

Arnaud CLEMENT

La Noblesse Française



2020

Mise à disposition sur Academia.edu

Dictionnaire & Armorial de la noblesse française contemporaine

Arnaud CLEMENT

La Noblesse Française

Cet essai est imprimé, malgré son imperfection évidente, dans le but d'être distribué aux amateurs des sciences nobiliaire et généalogique, et aux érudits historiens provinciaux, avec l'espoir d'obtenir de leur bienveillance les rectifications et les additions, qui pourraient amener le sujet à point, et permettre la rédaction éventuelle d'un travail meilleur. Sa seule prétention est à la bonne foi absolue.

Baron Woelmont de Brumagne

A-t-on vraiment envie, en France, qu'aboutisse une enquête sur la noblesse ? Oui et non, répondrons-nous. Instinctivement chacun le désire, et obscurément tout le monde la redoute. On la désire un peu par satisfaction personnelle et beaucoup pour être fixé sur le prochain. On la redoute par ignorance sur soi-même et les conséquences que cela peut entraîner.

Martial de Pradel de Lamase

Recenser les familles contemporaines de la noblesse française Problème et historiographie

Voilà une question plus difficile qu'il n'y paraît. Récemment un consensus s'est dégagé autour de 3000 familles subsistantes en 2016, nous allons démontrer dans cet article que ce n'est pas le cas. Les recherches gagnent en précision, année après année : des familles s'éteignent, d'autres rejoignent l'ANF et apportent leurs preuves ou sont retrouvées après de patientes investigations généalogiques. Cette précision a progressé de 20% (1938) à 15-16% (1947) à 4% (1989) d'après Patrice du Puy.

Voici un premier tableau qui présente l'évolution du nombre de familles nobles par année en fonction des différentes publications.

	1900	1928	1938	1947	1959	1975	1977	2001	2002	2007	2008	2016	% erreur
Woëlmont		5058 5151 5163			3551 (V)								20 %
Valette					3603		~3500		3059	3092			4 % (1989)
Saint-Simon & Séréville	5053					4057	3771 (min)						
Jougl de Morenas	5800 (Hyp)		4420	4528	3528 (V)			2800 (Hyp)					15- 16%
Nicolas Guerre								3500 (env)					
Tallandier											2800		
Wikipedia												3031	

Un premier constat important est que chacun des auteurs modernes comptaient les familles mais sur des définitions de listes différentes.

Analysons dans un premier temps, les deux premières listes générales de la noblesse française :

- **Woëlmont de Brumagne** donne le dénombrement des familles « de noblesse certaine » représentées en 1928 (5058 familles au 1^{er} juillet 1926 (p469) – 5163 familles subsistantes en ligne masculine au 1^{er} octobre 1927 (introduction) – 5151 familles dans la nomenclature...). Valette (1959) estime qu'environ 800 familles de cette liste se sont éteintes entre 1929-1959 et que cette liste contient également 800 familles (dont 700 subsistaient en 1959) sans principe de noblesse, soit $5151 - 800 - 800 = 3551$ familles à retenir pour cette liste (selon Valette).
- **Henri Jougl de Morenas** annonce un premier chiffre de 4420 familles dans son livre « Noblesse 38 » puis **4528** dans « Le Second Ordre » en 1947. Valette (1959) considère que ces dernières listes contiennent 1000 familles éteintes et très peu de familles dont le principe de noblesse n'est pas assuré. De 1934 à 1952, cet auteur a travaillé sur une œuvre magistrale « Le Grand Armorial de France » et a donc pu compléter sa documentation entre 1938 et 1947. Il faut donc davantage considérer son deuxième chiffre. C'est le premier auteur qui essaie également d'extrapoler l'extinction des familles (Noblesse 38, pp 108-109) pour évaluer le nombre des familles à 5800 en 1900 et à 2780 en 2000.

La relève est ensuite prise par Régis Valette qui publia plusieurs éditions de son catalogue de la noblesse française (1959-1979-1989-2002-2007).

- **Valette** (1959) donne la liste des familles représentées dans les mâles au 31 décembre 1958 et donc ne prend pas en compte les familles subsistantes en ligne féminine ou établie à l'étranger à cette date. Son catalogue initial comporte 3603 entrées puis environ 3500 (1977), 3225 (1989) et finalement 3092 (2007). Cette dernière édition donne également une liste de 136 familles reçues à l'ANF et éteinte dans les mâles à sa connaissance. Une première liste avait été publiée en 1989 et comptait 118 entrées.

- **Saint-Simon & Séréville** (1975) donnent la liste des familles nobles représentées en 1900 c'est-à-dire dont un représentant masculin ou féminin était vivant au 1^{er} janvier 1900. Elle comporte 5033 noms dont 4057 familles subsistantes en 1977. Il faut toutefois noter que le supplément (1977) précise l'extinction de 286 familles. Soit un minimum de 3771 familles subsistantes en 1977. Les corrections portent sur les familles éteintes ou éteintes par erreur. Ils précisent les familles en voie d'extinction lorsque le dernier du nom est sans descendance mâle ou sans alliance, et complètent les familles omises (parfois éteinte après 1900).

Ce tableau essaie de synthétiser les principales différences entre les sources.

Sources	Noblesse inachevée	À l'étranger	Subsistante en ligne masculine	Subsistance en ligne féminine	Eteinte	Période
Woelmont	X	X	X			1900-1928
Jouglade de Morenas	Non	?	X			1934-1947
Valette	X (15 familles)	Non	X	X (après 1959)	X (après 1959)	1959-2007
Saint-Simon & Séréville	Non	X	X	X	X	1900-1977

Critique des sources

- **Woelmont** surestime car il ratisse large et il est le premier à faire l'exercice. Il reprend des familles déjà éteintes et n'a pas pu contrôler tous les principes de noblesse. Il omet de nombreuses familles mais intègre des familles sans principe de noblesse.
- **Jouglade de Morenas** couvre un large spectre puisqu'il étudie environ 35000 familles pour son armorial en parallèle de ses autres publications. Les principes de noblesse sont déjà plus assurés car il s'appuie sur les sources archivistiques.
- **Valette** sous-estime la noblesse subsistante car il ne prend pas en compte les familles établies à l'étranger ou subsistante en ligne féminine en 1959. Son œuvre comporte des erreurs sur des familles homonymes (voir plus bas). Il défend une vision de la noblesse très proche de celle de l'ANF mais évolue dans sa dernière édition pour intégrer des familles de noblesse inachevée. Il comporte une quarantaine de familles dont le principe de noblesse n'est pas assuré soit environ 3% d'erreurs.
- **Saint-Simon&Séréville** ajustent leur vision du nombre de familles subsistantes à travers un complément très riche. Leur œuvre commence à dater (40 ans) et n'a pas bénéficié des derniers travaux.

Depuis les années 2000, nous assistons à un renouveau de la recherche autour de la noblesse, de nouveaux chercheurs ont challengé cette liste de famille : Nicolas Guerre, les experts du Tallandier, Patrice du Puy et un travail collectif est toujours en cours sur wikipedia depuis 2008.

- **Nicolas Guerre (2001)** a tenté de dresser la liste des « 3500 familles d'authentique noblesse subsistantes en France, au début du III^e millénaire » et reprend les anciennes références mais intègre un grand nombre de familles éteintes ou homonymes en s'inspirant du Valette et de Saint-Simon&Séréville. De notre point de vue, il surestime.
- **Tallandier (2008)** est très restrictif : omission de 300 familles nobles subsistantes en ligne masculine et absence des familles subsistantes en ligne féminine.
- La **liste FSNF** (Familles subsistantes de la noblesse française) existe depuis 2008 sur wikipedia. Elle comporte **2921** entrées au 9/4/2019 vs 3031 en 2016. Elle évolue régulièrement en supprimant les familles éteintes ou sans principe de noblesse. Les ajouts sont toutefois très limités car ils doivent être sourcés et ne peuvent être issus d'un travail inédit.

Mes recherches personnelles depuis l'été 2017

Prenant en compte ces derniers travaux, nous avons entrepris de rédiger un complément du Valette (édition 2007). Nous avons ainsi dépouillé comparativement le Tallandier / Vraie Noblesse (2008), le Dictionnaire et armorial de la Noblesse de Patrice de Clinchamp (2005-2009), la page Wikipedia FSNF, ... puis rajouté les familles reçues à l'ANF depuis 2007 et ne figurant pas dans le Valette. Nous avons également analysé les 5800 patronymes avec particule figurant dans le Journal Officiel depuis 1990. Cela nous a amené à un grand nombre de découvertes inédites.

Début 2019, une analyse plus approfondie des 867 familles non encore inscrites à l'ANF a révélé l'extinction de nouvelles familles et l'absence de principe de noblesse pour **48** familles soit un taux d'erreur de 1.5 %.

De son côté, l'association de la noblesse française a reçu environ 2240 familles subsistantes, 140 familles éteintes après leur admission et 20 familles éteintes après 1900 et inscrites à titre historique. Depuis sa création, 12 familles ont été exclues de l'ANF. Soit un taux d'erreur de 0.5%. On peut considérer qu'un doute s'est installé pour une demi-douzaine supplémentaire. Entre 2007 et 2018, 20 familles absentes du Valette ont rejoint cette association.

Nous arrivons ainsi au bilan suivant :

Valette 2007	3092
A retrancher	
Noblesse inachevée	15
Erreurs	48
Extinctions depuis 2007	> 68
	2961
A ajouter	
Nouvelles familles ANF (2007-2018)	+20
Nouvelles découvertes (dont environ 150 familles à l'étranger)	+338
TOTAL	3319

Ma conclusion est que la liste donnée par le Valette (sacralisée par certains) doit être nettoyée de ses erreurs. Ces erreurs sont maintenant plus faciles à identifier avec les bases de données généalogiques sur Internet et les nouvelles publications des chercheurs. Les extinctions sont également bien repérées et consensuelles. En revanche, l'admission de nouvelles familles est souvent challengée par l'absence de sources nouvelles « acceptables ». Si les nouvelles familles admises à l'ANF ne posent pas de question (en dehors de la polémique sur la reconnaissance centenaire d'un état noble), toutes les autres familles candidates reposent sur des travaux inédits.

90 ans après les premiers travaux de Woelmont, le recensement des familles de cette noblesse, en voie d'extinction depuis 1870, reste un exercice qui déclenche les passions. De nouvelles voies pourraient être explorées en analysant par exemple le fichier des patronymes de l'INSEE entre 1890 et 1990 (43 892 noms à particules). Selon certaines estimations, les familles nobles sans particule représentent environ 7% du total des familles. Cette approche systématique ne pourra se faire qu'avec l'aide des ordinateurs pour croiser et recroiser les listes afin de détecter les familles non étudiées jusque-là.

Pourquoi ce livre ?

Comparaison des données de chaque notice individuelle pour chaque source majeure

	WNS	SS	CEA	GAF	V07
Patronyme	X	X	X	X	X
Origine de la noblesse	x	X	X	X	X
Noblesse d'extraction : date de début de la filiation prouvée	X	x	X	x	X
Anoblissement : principe (L.P., charge ou fonction anoblissante, décret) et date.	X	X	X	x	X
Maintenues de noblesse	X	X	x	x	
Preuves de noblesse	x	x	X	x	
Titre de noblesse authentique et régulier	x	X	x	x	X
Vote noble 1789	X	x	X	x	
Qualifications nobiliaires / Agrégation à la noblesse	X	x	x		
Province d'origine	X	X	X	X	X
Armoiries		X	X	X	X
Sources				X	
Dates précises	X	x	X		
ANF (date de réception)		Sans date			Sans date
Acte reconnaissant ANF					
Subsistance	oui	oui	oui		oui

Quelques mots sont nécessaires pour clarifier mes choix éditoriaux :

- †**Extinction**
 - Les familles éteintes sont les familles n'ayant plus aucun représentant masculin ou féminin en vie ou si les derniers porteurs du nom connus sont nés avant 1920. La consultation des fichiers de l'INSEE permettent de vérifier une grande partie des décès après 1970.
- ►**Subsistance**
 - La famille est encore représentée par des porteurs du nom en ligne masculine ou féminine. Cette subsistance est vérifiée dans la littérature généalogique, les bases de données internet mais aussi dans l'annuaire ou des sites professionnels.
- < !!>**En danger**
 - Les familles faiblement représentées sont reprises avec ce sigle. Dans la mesure du possible, nous avons indiqué les derniers représentants du nom afin de pouvoir vérifier la subsistance dans une prochaine édition de ce travail.
- **Divorce et filiation naturelle**
 - Les familles dont les ancêtres sont nés après divorce d'un mariage ultérieur et les familles dont les ancêtres sont des enfants qui ont été reconnus par le mariage de leurs parents ont été reprises dans la liste. Ces familles ne peuvent pas ou plus aujourd'hui intégrer l'ANF très rigide sur cette règle pour l'admission des familles. En effet seuls sont reconnus noble les enfants issus d'un mariage religieux. (voir Mension-Rigau, *Singulière noblesse p.49 et suivantes*). L'ordonnance du 4 juillet

2005, entrée en vigueur le 1er juillet 2006, ratifiée par la loi du 16 janvier 2009, a unifié les conditions d'établissement et de contestation de la filiation des « enfants nés de parents mariés » et des « enfants nés de parents non mariés », il serait donc illégal de parler de filiation légitime. Il n'y a plus de distinction entre filiation légitime et filiation naturelle.

- **1870-2020**
 - La période couverte va de 1870 à nos jours. La date de 1870 a été retenue car elle correspond à la chute du Second Empire. De plus nos auteurs précédents ont souvent intégré des familles éteintes en ligne masculine avant 1900 dans leurs listes. (Woëlmont de Brumagne, Saint-Simon & Séréville et même Valette). Mes recherches sur la subsistance de ces familles ont mis à jour des dates d'extinction des familles qui n'étaient pas encore connues. Afin d'englober la quasi-totalité des familles figurant dans les répertoires anciens, j'ai donc choisi de retenir ce critère. Il me permet de plus d'intégrer les autres travaux de Woëlmont dans ses notices ou sur les Marquis français.
- **Titres**
 - Les familles titrées au XIXe du 30 mars 1806 jusqu'au 4 septembre 1870 sont intégrées dans ma liste. Le Premier Empire ne créa pas une nouvelle noblesse.
 - Les titres de courtoisies (Bottin Mondain ou annuaire de l'ANF) ne sont pas repris. Les titres accordés par des souverains étrangers sont mentionnés.
- **ANF**
 - Toutes les familles reçues à l'ANF sont reprises dans la liste de la noblesse française. Celles qui en ont été exclues suite à des nouveaux éléments ou qui ont réussi à tromper la sévère commission des preuves sont reprises dans des encadrés grisés.
- **Inachevée**
 - Les familles dont les ancêtres étaient en charge au moment de la Révolution sans avoir acquis la noblesse héréditaire sont considérées dans une liste à part. Ces familles n'appartiennent pas à la noblesse française.
- **Pontificale**
 - Les familles dont les ancêtres ont été anoblies par les souverains pontifs sont considérées dans une liste à part. Ces familles n'appartiennent pas à la noblesse française.
- **Doute**
 - Les familles qui mériteraient de plus amples recherches sont mises dans des encadrés blanc. La preuve définitive de leur noblesse est encore à trouver. Les renseignements contradictoires sont indiqués en rouge dans le texte des notices.
- **Encadré Jaune**
 - Le Valette est la référence depuis 1959 mais il n'est pas exempt d'erreurs : familles oubliées, familles éteintes ou subsistantes, familles ne respectant pas ses critères... Afin de démontrer la valeur ajoutée de notre travail, j'ai mis en évidence de nouvelles familles.
- **Encadré Bleu**
 - J'intègre de manière exceptionnelle les familles qui ont reçu un titre de noblesse personnelle au XIXe siècle et qui n'ont pas pu finaliser ou régulariser leur processus d'acquisition. Ces familles figurent dans des encadrés bleus.
- **Chevalier de l'Empire**
 - Les chevaliers de l'Empire créés entre le 1^{er} mars 1808 et le 3 mars 1810 sont pris en considération. Ceux titrés après cette dernière date sont de noblesse personnelle sauf confirmation par les pouvoirs ultérieurs.
- **Vote noble**
 - Un certain nombre de familles sans acte recognitif ont été reçues à l'ANF sur la base d'un vote noble et d'une possession centenaire sans être inquiétée sur leur état. Nous avons retenu ces familles dans notre première liste. Notre liste des familles en cours d'agrégation au XVIIIe siècle pourrait amener d'autres familles à rejoindre l'association.
- **Extraction**
 - Lorsque nous indiquons « Extraction », il ne s'agit pas de la date la plus ancienne prouvée par la famille en établissant ses titres de noblesse mais de l'acte généalogique le plus ancien établissant la filiation de cette famille sans traces de

roture. De même « Filiation » indique une ligne familiale roturière jusqu'au principe de noblesse décrit dans la notice familiale. Lors de la recherche de 1666, la date terminale a été celle de 1560 (Etats Généraux de Blois). Celle-ci fut revue par l'édit du 16 janvier 1714 qui établit la notion de possession centenaire et fixa une nouvelle date à 1615. On trouvera donc dans notre liste des familles d'extraction à des dates ultérieures à celle de 1560.

- **Ancienne Extraction**
 - Famille de noblesse d'extraction remontant sa filiation noble avant 1500.
- **Extraction féodale**
 - Familles nobles dont la filiation est antérieure à 1400 et qui portaient un titre d'écuyer ou de chevalier sans trace d'anoblissement antérieur.
- **Etranger**
 - Les familles françaises éteintes en France mais encore représentées à l'étranger sont reprises. Les familles étrangères ayant reçu un acte de noblesse en France sont également repris et un certain nombre d'entre eux ont été reçus à l'ANF.
- **Agrégé / Agrégation**
 - L'agrégation est un phénomène qui s'étale sur une longue durée (centenaire ?). La famille est dite agrégée lorsque ce mouvement lent est sanctionné par une décision du pouvoir royal (maintenue, anoblissement..).
- **23 juin 1790**
 - Même si l'édit royal met fin au second ordre en date du 23 juin 1790, certaines charges anoblissantes étaient toujours occupées par leur titulaire. L'ANF considère que c'est bien la date de suppression de l'office qu'il faut considérer. Nous la suivons sur ce point. (ex : Callard d'Azu).
- **Provinces rattachées**
 - La noblesse des Provinces rattachées tardivement à la France sont reprises dans ce travail : Comtat Venaissin, Savoie (1860) et Comté de Nice.

Notre Méthodologie

Nous avons compilé les ouvrages précédents (WNS, GAF, CEA, SEC, SS, NG01, TA, V07) pour rassembler les données les plus précises possibles. Ces données ont été confrontées avec deux sources supplémentaires : Le Nouveau Nobiliaire de France et l'Armorial de l'ANF afin d'être le plus complet possible. Pour les notices les plus complexes, nous avons cherché des éléments probants sur Google/Books ou Gallica. Nos doutes ont toujours été repris dans les textes en rouge et sont une invitation à compléter mon travail. Notre volonté est donc d'être précis sur les dates, de publier des informations vérifiées, de combler les lacunes et de corriger les erreurs ou omissions de nos prédécesseurs.

Nous avons contrôlé les filiations également sur roglo ou d'autres sites généalogiques comme geneanet. Ces sources ont été d'une aide secondaire et ne servait qu'à confirmer les informations déjà fournies.

Restait également à vérifier la subsistance ou non des familles. Nos sources publiées vieillissent et ne sont plus actualisées. La dernière édition du Valette date maintenant de plus de 13 ans. Nous avons donc repris plusieurs sources complémentaires : Bottin Mondain, Recueil et Annuaire ANF, PPC et le Nobiliaire de France de Dugast-Rouillé. Cela nous a permis de couvrir environ 2/3 des familles. Des vérifications supplémentaires sur la subsistance a été faite au niveau des publications du Journal Officiel (https://www.steinertriples.fr/ncohen/data/nominations_JORF/), de la base INSEE des patronymes (<http://www.geopatronyme.com/>), des réseaux sociaux professionnels (LinkedIn) ou des liste de dirigeants d'entreprise (<https://dirigeant.societe.com>). J'ai également utilisé les fichiers INSEE des décès qui sont depuis peu disponible depuis 1970. (<https://www.deces-en-france.fr/>).

Cette méthodologie est sûrement imparfaite mais elle permet de belles découvertes. L'enjeu maintenant est d'en tirer des statistiques plus fiable sur l'extinction des familles et le nombre de familles nobles subsistantes en 2020.

Remerciements

Nombreux ont été les correspondants qui m'ont apporté des précisions et des corrections :

Alain d'Amboise, Philippe Chatenoud, Gilles de Blignières, Christian Henri, Eric Prudhomme, Thierry du Wicquet, Bertrand Yeurc'h, Dominique Delgrange, Arnaud de La Selle, Luis Valero de Bernabe, Yves Airiau, Nathan de Wissocq, Sandrine Picaud-Monnerat, Lucas Brancourt, Henri de Spéville, Alexandre de Massougne, Aude du Sartz de Vigneulles, Cédric Mottier, Hugues Roblot, Louise Laflamme, Michel Jamar de Bolsée, Christian d'Andlau-Hombourg, Marc Baronnet, Javier Vicente de Vera, François Lafrenière, Antoine Duvoisin, Lucinda Moorsom, Bernard de Lambert des Granges, Benoît de Peyramont, Florence Launay, Hughes de Jouffroy Gonsans, Allan de Juaye, Jacques Ruty, Antoine Follain, François de Fabrique, Jérôme de Barjac, Maël Tauziède-Espariat, Ghislain de Limésy, Corinne Gagneux, Hubert Dansette, Stéphane Louis, David Ravez, François du Fou, Bertrand Fauvette, Pierre-Louis de Cugnac, Jean-Michel Duday, Bertrand Le Bret, Raymond Courbis de Bridiers de Villemor et son fils Paul, Alain de La Hongrais, Antoine Guérin de Montgareuil, Marc Duesberg, Geoffroy de Faily, Christophe Estrada de Tourniel, Alexis Vonbolliger, Coentin Le Marchand, Claude Baret du Coudert, Emmanuel Rony, Julio Varela, Patrick Costes, David Beziers La Fosse, Bruno de Roulhac, Gontran du Mas des Bourboux, Marc Duesberg de La Morinerie, Sabine de Lacvivier, Benoît de Perier, Olivier Couffon et tout ceux que j'oublie...

Je tiens également à remercier ceux qui sur wikipedia continuent d'animer le débat et les recherches : Mipas, Entremont, Keranplein, Kerfranc, Lyy, DelPacis, Entremont, LasCases, Paul Brussel, DsRavez, Stan49...

Enfin un hommage tout particulier à Patrice du Puy de Clinchamps et Charles-Henri de Sommyèvre qui m'ont inspiré en grande partie ces travaux.

Légende

† famille éteinte en ligne masculine et féminine

► famille dont la subsistance a été vérifiée

<!!> famille en danger d'extinction

Xxxx renseignements complémentaires recherchés

Famille non noble mais reprise antérieurement dans des listes de la noblesse française.

Famille subsistante inédite

A.R : Acte reconnaissable produit pour l'entrée à l'ANF.

Nous définissons par « titre régulier » celui qui est susceptible d'être enregistré au Conseil du Sceau et non les titres de Courtoisie figurant dans les annuaires mondains. Un titre de courtoisie, même fort ancien n'a pas sa place ici. Ces dernières années, le ministre de la justice a, par arrêté préparé par la Section du Sceau, fait droit à plusieurs requêtes en investiture de titres d'ancien régime : le marquis de Terraube (1986), le Marquis de la Charce (1993), le vicomte de Quincy (1993), le duc de Mortemart (1995), le duc de Lorge (1999).

Alsace 1648-1681
Artois 1659
Comtat Venaissin
Savoie et Comté de Nice

Les titres de noblesse conférés par les ducs de Lorraine avant 1766.

Les titres conférés par le pape notamment sur des terres du Comtat Venaissin avant 1793, ne peuvent pas entrer dans le cadre de cette étude.

DUÇ

Noailles (de), duc d'Ayen, 1737
Bauffremont, duc en 1787 et 1818
Cossé (de), duc de Brissac, 1611
Broglie (de), duc de Broglie, 1742
Albert de Luynes (d'), duc de Chevreuse, (L.P. de décembre 1545, confirmées le 16 mai 1555) = 1767 (reconnu par le sceau le 2 août 1977)
Clermont-Tonnerre (de), duc de Clermont-Tonnerre, L.P. de juin 1775 (reconnu par le sceau le 1^{er} juin 1972)
Croÿ (de), duc de Croÿ, 1598
Gramont (de), duc de Gramont, 1648
Harcourt (d'), duc d'Harcourt, 1700
Caumont (de), duc de la Force, (L.P. du juillet 1637) = 1788 (reconnu par le sceau le 6 mai 1966)
La Rochefoucauld (de), duc de la Rochefoucault, 1758 et de Liancourt, 1578
Durfort-Civrac (de), duc de Lorge, (L.P. de mars 1691) = 1773 (reconnu par le sceau le 31 mars 1975 et 1999)
Albert de Luynes (d'), duc de Luynes, 1619 (reconnu par le sceau le 2 août 1977)
Maillé de La Tour-Landry (de), duc de Maillé, L.P. du 4 janvier 1784 (reconnu par le sceau le 3 octobre 1962)
Rohan (de), duc de Montbazou, 1594
Rochechouart (de), duc de Mortemart, ordonnance des 15 décembre 1650 et 11 décembre 1663 (reconnu par le sceau le 3 octobre 1962 et 1995)
Noailles (de), duc de Noailles, 1663
Polignac (de), duc de Polignac, 1780
Choiseul (de), duc de Praslin, L.P. du 3 novembre 1762 (reconnu par le sceau le 17 juin 1980)
Rohan-Chabot (de), duc de Rohan, 1648
Crussol (de), duc d'Uzès, 1572.

MARQUIS

A creuser (13) :

- Auber de Peyrelongue (d'), 1785 (l'existence de lettres patentes n'est pas confirmée)
- Costa de Beauregard, m. de Saint-Genix de Beauregard, LP 20 janvier 1700 Pas Thiou, le 1^{er} à se dire Marquis de St Genix de Beauregard est Marc-Antoine 1679-1751 (il n'a que 21 ans en 1700 et son père est mort en 1685 !) Chambellan de l'électeur de Bavière, capitaine de cuirassiers, Nommé à son mariage 25.11.1723 "Illustre seigr Messire Marc Antoine Costaz comte de Charlier" pas de mention de marquis !
- Gérus (de) et – de Laborie ???
- Mauduit de Carentonne (de), ???

-Ruffo-Bonneval de La Fare, de mars 1768 par L.P. non enregistrées, pour Pierre Joseph Hilarion Roux de Bonneval 1703-1786 Capitaine dans le régiment du roi , anobli en 1732 ; confirmé par lettres de surrannation du 31 décembre 1787

La descendance de son fils aîné Charles Joseph Ruffo de Bonneval ° 1736, bénéficiaire des lettres de surrannation « 2^{ème} marquis de La Fare » s'éteint en 1830 avec son petit-fils. (Je ne sais pas si ce sont tous les descendants des premières LP de 1768 ou seulement ceux du bénéficiaire des Lettres de surrannations qui peuvent bénéficier du titre ; dans ce dernier cas le plus probable le titre ce serait éteint en 1830)

-Seguins Pazzis d'Aubignan (de), bulle du 24 septembre 1667 du pape Clément IX, pour Claude de Pazzi. Paul Dominique de Seguins °v1637 Héritier de son oncle maternel, Claude de Pazzi, marquis d'Aubignan, seigneur de Lauriol, syndic de la noblesse du Comtat, mort sans enfants. Il prit le nom et les armes de Pazzi. (En droit français cet héritage ne donne pas droit au titre mais en droit du Comtat Venaissin je ne sais pas ?)

-Val de Bonneval (du), , marquis de Bonneval 1677 ??? pas trouvé

-Verdun (de), marquis de la Crenne pas THIOU pas Roglo ??? pas de mention de LP dans Woelmont

- Villers (de), Graf und Marquis de Villers ??? La descendance du Comte de Grignoncourt (1627) est éteinte

-de Regnauld de Bellescize : Luc de Regnauld de Bellescize, marquis de Regnauld-Alleman 1671-1738, Maréchal de camp général des armées de France et d'Espagne, conseiller intime, gentilhomme d'honneur de la Chambre, colonel, capitaine, lieutenant des gardes de la reine douairière de Pologne Marie-Casimire grande duchesse de Lithuanie, il fut fait par cette dernière en 1710 "marquis héréditaire avec le droit, pour le fils aîné, de porter le titre du vivant du chef de famille", mesure de faveur ratifiée par Louis XV.

-???? de Vogüé: Cérice François, marquis de Vogüé 1683-1739, "reconnu marquis de Vogüé DANS UNE LP du 18 décembre 1706" Woelmont????et Créé baron de Vogüé (par possession de la Baronnie d'Aubenas qui donne Entrée aux Etats du languedoc) par lettres patentes d'octobre 1713

-???? de de Cardaillac: François Emmanuel, marquis de Cardaillac †1782 "Par lettres patentes du Roi du 29 décembre 1759, François-Emmanuel reçut don de la baronnie et du marquisat de Cardaillac en Quercy."

Mouchet de Battefort de Laubespain (de) marquis 1689 ?

Plan de Sieyes de Veynes (de), m. de Sieyes, 1760, Titre irrégulier?

marquis de Saint-Martin-de-Pallières: "Pierre de Laurens obtient du roi Louis XIV, des Lettres Patentes données à Paris en janvier 1671 portant l'érection en marquisat. Titre de marquis héréditaire transmissible par les femmes en absence de postérité mâle." si cette transmission par les femmes est vraie, ce serait la famille de Boisgelin qui serait héritière du titre!

Marquis (101)

Agard de Maupas, marquis de Maupas en mars 1725, pour Pierre-Antoine (1682-1733), maître de camp du régiment de Morogues-Infanterie

Albert de Luynes (d'), Marquis d'Ancre par LP de Juin 1620 pour Charles 1578-1621 duc de Luynes

Albignac (d'), Marquis de Saint-Gervais par LP de Juin 1657 pour François, Capitaine d'une compagnie de cent hommes à pied au régiment d'Arpajon

Ango de La Motte-Ango de Flers, m. de La Motte-Lézeau, par LP de juillet 1693 pour Jean Jacques Ango (1631-1700) Secrétaire du roi puis conseiller au parlement de Normandie

Aubourg de Boury, M. de Boury par LP de juin 1686, pour Guillaume Aubourg 1620-1691, Secrétaire du roi au grand collège et garde des rôles des offices de France

Barbeyrac de Saint-Maurice (de), M. de Saint Maurice par LP de mai 1753 pour Antoine (1723-1765)

Barral de la Bastie d'Arvillard (de), Marquis de la Bastie d'Arvillard Par lettres patentes du 11 août 1739 pour Joseph de Barral, 1677-1749, Conseiller au parlement de Grenoble (1698), président à Mortier au parlement de Grenoble, commandant en chef du Dauphiné, Sénateur au Souverain Sénat de Savoie et M. de Montferrat par LP d'avril 1750, pour Charles Gabriel Justin de Barral, (1712-1784), Conseiller au parlement de Grenoble

Baudéan (de), marquis de La Mothe-Saint-Héraye par LP de juin 1633

Bausset Roquefort Duchaine d'Arbaud (de), M. de Roquefort 1736, pour Michel (1689-1757), Premier consul d'Aix-en-Provence

Beaufort (de), m. de Mondicourt, 1735 pour Charles Antoine (1678-1743) Capitaine des dragons au régiment de Flavancourt, colonel d'artillerie

Bertoult d'Hauteclocque d'Euifs, m. d'Hauteclocque d'Oeuifs en Ternois. mai 1766 pour Louis Philippe Joseph de Bertoult (1734-1794), mousquetaire

Bonnin de La Bonnière de Beaumont, m. de Beaumont La Ronce, août 1757 pour Jean-Claude (1708-1788), Cornette au régiment de Bellefont-cavalerie

Bourg de Bozas (du), m. de Bozas, 1693. Pour Emmanuel + 1694, Maréchal des camps et armées du roi

Bruc de Montplaisir (de), marquis de La Guerche en février 1682 pour Charles-François, Capitaine au régiment d'Infanterie du Roi, gouverneur de Morlaix (Baron de Blaison par L.P. de mars 1762).

Brunet d'Evry, m. d'Evry-les-Châteaux en Brie et de La Palice, février 1724 en faveur de Gilles, conseiller du Roi, intendant de la généralité de Moulins (1683-1762)

Caillebot de La Salle (de), m. de La Salle, juillet 1673 en faveur de Louis (-1682), capitaine lieutenant des gendarmes du Roi, lieutenant général des armées du Roi.

Canon de Ville, Marquis de Ville-sur Illon par LP du duc de Lorraine de 1703

Cardevac d'Havrincourt (de), M. d'Havrincourt septembre 1693 pour François-Dominique 1666-1743 Mestre de camp, colonel des Dragons d'Artois, brigadier des armées du Roy, gouverneur d'Hesdin

Casamajor de Gestas (de), marquis de Sadirac par LP de 1787(famille subsistante aux Etats-Unis)

Cassagne de Beaufort de Miramon (de), M de Cassanhes-Miramon mai 1768, pour Alexandre-Emmanuel 1685-1769 Colonel du régiment de Provence, gentilhomme de la chambre du roi

Cauzé de Nazelle (du), M. du Cauzé-Nazelle août 1753, Pour Louis Victor 1716-1791,Capitaine de dragons, lieutenant des maréchaux de France, gouverneur de Châlons-en-Champagne

Chabannes La Palice (de), M. de Curton par LP de décembre 1563 pour François de Chabannes 1535-1604, Lieutenant-général pour le roi en Auvergne, conseiller d'Etat

Chavagnac (de), février 1720, pour Henri-Louis 1664-1743 Lieutenant général des armées navales, Commandant des Gardes-Marines de Rochefort

Chivré (de), M. de La Barre de Bierné LP juin 1633, pour Henry Louis 1585-1654, Maréchal de camp, lieutenant général de l'artillerie (fief vendu à la famille Colbert et qui sera érigé en comté en 1735 pour Colbert de Torcy))

Croix (de), m. de Heuchin en 1691, pour Alexandre François, Guidon de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du roi

Crussol d'Uzés(de), marquis de Saint Sulpice par LP d'avril 1617

Demandolx-Dedons (de), M. de Pierrefeu nov 1682, pour Pierre Dedons (1622-1683) , Conseiller au Plt de Provence, marquis de Demandolx 5 mars 1852

Devezeaux de Rancougne, m. d'Herbault L.P. enregistrées le 30 août 1743 en la Chambre des Comptes de Paris, pour Charles-François 1705-1760 capitaine au régiment Dauphin-Etranger-Cavalerie

Dreux-Brézé (de), M. de Brézé août 1685, pour Thomas de Dreux 1644-1731, conseiller au Plt de Paris, maître des requêtes

Durfort-Civrac (de) Marquis de Civrac par LP de décembre 1647 pour Jacques +1685, sénéchal et gouverneur du Bazadais

Folin (de), M. de Villecomte par L.P. d'août 1717 pour Nicolas de Folin (1662-1730), Président la Chambre des Comptes et Aides du Comté de Bourgogne, Premier Président de la même cour, Conseiller d'Etat

France (de), m. de Noyelles-Wyon par L.P. de juillet 1698 pour Guillaume-Alexandre (1655-1736), pour Charles Marie Isabel Désiré Guislain 1746-1822 , m. de Mailly par L.P. de mars 1776, pour Charles Marie Isabel Désiré Guislain 1746-1822

Froissard (de), m. de Froissard de Bersaillin 1748, pour Claude François Joseph Ignace ° 1710, Capitaine au régiment de Sancerre , Chevalier d'honneur à la chambre des comptes de Dôle. m. de Broissia par L.P. d'octobre 1691 (titre éteint)

Galarid Terraube (de), m. de Terraube par L.P. du 13 janvier 1683, pour Jean-Louis + 1710 enregistrées au Parlement de Guyenne à Bordeaux, reconnu par le sceau le 30 juillet 1986.

Gaudemaris (de), marquis romain de Coppala le 9 mai 1755, pour loyaux services rendus au pape par sept générations de notaires apostoliques depuis 1583 et pour la lutte contre les protestants.pour Antoine ° 1736 Docteur en droit de l'Université d'Avignon

Gayardon de Fenoyl (de), marquis de Fenoyl par LP Juin 1720 enregistrées au Plt 14 juillet 1725 pour Laurent de Gayardon (1696-1783), Page du duc de Berry, capitaine d'Infanterie au régiment de Tallard,

Goujon de Thuisy, m. de Thuisy en décembre 1680 pour Jérôme-Ignace + 1704, Conseiller au Grand Conseil, puis maître des requêtes

Grammont (de), décembre 1718, pour Michel 1652-1740 Lieutenant général des armées du roi

Granges de Surgères (de), Marquis de La Flocellière par LP de 1715 (branche éteinte), marquis de Surgères par LP 1748

Harcourt (d') : marquis de Beuvron et de La Mothe-Harcourt par LP d' août 1593 pour Pierre, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi , conseiller en ses conseils d'état et privé, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances

Houdetot (d'), érection de terres en marquisat 1724 pour Charles (1678-1848) Lieutenant général des armées du roi, Lieutenant-Général d'Ile-de-France

Hurault de la Vibraye, m. de Vibraye, L.P. du 15 avril 1625 Pour Jacques + 1654 (titre reconnu par la commission du sceau le 23 janvier 1962)

Jacops d'Aigremont, M. d'Aigremont (Flandres) février 1773 pour Henri Louis Marie (1741-1795), Cheval-léger de la garde ordinaire du Roi, bourgeois de Lille

Jehannot d'Huriel de Bartillat, m. d'H-B en mars 1744, pour Louis-Joachim 1711-1748 Maître de camp de cavalerie et colonel de dragons, capitaine et châtelain de Montluçon

Jouffroy d'Abbans, m. de Jouffroy d'Abbans en mai 1707 pour Claude François 1682-1771 Capitaine au régiment de Lafond

Jousseaume de La Bretesche, M. de La Bretesche en 1657 pour Louis (1610-1678) Lieutenant-Général des armées du Roy, gouverneur de Poitiers

La Croix de Chevières de Sayve (de), m. d'Ornacieu, avril 1645, pour Jean + 1680 Président à mortier au Parlement de Grenoble.

La Fare (de), M. de La Fare en mai 1754, pour Jean-Louis Dominique 1721-1793 Capitaine de cavalerie au régiment de Chabrillan, maréchal de camp

Lambertye (de), marquis de Cons-la-Grandville par le duc Léopold de Lorraine le 18 juin 1719, pour Nicolas Antoine 1682-1741, Chambellan du duc

La Tour du Pin (de), m. de la Charce et M de Cornillon par L.P. de mai 1619 pour René 1543-1619, Gouverneur de Mévouillon, gouverneur de Montélimar (1600), gouverneur de Die,Commandant du bas Dauphiné,Conseiller d'Etat, vérifiées par le sceau de France le 3 octobre 1962. Marquis de Soyans en Juillet 1717 pour Antoine René de La Tour du Pin-Montauban 1680-1732 branche éteinte en 1899

Le Bas de Bouclans, M. de B en Novembre 1749 pour Joseph 1697-1762 Trésorier général des guerres au comté de Bourgogne, Conseiller au parlement de Besançon

Le Chartier de Sédouy, M de Sédouy le 25 juin 1784 pour Michel Armand 1752-1809

Le Compasseur de Créqui-Montfort de Courtivron, m. de Courtivron, mai 1698, pour François 1635-1702 Conseiller au Parlement de Bourgogne

Le Cordier de Bigars de La Londe, Marquis de La Londe par LP 1781 pour Paul Jean Baptiste

Lefèvre d'Ormesson, m. d'O. par L.P. de mai 1758, pour François 1710-1775 Intendant des finances

Lefranc de Pompignan : Marquis de Pompignan par LP de Janvier 1763, pour Jean Jacques Lefranc (1709-1784), Magistrat financier, économiste, poète, Membre de l'Académie française

Le Gras du Luart, m. du Luart, 17 juin 1726 Pour François 1691-1735 Maîtres des requêtes (30 juillet 1719), intendant du Roussillon

Le Vasseur, marquis de Cogners par L.P. de 1651 pour Jacques Le Vasseur

Lignaud de Lussac : marquis de Lussac par LP de juillet 1761, pour Jean-Louis Lignaud, Cornette au régiment Colonel-général-cavalerie ;

Ligneris (des), 3 décembre 1776, pour Louis-François 1715-1780

Mac Mahon(de), marquis d'Eguilly par LP 1763 pour Jean-Baptiste Mac-Mahon (1715-1775) docteur en médecine, Irlandais fixé en France

Masson d'Autume (de),), M. d'Authume par LP juillet 1750, pour Jean Léger 1699-1776 Chevalier d'honneur en la chambre et cour des aides, domaines et finances de Franche-Comté

Mathan (de), février 1736, pour Bernardin 1685-1769 Major dans le régiment de monseigneur le dauphin lieutenant pour le roi au gouvernement des ville et château de Caen

Maupeou (de) Marquis de La Mothe-Chandeniers par LP de juillet 1767 pour René de Maupeou, 1745-1794, Président à mortier (1769-1771), puis mestre de camp du régiment de Bougogne-Cavalerie, brigadier (1784), et maréchal de camp (1788-1794†)

Messey (de), mars 1705 pour Jean °1655 Cornette en la compagnie du comte de Rennepont, lieutenant de cavalerie au régiment de Villers, mestre de camp, lieutenant au régiment de Chartres

Michel du Roc de Brion (de), septembre 1756 pour pour Géraud-Pierre (1708-1792), Capitaine au régiment de Piémont, maire perpétuel de Marvejols

Milliet de Faverges et de Challes, m. de Challes 1669 (titre éteint), de Faverges le 8 octobre 1644 pour Claude Emmanuel 1597-1671, colonel commandant d'un régiment d'infanterie et M. d'Arvillars en 1678 (titre éteint).

Monspey (de), m. de Vallières, 1726 pour Antoine 1661-1736 Aide de camp du comte d'Auvergne

Montecler (de), janvier 1616, pour Urbain 1547-1661 Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privés, capitaine d'une compagnie du maréchal de Boisdauphin

Monteynard (de), m. de Montfrin, mars 1652 , pour Hector + 1687, Sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, maréchal de camp

Morell d'Aubigny d'Assy (de), Marquis d'Assy par L.P. de décembre 1762, enregistrée en la chambre des comptes de Normandie le 1er mars 1763 pour Achille Hardouin de Morel 1710-1778

Moustier (de), février 1741 pour Philippe-Xavier 1707-1776 Maréchal des camps et armées du roi, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, premier gentilhomme de la chambre du roi Stanislas de Pologne

Nicolay (de), m. de Goussainville, 15 mai 1645 1645 pour Antoine 1590-1656 Conseiller au parlement de Bretagne (3/5/1613), conseiller au parlement de Paris (10/4/1615), premier président de la chambre des comptes de Paris du 3 juin 1624 à 1656

Noblet d'Anglure (de), m. d'Anglure mai 1715, pour Bernard, Lieutenant des maréchaux de France au bailliage de Mâcon

Oilliamson (d'), mai 1739 pour Jacques 1697-1739

Oncieu de La Bâtie (d') et de Chaffardon, m. de Chaffardon 8 décembre 1682 et m. de La Bâtie 26 mars 1699, pour François d'Oncieux 1633-1727 Président de Chambre à la Cour des Comptes, sénateur au Sénat de Savoie, Penfentenyo de Cheffontaines (de), marquis de Cheffontaines par LP de février 1766, pour François (1717-1775), Officier aux Gardes Françaises

Pillot-Chantrans (de), août 1780, enregistré le 4 mai 1781. Pour JB 1746-1816 lieutenant dans les Dragons du Roy

Plessis de Grénédan (du), 1747 pour Charles-Marie du Plessis de Mauron de Grénédan 1700-1776 (vicomte en 1577)

Pomereu d'Aligre (de), M. de Ricey par LP mars 1718 pour JB de Pomereu 1656-1732 Maître des requêtes, intendant

Portes (de), m. des Portes, février 1747, pour François-Joseph 1701-1759, Président aux enquêtes du parlement de Toulouse

Pujo de La Fitole (de), M. de Lafitole par L.P. de mars 1741 pour Clément ° 1715, Juge-Mage de la sénéchaussée de Bigorre, Président à mortier au parlement de Navarre

Raincourt (de), septembre 1719 pour Guillaume 1660-1734 Capitaine dans le régiment de Saint-Mauris

de Resseguier et Resseguier von Miremont, Comte et marquis le 10 décembre 1652. Puis marquis de Miremont par LP de 1769 pour François de Rességuier, 1719-1769, Président au Parlement de Toulouse, Titre subsistant en Autriche avec le dernier représentant de la branche autrichienne de la famille sous le nom Rességuier von Miremont

Richard d'Ivry, marquis d'Ivry par LP novembre 1776 pour Jean Baptiste Richard de Curtil (1731-1792), Lieutenant des maréchaux de France à Beaune,

Ripert de Fabry d'Alauzier (de), m. 1741 (titre papal) Pour Jean François Firmin 1719-1758, Citoyen d'Avignon Page de la petite écurie. Marquis.de Barri par LP du 9/6/1781 du Pape Pie VI pour Prosper 1750-1811 Officier aux gardes françaises

Rohan-Chabot (de) Marquis de Blain par LP de 1660 pour Louis 1652-1717, duc de Rohan

Roquefeuil (de), marquis de Roquefeuil par ordonnance des commissaires royaux en 1668 et le 7 septembre 1671 ainsi que par arrêt du Parlement de Toulouse du 13 avril 1677

Roussel de Courcy, M. de Courcy par LP de mars 1751 pour Jacques Louis de Roussel + 1761 Avocat en parlement, inspecteur des finances en la généralité de Paris, conseiller du roi, conseiller honoraire en la cour du parlement

Rouvroy de Saint Simon (de) Marquis de Sandricourt par LP mars 1665 pour Louis de Rouvroy de Saint-Simon, 1608-1674

Salteur de La Serraz, m. de Samoens par LP 30 septembre 1698 pour Philibert Salteur 1659-1741 Conseiller de S.A.R, maître auditeur en la chambre des comptes de Savoie (1685), intendant de la province de Maurienne, Sénateur au Souverain Sénat de Savoie et M. de La Serraz le 9 novembre 1755 pour JB 1699-1774 Capitaine au régiment des Gardes de S.M

Sinéty (de), m. de Lurcy-Lévis par L.P. d'août 1770. Pour André-Louis 1712-1773 Gouverneur du duc de Berry, sous gouverneur des enfants de France.

Sublet d'Heudicourt, Marquis d'Heudicourt et de Lenoncourt, par L.P. du duc de Lorraine, le 7 février 1737

Thomas de Pange, M. de Pange par LP du roi Stanislas, duc de Lorraine du 6 janvier 1766 pour JB Louis Benoît 1688-1769 Trésorier principal des troupes du roi à Metz

Vaulchier du Deschaux (de), février 1755 pour Marie-François-César de Vaulchier, seigneur du Deschaux, brigadier des armées du Roi, lieutenant-colonel du régiment de Champagne

Vignes de Puylaroque (de), marquis de Puylaroque par LP de septembre 1685, pour Claude de Vignes †1696

Villard de Montlaur (de), marquis de Montlaur par LP d'octobre 1787 pour Raymond de Villardi, 1745-1817, Premier écuyer de la comtesse de Provence,

Villeneuve (de), m. de Trans en février 1505 (titre reconnu par la commission du sceau le 23 janvier 1962 et 4 février 1972)

Vincens de Causans (de), 28 août 1667 par L.P. de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Pour Claude Vincens de Mauléon + 1688

Voyer de Paulmy d'Argenson (de), m. d'Argenson, janvier 1700, pour Marc-René 1652-1721 Contrôleur général des finances

COMTE

Familles à vérifier: dont les familles avec titre de souverains étrangers avant rattachement à la France

Andlau (d'), 1750 ??? pas Thiou mais St Empire

Bourcier (de), baron le 26 février 1713 et le 28 mai 1736 par le duc de Lorraine. La branche Bourcier de Montureux dans la quelle apparaisse des Comtes est éteinte (une autre branche subsistante en Angleterre?)

Mahuet (de), comte du Saint-Empire en 1728 par Léopold, Empereur et duc de Lorraine.

van der Cruisse de Waziers Comte de Waziers par LP 1768 pour Arnould Hugues 1712-1793

D'Albignac, Comte en 1774 ? semble titre de courtoisie pour les HC !

Rességuier (de), comte et marquis du 10 décembre 1652 ??????? pas trouvé comte par contre marquis de Miremont OK

Scay-Montbéliard de Brun (de), c. de Scay 1649 (titre éteint) et de Scay-Montbéliard en 1679 (substitution au titre de comte pour la branche subsistante) ??????? Pas trouvé !

Abzac (d'), 1781 Branche éteinte ?

Aliney d'Elva, c. d'Elva en Savoie en 1620 ? subsistance de la famille ???

Blanchetti (de), comte palatin en 1742 [Comtat Venaissin]

Caumia-Baillenx (de), c. de Caumia par LP de février 1756 pour Jean-Henri 1711-1793 Il obtint l'érection des terres et seigneuries de Baillenx, Saint-Andreu et Andrein, en comté, sous le nom de Caumia par lettres-patentes datées de Versailles du mois de février 1756, et enregistrées au parlement de Navarre le 8 mars suivant ! pas Thiou

Esclaibes (d'), comte d'Hust et du Saint-Empire 1659

Viry (de), 1598 par le duc de Savoie, pour Marin + 1605, gentilhomme de la chambre de Son Altesse le duc de Savoie

Waldner de Freundstein (de), juin 1748 ou 1783 ??? pour François-Louis 1710-1788, colonel du régiment de Bouillon

Comtes (47) (dont 9 titres donnés par des souverains étrangers avant rattachement à la France sans compter ceux au dessus à vérifier)

Alziari de Malaussène, c de Malaussène par LP du roi de Sardaigne, le 26 octobre 1723: inféodation, avec le titre de comte, du fief de Malausséna, ou Malaussène, situé dans la vallée de Massoins, pour Jean Alziari Il reçut d'abord l'investiture du titre de comte le 20 décembre 1723, puis le 26 septembre 1733

Amédor de Mollans (d'), c de Damedor par LP avril 1713 pour Claude François Damedor (1669-1731),
Lieutenant des Maréchaux de France en Champagne

Andigné (d'), Comte de Saint-Gemmes par LP d'avril 1747 pour Charles-François 1685-1780 capitaine dans le régiment de La Seignelaye.

Ango de la Motte/ La Motte-Ango de Flers (de), c. de Flers, en 1737 pour Antoinette de Pellevée confirmé en 1738 pour son fils

Barral (de), comte d'Allevard par LP de juillet 1751 puis commutation en comté de Barral par LP de mars 1753
pour JB François président à mortier au Parlement de Grenoble

Baudéan (de) : comte de Parabere par LP de décembre 1625 pour Henry (1593-1653), gouverneur du Poitou

Beaulaincourt de Marles (de), comte de Marles les Béthunes par L.P. en février 1696
pour Jean-Georges de Beaulaincourt (1656-1699)

Bourbon-Busset (de), comte de Busset en 1578 pour Claude de Bourbon (1531-1588)

gouverneur des vicomtés de Carlat et Murat, lieutenant général Haut et Bas Limousin

Boutechoux de Chavanes (de), c. de C., janvier 1765 pour Jérôme François Eléonore ° 1720

Breil de Pontbriand de la Caunelaye (du), c. de Pontbriand par LP de décembre 1650

pour René du Breil 1575-1664, capitaine garde-côte de l'évêché de Saint-Malo

Bryas (de), c de Bryas-Britel par LP de SMC du 30 mai 1649, pour Charles +1655, gouverneur de Mariembourg

Castellane (de) Comte de Villandry par LP de mars 1758

pour Michel-Ange 1703-1782, Ambassadeur à Constantinople

Chabannes (de) : Comte de Rochefort-Montagne par LP d'octobre 1556

pour Joachim (v1502-1559), sénéchal de Toulouse

Chastellux (de), Comte de Chastellux par LP mars 1621

pour Hercule +1645 gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi

Chérade de Montbron (de), comte de Montbron par LP de décembre 1766 (achat de la terre de Montbron en 1699)

pour Adrien Alexandre Étienne (1731-1795), gouverneur de Montbron

Cholier de Cibens (de), comte de Cibens par LP 10 juin 1721 pour Pierre Cholier (1664-1738),

Prévôt des marchands de Lyon, intendant de police, justice et finances de la principauté de Dombes

Choiseul-Praslin (de) comte de Chevigny-les-Semur par LP de janvier 1699, pour François de Choiseul + 1720
aide-major du régiment des Gardes Françaises.

Clermont-Tonnerre (de), Comte de Thoury par LP de novembre 1629 pour la branche cadette non ducale qui au XVIIIème siècle à joint à son nom celui de Tonnerre porté par les membres du rameau aîné depuis le XVIème siècle.

Crussol d'Uzés (de), comte de Crussol par LP avril 1556 pour Antoine de Crussol + 1573, duc d'Uzes

Desrioux de Messimy (des) comte de Messimy par L.P. de février 1699, pour Antoine des Rioux, président à mortier au Parlement des Dombes

Dietrich (de), comte du Ban-de-La-Roche par LP d'avril 1783 pour Jean 1719-1795, banquier (et Baron d'Empire par l'Empereur François Ier en 1762)

Drouin de Bouville (de), comte de Rocheplatte, 1767

Pour Philippe de Drouin (1715-1783) Capitaine de grenadiers au régiment de la Marine

Duport de Loriol, C ; de Loriol par LP de janvier 1743, pour Louis Duport (1691-1774), président à mortier au Parlement de Bourgogne

Durey de Noinville, c. de Noinville par LP janvier 1785, pour Alphonse Louis Bernard (1738-1818) Mousquetaire noir, capitaine au régiment de Bourgogne cavalerie

Galard de Brassac de Béarn (de), c. de Brassac du 9 janvier 1609 (lettres non enregistrées), confirmé le 2 août 1702 puis par lettres du 2 avril 1777, enregistrées le 4 mai suivant pour Anne-Hilarion (1715-1788) premier écuyer de madame Victoire de France

Ghaisne de Bourmont (de) Comte de Ghaisne par LP de janvier 1691 pour Marie-Henri (1662-1710) lieutenant des maréchaux de France en Bretagne, mousquetaire du roi

Goislard de Monsabert, comte de Richebour-les-Tourel par LP mai 1752, enregistrées au Plt de Paris le 15 juillet 1756, pour Anne-Louis (1708-1780), conseiller de Grand-Chambre au parlement de Paris

de Grasse des Princes d'Antibes, Comte du Bar-sur-Loup par LP 1580 pour Claude de Grasse

Hoffelize (d'), 1726 (érection en Comté des fiefs de Berus, Hardinois et Montezon le 16 janvier 1726) par le duc de Lorraine. Pour Marc César (1691-1747) chambellan du duc Léopold de Lorraine

La Fléchère de Beauregard (de), comte de Chevrier par LP du Roi de Sardaigne. 1781 ou le 19 août 1783 pour

François Marie de La Fléchère de Beauregard ° 1727, Colonel

La Forest Divonne (de), Comte de Laforest par LP de Louis XV de mars 1749

pour Gilbert, comte de La Forest 1682-1754, lieutenant de cavalerie au régiment de Châteaumorand

Le Bègue de Germiny, comte du Saint-Empire 13 avril 1714, confirmé le 24 novembre 1715

pour Joseph 1648-1730 doyen du Conseil d'État de Lorraine, garde des sceaux de Lorraine

Mailly (de), comte de Mailly par L.P. de janvier 1744 (reconnu par le sceau le 18 septembre 1969)

pour Augustin Joseph 1708-1794, gouverneur du Roussillon, maréchal de France en 1783
 Maistre (de), 8 mars 1778 par Lettres de Victor-Amédée, roi de Sardaigne.
 Pour François-Xavier (1705-1789) président du sénat de Savoie
 Maupeou d'Ableiges (de), Comte d'Ableiges par LP décembre 1691
 Pour Gilles (1647-1727) maître des Requêtes, intendant des généralités de Riom, puis de Poitiers
 Mouchet de Battefort de Laubespain (de), 17 mars 1659 par L.P. de Philippe IV, roi d'Espagne. Pour Charles
 Achille 1620-1703, Gouverneur de l'Artois espagnol, Grand maître des Eaux et Forêts de Bourgogne
 Noailles (de) Comte de La Motte-Tilly par LP de novembre 1712 pour Adrien-Maurice, duc de Noailles, Maréchal
 de France et Comte de Rahon par LP de septembre 1780 pour Philippe de Noailles 1752-1819, Prince de Poix,
 lieutenant général, gouverneur de la Maison royale de Versailles et de Trianon
 Noblet d'Anglure (de), comte de la Clayette en juillet 1730, pour Bernard, Lieutenant des maréchaux de France au
 bailliage de Mâcon (déjà marquis d'Anglure par LP de 1715)
 Penet de Monterno, comte du Chatelard par LP de Louis Auguste de Bourbon prince des Dombes de mars 1726
 pour Claude, Lieutenant général d'épée au baillage de Bresse, confirmée par LP du 17 février 1754 pour Thomas
 (1718-1785)
 Pillot de Chenecey de Coligny-Châtillon (de) comte du Saint-Empire par LP 2 mai 1761, pour Thomas de Pillot
 de Chenecey, ca 1712-1777
 Riquet de Caraman (de), Comte de Caraman par LP août 1670 pour Pierre-Paul Riquet + 1680, constructeur du
 canal du Languedoc
 Rohan (de) comte de Morticrolles par LP de 1670 pour Charles de Rohan 1633-1699, duc de Montbazou
 Rolland de Chambaudouin d'Erceville, Comte de Chambaudouin par LP de février 1770
 pour Barthélémy Gabriel 1730-1794 président au parlement de Paris
 Serre de Saint Roman (de), Comte de Fréjeville par LP de janvier 1766
 pour Etienne (1698-1781), conseiller-maître en la Chambre des comptes de Paris
 Voyer de Paulmy d'Argenson (de), Comte de Rouffiac par LP janvier 1654, pour René 1623-1700, ambassadeur à
 Venise, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et Privé; Comte de Veuil-Argenson par LP de janvier 1726, pour
 Marc-Pierre 1696-1764, Secrétaire d'État à la Guerre;
 Walsh de Serrant (de), c. de Serrant par LP mars 1755 pour François-Jacques Walsh (1704-1782) négociant et
 armateur nantais, conseiller du Roi

VICOMTE (4)

Comminges (de): vicomte de Montfaucon par LP de mai 1597 pour Jean-Jacques de Comminges
 Maupeou (de) : Vicomte de Bruyères-le-Châtel par LP de septembre 1657, pour René 1612-1694, conseiller au
 Parlement de Paris, président en la 1ère Chambre des Enquêtes
 Pinon de Quincy, vicomte de Quincy en 1646 (reconnu par le sceau en 1993), pour Charles + 1672, maître des
 requêtes intendant du Berry, du Nivernais, de l'Auvergne et du Bourbonnais
 Voyer de Paulmy d'Argenson (de), vicomte de La Roche-de-Gennes par LP janvier 1569 pour Jean de Voyer
 (1500-1571), gouverneur et grand-bailli de Touraine

BARON

A vérifier : surtout les familles du St Empire
 ? Blandin de Chalain (de), baron du Saint-Empire 1636
 Huart (d'), Baron par L.P. de S.M.C. le 19 juillet 1709, titre de baron enregistré par Louis XVI le 1^{er} août 1785
 Mahuet (de), baron du Saint-Empire 1676 ou 5 février 1678, comte du Saint-Empire en 1728 par Léopold,
 Empereur et duc de Lorraine.
 Mullenheim (de), 1773 ????
 Reich de Reichenstein, 1773 Vérifier la subsistance.
 Waldner de Freundstein (de) (Alsace) : Comte par Lettres en juin 1748. Reconnu baron du Saint-Empire en France
 par Lettres du 6 août 1773,

Barons (36)

Amphernet de Pontbellanger (d') : Baron de Montchauvet par LP d'août 1616, enregistrée au Plt de Rouen le 12
 mai 1617
 Asselin de Villequier, Baron de Villequier par LP mars 1712
 Bardon de Segonzac, baron de S., février 1623
 Beaupoil de Saint-Aulaire (de) Baron de La Luminade par LP de 1655
 Blocquel de Croix de Wismes (de), 1759
 Bonardi du Ménil (de), baron du Menil-Lieuray par érection en octobre 1778
 Bouvet (de), 1724
 Breuil de Saconay (du) Baron de La Bastie-sur-Cerdon par LP du duc de Savoie du 20/12/1570
 Canon de Ville-sur-Ilion, baron du Saint-Empire en 1674, confirmé en 1677.
 Casamajor de Gestas (de) : Baron de Nabas par LP de 1646

Chevron Villette (de), baron de Villette par LP du duc de Savoie du 1er avril 1604
 Contes d'Esgranges (de), 1762
 Coriolis (de), b. de Corbières en 1625 (branche éteinte), b. de Limaye en 1646.
 Corporandi d'Auvare : Baron d'Auvare par LP juin 1744
 Crussol d'Uzes (de) Baron de Remoulins par LP de mai 1565 pour Antoine de Crussol + 1573, duc d'Uzes
 Dion (de), Baron de Wandonne par LP du 3 février 1761
 Dudon et Dudon de Boynet, Baron de Boynet par LP de septembre 1723
 Espalungue d'Arros (d'), reçu aux Etats du Béarn pour la baronnie d'Arros en 1672
 Favier du Noyer de Lescheraine, Baron du Noyer par LP du duc de Savoie 1750
 Fresnoye de Flers (de), b. de Landrethunn en 1667.
 Gramont (de) olim d'Aure : Baron de Came par LP de 1479
 La Rüe du Can (de), baron de Champchevrier par investiture de fief titré en 1741.
 Maistre (de), baron de Vaujourns 1763
 pour Jean Armand Philippe 1714-1780, capitaine au régiment Royal infanterie
 Marcassus de Puymaurin, L.P enregistrées au Parlement de Toulouse en 1744, pour Jean, capitoul de Toulouse
 Moullart de Torcy: Baron de Torcy par LP octobre 1738
 Parisot de Bernécourt, 7 septembre 1707
 Pavans de Ceccaty, 1757 (maintenue noble en France avec le titre de Baron)
 Penfentenyo de Cheffontaines (de), baron de Cheffontaines 1680
 Ravinel (de), baron du Saint-Empire, 26 octobre 1755
 Reinach-Werth(de), baron du Saint-Empire le 13 avril 1635 par l'Empereur Ferdinand II.
 Riquet de Caraman (de), Baron de Bonrepos par LP 1666 pour Pierre-Paul Riquet + 1680, constructeur du canal du Languedoc
 Rohan (de) Baron de Coupvray par LP de janvier 1605 pour Françoise de Laval et son petit-fils Louis de Rohan (1598-1667)
 Seguins-Pazzis d'Aubignan (de) Baron de Maligeay par Bref du Pape en 1700
 Thierry de Ville d'Avray, juin 1784
 Vogüé (de), Baron par LP d'octobre 1713
 Voyer de Paulmy d'Argenson (de), Baron de Marmande par LP de septembre 1732 pour Marc-Pierre 1696-1764, Secrétaire d'État à la Guerre (déjà comte de Veuil-Argenson)
 Widerspach-Thor (de), 1773 (reconnaissance du titre de baron du Saint-Empire)

Titres du Saint-Empire

- **Andlau (d'), et Andlau-Hombourg (d')** (Alsace) : extraction féodale 1181 (source familiale), baron du Saint-Empire par diplôme du 16 mars 1676, comte par L.P. du Roi de France en 1750.
- **Bethusy-Huc (von)** (olim d'Huc, marquis de Bethisy (Languedoc) : filiation prouvée 1529. Maintenu noble en 1669 et 31 janvier 1699 à Montauban par Le Pelletier. Confirmé anobli pour un rameau en 1772. Comte du Saint-Empire Romain Germanique par l'électeur de Bavière le 18 septembre 1772.
- **Courten (de)** (Flandres, Suisse) : filiation 1373, comte du Saint-Empire en 1742
- **Des Fours-Walderode** (Lorraine, Bohême) : anobli par le duc de Lorraine en 1425, baron du Saint-Empire en 1629, Comte du Saint-Empire en 1634
- **Dietrich (de) (olim Didier)** (Alsace (Strasbourg)) : anobli et **baron du Saint-Empire en 1719**. Anobli en France en avril 1768 (branche aînée) et par L.P. en août 1761. Comte du ban de La Roche par L.P. d'avril 1783.
- Dürckheim-Montmartin (de)** (Alsace) : filiation 1338. Comte du Saint-Empire par diplôme du 8 septembre 1763.
- !!>**Esclaibes (d') et - d'Hust** (Hainaut, Bourgogne) : extraction féodale depuis Raoul, sire d'Esclaibes en 1290. Comte de Clarimont depuis 1660 environ et Comte d'Hust et du Saint-Empire depuis une alliance contractée en 1659. Titres de chevalier et de Comte justifiés par le Parlement de Metz le 20 mai 1780 et par la chambre des Comptes du duché de Bar le 23 avril 1788.
- **Fours de Mont et – d'Attenville (des)** (Lorraine, Bohême) : anobli le 10 octobre 1425, baron du Saint-Empire le 21 avril 1629, comte le 30 mai 1634.
- **Huyn de Verneville** (- ? 1992) (Lorraine, Autriche, Hongrie) : Anobli le 3 septembre 1556 pour Claude Huyn, panetier de Nicolas de Vaudémont, et confirmé le 14 septembre 1590 par le duc de Lorraine. Une branche établie en Hongrie a été créée comte du Saint-Empire le 29 juin 1697.
- Kageneck (de)** (Basse-Alsace (Hipsheim) : mention 1208, filiation 1236. Baron du Saint-Empire le 22 septembre 1671, comte du Saint-Empire le 8 janvier 1771
- **Laurens d'Oiselay (du ou de)** (Orange, Comtat Venaissin) : anobli par Lettres du 26 février 1614 de Philippe-Guillaume, prince d'Orange. Baron du Saint-Empire par Lettres de Vienne de l'Empereur Frédéric III en septembre 1642,
- < !!>**Lavaulx (de)** (Luxembourg, Lorraine) : famille issue en ligne naturelle d'une famille d'ancienne chevalerie, connue depuis 1368, filiation de 1399 (d'après Chérin) et éteinte en 1685 : Erard de Lavaulx, fils naturel de François (ca 1415-ca1480). Ancienne extraction sur preuves de 1495, titre de comte du Saint-Empire octroyé par diplôme du 24 février 1737 de François III, duc de Lorraine
- **Le Febvre de Saint-Germain** (Champagne, Lorraine) : Nicolas, valet de chambre du duc de Lorraine fut anobli par L.P. le 20 mars 1543. Lettres de gentillesse du 27 mai 1711, cadet gentilhomme du roi Stanislas en 1743. Comte du Saint-Empire par diplôme de l'Empereur François Ier le 8 avril 1755
- **Ligniville (de)** (Lorraine) : Extraction féodale 1172, Honneurs de la Cour en 1780 et 3 janvier 1788, Comte du Saint-Empire en 1620
- **Mahuet (de) et – de Lupcourt** (Lorraine) : Anobli en 1599, baron du Saint-Empire le 5 février 1678, Comte du Saint-Empire en 1728 par Léopold, Empereur et duc de Lorraine.
- **Mérode (de)** (Hainaut) : extraction féodale 1295, baron puis comte du Saint-Empire, marquis de 402 Westerloo, prince de Rubempré, d'Everberghes et de Grimberghe, prince de Mérode en Belgique, Grand d'Espagne. Comte d'Empire le 28 mai 1809
- **Neufville (de) olim O'coche** (Artois, Hollande, Paris) : son ancienne noblesse française fut reconnue en Angleterre et elle reçut un titre de baronnet en 1711 mais éteint en 1735. Une autre branche est fixée en Allemagne, reconnue noble de race et admise dans la chevalerie allemande par décret impérial en 1753. Baron du Saint-Empire en 1792.
- **Pillot de Chenecey de Coligny (de) et Pillot Chantrans (de)** (Franche-Comté) : maintenue de noblesse d'ancienne extraction par l'Empereur Maximilien par L.P. du 12 avril 1494. Lettres de chevalerie le 22 septembre 1628 / 22 mars 1629 par Philippe IV, roi d'Espagne. Admission aux Etats de Bourgogne en 1654 pour la branche de Chantrans. Comte de Coligny par L.P. du 11 novembre 1747. Comte du Saint-Empire par diplôme de l'Empereur François le 2 septembre 1761.
- < !!>**Poitevin de Fontguyon** (Angoumois (Rouillac)) : deux frères anoblis par L.P. de juin 1783, enregistrés en la chambre des comptes de Paris, en la Cour des Aides et au Parlement le 12 janvier 1784. Baron du Saint-Empire.
- **Ravinel (de)** (Lorraine) : Anobli en 1664, baron du Saint-Empire le 26 octobre 1755
- Reding de Biberegg (de)** (1984) (Suisse (Canton de Schwyz)) : baron du Saint-Empire en 1688. Comte Français héréditaire le 16 janvier 1818. [SS] Dernier du nom : Aloïs (1883-1984) d'où 4 enfants
- †**Reinach-Foussemagne (de)** (1986-2017), ► **Reinach-Hirtzbach (de) et < !!>Reinach-Wert (de)** (Haute-Alsace) : extraction féodale 1210, baron du Saint-Empire le 13 avril 1635
- ?**Roll d'Emmenholz (de) olim Rolle (de)** (Suisse, France) : Famille originaire du Pays de Vaud, bourgeois de Genève en 1371 et de Soleure en 1495. Filiation prouvée de 1383, Jean-Louis, fut créé en 1698 Baron du Saint-Empire.
- < !!>**Schauenburg (de)** (Bade, Alsace, Moravie, Lorraine) : extraction féodale 1332. Baron du Saint-Empire par diplôme du 15 septembre 1639. Baron de Bohême par diplôme daté de Vienne le 31 décembre 1650 et baron de Schauenbourg et du Saint-Empire par diplôme du 8 avril 1654. Titres reconnus en France par Lettres de Louis XV le 6 août 1773
- †? **Spon (de)** (Mayence, Alsace, Angleterre) : anobli par l'Empereur d'Allemagne par L.P. de septembre 1612. Syndic de la noblesse d'Alsace en 1697. Baron de Spon et du Saint-Empire par diplôme impérial du 6 mars 1742. Titre de baron héréditaire reconnu en France par Lettres de Louis XV du 21 septembre 1743.

- ▶ **Thysebaert (de)** (Gand, Brabant) : Chevalier du Saint-Empire le 1^{er} juin 1712, baron le 20 mai 1718
- Toussaint** (Lorraine (Dieuze)) : anobli par le duc de Lorraine en 1736, baron du Saint-Empire en 1745
- ▶ **Turckheim (de)** (Alsace) : anobli et confirmé en 1552, baron héréditaire du Saint-Empire le 8 mars 1782.
- ▶ **Waldner de Freundstein (de)** (Alsace) : Extraction féodale 1235. Honneurs de la Cour les 12 mars et 19 avril 1755, et en 1769. Comte par Lettres en juin 1748. Reconnu baron du Saint-Empire en France par Lettres du 6 août 1773,
- ▶ **Wangen de Géroldseck (de) et – aux Vosges** (Alsace) : Ancienne extraction, baron du Saint-Empire par Lettres du 3 mai 1678, confirmation du titre de Baron du Saint-Empire par Lettres de Louis XV du 6 août 1773.
- ▶ **Widerspach-Thor (de)** (Bavière, Alsace) : Ancienne extraction, baron du Saint-Empire en 1773, reconnu en France en 1787.
- ▶ **Zorn de Bulach** (Alsace (Strasbourg)) : Ancienne extraction 1393, baron du Saint-Empire, reconnu noble (baron) en France en 1773

Liste des familles nobles sans particule (219 familles)

Ancien Régime (88 familles)

XIIe au XVIe siècle (28 familles)

Bonaparte alias Napoléon
Bouillane et de Bouillane de Lacoste
Combas (alias de Combes de Montagut)
Dadvisard (et Dadvisard de Talairan)
Debayle (olim de Bayle des Hermens)
Delablandinière (olim Charles de La Blandinière)
Delafons (olim de La Fons)
Desjars et Desjars de Keranrouë
Desforges
Desfriches-Doria (olim des Friches)
Desmontils (olim des Montils)
Didelot
Douezy et Douezy d'Ollandon ou d'Ollendon
Dubay (olim du Bay)
Dugon (olim d'Hugon)
Duverne ou du Verne
Fayard (olim de Fayard des Combes)
Ferrier (olim de Ferrier de Rièze)
Grimaldi (Prince de Monaco, olim de Pognac)
Lacroix (olim de La Croix) et de La Croix de Castries
Le Blanc (olim Blanc de Molines)
Le Bouteiller et Le Bouteiller des Haries
Le Bret
Le Muet
Pinon et Pinon de Quincy
Richaud
Séguier et Séguier d'Agoult
Voinesson et de Voinesson

XVIIe siècle (6 familles)

Dauger et Dauger de Caulaincourt
Dudon et Dudon de Boynet
Jucherau Duchesnay
Morard (olim de Morard)
Parlier
Vuillet

XVIIIe siècle (54 familles)

Abbatucci
Beaudesson
Berthelier
Berthelin
Berthier
Blacque-Belair
Chauchat
Chevignard
Cochin et Cochin de Billy
Coste
Daru
Delor (olim Delor de Masbou)
Delort
Desvernay
Dugas et Dugas du Villar, Dugas de La Boissony
Duverney (olim Bastard puis Bastard-Duverney puis du Verney de Saint-Marcel)
Dillon
Dumon
Durand
Durye
Elie-Lefebvre (olim Lefebvre)
Fabvier
Famin
Feraud et Feraud-Bugeaud d'Isly

Godard (olim Godard de Donville)
Hamoir
Jullien et Jullien de Pommerol
Journu
Lassalle
Le Blanc (Parlement de Toulouse)
Le Conte
Le Vavasseur ?
Le Vert
Mac Carthy
Martinet
Meaudre et Meaudre des Gouttes /Meaudre-Desgouttes
O'Byrne
O'Garvey
O'Kelly et O'Kelly-Farel
O'Mahony
O'Rorke / O'Rourke
Parlier
Peydière et Peydière de Vèze
Puton
Quesnel
Riston
Servan
Sicard
Suzarelli
Terray
Valentin-Smith
Verne
Vimal et Vimal de Saint-Pal et Vimal des Murs
Wattier alias Watier

XIXe siècle (101 familles)

Empire (56 familles)

Ameil
Auvray
Bégouen
Berge
Bernadotte
Boissonnet
Boudet
Clauzel
Curial
Dannery
Decouz
Degrand
Dein
Delamalle et de La Malle
Delzons
Detours
Duboys Fresney
Dubreton
Estève
Fain et Fain-Saulnier d'Anchald
Flury-Hérard
Frachon
Grouvel
Hottinguer
Jacquinot
Le Clere
Le Febvre
Le Guay
Lejeune

Le Marois
Lepic
Mallet
Marin-Dubuard
Marion
Massias et Massias-Jurien de La Gravière
Mercier
Molitor
Morand
Mourre
Murat
Oudet
Petiet
Pieyre et Pieyre Lacombe de Mandiargues
Pinoteau
Portalis
Rabusson-Corvisart
Reille et Reille-Soult de Dalmatie
Roederer
Saladin
Sarrut
Schmitz
Sers
Siméon
Testot-Ferry
Viard
Vilain XIII

Restauration (32 familles)

Arnous-Rivière
Barbier
Bernard-Dutreil
Bocquillon Liger-Belair
Bricogne
Chabert
Coppier
Decazes et Decazes de Glücksbiereg
Defougy et de Fougy
Duboys-Fresney
Durand et Durand de Fontmagne et Durand de Girard
Durival (olim Luton)
Foäche
Gentil et Gentil de Chavagnac
Guespereau
Guestier
Hervé-Gruyer
Houdet
Hüe
Le Levreur et Le Levreur-Barton
Le Marchand et Le Marchand de Guignard de Saint Priest
Le Masson
Nielly
Noury
Parent
Paulmier
Pérignon
Siraudin
Thénard
Tiersonnier
Toultée
Walckenaer

Louis-Philippe (2 familles)

Bouet-Willaumez
Evain et Evain Pavée de Venduvre

IInd Empire (7 familles)

Brincard
Carrelet
Eblé
Hamelin
Lecourbe et Le Courbe
Michon-Coster
Pourailly

Savoie (XIX°) (4 familles)

Angleys
Arminjon
Despine
Michaud

Familles immigrés à l'étranger : Etats-Unis, Canada / Québec...et ont simplifié leurs noms (**30 familles +1 ?**) :

Aubareda (olim d'Aubarède) subsistante en Espagne début XX°
Autard (olim Autard de Bragard) subsistante à l'Ile Maurice
Benoist, subsistante dans le Missouri
Billaudel subsisterait en Suède
Decant (olim Dagneau de Quindre) subsistante en Ontario et au Michigan
Dejordis (olim de Jordy) subsistante au Québec
Degaspe (olim Aubert de Gaspé) subsistante au Canada en Nouvelle-Angleterre
Delahoussaye (olim Le Pelletier de la Houssaye), subsistante en Louisiane
Dequindre (olim Dagneau de Quindre) subsistante en Ontario et au Michigan
Desourdis (olim de Jordy) subsistante au Québec
Devilliers (olim Coulon de Villiers) subsistante en Louisiane et peut-être encore à Cuba
Doriocourt (olim d'Oriocourt) Subsistante aux Etats-Unis
Duquesne (olim du Quesne), subsistante à Amsterdam
Durutte, subsistante en Belgique
Gaspé-Baubin (olim Aubert de Gaspé) subsistante au Canada en Nouvelle-Angleterre
Hertel et Hertel de Rouville, subsistante au Quebec
Hotard (olim Autard de Bragard) subsistante à l'Ile Maurice
Huon (olim Huon de Keriliau), subsistante en Australie
Huyn (olim Huyn de Verneville), subsistante en Allemagne
Jucherau Duchesnay, subsistante au Quebec
Lebret (olim von Le Bret de Nucourt) subsistante en Allemagne
Le Fanu, semble subsistante en Irlande
Le Poupet (olim Le Poupet de Tréville) subsistante en Caroline du Sud
Marmillion (olim Bozonier-Marmillion et Bozonier de Lespinasse) subsistante en Louisiane
Maurice (et Maurice de Saint Germain), subsistante en Suisse
Montmarquette (olim Monmerque du Breuil) subsistante au Quebec
Morgan (olim de Gramont) Subsistante aux Etats-Unis
Obert (olim Aubert de Gaspé) subsistante au Canada en Nouvelle-Angleterre
Toussaint, subsistante aux USA ?
Vertamy (olim de Vertamy), subsistante en Italie

Demonbreun (olim Boucher de Montbrun) ??? subsistante au Tennessee
Marmillon (olim Bozonier de Lespinasse) ??? subsistante en Louisiane

Liste des familles de la noblesse subsistantes ayant eu un ministre

Ancien Régime

XVI^e, XVII^e

Cossé-(Brissac) (de) (1561)
Hurault de Vibraye (1589)
Séguier (1635)
Colbert (de) (1661)
Le Peletier de Mortefontaine/(de Rosambo et d'Aunay) (1683)
Le Tonnelier de Breteuil (1657)

XVIII^e siècle

Bourgeois de Boynes (1771)
Chastenet de Puysegur (de) (1788)
Chauvelin (de) (1727)
Choiseul-Praslin (de) (1758)
Feydau (de) (1762)
La Croix de Castries (de) (1780)
Lambert (des Champs de Morel) (1787)
Law (de Lauriston) (1720)
Lefevre d'Ormesson (1783)
Le Pelletier de La Houssaye (1720)
Le Tonnelier de Breteuil (1723)
Maupeou (de) (1763)
Monteynard (de) (1771)
Pierre de Bernis (de) (1757)
Rouillé (d'Orfeuil) (1749)
Ségur (de) (1780)
Terray (1769)
Voyer de Paulmy d'Argenson (1718)

Ier Empire

Berthier
Bigot de Préameneu
Chaptal de Chanteloup
Daru
Davout, duc d'Auerstaet
Fouché, duc d'Otrante
Portalis

Restauration

Baron de Montbel
Blacas d'Aulps (de), duc de Blacas
Clermont-Tonnerre (de), duc de Clermont-Tonnerre
Damas (de)
Decazes, ministre de la Police et de l'Intérieur (1815-1820)
Gaye de Martignac / branche de la famille Lagaye de Lanteuil (de)
Ghaisne de Bourmont (de)
Gouvion de Saint-Cyr
Gratet du Bouchage (de)
La Bourdonnaye (de)
La Rochefoucauld, duc de Doudeauville (de)
Law de Lauriston (déjà XVIII^e siècle)
Montesquiou-Fézensac (de), duc de Montesquiou
Pasquier
Peyronnet (de)
Polignac (de), duc de Polignac
Portalis
Ravez
Rochechouart de Mortemart (de), duc de Mortemart
Roulet de La Bouillerie
Serre de St Roman (de)
Siméon
Martin du Tyrac de Marcellus (de)
Villèle (de)

Monarchie de Juillet

Broglie (de), duc de Broglie
Girod de L'Ain

IIème République

Abbatucci
Casabianca (de)
Hautpoul (d')
Juchault (de Lamoricière)
Le Bègue de Germiny

2nd Empire

Abbatucci (déjà IIème République)
Bonaparte
Casabianca (de) (déjà IIème République)
Daru
Forcade Laroquette (de)
Gramont (de)
Hautpoul (de) (déjà IIème République)
Juchault (de Lamoricière) (déjà IIème République)
La Tour d'Auvergne-Lauraguais (de)
Le Bègue de Germiny (déjà IIème République)
Moustier (de)
Royer-Dupré (de)
Talhouët-Roy (de)

IIIème République

Broglie (de), Président du Conseil des Ministres (1873) (déjà Monarchie de Juillet)
Choiseul-Praslin (de), sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères (1880) (déjà AR, XVIII^e siècle)
Courtot de Cisse, Ministre de la Guerre (1871-1873), Président du Conseil (1874-1875)
Cumont (de), Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-arts (1874-1875)
Decazes (déjà Restauration), ministre des Affaires étrangères (1873-1877)
Dompiere d'Hornoy (de), Ministre de la Marine et des Colonies (1873-1874)
Grimaudet de Rochebouët (de), Président du conseil en 1877 (1 jour), ministre la Guerre (1877)
La Porte-aux-Loups (de), sous-secrétaire d'État aux Colonies (1886-1887)
Lasteyrie du Saillant (de), ministre des Finances (1922-1924)
Meaux (de), ministre de l'agriculture et du commerce (1875, 1877)
Montagnac de Chauvance (de), Ministre de la Marine et des Colonies (1874-1876)
Reille, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur
Roulet de La Bouilleries, ministre de l'Agriculture et du Commerce 25 mai 1873 au 25 novembre 1873

IVème République

Chevigné (de), ministre de la Défense (1958)
Menthon (de), ministre de la Justice (1944)
Moustier (de) (déjà II^e Empire), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1954)
Tinguy du Pouët (de), ministre de la Marine Marchande (1950)

Vème République

Aubert (d')
Broglie (de) (déjà IIIème Rep et Monarchie de Juillet)
Charrette de La Contrie (de), ministre des Affaires Etrangères (1995)
Gueheneuc de Boishue (de)
Goulet de Ruyg
Laparra de Saint-Sernin (de)
Le Bel de Sarnez
Le Jolis de Villiers
Montchalin (de)
Ornano (d'), ministre de la Culture (1977)
Pineton de Chambrun

Raincourt (de)
Robien (de)

Des familles de noblesse française ont également fourni plusieurs ministres à l'étranger : il faut ainsi mentionner le général baron Amédée de Faily (1789-1852), ministre de la Guerre (1830) du Régent Surlet de Chokier puis du roi Léopold Ier, roi des Belges. Les Faily ont conservé la nationalité française au moins jusqu'en 1828 (et plus que probablement jusqu'en 1830 au moment d'exercer les responsabilités ministérielles), condition *sine qua non* pour figurer parmi les bénéficiaires du *Milliard des Emigrés* sous Charles X. Nous pouvons également citer Alexandre de Mensdorff-Pouilly (1813-1871), ministre des affaires étrangères dans les gouvernements de l'archiduc Rainier d'Autriche de 1864 à 1866.

Familles de Maréchaux de France d'AR non ducales (14)

Budes de Guebriant (1642)
de Chabannes La Palice (1515)
de Chastenet de Puysegur (1734)
de Contades (1758)
d'Espinay-St Luc (1627)
d'Estampes (1651)
Jourda de Vaux (1783)
de Mailly (1783)
du Merle (1302)
de Montesquiou (1709)
de Nicolay (1775)
de Ségur (1783)
d'Ornano (1597)
Testu de Balincourt (1746)

Maréchaux d'Empire (9)

Berthier (1804)
Davout d'Auerstaedt (1804)
Gouvion Saint Cyr (de) (1812)
Grouchy (de) (1815)
Lannes de Montebello (1804)
Masséna de Rivoli (1804)
Murat (1804)
Pérignon (de) (1804)
Suchet d'Albufera (1811)

Maréchaux de la Restauration et de la Monarchie de Juillet (5)

Law de Lauriston (1823)
Molitor (1823)
Ghaisne de Bourmont (de) (1830)
Clauzel (1831)
Reille (1847)

Maréchaux de la IIème République et du IIInd Empire (4)

Bonaparte (1850)
Castellane (de) (1852)
Mac-Mahon (de) (1859)
Ornano (d') (1861)

Maréchal de la IIIème,IVème et Vème République (1)

Leclerc de Hautecloque (1952)

Familles (non ducal) de Lieutenant-Général d'AR

Sous Louis XIII et Louis XIV (35 familles)

Argouges (d')
Aumale (d')
Barton de Montbas
Blondel de Joigny (de)
Bruc (de)
Caillebot de La Salle (de)
Colbert (de)
Comminges (de)
Cossart d'Espiès (de)
Damas (de)
Dauger
Dillon
Dreux-Brézé (de)
Faÿ d'Athies (de)
Goës Briand (de)
Gontaut-Biron (de)
Gouyon-Matignon (de)
Grammont (de)
Hurault de Vibraye
Jehannot de Bartillat
Jousseume de La Bretesche (de)
La Crote de Chantérac (de)
La Fare (de)
Laguiche (de)
La Tour du Pin (de)
Le Bret
Merode (de)
Montesson (de)
Nettancourt-Vaubecourt (de)
Riquet de Caraman (de)
Rosel de St Germain (du)
Rougé (de)
Rouvroy de St Simon (de)
Sainte Hermine (de)
Villardi de Montlaur (de)

Sous Louis XV (1715-1762) (cf dictionnaire de Pinard) (40 familles)

Aboville (d')
Andlau (d')
Beupoil de Saint Aulaire
Belzunce (de)
Cardevaque d'Havrincourt (de)
Carné-Trecesson (de)
Chabannes (de)
Chalvet de Rochemonteix (de)
Chauvelin (de)
Cherisey (de)
Chouly de Permangle (de)
Coëtlogon (de)
Esperies (d')
Galard de Béarn (de)
Gaultier de Saint Basile (de)
Gontaut-Biron (de)
Houdetot (d')
Lambertye (de)
Langlade de Montgros (de)
La Rocheaymon (de)
Lastic-Saint Jal (de)
La Vergne de Tressan (de)
Le Cordier de Bigars de La Londe
Magon
Massol de Rebetz

Maupeou (de)
Monteynard (de)
Pechpeyrou-Comminges de Guitaut (de)
Planta de Wildenberg (de)
Rasily (de)
Saint Pern (de)
Salignac-Fénelon (de)
Scorailles (de)
Sublet d'Heudicourt
Testu de Balincourt
Tressemanes (de)
Vassal de Montviel (de)
Villeneuve-Vence (de)
Voguë (de)
Voyer de Paulmy d'Argenson (de)

Manque fin de Louis XV et Louis XVI 1762-1789 (pas de guerres avant guerre d'indépendance des Etats-Unis 1775-1783)

Les Familles subsistantes ayant eu un Intendant du Roi

Aquin (d') Argouges (de), Autier de
Rochebriant (d'), Bertier de Sauvigny (de),
Bourgeois de Boynes, Bragelongne (de),
Brunet d'Evry, Chauvelin (de), Colbert (de),
Delahoussaye (olim Le Pelletier de La
Houssaye), Dupuy de La Grand'Rive,
Esmengart de Bournonville, Estampes (de),
Faultrier (de), Feydeau de St Christophe (de),
Forbin (de), Gaulmyn (de), Gueau de
Reverseaux de Rouvray, Heere (de), Hocquart
de Turtot, La Bourdonnaye (de), Labriffe (de),
La Porte (de), Le Bret, Le Fèvre d'Ormesson,
Le Gras de Luart, Le Peletier de
Mortefontaine/(de Rosambo et d'Aunay), Le
Tonnellier de Breteuil, L'Escalopier (de), Le
Vassor de La Touche, Magon de La
Villebague /(de La Giclais, de St Ellier, de La
Villehuchet et de La Vieuville), Marin de
Montmarin, Martin (de Laubardemont) (de)/
(du Tyrac de Marcellus (de)), Maupeou (de),
Maussion (de), Mégret de Sérilly, Morant
(de), Pineau de Lucé/(de Viennay), Pinon,
Pomereu (de), Pré de St Maur (du), Rouillé
(du Coudray)/(d'Orfeuil), Sanson de Sansal,
Sartre (de), Terray, Thiroux de Gervillier,
Verthamon (de), Voyer de Paulmy d'Argenson
(de)

Familles reconnues noble en France (43)

Berg de Breda (de), anobli en 1521, Hollande, Île-de-France, ANF-1934
Brommer (de), r.n.f. 1788, Hambourg, Bordelais
Bruce (de), extraction en Écosse, r.n.f. 1715, Poitou, ANF-1990
Butler et Butler d'Ormond (de) (Irlande, Aunis) : ancienne extraction irlandaise, certificat de noblesse 1er mars 1766, titres enregistrés à Saint-Domingue le 1er mai 1779, reconnue noble en France 1744
Clarke de Dromantin, r.n.f. 1766, Irlande, Bordelais, ANF-1958
Diesbach (de Belleroche) (de) (Suisse) : anobli le 4 avril 1434 par l'Empereur Sigismond. Ligne cadette (de Belleroche) fixée en Artois au XVIIIe siècle. Lettres de naturalité en 1522,
Dillon, r.n.f. 1759, extraction chevaleresque 1343, honneurs de la cour, Irlande, Guyenne
Favre d'Echallens de La Paillerie, r.n.f. 1755, Suisse, Lorraine, ANF-1977
Francheville (de), -du Pélinec, ancienne extraction r.n.f. 1477, Écosse, Bretagne, ANF-1967
Foresta (de), extraction 1519, Christophe de La Forest, qui était médecin du roi, eut des lettres de naturalité de Louis XII, en octobre 1513, maintenue de noblesse en 1668, Dianio près de Gênes, comté de Nice, Trets en Provence, ANF-1948
Geyer d'Orth (de), extraction en Suède 1533, r.n.f. 1701, Suède, Alsace, ANF-1965
Hay de Slade, r.n.f. 1763, Irlande, Bretagne, ANF-1960
Herbais de Thun d'Avine (d'), r.n.f. 1661, Hollande, Cambrasis, ANF-1984
Klopstein (de), r.n.f. 1609, baron 1870, Mayence, Lorraine, ANF-1934
Lamarzelle (de), r.n.f., maintenue 1752, Liège, Bretagne
Law de Lauriston, r.n.f. maréchal de camp 1780, comte de Lauriston et de l'Empire 1808, marquis et pair de France en 1817, Écosse, Île-de-France, ANF-1993
Legge de Kerléan (de), r.n.f. 1740, Angleterre, Bretagne, ANF-1937.
L'Epine (de), Empire r.n.f. 1813, baron en 1825, Prouzel en Picardie, Aix-la-Chapelle en Flandre
Mac Mahon (de), extraction 1564 (Irlande), naturalisation 1750, duc de Magenta 1859, Bretagne, Bourgogne
Mérode (de), extraction chevaleresque 1295, r.n.f., comte en 1809, Hainaut, ANF-1975
Monti de Rezé (de), r.n.f. 1569, Florence, Bretagne, ANF-1944
Moras (de), ancienne extraction r.n.f. ; 1565, Naples, Limousin, ANF-1981.
Neverlée (de), noblesse belge, reconnue noble en France avec le titre de baron le 14 janvier 1863, Namur, Picardie.
Nugent (de) (Irlande, Beauce) : reconnu noble en France et confirmation de noblesse le 23 mars 1821
O'Byrne, r.n.f. 1770, Irlande, Bordeaux
O'Garvey (Irlande, Andalousie, Normandie (Rouen)) : Lettres de naturalité en juin 1756
O'Kelly-Farell, cité 1204 (Irlande) reconnu noble en France 1756, honneurs de la Cour 1776, Irlande, Languedoc,
O'Mahony, ancienne extraction, r.n.f. honneurs de la cour 1788, Irlande, Franche-Comté
O'Rourke / O'Rourke (Irlande, Touraine, Bretagne) : Reconnue noble en France le 2 juin 1772
Planta de Wildenberg (de), r.n.f. 1721, Suisse, Dauphiné
Richoufftz de Manin (de), ancienne extraction en Allemagne, r.n.f. 1599, Artois, ANF-1934.
Romance (de), r.n.f. 1639, Liège, Champagne, ANF-1954
Saint Leger (de), ancienne extraction irlandaise, r.n.f. 1783, Normandie, Angleterre, Irlande, Artois, ANF-1951.
Sars (de), extraction 1561 (lettres de chevalerie : 1671), r.n.f. 1777 (école militaire), Hainaut, ANF-1933.
Scott de Martinville, extraction r.n.f., maintenue de 1671, Écosse, Bretagne, ANF-1980.
Stacpoole (Irlande (Cork), France (Paris)) : Naturalisé et créé vicomte le 21 juillet 1818
Suarès d'Almeyda (de), r.n.f. maintenue 1814, Portugal, Languedoc
Viari de Lesegno (de), extraction, r.n.f. 1810 (baron d'Empire), Piémont, France, ANF-1951
Wall (de), extraction chevaleresque 1171, r.n.f. 1829, honneurs de la cour 1751, Irlande, Bourgogne
Walsh de Serrant, extraction chevaleresque 1174, honneur de la cour 1770, comte de Serrant 1755, Irlande, Bretagne, ANF-1936
Wangen de Géroldseck (de), ancienne extraction, r.n.f. 1773, Alsace.
Warren (de), naturalisé lorrain le 25 décembre 1712, reconnaissance de noblesse le 31 juillet 1726, Angleterre, Irlande, Lorraine, ANF-1937.
Wolbock-Châtillon (de), extraction 1573 (lettres de naturalisation), Gueldre (Pays-Bas), Soissonnais, ANF-1992
Zuylen van Nievelt (de ou Van) (Hollande (Province d'Utrecht)) : Philippe Julius, Comte de l'Empire le 17 mars 1811, reconnu noble en France

Noblesse de cloche

Arras, Cognac, Issoudun, Le Mans, Tours = 0
Toulouse (66 familles), Lyon (15 familles), Paris (13 familles), Angers (10 familles),
Nantes (9 familles), Perpignan (9 familles), Bourges (7 familles), Angoulême (6 familles)
Poitiers (5 familles), Saint-Jean-d'Angély (3 familles), La Rochelle (2 familles), Niort (2 familles)
Total = 147 familles

Paris (13 familles)

Boutray (de), échevin de Paris 1735, baron 1830
Chauchat, anobli par la charge d'échevin de Paris le 17 août 1778, dispensé du Marc d'Or le 11 septembre 1783, Auvergne puis Île-de-France, ANF-1973.
Cochin, échevin de Paris 1748, Île-de-France, Paris, ANF-1997.
Cosseron de Villenoisy, échevin de Paris 1783, Île-de-France, ANF-1988
Denis de Senneville-Grave , échevin de Paris 1720, Paris, ANF-1961
Desmousseaux de Givré, échevin de Paris 1789, baron en 1810, Île-de-France, ANF-198
Dionis du Séjour , échevin de Paris 1698, secrétaire du roi 1719-1738, Île-de-France, ANF-1994
Guyot de La Pommeraye, échevin de Paris 1720, Paris.
L'Escalopier (de), échevin de Paris 1553, Paris.
Meaux (de), échevin de Paris 1663, Île-de-France.
Santeul (de), échevin de Paris : (1703)
Trudon des Ormes, échevin de Paris élu le 13 août 1774, Île-de-France, ANF-1962
Valleteau de Mouliac, échevin d'Angoulême 1650, Angoumois, ANF-1948

Angers (9 familles)

Allard de Grandmaison , maire d'Angers 1771, Château-du-Loir en Anjou, ANF-1940
Ayrault de Saint-Hénis , maire d'Angers 1541, Anjou
Benoist d'Azy, maire d'Angers le 1er mai 1751, Neuvy en Anjou, Nivernais, ANF-1976.
Crespin de Billy (de), échevin d'Angers 1501, Anjou, Orléanais, ANF-1949.
Ernault de Moulins, échevin d'Angers 1589, Anjou, ANF-1979.
Grimaudet de Rochebouët (de), échevin d'Angers en 1579, Anjou.
Jourdan-Savonnières (de), maire d'Angers 1707, maintenu 1715, Anjou
Poulain du Mas et - de La Forestrie, maire d'Angers 1703, conseiller secrétaire du roi 1755, Anjou
Romain (de), maire d'Angers en 1743, comte à titre personnel 1825,

Saint-Jean-d'Angély (3 familles)

Ancelin de Saint-Quentin, échevin de Saint-Jean-d'Angély 1586, Saintonge
Cumont (de), maire de Saint-Jean d'Angély 1397, Saintonge
Griffon du Bellay, échevin de Saint-Jean d'Angély 1567, Saintonge.

Lyon (14 familles)

Aubarède (d'), échevin de Lyon 1677, Lyonnais, ANF-1968
Blanchet de La Sablière, échevin de Lyon 1731, Bugey
Brac de La Perrière- et de Bourdonnel, échevin de Lyon 1737, Beaujolais, ANF-1947
Cholier de Cibeins (de) , échevin de Lyon 1618, comte en 1721, Lyonnais, ANF-1953.
Claret de Fleurieu , échevin de Lyon 1686-1687 et 1689-1690, Président en la Cour des Monnaies de Lyon le 22 mars 1706, Nantua puis Lyon, ANF-1955.
Clavière (de) [427], échevin de Lyon 1754, Bourgogne, ANF-1936.
Cotton (de) et branche Cotton du Puy-Montbrun (de) (éteinte), échevin de Lyon 1676, Lyonnais, ANF-196
Mazenod (de), échevin de Lyon 1659, Saint-Chamond en Forez, Brie, et Provence, ANF-1945
Murard de Saint-Romain (de), échevin de Lyon 1574, Lyonnais, ANF-1940.
Rocoffort de Vinnière, échevin de Lyon 1766, Lyonnais, ANF-1954
Roux de Bézieux, échevin de Lyon 1769, Lyonnais, ANF-1989
Terrasson de Sénevas, échevin de Lyon 1684 et 1685, maintenue de noblesse le 12 août 1706, baron par L.P. du 19 juin 1813, Lyonnais, ANF-1934
Tricaud (de), échevin de Lyon 1630
Valous (de), échevin de Lyon en 1687, Lyonnais, ANF-1933.

La Rochelle (2 familles)

Mercier du Paty de Clam, anobli comme échevin de La Rochelle en 1526, Saintonge, ANF-1970.
Nicolas de Lamballerie, - de Liseferme, maire de La Rochelle 1518, Aunis, Saitonge

Angoulême (6 familles)

Chérade de Montbron (de) anoblissement par charge de maire d'Angoulême en 1695306, comte en 1766307, Angoumois, ANF-1936.
Mesnaud de Saint-Paul, échevin d'Angoulême 1659-1661, Guyenne, ANF-1974
Normand de La Tranchade, échevin d'Angoulême 1515, Angoumois, ANF-1979
Préveraud de Sonnevillle, échevin d'Angoulême 1656, Angoumois
Terrasson de Montleau (de), échevin d'Angoulême 1580, Angoumois,
Valleteau de Moulliac, échevin d'Angoulême 1650, Angoumois, ANF-1948

Nantes (9 familles)

Achon (d'), anobli par l'Échevinage de Nantes en 1607, , Mésanger en Loire-Atlantique, ANF-1978
Bedeau de L'Ecochère , échevin de Nantes en 1613, maintenue en 1669, Bretagne, ANF-1947
Biré (de), échevin de Nantes en 1568, maintenue 1670 et 1703, Bretagne, ANF-1980
Boussineau (de) , échevin de Nantes en 1668, Bretagne
Cadoret (de) , échevin de Nantes 1641, maintenu 1669, Bretagne, ANF-1956
Ertault de La Bretonnière, échevin de Nantes 1662, Bretagne
Espinose (d'), échevin de Nantes 1594, maintenu 1669, Bretagne
Gazet du Châtellier, échevin de Nantes 1576, Bretagne, ANF-1971
Libault de La Chevasnerie, échevin de Nantes en 1655, Bretagne, ANF-1947

Niort (2 familles)

Gorin de Ponsay, échevin de Niort 1571, Poitou
Rouget de Gourcez et - de Lagotellerie, maire de Niort 1728

Poitiers (5 familles)

Carré de Busserolles , maire de Poitiers en 1639, Poitou, ANF-1986
Gaborit de Montjou , maire de Poitiers 1747, Poitou, ANF-1954.
Gennes (de), maire de Poitiers 1679, Poitou, ANF-1991
La Coussaye (de), maire de Poitiers en 1633, Poitou
Poignand du Fontenieux et- de La Salinière, maire de Poitiers 1718, Poitou, ANF-1943

Bourges (7 familles)

Agard de Maupas , maire de Bourges 1672, marquis de Maupas en 1725, Bourges en Berry
Archambault de Montfort J, maire de Bourges 1751-1755, Berry
Bengy de Puyvallée (de) , échevin de Bourges 1603, Berry, ANF-1946
Bigot de La Touanne et- de Morogues, échevin de Bourges 1487, Berry, ANF-1938
Chenu de Thuet de Mangou, échevin de Bourges en 1644, Berry.
Labbé de Champgrand, maire de Bourges en 1629, Berry
Seurrat de La Boulaye, échevin de Bourges au XVI^e siècle, secrétaire du roi 1761-1780⁶⁰⁴, Berry, Orléanais, ANF-1968

Toulouse (67 familles)

Aldéguier (d') , capitoul de Toulouse 1603, maintenu 1669, Toulouse en Languedoc
Aram de Valada (d') , capitoul de Toulouse 1706, Languedoc, ANF-1971
Areyx (d') , capitoul de Toulouse 1781, Languedoc, Comté de Foix, ANF-1982
Astorg (d') , capitoul de Toulouse 1392, honneurs de la cour 1783 et 1786, Toulouse en Languedoc, ANF-1993
Barbara de Labelotterie de Boisséson, capitoul de Toulouse 1703, Languedoc, ANF-1952
Barbot (de) , capitoul de Toulouse 1763, Languedoc
Baudus de Fransures (de) , capitoul de Toulouse 1742, Quercy, ANF-1978
Belloc de Chamborant (de) , capitoul de Toulouse 1647, Languedoc, ANF-1983
Bernard (du) de Saget, (olim Dubernard), capitoul de Toulouse 1785, Languedoc
Bernard de Saint-Jean de Lentilhac, capitoul de Toulouse 1702, Languedoc
Boussac (de) capitoul de Toulouse 1720, Languedoc, ANF-1994.
Capèle (de) , capitoul de Toulouse 1602, Comminges
Carrière (de) , capitoul de Toulouse 1592, baron héréditaire par L.P. du 11 juillet 1820²⁶⁰ Languedoc, ANF-1978.
Cellery d'Allens (de) , capitoul de Toulouse, 1531, Comté de Foix, ANF-1968
Clauzade de Mazieux (de), capitoul de Toulouse 1693, Languedoc, ANF-1962.
Colomiès de Gensac, capitoul de Toulouse 1687, Languedoc.
Dadvisard, parfois Dadvisard de Talairan [469], secrétaire du roi 1577, capitoul de Toulouse 1677, marquis 1863, Languedoc, ANF-1936
Daru, capitoul de Toulouse 1769, comte en 1809, Languedoc, ANF-1953
Delfau de Pontalba, - et de Belfort, capitoul de Toulouse 1746, baron de Pontalba en 1810, Languedoc
Delherm de Novital, capitoul de Toulouse 1739, Languedoc
Delor (de Masbou), capitoule de Toulouse 1749
Delort, capitoul de Toulouse 1718, Languedoc, ANF-1980.
Desazars de Montgailhard, capitoul de Toulouse 1753, baron en 1810, confirmé en 1864, Languedoc, ANF-1996.

Duclos de Bouillas, capitoul de Toulouse 1748, ANF-1954.
 Eimar de Jabrun et - de Palaminy de Laloubère (d') (alias Aïmar), capitoul de Toulouse 1727, Marvejols en Gévaudan, Languedoc, ANF-1938.
 Faure (de), capitoul de Toulouse 1643, Roussillon, ANF-1978.
 Ferluc (de), capitoul de Toulouse 1718, Quercy, Languedoc, ANF-1959
 Fitte de Garies (de), capitoul de Toulouse 1738, Languedoc, ANF-1980.
 Foulhiac de Padirac (de), capitoul de Toulouse 1758, Quercy, ANF-1966.
 Gaillard de Laubenque (de) capitoul de Toulouse en 1744
 Gary (de), capitoul de Toulouse 1771, baron en 1809, Quercy
 Guibert (de), capitoul de Toulouse 1692, Languedoc, ANF-1976
 Hébrard de Laplagnole, capitoul de Toulouse 1496, Languedoc.
 Izarny-Gargas (d') olim Izarni, capitoul de Toulouse, extraction 1528, Languedoc, ANF-1971
 La Fage (de), (Pailhès) , capitoul de Toulouse 1672, Languedoc, ANF-1947.
 La Forcade (de) capitoul de Toulouse en 1704, Armagnac, Languedoc, ANF-1959
 Lamée de Soulages (de), capitoul de Toulouse en 1706, Languedoc
 La Roque (de), capitoul de Toulouse XVI^e siècle, Languedoc, ANF-1936
 Lassus Saint-Genès (de), capitoul de Toulouse 1742, Montréjeau en Languedoc, ANF-1947
 Laulanié de Sainte-Croix (de), capitoul de Toulouse 1750, Pégord, ANF-1973.
 Limairac (de), capitoul de Toulouse en 1724, Languedoc
 Marcassus de Puymaurin, capitoul de Toulouse 1721, baron de Puymaurin par L.P. enregistrées au Parlement de Toulouse en 1754, Moissac en Quercy.
 Marmiesse de Lussan (de), extraction 1500, capitoul de Toulouse 1614, Languedoc, ANF-1983.
 Martin d'Ayguesvives, Conseiller au Parlement de Toulouse, Trésorier de France en la généralité de Montauban, capitoul de Toulouse 1676 et 1717 (sept capitouls successifs), Gaillac en Albigeois, Languedoc
 Masin (de), capitoul de Toulouse en 1705, Languedoc, Nivernais, ANF-1945.
 Massia (de), capitoul de Toulouse 1709, Roussillon.
 Mellis (de), capitoul de Toulouse 1773, 1773, Languedoc, ANF-1978.
 Mieulet de Ricaumont (de), anobli comme capitoul de Toulouse en 1684, Languedoc, ANF-1953
 Nucé de Lamothe (de), capitoul de Toulouse 1773, Martel en Languedoc, Quercy, ANF-2007
 Pages de Beaufort(de) , capitoul de Toulouse en 1734
 Paulo (de), Capitoul de Toulouse 1512, Languedoc
 Pérignon (de), capitoul de Toulouse 1706, comte en 1808, marquis en 1817, Languedoc, ANF-1973
 Planet (de), capitoul de Toulouse 1700, Languedoc, ANF-1981
 Pous (de), capitoul de Toulouse 1756,
 Puybusque (de), capitoul de Toulouse 1482, Languedoc, ANF-1987
 Puyou de Pouvourville, capitoul de Toulouse 1695, Languedoc, Alsace, ANF-1975.
 Rabaudy-Montsoussin (de), Parlement de Toulouse 1567, capitoul 1659
 Reynal de Saint-Michel (de), capitoul de, Toulouse 1682, Languedoc, Martinique, Bordeaux
 Roquette-Buisson (de), capitoul de Toulouse 1466, Languedoc, Guyenne, ANF-1992. Languedoc
 Roulhac de Rochebrune, capitoul de Toulouse 1747, Limousin, ANF-1954
 Sambucy de Sorgue (de), capitoul de Toulouse 1745, baron en 1861, Rouergue, ANF-1953
 Sède de Lieoux (de), capitoul de Toulouse 1657, Languedoc, ANF-1956
 Seguin (de), capitoul de Toulouse 1762, Guyenne, ANF-1965
 Séré de Rivières, capitoul de Toulouse 1723, Languedoc (Albi)
 Tappié de Vinssac (de), capitoul de Toulouse 1766, Languedoc, ANF-1977
 Vesian (de), capitoul de Toulouse 1468, Languedoc (Castelnaudary), ANF-1937
 Viguerie (de), capitoul de Toulouse 1537, Languedoc, ANF-1977

Perpignan (9 familles)

Baladud de Saint Jean citoyen noble de Perpignan 1707
 Barescut (de) [112], citoyen noble de Perpignan 1649, Roussillon.
 Blay de Gaix (de) [220], citoyen noble de Perpignan 1689, Roussillon, ANF-1967
 Boixo de Méritens (de) citoyen noble de Perpignan 1712, (de Villaret de Joyeuse par décret de 1928), ANF-1933
 Cellès (de), citoyen noble de Perpignan xviii^e siècle, Roussillon, ANF-1985
 Estève de Bosch (d'), citoyen noble de Perpignan au xviii^e siècle, Roussillon
 Lassus (de), citoyen noble de Perpignan 1633, Roussillon.
 Llamby (de) (alias Llambi), citoyen noble de Perpignan en 1699, Roussillon. (Cette famille semble éteinte ?
 Rovira (de), citoyen noble de Perpignan 1689, Roussillon, ANF-1936

Familles subsistantes à l'étranger:

- Aillebout de Manthet (d')** (Bourgogne, Île de France, Canada) : ???
<!!> **Aubin de Jaurias** (olim : Oubi) (Périgord) :subsistante en Allemagne.
- ▶ **Aubert de Gaspe** (Canada) : Présents en Nouvelle-Angleterre sous les noms Obert et Degaspe et subsistante au Canada sous le nom Gaspé-Baubin
- Balland, Balland de La Bretenière** (Franche-Comté (Lons-le-Saulnier), Suisse) : Famille subsistante en Suisse
- ? **Barrois de Sarrigny et – de Thionville** (Lorraine) Une grande partie a émigré en Afrique du Sud. Semble subsister en Angleterre.
- ▶ **Baroncelli et ---Javon (de)** (Florence puis Comtat Venaissin) : Eteinte en France en 1998 mais subsistante à la Nouvelle-Orléans
- ▶ **Bassecourt (de)** (Artois) : La descendance subsiste au Canada.
- ▶ **Beaudrap (de)** (Normandie, Canada) :???
- ▶ **Beaulieu-Marconnay (von) (olim de Marconnay)**; (Poitou, Touraine) : Subsistante en Allemagne
Benoist : subsistante dans le Missouri
- Benoist** : Présents à St. Louis (Missouri).
- ▶ **Bertrand de Beuvron (de) et – de Beaumont** :Une branche fixée en Espagne avec de nombreux représentants.
- Boyer du Moncel** (1894) (Forez, Champagne) subsistence en Angleterre?
- ▶ **Bozonier de Lespinasse** (Dauphiné, Louisiane) Subsistante en Louisiane sous le nom de Marmillon
- Caritat de Condorcet (de) (1794)** (Dauphiné, Orange, Comtat Venaissin) : A cette famille, appartient la branche de Caritat de Peruzzi naturalisé en Belgique en 1854 et subsistante.
- Celles (de)**, olim Scelles (Normandie, Canada) : sans doute éteint. ???
- ▶ **Chabrier de Peloubet (de)** (Guyenne, Etats-Unis) :. Subsiste aux Etats-Unis sous le seul nom de Peloubet.
- ▶ **Chamborant (de Périssat) (de) (1894-1936)** (Limousin) : Une branche de cette famille : **de Chamborant-Bukatov** est subsistante en Allemagne
- ▶ **Champion de Crespigny** (Normandie, Angleterre) Subsistante en Australie.
- ?? **Chauffepied (de)** (Poitou, Saintonge) : substraît en Hollande et en Allemagne.
- † **Cléron d'Haussonville (de) (1924-1970)** (Lorraine) : Peut-être subsistante en Allemagne
- ▶ **Coulon de Villiers** (Île de France) : Présents en Louisiane et peut-être encore à Cuba sous le nom Devilliers
- ▶ **Dagneau de Quindre** : Présents en Ontario et au Michigan sous les noms Dequindre et Decant.
- ▶ **Delahoussaye (olmi Le Pelletier de la Houssaye)** (Normandie, Paris) : Subsistante aux Etats-Unis.
- ▶ **Denys de la Ronde**(Touraine, Canada) subsistante au Québec et en Nouvelle-Écosse.
- Digeon ou Dijon de Monteton** (Agenais) : Subsiste en Prusse depuis 1785 sous le nom Digeon von Monteton
<!!>**Du Moulin-Eckart** (devenu von der Muhle) (Limousin, Bavière) :. Famille encore représentée en Allemagne par au moins 3 représentantes féminines.
- ▶ **Dupont de Nemours** (île de France, Etats-Unis) subsistante aux Etats-Unis
- † **Durand (de Bonne) de Sénégas (de)** (Rouergue, Albigeois) : Eteinte en France 1869. Subsiste en Prusse ?
- Elvert (von)** (Lorraine, Moravie) : ? subsistante en Moravie ?
- † **Ericq (d') (ou Déricq), Dericq d'Ecquelon, de Ricq de Chasseguey** (Hollande, Normandie, Grande-Bretagne) :
Fixées en Angleterre
- ▶ **Failly (de)** (Lorraine, Belgique) :une branche établie en Belgique en 1793
- ▶ **Forcade (von) olim Forcade de Biaix** (Béarn, Prusse) : Subsiste en Prusse depuis 1700.
- ▶ **Fouché d'Otrante** (Bretagne, Suède) : subsistante en Suède
- ▶ **Des Fours-Walderode** (Lorraine, Bohême) : Subsistante avec Karl-Alfred, né à Londres en 1949
- † **Forget de Barst** (Lorraine, Hongrie, Autriche) : Eteinte en France avec Charles-Joseph-Alfred (1833-après 1900) mais subsistante en Hongrie ?
- <!!>**Gaillard de Laubenque (de)** (Toulouse, Antilles (Île de Sainte-Lucie)) : subsiste peut-être en Angleterre
- ? **Gallatin (de)** (Bugey, Genève, Etats-Unis) : Peut-être subsistante aux Etats-Unis.
- <!!>**Graffenried-Villars (de)** (Suisse (Fribourg)) : Postérité subsistante du 7e baron Denis-Karl-Leonhard-Arnold (1915).
- ▶ **Guérard (von)** (Lorraine, Belgique) : subsistante aux Etats-Unis.
- ▶ **Hangest d'Ivoy (de)** (Picardie, Hollande) : représentée de nos jours aux Pays-Bas.
- ▶ **Hertel** (Quebec) : Branche de Rouville présente au Québec ; Branche de St-François présente aux Etats-Unis sous le nom de Hertel
- ▶ **Huon de Keriliau / Kerillio** (Bretagne, Australie, Îles Fidji) : subsistante en Australie sous le seul nom Huon.
- ▶ **Huyn de Verneville** (- ? 1992) (Lorraine, Autriche, Hongrie) : Eteinte en France en 1992 mais subsistante en Allemagne
- ▶ **Jacobi du Vallon (de)** (Embrunois) : subsistante en Angleterre mais sans principe de noblesse
- ▶ **Jordy (de)** (Île de France, Québec) : Présents au Québec sous les noms Dejordy et Desourdis.
- !!>**Jucherau Duchesnay** (Perche, Canada) : Présents au Québec
- ▶ **Just de La Paisières** : Famille subsistante incorporée dans la noblesse néerlandaise
- La Boessiere de Lenuic (de) et La Boessiere de Thiennes (de)** (1962) (Bretagne, Belgique) : Subsistante en ligne féminine en Belgique
- ▶ **La Chevalerie (de)** (Vitré) : Subsistante en Belgique
- ▶ **La Croix d'Ogimont** (Valenciennes) : subsistante en Belgique avec en 2020 4 représentants masculins,
- <!!>**La Fare (de)** (Languedoc) : Subsistante en Argentine
- (0)? **La Pasture (de) (1979- ?)** (Boulonnais, Angleterre) Fixée en Angleterre depuis la Révolution

- ▶ **La Vallée-Poussin (de)** (Normandie (Rouen), Belgique) : Eteinte en France en 1925, subsiste en Belgique
- ▶ **Le Bret olim von Le Bret von Nucourt** subsistante en Allemagne (1 dernier représentant)
- ▶ **Le Clément de Saint-Marcq** (Hainaut) Reconnaissance de noblesse en 1827 en Belgique. Subsistante en Belgique
- ▶ **Le Gardeur de Tilly** (Normandie, Canada) : Présents en France et en Louisiane.
- Le Poupet de Tréville** (Normandie, Canada) : Présents en Caroline du Sud sous le nom de Tréville.
- Lisle du fief (de)** (Bretagne) : fixée au Canada.
- De gueules à dix billettes d'or, quatre, trois, deux*
- ▶ **Malortie (de) olim Benel** (Normandie) : Subsistante en Allemagne et en Suède.
- ▶ **Marin de Carranrais (de)** (Provence (La Valette-du-Var), Canada) ???
- ▶ **Martel de Saint-Antoine et Martel de Gaillon (de)** (Normandie, Canada) ???
- ▶ **Martin de Chassiron** (Saintonge) : Subsiste en Angleterre
- ▶ **Maurice et Maurice de Saint-Germain** (Provence, Suisse (Genève))
- † ?**Mesniel de Sommary (du)** (Normandie, Principauté de Galles) : Peut-être subsistante en Belgique
- ▶ ? **Mezières de Lepervanche** (Normandie, Canada, La Réunion) :???
- ▶ **Monmonnier (de) (olim de Montmonier)** (Flandre) : Eteinte en France, subsistante aux Etats-Unis notamment famille de Hubert C. de Monmonnier (1919-2007), Californie, Arizona
- ▶ **Monmerque du Breuil** (Québec) : Présents au Québec sous le nom Montmarquette
- ▶ **Müllenheim (de) et Müllenheim Rechberg (de)** (Alsace 5brigsau)) : La branche de Rechberg est la seule subsistante en France. Une branche établie en Prusse, reconnue baron le 21 septembre 1704 subsiste en Allemagne.
- ▶ **Narbonne-Pelet (de)** (Languedoc) Eteinte dans les mâles en 1901 en France mais subsistante en Allemagne (Bavière) sous le nom « von Pelet-Narbonne ».
- ▶ **Neufville (de) olim O'coche** (Artois, Hollande, Paris) : fixée en Allemagne,
- ▶ **Obert de Quévry et Obert de Thieusies** (Flandres) : Subsistante en Belgique
- ▶ **Oriocourt (d') alias Doriocourt** (Lorraine) : Subsistante aux Etats-Unis sous le nom Doriocourt.
- < !!>**Pigault de Beaupré** (Bretagne, Artois) : Famille établie en Belgique
- ▶ **Le Poupet de Tréville** (Normandie, Canada) : Présents en Caroline du Sud sous le nom de Tréville. Postérité de Jean-Charles Le Poupet ép. Julia Wilkinson
- 0)Préaulx (de)** (1971) (Touraine, Berry, Poitou, Guadeloupe) : Encore présent à la Guadeloupe et aux USA?
- Du Quesne** (Normandie), seigneur du Mesnil-Durand : Subsiste à Amsterdam.
- ▶ **Recum (de) olim von Recum** (Provinces Rhénanes (Hesse-Nassau) :
- ▶ **Riollet de Morteuil (de)** (Poitou, Bourgogne, Velay) : Eteinte en France en 1928 mais subsistante en Belgique
- Robert d'Escragnolle-Taunay** (Provence) : Subsistante au Brésil en 2009
- ▶ **Rohan (de)** (Autriche, Bohême) : Etablie en Autriche depuis 1845
- Roye (de) olim Deroy** (Picardie, Belgique, Bavière) Eteinte en 1986 en Belgique. Peut-être subsistante en Hollande et en Bavière
- ? **Roye (de) olim Deroy** (Picardie, Belgique, Bavière) : branche représentée en 1977 en Bavière. La branche de Hollande eut deux rameaux, celui de Blinckhorst et celui des barons de WichenPeut-être subsistante en Hollande et en Bavière
- ▶ **Ruffo-Bonneval de La Fare (de) olim Roux de Bonneval** Eteinte en France mais subsistante en Belgique où son titre de marquis a été reconnu le 31 décembre 1902.
- Saint-John de Crèvecoeur (de) olim Jean de Crèvecoeur** (Normandie (Caen), Canada???)
- ▶ **Saunhac de Belcastel et ▶ Saunhac du Fossat** (Quercy, Rouergue, Louisiane) Subsistante aux Etats-Unis (Louisiane) en Soniat du Fossat
- Segond de/von Banchet** : la famille s'exila en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes.
- ▶ **Sérène d'Aquéria olim Serini** (Venise, Languedoc, Danemark) : toujours représentée au Danemark.
- Seyssel d'Aix (von)** : branche de la famille de Seyssel, originaire de Savoie et établie en Bavière.
- < !!>**Sicard de Carufel** (Languedoc (Castres), Québec) : Présents au Québec. Quel principe de noblesse ?
- †? **Spon (de)** (Mayence, Alsace, Angleterre) : Installée en Angleterre
- !!>**Thaon de Revel (Comté de Nice)** : Subsistante dans le Piémont.
- Toussaint** (Lorraine (Dieuze)) : Paul-Arthur, membre de la délégation américaine auprès des organisations internationales à Vienne en 1957
- ▶ **Thysebaert (de)** (Gand, Brabant) : Famille de nationalité belge subsistante
- ▶ **Ursel (d')** (Belgique (Brabant), Flandres) : Famille belge largement représentée.
- ▶ **Val de Beaulieu de Blaregnies (du) olim Duval** (Champagne, Belgique (Mons)) Famille subsistante en Angleterre en 2017.
- (0)Vergier de Kerhorlay (du)** (1995) (Bretagne (Vannes)) : subsiste peut-être en Angleterre.
- ▶ **Vertamy (de)** (Auvergne) : subsistante en Italie sous le nom seul « Vertamy ».
- ▶ **Vigier de La Tour** : représentée en 2017 à l'île Maurice.pricipe de noblesse?
- ▶ **Vilain XIII** (Flandres (Malines)) : encore représentés en Belgique
- ▶ **Warsberg (von)** (Lorraine) : Subsistante en Autriche
- ▶ **Waubert de Puisseau (de)** (Picardie, Île de France, Normandie Hollande) : subsistante en Allemagne
- ??**Zoller (de)** (Lorraine, Bavière) : Subsistante en Bavière
- ▶ **Zorn de Bulach** (Alsace (Strasbourg)) : Subsistante en Allemagne

I - Charges conférant la noblesse héréditaire au premier degré dès le jour de l'entrée en fonction

1° Grands officiers de la Couronne :

Sénéchal de France
Connétable de France
Chancelier de France
Garde des sceaux de France
maréchal de France
amiral de France
général des galères
grand maître des arbalétriers
grand maître de l'artillerie
porte-oriflamme de France
colonel-général de l'infanterie
colonel-général de la cavalerie
colonel-général des Suisses
grand aumônier de France
grand-maître de France
grand-chambrier de France
grand-chambellan de France
grand-écuyer de France
grand-bouteiller de France
grand-échanson de France
grand-panetier de France
grand-veneur de France
grand-fauconnier de France
grand-louvetier de France
grand-queux de France
grand-maître des Eaux et Forêts de France
grand-maître des cérémonies de France.

2° Grands officiers de la Maison du Roi :

Grand-maître de la maison du Roi
grand-maréchal des logis
grand-prévôt de France et de la maison du Roi
capitaine des gardes du corps
capitaine-colonel des Cent-Suisses
capitaine-colonel des gardes de la porte.

3° Ministres, secrétaires d'Etat :

Les descendants des ministres, comme ceux des grands-officiers de la couronne, étaient admis aux honneurs de la cour sans preuves de noblesse chevaleresque.

4° Membres du Conseil d'Etat et du Conseil privé

5° Gouverneurs et lieutenants généraux pour le Roi dans les provinces

(Il est à noter que les dignités qui précèdent donnaient la noblesse au premier degré par suite d'anciens usages et non en vertu d'un texte de loi formel.)

6° Officiers généraux des armées : à partir de l'édit du 25 novembre 1750

7° Sergents d'armes : depuis l'édit de 1410 et principalement sous Charles VI

8° Les prévôts des marchands, maires, échevins, consuls, pairs, jurats, administrateurs ou capitouls des villes suivantes :

- Paris : par édit de 1577. Privilège étendu au procureur du Roi, au greffier et au receveur de l'Hôtel de Ville en 1706, révoqué pour ces trois derniers emplois et pour les échevins par édit d'août 1715.
- La Rochelle : édit du 8 janvier 1372, révoqué en 1628, rétabli en 1691
- Poitiers : édit de décembre 1372, révoqué en 1667, rétabli en 1686 pour le maire seulement lorsqu'il aurait été élu deux fois et aurait servi quatre années
- Angoulême : édit de 1373, révoqué en 1667, rétabli le 4 février 1673
- Saint-Jean d'Angély : édit de Charles V, révoqué en 1667, rétabli en 1691
- Saint-Maixent : édit de 1444, révoqué en 1667, rétabli en 1691
- Tours : édit de 1461, révoqué en 1667, rétabli en 1691

- Niort : édit de 1461, révoqué en 1667, rétabli en 1691
- Toulouse : édit de 1471, révoqué en 1667, rétabli en 1691
- Bourges : édit de 1474, révoqué en 1667, rétabli en 1673
- Angers : édit de 1474, révoqué en 1667, rétabli en 1670
- Lyon : édit de 1495, révoqué en 1667, rétabli en 1691
- Péronne : édit de 1539, révoqué en 1667, rétabli en 1691
- Nantes : édit de 1539, révoqué en 1667, rétabli en 1669
- Cognac : Origine inconnue. Ce privilège est mentionné pour la première fois dans l'édit qui le supprime en 1667. Il fut rétabli en 1691.
- Abbeville : Même observation que pour Cognac
- Bordeaux : Ce privilège est indiqué comme ayant été révoqué en 1667 par l'édit de 1691 qui rétablit la noblesse municipale. En réalité il n'en n'est pas parlé dans l'édit de révocation, et il y a lieu de croire que la mention de Bordeaux dans l'édit de 1691 est le fait d'une erreur.

9° Citoyens nobles immatriculés de Perpignan : En vertu d'un usage immémorial confirmé en 1785

10° Francs-archers : Depuis 1448 jusqu'en 1481, époque de la suppression de cette milice. L'Edit qui crée les compagnies d'ordonnances en 1579, déclare que nul ne pourra être archer s'il est noble de race. C'est un argument en faveur de la noblesse des descendants des francs-archers. Cette manière d'acquérir la noblesse fut seulement tolérée et ne doit être acceptée qu'autant que la famille qui s'en prévaut jouit d'une ancienne possession d'état.

II - Charges conférant la noblesse héréditaire au premier degré après vingt ans d'exercice ou en cas de mort en fonction

11° Secrétaires du Roi, maison et couronne de France : Appelés à l'origine "clercs-notaires et secrétaires du Roi", et plus tard, "conseillers, secrétaires du Roi, maison et couronne de France et de ses finances", s'ils appartenaient à la grande chancellerie, et "conseillers-secrétaires du Roi, audientièrs, contrôleurs ou référendaires" lorsqu'ils étaient attachés à une cour souveraine.

Les secrétaires du Roi paraissent n'avoir joui d'abord que de la noblesse personnelle. Des lettres patentes de Charles VIII, de l'an 1484, leur reconnaissent la noblesse héréditaire et les anoblissent en tant que besoin, sans conditions. Mais, en vertu d'un usage suivi pour toutes les magistratures, on ne les considérait comme pouvant transmettre la noblesse à leur postérité que s'ils avaient exercé vingt années ou étaient morts revêtus de leurs charges. Des lettres patentes de 1549 et les édits de 1669 et 1724 semblent avoir modifié ces conditions auxquelles, dans la pratique, on s'est toujours conformé.

12° Chauffe-cire héréditaires de la grande chancellerie : Assimilés aux secrétaires du Roi dès 1484.

13° Huissier ordinaire de la grande chancellerie : Assimilés aux secrétaires du Roi depuis 1690, en vertu d'un édit de reconnaissance de noblesse de 1717.

14° Gardes-scel près les présidiaux : Depuis 1701

15° Payeurs des gages de la Chancellerie : Depuis 1707

16° Secrétaires des finances et greffiers du conseil privé : 18 juillet 1784

17° Présidents, conseillers, avocats et procureurs généraux, greffiers en chef du grand Conseil : Depuis leur création jusqu'en mars 1669, époque où ce privilège fut révoqué. Il fut rétabli au mois d'août 1717 et étendu au premier huissier du grand Conseil.

18° Doyen des substituts du procureur général près le Grand Conseil : Depuis 1719

19° Les notaires secrétaires du Grand Conseil : Depuis leur création, en 1498, jusqu'en 1717, époque où ce privilège fut supprimé. La noblesse à la troisième génération leur fut rendue le 6 mars 1719. Ils furent remis en possession de la noblesse au premier degré par un arrêt du Conseil Etat du 27 février 1759.

20° Présidents, conseillers, avocats et procureurs généraux, greffiers en chef et notaires secrétaires du Parlement de Paris : Depuis leur création en vertu d'un ancien usage confirmé par édit de juillet 1644. Ce privilège leur fut retiré en juillet 1669 et ils furent remis à la noblesse graduelle. La noblesse au premier degré leur fut rendue en novembre 1690.

21° Greffier en chef criminel et premier huissier du Parlement de Paris : Depuis le 2 janvier 1691

22° Présidents, conseillers, avocats et procureurs généraux, greffiers en chef, notaires et secrétaires de la Cour des Aides de Paris : Depuis leur création en vertu de l'usage. Remis à la noblesse graduelle en juillet 1669. La noblesse au premier degré leur fut rendue en novembre 1690.

23° Présidents, maîtres ordinaires, correcteurs et auditeurs, avocats et procureurs généraux, greffier en chef de la Chambre des Comptes de Paris : Depuis leur création, d'après un usage, confirmé par édits de 1645, 1701 et 1714.

24° Lieutenants-généraux, civil, de police et criminel, lieutenants particuliers, conseillers, avocats et procureur du Roi au Châtelet de Paris : Par édit du mois d'août 1768.

25° Présidents trésoriers généraux de France et Chambre des domaines de Paris : Par édit d'avril 1705. Privilège révoqué en août 1715, rétabli en septembre 1720.

26° Présidents, conseillers, avocats et procureurs généraux de la Cour des Monnaies de Paris : Par édit de 1719.

27° Avocat du Roi aux requêtes du Palais : édit de 1691.

28° Officiers du Conseil et du Parlement des Dombes : Depuis 1571.

29° Officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides et du Bureau des finances de Grenoble : Depuis 1639.

30° Officiers du Parlement de Metz : Depuis 1658.

31° Officiers du Parlement de Dole : Depuis 1654.

32° Officiers du Parlement de Besançon : Depuis 1694.

33° Présidents, conseillers, avocats et procureurs généraux du Parlement de Flandres : Depuis 1713.

34° Présidents, conseillers, avocats et procureurs généraux du Conseil supérieur de Douai : Depuis le 7 mai 1772.

35° Officiers de la Chambre et Cour des Comptes, Aides, domaines et finances de Bourgogne, séant à Dole : Depuis la création de cette cour en vertu d'un usage confirmé par édit d'août 1706.

36° Officiers de la Cour des Comptes de Nantes : Depuis 1669 pour les présidents, maîtres, correcteurs et procureurs généraux. Depuis 1692, pour les auditeurs.

37° Officiers de la Cour des Comptes, Aides et finances de Montpellier : Depuis sa création en vertu d'un usage confirmé par édit de novembre 1690.

38° Présidents des Cours souveraines : Même de celles dont les conseillers et autres officiers ne jouissaient pas de la noblesse au premier degré.

39° Chevaliers d'honneur dans les Chambres des Comptes, Cours des Aides et Bureau des finances : Depuis décembre 1703. Antérieurement à cette date, les chevaliers d'honneur devaient faire leurs preuves de noblesse.

40° Présidents, conseillers, avocats et procureurs généraux au Conseil supérieur d'Artois : édit de mai 1775.

41° Commissaires provinciaux des guerres créés de mars 1704 à octobre 1709 : Edit d'octobre 1709.

III - Charges conférant la noblesse, soit au premier degré après vingt ans d'exercice, soit après trois générations consécutives ayant occupé les mêmes fonctions

42° Officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides et du Bureau des finances (trésoriers de France) de la généralité de Grenoble : Edit de 1639

IV - Charges conférant la noblesse après vingt ans d'exercice avec faculté d'additionner les années d'exercice du fils avec celles du père

43° Commissaires des guerres : A partir d'octobre 1709, supprimé en 1715.

44° Syndics des commissaires et contrôleurs ordinaires des guerres : Déclaration de mai 1711, supprimé en 1715

45° Commissaires des troupes de la Maison du Roi : Mai 1711

V - Charges conférant la noblesse lorsque le père et le fils en avaient été investis et les avaient exercés vingt ans ou jusqu'à leur mort, sans qu'il fut nécessaire que le petit-fils fut pourvu de la même charge

46° Tous les membres des Cours souveraines : C'est à dire des Parlements, Chambre des Comptes, Cours des

Aides, Conseils supérieurs non mentionnés dans le paragraphe II, à l'exception des présidents qui acquéraient toujours la noblesse au premier degré. Par l'édit de 1704, il fut accordé moyennant finance, à chaque cour souveraine et bureau des finances qui se trouvait en ce cas, quatre dispenses d'un degré, de telle sorte que quatre des membres de ces compagnies pouvaient, en payant la somme fixée, être directement anoblis aux mêmes conditions que ceux du Parlement de Paris. Deux dispenses étaient aussi accordées, de 5 en 5 années au doyen et au sous-doyen de chacun de ces corps. La noblesse ainsi acquise fut révoquée en 1715, bien que les officiers qui l'avaient obtenue eussent payé la somme fixée qui ne leur fut point restituée.

47° Les officiers des bureaux des finances et des Chambres de domaines non mentionnés dans les paragraphes II et III : Usage confirmé par édit de 1771.

48° Capitaines, lieutenants et enseignes, prévôts en chef, gouverneurs des villes et places : édit de 1600, modifié en novembre 1750.

VI - Charges conférant la noblesse lorsque trois générations consécutives en ont été investies

49° Officiers des armées au-dessous du grade de maréchal de camp : Nés en légitime mariage, dont le père et l'aïeul créés chevaliers de Saint-Louis et comptant trente ans de service, en avaient passés soit vingt comme capitaines, soit dix-huit comme lieutenants-colonels, soit seize comme colonels, soit quatorze comme brigadiers, lorsque lui-même avait obtenu la croix de Saint-Louis et servi pendant le même temps avec les mêmes grades depuis l'édit de novembre 1750.

Abadie (d') ou Dabadie de Gobertièrre (Poitou) : Issue d'un Jean Dabadie, né en Béarn et fixé en Poitou par mariage en 1728. Pas de port de qualifications nobiliaires. Demande vaine en 1891 d'autorisation de joindre à son nom celui « de Gobertièrre ». Marquis romain par Bref Pontifical de 1896. [WNS, CEA I p.2]

D'or à l'arbre de sinople et à un lévrier de gueules accolé d'argent attaché à l'arbre par une chaîne du même, au chef d'or.

► **Abadie de Nodrest (d')** (Béarn, Bigorre) : extraction 1555. Maintenu noble le 3 août 1712 et 9 janvier 1715 à l'intendance de Guyenne. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Tarbes en 1789. [CEA I. p4 II-III, GAF supp., WNS, SS, PPC t.1 p.2, V59, NG01]

D'azur à une montagne de neuf coupeaux d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent rangées en fasce

► **Abaquesné de Parfouru (Basse-Normandie)** : René, conseiller et procureur du Roi au siège de l'élection de Valognes, anobli par lettres en décembre 1711 et mars 1715 (AR), enregistrées à la cour des aides de Normandie le 20 juillet 1715. Conseiller maître en la Cour des Comptes de Rouen en 1764. Convoqué aux bailliages d'Orbec et de Caen en 1789 (AR). [ANF-1939, CEA t. 1 p. 5-6, WNS, GAF n°16, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.2, NNF, WP]. En fait, acheteur de lettres de noblesse suite à l'édit de décembre 1711, révoquées en 1715. Son fils fut reçu conseiller à la cour des aides de Normandie et non à la chambre des comptes en 1764 et résigna en 1787. (cf d'Arundel de Condé ("Les anoblis par charge en Haute-Normandie", 2006 p227-228), pour qui il s'agit d'un 1er degré de noblesse graduelle). **Principe de noblesse douteux.**

D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles du même, deux et un.

Abbadie d'Arrast olim de Menvielle (Béarn) : filiation 1516. [WNS] Famille originaire de la Soule, elle est surtout connue pour les explorateurs Antoine et Arnaud Michel d'Abbadie, qui ont demandé le 7 août 1883 et obtenu par décret, peu de temps après, l'autorisation de joindre à leur nom celui de la terre patrimoniale d'Arrast.

D'azur au château antique d'argent ouvert et maçonné de sable, girouetté d'argent, accompagné de trois étoiles d'or posées deux en chef et une en pointe.

< !!> **Abbadie de Barrau (d')** olim de Barrau, puis de Barrau d'Abbadie de Sus (Béarn (Sus)) : Pierre de Barrau (1672-1747), anobli par charge de secrétaire du roi – contrôleur en la chancellerie près le parlement de Navarre par achat le 9 août 1732, mort en charge le 22 octobre 1747. Son fils lui succède dans la charge. Admis aux Etats de Béarn pour le domaine noble de Comeigts acheté en 1727, 1733 et le 7 mai 1753. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure en 1789. Prise du titre espagnol de Comte de Carrion de Calatrava suite à une alliance en 1786. [CEA t. 1 p. 9-10, WNS, SS, TA, PPC t.1 p.2, V89, WP, ENFS n°29] Postérité de Pierre (1896-1982). Décès : Bernadette (1921-2010) et Marie-Thérèse-Nicole (1911-2007).

D'argent à la bande d'azur à trois étoiles d'argent accompagnée de deux lions d'azur.

† **Abadie de Cantillac (d')** (1949) (Bigorre) : filiation 1552 depuis Guillaume. Assigné le 3 août 1699 à produire ses titres devant l'intendant de la généralité de Bordeaux. Branche de la famille d'Abadie de Nodrest [WNS, CEA I p.9] Derniers du nom : Pierre-Antoine (1833-1903) d'où Berthe (1865-1913), Henriette (1866), Maurice (1871-1949) et Gaston (1872). **Quel principe de noblesse ?**

De gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux fleurs de lys et en pointe d'une montagne du même ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles le tout d'or.

† **Abbadie de Livron (d')** (1856) (Béarn) : filiation prouvée devant Chérin depuis 1398. Admis aux Etats de Béarn en 1633. (branche aînée éteinte) Baron de Livron par L.P. de février 1756. Honneurs de la Cour en 1787, 1788 et 1790. (branche cadette) éteinte avec Jacques (1773-1856) [WN, CEA I p.10, GAF n°24]

D'argent à la croix de gueules.

D'or à un lion de gueules appuyé contre une tour du même.

► **Abbadie (d') et Abbadie d'Ithorrots (d') ou Ithorrotz (de Saint-Loup) olim Aguerremayor (d')** (Béarn, Navarre puis Soule) : filiation depuis Armand Aguerremayor, vivant en 1540. Bernard d'Abbadie, abbé lay d'Ithorrots, anobli par charge de conseiller secrétaire du roi au parlement de Navarre en novembre 1747. Son fils Jean d'Abbadie, conseiller au parlement de Paris en 1741 puis président à mortier de celui de Navarre. Baron de Bressuire par achat en 1770. Reconnaissance de noblesse par les commissaires des Etats de Soule et admissions aux Etats pour la seigneurie d'Ithorrotz les 3 juillet 1747 et 28 juillet 1769. Admission aux Etats de Béarn pour la seigneurie de Bizanos le 15 avril 1768. [ANF-1997, CEA t. 1 p. 9-10, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.3, WP, ENFS n°34] Postérité de Laurent-Henry-Ubald (1818-1891).

D'azur à l'épervier d'or.

Ecartelé au I d'azur à l'épervier d'or contourné et perché sur un rocher du même ; au II de gueules au lion léopardé d'or passant contre un arbre de sinople, sur une terrasse de même ; au III d'argent à la croix tréflée de gueules ; au IV d'or à trois coquilles de sinople.

► **Abbatucci (Corse)** : Extraction prouvée 1561 depuis Paul-Marie, maintenue noble par jugement du Conseil supérieur de Corse le 21 décembre 1773, Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1789. [CEA I p.14, WNS, GAF n°27, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.3, NNF, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à l'arbre d'argent et au lion d'or ; aux II et III d'or à la tour de sable sommée d'une aigle du même.

Abbes (d') (Languedoc) : demande d'anoblissement en 1749. « Il sollicita de Louis XV des lettres de confirmation de noblesse et produisit dans ce but en 1749 et 1750 ses titres au cabinet des ordres du Roi. Le plus ancien de ces titres était de 1550 ; mais il fut reconnu qu'il avait été altéré et qu'on avait cherché à y substituer la qualification d'écuyer à celle de marchand (voir manuscrits de Chérin). Le rapport de 1750 reconnaît du reste les services militaires de la famille d'Abbes et engage le Roi à lui accorder des lettres de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. »

Guillaume (1718-1802) est conseiller correcteur en la Cour des Aides de Montpellier. Il prit part aux assemblées de la noblesse dans la sénéchaussée de Béziers en 1789. (Branche éteinte) [WNS, CEA I p.15] Hercule d'Abbes ép. Anne Hortense Barbe Rigaud.

†**Abidos (de ou d')** (vers 1902-après 1923) (Béarn) : Admis aux Etats de Bearn pour la seigneurie d'Abidos en 1671-1693-1695-1725-1753-1781. [WNS, CEA I p.19, SS, V89] Derniers du nom : Johannès (1852) d'où Marie-Philomène (1899-après 1923).

D'azur à l'orfraie d'argent posées sur un os de mort.

Ablaing de Giessenburg (d') (Artois) : filiation 1189. Etablis en Hollande. [WNS]

†**Ablanc de La Bouysse (d')** (après 1922) (Quercy) : Jacques Dablanc anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près la Cour des Aides de Montauban le 15 avril 1671. Exempté du droit de franc-fief le 11 décembre 1674 par jugement de l'intendant Foucault. Maintenu noble en 1698, 1700 et le 5 mars 1701 par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Prend part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Quercy. [GAF n°54, CEA I p.20, NNF] Derniers du nom : Charles-François-Gaspard-Marie (1868) d'où Pierre ép. 1922 Denise Cornette de Vernancourt.

D'or au senestrochère de carnation, sortant d'une nuée d'argent mouvant du flanc, et empoignant trois fleurs de violette au naturel, le tout accompagné de cinq tourteaux d'azur, trois et deux alias D'azur à une main d'argent tenant une rose tigée d'or.

†**Abos (d') et Abos de Binanville (d')** (Normandie) : Maintenu noble en 1667-1698-1704. [WN, NNF] ? Même famille que d'Abos de Follainville ? [GAF n°68, CEA I p.21]

? *De sable au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent posées deux en chef et une en pointe.*

†**Abot de Bourgneuf de Bazinghen** (1895) (Boulonnais) : François Abot de Bazinghen (1710-1791), anobli par charge en la cour des monnaies de Paris, provisions du 16 février 1741, reçu le 8 mars, Lettres d'Honneur le 7 février 1770, registrées le 7 mars. Prend part aux assemblées de la noblesse de Picardie. [CEA I p.21, GAF n°69, Bluche] Derniers du nom : Charles-Louis-Désiré (1799-1859) d'où Charles-Emile-Albert (1841-1895) et Marie-Théodosie-Emilie (1853-1882).

D'or à une croix de sable chargée de cinq anneaux d'argent.

Ecartelé aux I et IV d'azur à la coquille d'argent ; aux II et III d'argent à la fougère de sinople posée en pal.

► **Aboville (d')** (Normandie) : filiation 1475, maintenue le 19 mars 1486 par arrêt de la Cour des Aides de Normandie (à confirmer car une source du 17^e siècle parle d'un anoblissement et qu'un d'Aboville a été anobli à la même époque), maintenue en 1598 et en 1666 dans l'élection de Valognes par l'intendant Chamillart à Caen. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. Comte de l'Empire par L.P. du 26 mai 1808 (confirmé héréditaire par L.P. du 17 août 1815), pair de France en 1814. (rameau) Baron de l'Empire le 20 février 1812. Vote en 1789 au bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte. (branche cadette éteinte) : confirmation de noblesse par

L.P. du 4 avril 1732 en Lorraine. [ANF-1938, CEA I p. 22, WNS, GAF n°74, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.4, NNF, WP]

De sinople au château de deux tours girouettées d'argent, ajouré et maçonné de sable.

†**Abraham** (-1885) (Touraine (Tours)) : Maurice Abraham (1658-1744), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi et trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers (1719-1739). Auguste Abraham (1791), anobli par L.P. de Charles X du 8 février 1830 à la suite de l'ordonnance du 15 octobre 1829. [Le Bret, AN BB/29/979] Derniers du nom : Auguste (1791) d'où Marie-Angélique (-1885).

D'argent à l'aigle de sable, chargée en abyme d'une Foi au naturel parée d'azur, au chef d'azur chargée de 3 étoiles d'argent.

†**Abram (de Zincourt et de Vaxoncourt)** (1908) (Lorraine) : Etienne-Charles, natif de Mirecourt, avocat à la Cour souveraine, demeurant à Nancy, anobli par L.P. du 5 mai 1710, entérinées le 11 juin suivant. Denier du nom : Marie-Dieudonné Maurice (1836-1908).

Bandé d'argent & de gueules de six pièces au chef d'azur, chargé de trois abeilles d'or mises de rang.

†**Abrial** (1891) (Annonay) : André-Joseph (1754-1828), comte de l'Empire par L.P. du 26 avril 1808, pair de France héréditaire. [CEA I p.25] Dernier du nom : Etienne (1815-1891). Branche actuelle comte romain héréditaire en 1912.

Coupé de gueules à un soleil d'or dardant de senestre et d'argent à l'arbre de sinople terrassé de même, au franc-quartier des comtes sénateurs.

► **Absolut de La Gastine** (Normandie, Île de France) : Anobli en 1470 par décharge de franc-fief, maintenue noble par sentence des élus d'Evreux le 24 mars 1607, par jugement des conseillers au règlement des tailles dans la généralité de Rouen le 15 novembre 1623. Maintenu noble le 19 septembre 1644 et le 7 juillet 1667 dans la généralité d'Orléans, le 20 janvier 1667 par arrêt du Conseil d'Etat depuis 1509, en 1668 et le 16 avril 1701 par Phélieux, intendant de la généralité de Paris. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 9 avril 1756 et 7 septembre 1760, Saint-Cyr en 1692. François-Charles (1751-), colonel au corps impérial du génie, directeur des fortifications, Baron de l'Empire par L.P. du 24 juin 1808 et confirmé en faveur de son neveu Alphonse-Edme (1806-) par décret impérial du 26 avril 1865. Vote noble en 1789 au bailliage de Mantes et Meulan. [ANF-1939, WNS, CEA I p.25 et VIII p. 393, GAF n°81 supp, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.4, WP, ENFS n°35] Postérité de Maximilien (1874-1957).

De gueules à une croix de Malte d'or, accompagnée en chef de deux molettes d'argent et en pointe d'un croissant du même.

► **Abzac (d')** (Périgord, Dauphiné) : Extraction féodale 1287. Exemption de franc-fief les 4 juin et 26 juillet 1639. Maintenu noble par Pellot les 15 et 28 avril 1667. (marquis de la Douze par L.P. de novembre 1615, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 4 mars 1698 pour une branche éteinte), comte d'Abzac en 1781, preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 16 décembre 1777 et 1780, pour Saint-Cyr en 1763, preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1715, 1727, 1756

et 1760. Certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 15 octobre 1785 (AR). (Mayac) Honneurs de la Cour le 4 novembre 1781 et 9 février 1787. La branche de Mayac s'éteint dans les mâles en 1905 et le représentant de la branche de la Douze est mort en 1943. Il avait adopté ses neveu qui portent « de Cheyron de Beaumont d'Abzac de la Douze ». Vote en 1789 dans les sénéchaussées de Périgord, Guyenne, Saintes, Saint-Yrieix, convoqué en Haute-Marche. [ANF-1946, WNS, GAF n°82, SS, V07, TA, PPC t.1 p.5, WP]

D'argent à la bande d'azur chargée d'un besant d'or, à la bordure d'azur chargée de 10 besants d'or dont cinq en chef, et trois en pointe et deux en flanc.

†**Accarias de Sérionne** (1939) (Dauphiné, Diois) : Joseph alias Jacques (1706-1793), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi au Grand Collège le 19 avril 1746. Il dut s'expatrier en 1757 à la suite d'un revers de fortune, mort en 1793 à Vienne. [WNS, NNF] Charles-Marie-Antoine (1863-1939).

► **Achard de Leluardière, Achard de La Vente, Achard de Vacognes et Achard de Bonvouloir** (Normandie, Poitou, Bretagne) : extraction féodale 1365, maintenue noble le 2 août 1666. (branche de Bonvouloir) Honneurs de la Cour sans présentation à cause de la Révolution. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 11 juillet 1758. Vote en 1789 aux bailliages de Caen, Mortain, Verneuil, Domfront, Alençon et Saint-Lô. [ANF-1967 (Leluardière et La Vente), ANF-1976 (Bonvouloir), WNS, CEA, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.6, WP, Dioudonnat, ENFS n°28] Nombreuse postérité. Une personne issue en ligne féminine de la famille Achard de La Vente a été autorisée à reprendre ce nom en 1987.

D'azur au lion d'argent, à deux fasces de gueules brochant sur le tout.

<!!> **Achard-Joumart Tison d'Argence** olim Jourmart des Achards (Angoumois, Périgord, Poitou, Maine) : ancienne extraction 1441. Vote à Poitiers et La Rochelle en 1789. [CEA, GAF n°100, WNS, WN, SS, V89, PPC t.1 p.7, WP] Derniers du nom : Frédéric (1848) d'où Alfred (1885-1962), Audoin (1887-1962), Jacques (1892-1918) et Jean Roland (1895-1916).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois besants d'argent ; aux II et III d'or à deux lions couronnés de gueules ; brochant sur le tout d'argent à trois doubles triangles de sable.

● **Acher de Montgascon** (Languedoc, Île de France) : Justin Acher, sieur de Chauzac et de Mongascon, secrétaire du Roi reçu le 29 juillet 1779 (mutation du 11 août 1779). (noblesse inachevée), baron à titre personnel le 17 mars 1827. Une branche éteinte conseiller secrétaire du roi le 29 juillet 1719. Famille subsistante restée bourgeoise. [WNS, SS, TA-Fausse noblesse, Dioudonnat] *De gueules à deux haches d'armes d'or adossées posées en pal.*

Achéry (d') (Picardie) : Prince romain de San Donnino, par bref pontifical de 18775. Eteint le 1^{er} mars 1923. [WNS]

†**Acheu (d')** (1915) (Vimeu) : filiation 1250, éteints. Une autre famille de ce nom paraît éteinte à l'ennemi depuis le 19 juin 1915. [WNS] Derniers du nom : Louis-Ernest-

Léopold (1873-1915) d'où Claire-Marie-Madeleine (1896-2002).

†**Acheux de Saint-Maixent (d')** (-1860) (Picardie) : extraction, maintenue en 1698, preuves pour les écoles militaires en 1778. [WNS, GAF n°108, NNF]

Parti : au I, d'argent à la croix ancrée de sable, au II d'argent à l'aigle de sable.

► **Achon (d')** (Bretagne, Pays Nantais, Anjou) : Filiation depuis Hervé ou Guillaume Hachon vivant en 1450. Anobli par charge d'échevin de Nantes (1588-1589) et (1607-1609) puis sous-maire de Nantes (1609-1610), Maintenu noble par arrêt du Conseil le 3 janvier 1668, vérifié et enregistré au Parlement le 30 juin 1668. Maintenu noble d'extraction le 3 juillet 1670 par la chambre de Réformation et en 1700. Maintenu noble le 6 novembre 1740, lettres vérifiées à la Cour de Paris le 14 mars 1742 et jugement rendu le 17 juin 1750, Preuves pour les écoles militaires le 31 septembre 1773. [ANF-1978, WNS, CEA, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.7, AD35, 1 Bi 8 ; BNF, ms. fr. 32082, ENFS n°20] Postérité de René (1766-1853).

De gueules à deux léopards d'or posés l'un sur l'autre.

(0)**Acres de L'Aigle (des) alias Laigle** (1996-) (Basse-Normandie) : ancienne extraction 1491, marquis de l'Aigle par érection en 1653, Honneurs de la Cour en 1772, 1774, et le 30 mars 1785, Maréchal de Camp en 1780, baron en 1818. Vote en 1789 au bailliage de Verneuil, Alençon et Paris. Eteint en ligne masculine avec Victor (1926-1996) - Subsistante en ligne féminine notamment par Florence, née en 1951 et Louise, marquise de Montmort. [ANF-1975, WNS, CEA I-XV, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.8, WP]

D'argent à trois aigles de sable, posées deux et un

†**Adam de Montclar** (1865-1900) et **Adam de la Sougeolle** (Languedoc) : Pierre Adam (1681-1760), anobli par charge de conseiller à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier en 1705. Son fils François (1721-178), conseiller maître en la même cour. [WNS, SS, V89, V07] Derniers du nom : Isidore (1793-1865) d'où Gabrielle (1830), Victoire (1832), Victorine (1833-1900) et Juliette (1835).

D'or au lion de sable issant de gueules accompagné de trois roses du même, deux en chef et une en pointe.

Adam de Beaulieu (Ardennes, Orléanais) : addition du nom de Beaulieu par arrêt du tribunal d'Orléans en 1925. Comte Espagnol en 1925. [WNS 3] Par ordonnance du Président du Tribunal civil de Limoges, rendue le 14 février 1924, le nom est rectifié en « Adam de Beaulieu ».

Adeler (d') (Danemark, Bresse) : originaire de Norvège, anobli en Danemark en 1666. (Noblesse étrangère)

Adelswård (d') olim Haltman (Suède, Île de France) : anobli le 10 décembre 1719, baron héréditaire en Suède le 11 décembre 1770, comte en 1823. (Noblesse étrangère) [WNS, GAF n°135]

► **Adhémar (d') olim : d'Azémar de Saint-Maurice de Cazevielle** (Languedoc) : ancienne extraction 1477 suivie depuis Bernard Azémar. Maintenu noble 1666, le

11 janvier 1669 par Bezons sur preuves de 1477. La famille d'Azémar reprit le nom d'Adhémar par ordonnance royale du 18 janvier 1817, cassée sur protestation de la famille d'Adhémar de Cransac et de Panat par ordonnance du 2 juin 1819 puis rétabli par arrêt de la Cour de Nîmes le 6 juin 1839 et par arrêt de la Cour de Cassation du 8 mars 1841. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 1^{er} mai 1782 et devant Chérin le 1^{er} mai 1784. Baron de l'Empire le 15 août et 28 décembre 1810. Confirmation du titre de Comte le 26 mai 1854. [WNS, V89, PPC t.1 p.9, WP, ENFS n°20] Postérité de Pierre-Melchior (1740-1821).
D'or à trois bandes d'azur.

†**Adhémar de Labaume** (1940-1960) : branche éteinte de la famille Azémar de Fabrègues (voir ce nom).

► **Adhémar de Cransac (d'), Adhémar de Lantagnac (d') et Adhémar de Cransac de Panat (d') (olim : d'Azémar)** (Rouergue, Languedoc) : extraction féodale 1313 (HC), maintenue noble 1668 et 1670, Honneurs de la cour le 16 mars 1765-1767 et 1772, preuves pour Saint-Cyr en 1693, 1695, 1703, 1756 et 1780. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 1^{er} décembre 1785, 18 mai 1783 et 19 décembre 1782, pour Lunéville le 29 août 1763, pour les Pages de la Grande Ecurie le 6 mars 1729 et le 8 août 1732 depuis Guillaume Azémar, sieur de la Garinie. [ANF-1936, WNS, CEA I p.45-59, GAF n°135, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.8, WP, Kerfranc, ENFS n°20]. Première subdivision en deux lignées en 1411. Lignée aînée de Panat, restée en Rouergue, éteinte. Seconde subdivision (de la lignée cadette) en 1595 : branche de Lantagnac établie par mariage dans le comté de Nice en 1678 ; branche de Cransac établie à Fronton (Haute-Garonne) à une date non déterminée. Pas de lien avec la famille Adhémar du Dauphiné bien que cette famille en porte les armes.
D'or à trois bandes d'azur.

< !!> **Adigard des Gautries** (Basse-Normandie, Argentan) : extraction 1523, maintenue le 6 janvier 1599, 1634 et 1666. Comparution au bailliage de Mortain en 1789 (AR). [ANF-1950, WNS, CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.10, WP] Postérité de Jules (1881-1965) ; Jean-Marie (1889) d'où Anne-Marie, Christian, Gisèle, Harald.
D'argent à trois équerres de sable.

†**Adonville (d')** (Beauce) : filiation avant 1471. Preuves pour Saint-Cyr en 1694. Eteinte vers 1936. [WNS, NNF, GAF n°150] Eteinte avec la fratrie : Louis-Frédéric (1854), Marie-Adélaïde (1856), François Désirée (1863).
D'azur à six annelets d'or posés trois, deux et un.

†**Adoue de Sailhas** (Comminges) : Ancienne extraction 1471, maintenue le 1^{er} juin 1667 à l'intendance de Guyenne. Vote en Comminges en 1789. Descendance en Russie après 1838 sous le nom de Sailhas de Tournemire : Georges (1875-1919) d'où deux fils. [WNS, GAF n°153, SS, V89, V07]. Eteinte dans les mâles.
Ecartelé aux I et IV d'or à une levrette de gueules ; aux II et III de gueules à quatre otelles d'argent, sur le tout de gueules à la fasce ondée d'or chargée d'une tourterelle d'azur.

Aerssen Beijeren Van Voshol (Van) : François van Aerssen était élevé chevalier par le roi Henri IV par

diplôme du 6 mars 1605, et par diplôme du juillet 1636 au titre de baron ; branche éteinte en 1793. Son frère Jehan van Aerssen a été élevé chevalier par Jacques I de l'Angleterre en 1616. Puis, en 1619 leur frère François van Aerssen était nommé dans le corps d'équestre de Hollande en 1619. La descendance de ce dernier fait partie en 2017 de la noblesse néerlandaise et belge depuis 1814 avec le titre de baron pour tous: descendance néerlandaise masculine en 1988, dernier né en 1977 (source 1988), descendance belge masculine en 2017, dernier né en 2009 (source 2017). Pas de noblesse française actuelle. [WP :Paul Brussel –noblesse de Belgique]

†**Agar de Mercues de Mosbourg** (1892-) (Quercy) : extraction 1517, maintenue en 1666, comte de l'Empire en 1813, comte héréditaire en 1816. [GAF n°168]
Tiercé en fasce ; de gueules à la croix tréflée d'or, accostée de deux étoiles du mesme ; d'or au lion de sable ; de sinople à la sirène d'argent.

► **Agard de Maupas (et †Agard de Morogues)** (Berry, Bourges) : originaire de Vierzon, filiation bourgeoise 1576, Echevin de Bourges en 1623-1624, maire de Bourges 1672, maintenue en 1675, marquis de Maupas par érection en mars 1725. Vote en 1789 au bailliage d'Issoudun et convoqué à celui de Saint-Quentin. [CEA I –XIV, WNS, SS, WP, WN, V89, V07, TA, PPC t.1 p.7]
D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux cloches d'argent et en pointe d'une tête de léopard du même.

► **Agier de Rufosse (d') (olim : Dagier des Mares)** (Normandie (élection de Valognes), Caen) : Pierre d'Agier, sieur des Mares anobli par L.P. de septembre 1652, enregistrées le 8 mai 1653 à la Cour des Aides de Normandie, Lettres de confirmation de février 1667, enregistrées le 30 janvier 1668 à la Cour des Aides de Normandie. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783. Vote en 1789 à Rouen. [ANF-1983, WNS, CEA, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.10, WP]
Ecartelé aux I et IV d'azur au lion rampant d'argent ; aux II et III d'azur à l'aigle d'argent.

Agnel de Bourbon d'Acigné : ancienne bourgeoisie de Salerne. Cette famille a pris de nos jours le nom et les armes de la maison bretonne d'Acigné, éteinte depuis le 3 mai 1703 et avec laquelle elle n'avait aucune parenté même par alliance. [WNS]

†**Agniel de Chenelette** (1927-1952) (Languedoc, Lyonnais) : anobli par charge d'échevin de Lyon en 1724-1725-1726. Vote noble dans le Beaujolais en 1789. Comte Romain en 1904. [WNS, SS] Derniers du nom : Rémy (1836-1927) d'où Henriette-Madeleine (1873-1952).
Au I, d'azur, à trois étoiles d'argent rangées en fasce, surmontées d'un soleil d'or ; au II, d'or, à l'agneau passant d'azur.

†**Agoult (d')** (1915-1991) (Provence, Dauphiné) : extraction féodale 1172, Honneurs de la Cour le 31 mars 1782 et 23 mars 1783, Pair de France héréditaire le 23 décembre 1823, 3 avril 1824 et 7 avril 1828. Eteinte en ligne masculine le 25 août 1915 au champ d'honneur. Dernière du nom : Clémentine (1897-1991)[WNS, SS, GAF n°203-204] La maison de Pontevès aujourd'hui

Sabran-Pontevès est un ramage de cette maison. Derniers du nom : Hector-Hugues-Alphonse (1860-1915) d'ou Clémentine (1897-1991).

D'or au loup ravissant d'azur, armé, lampassé, vilainé de gueules.

<!!>**Aigneaux (d')** (Normandie (Falaise)) : extraction féodale 1394, maintenue noble en 1523, 1555, le 25 mars 1599, le 20 mai 1599 par Roissy, en 1666 et 1^{er} septembre 1667 dans l'élection de Falaise par Chamillart sur preuves de 1503. Vote noble en 1789 dans les bailliages de Falaise, Bayeux et Caen. [ANF-1943, WNS, CEA I- XV-XVII, WN, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.11, WP] Postérité de Henri (1863-1947) et de Pierre-Hélie (1881-1945) (d'ou Aymard-Marie-André (d'ou Hubert (1945-2011), Marie-Odile, Marie-Agnès (1948), Catherine (1951), Françoise (1953), Hervé (1954) et Clotilde (1966)), Arlette-Marie-Marguerite (1924-2015)) et Jean (1928-2020) (d'ou Adelyse, Violaine et Guillaume))

D'azur à trois agneaux d'argent.

†**Aigoïn du Rey (1946-2017)** (Languedoc) : Henri Aigoïn, anobli par charge de Secrétaire du Roi près de la Chambre des Comptes de Montpellier en 1730 ou 1734. [CEA I p. 73, WNS, SS, V89, V07, PPC t.1 p.11] Guy (1894), père de Jacques (1920-1946), Gilles (1921-1922) et Thérèse (†2017) ép. Ouizille. Les branches de Montredon et de Flagerolles sont demeurées non noble. *De gueules à une fasce onnée d'or, accompagnée en chef d'une tête de licorne d'argent.*

► **Aigremont (d')** (Normandie) : extraction 1529, L.p. de relèvement du 5 janvier 1539 et maintenue noble le 26 mai 1574 par arrêt du Conseil Privé sur titres de 1468. Maintenu noble le 20 mars 1599 par jugement de Roissy, en novembre 1634 par jugement d'Aligre et en 1666 par jugement de Chamillart sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu. Preuves pour Saint-Cyr en 1710. Vote noble au bailliage de Valognes en 1789. [ANF-1976, CEA I p.73, SS, V89, V07, TA, PPC I p.7- supp. p1632, WP] *D'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules, sommée d'un lion issant de gueules.*

†**Aiguières (d') (alias Eyguières (d'))** (avant 1938-1995) (Provence (Arles), Saintonge, Angoumois) : Extraction féodale 1342. Maintenu noble le 5 novembre 1667 en Provence. Etablis en Saintonge en 1687 par mariage. Vote en 1789 dans les sénéchaussées de Saintes et d'Agen. [WN, WNS] Derniers du nom : Charles- Henri (1807-1860) d'ou Charles- Henri (ca 1835-1869) d'ou Henriette // Hippolyte Henri (1871-avant 1938) d'ou Germaine- Henriette-Augustine (1901), Marguerite Delphine (1907-1995) et Marthe-Hélène (1907-1990). *De gueules, à six besants d'argent, deux, un, deux et un.*

†**Aiguirande (d')** (Berry, Bourbonnais, Marche et Artois) : extraction 1411, preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1749, certificat de noblesse pour le service militaire en 1782, Honneurs de la Cour en 1787. Eteinte le 12 février 1866. [WN, GAF n°268] *D'or au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

Aiguy (d') ou Daiguy (Rouergue, Languedoc (Toulouse)) : filiation 1620, fixés en Bresse, issue d'un gendarme du Roi. [WNS, Dioudonnat]

<!!>**Ailhaud de Brisis (d') olim Ailhaud de Castellet** (Provence (Lourmarin)) : Jean d'Ailhaud (1674-1756), anobli par charge de secrétaire du roi en 1745, mort en charge le 30 août 1756. [WNS, CEA I-XIII, GAF n°172, SS, PPC I p. 12, V89, WP] (Brisis) Postérité de Numa (1902-1992) d'ou Roger (1928-2003), x, x (d'ou x et x). *De gueules à trois têtes de lion d'or au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

<!!>**Aillaud de Caseneuve (d') (alias Ailhaud de Cazeneuve)** (Provence (Marseille)) : anobli par charge de secrétaire du roi près la cour des Comptes de Provence, provisions le 22 novembre 1731 et mort en charge le 1^{er} février 1750 (AR). [ANF-1991, WNS, CEA I-XII, V07, TA, PPC I p. 12, WP] (Annuaire ANF 2001) Louis d'ou Michel, Claude, Christiane, Roseline, Daniel, Yves, Bernard, Nicole, Alain, Patrick. Une famille Aguilon d'Aillaud de Caseneuve existe. *D'azur à une aigle d'or au croissant d'argent en pointe.*

Aillebout de Manthet (d') (Bourgogne, Île de France, Canada) : maintenue à Orléans en 1666. Branche canadienne maintenue par arrêt du Conseil du Roi en 1720 [WNS2]

Aimar de Palaminy de Laloubere voir Eimar

Ainesy de Montpezat (d') (Provence) : non noble en 1789. Famille éteinte après 1960 en ligne féminine. [WNS]

(0)**Ainval (d')** (2007) (Picardie, Ponthieu) : issue de Denis d'Ainval, marchand et échevin d'Amiens, inhumé à Saint-Denis d'Amiens en 1506. Maintenu noble par les intendants de Picardie les 17 décembre 1701, 28 novembre 1716 et 6 novembre 1717 sur titres de 1550. [WNS, GAF n°287, CEA I-XV, SS, V89, V07, PPC t.1 p.13, WP] Derniers du nom : Henry (1919-2007) d'ou Aimery (1955-2004) d'ou Marguerite (2004). En extinction. *D'argent au chef émanché de gueules, à la bande d'azur à deux cotices avec en chef une molette d'épéron d'azur.*

Airolles (d') (Languedoc (Carcassonne) : secrétaire du Roi en la généralité de Montpellier vers 1780. Vote en 1789 à Carcassonne [WNS] noblesse inachevée ??? absente du bulletin ADF 15.

†**Aix (des) (olim : Desaix de Veygoux)** (1941) (Bourbonnais, Auvergne) : extraction 1561. Charles des Aix, condamné comme non-noble le 20 juillet 1667 par l'intendant de la généralité de Moulins ; puis à sa requête, après avoir obtenu , le 20 août suivant un sursis à exécution du jugement qui lui était nécessaire pour se procurer l'expédition de reconnaissance notariés car les archives familiales étaient parties en fumée dans l'incendie du château de Mérinchal en 1595, il recouvrait son état. Maintenu noble par arrêt contradictoire du Conseil d'Etat, le 3 déc. 1672, sur preuve remontant à Jean des Aix vivant en 1561. Vote à Riom en 1789. (titre éteint en 1874) Louis-Jean (1790-1845), baron de l'Empire le 12 février 1812. (autre titre) Louis-Amable (1773), baron de l'Empire le 21 décembre 1808. [WNS, SS, GAF n°304-305] Dernier du nom : Léon Joseph Aymar des Aix (1874-1941).

D'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

(1808) Ecartelé au I d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or ; au II de gueules à l'épe de sable garnie d'or posée en pal, la pointe en haut ; au III d'argent au lion de gueules ; au IV d'azur à trois pyramides accostées d'or terrassées du mesme.

†**Ajasson de Grandsagne** (1953-1998) (Marche, Berry) : extraction féodale 1343, preuves pour les écoles militaires en 1783. Vote en Haute-Marche en 1789. [WNS, SS, WN, GAF n°308] Derniers du nom : Michel (1875-1953) d'où Marguerite (1910-1998) et Gérard (1924-1943).

D'azur à cinq fusées et deux demies d'argent posées en fasce.

► **Alayer de Costemore (d') et Alayer de Costemor d'Arc (d')** (Provence) : anobli en 1656 par décharge de franc-fief. [ANF-1954, CEA I-XV, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.13, WP]

D'azur au laurier d'or de trois branches soutenu d'un croissant du même au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

► **Albaret (d')** (Languedoc) : Pierre Albaret (1720-1791), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1770. [ANF-1955, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.13, WP] Postérité d'Emile (1870-1922).

D'argent au sautoir de gueules.

► **Albenas (d')** (Languedoc) : ancienne extraction 1454. Maintenu noble le 5 décembre 1668 par M. de Bezons, intendant du Languedoc depuis Jean d'Albenas, premier consul de Nîmes en 1516. [ANF-1989, WNS, GAF n°365, CEA I-XVII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.14, WP, Armorial du Languedoc] Postérité de Guilhem (1889).

De gueules au demi-vol d'argent accompagné de trois étoiles d'or.

► **Albert des Essarts (d') ou Albert de Sessarts** (Comté de Nice, Provence) : filiation 1488, noblesse de robe (Trois présidents de la chambre des Comtes de Provence). Balthazar d'Albert, auditeur en la Chambre des Comptes de Provence en 1532. Maintenu noble en 1668 en Provence. (branche éteinte) marquis de Fos par L.P. de juin 1719. [WNS, Compléments, GAF n°644, CEA IV p. 401] Représentée en 1905 par Henri (1879-), chef de gare au Bourg-Saint-Andéol. Présumée éteinte par WNS mais représentée aujourd'hui par Franck (1971), Jules, Thomas (1978).

De gueules à trois croissants d'or

†**Albert de Laval (d')** (1880-1897) (Agenais) : filiation 1459, maintenue noble le 4 juillet 1666. Vote noble en 1789 à Agen. [WNS, GAF n°381] Derniers du nom : Louis (1814-1880) d'où Blanche (1845-1897).

Echiqueté d'or et d'azur.

< !!>**Albert de Luynes (d') et Albert de Luynes Dunois (d')** (Languedoc), ancienne extraction depuis Thomas Alberti, nommé viguier royal du Pont-Saint-Esprit le 13 janvier 1415. Duc de Luynes et pair de France en août 1619, Marquis d'Ancre par LP de Juin 1620, Duc de Chevreuse en décembre 1667, Honneurs de la cour 1777. Vote en 1789 à Tours, au Mans, à Carcassonne, Péronne,

Amiens et à Meaux. Pair de France héréditaire le 19 août 1815, duc pair héréditaire le 31 août 1817. Reprise en 1869 sans investiture du titre éteint de duc de Chaulnes par un cadet. [ANF-1948, WNS, CEA I-XVII, V89, V07, TA, PPC t.1 p.15, WP] Postérité de Philippe (1905-1993).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à quatre chaînes d'argent en sautoir ; aux II et III d'or au lion de gueules couronné d'azur ; sur le tout d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent.

► **Albertas (d')** (Provence) : filiation roturière connue depuis Antoine d'Albertas (fin XIVème), drapier et son neveu Jean (+1462), chaussetier puis marchand drapier. La branche des seigneurs de Gémenos (subsistante) est issue d'Antoine, premier consul de Marseille en 1509-1511, décédé en 1521. Famille de marchands enrichis par le commerce de la draperie au XVe siècle. Agrégée à la noblesse vers 1520, maintenue noble en Provence en 1668 et le 16 janvier 1669, marquis en 1705, pair de France héréditaire le 17 août 1815, comte-pair en 1817, marquis-pair par ordonnance du 31 août 1817 (non régularisé) [ANF-1949, WNS, GAF n°391, CEA I-XVIII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.15, Blanc] Une branche établie en Piémont a pris la nationalité italienne. Postérité d'Henri (1927-1991).

De gueules au loup ravissant d'or.

†**Albiat (d')** (1946-2008) (Auvergne) : Extraction 1585, agrégé à la noblesse au XVIe s., maintenue noble le 13 juin 1667 sur titres remontant à 1585. Eteinte après 1947. [WNS, SS] Derniers du nom : Pierre (1876-1946) d'où Simone (1907-1935), Anne (1907), Renée (1908-1948), Monique (1916-2006), Marie-Geneviève-Gilberte (1916-2008) et x.

De sable à six flanchis d'or posés trois, deux et un.

< !!>**Albignac (d')** (olim : d'Albignac de Ferrières) (Rouergue) : extraction féodale 1339, maintenue noble le 7 septembre 1669 et le 20 juin 1699 à Montauban par Le Pelletier, Marquis de Saint-Gervais par LP de Juin 1657, preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1733 et pour les demoiselles de Saint-Cyr en 1742, Honneurs de la Cour 1773- 9 avril 1774. Vote en 1789 à Villefranche-de-Rouergue et à Bayeux, convoquée à Rodez. [ANF-1944, WNS, GAF n°404, CEA I-IX, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.16, WP] Postérité d'Antoine (1905-1985).
D'azur à trois pommes de pin d'or au chef du même.

Albioussé (d') (Nîmes) : Comte romain par bref pontifical de juin 1886. [WNS]

†**Albis de Gissac (d')** (1969-1995) (Languedoc) : filiation 1564. Condamnation pour usurpation de noblesse le 15 novembre 1666 par jugement de M. Pellot, intendant de Guyenne et le 29 novembre 1697 par Samson, intendant de Montauban mais maintenue à Montauban le 11 novembre 1697 par l'intendant Legendre et le 4 mars 1715 par Laugeois, successeurs de Sanson. (suite à une confusion avec la famille suivante), confirmé et maintenue en 1715. [WNS, SS] Derniers du nom : Henri (1861-1956) d'où Bertrand (1891-1969), Jacques (1893-1918), Anne (1894-1895) et Henriette (1896-1908) ; une cousine Française (1910-1995).

D'azur au cygne d'argent accompagné d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du mesme rangées en chef.

► **Albis du Salze et Albis de Razengues (d')** (Languedoc) : anobli par charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse le 3 juillet 1647, maintenue en raison de cette office le 20 décembre 1667 par M. de Bezons. Vote en 1789 à Toulouse. [ANF-1978 (Razengues), WNS, CEA I-XV, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.16, WP]

D'azur semé d'étoiles d'or treillissé de sable.

(0) **Albon (d')** (2015) (Dauphiné (Albon), Lyonnais), extraction féodale 1288. (titre éteint). marquis de Fronsac. Preuves pour Saint-Cyr le 7 janvier 1713 sur titres de 1560 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1779. Honneurs de la cour en 1772 et 15 février 1786. « prince d'Yvetot ». Vote en 1789 au bailliage de Caudebec et en l'élection de Gap, convoqué à Lyon. Baron de l'Empire par décret du 7 janvier 1814, marquis d'Albon héréditaire par institution de majorat par L.P. du 11 juillet 1820 (AR), Pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827, marquis-pair d'Albon par L.P. du 10 juin 1828 sur institution de majorat. [ANF-1933, WNS, GAF n°416, CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.17, WP, ENFS n°12] Derniers du nom : André-Suzanne (1923-2015), père de deux filles : Marie (1969) et Claude (1971).

De sable à la croix d'or

Ecartelé : aux I et IV de sable à la croix d'or ; aux II et III d'or au dauphin vif d'azur barbé, crêté, oreillé de gueules.

Alby (d') (Languedoc) : subsiste ? [WNS]

† **Aldebert (d')** (-1893) (Languedoc) : filiation 1595. Maintenu noble le 15 janvier 1671 par Bezons. Branche éteinte maintenue le 21 juillet 1818. [WNS] Derniers du nom : Jean (1789) d'où Aglaé (1821-1893).

D'azur à l'aigle d'argent, accompagnée en pointe d'un croissant du même.

< !! > **Aldéguier (d')** (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse 1603-1614-1669, maintenue noble le 13 juin 1669 par de Basville, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. Vote en 1789 à Toulouse et à Castelnaudary. [GAF n°441, WNS, CEA I-XIV, SS, V89, TA, PPC t.1 p.17, WP] Postérité de Gaston (1927-1985).

D'or à une aigle éployée de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

► **Alefsen de Boisredon** (Danemark, Bordelais), (charge inachevée au XVIIIe siècle de Trésorier au bureau des finances de Bordeaux en 1780). Baron héréditaire le 2 avril 1822. Une branche rajoutée d'Assier de Valenches suite à une adoption en 1924. [ANF-1970, WNS, GAF n°446, CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.18, WP] *D'azur à une bande d'or accompagnée de deux étoiles du même ; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.*

► **Aleman (d')** (Béarn) : admission aux États du Béarn le 19 avril 1769. [ANF-1980, WNS, CEA I-XV, V89, V07, TA, PPC t.1 p.18, WP] *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'argent et en pointe d'un arbre arraché d'or.*

† **Alès (de Boscaut) (d')** (Languedoc) : Extraction féodale 1383, maintenue noble en 1670, Honneurs de la Cour en

1787. Vote en 1789 à Toulouse. [WNS, SS, V59, NG01] *Ecartelé : aux I et IV, d'or à deux demi vols de gueules au chef d'azur chargé d'un soleil d'or à la bordure de gueules chargée de sept besants d'or posés en orle ; aux II et III de gueules à trois étoiles d'or*

► **Alès (d') et Alès de Corbet (d')** (Blésois, Orléanais) : ancienne extraction depuis Jean Alais, hommes d'armes d'une des quinze compagnies d'ordonnances créées par l'édit de 1445, cité dès 1451. Maintenu noble en 1634, le 30 décembre 1666 par l'intendant d'Orléans et en 1668. Preuves pour les demoiselles de Saint-Cyr en 1686 et les Ecoles Royales Militaires le 21 octobre 1766. [ANF-1968, WNS, GAF n°469, CEA I-XIX, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.18, WP, ENFS n°44] Postérité d'Hugues-Palamède (1786-1856), auteur des branches subsistantes.

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois merlettes, posées deux et une.

† **Alesme (d') ou Dalesme d'Aigueperse** (1884) (Limousin) : Pierre Dalesme, Président Trésorier de France à Limoges en 1638, mort en 1688 Son fils, Jean d'Alesme, Sgr de Rigoulesmes, lui succéda dans sa charge et obtint des lettres d'honneur en 1719. Certificat de noblesse pour le service militaire en 1788. Vote en 1789 à Limoges. [WNS, CEA, NNF] Derniers du nom : Jean-Léonard (1758) d'où Louise (-1880) et Gabriel (1797-1884).

† **Alesme de Meycourby (d')** (1896-1945) (Bordelais) : confirmée dans sa noblesse en 1701. [WNS] Derniers du nom : Albert (1838-1896) d'où Yvonne (1869) et Annette (1877-1945).

De gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant d'argent ; au chef cousu de sable chargé de trois molettes d'éperon d'argent.

Degli Alessandri : originaire de Toscane. Comte palatin en 1439, titre confirmé en 1516 par Léon X et en 1845 par Grégoire XVI. Représenté en France par Pierre Comte Alessandri né à Lyon en 1876. [WNS]

Alewijn (Belgique) : Dirck II Alewijn (1581-1638), neveu de Dirck Ier Alewijn (1571-1637), a été concédé la noblesse française en février 1623 par le roi Louis XIII. La descendance de l'oncle Dirck Ier Alewijn (1571-1637) a été concédée la noblesse néerlandaise en 1815 avec descendance masculine en 1988, dernier né en 1973 (source 1988). Pas de noblesse française actuelle. [WP : Paul Brussel]

► **Alexandre de Haldat du Lys** (Lorraine) : reprise de noblesse maternelle par la famille Alexandre, autorisée par L.P. du roi Stanislas, duc de Lorraine du 2 janvier 1765. Vote en 1789 aux bailliages de La Marche, de Saint-Mihiel et de Mirecourt. [ANF-1948, CEA I, SS, V07 TA, PPC t.1 p.19, WP] *D'azur à l'épée d'argent surmontée d'une couronne d'or accostée de deux fleurs de lys du même.*

Parti : au I d'azur à une croix ancrée d'argent, au chef du même chargé d'un lion léopardé de gueules (HALDAT) ; au II, d'azur au glaive garni d'or soutenant une couronne du même accostée de 2 fleurs de lys d'or (DU LYS).

†**Alexandre de Saint-Balmont** (1961-2019) (Lorraine, Angoumois) : Charles-Sigisbert Alexandre (1772-1839), confirmé dans sa noblesse le 29 avril 1826. (Son père fut lieutenant du Roi des villes et châteaux de la Motte ; son aïeul, conseiller maître particulier des Eaux et Forêts de Bourmont; un autre aïeul, conseiller-auditeur de la chambre et cour des aides et finances du comté de Bourgogne établie à Dole.) [WNS, SS, V07, AN BB/29/980] Derniers du nom : Henry-Louis-Emmanuel-Marie (1887-1961) d'où Odile-Yvonne-Marie (-) et Claude-Brigitte-Anne-Marie (1924-2019)

D'azur, au chevron d'argent accompagné en pointe d'une croisette fleuronée au pied fiché d'or ; au chef aussi d'or chargé d'une lion léopardé de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

†**Alexandre d'Hanache** (1855-1887) (Beauvaisis) : filiation depuis Philippe Alexandre, capitaine de cavalerie, gouverneur de Berre ép. en 1600. Page de la Petite Ecurie [WN] Derniers du nom : Hugues (1778-1855) d'où Barbe (1820-1887) et Louise.

D'argent à l'aigle éployée de gueules becquée, membrée et couronnée d'or.

†**Alexandry d'Orengiani (d') (olim : Orengiani)** (1945) (Piémont (Ivrée), Savoie) : extraction 1500. Lettres patentes de Charles-Albert, Roi de Sardaigne, duc de Savoie conférant les titres et grades de président du Sénat de Savoie le 18 octobre 1831 (AR). [ANF-1992, WNS, GAF 25299, CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.19, WP] Derniers du nom : Frédéric-Lucien-Balthazar (d'où Lucien-Hipolyte-Ferdinand-Marie (1857), Humbert (1862-1935), Michel-François-Camille (1866-1945) et Sophie-Marguerite-Marie (1873-1945).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois soleils d'or ; aux II et III parti d'or et d'azur à un oranger de sinople.

Aleyrac (d') (Vivarais, Orléanais) : filiation 1544. En cours d'agrégation à la noblesse au XVIIIe siècle. Vote en 1789 en Bas-Vivarais (Villeneuve de Berg). Une branche autorisée à ajouter le nom de la famille « Contaud de Coulange » par décret en 1875 [WNS, Dioudonnat]

Alfonce (d') voir Alphonse (d')

†**Aliney d'Elva (d')** (1964-1985) (Piémont, Maine) : anobli au Piémont en 1599, comte d'Elva en 1620, reconnu noble en France, maréchal de camp au XVIIIe siècle, Honneurs de la Cour le 31 août 1785 pour la comtesse d'Elva. [CEA I, WNS, SS, V89, V07, PPC t.1 p.19] Derniers du nom : Christian (1850-1925) d'où Henriette et Christiane (1897) ; Joseph (1861) d'où Catherine (1888-1977) et Armand-Louis (1891).

D'azur au croissant d'or surmonté de trois étoiles du même.

†**Alix de Brouville** (1827-1846) (Orléanais) : François Alix (1698-1784), anobli par L.P. en avril 1777. [WNS] Derniers du nom : Pierre (1731-1766) d'où Marie-Sophie (1760-1846), Thérèse (1763-1828) et Louis (1765-1827).

Allamel (ou Dalamel de Bournet) (Vivarais) : filiation 1487. En cours d'agrégation à la noblesse au XVIIIe siècle. Seigneurs de Laval et de Bournet. Jean-Louis (1730-1794), avocat en parlement et juge régent du

sénéchal ducal de Joyeuse en 1763, fils de Louis (1709-1773), Bourgeois et notaire à Joyeuse. [WNS]

Coupé, d'azur et de gueules, à la fasce d'argent accompagnée en pointe d'un coq d'argent chantant sur un mont de même ; au franc canton de trois étoiles une et deux, accostées à senestre d'un croissant le tout d'argent.

►**Allard (d')** (Vivarais, Dauphiné, Lyonnais) : filiation depuis Jacques Allard, seigneur de Messillac et de Montvendre en Valentinois qui teste le 4 août 1458. Ban et arrière-ban en 1523 et 1536. Maintenu noble le 22 janvier 1643 par Save en Dauphiné et en novembre 1668 par Dugué pour une branche éteinte en 1821. Maintenu le 28 janvier 1698 par Lamoignon en Languedoc. Preuves pour Saint-Cyr le 3 novembre 1781. [ANF-1967, GAF n°529, WNS, CEA I-IX-XVI, SS, V89, PPC t.1 p.20, ENFS n°21] Postérité de Joseph (1820-1896).

D'or au chevron de sable, trois étoiles d'azur en chef et un croissant de gueules en pointe.

►**Allard de Grandmaison** (Bretagne, Anjou, Canada) : Jean-François Allard (1724-1787), anobli par charge de maire d'Angers de 1771 à 1777. (branche Allard du Haut Plessis éteinte en ligne masculine en 1878). (branche Allard de Grandmaison de Cornière éteinte en ligne féminine en 1963). [ANF-1940, CEA I, GAF n°536, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.21, WP] Nombreuse postérité.

D'or au chêne de sinople terrassé accosté de deux ancres de sable.

►**Allemagne (d')** olim Dallemagne (Provence, Bresse, Bugey) : Claude Dallemagne (1754), Baron de l'Empire par décret du 29 mars 1813 et L.P. du 19 juin 1813. Rare cas de noblesse d'Empire inachevée car majorat non constitué. [WNS, CEA I, WNS, GAF n°554, SS, TA, PPC t.1 p.21, WP, V59, V07] Postérité d'André (1865-1960).

Coupé ; au premier, parti, à dextre d'azur à la tour d'or, ouverte, ajourée et maçonnée de sable, surmontée de trois étoiles en fasce d'argent, à senestre des barons tirés de l'armée ; à deuxième d'or au pont de quatre arches de sable, soutenu d'une rivière en champagne, de sinople.

†**Allonville (d')** (1842-1877) (Île de France (Chartrain, Beauce), Champagne) : extraction féodale 1370. Maintenu noble le 22 janvier 1667 par Caumartin sur preuves de 1370. [WN] Derniers du nom Alexandre-Louis (1774-1852), ép. sa cousine Armande-Marie-Louise (1794-1877).

D'argent à deux fascés de sable.

< !!>**Alnoncourt (d')** olim George (Lorraine) : François-Nicolas Georges, anobli par L.P. du duc de Lorraine le 17 janvier 1725. Joseph-François Georges (1718-1795), en charge de conseiller au parlement de Metz, reçu le 20 mars 1758- Lettres de conseiller honoraire le 13 septembre 1780. Autorisation par L.P. de reprendre les nom & armes de sa mère le 5 septembre 1763. Arrêt du Conseil portant dispense du Marc d'Or le 8 mars 1781. [ANF-1981, V89, V07, TA, PPC t.1 p.7 et supp. p 1632, Michel, ENFS n°33] Derniers du nom : André-Pierre-Raoul (1909-1975) d'où Simone (1935) et Gérard (1941) d'où Anne-Laure (1978) et Bélen (1985).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même ; aux II et III d'argent à trois billettes de gueules, posées deux et une.

†**Alphonse (d') alias Dalphonse** (1821) (Corse, Bordeaux) : François-Jean-Baptiste Dalphonse (1756-), Baron de l'Empire le 9 mars 1810, éteint le 24 septembre 1821 avec le seul titulaire. [WNS, CEA I p. 150, AN BB/29/967]

Losangé d'azur et d'or au franc-quartier des barons-préfets.

†**Alphonse (d') et Alphonse de Plantade (d')** (1870) (Bas-Languedoc (Béziers)) : anobli par L.P. de François Ier le 5 mars 1540, enregistrées le 23 mars 1541 au parlement d'Aux et le 21 avril 1554 à la Cour des Aides de Montpellier. Maintenu noble le 19 décembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1760, 1770 et 1780. Prend part aux assemblées de la noblesse de Béziers en 1789. Louis-Hyacinthe-Henri (1789-), confirmation du titre de marquis le 10 mai 1865 et 2 novembre 1865. [WNS, CEA I p.150, NNF, BB/29/992] Dernier du nom : Louis (1789-1870).

D'or, à deux ours affrontés, de sable, soutenant un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, et posés sur une montagne de six coupeaux de sinople.

●**Alquier** (Bas-Poitou, Vendée) : Charles-Jean-Marie Alquier (1755-), chevalier de l'Empire le 28 mai 1809, baron par décret (mais sans lettres patentes. (branche aînée éteinte en 1871) Jean-Charles, confirmé Baron le 5 février 1862. Titre transmis à son fils le 4 mai 1870. La postérité actuelle descend du chevalier d'Empire. [WNS, AN BB/29/970]

Tiercé en pal d'or, de gueules et d'azur : l'or à deux étoiles superposées d'azur : le gueules au signe des chevaliers ; l'azur à deux étoiles superposées d'argent.

Parti : le premier, d'or, à deux étoiles d'azur posées, une et une ; le deuxième d'azur, à deux étoiles, d'argent, posées : un et une ; franc quartier des barons ministres à l'extérieur (qui est, à senestre, de gueules à la tête de lion arrachée d'argent).

†**Alsace (de Hénin-Liétard) (d')** (1934-1963) (Flandre, Artois) : extraction, maintenue noble en 1668. Comte du Saint-Empire en 1555. La maison de Hénin-Liétard a obtenu le 28 avril 1786 de la chambre héraldique de l'Empire, un certificat constatant sa descendance de la Maison Souveraine d'Alsace. Comte de l'Empire le 19 septembre 1810, prince héréditaire par ordonnance du 2 mars 1828 mais non suivi de lettres patentes. [WNS] Derniers du nom : Philippe (1855-1914) d'où François-Joseph-Marie-Simon (1888), Hedwige (1889-1960), Marguerite (1890-1963), Nicole (1892-1958).

De gueules à la bande d'or.

►**Alton (d')** olim Dalton (Irlande, Île de France) : baron de l'Empire le 15 janvier 1809, comte par décret du 17 mars 1860. Une branche cadette d'Alton-Shée éteinte au XIXe siècle. [CEA I, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.22, WP]

D'azur au lion d'argent accompagné de cinq fleurs de lys d'or.

►**Alverny (d') (de la Palme)** (Languedoc) : extraction 1549, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en

1762. [CEA I, WNS, GAF n°633, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.22 et sup. p.1632, WP]

De gueules au chevron d'or au chef du même.

†**Alviset de Maisières** (Franche-Comté) : gouverneur de Besançon en 1642. Anobli par charge en 1716. Baron de Maisières en 1825. Eteinte dans les mâles en 1914. [WNS] Derniers du nom Joseph (1791) d'où Henri (1836), x, x, x, Delphine-Eugénie et Caroline-Joséphine-Philomène.

†**Alzate d'Urbie de Garro (d') olim Gambon (1923)** (Pays de Labour) : baron de Garron et vicomte d'Urbie en septembre 1654. [WNS]

►**Alziari de Malaussène** (Comté de Nice), comte de Malaussène en 1723 par le Roi de Sardaigne. [ANF-1981, CEA I-XV, V89, V07, TA, PPC I p. 22, WP].

De gueules à une tour d'or au chef d'argent chargé d'une aigle éployée couronnée de sable.

►**Amade (d')** (Languedoc (Castelsarrasin)) : Restauration, anobli par L.P. du 28 décembre 1816, comte Romain [ANF-1998, WNS, CEA I-XV, GAF n°640, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.23, WP]

D'argent au lion de sable au chef d'azur chargé de trois besants d'argent.

†**Amarzit (d') alias Damarzit-Sahuguet d'Espagnac alias de Sahuguet d'Amarzit** (1914) (Angoumois) : trois frères anoblis par L.P. en mars 1724. (aumône de 300 livres). Conseillers au parlement de Paris. Dispense du Marc d'Or le 16 janvier 1782. [WNS, CEA I p. 160-161, SS sup] Derniers du nom : Charles (1788-1873) d'où Charlotte-Marie (1824-1890), Félicie-Camille (1826-1867) et (2)Hélène (1841-1911). // Amable d'où Charles-Honoré (1842-1914).

Une famille roturière Damarzid (Bas-Limousin (Argentat)) a tenté de s'enter sur cette famille noble mais sans lien avec cette dernière. Elle porte toutefois de Sahuguet d'Amarzit à l'Etat Civil.

De gueules chargé d'une coquille d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe, accostée de deux épées d'or en pal, la pointe en bas.

►**Amaudric du Chaffaut** (Provence (Digne)) : condamné par défaut à l'amende comme usurpateurs par jugement de Cardin Lebrét, intendant de Provence le 17 juillet 1697. Joseph, anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près de la Chambre des Comptes, Aides et Finance de Provence, reçu le 6 avril 1734-1754. Prend part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Digne. [ANF-1970, WNS, CEA I p.162-XVII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.23, Dioudonnat, WP] Nombreuse postérité. Un rameau adoptif suite à un jugement de 1941.

D'azur à la colombe d'argent tenant au bec un rameau d'olivier de sinople.

†**Ambert** (1890-1910) (Lot (Saint-Céré)) : Jean-Jacques (1765-1851), officier d'infanterie, général de division, baron de l'Empire le 6 novembre 1813. Titre confirmé le 23 mars 1859. Derniers du nom : Joachim (1804-1890) d'où Marie (1849-1910). [CEA I p.163]

Parti : au premier, d'argent, à l'épée de gueules, en pal ; au deuxième, de gueules, à l'ancre d'or, franc quartier

des barons sortis de l'armée, brochant au neuvième de l'écu.

†**Ambert de La Tourette et de Sérillac ou de La Tourette d'Ambert** (après 1927) (Limousin, Dauphiné) : Filiation d'après Chérin depuis 1631 (titres falsifiés, rajout de qualifications nobiliaires). Déchargé du droit de franc-fief le 8 mars 1743 (en raison de noblesse justifiée depuis Alexandre, vivant en 1560...). Jean-Joseph obtint de M. d'Hozier le 16 novembre 1746 un certificat de noblesse pour être admis dans les officiers du régiment des gardes françaises. Marquis par L.P. du 11 juillet 1745 (mai 1749), enregistrées au Parlement de Bordeaux. Prend part aux assemblée de la noblesse de Bordeaux en 1789. [WNS, SS, CEA I p.163] Derniers du nom : Edmond-Charles-Marie (1829-1901) d'où Isabelle-Mathilde-Marie-Charlotte-Augustine (1865), Juliette-Marie-Jeanne- Henriette-Sidonie (1866-1919) et Maurice-Charles-Irénée-Léon (1872-après 1927) d'où Jean (1898-1921).

D'azur à deux tours rondes d'argent jointes par un entremur, cerclées de cinq pièces de même, le tout maçonnée de sable.

(Alias de gueules à une panthère d'or).

Sérillac rajoute : un chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'or accosté deux étoiles d'argent.

†**Amblard de Las Martres (d')** (Bourgogne) : Preuves pour Saint-Cyr en 1701. [GAF n°666, WN] Derniers du nom : Louis (1766) d'où Marie-Victoire (1789-1863), Louis-Victor-Edouard (1793-1821) et Alexandrine-Marie-Charlotte (1796).

D'azur à une matre d'argent rampant sur une palme de sinople posée sur une terrasse du mesme et un chef cousu de sable chargé de trois étoiles d'or.

†**Ambly (d')** (1881-1923) (Champagne) : extraction féodale. Maintenu noble en 1670 par Caumartin, intendant de Champagne sur filiation de 1236. D'apr l's d'Hozier, filiation suivie depuis 1449. Honneurs de la Cour en 1786. (branche aînée éteinte) marquis d'Ambly par L.P. de novembre 1768. Député de la noblesse de Champagne en 1789. [WN, CEA I p. 164] Derniers du nom Charles-François-Louis (1808-1869) d'où Béatrix (1836), Marie-Cécile-Eugénie (1839-1923), Hélène (1842-1917) et Hedwige-Marie (1850).

D'argent à trois lions de sable.

<!!>**Amboise (d')** (Flandres (Douai)) : Anobli par lettres patentes de chevalerie en 1589 par le Roi Henri III, maintenue noble en 1668 par jugement de Voisin de La Noiraye, intendant de Tours et en 1714. Prend part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Tours. Un député suppléant de la noblesse. [ANF-1972, WNS, CEA I p. 167, SS, V07, TA, PPC t.1 p.7 et supp. p. 1632, Yeurc'h] Cette famille n'a pas été anoblie par la charge de conseiller et commissaire au parlement de Bretagne. En 1581, François d'Amboise est nommé conseiller, puis commissaire aux requêtes au Parlement de Bretagne, charges dont il se démet en 1583. L'année de sa résignation, il n'a pas siégé au Parlement de Bretagne. Le roi l'ayant employé au règlement des tailles dans la généralité d'Orléans. Derniers du nom : Aimeri Léonard Georges (1887-1950) d'où Madeleine, Georges (1920-1978), Laure (1921-1981) et Mireille (1924-2001). **Décès : quid de Patrice-Georges (1949-1994) et Robert (1935-2007) ?**

Palé d'or et de gueules.

†**Amboix de Larbont (ou Larbon) (d')** (2012) (Comté de Foix) : extraction 1533-test 1542, maintenue noble le 7 janvier 1667 par jugement de M. Dumas, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux et le 5 août 1698 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. Prend part aux assemblées de la noblesse de Toulouse en 1789. [CEA I p.168, WNS, GAF n°675, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.24, WP] Derniers du nom : Roger (1876-1963) d'où Françoise (1908-1999), Etienne (1909-2002), Jacqueline (1911-2007), Natalène (1914-2004), x(1919) et Hubert (1924-2012).

D'or à un olivier de sinople.

Ambrois de Névaches (des) (Briançonnais) : condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de 1699. [CEA I p. 169]

D'argent fretté de gueules cloué d'or (à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or brochant sur le tout.

<!!>**Amé de Saint-Didier** (Champagne (Reims), Bresse) : Nicolas (1659-1733), anobli par charge de greffier en chef du Parlement du Dauphiné, conseiller Secrétaire du Roi le 19 mai 1728, mort en charge le 17 juin 1733 (testament du 19 mai 1733). (branche éteinte †1877), Alexandre-Charles-Nicolas (1778-1850), Baron de l'Empire le 12 novembre 1809. [WNS - WNS n°3, GAF n°679-680, SS, NG01] Aymeri Amé de Saint-Didier de Narbonne Lara (1920-2003), père d'Arnaud (d'où Christine (1966)). On rencontre aujourd'hui Madison, Sophie et Nathalie ...

D'or à trois oeillets de gueules, posés deux et un, au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent.

Coupé : au I d'azur à deux colombes d'argent affrontées, au II d'or à trois oeillets de pourpre tigés et feuillés de sinople.

►**Amédor de Mollans (d') (olim : Damedor)** (Franche-Comté, Champagne) : Filiation depuis Louis Damedor (-1597), autorisé par Charles-Quint à posséder fief par L.P. du 2 août 1543. Lettres de chevalerie le 22 décembre 1629 de Philippe IV d'Espagne datées de la cour de Madrid. Certificat de noblesse émanant du Parlement de Dôle le 16 juillet 1649. Reconnaissance de noblesse depuis 1566 par arrêt de la Cour des Comptes de Dole le 8 mai 1696. Maintenu noble le 7 mai 1697 par jugement de Larcher, intendant de Champagne sur preuves de 1555. Confirmé par arrêt du Conseil du Roi du 21 février 1704. Comte de Mollans par érection par L.P. en avril 1713, enregistrées en la chambre des comptes de Dôle le 1^{er} décembre 1713. Reçu en la chambre de la noblesse de Bourgogne en 1712, lettres enregistrées en la chambre des comptes de Dole le 1^{er} décembre 1713. Confirmé noble par L.P. du 2 avril 1740, enregistrées au Parlement de Besançon le 20 juillet suivant. [ANF-1967, WNS, CEA I p.170-XV, SS, V89, V07, TA, WN, PPC t.1 p.25, WP, ENFS n°25] Postérité de Charles (1882-1915) et de Henri (1904-1981).

De gueules à la croix de Lorraine d'or accompagnée de quatre trèfles du même.

►**Ameil** (Île de France) : Auguste-Jean-Gilbert (1775-), Baron par L.P. du 9 mars 1810. [ANF-1955, WNS, CEA I p.171, GAF n°683, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.7 et supp p1633, WP] Nombreuse postérité.

Ecartelé aux I d'azur à la harpe d'or ; au II et III de gueules au centaure d'argent en archer ; au IV de sinople au sauvage armé d'une massue d'or sur l'épaule.

†**Amelin de Rochemorin** (Périgord) : Réhabilitation de noblesse 1520, maintenue noble 1666-1667. [SS, WN] Famille éteinte au début du XIXe siècle avant 1841. *D'azur à trois croissants d'argent posés deux et un.*

►**Ameline de Cadeville** (Île de France, Normandie et Bretagne (Pays Nantais)) : Nicolas Ameline, sieur de Noisemont, sous-fermier des Etats, acheteur de Lettres de Noblesse au mois de novembre 1698, enregistrées au Parlement de Paris le 22 décembre 1698, à la Chambre des Comptes de Paris le 17 janvier 1699 et à la Cour des Aides Paris le 26 janvier 1699. Maintenu par le Conseil d'État le 19 octobre 1717 suite à l'édit de révocation d'août 1715. Condamné par défaut par l'intendant Ferrand le 25 janvier 1723. On ne connaît pas de rétablissement après cette condamnation. Nicolas (1674-1756), maréchal de camps en 1734. [CEA I-XIV, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.25, BMR ms 506., Yeure'h] Postérité de Charles (1855-1911) *De gueules à trois bandes d'argent à la fasce d'azur chargée d'un soleil d'or brochant sur le tout.*

†**Amelot de Chaillou** (1911-1961) (Orléanais, Île de France) : pourvu de la charge de Maître des Requêtes par lettres du 15 janvier 1573, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris en 1580. Jean Amelot, anobli par L.P. d' Henri III le 7 décembre 1580, marquis de Chaillou par L.P. en 1783, Honneurs de la Cour 1776. [WNS, CEA I p.173, SS] Derniers du nom : Antoine (1819-1881) d'où Céline (1843-1890), Jacquess (1844-1911), Anne-Marie (1845-1914), Marguerite (1848-1883), Louis (1855-1872) et Catherine (1860-1961). Autres branches éteintes : Amelot de Gournay et Amelot de Bisseuil. *D'azur à trois cœurs d'or, deux et un, accompagnés d'un soleil de même.*

Amelot de La Roussilhe (Nivernais) : sans principe de noblesse. Jean-Henri (1727-1791), contrôleur des finances du Haut-Languedoc. Derniers du nom : Jean (1855-1940) d'où Jeanne (1896-1940). [WNS]

†**Amerval (d')** (Hainaut) : maintenue de noblesse le 6 mars 1700 sur titres de 1454 par M. de Bignon, intendant de la généralité d'Amiens. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1774. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens en 1789. Parait éteinte avec Henri-Guillaume-Louis (1825-1872) d'où Hélène-Marie-Onésime (-1877). [CEA I p.174]. **Quid des décès de Simone-Margueite-Zelie (1907-1986), Charlotte Georgette (1908-1997) et Athalie-Elisabeth-Marie (1925-2008) ? Subsiste aujourd'hui Nicolas, peut-être de la famille Thill d'Amerval de Liancourt** *D'argent à trois tourteaux de gueules.*

Amiens d'Hébécourt (d') (Picardie (Abbeville)) : Bathélémy d'Amiens (1657-1746), seigneur d'Acheux, secrétaire du Roi en 1723, fait son testament le 29 novembre 1735. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens en 1789. [WNS, CEA XIII p.412, GAF n°628] Les porteurs du nom ne semble pas descendre du secrétaire du Roi. Postérité de Bernard (1906-1987). *De gueules à trois chevrons d'argent, vairés d'azur.*

†**Amieu de Beaufort (d')** (1901) (olim : Damieu) (Dauphiné, Languedoc) : Pierre Amieux, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1711 et son fils Claude Amieu (ca 1650/1655-1723), capitoul de Toulouse en 1712. (branche éteinte de Blagnac) Jean Amieu de Blagnac, pourvu le 28 octobre 1716 de la charge de Trésorier de France au bureau des finances de Montauban, Lettres de vétéran le 23 mai 1742. Prend part aux assemblées de la noblesse à Carcassonne et à Toulouse. Dernier du nom : Achille d'Amieu (1818-1901) d'où Caroline (1849-1899) ép. de Moulins. [SS, CEA I p. 177] Le nom a été relevé par la famille de Moulins devenue de Moulins d'Amieu de Beaufort par décret de 1954.

►**Amonville (d') (des Nots) olim Damonville** (Normandie (Vernon)) : issue de Nicolas d'Amonville, lieutenant civil et criminel au siège de Vernon en 1565. Lettres de noblesse en décembre 1655, enregistrées à la Cour des Aides le 19 février 1664. Non maintenue noble le 24 août 1666 par suite d'avis défavorable, renvoyé devant le Conseil d'Etat. Nicolas, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 13 juillet 1690. Preuves devant Chérin en septembre 1787 pour être lieutenant des maréchaux de France (AR). Comparait en 1789 à Gisors. [ANF-1938, WNS, CEA I p.172-173, SS, V89, V07, PPC t.1 p.26, WP, ENFS n°23] Postérité de Jacques (1887-1962). *Coupé d'argent et de sable à la licorne de l'un en l'autre.*

†**Amoureux (d')** (1903-1945) (olim : Damoreux) (Languedoc (Uzès)) : Pierre-Joseph (1702-1752), anobli par charge de Secrétaire du Roi près de la Chambre des Comptes de Montpellier le 13 janvier 1736. [WNS, SS] Derniers du nom : Jacques (1838-1903) d'où Clémentine-Joséphine-Marie-Madeleine (1866) et Amélie (1874-1907). *D'argent à un cœur de gueules enflammé du même, percé d'une flèche de sable en bande et accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un croissant du même.*

< !!>**Amphernet de Pontbellanger (d')** (Normandie puis Bretagne) : extraction féodale 1367, maintenue noble par Montfaut le 1^{er} janvier 1463, par d'Alligre en 1634. (branche aînée éteinte en 1886) maintenue noble par de Marle le 15 juin 1677 et par Chamillart le 14 février 1668. Honneurs de la cour le 12 novembre 1784 et 25 janvier 1789. (branche cadette) Maintenu au parlement de Bretagne le 21 août 1786 sur preuves de 13 générations et droit d'entrée aux Etats de Bretagne le 28 octobre 1786. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777, pour Saint-Cyr le 2 avril 1753 et pour l'Enfant Jésus le 5 mars 1767. [ANF-1948, WNS, CEA I-XVI, GAF n°718, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.27, BNF ms fr 8319, Yeure'h, ENFS n°26] Postérité de Bonaventure (1780-1861). *De sable à une aigle bicéphale éployée d'argent becquée et membrée d'or.*

►**Amyot d'Inville** (Île de France, Normandie) : anobli par charge de Secrétaire du Roi le 13 mars 1634 et 1653 (Jean Amyot (1597-1671), conseiller secrétaire du Roi et Trésorier receveur général et payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris ; son fils Jean (1636-1714), Payeur des rentes de l'hôtel de Ville de Paris)), maintenue noble en

1669. [ANF-1995, WNS, CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.27, WP] Postérité d'Emeric (1841-1922). *D'azur à trois fasces d'or à la bande d'argent brochant chargée de trois mouchetures d'hermines de sable.*

(0)Ancelin de Saint-Quentin (2002) (Saintonge) : Jean Ancelin, seigneur de Breuillard, anobli par la charge d'échevin de Saint-Jean-d'Angély le 21 novembre 1586 (son successeur est nommé en 1590) maintenue noble en 1666 à l'intendance de Limoges et le 31 juillet 1698 à l'intendance de La Rochelle par Bégon. [GAF n°176, CEA I-XVI, WNS, WN, SS, PPC t.1 p.27, V07, WP, ENFS n°41] Dernier du nom : Christian (1914-2002). Dominique (1908-1998) d'où Anne (1946) et Sylvie (1949). En extinction. Le nom est encore porté par Gilles. *D'azur au sautoir d'argent cantonné au I d'un lionceau, aux II et III d'une étoile et au IV d'un croissant le tout du même.*
De gueules au lion d'or.

► **Andigné (d') et Andigné de Beauregard (d')** (Anjou) : extraction féodale 1268 (preuves de 1396 pour les Honneurs de la Cour). Maintenu noble le 6 juin 1667 par jugement de Voisin de La Noiraye, intendant de Tours sur preuves de 1441. Comte de Saint-Gemmes par LP d'avril 1747 pour Charles-François 1685-1780 capitaine dans le régiment de La Seignelaye. Honneurs de la cour 1771 et 1787. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1772 et 1780. Pages de la grande écurie en 1702, 1715 et 1734. Page de la Petite Ecurie le 30 décembre 1777 (AR). Certificat de noblesse pour l'admission dans les Gardes de la Marine le 12 août 1756 (AR). Comparution pour l'ordre de la noblesse dans la sénéchaussée d'Angers (AR) et pour l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne le 23 octobre 1786 (AR). Louis-Fortuné (1765), pair de France héréditaire en 1817, baron-pair par ordonnance du 31 août 1817. [ANF-1934, WNS, GAF n°762, CEA I p. 1888-XV, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.28, WP] Postérité de plusieurs branches. *D'argent à trois aigles de gueules becquées et membrées d'azur.*

► **Andlau (d'), et Andlau-Hombourg (d')** (Alsace) : extraction féodale 1181 (source familiale), baron du Saint-Empire par diplôme du 16 mars 1676, comte par L.P. du Roi de France en 1750. Honneurs de la Cour en 1738, le 22 décembre 1764, 1773 et 1787. Comparait dans l'ordre de la noblesse dans les districts de Hagenau et Wissembourg en 1789. Baron d'Empire par L.P. du 6 octobre 1810. (titre éteint) comte de l'Empire par L.P. du 14 avril 1810, confirmation sur institution de majorat par L.P. du 14 novembre 1828. Cette famille a relevé le nom Cléron d'Haussonville en 1955. [ANF-1935, WNS, CEA I-XV, GAF n°763, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.28, WP, ENFS n°39] La date de 1274 a souvent été reprise comme date d'origine de cette lignée, il s'agit de la date où Eberhart d'Andlau a construit le château de Haut-Andlau, en réalité cette lignée remonte jusqu'à 1181 avec Rudolf d'Andlau.
D'or à la croix de gueules.

● **Andoque de Serière (d')** (Rouergue, Languedoc) : extraction 1502, maintenue noble le 17 novembre 1735 par arrêt de la Cour des Aydes de Montpellier. [GAF n°765, WNS, CEA I-XII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.29, ENFS n°43]. Il n'est pas prouvé que le François d'Andoque maintenu en 1735 soit de la même famille que

les Andoque (de Serière) de l'Hérault (et non du Rouergue). Les d'Andoque de Serière ont une longue ascendance agnatique d'agriculteurs-exploitants.
D'or à une barre de gueules chargée de trois lévriers d'argent.

† **Andras de Marcy** (1972-2016) (Nivernais) : ancienne extraction 1451, maintenue noble les 12 juin 1586 et 10 février 1598, déchargé du droit de franc fief en 1641, maintenue noble en 1701, acquisition de la baronnie de Poiseux le 24 février 1707 et du comté de Marcy le 25 février 1715. [ANF-2016, WNS, GAF n°768, CEA, I-IX, -XVIII, SS, V89, V07, PPC t.1 p.29, WP] La dernière représentante de cette famille était Henriette Marie Jeanne, baronne de Bouglon (1920-2016).
D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois besants du même.

† **André** (Bigorre) : Restauration, baron en 1821. [CEA I, GAF n°783, SS, V89, V07, PPC t.1 p.30]
De gueules au sautoir d'or.

† **André et André-Chateaufort** (Berry) : Extraction, maintenue noble par la Cour des Aides le 14 novembre 1603, et en 1614-1634-1640-1666. (autre branche) maintenue noble en Champagne le 24 juin 1641. Peut-être éteinte en ligne masculine en 1949. [SS] Derniers du nom : Marie-Gaspard-Auguste (1844) d'où Marie-Sylvie (1873) et Georges-Marc-Marie-Joseph (1876).

► **André (de Bellevue) (d')** (Provence) : anobli par charge de Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix le 25 juin 1637. Maintenu noble en 1668. Dispense du Marc d'Or en 1779. Vicomte personnel le 22 décembre 1827 [ANF-1990, WNS, GAF n°786, CEA I-XIV, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.30, WP]
D'or au sautoir de gueules.

† **André de Boisandré** (1884-après 1886) (Normandie) : anobli en juin 1657, révoqué en 1667, réanobli en 1704, révoqué en 1715, maintenue noble en 1716. [WNS, SS] Derniers du nom : Alcide-Frédéric-Edouard-Ernest-Adolphe (1830-1884) d'où Amélie-Marie-Ernestine (1854-après 1886).
D'azur à une fasce accompagnée en chef de deux sautoirs et en pointe d'une molette, le tout d'or.

† **André du Homme de Sainte-Croix** (Normandie) : anobli en août 1544. [WNS]
De sinople à la fasce d'or, accompagné en chef de deux flanchis et en pointe d'une molette du même.

► **André de La Fresnaye** (Normandie) : anobli par L.P. du 10 novembre 1725 enregistrées en la Cour des Aydes de Normandie le 25 septembre 1726, baron par L.P. du 13 avril 1811, confirmé en 1819. [ANF-2007, WNS, CEA I, GAF n°790, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.31 et supp p. 1633, WP]
D'azur à un cygne d'argent sur mer de sinople, au chef d'or à la rose de gueules accostée de deux étoiles d'azur.

† **André de Saint-Victor** (1874-1892) (Languedoc, Normandie) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1699. [WNS, SS, V89, V07] Derniers du nom : Charles-Bonaventure-François-Ange (1788-1874) d'où Egide-Joseph-François d'Assise (1816), Gabrielle et Léontine.

D'azur au sautoir d'or cantonné de trois croissants d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

†**André de Servolles** (Languedoc) : François André, anobli par charge de Capitoul de Toulouse en 1595. Maintenu noble le 23 septembre 1669. Comparait à Toulouse en 1789. [WNS, V89, V07, Armorial du Languedoc]

D'or au sautoir de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Andrée de Renoard** (1915) et **André de Pilles** (Comtat Venaissin) : anobli avec deux générations successives de Docteurs en droit civil à Avignon au XVI^e siècle : nous trouvons Bertrand en 1555, Jean en 1618, Pierre en 1623, Jérôme en 1631, Balthazar en 1632, ELzéar en 1650 et Jean en 1655. Eteinte en 1915. [WNS, SS] Derniers du nom : Joseph-Antoine-Charles (1845-1915) d'où Charles-Laurent-Jean (1874-1896).

D'azur à un château d'argent donjonné de trois tourelles du mesme, le tout maçonné de sable au croissant d'or posé en chef.

†**Andreossy** (1848-1913) (Toscane, Île de France) : naturalisation 1626, maintenue 1699, baron de l'Empire le 8 avril 1813. (Autres branches) Comte en 1809 et baron en 1808. [WNS, SS, GAF n°808-809]

D'or au palmier d'azur surmonté d'une étoile d'argent.

†**André de la Ronade** (-1870) (Auvergne) : anobli en juin 1582, maintenue noble en 1743-1754-1766 et 1771. [SS, GAF n°797] Derniers du nom : Georges-Charles (1805) d'où Marie-Clémentine (1843-1870).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux flanchis d'or et en pointe d'un soleil de mmême.

► **Andurain (d') et Andurain de Maÿtie (d')** olim Guirail (de) (Béarn) : Substitution en vertu du contrat de mariage de Pierre de Guirail, qui ép. le 8 avril 1668 Jeanne d'Undurein, dernière héritière des biens de sa maison. Anobli par charge en 1731. Admission aux États de Soule en 1691. Vote noble en 1789 au titre de la noblesse de Soule. [ANF-1976, WNS, CEA I, SS, V89, V07, PPC t.1 p.31, WP, ENFS n°29] Importante postérité au Chili.

Ecartelé : aux I et IV d'argent à l'aigle de sable ; aux II et d'or à deux griffons de sinople à la bordure de gueules, au III de sinople à la couronne d'argent adextrée d'un lion d'or et senestrée d'une tour d'argent.

†**Anfrie de Chaulieu** (Normandie (Généralité de Rouen)) : preuves de noblesse pour les pages de la Grande Ecurie en 1703, éteinte vers 1832. [WNS, NNF, GAF n°841]

D'azur à trois triangles d'or, psoés deux et un ; au chef cousu de gueules chargé d'une tête et col de licorne d'or entre deux croisettes du mesme.

†**Angé d'Orsay (d') (Olim Dangé d'Orsay)** (Touraine) : anoblie par charge de Secrétaire du Roi le 14 juillet 1732, honoraire le 24 décembre 1753. Vote à Tours en 1789. [WNS, SS] Derniers du nom : Charles (1883-avant 1933) d'où Christiane (1914-2016). Le nom a fait l'objet d'une demande de relèvement en 1954 par la famille Poirier suite à une alliance avec la dernière du nom Christiane (1914-2016).

D'or à trois feuilles de houx de sinople.

†**Angelis (d')** (Corse) : maintenue par le conseil souverain de Corse le 25 avril 1771.[WNS, V59, SS, NG01] Semble éteint.

D'argent à un arbre de sinople terrassé du même et accosté de deux anges, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

<!!>**Angély (d')** (Poitou, Angoumois) : ancienne extraction 1495, maintenue noble par les élus de poitiers le 8 juillet 1634. (branche ainée éteinte en 1871) maintenue noble le 27 novembre 1667 par d'Aguesseau, intendant de Limoges, le 16 décembre 1697 par jugement de M. de Bernage et le 9 septembre 1776 par sentence des élus d'Angoulême. (branche cadette) : maintenue le 8 octobre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. [WNS, GAF n°850-supp, CEA I p.210-XVIII, SS, V89, V07, PPC t.1 p.31, WP] ? « Philippe, fils de Jean +1969 et père d'Isabelle, de Florence et d'Alexandre ». Cette famille ne descend pas de Léon d'Angely, bourgeois de Tours anobli par L.P. en 1461. *D'argent parti et coupé, à quatre croisettes de gueule alias de sinople.*

†**Angenoust** (1975) (Île de France, Champagne) : usurpation de noblesse en 1666. Maintenu noble le 3 juin 1671 au Conseil d'Etat et en août 1697 à l'intendance de Champagne. [WNS, SS] (branche ainée) Elzéar (1814-1898) d'où Louis-Auguste-Marcel (1840-1921) d'où Charles-Jean (1882), Jules-Georges (1883-1975), Louise-Berthe-Valentine (1889-1975), Gilberte-Armande (1899).

D'azur à deux épées d'argent garnies d'or passées en sautoir les pointes en haut.

†**Angennes (d')** (Perche, Île de France) : connu depuis Regnault en 1304. Peut-être éteinte en 1879.[WN]

De sable au sautoir d'argent.

Anger de Kernisan (Bretagne) : Débouté à la réformation de la noblesse le 30 janvier 1671 faute de produire. Anobli ? par 3 générations de chevaliers de Saint-Louis depuis 1745. Noblesse contestée par CEA. [WNS, SS, TA-Fausse noblesse, Dioudonnat, BMR ms 504, Yeurc'h]

Angeros (d') (Agenais) : filiation 1519, vote noble en 1789. Eteinte. [WNS]

<!!>**Angerville d'Auvrecher (d')** (Normandie) : extraction féodale 1396, maintenue 1666 et 1668, confirmation du titre héréditaire de marquis par décret impérial du 1^{er} août 1864 [ANF-1958, WNS, GAF n°860, CEA I-XV, V89, V07, TA, PPC t.1 p.32, WP] Postérité de Sem (1873-1952).

D'or à une fleur de néflier de sable surmontée d'un lion passant de gueules.

†**Angeville (de Beaumont) (d')** (1906-1911) (Champagne, Bugey) : filiation depuis Robert d'Angeville, écuyer vers 1440. Convoqué à l'arrière ban en 1635, assiste à l'assemblée de la noblesse de Bugey en 1727, Honneurs de la Cour en 1785. Comparait avec la noblesse du Bugey en 1789. Preuves pour Malte en 1568-1569-1639-1680-1777.[WNS, SS, WN] Derniers du nom : Marie-Camille (1829-1893) d'où Hélène-Françoise

(1853-1911), Cécile-Ernestine (1854-1902) et Gustave-Henry (1855-1906).

De sinople à deux fasces ondulées d'argent.

< !!>**Anglade (d') olim Anglade** (Guyenne) : (branche de Malévas) Maintenu noble en Bordelais le 12 décembre 1666 puis le 12 mars 1698 en faveur d'Antoine, seigneur de Malevas (AR). Certificat de Chérin pour le service militaire sans date pour trois frères (peut-être 1787). Vote en 1789 à Saint-Domingue. [ANF-1948, WNS, GAF n°869-supp, CEA I-XVIII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.33, WP] Joseph-Alain (1906) d'où Arnaud ; postérité de son cousin Antoine (1905-1993). Il y a de grosses différences entre la filiation donnée par Roglo et celle donnée dans le GAF tome I N°869 et tome VII supplément concernant cette famille. Joseph-Nicolas (1736-1802), fils de Pierre (né le 1er février 1685 à Campugnan en Guyenne -1767), habitant sucrier à Saint-Domingue ép. 15 janvier 1727 Catherine Paillet (1705-1742) et petit-fils de Pierre Anglade ép. Jeanne Meireuveau d'après Roglo ; Joseph-Nicolas (1736-1802), fils de Pierre (né le 29 octobre 1683 à Casteljaloux), chevalier, seigneur de Malevas ép. en 1717 Marie Paillet, petit-fils d'Antoine ép. Jeanne de Savignac de La Devèze d'après GAF supp et notice 869. La filiation est très suspecte.
D'azur à l'aigle éployée d'or.

Anglade (d') olim Danglade : issue de Jacques Danglade (1623-1705), conseiller au présidial et en l'élection d'Armagnac en 1705, son fils Joseph (1686-1742), conseiller au présidial d'Auch en 1719 et 1722, son petit-fils Michel (1719-1776), Trésorier de France à Auch. Postérité de Joseph (1885). Peut-être une branche dérogée de la famille précédente.

†**Anglars de Bassignac (d')** (1894-1943) (Limousin, Auvergne) : filiation depuis Astorg d'Anglars en 1407. Maintenu noble le 15 décembre 1666 sur preuves de 1546 par M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1789. Comparait en Auvergne en 1789. [CEA I. p. 221] Derniers du nom : Léon (1833-1894) // Marie-Anne (1857-1943).
De sable à un lion d'argent couronné, armé lampassé de gueules, accompagné de cinq étoiles à cinq raies d'argent.

†**Anglars (d') et Anglars de la Lauvie du Claux (d')** (olim Adhémar, Azémar ou Aymar) (1939-1997) (Sarladais, Quercy, Limousin) : filiation depuis Guillaume d'Anglars, écuyer, seigneur du Claud qui teste en 1505. Maintenu noble le 23 décembre 1666 par jugement de François de la Brousse, commissaire subdélégué de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux sur preuves de 1522. Preuves pour Saint-Cyr en 1725 et 1776, pour les Ecoles Royales Militaires en 1772. Comparait en 1789 à Périgueux et à Saint-Jean-d'Angély. [WNS, WN, CEA I p.222] Derniers du nom : Jacques-Maxime (1845-1911) d'où Joseph (1874-1939) (d'où Marie-Odette (1902-1997), Louise-Marguerite (1876), Gabrielle-Marie-Louise (1881-1947), Marie-Louise-Marguerite-Renée (1884) et Jacques-Marie-Jean (1889).

D'argent à trois fasces de gueules surmontée d'un léopard d'azur.

Anglejean (d') et Anglejean Châtillon (d') (Vivaraïs) : Filiation 1547. Qualifications nobiliaires. Comparait avec la noblesse à Paris en 1789. Pas de principe de noblesse. [CEA I p. 223, WNS, WN - Dioudonnat]
De gueules à une tête de lion au naturel.

†**Anglès (et Anglès d'Auriac)** (Dauphiné) : Jacques (1699-1779), anobli par charge de conseiller au Parlement de Grenoble vers 1765. Jules-Jean-Baptiste (1778-1828), Baron de l'Empire par décret du 15 novembre 1809 (non enregistré au Sénat), Comte par ordonnance royale du 17 mars 1816, non suivies de L.P. [WNS] Dernier du nom : Philippe (1833) ép. 1868 Anne-Marie-Waltersped.
(1816)D'azur, au chevron d'or, surmonté de trois étoiles d'argent, posées en fasce et accompagnées, en pointe, d'une colombe du même, tenant au bec, un rameau d'olivier d'or.

► **Angleys** (Savoie) : baron Sarde le 28 mai 1842 par L.P. de Charles-Albert, roi de Sardaigne, duc de Savoie. [ANF-1990, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.33, WP, ENFS n°30] Postérité de Jean-Marie (1813-1886).
D'argent à la fasce de gueules chargée d'un lion contourné d'or accompagnée de deux lions passants de gueules, l'un en chef l'autre en pointe.

► **(Ango) de La Motte-Ango de Flers** (Normandie (Argentan)) : **anobli par charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France 1639-1659**, Nicolas Ango (1585-1651), secrétaire du Roi le 26 février 1644 à 1651. Son fils Jean lui succéda dans la charge le 28 avril 1651, la revendit en 1653 et fut reçu conseiller au parlement de Rouen le 22 février 1654. Marquis de La Motte-Lezeau par L.P. du mois de juillet 1693, enregistrées au parlement et chambre des comptes de Rouen le 3 août 1696 et 23 juin 1697. Comte de Flers par L.P. du mois de juillet 1737, enregistrées au parlement et à la cour des comptes de normandie le 4 février 1738. (branche de Villebadin, marquis de Flers par décret impérial du 14 juillet 1862, éteinte 1899). Baron en 1820. [WNS, GAF n°24617, SS, V89, V07, TA, WP, PPC] Aujourd'hui la famille porte « de La Motte-Ango de Flers » à l'Etat Civil. Postérité de François (1902-1986).
D'azur à trois annelets d'or.
Ecartelé : aux I et IV de gueules à une tête humaine d'argent, les cheveux hérissés d'or, posée de profil ; aux II et III de gueules à neuf macles d'or ; sur le tout d'azur à trois annelets d'or

†**Angosse (de La Peirousse) (d') olim Destorne** (1888-1929) (Bigorre, Paris) : filiation depuis Hector Destorné, écuyer, seigneur d'Angosse père d'Hector en 1402. Un député de la noblesse du Béarn aux Etats Généraux de 1789. [WN, GAF n°898] Derniers du nom : Charles (1816-1873) d'où Gabrielle (1848-1927), Marguerite (1850-1929) et Charles (1851-1888). Le nom a été relevé par la famille Mieulle.
D'azur à trois épées hautes d'argent posées en pal, rangées en fasce, au chef d'or chargé d'un cœur de gueules ; accosté de deux merlettes affrontées de sable couronnées d'argent.

†**Angot des Rotours** (1982-1992) (Normandie (Falaise)) : Mathieu Angot du Coisel (1658-1742), anobli par charge de secrétaire du Roi au Grand Collège le 27 juillet 1736. Achat de la terre de Rotours en 1747. Prend

part aux assemblées de la noblesse de Paris en 1789. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. (branche aînée) baron héréditaire par L.P. du 5 octobre 1820 avec institution de majorat. (branche cadette éteinte) François-Mathieu (1768-1858), baron par L.P. du 28 décembre 1816 [WNS, CEA I p.233, V89, V07, PPC t.1 p.33 et supp p.1633] Derniers du nom : Jules (1859-1941) d'où Clotilde-Elisabeth-Marie (1897-1992) et Marie François Jean Angot des Rotours (1901-1982).
D'azur à la bande d'or chargée de trois ancres de gueules accompagnée de deux étoiles d'argent, l'une en chef, l'autre en pointe.

<!!>**Anisson du Perron** (Dauphiné, Lyonnais, île de France) : Laurent (-1672), anobli comme échevin de Lyon en 1670 ; son fils Jacques (-1714), échevin de Lyon en 1711. [WNS, GAF n°916, CEA I-XVII, SS, V89, V07, PPC t.1 p.34] Derniers du nom : Jacques (1861-1946) d'où Roger (1891-1995) (d'où Jacques (1923)), Marie (1892-1975), Alexandre (1897-1977) (d'où Beryl (1935)) et Henri (1901-1996). En extinction.
D'argent au vol de sable au chef d'azur chargé d'une croisette et deux coquilles d'or.

†**Anjorant (d')** (1859-1885) (Île de France) : filiation depuis Etienne Anjorant, avocat au Parlement de Paris au cours du XVe siècle. Son fils Louis, conseiller au parlement de Paris puis le 4 février 1519, président aux requêtes du Palais. [CEA I p. 237, WN] Derniers du nom : Claude (1791-1859) d'où Elisabeth (1826-1847) et sa sœur Sidonie (1794-1861) // Lointaine cousine : Marie-Jeanne-Emilie (1807-1885).
D'azur à trois lys de jardin d'argent tigés et feuillés de sinople, deux et un.

► **Anjou (d'), Anjou de la Garenne (d') et Anjou de Pertuis (de) olim Nathan** (Provence, Normandie) : extraction 1468, maintenue noble le 27 juillet 1702 en Provence et le 9 août 1718. [WNS, V59, SS, GAF n°923, NG01]. Le nom est repris par la famille Taburet.
D'azur à une colombe essorante d'argent, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

†**Ansan d'Egremont (d')** (1901-1919) (Languedoc (Toulouse)) : La filiation suivie ne remonte qu'au 23 septembre 1686, date à laquelle Bernard, natif de Toulouse, fils d'Adrien et d'Anne de Borde, lieutenant au régiment de Bordage, épousa à Petit-Failly, Reine de Lénoncourt. Deux frères firent leurs preuves de noblesse pour les cadets gentilshommes du Roi Stanislas en 1748 et 1751. La famille d'Ansan d'Egremont était représentée dans la première moitié du XIX^e siècle par deux frères : 1° Charles d'Egremont, marié à Metz en 1831 à Mille de Gourcy, décédé en 1850, qui n'eut qu'une fille, la baronne Léon de Pinteville ; 2° Louis d'Egremont, marié à Montmédy en 1829 à Louise de Reumont. Le fils de ce dernier, Gustave d'Egremont, né en 1831, député conservateur de la Meuse en 1877, décédé en 1895, laissa deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille 1° Jean, décédé sans alliance en 1901 2° Marguerite, mariée en 1886 au marquis de Lambertye, décédée en 1919. Le dernier du nom est décédé en 1901 au château de Fresnois dans la Meuse. Complètement éteinte en 1919.
D'or à un arbre arraché de sinople, accosté de deux lions contrerampants de sable, armés et lampassés de gueules

► **Anselme (d') (de Puisaye)** (Provence, Comtat Venaissin) : filiation depuis Dominique, premier consul d'Avignon en 1515 et 1529, maintenue noble le 18 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Preuves pour Malte en 1747. Antoine (1711-1788), écuyer, « conseiller honoraire, secrétaire du Roi maison couronnée de France et de ses finances ». [ANF-1939, WNS, CEA I p. 243-XVII, GAF n°952, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.34, WP]

► **Anselme (d') (de Vénasque)** (Provence, Comtat Venaissin) : filiation depuis Joseph qui testa en 1554. Dérogeance au XVII^e siècle. L.P. de relief de noblesse de la Congrégation d'Avignon le 13 février 1756, confirmées le 21 février suivant par bref de Sa Sainteté et enregistrées le 12 novembre suivant en la Chambre des Comptes de Provence. Sollicite en 1788 un arrêt de confirmation des lettres de 1756 mais demande rejetée. Preuves pour les Ecoles Militaires.[CEA I p. 244-245] Postérité d'Alexandre (1876-1912).
D'azur fretté d'argent.

†**Anstrude (d') (ou d'Ansruther)** (1927) (Ecosse et Bourgogne) : Extraction 1539, maintenue noble en 1699, preuves pour les cheu-légers en 1748, Honneurs de la Cour le 2 avril 1787, baron d'Anstrude en août 1737 et 1811. [ANF-1956, WNS, V89, V07] Derniers du nom : Louis-Gaston (1828-1905) d'où Marie-Yseult, Bathilde (1852-1909), Gonzalve (1856-1927) et Genviève. Admission à l'ANF pour la veuve de Gonzalve.
Coupé emanché de sable sur argent de trois pièces.

► **Anterroches (d') olim Traverse d'Anterroches** (Languedoc, Pays de Foix, Auvergne) : Agrégée à la noblesse au XVe siècle par l'achat de la seigneurie d'Anterroches en 1478. Admise au chapitre de Brioude dès 1577 et à Malte en 1654. Maintenu noble en 1666. Preuves pour les Pages en 1762, pour Saint-Cyr en 1767, pour les Ecoles Royales Militaires en 1786. Comparait en Quercy en 1789. [ANF-1954, WNS, GAF n°33454, CEA I-XVIII, V89, V07, TA, PPC t.1 p.35, WP] Postérité d'Henri (1850-1924).
D'azur à la bande d'or chargée de trois mouchetures d'hermine de sable accompagnée de deux croisettes d'or, une en chef, une en pointe surmontée de trois ondes d'argent.

Antessanty (d') : vote en 1789 au bailliage de Chaumont-en-Bassigny. Dernier du nom : Gabriel (1835-1922), abbé d'Antessanty de Valois, proviseur du lycée de Troyes. [WNS n°3]

†**Antheulme de Nonville** (1915-1999) (Île de France) : anobli le 3 août 1816, autorisation de rajouter le nom de « de Nonville » en 1859-1860. Eteinte en ligne masculine en 1915. [WNS, SS] Derniers du nom : Adrien (1881-1915) d'où Simone (1910-1999) et Jacqueline (1915-1988).
D'azur à une bande d'or accompagnée en chef de trois étoiles d'argent et en pointe d'un dextrochère d'or tenant une branche de lys d'argent.

► **Anthenaise (d')** (Maine) : extraction féodale 1391. Maintenu noble le 4 juin 1666, le 1^{er} juin 1667, et le 20 mai 1669. Comte héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 6 septembre 1828, confirmé par arrêté ministériel du 18 novembre 1891.[ANF-1946, WNS,

CEA I-XV, GAF n°972, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.35, WP, ENFS n°9] Postérité de Victor (1809-1882).
D'argent à l'aigle éployée de gueules.

†**Anthoine de Saint-Joseph** (1911-1941) (Dauphiné) : Anobli en 1786, baron le 10 septembre 1808, confirmé héréditaire le 29 novembre 1827.[SS] Derniers du nom : Arthur (1829-1911) d'où Anne-Honorine (1866-1941) et Marie-Jeanne (1866).

De sable au cœur d'argent traversé d'une flèche de gueules posé en bande et accompagné en pointe d'un croissant d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Anthony (d')** (Franche-Comté) : Jean-Baptiste Anthony (1717-1783), anobli par charge de conseiller contrôleur en la chancellerie du Parlement de Besançon le 30 décembre 1782, mort en charge le 25 décembre 1783. Son frère François (1726-1815) lui succède dans la charge par provision du 21 avril 1784, encore en charge au moment de la Révolution. [WNS, SS, V89, V07, PPC t.1 p.36, Solnon] La famille noble est éteinte. Les porteurs du nom contemporains ne descendent pas de cette famille.
D'or à un taf d'azur.

►**Anthouard (d'), Anthouard de Vrainscourt (d'), Anthouard de Wasservas (d') et Anthouard de Wasservas-Abria (d')** (Bourgogne (Autun)) : filiation suivie depuis Lazare, châtelain de Giennes en 1554, anobli par charge de conseiller secrétaire du roi contrôleur près la chambre des comptes de Bourgogne le 29 septembre 1627, reçu le 14 avril 1668 et Lettres d'Honneurs du 20 octobre 1650. Maintenu noble le 31 janvier 1669 par jugement de l'intendant Bouchu. Acquisition de Vrainscourt à la fin du XVIII^e siècle. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. Comte d'Empire par décret du 15 août 1809 et L.P. du 21 janvier 1810. (pour la branche de Wasservas). [ANF-1959, WNS, CEA I, GAF n°982, V89, V07, TA, PPC t.1 p.36, WP, ENFS n°13] Postérité de Charles-Alexandre (1796-1893).

Coupé : au I d'azur à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules ; au II d'or à trois écrevisses de sable en fasce.

(1809) *Ecartelé au I d'azur à l'épée haute d'argent en pal, la garde d'or ; au II de gueules coupé d'azur à trois roses d'or rangées en fasce ; au III d'or à une pyramide de sable surmontée d'une étoile d'azur ; au IV d'or à trois écrevisses de gueules posées en pal, rangées en fasce.*

† **Antil (d') de Ligonès olim Dantil** (1901-1945) (Languedoc, Auvergne) : extraction, maintenue noble en 1666 et 1671. Page de la Grande Ecurie en mars 1734. [V59, SS, GAF n°12247, Le Bret] Derniers du nom : Claude (1829-1901) d'où Jeanne (1865-1945) et Eugène-Charles-Albert-Auguste (1870-1871).

D'azur au lion d'or langué et onglé de gueules accompagné de trois dents d'argent posées à la pointe de l'écu deux et un.

►**Antin-Tournier de Vaillac (d')** (Gascogne, Bigorre) : filiation depuis Comte Bon d'Antin qui testa le 4 janvier 1400. Extraction 1541, maintenue noble en 1668, Dossier d'admission aux Honneurs de la Cour en 1787 pour la branche de Saint-Pée. Releve le nom Tournier de Vaillac

en 1875 suite à une alliance en 1831.[ANF-1938, WNS, CEA I, GAF n°990-supp, V89, V07, TA, WN, PPC t.1 p.37, WP, ENFS n°26] La branche de Saint-Pée s'est éteinte en 1987.

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois lions d'argent ; aux II et III d'argent à trois tourteaux de gueules ; sur le tout d'or à une clé de sable en pal.

D'or à la clé de sable posée en pal adextrée de trois tourteaux de gueules posés deux et un.

†**Antoine (d')** (Provence) : charge de conseiller en la Cour des Comptes et de Trésorier de France au en 1637 // François Antoine, trésorier général de France en 1625, son fils François, conseiller au parlement de Provence reçu le 6 avril 1650. [WNS, SS].

D'azur au chevron d'or accompagné de trois flammes du même, deux et une.

†**Antoine de Taillas (d')** (1961-1979) (Provence, Comtat Venaissin) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 25 mai 1731, mort en charge en 1741, confirmé noble 1771, dispensé du Marc d'or 1777. Eteinte en ligne masculine en 1961.[WNS, SS, V89, V07]. Derniers du nom : Alphonse (1872-1961) d'où Marie-Emilie (1897-1975), Yvonne (1899-1921) et Marguerite-Marie (1903-1979).

D'azur à une bande cousue de gueules chargée de trois étoiles d'or.

† **?Antoni (d')** (Corse) : maintenue par le Conseil supérieur de l'île en 1772. [WNS]

►**Antras (d') et Antras de Gardennes (d')** (Gascogne, Armagnac (Marciac)) : Filiation depuis Colas Dantras, marchand de Marciac en 1491. Son fils Nicolas, seigneur de Samatan en 1505. Maintenu noble à l'intendance de Guyenne par Claude Pellot le 1^{er} juin 1664 (AR) et à l'intendance de Montauban par Claude Le Pelletier de La Houssaye les 26 mars, le 9 mai 1699 et 16 juin 1699 sur preuves de 1505. Admission aux Pages de Monsieur le 1^{er} janvier 1782 (AR). [ANF-1934 (Antras), WNS, CEA I-XVII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.37, WP, ENFS n°36] Postérité de Jacques (1880-1948).

D'argent à trois roses de gueules boutonnées d'or.

<!!>**Aon (de Hontanx) (d')** (Gascogne) : Ancienne extraction 1479. Premiers barons des Landes [CEA I-XVIII, WNS, SS, V89, V07, PPC t.1 p.37] Postérité de Claude (1932-2010).

Ecartelé : aux I et II d'azur à un leopard d'or ; au III d'or à trois fascés de gueules ; au IV d'argent au sanglier de sable.

†**Aoust de Jumelles (d')** (Flandres, Picardie) : Anobli par lettres 1434, marquis de Jumelles 1718, marquis d'Aoust Jumelle 1739. Eteinte en ligne masculine en 1909. Le nom a vainement demandé à être relevé par la famille Virieux (non noble) en 1949. [SS, Dioudonnat]

†**Apuril (de Lourmois)** (olim : Avril) (1931-1932) (Bretagne) : Confirmé noble par L.P. du 7 juillet 1827 alléguant une attache non prouvée à une ancienne famille anoblie par L.P. en juillet 1547. [WNS, CEA I, p. 263, V59, SS] Derniers du nom : Armand-Marie (1812-1880) d'où Edmond (1844-1931), Arthur (1846-1910), René (1850-1908), Marie (1850-1915) et Henri (1852) // son frère Alexandre (1816-1890) d'où Edmée (1849-1910) et Caroline (1852-1932).

D'argent au chêne arraché de sinople, englanté d'or, accosté de deux colombes affrontées de gueules tenant chacune dans le bec une palme de sinople (1827).

†**Aprix de Morienne (et de Vimont)** (Normandie (Dieppe)): maintenue noble le 22 février 1667 par La Galissonnière, intendant de la généralité de Rouen. Preuves pour Saint-Cyr en 1708, 1733 et 1749. Certificat de noblesse pour le service militaire en avril 1787. [Le Bret, NNF] Derniers du nom : Marie-Agathe (1841-1902).

Écartelé aux I et IV d'azur au château ou tour d'argent aux II et III d'argent à trois merlettes de sable posées deux et un.

► **Aquin (d') olim Crescas ou Cresque** (Comtat Venaissin, Île de France) : anobli par lettres en novembre 1669, maintenue en 1699. [ANF-1949, CEA I, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.38, WP] Postérité de Louis-Thomas (1873) ; François-Jehan d'où Luc (1947), Claire (1948) et Claude (1949) ; Antoine ...
Bandé d'or et de gueules de six pièces.

†**Aragonès d'Orcet** (1900) (Auvergne) : Gilbert Arragonès (1618), anobli pour services militaires par L.P. en 1647, enregistrées à la chambre des comptes de Paris le 28 juin 1647 et à la Cour des Aides de Clermont le 24 décembre 1653. Maintenu noble le 9 décembre 1667. [SS] Derniers du nom : Xavier Hercules (1803-1892) d'où Stanislas (1835-1900) et Claire (1837-1887).
De sable à une fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant du même.

†**Arailh (d')** (Languedoc (Toulouse)) : capitoul en 1767. Branche noble éteinte mais le nom est toujours porté. [WNS]

► **Aram (d') et Aram de Valada (d')** (Languedoc) : dénombrement de fiefs nobles le 5 avril 1689, le 10 avril 1690. Capitoul de Toulouse en 1673 et 1706. [ANF-1971, CEA XII, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.39, WP]
D'azur à l'ancre d'argent à la foi de carnation vêtue d'argent brochant sur la tige de l'ancre.

► **Araquy (d')** (Auvergne) : extraction 1506, maintenue noble en 1666-1667-1700 en Auvergne sur preuves de 1506. [CEA I, WNS, SS, V89, V07, PPC t.1 p.39, WP] **rattachement non prouvé mais possible des d'Araquy actuels à la souche noble.**
D'azur à un lion rampant d'or accompagné de dix besants du même mis en orle.

†**Arbalestier (d')** (Après 1891) (Dauphiné, Diois, Valentinois) : extraction féodale depuis Guigues, écuyer, vivant en 1332 ou 1381. Maintenu noble en 1668 et 1718. [WNS, SS, Le Bret, GAF n°1087] Derniers du nom : Anatole-Jean-Régis (1828-1891) d'où Sébastien.
De gueules au chevron d'argent, chargé de cinq pommes de pins renversées de sinople, accompagné de trois étoiles d'or, deux et une.

†**Arbaud (d') et Arbaud de Jouques (d')** (1932-1995) (Provence) : preuves pour le service militaire en 1788. [WNS, NNF, Roglo] Derniers du nom : Paul-Charles-Alexandre (1869-1932) d'où Madeleine-Claire-Hermine (1907-1995)

†**Arberg (de Valangin) (d')** [WN] Derniers du nom (filiation naturel) : Adolphe (1802-1877) d'où Fernand (1845-1931) (d'où Jeanne (1885-1946) et Marthe (1886-1986)), Arthur (1847-1922) d'où Marguerite (1880-1945) et Raoul (1884-1956).

†**Arblade de Seailles (d')** (1925)(Gascogne, Condômois) : Citoyen noble de Perpignan 1753, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783, dispense du marc d'or en 1783. [WNS, SS] Derniers du nom : Louis-Gaston (1849-1925).

Parti au I d'or à un lion couronné de gueules tenant une épée d'azur la pointe en bas, au chef d'azur chargé d'une croix d'or accostée de deux croissants d'argent (d'Arblade) ; au II d'argent à trois fascées ondées d'azur coupé d'or au château de gueules sommé de trois tours du même et surmonté de trois têtes de More de sable (Pardailhan).

< !!>**Arbois de Jubainville (d')** (Metz, Lorraine), anobli en 1584 par L.P. du cardinal de Lorraine, prince évêque de Metz. Preuves pour le service militaire en 1771-1774-1776 et 1781. Prend part en 1789 à l'assemblée de Neufchâteau. [CEA I-XVI, WNS, SS, V89, V07, PPC t.1 p.40, WP, ENFS n°10] Marie-Paul (1866-1961) d'où Suzanne (1904) et Bernard-Léopold (1907). Postérité d'Alexandre (1835-1916).
D'azur à trois barbeaux d'argent.

†**Arbou de Castillon (d')** (1885-1896) (Languedoc) : anobli par charge de capitoul en 1730. Derniers du nom : Emmanuel (1786-1859) d'où Marie-Thérèse (1816-1896), Emma (1819-1823) et Bruno (1825-1885).

Arboussier (d') (Guyenne, Lauraguais) : filiation prouvée 1556. [WNS - Dioudonnat]

Arcangues d'Iranda (d') (Pays Basque) : filiation 1492, extraction 1548, certificat de noblesse 1705, titre espagnol de marquis d'Iranda, créé le 9 novembre 1764, reconnu en France en avril 1782 et « ad personam » par Napoléon III par décret impérial du 29 octobre 1862. [CEA I-IX, GAF n°1110, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.40, WP, NG01] « Titre de marquis d'Iranda (du nom de la maison Irandaz, sise à Hendaye) conféré à titre héréditaire par lettres patentes du roi d'Espagne du 9 novembre 1764 à Simon de Aragorry, avec transmission par cédula du 29 novembre 1818 à son neveu Nicolas François Xavier d'Arcangues, fils de Michel d'Arcangues et de Rose de Aragorry, elle-même sœur de Simon. Ce titre avait été reconnu en France par lettres patentes du roi Louis XVI d'avril 1781 ». Le titre fut autorisé *ad personam* par Napoléon III en 1862. Cette famille ne peut donc pas être classée dans la noblesse française.
Parti : au I, d'argent à un arbre arraché de sinople et au lion de gueules passant contre le fût ; aux II et III, d'azur à une croix d'or ; au IV, de gueules à trois pigeons d'argent rangés sur une terrasse de sinople ; sur le tout d'azur à trois chevrons d'or ; au II, d'or au château de gueules accosté de deux lévriers de sable enchaînés à la porte, surmonté d'une fleur de lys d'azur ; à la bordure du même chargée de quatre coquilles et de quatre flanchis d'or alternées

†**Arcelet (d')** (Bourgogne (Dijon)) : Bénigne (†conseiller notaire, secrétaire du Roi, contrôleur en la Chancellerie

près du Parlement de Bourgogne le 3 mars / 5 mai 1672. Eteinte dans les mâles en 1869. [WNS] Dernière du nom : Adèle (1819-1897).

< !!> **Arces (d')** (Dauphiné) : extraction féodale 1322, maintenue noble en 1668, Honneurs de la Cour 1772, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1774. [ANF-1945, CEA I, GAF n°1117, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.41, WP] Postérité de Louis (1909-1948) d'où Antoine d'où Constance (1969) et Inès (1973).
D'azur au franc quartier d'or.

† **Archambault (d')** (Châtillon-sur-Indre, Lorraine) : anobli en mai 1643, confirmée en juillet 1689. Eteinte en 1888. [WNS]

► **Archambault de Montfort (Berry)** : échevin de Bourges en 1672, maire de Bourges 1751-1755. [CEA I, WNS, SS, V89, V07, PPC t.1 p.41, WP]
D'azur à un chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même surmonté d'un rosier fleuri d'argent et de sinople.

Archdeacon (Dunkerque, Paris) : confirmation de noblesse par le prétendant Jacques III le 1^{er} décembre 1721. Noblesse étrangère. [WNS]

► **Arche (d'), Arche d'Ambrugeac (d') et Arche de Pessan (d')** (Limousin, Guyenne) : issue de Bernard d'Arche (test 1582), notaire royal à Beaulieu-sur-Dordogne, marié vers 1570 avec Anne de Fénius dont Etienne d'Arche, avocat à Bordeaux, marié avec Jacquettes des Aigues. (branche bordelaise) Anobli par charge de conseiller au parlement de Bordeaux en 1626 puis de procureur général près de la Cour des aides de Guyenne 1643-1691-1725, maintenue noble en 1715. (AR) Prend part aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Guyenne le 21 mars 1789 et qualifications nobles sur quatre degrés. (branche limousine éteinte) Jean-Martin, pourvu de la charge de conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Guyenne le 8 avril 1729, Lettres d'honneur du 12 juin 1749. Preuves de noblesse en 1784 pour les cheveu-légers de la Garde. Prend part aux assemblées de la noblesse de Tulle en 1789. [ANF-1991 (Arche (d') et Arches de Pessan (d')), CEA I, WNS, SS, V59, V07, TA, PPC t.1 p.41, WP]
D'azur à une arche d'or sur rivière d'argent surmontée d'une colombe d'or portant au bec un rameau de sinople.

< !!> **Arcis (des) et Arcis de Bonnet (des)** alias Bonnet des Arcis (Vivarais) : Louis-Melchior des Arcis vota dans le Bas-Vivarais dans la sénéchaussée de Villeneuve-lès-Berg. Il était écuyer du Roy. Fils de Jean-Baptiste. Petit-fils de Charles. Arrière-petit-fils de Jean. Antoine fut condamné comme usurpateur de noblesse en 1669. Son fils fut maintenu par jugement de Lamoignon. Son neveu fut secrétaire-conseiller du Roi, maison et couronne de France. ? famille maintenue dans sa noblesse le 15 janvier 1671. [Dioudonnat, CEA] Louis (1907-1999) d'où Philippe (1939-2002) d'où Arnaud (1977-1977).
Parti: au 1er pallé d'or et d'azur de six pièces ; au 2e d'or, au pin de sinople; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or

† **Arcisaz (d'Estansan) (d')** (1934-1963) (Bigorre, Languedoc) : Extraction 1417, maintenue noble le 30 mai 1699 depuis 1550. [WNS, SS] Derniers du nom : Paul-Georges-César (1862-1934) d'où Raymonde-Joséphine-Louise-Charlotte-Marie (1893-1963).
D'azur à un corbeau passant d'argent.

► **Arcy (d')** (Irlande, Bretagne, La Martinique, Île de France, AUvergne) : Filiation suivie depuis 1652 avec le mariage de James Darcy avec Françoise Truchot en 1652 à Saint-Malo. Maintenu noble lors de la réformation de noblesse par arrêt du Conseil du 10 mai 1720 (BMR ms 504-505 et AN E 2018 f°77-84)). (AR) Vérification en 1765 par d'Hozier de Sérigny des lettres de naturalités et reconnaissance d'ancienne noblesse enregistrées le 12 juin 1758. (Rameau éteint) Honneurs de la Cour en 1777. [ANF-1992, CEA I-XIX, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.42, WP, NNF] « Exiger des titres originaux des Irlandais depuis 1400, c'est réduire à l'impossible les meilleures maisons du royaume d'Irlande, qui, par attachement à leur religion et à leurs souverains ont perdu la plus grande partie des preuves de leur état dans les troubles qui ont dévasté leur patrie ». (Chérin).
D'azur à trois quintefeuilles d'argent accompagnées de neuf croix recroisetées du même trois, trois et trois.

? **Ardant du Masjambot et – du Picq** (Limousin (Limoges) : secrétaire du Roi vers 1730. La branche du Picq (non noble ?) s'est éteinte en 1952. [WNS]

† **Ardenne de Tizac (d')** (alias Dardenne) (1992-2012) (Rouergue (Villefranche-de-Rouergue)) : Jean-Joseph Dardenne, seigneur de Tizac, reconnu noble par arrêt du 21 avril 1732, confirmé le 20 décembre 1817. [ANF-1935, CEA I, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.43, WP] Charles (1883-1947) d'où Jean (1917-1992) et Elisabeth (1920-2012).
D'azur à trois flèches d'or au chef de de gueules chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.

► **Arenberg (d')** (Hainaut) : extraction féodale 1142, issue de la Maison de Ligne, Honneurs de la Cour en 1749, 1774, 1776 et le 3 novembre 1785. Comte de l'Empire le 26 avril 1808, pair de France héréditaire le 5 novembre 1827 au titre de prince-duc français. [ANF-1950, CEA I, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.43, WP]
De gueules à trois quintefeuilles d'or.

► **Arexy (d')** (Comté de Foix) : (rameau éteint) anobli par charge de capitoul de Toulouse 1720 pour un secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse. (Rameau subsistant) (AR) Pierre d'Arexy, anobli par charge de capitoul en 1781-1782. Comparait avec la noblesse de Toulouse en 1789. [ANF-1982, CEA I-X, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.43, WP] Postérité de Guy.
D'or à une bande de gueules à trois demi-vols d'argent, à deux molettes de gueules, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

†? **Argence (d') alias Dargence** (Normandie, Poitou) : ancienne extraction depuis Jehan, écuyer vivant en 1477. Maintenu par Amelot le 22 mai 1624, par les élus de Châellerault le 24 mai 1634. (branche aînée) maintenue noble le 2 février 1667 sur preuves de 1448. Comparait avec la noblesse de Châellerault (branche cadette)

maintenue noble le 28 juin 1667 par Daguesseau en Limousin, par Barentin le 26 septembre 1664 et par Quentin de Richebourg le 31 décembre 1714 et 16 janvier 1716. Comparait en 1789 avec l'assemblée de la noblesse de La Marche. [ANF-1998, CEA I, WNS, WN, V59, V07, TA, PPC t.1 p.44, WP] Derniers du nom ? : Armand-Henri-Louis (1801-1884) d'où Marie (1842-1914), Aspasia-Marthe (1844-1923) et Léonie (1847-1914) ; René (1850)

De gueules à la fleur de lys d'argent.

► **Argent de Deux-Fontaines (d')** (Vesoul, Champagne, Beauce) : ancienne extraction depuis Louis d'Argent, écuyer, seigneur de Deux-Fontaines en 1496. Maintenu noble le 4 avril 1641 à l'intendance de Champagne par Nicolas Bretel de Grimonville et le 18 août 1775 (enregistrement en la Cour des Aides de Paris). Prend part aux assemblées de la noblesse des bailliages de Châlons-sur-Marne, Soissons et Thionville en 1789. (AR) Baron héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 16 octobre 1825 (et 28 janvier 1826) et quittance des frais d'expédition des L.P.. [ANF-1954, WNS n°3, CEA I-XII, GAF n°1182, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.44, WP, NNF, ICC 1986 p. 517, ENFS n°41] Postérité de Charles (1847-1921).

D'azur au lion d'argent, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

Argoubet (d') (Landes) : XVIIIe siècle. [WNS]

► **Argouges (d')** (Normandie) : extraction féodale 1223, maintenue 1463, 1599 et 1666 dans les élections de Bernay et de Coutances. Honneurs de la cour 1761 et 1768, preuves pour les demoiselles de Saint-Cyr en 1762 [CEA I, GAF n°1205, WNS, V89, V07, WN, TA, PPC t.1 p.45, WP]

Ecartelé d'or et d'azur à trois quintefeuilles de gueules brochant sur le tout.

† **Argout (d')** (Vivarais) : filiation 1664 (noble ?) [WNS]

† **Arguesse (d')** (olim : Darguesse) (Artois) : anobli et baron à titre personnel le 30 août 1825, confirmé baron héréditaire par décret impérial le 16 janvier 1864 non suivi de lettres patentes. Eteint en 1940. [WNS, SS]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois mains d'argent ; au chef d'or chargé d'un cheval courant de sable.

† **Argy (d')** (1900) (Touraine, Bretagne, Berry) : Extraction féodale, maintenue noble en 1586-1598-1634-1669. Derniers du nom : Cahrlès-Augustin (1795-1865) d'où Laurence-Gabrielle (1829-1891), Charles (1831), Raoul (1833), Marie-Adalbert (1835-1870) et Henriette (1844).

D'or à cinq triangles d'azur.

< !! > **Argy (d')** (Champagne (Mézières)) : filiation 1497, extraction 1560, maintenue noble en 1667, preuves pour les écoles militaires en 1770 et 1771. Vote en 1789 au bailliage de Reims. [ANF-2006, WNS et WNS n°3, CEA I, GAF n°1211, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.45, WP] Postérité de Pierre-Marie (1919-2010).

D'or au lion de sable armé de gueules.

Arhets (d') (Pays de Soule) : anobli en avril 1690. [WNS]

► **Arjuzon (d') olim Darjuzon** (Gascogne, Normandie, Picardie) : Jean-François Darjuzon (1678-1740), en charge de Trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux vers 1720. Jean-Marie Darjuzon (1713-1790), anobli par charge de secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 19 janvier 1761. Gabriel (1761-1851), Premier chambellan de Louis Bonaparte, roi de Hollande, comte de l'Empire le 2 février 1809, confirmé 1815, pair de France héréditaire le 2 juin 1815 et 5 mars 1819, Baron-Pairs en 1820. [ANF-1991, CEA I-XVII, GAF n°1226, WNS, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.46, WP] Postérité de Félix (1869-1957).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois fers de lance du même.

† **Arlempdes (d')** (Vivarais, Velay) : filiation 1327. Eteinte au milieu du XIXe siècle. [WNS] (voir de Goys)

► **Arlhac (d')** (Nîmes) : notaire royal à Nîmes en 1768 et 1789. Vote noble en 1789. [WNS]

† ? **Arliugie de Boutières (d')** (Quercy) : confirmation de noblesse en novembre 1784. Eteinte depuis 1901. [WNS] Les seigneurs de Soulié, du même nom originaire de Requista en Rouergue, connus depuis 1537, maintenues le 18 août 1717 par M. Laugeois, intendant de Montauban.

► **Arlot de Cumond (d') et < !! > Arlot de Saint-Saud (d')** (Périgord) : ancienne extraction depuis Jean Arlot, écuyer, allié en 1480. Maintenu noble le 13 septembre 1640 par la Cour des Aides de Guyenne, les 12 septembre et 31 décembre 1642 ; des 17 novembre 1668 et 5 mai 1698 par arrêts du Conseil d'Etat. Confirmation de noblesse en 1693. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1786 et pour les Pages de la Grande Ecurie le 15 avril 1715 (preuves de six degrés remontées à Jean d'Arlot, écuyer) (AR). Vote noble en 1789 à Périgueux [ANF-1933, WNS, CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.46, WP] (Cumond) postérité de Charles (1916-2003). (Saint-Saud) en extinction. : Dernière du nom : Marie (1905-2001) ? François d'où Catherine ; Henri (1899-1948) d'où Philippe-Henri (1934-1961), Sylvie (1935) et Noël-Dominique (1936).

D'azur à trois étoiles d'argent rangées en fasce au croissant du même en chef et en pointe à l'arlot ou grappe de raisin aussi d'argent, tigées et feuillé de sinople.

† **Arloz (de la Servette) (d') et Arloz d'Entremont (d')** (1941-1992) (Bugey) : filiation 1245 / 1474. Maintenu noble le 26 juin 1669-1698. [WNS, SS, WN, GAF n°1243] Derniers du nom : Alexandre (1856-1941) d'où plusieurs filles dont Valentine (1889-1992).

D'azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules.

< !! > **Armagnac (d') olim Darmagnac** (Languedoc, Toulouse) : Jean-Claude-Toussaint-Barthélémy (1766-), général en 1801, baron d'Empire par décret du 15 août 1810, confirmé baron héréditaire par L.P. du 25 novembre 1814 puis vicomte héréditaire par L.P. du 11 janvier 1823. [CEA I, WNS, GAF n°12272, SS, V89, PPC t.1 p.47] Postérité d'Ibrahim-Gaston (1845-1914) d'où Marguerite (1887-1946). Subsiste en ligne masculine avec Bertrand d'Armagnac (1968).

Ecartilé : au I d'azur à trois étoiles d'or ; au II de gueules à l'épée d'argent ; au III de gueules à la pyramide d'argent ; au IV d'azur au palmier d'or.

► **Armagnac de Castanet (d')** (Rouergue) : extraction féodale 1399, maintenue noble en 1668 et 1669. Famille issue de Pierre d'Armagnac, chevalier, devenu seigneur de Castanet par son mariage avant le 27 avril 1377 avec Réale de Faudoas, elle-même fille de Luce, dame de Castanet. Dès lors connue sous le nom de Castanet, elle reprit à la fin du XVIII^e siècle son nom primitif d'Armagnac et les armes des comtes d'Armagnac et de Rodez. Leur rattachement à la maison des comtes d'Armagnac n'est pas établi mais semble probable. [ANF-1964, WNS, CEA I p.320, GAF n°1248, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.47, WP] Nombreuse postérité.

Aux I et IV de gueules, au lévrier d'argent, accosté de gueules, bouclé, cloué d'or accompagné de deux grues aussi d'argent, le tout entouré d'une bordure crénelée de huit pièces d'or ; aux II et III d'argent, chargé d'un cotice de pourpre, à la bordure aussi crénelée de six pièces de gueules.

Puis à partir du XVIII^e siècle : *Ecartelé aux I et IV d'argent au lion de gueules; aux II et III, de gueules au léopard lionné d'or.*

Armand (Champagne (Bar-sur-Aube) : Comte Romain par Bref Pontifical du 26 novembre 1867. Port du titre autorisé ad personam le 4 juillet 1868. Noblesse pontifical [WNS]

† **Armand** (Champagne) : anobli par L.P. du 9 mars 1825.

► **Armand de Châteauvieux (d')** (Dauphiné) : extraction depuis Arnolphe Armand en 1525. Maintenu noble par les Maîtres des Requêtes du Roi le 2 septembre 1721. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1780. (branche éteinte) maintenue noble le 12 janvier 1739 par Pelletier de Beaupré, intendant de Champagne. [CEA I, WNS, GAF n°1257, SS, V89, TA, PPC t.1 p.29 et supp. p.1634, WP, NG01, ENFS n°31] Nombreuse postérité.

De gueules à une fasce échiquetée d'argent et de able à trois tires, accompagnées en chef d'un croissant d'or et en pointe d'un bœuf du même

† **Armand de Forest de Blacons (d')** (1805-1879) (Dauphiné) : filiation depuis Pierre d'Armand, père de Pierre, écuyer en 1443. Maintenu noble en 1663. [GAF n°1258, WN] Derniers du nom : Henri-François-Lucetus (1756-1805) d'où Marie (1798-1879).

Fascé d'argent et de gueules à six pièces.

► **Armau de Bernède (d')** et † **Armau de Pouydraguin (d')** (Gascogne, Armagnac) : extraction 1554 depuis Arnaud ép. Quitterrye de Latrau. Maintenu noble à l'intendance de Montauban le 15 juillet 1698 par Le Pelletier de la Houssaye (AR) et 23 avril 1716. Preuves pour les écoles militaires en 1781. [ANF-1959, WNS, CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.48, WP] (Bernède) postérité d'Ernest (1866-1944). (branche de Pouydraguin éteinte) Jean (1891-1975) d'où Monique (1920-2007), Jacqueline (1922-2001), Françoise et Nicole.

D'azur au lion de gueules.

† **Armendaritz d'Arberatz (d')** (Basse-Navarre) : filiation 1525, baron d'Arberatz en avril 1655. Eteinte. [WNS]

► **Arminjon** (Savoie) : Mathias (1793-1859), anobli par charge de Sénateur au Souverain Sénat de Savoie en 1835. [ANF-1983, V89, V07, TA, PPC t.1 p.48, WP] Nombreuse postérité.

D'azur aux mains gantées d'or mouvant du flanc senestre et tenant un arc bandé et fléché d'or.

► **Armynot du Chatelet** (Bretagne, Bourgogne) : ancienne extraction 1476/1495 depuis Jean Armynot, ancien soldat en 1511. Maintenu noble en 1705, 1718 et 1736. Vote à Dijon en 1789. [ANF-1948, CEA I, GAF n°1289, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.48, WP] Philippe (1909) d'où José, Xavier et Edith-Marie ; (branche cadette) Henry d'où Robert, Ghislaine (1923) et Norbert (1927) ; François (1900), Jean (1902), Henri (1904), Robert (1912) et Nicole (1919).

D'argent à trois mouchetures d'hermine de sable.

† **Arnal de la Baumelle** (Languedoc) : extraction 1527, maintenue noble le 5 décembre 1668 sur preuves depuis Pierre en 1541. Son petit-fils maintenue dans sa noblesse le 21 octobre 1731. [WNS, CEA I, SS, V89, V07, PPC t.1 p.49] **Pas de traces de cette famille au-delà de 1801 ?**

D'or au noyer de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

< !!> **Arnal de Serres (d')** (Languedoc, Gévaudan) : Louis Arnal, anobli par charge de conseiller en la Chambre des comptes de Montpellier en 1720. Preuves pour le service militaire en 1788. Comparation pour l'ordre de la noblesse dans la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes en 1789 (AR). [ANF-1948, WNS, CEA I, GAF n°1297, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.49, WP, NNF] Derniers du nom : Emmanuel (1888-1942) d'où Huguette (1930), Isabelle (1932), Eliane (1934), Jacques (1937-1938) et Henri (1939) (d'où Jacques (1982) et Louis (1984)).

D'or au noyer de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Arnaud de Saint-Sauveur (Piémont (Chieri), Ponthieu) : Comte dans le Royaume de Sardaigne le 26 mars 1772. [WNS]

< !!> **Arnaud ou Arnauld de Vitrolles (d')** (Dauphiné, Haute-Provence) : Joseph Arnaud, anobli par l'achat d'une charge de conseiller-secrétaire du Roi et contrôleur en la chancellerie du parlement d'Aix le 18 janvier 1685. Baron de l'Empire par L.P. le 15 juin 1812, pair de France héréditaire le 27 janvier 1830. [ANF-1936, CEA I-XIV, GAF n°1312, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.49, WP] Derniers du nom : Bruno (1929) d'où Sophie (1955) et Caroline (1960) ; René (1899-1996) d'où Anne, Monique et Philippe (1943-1995) d'où Antoine (1970-2013). En extinction.

Tranché d'azur et de gueules à la bande d'or bordée de sable, fleur de lys d'or en chef et rose d'argent en pointe, sur le tout d'azur au lion d'or.

† **Arnaud de Monier (d')** (1885-1933) (Provence) : agrégée à la noblesse. Maintenu noble le 14 novembre 1668. Plusieurs gardes du corps du Roi. Derniers du

nom : Victor-Hilarion (1822-1885) d'où Camille-Antoinette-Félicitée (1856-1933) et Marie (1866).

● **Arnault de Guényveau** (Poitou, Bretagne) : filiation 1659. Comte romain par bref pontifical de 1888. [WNS]

† **Arnault de Nanclas** (1865-1885) : Philippe Arnault, Maire d'Angoulême le 10 avril 1639. Déclaration faite au greffe de l'élection de vouloir vivre noblement, du 10 septembre 1639. Le même est reçu échevin le 15 septembre 1642. Derniers du nom : Pierre (1765-1847) d'où Herminie-Philippe-Thérèse (1816), Marie-Thérèse (1816-1885) et Philippe-Edgard (1822-1867).

D'azur chargé en chef, d'une étoile d'argent, et en pointe, d'un croissant de même.

† **Arnois de Captot** (1943-1993) (Normandie) : Jean-Baptiste-Adrien (1709-1746), anobli par charge de Conseiller maître en la Chambre des Comptes de Rouen pourvu le 4 juin 1745. Son fils Nicolas-Guillaume (1741-1816), conseiller au Parlement de Normandie, pourvu le 28 juin 1769, en charge en 1790. [WNS, Arundel, SS] Derniers du nom : Louis (1870-1943) d'où Marie-Thérèse (1896-1993) et Françoise (1898-1987).

De gueules à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un casque de fasce du même grillé d'or.

Arnoult de l'Épinay (Amiens) : éteinte ? [WNS]

► **Arnoult de Pirey et Arnoult de Pirey-Saint-Alby** (Franche-Comté) : filiation 1634. Claude-Pierre (1721-1789), anobli par charge de Secrétaire du Roi au Parlement de Besançon pourvu le 7 décembre 1742-résigne en faveur de son fils en 1778, conseiller honoraire en 1785. Dispense du Marc d'Or le 27 mars 1778 (AR). Rajout du nom Saint-Alby pour une branche en 1932. [ANF-1964, CEA I-XIV, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.50, WP, NNF] Nombreuse postérité de Gustave (1865-1952).

D'azur au sautoir d'or accompagné de deux roses tigées d'argent en chef et en pointe d'un croissant du même.

< !!> **Arnous-Rivière** (Bretagne) : (charge inachevée au XVIIIe siècle de conseiller audancier-secrétaire du Roi à la Chancellerie de Bretagne (1774-1790)). Baron héréditaire avec anoblissement le 21 août 1828. [ANF-1954, CEA I-XIX, GAF n°1337, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.50, WP] Éteinte dans les mâles avec Vincent (1918-2003) // Fernand (1868-1903) ; Maurice (1880-1956) d'où Gildas (1910-1983) (d'où Bénédicte (1937-1989)), Philippe (1912-1930), Nicolas (1913-1941), Vincent (1918-2003) (d'où quatre filles), Colette (1921-2015); Achille d'où Paul (1924-2016), Marie-Josèphe ; Louise et Simone.

Coupé : au I de gueules à trois étoiles d'argent en fasce ; au II d'argent à la rivière ondée de sinople posée en fasce.

► **Arnoux de Maison-Rouge** (Auvergne) : filiation depuis Jean qui vint se fixer à Riom en 1538. Antoine Arnoux (1584), anobli par charge de Trésorier de France à Riom en 1628. Son fils Antoine (1616) et son petit-fils Antoine (1637) exercèrent cette charge au XVIIe siècle. Antoine-François (1703-1767), procureur du roi au bureau des finances de Riom de 1745 à 1767. Amable (1769-1847), Baron héréditaire par L.P. du 22 novembre 1817 (AR). [ANF-1951, CEA I, GAF n°1340, SS, V89,

V07, TA, PPC t.1 p.50, WP, ENFS n°11] Postérité de Victor (1859-1933).

D'argent (alias d'or) à la fasce de sable chargée de trois mouchetures de contre-hermines d'argent et accompagnée de trois roses tigées de gueules.

► **Aronio de Romblay** (Flandres) : anobli par deux générations de trésoriers de France à Lille, Jean-Baptiste (1651-1723) de 1693 à 1721 et Jean-François (1695-1774), pourvu le 3 juillet 1721-1758. [ANF-1971, CEA I-XVI, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.51 et supp p. 1634, WP] Postérité de Robert (1886-1961).

De sinople au lion d'argent couronné d'or, à la bande partie d'azur et de gueules brochant sur le tout.

† **Aroux de La Serre (d')** (alias Darroux et de La Serre d'Aroux) (Quercy, Languedoc, Gévaudan) : extraction 1411. Maintenu noble en 1666, le 13 mars 1698 par Lamoignon, intendant du Languedoc (AR), le 12 septembre 1699 et 11 avril 1716 sur preuves de 1541. [ANF-1962, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.51, WP, NG01] Derniers du nom : René Gabriel Darroux (1885-1939) d'où Marie-Antoinette-Augustine-Amélia, Maxime René Léon (1914), Henri-Louis-Paul-Marie (1919). Présument éteinte.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au besant d'or ; aux II et III d'or à l'aigle de sable.

† **Arrac de Vigne de Sault (d')** (-1937) (Landais) : Jean d'Arrac, officier d'infanterie du baron de Poyanne, anobli 1596, confirmé 1608. [SS] Derniers du nom CHrles d'où Thais (1855-1937).

► **Arrighi de Casanova** (Corse) : maintenue noble par le conseil de Gènes en 1582. Maintenu noble de noblesse prouvée au de là de 200 ans le 4 février 1783 par le Conseil Souverain de Corse. Participe aux assemblées de la noblesse en 1789. (branche ducale de Padoue éteinte en 1888) [CEA I, GAF n°1393, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.52] Postérité de Pierre (1884-1957).

D'azur au bras senestre d'or naissant d'une tour du même tenant une clé d'argent soutenue des pattes de devant d'un lion d'or.

† **Arroquain (d')** (1930) (Béarn) : Ancienne extraction 1458. Comparait en Soule en 1789. [WNS, CEA III add, SS, V59, NG01] Le nom est parfois porté par la famille de Berterèche de Menditte suite à une alliance avec Claire d'Arroquain †1879. Cette dernière famille s'est éteinte dans les mâles avec Jean-Baptiste (1850-1930).

Ecartelé : au I d'argent à la croix recroisetée tracée d'un seul filet de sable et cantonné de quatre croissants d'azur ; au II de gueules au lion d'argent couronné d'or, rampant contre un rocher de six coupeaux d'or mouvant du flanc senestre ; au III d'or au dragon ailé de sinople couronné de sable ; au IV d'azur au sautoir alaisé d'or cantonné de quatre coquilles d'argent.

† **Arros (d')** (-1872) (Béarn, Lorraine) : extraction 1517. Preuves pour la Marine en 1683. Déchargé d'assignation en 1702. Baron de Vivens par L.P. de 1651. Maintenu noble le 27 mai 1697 dans les Trois-Evêchés. [WN, GAF supp] Derniers du nom : Joseph-Philippe-Charles (1779) d'où Charlotte-Léonie (1815-1872). Nom relevé par la famille Hallez devenue Hallez d'Arros.

Ecartelé aux I et IV d'or à une roue de gueules ; aux II et III d'argent à trois chevrons d'azur ; sur le tout d'argent à une croix fleurdelysée de gueules.

†**Arsonval (d')** (1940-1952) (Soissonnais) : extraction 1518, maintenue noble le 25 octobre 1667 par Dorieu, intendant de Soissons. Preuves pour Saint-Cyr en 1695. Éteinte en ligne masculine. [CEA I, SS, V89, V07, PPC t.1 p.50, NNF] Derniers du nom : Arsène (1851-1940) ; sa nièce Marie-Louise-Léonie (1866-1952).

Tranché d'azur sur or à l'étoile de huit rais de l'un en l'autre chargée d'une croisettes d'argent.

►**Artaud de La Ferrière** (Lyonnais (Anse) : filiation depuis François †1641. André (-1728), marchand mercier à Lyon, anobli par charge d'échevin de Lyon 1677, déclaration de noblesse en 1678. Son fils aîné Philippe, reçu Conseiller à la Cour des Monnaies de Lyon le 19 juin 1726. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires [ANF-1951, CEA I-XI, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.52 et supp. p.1634, WP, ENFS n°13] Postérité de Claude-François- Henri (1831-1912)

D'azur à trois tours d'argent, maçonnées d'or.

†**Artenset de la Farge (d')** (1944) alias Artensec (d') (Périgord) : Jean-Baptiste d'Artenset (1597-1670), habitant de Périgueux, anobli par L.P. du 15 mai 1655, enregistrées le 8 juillet et confirmées le 11 septembre suivant. Maintenu noble en 1667 par Pellot. Confirmé noble en février/août 1675 pour les services rendus pendant les troubles de la Fronde. Vote noble à Périgueux en 1789. [SS, V59, NG01] Les derniers mâles du nom semblent être René (1863-1935) et ses deux fils Franck (1890-1944) et Noël (1891-1910) ; René (1886-1957). Le nom est encore porté aujourd'hui.

D'azur à une fasce d'arc, bordée de gueules, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or

†**Arthaud de Viry** (1901-1960) (Forez, Lyonnais) : Etienne-Antoine, acheteur de Lettres de Noblesse en juin 1704, enregistrées au Parlement de Paris le 13 août 1704 et à la chambre des comptes de Paris le 23 août 1704, révoquées par l'édit d'août 1715. Etienne-Antoine (1683-1749), anobli par charge de secrétaire du Roi auprès du parlement d'Aix le 30 septembre 1729. Maintenu noble en 1772. [SS, V59, WNS, NG01] Derniers du nom : Charles Octave (1838-1901) d'où Marie (1873), Joseph (1876) et Marguerite (1880-1960).

Ecartelé aux I et IV d'azur à trois tours crénelées d'argent (Arthaud) ; aux II et III de sable à la croix ancrée d'argent ouverte en cœur d'un losange de sable (Viry).

† **Arthenay (d') ou Darthenay ou Dartenay** (Normandie) : Louis-Charles-Jules D. (+1783) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Toulouse en 1778. Mort en charge en 1783. (Titre éteint en 1863) Guillaume-Louis, chevalier de l'Empire le 26 avril 1810, baron d'Empire le 23 mai 1810. D'autres branches subsistaient en 1900. [WP, SS, SS Sup] Derniers du nom : Jules-François (1818-1864) d'où Valentine (1862).

Coupé : au I d'or à un bras de carnation mouvant du côté gauche de l'écu, vêtu de sa cuirasse, la main dans un gantelet de même tenant un javelot aussi de sable ; au II de pourpre à un chef d'argent.

►**Arthuys (d') et †Arthuys de Charnisay (d')** (Berry (Issoudun)) : Qualification d'écuyers dès 1519. Jacques (1649-1720), conseiller au bailliage d'Issoudun, se fit accorder par Louis XIV des L.P. du 10 décembre 1689 qui le déclarait "noble et issu d'ancienne race", nonobstant la qualification de bourgeois portée par son père. Confirmé en 1698 après paiement de la taxe et **en 1715, maintenue en 1772**. Maintenu de noblesse d'extraction par arrêt du Conseil le 8 mars 1788 (AR). Philippe-Claude (1765-1828), premier président à la Cour d'Appel d'Orléans, Baron de l'Empire le 29 janvier 1811 (AR), confirmé par L.P. le 28 décembre 1816. [ANF-1949, CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.53, NNF, WP] (Arthuys) Postérité d'Alain (1909-1978). La branche de Charnisay est éteinte depuis 2009.

D'argent au chevron brisé de sinople accompagné de trois feuilles de chêne du même.

►**Artigue (d') et Artigue de Laborde d'Arbrun (d')** (Gascogne) : Bernard (1669-1724) anobli par L.P. pour faits de guerre en mai 1721 (AR). Baron pontifical par bref de Léon XIII en 1881. [ANF-1968, CEA I-XVII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.52, WP] Postérité de Jean-Marie (1879-1914).

D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un lion de gueules.

►**Artur de La Villarmois et Arthur du Plessis** (Normandie) : Charles, docteur en médecine et Philippe, sieur du Plessis reçurent des L.P. d'anoblissement en récompenses des services militaires de leur père en juin 1647 (Lettres du 13 juillet 1647, enregistrées le 31 juillet 1648 à la Cour des Aides de Normandie, expédiées le 16 août 1648). Confirmation de noblesse en mai 1667, registrés à la Cour des Aides de Normandie le 11 août 1667. Maintenu noble le 20 mars 1671 par Chamillart, intendant de Caen. Déchargé des droits de franc fief par Foucault, intendant de la généralité de Caen le 3 février 1706 sur preuves de 1560. Preuves pour les chevaliers-légers le 9 novembre 1765. Admission aux Etats de Bretagne le 5 mai 1774 avec maintenue d'ancienne extraction. [ANF-1940 (La Villarmois), CEA I-XVIII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.54, WP, ENFS n°8] Nombreuse postérité.

De gueules à la coquille d'or, au chef d'argent.

Arundel des Hayes de Bédée : comte romain le 11 octobre 1887 à titre personnel. Relève de Bédée après alliance de 1863 par jugement du tribunal de Labal.

►**Arundel (d'Esquincourt) de Condé (d')** (Normandie) : Claude d'Arundel, anobli par L.P. en janvier 1608. Lettres de relief de surannation registrées en la Chambre des Comptes de Normandie le 26 juin 1624 et en la Cour des Aides de Normandie le 16 janvier 1629. Déchargé comme noble du droit de franc fief le 30 janvier 1657. Renvoyé au Conseil le 5 septembre 1668 par La Galissonnière, condamné comme usurpateur de noblesse par arrêt du conseil le 1^{er} février 1671 et par La Galissonnière le 1^{er} août 1671. Confirmation de noblesse par arrêt du Conseil d'août 1676, registré en la Cour des Aides de Normandie le 7 décembre 1676. Preuves pour La Flèche le 22 octobre 1773, les Ecoles Royales Militaires le 29 octobre 1779, 1779, 12 mars 1784 (sous-lieutenance) et 31 octobre 1790. Cette famille porte également le nom d'Arandel. [ANF-1965, CEA I-XIV,

GAF n°1080, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.50 et supp. p1634, WP, ENFS n°35]

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois hirondelles de sable posées deux en chef et une en pointe.

<!!>**Arvisenet (d')** (Franche-Comté) : anobli confirmé en 1530, réanobli par suite de dérogeance en 1624, maintenue noble 1789. [CEA I-XIV, SS, V89, V07, PPC t.1 p.55] Guy ; Hugues-Philippe (1947); Claude-Françoise ; Gabrielle-Laurence. Jeanne (1942-2004). Nom relevé par la famille Rafray.

D'azur au lion d'or et sous celui-ci un agneau paissant d'argent puis à senestre un croissant du même.

<!!>**Asnieres (d')** (olim : Berthelin) (Saintonge) : filiation suivie depuis Guillaume Berthelin, notaire à Pons en 1450. Agrégation à la noblesse 1430-1460-1492. Maintenu noble à l'intendance du Poitou le 31 décembre 1667 par Barentin et le 13 janvier 1700 par Maupéou, à l'intendance de La Rochelle le 16 mai 1698 par Bégon. (branche cadette éteinte en 1892) Honneurs de la Cour le 17 décembre 1782, le 14 avril 1783, et les 9 janvier et 3 mai 1785 sur preuves de 1430. Cheval-léger le 1^{er} juin 1787. [CEA I-VII, SS, V89, WN, PPC t.1 p.55, ENFS n°35] Postérité d'Henri (1799-1859).

D'argent à trois croissants de gueules en bande.

†**Assailly (d')** (1925-1969) (Poitou) : anobli par charge d'échevin de Niort en 1634, maintenue noble 1667-1699. [SS, WNS, CEA I, GAF supp] Derniers du nom : Antoine (1876-1905) d'où Gisèle (1904-1969) ; son oncle Arthur (1844-1925).

De gueules (alias d'azur) à trois lis de jardin d'argent, deux et un feuillés de sinople.

†**Assas (d')** (1970-1973) (Languedoc) : Extraction féodale 1335 (preuves pour les Honneurs de la Cour), maintenue noble 1668-1669. Honneurs de la Cour 1786-1788. [SS] Derniers du nom : Eugène-Marie-Louis (1850-1916) d'où Suzanne (1887), Rachel (1889-1973) et Louis-Marie-Fulcrand-François (1891-1970).

D'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux pins de sinople, et d'un croissant de gueules en pointe; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

►**Asselin de Villequier** (Normandie) : Pierre Asselin, sieur de Longchamps, maître d'hôtel ordinaire de S.M., anobli par lettres d'octobre 1643, enregistrées en la Cour des Aides de Normandie. Confirmé par de nouvelles lettres en avril 1675. Conseiller au Parlement de Normandie en 1695, mort en charge en 1710, baron en 1712. Dispense du Marc d'Or en 1779. [ANF-2006, CEA I-X, SS, V89, TA, PPC t.1 p.55, WP]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois burettes d'or.

D'azur à une fasce d'argent chargée de trois roses de gueules et accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent.

►**Asselin de Willencourt** (Artois) : Albert-Marie-Joseph (1762-ap 4824) fut pourvu de la charge de substitut au conseil provincial d'Arras en 1789 (charge de noblesse graduelle). Domitien-Joseph créé chevalier de l'Empire le 15 août 1809 / L.P. du 22 octobre 1810, titre de chevalier confirmé à la 3^{ème} génération par décret du 11 mars 1863 de Napoléon III en faveur d'Alfred Paul Domitien Adolphe (1836-1876).. [Le Bret, WP, NG01,

SS, Dioudonnat, ADF-15, TA Fausse noblesse, ENFS n°38] Nombreuse postérité. Noblesse non consensuelle.

D'azur à trois croix pattées d'argent, et une bordure cousue de gueules, chargée de huit étoiles d'or

†**Assier des Brosses (d')** (1914-1926) (olim : Dassier des Brosses) (Angoumois, Poitou) : Extraction féodale, maintenue noble le 23 décembre 1666. [SS] Derniers du nom : Frédéric (1808-1852) d'où Alix (1836-1866), Berthe (1839) et Paul (1845-1914) // Paul (1812-1878) d'où Gabriel (1840-1887) et Nelly (1844-1926).

D'or à trois bandes de gueules.

►**Assier de Pompignan et †Assier de Montferrier** (Bas-Languedoc, Martinique) : Jean Assier (1688-1771), membre (1727) puis doyen du Conseil Souverain de la Martinique, anobli par L.P. en février 1768 [ANF-1987, CEA I-VI, V89, V07, TA, PPC t.1 p.56, WP] (Pompignan) : nombreuse postérité. (Montferrier) Derniers du nom : Auguste d'où Blanche et son frère Guillaume (1805-1834) d'où Amélie (1831).

(Armes de Jean Assier) *D'Azur à une main de justice d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent, posées deux en chef et l'autre en pointe.*

D'argent à trois bandes de gueules.

†**Assier de Valenches (d')** (Forez) : Pierre, anobli par charge de conseiller au parlement de Dombes le 30 décembre 1716. Le nom a été relevé par une branche de la famille d'Alefsen de Boisredon. [SS] Derniers du nom : Charles (1858-1932).

D'argent à trois bandes de gueules.

†**Astaing d'Estampes (d')** (Gascogne) : Extraction 1521, maintenue noble le 7 décembre 1699 par Le Pelletier de la Houssaye dans la généralité de Montauban. [SS, NG01, NNF] Famille éteinte en ligne masculine avec Pierre Alexis Amédée Félix (1835-), maréchal des logis et en ligne féminine avec sa fille Angéline.

Ecartelé aux I et IV d'argent à trois merlettes de sable ; aux II et III d'argent à trois fasces ondées d'azur.

►**Astier de la Vigerie (d')** (Vivarais) : Christophe (1779-1858) confirmé baron par L.P. du 16 avril 1840 à la suite de son oncle (Emmanuel Hugué de La Vigerie, baron le 26 février 1825) comme cela avait été prévu par les L.P. reçues par ce dernier et Louis (1818-1886) transmission du titre de baron de son grand-oncle confirmé par arrêté ministériel du 6 juillet 1858 (reprise titre de 1825). [CEA I, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.50, WP] Postérité de Raoul (1850-1922).

D'azur à un chevron d'argent chargé de trois quintefeuilles de gueules accompagné en pointe d'une ancre d'or.

†**Astis (d')** (Béarn) : anobli en mars 1646. Admis aux Etats de Béarn le 11 septembre 1642. [SS] Derniers du nom ? Joseph (1817) d'où Gabrielle d'Astis (1869-1961).

De gueules à un lion rampant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

►**Astorg (d')** (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse 1392/1393. Maintenu noble en 1668. Honneurs de la Cour 1771-1783-1786. [ANF-1993, CEA I, GAF n°1564, V89, V07 TA, PPC t.1 p.57, WP] Postérité de Louis (1854-1937).

D'or à une aigle éployée de sable.

†**Astruc de Saint-Germain** (après 1909-) (Languedoc) : Anobli par charge de conseiller à la Cour des Comptes de Montpellier en 1681. Eteinte en ligne masculine avec Edmond (1851-†après 1909), lieutenant-colonel en retraite à Dinan en 1909 et ses deux filles : Anne-Marie, ép. d'Hastrel de Rivedoux et Cécile (1884), ép. Béziers Lafosse. Le nom est porté par les descendants du couple Charles Astruc, directeur des salines de Venise et de Joséphine Renault de Saint-Germain [SS, Dioudonnat, TA Fausse Noblesse, NG01]

D'or au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sable posés deux en chef et un en pointe.

<!!>**Astugue de Soreac de Buzon (d')** (Bigorre): Dominique Gaspard d'Astugue (†1778), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1754. Vote avec la noblesse en 1789 en Bigorre. Famille connue aujourd'hui sous le seul patronyme de Buzon [JO] René (1876-1918) d'où Marie (1906-2001), Henry (1910-1991) et Jacques (1911-1990). Non reliés à la souche : Pascale (1964-2005) ; Frédéric d'où Sophie ; **Deux frères Marius (1879-1958) et Camille (1885-1964)** ; *D'argent à la croix alésée de gueules, surmontée en chef de trois étoiles, celle du milieu plus élevée.*

†**Attel (d')** (Lorraine) : Didier Dattel, gruyer d'Amance, anobli par L.P. le 20 août 1541 par le duc de Lorraine, maintenue noble le 29 octobre 1674, le 20 juillet 1697 et 24 septembre 1708 par les intendants de la généralité de Metz. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1756. [ANF-1960, CEA I, SS, V07, PPC t.1 p.57] Dernier du nom : Raymond (1898-1973).

D'azur à trois tourelles couvertes d'argent maçonnées de gueules, posées deux et un

► **Aubarède (d')** (Lyonnais) : Paul Aubarède, anobli comme échevin de Lyon 1677-1678, confirmé dans le privilège de noblesse le 18 décembre 1692 après paiement de la somme requise. Admis dans la noblesse de Bresse le 27 juin 1727. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1766. Prends part aux assemblées de la noblesse de Bourg et de Lyon en 1789. Une branche subsistait en Espagne au début du XX^{ème} siècle sous le nom de « Aubareda ». [ANF-1968, CEA II-p.1, CEA XV, GAF n°1594, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.57, WP]

D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois fleurs de pensées au naturel, au chef de gueules chargé d'une tête de lion au naturel.

D'azur à l'aigle éployée d'argent.

<!!>**Aubé de Bracquemont** (Picardie, Champagne) : filiation depuis Florent Aubé, écuyer en 1548. Renvoi au conseil d'Etat par Colbert, intendant de Picardie, maintenue noble par le Conseil d'Etat par arrêt du 27 juillet 1667 sur preuves de 1548. Certificat de noblesse du 19 octobre 1786, Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783-1785. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Montdidier et à Reims. [ANF-2001, CEA II p.3-4, GAF n°1599, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.58, WP] « La noblesse de ses premiers auteurs paraît douteuse » (CEA). Postérité de Maxence (1889-1975) d'où André-Raymonde-Adrienne (1917-2014), x et Jean-Marc-André (1929-2008) d'où trois enfants. *De gueules à huit losanges d'argent posés en croix.*

†**Aubelin de Villers** (1874-1936) (Champagne) : maintenue noble en 1587 et 1640 par arrêts de la Cour des Aides et 1668 par jugement de Caumartin sur filiation erronée de 1395, intendant de Champagne. Preuves pour les cheveu-légers en 1786. Comparait avec la noblesse à Châlons en 1789. [CEA II p.5] Cette famille est issue de la bourgeoisie d'Epervy. Dernier du nom : Auguste (1809-1874) d'où Euphrasie (1844-1918) et Marie-Jeanne (1848-1936).

D'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une tête de cerf de même.

<!!>**Aubenton (d') olim Daubenton** (Bourgogne, Guyenne) : Ambroise Daubenton (1663-1741), anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes de Rouen le 8 mai 1707, Lettres d'Honneur le 4 janvier 1733. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. Comparait en 1789 aux assemblées de la noblesse de Poitiers et de Saint-Jean d'Angély. [CEA II p. 7, SS, NG01] Postérité de Georges (1923-1963).

D'azur à trois rateaux d'or.

†**Auber d'Aunay et †Auber d'Henouville** (1928) (Normandie) : Anobli en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs et des nouveaux acquêts. Maintenu noble en 1666 par l'intendant Chamillart, le 12 août 1667 par jugement de La Galissonnière, intendant de Rouen sur filiation depuis 1453. (branche aînée) Preuves pour les Pages de la Reine en 1756. [CEA II p. 9, SS, NG01] (Henouville) derniers du nom : François-Michel (1785-1873) d'où Paul-Henry (1844-1928) et Henry-Marcel (1849-1921)

De gueules à trois trèfles d'or ; au chef cousu de sable chargé d'un croissant d'or.

► **Aubert de Gaspé** (Canada) : Charles Aubert de La Chesnaye (1630-1702), commerçant, arrivé à la Nouvelle France en 1665, fut anobli par Louis XIV en mars 1693. Branche de la famille Aubert de La Chesnaye. Présents en Nouvelle-Angleterre sous les noms Obert et Degaspé – Subsiste également sous le nom de Gaspé-Baubin [Yves Drolet]

Parti, au 1 d'argent à trois pins de sinople posés en fasce accompagnés en pointe d'un croissant de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ; au 2 d'argent au lion de sable à la queue léopardée tenant une croix latine du même.

► **Auber de Peyrelongue (d')** (Agenais) : filiation depuis Armand, bachelier ès loi, bourgeois de Marmande, cité en 1540 et qui teste le 19 avril 1545. Condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse en 1666 puis maintenue noble le 17 mars 1670 par arrêt du Conseil d'Etat et le 18 juin 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Marquis en 1785 (G. Chaix d'Est-Ange ne confirme pas l'existence de lettres patentes). Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1762. Prend part aux assemblées de la noblesse d'Agen et de Poitiers en 1789. [ANF-1968, CEA II p.8, SS, V89, V07, WN, TA, PPC t.1 p.58, WP] « La situation nobiliaire de ces premiers auteurs de la famille.. paraît avoir été bien douteuse » (CEA). Nombreuse postérité.

D'azur au pal d'argent, accosté de quatre étoiles d'or, au chef de gueules chargé d'une fasce ondée d'argent.

†**Auberjon (d')** (1945-1974) (Languedoc) : filiation depuis Louis de Hauberion, écuyer, sgr de La

Chevalinière, qui ép. par c.m. du 26 février 1549, Lisette Sabatier. Condamné le 29 août 1668 sur production de titres insuffisants depuis 1554 par M. de Bezons. Nouvelle condamnation prononcée par erreur au nom de Raymond et jugement de décharge de taxe le 3 octobre 1697. Maintenu noble d'extraction par arrêt du Conseil d'Etat le 23 février 1788 suite à une demande de place dans les Ecoles Royales Militaires. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Limoux en 1789. Jean-Antoine-Serge (1772-1832), Marquis héréditaire par L.P. le 3 août 1824. [CEA II p.9, SS, WN] On a cherché au XIXème siècle à rattacher cette famille à la suivante mais sans preuves. Derniers du nom : Alfred (1844-1919) d'où Louis (1873-1945), Françoise (1878-1964) et Isabelle (1882-1945) ; son frère Edmond (1846-1930) d'où Charles-Antoine (1882-1914), Paul-Serge (1885-1914) et Charlotte (1890-1968).

D'azur à six besants d'or, trois, deux et un.

†**Auberjon de Murinais (d')** (1872-1875) (Dauphiné) : Connue depuis 1371, filiation depuis 1388. Sollicite les Honneurs de la Cour en 1769 (« connue depuis Humbert AUberjon, vivant à la fin du XIIIe siècle »). Maintenu noble le 20 juillet 1667 par jugement de l'intendant Dugué sur filiation de 1520. Preuves pour Malte en 1743. Député de la noblesse du Dauphiné en 1789. [CEA II p.15] Dernier du nom : Charles (1804-1872). Sa sœur Françoise (-1875).

D'or à une bande dazur chargée de trois hauberts d'argent.

►**Aubert (d') (de Launay)** (Maine, Bretagne) : extraction 1573, (comparaît le 14 août 1666 en Touraine et renvoi en Bretagne, condamné le 2 mai 1669 comme usurpateur de noblesse par la chambre de réformation de la noblesse), maintenue noble en 1698 par jugement de l'intendant puis en 1706 par arrêt du Conseil d'Etat et maintenue au parlement de Bretagne le 21 août 1782 sur preuves de neuf générations (dont les premiers degrés sont faux), droits d'entrée aux Etats de Bretagne le 12 novembre 1782. Prend part aux assemblées de la noblesse du Maine. Preuves pour les pages du Roi Louis XVI en 1790. [ANF-1954, CEA II, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.59, WP, BNF ms fr 8319, Yeurc'h] Nombreuse postérité.

De gueules à trois maillets d'or.

►**Aubert de Trégomain** (Bretagne) : Guy Aubert (1641-1712), marchand de draps de soie à Rennes, anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie de Bretagne 1690 (acquisition du 27 novembre 1690 pour la somme de 27.000 livres), mort en charge le 19 août 1712. [ANF-1959, CEA II p. 22, V89, V07, TA, PPC t.1 p.60, WP] Postérité de Guy (1910-1977) et de Jean (1894-1968).

D'azur à la houssette d'argent chargée d'un croissant de gueules.

►**Aubert de Vincelles** (Bourgogne, Bretagne) : Pierre Aubert, sieur de La Ferrière, Maître d'hôtel ordinaire du Roi, anobli par charge Secrétaire du roi 1659 (suite à la résignation de Guillaume Languet)-1676, admis aux Etats de Bourgogne en 1682. [ANF-1968, CEA II p.23-XV, V89, V07, TA, PPC t.1 p.60, WP] Postérité d'Amédée (1866-1912).

D'or à trois têtes de lévriers coupées de sable.

►**Aubert du Petit-Thouars de Saint-Georges** (Anjou et Touraine) : Filiation de 1642. Georges (1645-), lieutenant du Vol pour Corneille, lieutenant de Grande Fauconnerie, sieur de Saint-Georges de Petit-Thouars, anobli par lettres en 1711. Lettres patentes de confirmation de noblesse, datées de Marly le 26 juin 1714 et enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris du 11 juillet 1714 et à la Cour des Aides de Paris le 19 juillet 1714. Maintenu noble le 24 mars 1716 par arrêt du conseil l'exceptant de la révocation portée par l'édit d'août 1715. Maintenu noble le 20 mai 1716 par jugement de Chauvelin de Beausejour, intendant de Tours. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 2 octobre 1764, le 19 septembre 1765 et le 17 octobre 1769 (AR) et le 26 septembre 1770, 13 août 1775, pour Saint-Cyr en 1764. Certificat de noblesse pour le service militaire les 12 juillet et 18 juillet 1785. Prend part aux assemblées de la noblesse de Saumur et de Tours en 1789. [ANF-1970, CEA II p.20, GAF n°1643, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.59, WP, ENFS n°40]

D'azur à un haubert d'or.

†**Aubert de Résie (d')** (1898-1960) (Franche-Comté (Pesme)) : filiation depuis Jean Aubert, marchand, vers le milieu du XVIe siècle. Pierre, anobli 1630 par L.P. de Philippe IV, roi d'Espagne. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Vesoul en 1789. (rameau éteint) Un chevalier d'Honneur en la chambre des Comptes de Dole 1707-1715.[CEA II p.19, SS] Derniers du nom : Victor-Charles-Alexandre (1829-1898) d'où Marguerite (1862-1943), Jeanne-Marie-Elisabeth-Léopolda (1865-1960), Claire-Emilie-Marie-Gabrielle (1869).

D'azur à un lion d'argent couronné de même, armé et tacheté de sable.

†**Aubéry de Frawenberg** (1926) (Provence, Dauphiné, Lorraine) : Anobli en mai 1587 par lettres patentes du Roi Henri III et enregistrée en mars 1605 au greffe du sénéchal d'Aix en Provence. Fixée en Lorraine par alliance en 1711. Maintenu dans sa qualité de chevalier par arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine le 28 avril 1780. Preuves pour les écoles militaires en 1789. Confirmé dans le titre de Comte par décret de Napoléon III, le 17 mars 1866. [CEA II p.24, SS] Derniers du nom : Fernand-Marie-Adolphe (1842) d'où Jeanne-Marie-Henriette (1871-1954), Yvonne (1873-1955), Raymond-Marie-Joseph (1876) et Marie-Thérèse-Henriette (1877).

D'azur à 3 fers de lance d'argent au chef de gueules chargé d'une aigle d'or à deux têtes.

†**Aubéry/Aubéri (d') (du Maurier)** (1903-1966) (Anjou, Poitou, Touraine) : Benjamin Aubéri, sieur du Maurier, anobli par charge de Secrétaire du Roi le 28 août 1608. Maintenu noble le 15 juin 1667 par jugement de Voisin de La Noiraye, intendant de Tours, le 26 juillet 1667 par Barentin, intendant de Poitiers, le 23 février 1715 par Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Preuves pour Malet en 1765. Honneurs de la Cour. [CEA II p.16] Derniers du nom : Louis-Gaspard (1819-1903) d'où Marie-Radégonde (1864) et Louise-Radégonde (1875).

De gueules à un croissant d'or accompagné de trois trèfles d'argent posés deux en chef et un en pointe.

†**Aubéry de Vatan** (Berry, Île de France) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1578. Marquis de Vatan par L.P. d'août 1650. Maintenu noble le 20 juin 1705

par jugement de Bignon, intendant de Picardie. [CEA II p.13, WN] Eteinte dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

D'or à cinq triangles de gueules.

†**Aubespine-Sully (de L')** (1888-1895) : anobli par charge de notaire secrétaire du Roi le 10 mars 1537. Marquis par L.P. d'octobre 1649. Honneurs de la Cour en 1768. [CEA II p. 24, WN] Derniers du nom : Alphonse-Marie-Joseph (1798-1836) d'où Maximilienne-Jeanne-Angèle-Philipine (1825-1895), Maximilienne-Marie-Josèphe (1826-1889) et Jean-Louis (1828-1888).

D'azur à un sautoir alaisé et accompagné de quatre billettes de même.

Ecartelé aux I et IV contre-écartelés aux I et IV de l'Aubespine ; aux II et III de gueules à trois fleurs d'aubépine d'argent ; aux II et III de gueules à une croix ancrée de vair (qui est de la Châtre).

†**Aubier de Condat (d')** (1952-) et **Aubier de Rioux (d')** (Auvergne (Clermont-Ferrand)) : rejet de la demande de confirmation de noblesse par Chérin le 27 octobre 1778. Maintenu noble le 26 février 1780 par arrêt du parlement de Paris et le 15 septembre 1780 par arrêt du Conseil d'Etat après avoir prouvé sa filiation depuis Antoine Aubier, seigneur de Rioux, marié vers 1590 à Françoise de La Salle. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. Prend part aux assemblées de la noblesse de Clermont-Ferrand en 1789. [GAF n° 1669, CEA II p.29, SS, V89, V07, PPC t.1 p.60] (Condat) Derniers du nom : Emmanuel-Joseph-Albert (1858-1932) d'où Jean-Emmanuel-Gustave (1889-1952), Emmanuelle et Colette. (Rioux) éteinte au XIX^e siècle.

D'or à un chevron de gueules, deux molettes d'azur en chef et un croissant du même en pointe.

†**Aubigny (d')** (1955) (Berry) : ancienne extraction 1471. Maintenu noble en 1715 par jugement de l'intendant de Bourges sur preuves de 1538. Comparait avec la noblesse en 1789 à Bourges. [SS, Hugues-A. Desgranges, *Nobiliaire du Berry*, 1971, p. 406] Derniers du nom : Arsène (1832-1912) d'où Antoinette (1869-1952), Andrée (1871-1909), Edmond (1875-1889) et Jean (1877-1955).

D'or à une bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent.

►**Aubin de La Messuzière** (Normandie, Maine, Bretagne) : anobli par charge de deux chevaliers d'honneur au bureau des finances d'Alençon, fils, reçu le 10 février 1749-lettres de vétérance le 7 juin 1769. Prend part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Maine.[CEA I et II p. 30, SS, PPC t.1 p.61, V07, WP, AQT] Postérité de Paul (1886-1973).

D'argent à cinq étoiles d'azur posées en sautoir.

<!!> **Aubin de Jaurias** (olim : Oubi) (Périgord) : Léonard Aubin, sieur du Tranchard (1729-1763), anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la Cour des Aides d'Aix en Provence en 1762, mort en charge le 29 octobre 1763. (archives départementales des Bouches du Rhône B 129 et A.N. M.C. étude LXXIII/848 du 19 juin 1762). Prend part aux assemblées de la noblesse de Périgueux. [NG01, CEA II p. 30]. Branche aînée éteinte en ligne masculine avec Antoine (1850-1945) et en ligne féminine avec Claire (1886-1970). Semble subsister une descendance issue de

Gaston (1853-1936), dont des représentants en Allemagne. [SS] Guy Palfray (1916-1975), fils de Marcel Palfray et de Marie Aubin de Jaurias, a obtenu la modification de son patronyme en Palfray Aubin de Jaurias par jugement du TGI de Ribérac en 1940.

D'argent à un pal d'azur chargé en chef d'une étoile, au milieu d'un cœur, en pointe d'un croissant renversé, le tout d'argent, et accompagné de deux étoiles posées en chef l'une à dextre et l'autre à senestre

<!!>**Aubourg de Boury** (Vexin, Normandie) : Guillaume (1620-1691), anobli par charge de secrétaire du roi au Grand Collège et garde des rôles des offices de France, pourvu le 16 juin 1653, lettres d'Honneur le 30 juin 1673. Achat de la seigneurie de Boury en 1681, marquis de Boury par L.P. en juin 1686 (confirmation d'autres L.P. de 1652 en faveur de la famille de Pellevé). Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires le 24 novembre 1784. Comparait avec la noblesse de Paris en 1789. [ANF-1944, CEA II, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.58 et supp p1635, WP, ENFS n°30] Postérité de Régis (1921-2007).

D'azur au lion d'or, en chef à dextre une étoile d'or et à senestre, une larme d'argent.

►**Aubriot (ou Aubryot) de La Palme** (Savoie) : Deux frères Etienne (1746), sénateur de Savoie et Louis-François, lieutenant-colonel au régiment d'Aoste, anoblis en 1778 par L.P. du Roi de Sardaigne. Jean-Baptiste (1808-1853), comte en 1839 par le Roi de Sardaigne. [CEA II p.35-V, SS, V89, PPC t.1 p.62, WP] Postérité de Hugues (1901-1984) d'où Patrick d'où x,x et Cédric (1972).

D'azur à deux palmes de sinople couronnées de laurier du même, au chef d'azur chargé d'un casque d'argent.

►**Aubisson (de Nailhoux) (d')** (Languedoc (Toulouse)) : Filiation depuis Jean Daubisson (1589). Anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1663 et 1670. Maintenu noble le 30 septembre 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant de Languedoc. Preuves de noblesse devant les commissaires des Etats du Languedoc en 1783. Prend part aux assemblées de la noblesse de Castelnaudary en 1789. Une branche établie au San Salvador depuis 1840. [CEA II p.37] *Ecartelé aux I et IV d'or à une aigle de sable fondant sur un buisson de sinople (quelques fois accompagné en chef de deux croix ancrées ou de deux étoiles de gueules et en pointe d'un lézard de sinople, qui est d'Aubisson) ; aux II et III d'or à huit points équipolés de vair, à la bordure compoonée de Castille et de Léon (qui est de Velasco).*

†**Aubusson de La Feuillade (d')** (1842-1904) (**et de Banson, de Castelnouvel...**) (Marche) : branche ducale de La Feuillade et de Roannais éteinte en 1725 avec le Maréchal de France. [Le Bret, GAF n°1728 et 1729] Derniers du nom : Augustin-Pierre (1793-1842) d'où Augustine-Marie (1824-1862) et Henriette (1826-1904).

D'or à une croix ancrée de gueules

D'or à une croix ancrée de gueule, écartelé de gueules au cerf d'or.

†**Aubusson de Soubrebost** (1912-1952) (Marche) : Louis (1748-), chevalier héréditaire par L.P. le 1^{er} février 1817. [SS, CEA II p.40] Eteinte en ligne masculine en 1912. Dernière porteuse du nom : Julie-Clotilde Henriette Jeanne Camille Eugénie (1886-1952). la famille

Aubusson de Cavarlay ne descend pas de l'anobli et n'a aucun principe de noblesse.

D'argent à deux fasces de gueules accompagnées en pointe d'un croissant de même.

< !!>**Aubry de La Noë** (Normandie) : René Aubry, sieur de La Barrière, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi le 30 janvier 1676. Maintenu noble le 11 octobre 1784 par jugement de Feydeau, intendant de Caen. [CEA II p.36, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.62] Postérité de François-Xavier (1895-1968) ? Maxence (1915-1986) d'où François-Xavier (1946) et Brigitte (1942) ; François (1895-1968) d'où Monique (1921-2011).

De gueules à trois plas d'or.

†**Audebard de Férussac (d')** (1897-1919) (olim : Daubedard) (Agenais) : Filiation depuis Bertrand Audebard (1585). Certificat de noblesse par six gentilshommes de l'Agenais le 6 avril 1754 puis maintenue noble le 17 avril 1754 à Agen pour le subdélégué de l'intendant. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux en 1789. [CEA II p. 44, SS] Derniers du nom : Bertrand-Marie-Louis-Amédée (1817-1897) d'où Alice-Adèle (1846), Amédée (1848), Louis-Hermann (1853), Anatolie Hélène Henriette (1855-1919). *D'azur à trois fasces d'or accompagnées de trois croissants aussi d'or posés deux au-dessous de la première fasce et un au-dessous de la seconde.*

†**Auderic (d')** (après 1901-1938) (Languedoc) : filiation depuis Dardé d'Audéric, écuyer en 1522. (branche aînée éteinte) maintenue noble le 1^{er} juin 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. (branche cadette) maintenue noble le 10 décembre 1668 par jugement de Bezons, intendant de Languedoc. [CEA II p.47, SS] Derniers du nom : Elisabeth-Julie-Marie (1873-1938) // Gabriel ép. en 1901 Eugénie Rivière.

D'or à un arbre de sinople, au lion de gueules s'appuyant contre ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

(0)**Audibert de Lussan (d')** (1976-) (Languedoc) : ancienne extraction 1401 ou filiation depuis Jacques (1477), maintenue le 29 novembre 1668 par jugement de Bezons, intendant du Languedoc, (branche éteinte) comte par L.P. en octobre 1645 [CEA II p.48, GAF n°1761, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.62, WP]. Paul (1894-1976) d'où 3 filles : Jehanne, Béatrix et Jacqueline (1936-2011). En extinction.

D'or au lion de gueules.

►**Audiffret (d')** et < !!>**Audiffret-Pasquier (d')** (Provence), extraction féodale 1390 (alias Audiffredi), chevalier de l'ordre du Croissant en 1463 (ordre qui demandait d'être gentilhomme de 4 lignées) maintenue noble le 10 avril 1669 et le 6 août 1710, confirmé 1785, duc d'Audiffret-Pasquier en 1862 après adoption, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784, page de la grande écurie en 1698. Marquis de Gréoux par LP de sept 1762 pour une branche éteinte [ANF-1952, CEA II p.51-56, V89, V07, TA, PPC t.1 p.63, WP] (Audiffret-Pasquier) Postérité d'Etienne (1882-1957). (Audiffret) postérité de Jean (1864-1942).

D'or au chevron d'azur chargé de cinq étoiles d'or accompagné en pointe d'un faucon de sable posé sur un

mont du même, à la bordure crénelée de sable de vingt-huit pièces.

†**Audras de Beost** (1894-1933) (Lyonnais) : anobli par charge au Parlement de Dombes au XVIII^e siècle. Jean Audras reçu conseiller au Parlement de Dombes en 1767. Achat de la terre de Beost en 1785. Charles-Ferdinand, confirmé baron héréditaire par décret impérial le 16 août 1860. [CEA II p.59, SS] Derniers du Nom : Albert-Jean-Marie (1833-1894) d'où Paule-Aglaré-Marie (1865-1933), Jeanne-Marie-Aimée (1870-avant 1912) et Noémie Henriette Marie (1875) ; son frère Jean- Henri (1836-1892) d'où Edith (1866)

D'azur à une croix ancrée d'or cantonnée de quatre grenades de même.

►**Audren de Kerdrel** (Bretagne) : filiation depuis Pierre, cité dans un aveu de 1465. Ancienne extraction prouvée 1481. Réformation de noblesse de 1513. Interloqués le 15 mai 1669 puis maintenue noble d'extraction le 24 août 1669 sur preuves de sept générations par la chambre de réformation. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne en 1788. [ANF-1965, CEA II p.59, GAF n°1798, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.58 et supp. p1635, WP, BMR ms 512, Yeurc'h, ENFS n°31 ; Georges Le Gentil de Rosmorduc, *La Noblesse de Bretagne devant la Chambre de Réformation*, St-Brieuc, 1905] Nombreuse postérité.

De gueules à trois tours couvertes d'or, crénelées, maçonnées de sable et posées deux en chef et une en pointe.

►**Augé de Fleury** (Île de France) : Josué Alexis (1787-1850), notaire royal, maire de Passy, anobli par L.P. le 30 juin 1830. [CEA II, GAF n°1813, SS, V89, V07, PPC t.1 p.64, WP] Postérité de Raoul (1866-1932).

D'azur à une ruche d'or accostée de deux abeilles de même et soutenue d'une champagne crénelée d'argent, au chef du même chargé de trois roses d'argent.

< !!>**Augerot (d')** (Béarn) : Henri, reçu aux États du Béarn le 29 janvier 1743 pour la seigneurie de Saint Martin, à Cosledaa. Conseiller au Parlement de Navarre, admis aux Etats de Béarn en 1781. [CEA XVIII, PPC t.1 p.64, ENFS n°19] Postérité d'Alphonse (1811-avant 1887).

Ecartelé : aux I et IV, d'azur à trois croix de Saint-André d'or ; aux II et III d'argent à deux lions lampassés de gueules, affrontés, surmontant un arbre feuillé de sinople, réhaussé d'or

►**Augier de Moussac et Augier de Crémiers** (Poitou) : filiation depuis 1550. Laurent Augier de Moussac (1706-1788), anobli par charge de secrétaire du roi à Besançon pourvu le 30 mars 1747, Lettres d'Honneur le 4 octobre 1767. Marquis Romain en 1887. [ANF-1936 (Moussac), CEA II, GAF n°1845, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.65, WP] (Moussac & Crémiers) Nombreuse postérité.

D'or à trois croisettes de sable posées en pal.

►**Augustin de Bourguisson (d')** (Berry, Touraine) : extraction 1454 depuis Mathurin Augustin. Maintenu noble en 1642, 1661, 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours et en 1669. Prend part aux assemblées de la noblesse de Tours en 1789. [ANF-1938, CEA II p.67, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.65, WP,

Hugues-A. Desgranges, *Nobiliaire du Berry*, tome 2, 1972, p.15-18] Postérité de Jean (1874-1943).
De sable à la fasce d'argent, accompagnée de trois porcs-épics d'or.

Aulnis de Bourouil (d') : Concession de noblesse pour François d'Aulnis, seigneur de Bourouill par Louis XIV; diplôme, après 1664, confirmé le 6 janvier 1677. Le premier connu de la branche devenue noble aux Pays-Bas en 1814 avec, en 1823, le titre de baron pour tous, est Pierre d'Aulnis, seigneur du Caillaud (Mornac, Charente-Maritime), mort en 1709; il pourrait être le fils de Louis d'Aulnis, seigneur du Caillaud, mentionné comme frère du François anobli en 1653. Filiation avec le Français noble pas prouvée. Famille noble aux Pays-Bas existante, avec 6 représentants mâles en vie en 1988, le dernier né en 1981. [WP : Paul Brussel]

< !!>**Aumale (d')** (Picardie, Artois) : extraction féodale 1339 depuis Raoul d'Aumale, maintenue noble 1634-1699, Honneurs de la Cour 1775-1776, preuves pour Saint-Cyr 1686-1690-1692-1714-1727-1729-1732-1736-1739-1740-1758. Certificat de noblesse pour les chevaliers de la Garde le 7 mai 1746. (AR) [ANF-1995, CEA II, GAF n°1885, V89, V07, TA, PPC t.1 p.66, WP] Postérité de Jacques (1886-1979) d'où Christian (1918-2012) ; (annuaire ANF 2001) Claude d'où Marie-Claude, Thierry, Isabelle
Une autre famille d'Aumale olim Daumale faiblement représentée par la postérité de Jacques (1905-1958) me semble non noble.
D'argent à la bande de gueules chargée de trois besants.

†**Aumont (d')** (1895) (Normandie) : Anobli par lettres en mars 1653, confirmé en 1696-1730.[WN, SS] Derniers du nom : Alfred (1806-1895) d'où Jeanne (1850-1851), Marie-Suzanne (1853), Paul (1856-1856) et Blanche Eva (1858).
D'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre cannettes du même.

†**Auray de Saint-Pois (d')** (1973-2017) (Normandie) : Ancienne extraction, maintenue noble par Montfaut en 1463 puis en 1559-1563-1599-1635-1666 [ANF-2019 (posthume), CEA II, GAF n°1919, WN, SS, PPC t.1 p.66, NG01] Derniers du nom : Henri-Norbert-Marie-Bertrand (1881-1973) d'où Jean (1910-1911), Antoine (1914-1940), Bernard (1916-1923), François (1919-1955), Marie-Thérèse (1921-2017) ép. de Raoul de Broglie et Monique (1926-2017), ép. de Roffignac.
Losangé d'or et d'azur

●**Aure (de Larboust) (d')** (Languedoc (Toulouse)) : Postérité d'Edouard (1897). Principe de noblesse à retrouver pour les contemporains malgré le titre de comte porté aujourd'hui.

< !!>**Aure (de Viella) (d')** (Gascogne) : extraction. Noble François d'Aure, sieur de Viella, habitant d'Aulon en Nébouzan (élection de Comminges), maintenue noble par jugement rendu par M. Pellet, intendant es généralités de Guyenne, le 1er juin 1667, et autres jugements de Le Pelletier de La Houssaye le 10 février 1699. Maintenu noble par Laugeois le 11 novembre 1715 à Montauban.[SS, V89, V07, PPC p 1635, WP] Jacques d'où Bruno d'où Antoine (1993), Bertrand (1995) et Amélie.

D'azur au lévrier d'argent colleté de gueules d'or.

†**Aure (de Lias) (d') (olim Daure)** (Toulouse) : Pierre d'Aure (-1655), anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi puis de capitoul de Toulouse en 1634, maintenue noble le 3 juillet 1669 par Bazin de Bezons, intendant du Languedoc et le 22 avril 1697 par jugement de l'intendant de Montauban.[NNF, CEA, SS, NG01] Dernière du nom ? Alix (1868) ép.Camille d'Azémar de Fabrègues (1865-1916).

D'azur à une fasce d'or chargée de cinq têtes d'Eole de carnation soufflant sur deux lys de jardin terrassés de sinople et accompagnée en chef d'un soleil d'or accosté de deux étoiles de même.

►**Aurette de Montmorin Saint-Hérem (d')** (Auvergne, Rouergue) : anobli en décembre 1612, maintenue en 1667-1669, Honneurs de la Cour 1789. (+de Montmorin Saint-Hérem en 1816). [ANF-1946, GAF n°1928, CEA II, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.67, WP] Postérité de Calixte (1881-1941).

D'azur à un lion grim pant d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant du même.

►**Aurette de Paladines (d')** (Auvergne) : extraction féodale 1360, maintenue de 1669 et de 1788. Baron de Villeneuve-Lembron par LP de juillet 1501 pour une branche éteinte. [ANF-2012, CEA II, SS, V89, V07, PPC t.1 p.68, WP] Nombreuse postérité.

Parti : au I d'azur à trois chevrons d'or au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable ; au II d'azur à deux besants d'argent en fasce, en chef deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

†**Auriol** (1891) (Languedoc, Castres puis Lyon) : famille de banquier RPR. Jean, anobli en tant qu'échevin de Lyon 1754-1755. Antoine-Dominique (1785-1862), Baron par L.P. 31 août 1819. dernier du nom Louis-Jules (1828-1891). Plusieurs branches subsistantes demeurée non noble dont une à Genève sous le nom « d'Auriol » [Révérend, le Bret]
D'argent au figuier terrassé de sinople sénestré d'un nid de loriot d'or suspendu à l'une des branches ; parti d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'un carlet, le tout d'or.

†**Auriol (de Lauraguel) (d')** (1883) (Languedoc) : ~~Pierre, seigneur del Recébou, capitoul de Toulouse en 1648.~~ Alexandre (test 1682), Maintenu noble le 18 juillet 1669. Comparait avec la noblesse de Limoux en 1789. [SS]. Derniers du nom : Pierre-André (1759) d'où Auguste (1814-1883) et Marcel (1815).

D'argent à un figuier d'azur posé sur une terrasse du même et chargé d'un auriol ou loriot d'or.
(Capitoul : Auriolle) D'azur à un loriot d'or posé sur une motte du même, à la bordure d'or.

†**Aurran de Pierrefeu** (1835-1902) (Provence (Cuers) : Jacques Casimir (1769-1835), baron par L.P. le 22 mars 1831 d'où Albine-Joséphine-Félicité (1809-1902).
D'azur au lion d'or ; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

►**Ausbourg (d') alias Aubourg (d')** (Normandie) : extraction 1539, maintenue 1668. [ANF-1994, CEA XII, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.68, WP] Postérité de Marcel (1881-1963).

D'azur à trois fasces d'or.

< !!> **Aussaguel de Lasbordes (d')** (Languedoc) : filiation depuis filiation remonte jusqu'à Pierre-Bernard d'Aussaguel, consul d'Albi en 1560. Raymond (1648-), anobli par charge de Conseiller au Parlement de Toulouse 1688-1727 et son fils Balthazar (1703-1775) de 1727 à 1775. Dispense du Marc d'Or en 1782. [CEA II-XIV, SS, V89, PPC t.1 p.68, WP] Postérité de Oierre (1888-1970) d'où Maurice (1920-2014) (d'où Charles (1959), Caroline (1961), Elisabeth (1972), Hector (1973)), Marie-Thérèse (1923-1998), Raphaël (d'où Marie-Anne (1968)) et Raymond (1932-2018).

D'azur à une aigle volante d'argent tenant dans ses serres une toison du même.

† **Autane (d')** (-1942) (Dauphiné) : [WN] Dernière du nom : Louis (1827) Marie-Félicité-Elisabeth-Alix (1863-1942) ép. Louis-Marie-Paul Buffet-Delmas d'où les Buffet-Delmas d'Autane.

D'argent à la croix de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Autard de Bragard** (Dauphiné, Île Maurice) : anobli en 1607, maintenue noble en 1669. [CEA II, SS, V89, PPC t.1 p.69, WP] **Postérité de Nemours-Joseph-Edouard-Yves-Gustave-Adolphe (1899-1971) d'où Jacques (1922-2009), Guy (1926-2008) et Claude. Nombreuse postérité à l'étranger sous le nom Autard, Hotard...**

D'azur à une outarde d'argent membrée de gueules tenant au bec un rameau d'olivier de sinople, une étoile d'or au canton dextre.

< !!> **Authier (du)** (Limousin) : extraction féodale 1334, maintenue 1599-1634-1667, Honneurs de la Cour 1779-1787. [ANF-1948, CEA II, GAF n°2002, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.69, WP] Postérité de Pierre (1910-1985) d'où Philippe (1939), François-Régis (1944) et Marie (1949).

De gueules à la bande d'argent accompagnée en chef d'un lion d'or et en pointe de trois coquilles du même.

► **Authier de Sisgaw (d')** (Provence) : ~~extraction 1574.~~ Jean d'Authier, bourgeois de Rians, qualifié écuyer dans son contrat de mariage de 1550. Décharge du droit de franc-fief en 1657. Maintenu noble en 1707 [CEA II, SS, V89, PPC t.1 p.70, WP] **rattachement non prouvé mais possible des nombreux Authier de Sisgaw actuels à la souche noble.**

D'azur à trois pins d'or arrachés du même.

< !!> **Autier de La Rochebriant (d') et Autier de La Villemontée (d')** (Auvergne) : extraction féodale 1388, maintenue noble en 1638-1666, Honneurs de la cour 1781/1782. Marquis de Montaiguillon par LP de juillet 1649, et Marquis de Villenauxe pour une branche éteinte [ANF-1948 (Rochebriant), CEA II, GAF n°2004, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.70, WP] (Rochebriant) Marie-Charles (1900) d'où Gérard (1934-2013) ; son frère Jacques (1903) d'où Marie, Michelle et François (d'où Valérie et Angélique)). En extinction.

D'azur au chef denché d'or chargé d'un lion passant de sable.

† **Auvergne (d')** (1920) (Normandie, Beauvaisis) : extraction 1520. Arrêt de noblesse 1601-1663-1665-

1667, maintenue de noblesse le 18 mars 1669 par La Gallissonnière, intendant de Rouen, le 5 janvier 1700 sur arrêt du conseil du 10 février 1667 et sur le précédent jugement de 1669 sur titres de 1520 puis en 1715. [SS] Derniers du nom : Amable-Henri (1843-1920) d'où Joseph-Henri (1872-1914) et Jeanne (1873-1903).

D'argent à la fasce de gueules chargée de trois coquilles d'argent accompagné de six merlettes de sable, posées trois en chef et trois en pointe.

< !!> **Auvray** (Perche puis Aunis et Touraine) : Louis Marie (1762-1833), Baron de l'Empire par L.P. du 31 janvier 1810. [ANF-1949, CEA II, GAF n°2020, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.71, WP, ENFS n°10] Postérité d'Albert (1914-1996).

De sable à un vol abaissé d'argent.

Ecartelé : au I d'azur au bouclier d'or chargé d'un écusson d'argent au chiffre 40 ; au II des barons préfets de l'Empire ; au III de gueules à la clé d'argent ; au IV d'azur à l'olivier d'or.

► **Aux (d') et Aux de Lescout (d')** (Guyenne, Poitou) : extraction féodale 1312, maintenue noble en 1666-1667-1675, Honneurs de la cour 1784. [CEA II, GAF n°2069, SS, V89, V07, PPC t.1 p.71, WP] Postérité d'Arnaud (1922-2016).

D'argent à trois chevrons brisés de gueules, accompagné de trois marteaux du même.

† **Auxais (d')** (1928-1946) (Normandie) : extraction, prouvée depuis Jean d'Auxais ép. Yvonne Sebeline, maintenue noble par Montfaut en 1463, par Roissy en 1598, 1634, en 1666 dans l'élection de Bayeux par Chamillart, et 1671. Preuves pour Saint-Cyr en 1687, les Pages de la Grande Ecurie le 19 avril 1751 et les chevaux-légers de la garde en 1773. Certificat de noblesse pour le service militaire le 30 mars 1785. Comparait en 1789 aux bailliages de Saint-Lô, Coutances, Saint-Sauveur-Lendelin, Valognes et Tinchebray [NNF, WNOR, SS] Derniers du nom : René-Marie-Joseph (1877-1928) // Béatrix (1859-1946). A rattacher peut-être à la famille d'extraction féodale connue depuis 1220.

De sable à trois besants d'argent posés deux et un.

< !!> **Auxion (d')** (-2007) (Gascogne) : Extraction 1544. Maintenu noble en 1667 et dans la généralité de Montauban par Sanson le 28 décembre 1697 et par Le Gendre le 5 mars 1701. [NNF, SS, NG01] (rameau aîné) Béatrice d'Auxion de Ruffé (1910-2007). (rameau cadet subsistant) Bernard-Marie-Ambroise (1914-1978) d'où Bernard (d'où 2 garçons) et Chantal.
Ecartelé aux I et IV, d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules, aux II et III d'or à trois fasces d'azur

► **Auzac (d') et Auzac de Lamartinie (d')** (Quercy, Agenais) : extraction depuis Michel Auzac, écuyer en 1555. Sollicite une maintenue de noblesse de la Cour des Aides de Bordeaux le 22 août 1777. Comparait avec la noblesse en 1789. Comte Romain en 1895 à titre personnel. [CEA II, GAF n°2083, V89, V07, PPC t.1 p.71, WP] Postérité de Joseph (1871-1914). Le nom a été repris par des membres de la famille Courtois devenue Courtois-d'Auzac de Lamartinie.

† **Auzac de Campagnac (d')** (1940-1959) (Quercy, Agenais) : Branche cadette de la famille précédente. Sollicite du Roi en 1731 des lettres de confirmation de noblesse. Confirmé noble en tant que besoin le 14

décembre 1734. [SS] Derniers du nom : Vincent-Maxime (1799-1864) d'où Henry (1839-1903) (d'où Mathilde (1870-1959), Louis (1874-1916)), Georges (1842-1901) (d'où Maxime (1869-1940) et Marie-Raymonde-Rose (1848-1921).

Parti : au I d'azur à une tour d'argent entourée d'un cep de vigne de sinople et surmontée d'une étoile d'or ; au II de gueules à la fasce d'or accompagnée de deux croissants d'or surmontés d'une étoile du même, l'un en chef l'autre en pointe.

†**Auzolles (d')** (Auvergne (Saint Alyre près Adres) : Maintenu noble 1666. [SS] Derniers du nom : Jean-Baptiste dit Joseph (1789-1832) d'où Marie-« Marguerite » (1814-1885), Marie (1816-1833) et François (1818-1846) ; Vital-Victor (1835) d'où Marie-Elisabeth-Marguerite (1865) et Charles-Joseph-Edmond (1866).

D'azur à une bande d'argent chargée de trois roses de gueules boutonnées d'or et feuillées de sinople.

†**Aveline de Narcé** (Anjou) : Laurent (1599), échevin de la Ville d'Angers et administrateur de l'Hôtel Dieu d'Angers assista à l'assemblée de la noblesse en 1651 pour la députation aux Etats Généraux. [GAF n°2117] Derniers du nom : Amand (1811-1886) d'où Valentine (1837-1934) et Hélène (1838-1870).

D'azur à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une rose d'argent.

►**Avène de Roberval (d')** (alias Davène) et †**Avène de Fontaine (d')** (Paris) : Pierre Davène, conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Rennes en 1708, mort en charge le 6 octobre 1715. Vicomte pour une branche éteinte 1829-1830. [SS, V89, V07, WP] (Fontaine) Derniers du nom : Gaston (1884) d'où Marguerite (1884) et Gabrielle (1892-1958).

D'azur à trois gerbes d'or, au chevron brisé en abîme et au croissant en pointe, le tout du même.

†**Avenel (d')** (1954-2002) (Normandie) : Filiation depuis Fralin Avenel, seigneur de Chalandré en 1341. Gilles Avenel, débouté par Montfaut en 1463 contrairement à de nombreux cousins maintenus. Maintenu noble les 23 janvier, 5 et 9 février et 18 février 1599 par jugement rendu à Bayeux par M. de Mesmes de Roissy, le 16 avril 1635 par jugement de l'intendant d'Aligre, en 1666 sur filiation de 1546 par Chamillart, le 18 novembre 1670 par arrêt du Parlement de Bretagne sur preuves de trois générations. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1779. Prend part aux assemblées de la noblesse de Coutances, Mortain (AR) et de Vire en 1789. [ANF-1934, CEA II p.123, SS, V07, TA, PPC t.1 p.72, ENFS] Derniers du nom : Robert (1872-1954) d'où Marguerite (1915-2002). « C'est sans doute à cause de la condamnation de 1463 que Chamillart, dans son catalogue des nobles de la généralité de Caen, classa la famille d'Avenel non point parmi celles d'ancienne noblesse reconnue par Montfaut mais simplement parmi celles qui prouvèrent quatre générations nobles sans anoblissement antérieur connu ». (CEA)

De gueules à trois aiglettes d'argent.

†**Avesgo de Coulonges (d')** (1885-1952) (Normandie) : maintenue noble dans la généralité d'Alençon le 25 décembre 1666. Preuves pour Saint-Cyr en 1706 et les Pages de la Grande Ecurie le 23 mai 1732. [NNF]

Derniers du nom : Louis-Marie-Antoine (1820-1885) d'où Jeanne (1854), Louise (1855-1952) et Marie (1857). *D'azur à un bâton écoté d'or posé en fasce, accompagné de trois gerbes de blé du même ; à la bordure cousue de gueules chargée de huit besants d'argent.*

†**Avessen (d') et Avessens de Saint-Rome (d')** (-1911) (Languedoc) : Filiation depuis Durand d'Avessens, écuyer en 1568. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783. [WN, GAF n°2137] Derniers du nom Gabriel (1769-1842) d'où Pauline (1818-1910), x et Caroline (1822-1911).

D'argent à une bande d'azur potencée contre potencée de cinq pièces d'or accompagnées en chef d'une rose de gueules et en pointe d'une aigle de sable posée en barre, le vol abaissé.

►**Aviau de Ternay (d') et < !>Aviau de Piolant (d')** (Poitou) : **ancienne extraction 1490**. Maintenu noble d'extraction par Colbert le 15 mars 1665 en Touraine et le 18 septembre 1668 par le Conseil d'Etat pour le Poitou. Maintenu le 23 décembre 1698 par Maupeou pour le Poitou et le 18 janvier 1716 par Chauvelin pour la Touraine. Preuves pour les pages de la Reine le 20 décembre 1757 et les Ecoles Royales Militaires le 19 août 1786. Certificat de noblesse en 1786, comte en 1809. [ANF-1948, CEA II, GAF n°2140, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.72 et supp.p. 1636, WP, ENFS n°7] (Ternay) Postérité de Charles (1772-1845).

De gueules au lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir.

►**Avice de Bellevue (Turqueville)** (Normandie) : ~~Ancienne extraction 1479, maintenue noble en 1713.~~ [CEA II, SS, V89, V07, PPC t.1 p.73, BM05] Postérité d'Edmond (1833-1907). D'après Dugast-Rouillé, « Malgré les dires de certains auteurs (comme le second ordre et Régis Valette..) cette famille n'a jamais pu produire aucune pièces prouvant sa noblesse, en particulier personne n'a pu produire une maintenue invoquée qui serait de 1713 ; le titre de vicomte n'est apparu qu'à la fin du XIXe siècle. Cette famille semble s'être agrégée à la noblesse. Une branche rajoute de Turqueville. » D'après CEA : « Le rameau cadet, seul subsistant, n'a été l'objet d'aucun jugement de maintenue de noblesse ; il était représenté sous Louis XVI par Guillaume Avice, sieur de la Ville-Espeneaux, né à Cancale en 1709, et par son frère Claude-Dominique qui ont tous deux laissé postérité. »

D'azur à neuf pommes de pin d'or.

(0)Avice de Mougou (de Surimeau) (1990) (Poitou) : anobli par charge d'échevin de Niort en 1600. Quittance de taxe de confirmation de noblesse de 400 livres le 31 mai 1693. [GAF n°2144, NNF] Derniers du nom : Antoine (1900-1990) d'où 2 filles.

D'azur à trois diamants triangulaires posés sur leurs pointes.

►**Avout (d'), Davout d'Auerstaedt** (Bourgogne) : extraction 1547, duc en 1864 (sur réversion), Bourgogne, [ANF-1935-1954, CEA II, GAF n°12377, SS, V89, V07, PPC t.1 p.74, WP] Nombreuse postérité.

De gueules à la croix d'or chargée de cinq molettes de sable.

<!!>**Avrange de Kermont (d')** alias **Davrance du Kermont** (Lorraine): (1) baron le 10 septembre 1808 pour une branche, (2) chevalier le 8 mai 1808 et le 31 janvier anobli 1818. Autorisé par décret du 10 février 1819 à joindre à son nom celui de Kermont. (3) baron le 4 décembre 1813, confirmé le 28 décembre 1815. Famille éteinte en 1922. [SS, NG01] Décès: Huguette (1926-2019), Robert (1907-1989), Simonne (1907-1987), Georgette (1902-1973), Daniel (1935-2020)... Joseph Valynseele en 1957: « malgré nos recherches nous n'avons pu retrouver la moindre trace des enfants d'Eugène et de Robert d'Avrange du Kermont et de la postérité éventuelle de ceux-ci. Leurs parents les plus proches ignorent tout de leur sort sauf qu'ils se seraient fixés en Amérique du Sud, au Brésil ou en Argentine... » Il semble bien que cette postérité soit revenue en France. *Coupé: au I d'azur au chevron d'or accompagné de trois besants du même deux et un; au II d'argent à une barre de sinople chargée d'un cheval courant d'argent et accompagné de deux épées de gueules.*

†**Avril de Gregueil (d')** (1954-1957) (Angoumois), Extraction 1550, maintenue noble en 1696. [SS, NG01] Cette famille semble éteinte en ligne masculine depuis 1954 avec François Augustin Henry, conseiller d'ambassade, chevalier de la Légion d'Honneur (1867-1954) et en ligne féminine avec Marie-Thérèse (18xx-1957). Le nom a été repris par la famille des ROCHES de CHASSAY suite à une adoption. *D'argent à un arbre arraché de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

†**Avril (de Pignerol)** (1895-1956): vote avec la noblesse en 1789. [Le Bret] Derniers du nom: Marcel (1813-1887) d'où Jeanne (1851-1927), Marie-Thérèse (1853-1927), Henriette (1864-1956), Gustave Charles (1866-1895) et Antoinette (1868-1943).

<!!>**Ax de Cessales (d'), voir infra à Dax d'Axat (de)** (même famille) (Languedoc): anoblé en 1457, maintenue noble en 1668, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1668. [ANF-1956, SS, V07, TA, WP, NG01] Postérité de Pierre (1880-1973) d'où Marguerite-Marie (1921-2016), Henry (d'où Valérie (1965)), Chantal, Christiane et Louis (1926) (d'où Pierre). *D'azur au chevron d'or chargé vers la pointe d'une quintefeuille de gueules.*

†**Aydie (de Bétoulin) (d')** (1910-1959) (Gascogne): Famille partagée en plusieurs branches dont on ne connaît pas le point de jonction. Ancienne Extraction 1445 pour la branche qui a subsisté. Maintenue noble le 1^{er} juin 1667 par Pellot, intendant de la généralité de Guyenne. Déchargé du droit de franc-fief le 25 février 1694 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Montauban et le 23 juin 1699 par jugement de Sanson, intendant de Montauban. [WN, CEA II p. 149-151] (Branche de Bétoulin) Eteinte ave Arnaud (-1910) et Odette (1874-1959). **Filiation suivie à vérifier.** *De gueules à quatre lapins courants d'argent, l'un sur l'autre.*

†**Aymar (d'Alby) de Chateaurenard (d') olim Roquemartine (de)** (1989) (Provence): Guillaume Aymar (-1607), anobli par charge de conseiller au parlement d'Aix en 1553, conseiller puis Président du

Parlement de Provence. Maintenue noble en 1698. Branche aînée éteinte au XVIII^e et nom relevé par une branche cadette. [CEA II-XVIII, WNS, GAF n°2194, SS, V89, V07, TA, WN, PPC t.1 p.75]. Derniers du nom: Henri (1862-1907) d'où André (1893-1914), François (1894-1915), Marie-Henriette (1896-1938) et Jean (1898-1899).

De gueules à une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

<!!>**Aymé de La Chevrelière** (Poitou): Baron de l'Empire le 27 juin 1811 avec majorat sur la terre de La Chevrelière [ANF-1992, WNS, CEA II, GAF n°2202, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.75, WP] Postérité de Jacques (1893-1953).

Ecartelé: aux I et IV d'azur à une chèvre d'argent broutant un lierre d'or; au II de gueules à une épée d'or; sur le tout de sable au palmier d'argent accosté de deux croissants du même.

►**Aymer de La Chevalerie** (Poitou (Saint-Maixent)): cité dès 1257, extraction féodale suivie depuis 1397, maintenue noble en le 1^{er} septembre 1667 par Barentin, intendant de Poitiers, le 6 septembre 1672 par arrêt du Conseil d'Etat, le 10 janvier 1699 par Maupéou et le 25 février 1715 par Quentin de Richebourg. Preuves pour Saint-Cyr en 1746. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1788 mais non admise suite au refus de Louis XVI. [ANF-1943, WNS, CEA II, GAF n°2204, SS, V89, V07, TA, PPC t.1 p.76, ENFS n°21] Nombreuse postérité. *D'argent à la fasce componnée de sable et de gueules de quatre pièces.*

<!!>**Aymery (d')** (Île de France): extraction 1518, maintenue noble en 1669 et 1695. [WNS, CEA II, GAF n°2208, SS, V89, PPC t.1 p.76, WP] Postérité d'Antoine (1922-2011). Patrick d'où Alexandre, Ségolène, Marie-Astrid. Semble-t-il en voie d'extinction ?

D'azur à la bande de gueules chargée de trois glands de sinople et accompagné de deux lions rampants d'or.

†**Aymon de Montepin** (1902) (Bresse): Anobli par L.P. du 4 août 1499, réanobli 1628, maintenue noble en 1759, Pair de France en 1845. [SS] Derniers du nom: Henri-René-Pierre (1786-1876) d'où Xavier (1823-1902). *D'azur à un besant d'or en cœur.*

►**Ayrault de Saint-Hénis** (Anjou): maire d'Angers 1541, maintenue noble en 1669. [WNS, CEA II, SS, V89, V02, PPC t.1 p.77, WP, BM05] Postérité de Pierre (1851-1928). *D'azur à deux chevrons d'or.*

†**Azémar (d')** (Dazémar) (1972-1976) (Vivaraïs): Baron de l'Empire le 30 juin 1811. [WNS]. Dernier du nom: Antoin (1884-1972) d'où Thérèse (1912), Jeanne (1913) et Simone (1914-1976) ?

De gueules, à trois bandes d'argent; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or, surchargé du franc-quartier des barons militaires de l'Empire

►**Azémar (d') et Azémar de Fabrègues** (Languedoc): ancienne extraction 1459 (filiation suivie depuis 1368 d'après PPC). Maintenue noble le 11 janvier 1669 et le 14 août 1697. Un gentilhomme ordinaire de la chambre

du Roi en 1649. (AR) Comparution dans l'ordre de la noblesse de Toulouse le 27 mars 1789 et qualifications nobles jusqu'au 7^{ème} aïeul. [ANF-1986, GAF n°136, V89, V07, TA, PPC t.1 p.77, WP, BM05, ENFS n°20] Postérité de Casimir (1829-1890).

D'azur à la bande d'argent chargée de trois croissants de sable accompagnée en chef d'un lion de gueules, armé et lampassé de gueules.

†**Azincourt (d')** (1937-2000) (Bouonnais) : ancienne extraction 1445. Maintenu noble le 27 novembre 1667 par arrêt du Conseil d'Etat sur filiation de 1497. Preuves pour Saint-Cyr en 1692. [WNS, CEA II p. 166, SS] Les derniers du nom me semblent issus d'une branche dérogée dès le XVII^e siècle ou d'une famille homonyme non noble : François-Auguste (1872-1937) d'où (1) Marguerite-Clotilde France (1917-2000) et (2) Emile-François (1910-1942).

D'argent à l'aigle éployée à deux têtes de sable.

B

●**Babin de Lignac** (Poitou (Ruffec)) : Jacques Babin de Forgerie, acheteur de lettres de noblesse d'avril 1697, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 19 septembre 1697 et à la Cour des Aides de Paris le 22 octobre 1697, maintenue à l'intendance vers 1700 ? L.P. révoquées suite à l'édit d'août 1715. Un des petit-fils fut officier des gendarmes de la Garde du Roi. Normalement les officiers de ce corps sont nobles mais on attendra la présentation de la preuve de noblesse. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, CEA II, SS, V07, WP]

(1696) *D'azur à un chevron d'or, accompagnées en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.*

D'argent à quatre burelles d'azur, à trois chevrons d'argent brochant sur le tout.

†**Babinet de Rancogne (-1900)** (Poitou) : anobli en tant que Maire de Poitiers de 1727 à 1731, charge requérant à cette date 4 ans d'exercice. Une autre branche Babinet-Destouches ou des Touches fut échevin de Poitiers de 1747 à 1767 et ne fut pas anoblie par cette charge fut anoblissante que de décembre 1372 à mars 1667. [SS, SS sup] Eteinte avec Denis-Félix-Pierre (1859) fils unique de Gustave (1831-1877).

D'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'un croissant de sable.

†**Bachasson de Montalivet (de)** (1880-1920) (Dauphiné) : en charge de conseiller au parlement de Grenoble en 1785. Comte de l'Empire le 27 novembre 1808, Pair de France en 1815. [GAF n°2261-2262] Le nom a été relevé par la famille Masson.

D'azur au griffon ailé d'or, armé de gueules.

†**Bachoué de Barraute** (Béarn) (1938 ?-1988) : anobli par lettres patentes le 23 décembre 1578. Admis aux Etats du Béarn en 1609 et 1631 pour la maison noble d'Iribieu et en 1650. Preuves pour Saint-Cyr en 1764. [WNS, SS, NG01, NNF]

Ecartelé : aux I et IV d'or à deux vaches de gueules accornées, accolées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre ; aux II et III d'azur à une tour d'argent sur le

tout d'or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux pigeons de sable et en pointe d'une rose aussi de sable tigée et feuillée du même.

<!!>**Baciocchi-Adorno (de)** (Corse) : Extraction 1549, (aîné Chevalier d'Empire 1810, éteint ; cadet prince italien de Lucques et Piombino 1805, éteint), maintenu le 25 février 1771 par le Conseil Souverain de Corse, baron le 12 avril 1817 [ANF-1935, WNS, CEA II, SS, SS sup, V07, WP]. Relève Adorno par décret de 1817. Eteinte ? Pierre d'où Joseph, prêtre, Marie-Françoise, Louis et Jeanne.

De sable (ou d'or) à un pin d'argent fruité d'or issant d'un brasier de gueules.

†**Bacler d'Albe** (1887) (Artois) : Baron de l'Empire le 19 mars 1808. [WNS]

<!!>**Baconnière de Salvarte** (Bretagne, Franche-Comté) : filiation suivie depuis Olivier Baconnière, père de Jean, procureur de la sénéchaussée de Fougères en 1580. Anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Metz le 10 mars 1759, mort en charge le 3 avril 1766. Comte romain en 1890. [ANF-1948, CEA II-VI-XIX, WNS, SS, SS sup, V07, WP, NNF] Philippe (1932-1994) (doù postérité), Diane-Régina (1934-2016), François-Othon (1946-2007) d'où Laure (1971) et Claire. // Philippe fut adopté par sa grand-tante Anne de Marmier en vertu d'un jugement du tribunal de Neufchâteau du 18/3/1938, confirmé par arrêt du Conseil d'Etat du 10/6/1949. Il devint ainsi Baconnière de Salvarte-Marmier.

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois couronnes d'or, au chef échiqueté d'or et de gueules de douze pièces.

†**Bacot de Romand** (1916-après 1977) (Ardenne, Tours) : Claude-René (1782-1853), baron héréditaire le 16 mai et le 11 juin 1816. Autorisé à relever le nom de Romand par ordonnance du 4 juillet 1821. [WNS, SS sup] Derniers du nom : Jules (1821-1916) d'où Yvonne (1864), Jeanne (1866-1957) et Madeleine (1875).

D'azur à une tour d'or accostée à dextre d'une levrette contrerampante de même au chef d'hermines.

†**Bacqueheim (de) ou Bacquenhem (de) (du Liez)** (1917) (Artois) : Filiation depuis 1480 d'après Chérin. Admis aux Etats d'Artois en 1747, Marquis par L.P. d'août 1765. Prend part aux assemblées de la noblesse de Douai en 1789. Etabli en Autriche, titre de marquis reconnu en 1844. [CEA II p.188, WN, WNS, SS, NNF] Derniers du nom : Kristina-Peter-Philippe (1813) d'où Astérie-Clotilde- Henriette (1846) et Olivier-Philippe-Marie (1847-1917).

D'or fretté de gueules au canton de sinople à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable.

<!!>**Badereau de Saint-Martin (de)** (Poitou, Bretagne) : Anobli *a patre et avo* par charge d'auditeur en la chambre des comptes de Bretagne à Nantes le 31 mars 1724, mort en charge le 23 avril 1741 et puis le fils, conseiller du 11 septembre 1730 jusqu'au 17 février 1751. Vote à Poitiers en 1789. [ANF-1992, WNS, CEA II, V07, WP, NNF] Postérité de Georges (1901-1986).

De gueules à deux épées d'argent en sautoir accompagnées en chef et en flancs de trois étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

†**Baderon (de Maussac) de Thézan de Saint-Geniez** (1943) (Languedoc (Béziers)) : Ancienne extraction 1447 (ou filiation suivie depuis Jean Baderon, cité à Corneilhan dès 1492). (branche éteinte) maintenue noble le 1^{er} février 1669 par Bezins de Bezons à l'intendance du Languedoc. (branche subsistante) : maintenue noble le 13 décembre 1668. Marquis de Thézan-Saint-Geniez par L.P. de mai 1760, registrées au parlement de Toulouse le 8 mai 1761, au bureau des finances de Montpellier le 7 janvier 1767 et en la sénéchaussée de Béziers le 23 mai 1776. Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie le 16 avril 1758. Honneurs de la Cour en 1775. [ANF-1934, WN, WNS, SS, V07, NNF, ENFS n°34] Derniers du nom : Louis-Joseph (1861- 1943).

De gueules à trois pals d'or.

Ecartelé aux I et IV de gueules à trois pals d'or ; aux II et III d'argent à trois corneilles de sable becquées et membrées de gueules posées deux et un ; sur le tout écartelé d'or et de gueules.

Badiège (de) (Béarn (Orthez)) : filiation 1550. Admission aux Etats de Béarn le 5 mai 1764. [WNS]

†**Bagard (de)** (2012)(Dauphiné, Savoie) : Ancienne extraction 1440 ou citée 1440 et filiation 1454. En Savoie depuis 1602. Maintenu noble le 16 septembre 1669 et 1715. Certificat de noblesse pour la sous-lieutenance en 1786, preuves collationnées en 1790 (AR). [ANF-1934, WNS, CEA II, SS, NNF, V07, WP] Frédéric-Pierre (1875-1926) d'où Frédéric-Marie-Jean-Gabriel (1921-2012).

D'or à un olivier de sinople chargé d'un sautoir alésé de sable, accompagné en chef de deux étoiles de gueules.

►**Baglion de la Dufferie (de) (olim Baguelin ou Baglin)** (Maine) : Ancienne extraction prouvée 1499. Serait issue de la maison italienne des Baglioni selon d'Hozier. La branche de la Salle s'établit à Lyon et la branche de la Dufferie dans le Maine au XVI^e siècle. Certificat de noblesse du comte du Maine le 15 mai 1594. Reconnaissance de noblesse par les commissaires du Roi à Angers le 22 mars 1635. Maintenu du 11 août 1667, 8 janvier 1678 et 21 juin 1715 par Bernard Chauvelin, intendant de Tours. Vote au Maine en 1789. Comte de La Salle par LP de juillet 1654 pour une branche éteinte [ANF-1948, WNS, CEA II, SS, SS sup, V07, WP, NNF, ENFS n°30] Nombreuse postérité.

D'azur au lion léopardé, la patte appuyée sur un bâton le tout d'or, et trois fleurs de lys d'or en chef surmontées d'un lambel d'or.

►**Baguenault de Puchesse et - de Viéville, et – de Beauvais (†)** (Orléanais) : Anobli par charge de Magistrat au Grand Conseil le 20 mars 1706, Lettres d'Honneurs le 18 décembre 1727, vétéran du Grand Conseil en 1734, en la Chancellerie près le parlement de Metz le 18 août 1735 pour Marin puis son frère Gabriel le 28 août 1750, mort en charge le 31 janvier 1762. Vote à Orléans en 1789. [ANF-1956 (Vieville), WNS, CEA II, SS, V07, WP, NNF]

D'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une foi au naturel, parti de gueules, surmonté d'un lys au naturel au chef d'or chargé de trois merlettes de sable.

►**Bahezre de Lanlay, olim Le Bahezre** (Bretagne) : Ancienne extraction 1403, maintenue noble d'extraction le 3 juillet 1669 par la chambre de réformation sur preuves de huit générations. Comparait avec la noblesse de Bretagne en 1772. [ANF-1963, WNS, CEA II, SS, V07, WP, NNF, AD 56 E 5294, BMR ms 512, Yeurc'h] *D'argent au lion de gueules armé et lampassé de sable.*

†**Bahuno de Liscoët (de)** (Bretagne) (1916) : Ancienne extraction, maintenue noble d'extraction féodale le 23 novembre 1668 sur preuves de neuf générations par la chambre de réformation. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 26 décembre 1730 et 16 avril 1739. [WNS, SS, NNF, BMR ms 510, BNF ms fr 32104 et 32106] Derniers du nom : Sigismond (1815-1871) d'où Sigismond (1847-1916).

De sable à un loup passant d'argent langué et onglé de gueules surmonté d'un croissant du même.

►**Baigneux de Courcival (olim Stellaye ou Tellaye de Baigneux)** (19xx-1998) (Maine) : ancienne extraction 1469, maintenue noble le 22 juillet 1669 et 3 décembre 1669. [ANF-1979, SS, WP] – subsiste / à reclasser à la lettre S.

De sable à trois étoiles d'or

†**Baillardel de Lareinty (-Tholozan) (de)** (1955-1976) (Dieppe, Martinique, Île de France) : confirmation de noblesse avec anoblissement en tant que besoin en juillet 1779, enregistrées le 8 novembre 1780 au Conseil Souverain de la Martinique. Baron héréditaire par ordonnance du 22 juillet 1821. Autorisation de relever « de Tholozan » en 1891. [WNS, SS sup]. le nom a été relevé par la famille White devenue « White de Lareinty-Tholozan ». [SS]

D'azur à un cheval ailé et cabré d'argent accompagné en chef de deux épées du même passées en sautoir et en pointe d'une fourmi d'or.

†**Baillehache (de Longueval, de Ranville, de Bapeaume, de Bieville, de Champgoubert) (de)** (1906-1970) (Normandie) : condamné par Montfaut en 1463, anobli aux francs-fiefs en 1470. Maintenu le 8 juin 1599, en 1666 par Chamillart, le 10 avril 1668 dans la généralité de Rouen et le 22 juillet 1670 dans l'élection de Pont-l'Évêque. Preuves de noblesse pour les Pages de la Grande Ecurie en 1756. [WNS, SS, NNF]

De gueules à un sautoir d'argent cantonné de quatre merlettes du même.

†**Baillet (de)** (Agenais, Périgord) : Maintenu noble le 16 septembre 1697. [WNS, SS] Eteinte au XX^e siècle.

D'azur à une bande d'argent accompagnée de deux dragons ailés d'or.

†**Bailleul (de) (d'Angerville) (1968-2019)** (Normandie (Goderville)) : anobli par L.P. en 1502, filiation 1476, maintenue le 30 avril 1666 dans l'élection d'Argentan et 1^{er} septembre 1707. Marquis en juillet 1656 pour la branche de Château-Gontier, éteinte au XVIII^e siècle. [WNS, CEA II, WN, V07, PPC, NNF] Quid d'Odile de Bailleul (1926-2019), épouse de Rodolphe de Croy-Roelx puis de Kim-Geogres Moltzer et son frère Nicolas (1929-) ?

Parti d'hermines et de gueules.

Baillieu d'Avrincourt (Flandres) : président trésorier de France au bureau des finances de Lille en 1783. Noblesse inachevée. [WNS]

†**Baillod** (1904-) (Bresse, Normandie) : baron de l'Empire le 3 mai 1809. [WNS, SS] Dernière du nom Marie (1861), épouse Emmanuel Chavavanne de Dalmassy.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une bande d'or ; au II des barons militaires ; au III d'argent au lion de gueules adextré en chef d'une étoile de sable.

Baillon (Île de France) : Chevalier de l'Empire par L.P. du 5 août 1812. [SS sup]

D'argent à un chevron de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires accompagné en chef à dextre d'un portique ouvert à deux colonnes d'azur au fronton chargé d'un N d'or et à senestre d'un trophée d'azur rehaussé d'or et en pointe d'un cheval galopant de sable soutenu de sinople.

Baillon de Fontenay (Picardie, Paris) : Conseiller à la Cour des Monnaies de Paris le 29 décembre 1742. [WNS, NNF] de la même famille que Jean-Baptiste Baillon (1715-1772), horloger. [Principe de noblesse à vérifier.](#)

Baillot d'Etivaux (Limousin) : Président-Trésorier à Limoges en 1789. Noblesse inachevée. [WNS]

► **Baillou (de)** (Touraine) : Ancienne extraction 1418, Maintenu Noble le 16 juin, 17 juin et 10 novembre 1634, 31 décembre 1657, 5 mai 1665, 25 juin 1669, 14 août 1669 et 22 juin 1707. [CEA II, SS, V02, V07, WP] *D'or à trois hures de sanglier de sable, deux et un.*

†**Bainville (de)** (1877) (Lorraine, Normandie) : anobli par L.P. du duc de Lorraine le 9 novembre 1618. [WNS]

†**Bajot de Conantré** (1881-)(Champagne) : Charles (1709), en charge de président trésorier de France en Champagne. Son fils Charles-Philippe, baron de l'Empire le 19 juin 1813. Derniers du nom : Charles-Philippe (1797-1881) d'où Marie-Blanche-Charlotte (1837-1898) et Anne-Blanche-Caroline (1839).

Coupé, en I de gueules au croissant d'argent accompagné en chef de deux étoiles du même et soutenu d'une champagne d'or ; en II d'azur à un lévrier arrêté d'argent, colleté d'or et soutenu d'argent.

†**Balagué de Tartoin** (de) (1866) (Béarn) : anobli par charge anoblissante au troisième degré de premier Huissier audienier et conseiller au Parlement de Navarre en 1724 pour Pierre, mort revêtu auquel succéda son fils Jean, mort revêtu en 1774 et son petit-fils Jean-Pascal, dispensé du Marc d'Or le 2 décembre 1774 et 21 mai 1775. Admis aux Etats de Béarn en 1775. [WNS, SS, SS sup, NNF]

D'azur à une aigle éployée d'argent.

► **Balahu de Noiron** (Champagne, Franche-Comté) : permission de tenir en fief la seigneurie de Noiron, quoique non noble en 1634. Anobli entre 1785 et 1789. Vote noble en 1789. [WNS - Dioudonnat]

► **Balalud de Saint-Jean (et -de Villeneuve)** (Roussillon) : François, anobli comme Citoyen Noble

(Bourgeois honoré) de Perpignan en 1707. Attestation de 1738. Rôle du Joyeux avènement en 1742. [ANF-1990, CEA II, WNS, SS, V07, WP, NNF] Jean d'où Isabelle, Gilles et Jacques.

D'or à la fasce de sinople, parti de gueules plain.

†**Balanda (de)** (1917-1954) (Roussillon) : François (1693-1738), anobli comme bourgeois honoré (« burgès honrat ») de Perpignan en 1711. Rôle du Joyeux avènement en 1742. Le nom a été repris par la famille Bertran. [WNS, NNF] Derniers du nom : Joseph (1825-1887) d'où Joseph (1859-1899), Marie-Thérèse (1860-1945), Jeanne (1862-1925), Louise (1864-1945), Germaine (1867-1938), Henriette (1871-1954); Jean (1828-1917).

► **Balathier (de) et Balathier-Lantage (de), - de Conygham et - de Bragelonne (†)** (Dauphiné, Bourgogne) : extraction prouvée 1527, maintenue noble le 19 juin 1634 et le 28 décembre 1668 par Caumartin en Champagne (sur preuves de 1527). Admission aux Etats de Bourgogne en 1668 et 1745. (Lantage) Preuves pour les Chevaliers-Légers de la Garde le 20 mars 1758. (Bragelonne) Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. Maintenu noble 14 décembre 1701 dans la généralité de Paris. Vote à Semur-en-Auxois en 1789. Vicomte héréditaire par L.P. du 4 novembre 1822 (rameau éteint). Vote en 1789 au bailliage de Sézanne-Châtillon et Angoulême. [ANF-1938, WN, WNS, GAF n°2547, CEA II, V07, WP, NNF, ENFS n°39] Nombreuse postérité.

De sable à une fasce d'or.

D'or à la fasce de sable.

Balay (de) : preuves pour Saint-Cyr en 1758 [WN, NNF]

Balbes de Berton de Crillon et de Mahon (des) : voir Berton des Balbes (noblesse pontificale) [SS sup]

► **Balby de Vernon (de) et - de Montfaucon, olim Cabalby** (Couserans, Comminges) : filiation suivie depuis un notaire royal de Vic. Agrégation à la noblesse vers 1547, maintenue noble le 16 mai 1668, 26 avril 1670 par l'intendant du Languedoc, 7 juin 1698, 11 février 1700, 11 avril 1716. Honneurs de la Cour avant 1771, 1772, 1776 et 1780. Relève « de Vernon » par ordonnance de 1824. [ANF-1966, WNS, SS, V07, WP, NNF]

De gueules au faucon d'argent langué de gueules, posé sur un monde d'azur cintré et croisé d'or.

†**Balestrier (de)** (1881-1936) (Languedoc) : filiation 1614, Maintenu noble 1665 pour un rameau éteint. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1789. [SS] *D'azur à une arbalète d'or, armée d'une flèche du même, accostée de deux têtes de dragons cousues de gueules.*

► **Balland, Balland de La Bretenièrre** (Franche-Comté (Lons-le-Saulnier), Suisse) : Qualifications nobles depuis 1531. Claude-François, conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes de Dole en 1700. Maintenu noble en 1736 et 1768 par la chambre des comptes de Dole. Comparait avec la noblesse du bailliage de Dole en 1789. Etablie à Genève au XVIIIe s. ? Propriétaire du château de Gruyères jusqu'en 1938. Bourgeois de Genève (1818). [Lurion, Diesbach] Famille subsistante en Suisse d'après Diesbach.

De gueules à la bande d'or, chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de deux besants d'or.

Balligand de Servièrre (Lorraine puis Bavière) : anoblissement le 5 janvier 1756 et titre de chevalier par Stanislas, roi de Pologne et Duc de Lorraine. [G : isade – Claudia von Baligand]

D'azur à un lys au naturel ; terrassé de sinople, surmonté d'un armet morné, orné de ses bourrelets et lambrequin, aux couleurs de l'écu

†**Balluet d'Estournelles de Constant de Rebecque** : filiation depuis Claude Balluet, seigneur des Tournelles, écuyer, conseiller du Roi et contrôleur des tailles de l'Élection de Paris. ~~Anobli en 1764~~. Autorisé par ordonnance royale du 14 octobre 1831 à joindre le nom de la famille Constant de Rebecque [GAF n°2595] Derniers du nom : Paul (1852-1924) d'où Arnaud (1887-1913) (d'où Denise (1928-1999)) et Henriette-Idaline-Olivia (1902). Ancienne bourgeoisie parisienne. *Coupé au I d'argent à une aigle éployée de sable (Constant de Rebecque) ; au II de gueules au sautoir d'argent.*

Balmane de Montigny (de) et Balmann (de) – à creuser

†**Balme de Sainte-Julie** (1886-1899) (Bugey) : André, pour vu le 13 juillet 1659 de l'office de conseiller secrétaire du Roi près le Parlement de Metz, Lettres d'honneur le 1^{er} juin 1680. Confirmé noble par L.P. en mars 1698, révoquées en 1715. Nouvelles L.P. d'anoblissement en mai 1781. Comparait en Bugey en 1789. [WNS, GAF n°2603, CEA II p.246] Derniers du nom : Charles-Auguste d'où Octavie (1807-1899), Eléonore (1812-1886) et Charles-Laurent (1827-1886). *Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'azur à une gerbe d'or liée du mesme ; aux II et III de sable au rocher d'argent.*

Balny d'Avricourt (Compiègne) : Comte romain par bref du 20 décembre 1871. [WNS] Noblesse pontifical. Subsistante

Balthazar de Gachéo (de) (Transylvanie, Gex) : fixée en 1680 par l'acquisition de la baronnie de Prangins. noblesse étrangère sans principe régulier français. [WNS] Subsistante

†**Balzac d'Entragues (de)** (1897) (Rouergue) : branche naturelle de la maison de Balzac, issue de Mondon de Balzac, légitimé par L.P. du roi Louis XI. Maintenu noble le 14 juin 1715 par jugement de Laugeois, intendant de Montauban sur preuves de 1585. Comparait avec la noblesse en Armagnac. [CEA II p. 249] Derniers du nom : Etienne-Joseph (1808) d'où Jean-Baptiste-Pierre-Renaud (1854-1897). *D'azur à trois flanchis d'argent, à un chef d'or chargé de trois flanchis d'azur.*

†**Balzac de Firmy (de)** (-1912) (Rouergue, Toulouse) : André (1656-1726), anobli par charge de Président de la Cour des Aydes de Montauban le 8 juin 1697. Son fils Jean-Claude, conseiller au Parlement de Toulouse en 1707. Comparait à Rodez en 1789. [CEA II p.250, GAF n°2627] Derniers du nom : Louis-Hardouin (1812-avant

1841) d'où Joséphine-Marie (1839-1912) et Marie-Henriette-Ernestine (1840-1908)

De gueulmes à un pal d'or chargé d'une plante de baume de sinople.

►**Bancalis de Maurel d'Aragon (de) et Bancalis de Pruynes** (†1918) (Rouergue) : Prise de qualifications nobiliaires en 1631 suite à l'achat de la seigneurie de Prunes par François Banalis en 1620, docteur en droit, notaire royal et juge de Muret (Aveyron). Maintenu par Arrêt du Conseil du 22 mars 1668 et maintenue le 3 décembre 1700 dans la généralité de Paris, déclarés noble le 31 mai 1665 et au conseil le 6 août 1666, confirmé par L.P. en février 1669. Déchargé du droit de franc fief par l'intendant le 27 juin 1674. Maintenu noble le 27 avril 1697 dans la généralité de Montauban. Admis dans les pages de la Grande Ecurie en janvier 1672 et le 12 décembre 1706 mais les preuves exigées ne furent pas faites, la famille Bancalis n'avait pas « de quoi justifier sa noblesse jusqu'au terme où elle doit aller. ». Page de la petite Ecurie le 9 mars 1707. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 23 octobre 1772 et 1783. Jean-Louis-Henri (1763-1848), pair héréditaire le 5 mars 1819 sous le nom de Marquis d'Aragon mais au titre de baron-pair par lettres du 18 septembre 1819 par l'érection en majorat de la terre de Salies en Albigeois. Vote en 1789 à Villefranche-de-Rouergue et à Carcassonne. [ANF-1938, WNS, SS, SS sup, PPC, V07, WP, NNF, ENFS n°38] Postérité de Charles (1911-1986). (Pruynes) Albert d'où Suzanne et Geneviève.

D'azur à l'aigle d'or au vol éployé.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à l'aigle éployée d'or ; aux II et III d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

Bancarel (de) (Rouergue) : Président-trésorier de France à Montauban le 22 mai 1782. Noblesse inachevée. [WNS]

†**Bancel de Confonlens** (1842-1881) (Dauphiné) : Jean-Baptiste, pourvu le 2 août 1685 de la charge de garde-scel au présidial de Valence, charge anoblissante au 1^{er} degré d'après l'édit de juillet 1690. Privilèges révoqués en 1698, rétablis par l'édit d'octobre 1701, et confirmés par édit de novembre 1707. Quittance de paiement d'un supplément de finance le 15 juillet 1718. Arrêt du conseil portant maintenue de noblesse le 8 septembre 1788. [NNF, GAF supp] Derniers du nom : Pierre (1766-1842) d'où plusieurs enfants dont Marie-Madeleine-Jeanne-Antoinette (1810-1881).

De gueules à trois flèches d'argent posées en pal et en sautoir ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Bancenel (de) Champagne (de)** (1921) (Franche-Comté) : Filiation 1529, anobli en janvier 1609 par l'Empereur Rodolphe II. Preuves de Malte en 1772. [WNS, SS, NNF]

D'azur à une tête de léopard d'or, accompagnée de trois quintefeuilles du même.

†**Bandy de Nalèche** (Marche) : Comte romain par bref pontifical. [WNS] Dernier du nom Henri (-1979).

► **Banizette (de)** (Guyenne) : Un Président-Trésorier à Bordeaux en 1789 mais décédé sans postérité. [WNS]

†**Banne d'Avéjan (Mongros) (de)** (1788-1920) (Languedoc) : preuves pour Saint-Cyr en 1730, pour les pages de la Petite Ecurie en 1767, Honneurs de la Cour en 1766. Maintenu noble le 4 août 1707 sur jugement rendu le 29 octobre 1668 par Bezons, intendant de Languedoc. [WN, NNF] Derniers du nom : Léon (1810-1878) d'où Agathe (1841-1909), Aigline-Marie (1853-1920), Catherine-Joséphine-Marie-Dieudonné (1856-1881).

► **Banville (de)** (Normandie) : Extraction féodale 1385, maintenue noble 1463 par jugement de Montfaut, 6 mars 1599 par de Mesme, 10 mai 1635 et 1666 par Chamillart. [WNS, CEA II, SS, WP, PPC, V07, NNF] *De vair plein.*

(0)**Banyuls de Montferrer (de) (1971-)** (Catalogne, Roussillon) : Extraction 1578, Marquis de Montferre en avril 1765 pour un rameau éteint. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1773 et 1778. [WN, WNS, SS, TA, NNF, NG01, NNF] Pierre (1892-1971) eut 3 filles : Marie-Thérèse (1922-1955), Jacqueline (1924-2012) et **Marthe (1924-)** ép de Gêrus et un fils Raymond (1927-1953), mort pour la France. *Fascé d'argent et de sable de six pièces*

Bar (de)[WN]

► **Bar de La Garde (de)** (Auvergne) : Ancienne extraction 1416, maintenue noble le 3 décembre 1666 et 4 août 1667 par Fortia. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1775 et 1777 et 1782, le service militaire en 1784 et 1785. Comparait en 1789 à Riom. [ANF-1938, WNS, SS, V07, PPC, WP, NNF]. La branche de Vissac s'est éteinte en 1922. *Parti : au I de gueules à un croissant contourné d'argent accompagné de huit étoiles de même en orle ; au II d'or à un chevron d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

Bar (de) olim del Peyroux (Bas Limousin) : filiation 1540. [WNS]

Barasc (de) (Quercy, Rouergue) : filiation 1550, maintenue à l'intendance de Montauban le 5 mars 1700, dérogée. Subsistait en Albigeois en 1927. [WNS, NNF] *Coupé : au I d'azur au lion léopardé d'argent ; au II d'or à la vache de gueules.*

†**Barbançois (de)** (1915-2000) : extraction féodale 1362, maintenue noble le 23 septembre 1667, le 14 juin 1669, le 4 septembre 1669, marquis de Sarzay par LP de 1651 et marquis de Barbançois-Villegongis par LP mars 1767, Honneurs de la Cour le 28 avril 1765, le 12 février 1770, le 7 mai 1775, le 22 mars 1787 et le 11 mars 1789. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1725, les pages de la Petite Ecurie en 1732, et pour Malte en 1681 et 1773. [ANF-1987/1988, WNS, SS, SS sup, V07, TA, WN, NNF] Dernière du nom : Marie-Solange-Jacqueline-Charlotte ép. Henri-Philippe de Montesquieu. *De sable à trois têtes de léopard d'or, arrachées et lampassées de gueules, posées deux et une.*

Barbanègre d'Estibayre (Béarn) : anobli par mariage avec l'héritière du fief noble d'Estibayre. Admission aux Etats de Béarn en 1776. [WNS]

► **Barbara de Labelotterie de Boisséson** (Languedoc (Castres)) : Mathieu Barbara (1664-1719), anobli comme Capitoul de Toulouse le 4 juin 1703. Preuves de noblesse pour les cheveu-légers en 1761. Comparait à Castres en 1789. [ANF-1952, WNS, SS, WN, CEA II, V07, WP, NNF, ENFS n°25] Importante postérité. *De gueules au croissant d'argent embrassé de deux palmes de sinople liées, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or entre deux étoiles du même.*

†**Barbarat de Mazirot (de)** : filiation depuis Mathieu de Barbarat, père de Louis (1856-1746). [WN] Derniers du nom : Charles-François d'où Armande (1785-1846), Antoinette (1786-1869) et Anne-Antoinette-Armande (1788-1865).

< !!>**Barbarin (de) et ?Barbarin de la Borderie** (Poitou, Angoumois) : filiation suivie depuis Pierre de Barbarin, écuyer, seigneur du Chambon-Paulte, père d'Aimery qui testa le 23 août 1524. Extraction prouvée 1555, maintenue noble en 1666, le 25 mai 1671 par Arrêt du Conseil d'Etat et 1715. Preuves pour Saint-Cyr le 18 avril 1715 (AR). Vote en 1789 à Confolens. [ANF-1989, WNS, SS, PPC, V07, WP, ENFS n°29] Louis (1926) d'où Arnaud (1963) (d'où Marie-Gabrielle (1999)) et Sabine (1963).

D'azur à trois barbeaux d'argent en fasce, celui du milieu regardant à senestre et les deux autres à dextre.

†**Barbarin du Cluzeau** (Poitou (Confolens)) : extraction 1556, maintenue noble en 1666 par d'Aguesseau, intendant de Limoges. Preuves pour Saint-Cyr en 1762. [ENFS n°29] Peut-être de la même souche que la famille précédente. *D'azur à un barbarin d'argent, peautre et loré du même, posé en fasce.*

Barbat de Bignicourt (Champagne) (1901) [WNS]

► **Barbat du Closel** et – de Rochefort d'Ally (Auvergne) : anobli par charge de Secrétaire du roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier le 19 août 1734, mort en charge le 17 janvier 1736. Quittance du paiement de la taxe de confirmation de noblesse en suite de l'édit d'avril 1771 le 16 janvier 1772 (AR) et maintenue dans sa noblesse le 1^{er} mars 1772 (branche cadette). Relève de Rochefort d'Ally en 1868. [ANF-1957, WNS, CEA II, GAF n°2761, SS, SS sup, V07, WP, PPC, NNF] *D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une barbe, le tout du même.*

Barbe de Labarthe de Saint-Loubert (de) (Guyenne) : anobli par charge de Conseiller en la Cour des Aides de Guyenne en 1766. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 3 mars 1771. [WNS, NNF]

► **Barberin (de) puis Barberin-Barberini (de) (1955-)** (Provence, Guyenne) : filiation 1615, agrégée à la noblesse au XVIII^e siècle. Vote à Bordeaux en 1789. [WNS, CEA, Dioudonnat] **Sans principe régulier de noblesse.**

► **Barbeyrac de Saint-Maurice (de)** (Languedoc) : Filiation prouvée depuis Jean de Barbeyrac, capitaine des gardes du maréchal d'Ainville en 1573. Charge de Président Trésorier de France à Montpellier en 1702. Maintenu noble le 20 août 1716 sur preuves de 1573, marquis de Saint-Maurice par L.P. de mai 1753 enregistrées le 17 août 1753 (AR). (Montcalm par adoption de 1889). Un député de la noblesse en 1789 pour la sénéchaussée de Montpellier. Comparait avec la noblesse en 1789 à Montpellier (AR). Sollicite en vain les Honneurs de la Cour. [ANF-1934, WNS, GAF n°2787, CEA II, SS, V07, WP, PPC, NNF] Nombreuse postérité. *De gueules à un cheval d'argent, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

† **Barbezères (de)** (Aunis (La Rochelle)) : maintenue noble par l'intendant Maupéou dans la généralité de Poitiers le 12 janvier 1700 et par l'intendant Bégon dans la généralité de La Rochelle le 24 juillet 1700. [NNF] Derniers du nom : Joseph-Charles-François (1822) d'où Méderic. *Fuselé d'argent et de gueules.*

< !! > **Barbier** (Anjou) : baron par L.P. du 25 juillet 1822 pour Paul (1762-1842). Baron par L.P. du Roi d'Italie en 1874. Confirmé Baron par arrêté ministériel du 14 mai 1892. [WNS, GAF n°2802, CEA II, SS, SS sup, V07, PPC]. Quid de la postérité de Georges-Charles-Paul (1898) ?

Parti : au I d'argent au coq de sable la tête crêtée et barbée de gueules, au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent ; au II d'or à l'épée d'azur et à une pensée au naturel, à la champagne de sable chargée d'une gerbe d'or.

(0) **Barbier d'Aucourt (1983-)** (Champagne, Île de France) : François (1760), anobli par L.P. du 17 avril 1819 avec règlement d'armoiries. Comte Romain le 19 janvier 1877 par transmission d'un grand oncle maternel Alexandre Happey. [CEA t.II p 300, GAF n°2803, WNS, SS sup, V07, PPC, WP, ENFS n°38] Dernier du nom : Guy (1899-1983) d'où son fils Yves (1931- 1972), Solange, épouse de Beaumont d'Autichamp (1922-2011), Geneviève (1924), épouse de Jean Meunier du Houssoy et Monique (1928-1993), célibataire. En extinction. *D'or à un lion de sable au chef d'azur chargé d'une croissette d'or accostée de deux molettes du même.*

► **Barbier de La Serre** (Dauphiné, Agenais, Picardie) : Anobli par charge de Conseillers à la Cour des Aides de Bordeaux le 12 avril 1630-1664 et 1664-1697. Maintenu noble le 19 septembre 1714. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782 et les sous-lieutenants en 1782 (AR), Vote noble en 1789. [ANF-1948, WNS, CEA II, SS, V07, WP, NNF] *D'azur à trois flammes d'or deux et une accompagnées en pointe d'une étoile d'argent.*

† **Barbier de Lescoët (1949-2013)** (Bretagne) : Extraction féodale depuis Guillaume Barbier, seigneur de Lornanut en 1355. (Branche aînée éteinte) : érection de Kerjan en marquisat par L.P. de juillet 1618. Maintenu noble d'extraction féodale le 21 novembre 1668 sur preuves de neuf générations et le 30 mai 1670. (branche cadette éteinte) maintenue noble d'ancienne extraction le 8 août 1668. (autre branche cadette) : maintenue noble d'extraction le 27 mai 1669 sur preuves de huit

générations. Preuves pour Malte le 22 novembre 1741. Preuves pour les Cheval-légers de la Garde du Roi le 2 janvier 1753 (AR) et demande les Honneurs de la Cour en 1789.

[ANF-1953, WNS, SS, PPC, NNF, BNF ms fr 18710, BNF NAF 22269, de La Trollière et de Montmort (1953), Yeure'h, ENFS n°28] Alain (1886-1949) d'où : Jeanne-Chantal (1921-1986) ép. de Chabannes, Marie (1922-2009) ép. Espivent de la Villeboisnet, Paul (1924-1929) et Henriette (1926-2013), ép. de Ganay.

D'argent à deux fasces de gueules.

Ecartelé : aux I et IV, d'argent à deux fasces de sable ; aux II et III d'or à une fasce d'azur chargée de trois canettes d'or.

► **Barbier de Prévile** (Île de France) : anobli par charge de secrétaire du roi, conseiller en la Cour des aides de Paris reçu le 13 juin 1732, lettres d'Honneurs le 12 mai 1758 (AR) ou anobli par charge de secrétaire du Roi en 1657 pour Nicolas (1614-1681) [ANF-1971, WNS, CEA II, SS, SS sup, V07, WP, PPC, NNF]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un lièvre d'or courant sur une terrasse d'argent.

† **Barbier de Reulle (1979) et Barbier d'Entredeuxmots** (Bourgogne) : Faussement rattaché à des homonymes Dauphinois qui auraient été anoblis par Charles VII le 18 février 1430 (?), anobli par charge en la Chambre des comptes de Bourgogne 1647, Admis aux Etats de Bourgogne le 9 juin 1751, Dispense du Marc d'or le 14 juin 1781 pour l'office de Président de la Chambre des Comptes de Bourgogne. Vote à Dijon en 1789. [WNS, SS sup, V07, WP] **Aujourd'hui représenté par Alain, Mélina, Caroline... mais je ne fait pas le lien avec la souche noble.** Derniers du nom (Reulle) : Hubert Toussaint (1883-1914) d'où Jean-Octave-Emile-Auguste (1908-1979).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent, au chef du même chargé d'un lion passant de sable.

► **Barbier du Doré** (Bretagne) : Désistement de noblesse le 31 août 1668. (charge inachevée au XVIIIe siècle) conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Blois. Anobli par L.P. le 28 mars 1818 (AR). Comte Romain [ANF-1996, WNS, CEA II, GAF n°2803, SS, V07, WP, PPC]

D'azur à une épée d'argent montée d'or adextrée d'une croissette d'or et senestrée d'un lys de jardin d'argent.

► **Barbier (de) Lalobe de Felcourt** (Champagne) : Etienne Barbier (1714-1767), président trésorier de France au bureau des finances et chambre du domaine de Champagne. Son fils François-Etienne de Barbier (1744-), Président Trésorier de France au bureau des finances de Châlons en 1765. (charge de noblesse graduée inachevée au XVIIIe siècle), vote noble en 1789 à Vitry-le-François. Confirmation de noblesse par L.P. le 12 octobre 1816 et le 15 avril 1829 « en vertu du privilège des présidents-trésoriers de France. Relève « de Felcourt » par ordonnance de 1826. Comte Romain héréditaire par bref pontifical de 1909. [ANF-1948, RNP-2002, CEA II, GAF n°2813, SS, V07, WP, PPC, ENFS n°36] Postérité d'Etienne-Julien (1841-1931).

D'argent fretté de sinople, au chef de gueules chargé de trois grelots d'or.

†**Barbin de Broyes (d'Autry)** (1873-1907)(Champagne) : maintenue noble en juin 1667 par Caumartin suite à un anoblissement de 1593, confirmé le 27 novembre 1598. Relief d'adress de lettres de noblesse enregistrées à la Cour des Aides de Paris le 9 août 1666. Preuves de noblesse pour les pages de la Petite Ecurie en 1760. [WN, NNF] Derniers du nom : Louis (1786-1873) d'où Louise (-1870), Léopoldine (1819-1886) et Maximilienne (1824-1907).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un lion d'or.

►**Barbot (de)** (Languedoc) : anobli par charge municipal de Capitoul de Toulouse en 1763, vicomte à titre personnel le 24 **octobre ou décembre** 1825.[WNS, GAF n°2835, CEA II, SS, V07, WP, PPC]

D'azur à deux épées d'argent montées d'or en sautoir, au chef d'or chargé d'un barbot de gueules.

†**Barbot de La Trésorière** (1945-1960) (Angoulême) : David, anobli par charge de conseiller en l'hôtel de ville d'Angoulême en 1652. Confirmation de noblesse par arrêt du conseil le 25 avril 1786. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. [NNF] Derniers du nom : André Amos (1847) d'où Marc-Jules-Louis (1877-1945) et Henriette-Pauline-Louise (1881-1960).

†**Barbotan(-Mormes) (de) olim de Saint-Lary** (1869-après 1897) (Gascogne) : filiation 1307, preuves de Cour en 1789, maintenue le 31 mai 1698 à Montauban sur preuves de 1521.[WNS, GAF n°2843, NNF] Dernières du nom : Marguerite (1850), Jeanne (1852-1897) et Henriette (1854).

Ecartelé : aux I et IV de sinople plein ; aux II et III d'argent à trois pals de gueules.

►**Barbuat du Plessis de Maisonrouge (de)** (Champagne) : Pierre de Barbuat, anobli en mai 1660, enregistrées le 2 juin 1661 à la Cour des Aides de Paris. Confirmé en mars 1665, maintenue noble le 13 juillet 1697. Paiement de taxe de confirmation le 16 novembre 1704, Mandement pour l'enregistrement des L.P d'anoblissement de 1660 et 1665 nonobstant leur défaut d'enregistrement et leur suranation, L.P. enregistrées le 31 mars 1740 au Parlement de Paris, le 15 juin 1740 à la Chambre des Comptes de Paris. Maintenu le 26 mai 1667 par Arrêt du Conseil, Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1753, 1764, 1766 (AR), 1769, 1771, 1778 et 1780. Pris part aux assemblées de la noblesse des bailliages de Troyes et de Semur en 1789. [ANF-1959, WNS, SS, SS sup, V07, WP, NNF]

De gueules à l'agneau pascal d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'or.

†**Bard de Curley (du) (olim Dubard)** (1892-1924) (Bourgogne) : anobli par charge d'auditeur en la Chambre des Comptes de Dijon en 1747 puis conseiller à la Cour de Dijon en 1767. [WNS, SS]

D'azur au flanchin d'or accompagné de trois glands d'argent, deux en flanc, un en pointe, le dernier soutenu d'un croissant de même ; au chef d'or chargé de deux sautoirs alésés de gueules.

Bardeau (Mâconnais) : **anobli par charge de secrétaire du Roi le 11 janvier 1594**. Comte Romain le 23 mai 1865. [WNS, GAF n°2865]

D'or à un mulet de sable.

†**Bardet de Burc (de)** (après 1861-) (Auvergne) : extraction 1429, maintenue noble le 16 décembre 1632, le 6 octobre 1666 (par l'intendant d'Auvergne sur preuves de 1429), 12 mars 1718 et 10 mars 1763. Certificat de noblesse pour le service militaire le 28 septembre 1782 [WNS, SS, NNF]

D'azur à un chevron d'or sommé d'un lion de même et accompagné de trois étoiles aussi d'or, deux en chef et une en pointe.

►**Bardies-Montfa (de) olim Caubet** (Comté de Foix) : extraction 1555, Syndic de la noblesse du Couserans le 10 novembre 1680. Inscription à la capitation noble en 1786 (AR) et vote noble en 1789 à Pamiers et Saint-Girons (AR). [ANF-1946, SS, V07, CEA IX, PPC, NNF] *D'or à un lévrier de gueules passant au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.*

†**Bardin (de) (1926-1970)** (Poitou, Berry) : ancienne extraction **1492 ou 1521**, maintenue le 28 juin et le 4 juillet 1634, confirmée dans sa maintenue le 28 septembre 1672, 11 mars 1698 et 19 septembre 1717. Page de la Reine en 1764. [ANF-1967, SS, TA, V07, NNF] Le nom a été relevé par la famille Richard suite à une adoption en 1927.

D'argent à l'aigle éployée de sable.

†**Bardon (de)** (Bourbonnais) : anobli par charge de Président-Trésorier à Moulins le 10 mars 1626. Eteinte avec Amable (1831). [WNS, GAF n°2883] **principe de noblesse ?**

Ecartelé : aux I et IV de gueules à un cœur d'or ; aux II et III d'azur à un bâton écôté d'or en bande.

►**Bardon de Segonzac (de)** (Périgord, Auvergne) : ancienne extraction 1450. Baron de Ségonzac par L.P. en février 1623, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 12 mai 1623. Exemption de tailles par sentence de l'élection de Périgueux le 12 décembre 1614 sur preuves de 1518. Maintenu noble le 26 janvier 1667 par Pellot. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1688 et de la Petite Ecurie en 1754 (AR) et 1758, pour Saint-Cyr en 1698 et 1753. Vote noble à Périgueux en 1789 (AR). [ANF-1937, WNS, CEA II, GAF n°2888, SS, V07, WP, PPC, NNF]

D'or à l'aigle de profil de sable becquée et armée de gueules empiétant sur un poisson du même et adextrée en chef d'une croix de gueules, une rivière d'azur mouvante de la pointe de l'écu.

†**Bardonnenche (de) (de Champiney) (1863-1902)** (Dauphiné) : Extraction féodale 1336, maintenue noble le 28 mars 1641, Honneurs de la Cour le 12 mai 1787. [WNS, SS, NNF]

D'or à un treillis de sable cloué d'or, au chef de sable chargé d'une aigle naissante le vol éployé d'or.

†**Bardonnet (de) et Bardonnet-Hyde de Neuville (de)** (1913) (Bourbonnais, Berry) : anobli par charge de Conseiller-Secrétaire du Roi audencier près la Cour des Monnaies de Lyon, mort en charge le 4 mars 1764. Relève Hyde de Neuville par décret de 1862. [SS sup]

D'azur à deux barres ondées et trois étoiles entre les barres, le tout d'argent.

(0)Bardoulat de la Salvanie (de) (1938-) (Bas Limousin (Tulle) : Anobli par charge de Président Trésorier de France à Limoges acquise le **21 octobre 1652 – 20 novembre 1652** pour Joseph, mort en charge le 22 octobre 1679. Son fils Dominique lui succéda le 6 juin 1681 et mort en charge le 6 juin 1731. Preuves pour le service militaire en 1781. Vote avec la noblesse à Tulle en 1789. [WNS, GAF n°2903, CEA II, SS, SS sup, V07, PPC]. Éteinte dans les mâles. 3 filles du dernier porteur du nom : Marguerite +1992, Huguette +1999, quid de la dernière ?? La branche de Plazanet éteinte semblait demeurée non noble malgré des qualifications nobiliaires au XVIIIe siècle.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'une épée et d'une hache en pointe d'une tour, sur le tout d'argent, au chef d'or à la salamandre de sable.

†**Barentin de Montchal (de)** (1829-1875) : filiation depuis Mathurin Barentin, bourgeois de Blois, mort avant 1539. Charles Barentin, conseiller général à la Cour des Aydes de Paris, Maître des Requestes à l'Hôtel du Roi en 1605, conseiller d'Etat en 1613. [GAF n°2915] Derniers du nom : Charles-Louis Dreux (1768-1829) d'où x, Marie-Louise-Augustine (1800-1875) et Charles-Louis-Ursule (1803).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à deux fasces ondées d'argent, surmontées d'une trangle d'or accompagnée en chef de trois étoiles rangées d'or ; aux II et III de gueules au chef d'or chargé de trois molettes d'azur.

†**Barescut (de) (1960)** (Roussillon) : anobli comme Bourgeois honoré de Perpignan 1649 et en 1706 (Antoine). Rôle du droit de Joyeux avènement en 1742, Vote noble en 1789 dans le Roussillon. [WNS, SS, SS sup, V07, WP, PPC, NNF] – éteinte dans les mâles avec Maurice (1865-1960), général de brigade. Nom relevé par la famille Gobert.

D'or au palmier de sinople au chef cousu d'argent chargé de trois étoiles d'azur.

†**Baret de Beauvais** (1842-1896) et †**Baret des Cheises** (1972) (Haute-Marche) : Pierre-André Baret de Beauvais (1707-1784), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier (1761- Lettres d'Honneur le 12 octobre 1781). Auteur des deux branches : Baret de Beauvais et Baret des Cheises. Vote noble en 1789 en Haute-Marche pour les deux branches. [WNS, GAF n°2918, CEA II p. 335] Derniers du nom : (Cheises) Henri (1844-1923) d'où René (1879-1959), Jean (1882-1972), Marguerite (1884-1902) et Guy (1886-1946). (Beauvais) Louis (1776-1842) d'où Marie (1821-1844) et Louise (1824-1896).

D'azur à un chevron d'argent et une fasce du mesme brochant, accompagnée en pointe d'une merlette du mesme.

►**Baret de Limé (du)** (Picardie) : anobli par charge de secrétaire du roi au Grand Collège le 18 avril 1707, mort en charge en 1724. Lettres de provision de son successeur (AR). [ANF-1966, WNS, CEA II, SS, SS sup, TA, V07, WP, PPC]

D'azur à trois fasces d'or accompagnées en chef d'une étoule du même.

<!!> **Barillon d'Amoncourt (de)** (Auvergne) : Une première famille noble anoblie par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en 1529, illustrée par Antoine, intendant du Languedoc mais éteinte au XVIIIe siècle. Une deuxième famille Barillon devenue Barillon d'Amoncourt au début du XIXe siècle sans principe de noblesse. Alliance Tascher de la Pagerie. [CEA II, SS, V07, PPC, Le Bret]. André (1887- 1967) d'où Christian (1938) et Elyane (1942)

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles du même et en pointe d'une rose d'argent.

►**Baritault du Carpia (de)** (Guyenne) : citation 1494 depuis Mathurin, jurat. Filiation établie depuis Geoffroy, conseiller au présidial de Guyenne par provisions du 3 juillet 1601. Maintenu noble le 14 mars 1635 sur filiation de 1499 mais sans production des actes (exemption de la taille pour raison de noblesse (AR)) (« tricherie » d'après d'Hozier voir CEA). Jean de Baritault, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du roi, avocat général à la cour des Aides de Guyenne 1641-1661. Il obtint des L.P. d'anoblissement en février 1661. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783. Pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bordeaux. [ANF-1961, WNS, CEA II p. 340, SS, V07, WP, NNF, PPC, NNF] En 1792, d'Hozier, généalogiste du Roy, très intransigeant sur les preuves, écrit en marge: " J'ai vu ce contrat de mariage en original. Jean De Baritault y est qualifié et nommé Monsieur Me Jean de Baritault. On lit ensuite Escuyer, Advocat en. Ces trois mots sont au bout d'une ligne et la finissant, laquelle ligne est allongée plus que toutes les autres de la page qui finissent toutes par un trait de plume. Il est visible qu'il n'y avait qu'Advocat suivi d'un trait de plume, qu'on a gratté habilement ce mot advocat et qu'on lui a substitué avec adresse les susdits mots Escuyer, Advocat en. Cette tricherie a été faite à l'époque où on sollicitait le présent jugement de Noblesse du 14 mars 1635."

D'azur à l'aigle à deux têtes au vol éployé d'argent.

►**Barjac de Raucoules (de) et †Barjac (de)** (1974- ?) (Bas-Languedoc, Vivarais) : famille notariale dont la filiation est suivie depuis 1509, agrégée à la noblesse vers 1509/1513, maintenue noble le 4 janvier 1669. Comparait en 1789 dans le Haut-Vivarais [WNS, CEA II, GAF n°2964, SS, WP, V07, PPC] (Barjac de Raucoules) subsiste dans la région de Tournon. Elle a possédé pendant quelque temps la terre de Rocoules (actuelle commune de Champis, Ardèche) qui est passée ensuite aux Lacheysserie.

(Barjac) Quid de la fille de Raoul-Geogres (1891-1974), dernier du nom ?

Ecartelé : au I et IV, d'azur à une chèvre rampante d'or (Barjac) ; aux II et III, parti d'azur à un lévrier dressé d'argent et d'azur au dauphin d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

(Raucoules) D'or à trois chevrons de gueules.

†**Barlatier de Mas** (1949-1959) (Provence) : anobli par charge de secrétaire du Roi près le Parlement d'Aix le 17 février 1739. Branche éteinte admise aux Etats de Provence en 1787. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1779, 1784 (Branche de Mas). Baron (à titre personnel) sur réversion du 26 juin 1847, confirmé par décret impérial du 19 mai 1855. [WNS, SS, SS sup, TA, NNF, WP, NG01]

D'azur à une croix alaisée d'or, cantonnée de quatre étoiles du même.

Barnaart : Chevalier de l'Empire pour le néerlandais Willem Philip Barnaart (1781-1851) le 25 novembre 1813, concession de noblesse néerlandaise en 1817 pour le même. Famille noble néerlandaise existante avec 24 représentants mâles en vie en 1988, le dernier né en 1985. Famille jamais établie en France. [WP :Paul Brussel]

► **Barny de Romanet** (Limousin) : Président-Trésorier à Limoges en 1789 pour Pierre (1751-1809) ? Vote avec la noblesse en 1789. *Noblesse inachevée.* [WNS, GAF n°2988]

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe d'un lion du mesme, armé et lampassé de gueules.

†**Baron de Claviers** (1888-1958) (Provence) : Baron héréditaire le 6 décembre 1817, vicomte héréditaire le 22 décembre 1827 pour un rameau. [WNS, SS]

D'azur à une croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre besants d'or, à la bordure engreslée d'hermines.

► **Baron de Montbel** (Languedoc) : Jean (1698), anobli par charge de Président Trésorier de France à Toulouse en 1730. Son fils Jean-Louis (1727-1793), conseiller au Parlement de Toulouse reçu en 1753. Vote noble en 1789 à Toulouse (AR). Son petit-fils Guillaume-Isidore (1787-1861), Ministre de Charles X, Comte héréditaire par ordonnance en 1830 non suivi de L.P. [ANF-1934, WNS, CEA II, GAF n°3010, SS, SS sup, V07, WP, PPC, NNF] Postérité issue de différents rameaux.

D'or au château flanqué de deux tours de gueules.

► **Baroncelli et ---Javon (de)** (Florence puis Comtat Venaissin) : Ancienne extraction 1465, marquis par bulle de 1690 délivrée par le pape Alexandre VIII. Preuves pour Malte en 1778 (AR). Preuves devant les généalogistes du Roi, Sollicite en vain les Honneurs de la Cour. [ANF-1939, WNS, GAF n°3014, CEA II, WN, V07, WP, PPC] Éteinte en France dans les mâles avec Jean +1998 mais subsistante à la Nouvelle-Orléans. *Bandé de gueules et d'argent de six pièces.*

► **Barou de La Lombardière de Canson** (Vivarais (Annonay)) : Anobli par charge de Conseiller Secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Pau en 1760, mort en charge en 1763. Pair de France à vie le 11 octobre 1832. Vote à Annonay et au Puy-en-Velay en 1789. Branche cadette éteinte anoblie par charge de procureur général en la Cour des Monnaies de Lyon en 1766. [GAF n°3018, WNS, CEA, SS, WP, V07, PPC] *Ecartelé aux I et IV d'argent à trois molettes de gueules ; aux II et III d'argent à la quintefeuille de gueules.*

†**Barral d'Arenes (de)** (1950) (Languedoc) : ancienne extraction 1460, maintenue noble le 18 juillet 1669, preuves pour Saint-Cyr en 1766 et les Ecoles Royales Militaires en 1769, confirmation du titre de marquis le 4 juin 1860. Reçue posthume à l'ANF en 2007. [ANF-2007, WNS, SS, WN]

De gueules à un loup passant d'or, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

► **Barral (de), – Montferrat et – de la Bastie d'Arvillard** (Dauphiné) : Anobli par L.P. en octobre 1643, enregistrées au parlement de Grenoble en juillet 1645, révoqué en 1664, réanobli en août 1671, enregistrement en juin 1672, quittance de taxe de confirmation en 1700. Marquis de la Bastie d'Arvillard en août 1739, comte de Barral en mars 1752, marquis de Montferrat en août 1750, baron de l'Empire le 21 janvier 1810 et 14 avril 1810, comte de l'Empire le 11 août 1808. Une branche naturelle de Barrat de Montauvrard issue de la maison précédente fut créée Comte Héréditaire par Lettres du Roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel II de Savoie, le 25 mai 1853 et opta pour la nationalité italienne. Elle s'est à nouveau fixé en France en 1922. [CEA II, WNS, WN, GAF n°3033, SS, SS sup, PPC, V07, WP, NNF] *De gueules à trois bandes d'argent.*

†**Barras (de)** (1962-2001) (Provence) : filiation 1267, Extraction, maintenue noble 16667-1668-1669 par divers juements des commissaires de S ;M. chargés de la recherche des faux-noble en Provence et le 6 mai 1765 par le Conseil Supérieur de la Martinique. 27 chevaliers de Malte de 1522 à 1785. Comparait avec la noblesse de Provence et du Bas-Vivarais en 1789. [WNS, CEA II p.359, SS, SS sup, NG01] La branche de Barras-Castellard était représentée par Jean-Louis (1866-1939) d'où Frédéric (1887-1889), Marius-Laurent (1889-1962) (d'où Lucienne-Jeanne-Louise (1920-2001)), Césarine-Marie (1898-1912), Eudoxie-Marie (1898-1913), Augustine-Victorine (1903-1981), Lucien-Célestin (1906-1907) et Félicie-Laurence (1909-1999). *Fascé d'or et d'azur.*

► **Barrau et - de Carcenac (de)** (Rouergue) : filiation XVI^e siècle, agrégation à la noblesse dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, condamné comme usurpateur de noblesse le 9 octobre 1666, maintenue noble le 19 septembre 1699 sur preuves de 1539 (reprenant la filiation de la famille Barrau de Muratel) puis le 4 juin 1701 et le 7 juillet 1716 par l'intendant de Montauban (AR). Représentée aux assemblées de la noblesse de Rodez en 1789. [ANF-1992, WNS, CEA II, SS, V07, PPC]

D'argent à un chevron d'azur accompagné en pointe d'un lion rampant de gueules ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

► **Barrau de Muratel (de)** (Rouergue) : extraction 1539, maintenue noble le 6 juin 1665, 25 juin 1693, 4 mai 1697 et le 21 mars 1699. Vote en 1789 à Castres. [WNS, CEA II, V07, SS, WP, PPC]

Barré d'argent et de pourpre au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

► **Barraud de Lagerie (et Barraud de Sainte-Colombe)** (Angoumois) : Daniel Barraud, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, propriétaire de la seigneurie de Lagerie, anobli par L.P. en 1663. Enregistrement le 14 septembre 1668 par la chambre des comptes de Paris des lettres de noblesse du 18 septembre 1667 (AR). Vote en 1789 à Angoulême. [ANF-1994, WNS, CEA XIII, SS, V07, WP, NNF]

D'azur, au chef abaissé d'argent chargé de trois barres de sable, et soutenu de deux pals d'or chargés chacun d'une épée de sable.

► **Barré de Saint-Venant** (Poitou, Saint-Domingue) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1744, maintenue noble à Saint-Domingue le 7 mars 1747 ? Cette famille ne descend pas du Secrétaire du Roi en 1774 et n'appartient donc pas au second ordre. [WNS, CEA, SS, SS sup]. **Famille subsistante descendante d'Alexis Barré, échevin de Niort de 1705 à 1717, charge anoblissante jusqu'en 1667.**

D'argent au sautoir de sinople accompagné en chef d'un lambel de gueules.

† **Barré des Authieux (de)** (Normandie) : anobli le 22 mars 1590, maintenue noble le 26 avril 1645 et le 31 janvier 1667 (SS) ou anobli par lettres d'août 1647, révoquées en 1664 et rétablies en février 1667, quittance de taxe de confirmation en 1696. (NNF). Baron le 25 avril 1819 pour un rameau éteint.[SS]

D'azur à trois fasces d'or accompagnées en chef de trois têtes de lévrier d'argent.

† **Barrel de Ponteves (de)** (1928) (Comtat-Venaissin, Provence) : condamné comme usurpateur de noblesse le 9 mars 1702, maintenue noble le 29 novembre 1703 et 1704.[WNS, WN, SS]

D'azur à trois fasces d'or, à la bande de gueules chargée de trois roses d'argent brochant sur le tout.

† **Barrême-Montravail (de) olim La Rabissa (de)** (1894-1973) (Comtat-Venaissin, Provence) : Anobli par deux générations successives de docteurs en droit civil d'Avignon pour René en 1564 et son fils Jean en 1589. (Pierre en 1619 et Louis en 1643). Confirmé noble le 27 novembre 1663 pour un rameau éteint, maintenue noble le 4 septembre 1663 et 21 novembre 1668. [SS] Derniers du nom : Hélicon (1839-1894) d'où Alexandrine (1876-1940), Edmée (1879-1973) et Roseline (1882-1957).

De sable à deux triangles entrelacés d'argent renfermant une molette d'or.

† **Barres du Molard (de)** (1978-) (Vivaraïs, Béziers, Île de la Trinidad) : filiation 1591, agrégation à la noblesse à partir de 1613 (alliance noble) ou 1637 (convocation au ban et à l'arrière-ban de la noblesse du Vivaraïs), maintenue noble le 18 avril 1790, vicomte le 4 novembre 1815. [WNS, SS, CEA II p. 379, GAF n°3100, NG01] Semble éteinte en ligne légitime depuis 1978.

D'argent à trois barres de gueules accompagnées en chef d'un croissant du mesme et en pointe de trois étoiles aussi d'or.

Barret de Nazaris (après 1933-1969) (Agenais) : vote noble à Agen en 1789. [CEA III p.380] **Principe de noblesse ?**

De gueules à un lion d'argent tenant une coquille de même, accompagné en pointe de trois triangles d'or ; au chef denché d'argent chargé de trois coquilles.

† **Barrey (de)** (1880-1928) (Normandie) : anobli le 22 mars 1590, vérifié le 25 mars 1593. Maintenu noble en 1667, baron de 1818. [WNS, GAF n°3105-3106] Derniers du nom : Marie (1838-1873), Louis (1847) et Henriette (1854-1928).

Même famille ? : maintenue et anobli en tant que besoin par L.P. de 1647, révoquées en 1664 et rétablies en février 1667, enregistrées à la Cour des Aides de Normandie le 11 août, confirmé par arrêt du Conseil le 20 janvier 1671.[NNF]

D'azur à trois fasces d'or, accompagnées de trois têtes de lévrier d'argent, rangées en chef.

► **Barrigue de Fontainieu et Barrigues de Montvallon (de)** (Provence) : (Fontainieu) anobli par charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des aydes de Provence en 1714 et lettres d'honneurs le 7 novembre 1742, confirmée noble par le paiement de la taxe de 6000 livres ordonnées par l'édit d'avril 1771, le 19 novembre 1772. Joseph-Marc de B. de F. (1757-), fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement d'Aix en 1777. Dispensée du Marc d'Or le 25 juillet 1777. (Montvallon) : anobli par charge de secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près le parlement d'Aix en 1702. Admission dans l'ordre de la noblesse de Provence en 1787 (AR). [ANF-2001 (Montvallon), WNS, CEA II, V07, WP, NNF, PPC]

De gueules à une tour donjonnée d'argent maçonnée de sable arborant à dextre l'étendard de l'ordre du Christ et soutenue d'une mer d'argent.

► **Barrin (de Champrond) (de)** (Dauphiné) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Grenoble en 1685. Dispense du marc d'or de noblesse le 15 août 1784. [WNS, CEA II, SS, V07, WP, PPC, NNF] Joseph d'où Emmanuel (d'où Magali) et Christine.

D'azur à trois fasces d'or accompagnées de trois fleurs de lys pendantes d'argent tigées et feuillées de sinople.

† **Barrin de La Galissonnière** (1841-1874) (Bourbonnais, Bretagne, Maine) : filiation suivie 1530. Maintenu noble d'ancienne extraction féodale par arrêt du 22 mars 1669 par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne sur preuves de neuf générations mais les trois premiers degrés sont basés sur des faux. Agrégée à la noblesse par charge au parlement de Bretagne à partir de 1564. Un président (1573-1577) et un premier président à la chambre des comptes de Bretagne (1616-1626), dix membres du parlement de Bretagne de 1600 à 1747. Erections de la Jannière en vicomté et de Tréguil en vicomté par l.p. janvier 1644, de la Galissonnière en marquisat par l.p. septembre 1658, de Montbarot en baronnie par l.p. novembre 1670, de Fromenteau en marquisat par l.p. juillet 1759. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1750, Saint-Cyr en 1750, Honneurs de la Cour en 1787 et 1788. [WN, NNF] Une branche puinée (dite des Ruilliers), demeurée en Bourbonnais est restée en situation incertaine un certain temps avant d'être maintenue noble en 1626. Dernière du nom : Amélie-Thérèse (1785-1874).

D'azur à trois papillons d'or.

? **Barrois de Sarrigny et – de Thionville** (Lorraine) : anobli le 20 mars 1596, déroge, sollicite en vain en 1787 des lettres de confirmation de noblesse. Seule la postérité de Jean-Baptiste-Pierre Didier Barrois (1752-) qui obtint de Charles X des lettres patentes de confirmation de noblesse le 21 août 1828 peut être considérée noble. Une grande partie a émigré en Afrique du Sud. [Dioudonnat, WNS, SS] Semble subsister en Angleterre.

D'azur à un lion d'or rampant, à la fasce d'argent brochant sur le tout.

Barrois de Manonville (Lorraine) ; Jean Barrois, licencié es lois, avocat au siège de Nancy, fut anobli par lettres de Charles, duc de Lorraine, données à Nancy le 13 mars 1692, enregistrées le 20 mai suivant. Comte de

Kœur par lettres patentes du 24 août 1717. Preuves pour le collège de La Flèche en 1773. Comparait en 1789 à Saint-Mihiel.

D'azur au lion d'or à la fasce d'argent brochante sur le tout.

► **Barruel (de), (de Saint-Vincent de Varrès), -Bavas et - de Saint-Pons** (Vivarais) : condamnée pour usurpation de noblesse le 1^{er} mars 1698 pour une branche. Anobli par charge de secrétaire du roi près le parlement du Dauphiné le 13 janvier 1762-1784 (lettres de provisions de son successeur) (AR). Prétend aux Honneurs de la Cour en 1786. Prend part aux assemblées de la noblesse de Villeneuve-de-Berg et de Bourg-en-Bresse [ANF-1984, WNS, SS, V07, WP, PPC, NNF]. Jean (†2009), père de quatre filles : Nicole, Chantal, Marguerite, Françoise. Bernard, dentiste à Clermont-Ferrand en 2019 d'où Antoine (1998), Thomas (2000) et Damien (2002). Nom relevé par la famille Rothé. La branche de Beauvert est restée non noble d'après WNS. *Barré d'or et d'azur de six pièces.*

► **Barry (de)** (Gascogne) : extraction 1556, maintenue noble le 12 juin 1693, 10 janvier 1698 et 24 juin 1700. Condamné le 25 mai 1709 comme usurpateur mais maintenu le 24 juin 1709 suivant la production d'un cousin. Pris part aux assemblées de Dax en 1789. [ANF-1977, WNS, CEA II, GAF n°3143, SS, V07, WP, PPC, NNF]

D'azur à trois éléphants d'or.

► **Barry (du)** (Bas-Armagnac) : extraction prouvée 1550. Maintenu noble le 3 juin 1700 (25 juillet 1700, 11 septembre 1700 et 27 juin 1704) à Montauban. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1754, Honneurs de la Cour en 1769, 1770, 1771 et 1773. [WNS, CEA XIV, GAF n°3139, SS, V07, PPC, NNF] ? **les maintenues concernent-elles toutes la même famille ?**

D'azur à une tierce d'or posée en bande accompagnée en chef d'un lion du même et en pointe d'une grue d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

† **Barthe de Saint-Fare** (Metz, Lyonnais) : baron par ordonnance du 22 juillet 1821 non suivie de Lettres patentes. Noblesse à titre personnel. [WNS, SS]

Barthélémy d'Hastel (de) (Champagne (Langres)) : agrégée à la noblesse ? comte romain par bref pontifical du 27 avril 1874.

Gironné d'argent et de sable de huit pièces, à l'orle de huit écussons de l'un en l'autre ; sur le tout, d'azur au chevron accompagné de deux cailloux et un lis de jardin d'argent.

► **Barthélémy de Saizieu** (Provence) : anobli le 11 mars 1771, (enregistrées à la Chambre des comptes le 17 mai 1771 (AR), au Parlement le 26 mars 1779) par l'obtention de l'ordre de Saint-Michel, baron le 13 avril 1811 sur institution de majorat (AR), confirmé le 20 avril 1816. [ANF-1992, WNS, GAF n°3184, CEA II, SS, V07, WP, NNF]

D'azur à un rocher de six coupeaux d'or accompagné de trois étoiles d'argent, deux et une.

► **Barthelot de Bellefonds et Barthelot de Rambuteau** (†1869) (Bourgogne) : filiation 1591. Condamné comme usurpateurs de noblesse en 1666. Maintenu noble et

déchargé du droit de franc-fief du 27 avril 1678 par jugement de MM les élus de Bourgogne. Admis aux Etats de Bourgogne en 1727. Prit part aux assemblées de la noblesse de Mâcon en 1789. (Rambuteau) : Henry Barthelot, anobli par charge de maître des comptes, secrétaire du Roi à Dijon. Comte de l'Empire par L.P. du 27 septembre 1810. Eteinte en 1869 et le nom repris par la famille Lombard de Buffières. [ANF-1944, GAF n°3186, CEA XIV p.410-412 XV, SS, SS sup, V07, WP, PPC, NNF]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du même.

► **Barthès de Montfort (de) et Barthez de Marmorières (de)** (Languedoc) : Guillaume (1707-1799), anobli par L.P. de novembre 1782. Son fils Jacques (1741-1813), Baron d'Empire le 18 mars 1811 (AR). Prit part aux assemblées de la noblesse à Carcassonne en 1789. [ANF-1951, WNS, CEA XV, SS, V07, WP, PPC, NNF] (Montfort) Postérité de Gabriel (1890-1944). (Marmorières) Postérité de Paul (1907-1976). Le nom semble avoir été relevé par les familles Seitz et Deyris.

D'or au faucon essorant sur un roc de sable et fixant un soleil de gueules au canton dextre, le tout soutenu d'une mer de sinople.

(Marmorières) *D'or à l'aigle de sable posée du côté gauche, sur un rocher de même bordant une mer de sinople mouvant de la pointe de l'écu, cette aigle ayant les ailes levées et fixant un soleil de gueules placé à l'angle du côté droit.*

† **Bartholdi** (1904) (Alsace (Colmar)) : Jean-Frédéric Bartholdi (1799-1839), banquier, créé baron le 30 juin 1830. [Raymond Courbis de Villemor] Derniers du nom : ses enfants : Frédéric Henri (1823-1893), Hélène (1825-1896) et Philippe Amédée (1830-1904).

Ecartelé au I d'azur à une épée haute d'argent montée d'or, à l'orle cous de sable ; au II d'argent à la bande de gueules, au III d'argent plein, au IV d'azur à une molette d'épéron d'or surmontée en chef de deux grenades du même.

► **Barthomivat de La Besse** (Auvergne, Limousin) : anobli et maintenue du 18 avril 1752 par arrêt de la Cour des Aides de Paris. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. Comparait en 1789 dans le Bourbonnais. [WNS, CEA II-XIV, SS, V07, WP, PPC, NNF]

Barthomivat de Neufville : autre branche de la famille de Barthomivat, séparée au milieu du XVI^e siècle de la famille précédente. Dans les Preuves de la noblesse d'Auvergne, le Dr de Ribier mentionne une ordonnance de maintenue de noblesse du 15 janvier 1664 qui est très vraisemblablement un faux. L'auteur précise n'en avoir trouvé trace ni à la Bibliothèque de Clermont, ni aux archives du Puy-de-Dôme. Ce serait sur la base d'un extrait collationné de ladite ordonnance (daté du 23 juin 1712) que Charles Barthomivat de La Besse a obtenu, le 18 avril 1752, de la Cour des Aides de Paris un arrêt de maintenue de noblesse... Les Barthomivat de Neufville n'ont, quant à eux, jamais porté de qualifications nobiliaires sous l'Ancien régime (même si le contrat de mariage d'Antoine Barthomivat, en 1657, a été falsifié dans les minutes de Me Chamalet, notaire à Saint-Gervais-d'Auvergne, dans le but de rattacher ce dernier aux Barthomivat de La Besse). [WP : Gilbert Dréant]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

► **Barton de Montbas** (Marche) : ancienne extraction prouvée 1489, maintenue noble le 11 novembre 1667. Comparait en 1789 à Guéret. [WN, SS, V07, WP]
D'azur à un cerf d'or, au chef échiqueté d'or et de gueules.

► **Bartouilh de Taillac** (Agenais) : Confirmé noble en 1739 (attestation du prévôt et du procureur du Roy en la Prévôté Royale de Dax), comparait à Nérac en 1789. [WNS, NG01, PPC, CEA II, SS, SS sup, NG01] Ces preuves sont insuffisantes au regard du droit nobiliaire.
D'or à la barre de gueules au poisson d'argent posé en bande brochant sur le tout.

† **Barville (de)** (1865-1915) (Perche) : Maintenu noble le 9 janvier 1698. Un député de la noblesse en 1789 pour le bailliage d'Orléans. [SS, SS sup]
D'argent à deux bandes de gueules.

† **Basire (de)** (Basse-Normandie) : anoblé en vertu de la charte des francs-fiefs en 1473, maintenue noble le 18 février 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy, le 4 juin 1599 puis 1666, le 26 mai 1669 par le Conseil d'Etat, et le 12 mars 1671 par Chamillart. Semble éteinte depuis longtemps. [WNS, CEA III p.6, SS, SS sup, WP, V07, PPC]
D'azur au pied de griffon d'or onglé de même accompagné en flanc au-dessus des griffes de deux feuilles de même.

† **Basire (de) (1956)** (Île de France (Saint-Germain-en-Laye)) : filiation depuis 1659 avec Laurent Basire †1696, officier du duc d'Orléans. Famille de commensaux du Roi : Valet de Chambre, Porte-Manteau du Roi.... A ces offices étaient attachés la qualification nobiliaire d'écuyer. Derniers du nom : Edouard (1842) d'où Juliette (1872-1904) et Henri (1875-1956). Edouard Magny a publié une généalogie de cette famille en cherchant à la rattacher à la famille précédente. Une branche noble éteinte en 1809 : Jacques-Antoine Basire, garçon de la chambre du Roi depuis 1706, anoblé par L.P. en octobre 1757, décembre 1757, enregistrées au Parlement de Paris le 6 septembre 1758. Comparait avec la noblesse de Paris en 1789. [WNS, CEA III p.7] Comment rattacher les porteurs du nom contemporains à cette famille : Maurice-Edouard-Théodore-Laurent (1917-1999) d'où Olivier Laurent (né après 1958) ; Patrice, Arnaud (1988) ?
D'or à un pied de griffon de sable accosté de deux feuilles de chênes de sinople.

Basly (de) (Paris, Normandie) : anoblé par charge à la fin du XVIII^e siècle. [WNS]

► **Basquiat de Mugriet et Basquiat de Thoulouzette (de)** (Gascogne) : extraction depuis « magnifique et noble homme Jean de Basquiat, écuyer » en 1557, Maintenu noble en 1734 et 1764. Conseiller au Parlement de Bordeaux le 9 juin 1762, dispensé du Marc d'or le 7 août 1785 (AR). La dispense rappelle un certificat délivré le 13 mars 1765 pour être reçu chevalier dans les ordres de Notre Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare en faveur de Mathieu de Basquiat. « Ce personnage, afin de régulariser sa situation nobiliaire, avait sollicité en 1765 des L.P. de confirmation de noblesse et sa demande avait

été l'objet d'un rapport favorable du généalogiste des ordres du Roi. » [ANF-1975 (Mugriet), WNS, [CEA III](#), SS, V07, WP, PPC]

Écartelé : au I de gueules à la bande d'argent chargée de trois flanchis du champ, au chef d'argent chargé d'une croix écartelée de gueules et de sinople, à la bordure composée d'argent et de gueules de 20 pièces (Basquiat) ; au II d'azur à l'épée d'or tenant un poisson d'argent ; au III d'argent au coq de gueules perché regardant un soleil d'or ; au IV d'or au sautoir de gueules au franc-quartier d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

► **Bassecourt (de)** (Artois) : anoblé par L.P. de septembre 1579, signées à Lisbonne en novembre 1581 et enregistrées à Lille le 12 août 1583, chevalier par L.P. du 15 avril 1751, marquis de Grigny par érection le 26 juillet 1690, confirmé par de nouvelles L.P. en juillet 1763, admis aux Etats d'Artois en 1767. [WNS, PPC, CEA III, WN, SS, WP, ENFS n°29]. La descendance subsiste au Canada.
D'azur à une bande d'argent, chargée de trois flanchis écotés de gueules

► **Basselet de la Rosée** (Allemagne) : Comte du Saint-Empire par décret daté du 5 avril 1764, reconnu en 1765. Immatriculation en Bavière en 1813. Noblesse étrangère. [WNS]

† **Bassompierre (de)** (1837-1900) (Lorraine) : ancienne chevalerie Lorraine. Filiation depuis Olry (1292). [WN, GAF n°3277] Derniers du nom : Charles (1777-1837) d'où Yolande (1817-1875), Claire (1822-1847) et Julie (1823-1900).
D'argent à trois chevrons de gueules.

► **Bastard (de) (de Saint-Denis), de La Fitte (†1867) et - d'Estang (†1930)** (Languedoc) : (La Fitte) capitoul de Toulouse en 1642, maintenue noble le 8 janvier 1669, admise aux Etats du Languedoc le 1^{er} décembre 1759, dispensée du Marc d'Or le 4 février 1771, (d'Estang) maintenue noble le 25 novembre 1671, dispensée du Marc d'Or le 11 juillet 1781 pour la charge de Chevalier d'Honneur près la Cour des Aides et Finances de Montauban, baron de l'Empire par L.P. du 19 janvier 1812 puis Comte le 28 mai 1819. Pair de France héréditaire le 5 mars 1819. Baron-Pair par ordonnance du 16 novembre 1819 et par lettres du 11 juillet 1820, et 28 octobre 1826 (Saint-Denis) anoblé par charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Toulouse le 11 février 1677 et le 10 janvier 1687 (charge revendue en 1700), maintenue noble en 1722. (ou 1690 et 1722). Baron de l'Empire par décret du 20 avril 1812 et Lettres du 5 août 1812, confirmé par décret impérial du 11 juillet 1860. [ANF-1948, WNS, GAF n°3284, CEA III, SS, SS sup, V07, WP, PPC]
Mi-parti d'or à l'aigle d'Empire de sable et d'azur à une fleur de lys d'or.

Mi-parti d'or à l'aigle d'Empire de sable et d'azur à une fleur de lys d'or.

Bastard de Fontenay (de)[WN]

<!!>**Bastide de Malbosc** (Vivarais) : anoblé le 2 août 1817. [WNS, SS, NG01] Quid de Jean & Gilles, fils d'Hubert et d'Andrée Portal ? Guy †1997 et Marie-Thérèse †2010, ép. de Vaugelet.

Coupé : au I de gueules au château de trois tours d'argent maçonnées et ajourées de sable ; au II d'azur au loup rampant d'argent, armé de sable.

❗>**Bastier de Bez de Villars (d'Arre)** (Bas-Languedoc) : (charge inachevée de Conseiller maître en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1761 et le fils pourvu de la même charge en 1776), baron le 16 avril 1825 par érection de terres en majorat. [WNS, GAF n°334 CEA III, V07, WP, PPC] Subsiste avec Bernard-Marie-Charles. Une branche non noble issue de Jean-Joseph (1780-1860).

D'azur à une tour accompagnée de deux roses du même.

†**Baston de la Riboisière** (1935) (Haute-Bretagne) : Comte de l'Empire le 26 octobre 1808, confirmé le 27 janvier 1815. [WNS, SS]

Coupé au I parti à dextre d'azur à l'épée en pal d'argent, montée d'or et à senestre de gueules à trois tubes de canon d'or posé en fasce l'un au dessus de l'autre ; au II d'or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux trèfles de sinople et en pointe d'une quinte-feuille du même.

†**Bataille de Mandelot** (1925-1971) (Bourgogne) : filiation suivie 1478, exempt de tailles le 3 mars 1489 et le 19 août 1604. Maintenu noble le 8 janvier 1691, le 11 août 1699. Admis aux Etats de Bourgogne en 1665, Honneurs de la Cour le 1^{er} février 1780 et 1789. Preuves pour Malte en 1757 et 1785. [WN, SS, SS sup] Derniers du nom : Guillaume (1848-1925) d'où Marguerite (1889-1971) et Pierre (1890-1901).

D'or à trois pals flamboyant de gueules.

†**Batsalle Lahitte (de)** (Béarn) : admis aux Etats de Béarn à cause de la Maison noble de Crouseilles en 1741 et 1785. [WNS, SS]

D'azur au lion d'or.

Battisti (de) (Corse) : Arrêt du Conseil supérieur de la Corse le 22 novembre 1788 qui reconnaît une noblesse vieille de plus de 200 ans. [CEA III p.47, PPC, WP] Cet arrêt n'était pas connu de CEA « elle ne figure, en tout cas, ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors de la recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île ni au nombre de celles qui prirent part aux assemblées de la noblesse » ?? Voir qui a été bénéficiaire de cette maintenance.

D'azur au phénix de sable (alias argent), becqué de gueules posé sur son immortalité ou brasier de gueules (au naturel) et fixant un soleil d'or posé au canton senestre à chef.

► **Batz de Trenquelléon (de) et Batz de Mirepoix** (Gascogne, Guyenne (Agenais)) : extraction 1584 (acte suspect de 1552 pour d'Hozier), maintenue noble le 24 mai 1667 par jugement de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Condamné comme usurpateur de noblesse le 18 septembre 1697 par M de Bezons, intendant de Bordeaux, et maintenue noble le 21 mai 1708 par jugement de M. de La Bourdonnaye. Certificat de noblesse du 3 mars 1769 pour être admis dans les pages de la Grande Ecurie (AR). Prit part aux assemblées de la noblesse de Nérac et Condom en 1789. [ANF-1967 (Trenquelléon), WNS, CEA III p.55-56, SS, V07, WP, PPC]

D'azur à un lion d'or gravissant un rocher de cinq coupeaux d'argent.

Parti : au I de gueules au Saint-Michel d'argent terrassant un dragon au naturel ; au II d'azur au lion d'or gravissant un rocher de cinq coupeaux d'argent.

► **Baucheron de Boissoudy et – de Lécherolle (†1951)** (Berry) : anobli par charge de secrétaire du roi le 17 avril 1752, mort en charge le 26 février 1757. Prit part aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Issoudun en 1789. [ANF-1996, WNS, CEA III, SS sup, V07, WP, PPC] (Lécherolle) subsistante en 1977 avec Bernadette, ép. de Saint-Pol. [SS]

D'or au chevron d'azur accompagné de trois étoiles (ou tourteaux) du même.

†**Baud du Castelet (de)** (1953-) (Languedoc) : filiation 1553, maintenue noble le 25 avril 1705. [WNS, SS] Quid d'Aline (1921) ?

D'azur à un tronc d'arbre avec ses racines d'or accosté de deux gaules de même mises en pal, au chef d'argent chargé de trois hures de sanglier de sable, celle du milieu posée de front, les deux autres de profil et affrontées.

► **Baudard de Fontaine et – de Saint-James (†)** (Touraine) : anobli par charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances le 3 juin 1713, mort en charge le 8 septembre 1714. Comparait à Lyon en 1789. Certificat de noblesse délivré par Chérin pour le service militaire en 1782. Baron de Saint-Gemmes (sic) par lettres de 1755. [ANF-2007, GAF n°3371, SS sup, TA, WP]. Rectification de l'état civil en 1977. La Branche Baudard de Saint-James n'est plus représentée en ligne légitime.

D'azur à un dard d'or posé en pal.

†**Baude** (1960-2013) (Dauphiné) : Pierre-Joseph-Marie (1763-1840), baron de l'Empire par L.P. du 14 avril 1810. [WNS, CEA III, SS, PPC, WP, NG01, ENFS n°26] Derniers du nom : Joseph (1903-1955) d'où Marie-Cécile (1930) ; Elphège (1869-1925) d'où Christiane (1901) et (2)Françoise (1922) ; Camille (1877-1960), dernier du nom.

D'argent à la bande de gueules côtoyée de six moucheture d'hermines de sable aussi en bande ; au franc-quartier des barons préfets.

Baudéan (de) (olim de Momas) (Béarn) : Extraction chevaleresque, maintenue noble par l'intendant de Limoges en 1666 et 1699. Admis aux Ecoles Royales Militaires en 1772. Preuves pour Saint-Cyr. [SS sup]. Quid de Nathalie de Baudéan en 2019 ? famille présumée éteinte au XIXe siècle.

Ecartelé : aux I et IV d'or au pin de sinople fruité et arraché (Baudéan) ; aux III et IV d'argent à deux ours rampants de sable muselés de gueules posés l'un devant l'autre.

(0)**Baudel de Vaudrecourt (de) (2016 ?-)** (Lorraine) : anobli par L.P. du 15 février 1715 par le duc de Lorraine. [ANF-1949, WNS, CEA III, SS, SS sup, V07, PPC] Autorisé à ajouter de Vaudrecourt par ordonnance de 1949. Eteinte dans les mâles aux Etats-Unis avec Billy-Raoul (1948-2016) d'où deux filles : Erin Paige et Ashley Danay.

De gueules à un chevron d'or accompagné en pointe d'une autre étoile d'azur.

► **Baudelet de Livois** (Artois) : (charge inachevée en 1788 de conseiller au conseil provincial d'Artois). Fernand-Maximilien-Joseph (1802-1877), baron par L.P. du 11 décembre 1829 avec institution de majorat. [ANF-1965, WNS, CEA III, SS, V07, WP, PPC, ENFS n°44] Autorisation d'ajouter à son nom « de Livois » du 29 juillet 1829 confirmée le 15 janvier 1831. Postérité d'Edgard (1831-1910).

D'argent au lion grimpant d'azur surmonté de trois étoiles en fasce du même et accompagné en pointe d'une autre étoile d'azur.

► **Baudenet d'Annoux** (et †Baudenet de Perrigny (1921)) (Bourgogne (Avallon)) : anobli par charge de secrétaire du roi près le parlement de Dijon le 17 avril 1742, lettres d'Honneurs le 27 octobre 1762. Prit part aux assemblées de noblesse de 1789 à Semur. [ANF-1957, WNS, CEA III, SS, SS sup, V07, WP, PPC, ENFS n°11] Postérité d'Henri (1849-1917).

De gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un lion passant du même.

(0)**Baudesson de Vieux-Champs** (Bourgogne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Besançon le 23 juin 1719, mort en charge. Admis aux Etats de Bourgogne de 1727 à 1763. Comparait avec la noblesse d'Auxerre en 1789. [WNS, CEA III, SS, V07, PPC]

D'argent à deux corneilles de sable posées l'une sur l'autre et tenant dans leur bec un épo de blé d'or.

► **Baudinet de Courcelles (de)** (Lorraine) : Jean Baudinet, trilleur des salines de Rosières, qui fut anobli le 6 août 1702, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine. Lettres de gentillesse par arrêt du conseil d'Etat du 3 mai 1754 et lettres patentes du roi Stanislas entérinée le 18 mai à la Chambre des Comptes, autorisation de prendre la particule « de » le 3 mai 1754. Comparait avec la noblesse de Nancy en 1789 [WNS, CEA III, SS, V07, WP, PPC]

Coupé : au I d'azur à trois croisettes d'or pommétées au pied fiché ; au II d'argent au lion passant de sable.

► **Baudon de Mony, --Colchen et --Pajol** (Lorraine, Paris) : anobli par charge de secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 27 février 1741, mort en charge en 1762, baron héréditaire par L.P. du 27 décembre 1843, comte héréditaire Colchen par décret de 1869 et par L.P. du 7 mai 1870 (décret du 7 mars) pour une branche. [ANF-1954, WNS, SS, SS sup, V07, WP] Une branche ajoute Pajol par décret de 1922.

Ecartelé aux I et IV de gueules au pélican avec sa pitié d'argent surmonté d'un soleil rayonnant ; aux II et III d'azur fascé d'or de trois pièces, chargé en abîme d'un écusson d'azur au miroir d'argent enlacé d'un serpent du même.

► **Baudouin (de)** (Normandie) : ~~anoblie en avril 1544, enregistrée à la Chambre des Comptes de Normandie à Rouen le 27 mai 1544.~~ Noël Baudouin (R.P.R) demeurant à Rouen, anobli en février 1598. Maintenu noble le 1^{er} septembre 1667 par jugement de M. de La Gallissonnière. Déchargé d'assignation le 12 septembre 1667. Plusieurs conseiller en la chambre des comptes ou au parlement de

Normandie (1671- doyen en 1717). [ANF-1959, GFA n°3426, SS, SS sup, V07, WP, CEA II p.76]

D'argent à la croix de sable cantonnée : aux I et IV croix de Malte d'azur ; aux II et III pavillons de gueules.

†**Baudré (de)** (après 1899-1930) (Basse-Normandie) : maintenue noble 1463 par Montfaut dans l'élection et sergenterie de Carentan, et en 1666 dans l'élection de Vire. Vote noble en 1789 à Vire, Tinchebray, Falaise, Bayeux et Caen. [WNOR, WNS, SS] subsistait en 1899 avec N. de Beaudre, vérificateur des domaines. Derniers du nom : Charles (1821) d'où Marie-Valentine (1845-1930).

D'argent à un croissant de gueules accompagné de six merlettes du même, trois en chef, deux en flanc et une en pointe.

► **Baudreuil (de)** (Nivernais, Picardie, Orléanais, Île de France) : filiation depuis Durand Baudreuil, bourgeois de Saint-Pierre le Moutier en 1406 puis garde scel de la Prévôté en 1428. Jehan Baudreuil, président ès comptes et maître d'hôtel du Duc de Longueville en 1527. Maintenu noble le 7 juin 1701 sur preuves de 1529 par arrêt du Conseil. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1756. [ANF-1947, WNS ? CEA III, SS, V07, WP, PPC, ENFS n°33] Postérité de François-Henri-Alphonse (1790).

D'argent à trois cœurs couronnés de gueules.

► **Baudry d'Asson (de)** (Poitou) : ancienne extraction 1410 depuis Médor alias Amator Baudry, qualifié varlet, seigneur de La Raynerie. Maintenu noble le 7 septembre 1667 par Barentin (pour une branche éteinte), le 24 septembre 1699 par Maupéou, le 29 février 1715 par Quentin de Richebourg et les 14 janvier et 29 septembre 1717 par Des Gallois de la Tour. Preuves pour Malte en 1718. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1725 et 1766 depuis 1535. Comparait avec la noblesse aux assemblées de Poitiers et de Fontenay-le-Comte en 1789. [ANF-1951, WNS, GAF n°3446, CEA III p.82-83, V07, WP, PPC, ENFS n°25] Nombreuse postérité.

D'argent à trois fascés d'azur.

► **Baudus et - de Fransures (de)** (Quercy, Orléanais) : Anobli par charge de capitoul de Toulouse 1742. Comparait avec la noblesse de Montauban en 1789. [ANF-1978, WNS ? GAF n°3349, CEA III, SS, V07, WP, PPC]

De gueules à une foi d'argent issant de deux anges, tenant trois épis d'or, un en pal et deux en sautoir.

< !>**Bauffremont (de) et -Courtenay** (Barrois) : Extraction féodale 1182, Honneurs de la Cour en 1737, 1739, 1745, 1758, 1768 et 1786, Prince du Saint-Empire en 1757, Duc en 1787 et 1818. [ANF-1938, WNS, V07, WP, PPC, Michel Parisse] Le 9^{ème} Duc est Charles Emmanuel (1946), depuis janvier 2020 après le décès de son père Jacques de Bauffremont Courtenay.

Ecartelé : aux I et IV contre-écartelés, au I vairé d'or et de gueules, au II de gueules à l'aigle d'or chargée d'un écusson de sable à trois têtes de léopard d'argent, au III d'azur à dix besants d'argent, au IV d'azur au chevron d'or ; aux II et III contre écartelés, au I et IV d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure engrelée de gueules ; au III et IV d'or à trois tourteaux d'argent.

†**Baulat (de Preneron) (de)** (-1986) (Bigorre) : extraction, condamné comme usurpateur de noble le 17 octobre 1667 par suite de dérogeance (1654), maintenue noble le 5 mai 1699. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. [WNS, SS]

D'argent à un lion de sable couronné de même.

►**Baulny (de)** (Champagne) : anobli en juillet 1778, comparait avec la noblesse en 1789 à Provins, baron le 2 novembre 1810 sur rmajorat, confirmé baron le 25 mai 1821, vicomte héréditaire le 20 janvier 1830 pour un rameau éteint. [ANF-1951, WNS, CEA III, SS, V07, WP, PPC]

De gueules à trois besants d'or, deux et un.

†**Bauquet de Grandval** (1875-1947) (Normandie) : filiation depuis Pierre Buaquet, sieur de Monty, de Creully, de Grandval, anobli en 1577. Maintenu noble en 1668. [WN, GAF n°3481] Derniers du nom : Guillaume-Stanislas-Florestan (-1875) d'où Odette (1864-1947), Louis et Raoul.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois oranges du mesme tigées et feuillées de sinople.

†**Baussancourt (de)** (1880-1916) (Champagne) : maintenue noble en décembre 1670 par Caumartin sur preuves de 1514. Derniers du nom : Charles (1797-1880) d'où Henry (1834-1859), Valentine (1838-1901), Clara (1853-1916).

D'argent au lion de sable, armé et allumé d'argent, la queue fourchue passée en sautoir, chargé d'une étoile d'or à l'épaule senestre.

►**Bausset Roquefort Duchaine d'Arbaud (de)** (Provence (Aubagne)) : filiation suivie 1526. Pierre Bausset, marchand de Marseille, troisième consul de Marseille en 1536. Agrégés au second ordre par l'acquisition du fief de Roquefort en 1569. Maintenu noble le 8 novembre 1668, marquis de Roquefort par L.P. de 1736. Avis défavorable pour les Honneurs de la Cour mais admise cependant en 1764 et 1776. Baron de l'Empire le 28 juin 1808 et comte-pair de France le 21 décembre 1825 (pour Pierre-François-Gabriel-Raymond, archevêque). [ANF-1972, WNS, SS, V07, WP, PPC]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'argent et en pointe d'un mont de six coupeaux du même.

†**Bauyn de Perreuse** (1878) (Île de France) : Prosper Bauyn, conseiller à la Cour des Aides en 1563., son fils André, conseiller à la Cour des Aides puis au parlement de Paris le 31 janvier 1612, son petit-fils Propser (-1662), conseiller à la Cour des Aides le 23 décembre 1631. [WN] Derniers du nom : Antoine-Marie-Charles-Prosper (-1816) d'où Antoinette-Elisabeth (1789), Antoine-Louis-René-Prosper (1791-1871), Antoine-Louis-Jules (1796-1878), Edoard-François-Prosper (1799-1830) et Adrienne-Sophie-Parfaite.

†**Bavre (de)** (1939-1993) (Franche-Comté, Vendomois) : maintenue noble le 10 mai 1665 et en avril 1716 par l'intendant d'Amiens sur preuves de 1514. [WNS, SS] *Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois mouchetures d'hermines de sable posées deux et une ; aux II et III d'argent à trois fasces de gueules.*

<!!> **Bay (du) alias Dubay** (Vivarais) : extraction 1541, pas de maintenue lors des grandes recherches sous Louis XIV mais maintenue d'ancienne extraction par la cour des aides de Montpellier le 18 avril 1740. Comparait avec la noblesse du Vivarais en 1789. Louis Balthazar Dubay (1775-1859), baron le 17 janvier 1816. [WNS, GAF N°3512, CEA III, SS, WP, V07, PPC] **Derniers du nom : Louis du Bay d'où Jacques Dubay (1961) d'où Antoine et Mathilde.**

D'argent au pin de sinople accosté à dextre d'un cerf et à senestre d'un lion contre-rampant, le tout de gueules accompagné en chef de deux trèfles du même.

<!!> **Bayard de La Vingtrie** (Perche) : anobli en juillet 1786, enregistrées le 5 septembre. Comparait avec la noblesse du Mans en 1789. [WNS, CEA III, SS, WP, V07, PPC] Subsiste avec la postérité de Jacques (1900-), épouse de Marie-Hélène de Saint-Jean Lentilhac (-2016) : Didier (-2018), Corinne, Jérôme

D'argent au chêne de sinople soutenu par deux branches de laurier du même entrelacées par le bas.

► **Bayle des Hermens (de) et Debayle** (Haute-Loire) : maintenue noble en 1670. [JO, DC 2018] Jean- Henri-René (1938-2018).

†**Bayly (de)** (-1822) (Périgord) : Extraction 1392 depuis noble Louis Bayly. Maintenu noble en novembre 1666 par M. de Montozon, subdélégué de M. de Pellot, intendant de Guyenne. Preuves pour Saint-Cyr et les Pages de la Grande Ecurie en 1782. Vote noble en 1789. [WN, GAF n°3523] Eteinte au début du XIXe siècle.

De gueules à une fasce d'argent chargée de trois aiglettes de sable, éployées et accompagnées de deux petites fasces d'argent, une en chef et une en pointe.

► **Baynast de Septfontaines (de) olim Bainast,** (Picardie, Artois) : ancienne extraction depuis Robert, seigneur des Mazures (+1482), cité en 1478. Maintenu de noblesse le 28 août 1661, 1697, 20 juin 1699, 18 février 1702 par Bignon, intendant. Admis aux Etats d'Artois le 20 juin 1699, 1747 et 25 novembre 1757 pour la seigneurie de Villers-Plouich. Preuves pour Saint-Cyr les 7 juillet 1687 et 4 juillet 1723. Page de la Grande Ecurie en 1781. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1762 et 1776. Comparait en 1789 à Vitry-le-François. [ANF-1991, WNS, SS, WN, V07, WP, PPC, ENFS n°22] Postérité d'Alexandre-Honoré (1712-1794).

D'or à un chevron abaissé de gueules surmonté de trois fasces du même.

Bayne (de) (Albigeois) : filiation 1481. [WNS]

► **Bazelaire de Lesseux (de) et Bazelaire de Ruppierre (de) et Bazelaire de Saulcy (de) et Bazelaire de Boucheporn (de)** (Lorraine (Saint-Dié)) : filiation suivie depuis 1564. Confirmation de noblesse et anoblissement en tant que besoin le 8 janvier 1705 par le duc Léopold. Lettres de gentillesse du 20 janvier 1766 et autorisation de la particule « de ». Autorisé par décret du 3 février 1866 à ajouter à son nom patronymique celui de « Ruppierre » [ANF-1950, WNS, GAF n°3541, CEA III, SS, SS sup, V07, WP, PPC]

D'argent à trois flèches de gueules, deux passées en sautoir et une en pal, liées d'un lac de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Ecartelé : aux I et IV fascé d'argent et d'azur à six pièces ; aux II et III contre écartelé de sable et de gueules à trois maillets d'argent brochant sur le tout d'argent à trois flèches de gueules en sautoir, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Bazignan (de) (1935-1951)** (Gascogne, Agenais) : maintenue noble d'extraction le 9 janvier 1736 et le 7 août 1748. Vote en 1789. Le nom est repris par la famille Doussau de Bazignan suite à une adoption de 1934. [WNS, SS, SS sup]
D'azur à une tour d'argent maçonnée de sable soutenue de deux lions affrontés d'argent armés et lampassés de gueules.

†**Bazon (de) (olim Basoni)** (1916-1968) (Mantoue, Guyenne) : naturalisé par L.P. du Roi Henri III en septembre 1553, maintenue noble le 22 avril 1697 à Montauban. [WNS, WN, SS]
D'azur à un rocher de six coupeaux d'argent mis en abîme, accompagné de trois étoiles d'or rangées en chef.

Beau d'Albigny : Renseignements manquents.

†**Beaucaire (de) alias Beauquaire** (-1932) (Bourbonnais: (1^{ère} branche) filiation depuis noble Pierre de Beaucaire, seigneur du Bouchet en 1524. Maintenu noble en 1786. Comparant à Toulon en 1789. (2^{ème} branche) filiation depuis noble Gilbert de Beaucaire, vivant en 1543. Maintenu noble en 1715. Cheval-léger de la Garde du Roi en 1779. [GAF n°3578, WN] Derniers du nom : (1^{ère} branche) Louis-Marie-Emilion (1834-1866) d'où Elisa (1864-1932) // (2^{ème} branche) Joseph (1807-1879) d'où Marie-Anne (1835).
Ecartelé : aux I et IV d'azur au léopard lionné d'or ; aux II et III de gueules à la croix ancrée d'argent.

► **Beauchef de Servigny (de)** (Bretagne, Normandie) : Pierre Beauchef (1697-), acheteur d'une charge de conseiller-correcteur en la chambre des comptes de Normandie à Rouen en 1743, pourvu le 27 septembre 1743, lettres d'Honneurs le 19 juin 1764, résigne en 1764. (Il aurait été anobli par Lettres du 28 juillet 1769 introuvables). Son fils Baptiste, anobli par charge de conseiller à la Chambre des Comptes de Rouen en 1762 et Lettres d'Honneur de Maître en la Chambre des comptes de Rouen avec dispense de service le 31 décembre 1771. Comparait dans le bailliage de Saint-Sauveur Landelin en 1789. [ANF-1976, WNS, CEA III, SS, SS sup, V07, WP, PPC, ENFS n°33]
D'or à une bande de gueules chargée de trois quintefeuilles d'argent accompagnée de deux étoiles d'azur.

Beauclair (de)[WN]

► **Beaucorps (de) et Beaucorps-Créquy (de)** (Beauce, Saintonge) : ancienne extraction 1454, maintenue noble le 21 mai 1667 par d'Aguesseau et le 13 juin 1699. Comparait avec la noblesse à Saintes et à Saint-Jean-d'Angély en 1789. Une branche relève Créquy (parfois écrit Créqui) en 1815 par ordonnance royale et des décisions de la Chancellerie en 1885 et 1907. [ANF-1939, WNS, CEA, SS, V07, WP]
D'azur à deux fasces d'or.

► **Beaud de Brive** (Auvergne) : anoblissement par lettres du 20 ou 24 janvier 1816. [ANF-1988, WNS, CEA III, SS, V07, WP, PPC]
D'azur à un agneau pascal d'argent surmonté de deux jumelles et d'une rose du même.

► **Beaudéan (de) (olim de Momas de Baudéan de Parabère)** (Béarn) : connue depuis 1343, ancienne extraction 1414, maintenue noble en 1666 et le 10 avril 1669 sur filiation prouvée de 1502. Honneurs de la cour en 1787 (pour la branche de Parabère éteinte en 1808). Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1772 et Saint-Cyr en 1780. Comparait avec la noblesse de Toulouse et en Comminges en 1789. [ANF-1975, CEA III, SS, V07, WP, PPC]
Ecartelé : aux I et IV d'or à un pin de sinople ; aux II et III d'argent à deux ours rampants muselés de gueules, l'un devant l'autre.

► **Beaudesson** (Metz) : Charles (1704-1776) reçu conseiller receveur des émoluments du sceau de la Chancellerie du Parlement de Metz, lettres d'Honneur en 1769, mort en charge le 21 février 1776. [WNS, CEA III p.146] Postérité de François (†2006). Une branche cadette Beaudesson de Chanville demeurée non noble.
D'azur à une bande d'argent accompagnée en chef d'un basiclic couronné et en pointe d'une étoile à six rais de même.

► **Beaudiez (du)** (Bretagne) : mention en 1407, maintenue noble le 7 décembre 1668 sur preuves de sept générations. [WNS, CEA III p.147, GAF n°3606, SS, V07, WP, PPC, Torchet 2010, Yeurc'h]
D'or à trois fasces ondées d'azur cantonnées au côté droit d'un trèfle du même.

► **Beudrap (de)** (Normandie, Canada) : anobli par lettres en octobre 1596, vérifiées en la chambre des comptes le 15 juillet 1597, confirmée en octobre 1597, maintenue noble en décembre 1598, 26 novembre 1634 et 1666 (dans l'élection de Valogne). Député de la noblesse du Contentin en 1789. [ANF-1938, WNS, CEA III, GAF n°3611, SS, V07, WP, PPC]
D'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant du même.

<!!>**Beaufort (de)** (Artois, Belgique) : extraction féodale 1186, marquis de Mondricourt par L.P. en mars 1735, registrées à Arras le 8 novembre. Naturalisé Belge : comte par le Roi des Belges en 1856, reconnaissance du titre de marquis par ordre de primogéniture en 1897. [WNS, GAF n°3612, CEA III, SS, V07, WP, PPC]
D'azur à trois jumelles d'or.

Beaufort de Gellenoncourt (de) (Lorraine) : François de Beaufort, écuyer, venu, selon la tradition de famille, en qualité de gentilhomme à la suite de la duchesse Christine de Danemark, mariée au duc de Lorraine. 5 frères furent anoblis par lettres le 1^{er} juin 1539.
De sable, à la fasce vivrée ou emanchée de 3 pièces d'or, accompagnée de 2 léopards du même, armés de gueules, celui de la pointe contre-passant.
François de Beaufort reçu une autorisation de prendre le nom et les armes de Gellenoncourt par lettres-patentes du 9 octobre 1588.
D'or au léopard de gueules.

†**Beaufranchet (de) (olim Pelet de Beaufranchet)** (1956-1976) (Auvergne) : extraction féodale 1292, maintenue le 3 août 1669, Honneurs de la Cour le 9 avril 1784. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1779. Chevalier de l'Empire le 12 avril 1813. [ANF-1998, WNS, SS, SS sup, TA, NG01]

De sable à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

► **Beauharnais de Leuchtenberg (de)** (Orléanais, Russie) : agrégation à la noblesse vers 1560. Comte des Roches-Baritaud par L.P. de juin 1759, marquis de La ferté-Beauharnais par L.P. du 16 juillet 1764. [WNS, SS] Subsiste en ligne légitimée avec Nicolas (1933), duc de Leuchtenberg depuis 1937.

Ecartelé aux I d'Argent à une fasce d'azur ; au II de gueules à une porte de ville crénelée d'argent ouverte de sable posée sur une terrasse de sinople flanquée d'un mur sommé de deux tours crénelées d'argent soutenant chacune un chêne de sinople ; au III de sinople à l'épée haute d'argent mise en pal garnie d'or accostée de chaque côté de trois étoiles du mesme deux et une ; au IV d'argent à la fasce de sable accompagnée de trois merlettes du mesme rangées en chef (Beauharnais ancien) ; sur le tout d'azur à une couronne royale d'or.

► **Beaulaincourt de Marles (de) (olim Hardy)** (Artois, Cambrésis) : Ancienne extraction 1482, comte de Marles les Béthunes par L.P. en février 1696, enregistrées à Arras le 9 mai 1697, admis aux Etats d'Artois en 1747. [ANF-1940, WNS, CEA III, GAF n°3650, SS, V07, WP, PPC]

D'azur à deux lions léopardés accroupis et accolés ayant leur queue passée en sautoir et soutenant une couronne à l'antique le tout d'or.

► **Beaulieu-Marconnay (von) (olim de Marconnay)** : (Poitou, Touraine) : Honneurs de la Cour 1786-1787. Preuves pour Saint-Cyr en 1714, les pages de la Petite Ecurie en 1764. Maintenu noble en 1666 et 1667. [NNF] Subsistante en Allemagne, issue d'Olivier de M., électeur de Hanovre, Grand Veneur de Georges Ier d'Angleterre. *De gueules à trois pals de vair ; au chef d'or.*

► **Beaumont (de)** (Dauphiné (Grenoble), Périgord) : Extraction féodale 1322, reçue 11 fois aux honneurs de la Cour de 1758 à 1786. **Beaumont d'Autichamp (de)** (Anjou) : fixée en Anjou sous Louis XIV. Maintenu noble au XVIIIe siècle, Pair de France héréditaire à titre de comte le 17 août 1817 (AR) et le 31 août 1817. **Beaumont de Verneuil d'Auty (de)** : Attestation par le commandant de la Petite Ecurie de l'admission aux Honneurs de la Cour le 9 mars 1784 (AR). **Beaumont du Repaire (de)** (Quercy) : installé en Quercy au XVIe siècle. Maintenu noble le 2 août 1698. **Beaumont de Beynac (de)** (Périgord) : promotion au grade de maréchal de camp mentionné dans les Etats de Service le 1er mars 1780 (AR). Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Périgueux en 1789 (AR) et **Beaumont (de Saint-Quentin (de))** (éteinte). [ANF-1936 (Beynac, Verneuil d'Auty), ANF-1950 (Autichamp)), WNS, WN, SS, V07, WP, PPC] Subsiste dans les branches d'Autichamp, de Beynac, du Repaire, de Verneuil d'Auty.

De gueules à une fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

Beaumont (de) (Charolais) : sans principe de noblesse connue mais cette famille se croit issue de la précédente. [WNS]

► **Beaunay (de)** (Normandie) : filiation suivie depuis Robert de Beaunay, †1er mai 1392. Maintenu noble le 2 avril 1632 par arrêt du Parlement de Normandie et le 17 février 1667 dans l'élection de Montivilliers par M. de La Gallissonnière, intendant de Rouen. Sollicite les Honneurs de la Cour avec un dossier de preuves remontant à 1393. Preuves pour Saint-Cyr en 1685, pour Malte en 1693 et 1777, pour les gentilshommes garde-côtes (sur titres de 1468). Certificat de noblesse pour une sous lieutenance le 26 octobre 1786. Comparait en 1789 à Moulins et à Caux. [ANF-1957, WNS, GAF N°3713, CEA III p.181, SS, V07, WN, WP, PPC, ENFS n°36] Postérité de Raoul (1851-1923).

Fascé d'or et d'azur à six pièces.

► **Beauvoir de Saint-Aulaire (de)** (Limousin, Périgord) : filiation depuis Guillaume qui figure dans un acte de 1410 sans qualification nobiliaire puis qualifié d'écuyer vers 1440. Maintenu noble le 19 octobre 1666 et 1669, Honneurs de la cour en 1779 et 1781. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. Comparait avec la noblesse à Saintes en 1789. Pair héréditaire le 5 mars 1819, baron-pair héréditaire le 25 octobre 1820. Comte de l'Empire le 15 août 1810. (autre rameau : branche naturelle de la Luminade) anobli en mai 1599, Baron de la Luminade par L.P. de mai 1655, confirmée en noblesse le 17 décembre 1667 par arrêt des commissaires généraux du conseil d'Etat, condamné puis maintenue par arrêt du Conseil d'Etat en juillet 1669. Comparait avec la noblesse de Périgueux en 1789). [ANF-1936, WNS, CEA III, GAF n°3718, SS, SS sup, V07, WP, PPC] (la branche qui subsiste est celle de la Dixmerie (en Angoumois au XVIIIe) Postérité de Charles (1902-1977) ; branche de Lanmary subsistante aux Pays-Bas et en Suède. (La branche naturelle et brillante des Beauvoir (sans de) de La Luminade s'est éteinte au début du XIXe siècle en ligne masculine.

De gueules à trois couples de chiens d'argent, liés d'azur.

Beaupré (Lorraine) : comte romain [WNS]

†**Beauquesne (de)** (1932-1956) (Languedoc, Picardie) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1769. [WNS, SS] *D'or à un chêne de sinople terrassé du même au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

► **Beaurepaire (de)** (Bourgogne, Bresse) : extraction féodale depuis Richard de Beaurepaire en 1352. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 22 mars 1783. Admis aux Etats de Bourgogne en 1665-1724-1757. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1788 mais non reçu suite aux événements. Comparait à Autun en 1789. Pair de France Héréditaire sous le nom de Marquis de Beaurepaire, mais baron pair héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827 et L.P. du 12 décembre 1828, exclu en 1830. [ANF-1935, WNS, GAF n°3730, CEA III, SS, V07, WP, PPC, ENFS N°38] Postérité de Victor (1802-1865).

D'argent à un chevron d'azur.

► **Beaurepaire de Louvagny (de), (olim Gaultier)** (Normandie, Picardie, Brésil) : anobli en 1453 pour services rendus par lettres de Jean, duc d'Alençon,

confirmé le 28 juillet 1553. Maintenu noble le 23 juin 1667 par le Conseil d'Etat sur preuves de 1463. Autorisation de substituer son nom en 1561. Preuves pour Malte en 1644, pour Saint-Cyr en 1696 et en 1730 pour les pages de la Grande Ecurie. Comparait au bailliage d'Exme en 1789. [ANF-1964, GAF n°3732, [CEA III p.196](#), SS, SS sup, V07, WP, PPC, WNOR, NG01] Henrique de Beaurepaire Rohan Aragão (1879-1956), médecin brésilien. Nombreuse postérité.

(armes primitives) De gueules à une croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre étoiles du même.

(Armes actuelles) De sable à trois gerbes d'avoine d'argent.

†**Beauroyre (de)** (1931-1949) (Périgord) : Extraction 1448, maintenue noble le 29 août 1667 et 30 novembre 1697. [WN, WNS, SS]

D'azur à trois griffons d'or, deux et un, les deux du chef surmontés d'une étoile double du même.

<!!>**Beausacq (de)** (Picardie, Beauce) : Anobli le 13 mars 1819.[CEA III, WNS, SS, WP, V07, PPC] Raoul (1851) d'où Alfred-Raymond (1890), Guy-Raoul-Edmond-Pierre (1892) et Jean-Charles (1895).

D'azur à un château de trois tours sur lequel flotte une bannière, le tout d'argent, et un lion rampant d'or tenant une épée d'argent.

†**Beausire (de) et –Seysse** (après 1918-) (Normandie, Pays Messin) : **maintenue le 9 mars 1667 dans l'élection de Neufchâtel**, Maréchal de camps le 20 décembre 1768. Une branche relève par décret du 6 décembre 1863 le nom de Seysse. [SS]

D'azur à une bande d'argent chargée de trois boucs de sable.

†**Beausobre (de)** (Agenais) : agrégés à la noblesse au XVIIe siècle (plusieurs officiers), R.P.R., répandus au XVIIIe siècle en Prusse, Suisse et en Russie « pour cause de religion ». Au milieu du XIXe siècle un rameau de cette famille originaire de Morges dans le canton de Vaud, est venu s'établir en France par mariage. Il s'agit de Paul Louis François de Beausobre, (1822) ép. en 1860, Suzanne Germaine de Léaumont d'où Ferdinand Georges (1860-1935) d'où Emmanuel de Beausobre †avt 1960. [GAF n°3744] Jean-Jacques de Beausobre (1704-1783) reçut un Brevet de marquis et comte donné par le Roi de France, le 18 janvier 1740.

Coupé au I de gueules à l'étoile à 16 rais d'argent ; au II d'azur à deux chevrons entrelacés d'or, le premier renversé.

†**Beausse (de)** (Orléanais) : Jean de Beausse, anobli par charge de conseiller-auditeur en la chambre des comptes de Paris 1739, mort en charge 1741. Prend part aux assemblées de la noblesse des bailliages de Melun et de Moret en 1789. [CEA III, WNS, SS, WP, V07, PPC, Kerfranc]

D'azur à deux gerbes d'or en sautoir accompagnées en chef d'un soleil d'or et en pointe d'un croissant d'argent soutenant un cœur enflammé d'or.

Beausse (de) (Normandie (Evreux) : famille roturière subsistante suivie depuis 1617.

<!!>**Beaussier de Châteauvert (de)** (Provence, Bretagne) : Trois chevaliers de Saint-Louis mais l'édit de 1750 n'était pas rétroactif donc le premier (1721) ne peut

pas être pris en compte... Louis (1660-1731) en 1721 (trop tôt) - André (1698-1774) en 1764 - Louis-André +1789 en 1760. Son fils Louis-André (1763-1803) ne paraît pas avoir reçu la croix avant 1789. Anobli par charge militaire de chef d'escadre et non trois chevaliers consécutifs de Saint-Louis. [WNS, SS, WP, V07, PPC] N, Comte de Beauossier d'où Gaëtan d'où Amaëlle (1978), Roxanne (1982), Emmanuel†, Pulchérie (1993). – Louis-Antoine (1925-2018)

D'azur à trois coquilles d'or, sans oreilles, deux et une.

†**Beauvais de Saint-Paul (de)** (Basse-Normandie, Maine) : Extraction 1446, maintenue noble le 30 juillet 1666 et le 26 juillet 1667, élection de Mortagne. [WNS, SS] Dernier du nom : Raymond (1863).

D'azur à trois fasces d'or.

►**Beauvarlet de Moismont** (Picardie) : filiation bourgeoise 1458. Charles-Antoine Beauvarlet, sieur de Bonicourt, maître des Eaux et Forêts de Picardie, anobli par L.P. en avril 1676 en reconnaissance de services militaires, registrées le 10 mars 1677. Acheteur de lettres de noblesse en juillet 1700 moyennant finance de 6000 livres, registrées le 11 septembre 1700, révoqué par l'édit de 1715. Nouvelles lettres de confirmation en janvier 1717 pour Charles-Antoine, enregistrées le 12 avril 1717 par le Parlement, le 23 juin par la Cour des Aides et le 7 septembre 1717 par la Chambre des Comptes de Paris. [CEA III p.210, SS, SS sup, WP, V07, PPC]

De sable à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.

(0)**Beauvau-Craon (de)** (1982-) (Anjou, Lorraine) : extraction féodale depuis René, baron de Beauvau en 1263. (titres éteints) marquis de Beauvau le 4 juillet 1664, marquis de Craon le 21 août 1712. Comte d'Empire le 21 novembre 1810, pair héréditaire le 2 juin 1815, pair à vie le 19 novembre 1831, prince du Saint-Empire le 13 novembre 1722, cousin du Roi depuis 1711. Honneurs de la Cour 1755-1764 et 1772. [ANF-1936, WNS, GAF n°3671, CEA III, V07, WP, PPC, ENFS-11] Eteinte dans les mâles avec Marc (1921-1982) mais subsistante avec Minnie (1953) et Diane (1955).

Ecartelé aux I et IV, d'argent à quatre lionceaux de gueules armés, lampassés et couronnés d'or (Beauvau) ; aux II et III Losangé d'or et de gueules (Craon).

Beauvoir de Chastellux (-Duras) (de) (Bourgogne) : citée 1147, filiation 1384, nom de Beauvoir abandonné depuis le XVe siècle. Comtes de Chastellux par érection de 1621. Honneurs de la Cour en 1787. Marquis de Duras-Chastellux par L.P. du 27 août 1819. Pair de France Héréditaire le 23 décembre 1823. Prise du titre de Duc de Duras-Chastellux en 1917. [WNS]

Beauvoir de Grimoard du Roure (de) (Languedoc) (-1923) – voir Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison (de)

†**Bec (de)** (Provence) : anobli par charge au XVIIIe siècle. Visiteur général des gabelles de Provence en 1669. Marius-Bruno (1709-1777) fut conseiller en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Provence et son fils Joseph-Marius le fut également. [WNS, SS] Semble éteinte dans les mâles avec Henri-Léon-Marius-Paul (1867) et en ligne féminine avec Pauline (1895-1970). Le nom est relevé par la famille Jabouley.

De gueules à trois bécasses d'or deux et une.

†**Bec-Crespin de Tréogat (du)** (olim Crespin de Tréogat) (1954-1969) (Bretagne) : famille suivie depuis 1675 dans le Morbihan. Elle ne se rattache pas à la famille haut-normande Crespin du Bec / du Bec-Crespin (1688-1743). [WNS, CEA XVIII p.496 ; Paul Leportier « *Familles médiévales normandes* », tome I, 2005.] Derniers du nom : Alexandre (1837-1876) d'où Armelle (1875-1969), Henri (1879-1954) d'où Gilbert (1907) *Fuselé d'argent et de gueules.*

†**Becays de la Caussade (de)** (1913) (Agenais) : condamné comme usurpateur de noblesse le 6 novembre 1666, demande en 1783 des lettres de confirmation de noblesse, comparait avec la noblesse en 1789 au bailliage du Quesnoy (Flandres), confirmé noble le 20 juillet 1829. [WNS, CEA III, SS, SS sup, V07, PPC] Eteinte avec Timothée-Albert (1842-1913). *D'azur au lion d'or au chef de gueules chargé de trois poires d'argent.*

► **Becdelièvre (de)** (Bretagne, Normandie, Maine) : Anobli par lettres du duc de Bretagne le 12 juillet 1442 ; la branche aînée maint. réf. anc. ext. chev. 14 mai 1669, deux branches cadette maint. réf. anc. ext. 27 juin 1669 et 29 novembre 1670 ; 11 membres au parlement de Bretagne de 1569 à 1775, 7 membres à la chambre des 74 comtes de Bretagne de 1632 à 1791, 3 membres au parlement de Normandie de 1674 à 1718, 2 membre de la cour des aides de Normandie de 1644 à 1705 ; preuves pour les Pages de la petite écurie 14 mai 1754 et pour la grande écurie 28 juin 1754 ; 3 chevaliers de l'ordre de Malte de 1715 à 1784 ; 4 pages du roi de 1754 à 1786 ; Preuves pour les cheveu-légers de la garde du roi 15 août 1754 ; Honneurs de la Cour 1775. Branches éteintes : érections du Bouëxic en vicomté par LP février 1637, de Quévilly en marquisat par LP mai 1654 et de Becdelièvre en marquisat par LP février 1717 [ANF-1955, WNS, GAF n°3797, SS, SS sup, V07, WP, PPC, Yeurc'h] *De sable à deux croix tréflées au pied fiché d'argent accompagnées en pointe d'une coquille oreillée du même.*

► **Béchade (de)** (Guyenne (Gonnac), Limousin) Anobli par L.P. du 16 avril 1825. Baron héréditaire sur institution de majorat le 16 janvier 1819 pour une branche éteinte en 1865. [ANF-1967, WNS, CEA III p. 226, SS, SS sup, , WP, V07, PPC] *De gueules au chevron d'or chargé de trois quintefeuilles du champ et accompagné de trois tours d'or ouvertes du champ au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.*

Béchamail de Nointel [WN]

†**Bechenec (de)** (1963-2001) (Bretagne) : se désiste devant la chambre de réformation de la noblesse le 17 septembre 1668. Anobli par L.P. en octobre 1697, maintenue au conseil d'Etat en 1716 suite à l'édit de révocation d'août 1715. [WNS, SS, CEA III p. 227, NG01, AD35 1 Bi 4,] Quid de Marie, ép. Michel de Dieuleveult (1903-1986) ? Henri †1963, Jeanne †1978. *Parti de sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules et d'or à trois merlettes de sable.*

► **Béchet de Balan** (Sedan) : conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Rouen le 4 septembre 1782. Noblesse inachevée.[WNS] *D'argent à une fasce de gueules accompagnée de 3 merlettes de sable posées deux en chef et une en pointe.*

†**Béchet de Léocour(t)** (1877-1880) (Ardennes (Sedan)) : le général d'Empire Louis Samuel Albert Béchet de Léocourt (1771-1845), baron d'Empire en 1808 ; marié à Anne Françoise Thérèse Félix Dorival de Fignamont (1782-1849) dont un fils : Louis Félix Constant (1819-1877), et trois filles : Thérèse, Charlotte, Constance, Aglaé (1805-1880), Anaïs, Félicité, Adélaïde (1814-1858), et Anna, Blanche, Thérésine (1817-1859). Seule Thérèse s'est mariée (en 1836 avec Joseph Marie Lamour) dont une fille et un fils Albert, Félix, Marie, Arthur Lamour (1837-1897). Ce dernier est adopté le 19 février 1877 par son oncle maternel Louis Béchet, 2ème baron de Léocour ; il prend alors le nom de Lamour-Béchet de Léocour. Les titres d'Empire pouvant se transmettre par adoption "Ledit Titre sera transmissible à sa descendance directe, légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle par ordre de primogéniture, après qu'il se sera conformé aux dispositions contenues en l'article six de notre premier status du premier mars mil huit cent huit" (ce que reconnaît le Conseil du Sceau de France). Albert Lamour devient donc à la mort de son oncle, le 3ème baron de Léocour. Il se marie en 1867 avec Marie Françoise Léonie de la Brosse dont il a plusieurs enfants qui ont eux-mêmes une descendance. La famille est toujours représentée de nos jours mais n'a jamais fait reconnaître son titre par le Conseil du Sceau. [Raymond Courbis de Villemor]

Coupé de sable au chef, parti d'or à une main senestrée de gueules tenant des plantes des champs de sinople, et de gueules au signe des barons sortis de l'armée, sur le sable un bélier d'argent en rencontre surmonté d'une étoile de même

†**Bechevel (de)** (1971-1982) (Normandie) : Déchargé des droits de francs-fiefs en 1470, maintenue noble le 31 décembre 1598, 12 décembre 1634 et en 1666 (dans l'élection de Bayeux). [WNS, SS] *De gueules à trois quintefeuilles d'argent deux et une.*

†**Béchevet (de) olim Harryet de Béchevet** (1932-1944) (Angleterre, France) : fils naturel de Napoléon III, comte héréditaire de Béchevet le 9 janvier 1864. [SEC, SS, V07] Martin (1842-1907) d'où Anne (1867-1943), Gisèle (1868-1944) et Richard (1870-1932). *D'azur à la colombe d'argent portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople au chef d'or chargé de trois feuilles de lierre rangées de sinople.*

< !!>**Béchillon (de)** (Aunis, Poitou) : ancienne extraction prouvée 1400, maintenue noble 6 avril et 20 septembre 1667 par d'Aguesseau, 20 septembre 1667 par Barentin et 7 juillet 1717 par des Guillins de La Tour. Vote avec la noblesse à Poitiers en 1789. [ANF-1951, WNS, GAF n°3810, CEA III, V07, WP, PPC] Serge d'où Philippe et Isabelle. Une branche porte « de Béchillon-Boraud ». *D'argent à trois fusées de sable mises en fasce.*

†**Béchon de Caussade (de)** (1894) (Agenais) : filiation 1524, extraction, maintenue noble le 26 juillet 1666, 19 mars 1698 et 15 mai 1715. [WNS, SS]

De gueules à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.

Becquet de Mégille (Flandres) : Maintenu noble le 19 mars 1698. Lettres de reconnaissance de noblesse du roi d'Angleterre Jacques II les 15 mars 1700 et 28 avril 1703. Confirmés dans leur noblesse par Louis XIV par lettres d'octobre 1704 (AR), enregistrées au Parlement de Douai, autre confirmation en 1718. Conseiller audienier en la chancellerie près le parlement de Douai le 20 avril 1715 (sans postérité). [ANF-1949, CEA III, SS, SS sup, V07, WP] Famille exclue de l'ANF en 2017. Aucun principe de noblesse pour la branche subsistante.
D'argent à trois canettes ou corneilles de sable becuées et membrées de gueules, une croix pattée au pied fiché de sable en cœur.

► **Bedeau de L'Ecochère** (Anjou, Bretagne (Nantais)) : anobli par charge d'échevin de Nantes en 1613-1616, maintenue noble par le parlement de Bretagne le 8 mars 1786 sur preuves de six générations (AR) et droit d'entrées aux Etats de Bretagne le 28 octobre 1786. (branche aînée Bedeau de Launay) : un auditeur (1644-1675) et un conseiller à la chambre des comptes de Bretagne (1677-1694). (Branche cadette de L'Ecochère) : maint. réf. ext. 27 août 1669 et maint. int. 08 mars 1704 par les privilèges de l'échevinage de Nantes, deux conseillers à la chambre des comptes de Bretagne (1682-1708) & (1709-1743) [ANF-1947, WNS, CEA, SS, V07, WP, BMR ms 512, 506 et 404] (Launay) éteinte au XIXe siècle.

*D'azur à un chevron d'or, et en pointe d'une massue d'or.
D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois merlettes d'argent, celle du milieu couronnée d'or, et en pointe d'une massue d'or.*

† **Bédée (de) olim Bédée** (1909) (Bretagne) : Mention en 1450, interloqué le 20 mars 1669 par la chambre de réformation de la noblesse, maintenue noble d'ancienne extraction le 5 juin 1669 sur preuves de huit générations, 18 novembre 1670 et maintenue d'extraction le 24 mars 1671 par la chambre de réformation. Preuves pour le collège royal de La Flèche le 25 septembre 1777. [WNS, SS, BMR ms 510 et 5113, BNF ms fr 32087 ; Lorant & Floury (2003), Yeurc'h]

D'argent à trois rencontres de cerf de gueules.

† **Bedorede (de)** (1902-1941) (Landes, Boulonnais) : maintenue noble le 17 mai 1578, 23 janvier 1590, 22 mars 1667, 28 janvier 1699, 7 janvier 1716. [SS]
D'argent à un lion de gueules.

† **Bedos de Celles de Sallèles (de)** (1908-1909) (Languedoc) : Extraction, citée 1396, filiation 1519, maintenue noble 12 septembre 1668. [WNS, SS]

De gueules à trois croissants d'argent surmontés de trois étoiles de même et accompagnés de huit coquilles aussi d'argent rangées en orle, 3, 2, 3.

† **Beffroy de La Grève (de)** (1937-) (Champagne, Laonnais, Soissonnais) : filiation 1422, maintenue noble le 20 juillet 1668. [WNS, SS] Dernier du nom né en 1843.

De sable à un lion d'argent armé et lampassé de gueules la queue entre les jambes.

► **Bégon de La Rouzière (de)** (Rouergue, Auvergne) : ancienne extraction 1460, maintenue noble le 27 mars 1669. Preuves pour Saint-Cyr en 1690 et les pages de la Grande Ecurie en 1697. Certificat de noblesse pour les sous-lieutenances délivré par Chérin le 4 juillet 1789 (AR). [ANF-1964, WNS, SS, SS sup, WN, V07, WP]
D'azur à trois roues ou roses d'or au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules.

► **Bégoïen et -Demeaux** (Poitou, Normandie, Guyenne) : (charge inachevée de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Normandie en 1785), baron le 26 avril 1808, comte d'Empire le 21 décembre 1808 sur majorat créé le 16 décembre 1810, (dissous car le majorat fut partagé à la mort du titulaire en 1831 et le titre fut abandonné), confirmé le 11 novembre 1815 et le 9 septembre 1861. [ANF-1968, WNS, GAF n°3857, CEA III, SS, V07, WP, PPC] Autorisé à relever le nom de « Demeaux » par ordonnance de 1814.

Coupé : au I d'argent au palmier d'or ; au II d'azur à une proue de galère d'or sur une mer d'argent.

► **Behaguel et – de Buéren** (Flandres, Belgique) : Jean-Pierre (1789-1850) anobli le 4 octobre 1822 par L.P. de Louis XVIII **ou 11 janvier 1823**. Lettres de naturalisation le 18 juillet 1823 aux Pays-Bas et reconnaissance de noblesse par L.P. du roi des Belges le 26 août 1845. Descendance en Belgique. [WNS, CEA III, WP, SS, V07, PPC]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois merlettes d'argent au chef d'hermines chargé d'un lion passant de gueules.

Behr (de) (Hanovre) [WNS]

► **Béjarry (de)** (Poitou) : ancienne extraction 1480, maintenue noble le 31 août 1667 (preuves de 1448), déchargé aux francs-fiefs le 22 avril 1694 par les commissaires généraux, maintenue noble le 31 août 1667 par M. Barentin, le 2 avril et 1^{er} octobre 1715 par M. Quentin de Richebourg. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1751, les Ecoles Royales Militaires en 1762, 1772 et 1777, et Saint-Cyr en 1784. Prit part aux assemblées de la noblesse de Poitiers en 1789. [ANF-1980, WNS, GAF n°3858, CEA III, SS, V07, WP, PPC]
De sable à trois fasces d'argent.

► **Belenet (de)** (olim Bellenet)(Franche-Comté) : Lettres de naturalité en 1647, anobli par charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Besançon 1740-1759, maintenue noble le 6 mai 1826. [ANF-1951, WNS, GAF n°3898, CEA III, SS, V07, WP, PPC]
D'azur à un chevron d'or accompagné de trois roses du même deux et une.

► **Belhomme de Franqueville** (Normandie) : Simon-Claude (1696-1754), anobli par charge de conseiller secrétaire du roi 1743, mort en charge le 7 novembre 1754. Son fils Claude Simon (1752-1790), conseiller secrétaire du Roi de 1766-1790. Antoine, confirmé noble le 7 juillet 1825 comme descendant d'un secrétaire du Roi, vicomte héréditaire le 30 août 1827 (titre éteint), comte romain en 1870. [ANF-1969, CEA III, WNS, SS, V07, WP, PPC] Bertrand d'où Hubert, Olivier (†), Carole.

De gueules à l'aigle éployé d'or surmontée de trois étoiles d'argent rangées en fasce.

► **Belin de Chantemèle** (Maine, Orléanais) : anobli par L.P. du 23 avril 1824. [ANF-1988, WNS, CEA III, SS, SS sup, V07, WP, PPC]. Bruno d'ou Sophie, Eric (1979), Thibaud (1980), Aude, Amaury (1991). La branche aînée subsistante est demeurée non noble.

D'or au chevron de gueules, deux têtes de cheval de sable en chef et en pointe d'une tour du même, coupé d'azur au bélier passant d'or accompagné de trois étoiles d'argent deux et une.

► **Bellanger de Reourseaux (de) (olim Bolengers, Boulanger)** (Bourgogne) : ancienne extraction 1482, maintenue noble en 1667 (branche éteinte) et le 28 avril 1698. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1776. Vote en 1789 dans le bailliage de Sens. [ANF-1939, WNS, GAF n°3931, CEA III, SS, SS sup, V07, WP]

D'azur à la tour crénelée d'or accompagnée en chef, à dextre d'une molette du même.

► **Bellegarde de Saint-Lary (de)** (Gascogne, Piémont, Mexique) : ancien extraction, duc de Bellegrade et pair de France en 1620 pour une branche éteinte en 1687. Subsistait en Orléanais en 1977 avec la postérité du dernier Baron : Louis, mort en déportation en 1939/1945, Jeanne ép. du Gault, Antoinette ép. Rousselot. [WNS, SS, SS sup]

D'azur au lion d'or couronné du mesme.

► **Bellet de Tavernost, et - de Saint-Trivier** (Lyonnais, Dombes, Orléanais) : anobli par charge municipale d'échevin de Lyon 1666-1667, conseiller au parlement de Dombes en 1690, premier président au Parlement des Dombes en 1695, mort le 14 septembre 1730. Nombreuses charges 1690-1730, Dispense du marc d'Or le 13 décembre 1783, Vicomte héréditaire de Saint-Trivier par L.P. du 29 février 1825. [ANF-1985, WNS, GAF n°3967, CEA III, SS, V07, WP, PPC]

D'azur à une bande d'or chargée d'une aigle éployée de sable.

† **Belleud de Saint-Jean (de)** (1925-1951) (Quercy) : maintenue noble le 9 janvier 1787. [SS]

De sable à une pelle d'argent posée en pal.

† **Belleval (de)** (1914-1977) (Ponthieu) : Anobli en octobre 1514, maintenue noble le 10 juillet 1697. [WNS, SS]

De gueules à une bande d'or accompagnée de sept croix recroisettées du même, quatre en chef et trois en pointe.

Belleville (de) (dit Harpedanne de Belleville) (Poitou, Saintonge) : extraction 1521. [ANF-1992, V07, WP]

► **Belleville (de)** (Normandie (Pays de Caux)) : extraction 1503, maintenue noble en 1523 et le 28 novembre 1668 (élection d'Arques). Une autre branche reçut des L.P. le 2 novembre 1598 la maintenant dans les privilèges dont elle avait toujours joui en qualité de gentilshommes verriers, maintenue noble en 1666. [ANF-1952, WN, SS, SS sup, V07, WP]

D'azur au sautoir d'argent cantonné de quatre aiglettes au vol abaissé du même.

† **Bellier du Charmeil** (1895-1986) (Dauphiné) : Trésorier de France au bureau des finances de Grenoble

en 1787.[WNS] Dernière du nom : Victoire-Louise-Emma (1886-1986). **Principe de noblesse à vérifier.**

Bellier, sgrs de Villentroy (Paris, Touraine) : filiation 1523 – A l'île de la Réunion. [WNS]

► **Bellissen-Durban (de), B-Malves et B-Bénac)** (Languedoc (Carcassonne)) : anobli par L.P. de mai 1490, maintenue noble le 13 décembre 1668 et 11 septembre 1669 (branche éteinte), 28 mars 1670, 20 juin 1699 à Montauban. Condamné en 1666 comme usurpateur de noblesse, maintenue en 1699 sur filiation de 1556, arrêt de 1782 annulant le jugement de condamnation avec avis favorable du généalogiste des ordres du Roi. Comte le 9 septembre 1810 pour un rameau éteint. [ANF-1986, WNS, SS, V07, WP].

D'azur à trois bourdons de pèlerin d'argent en pal, au chef de gueules chargé de trois coquilles d'argent rayées de sable.

► **Bellivier de Prin** (Poitou) : ancienne extraction 1396-1419 ou 1484, maintenue noble 1598 par de Heere, 21 septembre 1667 (branche éteinte), 30 décembre 1667 par Barentin et 8 février 1715 par Richebourg. Prit part aux assemblées de la noblesse de Saint-Maixent et Poitiers en 1789. [ANF-1992, WNS, GAF n°3998, CEA III, SS, V07, WP]

De gueules à trois fers de lance d'argent, posés deux et un.

► **Belloc et - de Chamborant (†) (de)** (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1647 et 1667. Un président aux requêtes du parlement de Toulouse en 1745. Prit part aux assemblées de la noblesse de Toulouse et Muret en 1789. Chevalier héréditaire de l'Empire par L.P. du 10 septembre 1808. Confirmé Chevalier héréditaire par décret impérial du 1^{er} août 1864 et par lettres du 1^{er} octobre 1864 avec règlement d'armoiries. A relevé Chamborant éteint en 1805 par décret de 1864. [ANF-1983, WNS, CEA III, SS, SS sup, V07, WP, PPC] *Ecartelé : aux I et IV coupé d'or sur gueules à la bande coupée d'azur sur argent, chargée d'un poisson de l'un en l'autre ; aux II et III d'or au lion de sable.*

Belloguet de Lanessan (Bordeaux) : **anobli par lettres en 1725 ? trésorier de France vers 1740.** [WNS] Jean-Marie-Antoine (1843-1919).

d'argent au chevron d'azur, chargé de 3 alias 5 besans d'argent, accompagné en chef de 2 trèfles de sinople et en pointe d'un paon rouant au naturel posé sur 2 palmes de sinople en sautoir.

► **Bellomayre (de)** (Languedoc) : anobli le 8 mai 1829 par L.P. de Charles X. [WNS, CEA III, SS, WP, V07, PPC]

D'azur à une croix fleuronée d'or, chargée en abîme d'un cœur de gueules et cantonnée de quatre roses d'argent.

† **Bellot de Chardeboeuf (de Pradel) (de) (1927)** (Guyenne) : François, capitaine et sergent-major en la garnison de Blaye, anobli par L.P. en juin 1660, confirmées en mars 1664, révoquées par l'édit de septembre 1664, confirmées en mars 1665, maintenue noble le 27 mai 1697. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1775. Comparait à Bordeaux en 1789. Relève le nom « de Chardeboeuf de Paradel » par décret

de 1874. [WNS, GAF, CEA III, SS, V07, PPC]
Totaleme nt éteinte ? Derniers du nom : Robert (1850-1927). Un rameau en Ecosse : Bellot de Ramsay.
D'or à deux lions affrontés de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Bellot/Belot de Ferreux (de) et – de Quincey** (1859-1895) (Champagne) : François Belot, seigneur de Quincey, anobli par charge de secrétaire du Roi par lettres du 15 septembre 1653. Maintenu e noble le 13 mai 1702 par m. Phellipeaux, intendant de Paris. [le Bret, GAF n°4043] Dernier du nom : Eugène-Simon (1797-1859) d'où Hippolyte-André-François (1821) (d'où Gaston-Eugène (1847)) et Louise-Aimée (1826-1895).
D'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une tête de licorne du mesme.

► **Belloÿ de Saint-Liénard (de)** (Picardie) : extraction féodale **1351 ou 1377**, maintenue noble le 17 août 1666, 18 juin 1668 (élection de Gisors), 27 mars 1668, 24 mai 1698 par Bignon, intendant de Picardie, 27 avril 1708, Honneurs de la cour en 1789. [ANF-1937, WNS, SS, V07, WP]
D'argent à trois fasces de gueules.

†**Belot (de Laleu) (de) et Belot de Moulins de Laleu de Pezai** (Blésois) : anobli par charge de secrétaire de la Chambre du Roi en 1547, maintenue noble le 22 mai 1691. [ANF-1954, WNS, SS, V07]. Une famille homonyme subsiste.
D'azur à un lac d'amour d'or surmonté de deux étoiles du même.

†**Belot-Villette (de) (Franche-Comté)** : Anobli en 1538, Lettres de Chevalerie en 1545. (Chevigny) éteinte à la fin du XVIIIe siècle. Marquis de Belot par L.P. de 1706. (branche cadette éteinte en 1866). [WN, GAF n°4046]
D'azur à trois losanges d'argent au chef d'or et bastillé de quatre pièces.

†**Belrupt-Tissac** (Lorraine) : ancienne famille de verriers connue depuis 1524, titre de comte dans le duché de Parme le 24 décembre 1700. Incolat bohémien par Diplôme Impérial et Royal du 24 mai 1825. Eteinte en Autriche en 1970.
D'azur au lion d'or

► **Belsunce / Belzunce (de) et - d'Arenberg** (Navarre, Pays-Basque) : extraction féodale 1273 (HC sur preuves de 1377). Maintenu e noble en février 1667, Honneurs de la cour : 9 fois de 1737 au 3 novembre 1785. [ANF-1946, WNS, WN, SS, V07, WP, ENFS n°20]. Branche d'Arenberg suite à une adoption confirmée en 1956. Postérité d'Henri (1796-1872).
Ecartelé aux I et IV d'or à deux vahces de gueules accolées, accornées et clarinées d'azur ; aux II et III d'argent à un dragon de sinople à trois têtes dont l'une est coupée et tient un peu au col.

†**Belvezer de Ligeac** (?-1952) (Auvergne, île Maurice) : Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. [WNS, SS]
De gueules à un lion d'or.

Benavent (de) voir de Rodez-Benavent

†**Bénazé (de)** (1947-1947) (Bretagne) : mention 1379, interloqué par la chambre de réformation de la noblesse le 23 novembre 1668, maintenue noble d'extraction féodale le 23 mai 1669 sur preuves de neuf générations. [WNS, SS, BMR ms 510 et 512] Derniers du nom : Auguste (1828-1913) d'où Elise (1862), Sophie (1865-1947), Léon (1867-1947) d'où Jean (1915-1940).
D'argent à trois croissants de sable, deux et un.

†**Benedetti (1961)** (Corse) : anobli en 1777, comte héréditaire le 5 mai 1869. [WNS, SS, V07]
D'hermines à une barre d'azur chargée sur le milieu d'une croisette d'argent en haut d'un croissant du même et en bas d'une rose d'or.

Beneyton (Franche-Comté) : comte romain le 20 mars 1885. [WNS]

► **Bengy de Puyvallée (de) et – des Porches** (Berry) : Anobli comme échevin de Bourges 1603, maintenue noble le 26 février 1667. Titre de Comte Romain personnel en 1851. [ANF-1946, WNS, SS, SS sup, V07, WP]
D'azur à trois étoiles d'argent.

Benoist : Antoine, peintre en cire, réhabilitation de noblesse, enregistré à la Cour des Aides de Paris le 28 août 1706 [AN Z1A 580 d'après NNF] Présents à St. Louis (Missouri).
Écartelé, aux 1 et 4 d'azur à l'aigle d'or ; aux 2 et 3 de gueules au sautoir tréflé et alésé d'or

► **Benoist (de) et Benoist de Gentissart (de)** (Hainaut) : Charles-Eugène Benoist reçut le 16 septembre 1778 de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche (alors souveraine des Pays-Bas autrichiens) des lettres patentes d'anoblissement avec collation du titre de baron transmissible par ordre de primogéniture (AR), reconnu noble avec le titre de baron par le Roi des Pas-Bas le 30 juillet 1822. [ANF-1951, WNS, SS, V07, WP] Nombreuse postérité. Cette famille est considérée par l'ANF comme appartenant à la noblesse française, quoique n'ayant aucun principe de noblesse en France.
Ecartelé : aux I et IV d'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'une étoile à six rais d'or et en pointe d'un croissant du même ; aux II et III d'argent semé de fleurs de lys d'azur.

► **Benoist d'Azy** (Anjou, Nivernais) : anobli en tant que maire d'Angers le 1er mai 1751. Comte héréditaire par Lettres patentes du 21 août 1828 sur promesse de constitution de majorat, lequel en fut jamais constitué. [ANF-1976, WNS, SS, V07, WP] Autorisation de porter « d'Azy » en 1847.
Ecartelé : aux I et IV d'azur au gerfaut d'or essorant et tenant dans ses serres une branche de laurier d'or ; aux II et III d'or à une flèche de sable posée en pal accostée de deux étoiles d'argent.

†**Benoist de la Grandière (1862-1886)** : Anobli par L.P. d'août 1786, enregistrées à la Cour des Aides de Paris le 27 juillet 1787 et sur les registres des remontrances de Tours le 1^{er} août 1787. Vote noble à Tours en 1789. [WNS, SS, SS sup] Postérité de Jacques-Etienne-Christophe, maire de Tours (1733-1805). D'autres

branches non nobles ont subsisté en ligne féminine jusqu'en 2014.

D'azur à deux étoiles d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois tours aussi d'argent.

► **Benoist de La Prunarède (de)** (Languedoc) : extraction depuis Jean, seigneur de la Cisterette qui teste en 1557, maintenue noble le 20 décembre 1669 (AR). Comparait avec la noblesse en 1789 à Béziers. [ANF-1996, WNS, WN, [CEA III p.344](#), SS, V07, GAF n°4115] Postérité de Louis (1865-1929).

D'azur à trois bandes d'or.

D'azur à trois bandes d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois croissants d'argent ; coupé d'or à un lion de gueules armé et lampassé de sable (Benoist) ; parti d'or au prunier de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or (Peiran de la Prunarède).

† **Benoist de Laumont** (1833) (Valenciennes) : François-Joseph Benoist (1756-1833) anobli le 3 août 1816. (sans postérité) [WNS] La branche non noble s'est éteinte à l'ennemi en 1915 et en ligne féminine en 1967. Ajout « de Laumont » par décret de 1873.

D'or, à une tige de lis de jardin au naturel, terrassée de sinople et adextrée d'un lévrier assis de sable, colleté d'argent, la tête contournée ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

<!!> **Benoist de Lostende et du Buis (†1915)** (Limousin) : anobli par charge de deux trésoriers de France au bureau des finances de Limoges pour Grégoire †1710 et son fils Grégoire (1710-1754). On trouve dans le Nouveau Nobiliaire de France : Jean-Baptiste, fils de Grégoire Benoist, trésorier de France au bureau des finances de Limoges : quittance de finance pour confirmation de noblesse en vertu de l'édit d'avril 1771, enregistrement au Bureau de Finance de Limoges (AD 87 C 458). Vote noble en 1789 à Limoges. (titre éteint) Grégoire Benoist de Lostende de Reignefort, Baron personnel le 26 août 1829 suite à l'ordonnance du 28 juin 1829. Ce titre relevé par son gendre en 1867. (AN BB/29/976).[WNS, CEA III p. 342, SS sup, WP, V07, NG01, PPC, TA]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois mains bénissantes d'argent, deux en chef et une en pointe.

Benoist-Méchin (1983-) : Autorisé par décret du 27 juin 1874 à relever le nom de Méchin. Dit le baron Benoist-Méchin. [WNS]

► **Benoit de La Paillonne (de)** (Comtat Venaissin) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Dombes 1650.[WNS, SS, WP, V07]

D'or à un ours passant de sable au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.

► **Benque d'Agut (de)** (Comminges, Languedoc) : maintenue noble en 1669, en 1698 (sur preuves de 1538) et en 1700. [GAF supplément et n°4131].

Ecartelé : aux I et IV de gueules à une croix d'or ; aux II et III d'or à une aigle éployée de sable surmontée d'une tête de More du mesme accostée de deux étoiles d'azur.

► **Bentzmann (de)** (Prusse, Guyenne (Agenais)) : filiation depuis 1681. Qualifications nobiliaires au XVIIIe siècle. Maintenu noble le 17 septembre 1757. Joseph de Bentzmann obtint le 12 décembre 1757 de M.

de Tourny, intendant de Bordeaux, une ordonnance interdisant aux consuls de Saint-Bazille de le soumettre à la taille en raison de sa qualité de noble (AR). [ANF-1975, WNS, CEA III p.350, SS, SS sup, V07, WP]

D'argent à un guerrier tenant en son poing dextre une merlette de sable et appuyant la senestre sur une ancre d'or.

† **Béon (de)** (1908) (Béarn, Bigorre) : (branche d'Armentieu) filiation depuis Pierre de Béon, chevalier, seigneur d'Armentieu cité en 1392 et 1435. [WNS, WN, GAF n°4134 et 4135] Derniers du nom : Bernard Pasqual (1804-1844) d'où Jean (1834) et (2) Henri (1840-1908).

D'or à deux vaches passantes de gueules, mises l'une au-dessous de l'autre, accornées colletées onglées clarinées d'azur.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à quatre amandes d'argent posées deux et deux ; aux II et III d'or à deux vaches passantes de gueules mises l'une au-dessous de l'autre, accornées, colletées, onglées et clarinées d'azur.

► **Bérail (de)** (Agenais) : extraction 1551, maintenue noble le 29 avril 1666, 29 avril 1667, 23 avril 1668, 24 février 1669, 23 avril 1698 (à l'intendance de Bordeaux) et en 1699 pour la branche éteinte de Bérail de Saint-Orens.[ANF-1950, WNS, SS, SS sup, V07, WP]

D'argent à trois fers de mule de sable à la bordure de gueules.

† **Béral de Sédailles (de)** (1921-) (Haute-Auvergne) : Anobli par lettres de décembre 1625, révoqué par Edit d'août 1664, maintenue noble le 18 juillet 1667, confirmé en août 1667/1668. [WNS, SS, SS sup] Dernière du nom : Guyonne (1893) ép. de Varax.

D'azur à deux torches d'or passées en sautoir allumées de gueules et surmontées d'une fleur de lys d'or.

Béranger d'Arce : Renseignements font défaut. [WNS]

† **Bérard de Chazelles** (1928-1975) (Auvergne) : filiation depuis Jacques Bérard, marchand de la ville d'Aigueperse en 1587. Anobli par charge de secrétaire du roi audencier près la Cour des Aides de Clermont le 12 mai 1704, mort en charge le 27 août 1712. Confirmés noble par arrêt du Conseil le 28 août 1725 (exemptant deux fils de l'édit de juillet 1724 supprimant les privilèges des conseillers secrétaires du Roi auprès les Cours des Aides n'ayant pas 60 ans de possession de charge) et 25 novembre 1762. [WNS, SS, V07, ENFS n°43] Derniers du nom : Etienne (1838-1923) d'où Pierre (1878-1928), Catherine (1881-1975) et Magdeleine (1884-1944).

De gueules à un lion coupé d'or et de vair, lampassé armé avec une couronne de comte de sable, à la bordure de vair.

† **Berard de Montalet-Alais (de)** (1901) (Languedoc) : Extraction féodale, arrêt du 12 février 1612, maintenue noble le 11 janvier 1669. [SS] Le nom a été repris par la famille Tron de Bouchony par décret de 1930.

D'azur à un demi-vol d'argent.

† **Berard du Roure (de)** (1925-) (Provence, Comtat-Venaissin) : L.P. de relief de dérogeance en 1707, enregistrées le 16 juin 1708, révoquées par l'édit d'août 1715. Lettres confirmées le 27 novembre 1730. [WNS, SS]

De gueules à une bande d'argent accompagnée en chef d'une étoile et en pointe d'une bande le tout du même.

†**Bérard de Verzel** (1965) (Guyenne) : secrétaire du Roi vers 1740. [WNS]

†**Béraud de Courville** (1848-1890) et – **d'Arimont** (Parisis, Bassigny) : argentier de l'écurie du Roi en 1582. Maintenu le 21 avril 1670. [WNS]

<!!>**Béault de Saint-Maurice** : renseignements font défaut. [WNS]

†**Berbier du Metz de Rosnay** (1839-1866) : comte en 1826.

†**Berbis (de)** (1850-1881) (Bourgogne) : filiation de Gérard Berbis, bourgeois de Seurre en 1512. Maintenu noble en 1696. (autre branche : réhabilitation de noblesse en 1716). [WN, GAF n°4187] Claude-Henri-Jules (1776-1850) d'où Marie-Rose-Philippine-Armande (1805-1881) et Henriette (1806-1870).

D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis d'argent passant sur une terrasse de sinople.

<!!>**Berckheim (de)** (Alsace) : extraction féodale, reconnue noble en France avec le titre de baron comme ancien feudataire immédiat du Saint-Empire par L.P. du 6 août 1773. Baron de l'Empire le 9 mai 1810 pour un rameau éteint. [WNS, SS, SS sup] Peut-être éteinte dans les mâles avec Constantin-Christian (1958-2018), coureur automobile.

Diapré d'or à la croix de gueules.

†**Berdolle de Goudourville (de) (olim Baillet)** (1872-1898) (Agenais) : Louis de Berdolle (1703-1779), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1746, conseiller en la Cour des Aydes de Montauban en 1770. Vote à Cahors en 1789. [WNS, SS] Derniers du nom : Anthoine-Théodore (1792-1872) d'où Mathilde (1823-1898).

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes de lion arrachées du même.

(0)**Bérenger (de)** (1981- ?) (Normandie) : extraction 1566, maintenue noble le 1^{er} mars 1668 (élection d'Argentan) [ANF-1960, WNS, SS, V07]. Quid des quatre filles de Raymond (1902-1981) : Marie-Noëlle (1933-1998), Monique, Nicole, Christiane ?

De gueules à deux aigles au vol abaissé d'argent, becquées, membrées et couronnées d'or.

†**Berenger-Sassenage du Gua (de)** (1945) (Dauphiné, Flandre) : extraction féodale, maintenue noble 1666. Honneurs de la Cour le 30 janvier 1785. Pair de France héréditaire le 5 avril 1819. [WNS, SS] Dernier du nom né en 1872.

Gironné d'or et de gueules de 8 pièces.

<!!>**Berg de Breda (de)** (Hollande, Île de France) : filiation depuis Hans Gusibert, marchand bourgeois qui obtint des lettres de naturalisation en octobre 1502. Jacques, anobli par achat d'une charge de secrétaire du Roi le 10 novembre 1653, mort en charge en 1667. Maintenu noble le 13 mai 1697 et 1^{er} avril 1701 dans la généralité de Paris. Comparution pour l'Ordre de la noblesse du bailliage de Senlis en 1789 (AR). [ANF-1934, WNS, GAF n°6636, CEA IV, SS, V07, WP] Maurice

(1908) d'où Jacques (1934-2010) (d'où Cédric (1964-2008) et Hans-Nicolas (1966)) et (2) Béatrix, Aude, Wilhelmine.

Ecartelé : aux I et IV d'argent au lion de gueules armé lampassé couronné d'or à la bordure de sable chargée de 11 besants d'or ; aux II et III d'argent à trois croissants de sable.

►**Berge** (Languedoc, Roussillon) : chevalier de l'Empire le 15 juillet 1810 sans la majorat qui eut rendu ce titre héréditaire, baron le 16 décembre 1814 sans L.P. et le 20 juillet 1816. [ANF-1955, WNS, SS, V07, WP]

Coupé : au I d'argent à une épée en pal de gueules accostée de deux autruches d'azur ; au II de gueules à une pyramide d'argent.

†**Berger du Sablon (-1942)** (Lyonnais) : anobli par charge de secrétaire du roi en 1691. [WNS, SS, V07]

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef d'un soleil et en pointe d'un léopard, le tout d'or.

†**Bergeret de Frouville** (Paris) : secrétaire du Roi en 1722 et 1748. [WNS] Subsiste en filiation naturelle avec la postérité de Louis Alfred (1808-1877), fils d'Edmée Charlotte Pierrette (1784-1853) et de père inconnu.

►**Bergevin (de)** (Anjou / Touraine, Bretagne) : anobli au mérite par L.P. en mai 1775, registrées par la chambre des Comptes de Bretagne le 9 décembre 1775. Deux procureurs du roi (1744-1775) (1775-1791) et un sénéchal (1776-1791) à la sénéchaussée royale de Brest et Saint-Renan. (Rameau éteint) Chevalier de l'Empire le 18 juin 1809. [ANF-1972, WNS, V07, WP, ENFS n°39] Postérité de Raoul (1887-1939).

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux grappes de raisin d'argent et en pointe d'un croissant du même.

Berghes (de) [WN]

†**Berlhe (de) (olim Berhle)** (1968-1975) (Dauphiné) : anobli par L.P. du 20 avril 1816. [WNS, SS, PPC, NG01] *D'azur à un chevron d'or surmonté d'une tête de lion arrachée et accompagnée de 3 losanges, le tout d'or.*

†**Berlier (1958-)** (Bourgogne) : Comte de l'Empire le 26 avril 1808. [WNS, SS]

Parti de sable à un bélier d'argent et à un mât de pourpre, au franc quartier des comtes conseillers d'état.

†**Berlier** (Valence) : baron de l'Empire le 22 octobre 1810. [WNS]

Bermingham (de) [ANF-1944]

†**Bermond d'Auriac (de)** (1960-1975) (Languedoc) : anobli par charge de Trésorier de France au bureau des finances à Toulouse en 1750. [WNS, SS, V07]

?**Bermond de Vachères (de)** (Provence) : filiation 1532. Maintenu noble en 1669 et 1710. [WNS] Le nom a été relevé par la famille Longuet suite à une alliance avec Marie-Florentine-Marguerite (1863). Subsiste peut-être Jean dont l'épouse Arlette Boucereau est décédée en 2017, père d'Isabelle (1956). *Ecartelées aux I et IV d'or à la vache passant de gueules, accornée, accolé et clarinée d'argent (Vachères) aux II et III d'azur à trois montagnes*

d'argent jointes ensemble, terrassées de sinople, sur le tout d'or au cœur de gueules (Bermond).

► **Bermondet de Cromières (de)** (Limousin) : Anobli par charge de conseiller au Parlement de Paris le 23 août 1538, maintenue noble en 1666. [ANF-1995, WNS, WN, SS, V07, WP]

D'azur à trois mains senestres appaumées d'argent deux et une.

Bermondi (de) (comté de Nice) : Comte par L.P. du Roi de Sardaigne le 24 novembre 1849. [WNS] Eteinte ?

† **Bernabe de la Haye (de)** (†1880) **et de Saint-Gervais** (†1898) (Anjou) : anobli en décembre 1616, confirmé le 28 avril 1667, maintenue noble en mars 1669. [WNS, SS]

D'azur à une croix d'or cantonnée de quatre colonnes du même.

► **Bernadotte olim Du Poey** (Béarn) : baron de l'Empire le 18 août 1810 sur institution de majorat. Branche cadette issue du maréchal est souveraine en Suède depuis 1818. Eteinte en France dans les mâles en 1966. [WNS, SS, V07]

Coupé : au I parti d'or à une épée d'azur en fasce ; au II d'azur à un bouclier oval d'or posé en barre et à un sabre d'or dans son fourreau de sable avec deux virolles et la bouterolle d'or brochante en bande sur le bouclier.

Bernard (Bresse) : chevalier de l'Empire le 28 juillet 1809. [SS]

D'azur à une épée haute en pal d'argent, montée d'or accompagnée à dextre d'une tête de lévrier arrachée d'or, colletée d'argent à senestre d'une tête de lion arrachée d'or et en pointe d'un vol ouvert du même ; sur le tout d'un écusson de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires.

† **Bernard (de)** (-1845 ?) (Montpellier) : Jean, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier le 10 janvier 1752, lettres d'Honneur le 17 août 1774. [WNS] Nom relevé par la famille Bouschet devenue « Bouschet de Bernard ».

D'or à un croissant de sable accosté de deux chênes de sinople terrassés de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Bernard (du) de La Grange de Tuquo (olim Dubernard de La Grange de Tuco)** (Guyenne) : lettres patentes d'anoblissement en 1783 pour cette branche. [ANF-1995 (à titre posthume), GAF n°4340, WP]

Ecartelé aux I et IV, de gueules au chevron d'or au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules accosté de deux étoiles du même ; aux II et III d'argent à une roue à six rais de sable au chef chargé de trois étoiles d'or

► **Bernard du Saget (du) (olim Dubernard)** (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse 1782 (Guillaume-Louis Dubernard (1728-1809)). Dubernard de Saget par décret en 1831 pour une branche. [WNS, SS, V07, WP]

D'azur à douze besants d'argent cinq, quatre et trois ; au chef cousu de gueules, à la bise d'argent mise en fasce, accompagnée de onze étoiles d'or, six en chef et cinq en pointe.

Bernard de Ballainvilliers[WN]

† **Bernard de Calonne-Ricouart** (1902) (Flandres) : Anobli en février 1499 par l'archiduc Philippe, moyennant finance, baron de Taintegnies le 17 octobre 1661 pour un rameau éteint. Admis aux Etats d'Artois à cause de la terre de Calonne Ricouart en 1747. [WNS, SS]

De gueules à l'épée haute d'argent garnie d'or, la pointe en bas, accostée de deux étoiles du même.

† **Bernard de Coucy** (1980) (olim Bellocier) (Savoie) : Reconnu d'ancienne noblesse en septembre 1584 et le 12 avril 1616. [WNS, SS] ? Eteinte avec René Gabriel Joseph Marie (1887-1980).

D'azur à une bande d'or accompagnée de deux étoiles du même, au chef cousu de gueules.

► **Bernard de Courville, - de La Gatinais, - de la Barre de Danne, - de la Fosse, - de la Frégeolière, - du Port, - du Breuil, - de Gautret** (Anjou, Touraine, Bretagne) : anobli par L.P. en mai 1477, maire d'Angers (1485-1486). (branche de La Hussaudière) maintenue noble d'extraction le 13 juin 1670 par la chambre de réformation sur preuves de six générations par les privilèges de la mairie d'Angers, le 12 novembre 1697 et en 1715. (La Barre de Danne) : maintenu en 1715 par Bernard Chauvelin, intendant de Tours [Hozier]. (de Courville et de La Gatinais) se désiste de ses prétentions nobiliaires le 28 septembre 1668 devant la chambre de réformation de la noblesse. Maintenu noble par arrêt du parlement de Bretagne le 12 mai 1738 en se raccrochant à la maintenue de 1670. [ANF-1951, CEA, WNS, SS, V07, WP, BNF ms fr 31263]

D'argent à deux lions léopardés de sable armés et lampassés de gueules, passant l'un sur l'autre.

► **Bernard de Domsure et - de Pelagey** (Franche-Comté) : charge inachevée au XVIIIe siècle, (Domsure) anobli le 27 janvier 1816 pour la branche aînée. (Pelagey) **secrétaire du Roi 1765 et 1773 ?**, Réhabilitation de noblesse le 30 novembre 1768 et anobli le 1^{er} février 1817. [ANF-2006, WNS, SS, V07, WP]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

† **Bernard de La Carbonnière (de) (1837-1878)** (Quercy, Pays Chartrain) : filiation 1511, maintenue noble le 4 mars 1667 par M. de Rabstens, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux et le 23 mars 1667 par de Fortia, intendant d'Auvergne sur filiation remontant à 1552. Preuves pour Saint-Cyr en 1770, pour les Ecoles Royales Militaires en 1771. [WNS, CEA IV p.28, SS]

D'azur à trois chevrons d'argent.

† **Bernard de La Fortelle** (Normandie) : anobli par charge de Secrétaire du Roi vers 1640. [WNS] Jules (1785-1848) d'où Delphine (1814-1869) et Adèle (1815-1890).

► **Bernard de Lauzière et - de Feissal** (alias Feysal) (Provence) : extraction 1550, maintenue noble le 10 mars 1668, enregistrement de noblesse par le Conseil Souverain de la Martinique le 7 novembre 1743. Vote noble en 1789. [WNS, SS, V07, WP]

De gueules à un lion couronné d'or à la bande d'azir chargée d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or brochant sur le tout.

► **Bernard de Lavernette (-Saint Maurice)** (Bourgogne) : maintenue en février 1699, admis aux Etats de Bourgogne en 1763. Vote en 1789 au bailliage de Mâcon. [ANF-1938, SS, SS sup, WP, V07]
De gueules à la bande d'or chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée à senestre d'un cor de chasse d'or, enguiché et virolé d'azur.

† **Bernard de Luchet (de)** (1842-après 1868) (Bigorre, Angoumois, Antilles) : conseiller secrétaire des Maisons et Couronne de Navarre le 11 juillet 1588. Titres enregistrées à la Guadeloupe le 7 janvier 1814. [WNS]

† **Bernard de Marigny (1860-1941)** (Normandie, Dauphiné, Etats-Unis) : anobli aux Francs-fiefs en 1470. Maintenu noble le 12 mai 1667 (élection d'Argentan, vicomte héréditaire le 3 juillet 1818 pour un rameau éteint. [WNS, SS] Eteinte avec Marthe (1854) et Louise (1857).
D'azur à trois fasces ondées d'or.

† **Bernard de Montebise** (1881-1918) (Orléanais) : Nicolas Bernard, pourvu en 1578 de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi. Maintenu noble en 1699. Comparait avec la noblesse à Blois en 1789. [WN] Derniers du nom : Jules-Philippe (1787-1881) d'où Eugénie-Armande (1841-1889) et Augustine-Amélie (1844-1908) ; Edouard (1797-1841) d'où Annonciade (1840-1918).
D'azur à une licorne passante d'argent.

† **Bernard de Montbrison (de) (1886-1954) olim Montbrison** (Vivarais, Languedoc) : agrégée à la noblesse au XVIIIe siècle, maintenue noble le 26 février 1699 et pour un rameau éteint le 30 août 1774 et le 28 juin 1775. Comte palatin le 16 septembre 1842. [WNS, SS]
Ecartelé : aux I et IV d'or à une bande d'azur chargée d'un croissant accompagné de deux étoiles d'or ; aux II et III de sable à une tour d'argent crénelée et maçonnée de sable.

► **Bernard de Montessus de Ballore et Bernard de Montessus de Rully** (Bourgogne) : Jacques Bernard, anobli en 1470 par le duc de Bourgogne "pour ses bons et notables services et parce qu'il est extrait de bonne et notable génération". Preuves de noblesse pour l'admission dans la chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne le 4 mai 1748 (AR). Honneurs de la Cour en 1776 et le 3 novembre 1785 (sur preuves de 1463), maintenue noble le 4 août 1639, le 11 avril 1698, baron par érection en juin 1740 pour un rameau éteint, comte en septembre 1770 pour ce même rameau. Pair de France héréditaire le 17 août 1815, comte le 31 août 1817, confirmé par majorat le 18 février 1818 (pour la branche de Rully). [ANF-1934 (Rully), WNS, WN, CEA IV p.46-49, SS, SS sup, V07, WP] (Rully) postérité de Guy (1882-1958). (Ballore) postérité de Robert (1870).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

► **Bernard de Saint-Affrique** (Rouergue) : anobli par L.P. du 27 octobre 1819, baron héréditaire sur majorat du

23 mars 1821, majorat modifié par L.P. du 19 juillet 1825. [WNS, SS, WP] Relève le nom de Saint-Affrique par ordonnance de 1819.

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux couronnes d'olivier de sinople et en pointe d'un casque au naturel de trois grilles, au chef d'azur chargé de trois colombes d'or.

† **Bernard de Saint-Jean de Lentilhac (1939-?)** (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse 1702. [WNS, SS, WP, V07] Relève le nom de Lentilhac suite à une adoption en 1881.
D'azur au mont de six coupeaux d'argent au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.

† **Bernard de Saint-Lary (de)** (-1866) (Guyenne) : maintenue noble le 22 juin 1668 et 3 novembre 1717 à Montauban sur preuves de 1606. [WNS, SS] Branche de Bernard-Barthes demeurée non noble.
De gueules à un chevron d'argent chargé d'un croissant de gueules et accosté de deux étoiles du même.

† **Bernard de Lecussan (de)** (-1916) (Guyenne) : Anobli en juillet 1783. Vote noble en Agenais en 1789. Branche de la famille précédente, issue de la famille de Bernard du Tuquo. [SS]
Ecartelé : aux I et IV de gueules à un chevron d'argent chargé d'un croissant de gueules et accosté de deux étoiles du même ; aux II et III d'argent à une roue à une roue de six rais de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Bernard de Sassenay** (1899-1930) (Bourgogne) : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1521. quatre générations successives de Président à Mortier au parlement de Bourgogne à Dijon depuis le 19 novembre 1652 à 1783. Admis aux Etats de Bourgogne en 1722. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [WN, GAF n°4350] Derniers du nom : Fernand-Bernard (1829-1899) d'où Marie-Henriette (1855-1930).
D'azur à une fasce d'or chargée d'une molette d'azur accompagnées en chef de deux badelaires d'argent posés en sautoir et en pointe d'un étendard de gueules la lance d'or.

► **Bernard de Seigneurs (de) (Languedoc) : Renseignements font défaut.**
D'argent à un héron de gueules, tenant en son bec et sa patte un poisson de sable et six merlettes d'azur en fasce, rangées 2, 2, 2, à la plaine de sinople ; au chef d'azur chargé de trois croix de Malte d'or.

† **Bernard de Talode du Grail (de)** (1931-1956) (Vivarais) : ancienne extraction 1470, maintenue noble le 22 février 1774. [WNS, SS, SS sup, NG01]
D'azur à trois têtes de lion arrachées d'argent.

► **Bernard (de) et – de Teyssier** (Languedoc) : anobli par charge de secrétaire du Roi près la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier le 10 janvier 1752 pour Etienne de Bernard. Antoine fut reçu conseiller auditeur près de la même cour des Comptes le 15 mai 1756 et Jean-François reçu dans la même charge le 31 octobre 1783. Reprise du nom « de Teyssier » suite à un mariage en 1732. Rectification d'Etat Civil en 1890. [SS, SS sup]
Généalogie à vérifier.

D'or à un croissant de sable accosté de deux chênes de sinople terrassés du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

D'or à trois cœurs de gueules et deux épées en sautoir accompagnées en chef d'un lambel

► **Bernard-Dutreil** (Maine) : anobli le 2 décembre 1814. [ANF-1951, WNS, SS, V07, WP]. Une branche non noble : Bernard de la Durantais.

Coupé d'or et d'azur à un chevron d'hermines brochant accompagné en chef de deux canettes de sable et en pointe d'une croix ancrée d'argent.

► **Bernardi de Valernes (de)** (Comtat-Venaissin) : filiation depuis Raymond Bernadi, « conseiller du Roi Maître des Comptes, Juge Mayor des appellations de Provence, Garde des sceaux de la Reine » par L.P. du 18 novembre 1391, confirmées par L.P. du 1^{er} mars 1400. Maintenu noble le 16 mars 1667. (Branche cadette éteinte) Anobli par charge de Trésorier de France, lettres d'Honneur du 31 mars 1732 puis son fils, Lettres d'Honneur du 18 juillet 1755. Un conseiller au Parlement d'Aix, dispensé du Marc d'Or le 19 juin 1782. (Branche subsistante) Anobli par lettres patentes de confirmation de noblesse le 18 novembre 1815. [WNS, SS, SS sup, V07, WP, ENFS n°7] Postérité d'Henri (1913-1996).

D'azur au cor d'argent enguiché de gueules surmonté d'un triangle d'argent chargé de trois grenades d'or.

<!!>**Bernardon de Bouville** (Orléanais) : déclaration de noblesse du 7 janvier 1667. Vote à Blois en 1789. [WNS] Robert (1912-1998) d'où François-André. Famille annoncée éteinte par erreur en 1911 par WNS.

Bernardy (de) [ANF-2000]

► **Bernardy de Sigoyer (de)** (Provence, Île Bourbon, Bordelais) : extraction 1572. Cette famille ne produisit aucun titre antérieur à 1572 lors de la maintenue noble du 24 janvier 1708. Elle se désista volontairement de sa noblesse par déclaration en 1667. Maintenu noble le 24 janvier 1708. (AR pour l'ANF : réception d'une fille dans les demoiselles de Saint-Cyr en 1723). [ANF-1973, WNS, SS, V07, WN, WP]

De gueules à la bande d'or chargée d'un ours de sable accompagné de deux trèfles d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Bernât de Montmège (du) olim Dubernard** (1913-1955) (Périgord) : Jean du Bernat, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1675. Comparant en Périgord en 1789. [GAF n°4372, WN] Derniers du nom : Gaston (1855-1913) d'où Marguerite (1883-1920) et Renée (1885-1955) (d'où postérité naturelle subsistante qui porte toujours le nom).

De sinople à un pal d'argent chargé de trois grues de sable, parti d'argent à la croix alésée de sable.

Parti : au I d'azur à un bœuf passant d'argent, au II d'azur à trois épées rangées d'or, les pointes en bas.

†**Bernay de Favancourt (de)** (1880) (Picardie, Autriche) : Anobli par L.P. en septembre 1717. [WNS, SS]

D'hermines à un écusson de gueules chargé d'une épée d'argent posée en bande, la pointe en haut.

► **Berne (de) Lagarde (de)** (Languedoc) : extraction 1541, maintenue noble le 29 août 1668. [WNS, SS, V07] *D'azur à la bande d'or chargée d'un ours de sable.*

► **Bernes de Longvilliers (de)** (Boulonnais) : filiation suivie depuis 1365, ancienne extraction prouvée 1440, maintenue noble le 30 août 1664 et le 8 décembre 1697. [ANF-1954, WNS, WN, SS, V07, WP, ENFS n°10] Postérité d'Arnold (1884-1968).

D'argent à la hache d'armes de gueules posées en pal.

► **Bernet de Peyriac (du)** (†après 1858) **et – de Garros** (Guyenne, Agenais) : anobli par charge de secrétaire du Roi près le parlement de Bordeaux le 19 avril 1555, maintenue noble le 14 août 1697. [WNS, SS, V07] La branche de Garros est subsistante sous le nom Dubernet de Garros.

D'azur à un pal d'or chargé d'un aune ou berhne arraché de sinople côtoyé de deux licornes affrontées d'argent.

†**Bernetz (de)** (1868-1922) (Piémont, Picardie) : filiation depuis Gabriel, écuyer vivant en 1438. Comparait à Clermont-en-Beauvaisis et à Sézanne en 1789. [WN, GAF n°4386] Derniers du nom : Jules (1804-1868) d'où Alix (1829), Marie (1834-1922) et Thaïs (1838-1902).

De gueules à trois chevrons d'or alias d'or à trois chevrons de gueules.

Bernier de Piervert (de) [WN]

†**Bernigaud de Grande de Chardonnet** (1924-1926) (Bourgogne) : **anobli par charge de secrétaire du Roi en 1770 pour Gilbert (1711-1791)**, confirmé noble par L.P. le 6 septembre 1814 et ordonnance du 28 février 1816. [SS]

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un arbre terrassé sur lequel est perché un chardonneret le tout d'or.

► **Bernon (de)** (Dauphiné) : charge de noblesse graduelle de Président Trésorier de France en 1770, baron héréditaire le 11 avril 1818. [WNS, SS, V07, WP]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

†**Bernon (de la Guillemandière) (de)** (1943) (La Rochelle, Poitou) : anobli comme Maire de La Rochelle en 1398. Benjamin, échevin de la Rochelle en 1609 (NNF) ou 1619. Maintenu par Colbert en 1666 et par Barentin le 1^{er} septembre 1667. Quittance de taxe de confirmation de noblesse le 30 septembre 1693 et 16 juin 1700 pour plusieurs descendants. Branches des Grolières et des Marais. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, SS Sup, NNF]

D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules.

†**Bernot de Charant** (1973-) (Bourbonnais, Berry) : anobli par charge de Conseiller à la Cour des Monnaies le 20 septembre 1728, Lettres d'Honneur le 28 février 1753. [WNS, SS, SS sup] mais absence de l'ouvrage de François Bluche sur cette institution. D'après Roglo, deux générations d'avocat au Parlement et un gendarme de la garde du Roi. **Principe de noblesse à vérifier.**

D'argent à une fasce d'azur chargée d'une croisette pattée d'or accostée de deux étoiles du mesme.

(0)Bernou de Rochetaillée (Forez) : anobli par charge de secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 10 ou 11 mars 1689, Lettres d'Honneur du 30 juin 1719 enregistrées au Parlement de Paris. Preuves pour les cheval-légers de la garde en 1760. Hérite par mariage de la baronnie de Rochetaillée en 1740. Vote en 1789 dans le Forez [ANF-1992, WNS, SS sup, V07, WP, NNF]. Henri (1883-1973) eut 4 enfants : Elisabeth (1912-1939), Jean (1913-2009) (d'où Félicia, Adeline et Philippine (†1919)), Francisque (1916-1938) et Quitterie.

Ecartelé : au I et IV d'or à trois fasces de gueules ; aux II et III de gueules à la croix d'or cantonnée de douze merlettes du même posées en bande, trois dans chaque canton.

Berny (de) [WN] Les porteurs contemporains de ce nom sont issus de Jean-Baptiste Debernay, conducteur de diligences, décédé à Moulins (Allier) le 5 avril 1814 à l'âge de 48 ans.

†**Berny (de)** (Île de France) : Gabriel, conseiller du Roi reçu conseiller-maître en la chambre des comptes de Paris le 19 avril 1695. (branche cadette anoblie par charges en 1667). [WN, GAF N°4414] Derniers du nom : Etienne-Charles-Gabriel (1768-1851) d'où Emilie (1794-1882), Louis-Adrien-Jules, Jeanne-Augustine-Aimée (1801-1816), Elisa (1806-1834), Alexandre (d'où postérité naturelle éteinte en 1934), Armand-Marie (1835), Laure-Alexandrine et Antoine-Ange (1815-1841).

D'argent, à trois bandes de gueules chargées de sept roses d'or, deux, trois et deux.

Bérion de Beaurepaire : renseignements font défaut. En 1891 vivait un colonel Louis-Auguste de Beaurepaire-Bérion. [WNS]

► **Berranger (de)** : Jean-Nicolas (1754-1821), écuyer, fils de Jean-Baptiste-Henry-Béranger (1723-1788), écuyer, chevalier de Saint-Louis, petit-fils de Jean-Baptiste-Guillaume Béranger (1698-1728), écuyer, seigneur de Rougement. Voir **Berenger (de)**, **Beranger (de)** et **Beranger**

► **Bersacques (de)** (Ponthieu) : ancienne extraction ? Subsiste avec Bernard, Edith, ... Agnès-Marie-Louis (1935-2018) de Wismes. [DC 2018] **Filiation et preuves de noblesse à confirmer.** Absent GAF.

D'azur à trois molettes ou étoiles d'argent, deux et une.

<!!>**Berset de Vaufleury et – d'Hauterive** (†1882) (Maine) : anobli par charge de secrétaire du roi le 8 mars 1731- Lettres d'Honneur du 15 février 1751. [ANF-1981, WNS, SS, V07, WP]. Décès de Pierre en 2018 à Besançon. Cinq porteurs du nom dans l'annuaire (Christian et Jean-Max)

D'azur à la bande de gueules chargée de sept losanges d'argent accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un lion d'argent.

Bersolles (de) (Normandie) : Renseignements font défaut. [WNS]

†**Bertengles (de)** (1861) (Normandie) : anobli en mai 1735. [WNS, GAF n°4443]

D'argent à trois fusées et deux demies posées en fasce.

► **Berterèche de Menditte (de) olim du Domec d'Ossas** (Pays de Soule) : extraction 1576, syndic de la noblesse le 18 mai 1789. [ANF-2004, GAF n°4444, WNS, SS, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une couleuvre ondoyante d'argent posée en pal ; aux II et III d'or au dragon ailé de sinople.

► **Berthe de Pommery et – Villers** (†1903) (Picardie, Champagne) : anobli par charge de secrétaire du roi le 21 avril 1695. [ANF-1965, WNS, GAF n°4454, SS, SS sup, V07, WP]

D'or à trois roses de gueules, feuillées de sinople, posées deux et une.

<!!>**Berthelie** (Champagne) : trésorier à Chalons 1686-1706, confirmé en 1732. [ANF-1998, V07, WP] Cette famille descend de Jean-Baptiste, trésorier au bureau des finances de Châlons au XVIIIe siècle, qui fut dispensé d'un degré de service pour acquérir la noblesse. Confirmé dans sa noblesse en 1732. Son petit-fils Nicolas Jean-Baptiste Benjamin (1727-1814), officier au Régiment de Montmorin, épousa le 28 novembre 1764 à Chaumont, Marie-Elisabeth Chauv dont il divorça en vertu d'un acte du 22 août 1793 puis le 9 février 1809 à Châteauevillain, Marie Fouchard. Reconnaissance de leur fils Jean-François-Benjamin Berthelie, né le 17 ventôse an VIII et de leur fille Roze, née le 10 prairial an 12. Jean-François-Benjamin semble être l'ancêtre des porteurs du nom actuels. Comment cette famille a-t-elle pu être reçue à l'ANF en 1998 qui n'admet que les naissances dans le cadre du mariage religieux ? En réalité l'ANF ne requiert le mariage religieux que pour le candidat et ses parents. Le mariage civil suffit pour les autres degrés postérieurs à 1792. Roger d'où Laurent et Valérie.

Berthelin (Champagne) : Jean Edme Berthelin (1724-1811) achète pour 60.000 livres, en 1766, la charge de conseiller secrétaire du roi, trésorier-payeur des gages de la Chancellerie établie près le Parlement de Pau. [WP-Kerfranc] Une famille de Champagne, anoblie en 1607 porte : *D'azur à une tête de léopard d'or, lampassé de gueules à la bordure d'or.*

†**Berthelot de Baye et – de Pléneuf** (1931-1977) (Champagne, Île de France) : ~~anobli 1514 (?)~~, anobli par charge de secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France en 1668, érection en comté de l'île de Saint-Laurent au Canada en 1676, comte de Saint-Laurent par L.P. de 1695, maintenu dans sa noblesse en 1704. Titres enregistrés au Conseil de la Guadeloupe le 14 mars 1777. [WNS, SS, GAF n°4465] Joseph (1853-1931) d'où Marie-Louise (1879-1977) et Yolande (1887-1970).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois besans du même (ou d'argent), deux en chef et un en pointe.

De gueules à trois cors de chasse d'argent liés de même, chargés chacun de cinq mouchetures d'hermine de sable et posées deux en chef et un en pointe.

► **Berthelot de La Glétais** (Bretagne) : anobli par charges à la chambre des comptes de Bretagne : un correcteur (1769-1771, mort en charge), deux maîtres (1766-1791) et (1773-1779). Maintenu noble le 24 novembre 1827. [WNS, GAF n°4468, SS sup, WP, V07, Yeurc'h]

Parti d'hermines et d'azur au chevron accompagné de trois macles de l'un en l'autre.

► **Berthelot du Chesnay et – des Vergers** (Bretagne) : ~~ancienne extraction 1426~~. Deux branches séparées dès le début du XVe siècle. (Verges) maintenue noble d'ancienne extraction le 15 janvier 1669 par la Chambre de la réformation de noblesse de Bretagne sur preuves de 9 générations. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires : quatre fois entre 1711 et 1786. (La Villeurnoy) : maintenue noble d'ancienne extraction le 27 février 1669 par la Chambre de la réformation de noblesse de Bretagne sur preuves de 9 générations. Un conseiller-maître des requêtes au parlement de Paris, dispensé du Marc d'Or le 31 juillet 1775. Branche éteinte en 1884. [WNS, GAF n°4469-4470, SS, SS sup, V07, WP, BMR ms 510, Yeure'h]

D'azur à trois têtes de léopard d'or, deux et une (surmontées chacune d'une fleur de lys d'or)

† **Berthemy** (1937-1980) (Champagne) : Chevalier d'Empire le 14 avril 1810, san, s majorat. [WNS, GAF n°4472, SS]

D'or à une épée de sable en pal, la pointe basse accompagnée de trois têtes de cheval du même, allumées et lampassées de gueules ; à la fasce de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires brochant sur le tout.

Berthet de Fonblin (Bourgogne) : Renseignements font défat. [WNS]

† **Berthezène** (Languedoc) : baron de l'Empire le 2 juillet 1808. [WNS, GAF n°4480] Emile-Charles-Frédéric d'où Marie-Thérèse (1848), Pierre-Eugène-Jules- Henri (1852) et Pierre-Albert-Ludovic (1858).

De sable au lion d'or tenant de sa patte dextre une épée, et de sa senestre un bouclier oval le tout d'argent.

► **Berthier (de Lassalle) et Berthier de Wagram** (†1918) (Bourgogne, Île de France) : anobli en juillet 1763, comte Lasalle le 22 décembre 1809 (réversion), vicomte héréditaire le 29 novembre 1821 (branche du maréchal, prince et duc Souverain de Neufchatel le 30 mars 1806, prince de Wagram le 31 décembre 1809, pair de France héréditaire le 17 août 1815, duc Pair le 31 août 1817, éteinte en 1918). [ANF-1964, WNS, GAF n°4481, SS, SS sup, V07, WP]

D'azur à deux épées d'argent en sautoir accompagnées en chef d'un soleil d'or et de trois cœurs du même enflammés de gueules, posés deux en flanc et un en pointe.

† **Berthier de Bizy (de)** (1912-1977) (Nivernais) : anobli en avril 1479, exempt de tailles par Lettres Royales le 2 avril 1480 (ancien style), maintenue noble le 27 juillet 1634 et 6 août 1668. [WNS, GAF n°4482, SS, V07]

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une rose d'argent et en pointe de trois glands d'or.

† **Berthier de Crempigny et - de Manessy** (Savoie) : procureur patrimonial de la chambre des comptes de Chambéry en 1574. [WNS, GAF n°4483]

D'azur au sautoir d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent.

► **Berthier de Grandry** (Bourgogne, Nivernais) : extraction 1609 depuis François de Berthier (preuves

ERM), certificat de noblesse émanant des gentilshommes de la région en août 1754, preuves pour les Ecoles Militaires en 1754, pour Saint-Cyr en 1764. Prend part aux assemblées de la noblesse d'Auxerre en 1789. [ANF-1946, WNS, CEA IV p. 113, GAF n°4484, SS sup, V07, WP] (Grandry) Postérité de Raymond (1908-1993).

† **Berthier de Viviers** (1949-1977) (Bourgogne) : Comparait avec la noblesse de Semur en 1789. Baron héréditaire sur institution de majorat le 22 décembre 1827.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles d'argent posées une et deux, et en pointe d'un lion d'or.

† **Berthier (de), †Berthier-Pinsaguel (de)** (1941-1958) et † **Berthier-Montrabe** (1904-) (Toulouse) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1465. Preuves pour l'ordre de Malte 1627. Maintenu noble le 8 juillet 1669. [WNS, SS, SS sup, NG01] (Pinsaguel) Derniers du nom : Adrien (1849-1941) d'où Radegonde-Jehanne (1882-1958) et Emeric/Aymeric (1884-1941).

D'or au taureau furieux de gueules chargé de cinq étoiles d'argent mises en bande sur le corps du taureau.

† **Berthois (de)** (1953-1976) (Bretagne) : baron héréditaire le 12 décembre 1820. [WNS, GAF n°4487, V07]

D'argent au lion couronné de gueules au chef d'azur chargé d'un croissant d'or.

† **Berthou (de)** (1933) (Bretagne) : filiation suivie depuis Jean Berthou, sieur des Fontaines en 1511, maintenue noble d'extraction le 30 janvier 1669 sur preuves de sept générations par arrêt de la Chambre de réformation. [WNS, CEA IV p. 117, GAF n°4502] Dernier du nom Paul (1859-1933).

D'or à l'épervier de sable, longé, grilleté du mesme, la tête contournée tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople accompagné de trois moelltes de sable, deux en chef et une en pointe.

† **Berthoumieu de Meynot** (Libournais) : conseiller en la Cour des Aides de Guyenne à Bordeaux en 1783. Un des leurs, cheveu-léger de la garde du roi demande des lettres d'approbation de service en vertu de l'Edit de 1750 sur la noblesse militaire. [WNS, GAF n°4504] Humbert (1905-) d'où une fille. Noblesse inachevée.

D'argent à un lion de sable, couronné d'or.

<!!> **Bertier (de)** (Languedoc, Comminges, Béarn) : admis aux États du Béarn en 1678 comme seigneurs de Bernadets (AR) puis le 20 juin 1710, le 21 juin 1732 et le 31 janvier 1787 pour l'abbaye laïque d'Aressy (AR). Vote avec la noblesse en Béarn en 1789. [ANF-1977, SS sup, V07, WP, ENFS n°12]. Vraisemblablement issue de la même souche que la famille Berthier-Pinsaguel. Jean (1920-2006) d'où François (1946) d'où Bérénice (1975) et Inès (1976).

D'or au taureau furieux de gueules chargé de cinq étoiles d'argent.

► **Bertier de Sauvigny (de)** (Bourgogne) : anobli par charge de secrétaire du roi le 16 mai 1668, mort en charge le 5 avril 1671, vicomte personnel le 30 mars 1830. [ANF-1938, WNS, SS, V07, WP]

D'azur semé de besants d'or au bœuf de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

Bertin d'Avesnes (Picardie) : anobli par lettres du mois de mars 1588, registrées en la chambre des Comptes et cour des Aides les 20 et 29 août de la même année et confirmées l'an 1600. Maintenu en la généralité de Soissons par M. Dorieu le 22 août 1667 et en 1784. [WNS, GAF n°4516-4517] Subsiste avec la postérité d'Auguste (1903-1932). Samir (1986), footballeur.
Losangé d'argent et de gueules.
Losangé d'argent et de gueules et un écusson d'azur brochant sur le tout chargé d'un chevron d'or accompagné de trois besans du mesme.

†**Bertin de Chalup (de) olim Bertin de Saint-Martin** (Périgord) : anobli le 4 août 1754. Maître ordinaire en la chambre des Comptes de Paris en 1761, lettres d'Honneur le 12 septembre 1781. Dispensé du Marc d'or le 8 août 1782. [WNS, SS, SS sup, V07, WP]. Semble éteinte avec Gaston Henri Alexis, né en 1841, fils d'Henri François Alphonse +1888.
Ecartelé : au I d'azur à une épée d'argent en pal ; aux II et III d'argent à une terrasse de sinople plantée de trois roses de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ; au IV d'azur au lion d'or.

†**Berton des Balbes de Crillon** (1870-1904) (Comtat-Venaissin, Île de France (Paris)) : filiation suivie depuis 1472 ou 1748 avec Gilles Berton, bourgeois d'Avignon. Agrégé à la noblesse par l'achat de la seigneurie de Crillon en 1557. Cette seigneurie fut érigée en duché par bulle du pape Benoît XIII le 27 septembre 1725. [SS, CEA]
D'or à cinq cotices d'azur.

► **Bertoult (de) et de Bertoult d'Hauteclouque (d'Euufs)** (Artois, Picardie) : extraction prouvée depuis Adrien, écuyer, seigneur d'Herboval, mort en 1575. Preuves pour Saint-Cyr en 1711. Admis aux Etats d'Artois en 1747. Lettres de chevalerie en 1722. Marquis d'Hauteclouque d'Euufs par L.P. en mai 1766 données à Versailles. [ANF-2006, WN, WNS, SS, V07, WP, ENFS n°13, GAF n°4526] La terre de Hauteclouque entre dans la famille par mariage en 1594. Postérité de Louis-Philippe-Joseph (1734).
De gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de trois coquilles d'argent et en pointe d'un lion léopardé d'or.

†**Bertrand** (1911-1928) (Velay) : Guillaume (†1538), anobli par L.P. au mois de mars 1526. [Le Bret, *Nobiliaire du Velay*] (Doué) : Derniers du nom : Eugène Bertrand de Doué (1827-1895) et (Servissac) Jean-André-Félix (1802-1888), Marie Marceline (1808-1894), Louise (1850-1928), Albert (1840-1911).
D'azur à un héron d'argent surmonté de deux flambeaux d'or allumés de gueules chargé d'une fleur de lys d'or.

†**Bertrand** (Auvergne) (1882-1931) : Anobli le 23 décembre 1814. [SS sup]
D'azur au chevron d'or accompagné de deux grizolles en chef et d'une croix en pointe le tout d'or.

► **Bertrand de Beuvron (de) et – de Beaumont** (†1851-avant 1892) (Berry) : ancienne extraction 1443, admis à l'ordre de Malte en 1609, maintenue noble le 22 juillet 1715. Une branche fixée en Espagne avec de nombreux représentants. [WN, SS, V07, WP]

Losangé d'argent et de gueules, une moucheture d'hermine de sable sur chaque losangé d'argent.

†**Bertrand de Boucheporn** (1931) (Lorraine (Metz)) : Anobli par charge de Conseiller au Parlement de Metz en 1707, baron héréditaire le 13 avril 1812, confirmé le 1^{er} juin 1816 & Baron héréditaire le 6 janvier 1830 pour un rameau éteint. [SS sup]
Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois annelets entrelacés d'or ; aux II et III d'argent à une pomme de pin au naturel.

Bertrand (de) (Lorraine) : Jean Bertrand, dit le capitaine Cadet, fut anobli le 18 septembre 1594, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes de Charles III, duc de Lorraine. Perte de noblesse par dérogeance, puis réhabilité par arrêt du Conseil d'Etat le 10 janvier 1766.
D'or à la fasce d'azur, surmontées d'un lion naissant de gueules, accompagné en pointe de 3 roses de même pointées d'argent, timbrées d'un lion naissant de l'écu, tenant à ses pattes une épée d'argent emmanchée d'or.

< !!> **Bertrand de Crozefon (de)** (Agenais) : condamné à l'amende le 8 novembre 1666 puis maintenue noble le 31 mai 1667 sur nouvelles preuves par Pellet, intendant de la généralité de Bordeaux et le 26 décembre 1697 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. Vote noble à Agen en 1789. [CEA IV p.145, SS, V07, WP, [Chérin 25](#)] Postérité de Marc (1830).
D'or à un arbre de sinople appuyé d'une biche de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Bertrand-Geslin** (1907-1969) : Jean-Baptiste (1770-1843), baron de l'Empire par L.P. du 11 juillet 1810. [SS, SS sup] Derniers du nom : Lucien (1830-1907) d'où Yvonne (1880-1969).
Ecartelé : au I, d'or à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent ; au II des barons militaires ; au III d'azur à un vaisseau à 3 mâts voguant sur une mer d'argent (Geslin) ; au IV de sable à un casque taré de face d'or brochant sur une épée en bande d'argent la pointe en haut.

► **Bertrand-Pibrac (de)** (Comminges) : anobli en janvier 1752. [SS, V07, WP] Les représentants actuels de cette famille ne descendent pas d'Egide de Bertrand-Pibrac, ° v 1693, + Paris 14 juillet 1771 (cf le Mercure de France), premier chirurgien de la reine d'Espagne et directeur de l'Académie Royale de chirurgie à Paris, anobli en 1752. Ils descendent de Bertrand de Bertrand-Pibrac, ° v 1707 + le 9 novembre 1779 - Saint Frajou (Haute-Garonne), ancien subdélégué de l'intendance d'Auch. [Kerfranc]
Coupé d'or et de sinople : l'or chargée d'une pie au naturel ; le sinople d'un chien braque d'argent.

†**Bérulle (de)** (-1992) (Champagne) : anobli par charges parlementaires (1573), ordre de Malte en 1634, maintenue noble en 1669, marquis de Bérulle par érection en juin 1720, dispensé du Marc d'or le 22 mars 1776. [SS, SS sup, WN] Dernier du nom : Amaury (1877)
De gueules à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même.

†**Besancenet (de)** (Champagne) : Anobli le 17 novembre 1818. [SS] Dernier du nom : Pierre (1869), capitaine d'infanterie en 1900.

Coupé : au I d'azur à une balance d'argent ; au II d'or à deux drapeaux de gueules posés en sautoir traversés d'une épée de sable posée en pal.

†**Besiade d'Avaray (de) (olim La Voyrie)** (1941) (Navarre, Blésois) : Déchargé du droit de franc fief en 1640, Admis aux Etats de Béarn le 6 décembre 1640, maintenue noble le 18 février 1666. Honneurs de la Cour en 1754, 1758, 1778 et 11 novembre 1781 avec dispenses. Erection en duché du comté de l'Isle Jourdain sous le nom d'Avaray par L.P. de 1799 remises en émigration, non enregistrées et renouvelées le 6 août 1814. Duc Pair héréditaire le 31 août et 6 décembre 1817, confirmé le 7 septembre 1822. Pair de France le 17 août 1815. [SS, ENFS n°9] Dernier du nom : Edouard (1884-1941)

D'azur à une fasce d'or chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or, à l'écusson de France brochant en fasce.

► **Bessard du Parc** (Bretagne) : chambre des comptes de Nantes 1733-1759 et 1759-1781. [ANF-1984, V07, WP] *D'argent à deux fascées de gueules accompagnées de sept merlettes de sable, trois, trois et une.*

†**Besse de La Richardie (de)** (1879) (Auvergne) : preuves pour Malte en 1705. Admis aux Honneurs de la Cour en 1754. [WN] Derniers du nom : Victor (1770-) d'où Gaspard (-1862), Louise, Anne-Félicité et Maximilien (-1879).

De gueules à la bande d'argent chargée de trois étoiles d'azur.

► **Bessey de Contenson (du) (alias Dubessey)** (Forez) : Jacques, écuyer, maître d'hôtel du Roi par provision de 1653, achat de la terre de Contenson en 1653. Acheteur de lettres de noblesse en novembre 1696, enregistrées à la Cour des aides de Paris le 26 juillet 1697, révoquées en 1715. Anobli par charge de conseiller au Parlement de Dombes le 21 juin 1728, Lettres d'Honneurs le 30 août 1748. [ANF-1936, GAF, SS, SS sup, WN, V07, WP, NNF, ENFS n°9] Nombreuse postérité.

D'argent à la croix de gueules chargée de cinq losanges d'or.

†**Bessières** (1908) (Quercy) : baron le 16 décembre 1810. Duc d'Istrie en mai 1809 pour une branche éteinte en 1856. [SS]

Ecartelé : au I d'or à un lion de gueules ; au II des barons militaires ; au III d'azur à une tête de cheval d'or ; au IV d'or à un lévrier rampant de sable.

†**Bessières de la Jonquière** (1965- ?) (Languedoc) : anobli le 12 novembre 1760. [SS] Quid de Germaine (1875) ?

De gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles Saint-Jacques du même et en pointe d'une épée haute posée en pal aussi d'or au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or mouvant de l'angle senestre.

†**Bessodes de Roquefeuil (de Saint-Etienne) (de)** (1946) (Languedoc) : substitué par testaemnt du 30 juin 1751 aux biens, noms et armes d' Henri de Roquefeuil.

Anobli le 15 février 1823. [SS] Quid de la fille de Pierre (1864-1946) ?

D'argent parti et coupé de deux traits de sable formant neuf quartiers, chacun d'eux chargé d'une cordelière au naturel.

<!!>**Bessot de Lamothe (de) et - de Lamothe-Mastin** (Périgord) : Anobli en mars 1686, confirmé en 1696 pour une branche éteinte. Anobli par L.P. de mars 1786, enregistrées le 26 octobre 1787. [SS, SS sup, V07] Relève de Mastin et devient de Lamothe-Mastin suite à une alliance en 1893. Subsiste avec François en 2019.

D'or à l'aigle de sable au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.

Bessuéjols de Roquelaure (de)[WN]

Bethery de La Brosse : noblesse inachevée

► **Béthune Hesdigneul (de) et – Sully (†1932) (olim Des Planques)** (Artois) : filiation prouvée 1522. Jean des Planques fut anobli par lettres patentes de l'archiduc Albert, le 6 septembre 1606, admis aux Etats d'Artois en 1747, Honneurs de la cour le 4 juin 1780, prince de Béthune-Hesdigneul le 6 septembre 1781 par lettres de l'empereur Joseph II, titre reconnu en France le 18 octobre 1781. [ANF-1972, WN, SS, V07, WP, NG01, TA, PPC]

D'argent à une fasce de gueules (Bethune), le canton dextre du chef chargé d'un écusson de gueules à la bande d'or accompagnée de dix billettes du même.

► **Bethusy-Huc (von)** olim d'Huc, marquis de Bethisy (Languedoc) : filiation prouvée 1529. Maintenu noble en 1669 et 31 janvier 1699 à Montauban par Le Pelletier. Confirmé anobli pour un rameau en 1772. Comte du Saint-Empire Romain Germanique par l'électeur de Bavière le 18 septembre 1772. [Armorial du Languedoc, WNS, SS, SS sup] La branche Huc de Monségou (d') s'est éteinte en 1899 dans les mâles et en 1927 en ligne féminine. Le nom a été relevé par Tristan Delscassé par décret de 1877.

D'azur à trois chats-huants d'or posés deux et un, becquetés et panachés de sable

†**Beugnot** (1954) (Champagne) : Chevalier de l'Empire en mai 1808, comte le 24 février 1809, pair de France héréditaire le 27 janvier et L.P. du 8 mai 1830 confirmant un titre de baron pair. [SS]

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois grappes de raisin de sable feuillées de sinople deux et une ; au chef d'azur chargé d'un rouleau d'argent.

<!!>**Beugny d'Hagerue** (Artois) : anobli par charge de conseiller secrétaire du roi près la Chancellerie du Conseil d'Artois le 7 octobre 1747 puis garde des sceaux du même conseil le 31 mars 1753, Lettres d'Honneur le 27 avril 1771. Vote noble à Arras en 1789. [SS, SS sup, WP, V07, ENFS n°25] Derniers du nom : Hervé (1895-1960) d'où Alain (1943) d'où Hervé (1972) et Gaël (1991).

D'argent à l'aigle éployée de sable au pairle d'or brochant sur le tout.

†**Beurges (de)** (1943-1960) (Anjou, Lorraine) : anobli en 1464. [SS] Dernière du nom : Madeleine (1904).

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'un cygne du mesme, tenant dans son bec une couleuvre au naturel.

► **Beurmann (de)** (Hanovre, Alsace) : Baron de l'Empire le 30 octobre 1808 (rameau éteint). [SS, V07]. Une postérité subsiste issue de son frère Pierre (1780-1838), chevalier de l'Empire le 30 septembre 1811. *Ecartelé : aux I d'or au casque de sable ; aux II et II d'azur au cheval d'argent ; au IV d'argent à deux branches de laurier de sinople surmontées de deux étoiles d'azur.*

► **Beuverand de La Loyère olim Beuvrand** (Bourgogne) : anobli par Lettres de novembre 1644 pour la branche de La Vernotte (éteinte). **Anobli par charge de conseiller au Parlement de Metz le 17 janvier 1693 / Chambre des Comptes de Dôle en 1695.**[SS, SS sup, WP, V07] *D'azur au bœuf d'or couronné colleté et clariné d'argent.*

† **Beylie (de)** (1954-1981) (Périgord) : postérité de Philibert-Augustin Bernard de Belylié (1730-1797), maréchal de Camp en 1788. [SS, SS sup] *De gueules à une tête de bélier coupée d'argent.*

† **Beynaguet de Pennautier (de)** (1914-1957) (Languedoc (Toulouse)) : anobli par le capitoulat en 1521 (1663 et 1689). Maintenu noble le 10 avril 1700. Comparait en 1789 à Carcassonne [ANF-1949, GAF n°4696, SS, V07] Eteinte avec le décès de Chirstian (1856-1914) et de sa nièce Odette (1881-1971). *D'argent à une canette de sable becquée membrée de gueules nageant sur une mer de sinople, et un chef d'or chargé de trois losanges de gueules.*

† **Bézolles (de)** (1948-1996) (Gascogne) : ancienne extraction 1487, maintenue noble le 18 août 1668 et le 9 juillet 1701.[SS, WN, V07] *D'argent à deux vaches de gueules accornées et clarinées d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

† **Biaudos de Casteja (de) (1899-1901)** (Landes, Lorraine, Artois) : filiation depuis Georges de Biaudos en 1481. Maintenu noble en 1698. [WN, GAF n°4724] Derniers du nom : Alexandre (1788-1820) d'où Rémy-Léon (1805-1899), Marie (1818-1901). Le dernier marquis adopta Emmanuel Alvar. *Ecartelé aux I et IV d'or au lion de gueules ; aux II et III d'argent à trois merlettes de sable posées deux et une.*

† **Bidé de La Grandville** (1870) (Bretagne, Flandre) : filiation prouvé depuis Sielrien Bidé, écuyer, seigneur de Bidière et de La Grandville, vivant en 1535. Maintenu noble en 1669. [GAF n°4752, WN] Derniers du nom : Julien (1767-1839) d'où Léon (1795-1870). *D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules accompagné à dextre et en chef d'un croissant d'azur à senestre et en chef d'une étoile de gueules, en pointe d'une autre étoile de gueules.*

<!!> **Bideran (de) et Bidéran de Béraud de Canteranne (de)** (Périgord) : extraction depuis Guy-Armand de Bideran, écuyer, seigneur de Campagnac en 1401. Maintenu noble le 4 octobre 1635 par la Cour des Aides de Guyenne, puis le 23 novembre 1666 par Dupuy, subdélégué de Pellot et le 29/31 janvier 1667 par Pellot.

Maintenu noble par Le Gendre, intendant de Montauban le 30 avril 1701. Page de la Grande Ecurie le 22 février 1730. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1772. Autorisation d'ajouter le nom de Béraud de Canteranne par décret du 23 août 1876. (branche cadette éteinte en 1816) Maintenu noble le 20 décembre 1666 par La Brousse, subdélégué de Pellot puis le 1^{er} mars 1697 par Bazin de Bezons. Preuves pour Saint-Cyr en 1778, chanoinesse de Beaulieu en 1778.[ANF-1936 (Canteranne), SS, V07, WP, ENFS n°34] Postérité de Jacques (1900-1980).

De gueules au château pavilloné de cinq pièces d'argent, girouettés de même et maçonné de sable.

† **Biencourt (de)** (1914-1957) (Picardie, Marche) : filiation depuis Colinet, près de Colinet, écuyer, seigneur de Poutrincourt, conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1408. Maintenu noble en 1667. Page de la Reine en 1766. Honneurs de la Cour en 1781. Député de la noblesse en 1789. [GAF n°4759, WN] Derniers du nom : Armand (1802-1862) d'où Marie, Christian (1826-1914) (d'où Armand (1860-1898) et Pierre (1864-1886)) ; Léon (1833-1871) d'où Marguerite (1859), Jeanne et Charlotte (1865-1957)).

De sable au lion d'argent armé lampassé et couronné d'or.

† **Biensan (de)** (1920-1979) (Landes) : anobli en juillet 1788. Le nom a été relevé par la famille Faugère devenue « Faugère de Biensan ». [SS, SS sup]

D'argent à un chêne de sinople posé sur une terrasse du même mouvante de la pointe de l'écu, accompagné à dextre d'un lion léopardé de gueules, contourné ; au chef cousu d'or chargé de trois étoiles d'azur.

► **Bigault d'Avocourt, - de Cazanove, - de Parfourut, - de Fouchères et- du Granrut** (Berry, Lorraine) : extraction 1562, autorisation d'être gentilhomme Verrier sans dérogeance en 1560, maintenue noble le 25 mai 1677, 30 avril, 30 août et 30 novembre 1746. Certificat pour La Flèche en 1773. [ANF-1980, SS, V07, WP] *D'azur à trois furets rampants d'argent, les deux en chef adossés, accompagnés de trois étoiles du même, deux en flanc et une en pointe.*

<!!> **Bignicourt (de)** (Champagne) : anobli par charge de secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances le 10 août 1692. Voté noble à Laon en 1789. [ANF-1984, SS sup, V07, WP] *D'azur à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable.*

► **Bigot de La Touanne et- de Morogues** (Berry) : échevin de Bourges 1487 et de 1518 à 1520. Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1588, maintenue noble le 10 janvier 1699. [ANF-1938 et ANF-2000, SS, WN, V07, WP] *De sable à trois têtes de léopard d'or.*

† **Biliotti (de)** (1913-1936) (Florence, Comtat Venaissin) : extraction 1517. Joachim, docteur en droit civil de l'Université d'Avignon en 1678. Titres de noblesse enregistrés en la chambre des Comptes de Grenoble le 4 août 1764. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1764, 1767, 1768 et 1772. Preuves pour la Maison Royale de l'enfant Jésus. [WN, NNF, SS, CEA]

De gueules au chef d'argent chargé d'un renard passant de gueules.

● **Bilioti de Gage** (Martinique) : noblesse étrangère ? semble issue de Florentin vivant à Florence au XVe siècle. Cette famille arrivée tardivement à la Martinique n'a pas fait enregistrer ses titres de noblesse. Joseph-Antoine Bilioti, seigneur de Lantela, est qualifié de « comte de Gage » dans l'acte de mariage de son fils. Ce pourrait être un titre romain ?

† **Billard de Lorie** (1915-1956) (Maine) : Anobli par charge de conseiller au Grand Conseil le 19 novembre 1713. [SS, V07]
Echiqueté d'argent et d'azur à six traits.

Billard de La Motte (Normandie) : anobli enregistré Cour des Aides de Normandie 28 juillet 1656, lettres patentes de relief d'adresse pour François en Mai 1705. (Jouglà de Morenas, Abbé Lebeurier, Arundel de Condé, abbé Moulin de la Bretèche)

† ? **Billaudel** (Île de France) : anobli par Lettres du 22 avril 1777 en faveur de l'intendant général des bâtiments du Roi. Subsistait en Suède en 1977. Postérité de Jean-René (1733-1786). [SS sup]
D'or au vol de gueules surmonté d'une vire de sable au chef de gueules chargé de trois billettes d'argent.

† **Billebaut du Chaffaut de Vilprevoir** (+2018) (Île de France) : Chevalier héréditaire en 1816 pour une branche éteinte (postérité de Jean-Baptiste (1769-) d'où Jean-François (1804-), décédé sans postérité. Le nom a été repris mais éteint dans les mâles avec Daniel+2018 d'où une fille Emilie. [CEA IV p. 275]
D'argent à l'aigle essorante de sable, languée de gueules, au chef d'azur chargé de trois besans d'argent.

<!> **Billeheust d'Argenton (de)** (Normandie) : Jourdain de Billeheust, reconnu dans sa noblesse par L.P. du 23 mars 1475 et arrêt de la Cour des Aides de Normandie en mai 1478. maintenue noble 1547 par sentence des élus de Vire, le 7 avril 1551 par arrêt de la Cour des aides de Normandie, 13 novembre 1555 par L.P. d'Henri II, 4 février 1599 par jugement rendu par M. de Mesmes de Roissy, 10 mai 1635 par jugement de d'Aligre et 12 mars 1671 sur preuves de quatre degrés par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Prends part aux assemblées de la noblesse tenues à Vire en 1789. (branche cadette de Saint-Georges, éteinte en 1876) Preuves pour Saint-Cyr en 1717, pour les Pages de la Grande Ecurie en 1751, maintenue par arrêt du Parlement en Bretagne le 6 septembre 1764. Comparait à Avranches en 1789. [CEA IV p.277, SS, V07, WP] **Edouard (1900-) d'où x d'où x et x.**
D'azur au chevron d'argent accompagné de trois roses du même.

► **Bimard (de)** (Languedoc, Principauté d'Orange, Comtat Venaissin) : extraction 1533, maintenue d'extraction le 29 janvier 1669, 26 mai 1697 et 18 juillet 1697. Convocation à l'assemblée de la noblesse en 1614. [SS, SS sup, WN, V07, WP]
D'azur à deux lions affrontés d'or accompagnés en pointe d'un croissant d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Binet de Boisgiroult de Sainte-Preuve** (Saint-Germain-en-Laye, Paris) : Georges-René Binet, anobli par L.P. de juillet 1718 avec règlement d'armoiries en septembre de la même année, enregistrées au parlement de Paris le 14 janvier 1719. Son fils Louis-René (1713-1792), en charge de Conseiller Secrétaire du Roi le 18 novembre 1758, son successeur est nommé le 4 mars 1782. [ANF-1994, GAF n°4857, SS, V07, WP, ENFS n°26] Postérité de Frédéric (1875-1947).
D'azur à la fasce accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe de deux épis d'or.

► **Binos de Guran (de) (†?), - de Pombarat** (Comminges) : extraction 1542 ou 1642. Maintenue noble le 24 novembre 1666, 31 janvier 1677 et 31 janvier 1696. [ANF-1943, SS, V07, WP]
D'or à une roue de gueules sommée d'un chardon de sinople.

† **Binot de Villiers** (1927-1949) (Île de France) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1670, maintenue noble le 21 avril 1701. [SS, NG01]
D'azur à la guivre d'argent languée de gueules, tortillée en forme de 8 et posée en pal.

† **Bionneau d'Eyragues (de)** (1940) (Poitou, Provence, Normandie) : anobli par charge de Secrétaire de la Chambre du Roi en 1590, maintenue noble le 4 mai 1668. [SS]
D'azur, à la fasce d'or, chargée de deux croissants de gueules, et accompagnée en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un vol d'argent.

† **Birague (d'Aspremont) (de) (olim Birat)** (1900- 1947) (Italie, Gâtinais) : anobli en novembre 1614, reconnu par L.P. d'avril 1641 de « noble race et lignée issues de l'ancienne famille italienne de Birague en Milanais », maintenue noble 16 décembre 1666 et 1704. [SS]
D'argent à cinq fasces crénelées sur les deux bords de six créneaux, chaque bande chargée de trois flèches d'or.

Biran de Goas (de)[WN]

► **Biré (de)** (Bretagne) : Echevin de Nantes de 1568 à 1570, maintenue noble le 5 novembre 1670 et le 16 mars 1671 et 1703, maintenue noble le 9 août 1748. [ANF-1980, SS, V07, WP]
D'azur à une branche de grenadiers d'or chargée de trois grenades du mesme grenetées et couronnées de gueules, deux en chef et une en pointe.

† **Bisson de La Roque** (1979-1985) et – **d'Angreville** (†-1893) (Île de France, Normandie) : anobli par charge de secrétaire du Roi en octobre 1756. [SS, SS sup]
D'argent à un chevron d'azur accompagné de trois losanges de gueules au chef échiqueté d'argent et de sable de trois tires.

Bissuel de Saint-Victor (olim de Varennes) voir Varennes de Bissuel de Saint-Victor
D'argent à deux chevrons de sable accompagnés en pointe d'un croissant du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Bizemont (de) (olim Le Maistre dit Bizemont)** (Picardie, Île de France, Orléanais) : extraction 1536, maintenue de noblesse par de Grémouville le 14 mars

1631 (rameau éteint), le 20 novembre 1624, le 1^{er} juin 1634 et le 16 août 1699. Preuves pour Saint-Cyr en 1760 et 1763, les Ecoles Royales Militaires en 1762, 1765, 1766 et 1768. [ANF-1942, SS, V07, WP]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une molette d'éperon d'or.

► **Bizien (du Lézard) (de)** (Bretagne) : ancienne extraction depuis Alain Bizien qui rend hommage en 1396, maintenue noble le 27 mai 1669 par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne depuis 1513. Page de la Grande Ecurie le 3 janvier 1753. Eteinte en filiation légitime en 1945 mais représentée en filiation naturelle puis légitimée par Hervé (1943-2012) et ses fils Gauthier et Gérard. [CEA IV, SS, SS sup, V07, PPC Sup, ENFS n°26]

Ecartelé : aux I et IV d'argent à une fasce de sable, en chef une étoile de gueules, en pointe un croissant du même ; aux II et III contre-écartelé de gueules et de sable à la croix d'argent.

► **Bizouard de Montille** (Bourgogne) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz 1679-1692. [V07, WP]

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion passant, le tout d'or.

► **Blacas d'Aulps (de) (olim Soleilhas)** (Provence) : extraction féodale 1380 (substitution à la première Maison de Blacas). Maintenu de noblesse en 1666. Pair de France héréditaire par ordonnance le 17 août 1815, comte pair héréditaire par ordonnance le 31 août 1817, duc de Blacas par L.P. le 21 avril 1821, duc Pair héréditaire par L.P. le 17 septembre 1824. Prince de l'Empire par diplôme de l'Empire Autrichien le 16 mai 1837 et 23 juin 1838. [ANF-1950, SS, V07, WP, ENFS n°14] Postérité de Pierre (1913-1997).

D'argent à la comète à 16 rais de gueules.

Blacque-Belair (Île de France) : famille issue de Jean-Jacques Blacque (1730-1805), échevin de Paris en 1779, écuyer, conseiller du Roi, Notaire honoraire au Châtelet (et qui vota avec la noblesse en 1789).

<!!> **Blaisel (d'Enquin) (du)** (olim Le Canu dit du Blaisel) (Boulonnais) : extraction, déchargé du droit de franc fief le 22 juillet 1517, maintenue noble le 29 octobre et 21 décembre 1697, 19 septembre 1699. Marquis sans érection de terre en mars 1780. Comparait en 1789. [GAF n°4919, SS, SS sup] La branche du Blaisel d'Enquin semble subsister : José, Monique, ...
D'hermine à une fasce de cinq losanges de gueules, écartelé d'or à trois bandes d'azur.

► **Blaize de Maisonneuve** (Bretagne) : anobli « malgré lui » en 1786 [SS, V07, WP]

D'azur à l'ancre de navire d'argent accompagnée de trois épis de blé d'or deux et un.

† **Blanc de Guizard (de)** (1923) (Rouergue) : extraction, maintenue noble le 5 mars 1668, 13 février 1698, 22 mars 1700. Eteinte avec Georges (1842-1923). [SS]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à un griffon d'or rampant ; au II de gueules au chariot d'or ; au III d'azur à six cotices d'or.

<!!> **Blanc de La Nautte et - d'Hauterive** (Dauphiné) : chevalier d'Hauterive le 26 avril 1808, Comte le 15 août 1809, confirmé le 31 mai 1817, baron sur majorat transmissible à un neveu le 28 juin 1822 et comte sur majorat réversible à un neveu le 17 mai 1828 (sur réversion). [SS, V07, WP]. Quid de Max (1906) ? Jacques (1941), Catherine, Florence...

De gueules à un chevron d'or accompagné en pointe d'un cygne d'argent nageant sur une rivière de sable, au chef d'argent chargé d'un croissant d'azur.

Blanc de Molinès voir Leblanc

► **Blanchard de la Buharaye et- du Val** (Bretagne) : extraction 1504, maintenue noble le 12 novembre 1668 et le 10 juillet 1669 (du Val). [ANF-1939 (de la Burahaye) et 1959 (du Val), SS, V07, WP]

D'azur à trois croissant d'argent posés deux et un.

† **Blanchard de Farges** (1956) (Provence) : Esprit-Joseph-Antoine (1696), musicien et maître de la Chapelle du Roi, anobli par L.P. d'octobre 1764. [] Derniers du nom : Henri (1833) d'où Maurice- Henri (1854-1956).

D'or à un ours de sable, passant et muselé d'argent.

► **Blanchaud (de)** (Agenais) : filiation suivie depuis 1580. Pierre-Charles de Blanchaud, maintenue noble le 16 février 1778 par arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux. Comparait avec les assemblées de la noblesse tenues à Agen en 1789. Rétablissement de la particule « de » par jugement du 3 décembre 1858. [ANF-1961, CEA IV p.350, SS, V07, WP]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même.

► **Blanchet de La Sablière** (Bugey, Lyonnais) : anobli comme échevin de Lyon en 1731. [CEA, SS, V07, WP] Postérité de Carl (1895-1979) ép. en 1921 de Marguerite de Mandell d'Ecosse.

D'azur à une bande d'or accompagnée de deux tiges de lys d'argent.

<!!> **Blanchetti (de) (alias Bianchetti)** (Comtat Venaissin) : anobli en tant que docteurs en droit d'Avignon, plusieurs générations de 1572 à 1654 (Jean, Jean-Baptiste, Balthazar, François, Charles, Hean-Baptiste et François). Comte palatin en 1742. [SS sup, V07, WP] Derniers du nom : Louis (1867-1949) d'où Catherine (1916-2003) et François d'où Jean-François (1959) (célibataire en 2005).

Bandé d'argent et d'azur à six pièces.

• **Blandin de Chalain** (Franche-Comté) : cette famille aurait été anoblée par lettres patentes (non enregistrée) de Philippe IV le 25 octobre 1628, mais elle dut demander une autorisation de posséder fief en octobre 1712. En 1713, son descendant se vit interdire de porter la qualification de Messire vu qu'il n'était pas noble. Participe à l'assemblées de la noblesse de 1789 pour le bailliage de Poligny. [SS, SS sup, V07, WP] **Principe de noblesse à vérifier, inexistant d'après CEA.**
D'azur à une bande d'or.

† **Blandinières (de)** (-1988) (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1575 et 1693. [SS] Dernier du nom : Gabriel Accurse Louis, ép. en 1908 de Marguerite Rzewuski.

De gueules à trois épis de blé d'or, liés du même, au chef cousu de pourpre chargé de trois billettes d'argent.

†**Blanquart de Bailleul** (1877-après 1922) (Calaisis) : Noblesse inachevée au XVIII^e siècle, Chevalier de l'Empire le 22 octobre 1810, baron le 6 septembre 1811. Une branche demeurée non noble : Blanquart de Salins. [SS, GAF n°5019] **Quid de Marinette-Andrée-Simone (1937-2018) ?**

D'azur à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'une billette du même.

Ecartelé : au I d'or à trois tourteaux de gueules deux et un ; au II des membres du collège électoral ; au III d'azur à un chevron d'argent accompagné en pointe d'une billette du même ; au IV d'or à une muraille crénelée de sable mouvante du bas de l'écu.

►**Blanquet de Rouville et du Chayla (de)** (Gévaudan) : anobli par charge de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris le 25 octobre 1618-1661 (charge de noblesse graduelle mais considérée au premier degré pour la dispense de marc d'or du 22 novembre 1772 accordées à la branche de Rouville). Déchargé du droit de Franc fief le 1^{er} décembre 1715. Conseiller au Parlement de Toulouse en 1741 pour la branche de Rouville. Chevalier de l'Empire le 21 octobre 1808 pour la branche du Chayla. [ANF-1938 (du Chayla), SS, SS sup, V07, WP]

D'argent à la bande de gueules chargée de trois roses d'argent accompagnée de deux croissants de gueules.

►**Blay de Gaix (de)** (Roussillon) : anobli comme Bourgeois honoré de Perpignan en 1689. Nom de Gaix relevé au bénéfice Gabriel de Blay (1848-1917) par décret du président de la République. [ANF-1967, SS, V07, WP]

De gueules à trois croissants d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Blégiers de Pierregrosse (de) et †Blégiers de Taulignan** (Comtat Venaissin) : (Taulignan) : anobli en tant que docteur en droit de l'Université d'Avignon dès 1511. Signataire de la protestation de la noblesse du Dauphiné le 10 septembre 1788 (AR). (Pierregrosse) : anobli en tant que docteur en droit de l'Université d'Avignon en 1552. Certificat de noblesse pour les sous-lieutenances le 14 août 1782 (AR). [ANF-1938 (Pierregrosse), ANF-1944 (Taulignan), WN, SS, V07, WP] (Pierregrosse) postérité de Jules (1867-1934). (Taulignan) Derniers du nom : Hubert (1879) d'où Pierre-Joseph-Raoul-Charles-Marie (1930-2015) ; Charles (1936-2003)

D'azur à un bélier d'argent accordné d'or accompagné en chef d'une étoile du même.

●**Blic (de)** (Normandie, Bourgogne) : En cours d'agrégation à la noblesse au XVIII^e siècle. Etablie en Côte d'Or en 1783. Vote noble en 1789. [ANF-1939, SS, V07] Famille exclue de l'ANF.

D'azur à une bande d'argent chargée de trois roses de gueules.

†**Blin de Bourdon** (1940-1975) (Beauvaisis, Picardie) : Condamné comme usurpateur de noblesse en 1666, maintenue noble par le conseil d'Etat le 19 avril 1670. Vicomte héréditaire le 17 janvier 1817. [SS] Derniers du

nom : Raoul (1837-1940) d'où Odette (1892-1971) et Madeleine (1896-1975).

D'argent à trois trèfles renversés de sable, deux et un, surmontés de trois merlettes du même rangées en chef.

►**Blocquel de Croix de Wismes (de)** (Picardie) : extraction 1537, admis aux Etats de Cambrésis 1597, 1612, maintenue noble par Philippe IV, roi d'Espagne le 24 novembre 1626, reconnu noble en France en 1710. Admission aux Etats d'Artois en 1747, baron de Wismes par érection en 1759. Preuves comme chevalier de minorité dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 25 mai 1792 (AR). [ANF-1951, SS, WN, V07, WP] Postérité d'Olivier (1814-1887).

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable.

►**Blois (de La Calande) (de)** (Laonnois, Champagne, Bretagne, Anjou) : extraction 1521. Maintenu noble le 28 août et 6 juin 1668. Etablie en Bretagne en 1712. Preuves de noblesse pour le Collège Royal de La Flèche en 1769 (AR) et en 1773. [ANF-1945, SS, V07, WP] Nombreuse postérité.

D'argent à deux fasces de gueules chargées chacune de trois annelets d'or.

Ecartelé : aux I et IV d'argent à deux fasces de gueules chargées chacune de trois annelets d'or ; aux II et III de gueules à trois pals de vair, au chef d'or.

†? **Blonay (de)** (Suisse, Savoie) : Extraction féodale 1038. La lignée suisse (ainée) est subsistante mais la lignée française (cadette) semble éteinte. [SS, V07, WP, Maxime Reymond, *L'origine des maisons de Blonay et d'Oron*, Revue historique vaudoise, 1938]

De sable semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'argent ; au lion d'or armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.

?**Blondeau-Fauche (de)** (Franche-Comté (Pontarlier)) : anobli en novembre 1756. [SS]

Coupé de gueules et d'azur à une fasce ondée d'or sur gueules et un losange du même soutenu d'un croissant aussi d'or sur azur.

►**Blondel de Joigny (de Bellebrune)** (Bourgogne, Ponthieu, Guyenne) : ancienne extraction 1480 depuis Nicolas alias Colnet de Joigny, maître d'hôtel du Roi, bailli capitaine de Chocquel et d'Etaples en Boulonnais. Maintenu noble le 26 mai 1667 pour un rameau éteint et le 15 mars 1669 après renvoi devant le Conseil d'Etat selon jugement de La Gallissonnière du 18 avril 1668. Preuves pour Saint-Cyr en 1692, Certificat pour l'admission dans les pages de la Petite Ecurie en 1734 et le 2 avril 1739 (AR). [ANF-1950, SS, WN, V07, WP, NNF] Postérité de Jean-Louis-Henri (1874) d'où Roger (1907-1942) (d'où Françoise, Jacques (d'où Anne-Laure (1974) et François-Régis (1975), Lorraine, Geoffroy) Chantal et Christiane) et Simone...

De gueules à l'aigle éployé d'argent, onglée et becquée d'or.

< !!>**Blondin de Saint-Hilaire** (Picardie) : (rameau éteint) anobli en mars 1789 pour un rameau éteint sous la guillotine. (Rameau subsistant) : Charles Willebrod Blondin, en charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Nancy en 1775 (Lettres de concession du 15 mai 1782 - mort en charge le 7

septembre 1790 avant la suppression des offices le 25 mai 1791). Henri-Léopold Blondin Brutelette (1806) et son oncle Charles-Marie-Robert (1760-1851) : maintenue noble par L.P. le 16 août 1817 à la suite de l'ordonnance du 20 juin 1816. [SS, V07, WP]. Postérité de Max (1948-2017) d'où Evrard (1976), Aurore et Albéric (†)
D'argent à un cerf de sable de 10 cors accompagné en pointe de trois merlettes de gueules deux et une.

< !!>**Bloteau (de)** (Perche) : extraction, maintenue en 1684. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 13 novembre 1771, 1775 et 1778. [ANF-1979, V07, WP, NNF] Postérité de Louis-Jules-Adolphe (1912-1975). Annuaire ANF-2001 : Hervé.
De sable à deux fasces d'or et un chevron d'argent brochant sur le tout chargé de trois roses de gueules.

†**Blottefière (de Voyennes) (de)** (1974-1996) (Ponthieu (Abbeville)) : agrégée à la noblesse par possession de fief au XVème siècle. Filiation depuis Charles de Blottefière, écuyer, seigneur de Villecourt en 1548. (rameau cadet) Maintenue noble le 16 mai 1697 dans la généralité d'Amiens par Bignon. Pages de la Grande Ecurie le 13 avril 1749 et de la Petite Ecurie les 13 juin 1752 et 16 octobre 1752. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 12 septembre 1755 (AR). Preuves pour Malte. [ANF-1984, CEA IV p. 396, SS, SS sup, V07, ENFS n°34] Derniers du nom : Jean-Paul-Raoul (1865-1949) d'où Jean-Charles (1894-1974), Madeleine-Marie-Angèle (1901-1996) et Suzanne-Marcelle (1907-1995).
D'or à trois chevrons de gueules.

►**Boberil (du)** (Bretagne) : extraction féodale 1379, maintenue noble par arrêt de la chambre de réformation de la noblesse le 28 octobre 1668. Preuves pour les Cheval-Légers de la Garde en 1749, Saint-Cyr en 1760. Honneurs de la Cour le 21 janvier 1788 sur preuves de 1379. Signataire de la Protestation de la Noblesse Bretonne convoquée suivant les formes anciennes (AR). [ANF-1951, SS, V07, WP, NNF] Postérité d'Henri (1861-1937).
D'argent à trois ancolies d'azur, la tige en haut de gueules.

†**Bobet (d'Ouzouers-des-Champs)(de)** (olim Bobet) (1936-1968) (Bretagne (Nantes)) : Pierre Bobet, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie de France le 26 janvier 1734-1787. Comparait à Montargis en 1789. [SS, V07, NNF] Derniers du nom : René (1862-1936) d'où Simone (1893-1959) et Anne-Marie (1900-1968).
D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux branches d'olivier de sinople et en pointe d'une branche de chêne du même.

†**Bochart de Champigny** (1915) (Bourgogne) : famille de parlementaires à Paris, descendant de Guillaume Bochart, seigneur de Noroy, gentilhomme servant du Roy Charles VII, natif de Vézelay en Bourgogne. anobli par charge de Conseiller au Parlement de Paris en 1490, maintenue noble en 1666 pour un rameau éteint. Admis à l'Ordre de Malte en 1639-1658. [SS, WN] Derniers du nom : Jean (1819-1915) d'où Conrad (1846-1870).
D'azur à un croissant d'or surmonté d'une étoile renversée de cinq raies du même.

†**Bocquet-Brocard d'Anthenay** (1936-1959) (Champagne) : anobli par charge de Président trésorier de France en 1743. Pierre-Jean (1710-1769), trésorier de France au bureau des finances de champagne (1740) puis Alexandre, écuyer, trésorier de France. Comparait avec la noblesse à Chalon en Champagne. Maintenue noble le 17 janvier 1817. Autorisé à relever par décret de 1815 « Brocard d'Anthenay ». [SS, CEA V p. 12]
D'argent à cinq peupliers au naturel rangés en fasce et terrassées de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Bocquet de Chanterenne** (1924-) (Île de France) : noblesse inachevée de Secrétaire du Roi le 16 juin 1777, anobli le 14 février 1815. [SS]
Ecartelé : aux I et IV d'azur à la gerbe d'or au chef cousu de gueules chargé d'un lys au naturel tigé et feuillé de sinople ; aux II et III de gueules à trois tours d'ro ouvertes ajourées et maçonnées de sable.

►**Bocquillon Liger-Belair** (Bourgogne) : comte (sur réversion) par L.P. du 24 février 1825 (après adoption du 7 décembre 1824 au titre du 12 avril 1823 de Louis, général comte Liger Belair). [ANF-1940, SS, V07, WP]
D'azur à une fasce d'or accompagnée de six étoiles d'argent rangées en fasce trois et trois.

►**Bodard de La Jacopière (de)** (Anjou) : anobli le 28 juin 1821. [ANF-1944, SS, V07, WP]
Parti : au I bandé d'azur et d'argent de six pièces ; au II d'azur au dard d'or posé en fasce accosté de trois têtes de loup arrachées d'argent et mal ordonnées, au chef d'or chargé d'un chat huant de sable tenant dans sa dextre une épée haute du même.

►**Bodin de Galembert (de) et – de Boisrenard** (Flandre, Sologne) : extraction 1577, maintenue noble le 9 août 1693, 24 août 1702 et 22 juin 1706. [ANF-1945, SS, V07, WP]
D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même, au chef d'argent chargé de trois merlettes d'azur.

< !!>**Bodin de Saint-Laurent (de)** (Anjou, Guyenne) : Joseph, conseiller et procureur du roi au siège présidial de Périgueux, anobli par L.P. en avril 1654 avec érection de terres en seigneuries de haute, moyenne et basse justice. Révoquées par l'édit d'août 1664. Rétabli noble par un certificat de Louvois du 6 décembre 1665. Mention de la confirmation de noblesse en la Généralité de Bordeaux le 26 juillet 1707. (AR) [ANF-1987, SS, V07, WP] Postérité de Michel (1914-2008) d'où Yolande (1946), Philippe (1947), Agnès (1949) et Benoît (1956).
D'argent à une roue de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Bodinot (de)** (Bourbonnais) : filiation suivie depuis Jean Bodinat (-1570), lieutenant général de la châtellenie d'Ainay-le-Château. Jean-François Bodinat, sieur de la Motte demeurant à Moulins renonça de lui-même à la qualité de noble lors de la recherche de 1666. Attestation du 21 mai 1744 de l'exemption des tailles depuis 1722 et le 4 juin 1764 par les gentilshommes du Bourbonnais. Maintenue noble le 11 mars 1786 par arrêt du Conseil d'Etat sur preuves de 1640 (sur des documents contestables, voir AD Allier, [fonds des Gozis](#)). Admis dans les cheval-légers de la garde en 1786 et preuves

pour les sous-lieutenances le 14 mars 1786. [ANF-1956, WN, SS, V07, WP, ENFS n°30] Nombreuse postérité.
De gueules à un chevron d'or accompagné de trois palmes du même.

► **Boërio (de)** (Corse) : filiation depuis Ferdinand, docteur en droit, chambellan de l'Empereur Charles Quint, chevalier du Saint-Empire le 8 avril 1538. Maintenu noble par le conseil supérieur de Corse le 26 août 1783. [ANF-1943, SS, V07, WP, ENFS n°25] Postérité d'Oscar (1823-1902).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes du même et en pointe d'une rose d'argent, au chef d'or chargé d'une aigle d'Empire de sable portant en abîme trois écus.

Boffin[WN]

Boham (de)[WN]

? **Bohan (de)** (Champagne) : une branche dite seigneur de Malva et de Vandy semble subsister en particulier à Fresne-les-Reims. Maintenu noble par Caumartin en 1670. [JO]

<!!>**Boigne (de)** (Savoie (Chambéry) : Benoît (1751-1830), comte de Boigne par L.P. du 7 juin 1816. [ANF-1998, ENFS n°27] Postérité de Charles-Alexandre-Benoît (1791-1853) // René (1899-1984).
D'azur au lion d'or plantant une épée d'argent au sommet d'une montagne au naturel, mouvant de la pointe.

†**Boileau de Castelnau** (1982-1983) (Languedoc, Irlande) : extraction, maintenue noble le 20 décembre 1668, baron de l'Empire pour un rameau éteint le 2 janvier 1814, confirmé le 27 juin 1819. [SS]
D'azur à un château sommé de trois tourelles d'or, ouvertes du champ et maçonnées de sable, accompagnées en pointe d'un croissant d'or.

Bois (du) [ANF-]

<!!>**Bois de Cendrecourt (du)** (Lorraine) : anobli en 1596 par charge de conseiller-maître à la cour des comptes de Lorraine. [ANF-1937, SS, V07, WP] Subsistante avec Louis qui habite à Paris, boulevard Raspail.
Tiercé en fasce : au I de sinople à la bande d'argent et cinq glands d'or ; denché d'or et d'azur de six pièces ; au III parti de gueules à l'écu d'or et de gueules à trois glands d'or au croissant d'or en abîme.

► **Bois de Gaudusson (du)** (Quercy) : extraction, maintenue 1699. [ANF-1985, V07, WP]
D'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un cerf de sable au chef d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or.

► **Bois (d'Estrellan) de La Saussaye (du) et Bois de Boisjuzan (du)** (Champagne, Guadeloupe) : extraction, maintenue 1668, titres enregistrés au Conseil supérieur de la Guadeloupe le 4 mars 1788. [SS, V07, WP] famille noble éteinte en 1866 ?, une famille homonyme subsiste à la Guadeloupe sans principe de noblesse ? **A vérifier**
Coupé : au I d'azur au lion d'or ; au II de gueules.

†**Bois de La Villerabel (du) et du Bois-Jagu de La Villerabel** (Bretagne) : maintenue noble 1779 et 16 décembre 1784. [SS, V07, WP]
D'argent à trois pins de sinople posées sur une terrasse de sable.

► **Bois de Maquillé (du)** (Maine, Anjou) : ancienne extraction depuis Guillaume, seigneur du Bois de Placé allié en 1388. Maintenu à l'Intendance de Tours le 14 mars 1667 par Voisin de La Noraye et le 24 août 1667. Page de la Grande Ecurie le 28 mars 1710 sur preuves de 10 générations. Maintenu noble le 31 décembre 1714. Pair de France héréditaire par ordonnance le 5 novembre 1827, Comte à titre personnel le 21 juin 1829, baron Pair sur majorat par ordonnance le 16 mai 1830 (L.P non enregistrées). [SS, V07, WP, ENFS n°14] Postérité de Constant-Antoine (1810-1901).
Coupé émanché d'argent et de sable de cinq pièces et deux demies.

► **Bois de Montullé (du)** (Normandie) : décharge des droits de francs-fiefs en 1530. Maintenu noble le 12 mars 1666. [SS, V07, WP]
D'azur à trois trèfles d'argent, deux et un.

†**Bois de Saint-Etienne (du)** (1863-1911) (Auvergne) : Jean du Bois, anobli par L.P. en 1643. Plusieurs chevau-légers de la garde du Roi. Derniers du nom : Edouard (1789-1863) d'où Marie-Sidonie (1814-1822), François-Marie-Paul-Léon (1831-1836), Laure (1833-1889) et Marie (1835-1911).

► **Boisboudry (du)** (Bretagne) : extraction féodale 1377, maintenue noble le 7 novembre 1668. (preuves pour les Honneurs de la Cour). [ANF-1974, SS, V07, WP]
D'or à deux fasces de sable chargées l'une en haut de trois et l'autre de deux besants d'argent.

► **Boisberranger (du)** (Maine) : extraction 1570. Maintenu noble le 18 novembre 1670, 1702 et 18 juin 1715. [SS, V07, WP]
D'argent à une bande de gueules.

► **Boisboissel (de) (olim Le Prévost)** (Bretagne) : extraction féodale 1317 depuis Juhaël Le Prévost, sieur de Boisboissel. Maintenu noble le 7 août 1669 par la Chambre de Réformation de noblesse de Bretagne. Certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 10 septembre 1785. [ANF-1969, V07, WP, ENFS n°43] Nombreuse postérité.
D'hermine à un chef de gueules chargé de trois macles d'or.

†**Bois david (de) (olim David ou Davy jusqu'en 1612)** (2014) (Bretagne) : Pierre David, anobli par charge de conseiller maître en la chambre des comptes de Nantes en 1616. Son fils lui succéda en 1644. Maintenu noble le 8 novembre 1668. Changement du nom David en Bois david par L.P. de 1672. Baron par L.P. le 7 mars 1818. [SS, V07, WP, ENFS n°12] Derniers du nom : Louis (1873-1945) d'où Ghislaine (1911-2005), Jean-Paul (1913-1938), Henri-Marie (1916-1985) et Loïc Henri (1923-2014).
D'argent à un chêne de sinople englanté d'or auquel sont attachées deux harpes de gueules.

<!!>**Boisé de Courcenay (de)** (Berry, Bourbonnais) : ancienne extraction depuis Jacques, seigneur de Courcenay, mentionné en 1435, 1438 et 1452. Maintenu noble le 17 juin 1669. Demande les Honneurs de la Cour en 1788 mais ne put être reçu en raison de la Révolution. (rameau aîné éteint) Amission en 1759 dans les Pages de la Petite Ecurie, prend part aux assemblées de la noblesse de Châteauroux en 1789. [GAF n°5338, CEA V, V07, WP] Postérité d'Yves (-1957) ; Régis d'où Thais, Léonie, Vitalie, Albertine.

D'argent à une fasce de sable.

►**Boisgelin (de)** (Bretagne) : extraction féodale 1378, maintenue noble le 7 et 15 décembre 1668. Honneurs de la Cour entre 1758 et le 27 avril 1788. Preuves pour Saint-Cyr en 1703 et 1730, les Ecoles Royales Militaires en 1767. Pair de France héréditaire au titre de Marquis Pair le 17 août 1815, 31 août 1817, confirmé le 3 juillet 1819. [ANF-1967, SS, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV de gueules à la molette d'épéron d'argent ; aux II et III d'azur plein.

►**Boisguéhennec (du)** (Bretagne) : extraction féodale depuis Eon du Boisguéhennec en 1304. Montres et réformation d'Augan et de Saint-Mâlo en 1427 et 1453. Maintenu noble d'extraction le 25 février 1669 (10 générations depuis Jean de Boisguéhennec, sgr de Clio en 1400). Page de la Grande Ecurie le 12 janvier 1775. [ANF-1985, SS, V07, WP, ENFS n°22] Postérité de Guéthénoc Eon (1767-1837).

D'argent à une aigle bicéphale de sable becquée et membrée de gueules.

†**Boisgueret de La Vallière (de)** (1904-1957) (Berry) : anobli par charge d'échevin de Bourges en 1642, maintenue noble le 9 juillet 1700 et 19 avril 1704. [SS, V07]

D'or à trois arbres de sinople accostés de deux croix pattées de gueules et soutenus d'un croissant d'or.

►**Boishamon (du) (olim Grattemy avant 1478)**, (Bretagne) : ancienne extraction 1426 (réformation de noblesse de l'ancien évêché de Saint-Malo), maintenue noble le 22 octobre 1668. Admis aux Etats de Bretagne en 1736. Preuves de noblesse pour une sous-lieutenance le 4 novembre 1788. [ANF-1936, SS, V07, WP, ENFS n°32] Deux branches issues de Godefroy-Marie (1753-1835).

D'argent à un léopard lionné de sable, mi-passant et mi-rampant, armé et lampassé de gueules.

†**Boisjourdan (du)** (1849-1918) (Bretagne) : Filiation depuis Jean du Boisjourdan en 1450. Maintenu noble en 1667. Page du Roi en 1750. [Le Bret, GAFn°5356] Derniers du nom : Roger-François (1812-1844) d'où Paul (1842-1849) et Marie-Mathilde (1844-1918).

D'or semé de fleur de lys d'azur et trois losanges de gueules posé deux et un, brochant sur le tout.

†**Boisjuzan (de)** (-1965) (Béarn) : Admis aux Etats de Béarn en 1760 à cause de l'Abbaye laïque d'Accous. Nom relevé par décret de 1969 par la famille Daniel devenue « Daniel de Boisjuzan ». Dernier représentant : Guy, célibataire. [SS, SS sup]

Parti d'azur et d'argent chargé d'une couleuvre ondoyante d'argent, la tête vers la pointe de l'écu

regardant une épée d'argent, la poignée d'or, mise en pal, l'argent chargé d'un lion passant de gueules.

►**Boispéan (du)** (Bretagne) : ancienne extraction 1486, maintenue noble le 11 octobre 1668. [ANF-1975, SS, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'argent semé de fleurs de lys d'azur ; aux II et III d'argent fretté de gueules de six pièces.

►**Boissard (de)** (Anjou) : ancienne extraction 1424, maintenue noble le 14 février 167 et 21 août 1715. [ANF-1985, SS, WN, V07, WP]

De gueules à trois faisceaux de flèches d'or.

†**Boisse (de)** (-1870) (Limousin) : [WN, GAF n°5382] Derniers du nom : Antoine-René (1734-1818) d'où Blanche-Barbe-Radegonde (1778), Antoinette-François-Esprit (1784-1861), Audriette-Gabrielle-Victoire et Adélaïde (1791-1870).

Fascé d'argent et de gueules à six pièces les fascés d'argent chargées chacune de trois mouchetures d'hermines.

Boisset (de) (Dauphiné) : contrairement à ce qu'indique Dioudonnat, cette famille semble descendre de Jean-Antoine de BOISSET des MAILLES (1738-1818), Notaire, secrétaire du Roy, greffier en chef au parlement de Grenoble par provision du 7 août 1763. [JO]

†**Boisset de Glassac** (1927-1978) (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1639, maintenue noble le 28 septembre 1670. [SS]

D'or à un arbre tigé de sable feuillé de sinople terrassé du même ; au chef d'azur.

►**Boisset de Torsiac (de)** (Auvergne) : extraction 1517, maintenue le 4 octobre 1666 par M. de Fortia et le 18 décembre 1700. [ANF-2016, SS, V07, WP]

D'or au chêne arraché de sinople, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or.

►**Boissieu (de) et ►Boissieu du Tiret (de)** (Lyonnais) : filiation depuis Jean de Boissieu (1576-test 1640). (branche aînée) anobli par L.P. de septembre 1784, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 5 mars 1785 et en la Cour des Aides de Paris le 3 mars 1786. (branche cadette) maintenue noble par arrêt de la chambre des Comptes de Dijon le 3 juillet 1787 au vu des titres probatifs de cette qualité depuis 1608. [ANF-1936 (pour la branche qui relève Déan de Ligné), SS, SS sup, V07, WP, ENFS n°41]

D'azur à un chevron d'or chargé à la pointe d'un trèfle d'azur.

<!!>**Boissonnet** : chevalier de l'Empire le 20 août 1809, baron de l'Empire le 15 décembre 1813 par décret non suivi de L.P., confirmés barons héréditaires par L.P. de Napoléon III, le 8 juillet 1865 pour Ernest-Marie-Augustin. [ICC 1991 p889, SS, NG01] [Diou]

Ecartelé, au I d'argent à une armure antique de sable ; au II d'or plei ; au II de sinople à 1 rouleau déployé d'argent sur lequel est dessiné un polygone au naturel ; au IV d'azur à trois étoiles d'argent posées deux et un, surmontées d'un croissant du mesme au franc quartier des baron militaires

► **Boissy d'Anglas** (Vivarais) : Comte de l'Empire le 26 avril 1808 et 1811, confirmation 1817. Pair de France héréditaire le 19 août 1815, comte pair le 31 août et L.P. du 20 décembre 1817. [SS, SS sup]
De sable au chevron d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.

†**Boistel d'Welles** (1970-2000) et †**Boistel d'Exeauvillé** (Picardie (Amiens)) : Denis Boistel, sieur de Chastignonville, cy-devant intendant des Places de Flandres, anobli par L.P en avril 1671, registrées à la Cour des Aides et à la Chambre des Comptes de Paris le 21 juin 1675. Maintenu noble en 1700. Anobli par charge de secrétaire du roi le 28 août 1776, mort en charge le 20 janvier 1778. Dispensé du Marc d'Or le 12 mars 1778 (AR). [ANF-1960, GAF, SS, SS sup, V07, WP] Jacques (1883-1970) d'où François (1916-1943), Jacqueline (1918-1980) et Marie (1920-2000).

~~*D'azur à la fasce d'argent chargé de trois molettes de sable, accompagnée d'une patte de griffon d'or et en pointe d'une croix recroisetée du même.*~~

D'azur à une boîte couverte d'or soutenue d'un vol d'argent.

†**Boisthierry (de)** (1889) (Normandie, Beauvaisis) : Comparant en 1789 à Clermont. [WN, GAF n°5428] Derniers du nom : Charles-Just (1777-1844) d'où Albert-Charels (1824-1889) d'où Jeanne-Butter-Henriette (1844-1869).

Fascé de sable et d'argent à six pièces

†**Boistouzet d'Ormenans (de)** (1858-1928) : anobli par L.P. de Philippe II par la charge de conseiller au parlement de Dole et confirmation de noblesse en 1597. Marquis de Louans par L.P. de 1718. Preuves pour Saint-Cyr en 1769. [GAF n°5451, WN] Derniers du nom : Alphonse-Alexandre (1794-1849) d'où Pierre-Paul-Léopold (1831-1858), x et (2) Charlotte (1836-1918) et Suzanne (1848-1928).

D'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux losanges d'or, et en pointe d'une rose du mesme.

► **Boisvilliers (de)** (Orléanais, Île Bourbon) : extraction, maintenue en 1668. Preuves pour Saint-Cyr le 26 février 1778. [ANF-1967, V07, WP]

D'azur à trois croissants d'or.

<!!> **Boixo de Villaret de Joyeuse (de) et Boixo de Méritens (de)** (Roussillon) : anobli comme citoyen noble de Perpignan 1712, confirmation de noblesse du 20 octobre 1717. Comparait avec la noblesse de Perpignan en 1789 (AR). Relève de Méritens en 1872 puis Villaret de Joyeuse par décret de 1928. [ANF-1933, SS, SS sup, V07, WP, PPC] Pierre (1881-1974) d'où Louis-René (1920-1955), Isabelle (1922) et Dominique (1926) (chef de nom et d'armes).

Ecartelé : aux I et IV d'or à la branche de buis de sinople, posée en pal et accompagnée en chef de trois têtes de maure tortillées d'argent; aux II et III d'argent au chêne de sinople, auquel est attaché un lévrier de gueules.

†**Bombelles (de ou von)** (1942/1943 – 1984) (Lorraine) : filiation depuis Claude de Bombelles, écuyer, seigneur de Viviers, né vers 1530. [WN, GAF n°5472] Derniers du nom : Joseph (1894-1942/1943) et sa sœur Ferdinandine (1904-1984).

Ecartelé : aux I et IV d'or plein ; aux II et III de gueules à la molette d'éperon d'argent.

► **Bon (de)** (Comminges) : extraction. [ANF-1986, WN, V07, WP]

D'azur au dauphin couronné d'or au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

► **Bonadona (de)** (Comtat Venaissin) : anobli en tant que docteurs en droit de l'Université d'Avignon de 1642 à 1671 (Jean-Baptiste (1642), Jean-Raimond (1646), Jacques (1651), Charles (1673) et Joseph (1673)). [SS, SS sup, V07, WP] Subsistante (Jean-François, Alain, Georges, Roland, Marie-Joëlle).

D'azur à une bande d'argent accompagnée de deux roses du même.

<!!> **Bonafos de Belinay (de) et Bonafos de Lamothe (de)** (Auvergne) : François, sieur de Bélinais, volontaire au service du roi, gentilhomme de la maison du roi de 1622 à 1646, capitaine d'infanterie, puis lieutenant-colonel du régiment de Canillac, anobli par lettres au mois de septembre 1654, en considération des services rendus en sa qualité de gentilhomme du Roi et d'écuyer ordinaire de la Grande Ecurie. maintenue noble le 19 octobre 1664 bien que l'Edit d'août révoquait tous les anoblissement depuis 1611. L.P. de mars 1669 exemptant les lettres de noblesse de 1654 de la révocation. Maintenu noble le 19 octobre 1666 par Bernard de Fortia, intendant d'Auvergne. Confirmé noble le 12 novembre 1751 par arrêt du Conseil d'Etat. [ANF-1935 (Lamothe) et 1940 (Belinay), SS, SS sup, V07, WP, ENFS n°28] Postérité d'Armand (1877-1966).

D'azur à trois colonnes d'ordre toscan d'or, à la bordure du même.

†**Bonal (de)** (1928-) (Agenais) : extraction, maintenue noble le 6 juillet 1667. [SS, WN] Albert (1847-1928) d'où Edith (1874) et Germaine (1880).

D'azur à trois étoiles d'or, deux et une.

<!!> **Bonald (de) - de La Rode** (Rouergue) : Reconnu noble par L.P. données à Blois le 9 janvier 1505. Maintenu noble le 28 janvier 1698 à l'intendance de Montauban par Sanson. Comparait avec la noblesse de la sénéchaussée de Rodez. Pair de France héréditaire le 23 décembre 1823 et confirmé baron-pair le 4 avril 1824. [ANF-1936, SS, V07, WP, ENFS n°44] Postérité de Victor (1780-1871).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une aigle éployée d'or ; aux II et III d'or à un griffon de gueules.

<!!> **Bonamy de Villemereuil** (Berry, Champagne) : Nicolas-Anne-Jean (1714-1777), directeur général des fermes à Lyon, anobli par charge de secrétaire du roi en 1740. [SS, V07, WP, ENFS n°27] Armand (1915-1985) d'où Claude (1948) (d'où Aurélie-Jeanne-Ginette, Anne-Cécile-Germaine, Thibaud-Armand-Joseph et Armelle-Henriette), Gérard (1949) (maire de Villemereuil en 2018), Marie-José (1951) et Lionel (1952) (d'où Violaine, Guillaume-Gaëtan et Pierre-Mathieu-Nicolas-Florian). Indiquée éteinte par erreur dans Valette.

D'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une tête de lion, le tout du même.

► **Bonaparte** (Corse) : filiation 1567. Luciano, prêtre et son neveu Charles furent reconnus noble le 13 septembre 1771 par arrêt du Conseil Supérieur de l'Isle de Corse, sur certificat prouvant 200 ans de noblesse. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 2 juillet 1779 en faveur de Napoléon Buonaparte) (« Hozier : mon certificat de sa noblesse a été délivré par moi le 8 mars 1779 et en conséquence il a été reçu dans l'une des écoles royales militaires le 23 avril suivant notte de mon oncle Monsieur d'Hozier de Serigny »). Famille impériale en 1804 dont les membres portent depuis le titre de prince. Le nom à l'état-civil est Bonaparte bien que certains membres se fassent appeler "Napoléon ».[CEA V p.177, V07, WP, NH55]

De gueules à deux barres d'or accompagnées de deux étoiles du même, une en chef, l'autre en pointe. Armes Impériales : d'azur à l'aigle d'or empiétant sur un foudre du même.

► **Bonardi du Ménil (de)** (Provence) : anobli par charge de conseiller maître en la chambre des Comptes de Paris 1764, baron du Menil-Lieuray par érection en octobre 1778. [ANF-1947, SS, V07, WP] Une branche dite de Bonardi de Saint-Sulpice, comte en mai 1808 et éteinte en 1859.

De gueules à trois bandes de sable.

† **Bonaud d'Archimbaud** (1865-1928) (Provence, Dauphiné) : Filiation prouvée depuis Louis de Bonaud, co-seigneur de Villelaur d'où Guillaume ép. 1503 Jeanne Richard. [GAF n°5510, WN] Derniers du nom : Alphonse (1811-1865) d'où Camille-Jeanne (1863-1928) ép. en 1882 Gabriel Déminas d'où famille Démians d'Archimbaud.

Ecartelé : aux I et IV de gueules au fer de lance d'argent posé en bande (Bonaud) ; aux II et III d'or à la bande de gueules chargée de trois molettes d'éperon d'argent (Archimbaud).

► **Bonchamps (de)** (Normandie) : extraction 1543, renvoi et maintenue par le Conseil d'Etat en 1666. Lettres de relief d'omission du mot anoblissement dans les lettres de légitimation de François de Bonenfants, aïeul de Robert de Bonchamps, sieur de Fréville, l'un des 200 cheveu-légers de la garde. Le même François avait obtenu en 1608 des lettres commuant le nom de Bonenfant en Bonchamps et donnant de nouvelles armes: d'azur au lion d'or. Enregistrées le 09/07/1714 (Cour des Aides, mémorial 49, f°401). Comparait en 1789 à Falaise.[ANF-1956, SS, V07, WP]

D'azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules.

† **Bonchamps (de)** (1919) (Anjou) : ancienne extraction, maintenue noble en 1667.[SS sup]

De gueules à deux triangles vidés d'or entrelacés en forme d'étoiles.

► **Bonet d'Oléon (de) et - de Partouneaux** (Comtat-Venaissin) : anobli avec deux docteurs en droit d'Avignon en 1628 (Etienne), 1672 et 1724 (Louis). (13 docteurs entre 1548 et 1743). Election comme primicier, recteur et conservateur des privilèges de l'université d'Avignon le 17 mai 1755 (AR). Relève Partouneaux suite à une alliance. [ANF-1938, GAF n°5533-5534, SS, V07, WP] Branche de la famille de Bonnet de Maureilhan de Polhes. Postérité de Régis (1884-1970).

D'or à un chevron d'azur accompagné de trois mouchetures d'hermines du même.

† **Boniface de Fombeton (de)** (1910-1947) (Provence) : extraction, condamnée à l'amende le 22 septembre 1668 par suite d'une production fausse, maintenue noble le 12 janvier 1699. [SS]

D'azur à trois bandes d'argent.

† **Bonnaire (de Maupas)** (1907- ?) (Champagne) : Baron le 18 février 1810. [SS]

D'azur à une nacelle d'or mâtée du même à la voile et au pavillon d'argent soutenue d'une mer du même adextrée d'une demi-tête de Borée d'argent soufflant d'or, mouvant du flanc dextre, au franc quartier des barons préfets.

† **Bonnard (de)** (1929-) (Touraine) : anobli en avril 1434, maintenue noble le 26 août 1666. [SS] Arthur (1845-1929) d'où Jeanne.

D'azur à trois huchets d'or, liés de gueules, virolés d'argent.

<!!> **Bonnault d'Houët (de) et †Bonnault de Villemenard** (Berry) : Filiation suivie depuis Jean de Bonnault (1376). Ancienne extraction 1437, maintenue noble le 17 juin 1668 par Machault, intendant d'Orléans. (Houët) François-Joseph (1752-1820), baron par décret impérial du 7 janvier 1814 sans lettres patentes. [ANF-1938, SS, V07, WP, ENFS n°20] Les deux branches sont issues de François-Antoine (1721). (Villemard) François-Antoine (1823-1872) d'où Denise (1864-1947).

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un dauphin vif couronné du même.

† **Bonnavent de Beaumevielle (de) (1908-)** (Languedoc, Auvergne) : anobli le 13 mars 1638, révoqué par l'édit d'août 1664, arrêt du 10 mai 1667 exceptant les lettres de 1638. [WN, SS]

Ecartelé : aux I et IV de sable au lion rampant d'argent ; aux II et III de sinople à une tierce feuille d'or.

† **Bonnay de Breuille (2002) et Bonnay de Nonancourt (de)** (Argonne, Clermontois) : extraction depuis Alexandre, fondateur d'une verrerie en 1555. Reconnu noble comme gentilhomme verrier le 15 septembre 1664 par arrêt du Conseil d'Etat de Lorraine, maintenue noble le 31 mars 1718 à l'intendance de Champagne par Lescalopier, reconnu comme gentilshommes avec le titre de chevalier le 21 avril 1765 par arrêt du Conseil d'Etat de Lorraine et L.P. de Stanislas, duc de Lorraine le 17 décembre 1765, enterrinées en la chambre des comptes de Lorraine le 9 avril 1766. Certificat de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires le 26 janvier 1757 et 20 janvier 1760, pour la Flèche le 3 décembre 1773 et le 30 septembre 1775. Preuves pour Saint-Cyr en 1752. [ANF-1980 (Breuille), SS, V07, WP, ENFS n°35] Postérité de Gabriel-François-Marie-Anne-Christian-Joséphine-Claude-Magdeleine (1771-1833). Derniers du nom : Henry (1920-2002).

D'argent à trois hures de sanglier de sable.

† **Bonne (de)** (1940-1980) (Languedoc) : Extraction féodale, maintenue noble le 17 décembre 1668, 11 avril 1716. Honneurs de la Cour le 18 mars 1888. Dernier du nom Bernard (1861-1940). [SS]

De gueules à un lion d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent.

<!!>**Bonnecaze (de)** (Béarn, Champagne) : admis aux États du Béarn le 5 septembre 1686, en 1724, et à cause de l'Abbaye de Lendresse le 9 mai 1726 et 12 janvier 1759. [ANF-1989, SS, V07, WP]. Subsiste avec Guillaume, médecin à Toulouse.

Parti : au I de gueules à un croissant d'argent au chef d'azur à trois étoiles d'or, écartelé d'azur à une tour d'argent ; au II d'or au pin de sinople accosté de deux lions d'azur.

► **Bonnechose (de)** (Normandie) : extraction 1510, maintenue noble 1666, janvier 1667, 13 juin 1667 et 15 septembre 1669. A demandé en vain les Honneurs de la Cour. [ANF-1965, SS, V07, WP]

D'argent à trois têtes de sauvage de sable posées en fasce.

► **Bonnecorse-Lubières (de)** (Provence) : Balthazar condamné par défaut à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement rendu à Aix le 16 septembre 1697. [WN, GAF n°5604] Postérité de Frédéric (1860-1940). Le nom a été modifié en "de Bonnecorse de Renault de Lubières" par jugement du TC d'Aix du 29 mai 1879.

D'azur au lion d'or tenant de ses pattes de devant une fleurdelys du mesme.

► **Bonnefous de Caminel (de)** (Quercy) : extraction 1557, maintenue noble le 6 juillet 1666, 2 février 1698, 29 juin 1698, 25 juillet 1757. Baron le 31 janvier 1810 pour un rameau éteint. [SS, V07, WP] Subsistante (Laetitia, Cedric, Margot...)

D'azur à trois rocs d'échiquier d'argent.

† **Bonnefoy de Villières (de)** (Languedoc (Toulouse)) : anoblée par charge de capitoul de Toulouse en 1513, secrétaire du Roi en 1541, maintenue noble le 27 novembre 1669, comparait à Castelnau en 1789. [ANF-1938, GAF n°5619, SS, V07]. Eteinte par le décès de Marie-Thérèse (1875) et sa sœur Henriette (1877)

D'azur à une brebis d'argent paissant sur une terrasse de sinople, au chef d'or chargé de trois croisettes de gueules.

(0)**Bonnefoy du Charmel (de)** (1963-) et <!!>**Bonnefoy des Aulnais** : Pierre-Charles (1732-1824), en charge inachevée de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 17 mars 1789. Baron de l'Empire par L.P. le 28 juin 1809, confirmé par L.P. le 13 janvier 1816. [SS, SS sup, V07, ENFS n°35] (du Charmel) Derniers du nom : Aymar (1902-1963) d'où Cécile (1938), ancienne épouse de Guy Béhart. (des Aulnais) postérité d'Antoine-François-Laurent (1775-1837).

De gueules au chevron d'or, deux étoiles d'argent en chef et une gerbe d'or en pointe, au chef d'argent chargé d'un lion d'azur.

Bonneguisse (de)[WN]

† **Bonnemains (de)** (1916-1922) (Normandie) : baron de l'Empire le 17 mars 1808, vicomte le 15 février 1823. [SS]

Ecartelé : aux I d'or à une bande de sable chargée de trois molettes d'argent ; au II de gueules à une épée

d'argent ; au III de sinople à une tour donjonnée d'argent ; au IV d'or au lion de gueules.

(0)**Bonnet de Maureilhan de Polhès (de)** (1977-) (Bas-Languedoc (Mèze)) : Antoine Bonnet, capitaine à Cessenon sur Orb, anobli par L.P. en février 1547, registrées à la chambre des comptes de Montpellier le 23 février 1548. Maintenu noble le 23 novembre 1668 sur titres de 1547 par Bazins de Bezons en Languedoc. Page de la Grande Ecurie le 3 avril 1703. Sous-lieutenant en 1787. (titre éteint avec le titulaire) Confirmé baron héréditaire le 31 mai 1862. [SS, V07, ENFS n°12] Alban (1863-1942) d'où Alban (1896-1971) (d'où Viviane (1949) (en vie en 2018)), François (1897-1977) et Béatrix (1908-1977)

D'or à un chevron d'azur accompagné de trois mouchetures d'hermines, posées deux en chef et une en pointe.

† **Bonnet/Bonnet de Salleles (de)** (Roussillon) : citoyen noble de Perpignan en 1671. [SS] Eteinte début XXe siècle.

D'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'un soleil agissant de même cantonné à senestre : écartelé d'argent à une fasce de gueules accompagnée de trois coquilles de sable rayées d'argent.

► **Bonnet de Villers (de) olim Bonnet de La Tour** (Hainaut, Normandie) : ancienne extraction 1409, maintenue noble le 22 janvier 1667 à Alençon, preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1708. Charles-Auguste (1774-1836), Chevalier d'Empire le 24 août 1810. [ANF-1951, CEA VI p. 272, SS, V07, WP, Diou-1991] Postérité de Gaston (1859).

(1810) *D'azur à une bande de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires accompagnée en chef d'un lion armé d'un sabre d'argent et en pointe d'une tête de cheval du même bridée de gueules.*

Bonnet de La Tour et von Bonnet zu Meautry : branches de la même famille subsistante. [SS sup] Subsiste avec Florence, Anne, Adeline...

D'argent à la fasce de gueules chargée de trois besants d'argent et à trois bonnets d'azur deux et un.

► **Bonneval (de)** (Auvergne) : filiation suivie depuis Jean, sgr de Bonneval en 1310. Extraction féodale 1365. Maintenu noble à l'intendance de Moulins le 27 mai 1667 et à l'intendance de Bourges le 7 septembre 1669. Honneurs de la Cour le 15 avril 1786, 4 février 1789. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 31 décembre 1781, pour Malte en 1782, pour les pages de la Grande Ecurie le 26 mars 1783. Pair de France héréditaire au titre de baron-pair le 5 novembre 1827 et 8 juillet 1829. [ANF-1951, SS, WN, V07, WP, ENFS n°29] Postérité de Bernard (1921-1997) et de Gérard (1932-2014).

D'azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules.

► **Bonnevie de Pogniat (de)** (Auvergne) : ancienne extraction 1468, maintenue noble 1599, 2 mars 1669. Baron le 13 mars 1811, confirmé le 23 mars 1816. [ANF-1948, SS, V07, WP]

D'azur à trois barbeaux d'argent mis en fasce accompagnés en chef de trois étoiles du même.

† **Bonnevin (de)** (Poitou, Saintonge, Blayais) : extraction, maintenue noble 1666. [SS] Eteinte au XXeme siècle.

D'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.

► **Bonnin de La Bonninière de Beaumont** (Touraine) : ancienne extraction 1450, Honneurs de la cour le 5 février et le 27 juin 1786, marquis de Beaumont-la-Ronce en août 1757, comte le 26 avril 1808, 25 novembre 1813 et baron le 26 avril 1811. Pair de France héréditaire le 19 août 1815, comte Pair le 31 août 1817 et 23 décembre 1823. [ANF-1944, SS, SS sup, V07, WP]

D'argent à une fleur de lys de gueules.

Bonsens Des Epinais[WN]

† **Bonniol de Trémont (de)** (1952-1981) (Auvergne) : condamné en 1666 comme usurpateurs de noblesse. [CEA VII p. 423] Nom relevé par la famille Lordon.

† **Bonriot de Salignac** (-1905) (Angoumois) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 27 octobre 1747, mort en charge. Relève « de Salignac » par décret de 1860. [SS, V07]

D'azur à trois chevrons d'argent, deux merlettes du même en chef.

► **Bony de Lavergne (de)** et - **des Egaux** (Limousin) : ancienne extraction 1401, maintenue noble le 4 mai 1665, 17 décembre 1667, le 10 mai 1715 et le 6 décembre 1717. Honneurs de la cour. [ANF-1935 (Lavergne), SS, WN, V07, WP]

De gueules à trois besants d'argent deux et un.

► **Bordas (de)** (Roussillon) : Ramon Julia Bordas (1622-1684), anobli comme bourgeois honoré / citoyen noble de Perpignan le 16 juin 1661. [ANF-1953, SS, V07, WP, ENFS n°24] Postérité de Raymond (1890-1963).

D'or à un oiseau (alias cygne) au naturel accosté de deux arbres de sinople posés sur une terrasse du même et surmonté d'une maison au naturel.

<!!> **Bordenave d'Abère (de)** : reçu aux Etats de Béarn en 1716 et le 13 mai 1766 pour Abère et le 18 août 1707 et le 6 avril 1768 pour Montagut. [SS, SS sup] Ernest-Auguste (1908-1973) semble avoir laissé une postérité aux Etats-Unis : Penelope Amistead, Mary Page et Ernest-Auguste junior (1937-1994). Le nom a été relevé par la famille Thial devenue « Thial de Bordenave ». Eteinte dans les mâles ?

Parti au I d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois coqs d'or, deux en chef affrontés et un en pointe et au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or ; au II écartelé : au I d'or à deux vahces passantes l'une sur l'autre de gueules accolées, clarinées et onglées d'azur ; aux II et III d'argent au lion rampant de pourpre ; au IB de gueules à la tour d'or maçonnée de sable.

† **Bordes de Chalendray (de)** (ou Debordes) (1878-) (Basse-Normandie) : maintenue noble le 23 janvier 1599, 19 janvier 1635, 20 avril 1635 et en 1666. [SS] Dernière du nom : Hélène (1854)

D'or à une tour de gueules.

† **Bordes du Châtelet (des)** (olim Grosjean) (Bresse) : anobli en 1562 par le duc de Savoie, maintenue noble le 15 octobre 1667. Erection en baronnie de la terre du Châtelet en 1766. [SS] Eteinte au XXe siècle.

Coupé : au I d'or au cheval issant de gueules ; au II de gueules à la molette d'éperon à huit rais d'or.

† **Bordes de Fortage (de)** (1924-) (Guyenne) : Agrégée à la noblesse au XVIe siècle, maintenue noble le 18 juillet 1697. [SS] Dernier du nom : Philippe Louis (1846-1924) *D'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un lion du même ; au chef cousu de gueules chargé de trois molettes d'or.*

† **Bordes de Jansac / Janzac (des)** (1989-2003) (Angoumois) : anobli par charge d'échevin d'Angoulême en 1647, maintenue noble 1666 et 23 septembre 1700. [SS, V07]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois arêtes de poisson d'argent.

† **Bordeu (de)** (1964-1981) (Béarn) : admise aux Etats de Béarn le 13 juin 1721 à cause de la maison noble de Jurques. [SS]

D'or à un chevron d'azur au chef du même.

► **Borel de Brétizel et - --Rambures** (Picardie) : anoblissement par charge de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Paris en 1760. Chevalier le 26 avril 1808, confirmé le 29 janvier 1827. Relève de Brétizel par décret de 1844 et Rambures (éteint en 1918) par décret de 1931. [ANF-1954, SS, SS sup, V07, WP]

D'or à six burèles d'azur

† **Borel du Chambon** (Auvergne) : Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1720, baron de Retterenzode réversible à un neveu le 25 août 1810 par le Roi Jérôme, confirmé par Napoléon le 22 août 1812 et le 9 décembre 1814 par Louis XVIII. [SS]

D'or à une colombe essorante d'azur surmontée d'un soleil d'or rayonnant de gueules.

† **Borel d'Hauterive (de)** (Dauphiné) : maintenue noble en 1666. Contrairement à ce que prétendait André Borel d'Hauterive (1812-1896), auteur de l'Annuaire de la Pairie et de la Noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe à partir de 1842, sa famille n'a aucun lien de parenté avec la famille noble dauphinoise.

D'argent, à la croix engrêlée d'azur, cantonnée de 4 rencontres de boeuf de gueules accornés d'or.

† **Borel de La Rivière** (Normandie) : chevalier de l'Empire le 30 août 1810, confirmé héréditaire le 24 août 1816. [SS]

D'argent à un écusson d'azur chargé d'une cuirasse d'or, sommée d'un casque de sable et supportée par deux lions affrontés et contre-rampants de gueules, à la champagne de gueules chargée d'une étoile d'argent.

† **Borelli (de)** (1906-1939) Charles (1771-1849), baron de l'Empire le 28 août 1813, vicomte le 20 janvier 1820. Derniers du nom : Raymond (1837-1906) d'où y, Armand (1875-1888) et Nicole (1880-1939).

Ecartelé au I d'azur, au roc d'argent posé sur une terrasse de sinople et supportant une citadelle d'or ; au II de gueules à l'épée d'argent ; au III d'or à trois membres d'aigles de sable et au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent ; au IV d'azur au cheval élané d'or.

► **Borne de Grandpré (de) et Borne de Gouvault (de)** (†1891) (Nivernais) : Claude, maréchal des Logis des Gens d'armes du Roi, anobli par lettres du 14 avril 1712, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris et à la Cour des Aides de Paris le 26 avril 1712. Arrêt du conseil du 11 juillet 1718 exceptant de la révocation de 1715. Trois générations de chevaliers de Saint-Louis. Lettres patentes d'anoblissement d'avril 1778, enregistrées par le Parlement de Paris le 8 mai 1778 (AR). [ANF-1985, SS, SS sup, V07, NNF WP] Postérité d'Etienne (1892-1971). *De gueules à une bisse (couleuvre) tortillée d'or.*

† **Bornier (de)** (1915-1932) (Languedoc) : anobli par charge de Conseiller en La Cour des Comptes au XVI^e siècle. Vicomte d'Hérou en août 1646, maintenue noble le 24 septembre 1668.[SS]. Le nom a été relevé par une branche de la famille Magnan par décret de 1919. *D'azur à une borne d'argent posée sur une terrasse de sable et accostée de deux épées d'or au chef cousu de gueules chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles du même.*

<!!> **Borniol (et - de Fourchambault) (de)** (Dauphiné, Nivernais, Saint-Domingue) : extraction 1533, assiste à l'assemblée de la noblesse du Nivernais en 1674, maintenue par jugement en 1700.[SS, V07, WP] Subsiste avec Camille, Eric, Mayel en 2019. **Rattachement non prouvé à la souche noble.** *D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses du même et en pointe d'un bœuf aussi d'or passant sur une terrasse de sinople.*

† **Borrelli (de)** (1906-1939) (Gévaudan) : anobli le 23 mars 1816, baron le 28 août 1813, vicomte le 20 janvier 1820. [SS] *D'or au chevron de gueules accompagné de trois serres d'oiseau de sable, au chef de gueules chargé d'un lévrier courant d'or.*

† **Borssat (de)** (1942-) (Bresse) : anobli par charge de conseiller au parlement de Dombes en 1733. [SS, NG01] Xavier (1870-1942). *D'azur à un laurier d'or soutenu d'un croissant d'argent au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

Bort (de) et – de Pierrefitte (Limoges) famille maintenue noble en 1666. [Complément] *D'or au sautoir denché de gueules*

► **Bos (du)** (Picardie) : anobli en septembre 1594, confirmé le 17 mars 1609, maintenue noble le 27 septembre 1706. [ANF-1935, SS, V07, WP] *D'argent au lion de sable armé d'azur.*

† **Bosc (du) (de Radepont, de Vitermont et de Coqueréaumont)** (1882) (Normandie) : extraction 1524. Maintenu noble par Montfaut en 1463 puis Jean-Jacques de Mesmes, sieur de Roissy le 22 octobre 1598, par Chamillart le 21 mars 1671, par La Galissonnière le 13 mars 1667. Preuves de noblesse pour les Pages de la Petite Ecurie en 1705 et 1753. Honneurs de la Cour en 1775 et 1786. [Le Bret] Dernières du nom : Louis du Bosc de Radepont (1804-1882) et Euphémie du Bosc de Vitermont (1821-1882). *De gueules à une croix échiquetée d'argent et de sable, contournée de quatre lions rampants d'or.*

► **Boscal de Réals et Boscal de Réals de Mornac** (Languedoc, Saintonge, Bretagne) : extraction 1524, maintenue noble le 5 novembre 1669 par Bégon, intendant de la généralité de La Rochelle (AR) et 16 octobre 1670. Comparution pour la noblesse dans la sénéchaussée de Saintes (AR). [ANF-1934, SS, V07, WP] Postérité de Charles-François (1869-1942) et de son cousin Anrtoine (1915-2008). *De gueules au chêne d'argent surmonté d'une fleur de lys d'or (et accosté de deux croissants affrontés d'argent).*

† **Boscq (du)** (Guyenne) : Guillaume du Boscq (-après août 1746), anobli en mai 1716. [SS] Derniers du nom : Jacques-Henry d'où Geneviève (1878-1965) et Annette. *D'or à trois arbres de sinople posés sur une terrasse du même, au lévrier de sable passant au pied des arbres ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

• **Boscq de Beaumont (du)** : Thomas du Boscq, sieur du Breuil, acheteur de lettres de noblesse en juin 1697, enregistrées en la Cour des Aides de Normandie le 4 novembre 1696, révoquées par l'édit d'août 1715. Son petit-fils Michel (1727-1826), conseiller du Roi receveur des tailles en l'élection de Bayeux, conseiller secrétaire du Roi auprès du Grand Conseil, pourvu le 30 août 1775, toujours en charge en 1790. Confirmation d'armoiries par d'Hozier en 1775. [NH-55] [ADF n°15, CEA V p.379, V07, Bluche, NNF] Postérité de Gaston (1857-1933). Noblesse inachevée. *D'azur à une croix échiquetée d'argent et de sable de deux traits, cantonnée de quatre lions d'or.*

► **Bosquillon de Frescheville et - de Jenlis** (Picardie) : anobli par charge de secrétaire du roi le 13 février 1706, mort en charge en 1711. [ANF-1953 (de Jenlis), SS, V07, WP] *D'azur à trois serpettes d'argent emmanchées d'or posées en pal deux et une, ; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.*

► **Bosredon Combrailles (de), (olim Dacbert)** (Auvergne, Bordelais, Antilles) : extraction féodale 1344, maintenue noble en 1666 et 8 août 1667. [ANF-1978, SS, WN, V07, WP] *Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or couronné à l'antique ; aux II et III de vair plein.*

► **Bossoreille de Ribou (de)** (Auvergne, Anjou) : Pierre-Martin (1709-1778) anobli par charge de secrétaire du roi près le parlement de Besançon en Franche-Comté, pourvu le 16 mars 1774 - lettres de provision du successeur après mort en charge le 15 mars 1778 (AR). [ANF-1964, SS, V07, WP] Nombreuse postérité. *De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux croissants et en pointe d'une croisette pattée, le tout du même.*

(0) **Bot (du Grégo) (du)** (1972-) (Bretagne) : ancienne extraction 1461 depuis Jean du Bot, sieur de Kerbot. Maintenu noble par la chambre de réformation de la noblesse par arrêt du 17 juin 1669. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie des 3 août 1728, 13 novembre 1730, 15 décembre 1732. Preuves de noblesse pour les Pages de la Petite Ecurie en 1755. [SS, V07, NNF]. Dernier du nom Paul-Edouard (1905-1972) d'où Jacqueline-Thérèse-Françoise (1955). Subsiste une ligne

naturelle « du Bot de Talhouet ». Quid de Cédric du Bot (1977) ?

D'azur au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

< !!> **Botherel (de) olim Boterel de La Pinelaie et Boterel de La Bretonnière** (Bretagne) : Pierre Boterel, avocat, sénéchal de La Freslonnière, anobli en mars 1595, maintenue noble lors de la réformation de la noblesse par arrêt des 7, 28 septembre et 28 novembre 1668. Lettres de provision de l'office de conseiller au Parlement de Bretagne le 14 mars 1788. (AR). Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 9 mai 1696 et 10 janvier 1698, pour la Petite Ecurie du 16 mars 1743, pour les demoiselles de Saint-Cyr en 1786. [ANF-1985, SS, V07, WP] Postérité de François (1923-1983) d'où Patrick (1952), Hervé (1953), Agnès (1955) et Régis (1957). Famille parfois confondue avec les Botherel de Saint-Dénac qui ont une origine différente.

D'azur au chevron (brisé) d'argent accompagné de trois croix pattées du même.

► **Botmiliau (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1481, maintenue noble d'extraction lors de la réformation de la noblesse bretonne par arrêt le 16 juillet 1669. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne convoquée suivant les formes anciennes le 9 janvier 1789 (AR). [ANF-1958, SS, V07, WP] Postérité d'Alain (1902-1994).

D'azur à trois cloches d'or bataillées de sable.

† **Botot de Saint-Sauveur Lorraine** (1981-2000) (Île de France) : Louis-Pierre Boto (1762), Garde-Marteau en la maîtrise des eaux et forêts du bailliage de Châtillon-sur-Seine, anobli par L.P. le 30 août 1825. [SS] Derniers du nom : Louis-Henry-Georges (1878-1918) d'où Anne-Marie (1905-1998), Jacqueline (1907-2000), Marthe (1912-1998), Charles (1917-1981).

De gueules à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux merlettes du même et en pointe d'un chêne aussi d'argent.

► **Bottée de Toulmon** (Hainaut) : filiation depuis Nicolas-Claude, conseiller du Roi en l'élection de Laon en 1759. Jean-Joseph-Auguste (1764-1815), créé chevalier héréditaire par ordonnance en octobre 1815 et L.P. 16 décembre 1815, lettres patentes non retirées. [SS, V07, WP, ENFS n°44] Noblesse inachevée du XIX^e siècle. Postérité d'Eugène (1831-1890).
D'azur au soleil d'or accompagné de trois cœurs d'argent.

? **Bottini de Sainte-Agnès** (Comté de Nice (Menthon), Piémont) : Honoré, baron de Sant'Agnese par lettres patentes du 4 février 1614. [TA] Le nom est relevé en Italie par la famille Papadia de Bottini Di Sant'Agnes. En 1932, on trouvait encore Gabriele et Achille, colonel de Cavalerie en Italie

D'azur au barillet cerclé de gueules mis en fasce, accompagné de quatre ramuscules de roses feuillées et tigées de simple, fleuries de gueules et boutonnées d'or, posées trois en chef en éventail une en pointe mise en pal.

† **Bottu de Limas** (1894-1942) (Beaujolais) : anobli par charge de Secrétaire du Roi le 1^{er} avril 1642, mort en charge. [SS] Derniers du nom : Claude (1829-1894) d'où Suzanne (1857-1883) et Jeanne (1859-1942).

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion du même au chef d'or plein.

► **Boüian du Chef du Bos** (Bretagne) : ancienne extraction 1460, maintenue noble en janvier 1668 par arrêt de la Chambre de Réformation de Bretagne (AR), le 13 novembre 1668 et 9 avril 1669. [ANF-1934, SS, V07, WP] Nombreuse postérité.

D'argent au chevron de sable, accompagné de trois têtes de loup du même, arrachées et lampassées de gueules.

► **Boüiays de Couësbouc (du)** (Bretagne) : ancienne extraction 1447, maintenue noble le 5 février 1669. [ANF-1988, SS, V07, WP]

De sable à une fasce d'argent bordée de gueules.

► **Bouays de la Begassière (du)** : (Bretagne) : Extraction, maintenue noble le 18 mars 1669. Marquis romain le 26 juin 1888. [SS, PPC, NNF, NG01]

De gueules à une croix d'argent, cantonnée de quatre croissants du même.

† **Bouays de Prativier (du)** (Bourbonnais) : extraction, maintenue noble le 5 juillet 1634, 19 mars 1669 et 2 juillet 1700. [SS]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois branches de buis d'argent.

► **Boucaud (de)** (Guyenne) : filiation 1595. Urbain, anobli par charge de secrétaire du roi en 1595. (AR) Lettres de provisions de l'office de conseiller au parlement de Bordeaux le 31 janvier 1619 et lettres de provision du même office du 26 octobre 1654 pour le fils, mort revêtu le 4 février 1675. Prend part aux assemblées de la noblesse de Bordeaux en 1789. [ANF-1986, SS, V07, WP] Postérité de Louis (1872).

Ecartelé : au I et IV d'azur au lion d'argent accompagné en chef de trois étoiles rangées et en pointe d'un croissant le tout d'argent ; aux II et III de gueules à la croix d'or.

► **Bouchard d'Aubeterre de Saint-Privat (de) olim de Saint-Privat** (Auvergne) : extraction 1553, maintenue noble en 1667 et 17 décembre 1762. [ANF-1952, SS, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois léopards d'or ; aux II et III losangé d'or et d'azur au chef de gueules ; sur le tout d'azur à trois fasces onnées d'argent au chef de sinople chargé d'un léopard d'or.

► **Bouchard de La Poterie** (Anjou) : anobli par charge de secrétaire du roi le 2 avril 1738-1747. Confirmé noble le 29 septembre 1769. [ANF-1997, SS, V07, WP]

D'azur à trois léopards d'argent passant l'un sur l'autre.

► **Bouchaud de Mazaubrun (du)** (Limousin) : Pierre Bouchaud obtint une sentence de l'élection de Limoges le 2 octobre 1745 qui le décharge en sa qualité de noble de la nomination faite de sa personne pour collection de la paroisse de Bas-Chalus, et une autre décharge comme noble le 23 octobre 1756 par la cour des aides de Clermont contre le syndic de la paroisse de Pageas. Son fils obtint le 28 septembre 1771 une sentence de l'élection de Limoges interdisant aux collecteurs de la paroisse de Pageas de le cotiser. Vote noble à Limoges en 1789. [GAF n°5953, CEA VI p. 23, WP] Subsiste : François, Pierre, médecin, Hélène, Julie (1983)...

D'or au lion d'azur lampassé couronné de gueules posé sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe.

(0)Bouchaud de la Foresterie (†) et – de la Pignonnerie (Bretagne (Nantes)) : Anobli en 1747, titres de noblesse enregistrés au Conseil Supérieur de l'île de Saint-Domingue le 8 mai 1751. Famille éteinte dans les mâles en 1977. [GAF n°5954]

D'argent à un chevron d'azur accompagné en pointe d'une moucheturé de sable ; au chef cousu d'or chargé de deux roses de gueules.

► **Bouchelet de Vendegies (d'Hust)** (Artois) : anobli par charge de secrétaire du roi 1761-1782. [ANF-1965, SS, V07, WP]

De gueules au chevron d'argent accompagné de trois merlettes du même.

<!!>**Boucher d'Argis (de Guillerville)** (Lyonnais) : Antoine-Gaspard (), en charge de Conseiller au Parlement de Dombes 1752 puis au Châtelet à Paris, anobli comme échevin de Paris le 6 juillet 1767, Dispensé du Marc d'or le 22 décembre 1771 [ANF-1980, SS, V07, WP, ENFS n°34] Postérité de Philippe (1931) d'où Laurence (1956), Corinne (1958) et Frédéric (1962) (d'où Natacha et Chloé).

De gueules à une croix d'or cantonnée de quatre roses d'argent, le tout chargé d'un écusson d'or à huit merlettes de sable en orle.

► **Boucher** (Perche, Québec) : Anobli en 1661 par le marquis de Feuquières, vice-roi d'Amérique, lettres révoquées pour non enregistrement en 1684, réanobli par L.P. en 1707, nouvelle révocation suite à l'édit d'août 1715. Les descendants de cette famille figurent dans un état de la noblesse du Canada dressé en 1737. [WNOR, CEA VI p.41, Second ordre, WP] Branche de Boucherville présente au Québec (éteinte en 1955), au Brésil et peut-être encore à l'île Maurice ; Branche de la Bruère présente au Québec ; Branche de Grosbois présente au Québec ; Branche de Montbrun présente au Tennessee sous le nom Demonbreun ; Branche de Montizambert présente dans l'Ouest canadien et en Californie.

D'azur au chevron d'argent, sommé à la pointe d'un lis au naturel, accosté de deux glands d'or et accompagné en pointe d'un rocher du même sommé d'une croix d'or

► **Boucher de La Rupelle** (Champagne puis Bourgogne (Sens)) : ~~anobli en 1612~~, Pierre, receveur des aides en l'élection d'Auxerre, auteur de la branche maintenue noble le 20 juin 1525 par la Cour des Aides de Paris, le 20 mars 1627 et par le conseil d'Etat le 1^{er} juillet 1670. (autre branche éteinte au XIXe siècle) maintenue par arrêt de la Cour des Aides en 1525 et par Caumartin en 1670. (autre branche) maintenue par la Cour des Aides de Paris en 1603, par le Conseil d'Etat en 1668. Page de la Grande Ecurie en 1731.[ANF-1946, SS, V07, WP, ENFS n°24] Postérité de Jean-Baptiste-Louis (1749-1830). Une branche porte Boucher de La Rupelle Imbert de Balorre suite aux jugements du TGI de Lyon en 1967 et 1971.

D'argent à trois écrevisses de gueules, posées deux et une.

†**Boucher de La Mothe** (-1968) (Guyenne) : Débutée en 1666 et 26 janvier 1698, maintenue noble le 11 février 1721. [SS]

D'azur à un sautoir d'argent cantonnée au I d'un lionceau ; aux II et III d'une étoile ; au IV d'un croissant le tout du même.

(0)Boucher de La Tour du Roc (1977) (Périgord) : filiation depuis Jean de Boucher, né au début du XVIe siècle. Comparait au ban de la noblesse du Périgord le 18 juin 1639. Condamné à payer 200 livres d'amendes en 1640 puis maintenue noble le 26 juin 1641 par la cour des aides de Guyenne, le 13 décembre 1666, 11 janvier 1667 et 9 août 1749. Vote avec la noblesse à Périgueux en 1789. [SS] Guy (1897-1977) d'où Solange (1947-1998), Irène, Christiane

D'argent à deux lions rampants de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or.

†**Boucher de Morlaincourt** (1967-1970) (Barrois, Lorraine) : Jean Boucher, prévôt de Pierrefitte fut anobli par L.P. le 5 mai 1621 par le duc de Lorraine. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1766 et le 12 septembre 1770. Comparait à Bar-le-Duc en 1789 (AR). [ANF-1934, GAF n°5980, SS sup, V07, ENFS n°35] Derniers du nom : Guy (1899-1967) // sa cousine Mathilde (1878-1970).

D'azur au chevron d'or chargé en chef d'une croix de gueules accompagné de deux lions grimpants appointés d'argent.

D'azur au chevron d'or chargé d'une croisette de pourpre et de deux flammes de gueules, accompagné en chef de deux lionceaux d'argent et en pointe d'une arbalète d'or chargée de deux épées d'argent garnies d'or, posées en sautoir.

†**Bouchet de Sourches de Tourzel (du)** (1845-1870) : filiation 1355. Confirmé noble en 1540. Marquis de Sourches par L.P. du 1635. [GAF n°6004, Le Bret] Derniers du nom : Charles (1768-1815) d'où Augustine-Joséphine (1798-1870), Emilie (802-1844), Olivier (1804-1845) (d'où x (1834-1834) et Louis-Emmanuel (1835-1843)), Anne (1806-1837).

D'argent à deux fasces de sable.

†**Boucquel de Beauval** (1869) : anobli par charge de conseiller Secrétaire du Roi en 1692 (office créé en mai 1691) en la chancellerie près le Conseil d'Artois, mort en charge le 19 février 1697.[SS, SS sup]

Écartelé aux 1 et 4 de gueules à un écusson d'argent en abîme aux 2 et 3 d'azur à la fasce d'or.

Boudet (Guyenne) : Comte de l'Empire par L.P. du 10 septembre 1808. [SS sup, V07]

Ecartelé : au I d'azur à l'épée haute d'argent garnie d'or ; au II d'argent à une montagne de sinople surmontée de deux murs incendiés de gueules jetant de la fumée de sable et senestrée d'un palmier de sable, au III d'argent au canon affûté de sable posé sur une terrasse de sinople adextré d'un palmier de sinople senestré d'une mer d'azur ; au IV de gueules au vol d'aigle d'argent.

†**Boudet de Puymaigre** (1940-1991) (Bourbonnais, Lorraine) : maintenue noble en 1667. Comte héréditaire le 2 avril 1822. [SS]

D'or à un demi vol de sable.

†**Boudin de Tromelin** (1919-1954) (Normandie, Bretagne) : anobli par charge de Secrétaire du Roi le 29 avril 1705. [SS]

De sable à une pée d'argent mise en pal la pointe en haut surmontée de deux étoiles d'or.

► **Bouët du Portal (de)** (Poitou, Saintonge) : extraction depuis Pierre Bouët, sieur de Couzay en Poitou en 1539. Maintenu noble le 7 septembre 1673 en l'élection de Saint-Jean d'Angély et le 20 août 1707 par Bégon, intendant de La Rochelle. Preuves pour Saint-Cyr le 3 octobre 1746 et le 17 septembre 1762 (AR). [ANF-1952, SS, V07, WP, ENFS n°12] Postérité d'Edouard (1835-1908).

D'argent à trois hures de sanglier de sable, ensablantées de gueules, défendues d'argent, posées en pal l'une sur l'autre.

► **Bouët-Willameuz** (Normandie, Bretagne) : comte le 10 octobre 1845 (sous Louis-Philippe, sur réversion d'un titre de 1843 après adoption en 1845). [SEC, SS, V07, WP]

De gueules à un vaisseau habillé et équipé d'argent entouré d'un cercle divisé d'or, au chef d'or chargé d'une épée de sable et d'une ancre d'argent posée en sautoir.

► **Bouëtiez de Kerorguen (du)** (Bretagne) : ancienne extraction 1443, maintenue noble le 24 novembre 1668. [ANF-1946, SS, V07, WP]

D'azur à deux fasces d'argent accompagnées de six besants d'or, trois, deux et un.

► **Bouëxic (du) de Pinieux, - de La Driennays, - de Guichen** (Bretagne) : extraction 1562. Lettres de chevalerie le 8 janvier 1595 pour la branche de Pinieux, maintenue noble le 10 novembre 1668, confirmé noble et anobli en tant que besoin le 29 janvier 1635 pour les deux autres branches. Vicomte de La Driennays en 1657 pour un rameau éteint, comte de Guichen le 10 juin 1828. [ANF-1936 (de Pinieux), SS, V07, WP]

D'argent à trois pins arrachés de sinople, posés deux et un.

†**Bougainville (de)** (1868-1929) : anobli par charge d'échevin de Paris en 1741 et 1743, comte de l'Empire en 1808, confirmé en 1830. [GAF n°6079-6080] Le nom a été repris en 1882 par la Famille Despréaux de Saint-Sauveur en tant que descendants de Claire de Bougainville la dernière du nom ayant eu des descendants puis en 1970 par une branche de la famille de Bronac de Vazelhes devenu de Bronac de Bougainville après alliance avec la dernière des Despréaux de Saint-Sauveur-Bougainville.

Coupé : au I d'argent à une aigle éployée de sable ; au II d'azur à deux épées d'or passées en sautoir et une ancre d'argent posée en pal, à la mappemonde du mesme, posée en abîme, brochant sur le tout.

†**Bougault** (1932-?1946) (Bourgogne, Dauphiné) : Baron de l'Empire le 22 mars 1814. [SS, V07] Elisabeth (1885) et Marie (1862-1946), dernières du nom.

D'azur à deux baïonnettes en sautoir d'argent chargées d'une épée en pal d'or au comble chargé d'un lion passant de sable ; au franc quartier des barons militaires.

<!!>**Bougrenet de la Tocnaye (de)** (Bretagne (Pays de Retz)) : ancienne extraction depuis Jean de Bougrenet en 1401. Maintenu noble d'ancienne extraction par la Chambre de Réformation de Bretagne le 30 avril 1668. Titres enregistrés à la Martinique par le Conseil du 6 novembre 1739. Preuves pour les Honneurs de la Cour. Comparait à Poitiers en 1789. [ANF-1948, SS, TA, V07, WP, ENFS n°29] Postérité de Gilles (1899-1975) : Thibaut (1958)... En extinction.

D'or au lion de gueules grim pant, semé de mascles d'or.

Bouhier[WN]

†**Bouilhac de Bourzac (de)** (1959-après 1977) : anobli par lettres de mars 1746, enregistrées le 13 juillet 1746 à la Cour des Aides de Bordeaux pour Jean Bouilhac, fermier général. Dernière du nom : Jeanne (1886-) [SS, SS sup, NG01]

D'argent à une fasce de gueules chargée d'une plante de plantin d'argent accompagnée de trois chardons de gueules deux en chef et un en pointe.

Bouillane, Bouillane (de) et Bouillane de Lacoste (de) (Dauphiné) : Anobli par Louis XI en 1475 en même temps que la famille Richaud (cf sous ce nom), reconnu noble en 1554 par François de Lorraine, duc de Guise, maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de Dugué. Vote noble en 1789. Condamné en 1745. Appel en 1775 – Pas de jugement définitif en 1789. [Dioudonnat-94 – Le Bret] – non consensus] *D'azur à une patte d'ours d'or*

► **Bouillé du Chariol (de) olim Boulier (de)** (Auvergne) : extraction féodale 1328, maintenue noble en 1666, marquis de Bouillé en 1755, Honneurs de la cour le 30 mars 1763, 18 décembre 1785 et 23 janvier 1786. Pair héréditaire le 5 novembre 1827, baron-pair héréditaire sur institution de majorat le 1^{er} avril 1829.. [ANF-1938, SS, SS sup, V07, WP]

De gueules à la croix ancrée d'argent.

†**Bouillet de La Faye** (1924-1934) (Bourgogne) : Noblesse inachevée par charge de Président Trésorier de France en 1780. Anobli le 16 novembre 1816. [SS] Derniers du nom : Ferdinand (1802-1871) d'où Marie (1833-1886), Antoine (1840-1871) (d'où Jeanne (1871-1934)) et Henri (1849-1924).

†**Bouillonney (du)** (1949) (Normandie) : anobli par la charte des francs-fiefs en 1470, maintenue noble le 11 août 1669. Preuves pour Saint-Cyr en 1743. [ANF-1936, SS, V07]

D'azur à neuf croisettes d'argent, quatre, trois, deux et un.

†**Bouillet de La Faye** (1924-1934) (Bourgogne) : Noblesse inachevée par charge de Président Trésorier de France en 1780. Anobli le 16 novembre 1816. [SS] *D'azur à un chevron d'or accompagné de trois besants d'argent au chef aussi d'argent soutenu d'or et chargé d'un croissant de sable accosté de deux étoiles d'azur.*

†**Bouilly du Fretay (du)** (1933) (olim Bouillic) : anobli en juin 1587, maintenue noble le 24 novembre 1668. [SS] *D'azur à une bande d'argent accompagnée de deux croissants du mesme.*

► **Boula de Mareüil et - de Coulombiers** (Picardie, Berry, Île de France) : anobli par charge de secrétaire du roi le 23 juin 1705, mort en charge le 22 août 1706 pour François Boula (1654-1706). [ANF-1987 (Mareüil), SS, V07, WP]. La branche cadette Boula de Nanteuil s'est éteinte en 1856.

D'azur à trois besants d'or.

? **Boulard (de)** (Barrois) : anobli le 9 juin 1603 par le duc de Lorraine [ANF-1990, SS, WP] Quid de Jean-Hubert d'où Nicolas d'où Héloïse, Théodore et Vladimir (en Belgique).

D'argent à trois aiglettes de sable, allumées et membrées d'azur posées une et deux, au franc quartier d'or chargé d'un lion rampant d'azur armé et lampassé de gueules.

► **Boulard de Gatellier (de) (olim Boulard de Gastellier)** (Lyonnais) : Anobli par charge de Secrétaire du roi, maison et couronne de France, en la chancellerie près le parlement de Dijon le 9 décembre 1747, Lettres d'Honneur le 20 avril 1768. Échevin de Lyon en 1778, dispensé du Marc d'Or le 24 juin 1779. Comte Romain par bref du 6 avril 1864. [ANF-1982, SS, SS sup, V07, WP]

D'azur à une branche de trois rameaux de bouleau d'argent au chef de gueules chargé de trois boules d'or.

► **Boulard et - de Vaucelles** (Paris) : anobli par Lettres du 10 février 1717, enregistrées le 30 mars 1719 à la Cour des Aydes de Paris. Une branche autorisée par décret à relever le nom « de vaucelles » en 1866. [ANF-1948, SS, SS sup, V07, WP]

De gueules au lion passant d'argent au chef d'or chargé de deux roses de gueules.

(0) **Boulay de La Meurthe** (après 2001-) (Lorraine) : Comte de l'Empire par L.P. du 26 avril 1808. [SS, WP] Cécile ép. de La Cropte de Chantérac †2013. Alfred (1925-) d'où Gilone (1949), Laure (1950) et Yseult (1956).

D'azur à une gerbe de blé d'or, à une champagne d'argent chargée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier de sinople en sautoir.

► **Boulet de La Boissière (du) et Boulet de Bonneuil (du)** (†ca 1970) (Île de France, Valois) : Anobli confirmé le 12 décembre 1669, Maintenu noble le 12 décembre 1669 et le 29 septembre 1679. [ANF-1958 (La Boissière), SS, SS sup, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'or à un écu de gueules, ; au II et III d'azur à trois serres d'aigle tenant chacune un boulet d'or.

† **Boullé** (1924-1967) (Bretagne) : baron de l'Empire le 31 janvier 1810. [SS]

Ecartelé : au I d'or à un œil ouvert au naturel radié d'azur ; au II de gueules à une muraille crénelée d'argent surmontée d'une branche d'olivier du même qui est des barons préfets ; au III de pourpre à une balance d'or ; au IV d'hermine.

?? **Boulongne (de) (olim Boullongne)** : Anobli en 1700 (Valette) ou par Lettres de novembre 1724, enregistrées à la Chambre des comptes de Paris le 23 janvier 1725 et à la Cour des Aydes de Paris le 20 février 1725 pour Louis (1654-1733), premier peintre du Roi, maintenue noble en 1739. [SS, SS sup, V07]

D'argent à une bande de sable accompagnée de trois lionceaux de sinople couronnés d'or, deux en chef et un en pointe.

Bouly de Lesdain : noblesse inachevée

► **Bourayne (de) (olim de Bouraisne)** (Beauce, Bretagne) : baron de l'Empire le 2 mai 1811, confirmé le 25 novembre 1814 par Louis XVIII. [ANF-1982, SS, V07, WP]

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois croissants d'azur, au comble d'or chargé d'une ancre de sable.

† **Bourbel de Montpinson (de)** (-2009) (Normandie, Grande-Bretagne) : Extraction, maintenue noble le 12 janvier 1668, preuves pour Saint-Cyr en 1685, certificat de Chérin pour le service militaire. Naturalisée en Angleterre en 1793, confirmée marquis en 1825. [SS] éteinte avec le décès de Micheline Adrienne Sisterson de B de M (1919-2009) et de sa sœur Elisabeth (1916-†14 septembre 2009.), major dans le Womens Royal Army Corp. Leur père Bayard Alexis de Bourbel était le dernier marquis.

D'azur à trois besants d'or deux et un.

► **Bourblanc (du)** (Bretagne) : ancienne extraction 1500, maintenue noble le 19 décembre 1668, 28 janvier 1669, 29 mars 1669. [ANF-1942, SS, V07, WP]

De gueules à une tour d'or.

< !!> **Bourbon-Busset et < !!> Bourbon-Chalus (de)** (Bourbonnais) : ancienne extraction 1464, comte 1586, Honneurs de la Cour en 1753-1767-1772 et 1773, Cousin du Roi le 8 août 1761, Pair de France le 23 décembre 1823, titre de Baron-Pair le 23 avril 1824. Branche naturelle de la maison de France issue de Pierre de B.-B., bâtard de Louis de Bourbon. [ANF-1992 (Chalus), SS, V07, WP] (Busset) postérité de Jacques (1912-2001). (Chalus) postérité de Louis (1911-2001).

D'azur à trois fleurs de lys d'or au bâton de gueules péri en barre posé en abîme, au chef d'argent chargé d'une croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même.

†? **Bourcier (de) (- de Monthureux et de Villers)** (Lorraine) : anobli le 6 septembre 1572 et le 17 mai 1646 par L.P. du duc de Lorraine, baron le 26 février 1713 et le 28 mai 1736. Comte de l'Empire le 29 juin 1808. Confirmé comte en Belgique pour la branche de Monthureux le 5 avril 1880. (Cette famille semble éteinte.) [SS, V07, WP] Arthur (1861-1944) d'où un fils et Nicole (1890-1961). Il existe des porteurs du nom de Bourcier en Grande-Bretagne : Michael, Peter, Simon...

A investiguer

D'or à un lion de sable tenant entre ses pattes une épée du même.

† **Bourdeau de Lajudie** (1946-2016) (Haut-Limousin) : anobli par charge de secrétaire du roi en la Chancellerie près le Parlement de Douai le 13 janvier 1762, mort en charge le 10 juin 1775. [SS, V07, WP] Mentionnée comme ayant été admise à l'ANF en 2009 mais absente des listes ??

D'azur à un château d'argent de quatre tours, posé sur une rivière aussi d'argent, le château sommé d'un

clocher garni d'une cloche d'argent et surmonté d'un lion léopardé d'or.

†**Bourdeille (de)** (Périgord) : extraction féodale, marquis d'Archiac le 4 mai 1609, Honneurs de la Cour 1771-1773-1775. Branche naturelle subsistante avant 1914. Le nom a été relevé par la famille Chassin. Derniers du nom : Nicolas (1859) et Roger (1863). [SS]
D'or à deux membres de griffon de gueules onglés d'azur posés en contrebande l'un sur l'autre.

< !!>**Bourdier de Beauregard** (Béarn) : admission aux États du Béarn le 18 avril 1773 pour la seigneurie d'Igon. [ANF-1992, V07, WP, ENFS n°44] Postérité de Gilbert-Isaac (1774-1863).
Palé d'azur et d'or de quatre pièces, à trois trèfles brochant de l'un en l'autre posés deux et un.

< !!>**Bourdieu (du) (alias Dubourdieu)** (Bretagne) : désistement de noblesse en 1666, baron par L.P. du 14 mai et 20 août 1864 sur réversion d'un titre du 2 juillet 1853. [SEC, SS, WP, V07]
D'argent au palmier de sinople accompagné de deux épis d'azur et surmonté de trois étoiles de gueules.

Bourdin de Villaines[WN]

Bourdin[WN]

Bourdon de Grammont (de) (Normandie) : anobli en juin 1592, maintenue noble le 4 mars 1671. Une branche **naturelle** subsiste sous le nom Debourdon de Gramont : Ernest d'où Laurence et Géraldine, ses frères Maurice et Claude... [SS]
D'azur à deux lions affrontés, rampants armés et lampassés de gueules tenant un bourdon de pèlerin en pal le tout d'or.

†**Bourdon de Vatry** (1891-1938) (Île de France) : baron de l'Empire en 1810, confirmé en 1814. [GAF n°6251]
Coupé : au I dparti à dextre d'or à la tête de lion arrachée d'azur et d'azur au coq d'or crêté, armé, beccu », barbé de gueules, tenant dans sa dextre un lys du mesme ; au II d'argent à l'ancre d'azur, trabée de sable.

Bouret[WN]

► **Bourg (du) et - de Bois-Marquer** (Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du roi en la Chancellerie près le Parlement de Rennes en 1701, mort en charge en 1711. Député aux Etats de Bretagne en 1728. [SS, SS sup, V07, WP]
D'azur à deux molettes d'or accompagnées en pointe d'une merlette du même.

†**Bourg (du)** (Languedoc) : extraction, maintenue noble le 6 novembre 1669. [SS]
D'azur à trois tiges d'épine d'argent.

► **Bourg, Bourg de Bozas et Bourg de Luzençon (du)** (Languedoc) : extraction 1554, L.P. de relief en avril 1667, maintenue noble le 9 mars 1669 et 9 mai 1694, Marquis de Bozas par Lettres de mars 1703. [ANF-1949 (Luzençon), SS, SS sup, V07, WP]. Les familles du Bourg et du Bourg de Bozas revendiquent une

communauté d'origine. Chaix d'Est-Ange la conteste. Reprise du nom Chaix d'Est-Ange pour une branche
D'azur à trois tiges d'épine d'argent.

► **Bourgeois de Boynes** (Lyonnais) : Etienne, trésorier général à la Banque Royale, caissier de la compagnie des Indes, anobli par charge de secrétaire du roi au Grand Collège le 4 août 1719, résigna le 2 mars et Lettres d'Honneurs du 6 juin 1740. Honneurs de la cour avec dispense de preuves. Confirmé marquis par décret le 17 janvier et L.P. du 6 mai 1867. [ANF-1979, SS, V07, WP, ENFS n°39] Postérité d'Armand-Louis-François (1775-1853).
D'azur à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable.

†**Bourgeois de Jessaint (1888-1924)** (Champagne) : chevalier le 6 septembre 1808, baron le 5 août 1809, confirmé le 3 février 1815, vicomte personnel sur promesse de majorat le 6 juillet 1826. [SS]
Coupé : au I d'azur à la bande d'argent accompagnée en chef d'une anille d'or et en pointe d'une étoile du même ; au II d'or à deux lions rampants de gueules posés en bande.

► **Bourgeois de Lavergne** (Limousin) : extraction, maintenue en 1668. [ANF-1963, SS, V07, WP]
De sinople à trois lions rampants d'or, les deux en chef affrontés.

► **Bourgnon de Layre** (Poitou) : chevalier de l'Empire le 12 janvier 1811, baron le 7 mars 1815. Autorisé à joindre le nom « de Layre » en 1815. [SS, V07, WP]
D'argent à un bourgnon de gueules dans lequel entre un poisson du même accompagné de trois roses du même.

†**Bourgogne (de) (olim Bourgongne)** (-1957) (Franche-Comté, Lorraine) : anobli le 20 juillet 1464 par René, Roi de Sicile, confirmé noble le 26 juillet 1537 par L.P. du duc de Lorraine, gentilhomme le 15 novembre 1633. Maintenu noble le 6 mai 1667, 5 avril 1685. L.P. de réhabilitation de noblesse le 15 avril 1717 et 20 janvier 1736. [SS]
De sable à six billettes d'or, trois, deux et un au chef d'or.

► **Bourgoing (de)** (olim Le Bourgoing) (Nivernais) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Paris le 28 juillet 1522, maintenue noble le 26 juin 1667, baron le 10 septembre 1806, comte le 14 mai 1830, baron personnel le 30 octobre 1830 pour un autre rameau. [SS, V07, WP]
D'azur à une croix ancrée d'or.

► **Bourguet de Travanet (de)** (olim Guilhem du Bourguet) (Languedoc) : maintenue noble en 1697 et 1701. Nicolas (1753-1812), mousquetaire du Roi (1769). Fils d'Etienne de Guilhem du Bourguet (1717-1760), seigneur de la Rogue-Travanet. Petit-fils d'Abraham +ca 1729. collatéral, chevalier de Saint-Louis, vote noble en 1789. Famille subsistante notamment avec Frédéric né en 1967. [WN]
Losangé d'argent et d'azur

► **Bourguignon de Saint-Martin (de)** (Languedoc) : anobli par décharge de franc-fief le 21 décembre 1716. Comte par le Roi de Sardaigne le 14 juin 1837, autorisé

ad personam le 12 juillet 1838 et 21 novembre 1839. [SS, V07]

De sinople à un sautoir d'or cantonné de trois larmes du même une et deux et d'un croissant d'argent en pointe.

Bourignan du Pé [WN]

†**Bourlet de Saint-Aubin** (???) (Île de France) : anobli par charge de Secrétaire du Roi le 15 juin 1767, baron héréditaire par L.P. du 19 avril 1817. [SS, CEA IX p.431-432, GAF n°6347] Dans le faire-part de décès de Cécile (+1901) ép en 1855 Jean-Antoine Pascal, nous trouvons mention du Baron B de St-A, et de Charles.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une quintefeuille d'or.

†**Bourlier d'Ailly** (1906-1928) (Lyonnais) : anobli en 1719, comparait à Lyon en 1789. Baron en 1820. [GAF n°6348]

D'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un chien passant de sable ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

Bourlon de Rouvre : noblesse inachevée

(0)**Bournat (de)** (1981-) (Auvergne) : ancienne extraction 1412, maintenue noble le 1^{er} mars 1667. [V07] Gilbert (1896-1981) d'où 3 filles, nées après 1935.

D'or au chevron de gueules accompagné de trois cors de chasse de sable.

► **Bournonville (de) (de La Haye)** (Boulonnais) : Branche naturelle légitimée en 1574, maintenue noble le 8 janvier 1701. Nom repris par Pierre Brault en 1902. [ANF-1984, SS, V07, WP] Indiquée éteinte par erreur dans SS.

De sable au lion d'argent couronné d'or la queue fourchée en sautoir, à la barre de gueules brochant sur le tout.

► **Bourqueney (de)** (Franche-Comté, Île de France) : baron le 6 février 1838 et 14 février 1842, comte le 10 décembre 1859. [ANF-1987, SEC, SS, V07, WP]

De gueules à quatre bandes d'argent.

► **Bourran (de) (olim Douzon)** (Guyenne) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Bordeaux le 1^{er}/10 octobre 1585. 4 titulaires successifs. [ANF-1940, SS, SS Sup, V07, WP]

D'argent à une aigle éployée et au vol abaissé de sable.

► **Bourran (de) et Bourran de Marzac (de) olim Douzon de Bourran** (Bordelais) : filiation depuis Guillaume en 1550. Jacques, conseiller puis président en la première chambre des enquêtes au parlement de Bordeaux en 1602 d'où Jean de Bourran (1587-1667), président en la cour des aydes de Guyenne à Bordeaux. Un député de la noblesse aux Etats Généraux en 1789. [GAF n°13227, WN] Postérité d'Etienne (1867).

D'argent à une aigle bicéphale, le vol abaissé de sable.

†**Bourrée de Corberon (1936-2002)** Anobli par charge de Secrétaire du Roi le 27 janvier 1693, mort en charge le 20 janvier 1701. Reçu aux Etats de Bourgogne en 1727. Baron de Corberon en novembre 1700, baron de l'Empire le 5 juin 1811. [WN, SS, SS sup] Nom relevé par

adoption par la famille Monthiers devenue « Monthiers-Bourrée de Corberon » en 1927.

Ecartelé : au I d'azur à trois gerbes de blé d'argent liées d'or posées deux et une (Bourrée) ; au II d'azur à un chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules ; au III de gueules à une fasce d'argent accompagnée en chef de quatre grelots du même ; au IV d'argent à une tête de more de sable tortillée d'argent accompagnée de trois molettes de gueules.

†**Bousquet (de)** (1922-1975) (Saint-Domingue, Périgord) : anobli le 22 juin 1816. [SS, SS sup]

D'azur à une croix cléchée et pommetée d'or, surmontée d'un drapeau d'argent monté d'or, posé en bande et d'un lys de gueules posés en barre, croisés en forme de sautoir.

< !>**Bousquet de Florian (de)** (Languedoc) : 2 conseillers maîtres en la chambre des comptes de Montpellier à la fin du XVIIIe siècle. Claude-Louis (1710 ou 1716-1778), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier le 16 novembre 1774 (Lettres de provision – AR), mort en charge le 12 novembre 1778. Son fils cadet Louis lui succéda dans la charge. Les porteurs du nom actuels descendent de son fils aîné Jean-Pierre (1744-1796). Prend part aux assemblées de la noblesse de Montpellier en 1789. [ANF-1973, CEA VI p. 225-226, SS sup, V07, WP, AD Hérault C6317 et AD Gard 2E 57] Postérité d'Adrien (1829-1900).

D'argent au bosquet de sept arbres de sinople mouvants d'une terrasse du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Bousquet de Saint-Pardoux (du)** (Limousin) (1923-1991) (olim Lajaumont) : Extraction 1542, condamné en avril 1668 comme usurpateur par suite de dérogeance, maintenue noble nonobstant la dérogeance le 22 septembre 16668 et « sans tirer à conséquence ». Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie en 1681. Acquisition de la terre de Saint-Pardoux en 1601. [SS, SS sup, V07]

De gueules au chef d'azur chargé de 3 molettes d'or ou Ecartelé : aux 1 et 4 de gueules au chef d'azur chargé de 3 molettes d'or ; aux 2 et 3 d'azur à la bande d'or, accompagnée de 6 étoiles du mesme.

► **Boussac (de)** (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse 1720. [ANF-1994, SS, V07, WP]

D'azur à un sautoir denché d'or cantonné de quatre croissants d'argent.

†**Boussairolles (de)** (1871-1905) (Languedoc (Montpellier)) anobli par charge de Conseillers en la Cour des Comptes Aides et Finances de Montpellier à partir du 18 décembre 1703 : Jean (1667-1741) puis Fulcrand (1702-1748) puis Jacques Joseph (1741-1814). Arrêt du Grand Conseil portant dispense du marc d'or de noblesse le 29 mars 1789. Baron de l'Empire en 1813. [Kerfranc, GAF n°6391] Derniers du nom : Charles (1797-1871) d'où Louise (1825-1878), Cécile (1827-1863), Claire (1830-1905) et Léontine (1834-1834).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois tourteaux de gueules mal ordonnés, au chef d'azur chargé d'un renard passant d'or ; aux II et III d'azur à un campanule d'argent tigé et feuillé d'or.

► **Boussiers (de)** (Périgord) : filiation depuis Antoine Boussiers, écuyer, sgr de La Rochette qui ép. cm du 8 novembre 1518 Jacqueline de Verdehan. Maintenu noble à l'intendance de Guyenne, le 29 août 1667 par Pellot et le 15 janvier 1698 par Bazins de Bezons. Admission aux Pages de la Petite Ecurie le 2 & mars 1776. [ANF-1979, V07, WP, ENFS n°33] Postérité de Ludovic (1837-1924). *D'azur à trois tours d'or rangées en fasce, maçonnées et crénelées de sable.*

(0)**Boussin de la Croix-Laval** (1993- ?) (Lyonnais) : anobli par l'acquisition d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Lyon en 1715 par Jean (1675-1730). Son fils Jean (1705-1771), conseiller en la Cour des Monnaies de Lyon le 23 mars 1727 et Lettres d'Honneur du 12 mars 1749. Comte Romain en 1868 pour services rendus au Saint-Siège. Les archives de la famille conservent un diplôme daté du 27 juin 1873. [SS, SS Sup] Dernière du nom : Marie-Axelle ép. Du Port de Pontcharra. *D'azur à une croix cantonnée de quatre têtes de lion arrachées du même.*

► **Boussineau (de)** (Anjou, Bretagne) : échevin de Nantes en 1668, maintenue noble le 28 août 1669 et confirmé en 1720. [SS, V07, WP] *D'azur à trois globes d'or cintrés de sable, surmontés chacun d'une croix d'or.*

► **Bout de Marnhac** (Rouergue, Gévaudan) : Anobli par charge de Secrétaire du roi en la Chancellerie près le Parlement de Toulouse en 1747, Lettres d'Honneur le 13 décembre 1769. [ANF-1970, V07, WP] *D'azur au chevron d'or accompagné de trois bouterolles d'épée du même.*

► **Boutaud de Lavilléon (de)** (Vivaraïs) : anobli par L.P de Louis XVIII du 29 mars 1823, vicomte le 10 juillet 1824, autorisé en 1824 à relever le nom de « La Villéon ». [SS, V07, WP] *Parti : au I d'argent au pin au naturel ; au II d'azur à un lion d'or.*

◄!>**Boutault (des Forges) de Russy** (Blésois) : anobli par charge de secrétaire du Roi et de ses finances en 1677 et le 28 juin 1681, Lettres d'Honneur du 14 mai 1701, preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. Vote avec la noblesse à Limoges en 1789. [SS, SS Sup, NG01, PPC, NG01] Pierre est décédé en 1990. Semble subsister une postérité de Christian (1897-1980). *D'azur à trois chevrons d'or, accompagnés de trois triangles du même renversés, deux en chef et un en pointe.*

► **Boutechoux de Chavanes (de)** (Franche-Comté) : anoblie en 1471 par charge de conseiller-maître des requêtes du duc de Bourgogne, secrétaire du Roi d'Espagne en 1517. Comte de Chavannes en janvier 1765, titre confirmé le 11 mai 1860 par décret impérial (AR). [ANF-1934, V07, WP] Postérité d'Albert (1900-1993). *D'azur à l'ombre de soleil d'or au chef d'argent chargé de trois losanges de gueules.*

► **Bouteiller (de)** (Picardie) : Jacques Bouteiller, président du Tribunal de Première Instance d'Abbeville,

Chevalier de l'Empire le 10 avril 1811, confirmé le 3 août 1816. [SS, V07, WP] *Taillé d'azur et d'or au lion de l'un en l'autre adextré en chef d'une étoile d'or.*

†**Bouteiller (de) (olim Bouteiller)** (Lorraine) : Anobli par Lettres du 1^{er} février 1592 par le duc de Lorraine. Dispensé du Marc d'Or le 10 novembre 1780. [SS, SS sup] *D'azur à une bouteille d'or en pal, au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable.*

Bouteiller (de) (Bretagne (Nantes)) : issue de Guillaume Bouteiller (1713-1802), conseiller secrétaire du Roi, fils d'un autre Guillaume (1676-1762), secrétaire du Roi en 1749 ou 1758. [Inédit]

†**Boutet de Maranville (du)** (1858-1884) (Champagne) : Anobli en 1596. Comparant à Chaumont-en-Bassigny en 1789. [WN, GAF n°6435] Charles-Antoine dit Amédée (1799-1858) d'où Caroline-Joséphine-Marie (1833-1884) et Gabrielle (1834-1847). *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant du même.*

► **Boutet de Monvel** : Chevalier de l'Empire le 1^{er} septembre 1813. [SS sup, NG01] noblesse personnelle. *Parti de gueules à trois croissants d'argent deux et un, et d'azur à trois chevrons alaisés d'or deux et un, à la champagne d'azur chargée d'une étoile de douze rais d'or.*

► **Bouteville (de)** (Picardie) : baron le 10 juillet 1824. [ANF-1938, SS, V07, WP] *De sinople à une bande d'argent accompagnée en chef d'un croissant de sable.*

†**Bouthier de La Tour et – de Rochefort** (†1891) (Bourgogne) : noblesse inachevée par charge de secrétaire du Roi en 1782. Anobli le 31 août 1819. [SS] Bouthier de Rochefort non noble. *De gueules à un lion d'argent au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent et soutenu d'une devise d'or.*

†**Bouthillier-Chavigny (de)** (-1933) (Angoulême) : échevin d'Angers en 1536. Un député de la noblesse du Berry en 1789. Honneurs de la Cour avec dispenses de Preuves en 1789. [ANF-1936, V07] Dernier du nom Joseph (1874). *D'azur à trois fusées d'or accolées en fasce.*

► **Bouthillon de La Serve** (Bourgogne) : anobli le 10 mars 1819, baron héréditaire le 13 mars 1820. [SS, V07, WP] *D'azur à une bande d'argent chargée de deux épis de sinople et accompagnée en chef d'un lion d'argent et en pointe d'une tour du même.*

†**Boutillier de Holdenstadt** (Île de France) : donataire en Hanovre le 15 août 1809, baron le 2 novembre 1810. [SS] Dernière du nom : Marthe-Elisabeth-Marguerite (1847). *D'azur à une épée haute en pal d'argent chargée de deux baïonnettes croisées en sautoir d'argent, au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent.*

► **Boutiny (de) olim Botiny** (Provence (Toulon)) : extraction depuis Pierre de Boutiny, écuyer de Toulon,

seigneur de La Bastide en 1531 (agrégé à la noblesse par acquisition et inféodation de la seigneurie de La Bastide). Louis (1700-1771), Docteur en Droit Civil et Canon en Avignon. Se désiste par déclaration du 25 septembre 1668. Condamné comme faux noble par ordonnance de défaut du 29 janvier 1699. Jugement de décharge de l'amende des usurpateurs de noblesse en considération de celle-ci rendu par Cardin Le Bret intendant de Provence le 26 juin 1702 (AR). [ANF-1992, V07, SS, WP, Blanc] Postérité de Charles (1841-1923).

D'azur à un bateau contourné d'argent accompagné en chef à dextre d'un croissant et à senestre d'une étoile à six raies, le tout d'or.

► **Boutray (de)** (Île de France (Paris)) : Jean-Olivier (1691), anobli par charge d'échevin de Paris le 16 août 1758. Comparait à l'assemblée de la noblesse de Paris en 1789. André-Félix Boutray, receveur général des finances, baron héréditaire par L.P. le 20 janvier 1830 sur institution de majorat. [ANF-1949, CEA VI p.272, SS, V07, WP, ENFS n°14] Nombreuse postérité.

D'argent à un bouc de sable au chef d'azur chargé de deux flèches d'argent en sautoir.

† **Bouttes (de)** (après 1903-1987) (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1727. [SS] Dernière du nom : Anne-Marie (1906-1987).

D'or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une grenade de gueules, feuillée et tigée de sinople.

► **Bouvet (de)** (Barrois) : anobli le 13 janvier 1501 par René II duc de Lorraine, baron en 1724. Confirmé baron héréditaire le 5 août 1861. [SS, V07, WP]

D'azur au bœuf d'or accompagné en chef de trois étoiles du même.

† **Bouvet de Louvigny (de)** (1859-1906) (Normandie (Alençon), Maine) : filiation depuis Clériadus Bouvet, écuyer, seigneur de Briante vers 1515. Anobli par le service dans les compagnies d'ordonnance (CEA ?). Possède la terre de Louvigny dès 1559. Maintenu noble en 1698 dans la Généralité de Tour par M. de Miromesnil. Derniers du nom : Eugène (1802-1859) d'où Léonjoe (1834-1906) et Cécile (-après 1891).

D'azur au bœuf effrayé d'argent, la queue passée entre les jambes et relevées sur le dos, et à l'étoile de même placée à dextre du chef de l'écu.

D'azur à un taureau d'or cabré, accompagné d'une étoile d'argent posée au premier canton du chef.

► **Bouvier (de)** (Lorraine) : anobli le 16 novembre 1566 par lettres de Charles III, duc de Lorraine, maintenue noble le 18 avril 1738 par le Conseil d'Etat de Lorraine, Lettres de gentillesse le 23 avril 1758 du Roi Stanislas, enregistrées à la chambre des comptes de Lorraine le 28 avril 1758. Dispensé du Marc d'Or le 28 mars 1784. Une branche cadette anoblie le 9 décembre 1627. [ANF-1949 (de Bouvier-Mathieu de Vienne, SS, SS sup, V07, WP, NNF)]

D'or à un léopard de gueules au chef d'azur chargé de trois pommes de grenade d'or.

► **Bouvier de Cachard (de)** (Dauphiné, Valence) : reconnue noble le 24 septembre 1491, maintenue noble le 7 juillet 1667, certificat de noblesse délivré par Chérin pour le service militaire le 30 mars 1785. Preuves pour

les Ecoles Royales Militaires en 1778-1780-1781, baron le 29 janvier 1827. Eteinte au XX^e siècle d'après SS. Maurice est décédé le 24 juillet 2017, âgé de 82 ans. Régis (1929-2013) à Paris est un peintre reconnu. Alain-François de B de C., né le 22 juin 1936 à Paris est peintre sous le nom de Raya Sorkine. [SS, GAF n° 6480, CEA, Révérend, NNF, BN ms fr 31563/776, fr 32088 – fr 32091 et 32092]

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois rencontres de taureau d'or panachés du même ; aux II et III d'azur semé de felurdelys d'or.

† **Bouvier de Lamotte de Cépo**y (1918-1972) (Orléanais) : anobli par charge au XVIII^e siècle, maintenue noble le 2 mai 1669 sur fausses preuves de 1524, marquis de Cepoy en avril 1748, vicomte de Gondreville le 17 avril 1819. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1769. Eteinte dans les mâles - ? **subsistante avec Chantal, miss France 1972.** [WN, CEA VI p. 282, SS, SS sup, BN ms fr 32078, NNF] Le nom a été relevé par la famille Desbordes.

De gueules à un chevron d'or accompagné de trois trèfles de même posés deux en chef et un en pointe

► **Bouvier d'Yvoire** (Savoie) : filiation suivie depuis 1404. Agrégation à la noblesse par acquisition de la baronnie d'Yvoire le 8 juillet 1655. (AR) Inscription dans l'état de la noblesse du duché de Savoie en 1700. [ANF-1948, CEA VI p. 283, SS, V07, WP]

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois écussons du même posés deux et un.

► **Boux de Casson** (Bretagne) : **Ancienne extraction ~~ou~~ anobli par charge 1602**, exempt de tailles le 13 septembre 1643, maintenue noble d'ancienne extraction le 24 septembre et le 12 décembre 1668 sur preuves de dix générations. [ANF-1968, SS, SS sup, V07, WP, NNF, BMR ms 504 et 505]

D'or à un sautoir de gueules accompagné de quatre merlettes de sable.

† **Bouzet (du)** (Gascogne) : extraction féodale, maintenue noble le 23 septembre 1666, 28 juin 1698, marquis en septembre 1671. A demandé les Honneurs de la Cour en 1789. [SS] Dernier du nom ? Adolphe (1835-1908) ?

D'argent à un lion d'azur lampassé et armé de gueules couronné d'or.

► **Boyer de Castanet de Tauriac (de)** (Languedoc) : extraction 1538. Maintenu noble en 1668 sur filiation de 1538. Qualifié Marquis dans lettre royale du 24 février 1718 mais jamais enregistré. [ANF-1995, V07, WP] Postérité de Jean (1903) ép. Noëlle de Pina de Saint-Didier.

Ecartelé aux I et IV de gueules au lévrier d'argent surmonté de deux faucons d'argent ; aux II et III d'azur chargé d'une cotice d'or sur la tour d'or à un chevron de gueules.

► **Boyer de Choisy** (Auvergne, Provence) : extraction 1550, maintenue noble 26 mars 1667, 12 janvier 1668 et 25 juillet 1702. [SS, V07, WP] Rattachement non prouvé mais possible de Bernard (1954) à la souche noble.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois lys de jardin d'argent tigés et feuillés d'or.

(0)Boyer d'Éguilles (d'Argens) (de) (Provence) : nombreux conseillers au Parlement de Provence, anobli par charge de conseiller au Parlement de Provence 1517 ou 1571, maintenue noble en 1668, marquis d'Argens en février 1722. Dispensé du Marc d'Or les 29 avril 1773 et 16 mars 1781. [SS, SS sup, V07, WP]

D'azur à une étoile d'or chargée en cœur d'un écusson d'azur surchargé d'une fleur de lys d'or, au chef d'argent.

► **Boyer de Fonscolombe de La Môle (de)** (Provence) : anobli par charge de secrétaire du roi en 1724 ou 11 novembre 1741, confirmé baron héréditaire de La Môle le 1^{er} août 1864. [ANF-1967, SS, V07, WP]

D'azur à un bœuf d'or passant sur une triangle du même accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe d'un cœur, le tout d'or.

Boyer de Rebeval (Lorraine) : baron de l'Empire en 1809. [ANF-1998, V07, WP]

► **Boyer de Sainte-Suzanne (de) (0)et Boyer-Montegut (de)** (Foix) : anobli le 18 novembre 1814, confirmé le 13 janvier 1815, baron de Saint-Suzanne sur réversion le 22 juillet 1866 et 8 janvier 1868. Autorisé à relever « de Sainte-Suzanne » en 1847/1854. [ANF-1981, SS, V07] (Sainte-Suzanne) Louis (1926-1992) d'où 2 filles. (Montegut) largement représentée.

D'argent à un chevron de sable accompagné en chef de deux croissants et en pointe d'une corneille du même au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.

† **Boyer du Moncel** (1894) (Forez, Champagne) : anobli en 1699, confirmé noble en 1745, baron de l'Empire en 1812 (non confirmé par G. Chaix d'Est-Ange), [ANF-1995, GAF n°6540, V07, WP] Réception posthume à l'ANF en 1995 Derniers du nom : Pierre (1775-1834) d'où Claude-François-Xavier (1817-1894), Catherine-Claudine-Olympe (1823-1887), Claudine-Catherine-Caroline (1825-1861)

D'argent à deux fasces ondées d'azur au chef de gueules chargé de trois crois pattées d'or.

† **Boylesve (de)** (1892) (Anjou) : L.P. en faveur de Marin Boylesve (1558-1603) en date du 15 mai 1597 par lesquels les titres honneurs et prérogatives de « chevalier » sont rendus héréditaires pour tous ses descendants. Dernier du nom : Marin de Boylesve (1813-1892).

D'azur à trois sautoirs alésés d'or; au chef d'azur cousu d'or, chargé de trois fleurs de lys du même.

► **Boys (du)** (Dauphiné) : Ancienne extraction, dérogeance dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Lettres de réhabilitation en 1656, révoquées par les édits d'août et septembre 1664, désistement de noblesse le 7 janvier 1667, condamnation à l'amende le 20 septembre 1667. Donne de 1609 à 1767 quatre avocats consistoriaux ayant la noblesse personnelle de père en fils. Succession assimilée aux quatre degrés de la noblesse de race, suivant déclaration des 1^{er} et 6 avril 1782 par le Parlement de Grenoble. Anobli définitivement le 24 février 1816. [ANF-1958, SS, SS sup, V07, WP]

D'azur à un sautoir d'argent au chef du même chargé d'une tête de lion arrachée de gueules.

(0)Boys de Riocour (du), (olim Dubois et du Bois de Riocourt) (2002-) (Lorraine) : Ancienne extraction. Lettres de naturalité en 1609 ; Lettres de reconnaissance d'ancienne noblesse en 1622. Confirmation d'ancienne noblesse par arrêt du conseil d'Etat le 12 janvier 1763 et Lettres du 24 janvier, entérinées le 11 février. Erection de la terre de Damblain en baronnie par Lettres du 29 avril 1720 puis en comté par Lettres du 12 janvier 1763.[SS, SS sup, V07, WP, ENFS n°30] François (1928-1985) d'où Anne (1963) ép. Louis-Albert-Marie-Edouard de Moustier et Jean-René-Marie-Antoine-Hubert (1964-2002). Il reste deux porteuses du nom. En extinction.

D'azur au chêne arraché d'or fruité au naturel.

Boysset (Auvergne, Bourgogne) : Chevalier le 16 avril 1811, confirmé en 1814. [SS]

De sable à l'épée haute en pal d'argent montée d'or tortillée d'un serpent de sinople et accostée de deux étoiles d'or ; à la bordure de gueules chargée d'une croix d'honneur d'argent (signe des chevaliers légionnaires), posée au deuxième point du chef.

† **Boysseulh (de)** (après 1958-1977) (Limousin) : Extraction féodale, maintenue noble le 9 août 1667, Honneurs de la Cour le 17 avril et 12 novembre 1784.[ANF-1936, V07, WN] Dernier du nom Gérard (1875).

D'azur à une bande d'argent chargée de trois lames de gueules.

► **Boysson (de)** (Languedoc, Périgord, Quercy) : **anobli par charge de capitoul de Toulouse dès 1522/1532 et un conseiller au parlement de Toulouse dès 1559.** En charge de noblesse graduelle en 1789 : avocat général près la Cour des Aides de Montauban depuis 1767. Convoquée avec la noblesse en 1789. Non consensus [SS, SS sup, NG01] Noblesse inachevée.

D'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux croissants du même et en pointe d'un buisson terrassé de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Boyveau (de)** (1916-2004) : anobli par charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Bourgogne le 12 décembre 1650. Lettres d'Honneur du 6 avril 1671. Trésorier de France au Bureau des finances de Dijon le 28 octobre 1663 (pour une branche). Maintenu noble en 1658 et 1699. Reconnu noble et anobli en tant que besoin en janvier 1737, admise en 1742 à la chambre de noblesse des Etats de Bourgogne [SS, SS sup, V07]

D'azur à trois têtes de bœufs d'or posées de front d'argent à trois bandes d'azur.

< !!> **Bozonier de Lespinasse (aujourd'hui Marmillion)** (Dauphiné, Louisiane) : filiation XVII^e siècle. André (1638-1705), avocat puis conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances en la chancellerie près le parlement de Grenoble le 9 avril 1688 et le 6 mars 1706. Maintenu dans sa noblesse par le Conseil d'Etat le 17 octobre 1702. Chevalier de l'Empire le 18 juin 1809 pour un rameau éteint. [SS, CEA, Yves Drolet] Subsistante en Louisiane sous le nom Marmillion (olim Bozonier-Marmillion).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et, en pointe, d'une colombe du même tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople.

► **Brac de La Perrière et - de Bourdonnel** (Beaujolais) : échevin de Lyon en 1735 ou 1737. [ANF-1947, SS, V07, WP]
D'argent à trois bandes d'azur.

(0)**Brach (de)** (Guyenne, Poitou) : anobli par charge de conseiller, notaire, secrétaire du roi le 5 avril 1571, condamné à l'amende le 27 juillet 1667, maintenue le 19 février 1671 et 16 septembre 1697. [ANF-1952, SS, V07, WP] En extinction avec la postérité de Guy (1902-1952) d'où un fils unique Arnaud (1931-2002) d'où Geneviève, Véronique et Catherine.
D'azur à une bande d'or accompagnée de deux losanges d'argent.

†**Brachet (de)** (1930-1965) (Orléanais (Blois)) : anobli en mars 1514, confirmé noble en 1545, maintenu noble le 15 janvier 1667 et 8 juin 1698. [ANF-1936, SS, V07] Derniers du nom : Arsène (1860-1930) d'où Thibaut-Henri-Marie (1893-1914), Simone (1894-1965) et Henriette (1899-1953).
De gueules à un chien braque d'or

†**Brachet de Floressac (de)** (1924) (Marche, Limousin) : extraction féodale, maintenue noble le 22 août 1667, marquis de Floressac en septembre 1704, admis aux Etats de Bourgogne en 1736, Honneurs de la Cour le 24 avril 1773, 10 décembre 1785. [WN, SS] Dernier du nom : Alexandre-Auguste (1847-1924).
D'azur à deux chiens braque d'argent passant l'un sur l'autre.

<!!>**Bragelongne (de)** (Île de France) : anobli par charge de conseiller-maître en la chambre des Comptes Paris 1580. [SS, V07, WP] Postérité de Charles (1878-1945).
De gueules à une fasce d'argent chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois étoiles d'or.

†**Branças (de) olim Brancaccio** (1852) (Provence) : deux branches Forcalquier et Villars). Filiation 1378. Honneurs de la Cour en 1738-1742-1746-1754-1755(1766-1772-1773. [Le Bret, GAF n°6586] Dernier du nom : (duc de Villars) : Louis-Marie-Bufile (1772-1852) d'où Wilhelmine (1815-1845) et Yolande (1818-1859). (branche naturelle) Jules Noël (1814-1877) d'où Héliogard-Louis-Marie (1840) et Camille (1846).
D'azur au pal d'argent, chargé de trois tours crénelées de gueules et accompagnées de quatre pattes de Lion affrontées d'or et mouvantes des deux flancs de l'écu.

(0)**Brandt de Galametz (de)** (1959) (Artois) : anobli le 7 février 1587 par Philippe II d'Espagne, reçue aux Etats d'Artois le 20 octobre 1750, érection en comté de Brandt des terres et seigneurie de Galametz en mars 1758. [ANF-1967, SS, V07] Charles (1899-1959) d'où Françoise, ép. de Francqueville et Sabine, ép. de Francqueville
D'azur à trois flammes d'or, ombrées de gueules, posées deux et une

<!!>**Branges de Bourcia (de)** (Franche-Comté) : qualifié noble en 1572, autorisé en avril 1679 à posséder des fiefs, maintenue noble le 23 janvier 1734. L.P. de relief de dérogeance en 1747. [SS, V07, WP] Subsiste avec Louis (1932), mathématicien. Henry (1920-2007), Marie-Hélène (1923-2013), Marie-Aimée (1926-2013)
De gueules à un sautoir d'or.

► **Braquilanges (de)** (Bas-Limousin, Périgord) : Exempt de tailles en 1656, condamné pour usurpation de noblesse le 2 décembre 1667, lettres de réhabilitation de noblesse du 28 juin 1718 et arrêt de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand du 26 avril 1720. [ANF-1973, SS, V07, WP]
D'azur à un chevron d'or accompagné de trois croix de Saint-Antoine ou Tau du même.

► **Bras de Fer (de)** (Normandie, Mexique) : maintenue noble en 1463, débout épar la suite ; déchargé de droit de franc fief en 1470, maintenue noble le 28 mars 1668 et le 28 septembre 1672. [ANF-1952, SS, V07, WP]
De gueules à trois mains dextres d'argent, deux et une.

► **Brassier de Jocas (de) (olim Boet)** (Comtat Venaissin) : ancienne extraction 1477. [ANF-1998, SS, WN, V07, WP]
D'or à une fasce d'azur.

†**Braux (de) et Braux d'Anglure (de)** (Champagne) : Anobli le 1^{er} février 1366, une branche éteinte maintenue le 26 septembre 1527, marquis d'Anglure par érection en 1657 (titre éteint), maintenue noble en 1667. Vincent de Braux obtint du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar des L.P. de reconnaissance de noblesse le 19 mai 1755 : « comme étant issu au 11^{ème} degré de Jean Braux, originaire de Champagne anobli par L.P. le 1^{er} février 1366 par Charles V, roi de France. » Il eut deux fils : Claude-Vincent, écuyer, conseiller du Roi, procureur au bailliage royal de Neufchâteau et Sébastien-Antoine, marchand drapier à Nancy dont descendent les derniers porteurs du nom. Autorisé, par décret impérial du 16 avril 1866 et jugement du tribunal civil de la Seine du 3 juillet 1867, à ajouter à son nom celui d'Anglure. Néanmoins, étant issus de la branche du Sorton, les deux frères ne pouvaient aucunement revendiquer ce toponyme, encore moins celui de marquis d'Anglure. [SS] Derniers du nom : Edouard-Antoine (1834-1890) d'où Edouard (1874-avant 1956).
De gueules à un dragon d'or.

► **Bray (de) et †von Bray-Steinburg** (Picardie, Bavière) : François-Marie-Eugène (1779-1855), baron héréditaire par L.P. le 26 avril 1827 sur institution de majorat. (branche en Bavière) Graf von Bray-Steinburg par le Roi de Bavière le 20 février 1813, confirmé noble en France par L.P. le 29 juin 1819 et autorisé à relever Steinburg le 27 juin 1848. Eteinte dans les mâles en 1953. [SS, WNOR, GAF n°6616-6617, WP, ENFS n°23] (Bray) Postérité de Louis (1906), 7^{ème} baron.
D'argent au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'or.
D'azur à la fasce d'or, chargée d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du mesme, accompagnée en pointe d'une tour de gueules ouverte de sable.

► **Bréart de Boisanger** (Bretagne) : Charles (1650-1704), anobli par acquisition d'une charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Bretagne en 1692, maintenue noble par Béchameil de Nointel, intendant de Bretagne le 17 novembre 1701. [ANF-1962, SS, V07, WP, ENFS n°32] Postérité de Pierre-Paul (1753-1822).
D'azur au lion d'argent.

► **Brébisson (de)** (olim Brrebuisson, Bourbisson) (Cotentin, Basse-Normandie) : ancienne extraction 1492, maintenue noble le 5 juillet 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy et en 1666 par Chamillart sur preuves de quatre degrés (1551). Prend part aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thorigny. [ANF-1938, CEA VI p.391, SS, V07, WP] Nombreuse postérité.
De gueules à un lion d'argent.

† **Bregeot (de)** (1945-1989) (Lorraine) : anobli le 8 mai 1663. [SS, V07]
D'azur à une épée d'argent en pal accompagnée de trois étoiles d'argent.

† **Bréhan de Plélo (de)**[WN]

† **Bréhier (de)** (1895-) (Bretagne) : Olivier (1623-1688), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie de Bretagne. Ses deux fils maintenue noble par arrêt du 4 août 1669 lors de la réformation de la noblesse de Bretagne. [NNF, Le Bret] Derniers du nom : Paul-Emile (1817-1895) d'où Anne-Marie-Thérèse-Philomène et Armelle-Marie-Joséphine-Germaine.
D'argent à trois oliviers de sinople.

► **Breil de Pontbriand de la Caunelaye (du), - de Marzan et de – de Landal (†1917)** (Bretagne) : extraction féodale 1399, comte par L.P. de décembre 1652, maintenue noble le 21 novembre 1668. [ANF-1938 (La Caunelaye), SS, V07, WP]
D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules. Ecartelé : aux I et IV d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; aux II et III d'azur à un pont à 3 arches d'argent maçonné de sable.

► **Brem (de)** (Lorraine) : anobli le 19 octobre 1725. [ANF-1975, SS, V07, WP]
D'azur à trois annelets d'or au chef d'argent à deux étoiles d'azur.

► **Brémond d'Ars (de) (olim Bermond)** (Saintonge) : extraction féodale depuis Guillaume allié en 1340. Maintenu noble le 3 septembre 1667, 23 août, 10 et 30 septembre 1667, 22 février 1698, 157 avril 1701, 1er avril, 20 août et 3 septembre 1715. Henri d'Aguesseau, intendant du Limousin, déclare dans le jugement de maintenue rendu, le 3 septembre 1667, en faveur de Jacques de Bremond d'Ars, marquis d'Ars : « par les pièces produites par le Seigneur Marquis d'Ars, il paroist que Guillaume de Bremond a pris les qualités de Chevalier et d'Escuyer, que ses descendants articulés dans ladite Généalogie ont toujours continué et depuis luy jusqu'à présent possédé ladite terre et seigneurie d'Ars, et adjousté à leur ancienne noblesse des services si illustres que leur immémoriale possession ne peut leur estre contestée. Preuves pour Malte en 1741. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1614 et en 1789. Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Saintes en 1789 (AR).[ANF-1934, NNF, SS, V07, WP] Postérité de Pierre (1853-1922).
D'azur à l'aigle bicéphale éployée d'or, au vol abaissé, languée de gueules.

† **Brémoy (de)** (1953-1991) (Normandie) : François (1641-1696), sous-brigadier des chevau-légers, anobli par lettres de novembre 1677, enregistrées au parlement de Normandie le 4 août 1716. [SS, NG01] (à ne pas

confondre avec la famille Le Boucher de Brémoy subsistante). Derniers du nom : André (1865-1953) d'où x, (2) Marguerite (1896-1983) et Antoinette (1902-1991).
D'azur à six branches de Laurier entrelacées formant trois couronnes d'or et accompagnées d'une épée d'or en pal la pointe en haut.

† **Brenier de Montmorand** (1943) (Dauphiné) : baron le 11 février 1812, autorisé le 10 juin 1815 à s'appeler baron d'Almeida, vicomte le 14 décembre 1822. [SS]
Coupé : au I parti à dextre d'azur à un sautoir cousu de gueules chargé de cinq coquilles d'argent et cantonné de de vingt étoiles du même huit en chef huit en pointe et quatre à chaque flanc et à senestre de gueules à l'épée en pal d'argent ; au II d'argent à une forteresse ruinée de sable ajourée, ouverte, enflammée de gueules et adextrée d'un lion rampant de gueules tenant de la patte dextre une épée du même.

† **Brenne de Bombon (de)** (1857-1890) (Brie) : filiation 1501. Maintenu noble en 1667, 1701 et 1702. Comte de Boimbon par L.P. en 1699. Page de la Petite Ecurie en 1704. [WN] ? Derniers du nom : Philippe (1810-1857) d'où François-Philippe (1833-1841) et Marie-Paule (1837-1890).
D'argent au lion de sable armé onglé de gueules (alias d'or).

► **Bresson (de)** (Lorraine) : Autorisé le 11 février 1863 à faire précéder son nom de la particule « de ». Comte le 24 décembre 1865 (sur réversion d'un titre d'un frère de novembre 1837). Autre branche de Bresson reconnue noble le 13 mai 1765 par le Roi Satnislas, confirmé le 30 mars 1773. Autorisée en 1877 à prendre la particule nobiliaire. [ANF-1938, SS, V07, WP]
D'argent à une flèche de gueules la pointe en haut chargée d'une croix de Bourgogne d'or terminée à chaque pointe d'une étoile de gueules et cantonnée de deux croissant du même.

► **Bressy (de) et Bressy de Guast (de)** (Comtat Venaissin) : Joseph-Louis-Esprit, Docteur ès droits de l'Université d'Avignon le 17 août 1762, donataire des biens de la famille de Guast sous conditions d'en relever le nom et les armes vers 1775. Donation officialisée par bref du Pape Pie VI, souverain d'Avignon le 11 juillet 1781, lesquelles reconnaissent à la famille de Bressy la noblesse de premier ordre (AR). [ANF-1977, SS, SS sup, V07, WP, PPC] Postérité de Jean (1900-1987).
Parti : au I d'or chargé en chef d'une aigle de sable couronnée à l'antique, à la champagne d'un dragon du même, le tout chargé d'une fasce d'azur accompagnée de trois molettes d'éperon d'or (de Bressy), au II d'azur à cinq besants d'or posés deux, deux et une. (de Guast).

† **Brethous (de)** (Landes) : plusieurs branches de cette famille accédèrent au second ordre : Antoine de Brethous de Castelnau, écuyer, ancien maire de Bayonne, anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Aides de Guyenne en juin 1768. Prends part aux assemblées de la noblesse en 1789. Léon Brethous de Sorsoube reçut des lettres de noblesse en juillet 1749, enregistrées au Parlement de Bordeaux [CEA VII p. 36, SS, NNF] Seule la branche dite de Lannemas était subsistante au XXe siècle mais elle semble sans principe de noblesse. Un sieur Brethous de Lannemas fut toutefois convoqué en 1692 au ban des nobles et personnes vivant

noble de la sénéchaussée de Saint-Sever. Charles de B. de Lannemas, marié en 1872 ; son cousin Louis d'où x, Marie (1888) et Odette.

D'or à un arbre de sinople planté sur une terrasse du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Brétignières de Courteilles (de)** (1874): anobli par charge au XVII^e siècle. Pierre-Louis (1719-1816), maréchal des camps et armées du Roi. [GAF n°6711, WN] Derniers du nom: Louis (1766-1864) d'où Angélique (1801-1864), Hermann (-1852) et Louis (1811-1874).

D'or à trois roses de gueules, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

†**Bréтинаud de Méré (de)** (1927-1960 ?) (Saintonge): anobli par charge d'échevin de La Rochelle le 12 juin 1518, maintenue noble en 1667 et 29 juin 1698. [SS, V07]

De sable à trois hures de sanglier d'argent défensées d'or.

► **Brettes (de)** Poitou: extraction 1537, maintenue noble en août 1667. [ANF-1950, SS, V07, WP]

D'argent à trois vaches de gueules clarinées d'azur passant l'une sur l'autre.

†**Brettes-Thurin (de)** (après 1865-1946) (Languedoc): Extraction, maintenue noble le 15 janvier 1671. [SS]

Ecartelé: aux I et IV d'azur à un lion rampant, armé, lampassé et couronné d'or au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or (Brettes); aux II et III d'or à trois aigles éployées de sable (Thurin).

†**Breuil (du)** (XX^e siècle) (Normandie): maintenue noble 1463, novembre 1598, 17 décembre 1634, 1666 et 14 janvier 1669. [SS]

D'argent à une fasce d'azur accompagnée de six merlettes rangées de sable.

► **Breuil-Hélión de La Guéronnière (d'Irland) (du)** (Poitou): ancienne extraction 1413, anobli par le Roi Charles V, maintenue noble le 7 décembre 1598, 7 septembre 1667. Admis à Malte dès 1657. [ANF-1950, SS, V07, WP]

D'argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

†**Breuil de Theon de Châteaubardon (du)** (1871-1892) (Saintonge, Narbonnais): extraction, député de la noblesse de Saintonge aux Etats de Blois en 1588, maintenue noble en 1666 et 18 juillet 1698. [SS]

D'argent à une bande d'azur accompagnée de deux étoiles de gueules, une en chef et une en pointe.

†**Breuilly (de)** (olim Breusly ou Bruly) (Basse-Normandie): maintenue noble 1463, 22 octobre et 8 décembre 1598, 28 novembre 1634 et 22 mars 1671. [SS]

D'azur à un chef cousu de gueules au lion rampant d'or couronné et lampassé du même brochant sur le tout.

► **Breul de Saconay (du)** (Bresse, Bugey): ancienne extraction, baron le 20 décembre 1570 par érection de la terre de La Bastie sur Cerdon, admis en la Chambre de la noblesse de Bresse en 1756, comparait avec la noblesse en 1789. Preuves de chanoinesse pour Neuville. [SS] Subsiste: Eric, Laurent, Bruno... indiquée éteinte par SS.

Ecartelé aux I et IV, d'or au griffon d'azur; aux II et III fascé d'or et de gueules de six pièces, à l'aigle d'azur sur le tout couronné d'argent.

► **Brévedent d'Ablon (de) et (0)Brévedent du Plessis (de)** (Normandie): Jean, conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen, confirmé noble et anobli en tant que besoin par L.P. en décembre 1596, registrées en la Cour des Comptes de Normandie en janvier 1598. Déchargé des droits de franc-fief en mai 1623. Renvoyé devant le conseil d'Etat par l'intendant de Rouen le 19 septembre 1667 puis maintenue noble le 12 janvier 1668 au Conseil d'Etat. [ANF-1950 (Ablon), SS, V07, ENFS n°21] Les deux branches descendent de Jean-Baptiste de Brévedent (-1757). (Ablon) Postérité d'André (1897-1986). (du Plessis) Postérité de Robert (1896-1955) d'où Christiane (1926), Max (1928-1990) (d'où Anne (1962)).

D'azur à une croix ancree d'or au chef d'argent chargé de trois anilles de sable.

†**Brezetz (de)** (1918-1957) (Guyenne, Agenais): anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1593. [ANF-2015, NG01]

► **Briançon (de) ou Brianson (de)** (Périgord): extraction 1461. Montre des gentilshommes du Périgord en 1470. Maintenu noble en décembre 1666 et 16 septembre 1699. (Briançon) comparution dans l'ordre de la noblesse dans la sénéchaussée de Guyenne en 1789 (AR). (Brianson) mention dans un état de la noblesse en 1692 (AR). [ANF-1937 (Briançon) et 1970 (Brianson), V07, WP] (Brianson) postérité d'Arnaud-Henry (1920-2007). (Briançon) Postérité de Marc (1905).

De gueules à trois fascas ondées d'or.

► **Briant de Laubrière** (Bretagne): anobli par L.P. du 28 décembre 1816 et du 21 juin 1817. [ANF-1951, SS, V07, WP]

D'argent au sautoir d'azur et quatre roses de gueules.

†**Briche (de)** (1915-1942) (Île de France): reconnu noble le 4 octobre 1769 avec Lettres de relief de dérogeance. Baron de l'Empire le 5 octobre 1809, vicomte héréditaire par L.P. le 17 décembre 1818 (AR). [ANF-1933, SS, V07]

D'azur à deux fascas d'argent, et deux chevrons brochant d'or, accompagnée de trois merlettes du même, posées deux et une; au chef d'or chargé de deux têtes de cheval affrontées de sable

► **Bricogne** (Île de France): chevalier de l'Empire en 1811, anobli en 1814. [WP, GAF n°6805] *D'argent au vaisseau à trois mâts de sable, voilé d'azur et soutenu d'une mer de sinople, à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Briconnet[WN]

†**Bricqueville (de)** (1944 ou après 1950-) (Normandie): extraction féodale, maintenue noble en 1463, 1666. Honneurs de la Cour en 1746, 1771, 1776, 1784 et 12 septembre 1787. [SS, WN] Derniers du nom: Osbern (1870-1913) d'où Antoinette (1908) et Guillaume-Henri (1911-1944).

Palé d'or et de gueules de six pièces.

► **Bridiers (de) et †Bridiers de Villemor (de) (†1952-2006)** (Berry, Normandie) : ancienne extraction 1425, maintenue dans sa noblesse le 13 novembre 1667, le 19 août 1668, 3 janvier 1715, en 1777 et 1787 par la Cour des Aydes de Guyenne. Déchargés des droits de franc fief le 30 janvier 1608, le 25 juin 1694 et le 23 octobre 1704. [ANF-1996, WN, SS, SS sup, V07, WP] Le nom Bridiers de Villemor relevé par décret de septembre 2019 par la famille Courbis.

De gueules à une bande d'or ou d'azur (ou de gueules) à la bande d'or accompagnée en chef d'une croissette fourchée du même.

(0)Bridieu (de) (olim Jacmeton) (1961) (Limousin, Marche, Poitou) : filiation depuis Pierre Jacmeton en 1466. Extraction prouvée 1531, maintenue noble le 26 février 1635 à l'intendance de Touraine par Jean d'Estampes et 16 août 1667 par Barentin, intendant de Limoges. Preuves pour Saint-Cyr le 19 juillet 1735, les Pages de la Reine le 20 novembre 1735. Page de la Duchesse d'Orléans en 1787. Comparait à Poitiers en 1789. [SS, V07, ENFS n°27] (branche ainée) Louis (1895-1961) d'où Marie-Annick-Yolande-Edith (1922), ép. Von Lieven, Camille-Marie-Yolande (1923-2012) et Elaine Carmen Lucie (1924). En extinction.

D'azur à une mâcle d'argent cramponnée par le haut de deux crampons et accompagné de trois étoiles d'or deux et une.

► **Brie (de) (de Soumagnac)** (Limousin) : extraction 1562, maintenue noble 27 octobre 1666 et 21 juillet 1712. [ANF-1954, WN, SS, V07, WP]

D'or à trois lions rampants de gueules armés, lampassés et couronnés de sinople.

Bries (de)[WN]

Brie-Serrant (de)[WN]

► **Briet de Rainvillers** (Picardie, Ponthieu) : filiation depuis Guillaume Briet, bourgeois d'Abbeville en 1465. Maintenu noble le 14 novembre 1667. Nicolas Briet, sieur de Simpré, acheteur de L.P. de maintenue de noblesse avec anoblissement en tant que besoin en **février** 1701, enregistrées par arrêt du Parlement le 13 février 1701, par la Chambre des Comptes de Paris le 29 janvier 1701, par la Cour des Aydes de Paris le 13 mai 1701. Excepté de la révocation d'août 1715. Pierre-Wulfran Briet (1700-1772), achat d'une charge de conseiller-secrétaire du Roi au grand Collège, lettres de provision du 11 avril 1743, charge revendue en 1765. Comparait à l'assemblée de noblesse du bailliage d'Abbeville en 1789. [ANF-1998, SS, SS sup, V07, WP, ENFS n°27, NNF] Postérité de Louis (1900-1945).

D'argent au sautoir de sable cantonné de huit perroquets de sinople beccués et membrés de gueules.

► **Briey (de) (olim de Landres)** (Barrois) : extraction féodale 1247, Honneurs de la cour en 1768. Confirmé Comte en Belgique en 1842. [WN, SS, V07, WP]

D'or à trois pals alésés et fichés de gueules.

† **Brigode-Kemlant (de)** (1938) (Flandres) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 31 décembre 1780, mort en charge ; comte héréditaire le 15 novembre 1828 pour un rameau éteint ; baron le 2 janvier 1814, confirmé le 4 juin 1830, pair de France en 1837 pour un deuxième rameau

éteint, chevalier le 28 janvier 1809, comte le 28 août 1809, pair de France le 17 août 1815, comte le 13 avril 1816. [SS]

Coupé de gueules à trois quintefeuilles d'argent deux et une et d'argent à un cygne de sinople.

Brillat-Savarin (Bugey) : Chevalier de l'Empire en 1808 ou 14 août 1813. Celui-ci est le frère des ancêtres des porteurs du nom actuels. [NG01, SS]

D'azur à une fasce d'argent chargée de trois roses de gueules boutonnées d'or.

► **Brillet de Candé et †Brillet de Villemorge** (1891-1896) (Anjou) : filiation roturière suivie depuis 1547 (Thimothée Brillet (1552), marchand) et agrégation à la noblesse vers 1617. Maintenu noble le 18 février 1664 par arrêt de la Cour des Aides, le 6 février 1667 sur preuves de 1445 par jugement de Voisin de La Noiraye, intendant de Tours, le 6 septembre 1672 par arrêt du Conseil, le 24 avril 1716 par jugement de Chauvelin de Beauséjour, intendant de Tours et en 1774 par arrêt du parlement de Bretagne. Prend part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Angers. Achat de la seigneurie de Candé en 1773. (Villemorge) : Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783. Cette famille produisit en 1789 un dossier de Preuves pour les Honneurs de la Cour qui la rattache à une famille Brillet de Laubinière d'extraction féodale 1376. (sans fondement réel cf. Hozier et Courcelles) [CEA VII p. 111, SS, V07, WP] (Candé) Postérité de Jacques (1897-1990). (Villemorge) Derniers du nom : Pregent-Amédée (1809-1857) d'où Paul (-1891) et Marie. *D'argent à trois têtes de loups arrachées de gueules.*

† **Brin** (1917) (Bas-Poitou) : anobli le 16 décembre 1817. [SS]

D'or à deux épées d'azur posées en sautoir à une croix de sinople brochant sur le tout chargée d'une tige de lys d'argent terrassée du même.

< !!> **Brincard** (Île de France) : (branche ainée éteinte) Antoine (1766-1823), chevalier de l'Empire le 18 août 1810, baron héréditaire par L.P. du 18 décembre 1818. (branche cadette subsistante) baron par décret impérial le 31 mars 1866 (sur réversion du titre de baron de 1818) et L.P. du 21 avril 1866. [ANF-1954, CEA II p. 112, SS, V07, WP, ENFS n°39] Postérité de Louis-Adolphe (1800-1849).

Parti : au I d'azur à une étoile d'argent soutenue de deux branches de laurier et de chêne en sautoir du même ; au II d'or au cheval issant de sable au chef de gueule chargé d'un sabre d'argent.

► **Brindejonc de Bermingham** (Irlande, Bretagne) : filiation depuis 1595 d'après Chérin. Maintenu d'ancienne noblesse le 5 et 29 mai 1818 (maintenue qui avait été refusée sous l'Ancien Régime en 1731 et 1778). [ANF-1944, CEA II p. 112, SS, SS sup, V07, WP] Cette famille chercha à s'agrèger à la noblesse française en se disant issue de la noble maison de Bermingham. Les branches de Tréglodé et des Moulinais sont restées non nobles.

Parti emanché d'or et de gueules.

De gueules à trois quintefeuilles d'or, au chef d'argebti chargé de trois brins de jonc infléchés de sinople.

❗>**Brion (de)** (Paris, Bourbonnais) : filiation depuis Guillaume, procureur au Parlement de Paris (1476). (Branche éteinte) anobli par charge au parlement de Paris en 1551, maintenue noble en 1666 par La Gallissonnière, intendant de Rouen. (branche subsistante) anobli par charge de Trésorier général des finances à Moulin en 1595. Maintenu noble le 13 juin 1667 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant. Preuves pour les Ecoles Militaires en 1760 et pour Saint-Cyr en 1768. Comparait avec la noblesse de Moulins en 1789. [WN, CEA II p. 116, SS, V07] Gustave (1892-1969) d'où deux enfants.
D'azur à un chevron d'or au chef dentelé du même.

Brion (de)[WN]

Brion de Hautefontaine (de)[WN]

Brion de La Barde[WN]

► **Briot de La Crochais et - de La Mallerie** (Bretagne) : noblesse inachevée de Secrétaire du Roi en 1787, anobli le 24 mai 1823. Autorisé à ajouter le nom « de La Mallerie » en 1874. [ANF-1951 (La Crochais), SS, V07, WP]

De gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux croix pattées d'or et en pointe d'une tête de léopard du même.

† **Briot de Montremy** (1858-1894) (Lorraine) : Autorisation par L.P. du duc de Lorraine en date du 18 août 1717 à relever une noblesse maternelle. [SS]

D'hermine à un chef d'or chargé d'une aigle bicéphale naissante et déployée de sable allumée et lampassée de gueules.

† **Briqueville de Beaulieu (de) (alias Bretteville (de))** (Normandie) : extraction, maintenue noble en 1599 et 1666, cheveu-léger en 1777. Reçu posthume à l'ANF en 1991. [ANF-1991, V07]

D'argent à six feuilles de chênes de sinople

† **Brisay (de)** (olim Brizay) (1919-1945) (Beauce) : extraction féodale, maintenue noble le 20 février 1599, Honneurs de La Cour le 16 janvier 1768 et 1769. [SS]

Fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

► **Brisoult (de)** (Île de France (Paris)) : filiation suivie 1770. Anobli le 27 décembre 1817. [ANF-1973, SS, V07, WP]

D'azur à une croix alaisée d'or cantonnée : aux I et IV d'un lys au naturel ; aux II et III de deux épées d'argent en sautoir.

† **Brisset de Morcour** (Normandie) : anobli en mai 1782. [ANF-1947, SS, V07, WP]. Maurice (1877-1945) d'où Maurice (1905-1972) (père de Jacques (-2014), Yves (1909-1978) et Edith (1913)).

Coupé : au I d'azur au canot à deux rameurs d'argent ; au II de gueules à une clé et une épée d'argent en sautoir.

► **Brisson de Laroche (de)** (Auvergne) : anobli en 1578, maintenue noble en 1666. [GAF n°6892, DC 2019, Dioudonnat]

D'azur à une épée d'or posée en pal, chargée en coeur d'une rose et soutenue d'un livre, le tout d'or.

† **Brives de Peyrusse (de)** (1901-1923) (Auvergne) : anobli par charge de trésoriers de France au bureau des

Finances de Riom en 1634/1636 et 1676 ou 1682. [SS, SS Sup, V07, WP]

D'argent à une bande de gueules.

► **Bro de Comères** (Languedoc) : Louis Bro (1781-1844), général de division, chevalier de l'Empire le 31 octobre 1810, confirmé le 13 août 1811 avec règlement d'armoiries, autorisation de relever « de Comères » par décret du 18 février 1859. CEA : « C'est par erreur qu'il a été avancé dans la notice consacrée à cette famille que le colonel Bro de Comère avait été autorisé, par L.P. de Napoléon III, à relever le titre de baron porté par son aïeul maternel. [ANF-1948, CEAVII p.137 et XI p.474, SS, V07, WP]. Postérité d'Olivier (1863-1925). Famille exclue de l'ANF.

Tiercé en bance : au I d'or à la sabretache de sable chargée du chiffre 7 et accolée d'une couleuvre d'azur ; au II des chevaliers légionnaires ; au III d'azur coupé d'une mer de sinople au cheval nageant d'argent accosté de trois palmiers d'or.

► **Broc (de)** (Anjou, Bretagne) : ancienne extraction 1483, maintenue noble le 28 septembre 1668, 15 février 1669, 1705, 19 juillet 1715 et 28 octobre 1717, Honneurs de la cour en 1777 et 1778. [ANF-1982, SS, V07, WP]

De sable à une bande fuselée d'argent.

† **Broc de Segange (du)** (1909-1973) (Nivernais, Bourbonnais) : extraction, maintenue noble et exempte des tailles le 4 février 1599, 17 août 1671. [SS] Gaston (1847-1909) d'où Marie (1880-1880), Thérèse (1881-1973) et Edmée (1883-1913).

De gueules à deux lions couronnés du même, au chef cousu d'azur chargé d'une rose d'argent accostée de deux molettes d'éperon d'or.

Broca (de) (Guyenne) : Noblesse inachevée avec deux conseillers à la Cour des Aydes de Montauban : Jean qui reçut des lettres de provisions le 9 juillet 1759 et son fils le 6 avril 1774 avec dispense d'âge. [SS, SS sup]

D'or à un arbre feuillé de sable terrassé de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

De gueules à un lion d'or coupé d'argent à un croissant d'azur.

† **Brocas de La Nauze (de)** (-1903) (Guyenne, Agenais) : 2 branches éteintes dites de Tampouy et de Maubert maintenues nobles le 15 octobre 1716. Secrétaire du Roi au XVIIe siècle pour un rameau éteint. (La Nauze) : condamnée à l'amende le 6 novembre 1666 et 17 mars 1673, maintenue noble le 30 décembre 1717 confirmant l'arrêt du 15 octobre 1716 en faveur de leur parent et le 27 juin 1777. [SS, V07]

Parti : au I écartelé : aux I et IV d'azur à une bande d'argent à trois étoiles de gueules, aux II et III d'argent au chevron de gueules dans un croissant de sinople ; au II d'argent à trois fasces de gueules et un lion d'or brochant.

► **Broch d'Hotelans (de)** (Franche-Comté) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Dole 1652. Acquisition de la terre d'Hotelans en 1600. [ANF-1935 (-Leschenault du Villard), SS, V07, WP]

De gueules au chêne d'or mouvant d'un croissant d'argent.

► **Brochand d'Auferville** (Chatres) : anobli le 29 mars 1819, baron le 14 mai 1822 [SS, V07] Décès en 2015 de Paul (1926), père de Patrick (1960). Indiquée éteinte dans les mâles par Valette.

Parti d'azur et de gueules, au griffon d'or brochant couronné d'argent adextré en chef d'une étoile d'or.

► **Brochant de Villiers** (Paris) : anobli par charge de conseiller-maître en la cour des monnaies de Paris 1703, mort en charge pour André Brochant (1669-1734). [ANF-1996, SS, V07, WP]

D'or à un olivier de sinople accosté de deux croissants de gueule à la rivière d'azur en pointe chargée d'un brochet d'argent.

► **(Brochard) de La Rochebrochard et de La Rochebrochard d'Auzey olim Brochard** (Poitou) : ancienne extraction 1438 depuis Arnaud Brochard, écuyer. Maintenu noble par sentence du 2 avril 1599, le 29 août 1636 par les élus de Niort, le 27 juin 1634, le 1^{er} septembre 1667 par l'intendant de Tours sur titres de 1478, 30 septembre 1669, 14 novembre 1699, 13 juin 1715, 23 janvier 1716 et 26 janvier 1740 par l'intendant de Poitiers. Preuves de noblesse pour les Pages de la Petite Ecurie en 1739, pour les cheveu-légers de la Garde du Roi le 15 avril 1755 (AR) et pour Malte en 1778. [ANF-1966, SS, V07, WP] Nombreuse postérité. Brochard ne semble plus être utilisé aujourd'hui.

D'argent au pal de gueules accosté de deux pals d'azur.

Broche (de) : cf. Brosse (de)

► **Broches des Combes (de)** : famille issue de noble et vénérable homme Jean Broche, licencié ès lois en 1523. Branche aînée, seigneurs de Vaulx, maintenue en 1671 et 1700, 2^{ème} branche des Combes, sans jugement de noblesse, la troisième (seigneur de Méjane), condamnée puis maintenue en 1698 sur preuve de 1605. Mentionnée dans le catalogue provincial en 1789 par Régis Valette mais pas dans le catalogue général des familles subsistantes. Comparait à Nîmes en 1789. [CEA VII p.156]

D'azur à un oranger d'or planté dans une caisse de même posée sur une terrasse de sable ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or (1696)

Broche de Mejanès (Languedoc) : se désiste de sa noblesse le 28 septembre 1668, condamné comme usurpateur, maintenue noble 15 mai 1698, recondamné le 1^{er} juin 1699 et définitivement maintenue le 20 décembre 1699.[SS] ? même famille que de Brosse ?

D'azur à un oranger d'or planté dans une caisse du même posée sur une terrasse de sable au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

† **Brochers des Loges (des) (1954-)** (Hainaut, Lorraine) : certificat de noblesse de 1784. [SS]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'une étoile naissante d'argent et en pointe d'un croissant du même.

► **Brogie (de)** (Piémont, Normandie) : extraction féodale 1394, comte de Revel par le duc de Savoie, confirmé le 14 mars 1644, Lettres de naturalité en France en 1616, février 1654 et 1656, duc par L.P. du 11 juin 1742 (AR), Maréchal de France en 1759 (AR), Princes du Saint-Empire par diplôme du 28 mai 1759, marquis de Ruffec en 1762, reçus 13 fois aux Honneurs de la Cour de 1746 à

1786. Pair à vie le 4 juin 1814, pair héréditaire le 31 août 1817, autorisation de majorat au titre de prince-pair héréditaire le 24 mai 1818. [ANF-1933, SS, V07, WP, ENFS n°28] Nombreuse postérité.

D'or au sautoir ancré d'azur.

► **Brommer (de)** (Hambourg, Bordelais) : anobli en 1767 par l'Empereur d'Allemagne, chevalier du Saint-Empire en 1768, reconnu noble en France en 1788. [V07, WP] Stéphane (1905-1972) père d'Erik, père de Guillaume.

D'azur à trois épis feuillés d'or rangés sur une terrasse de sinople et accostés de deux étoiles d'argent.

† **Bron** (Nivernais) : anobli et baron personnel le 20 avril 1826.[SS] Dernier du nom : Joseph-Charles-Alfred, chef de cabinet du préfet d'Alger en 1847.

Parti : au I d'azur à une colombe d'argent tenant dans son bec une branche d'olivier au naturel, à la champagne d'or chargée d'une couleuvre de sinople ; au II d'argent à une épée haute d'azur montée de sable, surmontée d'un compas ouvert aussi de sable.

► **Brondeau (d'Urtières) (de)** (Guyenne (Libourne)) : Guillaume, anobli par charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse le 18 août 1768, mort en charge le 26 juillet 1785. Titre de Comte héréditaire confirmé par décret impérial du 18 mars 1865. [ANF-1967, SS, SS sup, V07, WP, ENFS n°29] Nombreuse postérité.

D'argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un lion passant du même, au chef d'azur chargé de trois quintefeuilles d'argent.

Ecartelé : aux I et IV d'argent à un chevron de gueules, accompagné en pointe d'un lion passant du même ; aux II et III barré d'or et de gueules de six pièces à la bande losangée de l'un et de l'autre brochant sur le tout.

<!!>**Brossard (des Isles Bardel) (de)** (olim Brossard) (Diocèse de Bayeux, Basse-Normandie) : extraction 1504, confirmée noble par L.P. le 27 avril 1598, maintenue noble le 2 mars 1667. (branche cadette de Grosmenil) maintenue noble en 1663 et 1699. [ANF-1959, GAF n°6952, SS, V07, WP] Postérité de Maurice (1909-1997), contre-amiral, père de trois enfants.

De sable à un chevron d'or accompagné en chef de deux besants et en pointe d'une molette le tout du même.

<!!>**Brossard de Corbigny-Fontenay** (Orléanais) : noblesse inachevée de Trésorier de France au XVIII^e siècle, L.P. du 30 octobre 1830 du Roi Louis-Philippe accordant le titre de Baron avec Majorat et règlement d'armoiries. Autorisé le 27 décembre 1853 à relever le nom de Corbigny. [ANF-2007, SS, WP]

Tiercé en fasce d'argent, d'hermines et d'or.

<!!>**Brossard de Saint-Martin Du Bosc (de)** (Normandie) : extraction féodale 1392, maintenue noble le 25 février 1699 et septembre 1786, Honneurs de la Cour le 6 mars 1787 [WN, SS, V07] Postérité de Paul-Georges-Henri (1876-1916).

D'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande d'argent.

► **Brosse (de)** (olim des Brosses) (Beaujolais) : extraction 1504, anobli par charge de Président-trésorier de France au bureau des Finances de Lyon en 1673, lettres de réhabilitations de noblesse le 17 août 1687 et

maintenue de noblesse le 27 juin 1697, 17 juillet 1708 et 11 août 1716.. et ses variantes (depuis le XVI^e siècle) de **Broche (des Combes, -Vallongue, de Vaux, de Saint André, -Cruviers)** [SS, V07, WP]

D'azur à trois gerbes ou broches d'or liées de gueules.

► **Brosse (de)** (olim Desbrosses, des Brosses) (Lyonnais) : confirmation de noblesse en 1687, baron de Chevagny. Même famille que la précédente mais armes différentes ?
D'argent au cerf rampant de gueules.

► **Brosses (de)** (Bresse, Savoie, Bourgogne) : extraction 1530, maintenue noble 1667, dispensé du Marc d'Or le 3 juin 1775. Vote noble en 1789 à Dijon et en Bresse [ANF-1947, SS, SS sup, V07, WP]
D'azur à trois trèfles d'or.

† **Brosses de Goulet (des)** (1868) (Normandie) : filiation depuis Hector des Brosses en 1569 (filiation différente dans GAF). Maintenu noble en 1666. Page de la Petite Ecurie en 1766. [WN, GAF n°6969] Derniers du nom : Marie-Yves (1752-1896) d'où Marie-Charlotte (1777-1856) et Auguste (1778-1868).
D'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

† **Brossier de La Rouillère** (1954-1985) : anobli par charge de Secrétaire du Roi le 24 août 1698, mort en charge le 11 novembre 1707. Le nom a été relevé par la famille Aubergy par jugement de 1945. [SS, SS sup]
D'aur à un mont d'or sommé d'une tour d'argent, au chef d'or chargé de trois trèfles de sinople.

<!!> **Brossin de Méré (de)** (Touraine, Anjou) : extraction féodale 1369, admis à Malte dès 1539, un député de la noblesse de Touraine aux Etats Généraux de Blois en 1588, maintenue noble le 2 mai 1669. Preuves pour Saint-Cyr en 1700 et 1739. [ANF-1963, WN, SS, V07, WP]
D'argent au chevron d'azur.

<!!> **Brossin de Saint-Didier (de)** (Normandie, Argentine) : anoblie par charge de secrétaire du roi 1751, Lettres d'Honneurs du 11 janvier 1775. [ANF-1955, SS, V07, WP] Postérité de Luis-Guillermo (1894-1965).
D'azur à une ancre d'argent accostée de deux coquilles du même.

† **Brotty d'Antioche (de)** (1918-1922) (Savoie) : extraction. [SS]
De gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de trois fleurs de lys du même.

Brouilly (de) et – de Wartigny : Preuves pour Malte en 1565 et 1673.
D'argent ou d'or au lion de sinople, armé et lampassé de gueules ; le tout sous un chef de la Religion.

► **Bruc (de), et Malestroit de Bruc, Bruc de Livernières de Chabans (de), Bruc de Montplaisir (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1439, maintenue noble d'ancienne extraction en qualité de chevalier lors de la réformation de noblesse en Bretagne le 23 novembre 1668, 28 juillet 1670 et 10 janvier 1671. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778 et les pages de la Grande Ecurie le 18 mai 1752 et 15 mars 1755. (a relevé Montplaisir en 1861 et Chabans en 1924). Marquis en 1682, un président aux Etats de Bretagne en 1764. [ANF-1994, WN, SS, V07, WP, NNF]

D'argent à la roses de gueules boutonnée d'or.

► **Bruce (de)** (Poitou) : extraction en Écosse, lettres de naturalité le 20 juin 1634, maintenue noble le 2 juin 1635, 12 septembre 1657, 15 octobre 1715. r.n.f. 1715. Preuves pour Malte en 1778. [ANF-1990, SS, V07, WP]
D'or à un sautoir de gueules au chef du même chargé à dextre d'une étoile d'or.

► **Bruchard (de) olim Bruchard** (Guyenne, Limousin) : ancienne extraction 1447 depuis Pierre Bruchard, écuyer, seigneur de Montmady, comparait au ban de la noblesse du Périgord en 1485. Maintenu noble en 1666 par d'Aguesseau intendant de Limoges. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783 et pour Saint-Cyr le 15 mars 1788 (AR). Vote noble en 1789 à Tulle. [ANF-1951, SS, V07, WP] La branche de La Pomélie est en extinction. (ANF) Yves-Adolphe (1896-1985) d'où une fille. La branche du Chalard est subsistante dans plusieurs rameaux.
D'azur à trois fasces d'or et une bande de gueules brochant sur le tout.

† **Bruet (de)** (1904-1905) (Guyenne) : ancienne extraction, maintenue noble 31 mai 1667, 20 mars 1697 et 12 mars 1698. [SS]
Ecartelé aux I et IV de gueules à un lion d'argent ; aux II et III d'argent à une croix de Malte d'azur.

► ? **Brueys (de) et † Brueys de Saint-André (de)** (Languedoc) : anobli en 1558, maintenue noble le 2 janvier 1668 par l'intendant Bezons dans la généralité du Languedoc et le 8 mars 1704 par l'intendant Le Gendre dans la généralité de Montauban. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1787. Comparant à Toulouse et à Nîmes en 1789. (titre éteint) Maximin (1795), comte héréditaire le 5 juillet 1823 suite à l'ordonnance du 31 mars 1822. [NNF, SS, GAF n°7034, AN BB/29/976] Derniers du nom en France : Laurent-Tristan (1846-après 1896) et Marie-Thérèse (1847-après 1869). La famille semble subsister aux Etats-Unis et aux Pays-Bas.
D'or à un lion de gueules, armé et lampassé du même et à une bande d'azur brochant sur le tout, embrassée des deux pattes de devant du lion. (La bande parfois chargée de trois étoiles d'or).

► **Brugerolle de Fraissinette** (Auvergne) : anobli par charge de secrétaire du roi 1740. [V07, WP] les membres de cette famille descendent d'un frère de Pierre (1709-1779), anobli par charge de secrétaire du Roi en 1740. [SS, Kerfranc / Keranplein]
D'or à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée de deux têtes de maure de sable tortillées d'argent.

<!!> **Bruges Montgomery (de)** (Dauphiné (Valence)) : maintenue noble le 14 juillet 1767 et 2 décembre 1770. Semble subsister Pierre, Yoan, Laetitia, ... [SS – indiquée éteinte par erreur ??]
D'argent à la croix de sable chargée en abîme d'une tête de tigre d'or.

Brugière (de) (Limousin, Etats-Unis) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1650, maintenue noble le 15 décembre 1697 et 17 décembre 1706. [SS]
D'azur à trois abeilles d'argent.

<!!>**Brugière de Barante** (Auvergne) : charge inachevée au XVIII^e siècle de Trésorier de France au bureau des Finances de Riom, chevalier le 29 septembre 1809, baron le 14 février 1810, pair de France le 5 mars 1819 et L.P. du 16 novembre 1819 (AR). [ANF-1934, SS, V07, WP] Postérité de Claude-Arnaud (1920-1949) : x, x et Béatrice (1947-1982). A noter le décès de Régis (1980-2018). La branche cadette Brugière de la Verchère, anoblée les 9 et 20 septembre 1814, confirmée le 9 décembre 1824 est éteinte. En extinction.

Ecartelé : aux I et IV d'or à une bruyère de sinople au chef d'azur chargé d'un soleil rayonnant d'argent ; aux II et III d'azur à une croix pattée d'argent.

†**Brugière de Belrieu (de)** (-1987) et **Brugière de Laborie (de)** (Périgord, Bordelais) : Pierre, reçu secrétaire du Roi en 1572 et anobli en 1595. David et ses deux frères, maintenus et anoblis en tant que de besoin en juin 1704 en reconnaissance de leurs services militaires (les déclarant descendant du précédent même s'ils ne peuvent en apporter la preuve du fait de la perte de leurs documents). Révoqués en août 1715, David se fit accorder le 1^{er} août 1716 par le conseil d'Etat un arrêt qui exceptait de cette mesure les lettres de confirmation de noblesse obtenues par lui. Comparait en Périgord en 1789. Autorisé par décret du 15 juillet 1882 à relever « de Belrieu » [SS, V07] Louis (1872), père de Jean, Gabrielle et Jeanne (1902-1987).

D'or à deux fasces ondées d'azur, au chef de gueules chargé de deux roses d'argent.

Ecartelé : au I et IV d'or à trois fasces ondées d'azur au chef de gueules chargé de trois roses d'argent ; aux II et III d'azur à un croissant d'argent issant d'un ruisseau du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent de gueules au cœur d'argent accompagné de trois croissants du même.

†**Bruguère (de)** (1908-1958) (Barcelone, Perpignan) : filiation depuis Paul de Bruguera, capitaine de cavalerie, cité en janvier 1668. Joseph de Bruguera (1686-1746), burgès honorat de Perpignan. [CEA, ENFS n°29] Derniers du nom : René (1871-1908) d'où Berthe (1905-1937) ; sa tante Valentine (1873-1958).

Ecartelé aux I d'argent à deux tours de gueule ; au II de de gueules à la main d'argent tenant un poignard du même ; au III de gueules à la touffe de bruyère de trois rameaux d'argent ; au IV d'argent à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or.

†**Brujas de Chey** (Auvergne) : anobli le 6 décembre 1814, confirmé le 3 février 1815.[SS]

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux palmes du même et en pointe d'un lion aussi d'or, armé et lampassé de gueules.

► **Brumauld de Montgazon**, †**Brumauld des Allées** et †**Brumauld de Villeneuve** (Angoumois) : Lettres de noblesse en 1781, chevalier de l'Empire le 15 juin 1810, baron le 25 mars 1813. [SS, SS Sup] (Montgazon) subsiste avec la postérité d'Armand (1881-1953) qui eut trois fils : Pierre (†1994), x et François (1934-1958).
D'argent à un chevron d'azur accompagné de trois lapins de gueules.

†**Brun (de) Favas (et Brun de Bouades)** (1864-1902) (Provence) : maintenue noble le 4 septembre 1699 à l'intendance de Provence sur titres de 1541. Comparant à

Draguignan et Brignoles en 1789. [Le Bret, GAF n°7062] Derniers du nom : Auguste (1807-1864) et sa sœur Françoise-Mélanie (1820-1902).

D'azur à une hache d'armes d'argent, le manche d'or.

► **Brun du Bois Noir (de)** (Auvergne) : extraction 1519, (de Brun) maintenues noble le 12 avril 1667, 26 septembre 1705 et 5 décembre 1706. (de Brun du Bois Noir) maintenue noble le 6 novembre 1669. [SS, V07, WP] Nombreuse postérité sous le nom « de Brun ».

De gueules au cœur d'argent accompagné de trois croissants du même.

► **Bruneau de la Salle** : issue de « noble homme » Joseph B, sieur de la S., capitaine de navire, lieutenant de frégate du Roi en 1766, fils de Jean B., sieur des Préaux, avocat à la Cour. Ancienne bourgeoisie bretonne.

†**Bruneau de Vitry** (1887) : Jacques Bruneau, notaire au Châtelet de Paris (1620-1664), puis secrétaire du Roi. [WN, CEA] Dernier du nom : Pierre-Etienne-Robert (1846-1887).

D'azur à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de trois étoiles d'argent.

†**Brunet de Castelpers et Brunet de Castelpers de Panat** (1965) (Languedoc) : filiation depuis Louis de Brunet, chevalier, chambellan du Roi Henri IV en 1579. Page de la Petite-Ecurie. [WN, GAF n°7123-7124-7125] Derniers du nom : Samuel (1851-1913) d'où Simone (1885) et Aymeric (1886-1965).

D'or au lévrier rampant de gueules, à la bordure componnée d'argent et de gueules à 16 compons.

Ecartelé : aux I et IV de gueules au sautoir d'or ; au II d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable donjonnée de cinq pièces ; au III d'or à trois chevrons de sable sur le tout d'or au lévrier rampant de gueules à la bordure componnée d'argent et de gueules à 16 compons.

► **Brunet de La Charie** et ► **Brunet de La Grange** (Poitou, Anjou) : filiation depuis Jean, seigneur de La Rialière et de Broue, cité vers 1550. Condamné comme usurpateur de noblesse le 5 avril 1669. Gabriel Brunet de Broue reçoit des L.P. du 14 avril 1718 qui le relève de l'omission de qualifications nobiliaires. Comparution dans l'ordre de la noblesse dans la sénéchaussée de Saumur (AR). (autre branche éteinte) condamné comme usurpateur de noblesse le 28 octobre 1668. Deux frères anoblis par L.P. en mars 1696, lettres révoquées suite à l'édit d'août 1715. Maintenu d'extraction sur preuves de 1591. [ANF-1933 (La Charie), SS, V07, WP, NNF, PPC] (La Charie) Postérité d'Henri (1866-1943). (La Grange) Postérité de Guy (1876-1940).

► **Brunet de Sairigné** (Poitou) : Pierre Gabriel Brunet (1709), anobli par charge de Trésorier de France au bureau des finances de Poitiers pourvu le 12 mars 1734, lettres d'honneur du 15 novembre 1754, lettres patentes de confirmation de noblesse le 27 août 1755.[SS, V07, WP] même famille que la précédente. Postérité de Gabriel (1888-1967).

D'azur à la tour d'or accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

► **Brunet d'Evry** (Bourgogne) : anobli par charge de secrétaire du roi en la Chancellerie près le parlement de Dijon le 30 avril 1667, mort en charge le 23 mars 1673,

marquis d'Evry par L.P. en février 1724. [ANF-1953, GAF n°7128, V07, SS, SS sup, WN, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'or à un lévrier de gueules et une bordure crénelée de sable ; aux II et III d'argent à une tête de maure de sable bandée d'argent.

► **Brunet de Monthélie** (Bourgogne (Beaune)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Dijon en 1709. Maintenu noble par arrêt du Conseil le 31 juillet 1775 et comparait avec la noblesse de Dijon en 1789. [GAF n°7128, CEA VII p.290-291] branche de la famille précédente et même armes.

†**Brunet du Guillier** (1946-1987) (Bretagne) : Ancienne extraction, montres de noblesse en 1428 et 1517, maintenue noble le 19 novembre 1668. Le nom a été relevé par la famille de Longeaux. [SS sup]

D'azur à trois molettes d'argent posées deux et une, au chef cousu de sable chargé de trois têtes de loup d'argent armées et lampassées de gueules.

†**Bruneteau de Sainte-Suzanne** (de) (1958) (Champagne) : extraction 1551 depuis Antoine Bruneteau, sgr d'Ouilly, hommes d'armes de la compagnie d'ordonnance. Condamnation comme usurpateur par Caumartin le 28 décembre 1667. Maintenu noble le 22 décembre 1668 par le Conseil d'Etat. Preuves pour Saint-Cyr en 1776. Comte en mai 1808, Pair de France le 9 août 1815, comte Pair héréditaire le 31 août 1817 et 3 août 1824. [SS, V07, ENFS n°43] Dernier du nom Maurice (1884-1958).

D'azur à un lion accosté de deux piliers couronnés d'argent et surmonté d'une étoile d'or.

Coupé : au I, parti a) d'azur à l'épée manchée d'or ; b) d'azur au lion d'or, surmonté d'une étoile du même et accosté de deux colonnes d'argent ; au II recoupé de gueules à l'étoile d'argent à huit rais sur or.

► **Brunier (de Villesablon) (de)** (Comtat Venaissin, Vendômois) : Abel (1573-1665), premier médecin de M. le duc d'Orléans, anobli par L.P. en avril 1663, enregistrées à la Cour des Aides de Paris le 23 août 1663. Révoquées par l'édit d'août 1664. Ses trois fils, maintenue noble le 21 décembre 1665 et 15 mars 1698. [ANF-2016, SS, V07, WP] Importante postérité de Bernard (1874-1955).

D'or à une croix patriarcale de gueules.

†**Brunot de Rouvre** (1968-) (Auvergne) : charge inachevée au XVIIIe siècle de secrétaire du Roi le 9 octobre 1786, chevalier de l'Empire le 20 février 1812, confirmé le 28 mai 1819. [SS, V07] Antoine-Charles-Constantin-Marie Philippe d'où Philippe (1897-1968) et Yvonne (1898-1918).

D'or à une salamandre de sable placée sur un feu de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

► **Brunville (de)** (Normandie (Caen)) : filiation depuis Olivier de Brunville, avocat à Bayeux en 1540, procureur du Roi à Caen en 1548, lieutenant du bailli de Caen en 1557, maintenue noble le 24 mai 1667 par arrêt sur appel après condamnation le 24 septembre 1666 par Chamillart. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1788 (Brunville de Poussy). Certificat de noblesse pour le service militaire le 15 septembre 1784. Prend part aux

assemblées de la noblesse tenue à Caen en 1789. [ANF-1971, SS, SS sup, V07, WP, NNF, PPC]

D'argent à trois rameaux de gueules, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

†**Bruny d'Entrecasteaux (de) et Bruny de Chateaubrun (de)** (1852-1893) (Provence (Marseille), Antilles) : (branche aînée) : anobli par charge de trésorier de France. Marquis d'Entrecasteaux par L.P. de 1714. (branche cadette) Jean-Baptiste (1665-1723) anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1711. [WN, GAF n°7149] (Chateaubrun) Derniers du nom : Auguste (1785-1852) d'où Jules, Augustine (1823-1857) et Marie-Henriette (1825-1893).

D'azur au cerf courant d'or, au chef du même.

†**Bruyères-Chalabre (de)** (1905) (Languedoc) : filiation depuis Jean, chevalier, seigneur de Bruyères en 1273. Page de la Petite Ecurie en 1744. Honneurs de la Cour en 1781. Comparant à Limoux en 1789. [WN, GAF n°7165] Derniers du nom : Jean-Louis (1762-1838) d'où Nathalie (1797-1871) // Jean-François-Luc (1775-1857) d'où Charles de Bruyères (1821-1905) et Louis-Antoine-Edouard (-1863).

D'or au lion de sable, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir.

Brusle de Valsuzemay (Picardie, île de France, Champagne) : chevalier le 2 juillet 1808, baron le 13 juillet 1810, confirmé le 31 décembre 1814. [SS]

De sinople à un phénix renaissant d'or à la bordure d'argent.

<!!>**Bry d'Arcy** (Champagne, Picardie, Lorraine) : filiation depuis Noël, écuyer, dont les enfants se partagèrent la succession le 17 septembre 1575. Déchargé de la taille le 28 août 1640. Gabriel Bry, seigneur d'Arcy, Ecuyer, lieutenant-général civil et criminel au bailliage et gouvernement d'Etampes, inquiété dans sa noblesse et un temps soumis à la taxe, obtint de se faire accorder en septembre 1651 des lettres patentes d'anoblissement. Père de Gabriel d'où Charles-Joseph, conseiller du Roi, receveur au grenier à sel de Doullens, maintenue noble le 23 janvier 1716 par Bernage dans la généralité d'Amiens sur preuves de 1575. La famille actuelle descend de son cousin Louis-César (-1719) et n'a donc pas de principe de noblesse. Comparait avec la noblesse de Metz en 1789. [CEA VII p.322, SS, WP, V07] Postérité de Gérard (1899-1978).

D'azur à trois trèfles d'or.

► **Bryas (de)** (Artois) : ancienne extraction 1414 depuis Henry de Bryas dit de Bristol, (titre éteint avec le titulaire) marquis de Molinghen le 20 juin 1645 par Philippe IV, roi d'Espagne, (branche aînée) comte de Bryas le 31 mai 1649 par L.P. du Roi d'Espagne, (branche cadette) Marquis de Royon en avril 1692, admis aux Etats d'Artois en 1747. [SS, WP, V07, WN, ENFS n°32]

D'or à une fasce de gueules accompagnée en chef de trois cormorans de sable, becqués et membrés de gueules.

► **Brye (de)** (Picardie, Lorraine) : anobli par charge de secrétaire du roi en l'**Hôtel de Ville de Metz / Parlement de Metz** en 1712 [SS, WP, V07]

D'azur à une étoile en abîme accompagnée de deux fleurs de lys en chef et de trois roses en pointe, le tout d'argent.

†**Buat (du)** (1888-1931) (Avranchin, Basse-Normandie) : ancienne extraction 1432, (branche) maintenue noble par Montfaut en 1463, par Jean-Jacques de Mesmes, sieur de Roissy le 4 février 1599, par Chamillart en 1666 dans la généralité de Caen et le 1^{er} août 1668. Preuves pour Saint-Cyr en 1707, devant les généalogistes du Roi et pour Malte. (autre branche) maintenue noble par l'intendant Bernard de Marle dans la généralité d'Alençon le 5 octobre 1667, et le 9 février 1699 sur arrêt du conseil rendu le 1^{er} septembre 1667 sur titres de 1493 dans la généralité de Paris. (autre branche) Maintenu noble par Bernard de Marle le 22 avril 1667. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en septembre 1731 (depuis 1542). [SS, NNF] Derniers du nom : Charles (1804-1888) d'où Clothilde (1834-1904) et Charlotte-Marguerite (1837-1931).

D'azur à une escarboucle de huit rais d'or pommetée et fleurdelysée du même.

†**Buchepot (de)** (1940-1976) (Berry, Orléanais) : Confirmé marquis par décret le 29 août 1863 et L.P. le 2 novembre 1863. Prétend à une noblesse d'extraction remontant à Jehan de Buchepot vivant en 1243 (sic). [SS, SS sup, ENFS n°26] Derniers du nom : Guillaume (1859-1940) et sa fille Gabrielle (1892-1976). Demande la famille de Boiry de relever ce nom.

D'azur à un pot d'argent à la fasce de gueules brochant sur le pot ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

► **Bucher de Chauvigne** (Anjou) : anobli comme maire d'Angers en 1781. [SS] Postérité d'Anselme-Edouard (1886-1940) dont ... Mael (1982), Cyril, Denis. Indiquée éteinte par SS.

D'or à un bûcher au naturel, enflammé de gueules au chef du même chargé d'une étoile d'argent.

► **Buchère de L'Épinois (de)** (Picardie, Suisse, Touraine) : Lettres Patentes de Trésorier de France au bureau des finances de Châlons du 23 mai 1740 et lettres d'honneur le 26 avril 1769 en faveur de Jean-François, fils de François (1676-1740), également trésorier de France. Comte romain en avril 1881. [ANF-2013, SS, SS sup, NG01, WP, V07]

D'argent à un chevron d'azur accompagné en chef à dextre d'une étoile à senestre d'un croissant du même et en pointe d'un mouton de sable.

► **Buchet (de)** (Franche-Comté (Gy)) : anobli le 16 avril 1825. [ANF-1980, NG01, V07, WP]

D'azur au chevron alésé d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une épée du même/

► **Bucy (de)** (Picardie) : **Extraction prouvée 1549**, maintenue noble le 1^{er} février 1656 (pour une branche éteinte), le 28 août 1666, le 20 mars 1669 (pour une branche éteinte) et le 26 février 1697. Prit part aux assemblées de la noblesse de Picardie en 1789. [ANF-1989, NG01, V07, WP, SS] N. d'où Jacques et Claude (-2019).

D'or à dix billettes de gueules 4, 3, 2, et 1.

Budan de Russé (Anjou (Saumur)) : anoblie par charge de Trésorier de France au bureau des Finances de Poitiers le 22 avril 1760 et lettres d'honneurs du 17 décembre 1788. [SS, NG01]

De gueules à deux triangles d'argent entrelacés en forme d'étoile et accompagnés en pointe d'un croissant du même ; au chef d'argent chargé de deux glands renversés, feuillés et tigés de sinople, les tiges passées en sautoir.

Noblesse inachevée : Une seule génération insuffisante pour prétendre à la noblesse héréditaire.

► **Budes de Guébriant** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : Extraction féodale depuis Guillaume Budes, seigneur d'Uzel et du Plessis-Budes en 1300. Maintenu noble le 23/28 juillet 1670 par la Chambre de Réformation de Bretagne. Honneurs de la cour les 29 juillet 1767 et 16 avril 1774. Pair de France héréditaire par ordonnance le 5 novembre 1827, Baron pair le 4 août 1829. [SS, NG01, V07, WP, ENFS n°38] Postérité d'Alain (1852-1931).

D'argent au pin de sinople accosté de deux fleurs de lys de gueules.

†**Buffévent (de)** (Dauphiné) : filiation depuis Jacquemot Buffévent, damoiseau, mort en 1361. [WN, GAF n°7204] Derniers du nom : Joseph (1732-1800) d'où Théophile (1787-1860) et Justine (1797-1878). Le nom a été relevé par la famille Liffort devenue Liffort de Buffévent.

D'azur à une croix tréflée vidée et fleuronée d'or

†**Bugeaud de Lapiconerie d'Isly** (1868-1900) : Louis Bugeaud, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Aides de Montauban en 1723, mort en charge en 1733. Paiement en 1772 d'un supplément de finance pour obtenir confirmation de noblesse suite à l'édit de 1771. Jean Ambroise Bugeaud de La Piconnerie, frère du maréchal, obtient en 1787, de Chérin, un certificat de noblesse en vue de son admission aux écoles de marine. Duc d'Isly par L.P. de 1845. [GAF n°7208-7209]

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile du même, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

Parti : au I azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile du même, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or ; au II coupé d'or à l'épée haute de sable et de sable au soc de la charrue d'azur posé en bande.

► **Buhan (de)** (Guyenne (Bordeaux)) : Anobli par lettres du 16 mai 1786. [ANF-1976, NG01, SS sup, V07, WP]

D'azur au lion d'or au chef d'argent chargé de trois pommes de pin de sinople

(0)**Buirette de Verrières** (Champagne (Sainte-Menehould)) : anobli par L.P. du 9 novembre 1819. [ANF-1937, SS, V07, WP, PPC]. En voie d'extinction. Une famille Blanc a demandé à relever le nom. *D'azur à trois têtes de levrette d'argent, au chef de gueules chargé d'une épée d'or en fasce.*

► **Buisseret (de) et -Steenbecque de Blarenghien** (Flandre) : extraction chevalresque 1373. Michel de Buisseret, commis des guerres, obtint le 11 mai 1659 des lettres patentes le maintenant dans sa noblesse malgré la dérogeance de son père. Maintenu noble en 1689, Honneurs de la Cour en 1789, comte de Blarenghien-

Thiennes-Steenbecque en 1745. Preuves pour les Honneurs de la Cour. [WN, SS, SS sup, NG01, V07]
D'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles à cinq raies de même.

†**Buisson d'Armandy** (1936) (Comtat Venaissin) : Certificat de noblesse de 1696, bref de noblesse par le pape Pie VI le 15 octobre 1780. Eteinte en 1936. [SS]
Ecartelé : aux I et IV d'argent à une fasce d'azur chargée d'une étoile d'argent ; aux II et III d'or à un chêne arraché de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

► **Buisson de Courson (du)** (Normandie) : Extraction 1636, maintenue noble 11 décembre 1637, 3 octobre 1643, 2 septembre 1656, condamné le 29 juillet 1697, maintenue définitivement le 12 juin 1704. Comte Romain le 30 janvier 1877. [ANF-1970, NG01, V07, WP]
Ecartelé : aux I et IV d'argent à un canton de gueules à senestre ; aux II et III, d'azur à trois roses de buisson d'or.

†**Bullion (de) ou (von)** (2014) (Maconnais, Bavière) : Anobli par charge de Secrétaire du Roi en 1567, marquis de Courcy en août 1681, Honneurs de la Cour en 1736 et 1774. Incorporé à la noblesse bavaroise en 1880. Eteinte en 2014 en Allemagne. [SS]
Ecartelé : aux I et IV, d'azur à trois fascées ondées d'argent surmontées d'un lion issant d'or ; aux II et III d'argent à une bande de gueules accompagnée de six coquilles du même.

†**Bullioud (de)** (après 1903) (Lyonnais) : preuves pour Saint-Lazare en 1769 sur filiation remontant à Jean-Ferdinand, écuyer, seigneur de Cossieu, avocat en parlement, procureur général et conseiller d'honneur au parlement de Dombes (marié deux fois en 1660 et 1673) [Le Bret, NNF] Derniers du nom : Théodule Attalin (1832-1909) d'où Léon Attalin (1859- après 1903).
Tranché d'argent et d'azur, à trois tourteaux et trois besants de l'un en l'autre, mis en orle.

†**Bully (de)** (1913-1923) : **principe de noblesse ?** [Le Bret] Derniers du nom : Esprit-Charles-Gabriel (1796-1856) d'où (1) Eugénie (1819-1902), (2) Esprit (1828-1857), Mathilde (1830-1867), Victoire-Antoine-Jean-Hugues (1831-1831), Victor-Louis-Antoine-Augustin (1833-1913), Henri (1834), Jules-Marie-Eugénie (1836-1923), Albert (1838), Marie-Elise-Caroline (1840-1908), Léon (1843-1874).

†**Bunault de Frémonet et – de Monbrun** (Roussillon) : Secrétaire du Roi (1679-1686), maintenue en 1705, Magistrat au grand conseil en 1718 et 1741. [NNF, WN]
D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux aiglettes, éployées eet en pointe d'un lion, le tout d'or.

► **Buor de Villeneuve (de) et - de La Voy** (Poitou) : Extraction 1545. Maintenue noble le 27 juin 1667, 1702, 1715 et 15 janvier 1716. [ANF-1957, SS, NG01, V07, WP] (Villeneuve) Postérité de Bernard-Marie-Alfred (1897-1977). (La Voy) Postérité de Guillaume (1912-2003).
D'argent à trois coquilles de gueules.

†**Bure d'Orx** (1948-après 2002) et †**Bure de Labenne** (1884) (Île de France) : postérité naturelle de Napoléon

III issue de sa liaison avec Eléonore Vergeot. Anoblis en 1870. [SEC, ENFS n°30] Derniers du nom (Orx) Eugène-Jean-Fernand (1878-1948) d'où Hélène (1906-1990), Antoinette-Jeanne-Annette (1916). (Labenne) Georges-Henri-Louis (1880-1884).

(Orx) Parti, au I mi-parti de gueules treillissé de six pièces d'or cloutées de même et d'azur à deux vergettes d'argent ; au II, burelé de sable et d'or à six pièces ; sur le tout une barre de sable, bordée d'or et semée de trois étoiles de même.

(Labenne) D'azur à deux bandes d'argent chargées d'aigles et de coquilles de sable alternées.

†? **Bureau (des Nouelles)** (Bretagne) : Echevin de Nantes en 1648 et 1649, maintenue noble le 14 février 1705. Eteinte dans les mâles. [SS, V07] Présumée éteinte.
D'azur à un chevron potencé et contrepotencé d'or rempli de sable.

<!!>**Bureaux de Pusy - Dumottier de Lafayette** (Franche-Comté (Vesoul)) : Autorisé à posséder fief, anobli par charge de conseiller maître en la chambre des comptes de Dole le 30 octobre 1737-1758, un député de la noblesse en 1789. (Dumottier de Lafayette par décret de 1892 et 1928). [ANF-1977, SS, SS sup, NG01, V07, WP]

D'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles de sable et en pointe d'un croissant de gueules.

► **Buretel de Chassey (de)** (Franche-Comté) : Anobli en 1607 (autorisation de reprise de noblesse maternelle de la famille Grégoire), autorisation de posséder fief en 1686, arrêt de maintenue de noblesse en 1695. Preuves pour les cadets-gentilshommes du roi Stanislas en 1759. [ANF-1958, SS, SS sup, NG01, V07, WP]

De sinople à trois besants d'or mis en fasce et accosté de deux jumelles d'argent.

D'azur à deux fascées d'or accompagnées de trois buretels ou fers d'emoulin d'argent, la 1^{ère} en chef, la deuxième entre les fascées, la 3^{ème} en pointe.

(0)Burgat (de) (2013) (Bourgogne) : anoblité par charge de secrétaire du Roi (président aux comptes à Châlons) le 7 février 1686. [SS] Subsistante en ligne féminine : Michel (1935-2013) d'où Carole (1966), Sabine, Valérie.
D'azur à un château à deux tours d'argent girouetté de même, maçonné et crénelé de sable.

†**Burgraff (de)** (Strasbourg) : Anobli le 6 janvier 1815, confirmé le 27 janvier 1816. [SS]

Coupé : ai I, d'azur à l'aigle d'argent armé et lampassée de gueules, accostée de deux grenades d'or ; au II échiqueté d'argent et de gueules à une épée de sable brochante posée en pal.

†**Burgues de Missiessy (de)** (2012) (Languedoc, Provence) : Anobli par charge de Conseiller à la Cour des aides de Montpellier en 1557. Comparait à Toulon en 1789. Comte de l'Empire par lettres du 28 février 1811, confirmé comte héréditaire par lettres du 26 août 1816. [SS, SS sup] Dernier du nom : Bernard (1927-2012).
De gueules au château donjonné de trois pièces du même, maçonné de sable.

► **Burignot de Varenne** (Bourgogne (Châlon-sur-Saône)) : anobli par charge de conseiller-correcteur à la

Chambre des comptes de Dole en 1706-(lettres d'honneur du 9 février 1730). Baron personnel le 21 août 1828. [ANF-2016, SS, NG01, WP, V07] Postérité de Bernard (1881-1914).

D'azur à un chevron d'or chargé au sommet d'une devise brochante de gueules accompagné en chef à dextre d'un soleil d'or à senestre de trois besants d'or, et en pointe d'un autre besant d'or.

► **Burine de Tournays (de)** : Jean de Burine, anobli par L.P. en 1441. Attestation de noblesse du 30 novembre 1637 en faveur de Pons de Burine (1588-1656), capitaine en la paroisse de Mariac. Postérité de Pons-Louis ép. en 1687 Marie Ferratier d'où Jacques (1688). Jacques-Louis-Régis (1749-1809) Prend part aux assemblées de la noblesse en 1789 à Villeneuve de Berg (les porteurs du nom actuels descendent de son frère). [CEA VII p.405-406, GAF n°7276, Dioudonnat]

D'azur à une montagne d'argent surmontée de deux grues affrontées de même, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

► **Burot de Carcouet** (Bretagne (Nantes)) : ; anobli par charge d'échevin de Nantes en 1659 ou échevin de Nantes en 1704, conseiller correcteur en la chambre des comptes de Nantes en 1748 (charge de noblesse graduelle). Une branche non noble : Burot de l'Isle-Challan. [CEA, SS, NG01, Dioudonnat, NNF]. Famille maintenue noble comme descendante d'échevin de Nantes lors de la réformation de noblesse par arrêt du 6 septembre 1669. Françoise, veuve de Julien Gard et fille de feu Jean Burot, sgr du Pé, échevin de Nantes en 1659 reçoit une quittance de taxe de confirmation de noblesse de 3000 livres le 16 juin 1700. Elle est la sœur de Pierre (1645-1717), ancêtre des porteurs du nom. Toutefois les descendants omirent de payer les taxes de confirmation de noblesse tel que cela fut reconnu par Chérin
D'azur à trois étoiles mal ordonnées d'or.
Non noble pour Dioudonnat.

† **Burthe d'Annelet** (1952-2003) (Metz, Paris) : André Burthe (1772-1830), général de brigade de cavalerie, Baron de l'Empire le 5 octobre 1808. [SS, NG01, V07, PPC] Derniers du nom : Charles-François (1829-1901) d'où André (1867-1952), Marguerite (1869-1870), Jules (1870-1945), Adolphe (1872-) d'où Gladys (1920-2003)..
Ecartelé aux I d'azur à un sauvage à l'arc ; au II de gueules à l'épée en pal ; au III de gueules à six drapeaux d'or ; au IV d'azur à la harpe.

† **Busnel (de)** (2002-2020) (Bretagne) : Jean Busnel, sieur de La Touche, pourvu en 1581 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne, fut dans la suite lieutenant en Bretagne du duc de Sully et un des quatre notaires évangélistes des Etats, obtint par lettres patentes de 1594 l'anoblissement de ses terres de Grippé et de la Méraudière, fut nommé connétable de Rennes en 1595 et mourut dans cette ville en 1613. Maintenu noble le 2 mars 1669 à Rennes. [GAF n°7296 – CEA VII, SS, NG01, V07, WP] Derniers du nom Amador (1875-1941) d'où Amador (1904-1982) (d'où Stéphane (1930-2001) et Michelle (1932-2020)), x, Marie (1909-1946) et (2) Henri (1914-2002), Madeleine (1914-2003), Anne (1916-2003), Thérèse-Garielle-Marie-Joseph (1917-2002).

D'argent à un épervier au naturel perché sur un écot de sable.

► **Busquet de Caumont** (Normandie) : Filiation depuis Robert Busquet ép Hélène d'Angerville en 1542. Plusieurs charges de Conseillers au parlement de Normandie en 1542, 1553, 1578, 16XX, 1644, 1743. Maintenu noble en 1698. Preuves pour Malte. Certificat de noblesse pour l'admission dans les pages du duc d'Orléans le 8 mai 1739 (AR). [ANF-1955, SS, NG01, V07, WP] Postérité de Robert (1862-1907).

D'argent à une fasce de sinople accompagnée en chef d'un cœur de même accosté de deux molettes à cinq rais de sable et en pointe d'une rose de sable.

† **Busseul (de)** (1992-2008) (Bourgogne, Charolais) : Extraction féodale 1336. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires le 25 janvier 1758 (AR), pour Saint-Cyr en 1712. Honneurs de la Cour en 1773. [ANF-1955, WN, SS, NG01, V07, WP] Derniers du nom : Raoul (1876-1958) d'où Caroline (1918-1981), Cunégonde (1921-2008) et Thaddée (1924-1992).

Fascé d'or et de sable de six pièces.

• **Butel de Sainte-Ville (ou Sainteville)** (Blésois, Guadeloupe) : Anobli par charge de conseiller-maître en la Chambre des comptes de Blois le 22 octobre 1605. Vote noble à Blois en 1789. [SS, SS sup, NG01] La famille Butel établie en Guadeloupe est originaire de La Rochelle et n'a pas de lien avec la famille noble originaire de Blois. Il est vrai que, comme l'ont fait plusieurs autres familles des îles à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, les descendants du cadet Butel se sont fait établir des actes de notoriété, en 1789 et de nouveau en 1818, plus d'un siècle après l'arrivée de l'ancêtre, établissant qu'ils sont « les descendants des Butel, conseillers de père et fils dans la Chambre des comptes du Blois dans le dix-septième siècle », et cela afin que le Roi accepte de « vouloir bien octroyer à la famille Butel des Lettres recognitives de noblesse ou d'autres et nouvelles Lettres, si Sa Majesté juge notre famille digne de ce bienfait. » Ils ne reçurent jamais de lettres de reconnaissance de noblesse. [GHC 2014 article 41]

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même, celle en pointe soutenue d'un croissant d'argent.

► **Butler et Butler d'Ormond (de)** (Irlande, Aunis) : ancienne extraction irlandaise 1171. Reconnue noble en France en 1744. Certificat de noblesse par d'Hozier le 1er mars 1760 (AR), titres enregistrés à Saint-Domingue le 1er mai 1779. Honneurs de la Cour en 1747. [ANF-1935, SS, NG01, V07, WP] Nombreuse postérité.

D'or à un chef enché d'azur.

† **Buttafuoco (de)** (Corse) : Mathieu (1731-1806), Maintenu noble le 22 février et 14 mars 1771 par le Conseil souverain de la Corse. Arrêt du conseil du 30 juillet 1776 portant érection du comté de Buttafoci. Député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [SS, NNF] Dernier du nom : Louis (1790-1871).

Coupé : au I d'argent à une tour au naturel flamboyante de gueules : au II, d'azur à une levrette d'or surmontée d'une senestrochère d'argent et posée sur une terrasse de sinople.

► **Buttet (de) et Buttet du Bourget (de)** (Savoie (Chambéry)) : Ancienne extraction 1460. Inscription dans l'Etat de la noblesse du duché de Savoie en 1700. (AR). [ANF-1985, SS, NG01, V07, WP] (Buttet) Postérité de Xavier (1875-1954). (Buttet du Bourget) Postérité de Louis (1876-1915).

De sable à trois butes d'or entrelacées deux en sautoir et une en pal.

► **Buxeuil de Roujoux (de) (olim Roujou)** (Bretagne (Landerneau)) : Louis-Julien (1753-1829), baron de l'Empire le 11 juin 1810. [ANF-1938, SS, V07, WP] Postérité d'André (1859-1906).

Ecartelé aux I de sable au cerf couché d'or ; au II des barons préfets ; au III de pourpre à la tour d'or ailée d'argent ; au IV d'azur aux deux épées en sautoir d'argent accostées de trois roses du même.

► **Buyer-Mimeure (de) et Buyer (de)** (olim Boyer) (Agenais, Franche-Comté) : La filiation suivie de la famille de Buyer remonte à noble Claude Buyer (ou Boyer), sieur de La Peyrade, qui vivait à la fin du xv^e siècle en la sénéchaussée de Rivière-Verdun en Gascogne. Ce personnage aurait été un descendant de Jacques Buyer, échevin de Lyon en 1496, 1506 et 1510. Bernard Chérin indique toutefois que cette filiation ne repose sur aucune preuve. (branche de Gascogne éteinte) condamnée comme usurpatrice de noblesse en 1667 et en 1700 mais obtint une maintenue de noblesse sur la production de nouveaux titres le 14 février 1702 par jugement de Le gendre, intendant de Montauban comme issue de Jacques Buyer, échevin de Lyon en 1496, 1506 et 1510. (branche subsistante de Franche-Comté) Maintenu le 4 janvier 1772 à Besançon par le Parlement de Franche-Comté (AR). (a relevé "Mimeure" de la famille Fyot de Mimeure éteinte en 1874). [ANF-1951, CEA VIII p.27-28, WN, SS, V07, WP, ENFS n°24] Nombreuse postérité.

(Buyer) D'azur à un lion d'argent tenant entre ses pattes un écu d'or à l'arbre arraché de sinople.

Branche de Mimeur : *Ecartelé aux I et IV d'azur au lion d'or tenant entre ses pattes un écu du même à l'arbre arraché de sinople ; aux II et III d'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges du même.*

† **Buysson des Aix (du)** (1946-1997) (Auvergne) : Extraction depuis Chatard au XIV^e siècle. Maintenu noble le 29 janvier 1635 par Jacques Lefevre de Caumartin et le 1^{er} avril 1698. [SS]. Le nom est porté par la famille Devoucoux dite Devoucoux du Buysson. Derniers du nom : Robert (1861-1946) d'où Marie-Cécile-Mathilde (1899-1997)

Ecartelé : au I, d'or à un buisson de sinople ; aux II et III d'azur à une épée haute d'argent garnie d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon à cinq pointes du même ; au IV d'or à trois arbres de sinople.

● **Buzelet (de)** (Maine) : ancienne extraction 1486, maintenue noble le 26 novembre 1598, 15 octobre 1633, janvier 1699 et 21 août 1717. Preuves pour Saint-Cyr en 1746 et les Ecoles Royales Militaires en 1773 et 1782. [WNS, SS, V07, WP] Les porteurs du nom issus de la postérité d'Henri-Léon (1877-1957) descendent en ligne naturelle de Mélanie-Suzanne-Théodore-Elisabeth de Buzelet (1812-1863) dont le fils Eugène-Georges-Célestin est né de père inconnu le 18 juillet 1838.

D'azur à un croissant d'argent accompagné de trois roses d'or, deux en chef et une en pointe.

† **Buzon de Champdivers** (-1878) (Franche-Comté) : anobli en 1536. [WN, GAF n°7297] Derniers du nom : Etienne-François-Xavier (1760-) d'où Bernardine-Françoise (1787-1878), Jeanne-Baptiste-Gabrielle (1790-1870), Louise-Marguerite (1795) et Charles-Alfred (1804-1805).

Parti d'argent et de gueules à trois quintefeuilles de l'un en l'autre posées en bande.

C

+ **Cabanel de Sermet (de) (1923)** (Languedoc) : Renseignement insuffisant pour CEA. Comparait à Toulouse en 1789. Pierre-Alexandre Théobald Cabanel de Sermet, sous intendant militaire employé au ministère de la guerre (1781 à Saint-Domingue). [CEA VIII p. 3, WNS, SEC] **Vérifier le principe de noblesse. Dernier du nom : Roger (1850-1923).**

De gueules à un sautoir d'argent cantonné en chef et en pointe d'une étoile d'or et à dextre et à senestre d'un croissant d'argent.

† **Cabanes (de)** (1878-1898) (Languedoc (Lacaune)) : Derniers du nom : Jacques-François-Marc (1754-1790) d'où Anne-Amélie-Olimpe-Eulalie (1781) et Camille (1786-1888) // Jean (1759-1830) d'où Elise, Jeanne, Sophie (1801-1881), Paul-Edouard (1804-1878), Julie (1805-1880) et Eugénie (1808-1898).

D'azur à la cabane d'argent errassée de sable, au soleil levant d'or issant du canton dextre de l'écu (alias aux deux étoiles d'argent en chef).

► **Cabannes de Cauna (de)** (Guyenne, Gascogne) : filiation 1515, condamné en 1667 et 1710, anoblissement par achat de lettres en 1714, **confirmation de noblesse en 1756**. Comparait à Dax en 1789. [CEA VIII p.34, WNS, GAF n°7348, SEC, V02, V07, WP] Les lettres d'anoblissement achetées en 1714 auraient été confirmées en 1756 (source : Cadets de Gascogne, par Jacques de Cauna) **à vérifier**.

D'azur à une tour d'argent sommée d'un lion naissant d'or.

† **Cabarrus (de) (1842-1879)** (Bayonne, Bordeaux), anobli par lettres patentes 1789 ? **ou secrétaire du Roi le 1^{er} juillet 1789**. Une postérité naturelle subsiste issue de la liaison entre Thereasa Cabarrus et Gabriel Julien Ouvrard. [WN, SEC]

A l'écu de gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une ancre de même" et en pointe d'un médaillon représentant une Foi avec la légende Fides publica, le médaillon surmonté d'une ancre du troisième.

† **Cabiron (de)** (1891-1913) (Languedoc) : décharge de francs-fiefs en 1661, condamné en 1666, déchargé comme noble en 1695, maintenue en 1698. Admis aux Etats du Languedoc en 1750 [CEA VIII p.41, SEC, V07] *D'or à un pin de sinople, fruité d'or ; au chef chargé de trois fleurs de lys d'argent.*

†**Cabrières (de)** (Rouergue) (1903-1989) : filiation bourgeoise depuis Aymeric de Cabrières, habitant de Marcillac en 1450. Jean-François (1731), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Douai en 1760. [CEA VIII p.46, WNS, SEC, GAF n° 7366, V07, ENFS n°28] Derniers du nom : Herbert (1849-1903) d'où Marie-Thérèse (1889-1972), Hedwige (1890-1879), Gilberte (1892-1959) et Yvonne (1896-1989).

De gueules, à la chèvre saillante d'or.

Cabrol de Mouté (de) (Languedoc) : chevalier de l'Empire le 16 décembre 1810 [ANF-1951, WNS, SEC, WP, V07] La doctrine de l'ANF ayant évolué depuis, cette famille n'en fait plus partie.
Coupé d'or à une cuirasse de sable et de sinople à une barrière soutenue d'argent ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.

†**Cacault** (Bretagne (Nantes)) : baron de l'Empire en 1809 ou 14 avril 1810. Éteinte dans les mâles avec le deuxième baron, né en 1806. [WNS]

Coupé au premier parti à dextre d'argent à la bande d'azur chargée de trois étoiles du champ, à senestre des barons tirés de l'armée, le deuxième d'azur au léopard d'argent surmonté d'une croix enhendée d'or.

†**Cacheleu (de Bouillancourt) (de)** (1908-1960) (Ponthieu) : filiation 1465, maintenue 1699, Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1766. Maintenu le 22 août 1666 et 6 décembre 1717 sur preuves depuis 1449 à l'intendance. [GAF n°7374, WN]. *D'azur à trois pattes de loup d'or, posées deux et une en pal.*

†**Cachet (de Montézan et de Garnerans)** (Franche-Comté, Lyonnais) : peut-être anobli par L.P. en 1620 ? (d'après SEC). Claude, échevin de Lyon en 1669 et 1670. Quittance de taxe de confirmation de noblesse de 6000 livres le 28 avril 1693. [GAF n°7375, SEC, NNF] Derniers du nom : Benoît (1776-1820) d'où Louise-Caroline (1817-1878) et Pierre-Louis-Benoît (-1875). Le nom a été relevé par la famille Lombardon devenue Lombardon-Cachet de Montézan. Cette famille rajoute parfois une particule.
De gueules à trois pals d'or chargés en chef d'un losange de sable.

(0)**Cachiardi de Monfleury (1987-)** (Comté de Nice (Bueil)) (1987-) : anobli le 23 mai 1687, baron de Montfleury par LP du Roi de Sardaigne du 6 mai 1784 et en 1832. [WNS, V07] Derniers du nom : Philippe-Auguste-Henri-Léopold (1897-1987) d'où Chantal (ca 1931) et Rosemonde-Géraldine-Marie-Roseline.
Coupé au I d'azur à trois étoiles ; au II bandé d'or et d'azur.

►**Cacqueray-Valménier (de)** et ►**Cacqueray de Saint-Quentin (de)** (Normandie) (parfois Caqueray) : ancienne extraction 1470 (verriers). Maintenu noble par L.P. du 20 janvier 1600, enregistrées en la Cour des Aides de Normandie le 13 mars 1600. Maintenu noble le 16 juin 1667 dans l'élection d'Arques et 19 janvier 1669 dans l'élection de Caudebec par La Galissonnière, intendant de Rouen. Maintenu noble par le Conseil supérieur de La Martinique le 20 mars et 2 mai 1769. Comparait en 1789 dans la sénéchaussée de La Rochelle. Abraham-Louis, baron de l'Empire par L.P. du 30

novembre 1810. [ANF-1938, CEA VIII p. 52, WNS, WNOR, SEC, V07, WP, ENFS n°35]. La branche de Lorme non rattachée à la souche s'est éteinte en 1922. Très nombreuse postérité.

D'or à 3 roses de gueules, posée 2 en chef et un en pointe.

Cadalvène (de) [SEC]

►**Cadaran de Saint-Mars (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1460. Maintenu par arrêt de la chambre de réformation du 23 octobre 1668 (sur preuves de 7 générations) et 1715. [ANF-1939, CEA VIII p.57, WN, SEC, V07, WP]

D'azur à trois cylindres (ou cadran solaire) d'or, deux et un.

(0)**Cadeau d'Acy** (2011-) (Touraine, Île de France, Picardie) : anobli par charge secrétaire du roi au Grand Collège le 12 juin 1704, mort en exercice en 1723. Lettres de confirmation de noblesse en 1707. Son fils Jacques Cadeau, conseiller au parlement de Paris du 13 juin 1706 à 1757 (Honoraire depuis le 19 août 1748), conseiller secrétaire du Roi en la Grande chancellerie du 5 mars 1730 au 30 juillet 1739. Dispensé du Marc d'Or de noblesse le 6 août 1786. Jacques Adolphe (1792-1855), vicomte héréditaire par L.P. du 30 juin 1830. [CEA VIII p.57, WN, SEC, WP, V07, ENFS n°33] Derniers du nom : Jacques-Pierre (1913-1973) d'où Jacqueline, Colette, Jean-Albert (1948-2011), Christine // Jacques-Paul-Edouard (1869-1916) d'où Auguste-Raoul (1896-1987).

D'azur à trois bandes ondées d'argent.

►**Cadenet (de) et Cadenet de Charleval (de) olim Carcassoni** (Provence (Salon-de-Provence), Bretagne) : anobli en 1549, enregistrement 1588, maintenue 1667, 1668, 1708, 1710. [ANF-1978, WN, V07, WP]. La branche de Charleval est éteinte.

D'azur à un taureau ailé d'or, furieux.

Caderas [SEC]

Caderas de Kerleau [SEC]

Cadet [SEC]

†**Cadet de Gassicourt** (Paris) (1964) : chevalier de l'Empire le 15 juillet 1810. [WNS]

►**Cadet de Fontenay** (Paris) : chevalier de l'Empire le 18 juillet 1811. (de la même famille que la précédente). [WNS]

►**Cadier de Veuce (de)** (Bourbonnais) : extraction 1524, Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie en 1710, maintenue 1^{er} octobre 1666 et 1717. [CEA VIII p.62, WNS, SEC, WP, V07]

D'azur à un massacre de cerf ramé de dix cors d'or. Ecartelé : aux I et IV d'azur à un massacre de cerf d'or ; aux II et III de gueules semé de fleurdelys d'argent.

Cadiot [SEC]

< !!>**Cadoine (de Gabriac) (de)** (Gévaudan, Languedoc) : extraction féodale depuis Guillaume de Cadoine, seigneur de Pierrefort en 1279, maintenue noble

le 3 décembre 1668, 18 juillet 1669 et 13 septembre 1669 (par de Bezons, intendant du Languedoc) sur preuves de 1542 et en 1719. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. Honneurs de la Cour le 24 mars 1789, Pair de France le 20 juillet 1841. [ANF-2011, CEA VIII p. 65, WN, V07, WP, ENFS n°10]. Branche établie en Nivernais portant le seul nom de Gabriac éteinte depuis 1908 d'après Woelmont. Postérité de Guy (1899-1970).
De gueules à sept losanges d'or posés 3, 3 et 1.

► **Cadolle (de) et Cadolle de Durfort** (Languedoc) : filiation 1310, ancienne extraction 1439, maintenue 1668, preuves pour la sous-lieutenance 1786, preuves pour Malte en 1776. Marquis de Montelus par LP de 1693 pour une branche éteinte [ANF-1997, CEA VIII p. 68, WN, V07, WP]
De gueules à un croissant renversé d'argent en chef et à une étoile d'or en pointe.

< !!> **Cadoret (de)** (Bretagne (Nantes)) : René, sieur de la Belotière, échevin de Nantes de 1642 ; son fils René échevin en 1644, maintenue noble en 1669 ; déclaration de noblesse d'échevinage par arrêt du 5 septembre 1669 ; déclaration royale du 20 janvier 1668, registrées au Parlement le 10 juin 1668 et noms des maires de Nantes maintenus par arrêt du Conseil du 25 juin 1669. Maintenu noble le 5 novembre 1704 par Béchameil. Exempté du droit de noblesse en 1730. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne en 1789. [ANF-1956, WN, CEA VIII p. 70, V07, ENFS N°21] Postérité de Roger (1885-1982).
De gueules à deux croissants d'argent en chef et une étoile d'or en pointe.

† **Cadot de Sebbeville** (voir Kadot) (Normandie, Bourgogne) (1913-1940) : filiation 1406, maintenue en 1666 dans l'élection de Carentan et de Valognes, et en 1671, preuves pour la Grande Ecurie. Vote en 1789 à Valognes, Tinchebray, Saint-Lô et Coutances. [WNOR, WNS, GAF n°7402]
De gueules à trois roses d'or, posées deux et un, et une hure de sanglier au naturel, couronnée d'or à l'antique, posée en abîme.

† **Cadot d'Argeneuil** (Agenais) (1880- ?) : filiation 1530, maintenue 1697, preuves pour les Ecoles Militaires en 1761. Comparait à Agen en 1789. [WN, GAF n°7401]
D'azur à trois hirondelles d'or volant et posées en bande.

► **Cadoudal (de)** (Bretagne) : anobli en 1815. [ANF-1938, CEA VIII p.73, WN, V07, WP]
D'azur à un dextrochère armé d'or, mouvant du flanc dextre, tenant une épée d'argent, montée d'or, et chargé d'un bouclier d'hermines surcharge d'une fleur de lys de gueules en abîme.

† **Cadrieu (de)** (Languedoc) : capitoul de Toulouse en 1363, maintenue 1697. [WN, GAF n°7405]
D'or au lion rampant, parti de gueules et de sable, lampassé et couronné de gueules.

► **Caffarelli (de) (du Falga)** (Languedoc) : comte de l'Empire 1809, pair de France en 1815, titre de comte confirmé en 1879. [ANF-1953, V89, V07, TA, WP]
Écartelé : au 1, d'azur à une épée haute d'argent garnie d'or (comte militaire); au 2, taillé d'argent et de gueules;

au 3, d'argent au lion de sable; au 4, tranché d'argent et de gueules.

† **Çagarriga (de) (1927-1967)** (Roussillon) : extraction 1555. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1788. Comparait à Perpignan [ANF-1955, CEA VIII p. 80, WN, V07]
Ecartelé aux I et IV, d'argent à trois demi-vols de gueules, abaissés et contournés, aux II et III, d'or à un cerf passant d'argent, sur le tout de gueules à un buisson de chêne vert arraché de sinople.

? † **Cagnoli (de Saint-Agnès) (1964)** (Comté de Nice) : investi du titre de comte de Saint-Agnès en 1784. La branche aînée est demeurée italienne. [WN]

► **Cagny (de)** (Île de France) : Antoine (1749-), procureur du Roi au Châtelet de Paris le 15 décembre 1779. Noblesse inachevée.

Cahen d'Anvers : Comte Romain, Marquis di Torrealfina par LP du Roi d'Italie en 1885. Noblesse étrangère. [WNS]

† **Cahideuc (de)** (Bretagne) [WN, GAF n°7414]
De gueules à trois têtes de léopard d'or, armés et lampassés de gueules.

† **Cahors (ou Caors) de la Sarladie (de)** (olim Pol) (Quercy) : filiation 1259, maintenue en 1667 et 1698. Preuves pour Saint-Cyr en 1715. Subsistait en ligne féminine en 1900. [WN, GAF n°7416]
D'azur à un ours passant d'or, et un chef d'argent chargé de trois croisettes de gueules.

► **Cahouët (de)** (Anjou) : chevalier de l'Empire en 1809, anobli en 1817. [ANF-1979, CEA VIII p. 83, V07, WP]
D'azur à un sautoir dentelé d'or, accompagné de quatre besants du même.

† **Cahouët de Marolles** (1907 ?) : anobli au XVIIe siècle par charge de Maire d'Orléans, filiation 1624. Vote noble en 1789. [WN]

† **Caignart de Saulcy** (Picardie, Paris) (1958) : agrégé au XVIIIe siècle – prit part à l'assemblée de noblesse de Romans comme gentilhomme de l'élection de Gap. [WN, GAF n°7422]
D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux branches de chêne du même.

† **Caignou (de)** (Normandie) : maintenue 1463, 1666. Comparait au Mans en 1789. [WN, WNOR, CEA VIII p.87].
D'azur à trois bandes d'or

► **Caillard d'Aillières et †Caillard de Beauvoir** (Maine) : filiation depuis Jean Caillard, écuyer, sieur des Hayes en 1550. Abraham, maréchal des logis de la compagnie des cheveu-légers du cardinal Mazarin. Il épousa le 16 janvier 1668, l'héritière de la seigneurie d'Aillières. Abraham et son frère cadet Mathieu furent maintenus dans leur noblesse le 23 septembre 1671 par arrêt du conseil d'Etat. Cependant, inquiété dans leur noblesse, ils se firent accorder en 1676 des lettres patentes qui les confirmaient dans leur noblesse et les

anoblissaient en tant que de besoin. L.P. enregistrées le 29 avril 1676 à la Chambre des comptes de Paris et le 22 juin 1677 à la Cour des Aides de Paris. Maintenu noble le 4 janvier 1698 par Miromesnil, intendant de Tours. Preuves pour Saint-Cyr en 1715 et 1727. [ANF-1938, WN, CEA VIII p. 88, V07, ENFS n°21] Postérité de Fernand (1849-1897).

D'or à un chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable.

► **Caillebot de La Salle (de)** (Normandie, Île de France) : filiation depuis Robert Caillebot, écuyer, seigneur de La Salle et du Mesnil-Thomas en 1456, maintenue noble en 1634. Marquis de La Salle en juillet 1673. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 10 avril 1668, Honneurs de la Cour 1751-1775-1784-1788. Deux chevaliers du Saint-Esprit au XVIIe et XVIIIe siècles. Comparait à Coutances, Valognes et Cany, en 1789. [CEA VIII p. 91, WN, WNOR, WP, V07] Postérité de Louis (1862-1936).

D'or à six annelets de gueules, trois, deux et un.

† **Caillot de Coqueréaumont (-1868)** (Normandie) : anobli par charge de conseiller au parlement de Normandie en 1572, conseiller maître en la chambre des comptes de Rouen en 1710. [CEA VIII p.95, GAF n°7445]

D'azur à deux épées d'argent posées en sautoir, les pointes en haut, accompagnées en chef d'une caille d'or, en flancs de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

† **Caïlus (de)** (1938) (Languedoc, Champagne) : baron sur institution de majorat en 1827. [WN]

D'or à la tortue montant de sable, accompagné de trois étoiles d'azur.

† **Cairon (de)**, olim Perrote (-1913) (Normandie) : anobli en 1454, maintenu 1667-1671, comparait à Caen, Orbec, Falaise, Mortain, Valognes, Rouen et Caudebec en 1789. [WNOR]

† **Cais ou Cays de Pierlas** (1973) (Comté de Nice) : investiture en 1764 du fief de Pierlas avec le titre de Comte. (de nationalité italienne) [WN]

† **Caissac (de) (de Sédaignes et de la Roquevieille) (1862-1925)** (Auvergne) : maintenue 1666 et 1706. Comparait à Saint-Flour en 1789. [WN, CEA VIII p. 104] *D'argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion également d'azur, armé et lampassé de gueules.*

† **Caissotti de Roubion (-1922)** (Comté de Nice) : Comte de Roubion en 1684. Nationalité italienne [WNS]

Caix de Saint-Aymour : filiation 1726. Autorisation à rajouter le nom de Saint-Aymour par décret de 1859. Comte Romain en 1865. [WNS]

► **Calbiac (de)** (Agenais) : qualification nobiliaire depuis 1630, maintenue en 1778 par arrêt de la cour des aides de Bordeaux, confirmation de noblesse en 1817. [ANF-1984, CEA VIII p.108, WNS, V07, WP]

Coupé au I d'or à deux croissants de gueules rangés en fasce ; au II d'azur à deux tours d'argent crénelées, ajourées et maçonnées de sable, rangées en fasce.

† **Calemard de la Fayette** (1906-1956) (Velay) : maintenue 1828. La branche du Genestoux est demeurée non noble. [CEA VIII p. 109, WNS]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent, deux et un, celui de la pointe surmonté d'une étoile du même. (1828)

► **Calignon (de) (olim Roux)** (Dauphiné, Limousin) : anoblissement 1592, confirmé en 1602. Comparait à Limoges en 1789 [WNS, V07, WP] -- ? principe de noblesse

De gueules à un agneau pascal d'argent, arboré d'or, l'étendard chargé d'une croix de gueules ; au chef cousu d'azur chargé de deux coquilles d'or.

† **Callande de Clamecy (1893-)** (Berry (Bourges) : Antoine (1762-1848), Baron de l'Empire par L.P. le 8 mai 1812, confirmé le 17 février 1816. [WNS] Derniers du nom : Gustave (1824-1893) d'où Madeleine (1863).

D'argent, à un chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un griffon rampant du même. (1816)

† **Callard d'Azur (1883-1930)** (Bourgogne) : Lazare Callard d'Azur (1703-8 avril 1791), en charge de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Bourgogne à Dijon le 28 juin/21 juillet 1770- mort en charge le 8 avril 1791. Les offices de secrétaires du Roi sont supprimées le 25 mai 1791, telle est la date retenue par la commission des sceaux. Ajout du nom d'Azur en 1865. [WNS, GAF n°7479, CEA VIII p. 113] Dernier du nom : Louis Prosper (1832-1883). Noblesse inachevée ? Non consensus.

D'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même.

† **Callier de Saint-Apollin** (Luxeuil) : Hubert, Baron de l'Empire le 5 août 1812. [WNS]

† **Callieres (de) (olim Portier) (1972)** (Saintonge) : filiation depuis Jehan en 1492, non maintenue en 1598, maintenue noble en 1666, et le 9 juin 1701 par Begon. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires 1773. [WNS, WN, GAF n°7483] Derniers du nom : Bernard-Louis-Marie-Jean-Joseph (1887-1970) d'où x et y.

D'argent à trois fasces contrebretessées (alias ondées) de sable.

► **Calmels (de) Puntis (de)** (Albigeois) : vote à Castres en 1789. Pas de principe de noblesse. [WNS, GAF n°7490]

De gueules à trois troncs d'arbre, arrachés d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Calmès (de)** (Languedoc) : extraction 1576, maintenue 1669. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires. Comparait à Carcassonne en 1789. [GAF n°7491, CEA VIII p. 118, WNS, V07, WP]. ? dernier du nom Henri-Edmond-Jean-Marie, né en 1884 d'après roglo. Subsiste avec Olivier, Benoît, Gabrielle...

De gueules à trois troncs d'arbre d'argent, posés en pal, deux et un, au chef cousu d'azur chargé de deux étoiles d'or.

†**Calmon-Maison** (1923) (Anjou) : marquis romain. [WNS]

►**Calonne d'Avesnes (de)** (Picardie) : filiation 1449, extraction 1532 – plutôt agrégation à la noblesse par achat du fief d'Avesnes en 1532, maintenue 1698, preuves pour les pages de la Reine en 1750, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1750, 1768, 1770, 1772, preuves pour Saint-Cyr en 1761, 1777. Comparait à Amiens en 1789. [ANF-1970, WN, V07, WP]
D'argent à un lion léopardé de gueules mis en chef sur une jaspure de même.

†**Calonne de Beaufait (de)** (1915) (Flandres) (olim Van Caloen) : filiation 1414, lettres de chevalerie accordées par Philippe IV, roi d'Espagne en 1623. Comte par le Roi d'Espagne en 1670, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1754. [GAF n°7495, WNS]
D'hermine chargé en chef d'un léopard de gueules.

†**Calonne de Courtebourne (de)** (1887) (Picardie, Artois) : marquis de Courtebourne par érection en 1671. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie. Honneurs de la Cour 1770-1785. Comparait en 1789 dans les bailliages d'Ardres et de Calais [CEA VIII p.121, WN]
D'argent à une aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

†**Calouin de Tréville (de)** (1940-1986) (Normandie (La Lande Patry), Anjou (XIV^e siècle), Languedoc (XVII^e siècle)) : extraction 1558, décharge du droit de franc fief le 26 octobre 1679 et le 12 janvier 1698, maintenue noble le 2 mars 1702 par Lamoignon et le 6 juin 1788 par arrêt du Conseil d'Etat. Vicomte héréditaire par ordonnance du 6 décembre 1814. Comparait à Castelnaudary en 1789. [CEA VIII p.128, WNS, NG01, Dioudonnat, ENFS n°26] Derniers du nom : Bernard (1861-1937) d'où François (1902-1940). Le nom est encore porté par la postérité de Marthe (1902-1986).
De gueules à trois quintefeilles d'argent, deux et un.

†**Calvière (de)** (1885-1898) (Languedoc) : filiation 1505. La branche de Saint-Cézaire, anoblée (?) en 1643 par une charge de conseiller au parlement de Toulouse, était déjà en voie d'agrégation depuis plusieurs décennies. Elle fut cependant maintenue le 3 décembre 1668 sur preuves de 1565. La branche de Saint-Cosme, agrégée dans le dernier quart du 16^{ème} siècle (un gouverneur de Nîmes en 1580 nommé par la suite gentilhomme de la chambre du roi en 1581), fut maintenue le 22 août 1669. La branche de Boucoiran, seigneurie acquise en 1556, n'ayant aucun principe de noblesse, a cependant été maintenue le 16 janvier 1671. [CEA VIII p.133] Derniers du nom : Prosper (1807-1885) d'où Clémentine (1838-1895), Arthur (1839-1871), Marguerite (1843-1898) et Alix (1845-1847). Le nom a été relevé par la famille de Pierre de Bernis.
Fascé d'or et de sable de six pièces, au chef d'or chargé d'un sanglier passant de sable, défendu d'argent et allumé de gueules.

†**Calvimont (de)** (-1900/ après 1906 ?) (Périgord) [WN, CEA VIII p. 136, GAF n°7511]
Ecartelé aux I et IV de sable à un lion d'or ; aux II et III de gueules à une tour d'or ; sur le tout de gueules à une bande d'or chargée d'un lion de sable.

►**Camaret (de)** (Comtat Venaissin (Pernes-les-Fontaines)) : Gabriel, docteur en droit civil d'Avignon en 1635, Jean-Roger (1638-1718) en 1662 et Denis (1661) en 1679. Il ne semble pas y avoir eu deux générations successives. Acte constatant la désignation comme lieutenant des maréchaux de France le 30 novembre 1779 (AR). [ANF-1984, WNS, CEA VIII p. 142, V07, WP] Importante postérité de Léon-Xavier (1781-1852).
De gueules à un chevron d'or accompagné de trois croissants de même.

►**Cambefort (de)** : acheteur de lettres de noblesse en 1700 – révoqué en 1715. [NG01 – travail inédit]

†**Cambis (de)** (-1894 ?) (Languedoc) : maintenue 1668, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1745, comparait à Nîmes en 1789 (branche aînée), marquis de Cambis confirmé en 1869 (branche cadette). [WN, WNS, GAF n°7521]
D'azur à un chêne (olim pin) d'or, posé sur une montagne de six coupeaux du même mouvante de la pointe de l'écu, soutenu de deux lions affrontés aussi d'or, posés sur la montagne.

►**Cambolas (de)** (Rouergue, Languedoc) : filiation suivie depuis Guillaume de Cambolas (†ca 1545-1546). Anobli par charge de conseiller au Parlement de Toulouse le 21 décembre 1591, reçu le 30 mai 1592. Maintenu noble par Bazins de Bezons, intendant du Languedoc le 26 janvier 1671. Preuves pour Malte le 14 juin 1674. Comparait à Lectoure, Toulouse, Cahors et Castelnaudary en 1789. [ANF-1968, WN, WNS, CEA VIII p. 153, GAF n°7522-7523, V07, WP, ENFS] Postérité de François-Géraud (1741-1820).
De gueules à un besant d'or posé sur un croissant d'argent ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Cambon (de)** (1837 ? -1916) (Languedoc) : conseiller au Parlement de Toulouse en 1610, maintenue 1668, comparait à Toulouse en 1789. [GAF n°7524-7525]
De gueules au lion d'or ; au chef cousu de sinople chargé de trois étoiles d'argent (alias au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or).

►**Cambourg (de)** (Basse-Marche, Poitou) : filiation prouvée 1651 (? le nom est ancien mais rupture de filiation indiquée par Jougla de Morenas, Beauchet-Filleau, Chaix d'Est-Ange...), maintenue noble le 8 juillet 1669 par arrêt du Conseil d'Etat, en juillet 1690 par le Conseil d'Etat « nonobstant une sentence des élus d'Angoulême » et le 11 juillet 1704 par jugement de M. Rouillé de Fontaine, intendant de Limoges. Comparait à Civray et Angers en 1789. [ANF-1935, WNS, CEA VIII p. 157, V07, WP] Postérité de Louis-Antoine (1847-1902).
De gueules à trois fasces échiquetées d'argent et d'azur à deux tires.

†**Cambray (de) et Cambray-Digny (de)** (1915) (Picardie) : extraction 1530, maintenue 1667-1697. Une branche éteinte en Toscane en 1915. [WNS, WN, GAF n°7533]
D'azur au chevron d'or, accompagné en chef et à dextre d'une molette d'éperon, en pointe d'un trèfle, le tout du même.

► **Cambry de Baudimont (de)** (Tournaisis) : agrégée à la noblesse du royaume des Pays-Bas en 1824. Un rameau fixé en France. Noblesse étrangère [WNS]

†**Camiran (de) (olim de Majence de Camiran)** (Guyenne) : conseiller secrétaire du Roi en 1739, maintenue 1789, comparait à Bazas [ANF-1943, GAF n°22514, V07] – Les derniers mâles furent Michel (1910-décès entre 1989 et 1996 ?), époux de Marie-France Lecomte et Luc (1912 – 1977). Branche de la famille de Majance de Camiran.

D'or au lion de gueules, au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent.

†**Camont-Talence (de) (1903) (- de Dade et – de Blachon)** (Landes, Poitou) : extraction 1529, maintenue 1667, certificat pour la sous-lieutenance 1768. [CEA VIII p. 168]

Ecartelé aux I et IV d'argent à un loup cervier de gueules, armé de sable ; au II losangé d'argent et de gueules ; au III d'argent à six coquilles, trois de sinople en chef, trois d'azur en pointe.

► **Camp d'Orgas et – de Tartas (du) (ou Ducamp d'Orgas)** (Gascogne, Guyenne) : vote en 1789. Principe de noblesse ? [WNS, GAF n°7549]

D'or à un chêne de sinople, posé sur une terrasse du mesme, soutenu par deux lions affrontés de gueules, surmonté d'un croissant aussi de gueules accosté de deux étoiles du mesme.

► **Campé de Rosamel (du)** olim Van Campe (Zéland, Brabant, Boulonnais) : Lettres de relief du 4 mai 1671 pour Philippe qui le relevaient de la dérogeance encourue par ses père et grand-père. Confirmées le 14 janvier 1698 moyennant finance de 12000 livres. Maintenu noble le 25 juin 1700 par Bignon, intendant de Picardie sur filiation de 1482. Achat du fief de Rosamel en 1710.[GAF n°7554, WNS, CEA VIII p. 172, V07, WP, ENFS n°35] Postérité de Louis-Charles-Marie (1805-1873).

D'or à deux fasces de gueules

†**Campet de Saujon (de)** (?1898) (Saintonge) : filiation 1489, maintenue 1600 et 1700, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1767. [WNS]

D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef d'un croissant et en pointe d'une coquille le tout d'argent.

†**Campmas de Saint Rémy (de)** (-1934) (Villefranche de Rouergue) : plusieurs générations de trésorier de France au bureau des finances de Montauban, au XVIIe, en 1748 et vers 1775. Vote noble en Rouergue en 1789. [WNS]

Ecartelé : aux 1 & 4, d'azur à la gerbe d'or, liée du mesme ; aux 2 & 3, d'or à une tour crénelée d'argent, maçonnée de sable.

► **Campou de Grimaldi-Regusse (de)** (Provence (Marseille)) : secrétaire du roi 1724. Autorisation de rajouter le nom « de Grimaldi de Régusse » en 1909 et 1910. [ANF-1985, WNS, CEA VIII p.180, GAF n°7562, V07, WP]

De gueules à une grue d'argent dans sa vigilance d'or, posée sur une terrasse de sinople, au chef cousi d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Campredon (de) (?1953-)** (Gévaudan) : (charge inachevée de conseiller –maître en la Chambre des Comptes de Montpellier vers 1770), baron (confirmé) en 1860. [ANF-1979, SEC, WNS, GAF n°7563, CEA VIII p.181, V07, WP]

D'or, écartelé par deux traits de sable. Le I, chargé d'un monde d'azur, cintré et croiseté du même, au II d'une bande d'azur chargée de trois besans d'argent ; au III d'un ours passant de sable ; au IV, de trois fasces de sable embrassées par trois chevrons du même.

†**Camprond (de) (1874-1903)** (Normandie, Bretagne) : Maintenu 1463, 1598, 1666, 1671. Comparait en 1789 à Mortain. [WNS, WNOR, GAF n°7567]

D'argent à la quintefeuille de gueules.

†**Camus de Pontcarré et - de La Guibourgère** (Bourgogne) : échevin de Lyon 1542, secrétaire du Roi 1549, maintenue noble 1698, prévôt des marchands de Paris 1758. [ANF-1936, GAF n°7582, CEA VIII p.183, WNS, WN, V07, WP] Famille supposée éteinte avec Charles (1919-2011), Ghislaine (1922-1993), Odon (1923), Marie-Yolande (1925) ??

D'azur à l'étoile d'or accompagnée de trois croissants d'argent.

†**Camusat de Riancey** (1937-1985) (Champagne) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi au Grand Collège. (1709-1726). [GAF n°7585, WNS, CEA VIII p. 188, PPC, NG01]. Dernier du nom : Robert (1861-1937).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de bélier d'argent.

†**Camy (de)** (Quercy) : maintenue par arrêt en 1680 et en 1697. [WNS] ? confondu par Woelmont avec la famille Guyot de Camy ?

► **Canat de Chizy** (Bourgogne) : (branche ainée éteinte) anobli par charge de secrétaire du roi – conseiller en la Chambre des Comptes de Dôle par provision du 25 novembre et réception du 20 décembre 1703, décès en charge en septembre 1707. Preuves pour la sous-lieutenance en 1786. Comparait à Mâcon en 1789. (branche cadette subsistante) Jean Canat (1693-1782), avocat à la Cour de Châlons, anobli par charge de conseiller-Secrétaire du Roi près le parlement de Besançon en février 1729, Lettres d'Honneur du 30 août 1749. Devenu Canat de Chizy à l'extinction de la branche aînée. [ANF-1973, WNS, CEA VIII p. 189, GAF n°7589, V07, WP, ENFS n°44] Postérité de Claude (1825-1901).

D'azur semé de croissants d'argent, coupé de gueules à une chausse-trappe d'or.

► **Canaux de Bonfils (olim de Bonfils)** (principauté d'Orange) :

Situation complexe. Ici deux familles distinctes sont concernées : Les Canaux de Bonfils, sont une famille ancienne d'Aix-en-Provence qui fut condamnée pendant les recherches de noblesse en 1697-1700-1703. (AD 13, Aix-en-Provence, ordonnances de Pierre Cardin Le Bret, cote C 2211). Les « Canaux » de Bonfils nobles, olim de Bonfils, n'ont aucun lien généalogique avec ces derniers. Ils sont originaires de la principauté d'Orange qui ne fut rattachée à la couronne de France qu'en 1713 (traité d'Utrecht). Cette principauté, étant étrangère, ne fit donc pas l'objet, des recherches de noblesse effectuées sous

Louis XIV. À Orange, ces Bonfils donnèrent plusieurs « viguiers » à la ville [maires] en 1660, 1690 et 1789 une fonction, qui selon la décision du prince d'Orange, Philippe-Guillaume, du 3 septembre 1610, était réservé à la noblesse. Le généalogiste Chérin a établi la généalogie qualifiée de cette famille, depuis l'année 1647 [BNF, Chérin 30]. Elle vota et présida l'assemblée de la noblesse à Orange en 1789 avec Jean-François (1727-ca 1794). [AN B III, p. 80, 86-91, 127] La confusion vient du fait que le 18 juillet 1831 à Scy-Chazelles (Moselle) Hyppolite de Bonfils se croyant à tort parent des Bonfils d'Aix, inséra sans droit dans l'acte de baptême de son fils prénommé également Hyppolite le patronyme de « Canaux », qu'ils ne portaient pas auparavant et que la descendance actuelle vient heureusement de supprimer. [Recherches aux AD Bouches du Rhône, Vaucluse et Orange] Comte romain par bref pontifical du Pape Pie IX du 27 août 1869 [ANF-2019, CEA XVII p. 413] *Ecartelé aux I et IV, d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile et en chef de deux fleurs de lys du même à la bordure dentelée d'argent qui est de Moncalquier, sauf les fleurs de lys qui sont par concession de 1633 ; aux II et III, d'or à la patte d'ours de sable en bande et un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or qui est de Bonfils ancien.*

†**Canclaux (de) (avant 1926-1965)** (Languedoc) : Anobli en 1710 (Citoyen noble de Perpignan). Comte de l'Empire en 1808. Pair de France en 1814. [CEA VIII p. 190, GAF n°7593, WNS]

Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois merlettes de gueules, rangées en fasce ; au chef bandé d'azur et d'or à six pièces ; aux II et III, de gueules à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable, accompagnées de trois molettes d'or.

Candelier de Graincourt : renseignements font défaut – famille originaire de Flandres sans prétention à la noblesse [WNS]

►**Candolle (de)** (Provence (Marseille) : filiation 1324, ancienne extraction 1432, maintenue 1668, marquis en 1866. [ANF-1967, WNS, GAF n°7597, CEA VIII p. 193, V07, WP]

Ecartelé d'or et d'azur.

†**Canelle de la Lobbe et –de Provisy (ou provigny)** (Champagne) (1959-2010 pour La Lobbe) : maintenu en 1698 sur titres de 1479. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785 pour la branche de Provisy. [WNS, GAF n°7598]

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe de trois maillets aussi d'or, posés deux et un.

< !!>**Canet (de)** : reçu aux Etats du Béarn le 19 mai 1789 comme nobles sans fief, inscrits aux rôles de la capitation noble. Représentée (à Bruges en Béarn) aujourd'hui par les enfants et petits-enfants d' Henri de Canet (1922-). [Valynseele]

D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules.

†**Canivet de la Rougefosse (de) (1946)** (Normandie) : anobli par charte du roi François 1er en mars 1543 avant Pâques moyennant 400 livres, ladite charte vérifiée en la Chambre des Comptes à Paris 04.09.1554, et à la Cour

des Aydes de Normandie 15.05.1556, lettres de relief 1624, maintenu noble par Chamillard en 1667 à St Vigor le Petit. Comparait en 1789 à Bayeux [WNOR, WNS] *De gueules à 3 canifs d'or à lame d'argent ???*

Canlers (de) (?1891-1942) (Ponthieu, Beauvaisis) (1915) : agrégée à la noblesse. [WNS] *D'argent à trois flambeaux (ou chandeliers d'église) d'or posés deux et un.*

†**Cannet de Roders (1952-1983)** (Amiens) : Alexandre Cannet (1706-1777), échevin d'Amiens, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie (1756-1777).

D'azur à la fasce d'argent chargée de trois canettes de sable.

†**Canolle (de) (1896-1955)** (Guyenne, Périgord) : (trésorier de France au bureau des finances de Guyenne en 1572 ou 1577 d'après Woelmont) maintenue noble en 1667 et 1698. [GAF n°7611, CEA VIII p. 200, WN, WNS]

D'azur au lion léopardé d'argent au chef cousu de gueule chargé d'une tour d'argent, accostée de deux croissants tournés, les cornes affrontées, chaque croissant accompagné de quatre croisettes posées, 1, 2, 1 le tout d'argent.

►**Canon de Ville (Lorraine)** : anobli en 1626. Baron du Saint-Empire en 1674, Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778. Etablis en Autriche. Comte Russe par collation en 1816, reconnaissance autrichienne du titre de comte (graf von Demblin, marquis de Ville, freiherr von Canon und von Rupp) et de l'incolat en Silésie en 1848. [WNS, GAF n°7612, V07]. Subsiste en Autriche sous le nom Demblin de Ville.

D'azur à un chevron d'argent au chef cousu de gueules chargé d'un canon d'or sur son affût du mesme.

►**Canonnettes de Canecaude (de)** (Languedoc (Carcassonne)) : filiation depuis Louis Canonnettes, bailli de Cuxac en 1618. Cette famille porte des qualifications nobles, sans interruptions, jusqu'à l'ancêtre direct vivant en 1789, depuis noble Jean de Canonnettes, époux le 18 janvier 1659 en l'église de Trèbes (AD Aude, Trèbes, vue 124/180) de dlle Antoinette de Sabatié, lequel est aussi qualifié d'écuyer dans le contrat de mariage de son fils Pierre qui suit. Son fils Pierre est qualifié d'écuyer dans son contrat de mariage, le 27 novembre 1680 avec Marguerite de Grity (AN étude CII 103). Il porta dans les actes la qualification de noble (en 1685 (AD Aude B 406), en 1686 (AD Aude, B 407 et B 956) En 1704 (aveu par les habitants de sa terre de Canecaude, transcrit dans le Cartulaire de Carcassonne de Alphonse Mahul, p. 194) ; en 1705 ; bien que quelques-uns de ses actes, postérieurs à la naissance de Gabriel Melchior qui suit, ne soient pas qualifiés) noble encore en 1722-23 dans une requête à l'intendant pour son fief inféodé de Canecaude (papiers de famille), noble dans le contrat de mariage le 1er avril 1723 de son fils Gabriel-Melchior qui suit. « noble Pierre de Canonnettes dans son testament du 28 août 1737, passé devant Alombel, notaire.(contrôle des actes du Mas Cabardès Aude, AD Aude 72C 18/11). L'acte de baptême de Gabriel-Melchior, le dit fils de « noble Pierre de Canonnettes, le 6 février 1686, à Cuxac-Cabardès (Aude), vue 22/225, Ce même Gabriel-Melchior, est qualifié de noble et fils de « noble Pierre de

Canongette, écuyer seigneur de Canecaude, dans son contrat de mariage avec Françoise de Belissan, passé le 1er avril 1723 devant Me Aussenac, notaire à Carcassonne (AD Aude, 3E 1844). Les deux fils de Gabriel-Melchior, André et Louis, votèrent en 1789 avec la noblesse, l'un à Beauvais, l'autre à Carcassonne. (Le frère Louis, vota en 1789 à Carcassonne (AD Aude, 5C ; C supplément et B 3178 et vote Carcassonne AD34 - C877 1789 sénéchaussée de Carcassonne). Notons que cette famille n'apparaît pas dans les deux listes de personnes condamnées lors des recherches de noblesse à Carcassonne (AD Hérault C 4 et C 877).

Dans l'état actuel des connaissances cette famille qui paraît s'être agrégée au XVIIe [et non au XVIIIe comme l'écrit Chaix], c'est-à-dire à partir de 1659, possédait en 1789, 130 ans de noblesse. Or la déclaration du Roi Louis XIV du 16 janvier 1714, enregistrée à la Cour des Aides le 30 avril suivant, qui mit fin à la recherche de noblesse, stipule qu'à l'avenir l'on devait limiter les preuves, pour les familles non condamnées, aux 100 années complètes. Comparution pour l'ordre de la noblesse au bailliage de Beauvais le 9 mars 1789 (AR). [ANF-1956, CEA VIII p. 202, WNS, V07, WP, ENFS n°38] Le dossier de cette famille à l'ANF est en attente d'éléments complémentaires.

D'argent à trois pals de gueules ; au chef d'azur chargé d'une croissette d'argent.

†**Canouville de Raffetot (de) (1863)** (Lyonnais) : maintenue 1668 [WN, GAF n°7614]

De gueules à trois molettes d'or à cinq pointes posées deux et un.

†**Cantalause (de) (1923-1925)** (Languedoc) : capitoul de Toulouse en 1739. [CEA XIII p.452, WNS]

Parti : au I d'argent à une alouette de naturel, posé et chantant sur une terrasse de sinople ; au chef d'azu, chargé de trois étoiles d'argent ; au II d'or, écartelé, dans chaque quartier un croissant de gueules.

†**Cantel de la Mauvuite (de) (1904-1910 ?)** (Normandie) : anobli en 1653, confirmé en 1669. [GAF n°7618, WNS]

D'azur à une fasce d'or, accompagnées de douze besants du mesme, huit en chef posés quatre et quatre en croix, et quatre aussi d'or posés en pointe et mis en croix.

► **Capèle (de)** (Comminges) : capitoul de Toulouse 1602 puis conseiller secrétaire du Roi audencier en la Chancellerie près le Parlement de Toulouse, maintenue noble 1670 et 1715. Comparait dans le comté de Comminges en 1789. [CEA VIII p. 219, WNS, WP, V07]

- filiation à vérifier

D'azur à une chapelle d'argent, maçonnée et ajourée de sable, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent rangées en fasce.

!!! **Capella (de)** (0)(Languedoc) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Toulouse (1692-1733), anobli (confirmé ?) en 1817. [CEA VIII p.220, WNS, V07]

D'argent à un phénix de gueules posé sur son immortalité de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Capellis (de)** (Comtat Venaissin) : [WN, GAF n°7641] Derniers du nom : Hippolyte (1744-1813) d'où (1) Louis-Joseph (1783-1783) et (2) Henriette (1786-1873), Aglaé

(1787-1868), Gabrielle (1789-1872) et Amélie (1790-1867).

D'argent à un chapeau d'évêque de sable, les cordons liés et passés en sautoir à six houppes de gueules (alias de sable).

†**Capendu de Boursonne (de)** (Artois, Picardie) : extraction 1521, maintenue 1667. Eteinte avec Amédée + avant 1808. [GAF n°7642, WN]

D'argent à trois fasces de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable rangées en chef.

†**Capisuchi de Bologne (de) (1852)** (Champagne) : maintenu 1666, comparait à Sisteron en 1789. [GAF n°7643, WN]

D'azur à trois bandes d'or.

†**Capitain de Clacy (après 1901-1934)** (île de France) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi au Grand Collège le 4 mai 1716-1731. Comparait à Soissons en 1789. [CEA VIII p.222, WNS] Derniers du nom : Louis (1831-Après 1901) d'où Marie-Thérèse (1865-1934).

De sinople à une bande d'or accompagné de six besants de même en orle.

► **Capitant de Villebonne** (de Bouillé) (Orléanais) : Restauration, anobli en 1816. [CEA VIII p. 223, WNS, GAF n°7646, WP, V07]

De gueules au lion rampant d'or, tenant de sa patte dextre un lys de jardin au naturel.

†**Caplane (de)** (1879) (Béarn) : citée 1552. Baron de Mondébat par L.P. en avril 1658. [WNS]

†**Capré de Mégève** (Savoie (Flumet, Mégève)) : Anobli par charge de Président à la Chambre des Comptes de Chambéry vers 1670 +1706, comte en 1713. [CEA VIII p.225, WNS, ENFS n°32] Postérité de Maurice (1763-1827). Derniers du nom : Adolphe (1819-1884) d'où Ludovic (1860), Emilie (1861-1946), Eugène (1863) (d'où Marie-Louise-Agathe-Félix) (1890), Raoul (1866). Le nom a été relevé par la famille Adelbert en 1928.

D'azur à une tête et à un col de chèvre coupés d'argent, au chef d'or.

†**Caquet d'Avaize** (1945) (Bourbonnais, Lyonnais) : anobli par charge de secrétaire du Roi et de trésorier en 1739. [CEA VIII p.229, WNS, GAF n°7655]

D'argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux pommes de pin de sable et en pointe d'un perroquet de gueules, bequé et membré de sable.

D'azur à un chevron vairé d'or et de gueules, accompagné de 3 coqs d'argent, barbés et onglés de gueules, posé deux en chef et l'autre à la pointe de l'écu (d'Hozier - 1729)

Caradeuc (de) (Bretagne) : une branche non noble mais remontant à 1539 subsistait en Caroline du Sud au début du XXe siècle. [WNS]

†**Caraffa (de)** (Corse) : filiation 1584, maintenue 1774 par le Conseil Supérieur de l'île. ? nom repris par la famille Bronzini. [WNS, GAF n°7658]

De gueules à trois fasces d'argent au bâton épineux de sinople posé en bande.

†**Carayon La Tour (de) (1916-1968)** (Vivaraï) : baron héréditaire par lettres patentes de 1819. [GAF n°7659, WNS]

D'azur au mouton passant, soutenu et contourné d'argent, la tête surmontée d'une croix de Lorraine du même et accompagné en chef et à dextre d'une tour aussi d'argent.

!! **Carbon-Ferrière (de) (1971-)** (olim **Barthélémy**) (Quercy, Languedoc) : Anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi près de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier en 1685. Anobli par lettres en 1817. [CEA VIII p.234, V07]. Subsiste en ligne féminine avec Jacqueline (1944)

D'azur à une bande d'argent chargée de trois charbons enflammés de gueules.

†**Carbon de Previnières (de) et - Detour (olim Bouthelans) (1914)** : même famille que ci-dessus. Issue de Pierre-Louis de C. (1734-1794), conseiller au Parlement de Toulouse, fils de Pierre, également conseiller au Parlement de Toulouse.

? **Carbonnel (d'Hierville) (de)** (Artois, Picardie) : extraction 1507. Maintenu noble 1717, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. [GAF n°7663, V02, V07, WP] – **filiation de cette famille à vérifier**

D'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même, posées deux et un.

(0)**Carbonnel de Canisy (de) (1994- ?)** (Normandie (Canisy), Bretagne) : extraction féodale 1313 (ou depuis Richard, père de Guillaume, seigneur de Canisy, chevalier en 1245), maintenue par Montfaut en 1463, par Roissy le 16 décembre 1598 et par Chamillart en 1666. Marquis de Canisy par L.P. de décembre 1619 enregistrées en la chambre des comptes de Normandie le 11 juillet 1646. Pages de la Grande Écurie du Roi les 27 janvier 1745 et 21 octobre 1746 sur preuves de 1539, Honneurs de la Cour les 28 février 1753, 16 janvier 1770 et 2 janvier 1783. Baron de l'Empire par L.P. du 9 septembre 1810. Confirmé dans le titre de marquis par arrêté ministériel du 9 janvier 1902. [WN, GAF n°7667, WP, V07, ENFS n°14] Derniers du nom : Odet (1855-1946) d'où Odette (1899-1972), Guillaume (1900-1994), Hervé (1901-1983) (d'où Yseult (1929) et Sabine (1931)) et Anne (1908). Le nom de famille a été relevé par la famille Gallois.

Coupé de gueules et d'azur à trois besants d'argent posés deux et un, chacun chargé d'une moucheture d'hermines de sable.

†**Carbonnier de Marzac (de) (1918-1982)** (Guyenne) : filiation 1447, maintenue en 1666 et 1667 sur titres de 1539, marquis confirmé en 1874, comparait à Périgueux en 1789. [GAF n°7675, WNS, CEA VIII p. 242, WN]

Ecartelé aux I et IV, de gueules à la croix de Lorraine cantonnée en chef d'un croissant et d'une étoile et en pointe d'une étoile et d'un croissant le tour d'argent, aux II et III d'or au lion de gueule.

► **Carbonnières (de) et Carbonnières de Saint-Brice (de)** (Limousin, Auvergne, Périgord) : extraction féodale 1254. Maintenu noble en 1666 par d'Aguesseau, intendant de Limoges, le 28 décembre 1666 par Fortia, intendant d'Auvergne. Honneurs de la Cour en 1786 sur preuves de 1254. Preuves pour les Pages de la Grande

Ecurie le 16 novembre 1729 remontant à Hugues, père de François vivant en 1529 (AR), Preuves pour Saint-Lazare en 1788, pour Malte en 1692 et 1773, pour Saint-Cyr en 1749, pour les Ecoles Royales Militaires en 1773. [ANF-1934, CEA VIII p. 245, GAF n°7679, WN, WNS, WP, V07] Postérité d'Henri (1860-1931) et de son cousin Paul (1965).

D'argent à trois bandes d'azur accompagnées de huit charbons de sable, allumés de gueules, posées dans le sens des bandes, 1, 3, 3, 1.

†**Carcenac de Bourran (de)** (Languedoc) : Anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi, en la chancellerie près la Cour des Aides de Montauban (1772-1787). [CEA VIII p.250, WNS]. Le dernier du nom Sylvestre, né en 1822.

D'argent (alias d'or) à deux chaînes de sable posées en fasce.

► **Cardaillac (de)** (Quercy) : extraction 1549, maintenue 1667. Marquis par L.P. de 1645 pour une branche éteinte en 1742. [ANF-1935, WNS, CEA VIII p. 251, GAF n°7684, V07, WP]

De gueules à un lion d'or armé, lampassé et couronné du même, à l'orle de treize besants d'argent.

► **Cardaillac Lomné (de)** (Bigorre) : ancienne extraction 1463, maintenue en 1667 (sur preuves de 1480). [ANF-1938, WNS, GAF n°7686, V07, WP]

D'azur à une tige de chardon à trois têtes d'or ; à la bordure du même, chargée de 8 rocs d'échiquier de sable.

†**Cardenau de Borda (1925-1972) (Landes)** : baron de l'Empire en 1812. Autorisation de joindre de Borda en 1876. [CEA VIII. p 257, WNS]

Ecartelé au I d'or à trois chevrons de gueules ; au II d'azur à un paon rouant d'argent ; au III d'azur à trois poissons d'argent, mis en fasce, l'un sur l'autre ; au IV d'or à un lévrier de gueules, accolé et lié en bande d'argent ; sur le tout d'azur à un dextrochère armé d'argent, tenant une épée de même, montée d'or et accompagné de trois étoiles d'or ; au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent.

► **Cardes (de)** (Gers) : Eloy (1757-1829) fut secrétaire du Roi, près le parlement de Navarre siégeant à Pau. Noblesse inachevée ? [WNS] – voir ADF

< !!> **Cardevac d'Havrincourt (de)** (Artois) : anobli moyennant finance par lettres de Philippe III, roi d'Espagne données à Tolède le 12 juin 1596, enregistrées en la chambre des comptes de Lille le 13 mai 1597. Marquis d'Havrincourt par érection par L.P. de septembre 1693, enregistrées le 10 janvier 1698. Admission aux Etats d'Artois en 1747 et 14 janvier 1777. Honneurs de la Cour en 1780. Comte de l'Empire le 16 mars 1810 sur institution de majorat (AR) et marquis sur institution de majorat par L.P. du 18 mai 1825. [ANF-1933, WNS, GAF n°7690, WN, V07, WP, ENFS n°32] Postérité d'Alphonse-Pierre (1806-1892). Aimery (1920-2000) d'où Bruno (1952) d'où Alexandra, Béragère et Guénola.

D'hermine au chef de sable

► **Cardon de Garsignies (de)** (Flandre) : anoblée par charge de conseiller secrétaire du roi au Parlement de

Flandres (1714 – décès en charge en 1720). [ANF-1961, WNS, WP, V07]

D'azur à trois chardons d'or

†**Cardon de Montigny (1976-1978)** (Artois) : Baron de l'Empire 1811, confirmé en 1815. [WNOR, GAF n°7695, V07]

D'azur à la fasce d'or, accompagnée de six quintefeilles d'argent, trois et trois rangées en fasce.

†**Cardon de Sandrans (olim Folch) (1932 ?-1988)** (Lyonnais) : échevin de Lyon 1636. Un député de la noblesse en 1789. [CEA VIII p. 264, V07]

D'or à trois fleurs de cardon au naturel, deux et un.

†**Cardon de Vidampierre** (Lorraine) (1842) : anobli en 1497, comtes par lettres du duc de Lorraine en 1723.[WN]

De gueules au chevron de sable bordé d'argent, accompagné de trois besans d'or, au chef de mesme soutenu par une divise bastillée de trois pièces d'azur.

Careffe (de) (Bordeaux) : qualifié écuyer en 1790 ? [WNS]

►**Cargouët (de Rauléon) (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1423. Maintenu 1669 sur preuves de 7 générations. [ANF-1961, WNS, V07, WP]

D'argent à trois fleurs de lys de gueules posées deux et un.

►**Carheil (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1439. Maintenu 1668 sur preuves de 8 générations, Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1780. Signe en 1788 la protestation de la Bretagne. [ANF-1938, WNS, V07, WP]

D'argent à deux corneilles affrontées et essorées de sable, membrées et becquées d'or, accompagnées en pointe d'une molette d'éperon de sable.

†**Caritat de Condorcet (de) (1794)** (Dauphiné, Orange, Comtat Venaissin) : Honneurs de la Cour 1783. [GAF n°7708, WN] A cette famille, appartient la branche de Caritat de Peruzzis, naturalisé en Belgique en 1854 et subsistante.

D'azur au dragon ailé d'or, armé et lampassé de sable ; à la bordure du mesme.

(Peruzzis) *Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois poires d'or, les tiges en haut ; aux II et III d'or à un casque au naturel sur le tout d'azur à un dragon ailé d'or.*

†**Carles (de)** (Guyenne) (1953-1983) : citée 1390, filiation 1505 (anoblée par charge au parlement de Bordeaux), maintenue 1668 et 1697, preuves pour les pages de la Grande Ecurie 1782. Vote à Libourne en 1789. [GAF n°7709, WNS, V07]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à l'aigle d'argent le vol abaissé ; au II d'or à un lion de gueule la tête contournée naissant de l'écartelure ; au III d'argent à une molette d'éperon de sable.

(0)**Carlet de La Rozière** (Champagne (Rehél) (1986 ou 2014-) : anobli par L.P. 1777 d'après l'édit de novembre 1750. (3 générations de chevaliers de Saint-Louis), marquis en 1780. [WNS, WN, GAF n°7710, WP, V07]. Eteinte dans les mâles.

D'argent au chêne vert de sinople chargé de deux épées de gueules posées en sautoir, accompagné de deux étoiles d'azur, à dextre et de deux fleurdelys du même à senestre.

►**Carmantrand/Carmentran de La Roussille (de)** (Auvergne) : Etienne de Carmantrand, seigneur d'Aubières en partie, receveur des décimes et taillons de Clermont, anobli par charge de secrétaire du roi, provision du 12 novembre 1642. Maintenu noble à l'intendance d'Auvergne par Fortia le 28 mai 1667. Preuves pour les sous-lieutenances le 3 novembre 1787. [ANF-1980, GAF n°7719, V07, WP, ENFS n°33] *De gueules à la fasce d'or, accompagnée de trois besans du mesme.*

►**Carnejane-Pierredon (de) et Carnejane-Vesc (de)** (Guyenne, Comtat Venaissin (Ménéberbes)) : Simon, docteur en droit d'Avignon en 1638. (Gilles en 1649 et Louis en 1685). ~~Preuves pour le service militaire en 1781 (absent NNF).~~ Charles-Joseph (1772-1830), baron le 11 juin 1810 sous le nom de Carnejane-Pierredon, **confirmé en 1824**. [GAF n°7720, WNS, WP, PPC, V07] Postérité des deux branches. **Le principe de noblesse d'ancien régime ne semble pas assuré.**

D'or au chevron de gueules, accompagné de trois flammes du mesme ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Ecartelé : au I, palé d'argent et de gueules de six pièces, au chef d'or ; au II, de gueules à l'épée haute d'argent posée en pal ; au III de gueules à un lion d'argent tenant une grenade de sable allumée d'argent ; au IV d'or à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent ; sur le tout d'or à un chevron de gueules, accompagné de trois flammes de même.

►**Carmentran-Larivière (de) et – d'Espalais** (Agenais) : anobli par Lettres patentes du roi Henri IV de janvier 1598, expédiées en la chancellerie de Navarre le 6 octobre 1598, cf. "Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen", t. IV, 1875. Subsistante sous le nom « La Rivière de Carmentran ».

►**Carmoy** : comte romain en 1859 – autorisation « ad personam » en France en 1874.

†**Carnazet de Saint-Vrain (de) (1922-1968)** (Beauce, Beaujolais) : filiation 1418, extraction 1514, condamné à l'amende en 1667, maintenue par le conseil d'Etat en 1671, décharge du droit de francs-fiefs en 1686, maintenu 1717, Preuves pour l'Enfant Jésus en 1747 et 1770, pour Saint-Cyr en 1747. Comparait à Lyon en 1789. [CEA VIII p.285, WNS] *Burelé d'argent et de gueules de dix pièces, à un serpent brochant de sinople, posé en pal, accompagné de trois herses d'or posées deux en chef et une en pointe ; à la bordure componée de gueules et d'argent de dix pièces.*

►**Carné (de), - Marcein, - Carnavalet, - Trecesson de Coëtlogon** (Bretagne) : ancienne extraction depuis Sevestre (alias Christophe), écuyer du duc de Bretagne en 1423, L.P. du 11 avril 1494 autorisant l'ajout de « Trécesson » (AR). Maintenu noble d'ancienne extraction par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne les 26 novembre 1668, 14 janvier, 23 et 30 avril, 1^{er} juillet et 16 août 1669. Admission aux Pages de la grande Ecurie sans preuves le 8 février 1707. Preuves pour Saint-Cyr en 1762. (Marcein) Certificat de noblesse

pour les sous-lieutenances le 20 novembre 1784 (AR) (Trécesson, Carnavalet) : Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne en 1789 (AR). [ANF-1933, WNS, GAF n°7731, WN, V07, WP, ENFS n°40] Nombreuse postérité.

D'or à deux fasces de gueules

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois chevrons d'hermines (Trécesson) ; aux II et III de gueules à trois écussons d'hermines (Coëtlogon) : sur le tout d'or à deux fasces de gueules (Carné).

Carnot (Bourgogne) : (branche cadette éteinte) : anobli par deux générations successives à la charge d'auditeur à la chambre des comptes de Bourgogne avec Edmé de 1698 à 1718 puis son fils Gaspard, seigneur de Jours-en-Vaux et de Bessey de 1718 à 1772, mort en charge. (autre branche) : Joseph (1752-1835), Chevalier de l'Empire par L.P. du 2 mai 1811, mort sans alliance. (branche subsistante) Lazare (1753-1823), comte d'Empire par décret le 20 mars 1815 non suivi de L.P., nommé Pair de France le 2 juin 1815. Il refusa d'aller retirer les L.P. à la chancellerie et ne furent donc pas enregistrées [WNS, Kerfranc, GAF N°7734 et 7735]

(ainée) D'azur à trois canes ou merlettes d'argent, posées deux et une accompagné en chef d'une étoile d'argent.

(cadette) D'azur au chevron d'or accompagné de trois canettes d'argent, deux et une.

†**Caro (de) (olim de Loiteguy)** : admis en 1744 aux Etats de Soule. [WNS]

Carol (de Moysset) (de) (Languedoc) : filiation XIIIe ? [WNS]

► **Carolet de Montigny de Pontis** (Franche-Comté) : issue d'un entreposeur des tabacs [WNS]

► **Caron de Fromental** (Boulonnais) : Maxime (1769-1828), chevalier de l'Empire par L.P. du 10 janvier 1813, confirmé héréditaire par L.P. du 22 juin 1816. [CEA VIII p.297, WNS, GAF n°7742, WP, V07, ENFS n°21] Postérité de Jean (1886-1948).

D'azur à une fasce d'or chargée d'une chaloupe de sable et accompagnée en chef d'une balance d'or soutenue d'un ail du même et accostée de deux épis de blé, aussi d'or.

†**Carondelet (de)** (Franche-Comté, Bourgogne, Cambrésis, Espagne) (1882-1919 ?) : maintenue 1775, Honneurs de la Cour 1787. [GAF n°7753, WN] Derniers du nom : Alphonse (1808-1875) d'où Jeanne (-1919) // (branche espagnole) Luis-Angel (1787-1869) d'où Eduardo (1820-1882), Matilda (1826-1864) et Maria Sofia (1834-1873).

D'azur à la bande d'or accompagnée de six losanges du même, posés en orle.

Carpentier (de) (Flandres) : anobli en 1747 par L.P. de l'Impératrice Marie-Thérèse la Grande. Un rameau français. [WNS]. Noblesse étrangère.

► **Carpentier (de)** (de Juvigny) (Soissonnais) : anobli par charge de secrétaire du roi au Grand Collège 1697-1709, deux générations de président trésorier général de France au bureau des finances de Soissons pour François

(1651-1721) et son fils François (1697-1762). [ANF-1948, WNS, GAF n°7767, V07, WP]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.

► **Carpentier de Changy** (Nivernais) : François Carpentier acquit en 1665 la seigneurie de Changy. Devant l'incertitude de sa situation nobiliaire, François se fit accorder le 13 août 1662 des lettres patentes de réhabilitation, puis le 20 novembre 1667 de nouvelles lettres de relief de dérogeance. Il obtint le 29 mai 1669 un arrêt qui le maintenait dans sa noblesse. Certiciat de noblesse pour l'admission dans les chevau-légers de la Garde du Roi le 21 mai 1768 (AR). Comparait à Nevers en 1789. Confirmation du titre héréditaire de Comte le 16 août 1859 et 1865. Investiture de ce titre le 7 décembre 1935 (AR). [ANF-1957, WNS, GAF n°7766, CEA VIII p. 304, V07, WP] Nombreuse postérité.

D'azur à une étoile d'or accompagnée de trois croissants d'argent.

► **Carra de Vaux Saint-Cyr** (Lyonnais) : secrétaire du roi, directeur de la Monnaie de Lyon en 1750. Comparait à Lyon en 1789. Confirmation du titre de Baron en 1860. [CEA VIII p.308, WNS, GAF n°7777, WP, V07]

D'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de trois losanges et en pointe d'un croissant, le tout du même.

(O)**Carré de Busserolle (1993-)** (Poitou) : (AR) élu maire de Poitiers en 1639 puis échevin en 1643. Quittance de taxe de confirmation de noblesse le 22 novembre 1692. Comparait en 1789 à Chatellerault. [ANF-1986, WNS, CEA VIII p.311, V07, WP, NNF]. Quid des 4 filles de Martial : Mireille (1931-1969), Odile (1932), Sylvaine, Nicole ?

D'azur à deux étoiles d'or en chef, et une rose de même en pointe.

<!!>**Carré de Lusancay** (Bretagne) : Nicolas (1620-1695), anobli par charge de secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 10 décembre 1659, résigna le 28 août 1672. Lettres d'Honneur du 11 mai 1675. Maintenu noble à Nantes le 28 décembre 1708. Preuves pour les Gardes de la Marine le 1^{er} juin 1782 suivant certificat du 7 mars 1782. Commissaire de la noblesse en 1789. [ANF-1956, WNS, WNOR, CEA VIII p. 308, GAF n°7786, V07, WP] Postérité de Jacques (1910-1952) d'où Hugues (1947) d'où Olivier (1974) et Isabelle (1976).

D'azur au chevron d'argent, chargé de trois molettes d'éperon de gueules, au franc canton d'or chargé d'un lion de gueule.

†**Carré de Saint-Gemme** (1875) (Aunis, Poitou) : Jean-Antoine Carré (1717-1797), anobli par charge de Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 11 décembre 1752. Comparait avec la noblesse en Poitou en 1789. Achat de la terre de Saint-Gemme en 1765. [WNS, SEC] Derniers du nom : Marie-Côme-Ferdinand (1785-1867) d'où Marie-Léonard-Amédée, marie-Jules-Charles (-1875) et Gustave-Marie-Louis-Gaspard-Antoine (-1851). D'autres branches de cette familles sont restées de noblesse inachevée : **Carré de Candé** et **Carré des Varennes**.

D'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 étoiles d'or.

► **Carrelet** (Bourbonnais) : comte héréditaire en 1866. [CEA VIII p. 313, WNS, SEC, GAF n°7790, WP, V07]

De Gueules à trois épées d'argent, montées d'or, une en pal, les deux autres en sautoir, croisées à la naissance de la lame et surmontées en chef d'une étoile d'or, au franc quartier de comte sénateur, qui est d'azur à un miroir d'or enlacé d'un serpent d'argent.

► **Carrelet de Loisy (de) et Carrelet de Loisy d'Arcelot (de)** (Bourgogne) : anobli par charge de deux conseillers correcteur à la Chambre des comptes de Dijon 1684-1688 et 1688-1732 ou conseiller au parlement de Bourgogne en 1777 (selon G. Chaix d'Est-Ange). [ANF-1957, WNS, SEC, CEA VIII p. 314, GAF n°7791, V07, WP]

D'azur à un lion d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois losanges d'argent.

Carrère (d'Abense) (de) olim Bedat (Béarn) : admis dans le corps de la noblesse aux États du pays de Soule en 1780. [WP, WNS, V07] – erreur du Valette – **confusion avec une famille homonyme non noble ?? A vérifier**

D'or à une bande de gueules accompagnée de deux glands de sinople;

Carrère de Nabat : comte Romain en 1893. [WNS]

† **Carrère de Saint-Béard (de) (1885-après 1918 ?)** (Languedoc) : capitoul en 1732. [WNS, WNOR]

† **Carrey d'Asnières (1907-1937)** (Normandie) : anobli par lettres patentes en 1651, confirmé en 1670. Comparait à Verdun en 1789. [WNS, WNOR, CEA VIII p. 323, GAF n°7799] *D'azur à trois carreaux (ou losanges) d'or (alias d'argent), posé deux et un.*

† **Carrey de Bellemare (1966-1980)** (Maine, Normandie) : anobli en 1588. Maintenu 1666. Preuves pour Saint-Cyr en 1777. [WNS, WNOR, CEA VIII p. 321, GAF n°7800]

D'azur à une bande d'or chargée de trois carreaux bordés de sable et accompagnée de deux étoiles d'or.

† **Tamisier (de) (olim Carrier) (1919-1933)** : baron héréditaire en 1829. [WNS]

► **Carrière (de) et Carrière Berger Carrière (de)** (Languedoc) : Peut-être issus de Pierre de Carrière, capitoul de Toulouse en 1389 selon un certificat donné le 1^{er} janvier 1768 par les capitouls. Capitoul de Toulouse en 1592. (branche éteinte à la Révolution) maintenue noble le 25 septembre 1669. (branche éteinte dans les Berger-Carrière) maintenue noble le 14 mars 1670 par Bazins de Bezons. (seigneur de Masmolènes) maintenue noble le 26 septembre 1754. (branche subsistante) maintenue noble le 14 mars 1670. Preuves pour la sous-lieutenance en 1789, baron héréditaire par L.P. du 11 juillet 1820. [ANF-1978, WNS, CEA VIII p. 327, V07, WP, ENFS n°9] Les deux branches sont issues de Jean-Louis-Léon (1771-1863). Postérité d'Henri (1908-1986). *De gueules à un lévrier d'argent menacé de trois flèches d'or en barres, les pointes en bas ; le tout accompagné en chef d'un croissant d'argent.*

(branche des barons de Carrière) De gueules à un lévrier d'argent, colleté et bouclé d'or, la tête contournée,

percée d'une flèche en barre du second émail, passant sur une terrasse de sinople, la patte dextre levée ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

(Carrière-Berger-Carrière) Ecartelé : aux I et IV les armes des barons de Carrière ; aux II et III contre-ecartelé, aux I et IV de sable au mouton d'or accompagné en chef d'une étoile de six rais d'or (Berger) et aux II et III Carrière ancien.

† **Carrière-Brimont (de) (1911-1943)** (Toulouse) : capitoul en 1756. [WNS]

► **Carrière de Montvert (de)** (Périgord) : ancienne extraction depuis Ysarn alias Isaac allié en 1476. Maintenu noble par arrêt du 8 mai 1524, et par arrêt du Conseil d'Etat du 22 mars 1666. Comparution de la noblesse de la sénéchaussée du Périgord en date du 16 mars 1789. AR : comparution 1789 et qualifications nobles depuis 1584. [ANF-2010, WNS, CEA VIII p.325, GAF n°7809, WP, V07]

D'azur à trois pals d'argent, au lion d'or à dextre et à l'aigle d'argent à senestre.

† **Carrion de Nisas (de) (1865-1891 ?)** (Languedoc) : extraction 1545, maintenue 1682 (Arrêt du Conseil) et 1700. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. [WN, CEA VIII p332, GAF n°7814]

D'azur à une tour d'argent donjonnée de trois tourelles de même, crénelées et maçonnées de sable.

► **Carron de La Carrière** (Bretagne) : condamné en 1670, anobli en 1815. [CEA VIII p. 335, WNS, GAF n°7816, V07, WP].

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe de trois losanges de même posés en fasce.

Carsalade du Pont (de) [indiquée éteinte par SS]

François, maire de Sainte-Foy d'Aurignac, condamné en 1699 puis anobli (confirmé) par arrêt du 23 décembre 1707 par l'intendant de Montauban. La descendance de cette famille vient de son frère Pierre (1680-1746) qui n'a bénéficié d'aucune

maintenue. On trouve toutefois François, né en 1959. Egalement cité dans le faire-part de décès de Chantal. Alors doit-on considérer la subsistance de cette famille et sa noblesse ? [WNS, V07]

De gueules au casque d'argent accosté de deux roues du même, accompagné en chef de sept étoiles d'argent 4 et 3.

Carteret (de) (Jersey) [WNS]

† **Cartier de la Malmaison (olim Cartier de Nozay)** (Blésois) (-1862 ?) : Thomas (1714-1794) fut secrétaire du Roi sous Louis XV. [WNS, CEA]

D'azur à une croix d'or cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile d'argent, au 2 d'un lion du même issant de la croix et au 3 d'une gerbe de blé d'or.

† **Caruel de Boran et Caruel de Mérey (puis Karuel de Mérey) (1954-1965)** (Normandie, Bretagne) : filiation 1448. Page du Roi en 1661. Maintenu noble en Normandie le 27 août 1667-1668-1701. [WNS, WNOR, CEA VIII p.341, GAF n°7832-7833]. Derniers du nom : Henri (1835) d'où Marie-Caroline (1880-1965), Gabrielle

(1881), Caroline-Joseph-Marie (1883-1959), Henri (1885-1907), Gabriel (1888-1954), Franz-Marie-henri (1892-1909). Le nom a été relevé par la famille Glairot. *D'argent à trois merlettes de sable, posées deux et un, la tête contournée, à la bordure de gueules.*

†**Caruel de Saint-Martin (1944-1963)** (Normandie) : anobli en 1817, baron héréditaire en 1819. [CEA VIII p. 343, WNS]

D'or à une croix de sable chargée de cinq étoiles d'argent et cantonnées de quatre étoiles de gueules.

†**Carvoisin (de)** (Picardie) : Lettres de naturalité en 1539. Maintenu noble en 1667. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1775 et Saint-Cyr en 1780. Honneurs de la Cour en 1784. [WN, GAF n°7840] Derniers du nom : Antoine-Charles-Vincent (1761-1837) d'où Euphrosine (1790-1884) et Emmanuel (1792-1814). *D'argent à la bande de gueules et un chef d'azur.*

?? **Casabianca (de)** (Corse) : extraction 1564, maintenue 1771-1772. Preuves pour la Flèche en 1772 (branche éteinte). Comte de l'Empire en 1808, confirmé héréditaire en 1815. Comte héréditaire en 1859. (titres éteints ?) [CEA VIII p. 344, WNS, GAF n°7841, WP, V07]

D'azur à la tour d'argent senestrée d'un arbre de sinople.

+**Casal ou Cazal (de Buisson) (de)** (-1939) (Comtat Venaissin (Caromb)) : Antoine-Guillaume, docteur en droit civil de l'Université d'Avignon en 1758. Achat de la baronnie du Buisson à la famille Blanc. Famille sans lien avec les Casal d'Avignon qui donnèrent sept docteurs en droit. Une seule génération pour cette famille donc insuffisant pour accéder à la noblesse. [WNS] Derniers du nom : Jules-Antoine-Maurice (1852-1917) ; sa cousine Aimée-Clarence-Marguerite (1874-1910). Par adoption en 1877, la famille Malosse est devenue Malosse de Casal et porte parfois de Casal du Buisson.

†**Casalta (de)** (-1967 ?) (Corse) : extraction 1571, maintenu 1774 par arrêt du Conseil Souverain, comparait en 1789. Eteinte dans les mâles. Louise +1967. [CEA VIII p.347, WNS, V07]

Parti au I de gueules à une tour donjonnée d'argent, accompagnée à dextre d'un pin de sinople ; au II d'or à un arbre de sinople sommé d'une colombe d'argent.

†**Casamajor de Gestas (de)** (Béarn) : anobli 1540, admis aux Etats de Béarn en 1574, Comte de Gestas en 1830. [WN, GAF n°7844, CEA VIII p. 350]

Parti : au I d'azur au lion d'or ; au II coupé en chef d'argent à l'aigle de sable et en pointe aussi d'argent au chien de gueules passant devant un pin de sinople terrassé du même.

†**Casamajor d'Oneix (de) et – de Salabert** (Béarn) : érection de la terre d'Oneix en baronnie en 1775 puis marquisat en 1787. Baron de l'Empire en 1813. [CEA VIII p. 348, WN, WNS]

Ecartelé au I d'azur à un lion d'or ; aux II et III d'azur à un chevron d'or accompagné d'une flèche d'argent, la pointe en haut ; au chef coussu de gueules chargé de trois étoiles d'argent rangées en fasces ; au IV de gueules à un lévrier d'argent, colleté de gueules.

†**Casamajor-Rey (de) (1877-1901)** (Béarn) : Admis aux Etats de Navarre en 1734. [CEA VIII p.356, V07]

Ecartelé aux I et IV d'azur à une vache passante d'argent ; au II d'azur à trois croissants versés d'or, deux et un ; au III aussi d'azur au cerf passant d'or.

► **Casedevant (olim Aincinecoetche)** (Navarre) : anoblissement par l'acquisition d'Iriberry en 1735. [WNS]. Contrairement à ce que prétend l'Armorial de Bayonne, Pays basque et Sud Gascogne, cette maison d'Iribarne n'a jamais été infançonne. Pierre Casedevant : Le changement de nom, correspond à une acculturation française (Casedevant est la traduction d'Aiçinecoetche) et à la volonté d'assimiler la famille à une autre, aussi nommé Casedevant (voir Jean de Casedevant), anoblée par l'achat de la maison de Châteauneuf aux héritiers du Capitaine d'Echaz, sans pourtant qu'aucun rapport n'existe entre les deux races. L'opération a été efficace puisque la notice Casedevant de l'Armorial du Pays-basque est très ambiguë à ce sujet. On doit à Albert Chabagno d'avoir mis en lumière cette confusion.

†**Cassagne (de) (1885)** (Languedoc) : baron en 1808/1809. [CEA VIII p. 360, WP, V07] A ne pas confondre avec la famille de Cassagne de Saint-Jean de Libron.

Coupé : au I parti de sinople à une pyramide d'argent et de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au II d'or à un chevron de sable accompagné en pointe d'un chêne de sinople.

► **Cassagne de Beaufort (de), Cassagne de Miramon (de), Cassagne de Miramon-Pesteils (de) et Cassagne de Miramon Fitz-James (de)** (Auvergne) : extraction féodale depuis Bertrand de Cassagnes, habitant le château à Moyrazès en 1399. Maintenu en 1666 sur titres de 1415. (Pesteils) Marquis de Beaufort par L.P. en mai 1768 (AR). Honneurs de la Cour. Jean-Louis-Gaspard (1778-1816), Comte de l'Empire par L.P. du 25 mars 1810 (AR). [ANF-1946, CEA VIII p. 362, V07, WNS, WP, V07, ENFS n°12] Postérité issue de Louis-Alexandre (1755-1801).

(Cassagne de Beaufort de Miramon) D'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules, à la cotice de gueules en bande-brochant sur le tout.

†**Cassaigneau de Saint-Félix (de) (1960)** (Languedoc) : Jacques de Cassaigneau, anobli par charge de conseiller au Parlement de Toulouse en 1614. Capitoul de Toulouse en 1648. Preuves devant Chérin en 1787. Vote à Toulouse en 1789 [GAF n°7861, WNS] Derniers du nom : Joseph-Jean-Marie (1858-1935) d'où Gustave-François-Joseph (1881-1960).

D'azur à un arbre d'or, soutenu par un croissant d'argent et accostés de deux têtes de licornes du même.

► **Cassin (de La Loge) (de), †Cassin de Kainlis (de)** (1895-1948) (olim **Cassin de la Noue (de)**) (Anjou (Angers)) : (La Loge) : René-Pierre-Alexis (1717-1782), Président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Tours en 1781, puis René (1756-1825), président trésorier au bureau des finances d'Angers. Noblesse inachevée d'ancien régime. Vote noble en 1789. Alphonse Cassin (1795), Baron héréditaire par L.P. du 18 mai 1825. Lettres Patentes du 18 mai 1825 érigeant un Majorat et y attachant le titre de baron héréditaire en faveur d'Alphonse Cassin, et arrêté du Ministre de la

Justice du 24 mars 1872 inscrivant sur les registres du Sceau de France Auguste Léonce Cassin comme ayant succédé au titre héréditaire de Baron et au majorat y attaché dont son père, Alphonse, était en possession (AR). (Kainlis) Baron héréditaire par décret impérial du 17 mai 1866, le 8 mai 1867. Transmission du titre de baron revêtu par Florimond Benjamin Marc de Kainlis à son petit-fils René Gustave Cassin de Kainlis (1827) [ANF-2005 (La Loge), CEA VIII p.373, WNS, WP, Diou-2010, ADF-15, V07] (Kainlis) : René (1827-1895) d'où Madeleine (1859-1948). Les descendants d'Oscar (1833-1914) sont restés de noblesse inachevée.

D'azur à trois bandes d'or.

(Kainlis 1867) *Ecartelé : aux I et IV d'or, au cerf, de gueules, surmonté d'un croissant, du même ; aux II et III d'azur, à trois bandes d'or.*

†**Cassini de Thury (de) (1845 ?)** (Piémont, île de France) : Lettres de naturalité en 1673, Preuves de Noblesse pour Page de la Reine en 1776 [WN, GAF n°7875]

D'or à la fasce d'azur accompagné de six étoiles du mesme.

†**Castagnères / Castagnéry de Chateaufort (de)** (Savoie, Île de France) : filiation 1581, prévôt des marchands de Paris en 1718. Baron de Chateaufort par lettres du Roi de Sardaigne en 1776. [WNS, CEA VIII p.374, GAF n°7877] Louis-Victor-François-Hospice dit René (1821) d'où Joseph-Antoine-Ferdinand-François-Hospice-Victor-Marie (1847), Camille-Marie-Christine-Joséphine (1859) et Marie-Josèphe-Gabrielle-Benedicte (1853).

D'or au châtaignier arraché de sinople fruité de quatre fruits du champ.

†**Castagner (de)** (Quercy, Bourbonnais) : extraction 1489, maintenue 1698. [WN, WNS] Eteinte au début du XIXe siècle. Quid de Léon-Jean-Marie (1847), lieutenant au 123° de ligne en 1883.

†**Castarède** (Gascogne) : Pierre-Arnaud (1777), anobli par L.P. du 17 novembre 1818 suite à l'ordonnance du 12 août 1818. [PPC supp, AN BB/29/978] Son fils Arnaud (1828-1896). Subsistante à démontrer.

D'azur à la croix d'argent, au chef d'or chargé d'un lévrier passant de sable.

►**Castel (de)** (Bretagne) : extraction féodale 1390-1398, maintenue 1669 sur preuves de 10 générations. [ANF-1959, WNS, V07, WP] Postérité de Jean (1930-2015).

Coupé de gueules et d'hermines au lion de l'un dans l'autre, armé et couronné de gueules.

†**Castet (de) et Castet de La Boulbène (de)** (1891) (Languedoc) : maintenue noble les 12 juillet 1698 et 12 septembre 1699 par l'intendant Le Pelletier de la Houssaye et le 26 décembre 1715 par Laugeois dans la généralité de Montauban. [GAF n°7920, NNF, Le Bret] Derniers du nom : Bertrand Mathieu-François (1799-1891).

De gueules au château fort sommé de trois tours d'argent, celle du milieu supérieure, ouvert, ajouré et maçonné de sable, au chef d'or chargé de deux corneilles affrontées de sable, becquées membrées de gueules.

►**Castelbajac (de)** (Bigorre) : extraction féodale 1380, maintenue 1666 sur preuves de 1392.[ANF-1950, WNS, CEA VIII p. 388, WN, V07, WP]

D'azur à une croix alaisée d'argent, surmontée de trois fleurs de lys d'or.

►**Castellan (de)** (Bretagne) : extraction 1575, maintenue 1668. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie 1740 et 1770. Signe la protestation de la noblesse de Bretagne en 1788. [ANF-1936, CEA IX p.1, WNS, V07, WP]

D'argent à trois sangliers de sable, deux et un.

Castellan de Montry (Paris) : renseignements font défaut. Titre de Comte [WNS, CEA]

►**Castellane (de), - Esparron, - Majastres et - Norante** (Provence (Castellane)) : extraction féodale 1089, Honneurs de la Cour, marquis en 1829. [ANF-1942, CEA IX p.3, WN, WNS, V07, WP]

De gueules à un château d'or, ouvert, crénelé et sommé de trois tours de même, maçonnées de sable, celle du milieu plus élevée que les deux autres.

†**Castellane de Salernes (de) (1914-1988)** : filiation 1614. Considéré comme un rameau détaché à une époque inconnue de la grande maison provençale de Castellane.[WNS]

†**Castelli (de)** (Corse) : maintenue par arrêt du Conseil Souverain en 1775. Eteinte dans les mâles [WNS, V07]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à l'aigle d'argent ; aux II et III d'argent au château donjonné de trois tours de gueules.

►**Castelnau d'Essenault (de)** (Guyenne) : plusieurs générations de conseillers au **Parlement de Bordeaux 1610-1676-1763 ??** Comparait à Bordeaux en 1789. [ANF-1964, WNS, GAF n°7911, CEA IX p.18, V07, WP]

De gueules à un château ouvert à trois tours d'argent, maçonné de sable, crénelé et sommé de quatre donjons crénelés de même. (écartelé pour la branche aînée : d'or à un cœur de gueules, à la bordure de même chargée de huit besants d'or.

†**Casteras de Casteras de Villemartin (de)** (1965) et †**Casteras-Sournia (de) (après 1940-1979)** (Comminges, Foix) : filiation 1419. Comte Romain et de Casteras-Sournia en 1891. [ANF-1937, WN, V07]

Ecartelé aux I et IV de gueules à un château d'argent, maçonné, ouvert et ajouré de sable ; aux II et III d'or à trois massues de gueules.

(0)**Castex (de) (2017-)** (Gascogne, Paris) : baron en 1808, vicomte en 1822. Semble subsister en ligne féminine avec les trois filles de Maurice : Capucine, N. ép. Frédéric Perrin Elisabeth (née en 1963). [CEA IX p.27, WNS, V07, WP – Carnet du Jour]

Coupé au I parti de gueules à l'épée haute en pal d'argent et de sable à trois molettes d'or ; au II d'azur à un cheval gai et galopant d'argent.

Castilla (de) : renseignements font défaut. [WNS]

†**Castille de Chenoise (de) (XVIIIe) (Brie)** : anobli par charge en 1588, marquis de Chenoise en 1652.[WN, GAF n°7924]

De gueules à une tour d'or, donjonnée de trois tourelles du même, ouverte et maçonnée de sable.

†**Castillon (de)** (Guyenne, Gascogne) : filiation 1289. Dernier du nom, né en 1846. Nom repris en 1921 par la famille de Saint-Exupéry. [WNS]

<!!>**Castillon de Saint-Victor (de)** (Languedoc) : extraction 1508. Maintenu noble le 19 septembre 1664 par Belleguise en Provence sur titres de 1430. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1728 (branche éteinte). Preuves pour La Flèche en 1774. Comparait à Montpellier en 1789. [ANF-1944, CEA IX p. 29, V07, WP] Postérité de Gérard (1941-2019), d'Arnaud (1900-1980), d'Eugène-Charles (1905-1968).
D'azur à une tour d'argent sur un rocher de même surmontée d'un croissant aussi d'argent.

†**Castillon de La Jaumarie** (Périgord) : issue de la bourgeoisie de Périgueux, agrégée à la noblesse vers 1740 comme gendarme de la garde ordinaire du Roi, vote noble en 1789. Dernier du nom : Marc, né en 1850 ? Roger Pierre Louis + pour la France en 1914. [WNS]

†**Castin/Castain de Guérin de la Magdeleine (1877)** (Angoumois, Saintonge) : maintenue 1700, preuves pour la Marine en 1782, et pour Sous-Lieutenance en 1784. [WNS, GAF n°7933]
Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois merlettes de sable posées deux et une, surmontées d'une étoile de gueules posée au milieu du chef ; aux II et III d'azur au chevron d'or accompagné d'un roc de sable en pointe.

†**Castres de Tersac (de)** (Quercy) (1978 ? -1987 ?) : filiation 1554, décharge du droit de franc-fief en 1675 et 1748. Demande de maintenue de noblesse en 1775 et rapport très défavorable de Chérin. [WNS]

Casy (Comté de Nice) : Comte Romain en 1853 et autorisation ad personam en France en 1859. [WNS]

†**Catalan (de) et Catalan de La Sarra (de) (2009)** (Lyonnais) : anobli par charge de d'avocat général au Parlement des Dombes 1771. Trésorier de France à Lyon en 1770. Dispense du Marc d'Or en 1776. Convoqué en 1789 à Lyon mais défaut. [ANF-1993, SEC, WNS, GAF n°7946, V07, WP]
Ecartelé aux I et IV d'or à un porc épéc de sable ; aux II et III d'azur à une étoile d'argent.

†**Catelin (de)** (Provence (Toulon)) : Toussaint Catelin, anobli par acquisition d'une charge de conseiller secrétaire du roi audienier en la chancellerie près le Parlement de Provence le 18 décembre 1733. Maintenu en 1772. Comparait à Marseille en 1789. [CEA IX p.39, WNS, V07, WP] (postérité éteinte au début du XIXe siècle). Les actuels représentants descendent de Joseph Benoît Catelin (1713-1769) (frère de Toussaint), lieutenant particulier et criminel à la sénéchaussée de Marseille, lui-même fils d'Antoine Catelin (1679-1757) trésorier de la marine à Toulon et Marseille. Cette branche n'a donc bénéficié d'aucun principe de noblesse. Une seconde branche, toulonnaise, Catelin de La Garde (anoblie au début du XVIIIe siècle) s'est éteinte à la fin du XVIIIe siècle.

D'argent à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de lion de sable.

†**Cathala de Roquefère (de)** (1873) (Carcassonne) : agrégé à la noblesse au cours du XVIIIe siècle. Sans principe régulier. Vote noble en 1789. [WNS, GAF n°7954]
D'argent à un lion de sable, lampassé, armé de gueules, au chef d'azur chargé de trois croissants d'or.

►**Cathelineau (de)** (Anjou, Vendée) : anobli en 1817. [ANF-1983, WNS, GAF n°7955, V07, WP]
D'azur à l'étendard d'argent monté d'or, chargé d'un coeur de gueules et sommé d'une croix de même.

†**Catheu (de)** (Beauvaisis) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi 1769. [WNS, CEA IX, PPC, NG01, TA, ENFS n°23]. Les descendants actuels ne descendent pas de l'anobli.
D'argent à trois chats huants de sable.

D'argent à trois chauves-souris de sable, posées deux et un

►**Catoire de Bioncourt** (Trois-évêchés) : dispense du marc d'or de noblesse 1786 ou noblesse inachevée (sources non consensuelles)[WNS, WP, NG01] Famille ayant émigré en Russie mais de retour en France.
D'argent à un mont de sinople de six coupeaux, accosté de deux lions de gueules affrontés, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles d'argent.
D'argent à trois fasces ondées d'azur ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or

†**Caton de Thalys (1911)** (Dauphiné) : anobli par lettres patentes en 1645, confirmation de noblesse en 1720, titres enregistrés au Conseil souverain de la Martinique en 1752. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. [WN, WNS, CEA IX p. 43]
Parti bandé et contrebandé d'or et de gueules de six pièces, à la bordure de sable chargée de huit besants d'or.

►**Caubet de Bardies-Montfa (de) (et -de Casteras-Seignan)** (Comté de Foix) : anobli en 1660 (source R. Valette) (G. Chaix d'Est-Ange écrit que cette famille n'a pas fait reconnaître sa noblesse lors des grandes recherches). Syndic de la noblesse du Couserans en 1680. Comparait à Pamiers en 1789. [ANF-1946, WNS, CEA IX p. 44, GAF n°7963, WP] – AR ???
D'or à un lévrier de gueules passant ; au chef d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles d'or.

†**Caubios d'Andiran (de)** (1940-1992) : citée 1273, filiation 1380. [WNS, GAF n°7964] – principe de noblesse ?
Ecartelé : aux I et IV d'azur au cerf passant d'or ; aux II et III d'or à quatre vergettes de gueules.

†**Cauchy (1968- ?)** (Île de France) : Chevalier de l'Empire en 1808, confirmé en 1825. [WNS, WNOR, GAF n°7972]
D'argent à une tour d'azur surmontée d'un coq du mesme.

► **Caudron de Coquereau** (Normandie) : ? relief de dérogeance en 1708. ? [WNOR, GAF n°7975] – principe de noblesse à vérifier – figure dans Diouonnat. *D'argent à un ré mis sur une portée de musique en clé de sol, le tout de sable, accompagné en chef d'un coq au naturel et en pointe d'un mont de sinople.*

† **Caulaincourt de Vicence (de)** (1896-1914) (Picardie) : connue depuis 1325. Duc de Vicence en 1806. [WN, GAF n°7977-7978]

De sable à la bordure de gueules et un chef d'or.
De sable coupé d'or : le coupé d'or, chargé d'un sauvage de gueules appuyé sur une massue de sable et tenant sur le poing dextre un coq du mesme, au chef des ducs de l'Empire (càd de gueules semé d'étoiles d'argent).

† **Caumels (de)** (Languedoc) : capitoul de Toulouse en 1649 et 1680. Maintenu noble 1670. Comparait à Toulouse en 1789. [WN, GAF n°7983]

D'azur à une bisse tournée en couronne d'or au milieu de laquelle est un oiseau d'argent bequé membré de gueules accompagné en chef de trois étoiles d'or.

► **Caumia-Baillex (de)** (Béarn) : extraction 1538, admis aux Etats de Béarn en 1622-1634-1654. Comte de Caumia par érection en 1756. Comparait à Dax en 1789. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1789. [ANF-1935, WNS, CEA IX p. 56, WN, V07, WP]

Ecartelé aux I et IV d'azur à une tour d'argent maçonnée, ouvert et ajourée de sable ; aux II et III d'argent à trois flammes de gueules rangées en fasce.

► **Caumont La Force (de) olim Caumont de Beauvilla** (Agenais) : Une famille d'extraction féodale (1211), éteinte en 1751 a reconnu comme parente la famille actuelle. Cette communauté d'origine, qui a été souvent contestée, paraît aujourd'hui à peu près démontrée. (rameau subsistant) Extraction prouvée 1528. maintenue noble le 5 juin 1669 sur preuves de 1528 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc pour trois frères. « ce jugement établit bien faiblement la filiation ». Le second des trois frères maintenus fut condamné le 1^{er} mars 1670 par jugement de M. de Bezons à payer une amende comme usurpateur de noblesse. Duc à brevet en 1787 (sur réversion), Honneurs de la Cour en 1767 sous le titre de Marquis de Caumont. (rameau éteint) Preuves de noblesse pour les sous-lieutenances en 1786. Chevalier de l'Empire par L.P. du 29 juillet 1808. (rameau subsistant) Titre de duc héréditaire par ordonnance du 31 août 1817. Pair de France. [ANF-1946, WNS, CEA IX p.60, V07, WP]

D'azur à trois léopards d'or, armés, couronnés et lampassés de gueules.

► **Caupenne (de) et - d'Aspremont (de)** (Gascogne) : extraction féodale 1391, maintenue 1667 et 1699 sur preuves de 1411, Honneurs de la cour. [WN, WNS, V07, WP]

D'azur à six penes ou plumes d'autruche d'argent, accolées et passées en sautoir par le pied, deux à deux en chevrons renversés.

► **Cauvel de Beauvillé** (Picardie (Montdidier)) : Félix-Luglien, procureur puis président du tribunal de Montdidier, anobli par L.P. du 28 décembre 1821 avec règlement d'armoiries, baron en 1827. [ANF-1952, WNS,

V07, WP, ENFS n°44] Postérité de Félix-Antoine-Augustin (1815-1898).

D'azur à cinq cotices d'argent et un chef d'hermines.

† **Cauvigny (de) (1916-1961)** (Normandie) : filiation 1541, anoblissement par lettres de 1585, maintenu noble 1666, 1668, Preuves pour Saint-Cyr en 1707. Comparait à Caen en 1789. [ANF-1970, WNS, WNOR, V07, WP]

D'argent au chevron de sable accompagné de trois merlettes du mesme ; au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent.

Note : il existe deux familles fondues l'une dans l'autre (voir Roglo) ??

► **Cauzé de Nazelle (du)** (Condômois, Champagne) : Hébrard, capitaine de cavalerie au régiment de Ruffec, se fit accorder en avril 1680 par Louis XIV des L.P. qui le confirmaient dans sa noblesse malgré la perte des titres et papiers de sa famille détruits lors d'un incendie en 1654, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 3 janvier 1681 (nonobstant la perte des titres de cette famille). Quittance de taxe de confirmation de noblesse de 800 livres le 18 février 1699. Son fils, Maintenu noble par Le Gendre, intendant de Montauban le 7 avril 1701. Marquis par L.P. d'août 1753, insérées au bureau de Neufchâtel le 13 novembre 1753, registrées au Parlement le 10 septembre 1755, en la Chambre des Comptes le 5 mai 1760, au bureau des finances de Soissons le 29 janvier 1762. [ANF-1939, WNS, GAF n°8015, V07, WP, ENFS n°20, NNF] Nombreuse postérité.

D'or au lion de sinople couronné de gueules, à la fasce de sable, chargée de trois molettes d'or, brochant sur le tout.

† **Cavaignac de La Lande (1871-)** (Quercy, Maine) : baron de l'Empire en 1811. Eteinte avec trois sœurs nées en 1829-1831-1836.[WNS]

† **Cavaignac de Baragne** (1855) (Auvergne) : même famille que la précédente. Baron en 1818, vicomte héréditaire en 1823. [GAF n°8017]

Coupé : au I de sable au château ruiné d'or ; au II de gueules à trois molettes rangées en fasce et soutenues d'une mer d'argent.

† **Cavailhes de Prebens (de) (-1943)** (Languedoc) : anobli par charge de secrétaire du Roi près la cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier en 1755. Comparait à Carcassonne en 1789. [GAF n°8018, WNS]

D'or à un cavalier passant armé de toutes pièces de sable surmonté de deux molettes du mesme.

Cavaillon (de) : renseignements font défaut. [WNS]

† **Cavé d'Haudicourt de Tartigny (1928- 1983)** : anobli par charge de Conseiller à la Cour des Monnaies de Paris le 24 juillet 1748, mort en exercice en 1787. [WNS, GAF n°8022]

De gueules à trois étoiles d'argent posées deux et une.

► **Cavelier de Mocomble (ou Maucomble), Cavelier de Montgeon (de) et ►Cavelier de Cuverville (de)** (Normandie) : filiation depuis Raoul Cavelier, chevalier vivant en 1392. Maintenu noble en 1556 par les commissaires aux francs-fiefs, et le 8 mars 1642 à Rouen par les commissaires aux francs fiefs. Maintenu noble en juillet 1717. Comparait en 1789 à Rouen, Caudebec,

Montivilliers, Mantes-Meulan, et en la vicomté de Paris. [ANF-1978, WNS, WNOR, GAF n°8023, V07, WP, ENFS n°27]

D'azur à trois croissants d'or, posés deux et un.

► **Cavelier d'Esclavelles** (Normandie) : anoblie en 1523, maintenue 1667, Vote en 1789 à Rouen, Caudebec et Neufchâtel. La branche Cavelier de Saint-Jacques a été maintenue en 1667 dans la généralité de Rouen et en 1698 dans la généralité d'Amiens. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1702. [WNS, WNOR, Inédit]
D'argent à la bande d'azur accompagnée de six losanges de gueules rangés en orle.

† **Cayla (de Nailhoux) (de)** (1940) (Lauraguais, Guyenne) : anobli par charge de secrétaire du Roi, mort en charge en 1775. [WNS]

D'azur au lévrier passant d'argent, fixant un soleil d'or, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or en fasce.

† **Cayrol (de)** (Auvergne, Île de France) (1940) : procureur au Parlement de Paris en 1767, baron en 1816 ou 1822. [WNS]

D'or au chevron de gueules, chargé d'une étoile d'argent accompagné en chef d'un C de gueules accosté de deux étoiles du mesme et en pointe d'une ancre de sable.

† **Cazassus (de)** (Comminges) : vote noble à Muret en 1789. Seigneur de Boulhac. Renseignements insuffisants. [WNS, CEA IX p.99]

► **Cazaux (de)** (Béarn) : filiation suivie depuis Arnaud de Cazaux, marquis de Lasseube en 1563. Reception aux Etats de Béarn en 1638 comme seigneur de Nousty, le 20 août 1677 pour la seigneurie d'Artix, en 1729-1730 comme abbé lay de Louboey. Admis aux Etats de Béarn le 5 mai 1740 pour la seigneurie de Clerguet et d'Ousse (AR). [ANF-1979, WN, V07, WP, ENFS n°38] Postérité de Pascal (1880-1965).

Echiqueté d'argent et de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

?? **Cazaux de Laran (de)** (Gascogne) : maintenue 1667-1697. [GAF n°8039, WN]

D'azur à quatre pointes de giron d'or mouvantes du bas de l'écu.

† **Caze de la Bove (de) (1891-)** (Provence) : anobli par charge de conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Dôle. Confirmation de noblesse en 1818. Vicomte héréditaire en 1821. [WNS, GAF n°8041]

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'edeux losanges et en pointe d'un lion, le tout d'or.

► **Cazenave de Lacaussade, - et de Maudit** (Guyenne) : secrétaire du roi audencier en la chancellerie près le parlement de Bordeaux en 1756 et 1765. [ANF-1955, WNS, GAF n°8045, CEA IX p. 108, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à un canot de quatre rameurs voguant sur une rivière d'argent ondée de sinople mouvant de la pointe de l'écu, au poisson contourné d'argent voguant en fasce sous le canot et mouvant du flanc senestre ; aux II et III de gueules à la tour d'argent, ouverte du champ, donjonnée à senestre.

† **Cazenave de Libersac (de) (1870-1955)** (Libournais, Périgord) : maintenu en 1669 par arrêt du Conseil d'Etat,

confirmé noble en 1697, vote à Libourne en 1789. [WNS, GAF n°8047]

Ecartelé : au I d'azur à une tour d'argent donjonnée d'or, maçonnée de sable ; au II de gueules à trois fasces d'argent (alias d'or) ; au III de gueules au lion d'argent, ; au IV d'azur à une rose d'argent.

† **Cazeneuve (de)** (Comté de Foix) : capitoul de Toulouse en 1604, maintenue 1670 et 1716. Vote noble dans le comté de Foix en 1789. [WNS, GAF n°8049]

De gueules à une maison d'or, maçonnée et ajourée de sable, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté d'un soleil et d'une étoile d'or.

?? **Cazeneuve (de)** (Hautes-Alpes) : Chevalier de l'Empire en 1810. Guy+1985 d'où Jean-René et Fanny, née ca 1956. [GAF n°8050]

(O) **Cazenove de Pradines (de)** (1982-) (Guyenne) : extraction 1548, maintenue noble 1666, confirmé 1695. [ANF-1939, GAF n°8053, V07, WP] (Une des cinq filles Anne-Renée épouse de François Le Feron de Longcamp est décédée en 2016, quid des 4 autres notamment Aline et Odile mentionnée dans le BM 2005).

D'azur à une tour d'argent ajourée et maçonnée de sable, accompagnée de deux lions d'argent le tout sur une terrasse de sinople (ou d'argent).

Cazes (de) : renseignements font défaut. [WNS]

† **Cazes de Fresquières (de)** (1877- ?1921) (Comtat Venaissin) : docteur en droit civil d'Avignon en 1743. Quid de Marie, née en 1839 ? [WNS, CEA IX p. 118]

D'argent à trois têtes de corbeau de sable.

† **Cazin d'Honincthun** (Boulonnais, Bretagne) : anobli et créé baron héréditaire en 1818. [GAF n°8058, CEA IX p.118, NG01, WP]. Les porteurs du nom actuels ne descendent pas de l'anobli mais de son frère.

D'or à la bande d'azur chargée d'une molette d'argent, accompagnée en chef du'n faisa de sinople et en pointe d'un chevreuil de gueules, la tête contournée.

► **Cellard du Sordet** (Dauphiné, Mâconnais) : Etienne Cellard (1703-1776), anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Grenoble, mort en charge le 18 janvier 1776 (AR). Vote à Mâcon en 1789. [ANF-1950, WNS, GAF n°8068, CEA IX p. 124, V07, WP] Postérité de Joseph (1886-1958).

D'azur à un chevron d'or, accompagnée de trois tours du mesme.

† **Celle du By ou de la Celle du By** (1889) (Forez) : noblesse inachevée – édit de 1750 ou anobli en 1701. [WNS, GAF n°8070] – principe de noblesse à vérifier.

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant renversé et contourné de même.

† **Cellery d'Allens (de)** (Comté de Foix) : capitoul de Toulouse, 1531, maintenu noble en 1669, confirmé en 1698. [ANF-1968, WNS, GAF n°8065, V07, WP].

De gueules au lion d'or, à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent brochant sur le tout.

Cellès (de) (Roussillon) : bourgeois honoré de Perpignan 1661[ANF-1985, V07, WP]. Un seul représentant d'après Valette.

Coupé : au I d'azur à l'étoile d'argent ; au II d'or à un pin terrassé de sinople adextré d'une maison netre deux tourelles de sable et senestré de cinq fleurs de pré de gueules.

†**Celles (de)**, olim Scelles (Normandie, Canada) : anoblée en 1587. [WNOR] – sans doute éteint.

†**Céloron de Blainville (1980-2005)** (Touraine, Canada, Guadeloupe) : anobli par charge de Secrétaire du Roi en date du 11 août 1637, comparait à Tours en 1789. [WNS, CEA VIII p. 133, WP]

D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois cigales de même.

<!!>Cenat de l'Herm (Velay, Languedoc) : extraction. Charles (1608-1888), maintenue noble le 15 janvier 1671. Le nom a été relevé en 1991 par la famille Odier. Derniers du nom : Lucien-Louis (1937-2005) d'où Laurence (1968). [TI – Entremont, Dioudonnat, WP, Louis de La Rocque]
D'azur à la bande d'or

†**Ceris (de) (Saintonge, Angoumois, Poitou)** (1915) : citée 1280, filiation 1473, maintenue 1667-1668. [WNS, NG01, GAF n°8084]

D'azur à la croix alésée d'argent.

†**Cerise** (1879-?) (Aoste en Piémont, Île de France) : (anobli par le duc de Savoie en 1516?, baron de l'Empire en 1810. Le titre a été repris par un petit-neveu du premier titulaire. [WNS, GAF n°8086]

Ecartelé : au I d'argent au lion naissant de sable, lampassé de gueules ; au II des barons militaires ; au III d'azur à trois étoiles d'argent posées deux et un ; au IV d'argent à un cerisier de sinople arraché de sable, fruité de gueules.

†**Cérou (de)** (?-?1832) (Bas-Limousin) : capitoul de Toulouse en 1770. [WNS] ? confondu par Woelmont avec la famille Dessus de Cérou ?

†**Certain (de) (olim de Certain de la Coste)** (1918-1981) (Vicomté de Turenne) : anobli en octobre 1738. Certificat pour la sous-lieutenance en 1784. La branche Certain-Canrobert (1921-1945) est demeurée non noble. [WNS, GAF n°8091, CEA IX p.138]

D'azur à une main dextre appaumée d'or, posée en pal.

►**Certain de Germay de Cirfontaine** (Lorraine, Champagne) secrétaire du roi 1704-1726. [ANF-1972, WNS, V07, WP]

D'azur à une levrette passante d'argent.

►**Certaines (de) (Nivernais)** : extraction féodale depuis 1392 (preuves devant Chérin). Maintenu noble le 14 juillet 1634 et 11 juin 1701. Page de la Dauphine le 24 mai 1673 et le 24 mars 1773. Honneurs de la Cour le 13 et 27 août 1788. [ANF-1951, WNS, GAF n°8092, V07, WP] Nombreuse postérité.

D'azur au cerf passant d'or.

†**Cervoni (2018)** (Corse) : baron de l'Empire en 1810, confirmé en 1822. [GAF n°8096, WNS, CEA IX p. 142].

Coupé, au I parti à trois cerfs de sable, posés deux et un ; et des barons militaires, c'est-à-dire de gueules à l'épée haute d'argent en pal ; au II de sable, au cheval galopant d'or, bridé et sellé de gueules, soutenu d'une grenade de gueules et surmonté d'un lambel d'argent.

†**Ces-Caupenne (de) (1931- après 1969)** (Guyenne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1713. Capitoul de Toulouse en 1753. [WNS, GAF n°8098, CEA IX p.142]

Ecartelé aux I et IV de gueules à deux chiens d'argent courant l'un au-dessus de l'autre ; au II d'argent à une fasce ondée de gueules ; au III d'azur à trois chevron d'or.

►**Cézac (de) et Cézac de Belcayre (de)** (Périgord) : André de Cézac, (fils d'Antoine, gentilhomme de la vénerie du Roi, anobli par lettres patentes du 17 janvier 1621), officier, confirmé noble en juin 1651, lettres enregistrées le 19 août 1651. Maintenu noble par Pellot, intendant de Guyenne le 29 janvier 1667, par l'intendant de Bordeaux le 5 mars 1698 et par la Cour des Aides de Guyenne le 22 février 1754. [ANF-1967, CEA IX p.146, WNS, GAF n°8101, V07, WP, ENFS n°9] Postérité de Bertrand (1888-1976).

D'azur à un pin arraché et fruité d'or, accosté à dextre d'une pique du même chargée en son milieu d'un hausse-col d'argent et à senestre d'une tête de chien du même arrachée et colletée de gueules.

►**Chabannes (de)** (Limousin (Moustier-Ventadour) : extraction féodale 1352, Honneurs de la Cour 1787, **Chabannes Curton La Palice (de)** Curton depuis le début XIXe siècle, **Chabannes La Palice de Tournon (de)**, **Chabannes de Vergers (de)**, pair de France 1815, marquis de Chabannes par ordonnance 1817 et lettres patentes 1820, et Chabannes La Palice (de), cousin du roi par ordonnance de 1820, Honneurs de la Cour 1787. [ANF-1935, WN, GAF n°8111, V07, WP]
De gueules au lion d'hermine, armé, couronné et lampassé d'or.

†**Chabans (de) (-1924)** (Périgord, Guyenne) filiation 1257. Dernière du nom : Renée de Chabans. Nom relevé par la famille de Bruc de Montplaisir. ==> **non** : famille Joumard de Chabans [WNS, CEA IX p.157]

De gueules à un lion rampant d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, accompagné de douze besants du même rangés en orle.

†**Chabaud La Tour (de) (1937?-1988)** (Languedoc) : chevalier de l'Empire en 1808, baron en 1814 et héréditaire en 1817, baron en 1841 (branche cadette). [WNS, GAF n°8115]

D'argent à la fasce de gueules accompagnée en chef d'une tour de sable crénelée de trois pièces, maçonnée et ouverte d'or, et, en pointe d'un chabot d'azur, le tout soutenu d'une champagne de sable.

†**Chabenat de Bonneuil (1915)** (Berry, Île de France) : Echevin de Bourges en 1593. Vicomte héréditaire en 1829. [WNS, WN, GAF n°8116]

D'argent à trois fleurs de pensée au naturel, tigées et feuillées de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

†? **Chabert (de)** (Normandie) : maintenue noble les 6 décembre 1598 et 2 février 1599 par Roissy, en 1666 dans l'élection de Coutances par Chamillart. (semble éteint) [WNOR, WNS]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à un bâton d'argent revêtu de trois couronnes ducales d'or ; aux II et III de gueules à une bande d'argent chargée de trois rocs d'échiquier de sable.

†**Chabert (de) et Chabert de Boën (de) (1906-1992)** (Provence) : Jean de Chabert (1627-1705), anobli par l'achat de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement d'Aix, pourvu le 16 février 1704, mort en charge le 17 mars 1705. Son fils Antoine, docteur en droit civil d'Avignon le 5 octobre 1691. [TA, SS, NG01, WNS] (Chabert) Derniers du nom : Edouard (1862-1906) d'où Simone (1893-1984), Marie-Madeleine-Paule-Emma (1896-1976), Janine (1900-1992).

~~*D'azur semé de taux d'argent accompagnés en chef d'une molette à huit rais d'or à la bande d'argent chargée de trois rocs d'échiquier de sable brochant sur le tout au chef d'argent plein. (Armes d'une famille Chabert maintenue dans le Soissonnais en 1666).*~~

► **Chabert** (Franche-Comté) : baron en 1823. [ANF-1974, WP, V07]

D'azur à la lyre d'or, au chef d'argent chargé d'une épée de sable.

► **Chabert d'Hières** (Dauphiné) : anobli en 1825. [GAF n°8125, WP, WNS, V07]

D'azur au lion échiqueté d'or et de sable.

†**Chabiel de Morière** (? 1918-1971) (Poitou) : Maire de Poitiers en 1784. Vote noble en 1789. Branche cadette en Champagne sans principe de noblesse. Baron personnel en 1825. [WNS, GAF n°8129]

D'azur à trois pommes de pin d'or, les queues en bas.

► **Chabot (de) et Chabot-Tramecourt (de)** (Poitou), extraction féodale 1347, Poitou, [ANF-1948, GAF n°8133, V07, WP] Une branche devenue de Rohan-Chabot par mariage en 1645 d'Henri de Chabot seigneur de Jarnac avec la fille unique et héritière du duc de Rohan.

D'or à trois chabots de gueules, posés deux et un.

Écartelé : en 1 et 4, d'or à trois chabots de gueules (qui est de Chabot) ; en 2 et 3, d'argent à la croix ancrée de sable (qui est de Tramecourt).

†**Chabot de Peuchebrun (1891-)** (Guyenne) : anobli par charge de maire de Cognac (1722), conseiller secrétaire du Roi près de la Cour des aides de Bordeaux (1752). [WNS, GAF n°8134]

D'azur à deux chabots d'argent posés en fasce, celui du chef regardant à dextre et celui de la pointe à senestre.

► **Chabot de Souville (de), anciennement de Chabaud,** (Orléannais et Paris) : filiation 1554, extraction 1571, maintenue 1667-1707, preuves devant Chérin en 1784. [ANF-1954, WNS, GAF n°8137, WP, V07]

D'azur à une étoile d'or chargée d'une tour de gueules.

†**Chabre (de) (1926-1963)** (Auvergne) : anobli en 1653, maintenue par arrêt du Conseil d'Etat en 1667, confirmé en 1699. [WNS]

Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or accompagné de 3 têtes de chèvres coupées du même, aux 2 et 3 d'azur à la croix alésée d'argent à la bordure de vair.

► **Chabrier de Peloubet (de)** (Guyenne, Etats-Unis) : anobli 1603, maintenue noble 1668. Subsiste aux Etats-Unis sous le seul nom de Peloubet. [WNS, SS, GAF n°8145]

D'argent à la croix de gueules bordée de sable chargée sur le montant de trois roses d'argent et deux lions passants d'or sur la traverse.

†**Chabrol de Tournoëlle (de)** (1956-1958) (Auvergne) : anobli par lettres en 1767, baron en 1812, comte en 1816. [ANF-1988, WNS, GAF n°8148, V07, WP] *Ecartelé : aux I et IV d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du mesme ; aux II et III d'azur au pal d'or, chargé d'un lion de gueules, lampassé, onglé du mesme, accosté de six besans d'or, posés en pal 3 et 3.*

†**Chabron de Solilhac (de)** (1907) (- de Rohac et de – de Jussac) (Languedoc) : Georges, anobli par L.P. en novembre 1748, enregistrement au Parlement de Paris le 3 décembre. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. [WNS, GAF n°8148 bis, SEC, NNF] Derniers du nom : Bertrand (1777-1847) d'où Bertrand (1806-1889) et Hippolyte (1807-1882).

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois pattes de griffon d'argent les griffes en bas.

<!!>**Chacaton (de)** (Bourbonnais) : (Claude (1710-1792), trésorier de France au bureau des finances de Riom de 1750 à 1762, **charge cédée en 1762 à son gendre**, puis son fils Jean-Nicolas (1739-1796), reçu le 8 mai 1765). Le 29 janvier 1771, Lettres d'honneur de l'office de trésorier de France au bureau des Finances de Riom et 8 mai 1765, provision du même office pour le fils toujours en charge en 1785. (AR) [ANF-1969, WNS, GAF n°8149, CEA IX p.197 et X p.447, V07, WP] Jean (1897-1995) d'où Luce (1925-1989), Renée (1926-2015), **Jacques (d'où deux enfants) et Henri (d'où deux enfants)**. *D'argent à trois branches de laurier de sinople, posées en pal 2 et 1, surmontées au point du chef d'une étoile de gueules.*

†**Chadenet** (1908) (Lorraine) : Autorisation de relever le titre de Baron de l'Empire (1808) du Général Jean-Pierre Léon Henry par décret impérial du 12 septembre 1868 et Lettres patentes du 12 septembre 1869 en faveur d'Henri (1828-1908), décédé sans postérité. [WNS, CEA IX p.198]

D'or à une fasce d'azur chargée d'un sabre de cavalerie d'argent posé aussi en fasce, la pointe à dextre, et accompagnée en chef de trois molettes d'éperon de sable et en pointe d'un cheval galopant du même ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent.

(0) **Chadois (de)** (1983-1984 ?) (Agenais, Périgord) : filiation 1615. Condamné par défaut par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux le 4 novembre 1666. Maintenu noble le 4 août 1740 par arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux. Avis défavorable des généalogistes du Roi suite à une demande adressée au conseil d'Etat le 27 septembre 1788 pour faire exécuter l'arrêt rendu en 1740. Absence de vote noble en 1789. [WNS, [CEA IX p.199](#)]. Derniers du nom : Hermann (1856-1933) d'où Hubert (1893-1944) (d'où x) et Gérard (1900-1983).

Quid de Viviane de Chadois, épouse de Jean Verdier ? Décès : Christian (1949-1973) ; Josette (1935-1993) ; Jean (1920-1982) ; François (1900-1983) ; Claude (1927-1986).

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles posées une et deux et en pointe d'une aiglette de même.

†**Chaffault (du)** (1849-1917) (Poitou, Bretagne) : filiation depuis Silvestre du Chaffault, écuyer, vivant en 1271. Maintenu noble en 1667. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1760 et pour le service militaire le 16 novembre 1784. [GAF n°8152, Le Bret, NNF] derniers du nom : Jacques-Gabriel (1769-1849) d'où Marie-Félicie (1831-1917). Le nom a été repris par la famille Billebault après alliance en 1851.

De sinople au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.

► **Chaffoy de Courcelles (de) et ► Chaffoy de Munans (de)** (Franche-Comté, Belgique) : extraction féodale depuis Guy de Chaffoy, chevalier en 1250. Extraction prouvée pour les Pages de la petite Ecurie en 1782 depuis Pierre, écuyer, co-gouverneur de Besançon vers 1518. Erection de Chaffoy en baronnie de Munans en juillet 1774. Reconnue noble par le parlement de Besançon en 1776. Preuves pour la confrérie de Saint-Georges en 1652, pour Malte au XVIIIe siècle, pour les pages du comte de Provence en 1774. Reconnue noble en Belgique en 1884 et 1912 pour deux branches. Marquis de Soran en 1720. Eteinte en France, subsiste en Belgique. [WNS, [CEA IX p.200](#), SS] (Courcelles) postérité d'Hippolyte Charles (1806-1873).

Losangé d'or et d'azur à la fasce d'argent brochante sur le tout.

► **Chagrin de Saint Hilaire** (Normandie) : Alexandre Chagrin ou Chagrain, sieur des Noes, conseiller du Roi et ancien contrôleur général du taillon au bureau des finances de la généralité d'Alençon reçut des lettres de confirmation et de nouvel anoblissement si besoin en novembre 1657, lettres de relief de surannation du 1er mars 1663. Son fils Jacques, confirmation et rétablissement de noblesse en mars 1700, enregistrement à la Cour des Aides de Rouen le 14 août 1700, confirmé en juillet 1716. [ANF-1945, WNOR, WNS, GAF n°8155, V07, WP] Postérité de Maurice (1862-1939).

D'or à une tourterelle d'azur.

► **Chaignon (de)** (Périgord) : extraction prouvée depuis noble homme Albert Chaignon, écuyer, sieur du Puybarbaci en 1522 (sur base d'actes faux de 1522, 1560 et 1578). La filiation remonte réellement à Jean Chaignon, praticien en 1585, qualifié d'écuyer, sieur de la Chabroullie dans son testament en 1633. Maintenu noble le 5 janvier 1667 par jugement de M. de Montozon, commissaire subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux puis le 6 décembre 1667 par Pellot lui-même, autre maintenue le 25 janvier 1668 par d'Aguesseau, intendant de Limoges. Admission aux Etats de Bourgogne le 20 novembre 1787 (AR). [ANF-1979, WNS, [CEA IX p.204](#), GAF n°8157, V07, WP] Postérité de Pierre (1907-1991).

D'azur au lion d'or, armé et lampassé de sable tenant dans sa patte une épée haute d'argent montée d'or.

Chaillé de Néré (de) : renseignements font défaut. Filiation depuis Jacques-Elisée originaire de Chaillevette en Poitou. [WNS]

†**Chaillon de Jonville (de) (1858)** (Île de France) : Anobli par charges en 1694, comte héréditaire en 1815. [GAF n°8160, WN]

D'azur au chevron d'or, accompagné de deux abeilles en chef, et en pointe d'un lion le tout du mesme.

†**Chaillot (de)** (1838-1870) (Franche-Comté) : Extraction depuis Louis marié en 1516, fils de Jean. Pierre-Louis (1644-1694), commis pour la chambre de la noblesse aux Etats de la Province, conseiller au Parlement de Dôle en 1675. Son fils Christophe (1699-1753), conseiller au Parlement de Besançon en 1694. Son petit-fils Christophe Ignace (1701-1765), conseiller en 1726 puis président à mortier du Parlement en 1765. Marquis par L.P. de février 1746, enregistrées au Parlement de Besançon le 5 mars 1746. [GAF n°8161, Le Bret]. Derniers du nom : Christophe-Claude-Marie (1748-1833) d'où Luce (1783-1860, Olympe (1788-1869) et Pauline (1792-1870).

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du mesme.

Chaillou de Fougerolle (Anjou) : comte romain en 1904. [WNS]

► **Chaix de Lavarène** (Auvergne) : Ancienne Bourgeoise - Par décret du 27 août 1877, Antoine Clément Chaix, son frère, autre Antoine Clément, et ses fils sont autorisés à relever le nom "de Lavarène" (nom d'une seigneurie qui appartenait à leurs ascendants paternels). Plusieurs officiers chevaliers de Saint-Louis. [CEA IX p. 212]

D'or, au chêne de sinople glanté d'or; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

†**Chaix d'Est-Ange** (1923-1933) (Briançonnais) : ~~maintenue 1709.~~ [WNS] – famille de Potier à terre

► **Chalard (du)** (Limousin, Basse-Marche et Poitou) : citée 1550, filiation 1580. Condamné comme usurpateur à 400 livres d'amende lors de la recherche de 1666-1667 et renonciation à la qualité d'écuyer toutefois cette qualification fut portée par ses héritiers jusqu'à la Révolution.

†**Chalambel ou Chalambel (de) (1919 ?)** (Auvergne) Claude de C. de Bogravière, anobli par L.P. de Louis XVIII en 1821. Derniers du nom : Auguste, père de Claudin et Ferdinand +1919. [WNS]

De sable, à deux lions affrontés, couronnés d'or, soutenant un lys de jardin au naturel.

► **Chalendar (de)** (Vivaraïs, Libournais) : Maintenu noble le 7 août 1760 par arrêt de la Cour des Aides de Montpellier. Jean-François Mathieu, (1747-1833), lieutenant des maréchaux de France au Puy-en-Velay nommé le 23 juin 1779, provisions du 14 juillet 1779. Famille absente des grandes recherches (1666-1727) et des assemblées de la noblesse en 1789 [TA, NG01, WNS, [CEA IX p. 218](#)] Postérité de Jules (1814-1899).

De sinople à un lévrier d'argent, accolé de gueules, bouclé d'argent surmonté d'un lambel à trois pendans d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Chaleon Chambrier (de)** (1921) (Dauphiné) : anobli en 1655, maintenue 1670. [WNS, GAF n°8187]
D'azur à une bande d'argent chargée d'un lionceau de gueules.

†**Challaye (de)** (Forez) : Pierre de Challaye, anobli par charge de conseiller au Parlement de Dombes en 1760. Postérité éteinte avec ses deux filles. [CEA IX p. 223, WNS]. Ne pas confondre avec la famille de Challaye de la Valette et de Beaudisner éteinte en ligne féminine en 1901. [WNS]

< !!>**Challemaison (de)** (Champagne) : extraction 1528, maintenue noble en 1668 par Caumartin, intendant de Champagne. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1742 et 1787. [TA, NNF] Postérité de Jacques (1910-1995).
D'argent à la fasce d'azur chargée d'une rose d'or, entre deux molettes du même.

?**Chalmot (de)** (Poitou) : maire de Niort en 1591, maintenue noble en 1667. Subsiste en Hollande ? [WNS, GAF n°8201, CEA IX p. 228]
D'argent à 1 vol de sable, accompagné de trois étoiles de gueules, posées deux et une.

< !!>**Chalon (de La Maronière) (de)** (Guyenne, Île de France) : Ancienne extraction 1492. Maintenu noble le 5 mai 1668 par l'intendant de Guyenne sur preuves de 1567 (AR), en 1697 et le 20 décembre 1754. Preuves pour les pages de la grande Ecurie le 14 avril 1707. [ANF-1962, V07, WP] Eugène-Georges (1891-1976) d'où Jean (1931) d'où Isabelle (1960), Jean-Hugues (1965), Anne (1967), (2) Ségolène (1973), (3) Jeanne (1993) et Blandine (1994).
D'azur au lion passant d'or.

†**Chalot (de) (1848)** (Paris) : anobli en 1815 avec le titre de chevalier. Le seul titulaire est décédé en 1848 sans postérité. [GAF n°8212, WNS]
D'or à la croix pattée de gueules, cantonné de quatre lions armés lampassés et couronnés de sable.

►**Chalup (de)** (Périgord) : extraction 1553 (nom repris par la famille Bertin), maintenue noble en 1599, 1606 et 26 avril 1635 par les commissaires aux règlements des tailles, le 24 mars 1667 par Pellot, (le 27 août 1704) et le 21 juillet 1705 par La Bourdonnaye. Page de la Grande Ecurie le 10 août 1754 et 1765. (branche actuelle) maintenue noble le 23 août 1704. Vote noble à Périgueux en 1789. [ANF-2006, GAF n°8221, WNS, V07, WP, ENFS n°28] Postérité d'Henri (1899-1980).
Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or couronné du même ; aux II et III d'argent à trois cloches de sinople rangées en pal.

►**Chalus (de) (de Prondines)** (Auvergne) : ancienne extraction 1412, maintenue 1666 (sur preuves de 1427) et 1708, Honneurs de la Cour en 1786. [WP, WNS, V07]
D'azur au brochet d'or posé en bande accompagné de cinq étoiles du même posées 3 en chef et 2 en pointe.

< !!>**Chalus (de)** (Maine, Bretagne) : citée 1406, ancienne extraction depuis Guillaume de Chalus en 1470. Maintenu noble le 20 juin 1668 par Voisin de La Noyraye, intendant de Touraine et par arrêt de la Cour des Aides de Paris le 20 décembre 1754. [ANF-1967, WNS, GAF n°8216, WP, V07, ENFS n°42] Postérité de Louis (1842-1927).
D'azur à trois croissants d'argent posés deux et un.

►**Chalvet de Rochemonteix (de)** (Auvergne) : extraction 1533, maintenue 1634-1669 (depuis 1550), confirmé en 1670. [ANF-1995, WNS, GAF n°8222-8223-8224-8225, V07, WP]
De gueules au lévrier passant d'argent colleté de gueules ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Chambarlhac (de) (Vivarais) : extraction 1510, maintenue 1668-1669. [WNS, CEA IX p.242, GAF n°8230, WP, V07] – *filiation suspecte – branche dérogée ??*.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois colombes d'argent becquées et membrées de gueules.

? **Chambaud** (Auvergne) : Pierre (1761-1831), chevalier de l'Empire en 1809. [WNS, CEA IX p.248]
D'azur à une cuirasse d'argent surmontée de deux molettes d'éperon d'or ; à la champagne de gueules chargée d'une croix d'argent à cinq doubles branches, sans ruban, ni couronne.

†**Chambaud de (la) Jonchère (de) (1916 à l'ennemi – 1927 ?)** (Angoumois, Bourbonnais, Périgord) : maintenue 1700, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1755 et 1784. [GAF n°8234, WNS]
D'azur à un lion d'or, au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable, posées 3 et 2.

†**Chambge de Liessaert et - de Noyelles (du) (1892- après 1902 avec Jeanne)** (Flandre) : anobli par lettres de chevalerie en 1662 par le Roi d'Espagne et par le Roi de France en 1673, député suppléant de la noblesse en 1789. [GAF n°8243, WNS]. *D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux merlettes et en pointe d'un trèfle de sinople.*

►**Chamboduc de Magnieu et de Saint-Pulgent (de)** (Forez) : secrétaire du roi près le Parlement de Dombes 1727-1741. [ANF-1935, WNS, CEA IX p. 251, GAF n°8246, V07, WP]
Ecartelé : au I d'azur à une molette d'or ; aux II et III de gueules au chevron d'or ; au IV d'azur à une rose d'argent.

Chambon (de) (Languedoc) : peut-être anobli par LP de février 1516. Vote à Toulouse en 1789. [WNS, CEA IX p.253]
D'argent à trois têtes de more de sable, torpillées du champ, posées deux et un.

†**Chambon d'Arbouville (de) (-1828)** (Orléanais) : Honneurs de la Cour 1787. [GAF n°8253, WN]
Fascé d'or et d'azur à six pièces.

Chambon de Marcillat (Bourbonnais, Auvergne) : maintenue noble en 1666, confirmé noble en 1700, Preuves pour Saint-Cyr en 1733. [GAF n°8256, WN]

Coupé : au I d'or à la fasce de gueules accompagnée en chef de deux merlettes rangées de sable ; au II de sable à trois chevrons d'hermines – ou – D'azur à trois chevrons d'hermines, au chef d'or, chargé d'une fasce de gueules surmontée de deux merlettes de sable.

► **Chamborant (de Périssat) (de) (1894-1936)** (Limousin) : maintenu 1667. [GAF n°8258, WNS, WN]. Une branche de cette famille : **de Chamborant-Bukatov** est subsistante en Allemagne. Derniers du nom : Albert (1837-1894) d'où Jeanne (1865-1936), Thérèse (1867-1909) et Robert (1878).

D'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

† **Chambray (de) (1948-1998)** (Normandie) : filiation 1360, maintenue en 1668, Honneurs de la Cour 1762. Comparait à Evreux, Breteuil, Exmes, Argentan, Falaise, Alençon. [ANF-1938, WNS, V07, WN]. *D'hermines à trois tourteaux de gueules.*

► **Chambrun d'Uxeloup et - de Rosemont** (Lorraine, Bourbonnais), secrétaire du roi 1760. [GAF n°8270, WNS, V07, WP]

De sable à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe de deux croissants de tout du mesme.

† **Chamillart de la Suze (de) (1926-1929)** : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1626, marquis de la Suze en 1817. [WNS, GAF n°8273]

D'azur à la levrette passante d'argent colletée de gueules, au chef d'or chargé de trois étoiles de sable.

† **Chamisso (de)** (1908-1960) (Lorraine, Champagne) : filiation 1320, maintenue 1670-1672 sur preuves de 1499. Honneurs de la Cour en 1789. [GAF n°8274, WN]. Derniers du nom : Paul (1831-1893) d'où Pauline (1863-1960) // Gabriel (1852-1908) d'où Antoinette (1881-1952). Le nom a été relevé par les familles Mayran en 1875 et Guy en 1830. Ces deux familles n'appartenant pas à la noblesse.

D'argent à 5 trèfles de sable posés en sautoir et en chef, et deux mains dextre et senestre du mesme renversées posées en pointe.

† **Chamorin (de) (1874-1901/1913 ?)** (Champagne) Baron de l'Empire en 1809. Eteinte dans les mâles. [WNS, GAF n°8277, V07]

Coupé : au I parti d'or à un dragon de sinople armé d'une épée d'azur et des barons militaires ; au II d'azur à un palmier terrassé d'or, fruité d'argent accosté de deux étoiles d'argent.

† **Champ (de) (- ?1972)** (Lyon) : anobli en 1820. [ANF-1935, WNS]

D'argent à la bande d'azur accompagnée en chef d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules et en pointe d'un chêne terrassé de sinople (au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or).

Champagne (de)[WN]

† **Champagne-Bouzey (de)** (1904) [WN, GAF n°8285]
D'or au lion couronné de gueules (écartelé de gueules à une fasce d'argent fretté d'or et de sable accompagné en chef de trois testes de léopard d'or.

† **Champagne-Giffart (de) (1918)** (Anjou, Maine, Bretagne) : filiation 1350, maintenue 1635, 1667, Honneurs de la Cour 1781. Comparait à Angers en 1789. [WN, WNS, GAF n°8287-8288] Dernier du nom Alain (†1918).

D'hermine à un chef de gueules.

► **Champeaux (de)- Champeaux de La Boulaye (de)** (Bourgogne) : contrôleur des gages des secrétaires du roi 1691-1693. Comparait en Bourgogne en 1789. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires. [ANF-1939, WNS, WP, V07]

D'azur à un cœur d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, posées deux et un.

†? **Champeaux du Vauxdimes (de)** (Boulogne) : ancienne extraction 1593, maintenue 1698. [ANF-1997, WNS, V07, WP]

D'or à une bande de sable chargée de trois besans aussi d'or avec deux croix pattées de gueules, une en chef et une en pointe.

† **Champfeu (de) (1926-1986)** (Bourbonnais) : maintenue 1698 sur preuves de 1495. Comte héréditaire en 1820. [WNS, GAF n°8304]

D'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre couronnes à l'antique du mesme.

† **Champflour (de) (1918-1949 ?)** (Auvergne) : maintenue noble 1667, maintenue en 1732, confirmé en 1749. [GAF n°8305, WNS]

D'azur à une étoile d'or, surmontée d'un vol d'argent séparé et abaissé, soutenu d'une fleur d'aillet d'or, tigée et feuillée du mesme.

► **Champion de Crespigny** (Normandie, Angleterre) : reconnu noble par arrêt de la Cour des Aides du 9 août 1674. [WNS, WNOR, CEA, NNF] Subsistante en Australie.

Ecartelé aux I et IV d'argent à un lion de sable, accompagné en pointe à dextre d'un fer de moulin du même ; aux II et III d'azur à trois fascés d'argent.

► **Champion de Nansouty** (Bourgogne) anobli par charge de secrétaire du Roi (1687- mort en charge 1699), maintenue 1715, Comte de l'Empire en 1808. [WNS]. Paul-Max-Georges, né hors mariage en 1883 et reconnu par son père en 1901.

D'azur à un homme d'or, armé de toutes pièces, tenant une épée et un bouclier du mesme et courant au combat.

Champion de Vaux (Paris) (1915-1945) [WNS] = famille de Vaulx de Champion subsistante de noblesse belge

† **Champs (de)** (Dauphiné, Lyonnais) : anobli en 1820 [ANF-1935, SS, V07]

D'argent à la bande d'azur accompagnée en chef d'un lion de sable armé et lampassé de gueules, et en pointe d'un chêne terrassé de sinople.

► **Champs de Boishébert (des)** (Normandie) : ancienne extraction 1471. [ANF-1994, WNS, GAF n°8337, V07, NG01, WP]

D'argent à trois perroquets de sinople, becqués, onglés de gueules posés deux et un.

†**Champs de Blot (de) (-1940)** (Auvergne) : filiation 1506, maintenue 1666. [GAF n°8336, V07]
D'azur au chevron d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent, deux en chef et une en pointe.

►**Champs de Saint Léger (de) (- de Bréhard, du Creuset et – de Salorges)** (Nivernais) : Jacques, demeurant en la paroisse de Saint-Léger, prévôt des marchands à Château-Chinon, obtint le 28 janvier 1638 des lettres patentes le relevant de sa dérogeance encourue par son père et son grand-père. Il fut maintenu dans sa noblesse le 8 août 1657 et en 1673, Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1720. [ANF-1953, WNS, V07, WP]

D'azur à cinq plantes de mandragores, posées deux et trois, au franc-quartier d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable posées deux et trois.

(0)**Champs de Savigny (des)** (Bourbonnais) : anoblissement en 1783. Eteinte dans les mâles. [V07]
Coupé d'azur et d'or au lion passant de l'un en l'autre, armé et lampassé de gueules.

†**Chanal (de)** (1882-1918) (Bresse) : anobli en 1604. Anne, née en 1844 dernière du nom. [WNS, GAF n°8346]
D'azur à une bande ondée d'argent accompagnée de trois lionceaux du même.

†**Chanaleilles de la Saumes (de)** (1925) (Vivarais) : ancienne chevalerie, filiation 1274, maintenue 1670, Honneurs de la cour 1785. Marquis héréditaire en 1817 sur majorat d'un titre de Baron de l'Empire en 1810. (éteint en 1893) [GAF n°8347, WNS]
D'or à trois lévriers courants l'un sur l'autre de sable colletées d'argent.

†**Chanaud ou Chaneaud de l'Estang (de)** (Bergerac) : anobli en 1700 comme conseiller aux aides, vote noble en 1789 à Périgueux. Secrétaire du Roi en 1715 et lettres d'honneurs en 1735. [WNS, GAF n°8349]. Nom repris par Cyril Boulanger.
D'argent à trois merlettes de sable posées deux et une.

►**Chancel de la Grange (de)** alias de La Grange Chancel (Périgord, Martinière) : maintenue noble le 5 mai 1668. Vote noble en 1789 à Périgueux. [SS, WNS, GAF n°8335]. Le nom a été repris par la famille Perret (Diouonnat) mais famille encore représentée par Grégory de Lagrange-Chancel.
De gueules à un chêne arraché d'or, soutenu d'un croissant d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Chancel (de)** (Périgord) (-2012) : Pierre (1724-1787) fut conseiller-secrétaire du Roi au parlement de Douai entre 1780 et 1787 (inventaire après décès du 19 mai 1787). Epoux de Jeanne Le Blanc. [WNS, CEA IX p. 330, GAF n°8355, SEC]
D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux clés et en pointe d'un croissant le tout d'or.

Chandon de Briailles (Champagne) : comte romain 1866-1876-1882. [WNS].

►**Chanlaire de Clomorat (de)** (Champagne) : secrétaire du roi près le Conseil d'Artois 1767-1789. Vote à Chaumont en 1789. [WNS, WP, GAF n°8362, V07].
D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même.

†**Chansiergues d'Ornano (de) (1967-2011)** (Vivarais et Comtat venaissin) : ancienne extraction 1499, maintenue 1775, comte de Chansiergues par L.P. du duc de Parme en 1728 (titre éteint avec le bénéficiaire). [ANF-1938, WNS, GAF n°8371, V07, TA]
D'azur à trois flambeaux d'argent, allumés de gueules ; au chef cousu du même chargé de trois étoiles d'or.

†**Chanteau (de)** (Bourgogne, Bresse) (XXe) : Anobli par charge de secrétaire du Roi près la Cour des Comptes de Dôle, reçu le 24 janvier 1733. Baron personnel en 1845. [WNS, CEA IX p. 340]. Maurice +1903 d'où deux enfants.

Parti au I de gueules à trois pals d'argent ; au chef coupé d'azur à une rose d'argent, accostée de deux étoiles du même, et d'or ; au II écartelé d'azur et d'argent emmanché, coupé de deux pièces et deux demies, le premier quartier chargé d'un léopard passant d'or.

†**Chantepie (de) (1877 ou nov 1904 ?)** (Normandie) : remis à la taille en 1463, maintenue en 1599 et 1671. Preuves pour les Ecoles Militaires en 1785. Comparait en 1789 aux bailliages de Coutances et de Saint-Sauveur le vicomte. [WNS, WNOR, GAF n°8383]
D'azur à une croix d'argent chargée d'une pie de sable, cantonnée de quatre besans d'or.

Chantereau (de) (Bourgogne) : baron à titre personnel en 1845. [GAF n°8374, SEC]
De gueules à trois pals d'argent, au chef d'azur chargé d'une rose d'argent accostée de deux étoiles d'or, le chef soutenu d'une divise d'or.

†**Chantreau (de la Joubardrie et du Couteau) (de)** (?1935-) (Bas-Poitou) : citée 1388, maintenue en 1671 (par arrêt du Conseil) et en 1715. Preuves pour les Pages de la Grande-Ecurie en 1743 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1778. [WNS, CEA IX p. 344]. Charles-Hubert, cité en 1911.
D'azur à trois merlettes (alias Tourterelles) d'argent, deux et une ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Chantreau (de)** (Anjou) : extraction 1529. [V07] ? même famille que la précédente ?
De gueules à trois merlettes d'argent.

†**Chapais (de) (?1848)** (Dauphiné, Normandie) : confirmation de noblesse par L.P. de 1786. Baron de l'Empire 1810, confirmé 1815. Comparait à Rouen en 1789. [WNS, WNOR, CEA IX p.347]
D'argent à un vaisseau de sable.
Ecartelé au I parti d'azur à un dauphin pamé d'or, surmonté d'une étoile d'argent, et d'or à un chevron d'azur ; au II d'or à trois fasces de gueules ; au II d'argent à un vaisseau de sable soutenu d'une mer de sinople ; au IV d'azur à un chevron d'or.

†**Chapel (-Cardet) (de)** (Bas-Languedoc) : confirmation de noblesse et anoblissement en tant que besoin en 1788. [WNS, GAF n°8396, V07]. Mariage d'Yvonne en 1908.

Ecartelé : aux I et IV d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois chapeaux antiques d'azur liés de gueules ; aux II et III de sable à deux annelets d'or concentriques ; au chef d'argent chargé d'une croix pleine de sable.

► **Chapel de Lapachevie (de) (après 1900-1940 ?)** (branche de la famille Chapel de la Salle) (Auvergne) : filiation 1415, maintenue 1666, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. [GAF n°8399, WNS, JO]. **Nom toujours porté en 2019.**

D'azur à trois fasces crénelées d'or, la première de quatre créneaux, la seconde de trois et la dernière de deux.

† **Chapel d'Espinassoux (de) (1935-1970)** (Gévaudan) : anobli en 1818 [WNS, GAF n°8398, V07]

D'azur au chevron d'hermine accompagné de besans d'argent au chef d'or chargé d'une croix onlée de sable.

† **Chapelain (de) et – de Gras-Saint-Sauveur (1899-1927)** (Gévaudan) (XXe) : filiation 1434, maintenue 1669 sur preuves de 1503, preuves pour la sous-lieutenance en 1789. [CEA IX p.352]

D'argent à un lévrier grimant de sable, au chef d'azur.

► **Chapelain de Sézeville** (Orléanais) : Charles-Pierre (1723-), en charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie par provision du 18 février 1772 – charge inachevée à sa suppression en 1790. Charles-Dominique, Baron par L.P. du 11 novembre 1819. (Branche Chapelain du Brosseron, baron de l'Empire par L.P. du 23 février 1811). [ANF-1958, WNS, V07, WP, ENFS n°43] Nombreuse postérité.

(ancienne) de gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une colombe du même sur un monticule d'argent.

(1819) D'argent à un lévrier grimant de sable, au chef d'azur.

† **Chapelet ou Chaplet de Maillebois (du)** (Normandie) (après 1931-1990) : ancienne extraction 1469, maintenue 1667. Comparait en 1789 à Orbec et Breteuil [ANF-1942, WNOR, WNS, V07, WP]. Nom repris par la famille Mazin.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois chapelles d'argent.

† **Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu (de 1822 à 1952)** (1980-2009) (Périgord, Limousin) : Antoine Chapelle, maître de forges, anobli par L.P. de décembre 1597, confirmées en 1609. Marquis de Jumilhac par L.P. de 1655, registrées au Parlement de Bordeaux le 26 avril 1656 et en la chambre des Comptes le 28 mai 1657, maintenue noble en 1666 par d'Aguesseau. Preuves pour Malte en 1674 et Saint-Cyr en 1754. Honneurs de la Cour le 26 mai et 9 décembre 1760, 25 octobre 1763, 31 mars 1770, 11 avril 1772 et 15 février 1784. Branche aînée éteinte (1952-1974) : Duc de Richelieu suivant L.P. du 29 décembre 1817, ordonnance du 18 décembre 1818 et confirmé par L-P du 13 mars 1820, confirmé par ordonnance du 4 octobre 1822 et L.P. du 9 avril 1831. [WNS, GAF n°8429-8430, V07, ENFS n°38]. Derniers du nom : Odet (1887-1980) d'où Antoine (1914-1940, Yolande, Marguerite (1918-2009) et Solange (1919-2008).

D'azur à une chapelle d'or.

† **Chapiteau de Remondeas (de) (1924-1927)** (Angoumois) : anobli par charge de Maire d'Angoulême en 1570. Assiste à l'assemblée du ban et arrière-ban de la noblesse d'Angoumois en 1635, Maintenu le 25 juillet 1704 par l'intendant de Limoges, Preuves pour les pages de la Reine en 1725. [WNS]

D'azur à trois étoiles d'or rangées en fasce, accompagnées de trois chapiteaux d'or, posés deux en chef et un en pointe, ce dernier soutenu d'un croissant d'argent.

(0) **Chaponay (-Morancé) (de) (1956-)** : filiation 1297, Président en la chambre des Comptes du Dauphiné (noblesse personnelle) en 1498 et 1517. Maintenu le 28 juin 1667 par l'intendant de Grenoble sur preuves de 1425. (Maintenue basée sur un un document controuvé rattachant cette famille à la maison dauphinoise de Chaponay-Disimieu). Honneurs de la Cour le 23 janvier 1789. [ANF-1937, GAF n°8443, WNS, V07]. Henryane de Chaponay, née en 1924, en vie en 2019, dernière du nom.

D'azur à trois coqs d'or, barbés, crétés et becqués de gueules.

► **Chappedelaine (de)** (Normandie, Maine) : ancienne extraction prouvée 1427 (connue 1340). Maintenu le 16 mai 1741 en la généralité de Tours (sur filiation noble de 1427) et le 16 décembre 1667 (sur preuves de 1523). Comparait au Mans en 1789. [ANF-1944, GAF n°8452, WNS, WNOR, V07, WP]

De sable à une épée d'argent, mise en bande, la pointe en bas, accompagnée de six fleurdelys du même (ou d'or), rangées en bande trois en chef et trois en pointe.

(0) **Chappedelaine (de)** (Bretagne) : acte de désistement de prétentions à la noblesse le 30 octobre 1688, maintenues en 1710 et 1774 par jugement du Parlement de Rennes) [ANF-1935, WNS, WNOR, V07, WP] – éteinte dans les mâles.

D'azur à un cyprès d'or, sur une terrasse du même chappé d'une peau de mouton d'argent alias d'azur à trois têtes de bélier d'argent cornées d'or.

► **Chappet de Vangel** (Bresse, Landes) : renseignements font défaut [WNS, GAF n°8456] famille bourgeoise de Lyon.

De gueules à un alérion d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent.

† **Chappot de La Chanonie** (Auvergne, Poitou) : Louis Chappot, sieur de La Brossardière, chevalier de Saint-Louis, maréchal des logis des gendarmes de la garde du Roi, lettres de noblesse de juin 1714, enregistrées le 11 juin au Parlement de Paris, enregistrées le 15 juin 1714 à la Chambre des Comptes de Paris, le 29 août 1714 à la Cour des Aides de Paris, puis le 13 mars 1715 au Bureau des finances de Poitiers, Arrêt du conseil du 3 février 1717 qui l'exempte de la révocation d'août 1715.

(selon G. Chaix d'Est-Ange anoblissement pour la branche aînée éteinte et la branche subsistante n'est pas noble) [V07, WP] La branche actuelle est issue d' Henri Chappot, conseiller au Présidial de la Rochelle et ne descend pas de Louis Chappot, seigneur de la Brossardière, anobli en juin 1714. [Stan49]

De sable à trois chevrons d'argent accompagnés en chef d'une étoile d'or et d'un croissant d'argent et en pointe d'une moucheture de contre-hermine d'argent.

► **Chapottin (de)** (Bourgogne, Saint-Domingue) : qualification nobiliaire pour Jean-Baptiste (1687-1748) et son fils Denis (1726-177x). [GAF n°8457] **Quel principe de noblesse ?**

D'or à l'aigle de sable dont les pattes sont supportées chacune par un cœur, surmontée en chef d'une étoile de sable et accostée de deux roses de gueules tigées du même.

† **Chapt de Rastignac (de)** (1858-1875) (Limousin, Périgord) : la branche de Messiliac dérogée et condamnée le 20 mai 1667 et le 19 septembre 1705 s'est perpétuée jusqu'à nos jours (Woëlmont). La branche du Comte d'Empire s'est éteinte (1894-1943) (**ligne naturelle ?**). [WNS, GAF n°8464-8465]

D'or au chevron de gueules accompagné de trois têtes de More de sable tortillées d'argent ; au chef d'azur chargé de trois pommes de pin renversées de gueules.

► **Chaptal de Chanteloup** (Gévaudan) : anobli par L.P. du roi Louis XVI en **1787/1788**, Comte de l'Empire le 26 avril 1808 avec majorat sur la terre de Chanteloup. Pair de France héréditaire le 5 mars 1819 et L.P. du 8 janvier 1820. ? indiquée par erreur en extinction par Woëlmont. [ANF-1973, GAF n°8467, V07, WP]

De gueules à la tour d'or, maçonnée de sable, accostée de quatre étoiles d'argent, deux, deux, posées en pal.

† **Chaptal (de Lamure) (de) (1942-1986)** (Dauphiné) : anobli par charge de conseiller correcteur en la chambre des Comptes du Dauphiné 1763. Vote en Dauphiné en 1789. [WNS, GAF n°8466]

De sable à un lion rampant d'or.

† **Cha(p)puis de Rosieres (ou Rozières) (de) (-1893)** (Franche-Comté) : anobli par charge au parlement de Franche-Comté, marquis en 1740. [WN, GAF n°8471]. Dernière du nom Gabrielle ép. en 1864 d'Hippolyte de Grivel.

De gueules à trois croissants d'argent.

† **Chapuiset (de) (1917-1989)** (Vendômois) : maintenue par arrêt des commissaires le 2 juin 1635 et 1667. [WNS, GAF n°8473]

D'azur à un écusson de sable chargé d'une étoile d'or en abisme, et accompagnée de trois quintefeuilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

<!!> **Chapuis ou Chapuis Montlville (de)** (Bourgogne (Viré)) : Antoine (-1777), anobli par charge de Secrétaire du Roi (garde des sceaux de la chancellerie de la Chambre des Comptes de la Cour des Aides de Dôle) le 2 mars 1753, confirmation de noblesse en 1771 suite à la suppression de l'office. Antoine-Philibert (1743-1828), Baron héréditaire par L.P. du 14 avril 1820 sur institution de majorat. [ANF-1979, WNS, CEA XIII et XVIII, GAF n°8474, V07, WP, ENFS n°31] Alexis (1912-2011) d'où Jean-Ludovic (1946) (d'où 4 enfants) et Pierre (1949-1976).

D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un pélican du même ; au chef d'argent chargé d'une épée en fasce de sable la pointe à dextre.

† **Charbonneau (de)** (Savoie) : anoblie le 28 mai 1659 par L.P. du duc de Savoie. [WNS, GAF n°8479]

D'azur à un bras d'or, armé d'une fronde d'argent, chargée d'une pierre du même sortant d'un nugae d'argent volant à senestre.

► **Chardon du Ranquet** (Auvergne) : anobli par charge de trésorier de France à Riom le 13 novembre 1712. Confirmation de noblesse le 10 février 1773. [ANF-1950, WNS, GAF n°8509, V07, WP]

D'or à une tige de chardon de sinople fleurie de gueules ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.

? **Chardonnet (de)** (Bretagne) : extraction féodale 1381[V07] – éteinte dans les mâles

De gueules au lion d'argent, armé et lampassé d'or.

† **Charet de la Fremoire** (1909-1929) : échevin de Nantes en 1748 ? ou anobli par charge en 1757. [WNS, GAF n°8514]

D'argent à une bande engreslée de gueules, chargée d'une étoile accostée de deux roses, le tout d'argent.

► **Charette de la Contrie (de)** (Loire-Atlantique (Nantes)) : filiation depuis Guillaume Charrette en 1400. Reconnaissance de noblesse par sentence du présidial de Nantes le 1^{er} septembre 1584. Maintenu de noblesse par la Chambre de Réformation de Bretagne le 7 décembre 1668. Maire de Nantes. Pair de France héréditaire par ordonnance du 23 décembre 1823 et L.P. du 14 avril 1824, baron de la Contrie en 1824. [ANF-1938, GAF n°8515, WNS, V07, WP, ENFS n°29] Importante postérité.

D'argent au lion de sable, lampassé, armé de gueules, accompagné en pointe de trois oiseaux de sable, becquées et membrés de gueules.

► **Chargères (de) et Chargères du Breuil (de)** (Savoie, Bourbonnais) : extraction prouvée depuis Nicolas, seigneur du Breuil en Charolais, d'Ettevaux et de Montécot en 1523-1528. Maintenu noble le 10 mai 1667 par Lambert d'Herbigny, et le 7 mai 1700 et 20 juillet 1700 par Turmeys de Nointel, intendant de Moulins. Admis en 1590 en la chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne. Preuves pour Malte en 1737 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1778. [ANF-1938, WP, V07, WN, WNS, GAF n°8517-8518-8519, ENFS n°30]

D'azur au lion léopardé d'or, lampassé de gueules accompagné en chef de trois trèfles d'argent rangés en fasce.

► **Charles de la Blandinière** (Normandie) : filiation 1460, maintenue 1666. Comparait en 1789 à Arques. [WNS, WNOR, GAF n°8534]. Famille semble subsister sous le seul nom Delablandinière en 2008.

(cf <https://juricaf.org/arrêt/FRANCE-COURDECASSATION-20081217-0710068>)

D'argent à une fasce d'azur chargée de trois couronnes ducales d'or.

† **Charles de Malmain (1863)** (Normandie) : anobli en juin 1783. Autorisation d'ajouter le nom de Malmain par décret de 1861. [WNS, WNOR, GAF n°8536]

D'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un demi-vol du même, au chef cousu d'or.

†**Charlet** (1859-1906) (Ardennes, Lorraine) : Armand-Jean-Baptiste-Théodore Charlet, baron par L.P. du 28 octobre 1826, suite à l'ordonnance du 15 septembre 1826. [AN BB 29/976] Derniers du nom : Théodore (1785-1859) d'où Alexandrine-Eugénie (1809-1839) et Alexandrine-Augustine-Clémentine (1812-1906).
D'azur à la clef d'argent posée en bande et une plume taillée posée en barre passées en sautoir, et chargées d'un dauphin d'or brochant sur le tout ; au chef d'argent chargé d'un chevron de gueules, accompagné en chef à dextre d'une merlette, à sénestre d'une étoile, en pointe d'un cheval passant, le tout de sable.

► **Charlier de Vrainville (Dunois)** : issue de Nicolas-Jean-Henri (1736-1778), conseiller des requêtes du palais au Parlement de Metz en 1764 puis conseiller honoraire. Sa noblesse est contestée par Dioudonnat malgré la garde noble de sa veuve, le titre de chevalier transmis à son fils reçu dans les gendarmes de la garde du Roi, et qui sert dans la première compagnie Noble à l'armée des princes en 1792. [Diou]
D'argent à un palmier de sinople soutenu d'un croissant d'azur, au chef de même chargé de trois étoiles d'or.

† **Charnières (de)** (1959-2014) (Anjou) : extraction 1461, maintenue les 9 mai et 6 septembre 1668 par l'intendant de Touraine. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1785 et pour Saint-Cyr le 14 février 1789. [WNS, GAF n°8568, NNF, V07]. Derniers du nom : Jean-Edouard-« Edmond » (1887-1959) ép. Colette Baguenault de Puchesse d'où Elisabeth (après 1938-2014).
D'argent à trois merlettes de sable, posées deux et une.

†**Charon** (1922) (Champagne) : baron personnel le 13 février 1864 puis baron héréditaire le 7 septembre 1864. [WNS, GAF n°8574]
Ecartelé : aux I d'or à un palmier de sinople ; au II de gueules à l'épée haute d'argent en pal ; au III de gueules au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or ; au IV d'or à une tour de sable.

†**Charpentier** (1907-1949) (Alsace) : baron de l'Empire le 25 mars 1809 [WNS, GAF n°8579]
D'azur à une hache et un sabre d'argent garnis d'or passés en sautoir, au chef cous de sinople chargé de deux étoiles d'argent.

†**Charpentier d'Ennery (-1850)** (Île de France) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 29 janvier 1703. [WN, GAF n°8591] Derniers du nom : Vicor-Thérèse (1732-1776) d'où plusieurs enfants dont Geneviève-Pauline-Aimée (1776-1850).
D'azur à l'héliotrope tige d'argent et une champagne échiquetée de sable et de gueules.

< !!>**Charpin-Feugerolles (de)** (Forez (Saint-Symphorien)) : filiation depuis Barthélémy Charpin, notaire royal mentionné de 1384 à 1391. Anobli par L.P. de novembre 1446, exempté de la taille par arrêt du 10 septembre 1478. Maintenu noble le 27 octobre 1667 par jugement de l'intendant Dugué. Preuves pour Saint-Cyr 1743. [ANF-1989, WNS, GAF n°8597, V07, WP] Postérité de Hippolyte (1816-1894). // Bertrand (1915) d'où Philippe (1952), Agnès (1952), Florence (1958), Anne (1962).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la croix ancrée de gueules, au franc canton d'azur chargé d'une étoile d'or ; aux II et III tranché de sable et d'argent.

†**Charrier de Fléchac** (-1870) (Auvergne) : anobli par charge en 1643, maintenue noble en 1700, confirmé noble en 1718. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1756. [GAF n°8607] Dernière du nom : Geneviève Clémentine (1806-1870) ép. Jules Vimal d'où famille Vimal Charrier de Flechac.
D'azur à une roue de canon d'or.

► **Charrin (de)** (Lyonnais) : anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en la Cour des Monnaies de Lyon le 17 juin 1733 (mort en charge), comte héréditaire par L.P. du 3 mai 1843. [ANF-1987, WNS, GAF n°8613, V07, WP]
D'argent à la fasce de sable chargée de deux annelets croisés d'argent ; au chef d'azur chargé de trois besans d'argent.

†**Charron de Ménars** (Orléanais) (-1819) : anobli en 1652, vicomte de Ménars en 1657, marquis de Ménars en 1676. [WN, GAF n°8617]
D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe.

†**Charrost-Borré de la Chavanne** (1877-) (Savoie) : anobli par charge de trésorier-général de Savoie en 1727. Comte de la Chavanne en 1737. [WNS, GAF n°8618] Dernières du nom : Christine (1884) et sa sœur Agathe.
D'or à un palmier de sinople, au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'argent.

► **Charry (de)** et **Charry-Lurcy (de)** (Nivernais) : extraction féodale depuis Hugonnet de Charry, damoiseau vivant en 1316. Maintenu noble le 6 mars 1639 par Caumartin à l'intendance de Moulins et le 5 septembre 1666 par Lambert d'Herbigny et le 26 septembre 1698 par Le Vayer, intendants de Moulins. Admission à l'Enfant Jésus le 4 décembre 1775 et aux Ecoles Royales Militaires le 17 juin 1785. (branche éteinte) Honneurs de la Cour le 2 juin 1787 et 11 mai 1788. Preuves pour Malte en 1743. [ANF-1951, WNS, WN, GAF n°8619, V07, WP, ENFS n°38] Postérité de Jean-Antoine (-1857).
D'azur à une croix ancrée d'argent.

†**Chartier de Lobinière (-1869)** (France, Canada) : marquis par L.P. de 1784. [GAF n°8623]
D'azur à deux perdrix d'argent posées sur un tronc d'arbre d'or mis en fasce ; coupé d'argent à trois roseaux de marais feuillés de sinople, la tête de sable naissants d'une terrasse de sinople garnie d'eau et mouvant de la pointe.

†**Chartogne (de)** (Soissonais, Champagne) (1870-1876) : Maintenu noble le 29 novembre 1669 par Machault, intendant de la généralité de Soissons et en 1667 par Le Fevre de Caumartin en Champagne. [NNF, Le Bret] Derniers du nom : Louis-Victor-Ernest (1822-1870) // Anne-Gabrielle (1790-1876).
De gueules à cinq annelets d'or en sautoir.

†**Chartraire et – de Montigny** (Bourgogne) : branche de Ragny anoblie par charge au XVIIe – éteinte en 1838, Branche de Montigny et de Bierres, anoblie par charge au

XVIIe. Comte de Bierrres par lettres de 1706. Éteinte au XVIIIe siècle. [WN, GAF n°8627]
De gueules à une tour carrée d'or.

† **Chaspoux de Verneuil (1791)** (Touraine) : maintenue 1668. Comparait à Poitiers en 1789. [WN, GAF n°8638]
D'azur au phénix d'or dans son aire, au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants d'argent.

† **Chassaigne** (Auvergne) : anobli par charge de conseiller secrétaire du roi près le Parlement d'Aix en 1753, Lettres d'Honneur le 10 juillet 1775 (AR). [ANF-1973, V07, WP] Les représentants actuels à l'ANF depuis 1973 ne descendent pas en ligne directe masculine de Joseph Chassaigne (1727-1811), secrétaire du Roi (1753-1775) mais en ligne féminine (Anne (1819-1897) ép. en 1845 de Jean-Baptiste Chassaigne.
De gueules à l'étoile d'argent accompagnée de trois olifants du même.

† **Chassain de Marcilly** (2005-2011) (Forez) : François, conseiller du Roi, receveur ancien des tailles de l'élection de Montbrison, acheteur de lettres de noblesse. Anobli en juillet 1701, enregistrées à la Cour des Aides de Paris le 11 janvier 1702 et au bureau des finances de Lyon en 1702-1703. Révoquées par l'édit d'août 1715. Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1730. [WNS, GAF n°8649, V07]. Derniers du nom : Henri (1867-1942) d'où Françoise (1905-2000), Jean (1910-2005) et Claude (1912-1999). Décès : François-Michel-Claude-Marie (1948-2009) et Thérèse-Marie-Gabrielle-Anne (1918-2011).
D'argent au sautoir d'azur dentelé de sable, au chef d'azur chargé de trois billettes d'argent.

† **Chassaing (du) (Duchassaing) de Ratevout et – de Fontbressin (1896-1905)** (Périgord) : maintenue le 12 juillet 1766 par arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux sur filiation noble de 1541. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1773 et 1781 [WNS, GAF n°8653, V07]
D'azur à un cerf d'argent courant du côté droit de l'écu, poursuivi par deux chiens de chasse du même, le cerf accompagné en chef de deux étoiles d'or surmonté d'un cor de chasse d'or, et en pointe d'un croissant du même.

† **Chassaing de Fonmartin de Lespinasse (1903 ?-1985)** (Limousin) : pas de principe régulier de noblesse connu [WNS]

† **Chassarel (de) (-1917)** (Agenais, Périgord) : maintenue 1667, certificat de noblesse pour la sous-lieutenance en 1785. [GAF n°8655-8657]
De gueules au lévrier d'argent, coupé d'argent au cerf de gueules.

† **Chasseloupt-Laubat (de) (1968-1998)** (Saintonge) : filiation bourgeoise 1569, comte de l'Empire en 1808, pair de France héréditaire en 1815, marquis-pair héréditaire en 1817. [WNS, GAF n°8662, V07]
Ecartelé : au I d'azur à une épée d'argent posée en pal garnie d'or ; au II de gueules à la fasce d'argent, au lion d'or brochant sur la fasce ; au III de gueules à la barre d'or, accompagnée en chef d'une cuirasse d'argent et en pointe d'un casque taré de profil du mesme ; au IV d'azur à la fasce d'argent chargée d'un léopard de sable et accompagné de trois écussons d'or.

► **Chassepot de Beaumont et < !!>Chassepot de Pissy (de)** olim Chacipot (Bourgogne, Picardie) : Adam-Antoine, anobli par charge de conseiller à la cour des aides de Paris puis Président en 1691. Conseiller le 13 février 1727, Lettres d'Honneur le 10 août 1759. Certificat de noblesse pour le service. Aimé-François (1770-1848), Baron de l'Empire sur institution de majorat par L.P. du 8 juin 1813, marquis héréditaire de Pissy sur institution de majorat par ordonnance royale et L.P. du 11 septembre 1820. [ANF-1988, WNS, V07, WP, GAF n°8665, ENFS n°33]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une fasce ondée d'or, accompagnée de trois roses du même, deux en chef et une en pointe ; aux II et III d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes du même, et, en pointe, d'une tête de chérubin aussi d'or.

† **Chassy (de)** (1830-1887) (Berry) : Maintenu noble en 1700. [WN, GAF n°8676] Derniers du nom : Philibert Thomas (-1830) d'où Marie-Louise-Esther (1804-1887), Marie-Adrienne et Angèle-Stéphanie.
D'or à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles du même.

► **Chasteigner (de) et Chasteigner de La Rocheposay (de)** (Poitou) : extraction féodale depuis Gilbert décédé avant 1318. Honneurs de la Cour en 1776 et 1780 sur preuves de 1462 pour la branche de Mallevaud éteinte en 1867. Comte de Chincé par LP d'août 1619 pour une branche éteinte. [ANF-1940, WNS, GAF n°8685, V07, WP, ENFS n°22] Postérité de Léonard (1741-1795).
D'argent au lion de sinople.

► **Chastel de Boinville et Chastel de Villemont** (Lorraine) : Nicolas Chastel, receveur des finances dans le duché de Bar fut anobli par L.P. sans finances le 21 janvier 1714. Son fils Jean-Baptiste-Ignace Chastel de Villemont fut déclaré gentilhomme en Lorraine par L.P. du 22 décembre 1755, enregistrées en la cour souveraine de Lorraine et de Barrois le 24 du même mois. Certificat de noblesse pour le service militaire le 6 septembre 1783. [WNS, GAF n°8693, Dom Calmet, NNF] – subsiste en Angleterre
D'azur à la croix ancrée d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

► **Chastelain d'Essertines de Belleroche** (Beaujolais) : Saolmon Pierre (1780-1838), baron personnel par ordonnance du 7 juillet 1830. Par suite des événements, cette ordonnance ne fut jamais suivie de L.P.. [WNS, GAF n°8707] Une tradition la fait descendre de la famille suivante sans aucune preuves.
D'azur au château à trois tours d'argent pavillonnées et girouettées du même.

† **Chastelain de Théroouanne (- ? 2018)** (Champagne) : renseignements font défaut. [WNS] – fausse noblesse – postérité de Léon (1848-1912)
Coupé : au I, de gueules, au château à trois tours d'or couvertes et pavillonnées de même ; au 2, d'azur, au cep de vigne d'or soutenu d'un croissant d'argent et accosté de deux étoiles de même.

< !!> **Chastellier (de)** (Dauphiné) : filiation 1517 depuis Charles Chastellier (†1532), receveur général des

finances de Louis XVII Chevalier le 15 avril 1557. Confirmé et anobli en tant que besoin en 1575. Maintenu dans sa noblesse en 1635. Honneurs de la cour. [WN, WNS, GAF n°8719, WP, V07] Postérité de Louis-Charles (1820-1887).

D'azur à une tour d'argent crénelée de cinq pièces du même, maçonnée et rustiquée de sable, sommée de trois tourelles d'argent.

► **Chastellux (de)** (Bourgogne) : extraction féodale 1335, Honneurs de la Cour, marquis de Duras en 1819 (et duc de Rauzan sans lettres patentes). [ANF-1968, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV contre-écartelé à la bande d'azur et de gueules au lion d'argent ; aux II et III d'azur à la bande d'or accompagnée de sept billettes droites du même, 4 en chef et 3 en pointe.

► **Chastenet de La Ferrière (de)** (Saintonge) : extraction 1573, maintenue 1669 et 1699. Preuves pour les Ecoles Militaires en 1787. [ANF-1956, WNS, GAF n°8726, V07, WP]

D'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'un lion léopardé d'or, langué de gueules ; et un chef d'or plein.

< !!> **Chastenet de Puységur (de)** (Gascogne) : Nicolas de Castanet alias de Chastenet, bourgeois et marchand drapier de Lectoure (1516-1544) acquit en 1528 l'importante seigneurie de Puységur. (Première branche) Maintenu noble le 9 septembre 1667 par arrêt du Conseil d'Etat et en 1668 par Dorieu, intendant de Soissons. (branche aînée éteinte) maintenue noble le 12 décembre 1697 sur preuves remontant à 1548 par Samson, intendant de Montauban. Honneurs de la Cour 1738 et 1780-1781-1788 (avec dispense de preuves comme descendants d'un maréchal de France), Marquis héréditaire en 1822 (éteint 1879), pair de France en 1823 avec rang de Baron Pair, comte héréditaire en 1848 (éteint). (Seconde branche « Barrast ») anobli par charge de conseiller au Parlement de Toulouse. Jean-Jacques de Chastanet fut "conseiller au Parlement de Toulouse, en remplacement d'Hérard, son père, de 1634 à 1693". [ANF-1959, CEA X p.109, GAF n°8728, WNS, V07, WP] Postérité de Jean-Jacques (1885-1957) et de Jean (1919-2006) qui appartiennent à deux branches de cette famille séparées depuis le XVIe siècle.

D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion passant du même, au chef aussi d'or.

† **Château (du) olim Chasteau (du)** (1815-1866) (Bourbonnais) : filiation 1505. Page de la Petite Ecurie du Roi en 1772. Comparant à Moulins en 1789. [WN, GAF n°8742] Derniers du nom : Amable (1757-1815) d'ou Victoire (1808-1866).

D'argent à trois lionceaux d'azur armés et lampassés de gueules.

► **Chateaubodeau (de) (olim Bochard de Chateaubodeau)** (Bourbonnais) : filiation 1469, extraction 1524, maintenue en 1667 sur preuves de 1524. [WNS, WP, GAF n°8745, V07]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même, celle en pointe surmontée d'un croissant d'argent.

(0) **Chateaubriand (de)** (2002- ?) (Bretagne) : ancienne extraction 1409, maintenue 1669 sur preuves de 15 générations, Honneurs de la Cour 1787 et 1788. Pair héréditaire en 1815. Eteinte dans les mâles avec André, né en 1914. [WNS, GAF n°8746, WP, V07]

De gueules semé de fleurdelys d'or.

► **Châteauneuf-Randon du Tournel (de)** (Gévaudan) : extraction féodale 1135, maintenue 1761 sur preuves de 1485, Honneurs de la Cour 1783. [ANF-1945, WNS, GAF n°8765, V07, WN, WP]

D'or à trois pals d'azur et un chef de gueules plein

† **Chateauthierry (de)** (Normandie) (1904) : filiation 1492, maintenue 1667. Preuves pour les Ecoles Militaires en 1772. Comparait en 1789 à Alençon, Argentan et Tours. [WNOR, GAF n°8771] Le nom a été repris par la famille Lebout pour devenir Le Bout de Chateau-Thierry de Beaumanoir après alliance en 1843.

De gueules à un épervier d'argent perché sur une branche d'arbre du même, posée en fasce, et en pointe de l'écu, de laquelle sort à dextre une tige posée en pal, aussi feuillée d'argent.

Chateigner (de) (Aunis) : filiation 1504, maire de la Rochelle en 1515. Maintenu par arrêt du Conseil d'Etat en 1668. [WNS]

► **Chatillon de Forceville de Merlimont** (Poitou) : branche aînée éteinte maintenue en 1667-1668. Vote avec la noblesse en 1789 dans la sénéchaussée du Poitou. [ANF-2018, Dioudonnat]

Chatillon (de) (Poitou, Marche) : filiation 1463, maintenue par Barentin en 1667. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, GAF n°8792]

De gueules à l'aigle d'argent épluée et couronnée d'or.

† **Chaton (ou Chatton) des Morandais** (?1884- ?1885) (Bretagne, Berry) : Maintenu depuis 1419 par arrêts de la Chambre de Réformation en 1669 et 1671. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778 et Saint-Cyr en 1767. [WNS, GAF n°8803]

D'argent au pin arraché de sinople fruité d'or, et une épée d'argent garnie d'or posée en fasce brochant sur la cime de l'arbre.

† **Chaubry de Troncenord (1999) et – de la Roche** : anobli en 1780 par le cordon de l'ordre de Saint-Michel, Baron de l'Empire en 1809 et autorisation de transmettre à un neveu en 1828. [WNS, GAF n°8808, V07]. Subsistante en ligne naturelle : Marie, Véronique, ... ?

D'argent à trois pommes de pin au naturel, la queue en bas ; accompagné en abisme d'un cerf passant de sable.

► **Chauchart du Mottay** (Bretagne (Pleurtuit)), filiation depuis noble homme Noël Chauchart, sieur de l'Islemer (1565-1639), maintenue noble d'extraction le 18 janvier 1669 et le 19 novembre 1669 par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne. (AR). [ANF-1988, GAF n°8810, WNS, V07, WP, ENFS n°28] Postérité de Pierre (1868-1952).

D'azur à trois têtes de cygne d'argent, arrachées et becquées de gueules, posées deux et une.

► **Chauchat** (Auvergne, Île de France) : anobli par la charge d'échevin de Paris le 17 août 1778, dispensé du

Marc d'Or le 11 septembre 1783. [ANF-1973, GAF n°8809, WNS, V07, WP, ENFS n°26] Postérité de Louis (1863-1917).

D'azur à la croix anillée d'or accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant le tout d'argent.

†**Chaudesaigues de Tarrieux (de)** (1924 ?) (Auvergne) : se désiste en 1666 de la qualité d'écuyer, (agrégée à la noblesse au XVIIIe siècle, sans principe régulier). Deux générations de contrôleur et payeur des gages de la Cour des Aides de Clermont au XVII et XVIIIe. Vote à Saint-Flour en 1789. [GAF n°8812, WNS]. Dernière du nom : Madeleine, née en 1914, décédée après 1969. **Vérifier le principe de noblesse**

D'azur à la Gerbe d'or, empoignée de deux mains d'argent, accompagnée en chef d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles du mesme.

►**Chaudruc de Crazannes** (Saintonge): charge graduelle inachevée au XVIIIe siècle : président trésorier de France au bureau des Finances de La Rochelle en 1783 – mort en charge en 1788, baron d'Empire 1813, confirmé en 1814.[WNS, GAF n°8817, WP, V07]

De gueules, au chevron d'argent surmonté d'un buste d'homme du mesme, accompagné en chef de deux étoiles aussi d'argent, et en pointe d'un lion passant d'or.

?? **Chauffepied (de)** (Poitou, Saintonge), : filiation 1490, maintenue 1666, subsistait en Hollande et en Allemagne. [WNS, GAF n°8820]

D'argent à deux bandes bretessées d'azur, au chef écartelé en sautoir, le 1 de sable à la croix d'argent, le 2 d'argent à la croix de sable, le 3 de gueules à la croix d'or, le 4 d'or à la croix de gueules.

†**Chauliac (de)** (Languedoc) : capitoul de Toulouse (en 1759) ou en 1782. Vote à Toulouse en 1789. [WNS, SS, TA, NG01]. Les porteurs du nom actuel ne descendent pas de ce capitoul.

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes de pavot, tigées et feuilletées d'argent.

†**Chaumeil de la Jalesne (ou Lajalaine) (1878) et – de Dienne (?1898-1987)** (Rouergue, Auvergne) : anobli 1483, maintenue 1707 et 1668-1699 (branche de Dienne). [WNS]

D'or, à la fasce d'azur, chargée de trois carreaux d'argent, accompagnée de trois trèfles de sinople ; au chef d'azur chargé d'une comète d'argent, la queue à senestre.

Chaumejean de Fourilles (de)[WN]

†**Chaumont de La Galaizière** (-1873) (Paris, Bretagne) : Lettres de naturalisation en 1719. Charge anoblissante en 1753. [WN, GAF n°8840]Derniers du nom : Charles (1764-1835) d'où Victorine (1798-1873).

D'argent au volcan de sinople fumant de gueules.

< !!>**Chaumont de Quitry (de)** (Chaumont-en-Vexin en Île-de-France) : extraction féodale 1358. Maintenu noble en 1670 par Le Fèvre de Caumartin en Champagne. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 21 juin 1779. Honneurs de la Cour les 9 novembre 1754, 17 avril 1784 et 21 juin 1787, comte en 1852. [ANF-1950, GAF n°8840, WN, WNS, WNOR, V07, WP, ENFS] Postérité d'Odon-Charles-Joseph (1827-1867).

Fascé d'argent et de gueules à 8 pièces.

Ecartelé : aux I et IV d'azur semé de fleurs de lys d'or sans nombre, au lambel de trois pednats d'argent ; aux II et III fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

(0)**Chaumontel (de)** (1982) (Normandie (Falaise)) filiation depuis Robert de Chaumontel, écuyer en 1416 dont le fils Anfroy est mentionné comme noble dans la recherche de Montfaut en 1463. Maintenu noble les 4 mars 1599, 17 mars 1599 et 26 mai 1599 par de Mesmes, sieur de Roissy, le 11 mai 1666 par Chamillart sur preuves de 1540, le 24 janvier 1668 par Bernard de Marle. Preuves pour le collège de La Flèche en 1775, pour Saint-Cyr et la Maison Royale de l'Enfant Jésus le 31 janvier 1775. Comparait en 1789 à Falaise et à Caen. [ANF-1946, CEA X, GAF n°8841, WNOR, V07, WP, ENFS n°23]. Derniers du nom : Henri (1926-1982) d'où Isabelle (1968) et Eléonore (1970). En extinction.

D'argent à la fasce de sable accompagnée de trois merlettes du mesme (alias de gueules), deux en chef et une en pointe.

►**Chaunac de Lanzac (de), [Chaunac de Montlogis (de), Chaunac de Montlauzy (de)]** (Quercy, Périgord) extraction féodale depuis noble Adhémar de Chaunac, damoiseau en 1393. Maintenu le 29 avril 1666 par Pellot sur preuves de 1478, le 3 octobre 1666 par Fortia, intendant d'Auvergne, en 1698 et 1707. Convoqué pour le ban en 1674. Honneurs de la Cour en 1787. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1696 et 1743. Certificat de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires le 14 mai 1780 (AR). Vote noble en 1789. [ANF-1986, GAF n°8842, WNS, V07, WP, NNF] Postérité issue de différents rameaux.

D'argent au lion rampant de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

►**Chaurand (de) (olim Gaurand du Chaffaud)** (Bretagne (Nantes)) : secrétaire du roi 1751, lettres d'honneur 1771 [ANF-1954, GAF n°8844, V07, WP]

D'azur au lion d'or, posé sur une terrasse de sinople et accompagnée à dextre d'un chat d'or.

Chaurand (Vivarais) : baron romain en 1871. [WNS]

†**Chaussade de Jolimont (de) (1922)** (Périgord, Libournaise) : LP de relief de dérogeance en 1667, confirmation de noblesse par le Parlement de Bordeaux en 1757. [WNS, GAF n°8845]

D'argent à trois chevrons de gueules, au chef d'azur chargé d'une croix d'or.

†**Chaussande (de) (1991)** (Comtat Venaissin) : anobli entre 1501 et 1512, baron par bref pontifical de 1707 [ANF-1969, WNS, V07, WP]

D'azur à trois bandes d'or au chef de gueules à une étoile d'or.

†**Chaussecourte (de) (1901)** (Auvergne, Marche) : filiation 1498. Vote à Guéret en 1789. [WNS, WN, GAF n°8849]

Parti émanché d'argent et d'azur à trois pièces.

†**Chautan de Verclly** (Metz) (1923-1944) : sans principe de noblesse [WNS, GAF n°8858]

D'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef et à dextre d'un soleil rayonnant d'or et en pointe d'une fleur du mesme.

► **Chauvaud de Rochefort** (Limousin) : Gilbert, écuyer en 1781 d'où Joseph. [DC 2018]
La famille Chauveau appartenait à la bourgeoisie de Felletin (Creuse), lorsqu'elle fit l'acquisition du château de Rochefort, à Sornac (Corrèze), dans la première moitié du XVI^e siècle. Elle sera désormais connue sous le nom de Chauveau de Rochefort et aurait fait l'objet de deux maintenues de noblesse : le 15 juillet 1669 par un arrêt du Conseil d'Etat, en faveur de Charles Chauveau, seigneur de la baronnie de Rochefort ; et le 13 janvier 1698 par jugement de M. de Bernage, intendant de Limoges, en faveur de ses fils, Jean, Jacques et Joseph-Charles. C'est de ce dernier que descend une branche dont le patronyme s'est altéré en Chauvaud de Rochefort. Elle conserva jusqu'à la Révolution ses qualifications nobiliaires, quoiqu'appauvrie. Au début du XIX^e siècle, Joseph Chauvaud de Rochefort était cultivateur. C'est certainement de lui que descendent les membres actuels de la famille.

► **Chauveau de Quercize** (Bourgogne) : Edmé (-1782), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi - audencier en la Chancellerie près le parlement de Dijon par Lettres de Provision du 29 août 1779 (nommé le 20 août 1778), mort en charge le 9 mai 1782, Lettres de provisions du successeur le 8 août 1782 (AR). Vote à Autun en 1789. [ANF-1971, WNS, GAF n°8865, V07, WP, ENFS n°11] Postérité d'Edmond (1892-1951). A cette famille appartiennent probablement Jacques Chauveau, avocat à Dijon, secrétaire du roi au Grand Collège pourvu le 9 mars 1700 et son fils Jacques qui lui succéda dans la même charge en 1722, mort en charge en 1745).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du mesme et en pointe de deux branches de chêne entrelacées aussi d'or.

► **Chauvelin (de) (de Beauregard)** (Vendômois, Paris) : filiation roturière suivie depuis André, bailli aux grands-jours du Vendômois d'où Toussaint Chauvelin, sgr de Fromentel et de Nitry, procureur général de la Reine Catherine de Médicis. Maintenu noble le 23 mai 1699 sur titres de 1538 dans la généralité de Paris. Magistrat au Grand Conseil le 19 septembre 1706. Garde des sceaux le 17 août 1727 et Ministre d'Etat le 19 août 1727. (Beauregard) convoqué au ban de la noblesse de la Basse-Marche en 1635, (L'Epine) maintenue noble le 1^{er} avril 1670 par Machault, intendant de Soissons et le 3 mars 1715 par Quentin de Richebourg, intendant de Poitou. Preuves pour Saint-Cyr en 1733 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1765. (Beauséjour-Grisenoy, éteinte en 1832) anoblie par charge de Robe en 1634. Honneurs de la Cour avec dispense de preuves en 1765, 1767 et 1785. Vote en 1789 à Poitiers et au Dorat. Marquis de Grosbois par LP de mars 1734 pour une branche éteinte [WNS, GAF n°8873, V07, WP, ENFS n°13, Bluche] *D'argent à un chou sauvage, pommé et arraché de sinople, la tige accolée d'un serpent ondoyant d'or, la tête vers le haut.*

(0)**Chauvenet et - de Lesdins (de) (1981- ? après 2001)** (Picardie) : Anoblissement par lettre de noblesse en 1696 et maintenue au Conseil d'Etat 1721. [ANF-1939, V07].

Eteinte dans les mâles. Reste peut-être deux filles de Fernand (1887-1975) : Françoise et Marguerite?
De gueules à deux gerbes d'or accostées de trois huchet du même.

†**Chauvenet de Bellenglise (de) et - de Parpeville (1926-2002)** : branche de la famille ci-dessus : confirmation de noblesse et anoblissement en tant que besoin par LP de 1759. [WNS, GAF n°8874]
De gueules à deux gerbes d'or, accostées et rangées en fasces, accompagnées de trois huchets du mesme, posés deux et un.

► **Chauveron (de)** (Limousin) : extraction féodale (1361), Honneurs de la Cour 1784. [ANF-1994, WNS, GAF n°8876, WN, V07, WP]
D'argent au pal ondé d'or et de sable à six pièces.

► **Chauvigny de Blot (de)** (Bourbonnais, Auvergne) : ancienne extraction 1458, maintenue 1667-1700, Certificat de noblesse du 15 avril 1751, Honneurs de la Cour 1753 et 1767. Un rameau naturel aux Indes Néerlandaises. [ANF-2013, WNS, GAF n°8885, WN, V07, WP]. Les représentants actuels sont issus de Michel (1827-1880), enfant naturel reconnu devant Me Watelet, notaire à Moulins, en 1847, et de son fils Gilbert (1851-1928), enfant naturel légitimé par le mariage de ses parents en 1855. **Mésalliance ? – dossier suspect ANF.**
Ecartelé : aux I et IV de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules ; aux II et III d'argent ou d'or à trois bandes de gueules.

†**Chauvin (de La Touche) et - des Orières** (1893-1924) (Bretagne) : chevalier héréditaire en 1817. [WNS, GAF n°8890]
De gueules à 9 besans d'argent, posés trois, trois et trois et un chef d'hermine.

► **Chavagnac (de)** (Auvergne) : ancienne extraction 1446, maintenue en 1667 sur preuves depuis 1291, Honneurs de la Cour en 1785, marquis en 1720, [ANF-1938, WNS, GAF n°8896-8897, V07, WP]
De sable à trois fasces d'argent, accompagnées en chef de trois roses d'or.

► **Chavaille (de)** (Bordelais) : anobli en janvier 1776. [WNS]
? D'azur à l'étoile d'argent, accompagné de trois cœurs d'or, deux en chef et un en pointe.

†**Chavanat (de) (-1918)** (Marche et Combrailles) : maintenue noble en 1667, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. [WN, GAF n°8899]
D'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre étoiles d'or.

< !!>**Chaylard (du) et Chaylard de la Fleunie (du)** (Périgord) : ancienne extraction 1483, maintenue 1667. [ANF-1984, WNS, GAF n°8917, V07, WP] Postérité de Raoul (1866-1954).
D'azur à deux tours rangées d'argent, maçonnées de sable, accompagnée en cœur d'un vol d'émerillon d'or.

†**Chazal** (1922-1952) (Bigorre) : baron de l'Empire en 1810. Confirmé en Belgique en 1857. [WNS, GAF n°8921]

D'azur à deux branches d'oranger au naturel, posés en sautoir, au franc quartier des Barons-Préfets, c'est-à-dire de gueules à la muraille crénelée d'argent surmontée d'une branche de chêne du même.

► **Chazal de Chamarelle (de), - de la Genesté (Forez)** : pas de principe régulier de noblesse. [WNS] Subsiste à l'île Maurice sous le nom de Chazal. Pierre de Chazal, (1727-1812) fut conseiller à la Cour des aides de Paris et doyen du Grand Conseil.

† **Chazan (de) (-1902)** : renseignements font défaut. [WNS]

† **Chazeau (du) (?1911)** (Périgord) : anobli par LP en juillet 1700. Révoqué en août 1715. Vote noble à Périgueux en 1789. [WNS, GAF n°8925]
D'or au lion de gueules tenant de la patte dextre un coutelas d'azur, la pointe en haut, accompagnée en pointe de trois filets ondés d'azur posés en fasce.

► **Chazeaux, Chazeaux de Châteaufort et Chazeaux de Montjuvin (de)** olim Pichon de Chazeaux (Velay, Poitou) : les Chazeaux, seigneurs du dit lieu s'éteignirent dans les Pichon qui en relevèrent le nom dans la première moitié du XVI^e siècle. Extraction prouvée depuis Claude, vivant en 1546. Maintenu noble le 26 mars 1670 en Velay. Convoqués avec la noblesse en 1789. [WNS, WP, GAF n°8926, V07] Postérité de Jacques (1902-1974).
De gueules à la bande d'or, et une colombe passante d'argent posée en chef et surmontée de trois étoiles d'or.

Chazel de Chamande (de) : ? [WNS]

? **Chazelles (de)** (Périgord, Poitou) : filiation 1560. Verriers. [WNS, GAF n°8931]
D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, posées deux et une.

† **Chazelles (de) et Chazelles de Beauregard (de)** (?1920-1998) (Auvergne, Guadeloupe) : ancienne extraction 1441, maintenue noble en 1666 sur preuves remontant à 1441. [WNS] Quid du décès de Marie en 1909 ?

† **Chazelles (de) (Auvergne) (1975)**

► **Chazelles (de), Chazelles-Lunac (de) et Chazelles-Chusclan (de) olim Chazel** (Languedoc (Nîmes)) : filiation depuis Guillaume demeurant à Ussel en 1480, aucune prétention nobiliaire avant la fin du XVII^e siècle. Jean-Pierre Chazel est condamné comme usurpateur de noblesse le 7 mars 1699 par Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Augustin de Chazelles, conseiller-maître en la chambre des Comptes de Montpellier en 1746, titulaire décédé sans postérité. Comparait à Montpellier en 1789. Son frère Jacques-Scipion de Chazelles (1735-†1800), maréchal de camp. Augustin et Jacques-Scipion furent maintenus noble le 24 avril 1784 par arrêt de la Chambre des comptes, aides et finance de Montpellier (cet arrêt de maintenue rattache cette famille à la famille Chazelles de Beauregard, éteinte dont la filiation remonte à 1441). Son fils Augustin-Jean-Baptiste (1779-1862), Baron d'Empire par L.P. le 13 avril 1811 sur institution de majorat. [WNS, CEA X p.230,

GAF n°8929-8930-8935, V07, François de Fabrique, PPC] Postérité de Jean-Lucien (1881-1968).

D'azur à une tête de léopard d'or, lampassé de gueules, au chef cousu de gueules chargé à dextre d'un croissant d'argent et à senestre d'une étoile du même.

Ecartelé, aux I d'azur à une tête de léopard d'or, allumée et lampassée de gueules, au chef du même chargé à dextre d'une étoile et à senestre d'un croissant le tout d'argent ; aux II et III, de gueules à un casque de profil traversé en barre d'une épée d'argent la pointe en bas ; au IV d'azur à un mont de trois coupeaux sommés de trois rameaux de laurier et surmonté en chef et à dextre d'une croisette pleine, et à senestre d'une croisette à 8 pointes, le tout d'or.

► **Chazeron (de) (Auvergne)** : Extraction 1546 (issue par bâtardise de l'ancienne maison de Chazeron à la fin du XV^e siècle), maintenue du 10 avril 1669 en faveur d'Annet, seigneur de La Tiercerie (cf. *Preuves de la noblesse d'Auvergne*, Dr de Ribier), dont la descendance s'est appauvrie au cours du XVIII^e siècle. Ses membres continuent, néanmoins, à porter leurs qualifications nobiliaires jusqu'à la Révolution. Au XIX^e siècle, ils sont cultivateurs ou couteliers à Celles-sur-Durolle (Puy-de-Dôme) et leur descendance subsiste de nos jours.

► **Chazettes de Bargues (de) (Auvergne)** : secrétaire-contrôleur en la cour des aides de Clermont 1722-1750. [ANF-1983, WNS, V07, WP]

D'azur au chevron d'argent accosté de deux étoiles d'or en chef et de deux têtes de chien en pointe.

Chazot ou Chasot (de) (1907) (Bourgogne, Normandie) : maintenue au Conseil en 1642 et 1673. [WNS, GAF n°8936-8937]

D'azur à un chat d'argent, rongéant un os du même.

<!!> **Chazotte (de) et Chazotte de Clavière (de) olim Rouchet de Chazotte** (Vivaraux) : Jean Blachier, Juge châtelain et maire perpétuel de la paroisse d'Arlebosc, anobli par lettres patentes du 14 juillet 1700. Son fils acquit le château de Chazotte en 1714. Jean Rouchet de Chazotte (1723-1786), anobli par charge de conseiller au parlement de Dombes 1767-1771. Inscription dans l'état des officiers du Parlement de Dombes, supprimé par l'Edit d'Octobre 1771, maintenus dans leurs privilèges de noblesse par L.P. du 15 août 1772. (AR) [ANF-1971, GAF n°8938, V07, WP] Postérité d'Henry (1885) d'où Christiane (1924-1998), Françoise (1927) et Louis (1929) d'où Mireille (1954), Huguette (1956), Anne (1959) et Ghislaine (1963). Louis, dernier du nom en vie en 2005. En extinction.

D'azur à la croix d'or, bordée de sable, cantonnée de quatre étoiles d'argent.

► **Chebrou de La Roulière et †- de Lespinatz (1906 ?)** (Poitou (Niort)) : L.P. d'anoblissement **mai 1736 (et du 4 avril 1737)**, vote avec la noblesse du Poitou en 1789. Chevalier de l'Empire en 1813 (branche de Lespinatz). [ANF-2002, WNS, GAF n°8940, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'or à la croix pattée et alésée d'azr, cantonnée de quatre flammes de gueules ; aux II et III d'azur au cerf grimpeant d'or (ou d'argent).

► **Chefdebien d'Armissan (de) et Chefdebien-Zagarriga (de)** (Roussillon, Languedoc) : ancienne extraction 1457, Trésorier Général des Finances au

bureau de Montpellier 1583. Premier président en la Cour des Aides de Montpellier en 1578, maintenue de noblesse rendu par Bazin de Bezons le 14 janvier 1669 (AR). Syndic de la noblesse de Narbonne en 1719 (AR). [ANF-1933, WNS, GAF n°8942, V07, WP]

D'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef d'un lion léopardé d'or, armé et lampassé de gueules et en pointe d'un lion léopardé et contourné du même.

Ecartelé : au I parti d'argent à trois vols abaissés de gueules (Alemany) et d'or à quatre pals de gueules ; au II d'or à la garrigue déracinées de sinople ; au III d'Or au cerf passant d'azur ; au IV d'azur au pont de deux arches traversé d'une rivière d'argent, sur lequel un chevalier armé, au naturel, sur un cheval d'argent tient sa lance abaissée contre une tour d'argent, au flanc dextre ; sur le tout d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef d'un lion léopardé d'or, armé et lampassé de gueules et en pointe d'un lion léopardé et contourné du même.

†**Challet ou Chellet de Chanceville et - de Kerdréan** (1915-) (Bretagne) : filiation 1564. Maintenu 1700 et 1715. [WNS, GAF n°8195]

D'azur à trois chevrons d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

► **Chemin de Chasseval (du)** voir **Duchemin de Chasseval** [ANF-1985]

†**Chemineau (de) (Poitou) (1878)** : Baron de l'Empire en 1808, puis Comte de l'Empire. [GAF n°8960]

Coupé : au I de sable au lévrier rampant d'or ; au II d'azur au palmier d'or terrassé du même.

?? **Chen(n)evières (de)** (Normandie) : anoblée aux Francs-fiefs en 1471 et par arrêt de 1523, maintenue 1667. Comparait en 1789 à Caen, Falaise et au bailliage de Montdoubleau. [WNS, GAF n°8966-8967, V07] éteinte dans les mâles.

De gueules à un écusson d'argent posé en abîme chargé d'une merlette de sable alias d'argent à une merlette de sable, en abîme, accompagnée de 8 étoiles de gueules posées en orle.

► **Chenu de Thuet de Mangou** (Berry), échevin de Bourges en 1644, maintenue 1667 et 1726. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. [WNS, GAF, 8978, WP, V07]

D'or au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, allumées et défendues d'argent, posées deux en chef et une en pointe (Le chevron chargé sur la cime d'un croissant d'argent).

► **Chérade de Montbron (de)** (Angoumois) : Etienne (1662-1714), seigneur de Montbron, anobli par charge de maire perpétuel d'Angoulême en 1695, conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 17 janvier 1712, mort en charge le 23 octobre 1714. Comte de Montbron par L.P. de décembre 1766. Preuves pour Sous-Lieutenance en 1783. Assiste par procuration à l'assemblée de la noblesse du Poitou en 1789 [ANF-1936, WNS, GAF n°8983, V07, WP, ENFS n°25] Deux branches issues d'Alexandre-Etienne (1731-1795). *D'azur à trois losanges d'or, posés deux et un.*

► **Chérel de la Rivière** (Bretagne (Rennes)) : anobli par charge de secrétaire du roi au parlement de Bretagne 1738-1754. [ANF-1937, WNS, GAF n°8987, V07, WP]

D'azur au sautoir engreslé et alésé d'argent.

► **Chergé (de)** (Poitou) : ancienne extraction 1489, maintenue 1667-1697-1715. Vote en 1789 en Poitou. [ANF-1951, GAF n°8991, WNS, V07, WP]

D'argent au chef d'azur alias D'azur à la fasce d'argent chargée de trois étoiles de gueules.

► **Chérisey (de)** (Lorraine) : extraction féodale depuis Jean en 1400, Honneurs de la Cour le 5 janvier 1767, en 1771 et le 12 janvier 1783 [ANF-1935, GAF n°8994, WNS, WN, V07, WP, ENFS n°22]

Coupé d'or et d'azur, le premier chargé d'un lion issant de gueules rmé lampassé, couronné du mesme.

Chéron de Montchéron : anobli en 1552. [WNS]

†**Chertemps de Seuil (de) (-1866) (Bretagne)** : [WN, GAF n°8998]

D'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles rangées en chef et d'un croissant en pointe, le tout du mesme.

Chesne (du) (Orléanais) : anobli en 1816 [ANF-1955, WNS, V07, WP]

D'azur au chevron d'hermines, branches à dextre de lys de jardin et à senestre de chêne d'or, en pointe chien braqué couché d'argent.

► **Chesne de Vauvert (du)** (Poitou) : maintenue 1667-1715. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1719 sur preuves de 1586. Vote à Poitiers en 1789. [WNS]. Une branche subsistait en Suède. (Woëlmont)

D'azur à trois glands d'or, posés deux et un.

†**Chesnon de Champmorin** (du Jarossey) (1947) (Touraine) : agrégé à la noblesse. Vote à Tours en 1789. [WNS, GAF n°9048]

D'azur au chevron accompagné en chef de deux étoiles, en pointe d'un lion soutenu par un croissant, le tout d'or.

?†**Cheval de Fontenay (1997-)** (aujourd'hui **de Fontenay et - Champgarnier**) (Bourgogne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Metz vers 1720. Autorisation de changement de nom en 1725. Vote en 1789. Vicomte personnel en 1830. [WNS, GAF n°15716]. Subsiste peut-être en ligne féminine avec une fille de Gustave (1902-1987), née après 1936

D'azur au cheval passant d'argent, ; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

†**Chevaleau de Boisragon (de)** (Poitou) : maintenue 1667-1715. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1755, et pour Saint-Cyr en 1786. Vote à Poitiers en 1789. Eteint en France depuis 1839. Subsistait en Angleterre (Woëlmont). [WNS, GAF n°9052]

D'azur à trois roses d'argent, posées deux et une, et un chef cousu de gueules plein.

► **Chevalier d'Almont** (Orléanais) : filiation 1518, extraction 1572, maintenue 1666, confirmé en 1719, Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1787. [WNS, GAF n°9085-9086, WP, V07]

D'argent à la fasce d'azur et un bâton de sable brochant sur le tout.

Ecartelé : d'argent à la fasce d'azur et de gueules à trois roses d'argent, à la bande de sable brochant sur le tout.

†**Chevallier de Sinard (de)** (Dauphiné) : Filiation 1345, maintenue noble 1667. Eteinte avec Prosper, né en 1830. [WNS, GAF n°9079]
D'azur au chevron d'or.

†**Chevarrier (de) (1922)** (Auvergne) : anoblie par charge de Secrétaire du Roi contrôleur en la Chancellerie d'Artois en 1783. [WNS, GAF n°9102] ? **Noblesse inachevée ???** Dernier du nom, né en 1855.
D'argent à la fasce de gueules chargée de trois cœurs d'or et accompagnée de trois lions coupés de sable et d'hermine, armé et lampassés de gueules.

†**Cheverry (de)** (Pays-Basque, Toulousain) : ? anoblie par charge de Trésorier-Général des Finances en 1540. Maintenu en 1670 sur preuves de 1557. [WNS, V07]
Ecartelé : aux I et IV de gueules à quatre billettes d'argent ; aux II et III d'argent à une tête de maure de sable tortillée d'argent.

†**Chevessailles des Perrignes (de) (1900-1951)** (Perche, Normandie) : citée 1548. Vote au Perche en 1789. [WNS] – **Principe de noblesse à vérifier**

†**Chevestre des Chapelles (de)** (Normandie) : maintenue en 1666 sur filiation de 1577. [WNS, GAF n°9113, CEA]. Eteint après 1896 dans les familles Lagarde et Beaugier. (consulter Dioudonnat)
D'azur à trois hiboux d'or, deux et un, ceux du chef surmontés d'une étoile du même.

►**Chevignard (olim Chevignard de la Palu)** (Bourgogne (Beaune)) : conseiller-secrétaire du roi audencier en la Chancellerie près la Chambre des Comptes de Dôle le 27 février 1729 (ou 1728-1731) [ANF-1965, WNS, GAF n°9116, V07, WP]
D'or au raisin de gueules tigé et feuillé de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

►**Chevigné (de)** (Bretagne (Coesmes)) : extraction féodale depuis Girard de Chevigné en 1370. Maintenu noble le 27 décembre 1559 et les 24 janvier 1667 et 5 octobre 1668 à l'intendance de Poitiers. Honneurs de la Cour en 1774, 29 avril 1785 et 11 avril 1786. Vicomte le 26 mai 1827. [ANF-1946, WNS, GAF n°9117, V07, WP, ENFS n°27]
De gueules à quatre fusées d'or, accompagnées de huit besans du mesme, quatre en chef et quatre en pointe.

†**Chevreau-Christiani** (1928) (Alsace) : confirmé sur adoption dans le titre de baron de l'Empire du 14 février 1810 du Baron Christiani par LP du 25 juin 1840. [WNS, SEC, GAF n°9123]
Parti d'or à trois chevrons d'azur et de gueules à l'épée haute d'argent.

►**Chevrel de Frileuse/Frileuze** (Normandie) : Trésorier de France au bureau des Finances d'Alençon vers 1715. [WNS, GAF n°9126] – noblesse inachevée ?
De gueules au chef d'argent et un lion d'or brochant sur le tout.

Chévriers (de)[WN]

►**Chevron Villette (de)** (Savoie) : extraction féodale 1328, baron en 1604, [ANF-1960, GAF n°9137, WNS, V07, WP]

D'azur au chevron d'or, rempli de gueules, accompagnés de trois lionceaux d'or, deux en chef affrontés et un en pointe.

►**Cheyne de Beaupré** [ANF-1989, V07] – famille exclue de l'ANF. Reçu sur base d'une ordonnance de 1768 signées des élus de la Bresse portant enregistrement des lettres de confirmation de noblesse de mars 1768. La famille porte un titre de Comte. Elle a été invitée à démissionner de l'ANF en 2011 : « les actes produits n'étaient pas conformes aux actes originaux. »

►**Cheyron du Pavillon (du)** (Périgord) : Anobli par charge de conseiller secrétaire du roi audencier en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux pourvu le 8 juillet 1677-Lettres d'Honneur le 3 juillet 1712. Maintenu le 27 janvier 1729 par Boucher, intendant de Guyenne. Preuves de noblesse pour la Marine en 1783 et 1787. Prend part aux assemblées de la noblesse de Périgord en 1789 (AR). (rameau éteint en 1812). Chevalier de l'Empire par L.P. du 25 février 1809. Comte Romain par bref du Pape Pie IX le 16 janvier 1866. Postérité issue de différents rameaux.

►**Cheyron de Beaumont (du) et Cheyron de Beaumont d'Abzac de La Douze (du)** (Périgord) : Arrêt de décharge le 17 mars 1713 sur preuves de 1538 par Lamoignon, intendant de Guyenne. Ce jugement a notamment été rendu sur la production d'un jugement de maintenue du 29 août 1667 par Pellot qui n'apparaît nulle part dans les archives et qui présente une filiation sans fondement. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1762 (sur preuves de 1654) et le 15 juillet 1786 (AR). [ANF-1934 (Pavillon) ANF-1951 (Beaumont), WNS, GAF n°9143-9144, V07, WP, BN ms fr 32067] Postérité de Joseph (1859-1908).

D'azur à trois rocs d'échiquier d'or, posés deux et un.

†**Chiavari (de) ou Chiavarry de Cabassole (de)** (1923) (Arles) : anobli par L.P. de 1514. Maintenu 1667. [WNS, GAF n° 9149]

Ecartelé aux I et IV d'or à deux colonnes accostées de gueules ; aux II et III d'or au lion de sable, couronné du mesme, armé et lampassé de gueules.

†**Chic du Rocquaing et – d'Arcamont (du)** (?1893) (Gascogne) : filiation 1502, maintenue 1666-1668. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777 et les pages de la Grande Ecurie en 1779. [WNS, GAF n°9150]
Parti au I d'azur à trois fascés d'or ; au II de gueules au lion d'or armé et lampassé de sable.

►**Chicoyneau de Lavalette et Chicoyneau de Lavalette du Coëtlosquet** (Orléanais (Blésois), Languedoc) : Michel (1626-1701), anobli par charge de conseiller maître en la cour des comptes de Montpellier reçu le 30 juin 1678. Son fils François (1672-1752), conseiller maître à la Cour des Comptes de Montpellier, reçu le 20 août 1701, mort revêtu le 15 avril 1752 (AR). Ajout du Coëtlosquet en 1912. [ANF-1934, WNS, GAF n°9152, V07, WP, ENFS n°41] Nombreuse postérité.

D'azur à une bande d'argent, chargée d'une étoile de gueules, accostée de deux croissant du mesme (ecartelé, de sable semé de billettes d'argent au lion morné du mesme brochant sur le tout).

► **Chieusses de Combaud Roquebrune (de)**

(Provence) : désistement de noblesse puis maintenue de noblesse en 1708 en la personne d'un gouverneur de Lorgues en 1705 (noblesse personnelle), maintenue le 17 octobre 1729 sur preuves de 1536, maintenue par arrêt du conseil d'Etat le 10 août 1755 et L.P. du 25 septembre 1755 enregistrées au Parlement d'Aix (AR), certificat de noblesse pour l'admission dans les Gardes de la Marine le 2 juillet 1764 (AR). Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. Vote noble en 1789. [ANF-1973, WNS, GAF n°9154-9155, V07, WP]

D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une rose du mesme et un chef d'argent plein.

Parti : au I d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un rosier du même au chef d'argent ; au II d'or à trois bandes de gueules.

† **Chieusses de Villepeys (de) (1973-1982)** (Provence) : maintenue noble en 1747. [WNS, GAF n°9156]

D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un rosier du mesme et en chef de deux tiges de lys d'argent fleuries de trois pièces feuillées d'or, au chef d'argent plein.

† **Chièvres (de) (de Salmignac et d'Aujac) (1904-1909)**

(Poitou) : Extraction 1509, maintenue 1632-1668-1698, les 16 et 17 mai 1699 par l'intendant de La Rochelle. Preuves pour Saint-Cyr en 1686 et pour les Ecoles Royales Militaires 1779. [GAF n°9157, WNS, NNF]

D'argent à une aigle éployée de sable.

► **Chillaz (de) (olim Machard de Chillaz)** (Savoie) :

Louis Machard, secrétaire du duc de Savoie, anobli le 26 mars 1491 par L.P. de James de Savoie, comte de Chablais. Lettres confirmées par blanche de Montferrat le 24 mars 1492. Achat de la terre de Chillaz le 4 novembre 1575. [ANF-1959, WNS, SS, V07, WP, ENFS n°26] Abandon du patronyme Machard à la fin du XIXe siècle. Postérité de Louis-Marie-Joseph (1829-1916).

D'argent à trois pals de gueules au chef d'azur chargé de deux lions issants et affrontés d'or.

► **Chillou de Churet (de)** : Angoumois ; anobli par charge d'échevin d'Angoulême en 1642. Dioudonnat rectifie l'origine de ce nom [SS - NG01]

D'azur à une croix ancrée d'argent

† **Chinot de Fromessent** (1920) (Boulogne) : anobli par LP du 4 août 1591, maintenue noble 1697. [WNS, GAF n°9173]. Dernier du nom né en 1844.

D'argent à trois molettes d'éperon de gueules posées deux et une

► **Chiron de la Casinière** (Bretagne) : échevin de Nantes en 1684, et charge de conseiller du Roi en la Chambre des Comptes de Bretagne (1690-1734). [NG01, WNS, GAF n°9187, Dioudonnat] Dioudonnat a rectifié l'origine de cette famille bourgeoise.

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois dauphins du mesme, les deux en chef adossés.

► **Chivré (de), -de la Barre, de Marensin et de Blasgny** (Normandie, Maine) : ancienne extraction 1494, marquis de La Barre par L.P. de 1633, maintenue 1666, preuves pour les cheval-légers de la garde en 1784. [ANF-1988, WNS, GAF n°9194, V07, WP]

D'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

► **Choderlos de Laclos** (Franche-Comté, Picardie) : secrétaire du roi 1696 ? ou 1750 ?. [GAF n°9199, WNS, TA, WP, PPC, NG01]

D'argent à deux piques renversées de sable, passées en sautoir, accompagnées de quatre flammes de gueules ; au chef d'azur semé de neuf billettes d'or, posées cinq et quatre.

► **Chodron de Courcel** (Lorraine, Toul) : Alphonse (1835-1919), baron par L.P. du 6 mars 1867. (seule la branche issue d'Alphonse Chodron de Courcel a un principe de noblesse)[GAF n°9200, WNS, SEC, V07, WP, ENFS n°38] Chodron de Courcel par décret impérial du 1^{er} octobre 1866. Geoffroy (1912-1992) d'où Jean (d'où Guillaume et Marie) et Antoine (d'où Alexia, Louise et Diane).

De gueules à trois chaudrons d'or, posés deux et un.

Choin de Montgay de Montchoisy (Dauphiné) : baron de l'Empire (de Montgay) en 1613, baron héréditaire en 1820. [WNS, GAF n°9203]

Ecartelé au I coupé de gueules à trois besants d'argent rangés en fasce et d'azur à une étoile d'or ; au II de gueules à l'épée haute d'argent en pal ; au III d'or au lion de sable ; au IV de gueules à trois merlettes d'argent, posées deux et un.

► **Choin du Double (de)** (Dauphiné) : secrétaire du roi 1744-1757. Famille issue de Jean-François Choin, sieur de Montgay, avocat puis procureur au parlement de Grenoble. [ANF-1955, V07, WP] – **AR ANF à revoir.**

D'azur à une étoile d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois besants d'argent.

► **Choiseul Praslin (de) et Choiseul-Gouffier (de)** (Champagne, Lorraine) : extraction féodale 1060, comte de Chevigny-les-Semur par LP de janvier 1699. Honneurs de la Cour, cousin du roi, duc de Praslin en 1762. Comte de Sorcy sur Meuse par LP de janvier 1701 pour une branche éteinte [ANF-1937, GAF n°9205, V07, WP]

D'azur à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes du mesme, cinq dans chaque canton en chef posées en sautoir, quatre dans chaque canton de la pointe, cantonnées.

† **Choisne de Triqueville (de)** (? 1871- ?1891) (Normandie) : anobli en 1719. Vote au bailliage d'Orbec en 1789. [GAF n°9208, WNS]

D'hermine au lambel de sable.

† **Choisy (de)** (1903-1917) (Agenais, Périgord) : « on n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants » [CEA p. 375] Derniers du nom : Léonce (1839-1903) d'où Henriette (1866-1893) et Louise (1882-1917).

D'azur à un chevron d'or surmonté en chef d'une étoile de même et accompagné en chef de deux merlettes d'argent et en pointe d'un croissant de même.

† **Chol de Clercy** (-1852) (Lyon) : anobli par LP en 1766, enregistrées en 1768. [GAF n°9213, WNS, V07]

D'argent à deux fascés de gueules et une tête de lion du mesme arrachée et posée en chef ; parti d'azur à une

bande d'or chargée de trois aigles de sable volantes en bande, accompagnées en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'un croissant du mesme.

► **Cholet (de)** (Guyenne (Bordeaux)) : (charge inachevée au XVIIIe siècle : Président Trésorier à Bordeaux vers 1760 – lettres d'honneur avant 1789), comte de l'Empire 1808 (confirmé en 1817), pair de France 1815, comte-pair héréditaire 1824. [ANF-1944, WNS, V07, WP]
D'or au pin de sinople terrassé du même, au lion léopardé de sable brochant, au chef retrait de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

► **Cholier de Cibeins (de)** (Lyonnais) : échevin de Lyon 1618, comte en 1721, [ANF-1953, WNS, CEA X p.381, V07, WP].
D'or à trois bandes de sable ; au chef d'azur chargé d'un lion passant d'or.

† **Chollet du Bourget** (1914- 1916) (Savoie) : Etienne, anobli par charge de sénateur le 17 octobre 1673 puis procureur général en 1675. Baron du Bourget en 1727 par achat de cette terre. [WNS, GAF n°10224, ENFS n°32] Derniers du nom : François (1817-1905) d'où Clément (1846-1846), Jeanne (1848-1916), Clément (1853-1914) d'où Hélène (1891-1897).
D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent et surmonté d'une couronne d'or.

† **Chomel (de)**

† **Chonet de Bollemont** (Lorraine) : Famille issue de Pierre Schonen, capitaine lieutenant dans les troupes de Suède, fixée en Lorraine après la guerre de Trente ans - Jean Chonet, sieur de Moraigue, fut anobli le 18 juin 1716 par LP du Duc de Lorraine. La chambre des comptes par arrêt le déclara déchu du privilège de noblesse pour avoir pris à bail, les forges de Lopigneux, celles de Longuyon, d'Ottange et de Villerupt. Il dut pour rentrer en possession de ses privilèges, solliciter des lettres de reliefs et de réhabilitation de noblesse qui lui furent accordées à Lunéville le 2 février 1723. [WNS, GAF n°10234]
D'azur à un sautoir d'argent chargé de quatre flèches de gueules se réunissant en abîme.

< !! > **Chopin de la Bruyère** (Agenais) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier après 1771, testa en 1776, mort en charge le 3 juin 1783. Vote à Agen en 1789. [WNS] Subsiste la postérité de Jacques (1897-1956) d'où Christane (1924-2017) et Jean (1928-1990) d'où descendance au Canada.

† **Choppin d'Arnouville (?1949-2014)** (Anjou, Paris) : anobli en février 1578, maintenue en 1668. Vote à Etampes en 1789. Baron en 1826. [GAF n°10235 bis, WNS, V07]
D'azur à un cerf volant d'or, passant sur un épieu du mesme.

† **Choppin de Seraincourt** (Île de France) : Secrétaire du Roi vers 1695. Vote en 1789 à Mantes et à Etampes. [WNS, GAF n°10236, V07]. Dernier du nom né en 1906.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois palmes d'argent.

Chorivit de Sagardiburu (de) (Biscaye Espagnole, Bordelais). [WNS]

† **Chorn de Montinoisy**

Chorot de Boisvert - Labory (Isère (Veurey), Dauphiné) : plusieurs châtelains et maires de Veurey. Auguste-Raymond conseiller-clerc correcteur en la chambre des Comptes de Grenoble en 1783 jusqu'à la révolution. [WNS, GAF n°10239] Derniers du nom : Claude-Pierre (1750-1817) d'où Julie-Césarine-Hortense (1801-1887) // Marguerite-Mathilde-Hortense-Floralia, citée en 1903.
D'azur à un chevron d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

► **Chossat de Montburon (de), - de Saint-Sulpice et de Montessuy** (Bresse) : secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Paris 1686-1694. Maintenu noble 1698. [WNS, GAF n°10239 bis, CEA X p.397, V07, WP]
D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une rose de même.

► **Chouly de Permangle (de)** (Limousin (Saint-Yrieix)) : Anobli en 1591. Filiation 1512 d'après un acte faux ou depuis Irieix de Chouly, sgr de Permangle, grand bailli d'épée de Limoges vivant en 1551. Maintenu le 30 avril 1668 et le 10 mai 1668 sur preuves de six générations par l'intendant d'Aguesseau de la généralité de Limoges. (Cabinet Hozier). (AR) Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 7 décembre 1766 [ANF-1979, WNS, CEA X p.401, GAF n°10245, WN, V07, WP, ENFS n°13, BN ms fr 32070] Postérité de Paul-Henri (1839-1930). Subsiste : François (1956), Jean-Marc (1957), Isabelle.
D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois lys au naturel (alias de trois fleurs de pavot d'argent) et en pointe d'une fleur de lys florencée (alias d'une feuille de châtaignier) d'or.

† **Chovet de la Chance** (1901-1911) (Forez) : anobli par charge en 1743. Baron de l'Empire en 1810. [GAF n°10252-10253]
D'argent à deux arbres terrassés de sinople, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.
Ecartelé : au I d'azur au soleil d'or ; aux II et III d'argent à la croix ancrée de gueules ; au IV d'argent à deux arbres de sinople terrassés du mesme.

► **Chrestien de Beauminy** (Beauvaisis) : Claude (1697-1764) anobli par charge de conseiller en la Cour des aides de Paris le 14 mai 1761- mort en charge le 6 mars 1764. [CEA X p. 410-411, SS p.301, GAF II p.448, V07, WP] Messire Claude Chrestien de Sainte-Berthe (1697-1764), anobli par charge de conseiller du Roi, président en la Cour des Monnaies de Paris. Sa postérité est éteinte et les porteurs du nom actuels descendent de son frère Jean-François (1700-). Famille non noble. [WNS]
D'or à deux épées d'azur, passées en sautoir, accompagnées en chef et en flancs de trois croissants du même et en pointe d'une rose de gueules.

† **Chrestien de Poly et (0)Chrestien de Lihus** (1993-) (Paris) : (branche éteinte) Pierre-Jean-François, conseiller au Châtelet, anobli par charges de conseiller à la Cour des Aides de Paris en juillet 1757. (0) Simon-

Philibert Chrestien des Rufflays (1734), négociant à Paris puis avocat au Parlement, en charge de conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, le 31 mars 1785. Alexandre – Pierre (1791-1875), reconnu noble par ordonnance du 2 juin 1827, maintenue noble par L.P. du 4 août 1827. [WNS, GAF n°10258, V07, PPC I p. 362] Éteinte dans les mâles. (Poly) Pierre (1882-1906) et Jacques (1874-1934). (Lihus) Mathieu (1901) d'où Hubert (1926-1969), Geneviève Marie Suzanne (1934), Françoise Marie Anne (1939) et Philippe (1946-1946).

Vérier la généalogie de cette famille.

D'azur à la bande d'argent, accompagné en chef de quatre étoiles et en pointe de trois roses tigées et feuillées le tout d'argent.

†**Chrestien de Tréveneuc (1940-1979)** (Bretagne) : ancienne extraction 1458, maintenue noble 1669 sur preuves de 8 générations. [ANF-1954, WNS, CEA X p. 406, GAF n°10259, V07]

De sinople à une fasce d'or accompagnée de trois heaumes de profil du même.

Christen (de) : fixés en Alsace depuis 1743, comte romain par bref du pape Clément VIII ? [WNS, GAF n°10260]

D'argent à une épée de sable posée en pal, et un écu d'argent chargé d'une croix de gueule posé en abisme.

Christin (Franche-Comté) : Chevalier de l'Empire en 1810, baron de l'Empire en 1813. [WNS, GAF n°10264] *Coupé au I d'argent à une croix potencée de sable ; au II d'azur à un cosaque d'or, la tête contournée, tenant de la senestre une lance brisée d'argent, monté sur un cheval galopant du mesme, soutenu de sinople, senestré d'un foudre de gueules, mouvant du flanc ; au franc quartier des Barons Militaires.*

Christol (de) (Languedoc) : filiation 1638 – agrégée à la noblesse au cours du XVIIIe siècle. Vote noble en 1789 à Béziers. [WNS]

► **Christophe de Lamotte-Guery** (Champagne, Lorraine) : Baron de l'Empire en 1814, confirmé en 1816.. [GAF n°10266, V07]

Coupé au I parti à dextre d'or, au lion rampant et contourné de sable, et à senestre des barons militaires ; au II d'azur à une redoute d'or mouvante du flanc dextre, soutenue du mesme, sommée d'une batterie tirant de gueules et de sable, et senestrée d'un cuirassier à cheval chargeant le sabre à la main sur la batterie le tout d'or.

Cibon (de) (olim Sibon) (Provence) : anoblissement par trois générations de chevaliers de Saint-Louis. [WNS, GAF n°10272]

D'or à une aigle éployée de sable, l'estomac chargé d'un écusson de gueules à la bande échiquetée d'argent et d'azur à trois tires.

†**Cillart de la Villeneuve et – de Kermainguy (de)** (Bretagne) : filiation vers 1400, extraction 1500, maintenue 1668-1669. [WNS, NG01] Branche de la Villeneuve éteinte en 1894 et 1907 ? La branche de Kermainguy éteinte vers 1918.

De gueules à un greslier ou cor de chasse d'argent.

Cisternes (de Vinzelles) (de) (Auvergne) : filiation bourgeoise 1583. Demande de L.P. de confirmation de

noblesse avec anoblissement en tant que besoin en 1788. Rapport très défavorable de Chérin au mois de juillet. [WNS] ou anobli par charge en 1651. [GAF n°10302]

Cize de Grésy (olim Guaragna) (Savoie, Piémont) : anobli en 1591, marquis de Grésy par LP du duc de Savoie en 1669. [WNS, GAF n°10306]

D'azur à trois bandes d'or, au lion de gueules, armé d'argent, brochant sur le tout et six étoiles d'argent posées en orle sur l'azur.

(0)**Clamorgan (de)** (1980-) (Normandie) : ancienne extraction – maintenue noble en 1463 (Montfaut), maintenue 1666. Comparait à Coutances en 1789. Famille éteinte en ligne masculine depuis 1980. En extinction. [WNS, CEA XI p.19, GAF n°10317, V07, WP]

D'argent à une aigle éployée de sable, languée, becquée et membrée d'or.

► **Clapiers-Collongues (de)** (Provence (Hyères) : extraction 1550 ou anobli par lettres de Louis II du 17 novembre 1427. AR : Preuves pour la sous-lieutenance 1789. Marquis de Vauvenargues par LP de mars 1722 pour une branche éteinte. [ANF-1970, WNS, CEA XI p.21, GAF n°10319, V07, WP] *Fascé d'azur et d'argent de six pièces; au chef d'or.*

► **Claret de Fleurieu** (Lyonnais) : anobli par charge d'échevin de Lyon 1686-1687 (postérité éteinte) et 1689-1690. Déclaration de noblesse le 22 décembre 1690. Président en la Cour des Monnaies de Lyon (22 mars 1706-1718) puis (1718-1740). Comparait à Lyon en 1789. [ANF-1955, WNS, CEA XI p.29, GAF n°10327, V07, WP, ENFS n°26] Nombreuse postérité de Jacques-Annibal (1692-1776).

D'argent à une bande d'azur chargée d'un soleil d'or.

► **Clarke de Dromantin** (Irlande, Bordelais) : r.n.f. 1766 (lettres de reconnaissance de noblesse d'ancienne extraction). Comparait à Bordeaux en 1789. [ANF-1958, WNS, CEA XI p.32, V07, WP]

D'or à une bande dentelée d'azur, chargée d'une étoile d'argent et accompagnée en chef et en pointe de deux besants d'or.

†**Clary (de)** (1918) (Marseille) : Comte par décret Impérial du 27 janvier 1870. Nom transmis suite à adoption à la famille Bretonneau. [WNS, SEC, GAF n°10332]

D'azur au vol d'argent, chargée d'une épée haute du mesme montée d'or, surmontée de deux étoiles du mesme, au chef aussi d'or, chargé de deux roses tigées et feuillées au naturel.

Claudet (Franche-Comté) : Chevalier de l'Empire en 1809. [WNS, GAF n°10334]

D'azur à l'épée d'or posée en pal, et une balance d'argent brochant sur l'épée ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.

► **Clausel de Coussergues (de)** (Rouergue) : anobli par charge de conseiller maître en la Cour des Comptes de Montpellier 1754, toujours en charge en 1789. [ANF-1951, WNS, CEA XI p.39, V07, WP]

Parti au I : d'azur à un lion rampant d'argent, accompagné à dextre de deux clés d'or, passées en

sautoir, au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur ; au II de gueules à une tour crénelée d'argent.

†**Clause (de Marchaumont)** (Bretagne) [GAF n°10341]
D'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard du mesme, avec un anneau d'argent dans la gueules.

►**Claux (ou du Clos) de l'Estoille (du)** (Auvergne, Bourgogne) : cité 1509, filiation 1544, maintenue 1611-1623 et par le Conseil d'Etat 1670- Vote à Riom en 1789. [WNS, GAF n°10343, V07]
D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de deux coquilles du mesme et en pointe d'une aigle éployée d'or.

Claux de Marville (du) (Dauphiné) : subsiste une branche non noble. Anobli par charge au XVIIIe siècle [WNS, GAF n°10344]
D'azur à deux clés d'or passées en sautoir, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

►**Clauzade de Mazieux (de)** (olim de Clauzade de Riols) (Languedoc) : Arnaud Clauzade (1631/1634-1724), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1693. Inscription dans le rôle des capitouls de Toulouse appelés à payer une confirmation en vertu de l'édit du roi de janvier 1714, le 26 juin 1714. (AR). Comparait à Toulouse en 1789. [ANF-1962, GAF n°10345, WNS, V07, WP] Postérité de Jacques-Louis-Alexandre (1757-1803).
~~*De gueules, au chevron d'argent, ch. de cinq mouchetures d'hermine de sable et acc. de trois clés d'argent, en pals, au chef d'azur, ch. d'un croissant d'argent, entre deux étoiles d'or.*~~
De gueules à la bande engreslée d'or, accompagnée de trois molettes de même, deux en cheff et une en pointe.

<!!>**Clauzel** (Ariège (Foix)) : baron d'Empire 1810, comte en 1813, confirmé en 1814 mais non suivie de LP. [CEA XI p. 47, GAF N°10347, WNS, WP]. Famille en extinction : un célibataire, né en 1965 et sa sœur.
Ecartelé : au I d'azur à trois étoiles d'argent, deux et un ; aux II et III d'azur à deux chevrons d'or accompagnés de trois mains appaumées d'argent ; au IV d'or à trois crabes de gueules, deux et un.

Clavel (de) (Provence) : trois générations de Chevaliers de Saint-Louis. [WNS, GAF n°10351]
D'argent à la bande de gueules chargée d'un crapaud empalé à un clou, accosté à dextre d'une étoile, le tout d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Clavel de Veyrans (de) (Vivarais) : agrégées à la noblesse au cours du XVIIIe siècle. Vote à Annonay en 1789.

►**Clavière (de)** (Bourgogne) : échevin de Lyon 1754-1755 et en 1770 (branche éteinte) pour deux frères. Comparait à Lyon en 1789. [ANF-1936, WNS, V07, WP]
D'azur au lion d'or tenant entre ses pattes une clé d'argent à la fasce de gueules brochant sur le tout.

†**Clebsattel (de Cernay) (de)** (Alsace, Flandres) : François-Louis, grand bailli de la ville et comté de Thann en Haute Alsace, L.P. de réhabilitation en 1693 et confirmation de noblesse en 1710.[WNS, WP, GAF

n°10362] Les porteurs actuels descendent de Georges-Louis (1658-), frère cadet de François-Louis (1655-), bailli de la ville de Thann qui fut acheteur de lettre de noblesse en avril 1697 qui fut excepté de la révocation de l'édit de 1715. Selon Ogerau-Solacroup, la branche subsistante, dite flamande, aurait été anoblie en 1693 et confirmée en 1710 (**à vérifier**) (cf NNF)
Ecartelé : aux I et IV d'or au pin terrassé au naturel ; aux II et III de gueules à une tête et col de bouquetin d'argent.

Clédat (de) (Bas-Limousin) : secrétaire du Roi près de la Cour des Aides de Montauban en 1784. Noblesse inachevée. [WNS]

†**Clemenceau de la Locquerie** (Aunis) : extraction 1521, maintenue 1698, confirmé en 1705. [NG01, GAF n°10367] Eteinte par le décès de Jacques, fils de Georges-Henri (1850-1901), après 1940.
De gueules à une clé d'argent posée en pal, l'anneau vers le chef et d'argent à un sceau de gueules.

†**Clément d'Aerzen** (Flandres) : baron de l'Empire en 1811. Confirmatio de la succession au titre de baron en 1813 et 1874. [WNS, GAF n°10391]
Ecartelé : au I d'azur à une montagne d'argent, surmontée d'une tête de cheval coupée d'or ; au II des barons militaires ; au III de gueules à deux épées hautes d'argent, montées d'or, posées en sautoir et surmontées en chef d'une étoile d'argent ; au IV d'or à deux palmiers de sinople, le feuillage enlacé ; sur le tout de sable au cœur d'argent enflammé de gueules.

►**Clément de Givry et Clément de Blavette** (Provence, Paris) : Antoine-Julien, chirurgien du Roi, anobli par L.P. en août 1711, enregistrées à la Cour des Aides le 23 décembre 1712 et le 8 aopt 1714 à la Chambre des Comptes de Paris. Maintenu noble par arrêt du Conseil d'Etat le 6 juillet 1716. [ANF-1947 Givry, WNS, GAF n°10392, CEA XI p.66, WP, V07]
De gueules à une fasce d'or surmontée d'un soleil du même à un écu d'azur à la fleur de lys d'or posé en abîme.

► **Clément de Grandprey** (Vosges) : Nicolas, chef d'escadron de gendarmerie, chevalier de l'Empire le 15 octobre 1809. **Le nom subsiste aujourd'hui : Wensde, Philippe, Pierre, Felicia...mais filiation non établie.** [GAF n°10393]
D'argent à un chevron d'azur accompagné en chef et à senestre d'une palme de sinople et en pointe d'une tête de More de sable, tortillée ; à la champagne de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires.

Clément du Wault[WN]

†**Clerc de La Deveze (de ou Le)** (1892-1920) (Languedoc) : maintenue noble 1715, page de la Petite Ecurie du Roi en 1750. Comparait à Montélimar en 1789. [WN, GAF n°10434]
D'azur à un chevron d'or chargé de trois tourteaux de gueules et accompagnées de trois pommes de pin d'or.

†**Clercy (de)** (Normandie) : filiation 1331, prouvée depuis 1440, maintenue en 1667. Comte Romain en 1697. [WNS]

► **Clérel de Tocqueville** (Normandie) : ancienne extraction 1425, maintenue 1463 et 1666, comte héréditaire par L.P. de 1820. [ANF-1935 et 1944 pour la branche d'Hérouville, WNS, CEA XI p.74, GAF n°10448, V07, WP]

D'argent à une fasce de sable accompagnée en chef de trois merlettes du même, rangées en fasce et en pointe de trois tourteaux de gueules.

† **Clérembault de Vendeuil (de)** (1832-1892) (Picardie) : Sollicite les Honneurs de la Cour en 1769 mais en vain suite à des preuves insuffisantes. Filiation depuis Jean de Vendeuil, écuyer en 1524. Maintenu noble en 1699 et 1700. Preuves pour Saint-Cyr en 1689, 1690, 1694, 1742, pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. [WN, GAF n°34384] Derniers du nom : Albert-Louis (1769-1825) d'où Angèle (1805-1881), Albine (1806-1881), Zenaïs (1808-1892) et Albert-Augustin-François (1811-1832).

D'azur au lion naissant d'or.

► **Clerget de Saint-Léger** (jadis de Mont-Saint-Léger) (Bourgogne) : agrégé au cours du XVIII^e – Vote en 1789 à Lons-le-Saulnier et à Moulins. [WNS, GAF n°10454]

De sinople à une fontaine jaillissante d'argent, accompagnée en chef d'un soleil d'or.

† **Clerissy (de) (1905)** (Provence) : anobli par charge en 1747. [GAF n°10459]

D'argent à trois clarinettes de gueules posées en pal deux et une, l'embouchure en haut ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, mouvant du bord inférieur du chef.

† **Clermont d'Auriac (de) olim Dauriac de Clermont (-1952 ?)** (Gascogne) : agrégée à la noblesse au XVIII^e siècle – vote au comté de Comminges en 1789. [WNS, GAF n°10466]

Ecartelé aux I et IV d'argent à trois fascés ondées de gueules ; aux II et III d'argent au lion de gueules couronné d'or.

► **Clermont-Gallerande (de)** (Maine, Anjou) : extraction féodale, maintenue noble en 1670. Subsiste aujourd'hui la postérité d'Aymar Louis Marie Ernest (1865-1911), dernier de la branche illégitime de cette maison, issue de Pierre Gaspard (1682-1756), premier écuyer du duc d'Orléans. [WNS, WN, CEA XI p.93, GAF n°10467]

D'azur à trois chevrons d'or, celui du chef brisé.

► **Clermont-Tonnerre (de)** (Dauphiné) : extraction féodale 1080 (de Clermont), héritiers du comté de Tonner par mariage de 1496 (devient : de Clermont-Tonnerre), Honneurs de la Cour, duc de Clermont-Tonnerre en 1759, pair de France. Comte de Thoury par LP de novembre 1629 pour la branche cadette non ducale qui au XVIII^e siècle à joint à son nom celui de Tonnerre porté par les membres du rameau aîné depuis le XVI^e siècle. [ANF-1935, CEA XI p.83, V07, WP]

De gueules à deux clés d'argent passées en sautoir, les panneaux en haut.

† **Cléron d'Haussonville (de) (1924-1970)** (Lorraine) : extraction féodale 1397, honneurs de la cour, comte en 1810. [ANF-1951, WNS, CEA XI p.98, V07]. Peut-être

subsistante en Allemagne. Derniers du nom : Paul-Gabriel (1843-1924) d'où Aleth (1867-1946), Elisabeth (1869-1967), Mathilde (1874-1970) et Madeleine (1878-1968) // branche allemande : Karl-Arthur-Gustav-Heinrich (1868-1920) d'où Ellinor-Anna-Bernarda (1899-1984).

De gueules à une croix d'argent, cantonnée de quatre croisettes tréflées du même.

† **Clervaux (de)** (Poitou) : filiation 1437, maintenue 1667 -1717, Honneurs de la Cour en 1777. [WNS]

† **Clicquot de Toussicourt (1900-1935)** (Reims) : anobli en juin 1765. [WNS]

Clinchamps (de) (Maine) : filiation 1461, prouvée depuis 1463, maintenue 1667 -1716 – 1719, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778, vote au Mans en 1789. [WNS, GAF n°10487]

D'argent à une bande de gueules, engreslée, accompagnées de six merlettes du mesme rangées en orle.

► **Clinchamp Bellegarde (de)** (Normandie) : ancienne extraction 1424, maintenue en 1463 et 1666, comparait en 1789 à Vire et Avranches. [ANF-1989, WN, V07, WP]. Faiblement représentée par deux mâles.

D'argent à un gonfanon à trois pendants de gueules, bordé et frangé de sinople.

Cliquet de Vertpré (île de la Réunion) [WNS] ??

► **Clock (de) (de Longueville)** (Hollande, Guyenne) : secrétaire du roi (1757-1770) [d'après CEA, Jean-Baptiste Clock, pourvu de l'office de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Bordeaux, le 16 juillet 1757], baron en 1865 (titre éteint), comparait à Agen en 1789. [ANF-1996, WNS ? CEA XI p. 112, V07, WP]

D'azur à trois cloches d'argent, deux et un, surmontées de trois flanchis de même, deux et un.

► **Clos de la Mollière et - de la Fonchais (des)** (Bretagne) : anobli par charge en 1711. [NG01, GAF n°10499]. Subsistant sous le nom Desclos de la Fonchais. *D'argent au chevron brisé d'azur accompagné en pointe d'une ancre de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

† **Clot (du)** (Dauphiné) : secrétaire du Roi en 1742. [WNS]

Clouet (Lorraine) : anobli en 1512. L.P. de dérogeance en 1565. [WNS]

† **Clugny (de)** : filiation depuis Guillaume de Clugny, décédé avant 1398. [GAF n°10507] Derniers du nom : Auguste (1856-1922) d'où Olga (1896-1991) ; son frère Charles (1862-1930).

D'azur à deux clés d'or adossées et posées en pal, les anneaux en losanges pommelés et entrelacés.

† **Clugny (de Nard) (de) (olim de Nard) (-1957)** (Guadeloupe) : famille de Nard de Bragelongne substituée à la maison de Clugny en Bourgogne, éteinte en 1802. Dernier du nom né vers 1858. Suzanne (1902-1957) [WN, WNS]

†**Cluzel (du) olim Ducluzel et Cluzel de la Chaberie (du)** (1833-1869) (Périgord) : François Ducluzel, anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en 1723. [WN, GAF n°10509] Derniers du nom Antoine-Marie (1737-1833) d'où Antoinette-Marie (1784-1784), Anne-Marie-Marceline-Célestine (1788), Marie-Antoinette-Françoise (1793-1869).

D'or au chêne terrassé de sinople au cerf de gueules brochant sur le fût de l'arbre.

► **Coatouden-Tromanoir (de) et de Kerdu** (Bretagne) : ancienne extraction 1423, maintenue 1669 (AR pour l'ANF). [ANF-2004 pour Tromanoir, CEA XI p. 142, V07, WP]. La branche de Kerdu semble éteinte (1970-1988).

D'or à un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, (à la bordure componée d'argent et de gueules).

► **Coatgoureden (de) et Coatgoureden-Kerjean (de)** (Bretagne) : ancienne extraction (1427) ou filiation noble 1395 d'après La Messelière, maintenue noble 1670. [ANF-1952, WNS, GAF n°10522, V07, WP]

De gueules à la croix dentelée d'or.

► **Coattarel (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1480, maintenue en 1670. [ANF-1988, WNS, CEA XI p.124, V07, WP]

D'azur à trois fasces d'argent.

†**Cocherel (de)** (-1849) (Normandie) : maintenue noble 1634. Comparant en 1789. [WN, GAF n°10526]

Coupé au I d'or à trois fasces de gueules ; au II d'argent à trois chevrons de sable.

► **Cochet de Savigny de Saint-Vallier** (Bourgogne) : ancienne extraction 1414, maintenue (de complaisance) en 1669, plutôt anoblie en la personne de Charles Cochet, secrétaire du roi près le parlement de Metz et portant d'argent, au coq hardi de gueules, crêté, becqué, barbé et membré d'or. Maintenu 1821, baron 1821. [PPC, WNS, GAF n°10529, WP]

Ecartelé au I d'azur à trois gerbes d'or, posées deux et une ; au II d'azur au chef d'argent chargé de trois tourteaux de gueules ; au III de gueules à la fasce d'argent surmontée de trois casques du même posés de front, grillés de gueules ; au IV d'argent à une tête de More de sable, tortillée d'argent et accompagnée de trois étoiles de gueules, sur le tout d'argent au coq de gueules barbé, crêté, membré d'or, le pied droit levé.

► **Cochin** (olim Cochin de Cléry) (Île de France) : échevin de Paris 1748, baron héréditaire en 1820 (mais lettres patentes non délivrées). [ANF-1997, CEA XI p. 128, WNS, GAF n°10530, V07, WP]

D'azur à un coq posé sur une montagne d'argent et surmonté de trois étoiles d'argent rangées en chef alias D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux coqs d'or et en pointe d'une tour d'argent.

†**Cochin de Cléry** (1961-1994) (Paris) : Achille-Charles-Jean-Baptiste (1795-1873), anobli le 3 août 1816. [WNS] Derniers du nom : Charles-Pierre-Alfred (1873-1961) d'où Eliane (1904-1994).

D'hermines à un franc quartier de gueules, chargé de trois boucles ou fermeaux d'or, posés deux et un ; coupé

d'azur à un étendard d'argent, portant ces mots pour légende : Pro deo et rege.

► **Cochon de Lapparent** (Poitou) : Charles (1750-1825), chevalier d'Empire le 10 septembre 1808, comte le 28 mai 1809. Confirmé en 1862. [WNS, CEA XI p.130, GAF n°10532, V07, WP] Nombreuse postérité. En 2019, Olivier-Marie-Edouard (1976), père de de Roger (2009) et de Dimitri (2012) a fait une demande pour changer son nom en « de Lapparent ». (JO)

D'or à un chevron de gueules accompagné de trois têtes de sanglier arrachées de sable, deux et un ; au franc-quartier d'azur chargé d'un miroir d'or en pal après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent.

► **Cockborne (de Villeneuve) (de)** (Ecosse, Champagne) : extraction 1570. Maintenu noble par Le Febvre de Caumartin, intendant de Champagne en 1668. Preuves pour Saint-Cyr en 1733 et les Pages de la Dauphine. [ANF-1937, WNS, V07, WP]

D'azur à trois coqs de gueules, deux et un.

†**Coeffard de Mazerolles (de)** (1915-1934) (Bordelais) : maintenue noble le 17 juillet 1697 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Comparait à Bordeaux en 1789. [WNS, CEA, GAF n°10552] Derniers du nom : François-Joseph-Auguste (1792) d'où Louis-André (1818-1887), François-Léon-Armand (1822-1896) (d'où Cécile (1850-1934), Charlotte (1851-1891), Gaëtan (1855-1899)) et Louis-Charles (1825-1915).

De gueules à trois croissants d'argent posés deux et un, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Coëhorn / Cohorn (de)** (1970) (Hollande, Alsace) : extraction (?), baron 1808. [GAF n°10675-10676, WNS, V07, WP]

Ecartelé aux I et IV d'or à quatre pals de gueules ; aux II et III de sable à un cor de chasse d'argent lié, enguiché et virolé de gueules.

†**Coëtanscours (de)** (1794) (Bretagne) : Maintenu 1669. [WN, GAF n°10558]

D'argent au chef endenché de gueules.

► **Coëtlogon (de)** (Bretagne) : extraction féodale 1371, Honneurs de la Cour 1781 et 1784. [ANF-1946, WNS, GAF n°10571, WN, V07, WP]

De gueules à trois écussons d'hermines, deux et un.

†**Coëtlosquet (du) (1916)** (Bretagne, Lorraine) : Ancienne extraction, maintenue noble le 26 juin 1669. [WNS, GAF n°10572]. Le nom a été relevé par la famille Chicoyneau de Lavalette.

De sable semé de billettes d'argent au lion morné du même brochant sur le tout.

► **Coëtnempren de Kersaint (de)** (Bretagne) : maintenue ancienne extraction 1669, Baron de l'Empire en 1811, comte en 1830. [ANF-1967, WNS, GAF n°10580, CEA XI p.149, V07, WP]

D'argent à trois tours crénelées de gueules, deux et un.

†**Coeuret de Nesle** (Vexin) : extraction depuis Jacques Coeuret en 1569. Maintenu noble le 11 août 1599 par arrêt de la Cour des Aides de Paris sur preuves de 1460 et le 27 février 1669 par arrêt du Conseil d'Etat. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie. [GAF

n°10603]. Derniers du nom : Armand-Emile (1810-1866) ép. en 1854 à Alger, Julie Catherine Derouet d'où 4 enfants dont Jean-Edgar (1857-1918) d'où Renée-Jeanne-Christine (1891), Edgar-Jean-Emile-Alcyde (1893-après 1941) et Paule-Augustine-Jeanne (1903).

D'argent à trois cœurs de gueules, deux et un..

► **Coffinhal-Dunoyer de Noirmont**, (Auvergne) : Jacques Coffinhal Dunoyer puis Dunoyer de Noirmont par ordonnance du 4 septembre 1816, Conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 31 juillet 1786, chevalier de l'Empire par L.P. du 24 avril 1808 puis baron par L.P. du 2 mai 1811, confirmé par L.P. du 4 mai 1816 avec règlement d'armoiries. [ANF-2017, WNS, GAF n°13584, V07, WP, ENFS n°38] (Coffinhal du Noyer dans la liste de Jean Tulard).

(1816) D'argent au noyer arraché de sinople, surmonté d'un coq de gueules

Cognard d'Agoret : comte Romain en 1887. [WNS]

► **Cognets de Correc de Kerdréoret (des) et Cognets de Saint-Quartier (des)** (Bretagne) : filiation suivie depuis Jehan des Cognets, qui partage noblement le 25 septembre 1522. Maintenu noble d'ancienne extraction par la Chambre de Réformation de Bretagne le 14 décembre 1668 et en 1702. Deux branches subsistent séparées au XVIIIe siècle. [ANF-1946, GAF n°10607, V07, WP, ENFS n°23] (Correc de Kerdéoret) : postérité de Casimir-Guy-Joseph-Germain (1851-1918).

De sable à une croix potencée contrepotencée d'argent cantonnée de quatre molettes d'éperon du mesme.

† **Coignet de Gouttes (du) (1907-1921)** (Forez) : anobli par L.P. de mai 1653, enregistrée en la Cour des Aides de Paris en 1658. Vote en Forez en 1789. [WNS, GAF n°10687]

De gueules à un sautoir d'or.

Coignet de La Thuillerie de Courson[WN]

► **Cointet de Fillain (de)** (Alsace) : filiation depuis 1680 d'après CEA, en agrégation à la noblesse au XVIIIe siècle (charges militaires d'officiers de cavalerie, alliances nobles). Jean-Claude Louis (1588-), créé chevalier en 1626 par L.P. mais sans enregistrement.. Vote noble en Alsace à Colmar en 1789. Edouard-Henri (1830-1917), confirmé par décret impérial dans la possession héréditaire du titre de Baron le 21 juillet 1866. [ANF-1949, WNS, CEA II p. 163-164, GAF n°10704, V02, V07, WP] Nombreuse postérité.

De sable au sautoir d'argent, au chef d'or.

Colas des Francs, Colas des Francs de Parabère, Colas de Brouville devenue Colas de Malmusse (une branche Colas de Malmusse de Chanaleilles de La Saumes), Colas de la Noue (Orléanais) : extraction 1511, maire d'Orléans 1695-1696. [ANF-1954, WNS, GAF n°10718, V07, WP]

D'or au chêne de sinople, au sanglier de sable brochant sur le fût de l'arbre passant sur une terrasse de sinople.

† **Colaud de la Salcette** (1924) (Dauphiné) : avocat général au Parlement de Grenoble en 1786, baron de l'Empire en 1811. [WNS, GAF n°10721] Dernier du nom : Paul-Bernardin (1851-1924)

De gueules à une épée d'argent, passées en sautoir, surmontées d'un dauphin du même.

► **Colbert (de), Colbert Cannet (de), Colbert Turgis (de), Colbert de Chabanais (de)** (Champagne) : anobli en 1603, branche du ministre éteinte. 11 fois les Honneurs de la Cour entre 1732 et 1787 pour la branche de Seignelay. Baron de l'Empire par L.P. du 2 juillet 1808, pair héréditaire sans majorat de pairie par ordonnance du 5 novembre 1827 pour la branche de Chabanais. Baron de l'Empire par L.P. du 28 mai 1809, pair de France le 11 octobre 1832 (titre éteint avec le titulaire en 1853). Autorisation d'institution d'un majorat au titre de Marquis par ordonnance du 28 décembre 1818 pour la branche de Maulévrier éteinte en 1891. [ANF-1937, GAF n°10722, WNS, V07, WP, ENFS n°9] Postérité d'Edouard (1894-1971).

D'or à la couleuvre ondoyante d'azur mise en pal dite guivre.

† **Colin de la Brunerie (après 1909)** (Marche) : conseiller correcteur en la chambre des comptes du Dauphiné avant 1696. Vote au Dorat en 1789. [WNS]

► **Colin de Verdière** (Champagne, Île de France) : Secrétaire du roi 1765-1778 (mort en charge). [ANF-2016, WNS, V07, WP]

D'argent à la fasce de gueules accompagnée en chef d'une aigle éployée de sable et en pointe d'un lion de sinople.

► **Colinet de Labeau** (Auvergne) : secrétaire du Roi en 1751. [WNS] Nom relevé par la famille Jalenques. Subsiste sous le nom **Colinet de Niossel de Labeau**. Principe de noblesse ???

Colins de Mortagne[WN]

† **Collards des Hommes (des)** (Berry) : maintenue noble en 1669. [GAF n°10749] Derniers du nom : Luc (-1864) d'où Herminie (1829-1900).

D'azur à un sautoir d'argent accompagné en chef d'une étoile d'or, et de trois losanges d'argent posés deux en flancs et un en pointe ; l'écu bordé d'argent.

† **Collas de La Baronais** (Bretagne) : extraction, maintenue en 1669. [ANF-1983, WNS, GAF n°10753, V07, WP]

D'argent à une aigle bicéphale éployée de sable, couronnée et membrée de gueules.

Collasson (de) (Bourbonnais) : condamnée en 1666 comme usurpatrice, en cours d'agrégation à la noblesse au XVIIIe siècle (port de qualifications nobiliaires sans discontinuer du milieu du XVIIe siècle à la Révolution). Vote noble en 1789. [WNS]

† **Collet de la Madelene (1887-1900) (Comtat Venaissin)** : anoblie en 1816, baron en 1816. [GAF n°10773]

De gueules au lion armé et lampassé d'or, et une fasce d'azur brochant sur le tout, chargée de trois étoiles d'or.

► **Colleville (de) (alias Estienne de Colleville)** (Normandie) : ancienne extraction (1453), maintenue 1463 et 1667. Comparait en 1789 aux bailliages de Valognes, Pont-Audemer, Rouen et Caudebec. [WNOR,

WNS, GAF n°10783, V07, WP]. Famille subsistante annoncée à tort comme éteinte par les usuels.

Ecartelé : aux I et IV de gueules à un sautoir d'argent, cantonné de quatre coquilles d'or ; aux II et III d'or à la fasce de gueules.

► **Collier de la Marlière** (Brie) : maintenue 1669. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires 1756. [GAF n°10785]

D'azur à trois fascas d'or.

†**Collin de Gevaudan** (? - 1959) (Nivernais, Bourbonnais) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Monnaies de Lyon. Dernier du nom Maurice, né en 1875. [GAF n°10800, WNS]

D'azur, au sautoir d'argent, chargé en cœur d'une aigle de sable et accompagné en pointe de trois tiges de lis du second émail.

Collin de la Bellière, de Briselaine et - de Boishamon (-1923) (Bretagne) [WNS, GAF n°10794]

D'argent au chevron de sable, accompagné de trois corneilles du mesme.

†**Collin de La Contrie** (1925-1963) (Bretagne) : anobli en 1822. [V07, WNS, GAF n°10799, V07, WP]

Parti : au 1 de gueules à une tour d'argent, maçonnée de sable ; au 2 d'or à un lion de sable tenant de la patte dextre une branche de lys au naturel.

†**Collin de la Minière ou Laminière** (Bretagne, Berry) : anoblie en 1814 par le fait d'avoir produit trois générations de chevaliers de Saint-Louis (1754-1777-1814) [GAF n°10801, WNS]

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois étoiles du mesme, posées deux en chef et une en pointe.

► **Collinet de La Salle** (Lorraine) : Jacques Collinet dit Lassalle, prévôt et gruyer de Longuyon, anobli par L.P. du 18 septembre 1657, lettres entérinées en la Cour du Parlement de Lorraine le 7 octobre 1657. Confirmation de noblesse par L.P. du duc Léopold le 16 juillet 1699. Maintenu de noblesse par arrêt du Conseil d'Etat le 28 février 1731, confirmé dans sa qualité d'écuyer par arrêt du Conseil d'Etat de Lorraine le 19 et L.P. de Stanislas, duc de Lorraine, le 30 janvier 1758, registrées en la chambre des comptes de Lorraine le 19 avril 1758. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 24 juin 1756 et 26 octobre 1774. Certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 26 novembre 1787. Vicomte à titre personnel en 1830. [ANF-1984, WNS, GAF n°10808-10809-10810, WN, V07, WP, ENFS n°43]

D'azur au fleuret d'argent garni d'or.

Ecartelé aux I et IV d'azur à l'épée d'argent garnie d'or posée en pal ; aux II et III d'azur à deux fascas vivrées d'argent.

► **Collot d'Escury** (Bretagne, Hollande) : confirmation de noblesse par acte du Louis XIV du 28 mai 1650 pour André Collot d'Escury, seigneur d'Escury et Landauran (1610-1685) ; confirmé par L.P. du même souverain du 13 mai 1653, 16 juillet 1655 et octobre 1675. Condamné comme usurpateur de noblesse par le Parlement de Bretagne à 400 livres d'amendes pour usurpation et à autres 400 livres pour faux le 9 septembre 1670. (Branche

éteinte) maintenue en 1699. Famille reconnue dans les Pays-Bas en 1814, incorporation dans la noblesse avec le titre de Baron en 1816. [CEA XI p. 211, GAF n°10817, JO, "Nederland's Adelsboek" 81 (1990-1991) p.259-292, BMR ms 513 f°98-99v°]

D'azur à la fasce d'argent chargée d'une molette de sable.

► **Colnet (de) et de Colnet de Monplaisir** (Liège, Picardie) : extraction 1520, maintenue 1667 et 1716, preuves pour les Chevaliers-Légers en 1766 [ANF-1985, WNS, GAF n°10822, WP, V07]

D'argent à un bras de gueules vêtu d'argent mouvant du flanc senestre vers la pointe, la main gantée d'or, portant sur son poing un faucon au naturel becqué et membré d'or, chaperonné de gueules, accosté de deux branches de fougère de sinople.

Colomb (de) (olim Coulon) (Quercy) : filiation 1506, maintenue 1698 depuis 1569 et 1700 depuis 1540. Vote à Cahors en 1789. [WNS]

Colomb d'Ecotay (de) (Forez) : demande au conseil d'Etat de maintenue de noblesse en 1789. Avis très défavorable de Chérin.

†**Colomb de La Tour de Beauzac (de)** (1915-1920)(Velay) : noblesse d'extraction, maintenue noble par M. de Bezons le 25 octobre 1669 pour la branche de Montregard et en 1671 au Puy en Velay pour la branche de Beauzac. [Le Bret] Derniers du nom Gabrilel (1876-1915) et sa tante Sylvie (1845-1920).Le nom a été relevé par la famille Bayon devenue Bayon de Colomb de La Tour.

D'azur à trois colombes d'argent becquées et membrées de gueules, posées deux et une.

► **Colombel (de)** (Normandie) : anobli en janvier 1598, L.P. vérifiées en la chambre des Comptes de Normandie le 22 juin 1611 et à la Cour des Aides de Normandie le 12 juillet 1611. Une lettre de surannation le 13 mai 1611 confirme cet anoblissement. Maintenu noble par La Galissonnière, intendant de Rouen le 4 février 1667.[WNS, GAF n°10834, WP, ENFS n°31]. Pas de filiation continue entre Jean-Baptiste qui reçut des lettres de surannation en 1667 et Issac de Colombel +1768, ancêtre des porteurs du nom actuel.

D'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux colombes affrontées et en pointe d'un serpent du mesme.

†**Colomiès / Colomez de Gensac (de)** (2007) (Languedoc) : capitoul de Toulouse 1687 et 1719. [GAF n°10850, WNS, V07, WP] Famille éteinte en 2007 en ligne masculine et féminine avec les décès de François en 1981, Bertrand en 1986, Henri en 2007 et leur sœur Odile en 2007.

D'azur au chevron d'or, chargé de trois roses de gueules, accompagnées de trois croisettes d'argent.

†**Colonges (de) et Colonges de Cénac (de)** (1913-1963) (Guyenne (Rouergue)) : Extraction depuis noble Guillaume de Colonges allié en 1536. Le 22 mai 1700, décharge d'assignation par Le Gendre, intendant de la généralité de Montauban se référant au jugement de maintenue de noblesse rendu par Pellot, intendant de Guyenne le 1^{er} août 1669 (AR). En 1781, le maire et les

consuls de Villefranche se portèrent opposants au jugement de maintenue de 1700 en raison de la dérogeance encourue par Folcrand de Colonges et soumièrent les représentants de la famille à la capitulation roturière; M. Joseph de Colonges se pouva devant M. de Trimond intendant qui refusa d'accueillir sa demande. Condamné le 2 avril 1787 par l'intendant, appel au conseil d'Etat puis arrêt du conseil portant maintenue de noblesse le 19 juillet 1788. Comparait avec la noblesse aux assemblées de Villefranche-de-Rouergue en 1789. [ANF-1934, [CEA XI p. 230](#), V07, NNF] Derniers du nom : Albert-Charles-Louis-Joseph (1833-1913) d'où Henri-Louis-Firmin (1859-1860), Marie-Agathe-Charlotte-Marguerite (1862-1945), Marie-Angèle-Alphonsine (1867), Henriette-Louise-Hélène-Jeanne (†1934) et Marguerite. Leur cousine Louise-Silvie-Marie-Augusta (1879-1963).

De sable à trois bandes d'or, à un lion passant, brochant du même au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Colonjon (de) (Haut-Vivarais) : agrégée à la noblesse dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Vote noble en 1789. [WNS, GAF n°10858]
D'azur au chevron d'or, supportant une colombe d'argent accompagnée de trois étoiles d'or.

Colonna-Ceccaldi (et ? – de Giovellina) (Corse) : filiation 1558, maintenue 1772 par arrêt du conseil supérieure de Corse. Comte en 1736 par Théodore de Neuhof, qualifié Roi de Corse. [WNS] – La famille Colonna di Giovellina eut son dossier pour l'ANF retiré in-extremis en 1971.

► **Colonna de Leca** (Corse) : filiation 1514, maintenue en 1772. [WNS, WP]. Filiation corse à vérifier.
Parti: au I de gueules à la colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, sommée d'une couronne à l'antique du même, qui est de Colonna; au 2, de gueules à la tour d'or sommée d'une aigle du même.

► **Colonna d'Istria** (Corse) : extraction féodale 1331, maintenue en 1773, comte en 1825. [ANF-1971, WNS, V07, WP]
Parti: au I de gueules à la colonne d'argent au chapiteau d'or sommé d'une couronne à l'antique de même, au II d'argent à une base donjonnée au naturel surmontée d'une balance de sable.

† **Colonna d'Ornano (1945)** (branche naturelle des d'Ornano) (Corse) : confirmation de noblesse en 1600, maintenue en 1669, preuves devant Chérin en 1764. [WNS]

† **Colyer (olim Collier) de la Marlière** (Paris) : conseiller, notaire, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France en 1612, mort en 1644, maintenue noble en 1667 et par arrêt du conseil en 1669. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1756 et 1779. [GAF n°10866, WNS]
D'azur à trois fasces d'or.

† **Coma-Serra (de)** (Perpignan) : Bourgeoisie matricule de Perpignan. [WNS]

< !!> **Comarque (de) ou Commarque (de)** (Auvergne et Guyenne, Périgord) : extraction féodale 1317, maintenue

noble d'ancienne extraction féodale par Montozon le 23 octobre 1666 et par Pellot à l'intendance de Périgueux le 29 avril 1667. Prend part en 1789 aux assemblées de l'anoblissement du Périgord [ANF-1988, ANF-2013 pour de Commarque-Pinel de Senailhac, WNS, GAF n°10872, CEA X, WN, V07, WP, ENFS n°13] Postérité de Joseph (1828-1910) // Godefroy d'où Grégoire et Cyril.
D'azur à l'arche d'alliance d'argent surmontée de deux étoiles d'or.

► **Combarel du Gibanel (de), - de Leyval et – de Sartiges** (Limousin, Auvergne) : Extraction 1517, maintenue 1666. [ANF-1994, GAF n°10873, WN, WNS, V07, WP]
Parti : au I d'azur à trois coquilles d'or rangées en pal ; au II de gueules à une demi-molette d'éperon d'argent, mouvante de la partition de l'écu.

< !!> **Combas (de Combes de Montagut)** (Languedoc) : extraction 1558, maintenue noble dans la généralité de Montpellier en 1670. [ANF-1975, V07, WP] Etienne Combas (1861-1936) d'où Charles (1890-1966) d'où Jean-Urbain (1920-1960) d'où x d'où x. Subsiste Yannick, huissier de justice à Perpignan, Urbain, Anne-Marie...
D'or au chevron de sable.

† **Combauld d'Auteuil (de) (1892)** (Bourbonnais) : Comte d'Auteuil en 1660, maintenue noble en 1700. [GAF n°10878, WN]
D'or à trois merlettes de sable, au chef de gueules chargé à dextre d'un écusson d'or au lion de gueules enclos dans une orle de huit coquilles d'azur.

† **Combes des Morelles (de) et – de Miremont** (XXeme) (Auvergne) : confirmé noble en 1597, maintenue 1666, Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1767. [GAF n°10889, WNS]
De gueules à un vol d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Combes (de) (Nébouzan) – non noble [WNS]

► **Combettes de Caumon (de), - du Luc** (éteinte 1921) **et – de Labourelie** (éteinte en 1938) (Languedoc) : conseiller, avocat du Roi au bureau des finances de Montauban 1714, vicomte en 1817. Vote noble à Toulouse en 1789 (Labourelie). [GAF n°10894-10895, WNS, V07, WP]. La branche de Caumont représentée par Isabelle, juge d'instruction. Xavier, né vers 1920 et toujours vivant en 1997.
Caumont : *Bandé d'or et d'azur à six pièces au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or*
Labourelie : *Bandé d'or et de pourpre (alias de gueules) au chef d'azur chargé d'une larve d'argent accostée de deux croissants du mesme.*

† **Combettes des Landes (de)** (Rouergue) (1938) : trésorier de France à Montauban vers 1786. Branche de la famille précédente. [WNS]

† **Combles de Nayves (de) (1867)** (Lorraine, Champagne) : ancienne extraction, maintenue 1671-1698-1699 et par arrêt du parlement de Bretagne en 1770. [GAF n°10898, WNS, V07, WP]. Les porteurs actuels du nom ne descendent pas de cette famille.

Ecartelé : au I d'or plein, au II de gueules à l'étoile d'or, au III d'azur plein, au IV d'argent plein ; à la croix de sinople bordée de sable brochante sur l'écartelé.

†**Combret de Marillac (1937-1974)** (Limousin) : anobli en 1661 (ou agrégation à la noblesse au XVIII^e siècle). Vote à Tulle en 1789. [GAF n°10905, WN, WNS]

De sinople au chevron engreslé d'argent, accompagné en pointe d'une épée haute d'argent, la garde d'or, et en chef de trois étoiles d'or rangées en fasce.

†**Comeau (de), -de Charry et de Créancey** (Bourgogne, Nivernais) (1925-1946) : secrétaire du Roi en la Chancellerie du parlement de Dijon en 1527, anoblie en 1604, maintenue 1666 sur preuves de 1527, maintenue 1760 en Lorraine. [GAF n°10908 : Comeau de Créancey, WNS]

D'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois comètes à six rais d'argent, posées deux et une.

†**Comet (de)** (Bordeaux) : anobli en 1818. [GAF n°10912]

Parti : au I coupé d'azur à sept étoiles d'argent posées deux, deux et trois, et d'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un cœur du mesme ; au II d'argent à la bande de gueules accompagnée en chef d'un lion de sable et en pointe d'un trèfle du mesme.

►**Communes (de Laborde) de Marsilly (de)** (Bourgogne) : anoblie par charge de secrétaire du roi près le parlement de Bourgogne 1730. [GAF n°10923-10924, WP, V07, WNS]

De gueules au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent.

< !!>**Comminges (de) et Comminges de Puylaurens (de)** (Comminges, Languedoc) : extraction féodale 1385, L.P. du 30 avril 1612 érigeant en comté de Péguilhan toutes les possessions de Roger de Comminges. Maintenu noble à l'intendance de Montpellier par Le Pelletier de La Houssaye les 15 juillet 1698 et 2 août 1698. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1778 et 1780. Honneurs de la Cour en 1781. [ANF-2010, GAF n°10925, WNS, WN, V07, WP, ENFS n°32] Derniers du nom : Bertrand (1901-1987) d'où Marguerite (1924-2020), Aimery (1925-1994) (d'où Bertrand (1955-1989) (d'où Sandrine (1977)), Clarissa (1961)), Aimery (1925-1994), Julia (1928-2006), Jean-Odon (1929-2015), Elie (1935), Marie-Nahida (1940). En extinction.

De gueules à quatre otelles (ou amendes pelées) d'argent posées en sautoir.

►**Compagnon de Ruffieu (†) et - de la Servette** (Lyonnais) : (Ruffieu) anoblie par charge de Secrétaire du Roi à Dijon en 1741 et lettres d'honneurs en 1762. (Servette) Anobli par charge de secrétaire du Roi à Dôle en 1735 et lettres d'honneur en 1758. [GAF n°10933, WNS, NG01]. La branche de Ruffieu s'éteint en 1949 en ligne masculine avec Pierre. Sa fille Céline, née en 1935 à Cuba, est décédée le 6 janvier 2018 aux Etats-Unis.

D'argent à une foi de carnation tenant deux bourdons de pèlerin d'azur passés en sautoir.

†**Compagnon de Thézac** (1936-?) (Saintonge) : anoblie par charge de secrétaire du Roi près la Cour des

Monnaies de Lyon en 1767. Vote à Saintes en 1789. [WNS] ? Eteinte avec Marie et Anne d'après Roglo. Quid de Xavier, dirigeant de société, né en 1968 et Catherine à Marseille, Claire-Marie à Corbeil-Essonnes ?

(0)**Compaing de La Tour-Girard** (2005-) (Poitou) : filiation 1516, extraction 1610 (agrégation), maintenue noble 1667, 1698 et 1715. Vote à Poitiers en 1789. [GAF n°10938, WNS, V07, WP]. Quid des quatre filles de Louis (1904-2005) : Marie-Paule (1945-1996), Françoise (1946) épouse Dandurand, Isabelle (1954-1995) et Brigitte (1956), épouse Barré.

D'azur à trois fasces d'or, la première surmontée de deux étoiles d'or cantonnées, la deuxième d'un cœur de gueules traversé d'une flèche d'argent, la troisième d'une étoile d'or.

†**Compigny des Bordes (de) (alias Le Febvre de Compigny)** (Champagne) : extraction 1514, maintenue 1668. [GAF n°10946, WP, V07, WNS].

D'or à une croix partie et cousue de gueules et d'azur cantonnée aux I et IV d'un croissant aussi d'azur et aux II et III d'une étoile du mesme.

Compte (de) (Roussillon) : citoyen noble de Perpignan au XVII^e siècle. Eteinte dans les mâles. [ANF-1960, V07]

D'azur à un dextrochère à senestre armé d'argent tenant une épée du même et deux épis de blé à dextre tigés d'argent soutenant d'un monticule d'or.

†**Compte de Talobre (de)** (1869-1938) (Velay) [GAF n°10953]

D'azur à une barre d'argent chargée de trois étoiles de gueules et accompagnées de trois étoiles d'argent.

►**Comte (de)** (Albigeois) : filiation 1477, maintenue 1670, sgr de la Salvarie [WNS, CEA, JO]

D'azur à un chevron d'argent accompagné de trois couronnes de Comte d'or alias D'azur à une couronne de Comte d'Or, perlée d'argent, coupée en deux par le milieu et une terrasse d'or à la pointe de l'écu.

†**Conan (de) (1841-1870)** (Périgord) : maintenue noble 1666. [GAF n°10978, WN]

D'argent à trois fasces de gueules.

Conchy (de), ancienne extraction 1389, Artois. [WP, V07]

De gueules à la fasce vivrée d'argent.

►**Condé (de)** (Lorraine) : gentilshommes verriers, extraction 1584, maintenue 1668 - 1671, preuves pour les Ecoles Royales Militaire en 1786 et pour Saint-Cyr. [ANF-1958, GAF n°10989-10990, V07, WP]

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois casques d'argent, doubles de gueules, tare de front.

†**Condé (de)** (Poitou) : filiation 1560, maintenue 1715. [WNS]

†**Condren de Suzanne (de) (-1826)** (Normandie et Valois) : extraction 1377, maintenue 1667. [GAF n°10995, WN]

De gueules au chevron d'azur chargé de cinq fleurdelys d'or et accompagné de trois lions d'argent ceux en chef affrontés.

†**Conflans (de) et – d'Armentières (1849-)** (Picardie, Champagne) : à compléter [GAF n°11001, WN]
D'azur au lion d'or, l'écu semé de billettes du mesmes.

†**Conen de Saint-Luc (1920-1937)** (Bretagne) : ancienne extraction féodale, citée 1260, filiation 1422, réformation de 1513, maintenue 1669, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1787. [GAF n°10998, WNS]
Coupé d'argent sur or au lion de l'un en l'autre, armé lampassé et couronné de gueules.

►**Coniac (de) (olim Le Coniac)** (Guyenne, Bretagne) : anoblée en 1619, maintenue d'ancienne extraction 1669 et autorisée à prendre le titre de chevalier. [ANF-1942, GAF n°11002, V07, WP]. La branche aînée Le Coniac de La Longraye subsistante non noble.
D'argent à une aigle bicéphale de sable, le vol éployé.

†**Connac (de)** (XIXe siècle) (Albigeois) : secrétaire du Roi en la chancellerie de Toulouse au XVIIIe siècle, vote en 1789 à Castelnau-dary. [WNS]

<!!>**Conny de Lafay (de)** (Bourbonnais) : Clément, sieur de La Motte, conseiller du Roi en l'élection de Moulins et bailli de Lenax, anobli par charge de greffier en chef au parlement de Dombes le 17 février 1745, Lettres d'Honneur du 13 mai 1767. Vicomte héréditaire par L.P. le 9 novembre 1816. [ANF-1946, GAF n°11008, V07, WP, ENFS n°34] Postérité de Jehan (1920) d'où Béatrice (1947), Marie-Christine (1948), Sybille (1949), Yseult (1955) et Régis (1960) d'où Pauline (1990).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois maillets ou taux du mesmes, posés deux et un.

Conquant de Cayrius (de) (Quercy) : peut-être issu des Conquans de Lacan en Auvergne, maintenue en 1716 depuis 1533 et éteints en 1883. [WNS] – renseignements font défaut

Conquérant (de)[WN]

Conquéré de Monbrison (Agenais) : pas de principe d'anoblissement pour cette famille. Consulter la notice dans CEA XI p. 314-315. [GAF n°11010]

†**Constans de Martialis (de)** (Provence) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie de Provence en 1711. Une branche naturelle subsistait avec la postérité d' Henri (1854) et ses deux fils Léon (1897) et Henri (1898-1987) [WNS]

►**Constans de Saint-Sauveur et – de Bonneval** (Toulousain) : Conseiller à la Cour des Aides de Montauban le 23 mai 1770. Famille subsistante sous le nom Constans. [WNS]. Noblesse inachevée ? Postérité de Jean-Louis (1735-1812)
D'or au mont de sable sommé d'un pin de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

†? **Constantin (de) (1992)** (Périgord) : capitoul 1482, maintenue 1668, 1698 sur filiation de 1517, confirmation du titre de comte en 1870. [GAF n°11028, WNS, V07, WP] Le dernier du nom est peut-être Yves-Georges décédé en 1992.

D'or à l'aigle bicéphale, éployée de sable ; et un chef d'azur chargé de trois croisettes d'argent.

<!!>**Constantin de Magny et †Constantin de Moussy** (Savoie) : anobli en 1560 par lettres du duc de Savoie, confirmé noble en 1561 et 1601. [GAF n°11033, V07, WP] (Magny) Postérité de Charles-Edouard-Marie (1855-1935).
D'azur à un cerf d'or, passant devant un chêne de sinople.

►**Constantin de Chanay (ou Chanais)** (Franche-Comté, Bugey) : Anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi près la chancellerie du parlement de Besançon en 1719. Admission dans l'ordre de la noblesse du Bugey en 1736. Vote en Bugey en 1789. [SS (indiquée éteinte par erreur), GAF n°11030, SEC, WNS, JO]
D'or à une bande d'azur chargée de deux étoiles d'or, accompagnée de deux casques de sable tarés de profil.

►**Constantin de Chateaufort (de)** (Nice) : maintenue 1667, marquis par L.P. du Roi de Sardaigne en 1826 et 1828. Nationalité italienne.[WNS, GAF n°11029]
D'argent à une bande de gueules accostée de six fleurdelys d'azur trois, trois posées en bande.

►**Contades (de)** (Anjou, Bretagne) : anobli par charge de conseiller au conseil d'État 1619, maintenue en 1667 sur preuves de 1547, Honneurs de la Cour en 1787 (pour la branche cadette), comte de l'Empire en 1809, Pair de France en 1815 au titre de Comte-Pair en 1817 et 1821. [ANF-1950, GAF n°11035, WNS, V07, WN, WP]
D'or à l'aigle d'azur, le vol abaissé, becquée membrée onglée de gueules.

►**Contencin (de)** : trésorier de France et général des Finances à Nancy. Maintenu en vertu des privilèges de cette office par arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine en 1765. [WNS]

►**Contes d'Esgranges (de)** (Picardie) : amis en 1761 aux Etats d'Artois sur preuves de six générations de noblesse. Baron par lettres Patentes de juillet 1762. [ANF-2001, WNS, V07, WP]
D'argent au créquier de gueules.

†**Conti d'Argicourt (ou d'Hargicourt) (de)** (Picardie) : preuves pour Saint-Cyr en 1730. [GAF n°11050, WN]
D'or au lion de gueules chargé de trois bandes de vair.

†**Conygham (de) (Conigan) (-1876)** (Bretagne, Irlande) [WN, GAF n°11003]
Ecartelé : aux I et IV d'argent au pairle de sable, aux II et III d'or à trois fermeaux d'azur.

†**Conzié (de) (-1868) (Bourgogne)** [GAF n°11056, WN]
D'azur plein au chef d'or, chargé d'un lion issant de gueules.

►**Cools (de) ou Cools-Desnoyers (de)** (Guadeloupe) : baron héréditaire en 1822. [ANF-1956, GAF n°11057, WNS, V07, WP]
D'azur au lion d'argent couronné d'or.

►**Copin de Miribel** olim Copin de Commiers (Dauphiné) : Les Copin de Commiers sont originaires de

Picardie. Une des branches vint s'installer en Dauphiné au début du XVII^{ème} siècle pour des raisons que nous ignorons à ce jour. Ennemond reçu ses lettres de noblesse en 1652, elles furent enregistrées le 28 janvier 1658 après une longue enquête concluant : *"qu'il est de fort honorable famille, que ses parents sont gens de condition, qu'il a été employé dans des affaires très importantes par le maréchal de l'Hospital lequel pour cela lui a fait donner ses lettres de noblesse ; qu'il a servi de conseil à Grenoble au maréchal de la Motte, qu'il a servi de conseil ordinaire pendant 15 ans à la connétable de Lesdiguières, laquelle l'a honoré par son testament d'exécuteur testamentaire de ses dernières volontés."* Elle ne jouit pas longtemps de cette faveur, car, en août 1664, un édit de Louis XIV révoquait tous les anoblissements concédés depuis 1611. Son fils Antoine, anobli par charge de conseiller au Parlement du Dauphiné en 1692. [ANF-1954, GAF n°11059, WNS, WN, V07, WP] Postérité issue de plusieurs branches.

D'azur au chevron engreslé d'argent accompagné de trois besans du mesme ; au chef aussi d'argent chargé d'un lion léopardé de sable, armé, lampassé, allumé de gueules.

†? **Coppens (de) (1949 ?)** (Dunkerque, Martinique) : Laurent-Bernard, procureur du roi en l'amirauté de Dunkerque ; lettres de noblesse de juin 1770. Est autorisé le 5.11.1788 par le Conseil Souverain de la Martinique, sur présentation de ses titres de noblesse, à prendre le titre d'écuyer avec délai de dix-huit mois pour faire enregistrer ses titres. Créé baron par lettres patentes du 17 janvier 1817, avec règlement d'armoiries.

D'azur à trois coupes d'or, à la bordure crénelée d'or.

†**Coppens de Norlandt (1937)** (Flandres) : baron héréditaire en 1814 et LP de 1821, sur institution de majorat dans l'arrondissement de Dunkerque. [WNS]

< !! > **Coppier (de)** (Savoie) : extraction 1565 (lettres de réhabilitation de noblesse), lettres de rétablissement de noblesse en 1829 du Roi Charles-Félix. [ANF-1966, GAF n°11068, WNS, V07, WP]. Louis Coppier (1892-1968) époux en 1930 Jeanne de Schonen d'où 4 enfants : Régine (1931-2012) (ép. Le Caron de Chocqueuse), Marie-Françoise (1932) (ép. Jean Gombo), Clément (1933-2015) ép. d'Anne Braillard, Bernard. En extinction.

D'azur à trois coupes d'or, posées deux et une.

► **Coquebert de Neuville, †Coquebert de Montbret (1888-1945), †Coquebert de Romain (1844-1876), Coquebert de Touly** (Champagne, Bretagne) : filiation 1565. (Montbret) : Nicolas Coquebert (1624-1687), avocat depuis vingt ans en la Cour du Parlement de Paris et Maître-Conseiller depuis dix-sept ans au siège Présidial de Reims, fut pourvu par lettres du 7 décembre 1667 d'un office anoblissant en la Cour du Parlement, Aides et Finances de Metz. Ces lettres signées sur le repli par le Roi, scellées du Grand Sceau de cire jaune, sont enregistrées le 10 janvier 1668 es registres du Parlement, Chambre des Comptes et Cour des Aides de Metz, ensuite de l'arrêt de réception du sieur Coquebert au dit office en date du même jour. (Neuville) : Henri, chanoine régulier de Sainte-Geneviève de Reims, s'enfuit en Angleterre, embrassa la religion protestante, épousa à Londres Marie-Louise Pasquereau sous le nom de Neuville et fut exclu de la succession paternelle ; Henri-

Charles, son fils, sieur de Neuville, entrée dans l'ordre de la noblesse de l'évêché de Nantes aux états de Bretagne de Rennes le 19 novembre 1734 (AR), ordonnance de l'intendant de décharge des droits de franc-fief 20 août 1746 (Touly) : Jérôme (1711-1781), anobli en 1770 par l'obtention du cordon de Saint-Michel. [ANF-1936 (Neuville), WNS, V07, WP] L'ANF a accepté cette famille comme noble lors de l'A.G. du 16 mai 1936 sur la base de l'entrée aux états de Bretagne de 1734. Mais à cette date, l'entrée dans l'ordre de la noblesse était encore poreuse. Elle ne fut complètement réglée qu'avec le règlement adopté par les états lors de la séance du 04 décembre 1770. (Montbret) Derniers du nom : Auguste-Paul (1825-1888) d'où Elisabeth (1862-1945). (Neuville) Nombreuse postérité. (Touly) Derniers du nom : « Henri » (1876-1915) d'où x. Quid de Colette Touly-Coquebert de Touly (1928-1982) ?

De gueules à trois coqs d'or.

†**Coquelin de Germiny (?1853- ?)** (Franche-Comté) : anobli en 1592, marquis d'Aresches par lettres de 1717, marquis de Germigney par lettres de 1740. [GAF n°11078, WN]

D'azur à deux licornes affrontées d'or, armées d'argent, les cornes passées en sautoir.

†**Coquerel d'Iquelon (de) (1888-1956)** (Normandie) : extraction 1543, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1787. [GAF n°11083, NG01]

Ecartelé : aux I et IV d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux cœurs du mesme, et en pointe d'une ancre de sable ; aux II et III d'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois molettes du mesme et en pointe d'un coq d'or.

†**Coquet (de)** (1988) (Guyenne) : extraction 1558. Maintenu noble en 1721 par arrêt du Conseil d'Etat. (de Montpezat) : Maintenu noble en 1717. [ANF-1958, WNS, V07, WP] Derniers du nom : Marie-François d'où James-Henri de Coquet (1898-1988)

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un coq de même crêté de gueules, au chef de gueules chargé de deux étoiles d'argent.

(0)**Coquet de Genneville (1997-)** (Normandie) : citée 1412, maintenue noble en 1668. [GAF n°11085, WNS]. Edmond-René-Arthur (1894-1973) d'où Bernadette-Edmondine-Angèle, Thérèse-Marguerite-Paulette et Yvonne-Louise-Geneviève d'où Annick-Simone-Renée (1952-1992). // Emile-Constant-Louis (1898-1974) d'où Simone (1930, encore en vie en 2015). En extinction.

D'azur à dix rocs d'échiquier d'or, posés 4, 3, 2 et un.

†**Cor de Duprat de Damrémont (du)** (1958-2000) (Landes) : qualification nobiliaire au XVIII^{ème} siècle. Garde du Corps du Roi Louis XVI. Sans principe d'anoblissement régulier. Autorisation d'ajouter de Damrémont en 1906. [WNS]

► **Coral (de)** (Limousin, Poitou) : filiation depuis Hélie, seigneur du Mazet en 1345, extraction prouvée depuis 1426, maintenue de noblesse le 29 juin 1634, le 16 août 1667 et le 14 juin 1715. Vote à Poitiers et à Montmorillon en 1789 [ANF-2004, CEA X, WNS, V07, WP] Postérité de Paul (1863-1948).

De gueules à la croix pattée alésée d'or, chargée en cœur d'un bâton d'azur posé en bande et soutenue par deux lions rampants affrontés d'or.

†**Corbeau de Vaulserre (de) ou Corbel-Corbeau de Vaulserre** (Savoie, Dauphiné) : filiation 1457, maintenue 1667, marquis de Corbeau de Vaulserre par L.P. d'août 1751.[ANF-1935, GAF n°11103, WNS, V07] Dernier du nom : François (1892-1976).
D'or à trois fasces de sable.

Corbie (de) (Savoie, Picardie) : extraction 1545, maintenue en 1668 sur filiation de 1545. [WNS, V07, WP] Erreur du Valette – confusion probable avec de nombreuse familles homonymes non nobles.
D'or à trois corbeaux de sable becqués et membrés de gueules posé de profil deux et un.

►**Corbier (de)** (Limousin) : ancienne extraction 1448, maintenue 16669, Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1778 et les Ecoles Royales Militaires en 1777.[ANF-1997, GAF n°11111, WNS, V07, WP]
Ecartelé aux I et IV d'azur à un besan d'or ; aux II et III coupé d'or et de gueules.

►**Corbin de Grandchamp et – de Mangoux** : Michel (1763-1796), président trésorier général de France en la généralité de Bourges, fils de Sébastien(1724-1789), président trésorier de France en la Généralité de Bourges en 1767. Noblesse inachevée

<!!>**Corday (du Renouard) (de)** (Normandie) : extraction 1463, maintenue noble en 1463 par Montfaut, 1666, 1667 et 1668. Des nombreuses branches de cette famille, seule celle de Renouard compte encore des représentants. [WNS, GAF n°1131, CEA XI, WP, ENFS n°13] Henri de Corday du Renouard (1911-1969) ép. Gabrielle Lévigne d'où Allain (1933) (d'où Thibault (1961)) et Ghislaine (1931).
D'azur à trois chevrons brisés d'or.

†**Cordeboeuf de Beauverger de Montgon (de)** (Auvergne) (1946-1975) : filiation depuis Durand de Cordeboeuf en 1430. Maintenu noble le 4 janvier 1667 et 26 juin 1668 par de Fortia, le 30 novembre 1706 par Le Blanc, intendant d'Auvergne. Chanoines Comtes de Brioude en 1618, 1688 et 1692. Douze chevaliers de Malte. Page de la Grande Ecurie en 1675, 1679 et 30 décembre 1702 sur preuves de 1552. Honneurs de la Cour le 13 novembre 1786 au titre de marquise de Montgon, Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 28 novembre 1769, 13 septembre 1770 et 3 novembre 1779 et pour Saint-Cyr le 29 avril 1765. [ANF-1935, GAF n°11132-11133-11134, WNS, WN, V07, ENFS n°7] Derniers du nom : Alphonse (1858-1945) d'où Adhémar (1886-1046) et Luce (1892-1975).
Armes anciennes : *de sable au lion d'argent*
Armes modernes : *Ecartelé en sautoir d'hermine et d'argent à deux fasces d'azur.*
Ecarerlé : aux I et IV d'or à trois fasces de sable ; aux II et III d'argent et d'azur, au chef de gueules. Sur le tout écartelé en sautoir : aux I et III burelé d'argent et d'azur ; aux II et IV d'hermines.

†**Cordemoy (de)** (Auvergne, Île Bourbon) : confirmation de noblesse et anoblissement en tant que besoin en 1697-

1699-1715. [WNS, GAF n°11137]. Ne pas confondre avec la famille Jacob de Cordemoy.
Ecartelé d'or et de sable à trois besans ou tourteaux et l'un en l'autre posés deux et un.

Cordes (des) (Flandres, Limousin) : Demande de reconnaissance de noblesse en 1745. Rapport très défavorable de Chérin. [WNS]

†**Cordier de Crouste et Cordier de Roucourt** (-1909) (Mons) : **principe de noblesse ?**. [Le Bret, nobiliaire des Pays-Bas] Derniers du nom : Ignace (1785-1871) d'où Odile Cordier de Roucourt (1822-1909).
De sable au lion d'argent, armé et lampassé d'azur, accompagné de trois étoiles d'argent.

†**Cordier de Montreuil et Cordier de Launay (1956)** (Île de France) : anobli par charge de secrétaire du roi au Parlement de Bourgogne le 16 septembre 1607 jusqu'en 1624. Maintenu noble le 3 décembre 1735 par arrêt du Conseil portant exemption des trois années manquantes, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 23 avril 1736. Quittance de taxe de confirmation de noblesse le 8 août 1772. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 2 mai 1773. Comparait en 1789. Confirmation du titre de baron de Montreuil par décret impérial de 1861 pour une branche éteinte en 1866. [GAF n°11148, WP, WNS, ENFS n°43] Derniers du nom : Charles-Armand-Marie-Alfred (1845-1916) d'où Marie-Léonie-Suzanne (1872-1914), Marie-Ernestine-Hélène (1874-1956) et Léon (1876-1956).
D'azur à un chevron d'or, accompagnée de trois croissants d'argent.

†**Cordier de Potelles et - de Ribeuville (1894-1902)** (Flandre) : conseiller au parlement de Flandre vers 1720. Pierre-François Cordier fut annobli le 21 décembre 1733 en tant que Conseiller honoraire au Parlement de Flandres et reçu le titre de Chevalier. Comparant en 1789. [GAF n°11149, WNS]
D'or à un chevron de gueules accompagné en chef deux grappes de raisin d'azur tigées et feuillées de sinople, et pointe d'un croissant d'azur.

►**Cordon (de)** (Bugey, Savoie) : extraction 1558 (lettres de légitimation : famille issue d'un fils naturel légitimé par L.P. de 1558, du dernier rejeton légitime de la branche cadette de la maison de Cordon), Honneurs de la Cour [ANF-1963, WNS, GAF n°11154, V07, WP]
Ecartelé d'argent et de gueules.

Cordouan (de)[WN]

►**Cordoüe (de) (olim de Cordes)** (Provence, Normandie) : extraction 1553, maintenue en 1668, - de Cordoüe-Hecquard par adoption de 1934. [ANF-1951, WNS, GAF n°11159, V07, WP]
D'azur à un ours d'argent dressé et assis, tenant de ses deux pattes de de vant un monde cintré et croisé du mesme (alias d'or).

►**Coriolis (de) et – de Limaye (Provence)** : anobli par charge de conseiller au parlement d'Aix 1554. Marquis d'Espinouse par LP de mai 1651 pour une branche éteinte en 1977. [ANF-1956, WNS, GAF n°11167, V07, WN, WP]

D'azur à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une rose d'argent.

► **Corlieu (de)** (Angoumois) : ancienne extraction 1480, maintenue 1667. Comparait en 1789. [WNS, GAF n°11170, WP]

Ecartelé au I de sinople au chevron d'argent, chargé de trois quintefeuilles de gueules ; aux II et III d'argent au lion de gueules armé lampassé, couronné d'or ; au IV de gueules à quatre fasces ondées de sable et un croissant d'argent brochant en chef.

† **Cormeilles de Vieuxbourg (de)** (Normandie) : citée 1395, filiation 1615, maintenue 1670, Preuves pour Saint-Cyr en 1776. [WNS, GAF n°11171]

De gueules à une tour d'argent hersée et fenestrée d'or.

† **Cormette (de) (1902-1960)** (Boulonnais) : anobli en 1719. [GAF n°11173, WNS]

D'azur à une épée d'argent, posée en bande la pointe en haut, la garde et la poignée d'or et une palme de sinople passées en sautoir accompagnées de quatre molettes d'or, posées 1, 2, 1.

† **Cormier de la Picardière** (1930) (Touraine) : Trésorier de France à Poitiers (1728-1750). [WNS, GAF n°11175]

D'argent à une fasce d'azur supportant un pélican du mesme, accompagné en pointe d'un cœur aussi d'azur.

Cormis (de) (Provence) : Confirmation de noblesse par L.P. du Roi René en 1463. Vote en 1789. [WNS]. La famille subsistante homonyme n'a pas de principe de noblesse.

† **Corn (de) (1953-1989)** (Limousin) : filiation 1262, maintenue en 1667 sur preuves de 1479, Honneurs de la Cour en 1788. [WNS, WN] Nom relevé par la famille Faucher.

D'azur à deux cors de chasse d'or, virolés, enguichés, liés de gueules l'un sur l'autre, au chef bandé d'argent et de gueules à six pièces.

► **Cornaro de Curton (de)** (Auvergne) : famille des Doges de Venise, reconnue noble en France en 1784, maintenue preuves École militaire en 1789. [WP] Subsistante : Olivier (1956), Paul, Isabelle...

Parti d'or et d'azur à un aigle éployée partie d'argent et de sable, couronnée de gueules ; ayant le vol abaissé et brochant sur le tout, chargé en cœur d'un écusson parti d'or et d'azur.

► **Corneillan (de Vernède) (de)** (Armagnac, Rouergue) : ancienne extraction 1487, Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1693 et de la Grande Ecurie en 1729-1778. Comparait en 1789 à Villefranche de Rouergue. [ANF-1958, WNS, GAF n°11188, V07, WP]

Ecartelé aux I et IV d'or à trois corneilles de sable, becquées, membrées de gueules, posées deux et une ; aux II et III de gueules à la croix fleuronée d'or.

† **Corneille (de) (1910)** (Normandie) : anobli par lettres en 1637, confirmée en 1669. [GAF n°11189, WNS]

D'azur à une fasce d'or, chargée de trois têtes de lions arrachées de gueules, accompagnées de trois étoiles d'argent posées deux en chef et une en pointe.

† **Cornely de Preudhomme (de)** (Quercy) : filiation 1545, maintenue 1666. [GAF n°11193, WNS]

D'or à un cerf couronné de sable, accompagné en pointe d'une rose de gueules et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

► **Cornet d'Hunval** (Picardie) : anoblie en 1816. Fixée en Argentine [WNS, WP, GAF n°11196, V07]

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un cornet, le tout du mesme.

► **Cornette de Saint-Cyr et <!!>Cornette de Venancourt** (Champagne, Martinique) : Antoine Cornette, capitaine d'infanterie et conseiller au Conseil Supérieur de la Martinique, anobli le 27 juin 1676.

Maintenue en 1786. (Saint-Cyr) certificat de noblesse pour les sous-lieutenants le 28 décembre 1786 (AR). (Venancourt) certificat de noblesse pour les élèves de la Marine le 10 janvier 1787 (AR). [ANF-1969 (pour les deux branches), WNS, GAF n°11201, V07, WP] (Saint-Cyr) largement représenté. (Venancourt) Postérité de Gérard (1910-1983).

D'argent au chevron de sable, accompagné en chef de deux quintefeuilles de gueules, et en pointe d'un lézard posé en pal de sinople.

†? **Cornillon de Massoins** (Comté de Nice) : inféodation de la seigneurie de Massoins avec le titre de Comte par L.P. du Roi de Sardaigne en 1775. Nationalité Italienne. [WNS, GAF n°11210]

D'azur à un chevron jumelé d'or, surmonté de trois corneilles du mesme becquées et membrées de gueules.

<!!> **Cornois (de)** (Île de France) : Nicolas-François (1765-1815), baron d'Empire par L.P. du 30 octobre 1810. [ANF-2000, GAF n°11212, WNS, V07, WP, ENFS n°44] Postérité d'Edouard (1849-1923).

D'or à une bande d'azur chargée de trois têtes de cheval d'argent, au franc quartier des barons militaires.

† **Cornudet (des Chomettes) (1938-1995)** (Marche) : Comte de l'Empire en 1808, pair de France héréditaire en 1819 au rang de baron pair en 1821 puis de comte-pair héréditaire sur augmentation de majorat en 1824. [GAF n°11223, WNS]

Coupé : au I d'azur chargé à dextre d'un miroir d'or accolé d'un serpent d'argent et à senestre d'un lion rampant d'or ; au II de gueules à la fasce d'or.

► **Cornulier (de) et Cornulier-Lucinière (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1487, maintenue 1668 sur preuves de six générations. [ANF-1946, WNS, GAF n°11225, V07, WP]

D'azur à un massacre de cerf d'or, surmontée entre son bois d'une moucheture d'hermine d'argent.

► **Cornut de la Fontaine de Coincy** (Champagne, Paris) : chevaliers de l'Empire en 1808 (éteint) et 1811 (subsistant). [NG01, WNS, GAF n°11226]

D'azur à trois cornets d'or, posés deux et un ; et une bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.

► **Corporandi d'Auvare** (Comté de Nice) : investit du fief d'Auvare en 1705, baron d'Auvare en 1774. [TA, WNS, GAF n°11230]

Coupé : au I d'azur à trois étoiles d'argent ordonnées en fasce ; au II de gueules à deux cors de chasse adossés, les embouchures passées en sautoir.

? **Corsi (de)** (Corse) : filiation 1571, maintenue par arrêt du Conseil Supérieur de Corse en 1772. [WNS]

Cortance ou Cortanzes (de) : renseignements font défaut. [WNS]

†**Cortez (de)** (Provence) : substitut de Messieurs les gens du Roi au bureau des finances de la généralité de Provence en 1700. Parait éteint. [WNS, GAF n°11256] Est-ce une charge anoblissante ??
D'argent au trèfle de sinople et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Corvisart** (1939-1946) (Ardennes) : (titre éteint) baron de l'Empire en 1808. Baron par L.P. du 1^{er} juin 1867 sur réversion du titre de son cousin issu de germain (AR) (titre confirmé en 1859). [ANF-1933, WNS, GAF n°11267, V07]

Ecartelé : au I d'or à un cœur de gueules posé en abîme ; au II de gueules à la palme d'argent posée en bande ; au III de gueules au lion d'argent ; au IV d'argent à la verge de sable tortillée d'un serpent de sinople.

†**Corvisart de Fleury (de) (1846) et de Montmarin** (Champagne) : Henri de Corvisart, seigneur de Fleury, capitaine des cheveu-légers du régiment de Joyeuse, anobli en septembre 1668, enregistres à la Cour des Aides de Paris le 18 mai 1669. Ses fils, maintenue noble en 1701, preuves pour les Ecoles Royales Militaires 1777-1780-1786-1787. [GAF n°11268, WNS] Joséphine Corvisart de Fleury +1848 eut une descendance naturelle éteinte en 1989 en ligne masculine.

D'or au chevron d'azur accompagné en chef de deux croissants du mesme et en pointe de deux épées de gueules passées en sautoir, les pointes en haut, surmontées d'une merlette de sable.

► **Cos de La Hitte (du)** (Gascogne) : extraction 1530, maintenue 1669, 1699 (branche cadette) et 1715. [ANF-1969, GAF n°11270, WNS, V07, WP]

D'azur à une épée d'or, posée en bande traversant un cœur du mesme accompagné de trois étoiles aussi d'or posées une en canton senestre du chef, les deux autres au canton dextre de la pointe.

► **Cos (Ducos) de Gelas et - de Saint-Barthélémy (du)** (Albret) : agrégé à la noblesse au XVIII^e siècle. Vote 1789 à Condom. [WNS, GAF n°11271] Branche de la famille précédente : Bernard (1753-1836) apparait sous le nom Ducos de la Hitte et du Cos de Saint-Barthélémy? Subsiste avec Anne, Laure, Adrien, ...

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une épée d'argent posée en bande accompagnée de trois étoiles du mesme, deux en chef et une en pointe ; aux II et III d'azur au lion d'or, lampassé et couronné de gueules.

► **Cosnac (de)** (Limousin) : extraction féodale 1223 depuis Guillaume de Cosnac. (branche aînée éteinte au XIX^e siècle) Preuves pour les pages du Duc de Penthièvre en 1772 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1769. (branche cadette subsistante) maintenue noble

en 1667 par d'Aguesseau, intendant de Limoges. Preuves de noblesse pour les pages de la Petite Ecurie le 21 mars 1708, Saint-Cyr en 1762, les Ecoles Royales Militaires le 18 octobre 1764, le 8 novembre 1766, le 17 novembre 1769 et en 1781. Honneurs de la Cour le 10 avril 1782 et le 13 février 1783. [ANF-1935, WNS, GAF n°11276, V07, WP, ENFS n°39]

D'argent au lion de sable, armé, lampassé, couronné de gueules, l'écu semé de molettes de sable.

< !!> **Cossart d'Espies (de)** (Picardie) : filiation depuis Jean Cossart, seigneur de Laudencourt, gentilhomme liégeois en 1450. Maintenu noble par arrêt du Conseil d'Etat le 11 février 1668 sur filiation remontant à 1517. Preuves pour Saint-Cyr en 1685, les Ecoles Royales Militaires en 1773. Honneurs de la Cour en 1756. [ANF-1961, GAF n°11287, WNS, WN, V07, WP, ENFS n°31] Postérité d'Henri (1908-2002). En extinction ?

De gueules à la croix ancrée d'or (ou d'argent), chargée de cinq an cres d'azur.

► **Cossé-Brissac (de)** (Anjou) : ancienne extraction 1492, Honneurs de la Cour, duc de Brissac en 1611. Comte de Secondigny par LP de juin 1566 pour une branche éteinte [ANF-1948, GAF n°11289, V07, WP] *De sable à trois fasces d'or denchées par le bas.*

► **Cosseron de Villenoisy** (Île de France) : échevin de Paris 1783, maintenue noble en 1814. [ANF-1988, GAF n°11291, WNS, V07, WP]

D'azur au vaisseau équipé d'or ; au chef cousu de gueules chargé d'un besan d'or accosté de deux cosses du mesme.

► **Cossette (de)** (Picardie, Normandie) : ancienne extraction 1437, maintenue 1668-1716 et par arrêt du conseil d'Etat en 1668. [ANF-1961, GAF n°11292, V07, WP]

D'or à une croix échiquetée de gueules et d'argent.

†**Cossins de Belvalle** : Colonel décédé en 1910 à l'âge de 67 ans. Reprise du nom en 1869 par la famille Behaghel. Renseignements font défaut [WNS, CEA]

†**Cosson de la Lande** (Berry) (-1968) : famille bourgeoise de Paris et de Bourges : Louis (+1747) est écuyer, commissaire des troupes de SM à Bourges. [WNS sous le nom Cosson de la Lande, GAF n°11299]

D'azur à trois cosses de fèves d'or.

†**Costa (de)** (Decosta) (bas-Limousin) : baron héréditaire en 1814. [WNS, GAF n°11305] Dernier du nom né en 1838. Son fils René est décédé en 1903.

D'or au panache de gueules et un chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.

†**Costa de Bastelica (1889 ?)** (Corse) : filiation 1512, maintenue 1772-1776 par arrêt du conseil supérieur de Corse. [WNS, GAF n°11302]

Ecartelé :aux I et IV à un château à deux tours ; aux II et III à un lion tenant une torche posée sur une terrasse bandée de six pièces. (émaux inconnus)

► **Costa (de Saint-Genix) de Beauregard** (Gênes, Savoie) : ~~ancienne extraction 1389~~, filiation prouvée depuis Vincent en 1417, marquis de Saint-Geniès par

L.P. du 20 janvier 1700 du duc Victor-Amédée de Savoie. [ANF-1935, Foras, GAF n°11306, WNS, CEA XII p.27-30, V07, WP]
D'azur à trois bandes d'or, au chef d'azur chargé de trois fleurdellys d'or.

<!!> **Costard (de) et Costard de Saint-Léger (de)** (Normandie): filiation suivie depuis Jehan Costard, seigneur de Martot en 1452. Extraction prouvée depuis 1537. Maintenu noble par Barrin de La Galissonnière, intendant de Rouen, le 4 novembre 1668. Preuves pour Saint-Cyr en 1697 et pour Malte en 1702. Comparait en 1789. [WP, GAF n°11315, WNS, V07, ENFS n°23]. Derniers du nom: Jean (1895-1959) d'où Marie-Antoinette (1934-2010); son frère François (1899-1976) d'où Franco-Léonzio (1943) d'où Alexandre (1968).
Burelé d'argent et de gueules à dix pièces.

<!!>**Costart (de) (de Méry) (olim de Costard)** (Normandie) : ancienne extraction 1485, maintenue noble 1666.[WP, WNS, V07] En voie d'extinction? Subsistante avec Gabriel, né en 1926, prêtre et Hélène.
D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.

► **Coste** (Lyon): échevin de Lyon en 1777-1778. Comparant en 1789.[WNS, GAF n°11328]
D'argent au coq de gueules posé sur une cote d'armes de sable; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Coste (de Lavaur) (de)** (-1978) (Languedoc): anobli par charge de secrétaire du roi en 1711, maintenue 1716. [WNS, V07, WP]
D'azur au lion couronné d'or à la fasce d'argent brochante chargée d'une rose de gueules.

Coste d'Espagnac (Languedoc): Autorisation de posséder le fief noble d'Espagnac et d'en porter le nom par L.P. de 1743 confirmées par L.P. du Roi Louis-Philippe en 1831. [WNS, GAF n°11340]. Félix +1903 d'où Berthe (1856) et Henri (vers 1860)
Parti au I d'or au léopard lionné de gueules surmonté de trois molettes de sable, rangées en chef; au II d'azur à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir surmontées d'un coq hardi du même becqué et membré de gueules.

► **Costé de Bagneaux** (Orléanais): filiation depuis Marthyn Costé, tanneur à Châtillon en Dunois en 1457. En charge anoblissante de secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois le 23 juin 1780. Nicolas-Paul, président de la commission des hôpitaux d'Orléans, anobli par L.P. du 29 mars 1819. [GAF n°11334, WNS, WP, ENFS n°43]
D'azur au chevron d'argent accompagné de trois molettes du même posées deux et une.

► **Coste de Champéron** (Touraine, Île de France): anobli par charge de secrétaire du Roi en 1681, mort en charge en 1700. Preuves de noblesse en 1785. [WNS, CEA XII p. 41, GAF n°11339, SS]. Le nom est porté en 2019 par Michel, peintre. Indiqué éteinte par SS au XXe siècle.
D'azur au lion d'or au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

†**Costé de Saint-Suplix et - de Triquerville** (Normandie): anobli par L.P. en 1593, maintenue en 1666. Comparait à Rouen en 1789. [GAF n°11343, WN] Joseph +1956, Marie +1998.
D'azur à trois chevrons (alias au chevron brisé) d'argent accompagné de trois coquilles d'or.

†? **Coston de Cornas (de)** (Montélimar): baron de l'Empire en 1813 non suivi de lettres patentes. [WNS, GAF n°11349]. Noblesse personnelle. Le dernier du nom Antoine Adhémar Emile de Coston s'est marié en 1926 à La Réunion. Son père est décédé en 1944.
De gueules à trois têtes de bœufs d'or.

†**Cotignon (de)** (-1964) (Nivernais): extraction 1599, exemption de taille en 1599, maintenue 1634-1669-1698. [WNS, GAF n°11360, V07] – dernier du nom Gilbert et sa fille Carmen (1902-+1964).
D'azur au sautoir d'or, accompagné en chef d'une molette du même.

†**Cotolendy de Beauregard (1917-1961)** (Provence): anobli par le fait d'avoir produit trois générations de chevaliers de Saint-Louis. [GAF n°11361] – principe de noblesse?
D'azur à trois glands d'or, posés deux et un.

Cottier (de) (Toulouse): capitoul 1630. Assez obscurément perpétuée. [WNS]

► **Cotton (de) et branche Cotton du Puy-Montbrun (de) (éteinte)** (Lyonnais): échevin de Lyon 1673, déclaration de noblesse de 1676. [ANF-1960, WNS, GAF n°11381, V07, WP]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un croissant le tout d'argent.

► **Cotton de Bennetot et – d'Englesqueville** (Normandie): anobli par charge de secrétaire du roi 1560, maintenue 1669. [ANF-1959, WNS, GAF n°11380, V07, WP] (Bennetot) postérité de Joseph (1852-1917).
D'azur au chevron d'or, accompagné de trois coussinets d'argent posés deux et un.

†**Cottu (-1975)** (Paris): collation probable du titre de baron par ordonnance royale du mois de juillet 1830. Non suivi de lettres-patentes. Dernier baron: Félix, né en 1858. [WNS]

†**Couaridouc (de) (1891-1940)** (Bretagne): filiation 1380, maintenue sur preuves de dix générations en 1669. [WNS, GAF n°11388]
D'argent, écartelé par un filet de sable, chaque canton chargé d'un maillet du même.

► **Coüason (de)** (Bretagne): ancienne extraction 1417, maintenue en 1668 sur filiation de 1537, Demande les Honneurs de la cour en 1789. [ANF-1987, WNS, GAF n°11390, V07, WP]
D'argent à trois molettes d'éperon de sable, posées deux et un.

†**Coucy (de) (-1906)** (ou Coussy olim Couchy) (Picardie, Champagne): filiation 1460, maintenue 1669 sur filiation de 1537. [WNS]

†**Coucquault d'Avelon (de) (1849)** (Beauvaisis) : Comparait à Senlis en 1789.[WN, GAF n°11397]
De gueules à la croix denchée d'or, cantonnée de quatre aiglettes d'argent.

►**Coudenhove (de)** (Flandre) : ancienne extraction prouvée depuis 1460. Jean de Coudenhove, chevalier par L.P. de 1515 par l'archiduc Charles (futur Charles-Quint), enregistrées en la chambre des Comptes de Lille le 8 novembre 1580. Admission aux Ecoles Royales Militaires le 6 novembre 1777. Vote en 1789 aux bailliages d'Étain, de Verdun et de Vitry-le-François. Baron de Le Loire pour une branche éteinte . [ANF-1967, WNS, GAF n°11400, V07, WP, ENFS n°30] Une branche subsiste en Autriche sous le nom von Coudenhove-Kalergi, comte du Saint-Empire en 1789.
D'or à une bande onnée de gueules.

►**Coudroy de Lille et - de Laureal** (La Guadeloupe, Agenais, Etats-Unis, Antilles) : anobli en 1773, titres enregistrés au Conseil Supérieur de la Guadeloupe en 1778. Vote en 1789 à l'assemblée coloniale de la Guadeloupe. [WNS, SS, GAF n°11418, NNF] – **vérifier le principe de noblesse**
D'azur à une épée d'argent en pal, la pointe en haut ayant la garde et la poignée d'or ; au chef d'or chargé d'un soleil de gueules.

<!!>**Couëdic de Kergoaler (du) et ►Couëdic de Kergoaler** (Bretagne) : extraction féodale 1370, maintenue 1668-1669 sur preuves de 8 générations, vicomte en 1827 (branche cadette), Demande les Honneurs de la Cour en 1789. [ANF-1950, GAF n°11421, WNS, V07, WP] Ces deux branches sont issues d'Olivier Robert du Couëdic (1688-1743). (Kergoaler) en extinction en ligne masculine : Charles (1909-1989) d'où Raoul (1935-1981) d'où Bertrand (1956-1999) d'où x et x.
D'argent à la branche de châtaignier de sinople chargée de trois feuilles d'azur.

►**Couëspel (de Boisgency) (de)** (Normandie) : anobli en 1428, maintenue 1599 et 1666. Comparait à Vire en 1789. [WNS, CEA XII p. 78, V07, WP]
D'azur à trois besants d'argent posées en fasce et accompagnés de deux têtes de lion d'or, une en chef et l'autre en pointe.

►**Couëssin de Boisriou (de) et - de Guergal** (Bretagne) : ancienne extraction 1453, maintenue en 1668 sur preuves de neuf générations, vicomte en 1820. [ANF-1955, GAF n°11431, V07, WP]
D'azur à deux bandes d'argent.

►**Couët de Lorry (de)** (Lorraine) : extraction 1547, charge de secrétaire du Roi en 1646, maintenue noble le 10 mai 1675 et le 14 octobre 1697. Preuves pour Saint-Cyr en 1780. Comparait à Metz en 1789.[WNS, CEA XII p. 83, V07, WP]
De gueules à trois fers de flèches d'argent, les pointes en bas.

†**Couestus (de)** (Bretagne) : extraction 1426 ou 1474, maintenue 1669. [GAF n°11440] / citée 1409, filiation 1474, maintenue en 1669 sur cinq générations. [WNS]
D'argent au massacre de cerf de gueules.

†**Couffon de Kerdellech (1931-1982)** (Bretagne (Tréguier)) : extraction 1441/1447, réformation de noblesse en 1513. Maintenu noble le 11 juillet 1669 sur preuves de cinq générations par arrêt de la Chambre de Réformation de la Bretagne. Certificat de noblesse délivré par Chérin pour le service militaire le 5 mai 1787. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne en 1788. [WNS, CEA XII p.87, GAF n°11442, NG01, NNF]. (Kerdellech) Derniers du nom : François-Jean-Marie (1844-1931) d'où Louise (1879-1961) ; Adrien-Alexandre (1855) d'où Marie-Madeleine (-1970) et Jeanne (-1967) ; décès de Madeleine-Marthe-Elisabeth (1892-1982). **Une branche de cette famille, seigneurs de Trévós, maintenue par arrêts du 30 août 1669 et du 5 septembre 1669, est supposée éteinte à la fin du XVIIIe siècle. La branche cadette de Kermouster n'a pas comparu. Il y a eu une demande de reprise du nom en 1956 : Jean-André-Olivier Couffon, dit de Trevros-Kermouster (1911-1997). La famille subsiste aujourd'hui sous le nom Couffon de Trevros-Kermouster. La filiation est suivie jusqu'à Yves Couffon ép. en 1765 à Plouja Catherine Ollivier, mais leur mariage ne mentionne aucune qualification noble !**

(Kerdellech) De sable à trois têtes de lévrier coupées d'argent, colletées d'or, posées deux et une.

De sable à trois têtes de lévrier d'argent, coupées et accolées d'or, cloutées de sable.

(Kermouster) D'argent à trois testes de lévrier de sable au collier d'or, ayants les boucle sur le gozier.

†**Couigny (de)** (Berry) : échevin de Bourges en 1660., maintenue en 1666. Preuves pour les sous-lieutenances en 1787. [WNS, GAF n°11443, V07]
D'azur à trois aigles d'argent, becquées et membrées de gueules.

† **Couhé de Lusignan (de)** (1958-2008) (Poitou) : ancienne extraction 1427, maintenue 1667-1669. Certificat de noblesse pour Saint-Cyr le 12 novembre 1708 (AR), preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. Vote à Poitiers en 1789. [ANF-1934, GAF n°11445, CEA XII p.90, V07]. Derniers du nom : Hugues (1875-1958) : Marie-Gabrielle (1902-1999), Anne (1903-1992), Jean (1908-1918), Marie-Thérèse (1911-1994), Henriette (1914-2008), Jacques (1919-1920).
Ecartelé d'or et d'azur à quatre merlettes l'un en l'autre.

►**Couillard de Lespinay** (Basse Normandie, Canada) : anobli en 1654, confirmé en 1664. Enregistrement des titres au Conseil Souverain en 1692. Subsiste. [WNS]

†**Couliboeuf de Blocqueville (de) (1925)** (Normandie) : filiation 1368. [WN, WNS, GAF n°11462] présumée éteinte mais quid de Laurence de Couliboeuf de Blocqueville, née en 1960, Louise, étudiante - François, vétérinaire... ??
D'azur à une tête et col de bœuf d'argent, accornée d'or.

Coulomb (de) (Rouergue) : extraction 1539, maintenue 1669, 1701 et 1716 [TA]

►**Coulomme-Labarthe (de)** (Guyenne) : admis aux Etats de Béarn en 1682, capitulation noble en 1735 et suivante. [WNS]

†**Coulon** (Picardie) : chevalier de l'Empire en 1814 ; confirmé dans la possession de ce titre héréditaire en 1854. [WNS]

† ?**Coulon de Labrousse (de)** (2006) et <!!> **Coulon de Lagrandval (de)** (Périgord) : filiation depuis Pierre Colon, verrier de la Grandval allié en 1668. Maintenu noble le 22 août 1698 par jugement de Mr de Bezons, intendant de Bordeaux. Etat des revenus de la noblesse de l'élection de Périgueux en 1712. Vote noble à Périgueux et à Saintes en 1789 [WP, GAF n°11481, V07] (Labrousse) Raymond (1906-1983) d'où Bruno (1944-2005) et Jean-Noël (1948-2006). En extinction (Lagrandval) Fernand (1858) d'où x (d'où x) et x ; Charles Samuel (1828-1913) d'où Marie-Anne (1862-1866), Cécile-Marguerite-Jeanne (1864-1945), Servanne-Marie (1867-1867), Charles-Edouard-Samuel (1869) et Madeline-Louise-Jeanne (1872-1952). Cette famille est toujours représentée

D'azur à trois fleurdelys d'argent posées deux et une, et une divise en chef du mesme, surmontée de deux colombes aussi d'argent.

► **Coulon de Villiers** (Île de France) : anobli 1590 et octobre 1594 par le Roi Henri IV, maintenue 1669. Preuves pour Saint-Cyr en 1762. Présents en Louisiane et peut-être encore à Cuba sous le nom Devilliers. [Inédit]
D'azur à la fasce d'or chargée de trois têtes de maure de sable bandées d'argent.

► **Couppé de Kerloury, Couppé de Kermartin, Couppé de Lahongrais** (Bretagne, Guadeloupe) : extraction 1540. René Couppé de Keroual a été reconnu noble d'extraction par le conseil souverain de la Guadeloupe le 7 avril 1693 : "Sur la requête présentée au Conseil souverain de l'Isle de Guadeloupe par René Couppé, sieur de Keroual, enseigne de milice en ladite isle en partie de la Grande Terre, y demeurant, disant qu'il est noble d'extraction comme il pourra faire connaître par la généalogie de sa noblesse, pourquoi requiert qu'il soit ordonné que les dits titres seront enregistrés et qu'il jouira de l'exemption accordée aux gens nobles. Le Conseil, vu les lettres de la généalogie de la noblesse dudit Couppé, son extrait baptismal et autres certificats en latin, et ouï le Procureur général en ses conclusions, conformément à icelles, a ordonné l'enregistrement requis desdites lettres sur le registre dudit Conseil pour servir audit sieur Couppé en temps et lieu. Fait et donné audit Conseil, icelui tenant ordinairement le mardi septième avril mil six cent quatre vingt treize. J. Poupert, commis greffier". [ANF-2019, WP, Diou]
D'azur à trois molettes d'argent et une quintefeuille du même.

†**Couppel du Lude** (2008) (Normandie, Maine) : extraction depuis Etienne, tué en 1574 dont le fils Simon, épouse en 1545. Brice Couppel, sieur de Saint-Laurent, conseiller du Roi, anobli par L.P. en mai 1639, enregistrées à la Chambre des Comptes de Rouen le 9 mars 1641, révoquées en 1664, confirmation de noblesse le 10 juin 1669 par arrêt du Conseil, enregistré à la cour des aides de Normandie le 13 mai 1670. Son fils Jacques, condamné comme usurpateur de noblesse par jugement du 1^{er} octobre 1667. Son autre fils Louis, Quittance de taxe de confirmation de noblesse de 800 livres le 30 décembre 1698. Brice et Jacques, maintenue noble sur arrêt du Conseil d'Etat le 8 mars 1695. Arrêt du Conseil

portant décharge du droit de franc-fief le 17 juin 1721 ordonnant l'exécution de l'arrêt de 1695. (AR). [ANF-1976, GAF n°11499, WNS, V07, PPC, WP] Derniers du nom : Jean (1882-1958) d'où Jacques (1918-2008) et Françoise (1920-2002).

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux merlettes de sable, sans pied ni bec, et en pointe d'une rose de gueules.

Le Couppey de La Forest : bourgeoisie parisienne [WNS]

► **Couraye du Parc** (Normandie) : anobli en 1778, comparant en 1789. [GAF n°11525, V07, WP]

D'azur à un cheval d'or, accompagné de trois quintefeuilles du mesme ; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

► **Courbis olim de Corbizi, de Corbis, de Courbis** (Toscane, Vivarais) : lettres de naturalité accordées par le roi de France en 1527, famille reconnue noble en France et maintenue en 1667 par l'Intendant du Dauphiné, déchargée du droit de franc-fief par les Etats du Languedoc et maintenue par l'Intendant du Languedoc en 1698, maintenue en 1716, reconnue en 1758 par le Grand-Duc de Toscane comme appartenant à la famille patricienne de Florence des Corbizi (connue dès le IX^{ème} siècle ; filiation suivie depuis Riccomanno Corbizi vivant en 1100) et issue de Jacopo di Filippo di Giovanni de Corbizi, capitaine d'infanterie au service du Roi de France (qui s'est fixé dans le Vivarais vers 1520), reconnue noble en France le 20 septembre 1778 (certificat du Juge d'armes de France - AR) [ANF-1960, V07, SS et SS Sup, NG01, PPC, WP] La famille a été autorisée, par un Décret du 10 septembre 2019, à relever le nom de la famille « de Bridiers de Villemor » comme descendant du mariage du Général Courbis et Jacqueline de Bridiers de Villemor décédée en 2006 dernière de son nom et fille aînée d'André de Bridiers marquis de Villemor, dernier mâle de sa famille ; le nom est donc désormais : « Courbis de Bridiers de Villemor ».

De gueules à la fasce d'or accompagnée de trois lionceaux du même.

De gueules à la fasce d'or accompagnée de trois lions (alias : lionceaux) du même posés 2 et 1 (Courbis), Ecartelé « d'azur à la bande d'or avec en chef une croix fourchée du même (de Bridiers de Villemor).

†**Courbon de Blénac (1859) et - de La Roche-Courbon (de)** (Saintonge) : filiation 1439. Tous les généalogistes donnent cette maison comme éteinte depuis 1859. Le nom est cependant porté par une famille sur laquelle on manque de renseignements [WNS, GAF n°11529, WN]
D'azur à trois fermeaux d'or, l'ardillon posé en pal.

†**Courbon de Saint-Genest (-1975) et - de la Faye (Forez)** : anobli par charge de secrétaire du Roi près le Conseil supérieur d'Alsace (1745-1759) [ANF-1936, GAF n°11531, V07]. Quid de Chloé C de St-G Malifaux, deuxième dauphine Miss Auvergne en 2016 ?

D'azur à une fasce d'or chargée de trois étoiles de gueules, accompagnées de quatre croissants d'or, posés trois et un.

†**Courcy (de)** (Normandie) : filiation 1438, maintenue 1463 et 1666. [WNS]

► **Courlet de Vrégille et – de Boulot** (Franche-Comté) : anobli par charge de conseiller au parlement de Besançon le 7 septembre 1704, mort en charge le 8 octobre 1719. Admission aux Ecoles Royales Militaires le 26 avril 1774 et 30 septembre 1779. [ANF-1949, WNS, GAF n°11560, V07, WP] Postérité d'Auguste (1804-1883).

D'argent au chevron de gueules (alias d'azur au chevron d'or), accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur du mesme.

? **Cournand (de)** (Provence) : anoblie par charge de Conseiller Secrétaire du Roi 1776, mort en charge en 1782. Titres enregistrés en 1787 au Conseil Supérieur de Port-au-Prince. [WNS]

Cournaud (de) (Guyenne) : vote en 1789 avec la noblesse de Libourne. Une branche non noble subsiste. [WNS]

† **Couronnel (de) (1924)** (Artois) : lettres de chevalerie en 1655, admission aux Etats d'Artois en 1747, marquis de Barastre par lettres en 1771, baron de l'Empire en 1808. [WNS, WN, GAF n°11566-11567]

Ecartelé : aux I et IV d'or à trois maillets de gueules ; aux II et III d'argent au chevron de gueules et un filet de sable en bande brochant sur le tout.

► **Courrèges (de), Courrèges d'Agnos (de), Courrèges d'Agnos de Parage (de) et Courrèges d'Ustou (de)** (Béarn) : Raymond de Courrèges (1659-1733), anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Navarre, provisions du 31 mai 1711, registrées à Pau le 12 juillet. Mention de l'office (AR) Son fils Jean-Raymond (1697-1790), conseiller (le 22 septembre 1718, Lettres d'Honoraire le 14 avril 1740) puis président à Mortier au Parlement de Navarre (le 5 septembre 1765), admis aux Etats de Béarn le 9 mai 1726 pour la seigneurie d'Agnos (AR), en 1745 pour la seigneurie de Marca et en 1765 pour la seigneurie de Précillon. (branche aînée éteinte) Jean-Marie (1764), Dispense du Marc d'Or de noblesse le 8 juillet 1786. (branche cadette subsistante) Joseph-Ignace de Courrèges (1750-1839), conseiller au Parlement de Navarre le 29 avril 1771 (n'est plus en charge dès 1784). Reçu aux Etats de Béarn le 12 janvier 1784 pour l'abbaye laïque d'Arduy (AR) [ANF-1939, WNS, [CEA XII p.144](#), GAF n°11571, V07, WP, ENFS n°14] Nombreuse postérité. La branche actuelle, contrairement à la branche aînée éteinte, paraît de noblesse inachevée. Ils furent bien admis aux Etats de Béarn au XVIIIe siècle, mais l'édit du Roi du 13 décembre 1701 relatif au Béarn exigeait 100 années de présence aux Etats de la province pour que la noblesse devienne héréditaire. Les ascendants occupèrent bien des charges anoblissantes, mais ne paraissent pas avoir rempli les conditions exigées : Raymond de Courrèges, l'ancêtre de la famille actuelle, né en 1659 fut bien conseiller secrétaire du Roi Maison et Couronne de France au Parlement de Navarre, mais il revendit sa charge avant les 20 ans requis. Cet anoblissement par charge serait cependant valable si la vente contenait une "clause de survivance", ce que l'on ignore. En effet, il était possible de résilier avant les 20 ans une charge de conseiller secrétaire du Roi, Maison et couronne de France, tout en la conservant. Le nouvel acquéreur ne commençant à exercer réellement qu'au bout des 20 ans accomplis. L'on appelait cela une clause de survivance (quelques exemples dans A. Tessereau: Histoire chronologique de

la Grande chancellerie de France). Donc il faudrait pour s'en assurer, retrouver l'acte de vente de la charge. Son fils Jean Raymond, né en 1697 occupa la charge anoblissante au second degré de conseiller au Parlement de Navarre mais son propre fils Joseph-Ignace, né en 1750, n'occupa cette charge que 19 ans au lieu des 20 ans requis. Le grand-père et le petit-fils obtinrent-ils malgré tout des lettres d'Honneur, qui devaient alors être enregistrées ? L'on ne sait.

D'or à la fasce échiquetée d'azur et d'or à deux tires, accompagnés en chef de trois molettes d'azur et en pointe d'un lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules.

(Courrèges d'Ustou) Ecartelé aux I et IV d'or à la fasce échiquetée d'azur et d'or de deux tires, accompagnée en chef de deux ou trois molettes d'azur, et en pointe d'un lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules (Courrèges) ; aux II et III d'or à un taureau passant onglé et encorné de gueules (Ustou).

< !!> **Cours (de Saint-Gervasy) (de)** (Guyenne, Gascogne) : ancienne extraction depuis Jean de Cours en 1409. Plusieurs branches : La Salle, Lavalade, Saint-Gervasy, Gontaud, Montlezun, Antras, Tomazeau, Pauilhac... Maintenu noble à l'intendance de Bordeaux par Dupuy, subdélégué de Pellot à Agen le 9 février 1667 (Saint-Gervasy) et le 13 avril 1667 (Thomazeau et Puygiraud) ; à l'intendance du Languedoc par Bazin de Bezons le 17 septembre 1668 (La Salle et La Barthe). Maintenu noble le 20 juin 1715 à l'intendance de Montauban par Laugeois (Antras) et le 15 octobre 1698 à l'intendance de Bordeaux par Bazins de Bezons. Page de la Grande Ecurie en 1754 (La Barthe). Preuves pour une sous-lieutenance le 8 juillet 1785, 1787 et 1789 (du Vignau). Preuves pour les chevaux-légers en 1784 (Montlezun). Admission à Saint-Cyr en 1731 (Apuillac). Enregistrements des titres au Conseil Supérieur de la Martinique le 5 novembre 1765 et admission aux Ecoles Royales Militaires en 1777 (Thomazeau). [ANF-2014, V07, WP, ENFS n°31] Postérité de François (1884-1938).

D'argent au pin de sinople terrassé de sable et senestré d'un lion couronné de gueules rampant contre le fût de l'arbre.

Cours (de la Barthe et – de Montlezun) (des) (Gascogne) : filiation 1409, maintenue en 1668 et en 1698 (branche cadette). [WNS, GAF n°11573-11574] Même famille que la précédente ?

D'argent à un pin de sinople terrassé de sable et senestré d'un lion de gueules rampant contre le fût de l'arbre.

► **Courseulles (de) et – de Barbeville** (Normandie) : extraction féodale 1347, maintenue 1463, 1668, 1677. Marquis de Courseulles en mai 1660 pour une branche éteinte. [ANF-1956, WN, WNS, V07, WP] *Ecartelé d'azur et d'argent.*

► **Courson de La Villeneuve (de)** (et -de Kernecop, -de Launay) (Bretagne) : ancienne extraction 1437, maintenue 1669, demande les Honneurs de la Cour en 1789. [ANF-1953, WNS, GAF n°11582, V07, WP]

D'or à trois chouettes de sable, becquées et membrées de gueules, posées deux et une.

†**Courssou de Pecany (de) (1932) et – de Cailhavel** (Périgord) : filiation 1480, maintenue 1584 et 1667. [WNS, GAF n°11583]
Losangé d'or et d'argent au chef d'azur.

► **Court de Fontmichel** (Provence) : anobli par charge de secrétaire du roi en la Chancellerie près la Chambre des Comptes de Provence 1783-mort en charge le 15 mai 1786. [ANF-1953, WNS, GAF n°11591, V07, WP]
D'or à un arbre arraché de sinople, sommé d'un pigeon d'argent, becquetant un fruit de l'arbre; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

†**Courtade (de)** (Gascogne) : anobli en 1643. La branche de Quessac (Courtade de Quissac) qui subsiste paraît non noble. [WNS]

†**Courtaurel du Rouzat (de) (1904)** (Auvergne) : extraction 1511, reconnaissance de noblesse en 1600, maintenue en 1668. [GAF n°11603]
D'azur au lion rampant d'or

†**Courtavel (de) et – de Pézé (1894-1904)** (Maine) : maintenue 1667. [GAF n°11602]
D'azur au sautoir d'or, cantonné de 16 losanges droits du mesme, posées 4 en croix et 12 en orle.

†**Courte de la Bougatrière (de) (- ? 1922) et – de la Coupillière** (Maine) : anobli par charge de Conseiller en la Cour des Monnaies de Paris vers 1740. [WNS, GAF n°11605]
D'azur à une fasce d'or, accompagné de trois besans du mesme.

► **Courten (de)** (Flandres, Suisse) : filiation 1373, comte du Saint-Empire en 1742, comte héréditaire en 1819. [WNS, GAF n°11615, NG01]
De gueules au globe d'or, cerclé de sable et sommé d'une croix d'or.

†**Courthille de Saint Avit (de) (avant 1994)** (Marche, Auvergne) : ancienne extraction 1470, maintenue 1634-1667, confirmé noble en 1706 [ANF-1937, WN, WNS, GAF n°11628, V07, WP]. Eteinte avec Xavier.
D'argent au chevron de gueules, accompagné de 9 merlettes de sable posées 6 en chef, 4, et 2, et 3 en pointe, 1 et 2.

► **Courtilloles (de), Courtilloles d'Angleville (de), olim Chausson jusqu'en 1766** (Normandie) : anoblie en 1698, confirmée dans sa noblesse en 1772. Baron en 1820 sur promesse d'institution de majorat. [ANF-1954, WNS, GAF n°11632, V07, WP]
D'or au lion d'azur et un chef de gueules chargé de trois besans d'argent.

► **Courtills (des), Courtills de Merlemont (des) et – de Sandras** (Pays de Liège, Île de France (Beauvaisis)) : ancienne extraction 1417. Les porteurs du nom actuels de cette famille descendent de Charles Des Courtills de Merlemont, (né le 9 février 1666 - †avant 1732), demeurant paroisse de Varlins, capitaine des Grenadiers dans le régiment de Luxembourg. Il fut assigné le 19 septembre 1699 dans la généralité de Paris et maintenu par jugement du 12 février 1700 sur titres de 1512 suivant l'arrêt du Conseil du 6 décembre 1667. [Journal de Clairambault]. Son petit-fils fit ses preuves pour les pages

de la Petite Ecurie en 1760 (AR). (BN fr 317888 f°231 / 32117 f°40). [ANF-1934, WNS, GAF n°11634-11635, V07, WP] Nombreuse postérité.

D'azur au lion grim pant d'argent, armé et lampassé de gueules portant au col, par un cordon, un écusson d'or au lion de sable.

► **Courtills de Bessy (des) et Courtills de Montbertoin (des)** (Brie, Aunis) : issue de Robert des Courtills, portemanteau du Roi de 1608 à 1648, bourgeois de Paris. (branche cadette éteinte) Charles des Courtills, acheta de Lettres de Noblesse en mars 1701 pour 6600 livres, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 1er avril 1702 [Chambre des comptes de Paris AN P15299] et à la Cour des Aides de Paris le du 26 avril 1702. [« Calpin du greffe de la Cour des Aydes »], exceptées de la révocation de 1715. [NNF]. Ses deux fils figurent le 8 juin 1732 (ou plutôt 1723) sur le rôle du joyeux avènement pour 2000 livres [AN Q3 90, cahier 8 n°62, Beauvais]. (branche aînée subsistante) Jean (1615), conseiller maître en la chambre des comptes de Montpellier d'où Jean-Baptiste-Joseph, seigneur de la Motte et des Héreaux, reçu dans l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel en 1682, son fils Jean-Baptiste-François des Courtills de Bessy (1704-1771), chevalier de minorité de l'Ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel en 1711 à l'âge de 7 ans puis commandeur de la Motte des Courtills en Champagne. Vote à Château-Thierry en 1789. [WNS, GAF n°11633, Diou-2010, absent du bulletin ADF n°15] N. Descourtills, seigneur de Bessy, fut pourvu en 1736 de l'office de président trésorier de France au bureau des finances de Poitiers. (charge de noblesse graduelle). Didier-Robert (1741), lieutenant des maréchaux de France (1773-1790). Le nom a été rectifié en Des Courtills de Bessy en 1860. Postérité de Jean (1871-1969).

De gueules au lion d'or chargé sur son épaule d'un écusson parti de gueules et d'argent au lion de l'un en l'autre. (Armes identiques à la famille précédente ?)

†**Courtin de Neufbourg (1986-1993) et Courtin de Saint-Vincent** (Forez) : Lettres patentes de réhabilitation de noblesse et de relief de dérogeance du 16 juillet 1679 (en faveur de Jean Courtin, sieur de Riorge, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, François Courtin, sieur de la Mothe-Saint-Vincent, conseiller du Roy, prévôt de la maréchaussée de Roanne et Guy de Courtin son frère.) Maintenu noble ou Relief de noblesse par arrêt de la Cour des Aides de Paris le 19 octobre 1680. Maintenu noble le 29 novembre 1697 par Lambert d'Herbigny. Confirmation de noblesse par L.P. datées de Versailles en octobre 1714 sur filiation de 1474, enregistrées au parlement le 19 décembre de la même année. (Jean Courtin, sieur du Neufbourg et Guy Courtin, sieur de la Motte-Saint-Vincent). Certificat de noblesse du 14 août 1785 (AR), comparant en 1789. [ANF-1933, WNS, GAF n°11641-11642, V07]. Dernier du nom : Guy (1888-1986) ; sa sœur Jehanne d'Arc-Claude-Françoise-Alix (1894-1993). Quid d'Emmeline (1920) et Arya-Marguerite (1920) ?

D'azur à trois croissants d'or posés deux et un.

► **Courtois (d'Arcollières) (de)** (Savoie (Yenne en Bugey)) : anobli par L.P. du Duc de Savoie le 28 octobre 1517 pour faits d'armes, registrées le 10 décembre et en Parlement après confirmation du Roi François Ier le 6 mars 1544. Maintenu de noblesse rendue par Louis de

Bernage, intendant du Languedoc le 19 juin 1718. (AR). [ANF-1956, GAF n°11653-11654, V07, WP, ENFS n°24] Postérité d'Amédée (1790-1866).

Courtois (de) et Courtois de Langlade (†1931) et – de Pelissier (Languedoc) : Antoine de Courtois, docteur en droit civil de l'Université d'Avignon en 1672 (une seule génération). Vote en 1789. [WNS]. Même famille que la précédente.

De gueules à l'épée d'argent accostée de deux fleurdelys d'or.

<!!>**Courtot de Cisse**y (Franche-Comté) : anobli en 1533 par Charles Quint, Joseph (1681-1755), anobli après une longue dérogeance par une charge de conseiller maître en la chambre des comptes de Dôle en 1732, puis de conseiller à la chambre des Comptes de Bourgogne en 1735. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1788. [WNS, GAF n°11667, V07, WP] Postérité de Jacques (1920-1998) et de René (1923-2018).

Coupé de sable et d'or, au lion de l'un en l'autre, au chef d'or chargé d'une aigle de sable.

†**Courvol (de)** (Nivernais) (1873) : filiation prouvée 1459, maintenue 1667. Preuves pour Saint-Cyr en 1753, pour les Ecoles Royales Militaires en 1752 et 1760. Comparait en 1789. [WN, GAF n°11674]

De gueules à la croix ancrée d'or, accostée en chef de deux étoiles d'argent.

†**Cousin de la Tour Fondue (1939)** (Auvergne) : ancienne extraction depuis noble Nicolas Cousin, seigneur de la Motte en 1424, maintenue noble en 1669, preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1721 et 1744. Comparant à Clermont en 1789. [WNS, GAF n°11695] Derniers du nom : Ferdinand (1832) d'où Madeleine (1869) et Henri (1884-1939).

D'azur à une foi d'argent.

†**Cousin de La Vallière (de)** (-1945) (Languedoc) : L.P. de relief de dérogeance le 30 janvier 1655, vérifiées en 1658. Vote à Carcassonne en 1789. [WNS, GAF N°11690] Derniers du nom : Gabriel (-1855) d'où Paul-Gabriel-Marie (1839) (d'où Marie-Thérèse (1870)), Gabriel (1843) (d'où Emilie-Marie-Mathilde-Marguerite (1866), Gaston et Jacques).

D'azur à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent en chef et de trois besans du mesme mal ordonnés en pointe

†**Cousin des Louvellière** (-1921) (Normandie) : maintenue en 1463, 1666 (sur titres remontant à 1548). [GAF n°11685] Derniers du nom : Henri-Jean-Baptiste (1836) d'où Christian (1865) et ses sœurs Valentine (1866-1921) et Juliette (1874-1909).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois molettes d'or.

†**Cousin de Martigné** (Normandie et Berry) : renseignements insuffisants. Ancienne Cousin de La Cruchère [WNS]. Suzanne, née en 1893 et sa soeur Yvonne (1897-1969).

►**Cousin de Mauvaisin (de)** (Languedoc) : Géraud de Cousin (-1782), anobli par charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse en 1740. [WNS, GAF n°11693, V07, WP]. La branche de

Couzy de Flageolles est demeurée non noble. Postérité d'Auguste (1781).

D'or au chevron de gueules accompagnés de trois coussins au naturel.

†**Cousin de Montauban de Palikao** (1960) (Paris) : comte héréditaire en 1862, confirmé en 1878. [ANF-1947, WNS, SEC, GAF n°11694, V07] Dernier du nom : Romain (1886-1960).

Ecartelé : au I d'azur à l'épée haute d'argent en pal, montée d'or ; au II d'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois molettes de sable posées deux et une ; au III d'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux molettes et en pointe d'un croissant renversé le tout de sable ; au IV d'azur à la croix haussée d'argent terrassée de sinople ; sur le tout d'or au pont chinois de sable d'une seule arche, maçonné d'argent, criblé de boulets et chargé de signes chinois.

†**Costalé de Laroque (de)** (Béarn) : Admis aux Etats de Navarre en 1749. [GAF n°11708, WNS]

Ecartelé aux I et IV d'azur à un lévrier d'argent, accompagné de trois merlettes du mesme ; aux II et III d'or au noyer de sinople accosté de deux ours affrontés de sable.

Costan d'Yanville : en charge inachevée en 1789. Vote en 1789. Comte Romain en 1879. [WNS]

†**Costard de Souvré** olim Costard de Montchevreil (-1905) (Maine) : anoblée par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Navarre en 1708. Maintenu noble en 1731. Preuves pour le Service en 1773 [WNS, GAF n°11712, NNF] Derniers du nom : Jean-André (1808) d'où Mathilde (1836-1905).

De sinople à une fasce d'or, chargée d'une grappe de raisin de pourpre, et accompagné de six besans d'argent rangés trois en chef et trois en pointe.

<!!>**Coustin du Masnasdaud (de) (Coustin du Puismartin et Coustin de Caumont)** (Marche) : extraction féodale 1364, maintenue 1666 depuis 1505. [ANF-1982, WN, WNS, GAF n°11714-11715, V07, WP] Postérité de Jean (1918-2009) d'où François (1956) (d'où Laure (1987), Paul (1990), Aude (1993) et Mahaut (1996)) et Alix (1958).

D'argent au lion de sable armé lampassé et couronné de gueules.

†**Costou-Coysevox (de)** (Lyon) : Charles-Pierre Costou, architecte, anobli par L.P. en septembre 1779, règlement d'armoiries en novembre 1779, chevalier de Saint-Michel. Comparait à Paris en 1789. Son fils Guillaume-Nicolas, conseiller maître en la Chambre des Comptes de Paris en 1784. [GAF n°11717, WNS, [CEA XII p.227](#)] Guillaume (1787-1834) d'où Guillaume-Pierre-Edouard (1820-1821), Pierre-Nicolas-Henri (1822-1823), Marie-Cécile (1825-1906), Marie-Adrienne (1828-1893), Léonie (1830-1904). **Quel lien avec les derniers du nom (Costou de Coysevox) : Gabriel (1845-1914) d'où Jane (1878-1961) ?**

D'or à la fasce d'azur accompagné en chef de deux chouettes de sable affrontées, celle du côté droit de l'écu posée sur un compas d'argent, l'autre sur un ciseau de sable ; et en pointe d'un maillet de gueules entouré de deux branches de lauriers de sinople en forme de couronne.

Coutelle de la Tremblaye (Touraine): renseignements font défaut. Descendant de Charles-François Coutel, sieur de La Tremblaye, bailli de Brulon, conseiller du roi, président au grenier à sel de Sainte-Suzanne en 1745. Son fils François-Pierre (1743-1823), maire de Chateaudun.[WNS]

†**Coutouly (de)** (1932-2008) (Bas-Poitou) : Alphonse-Henri (1730-1810), secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Conseil Souverain du Roussillon le 25 septembre 1788. – noblesse inachevée. [WNS] Derniers du nom : Charles (1847-1911) d'où Tamara (1880), Franz (1882-1932), Gustave (1884) (d'où Nicole-Hélène (1915-2008), x (1923-1923)) et Charlotte (1886).
D'azur à une fasce d'or, chargée de trois roses de gueules.

<!!> **Coutray de Pradel** (de) (Comminges, Saintonge) : extraction depuis Jean, seigneur de Pradel, allié en 1530. Maintenu noble le 17 août 1716 dans la généralité de Montauban par l'intendant Le Gendre. Comparant à Toulouse en 1789.[GAF n°11741, WNS, V07, WP, PPC supp., NNF] Jules-Eugène-Emile (1861-1926) d'où André (1898-1944) d'où postérité.
D'or à un chevron d'azur, accompagné de trois faucons essorant de sable, armés de gueules.

► **Couture de Troismonts** (Normandie, Hongrie) : Mathurin-Charles-Louis Couture de La Pigacière (1700-1774) anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Rouen, pourvu le 28 février 1738, honoraire le 12 novembre 1758, démissionne vers 1758. Son petit-fils François-Louis-Aimé Couture de Troismonts comparait en 1789 avec la noblesse à Mortain. Subsiste au Mexique en 2018. [WNOR, SS, GAF n°11746, WNS, [CEA XII p.237](#). D'Arundel de Condé]
D'azur à une fasce dentelée d'or. (Armes enregistrées d'office en 1696)

†**Couturier de Versan** (1936-1960) (Bordeaux, La Rochelle): Isaac, négociant et armateur négrier à Bordeaux, anobli en janvier 1755, lettres enregistrées en la chambre des comptes de Paris en mars 1755. [WNS, GAF n°11749, NNF] Derniers du nom : Jean-Richard Raoul (1848-1936) d'où Edith-Gabrielle-Marie-jeanne (1884-1960) et Elise-Honorienne (-1885).
D'or à la fasce d'azur accompagnée en chef d'une hure de sanglier de sable.

► **Coux (de)** (Limousin) : extraction depuis Germain de Coux, écuyer, seigneur du Châtenet en 1548, maintenue noble le 1^{er} décembre 1666 par d'Aguesseau. Preuves pour les cheveu-légers de la Garde en 1748, pour Saint-Cyr en 1718. Certificat de noblesse pour les sous-lieutenances le 19 juin 1788 (AR) et Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 27 juin 1720, 23 octobre 1756 et le 16 décembre 1778 (AR) sur titres de 1548. Vote à Limoges en 1789. Michel-Alfred (1805), confirmé Marquis par L.P. du 14 avril 1866, mort sans postérité. [ANF-1960, WNS, GAF n°11759, V07, WP, AN BB/29/991, Bluche] Postérité.
D'argent à trois fascées d'azur à la bande de gueules brochant sur le tout.

†**Couyer de la Chesnardière** (1920) (Bretagne) : Olivier, anobli en 1426. Maintenu noble lors de la réformation de la noblesse par arrêt des commissaires le 27 mai 1669. [WNS, [CEA XII p.244](#)]. Derniers du nom : Joseph (1845-1920) d'où Geneviève (1871-1962).
D'argent à trois cœurs de gueules.

†**Covet de Marignane (et – de Saint-Bernard)** (Bresse, Provence, Lyonnais) : maintenue 1668, confirmé en 1695. Titré Marquis de Marignanes, Comtes de Montribloud, comparant à Lyon en 1789.[GAF n°11764, WN] Eteinte au début du XIXe siècle.
D'or à deux pommes de pin tigées de sinople, les tiges passées en double sautoir.

► **Coye de Castelet (de) et Coye de Brunelis** (Provence) : Joseph-Antoine de Coye (1712-1785), anobli par charge de secrétaire du roi, provision du 27 novembre 1766 et mort en charge le 26 mai 1785 (AR). Vote en 1789 à Aix et Arles. [ANF-1989, WNS, GAF n°11765, V07, WP, NNF] (Brunelis) postérité de Louis (1866). (Castelet) postérité de Roger (1821-1883).
D'azur à une bande d'or, accompagné en chef d'un coq et en pointe d'une gerbe, le tout du mesme.
D'azur au coq au naturel posé sur une terrasse de sinople ; au chef cousu de gueules à trois étoiles d'argent.

†**Coynart (de)** (1941-1976) (Île de France) : Agrégé à la noblesse par charge d'auditeur des comptes en 1574 puis de secrétaire du Roi dde 1588 à 1594 puis de 1600 à 1604. Maintenu noble le 25 juin 1705 par arrêt du Conseil. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en [1766](#) et en 1772. Comparait à Mantes en 1789. [GAF n°11768, WNS, NNF] Derniers du nom : Charles (1863-1941) d'où Anne-Marie (1894-1967), Claire (1896-1976), Marguerite (1900).
De sinople à une fasce de gueules accompagnées de sept fusées d'argent en chef et en pointe de trois rangs ½ d'échiquier du mesme.

<!!>**Cramezel de Kerouë (de) alias Cramezel de Kerhue (de) (après 2013?)** (Angleterre, Bretagne) : Le 22 septembre 1760, attestation donnée par les commissaires du Roi aux Etats de Bretagne de l'arrêt du Parlement de Bretagne portant maintenue de noblesse d'extraction le 21 juin 1741 (sur preuves de neuf génération). [ANF-1952, WNS, V07]. Derniers du nom : Christian-Joseph-Victor (1892-1965) d'où 2 enfants nés après 1935 : Huguette et Jean-Pierre (toujours vivant en 2013 en Argentine).
D'azur à trois dauphins d'argent.

► **Crécéy (de)** (Franche-Comté, Champagne, Picardie, Hainaut) : extraction féodale depuis Nicolas, allié en 1370. Maintenu noble par Dorieu dans la généralité de Soissons le 30 août 1667. **Comte en 1722**. Preuves pour Saint-Cyr en 1749, pour l'admission dans la Maison Royale de l'Enfant Jésus le 12 décembre 1759 (AR). Honneurs de la Cour en 1778 sur preuves de 1370, (a relevé -Liliac par alliance). [ANF-1973, WNS, GAF n°11800, WN, V07, WP] Nombreuse postérité de Jean (1855-1925).
D'argent au lion de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules à l'orle engreslée du mesme.

†**Creil (de Bournezeau) (de)** (Île de France, Poutou) : anobli par charge en 1595. Marquis en 1681. Eteints au XVIIIe siècle. [GAF n°11804, WN]
D'azur au chevron d'or, accompagné de trois clous de la passion du mesme.

► **Crémoux (de)** (Périgord) : filiation depuis Antoine, allié en 1546, fils de Guillaume, écuyer, sieur de Madageis (en Sarladais). Joseph de Crémoux de Borie, assigné le 12 juin 1698 puis maintenue noble le 10 juillet 1704. Maintenu de noblesse le 2 août 1746 par arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux (AR). [ANF-2008, WNS, GAF n°11811, CEA XII, WP, V07] Postérité d'Henry (1905-1998).
D'azur à trois grenades d'or, ouvertes de gueules tigées et feuillées de sinople.

†**Crény (de) (1909)** (Artois, Picardie) : extraction 1500, maintenue noble le 25 janvier 1668 par Barin de La Gallissonnière, intendant de Rouen. Preuves pour les Ecoles Royales militaires en 1767 et 1770. Charles-Léon, confirmé marquis héréditaire par L.P. le 14 juillet 1869. [GAF n°11816] Derniers du nom : Charles-Ferdinand (1757) d'où Léon (1807-1862) (d'où Caroline (1847-1905)), Alphonse-Théodule (1809-1876) (d'où Charles Léon (1834-1909)).
D'azur à la fasce d'argent (chargée d'un croissant de sable) et une bordure engreslée de gueules.

†**Crepelaine (de) alias Crépèlène (de)** (-1913) (Bordelais) : filiation depuis Jean de Crépèlène en 1528 (exempté comme noble le 4 juillet 1528 par l'élection du bureau de Périgueux, de la taille et des autres subsides royaux). Maintenu noble en 1667. [GAF n°11817]. Derniers du nom : Hélier-Jean-Charles (1800-1861) d'où Rosine, Jeanne-Honorine (1834-1913), Noémie, Jean-Baptiste (1836) et Delphine (1842).
Parti : au I d'or à une demi-aigle de sable, le vol éployé mouvante du parti ; au II palé contre palé d'or et d'azur.

†**Crépy** (Lorraine) : Bon-Baudouin (1773-1813), colonel de la Garde Impériale, chevalier de l'Empire le 27 décembre 1811. Décédé sans postérité. [NG01, GAF n°11822]
Tiercé en bande, au I de sinople à une épée haute en pal d'or ; au II de gueules, au signe des chrs légionnaires ; au III d'azur à un lévrier assis d'or, colleté de gueules.

†**Créqui ou Créquy (de)** : Honneurs de la Cour en 1764. [WN, GAF n°11823]
D'or à un créquier de gueules.

†**Cresolles (de la Villeneuve et de Kermarec) (de)** (1917) (Bretagne) : ancien extraction depuis François allié à Mahaut de Quifistre, d'où Henri allié vers 1458. Maintenu noble le 31 août 1668 et le 8 février 1669 par arrêt de la chambre de la réformation de la noblesse de Bretagne. Confirmé en 1697. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 19 novembre 1738 sur titres de 1540. [WN, WNS, GAF n°11826, NNF] Dernier du nom : Victor-Marie-Ange-Désiré (1851-1917).
Fascé denché d'or et d'azur à six pièces.

†**Cresp de Saint-Césaire (de)** (1809) (Provence (Grasse)) : Antoine (1690-1744), seigneur de Saint-Césaire, anobli par charge de secrétaire du Roi en la

chancellerie près la Cour des Comptes d'Aix, pourvu le 18 avril 1722-1742. [WN, GAF n°11827]
D'or à une fasce de gueules chargée d'une tête de lion d'or et accompagné de trois roses de gueules.

†**Crespat (de)** (Auvergne) : Géraud Crespat, seigneur de Durtol, anobli par L.P. le 26 septembre 1435, enregistrées à la chambre des comptes le 2 juin 1436. **principe de noblesse ? absente de la recherche de 1666.** [Le Bret, GAF n°11828] Derniers du nom : Alexandre d'où Marie-Françoise (1827-1893).
D'azur à la bande d'or chargée d'une étoile de gueules accostée de coquilles de sinople et une bordure engreslée de gueules.

► **Crespin de Billy (de) (et – de la Chabosselaye, et de Hallot)** (Anjou, Orléanais) : Vincent, monnayer en la Monnaie d'Angers, anobli par la charge d'échevin d'Angers le 19 mars 1501. Maintenu noble le 13 juin 1634 ; confirmée le 30 décembre 1702. Certificat de noblesse délivré par d'Hozier pour l'admission dans les Pages de la Reine le 10 janvier 1775 (AR). Comparait à Orléans en 1789. (Chabosselaye) Maintenu noble le 15 mai 1698 par l'intendant Bégon dans la généralité de La Rochelle. Certificat de noblesse délibéré par Chérin pour le service militaire le 9 avril 1785. [ANF-1949, GAF n°11831, WNS, V07, CEA XII, WP] Postérité de Gonzalve (1816-1859).
D'azur à un chevron d'or accompagné de trois pommes de pin versées de même.

► **Cressac (de), et Cressac de Soleuvre (de)** (Poitou) : Eutrope (1731-1807), avocat en Parlement, anobli par L.P. en mars 1776, enregistrement en la Chambre des Comptes de Paris le 15 juin 1776, en la Cour des Aides et au parlement de Paris le 28 juin (AR). Comparant en 1789 pour l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Poitiers (AR). Vicomte héréditaire le 26 juillet 1826, (titre éteint) Jacques-François-Céline (1778) chevalier de l'Empire le 26 avril 1810, et baron héréditaire par L.P. du 28 mai 1819 suite à l'ordonnance du 25 avril 1819. [ANF-1934, WNS, GAF n°11841-11842, V07, WP, AN BB/29/975, NNF] Postérité d'Henri (1869-1935). (1819) : *Coupé au I d'azur à une étoile d'argent, accostée de deux croissants du mesme ; au II d'argent à trois roses de gueules, rangées en fasce. Sur le tout d'or, d'or au monde de gueules, sommé d'une croix pattée du mesme, et soutenu d'un fer de lance aussi de gueules.*

► **Crest (du Breuil) (du)** (Nivernais, Bourgogne) : Extraction 1514. Comparait avec la noblesse de Nevers en 1789. (branche de Villaine) Maintenu noble le 14 juin 1700 par Nointel, intendant de Moulins sur titres de 1514. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 15 avril 1756. (branche de Chigy) Preuves pour Saint-Cyr en 1708 et les cheveu-légers de la garde en 1753. Honneurs de la Cour en 1776 avec le commentaire suivant de Chérin « Si elle est de Bourgogne, elle a été anoblie en 1435, mais... sa preuve n'est établie que par titres originaux que depuis l'année 1514. » [V07, WNS, WP, NNF] Nombreuse postérité de Pierre (1866-1948), Frédéric (1859), Gabriel (1868-1937).
D'azur à trois bandes d'or au chef d'argent chargé d'un lion issant de sable.

†**Crestin d'Oussières** (1915-1967) (Franche-Comté (Orgelet)) : filiation 1582. Jacques (1733-1807), anobli

par charge de conseiller aux requêtes du Palais du Parlement de Metz en 1757 et déclaration royale du 6 février 1770 portant noblesse aux officiers supprimés du parlement de Metz, puis conseiller au Grand Conseil, charge qu'il céda à son fils aîné en 1784. Dispense du Marc d'Or de noblesse pour son fils Antoine (1760-1816), conseiller au Grand Conseil provisions du 1^{er} septembre 1784, reçu le 10, exerce juqu'en 1791. Comparait à Arbois en 1789. [GAF n°11852, WNS, V07, NNF] Derniers du nom : Henry (1842-1911) d'où Noémie (1872-1899), Esther (1874), Marie (1875), Geneviève (1877), Louise-Françoise (1878-1881), Eugène (1881-1908), Albert-Léon (1882-1885), Marguerite-Marie (1887-1967), Georges (1891-1915).
De sable au chevron d'or, accompagné de trois larmes d'argent.

► **Cretté de Palluel et Cretté de Palluel Darcel** (Île de France) : François Cretté (1717-1803), en charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Rouen pourvu le 16 janvier 1783). Son petit-fils Alexandre César (1766-1844), anobli par lettres du 21 juin 1817 suite à l'ordonnance du 6 juin 1817, baron par L.P. du 29 janvier 1827 avec institution de majorat. [GAF n°11858, WNS, V07, WP] Postérité d'Henri (1878-1965)
D'or au chevron d'azur, accompagné en chef et à dextre d'un coq de sable, membré, crêté de gueules et à senestre d'une herse de sable ; en pointe d'un vaisseau du même soutenu d'une mer de sinople.

† **Creuzé de Lesser** (1967-2015) (Poitou) : Pierre-Michel (1722-1786), payeur des rentes de l'Hôtel de ville de Paris, anobli par charge de Secrétaire du roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le parlement de Paris le 1^{er} juillet 1773, mort en charge le 20 avril 1786. Vote à Poitiers en 1789. Augustin (1771), baron Creuzé de Lesser par L.P. du 28 mars 1818 suite à l'ordonnance du 14 avril 1817. Comte par bref pontifical de 1898 pour la branche de Châtellerault. [SS, GAF n°11864, PPC supp, TA, NG01]. Derniers du nom : Edouard (1883-1967) d'où plusieurs filles dont Hélène (1923-2015). Les porteurs du nom actuel descendent de Marie-Christine Creuzé de Lesser (1960-2008).
Coupé : au I d'azur à une tour crénelée, contremurée, ouverte et maçonnée de sable, accostée de deux branches de chênes d'argent ; au II de gueules au cheval ailé d'or, contournée et couché sur une terrasse de sinople.

► **Crevoisier d'Hurbache (de), et Crévoisier de Vomécourt (de), et ► Crevoisier Gouy de Bellocq Feuquières (de)** (Lorraine) : Anobli le 6 juillet 1623 par lettres patentes données à Madrid par Philippe IV pour services militaires. Les lettres de noblesse précisent qu'il était issu d'une famille qui avait glorieusement servi les comtes de Bourgogne depuis plus de 400 ans. Maintenu 1702, noblesse reconnue par arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine le 22 janvier 1706. Certificat donné le 10 juin 1718 par la Chambre des Comptes de Lorraine de 4 degrés de noblesse pour entrer aux Cadets-Gentilshommes. [ANF-1943, GAF n°11867, V07, WP] (Hurbache) postérité d'André (1895-1989). (Gouy de Bellocq-Feuquières) postérité d'Emmanuel (1897-1976). (Vomécourt) postérité de Maxime (1863-1914).
D'azur à trois palmes d'argent posées en pal.

† **Crignon de Montigny olim Crignon de Bonvalet** (1898-1906) (Orléanais) : Anselme (1694-1771), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi de la Grande Chancellerie de France le 3 juillet 1752. Comparait en 1789 avec la noblesse du bailliage d'Orléans. [WNS] Derniers du nom : Alphonse (1812-1877) d'où Augustine-Claire-Gabrielle (1843-1906) et Gaston (1847-1898).

< !!> **Cristiani de Ravaran** (Gènes) : Bertrand (1769-1854) fut fait chevalier de l'Empire le 9 mai 1811 suite au décret du 26 mars 1811. (noblesse non héréditaire ?) [WNS, JO] Camille (1880-1965). Subsiste Philippe, Pierre, Anne...
D'or à la croix d'azur chargée de cinq étoiles d'argent, soutenue d'une champagne du tiers de l'écu au signe des chevaliers légionnaires.

† **Crochard (de La Crochardière) (de) (1965)** (Anjou (Beaugé)) : ancienne extraction 1496, maintenue noble le 27 août 1667 par Voisin de la Noiraye et le 22 mai 1716 par Chauvelin, intendant de Tours. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 177 et 1788. [GAF n°11887, WNS, WP, V07] Derniers du nom : Armand (1828-1881) d'où Lucie (1853-1941), René (1854-1908) (d'où Antoine (1896-1897)), Isabelle (1856-1939), Thérèse (1858-avt 1939), Marguerite (1860-1944) et François (1869-1965).
D'argent à trois trèfles de sable.

† **Crocquet (Le Grand) de Belligny** (Martinique) : Pierre Croquet, anobli en mars 1777, enregistrées par le Conseil Souverain de la Martinique lors de la séance du mardi 9 novembre 1777. [GAF n°11894, WNS, NG01] Derniers du nom : Joseph-Gabriel (1806) d'où Louise Joseph-Alexandre (1843-1868) et Catherine-Pauline (1846) ; Gaston d'où Louis-Ladislas-Alfred-Armand (1899-1960) ; Jules-Félicien-Eugène (1883-1966) d'où Marie-Joseph, Renée-Marie-Françoise (1902) et Marie-Marguerite-Hélène (1920).
D'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, les gardes et les poignées d'or ; surmontées d'un soleil du mesme, accosté de deux étoiles d'argent.

(O) **Crocquet de Guyencourt (du)** (1999-) et † **Crocquet de Saveuse** (1902-1953) (Picardie) : Firmin-Antoine (1702-1775), anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en la Grande Chancellerie pourvu le 5 mai 1721, Lettres d'Honneur le 5 mai 1755 (AR). Comparait à Amiens en 1789. [ANF-1988, GAF n°11892-11893, WNS, V07, WP] Derniers du nom : Octave Ducrocquet de Guyencourt (1911-1999) d'où Inès (1942-1972) et x. (Saveuse) : Alphonse (1835-1902) d'où Françoise-Elisabeth (1873-1953)
De gueules à la bande d'or, accompagnée de six billettes du mesme posées en orle alias Cinq points d'argent équipolés de quatre de sable, chaque point chargé d'une merlette de l'un en l'autre.

† **Croisilles (de)** (1950) (Normandie), ancienne extraction 1438, maintenue noble par Montfauult en 1463, par de Mesmes en 1599, par Chamillart en 1666, par Marle le 3 février 1667 dans l'élection de Falaise. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1705 et 1707, pour la Grande Ecurie le 26 mai 1758, et pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. [GAF n°11902, WNS, V07, WP]. Derniers du nom : Albéric (1871-1950) d'où Gérard.

De sable à trois croix recroisettées d'or, posées deux et un.

†**Croismare (de)** (1902-1968) (Normandie) : **filiation depuis Guillaume de Croismare, clerc du greffe de l'hôtel de ville de Rouen, avocat du Roi au bailliage de Rouen, anobli en 1363, vicomte de Montville en 1376**, maintenue noble par Chamillart en 1666 et par La Gallissonnière dans la généralité de Rouen le 13 août 1666. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1727, les Pages de la Petite Ecurie en 1732. Honneurs de la Cour en 1775, 1783 et 1784. [WN, WNS, GAF n°11903, NNF]. Derniers du nom : Jules-Gaston (1837-1902) d'où Jeanne-Marie-Marcelle-Geneviève (1884-1929), Charlotte-Pauline-Jeanne (1885-1968) et Jehan-Roger (1887-1888).
D'azur au léopard d'or, armé et lampassé de gueules.

●**Croisoeuil de Chateurenard et Croisoeuil de Vertevoye (de)** (Saint-Domingue, Béarn) : Conseiller au Conseil Souverain de l'Île de Saint-Domingue le 25 octobre 1744. Règlement d'armoiries le 8 janvier 1748. [WNS, [CEA XII p.313](#), GAF n°11904] (Chateurenard) postérité de Léonce (1953-1917). Noblesse inachevée car charge de noblesse graduelle entre 1766 et 1790.
D'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules, et un chef d'argent chargé de trois tourteaux de sinople (alias de sable).

►**Croix (de)** (Flandre) : extraction féodale 1285, marquis de Heurchin par L.P. de mars 1691, comte en 1808 et en 1824. [ANF-1967, WNS ? V07, WP]
D'argent à une croix d'azur.

Crombez (Hainaut-Belge) : anobli par L.P. de l'Empereur datées de Vienne en 1792. Noblesse étrangère. [WNS]

►**Crosnier de Briant** (Bretagne, Martinique) : maintenue par arrêt du Conseil souverain de la Martinique du 6 mars 1765. [ANF-2002, V07, WP]
D'or au croc de batelier de sable.

►**Crosnier de Bellaistre** (Bretagne) : même souche que la famille Crosnier de Briant. Maintenu en 1757 (Arrêt du Conseil) et titres enregistrés par le conseil supérieur de la Guadeloupe en 1766 et 1771. [CEA, JO]
►**Crosnier de Lassichere** : même souche [DC 2018]

†**Crosnier de Varigny** (-1971) (Bretagne, Antilles) : maintenu par L.P. de 1738 et par arrêt du conseil d'état.[WNS]

►**Crounillon (de)** (Comtat-Venaissin) : anobli par charge de docteurs en droit de l'Université d'Avignon pour André-Octave (1623-1695) le 3 mai 1656 et Joseph (1672-1764) le 12 juillet 1692. (branche éteinte) Pierre, docteur ès droits de l'université d'Avignon en 1669, vice-secrétaire de la légation d'Avignon et expéditionnaire en cour de Rome, fait comte palatin vers 1700. [GAF N°11970, WNS, V07, WP] Postérité d'Henry (1871-1944).
D'argent à la croix potencée de gueules, cantonnée de quatre croisettes du mesme.

†**Croutelle(s) de Lignemare (de)** (1900 ?-1923) (Normandie) : anobli en 1661, maintenue 1667. Preuves

pour les Ecoles Royales Militaires en 1770, pour Saint-Cyr en 1745. Comparait en 1789. [GAF n°11971]
D'azur à une aigle éployée d'or, becquée membrée de gueules, au chef cousu du mesme, chargé de trois croissants d'argent accostés de deux étoiles d'or.

Crouzaz-Crétet (de) (1931 ?-1962) (Savoie) : **baron de l'Empire en 1814 ou comte en 1808 ?? à vérifier**. [WNS, GAF n°11967]
D'gueules à une colombe d'argent.

†**Crouzet de Rayssac (de) (-1973) et – de Zebel** (Lauraguais) : filiation 1559, agrégation à la noblesse au cours du XVIIIe siècle ; vote en 1789 à Castelnaudary. [WNS, GAF n°11973]
D'gueules à trois branches d'argent chargées de sept croisettes de sable.

►**Croÿ (de)** (Hainaut) : extraction féodale 1350, prince du Saint-Empire, duc en 1817 (branche ducale fixée en Belgique), Honneurs de la Cour, . [ANF-1938, WNS, V07, WP]
D'argent à trois fasces de gueules.

†**Crozant (de Rivières) (de)** (-1936) (Angoumois) : filiation 1538, maintenue 1667. Vote à Angoulême en 1789. [WNS, GAF n°11980]
D'azur à la croix d'argent.

†**Croze (de) et – Lemercier** (Auvergne) : anobli et baron personnel en 1829. [WP, WNS, GAF n°11984, V07]
D'argent à une rose au naturel, tigée et feuillée de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or.

►**Crozé de (la) Clesmes (de)** (Anjou) : Abel (-1626), lieutenant de cavalerie garde du corps de la Reine Mère le 16 janvier 1614, agrégée définitivement à la noblesse au cours du XVIIIe siècle, comparution pour l'Ordre de la noblesse en la sénéchaussée de Saumur en mars 1789. [ANF-1985, GAF n°11987, WNS, V07, WP] Postérité de Joseph-Charles (1838-1898).
D'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant montant du mesme.

†**Crozet (du)** (Auvergne) (1942) : filiation suivie depuis Pierre del Crozet en 1355. Maintenu noble les 13 et 19 novembre 1666 par Fortia, intendant d'Auvergne sur preuves de 1586. Admissions aux Pages de la Petite Ecurie les 17 octobre 1739 et 25 septembre 1775. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 16 juillet 1756. [GAF n°11993, WNS, V07, WP, ENFS n°43]. Derniers du nom : Olivier (1860-1929) d'où Aymar (1889-1942).
D'azur à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules.

Crozet (de) (Comtat-Venaissin, Marseille) : charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes, Aides et Finances de Provence. En charge en 1789. Noblesse inachevée. [WNS]

►**Crublier de Fougères** (Berry) : Président Trésorier de France à Bourges pour Nicolas C. (1685-1767) puis son fils Léon (1726-1812), le 26 mars 1767. [ANF-2004, WNS, GAF n°11994, V07, WP]
D'azur à un pin terrassé de sinople.

► **Crussol d'Uzès (de) (olim Bastet)** (Vivarais, Languedoc) : extraction féodale 1215, Honneurs de la cour, duc d'Uzès 1565 (premiers ducs de France), comte de Crussol par LP avril 1556, marquis de Saint Sulpice par LP d'avril 1617 [ANF-1959, GAF n°12001-12002-12003-12004, WNS, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV parti fascé d'or et de sinople à 6 pièces et d'or à trois chevrons de sable ; aux II et III contre-écartelé d'azur à trois étoiles d'or rangées en pal et d'or à trois bandes de gueules ; sur le tout de gueules à trois bandes d'or.

Crussol des Epesses (de) (Auvergne (Saint-Flour)) : Cette famille a connu un procès retentissant avec la famille de Crussol d'Uzès. Le nom semble avoir été repris par la famille Thierry (cf Dioudonnat) et ne figure dans aucun nobiliaire ou autre livre. La dernière du nom semble être Renée, décédée en 1967.

† **Cruzy de Marcillac (de)** (1943-1949) (Quercy) : filiation depuis Jacques de Cruzy en 1502. Maintenu noble en 1668 et le 30 mars 1715 à l'intendance de Poitiers par Quentin de Richebourg. Admission aux Pages de la Grande Ecurie le 8 mars 1735 et 14 août 1758. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 3 avril 1783. [GAF n°12009, WNS, V07, WP, ENFS n°43]. Derniers du nom : Gaston (1862-1943) d'où Renée (1891-1949) et Henri (1895). Ne pas confondre avec la famille Trambly de Laissardière de Cruzy-Marcillac qui a relevé le nom.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois roses d'argent ; aux II et III d'or à trois fasces de gueules.

† **Cuers de Cogolin (de)** (Provence) (après 1911-) : anoblé par charge du roi René en 1435, maintenue 1669. [GAF n°12019, WNS, V07, WP]
D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois cœurs du mesme.

► **Cugnac (de)** (Périgord, Poitou) : ancienne extraction 1447, maintenue noble en 1666 et le 16 décembre 1697 par l'intendant Sanson dans la généralité de Montauban. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1686, 1718, 1719 et en 1748, pour les Ecoles Royales Militaires en 1776, pour les Pages de la Petite Ecurie en 1697 et 1714. Honneurs de la cour en 1784. Marquis par décret le 9 février 1861. [ANF-1939, GAF n°12026, WNS, V07, WP]

Gironné d'argent et de gueules à 8 pièces.

► **Cugnon de Sevicourt d'Alincourt** (Champagne) : Extraction 1518, maintenue noble en 1667. [ANF-1994 (Sevicourt), GAF n°12025, WNS, V07, WP]
De sable à trois étrières d'argent posées deux et un.

Culant (de)[WN]

† **Cullon de Clerfond (de) et - de Villarson** (1960-) (Berry) : extraction 1511, maintenue 1667. [GAF n°12041, WNS, V07, WP]
De gueules à un chef cous d'azur, chargé de trois targes ou boucliers antiques d'argent.

► **Cumont (de)** (Saintonge) : maire de Saint-Jean d'Angély 1397, maintenue en 1667 et en 1698 depuis 1487. Vote à Poitiers et à Saintes en 1789. [GAF n°12045-12046, WNS, V07, WP]

D'azur à la croix pattée et alésée d'argent (branche aînée) ou d'azur à trois croix pattées et alées d'argent, posées deux et une. (branche cadette)

† **Cunchy (de)** (Artois) (1910) : filiation 1541. [WNS]

► **Cunéo d'Ornano** (Gènes, Corse) : extraction 1585, maintenue 1771. Marquis Romain par Bref de SS Grégoire XVI [ANF-1975, WNS, V07, WP]

De sinople à deux lions d'or affrontés soutenant un coin à desmesme.

< !!> **Curel (de)** (Lorraine) : filiation 1537, prouvée depuis 1622, confirmé et maintenu noble par Lettres du duc de Lorraine le 1^{er} juin 1660 (sur simple présomption de parenté avec la famille noble du même nom connue depuis le XIII^e siècle), décembre 1664 et le 31 juillet 1722, Confirmation de noblesse en 1718. Maintenu noble par arrêt de la chambre des comptes du Barrois le 23 juin 1783. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1787. Vicomte héréditaire par lettres du 11 juin 1819. [ANF-1939, GAF n°12059, WNS, V07, WP, ENFS n°27] Postérité d'Albert (1857-1936).

D'azur à un lion d'or, armé, lampassé de gueules, accosté d'un dextrochère de carnation, tenant une balance d'argent, mouvant d'une nuée au naturel, issante du canton dextre de l'écu et chargée d'une étoile aussi d'argent.

► **Curial et Curial (Le Pilleur) de Brévannes** (Savoie) : Empire, baron 1808, comte en 1814 non suivi de lettres patentes, comte-pair 1817. [ANF-1937, GAF n°12060, WNS, V07, WP]

D'or au bouclier de sable, orlé d'argent, chargé d'un foudre d'or et d'argent, traversé par deux lances passées en sautoir d'argent, et accompagnée de quatre étoiles du mesme posées en orle ; ledit bouclier adextré en chef d'une tête de Borée au naturel soufflant d'argent et soutenu d'une rivière d'azur avec un crocodile au naturel, contourné et enchaîné au bouclier par une chaîne de sable.

► **Curières de Castelnau (de)** (Rouergue) : extraction féodale 1264, maintenue en 1700 sur preuves remontant à 1531. Marquis de Saint-Côme par LP de 1747 et Honneurs de la cour en 1776 pour une branche éteinte en 1798. [ANF-1939, GAF n°12061, WNS, V07, WP]
D'azur au lévrier d'argent, colleté d'or.

† **Curtan (de Luggarrier) (de) (1963- ?)** (Béarn) : admis aux Etats de Béarn en 1644-1672. S'est assez obscurément perpétué. [WNS, GAF n°12068]

De sable à un écusson, bandé d'or et d'azur à six pièces, posé en abîme.

† **Cussigny (de Vianges) (de)** (Champagne) : maintenue 1670. [WN, GAF n°12078]

De gueules à la fasce d'argent chargée de trois écussons d'azur.

► **Cussy (de Jucoville) (de)** (Normandie) : ancienne extraction 1471, maintenue de noblesse par Louis Pierre d'Hozier en 1761. [ANF-2008, GAF n°12081, WNS, WN, V07, WP] Postérité d'Henry (1909-1986).

D'azur à la fasce accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une molette, le tout d'argent.

†**Custine (de) (1870- ?)** (Lorraine) : extraction féodale 1414, Honneurs de la Cour 1787. [WN, GAF n°12082] Derniers du nom : Antoine-Théodore (1814-1870) d'où Marie-Eulalie (1838).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la bande coticée de sable ; aux II et III de sable semé de fleur de lys d'argent.

†**Cuttoli (de) (2007 ?)** (Corse) : maintenue noble 1774. [GAF n°12084, WNS]. Famille « obscure et dérogee » d'après CEA

D'azur à une croix d'argent.

†**Cyresme (de) / Siresmes de la Ferrière (de) (1943-1982)** (Normandie) : anobli par charge de Secrétaire du Roi, confirmé noble en juin 1559 moyennant finance, maintenue noble en 1666 (branche ainée). [ANF-1948, GAF n°12097, WN, SS, V07, WP] (Siresmes) Derniers du nom : Charles d'où Charles (1856-1900). (Cyresmes) branche ainée.

De sinople à trois faux d'argent, emmanchées d'or, posées en pal, deux et une.

D

Dablanc de La Bouysse (Quercy) : vote en 1789. [WNS]

► **Dadvisard** (Languedoc) : anobli par charge de secrétaire du Roi audienier en la chancellerie près le parlement de Toulouse le 10 septembre 1577, trésorier général de France en 1581, capitoul de Toulouse le 14 juillet 1677 (pour une branche éteinte en 1899), marquis héréditaire par décret du 29 août 1863. [ANF-1936, CEA XIII p.40-42, WNS, GAF n°12113, SS, V07, WP, ENFS n°7] Postérité de Charles (1879-1970).

D'azur au soleil rayonnant d'or cantonné en chef et à dextre mûrissant d'un tournesol tigé fleuri terrassé du même.

†**Dagallier** (1837-) (Bresse) : chevalier de l'Empire le 9 mars 1810, confirmé à titre héréditaire par L.P. du 22 novembre 1817. [WNS, GAF n°12119]. Claude-Joseph (1762-1837) eut une fille unique Eugénie en 1807.

D'azur à une fasce cousue de gueules accompagnée en chef de trois clochettes d'or posées 1 et 2 et en pointe de trois coquilles d'argent posées deux et une.

► **Dagneau de Quindre ()** : attestée 1419, maintenue 1666. Présents en Ontario et au Michigan sous les noms Dequindre et Decant. [Yves Drollet]
D'azur à trois agneaux d'argent

► **Dagneau de Richécour** (olim Dagneau de Marest-Dampcourt) : deux générations de président-trésorier de France au bureau des finances de Soissons dont le dernier en 1787 et toujours en charge en 1789. [WNS, GAF n°12121] Noblesse inachevée.

D'azur à deux lions affrontés d'or et un agneau passant du même en pointe.

Dalché de la Rive (de Desplanel) (Agenais) : filiation 1626. Vote noble en 1789 à Agen. [WNS, GAF n°12148, Dioudonnat]

D'azur à un griffon passant d'argent tenant un sabre badelaire du même, et une bordure cousue de gueules chargée de huit étoiles d'or.

†**Dalidan (de la Becterie) (1939-1960)** (Normandie) : Ancienne extraction, maintenue noble en 1666. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1780. [Ssup]

De gueules à une aigle d'argent becquée et membrée d'or.

Dallamel de Bournet-Laval (olim Allamel) (Vivarais) : filiation 1487, agrégés au XVIIe siècle. [WNS]

Dalmas (de) (Paris) : vote noble à Laon en 1789. Un secrétaire du Roi en charge en 1696 peut-être de la même famille ? [WNS, GAF n°12167]

D'azur à un vaisseau équipé d'or, voilé d'argent voguant sur une mer du même, au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants d'argent.

Dalmas (de) (Languedoc) : anobli en 1443 (probablement). Condamnation pour usurpation de noblesse le 11 octobre 1698 mais maintenue le 15 juin 1718. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1779 et 1782. Confirmé en 1820. [WNS, CEA XIII p.54-55, SS, GAF n°12168, V07]

D'argent à une croix ancrée de gueules.

► **Damas (de Cormaillon) (de) et - d'Anlezy** (Nivernais) : extraction féodale 1315, maintenue le 13 juillet 1666 sur filiation remontant à 1507, Honneurs de la Cour en 1784 (12 fois entre 1754 et 1784), pair de France héréditaire le 9 octobre 1823, baron-pair par L.P. du 26 mai 1827. [ANF-1936, WNS, GAF n°12176-12177, SS, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la hie, ou poteau de mer, de sable posée en bande accompagnée de six roses de gueules posées en orle ; aux II et III d'or à la croix ancrée de gueules.

†**Damas (de Rousset de Tredieu) d'Antigny** (1908) (Auvergne, Forez, Dombes) : extraction féodale, maintenue noble par érection de la terre d'Antigny en septembre 1654, maintenue noble les 28 janvier et 6 avril 1668. [SS]

D'or à une croix ancrée de gueules.

► **Dambrines de Ramécourt** (Artois) : Claude, conseiller, avocat du Roi de la gouvernance d'Arras, anobli par lettres patentes en juin 1700, enregistrées le 31 juillet 1700 à la Cour des Comptes de Paris, reçu conseiller au conseil d'Artois en 1703. Vote avec la noblesse d'Artois en 1789. [ANF-2015, WNS, GAF n°12179, SS, V07, WP]

D'argent au sautoir engrêlé de gueules accompagné d'un croissant de sable en chef et de trois étoiles du même en flancs et en pointe.

†**Damien de Chandénier** (1895-1945) (Aunis, Saintonge) : anobli par charge de secrétaire du Roi au grand Collège le 4 mars 1764. [WNS, GAF n°12184, SS]

De gueules à la croix ancrée d'or.

†**Damiens de Ranchicourt** (1917-1993) (Artois (Béthune)) : Jean-François, licencié ès lois, anobli par L.P. en juin 1663 rappelant les services rendus par plusieurs ancêtres comme échevins d'Arras. Prend part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois en 1789. [WNS, SS, CEA I p.176, GAF n°12185] Derniers du

nom : Pierre (1865) d'où Guy (1898-1917) et Simone (1899-1993).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes et cols de cygne d'argent.

Damiens ou d'Amiens d'Hébécourt : Alexandre-Michel en charge de Trésorier de France à Amiens par provisions datées de Versailles le 15 juin 1736. Cette famille figure dans Magny.

†**Damoiseau de la Bande (de)** (après 1896-1972) (Bourgogne, Champagne) : filiation 1490, prouvée 1559, maintenue le 23 mars 1639, 11 mai 1655 par arrêt de la Cour des Aides, le 28 février 1669 et 14 août 1682, admise en 1671 dans la chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne, Preuves pour le service en 1772 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1770 et 1771. Vote en 1789 à Troyes et à Autun. [WNS, SS, GAF n°12190]
D'azur à l'aigle d'or, becquée de gueules.

► **Dampierre (de)** (Picardie) : ancienne extraction 1405. (branche éteinte) maintenue le 9 mars 1667. (autre branche éteinte) Maintenu noble le 20 mars 1667, 13 juillet 1669 et 22 mars 1671 par La Galissonnière, intendant de Rouen. Preuves pour Saint-Cyr en 1707. (branche éteinte) maintenue le 21 mai 1667 par arrêt du Conseil d'Etat et le 15 juin 1700 par arrêt de l'intendant de Picardie sur preuves de 1526. Preuves pour Saint-Cyr en 1780. (branche subsistante) maintenue par le Conseil supérieur de la Martinique le 9 novembre 1728. Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827 au rang de baron-pair. [ANF-1938, WNS, SS, V07, ENFS n°27]
D'azur à trois losanges de sable, posés deux et un.

Dando de Kérouallan (aujourd'hui de Kérouallan) : filiation 1487. [WNS]

Dangé d'Orsay voir d'Angé d'Orsay

†**Daniel de Betteville et – d'Eurville** (Normandie) : confirmée dans son ancienne noblesse par L.P. du 15 février 1675. Derniers du nom nés en 1824 et 1828. [WNS, GAF n°12230]
Ecartelé : aux I et IV d'argent à quatre fusées et deux demies entassées en pal ; aux II et III d'argent à un loup passant de sable la tête contournée, armé, lampassé, vilainé de gueules et une étoile de gueules brochant sur l'écartelé, chargée d'un croissant d'or.

†**Daniel de Pernay et Daniel de Vauguion** (1973), **Daniel de Boisdemenetz et Daniel de Beauvais** (Normandie, Anjou) : filiation suivie depuis Gilles Daniel, trésorier général des subsides levés en Normandie en 1361. Anobli par charge de conseiller au parlement de Paris en 1490. Maintenu noble le 23 juillet 1667 par La Galissonnière, intendant de Rouen. Honneurs de la Cour en 1785-1786. Vote au Maine en 1789. Comte Romain en 1889. [WNS, GAF n°12231, V07, ENFS n°44] Derniers du nom (Boisdemenetz) : Edouard (1828-1894) d'où Madeleine (1871-1968) / René (1830-1906) d'où René-Maxence (1888-1912). (Pernay) Alphonse (1845). (Vauguion) Michel (1853-1898) d'où Thérèse (1880-1965), Louis (1883-1973), Henri (1883-1958), Odette (1885-1928).
De gueules à la bande d'argent chargée de trois molettes d'épéron de sable et accompagnée de deux lions d'or.

► **Dannery** (Versailles) : baronne de l'Empire le 8 avril 1813 pour Julie-Madeleine-Sophie Forget, veuve de Jean-Baptiste Dannery, confirmée et autorisée à transmettre le titre à son fils par L.P. du 10 mai 1817, transmission non réalisée. [WNS, SS, GAF n°12242]

D'azur au chevron brisé d'or (alias rompu), accompagné de trois étoiles du même.

†**Danse de Froissy** (1928) (Beauvaisis, Paris) : (première branche) Claude (1696-1751), anobli par charge de Conseiller en la Cour des Monnaies de Paris le 19 décembre 1727 et Lettres d'Honneur le 4 mars 1749. (autre branche éteinte au XIXe siècle) Jean-Charles (1705-1781), anobli par charge de Secrétaire du Roi du 30 septembre 1773, mort en charge le 17 décembre 1781. (autre branche) Jacques Danse (1717-vers 1790), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 2 juillet 1767. Vote en Beauvaisis en 1789. [WNS, SS, NNF] Derniers du nom : Gustave (1824-1898) d'où Valentine (1856-1868), Paul (1861-1880) et Camille (1863-1928).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux épis de blé et en pointe d'une grappe de raisin, le tout du mesme.

Dantil voir d'Antil de Ligonès

†**Danycan (de L'Espine)** (1890- ?) (Normandie, Bretagne) : Auguste (1782-1856), anobli par L.P. du 12 décembre 1820. Une branche éteinte anoblie par charge de Secrétaire du Roi au Parlement de Bretagne en 1695 et au Grand Collège le 9 juin 1706. [WNS, GAF n°12248, SS] Derniers du nom : Auguste (1782-1856) d'où Alfred Augustin (1819-1890) d'où x et Berthe (1854). Le nom a été porté jusqu'en 1951 par une branche non anoblie.

D'azur semé d'étoiles d'or et chargé d'un globe terrestre du même.

► **Danzel d'Aumont, - de Boffle (†1975) et - d'Anville** (Picardie) : filiation 1446, extraction 1543, maintenue noble après renvoi devant le Conseil d'Etat le 10 novembre 1671 et les 7 juillet et 31 décembre 1701 par l'intendant de Picardie sur preuves de 1543. [WNS, GAF n°12249, SS, V07]
De gueules au lion d'or.

Daram voir d'Aram

► **Daran (de)** (Gascogne) : anobli en 1755. [GAF n°12254, SS, V07] Les représentants actuels de cette famille ne descendent pas de Jacques Daran (1701-1784), médecin de Louis XV, anobli en 1755.
D'argent à un lion de gueules au chef d'azur chargé de trois besants d'or.

Darassus (de) (Irlande, Quercy) : trésoriers à Montauban en 1687 avec lettres de 1706 accordant dispense du second titulaire dans cette charge de noblesse graduelle. Un autre trésorier de France en 1713, reçut des lettres d'Honneur en 1749. Confirmée noble en 1784. [Sup, V07]

D'azur à trois chevrons d'argent.

†**Dard** (1910-1999) (Auvergne, Artois) : baron de l'Empire le 21 janvier 1814 sans lettres patentes, confirmé le 28 avril 1860. [ANF-1960, GAF n°12259, SS, V07]

Ecartelé : au I d'azur à une pyramide d'or, au II des barons militaires, au III de gueules à un dragon d'argent lampassé d'un dard, au IV de sable à une lance d'argent en pal.

Dardenne de Tizac (Rouergue) : maintenue le 21 avril 1732. Confirmation de noblesse le 20 décembre 1817. [WNS, GAF n°12262] **voir d'Ardenne**

D'azur à trois flèches d'or, posées en pal et en sautoir ; au chef de gueules chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles du mesme et soutenu aussi d'or.

†**Dareste de Saconay** (Forez) : échevin de Lyon en 1758. Eteinte dans la famille de Limoges, qui sur adoption fut autorisée par décret du 24 mars 1851 à substituer à son nom celui de la famille Dareste de Saconay. Dernier du nom de Limoges-Dareste de Saconay né en 1851, décédé en 1937. [WNS, GAF n°12264-12265]

D'azur au chevron accompagné en pointe d'un phénix dans son immortalité regardant un soleil naissant du canton dextre du chef, le tout d'or.

<!!>**Dareste de la Chavanne** (Lyonnais) : anobli comme échevin de Lyon en 1692 et 1693. Vote noble à Lyon en 1789. Branche de la famille précédente. [SS sup, NG01] Joseph Jacques (1881-1948) eut 3 enfants : Marthe Malcy (1913-2002), Claude-Rodolphe-Antoine (1918-+ca 2014) (d'où un fils et une fille) et Jacqueline Marie-Pierette.

D'azur au chevron accompagné en pointe d'un phénix dans son immortalité regardant un soleil naissant du canton dextre du chef, le tout d'or.

Darests d'Ardeuil (Champagne) : Vote noble en 1789 à Vitry-le-François. Eteinte ? avec Henri, né en 1834 à Dijon. [WNS]

►**Dargier de Saint-Vaulry (olim d'Argier)** (Berry, Marche, Touraine) : extraction de puis François, fils de Gilbert en 1537, maintenue le 6 octobre 1667 par jugement de l'intendant de Moulins et le 19 août 1669. Vote en 1789 à Guéret et à Limoges. [SS sup, V07, WNS] Postérité de Jules (1820-1870).

D'argent à trois tourteaux de gueules, posés deux en chef et un en pointe.

†**Darlu** (1928-1940) (Paris) : Etienne-Pierre Darlu (1676-1747), anobli par charge d'échevin de Paris en 1740 et son fils Pierre (1710-1775) en 1760. [WNS, SS, GAF n°12270] Derniers du nom : Edouard (1837-1923) d'où Marie (1869-1869), Mathilde (1870-1870) et Maurie (1873-1928) ; une cousine Claire (1880-1940).

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un dard du même.

†**Darquier** (Beaumont de Lomagne) : chevalier de l'Empire le 20 août 1808, baron de l'Empire le 11 juin 1810. Eteinte avec Pierre, 3^e baron, né en 1839. [WNS, GAF n°12278]

Coupé : au I parti d'argent au casque taré de profil de sable surmonté de deux étoiles d'azur et de gueules, à l'épée haute d'argent en pal ; au II d'azur au lion léopardé d'or, la tête contournée, portant un faisceau de lances d'azur posé en barre.

†**Dartein (de)** (1958-2017) (Alsace) : Pierre Dartein (1719-1781), anobli par L.P. d'août 1778, enregistrées le 26 septembre suivant au Conseil Souverain de Colmar.

Vote noble en 1789 à Sélestat [ANF - GAF n°12281, SS, WNS, V07, ENFS n°11] Derniers du nom : Maurice (1885-1958) et Françoise (1916-2017).

De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux dards du même en pal couronnés d'or et en pointe d'un canon sur son affût d'or.

►**Daru** (Dauphiné, Languedoc) : Noël (1729-1804), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1769, vote à Montpellier en 1789. Pierre (1767-1829), comte de l'Empire par L.P. le 3 mai 1809, pair de France héréditaire 5 mars 1819, confirmé au titre de baron-pair, sur majorat de pairie, par L.P. du 8 janvier 1820. (titre éteint) Martial, baron par L.P. du 3 février 1816. [WNS, GAF n°12284, SS, V07, WP, ENFS n°32]

D'azur au rocher d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

(1820) Ecartelé au I échiqueté d'or et d'azur ; au II d'azur au rocher d'argent et au chef de gueules à trois étoiles d'or ; au III d'argent au chêne de sinople ; au IV d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancre bouclée le tout d'argent.

†**Daruty de Grandpré olim Darut (1809)** (Comtat-Venaissin) : anobli comme docteur ès droits en 1723. Nous trouvons Joseph-Marie Darut (1658-1736) en 1696, son fils Louis (1698), docteur ès droit le 29 avril 1723 et Joseph en 1730. Comparant en 1789. Branche cadette seule subsistante non noble (postérité de Jean-Philippe (1895-1979). [WNS, GAF n°12285] Postérité de Louis éteinte en 1809.

D'azur à un rocher d'argent de six coupeaux, mouvant, de la pointe et surmonté d'un croissant du mesme, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

†**Dary d'Ernemont et de Sénarpont (1890-1904)** (Normandie, Ponthieu) : maintenue 1670, confirmée en 1693, nom relevé par une branche de la famille de Boissard [WNS, GAF n°12288]

D'argent au lion de sable lampassé de gueules chargé sur son épaule d'une croix d'or au chef de gueules plein.

►**Dasnières de Veigy voir Gantelet**

†**Dassier (ou d'Assier) des Brosses** (1914-1926) (Angoumois) : filiation 1398, maintenue noble le 23 décembre 1666. Dernier du nom : Paul-Alexis-Marie (1845). [WNS, SS]

D'or à trois bandes de gueules.

†**Daudé d'Alzon (1933-1985), – de la Valette (†1907-1956) et du Poussey (†1861-1898)** (Languedoc, Lyonnais) : filiation 1620, confirmation de noblesse et anoblissement en tant que besoin le 6 avril 1727, vicomte en 1747 par érection de la terre d'Alzon. [WNS, SS, SS sup, GAF n°12300]

De gueules au lion d'or, couronné du mesme, tenant une fleur de lys d'or.

†**Daudé (ou d'Auldé) de Tardieu de la Barthe** (1881-) (Gévaudan) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1741. Vote à Mende en 1789. [WNS, SS, GAF n°12301]. Dernières du nom Marguerite (1841) et Blanche (1843). *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux épis et en pointe d'une pique le tout d'or.*

†**Daudier** (1909-1945) (Anjou) : Daniel-Louis est anobli par L.P. du 17 février 1815 et ordonnance du 6 janvier 1815. Comte Romain en 1905 (éteint en 1909) [WNS, SS, GAF n°12304]

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent posés deux et un.

►**Dauger et Dauger de Caulincourt** (Champagne (Rehelois), Normandie) : Jean, maréchal des camps et armées du roi en 1653, anobli par lettres patentes de mars 1658, confirmée le 12 janvier 1668. Maintenu par Caumartin en juin 1670, confirmé en 1698. Certificat de noblesse pour l'admission dans les chevau-légers de la Garde du Roi le 26 août 1758 (AR) et Nomination au grade de maréchal de camp mentionné dans les états de service du 9 mars 1788 (AR). [ANF-1953, WNS, GAF n°12309, SS, V07, ENFS n°21] Une branche relève de Caulincourt par décret de 1930. Nombreuse postérité de Jean (1869-1932), Jacques (1901-1943)...

D'azur à la fasce d'or.

†**Daumesnil** (1895-1938) (Normandie) : baron de l'Empire le 9 mars 1810. [SS]

Coupé : au I parti de sinople au cor de chasse d'or et de gueules à l'épée haute d'argent posée en pal ; au II d'azur au trophée de sept drapeaux et deux fusils avec baïonnettes le tout d'argent soutenu de deux tubes du canon du mesme posés en sautoir.

†**Dauphin de Goursac** (1827-1901) (Angoumois) : extraction 1486, maintenue le 2 mars 1667, confirmé le 13 janvier 1704. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1766. Comparait à Angoulême en 1789. [SS, GAF n°12317]

D'argent à deux fasces d'azur.

†**Dauphin de Leyval** (-1905) (Auvergne) : anobli en 1732. [GAF n°12319]

De gueules à un dauphin d'argent crété, oreillé et barbé d'azur.

†**Dauphin de Verna (1940-1994)** (Dauphiné) : filiation 1485. Anobli par charge de conseiller auditeur en la Chambre des compte de Dijon en 1628, Présidents-trésorier à Grenoble en 1696. [WNS, GAF n°12320, H&G 145, SS, NG01]. Paule, née en 1901.

D'azur à une bande d'argent, chargée d'un dauphin et d'une étoile de gueules.

†**Daurée de Prades** (Agenais) : filiation 1498. Agrégée au XVIIe siècle, maintenue à Bordeaux le 28 mai 1704. Vote à Agen en 1789. [WNS, SS]. Derniers du nom : Marthe-Augustine (1852), Suzanne (1856) et Jean (1857). *D'azur à 3 soucis d'or, mouvant d'un même endroit de la pointe, à la fasce de gueules brochant sur le tout.*

†**Daurier de Piessac** (alias d'Aurier) (1866-1911) (Velay) : filiation 1614, agrégée à la noblesse au cours du XVIIIe siècle, vote au Puy en 1789. Baron personnel par L.P. du 29 mai 1825. [WNS, GAF n°12325] **Quid de Jean-Joachim-Joseph-Pierre Daurier, baron de Piessac (1871-1961) ?**

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois besans du mesme, au chef de gueules chargé d'une branche de laurier d'argent et soutenu d'une divise d'or.

†**Dauvet (de)** (1887) (Île de France) : filiation depuis Jean, membre du Conseil du Roi puis procureur général au Parlement de Paris en 1446, anobli par ses charges. Maintenu noble le 27 février 1669 par arrêt du Conseil d'Etat. Marquis de Mainneville par L.P. en 1754. Honneurs de la Cour en 1784. Prends part aux assemblées de la noblesse de 1789 à Gisors. [WN, CEA XIII p.139] Derniers du nom : Louis-Florimond-Gustave d'où Louis-Florimond-Gaspard (1839-1887).

Bandé de gueules et d'argent de six pièces, la deuxième bande chargée d'un lion léopardé de sable.

†**Dauzat-Dembarrère** (1878) (Bigorre) : chevalier de l'Empire le 23 juin 1810, confirmé par L.P. du 23 janvier 1816 à titre héréditaire. Autorisation de joindre le nom de la famille Dembarrère par ordonnance royale du 30 octobre 1834. [WNS, SS, GAF n°12337]

Parti : au I de sable à la grenade d'or surmontée d'un livre ouvert du mesme, au II d'argent à une maison de sable senestrée d'une tour carrée du mesme, soutenue de sinople et surmontée d'un sabre de sable posé en bande.

†**Davach de Thèze** (1957-) (Navarre, Quercy) : vote en Armagnac en 1789. [WNS, GAF n°12338-12339]. Dernier du nom Adolphe Marie Louis Pierre (1882-1957) d'où une fille ép. Pollet-Villard.

D'azur à quatre colonnes d'or, au chef cous de gueules chargé de deux étoiles d'or alias De gueules au lion rampant d'or, accompagné en chef de deux étoiles du mesme.

†**Davène (ou d'Avène) de Fontaine** (Paris) (1923) : vicomte héréditaire sur majorat du 7 décembre 1830. (même famille que d'Avène de Roberval subsistante faiblement représentée (voir à ce nom)). [WNS] Dernier vicomte né en 1848 d'où deux filles Marguerite (1884) et Gabrielle (1892).

►**David de Beaufort (de)** (Franche-Comté) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des Comptes de Dôle le 10 septembre 1728, mort en charge le 16 septembre 1730. Confirmation de noblesse en avril 1771. [WNS, GAF n°12353, SS, V07, WP]

D'azur à la bande d'argent accompagnée en chef d'une harpe d'or et en pointe d'une croix de Malte d'argent.

►**David de Beaugard (de)** (Lauraguais, Provence) : filiation 1482, rigoureusement établie depuis 1592. Condamné comme usurpateur de noblesse le 20 août 1679 mais agrégée à la noblesse à cette époque. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1788. Vote en 1789 à Toulon et à Hyères. [WNS, SS, GAF n°12354, V07, WP]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la harpe d'or cordée du mesme ; aux II et III aussi d'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre étoiles d'argent ; sur le tout de sable à trois coquilles d'or.

†**David de Conflans** (1932-1960) (Orléanais, Sens) : maintenue à Orléans le 6 juin 1667 et par L.P. du 4 novembre 1772 Preuves pour les Ecoles Militaires en 1775 et 1782. [WNS, GAF n°12358]

D'azur à une croix ancree d'argent.

David des Etangs (de) (Limousin) : cité 1277, filiation 1296, maintenue le 7 février 1667 par d'Aguesseau. La

ligne aînée David de Lastours éteinte depuis 1916. [WNS, GAF n°12363]
D'argent à trois coquilles de sinople posées deux et une.

David de Gheest : noblesse belge – concession de noblesse par Léopold II, roi des Belges le 21 août 1875.

†**David de Lastours** (1918-1980) (Limousin) : extraction féodale, maintenue noble le 7 février 1667, Honneurs de la Cour en 1789. Eteinte pendant la guerre 14-18. [SS] Derniers du nom : Marc-Bernard-Joseph-Henri (1853) d'où Marie-Antoinette (1891-1979) et Marie-Louise-Angélique (1893-1980) // Raoul (1847-1918) d'où Marcelle (1886) et Charles (1887-1914). Le nom a été relevé par famille Fougerat.
D'argent à trois coquilles de sinople posées deux et une.

David de Perdreauxville (de) (Vexin) : filiation 1450. Maintenu par arrêt du Conseil d'Etat le 17 novembre 1667 et par jugement de M. Phélypeaux, intendant de Paris, sur preuves de 1463. [WNS]

David de Sauzea (olim David) (Forez) : secrétaire du Roi en charge en 1789. [WNS] – Noblesse inachevée
David de Beublain : même souche que la famille précédente issue d'André (1754-1823), conseiller secrétaire du Roi.

†**Davignon** (Paris) : Chevalier de l'Empire le 20 avril 1808. Confirmé dans la possession héréditaire de ce titre par Décret de l'Empereur Napoléon III du 11 février 1863. [WNS, SS] Henry Davignon (1846-1917), général de division en 1902.
D'or à deux épées de sable passées en sautoir nouées par une rosette de gueules soutenant une grenade de sable allumée de gueules, le tout entouré d'une guirlande de chêne et d'olivier de sinople adextré d'un tiers de gueules brochant sur la guirlande et chargé du signe des chevaliers légionnaires.

†**Davillier** (1978-2006) (Touraine, Paris) : Joachim (1758-1846), baron de l'Empire par L.P. le 19 septembre 1810. Pair de France à vie le 19 novembre 1831. Une branche relève le nom de Regnault de Saint-Jean d'Angély par décret du 2 novembre 1864 et le titre de comte par décret du 20 novembre 1864, éteinte en 1908. [ANF-1963, WNS, SS, SS sup, V07, ENFS n°35] Derniers du nom : Henry (1883-1978) et ses deux nièces Elisabeth (1912-1998) et Anne (1914-2006).
D'azur à une orle de six besants d'or, au franc quartier de gueules à l'épi en pal d'argent.

†**Davy de Boisroger** (1936-1985) (Normandie) : de même souche que la suivante, maintenue noble en 1666. [SS, NG01] Derniers du nom : Agénor (1867-1936) d'où Bénédicte (1894-1968), Odette (1895-1923) et Marguerite (1896-1985).
D'azur au chevron d'or accompagné d'un cœur au naturel posé en abîme.

< !!>**Davy de Virville** (Basse-Normandie) : filiation 1405, maintenue noble en 1463 par Montfaut, en 1598 par de Mesmes et Roissy et en 1666 sur preuves de quatre degrés. Vote noble en 1789 aux bailliages de Saint-Sauveur-Lendelin et de Saint-Sauveur-le-Vicomte. [ANF-1982, WNS, V07, WP] Postérité d'Adrien (1830-1885).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois harpes de même.

►**Davy de Chavigné de Balloy et – de Cussé** (Bretagne (Nantes)) : filiation 1572, anobli par charge d'échevin d'Angers en 1651-1653. Maintenu noble par l'intendant de Tours le 23 février 1667 et par arrêt du conseil en 1668. Un des membres renvoyé devant le Conseil d'Etat en 1667. [WNS, SS, V07]. Toujours représentée dans les mâles malgré l'affirmation de Valette (Alban, Henri ...).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois cygnes d'argent au chef de gueules chargé d'une croix pattée d'argent.

►**Dax d'Axat et d'Ax de Cessales de Vaudricourt** (Languedoc) : filiation 1437. Anobli en janvier 1457 par suite de l'investiture de la terre et seigneurie de Leuc. Maintenu le 22 août 1668 par M. de Bezons et le 1^{er} septembre 1668. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1722, Marquis d'Axat par L.P. de 1740 pour la branche aînée éteinte en juillet 1788. [ANF-1956 (Cessales), WNS, GAF n°12392, SS, V07, WP]
D'azur au chevron d'or chargé à la pointe d'une quintefeuille de gueules

†**Déalis de Saujean** (après 1915-) (Guyenne, Périgord) : filiation 1520, maintenue à Bordeaux le 27 juillet 1667. Dernier du nom : Maurice. [WNS, GAF n°12498]
D'azur au chevron d'or accompagné de trois lys d'argent posés en pal, deux et un.

►**Déan de Luigné et – de Saint-Martin** (Anjou, Maine) : filiation 1659. Anobli par charge de Secrétaire du Roi près le Parlement de Pau en 1700. [ANF-1956, SS, WNS, GAF n°12401, SS sup, V07, WP]. Le nom est porté suite à un mariage de 1868 par la famille de Boissieu devenue « de Boissieu Déan de Luigné ».
D'argent au lion de pourpre armé et lampassé de gueules.

< !!>**Decan de Chatouville** (1983-1993) (Paris, Périgord) : anoblie le 25 novembre 1815. [WNS, CEA XIII p.183] Nom relevé par la famille Michel mais semble subsister avec Boris.
D'azur à la croix d'hermine chargée d'un lys au naturel cantonnée de quatre gerbes d'or.

►**Decazes** (Libourne, Poitou) : anobli avec le titre de comte héréditaire le 27 janvier 1816 branche aînée, baron le 10 février 1816 et vicomte le 11 juillet 1819 pour la branche cadette. Pair de France héréditaire le 31 janvier 1818. Titre de Duc-Pair par L.P. du 30 avril 1822, confirmé sur majorat en 1822 et 1826. Duc de Glücksberg par diplôme du Roi de Danemark en 1818 transmissible à la branche cadette. [ANF-1967, WNS, SS, GAF n°12411, V07, WP]
D'argent à trois têtes de corbeaux arrachées d'or

►**Decouz** (Annecy) : baron de l'Empire le 27 novembre 1808. [WNS, SS, GAF n°12419, V07]
Ecartelé : aul d'argent à un cœur de gueules surmonté d'un croissant de sable au chef d'azur à trois étoiles d'or ; au II et III d'argent à une tour d'or issant d'une eau au naturel ; au IV de sable à une momie égyptienne d'or accostée de douze fers de lance d'argent en pal.

†**Dedons de Pierrefeu (1956-2007) et – de Demandols** (aujourd'hui ► **de Demandolx-Dedons**) (Provence) : conseiller au parlement de Provence le 24 mars 1553. Maintenu en 1668 et 1709 en Provence. Marquis en novembre 1682 pour la branche aînée éteinte. Autorisation pour un rameau de prendre le nom « de Demandolx-Dedons » par décret de 1852. [WNS, SS, GAF n°12428, V07]

D'azur à trois fasces d'or accompagnées en chef d'un besant accosté de deux étoiles et en pointe d'une étoile le tout du même.

► **Defougeroux (ou de Fougeroux) de Campigneulles** : voir **de Fougeroux** (Artois) : anobli par L.P. ; du 2 août 1817. [ANF-1943, GAF n°12438]

D'argent à l'aigle à deux têtes de sable, le vol étendu, surmonté d'une branche de fougère de sinople.

<!!> **Defougy (ou de Fougy)** (Normandie) : anobli par L.P. du 12 juillet 1830. [WNS, CEA XIII p.195, GAF n°12439] Postérité de Maxime (1911-1971) et de Marie-Thérèse de Casabianca (1923-1996).

D'or à la bande de gueules, chargée d'une palme d'or et deux étoiles d'argent posées aux pointes de la palme, accompagnée en chef d'un lion de sable et en pointe d'une tour du même.

Defrance (de France) de Tersant (Normandie) : renseignement insuffisant. [WNS-Dioudonnat]

► **Degrand (de Beauvoir)** (Languedoc) : Jacques Degrand, maire de Carcassonne fait baron de l'Empire sous la dénomination « de Beauvoir » le 12 avril 1813. [WNS, GAF n°12447, SS sup]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à un dé d'argent montrant cinq points de sable ; au II de gueules à une branche de chêne d'argent mise en bande ; au III de sable au soleil rayonnant d'argent.

†**Dehault de Pressensé (1930-1966) et de Hault de Lassus (1944-)** (Champagne, Hainaut, États-Unis) : concession de noblesse par L.P. en décembre 1780. [SS, V07] Une branche Dehault de Vaulx anoblie par charge de Conseiller au Parlement des Flandres en 1755, vote noble à La Rochelle en 1789, éteinte en 1866 dans les mâles.

Coupé : au I d'azur au roitelet d'or volant vers un soleil du même ; au II d'argent à une aigle de sable.

†**Dehaussy olim Dehaussy de Maigremont (1894-1965)** (Picardie) : Jean Dehaussy de Maigremont (1728-1800), secrétaire du Roi le 23 avril 1777 à Paris. [WNS, GAF n°12451] – noblesse inachevée ?

D'azur à une tour d'argent accostée de deux palmes d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

†**Dehaussy de Robécourt (1888)** : François Dehaussy de Robécourt (1725-1798), secrétaire du Roi ; Baron de l'Empire le 10 avril 1811. [WNS, GAF n°12451] Même souche que la famille précédente.

D'azur à une tour d'argent accostée de deux palmes d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

► **Dein** (Bretagne) : Paul-Louis-Marie (1768-1831), Baron de l'Empire le 12 novembre 1811 confirmé héréditaire le 2 avril 1822. [ANF-1956, WNS, GAF

n°12456, SS, V07, ENFS n°28] Postérité de Paul (1852-1927).

D'or au daim passant de sable (au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent au franc canton à senestre et brochant de gueules chargé d'une épée haute en pal d'argent.

†**Dejean (1949-1956)** (Lauraguais) : Comte de l'Empire le 1^{er} juin 1808, pair de France héréditaire au rang de baron-pair le 5 mars 1819. Confirmé sur majorat par L.P. du 27 octobre 1819. [WNS, GAF n°12461-12462, SS, SS sup]

D'argent au griffon de sable au comble d'azur chargé à senestre de deux étoiles et d'un croissant d'or au franc quartier des Comtes ministres (câd d'azur à une tête de lion arrachée d'or).

► **Dejean de Caderousse de La Bâtie – de Montval** (Nivernais, Vivarais) : Antoine de Jean de Caderousse (1683-1772), anobli par charge de secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes du Parlement de Dauphiné le 14 février 1738, résigne le 28 avril 1758. Vote noble à Nîmes en 1789. [ANF-2009 (La Bâtie), WNS, GAF n°12463, SS, V07, ENFS n°33]

D'or à deux mains au naturel au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

<!!> **Dejean de Saint-Marcel** (Languedoc (Toulouse)) : Bernard (1635), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1674 et 1681. Déchargé de la recherche de la noblesse le 2 juin 1697. Maintenu noble à l'intendance du Languedoc par Lamoignon le 14 octobre 1700. Admission au collège royal de La Flèche le 14 avril 1774. [ANF-1980 (Saint-Marcel), ENFS n°34] Postérité de Jean-Baptiste (1768-1836). Bernard (1888-1939) d'où Jacques (1921-1994) d'où Françoise (1949), Bernard (1953). Aucun lien prouvé avec la famille précédente.

Ecartelé aux I et IV d'or à une flamme de gueules et au chef d'azur ; aux II et III d'azur à une épée d'argent, garnie du même, posée en pal, la pointe en haut.

†**Delacroix d'Azolette** (Beaujolais) (1877-) : anoblie le 14 décembre 1816. [WNS]

Delablandinière voir Charles de La Blandinière

†**Delaborde (1927)** (Dijon, Paris) : Comte de l'Empire le 12 novembre 1809. [WNS]

†**Delahante (de la Hante) (-1977)** (Paris) : Etienne (1743-1829), secrétaire du Roi en 1766 (toujours en charge en 1789) et anobli comme citoyen noble de Perpignan par L.P. du 24 septembre 1785 insinuées à Perpignan le 24 août 1786. [WNS, GAF n°12471]

D'or à une branche de poirier de sinople fruitée d'argent, entée sur un tronc d'arbre coupé de sable posé en pal, sur une terrasse de sinople.

†**Delahaye (ou de la Haye) d'Anglemont (1989-2007)** (Normandie) : anoblie le 14 août 1780. [WNS]

†**Delahaye de Cormenin (1918-)** (Bourgogne) : secrétaire du Roi en 1753, baron héréditaire le 11 avril 1828, vicomte héréditaire sur majorat le 28 juin 1826. [WNS]

► **Delahoussaye (olmi Le Pelletier de la Houssaye)** (Normandie, Paris) : Conseiller Secrétaire du Roi en 1603, maître des Requêtes en 1667, conseillers au parlement de Paris en 1687 et 1715, Subsistante aux Etats-Unis. [Le Bret d'après Héraldique & Généalogie n°153 p. 340-342]

D'argent à un chêne de sinople accompagné de trois roses de gueules deux en flancs et une en pointe.

► **Delahuppe (de la Huppe) de Larturière** (Normandie) : chevalier héréditaire par L.P. du 31 août 1819. Autorisation de joindre le nom « de Larturière » par décret de 1869. [WNS, GAF n°12472, WP]
De gueules au paon passant d'or.

† **Delaire (de Cambacérés)** (1960-1985) (Bourbonnais) : baron héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 20 mai 1829. Autorisation de joindre le nom « de Cambacérés » par décret de 1878. [WNS, GAF n°12475, SS, V07]. Eteinte dans les mâles.
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux besants d'or et en pointe d'un coq du même.

► **Delaître** (aujourd'hui : **de Laître**) (Paris, Bourges) : en charge anoblissante de secrétaire du Roi en 1778 ; baron de l'Empire le 31 janvier 1810, confirmé le 2 août 1817. [ANF-1962, WNS, GAF n°12478-12479, WP]
D'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un arbre terrassé de sinople avec un lévrier, la tête contournée de sable couché au pied, au chef d'azur chargé d'une fleurdelys d'or.

► **Delamalle ou de La Malle** (Paris) : Chevalier de l'Empire le 25 juillet 1811 ; confirmé dans la possession héréditaire de ce titre le 22 décembre 1814. Anobli par lettres du 17 février 1816. Vicomte à titre personnel par L.P. du 30 octobre 1830, titre confirmé par arrêté ministériel du 17 décembre 1878. [ANF-1980, WNS, GAF n°12485, SS, V07]
Parti : au I de sable à deux palmes d'or nouées ; au II d'azur au soleil d'or dissipant un nuage de sable.

► **Delamare ou de La Mare de la Villenaie de Chesnevarin** (Normandie) : anoblie par L.P. de mars 1590, vérifiées le 7 décembre 1596 en la Chambre des Comptes. Maintenu le 21 novembre 1668 à l'intendance de Rouen. [WNS, GAF n°12487, NNF]. La famille semble subsister aujourd'hui avec la postérité de Jean-Albert de la Mare de la Villenaie de Chenevarin (1898-1940)

D'azur à une croix d'or, cantonnée au I d'une licorne saillante et contournée d'argent, au II d'une aigle l'or, au III et au IV de deux lions affrontés de même, les queues passées en sautoir.

► **Delarüe-Caron de Beaumarchais** (Paris) : Louis Delarue (1674-1756), anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie de France le 21 février 1709, qui résigne le 1^{er} octobre 1721. Conseiller secrétaire du Roi trésorier receveur général en 1730. Autorisation de joindre le nom « Beaumarchais » par décret de 1854 et d'y substituer celui de « D.-C. de B. » par décret de 1891. [WNS, GAF n°12495, V07, SS, NG01, PPC, TA, WP, ENFS n°38] Postérité de Raoul (1839-1900). Autorisés le 31 octobre 2007 à s'appeler

Delarue Caron de Beaumarchais de Rostchild après demande du 1^{er} juin 2007. **Principe de noblesse valable ?**
D'azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes d'aigle d'argent.

† **Delattre** (1914-1967) (Abbeville) : chevalier de l'Empire le 3 août 1810, baron héréditaire le 9 mars 1816. Eteinte à l'ennemi. [WNS, SS, GAF n°12498]
D'hermines à la fasce de sable chargée de six fusées d'or.

† **Delecey de Changey** (1869-1922) et – **de Recourt** (1903-1920) (Champagne) : (Changey) anobli par charge de secrétaire du Roi le 17 août 1700. (Recourt) Secrétaire du Roi au XVII^e siècle en la chancellerie près le parlement de Dijon. [SS] Le nom a été relevé par la famille Bouquet.
D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles de pelerin d'argent et en pointe d'un agneau pascal du même portant sur une croix aussi d'argent un petit étendard d'argent.

(0) **Delfau de Belfort (1956-)** (Languedoc) : François Delfau (1678-1757), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1746. Vote à Toulouse et Villefranche de Rouergue en 1789. Henri, Baron de Belfort par décret impérial du 11 juillet 1866 et L.P. du 22 février 1868.

► **Delfau de Pontalba** (Quercy) : Xavier, baron de l'Empire avec institution de majorat le 8 mai 1810. Titre confirmé par arrêtés ministériels du 30 mai 1865, 22 mai 1880 et 22 janvier 1887. [WNS, GAF n°12521-12522, SS, SS sup, V07, ENFS n°33] (Belfort) Derniers du nom : Géraud (1902-1956) d'où Ghislaine (1931), Monique (1934) et Brigitte (1936).
De gueules à deux faulx d'argent en sautoir surmontées de trois rocs d'échiquier d'argent rangés en chef.

<!!> **Delherm de Novital** (Toulousain, Lorraine, Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse 1738, vote en 1789 à Toulouse et au Pays de Rivière-Verdun. [WNS, SS, GAF n°12527, V07] Très faiblement représentée par Olivier et Géraud.
De gueules à trois larmes d'argent.

Delhorme (aujourd'hui de l'Horme) (Lyonnais) : anobli le 11 juin 1819, baron héréditaire le 9 septembre 1824. [WNS, GAF n°12528]

D'azur à la bande d'or chargée de trois feuilles d'orme de sinople, accompagnée en chef d'une épée d'argent mise en pal, et en pointe d'un lévrier aussi d'argent.

† **Deligny** (Paris) (1923-) : comte d'Alosno en Espagne.

† **Delisle (ou de Lisle) de Falcon de Saint-Geniès** (1971) (Quercy) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1704. Baron de l'Empire le 21 septembre 1808, vicomte héréditaire le 4 novembre 1822. [WNS, GAF n°12532, SS, Diou] Dernier du nom Jean (1888-1971)
Parti : au I d'azur à une épée haute d'argent ; au II d'or à une pyramide de sable surmontée d'un croissant d'azur.

† **Dellard** (1904) (Quercy) : Baron de l'Empire le 20 août 1809. [SS] Dernier du nom : Paul-François (1847-1904).
Coupé : au I parti d'azur à une maison d'argent ouverte et ajourée de sable et de gueules à l'épée haute en pal

d'argent ; au II d'or à une rivière d'argent coulant entre deux chaînes de montagnes mouvantes du centre de l'écu.

†**Delley d'Avaize et – de Blancmesnil (†1874)** (olim d'Asnens) (Suisse, Paris) : **issus des seigneurs d'Asnens, extraction féodale 1215. Etablis en France à la fin du XVIIe siècle.** Maintenu noble le 25 décembre 1787 par le Parlement de Besançon. La branche de Blancmesnil confirmée comte héréditaire par décret impérial du 29 février 1860. La branche d'Avaize éteinte avec Augustin-Nicolas-Louis (1866) et Gustave-Auguste (1869) [SS, SS sup]

D'azur à un lion d'or langué de gueules ayant le boucquet de sa queue en dehors et accostée de deux bandes aussi d'or brochant l'une sur les pattes l'autre sur la queue.

►**Delom de Lalaubie** (Aurillac) : anobli le 26 octobre 1816. [WNS, GAF n°12541, SS, V07]

D'or à un ormeau de sinople, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or surmontées d'un croissant du même.

►**Delom de Mézerac** (Albigeois) : reconnaissance de noblesse par arrêt de la Cour des Aides de Montpellier le 10 juin 1769 sur preuves de 1552. [ANF-1954, WNS, SS, SS sup, V07]

D'azur à la fasce haussée d'argent chargée de trois étoiles de gueules accompagnée en pointe d'un lion léopardé et contourné passant d'or.

►**Delor de Masbou (1939-)** (aujourd'hui **Delor**) (Toulouse) : Capitoul en 1749. [WNS] Semble subsister avec Jean, né en 1937.

►**Delort** (Toulouse, Gascogne) : Capitoul en 1717/1718. [ANF-1980, WNS, V07]

Coupé émanché de gueules et d'or, le second chargé de trois arbres arrachés de sinople.

†**Delort de Gléon** (1899) (Languedoc (Narbonne)) : Jean-François (1766-1812), baron de l'Empire le 10 août 1810. Derniers du nom : Léopold (1802-1860) d'où Alphonse (1843-1899) et Marie (1848). [AN BB/29/967] Nom relevé par la famille Rich suite à une alliance.

Coupé, le premier parti à dextre au lion d'azur, à senestre des barons tirés de l'armée, au deuxième d'argent à six cotices d'azur.

†**Delpuech** (1880) (Languedoc) : président-trésorier de France au bureau des Finances à Toulouse en charge en 1789 (inachevé). Anobli par L.P. du 24 février 1816. [WNS, GAF n°12555, SS]

D'azur au chevron d'or ; au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules accosté de deux étoiles du même.

†**Delpéré (aujourd'hui Del Péré) de Cardaillac de Saint-Paul** (1949-2015) (Bas-Quercy) : anobli par charge de Présidents trésorier à Montauban vers 1660. Vote en Quercy en 1789. [WNS, GAF n°12562, V07, SS, NG01, PPC]. Joseph (1868-1949) d'où Marguerite (1910-), Yvonne (1919-2015) et Albert (1913-1934). **Principe de noblesse ?**

D'or au poirier arraché de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Delpuech de Comeiras** (Languedoc) : Maintenu le 2 juillet 1717 par jugement des commissaires-généraux du

Conseil, enregistré le 10 décembre 1721 en la chambre des Comptes de Montpellier sur filiation remontée à 1494. Le rattachement de la famille Delpuech de Comeiras à l'ancienne famille féodale del Puech semble douteux voire de complaisance même si le jugement de 1717 l'a entériné. Le grand-père et l'aïeul du maintenu sont marchands au début du 17ème siècle. Le maintenu, bailli de Sauve (seigneurie épiscopale), achète le hameau de Comeiras, devenant seigneur engagiste. Dans son contrat de mariage en 1692, il ne porte que la qualification de maître Jean del Puech, fils de maître Pierre del Puech. Famille illustrée au siècle suivant par un brigadier des armées en 1745 et par un lieutenant-général des armées en 1784, père et fils. Vote à Montpellier en 1789. [ANF-1977, SS, GAF n°12573, WNS, V07]

D'azur à un château d'argent mouvant de la pointe de l'écu donjonné de trois tours maçonnées et ajourées de sable.

†**Delpy de la Roche** (Périgord) : secrétaire du Roi le 26 novembre 1713. Lettres d'Honneur le 20 mai 1736. [WNS, GAF n°12576]

D'azur fretté d'or au chef d'hermines alias Coupé : au I d'argent à cinq mouchetures d'hermine de sable posées 3 et 2 ; au II d'azur fretté d'argent.

Deltour de Chazelles (-1998) : renseignements font défaut [WNS] Rectification du nom patronymique en 1943 et rajout du nom « de Chazelles ». Alliance entre Henri Deltour (1847-1886) et Elisabeth de Chazelles (1848-)

?**Delvolvé** (Quercy, Languedoc) : (Branche aînée subsistante) Pierre, sieur de Bordebasse, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1669-1670 mais condamnée à l'amende par défaut le 28 mars 1699 et définitivement maintenue le 23 septembre 1700. [SS sup, NG01] Une importante postérité issue de Louis (1875-1954) mais le lien avec la souche noble n'est pas établie. Il faudrait pouvoir consulter le jugement de maintenue conservé aux AD 31 C503-513 pour vérifier la noblesse de cette famille. Jean Delvolvé, co-seigneur de Colomiers, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1692, ne semble pas appartenir à cette famille.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois soucis de même en pointe, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

►**Delzons** (Auvergne (Aurillac)) : baron de l'Empire le 2 juillet 1808. [GAF n°12580, WNS, SS, V07]. Indiquée à tort comme éteinte par Valette. Postérité de Raymond (1910-1980).

Coupé au I parti d'or à trois ormes au naturel surmontés de trois étoiles d'azur et de gueules à l'épée haute d'argent en pal ; au II de sable à un crocodile passant d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.

Demalet de la Védrine (Auvergne) : non noble. Vote à Riom en 1789. Eteinte. [WNS] issue de Pierre, greffier en chef au bureau des finances de Riom avant 1721. [GAF n°12582]

D'azur à la bande d'or chargée de trois coquilles de sable.

†**Demarçay** (1979- 1991) (Poitou) : baron de l'Empire le 10 septembre 1808. [SS, SS sup, WP, V07] Représentée

en 1977 avec Marc (+1979) et son frère Philippe (+1977), fils d'Eugène.

Ecartelé : au I d'argent à une pyramide de sable ; au II de gueules à l'épée d'argent ; au III d'azur à une tour crénelée d'or ; au IV d'or à un bélier de siège en fasce de sable.

► **Demblin de Ville** (Lorraine, Autriche) : Henri, marquis de Ville, comte de Demblin est décédé en 1999 à Wien. Branche de la famille de Canon, marquis de Ville-sur-Ilion, anoblée en Lorraine en 1626. Créé comte de Demblin en juillet 1816 par Alexandre Ier de Russie.

† **Demieux de Morchesne** (1932) (Normandie) : René-Jacques-François (1748-1805), garde d'Artois [WNS] **Principe de noblesse ?**

► **Demongéot de Confévron** (Champagne) : pas de principe de noblesse. Représentée en 1789 à l'assemblée de la noblesse de Langres. [WNS] voir BM.

► **Demont d'Aurensan et – de Lavalette** (†) (Bigorre) : maintenue par jugement de l'intendant de Bordeaux le 15 mai 1716, comparait en 1789. (Lavalette) Baron héréditaire par reversion le 25 août 1867, confirmé par L.P. du 8 janvier 1868. Eteinte en 1902 [WNS, SS, PPC, WP]

Ecartelé : au I d'or à trois pyramides de sable, une et deux ; au II des barons militaires de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au III de gueules au pégase d'argent soutenu du même ; au IV d'or au lion de gueules au chef d'azur.

► **Denesvre de Domecy (de)** (Bourgogne) : anobli par charge de Secrétaire du Roi audienier près le Parlement de Bourgogne en 1704, mort en charge le 12 août 1706. [WNS, SS, V07]

D'argent au génévrier de sinople accompagné en chef de deux croisettes de gueules.

† **Denis de la Coudraye** (Paris) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Comptes, Aides et Finances de Provence le 18 mai 1763. [WNS, SS] Dernier du nom : Eugène-Théodore (1837).

D'or à une quinte-feuille de gueules.

► **Denis du Péage** (Flandre (Lille)) : anobli le 1^{er} décembre 1769. Vote à Lille en 1789. [ANF-1950, SS, WNS, V07]

D'argent à un lion de sable armé et lampassé de gueules.

► **Denis de Senneville(-Grave)** (Paris) : anobli par charge d'Echevin de Paris en 1720. Autorisation de joindre le nom « de Grave » par arrêt du Conseil d'Etat en 1913. [WNS, SS, V07]

D'argent à la bande d'azur surmontée d'une molette d'éperon du même, au chef danché de gueules. (Ecartelé contre-écartelé : aux I et IV d'azur à trois fasces ondées d'argent (qui est Grave) aux II et III d'or à cinq merlettes de sable (deux, une et deux) (qui est Merle)

† **Denis de Trobriand** (-1947) et – **de Kéréderm de Trobriand** (1981) (Bretagne) : confirmation de noblesse le 20 septembre 1753. Désistement de noblesse par acte du 18 décembre 1668, condamnation comme usurpateurs de noblesse le 8 novembre 1695 et 19 juillet 1703,

maintenue par le Conseil d'Etat le 2 juillet 1715 et le 28 août 1715 par arrêt du parlement de Rennes. Baron héréditaire le 15 mars 1815 pour la branche de Kéréderm. [WNS, SS, V07] Dernier du nom de la branche aînée : Henri-Jean-Marie, né en 1874.

D'argent au sautoir de gueules

Denoual de La Ville-Guimont (Bretagne) : désistement de noblesse par acte du 13 septembre 1668, maintenue par L.P. de 1749. Aujourd'hui déchu ? [WNS, SS]

Denoual de La Houssaye : situation nobiliaire non régularisée : aujourd'hui déchu. Filiation 1435. **Jean (1752-1808), chevalier de l'Empire ?** Subsiste ? [WNS]

D'azur à trois merlettes d'argent posées en fasce, accompagnées en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un croissant du même.

► **Denys (de la Ronde) de Bonnaventure** (Touraine, Canada) : filiation depuis Pierre Denys, intendant des finances, né vers 1490. (branche éteinte) Anobli en 1585/1589 par Henri III. (branche subsistante) Simon Denys, membre du conseil souverain à Québec, anobli par L.P. en mars 1668, enregistrées au Conseil Supérieur de la Nouvelle France le 13 mars 1680 (AR). Vote à La Rochelle en 1789. [ANF-1987, WNS, SS, V07, ENFS n°21] Denys de Bonnaventure présents en France et Denys de la Ronde présents au Québec et en Nouvelle-Écosse. Nombreuse postérité de Jean-Charles-Amédée (1796-1890).

De gueules à une grappe de raisin d'argent feuillée du même.

† **Denys de Damremont** (1899-1972) (Champagne) : charge inachevée de secrétaire du Roi en la chancellerie de Champagne le 29 août 1780. Vote noble à Chaumont en 1789. Comte héréditaire le 23 décembre 1815. [SS]

Parti au I d'argent au dextrochèrre mouvant du flanc senestre armé de sable et d'or tenant un drapeau de sinople ; au II de sable à l'épée haute en pal d'argent montée d'or accostée de deux flèches du même en pal au chef d'azur brochant sur la partition et chargé d'une couronne murale d'or.

† **Depaul de Saint-Marceaux (olim Paul)** (1915) (Flandres) : anoblée par l'Empereur le 10 mai 1746. Maintenu par L.P. du 16 décembre 1815. La branche de Paul de Barchifontaine subsiste à Thuin dans le Hainaut belge – pas de principe de noblesse française. [WNS, SS] *D'or à trois chouettes de sable posées deux et une.*

† **Dereix olim Deraix** (1867-1894/1895) (Bretagne) : Chevalier de l'Empire le 31 janvier 1810, confirmé le 15 janvier 1818. [SS, V07]

Tiercé en bande : d'azur à une grenade d'argent ; de gueules à l'étoile d'argent ; de sable au dextrochèrre armée d'une épée d'argent.

Dériot (Jura) : baron de l'Empire le 31 janvier 1810. Dernier du nom : Albert-Emile (1866). [SS, WNS]

Coupé : au I parti d'or à deux pommes de pin de sable, posées en fasce et de gueules à l'épée haute d'argent en pal ; au II d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux grenades d'or enflammées de gueules et en pointe d'un ibis d'or.

† **Deroche de Lonchamps** (1977-2002) (Beaujolais) : anobli par charge de conseiller auditeur en la chambre

des comptes de Dôle le 3 juin 1741. Lettres d'Honneur le 22 juin 1763 ou 1769. Vote en 1789 à Villefranche. [WNS, SS sup, SS] Dernier du nom Ferdinand (1878-1977), père de Marie-Ghislaine-Gisèle (1905-2002).

†**Deroy** (olim de Roye – aujourd'hui von Deroy) (Picardie, Bavière) : extraction féodale, comte sans lettres patentes le 27 août 1812 pour un rameau éteint ; comte de l'Empire sur majorat le 16 juin 1813 pour un rameau cadet subsistant en Allemagne. [SS sup] Eteint avec Odette (1875-1935)

D'argent à la bande de gueules.

†**Dervieu de Varey** (1903) (Lyonnais) : anobli par charge d'échevin de Lyon en 1706. [SS, SS sup, V07]. La branche dite de Goiffieu s'est éteinte en 1856.

D'argent au chevron de sable (enlacé en chef d'un croissant du mesme accompagné en pointe de trois étoiles d'azur mal ordonnées au chef de gueules plein.

Desaulces de Freycinet (Valentinois) : Baron personnel le 21 août 1828. [WNS, SS]

D'or à trois tiges de rose au naturel souetmues d'un croissant de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

► **Desavenelle de Grandmaison (aujourd'hui : de Savenelle de Grandmaison)** (-) (Picardie, Paris) : maintenu dans ses privilèges de noblesse par lettres patentes du 4 décembre 1771, puis secrétaire au Grand conseil en vertu de novembre 1774, mort en charge en 1784, Conseiller du Roi maître ordinaire en sa chambre des Comptes de Paris le 19 octobre 1770 (reçu le 19 octobre 1775). Baron héréditaire par L.P. du 15 juin 1824. [WNS, SS, SS sup, WP] famille subsistante en 1977, indiquée éteinte par erreur dans Woëlmont.
D'or à six losanges d'azur trois, deux et un.

► **Desazars de Montgaillard** (Lorraine, Languedoc) : Capitoul de Toulouse en 1753. Vote à Toulouse en 1789. Baron de l'Empire le 28 octobre 1810, confirmé par décret impérial le 20 janvier 1864. [WNS, SS, WP]
Coupé : en chef parti : au I d'azur à un rocher d'argent et II de gueules à la toque de président de sable cernée d'or bordée d'hermines ; en pointe d'or à un vaisseau mâté et gréé de sable voguant sur une mer de sinople ; sur le tout d'azur à la croix d'or cantonnée de quatre dés d'argent.

(0)**Desbiez de Saint-Juan** (Franche-Comté) : filiation 1516, anoblie par charge de premier avocat général au parlement de Besançon en 1736 (lettres de provision du 7 septembre 1736, enregistrées le 29 décembre 1736). Jean Desbiez, conseiller à la Chambre des Comptes de Dôle en 1721. Baron héréditaire de Saint-Juan en 1786. Dispense du paiement du Marc d'Or en 1773. [WNS, SS, SS sup, WP, NG01] Derniers du nom : Armand (1855-1935) d'où Louise (1916-1945), Armand-Léopold (1920-2016) (d'où Jocelyn et Marylis), Auguste-Joachim-Pierre-Alexandre (1921-2006), Charles (1927-1986), Pierre (1931-1960) et Marguerite.

De gueules à la fasce onnée d'argent accompagné en chef de trois étoiles d'or posées deux et une.

► **Descantons de Montblanc** (Paris, Belgique) : Jean-Baptiste Descantons, domestique, marié le 22 mai 1766,

première mention d'un membre de cette famille. Son fils Charles Descantons de Montblanc (1785-1861) est légataire des deux derniers barons de Plotho d'Ingelmunster sous l'obligation de prendre le nom et les armes de la famille de Plotho. Le 30 juin 1841, Charles Descantons de Montblanc obtint concession du titre français du comte par le roi Louis-Philippe, titre transmissible par primogéniture masculine ; la même année il obtint en Belgique le titre de baron d'Ingelmunster, titre transmissible par primogéniture masculine, et du titre du baron pour tous les autres descendants mâles. Son fils Ernest baron Descantons de Montblanc (1818-1925) obtint en Belgique en 1921 reconnaissance du titre de comte, titre transmissible par primogéniture masculine. En 2020 le chef de la famille est Jacques comte Descantons de Montblanc, baron d'Ingelmunster (1961), né à Paris et habitant en France.[ANF-1972, SS, V07, PPC, WP, Paul Brussel] En 2020 il y a encore 18 membres masculins de cette famille en vie, le dernier né en 2016.

D'argent à une fleur de lys de gueules liée d'or.

†**Deschamps de Bisseret** (1908) (Bourbonnais) : anobli par charge de secrétaire du Roi vers 1620. [WNS, SS]. L'épouse du dernier porteur du nom adopta son neveu par jugement du tribunal civil de Montluçon en 1923. Ce dernier porte donc « de Place Bisseret »

D'azur à la gerbe d'or sur laquelle est perché un oiseau contourné d'argent.

► **Deschamps de Verneix** (Bourbonnais) : anoblie par L.P. de 1654, non enregistrées et de 1783. [WNS, SS] Semble subsister avec Etienne, avocat à Limoges en 2019.

► **Deschamps (des Champs) de Boishébert** (Haute-Normandie) : anoblie aux francs-fiefs 1471, maintenue en 1667 par M. de La Galissonnière. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1762. Branche aînée (marquis) éteinte en 1920. [WNS, SS, SS sup, V07]

D'azur à trois roses d'argent.

D'argent à trois perroquets de sinople becquées et onglés de gueules posé deux et un.

†**Deschamps (de la Porte)** (Bretagne) : chevalier héréditaire par L.P. du 17 décembre 1818. Majorat pour le titre de Baron refusé en 1825. [SS sup]

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois croix ancrées du même, deux et une, au chef d'or chargé d'un croissant d'azur.

†**Deschamps (des Champs) de La Villeneuve** (1933-1978) et – **de Brèche** (-1898) (Champagne, Bourgogne) : filiation 1483, maintenue par Caumartin en 1671 sur preuves de 1531. [WNS]

†**Deschamps (des Champs) du Méry de la Guitterie** (1858-1901) (Mayenne) : filiation bourgeoise 1522. Anobli par chagr de Conseiller auditeur en la chambre des comptes de Nantes et Secrétaire du Roi. Eteinte ? [WNS]

Desclaux de La Coste (Bordelais) : vote noble en 1789. [WNS]

†**Desclaux de Lescar et – de Crouselles-Saint-Dos** (vers 1981/1985) (Béarn) : Admis aux Etats du Béarn en

1773 comme seigneur de Lescar de Bellocq. Conseiller au Parlement de Navarre en 1779 pour Paul Lassalle Desclaux Lescar. [WNS, SEC, SS, ADF15]
D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même.

► **Desclos de la Fonchais** (alias des Clos de la Fonchais) (Bretagne) : Jacques (1662-1743), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie de Bretagne 1711 et anobli comme connétable de Rennes le 17 août 1711. [WNS, SS, V07] André d'où Jean-Rolland d'où Henry, Jean, Marie, Isabelle et André.
D'argent au chevron d'azur accompagné en pointe d'une ancre de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Descubes du Châtenet (Poitou) : agrégée à la noblesse au XVIIIe siècle. Vote à Montmorillon en 1789. [ANF-1947, WNS, SS]. Famille exclue de l'ANF.
D'azur à trois cubes d'or.
D'argent à la croix alésée de gueules surmontée de trois étoiles de sable.

† **Desfontaines de Preux** (1953-1953) (Hainaut) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie du Conseil Provincial de Valenciennes le 21 juillet 1723 [WNS, SS, V07] † **Desfontaines de la Croix** (1895-1936) : même souche que la famille précédente. vote au Quesnoy en 1789. [WNS]
D'or à trois pals d'azur et une tour d'argent brochant sur le second pal.

† **Desforges de Vassens** (-1944) : Nicolas Desforges, maire de Guise, anobli par L.P. du 18 mars 1651. Derniers du nom : Marie-Caroline-Julie Desforges de Vassens (1861-1944).
De sinople à six besants d'or trois, deux & un, accompagnés en chef d'un dragon chinois du même, à la bordure engrêlée d'or chargée de sept flammes de pourpre.

► **Des Fours-Walderode** (Lorraine, Bohême) : anobli par le duc de Lorraine en 1425, baron du Saint-Empire en 1629, Comte du Saint-Empire en 1634. Subsistante avec Karl-Alfred, né à Londres en 1949. [Petiot]
D'azur au chevron d'or vidué de gueules, accompagné en chef de deux pattes d'aigle d'or, contre onglées, issantes des cantons de l'écu, et en pointe d'une étoile du même ; et pour cimier, une tête d'aigle avec son col d'or, entre les pennes aux couleurs de l'écu.

► **Desfrançois de Ponchalon** (alias des François) (Vivarais, Normandie (Alençon)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1767, mort en charge le 5 septembre 1782. Vote à Alençon en 1789. [ANF-1955, WNS, CEA XIII-XIV, SS, SS sup V07, NG01, TA, WP, PPC]
D'argent au sautoir de gueules au chef d'azur chargé de trois roses de gueules.
D'argent à un chevron de gueules accompagné d'un trèfle de même en pointe ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Desfriches-Doria** (aujourd'hui des Friches) (Picardie, Île de France) : ancienne extraction 1447, qualifiés d'écuyer depuis 1543. Maintenu le 11 janvier 1701 par jugement de l'intendant de Paris puis le 2 juin 1708 par l'intendant d'Amiens. Qualifiés marquis depuis 1760

environ. Vote à Clermont-en-Beauvaisis en 1789. [WNS, SS, V07]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la bande d'argent chargée de trois défenses de sanglier de sable et accompagnée de deux roues d'argent ; aux II et III coupé d'or sur argent à une aigle de sable couronnée d'or.

† **Desglans (de Cessiat) (ou de Glans)** (après 1972) (Franche-Comté) : permission de tenir fief en mai 1680 bien que non noble pour la seigneurie de Cessiat, anobli par charge de Conseiller-maître en la chambre des comptes de Dôle le 15 novembre 1693 et de secrétaire du Roi au Parlement de Besançon le 22 novembre 1705. Vote à Orgelet en 1789. [WNS, SS] Dernier du nom : Gabriel-Jean-Jacques-Georges (1930).
De gueules à trois flèches d'argent mises en bande au chef cousu d'azur chargé de trois glands renversés d'or.

► **Desgrées du Loû** (Bretagne) : citée 1369 (écuyer), extraction féodale 1385, maintenue noble d'extraction par arrêt du 16 mars 1669 sur preuves de onze générations. [WNS, SS, V07]
D'azur à la fasce d'hermines accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en clé et une en pointe.

<!!> **Deshayes de Bonneval** (Normandie) : filiation depuis Pierre des Haies, sieur des Aulnes en 1585. Charles et Pierre Deshayes, sieurs de Bonneval, anoblis par L.P. de février 1650, enregistrées le 17 juin 1659 en la chambre des Comptes de Rouen. Maintenu par L.P. de juin 1694 suite à la révocation de l'édit d'août 1664. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. Vote à Orbec en 1789. [WNS, CEA XIII p.347, SS, V07, NNF] Christine Deshayes de Bonneval (1973) dernière du nom ? Décès : Anne (1897-1990) ; Antoine (1925-2007) ; Marie (1927-2013) ; Bernard-Achille-Raymond (1932-2017)

† **Deshayes de Marcère** (1943-1968) : maintenue noble en 1696. Non consensus sur l'état nobiliaire. Derniers du nom : Edouard-Louis-Yves (1858-1943) d'où Odette-Louise-Geneviève (1896-1968).
De gueules à la croix d'argent chargée en abîme d'un croissant de sable et d'une merlette du même sur chaque branche de la croix.

† **Désir de Fortunet** (1930-1960) (Mâconnais) : anobli par charge de conseiller-maître en la chambre des comptes de Dôle le 20 avril 1712 ; mort en charge en 1716. [WNS, SS]
D'azur à trois roues d'or, posées deux et une.

► **Desjardins de Gérauvilliers** (Lorraine) : anobli par L.P. de Charles IV, duc de Lorraine le 27 septembre 1664 ; vote au bailliage de La Marche en 1789. [WNS, SS, V07]
D'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois rencontres de cerf d'or.

► **Desjars et Desjars de Keranroué** (Bretagne) : filiation 1586. Maintenu noble d'extraction le 20 juin et le 3 juillet 1670 par arrêt des Commissaires à la Réformation. Admis en 1754 aux Etats de Bretagne. [WNS, SS] Raoul (1922-2013) d'où Emmanuel (1968) d'où Louis, Charles et Ambroise.
D'azur à une aigle essorante d'or.

†**Desjoberts de Prahás** (1976) (Bas-Berry) : Jean-Baptiste Desjobert (1715-1794), Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Grenoble en 1774/1784, en charge en 1789. Noblesse inachevée.

► **Desmaisières** (Cambrésis) [WNS] famille subsistante en Belgique avec deux représentants masculins, né en 1931 et 1987. **Quel est son principe de noblesse en France ? noblesse étrangère ?**
D'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, couronné d'or.

†**Desmaisons (ou des Maisons)** (1933-) (Paris) : membre de l'académie royale d'architecture, anobli en août 1769, confirmation de noblesse par ordonnance du 7 mars 1815. [WNS, SS p.684, SS sup, NG01] Jean (1878-1914) d'où Sabine (1909), ép. Delessalle et x.
D'azur à une maison flanquée de deux tours surmontée d'un arbre de sinople d'or chargé de trois étoiles de gueules.

†**Desmaisons de Bonnefont** (1878) et – **du Pallant** (-1923) (Limousin) : anobli en juillet 1628 et par lettres enregistrées les 17 juin 1631 et 26 juin 1634 ; révoquées par l'édit d'août 1664. Maintenu par arrêt du Conseil d'Etat le 14 mai 1667. (Pallant) : maintenue noble le 22 mai 1706. [WNS, SS]
D'argent à un chêne de sinople accosté de deux maisons de gueules et surmonté de deux étoiles de sinople.

†**Desmarets de Palis** (1870) (olim Le Goujat) (Champagne, Lorraine) : filiation 1586, déchargé de droit de franc-fief le 8 août 1696. Maintenu par arrêt du Conseil le 5 mai 1708 et en 1736. [WNS, SS]
Ecartelé : au I d'azur à trois têtes de léopard d'or lampassées de gueules ; au II de sable à trois portaux d'argent maçonnés de sable au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueules ; au III d'azur au coq d'or crêté et barbé de gueules ; au IV d'azur à six mascles d'or posées trois, deux et une ; sur le tout d'azur à la gerbe d'or accompagné de trois croissants d'argent au chef d'or chargé d'un soleil de gueules.

†**Desmaroux de Gaulmin** (1913) (Bourbonnais, Auvergne) : Baron héréditaire par décret impérial du 25 décembre 1869 et L.P. du 4 mai 1870. [WNS, SS]
Parti : au I de gueules aux tables de la loi d'or, la partie supérieure inscrite des mots la loi ; au II d'azur à deux épées d'argent posées en pal au franc quartier senestre de gueules à la muraille crénelée d'argent.

Desmazières (Maine) : chevalier de l'Empire en 1809. [SS] Noblesse personnelle.
Tiercé en bande : d'or aux tables de la loi de sable surmontées d'un œil ouvert au naturel, de gueules au signe des chevaliers légionnaires, et d'argent à la balance d'azur.

†**Desmazières-Marchand** (1881-1882) (Flandres (Lille)) : autorisé par décret impérial du 18 juillet 1868 et L.P. du 7 avril 1869 à relever le titre de Comte de l'Empire conféré par Napoléon au comte Marchand, son valet de Chambre. Dernier du nom Albéric- Henri-Louis-Michel-Marie (1851). [SS, WNS]
D'azur à la cotice d'or chargée d'une chaîne de sable au franc-quartier d'azur à un portique ouvert à deux

colonnes surmontées d'un fronton d'or et accompagnées des lettres initiales D.A. du mesme.

<!!>**Desmazières de Séchelles** (Arras, Bretagne) : anobli en 1785. (règlement d'armoiries avec timbre). [WNS, SS] Subsiste avec Alain, avocat.
Parti : au I de gueules à quatre fasces d'or ; au II d'argent à la chaudière de sable sur un brasier au naturel au chef d'azur chargé d'une levrette courante d'argent et un pal d'argent brochant sur le tout.

†**Desmé de Chavigny** (1963-2009) et – **de Planchoury** (1895-1959) (Touraine) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1753 en la Chancellerie près le Parlement de Besançon. Vote à Tours en 1789. [ANF-1938 (Chavigny), WNS, SS, SS sup] Eteinte en ligne féminine avec Claude (1922-2009)
D'argent à un chevron de sable, accompagné de trois merlettes du même

†**Desmichel** (Digne, Languedoc) : baron personnel le 10 février 1824. Eteint en 1845. Titre de baron héréditaire le 21 juillet 1866 sur réversion d'une parenté supposée avec le général baron Desmichel (1778-1845) Une branche non anoblie subsiste. [WNS, SS]
D'azur au cor de chasse d'or lié et virolé du même surmonté en chef, à dextre d'une épée haute en pal et à senestre d'une croix de Lorraine le tout d'or.

► **Desmier de Chavigny, - de Chenon, et – de Ligouyer** (Angoumois) : filiation presque établie depuis 1406. Ancienne extraction, Maintenu à l'intendance de Limoges le 27 novembre 1666. [WNS, SS, V07, WP]
Ecartelé d'argent et d'azur à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

†**Desmier d'Archiac** (1927) et – **d'Olbreuse** (1934-2005) (Angoumois, Poitou) : filiation 1492. Archiac : maintenue le 10 novembre 1667 par l'intendant du Poitou et en 1698 par l'intendant de La Rochelle. Dernier de cette ligne né en 1845. Maintenu par Maupeou le 13 avril 1698, par les commissaires-général le 22 mars 1698, par Richebourg le 27 janvier, 10 et 16 février et 19 mars 1715. Vote à Poitiers et Angoulême en 1789. [WNS] Branches de la famille précédente.

► **Desmontils (olim des Montils)** (Aunis, Saintonge) : filiation 1444. Maintenu à l'intendance de Poitiers le 1^{er} septembre 1667 et le 29 décembre 1667. [WNS, SS] Postérité d'Henri (1911). 6 représentants mâles.
D'argent à trois roses de gueules accompagnées en cœur d'un rasoir d'or le manche de sable.

†**Desmoulin de Leybardie** (1926-1975) (Bordelais, Antilles, Cuba, Etats-Unis) : anobli par charge de Conseiller à la Cour des Aides de Bordeaux le 26 juin 1751. Subsiste à Cuba ou à la Louisiane. [WNS, SS]
De gueules à deux moulins d'argent maçonnés de sable posés sur deux monts d'argent réunis du même au chef cousu d'azur chargé de deux molettes d'or et en pointe d'un lion d'or.

► **Desmousseaux de Givré** (Normandie) : anobli par charge d'échevin de Paris en 1789, Chevalier de l'Empire le 15 juin 1809, baron de l'Empire le 31 juillet 1810. [WNS, SS, V07]

D'azur au chevron de gueules accompagné en chef et à dextre d'un pilier d'or haussé de trois marches à senestre d'une croix vidée cléchée pommetée d'or et en pointe d'un navire d'argent soutenu par une mer du même.

Despaigne de Bostenney voir Espagne (d')

†**Despatys** (de Courteille) (1955) (Melun, Nivernais, Bourbonnais) : Chevalier de l'Empire le 28 janvier 1809, baron de l'Empire le 2 mai 1811 ; confirmé par arrêté ministériel le 16 octobre 1873. [WNS, SS, V07]

D'azur et d'argent au chevron accompagné de trois étoiles en chef et d'un croissant en pointe, le tout d'argent.

<!!>**Despeisses de la Plane** (Languedoc) : extraction 1542, maintenue noble en 1660 et le 9 avril 1700 à l'intendance de Languedoc. **Confirmé noble le 19 avril 1770.** Vote à Nîmes en 1789. [WNS, SS, V07]. Subsiste en ligne féminine avec Estelle, née en 1977 ; Marie-Anne. Le dernier du nom est Jean-René. Famille en extinction.

D'azur à une bande d'argent accompagnée de trois têtes de licorne d'or.

†**Despence de Pomblain (de Girolles) (de)** (1944-) (Bourgogne) : filiation 1542, maintenue par arrêté du Conseil d'Etat le 14 mai 1667. Vote à Auxerre en 1789. [WNS, SS] Georges (1864-1944) d'où Victor et Eugénie. *D'azur à une gerbe d'or sur laquelle passe un lévrier accolé du même, surmonté d'un croissant d'argent.*

Despériers de Lagelouze (olim Dupin) (Landes) : filiation 1531, anobli par charge de conseiller du Roi à la Cour de Guyenne en 1692. Vote à Dax en 1789. [WNS]

► **Despine** (Savoie) : Autorisation par L.P. de Charles-Albert, Roi de Sardaigne, de relever le titre de baron (conféré avec anoblissement à un oncle décédé sans alliance, par L.P. du 29 novembre 1782), le 5 juin 1841. [WNS] Postérité de Paul (1862-1943).

De gueules au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent boutonnées du champ, deux et une.

Despinette ou d'Espinette (Lorraine) : Anoblissement de 1653 pour Jean Lespinette ou Despinette, originaire du Hainaut français, capitaine d'infanterie dans la forteresse de Landstuhl, pour le service du duc de Lorraine. Certificats pour les Ecoles Royales Militaires en 1766 et la Flèche en 1770.

D'azur à une branche d'épine d'or, tigée et feuillée de même, posées en bande, et mouvante du dernier canton de la pointe de l'écu et une étoile d'argent à six rais posées au côté gauche du chef.

<!!>**Desplaces de Charmasse** (Bourgogne) : filiation 1517, secrétaire du Roi en la Chancellerie près la cour des Comptes de Dôle le 16 avril 1729, mort en charge en 1737. Vote à Autun en 1789. [WNS, SS, V07]

Ecartelé : aux I et IV d'azur au soleil d'or ; aux II et III d'argent à une moucheture d'hermine de sable à la croix d'or brochant sur l'écartelé.

†**Desponty de Sainte-Avoye** (1972) (Paris) : Michel (1627-1689), procureur au Châtelet, payeur de rentes, anobli par charge de Secrétaire du Roi le 16 septembre 1680, mort en charge (successeur le 28 mai 1689).

Maintenue noble dans la généralité de Paris le 30 mars 1702. Vote à Paris en 1789. Amédée-François de Sales, baron héréditaire par L.P. du 14 mai 1822. [WNS, SS, V07, ENFS n°39]. Derniers du nom : Marie-Henri-Louis (1866-1954) d'où Serge-René-Christian (1900-1972).

D'azur à trois épis d'or

†**Desportes de Linières (1895-1950) et Desportes de la Fosse (1952-1975)** (Bretagne, Maine) : Charles Henry (1712-1791), secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour du Parlement de Bordeaux en 1779, en charge en 1789, décédé le 15 mars ou le 23 mai 1791. [WNS, NG01, CEA XIII p.393] Noblesse inachevée ? La commission des sceaux a retenu le 25 mai 1791 comme date de suppression des offices de secrétaires du Roi. Le titulaire serait alors mort en charge mais après l'abolition de la noblesse le 23 juin 1790.

De sinople à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une canette de sable sur une rivière d'argent.

Despous voir Espous (d')

†**Després** (1886-1891) (Bas-Limousin, Roussillon) : procureur-général au Conseil souverain de Roussillon le 9 mai 1704 (un seul degré de noblesse graduelle), titre de baron sur institution de majorat, L.P. du 6 mai 1823 en faveur de Joseph (1753-1834). [WNS, SS]

De sinople au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même.

► **Desprez de Gésincourt** (Metz, Franche -Comté) : Charge de Trésorier de France au bureau des Finances de Metz le 16 mai 1698. Aucun titulaire en charge anoblissante en 1789. [WNS, SS, V07, PPC] Noblesse inachevée : une seule génération de noblesse graduelle n'est pas suffisante pour acquérir la noblesse héréditaire. *D'argent au chevron d'azur accompagné de deux roses de gueules en chef et d'un lion de sable en pointe.*

► **Desprez de La Morlaye et – de La Ville-Tual / des Prez de la Morlais** (Bretagne) : René-Guillaume, négociant à Rennes, consul puis échevin de cette ville, bienfaiteur de l'hôpital Saint-Yves, reconnue noble le 21 mai 1746 à l'intendance de Rennes et le 2 juin 1770 par arrêt du parlement de Bretagne. Admis le 22 août 1768 aux Etats de Bretagne. [ANF-1976, WNS, CEA XIII p. 398, SS, V02, V07, WP, PPC, TA] Postérité de Bertrand (1843-1908) (Note : Au début des années 2000, les héritiers de Armand de la M., Jean-Michel et Gaël de La M. ont remis les archives familiales aux archives départementales du Morbihan).

D'argent à quatre losanges accolés de gueules posés en chef, quatre de même en pointe et un oiseau de sable en abîme.

†**Desprez d'Ambreuil de Montpezat** (1914-) (Poitou) : filiation 1474, maintenue le 5 septembre 1667 par Barentin, les 29 avril et 22 juin 1715 par M. Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Vote à Poitiers en 1789. Dernier du nom Alexis-Maxime (1839-1914). [WNS, SS]

D'or à trois bandes de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Desrousseaux de Medrano et <!!> Desrousseaux de Vandières** (Champagne (Sedan)) : Joseph-Auguste

(1763-1837), anobli par L.P. du 10 mars 1815 (AR). Duc Romain de Vandières par bref pontifical du 9 février 1909 avec reconnaissance du titre de comte de Saint-Empire. [ANF-1933, WNS, SS, V07, ENFS n°34] (Vandières) Edouard (1947-1990) d'où Marie-Christine (1967), Edouard (1969) et Alexandra (1971).

(Desrousseaux) D'azur à une tige de lys de trois fleurs et un bouton d'argent embrassée d'une Foi de carnation parée d'argent au chef cousu de gueules à la colonne d'or se perdant dans le chef.

(Vandières) Ecartelé aux I et IV tranché, parti, reparti, retransché de gueules et d'argent ; aux II et III de gueules à la colonne d'or ; sur le tout parti : au I d'azur au lion d'argent ; au II d'azur à une foi de carnation empoignant une tige de trois fleurs de lys d'argent, au chef cousu de gueules chargé d'un fût de colonne d'or se perdant dans le chef.

(Medrano) Parti : au I d'azur à une tige de lis à trois fleurs et un bouton d'argent au naturel embrassée d'une foi de carnation parée d'argent, au chef de gueules à la colonne d'or se perdant dans le chef de l'écu (Desrousseaux) ; au II tiercé en fasce : au I de gueules à une colombe volant d'argent tenant en son bec un listel du même, chargé des mots « Ave Maria Gratia Plean » ; au II d'argent à la bande d'azur ; au III d'or à la croix fleurdelisée de sable, le tout bordé d'azur chargé de treize tours d'argent (Médrano).

► **Dessayettes de Clairval et des Ayettes de Clerval olim Deshayettes** (Paris) : anobli par charge de conseiller en la Cour des aides de Paris le 19 mars 1707, mort en charge le 25 novembre 1709. [SS, SS sup, V07, JO] Une branche porte Dessayettes de Clairval-Testart de la Neuville suite à une adoption de 1941.

De gueules à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable et accompagnée en chef d'un lion passant d'argent

► **Desserres (de Serres) de Pontaut** (†1910), et – **de Péchaurliol** (†) et – **de Justiniac** (Comté de Foix) : maintenue à l'intendance de Montauban les 20, 24 février et 14 août 1698 et le 17 avril 1700, vote en 1789 à Toulouse et à Pamiers. [WNS, SS]. Subsiste sous le nom **de Serres de Justiniac ou de Serres-Justiniac** avec Jean-Daniel, conseiller municipal de Verdaches ; Henri. *Ecartelé : aux I et IV de gueules à une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier d'or ; aux II et III d'azur à deux serres d'aigles d'or rangées en fasce.*

† **Dessoffy de Czerneck et – de Talo / Tarkö** (1978) (Hongrie, Lorraine) : filiation 1514. L.P d'ancienne noblesse données à Vienne le 11 septembre 1772 par l'Impératrice, enregistrées le 23 novembre suivant au greffe de la Chambre des Comptes de Bar. Certificat pour les Ecoles Royales Militaires en 1761, pour la Flèche en 1765, 1772 et 1775. Vote en 1789 à Clermont-en-Argonne. [WNS, SS ? V07]

D'or à une aigle de sable accompagnée en chef d'un croissant d'azur et d'une étoile de gueules et en pointe d'un dextrochère de carnation armé et tenant un sceptre de gueules.

† **Desson de Saint-Aignan** (1926) (Normandie) : anobli en mai 1594, vérifié le 18 mai 1594, maintenue le 26 mai 1668 à l'intendance de Rouen. Comparait en 1789 dans le Maine. [WNS, SS]

D'azur à une tour d'or accompagnée de trois croissants d'argent.

► **Des Touches (de Lentillères)** (Normandie) : maintenues noble 1598-1599 et 1666 dans la généralité de Caen. [JO]. La postérité actuelle ne peut plus entrer à l'ANF car issue d'un 2d mariage après divorce en 1797. *D'azur à une rose d'or, accompagnée de trois feuilles de chêne d'argent*

Destresse de Lanzac de Laborie, voir d'Estresse

† **Destremx de Saint-Christol** (1901) (Languedoc) : Secrétaire du Roi près le Parlement de Metz le 31 décembre 1781. [WNS] Noblesse inachevée ?

Destutt d'Assay, et - de Blanay voir d'Estutt

† **Desvergers de Maupertuis et de Sannois** (Brie, Martinique) : filiation 1592, maintenue le 23 décembre 1666 par arrêt du Conseil d'Etat et le 7 mai 1768. Titres enregistrés le 9 juillet 1710 au Conseil Supérieur de la Martinique. [WNS, SS, SS sup]. Une demande de reprise de nom fut faite en 1966 et 1972 par la famille Célérier, la première fois pour le seul nom de Sannois et la seconde fois pour des Vergers de Sannois.

D'azur à la bande d'or.

► **Desvernay** (Bourgogne, Lyonnais (Forez)) : Pierre-François (1717-1787), rapporteur au point d'honneur au tribunal des Maréchaux de France pour la province du Beaujolais, négociant à Lay en Beaujolais, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi près le parlement de Nancy le 5 avril 1780, mort en charge le 27 juillet 1787 (AR). Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789 (AR). Comte Romain en 1901. [ANF-1933, WNS, SS] Postérité de Maurice (1849-1901).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux maillets d'argent et en pointe d'un verne terrassé du même.

† **Desvignes de Davayé** (1874-1947) et – **de Surinay** (Mâconnais) : filiation 1583, Secrétaire du Roi du 21 juillet 1724, mort en charge en 1727. Vote à Mâcon en 1789. [WNS, SS]

D'argent à un cept de vigne de sinople feuillé du mesme fruité de trois raisins de sable.

Desvignes de Lajambertie : Renseignements font défaut.

► **Detours (ou de Tours)** (Quercy (Moissac)) : Jean-Pierre (1762), Baron de l'Empire le 26 avril 1811, confirmé le 22 novembre 1817 et 21 février 1830. [ANF-1973, WNS, SS, V07] Postérité de Georges (1830-1881). *Ecartelé : aux I et IV d'argent au chêne de sinople chargé en bande d'une épée de sable ; aux II et III d'or à trois fasces de gueules.*

† **Deu de Montigny et - de Perthes** (Champagne) : filiation 1610. Premier président Trésorier de France au bureau des finances de Châlons 1690-1711. Maintenu dans sa noblesse par lettres royales du 01/12/1725 (il avait obtenu le 23.4.1711 des lettres patentes par lesquelles le Roi, en considération de ses services, le dispensait d'un degré pour acquérir la noblesse attachée audit office et le transmettre à ses descendants ; un édit

d'août 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés à cette époque, Jacques Joseph Deu se fit accorder le 1er décembre 1725 de nouvelles lettres qui exceptaient de cette révocation la faveur dont il avait été l'objet en avril 1711). Dernier du nom né en 1858. [WNS, SS, V07]

D'or au chevron d'azur à l'étoile d'or accompagné en chef de deux couronnes de laurier de sinople et en pointe d'une patte de griffon de sable.

†**Deval de Guymont** (1914-1960) (Auvergne) : Chevalier de l'Empire le 30 septembre 1811, titre confirmé héréditaire le 17 janvier 1816. [WNS, SS]

D'or au mont de sable sommé et chargé d'un gué de sinople surmonté d'une grue de sable.

►**Devaux de Chambord** (Bourbonnais) : Anobli le 18 novembre 1815. Autorisé à ajouter « de Chambord » en 1815. [ANF-1968, WNS, V07]

De gueules à trois molettes d'argent.

Devaux des Morets (Bourbonnais) : Anobli le 11 septembre 1820. [WNS]

►**Devezeaux de Lavergne (de) et – de Rancougne** (Angoumois) : filiation 1339, ancienne extraction 1454 (Lavergne) : maintenue en 1667 à Limoges, le 24 juillet 1715 et le 1^{er} mai 1715 à Poitiers, vote à Poitiers en 1789. (Rancougne) : maintenue à Limoges le 2 décembre 1667. Confirmé dans la possession du titre de marquis d'Herbault (en Beauce) par L.P. enregistrées le 30 août 1743 en la Chambre des Comptes de Paris. [ANF-1975, CEA XIV, V89, V07, PPC t.IV p. 1583, WNS, SS, NG01, PPC]

(Lavergne) D'azur à trois croisettes d'or posées deux et une, celle en pointe surmontée d'une étoile du mesme.

(Rancougne) D'azur à une fasce d'argent, accompagnée en pointe d'une étoile d'or, au chef denché d'or

Deville de Sardelys (Toulouse) : Marquis de Saint-Marin en 1869. [WNS] Noblesse étrangère

†**Devoux** (aujourd'hui **de Voux**) (Marseille) : anobli par L.P. du 14 décembre 1816. [WNS, SS] Dernier du nom Camille Adolph Marie (1851).

D'argent à la croix potencée de gueules cantonnée de quatre croisettes du même et accompagnée en pointe d'un croissant aussi de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Deydier de Pierrefeu** (1870-1904) (Languedoc) : filiation 1548, maintenue en 1668 et le 18 janvier 1702 à l'intendance de Languedoc. Comparait à Montpellier en 1789. Chevalier de l'Empire par L.P. du 3 février 1813. [WNS, SS, SS sup] Nom repris suite à une adoption confirmée en 1879 par la famille Malcor depuis « Malcor-Deydier de Pierrefeu ».

Parti : au I d'azur à un roc de trois coupeaux d'argent celui du milieu surmonté d'une tour du mesme et les deux autres sommés d'un chêne de sinople ; au II d'azur à une bande d'or chargée d'une couleuvre de sable et accompagnée de deux molettes d'éperon d'or.

†**Dezasse de Petit-Verneuil** (1908-1945) : comte Hongrois par diplôme daté de Vienne le 20 novembre 1812. [WNS] Noblesse étrangère

►**Dianous de la Perrotine (de)** (principauté d'Orange, Comtat Venaissin) : Pierre-Antoine-Esprit-Joseph (1718-1760), docteur en droit civil d'Avignon le 31 mars 1739. (Une seule génération donc insuffisant pour acquérir la noblesse héréditaire). Pierre-Joseph-Marie Dianous de La Perrotine (1741-1840), lieutenant-colonel à son décès, ne semble pas être devenu maréchal de camps en 1786 comme l'indique CEA. Alexandre-César-Hilarion-Esprit (1767-1859), Baron de l'Empire par L.P. le 24 janvier 1811 (AR). [ANF-1938, WNS, SS, SS sup, V07, WP] Postérité de Gabriel (1812-1890).

Parti : au I d'argent à trois croisettes d'azur en pal ; au II coupé, en chef de gueules à l'épée d'argent en pal en pointe de gueules au fer de lance d'argent en bande.

†**Dibarrart ou d'Ibarrart d'Echegoyen** (1933) : **anobli en 1760**. [WNS] Maurice d'où Olivier (1873-1933) et Guy (1875-1933). **Véifier le principe de noblesse**. *Coupé : au I d'argent, à trois chevrons de gueules ; au II d'or au lion de gueules, armé et lampassé du même.*

►**Dibart de la Villetanet** (Bretagne) : ancienne extraction 1460, maintenue d'Extraction par arrêt des Commissaires du 17 mai 1669 sur preuves de sept générations. (La Villetanet par décret de 1862) [ANF-1962, WNS, SS, V07, WP]

D'argent à trois têtes de maure de sable tortillées d'argent, couronnées d'or et décollées de gueules.

►**Didelot** (Barrois (Bar)) : Claude Didelot, lettres recognitives de noblesse le 29 septembre 1566 et le 4 mars 1580, déroge au XVIII^e siècle, conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Conseil de l'Île de Corse le 26 juin 1772. Baron de l'Empire par L.P. le 30 août 1811. [ANF-1945, WNS, SS, V07, WP, ENFS n°10] Postérité d'Octave (1812-1886).

De sable au sautoir gironné de gueules et d'argent de seize pièces accompagné en chef d'une étoile d'or.

Didierjean (Lorraine) : comte romain par bref pontifical du 30 mars 1886. [WNS]

†**Diemme (de)** (1920) (Haute-Auvergne) : filiation 1470, maintenue le 26 janvier 1667 à l'intendance d'Auvergne. Dernier du nom : Edouard (1848). [WNS, SS]

De sinople au chevron d'argent accompagné de trois croissants du même.

►**Diesbach (de Belleruche) (de)** (Suisse) : anobli le 4 avril 1434 par l'Empereur Sigismond. Ligne aînée : comte du Saint-Empire le 7 avril 1718. Ligne cadette (de Belleruche) fixée en Artois au XVIII^e siècle. Lettres de naturalité en 1522, Admission aux Etats d'Artois en 1788, Honneurs de la Cour le 28 décembre 1773. [ANF-1951, WNS, SS, SS sup, V07, WP, ENFS n°30]

Ecartelé : aux I et IV parti de gueules et d'argent au croissant montant du même de l'un en l'autre ; aux II et III de sable à la bande vivrée d'or accompagnée de deux lions du même armés et lampassés de gueules.

►**Dietrich (de) (olim Didier)** (Alsace (Strasbourg)) : anobli et baron du Saint-Empire en 1719. Anobli en France en avril 1768 (branche aînée) et par L.P. en août 1761. Comte du ban de La Roche par L.P. d'avril 1783. (branche cadette, seule subsistante). [ANF-1939, WNS, SS, V07, WP, ENFS n°44] Postérité d'Albert (1802-1888).

D'azur au soleil d'or.

Dieudonné (Lorraine) : anobli en Lorraine le 14 janvier 1511. La branche aînée demeurée en Lorraine, non parvenue à la noblesse, porte le titre de « Comte Dieudonné ». [WNS]

► **Dieuleveult (de)** (Bretagne) : François-Marie (1749-1821), docteur en médecine, anobli le 23 mai 1816 / 6 juillet 1816. [ANF-1938, WNS, SS, V07, WP, ENFS n°23] Nombreuse postérité.

D'azur à six croissants contournés d'argent, trois, deux et un.

† **Digeon** (Picardie) (1913)

Digeon ou Dijon de Monteton (Agenais) : filiation 1494, maintenue noble en 1667. Preuves pour le service en 1782. Comparait à Agen et Nérac en 1789. Subsiste en Prusse depuis 1785 sous le nom « Freiherr Digeon von Monteton ». [WNS, GAF n°19661]

De gueules à la bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile du mesme, soutenue d'un corbeau d'argent, et en pointe de deux flanchis d'argent posés en bande

† **Digoine du Palais (de)** (1863-1888) (Bourgogne (Charolais)) : Extraction féodale 1367, Honneurs de la Cour pour la branche Digoine de Jaucourt en 1765-1769-1770-1773-1777 et 1778. [CEA XVII p.450] Derniers du nom : Léopold de Digoine (-1863) d'où Zoé (-1888).
Echiqueté d'argent et de sable, de six points et sept tires

(0) **Digoine du Palais (de)** (1980- ?) (Comtat-Venaissin, Vivarais) : connue à Mondragon (Vaucluse dès 1436) d'origine notariale, fixée en 1571 en Vivarais, agrégée à la noblesse au XVII^e siècle, mention d'une maintenue de noblesse rendue par le Parlement d'Orange le 25 mars 1638 (AR), maintenue le 15 janvier 1671 à l'intendance du Languedoc et en 1698. Reprise du nom « du Palais » après extinction du dernier représentant de la famille féodale. [ANF-1938, CEA XVII p.454, WNS, V07, WP] Derniers du nom : Guy (1893-1980) d'où Sabine (1924-2015), Alice (1927-1987), Isabelle (1928-2013) et Ghislaine (1931-2019) ; Robert (1898-1933) d'où Anne (1925), Guyette (1926), Mireille (1928-2019), Bernadette (1931) et Marie-Claire (1933-2018).

Echiqueté d'argent et de sable, de six points et sept tires

† **Dijols (de Mondot)** (1995) (Rodez) : Titre de Baron par ordonnance du 25 juin 1821 non suivie de L.P. et sans règlement d'armoiries. [WNS, SS] Charles-Emmanuel Dijols de Mondot (1900-1995), maire de Diant, dernier du nom ?

De sable à une épée haute d'or, montée d'argent.

► **Dillon** (Irlande, Guyenne) : extraction féodale originaire d'Irlande depuis Henry, chevalier banneret vivant en 1343. Maintenue (reconnue noble en France) dans son ancienne noblesse par L.P. de juin 1759. Honneurs de la Cour 1750, 1769, 1770, 1775, 1777 et au titre de Comte le 6 mars 1785 et 27 août 1788. [WNS, SS, V07, WP, PPC]

D'argent au lion léopardé de gueules accompagné de trois croissants du même deux et un.

† **Dincourt de Metz (olim d'Incourt)** (1881-1907) (Amiens, Metz) : anobli en juin 1696. Secrétaire du Roi le 10 mai 1723. [WNS, SS]

D'azur à un daim d'argent les cornes d'or courant sur une terrasse de sinople chargée de trois têtes d'enfant de carnation.

► **Dion (de)** (Artois) : extraction féodale 1390. Admission aux Etats d'Artois le 25 novembre 1757. Baron héréditaire par L.P. du 3 février 1761. Honneurs de la Cour au titre de Comte le 12 novembre 1784. Marquis de Malfiance par L.P. d'août 1787 pour un rameau éteint en 1826. [WNS, SS, V07, WP] Albert de Dion d'où Sabine, Viviane, Jean-Michel (antiquaire) (d'où Romain (1980) et Aurélie), Georges-Eric.

D'argent à l'aigle éployée de sable chargée en cœur d'un écu d'azur à la bordure engrelée d'or et chargé d'un lion du même.

► **Dionis du Séjour et - des Carrières (†) (1915-1928)** (Paris) : anobli par charge d'échevin de Paris en 1698, secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 20 avril 1719-1738. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789 [ANF-1994, WNS, SS, V07, WP]

D'azur à trois coquerelles d'or d'azur à la fasce d'or chargé d'un lion naissant.

► **Diribarne (alias d'Iribarne)** (Navarre) : anobli par mariage avec l'héritière d'un fief noble le 29 décembre 1728. [WNS] Pas de principe de noblesse régulier.

† **Dispan de Floran** (-1900) (Toulousain) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1604. Maintenue le 30 novembre 1716 par l'intendant de Montauban. Vote en Nébouzan en 1789. [WNS, SS] Dernière du nom : Mathilde (1831-1900)

D'argent à un lion de gueules.

† **Dividis (de Lanoüe) (olim de Vidie ou de Vidis)** (Perche, Orléanais) : filiation 1604. Maintenue le 30 avril 1667. Vote à Bellesme en 1789. [WNS] Dernier du nom ? : Robert (1866-après 1913). Branche Dividis de Saint-Cosme : dernière du nom Madeleine (1888-1954).

† **Dode de La Brunerie** (1861-1901) (Dauphiné) : vicomte héréditaire par ordonnance de 1846 sur réversion d'un titre de 1823. [GAF n°13013]

Ecartelé : au I d'or au dromadaire passant de sable ; au II de gueules à l'épée haute d'argent posée en pal : au III d'azu rau compas d'or, posé en chevron ; au IV d'argent à trois croissants d'azur posés deux et un.

Dodin (voir de Saint-Quentin)

† **Dodun d'Herbault**, † **Dodun de Kéroman** (1931-1970) et (0) **Dodun des Perrières** (2011-) (Bourgogne (Tonnerre), Bretagne) : filiation roturière suivie depuis Philippe Dodun, marchand, décédé à Autun en 1531. (Branche éteinte) Gaspard, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 6 juillet 1655-**mort en charge en 1668 ? // Lettres d'Honneurs de 1675**. Marquis d'Herbault par L.P. de mars 1723. (Branche subsistante) Claude, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Navarre par provision du 25 décembre 1705, mort en charge le 14 août 1716. (Kéroman – branche cadette) : chevalier de l'Empire le 3 juillet 1813 puis marquis

héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 28 octobre 1826. [WNS, SS, V07, ENFS n°13]. (Herbault) Edouard-Xavier-Edmond (1872-1934) d'où Henriette (1904-1986), Jacques (1906) et Edmonde (1915). (Dodun des Perrières) : branche éteinte dans les mâles avec Charles-Robert (1928-2011) père d'Aida (1958) et Anne-Marie (1967). (Dodun d'Herbault) derniers du nom : William (1853-1925) d'où Mathilde (1888-1970) et son frère Paul (1867-1931).

De gueules accompagnés de trois grenades d'or ouvertes de gueules.

D'azur à la fasce d'or chargée d'un lion issant de gueules et accompagné de trois grenades d'or fruitées et ouvertes de gueules.

Doé : secrétaire du Roi en la Chancellerie près le conseil supérieur d'Alsace, en charge en 1789, convoqué à Troyes avec la noblesse en 1789, baron par diplôme du Roi de Naples vers 1860. [WNS]

► **Doé de Maindeville** (Champagne, Picardie) : Guillaume (1636-1719), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1691 (information de bonnes mœurs le 8 mars 1691, provisions du 14 mai 1691), Lettres d'Honneur le 29 mai 1716, mort en charge 1719. Magistrats au Grand Conseil les 10 mars 1708, Lettres d'Honneur le 14 août 1724 et 3 juin 1740, Lettres d'Honneur le 29 mai 1761. [ANF-1947, WNS, SS, V07, ENFS n°42] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même.

† **Dollé** (1924-) (Haute-Picardie) : chevalier héréditaire par L.P. du 4 novembre 1822. [WNS, SS] Dernier du nom : Alfred Edmont.

D'or à une forêt de sinople terrassée de sable au lévrier d'argent assis et brochant sur le tout.

► **Dollin du Fresnel** (Île de France) : filiation 1620. [WNS, Dioudonnat]

† **Domec de Morlanne (de) (olim Martin de Domec ou de Martin-Domec)** (1826- après 1843) (Béarn) : filiation 1648, anoblissement de la Maison de Morlanne par L.P. de mars 1676, admis aux Etats de Béarn. [WNS]

<!!> **Domet de Mont** (Franche-Comté) : Filiation 1547. (branche aînée éteinte) débouté de sa noblesse par arrêt de la chambre des comptes de Dole le 16 mai 1749 puis maintenue noble par arrêt de la même chambre le 14 août 1751. (branche cadette subsistante) Etienne, anobli par charge d'avocat-général en la chambre des comptes de Dole le 28 mars 1713, Lettres d'Honneur le 3 mai 1738 [SS, V07, ENFS n°25] Postérité de Raoul (1850-1889).

D'or au chêne arraché de sinople fruité d'or.

<!!> **Domet de Vorges** (Franche-Comté) : Filiation depuis Etienne Domment (ca 1549-1631). Pierre-Antoine-Alexis (1716-1790), anobli par charge de conseiller au parlement de Besançon le 4 août 1741. Dispense du Marc d'or le 23 décembre 1779. Maintenu par arrêt de la Chambre des Comptes de Dôle du 14 août. Eugène, comte romain par bref pontifical de décembre 1893. [ANF-1950, ENFS n°25] Le lien avec la famille précédente n'est pas établie. Michel (1932) d'où Isabelle (1964), Florence (1965), Patrick (1968), Amaury (1971) et Christophe (1975).

D'or au chêne arraché de sinople fruité d'or.

Domezon (depuis d'Omezon) (Languedoc (Toulouse)) : filiation 1684, Président Trésorier de France au bureau des finances de Toulouse jusqu'en 1789. Convoqué à l'assemblée de la noblesse tenue à Muret en 1789. [WNS] – noblesse inachevée.

† **Dommanget** (1872) (Champagne) : Baron de l'Empire le 14 avril 1810. Dernier mâle du nom Napoléon-Arnold (1839-1872) [WNS, SS]

Coupé : A) Parti de deux traits : au I de sinople à cinq chevrons d'argent ; au II d'or au casque de sable ; au III des barons miliatires ; B) d'argent au dextrochèrè mouvant du flanc senestre au naturel rebrassé de sinople et tenant trois étendards le 1^{er} d'azur, le 2^e de gueules et le 3^e de sable borchant l'un sur l'autre.

(0) **Dompierre d'Hornoy (de)** (2014) (Picardie, Guyenne) : Nicolas Joseph (1689-1756), anobli par charge de Trésorier de France à Amiens de 1712 à 1751 puis conseiller maître ordinaire en la chambre des comptes à Paris avec lettres de provision du 30 mars 1744 et mort en charge le 1^{er} mai 1756. Son fils lui succéda par provision du 24 mai 1756 (AR). Comparution pour l'ordre de la noblesse à Amiens en 1789 (AR). [ANF-1934, WNS, SS, SS sup, V07, ENFS n°39]. Postérité d'Albert (1902-1977) d'où Paule (1939), Gérard (1941-2014), Laurence (1942), Odile (1944-2017).

D'or au lion de sable armé et lampassé de gueules.

► **Dompierre de Jonquières (de)** (Picardie) : filiation 1440, maintenue au Conseil par arrêt du 22 janvier 1668. Etablis en Danemark et en Hanovre. R.P.R. [WNS, SS] Henri (1950), ép. en 2003 Maria de Holstein-Ledreborg. *D'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois tourteaux du mesme rangés en chef.*

<!!> **Dondel du Faouëdic et – de Kergonano** (†2004) (Bretagne) : filiation 1505, maintenue au Conseil le 19 juin 1707 et par arrêt du parlement de Rennes le 29 août 1777 sur preuves de sept générations. [WNS, SS, CEA] (Kergonano) branche éteinte avec Alain (1905-2004). (Faouëdic) représenté par Serge à Paimpol. *D'azur à un porc épic d'or.*

Dongny (ou d'Ogny) (Laonnais) : filiation bourgeoise 1668 non noble. Comte Palatin de Saint-Jean de Latran le 5 décembre 1826. [WNS]

► **Donin de Rosière** (Dauphiné) : anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi, greffier en chef près le Parlement du Dauphiné à Grenoble en 1746 (provision du 12 octobre 1747), mort en charge en 1768. [ANF-1976, WNS, SS, SS sup, V07]

De gueules chargé en fasce d'une rose d'argent accompagnée de deux étoiles du même, et au chef d'or chargé d'une croix d'azur

► **Donjon de Saint-Martin** (Artois) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois le 20 juin 1731, mort en charge 1737. Confirmation de noblesse en 1755 et le 12 février 1772. Vote à Calais en 1789. [WNS, SS, V07]

D'azur à une tour donjonnée d'argent ouverte et maçonnée de sable.

Donnedieu de Vabres (Languedoc) : renseignements font défaut. [WNS]

†**Donnet de Fontrobert** (1831) (Limousin) : anobli par L.P. de juin 1659, révoquées par l'édit de 1664, confirmé en mai 1668. Comparait à Tulle en 1789. Une branche non noble a subsisté. [WNS, CEA XIV p. 146]
D'azur à trois demi-vols d'or (alias d'argent), deux et un.

►**Doquin de Saint-Preux** (Champagne) : anobli le 7 septembre 1816. Autorisation d'ajouter « de Saint-Preux » par ordonnance du 24 septembre 1817. [WNS, SS, V07] Postérité d'Yves (1931-1999) dont Julien (humoriste), Clément, Louis, Ghislain...
D'or à la bande de gueules chargée d'un lévrier passant d'argent accolé d'or.

†**Dor de Lastours** : noblesse inachevée : un seul titulaire dans la charge de Président Trésorier de France à Toulouse en 1760, vétéran en 1789. Vote à Castres en 1789. [WNS, SS]
D'azur à quatre tours d'or ouvertes du champs surmontées d'un pavillon et posées une, deux et une.

†**Dordaygue (de) olim de Biguaragua** (1994) (Agenais) : ancienne extraction 1430, maintenue le 20 septembre 1666 par M. Pellot, intendant de Bordeaux. Vote à Agen en 1789. [WNS, SS, V07]
De gueules à un lévrier passant d'or colleté du même regardant un soleil rayonnant d'argent.

†**Doré de Brouville** (1927-1965) (Lorraine) : filiation 1460. Pas de principe d'anoblissement régulier. [WNS]

Doré de Nion (Poitou) : filiation bourgeoise 1640. Maire de Poitiers en 1763. Comte Romain par bref pontifical. Non noble. [WNS]

†**Dorguin de Lavau** (1901-1975) (Berry) [WNS] Non noble.

►**Dorlodot (de), - des Essarts (†) et - de Selves** (Champagne, Hainaut) : Filiation qualifiée d'écuyer dans les actes de justice et de notaire depuis 1528. Autorisation d'établir des verreries sans déroger le 29 juin 1577. Maintenu noble en 1707. Le 23 septembre 1719, Certificat de la prévôté de Vienne-le-Châtel, contresigné du conseiller garde des sceaux du bailliage de Clermont en Argonne, J. Molleur attestant la noblesse d'extraction de la famille Dorlodot, représentée par François de Dorlodot, écuyer, par ses neveux Gabriel et François, Sieurs des Essarts, et par Jacques, Sieur d'Autrécourt, autre neveu (Archives de l'État de Namur n° 968). Le 7 août 1749, Arrêt de la Chambre et Cour des comptes, Aydes, Domaines et finances du Comté de Bourgogne entérinant l'inventaire de lettres, titres et enseignements justifiant la noblesse des 8ème (Louis), 9ème (Nicolas) et 10ème (Philippe Dorlodot) aïeuls du candidat (soit la preuve de 3 générations nobles exigées par l'article 25 de l'édit de mars 1600) (A.D. Doubs 1B 934). Reconnue noble par le Conseil de Namur en 1766. Branche établie en Belgique a reçu le titre de baron par L.P. du Roi des Belges en 1923. [ANF-2016, WNS, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur au croissant d'argent accompagné de trois étoiles d'argent à six rais.

†**Dormy (de)** (1960-1974) (Charolais) : filiation 1502. Anobli par charges de conseiller au Parlement de Paris par provisions du 3 septembre 1545 et de président aux enquêtes le 20 février 1550. Maintenu noble en 1669. Vote à Autun en 1789. [WNS, SS, V07]
D'argent au chevron de gueules accompagnés en chef de deux perroquets de sinople et en pointe d'un tombeau de sable.

►**Dornant (depuis d'Ornant)** (Normandie) : confirmation de noblesse et anoblissement en tant que besoin par L.P. de décembre 1653, enregistrées en la Cour des Aides de Normandie le 27 janvier 1659 ; confirmées en mai 1667. Vote en 1789 avec la noblesse du Maine. Confirmation du titre de baron héréditaire par décret impérial du 27 mai 1863, titre éteint en 1865 mais transmis à un neveu sur adoption. [WNS]

†**Dorne (de)** (Valence) : maintenue le 28 avril 1706. [WNS]

†**Doroz** (-1879) (Franche-Comté) : filiation 1490, anobli par Philippe II, Roi d'Espagne et Comte de Bourgogne le 13 avril 1568. [WNS]

†**Dortet (de l'Espigarié) de Tesson** (aujourd'hui : d'Ortet de Tesson) (1986-1992) (Languedoc) : condamné comme usurpateur le 27 septembre 1669 par l'intendant du Languedoc, décharge de franc-fiefs le 30 décembre 1675 et le 21 janvier 1697. Vote en 1789 à Nîmes. [WNS]. Derniers du nom : Albert (1874) d'où Charles (1899-1986), Marguerite (1901-1968) et Genviève (1904-1992). Le nom est relevé par la famille Auphan.

D'argent à trois cyprès de sinople sur une terrasse de sable, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

►**Doublard du Vigneau** (Agenais) : anobli par charge de conseiller du Roi correcteur en la Chambre des comptes de Bretagne à Nantes, reçu en 1736 pour Simon (1707-1763). [WNS, SS, V07]

D'or à un chevron d'azur accompagné de trois trèfles du même au chef de gueules chargé de trois couronnes comtales d'argent.

<!!>**Doublet de Persan** (1983-1997) et - **de Bandeville** (Normandie) : Anobli par charge de Secrétaire du Roi le 19 novembre 1670, mort en charge en 1695. Marquis de Bandeville en avril 1682, confirmé en mai 1704, Confirmation du titre de marquis de Persan par L.P. du 12 mai 1764 pour un rameau éteint en 1828. [WNS, SS, SS sup, V07] Quid de Savine Doublet de Persan de Bandeville (1965), fa de Bonguy, marquis de Persan (1934) ? famille en extinction.

D'azur à trois demoiselles d'argent volantes en bande, deux et une.

†**Doudart de Lagrée** olim de Lagrée (1921) (Dauphiné) : filiation 1607. Procureur-général de la chambre des Comptes du Dauphiné en 1774. Prise du nom de Doudart pour se rattacher à une famille noble bretonne d'ancienne extraction éteinte vers 1800. « Marc Octavien entre en relation avec Gabriel DOUDART, chevalier, seigneur des

Hayes, pensionné des Etats de Bretagne et obtint de lui un acte passé à Rennes le 5/4/1785 qui reconnaît la communauté d'origine des deux familles. Ce sera le 23/2/1788 que lui et son frère obtiendront du Conseil d'Etat un arrêt leur reconnaissant de descendre d'une famille d'ancienne extraction noble de la province de Bretagne. C'est seulement alors qu'il prit avec ses fils le nom de DOUDART de Lagrée ». [WNS]

†**Doudinot de la Boissière** (Limousin) : anobli par charge de greffiers en chef au bureau des finances de la Généralité de Limoges : première génération François, vers 1740, décédée en charge le 21 mars 1755, la seconde le 8 mars 1759. Dispensé du Marc d'or le 23 septembre 1775 après paiement de la taxe de 6000 livres selon l'édit d'avril 1771. Vote à Limoges en 1789. [WNS, SS, SS sup, V07] **Véifier la filiation. Derniers du nom : Vincent d'où Jean-Baptiste (1870) et Gabriel (1875-1963) ? Décès : Bernard (1948-2003); Jean-François (1909-1991); Geneviève (1907-1995) et Guy-Marie (1911-1979).**

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef et à dextre d'une étoile à senestre d'une pomme de pin du même et en pointe d'un croissant d'argent.

< !!>**Douézy et Douézy d'Ollendon / Ollendon** (olim d'Ouezy ou d'Oisy) (Normandie (Falaise)) : anobli par L.P. de François Ier en avril 1521. Maintenu noble le 27 mai 1628, 15 juillet 1655, le 3 mars 1667, le 11 avril 1667 par de Marle, intendant de la généralité d'Alençon (AR), et le 1^{er} septembre 1667 à Falaise. Maintenu noble par Lettres de réhabilitation le 27 janvier 1720, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 4 février 1730. (lettres rappelant qu'il descendait d'un frère de Jeanne d'Arc). Comparait à Flaise en 1789. [ANF-1972, WNS, CEA XIV, SS, SS sup, V07, NNF, PPC] Derniers du nom : Alexandre-Marie-Edouard (1852-1910) d'où Antoine (1891-1915), Marie (1892-1925) et Guillaume (1895-1915). // Réception en 1972 à l'ANF de Gaston-Pierre-Louis Douézy (1887) ép. d'Adolphine-Berthe Chanet. X d'où Michel (1944) (d'où Philippe, Anne, Nathalie et François) et Marc (1947-2010) (d'où Stéphan (1967)) ; Arnaud. Une demande a été faite le 6 juin 1974 pour obtenir à l'Etat Civil l'ajout d'Ollendon.

De gueules au chevron d'or accompagné de trois besants d'argent.

< !!> **Douglas (de)** (Ecosse, Bourgogne, Bugey) : ancienne extraction depuis Guillaume du Glas, seigneur de Pratulé, allié en 1440. Maintenu par arrêt de la Cour des Aides de Paris le 13 mars 1599, par Dorrieu, intendant de Soissons le 7 février 1668 sur preuves de 1530, par arrêt du Conseil d'Etat le 27 mars 1668 (portant anoblissement), par Ferrand en Bourgogne le 16 septembre 1699. Achat en 1756 de l'ancien comté de Montréal. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1769 (AR). Vote en Bugey en 1789. [ANF-1945, WNS, SS, V07, ENFS n°12] Postérité de Robert (1925-1998).

Ecartelé : aux I et IV d'argent au cœur de gueules supportant une couronne fermée d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent, aux II et III d'argent au chef émanché de trois pièces de gueules la première chargée d'une étoile d'argent.

†**Dougnac de Saint-Martin** (1924-1968) : agrégée à la noblesse au XVII^e siècle. Sans principe régulier connu. [WNS]

►**Douhet d'Auzers et < !!> Douhet de Romananges (de)** (Haute-Auvergne) : Anobli en 1473/décembre 1483, baron d'Auzers par L.P. de 1579, enregistrées le 16 mars 1580, pour une branche éteinte en 1676. Maintenu en 1670 depuis 1542 et en 1698. Une famille non noble les Douhet de Villossanges porte les mêmes armes sans aucune parenté ni principe de noblesse. [WNS, SS, SS sup, V07] (d'Auzers) postérité de Georges (1904-1981). (Romananges) Postérité de Jean (1895-1978).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une tour d'argent crénelée et maçonnée de sable ; aux II et III de gueules à une licorne passante d'argent.

†**Douineau de Charentais** (1908-1924) (Touraine) : Gilles Douineau, anobli par charge de Président Trésorier de France au bureau de Tours (en charge de 1723 à 1745) puis son fils Pierre-Olivier-Martin, (2^{ème} génération de 1758 à 1790). Pierre-Gilles (1768-1847), confirmation de noblesse le 2 décembre 1815 par suite de l'ordonnance du 7 mars 1815, baron le 7 septembre 1826 suite à l'institution de majorat. [SS] Derniers du nom : Henry (1811-1872) d'où Clara (1847-1924) et Henri (ca 1850-1908).

D'or à une fasce d'azur chargée d'un croissant d'or et accompagnée en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'une étoile d'azur.

†**Doujat et Doujat d'Empeaux** (2002) (Languedoc) : filiation 1527. Pierre Doujat (-1671), anobli par charge de Capitoul en 1660. Maintenu en versu du capitoul le 23 septembre 1669. Vote à Toulouse en 1789. [WNS, SS, NG01] Eteinte avec Jean, magistrat à Auch, né en 1911, célibataire en 1977.

D'azur à un griffon rampant d'or couronné du même. D'argent à un chevron de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. [NNF]

†**Doussault de La Primaudière** (Bretagne, Périgord) : chevalier de l'Empire le 13 juillet 1813, baron par ordonnance du 16 septembre 1821, confirmé à titre héréditaire par Décret Impérial du 25 juillet 1860. Dernier du nom : Raoul Nestor (1852) et sa sœur Mathilde (1848-1907). [WNS, SS]

De sinople au chevron d'or surmonté d'une épée d'argent posée en pal accostée de deux éperons d'or accompagné en pointe d'une tige de lis d'argent.

►**Douville de Maillefeu et ►Douville de Fransu** (Picardie) : Nicolas Jean (1714-1780), anobli comme Maire d'Abbeville (1759-1760) et par charge de Secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil d'Artois le 31 mai 1775, mort en charge le 11 avril 1780. [ANF-1956, WNS, SS, SS sup, SEC, V07] (Maillefeu) postérité de Gaston (1835-1895). (Fransu) postérité d'Armand (1793-1845).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois étoiles d'or ; aux II et III de gueules à la tour d'argent crénelée et maçonnée de sable, surmontée de deux guidons d'or.

(0)**Doyart de Lamotte** (1962) (Normandie) : extraction 1569, maintenue noble en 1666 par Chamillart dans la

généralité de Caen. [WNS, SS, V07, NNF] Quid de la fille de Roger (1895-1962) et de Georgette Mallet ?
De gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois merlettes du même deux et une.

†**Doyen** (Lorraine) : anobli en Lorraine le 14 octobre 1628, réhabilité dans sa noblesse par L.P. du 13 août 1764 par suite de dérogeance. Baron héréditaire le 25 octobre 1841. Dernier du nom Roger, 4^e baron d'où deux fils. [WNS, SS]
Parti : d'or et d'argent au chevron de gueules brochant et chargé de deux lions d'or affrontés.

► **Doyen (de Laviron) de Trevillers** (Franche-Comté) : anobli en 1637 ou 1657 par L.P. du Roi Philippe IV d'Espagne, non enregistrées puis anobli par charge de conseiller-auditeur en la chambre des Comptes de Dôles le 22 octobre 1722 et de conseiller au Parlement de Besançon (1749-1790), convoqué aux Etats de Besançon en 1788. [WNS, SS, Compléments]
D'or à la fasce d'azur ou D'azur à une fasce d'argent

<!!>**Doynel de Quincey** (†1924), **Doynel de Saint-Quentin** (†1961) et **Doynel de la Sausserie** (Normandie (Comté de Mortain)) : extraction féodale depuis Bertrand, fait chevalier en 1364, fixé en 1450 au comté de Mortain, anobli en mars 1466. Maintenu noble en 1463, en 1621 et en 1667. Marquis de Montecot par érection en mai 1695 pour la branche cadette éteinte en 1894. Honneurs de la Cour pour le comte de Montécot le 31 mars 1786, [ANF-1957 (La Sausserie), WNS, SS, V07, ENFS n°7] (Sausserie) Henri (1906-1940) d'où François (1932) d'où Yves (1970).
D'argent au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable posées deux et une.

†**Dragon de Gomicourt** (ou Gomicourt) (1928-1993) (Artois, Picardie) : maintenue en 1663 par arrêt de la Cour des Aides puis en 1669 par arrêt du Conseil d'Etat. [WNS]

(0)**Dramard (de)** (Champagne, Normandie) : anobli par L.P. en 1610, enregistrées en la chambre des Comptes de Normandie le 6 juillet 1611 et en la Cour des Aides le 29 août 1622, maintenue noble en 1669. [WNS, SS, V07]
De gueules à un lion d'or passant sur un dard du même posé en fasce et accompagné de trois étoiles d'or.

► **Drée (de)** (Bourgogne, Provence) : connue 1131, extraction féodale 1343, Honneurs de la Cour le 5 mai 1782 et le 22 juin 1783, Marquis de Drée par L.P. de mars 1767, enregistrées le 1^{er} septembre au parlement de Paris (branche éteinte vers 1908). Honneurs de la Cour 5 mai 1782 et 22 juin 1783 [WNS, SS, V07]
De gueules à cinq merlettes posées en sautoir.

<!!>**Dresnay (du)** (Bretagne) : Ancienne extraction 1424 (filiation suivie depuis Bonabes du Dresnay). Réformation de la noblesse de Tréguier en 1426 et 1481. Maintenu noble d'ancienne extraction le 27 juillet 1669 sur preuves de huit générations (et le 11 septembre 1670 pour une branche éteinte) et en 1698. Honneurs de la Cour les 26 décembre 1766, 21 février et 9 mars 1783 et 31 août 1788. [ANF-1971, WNS, SS, V07, ENFS N°35] Postérité de Renaud (1829-1904).
D'argent à la croix ancrée de sable accompagnée de trois coquilles de gueules deux et une.

► **Dreulle (de)** (Bourbonnais) : ancienne extraction 1404. Maintenu noble le 5 octobre 1666 dans la généralité de Moulins. Preuves pour Malte en 1709 et 1766. Preuves pour les Chevaliers-Légers de la Garde le 18 août 1753 (AR) et pour les Ecoles Royales Militaires en 1779. [ANF-1967, SS, V07] Nombreuse postérité issue d'Henri (1867-1943).
D'azur au lion d'or armé lampassé couronné de gueules.

► **Dreux-Brézé (de)** (Poitou) : filiation 1459, anobli par charge de secrétaire du Roi en juillet 1549, maintenue le 13 juin 1669 par arrêt de la chambre de Réformation de Bretagne sur preuves de quatre générations, maintenue par Barentin le 7 septembre 1667, Richebourg le 27 décembre 1715. Honneurs de la Cour en 1787, marquis de Brézé par érection d'août 1685. Grands-maîtres des cérémonies de France depuis 1701 jusqu'en 1830. Pair de France héréditaire le 17 août 1815, au rang de marquis-pair par ordonnance du 31 août 1817 et L.P. du 20 décembre suivant. Honneurs de la Cour 1751-1755-1770-1787 et 1790. [WNS, SS, V07]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un soleil d'or.

► **Drier de Laforte** (Dauphiné) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chambre des Comptes de Grenoble ou Bourgogne 1720-1740. [WNS, SS, V07]
De sinople au bastion d'argent.

Drignon de Magny (Bourgogne) : marquis Romain par bref pontifical le 1^{er} septembre 1845. [WNS]
†**Drillet de Lannigou** (1891-1919) (Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Bretagne le 28 juillet 1779. Noblesse inachevée ? [WNS] **A vérifier dans DAF.**

†**Drouart de Lezey** (Lorraine) : filiation 1608, confirmation de noblesse par Diplôme de l'Empereur Ferdinand II, daté de Vienne le 16 mars 1626. Maintenu à Metz le 28 octobre 1697. [WNS, SS] Derniers du nom : Charles-Alfred Auguste (1841) et Julie-Marie-Gabrielle-Sophie (1853).
D'or à la fasce de gueules accompagnée en chef de trois glands renversés de sinople et en pointe de trois saphirs taillés d'azur.

► **Drouâs (de Boussey) (de)** (Bourgogne) : filiation depuis Guillaume Drouâs de la Plante en 1588. Zacharie (1597-1659), anobli par charge de secrétaire du Roi audienier en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne le 4 mai 1628, reçut ses lettres d'Honneur le 25 septembre 1651. Admis aux Etats de Bourgogne en 1671, 1673, 1700 et 17 mars 1781. Vote au bailliage d'Auxerre en 1789. [ANF-1939, WNS, SS, V07, ENFS n°22] Postérité d'Henry (1807-1870).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois fers de lance du même au chef d'argent chargé de trois molettes de sable.

► **Drouet de la Thibauderie et - de la Thibauderie d'Erlon** (Saintonge, Poitou) : anobli en 1700, confirmé en 1723. Preuves pour les Chevaux-Légers en 1781. [ANF-1950, SS sup, V07] Famille reçue à l'ANF mais qui ne figure plus sur la tables des familles de cette association depuis 2019. Cette famille figure dans le

supplément du GAF (VII p. 222). La filiation semble fausse. Exclue de l'ANF.

D'azur au chevron d'or.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au chevron d'or ; aux II et III de gueules à trois cœurs d'or.

†**Drouet d'Erlon** (Champagne) (1872-1922) : comte de l'Empire en 1809. [GAF n°13282]

Ecartelé : aux I et IV d'argent à cinq trèfles d'azur rangés en orle ; au II de gueules au lion d'argent ; au III de gueules au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du mesme.

► **Droüet de Montgermont et – du Tertre** (Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bretagne 1649, Lettres d'Honneur en 1670. [ANF-1963, WNS, SS, SS sup, V07, GAF n°13284]

De gueules à trois cœurs d'or accompagné en abîme d'une rose du même.

†**Drouet des Vosseaux** (1915-) (Normandie) : filiation 1603, maintenue par arrêt du Conseil d'Etat du 6 septembre 1776. [WNS, SS]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

► **Drouilhet de Sigalas** (Guyenne) : connue dès 1550. Jehan Drouilhet, conseiller du Roi à Agen, sieur de Silvesterie, anobli par L.P. d'avril 1654, non enregistrées et révoquées en 1664. Anobli par charge de Conseiller au Parlement de Bordeaux le 27 mai 1695, mort en charge le 11 juin 1737 puis le fils le 26 juin 1737, mort en charge le 26 août 1780. Dispensé du Marc d'Or le 25 juillet 1772. Lettres de surannation et de relief de noblesse en octobre 1783, insinuées à Bordeaux le 11 avril 1784 et enregistrées à la Cour des aydes de Guyenne le 17 juillet 1784. (branche cadette) Vicomte héréditaire par L.P. des 22 mai 1825 et 9 mars 1826 sur institution de majorat. [ANF-1935, WNS, SS, SS sup, V07, ENFS n°9] Postérité d'Etienne (1877-1962). Une branche reprend Hurault de Vibraye par adoption en 1968.

D'or au chêne de sinople senestré d'un lion contre-rampant de gueules, couronné d'azur.

► **Drouin de Bouville (de)** (Orléanais, Beauce) : Extraction 1518, maintenue le 28 juillet 1599 par les commissaires départis en la généralité d'Orléans et le 28 février 1667 par l'intendant d'Orléans, comte en 1767. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1688 et les Ecoles Royales Militaires le 20 mars 1780 (AR) [ANF-1933, WNS, SS, SS sup].

Coupé d'argent et de sable au lion de l'un en l'autre lampassé et allumé de gueules.

†**Droullin (de Mesnilglaise) (de)** (1815-1894) (Normandie) : extraction XIVe siècle. Derniers du nom : Edmond (1791-1815) d'où Anne-Alphonsine (1813) et Philiberte (1815-1894).

D'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de sinople, deux en chef et l'autre en pointe.

†**Drouot** (1937) (Nancy) : comte de l'Empire le 24 octobre 1813 et 22 mars 1814, titre éteint le 25 mars 1847. Autorisation de relever ce titre par décret impérial du 26 décembre 1863. [WNS, SEC, SS] Raymond (1878-1937).

Coupé : au I parti des comtes militaires d'azur à l'épée haute en pal d'argent garnie d'or et d'azur à la croix fleuronée d'or ; au II d'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'une pile de boulets de sable.

†**Drouot de La Cour de Villiers** : Anobli pour service militaire pour Claude Drouot le 8 mars 1660 par le duc Charles IV. Famille maintenue dans la généralité des Trois-Evêchés le 18 mai 1698. (Drouot de Villay) Eteinte en ligne féminine en 1976.

D'azur plain, au chef d'argent chargé d'un lion issant, lampassé et armé de gueules ou De gueules, à une biche d'or tenant un laurier supporté d'un croissant d'argent.

†**Drouyn** (1945-1981) (Barrois, Bodeaux) : anobli en Lorraine par L.P. du 24 mars 1716, enregistrées le 27 avril en la chambre des comptes de Bar. [WNS, SS] Dernier du nom : Léon (1839-1918) d'où Jean (1872-1945) qui n'eut que 3 filles.

D'azur à l'ancre d'argent entée et annelée du mesme accompagnée en chef de deux étoiles aussi d'argent.

†**Droz de Villars** (1949-1976) (Franche-Comté) : d'après la tradition, filiation depuis Othenin Droz, écuyer, cité en 1490. François-Nicolas-Eugène Droz (1735-1815), anobli par charge de conseiller au parlement de Besançon le 9 septembre 1765. (branche éteinte) Nicolas Bonnaventure, conseiller-maître en la chambre des comptes de Dôle en 1731. [WNS, SS, SS sup, ENFS n°13] Le nom a été relevé par Antoine Chauvin au bénéfice de la loi du 2 juillet 1923 concernant les morts au champ d'honneur. Derniers du nom : Pierre (1862-1949) d'où Henriette (1893-1976) et Mercédès (1896-1972).

D'azur à trois trèfles d'argent.

D'azur à trois croix ancrées de gueules posées deux et une à la bordure engreslée du mesme.

†**Drummond de Melfort** (1844-1914) (Ecosse, Languedoc) : duc de Melfort en 1692, confirmé par le Roi de France en 1702. [WN, GAF n°13320] Derniers du nom : Edouard (1801-1842/1844) d'où Albina (-1905), Cécile (-1914).

D'or à trois fasces ondées de gueules.

Dubernard de Saget voir du Bernard

†**Dubois d'Aisy olim Dubois de Pouilly** (1839-1871) (Nivernais) : filiation depuis Philibert du Bois en 1396. Sollicite les Honneurs de la Cour en 1786. [WN, GAF n°5279] Derniers du nom : Philippe-Germain (1758-1839) d'où Zoé-Antoinette (1786) et Charlotte-Alexandrine (1788-1871).

D'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile du mesme accostée de deux fleurdelys d'argent et en pointe d'un porc épic passant d'argent.

Dubois de Beauchesne (Bretagne) : maintenue en 1669. [WNS]

► **Dubois de Bélair** (Berry) [WNS]

†**Dubois de Bellejame de Geslin** (Île de France) : Anobli par lettres d'avril 1780, enregistrées à la Chambre des comptes de Paris le 15 juillet 1780. Autorisé à ajouter de Bellejame en 1818 et à relever de Geslin en 1923. [ICC]

1991 p.889, Diou, NNF, TA, SS sup, NG01] Eteinte avec Henri (1893-1985) et son fils (1922) et ses quatre filles.
De gueules au bûcher d'or à flammes d'argent surmonté de trois étoiles d'argent.

†**Dubois (ou du Bois) de Courval et – d'Anisy (1891-1944)** (Poitou) : anobli par charge de président au parlement de Paris en 1727, baron de l'Empire en 1812. [GAF n°5293] Ernest (1795-1872) d'où Alexandrine (1824-1897), Arthur (1826-1873) (d'où Madeleine (1870-1944)) et Victor (1839-1891).
D'argent à trois fasces d'azur.

Dubois du Frenne (olim du Bois du Fresne) (Angoumois, Périgord, Guyenne) : maintenue en 1666-1671 en Périgord. Derniers du nom : Joseph (1853) et Georges (1863). [WNS]

<!!>**Dubois de Hoves de Fossex** (Flandre, Artois) : ancienne extraction 1491, maintenue noble 1678. [SS, V07]
D'azur à trois coquilles d'or.

►**Dubois de la Cotardière** (Normandie) : charge inachevée au XVIIIe siècle de secrétaire du Roi en la cour du parlement de Bretagne, anobli le 4 janvier ou 1^{er} février 1817. [WNS, SS, V07]
D'azur à la fasce d'hermines accompagnée en chef de deux massacres de cerf d'or et en pointe d'un arbre arraché du même.

►**Dubois de la Patellière** (Bretagne) : anobli le 6 décembre 1817. [WNS, SS, V07]
D'azur à deux épées d'or en sautoir accompagnées en chef d'une croisette d'argent et en pointe d'une tige de lys d'argent au chef du même chargé d'une chouette de sable.

►**Du Bois de Meyrignac** (Limousin, Bourgogne) : certificat des gentilshommes du pays en 1744. Ne vota pas en 1789. [WNS] **Véifier le principe de noblesse.**
D'argent, à l'arbre de sinople sur une terrasse isolée du même, et un lion de gueules, passant devant le fût de l'arbre.

†**(Hautbois) Du Bois de Pacé (olim du Bouvais)** (Bretagne) : citée 1390, filiation 1500, maintenue en 1668. Nom relevé par la famille Dulièpvre. [WNS]

†**Dubois (ou du Bois) de Romand** (Grenoble) : chevalier de l'Empire le 26 avril 1810, anobli le 12 octobre 1816. Baron héréditaire le 10 janvier 1821. [WNS, SS] Dernier du nom : Edouard (1866-+après 1891).
Tiercé en fasce d'azur à cinq besants d'or, 2 et 3, de gueules au signe des chevaliers et d'or à la cuirasse surmontée d'un casque de sable. Pour livrées : bleu et jaune.

Dubois de Saint-Jean (Comtat-Venaissin, Orange) : baron héréditaire le 22 juin 1816. [WNS]

†**Dubois de Saint-Vincent** (-1848) (Savoie) : lettres de naturalité en décembre 1540. [WNS]

Dubor (de) (Toulouse) : anobli le 14 avril 1818.

Duboscq de Pesquidoux et – de Peyran (Armagnac) : comte romain. Pas de principe de noblesse connue. [WNS]

►**Dubois-Fresney** : chevalier de l'Empire le 26 avril 1810, confirmé à titre héréditaire le 21 juin 1817. [WNS, SS, Inédit]
D'or à la muraille crénelée de 4 pièces d'azur, accompagnée en chef d'un casque de sable, taré de face, et en pointe d'une épée haute entre 2 bombes aussi de sable et une bordure de gueules chargée en pointe d'une croix de légionnaire d'argent.

►**Dubois (de La Bernade) de Labarre** (Angoumois) : anobli par le grade de maréchal de camp le 9 mars 1788. [WNS, SS, V07]
D'azur à une coupe d'or où boivent deux colombes accompagnés en chef d'un croissant d'or.

Dubreton (Île de France, Bretagne) : chevalier de l'Empire le 15 août 1808, baron héréditaire le 2 ou 3 février 1819. Pair de France héréditaire le 5 mars 1819 au rang de baron-pair personnel par L.P. du 16 novembre 1819, éteint le 27 mai 1855. Confirmé sur adoption par décret impérial du 21 février 1866. [WNS, SS, V07]
D'azur à la tour d'or hersée de sable, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

†**Dubut de Saint-Paul** (1917) (Périgord) : secrétaire du Roi près la cour des Aides de Montauban le 13 mars 1784, mort en charge le 15 avril 1788. [WNS]

†**Duc-Lachapelle (de)** (1878) (Montauban) : maintenue le 24 février 1816. [WNS]

†**Ducasse** (1922-) (Bayonne) : baron héréditaire le 17 juin 1819. [WNS, SS]
Coupé au I d'azur au chêne arraché d'or à quatre branches passées en sautoir (Casse de Larbont) ; au II d'or au massacre de cerf de sable (Ducasse).

►**Duchastel de Montrouge** (Champagne, Forez) : Jean-Baptiste Duchastel de Montflambert, Conseiller Secrétaire du Roi près le parlement d'Aix en 1775, aurait été anobli en 1775 par L.P. lors du sacre du Roi. Nicolas, lieutenant général de police de la ville de Reims, anobli en janvier 1784. [WNS] Jacques-Jean-Baptiste Duchastel-Berthelin, baron de l'Empire par décret impérial du 2 janvier 1814. (sans postérité). Changement de nom « Duchastel » en « Duchastel de Montrouge » par jugement de 1879. **Principe de noblesse ? noblesse inachevée de CSR en 1775.**

†**Duchatel** (1905-1913) (Normandie) : maintenue noble le 15 octobre 1667, comte de l'Empire le 16 juin 1810. Reconnue et maintenue noble le 10 juillet 1825, confirmée noble le 16 mars 1845. [SS]
De gueules à la tour donjonnée de trois pièces.

<!!>**Duchaussoy Delcambre de Champvert** (Paris) : baron héréditaire par décret impérial du 24 mai et L.P. du 20 août 1864. Delcambre de Champvert par décret de 1966. [WNS, SS, SEC, V07] Postérité de Jacques (1905-1996).
Coupé d'argent et d'azur au lion de l'un en l'autre tenant une épée de gueules au franc quartier de gueules à l'épée d'argent en pal.

► **Duché de Bricourt** (Languedoc) : anobli en 1720. [SEC, SS, Dioudonnat] **principe de noblesse à vérifier**
D'azur à une grue la tête contournée d'argent dans sa vigilance de sable au chef d'or archargé de trois roses de gueules.

Duché de Gurgy (Alsace) : renseignements font défaut. [WNS]

► **Duchemin de Chasseval** (Orléanais) : anobli par charge de secrétaire du Roi (1765-1783). Vote en 1789 à Gien et Montargis [WNS, V07]
De gueules à une fasce d'or chargée d'un duc de sable.

Duchesne (du Chesne) (Nemours) : anobli le 11 juin 1816. [WNS]

Duchesne de Bellecourt (Guadeloupe) [WNS]

† **Duchesne de Denant** (1891-1904) (Poitou) : anobli en mars 1696, L.P. du 7 décembre 1696, maintenue le 13 juin 1715. [WNS]
D'or à trois glands de sinople
D'azur à trois glands d'or, deux et un.

† **Duchesne de Gillevoisin et de Conegliano** (1901-1917) : anobli par charge au XVIII^e siècle, baron pair le 30 octobre 1830, confirmé duc le 5 juillet 1842. [GAF n°13407]
D'azur à une main d'or ailée d'argent, posée en fasce, tenant une épée du mesme en pal.

< !!> **Duchesne de Lamotte** (Picardie (Abbeville)) : filiation depuis Jean, échevin en 1576. Mayor d'Abbeville en 1671, 1718 et 1751. Jean-Claude, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Aydes de Bordeaux en 1735 avec des Lettres d'Honneur du 17 décembre 1755 (AR). Comparait avec la noblesse d'Amiens en 1789 (AR). [ANF-1934 WNS, CEA X, SS, V07, ENFS n°13] Postérité de Jean-Jules (1865-1929).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois glands du même, posés deux et un.

† **Duchesne de La Sicotière alias Chesne de La Sicotière (du)** (1924-1941) (Normandie) : Anobli par charge de correcteur en la Chambre des Comptes de Paris le 21 mai 1744. Dispensé du Marc d'or le 15 juillet 1782 pour l'office de conseiller au Parlement de Paris. Trésorier de France au bureau des Finances d'Alençon, mort en charge le 24 avril 1786. [WNS, SEC, SS, SS sup] La postérité du XX^e siècle est issue du Trésorier de France.
D'azur au chesne d'argent accoosté de deux croissants du même.

Duchon (Dauphiné) : anobli par charge de Conseiller en la chambre des comptes de Grenoble 1671-1684 et 1684-1704. [SS, V07] Les représentants actuels ne semblent pas descendre de Pierre, origine de la noblesse de cette famille.
D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant d'argent (ou de gueules).

† **Duclaux (de Marville)** (-1933) (Dauphiné, Comtat-Venaisin) : Etienne, anobli comme Docteur en droit civil de l'Université d'Avignon en 1632. Nous trouvons également Joseph en 1671, Philippe-Nicolas en 1759. [WNS, SS]
Armes inconnues

† **Duclos de Bouillas** (2005-2019) (Gascogne, Toulouse) : filiation depuis Etienne Duclos en 1678. Jean, anobli par charge de capitoul de Toulouse, mort en charge le 5 août 1748. [ANF-1954, WNS, WP, V07, ENFS n°43] Derniers du nom : Roger (1874-1958) d'où Solange (1907-1984), Geneviève (1910-1985), Henri (1918-2005), Marie-Thérèse (1926-2019).
D'argent au chevron de gueules accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable.

Duclos de Goux (Gascogne) : peut-être agrégé au XVIII^e siècle. [WNS]

► **Duclos de l'Estaille** (Auvergne) : extraction 1509. Maintenu noble par arrêt du Conseil en 1670. Preuves de noblesse pour les pages de La Grande Ecurie en 756. [V07, NNF]
D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de deux coquilles du même et en pointe d'une aigle éployée d'or.

Ducos de la Haille (Comminges) : paraît demeuré non noble. [WNS]

Ducos de la Hitte voir du Cos.

Duccourech de Raquine (Bordelais) : bourgeois de Bordeaux le 7 mai 1718. Conseiller-maître en la Cour des Aides de Bordeaux le 20 juin 1779. [WNS]. Noblesse inachevée.

† **Ducret de Lange** (1905-1927) (Bresse) : Antoine Ducret (-1786), seigneur de Lange, anobli par charge de Conseiller en la Chambre des Comptes de Dôle (1766). Créé Baron sur majorat le 28 octobre 1826. Confirmé Baron en 1899. [GAF n°13426] Derniers du nom : Max (1828-1905) d'où Marie-Madeleine-Hélène et Albane (1856-1927).
D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois trèfles d'argent et en pointe d'un croissant du mesme.

Ducros : comte romain en 1879. [WNS]

Ducros de la Farge de Ramefort [WNS]

† **Ducros de Saint-Germain** (1897) (Gévaudan) : filiation 1549, maintenue au Conseil le 28 septembre 1672. [WNS] ? issue de Jean-Pierre Ducros, écuyer, bourgeois de Moissac ??

† **Ducup (ou du Cup) de Saint-Paul** (Roussillon) : filiation 1442, décharge du droit de franc-fief en 1639, admis comme noble dans la capitulation de la ville de Perpignan le 17 mars 1770. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1770 et 1784. Vote noble en 1789. [WNS, WP, SS, V07] La descendance actuelle est celle de Victor-Paul Baillet-Ducup de Saint-Paul (1841-1909), fils illégitime autorisé à reprendre le nom de son père naturel (décret de 1865), sans pour autant être reconnu ni pouvoir évidemment prétendre à la noblesse.

D'azur à la bande d'or accompagnée de deux étoiles d'argent.

► **Dudon (de Boynet)** (Bordelais) : Anobli par charge de conseiller au Parlement de Bordeaux le 16 janvier 1698, puis avocat général le 1^{er} octobre 1702, auquel succède le fils en 1745, Procureur général le 21 juillet 1764. Dispensé du Marc d'or le 13 août 1787. Baron de Boynet en 1721. Baron de l'Empire le 22 novembre 1808 (branche éteinte). [WNS, SS sup, SS, V07]

Coupé : au I, d'or à un lion de sinople ; au II d'azur à une ancre d'argent accostée en chef de deux étoiles et chargée d'une foi surmontée d'un cœur ailé, le tout d'argent.

D'azur à trois fasces d'or accompagnées de quatre besants du même rangés en pal.

Dufau (de) olim Bouhebert : filiation 1646. Procureur au parlement de Navarre en 1692. Même famille que Dufau de Maluquer.

Dufau de Felzins (Languedoc) : conseiller-correcteur en la chambre des Comptes de Montpellier en charge en 1789. [WNS] Noblesse inachevée.

► **Dufau de Lamothe** (Guyenne) : filiation bourgeoise 1684, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1760 en la chancellerie près de la Cour des Aydes de Bordeaux, vote noble à Bordeaux en 1789. [WNS, CEA, SS, V07, JO]

D'azur à deux faux d'argent passées en sautoir.

† **Dufau de La Roque-Toirac** (1972) (Rouergue) : filiation suivie depuis Jean-François Dufau, conseiller au présidial en 1716. Jean-François, baron de La Roque-Toirac, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1772. [WNS, SS, V07, ENFS n°43] Derniers du nom : Henri (1843-1916) d'où Charles (1885-1913), Jean (1885-1971), Raymond (1887-1910), Edith (1888-), Joseph (1890-1914), Germaine (1892-1917) et Pierre (1900-1972).

D'or au hêtre de sinople et un agneau passant de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles.

► **Dufau de Maluquer (de)** (Béarn) : **procureur au Parlement de Navarre en 1692**, admis aux Etats de Béarn le 24 avril 1762. [V07] « Henri-Théophile, auteur de la seconde branche, procureur au parlement de Navarre, jurat de Pau, acquit la seigneurie de Nargassie et fut admis aux Etats de Béarn en 1762. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils Théophile, décédé en 1843 qui n'eut que des filles. » Les porteurs actuels du nom ne descendent apparemment pas d' Henri-Théophile **Vérier le prince de noblesse. Postérité de Bernard (1903-1979).**

D'azur à trois lames d'argent rangées en pointe et un soleil d'or mouvant du chef.

† **Dufau de Saint-Santin** (Rouergue, Quercy) : greffier au bureau des Finances de Montauban en 1764. Président-trésorier au même bureau en 1784. [WNS] Louis-Anantole (1827-1876) d'où Jeanne (1865), Pierre (1867) et Marthe-Marie (1874).

Dufaud de la Grandmaison : comte romain par bref de 1878. [WNS] noblesse pontificale.

► **Dufaur de Gavardie et Dufaur de Gavardie de Monclar** (Gascogne) : Pierre-Jean (1771-1842), chevalier de l'Empire par décret de mai 1808, baron personnel par Ordonnance du 5 décembre 1824 non suivie de L.P. [WNS] Postérité de François (1912-1986).

† **Dufaure de Bessol (1928-1951)** (Corrèze) : Anobli le 14 décembre 1816. [SS]

De gueules à l'épée d'argent montée d'or posée en pal supportant une couronne aussi d'or accosté à dextre d'une branche d'olivier d'argent et à senestre d'une branche de lys de jardin aussi d'argent.

► **Dufaure de Citres** (Vivaraire, Velay) : extraction 1522, maintenue noble en 1700 par M. de Lamoignon. Vote au Puy en 1789. [WNS, SS, V07]

D'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'un croissant et en pointe d'une molette du même.

► **Dufaure de Lajarte** (Guyenne) : filiation bourgeoise 1671, anobli par charge au parlement de Bordeaux 1734-1745 et 1745-1778. [WNS, V07]

D'argent à trois couronnées ducales d'or enfilées d'une bande d'azur.

<!!> **Dufaure de Montmirail** (Périgord, Quercy) : extraction 1500 depuis noble Georges du Faure, écuyer. Maintenu noble le 19 mai 1635, le 11 novembre 1666 à Sarlat. (branche de Prouliac éteinte) maintenue noble le 16 mai 1699 à Montauban. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. Vote à Périgueux en 1789. [WNS, SS, V07] Subsiste en filiation naturelle : René (1876-1917), ancêtre des porteurs du nom est né hors mariage de Charles (1838-1895) lui-même né hors mariage. Filiation naturelle non légitimée. *D'argent à un lion armé lampassé et couronné de gueules.*

† **Dufaure (ou Faure) de Rochefort-Lavie** (olim Faure et – de Rochefort) (Périgord, Bordeaux) : Trésorier de France et général des Finances à Bordeaux en 1633, Qualifications nobiliaires dès 1665, charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux en 1739, avocat général de la Cour des aides de Paris en décembre 1775 ; dispensé du Marc d'Or le 21 mai 1778, maître ordinaire des requêtes de l'hôtel de Sa Majesté en août 1785 avec nouvelle dispense du Marc d'Or le 5 août 1785. Baron héréditaire en 1820. [WNS, GAF n°14864, SS, SS sup] Germain-Maurice (1838-1905) d'où Jean-Charles (1876), Louis, Germain (1878-1958), Diane, Elisabeth.

Parti au I de gueules à la roue d'or accompagnée de trois quintefeuilles du mesme (Dufaure) ; au II d'azur à trois tours d'argent rangées en chef et une roe du mesme en pointe (Lavie).

► **Dufayot de La Maisonneuve** (Haute-Picardie) : Guillaume Dufayot, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi (qualifié de notaire et secrétaire du Roi), trésorier et payeur de la Gendarmerie de France pourvu en 1577 d'où Jean Dufayot, seigneur de Cuisy, président trésorier de France à Soissons, maître d'hôtel du Roi vers 1760. CEA : « Elle ne paraît pas toutefois appartenir à la noblesse. ». [WNS, SS, CEA] Postérité d' Henri (1897-1969). **Absent du Valette ??**

D'argent au chevron de gueules chargé de trois étoiles du champ accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'un Saint-Esprit, le tout de gueules au chef d'azur chargé de trois casques d'or tarés de profil.

†**Duffour, Duffour de Raymond** (1971-2019), **Duffour-Dubergier et Duffour de La Barthe** ((Agenais, Bordeaux) : Martin (1722-1808), conseiller secrétaire du Roi audienier en la chancellerie du Parlement de Guyenne en 1764. Vote noble à Bordeaux en 1789. [WNS, GAF n°13463] Derniers du nom : Jean (1881-1971) d'où Elisabeth (1910-2006), Edmond (1911-1944), Thérèse (1916-2007), Nicole (1918-2015), Marie (1920-2013), Bernadette (1925-2019).
D'argent à trois hures de sanglier de sable défendues d'argent.

Duffourc (de) (olim de Dufoure) (Bigorre) : filiation 1585, maintenue le 15 mai 1716 par M. de Lamoignon. Vote en Guyenne en 1789. [WNS]

†**Duffourc d'Antist alias Du Fourcq** (1896) : Jules-René (1790), baron à titre personnel par L.P. le 28 janvier 1826 à la suite de l'ordonnance du 23 juillet 1824. Derniers du nom : Jules-René (1790-1874) d'où Charles (1824-1896). [GAF n°13464]
Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois croissants d'argent posés deux et un, et un chef d'or chargé de trois glands de sinople ; au II de gueules à une montagne de six coupeaux d'argent, mouvante de la pointe, au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur ; au III d'argent à trois merlettes de sable.

†**Dufour** (1917-1945) (Quercy (Souillac)) : François-Bertrand (1765-1832), baron de l'Empire le 19 mars 1808 et L.P. du 26 avril 1811. [WNS] Derniers du nom : Joseph (1852-1917) d'où Renée (1887-1945).
D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois mollettes d'argent, au comble d'or chargé d'un croissant de sable ; au franc-quartier des barons tirés de l'armée brochant au neuvième de l'écu.

†**Dufour de La Thuillerie** (1946-2011) (Normandie) : anobli par L.P. données à Rouen en janvier 1597, enregistrées à la Chambre des Comptes de Normandie le 15 décembre 1608, maintenu noble 1666. [WNS, SS, V07] Maurice (1876-1946) d'où Marie (1910-1995), ép. de Brondeau d'Urtières et Jeanne (1917-2011), ép. Jeannin.
D'argent au chevron de gueules accompagné de trois roses du même tigées et feuillées de sinople.

<!!>**Dufour de Quetteville** (Normandie) : confirmation de noblesse par L.P. de juin 1582. [WNS, SS, V07] même famille que la précédente. Postérité de Bernard (1889-1967) d'où Pierre (1912-2007) d'où Nicole, Yannick, Erick, Patrick, Catherine...
D'argent au chevron de gueules accompagné de trois roses du même tigées et feuillées de sinople.

†**Dufourcq (de) (et -Salinis** (en Espagne)) (1969-) (Béarn, Espagne) : admis aux Etats de Béarn en 1772 et 1776 pour la maison noble de Lescun et (branche aînée), admis aux Etats de Béarn le 22 janvier 1752 à cause de la domengeadure de Lassalle de Billière (branche cadette). [WNS, SS, V07, WP] Dernier du nom Edmond (1880-1969).

D'azur au lion rampant d'or armé lampassé couronné de gueules adextré en chef d'une étoile d'argent.

Dufresne de Beaucourt, voir du Fresne

†**Dufresne ou du Fresne de Kerlean** (Bretagne) : citée 1299, maintenue noble d'extraction le 22 août 1669. [WNS] Eteinte depuis 1890 ?

►**Dufresne de Saint-Léon** (Paris) : Trésorier de France en 1760 ?, comte romain en 188x. [WNS]
Noblesse pontificale

►**Du Gardin** (Normandie) : anobli en janvier 1653, confirmé en 1667, maintenue en 1666 par Chamillart. [NNF, JO]
D'azur à l'aigle d'argent, becquée et armée de gueules, accompagné à dextre du chef d'un soleil d'or (à déplacer à Gardin)

Dugas (Forez) : famille issue de Pierre Dugas, père de Jean Dugas notaire dont plusieurs branches accédèrent au second ordre : (branche aînée) ►**Dugas de la Catonnière (olim du Coignet)** (Forez) : Jean-Baptiste-Charles Dugas demande en 1781 des lettres de noblesse en considération de ses services et de ceux de ses aïeux, baron héréditaire le 3 août 1816 suite à l'ordonnance du 20 juin 1816 (titre sans anoblissement). Postérité de Charles-Marie (1860-1926). (branche cadette) ►**Dugas du Villard** (Forez) : Jacques (1731-1796), anobli par L.P. de mars 1777, le 15 juillet 1777, enregistrées le 3 septembre 1777, rappelant la grande ancienneté, l'origine vraisemblablement noble, les services des Dugas et récompensant les progrès importants réalisés dans l'industrie du ruban par les titulaires. Comparant à Lyon en 1789. [ANF-1968, SS, V07] Postérité de Polyeucte (1804-1855). Deux autres branches sont restées de noblesse inachevée **Dugas-Montbel** : Camille (1742-1799), conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Provence vers 1775 et **Dugas de La Boissony** : Claude-Marie (1744-1821), secrétaire du Roi du 28 mai 1785 à 1788. [WNS] [ANF-1968 (du Villard), WNS, SS, V07, AN NN/29/975]
Coupé : au I de gueules à deux cimenterres d'argent en sautoir ; au II d'azur au chêne d'or terrassé du même.

<!!>**Dugon olim d'Hugon** (Bourgogne) : extraction depuis Jean de Hugon de Bourdeille, capitaine d'une compagnie de gens de pied en 1565. Admis en 1632, 1742 et le 11 novembre 1787 (AR) en la Chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne. Déchargé du droit de franc-fief le 31 juillet 1643 (sur preuves de 1485). Maintenu en 1667 par Bouchu, intendant de Bourgogne. (Dugon de La Rochette) Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 31 mars 1763. Confirmation du titre de Comte héréditaire par L.P. du 4 janvier 1828 (AR). [ANF-1933, WNS, SS, V07, ENFS n°38] Postérité d'Henri (1893-1975).
D'argent à trois merlettes de sable posées deux et une.

†**Duhesme** (1905) (Bourgogne) : reconnaissance et maintenue de noblesse basée sur l'édit de novembre 1750 instituant la Noblesse Militaire par L.P. du 26 février 1825. Confirmé Comte le 8 décembre 1860. Branche aînée : comte de l'Empire par décret du 21 février 1814 non suivi de L.P. [WNS, SS] Une branche cadette subsiste sans principe de noblesse régulier.

De gueules au lion d'or tenant de sa patte dextre une épée d'argent soutenue d'une rivière du mesme.

Duhil de Bénazé (Bretagne) : qualification d'écuyer au XVIIIe siècle. [WNS]

<!!>Dujat des Allymes (Bugey, Béarn) : Anobli par charge de secrétaire du Roi près la Cour des Monnaies de Lyon le 30 décembre 1739. Admise aux Etats de Béarn le 19 mai 1789. [WP :Entremont, SS, V07] Famille subsistante malgré l'indication de Valette et représentée : 1/en Espagne par Carlos Dujat des Allymes, ganadero en Andalousie (Branche aînée) et 2/ en France, par Michel Dujat des Allymes, (des Allimes à l'état-civil), retraité d'une compagnie d'assurances à Paris, né à Pau le 20 novembre 1938. Ces deux branches descendent directement de Dominique-Christophe Dujat de Allymes, originaire du Château des Allymes en Bugey, marié en 1777 à Marie Henriette de Gertoux. Cette famille s'est installée en Béarn, à Oloron au XVIIIe siècle.

Coupé au I, échiqueté d'or et d'azur ; au II de gueules plein.

► **Duléry (olim du Lérés) de Peyramont** (Bas-Limousin) : filiation 1548, maintenue par arrêt du Conseil le 2 septembre 1669 sur preuves remontant à 1548. Vote à Limoges en 1789. [WNS] La branche de Lubersac est survivante et aujourd'hui représentée par Benoît (1973), Anne. Le patronyme de cette famille a évolué du Leyris, du Lérés de Peyramont, Duléry de Peyramont, Duléry. Un jugement du TGI de Limoges dans les années 2000 a rétabli l'état civil en Duléry de Peyramont.

† **Duliepvre du Bois de Pacé** (Bretagne) : Jean-Guillaume du Liepvre, seigneur du Bois de Pacé, anobli par L.P. de 1755.. [WNS] Eugène-Félix (1835-1900) d'où deux enfants.

D'azur à un lièvre passant d'argent au chef du mesme chargé de trois mouchetures d'hermines de sable alias D'argent au chevron de sable accompagné de trois pommes de pin d'azur.

† **Dulon de Laumois** (Paris) renseignements font défaut : issue d'un avocat au parlement de Paris et d'un gardenote, garde scel et notaire au Châtelet de Paris. [WNS] Charles-Auguste-Georges (1845).

► **Dulong de Rosnay** (Champagne) : Louis-Etienne (1780-1828), baron de l'Empire le 1er janvier 1813. Comte héréditaire par L.P. du 6 octobre 1827. [WNS, SS, V07] Nombreuse postérité.

Ecartelé : au I d'or à une main de carnation tenant un drapeau de sable chargé d'une épée d'argent ; au II de sinople au pont rompu d'or sommé d'une tour d'argent ; au III de pourpre à la croix ancrée d'or ; au IV d'argent à une tour et à un canon de sable.

† **Dumans de Chalais** (1941-1992) (Bretagne, Maine) : filiation 1631, anobli par charge de Secrétaire du Roi audencier en la Chancellerie près le Parlement de Bretagne le 7 février 1686, marquis romain par Bref de SS. Léon XIII. Le nom a été relevé par la famille Barbier devenue Barbier-Dumans de Chalais. [WNS, SS, SS sup] Derniers du nom : Pierre (†1930) d'où Geoffroy (1896-1903), Elisabeth (1900-1992) et Hubert (1907-1941).

D'or à une fasce de gueules chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée en pointe d'une merlette de sable.

† **Dumas** (1924-) (Languedoc (Montpellier)) : Anobli en 1742, comte de l'Empire le 14 février 1810. Pair de France le 19 novembre 1831. [WNS] Dernier du nom : Georges-Christian-François (1869-1924)

D'azur à deux massues passées en sautoir.

† **Dumas de Chebrac et – de Salvart** (Angoumois) : échevin d'Angoulême en 1711, déclaration du 14 février 1718 qu'il voulait jouir des privilèges de la noblesse attachés à son office, anobli par charge de secrétaire du Roi en mars 1732 et maire d'Angoulême en 1766. [WNS, SS, V07] Derniers du nom : François (1895), Jeanne (1898), Marguerite (1901-1984) et Jacques (1903) pour Chebrac et René-Georges-Joseph (1881) pour Salvart.

D'or à une bande onnée d'azur.

† **Dumas des Cultures** (Gévaudan) : Maintenu le 12 février 1701 sur preuves de 1544. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1710. Comparait à Mende en 1789. [GAF n°13542, WNS, SS, SS sup]

D'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles du mesme.

† **Dumas de Marveille (de Preissac)** (1914-1971) (Provence, Berry) : connue depuis 1495, chevalier héréditaire le 17 octobre 1567, confirmation de noblesse par L.P. du 26 janvier 1788, enregistrées à Pau les 4 et 26 avril 1788. Vote à Foix et à Toulouse en 1789. [WNS, GAF n°13547-13548, SS, SS sup] Reprise du nom des Hous de Calviac. Derniers du nom : Casimir-« Jules » (1843-1910) d'où Odette-Elisabeth- Henriette (1873-1967) et Marie-Antoinette-Zélie Eugénie (1885-1971).

D'azur à 3 besans d'or alias D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois besans du mesme.

Dumay (Aubusson, Riom) : anobli le 3 février 1815. Dernier du nom : François-Edouard (1835). [WNS]

► **Dumolard de Bonviller** (Verduinois) : Michel Mollard (1763-1818), chevalier de l'Empire le 22 octobre 1810 – Autorisé par décret impérial du 23 mars 1864 à joindre à son nom celui de "de Bonviller". [JO]

Écartelé au I et 4, mi-parti d'azur à l'épée passée en sautoir avec une ancre d'or, mi-parti d'argent au lion de gueules avec 3 étoiles aussi de gueules en chef, qui est Du mollard, au 2 et 3 d'azur à la fasce d'argent chargée de 3 larmes de gueules avec un soleil d'or au chef et un coq du même en pointe, qui est Bonville

► **Dumon et Dumont** (Île de France (Brie), Provence) : Antoine, secrétaire du Roi le 3 juin 1717, mort en charge le 6 juillet 1725. Son fils Bernard Lazare lui succède le 5 janvier 1726. Convoqué à l'assemblée de la noblesse de Provence en 1789. [ENFS n°9, V07] postérité de Lazare (1836-1919).

D'azur à un chat-huant d'argent, le pied dextre levé, l'autre reposant sur une montagne de même, au chef cousu de gueules chargée de trois étoiles d'or.

Dumonceau de Bergendal : voir du Monceau de Bergendal

Dumont de Baufort (Hainaut) : naturalisé hongrois en 1794, baron de Baufort par L.P. de l'Empereur d'Autriche le 25 décembre 1879. [WNS] Noblesse étrangère.

†**Dumont des Rivières de La Rochelle** (1906-) (Normandie) : charge inachevée de secrétaire du Roi contrôleur en la Chancellerie près le conseil provincial d'Artois le 10 février 1776. Anobli par L.P. du 15 mars 1817. [WNS, SS]

D'argent au porc épïc de sable.

Dumouchel de Prémarré (Normandie) : voir du Mouchel.

<!!>**Du Moulin-Eckart** (devenu von der Muhle) (Limousin, Bavière) : Chevalier de l'Empire par décret impérial, Comte héréditaire par L.P. du 24 mai 1823. Titre confirmé par diplômes du Roi de Bavière des 12 janvier 1824 et 11 février 1840. Famille encore représentée en Allemagne par au moins 3 représentantes féminines. [WNS, SS]

Parti : au I de gueules à l'épée haute d'argent montée d'or en pal ; au II réparti d'or et de gueules au chevron de l'un sur l'autre.

Dumoulin de La Barthète (Gascogne) : filiation 1426, maintenue à l'intendance de Montauban le 22 janvier 1675 et à celle de Bordeaux le 10 novembre 1698. [WNS]

Dumoulin de Paillart (Normandie, Bretagne) : Trésorier de France au bureau des finances de Soissons après 1750. [WNS]

Dumoustier de Canchy (Normandie) : confirmation de noblesse et anobli en tant que besoin par L.P. d'avril 1654, enregistrées le 18 janvier 1659 en la Chambre des Comptes de Normandie, révoquées par l'édit d'août 1664. Confirmation de noblesse en mai 1697. Maintenu le 18 juin 1732 au Conseil d'Etat. [WNS]

Dunoyer de Noirmont, voir Coffinhal

►**Dunoyer de Segonzac** (Quercy) : extraction 1558, agrégée définitivement à la noblesse au cours du XVIIIe siècle, vote à Cahors en 1789. [WNS, SS, V07]

Ecartelé : aux I et IV d'argent au noyer de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; au II et III coupé en chef d'argent au lion issant de gueules.

Dupac (ou du Pac) de Marsolliès et de Baden (Pays de Couserans) : citée 1389, filiation 1492, Honneurs de la Cour le 27 janvier 1789 sous le titre de Comte du pac de Bellegarde. [WNS]

†**Dupasquier de Dommartin** (olim Dupasquier) (1933-1945) (Lorraine) : anobli par L.P. en avril 1657 pour services militaires, enregistrées le 12 mai au Parlement de Metz, trois générations de chevaliers d'honneur au Parlement de Metz dès 1698. Dispensé du Marc d'Or le 10 janvier 1776. [WNS, SS, GAF n°13590, SS sup, V07] *De gueules à une épée antique d'argent posée en pal, la pointe en haut, la garde d'or ; à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or brochant sur le tout.*

†**Duperré** (1914) (La Rochelle) : baron de l'Empire le 16 décembre 1810. Pair de France en 1830. [WNS, SS] Dernier du nom : Charles-Marie (1834-1914), vice-amiral.

D'azur semé d'étoiles d'argent au lion du mesme armé et lampassé de gueules brochant sur le tout au franc quartier senestre de gueules à l'épée haute d'argent posée en pal.

Duperrier (aujourd'hui du Perrier) (Toulouse) : capitoul en 1651, maintenue le 23 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons. Baron héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 19 juin 1819. [WNS]

Dupin (ou du Pin) de Juncarot (Landes) : filiation bourgeoise 1495, agrégée à la noblesse au XVIIe siècle. Vote à Dax en 1789. [WNS]

Dupin de La Forcade de Tausia (Gascogne) : *Renseignements insuffisants.* [WNS]

►**Dupin (ou du Pin) de La Guérvivière** (Poitou, Champagne) : citée 1356, filiation 1420, maintenue le 10 décembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers et le 28 avril 1715 par M. Quentin de Richebourg. Vicomte personnel par L.P. du 10 juin 1828 (éteint). [ANF-1954, WNS]

Dupin de Beyssat, - de la Richerie, - de Saint-Cyr et - de Maujoubert (Gascogne, Périgord) : branches de la famille précédente. Filiation 1420, maintenue à Limoges le 16 octobre 1666. [WNS, GAF n°26691, NG01, JO]

►**Dupin (ou du Pin) de Saint-André** (Albigeois, Rouergue, Quercy) : filiation 156x, anobli par charge de conseiller en la Cour des aides de Guyenne le 19 septembre 1643. Vote en 1789 à Cahors, Villefranche de Rouergue et au Pays de Rivière-Verdun. [ANF-1951, WNS, SS] Subsiste avec la postérité d'Ernest (1893-1950).

Parti : au I écartelé : aux I et IV d'argent à trois pommes de pin de gueules tracées de sable ; aux II et III d'azur à trois fusées d'or ; au II d'azur à trois fasces crénelées d'argent.

Dupin de Vastines (Normandie) : anobli moyennant finances par L.P. de novembre 1583, vérifiées en la chambre des Comptes de Paris le 14 décembre, et en la Cour des Aides de Rouen le 17 janvier 1584, maintenue noble le 21 février 1668 à l'intendance de Rouen. Vote en 1789 à Pont-l'Évêque, Pont-Audemer et à Mantes. [WNS, SS, V07] Quid d'Hélène ép. Michel de Villoutreys, Olivia...

D'azur à trois pommes de pin d'or.

<!!>**Duplaa de Garat (de)** (Béarn) : premier président du Parlement de Navarre au XVIIIe siècle. Arriva à la noblesse par l'héritage, en suite d'une alliance contractée le 11 janvier 1718 de la maison noble de Garat de Domezaine en Soule. En voie d'extinction [WNS, TA] - Non consensus : figure également dans le similitudinaire de Dioudonnat.

De gueules à un écusson d'argent à un chevron de sable

†**Dupleix de Cadignan** (Gascogne (Condom), Nevers) : Extraction ca 1565, maintenue le 14 août 1697 à

l'intendance de Bordeaux, vote à Condom et à Reims en 1789. [ANF-1949, SS, WNS]

D'azur à une branche de palmier d'argent, accostée à dextre d'un lion contourné d'or, à senestre d'une couleuvre ondoyante en pal du même

► **Duplessis de Pouzilhac (alias du Plessis de Pouzilhac)** (Languedoc) : charge inachevée au XVIII^e siècle, baron héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 14 août 1815. [ANF-2002, WNS] Subsiste avec la postérité de Paul (1882-1958).

De sinople au chevron d'argent accompagné, en chef, de deux cœurs d'or et, en pointe, d'une gerbe de blé du même.

† **Dupont (de l'Étang)** (1920) (Angoumois (Chabonais)) : comte de l'Empire en juin 1809, titre confirmé par L.P. du 23 décembre 1815. Dernier du nom : Arthur Joseph Martin (1839-1920) [WNS, SS]

Ecartelé : aux I et IV d'azur au pont ébreché d'argent à trois arches soutenu d'une rivière du même agitée de sinople surmonté de trois étoiles d'or deux et une ; au II de sinople au chêne d'argent accosté à dextre d'un chien assis du même surmonté d'un œil ouvert au naturel rayonnant d'or ; au III au sautoir de gueules cantonné de quatre étoiles d'azur.

† **Dupont d'Aisy (1902-) et – du Quesnay** (1831-) (Normandie) : anobli par L.P. de novembre 1747 ou 9 septembre 1749, enregistrées à la Cour des Comptes le 11 février 1751, comparait en 1789 à Falaise, Comte de Quesnay le 2 avril 1822. [WNS, SS, GAF n°13629] Dernière du nom : Marie-Caroline (1864).

De gueules au chevron d'argent chargé de trois bombes de sable enflammées de gueules accompagnées de trois épées hautes d'argent posées en pal montées d'or.

† **Dupont de Bossuges de Roquedols** (Cévennes) : filiation 1374, établies depuis 1506, maintenue le 9 octobre 1668 à l'intendance du Languedoc, confirmation du titre héréditaire de baron par Décret Impérial du 24 janvier 1862. Dernier du nom : Jacques Aymar (1843-décédé après 1901). [WNS, SS]

D'or au soleil d'azur rayonnant de gueules.

† **Dupont (ou du Pont) du Chambon** (1927) (Saintonge, Angoumois, Guyenne (Bordelais)) : filiation 1481, maintenue noble le 9 octobre 1666 à l'intendance de Limoges et le 22 juin 1699 par Bégon, intendant de La Rochelle. Vote à Saintes en 1789. [WNS, SS] Dernier du nom : Jean-Louis Raphaël (1852-1927).

D'azur à quatre chevrons d'or.

► **Dupont (ou du Pont) de Compiègne** (Béarn, Champagne) : filiation 1570, confirmation de noblesse et anoblissement en tant que besoin par L.P. de février 1640, révoquées par l'édit d'août 1664, maintenue le 18 novembre 1667 par arrêt du Conseil d'Etat. [WNS, SS, V07] Postérité de Victor (1780-1837).

De sable au lévrier courant d'argent bouclé et colleté de gueules au chef d'or chargé d'une aigle naissante d'azur.

† **Dupont-Delporte** (1942-1966) (Artois, Boulonnais) : baron de l'Empire le 9 mars 1810. [WNS, SS, V07] Pierre-Eugène (1878-1942) d'où : Renée-Antoinette-Huguette (1907) et Cécile-Marie-Louise-Marguerite (1910-1966)

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la barre d'argent accompagnées de deux léopards lionnés d'or ; aux II et III de gueules à une licore d'azur.

► **Dupont de Dinechin** (Bourgogne) : Décharge de Franc-fiefs le 20 mai 1765 sur preuves de 1555. Preuves pour Malte en 1618. D'après CEA : « on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. ». Confirmation par l'élection du Mâconnais d'une ordonnance de décharge du droit de franc-fief, rendue par Joly de Fleury, intendant de Bourgogne le 20 mai 1765 (AR). [ANF-1956, CEA XV p. 116-117, V02, V07, SS, SS sup, ENFS n°42] D'après PPC, les décharges de franc-fiefs après 1579 ne constituent pas une preuve de noblesse. Nombreuse postérité.

D'azur au pont d'or de trois arches maçonné de sable, au lion d'or armé et lampassé de gueules, tenant une hache d'argent face à un soleil d'or mouvant du canton dextre du chef et accompagné à senestre en pointe d'une étoile aussi d'or.

<!> **Dupont (ou du Pont) de Ligonnès olim Dumoulin** (Vivarais, Velay, Languedoc) : filiation depuis Pierre de Molin ou du Moulin en 1507, maintenue noble le 24 janvier 1670 par Bazins de Bezons et le 30 janvier/5 février 1698 par Nicolas de Lamoignon à l'intendance du Languedoc. Vote en 1789 à Villeneuve-de-Berg et à Mende. [ANF-1970, WNS, CEA XV pp. 123-126, GAF V, SS, V02, V07, ENFS n°44] Bernard-Hubert (1931-2011) d'où Xavier (1961) (d'où Thomas (1992-2011), Anne (1994-2011) et Benoît (1997-2011)), Véronique (1957), Christine (1966). En extinction.

De gueules à un heaume d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

† **Dupont des Loges** (1886) (Anjou, Bretagne) : anobli par charge d'échevin d'Angers, maintenue noble 1668. [SS] Pierre (1764-1833) d'où Paul (1804-1886) et Victore-Louise-Hélène (†1874).

D'argent à une fasce de sable, arquée en forme de pont chargée d'une molette d'or et accompagnée de trois roses de gueules.

† **Dupont (de Moringhem)** (-1888) (Poitou, Artois, Saint-Omer) : anobli par la charge de conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie pour Gaëtan-Lambert (1716-1782). Dernière du nom : Elvire du Pont 1803-1888

D'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un oiseau huppé de même en pointe.

► **Dupont de Nemours** (île de France, Etats-Unis) : anobli le 9 janvier 1784. [SS]

Ecartelé aux I et IV d'azur à une colonne d'argent sur une terrasse de sinople ; aux II et III de gueules à un chevron d'or

► **Dupont (ou du Pont) de Romémont** (Lorraine) : Pierre du Pont, seigneur de Romémont, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près la cour du Parlement de Besançon par lettres de provision le 10 novembre 1779, mort en charge en 1783. [ANF-1992, SEC, WNS, V07] Postérité de deux branches.

D'or au lion d'azur.

(0)**Dupont de Saint-Ouen** (Artois, Flandre) : anobli par charge de secrétaire du Roi près le Conseil d'Artois le 3 juin 1755. Vote à Lille en 1789.[WNS, VSS, 07]

De gueules à trois glands d'or posés deux et un, la queue en bas.

►**Duport (ou du Port) de Pontcharra et Duport de Bannes de Puygiron** en Dauphiné (Savoie) : filiation 1450. Pierre Duport, anobli par L.P. de juin 1612 pour services militaires. Maintenu noble à l'intendance du Dauphiné par Dugué le 17 juin 1667. Moïse Duport, sieur de Pontcharra, acheteur de lettres de noblesse. Confirmé par L.P. de mai 1698. (Cet anoblissement aurait du être révoqué par l'édit d'août 1715. Pourquoi alors a-t-il été repris par d'Hozier ?). Admission aux Ecoles Royales Militaires le 10 septembre 1754 (AR). [ANF-1945, WNS, SS, V07, ENFS n°38] Une branche relève le nom de de Bannes de Puygiron sur adoption confirmée par arrêt de la Cour de Paris le 21 juillet 1867. Nombreuse postérité.

Palé d'argent et d'azur de six pièces à la fasce de sable brochant sur le tout.

►**Duport (ou du Port) de Loriol et ►Duport de Rivoire d'Heilly** (Bugey, Bresse (Nantua)) : Filiation 1631. Scipion du Port obtint des lettres de réhabilitation de noblesse en février 1655, enregistrées au Parlement de Dijon le 9 août suivant. (Rivoire) Conseiller au Parlement de Dombes reçu le 11 mai 1734 et Lettres d'Honneur le 11 juin 1755. Acquisition du fief de Rivoire en 1760. (Loriol) Conseiller au Parlement de Dijon vers 1730. Erection du Comté de Loriol par L.P. du 16 janvier 1743, enregistrées à la Chambre des Comptes le 26 janvier 1778. Vote à Bourg en 1789. [ANF-1992 (Loriol) et ANF-1980 (Rivoire), WNS, SS, SS sup, V07, ENFS n°24] Nombreuse postérité.

Coupé : I d'azur à une tour d'argent avec son avant mur du même ; II palé et contrepalé d'argent et d'azur à six pièces à la tringle de sable brochant sur le tout

Duport-Roux puis du Port-Roux : conseiller maître en la chambre des Comptes de Grenoble en 1786. Eteinte avec Hugues-Emilien (1836). [WNS]

Duport de Goasmeur (Bretagne) : dérogee ? [WNS]

Duport de Trémignon (Maurienne) : baron Italien par L.P. du Roi Victor-Emmanuel II du 15 septembre 1904. Noblesse étrangère. [WNS]

†**Dupouy de Bonnegarde ou du Pouy** (1966-1989) (Agenais, Gascogne (Condom)) : extraction 1553 ou 1568, maintenue le 27 juin 1700 à l'intendance de Bordeaux. [WNS, SS, V07] Henry (1870-1951) d'où Jacques (1903), François-Gaston-Marie (1905-1966) (d'où †Fabienne) et Anne-Marie-Brigitte (1908-1989). *D'azur à deux vaches passantes d'argent accompagnées de trois étoiles posées en chef, la première accostée de deux croissants, le tout d'argent.*

Dupoy de Guitard (Landes) : anobli par L.P. du 17 août 1816. [WNS]

(0)**Duprat de Mézailles** (1948-) (Navarre, Albret) : vote à Nérac en 1789. [WNS, GAF n°13652] *Quel principe de noblesse ?*

De gueules au poisson d'argent nageant en fasce sur une rivière du même, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Dupré de Boulois** (Bourgogne) : anobli par L.P. du 22 novembre 1821 (ou 31 juillet 1821).[WNS, SS, V07]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent deux et une, celle de la pointe soutenue d'un croissant du même, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules à la bordure engrêlée d'argent.

Dupré de Pomarède (Armagnac, Néracois) : filiation 1627, agrégée au XVIIIe siècle, (vote) Nérac en 1789.[WNS]

Dupré (du Pré) de Saint-Maur (Brie, Berry) : filiation 1444, secrétaire du Roi vers 1510, maintenue au Conseil le 10 décembre 1668 et 16 août 1699. [WNS]

Duprey de La Ruffinière (Normandie, Martinique) : anobli par L.P. d'août 1721, enregistrées le 2 janvier 1722 au Conseil Supérieur de l'Ile. [WNS]

Dupuch de Féletz (Périgord) : voir Morand

►**Dupuy ou Dupuis de La Badonnière** (Poitou) : filiation 1537, maintenue noble par Barentin, intendant de Poitiers le 10 décembre 1667. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, CEA –Inédit]

D'argent à un puits de sable accosté de deux serpents ailés de sinople, affrontés et buvant dans le puits

†**Dupuy (ou du Puy) de Dorny et – de Semur** (Forez, Bourgogne) : lettres de surrannation en 1786. (Semur) Lettres de réhabilitation de noblesse après dérogeance en 1692 et 1745. [WNS, SS] (Semur) : Maximilien (1876-1947) d'où Yvonne (1906-1989), Huguette (1908-2003) ép. de Nouël, Monique (1912-2010) et Guy, célibataire.. *D'or à la bande de sable chargée de trois roses d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

►**Dupuy de La Grand'Rive** (Auvergne) Jean-Joseph (1692-1747), anobli par charge de secrétaire du Roi au parlement de Pau par provisions du 25 janvier 1737. Paiement de la taxe de confirmation de noblesse en 1772. Anobli par L.P. de 1787. Vote à Clermont-Ferrand en 1789.[WNS, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur à un lion de sable sortant d'un puits d'argent accompagné en chef d'une étoile du même.

Dupuy de Lôme et - de Quérézieux (Forez, Bretagne, Espagne) : filiation 1635. Président-trésorier à Grenoble en 1789. [WNS]

Du Quesne (Normandie), seigneur du Mesnil-Durand : filiation 1505, maintenue en 1666. Subsistent à Amsterdam. [WNS]

Duquesne (Normandie, Cuba), seigneur du Hamel : titres enregistrés au Conseil Supérieur de la Martinique le 15 juillet 1719. Maintenu par jugement du 27 juillet 1666, vote à Montargis en 1789. Titre de marquis héréditaire par L.P. du 1er mars 1821, sur promesse d'institution de quatre majorats en rentes transmissibles à quatre fils ; aux titres respectifs de marquis, comte, vicomte et baron. [WNS]

Duquesne (Normandie, Suisse) : Baron de Valgrand, Marquis du Bouchet par LP de Louis XIV en février 1682. Maintenu noble 1663 et 1666. [Diesbach de Belleroche, SS, SS sup]

D'argent à un lion de sable, coupé et parti de gueules et d'argent, à la billette de l'un en l'autre.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois glands du même deux et un

► **Durand olim Durand (de)** (Languedoc) : anobli par L.P. de mars 1789, enregistrées le 30 avril au parlement de Toulouse. [V07, SS, WNS] Les représentants actuels issus de la descendance de Raymond de Durand (1719-1789) ne portent plus la particule.

De sinople à un navire équipé et habillé d'argent surmonté de deux étoiles d'or.

† **Durand d'Auxy** (et d'Aubigny, de Romigny, de Fauverney, de Chalas, de Montdessus, de Lagny, de Saint-Eugène et de Chaumont) (Bourgogne) : (Aubigny, éteinte en 1776) anobli par charge de secrétaire du Roi au XVIII^e siècle. (Chalas) : Jean, conseiller en la Cour des Comptes de Dijon en 1698 puis secrétaire du Roi au Grand Collège en 1727, président de la Chambre des Comptes de Dijon en 1733. (Chaumont) anobli par charge de président de la chambre des comptes de Dijon en 1706. [Le Bret, GAF n°13716] (Auxy) Derniers du nom : Jules (1797-1828) d'où Albine-Marie-Joséphine-Juliette (1829-1882).

D'or à la fasce de gueules chargée de trois têtes de lion d'argent et une bordure engreslée de gueules.

Durand de Beauregard : comte Romain par bref de juin 1884. [WNS]

† **Durand (de Bonne) de Sénégas (de)** (Rouergue, Albigeois) : filiation 1399, maintenue le 27 mars 1400 par jugement du sénéchal de Rouergue, maintenue le 29 juin 1702 à l'intendance du Languedoc. Confirmation du titre de marquis de Sénégas par décret impérial du 27 mai 1863 et L.P. du 14 septembre 1864. Eteinte en France 1869. Subsiste en Prusse ? [WNS, SS]

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or, chargé de trois roses d'argent ; aux II et III d'azur à trois étoiles d'or.

<!!> **Durand de Distroff, - de Crépy et – de Villers** (Lorraine) : anobli par L.P. du damoiseau de Commercy le 11 décembre 1596, confirmée le 7 octobre 1597 par L.P. du roi Charles III, duc de Lorraine. [ANF (Villers), WNS, SS, V07] Amaury (1885-1940) d'où Liliane, Annick, Christian, Guy-Marie-Joseph-Gonzague d'où Amaury et Lorraine-Marie-France.

D'or à quatre pals d'azur au chef coupé émanché de quatre pièces d'or sur cinq d'azur.

► **Durand, Durand de Fontmagne et Durand de Girard** : baron héréditaire par L.P. du 9 mars 1816. Durand de Girard suite à une alliance et une adoption de 1922. [ANF-1982, WNS, SS, SS sup, V07] ? **même famille que Durand au dessus ? La branche descendant d'Elie Durand (1837-1904) n'a jamais porté la particule.**

Parti : I d'azur au vaisseau d'argent portant à la poupe scandinavia astra ; II d'or à la montagne de sinople surmontée d'une étoile de gueules ; au chef d'argent brochant sur la partition chargé d'une ancre de sable et entouré d'un câble de gueules.

► **Durand de Gévigney** (Franche-Comté) : extraction 1502, maintenue noble en 1702 et le 8 février 1703 par jugements de la Chambre des Comptes de Dôle. Vote à Besançon en 1789. [ANF, WNS, SS, SS sup]

D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois trèfles d'argent

Durand de La Penne (Comté de Nice) : agrégée à la noblesse après 1703. Nationalité italienne [WNS]

► **Durand de Monestrol (de) et – d'Esquilles** (Languedoc) : extraction, maintenue le 15 janvier 1671 par l'intendant de Languedoc. Vote à Castelnaudary en 1789. [ANF-1985 (Monestrol), WNS, SS, V07] Postérité de Jean-Gaétan Amédée (1892-1953).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois pals d'or à la bordure de gueules ; aux II et III de sable à trois fascas ondées d'argent.

Durand de Prémoré (Comtat Venaissin) : fixé en 1763 au duché de Bouillon. Guillaume-François avait obtenu en 1785 une place à l'école militaire mais d'Hozier refusa son certificat en 1786. Jean-Jules Durand de Prémoré demanda la nationalité Belge en 1876 et obtint son admission dans les rangs de la noblesse du royaume de Belgique en 1883 en justifiant un état de noblesse française de quatre générations. Un jugement du tribunal civil de Briey en 1894, confirmé par celui de Bruxelles en 1894, l'autorise, lui et ses enfants, à s'appeler désormais « de Durand de Prémoré » avec particule.

[WNS] Noblesse étrangère.

D'azur à une aigle éployée d'argent, au chef d'or chargé d'une hure de sanglier de sable défendue d'argent.

??? **Durand de Puybereau/Puyberaud et –de Ramefort** (Périgord, Provence) : ? anobli par charge à la fin du XVIII^e siècle, vote noble en 1789. Guillaume-Silvain Durand de Nouaillat, écuyer. [GAF n°13744] – Léonard Durand de Puyrebeau, secrétaire du roi en la chancellerie établie près la chambre des comptes d'Aix, mort revêtu en 1777. [cf Diou 1994] Branche de Ramefort subsistante mais non noble.

D'or à un arbre de sinople, posé sur le sommet d'une montagne de quatre coupeaux du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

† **Durand de Sartoux de Thorenc** (1915) (Comté Nice) : maintenue noble 1668. [WNS, SS]

Parti d'or et de gueules au lion de sable couronné du même lampassé et viléné de gueules brochant sur le tout.

Durant de La Saigne du Boucheron (Bas-Limousin) : anobli par charge au XVIII^e ? Vote à Limoges en 1789. [WNS]

► **Durant de Mareuil** (Île de France, Champagne) : baron de l'Empire le 24 février 1809, anobli par ordonnance du 6 janvier 1815, confirmé baron héréditaire le 3 février 1815. Comte héréditaire le 14 avril 1846. [WNS, SS, V07]

Vairé d'or et d'azur.

► **Durant de Saint-André** (Champagne) : baron héréditaire le 25 octobre 1847. Même famille que la précédente. [WNS, SS, SEC, V07] Postérité de François (1874-1970).

Coupé : au I vairé d'or et d'azur ; au II de sable au sautoir d'argent.

†**Duranteau** (Bordeaux) : baron de l'Empire le 20 mars 1812, titre éteint le 21 février 1828 mais relevé par une branche cadette non noble. [WNS]

†**Duranti de la Calade (de)** (1969-1993) (Provence) : filiation 1332, anobli par charge de conseiller en la Cour des Comptes de Provence le 7 janvier 1569, maintenue noble le 3 septembre 1677. [WNS, SS, SS sup]
D'argent au cerisier arraché de sinople, fruité de gueules au chef du mesme chargé d'une étoile à six rais d'argent.

Duranti de Concessault (de) (Berry) : même famille. Vote en 1789. [WNS]

►**Durat (de)** (Bourbonnais, Auvergne) : ancienne extraction 1445. Maintenu noble le 21 janvier 1669 par M. Tubeuf, intendant de Moulins et le 29 juillet 1700 par son successeur Nointel. Demande les Honneurs de la Cour en 1789, non suivi d'effets. Admission à Saint-Cyr le 29 janvier 1763 et à l'Enfant-Jésus en 1766, aux Ecoles Royales Militaires le 17 octobre 1769 (AR). [ANF-1948, WNS, SS, V07, ENFS n°11] Postérité issue de François-César (1789-1846).
Echiqueté d'or et d'azur à six tires chacune de cinq points.

†**Durazzo** (Corse) : extraction 1588, maintenue noble en 1772. [WP] Peut-être éteinte après 1884.

Dürkheim-Montmartin (de) (Alsace) : filiation 1338. Comte du Saint-Empire par diplôme du 8 septembre 1763. Addition des noms et armes de Dumas de Montmartin en 1778. Vote à Haguenau en 1789. Un rameau demeuré français. [WNS]

(0)Durcot de Puitesson (1960-) (Bas-Poitou) : Extraction 1477, maintenue noble le 14 mars 1599 et 10 mars 1625 par la chambre de justice du Trésor à Paris et le 2 janvier 1671 par le Conseil d'Etat. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, SS, NG01, PPC]
D'or à trois pommes de pin la queue en haut de sinople posées deux et un

►**Durègne de Launaguet** (Béarn, Toulousain) : anobli par charge de secrétaire du roi en la Chancellerie du Languedoc en 1720, mort en charge le 1^{er} août 1723. Acquit en 1718 la baronnie de Launaguet en Béarn. [WNS, SS, V07]
D'or au pin de sinople au pied de sable avec deux reines rangées au naturel flanquées de roseaux fleuris du même.

<!!>**Durey de Noinville** (Bourgogne) : Pierre-François Durey (1637-1710), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse en 1683, mort en charge le 30 juillet 1710. Comte par L.P. du mois de janvier 1785, enregistrées au parlement de Paris en janvier 1785, confirmé comte héréditaire le 7 juillet 1827. Marquis de Bourneville par LP 1728 pour Jean-Baptiste Durey de Vieucourt, 1665-1747 Trésorier de l'extraordinaire des guerres, conseiller du Parlement de Metz (branche éteinte). [WNS, SS, V07] (Branche aînée) Paul (1906-1978) d'où x. Eric-René (1945-1946) et x. (Branche cadette) postérieurement de Claude (1889-1941).

Ecartelé : aux I et IV de sable au rocher d'argent surmonté d'une croix de la même ; aux II et III d'azur à deux gerbes de blé d'or.

►**Durfort Civrac de Lorge (de)** (Languedoc) : extraction féodale 1262, Honneurs de la Cour, duc de Lorge par L.P. du 25 mars 1773, duc de Civrac, à brevet du 24 novembre 1774, pair de France héréditaire le 19 août 1815, titre de Duc-Pair attaché à ladite pairie par ordonnance du 31 août 1817. Honneurs de la Cour. [WNS, SS, V07]
Ecartelé : aux I et IV d'argent à la bande d'azur ; aux II et III de gueules au lion d'argent.

Durieu (du Rieu) de Séverac, - de la Maisonneuve, - de Meynadié et - de Monrecour (Rouergue, Agenais, Guyenne, Périgord) : anobli par L.P. de décembre 1342, confirmées par lettres du Roi en mai 1355. Maintenu le 9 mars 1699 à l'intendance de Bordeaux (Séverac). La branche de Maisonneuve perdit sa noblesse par dérogeance. La branche de Meynadié : maintenue le 31 janvier 1784 par arrêt du Conseil d'Etat malgré un rapport assez défavorable de Chérin. Fixée en Périgord (1886) et Lorraine (1787). [WNS]

Durieu (ou du Rieu) de Marsaguet (Périgord) : anobli par L.P. de juin 1653, révoquées par lédit d'août 1664. Maintenu le 29 mars 1697 par l'intendant de Bordeaux. Vote en 1789 à Périgueux. [WNS] – Jean (1914-1979) d'où ... Subsiste aujourd'hui avec Jennyfer (1982), Patricia.

Durieu de Lacarelle (Beaujolais) : comte romain.

<!!>**Durival** (olim Luston) (Normandie, Lorraine) : (branche éteinte) anobli en Lorraine par L.P. du 10 septembre 1760 du Roi Stanislas, entérinées le 23 décembre à la Chambre des Comptes. (branche subsistante) Jacques Nicolas (1764-1839), Chevalier de l'Empire le 18 août 1810, confirmé chevalier héréditaire le 27 septembre 1817, anobli par L.P. le 22 décembre 1827. [SS, SS sup, V07, ENFS n°30] Derniers du nom : Jean-Marie Durival (1916-2002) d'où Jean-Jacques (1949) (d'où Victor, Rémy et Hubert) et Claire (1951).
(1760) D'argent à un chardon tige, verdoyant et arrangé de trois feuilles, terrassé de sinople.
(1817) D'azur à deux lions d'or, affrontés armés et lampassés de gueules isants de deux roches d'argent mouvants de la pointe de l'écu à l'épée d'argent montée d'or posées en pal.

►**Duroy (ou du Roy) de Blicquy** (Quercy) : filiation 1576, maintenue le 2 avril 1735 par arrêt du Conseil d'Etat depuis 1539. Fixé depuis 1745 en Hainaut Belge [WNS]

►**Duroy de Bruignac et - de Suiduiraut** (Guyenne (Bordeaux)) : trésorier général de Guyenne vers 1627, anobli par charge de conseiller au parlement de Bordeaux 1654 ou 1724. Baron de Suiduiraut le 29 août 1863. [ANF-1936 (Bruignac), WNS, SS, V07]
Parti : au I d'argent à trois mouchetures d'hermines de sable, posées deux et une (Suiduiraut) ; au II d'or à trois hures de sanglier de sable arrachées du mesme, défendues d'argent (Duroy).

†**Durrieu** (Landes) : comte romain par bref pontifical du 11 juin 1879. [WNS]

†**Durrieu** (-2014) (Guyenne) : baron en 1830. [GAF n°13805] Derniers du nom : René (1894) d'où Nicole (1921-1961) et Béatrice (1923-2014).

D'argent à l'épée haute d'azur adextrée d'une tour de sable enflammée de gueules et senestrée d'un hibou de sable surmonté d'une croisette pattée de gueules à la champagne d'azur chargée d'une pyramide d'or.

►**Durrieu de Madron** (Comté de Foix) : extraction 1545, maintenue noble le 24 mai 1721 au Conseil d'Etat. Vote à Pamiers en 1789. [GAF n°13789, WNS, SS, V07] Subsiste aujourd'hui Olivier, Xavier, Arnaud, Florian...Indiquée éteinte par Valette.
De sinople à trois fasces ondées d'argent.

†**Dursus de Carnanville et - de Courcy** (olim d'Ursus) (Basse Normandie) : maintenue en 1463 par Montfaut et en 1666 par Chamillart. Vote noble à Caen et à Valognes en 1789. [WNS, SS, SS sup, V07]

D'or à trois pies au naturel

►**Durup de Baleine** : famille de commensaux du Roi. issue de Claude Durup (1624-1695), écuyer, sieur de Baleine. Comparait à Chaumont-en-Bassigny et par procuration dans le bailliage de Châlon en 1789.

†**Durutte** (1933-2005) (Douai) : Pierre-François (1767-1827), baron de l'Empire le 14 avril 1810, comte le 14 août 1813. Fixée en Belgique. Reconnaissance de noblesse dans ce royaume par L.P. du 30 juillet 1883. [WNS, SS] Derniers du nom : Pierre (1901-1933), 3^{ème} baron, d'où Madeleine (1933-2005).

Ecartelé : au I d'azur à l'épée haute d'argent en pal garnie d'or ; au II d'or à un chevron d'azur accompagné de trois merlettes de sable au comble du mesme ; au III d'or au chevron de gueules accompagné de trois roses au naturel tigées et feuillées de sinople ; au IV d'argent semé de quatre feuilles d'azur boutonnées d'or.

►**Durye** (Bourbonnais) : anobli par charge de greffier en chef au bureau des finances de Moulins (14 septembre 1742, mort en charge en 1753 et 1753-Lettres d'Honneur du 17 mai 1775, enregistrées le 30 juin au Bureau des finances de Moulins)). Confirmation de noblesse par L.P. du 1^{er} février 1817. Baron personnel le 30 août 1825. [WNS, V07] Indiquée éteinte par erreur dans WNS.

D'argent à la rizière de sinople, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

►**Dussumier de Fonbrune** (Guyenne) : anobli par L.P. du 18 mars 1817 et le 8 septembre 1817. [ANF-, SS, V07]

Parti : au I d'or à un caducée de sable ; au II de gueules à un cheval courant d'argent sur une terrasse chargée de tentes d'argent ; au chef de sinople brochant sur la partition chargé d'une branche de lys et d'un dextrochère tenant une épée le tout d'argent.

Duston (ou d'Uston) de Villeréglan (Languedoc (Limoux)) : baron de l'Empire sur institution de majorat par L.P. du 19 juin 1813. Confirmé le 27 janvier 1816. [WNS]

►**Dutheil de la Rochère** (Marche, Poitou (Joussé)) : ancienne extraction depuis Ythier du Theil, seigneur de Joussé et de La Cour Saint-Christophe en 1467. Maintenu noble par sentence des élus de poitiers le 30 juin 1634, par Colbert de Turgis à l'intendance de poitiers le 28 mars 1665, par Barentin le 17 juillet et le 10 décembre 1667, par Quentin de Richebourg le 27 avril 1715 et 2 janvier 1717 et par la Cour des Aides de Paris le 14 septembre 1735. Admission aux cheveu-légers de la Garde le 17 février 1763. Preuves devant d'Hozier le 5 octobre 1765. Admission aux Pages de la Grande Ecurie le 8 avril 1785. [ANF-1955, WNS, SS, V07, ENFS n°31] Nombreuse postérité.

D'or au chef d'azur au lion de gueules armé lampassé et couronné d'argent brochant sur le tout.

< !>**Dutour de Salvart-Bellenave** (Auvergne (Riom), Bourbonnais) : Claude Dutour (1674), sieur du Petit Baillieul, fermier général du Domaine en Flandre, anobli par charge de secrétaire du Roi en 1710. Paiement de la taxe de confirmation de noblesse en 1772. Vote en 1789 à Riom et en la châtellenie de Chantelle. (rameau éteint) Baron de l'Empire sur promesse d'institution de majorat le 2 janvier 1814 non suivi de L.P. [WNS, CEA XV, GAF n°13834, SS, V07, ENFS n°20] Postérité de François-Casimir (1811-1895).

De sable au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent .

Dutruy (aujourd'hui d'Utruy) (Genève) : baron de l'Empire par décret du 15 août 1809, non suivi de L.P. Confirmation dans la possession héréditaire de ce titre par décret de Napoléon III du 4 avril 1863. [WNS]

Duval ou du Val (Guyenne) : conseiller au Parlement de Bordeaux en 1630. Vote à Bordeaux et Casteljaloux en 1789. [WNS]

Duval (ou du Val) de Bonneval et – de Lescaude voir Val de Bonneval (du)

†**Duval de Chassenon et - de Curzay** (1954-1976) (Poitou) : Anobli par charge de Conseiller-Maître en la chambre des Comptes de Bretagne en 1722 puis Président de la chambre des comptes de Bretagne reçu le 8 septembre 1759 et mort en charge le 11 septembre 1762 puis le fils, conseiller puis président à la suite de son père le 17 janvier 1763. Vote à Poitiers en 1789. Vicomte à titre personnel par ordonnance royale du 7 avril 1824, Lettres patentes préparées en 1830 mais non délivrées. [WNS, SS, SS sup, V07]

D'azur au sautoir d'or cantonné en chef et en flanc de trois vannets du même et en pointe d'un cor de chasse lié d'or.

►**Duval d'Espremesnil (ou du Val d'Epremenil)** (Normandie) : anobli par L.P. de janvier 1719, maintenue par L.P. du 20 janvier 1830. [WNS, GAF n°13858]

(1830) *Ecartelé : aux I et IV de sable à la bande écotée d'or, accompagnée en chef d'un vase rempli de fleurs du mesme et en pointe d'un lion aussi d'or ; aux II et III d'argent à la fasce de gueules accompagné de trois rocs d'échiquier de sable.*

†**Duval (ou du Val) du Manoir** (1889-1969) (Normandie) : branche de la famille précédente. Comte

de l'Empire le 25 mars 1810, confirmé le 21 octobre 1815 sur institution de majorat. [GAF n°13859]
(1828) *D'azur au chevron d'or accompagné de trois fers de lances d'argent, deux et un, surmontés chacun de trois têtes de maure au naturel tortillées d'argent.*

► **Duval de Fraville** (Champagne) : baron de l'Empire le 2 janvier 1814 (sans lettres patentes) mais confirmé baron héréditaire le 13 mars 1828. [WNS, SS, GAF n°13861]
D'azur à la fasce d'or, accompagné en chef de trois croissant d'argent et en pointe de trois hures de sanglier d'argent.

(0)Duval (ou du Val) de La Croix (Normandie) : maintenue noble le 16 décembre 1664 et le 16 avril 1668 à l'intendance de Rouen. Admis aux Ecoles Royales Militaires en 1783. [WNS, GAF n°13854] Lucien (-1959) ép. Sybille de Wareghien de Flory d'où Marie-Christine (1956) et Nathalie (1960).
D'argent au lion rampant d'azur armé et lampassé de gueules.

► **Duval de Villeneuve** (Île Maurice) (Normandie (Pays de Caux)) : maintenue 1666. Passée au XVIIIe siècle à l'île de France. Subsisteraient en 1874 à Pamplemousse. Subsiste aujourd'hui à l'île Maurice. [WNOR]

Duverdier (ou du Verdier) de Genouillac (Bas-Limousin) : filiation 1540. Vote à Angers en 1789. [WNS]

Duverdier ou du Verdier de La Sorinière (Anjou) : filiation 1441, secrétaire du Roi le 9 avril 1623, maintenue le 26 mai 1668. Parait éteinte. [WNS]

Duverdier (aujourd'hui du Verdier de Vauprivias) (Lorraine) : confirmation du titre de Comte par charte du Roi d'Espagne le 26 décembre 1912. Noblesse étrangère. [WNS]

► **Duverne ou du Verne** (Nivernais) : citée 1295, filiation 1440, maintenue noble à Moulins le 19 juillet 1667 par l'intendant. Vote en 1789 à Nevers, Saint-Pierre-le-Moustier, Auxerre et Montargis. [WNS] **voir si ne figure pas à Verne dans la Valette**

<!!>**Duverney et Du Verney (de La Perrière) olim Bastard-Duverney** (Dauphiné (Jarrie)) : Philippe (1726-1771), anobli par charge de Trésorier du Dauphiné avec dispense d'âge le 18 mars 1746, reçu le 28 avril 1746, mort en charge le 1^{er} janvier 1771. [ANF-1997, ENFS n°27, Le Bret]. Aimé (1932) d'où Myriam (1950), Daniel (1952) (d'où Damien (1975) et Romain (1985)), Karine (1973).

D'azur à un arbre de sinople entre deux colonnes basses d'argent ; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules une et deux, à la champagne d'or.

†**Duveyrier alias du Veyrier** (Languedoc) : baron de l'Empire le 6 décembre 1810, confirmé baron héréditaire le 7 juillet 1825. Dernier du nom : Paul (1848). [WNS, SS]

Coupé : au I d'azur à trois pommes de pin d'or une et deux ; au II parti d'or au coussin de gueules chargé d'un livre ouvert d'argent et d'argent au lion rampant de sable.

†**Duvidal (ou du Vidal) de Montferrier** (1937-1951) (Languedoc) : filiation 1538, secrétaire du Roi le 265 mai 1675, conseiller-maître en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier la même année et en 1691 (Lettres d'Honneurs en 1712 pour son fils). Marquis de Montferrier par L.P. de 1763, registrées au Parlement de Toulouse. Chevalier de l'Empire le 26 avril 1808. [WNS]

Duvigneau de Trubessé (Béarn, Landes) : filiation 1419, acquisition du fief noble de Trubessé le 14 janvier 1419. Décharge de tailles le 17 novembre 1472. Maintenu à Bordeaux le 14 mai 1700. Siège aux Etats de Béarn de 1601 à 1789 pour la seigneurie d'Arbleix et de Péchevin. [WNS]

†**Dyel de Graville** (1905) (Normandie, Martinique, Antilles) : filiation 1474, maintenue noble le 31 juillet 1667 à Rouen. Titres enregistrés au conseil supérieur de la Martinique le 3 juillet 1742. [SS] Dernier du nom : Jean-Baptiste-Philippe-Pierre (1817-1905).
D'argent au chevron de sable accompagné de trois trèfles d'azur.

E

WNS, SS, V07, GAF

†**Ebaudy de Fresne (1895) et – de Rochetailée** (-après 1930) (Franche-Comté) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Besançon 1747-1767 (postérité de Charles-Antoine Ebaudy de Bricon (1703-1783)). Dernier du nom Raoul, né en 1849. Marthe et Jeanne encore en vie vers 1928. [WNS, SS, GAF n°13887]
D'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable, ajourée de mesme, posée sur une montagne à sept coupeux d'or.

†**Eberlé** (1887-) (Comté de Nice) : baron de l'Empire le 1^{er} janvier 1813. [SS, GAF n°13889]
D'azur au chevron cousu de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires, accompagné en pointe d'une main droite d'argent tenant un sabre d'or, chargé de deux étoiles d'azur.

► **Eblé** (Lorraine) : baron de l'Empire le 26 octobre 1808, comte de l'Empire le 31 janvier 1814. Comte par Décret Impérial du 17 avril et L.P. du 8 mai 1867 (sur réversion à un neveu) [WNS, SS, GFA n°13892, V07]
D'or à quatre cantons : au I d'azur à trois épis d'or ; au II de gueules à l'épée d'argent ; au III de gueules à deux épées en sautoir ; au IV d'azur au lion rampant d'or.

†**Eggs (d')** (1878-) (Haute-Alsace) : anobli le 23 août 1592 par l'archiduc Ferdinand d'Autriche. [WNS, SS, GAF n°13922]
De gueules à un bouc d'argent passant sur une montagne à trois coupeaux du mesme.

? **Eglemont d'Anglas (d')** : renseignements font défaut. [WNS]

Eichthal (d') (olim Seligmann) : anobli en Bavière avec le titre de baron en 1814. Noblesse étrangère. [WNS, GAF n°13932]

D'azur à deux rochers d'argent de hauteur inégale, surmontés chacun d'une étoile à 6 branches d'or.

†**Eiguésier de la Javie (d')** (Provence) : filiation 1532, maintenue le 25 octobre 1567. Noblesse non reconnue en 1667. Eteinte depuis longtemps. [WNS, GAF n°13934]
D'azur au cheval d'argent effaré, avec son collier d'or ; au chef du même.

►**Eimar de Palaminy de Laloubère et Eimar de Jabrun (d') olim Aimar** (Gévaudan, Rouergue) : Samuel Eimar, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1727 (certificat de 1784 AR). Son fils Samuel (1699-1782), conseiller au Parlement de Toulouse. Achat du marquisat de Laloubère le 6 mai 1757. Vote à Castres, Toulouse et Mende en 1789 (AR). Un député aux Etats Généraux en 1789. [ANF-1938 (Jabrun), GAF n°2196-2197, V07, SS]. (Palaminy) Charles (1800-1845), 4^{ème} marquis est légitimé par le mariage de ses parents en 1826. Postérité de Christian (1905-1976) ; Robert d'où Laure, Irène, Cécile et Agnès. (Jabrun) Nombreuse postérité de Raoul (1831-1891).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois besants d'or, au chef d'argent chargé d'une croix denchée de gueules.

D'azur au chevron d'argent moucheté d'hermines accompagné de trois croissants cantonnés d'argent au chef cousu de gueules chargé d'une fasce denchée d'argent.

†**Elbauve (d') (olim Delbauve) (1902-1941)** (Flandres (Valenciennes), Guyenne) : anobli le 16 mai 1816. [WNS, SS]

D'or à une branche de lys au naturel et à une branche d'olivier toutes deux feuillées de sinople et attachées par un lien de pourpre ; au chef de gueules chargé de deux épées d'argent passées en sautoir.

►**Elbée (d')** (Orléanais, Beauce) : extraction 1500, maintenue le 27 novembre 1667 par l'intendant d'Orléans. Honneurs de la Cour avec le titre de marquis le 31 janvier 1772. Chevalier de l'Empire le 25 mars 1809 [ANF-, SS, WNS, GAF n°13935, V07]

D'argent à trois fascés de gueules.

<!!>**Elbreil (d') dit Delbreil de Scorbiac** (Quercy, Guyenne) : anobli par charge de greffier en chef et conseillers en la Cour des aides de Montauban (lettres de provision du 11 juillet 1750- décès en charge le 15 mars 1764) et son fils (lettres de provisions du 9 juillet 1759- en charge en 1789). Dispense du Marc d'Or le 8 mars 1789 pour l'office d'avocat général de la Cour des Aides et Finances de Montauban. [WNS, SS, V07]

De gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même.

†**Eliceiry (d')** (1900) (Basse-Navarre) : Admis aux Etats de Navarre en 1523 à cause de sa maison noble d'Eliceiry en la baronnie de Lautabat. [SS, GAF n°13941]

D'argent à un arbre de sinople sur le sommet duquel est perché un corbeau de sable.

†**Elie de Beaumont** (olim Hélyes) (1939-1982) (Normandie) : anoblie en juillet 1777. Demande le 4 août 1777 une confirmation d'ancienne noblesse qui ne fut pas donnée à cause d'un mémoire défavorable de Chérin. [SS, WNS, GAF n°13943]

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois glands d'or, les queues en bas, posés deux et un.

►**Elie-Lefebvre** (olim Lefebvre) (Normandie (Rouen)) : anobli par L.P. du 12 décembre 1788, baron héréditaire par L.P. du 2 avril 1822. [SS, V07] Postérité de Marie-Charles-Henry (1846-1925).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses du même et en pointe d'un papillon d'argent.

†**Elisi** (Comté de Nice) (1902-) : baron par L.P. du Roi de Sardaigne le 3 mars 1840. [SS, GAF n°13947]

Parti d'argent et d'azur, dans le premier un poignard d'or en pal cousu entre deux rameaux de laurier au naturel passés en sautoir en pointe, dans le second un lion d'or lampassé de gueules sur le copeau d'une montagne herbue.

►**Elloy de Boningham (d')** (Flandre) : pas de principe régulier de noblesse connu. [WNS, GAF n°13948]

D'azur à trois lys au naturel, terrassés de sinople ; au chef d'or chargé d'un soleil d'or.

†**Eloy de Vicq** (Flandre) : anoblie par charge de conseiller en la cour du Parlement de Douai de 1733 à 1790. Vote à Douai en 1789. [WNS] Dernier du nom Paul- Henri-Bonaventure, né en 1841 d'où une fille Paulette Andrée née en 1902 hors mariage. [WNS, SS]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du mesme.

Elvert (von) (Lorraine, Moravie) : ? subsistante ou éteinte après 1926.

D'or, à un arbre de sinople chargé d'un écusson d'argent à trois coeurs de gueules, deux et un et un mouton de sable, passant au pied de l'arbre sur une terrasse de sinople

†**Embray de Rocreuse (d')** (1921-1961) (Languedoc) : anoblie par charge de capitoul de Toulouse en 1765. Conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1770. Vote à Montpellier en 1789. [SS, WNS, GAF n°13960, V07]

D'azur à une montagne d'or mouvante de la pointe surmontée de trois étoiles du même rangée en chef.

†**Emé de Marcieu** (2004-2009) (Dauphiné (Briançon)) : filiation suivie depuis Oronce Emé en 1479. Maintenu noble le 9 juillet 1667 par jugement de M. Dugué, intendant de Grenoble, Honneurs de la Cour 1753-1760-1773-17 août 1783 et 1789, Marquis de Boutières par L.P. de novembre 1676, enregistrées le 30 juillet 1680 en la chambre des comptes de Grenoble. [ANF-1935, SS, WNS, GAF n°13961, V07, ENFS n°8] Derniers du nom : Henry (1893-1977) d'où Eliane (1929-2009) et Guy (1935-2004).

D'azur à un agneau passant d'argent, au chef d'azur chargé de trois rencontres de taureau de sable.

†**Emery de Fontanille** (1884-1907) (Nîmes) : anoblie le 9 novembre 1819. [WNS]

Tiercé en fasce : de gueules, d'argent à une masclé de gueules, et de sable.

Emharné (d') (Île Maurice) : renseignements font défaut. [WNS]

► **Emmerez de Charmoy (d') olim Hemery** (Bretagne, Île de France ou Île Maurice) : déboutée de ses prétentions nobles en 1668. Anoblée par charge de secrétaire du Roi audiencier en la Chancellerie près le Parlement de Bretagne en 1704 ; payeurs alternatifs des gages des officiers du même parlement en 1712 et 1723. [SS, WNS, GAF n°13978]

D'azur au cœur d'argent ailé d'or, enflammé de gueules surmonté d'un soleil d'or.

► **Emmery olim Gomperz** (Metz, Paris) : Comte Romain par bref du 4 avril 1879. A cette famille appartient la branche Emmery de Grozieulx : Jean-Louis-Claude (1742), comte de l'Empire, pair de France le 4 juin 1814, postérité éteinte avec ses petites filles. La descendance subsistante est issue de Nicolas (1711), huissier en la chancellerie du Parlement, seigneur de Nouilly. Son fils Louis-Marie (1760-1843), avocat au Parlement de Metz le 8 mars 1784, chevalier de l'Empire ? (d'après des actes figurant dans son dossier de la légion d'honneur mais absent de la liste donnée par Tulard). [WNS]

Chevronné d'or et d'azur, à la bordure componée d'argent et de sable.

D'azur à trois chevrons d'or à la bordure componée de sable et d'argent de vingt compans.

† **Emmery de Grozeulx (olim Gomperz)** (1839-1891) (Metz) : Jean-Louis (1742-1823), comte d'Empire le 23 mai 1808. Pair de France le 4 juin 1814. Comte Pair en 1815. [Le Bret, GAF n°13980] Derniers du nom : Jacques (1793-1839) d'où Louis, Henriette (1827-1891) et Pauline (1830-1877).

D'or à trois chevrons d'azur à la bordure componée de sable et d'argent de vingt pièces.

<!!> **Emmery de Septfontaines** (Calais) : anobli par L.P. du 18 mai 1825. [WNS, SS, GAF n°13981, V07]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un carreau du même.

† **Emond d'Esclévin** (1900) (Provence, Picardie) : Anobli le 20 décembre 1817. [SS, GAF n°13983] Autre branche : Chevalier de l'Empire le 2 février 1809 puis Baron de l'Empire le 11 novembre 1813 et confirmée le 2 janvier 1869. Éteinte en 1883. Une famille homonyme (suite à un jugement de 1821) non noble subsiste. Nom relevé par la famille Roze.

De gueules à deux clés d'or posées en sautoir surmontées d'un soleil rayonnant du même et cantonnées en chef d'un croissant versé et en flancs et en pointe d'une étoile, le tout d'or

<!!> **Encausse de Labatut (d') et <!!> Encausse de Ganties (d')** (Comminges, Franche-Comté) : filiation depuis Pierre d'Encausse, seigneur de Montréal et de Save en 1419. (Ganties) Extraction prouvée 1519, maintenue à Montauban le 21 juillet 1700. (Labatut) maintenue à Pamiers le 3 juillet 1667 et à l'intendance de Montauban les 29 décembre 1690 et le 23 septembre 1698. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires (La Flèche) le 16 avril 1770, 5 novembre 1775 et 16 avril 1778 sur filiation de 1655, pour Saint-Cyr le 19 février 1779. Vote à Muret en 1789. [ANF-1952 (Labatut), GAF n°13991, SS, V07, ENFS n°9] (Ganties) postérité de Louis-Joseph (1817-1889). (Labatut) postérité de Marie-

Louis-Joseph (1819-1879). Bernard (1935) d'où Thérèse (1966) ; son frère Michel (1942).

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion rampant d'or ; aux II et III d'azur à un besant d'argent.

† **Enlart de Grandval** (1886-1923) (Ponthieu, Artois) : filiation 1607, anoblée par charge de conseiller du Roi au Conseil Provincial d'Artois en avril 1707. Chevalier héréditaire par L.P. de février 1787. Une branche non anoblée subsiste. [WNS, SS, GAF n°14008]

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de trois croissants d'or rangés et en pointe d'une croix ancrée du même.

† **Enlart de Guémy** (1952- ?) (Artois) : anoblée par charge de secrétaire du roi en la Chancellerie près le parlement de Douai au XVIIIe siècle. [WNS, SS, GAF n°14009, V07]

D'or à dix losanges de sable accolés 3, 3, 3 et 1 écartelé de sinople au chevron d'argent accompagné de trois coquilles du même.

† **Ennery de La Chesnaye (d')** (-2009) (Orléanais, Morvan) : filiation 1544. Reconnaissance de noblesse par jugement de l'élection d'Orléans le 15 septembre 1781. Vote en 1789. [WNS, SS, GAF n°14011]

D'argent à la fasce de sable accompagnée en chef de trois merlettes du même.

† **Ennetières (d') (1908)** (Flandres) : anoblée par lettres de l'Empereur Charles Quint le 20 janvier 1523. Lettres de chevalerie par l'archiduc le 10 mai 1620. Marquis par L.P. de Charles II, roi d'Espagne par lettres du 16 septembre 1786. Vote noble à Boulogne en 1789. [SS, GAF n°14013]

D'argent à trois écussons d'azur deux et un chargés chacun d'une étoile d'or.

† **Entraigues (du Pin) (d')** (1926/1983) (Bourbonnais, Vivarais, Languedoc) : condamné à l'amende comme usurpateur en 1666. Maintenu noble le 1^{er} février 1699. Confirmation de noblesse le 24 novembre 1787, rendant nul l'arrêt de 1666 malgré l'avis défavorable de Chérin. [SS, GAF n°14019, NG01]

D'azur à trois lévriers naissant d'argent posés deux et un.

► **Epinay (d') (olim Caëz et Caëz/Cayez d'Epinay)** (Normandie, Paris, Indes) : conseiller à la Cour des Comptes de Paris en 1627. [WNS]. Famille subsistante.

† **Equesne (d') (olim Déquesne) (-1879)** (Champagne, Bretagne) : anoblée le 3 février 1815. [WNS, SS]

D'azur à un casque d'argent taré de profil orné d'une plume et d'un panache du même.

† **Erard (d')** (1915-1922) (Normandie) : filiation 1408, maintenue le 9 janvier et 9 juillet 1666. Marquis en mars 1648 pour une branche éteinte. Baron par érection de la seigneurie de Ray le 9 juillet 1661. Confirmation du titre héréditaire de Comte par Décret Impérial du 10 août 1861. [WNS, SS, GAF n°14043]

D'azur à trois pieds de griffons d'or perchés chacun sur un tronc d'arbre d'argent.

† **Ericq (d') (ou Déricq), Dericq d'Ecquelon, de Ricq de Chasseguy** (Hollande, Normandie, Grande-

Bretagne) : anobli par L.P. enregistrées à la Cour des Aides le 6 septembre 1646. Fixées en Angleterre. [WNS, SS]. Branches éteintes au XIXe siècles en France. *Au premier d'or, chargé d'une ancre d'azur renversée, et au second d'azur avec aussi une ancre d'or.*

Erlanger (d') (Francfort- : baron portugais le 19 novembre 1859. [WNS, GAF n°14053] – Noblesse étrangère.

► **Ernault de Moulins** (Anjou (Angers)) : Jacques Ernault, sieur de la Daumerie, doyen du présidial d'Angers, échevin d'Angers en 1589, maire d'Angers les 1^{er} mai 1600 et le 13 mai 1607. Maintenu à l'intendance de Tours le 2 septembre 1715 en tant que descendant d'un maire d'Angers. Admission aux Ecoles Royales Militaires le 5 octobre 1774 (AR). [ANF-1979, WNS, SS, GAF n°14063, V07] Postérité d'Alphonse (1846-1928). *Parti : au I coupé d'or à l'aigle bicéphale éployée de gueules et d'argent à une tête de loup de sable ; au II d'argent au lion de gueules.*

† **Ernault d'Orval** (après 1878-) (Normandie) : maintenue en 1666. [WNS, GAF n°14064] Eteinte fin XIXe siècle. *D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.*

► **Erneville (d')** (Normandie, Guyenne, Sénégal) : filiation 1444, maintenue en 1641 et à Alençon le 27 mai 1677. [WNOR, WNS, SS, GAF n°14066] Eteinte en 1898 d'après WNS mais semble subsister au Sénégal. Postérité de Charles Jean-Baptiste (1752-1792). *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable, deux et une.*

† **Ernouf-Bignon** (1912) (Normandie) : baron de l'Empire en 1808, comte par ordonnance du 10 décembre 1816, non suivie de L.P., baron héréditaire par L.P. du 30 juin 1830. Autorisé par décret du 4 juillet 1892 à relever le nom de « Bignon ». [V07, SS, WNS, GAF n°14067] *Coupé : au I d'azur au léopard d'or surmonté d'une croix d'argent ; au II d'argent à une ancre de sable surmontée d'une épée du même en fasce.*

► **Ersu (d') (ou Dersu)** (Soissonnais) : filiation 1610. Pas de principe de noblesse. [WNS] Etienne-Louis (1750-1829) qualifié d'écuyer, fourrier des logis de la maison du Roi Louis XVI. *Ecartelé : au I de gueules à trois losanges d'argent, posés deux et un ; au II d'azur à deux sautoirs d'argent rangés en pointe et un croissant du même en chef ; au III d'argent à une herse de sinople ; au IV d'azur au chef d'argen chargé de trois merlettes de sable.*

► **Ertault de la Bretonnière et – de Boismeslé** (Bretagne (Nantes)) : anoblie par charge d'échevin de Nantes en 1662-1665, maintenue à l'intendance de Bretagne le 9 décembre 1692 et le 3 mars 1701. [WNS, SS, GAF n°14078, V07] *D'argent au léopard de sable accompagné en chef d'une étoile de gueules.*

† **Escaffres (d')** (-1887) (Languedoc, Auvergne) : connue 1274, filiation 1406, maintenue en 1668 sur preuves de 1444. [WNS, GAF n°14087]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une tour d'argent ; aux II et III, coupés en chef d'azur à un lion passant d'argent, et en pointe d'or, à une vache passante de gueules (colletée et clarinée d'azur).

< !!> **Escatha (d')** (Périgord) : filiation depuis Jean d'Escatha, seigneur des Vignes en 1480. Son petit-fils déroge et occupe la profession de notaire. Maintenu dans la généralité de Bordeaux le 3 septembre 1698 par Bazin de Bezons; révoquée le 30 mai 1700 pour production de titres faux et condamnée à l'amende, nouvelle maintenue par arrêt du Conseil d'Etat du 19 janvier 1751 et L.P. du 12 mars suivant. Ban de la noblesse du Périgord le 28 juillet 1706. Maintenu par arrêt du Conseil du Roi de 1770, confirmée le 6 mai 1773. Preuves pour Saint-Cyr en 1751. Vote noble à Périgueux en 1789. [WNS, SS, GAF n°14102, V07, ENFS n°19] Postérité d'Henri (1882-1944). *D'azur à neuf besants d'or, trois, trois et trois.*

† **Escayrac de Lauture (d')** (1913) (Quercy) : Extraction féodale. Maintenu noble en 1666 et le 22 avril 1700. Honneurs de la Cour le 24 avril 1779 et 1782. [SS, GAF n°14111] Le nom a été repris par une descendance en ligne féminine non noble par les « Martin de Boulancy » par décret de 1923. *D'argent à trois bandes de gueules.*

† **Eschassériaux** (1906-1942) (Saintes) : baron de l'Empire le 14 février 1810. Branche noble éteinte et titre repris par une autre branche. [WNS, SS, GAF n°14121] *Fascé d'or et d'azur au franc quartier de gueules à la tête de lion arrachée d'argent.*

† **Escherny (d')** (1923-) (Haute-Savoie) : Lettres de noblesse de SMI, comte du Saint-Empire le 2 novembre 1786, reconnaissance de noblesse par la République de Berne le 12 janvier 1787. Reconnaissance de noblesse en France au mois de décembre 1789. [WNS, SS, GAF n°14125] *D'azur à trois bandes d'argent au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules.*

< !!> **Esclaibes (d') et - d'Hust** (Hainaut, Bourgogne) : extraction féodale depuis Raoul, sire d'Esclaibes en 1290. Comte de Clarimont depuis 1660 environ et Comte d'Hust et du Saint-Empire depuis une alliance contractée en 1659. Titres de chevalier et de Comte justifiés par le Parlement de Metz le 20 mai 1780 et par la chambre des Comptes du duché de Bar le 23 avril 1788. Comparution dans l'ordre de la noblesse du bailliage de Chaumont en Bassigny en mars 1789. [ANF-1936, V07, WNS, SS, GAF n°14129, ENFS n°35] Postérité d'Henry (1909-1997). *De gueules à trois lions/lionceaux d'argent armés, lampassés, couronnés d'or, posés deux et un.*

† **Escorches (de Sainte-Croix) (d')** (1861-1870) (Normandie, Perche) : filiation depuis Richard d'Escorches, chevalier vivant en 1315. Maintenu dans sa noblesse en 1666. Honneurs de la Cour en 1773. Baron de l'Empire en 1810. Son fils Comte de l'Empire en 1811. [Le Bret, GAF n°14140, 14141] Derniers du nom : Louis-Marie-Henri (1749-1830) d'où Henri (1777-1810), Euphémie (1781-1870), Charles (1782-1810) et Robert (1785-1861). *D'argent à la bande d'azur chargée de trois besans d'or.*

(1810) Coupé : au I parti d'argent à la bande d'azur chargée de trois besans d'or ; et de gueules à la muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne du mesme ; au II de sinople au léopard d'or, armé et lampassé de gueules.

► **Escrivan (d')** (Provence) : gentilshommes-verriers - pas de principe d'anoblissement connu. [WNS, GAF n°14156]

D'argent à un oranger arraché de sinople, fruité d'or, soutenu par deux lions affrontés de gueules.

† **Escrivieux (d') (des Couhardes) (1868)** (Bresse) : anobli en septembre 1609. [WNS, GAF n°14157-14158]
D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois palmes de sinople.

<!!> **Escrots d'Estrée (d') (olim Pelletier)** (Bourbonnais, Bretagne) : Ancienne extraction 1472. Filiation suivie depuis Pierre Pelletier qui reçut de Marie de Savoie, princesse de Neufchâtel l'investiture de la terre d'Escrots en 1504. Changement de nom par L.P. le 18 décembre 1584. Admission en 1605 dans la chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne. Maintenu noble le 15 mars 1669 par Bouchu, intendant de Bourgogne. Admission à Saint-Cyr en 1702. [ANF-1961, WNS, SS, GAF n°14167, V07, ENFS n°32] Postérité d'Octave (1841-1919), Ghislain (1925-2009) d'où Armelle (1952), Bruno (1955), Pascale (1960) et Bertrand (1960).
D'azur à la fasce d'or chargée de trois écrevisses de gueules et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.

► **Escudie de Villestang (d')** (Toulousain) : vote noble en 1789 à Toulouse. [WNS, CEA tome XVII] – Dernier du nom ? Guillaume, né en 1867 à Bayonne ? subsistance en Argentine. Postérité de Guillaume qui épousa vers 1750 Jeanne de Montané.
D'argent à trois bandes de gueules et un écu d'or en abîme.

Escures (d') (aujourd'hui Descure) (Bazadais) : avis très défavorable de Chérin sur la noblesse de cette famille le 18 août 1775. [WNS]

Esebeck (d') (Alsace) : baron du Saint-Empire en 1740, baron prussien en 1761. Vote noble en 1789 à Haguenau et Wissembourg. [WNS, SS, GAF n°14169] Noblesse étrangère.
Coupé d'azur et d'or à trois roses de gueules boutonnées d'or posées deux et une.

► **Esgaulx de Nolet (des)** (Gascogne, Toulouse) : vote noble en 1789. [WNS] **Situation nobiliaire à clarifier.**

► **Esmangart de Bournonville, Esmangart de Bournonville-Augier et †Esmangart de Beauval** (Île de France) : filiation 1573. Antoine-Charles, premier commis aux Affaires Etrangères, puis maréchal des logis au régiment des Garde Suisses anobli en décembre 1776, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 19 août 1777, en la Cour des Aides et au Parlement le 14 janvier 1778. Louis-François, maréchal des logis de la compagnie des Suisses et Grisons, chef des bureaux des détails militaires, anobli par L.P. en janvier 1785, enregistrées en la chambre des comptes de Paris et au Parlement de Paris le 19 avril 1785. Certificat de noblesse

pour une admission dans les gardes du corps du Roi le 28 mai 1788. (Beauval) : François (1655-1727), anobli par L.P. d'août 1769, enregistrées en la chambre des comptes de Paris le 19 juin 1770, à la Cour des Aides et au Parlement de Paris le 8 mai 1770. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 10 juillet 1785. [ANF-1993, WNS, SS, GAF n°14178, V07, ENFS n°33]. Une autre branche Esmangart de Varanval non noble.

D'azur à un jars d'argent nageant sur une rivière du même surmontée de cinq besants d'or posés deux et trois.

Esménard (d') (du Mazet) (Provence) : reconnaissance de noblesse par L.P. d'octobre 1661. La branche de Pélassane subsistante est demeurée non noble. [WNS] **Situation nobiliaire à clarifier.**

D'azur à la bande d'or, chargée de trois dards de gueules accompagnés de deux étoiles d'argent, une en chef et une en pointe.

† **Esмоingt et Esмоingt (du Bosgueraud) de Lavaublanche** (olim Aymoin) (1954-1957) (Haute-Marche) : filiation rigoureuse depuis 1522. Vote à Guéret en 1789. [WNS, GAF n°14189] **Situation nobiliaire à clarifier.**
D'argent à trois chevrons de gueules.

► **Espagne de Ramefort (d')** (Comminges, Espagne) : extraction féodale, marquis d'Espagne lors de la présentation aux Honneurs de la Cour le 9 août 1755. [WNS, SS, GAF n°14205]
D'argent à un lion de gueules et à une bordure de sinople chargée de six écussons d'or bordés de gueules.

► **Espagne de Vénevelles (d')** (Maine) : extraction féodale 1373, maintenue à l'intendance de Tours le 12 janvier 1669, Honneurs de la Cour le 10 avril 1782, confirmation du titre de Marquis héréditaire par décret impérial du 5 août 1861. [V07, WNS, SS, GAF n°14206]
D'azur au peigne d'argent posé en fasce accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe

<!!> **Espagnet (d')** (Provence) : Raynaud, anobli par charge de conseiller au Parlement d'Aix par lettres du 3 août 1569, renouvelées le 23 août 1572, reçu le 15 juin 1573. Maintenu noble à l'intendance de Provence par Belleguise le 19 octobre 1668. Dispense du Marc d'Or de noblesse par arrêt du 30 novembre 1775 et 21 mai 1778. Preuves pour les Etats de Provence de 1787 à 1788. [ANF-1976, WNS, SS, GAF n°14207, V07] Marc (1908-1995) d'où Alice (1935), Geneviève (1936), Cécile (1937), Pierre-François (1940) (d'où Laure, Isabelle, Béatrice et Mathilde), Yolande (1944) et Michel (1951) d'où Alix (1986) et Rémi (1991).
D'azur à trois soucis tigés et feuillés d'or mouvant, d'une même tige, au chef de gueules chargé d'un soleil d'or.

† **Espaigne (d')** : d'origine créole ; se rattachent peut-être à une famille du Haut-Languedoc anobli par le capitoulat en 1638 ou 1652 et maintenue le 23 juin 1669 par M. de Bezons. [WNS, GAF n°14213]. Semble éteinte en 2008.
D'or au chêne terrassé de sinople, sommé de deux merlettes affrontées de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†? **Espaigne (de Bostenney) (d') (ou Despaigne)** (Normandie) : Anoblie le 31 mars 1769. Vote noble en 1789 à Pont-Audemer. [WNS, SS, GAF n°14214, NG01].

Semble éteinte avec Alice épouse en 1878 de Gustave Deshorties de Beaulieu.

D'argent à une bande engrelée de gueules chargé en abîme d'une étoile d'or et accompagnée de trois mouchetures d'hermines, posées deux et une, et en pointe de deux trèfles de sinople rangés en fasce.

► **Espalungue d'Arros (d')** (olim Poey et Salabert) (Béarn) : filiation 1490, anoblée par inféodation le 29 février 1496, maintenue noble le 9 mai 1671 et 4 décembre 1697, reçus aux Etats du Béarn pour la baronnie d'Arros en 1672-1682 et 1745 et pour l'abbaye laïque de Béost en 1724-1733-1736 et 1771. [WNS, V07, GAF n°14215, SS]

Parti : au I d'azur à deux lévriers courants d'argent accolés de gueules ; au II de gueules à deux lions adossés d'or vilainés de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir.

† **Esparbès de Lussan d'Aubeterre (d')** (1870-1951) (olim Bouchard d'Esparbès de Lussan) (Armagnac) : Citation 1150 (sans preuves de rattachement à la filiation prouvée), Extraction féodale 1435, maintenue noble en 1667 et 11 octobre 1698, Honneurs de la Cour en 1739-1751-1754-1762-1778 et 1786. [WNS, SS, GAF n°14217]

D'azur à la fasce de gueules accompagnée de trois éperviers de sable posés deux et un.

Esparbès (d') (Périgord) : anobli par le capitoulat de Toulouse en 1771. [WNS]

► **Esparron (d') (olim Sparron)** (Provence (Saint-Martin), Languedoc) : filiation 1516 depuis Etienne. (AR) Alexandre, juge ordinaire en la Cour Royale d'Aigues-Morte, anobli par lettres de relief le 8 décembre 1789 par arrêt du Conseil (AN E 2654 f°250) après dérogeance et (AR) maintenue noble par lettres patentes du 17 mars 1815. [ANF-1951, V07, WNS, SS, GAF n°14218, ENFS n°13] Postérité de Charles-Auguste (1821-1882)

D'or au pal de gueules chargé d'une épée d'argent dans son fourreau de sable la pointe entortillée d'un serpent du même.

► **Esperies (d')** (Languedoc) : filiation 1555, maintenue noble le 14 décembre 1780 en la Chambre des Comptes de Montpellier et le 20 juin 1788 par arrêt du Conseil d'Etat. [WNS, SS, GAF n°14226]. Subsiste avec François Pierre ép. de Mary-Rae Esposito, parents de Thomas. *D'or à un poirier de sinople fruité d'argent accosté de deux étoiles d'azur et soutenu d'un croissant de gueules.*

† **Espéron de Lacaze de Sardac (d')** (1946) (Gascogne) : filiation 1555, maintenue noble le 27 octobre 1759 à Auch. [WNS, SS]

D'azur à une tour d'argent maçonnée de sable.

Esperonnat (d') (ou Despéronnat) (Languedoc) : vote noble à Carcassonne en 1789. [WNS]

► **Espezet de Roquetaillade (d')** : Issue de Pierre Espezet (1722-1800), conseiller secrétaire du Roi ? et d'un garde du corps de Louis XVI. [WNS, GAF n°14239] Toujours représentée par Jacques et Aude sa fille. *D'azur à un crampon d'or.*

† **Espiard de Macon (d')** (-1864) (Bourgogne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1614 pour une branche éteinte et par charge de conseiller au parlement de Dijon en 1640, maintenue noble en 1669 et confirmée en 1723. Vote à Semur en 1789 [WNS, SS, GAF n°14240]

D'azur à trois épis de blé d'or posés en pal, rangés en fasce.

► **Espic (de Gep) de Ginestet (d')** (Languedoc) : anobli par charge de conseiller maître en la chambre des comptes de Montpellier en 1741, président de la Cour des Aydes de Montpellier par provision du 30 août 1743, mort en charge le 5 août 1760. Dispensé du Marc d'Or le 26 mars 1786. Une branche relève « Roux de Puivert » éteint en 1918 par décret présidentiel le 26 mars 1933. [ANF-1949, WNS, SS, GAF n°14242, V07, ENFS n°44]. Une branche dite d'Espic de Liron éteinte en 1874. Postérité de Jean-Baptiste-François de Paule-Emilien (1787-1849).

Parti : au I d'azur à trois épis de blé d'or en pal surmontés d'un soleil du même ; au II d'argent à trois molettes d'éperon de gueules.

† **Espié (d') (1956-1964)** (Languedoc) : capitoul de Toulouse en 1586, maintenue noble le 8 janvier et 3 juillet 1669. Comte pour une branche éteinte au XIXe siècle par éraction de novembre 1747 [SS, GAF n°14243, V07]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à un épi de blé d'or en bande ; aux II et III d'argent au taureau de gueules, au chef de sable chargé de deux coquilles d'argent.

† **Espienne (d') (olim Andrieu)** (Hainaut, France, Belgique) : Chevalier et confirmé noble en tant que besoin le 1^{er} septembre 1690 par L.P. du Roi d'Espagne, chevalier le 31 août 1704 pour des rameaux éteints. Anobli par Philippe IV roi d'Espagne le 8 novembre 1657, chevalier en avril 1665. Preuves devant Chérin et d'Hozier. [SS, GAF n°14245]

D'argent à un chevron de sable accompagné de trois trèfles du même.

† **Espinasy de Venel (1983-2005) et – de Fontanelle (1881-1945) (d')** (Provence) : filiation 1535. « La branche subsistante perdit sa noblesse à la suite de quelque dérogeance et ne la recouvra jamais. ». Maintenu en 1667 pour une branche éteinte. [WNS, GAF n°14262]

D'or à trois boutons de rose tigés et feuillés de sable accompagné en abîme d'une rose de sable.

< !!> **Espinay (de Nerville) (d')** (Poitou) : anobli par L.P. en janvier 1608 pour services militaires, enregistrées à la Cour des Aides de Rouen le 31 mars 1609. Autres lettres d'octobre 1644, enregistrées à la Cour des Aides de Rouen le 9 avril 1647. Maintenu noble le 16 avril 1666 par Bernard de Marle dans l'élection de Lisieux et par arrêt du Conseil du 31 août 1669. Vote à Loudun en 1789. [WNS, V07, SS, NG01, PPC, NNF] Postérité de Jacques d'Espinay (1903-1967) d'où Sabine, Gilles (d'où Jérôme (1967) et Anne (1968)), Régis (d'où Sophie (1967), Virginie (1968) et Blandine (1971)) et Catherine. *D'azur à trois croissants d'or.*

► **Espinay-Saint-Luc (d') (olim Deshayes)** (Normandie, Beauce, Dauphiné) : Extraction féodale 1352, maintenue

en 1666 à Rouen et Alençon, Honneurs de la Cour le 21 mars 1768 et 1774. Marquis de Lignery (dit Marquis de Saint Luc) par LP de juin 1687, pour une branche éteinte [WNS, SS, V07] Postérité issue de plusieurs branches.
D'argent au chevron d'azur chargé de onze besants d'or.

<!!>**Espine (d')** (Savoie) : Charles-Hubert-Antoine (1777-1852), Baron le 25 juin 1841 sur réversion du titre de son oncle Jean-Baptiste (1724-1794), anobli et titré baron par L.P. du Roi Victor-Amédée le 20 novembre 1782. [SS, GAF n°14280, PPC, V07]. Postérité d'Edouard (1852-1931) // Fernand (1895-1982) d'ou Axelle et Jean-Luc.

De gueules à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent posées deux et une.

†**Espinose (d') (1787)** (Bretagne) : anobli par charge d'échevin de Nantes en 1594, conseiller au parlement de Bretagne en 1598, baron en 1640 par érection de la terre de Portric en la paroisse Saint-Donatien de Nantes, maintenue le 7 août 1669. Marquis d'Espinose en 1765 pour un rameau éteint. [CEA XVI p.218-220, SS, GAF n°14291, V07] **La branche subsistante d'Espinose de La Caillerie semble être restée non noble.**

D'argent à un arbre arraché de sinople et un griffon de gueules passant ; mantelé : au I d'azur à la croix fleuronée d'or ; au II d'or au cœur de gueules.

<!!>**Espinose (d')** (Normandie) : maintenu noble par l'intendant Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy le 9 mars 1599 (B.N. fr 11929; famille sans anoblissement connu maintenue noble à la recherche de noblesse par Chamillard en 1666 dans la généralité de Caen (B.N. fr 11927/8). Jacques d'Espinose est maintenu noble, quoiqu'il n'ait produit que trois degrés, ayant égard à la qualité de chevalier, employée sur les pièces d'Alonze d'Espinose. [NNF] Postérité d'Alain (1913-1995).

D'argent, à l'aigle de sable, becquée et onglée d'or, combattant contre un dragon de sable de même, armé et lampassé d'or.

►**Espivent de la Villeboisnet et – de Catuélan et – de la Prévalaye(†)** (Bretagne) : filiation depuis depuis François, seigneur de la Villatrouble en 1535. Antoine (1680-1761), échevin de Nantes et maintenue noble le 19 octobre 1728 par le Conseil d'Etat. Relève Merdy de Catuélan éteint après alliance en 1830. Comte Romain le 7 janvier 1876 et autorisation *ad personam* le 16 juin 1877. [ANF-1980, WNS, GAF n°14295, SS, V07, ENFS n°23] Nombreuse postérité.

D'azur à trois croissants d'or, posés deux et un, accompagnés d'une molette d'éperon posée en abîme.

†**Espourrin (d')** (1945) (Béarn) : admis aux Etats du Béarn le 2 octobre 1549 à la suite d'acquisition d'abbayes laïques. Syndic de la noblesse de Bigorre au XVIIIe siècle. [WNS, SS, GAF n°14298]

D'azur à deux massues d'argent passées en sautoir, accompagnées de trois têtes de more en chef et de trois épées de gueules en pointe surmontées d'une couronne à neuf perles d'or.

<!!>**Espous (de Paul) (d')** (ou **Despous**) (Languedoc) : anobli (chevalier héréditaire) par L.P. le 3 mai 1828. – de Paul par alliance de 1855 et autorisé par décret en 1860. Comte Romain le 1^{er} juillet 1877, autorisé en France le 25

septembre 1877 [WNS, SS, GAF n°14299, V07, ENFS n°10]

D'azur à une bonne foi d'argent mouvante des flancs de l'écu, accompagnée en chef d'un soleil rayonnant d'or et en pointe d'un puits d'argent.

►**Espouy (d')** (Comminges) : cité depuis 1468. Vote noble en Comminges en 1789. [WNS, GAF n°14300-14301] – **situation nobiliaire à vérifier.**

De gueules à une tour d'argent accompagnée en pointe de trois mouchetures d'hermines de sable.

†**Esquirol** (1875) (Languedoc) : anobli par charge de Capitoul de Toulouse en 1788. Une branche non noble subsiste. [SS, GAF n°14311]

D'or à un écureuil au naturel au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Essars (des)** (1871-1953) (Orléanais, Basse-Normandie, Ponthieu) : maintenue le 9 janvier 1669 par arrêt du Conseil d'Etat, Vote noble à Caen en 1789. [WNS, SS, GAF n°14313, V07]. Derniers du nom : André-Louis-Edouard (1790-1871) d'où Alban (1816-1865) d'où Mathilde (1855-1885), Marie (1863-1944) et Agathe (1864-1953).

De gueules au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.

†**Essars (des)** (1966-1970) (Bourgogne) : famille issue de Joseph (1690) d'où Jacques-Philippe-Jean-Baptiste (1720-1801), commissaire général de la Marine, seigneur de Trizay-Tours. Derniers du nom : Frank-Etienne (1855-1924) d'où Yvonne-Rachel-Claire-Marie (1891-1970), Renée-Marie-Albert-Madelaine-Micheline (1893-1969), Robert (1898-1966) (d'où Franck (1925-1951)) et (2) Jacques-Marie-Georges-Antoine.

<!!>**Estampes (d') (olim de Bar)** (Berry) : anobli le 4 décembre 1392, maintenue 1669, Honneurs de la Cour le 1^{er} décembre 1771, le 6 mars 1785 et le 2 mars 1788. Vote à Pont-Audemer en 1789. Marquis de Fiennes par LP de février 1643 pour une branche éteinte. [WNS, SS, V07]

D'azur à deux girons d'or appointés en chevron, au chef d'argent chargé de trois couronnes perlées de gueules.

†**Estanger (d')** (1856-1907) (Normandie) : maintenue le 16 mars 1671. [WNS]

<!!>**Esterno (d')** (Franche-Comté) : ancienne extraction 1415, Honneurs de la Cour le 26 février 1767, 1769-1772 et le 1^{er} février 1789, Comte d'Esterno par L.P. d'érection en juillet 1724, enregistrées le 16 avril 1725 au Parlement de Flandres. Vote en 1789 à Besançon et à Bailleul. Baron de l'Empire par L.P. du 31 juin 1810. [SS, GAF n°14355, V07] Postérité de Ferdinand-Olivier-Victor (1841-1923).

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois arrêts de lance du même posés deux et une.

►**Estève** (Languedoc) : Martin-Roch (1772-1853), Comte de l'Empire le 24 février 1809. [SS, V07] Postérité de Xavier (1905-1991).

Ecartelé : au I d'azur à un portique ouvert à deux colonnes et un fronton d'or aux lettres D.A. ; au II de gueules à une étoile d'argent ; au III de gueules à la

levrette d'argent ; au IV d'azur à une tête d'ibis, posée en fasce.

†**Estève de Bosch (d')** (Roussillon) : citoyen noble de Perpignan au XVIII^e siècle. [GAF n°14359, V07] Les dernières recherches généalogiques montrent que les porteurs actuels du nom descendent d'un frère de l'anobli. (François Xavier 1739-1822).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois chênes de sinople et une salamandre ; aux II et III d'azur au croissant d'argent surmonté d'un cœur.

Estienne du Bourguet (d') (Provence) : maintenue en 1669 et 1677. Une branche naturelle reconnue subsiste.

†**Estienne (de Chaussegros) de Lioux (d')** (1880-1922)(Provence) : filiation 1527, maintenue en 1668. Marquis héréditaire en 1865. [WNS, GAF n°14376]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois bandes d'or ; aux II et III d'or à une jambe de gueules coupée au dessus du genou.

†**Estienne-Montluc de la Rivière** (-1944) (Limousin, Bretagne) : Chevalier de l'Empire le 20 janvier 1809, baron de l'Empire le 29 octobre 1810, confirmé le 20 juillet 1816. Une branche demeurée non noble. [WNS, SS, GAF n°14381]

Parti au I de sable au rocher à six coupeaux d'or sommés de trois épis de blé du mesme ; au II d'azur à la fasce ondée d'argent.

<!!>**Estienne de Saint-Jean de Prunières (d') olim Cohen** (Provence) : anobli par charge de conseiller au parlement d'Aix en 1572. [WNS, SS, GAF n°14382, V07]

De gueules à la bande d'or accompagnée en chef d'un gland d'or tigé et feuillé du même et en pointe d'un besant aussi d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Estienne d'Orves (d') et Honoré d'Estienne d'Orves olim Cohen** (Provence) : anobli par charge de trésorier de France au bureau des finances d'Aix en 1639. Même famille que la précédente. [SS, V07]

De gueules à la bande d'or accompagnée en chef d'un gland d'or tigé et feuillé du même et en pointe d'un besant aussi d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Estimauville de Beaumouchel (d')** (Normandie, Canada (depuis 1748)) : filiation 1371, maintenue noble en 1668 et en 1669 par La Galissonnière. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1764-1765-1768-1769-1770. [WNS, SS, GAF n°14388, NNF]

De gueules à trois merlettes d'argent.

†**Estocquois (d')** (1933-1940) (Champagne, Lorraine) : filiation 1493, maintenue en Champagne en 1668. [WNS, GAF n°14398]

D'azur à trois bandes d'or ; au chef d'or chargé d'un lion naissant d'azur alias D'azur à trois bandes d'or, la 1^{ère} surmontée d'un lion naissant de même.

(0)**Estourmel (d') olim Creton** (1979-) (Flandres (Cambrésis)) : ancienne extraction prouvée 1440 (Chérin), Honneurs de la Cour en 1771, 6 mars 1773, 1776 et 23 mars 1779. Admis aux Etats d'Artois en 1783

à cause de la seigneurie de Sailly-au-Bois. (branche éteinte) maintenue noble le 22 septembre 1667 par Dorieu, intendant de Soissons. Chevalier de l'Empire le 20 septembre 1808 et 11 juillet 1810. Promotion au grade de maréchal de camp mentionné dans les Etats de Services du 1^{er} janvier 1784 (AR). [ANF-1963, WNS, SS, GAF n°14409, V07, ENFS n°11] Derniers du nom : Louis (1900-1979) d'où Gilles (1931-1978), Elisabeth (1932) et Yvonne (1934).

De gueules à la croix dentelée (alias engreslée) d'argent.

<!!>**Estourneau de Tersannes** (Poitou, Bretagne) : Ancienne extraction 1445, assigne à la production des titres de noblesse le 24 octobre 1669, preuves pour Saint-Cyr en 1718. Vote noble à Poitiers et au Dorat en 1789. [WNS, SS, GAF n°14413, V07]

D'argent à trois chevrons de gueules surmontés de trois étourneaux de sable rangés en chef.

†**Estrade (d')** (Bigorre) : acquisition de feifs nobles le 14 mai 1691. [WNS] Eteinte récemment en 1928.

†**Estremont de Maucroix (d')** (1860-après 1878) : Président-Trésorier de France au bureau des Finances de Soissons, décédé le 7 décembre 1783. Quid d'Aimé Charlotte Blanche, née en 1848 ?. [WNS] Une seule génération de charge graduelle.

<!!>**Estresse de Lanzac de Laborie (d')** (olim Roquet) (Limousin) : extraction 1534, maintenue noble 1667. Vote à Cahors en 1789. [SS, GAF n°14432, V07, NG01, PPC, WP]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois roquets du même deux et un.

► **Estriché de Baracé (d')** (Anjou) : anoblie par charge de secrétaire du Roi en 1736. Vote noble à Angers en 1789 [WNS, SS, GAF n°14436, V07]

De gueules à trois losanges d'argent en bande chargés d'une épée de gueules surmontée d'un lion d'or couronné d'argent ; au franc quartier d'or chargé d'une aigle de sinople couronnée de sable.

<!!>**Estutt d'Assay (d'), - de Blanay et – de Tracy (olim de Stutt)** (Ecosse, Bourgogne) : ancienne extraction 1474, maintenue noble en 1667 et en 1668 par arrêt du Conseil sur preuves de 1476, admis au x Etats de Bourgogne le 2 mai 1736.

Branche de Tracy (†1864) : Honneurs de la Cour en 1771-1773-1779-1786-1788. Comte de l'Empire par L. P. du 26 avril 1808, pair de France héréditaire 19 août 1815, comte-pair héréditaire le 31 août 1817, confirmé sur institution de majorat le 3 août 1824. Vote à Auxerre, à Orléans et en Nivernais en 1789. [WNS, SS, GAF n°14439-14440, V07]

Ecartelé aux I et IV palé de sable et d'or, à six pièces ; aux II et III d'or au cœur de gueules.

†**Etchecopar-Jaureguiberry (d') olim d'Anchen** (1973) (Soule) : admis aux états du Pays de Soule le 6 avril 1785. [WNS, SS, GAF N°14442, V07]

De gueules au chevron d'argent chargé de trois coquilles de sinople, accompagné à senestre d'un canton d'hermines et en pointe d'une tour d'argent.

†**Etchegoyen (d')** olim Sourourt : filiation 1711. Un membre, mort sans enfants vicomte à titre personnel par

ordonnance royale du 27 décembre 1829, confirmée par L.P. du 30 octobre 1830. Noblesse personnelle. [WNS, GAF n°14444]

Ecartelé : au I d'azur à un agneau pascal d'argent, surmonté de trois étoiles d'or ; au II d'azur à la tour d'argent accostée à dextre d'un lion d'or et à senestre d'un lion d'argent ; au III d'or à trois pals d'azur ; au IV d'argent à un arbre au pied fiché de sinople dans un cœur de gueules accosté à senestre d'un lion de gueules.

Etchepare de Minvielle (Béarn, Antilles britanniques) : anobli par charge de Conseiller en la Cour du parlement de Navarre le 2 janvier 1606. [WNS, SS] – filiation non noble : négociants, maître tonnelier à Bayonne.
D'argent à un arbre de sinople terrassé du mesme et un sanglier de sable brochant sur le fût de l'arbre.

? **Etcheverry (d')** (Navarre, Béarn) : anobli par charge de conseiller au parlement de Navarre en 1766. Vote en 1789 à Saint-Palais. [WNS]

†**Etignard de la Faulotte** (1957-1978) (Nivernais) : Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Grenoble en exercice en 1789. [WNS, GAF n°14453]. Noblesse inachevée.
D'azur au chevron d'or, sommé d'une tige de trois roses du mesme.

► **Eudes d'Eudeville** (Normandie) : anobli par charge de Secrétaire du Roi du Collège Ancien, mort en charge en 1629, Lettres d'Honneur pour son fils le 10 décembre 1665, maintenue noble le 19 février 1669. [WNS, SS, GAF n°14461, V07]
D'azur au sautoir d'argent cantonné au I d'un croissant, aux II, III et IV d'une molette, le tout du même.

†**Eudes de Catteville de Mirville** (1873-1925)(Normandie) : anobli en 1389, maintenue noble en 1668, page de la Grande Ecurie du Roi en 1696, page de la Petite Ecurie en 1749. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. [GAF n°14463]
D'or au lion coupé d'azur sur gueules armé de l'un en l'autre lampassé de gueules.

(0)**Euvrard de Courtenay (d')** (Dauphiné, Franche-Comté) : anobli par l'Empereur Maximilien en août 1516, secrétaire du Roi en 1540, maintenue noble en 1668. Vote en 1789 à Vienne [WNS, SS, GAF n°14478, V07]
De sinople à un huchet d'or, chargé de trois canettes de sable, becquées et membrées d'or.

†**Euzenou de Kersalaün** (1895) (Bretagne) : filiation depuis Conan Euzenou, écuyer, vivant en 1380. Maintenu noble en 1669. Marquis par L.P. en 1775. [WN, GAF n°14479] Derniers du nom : Hippolyte (1804-1895) d'où Edmée-Séverine-Jeanne (1840-après 1892).
Ecartelé : aux I et IV d'azur plein ; aux II et III d'argent à une feuille de houx de sinople posée en pal.

► **Evain et Evain-Pavée de Vendevre** (Anjou) : baron le 1^{er} août 1845 et 9 juin 1877 sur réversion d'un titre d'Empire de 1813. [WNS, SEC, SS, V07] (Evain) postérité de Paul (1935-2020) (Pavée de Vendevre) Philippe (1921-2005) d'où x et x.
Ecartelé : au I d'azur à deux étoiles d'or en fasce ; au II des barons militaires ; au III d'argent à la forteresse

donjonnée de trois tours de sable ; au IV échiqueté d'or et d'azur.

<!!>**Everlange (de Bellevue) (d')** (Luxembourg, Languedoc) : extraction. Reconnaissance de noblesse ancienne. [WNS, GAF n°14486, V07]
D'azur à une fasce d'argent accompagnée de deux étoiles d'or une en chef et l'autre en pointe.

Evrard de la Fayolle (Limousin) : filiation 1596, non maintenue. Avis défavorable de M. d'Hozier en 1766. Preuves pour les Ecoles Militaires en 1766. Fixée dans le Bordelais. [WNS, GAF n°14507] **Principe de noblesse à vérifier.**
D'argent à une croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.

†**Exea (d') et -Doumerc** (1943-1986) (Languedoc) : Extraction maintenue noble à l'intendance le 8 janvier 1670 et le 13 février 1716 et par arrêt du Conseil d'Etat du 16 octobre 1785. Relève Doumerc par décret de 1816. [WNS, SS, GAF n°14515, NG01]. Le nom a été relevé par la famille Delort devenue « Delort d'Exea ».
Echiqueté d'or et de gueules, à l'écusson en abisme de sable, chargé d'une barrière de champ clos d'or en fer à cheval, les extrémités en bas.

(0)**Exelmans** (1962-) (Lorraine) : Baron de l'Empire le 13 mars 1812, comte de l'Empire le 28 septembre 1813 non suivi de L.P., pair héréditaire d'Empire le 2 juin 1815. [WNS, GAF n°14516, V07] Subsiste une postérité adoptive.
Ecartelé : au I des comtes militaires de l'Empire ; au II d'argent au cheval cabré de sable ; au III parti d'azur à la ruche d'or et d'azur à la croix d'or ; au IV d'argent à trois merlettes de sable.

†**Eymé des Roches de Noyant (alais Aymé)** (1894-1910) (Auvergne) : maintenue noble en 1667. Preuves pour Saint-Cyr en 1763. [WN, GAF n°14523] Derniers du nom : Raymond (1805-1888) d'où Eulalie (1834-1910) et Marie-Antoinette (1838-1906).
D'azur à une bande d'or accompagnée de six étoiles d'argent.

► **Eyssautier (d')** (Provence, Dauphiné) : extraction 1544, maintenue noble le 22 décembre 1637 par arrêt des commissaires des francs-fiefs et le 21 juillet 1667. [WNS, SS, GAF n°14526, PPC]
D'azur à trois fascés ondées d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

Eyssautier (d') (Provence) : anobli par charge de trésorier de France en la généralité de La Rochelle le 14 août 1668, maintenue noble le 14 décembre 1726 par sentence des élus de La Rochelle. Chevalier de l'Empire en 1809. [WNS, SS, GAF n°14527]
D'azur à trois fascés ondées d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

F

†**Fabars (de)** (1930-1985) (Gascogne, Languedoc) : capitoul de Toulouse en 1578/79, maintenue noble le 11 septembre 1669 à l'intendance du Languedoc, confirmé le 17 août 1698 et 2 août 1699, Preuves pour le Service

en 1789. [GAF n°14532, WNS, SS, V07] Charles (1863-1930) d'où Jean et Henriette (1897-1985)
D'or au lion de gueules rampant contre une tige feuillée et fruitée de sinople.

Fabert (de) (Metz) : Famille du maréchal de France, né à Metz en 1599.

D'or à la croix de gueules.

D'azur à un sauvage au naturel avec une longue chevelure tenant une massue de même, l'écu semé de roses d'or, tigées et feuillées de même ; à la bordure onnée et nébulée d'argent et de gueules.

Fabiani (de Palmento) (de) (Corse) : reconnu noble par arrêt du conseil supérieur de la Corse le 25 avril 1774. En extinction. [Diou-1991, GAF n°14537]

De gueules à la fasce denchée d'or, et une bordure denchée du mesme.

†**Fabre ou Fabvre** (1970-2007) (Bretagne (Vannes)) : baron de l'Empire le 9 mars 1810. [ANF-1945, WNS, GAF n°14541, SS] Dernier du nom : Gabriel (1888-1970) d'où Marguerite (-2007) et Annick

Coupé d'hermines et d'or à deux têtes de cheval allumées et lampassées de gueules surmontées de deux étoiles d'azur, au franc quartier des barons militaires

►**Fabre de Latude (ou La Tude)** (Languedoc) : extraction 1551, maintenue noble le 15 janvier 1671 à l'intendance du Languedoc (branche de Pegairolles éteinte au XVIIIe siècle) et 1724. Admis aux États du Languedoc au XVIIIe siècle, Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1724. Comparait à Béziers en 1789. [WNS, GAF n°14564, SS, V07, WP] Acquisition de la seigneurie de Latude en 1632.

D'azur à une tour maçonnée de sable et surmontée d'un pélican dans sa piété d'argent.

†**Fabre de Mazan (de)** (2001) (Provence (Riez)) : Autorisation de posséder des fiefs nobles par le Roi René le 23 mai 1470. Maintenu noble le 29 février 1668 et le 20 mars 1708 par jugement de M. Cardin Le Bret, intendant de Provence. Admission dans l'ordre de la Noblesse de Provence le 18 janvier 1789 [ANF-1969, WNS, SS, GAF n°14559, V07]. Derniers du nom : Joseph (187-1922) d'où Paule (1899-1907), Marguerite (1901-1902), René (1903) et Guy (1913-2001).

De gueules à une tête de boeuf posée de front.

†**Fabre de Montvaillant (de)** (1884-) (Languedoc) : extraction 1555. Déchargé du droit de franc fief le 5 mars 1732, maintenue noble le 20 mai 1738, exempt du droit de Marc d'Or le 15 avril 1774. [GAF n°14560, SS] Robert (1830-1884) d'où Jeanne (1861) et Pierre (1867-1869) ; **Pierre-Albin (1830-)** d'où **Alfred Marie Pierre Rieu (1873-1953)** et **Jeanne = famille Rieu de Montvaillant, roturière ?**

Eteinte avec Charles (Alfred-Robert) (1830-1884), lieutenant-colonel d'où N, ép en 1891 Prosper-Arnaud de Froiart.

D'azur à un dextrochère armé d'or, mouvant d'une nuée d'argent naissante du flanc senestre de l'écu, tenant une épée haute d'argent, la garde d'or, soutenant une couronne ouverte et fleurdelysée d'or, posée en chef, accompagnée en pointe d'un casque d'or, orné d'un panache d'argent, la visière baissée, le tout adextré d'un

lion debout et contourné d'or, orné d'un panache soutenant de la patte senestre une fleurdelys d'or.

<!!>**Fabre de Roussac (de)** (Languedoc) : Jean-Marie-Noël (1750-1819), Chevalier de l'Empire le 12 novembre 1809, Baron de l'Empire le 6 octobre 1810. Confirmé héréditaire par L.P. du 13 avril 1816 et règlement d'armoiries. Confirmé baron par L.P. du 2 janvier 1869. [ANF-1981, WNS, GAF n°14562, SS V07, ENFS n°34] Autorisé par décret de 1867 à porter le nom de « Fabre de Roussac ». Postérité d'Antoine (1913-2004) d'où Pierre (1946) d'où Florian (1980) et Fleur (1985)..

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent et en pointe d'un lion rampant du même.

►**Fabry (de)** (Provence, Bretagne) : **Chevalier de l'Empire en 1810**, Baron de l'Empire le 2 mai 1811, confirmé le 30 mars 1816 avec règlement d'armoiries. [ANF-1987, WNS, SS, CEA XVII p. 17-18, GAF n°14576, V07]. Postérité de Bruno (1914-1991).

D'or au lion rampant au naturel chargé d'une fasce d'azur surchargée de trois cœurs d'argent.

†**Fabry-Fabrègues (de)** (1959-1992) (Provence) : anobli par L.P. du Roi René le 7 avril 1459, registrées le 22 octobre 1472, confirmation du 7 mai 1478. Maintenu noble le 8 mars 1668 en Provence. Quatre chevaliers de Malte de 1648 à 1660. [ANF-1938, GAF n°14580, SS, SS sup, ENFS n°7] Adrien (1872-1944) d'où Aude-Gasparde-Louise Rose Marie-Françoise (1905-), Ghislaine (1906-1992) et Jacques- Henri-Georges Marie (1908-1959).

D'argent à un pal d'azur et un chef de gueules chargé de trois écussons d'or.

Fabry de Gayrans (de) (branche d'Autrey (†) et de Montcault (†)) (Languedoc) : extraction 1538. Maintenu noble en 1712 et le 5 mars 1716 par arrêt des Commissaires du Conseil. (branche de Montcault) : maintenue noble le 4 janvier 1671. (Autrey) comte par L.P. en février 1692. [WNS, GAF n°14579, SS, V07] *D'or à un lion de sable armé et lampassé de gueules.*

►**Fabvier** (Lorraine) : anobli par lettres du duc de Lorraine le 10 avril 1736. (Branche cadette éteinte en 1918) : Baron de l'Empire le 11 novembre 1813 non suivi de Lettres Patentes ni de règlement d'armoiries. [WNS, GAF n°14584, SS, TA, NG01]

Coupé : au I, d'azur à une étoile d'argent accostée de deux croix ancrées d'or ; au II d'argent à trois merlettes de sable rangées en fasce

†**Fadate de Saint-Georges (de)** (1919-1998) (Italie, Berry) : venus en France en 1533 avec Catherine de Médicis, lettres de naturalisation le 5 février 1563, confirmé noble en France par L.P. du 17 mars 1600, maintenue noble le 10 décembre 1715 en Berry. Comparant à Troyes en 1789. Louis (1869-1919) d'où Antoinette (1895-1990), Odette (1896-1993), Marie-Louise (1897-1994), Agnès (1899-1983), Yvonne (1907-1998). [SS, GAF n°14588, CEA XVIII]

D'or au chevron de gueules accompagné de trois tourteaux du même, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or.

► **Fagès de Latour (de Rochemure) (de)** (branches de Chazeaux, de Cheylus, de Chaulnes (†1953)) (Languedoc, Périgord) : extraction **1475 ou 1502 ou 1520**. Maintenu noble les 10 mars 1667, 28 janvier 1669 et 31 janvier 1698. Admis aux Etats du Languedoc en 1774 et 1779. [ANF-1967, GAF n°14595, V07] Yves (1930-2018). Subsiste avec Alexandre, Arnaud, Thierry...

D'or à la montagne de trois coupeaux de gueules surmontée d'une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

† **Faget de Renol** (-1905) : chevalier de l'Empire le 3 mai 1809, confirmé le 25 octobre 1817. Anobli par L.P. du 16 juin 1818 sans L.P.. [GAF n°14601] Catherine Lovely (1828-1905). Noblesse personnelle ?

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois alérions du même au chef aussi de gueules (soutenu d'une filière d'or) chargé de trois étoiles d'or.

► **Faget de Casteljou (de)** (Bas-Vivarais) : citée 1392, filiation 1597, qualification d'écuyer au XVIII^e siècle, sans principe régulier de noblesse connu. [WNS] Refusée aux écoles militaires en 1784 et à l'ANF en 1964.

Faillonnet (de) (1870) (Lorraine) : Christophe Faillonnet, prévôt de Hattonchâtel fut anobli le 8 juin 1598 par lettres patentes du duc de Lorraine. Preuves pour les écoles militaires en 1783. Prit part aux assemblées d'Etain, de Saint-Mihiel, Pont-à-Mousson en 1789.

D'azur à une rose d'argent; au chef d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur.

► **Failly (de) olim Ancherin** (Champagne, Lorraine) : extraction prouvée 1509 (issue d'un lignage de Verdun – adoption du nom de Failly en 1509). Maintenu noble par Dorieu, intendant de Soissons le **18 ou 28** novembre 1667 et par Caumartin le 21 décembre 1668. Certificat de noblesse pour La Flèche en 1770. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1758 (AR). Vote en 1789 à Clermont-en-Argonne, Château-Thierry, Reims, Vitry-le-François. Un député de la noblesse aux Etats-généraux de 1789. [ANF-1935, CEA XVII p.60, SS, WNS, V07] Postérité de Geoffroy de Failly (1896-1976).

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois haches d'armes couchées et posées en fasce deux et une.

► **Failly (de)** (Lorraine, Belgique) : Ancienne chevalerie Lorraine, 1262. Jean-Baptiste de Failly (1687-1751), admission en qualité d'enseigne dans les gardes du duc Léopold Ier par brevet du 10 février 1706. Admission dans les cadets-gentilshommes de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine le 12 septembre 1757 pour Gabriel de Failly (1744-1811) (cinq degrés de noblesse sans principes d'anoblissement) (AR). Preuves pour les chanoinesses de Bouxière, le 30 septembre 1786 sur base de 400 ans de noblesse ancienne. Comparait à Etain, Longuyon, Villers-la-Montagne, Clermont-en-Argonne et Montmédy en 1789. [ANF-1958, WN 4 pp. 285-318, GAF n°14622, SS, PPC II p.535] Titre de Baron porté par possession d'état depuis le XVII^e siècle. Reconnaissance du titre de Baron pour une branche établie en Belgique en 1793 par L.P. de Léopold Ier Roi des Belges le 27 juin 1857 sous la forme d'autorisation « de continuer à porter le titre » à tous les représentants mâles établis en

Belgique. Nouvel enregistrement en 1869 par le Roi Léopold II. Le titre de Baron en Prusse a été reconnu le 2 juillet 1886 par l'Empereur Guillaume II pour ne branche établie en Allemagne vers 1885 et éteinte en 1954. Postérité de Victor (1822-1919).

D'argent à un rameau de houx arraché de trois feuilles de gueules accompagné en pointe de deux merlettes affrontées de sable.

► **Fain et Fain-Saulnier d'Anchald** (Île de France (Paris)) : Agathon-Jean-François (1778-1836), baron de l'Empire par L.P. du 15 août / 31 décembre 1809. Confirmation du titre de baron héréditaire pour son arrière-petit-fils par arrêté ministériel du 23 avril 1887. [ANF-1959, WNS, SS, GAF n°14617, V07, ENFS n°39]

D'azur à la fasce vairée de sable et d'or, à la plume d'or barbée d'argent en barre et brochant sur le tout au franc quartier des barons officiers de la maison de l'Empereur.

(O) **Fajole (de)** (1945-après 2012) (Rouergue) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Toulouse, le 3 juillet 1701 et le 2 juillet 1727, maintenue noble le 5 septembre 1721 et en 1774, rétablie au rôle de la capitation de la noblesse par ordonnance de M. terray, intendant de Montauban le 19 janvier 1776. Comparant en 1789 à Rodez. [WNS, SS, V07] Régis (1889-1945) d'où Madeleine (vivante en 2012) et Michèle.

D'argent au hêtre de sinople accosté de deux épées de gueules au pal soutenant une molette de sable.

† **Falaiseau (de)** (1902-1943) (Touraine) : anobli le 12 juillet 1678. Comparant en 1789. Confirmé Marquis en 1865. [GAF n°14637] Derniers du nom : Charles (1839-1902) d'où Marie-Thérèse (1869-1943).

D'azur à trois lions armés et lampassés de gueules, posés deux et un.

► **Falcon de Longevialle** (Gévaudan (Le Malzieu), Haute-Auvergne) : filiation depuis Etienne Falcon, écuyer, seigneur du Villaret en 1537. Antoine Guérin (1667-1739), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Aides de Clermont reçu le 17 juillet 1719, mort en charge le 11 juin 1739. Comparant en 1789 à Mende et à Saint-Flour. [ANF-1935, SS, WNS, GAF n°14642, V07, WP, ENFS n°22]

D'azur au faucon d'or.

† **Falentin de Saintenac (de) olim Falenty** (1960) (Comté de Foix) : extraction depuis Jean de Falentin en 1547, maintenue le 13 août 1701 par Le Gendre en la généralité de Montauban sur preuves de 1547. Preuves pour les Gardes Marines en 1757. César, vicomte héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 25 octobre 1825. [WNS, SS, V07, ENFS n°10] Dernier du nom : Marie-Emmanuel-Jean-Baptiste (1881-1960).

D'argent à un pin de sinople portant deux pommes d'or.

► **Falguerolles (de)** (Languedoc) : extraction 1530, (branche éteinte) maintenue par arrêt du Conseil du 7 février 1624. (branche subsistante) maintenue le 22 mai 1702 par jugement de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Vote à Castres en 1789. [WNS, SS, V07] Postérité d'Ernest (1839-1897)

D'argent au phénix éployé de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

(0)**Falguières (de)** (Albigeois) : baron héréditaire par L.P. du 28 juin 1822 avec règlement d'amoiries. [WNS, SS, V07]

D'or à la branche de fougère de sinople posée en pal.

► **Fallois (de)** (Lorraine, Carcassonne (depuis 1772)) : Jean-Nicolas Fallois, notaire royal puis conseiller secrétaire ordinaire de l'hôtel, payeur et receveur général des rentes, dettes et chagres de l'Etat fut anobli le 10 juillet 1704 par lettres patentes du duc de Lorraine. Vote à Carcassonne en 1789. [WNS, SS, GAF n°14665, V07]
D'or au chevron d'azur chargé en chef d'une étoile d'argent et accompagné en pointe d'une étoile d'azur.

† **Falvard (de Bomparant) (de) olim Fallevard de Bomparant de Montlucq** (XXe) (Auvergne) : filiation 1559, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1772, vote en 1789. Subsistait en 1884. [WNS, GAF n°14673-14674, SS]
De sable au chêne d'argent et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or
Alias

D'argent au chêne de sinople glanté d'or, surmonté d'un corbeau de sable et accompagné de trois molettes d'éperons de gueules, posées deux et une.

► **Falvelly (de)** (Haute-Auvergne) : charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Metz en 1777. [WNS] noblesse inachevée.

► **Famin (?)** (Picardie) : Louis-César (1743-1812), anobli par charge d'échevin de Paris en 1777 et 1781. [WNS, SS, GAF n°14680, NG01] Adrien (1857-1922) d'où Jacques (1897-1932) d'où Béatrice (-2012) ép. Guy de Ponton d'Amécourt. Subsistait en 1977 avec Etienne-Edmond (1904-1975) d'où Jacques (1936) et Eric (1947). Eric semble toujours en vie.
D'or au pélican de sable au chef d'argent soutenu de sable et chargé de trois étoiles d'azur.

► **Fanget (de) olim Vergès (de)** (Béarn) : anobli le 22 février 1618 par l'acquisition de la Maison noble de Fanget (anoblie le 28 mars 1476), admis aux états de Béarn le 18 novembre 1631 pour l'abbaye laïque de Lème et le 2 novembre 1647 pour sa maison noble de Fanget. [WNS, GAF n°14681-14682, SS, V07]
Ecartelé : au I et IV d'argent à quatre pals d'azur ; aux II et III d'or au cerf passant de sable.

► **Faramond (de) et Framond (de) (de La Framondie et – de La Fajole)** (Rouergue) : ancienne extraction prouvée 1435, maintenue le 13 décembre 1669 par M. de Bezons, intendant du Languedoc. Autre maintenue noble le 30 avril 1700. (branche cadette de La Fajole) maintenue le 28 avril 1668 par M. Pellot, intendant de Bordeaux. Vote noble en 1789 à Mende et à Castres. [ANF-1997, GAF n°14693-14694, WNS, SS, SS sup, V07]
De gueules au lion d'or armé et lampassé

† **Farconnet (de)** (1946) (Dauphiné, Vivarais) : anobli par L.P. du 10 mai 1819, maintenu de noblesse par L.P. du 16 août 1821. [WNS, GAF n°14698, SS, SS sup] Dernier du nom : Guy (1860-1946).
D'argent au faucon au naturel poursuivant une colombe du mesme, l'un et l'autre essorant en bande ; au chef d'azur chargé de trois besans d'or.

► **Farcy de La Villedubois (de) et Farcy Pontfarcy (et – du Roseray) (de)** (Normandie, Maine) : filiation suivie depuis Guillaume Farcy (ca 1445/1450-1489/1499), bourgeois d'Alençon. Annibla Farcy, anobli par L.P. de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin par L.P. de décembre 1643, enregistrées à la Cour des Aides de Paris le 25 mars 1644. Maintenu noble par arrêt de la Cour des Aides de Paris le 12 mai 1665 et maintenue noble d'extraction par arrêt de la chambre de réformation de Bretagne le 19 octobre 1668 sur preuves de quatre générations (et filiation fausse). Maintenu le 4 février 1678 par arrêt du Conseil et le 12 juin 1715 et 24 octobre 1717 par M. Chauvelin, intendant de Tours sur preuves remontées à 1450. Lettres de relief de dérogeance le 4 juillet 1684, enregistrées en la Cour des Aydes de Rouen le 20 juillet 1684. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 17 juillet 1775. Preuves pour le service les 12 et 15 janvier 1785. [ANF-1995, WNS, SS, V07, ENFS n°32]
D'or fretté d'azur à six pièces au chef de gueules plein.

† **Faret de Fournès (de)** (1895-1937) (Languedoc) : extraction 1506, maintenue noble le 19 décembre 1668, Honneurs de la Cour en 1777 et 1783, député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [WN, GAF n°14705, SS] Dernier du nom Robert de Faret (1826-1895).
Bandé d'argent et de gueules à six pièces

† **Farjon de Besson** (Languedoc (Montpellier)) : Chevalier de l'Empire par L.P. du 9 octobre 1813, autorisation d'ajouter le nom «de besson» par décret impérial du 18 février 1860. [WNS, GAF n°14733] Louis-Marie (1819-1884) d'où Prosper (1861) et Louis (1863).
Tranché de sable et d'argent à une fasce d'azur chargée du signe des chevaliers légionnaires brochant sur le tout.

† **Fassion (de Rizet) (de)** (Dauphiné) : gentilshommes verriers. Subsistait à Lyon vers 1885. [WNS, GAF n°14745] Joseph (1845-1923) d'où Joséphine (1878-1954). **Principe de noblesse.**
De gueules à une croix d'or, cantonnée en chef de deux étoiles du mesme et en point de deux roses d'argent.

Faubert (de) (Bourgogne, Angleterre, Haïti) : renseignements font défaut.

► **Faubournet de Montferrand (de)** (Périgord) : ancienne extraction prouvée 1407, maintenue le 18 mai 1636 et le 8 janvier 1667 par M. Pellot, intendant de Bordeaux sur filiation de 1529. Honneurs de la Cour le 13 novembre 1786 (AR). Vote en Périgord en 1789. [ANF-1950, WNS, SS, V07] Reprise du nom de Faubournet au lieu de celui «de Montferrand de Gontaut» sanctionnée par arrêt du Conseil d'Etat du 8 octobre 1774. Postérité de Charles (1851-1929).
Ecartelé : d'or et de gueules.

► **Faucher (de)** (Comtat Venaissin) : citée 1399, filiation 1476, extraction 1519, maintenue le 6 septembre 1697 par M de Lamoignon, intendant du Languedoc et le 2 avril 1698. [WNS, SS, V07] Postérité de Pierre (1882-1944).
D'azur à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

<!!>**Faucher de La Ligerie (de) et – de Versac** (Périgord, Saintonge) : anobli en février 1594, confirmé le 8 juin 1598, , maintenue à Bordeaux le 29 août 1667. Vote à Saintes en 1789. [ANF-1939, WNS, SS, V07] ? subsiste avec Jean-Marie (1970), Gérard... [vérifier la filiation](#).

De gueules à une sauterelle d'or.

<!!>**Faucigny-Lucinge (de)** (Savoie) : extraction féodale depuis Rodolphe de Faucigny en 1180. Maintenu à l'intendance de Bourgogne le 26 juillet 1670. Comte de Coligny par mariage en 1752, concession du titre attaché à l'héritage par L.P. des 5 février 1718 et 18 juillet 1783. Honneur de la Cour le 22 janvier 1787 sur preuves de 1300. Autorisation de porter le titre de Prince par ordonnance du 27 janvier 1828 (titre sarde de 1794). Cousin du Roi par brevet du 13 mars 1829. [WNS, SS, V07] Postérité de Louis (1927-1998) (d'où Stanislas (1963) et Edouard-Charles (1966)).

Parti : au I palé d'or et de gueules ; au II bandé de gueules et d'argent.

Ecartelé : aux I et IV palé d'or et de gueules de six pièces (Faucigny) etaux II et III bandé d'argent et de gueules de six pièces (Lucinge).

†**Faucompré (ou Faucompret) (de)** (Flandres) : filiation 1613. (branche aînée de Faucompret subsistante) en charge anoblissante de secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Flandres en 1773 – noblesse inachevée. (branche cadette de Faucompré de Godet, éteinte en 1851)) anobli par L.P. de mars 1778. // [Xavier-Edouard de Faucompré \(né ca 1850\), ép. en 1895 Pauline Veil-Picard, adopte la fille issue du premier mariage de son épouse.](#)[WNS, SS]

D'argent au double chevron de gueules accompagné en chef et à dextre d'une coquille de sable ; à senestre d'une couronne civique de sinople, et en pointe de deux dauphins adossés et surmonté d'un croissant de gueules.

†**Faucon (de)** (Vivaraïs, Bordelais) : filiation 1459, maintenue à l'intendance du Languedoc le 22 et 29 janvier 1669.[WNS, SS]

D'azur à deux tours d'argent maçonnées de sable posées en fasce et accompagnées d'un faucon d'or en chef et d'un croissant d'argent en pointe.

†**Fauconnet (de)** (1967) (Lorraine (Revigny)) : baron de l'Empire le 2 juillet 1808, (chevalier de d'Empire pour le fils du baron le 2 septembre 1810), confirmé baron par décret impérial du 1^{er} juillet 1861 et L.P. du 16 juin 1866. [WNS, V07] Dernier du nom : Renaud (1875-1967)

De gueules au faucon d'or perché sur une branche du même et accompagné en chef de deux étoiles du même, au franc quartier des barons militaires.

†**Faudoas (de) et -Barbazan** (-1908) (Guyenne) : extraction féodale 1269, maintenue noble le 3 juillet 1670 et le 5 août 1700. Honneurs de la Cour en 1736/1773 et 1785. Baron de l'Empire en 1810. (Barbazan) éteinte avec Alexandre-Sébastien (-1858) d'où N, ép. de Frileuze. [GAF n°14794-14795, SS] le nom de Faudoas a été relevé par décret de 1930 par la famille Mortureux.

D'azur à la croix d'or

Parti : au I d'azur à la croix d'or ; au II d'azur à trois fleurdelys d'or.

†**Faugières (de) (ou Faugèress)** (? après 1906) (Auvergne) : maintenue par M. de Fortia, intendant d'Auvergne le 30 juin 1667 depuis 1540, et maintenue en 1670. [WNS, GAF n°14798, SS]

D'azur à la bande d'argent chargée de trois boutons de rose de gueules.

†**Faulong du Bosc (de)** (1941-1977) (Gascogne) : filiation 1571, établie depuis 1593, confirmation de noblesse et anobli en tant que besoin par L.P. du 23 juin 1768. Vote noble à Nérac en 1789. [WNS, GAF n°14806, SS, V07] Jacques (1888-1941) d'où Mathilde et Françoise.

D'or à un chevron de gueules accompagné de trois faux longues de sable, emmanchées du même, deux et un.

†**Faulte de Vanteaux** (1911) (Limousin) : anobli par charge de procureur du Roi au Bureau des Finances de Limoges en 1728 (Lettres d'Honneur en 1751) – Deux générations successives. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1788, Comparait à Limoges en 1789. [GAF n°14808, SS] Dernier du nom : Georges (1835-1911), général de Brigade.

D'azur à un lion d'or, sur une terrasse de sinople, passant derrière un arbre du mesme fourché de deux branches que le lion embrasse de sa queue en devant et la repasse par derrière.

†**Faultrier (de)** (Bourgogne (Auxerre), Lorraine) : en cours d'agrégation à la noblesse au XVIII^e siècle. Joachim (1726-1802) anobli par le grade de maréchal de camps le 9 septembre 1788. (Titre éteint avec le seul titulaire) : baron de l'Empire le 2 mai 1811, confirmé en 1816. [ANF-1938, WNS, SS, V07]

D'argent au lion de gueules chargé d'une fasce de sable, surchargée d'une étoile d'or posée à senestre ; à la bordure componée d'argent et de gueules.

†**Fauque de Centenier (de)** (1963-2013) (Comtat Venaissin) : André-Marie (1690), anobli comme docteur en droit civil de l'Université d'Avignon le 28 février 1730 et son fils Alexandre-Joseph (1721-1802) le 23 juillet 1744. (nous trouvons également Joseph Fauque en 1703 et Zacharie-Hyacinthe en 1718). [WNS, SS, SS sup, CEA XVII p.164] Philippe de Centenier de Fauque. (1895-1963) d'où Monique (1921-2006), Violette (1922-2005) et Marie-José (1927-2013). (Parfois la famille porte « de Centenier de Fauque » à l'Etat Civil.

D'azur à la colombe huppée d'argent essorante becquée et onglée de gueules accompagnée de sept étoiles d'or, quatre en chef et trois en pointe.

†? **Fauque de Jonquières (de)** (Provence) : agrégée à la noblesse au commencement du XVIII^e siècle, anobli par deux arrêts successifs du parlement de Provence du 4 mars 1779 et 10 janvier 1784. [WNS, SS, V07] Le nom a été relevé par la famille Solmy. Dernier du nom : Albert (1895-1958) d'où Letizia.

De gueules à deux hêtres d'or surmontés d'un faucon d'argent.

► **Faur de Pibrac (du)** (Languedoc (Toulouse)) : ancienne extraction 1444, Président au Parlement de Toulouse en 1473, maintenue à l'intendance du Languedoc le 6 et 28 juin 1669, le 8 août 1669 et le 29 juillet 1700. Baron de Saint-Jory par érection en juillet

1603 et Comte de Marigny-le-Cahouet par LP de 1652 pour des branches éteintes. [ANF-1962, WNS, SS, V07]
D'azur à deux fasces d'or accompagnées de six besants d'argent posés trois et trois.

Faure (de Vercors) (de) (Dauphiné, Orléanais) : assez obscurément perpétuée. Hommage de la seigneurie de Vercors le 4 janvier 1474. [WNS, GAF n°14865, SS]
D'argent à un bâton d'azur enfilé dans trois couronnes ducales d'or.

Faure (de) (Roussillon) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1643-1644. Reçu à l'École Royale de La Flèche en 1790. Maintenu noble le 18 septembre 1780. Citoyen noble de Perpignan en 1780. [ANF-1978, SS, V07] **Attention une famille subsistante homonyme sans principe de noblesse.**
D'argent au bâton d'azur enfilé dans trois couronnes ducales d'or.

†**Faure de Lilate** (1916-1974) (Flandre) : maréchal de camp le 9 mars 1788, chevalier de l'Empire le 9 mai 1811, baron héréditaire sur majorat le 27 décembre 1828. [ANF-1971, WNS, SS, SS sup] Derniers du nom : Ferdinand (1840-1915) et Magdeleine (1886-1974).
D'azur à la fasce contre-breteessée d'argent, accompagnée en chef d'un pélican avec sa piété d'or et en pointe d'un cheval contourné et cabré d'argent

†**Fauré de Massabrac (de)** (Comté de Foix, Languedoc) : filiation 1457, maintenue noble en 1666, le 23 septembre 1669 par M. de Bezons et le 5 mai 1699 à l'intendance de Montauban. Comparant à Toulouse en 1789. Dernier du nom : Jean-Baptiste-Marie (1835-après 1886). [WNS, CEA XVII p. 191, GAF n°14859]
Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois clous de sable posés en pal, deux et un ; aux II et III de gueules au lion d'or ; au chef de l'écartelé d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Du Faure de Rochefort-Lavie voir Dufaure

†**Faure de Saint-Martial (du)** (1923) (Limousin) : Antoine du Faure (1664-1729), anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Bordeaux. Comparant à Bordeaux en 1789. [WNS, GAF n°13451] voir Dufaure La Jarte.
De gueules à un lion d'or tenant de sa patte dextre une épée haute d'argent.

†**Faure de Fayolle (†1834) et – de Saint-Romain (†1933)** (Périgord) : maintenue à la réformation de 1666-1671, reprise de la qualité d'écuyer vers 1747 après abandon pendant trois générations, vote à Angoulême en 1789. Les Dufaure de Rochefort sont un rameau présumé de cette famille, anobli par charge de Président-Trésorier de France au bureau des Finances de Bordeaux (voir à ce nom). [WNS, SS, CEA XVII p. 188 et suiv., GAF n°14855, CEA XVII]
D'azur à une roue d'or posée en abîme, accompagnée de trois roses d'argent.

Fauré de Villespassants (de Saint-Maurice) (de) (Albigeois, Languedoc) : anobli par charge de conseiller en la chambre de l'Edit séant à Castres le 11 décembre 1599. Preuves de noblesse pour les pages de la Grande Ecurie au XVIII^e siècle. [SS] François-Clément-Léopold

(1825-1881) d'où Arnaud-Raymond-Olympe-Jules-Robert (1855)
Ecartelé : aux I et IV d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable ; aux II et III d'or au pin de sinople accosté de deux biches au naturel affrontées au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

? **Fautreau (de)** (1981) (Haute-Normandie, Picardie) : extraction 1523, maintenue à l'intendance de Rouen le 22 novembre 1668. Vote noble à Rouen et à Neufchâtel en 1789. [WNS, SS, SS sup, V07] Gérard +1981. A la suite d'une adoption, le nom a été relevé par la famille Nouveau de La Carte.
D'azur à trois croissants montants d'or deux et un.

► **Faverot de Kerbrech** (Bretagne (Pontivy)) : chevalier de l'Empire le 18 mars 1809, baron de l'Empire le 14 août 1813, confirmé le 10 mars 1815. [WNS, SS, V07] Maurice (1876-1921) d'où Roland (1905-après 1938). Subsiste aujourd'hui François.
Coupé : au I d'or au chevron de gueules accompagné en chef de deux têtes de cheval de sable et en pointe d'une épée d'azur en pal ; au II de sinople à deux sabres croisés en sautoir.

Favier (de) (1802) (Avignon) : marquis par bref pontifical. Le nom a été relevé par la famille Reynaud de La Gardette.

► **Favier du Noyer de Lescheraine** (Savoie) : anobli par charge d'Avocat-général au Sénat de Savoie en 1600 et président du Sénat de Savoie le 12 juin 1610. François Favier du Noyer (1792-1756), sénateur au sénat de Savoie, baron en 1750. [ANF-2007, WNS, SS, V07] Autorisation d'ajouter le nom « de Lescheraine » par décret en 1864. Postérité d'Albert (1841-1925).
De gueules à une grue d'argent dans sa vigilance d'or, au chef d'azur chargé de trois bandes ondées d'argent.

†**Favières (de)** (1895) (Brie, Île de France) : anobli par charge de Secrétaire du Roi en 1660, conseiller en la chambre des Comptes de Paris le 4 août 1668 et conseiller-maître en la chambre des comptes de Paris le 24 avril 1692. Dispense du marc d'or le 13 avril 1775. [WNS, SS, SS sup] Raoul (1811-1895) d'où Ghislaine-Augustine-Marie (+1874)
D'azur à un phénix sur son immortalité d'or.

► **Favre** (Bretagne) : Benoit-Pierre Favre (1768-1857), lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'Empire le 9 septembre 1810, confirmé par ordonnance le 31 décembre 1814/1815 et par décret impérial du 28 mars 1870 et par L.P. du 4 mai 1870 en faveur de son fils Alexandre-Jules (1804-1874). [SS] Non consensus : trois générations de chevalier étaient nécessaire pour confirmer un anoblissement héréditaire.
D'azur au chevron cousu de gueules, surmonté de trois étoiles d'argent et accompagn en pointe d'une tour d'or, ouverte du champ et ajourée de sable.

► **Favre d'Echallens (de La Paillerie)** (Genève, Lorraine) : filiation 1507, reconnu noble par le Conseil Souverain de la République de Genève, enregistré au Parlement de Metz le 21 octobre 1755. [ANF-1977, WNS, SS, V07]

D'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une rose d'argent boutonnée d'or et en pointe d'un fer à cheval le tout d'argent.

► **Faÿ (de) et – d'Athies** (Picardie) : citée 1296, ancienne extraction 1402, (Faÿ) maintenue noble le 26 août 1699, (d'Athies) maintenue noble le 22 juillet, 16 décembre 1667 à Soissons et en 1670 à l'intendance de Champagne. Honneurs de la Cour en 1781. Vote en 1789 au bailliage de Vermandois, à Amiens, Péronne et Montdidier. [ANF-1967 (de Faÿ), WNS, SS V07]
D'argent semé de fleurs de lys de sable.

† **Fay de Carsix (du)** (1948) (Normandie) : extraction féodale (1334 ?), maintenue noble le 30 décembre 1667 à l'intendance de Rouen. Vote à Rouen en 1789. [ANF-1940, WNS, SS]
De gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre molettes d'éperon du mesme.

► **Fay de Choisinet (du) olim Sanial du Faÿ** : issue d'Etienne Sanial (1714-1749), notaire royal en Ardèche.

† **Faÿ de La Tour-Maubourg (de)** (1891-1897) (Vivarais) : Extraction féodale 1330. Maintenu noble en 1667. Admis aux Etats du Languedoc en 1764. Député de la noblesse aux Etats Généraux en 1789. Comte de l'Empire en 1808. Pair de France. [Le Bret, GAF n°14951, 14952] Derniers du nom : Charles d'où Alfred-Etienne-Marie de Fay, vicomte de la Tour-Maubourg (1834-1891), (2) Adolphe, Gabrielle (1838-1897) et Jeanne-Marie (1841).
De gueules à la bande d'or chargée d'une fouine d'azur.

► **Fayard des Combes (de)** (Périgord, Île Bourbon) : Filiation depuis Bertrand, conseiller au Présidial de Périgueux en 1534, fils de Raymond. Guy de Fayard, seigneur des Combes, maintenue noble en janvier 1667 mais la notice est barrée d'un trait : « le bruit commun est qu'il n'est pas gentilhomme ». Comparant en 1789. Subsiste en 2017 sous le seul nom de Fayard en Ardèche et à la Réunion. [WNS, SS, cf *Maintenues et Armorial de la noblesse du Périgord sous Louis XIV et la Régence* par Gontran du Mas des Bourboux]
D'or à un hêtre arraché de sinople, quelquefois surmonté de trois flammes de gueules rangées en chef.

† **Fayau de Vilgruy** (1879-1911) (Île de France) : baron de l'Empire le 2 janvier 1814 sans L.P., confirmé le 21 février 1818 avec règlement d'armoiries. Derniers du nom : Ernestan-Charles-Adrien (1799-1879) d'où Maxence-Amélie (1829-1911). [SS]
Ecartelé : aux I et IV d'azur à un chevron rompu à dextre accompagné en chef de deux coqs affrontés d'argent crêtés et barbés de gueules et en pointe d'une foi d'argent ; au II de gueules à l'épi en pal d'argent ; au III de gueules à trois roses d'or.

► **Faydit de Terssac (de) olim Feydit** (Limousin, Languedoc) : extraction féodale 1361 (La ligne subsistante remonte sa filiation à 1549 seulement et ne prouve pas sa jonction avec la souche du Quercy), maintenue noble le 1^{er} septembre 1671 par M. Bezons, intendant du Languedoc. Honneurs de la Cour le 7 avril 1788 sous le titre de « comte de Faydit de Terssac ». Vote en 1789 à Toulouse. [ANF-1953, WNS, V07]

Burelé d'argent et de sinople à dix pièces chaque burelle d'argent chargée d'une étoile de gueules.

† **Fayel (du)** (Normandie (Bayeux)) : extraction (présumée 1415), maintenue noble le 5 décembre 1667 à l'intendance de Caen. Vote en 1789 à Rouen et Saint-Sauveur-le-Vicomte. [WNS, SS]
De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'argent et en pointe d'une rose du mesme.

Fayet (de) (de Peychaud) (Guyenne, Normandie) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1590, secrétaire de la chambre du Roi en 1595, Trésorier à Bordeaux en 1603, lettres d'Honneurs en 1623. Conseiller au parlement de Bordeaux en 1661. Lettres d'Honneurs en 1693. Vote noble en 1789 à Bordeaux et à Gisors [ANF-1990, WNS, SS, V07]
D'azur à une fasce de sable bordée d'or chargée d'une coquille d'argent accostée de deux étoiles d'or, accompagné en chef d'un lévrier d'argent et en pointe de trois losanges d'or rangés en fasce.

► **Fayet de La Tour (du)** (Auvergne) : ancienne extraction 1416 ou 1421, maintenue noble le 5 novembre 1667 par M. de Fortia depuis 1472. Vote à Nîmes en 1789. [ANF-1945, WNS, V07]
D'azur à une tour crénelée d'argent maçonnée de sable adextrée d'un croissant d'argent et senestrée d'une étoile d'or.

► **Fayet (de Gabriac) de Montjoye (de)** (Gévaudan) : extraction (filiation 1597), condamnée par défaut le 12 mars et 29 juillet 1699, maintenue noble le 29 juillet 1717 à l'intendance du Languedoc. Vote à Nîmes en 1789. [ANF-1947, SS, V07] La branche Fayet de Chabannes est éteinte.
D'azur à une fasce de sable au lévrier d'argent en chef et en pointe de trois losanges d'or rangés en fasce.

(O) **Fayolle (de Tocane) (de)** (2012-) (Périgord) : extraction féodale 1276. Maintenu noble le 3 août 1669 à Bordeaux par Pellot. Marquis de Fayolle par L.P. du 20 septembre 1724, enregistrées le 1^{er} septembre 1725 en la Chambre des Comptes de Paris et au bureau des Finances le 2 juillet 1764. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 3 mai 1743 sur titres de 1555. Certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 5 mai 1787 (AR). [ANF-1938, SS, V07, ENFS n°42] Arnaud (1890-1969) d'où Alain (1924-†2012) d'où Dominique (1955) ép. Jacquelin Flamen d'Assigny. En extinction.
D'azur au lion d'argent armé lampassé et couronné de gueules.

† **Félix du Muy (de)** (1903-1913) (Comtat Venaissin, Provence) : agrégée à la noblesse au XVII^e siècle, maintenue noble le 22 septembre 1668, marquis de Muy par érection en mai 1697, Honneurs de la Cour avec dispenses en 1738, 1745, 1774 et 1790. Un secrétaire d'Etat en 1774 et un maréchal de France en 1775. [SS]

† **Félix (de)** (Comtat-Venaissin) : Anobli par deux docteurs en droits d'Avignon François-Claude le 6 août 1754 et Etienne-Joseph-Ignace le 13 janvier 1777. [WNS, SS, V07, Blanc] (branche de la même famille). La postérité de Gabriel-Henri-Pierre-Marie (1878-1979) d'où Pierre-Michel (1905-1909), Lucie-Marie-Louise (1905-1905), Germaine-Marie-Louise (1906-2005) et

Jean-Fernand (1911-2006) (d'où postérité) n'a pas de principe de noblesse.

« Les Félix sont jusqu'à plus ample informé, originaires d'Avignon et s'établirent à Aix et à Marseille à la fin du XVIIe siècle. Certaines branches du lignage furent anoblies par charge de finance, d'autres s'agrégèrent au second ordre par simple usurpation des qualifications. Quoi qu'il en soit le lignage fut maintenu noble en son entier en 1668 sur le vu d'une production falsifiée rattachant les Félix provençaux à une maison homonyme italienne dont ils prirent les armes.

Ecartelé : aux I et IV de gueules à la bande d'argent chargée de 3 F de sable ; aux II et III de gueules au lion d'or à la bande d'azur brochant sur le tout.

†**Fenieu de Plaisance (de)** (1885-) : filiation 1578. Une branche naturelle subsiste. [WNS] **Principe de noblesse ?**
D'azur au phénix essorant d'or, becqué et membré de gueules, posé sur la corne dextre d'un croissant d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

†**Fenis de Tourondel (de)** (1923) (Bas Limousin) : maintenue noble le 25 juillet 1698, 1700, 1701 et le 23 septembre 1728. [WNS, SS] Jean-Joseph (1857-1923), fils posthume ? de Jean-Joseph de Fenis de Tourondel (1789-1857).

D'azur au phénix s'essorant d'or sur son bûcher enflammé de gueules regardant un soleil mouvant de l'angle dextre du chef.

Fenouillet (de) (Languedoc) = ? Abric de Fenouillet

†**Fera de Saint-Phalle (de) olim Fera de Rouville** (1880-1907) (Italie, Beauce) : lettres de naturalité en août 1578, maintenue noble par le Conseil d'Etat le 5 mai 1667 et le 17 juillet 1700. Preuves pour les Honneurs de la Cour sans réception à cause des événements de 1789. [WNS, SS] ? Derniers du nom : Henri-Victore (1831-1880) d'où Henriette-Caroline-Pauline (1867-1907).

D'argent au lion d'azur chargé sur l'épaule d'une fleurdelys d'or armé et lampassé de gueules.

► **Féraudy (de)** (Provence, Comté de Nice, Orléanais) : extraction depuis Antoine décédé en 1557. Elle fournit plusieurs générations de docteurs ès droit civil de l'Université d'Avignon avec Jean-François en 1557, son fils Jean-Antoine (1617) puis son petit-fils Jean de Féraudy, le 18 juillet 1663. (branche aînée) maintenue noble le 29 août 1769 par jugement rendu à Nice par l'intendant général de la Ville et du comté de Nice. (branche cadette) Honoré (1689) reçut un certificat de noblesse délivré par Cardin Le Bret intendant de Provence le 10 décembre 1732 (AR). Jean-Antoine (1728-1786) reçut des Lettres de naturalité en mars 1784, en charge anoblissante de président trésorier de France au bureau d'Orléans. Antoine-Daniel (1778-1859), comte héréditaire par le Roi de Sardaigne le 24 novembre 1826 (AR) et confirmé comte le 17 mai 1828 en France (AR). [ANF-1937, WNS, CEA XVIII, SS, V07] Nombreuse postérité dont celle de Georges (1867-1909).

Fascé d'or et de gueules à six pièces, à l'étoile à six rais d'azur chargeant la première et au sautoir de gueules brochant sur le tout.

► **Féault de Falandre** (Normandie (Alençon)) : Marquis Féault, sieur du Chesne (1597-1670), anobli en

avril 1653 par L.P. vérifiées le 7 août 1655 à la Chambre des Comptes du parlement de Normandie, révoquées par l'édit d'août 1664 et confirmé par lettres de 1666, maintenue le 1^{er} avril 1667, enregistrées le 13 août 1667 en la Cour des Aides de Normandie. Maintenu noble le 1^{er} avril 1667 par de Marle dans la généralité d'Alençon. [ANF-1939, WNS, CEA XVIII, SS, V07] Postérité d'Henri (1842-1921).

D'azur à une carpe d'argent posée en fasce, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.

► **Feray et Feray-Bugeaud d'Isly** (Normandie (Le Havre)) : anobli en février 1769 et en novembre 1775. Une branche relève « de Bugeaud d'Isly » par décret en 1873. [ANF-1953, WNS, V07]

D'hermines à trois croissants d'azur deux et un surmontés en chef d'une rose de gueules.

Feret du Bouillonney (Normandie) : issue de Théophile Onésime Féret qui épousa Louise-Hélène du Bouillonney [WNS]

†**Ferey de Rozengat** (1863-1909) (Franche-Comté) : baron d'Empire le 15 janvier 1809. Derniers du nom : Eugène (+1863) d'où Victorine (1821-1909). [SS]

Ecartelé : au I d'or à un fort accosté de deux tours ruinées de sable ouvert ajouré et maçonné de sable ; au II des barons militaires ; au III d'azur à un cheval galopant d'or ; au IV d'or à un bouclier de sable clouté d'argent chargé en abîme d'une étoile aussi d'argent brochant sur deux drapeaux de sable et accompagné en chef de deux étoiles d'azur.

(0)**Fériet (de) (Lorraine (Metz))** : anobli par L.P. du duc de Lorraine le 15 février 1521, Lettres de gentillesse du 2 mai 1707, baron et autorisation de la particule le 20 novembre 1736 (branche éteinte) et le 17 janvier 1758. Président à Mortier au Parlement de Metz, mort le 20 février 1737. [WNS, SS, V07] Ernest +1946, Régine-Amélie +1991, subsistance ?

D'azur à une croix de sable au franc canton de gueules chargé d'une tour d'argent.

? **Ferlet (de Bourbonne)** : un zouave pontifical. Reprise du nom de Bourbonne en 1866 et 1876. [CEA XVIII p. 33]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la croix pommetée d'or ; aux II et III d'argent à un croissant de gueules.

► **Ferluc (de)** (Quercy, Languedoc) : anobli par charge de Capitoul de Toulouse en 1718. [ANF-1959, WNS, SS, WP, V07]

D'azur à une bande abaissée d'or surmontée d'un lion passant du même, au soleil naissant au canton dextre.

†**Fermin de Vieux** (1914) (Normandie) ??

► **Fernex de Mongex (de)** (Savoie) : premier syndic noble de Thonon-lès-Bains en 1767, comte par L.P. du Roi de Sardaigne (en 1793 et) le 19 mars 1824. [ANF-2000, WNS, SS, V07]

Parti : I d'argent au lion de gueules couronné d'or ; au II d'azur à deux lances d'argent en sautoir cantonnées de quatre étoiles du même.

< !!>**(Ferotin) de Montagnac** (Dauphiné, Ardennes) : demande au Conseil d'Etat de maintenue en noblesse d'extraction, avis favorable de maintenue de noblesse en 1786. Vote au bailliage de Sedan en 1789. Confirmé baron de Montagnac le 2 janvier 1869. [WNS, SS] Guy (1903-1973) d'où Christiane (1931-1995), x, x et x.
De sable au sautoir d'argent cantonné de quatre molettes du mesme.

†**Ferrabouc (de)** (Armagnac) : ancienne extraction 1445, maintenue noble le 8 juillet 1700 par M. Le gendre, intendant de Montauban sur preuves de 1450-1445 et 27 janvier 1702. [SS, V07] Woelmont indique « subsiste assez obscurément dans le département du Gers » en fait ces homonymes sont issus d'une lignée d'aubergiste et de cultivateur...Le dernier porteur de ce nom est Nérée Gustave Odon de Ferrabouc (1885-1963), fils de Joseph (1840-1892), aubergiste en 1876/1881 et menuisier en 1892.

D'argent au chêne adextré de sinople senestré d'un bouc saillant de sa ble, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Ferragut (de)** (1868-1916) (Armagnac) : extraction, maintenue noble le 7 juin, 5 juillet et 23 septembre 1698. [SS]

D'azur à un fer de lance d'argent posé en pal la pointe tournée vers le chef.

Ferrand (Poitou) : anobli par L.P. en janvier 1574, confirmé le 18 février 1575, conseiller au Parlement de Paris vers 1625, maintenue noble le 1^{er} mars 1708 par jugement rendu à Paris des commissaires de S.M. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, SS, V07]

D'azur à la fasce d'or brochante sur trois épées d'argent en pal, celle du milieu haute.

†**Ferrand (de Mauvezin) (de)** (1935-2004) (Guyenne) : extraction féodale 1351, maintenue noble le 9 mai 1667 par jugement de Dupuy, subdélégué en Agenais de Pellot, intendant de Bordeaux. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie et la Maison Royale de Saint-Cyr le 30 juin 1786. [ANF-1957, WNS, V07, ENFS n°41] Derniers du nom : Joseph Roger (1867-1935) d'où Marguerite (1904-1997), Henriette (1905-1981), Madeleine (1908-1999) et Gabrielle (1912-2004).

D'argent à trois fasces de gueules.

†**Ferrand-Puginier (de)** (Languedoc (Castelnaudary)) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1732. Un conseiller puis un président au Parlement de Toulouse à la fin du XVIII^e siècle. Vote à Castelnaudary en 1789. [WNS, SS, NG01] Maire- Henri (1840-1924) d'où Louis (1875-après 1919) et Suzanne (1879-1958). Le nom a été relevé par la famille Larnaudie devenue « Larnaudie de Ferrand-Puginier ».

D'azur au senestrochère d'argent, mouvant d'un nuage du même, au flanc dextre de l'écu tenant un rameau de laurier d'or, accompagné de trois étoiles du mesme, celle de la pointe soutenant un croissant aussi d'or.

< !!>**Ferrand de la Conté** (Normandie (Coutances)) : anobli aux francs-fiefs en 1471, maintenue noble le 15 décembre 1527 par arrêt de la Cour des Aides et 3 septembre 1641 et 1668. Vote en 1789 à Coutances [ANF-1961, WNS, SS, V07] Postérité de Gilles (1935-

2017) d'où Aude (1959), Charles-Emmanuel (1960), Eléonore (1969) // Max d'où Anne-Ghislaine (1956).

De sable à la fasce ondée d'argent accompagnée de trois fers de lance du même deux et un.

†**Ferrar de Pontmartin (de)** (1916) (Comtat Venaissin) : anobli par charge de conseiller maître en la Cour des Comptes de Montpellier le 17 juin 1633. [WNS, SS]

Parti : au I d'argent à une grille de sable ; au II d'azur au lion couronné d'or.

†**Ferrary de Romans (de)** (1912-1926) (Milan, Lyon) : échevin de Lyon en 1712-1713. Charge de Secrétaire du Roi au XVIII^e siècle. Erection de la terre de Romans en comté en décembre 1763. [WNS, SS] Hippolyte Ernest (1833-1896) d'où Charles (1861-1912), Julie (1863-1926) et Charlotte (1879).

D'azur au lion couronné d'or.

†**Ferre de Lagrange (de) (1914-)** (Provence) : branche de la famille de Ferry (du Claux). Gentilshommes Verriers. François-Paul-Ludovic (1849-1913) d'où Louis de Gonzague Laurent Marie Jean (1879-1914) d'où Lucienne ép. Marcel Cyprien-Fabre. La famille Fabre a relevé le nom : Fabre de Ferre Lagrange et un descendant habite aujourd'hui au Panama. [WNS, GAF n°15125]
D'or à trois annelets d'or.(?)

†**Ferré de Payroux/Péroux (de)** (1940-après 1986) (Poitou, Bretagne) : filiation 1358, ancienne extraction, maintenue noble le 9 juin 1599 par MM Huault de Montmagny et de Saint-Marthe, et à l'intendance de Poitiers les 13 septembre 1667, le 17 septembre 1671, 24 septembre 1700 et 18 et 31 décembre 1715, 10 janvier 1716. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, SS] René (1860-1932) d'où Yvonne (1892) et Jeanne (1893).

De gueules à l'abande d'or accompagnée de trois fleurs delys du mesme.

(0)**Ferri-Pisani (de Saint-Anastase)** (1954-) (Corse, Provence) : comte de l'Empire le 26 février 1814. Autorisé par ordonnance du 29 août 1834 à ajouter le nom de Jourdna et à s'appeler Ferri-Pisani (Jourdan) de Sainte-Anastase. [SS, V07] Camille (1885-1954) d'où Claude-Marie (1933).

Ecartelé : au I d'azur au portique au fronton d'or aux initiales DJ des comtes officiers des maisons des princes, au II de sable à cinq fers de lance ; au III d'azur à une belette d'argent ; au IV d'argent à un chevron de gueules et trois étoiles du même.

►**Ferrier du Chatelet (de)** (Provence, Franche-Comté) : anobli par charge de conseiller au Conseil Souverain d'Alsace le 5 avril 1720 puis de Secrétaire du roi (1740-mort en charge le 21 septembre 1748), maréchal de Camp le 20 septembre 1788, baron héréditaire par L.P. le 12 janvier 1843. [WNS, SS, CEA XX p.74-75, V07]

D'azur à quatre fers de lance d'argent appointés en abîme.

►**Ferrier de Montal (de)** (Comtat Venaissin, Dauphiné) : **anobli avec plusieurs générations de docteurs en droit civil d'Avignon de 1558 à 1683.** Deux conseillers au parlement de Grenoble le 18 mai 1726 (Louis-Vincent) et le 5 mai 1756 (Jean-Philippe-François († en charge le 31 juillet 1780)). Comte Romain en 1882.

[WNS, CEA XVIII p.76, SS, V07] Postérité de Vincent (1905-1983). Elle revendique une origine commune avec la famille précédente. Je n'ai pas pu établir la filiation de cette famille au XVIII^e siècle. A établir.

Ecartelé : aux I et IV d'argent à quatre fers de lances d'azur posés en sautoir et aux II et III d'azur à la tour d'argent.

► **Ferrier de Rièze (de)** (Provence) : anoblissement par lettres patentes du Roi René par L.P. le 18 juin 1475 et maintenue de noblesse en 1668 puis le 13 juillet 1708 par jugement de M. Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence. Famille subsistante dans la région de Montpellier.[inédit] Postérité de Georges Ferrier (1888).

D'or à cinq écussons de gueules

► **Ferrière-Le Vayer (de)** (Orléans, Touraine) : autorisation d'ajouter le nom «Le Vayer» par ordonnances royales des 20 juin 1836 et 17 février 1843. [WNS, GAF n°15153]

De gueules à une croix d'argent chargée de cinq tourteaux de gueules.

► **Ferrières de Sauveboeuf (de)** (Périgord, Limousin) : ancienne extraction 1483, maintenue noble le 11 décembre 1666. [ANF-1944, WNS, SS, V07]

D'argent à un pal de gueules accompagné de dix billettes du même posé en orle.

► **Ferron, - du Chesne (de) et - de La Ferronnays** (†1946) (Bretagne) : extraction féodale 1381 (ou prouvée depuis 1436), maintenue noble le 4 août 1670 par la chambre de réformation de Rennes sur preuves de neuf générations. (La Ferronnays) Honneurs de la Cour en 1752-1754-1770-1774-3 novembre 1783 et 9 mai 1784. Comte Pair le 31 août 1817, confirmé par L.P. le 9 décembre 1817. (du Chesne de La Vairie et de l'Echapt) maintenue noble d'ancienne extraction le 30 octobre 1668 sur preuves de huit générations sur filiation depuis 1371. [ANF-1936 (La Ferronnays) et ANF-1948 (de Ferron), WNS, SS, V07] (La Ferronnays) Dernier du nom : Henri-Amédée (1876-1946), député de la Loire-Inférieure.

D'azur semé de billettes d'argent à la bande d'hermine brochant.

†**Ferroil de Montgaillard olim Foussilous** (1936- ?) (Languedoc (Béziers)) : extraction 1502, maintenue noble le 14 janvier 1669 par M. de Bezons. Vote noble à Béziers en 1789. [WNS, SS, V07] Derniers du nom : Etienne (1866-1933) et Henri-Victor (1851-1936) d'où Henriette et Gaston (1885).

Parti : I de gueules à trois verrois d'argent en T et deux monts du même ; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'or.

► **Ferroil (de)** : branche des seigneurs de Donazac subsistante : postérité de Léon (1880-) ép. Françoise Cabanié (1891-). Même famille que la précédente. Richard, Serge, Francine, Geneviève...

► **Ferry (de) et Ferry de Fontnouvelle (de)** (branches du Claud, de La Bellone, du Pommier, du Clapier, de Chénéailles) (Provence, Dauphiné) : exemption de tailles par L.P. du Roi René, enregistrées le 19 juillet 1476 à la

Cour d'Appel d'Aix. Famille de Gentilshommes Verriers. Certificat de noblesse le 18 juin 1768. Vote noble en 1789 aux bailliages d'Aix, Marseille, Toulon et Forcalquier [ANF-1957 Fontnouvelle) et ANF-1975, WNS, V07]

De gueules à une coquille d'or accompagnée de trois annelets du même.

Féry d'Esclands (Provence, Île Bourbon) : duc romain par bref du 9 avril 1898. Noblesse pontificale. [WNS]

Fesquet (de) : sans principe de noblesse [WNS]

†**Feu de la Mothe (de) ollim Dufeu** (1922) (Champagne, Bourgogne) : anobli par charge de Secrétaire du Roi le 29 juillet 1668, mort en charge en 1673. Lettres de substitution du dom Dufeu en du Feu en août 1675 et juillet 1676. Maintenu noble le 20 mai 1701 par jugement de M. de Phélypeau, intendant de Paris. [WNS, SS]

De gueules à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermine de sable ; et accompagné de trois mascles d'or ; au chef cousu d'azur chargé d'un lion léopardé d'or, lampassé de gueules.

Feuardent (d'Eculleville) (de) (Normandie (Valognes), Martinique) : extraction 1537, maintenue noble en 1463 par Montfaut et le 13 novembre 1671 par Chamillart. Admission aux Ecoles Royales Militaires le 2 décembre 1783. [ANF-1970, WNS, SS] **Famille subsistante** : Félix-Bienaimé Feuardent (1819-1907) d'où Félix-Léon (1849-1937) ép en 1871 de Marie-Rosalie Millet d'où postérité dont Jean-Luc de Feuardent ép. Edith, châtelains de Pinterville depuis 1997. **Filiation à vérifier**

D'argent à une aigle de sable becquée et membrée d'or.

? **Feuillet (de)** (Île de France) : Antoine-François Feuillet (1775), anobli le 30 août 1825. [WNS, SS, V07, AN BB/29/979]

D'argent à une fasce d'azur accompagnée en chef de trois étoiles de gueules et en pointe d'une tour de sable.

Févelas (de) (Bigorre) : pas de principe de noblesse connue. [WNS, CEA]

► **Feydeau de Saint Christophe (de)** (Marche, Angoumois) : lettres de relief de dérogeance le 20 juin 1771 suite à l'omission de qualifications nobiliaires au XVIII^e siècle (AR). [ANF-1938, WNS, SS, SS sup, V07] Cette famille n'est pas d'ancienne extraction. Elle était bourgeoise à Felletin (Creuse), lieu de son origine, au XV^e siècle. Comme le note Beauchet-Filleau dans son Dictionnaire historique et généalogique du Poitou, à l'article Feydeau : « On doit remarquer que les premiers degrés établis dans cet ouvrage [le Dictionnaire de la Noblesse] sont tout à fait erronés. Notamment on a intercalé un Louis de Faydeau (au XV^e siècle) qui appartenait en réalité à la famille poitevine des Fédeau de La Millière, et les premiers degrés sont empruntés à diverses familles, avec des détails extrêmement douteux ». Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même.

†**Feydeau de Brou (de)** (1882-1943) : anobli par l'acquisition d'une charge de conseiller-secrétaire du roi, Maison & Couronne de France, en date du 21 janvier

1608. Marquis de Brou par érection en juillet 1761. Branche de la famille précédente. Deniers du nom : Charles-Eugène (-1882) d'où Diane-Charlotte (1848-1943).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même.

†**Fialin de Persigny** (1885-1916) (Forez) : duc de Persigny le 9 septembre 1863, confirmé le 7 novembre 1863.[SS] Derniers du nom : Victor (1808-1872) d'où Napoléone (1853-1880), Jean (1855-1885), Marie-Eugénie (1857-1909), Marguerite (1861-1916), Albine (1868-1898).

Ecartelé : aux I et IV d'azur semé d'aigles au vol abaissé d'or empiétant un foudre du mesme ; aux II et III d'argent à la bande d'azur chargée de trois coquilles de Saint-Michel aussi d'argent.

†**Ficquelmont (de)** (1948-1991) (Lorraine, Belgique) : Extraction féodale 1269. Honneurs de la Cour le 29 mars 1789 sur preuves de 1386. Petits-Chevaux de Lorraine. Le nom a été relevé par la famille Marie. Admis dans la noblesse du Royaume de Belgique avec le titre de Comte en 1885. [WNS, SS sup] Derniers du nom : Alphonse (1875-1936) d'où Marie-Thérèse-Julienne-Gésina-Caroline (1910) et Ghislaine-Marie-Raoule-Hélène (1911).

D'or à 3 pals de gueules, abaissés, le pied fiché ; surmontés d'un loup passant de sable.

†**Fidedy de Lavergne de Fontbonne (de)** (1910) (Haute-Auvergne) : Jacques-Barthélémy Fidedé de Lavergne (1769-1831) aurait été anobli par ordonnance royale du 19 mars 1817 et L.P. du 21 mai 1817. [WNS, CEA] répandus en Normandie ? Derniers du nom : Pierre Romain Alfred (1815-1887) et Pierre-Antoine (1832-1910).

D'azur à une lyre antique d'or en chef soutenue d'une épée en pal du même garnie d'argent.

†**Filhol de Camas** (1945-1993) (Périgord) : Jean-Edmond (1767-1854), baron de l'Empire le 15 juin 1810, confirmé par L.P. du 25 octobre 1817.[WNS, GAF n°15382] Derniers du nom : Edmond (1866-1945) d'où Cécile (1900-1963), Madeleine (1902-1983) et Danielle Marie Renée Eugénie (1911-1993).

D'argent à la bande de gueules chargée sur l'arête d'une bécasse de sable accompagnée en chef d'un croissant de gueules et en pointe d'une étoile du même.

►**?Filiquier (de) alias Féliquier (de)** (Auvergne) : famille de gentilshommes verriers. Guillaume de Filiquier présent dans l'Etat des gentilshommes, sujets au ban et arrière-ban dans le bailliage d'Auvergne, établi à Aurillac en 1693. Jean de Féliquier, sieur de Cossane, maintenue noble le 5 février 1707 par ordonnance de l'intendant d'Auvergne, Claude Le Blanc (AD Puy de Dôme C1500 f°168-172). Comparait avec la noblesse en Auvergne en 1789. Famille subsistante au XIXe siècle sous le nom Filiquier, Defiliquier ou Deféliquier. Derniers du nom ? : Adriano-Severino (1905-1959) d'où Gérard Feliquier. **Nombreuses naissances dans le fichier INSEE.**

Fillastre (de) (Agenais, Néracois) ? [WNS]

►**Finance (de), Finance d'Attigny (de), Finance de Clairbois (de), †Finance de Valcourt (de)** (Lorraine, Nivernais) : citée 1418, filiation 1453, autorisation de poser verreries en 1492 et 1555. Inscription en 1577 dans le registre des nobles de Lorraine et du Barrois dressé par Didier Richier, maintenue noble le 16 août 1664 et le 21 décembre 1667 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins. Vote en 1789 dans le bailliage de Charolles. [ANF-1970, WNS, SS, V07] (Attigny) Postérité de Joseph (1880-1941). (Valcourt) Henri-Philippe (1827) d'où Gérard (1855) et Albanie (1856).

D'azur à trois cloches tympannées d'argent deux et une.

<!!>**Finfe (de Saint-Pierremont) (de)** (1974-1988) (Vermandois, Champagne (Reims), Touraine) : condamné comme usurpateur de noblesse en juillet 1667 par jugement de Caumartin, maintenue par arrêt du Conseil du 20 octobre 1672 (acte très contesté), anobli et maintenue le 2 novembre 1752 à Troyes par jugement de M. de Barberie, intendant de Champagne. Vote à Reims en 1789. [WNS, SS, V07] Hervé (1904-1974) (d'où Thierry, Alix et Hubert) et son frère Marc (1907-1945) (d'où Yolande, Yves et Richard). Le nom a été relevé par la famille Morin devenue « Morin de Finfe ».

D'argent à une croix de gueules cantonnées de quatre têtes de maure de sable, tortillées d'argent.

<!!>**Finiels de Bonrepos (de)** (Rouergue, Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1712 et 1722. Vote en 1789 avec la noblesse du pays de Rivière-Verdun [WNS, SS, V07] Edouard de Finiels (1891-) d'où 4 filles et 1 garçon.

D'azur à neuf yeux ouverts d'argent trois, trois et trois, ceux du milieu fixants ceux des côtés regardant les bords de l'écu.

†**Finot** (1906-1913) (Bourgogne) : baron de l'Empire le 2 mars 1811.[SS]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une rose d'argent ; au II échiqueté de gueules et d'or ; au III de gueules à un chevron d'or surmonté de deux étoiles d'argent.

►**Firmas de Périès (de)** (Languedoc) : filiation depuis Bernard de Firmas, écuyer en 1578. Qualifications nobiliaires de 1578 à 1789. Jean-Louis de Firmas-Périès fit ses preuves le 3 juin 1777 de six degrés de noblesse et de possession de fief noble pour représenter le Prince de Conti devant l'assemblée de l'assiette du diocèse d'Alès. Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes le 17 mars 1789 et qualifications nobiliaires sur cinq degrés (AR) (branche éteinte) comte héréditaire par L.P. du 30 juin 1816. [ANF-1978, WNS, V07, ENFS n°9] A la page 151 du tome 18 de CEA, il est écrit : On ne voit pas que les représentants de la famille de Firmas aient habituellement porté aux XVIe et XVIIe siècles la qualification d'écuyer qui était seule significative de noblesse en Languedoc. On ne voit pas non plus qu'ils aient fait reconnaître leur noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni même qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Le chef du premier rameau, Jean-Louis de Firmas, Sgr de Périès, né en 1750, ancien officier d'infanterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. Mais on trouve qu'au cours de cette même année il signa une lettre adressée au Roi par les membres du Tiers-État des États

du Languedoc possesseurs de biens nobles. En outre, cette famille a été condamnée comme usurpatrice de noblesse par l'intendant du Languedoc Bazin de Bezons. **Quel est le principe de noblesse de cette famille ?** Postérité de Pierre (1859-1905).

Parti : au I d'argent à trois points d'honneur de sable, au II d'argent à trois poiriers de sinople ; sur le tout d'argent à une fleur de lys d'or.

Fischer de Chevrier : comte romain par bref pontifical de novembre 1876. Demande d'ajouter le nom de la famille Charvin de Chevrier le 31 août 1877.[WNS]

Fitte de Garies (de) (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1738. [ANF-1980, V07]

D'argent à un olivier de sinople terrassé de sable surmonté d'une colonne d'argent, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.

†**Fitte de Soucy (de) olim de Ficté de Soucy (-1920)** (Île de France) : Conseiller d'Etat en 1588, Maintenu noble le 15 mars 1669 par arrêt du Conseil et 1696. Honneurs de la Cour en 1765. [WNS, SS] Le nom a été repris par une branche de la famille Collard. Philippe (1807-1843) d'où Clotilde (1839-1908), Laure (1840-1920) et Marie.

Fascé contre-fascé d'azur et de sable à quatre pièces, les pièces d'azur chargé d'un rameau d'olivier d'or mis en fasce.

Fitz-Gérald (Maine, Bretagne) : originaire d'Irlande. [WNS]

†**Fitz-James (de)** (1967-1998) (Ecosse, Beauvaisis) : Branche naturelle de l'illustre maison de Stuart. Lettres de naturalité du 17 décembre 1703, Duc de Fitz-James en Beauvoisi et pair de France le 23 mai 1707. Honneurs de la Cour en 1738-1739-1764-1769-1774. Pair héréditaire le 19 août 1815, duc-pair héréditaire le 31 août 1817. [WNS, SS]

Ecartelé : aux I et IV contre-écartelé de France et d'Angleterre ; au II d'or à un lion de gueules dans un double trécheur fleurdelysé de mesme ; au III d'azur à la harpe d'or, à la bordure renfermant tout l'écu composée d'azur et de gueules de 16 pièces. Les composants d'azur chargés de fleurdelys d'or et les composants de gueules chargés d'un léopard d'or.

†**Flambart (de)** (-après 1888) (Normandie (Lisieux)) : anobli en 1409 (d'après l'ainé), filiation 1498, maintenue noble le 16 février 1641 et 10 avril 1666. [WNS, SS]

D'azur à la fasce de cinq flammes d'or surmontée de deux étoiles du même.

Flamen d'Assigny (Nivernais) : anobli par charge au XVIIIe siècle ? Jean-Claude (1706-1793), conseiller maître en la chambre des comptes et du Conseil de Monseigneur le duc de Nevers (charge non nobilitante), son fils Jean-Claude (1741-1827), conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Paris en 1778. [GAF n°15470, CEA XVIII] Noblesse inachevée.

D'azur à deux lions d'or rampants, posés en fasce

(0)Flaugergues (de) (Rouergue, Languedoc) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse en 1704-1722. Conseillers-

maîtres en la chambre des Comptes de Montpellier en 1726 et 1741. [WNS, SS, V07]

D'azur à une aigle d'argent tenant de sa dextre des foudres d'or.

†**Flavigny (de)** (1887-1930) (Soissonnais) : Guillaume, confirmé et anobli en tant que de besoin par lettres de 1586. Maintenu noble en 1668. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1754. Comparait à Laon en 1789. Pair de France en 1841. [WN, GAF n°15487] Derniers du nom : Maurice-Adolphe-Charles (1799-1873) d'où Elisabeth (1831), Blanche (1835-1885), Emmanuel (1838-1887) et Louise-Marguerite (1844-1930).

Echiqueté d'argent et d'azur, chargé en abisme d'un écusson de gueules ; à la bordure de sable.

†**Fleurans (de)** (1903-1938) (Agenais) : filiation 1538, maintenue (branche éteinte) maintenue le 19 juillet 1666 par M. de Rabastens et le 20 juin 1667 par M. de Lartigue, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux ; le 16 juin 1702 à l'intendance de Montauban sur preuves de 1589. Décharge du droit de franc-fief en qualité de noble par jugement de l'Intendant de Bordeaux du 28 février 1742, vote à Agen en 1789. [WNS, CEA] Derniers du nom : Alexandre (1809-1891) d'où Gabrielle (1850-1938) et Albert-Théodore (1853-1903).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à un lion d'or ; aux II et III d'azur à trois étoiles d'or.

►**Fleurian (de)** (Comminges, Saintonge) : extraction 1583, maintenue de noblesse le 7 août 1666, maintenue le 11 novembre 1715 sur preuves de 1583. [ANF-1956, SS, V07]

De gueules à deux pals d'argent au chef également de gueules chargé de deux roses d'argent.

►**Fleuriau (de)** (Châtellerault, La Rochelle) : Aimé Paul Fleuriau (1757-1793), secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1772. Vote en 1789 à La Rochelle. [WNS, CEA] noblesse inachevée.

D'argent à une fasce de sinople accompagnée en chef d'une rose de gueules.

<!!>**Fleuriot (de), - d'Omblepied (†) et - de la Colinière (de)** (Bretagne, Île Maurice) : Décline toute prétention à la noblesse devant l'intendant de Tours les 7 et 9 janvier 1668. (branche subsistante) : partage noble dès le 13 septembre 1670, condamnation pour usurpation de noblesse le 3 juin 1701 par arrêt rendu à Paris, maintenue noble et anobli en tant que de besoin le 19 août 1732 à Rennes sur preuves de 1438 : principe de noblesse de la branche aînée éteinte à confirmer pour la branche cadette subsistante. La maintenue de 1732 aurait confirmé noble un cousin germain de l'ancêtre de la branche subsistante. Si c'est bien une maintenue d'ancienne extraction et non un anoblissement, l'AR pourrait être considéré comme valable par l'ANF. [WNS, SS, V07]

D'argent au chevron brisé de gueules accompagné de trois roses du même tigées et feuillées de sinople.

►**Fleuriot de Langle** (Bretagne (Tréguier)) : ancienne extraction 1427, maintenue noble le 5 août 1669 sur preuves de 8 générations. [ANF-1967, WNS, SS, V07]

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles d'azur.

Fleury (Île de France) : comte le 11 août 1870 par acte donné au quartier impérial de Metz. Cet acte ne fut jamais régularisé. « titre à régulariser aussitôt que la paix sera signée ». Noblesse inachevée du 2d Empire. [SEC]
Ecartelé : aux I et IV d'or à un palmier terrassé de sinople accosté à dextre d'un lion rampant de gueules ; aux II et III d'azur à l'épée en pal d'argent accompagnée de quatre abeilles d'or, deux à dextre deux à senestre au franc quartier brochant d'azur au miroir d'or et au serpent d'argent tortillé autour du manche.

Fleury (de) (Poitou (Brux), Angoumois) : filiation depuis Michel Fleury qui rend aveu en 1413. Extraction prouvée 1525. Maintenu noble le 1^{er} et le 3 septembre 1667 par Barentin, intendant de Poitiers, le 26 juin 1694 par Begon, intendant de La Rochelle, le 15 mai 1699 par Maupéou, le 26 juin 1699 à l'intendance de La Rochelle, les 29 mars et 3 avril 1715 et le 15 janvier 1716 par Richebourg. Page de la Grande Ecurie le 2 mai 1790. [WNS, CEA XVIII, SS, V07, ENFS n°29] Derniers du nom : Jean (1890-1967) d'où Bernard (1926-2019) (d'où Véronique (1954) et Anne (1955)), Philippe (1930) (d'où Marie-Gabrielle (1984) et Louise-Victoire (1990)). En extinction.

D'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

(0)Fleury (de) olim Pernet (Lorraine, Saintonge) : Simonet Fleury, receveur des domaines du comté de Ligny fut anobli en 1523 par le duc de Lorraine. Reconnaissance de noblesse en 1509 pour Simonet et son frère aîné Antoine, lieutenant-général au comté de Ligny, maintenue de noblesse le 30 septembre 1671 sur preuves de 1532 par arrêt du conseil d'Etat. Preuves pour Saint-Cyr en 1694, maintenue de noblesse par Larcher en Champagne en 1698. Prit part à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Lunéville en 1789. [WNS, SS, V07]

D'azur à trois croix fleuronées d'or accompagnées en abîme d'une étoile du même.

► Fleury (de Villecardet) et Fleury de Blanchefort (de) (alias de Blanchefort) (Savoie, Languedoc, Martinique) : extraction 1530, maintenue noble le 24 novembre 1751 par la Cour des aides de Montpellier, la famille subsiste en 2018 sous le nom de Fleury avec Raymond, Olivier et son neveu Patrice [M. de Fabrique, WNS, SS]

D'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une moucheture d'hermine de sable accostée de chaque côté de trois croissants d'argent, mal ordonnés, celui en chef montant, les deux autres adossés, et en pointe d'un château de trois tours reliées par des courtines, le tout d'argent et maçonné de sable

†Fleutot de Domgermain (Lorraine (Toul)) : Anobli par lettres du duc de Lorraine du 8 janvier 1621, en charge de Trésorier de France au bureau des Finances de Metz en 1689. Un Maréchal de camp à la fin du XVIII^e siècle.

D'argent à un chevron d'azur chargé d'une tête de lévrier d'or, colletée de gueules, bordée, clouée et bouclée d'argent, le chevron accompagné de 3 trompes de sable, liées de pourpre, virolées et garnies d'or.

†Florans (de Molières) (de) olim Florent (1916 à l'ennemi) (Comtat Venaissin (Carpentras)) : Extraction 1578 depuis Laedius. (Branche aînée) Jean-Emmanuel,

Docteur en droit civil de l'Université d'Avignon en 1634. (Une seule génération). Cette branche semble donc sans principe de noblesse. (branche cadette) Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en [1757](#) (François-Henry) et 1760 (François-Xavier). [WNS, NNF]

D'azur à un sautoir d'or cantonné de trois étoiles du même, une en chef et deux en flanc, et en pointe d'une fleur-de-lys d'or soutenue d'un croissant d'argent.

†Florit de La Tour de Corsac et – de Clamouze (1912) (Gévaudan) : Anobli en 1565, maintenue noble en 1669, comparait à Villeneuve de Berg et à Mende en 1789. [WNS, GAF n°15563]

D'azur à l'oie d'argent et un chef cousu de gueules chargé d'un casque d'argent taré de profil.

†Flotte (de) (Dauphiné, Provence) : extraction féodale, maintenue noble en 1668. Eteinte avec Fernand (1843), décédé célibataire. [WNS, SS]

Losangé d'argent et de gueules au chef d'or.

†Flotte de Roquevaire (de) (1957) (Dauphiné, Provence) : maintenue noble en 1668, Honneurs de la Cour le 11 avril 1786. [SS] branche cadette de la précédente. Dernier du nom : René (1875-1957) d'où un fils adoptif.

De gueules à trois oriols d'or, posés deux et un et surmontés d'un lambel d'argent.

†Floyd de Tréguibé (de) (Angleterre, Bretagne) : lettres de naturalité vers 1640. Maintenu noble en 1672. [SS]

D'argent à un chevron de sable accompagné de trois corneilles du même.

<!!>Flury-Hérard (Versailles) : chevalier de l'Empire le 29/30 janvier 1811, confirmé héréditaire par ordonnance du 25 novembre 1814 et décret impérial du 23 mai 1866. [WNS, SS, V07] Devenu Flury-Héard suite à une alliance en 1831.

D'azur au chevron de gueules chargé d'une étoile d'argent accompagné à dextre d'une tour surmontée d'une croix et à senestre de trois trèfles, le tout d'or, et en pointe d'une épée surmontée d'une coquille le tout d'argent.

► Foäche (Normandie) : (cadette) charge inachevée de Secrétaire du Roi au Grand Conseil le 19 août 1776. Baron héréditaire par L.P. du 29 mars 1823. Subsistante avec la postérité d'Arthur (1871-1967). (aînée†) anobli par charge de conseiller secrétaire du roi, payeur des gages en la chancellerie près le Parlement de Normandie en 1765. Vote au Havre en 1789. Derniers du nom : Amédée (1841-1911) d'où Marie-Jeanne (1884-1945). [WNS, SS, NG01]

D'azur au badelaire d'argent.

†Foix-Fabas (de) (-1956) (Languedoc, Guyenne) : extraction prouvée 1511, maintenue noble le 8 juillet 1669 à l'intendance du Languedoc. [WNS, SS] Dernière du nom Antoinette Lidwine Henriette de Foix-Fabas (1900-1956).

D'or à trois pals de gueules.

<!!>Folin (de) (Bourgogne) : anobli par charge de conseiller au parlement de Dijon le 27 novembre 1593, maintenue noble le 21 janvier 1669 par jugement de l'intendant Bouchu, marquis héréditaire par L.P. d'avril

ou août 1717, enregistrées à Dijon le 30 juillet 1718 et 23 juin 1724 (« pour le titre être transmis aux descendants mâles et femelles ». Comparait à Autun en 1789. [ANF-1957, SS] Postérité d' Henri (1882-1949) d'ou Marguerite (1917-1979) et N (ca 1913), conseiller d'ambassade.

De gueules à un hêtre arraché d'or, mouvant d'un croissant d'argent.

†**Folleville de Bimorel (de) (1916)** (Normandie) : maintenue noble le 12 janvier 1668 dans l'élection de Pont-Audemer. Honneurs de la Cour en 1774 et 1775. [WNS, SS] Dernier du nom : « Daniel » (1842-1916).

D'azur à une fasce émanchée d'or et de gueules de six pièces, accompagnée en pointe d'une quinte-feuille d'argent.

†**Folliot d'Argence, Folliot de Fierville et Folliot d'Urville** (Normandie) : Jean-François Folliot, sieur des Carreaux, procureur du Roi au bailliage et vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, anobli par L.P. de mars 1654, vérifiées le 4 mai 1659, révoquées en août 1664. Son fils Jean-Jacques, conseiller du roi et président en l'élection de Valognes, écuyer, sgr des Carreaux et d'Argence, acheteur de lettres de confirmation de noblesse en avril 1697, exceptées de la révocation de 1715 par arrêt du conseil du 12 janvier 1717. [GAF, SS, V07, NNF] La branche d'Urville, dernière subsistante s' étente avec Edouard-Louis (1812-1867) d'ou Jeanne (1838-1905) et Alix-Marie-Stéphanie (1844).

†**Folliot de Crenneville et Folliot de Crenneville-Poutet** (1952-2002) (Normandie, Autriche) : même souche que la famille précédente. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires du 7 mai 1780. Etablie en Autriche, Indigénat hongrois le 20 avril 1810, incolat bohémien le 6 septembre 1814, diplôme du 16 décembre « comme comtes et comtesses ». [WNS, WNOR] Derniers du nom : Ludwig (1864-1952) d'ou Anna (1898-1977) et Maria (1900-2002).

D'argent au sautoir de gueules à l'aigle d'or à deux têtes le vol éployé brochant sur le tout

Fondet de Montussuing (Russie) [WNS]

†**Fontaine de Bonnerive** (1931) (Suisse, Bresse, Beaujolais) : anobli par charge de secrétaire du Roi près la Cour des Monnaies de Lyon le 30 mai 1767. Vote en Bresse en 1789. [WNS, SS] Dernier du nom né en 1855.

De sable à une colombe d'argent essorante sur une rivière du mesme.

†**Fontaine de Cramayel** (1982) (Brie) : anobli par charge de secrétaire du Roi au Grand Conseil le 9 mars 1712, Lettres d'Honneur en 1732 ou le 3 février 1742, marquis de Cramayel par L.P. en août 1772, enregistrées le 12 décembre suivant. Baron de l'Empire le 27 décembre 1811. [WNS, SS, V07] Derniers du nom : Maurice (1892-1943) d'ou Guy (1925-1982).

D'azur à une fontaine jaillissante d'or.

► **Fontaine de Rebecq (de)** (Flandre (Cambrai)) : anobli par charge de trésorier à Lille en 1756, en charge en 1789. Admis aux Etats d'Artois le 16 mars 1769 pour la seigneurie de Liévin par jugement de la Gouvernance de Lille. [WNS, SS, V07] AQT : « en charge anoblissante 1789, n'acheva pas sa prise de qualité » TA/VN – NG01 : « Trésorier Général de France à Lille en 1756, (...) admis

aux Etats d'Artois en 1769 » Acte recognitif ANF : « lettres d'admission aux assemblées de la noblesse » adressée en 1769, à « Monsieur le lieutenant-général de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille ». « Vu la présente requête, pièces jointes, conclusion du procureur du Roy, tout considéré. Nous ordonnons que les suppliants seront convoqués aux assemblées de la noblesse de cette province et jouiront des privilèges y attachés.» Cet acte est aux archives municipales de Lille – Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance. Registre côté Prince de 1763 à 1771... (cf Généalogies Lillois de Denis du Péage) Il est probable que cette famille n'aurait pas bénéficié de cette maintenue de noblesse si un ancêtre n'avait pas été alors trésorier de France à Lille à partir de 1756. A noter que trois membres de cette famille ont porté la charge de trésorier, mais jamais deux générations consécutives comme il était requis pour valoir anoblissement par charge au bureau des finances de Lille. Cette unique preuve est-elle suffisante aux yeux de l'ANF aujourd'hui ? [ANF-1965, CEA XVIII pp.258-259, WNS, SS, V07]

Parti : au I de gueules à un lion d'argent ; au II d'azur à une fontaine d'or ; l'écu entouré d'une bordure d'or.

Fontaines (de) (Bas-Poitou, Bretagne) : filiation 1552, agrégés à la noblesse au XVIIIème siècle mais pas de vote noble en 1789. [WNS]

► **Fontaines (de)** (Normandie) : reconnu nobles lors de la recherche de Montfaut en 1463, maintenue noble par de Marle, Intendant en la Généralité d'Alençon, le 9 avril 1666 (d'après les preuves pour les Chevaliers de son arrière-arrière petit-fils, Samson Louis César de Fontaine, en 1666) et maintenue noble le 1er août 1668. Vote au bailliage d'Evreux en 1789.[ANF-1938, WNS, SS, V07] *D'azur à une croix ancrée d'argent.*

†**Fontaines de Boiscard (de)** (Normandie (Alençon) : ancienne extraction 1485, renvoyé au Conseil d'Etat en 1666 par M. de La Galissonnière sur suspicion de faux, maintenue noble le 13 novembre 1675 par jugement de Colbert et 2 mars 1701. [CEA, WNS, SS, V07] Dernier du nom ? : Marie- Henri (1840-après 1905).

D'argent à un chevron de sable accompagné de trois mouchetures d'hermines.

► **Fontaines de Logères (de)** (Bas-Vivaraïs) : filiation 1521 (notaire à Joyeuse), qualifiés noble en 1619. Vote en 1789 à Villeneuve de Berg et à Mende. [WNS, GAF n°15687]

D'azur à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé de trois bandes de sable.

†**Fontan-Rusterie (de) // Fontan de Bessan** (1895) (Languedoc) : anobli par L.P. de janvier 1789. [WNS, GAF n°15689] La branche de Négrin est demeurée non noble.

D'argent à une fontaine de gueule jaillissante sur un étang de sinople, au chef d'azur cahrgé de trois étoiles d'argent.

†**Fontane (de)** (1953-1965) (Limousin) : baron de l'Empire le 26 avril 1810, confirmé le 23 mars 1816. [ANF-1940, WNS, SS, V07] Albéric (1843-1917) d'ou Charles (1875-1901), Gabrielle (1876-1965), Jacques (1878-1953) et Jean (1880-1916).

*Coupé : au I d'or à un dextrochère de sable tenant une épée du même mouvant du flanc senestre et une tête de Borée de carnation mouvante de l'angle dextre du chef ; au II d'azur à une montagne de trois coupeaux d'argent surmontée de trois étoiles du même rangées en fasce.
De gueules à l'épée d'argent.*

► **Fontanges (de)** (Auvergne, Bourbonnais) : extraction féodale 1373, prouvée depuis 1424, maintenue noble le 14 septembre 1666 en Auvergne sur filiation de 1526. Honneurs de la Cour au titre de Marquis le 13 mars/mai 1787, 9 novembre 1788. Seule subsiste la branche de Couzan. [ANF-1957, WNS, SS, SS sup, V07]
D'azur à trois fleurs de lys d'or rangées en fasce.

Fontbonne (de) (Auvergne, Valence) : sans principe régulier d'anoblissement. [WNS]

<!!>**Fontenay (de)** (Normandie, Perche, Beauce) : citation 1312, ancienne extraction 1460, maintenue noble le 22 mars 1666 et 28 mai 1667 dans l'élection de Mortain par M. de Marle, intendant d'Alençon. [WNS, SS, V07] Un rameau fixé en Russie. Postérité de Franqueville (1886-1976).
D'argent à deux lions léopardés de sable passant l'un au dessus de l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules.

†**Fontenay (de) olim Cheval** (Charollais) : anobli par charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Metz vers 1705 ou en 1740. Vicomte personnel le 12 juillet 1830. [SS, V07] Autorisation de changement de nom en 1725. La branche fixée à Autun est demeurée non noble.
D'azur au cheval d'argent au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

Fontenilliat (Paris) : Comte Romain vers 1895. [WNS]

†**Fonton (de Vaugelas) (de)** (Dauphiné) : poursuivie en 1704 pour usurpation de noblesse, pas de principe régulier. Cette famille éteinte en France subsistait en Russie avec Nicolas, ministre plénipotentiaire. [WNS] Anobli en 1707 d'après GAF. [GAF n°15727] Gabriel est décédé le 24 avril 1713 avec les qualifications suivantes : « écuyer, conseiller du roi, secrétaire de Sa Majesté, maison et couronne de France, ci-devant maître d'hôtel de feu madame la dauphine de Bavière, conseiller de Sa Majesté, trésorier-général, ancien payeur des gages des officiers de la prévôté de l'hôtel et grande prévôté de France, contrôleur général de la maison de S.A.R. madame la duchesse d'Orléans, contrôleur ordinaire du gobelet, de la bouche et de la maison de madame la dauphine, gouverneur pour Sa Majesté des villes et château d'Axilan, en Dauphiné, seul seigneur en toute justice de la terre, seigneurie et paroisse de l'Étang-la-Ville. »
D'azur à une épée et une plume d'argent passées en sautoir, la taille et la garde d'or, surmontés en chef d'un soleil rayonnant du même et accompagné en pointe d'un dauphin d'argent.

Font-Réaulx (de) (Poitou, Angoumois, Marche) : prise de qualification nobiliaires au XVIIIème siècle mais pas de principe régulier de noblesse. [WNS, CEA XVIII, GAF n°15728]

D'argent à une fasce abaissée de gueules accompagnée d'un soleil rayonnant du même.

Fontvielle (de) (olim Fonvielle) (Albigeois) : condamné comme usurpateur de noblesse le 3 décembre 1668, maintenue noble le 17 février 1670, condamnée à nouveau le 3 mars 1671, condamnation confirmée le 12 mars 1733. Maintenu noble avec annulation des condamnations par arrêt du Conseil d'Etat au XVIIIème siècle. [SS]
De gueules à un lion d'argent accolé d'une chaîne d'or tenant de ses deux aptes de devant un drapeau de sinople.

<!!>**Foras (de)** (Savoie) : extraction féodale 1392, confirmation du titre de comte par L.P. du roi d'Italie en avril 1890. [ANF-1986, WNS, SS, V07] Postérité de Joson (1901-1974).
D'or à une croix d'azur.

†**Forbin des Issarts (de)** (1987-), - **d'Oppède** (1900-) et **de La Barben** (éteint puis repris en 1850 par un rameau des Forbin des Issarts) (Provence) : **anobli par le roi René le 31 août 1474 ou ancienne extraction 1498**, marquis de Jeanson en mai 1626 pour une branche éteinte, baron de Villelaure par lettres d'octobre 1535, marquis de La Roque par lettres de février 1653, maintenue noble en 1668 par Belleguise. Honneurs de la Cour 1754-1755-1756-1777-1781-1782 et 1789. (La Barben) Baron le 31 janvier 1810, (des Issarts) Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827 et baron le 18 mars 1829. [ANF-1940 (La Barben), WNS, SS, SS sup, V07]
D'or au chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopards de sable lampassés de gueules.

► **Forcade (von) olim Forcade de Biaix** (Béarn, Prusse) : admis aux Etats de Béarn le 3 août 1658, et le 19 juin 1659 et le 18 novembre 1684. Subsiste en Prusse depuis 1700. [WNS, SS]
Parti au I, d'argent au lion de gueules tenant un arbre de sinople : au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ ; ; au II, coupé d'argent à un château de trois tours de gueules de sinople à trois roses d'argent posées deux et un

► **Forcade (de La Grezère) et - de La Roquette (de)** (Agenais) : L.P. de relief de dérogeance en juillet 1651, maintenue noble le 29 juin 1666 pour la branche de la Roquette éteinte, jugement révoqué le 6 décembre 1667, maintenue définitivement le 5 avril 1697 par M. de Bezons, intendant de Guyenne. Vote en 1789 à Bazas et à Agen. [ANF-1938, SS, V07] Branche de La Grezère éteinte après 1896, mais branche de La Roquette subsistante
*D'or à une épée surmontée de deux vaches.
D'or à un senestrochère de carnation, armé de gueules, mouvant du bas du flanc senestre de l'écu et tenant une épée de gueules, surmonté de deux vaches passantes du même, l'une au-dessus de l'autre, la vache inférieure sans tête.*

► **Forceville (de) (et de Merlimont)** (Picardie) : ancienne extraction 1422, maintenues noble en 1667, le 25 juin 1699, le 15 janvier 1700 par M. Bignon depuis 1535 et le 8 avril 1716 par M. de Bernages, intendant d'Amiens depuis 1537. [WNS, SS, V07]

De gueules au sautoir d'argent cantonné de quatre merlettes.

†**Forcrand (de) (de Coiselet)** (1933-1964) (Savoie, Bugey) : ancienne extraction 1461, achat de la seigneurie de Coiselet en Bugey par acte de 1517, preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. [WNS, SS, V07] Derniers du nom : Alphonse (1851-) d'où Alphonse-Louis-Antoine (1878-1878), Solange (1880-1946), Irène (1882-1964), Tristane Jacqueline Camille (1884-1958), Antoine Michel Louis Alphonse (1893-1894) et Monique (1896-1961).

D'azur au lion d'or au chef d'argent.

(0)**Foreau de Trizay** (Chartres) : anobli par L.P. le 25 octobre 1821. [WNS, SS, V07]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croix potencées du même et en pointe d'une tour d'argent.

►**Foresta (de)** (Gènes, Provence) : Christophe de Foresta, médecin du Roi eut des lettres de naturalité en octobre 1513. Acquisition des baronnies de Trets et seigneuries de Lançon-Provence en 1519. Son fils conseiller au parlement de Provence en 1543 puis président aux Enquêtes en 1554. Maintenu noble en 1668. Admission à Saint-Cyr en 1732. Marquis de la Roquette par L.P. de décembre 1651, titre éteint en 1819 et confirmé en faveur d'une autre branche par L.P. le 25 octobre 1821. Une autre branche implantée dans le Comté de Nice est redevenue italienne après 1860. [ANF-1948, WNS, SS, V07, ENFS n°12] Postérité issue de Marie-Joseph Euphrosius (1783-1858).

Palé d'or et de gueules à la bande de gueules brochant sur le tout.

<!!>**Forestier (de Coubert) (de)** (Genève, Île de France, Autriche) : vicomte héréditaire le 20 juin 1822 (branche cadette éteinte : baron héréditaire le 28 juin 1822) (membre sans alliance) : comte de Coubert le 12 octobre 1846. Un rameau a relevé le nom de Coubert par décret de 1880. Un autre rameau subsiste en Autriche. [WNS, SS, V07]

Coupé : au I parti de sinople et de gueules ; au II d'azur au dextrochère de carnation armé d'argent et tenant une pique posée en bande avec sa banderolle du même brochant sur le tout.

†**Forgemol de Bostquénard** (Haute-Marche) : anoblie en mai 1775, éteinte en 1836. Une branche non noble s'est perpétuée. [WNS]

<!!>**Forges (de La Boucelaye) (de)** (Bretagne (Vannes, Saint-Malo)) : ancienne extraction 1441, maintenue noble le 26 novembre 1668 sur preuves de six générations. [WNS, SS, V07] Postérité actuelle : Paul (1912-1943) d'où Yveline, Alain (d'où Charles Antoine, Marie Gaëlle), Yanne (d'où Arielle).

De gueules à un agneau d'argent.

†**Forges de Caulières (des)** (Picardie) : ancienne extraction prouvée 1490. Le 15 mai 1702, François des Forges obtint un sursis de François Ferrand, commissaire du roi, afin d'être autorisé à retrouver ses titres de noblesse pour éviter l'amende de 2000 livres. A ce sujet il produisit un certificat du 22 mars 1702, du sieur Harlet, juge et prévôt royal du comté d'Agimont, portant : "que

depuis que sa Majesté est en possession des villes de Givet, Charlemont, et du comté d'Agimont, les des Forges ont toujours été réputés du pays de Hainaut conquis, et que le papier timbré n'y est point en usage, le petit scel et le contrôle y étant supprimé". Maintenu noble le 15 octobre 1716 par les commissaires généraux du Conseil. Projet de preuves pour Ursule-Agathe des Forges pour être admise à Saint-Cyr en 1691. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en [1760](#). [WNS, SS, V07] Semble éteinte avec Justine Anne Marie (1791-1869) et sa sœur Henriette, décédée après 1877...

►**Desforges** : même souche que la précédente, issue de Jacques Desforges, écuyer, enseigne de la compagnie de Monseigneur le prince de Mourgues en 1666, oncle de François des Forges maintenue en 1716. Importante postérité.

De gueules à sept cotices d'argent.

►**Forges de Parny (de)** (Berry) : extraction féodale 1353, maintenue noble le 30 septembre 1667 par Lambert d'Herbigny et janvier 1782. Honneurs de la Cour le 16 octobre 1783 et 22 avril 1786. [ANF-1949, WNS, SS, V07]

Echiqueté d'argent et de gueules.

►**Forget (Nantes)** : anobli comme échevin de Nantes en 1610. Deux autres échevins en 1688 et 1716 (la fonction n'est alors plus anoblissante depuis 1669. Deux conseillers correcteurs à la Chambre des Comptes de Nantes en 1783 [SS sup] Famille toujours représentée mais pas de trace de l'échevin de 1610 ?

D'or à l'enclume de sable accompagnée en chef de trois casques du même.

†**Forget et Forget (de)** (1899) (Touraine) : filiation depuis Jean Forget, seigneur de Lavau vivant au XVe siècle. Maintenu noble en 1666. [WN, GAF n°15817-15818] Derniers du nom : Alexandre (1789-1860) d'où Olivier-Claude (1838-1899).

(branche de Bruslevvert) D'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du mesme ; et un écu d'azur chargé d'une fleurdelys d'or, posée sur la pointe du chevron.

†**Forget de Barst** (Lorraine, Hongrie, Autriche) : Jean Forget, médecin de Charles, duc de Lorraine fut anobli le 24 août 1630 par lettres patentes, vérifiées le 7 septembre 1632. Certificat pour les Ecoles Royales Militaires en 1768, et pour la Flèche en 1769, preuves pour Saint-Cyr en 1780. Eteinte en France avec Charles-Joseph-Alfred (1833-après 1900) mais subsistante en Hongrie ? [WNS, SS]

Coupé d'azur sur gueules, à un Saint-Esprit ou colombe d'argent, becqué de gueules, brochant sur le coupé, la tête en bas et accompagné de 3 étoiles d'argent.

<!!>**(Formigier) de Beaupuy de Génis** (Périgord (Sarlat)) : confirmé et anobli en tant que besoin et enregistré le 21 février 1728 à la Chambre des Comptes de Paris. Vote en 1789 à Périgueux. [WNS, GAF n°15825, SS, SS sup, V07] Subsiste sous le seul nom « de Beaupuy de Genis » depuis le XXe siècle. Postérité de Raymond (1935-1961) et de Christian (1933-2015).

D'azur à la bande d'argent chargée de trois tourteaux de gueules.

Fornel de Reilhac (de) et – de la Laurencie (Italie, Languedoc, Périgord, Angoumois) : confirmation de noblesse le 7 mars 1570, le 12 février 1611, maintenue de noblesse 1666 et 1671 en Périgord. [WNS, GAF n°15827, SS, V07]

D'azur à deux demi-vols adossés d'argent à la brodire de sable.

Fornel du Roure de Paulin (du) (Velay) : anobli en 1494, (du Monteil) maintenue noble en 1711, preuves du Saint-Cyr en 1771. (du Roure de Paulin) comparait en Forez en 1789. [WNS, GAF n°15828-15829, SS, SS sup, V07]

D'or au cerf de gueules nageant dans une rivière d'argent, mouvante de la pointe.

Ecartelé : aux I et IV d'or au cerf de gueules nageant dans une rivière ; aux II et III de gueules à trois tours donjonnées d'or maçonnées de sable.

†**Fornier de Bourges de Clauzelles** (1877-après 1900) (Comté de Foix) : vicomte héréditaire par reversion du titre de son oncle Fornier de Clauzelles par L.P. du 15 avril 1829. Dernière du nom : Jeanne ép. en 1880 André marquis de Suffren. [SS]

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux croissants du mesme et en pointe d'une quinte-feuille aussi de gueules ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

†**Fornier de Clausonne** (1933-1975), - de Saint-Lary (1906-1943) (Languedoc (Nîmes)) : (Clausonne) anobli en 1774. Le nom a été relevé par la famille Seydoux en 1934. (Saint-Lary) maintenue de noblesse par L.P. du 12 septembre 1815. [WNS, SS] (Clausonne) François (1850-1933) d'où Mathilde (1880-1971) et Edith (1890-1963) – son frère Alfred (1864-1903) d'où Blanche (1887-1975) et Colette (1903-1966). (Saint-Lary) : Arthur (1841-1906) d'où Mathilde (1867), Jeanne (1869) et Lydie (1879-1943).

D'or à un lion de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

►**Forsanz (du Houx) (de)** (Bretagne, Gascogne) : ancienne extraction 1467. Maintenu noble le 10 novembre 1668 par la chambre de Réformation de Bretagne et le 27 mai 1701 à l'intendance. Admissions aux Pages de la Grande Ecurie le 17 mars 1739. Signature de la Protestation de la Noblesse de Bretagne convoquée suivant les formes anciennes. [ANF-1942, WNS, GAF n°15845-15846, SS, SS sup, V07] Postérité de Jacques (1874-1963).

D'argent à trois chouettes de sable, becquées, membrées et clarinées de gueules.

D'azur à neuf billettes d'or en sautoir

†**Fortanier de Marguerit (de)** (-1974) (Languedoc) : renseignements font défaut. [WNS, GAF n°15861] Paul (1844) d'où Marie-Josèpe (1877), Arnaud (1879-1884), Maurice (1883-1884) et Suzanne (1886-1974).

D'argent à un château d'azur surmonté d'une étoile de gueules

De gueules à un fort crénelé d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Fortescu (de)** (Normandie (Valognes)) : ancienne extraction 1463, maintenue noble en 1666. [WNS, SS, V07]

D'azur à trois bandes d'argent.

†**Fortis (de)** (1957-1974) (Comtat Venaissin, Provence) : filiation depuis Bertrand de Fortis en 1512, juge ordinaire de la cour temporelle de Saint-Pierre à Avignon en 1546, son fils Jean, docteur en droit d'Avignon en 1545 (Cette charge anoblissait si elle était exercée par deux titulaires successifs). Fixée en Provence en 1549. Maintenu noble par jugement de la commission en Provence le 15 décembre 1668 (famille agrégée sans principe de noblesse avant la maintenue). Comparant à Castellane en 1789 [WNS, SS, GAF n°15879, V07] Derniers du nom : Alphonse (1829-1883) d'où Arthur (1860) (d'où Simone (1892-1974), Yvan (1893-1957), François-Marie-Boniface (1896-1940)) et Marie-Henriette (1862).

D'azur au lion d'or adextré d'une palme du même.

►**Forton (de)** (Languedoc) : filiation 1495, débute son agrégation à la noblesse par alliance en 1619 et par charge de conseiller au Parlement d'Orange en 1630 et 1648. Preuves de noblesse de Jean-Louis de Forton (1729) le 8 octobre 1758 *pour une affaire particulière*. (NH). Maintenu noble par arrêt de la Cour des Comptes de Montpellier le 11 février 1764. Dispense du Marc d'Or le 11 avril 1785. Comparait avec la noblesse de Montpellier en 1789. Jean-Antoine (1756-1823), Marquis héréditaire par L.P. le 8 mars 1817. [ANF-1935, CEA XIX p.31, WNS, SS, SS sup, V07] « la situation nobiliaire de ces premiers auteurs de la famille de Forton paraît avoir été assez douteuse et on ne voit pas qu'ils aient porté la qualification nobiliaire » (CEA).

D'azur à deux colonnes d'argent posées en pal.

†**Fos de Méry (du)** (1937) (Quercy, Beauvaisis) : Julien Dufos, conseiller secrétaire du Roi en 1598. Maintenu noble en 1701. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1782. [WN, GAF n°15884] Derniers du nom : Casimir (1771) d'où Céline-Armande (1808-1879), Frédéric-Victor (-avant 1866) d'où Lucie-Marie-Octavie (1845-1937).

D'or à trois plas de gueules (et un lambel d'argent brochant en chef).

†**Fossa (de)** (Roussillon (Perpignan)) : anobli par Louis XVI en 1786. [WNS, SS] Laurent (1832-avant 1895) d'où François (1861) (d'où x) et André (+avt 1907) (d'où Cécile Anne Thérèse (1895)).

De sinople au lion contourné d'argent au chef cousu de gueules chargé de deux étoiles d'argent.

►**Fou (du) et Fou de Kerdaniel (du)** (Bretagne) : ancienne extraction depuis Jean du Fou, baron de Pirmil, seigneur de la Roche-Guehenneuc cité en 1377-1379-1381, décédé ca 1400. Réformation de la noblesse de la paroisse de Mûr en 1426. Maintenu noble le 11 mai 1669 sur preuves de huit générations devant la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne. Certificat de noblesse pour le service militaire le 6 septembre 1783 et 19 octobre 1784. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 14 septembre 1755 et 21 mars 1761. François-Marie-Bonnaventure du Fou (1765-1833), comte héréditaire par L.P. du 25 octobre 1817 (AR). [ANF-1947, WNS, CEA XIX p.42-45, GAF n°15903, SS, V07, PPC, ENFS n°38] Deux branches subsistent (ainée) du Fou (cadette) du Fou de Kerdaniel.

D'azur à l'aigle d'or.

► **Fouache d'Halloy-Hocquincourt** (Soissonnais, Picardie) : filiation depuis Michel, qualifié d'écuyer en 1485. Louis Fouache, sieur de Boulant ou Boulan, anobli par L.P. en mars 1705, enregistrées au Parlement de Paris le 5 septembre 1705 et enregistrées en la Cour des Comptes le 19 mars 1706, confirmé le 11 décembre 1710 sur paiement d'une finance de 1200 livres. Comparet avec la noblesse à Amiens en 1789. [WNS, CEA XIX p.45, SS, V07, PPC] **Cet anoblissement a du être révoqué par l'édit d'août 1715.** Nombreuse postérité de Christian (1905-2003).

D'azur au lion d'or armé lampassé de gueules (alias d'argent).

†**Fouant de La Tombelle (1970)** (Thiérs, Normandie) : François-Isidore (1781-1961), baron héréditaire le 27 avril 1846. [WNS, GAF n°15906, SEC, SS, V07] Derniers du nom : Adolphe (1817-1873) d'où Fernand (1854-1928) d'où Henry (1881-1970) et Denise (1884-1945).

D'azur à une fasce d'or chargée de trois fers de lance de gueules et accompagnée de six besnats d'or trois et trois.

► **Foubert de Pallières** (Normandie (Coutances)) : anobli par L.P. de 1479, enregistrées en la cour des aides de Rouen les 27 février 1480, maintenue en 1666 dans l'élection de Valognes (il s'agit en fait des familles Foubert de Beuzeville et de Laize). [WNS, CEA XIX] L'auteur de cette famille, Louis Foubert de Pallières, marié en 1666 à Anne le Teneur, décédé en 1706, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'or à un sautoir d'azur. Il ne porte dans ce recueil d'autre qualification que celle de bourgeois de la ville de Caen. Il ne figure pas dans le jugement de maintenue de noblesse rendu par Chamillart. Il n'en aurait pas moins été, d'après Borel d'Hauterive, un fils que Pierre Foubert, mentionné plus haut, aurait eu d'un premier mariage contracté en 1639 avec Madeleine Masson et un petit-fils de Pierre Foubert, sieur de Beuzeville, marié en 1611 à Jeanne Berthelot. On ne voit pas que sa descendance ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie.

Foucaud de Launay (de) (Bretagne) : anobli en octobre 1774. [WNS, GAF n°15914, SS, V07]

D'azur à une bande d'argent accompagnée en pointe d'une ancre de navire du mesme et en chef d'un soleil d'or.

► **Foucaud et d'Aure (de)** (Haut-Languedoc (Gaillac)) : ancienne extraction 1366. Conseiller au Parlement de Toulouse le 26 juin 1483, confirmé par L.P. du 12 septembre 1483. (branche éteinte) capitoul de Toulouse en 1591. (branche subsistante) Maintenu noble le 24 décembre 1668 par M. de Bezons, intendant du Languedoc. Président aux enquêtes du Parlement de Toulouse le 23 août 1691. [ANF-1956, WNS, SS, V07, ENFS n°9] Postérité d'Eugène (1800-1887).

D'azur au lion d'or, trois molettes en chef.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au lion d'or, au chef du mesme chargé de trois molettes d'éperon de sable ; aux II et III à trois pals d'or.

†**Foucauld / Foucault (de Leloë) (de)** (Berry, Bourbonnais, Gâtinais, Lorraine, Picardie) : **anobli par charge au parlement de Bretagne en 1568, maintenue noble en 1602.**[WNS, SS, V07]

D'or à la croix ancrée de sable soutenue par deux lions du même.

► **Foucauld (de), Foucauld de Malembert (de) et Foucauld de Pontbriand** (Périgord) : extraction féodale 1298. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1727 et 1761, pour Saint-Cyr en 1750. Honneurs de la Cour 1765, 1769 et 10 février 1788. (Pontbriand) maintenue en 1666. Certificat pour Saint-Cyr le 16 février 1790 (AR). (Malembert) maintenue noble en 1666. Honneurs de la Cour avant 1732 ?. [ANF-1963 (Pontbriand), WNS, SS, V07] (Lardimalie) dernier du nom né en 1844, éteinte au XXe siècle, (Jarzé) éteinte en 1901 (Malembert) postérité de Jules (1829-1892). (Pontbriand) nombreuse postérité.

D'or au lion morné de gueules.

(Pontbriand) Parti au I d'or au lion morné de gueules ; au II d'azur au pont d'argent à trois arches maçonnées de sable.

► **Foucault (de Tournebu) (de)** (Anjou, Normandie) : cette famille a prétendu au nom de Tournebu comme possédant la terre de Tournebu et descendant par les femmes de cette maison. Pierre de Foucault, écuyer, seigneur des Paris. Sur réclamation de la famille de Tournebu, elle a renoncé à cette prétention. ? Originaire de l'élection de Verneuil. Peut-être condamnée pour usurpation de noblesse en 1666 (Dioudonnat). Qualifications nobiliaires. Gardes du Corps du Roi. [WNS, DIOU-1994] Albert-Charles-Félix (1844-1910) d'où Armand-Marie-Pierre (1888-1972) et Henri-Luc-Edmond-Alfred-Marie (1889-1964) d'où nombreuse postérité.

†**Foucault des Bigottières** (1876-1942) et de Vauguyon (Anjou) : (Bigottières) anobli par charge en 1725, vote à Angers en 1789. [WNS, GAF n°15930] Derniers du nom : Charles (1822-1876) d'où Marie (1853-1942) et Louise (1855-1924).

D'azur à une bande d'or cotoyée de six besans du mesme.

► **Fouché d'Otrante** (Bretagne, Suède) : Comte de l'Empire le 24 avril 1808, Duc d'Otrante le 15 août 1809. [WNS, GAF n°15933, SS]

D'azur à une colonne d'or, accolée d'un serpent du même, chargé de cinq mouchetures d'argent au franc quartier des comtes Ministres et au chef des Ducs de l'Empire

► **Foucher de Brandois** (Poitou) : extraction féodale 1245, maintenue noble 24 mai 1599 par M. de Saint-Marthe, 1665 par Colbert, 9 avril 1667 par M. de Barentin, et 27 septembre 1699 par Maupeou. Vote à Poitiers en 1789. [ANF-1940, WNS, GAF n°15934, SS, V07]

De sable au lion d'argent.

► **Foucher de Careil** (Poitou) : ancienne extraction 1451, maintenue noble le 7 mars 1668 et le 11 août 1784 par arrêt du parlement de Bretagne. Baron de l'Empire en mai 1808. [WNS, GAF n°15936, SS, V07]

De sable au lion d'argent.

†**Foucher de Circé** (Aunis, Poitou) : marquis de Circé en juin 1653. Secrétaire du Roi au XVIIe siècle, confirmé noble et anobli en avril 1679, maintenue noble le 30

juillet 1716. [WNS, GAF n°15938, SS] Eteinte au début du XXe siècle.

De sable au lion d'argent.

► **Fouchier (de)** (Poitou) : cité 1349, filiation 1386, ancienne extraction 1492, maintenue noble en 1715. [ANF-1957, WNS, GAF n°15939, SS, V07]

D'argent au lion de sable armé, lampassé de gueules.

† **Foudras (de)** (1914 à l'ennemi) (Forez, Beaujolais) : Ancienne extraction, maintenue noble en 1667, Honneurs de la Cour en 1782. [SS, GAF n°15944] Dernier du nom : Roland Léon (1891-1914), sous-lieutenant au 38° RI..

D'azur à trois fasces d'argent.

† **Fougères (de)** (après 1930) (Auvergne, Guadeloupe) : maintenue noble le 30 juin 1667. [WNS, GAF n°15954, SS]

D'azur à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules.

► **Fougeroux de Campigneulle (de)** (Picardie) : Jérôme-Louis-Eulalie (1759-), officier d'infanterie, anobli par L.P. le 2 août 1817. [ANF-1943, WNS, CEA XIX, SS, V07, ENFS n°44] Postérité de Charles (1851-1932).

D'argent à l'aigle à deux têtes de sable, le vol étendu, surmontée d'une branche de fougère de sinople.

► **Fougières (de)** (Berry, Poitou) : ancienne extraction 1480, maintenue noble en 1669. Comparait à Montmorillon en 1789. Page de la Grande Ecurie du Roi en 1778. [ANF-1977, Gaf N°15959, V07]

D'or au chef émanché de gueules de trois pièces.

† **Fougières (de)** (Bourbonnais) : extraction, maintenue noble le 13 novembre 1700 sur la vue d'un jugement de maintenue de noblesse pour une famille de Fougières non parente. Derniers du nom : Jean-Edouard-Léonce (+après 1900). (branche de Dexmes) Armand (1808-1907) d'où Marie (1846-1918), ép. de Sars et N (-1911). [WNS, GAF n°15960, SS, SS sup] *D'azur à une fasce d'argent accompagnée de quatre étoiles d'or posées une en chef et trois en pointe deux et une.*

† **Fougy (de)** (1897-1932) (Normandie (Conches)) : anobli le 12 juillet 1830. [WNS, GAF n°15962] Derniers du nom : Alexandre (1798-1897) d'où Marguerite (1844-1932).

D'or à la bande de gueules chargée d'une palme d'or et de deux étoiles d'argent posées aux extrémités de la palme, la bande accompagnée en chef d'un lion de sable et en pointe d'une tour du même.

† **Fouler de Relingue** (-1917) (Ecosse, Artois) : extraction, maintenue noble le 17 mars 1762. Comte de l'Empire le 16 septembre 1808. [GAF n°15968, SS] ? Dernière du nom : Hermine (1845-1917). Dernier mâle né vers 1847.

Ecartelé : au I d'azur à l'épée haute en pal d'argent montée d'or ; au II de sinople à l'étrier d'or ; au III de gueules au pélican dans sa piété d'argent ; au IV de sable à la cuirasse d'argent.

► **Foulhiac de Padirac (de)** (Quercy) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1758. [WNS, GAF n°15969, SS, V07]

D'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'une étoile du même.

† **Foulogne de Precorbin (de)** (Normandie) : extraction féodale, maintenue noble le 20 août 1668 dans la généralité d'Alençon. [WNS, SS, GAF n°19578] Derniers du nom : Louis-Edouard d'où Georges-Marie-Louis // Marie-Caroline (1851-1918).

D'azur à trois fasces d'or et une bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochant sur le tout.

(O) **Foulques (de)** (1955) (Normandie) : maintenue noble en 1666.

De sable à la cigogne et au lion affrontés, soutenant une fleur de lys le tout d'or

► **Fouques-Duparc** (Normandie (Bayeux)) : anoblissement par lettres en 1522, maintenue noble le 14 juin 1666, page de la Grande Ecurie en 1782. [SS, PPC, TA, WP, NG01] les représentants actuels de cette famille ne descendent pas de Guillaume Foucques anobli en 1522, ni de François, maintenu en 1666, ni de son frère Louis.

De sable à un lion d'or contourné, lampassé de gueules, et une cigogne d'argent membrée et becquée de gueules, affrontés et soutenant une fleur de lis d'or, mis en chef.

Fouquet (de) (de Massognes) (Anjou, Bordelais) : extraction 1538. Maintenu noble le 19 novembre 1584, 24 septembre 1667 et 31 janvier 1699. [WNS, SS, V07]

De gueules à deux chevrons d'argent accompagnés de trois coquilles du même.

† **Fourchent de Montrond** (1900) (Languedoc) : noblesse inachevée par charge de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes en 1757. Anobli le 16 octobre 1817. [WNS, SS] Dernier du nom : Armand (1844-1900).

D'azur au chevron d'or et un lion d'argent armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.

Fourier de Bacourt et d'Hincourt (Lorraine) : Anobli en Lorraine le 2 janvier 1591. Réanobli le 8 mars 1719 par le duc de Lorraine. Comte Romain en mai 1897. [WNS, SS]

D'azur à 3 bandes d'or, au chef d'argent chargé d'une tête de lion de gueules accostée de 2 roses du même, pointées et barbées d'or.

► **Fourmestaux (de Wazières) (de)** (Flandres (Lille)) : anobli le 3 novembre 1623, Chevalier le 31 mars 1642. Charge de Trésorier au bureau des finances de Lille en janvier 1693. [WNS, SS, V07]

D'or à l'aigle à deux têtes éployée de gueules.

† **Fourmont de Boispréaux (de)** (1891-1945) et **Fourmont-Tournay** (île de France, Normandie) : Conseiller auditeur en la chambre des comptes, aydes et finances de Normandie, le 16 juillet 1770, office supprimé en septembre 1771 par la réforme Maupeou, mais confirmé noble le 3 août 1772 malgré le temps en charge insuffisant. [SS, SS sup] Derniers du nom : Alfred (1835-1891) d'où Odette (1864-1945), ép. en 1883 Gérard de Douet.

Ecartelé : au I, à trois roses de gueules deux et une (Caqueray) ; au II d'or à une branche d'azur (Trie) ; au III d'argent à trois fasces de gueules (La Rue d'Héricourt) ; au IV d'argent à une bande de gueules

chargé d'une molette d'éperon d'or et cotoyée d'hermines de sable sans nombre à dextre et de deux trèfles de sable posés en fasce à senestre (Thieniat) ; sur le tout, de gueules à un chevron d'or accompagné en chef de de ux demi-vols d'argent et en pointe d'une ancre de sable (Fourmont).

► **Fournas de La Brosse (de) et Fournas de Fabrezan (de)** (Languedoc) : anobli par L.P. le 6 janvier 1615, et 3 décembre 1668. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1766 et le 26 mars 1767 (AR), Saint-Cyr en 1770. Vote noble à Carcassonne en 1789. [ANF-1948 (La Brosse), WNS, GAF n°16033, SS, TA, V07] Nombreuse postérité.

D'argent à trois fascas d'azur et un griffon ailé d'or brochant sur le tout onglé, langué couronné d'or.

† **Fournier d'Arthel, de Quincy, de Fourvières et d'Armes** (1884-1891) (Nivernais) : Guillaume (-1602), anobli comme conseiller-secrétaire du Roi en 1572. Maintenu dans sa noblesse en 1667. Confirmé noble en 1705. Page de la Grande Ecurie en 1769. [WN, GAF n°16074] Derniers du nom : (Arthel) Hippolyte (1802-1849) d'où Marie-Louise-Georges-Hippolyte (1832-1884) et Mathilde (1835-1891).

D'azur au sautoir d'or.

† **Fournier de Saint-Amand et – de La Barre** (Guyenne, Agenais) : anobli par charge de secrétaire du roi en la chancellerie près la cour des Aydes de Montauban au XVIIIe siècle pour Jean (1700-après 1789). Vote noble à Agen en 1789. [WNS, SS] Eteinte vers 1914. Derniers du nom : (La Barre) Louis-Frédéric (1881-1954) d'où Marie-Pauline (1920-1920) et Louis (1921-1969).

D'azur à deux chevrons d'argent accompagnés en pointe d'une étoile d'or au chef du mesme chargé de deux roses de gueules.

† **Fournier de Bellevue et - de Boismartin** (1933-1952) (Berry, Bretagne, Saint-Domingue) : extraction, maintenue noble en 1599, le 2 juin 1634 et 25 juin 1669. Preuves de Cour le 24 août 1782. (Boismartin) maintenue noble le 14 octobre 1668 et 17 février 1715. (Bellevue) : maintenue noble le 4 octobre 1668 mais déroge, anobli en décembre 1754, maintenue noble le 25 octobre 1788. Eteinte après 1952. [WNS, GAF n°16070, SS] Eteinte avec Henri (1874-1933), célibataire, sa sœur Madeleine (-1949) et Hermine (1872-1952)

De sable au chevron d'argent

† **Fournier de Boisayrault d'Oiron** (1911) (Anjou, Loudunais) : anobli en mars 1702, révoqué en 1715, confirmé noble par arrêt du Conseil d'Etat le 10 octobre 1755 ; baron de l'Empire par décret le 27 mars 1814, baron héréditaire le 14 mai 1818 sur institution de majorat. [WNS, SS, GAF n°16069]

D'azur à la bande dentelée d'or accompagnée de deux étoiles du mesme.

(0) **Fournier de la Pommeraye** (Maine) : anobli par L.P. du 6 janvier 1815. [WNS, SS, CEA XIX, PPC, GAF n°16072, V07] Paul-Marie-René () d'où x et Marthe (-1951).

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une levrette rampante d'argent et en chef de deux tourteaux d'hermines.

† **Fournier de Pellan** (après 1895-1947) et † **Fournier de Trello** (1887-1914) (Bretagne) : ancienne extraction 1480, maintenue noble le 8 février 1669 et 14 janvier 1671, comte héréditaire par décret le 2 mai 1868. [WNS, SS, TA, V89, V07] Derniers du nom : (Pellan) Elisabeth (1872-1947). (Trello) Félix-Joseph- Henri (1802-1884) d'où Marie (1834-1914) et Albert (1839-1887).

† **Fournier de Saint-Maur** (Bretagne) : extraction, maintenue noble en 1708. Même famille que Fournier de Pellan. Derniers du nom : Hippolyte (1815-1872) d'où Hippolyte (1850). [SS]

D'argent à un lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or à la bordure engreslée de sable chargée de huit besants d'or.

† **Fournier-Sarlovèze** (Périgord (Sarlat)) : (branche éteinte avec le seul titulaire) chevalier de l'Empire le 2 juillet 1808, baron de l'Empire le 28 septembre 1811. (branche cadette) Autorisation d'ajouter le nom « Sarlovèze » le 18 décembre 1874. Comte Romain le 20 mai 1886. [WNS]

D'azur à deux chevrons d'argent accompagné en pointe d'une étoile d'or ; au chef du mesme chargé de deux roses de gueules, au franc-quartier des barons militaires cad de gueules à l'épée haute d'argent en pal.

► **Fours de Mont et – d'Attienville (des)** (Lorraine, Bohême) : anobli le 10 octobre 1425, baron du Saint-Empire le 21 avril 1629, comte le 30 mai 1634. Incolat Bohémien le 10 mai 1636, Indigénat Hongrois le 11 mai 1804. [WNS, SS] **Voir Des Fours**

D'azur au chevron d'or vidé de gueules accompagné en chef de 2 mains d'aigle d'or posées en chevron et en pointe d'une étoile du même.

† **Foville (de)** (Normandie) : maintenue noble le 18 mars 1667 dans la généralité de Rouen. Preuves pour les Ecoles Militaires en 1774. Vote en 1789 aux bailliages de Caudebec et d'Arques. Les porteurs du nom descendent en ligne naturelle de Marie-Louise-Françoise (1760). [WNS, GAF n°16096]

D'azur à un sautoir engreslé d'argent cantonné de quatre dragons ailés d'or.

(0) **Foy** (1990-) (Picardie (Ham)) : Maximilien (1775-1825), baron de l'Empire par L.P. du 9 septembre 1810 / 7 novembre 1810, comte de l'Empire par décret impérial le 15 mai 1815 sans lettres patentes. [WNS, SS, V89, V07, ENFS n°38] Derniers du nom : Maximilien (1906-1989) d'où Thierry (1946-1990) et Lise (1948). En extinction.

D'azur semé d'étoiles d'argent, à la barre du même, chargée de trois tourteaux de sable, au franc quartier des comtes militaires.

► **Frachon** (Annonay, Béarn) : chevalier de l'Empire le 1^{er} janvier 1813, confirmé à titre héréditaire le 25 novembre 1814. [WNS, SS]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'argent et en pointe d'une épée haute du mesme ; à la champagne de gueules chargée d'une étoile d'argent.

† **Fradel (de)** (1972-1984) (Bourbonnais) : extraction 1467, maintenue noble le 16 mai 1667, confirmée noble le 5 juin 1706. Vote noble en Bourbonnais en 1789. Derniers du nom : Barthélémy (-1943) d'où Georges

(1903-1972) et sa sœur Hélène (1900-) // André d'où Paule (1901-1984) ép. Bernard Duchêne dit Duchêne de Fradel. [WNS, SS sup, GAF n°16103]
De sinople au massacre de cerf d'or accompagné en chef d'une étoile d'argent, en flancs de deux fleurdelys du mesme et en pointe d'un croissant aussi d'argent.

► **Fradin de Bélabre** (Saint-Jean d'Angély) : maire de cette ville le 12 avril 1405, débouté de noblesse en Poitou le 29 août 1668 et 15 juillet 1670. Continue de porter des qualifications nobiliaires. [WNS, GAF n°16105]

D'or au chevron de gueules accompagné de trois raisins de sable tigés et feuillés de sinople.

► **Fraguier (de) (de Batilly)** (Île de France) : anobli par charge de conseiller-auditeur en la chambre des comptes de Paris le 18 juillet 1502, président de la chambre des comptes de Moulins le 6 novembre 1528. Filiation bien connue depuis Jean, conseiller au Châtelet, mort avant 1566 d'après Chérin. Maintenu noble par Arrêt du Conseil le 2 février 1702 sur preuves de 1501. Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie en 1768, Maréchal de Camp le 1^{er} mars 1780 (AR). [ANF-1957, WNS, SS, CEA XIX pp. 174-176, GAF n°16106, V89, V07, TA] Xavier. ép Anne Rougier (†2019) d'où Hubert, Béatrice, Agnès, Eric, Christine, Sixtine, Gilles, Bruno...

D'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois grappes de raisins d'or posées deux et une.

† **Frain de La Villegontier** (1920-) (Bretagne) : anobli en 1624. Pair de France le 5 mars 1819 et baron le 30 avril 1822. [WNS, SS, GAF n°16113] Dernier du nom : Gérard (1841-1920) d'où Noémie (1877).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux rencontres de bœuf et en pointe d'un croissant le tout d'argent.

► **Fraix de Figon (de)** (Forez, Auvergne, Languedoc) : Extraction 1538, (branche éteinte) anobli par L.P. d'avril 1699. (branche subsistante) déchargé du droit de franc-fief le 12 décembre 1675 et Ordonnance de décharge rendue sur le fait de noblesse par la commission des francs-fiefs de Languedoc le 26 avril 1680 (AR). Vote au Puy en 1789. [ANF-1972, WNS, SS, SS sup, PPC, CEA XIX, GAF n°16120, TA, V07]

D'argent au sautoir de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or mal ordonnées.

Framond (de) voir Faramond

► **France (de)** (Bretagne (Guignen)) : extraction depuis Guillaume de France en 1362. Réformation de la noblesse en 1427. Montre de noblesse en 1513, Maintenu noble le 7 novembre 1666 et 9 avril 1669 par la Chambre de réformation de la noblesse sur preuves de huit générations. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1729, pour Saint-Cyr en 1729, les Ecoles Royales Militaires en 1771, 1773, 1774 et 1783. (Branche éteinte) Erection de Dol en comté par L.P. en avril 1716. (Branche éteinte) Marquis de Landal par L.P. en 1718. [ANF-1959, WNS, SS, CEA XIX, GAF n°16145, V89, V07, ENFS n°28]

D'argent à trois fleurs de lys de gueules, posées deux et une.

► **France (de), France des Noyelles (de) et †France d'Hezecques (de)** (Artois (Arras)) : anobli par charge de président du Conseil d'Artois en 1584. Lettres de chevalerie de l'Empereur Rodolphe II par L.P. du 14 avril 1585, confirmées par Philippe II le 9 décembre 1588. Admis aux Etats d'Artois en 1747. Baron de Boucoult par L.P. du Roi d'Espagne en 1640, Marquis de Noyelles-Wyon par L.P. de juillet 1698 et Marquis de Mailly par L.P. de mars 1776. Page de la Grande Ecurie en 1706. Certificat de noblesse délivré par les Etats d'Artois le 27 août 1785 (AR). [ANF-1934, SS, CEA XIX, GAF n°16146, PPC, V89, V07, ENFS n°31]

Fascé d'argent et d'azur à six pièces, les fascées d'argent chargées de six fleurs de lys de gueules, trois, deux et une.

► **France (de)** (Champagne (Crugny)) : extraction depuis Raulin de France, écuyer, seigneur de la Mothe en 1543. Maintenu noble le 10 mai 1642 par Nicolas Bretel de Grimonville et le 10 novembre 1667 par Lefebvre de Caumartin, intendant de Champagne. Ecuyer de la Grande Ecurie en 1665. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1774 et le 27 septembre 1786 (AR) et pour Saint-Cyr en 1780. [ANF-1958, Kerfranc, GAF n°16144, ENFS n°31] Cette famille se prétendait issue des seigneurs de Noyelles. A la même famille appartenaient les Defrance (de France) de Tersant, branche dérogée. Les deux branches descendent d'Antoine de France x 1573 Marguerite Jobart d'où 1°) Charles x 1617 Marie Husson, d'où les France (Champagne) maintenus en 1667 et d'où 2°) Etienne x 1607 Marguerite Courteau, d'où les France de Tersant.

Fascé d'argent et d'azur à six pièces accompagnée de six fleurs de lys de gueules posées trois, deux et une sur l'argent.

► **France-Mandoul (de)** (Albigeois, Quercy) : en charge anoblissante de Conseiller à la Cour des Aydes de Montauban par provision du 13 janvier 1758. Noblesse inachevée [WNS, Diou-1994]

? **Francheschi (de)** (Corse, Belgique) : comparant et vote noble à Bastia en 1789. Baron de l'Empire le 23 juin 1810.[SS]

Coupé : au I, parti de sable à la bande d'argent ; au II d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux pensées et en pointe d'une étoile d'or.

(O)**Franchessin (de)** (Dauphiné, Lorraine) : filiation 1561, établis en 1736 en Lorraine, confirmée dans sa noblesse d'extraction par arrêt du parlement de Metz du 13 décembre 1788. Eteinte dans les mâles ? [WNS, SS]

D'azur à cinq têtes de barbet d'argent arrachées posées 3 et 2

Franchet d'Espérey : non noble [WNS]

► **Francheville du Pélinec (de)** (Ecosse, Bretagne) : L.P. de naturalisation et de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin le 19 janvier 1477, maintenue de noblesse d'ancienne extraction le 16 août 1669 (AR), 20 août 1669, 31 mars et 2 août 1732 et 6 juin 1733. [ANF-1967, WNS, SS, V89, PPC, V07]

D'argent au chevron d'azur chargé de six billettes d'or.

François de Ponchalon (des) : voir Desfrançois

François (von) (Ain, Savoie, Normandie) : réfugiés huguenots, seigneur d'Alimes. [inédit]

†**François de La Bastide (des)** (Auvergne) : anobli sous Henri IV, maintenue noble le 23 février 1683 et 4 juillet 1701. [SS] Dernier du nom ? : Antioen-Auguste (1832-1898).

D'or à un cœur de gueules ; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or.

†**Francq (de) olim Francq** (1917) (Bourgogne (Auxonne)) : baron de l'Empire le 26 avril 1810, confirmé par L.P. le 27 février 1819 et décret impérial du 1^{er} septembre 1866 avec l'autorisation de la particule « de ». [SS] Derniers du nom : Emmanuel (1844-1910) d'où Robert (1885-1917).

Tiercé en fasce d'argent à deux têtes de cheval de sable ; de gueules à l'épée haute d'argent et d'or, au dextrochère de carnation habillé de sinople et tenant un sabre d'argent.

► **Franqueville (de) et Francqueville d'Abancourt (de)** (Cambrésis puis Flandres et Picardie) : (branche éteinte) anobli par L.P. du 28 avril 1678 par Charles II, roi d'Espagne. Octroi du titre de chevalier en 1678 pour Nicolas-François, conseiller du Roy à Mons, mort sans postérité. (branche subsistante) Jacques de Francqueville, chevalier, seigneur d'Abancourt, anobli par charge de conseiller au Parlement de Flandres le 19 mars 1705, mort en charge le 27 février 1723. (AR) et autre conseiller au Parlement de Flandres le 27 juillet 1742, mort en charge le 22 septembre 1774. [ANF-1951, WNS, SS, CEA XIX, TA, V89, V07, ENFS n°21] Nombreuse postérité. (Abancourt) postérité d'Henri (1898-1944).

D'azur à l'étoile d'or surmontée d'un lambel du même à trois pendans.

Franquet de Franqueville (Paris) : Comte romain par bref pontifical du 1^{er} avril 1870. Port de ce titre autorisé en France *ad personam*, par décret du Président de la République du 14 janvier 1876. [WNS]

†**Franquetot de Coigny (de) olim Guillotte** (1865-1910) (Normandie) : anobli par L.P. de 1543, duc de Coigny en 1747. [GAF n°16213]

De gueules à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, accompagnée de trois croissants d'or.

†**Fransures (de)** (1899-1946) (Picardie, Amiens) : extraction, maintenue noble en 1666 et 18 mai 1716. Le nom a été relevé par une branche de la famille de Baudus.[SS] Derniers du nom : Louis-Oswald (1826-1900) d'où Zoé (1854-1914), Edith (1858-1941), Jeanne (1861-1931) et Hélène (1873-1946).

D'argent à la fasce de gueules chargée de trois besants d'or.

Frayssines de Montvalen : renseignements font défaut.

<!!>**Fredy (de) et de Fredy de Coubertin** (Paris) : anobli par L.P. de mars 1477. Maintenu dans sa noblesse le 24 novembre 1666 et 17 juin 1700. (branche éteinte). Lettres patentes de relief de noblesse le 29 novembre 1629, maintenue noblesse le 16 juillet 1668, maintenue le 30 décembre 1717. Preuves pour Saint-Cyr en 1721. (titre éteint) Baron héréditaire par L.P. du 2 avril 1822. [SS,

CEA XIX, PPC, V07] Branche aînée éteinte en 1978, branche cadette en voie d'extinction. Hervé d'où Nathalie, Marie-Christine, François-Michel (†), Eric, Anne Pascale.

D'azur à neuf coquilles d'argent rangées trois, trois, deux et une.

†**Frémy d'Argillières** (1895-1956) (Franche-Comté (Gray)) : Pierre Frémy (1695-1752), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la chambre des comptes de Dôle, achat du 27 mai 1731, charge revendue par sa veuve le 25 novembre 1752. Achat de la terre d'Argillières le 7 mai 1739. Vote avec la noblesse à Mâcon en 1789. [SS, PPC, V89, V07] Derniers du nom : Arthur (1827-1895) d'où Mathilde (1864-1947), Laurence (1866-1956), Pierre (1868-1868), Antoinette (1869-1938), Ernestine (1871-1953) et Pauline (1873-1956).

D'or à une fasce de gueules accompagnée de trois trèfles de même.

► **Freslon de la Freslonnière (de)** (Bretagne) : extraction féodale 1386 (HC), recherches des nobles de 1445, maintenue le 12 octobre 1668, preuves pour Saint-Cyr en 1753. Honneurs de la Cour en 1782. (branche cadette éteinte) : baron de l'Empire par décret du 12 mars 1811. [SS, GAF n°16238, CEA XIX, V89, TA, PPC, V07]

D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de six ancolies d'azur, trois en chef et trois en pointe.

► **Fresne de Beaucourt (du)** (Picardie (Amiens)) : ancienne extraction depuis Jean Dufresne, sieur de Boisbergue, échevin de Corbie, allié en 1484. Montre de noblesse 1448. (branche éteinte) Maintenu de 1668, et le 3 décembre 1717 (comme descendant de Michel qui n'eut qu'une fille !!) (autre branche éteinte) Président Trésorier de Belgique à Amiens, anobli le 10 mars 1711. Alexandre Dufresne, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, reçu le 18 avril 1740, mort en charge le 4 décembre 1763. Maintenu par arrêt du Conseil du 7 mai 1785. [ANF-1936, CEA XIV, TA, V89, PPC, V07, ENFS n°14] Postérité d'Edmond (1855-1924).

D'or au frêne arraché de sinople.

► **Fresne de Virel (du)** (Bretagne) : ancienne extraction 1418 ou 1426, montres de noblesse 1426 et 1443, réformation de 1530, maintenue de noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 31 octobre 1668. Charge de Conseiller au parlement de Bretagne en 1745, mort en exercice le 6 août 1785. [ANF-1940, CEA XIV, SS, TA, V89, V07, WNS] Alban d'où Jean (d'où Alexandre (1995), Laetitia et Servan (2000)) et Jocelyn (d'où Armand (1999) et Côme (2002)).

D'argent à la fasce de sinople accompagnée de trois feuilles de frêne du mesme.

► **Fresnoye de Flers (de) (olim de La Fresnoye)** (Bouloonnais, Picardie) : extraction 1550, baron de Landrethun par L.P. de 1667, maintenue noble le 4 janvier 1698 sur preuves de 1555 et le 30 janvier 1700. [ANF-1942, SS, CEA XIX, TA, V89, PPC, V07] Postérité de Joseph (1872-1948).

D'or à la croix ancrée de gueules

<!!>**Fresquet (de)** (Guyenne (Bordeaux)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le

parlement de Guyenne le 20 avril 1692, mort en charge le 21 février 1712. [ANF-1973, SS, CEA XIX, TA, V89, PPC, V07]

D'argent au palmier terrassé de sinople au chef d'azur chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles du même.

(0)Fresquières (de) (Provence) : extraction, désistement de noblesse par déclaration du 9 juillet 1667, condamné par défaut à l'amende comme usurpateur de noblesse le 11 mai 1697, maintenue noble le 1^{er} juillet 1701, 8 septembre 1703 et 11 août 1708 après avoir justifié de la descendance de François, anobli le 4 mars 1386 bien que lesdites lettres de noblesse de 1386 parussent contestables. [SS, PPC, V89] François-Paul Blanc confirme l'agrégation à la noblesse au XVII^e siècle par usurpation des qualifications nobiliaires associée à de petites charges commensales. « C'est, sans contexte, une des plus belles mystifications entérinées par les réformations. »

D'azur à une bande d'or, accompagnée de trois croissants renversés du même.

► **Fresse de Monval (de)** (Provence) : anobli par charge de conseiller auditeur en la chambre des comptes d'Aix le 26 mai 1684 / 16 juin 1684. [SS, CEA XIX, V89, PPC, V07] Les porteurs du nom actuels ne descendent pas de Balthazar, auditeur en la chambre des comptes d'Aix en 1684 mais de son frère.
De gueules à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles rangées d'or et en pointe de trois croissants d'argent.

†**Fressinet de Bellanger** (1970) (Bourgogne) : baron par décret du 21 juin 1815. Les lettres patentes ne semblent pas avoir été délivrées ni enregistrées. [SS] Relève le nom de Bellanger par suite d'adoption par un oncle Bellanger des Boulllets. Derniers du nom : Marc (1855-138) d'où Marcelle (1882-1955), François (1884-1970) et Louise. Noblesse inachevée.

†**Fretard d'Escoyeux** (1934) (Orléanais, Poitou, Saintonge) : maintenue noble le 2 juillet 1667 et 28 novembre 1699. Branche de Boisauroux éteinte en 1846. [SS] Dernier du nom : Gontrand (1872-1934) ép. en 1902 Zoé-Emilie Marie de La Fouchardière.
De gueules fretté d'argent.

†**Freteau de Peny** (1912-1981) (Auvergne, Sennonais, Île de France, Brie) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 7 mars 1662. Baron de l'Empire le 25 mars 1809. Dernier du nom : Aimé-Pierre-Emmanuel (1855-1912) d'où Marie-Thérèse-Aimée-Gilberte (1894-1978), Marie-Magdeleine-Paule-Amédée (1898-1981) et Anne ép. Audras de Beost. [SS]

De gueules fretté d'argent de six pièces à un écusson d'argent en abîme, chargé d'un phénix essorant d'azur cantonné de quatre étoiles du mesme.

†**Fréville de Lorme (de)** (Normandie) : lettres de relief en 1644 refusées par la Cour des Aydes de Normandie. Maintenu noble et anobli en tant que besoin par L.P. d'octobre 1646, maintenue noble en 1667, confirmé par lettres de juillet 1698, enregistrées à la Cour des Aydes le 14 juillet 1699. Preuves pour Saint-Cyr en 1738. [ANF-1955, SS]

D'azur à deux roses d'argent en chef et un fer de flèches du même en pointe

D'argent à trois trèfles de gueules rangés en chef et à trois dards du même rangés en pointe.

<!!>**Frévol d'Aubignac de Ribains (de)** (Velay) : extraction ca 1570. (Branche éteinte) : déchargé du droit de franc-fief en 1752, maintenue le 28 novembre 1752 et 17 février 1753. (Branche éteinte) comte de l'Empire par L.P. du 29 juin 1808. // Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1766 (La Coste)-1768 (La Coste)-1772 (Ribains – Procès-verbal délivré par d'Hozier, des Preuves pour admission au collège royal de La Flèche pour le frère d'un aïeul (AR)) et 1777 (La Coste). [ANF-2019, SS, PPC, V89, TA, NNF, V07] Louis d'où Raymond (1962-†), Marc (d'où Raymond (1996) et Cyran (1997)), de Chantal et de Geoffroy.

De gueules à deux lions affrontés tenant une roue et posés sur un mont, le tout d'or.

†**Fricon (de)** (1896-1936) (Bourbonnais) : filiation depuis Guillaume Fricon, écuyer en 1549. Maintenu noble en 1667. Comparant à Bourges et à Chateauroux en 1789. [WN, GAF n°16353] Derniers du nom : Alexandre-François (1817-1877) d'où François-Roland (1846-1896) et Adeline (1848-1936).

D'argent à la bande engreslée (alias ondée) de sable.

†**Frigard** (Normandie (Louviers)) : Benjamin (1783-), baron héréditaire par L.P. du 11 février 1820 sur réversion d'un titre accordé à son beau-père Le Faucheur des Aulnois le 22 juin 1816. (ordonnance du 26 décembre [SS, PPC, V89, V07])

D'argent à deux chevrons d'azur accompagnés de trois merlettes de sable posées deux et une.

†**Frigoult de Liesville** (1936-1998) (Basse-Normandie) : anobli par L.P. le 11 juin 1819. [SS, PPC, V89, V07] Derniers du nom : Alfred-Anicet (1820-1885) d'où Raymond (1864-1936) d'où René Eric Marie Antoine Raymond (1886-1920) d'où Jeanne-Renée (1915-1998).

De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux coquilles du même et en pointe d'un croissant d'argent.

†**Fririon** (1889-après 1975) (Lorraine) : Baron de l'Empire le 31 janvier 1810, Baron de l'Empire le 20 décembre 1812 (titulaire sans alliance) et le 20 octobre 1808 (rameau éteint). [SS] Dernière du nom : Saubade (1888-après 1975).

Ecartelé : au I, d'azur à trois étoiles en barre d'or ; au II, des barons militaires ; au III, d'argent au lévrier assis et contourné de sable colleté et bouclé d'or la tête levée vers le canton senestre ; au IV, d'azur au pont de 3 arches d'argent maçonnées de gueules soutenu d'une rivière d'argent.

► **Frizon de Lamotte de Règes** (Champagne) : Nicolas Frizon, sieur de La Motte de Reges, anobli par L.P. en février 1686 en récompense de quarante années consacrées à l'armée en qualité d'officier, enregistrées au Parlement de Paris le 23 mars 1686, à la Chambre des Comptes de Paris le 20 mai 1686 et à la Cour des aides de Paris le 7 mars 1687. Maintenu noble le 10 septembre 1698 par l'intendant Larcher en Champagne et 21 février 1707. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 1^{er} janvier 1785. [ANF-1982, SS, CEA XIX, V89, PPC, V07] Nombreuse postérité de Paul (1861-1939).

D'or à une bande de gueules chargée d'un sabre d'argent ayant la garde et la poignée d'or.

†**Froger de l'Eguille olim Froger de La Rigaudière** (1953) (Saintonge) : anobli par L.P. en juin 1711, révoquées par l'édit d'août 1715, maintenue noble le 22 décembre 1716. [SS] Armand-François-Michel d'où Clémentine (1878-1948) et Albert (1879-1953).

D'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe de trois coulevres ou lisses de sinople, tortillées en pal.

<!!>**Frogier de Pontlevoy** alias Frogier de Ponlevoy (Anjou) : Anobli par charge d'Echevin d'Angers, Maintenu noble le 24 septembre 1642, 1667, 21 avril 1742. [SS] Postérité d'Henri (1863), attaché au cabinet du lieutenant gouverneur de l'Indochine et de Thi Nghi Nguyen, subsistante.

D'azur à deux gerbes d'or.

<!!>**Frohard de Lamette (de) et Frohard de La Mette (de)** (Bouonnais) : agrégé à la noblesse, prise de qualification d'écuyer en 1553, Lettres de légitimation en 1657, confirmation et anoblissement en tant que besoin en juillet 1670, maintenue le 12 août 1698. Certificat de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires le 12 janvier 1767 (AR). [ANF-1970, SS, CEA XIX, V89, V07, TA] Jean-Louis-Ghislain (1896-1979) d'où Jean-Ghislain (1942) et Brigitte (1943-2003)

D'argent à un lion rampant de sable, armé et lampassé de gueules, chargé sur l'épaule d'une croizette de même.

►**Froidefond des Farges (de)** (Périgord) : extraction 1568, débouté à la réformation de 1666 et 1671, maintenue noble le 8 juin 1704. Maintenu par le Conseil d'Etat le 13 juillet 1772. Prit part aux assemblées de la noblesse du Périgord et d'île de Belgique en 1789. Comte romain le 9 avril 1883. [ANF-1992, RNP-1998, SS, CEA XIX, PPC, V89, V07] Branche de Florian, éteinte en 1955.

De gueules à deux pattes de griffon d'argent posées en pal.

►**Froissard (de Bersaillin) et – de Broissia (de)** (Franche-Comté) : (Froissard) : anobli par charge de conseiller en la chambre des comptes de Dôle en 1590, marquis de Bersaillin par L.P. d'août 1748. Confirmé Marquis héréditaire par L.P. du 22 janvier 1825, Pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827 et baron-pair héréditaire sur affectation de son majorat de marquis à sa pairie par lettres du 3 mai 1828. (Broissia) Chevalier par L.P. de Philippe IV, Roi d'Espagne le 24 mars 1629. Marquis de Broissia par L.P. d'octobre 1691 et 1697. [ANF-1945, SS, CEA XIX, GAF n°16384, PPC, TA, V89, V07]

D'azur à un cerf passant d'or.

Froment (Maconnais, Belgique) : chevalier de l'Empire le 29 janvier 1811. [SS]

D'azur à une fasce de gueules cousue, chargée d'une croix de la légion d'honneur à cinq branches et accompagnée en chef de deux gerbes de froment d'or et en pointe de deux drapeaux d'argent passés en sautoir ; une épée d'or, la pointe en haut brochant sur le point d'intersection des deux drapeaux.

►**Froment (de)** (Marche) : qualifications nobiliaires au XVIIIe siècle, baron héréditaire par L.P. du 4 novembre 1815. [SS, CEA XIX, GAF n°16397, V89, V07, TA, PPC]

D'azur à un chevron d'argent accompagné de trois épis liés par la tige d'or et soutenu de trois merlettes du même ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

►**Fromont de Bouaille (de)** olim Fromont de la Besnardière (de) (Normandie (Bayeux, Argentan puis Alençon)) : filiation prouvée depuis Robert Fromont, sieur de La Drustièrre en 1502. (branche éteinte) Maintenu le 5 mai 1668 par l'intendant Bernard de Marle dans la généralité d'Alençon. (branche subsistante) (AR) L.P. de relief de dérogeance le 20 novembre 1648, enregistrées à la Cour des Aides de Normandie le 2 décembre 1650, révoquées le 17 septembre 1667, condamné comme usurpateur en 1666, maintenue noble le 30 octobre 1717 par de Barberie. [ANF-1960, SS, V89, V07, TA]. Postérité de Henri-Pierre (1757-1804).

D'or à huit molettes de sable mises en orle et une merlette du même mise en abisme.

†**Frontin des Buffards** (1929-1970) (Normandie) : chevalier héréditaire le 17 novembre 1818. [SS] Paul-Marie (1855-1929) d'où Yvonne (1894-1970).

D'or à un chevron de gueules accompagné en chef à dextre d'un lion de sable tenant de la patte dextre une épée en pal du même et à senestre d'une tour ruinée, aussi de sable ouverte d'or et en pointe d'une étoile d'azur accostée de deux grenades allumées de gueules.

►**Frotier de La Messelière, Frotier de Bagneux et Frotier de La Coste-Messelière** (Poitou) : extraction féodale prouvée depuis 1393 (HC). Maintenu noble le 30 décembre 1667 et 5 janvier 1700. Honneurs de la Cour en 1754-1780 et 16 mars 1782. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1692, le 27 juillet 1718, 2 mai 1726 et 5 avril 1748 (AR), 24 décembre 1748. [ANF-1933, CEA XIX, SS, PPC, TA, V07]

D'argent au pal de gueules, accosté de dix losanges du même posés deux, deux et un de chaque côté.

<!!>**Frotté (de)** (Bourbonnais, Normandie (Couterne)) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 26 février 1541. Reconnaissance de noblesse en 1578 par arrêt de la chambre des francs-fiefs, maintenue noble le 7 septembre 1666. Prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Alençon (Branche éteinte). [CEA XIX, SS, GAF n°16417, PPC, V89] Edouard (1928-) d'où Oriane, Thierry (1965) (d'où Célia, Mynthie, Gwenola et Laetitia) et Cordelia.

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'éperon et en pointe d'un besant, le tout d'argent.

<!!>**Fry (de)** (Normandie) : anobli par lettres de septembre 1596, enregistrées à la Chambre des comptes le 28 décembre 1597 et à la Cour des Aydes le 11 septembre 1598, maintenue noble le 2 février 1668. [CEA XIX, SS, SS sup, TA, V89, PPC] Alexandre d'où Gilbert, Bertrand (d'où Sabrina ép. de Dinechin) et Noëlle.

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une hure de sanglier d'or.

<!!>**Fumel (de)** (Agenais) : citée 1040, extraction féodale prouvée 1388, baron de Fumel par L.P. de février 1611. Honneurs de la Cour en 1753-1769, 1770-1773-1774 et 1776. [ANF-2005, CEA XIX, GAF n°16440, V89, TA, PPC, SS] Jean (1931) d'où Jeanne, Marie et Etienne (1987).

D'or à trois pointes ou fumées d'or montantes, mouvant de la pointe de l'écu.

†**Furet de Prebaron** (-1907) (Franche-Comté) : noble en 1679, maintenue noble en 1782. [SS] Charles-françois d'où Françoise (1840-1907).

D'azur à une bande d'or chargée d'un furet courant de sable.

†**Furgole (de)** (Bas Quercy, Toulouse) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1754. [SS] Dernier du nom : Casimir-Maurice- Henri de Furgole (1856).

De gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Fussey (de Menesserre) (de)** (1875-1906) (Bourgogne, Lorraine) : ancienne extraction, Preuves de 1377, Honneurs de la Cour 1763 et 24 mai 1787. [SS]

D'argent à une fasce de gueules accompagnée de six merlettes de sable rangées en fasce, trois en chef et trois en pointe.

†**Fyard de Mercey** (1824-1907) (Franche-Comté) : maintenue noble le 28 mars 1789. [SS] Jean-Guillaume (1785-1824) d'où Eugénie (1813-1907).

D'azur à une foi d'argent posée en fasce et surmontée d'un cœur enflammé aussi d'argent.

†**Fyot de La Marche et †Fyot de Mimeure olim Fyol** (1874) (Bourgogne) : filiation depuis Guillaume Fyot, maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne en 1431. Cette famille forme deux branches séparée au XVIe siècle. (La Marche) anobli par L.P. en 1596, charges au Parlement de Bourgogne, comte de Dracy par L.P. en 1754. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1779. (Mimeure) Secrétaire du Roi, Conseiller d'Etat et charges au Parlement de Bourgogne. Comparant à Dijon en 1789. [WN, GAF n°16469] (Mimeure) Derniers du nom : Claude-Philibert-Casimir (1763) d'où Claude-Philibert (1801-1874).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges du mesme.

G

► **Gaalon (de)** (Normandie, Guadeloupe) : maintenue de noblesse le 23 janvier 1668 pour une branche éteinte. L.P. de réhabilitation de noblesse le 31 mars 1691, maintenue noble le 13 juin 1699. [ANF-1990, SS, CEA XX, V07, PPC]

De gueules à trois rocs d'échiquier d'or.

► **Gabain (von)** : famille R.P.R, originaire de Millau, réfugiée en 1686 à Payerne, Vaud. (inédit)

†**Gabe de Touille (du) olim du Gave** (1910-1928) (Comté de Foix) : maintenue noble le 11 janvier 1667 et 13 septembre 1698. (branche éteinte) : comte palatin par le Pape Benoît XIII. Derniers du nom : Georges (1838-1910), préfet d'où Jeanne (vers 1871-) et Antoinette (1872-1928). [SS]

De gueules à une biche rampante d'or.

†**Gabet** (1930-1933) (Savoie) : Alexis Gabet, créé baron par L.P. du 30 décembre 1846 par le Roi Charles Albert. Derniers du nom, ses deux enfants Francisque (1846-1930) et Marie (1848-1933).

► **Gaborit de Montjou** (Poitou) : anobli par charge de maire de Poitiers en 1747, maintenue noble le 8 juin 1773. [ANF-1954, CEA XX, SS, V07, PPC] La branche Gaborit de La Brosse s'est éteinte en 1880.

D'azur à trois têtes de lion d'or deux et une, accompagnées en cœur d'un croissant d'argent et en chef d'une étoile d'or.

► **Gabrielli de Gubbio (de)** (Italie, Comtat Venaissin) : comtes de Baccaresca par lettres patentes du duc d'Urbin en 1581, patrices de Ferrare en 1646, participe aux assemblées de la noblesse du Comtat Venaissin en 1790. [La famille de Gabrielli de Gubbio est issue de Charles Fort de Gabriellis (1753-1815), né le 4 mars 1753 et baptisé le 8 août de la même année, à l'occasion du mariage de ses parents. Qualifiés de nobles, les Gabriellis seraient issus des Gabrielli, patrices de Gubbio (en Ombrie), passés au service du Pape dans le Comtat-Venaissin à la fin du XVIe siècle. D'après La Barre de Raillicourt, Casimir de Gabrielli de Gubbio (1791-1862) aurait été reconnu par le garde des sceaux, le 1^{er} mai 1859, dans le port du titre de comte de Baccaresca] [SS sup, TA, NG01] subsiste une descendance naturelle. *Palé d'or et de gueules de six pièces à trois fasces d'argent borchant sur le tout.*

†**Gaches de Venzac (de)** (1946-1998) (Rouergue) : Lettres de réhabilitation de noblesse en 1654, révoquées en août 1664, condamnés comme usurpateurs de noblesse en 1666. Anobli en 1668. [ANF-1936, SS, SS sup] Derniers du nom : Pierre (1859-1946) d'où Geneviève (1895-1913), Jacques (1896-1918), Marie-Germaine (1897-1978), Simone (1902-1913) et Marguerite (1907-1998).

Parti : au I, de gueules à trois coquilles d'argent ; au II, d'azur à deux étoiles d'or en chef, accompagnées en pointe d'une fleur de lys du même

? **Gagne (de) ou Gaigne (de)** (Bourgogne, Lorraine, Bohême) : anobli par charge au XVIIe siècle. [SS]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même, celle de la pointe surmontant un croissant d'argent.

► **Gaigneau de Champvallins (du) alias Dugaigneau de Champvallins** (Orléanais) : Claude, anobli par lettres patentes de septembre 1676, en reconnaissance de ses services militaires et de ceux de ses fils. Seigneur de Châteaumorand. Vote à Orléans en 1789. [ANF-2018, WNS, SS, TA, V07]

Parti de gueules et d'azur à la fasce d'hermines brochant sur le tout.

†**Gaigneron-Jolimon de Marolles** (1895-1923) (Touraine, Martinique) : qualifications nobiliaires sous l'ancien régime. Marie-Jacques (1775-1855), comte le 1^{er} juin 1816 suite à l'ordonnance du 2 mai 1816. [AN BB/29/975, GAF n°16512] Derniers du nom de la branche noble : Alfred (1801-1873) d'où Jacques (1834-1879), Edouard (1835-1882), Anna (1837-1870) et Alice

(1845-1923); Charles-Edouard (1807-1895) d'où Charlotte (1841-1881). Il subsiste une postérité non noble issue de son frère Joseph (1781-1850). *D'argent à un chevron d'azur, accompagné de trois têtes de coq du même, arrachées, barbées et créelées de gueules.*

†**Gaignières de Souvigny (de)** (1939) (Orléanais, Lyonnais, Bresse) : anobli en 1654, maintenue noble en 1668 et le 12 janvier 1669. [SS, CEA XX, V07] Dernier du nom : René (1860-1939). *D'azur à trois besants d'or.*

► **Gail (de)** (Basse-Alsace) : Lettres d'ampliation de noblesse le 1^{er} mai 1573 de l'Empereur Maximilien II, immatriculé au Directoire de la noblesse d'Alsace en 1662, inscrit sur la liste des gentilshommes de Strasbourg par le Directoire de la noblesse de basse Alsace le 30 juin 1774. [ANF-1968, CEA XX, SS, V07] *D'or à deux roses à cinq feuilles de gueules boutonnées d'or ; coupé d'azur à la fleur de lys partie de gueules et d'or.*

†**Gailhard (de) et Gailhard-Bancel (de)** (1944-2009) (Dauphiné (Crest)) : anobli le 17 juin 1816. [CEA XX, SS, V07] Une branche a relevé le nom de Bancel suivant le testament de l'Abbé Ennemond Bancel. Henry (1884-1944) d'où Marthe (1911-1995), Elisabeth (1915-1988), Cécile, Pierre, Colette (1927-2009). *D'argent à la croix ancrée d'azur chargée d'un écusson d'or surchargé d'un palmier de sinople.*

†**Gaillard de Blairville** (Ponthieu, Artois) : anobli par charge au conseil provincial d'Artois, maintenue noble le 20 avril 1698 et 31 décembre 1716. [SS] Derniers du nom : Gaston (1870-1954) d'où Richard Jean Gaston ép. Agnès Coralie Sophie Devoos d'où une fille. *D'argent à deux fasces de sable accompagnées de six quinte-feuilles du même, trois, deux et une.*

†**Gaillard de La Roche (de) ou de Gailhard** (1939-) (Velay) : anobli par charge de Secrétaire du Roi au XVIII^e siècle en faveur de Thomas (1689-1764). [SS] Dernier du nom Pierre (1886-1939) d'où Chantal. *D'or semé de trèfles de sinople à deux perroquets du même, surmontés chacun de la lettre T de gueules.*

<!!>**Gaillard de Laubenque (de)** (Toulouse, Antilles (Île de Sainte-Lucie)) : Anobli par charge de capitoul en 1744 – fixé aux Antilles dès 1789. Eteinte au X^e siècle d'Après Saint-Simon et Séréville mais subsiste peut-être en Angleterre (cf ci-dessous) [SS, GAF n°16546] Le nom est aujourd'hui porté en Angleterre par Teresa G de L., née en 1972. Quel est son ascendance ? Fille de Charles Henry de Laubanque †1985 Kent ? *D'or à un chevron d'azur, chargé de 5 besants d'argent accompagné de 3 pennes du mesme, deux en chef et une en pointe.*

► **Gaillard de Saint-Germain (de)** (Beauvaisis) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi audienier en la Chancellerie près le parlement de Rouen le 16 avril 1740 en faveur de Nicolas (1703-1769). Comparait avec la noblesse de Beauvais en 1789. [ANF-1950, CEA XX, SS, PPC, V07] *D'or au chevron d'azur chargé de cinq besants d'argent et accompagné de trois hêtres arrachés de sinople.*

†**Gaillard de Vaucocour (de)** (1920-1970) (Périgord) : anobli par charge de Capitoul de Toulouse en 1759. [CEA XX, SS, V07]

Derniers du nom : René (1866-1920) d'où Marguerite (1893-1970).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à un lévrier courant d'argent ; aux II et III de gueules à un château pavillonné de trois pièces d'argent, crénelées de sable (Gaillard) au chef cousu de gueules chargé de trois yeux humains au naturel (Vaucocour).

†**Gailliet de Bouffret** (1893) (Île de France) : anobli par charge de Président de la Cour des Monnaies de Paris en 1769. [SS] Derniers du nom : Henri-Bernard-léon (1811-1893) d'où Léonie (1835-1872).

D'azur à un chevron d'or accompagné d'un monde du même et en pointe d'un bouquet de trois noix de galle aussi d'argent.

†**Gain de Linars** (1931) (Limousin) : extraction féodale, maintenue noble le 14 novembre 1667. Honneurs de la Cour en 1772-1774 et 1784. Derniers du nom : Aimeric (1854-1931) d'où Charles-Eugène-Aimery (1884-1918). [SS]

D'azur à trois bandes d'or.

†**Gairal de Sérézin** (1943-1954) (Lyonnais, Dauphiné) : anobli par charge de Secrétaire du Roi près la Chancellerie du Conseil Souverain du Roussillon établie à Perpignan le 6 septembre 1755, confirmé noble le 5 octobre 1775 (ou 1777 d'après V07). [SS, CEA XX, PPC, V07] Dernières du nom : Ernestine (1866-1950) et sa sœur Edith (1870-1954). ? Dernier du nom leur cousin Joseph (1876-1943).

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux trèfles de sinople et en pointe d'un cœur aussi de gueules enflammé du même, percé d'une flèche de sable.

†(**Auvray de**) **Gajot de Montfleury** (1932-1982) (Provence) : maintenue noble le 8 avril 1669 et 20 juillet 1706. [SS sous le nom Gajot de Montfleury] –Derniers du nom : Jean-Charles-Paul (1889-1932) d'où Marie-Anne (1931-1982). Le nom a été relevé par la famille Bonjour devenue « Bonjour-Auvray de Gajot de Montfleury ».

D'argent à un citronnier de sinople fruité de trois citrons d'or ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Galabert (de) (Périgord) : maintenue noble le 16 mars 1667. [SS] Derniers du nom : Louis, curé de Thénac, mort après 1900 d'après SS mais **quid de Gabriel (1912-2001) ép. Françoise Rageot de La Touche ? d'où postérité.**

De gueules à un lion d'or.

► **Galand / Galland de Longuerue** (Picardie (Amiens)) : anobli par charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois en 1768-1783. [SS, PPC, V07] Roger-Etienne (1837-1896) d'où Renée (1865), Françoise (1867-1943) et Jacques (1873-1913) d'où postérité aujourd'hui représentée par Stéphane, Leo, Benjamin, Thibaud...

Parti : au I de sable à un plumet de trois plumes d'argent lié de gueules ; au II d'azur à un chevron d'argent surmonté d'un croissant du même et accompagné de trois roses de gueules tigées et feuillées de sinople.

► **Galard (de), Galard de Béarn (de), Galard de Brassac de Béarn (de), Galard Terraube (de)** (Gascogne) : extraction féodale 1218. Maintenu noble en Guyenne le 30 mai 1668. Marquis de Terraube par L.P. du 13 janvier 1683 enregistrées au Parlement de Guyenne le 17 mars 1683 et à la Chambre des Comptes de Navarre le 14 novembre 1684. Comte de Brassac par L.P. du 9 janvier 1609 qui ne furent pas enregistrées, confirmé le 2 août 1702 puis par L.P. du 2 avril 1777, enregistrées le 4 mai suivant. Honneurs de la Cour en 1739, 1764, 1766 et 1768 sur preuves de 1341. Comte de Brassac confirmé en 1908. Comte de l'Empire le 12 mars 1811. Prince de Béarn et de Viana par diplôme d'Isabelle II le 9 juillet 1869. Grand d'Espagne en 1883 et confirmé en 1904 au titre de prince de Chalais. [ANF-1936 (Brassac et Terraube), SS, V89, V07]

D'or à trois corneilles de sable, becquées, membrées et onglées de gueules deux et une.

(Brassac) Armes précédentes écartelées avec les armes de Béarn : D'or à deux vaches passantes de gueules, accornées, accolées et clarinées d'azur.

(Béarn et Chalais) Parti : au I de gueules aux Chaines d'or passées en orle, en croix et en sautoir, se rattachant au centre à une émeraude de sinople et la cotice d'argent brochant sur le tout ; au II d'or à deux vaches de gueules passant l'une sur l'autre accornées, colletées et clarinées d'azur.

► **Galatheau (de)** (Guyenne) : peut-être anobli par charge au parlement de Bordeaux en 1602 puis maintenue noble en 1667. Derniers du nom : Alexandre Joseph Marie Horace (1843-1909) d'où Charles Alexandre Henri Fombonne (1876-1923) et Joseph Marie-Louis (1878-1937) d'où Marcelle Jeanne Elisabeth-Charlotte. [SS] ? Famille parfois reprise sous « **Fombonne de Galatheau** » : Eric, Anthony, Henri, Guy Daniele, Isabelle, Patricia....
D'argent à un bélier de sable passant ; au chef cousu d'azur chargé de deux étoiles sans nombre.

► **Galbaud du Fort** (Bretagne) : anobli par charge de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Nantes en 1702 ou 1766. **Conseiller maître à la Chambre des comptes de Bretagne (! 1743), conseiller au Conseil supérieur de Saint Domingue (! 1762)**, Maintenu noble en 1784 et 27 décembre 1828. [ANF-1949, SS, V07]
D'azur à trois noix de galle d'or.

► **Galbert (de)** (Dauphiné) : Ancienne Extraction 1458, maintenue noble le 7 mars 1641 et 2 juillet 1667. [ANF-1966, V07]
D'azur au chevron d'argent soutenu d'un pal du même, accompagné en chef de deux croissants du même.

†? **Galibert (de) et – de Saint-Avit** (Agenais) : Anobli par L.P. en décembre 1674 en reconnaissance des services rendus au Roi dans ses armées depuis 1625, enregistrées à la chambre des comptes de Paris le 30 décembre 1679 et en janvier 1769 pour la branche de Saint-Avit. Comparait à Agen en 1789. [SS, PPC, V07] Bernard-Louis-Eucher Ernest (1823-) d'où Marie-Louise-Françoise Geneviève (1891-1975).
D'hermines à une fasce d'azur chargée d'une aigle bicéphale éployée d'argent, accosté de deux lions d'argent passants et affrontés.

► **Galibert d'Auque** (Gévaudan) : anobli en 1782.[SS, V07] Charles (1887-1976) d'où René, Christiane, Raymond-Maurice-Louis-Jean (d'où postérité) et Alyette. Le nom est porté aujourd'hui par Bruno, Bertrand, Arnaud... indiquée éteinte par erreur dans Valette.
D'azur au coq d'or.

► **Gallais de Chateaucroc** (Bretagne) : ancienne extraction, réformation de la noblesse de 1669 sur neuf générations. Maintenu noble à l'intendance en 1702. Représentée aujourd'hui par Alexandre-François-Xavier, Pierre, Cédric... **La filiation de cette famille est à vérifier. [Potier de Courcy]**
De gueules au croissant d'or, accompagné de six roses de même, trois et trois.

? **Gallatin (de)** (Bugey, Genève, Etats-Unis) : Lettres de naturalité et de reconnaissance de noblesse en 1771. Honneurs de la Cour en 1775 et 1777. [SS] Derniers du nom en Europe : Jean-Louis (1778-1844) d'où Antoinette (1805-1885), Mathilde (1809-1881), Caroline (1812-1897), Jeanne-Marie (1817-1888). Peut-être subsistante aux Etats-Unis.
D'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois besants d'or.

► **Gaillard de Lavernée (de) et – de Dananche (de Maubou)** (†1993-2011) (Savoie, Franche-Comté) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Besançon le 14 avril 1747 - 1767. [ANF-1987, CEA XX, SS, NG01, PPC, V07] Une branche relève le nom « de Maubous » par suite d'adoption. Subsiste avec la postérité d'Emile (1885-1967). (Dananche) éteinte avec la descendance de François (1862-1944) d'où Carlo (1892-1993), Jeanne (1893-1938), Raoul (1896-1985) d'où Mireille-Louise-Françoise (1927-2011) et Jacqueline (1929-1929).
D'azur à un mouton d'argent posé sur un roc du même et tenant de sa patte droite une houlette aussi d'argent

† **Gallean de Gadagne (de)** (1925-1940) (Ligurie, Comtat Venaissin) : Extraction, Honneurs de la Cour en 1770. Duc de Gadagne par érection du Pape le 3à novembre 1669. (branche éteinte en 1704) Marquis de Salernes par L.P. de mars 1653. Titre de duc de Gadagne, confirmé en Belgique par Napoléon III le 14 janvier 1861. Dernier du nom : Henry (1837-1925) d'où Mathilde (1873-1940). [SS]
D'argent à une bande d'or, bordée de sable, accompagnée de deux roses de gueules.

► **Gallery des Granges et – de La Servière (de)** (Normandie) : anobli par L.P. du 21 mars 1656, enregistré en la Cour des Aydes de Normandie le 9 février 1657, confirmé en mars 1667, enregistré à la Cour des aydes le 9 août 1667. Prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Domfront. [ANF-1985 (La Servière), SS, V89, PPC, V07]
De gueules à une épée haute d'argent garnie d'or accostée de deux croix de Lorraine de même.

† **Gallet de Mondragon** (1875-1919) (Dauphiné, Bourgogne, Touraine) : Vincent-Robert (1675-1730), anobli par charge de secrétaire du Roi en avril 1727. Comparant à Dijon en 1789. [WN, GAF n°16643] Derniers du nom : Antoine (1794-1875) d'où Louise

(1828-1891), Denise (1830-1890), Henriette (1833-1897) et Antoinette (1834-1919).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du mesme, au chef d'argent chargé de trois trèfles de sinople.

†**Gallien de Chabon(s)** (-1940) (Dauphiné) : anobli par charges parlementaires auprès du Parlement du Dauphiné au XVI^e siècle, comte le 5 décembre 1824. Dernier du nom : Gabriel (1865-), prêtre. [SS]

D'azur à un lion d'or traversé d'une fasce de sinople chargée de trois besant d'argent.

► **Gallier (de) et Gallier de Saint-Sauveur** olim Ginouze (Dauphiné) : anobli par charge en 1745 pour Pierre-Joseph Ginouze de Gallier de Barbier †1763, chevalier d'honneur au Bureau des finances de la généralité de Grenoble. Charge anoblissante au 1^{er} degré. [GAF n°16651, Armorial du Dauphiné, SS, WP] Une autre source indique des lettres patentes d'anoblissement octroyées en 1750.

D'azur à un d'argent accompagné de trois trèfles d'or, deux en chef et un en pointe

†**Gallifet (de) olim Coulet** (1979-1981) (Provence, Dauphiné) : ancienne extraction prouvée 1487 (et 1489), anobli par charge de Président aux Enquêtes du Parlement d'Aix, Honneurs de la Cour en 1753-1772 et 1784. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Charles (1860-1905) d'où Marguerite (1893-1981), Gaston (1898-1979) et Jacqueline (1903-1942). Le nom a été repris par adoption avec changement de nom d'un fils de son autre sœur par un cadet de la famille Rochechouart en 1943.

De gueules à un chevron d'argent accompagné de trois trèfles d'or

► **(Gallix) de Mortillet olim Gallix-Mortillet** (Dauphiné) : (Claude Romain ou Alexandre (CEA) – vérifier qui est l'anobli), anobli par L.P. le 19 novembre 1825. [SS] La postérité de Claude-Romain s'est éteinte avec ses petits-enfants en 1935 mais il subsiste une descendance d'Alexandre. Repris sous le nom Mortillet dans Valette.

De gueules à une croix d'argent chargée de trois molettes de sable posées en pal.

†**Gallye d'Hybouville (de)** (1979-2016) (Normandie) : Anobli en septembre 1589, maintenue noble le 1^{er} décembre 1667. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Roger (1865-1943) d'où Paul (1892-1951), Jean (1894-1979) (d'où Rosita (1924-2016) ép. N. Willye) et Christiane.

D'argent à une galère de sable, à la bordure d'or chargée de huit tourteaux de gueules (? non conforme au nobiliaire de Normandie de 1710)

†**Galz de Malvirade (de) olim Degalz** (Guyenne (Agenais)) : chevalier de l'Empire le 3 décembre 1809, baron personnel le 3 août 1824, chevalier héréditaire le 16 avril 1825, baron personnel le 7 janvier 1827. Dernier du nom : Raoul-René Albert (1879-après 1902). [SS]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à un coq d'or, crête et barbés de gueules ; aux II et III d'azur au cheval d'or, accompagné de trois coquilles du même.

†**Gamboa d'Urtubie (de)** (1923) : vicomte d'Urtubie par L.P. de septembre 1634, Baron de Garro par L.P. de mai

1654. [Kerfranc] Dernier du nom : Victor-Armand, baron de Garro (1831-1923).

D'or à trois cœurs de gueules, deux et un.

► **Ganay (de)** (Bourgogne) : anobli par charge de conseiller en la chambre des Comptes de Dijon en 1628, maintenue noble en 1670. Admis aux Etats de Bourgogne en 1730. [ANF-1968, SS, V89, V07]

D'or à l'aigle mornée de sable.

► **Ganne de Beaucoudrey** (Normandie) : Jacques Ganne (1713-1774), anobli par charge de Secrétaire du Roi 1768, mort en charge le 15 juin 1774. [ANF-1968, SS, CEA XX, V89, V07]

Ecartelé : aux I et IV de gueules à une tête de lion d'or ; aux II et III d'azur à trois roses d'or.

► **Gannes de la Chancellerie (de)** (Normandie, Caraïbe) : maintenue en 1666 par le Conseil d'Etat et en 1667 dans la généralité de Poitiers. [Nouveau Nobiliaire de France] Titres de noblesse enregistrées au Conseil Supérieur de la Martinique en 1741. [Inédit] Postérité de Victor-Louis (1881-1941) d'où Robert (1907), Geneviève (1908), ..., Jacqueline (1914-1998).

D'hermine à 8 mouchetures d'hermine de sable posées 4, 3, et 1

(0)**Gantelet d'Asnières de Sales (de)** (1944) et (0)**Veuillet de Vigy (de)** (1944) et ► **Gantelet d'Asnières de Veigy** (auj : **Dasnières de Veigy**) (Savoie, Picardie) : filiation depuis Petremand Gantelet (né ca 1510). Claude et ses frères Jacques et Guillaume, anoblis le 1^{er} mars 1615 puis le 27 avril 1628 par Lettres du duc de Savoie, vérifiées le 27 mars 1639 (chambre des comptes de Turin). (Veigy) naturalisé français par L.P. d'avril 1787, maintenue de noblesse par L.P. du 7 septembre 1788. Vote à Soissons en 1789. [ANF-2007 (Dasnières de Veigy), WNS, SS, V89, V07, ENFS n°31, WP] (Sales) Derniers du nom Georges (1882-1944) d'où Marie-Françoise (1936) et Yvonne (1933). (Veuillet de Vigy) Alfred Bruno (1890-1944) d'où Ginette (1921-1924) et Angèle (1931).

De sinople à un lion léopardé d'or la patte dextre antérieure enfilée dans un gantelet d'argent.

► **Gantès (de)** (Provence, Artois) : extraction 1462, maintenue noble le 9 mars 1702, admis aux Etats d'Artois le 27 novembre 1757. Honneurs de la Cour en 1765. [ANF-1955, SS, V07] Postérité de Louis-Bernard (1892-1975) d'où Marthe-Louise, Jean-Marie-Gaston et Edouard. Le nom a également été relevé par Jean et Antoine O'Kelly-Farrell adoptés par leur oncle Jean-François-Urbain-Marie de Gantès.

D'azur au chef émanché d'or de quatre pièces.

†**Garat de Nedde** (1988-1998) (Limousin, Poitou) : anobli par charge de Secrétaire du Roi en 1705, mort en charge le 29 novembre 1746, marquis de Nedde le 16 septembre 1746. [SS, SS sup] Derniers du nom : Henri (1884) d'où Jean (1912-1988). Une cousine Marie-Thérèse (1893-1998). Le nom a été relevé par les Sabouret devenus Sabouret de Nedde.

D'azur au lac d'amour d'or accompagné de trois étoiles du même, au chef d'or chargé d'un croissant d'azur.

(0)**Garcin de Mure de Larnage (de)** (1951) (Dauphiné (Tain l'Hermitage)) : anobli par charge de conseiller

Secrétaire du Roi près le parlement de Grenoble le 23 août en 1756 ; 25 septembre 1776 lettres de provision du successeur (AR). Comte romain en 1866. [ANF-1970, SS, SS sup, PPC, V07] Jean (1874-1918) d'où Jehanne-Marie-Louise-Edith (1911-1943), François-Hugues-Marie-Xavier (1913-1924), Marie-Thérèse-Paul (1916-), Joseph-Gérard-Eugène-Louis-Marie (1918-1951), mort pour la Belgique en Indochine (d'où Chantal et Anne (1950)) et Louise-Marie-Mathilde-Gabrielle (1919-2003). *Ecartelé : aux I et IV d'or à un arbre de sinople soutenu par deux lions de gueules ; aux II et III contre écartelé d'or et d'azur à la fasce d'argent chargée de trois molettes d'argent brochant.*

(0)Gardane (de) (2010) (Provence (Marseille)) : comte de l'Empire le 28 août 1809. [ANF-1965, SS, V07] Auguste-Louis (1818-1872) d'où Marthe (1864-) et Louis- Henri-Alfred (1856-1908), officier d'infanterie, d'où Gabriel-Charles-François (1896-1986) d'où Raymonde (-1966), Jean (1924-2010) (d'où Barbara (1968)) et Claude. *Tranché de sable et d'argent au chef d'or chargé d'un léopard de gueules.*

<!!>Gardin du Boisduzier (Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1715 /1720. [SS, V07] Gilles (1680-1734), conseiller secrétaire du Roi, directeur des Monnaies à Rennes, son fils Guy (1718-1785), conseiller secrétaire du Roi près de la Chancellerie du parlement de Bretagne en 1735. L'oncle de Gilles, Julien (-1725) a laissé une postérité représentée au début du XXe siècle par Joseph d'où Yves (1902). *D'azur à trois gerbes de blé d'or posées deux et une.*

►Garempel de Bressieux (de) (Dauphiné, Orléanais) : baron de l'Empire par L.P. du 23 février 1810. [ANF-1953, SS, PPC, V07] Postérité d' Henri (1869-1942). *D'or à la fasce écartelée d'argent et de gueules, au franc quartier des barons présidents du collège électoral.*

†Gargan (du Chastel) (de) (Artois) : ancienne extraction depuis Simon Gargan vers 1426. Maintenu noble dans la qualité d'écuyer par arrêt du conseil provincial d'Artois le 5 février 1578 et les 17 décembre 1701, 17 décembre 1702 et 24 février 1708 par Bignon, intendant de Picardie. Admis aux Etats d'Artois le 30 novembre 1718 pour la seigneurie de Michel et en 1747. Comparait avec la noblesse à Thionville en 1789. [SS, SS sup, PPC, V89, ENFS n°32] Derniers du nom : Charles (1880-1973) d'où Geneviève (1915-2006), Françoise (1916-1954), Madeleine (1928-2000). *D'argent à deux branches de gueules*

†Garin (de) (1937-1978) (Guyenne, Agenais) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1743. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Henry (1856-1937) d'où Alix (1885-1939), Simone (1886-1978) et Marie-Thérèse (1891-1975). *De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une rose du même effeuillé de sinople.*

►Garnier de Boisgrollier (de Ruolz) et (†) – de la Boissière (Poitou, Angoumois) : extraction 1517, maintenue noble le 10 décembre 1667, 12 avril 1698, 16 février 1715 et 19 et 25 avril 1716. (La Boissière) : Comte de l'Empire par L.P. du 26 avril 1808, titre

confirmé par arrêté ministériel du 7 octobre 1874. Ruolz ajouté par décret en 1921 pour la branche de Boisgrollier. [ANF-2013 (Boisgrollier), SS sup, NG01, V07] Postérité de Guy Garnier de Boisgrollier de Ruolz (1886-1975). *Gironné d'or et de gueules de 12 pièces.*

►Garnier de Falletans (Franche-Comté) : créé chevalier en 1551 par L.P. de Charles Quint, charge de conseiller au Parlement de Dole en **1585/1586**. Nombreuses charges au Parlement et à la Chambre des Comptes de Dole. Admis dans la chambre de la noblesse du Comté de Bourgogne le 15 janvier 1657. Preuves pour Saint-Cyr le 30 décembre 1787 et à l'Enfant Jésus. [ANF-1982, GAF n°16866, CEA XX, SS, PPC, V89, V07, ENFS n°36] Ajout de Falletans par jugement du tribunal civil de Dole en 1844. Postérité de Charles-Eugène-Frédéric (1773-1839).

D'azur à un agneau pascal d'argent tenant une banderole du même chargée d'une croix de gueules, au chef d'or chargé d'une aigle bicéphale de sable.

►Garnier des Garets (de) et Garnier des Garets d'Ars (de) (Lyonnais, Beaujolais, Dombes) : anobli par L.P. de septembre 1595 et érection de la seigneurie des Garets en fief, confirmé noble par L.P. du 24 mars 1644, maintenue noble le 21 mars 1667 par arrêt du Conseil. [ANF-1940, SS, GAF n°16869, CEA XX, V89, PPC, V07, ENFS n°24] Deux branches issues de Louis (1683-1763).

D'or au chevron d'azur accompagné en chef de deux rencontres de bœuf de gueules et en pointe d'une molette du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►Garnier de Labareyre (Languedoc) : Alexandre-Laurent (1767-1831), baron héréditaire par ordonnance du 31 octobre 1817 et L.P. du 16 janvier 1818. [ANF-1989, GAF n°1683, SS, CEA XX, V89, PPC, V07, ENFS n°30] René (1893-1963) d'où Louis (1930-), 6eme baron d'où postérité. D'autres branches non nobles subsistent. *D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent au chef du même chargé de deux bandes de sinople, accompagnées de trois tourteaux de même posés en barre.*

<!!>Garnier de la Villesbret (Champagne, Bretagne) : « extraction », condamné en 1669 comme usurpateur de noblesse, relevé de cette condamnation et **maintenu noble le 21 janvier 1670 (cet acte est introuvable !!)**. Membre de la noblesse des Etats de Bretagne en 1748 et 1754, 1770 suivant l'attestation délivrée par le greffier des Etats de Bretagne. (AR) Les admissions aux Etats de Bretagne avant 1770 n'étaient pas contrôlées strictement et étaient basées sur la renommée. D'après Bertrand Yeurc'h : « La généalogie donnée dans l'Armorial de la noblesse de France est très suspecte en plusieurs points ; « Jean-Baptiste Garnier, seigneur de Boisbertrand, condamné, par arrêt d'audience du 4 mai 1669, comme usurpateur de noblesse ; mais après avoir produit des titres qui remontaient par filiation jusqu'à Pierre Garnier, écuyer, son bisaïeul, vivant en 1560, il fut relevé par arrêt contradictoire et maintenu dans sa noblesse le 21 janvier 1670 » et son petit-fils : « Noël-Allain Garnier, seigneur de la Villesbret, de la Chalais et autres lieux, conseiller-auditeur des comptes, prouva sa noblesse, pour être admis aux états de Bretagne, en 1772, depuis le partage noble fait en Champagne devant les notaires des vicomtés de Troyes, à

la date de 8 mai 1590 ». Noël-Alain n'a pas été membre de la chambre des comptes et nous n'avons retrouvé aucune trace des arrêts de 1669 et surtout de 1670. » [ANF-1973, SS, SS sup, PPC, CEA XX, V89, V07] Postérité de Maurice-Louis-Etienne (1881) d'où Madeleine, Claire et Paul d'où Jeanne-Chantal et Thierry d'où Gwenaël, Typhaine et Solène.
D'argent à trois haches de sable.

► **Garreau de La Méchenie (du)** (Limousin (Saint-Yrieix)) : extraction 1541, maintenue noble le 13 décembre 1690. Preuves pour Saint-Cyr le 1^{er} juin 1765 (AR). Vote noble à Saint-Yrieix en 1789. [ANF-1950, SS, SS sup, CEA XX, GAF n°16897, PPC, V07] Postérité de Léonard (1869-1934).
D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un cœur dans lequel est fichée une croisette, le tout d'or.

► **Garrigues de Flaujac (de)** (Quercy) : condamné comme usurpateur de noblesse en 1666. Maintenu en 1784 par le conseil d'Etat qui annula une ordonnance de 1746 qui condamnait à payer la somme de 500 livres comme droit de franc-fiefs. Brevet d'Armoiries le 9 septembre 1789 avec mention de la maintenue par le Conseil du Roi du 24 juin 1789 (AR). [ANF-1975, SS, SS sup, CEA XX, PPC, V89, V07] Postérité de Martin Dieudonné d'où Guy (1936) (d'où Thibault, Patrice, Diane, Vivien), Jean, Marie-Thérèse, Ghislaine, Geneviève, Alain.
Ecartelé : aux I et IV d'azur à un lion d'or armé, lampassé et couronné de gueules ; aux II et III d'argent au chêne de sinople terrassé de même.

► **Garron de la Bevière** (Bourgogne) : anobli par L.P. d'avril 1664. Conseiller au Parlement des Dombes au XVII^e siècle et au Parlement de Dijon au XVIII^e siècle. Certificat de sous-lieutenance du 23 avril 1782. [SS, SS sup, PPC, GAF n°16908, V07]
D'azur au besant d'or ; au chef du même chargé de trois croix ancrées de gueules.

† **Garsement de Fontaines** (1910-1924) (Bourgogne (Sens)) : anobli en 1780. [SS, GAF n°16915] Louis (1827-1910) d'où Eugénie (1858-1924).
D'azur à trois pommes de pin d'or, deux et une, écartelé d'argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux pieds d'aigle de sable et en pointe d'une hure du mesme.

► **Gary (de)** (Quercy (Figeac)) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1764 et 1771. Chevalier de l'Empire par L.P. du 2 juillet 1808 puis baron de l'Empire le 31 décembre 1809. [SS, PPC, CEA XX, GAF n°16916, V89, V07] Postérité de Robert (1886-1951).
Ecartelé : aux I et IV de gueules à un lévrier surmonté d'une tour du même, au chef d'azur chargé de trois besants d'argent ; aux II et III d'argent à trois canettes de sable.

► **Gasquet (de)** (Provence) : anobli par charge d'avocat général au Parlement d'Aix le 15 décembre 1648 puis conseiller commissaire du Roi en décembre 1655. Maintenu noble d'ancienne extraction le 4 août 1778 par l'intendant de Provence et le 8 mai 1781 par l'intendant de Bretagne. [SS, SS sup, PPC, CEA XX, V07]

De sinople, au coq d'argent becqué, crêté, barbé et membré d'or ; au chef cousu d'azur, chargé d'un soleil levant d'or dissipant un nuage d'argent.

† **Gasselin de Richebourg (de)** (1960) (Maine) : anobli par L.P. le 18 avril 1818. Derniers du nom Nicolas-Marie-Xavier-Robert (1855) d'où Bruno (1880-1960) et Marguerite (1882-1951). [SS, SS sup, GAF n°16948]
D'azur à une fasce d'or, chargée d'une épée de gueules, accompagnée en chef d'un casque d'argent taré de profil, adextrée d'un soleil d'or, mouvant de l'angle de l'écu, et en pointe d'un lévrier aussi d'argent soutenu pointe d'un lévrier aussi d'argent soutenu d'une clef d'or.

† **Gassier (de)** (1928) (Haute-Provence (Barcelonnette)) : anobli par L.P. en août 1777 en faveur de Jacques (1730-1811), avocat au parlement de Provence, secrétaire des commandements du Prince de Condé pour ses terres de Provence, syndic de la noblesse de Provence. Comparait à Arles en 1789. [SS, CEA XX, GAF n°16952, PPC, V89] Derniers du nom : Jules-François (1816-1900) d'où Joseph (1841-1901) (d'où François (1877-1928)), Marie-Thérèse (1843-1918), Marie-Louise (1846-1851), Marie-Rose (1849-1921), Marie-Catherine-Jeanne (1852-1915) et Marie-Ursule (1856-1875).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles du même, et en pointe d'une colombe d'argent.

† **Gassot de Champigny (1975) (et – de Rochefort)** (Berry) : anobli comme maire de Bourges en 1564-1565-1567-1575 et 1576 puis 1612 et 1613. (branche éteinte) maintenue noble en 1716. () reconnaissance de noblesse le 26 juin 1696. Prit part aux assemblées de la noblesse en 1789 à Bourges. [SS, V89, GAF n°16854, V07] Dernier du nom : Adrien (1893-1975) ép. Eliane Taffin de Givenchy. Les rameaux gassot de Fussy et Gassot de Rochefort éteints au XIX^e siècle.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.

► **Gasté (de)** (Maine, Bretagne) : anobli par charge de conseiller secrétaire du roi le 4/11 décembre 1721, mort en charge en 1731, puis son fils pouvu le 20 août 1731 et Lettres d'Honneur le 10 janvier 1750 après avoir résilié son office. [SS, PPC, V89, GAF n°16958, NNF, V07] Postérité d'Hubert (1887-1924).
D'or au lion morné du même.

<!!> **Gastbled (de)** (Normandie (Caen)) : filiation noble suivie depuis Jean vivant en 1539 qui comparut aux ban et arrière-ban en 1552. Maintenu noble en 1666 par Chamillart (BN ms fr 11927-11928). Prend part à l'assemblée de la noblesse de Bayeux en 1789. [SS, V07, NNF, ENFS n°13] René (1908-1943) d'où Evelyne (1937) et Christian (1939-1939). // Georges-Charles (1908) d'où Jacques-Auguste-Eugène (1932-2015) d'où Patrick d'où Audrey et Marine.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois épis de blé du mesme, deux en chef et un en pointe.

† **Gastebois (de)** (1951-) (Guyenne, Périgord) : ancienne extraction 1478, maintenue dans sa noblesse en 1666. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1775 et 1778. [SS, GAF n°16962, CEA XX, V07] Derniers du nom : Louis (1838-1876) d'où Geneviève (1865-) et Jean (1876-1951).

De gueules à la tour d'argent maçonnée de sable cantonnée de quatre arbre du mesme.

†**Gastel (de)** (1907-1950) (Normandie) : filiation depuis noble Jacques de Gastel d'où Guillaume, écuyer vivant en 1545. Maintenu noble en 1667. Preuves pour Saint-Cyr en 1715 et les sous-lieutenances en 1787. Comparait à Chartres en 1789. [Le Bret, GAF n°16965] Derniers du nom : Charles (1823) d'où Paul (1867-1907) et Marie (1873-1950).

D'argent à trois chevrons de sable.

†**Gaston de Pollier de Vauvieux** (Rouergue) anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1758. Dernier du nom Charles-Marie-Christian, ministre plénipotentiaire. [SS] *D'argent, à trois fasces de gueules accompagnées en pointe d'une corneille de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

†**Gau de Frégevill (de)** (1896-1944) (Albigeois) : Serait issue de de Bernard de Gau, capitoul de Toulouse en 1383 (?). Marquis de Frégevill en 1772. Comparait en 1789. Dernier du nom : Charles-Louis- Albert, marquis de Frégevill (1829-1896), ép en 1854 Sophie Cézard (1833-1917) d'où trois filles : Sophie, Jeanne (1874-1944) et Marie-Louise-Sophie.

D'or à deux chevrons de sable accompagné de trois losanges d'azur posés deux et un.

►**Gaudart d'Allaines (de)** (Beauce, Orléanais) : ancienne extraction 1494, exempt de tailles en 1634, maintenue noble le 16 décembre 1667. Preuves de noblesse pour La Flèche le 19 octobre 1770 (AR). [ANF-1950, SS, V07]

De gueules au lion d'or couronné armé lampassé du mesme accompagné de cinq fleurs de lys d'or posées deux, deux et une.

†**Gaudechart (de)** (1887-1921) (Beauvaisis) : (branche aînée) Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1770. (branche cadette de Querieu) Marquis de Querieu par L.P. de 1652. Honneurs de la Cour en 1767. [WN, GAF n°16998] Derniers du nom : Albéric (1805-1887) d'où Georgette (1839-1908), Marie (1840-1921), Madeleine (1847-1920) et Marie (1853-1916).

D'argent à neuf merlettes de gueules (alias de sable) rangées en orle 4, 2, 2 et 1.

†**Gaudel (de)** (1914) (Lorraine) : anobli par le udc Charles IV le 30 juin 1651, enteriné le 17 février 1652 par la Cour Souveraine de Lorraine. [SS] Derniers du nom : Jean-Charles-Louis (1822-1895) d'où Albert-Charles-Louis (1864-1914)

De gueules ua chevron d'argent accompagné de trois lions du même.

►**Gaudemaris (de)** (Comtat Venaissin) : anobli en tant que Docteurs en Droit Civil d'Avignon en 1733 (Charles-Joseph (1714)) et 1757 (Antoine-Jérôme-Félix-Augustin (1736)). Inféodé du marquisat romain de Coppala le 9 mai 1755 pour loyaux services rendus au pape par sept générations de notaires apostoliques depuis 1583 et pour la lutte contre les protestants. [SS, V07] Postérité de Paul (1882).

D'or au coq de sable créé de gueules, posé sur une montagne de trois coupeaux d'azur, au chef du même chargé de trois étoiles du champ.

►**Gaudemont de la Montfortière (de)** (Bretagne) : extraction, maintenue noble le 26 octobre 1668. [SS, V07] Postérité de Georges (1878-1952).

Coupé : au I d'argent à la bande de gueules ; au II de gueules à sept billettes d'argent trois, trois et une.

►**Gaudin de Lagrange (de)** (Île de France, Comtat venaissin) : anobli par charge de Secrétaire du Roi en 1746. Lettres d'Honneur de l'office de conseiller secrétaire du Roi en la Grande chancellerie le 17 novembre 1768 (AR). [ANF-1953, SS, SS sup, V07]

D'azur au lion d'or.

Parti : au I d'azur au lion d'or à la bordure dentelée d'or ; au II d'azur à la bande d'argent vidée de gueules, chargée de quatre coquilles d'argent et accompagnée de deux tours du même, l'une en chef et l'autre en pointe ; à la bordure d'or.

►**Gaudin de Saint Rémy** (Maine) : anobli par L.P. en 1676, maintenue noble en 1708. Arrêt de confirmation de noblesse rendu par l'intendant de Tours le 24 mars 1718 (AR). [ANF-1980, SS, V07]

Coupé d'azur et d'or à trois trèfles de l'un à l'autre deux et un.

►**Gaudin de Villaine** (Normandie) : anobli en janvier 1587, maintenue noble en 1666. [SS, TA, V89, V07]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois aigles éployées d'argent, au chef de gueules fretté d'argent.

►**Gaufridy de Dortan (de)** (Provence, Bourgogne) : extraction 1546, maintenue noble par le Conseil d'Aix en 1703. Autorisée à reprendre le nom de Dortan par décret du 11 avril 1868. [SS, V07]

Tranché de gueules sur argent.

†**Gaujaj (de)** (1872-1927) (Rouergue, Languedoc) : anobli par charge de conseillers correcteur en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1729, mort en charge en 1748 et en 1755, (branche éteinte en 1872) baron héréditaire le 2 avril 1822. [SS, SS sup, NG01] Derniers du nom : Charles (1811-1872) d'où Marie-Joséphine-Marguerite (1847-1895), Hélène (1848-1927) et Marie-Maurice-Fernand (1852).

De gueules à une épée d'or au chef du même chargée de trois étoiles d'azur.

†**Gauldree Bouleau (de Lacaze)** (Guyenne, Artois) : baron héréditaire le 23 mai 1866 et 26 juin 1867. [SS]

De gueules au cimenterre d'or posé en bande, la pointe haute ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

►**Gaulejac (de)** (Haut Quercy, Languedoc) : ancienne extraction 1484 (filiation suivie depuis Guillaume de Gaulejac, sgr de Puycalvel ou Peccalvel). (rameau aîné, éteint en 1806) maintenue noble le 26 mars 1670 par Bazins de Bezons à l'intendance du Languedoc. (second rameau subsistant) issu de Jean, fils naturel légitimé par L.P. le 13 juin 1625, registrées en la chambre des comptes le 9 juin 1627. Maintenu noble le 10 juillet 1666 par Pellot et le 8 février 1698 par Samson (AR), déchargé aux francs-fiefs le 15 février 1693 par Lambert d'Herbigny dans la généralité de Montauban. (autre branche éteinte en 1828) Maintenu noble le 5 août 1698

et le 22 juillet 1700. [ANF-1953, TA, SS, V07] Postérité de Barthélémy Sulpice (1718-1797).
Parti d'argent et de gueules.

†**Gaulhier** (Maine) : Lettres de noblesse le 15 juin 1817 et 18 avril 1818. [SS]
De gueules à deux épées d'argent passées en sautoir et accompagnées de quatre chouettes d'or.

►**Gaulhier des Bordes (de) et – de La Grandière** (Orléanais, Touraine) : Anobli par L.P. du 12 octobre 1785, (des Bordes) baron héréditaire sur institution de majorat le 18 mai 1825. [SS, TA, V07]
Coupé au I d'or à trois croissants d'azur ; au II de gueules au chevron d'argent.

►**Gaulmyn (de)** (Bourbonnais (Moulins)) : filiation depuis Hugues, écuyer, sieur de Sauzay et de La Guyonnière (1539). Maintenu noble le 3 mars 1670 par Arrêt du Conseil d'Etat. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie le 19 mai 1761, Admis aux Ecoles Royales Militaires en 1771. (AR) Preuves de noblesse pour l'admission à La Flèche le 30 septembre 1775. (branche aînée éteinte en 1735 : trésorier au bureau des finances de Moulins et des conseillers au Parlement de Metz. (autre branche éteinte) comte de Beauvoir par L.P. de décembre 1762, titre repris par la branche actuelle. [ANF-1936, SS, V07, ENFS n°20] Postérité de Marc-Antoine (1707-1793).
D'azur à trois glands feuillés d'or, les queues en bas, posés deux en chef et un en pointe.

†**Gauthier de la Hulinière** (après 1940) (Normandie, Jersey) : Herbert Adolphe né 6 juin 1868 - †après 1940 Saint-Brieuc) [WNOR]

†**Gauthier de Brullon** (1983-après 2005) (Mayenne, Anjou) : anobli en 1578, maintenue noble en 1716. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1756, pour Saint-Cyr en 1705, 1720 et 1732. Dernier du nom Hubert (-1983) d'où Marie-Thérèse, Yolande (1923-1990), Huguette, Nicole, Urbaine (1935-1982). [SS, TA, V07] Présument éteinte.
D'azur à une rose d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant du même.

►**Gauthier de Carville et de La Ferrière** (Basse Normandie) : ancienne extraction 1472, maintenue noble le 30 août 1666, preuves pour Saint-Cyr en 1726 et pour l'Enfant Jésus le 7 novembre 1787 (AR).[ANF-1967 (Carville), SS, V07]
De sable à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois trèfles du même et en pointe de trois besants aussi d'argent deux et un.

►**Gauthier de Kermoäl** (Bretagne) : extraction, maintenue noble le 27 mai 1670. [SS, NG01] « Contrairement à ce qu'écrivent la plupart des auteurs, il ne semble pas que les Gauthier de Kermoal soient une branche des Gauthier de Gouraval, tout au moins la filiation n'est pas prouvée avec certitude. Les Gauthier de Gouraval ont bien été maintenus dans leur noblesse le 27 mai 1670. Il n'y a pas trace d'une maintenue pour les Kermoal seuls. »
D'or à trois losanges de gueules.

►**Gautier de La Ferrière** : Louis, né en 1762, maire de Loches et chevalier de l'Empire le 22 octobre 1810, confirmé 6 et 13 mai 1865, ancêtre des porteurs actuels. Cette famille n'est pas une branche de la famille GAULTIER de CARVILLE [JO]. La famille Gauthier de La Ferrière est l'un de ces pièges dans lesquels Séréville & Saint-Simon 1975 ainsi que Valette 1989 sont tombés. Régis Valette a corrigé cette entrée à juste titre dans son édition 2007. Il existe en effet deux familles Gauthier (parmi tant d'autres) qui ont été parfois confondues : une famille subsistante Gauthier de Carville, d'ancienne extraction, en Normandie (Calvados et Manche), et qui fut seigneur de Durand, puis de la Ferrière avant de s'appeler finalement Gauthier de Carville ; une famille subsistante Gauthier de La Ferrière, non noble en 1789, à Loches en Touraine.

†**Gautier de Rigny** (Poitou, Touraine) : anobli par charge de Secrétaire du Roi en 1670, chevalier de l'Empire le 4 janvier 1811 et comte personnel par ordonnance du 2 avril 1820 pour une branche éteinte. [SS, V07] **Charles-Albert (1821-1902), ...d'où x et x // Agnès (1911-2005).**
D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles à six rais du même et en pointe d'une perdrix d'or.

►**Gautier de Saint Basile** (Normandie) : extraction 1541, maintenue noble le 30 septembre 1667. [ANF-1967, SS, TA, V07] Nombreuses branches dont La Rozière éteinte en 1904.
De gueules à la croix d'argent accompagnée à senestre d'un croissant du même.

†**Gauran (de)** (1902) (Gascogne) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1675-1698. [SS, V07] Derniers du nom : Jean-Baptiste (1822-1902) d'où Marie-François-Elisabeth-Philomène (1857) et Joseph-René (1860-1866).
De gueules à une montagne d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois ceps de vigne d'or avec leurs échalas.

†**Gauthier (des Préaux) d'Hauterive** (1977) (Bourgogne (Tonnerre)) : anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en juin 1750. Maintenu noble le 8 février 1817, baron personnel le 11 juin 1830. (branche éteinte) : Baron héréditaire confirmé le 7 avril 1875. [SS, V07] Derniers du nom : Pierre (1864-1942) d'où Christine (1894-1963), Louis (1896-1977) et x.
D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une grappe de raisin au naturel ; au chef d'azur chargé d'une fleurdelys d'or.

►**Gautier de Breuvand** (Bourgogne) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Dijon en 1647.[SS, V07]
D'argent au chevron d'azur.

►**Gautier (d'Escurolles) de Charnacé** (Île de France) : charge inachevée de secrétaire du Roi en 1773-1790, baron de l'Empire en 1810, baron héréditaire le 23 mars 1816. [SS, V07]
D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'une quintefeuille aussi d'or.

†**Gautier de Saint-Paulet (de)** (1919-1990) (Dauphiné, Comtat Venaissin) : ancienne extraction ; baron de

l'Empire le 12 novembre 1811. Eteinte avec Pierre-Marie-Edmond (1868-1919) d'où Pierre-Marie-Charles-Nicolas (1895-1895), Gabrielle-Marie-Caroline (1899-1937), Isabelle (1900-1975), Magali Marie Louise (1903-1990), Yolande, Marika, Christiane. [SS]

De gueules au tronc écoté d'or, posé en bande.

► **Gautier de Savignac (de)** (Quercy, Guyenne, Normandie) : extraction 1540, maintenue noble el 2 juin 1699. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1786. [SS, V07]

Ecartelé : aux I et IV, d'azur à un château sommé de trois tours carrées d'argent, celle du milieu la plus élevée et coulissée d'un avant mur du mesme, le tout maçonné de sable ; aux II et III d'argent à trois fascés d'azur.

† **Gauvignon de La Basonnière** (Orléanais) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1656 et mort en charge. Maintenu noble le 10 octobre 1768. [SS] Charles-Louis-Emmanuel (1797) d'où Charles-Augustin-René (1829). // Marie-Elisabeth-Nelly ép. en 1864, Emmanuel de Bersy.

D'or au chevron de gueules surmonté d'un croissant du mesme ; au chef du second chargé de trois besants du champ.

Gauville (de) (olim Harenc) (1902)

► **Gay de Nexon (de)** (Limousin) : extraction 1587, maintenue noble de 1669. [SS, V07]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois chausse-trappes d'argent.

<!!>**Gay de Vernon** (Limousin) : chevalier de l'Empire en mai 1808, baron de l'Empire sur majorat le 18 mai 1811, confirmé avec nouvelles armoiries le 27 janvier 1815. [SS, V07] **Comment relier Philippe (né en 1969) avec Henri (1899-1942) ? Une cousine Anne-Marie (-1963).**

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois geais du mesme.

► **Gayardon de Fenoyl (de)** (Lyonnais) : ancienne extraction depuis Pierre de Gayardon, écuyer, seigneur de Dornes, capitaine châtelain de Saint-Germain-Laval (Loire) en 1432. Maintenu noble par du Gué à l'intendance de Lyon le 20 avril 1667. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 23 août 1755. Marquis de Fenoyl en juin 1720, Honneurs de la Cour le 21 septembre 1787. Page de l'Empereur en 1811. [ANF-1975, SS sup, V07, ENFS n°34] Nombreuse postérité.

D'azur au lion d'argent armé, lampassé et couronné de gueules, accompagné de trois besants d'or.

Écartelé : aux 1 et 4 d'azur au lion d'argent armé, lampassé et couronné de gueules, accompagné de trois besants d'or (de Gayardon), aux 2 et 3 d'azur au taureau furieux d'or, au chevron cousu de gueules brochant sur le tout (de Fenoyl).

► **Gayffier (de)** (Languedoc, Auvergne) : ancienne extraction 1517, maintenue noble le 6 mars 1670, 15 janvier 1675 par la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, déchargé de la taille en 1774. La branche de Maurin s'est éteinte en 1910. Postérité de Pierre (1903-1964). [SS sup, NG01, V07]

D'azur au mur de six carreaux d'argent, maçonné de sable, mouvant de la pointe de l'écu et sommé d'un lion

issant d'or en chef ; chaque carreau chargé d'une feuille de bés (ou bouleau) versée de sinople.

(0)**Gazeau (de), Gazeau de La Bouère (de) (2014) et Gazeau des Boucheries** (Poitou, Bretagne) : extraction prouvée depuis Jean en 1446. Maintenu noble le 4 mars 1599, 14 septembre 1624 par Amelot, intendant de Poitou, 15 mai 1670 par Rouillé du Coudray et 25 juillet 1715 par Quentin de Richebourg. [V07] (La Bouère) : **Georges-Charles-Jacques-Albert (1902-1984) d'où Martine-Marie-Joseph-Thérèse-Françoise (1962), Guillemette Marie-Anne (1963) et Jacques-Paul-Marie (1963-2014).**

D'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du mesme, posés deux en chef et un en pointe

(La Bouère) Ecartelé aux I et IV d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du mesme, posés deux et un ; aux II et III de gueules au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or.

► **Gazet du Chatellier olim Gazot** (Bretagne) : anobli par charge d'Echevin de Nantes en 1576, 1588, maintenue noble en 1670. [ANF-1971, SS, V07]

D'argent à trois grenouilles de sinople deux et une.

► **Geffrier (de) et Geffrier de Neuvy** (Orléanais) : noblesse inachevée par charge de Secrétaire du Roi en 1778. Lettres de noblesse le 10 mai 1820 pour trois fils du Secrétaire du Roi. [ANF-1939, SS, V07]

De sable, au triangle d'or, chargé en cœur d'une rose au naturel tigée de même.

► **Geffroy de Villeblanche** (Bretagne (Quimperlé)) : anobli en décembre 1653, vicomte le 25 septembre 1816. [ANF-1978, SS, V07]

D'argent à l'aigle de sable armée, becquée de gueules chargée sur son estomac d'une croix pattée d'azur.

(0) **Gelhé de Beaulieu** (1989 (Blésois, Belgique) : Ernest (1874-1938), admis en 1922 dans la noblesse du royaume sur justification (certificat du président de l'état noble du Baillage de Blois) que ses ancêtres avaient vécu publiquement comme nobles pendant au moins quatre générations en France avant l'abolition de noblesse. Dernier du nom : Baudouin (1916-1989). En 2006 il y avait encore cinq femmes en vie, nées entre 1913 et 1957. Cette famille est peut-être issue de Jean-Baptiste-Joseph, auditeur en la chambre des comptes du comté de Blois le 11 juillet 1719. [Etat de la France]

D'or au chevron d'azur accompagné en chef de deux aigles, les têtes adossées de sable, en pointe d'un raisin de même. (Armes attribuées à Jacques dans l'armorial de 1696.)

D'azur, à trois lions d'argent. (armes portées en Belgique)

► **Gélis (de)** (Languedoc (Albi)) : anobli par charges de Trésorier Général au bureau des Finances de Montauban en 1723 et 1762. [ANF-1957, SS, V07]

D'azur au mont d'argent de trois coupeaux, mouvant de la pointe, accompagné en chef et à senestre d'une étoile d'or.

† **Gemier des Perrichons** (Forez) : secrétaire du Roi le 28 janvier 1746, chevalier de l'Empire le 26 avril 1810, baron de l'Empire le 8 avril 1813, confirmé baron le 25 novembre 1815. [SS]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du mesme et en pointe d'un lion rampant d'argent.

†**Gemit de Luscan (de)** (Armagnac) : maintenue noble le 4 avril 1699. [SS]

D'azur à trois chevrons d'or.

†**Genestet de Saint-Didier (de)** (Velay (Le Puy)) : anobli le 16 août 1716. [SS, V07] Derniers du nom : Louis- Henri-Palamède (1840-1889) d'où André Marie Henri (1865-).

D'azur au vol d'argent soutenant un cœur d'or accompagné en pointe d'un croissant d'argent.

<!!>**Genêt (de Châtenay)** (Picardie (Amiens)) : (branche éteinte) chevalier de l'Empire le 16 mai 1813. (autre branche) lettres de noblesse le 11 janvier 1823. Subsiste la postérité de Joseph/Alexandre- Henri-Ghislain (1883-1961) d'où Jacques-Joseph-Ren » (1923) d'où Jean (1959) et Pascal (1963)... [ANF-1981, SS, SS sup, V07] Le nom a été relevé par la famille Raudot devenue « Raudot Genêt de Châtenay ».

D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe d'un genet de sinople.

†**Geneve de Boringe (de)** (1971-1979) (Savoie) : extraction féodale 1343, branche naturelle des comtes de Genève, chevaliers de l'Annonciade de Savoie, marquis de Lullin pour une branche éteinte en 1662. [SS, V07, ENFS n°24] Derniers du nom : Joseph-François-Elie (1854-1916) d'où Helyon (1884-1971), Sabine (1889-1944) et Huguette (1895-1979).

Cinq points d'or équipollés de quatre d'azur.

►**Gennes (de)** (Poitou) : anobli par charge de Maire de Poitiers 1677, 1679 et 1682.[ANF-1991, SS, V07]

D'azur à trois renards passants d'or, posés deux et un, et une fleurdelys d'or en abîme.

<!!>**Gentil** (Franche-Comté, Paris) : Michel (1770-1846), dit de Chavagnac, directeur de l'Odéon, anobli par L.P. du 4 juin 1830. [V07, ENFS n°26] Postérité de Miche-Joseph (1770-1846) : Claude (1922-2015) d'où Vincent (1959-1984), Laure (1961), Anne (1963), Claire (1966), Guillaume (1971).

Tranché d'or et de sable à une tour de l'un en l'autre senestrée en chef d'une étoile de sable.

►**Gentil-Baichis (de)** (Comté de Foix (Limoux)) : anobli le 24 mai 1823. [SS, V07] Postérité de Robert (1909-1992).

Parti : au I d'azur à un Saint-André de carnation vêtu d'argent appuyé sur sa croix de sable de senestre sur une palme de sinople et soutenu du mesme ; au II d'or au château de sable soutenu de sinople et surmonté d'une étoile de gueules.

►**Gentil de Rosier (de)** (Limousin, Marche) : anobli en décembre 1515. [ANF-1992, SS, V07]

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois roues de Sainte-Catherine du mesme et une épée haute d'argent en pal brochant sur le tout.

►**Gentile (de) olim Avogari** (Gènes, Corse, Martinique) : maintenue noble le 13 septembre 1771 et 28 mars 1774. Autre maintenue du 22 juin 1787 par le Conseil Supérieur de la Corse. [ANF-1998, SS, V07]

Echiqueté d'argent et d'azur.

►**Geoffre de Chabrignac (de) olim Geouffre et Jouffre** (Limousin, Dauphiné) : ancienne extraction, maintenue par d'Aguesseau en 1666 et 1669, maintenue par arrêt du Conseil d'Etat le 8 septembre 1789 après dérogeance. [ANF-1951, SS, SS sup, V89, V07]

Palé d'argent et de gueules à six pièces au chef fascé d'azur et d'or à six pièces.

►**Geoffroy (de)** (Languedoc, Provence) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1716 mais non anoblie par charge de secrétaire du Roi (1737-1758) en Champagne comme indiqué par Valette. [Kerfranc/Keranplein, SS, SS sup, GAF n°17316]

D'or à une tour crénelée de sable ouverte d'une porte du champ le sommet enflammé de gueules.

?**Geoffroy (de)** (Champagne, Paris) : Antoine-Pierre Geoffroy (1707-1791), seigneur de Vandières, conseiller secrétaire du Roy de 1737 à 1758. [V07, GAF n°17313]

Parti : au I d'argent à trois têtes de maure de sable tortillées d'argent ; au II d'azur à une croix d'or.

†**Geoffroy d'Antréchaux** olim Gauffredy (-1949) (Comtat Venaissin, Provence) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1714. Baron de l'Empire le 28 avril 1811, confirmé héréditaire le 11 novembre 1814. [SS, V89] Derniers du nom : Paul-Sébastien (1849) d'où x et Jean (1894) / sa cousine Rose (1857-1949).

Parti : au I d'or à l'aigle éployée de sable ; au II de sinople au lévrier rampant d'argent.

►**Geoffroy d'Assy (de)** (Brie (Meaux)) : Louis Geoffroy (-1731), anobli par charge de secrétaire du Roi le 3 août 1718, mort en charge le 18 juillet 1731 ; le fils reçu le 31 août 1731, mort en charge le 9 mars 1770. Dispensé du Marc d'Or le 6 février 1783. (Montjay) Comte héréditaire avec majorat en 1826. [SS, SS sup, V89, V07, ENFS n°20] La branche de Montjay s'est éteinte en 1882 dans les mâles. Postérité de Jacques (1867-1939).

D'azur au triangle renversé d'or chargé d'une omre de soleil de gueules.

►**Geoffroy du Coudret** sieur du Coudray et des Arènes) : descendance de Thomas, anobli par lettres de décembre 1702, exceptées de la révocation de 1715. [JO, NNF] **Vérifier la non dérogeance de cette famille au XVIIIème siècle.**

D'argent à une pomme de pin de sinople soutenue par deux écureuils de gueules affrontés, posés sur une terrasse de sinople.

►**Geoffroy du Rouret (de)** (Provence (Grasse)) : Extraction 1517, maintenue noble le 24 septembre 1694, baron héréditaire le 5 juillet 1823. [SS, V89, V07] Postérité de Félix (1868-1940).

Tranché de gueules et d'argent

<!!>**Geoffroy Saint-Hilaire** (Orléanais (Etampes)) : chevalier de l'Empire le 26 octobre 1808. [SS] Gérard (1909-1993) d'où Philippe, Patrick et Florence.

Tiercé en bande d'or à une pyramide de sable, de gueules au signe des chevaliers légionnaires, d'argent au crocodile d'azur.

†**Georges de Bargeton-Verclause (de)** (Provence, Comtat Venaissin) : Lettres de réhabilitation de noblesse le 22 octobre 1568. [SS, SS sup, V89, V07] Derniers du nom : Guillaume-Marie-Maxime (1868) d'où Eliane (1917-1973).

D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois chausse-trappes d'argent deux et un.

► **Georges des Aulnois et †Georges de Lemud (de) (1944-1945)** (Lorraine) : Didier Georges, conseiller de l'hôtel commun de Pont-à-Mousson, anobli le 4 juin 1715 par le duc Léopold. Branche éteinte : chevalier de l'Empire le 3 août 1810 et baron héréditaire le 21 juillet 1818. [SS, SS sup] (des Aulnois) Postérité de Pierre (1912-1998). Derniers du nom : (Lemud) Ferdinand (1825-1874) d'où Marie (1859-1945), Charles (1864-1944), Louis (1866-1920) et Marie-Magdeleine (1874-1905).

D'or à la fasce d'argent, chargée d'un croissant d'azur entre deux croix pattées de gueules et accompagnée de trois abeilles d'or.

†**Georges de Guillaumont (ou Guillomont) (de)** (1963) (Principauté d'Orange, Comtat Venaissin) : anobli par deux générations de docteurs en droit de l'université d'Avignon en 1679 et 1685 (Jean-Pierre de Georges (1624-1698) et son fils Etienne (1664-1742)). Quatre générations successives de Secrétaire à la Chambre apostolique du Comtat. [SS sup, ENFS n°13] Derniers du nom : Edgar-Marie-Séverin (1853-1924) d'où Roger-Alexandre-Joseph (1883-1963) et Henri (1884-1946) d'où Christiane (1911) et Fernand (1917).

Écartelé, aux 1 et 4 d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules chargé sur l'épaule d'un écu d'argent à l'aigle essorant de... surmontée d'un chef d'azur à trois étoiles (de Georges de Cabanis) ; au 2 d'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef d'un lion issant d'or armé et lampassé de gueules et en pointe d'un panache de trois plumes d'argent (Guillaumont) ; au 3 d'azur à une palme d'or posée en bande surmontée de trois étoiles d'argent rangées en chef.

► **Georgette du Buisson de La Boulaye** (Bresse, Île de France) : filiation depuis Thomas Georgette-Dubuisson (1732-1786), en charge de Premier Valet de chambre du Roi et de gouverneur des pages. Son fils Jean-Baptiste-Antoine, anobli avec le titre de vicomte héréditaire par L.P. le 8 janvier 1820. [SS, V89, V07, ENFS n°23]

D'azur au chevron d'or surmonté d'une étoile d'argent accompagné en chef de deux cloches du même et en pointe d'une branche de laurier au naturel.

†**Georgin de Mardigny** (1978-2010) (Metz) : Anobli par charge au Parlement de Metz le 25 décembre 1707-1754, [ANF, SS, V89, V07] Raymond (1852-1909) d'où Suzanne, Thérèse (1886-1908), x, Paul (1873-1978), Hélène (1901-1976) et x d'où x

D'argent à un écuireuil de gueules sur un tertre de sinople surmonté en chef de 4 larmes de gueules.

► **Geoffre de Lapradelle (de Leyrat) (de)** : Preuves pour l'Ordre de saint-Lazare et du Mont Carmel en 1685. Confirmé dans l'ouvrage d'Henry-Melchior de Langle et de Jean-Louis de Kerstrat, Les ordres de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre Dame du Mont-Carmel, p 155 : « Guillaume de Geoffre de la Pradelle de Leyrat »(...) « en raison de sa noble extraction »... fils de Géraud et

d'Anne d'Ambert, reçu chevalier de Justice bien qu'il dût prouver quatre races de noblesse, puis trois degrés tant paternels que maternels. Achat de la charge de conseiller du Roi au Grand Conseil en 1787 et absence de dispense de Marc d'Or donc de noblesse inachevée ? [V07]

Palé d'argent et de gueules de six pièces au chef fascé d'argent et d'azur également de six pièces.

Gerando (de) (Lyonnais, Hongrie) : charge de Conseiller Secrétaire du Roi près de la Cour des Monnaies de Lyon le 17 mai 1748 ; lettres d'honneur enregistrées à Bourgen-Bresse le 26 février 1761. Joseph-Marie (1772-1842), baron de l'Empire (titre éteint en 1887). Vote avec la noblesse à Lyon en 1789. [Woelmont, GAF n°17343-17344] Charge de noblesse graduelle. Non noble

D'azur à la bande d'or, accompagné en pointe d'un geai et en pointe d'un globe terrestre d'argent

†**Gérard** (1880) : baron de l'Empire en 1809, pair de France en 1833.

†**Gérard** (1929-1969) (Île de France, Normandie) : François-Pascal Simon (1770-1837), baron par L.P. du 5 septembre 1819. Titre transmis à son neveu Henri-Alexandre par décret impérial du 9 février 1870. [ENFS n°38] Derniers du nom : Maurice (1853-1924) d'où François (1880-1929) (d'où Antoinette (1909-1958)), Guillaume (1882-1905) et Marguerite (1882-1969).

D'or à la fasce d'azur, chargée d'une tête de minerve d'argent posée de profil.

†**Gérard de la Fûte (de)** (Périgord, Angoumois) : extraction 1502, maintenue noble le 26 janvier 1636. [V89, SS, V07]

► **Gérard du Barry (de Saint Quentin) (de)** (Périgord, Bretagne) : extraction 1510, maintenue noble en 1649 et le 6 novembre 1666. Taxée à 4000 £ pour confirmation de noblesse en 1697 pour omission de qualifications de noblesse dans des actes du XVIIe siècle (AD Gironde C 3321 contre le paiement de 6000 £ pour oubli de qualifications nobles sur des actes du milieu du XVIIe siècle. (ADD Gironde C 3321 et AD Dordogne 74 J 7). Absences de qualifications également en 1572-78) (ADG Gironde 1 B 12, édits royaux). Comparution pour l'ordre de la noblesse dans la sénéchaussée de Sarlat en mars 1789 (AR). Production de contrats notairés portant qualifications noble sur quatre degrés (AR) [ANF-1938 (complété en 1998), SS, V89, V07]

D'azur au croissant d'argent et une orle de cinq étoiles d'or deux, deux et une.

†**Gérard de Rayneval** (1911-1937) (Alsace) : comte-pair de France à titre personnel en 1828. [GAF n°17366]

D'argent à quatre tourteaux de gueules cantonnés.

► **Gér(r)ault de Langalerie (de)** (Guyenne) : ancienne extraction 1486, confirmation de noblesse par arrêt de la Cour des aydes de Guyenne à Agen le 10 novembre 1660, maintenue noble le 16 septembre 1699. [SS, SS sup, V89]

De gueules à la tour d'argent accompagnée de trois molettes d'éperon du même.

< !!> **Gères (de)** (Guyenne) : extraction 1533, maintenue noble en 1666, confirmé noble en 1697. [SS, V89, V07] Postérité : Jean d'où Henri (1923-1974) d'où Chantal, Brigitte, Maylis, Pierre, Bénédicte, Bertrand.
Ecartelé : au I de gueules au lion d'or ; au II d'or à deux vaches de gueules ; au III d'argent à la branche de lierre de sinople en bande ; au IV de gueules à trois besants d'or.

► **Gérin-Ricard (de) (olim Ricard (de))** (Provence (Marseille) : Lazare de Ricard (1723-1794), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie de Provence en 1746 ou 1756. Il épouse Thérèse Catherine de Gérin d'où postérité sous le nom de Gérin-Ricard. Cette famille n'est donc pas d'ancienne extraction 1475 comme l'ont affirmé les précédents chercheurs [SS, SS sup, V89, V07] Postérité d'Henry (1864-1944).
Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois chaînes d'or posées en bande, au chef d'or chargé d'un cor de chasse de gueules (Gérin) ; aux II et III de gueules au griffon d'or à la demi-fleurdelys fleurie d'argent au canton senestre du chef.

► **Germain (de)** (Languedoc) : anobli par charge à la chambre des comptes de Montpellier 1694-1696 et 1696-1766. [V89, V07]
D'azur au dextrochère d'argent mouvant du flanc senestre tenant trois épis de blé et accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

Germa de Cirfontaine voir Certain de Germa de Cirfontaine.

< !!> **Gerus (de)** (Comminges, Bordelais) : maintenue noble 1714. [SS] Derniers du nom : Jean-Louis Pierre (1878-1943) d'où François (1913) (d'où x), Fernand (1918-†1984) (d'où x et y), et **Elisabeth**.
Coupé : au I de gueules à deux lions affrontés d'or ; au II d'azur à trois merlettes d'argent posées deux et une.

† **Gervain (de)** (1911-1993) (Poitou, Agenais) : extraction 1527, maintenue noble en 1667 et 1703. [SS, V07] Derniers du nom : Pierre (1870-1911) d'où Jeanne (1902-1982) et Gabrielle (1904-1993). Henry Harlé, né du mariage (le 23 avril 1924 à Tonneins) de Jeanne de Gervain (1902-1982) et Maurice Harlé (1899-1988), a relevé le nom de sa mère pour s'appeler « Harlé de Gervain ».
D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même.

► **Gervais de Rouville olim Gervais de Lascours** (Languedoc) : Arrêt du Conseil en 1733 portant relief de dérogeance et maintenue de noblesse. [WP]

† **Geslin (de) et Geslin de la Villeneuve et – de Bourgogne (de)** (1910-1926) (Bretagne (Saint-Brieuc) : ancienne extraction, maintenue noble le 9 août 1669. [SS, SS sup] Dernier du nom : Henri de Geslin (1821-1910), général d'où Yvonne (1861-1926), René (1862-1863) et Marie-Thérèse (1863-188). Nom relevé par la famille Dubois de Bellejame.
D'or à six merlettes de sable posées trois, deux et une.

► **Gestas de Lesperoux (de)** (Gascogne, Champagne) : ancienne extraction 1458, maintenue noble le 1^{er} juillet

1698, Honneurs de la Cour le 20 mai 1781 et 24 octobre 1786. Titre personnel de marquise le 20 février 1823 en faveur d'Aimée Louise Caroline, chanoinesse du chapitre Sainte-Anne de Munich. [SS, V07]
D'azur semé de fleurdelys d'or, à la tour ouverte, ajourée et crénelée d'argent maçonnée de sable.

► **Geyer d'Orth (de)** (Suède, Alsace, Bretagne) : maintenue sur anoblissement de 1533 en Suède, reconnu noble en France en 1701. « A la fin de l'année 1729, il demanda à être compris, sa requête fut transmise le 9 déc. au procureur général de la chambre des comptes dans les rôles de la noblesse. Après une longue procédure il fut ordonné que Joseph Henry devait satisfaire plus amplement aux preuves de sa filiation mais que cependant il lui était accordé pendant sa vie les exemptions, franchises et immunités dont jouissaient les personnes nobles du duché de Lorraine, à charge pour lui de vivre noblement et de ne faire aucun commerce ; ainsi était la conclusion du conseil d'état tenu à Lunéville, le 30 mai 1730 par son Altesse Royale François II. » L.P. de confirmation de noblesse avec mention de l'enregistrement le 1^{er} décembre 1774 (AR) + registre de la chambre des comptes de Lorraine du 29 janvier 1774 et lettre royale du 10 décembre 1774. [ANF-1965, SS, V07, ENFS n°29] Nombreuse postérité.
D'argent au chevron de sable, accompagné en pointe d'un geyer ou vautour de même, membré et langué de gueules.

► **Ghaisne de Bourmont (de)** (Anjou) : Lettres d'érection en comté de Ghaisne, de la terre de Saint-Michel-du-Bois en janvier 1691, enregistrées au Parlement de Paris le 22 mai 1693 (AR). Maintenu et anobli en tant que de besoin par lettres de 1698. (Acheteur de lettres de noblesse et donc révoquées par l'édit d'août 1715). Arrêt du Conseil d'Etat du 30 septembre 1721 portant décharge du droit de franc-fief en raison de la noblesse d'extraction. (AR). Pair héréditaire le 9 octobre 1823, Baron Pair de France héréditaire le 26 janvier 1828 (AR). (Ghaisne du Genetay éteinte au XVIII^{ème} siècle) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 14 juin 1702, mort en charge le 27 décembre 1714. [ANF-1946, SS, SS sup, GAF n°17439, V02, V07, ENFS n°21] Nombreuse postérité.
Écartelé aux 1 et 4 vairé d'or et d'azur (Ghaisne) au canton de sable chargé d'un chef d'argent (Gand) aux 2 et 3 fascé de vair et de gueules (Coucy).

► **Gibon (de)** (Bretagne (Vannes)) : extraction féodale 1370, maintenue noble le 6 avril 1669, Honneurs de la Cour 1789. [ANF-1961, SS, V07]
De gueules à trois gerbes d'or, liées d'azur.

† **Gigault de Bellefonds (1905-1941) et – de La Belleforière** (Berry, Normandie) : anobli en 1489, maintenue noble le 5 septembre xxxx. Derniers du nom : (Bellefond) Bernardin (1821-1896) d'où Marguerite (1845-1924) et Marie-Edma (1846-1941) // Armand-Marie (1827-1905) d'où Marie-Thais (-1919).
D'azur au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'argent et un croissant d'or en pointe.

► **Gigault de Crisenoy (de Lyonne)** (Bourgogne, Brie) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi le 28 janvier 1737 - 1782 ; baron héréditaire le 28 juin 1822. [SS, V07]

Tranché d'or et d'azur ; au chef de gueules chargé d'un lion passant d'or.

► **Gigord (de)** (Poitou) : ancienne extraction depuis Mathieu qui teste en 1426. Maintenu noble aux francs-fiefs à Montpellier le 19 décembre 1658, et à l'intendance du Languedoc par Bazins de Bezons 16 janvier 1669. [SS, V07, ENFS n°35] Postérité de François (1902-1988). *De gueules à la rose d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois merlettes d'argent.*

► **Gigou (de La Groix) (de)** (Poitou) : anobli le 16 et 21 mai 1583, maintenue noble 20 décembre 1667, 24 juillet 1700 et 1715. [ANF-1985, SS, V07] *De Sable au chevron d'argent accompagné de trois cicognes d'or.*

► **Gilart de Keranflec'h olim Gillart** (Bretagne) : ancienne extraction 1503, maintenue noble le 4 septembre 1669. [ANF-1938, SS, V07] *De gueules à deux clés d'argent en sautoir les anneaux en bas.*

► **Gilbert de Gourville** (Aunis (La Rochelle)) : noblesse inachevée au XVIIIe siècle par charge de Président Trésorier de France ; anobli le 25 novembre 1815. [SS, V07] Postérité de Georges (1904-1988) & Robert (1882-1951). *D'azur à trois roses d'argent deux et un ; au chef du même chargé d'un croissant de sable, accosté de deux étoiles du même.*

► **Gilbert de Vautibault** (Touraine (Île-Bouchard)) : anobli par charge de Secrétaire du Roi maison couronne de France en la Chancellerie près le parlement de Flandre à Douai, lettres du 10 décembre 1771, mort revêtu le 10 août 1785. [ANF-1989, SS, SS sup, V07] *D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une tortue aussi de gueules.*

† **Gilbert de Voisins** (1939) (Franche-Comté, Île de France) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Paris le 24 janvier 1483, comte de l'Empire le 4 juin 1815 sans L.P. [SS, V07] Derniers du nom : Georges (1843-1893) d'où Auguste (1877-1939). *D'azur à la croix engreslée d'argent, cantonnée de quatre croissants d'or.*

► **Gillaboz (de)** (Franche-Comté) : anobli par L.P ; en 1549, confirmées en 1620, maintenue noble en 1700 et 1752. Un conseiller au parlement de Douai au XVIIIe siècle. Lucien (1902-) d'où Charles (1934-1992) d'où Jean-Marc (1954-2000) d'où Sylvie (1977), Florence (1979), Virginie (1981) et Eugénie (1987). **Filiation à confirmer.** [V07] *Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois colombes d'argent becquées et onglées de gueules ; aux II et III de gueules au chêne d'or arraché.*

† **Gillebert d'Haleine** (1875) (Normandie) : anobli en 1564, confirmé en 1706. Comparant à Alençon et à Domfront en 1789. [WN, GAF n°17499] *D'azur à la croix engreslée d'argent, cantonnée de quatre croissants d'or.*

† **Gilles de Fontenailles** (1976-1987) et **Gilles de La Berardière** (Anjou, Touraine) : extraction 1552, maintenue noble le 25 mars 1667, 5 mars 1669 et 1715. (La Berardière) éteinte en 1919, Baron de La Barbée en 1752. [SS, V07] Derniers du nom : Hercule (1858-) d'où Georges (1883-1948) (d'où x), Jean (1884-1949) d'où Marguerite-Marie (1918-1987), Gilles (1918-1976) et x. *D'argent à trois biches de gueules passantes deux et une.*

► **Gillet d'Auriac de Brons** (Auvergne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand le 1^{er} juillet 1708, mort en charge le 16 décembre 1716, supplément de finance payé le 20 juin 1719. Vote noble en 1789 à Saint-Flour. [ANF-1979, SS sup, V07] *Ecartelé : aux I et IV de gueules à la croix tréflée d'argent ; aux II et III d'azur au lion d'argent.*

► **Gillet de Chalonge**, † **Gillet de Grandmont** et ► **Gillet de Thorey** (Bourgogne) : Pierre-Philibert, anobli par la charge de conseiller auditeur à la chambre des comptes de Dôle par lettres du 27 décembre 1759. (Thorey) Admis aux Ecoles Militaires le 20 août 1784. Vote noble à Dijon en 1789. [ANF-1945 (Chalonge), SS, Diou-1991, NNF, JO, V07, ENFS n°9] Les deux branches Chalonge et Thorey subsistent. *De gueules à la croix tréflée d'argent accompagnée de 4 molettes d'or*
Parti au 1 de gueules à la croix alésée tréflée d'argent cantonnée de quatre molettes d'épée d'or, au 2 d'azur au lion d'argent et à la bande cousue de gueules brochant sur le tout.

† **Gillet de Valbreuze** (1967- ?) (Lyonnais) : anobli comme échevin de Lyon en 1738 et 1744. [SS sup] Derniers du nom : Henri (1874-après 1968) d'où x, Guy (1906-1967) et Ghislaine (1913-1929) // Paul (1850) d'où Marie (1881-1964). *D'argent à deux palmes adossées de sinople.*

► **Gilletta de Saint-Joseph** (Comté de Nice) : Cette famille descend de Carlo Guiseppo Gilletta de Saint-Joseph (1773-1838). Son frère Gio Angelo, comte de Saint-Joseph par lettres patentes du 26 avril 1833 données par Charles Albert, roi de Sardaigne et duc de Savoie. Titre transmissible à son frère Carlo Giuseppe et ses descendants par ordre de primogéniture mâle. Le comté de Nice étant rattaché en 1860. [JO]

† **Gilly** (Languedoc) : baron de l'Empire le 24 novembre 1808, comte le 29 avril 1815, confirmé baron héréditaire le 11 novembre 1814. [SS] Louis (1802-1870) d'où Laurent. *D'or à la bande de gueules accostée de deux lions rampants du même, au franc-quartier à senestre de gueules à l'épée haute d'argent.*

† **Gimel (de)** (1982) (Limousin, Auvergne) : comparait en Périgord en 1789 [SS sup, GAF n°17529] Derniers du nom : Pierre (1859-1933) d'où Jean-Paul (1888-1970) (d'où 4 enfants) et Charles (1891-1982). *Burelé de dix pièces d'argent et d'azur à la bande de gueules.*

† **Gineste (de) et Gineste-Najac (de)** (1921-2005) (Albigeois) : filiation depuis noble Jean de Gineste, sieur d'Appelle en 1538. Maintenu noble en 1670 et reconnu

noble par M. de Bezons en 1693. Comparant à Castelnaudary en 1789. Antoine de Gineste (1751-1830), baron héréditaire le 3 février 1816, suite du décret du 2 janvier 1814. [SS, GAF n°17535] Derniers du nom : Henri (1838) d'où Lucy (1870), Caroline (1871) et Félix (1880-1914) (d'où Charlotte (1906)); Alexandre (1872) d'où Gabrielle (1914-2005).

D'azur à un genêt d'or, soutenu par deux lions du même ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

► **Ginestel (de)** (Rouergue) : extraction 1547, maintenue noble en 1700. [SS, V07] Postérité d'Alfred (1838-) d'où Jacques.

D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules.

Ginestet (de), Ginestet-Puivert (de) voir Espic de Ginestet (d')

► **Ginestous (de)** (Languedoc (Le Vigan)) : extraction féodale 1215, maintenue noble en 1668, Honneurs de la Cour en 1781, 19 février 1782 et 4 mai 1786. [SS, V07] Postérité de Guy (1870-1954).

Ecartelé : aux I et IV d'or au lion de gueules ; aux II et III d'argent à trois fasces crénelées de cinq pièces de gueules.

† **Ginesty/Ginisty (de)** (1950) (Languedoc) : anobli par charge de Capitoul de Toulouse 1778-1780. [SS, V07] Derniers du nom : Joseph (1866-1948) d'où Joseph (1892-1914), Rodolphe (1900-1950) et x.

Ecartelé : aux I et IV d'argent au chêne de sinople terrassé du même ; aux II et III, de gueules à trois branches de genêt d'argent.

(0) **Girard (de)** (2001) (Languedoc) : Frédéric (1776-1840), anobli par L.P. du 11 mars 1820, enregistrées le 14 avril 1820 à la Cour Royale de Montpellier. [SS sup, NG01, ENFS n°38] Postérité de Joseph (1841-1925), ép. Clémentine Abric de Fenouillet d'où Frédéric (1871-1915) d'où Pierre (1914-2001) d'où Dominique (fille) (1946) et Françoise†

Gironné d'azur et d'argent de six pièces, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

< !!> **Girard de Charbonnières et Girard du Rozet (de)** (Auvergne) : Pierre-Jacob Girard, maître d'hôtel et gentilhomme du Roi, anobli par L.P. de février 1583, maintenue noble en 1668 par Fortia. (branche éteinte) vicomte du Rozet par L.P. du 19 avril 1817. [ANF-1934, SS, V07, ENFS n°8] Postérité de Léon (1879-1950).

D'or au lion rampant de sable armé et lampassé de gueules au chef de gueules chargé de six besants d'or posés en bande trois et trois.

Coupé, au I : de gueules à la fasce d'or, accompagnée de six besants de même ; au II d'or au lion de sable.

< !!> **Girard de Charnacé (de)** (Anjou) : ancienne extraction 1500 depuis Jean Girard, seigneur d'Isle, maintenue noble 1666 et le 12 août 1716. Rajout de Charnacé par L.P. de janvier 1673, registrées au parlement le 31 janvier 1674. Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée d'Angers en 1789 (AR). [ANF-1945, SS, V07, ENFS n°11] Postérité de Bertrand (1885-1967).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois chevrons d'or (Girard) ; aux II et III d'azur à trois croisettes pattées d'or (Charnacé).

† **Girard de Chateaufort** (1961) (Auvergne) : Jean Girard (1644-1714), anobli par charge de Secrétaire du roi, Maison et Couronne de France, audencier en la chancellerie de la cour des aides de Clermont le 12 février 1696. Derniers du nom : Henri (1850-1879) d'où Geneviève (1875) et Jean (1877-1961).

De sable à trois épis d'or.

† **Girard de la Chaise (de)** (1936-1983) (Normandie (Verneuil)) : extraction maintenue noble le 8 juin 1666. [SS, SS sup] Dernier du nom : Jean-Alexandre (1864-1936) d'où Jeanne (1895-1983), Denise (1896-1912) et Nicole (1898-1978).

D'argent à deux jumelles de sable surmontées d'un lion léopardé du même armé lampassé de gueules.

► **Girard de Langlade** (Périgord) : anobli en février 1594 par L.P. du Roi Henri IV. Maintenu noble le 23 avril 1635 par MM. de Verthamon et de Gourgues, le 30 août 1667 par Pellot, le 18 juin 1698 par Bazin de Bezons et en novembre 1698. Preuves pour Saint-Cyr en 1771. Se fait représenter aux assemblées de la noblesse en 1789. [SS] Postérité de Jehan (1884).

D'or à un globe de gueules, sommé de sa croix du même, accosté de deux branches de chêne de sinople, fruitées et affrontées : le globe soutenu par une fleurdelys de gueules, posée en pointe, et un chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or

► **Girard de Miellet van Coëhorn (de)** (Languedoc) : Le premier connu est Aimery de Girard, depuis 1355 seigneur en St.-Christol en Soucanton (Gard), qui faisait son testament en 1374 et était lieutenant-Bailly à Nîmes en 1372. Par acte daté de Paris en mai 1396, sa noblesse était confirmée en faveur de son fils. Maintenu noble le 12 juin 1667 en Dauphiné et par Bazin de Bezons, intendant du Languedoc en 1668 sur preuves de 1433. Maintenu noble sur la production des titres de noblesse devant la Cour des Aides de Montpellier le 19 novembre 1782 (titres remontant à 1254 !). Pour un descendant, incorporation dans la noblesse des Pays-Bas en 1828, titre baron transmissible par ordre de primogéniture masculine en 1829. Famille / branche néerlandaise éteinte en ligne masculine en 1994, dernière représentante décédée en 2000. [François de Fabrique, [La Roque tome I p.235](#), GAF n°17574, NH155] Pierre-Louis d'où Pierre-Menno, Anne ; Jean-François (1941-2013) ép. sa cousine Catherine

D'azur à la tour d'argent à trois donjons maçonnés de sable, au chef cousu de gueules chargé d'une étoile d'or accostée à droite d'un lion naissant d'or, à gauche d'un croissant renversé d'argent.

► **Girard de Pindray** (Poitou) : extraction 1541, maintenue noble le 26 décembre 1584, le 4 décembre 1593, 23 décembre 1596, 9 avril 1666, 12 août 1679, 4 juillet 1693, 14 décembre 1697 et 23 février 1715. Comte de Villeteuse par LP d'octobre 1657 pour une branche éteinte [ANF-1954, SS, V07]

D'argent à trois fleurs de lys d'azur et un bâton d'or en bande brochant ; à la bordure du même chargée de trois cœurs de gueules posés en flanc et en pointe.

► **Girard de Saint Gérard** (Bourgogne (Châlon-sur-Saône)) : anobli par charge de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon, reçu le 31 janvier 1697,

Lettres d'Honneur le 20 juillet 1719. Admis aux Ecoles Militaires en 1777 et un Cheval-Léger en 1779. [ANF-1951, SS sup, V07] Postérité d'Edmond (1875-1947) : François, Guillaume...
D'azur à trois bandes d'or.

► **Girard de Vasson (Berry)** : qualification d'écuyers à la fin de l'ancien régime notamment Louis, écuyer, chevalier de Saint-Louis. [Diou]

† **Girardin (de)** (1924-1934) (Champagne) : Maintenu noble en 1575 et 1607, conseiller secrétaire du Roi le 9 avril 1653, comte de l'Empire le 9 mars 1811. [SS]
D'argent à trois têtes de gérardine (merle) de sable arrachées de gueules becquées et allumées d'or.

► **Giraud d'Agay (de)** (Languedoc, Provence (Draguignan)) : semble avoir été anobli par lettres du 6 juin 1586, enregistrées en octobre 1668. Confirmation de noblesse en décembre 1708, maintenue noble le 18 août 1718, admis aux Etats de Provence le 10 décembre 1787. Vote à Draguignan en 1789. [ANF-1974, SS, SS sup, V07]

† **Giraud de Charmois** (Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1674, maintenue noble à Dinan en 1704. Branche de la famille précédente.
D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de loups de même.

† **Giraud des Echerolles** (Bourbonnais) : anobli par lettres d'octobre 1770, enregistrées le 21 novembre 1771 à la Chambre des Comptes de Paris. [SS, SS sup] Derniers du nom : Alexandre (1848) d'où Laura (1874), Alexandre (1875) et Gilbert (1880).
Coupé en chef d'azur à une fleurdelys d'or chargée d'un bâton raccourci de gueules en barre ; en pointe de gueules à un puits d'argent maçonné de sable duquel sortent deux palmes adossées de sinople.

► **Giraud du Poyet** (Lyonnais, Martinique) : anobli en 1677. **Famille à vérifier.**

† **Giresse La Beyrie (de)** (-1957) (Guyenne (Bazadais)) : baron héréditaire le 17 décembre 1818, comte Romain en 1888. Derniers du nom ? Jean-Marc-Elie Gaëtan (1870-) // Gaston Marie Jean Anatole (1832-1907) d'où Marie-Henriette-Geneviève (1862), Marie-Jeanne-Marthe (1863), Emilie-Wilhelmine Marie Eliette (1865-1943) et Jeanne (1862-1957) [SS]
Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or ; aux II et III d'azur à la fasce abaissée d'or, surmontée de deux palmes d'argent, posées en sautoir.

► **Girod de l'Ain** (Bourgogne) : Jean-Louis, chevalier de l'Empire par L.P. du 26 avril 1808, Baron de l'Empire le 28 mai 1809. Pair de France le 11 octobre 1832. [SS, V07, ENFS n°7] Postérité d'Edouard (1819-1906).
Tiercé en bande d'or d'azur et de sable au chevron d'argent borchant au franc quartier des Barons Membres du Collège électoral.

† **Girod de Montfalcon** (1880) (Savoie) : Louis (1813-1880), magistrat, député du Duché de Savoie, baron le 5 juillet 1845. Décédé sans postérité.

† **Girod de Novillars (1922) et Girod de Resnes (-1941)** : (Novillars) anobli par charge de secrétaire du Roi 1764-

1783. (Resnes) : anobli par charge de conseiller maître en la Chambre des Comptes de Dôle en 1766. Derniers du nom : (Novillars) Victor (-1863) d'où Antoine (1841-1922) et x. (Resnes) Charles-Casimir (1816-1890) d'où Etienne (1855), Marguerite (1857-1941), Edmond (1859), Marie-Berthe (1861) et René (1864). [V07]
D'or à trois œillets de gueules.

► **Gironde (de)** (Quercy) : extraction féodale 1394. Honneurs de La Cour en 1779 sur preuves de 1394. (Montcorneil) maintenue noble d'ancienne extraction le 8 mai 1668 et 18 décembre 1697. Marquis de Lavaur par LP de janvier 1616, et de Monclera par LP de décembre 1618 pour une branche éteinte [ANF-1998, V07, ENFS n°10] Postérité de Brandelis (1884-1972).
Ecartelé : aux I et IV d'or à trois hirondelles de sable becquées et membrées de gueules ; aux II et III d'azur à la croix tréflée d'or.

► **Girot de Langlade** (Auvergne (Issoire)) : baron personnel par Lettres du 30 août 1827, baron par L.P. du 23 octobre 1834 sur réversion du titre du baron Favard de Langlade, son beau-père. Pair de France à vie le 14 août 1845, confirmé dans son titre de baron héréditaire par Lettres du 8 juillet 1865. [ANF-2008, SS sup., V07]
Écartelé : au I, d'azur, à trois étoiles d'or ; au II, de gueules, à une balance d'argent, nouée de sable ; au III, de gueules, à un cerf contourné d'argent, sur une terrasse du même ; au IV, d'azur, à un triangle d'or chargé de trois étoiles de gueules, adextré d'un mât d'argent, senestré d'une colombe du même, becquée, membrée et allumée de gueules, et accompagné en pointe d'une tête de cheval d'argent.

► **Girval (de)** (Languedoc, Île de France, Bourgogne) : filiation suivie depuis Antoine de Girvak, sieur du Vigan (-avant 1662). Maintenu noble d'extraction par sentence des élus des Etats de Bourgogne le 14 mars 1743. [ANF-1984, V07, ENFS n°30] Nombreuse postérité.
D'azur à la bande d'or chargée de trois croisettes ancrées de gueules.

► **Gislain (de) et Gislain de Bontin (de)** (Bourgogne) : filiation depuis Charles de Gislain, seigneur du Houssay dont les fils partagèrent la succession en 1589. Maintenu noble le 2 août 1634 par sentence des élus de Mortagne au Perche, aux francs-fiefs dans la généralité de Rouen le 9 mai 1652, à l'intendance d'Alençon par de Marle le 7 juin 1666. Admission aux Cheval-légers le 30 août 1766. Preuves pour le service les 19 octobre 1781 et 27 septembre 1782. [ANF-1946, V07, ENFS n°40]
D'azur au cerf passant d'or.

† **Giverville (de) olim Pillon de Giverville** (1889) (Normandie) : Pierre, anobli en 1543, conseiller en la cour des Aides de Rouen pourvu le 2 mai 1569. Lettres patente du 15 août 1576 permettant à noble Pierre Pilon seigneur du Breuil, conseiller en la cour des aides de Normandie de quitter son surnom de Pilon et de prendre à l'avenir pour lui et sa postérité celui de Giverville. [WN] Derniers du nom Armand-Bernard d'où Robert (1823-1889).
D'or à la fasce d'azur, chargée d'un croissant d'argent, accompagnée de quatre molettes de sable.

< !!> **Givry (de)** (Périgord) : Lettres de relief de dérogeance du 18 avril 1651. Lettres de surannation de

relief de dérogeance des 16 février 1653 et 9 février 1654, confirmées par lettres royales du 3 janvier 1666 et vérifiées en la Cour des Aides de Bordeaux le 25 février 1666. Maintenu noble en 1666. Etat de tous les nobles et privilégiés de l'élection de Périgoux en 1689-1692 et capitation de la noblesse en 1712. [*L'ancienne noblesse du Périgord*] Jean-Alphonse (1907-1987) d'où Jacques (1939).

D'argent au lion de gueules, au chef d'azur chargé de trois roses d'or.

†**Glandières (de)** (1917-1993) (Rouergue) : anobli en 1489. [V07] Derniers du nom : Louis-Auguste-Gabriel (1856-1912) d'où H Henri-René-Paul-Auguste (1894-1917) et Jeanne Augusta Lucy (1900-1993).

D'azur à trois glands d'or.

Glücksbiere (de) voir Descazes

Gobert (Île de France, Belgique) : baron d'Empire en 1811, baron héréditaire en 1815. [TA]

D'azur à la fasce d'or, accompagnée en en chef et à dextre d'un sabre d'argent posé en pal et surmonté d'un casque du même, à senestre d'une cuirasse d'argent frangée de gueules et en pointe d'un croissant aussi d'argent ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

Gobineau de Montluisant

Godailh (de)

Godard d'Aucour de Plancy

†**Godart de Belbeuf** (1906-1926) (Normandie) : anobli par charge au Parlement de Normandie au XVII^{ème} siècle, marquis de Belbeuf par érection en 1719. Un député de la noblesse en 1789. Derniers du nom : Raoul (1825-1870) d'où Jacques (1850-1906). [SS]

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux molettes d'éperon d'or et en pointe d'une rose d'argent tigée et feuillée de sinople.

► **Godard olim Godard de Donville** (Normandie) : Anobli par charge de CSR pour Claude Godard (1658-1738), sieur de la Toverie ou Toverly d'Issigny, conseiller secrétaire du Roi (1730-1738), mort en charge à Bayeux. [GAF n°17705 – Erreur de Dioudonnat ?]

D'argent au sautoir de gueules, cantonné de 4 dards du même au chef d'azur chargé de quatre merlettes affrontées d'or

†**Goddes de Varennes (de)** (1896-1934)(Anjou) : **anobli par Henri IV**. Maintenu noble le 26 août 1671 au Conseil du Roi. [SS] Derniers du nom : Alexandre (1829-1896) d'où Lucy (1860-1934) et Céline (1862-1921).

D'argent à la fasce de gueules accompagnée en chef de deux étoiles de sable et en pointe d'une hure de sanglier du même défendue d'argent.

Godefroy de Tonnancour (Québec) : anobli en 1668, confirmation de noblesse en mars 1718 pour René, lieutenant général de la juridiction des trois rivières en Canada. [NNF, Yves Drolet]

D'azur à une épée d'argent posée en pal, la pointe en haut, la garde et la poignée d'argent, accostée de deux

croissants du même supportant chacun un épi de blé d'or, tigé et feuillé de sinople.

†**Godet de la Riboulerie** (1908-1954) (Bas-Poitou) : baron de l'Empire le 12 avril 1813, confirmé le 4 et le 22 février 1865. [SS, SS sup] Derniers du nom : Eugène (1820-1908) d'où Emmanuel (1863-1899) et Marguerite (1865-1954).

Parti : au 1 d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croisettes et en pointe d'un vase, le tout d'or : au 2 d'azur à la tour crénelée d'or, ouverte et ajourée de sable, accompagnée en chef de 2 étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même, et surmonté au 2e point du chef d'une croisette d'or au franc quartier des barons membres du collège électoral qui est de gueules à la branche de chêne.

► **Godinot de Vilaire** : Pierre-Adolphe anobli en 1828. Subsiste au Paraguay : Pedro Alejandro [GAF n°17747]

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois cormorans du même et une épée d'azur montée d'or, brochant sur le chevron.

► **Goësbriand (de)** (Bretagne) : extraction féodale 1328, maintenue noble le 28 juin 1669, Honneurs de la Cour avant 1732, 1750, 1767. [ANF-1980, V89, SS, V07]

D'azur à la fasce d'or.

► **Goguet de la Salmonière et – du Boishéraud** (Bretagne) : anobli par charge de Conseiller en la chambre des comptes de Bretagne en 1734. [ANF-1978, V89, SS, V07]

D'azur à trois coquilles d'or deux et une et un croissant d'argent en abîme.

†**Gohin (de)** (1863-1899) et **Gohin de La Contrie et de Montreuil** (Anjou) : Jean Gohin, seigneur de la Bellotière, maire d'Angers en 1561. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783 et pour Saint-Cyr en 1720. Comparant à Angers en 1789. [WN, GAF n°17767] Derniers du nom : Adolphe-Pierre-Louis (1789-1863) d'où Mathilde (1823) et Marie-Thérèse (1830-1899).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la croix tréflée d'or ; aux II et III d'argent à l'aigle bicéphale éployée de gueules.

► **Goislard de Montsabert (de)** (Anjou, Berry, Orléanais) : importante famille de noblesse de robe du parlement de Paris connue depuis François Goislard, originaire de Dangeau allié en 1547. Jacques (1583-1643), anobli par charge de secrétaire du Roi 1608, mort en charge en 1643. Arrêt du conseil portant dispense du Marc d'Or le 11 août 1784. Certificat de noblesse pour le service militaire le 13 avril 1781 et 16 juillet 1785 et pour les cheveau-légers de la Garde du Roi le 13 avril 1781 (AR). [ANF-1934, V89, SS, V07, NNF] (Montsabert) postérité issue de différentes branches.

D'azur à trois roses d'or.

†**Goislard de Villebresse** (1932-1955) (Chateaudun) : **maintenue noble le 14 septembre 1667**. Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 23 novembre 1722. Derniers du nom : Aymon (1849-1931) d'où Yvonne (1871-1955), Cardinal (1862-1932) et Yolande (1873-1922).

D'argent à une fasce d'azur, accompagnée en chef de deux croix pattées de gueules, et en pointe, d'un lion léopardé de sable, et chargé d'une molette d'éperon d'argent

► **Golbéry (de)** (Alsace) : Anobli par charge de greffier en chef au Conseil Souverain d'Alsace en 1714-1734. [Compléments, NG01, L'Alsace noble, SS] Autorisation d'ajouter la particule en 1864.
D'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'un œillet de pourpre, tigé de sinople.

† **Gombaud de Sérévill** (1948-1965) (Champagne, Bourbonnais) : chevalier de l'Empire le 30 juillet 1810. [GAF n°17786, NG01]
D'azur à l'arbre arraché d'argent au comble aussi d'argent chargé de trois molettes de gueules à la bordure de gueules, chargée du signe des Chevaliers Légionnaires.

(0) **Gombault (de Plainpoint) (de)** (Guyenne) : extraction 1581, maintenue noble en 1667. [SS, V89, V07]
D'argent à trois fers de flèche de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Gombault de Razac (de)** (1942) (Guyenne) : extraction 1595. Conseiller à la Cour des Aides de Bordeaux au XVIIème siècle. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Jacques (1869-1942) d'où Pierre (1891-1895) et Yolande (1903-1926)
D'azur au chevron d'or chargé de deux lions de gueules accompagnés en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une merlette du même.

► **Gombert (de)** (Provence (Sisteron)) : extraction, comparait à Sisteron en 1789. [SS, SS sup] Louis (1869-1959) d'où Pierre (1915-1999) d'où Anne, Bertrand (d'où Pauline et Antoine), Catherine, Chantal (1959). Absent de Valette.
Ecartelé : aux I et IV d'azur au lion d'or ; aux II et III de gueules à la tour donjonnée de trois pièces d'or, le donjon du milieu plus élevé.

† **Gomer (de)** (1953-2009) (Picardie) : extraction 1543, maintenue noble le 21 mai 1704, un député de la noblesse en 1789. (branche éteinte) : baron de l'Empire le 3 juillet 1813. [ANF-1985, SS, SS sup, V07]
D'or au lambel d'azur accompagné de sept merlettes de gueules, quatre en chef et trois en pointe.

► **Gondallier de Tugny (de) et de Tugny-Vergennes** (Champagne) : anobli par L.P. de décembre 1677, (rameau éteint) baron de l'Empire le 15 avril 1812. [ANF-1994, V89, SS, SS sup, V07] Une branche a relevé le nom de Vergennes et porte « Gondallier de Tugny-Vergennes ».
D'azur à un lion d'or, au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

† **Gondrecourt (de)** (1956-1985) (Barrois) : Anobli en 1333, confirmé noble en 1517 et 1543, comte par le duc de Lorraine en 1736. Maintenu noble à l'intendance de Champagne par Lefebvre de Caumartin en 1668. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1770. [SS, ENFS n°34] Derniers du nom : Henri (1864-1956) d'où René (1897-1917), Jean (1898-1898), Béatrix (1901-1985), Jean (1903-1923), Anne-Marie (1906-1941) et Solange (1913-1965).
Ecartelé aux I et IV, d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de 2 étourneaux d'or et en pointe

d'une molette du même ; aux II et III, d'azur à 2 anneaux d'argent posés 2 et 1.

► **Gontard (von)** (Dauphiné, Belgique (depuis 1685))
De gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même, celle en pointe soutenue d'un croissant d'argent

► **Gontaut-Biron (de)** (Guyenne, Agenais, Périgord) : extraction féodale 1124, maintenue noble en 1667, reçu douze fois aux Honneurs de la Cour, Comte de l'Empire le 6 octobre 1810, Pair de France héréditaire les 17 et 19 août 1815, marquis-pair héréditaire le 31 août 1817, confirmé par Lettres du 8 janvier 1818.. [ANF-1935, V89, SS, V07]
Écartelé d'or et de gueules, l'écu en bannière.

► **Gorguette d'Argoeuvres (de)** (Picardie) : filiation depuis Jehan Gorguette (†1450) qui se fixe à Amiens. Ancienne extraction 1491. Maintenu noble le 20 juin 1697. [ANF-1946, V89, SS, V07, ENFS n°31] Nombreuse postérité.
D'argent à une hure de sanglier de sable, allumée et défendue du champ, accompagnée de trois croissants de gueules deux et un.

► **Gorin de Ponsay** (Poitou) : anobli par charge d'échevin et de Maire de Niort le 26 octobre 1571. Déchargé du droit de franc fief le 10 juillet 1759.[V89, SS, V07] Postérité de Gilbert (1847-1922).
De gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion du même.

† **Gosse de Serlay** (1926-1939) (Artois) : baron héréditaire le 14 avril 1824. Branche Gosse de Dostral, anoblée par L.P en novembre 1772 et éteinte au XIXème siècle [SS] Dernier du nom : René (1863-1926) d'où Anne (1891-1939).
D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux paillons d'argent et en pointe d'un lion du même.

(0) **Gosselin (de)** (1975-) (Picardie) : anobli par ordonnance du 13 juin 1830. [SS, SS sup, V89, V07] Derniers du nom : Gabriel Alexandre (1896-1975) d'où **Pascal-Pierre-Alexandre-Marie (1939-1975) d'où Marie-Pierre et x**. Gaston-Joseph-Raoul (1868-1959) adopte son neveu par alliance Alain du Cheyron du Pavillon devenu « du Cheyron du Pavillon de Gosselin » à l'Etat Civil.
D'or à la tour de sable, le sommet des créneaux enflammé de gueules, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.

† **Gosselin (du Caule et d'Anizy) (de)** (-1876) (Normandie) : anobli en 1529. Maintenu noble en 1599 et le 6 août 1667 dans l'élection d'Arques. [le Bret, GAF n°17870] Derniers du nom : Charles-François-Gabriel (1771) d'où Gabrielle (1804-1876).
D'azur à trois fasces ondées d'argent accompagnée en chef d'un vol (ou d'un besan) du mesme.

† **Gosson (de Barlin) (de)** (Artois) : extraction 1585, maintenue noble en 1722. Admis aux Etats d'Artois le 25 novembre 1738. [SS, V89, V07]
Ecartelé : aux I et IV de gueules fretté d'or ; aux II et III fascé de gueules et d'argent de huit pièces et deux bâtons de sable en sautoir entrelacés avec les fasces.

► **Gouberville (de) olim Picot** (Normandie (Valognes)) : anobli en 1578, confirmé noble en 1614, maintenue noble en 1666. [ANF-1974, SS, V89, V07]
De gueules à la croix ancrée d'argent.

† **Goudal (de)** (-1864) (Rouergue) : maintenue noble le 23 janvier 1700. [SS] Dernière du nom ? Uranie (1781-1864).
De sable au lion d'argent et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

► **Goudon de Lalande de l'Héraudière** (Poitou) : anobli en 1703, comte le 29 avril 1868 par décret impérial et L.P. du 10 janvier 1869. [ANF-1956, SS, V89, V07]
De gueules au cœur d'or surmonté d'une fleur de lys d'argent accompagné de trois étoiles d'or, posées en chef et en orle.

► **Goué (du Marchais) (de)** (Maine, Poitou) : extraction 1526, maintenue noble le 5 mai 1668, 30 juillet 1668, 15 mars 1671, 26 octobre 1676 et en 1715. [ANF-1981, SS, V89, V07] Postérité de Joseph (1889-1972).
D'or au lion armé et lampassé de gueules, surmonté d'une fleur de lys d'azur (ou d'or).

► **?Gouget de Casteras** (Languedoc) : maintenue noble le 8 septembre 1716. [SS] **Le nom subsiste aujourd'hui : Thierry (1960). Eteinte au XXème siècle d'après SS. Raymond (1880-1976), enterré au Père Lachaise.**
Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois pals d'argent et une fleur de lys d'or brochant sur le tout ; au II d'azur à une tour d'or ; au III d'or à deux vaches passantes de gueules l'une sur l'autre au naturel et mises en champagne.

► **Gouhier de Fontenay et - de †Petitville** (1918-1964), † **Gouhier de Charencey** (1922-1964) (Normandie) : ancienne extraction 1424. Maintenu noble le 25 mai 1599 par de Mesmes, en 1641, le 3 mars 1667 par l'intendant Bernard de Marle, le 19 mars 1669 par La Galissonnière. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr 1714. Comparait dans l'ordre de la noblesse du bailliage d'Alençon en 1789 (AR) et Inscription dans la livrée des pages de la Grande Ecurie le 1^{er} juillet 1773. (AR) [ANF-1939 (Fontenay), GAF n°17930, SS, SS sup, V89, V07] Derniers du nom : (Petitville) : Raymond (1884-1918) d'où Eliane (1910-1965). (Charencey) : Raoul (1849-1922) d'où Jeanne (1881-1964) et Marie-Thérèse (1887-1924).
De gueules à trois roses d'argent.

► **Gouin d'Ambrière** (Anjou) : François Gouin de Claie, conseiller du Roi et procureur en 1720, élu échevin d'Angers le 5 août 1738. [GAF n°17938, Diou-1994] L'édit de 1667 supprime l'anoblissement pour le maire et les échevins d'Angers. Puis un nouvel édit de 1670 rétablit cet anoblissement à condition que le maire et les échevins d'Angers soient élus au moins deux fois et qu'ils exercent au moins quatre années leur fonction. Puis une nouvelle décision royale en 1673 supprime de nouveau l'anoblissement des échevins d'Angers, mais pas pour le maire d'Angers s'il exerce cette fonction pendant au moins quatre ans (Cf. Chérin, page 190). Dans ces conditions, il semble erroné de dire que la famille Gouin d'Ambrières tient sa noblesse d'un échevin d'Angers, élu une seule fois en 1738, et bien après l'édit de 1673..

.D'or au lion rampant de gueules ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.

(?) **Goujon de Grondel** (Alsace, Bretagne) : anobli par charge de maréchal de camps le 9 mars 1788 en vertu de l'édit sur la Noblesse Militaire de 1750. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Jean (1897-1964) d'où Jean (1926-1986) (d'où Patricia-Odette, Béatrice et x) et Nelly.
Parti : au I palé de gueules et d'hermines ; au II d'argent au cerf élané d'azur, le chef de l'écu d'argent soutenu d'azur et chargé de deux roses de gueules tigées au naturel.

< !!> **Goujon de Thuisy** (Champagne (Reims)) : filiation suivie depuis Pierre Goujon, seigneur de Merquenay (alias Marquenay) décédé avant 1449. Un député de la noblesse aux Etats de 1588, Maintenu noble le 16 juillet 1668 par Caumartin, marquis de Thuisy par L.P. en décembre 1680, registrées en la chambre des comptes de Paris le 7 mars 1681. Page de la Dauphine le 1^{er} avril 1766. Un député suppléant de la noblesse de Reims en 1789. [WN, SS, V89, V07, ENFS n°10] Derniers du nom : Gaston-Louis-Marie (1863-1923) d'où Marie-Laurence (1905-1978), Camille « Edouard » Nicolas (1906) (d'où Bruno-Emmanuel-Romuald (1942), Marie « Guillemette » (1948), Jérôme-Olivier (1957) et Jean-François(1959)), Laure-Andrée (1907-1990) et Jean René (1915-1944), compagnon de la Libération. Cette famille est encore représentée dans les mâles contrairement à ce qui est indiqué par Valette.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges du même ; aux II et III de gueules au sautoir engrêlé d'or cantonné de quatre fleurs de lys d'argent.

► **Goulaine (de)** (Bretagne (Nantais)) : extraction féodale 1304. Maintenu noble par Barentin en 1667 dans la généralité de Poitiers et maintenue d'ancienne extraction en qualité de chevalier le 13 avril 1669 lors de la Réformation de la noblesse de Bretagne. Preuves pour Saint-Cyr en 1710 et pour les Pages de la Petite Ecurie le 2 juin 1769 (AR). (branche éteinte) Marquis de Goulaine par érection en octobre 1621. [ANF-1938, SS, V89, V07, NNF, ENFS n°12] Postérité de Robert (1873-1933) et de son cousin Alain (1878-1941).
Parti d'Angleterre et de France : au I mi-parti de gueules à trois léopards d'or l'un sur l'autre ; au II mi-parti d'azur à trois fleurs de lys d'or.

† **Goulard (de)** (1937) (Languedoc (Montpellier)) : anobli le 9 novembre 1814 et le 18 mars 1829. Derniers du nom : Marc-Eugène (1808-1874) d'où Marie (1838-1893), Thérèse (1840-1919) et Marc (1856-1937). [SS]
D'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules tigées et feuillées de sinople, et, en pointe d'un bâton d'Esculape d'or, entortillé d'un serpent de sable, au chef de sable chargé d'un livre ouvert d'or.

† **Goulhot de Saint-Germain** (1875-1902) (Normandie (Mortain)) : Lettres de noblesse du 15 novembre 1817. [SS] Derniers du nom : Achille-Félicité (1809-1875) d'où Hélène-Marie-Wilhelmine-Charlotte (1844-1902). [SS]
D'azur à la croix alaisée et ancrée d'or, posée en abîme, et accompagnée de trois coquilles d'argent, deux et une.

► **Goullard d'Arsay (de)** (Poitou, Limousin) : extraction féodale 1349, maintenue noble le 27 mars 1665, 12 août et 20 septembre 1667, 17 mars 1668, 26 mai 1699, 1^{er} juillet 1699, 12 janvier, 27 août et 19 septembre 1715. [ANF-1938, SS, V89, V07]

D'azur au lion d'or armé, lampassé et couronné de gueules.

► **Goulet de Rugy** (Lorraine) : anobli par charge de Conseiller au Parlement de Metz en 1765 et lettres d'Honneurs en 1785. [ANF-1945, SS, V89, V07]

D'azur au lion d'or grimpant une fontaine d'argent.

► **Goupil de Pallières** (Touraine, Île de France) : Claude-Antoine (1772-1825) fut anobli par lettres le 26 mai 1820. [GAF n°17970, SS, V07]. **Représentée par Guy, Bernard, Gregory...mais filiation incertaine. V89 indique cette famille éteinte dans les mâles et V07 indique un seul représentant.**

D'azur au lys de jardin au naturel, terrassé de sinople et chargé au pied d'un lévrier couché d'or la tête levé.

► **Gourcuff (de)** (Bretagne) : extraction 1512, maintenue noble le 9 janvier 1669 à Rennes. Comte héréditaire en 1867 pour un rameau éteint. [ANF-1980, SS, V89, V07]

D'azur à la croix pattée d'argent chargée en cœur d'un croissant de gueules.

► **Gourcy (de) et Gourcy de Récicourt (de) (Serainchamps, Droitaumont et Dompmartin)** (Lorraine, Barrois, Belgique, Pays-Bas) : Ancienne noblesse citée dès 1270, filiation sur titres à partir de 1473, elle a essayé en différentes branches (Ville-sur-Yron, Charey, Pagny, Récicourt, Droitaumont, Affléville, Hamawé). Comte par L.P. le 22 décembre 1713 par le duc Léopold 1^{er} de Lorraine pour la branche aînée (AR), admis aux pages de la reine à Versailles pour la branche de Pagny-Moineville en 1788. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1761 et 1767. La branche de Serainchamps fut reconnue avec le titre de comte 1816 par le roi Guillaume 1^{er} des Pays-Bas, alors que le lien de parenté entre les deux branches est lointain. [ANF-1934, SS, SS sup, V89, V07, Geoffroy de Failly].

D'argent à 3 fasces de gueules accompagnées de 6 mouchetures d'hermine, au chef de gueules chargé de 3 annelets d'or.

†**Gourdan / Gourden (de) olim Gourdel (de)** (1966-1987) (Bretagne) : filiation suivie depuis Guillaume en 1602. Débouté faute de preuves le 15 octobre 1668. Maintenue noble à l'intendance de Bretagne le 20 août 1711, Confirmé par arrêt du Parlement de Bretagne le 31 mars 1751. [GAF n° 17979, SS, V89, V07, ENFS n°43] Derniers du nom : Rémy Agathon Louis (1840-1918) d'où Raoul Rémi Armand Marie (1862-1911) (d'où Marguerite Marie Amélie (1885-1969)) et Louis (1869-1912) d'où Marie-Thérèse (1896-1987) et Louis (1901-1966).

D'azur à deux flèches d'argent, posées en sautoir, accompagnée en chef d'un croissant et en pointe d'une étoile le tout du mesme.

<!!>**Gourdon (de)** (Nivernais, Bretagne) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi 1675-1710, comte héréditaire le 3 février 1815. [SS, V89, V07] Joseph-Adolphe (1796-1872) d'où Louise (1835-1901) et Eugène (1840-) dont Tancrede (1871) et Yvonne. // Tancrede

(1904-1979) d'où Marie-Françoise // Alain ? **Subsistance à vérifier, famille éteinte d'après Valette.**

D'azur au chevron d'or chargé de trois étoiles de gueules et accompagnée de trois gourdtes de pèlerin d'or.

†**Gouré de Villemontée** (-1921) (Guyenne, Bourgogne) : chevalier de l'Empire le 3 août 1810, baron de l'Empire le 11 novembre 1813. [SS] Derniers du nom : Gustave (1803-1853) d'où Louise (1848-1921).

D'or à une épée de gueules en bande accompagnée en chef et en pointe d'une tête de cheval de sable allumée de gueules au franc quartier des barons militaires.

<!!>**Gourgau et - du Taillis** (Île de France) : baron de l'Empire le 3 octobre 1812. Comte héréditaire du Taillis par réversion le 29 avril 1868 pour une branche, confirmé comte le 20 août 1872 pour une branche. [ANF-1956, SS, V89, V07] Robert (1895-1964) d'où Napoléon (1922-2010) d'où Napoléon (1973).

Coupé : au I parti à dextre d'azur à la fortune sur sa roue d'or une étoile d'or en chef et à senestre des barons militaires ; au II d'argent à un Saint-Michel à cheval terrassant un dragon, le tout de gueules soutenu de deux torches de sable en sautoir.

†**Gourgue(s) (de)** (1949-1973) (Guyenne) : filiation 1556, anobli par charge de conseiller au Grand Conseil (1596). Marquis de Vayres par L.P. de juin 1659, registrées en la chancellerie de Paris le 24 mars 1660. Marquis d'Aulnay par L.P. de 1690. Pair de France héréditaire au rang de baron Pair le 5 novembre 1827. [SS, SS sup, ENFS n°8] Dernier du nom : Joseph-Henri d'où Dominique (1877-1949), entré dans les ordres ; sa sœur Jeanne (1874-1973). Le nom a été relevé par la famille Bertaux en 1992.

D'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules accosté de deux étoiles du même.

†**Gourio du Refuge (de)** (?-1930) (Bretagne) : extraction 1503, maintenue noble le 3 septembre 1670. Derniers du nom Edgard (1841-1901) d'où Thérèse (1872), Marguerite (1874-1903), Berthe (1875), Jeanne (1880), Henri (1882), Lucie (1884-1903) et Jeanne (-1930). [SS, V89, V07]

Ecartelé : aux I et IV de gueules à deux haches d'arme adossées d'argent au chef d'or ; aux II et III d'argent à trois chevrons d'azur.

†**Gourjault (de)** (1914-1966) (Poitou, Limousin) : extraction féodale, maintenue noble le 10 septembre et 10 décembre 1667, le 7 mai 1699 et 12 février, 18 mars, 31 août 1715. Honneurs de la Cour en 1788. [SS] Derniers du nom : Charles (1845-1888) d'où Charlotte (1876-1948), Yvonne (1877-1962) et Marie (1881-1966).

De gueules à un croissant d'argent.

†**Gourlay (du)** (1937) (Bretagne) : extraction, maintenue en 1669. Dernier du nom : Amateur (1870-1937). [V89, GAF n°18003, V07]

D'argent à la croix engreslée de sable cantonnée de quatre mouchetures d'hermines du même.

<!!>**Gourlet (de)** (Île de France) : anobli en 1824. Michel (1910-2004) d'où Nicolas-Michel-Albert-Hubert d'où Constance et Stanislas (d'où Alexandre et Pauline). [GAF n°18004, V89, V07]

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croisettes d'argent et, en pointe d'une tige de lis du même posée en barre, et d'une épée aussi d'argent en bande et en sautoir.

► **Gourlez de la Motte** (Bretagne) : baron de l'Empire le 26 octobre 1808. [ANF-1979, SS, V89, V07]

Ecartelé : au I d'argent plein ; au II des barons militaires ; au III de gueules à un rocher d'argent surmonté d'une tour d'or ; au IV d'azur au chevron d'or, deux glands d'argent en chef et une étoile du même en pointe.

► **Gourmont (de)** (Normandie (Caen)) : ancienne extraction 1498, maintenue noble en 1666, confirmé marquis héréditaire le 23 mai 1866. [ANF-1956, V89, SS, V07]

D'argent au croissant de sable au chef de gueules chargé de trois roses du même.

†(**Goursaud**) **de Chamborant de Perissat** (Angoumois) : rameau naturel et adopté des Chamborant de Perissat éteint en France ; baron héréditaire le 2 décembre 1865 et 26 juin 1867, autorisé le 29 avril 1870 à supprimer le patronyme Goursaud. [SS, SEC] Dernier du nom : Albert-Marie-Paul (1837).

D'or au lion de sable armé et lampassé de gueules.

<!!>**Goury du Roslan** (Bretagne) : baron héréditaire le 9 juin 1846. [SEC, SS, V89, V07] Subsiste la postérité de Célian (1900-1940) d'où Patrice (1925-1964) d'où Célian (1956).

Parti : au I de sable à l'épi de blé soutenu d'un croissant d'argent, deux étoiles du même en chef ; au II d'argent à l'aigle éployée de sable couronnée d'or, une étoile de sable couronnée d'or, une étoile de sable en chef, une autre en pointe.

► **Goussencourt (de)** (Picardie) : ancienne extraction 1427 (d'après Jean-François Houtart, cette famille remonte à Pierre de Goussencourt, seigneur de Misery, cité dans un dénombrement de 1383, maintenue noble le 28 mai 1701 en Picardie. [ANF-1970, V89, SS, V07, WP:Brussels] Opte pour la nationalité belge en 1855, admis dans la noblesse belge en 1896 et comte en 1896 avec descendance en Belgique jusqu'à aujourd'hui.

D'hermines au chef de gueules.

†**Gout de Casaux (du)** olim de Goth (1902) (Guyenne) : maintenue noble en 1700 et le 22 août 1715. [SS] Jean d'où x(-1902). La branche de Goth d'Albret éteinte en 1899.

D'or à trois fasces de gueules.

†**Gout de Vissac (de)** (1918-1986) (Vivaraux) : extraction, maintenue noble au XVIIIe siècle. [SS] Derniers du nom : Henri (1832-1908) d'où Marthe Marguerite (1876-1953) et Fernand (1879-1897). // Marie-Auguste (1857) d'où Louise-Victoire (1890-1986). *D'azur à deux chevrons d'or, semés de fleurdelys d'azur et accompagnés de trois étoiles d'or deux et une.*

► **Gouvello de la Porte et du Timat (le), Gouvello de Keriaval (de)** olim Desforges (Bretagne) : ancienne extraction 1443, maintenue noble le 22 janvier 1671 et 24 mars 1671, Honneurs de la Cour le 20 avril 1788. [ANF-1936, SS, SS sup, V89, V07]

D'argent au fer de mule de gueules accompagné de trois molettes du même.

► **Gouvion Saint Cyr (de)** (Lorraine) : Comte de l'Empire en mai 1808, pair de France héréditaire le 19 août 1815, marquis Pair le 3 août 1817 et le 29 mars 1819. [ANF-1977, SS, V07]

Coupé au 1, parti du franc-quartier des comtes militaires de l'Empire à une bordure en filet d'argent, et d'azur à une étoile d'or, au 2 de sable.

†**Gouy d'Arsy (de)** (1941-1981) (Picardie, Saint-Domingue) : ancienne extraction depuis Louis de Gouy en 1480, maintenue en juin 1667 à l'intendance de Picardie par Dorrieu. Preuves pour Saint-Cyr en 1697. Honneurs de la Cour en 1749, le 9 juillet 1769, le 7 novembre 1770, le 3 février 1771, le 11 août 1773 et 24 septembre 1780. Un député de la noblesse de Saint-Domingue en 1789. [SS, V89, V07, ENFS n°43] Jean (1875-1935) d'où Pierrette (1904-1981) // Eugène (1854-1890) d'où François (1883-1941).

Ecartelé : au I et IV d'argent à l'aigle bicéphale de sable, chaque tête couronnée de gueules ; aux II et III de gueules à la bande d'or.

► **Gouyon de Coipel (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1400, maintenue noble le 15 juin 1669. [ANF-1950, SS, V89, V07] Postérité de Joseph (1872-1941).

D'argent à la croix de sable.

► **Goüyon Matignon (de) et Goüyon Matignon de Pontouraud (de)** (Bretagne) : Extraction féodale 1209, reçu douze fois aux Honneurs de la Cour entre 1740 et 1782, maintenue noble en 1667 et le 28 février 1669 par la Chambre de Réformation de la noblesse de Bretagne (AR). Branches éteintes : marquis de La Moussaye par LP de 1615, vicomte de Terchant par LP 1690 Comte de Torigny par LP septembre 1565, Prince de Monaco en 1731 duc d'Estouteville, duc de Valentinois et Pair de France LP du 24/7/1715 [ANF-1934, SS, SS sup, V89, V07]. Albert (1892) d'où Xavier (1923) (d'où Jean-Christian (1948), Amaury (1949) et (2) Anne-Dorothee (1972)), Jacques (1925) (d'où Gaël (1954), Arnaud (1958-1958), Jacqueline (1961), Lionel (1971)) et Mériadec (1926) d'où Brice-Olivier (1951)).

Ecartelé : I et IV d'argent au lion de gueules armé, couronné et lampassé d'or (Goüyon) ; II et III d'or à deux fasces nouées de gueules et neuf merlettes du même posées en orle sur l'or, 4, 2 et 3 (Matignon).

Gouzian de Saint Martin de Souhy (de) [NG01] Voir de **Souhy** dans Valette.

► **Gouillon de Bélizal et - de Kermeno (†) (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1486, maintenue noble le 23 août 1669. [ANF-1959, SS, V89, V07]

D'or à la fasce d'azur accompagnée de trois pigeons du même, bequés et membrés de mesme

(Kermeno) *écartèle : aux I et IV de gueules à trois mascles d'argent bordés de sable posés deux et un.*

†**Goy (de) (olim Goy)** (1947-1997) (Bourbonnais) : issue de François Goy, écuyer, seigneur de La Guesle en 1540. Cette famille ne put faire reconnaître sa noblesse en 1666. Maintenu noble le 3 décembre 1700 par l'intendant de Moulins, confirmé par arrêt du Conseil d'Etat le 17 juillet 1773. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales

Militaires en 1773 et 1777. Certificat de noblesse pour le service militaire le 20 mars 1782. [SS, SS sup, V89, V07, NNF, GAF n°18066-18067] Postérité issue d'Edme (1814-1898) semble éteinte depuis (1947-1997).

D'azur à trois cors de chasse d'or virolés d'argent.

Ecartelé : aux I et IV d'or à la fleur de lys de gueules, au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent ; aux II et III d'azur à trois cors de chasse virolés du mesme.

<!!>**Goy (de)** (Artois) : le lien avec la souche précédente n'est pas prouvé. Connue depuis Gilbert de Goy, écuyer, seigneur de Beny en Artois en 1574, son petit-fils Jean-Pierre de Goy, juge civil de l'Élection de Péronne, maintenue noble le 25 avril 1670. Postérité de Pierre (1857-1930)).

<!!>**Goyon (de)** (Gascogne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz le 17 août 1699, mort en charge le 15 février 1718. Baron de Goyon par L.P. du 4 août 1827, vicomte par ordonnance du 3 août 1824. Duc de Feltre par décret du 8 juillet 1864 sur réversion du titre de duc de Feltre créé en 1809 en faveur de Henri-Jacques Clarke et éteint en 1852 avec le fils de ce dernier. [SS, V89, V07]

D'azur à trois goujons d'or.

Parti : au I de gueules à trois épées hautes et rangées d'argent garnies d'or ; de gueules au lion d'or, au chef brochant des ducs de l'Empire : de gueules semé d'étoiles d'argent.

► **Goÿs de Mézerac (de) olim d'Alempdes** (Vivaraux) : extraction féodale 1327, substitution de Goys en 1466, maintenue noble en 1671. [ANF-1959, SS, V89, V07] Antoine d'où Catherine, Isabelle, Charles (d'où Emilie (1977), Armelle (1978), Antoine (1981), Mathieu (1986)), Agnès, Louis (†) et Armand (d'où Frédéric (1987), Niklas (1989)).

D'or au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

<!!>**Graffenried-Villars (de)** (Suisse (Fribourg)) : Denis-Bernard-Frédéric (1815-1866), baron héréditaire par L.P. le 21 juin 1865, 25 juillet 1866. [SEC, SS, V89, V07, ENFS n°34] Emmanuel (1895-1964), 4^{ème} baron d'où Françoise (1922-avant mars 1999), Jacqueline (1927-). // Postérité subsistante du 7^e baron Denis-Karl-Leonhard-Arnold (1915).

D'or au brandon au naturel allumé de gueules posé sur une montagne de sinople accosté de deux molettes d'argent.

► **Grailly (de) olim Gresly (de)** (Savoie, Guyenne, Saintonge) : ancienne extraction 1405, maintenue noble le 19 février 1667, 29 août 1669 et 5 juillet 1699. Preuves pour les pages de la Grande Écurie le 20 janvier 1776 (AR), pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. Certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 27 mai 1782. Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Saintonge en 1789 (AR). Henri de Gresli de Lavagnac fit ses preuves le 21 juillet 1702 pour les Pages de la Grande Écurie sur titre remontant à Jean de Gresli allié en 1526. [ANF-1934, SS, V89, V07] (branche aînée) Archambaud (1912-1999) d'où Isabelle (1944), Jean-François (1945) (d'où Thierry (1970), Archambeau-Jérôme (1973-1999), (2) Alexandre (1981), Albane (1982)), Dominique (1947-2008). (branche cadette) postérité de Benjamin (1822-1887).

D'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.

† **Graindorge d'Orgeville de Ménil-Durand (de)** (Normandie) : anobli en 1577, maintenue noble en 1667. Comparait à Argentan en 1789. [ANF-1946] Paul-Edmond (1846-1879) d'où Madeleine-Louise (1876-1956) et Marie Gabrielle Emilie Louise (1878-1963).

D'azur au chevron d'argent, accompagnée en chef de deux lions affrontés d'or, et en pointe de trois épis d'orge du même, liés de gueules

► **Grammont (de) (olim de Mazas de Grammont)** : Maintenu de noblesse délivrée par l'intendant de Languedoc à François de Gramont, seigneur de Mons le 11 mai 1669. Qualifications nobles continues de 1642 à 1777 et vote noble à Châlons-sur-Marne en 1789 (AR). [ANF-2018]

Coupé d'argent et d'azur à trois étoiles d'argent.

<!!>**Grammont et Grammont-Crillon (de)** (Franche-Comté) : extraction féodale 1335, marquis en 1718, Honneurs de la Cour. [ANF-1940, SS, V89, V07] Une branche a relevé Crillon par décret en 1949.

Ecartelé : aux I et IV de gueules au sautoir d'or ; aux II et III d'azur à trois bustes de roi de carnation couronnés d'or à l'antique.

► **Gramont (de)** olim d'Aure (Comminges, Béarn, Navarre) : extraction féodale 1381, duc en 1648. La branche de Lespare a relevé Moncey de Conegliano en 1913. Les descendants de Sanche ° 1932 dit Ted Morgan (anagramme de « de Gramont ») ont pris le nom "Morgan" et la nationalité américaine [ANF-1951, SS, V89, V07]

† **Gramont de Coigny (de)** (1923-1955) : branche de la famille des ducs de Gramont. Rajout de Coigny par décret de 1901. Arnaud (1861-1923) d'où Sanche (1888-1918) et Diane (1889-1955).

D'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.

† **Gramont-Vachères (de)** (1919) (Dauphiné) : preuves depuis Robert de Gramont, écuyer en 1453. Marquis de Saint-Andeol-en-Quint et de Vachères par L.P. de juin 1688. Preuves pour les Pages de la Grande Écurie en 1672. Duc de Caderousse par brevet de Charles X le 20 décembre 1825. [Kerfranc] Dernier du nom : André (1858-1919).

D'or au lion d'azur armé et lampassé de gueules.

† **Gramont de Villemontes (de)** (1914-1968) (Limousin, Agenais) : extraction, maintenue noble en 1667. [SS, NG01] Derniers du nom : Jehan (1853-1914) d'où Henriette (1880-1968), Sylviane (1881-1968), Maurice (1882-1913), N et Frédéric (1892-1914).

Parti : au I d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules ; au II de gueules au nœud gordien d'or ; au chef de l'écu d'or à trois étoiles d'azur.

† **Granal (de)** (1953-1979) (Quercy, Montauban) : anobli le 16 février 1818. [ANF-1938, SS, SS sup] Derniers du nom : Alexandre-Louis (1820) d'où Marie-Joséphine Clémentine (1850) et Alexandre (1851-1900) d'où Marie-Louis-Marguerite (1882), Henriette Caroline-Marie (1883), Henriette Clémentine Marie (1885-1979) et Louis-Paul-Joseph (1887-1953).

Parti : au I d'argent à trois tiges de maïs de sable, terrassées du même et surmontées d'un soleil de gueules ; au II d'azur à trois roses tigées et feuillées d'argent ; au chef aussi d'argent chargé d'un croissant de gueules accosté de deux étoiles du même.

► **Grand d'Esnon** (Suisse, Bourgogne) : anobli en 1781, baron héréditaire le 31 décembre 1816. [SS, V89, V07]
De gueules à deux chevrons d'or et au pal d'azur chargé d'un soleil d'or brochant sur le tout.

†? **Grandet de Vauventriers (1967-1980) et – de la Vilette** (Anjou, Beauce) : Jacques, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1728 (puis échevin de Chartres). Anobli par charge de Secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand le 15 avril 1769, mort en charge le 3 août 1772, dispensé du Marc d'or le 11 avril 1785 et le 8 janvier 1786 pour un maître et un conseiller à la Cour des Aides de Paris. [SS, NG01] (Vauventriers) Jacques (1853-1928) d'où Henri (1885-1967) (d'où postérité), Jean (1886-1964), Claire (1887) et Gabrielle (1895-1980). (La Vilette) éteinte au XIX^{ème} siècle.

D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une coquille du mesme au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

† **Grandidier (de)** (1995) (Lorraine, Comminges) : anobli le 22 décembre 1629 par Charles IV, duc de Lorraine. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Marie-Charles-Jean-François (1874-1966) d'où Yvonne (1905-), Adrien (1906-1980), Henri (1907-1995), Louis (1910-1920) et Blanche.

D'argent au sautoir de gueules chargé en cœur d'une étoile d'or et accompagné de quatre hures de sanglier de sable.

† **Grandin de Mansigny et – de Raimbouville** (Normandie) : extraction, maintenue noble en 1670 [ANF-1948, SS, V89, V07] Derniers du nom : Emmanuel (1895-1973) d'où Marie (1921) et Carmen (1924-2013).
D'azur à trois fers de dards d'argent les pointes basses posées deux et une.

► **Grandin de L'Eprevier** : noblesse inachevée – charge de secrétaire du Roi en 1784. [V07]
D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même.

< !!> **Grandsaignes d'Hauterive (de)** (Guyenne, Rouergue (Séverac-le-Château)) : (Ainé - éteint) Gilles (1670-1724), conseiller-secrétaire du Roi en la Chancellerie de la Cour des Aydes de Montauban en 1704. (branche cadette - subsistant) Etienne Grandsaignes d'Auberoque (1683-1729), anobli par charge de Conseiller-Secrétaire du Roi à Montauban, provisions du 22 octobre 1713, réception le 30 décembre. Décès en charge le 19 juillet 1729 ; son fils Gilles-Louis (1710-1769), conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des Aydes de Montauban du 1^{er} février 1731, Lettres d'Honneur du 31 mars 1752. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 20 février 1775 (AR), 12 novembre 1777 et 29 septembre 1786. (rameau éteint) Chevalier de l'Empire par L.P. les 25 mars 1810, 11 juillet 1810 et 15 août 1813. [ANF-1935, SS, SS sup, V89, V07, ENFS n°11] Antoine (1932) d'où Sophie (1964), Pierre (1965) et Anne (1972) ; Félix (1863) d'où

Guy (1903) d'où Marie (1948), Gilles (1949) et Marie-Dolorès (1950).

D'or à un chêne de sinople terrassé de même accosté de deux lions mornés de gueules au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

† **Grandsire** (1894-) (Artois (Boulogne-sur-Mer)) : Lettres de noblesse le 19 avril 1817. [SS] Eteinte avec Louis (-1894) et en ligne féminine après 1900.

De gueules à la bande d'or accompagnée en chef d'une toque de sable, retroussée d'hermine et en pointe d'une épée d'argent montée d'or posée en bande.

< !!> **Granges de Surgères (de) olim Maingot** (Poitou) : extraction féodale 1261, maintenue noble le 29 août 1667 par Barentin et 2 juin 1715 par Quentin de Richebourg. Honneurs de la Cour en 1757 et 1766. Preuves pour Saint-Lazare en 1783. [ANF-1983, SS, V89, V07, ENFS n°43] Postérité d'Edouard (1879-1953) d'où Anatole (1908-1993) d'où descendance. Représentée en ligne masculine par Geoffroy, Gonzague, Dominique, Samuel, Pierre, François...

De gueules fretté de vair.

Granier de Cassagnac (de) voir Grenier

► **Grant de Luxolière de Bellussiere** (Angoumois, Périgord) : Lettres patentes de réhabilitation de noblesse en 1605, maintenue noble 1666 et 1671.[SS] inidquée éteinte par erreur. Décès : Josée (1932-2018), Marie (1935-1984), Maryvonne (1974-2013).

D'azur à trois serpents volants d'or, posés en fasce l'un sur l'autre.

► **Grant de Vaux** (Normandie (Caen)) : Jacques Le Grant, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie de Normandie le 8 mai 1706, mort en charge vers 1708. (AD SM C1336). Cette famille n'est pas issue des seigneurs de Quetteville mais famille bourgeoise de Caen. Vote noble en 1789 à Caen. La généalogie donnée par La Chesnaye des Bois est un faux. [WNOR, Arundel de Condé (d'), *Les anoblis par charges en Haute Normandie*] Investigations à poursuivre pour prouver la filiation.

† **Gras de Préville (de) alias Gras-Préville (de)** (1829-1889) (Provence) : filiation depuis Louis Gras, conseiller noble d'Orange en 1382. Maintenu noble en 1667. Honneurs de la Cour en 1787. [WN, GAF n°18225] Derniers du nom : Dominique (1758-1829) d'où Caroline (1810-1887) et Peppine (1812-1889).

Tranché d'or sur gueules ; à la bande d'argent brochant sur le tranché et chargée de trois aiglettes de sable becquées et couronnées d'or.

† **Graslin (de)** (1924-1980) (Touraine) : anobli par charge de greffier en chef au bureau des finances de Tours au XVIII^{ème} siècle, avec les deux générations successives requises par cette charge de noblesse graduelle, le dernier mort en charge en 1743, maintenue noble le 10 mai 1819. [SS, SS sup] Adolphe Hercile (1802-1882) d'où Adolphe (1845-1924) (doù Geneviève (1873-1960) et Odette (1887-1980)) et Roger (1858-1898) (d'où Yvonne et Germaine (1885-1971)).

D'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un coq au naturel ;

au chef de sinople chargé d'un croissant d'argent accosté de deux cloches d'or, bataillées de sable.

► **Grasse (de) (dit des Princes d'Antibes)** (Provence) : extraction féodale 1341, maintenue noble en 1668, Comte du Bar-sur-Loup par LP 1580. Honneurs de la Cour le 9 septembre 1766. Marquis de Tilly par LP pour l'Amiral de Grasse (branche éteinte) [SS, V89, V07] *D'or au lion de sable, couronné, armé et lampassé de gueules.*

(0)**Grasset (de)** (2018) (Provence (Toulon)) : Gaspard Antoine, (-1783) avocat en la cour et maire consul de Toulon, lieutenant du Roi, reçu conseiller-secrétaire du Roi près le Parlement à Aix par lettres de provisions du 21 avril 1776, mort en charge le 18 octobre 1783. Dit « comte de Grasset » [ANF-1943 et 2001, V89, V07, ENFS n°38] Postérité de Ferdinand Charles (1832-1904) // Ferdinand (1913-2010) d'où Diane (1946), Evelyne (1947), Milly (1950) et Patricia (1952). Son frère Marie-Denis-Henry-Etienne (1918-2018). En extinction. *D'or à la bande de sable chargée de trois aiglettes d'argent.*

†**Grasset (de)** (Languedoc) (Montpellier, Pézenas) : filiation 1599. (branche aînée éteinte en 1705) deux charges successives à la Cour des Comptes de Montpellier en 1607-1622 et 1623-1640). (branche cadette) anobli par deux charges successives en la même cour en 1687-1718 et 1718-1766. Maintenu noble par arrêt de la Cour des Comptes de Montpellier le 12 mars 1788. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1788. Comparait en 1789 à Montpellier. [SS, ENFS n°38] Eteinte avec Auguste (1778). *D'azur à une colombe d'argent tenant en son bec un rameau d'olivier du mesme au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

► **Grasset puis Grasset (de)** (Languedoc) : filiation suivie depuis Raymond Grasset, marchand bourgeois de Pézenas, décédé en 1682. Cette famille a tenté au XIX^{ème} siècle de se rattacher à la famille précédente en reprenant ses armes et un titre de marquis. Cette famille n'a aucun principe de noblesse. Postérité d'Emmanuel (+1993).

†?**Grassin (de)** (1999) (Bourgogne, Île de France) : confirmation d'anoblissement en 1720, maintenue noble en 1745. [ANF-1989, SS, V89, V07] Eteinte dans les mâles : Pierre (1866-1960) d'où Solange (1902-1994) et Guillaume (1903-1954) ; Bernard (1911-1999). **Peut-être éteinte complètement.** *De gueules à trois têtes de lys de jardin d'argent.*

< !!>**Grateloup (de)** (Gascogne, Guyenne) : anobli le 10 juin 1828. [SS, V89, V07] René (1901) d'où Odile, Geneviève, Monique et Bertrand. *De gueules au dextrochère d'or à senestre et grattant sur le dos un loup ravissant d'or.*

< !!>**Gratet du Bouchage (de)** (Bugey, Dauphiné) : filiation suivie depuis noble Antoine de Gratet en 1545. Anobli en janvier 1594, en charge de Trésorier Général de France en la généralité du Dauphiné à Grenoble en 1640. Syndic de la noblesse du Dauphiné en 1788 et 1789. (Titre éteint) baron de l'Empire le 15 août 1809. (Rameaux éteint) baron Pair de France le 28 juin 1817,

26 décembre 1823 Marquis de Dolomieu éteint en 1843. [ANF-1948, SS, V89, V07, ENFS n°32] André (1903-1994) d'où Chantal (1931), Françoise (1932), Geneviève (1935), Christian (1938-1998) d'où Yégor (1968), Tania, Mickaël (1972), Laetitia (1974) et Adeline (1979). *D'azur au griffon d'or.*

†**Graval** (1868-1912) (Picardie) : Chevalier héréditaire le 14 décembre 1822. [SS] Derniers du nom : Jean-Baptiste Alfred (1820-1868) d'où Jeanne (1853-1912) et Joséphine-Paule-Louise (-après 1883). **?? indiquée éteinte dans les mâles en février 1975 d'après SS sup.** *D'azur à une branche de chêne d'or, posée en bande, et à un lys d'argent posé en bande et un sautoir soutenus d'une muraille crénelée d'argent, la porte chargée de la lettre R d'azur.*

► **Grave (de) et – de Felines olim Gravas** (Languedoc) : extraction féodale 1400, maintenue noble en 1669. Honneurs de la Cour le 27 avril 1788. [SS, V89, V07] La branche française est éteinte mais il subsiste une branche hollandaise aujourd'hui représentée par : Frédéric ; Henri-Louis d'où Charles- Henri (2001) et Victoria (2003). (Félines) éteinte en 1911. *D'azur à trois fasces ondées d'argent.* *Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois fasces sondées d'argent ; aux II et III d'or à cinq merlettes de sable, deux, une et deux.*

†**Graveron (de)** (1917-1970) (Normandie (diocèse d'Evreux)) : extraction, maintenue noble en 1463 par Montfaut, maintenue noble le 1^{er} mars 1668 et 22 mars 1698 dans l'élection de Bernay. Vote en 1789 à Evreux et à Montivilliers. [WNOR, SS, SS sup] Derniers du nom : Maurice (1853-1883) d'où Gabrielle (1879-1970) et Pierre (1881-1917). Le nom a été relevé par la famille Le Père. *De gueules à une fasce d'or, surmontée d'une branche d'arbre du mesme posée en fasce.*

†**Gravier** (Haute-Provence) : Jean-Baptiste Gravier (l'aîné) (1737- guillotiné en 1793), avocat en parlement et reçu conseiller secrétaire du roi couronne de France en la Grande Chancellerie le 16 février 1785. Derniers du nom : Paul (1838-1921) d'où Rosita (1867), Henriette et Alice (1872). Noblesse inachevée. *De sable à 3 faux, ondées d'argent party de sable à une tour d'argent et sur ce party un chef de 3 étoiles d'or et soutenu de même.*

(0)**Gravier de Vergennes** (1967-) (Bourgogne (Paray-le-Monial)) : Charles, trésorier de France au bureau des finances à Dijon en 1681 ; son fils Charles (-1745), anobli par charge de Maître à la Chambre des Comptes de Dijon le 9 août 1718, mort en charge le 12 décembre 1745. (branche éteinte) Comte de Vergennes par L.P. de mars 1765, confirmées par Lettres de septembre 1779. Marquis de Vergennes par L.P. de juillet 1778, enregistrées le 18 janvier 1779. Dispense du Marc d'Or le 14 août 1771 et 22 décembre 1775 pour l'office de conseiller au Parlement de Bourgogne. Honneurs de la Cour en 1774-1778-1784 et 1786. Baron de l'Empire le 2 janvier 1814 (décret non suivi de L.P.). Patronyme relevé en 1957 par un membre de la famille Jourda de Vaux de Foletier qui l'a substitué au sien en 1965. [SS, SS sup, V89, V07, ENFS n°11] Dernier du nom : Marie-Jean-Léopold-Maurice-Hervé (1881-1967). Subsiste en

ligne féminine avec Bernadette (1932), Noëlle (1936) et Geneviève (1940).

Parti : au I de gueules à trois oiseaux (merlettes) d'argent (Gravier) ; au II de gueules à la croix d'argent chargé d'un écusson de sable au cep de vigne au naturel et au chef d'azur chargé d'un soleil d'or (Chevignard).

†**Gréaulme (de)** (1966-2016) (Touraine, Poitou) : extraction 1549, maintenue noble le 17 avril 1599, 2 avril 1635, 12 août 1667, 9 janvier 1669, 1^{er} juin 1714 et 6 mai 1715. [SS, V89, V07] Bertrand (1889-1966) d'où Marie-Thérèse (-2016)

D'argent à la grue de sable armée d'or enclose dans un trécheur fleurdelysé de gueules ; au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent.

< !!>**Green de Saint-Marsault (de Châtelailon) olim Grain** (Poitou, Saintonge) : extraction 1539, maintenue noble le 12 mars 1700 et 14 décembre 1715, Honneurs de la Cour le 18 février 1781, 2 avril 1786, 23 février 1787. [SS, SS sup, V89, V07] Postérité de Charles (1872-1940) d'où Andrée (1900-1992), Pierre (1902-1979) (d'où Chantal (1935-1995) et x), Nicole (1904-1992), Geneviève (1907-2001), Claude (1914-2001), Joseph (1914-1990), Antoinette (1918-). **Faiblement représentée par Louis ? exploitant agricole.**

De gueules à trois demi-vols d'or posés deux et un.

†**Greffulhe** (1932-1958) (Languedoc, Suisse) : Lettres de noblesse le 7 janvier 1818, comte pair héréditaire le 14 février 1818, pair héréditaire le 15 septembre 1818, confirmé comte-pair-héréditaire le 22 décembre 1820. Éteinte avec Charles-Emmanuel (1848-1932) d'où Elisabeth (-1958). [SS]

Ecartelé, au I coupé de gueules à 4 cotices en barre d'argent et d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or ; au II d'argent, au chevron d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, et surmonté d'un globe d'azur cintré d'or ; au III d'argent au griffon de sable ; au IV fascé de gueules et d'argent de 8 pièces.

► **Grégoire de Roulhac** (Limousin (Limoges)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz le 26 avril 1766, mort en charge en 1781, chevalier de l'Empire le 2 janvier 1809, baron de l'Empire le 13 avril 1811 et confirmé par Lettres le 20 juillet 1816 pour une branche éteinte. Même famille que les Roulhac de Rochebrune. [ANF-1948, SS, SS sup, V89, V07]

Mi-parti, au I d'azur à une étoile d'argent et à une demi-étoile du même en pointe, au chef cousu de gueules chargé d'un demi-croissant d'argent (qui est Roulhac) ; au II de gueules au lion d'or à la bordure d'azur chargée de quatre fleurs de lys d'or et de deux demi-fleurs de lys du même (qui est Grégoire).

†**Greils de Messilhac (de) (-1977) et Greils de la Volpilière** (Auvergne) : maintenue noble en 1666. Comparant à Saint-Flour en 1789. [WN, GAF n°18195] Derniers du nom : Bertrand (1866) d'où Marie-Louise-Henriette-Colette (1904-1977)

De gueules au chevron d'or chargé de trois tourteaux d'azur.

► **Greling (de)** (Suisse (Berne-, Provence)) : confirmation de noblesse le 10 mars 1817. [ANF-1984, SS, V89, V07]

Parti : au I d'or au corbeau de sable ; au II d'azur à la sirène couronnée d'argent tenant de chaque main un poisson du même.

†**Grenaud de Saint-Christophe (de) olim Grenault** (1944-1978) (Savoie) : anobli le 12 juillet 1559 par le duc de Savoie, maintenue noble en 1669, admis aux États de Bourgogne en 1778. Baron de Saint-Christophe en 1777, Baron de La Tour de Grilly en 1788. Marc-François-Aynard (1787-1854), Comte de Grenaud par L.P. du Roi Charles-Albert le 11 août 1840. [SS, V89, V07, ENFS n°32] Dernier du nom : Alexandre (1835-1888) d'où Aynard (1856-1856), Marie-Gabrielle-Delphine (1857-1890), Aynard (1859-1931), Anna (1861-1955), Marguerite (1863-1914), Robert-Joseph-Michel (1866-1934) (d'où Eugénie (1894-1978)), Ernest-Marie-Edmond (1871-1944).

De gueules à deux bandes ondées d'argent accompagnées en pointe d'un croissant du même.

†**Grenet de Florimond** (1907-1955). (Lorraine, Artois) : anobli le 20 février 1546 par Chrétienne de Danemark, duchesse Régente de Lorraine. [SS] Maurice (1848-1907) d'où Marie (1881-1913), Jeanne (1883-1957), Elisabeth (1885) et Denis (1887-1955).

D'azur au chevron d'or, arc en pointe d'une tige de tias roses d'argent posées sur un tertre de sinople.

Grenier (de) (Rouergue, Armagnac, Quercy, Foix, Comminges, Bretagne, Angleterre) : famille de gentilshommes verriers. Elle a formé de nombreuses branches dont subsistent encore celles de Grenier de Latour, de Grenier de Cardenal, de Grenier de Lilliac ou de Granier de Lilliac, de Grenier de Lassagne, Granier de Cassagnac et Grenier de Fonblanque (de) (émigrée en Angleterre en 1740). – **la situation nobiliaire de toutes les branches de cette famille n'est pas claire.** - Grenier de Cardenal semble sans principe de noblesse. - Grenier de Nabinaud et Grenier de Belloc-Lanouyère (de), non rattachables aux autres branches en l'état actuel des pièces existantes. - Grenier du Claux (de), Grenier de Lanouyère (de) et Grenier de Rieutailhol (de) : peut-être concernées par le jugement de maintenue de noblesse de 1698 rendu en faveur de Jacques de Grenier de Périlhon.

► **Granier de Cassagnac (de) ou Grenier de Cassagnac (de) et Grenier de Fonblanque (de)** (Armagnac) : extraction 1547, maintenue noble 1668, 1676 et 1710. Pierre de Grenier de Hauteserre, maintenue de noblesse du 2 août 1698, à Montauban, par Pelletier de la Houssaye sur preuves de 1554. Maintenue noble le 27 janvier 1702 par Legendre, intendant de Montauban (AR). [ANF-1952 (Cassagnac), V07]

Parti au I de gueules à trois grenades versées d'or, ouvertes du champ ; au II d'azur au croissant d'argent.

► **Grenier de Lassagne (de) et Grenier de Lassagne de Pages de Beaufort (de)** (Languedoc, Auvergne) : extraction 1562, maintenue noble le 15 novembre 1666 par Fortia, intendant d'Auvergne, en la personne d'Armand de Grenier de Raisin, la veuve de son père, David, ainsi que ses frères cadets. Plus tard, Jacques de Grenier de Lassagne et Antoine de Grenier de Lassagne ont à nouveau été maintenus, le 2 août 1698 par Le Pelletier de la Houssaye dans la généralité de Montauban (AR), mais sur une généalogie erronée concernant les membres de la branche Grenier de Latour (de).

Maintenue noble le 10 juillet 1700 par Le Gendre. [ANF-1934, SS, V89, V07]

D'azur à une bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules accompagnée en chef d'une vigne frutifiée au naturel et en pointe d'un lévrier de sable.

<!!>**Grenier de Monner** (Languedoc) : extraction, maintenue noble le 27 janvier 1702 par Le Gendre, intendant de Montauban (AR). [ANF-1949, SS, V89, V07] Subsiste Bernard, Angélique, Nathalie...

Parti : au I de gueules à trois grenades versée d'or, au II d'azur au croissant d'argent.

► **Grenier de Latour (de)** (Auvergne) : famille de gentilshommes verriers. Extraction 1552, maintenue noble le 27 janvier 1702 dans la généralité de Montauban pour les seigneurs de Castagnet et de Montbaillet. Maintenu en 1753 en la personne des trois frères Magnoua, Monbac et Pierre de Grenier de Latour, ainsi que leurs cousins Jean et Jacques. [JO – NNF]

Parti au I de gueules à trois grenades versées d'or ouverte du champ ; au II d'azur au croissant d'argent.

► **Granier de Lilliac** (Comté de Foix, Normandie) : (branche de Guyenne) maintenue noble en 1668. Comparait aux assemblées de la noblesse de Cahors en 1789. (branche de Normandie) filiation depuis Antoine de Granier de Lilliac, écuyer, seigneur de Lilliac et de Serredecor établis en Normandie vers 1580. Qualifications nobiliaires pour les descendants. Son descendant Mathurin-Hyacinthe aurait été maintenue noble par jugement du 16 septembre 1746. [Diou-1994] Subsiste au moins Alain.

† **Grenier de Cauville** (1896-1935) et – **d'Ernemont** (-1932) (Normandie (Rouen)) : filiation 1574, David, bourgeois du Havre, anobli par L.P. en novembre 1655, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 28 août 1658. Confirmation de noblesse en janvier 1665, enregistrée à la Cour des Aides de Rouen le 14 mars 1665. Maintenu noble le 4 janvier 1667 par La Galissonnière dans la généralité de Rouen pour la branche de Cauville. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1762 et 1765. Vote en 1789 aux bailliages de Montivilliers et de Rouen (Ernemont) : anobli en janvier 1768 et enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 11 mars 1768. [WNOR, SS, V89, V07, NNF] (Cauville) : Charles (1822-1895) d'où Marthe (-1935), Edith (1856-1920) et Emmanuel (1850-1896). (Ernemont) : éteinte au début du XXème siècle avec Henriette (1856-1932).

De gueules à trois épis de blé d'or en fasce, au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.

► **Grenier de la Sauzay (de)** (Saintonge) : extraction 1548, maintenue noble en 1668 et le 29 octobre 1699 par Bégon, intendant de La Rochelle. [ANF-1966, SS, V89, V07, ENFS n°41] Postérité de Jean (1872-1958).

D'azur à trois chiens courants d'argent accolés de gueules et posés l'un sur l'autre.

† **Grenier de Sanxet (olim Grenier de Moulon / Montlong)** (1970-2016) : (Guyenne (Bordeaux)) : Elie de Grenier, seigneur de Moulon, anobli par achat de lettres de noblesse en juin 1700, révoquées par l'édit d'août 1715, et maintenue noble en 1746. [PPC, SS, WP, NG01,

V89] Derniers du nom : Henry (1891-1970) d'où Marie-Louise-Madeleine (1923-2016) ép. Joseph de Boissésou.

Tranché : au I d'argent à une aigle de sable ; au II de gueules à un lion d'argent à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'or ; au chef d'or chargé d'une tête de maure de sable

Grent de Floumond (1907)

<!!>**Gressot (de)** (Suisse, Île de France) : François Fidèle Joseph (1770-1848), baron de l'Empire par décret impérial du 17 mars 1808 et L.P. avec constitution de majorat le 1^{er} avril 1809. [ANF-1987, SS, V89, V07, ENFS n°39] Postérité de Jean (1885-1966) d'où Hubert (1923-2010) d'où Chantal (1951), Christian (1952) et Jean-Xavier (1957) (d'où Ferréol (1994)).

Coupé : au I parti d'or au canton d'azur à un anneau de sable des barons militaires ; au II de gueules au chevron d'or accompagné de trois losanges d'argent.

► **Greyfié de Bellecombe** (Savoie (Annecy)) : Joseph Greyfié, sénateur au sénat de Savoie, anobli le 14 février 1737. Comte de Bellecombe par le duc de Savoie par L.P. le 18 mars 1825. [ANF-1993, SS, SS sup, V89, V07, ENFS n°30] Nombreuse postérité.

D'or à l'ente ou greffe sur une tige de sinople.

† **Grézel (de)** (1988) (Périgord (Sarlat)) : Antoine de Grézel, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Aides de Montauban le 20 novembre 1697. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Fernand (1866-1917) d'où Simone-Marie-Berthe (1892), Godrick (1896-1916), Guy Raoul Marie (1900-1988), Jean Eyméric Marie (1902-1917) et Hélène (1904-1906). **Filiation avec le secrétaire du Roi à vérifier.**

D'azur au chevron d'or, chargé d'un soleil de gueules, accompagné en chef de deux roses d'argent boutonnées et barbées de sable et en pointe d'un chêne arraché d'or.

† **Grieu (d'Estimauville)** (1962-1974) (Normandie (Pays d'Auge et de Caen), Canada) : anoblis en 1467. Maintenu noble en 1510 par les élus de Lisieux. maintenue noble 1667 et 10/16 décembre 1670 dans l'élection de Pont-Ademer. Vote en 1789 dans les bailliages de Caen, Orbec, Pont-Audemer, Falaise et Caudebec. [WNOR, SS] Derniers du nom Arthur (1846-1913) d'où Marie-Berthe-Renée (1874), Henri-Gaston-Arthur-Eugène (1876-1878), Marie-Thérèse-Bonne (1877), Jeanne (1879-1974), Paul (1882-1905), Hélène-Marie-Emilie (1881-1965), Madeleine (1886) et Gaston (1889-1962).

De sable à trois grues d'argent dans leur vigilance d'or

† **Griffet de La Baume** (après 1927) (Bourbonnais, Forez) : anobli en 1715. [SS] Derniers du nom : Georges, décédé après 1927, était résident au château de Montille. Sidonie Jeanne Alice s'est mariée en 1919.

► **Griffolet d'Aurimont (du) olim du Griffoulet** (Limousin) : extraction 1532, maintenue de noblesse du 3 juillet 1669, marquis d'Aurimont en janvier 1690 pour une branche éteinte. [ANF-1956, SS, V89, V07] Subsiste : Guillaume, Emmanuel (1967), Henry... *Losangé d'or et d'azur*

► **Griffon du Bellay** (Saintonge) : Etienne Griffon (1520-1596) anobli par charge d'échevin de Saint-Jean

d'Angély le 24 octobre 1573 pendant 23 ans puis son fils Sébastien reçu échevin le 15 octobre 1596 et exerce jusqu'en 1621. Maintenu noble le 4 juillet 1698. [V89, SS, V07] Postérité de Gabriel (1872-1957).

D'azur au griffon d'argent.

†**Grignart de Champsavoy** (Bretagne (Evran)) : Ancienne extraction, montres de noblesse de 1428 et 1513, maintenue noble en 1668. Preuves pour les pages de la grande Ecurie le 4 septembre 1737, Preuves pour Saint-Cyr en 1768.[SS Sup] Eteinte au début du XIXème siècle.

De sable à la croix d'argent cantonnée de quatre croissants du même.

? **Grignet d'Eugny (†) et - de Saint-Loup** (Franche-Comté) : extraction 1505, maintenue noble le 14 mars 1722. La branche de Saint-Loup est représentée par un publiciste en 1901 ; Henri, artiste peintre ép. en 1911 Germaine de la Motte. Le nom compte aujourd'hui plusieurs représentants dans le sud-ouest sans arriver à établir de lien avec les générations « nobles » : Olivier (1953), Brice, Fabien, Doris... La branche d'Eugny était représenté en 1920 par Charles-Léopold-Alexandre, lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique. [SS, GAF n°18268]

De gueules au lion d'or défendant une palme de sinople sur un rocher d'argent mouvant des flancs de l'écu.

†**Grille (d'Estoublon) (de)** (1935-1985) (Gènes, Provence) : maintenue noble en 1667, Honneurs de la Cour en 1787. [SS] Derniers du nom : Gaston-Gabriel (1836-1906) d'où Humbert (1866-1935), Henriette (1869-1958) et Raphaël (1870-1915). Leur cousine Mireille (1905-1985).

De gueules à la bande d'argent chargée d'un grillon de sable.

► **Grimaldi (olim de Polignac), Prince souverain de Monaco, duc de Valentinois** : Famille de Polignac, extraction féodale 1205 (Polignac) ou 1231 (Chalencou), devenu Grimaldi, famille d'origine génoise d'extraction féodale 1162, par le mariage en 1920 de Pierre de Polignac avec Charlotte Grimaldi, duchesse de Valentinois héritière de son père le Prince Louis II de Monaco

Fuselé d'argent et de gueules.

(0)**Grimaud von Orsay** (1943) (Lyonnais, Hongrie) : Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1697.

► **Grimaudet de Rochebouët (de)** (Anjou) : **anobli par charge d'échevin d'Angers en 1528 et 1579. Conseiller au Parlement de Bretagne en 1617**, maintenue noble en 1667. [SS, V89, V07] **Quel principe de noblesse ?**

D'or à trois lionceaux de gueules

► **Grimoüard (de)** (Poitou et Verdunois) : extraction, maintenue noble le 22 juin 1582, 22 février 1667 et 11 mai 1680. Certificat de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1764. [ANF-1938, SS, V07]

D'argent à un fretté de gueules de six pièces et un franc quartier d'azur.

†**Grivel** (1948) (Limousin) : Famille de Jean-Baptiste (1788-1869), amiral, devenu Baron Grivel le 3 septembre 1846. Confirmé le 3 mai 1870. Postérité éteinte en ligne

masculine chez ses petits-enfants. [Kerfranc, V89, SS, V07] Richild (1827-1883) d'où Louise (1859-1940), Jean (1869-1948) et Richild (1875-1892).

De gueules au château d'or ajouré de sable au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

► **Grivel (de) et Grivel Perrigny (de)** (Franche-Comté) : lettres de réhabilitation de noblesse en 1659. [ANF-1963, SS, V89, V07] Reprise de Perrigny par jugement en 1921.

D'azur à trois tafs d'or deux et un.

†**Grolée Viriville (de)** (1965) (Bugey, Dauphiné) : Extraction. Eteinte avec Léon (1897-1965). Le nom est encore porté sous la forme Grollée-Viriville suite à une adoption par la famille Peyre en 1964. [SS]

Gironné d'argent et de sable de huit pièces, brisé en cœur d'une couronne de marquis d'or.

†**Grollier (de) olim Grolier** (1905-1966) (Lyonnais) : anobli comme échevin de Lyon en 1508, maintenue noble le 24 juin 1698. [SS] Derniers du nom : Jules(1842-1905) d'où Marguerite (1871) et Alix-Marie (1875-1966).

D'azur à trois étoiles d'argent rangées en chef accompagnées de trois besnats d'or, posés en pointe.

†**Gros de Perrodil (de)** (1988) (Agenais) : extraction, maintenue le 10 mars 1669, preuves pour Saint-Cyr en 1747, Vote noble à Villefranche-de-Rouergue en 1789. [ANF-1975, SS sup, V89, V07] Derniers du nom : Ferdinand-Marie-Ernest (1897-1988) et son frère Jacques-Marie (1901-1985)..

De gueules au lambel d'argent à trois pendants posé en chef.

< !!>**Grosourdy de Saint-Pierre (de)** (Bretagne, Normandie) : anobli en tant que besoin par L.P. en mai 1514 pour faits de guerre. Maintenu noble aux francs-fiefs en Normnadié en 1629, 1641 et 1655 et aux réformations de 1523, 1599 et 1669. Maintenu en 1666 par Guy Chamillart, intendant de Caen et le 25 juillet 1669 par La Galissonnière, intendant de Rouen dans l'élection de Pont-Audemer. Marquis de Saint-Pierre par L.P. de novembre 1788. Preuves pour Malte. Admission dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 30 octobre 1788. Vote en 1789 à Pont-Audemer, Caen et Thorigny. Marquis Romain par bref pontifical le 5 décembre 1873. [ANF-1936, WNOR, SS, V89, V07, ENFS n°36] Michel (1916-1987), écrivain d'où Isaure (1944), Guillaume (1948) (d'où postérité), Richard (1952-1978), Eric (1958) (d'où postérité), et Sylvie dite Sylla (1960).

De gueules à une fasce accompagnée en chef d'un croissant et en pointe de deux roses, le tout d'argent.

†**Grossin de Bouville** (1941-1955) (Normandie, Guyenne) : anobli en 1696, Conseiller et Président en la Chambre des Comptes de Rouen au XVIIIème siècle, dispensé du Marc d'or le 7 août 1777. Comte à brevet en 1783. Vote en 1789 aux bailliages de Caudebec, Honfleur, Evreux et Gisors. Fixés en Guyenne au XIXème siècle. [WNOR, SS, SS sup] Derniers du nom : Georges (1842-1901) d'où Henri-Jean-Louis-Marie (1867-1941), Charlotte Jeanne Louise Marie (1869-1955), Ubald (1872) et Eugénie (1875-1942). Le nom a été relevé par la famille Faydit.

De sable au chevron d'or accompagné de trois tours d'argent.

†**Grossolles de Flamarens (de)** (1878-1898) (Gascogne) : filiation prouvée depuis Raymond de Grossolles, chevalier vivant à la fin du XIII^e siècle. Maintenu noble en 1699. Comparait à Lectoure en 1789. [WNS, GAF n°18378] Derniers du nom : Emmanuel (1802-1878) d'où Elodie (1829-1898).

D'or au lion de gueules issant d'une rivière d'argent au chef d'azur à trois étoiles d'or.

†**Grouches-Marigny (de) et Grouches de Chépy (de)** (1885) (Picardie) : Maintenu noble en 1697. Confirmé Marquis de Chépy en 1748. [GAF n°18381] Derniers du nom : Pierre (1792-1852) ép. Marie-Anne-Elisbath Dupont d'où Moïse Dupont de Grouches (1814-1869) et Moïse-Charles-Joseph Dupont de Grouches (1823-1885) (d'où Henry (1858) et Marguerite (1867)).

D'or à trois fasces de gueules

†**Grouchet (de Soquence) (de) alias Gruchet (de)** (1902) (Normandie) : Preuves pour les pages du Duc d'Orléans en 1761 sur titres de 1464. [Le Bret, GAF n°18382] Derniers du nom : Pierre-Philippe (1736-1816) d'où Achille et Félicité Placide (1811-1902).

De gueules à un chevron d'or accompagné de trois grues d'argent, les deux du chef affrontées, et un chef cousu d'azur chargé d'une croix fleuronée d'or, accosté de deux étoiles du mesme.

<!!>**Grouchy (de)** (Normandie) : extraction féodale 1371, maintenue noble en 1666 à l'intendance de Rouen, Honneurs de la Cour le 3 novembre 1785 et 2/7 janvier 1787. Vote noble aux bailliages de Mantes-Meulan et Senlis. Comte de l'Empire par L.P. le 28 janvier 1809. [WNOR, SS, V89, V07] Postérité d'Alain (1920-1998).

D'or fretté de six pièces d'azur, sur le tout d'argent à trois trèfles de sinople.

►**Grout de Beaufort** (Île de France) : qualifications nobiliaires au début du XVIII^e siècle. Inquiété en 1706 par les commissaires aux recherches des usurpateurs de noblesse. Obtint en 1706 des L.P. lui permettant de jouir de la qualité d'écuyer et des privilèges de noblesse, définitivement anobli par charge de Président à la Cour des Monnaies de Paris le 5 mai 1740, Lettres d'Honneur le 16 juillet 1770. [ANF-1988, SS sup, V89, V07]

De gueules au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.

†**Grout de Beauvais du Meurtel (1914)** (Bretagne (Saint-Malo)) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi près le Parlement de Metz en 1712. [SS, V89, V07] Dernier du nom : Henri (1848-1904) d'où Henry (1893-1914).

De sable à trois têtes de léopards d'or.

►**Grouvel** (Normandie, Alsace) : chevalier de l'Empire le 14 juin 1810, baron héréditaire le 11 juin 1816, vicomte à titre personnel le 11 novembre 1824 sans L.P. [ANF-1936, V89, SS, SS sup, V07]

Tiercé en fasce : au I d'or chargé à dextre d'un griffon de sable et à senestre d'une tour de sable ; au II d'azur chargé d'une croisette d'or soutenue d'un besant ; au III d'argent chargé d'un navire de sable.

D'or au dragon de sable lampassé de gueules.

►**Gruy (de) et de Verlong de Gruy** (Champagne, Louisiane) : maintenue noble en Champagne en 1669. [Yves Drolet – NNF] Subsiste sous le nom Verloin de Gruy en Louisiane : Raoul (1928-1981) d'où une fille // Glen Joseph (1934-2019) d'où Glen David, Angele, Anne, Leslie-Wolf and Kristine-Wolf Gorrondonaa. *Parti, au 1 d'azur à trois pals d'or ; au 2, d'azur à une étoile d'argent surmontée d'un croissant du même ; au chef d'or chargé de trois pals de gueules*

<!!>**Gualy de Saint Rome (de)** (Rouergue) : ancienne extraction 1419. Production de ses titres de noblesse devant M. Pellot, intendant de Guyenne le 5 mai 1668. Maintenu le 26 mars 1697 par M. Sanson, intendant de Montauban. [ANF-1950, WNS, SS, V89, V07] Postérité de Joseph-Marie-Dieudonné (1882) d'où Bérenger (1918-2014) d'où Marc Antoine et Marie-Josèphe.

D'or à la bande d'azur chargée de trois roses d'argent accompagnées de 10 losanges de savle rangées en bande cinq en chef et cinq en pointe, deux et trois, trois et deux.

<!!>**Guardia (de)** (Roussillon) : anobli en tant que citoyen noble de Barcelone par L.P. du Roi Philippe IV du 28 juin 1636 et L.P. du 23 mars 1789 maintenant les citoyens d'honneur de Barcelone et Perpignan dans la noblesse. [ANF-2017, WNS, SS, V07]

De gueules à un œil d'or parti d'or à un arc de gueules ; coupé d'aur à une tour d'argent et un dextrochère d'or tenant une épée d'argent.

►**Gubernatis (de)** (Comté de Nice) : comtes de Baussonne par lettres patentes de 1688. Titre de Comte en Belgique pour une branche cadette en 1881. [TA] Postérité de Gérard (1925-2016).

†**Guéau (de Gravelles) de Reverseaux de Rouvray** (1956) (Chartres) : anobli par charge de secrétaire du Roi à Paris le 2 mai 1732-1754, (branche éteinte) marquis de Reverseaux de Rouvray par L.P. de juillet 1766, registrées le 25 septembre 1767, confirmé le 12 septembre 1771. Comte personnel pour un rameau cadet par L.P. du 8 mai 1830. [ANF-1946, WNS, SS, V89, V07] Dernier du nom : Léopold (1869-1956).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la croix de Jérusalem d'or au chef de gueules chargé d'un gland d'or ; aux II et III d'azur au chevron accompagné de trois croissants le tout d'argent.

†**Guéhenéuc de Boishue (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1416, maintenue d'ancienne extraction le 28 octobre 1668 sur 10 générations, comte en 1866. [ANF-1942, WNS, SS, V89, V07] Derniers du nom : Charles (1875-1918) d'où Antoinette, Alice (1911-1938) et Régis (1913-1945) // Jean de Boishue (1943) est né d'Antoinette.

D'azur au lion léopardé d'argent surmonté de deux fleurs de lys du même.

†**Guelle (de)** (Saint-Amour) : anobli le 16 août 1817. [WNS]

►**Guéneau de Mussy** (Bourgogne (Semur-en-Auxois)) : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi, contrôleur en la Chancellerie de Bourgogne à Besançon 1713- mort en charge le 19 septembre 1724. [ANF-1990, V07]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles du même et en pointe d'un tournesol aussi d'or soutenu d'un croissant d'argent.

(0)Guénébault (de) (Bourgogne (Châtillon sur Seine)) : extraction maintenue le 23 juin 1700, admis aux Etats de Bourgogne en 1700. [WNS, SS, V89, V07]

D'azur à un sanglier d'argent au chef d'or chargé d'un lévrier de sable colleté d'argent.

†**Guénifey (de)** (1931-1974) (Paris) : anobli avec le titre de chevalier héréditaire le 9 décembre 1814. Baron héréditaire sur majorat par L.P. du 3 août 1822. [WNOR, WNS, GAF n°18470, SS, V89, V07] Derniers du nom : Jacquelin (1838-1903) d'où Robert (1873) (d'où Andrée-Lucy-Emilie (1899-1974) et Marie-Marguerite Elisabeth (1903)), Charles (1874-1921), Fernand (1877) et Marie (1879-1927). Qui d'Aliette (1920-2010) ?

D'azur au léopard d'argent, armé lampassé couronné de gueules.

<!!>**Guénon des Mesnards** (Saintonge) : anobli par charge de Secrétaire du Roi le 8 octobre 1701-1709. Comparait à Saintes en 1789. [ANF-1983, WNS, SS, GAF n°18479, V89, V07]

De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux lionceaux affrontés du memes et en pointe d'un cœur aussi d'argent.

†**Guénot** (Corbigny) : anobli le 28 juin 1826. [WNS, GAF n°18481]

D'or à l'orme de sable, accompagné de deux branches de cyprès de sinople et surmonté d'une croix de gueules.

Guentz (de) (Lorraine (Bitche)) : renseignements font défaut. [WNS]

†**Guer de Boisjollin (de)** (1869-1917) (Anjou) : non maintenu en 1666. Mathurin René (1731-1793) fut échevin de Nantes. Derniers du nom : Hippolyte (1805-1869) d'où Sarah (1834-1917).

†**Guérard (des Epinaux)** (Amiens) : anobli le 25 juillet 1822. [SS, V89, V07] Famille présumée éteinte.

D'argent à la croix de gueules chargée en abisme d'une étoile d'argent et cantonnée de quatre roses de gueules.

†**Guérard** : baron de l'Empire. Famille présumée éteinte.

†**Guérard de La Quesnerie** (Normandie) : **maintenue les 7 et 9 juillet 1667 dans les élections de Caudebec et de Rouen.**[WNOR] Derniers du nom Marius (1834-1908) et son frère Paul (1835-1894) d'où Renée (1875-1948). Principe de noblesse à vérifier.

► **Guérard (von)** (Lorraine, Belgique) : anoblée en 1723 par le duc Léopold de Lorraine et subsistante aux Etats-Unis. [Petiot]
Coupé au I, d'azur à une colombe volante d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier au naturel ; au II, d'argent à trois croisettes au pied fiché de gueules.

(0)(Guérin) d'Agon de Lacontrie (2010) (Normandie (Coutances), Bretagne) : anobli par L.P. de février 1653, révoquées par l'édit d'août 1664. Confirmation de noblesse par L.P. de décembre 1720 et L.P. du 13 août

1722 (AR). Vote en 1789 aux bailliages de Coutances et de Saint-Sauveur-Lendelin.[ANF-1979, WNOR, WNS, V89, SS, V07] Derniers du nom : Emile-Charles-Simon (1902-1991) d'où Emile (1924-2010) d'où Corinne, Giliane et Fabienne.

D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux fleurs de souci de gueules et en pointe d'un cep de vigne fruité de trois grappes et pampré d'autant de pièces, le tout au naturel.

► **Guerin Valmale (olim Guerin de Montgareuil)** : subsistante mais quel principe de noblesse ? Guérin-Valmale modifié par le TC de Montpellier en Guérin de M-V. Négociant à Bordeaux [GAF n°18521] D'après SS : anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie le 21 juin 1640, Lettres d'Honneur du 25 août 1661, enregistrées au grand Conseil le 10 septembre 1661, maintenue noble le 31 décembre 1668.

Cartelé : au I d'azur au chevron d'or, chargé de trois molettes d'éperon de sable, accompagné, de trois mains dextres appaumées d'argent ; au II d'or à l'aigle de sable et trois bandes de gueules brochant ; au III de gueules à la tour d'argent posée sur un rocher du mesme ; au IV d'azur à trois bandes ondées d'argent ; sur le tout losangé d'argent et de sable.

†**Guérin de La Chaise ou Lachèze (de)** (-1872) (Périgord) : maintenue en Guyenne en 1667 sur preuves de 1531. Eteinte en France en 1827 mais une branche cadette dite « de Guérin » subsistait à Jersey en 1907. [WNOR] Derniers du nom : Armand d'où Marie-Mélanie (1804-1872).

► **Guérin (de La Piverdière) du Grandlaunay** (Normandie, Anjou) : ? principe de noblesse [WNS]
D'azur en pointe à un croissant à dextre à une épée et à senestre à une palme, le tout d'argent ; chargé en cœur d'un écusson d'argent au lion de gueules.

†**Guérin de la Grasserie** (1954-1972) (Bretagne) : réformations de 1452 à 1541. Maintenu d'extraction par arrêt du 24 (28) octobre 1668. [WNS, GAF n°18530] Derniers du nom : René Hyacinthe Marie (1869-1954) d'où Renée (1894-1972).

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois besans du mesme rangés en chef et une bordure engreslée d'argent.

†**Guérin de Sauvillie (de Tarnault, de Bruslard, de Poisieux) (de)** (-1921) (Picardie, Soissonnais, Champagne) : Filiation depuis Robert Guérin, écuyer, seigneur de Poisieux en 1533. Maintenu de noblesse en 1668 par Caumartin, le 28 septembre 1677 par Dorieux dans la généralité de Soissons et le 31 mars 1705 par Bignon, intendant d'Amiens. [Le Bret, NNF] Derniers du nom : Pierre-Charles-Jules (1825) d'où Valérie (1857-1921).

D'or à trois lions de sable, langlés, onglés et couronnés de gueules.

†**Guérin de Tencin** (1910) (Dauphiné) : Conseiller au parlement de Grenoble et au souverain sénat de Savoie en 1637, Président à Mortier au Parlement de Grenoble en 1684 et premier président du Sénat de Chambéry. Anobli par charge en 1671 d'après GAF. Preuves pour Malte. [WNS, GAF n°18505]

D'or au laurier de sinople, au chef de gueules chargé d'une étoile d'or cotoyée par deux besans du mesme.

► **Guérin de Villiers (de)** (Vendômois) : qualification d'écuyer dans un contrat de 1753. Vote noble en 1789 dans l'Orléanais [WNS]
Parti, au 1 d'azur, à un soleil d'or ; au 2, de gueules, à trois molettes d'argent rangées en fasce

► **Guernon (de) et †Guernon-Ranville (de)** (1891-1943) (Normandie) : **extraction 1552**, maintenue noble en 1463 par Montfaut, le 29 mai 1599 par de Mesmes, sieur de Roissy, en 1666 par Chamillart à l'intendance de Caen, élection de Bayeux et en 1697. Preuves pour Malte et pour les Ecoles Royales Militaires en 1780. Comte de Guernon-Ranville à titre personnel le 28 avril 1830. [WNOR, SS, GAF n°18539, NNF, V89, V07] Postérité de Guy (1867-1948). Dernier du nom (Ranville) : Charles-Martial (1828-1891) d'où Madeleine (1864-1943).
D'azur au leurre d'or, surmonté de deux molettes du mesme.

► **Guérout ou Guéroult de Flamesnil** (Normandie) : David-Nicolas fut conseiller du Roi, receveur et payeur ancien des gages et offices de la Cour des Aides et Finances de Normandie en 1764 ? Branche issue de la famille Guerout du Mestillon. Laurent-David G du M, CSR au parlement de Normandie en 1783. **Vérifier si les descendants actuels descendent du CSR ou de son frère.** Subsiste avec Claude (1936).
De gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois fermaux du même, deux et un.

†**Guéroult (de) et Guéroult de Boisrobert (de)** : [Le Bret] Dernier du nom Charles (1851-1931).
D'argent au chevron de gueules accompagné de trois branches à trois feuilles de sinople posées deux et une.

► **Guerpel (de) et Guerpel de Renneville (de)** (Normandie) : ancienne extraction 1471 (preuves pour les Honneurs de la Cour), maintenue noble en 1641, le 15 avril et le 2 juin 1666 par de Marle, intendant d'Alençon, dans l'élection d'Arques, Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1789, pour les Ecoles Royales Militaires en 1780, le 3 février 1781 (AR) et 1784. Comparait à Exmes et Alençon en 1789. [ANF-1942, WNOR, SS, GAF n°18547, V89, V07]
D'or à une croix ancrée de sable, cantonnée de quatre mouchetures d'hermine du mesme.

†**Guerre (de)** (Périgord) : anobli par charge de capitoul en 1544, maintenue noble en 1666 et 1715. [GAF n°18550, SS, V89, V07]
Une famille de Guerre, sieur de La Roquette, maintenue en Périgord en 1666 et 1698, et qui portait des armoiries aux trois ours est éteinte. La famille subsistante du même nom est originaire de Lorraine et descendante d'un marchand tanneur.
De gueules à trois fascés d'argent.

► **Guerrier de Dumast** (Roussillon, Lorraine) : Claude-François-Joseph, Baron de l'Empire par décret impérial le 2 janvier 1814 sur promesse de majorat, Baron héréditaire avec anoblissement le 27 septembre 1817. [ANF-1944, SS, GAF n°18559, V89, V07, ENFS n°33]

Parti : au 1 d'azur à la fasce d'or accompagnée de 2 croissants d'argent, au 2 de gueules à 3 épées d'or posées en pal deux et une.

†**Guerrif de Launay (de)** (1964-1992) (Bretagne) : extraction, maintenue noble le 14 juin 1670. [SS, GAF n°18560] Derniers du nom : Jean-Yves (1895-1964) d'où Yolande (1926-1990) et x ; Yvonne (1892-1992).
D'argent à trois feuilles de houx de sinople.

► **Guerry de Beauregard et Guerry (de Beauregard) de Trémont (de)** (Vendée, Poitou) : extraction 1506, maintenue noble le 21 novembre 1634, le 9 août, 31 août et 9 septembre 1667, 2 mai 1699, 19 avril et 3 juin 1715. [ANF-1945, SS, GAF n°18563, V89, V07] Une branche a relevé Trémont par adoption.
D'azur à trois besans d'or.

†**Guesdon de Beauchesne (1935-1936) et Guesdon de Lassay** (Normandie, Maine, Bretagne) : ~~anobli en 1371, confirmé 1576 et 1593.~~ (Beauchesne) René Charles, capitaine d'infanterie, anobli par L.P. en janvier 1778, enregistrées à la Cour des Aides de Rouen le 3 février 1783. Vote noble en 1789 à Gisors. [WNOR, SS, NNF] (Beauchesne) Derniers du nom : Adelstan (1816-1895) d'où René Adelstan (1851-1935) et Marie-Clotilde (1852-1936).
D'azur à deux épées d'argent garnies d'or passées en sautoir les pointes en haut, surmontées de trois roues d'or rangées en chef.

†**Guesdon (de) olim Guesdon du Rocher** (1911-1923) (Maine (Craon)) : anobli le 28 juin 1821. Derniers du nom : Edmond (1820-1911) d'où Marguerite (1858-1923) et Hélène (1859). [V89, V07]
D'azur au chat huant d'argent tenant dans ses serres une aigle d'or, au chef du même chargé d'une épée de sable montée d'argent.

†**Guesnet (de)** (1969) (Île de France, Bretagne) : anobli le 28 juin 1821. [SS, NG01] Derniers du nom : Louis (1848-1911) d'où Clotilde (1882) et Louis (1886-1969).
D'azur à une cuirasse d'or, surmontée d'un casque du mesme, orné de trois panaches d'argent au chef d'hermines.

► **Guespereau** (Paris) : noblesse inachevée par charge de secrétaire du Roi en 1783, anobli le 7 septembre 1816. [ANF-1962, SS, V89, V07]
D'azur à trois guèpes d'or.

< !!>**Guestier** (Bordeaux) : anobli par L.P. du 31 août 1816, Pair de France en 1845. [PPC, NG01, SS, V89] – absent de Valette 07.
De gueules à un aigle d'or, le vol abaissé, regardant un soleil levant du même mouvant du flanc dextre de l'écu ; au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent, celui du milieu surmonté d'une étoile du même.

†**Guestiers (de)** (1934-1974) (Normandie) : arrêt du conseil du 29 juillet 1736 exceptant de la révocation portée par l'édit de septembre 1664, les lettres d'anoblissement accordées en mars 1653. [WNOR, NNF] Derniers du nom : Raoul (1855-1934) d'où Madeleine (1885-1974) et Jean (1887-1932).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux fers de lance renversés et en pointe d'une tour, le tout du mesme.

†**Gueurel** (Normandie (Verneuil)) : Chevalier le 6 octobre 1810, chevalier héréditaire par ordonnance du 9 décembre 1814. Dernier du nom Léon Aristide (1843). [WNOR, SS]

Parti : au I d'or à une palme de sinople ; au II d'azur à une épée d'argent en pal ; au chef de gueules brochant sur la partition et chargé d'une étoile d'argent.

†**Gueydon (de)** (1972) (Provence) : extraction 1509, maintenue noble le 31 août 1693, comte héréditaire le 26 mai 1860 et 18 mai 1865. [V89, SS, V07] Derniers du nom : Paul-Albert (1857-1929) d'où Cécile (1888-1924) et Louis (1893-1972) d'où

D'azur au lion d'or tenant entre ses pattes une pique du même à la banderole d'argent flottant à senestre.

†**Guezille (de La Haye)** (1910-1963) (Bretagne) : extraction, maintenue noble le 17 novembre 1668. [SS] Derniers du nom : François-Marie (1853-1908) d'où Marie (1881-1882), Marie-Françoise (1883-1963) et François-Marie (1885-1910).

D'argent à une haie de sable en fasce.

†**Guffroy de Rosemont** (1954-2016) (Artois, Picardie) : anobli par charge de Conseiller au Conseil d'Artois le 2 décembre 1667. [SS] Derniers du nom : Amédée Jules Alexandre (1888-1954) d'où Monique (1915-2016). Le nom est repris par la famille Bèle.

D'argent au chevron écartelé de gueules et d'or.

► **Guibert (de)** (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1692. [ANF-1976, SS, V89, V07]

D'argent au chêne terrassé de sinople ; au chef de gueules chargé d'une merlette d'argent accostée de deux étoiles d'or.

†**Guichard des Âges** (2009) (Poitou) : extraction 1543, maintenue noble le 1^{er} février 1715 par M. de Richebourg. [ANF-1954, WNS, SS, V89, V07] Derniers du nom : Jean-Maxime-Hubert-Edmond (1875-1951) d'où x, Henriette (1917-1961) et Paul (1920-2009) (ANF-01974) d'où x.

D'argent à 3 têtes de lion arrachées, lampassées et couronnées de gueules.

D'or à trois coquilles d'azur.

?**Guichard de Mauguers** (Provence (Apt)) : maintenue par arrêt du Conseil d'Etat du 17 août 1671. [WNS] ? **Famille introuvable**, s'agit-il de la famille **Guichard-Montguers** : Frédéric Alfred (1862-1947) d'où Germaine (1898-1969) et x

► **Guignard de Germond (de)** (Poitou) : ancienne extraction 1496, maintenue noble les 15 mars 1669 par Barentin, le 10 août 1697 par M. Maupéou et 16 avril 1715 par M. de Richebourg. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, GAF n°18646, SS, V89, V07] Postérité subsistante issue de Jean-Baptiste (1780-1854) d'où Marie-Yolande-Jeanne (1814-1878) et Marie-Thérèse-Pauline (1821-1908) et peut-être François-Guillaume d'où Henri-Joseph-Emery (1851-1914). Un rameau porte « de Guignard de Germond Prevost de Sansac de La Vauzelle. »

De sable à trois chevrons d'argent semé d'hermine.

†**Guignard de Saint-Priest (de)** (après 1900-1929) (Gâtinais, Dauphiné, Normandie) : filiation 1543, Honneurs de la Cour en 1777 et 1778. Pair de France héréditaire le 17 août 1815. Titre de Comte-Pair attaché à ladite pairie par ordonnance du 31 août 1817 et confirmé par L.P. du 20 décembre 1817 sous promesse d'institution de majorat de pairie. Derniers du nom : François de Guignard de Saint-Priest d'Almazan (1818-1894) d'où Marguerite et Thérèse (1848-1929). Son frère Charles (1831-1871) d'où Marie-Franck (1860-après 1900), dernier mâle. [WNS, WNOR, GAF n°18649-18650, SS]

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux tours d'or maçonnées de sable.

†**Guigné (de)** (Picardie, Champagne) : extraction, maintenue en Champagne en 1668 sur filiation de 1476. Comte Romain par bref de Léon XIII vers 1888. [WNS, GAF n°18647, SS]

D'argent à trois maillets de gueules.

La famille subsistante « de Guigné » est issue de Joseph de Guigné de La Bérangerie (1668-1736), ancien forban, établie à La Réunion, Greffier du Conseil Provincial de Bourbon (1707-1718) et petit-fils de Claude, marchand à Saumur. A cette famille se rattache Georges-Charles-Alexandre de Guigné (1852-1921), comte Romain ? d'où postérité.

†**Guigues de Moreton de Chabrillan (de)** (1950-1999) (Dauphiné) : extraction féodale 1306, maintenue noble en 1668, marquis de Chabrillon par L.P. en octobre 1674, Honneurs de la Cour : reçu 9 fois de 1751 à 1789, preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1685. Pair de France héréditaire par transmission de la pairie de son beau-père par ordonnance du 23 décembre 1823, confirmé Comte-Pair héréditaire sur institution de majorat le 4 juin 1827. [WNS, SS, SS sup, V07] Derniers du nom : René (1886-1938) d'où Jeanne (1913-1999), Jacques (1914-1942/43) et Marie-Cécile (1915-1998). Le dernier mâles est leur cousin Aynard (1869-1950).

D'azur à une tour crénelée de cinq pièces, sommée de trois donjons, chacun crénelé de trois pièces, le tout d'argent, maçonné de sable, à la patte d'ours d'or mouvant du quartier senestre de la pointe et touchant la porte de la tour.

► **Guillabert de Lavalette-Baraine** (Albigeois) ? [WNS, GAF n°18657] Postérité de Marie-Pierre « Roger » (1846-1916).

D'azur au dauphin d'or couronné du mesme.

†**Guilbert de la Rostide (de)** (1875) (Languedoc) : Maintenu noble le 4 septembre 1669. Marquis par L.P. du 23 mars 1770. Comparait avec la noblesse de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes en 1789. [WN] Derniers du nom : Augustin-Jérôme-Marie (1751-1809) d'où François-Joseph-Amédée (1791-1857) (d'où Amélie (1813-1868) et Anne-Mathilde) et Hippolyte-Pierre (1794-1875) (d'où Louise (1826-1852) et Valérie).

D'azur, au gui de chêne fleuri d'or, accompagné de trois étoiles du même.

†**Guilhem de Lansac** (Agenais) : vote à Agen en 1789 et en Périgord. [WNS] Derniers du nom : Jean-Marie Alban

(1852-1902) d'où Jeanne-Marie- Henriette (1885), Jehan et Henry (1891-1915).

Guilbert (de) olim Guilbert (Lorraine) : anobli par lettres du duc Léopold Ier données à Lunéville le 10 juin 1712. Derniers du nom : René Hippolyte Nicolas Antoine Napoléon d'où Marguerite Ferdinande Clotilde (1872).
D'azur, à la couronne de laurier d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.

► **Guilhem de Lataillade (de)** (Guyenne) : extraction 1550, maintenue le 12 janvier 1699 par bezons, intendant de Guyenne. Confirmation de noblesse le 15 mai 1713. [SS sup, V89, V07]
D'azur à quatre lions d'or rampants.

† **Guilhemanson (de)** : Conseiller Secrétaire du Roi au parlement de Bordeaux en 1776. [WNS, GAF n°18672] Noblesse inachevée.
De sinople au colimaçon d'or.

► **Guilhermier (de)** (Dauphiné, Comtat-Venaissin) : créé comte par bref du Pape Clément XIII, souverain du Comtat-Venaissin, en 1732, enregistré aux Archives apostoliques de la Légation. [ANF-1988, WNS, V89, V07] Postérité de Pierre (1872-1968).
D'azur, à deux croissants entrelacés d'or en pal ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

† **Guilhermy (de) (-1997)** (Languedoc, Comtat Venaissin) : anobli le 6 septembre 1814. Baron héréditaire par L.P. du 16 juillet 1819. [GAF n°18674, SS] Derniers du nom : Gustave (1882) d'où Christian (1906-1906) et Odile (1916-1997) // Jean-Joseph-Marie-Ferdinand, officier de marine
Parti au I d'argent à une branche de rosier de sinople boutonnée et fleurie de gueules ; au II d'azur à deux lions affrontés et tenant une couleuvre, le tout d'or ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles du mesme, à la bordure partie de sable et d'argent à huit mouchetures de l'un en l'autre.

► **Guillart (d'Arcy) de Fresnay** (Île de France, Poitou) : issue de Guillard d'Amoy, anobli par charge au XV^e siècle (clerc ordinaire en la chambre des comptes de Paris en 1484 ?), confirmation de noblesse en février 1464. [GAF n°18678, NG01, SS] Postérité de Charles (1868-1959).
De gueules à deux bourdons de pèlerin d'argent (ou d'or) posés en chevron accompagnés de trois montjoyes d'argent.

† **Guillaume de Chavaudon** (1937-1975) et – **de Sainte-Maure** (Champagne (Troyes)) : extraction 1509, maintenue noble le 20 avril 1698 par jugement des commissaires du Roi en Champagne. Confirmation de noblesse par L.P. de septembre 1704 et arrêt du Conseil d'Etat du 3 septembre 1718.(branche éteinte) Comte héréditaire par L.P. du 27 janvier 1816. [WNS, V89, SS, V07] Charles (1838-1901) d'où Charlotte (1870-1975) // Ludovic (1875-1937).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois besants du même.

† **Guillaume de Marsangy** (Île de France) : maintenue noble en 1667 et 1700. [SS, SS sup] Eteinte début

XIX^e siècle : Antoine-Louis-François (1775-1807) d'où Alfred (-1844). Le nom a été relevé par la famille Bonneville en 1859.

D'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile du mesme, accostée de deux roses d'or et en pointe d'une tête de cerf aussi d'or posée de front.

† **Guillaume de Rochebrune** (1924-1932) (Orléanais, Limousin et Bas-Poitou, Guadeloupe) : filiation 1554, anobli par charge de trésorier général des Fiancées à Limoges en 1630. [WNS, SS] Derniers du nom : Octave (1824-1900) d'où Raoul (1850-1924), Henry (1851-) et Elisabeth (1856-1932).

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un croissant le tout d'argent.

<!!> **Guillaume de Sauvillat de La Presle** (Champagne) : François Guillaume de Sauvillat (1740-1813) fut nommé conseiller en la Cour des Monnaies par provision du 20 janvier 1768 et reçu le 3 février. Son office est supprimé par l'édit de septembre 1771. Il obtient le 4 décembre suivant des lettres d'honneur de conseiller, registrées le 18. Mais l'édit de 1778 déclare nulles et non avenues ces lettres d'honneur et il reprend sa place le 29 juillet 1778 et exerce jusqu'en 1790.(d'après l'ouvrage de François Bluche sur les Magistrats de la Cour des Monnaies de Paris au XVIII^e siècle, publié en 1966. Cette famille est reçue à l'ANF lors de l'assemblée générale du 7 juin 1979 en apportant pour acte recognitif les lettres d'honneur de l'office de conseiller à la Cour des Monnaies de Paris, datées du 4 décembre 1771 (AN Z16 231).Vote au bailliage de Sézanne en 1789.[ANF-1979, WNS, SS, V89, V07, ENFS n°14] Doute sur le principe de noblesse de cette famille : cf la deuxième édition d'un juge d'arme au Jockey Club et le Cahier Noir de Charondas.
D'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux croix ancrées et en pointe d'une hure de sanglier le tout d'argent.

† **Guillaume de Sermizelles** (1908-1935) (Bourgogne, Nivernais) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1644-1665 et 1672, vote en 1789. [V89, SS, V07] Gaston (1843-1908) d'où Marguerite (1875-1935) et x.
D'azur à la croix alésée pattée d'or embrassée de deux palmes du même jointes en pointe.

† **Guillebert des Essarts (de)** (1964-1978) (Normandie (Caux)) : anobli le 15 janvier 1469, maintenue noble en 1666.[V89, V07] Henri (1863-1898) d'où Louis (1891-1964) (d'où Pierre et Monique), Berthe (1896-1978) et Jacqueline (1902-).
De gueules au chevron d'or, au chef d'or chargé d'un lion passant de gueules.

<!!> **Guillebert de Gauvin / Govin** (Normandie (Bayeux), Bretagne) : anobli par charte de Louis XI étant à Montargis, au mois d'août 1466, enregistrée à la Chambre des Comptes de Paris le 4 février 1481, après deux lettres de surannations, en 1480 et 1481. Maintenue noble en 1523 par les élus de Bayeux, chargés de la recherche des faux nobles et le 6 février 1556 par la cour des aydes et finances de Normandie. Maintenue noble en décembre 1586 par les commissaires nommés par le roi Henry III pour la réfection des abus commis en fait des aides et des tailles de la province de Normandie. Maintenue le 8 mars 1599 par M. de Roissy, en 1624 par les commissaires chargés du règlement des tailles en

l'élection de Baillieux. Maintenu noble le 27 janvier 1668 par Chamillart, intendant de Caen, déchargé du droit de franc-fief, comme noble de race en 1673. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. Vote à Caen en 1789. [ANF-1952, WNOR, WNS, SS, V89] Jean-Eugène-Joseph (1885-1949) d'où Solange, Ghislaine (figure dans l'annuaire 2019) et Georges.
D'argent à trois molettes de sable deux et une accompagnées en chef d'un lac d'amour du même.

► **Guillebon (de) olim Thoillier ou Le Thoillier de Guillebon** (Picardie (Clermont en Beauvoisis)) : filiation depuis Jean Le Thoillier, dit Guillebon, en 1464. Extraction prouvée 1528, Maintenu noble par sentence des élus de Montdidier le 4 mars 1599 et par arrêt de la Cour des Aides le 26 mars 1665, par sentence des élus de Clermont du 16 juin 1634. Maintenu à l'intendance de Picardie par M Colbert le 7 août 1666 et en 1674, par M. Bignon aussi intendant d'Amiens le 27 mars 1700 sur production remontant avant 1528. [ANF-1955, WNS, SS, V89, V07, ENFS n°25] Nombreuse postérité.
D'azur à la bande d'or accompagnée de trois besants du même, deux en chef et un en pointe.

† **Guillemeau de Freval et Guillemeau de Saint-Souplet** (1877-1899) (Île de France) : anobli par charge en 1626. Maintenu noble en 1689. Page de la Petite Ecurie en 172. Comparant à Châlons-sur-Marne en 1789. [WN, GAF n°18699] (Saint-Souplet) Derniers du nom : Camille (1787-1877) d'où Marie-Antoinette (1819-1880) et Adrienne (1821-1899).
D'azur à la licorne naissante d'argent mouvante de la pointe de l'écu et accompagnée en chef de deux étoiles d'or.

† **Guilleminet (de)** (1872-1951) (Rouergue, Languedoc) : filiation depuis Pierre, notaire, licencié ès loi, secrétaire greffier aux Etats du Languedoc de 1559 à 1575. Anobli par charge : Jean-Etienne (1624-1684), Pierre-Emmanuel (1655-1693) puis Emmanuel Etienne (1690-1783), conseillers à la Cour des Aides et Finances de Montpellier. Maintenu noble en faveur de Pierre de Bezoux, seigneur de Guilemynet, greffier et secrétaire dans les Etats de Languedoc, en octobre 1673 et enregistrée à Montpellier le 5 mai 1674. Comparant à Montpellier en 1789. [GAF n°18712] Derniers du nom Joseph-Charles-Héliodore (1822-1872) d'où Marie-Isabelle-Victoire (1855) et Joseph-Henriette-Laure-Madeleine (1865-1951)
De gueules (alias d'azur) à un chevron d'or accompagné en chef de deux maillets et en pointe d'une rencontre de bœuf le tout d'or.

<!!> **Guillemot de la Villebiot** (Bretagne, Anjou) : extraction, maintenue d'ancienne extraction le 19 janvier 1669. [WNS, SS, V89, V07]
D'azur au lion couronné d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même deux et un.

► **Guillemot de Liniers** (Poitou, Châtelleraudais) : filiation 1616, agrégé à la noblesse au XVIIIe siècle, vote en 1789 à Poitiers. [WNS]

► **Guillet de Chatellus** (Bourbonnais, Lyonnais, Forez) : échevin de Lyon en 1708, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi au parlement de Paris en 1723/1724,

mort la même année. Comte héréditaire le 15 décembre 1863 par bref pontifical. [ANF-1946, WNS, SS, V89].
De gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion du même, au chef d'or plein.

► **Guillet de La Brosse** (Lyonnais, Nantes) : charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Bretagne le 24 mai 1786. Noblesse inachevée [WNS, V07] Nicole (1926-2019) ép. Bénézit
D'azur au sautoir d'argent accompagné en chef d'un croissant du même chargé de trois macles d'or.

† **Guillet du Preau** (1915- ?) (Maine (Laval)) : anobli le 27 septembre 1823 [SS, NG01] Charles-André Stanislas (1839-1915) d'où Elisabeth Marie-Charlotte (1880-)
D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef d'une levrette couchée du même et en pointe d'une gerbe d'or.

► **Guillier de Souancé** (Perche (Nogent-le-Rotrou)) : noblesse inachevée : charge de conseiller auditeur en la chambre des comptes de Paris le 17 mai 1785. Maintenu par L.P. du 27 juin 1816 et 24 août 1816. Comte héréditaire sur réversion du titre d'un beau-père, le comte Mortier et confirmation dans ce titre à la mort du titulaire par L.P. du 10 mai 1865. [WNS, SS, V89, V07, ENFS n°9] Postérité d' Henri (1892-1973).
D'azur au chevron d'or surmonté d'un casque taré de profil d'or et accompagné de trois roses tigées et feuillées d'argent, au chef d'argent chargé d'un lion rampant de gueules.

<!!> **Guillin d'Avenas (de)** (Beaujolais) : reconnaissance de noblesse en 1606 et par L.P. de septembre 1689, échevin de Lyon en 1769. [WNS, SS, V89, V07] Robert Georges René (1872-1914) d'où Bertrand-Camille-Joseph-Marie (1911-1990) d'où Michel (1951), Pierre (1953), Anne (1954), Camille (1957). Aujourd'hui fixée aux Etats-Unis.
Ecartelé : aux I et IV coupé d'argent et de sable et un lion de l'un en l'autre ; aux II et III de gueules à quatre flèches mises en giron d'argent.

Guillobel (de) (Charité sur Loire, Belgique, Brésil) [WNS]

Guilloré de La Landelle (Bretagne) : non noble. Un échevin de Nantes en 1672. [WNS]

† **Guillot de La Poterie** (Touraine) : anobli le 31 mai 1817, baron héréditaire le 14 août 1818. [WNS, SS, V89, V07] René (1853-1939) d'où Renée (1875) // Robert Noël (1876-1910) d'où Henri (1904-1940), Simone (1906), Suzanne (1907) et Odette (1909).
De gueules au chien passant d'argent.

? **Guillot du Préau** (Laval) : anobli le 27 septembre 1823. [WNS]

► **Guillotou de Kerever** (Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi et contrôleur en la Chancellerie en 1739, mort en 1769. [ANF-1964, WNS, SS, V89, V07]
D'azur à deux goélands nageant sur une mer mouvante de la pointe et surmontés chacun d'une étoile le tout d'or.

† **Guilloutet de Mazères (de)** (1902-1950) (Gascogne) : trois générations de Mousquetaires du Roi. Eteinte depuis

1902 ? [WNS] Adhémar (1819-1902) d'où Camille (1843-1899) d'où Alice (1871-1950) et Louise (1875-1918).

†**Guinebeau de La Milière (de) olim Guinebault** (Poitou) : extraction, maintenue le 9 août 1667 par Barentin, le 29 septembre 1699 par Maupéou, le 12 janvier 1715 par Richebourg et le 17 janvier 1718 par des Gallois de La Tour. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, SS] Eteinte au début du XXème siècle ??
De gueules à trois roses d'argent.

Guingand (de) ou Deguinguand (Poitou) : vote en 1789 à Poitiers et à Montmorillon. Comte romain ? [WNS]

<!!>**Guingand de Saint-Mathieu** (Limousin) : anobli par charge de président trésorier de France à Limoges au XVIIème siècle. [ANF-1974, NG01, SS, V89, V07] Subsiste faiblement sous le seul nom de Saint-Mathieu. Postérité de Maurice (1916-1997) d'où Chantal, Patrice (d'où Evane, Sixtine et Côme), Diane.
D'azur au lion d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines.

<!!>**Guiny (du)** (Bretagne) : Extraction féodale depuis Eonnet du Guiny, vivant en 1375. Maintenu noble d'ancienne extraction par arrêt de la Chambre de réformation à Rennes le 27 novembre 1668 sur preuves de dix générations. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 21 novembre 1772. Signature de la protestation de la noblesse de Bretagne le 9 janvier 1789. [ANF-1945, WNS, WP, SS, SS sup, V89, V07, ENFS n°43] Pierre (1909) ép. 1937 Renée Paul (1909-1984) d'où Jean (1940), Annie (1944-1993), Joelle (1946), Henri (1948) d'où Fanny (1985), Viviane (1987), Pierre (1989).
D'azur au (double) croissant d'or.

<!!>**Guiot du Doignon** (Angoumois, Marche) et – **de La Rochère** (Poitou, Basse-Marche) et **Guiot ou Guyot d'Asnières de Salin** (Poitou, Bretagne) : ancienne extraction 1499. Maintenu d'ancienne noblesse en Poitou le 9 septembre 1667 et 7 octobre 1667 par Barentin, le 22 décembre 1666 par M. d'Aguesseau, le 22 janvier 1699 par Tubeuf, le 9 janvier 1599 par Saint-Marthe, le 11 février 1701 par Maupéou, les 27 janvier, 2 février, 19 mars, 17 et 29 avril 1715 par Richebourg, les 22 août et 29 novembre 1717. Admis aux Ecoles Royales Militaires en 1771. Vote à Poitiers en 1789. [ANF-1977 (du Doignon), WNS, SS, SS sup, V89, V07, ENFS n°20] La branche aînée Guiot d'Asnières s'est éteinte dans les mâles le 24 avril 1881. Le nom toutefois a été repris par une famille Guyot de Salins, sans principe de noblesse et sans parenté par les Guiot d'Asnières. Un jugement du tribunal civil de Lorient du 18 janvier 1895 les a autorisés à ajouter ce nom et ils portent Guyot d'Asnières de Salins.[SS sup]
D'or à trois perroquets ou guyots de sinople becqués, membrés, colleté de gueules.

►**Guirard de de Montarnal (de)** (Rouergue) : Extraction 1535. Maintenu le 20 janvier 1667 et le 13 juin 1699 à l'intendance de Montauban sur filiation remontant à 1344 (!). Confirmé noble le 22 juin 1753. [WNS, WP, SS, SS sup, V07]
Parti : au I d'azur au lion d'or ; au II de gueules à l'épervier d'argent empiétant sur une perdrix du mesme,

accompagné en chef d'une clochette d'argent entre deux étoiles d'or.

►**Guingaud (de)** (Languedoc (généralité de Montauban)) : Conseiller au Parlement de Toulouse de 1777 à 1790, comparait à Toulouse en 1789. [WNS, GAF n°18792] Subsiste la postérité de Louis (1911-1982) qui descend d'un frère du conseiller au Parlement.
De gueules à la chèvre passante d'argent sur une terrasse de sinople au chef cousu d'azur à trois étoiles d'argent.

►**Guironnet de Massas** (Vivarais, Dauphiné) : issue d'Henri, avocat au parlement de Toulouse en 1660. [WNS, GAF n°18793] Figure dans le nobiliaire universel de Magny.
D'azur, à trois fasces ondées d'argent, au chef de sable, chargé de trois fleurs de lys d'or, soutenu d'une triangle du même.

†**Guiroye (de)** (1918-1983) (Béarn) : seigneurs d'Higuières, qualification noble en 1786. [WNS] Derniers du nom : Bertrand (1875-1918) d'où Jeanne et Maïten (1902-1983).

†**Guiry (de)** (Vexin Français) : ancienne extraction 1392, maintenue noble en 1667 (pour une branche éteinte) et le 20 février 1668 dans l'élection d'Aleçon, Préside les 16 et 17 mars 1789 l'assemblée de la noblesse du bailliage de Chaumont. Comparait à Mantes et Meulan en 1789. [WNS, WNS, GAF n°18794, SS, V07] Famille présumée éteinte avec Henry (1849-1917) d'où Marie-Thérèse (1873), Robert (1875-après 1909), Bernard (1880-après 1906) (d'où Gyl ép. 1937 Joseph Ducoulombier) et Gaëtan (1890). **Quid de Serge ép. 1962 Colette Pauc (1942-2010).**
D'argent à trois quintefeuilles de sable.

►**Guiselin ou Guizelin (de)** (Boulonnais, comté de Guise) : extraction, maintenue à l'intendance de Picardie en 1666, les 23 juin 1698, 24 décembre 1698 et 7 septembre 1716 sur production remontée avant 1513. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1779 et les Ecoles Royales Militaires en 1771. [WNS, GAF n°18798, SS sup] Subsiste avec Philippe (1966), Benoit (1968), Domitille, Emeline...
D'azur à trois paons rouants d'or.

†**Guy de Ferrières (de)** (1935-1976) (et – **de Puyrobert**) (Limousin, Angoumois, Saintonges) : extraction 1442, maintenue noble en 1666 et par M. Bégon, intendant de La Rochelle le 14 février 1699. Preuves pour les Ecoles Militaires en 1773. Vote à Saintes en 1789. [WNS, GAF n°18832, SS, V07] Derniers du nom : Joseph (1870-1935) d'où Jeanne (1897-1976) et Geneviève (1906-1965).
D'argent à trois boucles de gueules au chef d'azur.

►**Guyard de Chalembert** (Sens) : anobli peu avant 1789 ? semble sans principe de noblesse. [WNS] Issue d'une lignée de procureur du Roi en l'Élection de Sens.

†**Guyard de Changey** (1911-1921) (Bourgogne) : filiation depuis Etienne, contrôleur des guerres en 1581, anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Dijon en 1671, mort en charge en

1677, admis aux Etats de Bourgogne en 1754. Comparait à Dijon en 1789. [SS sup, GAF n°18841] Derniers du nom : Louis (1827-1889) d'où Marie (1854-1911), Jeanne (1856-1921) et Gabriel (1863-1911).

D'azur à une croix latine, denchée d'argent, accompagnée à chacune des extrémités supérieures d'une étoile du mesme.

► **Guyard de Saint-Julien** (Comtat Venassin, Belgique) : comte du Saint-Empire par diplôme du 13 novembre 1636, enregistré à Vienne le 29 septembre 1638. [WNS] Noblesse étrangère.

Écartelé : aux I et IV, parti : a. coupé d'or sur sable, à deux roses de l'un à l'autre (Guyard) ; b. d'argent au lion de gueules, couronné d'or (Saint-Julien) ; aux II et III, de sable, à la fasce d'argent (Walsée). Sur le tout d'or à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et chaque tête couronnée du champ.

†? **Guyard de Lequaizière** : branche de la famille précédente issue de noble Antoine Guyard et de Marguerite de Courtois. Dernier du nom : Marie-Eugène-François-Joseph (1843-) ép. 1872 Luiza-Maria Esquivar.

► **Guyenro (de) et Guyenro de Mont Saint-Pierre (de)** (Normandie (Bayeux)) : ancienne extraction (cité dans la recherche de Montfaut en 1463), maintenue en 1666 et le 30 janvier 1668 par Chamillart dans l'élection de Bayeux. Preuves de noblesse pour les cadets gentilshommes le 24 décembre 1783 et les Ecoles Royales Militaires le 3 mars 1788. Une fille admise à Saint-Cyr le 26 février 1789. [WNOR, WNS, GAF n°18847, WP, V07, ENFS n°20] Postérité de Pierre (1778-1858).

D'or à trois rocs d'échiquier de gueules, posés deux et un.

† **Guyhou de Montleveaux** (Orléanais) : anobli par charge de Secrétaire du Roi reçu le 2 août 1735 et mort en charge le 10 juin 1754. Son fils conseiller maître en la chambre des comptes de Paris le 22 novembre 1770. [WNS] Dernier du nom : Benjamin-Jules-René (1879-après 1922), fils reconnu.

De sinople, au lion d'or, armé et lampassé d'argent.

† **Guynermer** (Normandie, Picardie, Bretagne) : maintenue par la chambre de réformation de Bretagne le 28 janvier 1669 sur preuves depuis 1513. [WNS, GAF n°18853, SS] Le célèbre aviateur descend de Bernard-Pascal (1752-), avocat au parlement de Paris et celui-ci ne se rattache pas à la souche noble.

D'or à trois merlettes de sable.

► **Guynot de Boismenu et de La Boissière** (Bretagne) : déboutée faute de comparaître à la réformation de la noblesse de Bretagne 1666-1670. [WNS]

De gueules à trois merlettes d'argent deux et une ; au chef d'or.

† **Guyon (de) (1871- ?)** (Lorraine (Dieuze)) : Léopold-Nicolas Guyon (1752-1833) fut anobli le 24 mai 1821. [WNS, GAF n°18859] Eteinte avec la patrie : Prosper (1830-1861), Joseph (1831-1831), Anne (1833-1886 ou 1928) et Hubert (1841-1871).

De sable à deux jumelles d'argent.

► **Guyon des Diguères (de Mesnilglaise), †Guyon de Vauloger (1904-1944) et Guyon de Vilher (Villiers)** (Normandie (Argentan)) : ancienne extraction 1448, maintenue le 15 février 1448, le 28 avril 1523 par la Cour des Aides de Normandie. (Diguères) maintenue noble en 1641, en 1666 par Chamillart à l'intendance de Caen et le 27 mai 1666 par de Marle, intendant d'Alençon. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1766, comparait à Exmes en 1789. (Corday) maintenue noble le 27 août 1666. Comparant à Argentan en 1789. (Vauloger) maintenue noble 1666, comparait à Alençon en 1789, preuves pour le service le 14 mai et 10 novembre 1784. [ANF-1949 (Diguères), WNOR, WNS, GAF n°18866, SS, SS sup, V07, ENFS n°31] (Diguères) Postérité de Yannick (1911-1985) d'où Patrick, Edouard et Marc. (Vauloger) Francisque (1835-1904) d'où Madeleine (1869-1944), Suzanne (1872-1918) et Robert Marc Gustave (1875-1898).

D'argent au cep de vigne de sable fruité de trois grappes de raisin de gueules (terrassé de sinople).

► **Guyon de Geis de Pampelonne (de)** (Bas-Languedoc, Vivarais) : citée 1289, ancienne extraction 1488 (lettre féodale), maintenue noble en 1668 sur preuves remontées à 1517. Un député suppléant de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [ANF-1964, WNS, GAF n°18867, SS, V07]

Parti au I d'azur à une tour crénelée d'argent, maçonnée de sable soutenue de deux lions d'or et accompagné en pointe de trois badelaires d'argent la garde d'or posés en fasce ; au II d'egueules à la bande d'or chargée de huit points de sable et accompagnées de trois fleurdelys d'argent, deux en chef et une en pointe.

► **Guyon de Montlivault et †Guyon de Guercheville** (1975-1983) (Orléanais (Montargis)) : filiation 1521, anobli par Lettres Patentes de Louis XIII en 1636 / septembre 1638, enregistrées en 1639, confirmées en 1641, réenregistrées en 1642, confirmées en 1667. [ANF-1939, WNS, SS, SS sup, V07] Derniers du nom (Guercheville) : Henri (1852-1899) d'où Pierre (1887-1975) et Léonce (1890-1964) d'où x et Marie-Thérèse (1921-1965) // Gabriel (1856-1926) d'où Yvonne (1890-1983) et Simone (1905).

D'or à trois fasces ondées d'azur accompagnées en pointe d'une branche d'arbre de sinople posée en fasce.

† **Guyonnet (de Montbalen) (de)** (1917-1958) (Saintonge) : Anobli par charge de conseiller clerc au Parlement de Guyenne par L.P. du 4 novembre 1610 et résignation après 34 ans d'exercice. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. Comparant à Bordeaux en 1789. [WNS, GAF n°18869, SS] Dernier du nom : Jean-Baptiste Albert (1839-1917) d'où (1) Joseph-Gustave (1870-1880) et (2) Théonie (1879-1958).

D'or à trois perdrix au naturel becquées et membrées de gueules.

† **Guyot (1957-)** (Franche-Comté (Villevieux)) : Claude-Etienne (1768-1837), Baron de l'Empire en mai 1808, comte de l'Empire le 26 novembre 1813, Comte héréditaire le 24 février 1815. Derniers du nom : Eugène-Gaspard-Napoléon (1848-1919), d'où x, x et Etienne (-1957). [WNS, GAF n°18874, SS]

Coupé : au I de gueules à dextre d'une cuirasse et à senestre d'une épée haute en pal le tout d'argent ; au II

de sinople au cheval galopant d'argent, adextré en chef d'une étoile d'or.

†**Guyot du Clos ou Duclos** (1872) (Bretagne (Saint-Malo)) : anobli le 20 juillet 1829 et pour une autre branche en 1830. [WNS, GAF n°18880-18881, SS] Charles Alexandre (1783-1872) d'où Céline Zoé Marie (1823-1861).

D'azur au lion d'or lampassé et couronné de gueules adextré de deux ancres d'argent posées en sautoir D'or au lion couronné de gueules accompagné en chef, en flancs et en pointe d'une étoile de sable ; au chef d'azur chargé de deux ancres d'or, posées en sautoir.

†**Guyot d'Amfreville** (1997-2004) (Haute-Normandie) : filiation 1494. Anobli (relief en 1635). Guillaume Guyot, écuyer, seigneur d'Amfreville et autres lieux obtint le 1^{er} juin 1655, un jugement de la Chambre souveraine établie pour les francs-fiefs en Normandie lui donnant mainlevée de la saisie de la terre d'Amfreville et fit avec au Roi le 29 novembre 1683 pour ladite seigneurie relevant de Sa Majesté. Certificat pour les sous-lieutenances le 15 octobre 1788 (AR). Vote en 1789 au bailliage de Pont-de-l'Arche avec la qualification de comte d'Amfreville. [ANF-1981, WNS, V07] Derniers du nom : Olivier (1834-1881) d'où Robert (1874-1958) d'où Jacques-Gaston-Louis (1902-1994) et Henri (1905-1964) ; Henry (1876-1946) d'où Monique (1910-2004) et Jean (1911-1997).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois champignons d'or.

► **Guyot de La Pommeraye** et ► **Guyot de Villeneuve** (Île de France, Paris) : Pierre Guyot (1685-1766), anobli par charge d'échevin de Paris en 1720, son fils Michel-Pierre (1728-1792) occupa la même charge du 16 août 1777 jusqu'au 16 août 1779 et fut tige de la branche « La Pommeraye ». Son frère Jean-Baptiste, premier échevin de Paris le 25 août 1786, chevalier de Saint-Michel en 1789 fut tige de la branche « de Villeneuve ». [ANF-1990 (Villeneuve), WNS, GAF n°18891, SS, WP, V07] (Pommeraye) *Ecartelé : aux I et IV de sable à trois poissons d'argent posés en fasce ; aux II et III d'argent à trois fontaines de sable posées deux et une.*

(Villeneuve) *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois croissants d'or et en pointe d'un coq hardi du même.*

†**Guyot de Saint-Amand** (1905) (Paris) : Léonard Guyot (1661-1731), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi à la Grande Chancellerie de Paris, reçu le 9 décembre 1706, résigne et Lettres d'Honneurs en 1727. Preuves pour le service militaire le 23 mai 1782. [WN, GAF n°18890] Derniers du nom : Félix (1824-1905) d'où Marie-Louise-Marguerite (1866).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois poissons d'or posés en fasce, celui du milieu contourné, soutenus d'une rivière en champagne d'argent ; aux II et III de sable (d'azur) à trois fontaines d'argent.

► **Guyot de Saint-Michel** (Lorraine, Champagne) : Georges Guyot, huissier d'armes du duc de Lorraine fut anobli le 19 août 1481 par le duc de Lorraine et par charge de conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Dijon le 7 mars 1768, mort en charge en 1773. [WNS, GAF n°18892, SS, SS sup, WP, V07]

D'azur à la perdrix d'or, membrée de gueules et un chef d'or.

†**Gyémare (de) olim Gémare (de)** (1889-1901) (Normandie) : anoblie en juillet 1594. Maintenu noble le 15 octobre 1667 par La Galissonnière. [le Bret] Derniers du nom : Albéric-Auguste-Antoine (1817-1889) et Laurence (1872-1901).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, deux et une avec un cœur d'or, au chef, au dessus du chevron.

†**Gyvès (de)** (1926-1976) (Pays Chartrain, Orléanais) : anobli par charge de secrétaire du Roi vers 1595, maintenue à Orléans en 1667 et 1668. Preuves pour le service en 1785 [WNS, GAF n°18897, NG01, SS] Derniers du nom : Henri (1852-1926) d'où Ernest (1885), Suzanne (1889-1976), Marie (1892-1974) et Jeanne (1894-1972).

D'azur au chevron d'or, chargé de cinq ou sept annelets de gueules.

H

Hache de La Contamine (Grenoble) : baron personnel par L.P. du 8 septembre 1824. [WNS, GAF n°18911] *D'azur au lion d'argent, au chef du même chargé de trois étoiles d'azur.*

†**Haffregues (d')** olim d'Afregues (1900) (Franche-Comté, Artois) : issue de Jacques, avocat au conseil d'Artois qui testa en 1686. (branche cadette éteinte) : anobli en 1705 (branche aînée) : baron **héréditaire ou personnel** le 4 décembre 1819 (sans postérité). [GAF n°18921, SS] Dernier du nom : Charles-Joseph-Frédéric (1808-1900).

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois étoiles d'argent et en pointe d'une merlette du même.

†**Hailly (d')** (après 1876) (Flandres) : Baron héréditaire le 9 décembre 1840. Dernier du nom : Clément-Albert-Marie (1850). [WNS, GAF n°18924, SS, V07] **Subsiste 1 d'après Valette ?**

D'azur au chevron d'argent chargé d'une étoile de gueules accompagné en chef de deux gerbes de blé, et en pointe d'une grue tenant de sa patte dextre sa vigilance, le tout d'or ; au chef d'or chargé de trois têtes de lion arrachées de gueules.

†**Haincque de Saint-Sénoch** (1983-2019) (Touraine) : aurait été anobli par charge de secrétaire du Roi en 1732. Comparait à Tours en 1789 (AR). [ANF-1937, WNS, GAF n°18926, SS, V07] Autorisation d'ajouter le nom « Saint-Sénoch » par décret du 3 octobre 1861. Derniers du nom : Robert (1873-1969) d'où Anne (1920-1996) et Isabelle (1922-2019) ; France (1879) d'où Hubert (1913-1983).

D'argent à une ancre de sable accompagnée en chef de deux étoiles de gueules.

► **Hainguerlot** (Ardennes) : anobli et créé Baron à titre personnel sur promesse d'institution de majorat par ordonnance du 4 janvier 1829, non suivie de L.P. du fait des événements de 1830. (branche éteinte) Titre confirmé héréditaire par décret impérial du 28 mars 1870 et L.P. du 4 mai 1870. [WNS, GAF n°18926] La postérité d'Alfred

(1839-1907), 4^{ème} baron est subsistante. SS sup : « Des branches non nobles subsistent, issues du premier titulaire, créé baron par ordonnance du 4 janvier 1829 sur promesse d'institution de majorat mais dont les Lettres Patentes ne furent pas retirées sans doute à cause de la Révolution de 1830. Un seul des fils Edouard (1832-1888) fut confirmé sous le Second Empire par décret impérial du 20 mars 1870. Tous les Hainguerlot actuels descendent du frère d'Edouard, Alfred qui n'a pas de principe de noblesse.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au navire d'or ; au II de gueules à trois casques d'argent tarés de profil ; au III de gueules à trois besans d'or.

†**Halewyn (d' ou de) olim Dalhuin** (1960-1974) (Flandres) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Conseil Provincial d'Artois le 28 septembre 1754. [WNS, SS, SS sup, V07] Derniers du nom : Maurice (1856-1942) d'où Jacques (1885-1957) (d'où Jacqueline (1919) ép. 1943 Wilfried-Patrick d'Halluin), Geoffroy (1886-1960), Bernard (1887-1914), Marguerite-Marie-Anne (1889-1974) et Odette (1892-1916). Le dernier baron a adopté Philippe Bellot des Minières par jugement du TC de Béthune en 1960.(d'où postérité Bellot de Minières d'Halewyn).

Ecartelé : aux I et IV de sable à une bande de losanges accolés d'argent ; aux II et III d'argent à trois lions de sable armés et lampassés de gueules couronnés d'or.

†**Hallez-Claparède** (1917) (Alsace (Haguenau)) : Philippe-Christophe Hallez, baron de l'Empire le 21 février 1814, confirmé le 26 octobre 1816, comte par L.P. du 18 janvier 1843, sur réversion du titre du comte Claparède, conféré par L.P. du 29 juin 1808. [WNS, GAF 18954-18955, SS] Derniers du nom : Xavier Alphonse Léonce (1813-1870) d'où Philippe-Raymond (1846-1917).

Coupé : au I parti d'azur à l'épée haute en pal d'argent montée d'or et de gueules à trois étoiles d'argent rangées en pal ; au II d'or à deux branches de laurier de sinople croisées en sautoir par la tige et chargées d'un casque de sable rehaussé d'or, doublé et panaché de gueules.

†**Hallouin de la Péniissière** (1888-) (Bretagne) : anobli par la charge d'échevin de Nantes en 1667. Maintenu noble en 1670 en conséquence des privilèges de la mairie de Nantes. Partage noblement en 1787. Preuves pour le Service en 1788. [WNS, GAF n°18957] Derniers du nom : Athanse (1814-1888) d'où Elisabeth (1854) et x. // Henri (1848), chanoine honoraire à Nantes.

D'or à un cœur ailé de gueules surmonté d'une ancre de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

►**Halna du Fretay** (Bretagne) : filiation depuis Jean Halnat vivant en 1426, montres de noblesse 1441 et 1449, extraction 1532. Débouté de ses prétentions à la noblesse le 13 août 1669. (branche cadette éteinte) : maintenue en 1713. (branche aînée) : maintenue noble le 4 février 1698, le 28 août 1699, le 10 janvier 1713 à l'intendance de Bretagne, 1715 et arrêt du Parlement de Bretagne le 14 juin 1773. [ANF-1978, WNS, GAF n°18960, SS, V07, ENFS n°30]

D'argent au chevron de sable accompagné en chef de deux haches d'armes, adossées du mesme.

►**Hamel (du)** (Guyenne) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 26 mai 1638, maintenue noble le 27

février 1667 par M. d'Aguesseau, juillet 1668 par Caumartin, intendant de Champagne, et 13 janvier 1700. Décharge du droit de franc-fief le 28 mars 1674 par ordonnance de M. de Sève, intendant de Guyenne. Baron de l'Empire le 3 juin 1811, confirmé le 30 août 1819. [WNS, SS, WP, V07]

D'azur ondé d'argent en pointe et une grange au dessus maçonnée de sable chargée de trois girouettes d'or.

†**Hamel-Bellenglise (du)** (1862-1937) (Artois) : Admis aux Etats d'Artois en 1757. Marquis par Lettres de 1759. Convoqué aux Etats d'Artois en 1788. [WN, GAF n°18982] Derniers du nom : Charles-Constant (1790-1862) d'où Antoinette (1842-1937).

De gueules au chef d'or chargé de trois molettes d'éperon à cinq pointes de sable.

<!!>**Hamel de Breuil (de Brazais) (du)** (Normandie, Champagne) : filiation depuis Jean du Hamel, écuyer, seigneur du Parc, aveu en 1462. Anobli en 1578. Maintenu noble par ordonnance des commissaires aux francs-fiefs le 16 juin 1634 et le 12 mars 1641 à l'intendance d'Alençon, en 1666 (mention dans la catégorie « anciens nobles ») (AR) et en 1667 et le 1^{er} mai 1718 par de Gasville, intendant de la généralité de Rouen. Héritage du marquisat de Brazais en Normandie, de la maison de Dyel en 1746. Honneurs de la Cour en 1771. [ANF-1947, WNOR, WNS, SS, V07] Gilles (1950) d'où Désirée (1977), Jean (1980), Agnès (1982) et Jacques (1986).

D'argent au chevron de gueules.

†**Hamel de Canchy (du) (1940-1957)** (Picardie (Abbeville)) : extraction prouvée depuis Antoine du Hamel en 1528. Maintenu noble le 6 février 1706 par M. Bignon, intendant de Picardie. Admission à l'École Royale Militaire de La Flèche le 29 octobre 1775. [WNS, SS, V07, ENFS n°38] Derniers du nom : Arthur-Eugène Louis (1837-1913) d'où Georges (1863-1940) (d'où Hélène (1895-1940)) et Marthe (1869-1957) // Maurice (1870-1911) d'où Geneviève (1903-1921) et Elisabeth (1904-1956).

D'azur à la bande d'or chargée de trois roses de gueules.

(0)**Hamel du Désert (du)** (Normandie, Franche-Comté) : anobli en 1598, maintenue noble en 1706 et 1760. [SS, V07] **identifier le dernier mâle.**

D'or au chevron d'azur accompagné de trois chênes arrachés de sinople.

►**Hamel de Fougeroux (du) de Denaivilliers olim Fougeroux** (Orléanais) : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1735. [ANF-1961, WNS, SS, V07] Substitution par autorisation de 1818 au nom, éteint en 1782, de « du Hamel de Monceaux », frère de la dame Fougeroux.

D'azur à trois genestes d'argent posées en fasce, l'une sur l'autre.

►**Hamel de Milly (du)** (Normandie (Cotentin)) : filiation 1426, extraction 1543, maintenue noble en 1666. Vote en 1789 aux bailliages de Mortain, Avranches, Argentan et Alençon [ANF-2005, WNOR, WNS, SS, V07] Postérité de Xavier (1899-1987).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois roses du même.

< !!>**Hamelin (des Essarts)** (Normandie (Honfleur)) : baron le 13 août 1811, titre confirmé avec réversion en faveur d'un petit neveu par décret impérial du 26 octobre et L.P. du 27 novembre 1864. [WNOR, WNS, SEC, SS, V07] Postérité d'Emmanuel (1830-1896).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à un cygne de sable ; au II des barons militaires ; au III d'azur à une ancre d'or.

►**Hamoir** (Flandre française, Belgique): Pierre (1721-1775), anobli par charge de secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près le Parlement de Flandre le 21 septembre 1761 (provisions), mort en charge le 24 juillet 1775. Vote noble en 1789 dans le bailliage du Quesnoy. Une branche noble en Belgique le 1^{er} septembre 1959. [ANF-1955, SS, V07, ENFS n°9] Postérité d'Emmanuel (1750-1811).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

†**Hamon de Kervers** (1942-1977) (Bretagne (Cornouailles)) : extraction, réformation de noblesse de 1448, maintenue noble d'extraction en Bretagne le 12 juin 1669 sur preuves de six générations. [WNS, SS] Derniers du nom : Edmond (1863-1942) d'où Marie (1896-1977) et Paule (1900-1968).

D'azur à trois annelets d'or.

►**Hangest d'Ivoy (van)** (Picardie, Hollande) : Famille subsistante de la noblesse des Pays-Bas. Premier connu est Nicolaas Gillesz. (van) Ivoi, mentionné pour la première fois en 1600 dans un régiment wallon. Nomination dans un corps d'équestre aux Pays-Bas en 1814, incorporation dans la noblesse des Pays-Bas en 1816, titre de baron pour tous la même année. Il existe de la littérature sur cette famille comme quoi elle descend d'une famille noble française. Depuis 1930, cette hypothèse n'est plus reconnue. En 2014, le chef de la famille était Louis van Hangest baron d'Yvoy (1935), sans alliance et habitant à l'étranger, depuis décédé le 18 novembre 2017. Puis, le chef de famille est Edward van Hangest baron d'Yvoy (1948) et la famille n'est depuis représentée par lui et ses deux fils et deux filles, le dernier né en 1991, tous plus habitant aux Pays-Bas. Aucune preuve de noblesse avant 1814. Pas preuve de l'ancienne extraction féodale non plus. [Paul Brussel] *D'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or*

†**Hanivel (alias Hanyvel) de Pontchevron (d')** (1922) (Normandie, Bretagne) : famille de marchands à Rouen, anobli en juillet 1580. Branche cadette fixée en Béarn, titrée Marquis de Pontchevron. Derniers du nom : Eugène-François-Xavier (1802-1864) d'où Agénor-Paul-Emil (1838-1922). [WNOR, WNS, GAF n°19010]

De gueules au saumon d'argent, en fasces, au chef cousu d'azur chargé de trois molettes d'or.

†**Hanmer-Claybrooke (d')** (-1892) (Angleterre, Cambrésis) : Membre de la chambre de noblesse aux Etats de Cambrésis au XVIII^e siècle, confirmé noble depuis 1430 par diplôme de Jacques III, roi d'Angleterre le 9 septembre 1702, baron d'Hanmer-Claybrooke par érection en juillet 1778, confirmé par L.P. le 19 mai 1820 sur institution de majorat. [WNS, SS, SS sup] Derniers du nom : Edouard (1787-après 1814) d'où Augustine (1814-1892).

D'argent à la croix pattée de gueules.

†**Harambure (d') olim Harambures** (Navarre, Touraine) : extraction, maintenue noble en 1669, Honneurs de la Cour en 1789. [SS]

D'or à l'arbre de sinople arraché et un ours de sable psé à senestre s'appuyant sur l'arbre à la bordure de gueules chargée de huit franchis d'or trois, deux et trois.

►**Haranguier de Quincerot (d')** (Bourgogne) : extraction 1514, maintenue noble en 1669 dans la généralité d'Amiens. Admis aux Etats de Bourgogne en 1727. [ANF-1960, WNS, SS, SS sup, V07]

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois croix de chevaliers avec leurs anneaux d'argent et en pointe de trois fers de dard renversés du même.

►**Harcourt (d')** (Normandie) : extraction féodale 1094. Marquis par L.P. du 23 janvier 1597, puis érection en duché d'Harcourt par L.P. de novembre 1700, enregistrées au parlement de Paris le 19 mars 1701 et au parlement de Rouen le 2 août 1701. Duché érigé en pairie par lettres de novembre 1709, enregistrées le 28 février 1710. Honneurs de la Cour. Pair de France héréditaire le 19 août 1815 puis duc-pair héréditaire d'Harcourt le 31 août 1817. (branche aînée) marquis-pair de France héréditaire le 31 août 1817. [ANF-1935, WNOR, WNS, SS, SS sup, V07]

De gueules à deux fasces d'or.

†**Hardaz de Hauteville (du)** (1873-1890) (Maine) : filiation depuis noble A. du Hardaz en 1553. Maintenu noble en 1666. Page de la Grande Ecurie en 1714. [WN, GAF n°19038] Derniers du nom : Charles-Louis d'où Charles-Louis (1799-1873), Charles-Alexis, Adèle (1802-1890).

D'argent à six tourteaux de gueules posés trois, deux et un.

►**Hardivilliers (d') olim Le Paillart d'Hardivilliers** (Picardie) : François, maréchal des logis des gendarmes de la garde du Roi, anobli en novembre 1711 pour services militaires, L.P. enregistrées au Parlement de Paris le 25 avril 1712, confirmé et maintenue noble le 28 décembre 1717 par arrêt du Conseil d'Etat l'exceptant de la révocation de l'édit d'août 1715. Confirmé avec paiement de taxes en 1734. Cheval-léger le 29 mai 1742. (AR) Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1772 (BN ms fr 32081) [ANF-1985, WNS, SS, V07, ENFS n°13] Postérité d'Albéric (1863-1933).

D'azur au coq les ailes levées d'argent, crété, barnbé, onglé de gueules posé sur une montagne de sable pouvant de la pointe de l'écu et tenant de sa patte dextre une épée posée en pal d'argent, la garde et la poignée d'or, laquelle est surmontée d'une couronne du même.

†**Hardy de Blanzay** (Saintonge, Normandie) : condamnation par défaut à 2200 livres d'amende pour usurpation de noblesse le 23 juin 1696. Agrégée au XVIII^e siècle ? Dernier du nom né en 1855. [WNS, GAF n°19061]

Ecartelé aux I et IV d'argent au lion d'azur au chef du même chargé de trois étoiles d'or ; aux II et III d'azur à la fasce d'argent accompagnée de deux besans du même marqués d'un point de sable et posés un et un.

†**Hardy de La Largère** (1972-1988) (Bretagne (Vitré)) : anobli le 10 mai 1819. [WNS, SS, V07] Derniers du

nom : Joseph (1869-1937) d'où Marie-Anne (1892-1967), Paule (1894-1977), Marguerite-Marie (1895-1988), Joseph (1898-1917), Thérèse (1901-1976) et Jean (1905-1972).

D'azur à deux épées hautes d'or posées en sautoir, au chef d'hermines.

(0)**Hardy de Perini** (1968-) (Lorraine) : Anobli en 1663, autorisé à rajouter de Perini par décret de 1886. Derniers du nom : Félix (1898-1966) ép (2) d'où Béatrice et Christine. [WNS, SS, V07]

De gueules à 3 marguerites d'or.

†**Harel de La Noë** (1931-1938) (Bretagne (Guérande)) : maintenue noble d'extraction en 1670 sur preuves de cinq générations (1540). [WNS, GAF n°19067] Derniers du nom : Louis (1852-1931) d'où Marguerite (1886-1938) et Georges (1889-1915).

D'or au lion morné de gueules.

†**Harembert (d')** (Bretagne) : Chevalier héréditaire en 1818, Baron personnel en 1828. [WNS, GAF n°19068] Une branche non noble subsiste.

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople au chef de gueules chargé d'une croix alaisée d'argent rayonnante d'or.

► **?Harismendy** (de Sorhainde) (Basse Navarre) : vote noble en 1789 au Pays de Soule. [WNS, GAF n°19074] *D'or au lion de gueules à la bordure d'argent.*

†**Harmand d'Abancourt** (1905) (Barrois) : Baron de l'Empire le 14 avril 1810, vicomte héréditaire le 20 avril 1822. Famille éteinte en 1905 par le décès d'Etienne-Louis, vicomte d'Abancourt, conseiller-maître à la Cour des Comptes à Paris, conseiller général de la Meuse, ép. en 1869 de Claire Gabrielle Crillon de Montigny. Celui-ci ne descendait pas en ligne directe du premier vicomte mais le titre fut transféré à son père, par ordonnance royale en 1841.

Coupé : parti au I, d'azur à 8 étoiles d'or posées en orle et de gueules à une muraille crénelée d'argent posée en champagne sommée d'un lion naissant du mesme ; au II de sinople au pélican avec sa piété d'or.

(0)**Harnois de Blangues (d')** (1973) (Normandie (Caudebec)) : Anobli vers 1670, maintenue noble au XVIIIe siècle dans la généralité de Rouen. Vote en 1789 dans le bailliage de Caudebec [WNOR, WNS, SS, V07] Derniers du nom : Henri (1853-1940) d'où Marie-Thérèse (1890), Solange (1894-1979) et Gérard (1902-1973) d'où Viviane (1930), Régine (1936-2002) et Armelle (1945). Cette dernière est toujours en vie en 2019. Indiquée éteinte par erreur dans Valette. *De gueules au chevron d'argent accompagné en pointe d'un casque ferré et grillé du second taré de front.*

► **Harouard de Suarez d'Aulan** (Paris, Dauphiné) : trésorier receveur des émoluments du sceau de la chancellerie du Palais à Paris en 1785. Autorisation par ordonnance royale du 18 octobre 1814 et décret impérial du 29 octobre 1853 de relever le nom et les armes de la famille éteinte en 1794 de Suarez d'Aulan au Comtat Venaissin. [WNS]. *Charge anoblissante ?*

► **Harpedanne de Belleville** (Poitou, Saintonge) : filiation 1479, extraction prouvée 1521, maintenue noble en 1666 par M. d'Aguesseau, 11 août 1669 par arrêt du Conseil, 8 avril 1699 en Poitou, 14 janvier 1700 par Begon à l'intendance de La Rochelle, 9 et 28 mars 1715 par Richebourg, intendant du Poitou. Vote noble à Saintes en 1789. [ANF-1992, WNS, SS, V07] *Gironné de vair et de gueules de six pièces.*

†**Harryet de Béchevet voir Béchevet**

► **Harscouët de Saint-Georges, - de Keravel et †Harscouët de Keringant** (1896-1959) (Bretagne (Saint-Brieuc)) : extraction féodale 1440, montres de noblesse en 1375 et 1382, réformation de 1423, maintenue noble d'ancienne extraction en 1669 sur preuves de 9 générations. (Saint-Georges) Baron de l'Empire le 9 janvier 1814 sur promesse d'institution de majorat. [ANF-1953 (Saint-Georges), WNS, SS, V07] *D'azur à trois coquilles d'argent.*

► **Harty de Pierrebouurg olim Harty de Fleckenstein** (Irlande, Île de France, Blésois) : baron de l'Empire sous la dénomination de Fleckenstein le 17 avril 1812 et nouvelles lettres rectificatives, baron héréditaire de Pierrebouurg le 1er janvier 1813, confirmé par lettres le 16 juin 1818 ou 1868. [ANF-1971, WNS, SS, SS sup, V07] Postérité de Louis (1881-1959). *D'argent chargé au 2e point du chef d'une canette de sable becquée et onglée d'or.*

†**Hastier de la Jolivette** (après 1917) (Bourbonnais (Moulins)) : anobli par charge de trésorier général des Finances à Moulins le 4 septembre 1738 et 11 février 1761, maintenue noble le 24 août 1816. Dernier du nom : Jean-François-Etienne (1870-après 1917) [WNS, SS, GAF n°19102] *D'azur au croissant d'argent posé en baisme accompagné de trois étoiles du mesme.*

†**Hastrel de Rivedoux (d')** (1941-2005) et de La Chabossière (Gascogne, Picardie, Bretagne, Canada) : filiation suivie depuis André, cité dans un jugement de maintenue de noblesse du 23 mai 1639 à Château-Thierry. Maintenu noble le 20 mai 1711 par Le Fèvre d'Ormesson. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1774 et le 23 septembre 1788 (La Chabossière). Vote à La Rochelle en 1789. Baron de l'Empire par L.P. du 17 mars 1808, le 27 juillet 1810. Confirmé les 3 avril 1850 et 24 novembre 1875. [WNS, SS, GAF n°19103, V07, NNF, ENFS n°11] Dernier du nom : Jean (1878-1941) d'où Anne (1909-2005). *D'azur au chevron d'or, accompagnée en chef de deux molettes du même et en pointe d'une tête de lévrier d'argent, colletée de gueules, bouclée d'or.*

Haucourt (d') (Picardie, Bretagne) : non noble. Dernier du nom (1839). [WNS, GAF n°19115] *D'argent fretté de gueules*

► **Haudos de Possesse** (Champagne) : filiation depuis Claude Haudos, originaire de chaumont, (+1665), marchand à Châlon en Champagne. Son arrière-petit-fils, Claude (-1793), anobli par charge de secrétaire du Roi à la Cour des Aides en 1735, office supprimé en 1747 avec maintien des privilèges de noblesse. Confirmation de noblesse par L.P. du 3 juillet 1771. Vote en 1789 à Vitry-

le-François. Autorisé à ajouter le nom « de Possesse » en 1825. [ANF-1964, WNS, GAF n°19120, SS, V07] Postérité de Germain-Adolphe (1804-1878).

D'argent à un arbre de sinople sur une terrasse du mesme mouvante de la pointe de l'écu ; au chef d'azur chargé de trois massacres de cerf d'or.

Haudouart de Fontaine (Artois) : filiation 1450. Les branches de Thièvres (fixée en Beauce éteinte) et de Fontaine se prétendaient noble d'extraction. Cependant des branches de cette famille faisaient le commerce aux XVI, XVII et XVIIIème siècle. [WNS]

<!!>**Haudry de Soucy** (Île de France) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1740-1765. [WNS, GAF n°19122, SS, V07] Marie-André-Pierre (1896-1982) d'où Arnaud Marie André (1921-1994) d'où postérité.

D'azur à une croix fleurdelysée d'argent cantonnée aux I et IV d'une étoile à six rais du mesme ; aux II et III d'un croissant aussi d'argent

(0)Haulles (des) (Normandie) : extraction, maintenue en 1666. [ANF-1979, V07] Alexandre-Antoine (1780-) d'où Louise-Clémence- Henriette (1821-1908). **Quid de Gontran, Valérie...**

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois lions rampants de gueules, deux en chef et un en pointe.

► **Hausen (de ou von)** (Saxe, Trèves, Alsace, Lorraine) : Extraction chevaleresque. Éteinte en France (1887-1900). Une branche subsiste à Munich descendant du baron Nikolaus von Hausen. [SS, SS sup]

D'azur à trois serpettes d'argent emmanchées d'or, posées deux et un.

► **Hausen de Weidesheim (d')** (Trèves, Lorraine) : Anobli par L.P. du 7 mai 1722 pour un receveur des finances de Sarreguemines (AR). Confirmation de noblesse le 13 mars 1731 par le duc François III. Charles de Hausen, conseiller au parlement de Metz le 23 mai 1783. [ANF-1951, WNS, SS, SS sup, V07, ENFS n°24]. Postérité de Frédéric (1846-1928).

D'azur à une ancre d'argent, mise en pal, accostée de deux étoiles du même.

† **Haussy (de) (Dehaussy) de Robécourt** : en charge de secrétaire du Roi en 1777. [WNS, GAF n°19140] Dernier du nom : Jacques-Marie-Edmond (1810-1888).

D'azur à la tour d'argent accostée de deux palmes d'or ; et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

► **Hauteclouque (de) et Leclerc de Hauteclouque** (Picardie, Artois) : extraction féodale 1340, chevalier héréditaire en décembre 1752 avec permission de timbrer ses armes avec une couronne de Comte. Baron Personnel le 14 mai 1822. Comte Romain héréditaire le 11 mai 1857. [ANF-1955, WNS, GAF n°19144, SS] Leclerc de Hauteclouque par décret de novembre 1945 pour une branche.

D'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.

† **Hautefort (d')** (1903) (Périgord) : extraction féodale, maintenue noble en 1669, marquis de Hautefort en 1614. Honneurs de la Cour avant 1732, 1762-1771-1773-1776-

1781 et 1783. [SS, GAF n°19147] Derniers du nom : Armand (1823-1903) d'où Gabrielle (1869-1897). Le nom a été relevée par la famille Stoffels, gendre du dernier Marquis.

L'écu en bannière d'or à trois fasces de sable posées en pal deux et une.

Hauteroche (d') (Bourbonnais) : éteinte depuis 1923. [WNS]

† **Hauteville (d')** (-1935) (Maine, Normandie (Avranches, Coutances)) : extraction 1510, maintenue noble en 1666 dans l'élection de Coutances. Vote en 1789 à Mortain et à Angoulême. [WNOR, WNS, SS, V07] Derniers du nom : Robert (1838) d'où Marie-Thérèse (1870-1935). Les porteurs du nom actuels ne sont pas de la même souche et n'appartiennent pas à la noblesse.

D'argent à trois fasces de sable et un sautoir de gueules brochant.

Hauteville de Pontserre (d') (Vivarais) : filiation 1566. Peut-être agrégés au XVIIIe siècle. [WNS]

D'azur à une ville d'argent bâtie sur un mont de sinople et surmontée d'un croissant d'argent.

<!!>**Hautpoul (d')** (Languedoc) : extraction féodale 1394, maintenue noble le 6 et 28 juin 1669 par M. de Bezons, et 9 août 1698 par M. Le Peletier, intendant de Montauban. Honneurs de la Cour, Baron de l'Empire pour une branche le 6 octobre 1810 sur institution de majorat. [WNS, SS, V07] Derniers du nom : Robert (1880-1936) d'où Jacques (1913-1968) (d'où x et x), Elaine (1915-2007). **En extinction ?**

D'or à deux fasces de gueules accompagnées de six coqs de sable, becqués, barbés de gueules posés : trois, deux et un.

► **Hay(es) de Gassard (des) alias Deshays de Gassart** (Normandie (Pont l'Evêque)) : extraction 1515, maintenue noble en 1666 dans l'élection de Pont-l'Evêque. Maintenu noble au conseil en 1670. Vote en 1789 au bailliage de Rouen en 1789 (AR). Erection du fief d'Haubert en 1767 (AR). [ANF-1948, WNOR, WNS, SS, V07] Postérité de Louis (1874-1914) et de son cousin Jean (1872-1940).

D'azur à trois fasces d'argent.

(0)Hay des Nétumières (1985-) (Bretagne) : Extraction féodale depuis Guillaum vivant en 1369, baron des Nétumières par L.P. en 1629, maintenue noble d'ancienne extraction le 12 novembre 1668 sur preuves de 15 générations (AR). Marquis du Chastelet en janvier 1682. [ANF-1934, WNS, V07, SS] Derniers du nom : Jean (1920-1985) d'où Anne-Félicité (1966) et Angélique (1968). La ligne de Bouteville s'est éteinte en ligne masculine en 1879 et en ligne féminine en 1924.

De sable au lion morné d'argent.

► **Hay de Slade** (Irlande, Bretagne (Nantes)) : reconnue noble en France lors de son admission aux Cheval-Légers le 16 février 1763. **(ou maintenue au Conseil en 1763)** [ANF-1960, WNS, SS, SS sup, GAF n°19170, V07] Postérité d' Henri (1893-1979).

D'argent à trois écussons de gueules.

†**Haydurand (de)** (1900) (Bretagne (Brest)) : extraction, maintenue noble en 1669 sur preuves de cinq générations. [WNS, SS]

D'argent à trois chevrons de sable.

► **Hays (du Bourg) (du)** (Normandie, Artois) : extraction féodale 1387, maintenue noble en 1540. Fixée en Artois depuis 1753. Vote en 1789 dans le bailliage d'Exmes [WNOR, WNS, SS, V07]

De sable à trois épieux d'argent.

†**Hazon de Saint-Firmin** (1913-1957) (Île de France) : anobli par charge d'échevin de Paris en 1696 et 1710. [WNS, SS] Jean-Louis-Arthur (1830-1913) d'où Jane (1873-1957) et Blanche (1876-1950). Le nom a été relevé par la famille Reibell suite à une adoption.

De gueules à la croix d'argent chargée de onze triangles d'azur et cantonnée de quatre molettes d'éperon d'or.

†**Héard de Boissimon** (Anjou, Touraine) : conseillers du roi au siège présidial d'Angers, comparait en Anjou en 1789. Derniers du nom : Charles-Marin (1762-1804) d'où Charles-Marin (1787), Sophie (1788-1788), Louise-Marie (1789-1858), Eugénie (1791-1871) et Marie (1793-1854). [WNS, GAF n°19230]

D'azur au chevron brisé d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une larve du second.

► **Hébert de Beauvoir du Boscol et †Hébert de La Pleignière** (Normandie (Rouen)) : filiation depuis Jean Hébert qui testa en 1555. Anobli par charge de robe au XV^e siècle (Jean †1636, conseiller du Roi auditeur en la chambre des comptes de Normandie ; son fils Jacques, conseiller du Roi, correcteur en la chambre des comptes de Normandie le 6 mars 1637, honoraire le 3 juillet 1655). Maintenu noble le 20 mars 1671 à l'intendance de Rouen. Vote en 1789 à Rouen, Caudebec, Caen et Paris. Certificat de noblesse pour les pages de la Petite Ecurie délivré le 7 mars 1721 (AR). [ANF-1937 (Boscol), WNS, SS, V07] (La Pleignière) Derniers du nom : **Raymond (1850-1919) d'où Guy (1889-1917), x, x d'où x. (Beauvoir) : postérité de Gaston (1879-1957).**

D'azur à trois grenades d'or ouvertes de gueules, deux et une.

► **Hébrail (d')** (Languedoc (Narbonne)) : extraction féodale 1349. Maintenu noble d'ancienne extraction le 19 décembre 1668 et 4 juin 1671 par Bazin de Bezons. [ANF-1938, WNS, SS, V07, ENFS n°22] Postérité de Gaston (1899-1971).

D'azur à deux lièvres d'or courants l'un sur l'autre.

†**Hebrard (du Rocal) de Saint-Sulpice (d')** (1933-1974) (Haut-Quercy, Agenais) : extraction, maintenue noble en 1785. Derniers du nom : Fernand (1864-1933) d'où Simone (1893-1974) et Jean (1894-1915). [WNS, SS]

Ecartelé : aux I et IV d'argent au lion de sable, l'écu semé de croisettes du mesme, aux II et III d'argent à la bande de gueules sur le tout parti d'argent et de gueules.

► **Hebrard de Laplagnolle alias de Laplagnolle** (Languedoc) : anobli par le capitoulat de Toulouse en 1496 et 1523, maintenue noble le 13 septembre 1669 par jugement de l'intendant de Toulouse. [Compléments, WNS, SS, V07]

D'argent à trois fasces de gueules et entre deux de sept molettes d'éperon de sable posées trois, trois et une en pointe

► **Hébrard de Veyrinas** (Languedoc, Périgord) : citée 1425, filiation 1631. [WNS]

†**Hébrard de Villeneuve** (Auvergne (Riom)) : anobli par charge au XVIII^e siècle, vote en 1789. [WNS] Derniers du nom : Camille-Etienne (1829-1887) d'où Henri (1848-1925) d'où Henriette (1876-1955), Maria (1878-1967), Marie-Stéphanie-Jeanne (1879-1880) et Yvonne (1894-1986). **Principe de noblesse douteux**

Hébray de Pouzals (d') (Quercy (Gourdon)) : filiation 1625, agrégée au XVIII^e siècle ? [WNS] Etienne (1707-1785), écuyer, avocat du Roi ; son fils Joseph (1742-1810), écuyer, capitaine de cavalerie, garde du corps du comte d'Artois (1778-1791).

(0)**Hecquet d'Orval** (1950-)(Abbeville) : Jacques (1711-1797) reçu en charge de Conseiller secrétaire du Roi en 1777 ? Noblesse inachevée. Dernier du nom : Honoré (1892-1950). [WNS : « la branche de Rocquemont anoblie en 1818 est éteinte, celle de Beaufort issue d'elle n'est pas noble ; des branches non anoblies subsistent ».

De gueules à un pélican avec sa piété d'argent ; au chef du même chargé de trois croisettes de gueules.

► **Hecquet (de Rauville) (du)** (Normandie, Île Maurice) : extraction féodale 1357. Maintenu noble en 1463 par Montfaut dans la sergenterie de Toilevast, élection de Valogne, en 1666 dans la généralité de Caen sur preuves de 1418. Comparait à Saint-Sauveur le Vicomte et à Rouen en 1789. [WNOR, WNS, SS, GAF n°19254] Postérité de Victor-Gustave (1893-1981). Indiquée éteinte par Valette.

Coupé d'or et de gueules à trois gresliers de l'un en l'autre.

► **Hédouville (de)** (Vexin, Picardie, Champagne) : filiation suivie depuis Louis, chevalier en 1493. Extraction 1503, maintenue en février 1668 par Caumartin et le 3 juin 1669 par Dorieu, intendant de Soissons sur titres depuis 1535. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1738 et 1775, les Ecoles Royales Militaires en 1764, 1765, 1769, 1772, 1777 & 1784. Comte de l'Empire le 31 décembre 1808, confirmé le 21 octobre 1817 (pour des branches éteintes). [ANF-1968, WNS, V07, ENFS n°29] Postérité de Joseph (1869-1909) // Gaston (1847-1932).

D'or au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent, lampassé de gueules.

► **Heckeren d'Anthès (de) olim d'Anthès** (Palatinat, Alsace) : anobli en décembre 1731 [WNS, SS, V07] Rajout de Heckeren par suite d'adoption en 1836. . Postérité de Georges (1884-1955).

De gueules à trois épées d'argent, montées d'or, posées deux en sautoir les pointes en bas, la troisième en pal la pointe en haut, et liées de sinople.

► **Heere (de)** (Flandres, Orléanais) : Lettres patentes de Henri III portant relief de noblesse le 24 mai 1582. (branche éteinte) charge de conseiller au Parlement de Paris le 28 mai 1569. Conseiller à la Cour des Aides de

Paris le 4 octobre 1585 et en 1606. Conseiller au Parlement de Bretagne en 1598 avec Lettres d'Honneur en 1627. Maintenu noble par jugements des commissaires du Roi les 1^{er} décembre 1640, 20 avril et 13 juin 1641 et 27 novembre 1642. Déclaré de noble race et lignée par arrêt de la Cour des Aydes de Paris le 11 mai 1622. Maintenu noble en 1667 et le 26 octobre 1693 par de Creil, intendant d'Orléans. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en [1702](#) et pour l'ordre de Malte le 19 juillet 1791 (AR). [ANF-1970, GAF n°19262, WNS, V07, ENFS n°11] Postérité de Jean (1924) d'où Caroline (1956), Jacques (1958), Thibault (1960) et Frédéric (1962).

D'argent au chevron de sable accompagné en chef de deux coquilles du mesme et en pointe d'une étoile de gueules.

Heilhes (d') et d'Heilles de Raymond (Albigeois, Roussillon) [WNS]

Heilly (d') (ou Dheilley) (1923) (Picardie, Auvergne) : non noble, qualifiés marquis. [WNS]

?Hélians (d') (Anjou, Maine) : Anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en 1595, maintenue noble le 7 novembre 1666 par arrêt de M. Voisin de Lanoraye, intendant de Tours. [WNS, SS, NG01]

D'or à trois aigles d'azur becquées et membrées de gueules posées deux et une.

► **Hélie (de Saint-André) (d')** (Bas Languedoc (Narbonne)) : maintenue noble le 3/5 septembre 1669 par M. de Bezons. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1774. [WNS, SS, JO, NNF] indiquée éteinte par Valette : subsiste avec Benjamin, Christophe, Anne...
D'azur à trois truites (ou lamproies) d'argent posées en fasce l'une au-dessus de l'autre, celle du milieu contournée.

† **Hélie de Trepel (d')** (1874-1919) (Normandie (Falaise)) : ? **maintenue en 1666 dans l'élection de Bayeux, ou anobli par charge de Secrétaire du Roi en 1691**, déchargé du droit de franc-fief en 1743. Vote en 1789 au bailliage de Falaise. [WNS, SS] Derniers du nom : Charles (1840-1874) d'où Marguerite (1871-1919).
D'argent au sautoir d'azur, cantonné en chef et en pointe d'un huchet du mesme lié de gueules et en chaque flanc d'un alérion de sable.

† **Hell d'Oberkirch** (1970-1979) (Alsace) : chevalier héréditaire du Saint-Empire le 7 décembre 1784, reconnu noble en France le 21 avril 1785. Autorisation du nom d'Oberkirch en 1913. [WNS, SS, NG01, PPC]

Coupé : au I, d'or à une aigle couronnée de gueules ; au II, partie d'azur à une bande d'argent, soleil d'or en chef, cinq trèfles d'or en pointe, et de gueules à une tête de bœuf de sable accornée d'or.

► **Hellouin de Ménibus** (Normandie (Caen, Caudebec)) : Jean Hellouin (1575-1644), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi le 10 novembre 1604, reçu le 9 janvier 1605 qu'il résigna en 1627 en faveur de son fils aîné puis trésorier à Caen en 1610. Maintenu noble en 1666 dans l'élection de Caudebec, le 4 février 1668 par Chamillart. Vote noble en 1789 au

bailliage d'Arques. [ANF-1967, WNOR, WNS, SS, V07, ENFS n°29] Nombreuse postérité.

D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du mesme et en pointe d'un fer de lance d'argent.

Helmstadt (d') (Lorraine, Bavière) : filiation 1248, achat du comté de Morhange en Lorraine en 1742, immatriculation dans la classe des comtes du Royaume de Bavière le 2 septembre 1840. [WNS]

† **Hély d'Oissel** (1959-1986) (Irlande, Normandie) : anobli par charge au XVIII^{ème} siècle, président Trésorier de France à Rouen en 1731, Président de la Cour des Comptes. Vote à Rouen en 1789. Baron de l'Empire le 31 janvier 1810, confirmé 25 décembre 1861 par décret impérial. [WNOR, WNS, GAF n°19284, SS, V07] Dernier du nom : Etienne (1844-1915) d'où Marie-Thérèse (1878-1962), Elisabeth (1886-1986), Antoine Pierre (1887-1959) et François (1891-1915).

D'azur à la croix d'argent chargée de cinq ancres de sable posées : une, trois, une, cantonnée de quatre fers de lance d'or en forme de fleurdelys au pied nourri.

† **Hélye de Tréperel** (1874-1919) (Normandie) : **maintenue noble en 1666 dans l'élection de Bayeux**. Conseiller Secrétaire du Roi en 1691, Décharge des droits de francs fiefs en 1743. Preuves pour le service en 1788. Vote en 1789 au bailliage de Falaise. [WNOR, GAF n°19268] Dernier du nom : Charles (1840-1874) d'où Marguerite (1871-1919).

D'argent au sautoir d'azur cantonné en chef et en pointe d'un huchet au mesme lié de gueules et en chaque flanc d'un alérion de sable.

† **Hémart du Neufpré et Hémart de Mamure** (Cambrésis) : filiation 1520. Un conseiller au Conseil d'Artois signe le cahier de la noblesse en 1789. [WNS] Derniers du nom : Henry (1840-1909) d'où Charles (1869-1905) (d'où Edith (1899), Marie (1900)), Alphonse (1871-) (d'où Edith (-1989) et x), Marie-Thérèse (1872) et Marguerite (1876-1932). **Principe de noblesse ?**
D'argent à coing burelles de sable

† **Hémart de La Charmoye** (1937-1969) (Champagne (Ay)) : baron de l'Empire le 2 janvier 1814, baron héréditaire le 19 avril 1817 ; confirmé par suite de modification de majorat le 22 mars et 30 juin 1829 pour une branche éteinte. Autorisation d'ajouter « de La Charmoy » en 1872. [SS] Derniers du nom : Lazare-Elisée (1849-) d'où Joseph-Marie-Jules-Pierre (1881-1937) et Jeanne (1883-1969).

D'azur à trois têtes de profil d'or deux et une.

< !> **Hémery (d')** (Poitou) : filiation suivie depuis Jean, vivant en 1377. Extraction prouvée depuis 1407. Maintenu noble d'ancienne extraction en 1667, le 27 mars 1701 par Pinon, intendant du Poitou et 16 janvier 1715 par Richebourg. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1764 et à Saint-Cyr en 1766. [ANF-1935, WNS, SS, V07, ENFS n°27] Postérité de Jacques (1910-1993).

De gueules à trois coquilles d'or surmontées d'un triangle du mesme.

► **Hémery de Goascaradec et Hémery de la Villeauray** (Bretagne) : ancienne extraction 1427, maintenue noble le 29 mars 1671 à Rennes sur preuves de six générations.

[WNS, SS, V07] Postérité d'Adolphe (1887-1968) // Eugène (1851).

D'or à l'annelet de sable en abîme accompagné de trois chouettes du même posées : deux et une, membrées et éclairées de gueules.

†**Hénin (d')** (1875) (Lille) : baron de l'Empire le 16 mai 1813, confirmé le 12 octobre 1816. Dernier du nom : Arthur-Jules-Alexandre (1825-1875). [WNS]

†**Henin-Liétard (de) et d'Alsace de Henin-Liétard** (1934) (Flandres) : Extraction féodale 1259, maintenue noble en 1668 en Champagne sur filiation de 1453, Honneurs de la Cour (reçu 10 fois). Prince du Saint-Empire le 9 septembre 1735. Comte de l'Empire le 19 septembre 1810, pair héréditaire le 12 octobre 1816. [WNS, SS] Dernier du nom : Thierry (1853-1934). *De gueules à la bande d'or.*

†**Hennequin de Villermont** (2018) (Champagne, Belgique) : filiation prouvée depuis Gérard Hennequin, mentionné en 1455. Lettres patentes de relief de dérogeance le 5 septembre 1679, maintenue noble par arrêt de la Cour des Aides de Paris le 10 septembre 1680 après condamnation en 1666 par Caumartin. (Ecquivilly) Marquis par L.P. de juillet 1724, enregistrées au parlement de Paris le 23 juillet 1724 et en la Chambre des Comptes le 27 février 1725. Comte pair par ordonnance du ; 31 août 1817, confirmé par L.P. du 24 mai 1821. Honneurs de la Cour en 1748, les 15 juillet 1751, 25 juin 1769, 12 octobre 1770, 7 janvier 1775 et 19 mai 1782. Page de la Grande Ecurie en 1680. [WNS, SS, NG01, ENFS n°40] Le rameau français d'Ecquivilly éteint en (1871-1914). Une branche s'est établie en Belgique avec Charles Hennequin de Villermont (1815-1893), naturalisé en 1849 et admis dans la noblesse du royaume en 1852 avec le titre de comte transmissible par ordre de primogéniture masculine, titre de comte pour tous en 1871. Derniers du nom : Henry Hennequin comte de Villermont (1934-2018) et ses soeurs comtesse Anne Hennequin de Villermont (1925-2013), comtesse Viviane Hennequin de Villermont (1927-2015) et la comtesse Thierry de Lichtervelde (1928-2012).

Vairé d'or et d'azur ; au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent

Hennesy (Irlande, Angoumois, Poitou) : lettres de noblesse enregistrées en la chambre héraldique des Pays-Bas en 1785. Maintenu en Belgique par Lettres Royales du 25 juillet 1845. [WNS] Noblesse étrangère.

†**Hennet de Bernoville** (1940-1982) (Hainaut, Picardie) : anobli par charge de Conseiller du parlement des Flandres le 21 mai 1763 et Lettres d'Honneur du 26 septembre 1783. [WNS, SS] Derniers du nom : Paul (1851-1940) d'où Louise (1879-1963), Julie (1879-1967), Jacques (1880-1908), Marie-Thérèse (1883-1982), Josepha (1884-1980), Elisabeth et Amélie (1891-1938). La branche de Goutel est demeurée non noble. *D'azur au casque taré de front d'argent au chef d'hermines.*

► **Hennezel (d'), Hennezel de Francogney (d') et Hennezel d'Ormois (d')** (Lorraine, Picardie) : Ancienne Extraction 1392. Maintenu noble en Lorraine en 1646, confirmé noble en 1704 et le 23 août 1736 par arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine (AR), lettres de

gentillesse le 21 janvier 1760 confirmant leur ancienne noblesse. Chevalier de l'Empire par L.P. le 20 juillet 1810, baron le 14 août 1818 pour la branche de Valerois. Comparution pour l'ordre de la noblesse au bailliage de Vermandois en 1789 (AR). [ANF-1933 (Hennezel, Francogney, d'Ormois), WNS, SS sup]. Une branche s'est établie en Belgique avec Antoine d'Hennezel (1927), naturalisé en 1960 et admis dans la noblesse du royaume en 1974. Elle est subsistante avec en 2007 9 représentants masculins.

De gueules à 3 glands d'argent.

(Ormois) *De gueules à trois glands montants d'argent accompagnés en abîme d'un croissant du même.*

Ecartelé : au I de gueules à trois glands montants d'argent accompagnés en abîme d'un croissant du même ; aux II et III d'or à trois épées de gueules, les pointes en haut, soutenant une couronne royale du même (Rivière) ; au IV de gueules à trois glands montants d'argent à l'orle du même.

†**Hennin (de) (olim Navier)** (vers 1980 -) (Lorraine, Bade) : anobli par le duc de Lorraine en 1585. Eteinte dans les mâles vers 1980 au Pays de Bade. Subsistante alors avec la baronne Hilda von Stackelberg, née von Hennin.

De gueules à un vaisseau équipé de trois mâts et voiles d'argent, les banderoles de même, chargées d'une croix de Lorraine de gueules, et une mer au naturel en pointe : l'écu orné d'une couronne de comte

Henrion (Meuse.) : baron Romain par bref pontifical du 14 juillet 1837. Autorisation ad personam en France le 26 octobre 1838. [WNS]

► **Henrion Staal de Magnoncourt de Tracy** (Franche-Comté (Vesoul), Nivernais) : anobli par L.P. en mai 1697. Autorisation de relever le nom de Tracy par décret de 1861 et le titre de Marquis de la famille de Tracy (éteinte le 13 mai 1861) par Lettres de M. Thiers, Président de la République le 25 février 1872. [WNS SS, V07]

De gueules à un housseau (botte) éperonné d'or.

†**Henry** (Lorraine, Martinique) : Jean-Etienne Henry, baron héréditaire par L.P. du 15 février 1821, confirmé le 29 septembre de la même année. [WNS, SS sup] Alexandre-Charles Dieudonné (1810-) d'où Edgard Franz (1835-). Prématurée éteinte.

D'or au palmier terrassé de sinople accosté de deux grenades ouvertes de gueules feuillées de sinople au chef d'azur, chargé à dextre de la lettre H couronnée d'or et à senestre d'une croix de Lorraine d'argent.

► **Henry d'Aulnois** (Trois-Evêchés (Verdun, Metz)) : anobli par charge de Conseiller secrétaire du roi, audencier en la chancellerie du parlement de Metz en 1752 et décédé en charge en 1759. Postérité de Pierre (1901-1969). Les enfants issus de Jean Stenne (1925-1984) et de Marie Josèphe Lefebvre ont été adoptés par jugement du TGI de Senlis du 18 novembre 1969 par leur beau-père, Jacques Henry d'Aulnois (second époux de Marie Josèphe Lefebvre).

D'azur à l'épée haute d'argent posée en barre, accompagnée de deux quinte-feuilles du même

†**Henry de La Loge de Saint-Brisson** (-1917) (Île de France) : Jean-Alexis (1714-1799), conseiller-secrétaire

du Roi à Montauban au XVIIIème siècle. Vote en 1789 au bailliage de Crépy en Valois. [WNS] Derniers du nom : Georges (1837) d'où Guy (1868). [Vérier le principe de noblesse.](#)

†**Henry de Nissole** (1927-1932) (Franche-Comté (Champlitte)) : baron héréditaire le 23 avril 1812, confirmé le 23 décembre 1814. Prince romain de Nissole par bref pontifical du 30 mars 1896. [WNS, SS, SS sup] Derniers du nom : Edouard (1874-1926) d'où Serge (1899-1927) et Hermine (1900-1932)

Coupé : au I, parti d'azur au casque antique taré de profil d'or et de gueules à l'épée haute d'argent en pal ; au II de sable à la cuirasse d'or percée et ensanglantée de gueules.

►**Henry de Villeneuve (olim Henry de Quengo)** (Bretagne (Saint-Gilles)) : filiation suivie depuis Pierre Henry, seigneur du Vaurouil, né ca 1350. Extraction féodale, montres de noblesse en 1527 et 1535, maintenue noble le 2 mai 1669 sur preuves de 10 générations. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1787. Dispense du Marc d'Or de Noblesse le 21 novembre 1773. [SS, SS sup, PPC, WP, ENFS n°29] Les branches de Kerghoët et du Quengo sont éteintes mais Quengo est porté par la branche de Villeneuve.

De gueules à trois épées d'argent, rangées en pal, les pointes en bas

†**Henry des Tournelles** (1940) (Lyonnais) : charge d'officier à la Cour des Monnaies de Lyon en 1748, charge inachevée de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil Souverain d'Alsace à Colmar le 30 avril 1784. Baron héréditaire par ordonnance du 26 juillet 1823 sur promesse d'institution de majorat. [WNS, SS sup] Derniers du nom : Jean-Marie-Votal (1844-1910) d'où Alfred-Henry (1870-1940)
D'argent au lion de sable.

►**Henry d'Aubigny d'Esmyards et †Henry d'Aubigny** (Forez, Lyonnais) : (branche éteinte d'après WNS) anobli par Lettres d'avril 1618, enregistrées à la Cour des Aydes de Paris le 18 février 1621, confirmé noble et anobli en 1648, maintenue noble en 1678 et 1697. Anobli par L.P. de 1735. ANF-1996, SS, SS sup, V07]

Ecartelé : aux I et IV d'argent au cœur de gueules chargé du nom de Jesus, au chef d'azur à un lion léopardé d'argent ; aux II et III d'azur à un griffon rampant d'or adextré d'une plante de blé de trois tiges du mesme et soutenu d'une terrasse de sinople.

►**Hérail de Brisis (d') olim d'Heral** (Languedoc (Uzès)) : Extraction féodale 1328, vicomte de Brisis en 1526. Maintenue noble le 10 décembre 1668 par Bazin de Bezons, intendant du Languedoc (sur preuves de 1452), le 25 février 1699 par Basville et en 1704. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 2 janvier 1708 (sur preuves de 1541) (AR). [ANF-1954, WNS, SS, V07, ENFS n°23] Postérité de Charles (1852-1926).

D'azur à un navire d'or, fretté, voilé et équipé d'argent flottant sur une mer du mesme.

►**Herbais (d'Avine) (d') et Herbais de Thun (d')** (Hollande, Cambrais) : admis aux Etats du Cambrais en 1661. [ANF-1984, WNS, V07] Postérité d'Alain (1909-1965).

D'argent au lion de gueules armé, couronné et lampassé d'or, à l'orle de huit coquilles d'azur.

Herbelot (d') (Luxembourg (Esch), Île de France) [WNS]

†**Herbouville (d')** (Normandie) : filiation 1381, maintenue noble en 1666. Comparant à Arques et à Rouen en 1789. [WN, GAF n°19370] Derniers du nom Charles-Joseph-Fortuné (1756-1829) d'où Caroline-Louise (1789-1863) et Eleonore-Louise (1791-1878).
De gueules à la fleurdelys d'or.

►**Hercé (de)** (Maine, Normandie) : extraction depuis Jean, seigneur de Hercé en 1527. Maintenue noble le 4 août 1667 dans l'élection de Domfront, le 25 septembre 1669 par Voysin de La Noiraie, intendant de la généralité de Tours. Preuves pour Saint-Cyr le 13 décembre 1732. Vote en 1789 au Mans et au bailliage de Breteuil. [ANF-1957, WNOR, WNS, SS, V07, ENFS N°8] Postérité d'Urbain (1802-1871).
D'azur à trois herses d'or posées deux et une.

†**Hericart de Thury (1894-1951)** (Valois) : extraction, maintenue noble 1666 et 1671. Conseiller en la Cour des Aides de Paris, mort le 14 octobre 1757. Vicomte héréditaire le 28 mai 1819 pour une branche éteinte. [WNS, SS, V07] Derniers du nom : Louis-Denis-Christian (1829-1875) d'où William Louis Etienne (1856-1873) et Louis (1854-1894) d'où x et x. // Louise-Marie-Caroline-Geneviève (1859-1951).
D'argent à trois hérissons de sable.

<!!>**Héricourt (de)** (Picardie) : citée 1380, extraction prouvée 1506, maintenue en 1667 par Dorieu, intendant de Soissons et en 1697 par Samson dans la généralité de Montauban. [ANF-2017, GAF] Postérité d'Augustin (1881-1973).

D'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent (alias d'or), écartelé d'or au créquier de gueules

†**Héricy (d') olim Le Héricy** (1851-1889) (Normandie) : filiation prouvée depuis Jehan Le Héricy, écuyer, seigneur de Fierville en 1395. Honneurs de la Cour avant 1771. [Le Bret] Derniers du nom : Robert-Casimir-Désiré (1779-1851) et Marie-Louise (1812-1889).
D'argent à trois hérissons de gueules deux et un.

†**Heriot de Vroil** (1945) (Champagne (Saint-Dizier)) : noblesse inachevée au XVIIIème siècle ; L.P. de noblesse le 12 avril 1828. Derniers du nom : Jules (1820-1893) d'où Charlotte (1848-1938), René (1850-1869), Martial-Léon (1855-1886), Victorine-Marie- Henriette (1856-1913), Gabrielle (1858-1935) et Alban (1862-1945). [WNS, SS] *D'azur au chevron d'argent chargé en pointe d'une étoile d'azur et accompagné en chef de deux étoiles d'or.*

Herminot (d') olim Jacques-Derminot (Bourgogne, Berry) (-1922)

<!!>**Héron de Villefosse** (Île de France) : filiation suivie depuis Jacques Héron (-1636), marchand épiciier et bourgeois de Paris. Jacques-Philippe, sieur de La Thuillerie (1652-1730), anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 1^{er} mars 1694, résigne en 1715 (successeur le 3 septembre 1715). Antoine-Marie

(1774-1832), reçoit des lettres patentes de noblesse le 25 mars 1830 avec titre de Baron personnel et règlement d'armoiries. [ANF-1945, WNS, GAF n°19404, SS, V07, ENFS n°44] René (1903-1985) d'où Antoine (1927-2018), Marie-Catherine (1931-2017), Michel (1934-1986) ...

D'azur au chevron d'or accompagné de trois grenades tigées et feuillées d'or ouvertes de gueules deux et une.

†**Herry de Maupas (et - du Juglart) (1969)** (Touraine) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 22 janvier 1718 et de secrétaire du Roi en la Chancellerie d'Artois le 5 mai 1740. Comparait à Blois en 1789. Vicomte héréditaire le 10 juin 1828 avec majorat constitué le 30 octobre 1830. [WNS, GAF n°19414, SS, NG01] Derniers du nom : Bernard (1857-1924) d'où Pierre-Alexis (1886), Hélène (1887-1904) et Jean (1889-1969).

D'or au lion de sable.

► **Hersart de la Villemarqué et - - de Cornouaille** (Bretagne) : citée 1248, filiation 1380, Ancienne extraction 1476, montres de noblesse de 1423 à 1535, maintenue noble le 24 mai 1669 sur preuves de 5 générations. [ANF-1948, WNS, GAF n°19418, SS, SS sup, V07]. La branche de Buron, fixée en Anjou.

D'or à la herse sarrasine de sable écartelé contre écartelé d'azur au bélier d'argent corné d'or et d'argent fretté d'azur sur le tout du contre écartelé d'argent au croissant de gueules.

► **Hertault de Beaufort (d')** (Roussillon) : filiation vers 1560. Comparait à Dax en 1789. [WNS, GAF n°19420, Dioudonnat-1994]

De gueules au pélican d'or sur son lit du mesme accompagné en pointe d'une croix de Malte aussi d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois larmes d'or.

► **Hertel (de Rauville)** (Quebec) : anobli en 1631 et en 1716. Branche de Rouville présente au Québec ; Branche de St-François présente aux Etats-Unis sous le nom de Hertel. [WNOR, Yves Drollet]

De sinople à une herse d'argent supportée par deux Amérindiens au naturel les faces contournées ou De sinople à une herse d'or.

Hervé de Beaulieu (Bretagne) : débouté en 1702 à l'intendance ; échevin de Nantes en 1697. Secrétaire du Roi en 1766. Une branche non parvenue à la noblesse subsiste. [WNS]

► **Hervé du Penhoat (ou du Chefdubois)** (Bretagne) : débouté en 1666, anobli le 18 novembre 1815. [ANF-1980, WNS, SS, V89, V07] N d'où Anne, Brigitte, Bénédicte, Yann et Servane (†2019).

Echiqueté d'argent et de gueules au croissant d'argent en abîme.

► **Hervé-Gruyer** : famille issue d'Amand Constant Marie Fidèle Charles Hervé créé chevalier héréditaire par lettres patentes du 31 mai 1817. La Cour royale de Colmar a entériné, dans sa séance solennelle de juin 1818, les lettres patentes de Sa Majesté du 31 mai 1817, qui confèrent le titre de chevalier, à M. Hervé, capitaine d'artillerie, adjoint à la direction de Strasbourg. (Monit. du 16 juin 1818, P- 77). Hervé-Gruyer par suite de l'adoption d'Alfred Hervé par le baron Charles-

Maximilien Gruyer en 1889. Postérité de Gilbert (1897-1970).

D'azur, au château donjonné d'une tour d'argent, maçonné et ajouré de sable, sommé d'un lion d'or tenant de la patte dextre un badelaire d'argent accosté à dextre d'une grenade d'or, ouverte de gueules, et à senestre d'une molette d'or ; à la champagne d'or chargée d'une pile de boulets de sable.

†**Hervier Charrin et Hervier de Romand** (Forez) : maintenue noble le 1^{er} février 1817, baron sur promesse d'institution de majorat le 3 juin 1823 (sans L.P. ni majorat). (Charrin) maintenue noble le 20 janvier 1820. [WNS, SS] Derniers du nom : (Romand) Paul (-après 1900).

D'azur au lion léopardé d'argent armé et lampassé de gueules tenant dans sa gueule un lys d'or.

► **Hervouët de La Roberie, (- de La Chardonnière et de La Piletère** (Poitou, Nantes) : charge de correcteur des comptes au XVIII^e siècle. [WNS, GAF n°19438, Dioudonnat]

De gueules au rencontre de bélier d'argent, cantonné de quatre merlettes affrontées d'or.

†**Herwyn** (1934-1962) (Flandres) : baron de l'Empire le 5 août 1812, confirmé le 16 novembre 1815. Baron héréditaire le 27 avril 1853 puis Comte Héréditaire le 31 juillet 1891 en Belgique. La branche Herwyn de Nevele, comte de l'Empire le 26 avril 1808, confirmé comte le 6 février 1815, pair de France s'est éteinte en 1890. [WNS, SS, SS sup] Derniers du nom : Gustave (1843-1929) d'où Léonie (1868-1962), Alice (1872-1932) et Hélène (1873-1960).

Écartelé : au 1 d'or, au lion de sable, lampassé de gueules ; au 2 d'argent, à la croix de gueules cantonnée en chef d'une « molette » [merlette] de sable ; au 3 de sable, à trois molettes d'or ; au 4 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux pigeons affrontés d'argent, et en pointe, d'un serpent d'or mis en pal.

► **Hespel (d') et – de Lestoquois** (Flandres) : Lettres de confirmation d'ancienne noblesse le 6 juillet 1663 par le Roi d'Espagne, admis aux Etats d'Artois en 1789. (Lestocquois) comte héréditaire le 4 août 1818. [ANF-1944, WNS, SS, V07]

Ecartelé : aux I et IV d'or à trois ancolies (lys) renversés de gueules et de sinople ; aux II et III d'argent au chevron d'azur rempli d'or.

► **Heurard de Fontgalland** (Dauphiné) : Anobli en 1598, Comte Romain. [WNS, SS, V07]

D'azur à un bélier rampant d'argent, broutant une branche de laurier de sinople surmonté en chef d'une étoile d'or.

► **Heurtault de Lammerville** (Normandie, Berry) : maire et échevin de Bourge. Anobli par charge de secrétaire du Roi le 21 novembre 1618, maintenue noble en 1667 dans la généralité de Rouen, confirmation de noblesse par arrêt le 24 juillet 1708. [ANF-1998, WOR, WNS, SS, V07]

D'azur à trois têtes d'aigle arrachées d'or.

†**Hilaire de Jovyac (d')** (1881-1918) (Vivarais) : filiation 1459. Député de la noblesse aux Etats de Languedoc en 1687. Maintenu noble en 1698.

Comparant à Villeneuve de Berg et en Berry en 1789. [WN, GAF n°19477] Derniers du nom : Hyacinthe-Théodore-Jacques-Alexandre (1775-1852) d'où Alfred (1813-1881) (d'où Marthe (1841-1918) et Elisabeth (1843-1907) d'Hilaire de Toulon de Sainte-Jalles de Joviac) et Delphine (1814-1887).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au lévrier courant d'argent, surmonté d'une tour du mesme ; aux II et III de sinople au cygne d'argent membrée d'or.

► **Hillaire de Moissac (d')** (Poitou, Anjou) : extraction 1506, maintenue noble le 14 décembre 1598 par Sainte-Marthe, 28 juin 1604 par la Cour des Aides, 15 avril 1663, 9 septembre 1667 par Barentin, 21 mars 1715 par Richebourg et 31 décembre 1716 par des Gallois de La Tour. Vote à Poitiers en 1789. [ANF-1955, WNS, SS, V07]

D'azur à trois tours d'argent, deux et une, portillées de sable.

► **Hillairet de Boisferon** (Saintonge) : Bernard Hillairet a été anobli par lettres du mois de février 1661, enregistrées à la Cour des Aides de Guyenne en septembre de la même année, révoquées par déclaration d'août et septembre 1664 qui ont révoqué tous les anoblissements depuis 30 ans. Ces lettres ont été rétablies par arrêt du Conseil du 7 mai 1667. Maintenu noble le 19 juillet 1700 dans la généralité de La Rochelle. Vote noble en 1789 dans la sénéchaussée de Saintes. [WNS, Compléments] Postérité de Pierre-Marie (1880-1947). *D'or au léopard de sable, au chef de même, chargé d'un gantelet d'argent*

► **Hillerin de Bois-Tissandeau (de)**, ► **Hillerin de Mouillebert (de)** et **Hillerin de La Tousche (de)** (Bas-Poitou) : citée 1451, extraction 1468, maintenue noble le 12 août 1706 par Hersent sur titres de 1521, le 3 septembre 1714 par arrêt de la Cour des Aides de Paris, les 16 mai et 31 décembre 1715 en Poitou. Maintenu de noblesse par arrêt du Conseil d'Etat le 12 février 1758 et le 1^{er} décembre 1759, enregistrées à la Cour des Aides de Paris le 8 février 1759 et 20 octobre 1759. Vote noble en 1789 à Poitiers. (Mouillebert) Une branche a relevé Mouillebert par décret du 20 juillet 1878. Charles de Hillerin (1611-1692), frère de l'ancêtre des porteurs du nom actuels fut déclaré usurpateur de noblesse en 1667. Maintenu noble d'extraction par arrêt du conseil du roi du 2 décembre 1758 (AR). [ANF-1986 (Mouillebert), WNS, GAF n°19483, SS, SS sup, V07, ENFS n°20]

De gueules à trois roses d'argent posées deux et une. Parti : au I, de gueules, à trois roses d'argent; au 2, d'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois roses du même.

<!!>**Hingant de Saint-Maur** (Bretagne (Plestan)) : filiation 1389, ancienne extraction 1423, maintenue noble le 19 novembre 1668 sur preuves de huit générations par la chambre de Réformation de noblesse de Bretagne. [ANF-1994, WNS, SS, V07, ENFS n°38] Postérité d'Henri (1899-1990) d'où Chantal (1930), Gwénoyée (1931), Solange (1933), Myriam (1937), Gaël (1943). **Représenté également par Xavier, Yves, Cédric...**

De gueules à la fasce d'or accompagnée de sept billettes du mesme, quatre rangées en chef et trois en pointe deux et une.

†**Hinnisdäl (d')** (1922-1961) (Liège, Artois) : extraction féodale 1298, Honneurs de la Cour. [ANF-1935, WNS, SS sup, V07] Derniers du nom : Henri (1841-1922) d'où Henriette (1874-1897), Elie-Anne (1876-1961) et Thérèse (1878-1959).

De sable au chef d'argent chargé de trois poules d'eau du premier becquées et membrées de gueules.

► **Hiver** (de Las Deses) de Juillac (d') (Albigeois) : [WNS]

† **Hocquart de Turtot (olim Hocart)** (2007-2017) et **Hocquart de Montfermeil** (Champagne (Rethelois), Normandie) : filiation 1509, déclaré noble par sentence des élus du Rethelois le 4 janvier 1536 et confirmé le 16 août 1641 par jugement des commissaires aux francs-fiefs, et le **6 août 1670/1680** par la Cour des Aydes de Paris sur preuves de 1509. Dispensé du Marc d'Or les 22 décembre 1775, 10 septembre 1778, 28 novembre 1781, 13 janvier 1788 et 27 décembre 1788. Vote en 1789 en la vicomté de Paris, aux bailliages de Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François, Mantes, Meulan et Dijon. Baron de l'Empire le 21 novembre 1810, comte héréditaire le 29 mars 1823 et 29 mai 1825. Pair de France le 5 novembre 1827, confirmé le 18 juillet 1828. [WN, WNOR, WNS, SS, SS sup, V07] Postérité de Jean (1868-1940) d'où Tiphaine (1909-1910), Françoise (1913-1940), Henri (1914-2007), Rose-Anne (1916-2017), Jacqueline (1917-2003) et Yvonne (1921-2008). Le nom a été repris par Bruno Gaborit de Montjou (1945) d'où Carl (1970), Killian (1971) et Mathias d'où Pia, Vladimir et Fantine. Il était le second fils de Paul Gaborit de Montjou et de Jacqueline Hocquart de Turtot.

De gueules à trois roses d'argent.

<!!>**Hoffelize (d')** (Pays de Liège, Lorraine) : filiation depuis Henri, sire d'Hoffelize en 1363, investiture du fief d'Oberseng par le comte de Linange en 1456. Comte le 12 juin 1726 par L.P. du duc de Lorraine, Honneurs de la Cour le 10 février 1788 sur preuves de 1363, Page de la Grande Ecurie le 27 mars 1755 sur preuves de 1456. Pair de France le 5 novembre 1827, confirmé baron Pair le 7 août 1828. [WNS, SS, V07, ENFS n°10] Bernard (1904-1979) d'où Elisabeth-Marguerite-Marthe (1936), (2)Marie-Hélène (1951) et Pierre Sixte Emmanuel (1954). En extinction.

Gironné d'or et d'argent de 12 pièces sur le tout d'argent à une rose de gueules, chargée d'un perroquet d'or.

†**Hogendorp (de ou van)** (1924-1974) (Pays-Bas, Artois) : Diderik Van Hogendorp (1761-1822), comte de l'Empire le 24 août 1811. [WNS, SS, NG01] Derniers du nom : Olivier -Charles-André (1853-1924) d'où Thérèse-Camille-Cécile (1893-1974) et Maxime-Léonce (1896-1917).

D'argent à une roue de moulin de sable, au franc quartier des barons militaires.

†**Hombres (de Malbois) (d') olim Dhombres** (-1994) (Cévennes) : anobli par L.P. du 2 décembre 1814. Baron héréditaire sur institution de majorat le 6 avril 1826. [WNS, SS, V07] Derniers du nom : Emmanuel (1871-) d'où Gérard-Marie (1899), Béatrix-Marie (1902-1926), Marie (1907-1994). **6 représentants mâles d'après V07 ?** *D'or à la tour de sable au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.*

► **Hommet (du)** (Basse Normandie) : maintenue 1463, maintenue noble en 1666 dans l'élection de Carentan. [WNOR, WNS, SS] Théophile-Paul (1820) d'où Paul-Valéry (1876-1943) d'où Pierre Paul Roger (1915-1970) qui eut deux alliances d'où postérité. Indiquée éteinte dans les mâles par Valette
D'azur à trois fleurs de lys de gueules.

Hoquéris : titre de Baron, renseignements font défaut.
[WNS]

► **Horrer (d')** (Souabe, Alsace, Bourbonnais) : chevalier du Saint-Empire le 25 août 1627, comte Italien en 1870. [WNS, V07]
Ecartelé aux I et IV de gueules à l'épée haute d'argent garnie d'or, posée en pal, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur, 2 et 1, brochant sur le tout ; aux II et III de sinople à la bande engrelée d'argent, bordée de fleurons d'or des deux côtés ; sur le tout : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes du mesme et en pointe d'une quinte-feuille d'argent.

† **Horric du Fraisaud de la Motte-Saint-Genis** (et de Beaucaire- (Angoumois, Poitou) : extraction prouvée 1551, maintenue noble le 22 décembre 1698 à l'intendance de La Rochelle. [WNS, SS, NG01] Derniers du nom : Anatole (1848-1923) d'où Ithier (1884).
D'azur à trois fermaux d'or posés deux et un.

► **Hostingue (d')** (Normandie) : Anoblissement par lettres en 1596, vérifiées en la Chambre des Comptes et enregistrées en la Cour des Aides de Rouen en 1601. Maintenu noble en 1599 et 1666 dans l'élection de Carentan. [WNOR, WNS, Gilbert Dréan]
D'argent au croissant d'azur, accompagnée de trois feuilles de laurier de sinople.

► **Hotman de Villiers (d') olim d'Authemann** (Brie champenoise, Orléanais, Île Maurice) : extraction, comparait à Orléans en 1789. renaturalisé français le 16 septembre 1924. [WNS, SS, GAF n°19553] **Vérifier le principe de noblesse.**
Parti émanché d'argent et de gueules à six pièces.

► **Hottinguer** (Suisse, Île de France) : Baron de l'Empire le 16 septembre 1810. [ANF-1946, WNS, SS, V07]
Parti : au I de gueules à la croix pattée et alaisée accompagnée en chef d'un fer de halebarda et en pointe d'une montagne de coupeaux mouvant de la pointe, le tout d'argent ; au II bandé d'or et d'azur de six pièces.

† **Houdemare de Vaudrimare (d')** (Normandie) : anobli par charge de conseiller en la Cour des Aides de Normandie au XVIIIe siècle : Jean, pourvu le 24 février 1665, reçu le 19 mars 1665, honoraire en 1701, résigne en 1701 puis son fils Jean-Jacques (1669-1744), pourvu le 9 avril 1701, reçu le 1er juin 1701, résigne en 1733 honoraire. Vote à Rouen en 1789. Dernier du nom (1844). [WNOR, WNS, SS] Derniers du nom : Jean-Robert () d'où Françoise-Marie-Marguerite (1885).
D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux merlettes contournées et en pointe d'une molette le tout du même.

► **Houdet** (Île de France, Bretagne) : anobli le 13/30 juin 1830. [WNS, SS, V07] Postérité d' Henri-Toussaint (1860-1903).

De gueules à trois étoiles d'argent rangées en fasce et accompagnées en flancs et en pointe de trois billettes d'argent.

► **Houdetot (de) et (d')** (Normandie (Pays de Caux)) : extraction féodale prouvée depuis Guillaume de Houdetot, allié en 1360. Maintenu noble le 16 juillet 1667 par La Gallissonnière, érection de terres en marquisat par L.P. en juin 1724, enregistrées au parlement et chambre des comptes de Normandie les 3 août, 15 et 16. Comte de Houdetot par L.P. de 1753 pour une autre branche. Honneurs de la Cour en 1753-1754-1759-1776. Vote en 1789 aux baillies de Caudebec et de Montivilliers (branche éteinte) Baron de l'Empire sur institution de majorat par L.P. le 18 juin 1809 puis Pair de France héréditaire le 5 mars 1819. Baron pair héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 7 juillet 1827. [ANF-1989, WNOR, SS, V07, ENFS n°14] Postérité de Joseph (1878-1951) : Victor (1905-1959) d'où Désiré, René, Andrée, Jean-Pierre (d'où Eric et Yves)) et Joël.

D'argent à une bande d'azur drapée d'or, chargée de trois médaillons d'or, celui du milieu figurant un lion, les deux autres une aigle du mesme et reliés par des filets d'or.

► **Houitte de la Chesnais** (Bretagne (Saint-Malo)) : anobli le 9 décembre 1814. [ANF-1938, WNS, SS, V07]
D'hermine au chef endenché d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

► **Houlier de Villedieu** (Poitou) : anobli par L.P. de novembre 1776, enregistrées le 14 juillet 1777 à la Chambre des Comptes de Paris. [ANF-1986, WNS, SS, SS sup, V07] Postérité de René (1899-1975).
D'or à un houx de sinople

† **Hours de Calviac (des) olim des Ours** (1931-1956) (Cévennes, Languedoc) : filiation 1474, extraction 1534, maintenue noble en 1669 et 1697. [SS, V07] Louis-Paulin (1830) d'où Juliette des Hours (1865-1935), Lucie-Isabelle (1869-1956) et Eugène Paulin (1872-1931).
D'argent à trois bandes de gueules et un chef d'argent chargé d'une rose de gueules soutenu par un triangle d'or ; écartelé d'argent à un ours de sable rampant contre un chêne de sinople accompagné en chef de trois écussons de gueules.

► **Houssin de Saint-Laurent** (Normandie) : chevalier de l'Empire le 29 août 1810, baron de l'Empire par Décret Impérial du 18 décembre 1813, confirmé héréditaire par L.P. du 24 février 1815. [WNOR, WNS, SS, V07] Postérité d'Emmanuel (1898-1979).
De sinople au chevron d'or chargé en pointe d'un casque taré de profil de sable et accompagné en chef de deux têtes de cheval arrachées d'argent, et en pointe d'une épée d'argent posée en pal.

† **Houvignet (d')** (Picardie, Lyonnais, Saintonge) : filiation 1520. Maintenu noble en 1730 sur preuves de six générations. Eteinte après 1938. Gustave (1834) d'où Gustave- Henri, Amélie- Henriette-Augustine et Marthe-Juliette. **Vérifier le principe de noblesse.** [WNS]

Parti : au I de pourpre à la croix d'or, cantonnée de quatre merlettes du même ; au II de gueules au lion d'argent, à la bande cousue d'azur, chargé d'un croissant, accostée de deux étoiles du même ; au chef d'azur, au cept de vigne surmontant le tout.

†**Houx (du) (d'Hennecourt)** (1991-2001) (Lorraine) : filiation 1341, prouvé depuis 1554. [WNS] Plusieurs branches subsistaient en 1874 : Henry-Eugène-Charles (à Paris), du Houx d'Hennecourt (à Pont-à-Mousson), du Houx de La Rochère (à La Rochère). Derniers du nom : Claude-Joseph-Antoine (1785-1864) d'où François-Louis-Auguste-Alfred (1827-1894) (d'où Gabrielle (1876) et Henry (1878-1949)), Justine-Françoise (1829-1876) et Félix (1830-1910) d'où Maurice-Gilles-René (1880-1963) et Marie-Geneviève (1885-1933). // Quid de Jacques (1920-1991) et Anne (1921-2001).
D'azur à trois bandes d'argent accompagnées de quatre billettes d'or.

Houzé de l'Aulnoit (Lille) : comte Romain vers 1875. [WNS]
D'argent à la couronne d'épines de sinople ; au chef d'azur chargé de deux palmes d'or posées en sautoir.

► **Hoÿm de Marien (de)** (Bigorre, Béarn) [WNS, GAF n°19605] – originaire d'Allemagne. Noblesse étrangère ? porte un titre de Baron.
Parti au I d'azur à sept burelles d'argent ; au II d'or au cept de vigne de sinople, soutenu d'un échalas du mesme fruité de trois grappes de raisin de gueules.

► **Huard de Verneuil, - de Boisrenault, - du Plessis** (Berry) : filiation 1410. [WNS, GAF n°19608] Sans principe de noblesse.
D'azur à six coquilles d'argent trois, deux et une, au chef ondé du mesme.

► **Huard de La Marre** (Chartres, Normandie) : marchand mercier... [WNS]

► **Huart (d')** (Luxembourg, France) : Extraction féodale 1292. Confirmation de noblesse et augmentation d'armoiries par l'Empereur Mathias le 13 septembre 1613. Jean Huart, lieutenant-général du bailliage d'Allemagne fut anobli en 1617. Preuves pour le Collège des Nations le 18 octobre 1689. Baron par L.P. de S.M.C. le 19 juillet 1709, titre de baron enregistré par Louis XVI le 1^{er} août 1785. [ANF-1967, WNS, SS sup, V07, ENFS n°20].
D'argent à une branche de Houx à 5 feuilles de sinople à 4 fruits de gueules issant d'un brasier à 5 flammes de gueules.

†**Hubert de La Hayrie (1914-) (et – de La Massue de Saint-Piat)** (Bretagne (Saint-Malo)) : extraction, maintenue noble le 6/18 février 1669 sur preuves de six générations. [WNS, SS, GAF n°19624] Le nom a été relevé par la famille Gracy.
D'argent à trois jumelles de gueules en fasce.

†**Hubert de Saint-Didier** (1961-1978) (Lyonnais) : anobli par charge d'échevin de Lyon et déclaration de noblesse le 23 décembre 1706. [WNS, SS, GAF n°19626, V07] Derniers du nom : Gaëtan-Joseph-Augustin (1870-

1961) // Cyrille (1826-1880) d'où Yvonne (1877-1970), Henriette (1878-1978) et Odette (1880-1968).
D'azur au chevron d'or accompagné de deux roses du mesme et en pointe d'un croissant d'argent.

†**Hubert de Saint-Hubert** (Anjou) : filiation 1595, L.P. du dernier décembre 16149 contenant reconnaissance implicite de noblesse (selon Courcelles, des lettres patentes de Louis XIV en date du 31 décembre 1649, mentionnent que Georges Hubert de Saint Hubert "est issu en ligne directe de la race de st Hubert d'Ardennes" mention fidèlement reproduite dans les registres paroissiaux par le curé de la paroisse de Blou. On prétend que Saint Hubert avait été marié et qu'il avait eu un fils nommé Froberg.), preuves pour Saint-Cyr. [WNS] Derniers du nom : Etienne-georges-Alexandre (1779) d'où Alexandre-Charles (1801), Marie-Adelaïde Hortense, Clara et Julie-Aminthe (1806).
D'or au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, et accompagné de trois roses de gueules.

Huc de Bethusy voir Bethusy-Huc

► **Huchet de La Bédoyère, Huchet de Quénétaïn, et Huchet de Cintré** (Bretagne) : filiation depuis Olivier Huchet, seigneur de la Mesneraye, cité en 1360. Maintenu noble d'ancienne extraction féodale le 7 octobre 1668 sur preuves de huit génération depuis 1434. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 4 juillet 1719. (Quénétaïn) Comparution pour l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne le 1^{er} septembre 1762 (AR) (Cintré) Honneurs de la Cour le 27 mai 1784 depuis Bertrand Huchet, secrétaire de Jean IV, duc de Bretagne et garde de ses petits coffres en 1421, reconnu noble dans la réformation de la noblesse de l'évêché de Saint-Malo en 1441. Signature de la Protestation de la noblesse de Bretagne convoquée suivant les formes anciennes le 9 janvier 1789 (AR). (La Bedoyère) comparution pour l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne se tenant à Rennes le 23 octobre 1786 (AR). Comte de l'Empire par décret impérial du 4 juin 1815. [ANF-1938 (Cintré), ANF-1979 (Quénétaïn), ANF-2003 (La Bedoyère), WNS, SS, V07, ENFS n°21] Les trois branches sont subsistantes.

(Cintré et Bedoyère) Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois huchets de sable (Huchet) ; aux II et III d'azur à six billettes percées d'argent posées : trois, deux et un (La Bédoyère).

(Quénétaïn) D'azur à six billettes percées d'argent, trois, deux et une.

► **Hüe** (Île de France) : anobli et baron héréditaire par L.P. le 14 février 1818. [ANF-1993, WNS, SS, V07]
D'azur à trois hures de sanglier d'or, deux et un.

†**Hue de La Blanche (et de Grosbois)** (1887-1948) (Normandie, Forez) : anobli en 1463, confirmé en 1470, confirmation de noblesse en avril 1601, Secrétaire du Roi à Besançon le 22 juillet 1720 et à la Cour des Monnaies de Lyon le 12 avril 1725, Chevalier de l'Empire le 2 octobre 1813. [WNS, SS] Derniers du nom : Marie-Xavier (1836-1887) d'où Marie-Mathilde-Jeanne (1864-1948).
Ecartelé : aux I et IV de gueules à un cœur d'argent accompagné de trois molettes d'or ; aux II et III d'or à trois écussons de gueules.

► **Hüe de La Colombe** (Normandie) : anobli en 1471 aux francs-fiefs, maintenue noble en 1666 et une fille admise à Saint-Cyr en 1783, une autre en 1792. [WNOR, WNS, JO, GAF n°19644] Postérité d'Achille-Félix-Emmanuel-René (1837-1921). Représentée par Christian, Vincent, Laure, Olivia, Sophie... filiation donnée par Roglo remonte à Michel François (1764-1844), officier de cavalerie.

D'azur à une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople

†**Hue de Carpiquet de Blagny (1932-1993), Hue de Bougy (1916), et †Hüe de Mathan** (1958-2006) (Normandie) : Jean Hue, anobli moyennant finance en avril 1595, par Lettres en janvier 1598, enregistrées le 14 février 1611. Maintenu noble en 1666 par Chamillart, certificat de noblesse des gentilshommes de l'élection de Bayeux le 21 août 1773, dispensé du Marc d'Or le 5 septembre 1773. [WNOR, SS sup, PPC sup, ENFS n°10] Derniers du nom : (Mathan) Robert (1860-1958) // Raoul (1874-1938) d'où Antoinette (1920-2006), Louis (1924-1924) et Louise (1929-1997). (Carpiquet de Blagny) : Henry-Charles-Auguste (1855-1932) d'où Eliane (1905-1993).

D'argent à la bande de gueules, chargée de trois hermines d'argent ; à la bordure d'azur, chargée de huit ou trois coquilles d'or en orle.

†**Hue de Mutrécy** (Normandie (Caen)) : Jean, anobli par L.P. en octobre 1652, révoqué en 1664 mais confirmé par d'autres lettres en décembre 1676. Quittance de taxe de confirmation de noblesse le 24 octobre 1698 [NNF, Le Bret].

D'azur à la fasce d'or ; à la bande de gueules chargée d'une coquille d'or et accostée de deux molettes d'éperons du même brochante sur le tout.

†**Hue de Grais** (1922-1933) (Normandie) et **Hue de Saint-Rémy** (Lorraine) : anobli en janvier 1652, vote en 1789 à Pont-l'Évêque. Reçue dans la noblesse du royaume de Prusse avec le titre de comte : graf Hue de Grais. [WNOR, WNS, GAF n°19637] Derniers du nom : (Hue de Grais) Robert Achill Friedrich Hermann (1835-1922) d'où Mélanie (1875-1933).

D'azur à deux (ou trois) fasces d'or, et une bande de gueules chargée d'une coquille d'argent accostée de deux étoiles du mesme borchant sur le tout.

► **Huet de Froberville, †Huet d'Arlon** (1952), †**Huet de Courjamont** (Normandie) : anobli le 4 juillet 1618, maintenue noble le 12 janvier 1630 et en 1718. [ANF-1968 (Froberville), WNOR, WNS, SS, V07] Derniers du nom : (Arlon) Olivier () d'où Amélie (1864-1896), Madeleine (1868-ca 1946), Cécile (1870-1955), Henri (1871-1952), Germaine (1873-1946) et Marguerite Rachel (1876-). La branche d'Ambrun s'était éteinte en 1867.

D'azur au chef issant d'or, mouvant d'une mer d'argent, au chef cousu de gueules chargé de trois molettes d'argent.

► **Huet de La Tour du Breuil** (Perche) : maison distincte des Huet d'Arlon et de Froberville. Figure dans les listes de la noblesse pour les élections aux États-Généraux en 1789. [WNS, SS sup] **Quel principe de noblesse ?**

D'azur à trois épis de blé d'or.

► **Huet du Rivau** (Maine) : qualification nobiliaire d'écuyers depuis le XVII^e siècle. Subsiste sous le nom « du Rivau ».

†**Hugleville (d')** (1943-1961) (Normandie) : filiation 1290, extraction, maintenue noble le 20 juin 1666 dans la généralité de Rouen. Vote à Rouen en 1789. [WNS, SS] Derniers du nom : Léon (1858-1943) d'où Aline (1884-1884), Jean-Marie (1885-1924), Roberte (1887-1961), Hélion (1889-1915) et x.

D'or à deux fasces de gueules.

†**Hugo de Spitzemberg** (1930-1960) (Lorraine) : anobli le 14 avril 1537, fixés en Wurtemberg. [WNS] Derniers du nom : Carl (1826-1880) d'où Carl (1865-1868), Lothar (1868-1930) et Johanna (1877-1960).

†**Hugon d'Augicourt** (1876) (Bourgogne, Franche-Comté) : anobli le 24 février 1530 par L.P. de Charles-Quint. [WNS] Derniers du nom : Charles (1758-1841) d'où Joseph (1792-1876) et Henry (1801-1867).

†**Hugon de Givry** (-1895) (Bourbonnais) : **Pierre Hugon, seigneur de Givry, anobli par L.P. en 1618 ?**. [WN] Derniers du nom : Jean-Louis (1786) d'où Berthe (1826-1895).

► **Hugon de Scoeux** (Périgord, Limousin) et †**Hugon du Prat de Masgontier** : citée 1366, filiation 1456, extraction prouvée 1556, maintenue noble 1666. [ANF-1947, WNS, SS, V07]

D'azur à deux lions d'or, posés en pied, les langues et les griffes de gueules.

†**Hugonin de Labarthe** : Louis-Marthe (1782), confirmé dans sa noblesse (sans date ?). (ordonnance du 18 janvier 1815 pour son père décédé le 22 octobre 1819 sans avoir retiré les L.P. et nouvelle ordonnance du 21 février) [AN BB/29/980, Le Bret] Derniers du nom : Louis-Auguste-Armand d'où Marie-Aspasie-Elisabeth-Henriette, mariée en 1898.

D'or au lion de gueules surmonté de trois trèfles de sinople ; au chef d'argent chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles aussi d'argent.

†**Hugonneau (d') olim Hugonneaud** (1983) (Poitou, Limousin) : anobli en février 1767, enregistrées le 23 juin 1767 pour François, gendarme de la Garde du Roi. Vote noble en 1789, re-anobli le 9 novembre 1816. [WNS, SS, SS sup, V07] Derniers du nom : Joseph (1870-1960) d'où Sabine (1901-1973) et Robert (1905-1983).

D'or au chevron de gueules accompagné en chef de deux feuilles de houx de sinople et en pointe d'un lion passant de sable.

†**Hugues (d')** (1970-2008) (Languedoc, Comtat-Venaissin, Dauphiné) : ancienne extraction 1424, reconnaissance de noblesse en 1624, maintenue en 1667. **Eteinte ?** [WNS, SS, V07] Derniers du nom : Charles Armand (1820-1894) d'où Henri (1854-1899), Marie (1856) et Paul (1859-1918) d'où Robert-Marie-Armand (1897-1900). // Elie-Eugène (1864-1906) d'où Mancia-Augustine-Elise (1891), Elie-Augustin-Eugène (1893-1898), Maria-Augustine-Eugénie (1901-1957) et Aimé-Elie-Eugène (1903-1970). // Frédéric-Joseph d'où Simone-Marie-Emilienne (1914-2008)

D'azur au lion d'or chargé de trois fasces de gueules brochant sur le tout et surmontées de trois étoiles d'or rangées en chef.

†**Huguet d'Etaules** (1915) (Avallon) : qualifié d'écuyer en 1718. Un gentilhomme de la vénerie du Roi en 1756 [WNS] Derniers du nom : Jules-Pierre-Jean-Baptiste (1809-1894) d'où René Pierre Jules (1853), Henri-Marie Jules (1856), Marcel (1862-1915) et Marie-Louise-Renée (1870-1886). **Situation nobiliaire à clarifier – noblesse personnelle ?**

†**Huguet-Chataux (olim Huguet de Chateaux)** (1929-1968) (Saint-Domingue, Île de France) : chevalier de l'Empire le 19 janvier 1813. [SS] Arthur (1840-1919) d'où Marie-Thérèse (1874-1945), Pierre (1876-1917) et Jeanne (1878-1924) // Antoinette (1878-1968).

D'or au casque de profil panaché de sable, accompagné de trois étoiles d'azur, à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.

†**Hugueteau de Challié** (1881-1902) et - **de Gaultret** (Saint-Jean d'Angély, Poitou) : anobli par charge de Maire de Niort en 1558. [WNS, GAF n°19681] Derniers du nom : Edouard (1812-1881) d'où Laure et Alphonsine (-1902)

Palé d'argent et de gueules à six pièces.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois cigognes (ou grus) dans leur vigilance du mesme.

< !!>**Huillard d'Aigneaux** (Normandie) : aurait obtenu un anoblissement par L.P. enregistrées au Parlement de Normandie le 12 août 1787 (non retrouvé par d'Arundel de Condé). Georges-Jean-Charles, Secrétaire du Roi auprès de la chancellerie du Parlement de Normandie à Rouen, pourvu le 31 octobre 1781, en charge en 1790. [WNS, SS, V07, GAF n°18683] Postérité de Maurice (1874-1962). **Vérifier le principe de noblesse.**

D'or à quatre hures de sanglier de sable.

†**Hulin** : Henry, comte héréditaire le 28 novembre 1844.[SEC]

De sable à l'Hercule d'or, appuyé à sénestre sur sa massue, la main dextre sur une tour d'argent, carrée, ouverte et maçonnée du champs, le tout posé sur un terrain de sinople ; au chef retrait de gueules, à une foi mouvante du flanc d'une nuée, le tout d'argent ; franc quartier d'azur, à l'épée haute d'argent, montée d'or

►**Hullin de Boischevalier** (Normandie, Anjou) : anobli par L.P. d'avril 1595 enregistrées le 18 décembre suivant par la chambre des comptes de Normandie, maintenue noble en 1666 et par arrêt du Conseil du Roi le 17 avril 1701 ; Joseph-Hyacinthe (1700-1783), procureur du Châtelet, maintenue noble en 1775 par arrêt du Parlement de Bretagne sur preuves de 13 générations. [ANF-1996, WNS, SS, V07] Postérité de Jacques (1890-1975).

D'argent à la fasce d'azur chargée de trois coquilles du champ et accompagnée de trois croix du Saint-Esprit de gueules.

►**Hulot (de Mazerny)** (Lorraine) : Chevalier de l'Empire le 31 janvier 1810, baron de l'Empire par décret le 14 juin 1813, confirmé le 30 décembre 1814 par L.P.[SS, V07] Postérité d'Henri Hulot (1859-1940)

D'argent au dextrochère au naturel armé d'azur tenant une épée en pal de sable accompagnée de 3 hulottes de

sable à la bordure de gueules des Chevaliers légionnaires.

►**Hulot de Collart** (Charleville) : baron héréditaire le 11 avril 1818. Autorisé par décret du 26 février 1874 à relever le nom maternel de Collart. Les porteurs du nom ne descendent pas du Baron Jacques-Louis Hulot (1773-1843) mais de son frère Jean-Gaspard (1780-1854).[WNS, Dioudonnat-1994]

†**Humbert (de)** (Lorraine) : anobli par lettres du duc de Lorraine en 1575. [WNS, WP]. Substance à confirmer ? Vraisemblablement éteinte dès le XVIIIe siècle. Peut-être confondu avec une famille Dufour de Humbert.

D'azur à trois étoiles d'or posées deux et une ; au chef d'argent chargé d'une croix pattée de gueules

►**Humières (d')** olim d'Umières et d'Olmières d'Olmeyras (Auvergne, Rouergue) : filiation depuis Etienne d'Olmières, six fois consul de Milhau entre 1356 et 1386. Extraction prouvée depuis 1521, reconnaissance de noblesse 1646, le 15 octobre 1668, 7 juillet 1710 depuis 1559 à l'intendance de Montauban et 1718. Maintenu noble par arrêt du Conseil d'Etat du 21 avril 1671 avec interdiction de porter le nom d'Humières mais obligation de celui d'Umières. Preuves pour Saint-Cyr le 11 janvier 1707, aux Ecoles Royales Militaires le 30 septembre 1762, aux Pages de la Grande Ecurie le 30 mai 1764. Comte héréditaire par décret le 17 mars confirmé par L.P. du 2 juin 1869 (branche de La Majorie). [ANF-1971, WNS, SS, V07, ENFS n°36] Nombreuse postérité.

Ecartelé : aux I et IV d'or à un arbre (orme) de sinople terrassé du mesme et à la levrette de gueules la tête contournée et colletée d'argent passant devant le tronc, aux II et III d'argent à trois bandes de sable.

►**Humilly de Serraval et Humilly de Chevilly (d')** (Savoie) : ancienne extraction, maintenue en 1566. [WNS, SS, V07, ENFS n°43] Nombreuse postérité d'Alain (1899-1981).

De sable au cerf passant d'or.

De gueules au cerf rampant d'or.

†**Hunault de la Chevalerie** (1873) (Anjou, Poitou, Touraine) : filiation 1529, anobli par l'échevinage d'Angers en 1592. Maintenu noble le 23 mai 1667 par M. Voisin de La Noiraye, intendant de Tours. [WNS, SS, V07] Derniers du nom : Carl-Joseph-Arthur (1831) d'où Gérard, Hubert et Jacques. // Emmanuel d'où x, x et Olivier (1840-1873) // Charles-Jean (1777-après 1830) d'où Emmanuel (1802-1864), Gérard (1804-1816) et Octavie (1809-1891).

D'argent à quatre bandes de gueules.

Hunolstein (d') voir Vogt d'Hunolstein

►**Huon de Kermadec** (Bretagne) : extraction féodale 1354, maintenue noble le 18 juillet 1669 sur preuves de dix générations. Preuves de noblesse pour les pages de la Petite Ecurie en 1762. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne convoquée suivant les formes anciennes le 9 janvier 1789 (AR). [ANF-1938, WNS, GAF n°19716, V07, NNF] Nombreuse postérité.

D'or à trois annelets deux et un, alternées avec trois croix recroisées le tout d'azur.

► **Huon de Keriliau / Kerillio et Huon de Kerezelec** (Bretagne, Australie, Îles Fidji) : extraction depuis Hervé Huon allié à Jeanne Contays de Botquemarlé vivant à la fin du XV^e siècle, maintenue noble le 15 avril 1669. [WNS, SS, GAF n°19715] Nombreuse postérité en Australie de Gabriel Huon de Kerilleau (1769-1829) sous le seul nom Huon. Probablement de la même souche que les précédents.

(Kerezelec) De gueules à cinq croix recroisées d'argent posées un, trois et un.

(Kerilliau) De gueules à la croix recroisetée d'argent cantonnée de quatre croisettes recroisetées de même.

†**Huot de Charmoille de Fresnois** (1909-1925) (Franche-Comté) : **maintenue le 29 mars 1727**, anobli par charge d'avocat général en la Chambre des Comptes de Dole et Lettres d'Honneur en 1749. [WNS, GAF n°19720] Derniers du nom : Léon (1831-1899) d'où Hortense (1860-1914) et Simon (1862-1909).

D'azur à la bande d'or, accompagnée d'une étoile du mesme en chef et en pointe d'un croissant montant d'argent.

†**Hupais (d')** (Provence) : filiation 1455. Agrégé à la noblesse au XVIII^e siècle par acquisition de la seigneurie de Fuveau. [WNS]

► **Hurault de Gondrecourt de Ligny** (Lorraine, Martinique, Guadeloupe) : Jean fut autorisé à reprendre la noblesse maternelle par L.P. du 22 février 1503, confirmées par d'autres lettres du duc Charles IV le 2 décembre 1627. Maintenu noble le 5 février 1685 par le Conseil Supérieur de la Martinique. Lettres de gentillesse le 18 mars 1703 données à Lunéville. Maintenu noble le 9 septembre 1769 par le Conseil Supérieur de la Guadeloupe. Certificat pour les Ecoles Royales Militaires le 30 septembre 1789 (AR). [ANF-1971, WNS, GAF n°19724, V07, ENFS n°12]. Postérité de Robert (1900-1996).

D'argent au lion de sable armé et lampassé d'or chargé sur l'épaule senestre d'une croix de Jérusalem d'or à la bordure engrêlée de gueules chargée de 13 billettes d'Argent

► **Hurault de Vibraye** (Blésois) : anobli en 1349, L.P. de confirmation et anoblissement en tant que besoin en juin 1482. Preuves pour Saint-Cyr en 1687, le 31 janvier 1720 et 1738. (Hurault de Saint-Denis) Marquis de Virbaye par L.P. d'avril 1625, registrées le 17 mars 1629. Honneurs de la Cour en 1754, 1755, 1765, 1771, 1784 et 1788. Pair de France Héréditaire au titre de marquis le 31 août 1817. [ANF-1936, WNS, GAF n°19725, V07, ENFS n°29] Nombreuse postérité d'Antoine (1893-1992) et de René (1906-2002).

D'or à la croix d'azur, cantonnée de quatre soleils non figurés de gueules.

†**Hurel du Campart** (1938-1996) (Normandie (Bernay)) : sans principe de noblesse. [WNS]

Huriel Bartillat (d') voir Jehannot d'Huriel de Bartillat

► **Hurtel d'Aboval** (Picardie (Montreuil-sur-Mer)) : anobli le 6 janvier 1815. [GAF n°19735, WNOR, WNS, V07, SS sup] Une demande de reprise du nom a été faite en 1974 par Philippe-Pau Marion (1951) et pour son fils

mineur Xavier-Alain (1973) pour s'appeler à l'avenir Marion-Hurtel d'Arboval.

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois tours du mesme maçonnées de sable.

► **Husson de Sampigny** (Toul) : Reprise de noblesse maternelle confirmée par le duc de Lorraine le 7 mars 1631. Vote au bailliage de Chaumont-en-Bassigny en 1789. Baron héréditaire pour la branche de Prailly le 6 juillet 1816 (éteinte en 1881). [ANF-1971, WNS, GAF n°19741, V07] Postérité de Raoul (1874-1914).

D'argent au lion de sable l'épaule chargée d'une croisette potencée d'or, à la bordure engrêlée de gueules chargée de 8 billettes d'argent.

► **Huteau (d')** (Bretagne, Languedoc) anobli par charge de Maire de Nantes en 1659, maintenue en 1668, issue de Jean-Louis (1725-), lieutenant des maréchaux de France. Postérité de Joseph-Emmanuel (1903-1979) d'où Jeanne (1941), Guy (1946), Michèle (1948), Bertrand (1949), Emmanuel (1953), Anne. Cf livre de G. d'Aviau de Ternay. Indiquée éteinte par Valette. [WNS, V07]

D'azur à trois étoiles d'argent

► **Hutteau d'Origny** (Beauce, Paris) : anobli par L.P. du 3 février 1815. [ANF-1976, WNS, V07]

Parti : au I d'azur au chevron d'or accompagné de trois merlettes d'argent ; au II de gueules à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable, au chef d'hermine et à la devise Deo et regi fides impavida.

► **Huyn de Verneville** (- ? 1992) (Lorraine, Autriche, Hongrie) : Anobli le 3 septembre 1556 pour Claude Huyn, panetier de Nicolas de Vaudémont, et confirmé le 14 septembre 1590 par le duc de Lorraine. Une branche établie en Hongrie a été créée comte du Saint-Empire le 29 juin 1697. Représenté par Félix, né en 1960 à Tokyo. [WNS, Petiot, TA] Eteinte en France en 1992 mais subsistante en Allemagne : Hans Graf Huyn (1930-2011) d'où Johannes, Marie-Christine, Franz-Ferdinand et Assunta.

Ecartelé : aux I et IV, d'or à trois fasces ondées d'azur ; aux II et III, de sable à six billettes d'or posées trois et trois, et un chef d'or plein

I

Ibarrart d'Etchegoyen (d') voir Dibarrart

†**Icart de Pontaud (d')** (-1938) (Provence, Comté de Foix) : anobli en 1605, maintenue noble le 21 novembre 1703 à l'intendance de Montauban. Dernier du nom né en 1857, dernière du nom : Anne-Marie-Augustine Victorine (1861-1938). [WNS, SS, SS sup]

D'azur au cheval arrêté, housé et carapaçonné d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

D'azur au lion d'or tenant entre ses pattes une lance du mesme en pal (SS)

†**Imbart de la Tour** (1925) : derniers du nom : Pierre (1860-1925) et son cousin Edouard (1838-1913) d'où Georges (1870-1904), Marguerite (1873) et Marthe-Marie-Joéphine (1879). – Familles d'épiciers.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'une croisettes du même et de trois tours aussi d'or posées deux et une.

► **Imbert de Balorre** (Bourbonnais) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1755 ou 1769-1790 (fin de l'institution), comte héréditaire par L.P. du 18 octobre 1828 par érection de terres en majorat. [ANF-1946, WNS, SS, GAF n°19776, SS sup, WP, V07]
D'azur à onze besans d'or (alias d'argent), quatre, quatre et trois et un chef du mesme.

† **Imbert du Bosc (d')** (1844-1905) et **Imbert de Corneillan** (1996) (Rouergue, Languedoc) : extraction prouvée 1557, maintenue noble le 4 septembre 1698 par l'intendant de Montauban, député de la noblesse pour la communauté de Camjac-Le-Bosc en 1789. [WNS, SS, SS sup, V07] Derniers du nom (du Bosc) Amédée (1784-1844) d'où Gabrielle (1814-1902), Louise (1815-1905) et Blanche (1818-1890). (Corneillan) Pierre (1874-1955) d'où Henry (1899-1996). Branches de la famille d'Imbert du Barry.
D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois étoiles du même et en pointe d'un bélier d'argent.

► **Imbert des Granges** (Dauphiné) : Charles-Etienne (1749-1818), avocat au Parlement de Grenoble, député de Corps, anobli le 25 octobre 1817. [WNS, SS, V07, ENFS n°11] Postérité de Calixte-Gabriel-René-Félix (1878-1966).
D'azur au chevron (à l'arbre arraché) d'or surmonté d'un nuage d'argent d'où tombe une pluie du mesme.

Imbert de Laire

► **Imbert de La Phalecque** (Artois, Flandres) : anobli en 1608. Conseiller-Secrétaire du Roi en 1730, signataire du PV de la noblesse de Lille en 1789. [JO, GAF n°19778]
D'azur à la bande d'argent accompagné d de deux molettes d'éperons (à cinq rais) du même

† **Imbert de Montruffet et – du Mazel** (Languedoc, Gévaudan) : maintenue noble en 1670 et 1715 sur preuves de 1510. Vote noble à Mende en 1789. [WNS, GAF n°19780] Derniers du nom : Louis ép. en 1851 Félicie Gay d'où Henry (1855).
D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lions issants d'or et en pointe d'une gerbe de blé du mesme, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

† **Imbert de Saint-Paul** (après 1912-1924) (Languedoc) : baron héréditaire par L.P. du 1^{er} mars 1821. Dernier du nom : Charles, né en 1833, sans alliance. Il adopta Charles Anduze (1868) par jugement en 1912. [GAF n°19770, WNS, SS] Dernière du nom : Marie-Adèle-Zoé-Emilie (1842-1924).
D'azur à trois étoiles d'argent, deux et une, coupé d'une mer du mesme, chargé d'un poisson en fasce d'or.

► **Imbert de Trémioles et – de Viverols** (Auvergne) : en charge de secrétaire du Roi en la chancellerie établie près le parlement de Rouen en 1789, chevalier de l'Empire. [GAF n°19781]

D'azur au chevron d'argent accompagné de deux têtes de lion arrachées d'or, et en point ed'une gerbe de blé du mesme, au chef cousu de gueules à trois étoiles d'or.

► **Imbleval (d')** (Normandie) : extraction prouvée 1480, maintenue noble en 1670 sur preuves de 1505, et le 16 novembre 1671 dans l'élection d'Arques sur preuves de 1480. Preuves pour Saint-Cyr en 1783. Comparant à Arques en 1789. [ANF-1996, WNOR, WNS, SS, GAF n°19783, NG01, V07] Derniers du nom : Achille- Henri (1819) d'où Jules (-1902) (d'où Henri (1879-1967) (d'où Pierre- Henri-Gaston-Léon (1905-1990)), Roger (1883)) et Raymond (1854) d'où Gaëtan (1888-1973).// Subsiste : Pierre, Jacques, Jean, Léo...
De gueules à trois quintefeuilles d'or.

► **Indy (d')** (Vivaraire (Annonay)) : filiation 1550, agrégée au XVII^e siècle, extraction 1624, maintenue noble le 22 décembre 1717 par jugement de M. de Lamoignon, 1778. Représenté à Annonay en 1789. [ANF-1952, WNS, GAF n°19786, SS, SS sup, V07] Un rameau d'Indy de Saint-Alban éteint au XVIII^e siècle.
De gueules au lion d'or armé, lampassé et couronné de même.

<!!>**Inguibert (d')** (Comtat Venaissin, Provence) : anobli par l'obtention du grade de docteur en droit de l'université d'Avignon en faveur de Pierre et son fils Charles, chevalier de l'ordre du pape et comte palatin par lettres du 23 mai 1618. (Nombreux docteurs en droit : César en 1624, Thomas en 1624, Jean-Baptiste en 1656, Charles en 1671, Esprit-Joseph en 1678, Louis en 1694, Joseph en 1696). Maintenu noble le 17 février 1668 en Provence sur preuves de 1474 (!sic). Comte palatin et chevalier de l'ordre du pape en 1618 [SS, GAF n°19790, SS sup, V07] Postérité de Charles (1904-1979). Subsiste avec Louis (1931-) d'où Bruno (d'où Tristan et Clément), Florence-Marie-Hélène, Elisabeth-Jeanne-Marie et Antoine.
D'azur à quatre colonnes d'or posées en pal, chaque colonne comprenant le fut, le chapiteau et le piédestal ; au chef cousu de gueules à deux étoiles d'argent.

† **Iriart d'Etchepare (d')** (1945) : admis aux Etats de Navarre en 1764 comme seigneur de La Salle d'Etcheparre (du chef de sa femme). Derniers du nom : Marie-Louis-Adolphe (1834) d'où Marie-Madeleine-Fernande (1864), Théodore (1863-1894), Marie-Louise-Coralie-Adèle (1866-1884), Eugénie (1870-), Arnaud-Marie-Charles (1873) et leur cousin Louis-Marie-Jean-Charles (1859-1945). [GAF n°10796, WNS, SS, V07]
Coupé d'or et de gueules, les gueules chargées d'un croissant versé d'argent.

† **Irisson d'Hérisson (d')** (-Polastron de la Hullyère) (Gascogne, Bourbonnais, Bresse) : demande d'ajouter ces noms en 1867. Comte Romain par bref pontifical en 1899. Dernier du nom (1852). [WNS, GAF n°19797]
De gueules à un hérisson au naturel sur une terrasse de sinople, au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent.

► **Irumberry de Salaberry (d')** (Béarn, Navarre) : ancienne extraction 1466, admis aux Etats du Béarn en 1692 et 1704. [ANF-1947, WNS, SS, V07]

Parti : du I, coupé en chef d'or, au lion rampant de gueules, armé et lampassé du mesme ; en pointe d'or à deux vaches de gueules accornées, accolées et clarinées d'azur ; au II de gueules à la croix d'argent pommetée d'or, et à la bordure cousue d'azur chargée de huit flanchis d'or.

<!!>**Isarn (ou Ysarn) (de Capdeville) de Villefort (d')** (Rouergue, Quercy, Languedoc) : filiation depuis Raymond d'Isarn, écuyer en 1309. Extraction prouvée depuis 1504. Lettres de réhabilitation de noblesse par suite de dérogeance paternelle le 22 octobre 1652, registrées en la chambre des Comptes, Aydes et Finance de Montpellier le 3 juin 1655. Maintenu le 12 décembre 1668 par Bazin de Bezons, intendant du Languedoc et le 6 septembre 1698 par Le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Preuves pour Saint-Cyr en 1707, 1728, le 18 mai 1740 et en 1763, pour les pages de la Petite Ecurie le 19 juin 1717, la Grande Ecurie le 9 avril 1728 et 21 janvier 1771, à l'Enfant Jésus le 18 mars 1762, aux Ecoles Royales Militaires le 7 février 1767. Honneurs de la Cour en 1730, 1758, 12 novembre 1780, 1781 et 1786. [ANF-1981, GAF n°19850, V07, ENFS n°41] Postérité d'Ernest (1835-1908).
D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois besants et en pointe d'un croissant aussi d'or.

► **Isle de Beauchaine (d')** (Orléanais, Saintonge) : extraction féodale depuis Hugues Isle, seigneur de Séré en 1363. Maintenu noble le 26 février 1599, 10 novembre 1666 par d'Aguesseau, le 20 septembre 1669 en Poitou par Barentin, le 18 juillet 1698 par Bégon à l'intendance de La Rochelle sur filiation depuis 1557 et le 26 février 1699 en Saintonge. Honneurs de la Cour le 27 mars 1789 sous le titre de Marquis sur filiation de 1392. Preuves pour Saint-Cyr les 23 mars 1720 et 30 juin 1724, aux Ecoles Royales Militaires le 9 avril 1756. Vote à Saintes en 1789. [ANF-1985, WNS, SS, GAF n°19814, SS sup, ENFS n°7] Deux branches issues de Henri (1744-1802).
D'argent à trois roses de gueules, feuillées, boutonnées de sinople, deux et une.

† **Isle de Lalande (d')** (Guyenne) : comparant à Castelmoron en 1789. [GAF n°19811] Jean-Marie-Henri-André (1862) d'où Marie-Thérèse-Christiane-Odetta (1902).
D'azur à trois chevrons d'or (accompagné en chef et à senestre d'une étoile du mesme).

† **Isnard** (1901) (Provence (Grasse)) : Henri-Maximin Isnard, baron d'Empire par L.P. du 2 octobre 1813. [Le Bret] Dernier du nom : Joseph-Honoré (1917-1901).
Coupé ; le premier parti, à dextre de sinople à la plume en bande et à l'épée versée, en barre, passées en sautoir, d'argent, surmontée d'un comble d'azur à sept étoiles posées en cercle, d'argent ; à senestre des barons membres de collège électoral ; au deuxième d'argent à la rivière en champagne, d'azur sommée d'un pont de trois arches, de granit au naturel.

► **Isnards (des) et Isnards de Suze (des)** (†1919-1939) (Carpentras et Comtat-Venaissin) : ancienne extraction depuis Louis, allié en 1430. Preuves de noblesse pour les pages de la Petite-Ecurie en 1695. Certificat de noblesse pour l'admission dans le collège royal de La Flèche le 29 novembre 1769 (AR) et en 1775.

[ANF-1934, WNS, SS, GAF n°19824, NNF] Postérité de Charles (1876-1964). La branche des Isnards de Suze s'est éteinte (1919-1939).
D'or au sautoir de gueules cantonné de quatre molettes d'azur.

► **Isoard de Chénerilles (d')** (Provence) : ancienne extraction 1427, maintenue en 1668. [ANF-1942, GAF n°19828, SS, WNS]
D'or à la fasce de gueules accompagné de trois loups naissants de sable armés et lampassés de gueules deux et un.

† **Isoard-Vauvenargues (d')** (1913-1988) (Provence) : anobli par charge de Conseiller-Secrétaire du Roi, audencier à la chancellerie près le Parlement d'Aix, mort en charge en 1781. Derniers du nom : Xavier (1868-1912) d'où Simone (1895-1988). [WNS]
Même armes que la précédente.

► **Issaverdens** (Perse) : baron en 1870 par le Roi d'Italie.
D'argent à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée en chef d'un lion de gueules affrontant un serpent de sable et en pointe d'un arbre terrassé de sinople.

► **Ivernois (d') (ou d'Yvernois)** (Bourgogne) : Anobli en Grande-Bretagne en 1796, Comte Romain le 20 novembre 1874. Raoul (1903-1958) d'où François (1903-1958) qui eut postérité de son deuxième mariage après divorce. [WNS]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

† **Ivoley (d')** (1927) (Bresse, Savoie) : Filiation 1480, (branche éteinte) preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1774 et 1783. Comparait en 1789 au bailliage d'Amont. Gaston (1841-1927) d'où Jeanne (1880-1923). Le nom a été repris par la famille Boggs devenue « d'Ivoley-Boggs ». [WNS, SS]
D'azur à trois fers de lance d'argent, deux et un.

† **Izarn (de Mejanel) (d')** (1932) (Rouergue) : anobli par charge au XVIIe siècle, représentée en 1900 par N (+1893) d'où Alfred-Armand (†1932) ép (1878) Anne-Marie-Désirée-Adeline de Monti de Rézé (1852) (sans postérité). [SS]
D'argent à l'isard de gueules grim pant au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Izarn (de Baziège)** (Languedoc) : subsiste sous le seul nom « Izarn » - issue de Pierre, avocat au Parlement, co-seigneur du lieu de Baziège.
De gueules, au mont de sable, accosté à dextre d'un isar grim pant au naturel ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

► **Izarny Gargas (d')** (Languedoc (Toulouse)) : filiation depuis Imbert Yzarn, conseiller au parlement de Toulouse par L.P. du 12 avril 1492. Extraction 1528. Secrétaire du Roi le 10 avril 1573, Capitoul de Toulouse en 1606. Maintenu noble le 28 juin 1669 par Bezons. Vote noble à Toulouse en 1789. [ANF-1971, WNS, SS, GAF n°19854, SS Sup, ENFS n°8] Postérité d'Adrien (1823-1895).

De gueules à un mont adextré d'argent, à un isard grim pant du mesme, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or posées 1 et 2.

J

†**Jacob de la Cottière** (1872-1942) (Bresse, Dombes) : Anobli par le duc de Savoie en 1589, vote noble à Thionville en 1789. [SS sup] Derniers du nom : Antoine Victor (1818-1872) d'où Edmond Marie Pierre Adrien Albert (1850-1870), Charlotte (1852-1856), Clémentine Berthe Marie (1855-1909) et Jeanne-Victorine-Marie (1860-1942).

D'azur au chevron ondé d'argent accompagné de 3 têtes de léopard d'or.

►**Jacobé de Haut et Jacobé de Haut de Sigy (de)** (Champagne) : Gilles (-1753), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Grenoble le 5 mai 1739, mort revêtu le 12 juin 1753. Déchargé du droit de franc-fief en 1742. (AR) Quittance du paiement de la taxe de confirmation de noblesse le 13 mai 1772 en suite de l'édit d'avril 1771. Relève Duroux de Sigy par décret du 25 février 1875. [ANF-1953, SS sup, V07, ENFS n°13, NNF] Postérité de Marc (1814-1900).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à l'anille d'or ; au II d'azur à trois têtes de léopard d'or deux et une ; au III d'azur à six besants d'argent, trois, deux et un.

►**Jacobé de Naurois** (Champagne (Vitry-le-François) : Trésorier de France à Châlons en 1711, attestation de noblesse le 15 juin 1728 ? ou du 7 avril 1778 (Chaffanjon). « On a coutume de faire de Louis II Jacobé de Naurois, sgr de Goncourt (1656-1723), un président Trésorier de France au bureau de Champagne en 1711, l'auteur des Jacobé de Naurois actuels. Or selon les dossiers bleus 367, c'est son fils qui fut Président Trésorier de France à Châlons puis à Paris et qui était sans alliance en 1744. » Addition pour une branche du nom de Turgot par décret de 1933. Un titre de Comte Romain personnel en 1887 pour Paulin (1805-1892). [WNS, SS sup, NG01, ENFS n°13]

D'azur à un fer de moulin d'argent accompagné de deux épis de blé d'or feuillés et tigés du même se croisant à la pointe de l'écu.

†**Jacobé de Soulanges** (1865-1907) (Champagne) : anobli le 14 février 1823. [WNS, SS sup, NG01] Derniers du nom : Louis-Alfred (1806-1865) d'où Gabrielle (1829-1907) et Louis (1834-) ép. 1865 Mlle Bach d'où Louis Maurice (1866), Marie-Gabrielle (1867) et Suzanne Marie Caroline (1868).

D'azur à une anille d'argent soutenue de deux épées d'or passées en sautoir.

†**Jacobet de Mazières** (1880-1890) (Languedoc) : maintenue noble en 1820. [WNS, GAF n°19871] Jean-Baptiste-Etienne (1768-1840), d'où Joséphine Léone Bertrande (1803-1888), Marie-Caroline (-1860), Françoise Antoinette (1804-1890), Louis Félix (1816-1880) et Anne (1818-1837).

D'azur à deux épées d'argent, les pointes basses, rangées en pal et soutenues d'un croissant d'or, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or accolé : d'or au sautoir de gueules ; au franc quartier d'azur à la fleurdelys d'or.

►**Jacobi du Vallon (de)** (Embrunois) : subsistante en Angleterre **mais sans principe de noblesse ?** [WNS, GAF n°19873]

De gueules à un bourdon d'argent en bande et une épée haute d'argent garnie d'or en barre, passés en sautoir, cantonnés en chef à une étoile d'argent, en flancs et en pointe de trois coquilles du mesme.

†**Jacobsen (de) et Jacobsen de La Crosnière** (1980) (Zélande, Bretagne) : anobli en mars/décembre 1787. [SS sup] Derniers du nom : Auguste (1871-1931) d'où Guy (1899-1980), Henri (1908-1978) et Renée.

D'azur à la fasce ondéée accompagnée en chef d'un compas ouvert en chevron et en pointe d'un sabre la pointe haute en pal, le tout d'or.

†**Jacomel de Cauvigny** (1903-1992) (Piémont, Savoie, Picardie, Languedoc) : extraction, reconnue noble par arrêt de la Cour des Aides le 28 mai 1664. Maintenu noble le 19 janvier 1667 et 1785. [WNS, SS sup] Derniers du nom : Ernest (1852-1903) d'où Marie (1895-1992), Irène (1896-1984) et Claude (1897-1984).

D'argent à trois feuilles de vigne de sinople, deux et une, et au chef d'azur de trois étoiles d'or.

►**Jacops d'Aigremont** (Flandre) : anobli par L.P. du 29 mai 1652 par Philippe IV, roi d'Espagne, marquis d'Aigremont par L.P. en février 1773, registrées le 16 mars. Fixée au Comtat Venaissin depuis 1806. [ANF-1984, WNS, SS sup, NG01]

D'or au chevron d'azur accompagné de trois coquilles de gueules.

†**Jacque de Mainville** (Orléanais (Vendôme)) : anobli le 2 février 1818. [WNS, SS sup, NG01] Une branche de noblesse inachevée subsiste en 1977 ? Derniers du nom : **Léopold (1817-1878) d'où Jeanne (1845-1919) et Geneviève (1849-1940).**

D'azur au chevron d'or accompagné de trois coqs d'argent deux et un.

Jacquelot de Chantemerle de Villette (Bourbonnais) : agrégé à la noblesse au XVIIIe siècle, comparait en 1789. Cette famille prouva en 1730 devant le Lieutenant-Général de la Ville de Paray, être issue de la même souche que les Jacquelot de Quimperlé et de Boisrouvray. [ANF-1935, SS sup] famille exclue de l'ANF : le vote noble n'est pas une preuve de noblesse.

L'ANF a reconnu la noblesse de la famille Jacquelot de Chantemerle dans sa séance du 26 mai 1935 (*AN BIII31), et n'est pas revenue depuis sur cette décision. L'ascendant agnatique de cette famille était inscrit dans la compagnie écossaise des gardes du corps de Louis XIV en 1660, cette inscription valant reconnaissance de noblesse(cf. Catalogue des Gardes du corps du roi en 1660.SHD. Compagnie écossaise, page 6, Jacquelot). À noter toutefois qu'il y avait des non-nobles dans les gardes du corps du roi et que cette fonction militaire n'anoblissait pas.

D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux gantelets et en pointe d'un lévrier assis du mesme, colleté de gueules, bouclé d'or.

►**Jacquelot du Boisrouvray (de)** (Bretagne, Anjou) : anobli par charge de conseiller au parlement de Paris en 1553, maintenue noble le 27 mai 1669 à Rennes sur

preuves de six générations. [ANF-1939, WNS, SS sup, WP] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux mains appaumées du mesme, et en pointe d'un lévrier aussi d'argent, colleté de gueules et bouclé d'or.

†**Jacqueminot de Ham** (1942) (Lorraine) : Comte de l'Empire par L.P. du 26 avril 1808, constitution de majorat le 13 mars 1813, confirmé le 10 mars 1815, 4 mars 1816 et 1861. [WNS, SS sup] Derniers du nom : Edouard (1820-1893) d'où Jeanne (1872-1900) et Georges (1886-1942).

D'argent au pal de gueules chargé de 3 chevrons d'or ; au chef d'azur chargé d'un ours d'argent.

Jacquemont (Forez, Gévaudan) : comte Romain.

†**Jacquesson de La Chevreuse** (1903) olim **Jackson (de)** (Irlande, Champagne, Saint-Domingue, Toulouse) : **baron par L.P. du 20 mai 1707.** [WNOR, WNS] Louis Marie François (1839-1903).

De gueules à la licorne saillante d'argent au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

<!!>**Jackson (de) alias Jacquesson (de)** (Normandie) : maintenue en 1473 et 1666 en Normandie dans la généralité de Caen. Le chevalier Jackson vota en 1789 au bailliage de Caen. [WNOR] Famille subsistante sous le nom « de Jackson » : postérité de Jean (1901-) d'où Jean (1932-1988) d'où Tony (1958) d'où Emeline et Elise (1984-2018). Semble en extinction.

De sable à l'aigle éployée d'or.

<!!>**Jacquet de Heurtaumont** (Normandie (Perche), Béarn) : Renault Jacquet, anobli par charge de conseiller à la chambre des comptes de Béarn en 1670. Maintenu noble le 10 août 1716 par arrêt du Conseil d'Etat. Preuves pour le service en 1779. [WNOR, WNS, SS sup, V89, ENFS n°25] Postérité de Thomas Michel (1769-1812).

D'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules tenant entre ses pattes de devant une coquille d'argent.

†**Jacquier de Terrebasse** (1927-1962) (Suisse, Dauphiné (Vienne)) : anobli par L.P. le 13/31 janvier 1815. [WNS, SS sup, V07]

D'azur à deux belettes d'argent coupées à plomb posées en bande.

<!!>**Jacquinet** (Île de France, Lorraine, Luxembourg) : (branche aînée) Jean-Baptiste (1768-1845), chevalier de l'Empire par L.P. du 9 mars 1810. (branche cadette) Charles-Claude Jacquinet, fait baron de l'Empire le 9 mars 1808 et L.P. du 26 octobre 1808. [WNS, SS sup, ENFS n°10] François-André (1908-1981) d'où Claudine (1932-2016) et André-Charles-Auguste (1934) d'où Marc-André (1964) et Patrick (1972).

Ecartelé : aux I et IV d'or à la croix alésée de gueules; au II des barons militaires; au IV d'azur à la rose d'argent.

►**Jacquinet de Presle** (Lorraine (Pagny-sur-Meuse)) : Charles-Norbert (1756-1850), avocat en Parlement, chevalier de l'ordre de Saint-Michel. [WNS] Représentée aujourd'hui par la postérité de Georges (1902-2005) dont Hubert.

†**Jacquot/Jaquot d'Andelarre (de) olim Jacquot de Mairey** (1930-1975) (Franche-Comté) : anobli par L.P. de l'Empereur Rodolphe II le 22 octobre 1588, marquis d'Andelarre en février 1760 et marquis de Jaquot d'Andelarre en juin 1777. [WNS, SS sup, NG01] Derniers du nom : Louis (1838-1897) d'où Raoul (1867-1870), Marie (1869-1870), Pierre (1874-1928), René (1876-1930), Louis (1879-1896) et Louise (1882-1975).

D'argent à trois fleurs de violette au naturel tigées et feuillées de sinople posées deux et une.

†**Jadelot** (-1974) (Lorraine) : Anobli par le roi Stanislas le 16 octobre 1764 pour Joseph Jadelot, médecin.[SS sup] Derniers du nom : Félix-Anatole d'où Marie-Louise-Amélie (1882-1898), Alice-Sophie-Marie-Pauline (1885-1953), Adèle-Marie-Odile (1890-1974).

D'azur chargé d'une colonne d'or, tortillée d'un serpent de sable tenant dans sa gueule une tête de pavot d'or.

†**Jaham (de) (de Haumont et de Lislet)** (Normandie, Martinique) : « Mémoire des sieurs de Nozières et Tascher pour suppléer sa Majesté de bien vouloir accorder des Lettres de noblesse aux sieurs Jean Baptiste Paul et Charles François Jaham des Fontaines » - A. N. O. M., Colonies E/228, dossier Jaham ; et « Lettres de noblesse pour les messieurs Jaham Desfontaines ». (Cf. A. D. Registre du Conseil souverain, Réf. B 13, 5.7.1775, f° 121 v° : Enregistrement desdites Lettres de noblesse accordées par le Roi en janvier 1774).titres enregistrés à la Martinique le 5 juillet 1775. [WNOR]

†**Jahan de Laudonnière (1967) et de La Chesne** : peut-être anobli par la mairie ou l'échevinage de quelque ville de l'Ouest, Comte Romain. [WNS]

†**Jaillard de la Maronnière** (1934-1936) (Poitou, Bretagne (Nantes)) : extraction, convoqué au ban de la noblesse de Poitou en 1633, maintenue noble le 9 août 1667 par Barentin (10 et 24 septembre 1667) et le 5 octobre 1699 par Maupeou. Vote à Poitiers en 1789. [WNS, SS sup, NG01, GAF n°19928] Derniers du nom : Eugène (1831-1898) d'où Gaston (1858-1921), Adelaïde-Marie (1859-1860), Louise (1860-1936), Georges (1864-1934), Louis (1868-1931), Jeanne (1870-1875).

D'azur à trois tours crénelées d'or deux et une.

►**James (de)** (Irlande, Bourbonnais, Angoumois) : extraction depuis Pierre James, seigneur de Quirielle, défunt en 1528. Maintenu noble le 27 janvier 1600 aux tailles, déchargé du droit de francs-fiefs le 4 décembre 1644. Maintenu noble le 8 juillet 1654 par sentence des élus de Niort, le 9 avril 1667 et le 11 avril 1669 par Barentin, intendant du Poitou, le 15 mars 1671, le 24 novembre 1698 par Le Voyer, intendant de Moulin, et le 15 mars 1715 par Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Admission à Saint-Cyr en 1731 et aux Ecoles Royales Militaires les 4 décembre 1754, 22 janvier 1756 et 21 mars 1761. [WNS, SS Sup, GAF n°19947, ENFS n°27] Postérité de Karl (1899-1967).

De gueules au dauphin pamé et couché d'or.

†**James (ou Jammes) du Mourier (de)** (1910-1966) (Périgord) : filiation remontant à noble Pierre de Jammes, seigneur du Mourier, paroisse de Saint-Martin des Combes, juridiction de Monclar en Périgord, vivant en 1500. Maintenu noble en 1666-1671 en Périgord, et le 12 juin 1704. Comparait en 1789. [WNS, GAF n°19955]

Derniers du nom : Jean-Louis- Henri-Léon (1814-1892) d'où Marquesse (1871-1951), Aleyma (1882-1966), x, x, x. Il subsiste une descendance naturelle (nom transmis par la dernière des filles). Décès : Aurore (1914-1978), Jacques (1933-1972)...

D'azur à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagnée en chef d'un dauphin d'argent éclairé de pourpre et en pointe d'un rocher d'argent chargé de trois mires au naturel.

Jamotel (Normandie) : Georges (1859-1944), comte romain par bref pontifical du 8 juin 1885 / 8 mai 1886. [WNOR] Derniers du nom : Georges (1904-1982) d'où une fille.

†**Jan de La Hamelinaye** (1861-1876) (Bretagne) : baron de l'Empire le 4 janvier 1811. Vicomte héréditaire par L.P. du 14 décembre 1822. Titres éteints le 14 avril 1861. Nom relevé par autorisation du 5 janvier 1852 par la famille Poinçon de La Blanchardière (non noble). [WNS, GAF n°19959] Derniers du nom : Jacques-Félix (1769-1861) d'où Alexandre et Alexandrine (1800-1876).
De sable à l'anguille ondoyante posée en barre mordillée par deux brochets affrontés en bande le tout d'argent au franc quartier de gueules à l'épée haute d'argent en pal.

Jangot de Villechaize (Forez) : comte Romain vers 1902. [WNS]

Janin de Gabriac (Albigeois) : filiation 1509. Vote en 1789 à Carcassonne. Dernier du nom (1853). [WNS, GAF n°19966]
D'azur à un arbre posé sur une montage et cinq étoiles au tour de l'arbre, le tout d'argent.

†**Jankowicz de Jeszenieze** (1924) (Pologne, Hongrie, Lorraine) : baron héréditaire en 1824. [WNS, GAF n°19969]
D'argent au lion de gueules tenant entre ses pattes de devant une couronne d'olivier de sinople.

†**Jannel (de Vauréal) (de)** (1961-2002) : anobli par charge. Jean-Bernard (1661-1730), conseiller maître des comptes en la cour souveraine du comté le 6 juillet 1697, lettres d'honneur en 1730. Son fils Jacques (1701), conseiller maître en la cour des comptes de Dôle le 19 août 1729, lettres d'honneur en 1751. (Autre rameau) anobli par L.P. en 1749. [GAF n°19970] Derniers du nom : Pierre (1871-1961) d'où Aude (1904-1996) et Gilonne (1907-2002).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois grenettes d'argent, mouchetées de sable passantes deux et une.

†**Jannot de Moncey de Conegliano** (1864-1876) (Franche-Comté) : (Ainé) : chevalier de l'Empire en 1811. (Cadet) maréchal de France (1804) puis duc de Conegliano en 1808. [GAF n°19976]
D'azur à une main dextre d'or en fasce, ailée d'argent tenant une épée en pal du même, au chef des Ducs de l'Empire cad de gueules semé d'étoiles d'argent.

Janon de Revel du Perron voir Perron de Revel olim Janon

► **Janson de Couët** (Normandie, Berry) : renseignements insuffisants. Charge de secrétaire du Roi en Roussillon le

12 décembre 1781. [WNS, GAF n°19978] Noblesse inachevée.
D'azur à trois têtes de serpent d'argent deux et une.

Janvier de La Motte (Bretagne, Maine, Anjou) : comte romain le 14 mars 1851, autorisation *ad personam* de porter ce titre en France par décret impérial du 16 avril 1859. [GAF n°19980]
D'azur à un vol ouvert d'argent.

(0)**Janzé (de)** (Bretagne) : baron le 29 septembre 1809, anobli le 14 mai 1818, comte héréditaire sur constitution de majorat nouveau pour la terre de Kerguehenec avec dissolution de l'ancien majorat du titre de baron le 19 février 1829. [WNOR, WNS, SS sup] Derniers du nom : Léon (1848-1910) d'où Frédéric-Jacques (1898-1933) (d'où Nolwen (1922-1989), Paola (1924-2006)), Henri (1901-1975) (d'où Anne-Marie (1931-2010), Solange (1933) et Marguerite (1939-1980)).
Coupé : au I d'or au chevron de gueules accompagné en chef de deux hures de sanglier et en pointe d'un lévrier passant, le tout d'azur ; au II d'azur à trois bandes d'hermines.

Jardin de Bernebruch (de) (Pays-Bas) : [WNS].

Jarente ou Gérente (de) (Provence) : cite 1125, maître rationnel de la Reine Jeanne, comtesse de Provence en 1364. [WNS]

► **Jarnac de Gardépée (de)** (Angoumois) : ne vota pas en 1789. [WNS]

► **Jarnoën de Villartay** (Bretagne, Normandie (Evreux), Flandres) : Réformation de la noblesse en 1513. Déboutée en 1669 par désistement (acte au greffe du Parlement du 27 août 1669). [WNOR] Postérité de Louis (1903-1967).
D'argent à trois hameçons de gueules.

(0)**Jarret de la Mairie** (1983-) (Bretagne, Anjou, Maine) : Maintenu noble le 19 septembre 1668 en Anjou et le 12 janvier 1715 à l'intendance de Touraine. [ANF-2016, WNS, SS sup, ENFS n°24] Dernier du nom : Henri (1907-1983) d'où Nicole-Marie (1930). En extinction.
D'argent à la hure de sanglier arrachée de gueules.

†**Jarsaillon (de)** (1860-1899) (Bourgogne) : anobli en 1706. Baron de Jarsaillon par L.P. de 1719. Admis aux Etats de Bourgogne en 1775. Comparant à Autun et en Bourbonnais en 1789. [WN] Derniers du nom : Pierre-Jacques (1774-1860) d'où Charlotte-Thaïs (1812-1899) et Laurence-Catherine-Joséphine (1817).
Tiercé en fasce, au I de gueules au lion passant d'or (armé et lampassé de gueules) ; au II d'or à trois trèfles de sinople ; au III d'argent à trois bandes de sinople.

Jaubert (Gascogne (Condom)) : Chevalier de l'Empire le 24 avril 1808, comte le 23 novembre 1808, comte confirmé le 9 mars 1826 sur institution de majorat. [WNS, SS sup, GAF n°20029]
D'azur au chêne d'or englanté d'argent terrassé de sable, à la bande échiquetée d'argent et de gueules brochant sur le tout.

†**Jaubert (de Rassiols) (d'Isseyrens) (de)** (-1993) (Quercy, Périgord, Provence) : Ancienne extraction, maintenue noble en 1666, en 1714 en Quercy et en Angoumois sur preuves de 1497. Certificat de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1768. Vote en Périgord en 1789. Marie-Elisabeth, comtesse à titre personnel en 1819. [WNS, SS sup, GAF n°20030] Derniers du nom : Marcel (1865) d'où Yvonne (1898-1993), Henriette, x.

D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or, rangées en fasce, et en pointe de trois autres fleurs de lys du même posées 2 et 1.

†**Jaubert de Saint-Pons** (-2003) (Provence) : vote noble en 1789. [WNS] Jean-François-Marc (1756-1816), conseiller en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Provence. Derniers du nom : Henri (1862) d'où Albertine- Henriette-Amédée (1894-1894) et Paulette (1903-2003).

†**Jaucourt (de)** (Champagne, Bourgogne) (1852) : confirmation du titre de marquis de Jaucourt en faveur de Louis-Charles-François Levisse de Montigny, fils adoptif par décret impérial du 25 juillet 1860. [WNS, GAF n°20034]

De sable à deux léopards d'or l'un sur l'autre.

► **Jaulin du Seutre de Vignemont** (Guyenne) : citée dès 1419. [WNS, GAF n°20041] Quel principe de noblesse ? *Ecartelé : au I d'or à une étoile d'azur, mi parti d'azur à une étoile d'or ; au II d'azur au coq d'argent sur une pyramide de six boulets de sable terrassée de sinople ; au III d'or à quatre lauriers de sinople surmontés d'un coq de sable ; au IB d'azur à un homme d'argent, accompagné en chef de trois fleurdelys d'or.*

► **Jaupitre** (Berry) : **titre de baron dont on ignore l'origine. Connue depuis le XVe siècle, maintenue noble au XVIIe siècle. Anobli par l'échevinage de Bourge, fixés en Orléanais.** [WNS, GAF n°20047]

D'azur au coq hardi d'or crêté becqué bardé membré et couronné d'or posé sur une terrasse de sinople.

Jauréguiberry de Menditte et – de Libarreux (Béarn) : vote en 1789 au Pays de Soule. [WNS, GAF n°20049] *D'azur à un cerf arrêté d'argent, à la bordure d'or, chargée de quatre chaudières de sable, posées dans les quatre cantons, alternant avec quatre loups passants du même.*

Jaurgain d'Ossas (de) (Béarn, Navarre) : vote en 1789 dans le Pays de Soule. [WNS, GAF]

► **Javel (de) et Javel de Villers-Farlay (de)** (Franche-Comté) : filiation depuis Hugues Javel, capitaine et gouverneur du château de Balançon en 1502. Jean-Claude (1644-1721), anobli par charge de conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Dole par Lettres de Provisions du 3 janvier 1697, mort en charge le 21 octobre 1721. Comparant en 1789 à Dôle et à Lons-le-Saulnier [ANF-1976, SS sup, GAF n°20052, ENFS n°35] Postérité de Pierre-Jules-Alexandre-Xavier (1882-1961).

D'azur à une fasce d'or, accompagné de trois gerbes du même liées de sinople, couchées et posées deux et une.

? **Javel (de)** (Périgord (Giversac)) : anobli en 1704 d'après WNS, Trésorier de France en 1714, vote noble en Périgord en 1789. Seigneur de Giversac [WNS, SS, SS sup, PPC, GAF n°20053, NG01] Subsistance à prouver ? confondue avec une autre famille Javel originaire de Franche-Comté ?

D'azur à une gerbe de blé d'or liée de sinople.

†**Jeanin** (1902-1926) (Franche-Comté, Bourgogne (Saulieu)) : Baron de l'Empire le 15 janvier 1810. [WNS, SS sup] Dernier du nom : Charles (1812-1902) d'où André, Louise (1842-1917), Mathilde (1844-1926) et Eugène.

D'hermines au lion de profil et couché d'or à la champagne de gueules, chargée de deux épées en sautoir d'argent et les pointes en haut au franc quartier des barons militaires.

†**Jeanson (de)** (Paris, Champagne, Lorraine) : filiation 1636, président trésorier de France à Châlon reçu le 11 mai 1759, Honoraire le 8 juin 1774. Un chevalier de Malte par Bulles du 20 décembre 1788. [WNS, GAF n°20079] Derniers du nom : Charles-Auguste-Raoul (1849-1931) d'où Marguerite (1883-1979), Raymond-Edme (1889-1968) (d'où x), et Isabelle.

De gueules à trois chevrons d'or, accompagnés de trois cornues d'argent, posées deux en chef et une en pointe, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

< !!> **Jegou et †Jegou d'Herbeline** (1946-1998) (Bretagne) : filiation depuis Noël Jégou dont Antoine dont Tugdual (1660-1711), journaliste. A priori Noël Jégou ° 26/12/1628 à Morlaix (St Mathieu) est fils de Nicolas Jégou, écuyer. Et serait de la même famille (arrière-arrière grand père commun) que Pierre Jégou, Seigneur de Goashamon en Senven-Léhart et du Médecin en Plésidy, maintenu noble d'ancienne extraction le 20 février 1671. Sans doute appauvrissement de cette branche si Tugdual est journaliste mais en Bretagne, la dérogeance, si longue soit-elle, ne fait pas perdre la noblesse: tant qu'elle dure, la noblesse est considérée comme dormante ou étourdie, et se réveille dès que cesse l'activité dérogeante. (...) En Bretagne, un noble qui cesse de déroger est dispensé des lettres de relief et doit simplement déclarer devant la juridiction royale la plus proche qu'il réveille sa noblesse en entend ne plus être soumis aux impôts roturiers" Famille qui semble subsistante sous le seul nom "Jégou"

[WNS, SS sup, V07, GAF n°20085, Kerfranc, ENFS n°26] Addition du nom d'Herbeline par décret impérial du 17 février 1869. (branche aînée) Derniers du nom : Guy (1898-1946) et sa nièce Edith (1912). (branche cadette) Postérité d'Alain (1932-1980).

D'argent à un croissant montant de gueules accompagné de trois coquilles du même.

Ecartelé : aux I et IV d'argent au croissant montant de gueules accompagné de trois coquilles du même, deux et une ; aux II et III d'azur au chevron d'or accompagné de trois haches d'argent, les deux du chef affrontées.

► **Jégou du Laz** (Bretagne) :. Maintenu noble le 19 novembre 1668 sur preuves de sept générations. Conseiller au parlement de Bretagne le 9 juillet 1681. Acquisition de la terre du Laz en 1698. [ANF-1961, WNS, SS sup, GAF n°20086, ENFS n°25] Postérité de Michel-Marie (1726-1799).

D'argent au huchet de sable posé en abîme, accompagné de trois bannières d'azur montées du même, chaque bannière chargée d'une croix pommetée d'argent les bannières posées deux et une.

► **Jehannot de Bartillat et Jehannot d'Huriel de Bartillat** (Bourbonnais (Montluçon)) : Conseiller du Roi en l'Élection de Montluçon en 1573. Anobli par charge de secrétaire du Roi le 20 août 1665, Lettres d'Honneurs du 27 janvier 1686, marquis d'Huriel-Bartillat par L.P. en mars 1744, enregistrées au parlement le 28 août 1744 et en la Chambre des Comptes le 17 mai 1746. Marquis héréditaire sur institution de majorat le 26 avril 1826. [ANF-1949, WNOR, WNS, SS sup, V07, GAF n°20093, ENFS n°9] Postérité d'Henri-Armand (1812-1893).

D'azur au chevron d'or au chef du même chargé d'un lion passant de gueules. (ou léopardé d'argent)

► **Jéhannot de Penquer** (Bretagne (Evêché de Saint-Brieuc)) : filiation depuis Jehan Jéhannot, anobli le 24 décembre 1441 par Jean, duc de Bretagne. Maintenu noble d'extraction le 26 août 1669. [WNS, V07, SS sup, GAF n°20094, NNF, ENFS n°12] Postérité de Raoul (1893-1983)

D'argent à la croix fleurdelysée de sable soutenue de deux lions affrontés du même.

► **Jerphanion (de)** (Velay) : Antoine (1639-1719), anobli par charge de secrétaire du roi acquise le 4 février 1718, mort en charge le 17 décembre 1719. Chevalier de l'Empire le 13 septembre 1808, baron de l'Empire le 9 mars 1810. Baron par L.P. du 18 novembre 1815, enregistrées le 6 janvier 1816. [ANF-1935, WNS, SS sup, V07, GAF n°20100, ENFS n°8] Postérité de Jules (1807-1894).

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un lys au naturel tigé et feuillé de sinople au chef dentelé d'or chargé d'un lion léopardé de gueules.

► **Jessé (de), Jessé-Charleval (de) et Jessé-Levas (de)** (Languedoc) : ancienne extraction depuis André de Jessé en 1446, maintenue noble le 27 septembre 1668 par M. de Bezons et le 13 septembre 1669. Certificat de noblesse pour les élèves de la Marine le 4 décembre 1788. Un député de la noblesse en 1789. Baron par ordonnance le 24 février 1817 avec autorisation de transmission à un frère. [ANF-1938 (Charleval), WNOR, WNS, SS sup, V07, GAF n°20103-20104, ENFS n°42] Une branche relève Charleval en 1825 par substitution de la Maison de Cadenet de Charleval. Toutes les branches sont subsistantes. (Jessé) Postérité d'Arnould (1901-1964)

D'argent au laurier naissant de sinople au chef d'azur chargé de trois cœurs d'or.

Ecartelé : aux I et IV d'argent au laurier naissant de sinople, au chef d'azur chargé de trois cœurs d'or ; aux II et III d'azur au taureau ailé furieux d'or.

† **Joannès** (1919-1975) (Paris) : chevalier de l'Empire en 1811, baron de l'Empire par décret du 16 août 1813. Confirmé dans la transmission des dotations majorataires mais non du titre par arrêté ministériel du 2 décembre 1903. [WNS, GAF n°20117] Derniers du nom : Albert (1847-1919) d'où Gabrielle (1883-1975), Roger (1887-1919) et Gérard (1893-1914).

D'argent, à trois molettes de gueules, accompagnées de trois chevaux libres galopant de sable, deux en chef, un

en pointe ; à la bordure du tiers de gueules, au signe des chevaliers légionnaires posé au deuxième point.

► **Joannis de Verclos (de)** (Comtat Venaissin) : filiation depuis Honoré Jean ou Joannis au début du XVI^e siècle. Laurent de Joannis, anobli comme docteur ès droit de l'Université d'Avignon en 1594 et 1661 (17 docteurs ès droits entre 1555 et 1693). Preuves de noblesse pour l'Enfant-Jésus le 2 octobre 1746. Attestation d'exercice de la charge de Viguier d'Avignon le 8 mars 1747. (AR). Une branche sollicite une maintenue de noblesse en 1788 mais qui ne semble pas avoir été accordée suite aux événements. Une autre branche (non rattachée ?) fit ses preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. Vote noble au Comtat et à Orange en 1789. Le titre de marquis est donné dans un brevet royal du 6 juillet 1814. [ANF-1965, GAF n°20121, SS sup, V07] (Verclos) Postérité de Pierre (1886-1950). Une autre famille Joannis (de) subsiste et a pour origine Jean-Dominique (1647-1702), garde général de la Compagnie des Indes. Le point de rattachement à la famille qui fait l'objet de cette notice n'a pas été trouvé. (voir Dioudonnat).

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or ; aux II et III d'argent au chevron d'azur accompagné de trois pattes d'ours de sable.

Joannis (de) et Joannis-Nicou (de) (Provence (Perthuis)) ??

† **Joantho (de) et (0)Joantho du Gehant (de)** (Béarn) : conseiller-secrétaire du Roi près la chancellerie du parlement de Pau résidant à Paris vers 1750. Son fils anobli par charge de secrétaire du Roi près le parlement de Pau, reçu en 1764, encore en charge en 1789. [WNS, GAF n°20122, SS sup, V07] Derniers du nom : (Joantho) Louis (1848-1931) d'où Marguerite (1876-1971). (Joantho du Gehant) Marie-Pierre Antoine Joseph Tristan (1859-1923) d'où Jean-Charles-Guillayme-Paul (1893-1914), Louise-Clotilde Marie-Antoinette (1896-1896), Aurélien-Henri-Jean-Tristan (1899-1979) (d'où Jacques d'où Brigitte (1957-2016), Catherine, Sylvie (où Elodie), Laurence) et Pauline Berthe Jeanne Mayten (1900-1970). // Le nom est toujours porté par une postérité naturelle issue de Brigitte : Alexandre et son fils Léo.

Parti : au I de gueules au niveau de maçon d'argent surplombant un cœur du même ; au II coupé en chef d'or plein au chef d'azu à trois étoiles d'or, et en point ed'une tour d'argent accostée à dextre d'un lion d'or et à senestre d'un lion d'argent.

† **Jobard du Mesnil** (1915) (Bourgogne) : anobli en 1773. Vote à Dijon en 1789. Baron de l'Empire le 20 août 1809 sur majorat. [WNS, SS sup, GAF n°20214]

D'azur à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules accostée en chef d'une étoile du second et en pointe d'un cygne nageant sur une rivière, le tout d'argent.

► **Jodon de Villeroché** (Soissonnais) : chevalier de l'Empire le 15 juillet 1810. [WNS, SS sup, NG01] *Tiercé en barre : d'azur à une ancre d'argent en barre, sommée d'un pigeon contourné d'or, tenant dans son bec un rameau du même ; de gueules au signe des chevaliers légionnaires ; et d'argent à une branche d'olivier et une branche de chêne, croisées par la tige, le tout de sinople.*

†**Johanne de La Carre de Saumery (de) olim Jouanne** (1860-1911): maintenue noble en 1598. [WN, GAF n°20140] Derniers du nom : Louis-Auguste (1798-1860) d'où Mathilde (1825-1887), Hortense (1830-1905), Noémie (1834-1911)

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or ; aux II et III d'azur à trois fasces d'or parti de sable à trois coquilles d'argent rangées en pal.

< !!>**Joinville (de)** (Île de France (Paris)) : Louis (1773-1849) baron de l'Empire le 25 mars 1813, confirmé le 13 avril 1816. [WNS, SS sup, V07, GAF n°20145] Derniers du nom : Maurice (1840-1925) d'où Louise-Marie-Hélène (1874-1955). **Quid de Jean-Louis (1916-1992) d'où Isabelle et Olivier ?**

D'azur au lion d'or à la tête contournée au chef d'or chargé d'une épée de sable mise en pal accostée de deux molettes de sable.

► **Jolivet de Colomby** (Normandie (Caen)) : extraction, maintenue noble en 1666 et 1667 dans l'élection de Falaise. [WNOR, WNS, Compléments, SS sup, NG01, GAF n°20150] Subsiste avec Patrick, Eric, Diane...
D'azur à un chevron d'or, chargé de trois besants de sable, et accompagné de trois glands d'or

► **Jollan de Clerville** (Bretagne) : débouté à la réformation de 1668. Agrégé au XVIIIe siècle ? [WNS, GAF n°20151]

De gueules au chevron accompagné en chef de deux croissants en pointe d'une étoile le tout d'argent.

(0)**Joly des Aulnois de La Motte (alias Grof de La Motte)** (1968-) (Barrois, Hongrie) : Reconnu noble en 1641, comte du Saint-Empire en 1760.

D'azur à la fasce d'argent chargée de cinq croisettes de gueules, deux et une, surmontée de deux lions naissants d'or affrontés et accompagnés d'un cœur de même en pointe.

► **Joly d'Aussy** (Picardie, Saintonge) : ~~confirmation de noblesse en 1686~~. Lettres confirmatives de noblesse en juillet 1789 en faveur de César-Jean (1751-1825), commissaire provincial des guerres. « Il ne put produire ses titres en temps utile pour prendre part aux travaux de l'assemblée du 16 mars 1789. » [WNS, GAF n°20171] Subsiste : Rafaël, Nathalie...
D'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles d'argent.

†**Joly de Bammeville** (1922-1984) : charge inachevée de conseiller du Roi en 1779. (Titre éteint en 1861) Louis-Jean-Samuel (1760-1832), Baron de l'Empire le 2 janvier 1814. Comte Romain en 1883. [WNS, GAF n°20172]

Parti au I d'azur à deux gerbes d'or, la seconde mi-partie ; au chef cousu de gueules chargé de deux larmes d'argent ; au II coupé de sinople au chef d'argent chargé d'une épée de pourpre en fasce et d'or à une bande d'azur chargée de deux coquilles d'argent.

†**Joly de Bonneau (du Val et – de La Broue)** (Touraine, Guyenne) : anobli par charge au XVIIIe siècle, confirmé noble en 1771. Vote à Casteljaloux en 1789. [WNS, SS sup] Demande d'ajouter le nom maternel Duval en 1861. Derniers du nom : Jean-Baptiste Joly de

Bonneau Duval () d'où Marie-Antoine-Louis-Charles (1867) et Marie-Guillaume- Henri-Roger (1875).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux soleils du mesme et en pointe d'un lys au naturel.

< !!>**Joly (de Fraissinet et – de Cabanous) (de)** (Rouergue, Pamiers) : filiation 1543. Maintenu noble en 1697. Vote à Villefranche de Rouergue en 1789. [WNS, GAF n°20174] La branche de Cabanous s'est éteinte le 19 juin 1827 et son nom s'est perpétué dans une famille Thomas suite à une adoption en 1814. Subsiste la postérité de Pierre de Joly (1897-1979) d'où Philippe (1926-2019) ép. Jacqueline du Mas de La Roque (1928-2008) (d'où postérité) et Elisabeth.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois fers de lance renversés du mesme, celui de la pointe accompagné de trois étoiles d'or.

► **Joly de Sailly et Joly de Sailly de Nays Candau** (Picardie (Montdidier)) : Charles (1712), anobli par charge de secrétaire du Roi au Grand Conseil le 11 septembre 1759, mort en charge le 17 novembre 1774. Comparait à Clermont-en-Beauvaisis en 1789. Une branche a relevé en 1923 Nays-Candeau éteint. [ANF-1942, WNS, SS sup, V07, ENFS n°7]

D'azur au lion d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles à six rais d'or.

†**Jomini olim Jauminier** (1888-1912) (Suisse, Russie) : Antoine Henri (1779-1869), baron de l'Empire français par lettres patentes de Napoléon 1er, le 27 juillet 1808. Par ukases impériaux du Tsar Nicolas 1er, des 23 juin 1847 et 6 janvier 1850, confirmation du titre de baron au fils du précédent, le baron Charles Jomini et à son fils Nicolas Karlovitch Jomini, tous deux sujets russes. Autorisation du Tsar Alexandre II, du 23 mai 1864, à la pupille du baron Alexandre Jomini, Louise Petit de Baroncourt de porter ce nom et ce titre. [Le Bret, Diesbach] Derniers du nom : Alexandre (1814-1888) et sa sœur Adélaïde Louise Julie de Jomini (1814-1912).

Parti d'or et de gueules, coupé d'azur; l'or au griffon de sable, le gueules au signe des barons miliritaires; l'azur au chevron dentelé d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une tour donjonnée du même.

Jonglez de Ligne (Artois) : non noble. Comte Romain par récent bref pontifical d'après Woelmont. [WNS]

†**Jordan et Jordan de Sury (1929)** (Dauphiné, Lyonnais) : Les porteurs du nom actuels sont issus d'une branche non anoblie de la famille Jordan. Il subsiste une descendance naturelle d'Antoine Henri (1725-1794), anobli par charge d'échevin de Lyon en 1778-1779 et aucune descendance masculine de Camille (1771-1821), anobli le 18 août 1814. [Kerfranc, WNS, SS sup, V07] Le dernier du nom de la branche de Syury a adopté son neveu Jean de La Grange qui porte « de la Grange-Sury ».

De sinople à la fasce denchée d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un jars d'argent becqué et membré d'or.

► **Jordy (de)** (Île de France, Québec) : maintenue de 1703 sur titre de 1540 dans la généralité de Paris. [Clairambault] ; preuves de noblesse pour les pages

de la petite écurie en 1703. Présents au Québec sous les noms Dejordy et Desourdis. *D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois molettes d'or et, en pointe, de trois croissants d'argent posés deux et un.*

†**Jorna (de)** (1829-1887) (Martinique) : Joseph-Nicolas de Jorna (1722), est anobli le 8 février 1768 pour raison de ses faits militaires (lettres enregistrées par le Conseil souverain de la Martinique le 5 septembre 1769). La branche noble s'est éteinte en 1887 avec sa petite fille Caroline Amante Anne Henriette de Jorna, marié à Louis Claude Ernest de Fabrique Saint-Tours. [NH 194, GAF n°20201, François de Fabrique] La branche subsistante qui descend d'un frère de l'anobli est demeurée roturière (curieusement, ses membres sont affublés d'un titre de comte dans le BM).

De gueules à deux épées d'argent passées en sautoir, les gardes et poignées d'or et les pointes en haut, et surmontées d'un soleil de même [règlement d'armoiries du 21 mai 1768].

De gueules à deux épées hautes passées en sautoir, accompagnées en chef d'un soleil, le tout.

†**Josselin ou Jousselin (de) (de La Vidalie et de Ripaillette)** (Limousin, Poitou) : filiation 1441, maintenue noble en 1667 par M. d'Aguesseau, intendant de Limoges depuis 1462. [WNS] Les souches suivantes appartiennent-elles à cette famille ? (Jousselin) Paul (1850-1919) d'où x et Alice (1906-1988). (Jousselin) Henri-Maxence (1895-1918) d'où x, Henri (1892-1973) (d'où Yveline-Marie-Antoinette et Françoise-Marie-Thérèse), x (d'où x et x) et François (1899-1988).

Josson de Blhelm : comte romain par bref pontifical de 1886. [WNS]

Jossouin de Valgorge (Bas-Vivarais) : filiation 1615. Dernier du nom né en 1853. [WNS]

► **Jouan de Kervennoël** (Bretagne (Léon)) : ancienne extraction 1426, maintenue noble le 7 mai 1675 par arrêt du parlement de Bretagne et 9 juin 1722 par le Conseil d'Etat. [ANF-1948, SS sup, V07] « La branche Jouan de la Villejouan est tombée dans l'obscurité. » Derniers du nom : Henry (1879-1961) d'où x et Marie-Louise (1922-2011).

De gueules au lion d'or armé et lampassé d'argent accompagné de trois annelets du même.

†**Joûbert-Bonnaire** (1924-1995) (Noirmoutiers, Angers) : chevalier de l'Empire le 8 janvier (ou L.P. du 28 janvier) 1809. Comte Romain en [WNS]

Joubert (de La Bastide) de Chateamorand (Marche) : ancienne extraction 1408. Comparait en Base-Marche en 1789. [WNS, SS sup, V07] Derniers du nom : Henri-Charles-François-Marie (-1936) d'où Pierre-Albert-Marie (1902-1967) (d'où Christian-Pierre (1931-1986)) et x d'où deux filles (). « Le marquis de Chateamorand, dernier du nom, né en 1862 est fixé au Guatemala, à Antigua. » d'après Woelmont.

D'or à cinq fusées de gueules accolées et rangées en fasce.

†**Jouenne d'Esgrigny (d'Herville) (de)** (1941) (Valois, Languedoc) : anobli en 1654, confirmé noble en 1670 et

1698. [WNS, SS sup, NG01] Derniers du nom : Paul-Auguste-François (1819-) d'où Gaston (1862-1941). Sans postérité, il adopte avec son épouse Roger Emile Clese Marie Tonnin (1904-1992) d'où postérité connue sous le nom Tonnin de Jouennes d'Esgrigny.

D'azur à trois croisettes potencées d'argent, deux et une.

†**Jouffrey (de)** (Dauphiné, Provence, Vendômois) : filiation depuis noble Guillaume Jouffrey, décédé en 1434. Lettres de réhabilitation de noblesse en 1596, vérifiées en 1603. Maintenu noble en 1667. [WN, GAF n°20251] Derniers du nom : Dominique (1776-1854) d'où Paul-Achille (1803-1876), Anasthasie (1807-1877) et Paul-Alcide (1813).

D'azur au croissant d'argent et un chef d'or chargé de trois étoiles de sable.

► **Jouffroy d'Abbans (de) et Jouffroy-Gonsans (de)** (Bourgogne, Franche-Comté) : anobli par L.P. du duc Philippe-le-Bon de septembre 1444, enregistrées le 20 décembre 1446. (ligne cadette) Marquis d'Abbans par L.P. en mars 1707, enregistrées à Besnaçon et Dôle. Un député de la noblesse de Lyon en 1789. [ANF-2004 (Gonsans), WNS, SS sup, V07]

Fasce de sable et d'or à six pièces, la première fasce de sable chargée de trois croisettes tréflées d'argent.

†**Jougl de Paraza/Parasa** (1841-1895) (Languedoc) : anobli par charge au XVIIIe siècle ?. [WNS] Armand (1796-1841) d'où Marie (1829-1895). **Principe de noblesse à vérifier.**

†**Joulia de La Salle** (Rouergue) : en cours d'agrégation à la noblesse. Achat du château de Lassale par Jean (1684-1746), riche bourgeois. [WNS] Eteinte avec Raymonde (1908-1994)

Jourard du Tremeau (Bretagne) ?? « tombés dans l'obscurité » [WNS]

► **Jourda de Vaux de Chabanolle** (Velay) : anobli par L.P. en mai 1678. (Branche éteinte) Honneurs de la Cour le 19 mai 1783 et le 31 janvier 1789 (pour le maréchal de Vaux (1705-1788)). (branche aînée).

► **Jourda de Vaux de Foletier** (Gévaudan, Velay) : même souche que la famille précédente. Jean-Joseph-Xavier (1773-1857) et Antoine-Fidèle-François (1774-1850), deux frères créés vicomtes par L.P. le 7 mars 1818 suite à l'ordonnance du 9 juillet 1817. [ANF-1943, SS sup, V07] Postérité de Jean-Jacques (1932-2003) et de son cousin Noël (1905-1964).

D'or, à la bande de gueules, chargée de trois croissants d'argent, les cornes dirigées vers le canton dextre du chef.

(1817) D'azur, à une bande d'or, chargée de deux étoiles d'azur.

► **Jourdain de Coutance** (Bretagne) : issue des Jourdain de Kervesic et Kéribal. Déboutée pour dérogeance à la Réformation de 1668 et à l'intendance de Bretagne en 1701 et 1704. [WNS] « Guy Jourdain (1607-1687) n'avait pu faire connaître sa noblesse en Bretagne en 1669, bien que son père Nicolas Jourdain, sieur de la Croix Neuve, eut obtenu des lettres de relief de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin le 9 septembre 1639. »

Jourdain de La Hubaudière et Jourdain de La Passadière (Normandie (Grandville)) : pas de principe de noblesse connu [WNOR]

Jourdain du Puy de La Séguinie (Poitou, Angoumois) : filiation 1447. La branche aînée de Boistillé avait été maintenue en 1667 et 1699. [WNS]

► **Jourdain de Thieulloy, - de Muizon, - d'Héricourt et de L'Etoile** (Picardie (Amiens)) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 20 décembre 1737, mort en charge le 30 mars 1757. Comte Romain en 1836/1856. [ANF-1981 (Thieulloy), WNOR, WNS, SS sup, V07]
D'or au daim passant au naturel à dextre d'un arbre terrassé de sinople, et à senestre d'une nuée d'azur chargée d'une étoile d'argent.

► **Jourdan de Savonnières (de), Jourdan de Fleins (de) et Jourdan (de)** (Anjou) : anobli par charge de Maire d'Angers le 1^{er} mai 1707, maintenue en 1715. [ANF-2018 (Savonnières), WNS, SS sup, V07]
D'azur à une étoile d'or, au chef d'or chargé de trois trèfles de sinople.

► **Journu (de Saint-Magne)** (Guyenne (Bordeaux)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne le 16 août 1781, reçu le 21 août, mort en charge le 28 août 1781, (il exerça à peine 8 jours !!!). (branche éteinte) Comte de l'Empire en mai 1808 sous le nom Journu-Aubert de Tustal. [ANF-1955, WNS, SS sup, V07]
D'azur à une aigle de carnation sur un nuage fixant un soleil d'or, une étoile d'argent en chef.

† **Joubert du Landreau (de)** (1894-1945) (Bas Poitou) : maintenue noble en 1667 sur preuves de 1552. Page de la Dauphine en 1770. Comparait en Anjou en 1789. [WNS, GAF n°20297] Derniers du nom Gaston (1819-1877) d'où François-René (1857), Antoinette (1861-1945) et Pierre-Marie-Joseph-Eugène (1864-1887) // Casimir-Gaston-Charles-Eugène (1814-1894).
D'azur à trois molettes d'or, deux et une.

† **Jouslard d'Iversay (de)** (après 1902-1992) (Bas-Poitou) = ? Jouslard de Fontmort, maintenue noble en 1715. Comparait en Poitou en 1789. [WNS, GAF n°20298] Derniers du nom : Charles-Edmond d'où Odette (1898) et Solange (1902-1992)
D'azur à deux coquilles d'or en chef et un croissant d'argent en pointe.

► **Jouslin de Pisselou de Noray** (Berry) : extraction 1539, maintenue noble en 1670 et 1789. [ANF-1968, SS sup, V07]
D'or au chevron de sable accompagné de trois trèfles du même.

► **Jousseaume de La Bretesche** (Poitou, Anjou) : ancienne extraction 1481, maintenue noble en Poitou le 1^{er} septembre 1667 par Barentin, 18 février 1715 par Richebourg. Maintenu noble en Bretagne en 1699. Marquis de La Bretesche par L.P. de en 1657. Vote à Poitiers en 1789. [ANF-1973, WNS, SS sup, V07]
De gueules à trois croix pattées d'argent à la bordure d'hermines.

† **Jousselin (de Roche) (de)** (1927-1988) (Anjou) : filiation depuis Charles Jousselin, écuyer en 1545. Comparait à Saumur en 1789. [WNS, GAF n°20309] Derniers du nom : Paul (1850-1919) d'où René-Marie-François-Alexandre-Paul (1908-1927) et Alice (1906-1988).

D'argent au lion (léopardé) de gueules.

► **Joussineau de Tourdonnet (de)** (Limousin) : extraction féodale 1366 (prouvée depuis 1404), maintenue en 1598 et le 17 avril 1599 par les commissaires du Roi au règlement des tailles de la généralité de Limoges, maintenue le 11 juin 1667 par d'Aguesseau, intendant de Limoges et le 6 avril 1668 (sur preuves de 1495). Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 27 juillet 1737 et le 24 septembre 1746 sur preuves de 1539. Honneurs de la Cour le 17 juillet 1771, 28 avril 1773, 14 mars 1779, 3 février 1786 et 29 février 1788. [ANF-1988, WNS, SS sup, V07, ENFS n°20] Nombreuse postérité.
De gueules au chef d'or.

† **Jouve (de)** (1902) (Toulouse) : Jean-Baptiste Jouve (1718), anobli par charge de capitoul en 1768 et 1781. Derniers du nom : Antoine (1791-1859) d'où Henriette-Marie (1820-1899), Ambroise-Léopold (1823-1902) et Eugène (1825-1855).

► **Jouvencel (de)** (Savoie, Lyonnais) : lettres de naturalité en juillet 1705, anobli par charge d'échevin de Lyon en 1737-1738. Conseiller en la Cour Souveraine des Monnaies de Lyon le 19 avril 1741. Maintenu le 30 septembre 1773. Comparation dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789 (AR). [ANF-1934, SS sup, V07, ENFS n°11] (Un maire de Versailles du 2 décembre 1813 à 1815 aurait eu droit en cette qualité au titre de baron de l'Empire. La qualité de chevalier donnée dans l'Almanach Royal de 1815. Acte d'investiture du titre de comte d'Arves (créé par le duc de Savoie le 11 novembre 1699), par le dernier comte d'Arves de la Maison Martin-Sallières d'Arves du 24 mai 1912, enregistrées le 28. Confirmation des titres de comte et baron par charte royale de SMC Alphonse XIII, Roi d'Espagne du 31 décembre 1909.) [WNS] Postérité de Ferdinand-Aldegonde (1804-1873).
D'or, à deux palmes adossées de sinople, mouvant d'un croissant de gueules, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles d'argent alias au chef cousu d'argent, chargé d'une aigle naissante de sable.

Jouvenel (de) (Bas-Limousin (Brives)) : baron par ordonnance du 16 mai 1817 non suivie de L.P. [WNS] Ce titre fut porté par Léon (1811-1886) qui revendiquait un lien de parenté avec la famille de Jouvenel des Ursins mais sans preuves. Elle est issue de Bertrand de Jouvenel (ca 1620-1703), notaire royal.

† **Jovin des Fayeres** (après 1930) (Auvergne (Saint-Amadin), Île de France) : baron héréditaire le 16 février 1846, comte Romain par bref de 1861. Relève des Fayeres par décret du 25 juin 1860. [WNS, SS sup] Derniers du nom : Aimée Désiré Constant (1807-1881) d'où Antoinette (1844-1874), Berthe-Jeanne-Charlotte-Marie (1846), Caroline Elisa (1849-1928) et Edouard Jean Marie (1855).
De gueules à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable, accompagnées en chef de deux étoiles

d'or et en pointe d'une muraille crénelée de trois pièces d'argent.

► **Joyaut de Couesnongle** (Bretagne (Vannes)) : se désiste de la qualité de noble le 10 septembre 1668. Augustin-Marie-François (1785-1847), inspecteur des contributions indirectes du Finistère, anobli par L.P. du 3 février 1815. [ANF-1935, WNS, SS sup, V07, ENFS n°13] Postérité de Charles (1823-1878).

De gueules à l'urne d'or accostée de deux branches de lys d'argent et surmontée de quatre étoiles du même posées en orle.

► **Joybert (de)** (Perthois, Champagne) : ancienne extraction 1445, maintenue en 1668 par M. de Caumartin, intendant de Champagne sur production remontée à 1445. [ANF-1937, WNS, SS sup, V07].

D'argent au chevron d'azur surmonté d'un croissant de gueules et accompagné de trois roses du même.

► **Juchault des Jamonières** (Bretagne, Comté Nantais) : anobli par charge de conseiller-auditeur des comptes en la Chambre des Comptes de Bretagne par provisions du 22 août 1581, quittance du 31 décembre 1581, réception du 21(ou 28) mars (ou mai) 1583. Maintenu noble d'extraction le 7 novembre 1669 sur preuves de quatre générations. Rôle du joyeux avènement du 26 octobre 1728. Comparution pour l'ordre de la noblesse de Bretagne le 8 septembre 1760. (Branche Lamoricière éteinte en 1865) baron en 1814 et héréditaire par L.P. le 28 janvier 1826 sur institution de majorat. [ANF-1965, WNS, SS sup, V07, ENFS n°44] Postérité d'Arthur (1837-1897).

D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois coquilles d'argent.

<!!> **Jucherau Duchesnay** et † **Juchereau de Saint-Denis** (1980) (Perche (Tourouvre), Canada) : Nicolas, qualifié d'écuyer en 1656 et 1659. Anobli par L.P. en février 1692, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 16 mars 1697, certificat de noblesse délivré par Chérin pour le service militaire le 19 mars 1785. Vote à Tours en 1789. (branche éteinte) Baron personnel par lettres du 22 juillet 1830. [WNOR, WNS, SS sup, V07] Présents au Québec : Paul (1961), Isabelle (1963). Derniers du nom (Saint-Denis) : Antoine-Louis (1861-1915) d'où Elvira Marie Constance (1888-1977) et Eustache-Jacques (1906-1980).

De gueules à une tête de saint Denis d'argent

► **Judde de la Rivière** : famille de maîtres de forges au XVIIIe et XIXe siècle en cours d'agrégation à la noblesse. Qualification d'écuyer en 1780. François Jude, cheveu-léger de la garde du Roi en 1707. Possède le fief de La Judie et de La Rivière. Condamné comme usurpateur en 1667. [Diou]

D'azur à l'ancre d'argent accostée de deux étoiles du mesme.

Juge (de) (Guyenne, Limousin, Languedoc) : filiation 1588. [WNS]

Juge de La Ferrière (de) (Bas-Limousin) : agrégée ? [WNS]

† **Juge-Montespieu (de)** (2001-2002) (Languedoc (Toulouse)) : anobli par charge au parlement de Toulouse 1592-1625 et 1625-1661 puis 1654-1705 et 1705-1728. Maintenu noble en 1698. Certificat de noblesse pour le service militaire le 2 octobre 1784. [NNF, SS sup, V07] Derniers du nom : Henri (1876-1916) d'où Louis-Marie-François-René-Henry (1909-1971) ; François (1880-1940) d'où Françoise (1920-1974), Claude (1921-1991), Solange (1922-2002) et Odon (1925-2001).

D'azur à l'olivier d'argent accosté d'un croissant et d'une étoile du même.

► **Juglart de Lardinie (de)** et † **Juglart de Limérac (de)** (Angoulême, Périgord) : extraction 1496, ban de la noblesse de Saintonge en 1557. Maintenu noble en 1666. Rôle des nobles de la sénéchaussée de Périgueux en 1692. Certificat pour Saint-Cyr en 1788 et pour le service militaire en 1783. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 17 janvier 1784 (AR). Vote noble en 1789 en Angoumois. [ANF-1964, WNS, SS sup, V07, ENFS n°19] Postérité de Maurice (1878-1939).

D'azur à une bande d'argent crénelée de six pièces par le bas et accostée de cinq étoiles d'or, trois en chef et deux en pointe.

Juiseuil (de) (Franche-Comté) : voir Rance

Julien de Roquetaillade (de) (Rouergue) : agrégée au XVIIIe siècle ? vote noble en 1789. [WNS]

► **Julien de Zelicourt (de)** (Franche-Comté, Provence) : anobli par lettres en mars 1747, confirmé noble en 1771, conseiller à la Cour des Comptes de Provence au XVIIIe siècle, dispensé du marc d'or le 22 juin 1780. [WNS, SS sup, V07]

De gueules au sautoir d'argent, sommé d'un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Jullien de Villeneuve, et Jullien-Chomat** (Bourgogne) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Dombes en 1697 et 1702. Baron personnel par Lettres du 4 décembre 1819 pour une branche éteinte. [SS sup]

Coupé : au I d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules ; au II de gueules au pal d'argent.

► **Jullien (du Vivier) et Jullien de Pommerol** (Forez, Lyonnais) : anobli par charge de secrétaire du Roi près le Parlement des Dombes le 19 avril 1677, certificat du 12 septembre 1698, Lettres d'Honneur le 8 janvier 1699. Vote en 1789. [ANF-1962 (Pommerol), SS sup, V07] Une branche devenue Jullien de Pommerol suite à une alliance en 1849 et décret en 1914. Une autre branche dite de Courcelles agrégée à la noblesse au XVIIIe siècle. *D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et n pointe de deux croissants du même.*

► **Julliot de La Mirandière** : non maintenue en 1770. [WNOR] Postérité de Francis (1830-1916).

† **Julliot du Plessis** (1877-1947) (Bretagne) : maintenue noble en 1784 par arrêt du parlement de Rennes. Dernier du nom : Fulgence (1844-1877) d'où Clotilde (1876-1947). [WNS, SS sup]

D'azur au sautoir denché d'or, accompagné de quatre besants du mesme.

†**Jumilly de Saint-Bernier (de) (olim Barré de Jumilly)** (Normandie) : maintenue noble en 1666 dans l'élection de Domfront. [WNOR] François Barré de Jumilly, écuyer, lieutenant du vicomté de Domfront, conseiller du Roi puis lieutenant civil et criminel du Bailly.

► **Junet d'Aiglepierre (de)** (Franche-Comté) : Anobli le 27 avril 1598 par Philippe II, roi d'Espagne et comte de Bourgogne. [ANF-2012, WNS, SS sup, V07] Postérité de Jean (1901-1957).

D'hermine à la fasce de gueules chargée d'une quinte feuille percée d'or.

†**Junquières (de)** (1888): Jean-Pierre-Arnaud (1639-1718), anobli par charge de capitoul en 1672, greffier en chef du conseil souverain de Roussillon le 14 avril 1673. Secrétaire du Roy au Grand Conseil en 1677, Contrôleur général de la Grande Chancellerie de France le 21 juin 1680. Procureur au parlement de Paris jusqu'e 1780. Vote à Paris en 1789. Comparait à Senlis en 1789. [WNS, GAF n°20410] Derniers du nom : François (1785-1848) d'où Clémence Félicie, Alfred-Isidore (1828-1888), Marguerite.

D'azur au chevron accompagné en chef de deux croissants et en pointe d'une gerbe, le tout d'or.

†**Jurien de la Gravière** (1892) (Auvergne) : anobli en 1815. Dernier du nom : Jean-Baptiste-Edmond (1812-1892) d'où Ferdinand-Pierre (1845-1847), Jeanne (1847), André (1852-1864), Hélène (1854-1940), Marguerite (1857-1940) et Edmond-Rémy-Charles-Edouard (1859-1859).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef d'un croissant du mesme accosté de deux étoiles d'or et en pointe d'un rocher d'argent mouvant de la pointe de l'écu, au chef de gueules chargé d'un coq d'or accosté de deux an cres du mesme.

► **Jurquet de La Salle** (Gévaudan) : Cette famille descend d'Antoine, frère cadet de Jean, maintenu dans sa noblesse en 1669. Filiation 1557. ? preuve rejetée par Charondas mais quid de l'ANF ? [Diou-1991, GAF n°20415]

Ecartelé ; aux I et IV d'azur à une bande endenté d'or à la bordure du mesme ;, aux II et III d'azur à trois annelets d'or et une bordure endentée du même alias D'azur à la croix d'or, accompagnée aux I et IV d'une bande engreslée d'argent ; aux II et III de 3 annelets d'or

†**Jussieu (de)** (Lyonnais) : anobli par charge en la Cour des Monnaies de Lyon le 3 février 1734 et Lettres d'Honneurs du 5 juin 1764. (Lorsqu'elle fut dispensée du Marc d'Or le 21 août 1782, cette famille fut reconnue de noblesse de race et ne fut donc point anoblie par la charge de chevalier d'Honneur au bureau des finances de Lyon ; le titulaire pour cette office particulier devait être noble. [WNS, SS sup, V07] Eteinte au XIXème siècle. Autre branche restée non noble.

D'azur à la tour d'argent maçonnée de sable.

► **Just de La Paisières** : anoblie en 1725 en faveur de Joseph Just (1684-1760), seigneur de Nouzières, conseiller du Roi, contrôleur provincial d'Artillerie du

Roussillon en 1755. Famille subsistante incorporée dans la noblesse néerlandaise en 1900/1910. [WP :Paul Brussel]

Juston de Belleville (Béarn) : [WNS]

Juvenel (de) (Champagne (Troyes), Languedoc) : filiation depuis 1360 ? [WNS]

K

Kadot de Sebbeville voir Cadot

Kageneck (de) (Basse-Alsace (Hipsheim) : mention 1208, filiation 1236. Baron du Saint-Empire le 22 septembre 1671, comte du Saint-Empire le 8 janvier 1771. Etablis au Grand-duché de Bade. [WNS]

†**Karuel de Mérey voir Caruel (de)**

Keating (de) (Irlande, Poitou (Poitiers) : vote à Poitiers en 1789. Fixés à Paris. [WNS]

Keguelin de Rozières (de) : subsistation confirmée par Décret Impérial daté de Paris le 31 janvier 1813 à la famille éteinte de ROzières en Lorraine. [WNS]

Keller de Schleithem : titre de baron. Famille éteinte mais le titre est repris ? [quid ? - JO]

†**Kellermann de Valmy (de)** (1868-1920) (Alsace) : maréchal de camps en 1788, Maréchal d'Empire en 1804, duc de Valmy en 1808, Pair de France en 1814, Pair héréditaire le 19 août 1815, duc-pair héréditaire le 9 décembre 1817, pair de France héréditaire le 29 décembre 1820. [SS sup] Derniers du nom : François Christophe Edmond (-1868) d'où Henriette Louise Frédérique (-1920).

De gueules au croissant versé d'argent coupé

Kentzinger (de) (Alsace (Strasbourg), Autriche) : anobli le 17 août 1816, baron héréditaire le 30 août 1816. [WNS, SS sup]

Parti : au I, d'or à trois carpes de gueules, celle du milieu contournée ; au II d'azur au cerf rampant d'or ramé du mesme.

†**Keranflec'h-Kernezné (de)** (1951-1965) (Bretagne (Evêché de Léon)) : ancienne extraction 1427, maintenue noble le 10 avril 1702 à l'intendance de Bretagne. Eteinte en 1951. [WNS, SS sup, PPC, NG01, GAF n°20451]. Derniers du nom : Charles Joachim-Guillaume-Marie (1827-1899) d'où Hervé-Charles (1861-1951) (d'où Alain (1895-1916) et Pierre (1897-1918)), Josèpe-Marie-Yvonne (1867) et Anne-ROgatieanne-Marie (1876-1965).

Ecartelé : aux I et IV, d'argent à un croissant surmonté d'une rose et accompagné de trois coquilles, le tout de gueules ; aux II et III, d'or à trois coquilles de gueules.

► **Keraty (de)** (Bretagne (Evêché de Cornouailles)) : ancienne extraction, maintenue noble d'ancienne extraction en 1670 sur preuves de cinq générations, confirmé comte héréditaire par décret impérial le 14 décembre 1861. Renée de Keraty, épouse Mirabaud, est décédée en 2011 et semble être la dernière du nom en

France. Cette famille subsiste cependant au Mexique avec les descendants d'Enrique Maria de Keratry Anglas, né en 1887 à Mexico. [WNS, SS sup, PPC, NG01, SS2, NNF]

D'azur au greslier d'argent, surmonté d'une lance du même en pal alias d'argent à la bande d'azur chargée de trois coquilles d'argent

► **Kerautem (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1448, maintenue noble le 13 août 1669. Sur preuves de 8 générations [ANF-2005, WNS, SS sup, V07]
De gueules à trois fasces d'argent.

† **Kercabus (de)** (Evêché de Nantes) : maintenue noble en 1668 sur preuves de 6 générations.

► **Kergariou (de)** (Bretagne (Tréguier)) : Extraction féodale 1340 (Preuves pour HC) ou 1386, maintenue noble d'extraction féodale le 21 mars 1669 sur preuves de neuf générations.. Honneurs de la Cour, (pour une branche éteinte en 1954) Comte de l'Empire par L.P. le 14 février 1810, Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827, confirmé par majorat de baron-pair le 8 mai 1829. Des branches naturelles non nobles existent. [ANF-1947, WNS, SS sup, V07]. La branche de Locmaria éteinte en 1971.

D'argent fretté de gueules de six pièces au franc quartier de pourpre chargé d'une tour crénelée d'argent.

Kergoët (de) : éteinte voir Henry de Kergoët. [WNS]

► **Kergorlay (de)** (Bretagne (Léon, Tréguier), Dauphiné) : extraction féodale 1380, maintenue noble d'ancienne extraction féodale le 2 mars 1671 sur preuves de dix huit générations. Honneurs de la Cour le 7 novembre 1785 et 21 avril et 12 décembre 1787, titre de baron-pair le 14 février 1825, baron le 9 mars 1826 (AR) et 15 avril 1829. [ANF-1933, WNS, SS sup, V07] Nombreuse postérité.
Vairé d'or et de gueules.

Kergozou de La Boissière : maintenue en 1669. Subsistait peut-être encore en 1919. [WNS]

† **Kergrist (de)** (1908) (Bretagne) : extraction, maintenue noble en 1669. Dernier du nom : François (1824-1908) d'où Jeanne (1855-1908) et Marie (1857-1863). [SS sup]
D'or à un croissant de sable accompagné en chef de trois tourteaux du mesme et en pointe d'un tourteau de sable.

< !!> **Kerguelen (de Kerbiquet) (de)** (Bretagne (Quimper)) : ancienne extraction 1413, maintenue noble en 1670. Honneurs de la Cour [ANF-1948, SS sup, V07] Hervé (1887-1976) d'où Yves Marie Edouard Guy () d'où Hélène Marie Michèle Béatrice, Annick Louise Marie Aline, Florence Marguerite Marie Augustine, Alain Philippe Marie François Regis () d'où Youn.
D'argent à trois fasces de gueules surmontées en chef de quatre mouchetures d'hermine de sable.

† **Kerguern (de)** (1925-1989) (Bretagne (Cornouailles)) : ancienne extraction, maintenue noble en 1670 et 1704. [SS sup, NG01] Derniers du nom : Henri (1870-1903) d'où Guy Henri Marie Joseph (1900-1925), Anne (1902-1989) et Henry Marie Joseph (1903-)
De sable à trois aigrettes d'argent posées : deux et une, accompagnées en chef d'une étoile du mesme.

† **Kerguezec (de)** (1977-1995) (Bretagne (Tréguier)) : ancienne extraction 1402, maintenue noble le 7 novembre 1668, comte le 9 juin 1868. [V07] Derniers du nom : Charles (1865-1943) d'où Mathilde (1891), Jean (1895-1915), Raoul (1898, 1977) et Gilette (1903-1995).
Ecartelé : aux I et IV d'argent au chêne de sinople ; aux II et III d'azur plein.

► **Kerguziau de Kervasdoué (de)** (Bretagne) : filiation suivie depuis Henri de Kirguiziau en 1373. Maintenue noble par la chambre de réformation de noblesse les 28 juillet 1670 et 18 janvier 1669. Signature de la protestation de la noblesse de Bretagne convoquée suivant les formes anciennes le 9 janvier 1789. [ANF-1958, SS sup, V07, ENFS n°34] Deux branches issues de Charles-Marie de Kerguisisau (1749-1795).
D'azur à trois têtes d'aigles, arrachées d'or.

► **Kerimel (de) (de Kerveno)** (Bretagne) : filiation suivie depuis Robert, seigneur de Kerimel. Ancienne extraction 1469. Maintenue de noblesse par la chambre de réformation de Bretagne le 29 novembre 1670. Confirmation de noblesse avec le titre d'écuyer et de noble extraction permettant de briguer honneurs, privilèges, immunités et prérogatives des Nobles de la Province, ordonnant l'inscription sur le catalogue des noblesse royales de Saint-Brieuc et de Brest par jugement des 12 janvier 1769 et 2 septembre 1770. [ANF-1985, ENFS n°33] Postérité de Joseph-Félix (1861-1903) d'où Joseph-Eugène-Marie (1889-1967)...
D'argent à trois fasces de sable au lion du même issant du chef.

† **Kerléan (de)** olim Bohic (après 1905) (Bretagne (Léon)) : maintenue noble en 1668. [SS sup]
Fascé ondé d'or et d'azur à six pièces.

† **Kerleau (de)** (Bretagne) : maintenue noble en 1670. [SS sup] Derniers du nom : René (1846) d'où Eléonore (1878-1934) // Pierre-Joseph-Marie (1875-) d'où François-Marie (1899), Maria-Louise (1900), Jeanne (1903), Louise Félicite Gabrielle (1905-1988) et Jean (1914).
D'azur au cerf d'or.

(0) **Kerliviou (de) (du Chef du Bois)** (Bretagne) : ancienne extraction 1427, maintenue noble le 8 février 1669. [SS sup, V07] Derniers du nom : Gilles-Marie (1854-) d'où Guillaume Jean (1903-1982). // Maria (1935-2019), sa sœur Jeanne (dernière du nom ?), sa cousine Joëlle (1928-2019).
D'argent à trois salières de gueules.

► **Kermabon (de)** (Bretagne (Tréguier)) : extraction féodale 1328, maintenue noble d'ancienne extraction le 24 juillet 1669. [SS sup, V07] Postérité d'Alain (1906-1961). Famille indiquée éteinte par Valette ?
D'or à trois fasces d'azur chargées de huit étoiles d'or, trois, trois et deux.

† **Kermarec (de)** (1904-1907) (Bretagne (Tréguier)) : extraction féodale, maintenue noble le 7 juin 1669. [SS sup] Derniers du nom : Paul-Alexandre (1808-1860) d'où Pauline (1848-1907).
De gueules aux cinq annelets d'argent trois et deux au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

► **Kermel (de)** (Bretagne) : ancienne extraction depuis Prigent de Kermel en 1443. Maintenu noble le 22 juin 1669 par arrêt des commissaires du Roi. Page de la Grande Ecurie les 18 février 1734 et 28 août 1776. [ANF-1966, SS sup, V07, ENFS n°8] Nombreuse postérité.
De gueules à la fasce d'argent, accompagné de deux léopards d'or, un en chef et un en pointe.

† **Kermellec (de)** (Bretagne (Léon)) : ancienne extraction 1429, maintenue noble 1669. [SS sup, V07] Derniers du nom : Pierre-Marie (1844-1889) d'où Mélanie Victoria (1873-1928).
D'or à la fasce de gueules accompagnée de trois molettes du même.

► **Kermenguy (de) olim Derrien** (Bretagne) : extraction féodale 1400, maintenue noble d'ancienne extraction le 20 février 1669. [ANF-1947, SS sup, V07]
Losangé d'argent et de sable, à la fasce de gueules brochant chargée d'un croissant d'argent.

► **Kermerc'hou (de), - de Kerautem (de), - de Lesenor et – de Rumfellec** (Bretagne (Léon)) : filiation depuis Prigent, seigneur de Kermerc'hou, receveur des fouages de Morlaix ép. vers 1400 de Jeanne Droniou, dame de Kerprigent. Ancienne extraction prouvée 1479, maintenue noble d'ancienne extraction les 27 mars/juin 1669 et 17 juin 1671. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne convoquée suivant les formes anciennes le 9 janvier 1789. [ANF-1946, SS sup, V07, ENFS n°38] Nombreuse postérité.
D'argent à la croix tréflée de sable chargée de cinq étoiles d'or.

► **Kermoyan (de) olim Bourc'his** (Bretagne (Tréguiers)) : extraction féodale 1390, maintenue noble le 25 juin 1669. [ANF-1948, SS sup, V07]
De gueules, à sept coquilles d'argent posées 3, 3, 1.

► **Kernavanois (du Bois-David) (de) (olim Kernevenoy (de))** (Bretagne (Tréguier-)) : extraction féodale depuis Alain, fils d'Hervé en 1371. Maintenu noble d'ancienne extraction le 31 août 1669 par arrêt de la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne. [SS sup, V07, ENFS n°12] Postérité de Charles (1871-1953).
Vairé d'or et de gueules au franc-canton d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines en sautoir.

† **Kerouallan (de) olim Dando** (-2014) : anobli en 1478, lettres patentes de substitution du nom en 1515, maintenue noble le 20 mars 1669. Preuves pour Saint-Cyr en 1750. [SS sup, NG01] Derniers du nom : Joseph-Félix (1896-1937) d'où Monique (1921-2014) // Jules (1860-1935) d'où Yves (1896-1984) d'où Hubert ép. en 1988, Yolande Lagrue.
D'azur à dix étoiles d'argent.
D'azur à trois pommes de pin d'or, posées deux et une les queues en bas. [Preuves]

<!!> **Kérouartz (de)** (Bretagne) : extraction féodale depuis Hervé de Kérouartz, cité le 19 mars 1396. Maintenu en 1426, 1443, 1503. Maintenu noble d'ancienne extraction le 11 mai 1669 sur preuves de 10 générations. Honneurs de la Cour le 19 mai 1784. Signature de la protestation de la noblesse de Bretagne en

1789 (AR). [ANF-1945, SS sup, V07, ENFS n°11] Postérité de Frédéric (1858-1930) d'où Oswen (1898-1955) (d'où Célia (1940-1986)), Yann (1908-1995) d'où Gaël (1935) d'où Albane (1960), Yolaine (1961) et Diane (1963) ; Loïc d'où Hervé (1959) et Aude (1970).

D'argent à la roue à cinq rais de sable, accompagnée de trois croisettes de même.

<!!> **Keroullas (de)** (Bretagne (Léon)) : ancienne extraction 1443, maintenue noble en 1669., admis aux Etats de Bretagne en 1772. [ANF-1975, SS sup, V07] Xavier d'où Hervé, Yann (1971-2013) (d'où Alia).
Fascé d'argent et d'azur de six pièces.

† **Kerpezdron (de) (1967-2010)** (Bretagne (Vannes)) : ancienne extraction 1440, maintenue noble le 18 mai 1669 et 4 août 1670. [SS sup, V07] Derniers du nom : Charles-Marie-Toussaint-Auguste (1846-1906) d'où Agnès Marie Poline (1879-1967) // Emile-Marie (1850-1899) d'où Henri-Marie-Joseph-Emile, Marie-Antoinette (1882-1948), Odette-Marie-Adrienne (1887-1962) et Pierre-Marie-Alban (1890-1967) (d'où Pierrette-Marie-Elisabeth (1920-2010)).

D'argent au croissant d'azur en abîme accompagné de trois molettes de sable.

► **Kerpoisson (de)** (Bretagne (Nantes)) : filiation depuis Guillaume de Kerpoisson, vivant en 1360 et décédé avant 1410. Ancienne extraction prouvée depuis 1487. Maintenu noble d'ancienne extraction le 24 octobre 1669 par la Chambre de Réformation de la noblesse de Bretagne. [SS sup, V07, ENFS n°24] Nombreuse postérité.

D'or au lion rampant de gueules la queue fourchée, nouée et passée en sautoir.

► **Kerret (de)** (Bretagne (Léon)) : extraction féodale depuis Hervé de Kerret, chevalier en 1290. Maintenu noble en 1445-1481-1483-1536. Maintenu noble le 18 juillet 1669 par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne. [SS sup, V07, ENFS n°9] Postérité d'Hervé (1881-1944).

D'or au lion morné de sable à la cotice de gueules brochante.

Ecartelé : aux I et IV d'or au lion de sable, à la cotice de gueules brochante ; aux II et III d'argent à deux pigeons affrontés d'azur becqués et membrés de gueules.

† **Kerroignant (de)** (1849-après 1900) (Bretagne) : maintenue noble le 14 novembre 1668 et 14 août 1670. Dernier du nom : Charles-Marie (1825). Eteint dans la ligne masculine le 12 mai 1849 et en ligne féminine après 1900. [SS sup]

D'azur à un gantelet d'argent posé en pal.

► **Kersaint-Gilly (de) (ou de Kersaintgilly) et – de La Ville-Colvé** (Bretagne (Léon)) : extraction féodale 1380, maintenue noble le 23 août 1669. [ANF-1980, SS sup, V07] Postérité de Patrice-Marie (1838-1918). La branche de La Ville-Jégu est éteinte.

De sable à six trèfles d'argent, trois, deux et un.

► **Kersauson (de), Kersauson de Pennendreff (de), Kersauson du Vieux Chatel (de) olim Leny** (Bretagne (Léon)) : extraction féodale 1400, maintenue noble le 26 mars 1669. [ANF-1961, SS sup, V07]

De gueules au fermail d'argent, l'ardillon posé en fasce.

(0)Keruzec de Runembert (de) (1967) (Bretagne) : filiation suivie depuis Guillaume de Runamber. Son descendant à la sixième génération Martin, maintenue noble le 15 août 1669 par la chambre de réformation de la Noblesse de Bretagne. [PPC, SS sup, Dioudonnat, ENFS n°32] Derniers du nom : Bernard (1924-1962) d'où Jean-François (1947-1967) et Elisabeth (1951). Le nom est toujours porté dans l'annuaire en 2017 peut-être des descendants de Louis Fulbert K de R, né en 1899 à Madagascar...Jean-Yves, Virginie, Elisabeth, ...
De sable à dix billettes d'argent posées quatre, trois, deux et une.

†**Kesling (de)** (Bavière, Normandie) : immatriculation dans la classe des barons de la noblesse bavaroise le 19 décembre 1834. [WNOR]

►**Kirgener de Planta** (Suisse, Île de France) : Joseph (1766-1813), baron de l'Empire par L.P. le 26 octobre 1808. Confirmé par arrêt ministériel le 10 juin 1882. [ANF-1944, SS sup, V07, ENFS n°10] Postérité de François (1866-1937)
Coupé : au I parti de deux traits : a) de sinople au dextrochère tenant une massue le tout d'argent, b) d'azur au casque d'or surmonté d'une main du même, c) des barons militaires ; au II d'or au château fort de sable terrassé de sinople.

†**Kloeckler de Weldegg Munchenstein (de)** (Alsace) : extraction, un député de la noblesse de Belfort en 1787. [SS sup] Charles-Joseph-Xavier-Igance-Népomucène
D'azur à trois étoiles d'or, deux et une, coupé d'argent à la fleurdelys de gueules.

►**Klopstein (de)** (Thuringe (Mayence), Lorraine) : Lettres de noblesse du 10 mars 1609 accordées par la Chambre des Comptes de Lorraine, lettres de gentillesse en Lorraine le 30 janvier 1756 (AR). Comparution pour l'ordre de la noblesse au bailliage de Saint-Mihiel en 1789 (AR). Baron le 30 mai 1870, autorisation de la particule le 24 juin 1870 et règlement d'armoiries le 1^{er} août 1870. [ANF-1934, SS sup, V07]. Postérité de Hugues (1881-1967).
D'or à la fasce d'azur accompagnée en chef de 2 lionceaux de sable et en pointe d'un dextrochère et d'un senestrochère de carnation tenant chacun un caillou qu'ils frappent.

►**Koenigswarter (de) olim Barüch** (Bavière, île de France) : Maximilien-Jules Koenigswarter (1817-1878), naturalisé français en 1848, baron au Portugal en 1867, baron par décret impérial du 30 mai 1870. [SS sup, V07, ENFS n°31] Maurice (1910-1966) d'où Emmanuelle (1939) et (2) Patrick Guy (1952) d'où postérité.
Ecartelé : au I d'or à cinq flèches de sable ; aux II et III d'azur au lion rampant d'or ; au IV d'or à la colombe au naturel tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople ; sur le tout d'azur à une ruche d'or et cinq abeilles du même ne orle.

L

†**L'Ecuyer de la Papotière (de)** (1922-1971) et **L'Ecuyer de Villiers** (Orléanais (Beauce), Perche) : extraction, maintenue noble en 1641, le 2 août 1661 et 30 décembre 1667. Confirmé en 1692. Preuves pour les

Ecoles Royales Militaires en 1756 et Saint-Cyr en 1790. Louis-Alexandre (1840-1922) d'où Louise (1870-1948), Madeleine (1872-1963), Marie (1874-1952) et Anne (1880-1971). [GAF n°13914]

D'argent à trois merlettes de sable.

D'argent à une fasce d'azur chargée de trois coquilles d'argent accompagnées de six merlettes de sable, trois en chef rangées, trois en pointe, deux et une.

►**L'Eleu de la Simone** (Picardie, Soissonnais) : André Simon (1767-1814), chevalier de l'Empire en août 1811. [SS, NG01] Non héréditaire.
D'azur à une aigle s'essorant d'or, tenant au bec un rameau d'olivier de sinople et regardant trois rayons de soleil mouvants de l'angle dextre du chef.

†**L'Enferna (de)** (1945-1982) (Champagne, Bourgogne (Auxerrois), Brie, Île de France) : extraction, maintenue noble en 1667, 1669, 1700 et 1702. [GAF n°21522, SS] Albert (1854-1945) d'où Anne-Marie (1888-1982), Odette (1892-1977) et René (1896-1921).
D'azur à trois losanges d'or posés deux et un.

†**L'Esperonnière de Vritz (de)** (1913-1919) (Anjou) : extraction féodale, maintenu noble le 5 août 1667 sur preuves de 1519 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, le 19 mai 1699 par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers et en 1701. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1705. [GAF n°14233, CEA]
D'hermines fretté de gueules.

L'Espine du Puy (de)

†**Laage (de) de Chaillou olim Delage** (1957-1994) (Île de France) : anobli en mai 1788. Auguste-Marie-Michel (1781-1868), maintenue le 13 mars 1816. Baron le 20 juin 1819. [WNS] Derniers du nom : Emmanuel (1865-1957) d'où Monique (1900-1944) et Noëlle (1900-1994).
D'or, au bouclier de sable orlé de douze clous d'argent traversé d'une lance de sable en bande, et accolé de deux tiges de lys au naturel ; chef d'azur, semé d'étoiles d'argent sans nombre.

►**Laage (de), de Laage de Meux, de Laage de La Rocheterie, de Laage de Bellefaye** (Saintonge, Île de France) : (Bellefaye – branche éteinte) Jacques, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 23 novembre 1718 jusqu'au 18 décembre 1738. (Meux et La Rocheterie) Jérôme (1720-1804), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 15 mars 1759, Lettres d'Honneur 1784 (successeur nommé le 28 septembre 1784). Préside l'assemblée de la noblesse d'Orléans en 1789. (Bellefaye) Clément de Laage (1724-1794), conseiller secrétaire du Roi près de la Cour des Aides de Paris (1753-1777). Vote à Saintes en 1789. [ANF-1984 (Meux), ANF-1993 (Bellefaye), WNS, GAF n°12469, V89, V07, SS, SS sup, ENFS n°21] (Rocheterie) : Cette branche belge reçut l'autorisation royale en 1909 de reprendre le nom de Man d'Attenrode et de Wevere et obtint le titre de baron transmissible par décret en 1911. Nombreuse postérité.
D'azur à trois rochers d'argent à six coupeaux flambants d'or ; et un chef componné d'or et de gueules.

D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses tigées et feuillées du même, et en pointe d'une main fermée soutenant un faucon, le tout d'or.

†**Laâge de Saint-Cyr (de)** (1929-1988) (Angers) : Henri Pierre Delaage (1766-1840), Baron de l'Empire le 19 mars 1808 et L.P. du 10 septembre 1808 sous le nom de Saint-Cyr. [WNS, SS] Derniers du nom : Henri-Louis (1850-1929) d'où Jeanne (1876-1881), Henri-Charles (1879) et Jane-Marie (1892-1988).

D'azur à une main dextre tenant une épée en pal d'argent accostée de deux fleurs de pensée au naturel au franc quartier des barons militaires.

<!!>**La Bachelierie (de Chateauneuf) (de)** (Limousin (Eymoutiers)) : famille sans principe de noblesse. En cours d'agrégation à la noblesse. Qualification d'écuyer au XVIIIe siècle. Pourtant on retrouve Armand (1906-1991) dit « Marquis de La Bachelierie ». Cette famille a été confondue avec la famille de Loyac de La Bachelierie qui a fourni un Conseiller Secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Metz (1748-1765). [CEA, NG01, SS, SS sup]

De gueules au lion rampant d'or à trois barres de sable brochant olim d'argent à trois pins de sinople.

†**L'Abadie d'Aydrein (de)** (1895-1943) (Gascogne) : filiation depuis Arnaud-Guilhem (1463). Maintenu noble le 30 avril 1667 par M. d'Ailhenc, subdélégué de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux sur filiation de 1463, en 1693 par jugement de M. de Bezeons et en 1705 par jugement de M. de la Bourdonnaye. Comparait avec la noblesse à Dax en 1789. [CEA I p.3] Dernier du nom : Louis de l'Abadie (1809-1895), général d'où Charles-Bernard-Louis (1852) et Marie-Louise (1853-1943).

De gueules à deux lions affrontés d'or rampant contre une montagne d'argent, au chef cousu d'azur chargé d'une colombe essorante d'argent.

La Barge de Certeau (de) (Dauphiné, Bourgogne, Savoie) : avocat général à la Chambre des Comptes du Dauphiné en 1784. Noblesse inachevée. [SS, SS sup] La branche cadette a demandé le 16 mai 1858 à relever le nom d'Ozenay.

D'argent à une bande d'azur.

†**La Barre (de)** (Bas-Poitou, Bretagne) : ancienne extraction ; maintenue noble le 7 septembre 1667 pour une branche éteinte au XVIIe siècle. Condamné le 23 mars 1671 comme usurpateur pour défaut de production, maintenue noble en août 1735 et en 1736. Admis aux Etats de Bretagne. [SS] Peut-être éteinte avec Henri (1818-1882) d'où Hélène (1859-1908).

D'azur à trois fasces d'argent.

†**La Barre de Carroi (de)** (1971) (Île de France (Paris), Vezelay) : anobli par charge de trésorier de France et grand voyer en la Généralité de Paris en 1660, mort en charge en 1689, puis son fils Trésorier de France au bureau des Finances de la Généralité de Paris en 1696. Prit part aux assemblées de la noblesse de Melun. [CEA II p. 372, SS, SS sup] Xavier (1859-1925) d'où Jacques-André (1890-1915), Alain (1891-1915) et Anne-Marie (1894-1965) et Amaury (1896-1971), prêtre. Ce dernier adopta son neveu Alain Le Mau de Talancé, jugement rendu par le T.C de Vendôme en 1948..

D'azur à un chevron d'or (alias à trois chevrons d'or) accompagné de trois étoiles de même.

► **La Barre de Nanteuil (de) et †La Barre de Nanteuil-Le Flo (de)** (Normandie (Les Andelys)) : ancienne extraction prouvée 1458 depuis Nicolas de La Barre. Maintenu de noblesse le 15 février 1610 sur sentence des élus des Andelys, Vernon et Gournay, le 19 décembre 1668 sur preuves de 1537 par La Galissonnière, intendant de Rouen. Preuves pour les Pages de la Reine le 27 septembre 1756. Prit part aux assemblées du bailliage de Gisors en 1789. [ANF-1945, WNOR, CEA II p. 370, V89, V07, SS sup, ENFS n°39] Un rameau autorisé par décret à relever le nom Le Flo par décret du 20 mars 1893. Nombreuse postérité.

De gueules à trois merlettes d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

► **La Barrière (de)** (Agenais (Tonneins)) : extraction 1560 (Une note de Chérin apprend que dans cet acte le mot *écuyer* a été ajouté en interligne), maintenue noble le 5 septembre 1715 ou 1718 par jugement de M. de Lamoignon, intendant de Bordeaux et le 15 mai 1778 par arrêt de la Cour des Aides de Guyenne. [ANF-1986, CEA II p. 383, SS, V89, V07]

De gueules à trois chevrons herminés de sable.

†**La Bastide de Chaunes (de)** (Périgord) : Ancienne extraction, maintenue noble en 1558 ou anoblie en février 1773 (d'après CEA) [SS, CEA III] Derniers du nom : Pierre-Joachim d'où Ludovic (1841) et Marthe (1842).

D'argent à un arbre de sinople au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

► **Labat de Lapeyrière (de)** (Guyenne (Bazadais, Agenais)) : ancienne extraction 1487 (ou prouvée depuis Amanieu de Labat, damoiseau en mai 1306). Maintenu noble le 23 décembre 1602 et 7 octobre 1668, maintenue confirmée le 23 mars 1699. Preuves devant Chérin en vue d'obtenir les Honneurs de la Cour le 4 juillet 1781 et vote noble à Agen en 1789 (AR). (titre éteint en 1827) Jean-Louis et Jean-Robert-Louis, Comtes du Saint-Empire par L.P. du 27 février 1791. [ANF-1977, V89, V07, SS sup., ENFS n°11] Postérité de Stéphane (1905-1989).

Parti : au I de gueules à deux fasces d'or accompagnées de trois molettes d'éperon du même en pal ; au II d'argent à un château de gueules posé sur une montagne de sinople.

†**La Baume-Pluvinel (de)** (1938) (Vivarais (Tournon), Dauphiné) : Anobli par charge de conseiller au parlement de Grenoble le 13 septembre 1590. Marquis de Pluvinel le 10 janvier 1693. [SS, NG01] Derniers du nom : Charles (1817-1890) d'où Gontran (1846-1883), Louis (1847-1886) (d'où Charles-Gontran) (1884-1914), Henry (1886-1929)) et Aymar (1860-1938) d'où Geneviève (1896) et Antoine (1897-1916). N.B. : il subsiste une famille de La Baume issue de Paul-Antoine (-1813), avocat au Parlement de Nîmes, sans princip de noblesse. *D'or à une bande vivrée d'azur accompagnée en chef d'une moucheture de sable.*

†**Labbé de Champgrand** (2012-2018) (Berry (Bourges)) : anobli par charge de maire de Bourges en 1629. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Henri (1889-1972) d'où Nicole-Jeanne-Marie (1922-2018), Hubert-Marie (1926-2012) et Albert. Décès: Marie-Alice-

Françoise-Geneviève (1908-1980) ; Simone-Marie-Joseph (1899-1988) ; Solange-Marie-Joseph (1892-1987). Le nom a été relevé par Alec-henri Lorphelin devenu Lorphelin-Labbé de Champgrand en 2007.

D'argent à trois fasces de gueules au lion couronné d'or brochant sur le tout.

► **Labbé de La Genardière** (Lyonnais) : Jean, conseiller notaire du prince de Dombes d'où Jean-François, écuyer, capitaine de milice au bataillon de Tarare, chevalier de Saint-Louis en 1776, pensionné en 1779.

► **Labbey (Puneley) de La Besnardière, Labbey de Punelay** (†), **Labbey de Druval** (†), **Labbey de La Roque** et **Labbey de Viray** (Normandie (Pays d'Auge), Bourgogne) : filiation suivie depuis Colin Labbey, écuyer de Du Guesclin cité en 1463/1470 dans la maintenue présentée devant la Cour des Aides de Normandie. Maintenu par Bernard de Marle dans la généralité d'Alençon le 31 août 1666 et le 12 juillet 1667, par M. de La Galissonnière dans la généralité de Rouen le 30 janvier 1668. Admission aux chevaux-légers le 21 octobre 1775. Certificats de noblesse pour le service le 22 mai 1783 et 27 avril 1786. (Besnardière) Extraction 1549, maintenue noble le 16 juillet 1667 et 1693. (Viray) maintenue noble en 1463 et le 13 juillet 1667 à l'intendance d'Alençon. Jean-Frédéric de Labbey (1775-1843), vicomte héréditaire le 21 août 1828 sur promesse d'institution de majorat. // vote en 1789 aux bailliages d'Argentan, Pont-l'Évêque, Valognes, Rouen, Honfleur et Bayeux. [ANF-1972 (Besnardière), GAF n°20648, V89, SS, SS sup, ENFS n°43] Derniers du nom : (Druval) Raoul (1836-1873) d'où Henri (1868-1944). (Puneley) Théophile (1837-1870) d'où Gontran (1866-1914) d'où Christiane (1905), Renée Anne Amédée (1867-1870) et Marthe (1879-1963).

D'argent au sautoir (alaisé) de sinople.

D'argent au sautoir d'argent, à trois rayons posés en chef, issants du haut de l'écu la pointe en bas.

<!!>**Label de Lambel (de)** (Barrois) : Jean Label (-1780), bailli du bailliage du comté de Vaudémont et conseiller-secrétaire du Roi près de la cour souveraine de Lorraine et de Barrois. Alexandre-Jean-Maximin, Baron de l'Empire par L.P. le 17 mai 1810, confirmé par L.P. le 11 novembre 1814, comte héréditaire sur institution de majorat le 20 janvier 1830. [ANF-1983, V89, SS, ENFS n°13] Thierry (1924-2014) d'où Marie (1975), Alexandre (1978) et Gabrielle-Isaure-Marie (1981).

D'argent au lambel de gueules soutenant un pin de sinople, flanqué de 2 tours de gueules à la bordure semée de violettes d'or.

†**La Belinaye (de)** olim Fouques (1892-1909) (Bretagne (Fougères)) : ancienne extraction 1418, maintenue noble le 10 octobre 1668, vicomte en décembre 1682. [V89, SS] Dernier du nom : Charles-César (1809-1892) d'où Charles et Marie-Caroline (1844-1909).

D'argent à trois rencontres de bélier de sable.

†**La Bellière (de)** (Normandie (Avranches)) : ancienne extraction 1454, maintenue noble en 1463 par Montfaut, le 12 février 1599, le 19 janvier 1635 et 1666. Théogène de la Bellière, né en 1848 est décédé en 1927. Subsistance à démontrer... peut-être confondue avec la famille Colin de la Bellière. [WNOR, SS, NG01, PPC, V89]

D'argent au chef de sable chargé de trois molettes du champ

► **La Béraudière (de)** (Poitou, Touraine) : extraction prouvée 1527, maintenues noble le 18 avril 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, le 9 septembre 1667 et 28 septembre 1714. Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie en 1749. Représenté lors de l'assemblée de la noblesse d'Anjou en 1789. [ANF-1953, CEA III p. 371, V89] Postérité de Jacques-Jean (1905-1970).

Ecartelé : aux I et IV d'or à l'aigle éployée de gueules, couronnées de sinople ; aux II et III d'azur à une croix d'argent alaisée et fourchée de douze pointes.

► **La Berrurière de Saint-Laon (de)** (Poitou) : qualification nobles depuis 1667. Se désiste de ses prétentions en 1667, participe aux assemblées de la noblesse e en 1789 à Loudun. [ANF-2018]

D'azur à trois coupes d'or couvertes

D'azur à trois brocs d'argent.

► **La Biche (de Lavaud) (de) olim La Biche de Reignfort (de)** (Limousin (Le Dorat)) : Pierre Labiche, écuyer, président Trésorier de France à Limoges au XVIIIe siècle. François Grégoire La B. de R. (1728-1789) fut pourvu de la charge de conseiller au Conseil Supérieur de Saint-Domingue à Port-au-Prince en 1780. Nous trouvons une quittance de finance pour confirmation de noblesse en 1771 pour Jean-Baptiste Grégoire Joseph et Nicolas, frères, fils de feu Jean-Baptiste de La Biche, avocat du roi au bureau des finances de Limoges (Nouveau Nobiliaire de France tome II p 342). François-Grégoire est leur troisième frère. Il n'apparaît toutefois pas dans les arrêts du Grand Conseil portant dispense du Marc d'Or et sa postérité semble s'être éteinte rapidement. A une autre branche appartient Pierre-Jean-Joseph (1784-), Chevalier de l'Empire par L.P. du 14 août 1813 sous le nom de Lavaud, confirmé chevalier héréditaire le 22 mai 1826 et anobli le 29 mai 1826. [ANF-1997, V89, GAF n°12466 (sous le nom Delabiche de Lavaud), CEA IV pp 229-230, SS, PPC, ADF n°15] Postérité de Charles (1879-1954).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une biche d'or.

► **La Bigne (de)** (Normandie (Labigne), Bretagne) : ancienne extraction 1480, dérogeance et réanobli en 1522 (maintenue noble le 19 mai 1522 par les commissaires de Rouen), maintenue noble le 4 mars 1599, 10 mai 1635, en 1666 dans l'élection de Bayeux et 15 mars 1671. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1757. Vote en 1789 aux bailliages de Vire et d'Estampes. [ANF-1961, V89, SS] Postérité d'Etienne (1863-1895)

D'argent à trois roses de gueules.

†**La Bintinaye (de) (1918-1958)** (Bretagne (Toussaints)) : extraction, maintenue noble le 20 novembre 1668, admis aux Etats de Bretagne en 1780, Honneurs de la Cour en 1785. [SS] Derniers du nom : Anatole (1833-1917) d'où Marguerite (1860-1943), Anne-Béatrix-Marie-Gilberte (1866-1936), Gabrielle (1872-1958). A l'extinction de cette famille, le nom a été repris par Xavier Méniolle d'Hauthuille par décret du 29 mars 1963. [SS sup]

D'argent à trois bandes de gueules à la fasce de même brochant sur le tout.

(0)La Boessiere de Lenuic (de) et La Boessiere de Thiennes (de) (1962) (Bretagne, Belgique) : extraction, maintenue noble le 20 janvier 1539 et le 12 juin 1669 en Bretagne. Honneurs de la Cour en 1774 et 1786. Marc-Antoine-Marie-Jacques de La Boessière Lenuic (1804-1869), confirmé Marquis le 29 août 1863. Subsistante en ligne féminine en Belgique. [SS, NG01] Derniers du nom : Marc (1911-1962) d'où Elisabeth ou Ella (1939), Prisca (1941-1982), Michèle (1944-1993) et Nathalie (-2000).

De sable au sautoir d'or

Ecartelé aux I et IV de sable au sautoir d'or, aux II et III d'or à une bordure d'azur, à l'écusson d'argent bordé d'azur chargé d'un lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or

†**La Bonne ou Labonne (de)** (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1635. Jacques de Labonne, maintenue noble le 13 septembre 1666 comme capitoul de Toulouse. [V89] **Derniers du nom : Martial (1839-1900) d'où Caroline 1887-1949) et Blanche (1890-1966) // Adhémar (1844-1908).**

De gueules à trois aigles d'or.

†**La Bonne d'Escabillou (de)** : Pierre de Labonne (1721-24 septembre 1756), anobli comme capitoul de Toulouse en 1752. [SS]

D'argent au chevron de gueules, sommé d'un croissant de... et accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un arbre de sinople terrassé de même.

Note : confusion de Valette et SS entre deux familles homonymes distinctes

†**Laborde (de)** (1977) (Béarn) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 26 novembre 1756 / 4 décembre 1756. Obtint des lettres patentes d'anoblissement avec droits d'entrée aux Etats de Béarn en 1786 pour Joseph (1724-1794), banquier de la cour de France, fermier général en 1759. Marquis de Méréville en octobre 1785. Comte de l'Empire par L.P. du 9 janvier 1810. [NNF, NG01, PPC, V89, V07, SS]

"Il tripota avec M. d'Hozier une généalogie merveilleuse ; ayant eu ensuite du Roi, par voie d'échange, pour le Laborde, chef de la branche aînée, et sa famille, la seigneurie de Bielle en Ossau, où cette famille était établie, il se hâta de lui fournir de quoi substituer à leur espèce de chaumière un beau château ; ce fut en acquérant au poids de l'or les terrains et maisons par lesquels elle se trouvait resserrée. Ces maisons et terrains lui reviennent à plus de 100 mille livres. Le Laborde qui l'habite, et auquel il a formé une fortune assez forte, en use modestement. Il avait fait revêtir le père d'une charge de secrétaire du Roi au Grand Conseil, il s'en était revêtu lui-même, preuve que la généalogie de la façon d'Hozier ne lui paraissait pas entièrement à l'abri de quelque chicane. Il savonna de même M. Luzina, son beau-frère, domicilié à Jaca en Espagne, où il avait été longtemps cuisinier. Au nom de Luzina, il fit substituer celui de Luzignan, et, par ce moyen, l'a annexé aux héros les plus distingués de nos croisades à la Terre Sainte, aux Luzignan, rois de Jérusalem." (BdeRauglaudre, La société béarnaise au dix-huitième siècle : historiettes tirées des mémoires inédits d'un gentilhomme béarnais, 12i2009)

Derniers du nom : Joseph (1814-1883) d'où Léon (1877-1966), Jean (1878-1977), Françoise (1882-1969) et Rosalie (1884-1919)

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une gerbe, le tout d'or.

? **(0)La Borde de Grancher (de Charlus) (de)** (Limousin (Ussel), Île Maurice) : extraction 1519, maintenue noble le 25 octobre 1667. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires. [V89, SS, CEA V p.319] **Subsistait en ligne féminine en 2002 ?**

De sable à un lion d'or, armé, couronné et lampassé du mesme.

<!>**Laborde-Lassale (de)** (Gascogne, Guyenne (Landes)) : anobli par décharge de franc-fief en 1696. Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Dax, Saint-Sever et Bayonne en 1789 (AR). Achat de la terre de Lassale en 1662. [ANF-1933, V89, SS] André (1917-1996) d'où Jean et François-Xavier (1965) ; Henri (d'où Laurence (1959-2010)), Anne (1961), Benoît (1965) et Solange (1967).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion du même ; aux II et III de gueules à trois pommes de pin d'or.

<!> **Laborde-Noguez (de)** (Béarn (Bayonne)) : Jean de Laborde, lieutenant-général de l'Amirauté de Bayonne, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi, contrôleur de la chancellerie près le parlement de Bourgogne le 11 septembre 1750, mort en charge. [V89, SS] Postérité de Xavier (1896-1962).

D'argent à un arbre de sinople sur un tertre de sable supporté de deux lions de gueules et soutenu d'un croissant d'azur.

†**Labordère (de Montfort) (de)** (1831-1874) (Béarn) : Pierre (1711-1789), Capitaine de cavalerie, Garde du Corps du Roi, Gouverneur de Noyon, anobli par L.P. en juillet 1780. [V89, SS, CEA V p. 323] Derniers du nom : Henry (1752-1831) d'où Esther (1791-1874).

Parti : au I coupé de gueules et d'azur à trois trèfles d'or et une épée d'argent ; au II de gueules au sautoir d'or.

►**La Borie de La Batut (de) et †La Borie de Campagne (de)** (1982) (Périgord) : anobli par charge au parlement de Bordeaux en 1505, maintenue noble en 1666 à Sarlat, convoqué au ban de Sarlat en 1671. Vote noble à Périgueux en 1789 (AR). [ANF-1938 (La Batut), V89, SS, SS sup] (Campagne) Etienne (1857) d'où Géraud (1889-1982), Catherine (1891) et Xavier-Eugène Marie Roger (1893-1971). (La Batut) postérité de Géraud (1926-1972).

De gueules à trois fers à cheval d'argent deux et un accompagnés en chef d'un croissant d'argent.

?†**Laborie ou Labourie du Rouzet (de)** (Quercy) : extraction 1546. Maintenu noble le 7 mai 1698 et 10 avril 1699. [V89, SS, NG01]

D'argent à un cyprès de sinople.

†**La Boucherie de Guys (de)** (1832-1907) (Pays de Nantes, Poitou) : filiation depuis Maurice, décédés avant mai 1494. Maintenu noble en 1669. [GAF n°5986, Le Bret] Dernier du nom : Alexandre (1786-1832) d'où Alexandre, Rose-Caroline (1817-1878) et Louise (1821-1907).

D'azur au cerf passant d'or.

? **La Bouxiere de Rubazaron (de)** (Bretagne (Cornouailles)) : extraction, maintenue noble le 28 février 1699. [SS]

D'argent à une croix pattée d'azur.

? † **La Boulaye de Marillac (de)** (Bourbonnais) : extraction, chevalier de Saint-Michel le 29 janvier 1604. Maintenu noble le 21 décembre 1776. [V89, SS] **Un mâle d'après V89 ? Derniers du nom : Nicolas Jean Ambroise (1760-1794) d'où Marie-Madeleine ép. en 1803 René de Longueil.**

De gueules à un chevron d'or accompagné de trois étoiles du même, les deux du chef soutenues d'une moucheture d'hermine d'argent.

† **La Boullaye de Théray (de)** (1959) et † **La Boullaye d'Emanville** (1919-1970) (Normandie (Croisilles)) : filiation 1376 ou extraction 1547, maintenue noble le 6 juillet 1481, 16 février 150, 4 mars 1667 dans la généralité d'Alençon (élection de Bernay). Vote noble en 1789 à Orbec, Beaumont-le-Roger, au Mans et à Châteauneuf en Thimerais. [WNOR, SS, V89, V07, NNF] Derniers du nom : (Théray) Henri (1869-1937) d'où Jacques (1901-1959). (Emanville) : Gaston-Charles (1843-1894) d'où Yvonne (1871-1944) et Germaine // René (1852-1911) d'où Germaine (1878) et Sabine (1883-1970).

D'argent à la bande de gueules accompagnée en chef d'une merlette et en pointe de trois croisettes, le tout de sable.

► **La Bourdonnaye (de) et La Bourdonnaye-Blossac (de)** (Bretagne (Rennes)) : ancienne extraction 1427, maintenue noble le 10 octobre 1668. Honneurs de la Cour 1756-1760-1769-1779, 23 décembre 1781, 11 janvier 1784, 14 mai 1786. Barons de l'Empire pour la branche de Blossac le 15 août 1809 et 3 octobre 1810. Pair de France héréditaire le 17 août 1815 ; comte Pair le 31 août 1817 et 13 mars 1819. (Lire) Pair de France héréditaire le 27 janvier 1820 (Titre éteint Les terres et seigneuries de Coëtion, La Gassili et des Boixières furent unies et érigées en marquisat sous le nom de La Bourdonnaye par Lettres de février 1717, enregistrées à Nantes le 7 janvier 1718, en faveur d'Yves Marie de La Bourdonnaye, intendant de Rouen, nommé conseiller d'État en juillet 1750. [ANF-1948, V89, SS]

De gueules à trois bourdons d'argent posés en pals, deux et un.

► **Labriffé (de)** (Armagnac) : Jean de Labriffé (-1663), trésorier de France au bureau de Montpellier en 1638, son fils conseiller au parlement de Paris le 20 avril 1674, maintenue noble le 5 mai 1668. Honneurs de la Cour (Refusés par Louis XV mais admis par Louis XVI le 23 mars 1789 malgré l'avis défavorable de Chérin). Comte de l'Empire le 6 octobre 1810, comte héréditaire le 10 juillet 1824. [ANF-1951, V89, SS] Postérité de Pierre-Arnauld (1884-1963).

D'argent au lion de gueules à la bordure d'argent chargée de six merlettes de sable.

► **La Broise (de)** (Avranchin, Bessin, Normandie (Vire)) : ancienne extraction 1433, maintenue noble en 1666 dans l'élection de Vire et le 14 septembre 1667 dans l'élection de Mortain. Vote en 1789 à Avranches, Mortain, au Mans et à Angers. [ANF-1963, WNOR, V89, SS] Postérité d' Henri-Marie-Joseph (1871-1949).

D'azur à deux fasces d'or au chevron brochant accompagné de trois molettes, deux et une.

► **La Brosse (de)** (Auvergne) : anobli par charge de secrétaire du Roi près la Cour des Aides à Clermont-Ferrand en 1770, mort en charge le 24 septembre 1773. [ANF-1998, NG01]

D'azur, à trois brosses d'argent en deux et un.

► **La Broue de Vareilles Sommières (de)** (Poitou (Availles)) : ancienne extraction 1406. Maintenu noble 1667, 12 juin 1674 et 1678. [ANF-1951, V89, SS]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles d'argent et d'une main de même en pointe.

Ecartelé : aux I et IV burelé d'argent et de gueules à cinq fusées de sable brochant ; aux II et III fascé ondé enté d'argent et de gueules ; sur le tout d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'une main de même posée en pal.

(0) **Labrousse de Lacombe (de) et <!>Labrousse de Meyssès (de)** (Périgord (Sarlat), Maine) : anobli et confirmé noble en 1644 et mars 1650. Maintenu noble le 29 janvier 1667 et 7 septembre 1671. [V89, SS] La branche de Meyssès est subsistante avec la postérité de Jean-Baptiste- Henri-Pierre (1917-1992)

De gueules à un cerf passant d'argent.

† **Labrousse de Beauregard et † Labrousse de Veyrazet (de)** (1935) (Périgord (Montignac), Quercy) : charge inachevée au XVIII^e siècle : conseiller à la Cour des Aydes de Montauban (en charge en 1752 puis son fils Conseiller au Parlement de Toulouse en 1785. Dispensé du Marc d'or le 20 décembre 1776 sur qualifications nobiliaires et convocation et imposition du ban et de l'arrière-ban dès 1640. Baron de l'Empire le 1^{er} mai 1812. [V89, SS, SS sup] Derniers du nom : Gustave (1808) d'où Thérèse et Jacques (1844-1935).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au chêne d'or soutenu d'un croissant d'argent ; aux II et III d'azur à trois bandes d'or.

† **La Brousse de Verteillac (de)** (1887-1926) (Périgord) : anobli par L.P. de 1644. Certificat de Louvois pour être confirmé. [Kerfranc] Derniers du nom : César-Augustin (1798-1887) d'où Herminie (1853-1926).

D'or au chêne arraché de sinople, englanté d'or ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **La Bruyère de Vesc-Lalo (de)** (1961) (Dauphiné) : extraction, maintenue noble le 3 février 1599 et 29 juin 1669. [ANF-1961, SS] Reprise au XIX^e siècle du nom des Vesc-Lalo, maison éteinte du Dauphiné. Derniers du nom : Henri (1858-1895) d'où Jean (1895-1961).

D'azur au lion d'or accompagné de trois mouchetures d'hermine d'argent

† **La Bunodière d'Esmalleville (de)** (1934-1978) (Normandie (Rouen, Alençon)) : anobli en septembre 1654, confirmé en octobre 1697 et 1698. Maintenu noble le 12 septembre 1710. Une branche éteinte dite de Bourville, fut dispensée du Marc d'or le 30 juillet 1781 en raison de ses charges au parlement de Rouen. Vote en 1789 à Rouen et Pont-Audemer. [SS, SS sup] Derniers du nom : Laurent (1841-1934) d'où Sabine (1878), Christiane (1888) et Geoffroy (1892-1892). Son frère

Henri-Maximilien (1853-1913) d'où Hélène (1886-1978), Yvonne (1887-1971) et Agnès (1893-1975).

†**La Burgade de Belmont (de)** (1944-1955) (Quercy) : extraction 1510. Maintenu noble le 24 décembre 1647 et 27 mai 1667, 26 février 1698. [SS, V89] Derniers du nom : Aymar (1827-1897) d'où René (1869-1913), Marguerite (1871-1955), Roger Charles Aymar Bernard (1872-1944), Marie- Jehanne-Léontine (1876-1948), Marie Félix (1878), Marie-Paule (1881-1963).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois coquilles d'argent ; aux II et III d'azur au lion couronné d'or, au chef de gueules chargé de cinq losanges d'argent.

Lac (du) (Languedoc) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1761-1784. [ANF-1936]

†**Lac (du) et Lac de Montvert (du)** : [WN] Derniers du nom : Jean-Melchior (1780-1860) d'où Melchior (1806-1872).

►**Lac (du), Lac de Randal (du) et Lac de Fugères (du)** olim Dulac (Velay (Le Puy)) : connue depuis 1439, filiation 1531. Anobli et maintenu noble par L.P. en août 1700 et maintenu noble d'extraction par arrêt du Conseil d'Etat du 13 novembre 1739. Vote au Puy en 1789. [ANF-2016, WNS, SS, V89]
De gueules à la tour d'argent.

? **La Carrière (de)** (Haute Auvergne (Aurillac)) : anobli par charge de secrétaire du Roi au XVIIe siècle, maintenu noble le 16 juin 1706. [SS]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une fasce échiquetée d'argent et de sable de trois traits aux II et III d'azur à trois têtes de lion arrachées d'or.

†**Lacaze (de Semeac) (de)** (après 1893) (Bigorre) : extraction féodale 1380. Garde du corps de Louis XVI. Arrêt du conseil le 17 janvier 1777 ordonnant le droit d'entrée aux Etats de Béarn appartenant à la maison de Casterot de Monein sera transporté sur celle de la Caze de Lembeye en faveur du Sieur de La Caze de Séméac et de ses successeurs. [NNF] Dernier du nom Jean (1791-après 1893) ; sa sœur Marie-Joséphine (1798-1878).

►**La Celle de Chateaubourg (de) (olim La Celle de La Secardais (de))** (Bretagne (Rennes)) : ancienne extraction 1430. (ou depuis Jean, écuyer, sgr de La Secardais en 1539 d'après GAF). Maintenu noble le 15 février 1671. [ANF-1952, GAF n°8072-8073, V89, SS] (Chateaubourg) Postérité de Charles (1878-1977).

*De gueules à une fasce de vair
De sable à trois quintefeuilles d'or, deux et une et un croissant aussi d'or en abîme.*

►**La Celle de Chateauclos (de) et La Celle (de)** (Marche, Saintonge, Périgord) : extraction féodale 1399 depuis noble Augier de la Celle, seigneur de Bouery. Maintenu noble le 16 juillet 1634 et le 12 novembre 1667. Preuves pour les Honneurs de la Cour mais non reçus suite à la révolution. [ANF-1955, GFA n°8071 ; V89, SS, SS sup] Postérité de Georges (1806-1887).

D'argent à l'aigle éployée de sable becquée et membrée d'or.

< !!>**Lacger (de), Lacger-Navès (de) et Lacger de Campiong (de)** (Albigeois (Puylaurens), Languedoc (Castres)) : extraction, maintenu noble le 15 janvier 1671. Honoré-Joseph (1748-1819), Baron de l'Empire le 25 février 1813, confirmé le 21 octobre 1815. [ANF-1954 (branche aînée), V89, SS] Postérité d'Antoine (1940-2010), 7^e baron et d'Yves (1905). (Lacger-Navès) derniers du nom : Fernand (1861-1932) d'où François (1888-1980), Antoinette (1890-1983) et Suzanne (1892-1945).

D'azur au lion d'or au chef de gueules chargé de trois besants d'argent.

►**La Chaise (de)** (Bourgogne (Montcenis)) : Jacques-François (1743-1823), Chevalier de l'Empire le 26 janvier 1809, Baron de l'Empire le 6 juillet 1810, confirmé baron le 6 juillet 1816. [V89, SS] Postérité de François (1881-1961), 4^e baron.

Ecartelé aux I et IV, d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois quintefeuilles du même, posées 2 et 1 ; aux II et III, de sable au lion rampant d'or.

†**La Chambre de Vauborel (de)** (Normandie, Bretagne) (1850-1910) : filiation depuis Jean de la Chambre, damoiseau en 1391. Maintenu noble en 1670. Honneurs de la Cour en 1789. [WN, GAF n°8266] Derniers du nom : Charles-Louis-Alexandre-Henri (1782-1850) d'où Berthe-Aglaré (1834-1910).

De sable à une fasce d'or frettée de gueules accompagnée de trois roses d'or, deux en chef et une en pointe.

►**La Chapelle de Morthon et La Chapelle de Béarnès (de) olim Chapelle** (Périgord (Bergerac)) : issue de de maître Bernard de la Chapelle, bailli et juge royal de Bergerac, qui fit son testament le 25 février 1646. Jean de la Chapelle (1654-1742), chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1684, anobli en 1683, enregistrement en la Chambre des Comptes de Paris de lettres d'anoblissement le 6 mars 1684, autres lettres patentes ? en février 1703 enregistrées le 24 mars suivant au Parlement de Bordeaux, séant alors à la Réole, et le 9 juillet en la Cour des aides, séante à Libourne. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 31 décembre 1783. Mention d'un certificat de noblesse délivré par d'Hozier pour l'admission dans les Ecoles Royales Militaires (AR). [ANF-1967 (Morton), [CEA IX p. 361](#), V89, GAF n°8431, SS, SS sup, NNF, Chambre des comptes de Paris AN P15299, GAF] La branche de Morton est très bien représentée alors qu'indiquée éteinte dans les mâles dans V89.

D'azur à un lion d'or ; au chef d'argent chargé de trois tourteaux de gueules.

►**La Chapelle d'Uxelles (de) et La Chapelle (de) olim Siot dit Lachapelle** (Normandie (Evreux), Lyonnais, Bourgogne) : vicomte le 15 novembre 1817, confirmé le 5 avril 1862. (rameau cadet) baron le 11 septembre 1820. [ANF-1948, V89] famille distincte des Chapelle de Jumilhac dont ils portent les armes. Postérité de Charles-Hippolyte (1843-1920).

(1817) Ecartelé : au I d'argent à une bande de gueules chargée d'une étoile et accompagnée de deux boucles en forme d'anneau le tout d'or ; au II d'argent à un lion couronné de gueules ; au III d'or à deux lions de sable posés en bande ; au IV d'azur à trois fascées d'or et à la

bande brochante sur le tout d'azur à une chapelle d'or soutenue du même et ouverte du champ.

?La Chapelle de Vausalmont (de) (Bretagne (Paramé)) : extraction, maintenue noble le 17 décembre 1668 et 1679. [SS]
D'argent à trois gresliers de sable deux et un.

►La Chapelle (de) (Bugey) : anobli en 1750 par le grade de maréchal de Camp. [inédit] **Principe de noblesse à vérifier. Postérité de Louis-François (-) ?**

†**La Charlonie (de La Blotais) (de)** (1862-1872) (Angoumois) : anobli par charge d'échevin d'Angoulême de 1654 à 1662. Maintenu noble le 4 avril 1668 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. [Le Bret, GAF n°8550] Derniers du nom : Jean-François (1764-1836) d'où Jean (1791-1792), Marie-Eulalie (1793-1872), Marie Marguerite Virginie (1796-1870), Jean-François-Joseph-Anneet (1798-1862), Marie-Anne-Adèle-Agathe-Eustelle (1801-1872) et Héliodore (1803-1853).

De sinople semé d'annelets d'argent, à un héliotrope d'or, tigé gfeuillé du mesme mouvant de la pointe.

†**La Chassigne (de)** (1908-1973) (Guyenne (Bordelais)) : anobli en novembre 1507, maintenue noble le 20 septembre 1667. [V89, SS, SS sup] Derniers du nom : Henry (1835-1908) d'où Philippe (1865) (d'où Françoise (1895-1973) et Germaine (1896-1927)), Jacques (1871) et Alix (1873).

D'azur à trois fasces d'or accompagnées de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à un lion d'argent (Séguir) ; aux II et III de gueules à une bande d'or (Aitz) ; sur le tout d'azur à trois fasces d'or accompagnées de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe (La Chassigne)

†**? La Chassigne de Sereys (de)** (Auvergne (Brioude et Meilhot près d'Usson)) : ancienne extraction 1466, maintenue noble le 30 juillet 1667 et 13 février 1698. [V89, SS] Derniers du nom : Guy (1867-1944) d'où Louise (1900-1978), Jacques (1903-) (**d'où une fille**), Amable (1906-1945) **et une fille**.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au dauphin d'or en bande à cinq étoiles d'or ; aux II et III d'or à l'aigle de sable à la bordure d'azur chargée de dix fleurs de lys d'or en orle.

†**La Chaussée (de)** (2015) (Poitou (Loudun)) : extraction, maintenue noble le 5 novembre 1624, 22 août 1667 et 20 février 1715. [SS] ? Derniers du nom : Jean-Auguste (1839-1896) d'où Marie-Charles-Auguste (1880-1883), Jean-Louis-Gabriel (1883-1966) (d'où Jean-Philippe Marcel (1922-2015)), Marie-Clotilde Jeanne (1886-1976) et François-Marcel-Auguste (1888).
Ecartelé de sable et d'argent.

►La Chevalerie (de) (Vitré) : anobli le 10 juillet 1527 par Henri II, roi de France. Subsistante en Belgique [WP – Paul Brussel]

<!!>**La Chevardière de La Grandville (de)** (Champagne) : extraction 1520, maintenue noble le 12 janvier 1669. [ANF-1935, V89, SS] Postérité de René (1933-2019), Yves (1914-1993) et Louis (1885-1955).
D'argent à la fougère de sinople.

►Lachèze-(de)-Murel (de) (Quercy (Martel), Périgord) : anobli le 9 décembre 1815. [V89, SS] Autorisé à joindre le nom de Murel le 18 février 1815. Postérité d'Alfred (1838-1916).

Parti : au I de sable à cinq barres d'or au chef de gueules ; au II d'azur à une bande d'argent chargée de cinq mouchetures de sable et accompagnée de trois besants d'or.

†**La Chieze de Briance (de)** (1896-1918) (Quercy (Martel)) : certificat de noblesse des Consuls de Martel le 23 décembre 1733. Preuves pour Saint-Cyr en 1738. [SS] Derniers du nom : Gustave (1831-1896) d'où Jeanne (1869-1918).

Ecartelé : aux I et IV d'or à trois bandes de gueules ; aux II et III d'azur à deux lévriers d'argent courant l'un au dessus de l'autre.

►La Choïe de la Mettrie (de) (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1440, maintenue noble le 18 décembre 1668. [ANF-1950, SS] Postérité d'Alfred Marie Constans (1829-1898).

D'argent à trois chouettes de sable becquées et membrées de gueules.

►(Morel de) La Colombe de La Volpilière (de) (Languedoc) : maintenue par arrêt de 1669 du commissaire du roi pour la vérification des titres de noblesse. [PPC] Abel (1874-1917) d'où Germaine (1903-1982) et Gabriel (1906-1983) dont la postérité Prend le nom de « La Colombe de la Volpilière ». (Voir Dioudonnat : Roger Arnaud (1898) demande en 1946 à joindre à son nom celui de Morel de La Colombe de La Volpilière).

Ecartelé : aux I et IV de gueules au sautoir d'or engrelé ; aux II et III d'azur chargé d'une colombe d'argent, au chef du même, chargé de trois étoiles d'or ; sur le tout d'or au chêne de sinople et au chef d'argent chargé de trois étoiles d'or

? La Combe (de) (Auvergne) : maintenue noble en 1666. [SS]

D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles du mesme et en pointe d'une cigogne tortillant un serpent aussi d'argent.

†**La Cornillière (de Narbonne) (de)** (1966-) (Bretagne (Saint-Brieuc)) : ancienne extraction 1480, maintenue noble le 7 août 1669. [V89, GAF n°11205, SS] Derniers du nom : Henri (1848-1902) d'où Jeanne (1877-1949), Charles- Henri (1880-1914), René (1885-1966) (d'où Charles- Henri) et Odette (1895).

De gueules à trois fleurs de lys d'argent posées deux et une.

†**La Coste de Belcastel (de)** (1942) (Languedoc (Lavaur)) : filiation suivie depuis Jean de Lacoste (-1704), receveur particulier du taillon en la généralité de Toulouse, consul de Lavaur. Lettres de relief du 30 mai 1690, enregistrees le 24 mai 1691 en la chambre des comptes de Montpellier. Une famille originaire de Pamiers et portant les mêmes armes fut maintenue à l'intendance de Guyenne le 10 juin 1667 par Pellot et à l'intendance de Montauban par Sanson le 24 février 1698. [V89, ENFS n°43] Derniers du nom : Paul (1818-1892) d'où Berthe (1849) et Joseph (1860-1942).

De sable à une cloche d'argent bétailée de sinople.

La Coste Messelière voir Frotier

► **Lacoste de Laval (de) (olim Nicolas de Lacoste)** (Limousin, Auvergne) : maintenue noble en 1738 sur preuves de 1649-1610 et le 20 novembre 1740. Preuves pour le service en 1771. [JO, GAF 24957, SS] *D'azur au lion d'or, armé et lampassé, couronné de gueules tenant dans sa patte droite une épée haute d'argent*

† **La Coudre de La Bretonnière (de)** (1941-1986) (Normandie (Caen)) : ancienne extraction 1417, maintenue noble le 17 février 1668 à l'intendance de Caen. Honneurs de la Cour le 27 mars 1789 (sous le titre de Vicomte). Chevalier de l'Empire le 26 octobre 1808, confirmé comte le 28 novembre 1868. [WNOR, V89, SS] Derniers du nom Armand (1856-1941) d'où Renée (1887-1975), Berthe (1888-1969) et Marie-Thérèse (1892-1986).

D'or à une aigle éployée de sable becquée, languée et membrée et couronnée de gueules.

† **Lacour ou La Cour (de)** (1953) (Normandie (Verneuil), Île de France) : baron de l'Empire le 19 mars 1808 / mai 1808, confirmé baron héréditaire le 11 décembre 1829 et 28 juin 1830. [WNOR, V89, SS] Éteint avec René (1864-1953), petit-fils du premier baron.

D'azur au canon d'or sur son affût au naturel ; coupé aussi d'azur à la fasce d'argent chargée d'une épée de sable montée d'or et accompagnée de trois merlettes d'argent, deux en chef et l'autre en pointe.

† **La Cour de Balleroy (de) olim Dufour** (1957-2006) (Normandie (Falaise)) : ancienne extraction 1403, maintenue noble par Montfaut en 1463, le 3 janvier 1666 et le 3 novembre 1667 dans l'élection de Falaise. Marquis de Balleroy par L.P. en décembre 1704, enregistrées au Parlement et en la Chambre des Comptes de Rouen les 8 mai et 2 décembre 1705. Honneurs de la Cour en 1753, 13 février 1783 et 1784. Vote en 1789 à Bayeux et Tinchebray. Nouveau règlement d'armoiries le 11 septembre 1818. [WNOR, V89, SS] Derniers du nom : Philippe (1898-1957) d'où Myriam (1926-2006) et Eric (1928-1951).

D'azur à trois cœurs d'or, deux et un.

† **La Cour de Betteville (de)** (1882-1941) (Basse-Normandie) : maintenue noble en 166x sur filiation de 1513. L.P. de relief de dérogeance le 17 février 1604. Preuves de noblesse pour les Écoles Royales Militaires en 1786. Vote noble en 1789 à Bayeux. [WNOR, NNF] Derniers du nom : Gabriel-Adolphe (1817-1882) d'où Marie-Elisabeth (1858-1941).

La Cour (de) (Lorraine) : Confirmée dans sa noblesse en 1501, citée dans la recherche de Didier Richier, Preuves de noblesse pour les cadets-gentilshommes du roi Stanislas en 1744.

D'argent à la fleur de lys de gueules, accostées en fasce d'une étoile d'azur à dextre et d'un croissant de même à senestre, et surmonté d'un lambel de gueules brisé d'une rose d'or pointée de gueules.

< !!> **La Coussaye (de)** (Gâtinais, Poitou) : anobli par charge de maire de Poitiers en 1633, maintenue noble le 9

septembre 1667. [SS, V89] Postérité de René (1898). // Hugues d'où Alexandre (2003).

De gueules au lion d'or ; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.

< !!> **Lacretelle (de)** (Lorraine (Metz)) : Charles, anobli par L.P. le 3 août 1822. [V89, SS, ENFS n°29] Postérité de Jacques (1888-1985)

Parti d'azur à la palme d'or et d'argent au burin de sable posé en barre

+ **La Croix de Beurepos (de)** (1955-1983) (Comtat Venaissin (Caderousse), Maine) : Extraction depuis Noble homme Philippe de La Croix vivant en 1548. François, docteur en droit civil de l'Université d'Avignon en 1587. Maintenu noble le 6 février 1670 sur titres de 1526 par La Noiraie, intendant de Tours. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 31 janvier 1747. [SS, Bluche] Derniers du nom : Geoffroy (1860-1911) d'où Marie (1888-1965), Anne (1891-1983), Henri (1897-1897) et René (1899-1955).

D'or à trois fasces ondées d'azur, celle du chef surmontée d'un lion de gueules, naissant.

► **La Croix de Castries (de) et Lacroix** (Languedoc (Montpellier)) : anobli par charge de Président à la Cour des Aides de Montpellier en 1487. Achat de la terre de Castries en 1496. Maintenu noble à l'intendance du Languedoc par Bazins de Bezons le 1^{er} octobre 1668. Preuves pour Saint-Cyr en 1741 et pour les pages de la Grande Ecurie en 1689 et de la Petite Ecurie en 1715. Honneurs de la Cour en 1744, 26 juillet 1753, 5 mai 1776 et 23 janvier 1786. Marquis par L.P. du 4 mars 1645 enregistrées au Parlement de Toulouse en 1646. Duc à brevet par ordonnance de 1784. Pair de France à vie par ordonnance du 4 juin 1814, confirmé à titre héréditaire par ordonnance du 19 août 1815, duc-pair héréditaire par ordonnance du 31 août 1817 et confirmé par L.P. du 20 décembre 1817 pour la branche aînée éteinte en 1886. Comte héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 31 juillet 1821. Comte héréditaire et transmission du majorat par L.P. du 7 juillet 1825. Quittance de versement au titre du majorat le 27 février 1821 et 18 mai 1825. [ANF-1936, V89, SS, CEA XII p.320, ENFS n°35, H&G 1981 n°5 p.408] Postérité de Gaspard (1816-1869). Une branche descendante d'Etienne de La Croix, baron d'Anglars (1717-1788) subsiste sous le nom seul Lacroix, postérité encore représentée à Clermont-Ferrand par le second mariage d'Etienne avec Marie-Angélique Massinot.

D'azur à la croix d'or.

► **La Croix de Chevières de Sayve (de) olim Guerre** (Dauphiné) : anobli par charge de conseiller au parlement de Grenoble le 30 avril 1543, reçu le 28 mai 1543. Ornacieu : seigneurie en Dauphiné érigée en marquisat en avril 1645, par Lettres enregistrées en Parlement le 19 juin 1645 et en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 décembre 1646 en faveur de Jean de La Croix de Chevières, président du Parlement de Dijon. Marquis de Chevières par L.P. de février 1682, enregistrées en la chambre des comptes le 10 mars 1682, pour une branche éteinte en 1903. Comte de Saint-Valliers en avril 1647, comte de Vals en septembre 1690, enregistrées au Parlement et en la Chambre des Comptes le 10 mars 1682. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 5 septembre 1702. (titre éteint avec le titulaire) Comte de

l'Empire le 26 avril 1808, pair de France héréditaire le 19 août 1815, comte-Pair le 31 août 1817, confirmé le 14 juin 1827. Maintenu noble à l'intendance du Dauphiné par Dugué le 18 juillet 1667. Arrêt du Conseil portant dispense du Marc d'Or de Noblesse le 9 mai 1779. [ANF-1954, V89, CEA XII p.326, ENFS n°34] Postérité de Jean (1866-1944).

D'azur à une tête de cheval d'or animée de gueules au chef cousu de gueules chargé de trois croisettes d'argent.

(0)Lacroix-Laval (de) olim Boussin (1993) (Lyonnais) : anobli par l'acquisition d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Lyon en 1715. Son fils conseiller en la cour des monnaies de Lyon. Comte Romain en 1868. [V89] Maurice (1883-1932) d'où Antoine (1912-1929) et Christian (1920-1993) d'où Axelle.

D'azur à la croix tréflée d'or cantonnée de quatre tête de lion du même.

► **La Croix d'Ogimont** (Valenciennes) : Jean-François de la Croix (mort en 1697), né à Valenciennes, petit-fils de Jean de la Croix, bourgeois de Valenciennes (premier de cette famille, mentionné en 1610), est anobli le 24 octobre 1669 par le roi Louis XIV. Le 7 mars 1824 deux frères, descendants de ce dernier, ont obtenu reconnaissance de noblesse dans le royaume des Pays-Bas sur base de l'anoblissement de 1669. La branche cadette, de la Croix de Maubray est éteinte en 1894. La branche aînée est subsistante en Belgique avec en 2020 4 représentants masculins, le dernier né en 2009. [Paul Brussel]

D'or à deux lions adossés de gueules, armés et lampassés d'azur ; écusson en cœur de sable, au chef d'or, semé de croisettes pattées de gueules.

† **La Croix de Puyraud (de)** (Poitou (Iteuil), Angoumois) : extraction, maintenue noble en 1666, le 9 septembre 1667 et le 14 mai 1715. Derniers du nom : Adomir-Martial (1809) d'où Léon Salomon (1844). [SS, CEA XII p. 316]

D'argent à cinq fusées de gueules rangées en fasce.

► **La Croix de Ravignan (de)** (Albigeois, Gascogne, Guyenne (Bayonne)) : Jean de La Croix (1695-1770), anobli par charge de secrétaire du Roi au Grand Collège le 28 avril 1731-1751. Baron le 23 mars 1814 sans L.P. [ANF-1970, V89, SS, CEA XII p. 331] Achat de la seigneurie de Ravignan en 1732. Postérité de Raymond (1861-1944) et d' Henri (1876-1953).

D'azur à la croix d'or, cantonnée de quatre roses du même.

► **La Croix de Saint Cyprien (de) et La Croix du Repaire (de)** (Périgord (Mareuil), Nivernais, Angoumois) : ancienne extraction 1491, maintenue noble le 10 décembre 1666, 1670, 10 novembre 1698 et 10 mai 1704. Vote noble en 1789 en Saintonge. [ANF-1996, V89, SS, CEA XII p. 318] Postérité de François (1907).

D'argent à un lion de gueules à la patte appuyée sur une croix pattée d'azur.

<!!>**La Crompe de La Boissière (de)** (Agenais) : agrégation à la noblesse au XVIIIe siècle, maintenue noble le 3 juillet 1787 par arrêt du Conseil d'Etat. Comparet avec la noblesse de Bordeaux en 1789.[V89,

CEA XII p.343] Postérité d'Hubert (1904) : Brice, Alexandre...

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles d'argent et en pointe d'un lion d'or tenant une massue du même.

► **La Crote de Chantérac (de)** (Périgord (La Crote), Beauvaisis, Bretagne) : extraction féodale depuis Pierre en 1395. Maintenu noble le 29 août 1667 par Claude Pellot, le 29 août 1703 par La Bourdonnaye. Admission aux pages de la Petite Ecurie le 26 mars 1727 et aux pages de la Grande Ecurie en 1667 et le 17 septembre 1729, aux pages de la Dauphine le 1^{er} mars 1759 (AR) et 19 mai 1762. Honneurs de la Cour le 7 février 1765, 7 février, 14 avril 1783 (branche de Bourzac) et 30 mars 1788. [ANF-1947, V89, SS, SS sup, CEA XII p. 344, ENFS n°40] Nombreuse postérité.

D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même.

► **Lacvivier (de), Lacviver de Ruble (de) et Croiziers de Lacviver** (Languedoc (Pamiers)) : Jugement de l'intendant du Languedoc, Mr de Basville de Lamoignon, rendu a priori à Montpellier où il résidait, le 15 février 1700 (en faveur de Jean Antoine de Lacvivier, Seigneur de Croisiez), sachant que la requête (ou production) a été déposée à Toulouse le 4 juillet 1699. Arrêt du procureur substitué de maître Charles de Lacour de Beauval, consentant, que noble Alexandre de Lacvivier soit reçu opposant à l'exécution du jugement contre lui rendu le 11 mars 1700, en conséquence qu'il soit déchargé de l'assignation à lui donnée à la requête dudit Beauval le 29 janvier 1698, article 185. Le 13 juillet 1701 à Montauban, signé Mérigot. Arrêt ou jugement du procureur du Roi, recevant Noble Alexandre de Lacvivier à son opposition à l'exécution rendu par défaut contre lui le 11 mars 1700 et en conséquence qu'il soit déclaré noble et issu de noble race et lignée, et qu'il soit maintenu tant lui que sa postérité née et à naître dans le droit de jouir des privilèges de noblesse, tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte dérogeance à noblesse, fait à Montauban le 26 juin 1709, signé Davasse. Arrêt ou jugement de Gaspard Legendre confirmant l'arrêt du procureur du roi du 26 juin 1709, signé Legendre et illisible et daté du 28 juin 1709. Commissaire de la noblesse de Pamiers en 1763, Vote noble en 1789. Subsiste également sous le nom Croiziers de Lacviver pour une branche installée au Sénégal. [WP, Mme de Lacviver] Postérité de Silve (1818-1898). (Croiziers de Lacviver) Postérité de Joseph-Stanislas (1826-1879).

D'azur, au cygne d'argent, ou lac ou vivier de même, adextré de trois étoiles d'or en franc quartier, deux et une. Au chef cousu d'azur, chargé de trois croisettes d'argent mises en fasce.

► **La Devèze de Charrin (de)** (Gascogne (Armagnac)) : extraction 1560 (acte original et non expédition comme 1549). Maintenu noble le 17 avril 1667. [V89, SS] Postérité d'Yvan (1876).

D'argent à six tourteaux de gueules trois, deux et un.

(0)Ladmirault (de) (Orléanais) : anobli par charges successives de Trésorier de France au bureau d'Orléans 1587-1606 et 1607-1648. Maintenu noble en 1671. [V89, SS] ~~Derniers du nom : Paul (1808-1898) d'où Marie Agathe, x et Albertine (1859-1884). // Françoise (1908-1990)~~

D'or à une rose de gueules boutonnée d'argent au chef de gueules plein.

► **Ladoucette (de)** (Lorraine) : Jean-Charles-François Ladoucette, chevalier de l'Empire en mai 1809 puis baron de l'Empire le 31 août 1810, baron héréditaire par décret impérial le 17 mars et 22 avril 1866 pour un rameau éteint. [WNOR, SS]

Ancien : *D'or à trois doucettes de sinople, posées deux et une.*

Coupé : I d'azur à une montagne d'or surmontée d'une étoile du même; II d'or au coq de sable crêté de gueules.

► **Ladreit de Lacharrière alias Ladreyt** (Vivarais (Ladreyt, Touloud, Privas)) et **Ladreit de La Condamine** (Vivarais, Dauphiné) : Famille originaire du lieu-dit « Ladreyt », actuelle commune de Touloud (Ardèche). S'est scindée à la fin du XVIème siècle en deux branches, l'une fixée à Privas (Ardèche) et l'autre à Saint-Prix (Ardèche). Les deux branches de la famille Ladreit ont dérogé dès la fin du XVIème siècle et jusqu'à la fin du XVIIème siècle au moins. Au début du XVIIème siècle, les Ladreyt/Ladreit de Privas ont acheté le domaine de Lacharrière (actuelle commune de Coux, près de Privas - Ardèche) ; cette branche s'est scindée en deux au milieu du XVIIème siècle : les « Ladreit de Lacharrière » en Vivarais ; et celle des « Ladreit de La Condamine (ou : de La Condamine) » qui s'est fixée à Bourdeaux en Dauphiné (avant de revenir en Vivarais au début du XIXème siècle). Par ailleurs un rameau des Ladreit de Lacharrière s'est fixé à Lyon à la fin du XVIIème siècle où elle n'a conservé que le seul nom de « Lacharrière ». ; Alexandre Lacharrière (fils de René, bourgeois de Privas) a fait enregistrer ses armoiries à l'Armorial de 1696. Les deux branches de Lacharrière et de La Condamine ont été reconnues nobles et maintenues par un jugement du 29 juillet 1786 de la Cour des Aides de Montpellier (Alexandre Ladreyt de Lacharrière, officier, chevalier de Saint-Louis). En 1789, la branche de Lacharrière a comparu à l'assemblée de la noblesse du Vivarais, et celle de La Condamine à l'assemblée de la noblesse de Montélimar en Dauphiné. [ANF-1952 (Ladreit de Lacharrière), GAF n°20711-20712, SS]. (Lacharrière) Postérité d'Alexandre (1800-1868). (La Condamine) En cours d'extinction avec Louis-Edmond-Henri (1896-1966) d'où Pierre (1925-1947), Jean (1926-1942), Chantal (1928-1935), François (1929-2014) (d'où Jeanne et Nicole (1957)), Anne (1931-2010), Arnaud (†) (d'où une fille) et Melchior (†). (Saint-Prix) branche éteinte au milieu du XIXème siècle, sans principe de noblesse connue. La branche de Lyon des Lacharrière subsiste peut-être de nos jours.

(Ladreit de Lacharrière) D'azur, au pal d'argent chargé d'un faisceau de licteur au naturel et cantonné de quatre molettes d'éperon d'argent

(Ladreit de La Condamine) D'azur, au pal d'argent chargé d'une fasce losangée d'argent et de gueules, cantonnée de quatre étoiles d'or.

(Ladreyt de Saint-Prix) parti : au I d'azur à la montagne d'argent avec en chef un soleil d'or mouvant de dextre (Ladreyt de St Prix); au II de gueules au chevron d'argent chargé de 5 pommes de pin de sinople et accompagné de 3 étoiles d'or posées 2 et 1 (d'Arbalestier).

(Lacharrière, branche de Lyon) D'or, à une tige de romarin de sinople sur une terrasse du même, accompagnée en chef de deux feuilles d'ache aussi de

sinople (armoiries d'Alexandre Lacharrière enregistrées à l'Armorial de 1696).

► **La Fage (de) (Pailhès)** (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1672 puis de nombreuses fois par la suite. Deux trésoriers de France à Toulouse en 1685 et à Montpellier en 1712. [ANF-1947, V89, SS, SS sup.]

D'or à l'arbre de sinople accompagné en pointe d'un lion de gueules.

► **La Faire (de Vauzelles) (de)** (Bourbonnais, Berry, Poitou) : ancienne extraction 1476 ou 1478. Maintenu noble en 1669, le 8 janvier 1715 et le 12 avril 1715 par l'intendant de Bourges. [ANF-1948, V89, SS sup, SS] Postérité d'Arthur (1861-après 1911)

De gueules à la bande d'argent.

<!!>**La Fare (de)** (Languedoc) : extraction féodale 1206, Honneurs de la Cour, Marquis de La Fare en 1646 pour un rameau éteint puis en novembre 1757. Marquis de Monclar par LP de 1646 pour une branche éteinte. Maintenu noble le 21 novembre 1668, Honneurs de la Cour avant 1732, 1761, 1768, 1775 et 1777. Pair de France le 31 octobre 1822 avec rang, titre et dignité de duc-pair pour l'Archevêque de Sens. Subsistante en Argentine avec la postérité de Christian (1857), éteinte en France avec Jacques, décédé en 1957. [V89, WP, SS] *D'azur à trois chandelles ou fares d'or allumées de gueules posées en pal.*

†**La Farge de Lapière (de)** (1969-1981) (Haute-Auvergne (Salers)) : Pierre (1647-1737), anobli par L.P. en avril 1711 pour faits d'armes. Exempté de la révocation de 1715 par arrêt du conseil du 26 novembre 1716 suivi de lettres du 19 janvier 1717. Conseiller au Parlement de Paris le 20 février 1717, confirmé noble le 17 octobre 1733. [V89] Derniers du nom : Henri (1870-1969) d'où Jean-Antoine-Marie-Bernard (1902), x, Marie (1906-1981) et x.

D'or à un lion de sinople au chef de gueules chargé de trois grillets d'or.

<!!>**La Fargue (de) et †La Fargue-Tauzia (de) (1919-1970)** (Guyenne (Condom)) : Jean-Baptiste (1690-1782), maréchal de camp le 20 février 1761. [V89] Louis-Maurice (1853-1916) d'où Alfred (1882) d'où Arnault (1909) (d'où x et y) et x.

D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois pommes de pin renversées du même.

†**La Faucherie (de) et La Faucherie du Pin (de) olim Cordon** (Basse-Normandie) : anobli par L.P. de juillet 1593, enregistrées le 26 mars 1594 en la chambre des comptes de Normandie. Autorisée à prendre le nom de La Faucherie par L.P. de 1627. Maintenu noble en 1666 à l'intendance de Caen. Vote en 1789 à Mortain et convocation au bailliage de Blois. [WNOR] Derniers du nom : Paul-Auguste-Louis (1801-1875) d'où Elie-Marie-Augustine (1837) et Charles-Clément (1839-après 1892) (du Pin) Un rameau subsistait obscurément en Bretagne au début du XXème siècle.

► **La Faverge de Bévy (de) ou Bévy de La Faverge (de) olim Fabrica** (Savoie) : filiation depuis Jean de La Faverge ca 1470. Anoblissement 1552 ? Cette famille avait trois branches : Cormand, Montpon et Bévy. Seule

cette dernière est subsistante. [CEA – Comte de Foras, Armorial de la Savoie, ENFS n°42] **Quel principe de noblesse ?**

D'azur à une croix d'or chargée d'une croix de gueules, cantonnée aux I et II d'une ancre d'or et aux III et IV d'un calice de même

► **Lafaye de Micheaux** (Vivaraï) : extraction 1589 : lettres de relief de 1589 reportées sur un gendre. [ANF-1980, V89] Jean (1866-1940) d'où Jean (1894-1918), Pierre (1899-1900), Madeleine (1900-1957), Robert (1903-1984) // Louis (1886-1972) d'où postérité.

D'azur à trois chiens d'argent à mi-corps deu x et un surmontés en chef d'un croissant soutenant une étoile le tout d'argent.

► **La Fayolle de Mars (de) et – de La Tourne** (Vivaraï, Dauphiné) : extraction 1527. Maintenu noble le 8 septembre 1668 et 26 novembre 1751. [ANF-1967, JO, V89, SS] Postérité d' Henri (1876-1954).

D'argent au lion passant de gueules, au chef d'azur chargé de deux palmes d'or en sautoir et liées de gueules.

† **La Ferté-Meung ou Meun (de) olim Meung de La Ferté** (1946-1995) (Berry, Bourbonnais) : extraction féodale. Maintenu noble le 18 mars 1669. Honneurs de la Cour en 1770, le 20 février 1780 et 2 avril 1787. [SS] Derniers du nom : Fernand (1844-1888) d'où René (1872-1946) d'où Anne (1901-1984) et Renée (1903-1995).

Ecartelé : aux I et IV d'hermines à un sautoir de gueules (La ferté) ; aux II et III contre-écartelé et de gueules.

† **Laffon de Ladébat** (1964-2008) (Guyenne, Louisiane) : Jacques-Alexandre (1719-1797), négociant armateur à Bordeaux fut anobli par L.P. en 1773, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 17 juin 1774. Le nom fut relevé suivant décret du 25 décembre 1867, par Gaston Alexandre Félix Emile Peyrouton. [V89, SS, SS sup] Derniers du nom : Bernard (1882-1964) d'où Jeanne-« Française » (1914-1993), Henri (1917-1947) et « Jacques »-Edouard (1920-). // Jeanne-Marie- Henriette (1914-2008)

D'azur, à une fontaine d'argent jaillissante surmontée d'un soleil d'or, accompagné de deux ancres aussi d'argent.

† **La Fitte de Montagut (de)** (Armagnac) (1901-1924) : Honneurs de la Cour en 1787. [WN] Derniers du nom : Roger (1839-1901) d'où Elisabeth (1866-1924) et Madeleine (1884).

Parti, au I d'azur à une montagne de six coupeaux d'argent, surmontée d'un croissant du même ; au II d'azur à la tour d'or.

† **Lafitte de la Johanneque (de)** (1908) (Guyenne) : maintenue noble par l'Intendance de Guyenne en 1667 et 1710. [SS]

Coupé : au I d'or à trois chouettes de sable perchées chacune sur une branche d'olivier de sinople ; au II d'azur à un palmier d'or terrassé du même fruité de gueules.

† **La Filolie de la Reymondie (de)** (Périgord, Bas-Limousin) : extraction, maintenue noble le 21 mai 1669. Dernier du nom : Fernand. // Alexandre (1814-1888) d'où

Hélène (1859-1872), Marie-Thérèse- Henriette-Berthe (1861-1926) et Françoise-Augustine-Angélique-Gabrielle (1866-1916) [SS]

De gueules au lion d'or armé et lampassé de sable accosté de deux épées hautes d'argent en pal.

† **La Fitte de Pelleport (de) olim de La Fitte Pellaporc** (1973-1980) (Guyenne, Champagne) : ancienne extraction 1464, maintenue noble en 1668 et 1670. [V89, SS] Wladimir (1856-1914) d'où Pierre (1888-1973), Marie-Marguerite-Gabrielle-Josèphe-Clémentine (1890), Marie-Louise (1894) et Anne-Marie (1898-1980).

D'azur au lion d'or couronné d'argent à la bordure d'or chargée de onze merlettes de sable.

► **La Fléchère de Beaugard (de)** (Savoie (Faucigny)) : extraction féodale 1370, comte le 19 août 1783 par le Roi de Sardaigne. [ANF-1990, V89, SS] Postérité de Christian (1922-2014)

D'azur au sautoir d'or cantonné de quatre aigles d'argent.

► **La Follye de Joux (de)** (Bourgogne (Dijon, Seurre)) : Jacques de la Folie (-1729), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des Comptes de Dôle le 7 juin 1719. Claude de la Folie, nommé le 21 août 1731, secrétaire du Roi référendaire en la même chancellerie. Comparait à Dijon en 1789. [CEA XVIII p. 247, SS, V89] Postérité de Prosper-Edmé-Emmanuel (1850-1902).

D'argent à une tête d'arlequin au naturel.

<!> **Lafon-Boutary (de)** (Quercy, Guyenne (Montauban)) : anobli le 14 décembre 1822. [ANF-1950, SS, V89] Postérité de Jean-Marie (1881-1975)

D'azur à la bande d'or au chef de gueules.

† **Lafon de Laduye** (1930-1973) (Languedoc) : Jean-Antoine Lafon (1666-1715), anobli par charge de capitoul de Toulouse en décembre 1713. (branche éteinte en 1874-1896) Jean-Alfred (1831-1874) Baron le 24 mai 1864 et 13 mai 1865 sur réversion d'un titre du 2 août 1810. [V89, ENFS n°31] Derniers du nom : Michel (1871-1928) d'où Marguerite (1897-1929), Germaine (1899-1944), Bernadette (1900-1968) // Jean (1855-1930) d'où Jeanne (1887-1973).

D'or à trois bandes de sable celle du milieu accompagnée de deux coulevres d'azur.

Ecartelé : aux I et IV coupé d'argent au vol d'aigle de sable et de gueules à l'épée haute en pal d'argent et d'azur à la fasce ondée d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent ; aux II et III d'or à trois bandes de sable, celle du milieu accompagnée de deux coulevres d'azur.

† **La Fons (de), ► Delafons, La Fons de Saint Algis (de), † La Fons des Essarts (de), † La Fons de la Plesnoye** (Picardie (Saint-Quentin), Limousin) : **anobli le 3 avril 1583, vérifiées au Parlement, Chambre des Comptes et Cour des Aides les 3 et 6 mai. ou maintenue noble au Conseil sur preuves de 1559.** Confirmé noble le 28 janvier 1602, maintenue noble le 10 janvier 1668 et 5 mai 1698. Jugement de confirmation de noblesse en 1740. [ANF-1989, NG01, PPC, SS, TA] [V89] (Plesnoye) Joseph Stanislas Ferdinand (1877-1919) d'où Jean (1902), Françoise-Marie (1909-1992), Brigitte-Marie (1911-1941) et Cécile (1915-1999). (Essarts)

Louis-Charles- Henri (1827-1882) d'où Henri-Marie-Louis-Eugène (1857), Jeanne-Marie- Henriette (1864-1945) et Just-Marie-Louis (1869) (Saint-Algis) Cette branche est subsistante sous le nom Delafons. Gérard (1933) d'où Marc (1959).

D'argent à trois hures de sanglier de sable posées deux et une ; à la bordure échiquetée d'argent et de gueules

► **La Fontaine de Follin de Vezins (de)** (Touraine (Chinon), Anjou) : extraction 1588. Maintenu noble le 6 avril 1635 et 28 mai 1716. [V89, SS] Henri (1862) d'où Hervé (1890-1951), Anne (1896-1985), Jean (1897-1969) d'où postérité.

D'argent à deux bandes de gueules.

► **La Fontaine de Fontenay (de)** (Maine, Normandie) : ancienne extraction 1464. Maintenu noble le 4 mars 1667 par de Marle, intendant d'Alençon, le 9 juillet 1667 dans l'élection de la Flèche par Voysin, intendant de Tours et le 9 mars 1717 par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours. Vote en 1789 à Saumur [ANF-1984, WNOR, SS, V89] Postérité de Maurice (1872-1957).

D'hermines à une bande de gueules chargée de deux besants d'or.

► **La Fontaine d'Haroncourt-Unverzagt** (Lorraine, Luxembourg, Autriche) : ancienne famille lorraine, titre de vicomte accordé par Charles II en 1678. Etabli dans l'Empire d'Autriche au XIXe siècle. Incolat Bohémien le 19 septembre 1827. Reprise du nom et des armes des comtes Unverzagt par diplôme du 7 juin 1839. [SS]

D'or à deux bourdons de pèlerin posés en sautoir accompagnés en chef d'une coquille de gueules.

† **La Fontaine-Solare (de)** (1906-1966) (Picardie, Valois) : extraction féodale, maintenue noble le 24 décembre 1698 et 8 avril 1716. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1614. [SS] Derniers du nom : Alfred (1834-1885) d'où Valentine (1877-1944) et Jeanne (1878-1966). // Henri (1834-1884) d'où Jean (1859-1906), Jeanne (1862), Pauline (1865-1951), Marie (1869), Adèle (1871-1900), Louis (1875).

Bandé d'or et d'azur de six pièces les bandes d'or échiquetées de gueules de trois traits.

► **La Forcade ou Laforcade (de)** (Armagnac (Verdun-sur-Garonne), Languedoc) : anobli par charge de Capitoul de Toulouse en 1704. Vote noble à Toulouse en 1789. [ANF-1959, SS] Postérité Henri Fortuné (1807-1864).

D'azur, à deux lions adossés d'or, armés et lampassés de gueules rampant chacun contre une colonne d'argent mise vers le bord de l'écu.

<!!> **Laforcade (de)** (Béarn) : admission aux Etats de Béarn en 1733. [V89] Postérité d' Henri (1880-1914) et de Pierre (1893-1967).

Ecartelé : au I d'or à deux lions passants l'un sur l'autre de gueules ; aux II et IV de gueules à trois coquilles d'argent ; au III d'argent à cinq fasces de gueules.

† **Laforcade de Tauzia et – du Pin (de)** (1932-) (Agenais) : maintenue noble le 9 septembre 1666 et 20 juin 1696, confirmé noble en tant que de besoin en mars 1700, maintenue noble le 29 juin 1787. [SS] Derniers du

nom : Gabriel-Victor (1827) d'où Odet (1862-1932), Marie (1864) et Amdée (1865-1926).

Écartelé au 1 d'argent à un lion de gueules, armé et lampassé de sable, aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'or, au 4 d'argent à trois bandes de gueules.

► **La Forest d'Armaillé (de)** (Anjou, Bretagne) : ancienne extraction 1444, maintenue noble le 19 juillet 1670 avec la qualité de chevalier. [ANF-1962, V89, SS] Postérité d'Hervé » (1861-1936).

D'argent au chef de sable.

► **La Forest (de la Ville au Sénéchal) (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1436, maintenue noble le 22 janvier 1669. [SS, V89] Postérité d'Alain (1870-1949).

D'argent à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent.

► **La Forest Divonne (de)** (Bugey, Savoie, Pays de Gex) : extraction féodale 1398, comte de La Forest en mars 1749, Honneurs de la Cour le 16 décembre 1773 et 22 janvier 1787, pair de France héréditaire le 5 novembre 1827, Baron-Pair le 18 mars 1829. [ANF-1935, V89, SS sup] Nombreuse postérité.

De sinople à la bande d'or frettée de gueule.

<!!> **La Forge de Bellegarde (de)** (Gascogne, Dauphiné (Embrunois)) : condamné comme usurpateur le 22 août 1666, décharge de franc-fief le 28 juillet 1738. Confirmé noble le 22 avril 1766. [SS, V89] André (1876-1953) d'où Hubert (1904-1988), Sabine (1908-1989), William (1909-2003) (d'où Yves d'où Carole (1965)), Kathleen (1917) et Patrice (1924-1924). En extinction.

D'argent à trois pals d'azur au chef d'or chargé de deux lions de gueules.

† **La Fournerie (de)** (?1909) (Normandie (Alençon)) : filiation 1615, décharge de la taxe de l'arrière-ban en qualité de noble le 8 janvier 1646. Décharge du droit de franc-fief en 1666. Demande de confirmation de noblesse en 1772 et avis favorable de Chérin. Vote en 1789 à Alençon et au Mans. [WNOR] ? Derniers du nom : Henri (1826-1897) d'où Léopold (1857) (d'où Henriette-Louise-Marie (1885)), Stéphane-Marie-Alix (1859) et Marie (1861-1945).

► **La Foye (de)** (Normandie (Lisieux), Bretagne) : anobli par L.P. en août 1610, vérifiées en la Chambre des Comptes de Normandie le 2 décembre suivant, enregistrées à la Cour des Aides de Normandie le 18 mars 1623. Maintenu noble le 10 mars 1666 par M. de La Galissonnière, intendant de Rouen, et en 1717. Cités au bailliage d'Orbec en 1789. [WNOR, V89, SS sup]

D'argent à un lion rampant et contourné de sable, armé et lampassé de gueules.

† **La Fruglaye (de Keranroux) (de)** (1901-1969) (Bretagne) : ancienne extraction, maintenue noble le 6 avril 1699. [SS] La branche de Kervert éteinte en 1849. (Keranroux) derniers du nom : Casimir (1849-1901) d'où Marie (1874-1948), Germaine (1876-1964), Madeleine (1877-1969), Marthe (1879), Marguerite (1883-1925) et Yvonne (1884-1887)..

D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.

► **La Gabbe (de)** (Lorraine (Neufchâteau)) : anobli en 1721, [ANF-1964, SS]. Postérité de Jacques (1904-1963).

D'azur à une levrette d'argent au chef du même chargé de deux étoiles d'azur.

► **Lagarde (de)** (Languedoc (Narbonne, Nîmes)) : Joseph-Jean (1755-1839), baron de l'Empire le 9 janvier 1810. [V89, SS] Postérité de Jean (1908-2003).
D'azur à deux chevrons d'or accompagnés de trois quintefeuilles du même.

La Garde (de) (Vivaraïs) : maintenue noble le 4 avril 1769. [SS]
D'azur à un cerf au naturel élané au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

† **La Garde de Chambonas (de)** (Gévaudan, Vivarias) (1927-1995) : Extraction féodale. Déchargé d'imposition le 20 février 1396. Maintenu noble le 9 novembre 1668, marquis de Chambonas en avril 1683, admis aux Etats de Bourgogne en 1733 et 1763. La Branche de la Garde de Pouzols éteinte à la fin du XIX^e siècle. Nom relevé par décret en 1996 par des descendants directs en ligne féminine. [SS] Derniers du nom Scipion (1850-1927) d'où Odette (1880-1965) et Guy (1887-1918) d'où Jacqueline (1914-1992) et Bibiane (1918-1995).
D'azur au chef d'argent.

<!!> **La Garde de Saignes (de) et † La Garde de Vayrac (de)** (Bas-Limousin (Vicomté de Turennes), Quercy, Périgord) : extraction féodale 1397, maintenue noble le 20 janvier 1668 et 28 février 1700, Honneurs de la Cour le 23 mars 1789. [ANF-1947] (Saignes) Postérité de François (1910-1975). (Vayrac) : Derniers du nom : Jean-Bernard-Joseph-Marie (1858) d'où Marie-Valentine-Désirée-Henriette (1883) // Pierre Célestin (1855-1918). La branche des marquis de Saint-Angel éteinte en 1928.
D'azur à l'épée d'argent en bande.

► **Lagausie (de)** (Condomois, Armagnac, Principauté de Monaco) : extraction 1555. Maintenu noble le 17 février 1698. [SS, V89] Postérité de Jules (1809-1886).
D'or au lion de gueules rampant contre un chêne terrassé de sinople.

► **Lagaye de Lanteuil (de)** (Limousin) : filiation depuis Pierre de Gaye, secrétaire de la chambre du Roi en 1593. Certificat de noblesse délivré par d'Hozier le 1^{er} avril 1740 (AR). Comparait en Limousin en 1789. [ANF-1991] Alphonse Gabriel Jean (1899-1987) d'où François (1939) d'où Dominique-Christophe (1966) (d'où Constance (1999) et Jean (2006)), Blandine et Arnaud-Marie (1973) (d'où Solène et Diane).
Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois lions d'or couronnés de même posés deux et un ; aux II et III à une bande d'azur chargée de trois lys de jardin, tigés et feuillés de sinople, grainés d'or.

† **Lagé** (1898-1949) (Île de France (Melun)) : Jean-Aspais Lagé (1774-1851), chevalier de l'Empire le 30 juillet 1810, confirmé le 4 mai 1816 avec règlement d'armoiries, baron le 15 février 1823. [V89, SS] Derniers du nom : François (1858-1898) d'où Simone (1886-1949) et Régine (1890).
Coupé : au I d'azur au lévrier assis d'argent ; au II d'argent à une branche d'olivier au naturel et une épée d'azur en sautoir.

† **Lageard (de) (Cherval et Grésignat)** (1855-1892) (Angoumois, Périgord) : filiation depuis Hélié de Lageard (1485-1542), maire d'Angoulême. (Gressignat) Preuves de noblesse pour les pages de la Grande Ecurie le 27 avril 1756 sur preuves de 1555. (Cherval) Preuves pour Saint-Cyr en 1740 et 1745, les cadets gentilshommes du roi Stanislas le 28 février 1758, les Ecoles Royales Militaires en 1761, 1766 et 1770. [NNF] Derniers du nom : Ludovic (1783-1855) d'où Louise-Léonie (1814-1892), Antonie (1816), Adelaïde (1825-1860).
D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules, accompagné d'un croissant d'argent posé au dessous de la queue du lion.

► **Lage (de) ou Delage de Luget** (Angoumois) : Pierre Delage de Fontfroide, sieur de Fontfroide, tanneur à La Rochefoucauld, commissaire pour le haras du Roi dans la généralité de Limoges d'où Pierre Delage de Luget (1726-1816), trésorier de France au bureau des finances en 1760 (?), avocat en parlement, ép. vers 1764, Jeanne-Claude du Lau de Soullignonne puis Anne-Marguerite-Faure ; bourgeois, vota avec le Tiers état à La Rochefoucauld en 1789. CEA, dans sa notice sous la graphie Delaage, rattache les Delage de Luget (p.216) tardivement aux de Laage de Meux. Il semble avoir existé une autre famille de Laage de Luget issue de Jérôme-Jacques-Hélié Delaage, seigneur du Plantin, receveur des tailles de la sénéchaussée de Saintonge d'où « Anne-Jérôme Delaage, conseiller-secrétaire du Roi, receveur des tailles de l'élection de Saintes. Prend part aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes en 1789. Son fils Jérôme de Laage (1777-1856), son petit-fils Jérôme-Hippolyte de Laage de Luget (1811-1883) d'où Jean-Auguste-Georges (1839). [CEA XX p.216, WNS] Famille largement représentée.

► **La Goublaye de Nantois et de La Goublaye Ménorval (de)** (Bretagne) : extraction suivie depuis 1557, se désiste en 1668 de ses prétentions à la noblesse. Maintenu noble en 1723-1726 et 13 juillet 1770. Certificat de noblesse pour l'admission dans les pages des écuries de Monsieur le 1^{er} octobre 1786 (AR). [ANF-1933 (Nantois), V89, SS] (Nantois) Nombreuse postérité. (Ménorval) Postérité de Joseph (1869-1915). **Quel est le principe de noblesse de la branche de Ménorval ?**
De gueules fretté d'argent de six pièces à la bande d'azur brochant.

« Le 25 septembre 1670, Charles de La Goublaye, sieur du Tertre-Pépin, avait renoncé, devant le greffier en chef du Parlement, à son état de noblesse. Cependant, son fils Bernard, sieur de Nantois, continuait à se gouverner noblement, comme si de rien n'était. Un arrêt du Conseil du 23 janvier 1703, suscité par l'Intendant de Bretagne le condamnait avec trois autres membres de sa famille à une amende de 2200 livres. Bernard de La Goublaye adressa, en 1714, requête au Conseil d'Etat pour être rayé de la liste noire du fameux rôle des usurpateurs de noblesse. L'affaire dura quatre ans et Bernard de La Goublaye obtint finalement d'être maintenu dans sa noblesse en février 1718. Cependant Bernard n'avait pas d'héritier. Ni ses frères, ni ses neveux n'étaient confirmés par cet arrêt. Cependant cette chaude alerte ne les incita pas tous (car certains obtinrent des arrêts du grand Conseil en faveur de leur maintenue en 1723 et 1726) à produire devant les juges bretons, jusqu'au jour de 1770 où ils se virent menacés d'exclusion des Etats de Bretagne. Ils se

soumirent alors et un arrêt de l'Intendance de 1770 régularisa leur situation, sauf pour les rameaux épars et besogneux d'Hénansal et de Pléhérel qui, trop pauvres pour prouver leur ancienne origine, tombèrent en roture. » [WP :Stan49]

†**La Goupillière de Dollon (de)** (1856-1904) (Sarthe) : Derniers du nom : Alexandre (1778-1856) d'où Antoinette (1818-1899) et Alinan (1820-1904).
D'argent à trois reanrds passants de gueules

►**Lagoutte du Vivier (de)** (Bourgogne (Autun)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1731. [ANF-1980, V89, SS] Postérité de Jean (1923-1999).
D'azur au chevron ondé d'or accompagné en chef de deux glands de chêne du même et en pointe d'un croissant d'argent.

►**La Grandière (de) et La Grandière de Villez (de)** (Anjou (La Grandière), Normandie, Bretagne) : extraction féodale depuis Hamelin de La Grandière en 1300. Maintenu noble le 6 décembre 1666 par La Galissonnière, intendant de Rouen, le 18 juin 1667 par Voisin de la Noiraye, intendant de Touraine (branche éteinte en 1861) et 8 mars 1668. Admission à Saint-Cyr en 1685, 1712 et le 4 mai 1739 (AR), aux pages de la Grande Ecurie le 27 novembre 1723 (AR) et aux Ecoles Royales Militaires en 1773, 1775 et 1781. [ANF-1934, WNOR, V89, SS, SS sup, ENFS n°31] (+de Villez) suite à une adoption. Nombreuse postérité.
D'azur au lion d'argent couronné armé et lampassé de gueules.

†**La Grange de Taninge et de Chaumont (de)** (Savoie) : Joachim (1674), anobli par charge de Président du Sénat de Savoie. Achat en 1705 du comté de Taninge. [WN, GAF n°18191] Derniers du nom : Marie-Louis-Joseph-Gastin (1822) d'où Raymond.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois gerbes du même, posées deux et une.

†**La Grange-Gourdon de Floyrac (de)** (1887) (Quercy) : agrégée à la noblesse au XVI^e siècle. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1694 et 1718. [WN, GAF n°18189-18190] Derniers du nom : Pierre-Joseph d'où Marie-Césarine (1807-ap 1858) et Edmond (1810-1887).
D'or au lion couronné de gueule.
D'argent au lion de sable passant armé de gueules naissant d'un buisson de sinople.

†**Laguehay (de)** (1907-1908) (Guyenne (Bordelais)) : Maintenu noble par arrêt de la Cour des aydes de Guyenne le 7 juillet 1778. Maintenu de noblesse par L.P. du 16 juin 1829, enregistrées à la Cour Royale d'Agen le 24 mars 1830. Derniers du nom : Jean-Baptiste-Suzanne dit *Gustave* (1830-1907) // sa cousine germaine Marguerite-Zénobie (1822-1908). [SS sup] famille de religion protestante.
D'argent à deux lions affrontés de gueules couronnés d'or, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

►**La Guerrande (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1490, maintenue noble le 22 novembre 1668. [ANF-2015, V89, SS] Nombreuse postérité de René (1856-1924).

D'argent à l'aigle bicéphale de sable tenant dans sa serre un rameau d'olivier de sinople.

►**La Guiche / Laguiche (de)** (Bourgogne) : extraction féodale 1296/1300, Honneurs de la Cour 1776 et 1777. Pair de France héréditaire le 17 août 1815, marquis héréditaire le 9 décembre 1815, marquis pair héréditaire le 31 août 1817 et 30 avril 1822. [ANF-1952, V89, SS] Nombreuse postérité de Philibert (1815-1891).
De sinople au sautoir d'or.

La Hamayde (de) et La Hamayde de Lussignies (Flandres, Hainaut, Belgique) : Jean (1612-1688) anobli par charge de conseiller au parlement de Flandres établi à Tournai puis à Douai 1673-1688. [ANF-2000] Postérité de Thierry-François (1804-1873).

►**La Haye (de)** (Champagne, Picardie) : anobli par charge de Secrétaire du Roi à la Cour des Aydes de Montauban en 1755-1761. Quittance du règlement du droit de marc d'or de l'office de conseiller du Roi, payeur des gages près de la Cour des Aides de Montauban le 17 mars 1755. (AR) [ANF-1964, SS, V89] Postérité de Max (1876-1918).
Parti de trois traits chevronné et contre-chevronné de six pièces d'or et de gueules de l'un en l'autre ; coupé d'azur à trois chevrons dentelés de'or.

†**La Haye (de)** (1873) (Normandie (Argentan)) : Salomon Delahaye, secrétaire du Roi près le parlement de Bourgogne le 13 janvier 1724 mais son office fut supprimé dès le 28 août de la même année 1724. ? Vote en 1789 à Mortagne.[WNOR] Derniers du nom Ernest (1819-1873) d'où Jeanne (1848) et Charles-Marie (1850).

†**La Haye de Cormenin (de)** (1918-1935) (Franche-Comté (Pleurre), Bourgogne) : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la cour des Aydes de Paris le 9 avril 1753, lettres d'Honneur du 27 février 1782 après 29 ans de service. Dispensé du marc d'Or le 10 avril 1784. Baron héréditaire le 11 avril 1818, vicomte héréditaire le 28 juin 1826. [SS, SS sup] Derniers du nom : Louis (1821-1866) d'où Roger-Louis-Aimé (1854-1918) et Suzanne (1858-1935).
D'azur à l'étoile d'argent accompagnée de quatre ancras adossées du même posées en orle.

†**La Haye-Montbault (de)** (1969-1980) (Poitou, Anjou) : extraction 1522. Maintenu noble en 1599, 1665, 1667, 6 mars 1670, 1699, 1715 et 1716. [SS, V89] François Henri Marie Maurice (1818-1901) d'où Maurice-Charles-Marie (1852) d'où Jeanne-Marie-Caroline-Viviane-René-Yolande (1883-1980) et René-Jean-Baptiste-Hugues-Maurice (1885-1969).
D'or au croissant de gueules accompagné de six étoiles du même en orle.

†**La Haye du Poncel (de)** (Bretagne, Île Maurice) : Extraction. Maintenu noble en 1669 et 1671. [ANF-1964, SS]. Jean-Auguste-Julien (1771-1819) d'où Marie-Antoinette dite Anaïs (1801-1879) // Andrée (1885)
D'argent au sautoir de gueules, cantonné de quatre billettes du même

►**La Haye-Saint-Hilaire (de)** (Bretagne) : extraction féodale 1393. Maintenu noble el 20 mars 1671. [ANF-1947, V89, SS]

D'argent au lion de sable.

► **La Hougue (de)** (Normandie) : issue de Pierre ép. Jeanne Lalalnde d'où Jean (1700-ca 1758) [WNOR] renseignements font défaut.

† **La Houssaye (de)** (Basse-Normandie) : ancienne extraction 1418 ou 1468. Maintenu noble le 9 juin 1670 dans l'élection de Pont-Audemer. Vote en 1789 aux bailliages de Pont-Audemer, Breteuil, Exmes et Mortain. [WNOR, SS, V89] Une famille homonyme subsistante non noble à la Martinique. Famille noble présumée éteinte.

D'azur à une plante de houx arrachée d'or feuillée de trois feuilles.

La Huppe de Larturière (de) (Normandie (Avranches)) : chevalier héréditaire en 1819.

† **La Hure** (1918-) (Nord (Wavrechin)) : Louis-Joseph Lahure (1767-1853), chevalier de l'Empire le 10 avril 1811, baron le 26 février 1814. Derniers du nom : Gustave-Napoléon (1805-1892) d'où Paul (1836-1897) d'où René (-1918), Jeanne et Mina (1879).. [SS] Une branche issue du frère aîné du baron d'Empire fut titré Baron par le Roi des Belges en 1871.

Parti : au I d'azur au sabre en pal d'or surmonté d'une hure de sanglier du mesme allumée défendue de gueules ; au II d'or à une tour crénelée de trois pièces de sable.

<!!> **Laigne de Grainville** (Maine) : convoqué en 1789 à Avranches. Jean-Baptiste (1759-1837), anobli le 16 novembre 1828 et baron sur promesse de majorat jamais constitué. [ANF-1954, WNOR, V89, SS] Jean (1893) d'où Marie-Antoinette (1921-2014), Maylis (1924-2014), Alain (1928-2015) d'où (1) Stéphanie (1961), Laëtitiata (1962) et (2) Arnaud (1980) et Geoffroy (1988).

D'argent au lion contourné de gueules à la cotice d'azur chargée de quatre croisettes d'or brochant sur le tout.

† **Laincel de Vento (de)** (1881-1920) (Provence) : Maintenu noble en 1668. Comparait à Aix en 1789. [GAF n°20783] Derniers du nom : Elzéar-Louis (1818-1882) d'où Alice (1848-1924), Raphaël-Marie-Elzéar (1851-1852), Renée (1853-1920), Guy (1857-1881).

De gueules à un fer de lance d'argent, posé en bande la pointe en haut.

† **Laire d'Espagny (de)** (1914-1981) : Derniers du nom : Jacques-Auguste-« Henry » (1831-1920) d'où Louis (1880-1914) (d'où Louise (1913-après 1970)) et Antoinette (1882-1981).

† **Laistre (de)** (Picardie, Normandie (Neufchâtel en Bray)) : extraction 1559. Maintenu noble en 1667 par Dorieu, intendant de Soissons, sur preuves de cinq générations nobles depuis 1559. Vote en 1789 à Saumur. [WNOR, SS, V89, GAF n°20807] Présumée éteinte. Peut-être confondue par Valette avec la famille suivante. *D'azur à trois couteaux d'or en pal deux et un.*

† **Laistre (de Fontenay) (de)** (1981-2014) (Bourgogne, Île de France) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi (3 générations successives 16xx, 1689 et 1710), comte de Fontenay par L.P. de 1658 ou 1724. [GAF n°20809] Derniers du nom : Jacques (1868-1927) d'où

Jacqueline (1909) et Marie-Victoire (1914-2014) // Joseph (1874-1949) d'où Stanislas (1915-1981) *D'azur au chevron d'or accompagné de trois cygnes d'argent.*

► **Laitre (de) olim Delaitre** (Île de France) : charge inachevée au XVIIIème siècle de secrétaire du Roi en 1778. Baron de l'Empire le 31 janvier 1810, confirmé le 2 août 1817. Vicomte à titre personnel en 1825. [ANF-1962, V89, SS]

Coupé : au I, parti à deux étendards d'or mameluck et polonais en sautoir et de gueules à une tête de cheval d'or ; au II d'argent au chevron de gueules, deux merlettes de sable en chef et en pointe un arbre de sinople et une levrette de sable.

Laizer (de) (1909)

<!!> **La Jaille (de)** (Anjou, Bretagne) : extraction féodale 1389. Maintenu noble en 1632, 1666 et août 1704. [ANF-1963, SS, V89] Postérité d'Eugène (1911-1980) d'où Bertrand (d'où Sandrine, Sybille et Tristan), Béatrice, Benoît et Nadine.

D'or à une bande de fusées de gueules à la bordure de sable chargée de huit besants d'or.

† **Lajonie (de) / Lajaunie (de)** (1924-1991) (Guyenne (Libourne)) : anobli en 1655. [SS, V89] Derniers du nom : Etienne-Simon (1809-1872) d'où Etienne Simon François Charles (1856-après 1902) (d'où Suzanne (1903-1991)), Arthur (1858-après 1895), Etienne-Simon-Hector (1858-1924) et Marguerite (1863-)

D'azur à un pommier accosté d'un épi de blé surmonté d'une étoile et d'un chien rampant le tout d'or.

► **Lajouard de Bellabre** (Limousin) : Claude-Léonard (-1813), écuyer, seigneur de La Boissière, anobli par charge de chevalier d'honneur au bureau des Finances de Limoges par L.P. du 27 juillet 1745 (AR), Lettres de vétérance en 1779. Lettres de provision du 10 mars 1779 pour la charge de Chevalier d'honneur au bureau des finances de Limoges en faveur d'Antoine Lajouard, son fils, mort en charge le 21 juin 1790. [ANF-2004, SS sup] *D'argent, à une fasce de gueules, accompagnée en chef de 3 merlettes de sable rangées en fasce, et, en pointe d'un trèfle du même.*

► **La Lance (de Moranville) (de)** : Extraction 1500, reconnu noble le 16 mars 1701. [ANF-1987, V89]. Postérité d' Henri (1881-1958). *D'azur à 3 annelets d'argent.*

► **La Lande de Calan (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1427, maintenue noble le 15 novembre 1688. [ANF-1946, V89, SS] *D'azur au léopard d'argent armé et couronné d'or, accompagné de 7 masclès d'argent posés 4 et 3.*

La Lande Lavau (de) et – de Saint-Etienne (Poitou, Limousin) : anobli en novembre 1574, maintenue noble le 17 juin 1599, 8 juillet 1634, 1667 et décembre 1667. Honneurs de la Cour en 1787. [NG01, SS] *Ecartelé d'azur et d'argent.*

► **La Lande d'Olce (de)** (Béarn (Bayonne), Bretagne) : extraction 1515. Preuves pour les Cheval-Légers le 23

juin 1759. Maintenu dans sa noblesse le 22 juillet 1770. [ANF-1950, V89, SS, SS sup]
Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois fasces d'argent ; aux II et III de gueules à trois chevrons d'or accompagnés en chef à dextre d'une étoile d'argent.

► **La Lande de Vernon (de)** (Poitou) : anobli en 1574, Preuves pour Saint-Cyr en 1714, maintenue noble en 1767. Nicolas (1718-avant 1807), lieutenant des maréchaux de France en 1769. [GAF n°20993]
D'or à un arbre de sinople posé sur une terrasse du mesme, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or.

► **La Laurencie (de) olim Laurent** (Poitou, Saintonge) : extraction féodale 1367, Honneurs de la Cour le 23 mars 1786, maintenue noble en 1716. Acte récongnitif : Registre de Simon des Coutures des maintenues faites par d'Agusseau, intendant de Limoges : inscription de Gabriel de La Laurencie, 12e aïeul du candidat, écuyer, seigneur de Mourières, demeurant en la paroisse de Tonnay-Boutonne, élection de Saint-Jean-d'Angely, qui produisit ses titres le 10 novembre 1666 (A.D. de la Haute-Vienne 2 Mi 591). [ANF-2012, V89, SS]
D'azur à l'aigle bicéphale éployée d'argent, au vol abaissé, becquée et membrée d'or.

► **Laleu (de)** (Île de France) : anobli par charge d'échevin de Paris en 1691, Conseiller Secrétaire du Roy (1747-1753) pour Etienne Vincent de Laleu. [JO, GAF n°20825]
D'azur à un croissant de lune d'argent couronné d'or (ou de gueules) accompagné en chef de deux étoiles d'argent

► **Lalive d'Epinau (de) ou La Live d'Epinau (de)** (Lyonnais, Île de France, Suisse) : Anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1705 pour Christophe † en charge, vote noble en 1789 au bailliage de Montfort l'Amaury. Baron héréditaire par L.P. du 13 août 1830. [Woelmont, GAF n°20830, SS, SS sup]
D'or au pin arraché de sinople le fût accosté de deux étoiles d'azur:

† **Lallemand (de Vaite) (de)** (1937-1996) (Franche-Comté) : ancienne extraction, comte le 9 juillet 1523, confirmé en mai 1706. Baron de Lavigney par Philippe IV, roi d'Espagne le 24 novembre 1663. [ANF-1952, V89, SS] Derniers du nom : Georges (1861-1937) d'où Henriette (1893-1928), Valentine (1900-1996) et Yvonne (1905-1939).
D'argent à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles de gueules.

► **Lallemand de Driésen** (Franche-Comté) : Même souche que la famille précédente. [JO]
Parti, au I d'argent à la fasce de sable accompagné de trois trèfles de gueules ; au II d'azur à trois roses d'argent.

<!!> **Lallemand de Mont (de)** (Lorraine) : Anobli en 1730. [SS, V89] Pierre (1849-1922) d'où Marie-Charles (1879-1879), Marie-François-Xavier-Nicole (1880-1881), Madeleine (1886-1942), Marie-Stanislas-François-Jacques (1889-avant 1980) d'où Gisèle (1923-2018) et **x d'où x et x.** // Dimitri
D'azur à la croix d'or.

† **Lallemant de Levignen** (Picardie, Belgique) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 17 octobre 1721. Comte de Lévigien en décembre 1723. Reconnu noble avec le titre de comte en Belgique le 12 novembre 1847. [SS] Derniers du nom : Jules (1825-1892) d'où Marie (1865-1939) et Raoul-Edmond-Gislain (1866).
De gueules au lion d'or armé et lampassé du champ.

► **Lallemant de Liocourt (de)** (Lorraine) : anobli en novembre 1682, certificat d'Hozier en 1760 pour les écoles militaires. [ANF-1935, SS, V89]. François- Henri Lallemant a été autorisé par ordonnance royale du 18 octobre 1815, à ajouter à son nom patronymique celui de Liocourt.
D'azur à la fasce accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'une hure de sanglier, le tout d'argent.

► **La Loge d'Ausson (de)** (Bourgogne (Chatel-Censoir) : anobli par charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Dijon le 30 mai 1653. Un Conseiller et un président au Parlement de Bourgogne en 1671. Admis aux Etats de Bourgogne le 15 juillet 1766. [SS, SS Sup, NG01] Postérité de Philippe (1906-1963). **Quel principe de noblesse pour les porteurs du nom actuels ?**
D'azur à un ours d'or accompagné en chef de trois pommes de pin du mesme.

† **La Londe de Médine (de) et La Londe du Thil (de)** (Normandie (Election de Bayeux)) : ? anoblité par charges au XVIIIe siècle. Vote noble en 1789 à Point-Audemer. [WNOR] (Thil) Derniers du nom : Charles-Alphonse (1812) d'où Marie (1843-1915). S'agit-il de la famille maintenue noble en 1666 par Bernard de Marle dans la généralité d'Alençon, élection d'Argentan et qui portait *D'argent au sautoir de gueules.*

• **Lalun (de)** (Flandres, Normandie (Granville)) : pas de principe de noblesse connu. [WNOR] Postérité de Jean (1904-1985).

† **La Luzerne (de)** (1833-1875) (Normandie) : Maintenu noble par Chamillart. Preuves pour Malte en 1687 et 1700. Derniers du nom : César-Guillaume (1763-1833) d'où Aglaé (1786-1858) et Camille (1788-1875).
D'azur à la croix potencée chargée de cinq coquilles de gueules.

(0) **Lalyman de Varennes (de) olim Laliman** (Guyenne (Bazas)) : anobli par charge de Conseiller en la cour des aides de Bordeaux le 16 décembre 1729. [SS, V89] Joseph (1886-1933) **d'où x et x.**
D'azur à quatre lions d'or passant de l'un en l'autre.

† **La Mache (de)** (Normandie (élection de Valognes)) : anobli par L.P. de décembre en 1576, vérifiées en la Chambre des Comptes de Rouen le 11 janvier 1597, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 19 décembre 1594. Maintenu noble par l'intendant de Mesmes le 22 octobre 1598 et par Chamillart en 1666. [WNOR, NNF] Eteinte à l'ennemi en 1914 d'après Woelmont. Quid de Marie-Gabrielle-Marcelle (1888-1961) ?
D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une main d'argent, armée d'une massue d'or.

► **La Majorie de Soursac (de)** (Bas-Limousin (Vicomté de Turenne)) : extraction 1502. Maintenu noble le 26 février 1599 et 1666. [SS, V89] Postérité de Jean (1905-1978).

Parti : au I d'azur à la bande d'or ; au II d'azur à trois bandes d'or.

► **Lamamié / Lamamye de Clairac (de) olim de La Mamie** (Berry, Auvergne, Languedoc) : anobli par charge au parlement de Toulouse au XV^e siècle, capitoul de Toulouse en 1612-1639-1645. Maintenu noble en 1669. [ANF-1997, SS] Tomas (1924-1992) d'où José Maria et Luis. Importante branche en Espagne.

De gueules au lévrier d'argent ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

? **La Mare/Marre (de)** (Normandie (Pont-Audemer)) : maintenu noble en l'élection d'Evreux le 15 juin 1523. (Guillaume de La Mare, élu en l'élection d'Avranches, anobli par L.P. données à Paris au mois de novembre 1644. Maintenu noble le 4 ou 17 juin 1670 dans la généralité de Rouen. Vote en 1789 au bailliage de Pont-Audemer. [WNOR, V89, SS]

D'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois molettes d'or.

† **La Mariouse (de Clavigny) (de) alias La Mariouze (de)** (après 1918-1995) (Normandie (Carentan)) : extraction, maintenu noble en 1666 ? Louise (1719-1800), veuve de Michel Julienne, sieur de la Barberie obtint des lettres de relief de dérogeance du 23 septembre 1767, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 28 juillet 1768. Vote en 1789 aux bailliages de Vire et de Caen. [WNOR, SS, V89] Derniers du nom : Guillaume () d'où Odette (1911-1995).

D'azur à la fasce onnée d'argent accompagnée de trois losanges d'or.

† **La Marque (de) olim Marca** (Béarn, Normandie) : ancienne extraction 1425. Maintenu noble le 3 juillet 1667, 22 mars 1668, 6 décembre 1697, 16 août 1700, 26 décembre 1715 et 14 avril 1717. [SS, V89] Confusion probable de Valette avec la postérité de Philippe (1921-2009) issu d'une famille Lamarque, sieur de Fleury.

D'azur à une palme d'or en pal accompagnée de trois monts de six coupeaux d'argent.

► **Lamarzelle (de)** (Bourgogne, Principauté de Liège, Bretagne) : reconnu noble en France et maintenu noble en 1752. [SS, V89]

D'azur à la fasce d'or chargée de trois boucles de sable accompagnées en chef d'un lévrier issant d'argent.

Lambert (Provence (Toulon)) : baron le 19 avril 1817. [SS]

D'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef d'une épée d'or la pointe à senestre à travers une gerbe de même et en pointe d'un cheval galopant aussi d'or sur une terrasse de même.

† **Lambert (de)** (1944) (Angoumois, Bourgogne, Périgord) : filiation prouvée 1525. Marquis de Saint-Bris par L.P. de février 1644 pour Jean (1686-1665), gouverneur lieutenant-général de la ville et citadelle de Metz. Honneurs de la Cour en 1771. [Kerfranc, NNF] Dernier du nom : Charles-Alexandre-Jacques (1865-1944).

Coupé émanché de gueules et d'argent de trois pièces et deux demies.

< !!> **Lambert de Beaulieu (de)** (Beauvaisis, Normandie) : filiation 1592. Martin (1702-1757), chevalier de Saint-Louis, brigadier des gendarmes de la garde, anobli par L.P. en mars 1757 (AR), enregistrées au Parlement de Rouen le 16 août 1759 et en la Cour des Aides de Rouen le 9 juin 1760. [ANF-1957, V89, SS, SS sup] Postérité de Michel (1902-1983) et de son lointain cousin Jean (1915-1983).

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois étoiles du même.

► **Lambert de Boisjan (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1444. Maintenu noble le 4 janvier 1669. [ANF-1992, V89, SS]

D'argent au chevron de gueules.

► **Lambert de Cambray** (Île de France, Beauce, Orléanais) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1581-1587, maintenu noble le 4 mars 1663. Anobli le 21 janvier 1701. Confirmé Baron héréditaire le 21 janvier 1860. [ANF-1947, SS, V89] Postérité de Charles (1873).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion le tout du même.

► **Lambert des Champs de Morel** (Île de France, Basse-Normandie) : anobli par charge de correcteur en la chambre des comptes de Paris en 1632, maintenu noble en 1666 dans l'élection de Bayeux. Vote en 1789 avec la noblesse de la vicomté de Paris et au bailliage de Sézanne. Alphonse-Etienne (1789-1865), créé baron par L.P. du 22 novembre 1817 sans majorat. [WNOR, SS, V89] Postérité de Jacques (1869-1914).

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un arbre de sinople.

► **Lambert de Frondeville** (Normandie) : ancienne extraction depuis Guillaume Lambert, sommelier de l'échansonnerie de Charlotte de Savoie ; élu à Caen, vicomte d'Auge 1461-1472. Maintenu noble le 16 janvier 1668 par La Gallissonnière, intendant de Rouen. Vote en 1789 à Rouen. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 28 juin 1777 (AR) et 22 mars 1781. (Rameau éteint en 1774) Marquis de Thebouville. (Rameau éteint en 1816) Pair de France héréditaire le 17 août 1815. Un député de la noblesse aux États-Généraux de 1789. (†Herbigny) Robert reçut des L.P. de noblesse en décembre 1586, vérifiées en la Chambre des comptes de Rouen le 1^{er} février 1588 et enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 3 décembre 1588. [ANF-1945, WNOR, SS, V89, NNF] Postérité d'Henri (1884-1971).

D'azur au lion d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

► **Lamberterie (de) et Lamberterie du Cros (de) et Lamberterie de La Chapelle-Montmoreau (de)** (Périgord) : extraction prouvée 1545 (« noblesse simple paraît venir des compagnies d'ordonnance »). Maintenu noble le 26 avril 1635, le 23 février 1666 par d'Aguesseau, intendant de Limoges (AR) et en 1667 à Angoulême, puis sans date lors de la seconde recherche (AD Gironde 9 J 222) puis le 10 janvier 1698 par Bernarge, intendant de Limoges sur base du jugement de 1666. Vote noble en 1789 à Périgueux (AR). [ANF-1937 (du Cros), SS, V89, ENFS n°19] (du Cros) postérité

d'Adhémar (1839-1885). (Lamberterie) postérité de Charles (1838).

D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules.

► **Lambertye (de) et Lambertye de Cons La Grandville (de)** (Périgord, Lorraine) : Ancienne extraction depuis Pierre de Lambertye, cité dans une montre en 1405. Comte de Lambertye par L.P. du 1^{er} juin 1644. Honneurs de la Cour en 1770, 1771, 1772, 1774, 1780, 27 février et 21 août 1785, 14 avril et 11 juillet 1787. (branche ainée) Marquis de Cons-la-Grandville par lettres patentes du duc Léopold le 8 février 1719. (branche cadette) Marquis de Gerbéviller par L.P. du 5 octobre 1725. Un député de la noblesse aux Etats-Généraux de 1789. [ANF-1936, V89, SS, SS sup, ENFS n°25] Postérité issue de deux lignes séparées au XVII^e siècle.

D'azur à deux chevrons d'or.

► **Lambilly (de)** (Bretagne (Evêché de Saint-Malo)) : extraction féodale depuis Guillaume de Lambilly en 1361. Réformations de 1427, 1448, 1454, 1479, 1513 et 1536. Maintenu noble le 17 novembre 1668. Honneurs de la Cour 8 juin 1780 et 24 mars 1786. Pages de la Grande Ecurie le 20 mars 1695, 10 juin 1720 et 20 mai 1721. [ANF-1945, SS, V89, ENFS n°10] Nombreuse postérité.

D'azur à six quintefeuilles d'argent, posées trois, deux et une.

(0) **Lambot de Fougères** (Île de France, Orléanais) : noblesse inachevée par charge de secrétaire du Roi le 20 mars 1776. Baron sans L.P. le 12 novembre 1826. [SS, NG01] Derniers du nom : Raoul (1871) d'où Pierre (1900-1984) d'où Monique (1925) (toujours en vie ?). Noblesse personnelle.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur d'argent percé de deux flèches posées en sautoir le tout d'argent.

<!!> **Lamée de Soulages (de) olim de Soulages de Lamée** (Languedoc (Toulouse)) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1706. [SS, V89] Postérité de **Bernard d'où x (d'où x, x et x) et Brigitte (1946-1968)**.

D'azur à trois flammes d'argent, une étoile d'or en chef, à la bordure de gueules chargée de huit besants d'or en orle.

<!!> **Lamer (de) (olim Marys)** (Provence (Toulon)) : Charles-Pierre (1753-1812), chevalier de l'Empire par L.P. le 13 août 1811. [ENFS vol 41, SS, Révérend, JO] Claude d'où Agnès (1964), Valérie (1966) et Blandine (1969). En extinction

D'argent à un lion d'azur alias D'azur, à un épi de blé d'or en pal, planté sur une terrasse de sinople et une oie d'argent, passante et brochante, brochant.

D'azur coupé d'une mer d'azur à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.

► **Lameth (de)** (Picardie) : extraction féodale 1302, maintenue noble le 3 septembre 1667. Honneurs de la Cour 1753-1765-1774-1778-1783 et 29 janvier 1786. [ANF-1970, SS, V89] Postérité d'Henri (1906-1962).

De gueules à la bande d'argent accompagnée de six croisettes recroisetées au pied fiché du même posées en orle.

► **Lamezan (de)** (Comminges) : extraction 1514. Maintenu noble le 18 octobre 1668. Baron le 24 octobre 1813 [SS, V89] Postérité d'Arnaud (1899-1959).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois pals d'or ; aux II et III d'or à trois loups ravissants de sable.

† **Lamirault de Cerny** (1907-1909) (Orléanais) : Extraction 1526, maintenue de noblesse en 1671 en faveur de François Lamirault, sieur de la Lande. Charles-Louis (1806-1870), ép en 1830 à Nossoncourt, Charlotte Amélie Dieudonnée de Ravinel, d'où Françoise Aimée (1831-1909) et Charles Raimond (1833-1907).

D'or à une rose de gueules, boutonnée d'argent au chef de gueules plein.

► **La Molere d'Orville** (Guyenne, Louisiane) : Jean (1643-1715), nommé par lettres du 22 octobre 1713 en la charge de conseiller secrétaire, maison couronne de France, audencier en la chancellerie de la cour des aides de Bordeaux avec les privilèges de la noblesse. [Yves Drolet]

Lamolère (de) (Guyenne (Lauzerte)) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi le 19 décembre 1710. Admis aux Etats de Béarn le 28 avril 1770 pour le fief noble de Baratnau de Morlaas. Chevalier de l'Empire le 23 juillet 1810 [SS, SS sup]

D'azur au griffon d'or au chef de gueules chargé de deux meules de moulin d'or.

† **Lamondière ou La Mondière (de)** (Normandie) : Maintenu noble le 26 mai 1666 dans la généralité d'Alençon, élection de Lisieux [WNOR, NNF] Derniers du nom : Jacques-Charles-Léon († après 1866) d'où Clémentine et Elisabeth-Amable.

D'azur à trois têtes d'épervier d'or.

► **La Monneraye (de) et La Monneraye de La Bourdonnaye-Montluc (de)** (Bretagne) : (branche ainée éteinte) anobli par charge de secrétaire du Roi en 1655. Maintenu noble el 12 janvier 1669. (Branche cadette subsistante) anobli le 12 décembre 1666, maintenue noble le 9 janvier 1669 et 1701. [ANF-1978, SS, V89]

D'or à la bande de gueules chargée de trois têtes de lion d'argent et accostée de deux serpents ailés d'azur.

La Motte-Ango de Flers (de) voir Ango de La Motte-Ango de Flers

► **La Motte de Broöns de Vauvert (de)** (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1500. Maintenu noble le 15 février 1669. [ANF-1958, SS, V89]

D'azur fretté d'argent de six pièces.

► **La Motte de la Motte-Rouge (de)** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : filiation suivie depuis Geoffroy, seigneur de La Motte Rouge (†1386). Maintenu de noblesse d'extraction par la chambre de réformation de Bretagne le 18 janvier 1668 (AR) et 1704. [ANF-1951, SS, V89, ENFS n°23] Nombreuse postérité de Joseph (1726-1776). *De sable fretté d'or de six pièces.*

† **La Motte-Barace (de)** (1920-1977) (Bretagne, Anjou) : extraction féodale, maintenue noble 1667, Honneurs de La Cour le 24 mai 1787. Derniers du nom : Juhel (1851-1920) d'où François de Sales (1884-1905) et Marguerite (1887-1977).

D'argent au lion de sable cantonné de quatre merlettes du même chargé en cœur d'un écusson d'argent à la fasce de gueules fleurdelysée de six pièces.

► **La Motte de Saint-Pierre (de)** (Picardie, Soissonnais) : extraction, maintenue noble le 27 novembre 1669 dans la généralité de Soissons - Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1687. [JO, NNF, Le Bret] La famille actuelle descend de François de la Motte Saint-Pierre (né vers 1714 †16 décembre 1770 à Fournival (Oise), mentionné comme mulquiner (tisserand de lin) en 1762. A-t-il dérogé ?
D'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules, à la barre en divise de sable, brochant sur le tout
Ecartelé : aux I et iv d'azur à la tour d'argent ; aux II et III d'azur au lion d'or amré et lampassé de gueules à la barre en divise de sable brochant sur le tout.

► **Lamour de Caslou** (Bretagne (Saint-Malo)) : extraction 1513, maintenue le 10 mai 1669. [ANF-1997, SS, V89]

D'azur à trois lacs d'amour d'argent, deux et un.

► **La Moussaye (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1412, maintenue noble le 30 janvier et le 16 avril 1669. Honneurs de la Cour en 1778, 28 février 1783. Marquis le 8 mars 1818 et 30 juillet 1819 (rameau éteint). [ANF-1938, V89, SS, SS sup] Le nom a été repris par la famille Hébert de La Portbareil.

D'or fretté d'azur de six pièces.

? **Lamy (de)** (Languedoc) : extraction 1541. Maintenu noble en 1670. **Présumée subsistante mais filiation à vérifier.**[SS, V89]

De gueules à la tour crénelée d'or ouverte de gueules, au chef d'azur à trois étoiles d'or.

► **Lamy de La Chapelle et Lamy de Nougarède** (Limousin (Limoges), Saintonge (La Rochelle)) : Jean-Baptiste Léonard (1705-1777), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi audienier en la chancellerie du Conseil d'Alsace à Colmar par L.P. du 17 novembre 1772 (AR), mort en charge le 18 janvier 1777. Comparant à Limoges en 1789. [ANF-2002, V89, SS, SS sup]

De gueules à une colombe d'argent.

(0) **La Myre-Mory (de)** (Guyenne, Picardie) : extraction féodale 1048 / 1531 d'après Valette, Maintenu noble le 30 juillet 1668. Honneurs de la Cour 1758-1764-21 juin 1782, 26 mars 1786 et 16 mars 1789. [ANF-1961, V89, SS] Gabriel (1867-1945) d'où Pierre (1899-1985) (d'où x et x), Jean (1900-1938), Henry (1902-1988) (d'où x et Marguerite (-1993)), Germaine (1903-1998) et Gérard (1905-1937). Eteinte ? // Anne-Marie-Thérèse-Rita (1944-2014).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois aigles d'or ; aux II et III d'or à la bande de gueules accostée de trois merlettes de sable et deux tourteaux d'azur ; sur le tout d'or à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or.

† **Lancelin (de)** (1915) (Dauphiné) : anobli en août 1591 et novembre 1617, maintenue noble en 1667. [SS] Quid de Jacques- Henri-Emmanuel (1896-1982) et Madeleine-Louise Mélanie (1893-1971) ?

De gueules à trois croissants montant d'argent.

< !!> **Lancesseur (de)** (Normandie, Bretagne) : ancienne extraction 1430. Maintenu noble en 1463 par Montfaut, le 5 février 1599 par de Mesmes, le 10 septembre 1641 et 9 septembre 1666 par Chamillart dans l'élection d'Avranches (AR). Vote en 1789 aux bailliages d'Avranches, Mortain et Saint-Lô. [ANF-1994, WNOR, SS, V89] Médéric (1874-1971) d'où Marie-Antoinette (1900-1989), Gabrielle (1901-1990) et Jeanne (1913-2010) // André (1873-1958) d'où Jean (1905-1958) (d'où Claude-Annick (1930) et Brigitte (1942)), Anne (1907-1981), Madeleine (1909-2007) et Monique (1916-2012) ; Henri d'où Christian (1905-1980) (d'où Henri (1932) et Nicole (1931)), Odette (1906-1984) et Jacques (1912-1982) (d'où Chantal (1946-2011) et Ghislain (1948-2012)) Semble subsister très faiblement.

D'argent à trois tourteaux d'azur, deux et un.

► **Lancrau de Bréon (de)** (Anjou, Maine) : extraction féodale 1386. Maintenu noble le 30 avril 1635 et 22 mars 1667. [ANF-1936, SS, V89] Postérité d' Henri-Alphonse (1883-1976).

D'argent au chevron de sable accompagné de trois roses de gueules boutonnées d'or.

† **Lancry de Pronleroy (de)** (1950-1971) (Picardie) : extraction féodale 1360, preuves pour les Honneurs de la Cour 1789. Maintenu noble le 25 juin 1700. [V89, SS, SS sup] Derniers du nom : Maximilien (1838-1910) d'où Maximilien (1867-1944), Angèle (1868-1918), Gérard (1870-1941), Pierre (1871-1950) et Yolande (1886-1971).

D'or à trois ancras de sable.

► **Lande d'Aussac de Saint Palais (de)** (Languedoc (Castres)) : Annibal de Landes, maintenu noble et anobli en tant que besoin en mars 1670, enregistrées en la Cour des Comptes de Montpellier le 23 janvier 1671 (AR). Rôle du Joyeux avènement le 25 février 1738. [ANF-1958, SS, V89, SS sup, ENFS n°44] Postérité de Bruno (1910-2006).

D'azur à la bande d'or chargée de trois tourteaux d'azur accompagnée en chef de trois croissants d'argent et en pointe d'un cygne d'argent sur une rivière du même.

† **Landrian du Montet (de)** (1924-1929) (Milanais, Lorraine) : Lettres patentes confirmatives de noblesse en 1703 par le Duc de Lorraine. Etienne-Erard, fils d'Antoine-François, conseiller au bailliage de Bassigny et d'Elisabeth-Catherine de Sarrazin de Germainvilliers, fit ses preuves de noblesse pour les cadets-gentilshommes du roi Stanislas en 1756. Le dernier du nom, Pierre, comte de Landrian, baron de Fisson du Montet (1846-1924), ép. en 1876 à Nancy, Aline Lallemand du Mont (1854-).

D'or, à un château de sinople maçonné de sable, flanqué de deux tours crénelées au sommet de même et en chef un aigle de sable éployé, becqué et diadémé de gueules, tenant les serres étendues sur l'un et l'autre tour.

† **Lanefrancque (de) olim Lanefrancque** (1896-1920) (Guyenne (Landes, Bordelais)) : chevalier de l'Empire le 16 décembre 1810, confirmé le 21 juillet 1862, autorisé par jugement du 10 février 1869 à reprendre la particule « de ». Derniers du nom : Joseph-Dominique (1797-1865) d'où Jean-Joseph-Adolphe (1837-1896), Marie-Eurydice (1839-1920). [SS].

De gueules à trois chevrons d'or accompagnés en chef de deux têtes de serpent du même à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers non légionnaires.

†**Lanet (de)** (1967) (Poitou, Berry, Marche) : ancienne extraction depuis Mathurin de Lanet, sgr de Fonseblanche et de la Rousstière en 1498. Maintenu noble le 24 novembre 1584, 1600, 10 décembre 1667 par Barentin, intendant de Poitiers et 19 août 1669 à l'intendance du Berry. Comte Romain héréditaire le 9 décembre 1864. Autorisé *ad personam* le 25 septembre 1874 par décret de la III^e République. [SS, V89, ENFS n°43] Derniers du nom : Maurice (1829-1916) d'où Pierre (1879-1906) et François (1889-1967)
De gueules au taureau passant d'argent onglé et accorné d'or.

► **Lanète (David) de Floris (de) olim David** (Tyrol, Anvers, principauté d'Orange, Île Bourbon, Bordelais) : noblesse héréditaire par L.P. de Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange donnée en son château d'Orange en 1616.[SS, V89]
D'azur à trois palmiers d'or, rangés et terrassés de mesme.

► **Lanfranc de Panthou** (Normandie) : maintenue en 1666 par Chamillart. Branche de la famille de Panthou, postérité de Joseph (1844-1912). [ANF-1942, JO]

► **Langlade de Montgros (de) olim Langlade du Chayla de Montgros** (Languedoc (Gévaudan)) : filiation depuis Jacques de Langlade, licencié ès droits, lieutenant au bailliage de Mercoeur, premier consul de Saugues, qui fit son testament le 5 avril 1596. Maintenu de noblesse le 21/26 septembre 1676 par arrêt du conseil, le 20 janvier 1700 par Nicolas de Lamoignon, intendant du Languedoc. Arrêt du conseil du 3 novembre 1787 portant maintenue de noblesse d'extraction rappelant la maintenue de 1700. (AR). Certificat de noblesse pour le service militaire le 21 octobre 1783. Comparant à Mende en 1789. [ANF-1994, GAF n°21032, NNF, [Chérin 106](#)] Postérité d'Hippolyte Adolphe.
D'argent à trois tans de gueules.

► **Langlais (de)** (Bretagne (Evêché de Nantes)) : extraction, maintenue le 9 mai 1663 et 19 août 1672. [ANF-1998, SS, V89] Postérité de Roger (1875-1965).
D'argent à trois roses de gueules.

► **Langle (de)** (Bretagne (Vannes)) : extraction féodale depuis Guillaume de Langle, écuyer en 1396. Maintenu noble le 26 octobre 1668 par la chambre de réformation. Charges importantes au Parlement de Bretagne dont trois Présidents à Mortier depuis 1641. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 10 mars 1691 (sur preuves de 1396), 13 juin 1720 et 23 juin 1769. Page du comte d'Artois le 4 septembre 1773. (branche cadette de Coëtuhan) marquis héréditaire par L.P. le 6 octobre 1827. [ANF-1943, V89, SS, SS sup, ENFS n°10] Nombreuse postérité.
D'azur au suatoir d'or cantonné de quatre billettes de même.

Langle-Beumanoir (de)

†**Langle (de)** (1880) (Normandie (Evreux)) : anobli en 1631 et en décembre 1674. Vote noble en 1789 à Evreux. [WNOR] même souche que la famille suivante.

†**Langle de Cary (de)** (1974-2012) (Normandie) : anobli en juillet 1661, confirmé en 1675, droits de confirmation en 1697-1723. [NNF, Diou-1991] Derniers du nom : Pierre (1887-1974) d'où Nicole (1914-2005), Marguerite (1916-2012) et Jacqueline (1918-1972).
D'azur à la fasce, accompagnée en chef de deux glands tigés et feuillés, et en pointe d'une rose, le tout d'or

†**Langlois d'Amilly** (1945-1968) (Île de France (Pontoise)) : Jean-Hyacinthe (1770), négociant, comte héréditaire par L.P. le 22 mai 1841 avec règlement d'armoiries. [WNOR, SEC, SS, V89, ENFS n°43] Autorisé à relever le nom d'Amilly par ordonnance royale du 21 octobre 1818. Derniers du nom : Maurice (1855-1945) d'où Régine (1883-1968). La branche de Chevry, en Gâtinais ne paraît pas avoir de principe régulier de noblesse.
D'azur à une aigle d'or chargée en cœur d'une croix rayonnante de gueules accompagnée de quatre étoiles d'argent en orle.

► **Langlois d'Estaintot** (Normandie) : ancienne extraction 1471. Maintenu noble le 19 juin 1523 par les commissaires du Roi en Normandie et 11 juillet 1668 par M. de La Galissonnière, intendant de Rouen. Certificat de noblesse pour le service le 17 juillet 1781 (AR). [ANF-1946, WNOR, V89, SS, ENFS n°44] Postérité de Robert (1893-1987) et de Michel (1897-1975).
D'azur à deux croix alaisées d'or accompagnées de trois molettes d'éperon, deux en chef et une en pointe.

†**Langlois de la Roussière (-1933)** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : anobli par charge de conseiller en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1676. Derniers du nom Charles-Hippolyte (1812-1873) d'où Charles-Armand (1848), Marie, Emilie, Nathalisie-Marie-Louise-Benjamin (1854-1933) et Louis (-1904). [SS]
D'argent à trois roses de gueules bordées de sable pointées de sinople posées deux et une.

► **Langlois de Rubercy** (Normandie) : anobli par L.P. le 13 janvier 1815 (AR). Autorisé par décret du 14 janvier 1866 à ajouter à son nom celui de Ruvercy. [ANF-1983, WNOR, SS, V89] Postérité de Gabriel (1845-1926).
Parti : au I d'argent plein ; au II d'azur à six étoiles d'argent, trois et trois en chef et en pointe à trois tiges de lys au naturel, le tout soutenu d'une champagne de sable.

► **Langlois de Septenville** (Picardie) : ancienne extraction 1444. Maintenu noble le 30 mars 1716. Vote noble en 1789 à Evreux. Baron en 1813. Confirmé baron héréditaire le 29 mai 1817 (AR). [ANF-1978, SS, V89] Postérité de Jean (1898-1986).
Coupé : au I d'azur à l'aigle naissante d'or ; au II coupé émanché de gueules sur argent de quatre pièces.

†**Langlumé (des Angles)** (-1890) (Brie Champenoise (Sézanne)) : anobli le 11 septembre 1820. Autorisé par ordonnance du 28 février 1821 à ajouter à son nom celui de des Angles. [SS] Pierre Langlume de Courtil (1782-1854) d'où Louis-Ernest (1807), Louise-Charlotte (1811-1890), Louis-Marie-Adolphe-Edmond (1815) et Louis Eugène (1821).

D'azur au triangle d'or accosté de deux lys au naturel au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.

†**La Niepce de Jeufosse (de)** (1897-1949) (Normandie) : filiation 1516. Maintenu noble le 21 juillet 1666 dans l'élection de Caudebec. [WNOR] Derniers du nom : Albert-Ladislas (1834-1897) d'où Eugénie-Marie-Augustine (1869-1949).

†**Lanjuinais** (1916-1971) (Bretagne) : comte de l'Empire le 28 avril 1808, Pair de France en 1814, héréditaire le 19 août 1815. Comte-Pair de France le 31 août 1817 et 13 mars 1819. [SS, GAF n°21068] Derniers du nom : Paul-Henri (1834-1916) d'où (1) Robert (1864-1877), Marie (1865-1849) et (2) Marguerite (1875-1918), Anne (1877-1963) et Elisabeth (1879-1971).

Ecartelé : au I d'azur plein ; au II d'argent à la croix alaisée de sinople ; au III d'argent à trois mains dextres de carnation deux et un, les doigts à dextre ; au IV d'azur au lion d'or, tenant de la patte senestre une balance d'argent, et de la dextre un frein du mesme.

►**Lannes de Montebello** (Gascogne (Lectoure)) : duc de l'Empire et de Montebello le 15 juin 1808. Pair de France le 17 août 1815. Duc-Pair le 20 décembre 1817. [ANF-1991, SS, V89]
De sinople à l'épée haute d'or en pal.

†**Lanney (de)** (1978) (Normandie (Pays d'Auge)) : plusieurs conseillers en la cour des comptes, aides et finances de Normandie. [WNOR] Derniers du nom : Ferdinand-Maurice (1848-1912) d'où Sylvain-Louis-Jules-Bernard de Lanney (1890-1978).

►**Lanoë de La Bastille (de)** (ou La Noë) (Normandie (Avranches)) : anobli par L.P. de Henry IV, datées du camp de Dijon au mois de juin 1595. Maintenu noble en 1666, comparait à Avranches en 1789. [WNOR, GAF V, SS, V89] Postérité de Michel (1924-2009).
D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules.

†**La Noë des Salles (de)** (1857-1868) (Bretagne (Evêché de Dol)) : anobli en 1656. Maintenu noble en 1702. [SS, V89] Derniers du nom : Auguste (1815-1856) d'où Alix (1843-1868) // César cité en 1879.
D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules.

<!!>**La Noüe (de)** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : ancienne extraction 1451, maintenue noble le 30 mars 1779 et 31 août 1784. [SS, V89] Derniers du nom : Joseph (1878) d'où Marie-Thérèse (1905-1978), Hermine (1907), François (1909), Guy (1910) (d'où x), Jean (1912-1949) (d'où x, x, x et x), Rita (1919-2003).
D'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 gerbes d'or.

†**Lansade de Jonquières (de)** (1963-1964) (Périgord, Languedoc), anobli en avril 1654. Maintenu noble en 1718. [SS, V89] Derniers du nom : Pierre (1886-1963) et sa sœur Constance-Marie-Henriette-Madeleine (1881-1964).
D'azur à deux lances d'argent en sautoir accompagnées en chef d'une étoile d'or.

†**Lantiany (de)** (1986-1999) (Comtat Venaissin) : anobli avec deux générations successives de docteur en droit de l'Université d'Avignon en 1635 (Jean-Baptiste) et 1690 (Jean-François et Paul Hyacinthe). [NG01] Derniers du

nom : Roger-Gaspard (1857) d'où Charles (1888-1964) (d'où une fille), Raymond (1890-1986), Geneviève (1892-1969) et Elisabeth (1894-1975) // Roger-Gaspard (1857-1942) d'où Marie-Berthe-Elisabeth (1894-1975), Henry-François-Marie (1895-1975), Marie-Claire-Simone (1897-1999) et Catherine-Marie-Madeleine (1899-1988) et Raymond (vivant en 1977).

D'azur au griffon ailé d'argent tenant dans ses pattes un bâton d'or alias d'azur au griffon d'argent, rampant contre une colonne d'or.

►**Lantivy de Trédion (de)** (Bretagne, Picardie) : extraction féodale depuis Pierre de Lantivy, vivant en 1350. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1789. Maintenu noble d'ancienne extraction le 17 novembre 1668 et 24 mars 1671 par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne. Admis aux Etats de Bretagne en 1774. [ANF-1962, SS, V89, ENFS n°22] Postérité de Jean-Louis (1743-1825). (Branche cadette de Lantivy-Gillot de Kerveno) maintenue d'ancienne extraction le 2 mai 1699 par la chambre de réformation de Bretagne. Derniers du nom : Auguste (1818-1876) d'où Marie-Charlotte-Joséphine (1846-1921) // Charles (1852-1932) d'où Anne (1890-1977) et Clotilde (1892-1957).
De gueules à l'épée d'argent en pal la pointe en bas.

†**Lanty (de)** (1914 à l'ennemi-1987) (Lorraine) : anobli par charge de Conseiller au Parlement de Metz au XVIIIe siècle. Derniers du nom : Marcel (1874-1914) d'où Marie-Antoinette (1902-1987) ép. de Nomazy et Marie-Edmée (1902), religieuse. [SS, SS sup]
D'azur à trois bandes d'or accompagnées de dix étoiles du même posées quatre, trois, deux et une.

Lanzac
Lanzac de Montlogis (de)

Laforcade de Tauzia et – du Pin (de)

†**La Pallu (de)** (1823-1872) (Normandie) : filiation prouvée depuis Henri de La Pallu, seigneur de Meheudin, en 1401. Maintenu noble en 1666. Honneurs de la Cour en 1785 et 1786. Comparant à Orbec, Exmes et Argentan en 1789. [WN, GAF n°25540 et 25541] Derniers du nom : Auguste-François (177-1819) d'où Auguste-Robert-Charles (1802-1820), Charlotte-Fanny (-1843), Mélanie (1803-1872), Mathilde (1806-1842) et Charlotte-Félicie (-1841).
D'argent à trois fasces de sable dentées d'azur de cinq pièces.
Fascé denché d'azur et d'argent à trois fasces de sable brochant.

►**La Panouse (de)** (Rouergue) : extraction féodale depuis Motet de La Panouse en 1259. Maintenu noble le 4 mai 1668 à l'intendance de Guyenne par Pellot sur preuves de 1468. Maintenu noble le 5 avril 1716 à l'intendance de Montauban et le 15 avril 1742 par la Cour des Aides et Finances de Montpellier. Honneurs de la Cour le 16 mai 1787. Pair de France par ordonnance le 5 novembre 1827. Comte le 13 mai 1829 par ordonnance. [ANF-1958, SS, V89, ENFS n°42] Nombreuse postérité de branches différentes.
D'argent à six cotices de gueules.

►**Laparré de Saint-Sernin (de)** (Languedoc (Verdun-sur-Garonne)) : charge inachevée au XVIIIe siècle de

Président Trésorier de France. Géraud-François (1759-1836), anobli le 16 décembre 1815. Comte Romain en 1877. [ANF-1934, SS, V89, ENFS n°42] Nombreuse postérité.

D'or à l'arbre terrassé de sinople portant une corneille de sable et accompagné d'une autre en pointe, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

► **Lapasse (de)** (Comté de Foix, Gascogne) : extraction 1528. Maintenu noble en 1669, 19 juillet, 6 septembre et 20 décembre 1698 et 8 juillet 1701. [ANF-1946, SS, V89]

D'azur au pin d'or fruité de gueules senestré d'un lévrier rampant d'argent et adextré d'un lion rampant d'or, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or en fasce.

(0)? La Pasture (de) (1979- ?) (Boulonnais, Angleterre) : Extraction féodale 1390, maintenue noble le 29 août 1699, preuves devant les généalogistes du Roi (AN MM 815 p 427), et pour les ERM en 1760. Fixée en Angleterre depuis la Révolution. [NG01, NNF, GAF n°25761, SS sup]. « Gérard Gustavus, marquis de La Pasture (1838-1916), épousa en 1873 Miss Loughman et continua. » ? éteinte après 1981. Derniers du nom : Gérard Gustavus Ducarel (1838-1916) d'où Monica Lilly (1869-1967), Hélène-Marie (1875-1928), Charles-Edouard Marie (1879-1914), Margareth Mary Ducarel (1884-1981) et Gérald-Hubert (1886-1962) d'où Anne-Elisabeth-Mary (1919), Pierre-Antoine-Gérard (1921) et Gérard-Roger-Malherbe (1922-1979).

D'argent à la bande de sable chargée de six losanges d'or.

► ? **Lapelin (de)** (Bourbonnais (Moulins), Berry, Île Maurice) : anobli par charge de conseiller en la chambre des Comptes au XVI^{ème} siècle. Maintenu noble en 1667. [SS, PPC]. Derniers du nom : Antoine (1836-1912) d'où Gaston (1863-1910), René (1865-1894), Jeanne (1869-1949) et Gabrielle (1870-1920). // Jules-Florent d'où Anette (1898-1977), Marie-Louise (1900-1960), Gaston (1902-1977), germaine (1904-1955), Lucien (1908-1989) (d'où Ginette et Jeanne) et Maurice-Florent (1912-1948) // François-Claude-Alfred (1914-1996) d'où Alfred-François-Claude, Jean-Marie-Robert (d'où Jean-Marie et Sylvie) et Anne-Marie-Lise. **Le nom est subsistant – Filiation à vérifier.**

D'or au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules

† ? **La Pérelle (de) ou La Pérrelle (de)** (Normandie) : filiation 1380, maintenue noble les 23 janvier 1599, 1^{er} février 1599 et 20 mars 1599 par de Mesmes, dans l'élection de Lisieux le 8 janvier 1667 par de Marle, intendant d'Alençon et le 28 mars 1671 par Chamillart, intendant de Caen. [WNOR, NNF] Une branche subsistante à Jersey ? La postérité de Gontran (1880-1973) est issue de Jean de La Perelle, originaire de Caen, ép en 1692 de Françoise Gouin mais dont les ascendants sont inconnus aujourd'hui.

De sable à la fasce d'or accompagnée de trois coquilles du même. (alias d'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même).

(0)La Perrière (de) (2001-) (Berry) : anobli par charge d'échevin de Bourges en 1537. [V89] Derniers du nom : Adrien (1870-1962) d'où Anne (1903-2003), Jacqueline

(1904-1987), Odette (1908-1979), x, Antoine (1916-2001) (d'où Antoinette), Gilberte (1919-1996). Cette famille est issue de Thomas Adrien Delaperrière (1777-1849), artiste dramatique. **L'ascendance noble est à prouver.**

De sable au rocher de six coupeaux d'argent, au chef d'or chargé de six étoiles d'azur.

† **Lapersonne (de) ou La Personne (de)** (1972- ?) (Picardie, Soissonnais) : extraction 1530 (filiation depuis Jean de La personne ép. Antoinette de Roucy). Maintenu noble en 1667 par Dorieu, intendant de Soissons et le 9 septembre 1687 par sentence des élus de Reims. Preuves pour Saint-Cyr en 1759 sur titres de 1588, et en 1786 (sortie en 1793). [SS, V89, NNF, BNF PO n°2243 et AN Dossiers Bleus] Derniers du nom : Victor-Alexandre-Georges (1844) d'où Yvonne-Marie-Louise (1873), Clémence-Amélie-Joséphine (1876) et Pierre-Georges (1879-1972). Famille éteinte mais le nom est encore porté : Franck « de » Lapersonne ne s'appelle à l'état civil que Lapersonne. Son rattachement à l'ancienne famille noble n'est que fantaisie.

De gueules à trois mains de griffon d'or.

† **Lapeyrie (de)** (1966-1986) (Gascogne, Languedoc) : Pierre (test 1759), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1732 - 1752. [SS, V89] Derniers du nom : Gaston (1867-1943) d'où Augustine-Sidonie-Charlotte-Marie-Antoinette (1897-1986) et Auguste-Marie-Joseph-Alfred-Roger (1901-1966) // Gabriel (1842-1907) d'où Jeanne (1869-1924), Louis-Marie-Joseph (1870) et Germaine (-1946).

D'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'un lévrier passant du même.

† **Lapeyrière (de)** (1983-2017) (Quercy) : Jean-Louis (1749-1833), anobli par L.P d 17 mars 1815. Confusion de Valette avec une famille subsistante homonyme non noble. La famille noble s'est éteinte avec William (1897-1983) d'où Jeanne et Hélène (1927-2017). [SS]

D'azur au sautoir d'or accompagné en chef d'une épée en flanc à dextre d'une rose à senestre d'une étoile et en pointe d'un lévrier courant le tout d'argent.

<!> **La Pisse (de) / Lapisse de La Mothe (de) (alias Du Bois de La Pisse)** (Languedoc, Limousin) : Extraction, exempte de tailles le 13 mars 1538, 13 et 26 mars 1599, maintenue noble en 1666 et 1715. (titre éteint). Baron de Saint-Hélène en 1808 [SS, V89] Postérité de Paul (1874-1946).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même.

† **La Planche de Ruillé (de)** (2002) (Anjou (Château-Gontier), Bretagne) : extraction féodale, maintenue noble le 5 octobre 1668 et 1774. Honneurs de la Cour en 1789. [ANF-1968, SS] Jean d'où Mercedes (1915-2002) // Guillaume (1866) d'où Anne (1900-1985) et Guillaume (1904-1926). // Décès : quid de Guy-Geoffroy-René-Jean-Léonce (1918-2002) ?

De sable à cinq fasces ou tringles ondées d'argent.

† **La Place (de)** (1874) (Normandie) : Pierre-Simon (1749-1827), marquis héréditaire le 9 décembre 1817. [WNOR] Derniers du nom : Charles-Emile (1798-1874).

D'azur aux planètes de jupiter et de saturne, avec leurs satellites et anneau placés en ordre naturel ; posées en fasce vers le bas de l'écu, et surmontées d'un soleil d'or.

Laplénie (de) alias La Pleinie (de) (Périgord) : extraction 1568, maintenue noble en 1666 à Sarlat. Absence de vote noble en 1789. [*L'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne*] **Filiation à établir.**
De gueules à la cloche d'or.

► **La Poëze (de) et La Poëze d'Harambure (de)** (Anjou) : extraction féodale 1340. Maintenu noble le 21 mai 1667. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [ANF-1957 (Harambure), SS, V89] Relève d'Harambure (maison éteinte en 1828) par ordonnance du 17 septembre 1817.
D'argent à trois bandes de sable.

► **La Poix de Frémenville (de)** (Bourgogne, Bretagne) : maintenue noble en 1696. [SS sup] Famille non noble erreur de SS. Elle est issue d'Edmé (1683-1773), notaire.
D'azur au chevron d'argent accompagné de trois coquilles d'or au chef du même chargé de trois bandes de gueules.

► **La Pomélie (de) olim Germain** (Limousin) : extraction 1539, maintenue noble en 1598 et 1667. [ANF-2000, SS, V89]
D'azur à la tour d'or surmontée de deux tours d'argent maçonnées de sable.

► **La Porte (de)** (Béarn, Île de France) : anobli par charge de Conseiller en la Chambre des Comptes de Paris 1764- Mort en charge en 1770. [ANF-1952, SS, V89]
De gueules à l'olivier arraché d'argent.

(0) **La Porte de Framboisière (La Porte de Montmagny et La Porte de La Ferté-Fresnel) (de)** (1949) (Normandie (Breteuil)) : Georges de la Porte (1542-1610) fut successivement conseiller le 8 janvier 1568 puis procureur général le 15 novembre 1570 et enfin président à mortier au Parlement de Rouen le 15 avril 1597. Maître des Requêtes en 1571 et 1622. Comparant à Breteuil en 1789. [WNSOR, WNS, GAF, SS, V89] (La Ferté-Fresnel) Derniers du nom : Hubert (1850) d'où Pierre (1890-1949) (d'où y) et Madeleine (1891-1969).
D'azur au chevron d'argent accompagné de deux roses du même en chef et d'une étoile d'or en pointe.

► **La Porte des Vaux et La Porte du Theil** (Marche, Poitou) : ancienne extraction 1480 ou 1489. Maintenu noble le 9 septembre 1667, 13 janvier 1699, 13 et 17 janvier 1716. [ANF-1949 (Vaux), SS, V89]
D'or au chevron de gueules.

<!!> **La Porte de Lusignac (de) et La Porte-aux-Loups (de)** (Périgord, Saintonge) : extraction féodale 1262. Maintenu noble le 17 mai 1699 et 10 juin 1699. Famille subsistante mais indiquée éteinte par le Valette. Aujourd'hui représenté au château de Saint-Symphorien (Deux Sèvres) sous le nom de La Porte [Christophe Morand du Puch, SS] Subsiste avec René.
D'azur à la fasce palée d'or et de gueules de six pièces accompagnée de deux loups passants d'or, l'un en chef et l'autre en pointe.

† **La Porte de Lissac (de) et La Porte de La Retaudie (de)** (1876-1911) (Limousin) : filiation depuis 1485 et prouvée depuis 1538. Maintenu noble en 1668. Comparait à Brives en 1789. [WN, GAF n°27382] (Lissac) Derniers du nom : Charles-Louis (1812-1876) d'où Blanche (1840-1911)
D'argent à trois pals de gueules, alésés par le bas et mouvants d'une divise en fasce de mesme ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **La Porte de Puyferrat (de)** (1905-1936) (Périgord) : filiation depuis Elie, cité en 1512 fils naturel d'Arnaud. Condamné pour usurpation de noblesse en 1666. (autre branche) maintenue noble en 1667. Preuves pour la Grande Ecurie en 1764. Comparait à Périgueux en 1789. [WN, GAF n°27385] Derniers du nom : Pierre-Louis-Theobald (1830-1905) d'où Marie (1861-1936), Victor-Raoul (1863-1886) et Marguerite.
D'azur à deux tours girouettées d'argent maçonnées de sable jointes par un entre-mur du mesme, ouvertes du champ.

La Porte-Lalanne (de) (1919 branche Auvergne)

† **La Porterie (de)** olim Deya y Porteria (Espagne, Armagnac) : François (1709-1788), maréchal de camps en 1762. Les porteurs du nom actuels n'en descendent pas mais d'un Simon de Laporterie né vers 1708, Conseiller du Roi et Lieutenant Particulier du Sénéchal de Saint Sever (Landes) [SS, V89]
De gueules à une porte d'or sommée de trois tours d'argent, soutenues par deux lions d'or affrontés ; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules

<!!> **Lapoyade (de) et La Poyade du Tizac (de)** (Guyenne) : anobli en mars 1788. Comparait à Libourne en 1789. (Autre Branche) anobli le 16 juillet 1819. [WNS, GAF n°27574, V89] Gaston (1842-1925) d'où Jean-Robert (1873), François-Pierre (1875-1968), Paul (1876), Jacques (1877) d'où Geneviève (1918-2017), Jean (1920-2002) (d'où Patrick), Bernard (1923-2001) et Jacqueline.

Indiquée éteinte par erreur dans Valette ?

D'azur à la fasce d'or chargée de lions de sable, armés et lampassés de gueules, et accompagnée de six étoiles d'argent trois et trois.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois étoiles d'or ; aux II et III d'or au lion d'argent.

† **La Poype (de)** (1851-1871) (Bresse, Dauphiné) : Filiation 1150 ?. Comte de Serrières par L.P. de juin 1646. Jean-François, Baron de l'Empire le 10 janvier 1812. [Le Bret, GAF n°27579] Derniers du nom : Jean-François (1758-1851) d'où Agathe (1788-1871). Le nom repris par la famille Paulze d'Ivoy après alliance en 1809.
De gueules à la fasce d'argent.
(1812) De gueules à la fasce d'argent, chargé d'une étoile du champ ; franc-quartier des Barons tirés de l'armée, à la filière d'argent.

† **Laqueuille (de)** (1937) (Auvergne) : extraction féodale, maintenue noble en 1666 et 1667, Honneurs de la Cour le 17 avril 1773. [ANF-1947, SS sup] Derniers du nom : Henri-Bertrand (1865-1937).
De sable à la croix denchée d'or.

► **Lard (de Regoulière ou Rigoulières) et Lard de Bordeneuve (de)** (Guyenne, Agenais) : maintenue noble en 1669 et 1716. Preuves pour le service en 1780. Comparait à Agen en 1789. [GAF n°21129, DC 2019, V89, SS, SS sup]

Parti : au I d'azur à trois pals d'argent ; au II écartelé de gueules à cinq cotices en bande d'or, et d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

† **La Rivière du Pré d'Auge (de)** (1993) (Normandie) : extraction féodale 1392, maintenue noble le 4/14 mai 1667. Titre de comte par L.P. de Louis XV de mars 1766, enregistrés en la Cour des Comptes de Normandie le 27 septembre 1766 ; en la grande chancellerie du Parlement le 19 novembre et au bureau des Finances le 16 février 1767. Honneurs de la Cour le 18 octobre 1769, 13 avril 1776 et 27 décembre 1785. Vote en 1789 aux bailliages de Pont-l'Évêque, Châteauneuf-en-Thimerais et Dreux. Comte héréditaire par L.P. de Napoléon III le 22 décembre 1866. [V07, SS, V89] Derniers du nom : Richard (1902-1993) d'où Marguerite-Huguette (1932-2004) et Chantal.

De gueules à deux bars en pal d'or adossés et entravaillés dans deux fasces ondées d'azur.

La Rivoire de La Tourette (de) olim Poisson (Vivarais) : ancienne extraction 1447, maintenue noble en 1669. Honneurs de la Cour en 1773, 27 septembre 1781, 1782 et 3 mars 1789. [SS, V89]

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion armé et lampassé de sable ; aux II et III d'or au lion de gueules.

† **Larmandie (de)** (1921-1946) (Périgord (Meuzens)) : extraction 1447, maintenue noble en 1667. Page de la Grande Ecurie en 1787. [GAF n°21148, SS] Derniers du nom Léonce (1851-1921) d'où Renée (1889-1898), Hubert (1893-1920), Bertrand (1898-1918) et François (1898-1918).

D'azur à un chevalier, armé de toutes pièces, la visière levée, tenant de la dextre une épée haute du mesme la garde d'or.

► **Larminat (de)** (Thionville) : Baron personnel le 11 août 1828 sans Lettres Patentes. (Branche aînée) Baron héréditaire confirmé par décret impérial le 24 mars 1860 (confirmation du titre de 1828). [ANF-1964, SEC, V89, SS sup]. Postérité de Pierre-Louis-Edouard (1811-1895). *D'hermine plein.*

► **La Roche-Aymon (de)** (Bourbonnais, Marche, Auvergne) : Extraction féodale 1179. Marquis de Saint-Mesans par L.P. de janvier 1615, Honneurs de la Cour 29 juillet 1769 (AR), 1771 et 1772. Pair de France le 17 août 1815, Comte Pair le 31 août 1817. [ANF-1934, V89, SS, SS sup] Postérité de Guillaume (1851-1940).

De sable semé d'étoiles d'or au lion du même brochant sur le tout, armé et lampassé de gueules..

† **La Roche-Fontenilles (de)** (1934-1950) (Bigorre, Gascogne) : extraction féodale depuis Guillaum Bernard de La Roche en 1209, marquis de Fontenilles par L.P. en avril 1658. Maintenu noble le 29 mai 1715 sur preuves de 1559. Honneurs de La Cour en 1752, 6 août 1780 et 1782. Auguste (1779-1856), chevalier de l'Empire par L.P. le 13 août 1810. [SS, ENFS n°38] Derniers du nom : César-Honoré (1786-1867) d'où Léon-Alexandre (1835-1920) (d'où Honoré (1861-après 1913) et x) et Charles

(1839-1930) // Henri (1831-1913) d'où Marie (1863-1950), Hedwige (1865-1948), Hélène (1870-1936), Louise (1875-1946) et Antonin (1877-1905).

D'azur aux trois rocs d'échiquiers d'or, deux et un.

► **La Rochefoucauld (de)** (Angoumois) : Extraction féodale 1147, filiation 1019, Duc de La Rochefoucauld et pair de France (1622), enregistré (1637-1762), Duc de la Roche-Guyon (1679-1731) Duc d'Estissac (1758), Duc de Liancourt, Duc d'Anville, Honneurs de la Cour, Duc en 1758 et 1769, Duc de Doudeauville (1782) et en 1817. (Montbel) Mention des lettres patentes du 25 juillet 1822 conférant le titre de duc pair héréditaire (AR). (Estissac) Certificat de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires le 16 août 1781 (AR). (Liancourt) Promotion au grade de maréchal de camp mentionné dans l'Etat de Service le 9 mars 1788 (AR). [ANF-1934, V89, SS, SS sup]

Burelé d'argent et d'azur à trois chevrons de gueules celui du chef écimé.

<!!> **La Roche-Kerandraon (de)** (Bretagne (Lesneven)) : extraction 1550, maintenue noble le 14 juin 1670. [ANF-1951, SS, V89] Hervé-Anne-Emile-Auguste (1892-1988) d'où Renaud-Paul- Henri-Anne (1929-1994) (d'où Geoffroy, Anne-Sophie et Marie), Olivier-Geoffroy-Paul-Georges (1931-2002) (d'où Hélène et x).

De sable semé de billettes d'argent la première du chef chargée d'une moucheture d'hermine, au lion d'argent brochant sur le tout.

† **La Roche du Rouzet (de)** (2001-2003) (Auvergne, Nivernais, Île Maurice) : ancienne extraction 1490. Maintenu noble le 1^{er} février 1667. [SS, V89] Derniers du nom : Guy-Armand-Joseph (1913-1980) d'où Claude-Armand-Gérard (1939-2001) et Béatrice (1941-2003).

D'azur à trois bandes d'or.

► **La Roche Saint-André (de)** (Poitou, Bretagne (Saint-André de Treizevoix)) : extraction féodale 1380, maintenue noble le 16 avril 1667, 28 février 1669. Honneurs de la Cour en 1787. [ANF-1951, V89, SS]

De gueules à trois rocs d'échiquier d'or.

<!!> **La Rochelambert (de) et La Rochelambert Montfort (de)** (Auvergne) : extraction féodale 1274, maintenue noble en 1667. Honneurs de la Cour 1762, 18 mars 1765, 1778, 9 septembre 1779, 7 novembre 1785, 31 octobre 1786 et 2 mars 1788. [ANF-1973, V89, SS, SS sup] Postérité de Carl (1874-1939).

D'argent au chevron d'azur et au chef de gueules.

† **La Rochette (de Montgillier) olim Rochette** (1831-1879)(Forez) : maintenue noble le 14 juillet 1706. [Le Bret] Derniers du nom : Claude-Victor (1763-1831) d'où Marie-Antoinette (1798-1865), Jeanne-Marie-Françoise (1801-1875), Clémence (1803-1879).

<!!> **La Rochette de Rochegonde (de) et La Rochette d'Auger (de) olim Guigues** (Auvergne, Forez, Velay) : extraction féodale 1360. Maintenu noble le 4 août 1667. [ANF-1945, SS, V89] (Rochegonde (2018)) Guy, général de corps d'armée, commandeur de la LH d'où Anne, Thierry, Xavier. (Auger) Derniers du nom : Louis (1876-1962) d'où Thérèse (1912-1997) et Solange (1917-2004). *D'azur à une fasce accompagnée de trois étoiles d'argent, deux et une.*

► **La Rocque de Séverac (de)** (Auvergne, Sarladais) : ancienne extraction 1500, maintenue noble le 4, 17 mai et 10 juin 1668. [ANF-1944, SS, V89]

D'azur à deux lévriers affrontés d'argent bouclés et colletés de gueules au chef d'argent chargé de deux rocs ou rochers de sable.

► **La Rocque (de) et La Rocque Latour (de)** (Guyenne, Poitou) : ancienne extraction 1445. [ANF-1987, SS, V89]
Ecartelé : aux I et IV de gueules à la tour carrée et crénelée de trois pièces d'argent ; aux II et III d'azur à trois bandes d'or.

► **La Roque (de)** (Languedoc, Vivarais) : anobli par charge de capitoul de Toulouse au XVIe siècle. Maintenu noble en 1669 et 1698. [ANF-1936, SS, V89] Postérité d'Edouard (1897-1944).

D'or au cœur de gueules, deux pommes de pin de sinople attachées, au chef d'argent chargé de trois mouches à miel de sable.

† **La Roque (de) ou Laroque (de) (du Buisson)** (Guyenne, Languedoc) : extraction 1559, maintenue noble le 2 juin 1698, baron le 13 mars 1813, confirmé le 9 décembre 1814. [SS, SS sup, V07, V89]

D'azur à la roche d'argent.

† **La Rose (de) olim de La Roze** (Bas-Limousin (Allasac), Guyenne (Bordeaux)) : extraction 1527. Joseph Sébastien, conseiller d'Etat honoraire en 1789. Comparait à Bordeaux en 1789. [SS, V89 (1)] **Quel principe de noblesse ? Derniers du nom Etienne- Henri-Stanislas (1787-1865) d'où Catherine-Clémence (1823-1891), Octave (1825-1897), Pierre-Bernard-François (1828-1873).**

De gueules à trois roses d'or, au chef d'argent chargé d'un croissant d'azur accosté de deux étoiles du même.

† **La Rouveraye de Sapandré** (Normandie) : maintenue noble les 20 juillet 1667 et 18 mars 1669 par l'intendant de Marle dans les élections de Lisieux et de Gisors. Preuves pour Saint-Cyr en 1749 et 1788. Vote en 1789 au bailliage d'Orbec. [WNOR, WNS] Derniers du nom : Jean-Baptiste-André d'où Marie-Emélie (1835) et Marie-Léontine (-1874). Peut-être éteinte depuis 1904 ?

D'azur à trois mains senestres d'argent.

► **Larquier (de) et – Rochefort** (Navarre, Gascogne, Saintonge) : filiation depuis Aramon de Larquier Rochefort, seigneur de Malaussanne, décédé peu après février 1556. Maintenu de noblesse par Pellot en Guyenne en 1666, puis le 2 août 1698. Admis aux Etats de Béarn le 3 juin 1713. [ICC 1991 p889, PPC, NG01, WP, ENFS n°12] Postérité d'Emile (1830-1900).

De gueules au cadenas d'or ; au chef du même chargé de trois félus de lys de sable

† **Larrard (de) olim de Larralde** (Guyenne) : Alexandre (1699-), anobli par charge de secrétaire du Roi en 1743. Sa postérité s'éteint avec son fils Alexandre-Jean-Marie (1744-1812). Les porteurs du nom actuels descendent de son cousin Jean-Alexandre (1734-1795), écuyer. [SS, NG01]

Parti : au I d'argent au chevron d'azur accompagné de trois coquilles de sable posées deux et une, au chef d'azur chargé de trois têtes de loup d'argent ; au II d'or

au chevron de gueules accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un pin de sinople.

† **Larraton de Lagonde** (1838-1857) (Gascogne, Quercy) : baron le 13 mai 1829. [SS, V89] Derniers du nom : Henri-Alexis (1772-1838) d'où Claire Nicole (1804-1857), Amélie (1810) et Marie-Antoinette (1811-1837). Il subsistait au XXe siècle des porteurs du nom issus du frère de l'anobli.

D'azur au chevron d'argent chargé de deux rats de sable accompagné en chef de deux grenades tigées d'argent et en pointe d'un arbre terrassé de sinople supporté d'un lion d'or.

? **Larroudé de Lécussan (de)** (Guyenne) : maintenue noble le 4 octobre 1693 par M. d'Herbigny dans la généralité de Montauban. Comparait à Agen en 1789. [GAF n°21161] Derniers du nom : Jean-André (1906-1991) d'où Marie-Claude (1931-2002).

D'argent à une roue à six rais de sable et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Lartigue (de)** (1918-1919) (Bordeaux) : Jacques-Antoine Lartigue (1744-1823) fut anobli par L.P. ; du 16 novembre 1819. [SS, V89] Derniers du nom : Pierre (1801) d'où Henri (1833-1918), Marie (1837-1907) et Louise (1842-1919)

D'argent au pélican d'azur au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.

†? **Lartigue (de) et Lartigue de Goueytes (de)** (1963-2014) (Guyenne) : extraction, maintenue noble le 30 janvier 1690 et 26 juin 1715. [ANF-1973, V89, SS sup] **Véifier admission ANF // Subsistance à prouver... Jacques de L (1879) d'où Anne (1914-2001) et x. // Charles (1869-1963) d'où Berthe (1901) // Jacqueline-Bernadette-Adrienne (1921-2014).**

De gueules au lion d'or armé et lampassé de sable.

D'azur à un homme d'armes d'argent.

(0) **La Ruë (de)** (Île de France (Paris)) : **anobli par charge de secrétaire du Roi en 1700.** [SS, V89]

D'azur au croissant d'argent en pointe et trois étoiles rangées du même en chef.

► **La Ruë du Can (de) et La Rue de Champchevrier (de)** (Touraine) : (une branche) **anobli en 1741, baron de Champchevrier par investiture de fief titré en 1741 // anobli en décembre 1755 et dispensé de l'édit de 1771.** [ANF-1955 (du Can), V89, SS, SS sup]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent et en pointe d'un cerf du même.

► **La Ruée (de)** (Bretagne (Vannes)) : extraction 1570. Maintenu noble en 1669. [SS, V89] Postérité d'Emile (1898-1956).

D'argent à trois branches de rue de sinople deux et une.

† **La Ruelle (de) (1921)** (Lorraine) : Anobli en 1549, maintenue en 1773. [V89, V07] Famille subsistante homonyme mais non noble (Pontoise).

► **Lary de Latour (de)** (Armagnac, Guyenne) : extraction 1543. Maintenu noble le 18 décembre 1700. [ANF-1987, SS, V89] Postérité d'Henri (1880-1936).

D'azur à trois pals d'or, au chef d'or chargé de trois corneilles de sable.

†**La Saigne de Saint-Georges (de)** (1928-1929) (Haute Marche, Bourbonnais, Pays de Combrailles) : ancienne extraction, maintenue noble en 1667. Derniers du nom : Jean-Albert (1847-1928) d'où Magdeleine (1874-1929) et x. [SS]

De sable au lion d'argent armé lampassé et couronné d'or.

?**La Salle (de)** (Marche) : Martial de la Salle, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie établie près la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier le 20 juin 1781, pourvu le 18 juillet 1781, mort en charge le 10 octobre 1781. [ANF-1972, V89, SS, SS sup]

D'azur au lion d'or au chef de sable chargé de trois couronnes d'or à l'antique.

†**La Salle (de)** (1877) et La Salle de Rochemaure (de) (Auvergne) : filiation depuis Pierre de La Salle co seigneur de Chaussenac dont le fils Jean-Héliot, ép en 1471 Jeanne Bœuf. François (1627-1709), maintenue noble en 1666. [Le Bret, GAF n°31169]

De gueules à la tour d'argent, donjonnée de deux pièces maçonnées de sable soutenue de deux troncs d'arbre (alias bâtons) écotés et déracinés d'or posés en saut.

†**La Salle de Rochemaure (de)** (1974-2006) (Auvergne (Urgel), Béarn)) : Ancienne extraction, maintenue noble le 24 novembre 1666, 24 janvier 1667, duc Romain par bref pontifical du 21 août 1898. [SS, SS sup] Derniers du nom Félix (1858-1915) d'où Marc (1883-1945) (d'où Francesca-Maria (1906-1969), Christiane-Marie (1918-1989)), Robert (1884- avant 1945) et Gérard (1885-1933) (d'où Marie-Rose (1922-2001), Blanche (1925-2006) et Félix (1927-1974)).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à la tour d'argent donjonnée de deux pièces maçonnées de sable soutenue de deux troncs d'arbre écotés et déracinés d'or posés en sautoir (La Salle) ; aux II et III d'azur à trois chevrons brisés d'or (La Salle en Champagne).

†**La Salle de Louvois (de)** (1925-1931) (Île de France, Bourgogne) : ancienne extraction, maintenue noble en 1706. Derniers du nom : Adolphe (1803-1892) d'où Berthe (1841-1921), Ferdinand (1843-1925), Jeanne (1845-1931), Marie-Madeleine (1860) et Marie-Hélène-Félicité. [SS]

D'azur à deux éperons d'or à l'antique posés l'un sur l'autre celui du chef contourné, liés de gueules.

La Sauvagie (de) (1912)

►**La Sayette (de) olim Mareschal** (Poitou) : extraction féodale 1382. Membre de l'assemblée de la noblesse du Poitou en 1651, maintenue noble le 16 août, 9 septembre 1667 et 11 janvier 1715. [ANF-1959, SS, V89]

D'azur à trois fers de sayette d'argent deux et un, les pointes en haut.

<!!>**Las Cases (de)** (Languedoc, Bretagne) : ancienne extraction 1453, maintenue noble en 1668, Honneurs de la Cour en 1774-1776 et 6 décembre 1782, marquis le 13 juin 1830. [SS, V89] Postérité de Philippe (1881-1962).

D'or à labande d'azur à la bordure de gueules.

►**La Selle (d'Echully) (de)** (Orléanais) : filiation depuis Jean de La Selle, marchand d'Orléans en 1516. Maintenu noble le 17 février 1771 par le parlement de Rennes. Comparait à Saumur en 1789. [ANF-1966, WNS, GAF n°31668, SS, V89, ENFS n°28] Nombreuse postérité.

De sable au croissant montant d'or accompagné de trois quintefeilles du même.

†**La Serre (de)** (Limousin, Auvergne) : réhabilitation de noblesse après dérogeance par L.P. du 20 février 1674. [SS] Eteinte au XXème siècle. ? *est-ce la postérité de Henri de Lasserre (1689-1759) qui s'éteignit avec Adolphe (1848-1917) d'où Jean-Baptiste-René (1871-1871), Pétronille- Henriette-Marie-Louise (1872) et Gabrielle (1876-1952).*

De gueules à un cerf d'argent passant et au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

La Serre d'Aroux (de) voir d'Aroux de La Serre

†**Lasneau de Latingy** (1912) (Orléans) : charge inachevée de secrétaire du Roi le 20 mars 1783. Anobli le 1^{er} mars 1821. [SS, V89] Derniers du nom : Nicolas Adolphe (1796-1842) d'où Henri (1837-1862), Charles (1840-1912) et Adolphe (1842-1890).

De sinople à trois ancres d'argent à la trabe d'or deux et une.

►**Lassalle (de)** (Languedoc) : anobli par le capitoulat de Toulouse en 1700. Un conseiller au Parlement de Toulouse en 1733. Un Secrétaire du Roi près le parlement de Metz le 7 décembre 1743, Lettres d'Honneur le 15 novembre 1775. Dispense du Marc d'Or le 11 juin 1781 pour une charge de de Président à Mortier au parlement de Metz. [SS sup, NG01, PPC]

D'or à un château sommé de trois tours de sable maçonné d'argent, ouvert d'or, terrassé de sinople ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or

†**Lassime (de)** (Guyenne (La Réole)) : (branche éteinte) anoblie en juin 1708. (autre branche) Fortis Lassime (1759-), anobli le 4 février 1815 sans délivrance de L.P. Derniers du nom : Charles Saint-Fort (1824-1872) d'où Albert (?) et Pierre-Marie-Gabriel (1852). [SS]

D'azur à une tour carrée d'argent posée sur un rocher du même la tour ouverte et ajourée du champ surmontée de deux étoiles et accostée de deux roses le tout d'argent.

►**Lassus Saint-Geniès (de)** (Languedoc (Montrejeau)) : anobli comme Capitoul de Toulouse en 1742. Confirmé baron le 7 janvier 1860 et 8 juillet 1865. [ANF-1947, SS, V89].

†**Lassus (de)** (Roussillon (Perpignan)) : anobli comme Citoyen noble de Perpignan le 21 septembre 1633. Sa descendance est éteinte. Vraisemblablement souche identique que la famille de Lassus-Saint-Geniès, subsistante. [SS, V89]

D'or à la bande engrêlée de gueules accompagnée de deux grenades tigées et feuillées du même.

►**Lasteyrie (de) et Lasteyrie du Saillant (de)** (Limousin (Alassac), Algérie) : extraction féodale 1371, Honneurs de la Cour le 19 septembre 1751, 28 novembre 1786 et 23 février 1787, comte le 27 septembre 1810. [ANF-1937 (Saillant), SS, V89]

De sable à l'aigle éployée d'or.

► **Lastic (de) et Lastic Saint-Jal (de)** (Auvergne, Limousin, Poitou) : extraction féodale 1298 ou ancienne extraction vers 1480 (Valette), maintenue noble 1666 et 1670, Honneurs de la Cour 1757-1763-1767, 21 février 1779 et 1782. [ANF-1951, V89, SS]
De gueules à la fasce d'argent.

† **La Sudrie (de Calvayrac) (de)** (1970) (Quercy, Bas-Languedoc) : extraction 1537. Maintenu noble le 10 avril 1700 [SS, V89] Derniers du nom Mathurin (1811-1856) d'où Pierre-Laurent (1849-1902) d'où Pierre (1891-1970). **Quid des porteurs du nom « de La Sudrie » ?**
D'azur au lion d'or accolé de douze besants du même rangés en orle.

► **La Taille (de), La Taille des Essarts (de), La Taille Lolainville (de) et La Taille Trétinville (de)** (Orléanais, Gâtinais) : ancienne extraction 1437. Maintenu noble en 1717. [ANF-1957 (Lolainville et Trétinville), SS, V89]
De sable au lion couronné d'or lampassé de gueules.

<!!> **Lataulade (de) et Lataulade de Laas (de)** (Béarn, Gascogne) : ancienne extraction 1484. Comparant en 1789. [ANF-1956, SS, V89]
De gueules à trois poires d'argent.

► **La Teyssonnière (de)** (Bresse) : ancienne extraction 1429, maintenue noble en 1670. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. Honneurs de la Cour en 1771 et 1773 (sur preuves de 1290). Comparait à Châlons en 1789. [ANF-1954, WNS, SS, V89] Postérité de Marc (1843-1917).
Parti emmanché d'or et de gueules.

† **La Touche-Limouzinière (de)** (1887-1944) (Poitou, Bretagne) : extraction féodale (début du XIV^e siècle). Maintenu noble par Barentin suivant les arrêts du Conseil d'Etat des 22 mars 1666 et 5 mai 1667 et par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne par arrêt du 3 mars 1669. [NNF, Le Bret] Derniers du nom Henri-Louis (1809-1870) d'où Marie (1861-1919) et Anna-Marie (1862-1944) ; son frère Louis-René (1811-1887).
D'or à trois tourteaux de gueules.

Latour (de) (Gascogne, Comminges) : extraction. Preuves de noblesse devant Chérin pour les sous-lieutenances le 14 avril 1787. [ANF-1977, V89] **Patrick de Latour dans l'annuaire ANF (2001).**
D'azur à la tour d'argent au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

† **La Tour d'Artaise (de)** (1939-1956) (Lorraine, Champagne) : extraction 1530, maintenue noble en 1667. Comparait à Reims en 1789. [WNS, GAF n°33199] Derniers du nom : Léopold (1851-1939) d'où Robert (1888-1888), Jean (1889-1890), Marguerite (1890-1956), Jeanne (1892-1917) et Adrienne-Marie-Eugénie (1893-1894). Le nom a été relevé par adoption en 1946 par la famille Delanoy [JO]
D'azur au cygne d'argent.

† **La Tour d'Auvergne d'Apchier (de)** (1896) (Auvergne) : Duc à brevet en 1772. Qualifié Prince de la Tour d'Auvergne par diplôme de l'Empereur. [GAF

n°33221, Le Bret] Derniers du nom : Godefroy-Maurice-César (1809-1896)

Ecartelé aux I de La Tour d'Auvergne ; au II de Boulogne ; au III de Turenne ; au IV d'or au château de trois tours de gueules, maçonnées, ajourées et coulissées de sable, la tour du milieu plus élevée et accostée de deux haches d'armes d'azur (d'Apchier) ; sur le tout parti au I d'Auvergne (ancien) et au II de Bouillon.

► **La Tour d'Auvergne (de) (de La Placette, de Laborie) olim de La Tour** (Auvergne, Quercy) : extraction féodale 1335 ou 1337, Maintenu en Quercy le 29 juillet 1666, par Fortia en Auvergne le 9 octobre 1666 et par Le Blanc le 2 mars 1706 sur preuves de 1295. [ANF-1956, SS, V89, ENFS n°8]

D'azur à la tour d'argent ajourée et maçonnée de sable. Mi-parti : au I d'azur semé de fleurs de lys d'or (France) ; à la tour d'argent ouverte, ajourée et maçonnée de sable ; au II d'or au gonfalon de gueules frangé de sinople.

► **La Tour d'Auvergne Lauraguais (de) olim La Tour de Saint-Paulet** (Languedoc) : extraction féodale 1367. Maintenu noble le 3 novembre 1668 sur preuves de 1564 et le 27 novembre 1669 par de Bezons. Jean-Claude, déclaré usurpateur de noblesse par défaut de présentation le 8 octobre 1699 par Lamoignon. Page du duc d'Orléans le 23 juin 1778. Baron de l'Empire par L.P. du 24 juin 1808 (pour l'évêque d'Arras) et le 2 janvier 1814. Autorisé par le Conseil d'Etat à reprendre le nom d'Auvergne le 2 décembre 1829. Prince Romain le 31 octobre 1859, confirmé le 14 mars 1907. [ANF-1967, SS, V89, SS sup, ENFS n°9] Postérité de Godefroy (1852-1903).

(ancienne) d'azur à trois fasces d'or.

Armes des La Tour d'Auvergne soit une tour sur un champ de fleurs de lys.

Ecartelé : aux I et IV d'azur semé de fleurdelys d'or à la tour d'argent maçonnée de sable et brochant (La Tour d'Auvergne) ; aux II et III de gueules à la croix de Toulouse d'or. (Toulouse). Sur le tout d'or au gonfalon frangé de sinople (qui est d'Auvergne ancien).

► **Latour de Geay (de)** (Anjou, Saintonge) : ancienne extraction 1471. Maintenu noble en 1667 et 6 mars 1698. [ANF-1953, SS, V89] Postérité de Jean (1858-1914).

D'argent à l'aigle bicéphale de gueules becquée et membrée d'or à la bordure d'azur chargée de six besants d'or.

<!!> **La Tour-Landorthe (de)** (Comminges) : extraction 1526. Maintenu noble le 1^{er} juin 1667, 23 mars 1668, 20 février 1698. Demande les Honneurs de la Cour en 1789. [ANF-1985, SS, V89] Henri (1876) d'où Marguerite (1914-2014), Gérard (1917-2008) (d'où Régine, Bernard et Arnaud), Thérèse (1919-2013) et x.

D'azur semé de fleurs de lys d'or à la tour d'argent brochante sur le tout.

► **La Tour du Pin (de), La Tour du Pin Chambly de La Charcé (de), - Gouvernet et -Verclause** (Dauphiné) : extraction féodale 1284 issue des Dauphins de Viennois, marquis de La Charce en mai 1619 et 10 mai 1638. Maintenu noble le 4 octobre 1641 sur preuves de 1437 et 3 décembre 1668. Certificat de noblesse pour l'admission dans les pages de la Grande Ecurie le 5 août

1728 (AR). Reçus 14 fois aux Honneurs de la Cour de 1737 à 1787 (sur preuves de 1284). Comparution dans l'ordre de la noblesse du bailliage de Vermandois en 1789 (AR). (Titre éteint) Marquis de Gouvenet en 1817. Baron de l'Empire en mai 1808. Pair de France le 17 août 1815. Marquis Pair le 31 août 1817 et 13 mars 1820. [ANF-1933, SS, V89] Nombreuse postérité.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la tour d'argent au chef de gueules chargé de trois casques d'or ouverts ; aux II et III d'or au dauphin d'azur barbé de gueules.

†**La Tour de Saint-Igest (de)** (1941-1987) (Rouergue, Île Maurice) : Déchargé du droit de franc-fief en 1656, maintenue noble le 11 avril 1716. [SS] Derniers du nom : Charles-Emile (1824-1901) d'où Alexandre-Tristan (1853-1925) et Mario (1870-1941) // Georges-César (1858-1919) d'où Marie-Constance-Julienne-Sabine (1882), Blanche-Marie (1888), José-Edgard-Aristide-Alphonse (1891), Louis-Norbert-Constance (1894), Marie-Caroline-Emilie-Simone (1896), Blanche (1898-1986), Janvier-Tristan-Mario (1903), Marguerite-Marie-Thérèse-Raymonde (1906-1986), Françoise-Denise-Myriam (1908-1987), Marie-Louise-Adèle-Florence (1911-1970), Marie-Elisabeth-Sloange (1914-1927).

D'azur à trois tours d'argent, deux et une, celles du chef surmontées chacune d'un lion d'or lampassé de gueules celle de la pointe surmontée d'un aigle de sable.

†**La Tour en Voivre (de)** (Barrois) : Extraction féodale, filiation 1310, Honneurs de la Cour en 1784, comte de La Tour en Voivre en 1712, confirmé en 1756, comte le 13 septembre 1822, confirmé le 27 septembre 1823. Dernier du nom : Emmanuel. [SS]

Ecartelé : aux I et IV, de gueules aux 3 lions d'argent ; aux II et III, de sable à la fasce d'argent accompagnée de 3 pattes de lion de mesme 2 en chef contre-onglées une en pointe contre-onglée et mouvante de la pointe.

La Tousche (de) (Bretagne) : extraction, maintenue en 1668. [ANF-1933]

(0)La Tousche d'Avrigny (de) (2012- ?) (Poitou, Anis, Berry) : extraction féodale 1382. Maintenue noble en 1634, les 16 août et 9 septembre 1667 et 11 janvier 1715. [ANF-1949 (Avrigny), SS, V07] Derniers du nom : Donatien (1903-1978) d'où Joseph, Jeanne et Henri (-2012).

D'or au lion de sable armé lampassé et couronné de gueules.

†**La Trémoille (de)** (1933-1996) (Poitou, Bourgogne, Bretagne) : extraction féodale depuis Pierre, seigneur de La Trémoille vivant vers 1040. Duc de Thouars par érection en 1563. Prince de Talmont par héritage de 1469. (Branche éteinte en 1691) Marquis de Royan par L.P. d'octobre 1592. (autre branche éteinte) Duc de Noirmoutiers par érection d'avril 1707. Honneurs de la Cour. [ANF-1948, V07, SS, SS sup, ENFS n°27] Derniers du nom : Louis-Charles (1863-1921) d'où Charlotte (1892-1971), Marguerite (1894-1939), Hélène (1899-1972), Antoinette (1904-1996), Louis (1910-1933).

D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées et membrées de gueules.

►**La Tribouille (de) olim Rocquet (alias Rocquet de La Tribouille)** (Poitou, Bretagne, Anjou) : extraction

féodale 1229, maintenue noble le 17 juin 1667 et 1669. [ANF-1984, V89, SS] Postérité de Georges-Gaëtan-Marie-Roger (1875-1945) d'où Amaury (1909-1998). *D'azur à trois rocs d'échiquier d'argent.*

►**Latrille de Lorencez (Béarn)** : baron de l'Empire le 29 juin 1808, comte de Lorencez le 11 septembre 1813. [V89, SS] Postérité : Marie-Charles-Ferdinand d'où Bernard-Robert-Maurice (d'où Gregory-Robert-Maurice (d'où Ambre)), Cédric (d'où Mathieu-Georges-Bernard et Lea-Marylene-Bernadette). Subsistante mais indiquée éteinte dans les mâles par Valette.

Coupé : au I parti des comtes militaires et de gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'une grenade d'argent ; au II d'argent au lion couché au naturel.

†**Lattier (de)** (-1882) (Dauphiné) : extraction féodale depuis François Lattier, vivant en 1389. Maintenue noble en 1668. Honneurs de la Cour. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie du Roi en 1673 et 1713. [Le Bret, GAF n°21217] Derniers du nom : Antoine-Jean-Louis-Camille d'où Sophie (1799-1882).

D'azur à 3 lacs d'amour d'argent ; au chef de même.

†**Lattre (de)** (Flandres, Picardie) : anobli le 7 janvier 1589, comte de Neuville en 1719. [NG01, SS] La branche des comtes de Neuville s'est éteinte avec Théodore-Charles-Antoine (1734-1811) d'où Marie-Elisabeth-Charlotte-Ghislaine (1760-1841), Marie-Joseph (1740-1813) et Maximilienne. Les porteurs du nom actuels sont d'origine bourgeoise.

D'or à deux écussons d'azur posé à senestre l'autre en pointe au franc quartier de gueules à une molette d'or.

►**La Tullaye (de)** (Bretagne (Evêché de Rennes)) : Ancienne extraction 1407. Maintenue noble le 30 octobre 1668, 23 mars 1671. Sollicite les Honneurs de la Cour en 1789. [ANF-1975, V89, SS] Nombreuse postérité.

D'or au lion de gueules.

►**Lau d'Allemans (du) olim du Laux** (Périgord) : extraction féodale 1372, prouvée pour les HC depuis 1418. Maintenue en 1666. Honneurs de la Cour en 1757, 1769, le 18 octobre 1770, 1771, 1773, 1777 et le 11 mai 1784 (AR). Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1761. Preuves pour Malte. Vote noble en 1789. [ANF-1935, V89, SS] Postérité d'Armand (1886-1968).

D'or au laurier de sinople, au lion léopardé de gueules brochant sur le fût de l'arbre, à la brodure de gueules chargée de seize besants d'argent.

<!!>**Laubrie (de) olim Miette (alias Miette de Laubrie)** (Normandie (Carentan)) : extraction, déchargée des droits de franc-fief en 1470, maintenue noble le 6 juin 1666. Autorisée à changer le nom de Miette en de Laubrie par Lettres de mars 1603, enregistrées au Parlement de Rouen le 9 juillet 1603. [ANF-1974, V89, SS sup] Derniers du nom : Georges-Marie-Louis (1854-1899) d'où Gabrielle-Marie-Georgette (1888-1950) et Georges-Marie-Gaston-Paul (1896-1952) d'où postérité. *De gueules à trois moutons d'or.*

►**Laugier de Beaurecueil (de)** (Provence) : anobli par charge de Trésorier de France au bureau des finances d'Aix en 1695 et 1720, mort en 1740. Son fils conseiller au parlement de Provence reçu le 5 avril 1727. [V89, SS] Postérité de Pierre (1880-1961).

D'or à la bande d'azur chargée de trois demi-vols d'argent.

†**Laugier Villars (de)** (Provence) : extraction féodale. Maintenu noble le 11 octobre 1667. Issue de Hubert d'où Honoré, capitaine au régiment de Flandre d'où Louis-Antoine (1727). Preuves pour Malte en 1642 et 1662. Lieutenant des maréchaux de France en 1789. Comparant à Digne et à Forcalquier en 1789. (branche de Bellecourt) Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. [SS] Derniers du nom : Jean (1876) d'où Diane et Nadège (1929)

D'argent au lion de gueules.

Laujol (de La Fage) (Île de France) : anobli par Lettres d'avril 1719 avec règlement d'armoiries de mai 1719. [SS sup] Le nom de cette famille est encore représenté en 2019 : Jean-François...

D'or au laurier de sinople chargé de trois épées d'argent passées en sautoir les pointes en haut les gardes et les poignées de gueules.

†**Laulanhier (de)** (1864-après 1900) (Vivarais) : François de Laulanhier fut maintenu et gardé en sa noblesse d'ancienne extraction ensemble ses enfants, postérité et descendance mâles et femelles nés et à naître en légitime mariage, par lettres patentes de Sa Majesté données à Versailles au mois de février 1781, signées Louis, et plus bas, par le roi, Amelot, enregistrées en Cour de Parlement, Chambre des comptes et Cour de Aydes de Paris les 3 avril, 4 et 8 mai 1781. [V89, SS] Derniers du nom : Auguste-Charles-Armand (1799-1864) d'où « Meltzy » Félicité-Eléonore (1833-1900/), Marthe-Jeanne (1838) et François-Gaston- Henri-Théodore.

De gueules à trois besants d'or en bande.

►**Laulanié de Sainte Croix (de)** (Périgord) : Marc, maître de Forges, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1750-1756. Secrétaire du Roi en 1758. [ANF-1973, V89, SS] Postérité de Louis (1925-2018).

D'hermines à une bande de gueules.

►**Launay (du Menez) (de) et Launay (de Kerven) (de)** (Bretagne (Cornouailles)) : ancienne extraction 1476. Maintenu noble le 28 novembre 1670. [ANF-1984, V89, SS]

D'argent à l'aigle d'azur membrée, becquée et onglée de gueules.

►**Launay (de) olim Delaunay** (Lyonnais) : Nicolas-Auguste-Alphonse (1786-1857), intendant militaire, baron héréditaire par L.P. du 24 mars 1847. [V89, SS] Postérité de Christian (1859)

Coupé : au I de gueules à deux massues d'or en sautoir, parti coupé d'azur à une étoile d'argent et d'or au croissant de sable ; au II d'argent au chêne de sinople.

Launay du Couëdic de Kergoualer (de) (Normandie) : maintenue en 1666 par Barin de La Galissonnière, intendant de Rouen. [ANF-2017]

<!!>**Launay de La Mothaye (de)** (Anjou, Touraine (Brion)) : extraction, député de la noblesse aux Etats Généraux de Blois en 1545, maintenue noble en 1667 et 1714. [V89, SS] Postérité de Pierre (1923-2015).

D'or à l'arbre de sinople accosté de deux aigles affrontées, le vol abaissé de sable, becquées et membrées de gueules.

(0)**Laur (de La Lauzade) (de)** (1963-1995) (Béarn, Gascogne (La Chalosse)) : extraction depuis Raymond de Laur en 1540. Maintenu noble le 7 janvier 1669 par Bazins de Bezons, intendant du Languedoc. Admis aux Etats de Béarn en 1786. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1764 et le 20 décembre 1769. Vote en 1789 dans la sénéchaussée de Carcassonne. [WNOR, SS, NG01, NNF, ENFS n°12] Derniers du nom : Joseph-Ravan « Paul » (1874-1963) d'où Carlotta-Louise-Marie « Renée » (1905-1991), Jeanne-Marie « Raymonde » (1908-1919), Paule « Ghislaine » (1911-1995) et Jeanne-Marie « Yolande » (1920-1935). // **Quid de François-Antoine (1899-1993), Félicien-François-Henri (1910-1998) et Céline-Lazarine-Marie (1917-1991) ??**

Coupé au I d'or à la branche de laurier de sinople ; au II de gueules au cœur d'or.

D'argent au laurier de sinople posé sur une terrasse du même, et soutenu par deux lions affrontés de gueules ; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.

†**Laurans Monteil de Charpal** (-1975) (Gévaudan (Mende), Comtat-Venaissin) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1770. [SS] Derniers du nom : Georges (1850) d'où Claire (1897-1975), son frère Jules (1840) d'où Marie, Albert, Marthe, Robert, Lucie.

D'argent à un laurier terrassé de sinople au chef d'azur chargé d'une rose d'argent entre deux étoiles.

†**Laureau de Lavault** (1879) (Bourgogne) : François, anobli par charge d'auditeur (1753-1774) et son fils François-Philibert, maître des Comptes (1769-1790) à la chambre des comptes de Bourgogne. [Arbaumont] Derniers du nom : Henri-Armand (1802-1879).

D'argent au laurier terrassé et accosté de deux troncs d'arbres, le tout de sinople.

†**Laurencin (de) et Laurencin-Beaufort (de)** (1975-2013) (Lyonnais) : anobli par charge d'échevin de Lyon en 1498/1598, maintenue noble le 30 avril 1668, comte de Laurencin-Beaufort par lettres patentes de 1742, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783, admis aux Etats de Bourgogne en 1700. [ANF-1998 (Posthume), SS, V89, PPC, TA, NG01, SS sup] Derniers du nom : Jacques-Ferdinand-Joseph (1875-1946) d'où Marie-Louise-Hermine-Georgette « Isabelle » (1907-1998) et Yvonne-Marie-Paulette « Marguerite » (1914-2013). // Maurice-Onésime de Laurencin (1901-1975).

De sable au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, posées deux et une

<!!>**Laurens-Castelet (de)** (Languedoc (Castelnaudary)) : ancienne extraction 1487. Maintenu noble le 28 décembre 1638 et 27 septembre 1674. [SS, V89] Postérité d'Aymar (1915-1986) et de Maurice (1916-1983).

De gueules à trois coquilles d'argent rayées de sable.

►**Laurens d'Oiselay (du ou de)** (Orange, Comtat Venaissin) : anobli par Lettres du 26 février 1614 de Philippe-Guillaume, prince d'Orange. Baron du Saint-Empire par Lettres de Vienne de l'Empereur Frédéric III en septembre 1642, maintenue noble en 1697. Achat de la

seigneurie d'Oiselay le 15 février 1663. [ANF-1935, V89, SS sup] Postérité de Pierre (1853) d'où Amédée d'où postérité.

Coupé : de gueules à trois heaumes ouverts d'argent grillés d'or et d'argent à l'ours rampant au naturel couronné d'or.

Ecartelé : aux I et IV d'or à une aigle éployée de sable becquée membrée couronnée d'or ; aux II et III coupé de sable et d'or et une rose de l'un en l'autre parti de gueules au dextrochère d'argent tenant une épée haute du mesme ; sur le tout de gueules à trois heaumes ouverts d'argent grillés d'or et d'argent à l'ours rampant au naturel couronné d'or.

► **Laurens de Saint-Martin (de) olim Laurens-Taulanne (de)** (Provence (Castellane)) : messire Joseph-Barthélémy de Laurens, chevalier, seigneur de Taulann, fit ses preuves de noblesse pour son admission aux Etats de Provence, à Aix en 1789 (NNF). Sieurs (seigneurs) de Taulanne et de Saint-Martin-de-Chasteuil. "Monsieur Laurens, sieur de Saint-Martin, fils de feu Honoré", se désiste en 1667 et paie l'amende volontaire ("A propos des usurpations de noblesse en Provence sous l'Ancien Régime", Monique Cubells, Provence historique, 1970). [V89] Postérité de Paul (1901-1981). Sans lien avec la famille suivante.

D'or au laurier de sinople. ("Revue de Marseille", 1860).

† **Laurens de Saint-Martin** (Provence (Draguignan)) : famille de Laurens-Peyrolles, seigneurs de Brue et de Peyrolles, marquis de Saint-Martin-de-Pallières, une des plus importantes familles parlementaires de Provence maintenue en 1668 sur la vue d'une production falsifiée établissant une noblesse de race remontant à 1493. La branche aînée obtint en 1671 un titre de marquis. Il semble y avoir une particularité sur le titre de marquis de Saint-Martin-de-Pallières: "Pierre de Laurens obtient du roi Louis XIV, des Lettres Patentes données à Paris en janvier 1671 portant l'érection en marquisat. Titre de marquis héréditaire transmissible par les femmes en absence de postérité mâle." Elle était issue de Sébastien Laurens, sabotier de Draguignan en 1540.

► **Laurent de La Barre (du) et <!>Laurent de Montbrun (du)** (Normandie (Mortain), Bretagne) : Barnabé (1590-1657), seigneur de La Barre, conseiller du Roi, président en l'élection de Mortain, anobli en septembre 1654, maintenue noble au Conseil en 1728 et par arrêt du Parlement de Rennes en 1768. [ANF-2004 (La Barre), WNOR, SS, V89] (La Barre) Postérité de Charles-Louis (1864-1916). (Montbrun) Postérité de Gaston (1901-1978).

D'or au sautoir de sable.

† **Laurent de Villedeuil** (1930-) (Hainaut (Le Bouchain) Paris) : Pierre Joseph (1713-1773), anobli par Lettres en août 1756 (et chevalier de Saint-Michel), conseiller au parlement de Flandre le 28 novembre 1764. Honneurs de la Cour sans preuves en 1787. Marquis de Villedeuil en mars 1789. [V89, SS, SS sup] Charles (1786-1843) d'où Pierre Charles (1831-1906) d'où de plusieurs unions différentes Pierre-Charles-François-Emile (1854-1930) et Marie-Marguerite (ca 1883).

D'azur à une foi d'argent accompagnée en pointe d'une pomme d'or, au chef d'argent chargé d'un étoile d'azur entre deux roses du même.

† **Lauris (de Valbonnette) (de)** (1963-1998) (Provence) : ancienne extraction, preuves pour les Honneurs de la Cour en 1789. semble éteinte et le nom a été repris par la famille de Rivau. [SS, SS sup] Derniers du nom : Raoul-Auguste-Alfred (1846-1910) d'où Georges Alfred (1876-1963) d'où Marguerite (1914-1998) ép. du Rivau.

D'argent à trois bandes celle du milieu de sinople et les deux autres de gueules.

► **Lauzanne (de)** (Marche, Bretagne) : ancienne extraction 1409. Maintenu noble 1666 et 1706. [ANF-1967, SS, V89] Importante postérité d' Henri (1849-1936).

D'azur au croissant d'argent accompagné de deux étoiles d'or, une en chef et l'autre en pointe.

► **Lauzon (de)** (Poitou) : anobli par charge d'échevin de Poitiers en 1532, maire de Poitiers en 1541, maintenue noble le 5 mai 1669 et 13 mars 1715, baron en 1652. [SS, NG01, PPC] Postérité d'Auguste (1867-1934).

D'azur à trois serpenets arrondis, se mordant la queue, posés deux et un. (olim : A la bordure de gueules chargée de six besants d'or)

► **La Vaissière de Lavergne (de)** (Auvergne (Saint-Flour)) : Bréaud de La Vaissière, anobli en 1655. Confirmé noble en 1660. Maintenu noble en 1743. [ANF-1947, V89]

D'azur au coudrier d'or à la bande de gueules brochant sur le tout, au chef de gueules chargé de trois molettes d'éperon d'or (ou d'argent).

► **Lavaissière de Verduzan (de)** (Guyenne (La Réole)) : en charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux en 1719 jusqu'au 10 mai 1757. Hyacinthe Philémon (1753-1834), vicomte héréditaire par érection de terre en majorat le 4 janvier 1828. [ANF-1951, V89, SS]

D'azur à la branche de coudrier d'or fruitée du même, à la bande de gueules brochant sur le tout.

Laval de Bonneville (de) olim de Lombrerie, Lourberie (Quercy, Périgord) : lettres de réhabilitation en 1623. [SS, NG01] Derniers du nom « Céran » Jean-François (1806) ép. en 1841 Elisabeth de Commarque d'où Marc-Guillaume (1843) d'où Suzanne, Marguerite, Marie, Henri, Jean-Louis (1884-1963) (d'où x et x (d'où x et x)) et Joseph.

Ecartelé : aux I et IV de gueules au loup passant d'or ; aux II et III d'argent à la croix de gueules chargées de cinq coquilles d'or et cantonnée de quatre alérions de sable.

† **La Valade (de Truffin) (de)** (Périgord, Saint-Domingue, Cuba) : maintenue noble en 1667, 1698 et 1699 sur filiation de 1497. Admis aux Etats de Bourgogne en 1721. [WNS, GAF n°33907] Derniers du nom : Martial (1809-1892) d'où François-Régis (1857) d'où Mathilde et Régine.

D'azur à trois cloches renversées d'argent.

► **La Vallée-Poussin (de)** (Normandie (Rouen), Belgique) : filiation bourgeoise depuis 1575. **Maintenue en 1667 ?** Adjonction du nom de Poussin en 1761. Une branche fixée en Belgique a été anoblée avec concession du titre de baron transmissible par ordre de

primogéniture, par arrêté de S.M. Albert Ier le 1^{er} juin 1928 / 6 septembre 1930 ; concession du titre de baron transmissible à la primogéniture masculine en 1963. [WNOR, SS, SS sup] Eteinte en France en 1925, subsiste en Belgique. On a voulu rattacher cette famille à une famille normande maintenue noble le 30 juin 1667 par l'intendant de Marle dans l'élection de Falaise. Noblesse étrangère jusqu'à preuve du contraire. Semble issue de Jean-Etienne de La Vallée (1696-1750), enseigne dans la Marine Royale puis syndic des merciers de Rouen, ép. Angélique Alleaume.
~~*De gueules au chevron parti d'or et d'argent accompagné de trois molettes d'or.*~~
D'azur à la fasce d'or, chargée de trois feuilles de trèfles de sable.

<!!>**Lavault (de)** (Luxembourg, Lorraine) : famille issue en ligne naturelle d'une famille d'ancienne chevalerie, connue depuis 1368, filiation de 1399 (d'après Chérin) et éteinte en 1685 : Erard de Lavault, fils naturel de François (ca 1415-ca1480). Ancienne extraction sur preuves de 1495, titre de comte du Saint-Empire octroyé par diplôme du 24 février 1737 de François III, duc de Lorraine, Honneurs de la Cour le 3 mai 1783. [ANF-1935, V89, SS, SS sup].
De sable à 3 herses renversées d'argent.
Ecartelé : aux I et IV, d'azur à 2 truites adossées d'argent pointillées de gueules cantonnées de 4 croisettes recroisettées au pied fiché d'or ; aux II et III, de sable à trois herses renversées à 3 pointes d'argent, sur le tout, de sable à 3 tours d'argent maçonnées de sable.

► **Lavour de Laboisse (de)** (Quercy) : Pierre-Louis (1692-1754), trésorier de France au bureau de la généralité de Montauban puis son fils Géraud-Louis (1733-1793) qui cède sa charge en 1779 à son gendre.
Mi-parti d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent, parti d'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules.

† **Lavour de Sainte-Fortunade (de) olim de Souris** (-1970) (Limousin (Tulle)) : ancienne extraction 1462, maintenue noble en 1666, 17 mai 1668, 28 avril 1698 et 11 août 1716. Preuves pour la Grande Ecurie en 1762. [ANF-1955, V89, GAF n°21358, SS, SS sup] Deniers du nom : Jean-Joseph (1819-1901) d'où Albert (1848-1915) (d'où Raymond (1879-)), Henri (1849-1921) (d'où Marie-Thérèse-Anne Adeline (1894-1970)) et Marie-Thérèse-Joséphine (1859).
Partie : au I d'azur à trois rocs d'échiquier d'or ; au II d'or au lion de sable couronné de même, armé et lampassé de gueules..

† **Lavenant (de)** (1913-1972) (Alsace) : baron le 6 octobre 1810, confirmé le 27 janvier 1815. [SS] Derniers du nom : Henry (1850-1913) d'où Yvonne (1891-1972) // Jeanne-Teresa-Josephine- Henrietta (1859-1940).
Coupé : au I parti d'or à la cigogne de sable et de sinople au dauphin d'argent ; au II d'azur à trois chevrons d'or.

► **Lavenne de Choulot (de) et ► Lavenne de La Montoise (de)** (Nivernais) : anobli par lettres de relief le 13 août 1654, maintenue noble le 18 mars 1669, comte le 10 juillet 1824. Une branche a relevé Chabaud La Tour par adoption. [ANF-1988, V89, SS] (Choulot) Postérité de Jacques (1906-2008) d'où Emmanuel-Jacques, Maria de Guadalupe dite Marielle, Yves, Solange.

D'azur à deux lions affrontés d'or soutenant un cœur de carnation surmonté d'une couronne d'or accostée de deux étoiles d'argent.

► **Lavergne de Cerval (de) et Lavergne-Puyguilhem (de)** (Périgord) : Jean de Lavergne (1632-1716), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi contrôleur en la Chancellerie près la Cour des Aides de Montauban le 28 septembre 1698. Maintenu noble en 1698 car en charge anoblissante depuis au moins 1693, déchargé de franc-fief par décision du Conseil du 21 novembre 1720 ; preuves devant Chérin le 16 novembre 1784 qui rappelle l'anoblissement par charge. Promotion au grade de maréchal de camp mentionné dans les Etats de Service le 9 mars 1788 (AR). Vote noble à Périgueux en 1789. [ANF-1978 (Cerval), V89] Postérité de Gustave (1838-1913) et de Ferdinand (1815-1874)

De gueules au cerf d'argent chargé de trois coquilles de sable.

† **(de Fidedy) de Lavergne de Fontbonne** (Haute-Auvergne (Saint-Flour)) : anobli par ordonnance royale du 19 mars 1817 et L.P. du 31 mai 1817. [SS, V89, GAF n°21367] Pierre-Romain-Alfred, domicilié vers 1870 à Clermont-Ferrand // Anatole
D'azur à une lyre d'or soutenue d'une épée d'argent.

► **Lavergne de Tressan (de)** (Languedoc (Montpellier)) : anobli en novembre 1350, maintenue noble le 10 octobre 1668. [ANF-1989, SS, V89] Postérité de Michel (1907-1983).
De gueules au chef d'argent chargé de trois coquilles de sable.

? **Laverine (de) olim Michel** (Limousin) : extraction 1526. Maintenu noble en 1668. [SS, V89] Les porteurs du nom actuel (postérité d'Hubert (1900-1944)) descendent de Léonard (-1794), fabricant de papier en Haute-Vienne. La famille Michel de La Verine semble être éteinte depuis le milieu du XVIIIe siècle.
D'azur à la bande d'or à l'orle de six étoiles du même.

► **La Verrie de Vivans (de)** (Quercy, Périgord) : bourgeoisie de Martel en Quercy. Barthélémy (-1741), anobli par charge de Conseiller-secrétaire du Roi près de la généralité de Montauban en 1712 (achat de la charge de Hugues Vidal de La Cayrouse pour 12 000 livres), nommé le 10 avril 1713. Confirmé de noblesse d'extraction par arrêt du Conseil du Roi le 20 décembre 1789. Vote noble en 1789 à Périgueux. [ANF-1984, WNS, GAF n°34549, V89] Postérité de Pierre (1908-2004).

Parti : au I d'argent à trois fascées ondées d'azur au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or ; au II d'or au lion couronné de gueules.

► **La Ville-Baugé (de)** (alias de La Ville de Baugé) (Poitou (Thouars), Orléanais) : anobli en 1654, maintenue noble en 1671 par L.P. non enregistrées et confirmé en mars 1789. [ANF-2004, SS, V89] Postérité de Félix (1890-1974).
D'argent à la bande de gueules.

► **La Ville de Férolles des Dorides (de)** (Poitou, Comté Nantais) : anobli en 1586 ou anobli par L.P. en 1593, confirmé en 1609. Maintenu noble en 1627, 1667, 10 avril 1699 et 24 mars 1715. Preuves pour les Pages de la

grande Ecurie le 9 mars 1712 et 26 avril 1752. [ANF-1976, V89] Branche cadette de la famille précédente. Postérité de Louis (1872-1961). Une branche subsiste en Italie (Rome) sous le seul nom Des Dorides. Elle est issue de Charles Marie (1830-1899).

D'argent à la bande de gueules.

► **La Villéon (de) et La Villéon de La Villegourio (de)** (Bretagne) : extraction féodale 1381. Maintenu noble le 4 février 1669 et le 23 mars 1671 par arrêt de la chambre de réformation de la Bretagne. [ANF-1949, V89, SS] Postérité d'Arsène-François (1787-1878).

D'argent au houx de sinople, au chef de sable fretté d'or de six pièces.

► **La Villéon (de La Villevalio) (de)** (Bretagne) : ancienne extraction 1444. Maintenu noble par arrêt de la Chambre de réformation de la noblesse le 24 décembre 1668 et 16 mai 1669. Preuves de noblesse pour l'Enfant Jésus le 4 mars 1737. Une demoiselle à Saint-Cyr entre 1787 et 1793. Certificat pour le service militaire le 13 octobre 1781, 27 mars 1784 et 30 octobre 1784. Signature de la Protestation de la noblesse de Bretagne convoquée suivant les formes anciennes le 9 janvier 1789 (AR). [ANF-1934, SS, V89] Postérité d'Olivier (1884-1951) d'où Olivier (1914), Geneviève (1915), Jacqueline (1917), Anne (1924), Hélène (1926), Yves (1927) et Jean (1929)...

D'argent au houx arraché de sinople, au chef de sable fretté d'or de six pièces.

† **La Volpiliere de Greil de Messiliac (de)** (1890-1950) (Haute-Auvergne (Saint-Anne de Landeyre et Saint-Martin sous Vigouroux)) : maintenue noble le 25 mai 1635 et 18 octobre 1666. [SS] Derniers du nom : Bertrand-Joseph (1778-1848) d'où Joseph-Arthman (1820-1890) d'où plusieurs filles dont Joséphine-Marie-Noémie (1875-1950)

De gueules au chevron d'or chargé de cinq tourteaux d'argent.

► **Law de Lauriston, Law de Lauriston Boubers, Law de Clapernoux** (Ecosse, Paris) : maréchal de camp le 1^{er} mars 1780, comte de l'Empire le 29 juin 1808, confirmé le 3 mars 1815, Pair de France le 17 août 1815, marquis et pair de France le 31 août 1817 et 20 décembre 1817. [ANF-1993, V89, SS]

D'hermines à la bande de gueules accompagnée de deux coqs d'azur.

† **Lazerme (de)** (1986) (Velay, Roussillon) : citoyen noble de Perpignan en 1738. [V89] Derniers du nom : Carlos (1873-1936) d'où Jacques (1909-1986) et Solange (1912-1985).

D'argent au chef losangé d'or et de sinople.

(0) **Léaumont (de) (2011) et † Léaumont de Castille (de) (1875-1901)** (Gascogne, Guyenne) : (Castille) ancienne extraction 1396. Filiation depuis Raymond de Léaumont, seigneur de Puygaillard, de Mauroux et de Gariès. Preuves pour les Cadets-Gentilshommes en mars 1777 et pour les Pages de la Petite Ecurie le 23 décembre 1778 et 22 février 1785. (Le principe de noblesse des branches de Gachot et de Rieubet bien que rattachées à la souche commune est à retrouver). [GAF n°21396, V89, V07, NG01, SS sup] (branche de Castille) Jean-Jacques (1762-1821) d'où Jean-Baptiste-Henri (1794-1875) et Noël-

Joseph-Ferdinand (1796-1863) d'où Suzanne-Germaine (1832-1901) et Marie-Lucie (1835-1850). (branche de Gachot) Jean Valmont de Léaumont (1833-1889) d'où Olivier (1863-1870) et Jean Pierre Etienne Olivier (1873-1909) d'où Jacques de Léaumont (1901-1991) d'où Jean-Marie-Charles-Roger-Gonzague (1925-2011) d'où Guillemette (1950). (branche de Rieubet) Jean-Célestin (1806-1873) d'où Anne-Marie Nelly (1828-1877), Adelaïde (1830), Marie-Louise (1834-1877) et Pauline (1838-1908).

D'azur au faucon d'argent le vol étendu perché et longé du même.

† **Le Bailly d'Inghuem** (1926) (Artois, Flandres (Bruges)) : anobli par charge au XVII^e siècle, baron le 1^{er} janvier 1812. [SS]

D'azur à trois croissants d'argent.

<!!> **Le Bailly de La Falaise et Le Bailly de La Falaise de La Coudraye** (Normandie (Caux), Poitou) : extraction 1526. Maintenu noble en 1641 et 1667. A relevé en 1873 le nom de Loynes de La Coudraye. [ANF-1954, WNOR, V89, SS, SS sup] Alain (1905-1977) d'où Louise (1947-2011) et Alexis (1948-2004) d'où Daniel (1970) (d'où Louis (2015)) et Lucille (1971).

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux croissants d'argent et en pointe de deux molettes d'éperon du même.

† **Le Barbier de Tinan** (1918) (Alsace) : baron héréditaire par L.P. du 25 février 1830. Derniers du nom : Maurice (1842-1918) d'où Jean (1874-1898). Le nom est repris par la famille Pochet. [GAF n°2824]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles du mesme percées de gueules, et en pointe d'une tête de cerf contournée et arrachée d'or.

† **Le Barrois de Lemmery** (Normandie (Bolbec)) : Jean-Charles (1755-1825), anobli par L.P. du 16 octobre 1817. [NG01] Derniers du nom : Samuel (1801-1880) d'où (1) Henri (1834-1884) et (2) Marie Philomène Flore Claire (1844), Noémie (1847-1876) et Henry (1854-1887).

► **Le Barrois d'Orgeval** (Normandie (Bolbec)) : anobli le 17 avril 1819, baron du 13 mars 1820. [ANF-1965, WNS, WNOR, SS, V89] branche non maintenue des Le Barrois de Maubuisson anoblis en 1589.

D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules, au chef d'azur chargé de trois couronnes de laurier d'or rangées en fasce.

► **Le Bas de Bouclans, † Le Bas de Courmont** (1945-1967), † **Le Bas du Plessis (1921-1993) et † Le Bas de Girandy de Claye (1909)** (Berry, Franche-Comté) : François César (1613-1666), anobli par charge de secrétaire de la chambre du Roi par provision du 29 octobre 1665 puis conseiller d'Etat mort en charge. (Bouclans) Marquis par L.P. du 1^{er} novembre 1749, enregistrées à Besançon le 30 janvier 1750. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 1^{er} mai 1782. (du Plessis) comte du Plessis par L.P. du 4 novembre 1815. [ANF-1981 (Bouclans), V89, SS, SS sup, ENFS n°33] (Bouclans) Postérité de Jean (1893-1981) (du Plessis) Dernière du nom : Marie-Thérèse- Henriette (1913-1992). Le nom a été substitué à la famille Martin. (Girandy de Claye) : éteinte en 1903. (Le Bas de Courmont) Derniers du nom : Jules (1866-1945) d'où Alix (1898-1967).

D'or au lion rampant de gueules accompagné de trois arbres de sinople deux en chef et un en pointe.

► **Le Bastart de Villeneuve** (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1426. Réintègre la noblesse en 1731 après dérogeance, maintenue noble en 1764. [ANF-1955, V89, SS sup, SS]

De sable à la croix d'argent cantonnée de douze fleurs de lys de même.

Ecartelé : aux I et IV mi-parti d'or à laigle d'Empire et d'azur à la fleurdelys d'or (Bastard) ; aux II et III de sable à la croix d'argent cantonnée de douze fleurdelys du même.

† **Le Bastier de Théméricourt** (1919-1942) (Picardie) : extraction 1540. Maintenu noble le 26 février 1699 et 14 août 1700. [V89] Derniers du nom : René (1833-1919) d'où Marie-Jeanne (1861-1942) et Marie-Elisabeth-Genève (1868-1893).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules.

► **Le Bault de la Morinière et Le Bault (de La Morinière) de La Rochecantin** (Poitou, Anjou) : noblesse d'extraction 1559, maintenue dans sa noblesse en 1585, le 10 décembre 1667, 27 et 28 mars 1715, 16 octobre 1717. [V89, NG01, PPC, WP, JO, SS] (Morinière) Postérité de Jean (1884-1917). Le nom de La Rochecantin n'est plus porté aujourd'hui.

D'azur à la rencontre de cerf d'or.

► **Le Bègue de Germiny** (Lorraine (Vézelize), Normandie, Belgique (Tournaï)) : Anobli le 1^{er} août 1596 par L.P. du duc Charles de Lorraine, lettre de gentillesse le 16 janvier 1634. Comte du Saint-Empire le 13/30 avril 1714, confirmé par L.P. du duc de Lorraine le 24 novembre 1715 et enregistrées à la chambre des comptes de Lorraine en décembre 1715. Erection de la terre de Germiny en comté par Lettres du 8 février 1724, enregistrées à la chambre des Comptes de Lorraine. Vote en 1789 à Caudebec, Rouen, Nancy, Vézelize. Pair de France héréditaire le 5 mars 1819, confirmé baron pair le 29 avril 1826 sur institution de majorat de pairie sur la terre de Gouville. [ANF-1938, WNOR, V89, SS sup, SS]. *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur au poisson d'argent posé en fasce, aux 2 et 3 d'azur à l'écusson d'argent en abîme, sur le tout d'argent à l'aigle éployé de sable.*

D'azur à une ombre-chevalier d'argent posée en fasce.

► **Le Bel de Penguilly** (Bourgogne, Bretagne (Rennes)) : extraction 1560. Maintenu noble le 26 janvier 1669. [ANF-1948, V89, SS]

D'argent à trois fleurs de lys de gueules.

► **Lebel de Sarnez** (Alsace) : Baron de l'Empire le 15 août 1809 / 2 décembre 1810, confirmé le 23 mai 1817. [V89, SS] Postérité de Jean (1899-2001).

Parti : au premier d'or aux deux lions affrontés de sable supportant de leur patte dextre une grenade enflammée de gueules, au second de gueules au cheval au galop d'argent ; le tout sommé d'un chef d'azur chargé, à dextre, d'une redoute d'argent sommée de deux drapeaux et de deux casques du même et, à senestre, d'une épée d'or en pal.

† **Le Belin de Dionne** (1972-1992) (Bourgogne (Beaune), Guyenne (Bordelais)) : anobli par charge au XVIII^e

siècle : Etienne Le Belin (-1713), maître des comptes en 1671. Son fils Claude (1668-1750), conseiller du Roi maître en la chambre des comptes de Bourgogne et Bresse. [SS] Derniers du nom : Louis (1863-1920) d'où Claude (1903-1992) et Jacques (1905-1972).

De sinople à trois béliers d'argent, deux en chef rampants et affrontés et un en pointe passant.

† **Le Bertre** (1847)(Normandie (Bernay)) : Jacques-Marie-Hyppolyte (1770-1847), anobli avec le titre de chevalier héréditaire le 3 mars 1815. [WNOR, SS, NG01] Le titulaire est décédé sans postérité.

D'or au guidon sommé d'un croissant le tout de sinople accosté de deux chaînes de sable posées en orle.

Le Beschu de Champsavin et - de la Raslays (Bretagne) : anobli par charge de trésorier général de France à Alençon en 1752-1776. (Chevalier président et trésorier de France au bureau des finances, Président-juge des fermes royales, conseiller du Roi, Sénéchal de Fougères). Deux générations de garde du corps du Roi [SS, TA, NG01] – noblesse inachevée
Gironné d'or et d'azur à 12 pièces, chaque giron d'or chargé d'une étoile de gueules

► **Le Blanc** (Languedoc (Toulouse)) : Pierre, anobli par charge de conseiller au parlement de Toulouse en 1711, mort en charge le 8 janvier 1743 puis par le fils du titulaire Clément qui obtint des Lettres de dispense d'âge pour la même charge le 25 mai 1742, office qu'il conservera jusqu'en 1790. [SS sup]

D'argent à la fasce de gueules accompagnée en pointe d'un lion de sable et en chef d'un croissant de gueules entouré de trois étoiles de même.

† **Le Blanc de Boisricheux** (1915-2001) (Maine, Berry, Pays Chartrain) : anobli le 22 décembre 1827. [SS, V89] issue d'Etienne Simon Leblanc, lieutenant des maréchaux de France à Fougères en 1767. Derniers du nom : Albéric (1880-1915) d'où Andrée (1906-2001).

D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de gueules et en point ed'un cœur du même.

► **Le Blanc de Cernex** (Savoie) : anobli par L.P. du 20 janvier 1572 par le duc de Savoie. Maintenu noble en 1770 ? Preuves de noblesse en 1723. [ANF-1971, SS, V89, SS sup]

Parti en bande d'argent et de gueules au cygne d'argent grimant à dextre les ailes étendues.

<!>**Leblanc (ou Le Blanc) olim Blanc de Molinès** (Vivarais, Languedoc) : extraction, maintenue noble par Claude Bazin le 5 juillet 1669. [ANF-2011, WP] Postérité d'Elie (1907-1974).

† **Leblanc de Prébois** (1926) (Dauphiné, Île de France) : anobli en août 1602. [SS, V89] Dernier du nom : Paul-François-Alphonse (1849-1926).

D'azur à trois piques d'or en pal rangées en fasce.

► **Le Blond du Plouy** (Picardie) : ancienne extraction 1459. Maintenu noble et anobli en tant que besoin le 30 juillet 1717. [ANF-1951, V89, SS, SS sup] Postérité de Jacques (-1979)

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

(0)Le Blonsart du Bois de la Roche (Bretagne (Morlaix)) : extraction, maintenue noble en 1670. [SS, V89]. Représentée aujourd'hui par Aude (1945). En extinction.

D'argent à six billettes de sable, trois, deux et une.

†**Le Bœuf d'Osmoy** (1947-1965) (Normandie, Bretagne) : maintenue noble le 7 février 1667 dans l'élection d'Evreux. Vote en 1789 aux bailliages de Conches et de Nonancourt. [WNOR, SS] Derniers du nom : Charles-François (1827-1894) d'où Caroline (1860-1939), Tanneguy (1862-1922), x et Louis (1867-1910) // Romain (1863-1920) d'où Elisabeth (1900-1965) // René (1871-1947) d'où Anne (1906-1919).

D'or au bœuf passant de gueules.

†**Le Bœuf de Valdahon** (1921-1951) (Franche-Comté (Dôle)) : Antoine Bœuf (1654-1727), anobli par charge de secrétaire du Roi en 1719, mort en charge en 1727. Son fils Claude-François Le Bœuf, conseiller maître à la chambre des Comptes de Dole puis président de la Chambre des Comptes en 1731. [SS] Derniers du nom : Louis (1836-1921) d'où (1) Auguste (1864-1903), Jules (1872-1941) et (2) Anne (1876-1934) et Marie (1880-1951).

De gueules au lion d'argent.

D'azur au chevron d'or, chargé de trois (alias cinq) merlettes (alias aiglettes) de sable.

<!!>**Le Borgne de Boigne** (Savoie (Chambéry)) : Benoît (1751-1830), comte héréditaire le 7 juin 1816 par le Roi de Sardaigne, le 28 juillet 1861 par le Roi d'Italie, autorisé *ad personam* le 1^{er} juillet 1865. [ANF-1998, SS, V89] Postérité de René (1899-1984).

D'azur au lion d'or plantant une épée d'argent au sommet d'une montagne au naturel mouvant de la pointe.

►**Le Borgne de Boisriou et le Borgne de la Tour (de Kerambosquer)** (Bretagne) : ancienne extraction 1497, maintenue noble le 29 avril 1669. [ANF-1986, V89, SS up]

D'azur à trois cors de chasse d'or, posés deux et un, liés, virolés et enguichés de gueules.

(Boisriou) brisure en chef d'un croissant de gueules.

<!!>**Le Boucher de Brémoy** (Normandie) : anobli, moyennant finance en février 1577. Vote en 1789 à Caen. [WNOR, SS, V89] Derniers du nom : René-Georges-Marie (1871-1947) d'où Solange, Suzanne (1905), Xavier, Marc (1919-1995) (d'où Jean-Noël et Serge). // Raymond-Marie (1875-1916) d'où Henri (1909-1954), Jeanne (1910-1996) et Guillaume (1913-1940).

D'azur à une fasce accompagnée en chef d'une aigle accostée de deux merlettes et en pointe de trois roses le tout d'or.

►**Le Boucher d'Hérouville** (Normandie) : extraction, maintenue noble le 11 novembre 1667 et 11 novembre 1717. [ANF-1944, V89, SS]

De gueules au chevron d'or accompagné de trois roses de gueules.

►**Le Boucq de Beaudignies** et †**Le Boucq de Ternas** (Flandre) : anobli par L.P. de Philippe IV, roi d'Espagne le 9 octobre 1640, 5 juin 1651, chevalier héréditaire en 1659. (Beaudignies) maintenue noble aux Etats d'Artois le 15 janvier 1718. Vicomte le 1^{er} février 1817. Branche

de Ternas éteinte. [SS, V89] Postérité de Roger (1889-1972).

D'azur à trois ruches d'or.

†**Le Bouëtoux de Bréjerac** (1935-1991) (Bretagne (Saint-Malo)) : extraction, maintenue noble le 27 février 1669. [ANF-1953, SS] Derniers du nom : Joseph-Marie-Anne-Ignace (1884-1914) d'où Alain (1900-1935) et Anne (1905-) // Henri-Ferdinand Marie Charles (1837) d'où Marie-Joséphine-Eulalie (1883), Félicie Marie-Françoise Henriette (1884-1965), Henri-auguste-François-Marie (1887-1914) et Angèle-Emilie-Félicie-Marie (1892). Décès : Anne-Marie-Joséphine-Armelle (1909-1991). Le nom a été relevé par la famille Février.

D'argent à l'aigle éployée de sable.

Le Boullenger (Haute-Normandie) : Pierre, conseiller en l'élection de Montivilliers, anobli par L.P. en janvier 1629, enregistrés en la Cour des Aides de Rouen le 20 juin 1634. maintenue noble le 21 juillet 1667 dans l'élection de Montivilliers. Vote en 1789 au bailliage de Pont-Audemer. [WNOR]

D'argent à la bande d'azur chargé de trois coquilles d'or

►**Le Boullenger de Capelles** : maintenue noble le 11 août 1697 dans la généralité de Rouen. Charles le Boullenger (1645-1709), maître en la chambre des comptes de Normandie en 1673, son petit fils Louis-Pierre, conseiller du Roi au Parlement de Paris. (des Roques) Charles Pompée (1773-1838), preuves de noblesse pour les pages de la Grande Ecurie le 23 mars 1789. [WNOR, L'Estourmy (Pierre), *Election de Neufchâtel p.111-112*, NNF] Postérité de Gaston (1877-1954) d'où Gaston (1916-1959) d'où x, x et x. Quid d'Alexandre (1985) ?

D'or à trois palmes de sinople surmontées d'une étoile de gueules.

►**Le Bouilleur de Courlon** (Perche, Normandie, Champagne) : famille déclaré non noble et imposée aux tailles par Raymond de Montfaut, commissaire du Roi en 1468, anobli en 1471 ?. Maintenu noble le 29 novembre 1667 par l'intendant d'Alençon dans l'élection de Mortagne. Vote en 1789 au bailliage de Saint-Sauveur-Landelin et à celui d'Evreux. Une branche établie en Champagne maintenue le 25 novembre 1667 par Caumartin sur preuves de 1553. Vote en 1789 à Langres. [WNOR, V89, SS] Postérité de Paul (1867-1934).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois boulets du même, les chaînes étant d'argent.

†**Le Bourguignon du Perré de Lisle** (1982-1985) (Normandie (Caen)) : Constantin (1740-1804), anobli en juillet 1776. Vote en 1789 aux bailliages de Caen et d'Exmes. [WNOR, SS] Derniers du nom : Georges () d'où Renée (1889-1985) // Constantin Edouard (1894-1982)

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants du même et en pointe d'une rose d'argent et un chef aussi d'argent chargé de deux branches d'olivier de sinople passées en sautoir.

D'azur à trois bourguignotes en profil d'argent

► **Le Bouteiller et Le Bouteiller des Haries** (Bretagne) : ancienne extraction 1478, maintenue noble le 6 avril 1669. François (1797-1879), vicomte. [ANF-1940, V89, SS]

D'argent à cinq fusées de sable posées en bande.

► **Le Bouyer de Saint-Gervais de Monhoudou** (Normandie) : anobli par L.P. en 1634, révoquées en 1664, rétablies en 1667, confirmées en 1697. Vote en 1789 à Mortagne, au Mans et à Chartres [WNOR, Compléments] Postérité de Joseph (1882-1971).
D'or à trois têtes de lions, arrachée d'azur, langue passée de gueules au chef de même

► **Le Bret, †Le Bret de Flacourt et <!!> Le Bret de Nucourt** (Normandie, Île de France, Allemagne) : anobli par lettres patentes d' Henri III en 1578, maintenue noble le 24 avril 1594 et le 5 décembre 1667. Comte de Selles par L.P. de 1727 pour une branche éteinte. [ANF-2016, PPC, WP, SS, ENFS n°24] les LP de 1578 retracent la carrière militaire de Robert Le Bret: Il est dit Commandant-Enseigne des Gens de Pieds de la compagnie du seigneur de Blamecourt à la bataille de St Quentin le 02/08/1557 (or les officiers des Gens de Pieds avaient la noblesse immédiate jusqu'en 1558, cf "L'anoblissement par charges avant 1789" de François Bluche & Pierre Durye), noblesse confirmée par des Lettres d' Anoblissement par le roi Henri III de France, pour faits d'armes, en 1578. (Lettres patentes aux archives départementales de Seine Maritime à Rouen, dans les Mémoires de la Cour des Aides cote 3 B 8 (vues 470 à 475)) une branche, quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes ; confirmée noble sur les registres de la chancellerie bavaroise sous le nom de von Le Bret de Nucourt ou Le Bret von Nucourt, d'où un dernier représentant en Allemagne connu sous le nom Le Bret (Michaël ° 1954)
D'or au sautoir de gueules, chargé en cœur d'un écusson d'argent surchargé d'un lion armé et lampassé de gueules ; le sautoir cantonné de quatre merlettes de sable

► **Le Breton de Vannoise et ►Le Breton de La Perrière** (Normandie) : ancienne extraction 1459, reconnu noble de race par jugement des commissaires départis par le roi en la généralité d'Alençon le 2 mars 1624. Maintenu noble en 1624 par les commissaires pour le règlement des tailles en la généralité de Rouen, et le 23 juin 1666 par de Marle, intendant d'Alençon. Honneurs de la Cour le 2 décembre 1786 sous le titre de vicomte de Vannoise. [ANF-1956, WNOR, V89, SS] (Vannoise) postérité de Maurice (1857-1913). (Perrière) postérité de Clément-Antoine (1808-1875).
D'argent à trois roses de gueules.

† **Le Brun de Blon** (1940-1978) (Normandie (Vire)) : Jean-Baptiste (1754-1822), officier au Royal-Navarre, anobli par L.P. du 18 mars 1815. [WNOR, V89, SS] Derniers du nom : Marie-Gontran (1857-1940) d'où Marie-Geneviève, Marie-Henriette-Clotilde-Céline (1886-1955) et Marie-Geneviève- Henriette (1898-1978).
Coupé de gueules et d'or au lion de l'un en l'autre.

† **Le Camus de Furtenstein** () : Comte de l'Empire le 17 avril 1812, comte de Furtenstein le 14 décembre 1807 par le Roi Jérôme de Westphalie, confirmé à titre personnel le 27 janvier 1840 et par diplôme du Roi de Prusse le 30 août 1864. Éteinte en Prusse. [SS] Derniers du nom : Adolphe-Charles-Alexandre (1818) d'où Viktoria (1863-1949), Frédéric-Guillaume (1867) et Alexandre (1869).

Ecartelé : au I des comtes ministres des puissances confédérées ; au II de gueules au chevron cabré d'argent ; au III de gueules au phare d'argent soutenu d'un rocher du même issant d'une mer d'azur ; au IV contre écartelé de sable et d'argent ; sur le tout d'azur à une ancre en barre d'argent.

(O) **Le Canu de La Jonquière de Bray** (2015) (Normandie, Picardie) : Vincent Le Canu, contrôleur des titres à Arques puis à Dieppe, gentilhomme ordinaire de la grande fauconnerie fut anobli par L.P. en juin 1644 pour services militaires. Confirmation de noblesse après révocation en 1697. [ANF-1969, V89, SS, SS sup] **Fernand (1883-1971) d'où Jean (1921-2015) (d'où Isabelle, Jeanne et Marie-Christine (en vie en 2019)), x, Michel (1924-1998) (d'où x) et Françoise (1925-2017).**
D'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles du même.

► **Le Carbonnier de La Morsanglière** (Normandie) : extraction, maintenue le 14 décembre 1668 dans l'élection de Poingt-Audemer. Vote noble en 1789. [ANF-2006, WNOR, V89, SS] Postérité de Jehan (1910-1974).
D'argent au chevron de sable accompagné de trois flammes de gueules.

<!!> **Le Cardinal de Kernier** (Bretagne) : filiation suivie depuis Eon le Cardinal, seigneur de Crépillay qui figure dans la réformation de 1426. Maintenu noble d'ancienne extraction par la chambre de réformation de Bretagne le 21 novembre 1667 et 21 août 1669 (AR). [ANF-1933, V89, SS, ENFS n°36] Postérité d'Alain (1896-1959).
D'argent au comble denté de gueules.
Ecartelé : aux I et IV coupé d'argent et de gueules au lion de l'un en l'autre ; aux II et III d'argent au chef de gueules endenché de cinq pointes.

► **Le Carlier de Veslud** (1926-) (Île de France (Laon)) : Charles Le Carlier, anobli par charge de conseiller et secrétaire du Roi 1675-1699. [V89] Derniers du nom : Raoul (1847-1926) d'où Hélène (1877-1962), Jean-Robert (1881-1904) et Suzanne-Madeleine (1884-1886). // François-Maurice (1893) d'où Jeanne (1922) et Jacqueline Paulette Raymonde (1926) ?? **Subsiste Hélène, Pierre (1981), Jean-Pierre, Cécile, Sophie... indiquée éteinte dans les mâles par Valette.**
D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.

<!!> **Le Caron de Beaumesnil** (Picardie) : anobli par charge en la Cour des Monnaies de Paris le 10 juin 1769. [ANF-1967, V89, SS] Pierre (1876) d'où Jean (1902-1969) d'où Michel (1946) (d'où x (d'où x) et x) et Roselyne-Marie.
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants et en pointe d'une étoile du même.

► **Le Caron de Canettemont** (Artois (Arras)) : Jean (Le) Carron, conseiller du Roi au Conseil d'Artois (-1678), anobli en février 1677 (?). Subsiste avec Hervé (1945), Baptiste.... [GAF n°7747, V89, SS] **Indiquée éteinte dans les mâles par Valette.**
De gueules à trois coquilles d'argent.

► **Le Caron de Chocqueuse** (Picardie (Amiens)) : extraction 1504, maintenue noble le 4 mars 1664 par la

Cour des Aydes comme issu d'un receveur des Aides de la Ville d'Amiens (branche de la Mothe et de Chocqueuse) et le 15 janvier 1704 par l'intendant de Picardie. Preuves pour les sous-lieutenances le 27 mars 1782. [ANF-1939, GAF n°7752, V89, SS, SS sup]

D'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un trèfle de sinople.

†**Le Caron de Fleury** (1946-1976) et †**Le Caron de Troussures** (Soissonnais, Orléanais) : (Fleury) Claude-Charles, conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 23 janvier 1767. (Troussures) Toussaint (1630-1691), conseiller secrétaire du roi au Grand Conseil par provision du 16 août 1665, reçu le 18 août 1666, déchargé aux francs-fiefs le 27 novembre 1675 par ordonnance de Colbert, mort en charge le 29 septembre 1691, d'où Louis (1670-1766), conseiller secrétaire du roi en son Grand Conseil par provision du 20 avril 1692, reçu le 8 mai. Lettres d'Honneur du 5 juin 1712, registrées le 29 août 1712. [ANF-1945 (Fleury), V89] Derniers du nom : (Fleury) André-Marie (1863-1946) d'où Jacqueline (1889-1918) et Isaure (1894-1976). (Troussures) Louis (1829-1914) d'où Pierre (1866-1896), x, Fernand (1872-1914).

(Fleury) D'azur à trois besants d'or et un chef denté du même.

(Troussures) D'azur à une tête de licorne d'argent accompagnée de trois besants d'or au chef cousu de gueules fretté d'or.

<!!>**Le Carpentier de Sainte-Opportune** (Normandie) : **maintenue noble le 6 mars 1668 dans l'élection de Lisieux.** (branche de Combon) : Pierre, secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Toulouse, mort en charge. Confirmée dans sa noblesse le 31 mars 1773. Dispense du marc d'Or le 19 juin 1778 (AR). Vote noble en 1789 à Rouen. (Sainte-Honorine) vote noble aux bailliages d'Alençon, de Domfront et de Rouen. [ANF-1955, V89, SS, S sup.] Postérité de Maximilien (1886-1963).

D'azur à deux poissons d'argent en pal au chef de gueules à trois molettes d'argent.

► **Le Caruyer de Beauvais et Le Caruyer de Lainsecq** (Normandie (Arques), Bourgogne) : anobli en 1594. Maintenu noble le 25 juillet 1667 et en 1671. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778. [ANF-1981, V89, SS] (Beauvais) Postérité de Jules (1851).

D'azur à trois gerbes d'or.

†**Le Caux de la Tombelle** (Picardie (Noyon)) : chevalier héréditaire le 28 juin 1821. [SS] Derniers du nom : Louis-Henri-Jacob (1795-1837) d'où Alphonsine (1819-1898), Gustave Henry Félix (1820), Héloïse Elisabeth Caroline (1821) et Charles-Joseph-Alexandre (1822).

Parti d'argent et de sable à deux épées passées en sautoir.

► **Le Chanoine du Manoir et Le Chanoine du Manoir de Jouaye** (Normandie) : filiation 1678. Charles-Louis, anobli par charge de secrétaire du Roi à la chancellerie près le parlement et cours des aides de Rouen, mort en charge le 10 septembre 1758. Vote en 1789 à Bayeux [ANF-2017, WNOR] Postérité de Paul (1859-1942).

D'argent au chevron de sable, accompagnée de trois merlettes du mesme posées deux et un

†**Le Chanteur** (Île de France) : Jean-Louis, conseiller à la Chambre des Comptes de Paris en 1765 / Anobli par charge d'audietuer en la chambre des comptes le 3 mars 1761. Disepnsé du Marc d'Or le 29 décembre 1783 Conseiller au Parlement de Paris. [SS, SS sup]

De sable au coq hardi chantant au naturel.

► **Le Chartier de Sédouy et Le Chartier de Cagny** (Normandie (Avranchin, La Ferrière Hareng)) : Marguerin Le Chartier, sieur de Loraille, anobli par L.P. en 1636, registrées en la Cour des Aides de Normandie le 7 février 1637, révoquées en 1664 et confirmation par de nouvelles L.P. du 30 juin 1668, registrées en la Cour des Aides de Normandie le 4 aopt 1668. Maintenu noble en juillet 1668 (élection de Bayeux). Quittance de taxe de confirmation de noblesse du 30 juin 1698. Preuves pour les Cheval-légers de la garde du Roi le 25 septembre 1772. Marquis de Sedouy par L.P. du 25 juin 1784, enregistrées à la Cour des Comptes de Paris le 21 juin 1785. Vote en 1789 au bailliage de Thorigny. [ANF-1937, SS, V89, ENFS n°28]

D'azur à la fasce d'or soutenant deux perdrix du même, accompagnée en pointe d'un tronc d'olivier à trois feuilles de chaque côté aussi d'or.

<!!>**Le Chauff de Kerguenec** (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction, maintenue le 31 octobre 1668. [SS, V89] Postérité de Raymond (1908-2004).

D'argent au pigeon d'azur surmonté de deux croissants adossés de gueules.

†**Le Chevalier Le Jumel de Barneville** (1906-1928) (Normandie (Montivilliers)) : maintenue noble en 1668. [SS] Derniers du nom : Hippolyte (1807-1852) d'où Paul (1841-1906), Georges, Anne (1840-1881) et Marie-Claire-Joséphine (1852-1928).

De gueules à l'aigle bicéphale d'argent au chef cousu de sinople chargé de trois molettes d'argent.

► **Le Clément de Saint-Marcq** (Hainaut) : concession du titre de chevalier le 1^{er} octobre 1658 par L.P. de Philippe IV, Roi d'Espagne. Chevalier héréditaire par L.P. de Louis XIV en 1692, enregistrées au bureau des finances de Lille le 11 novembre 1692. Admission aux Etats d'Artois en 1787. Reconnaissance de noblesse en 1827 en Belgique. Subsistante en Belgique. [Woelmont, SS]

De gueules à trois trèfles d'or au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.

► **Le Clerc de Bussy** (Picardie) : extraction 1505. Maintenu noble le 16 avril 1665, 4 août 1666 et 19 décembre 1699. [ANF-1977, V89, SS] Postérité d'Adhémar (1862-1914).

D'argent à la bande de gueules accompagnée en chef d'une aigle de sable et en pointe d'une molette à huit rais du même.

†**Le Clerc de Fourolles** (1903) (Auxerrois, Île de France) : **anobli par charge de conseiller en la Chambre des Comptes au XVIII^e siècle ou par L.P. d'août 1770, enregistrées à la Chambre des Comptes le 21 janvier 1771.** Dispensée du Marc d'Or le 28 novembre 1773. [SS] Derniers du nom : Victor (1815) d'où Jules (1850).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois clairesnettes d'argent.

†**Le Clerc de Juigné** (1951-1989) et †**Le Clerc de Lassigny** (1919) (Anjou, Maine) : extraction féodale, baron de Juigné en 1647, Honneurs de la Cour en 1753, 11 mars 1762, 1770, 2 juin 1782 et 18 mars 1787. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. Pair de France héréditaire le 17 août 1815, (rameau éteint) marquis le 31 août 1817. [ANF (Juigné)] Derniers du nom : Christian d'où Jacques (1874-1951) d'où Colette, duchesse de Lorge (1902-1989) et Henry (1904-1925).
D'argent à la croix engreslée de gueules, cantonnée de quatre aiglettes de sable becquées et membrées de gueules.

►**Leclerc de La Verpillière (olim Le Clerc de Fresne)** (Lyonnais, Bresse) : Echevin de Lyon en 1674, confirmé noble et anobli en tant que besoin le 1^{er} décembre 1674. Anobli par L.P. en décembre 1680, enregistrées le 24 juin 1720 au Parlement de Paris (AR) et le 31 juillet 1720 en la Chambre des Comptes (AR). Comparait avec la noblesse de Lyon en 1789. [ANF-2019, GAF n°10438, V89, SS]
D'argent au chevron brisé de gueules accompagné de trois annelets de sable.

†**Le Clerc de Lesseville** (1918-1920) (Normandie, Champagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1587, mort au mois de novembre 1590. Comparait en 1789 au bailliage de Châlon-sur-Marne. Vote à Paris et Orléans. [WNOR, SS, NG01] Derniers du nom : Charles (1851-1909) d'où Yvonne (1885) et Andrée (1887) // Louis (1860) d'où Yves (1889-1918) // Amicie (1826-1920).
D'azur à trois croissants d'or.

†**Le Clerc de Pulligny** (1939-1972) (Lorraine, Normandie) : Anobli par lettres patentes du duc de Lorraine le 18 mai 1623. Le nom a été repris par ses descendants dans la famille Meunier après extinction du dernier porteur. [SS, SS sup] Derniers du nom : Jean (1859-1939) d'où Thérèse-Marie-Madeleine (1885-1901), Henriette-germaine-Françoise (1886-1971), Marie-Claire-« Madeleine » (1888-1972) et Jeanne (1898-1964).
D'azur à 2 épées d'argent garnies d'or mises en sautoir au chef cousu de gueules, chargée d'un lion dit de Saint Marc d'or tenant un livre ouvert au naturel.

►**Le Clere olim Clear** (Limousin (Brives), Guyenne (Bordelais)) : Charles (1762-1840), chevalier de l'Empire le 3 juillet 1813, baron le 1^{er} ou 11 juin 1816. [ANF-1952, V89, SS] Postérité de Jean (1913-1998). Le Clere (sans accent) décision du jugement de rectification de l'Etat-civil.
D'azur à un soleil d'argent surmonté d'une croix du même et soutenu d'une tringle d'or.

►**Lecluse de Longraye (de) et Lecluse-Trevoedal (de)** (Normandie (Saint-Lô), Bretagne (Audierne)) : Jean de Lécluse (1759-1834), chevalier de l'Empire le 24 février 1809, autorisé par décret du 13 novembre 1868 à relever le nom de Trévoedal. [WNOR, SS] Noblesse personnelle. Postérité de Guy (1902-1998) et de René (1876-1923).
D'or au chevron brisé de sable accompagné en chef de deux molettes et en pointe d'une pomme de pin le tout de sable à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers non légionnaires.

(Longraye) : d'argent au chevron de sable accompagné en chef de deux dauphins de sinople et en pointe d'une pomme de pin.

†**Le Cocq ou Lecoq de Boisbaudran** (1912) (Angoumois) : anobli en 1621 par l'échevinage de Saint-Jean d'Angely, maintenue noble en 1666. [SS] Dernier du nom : Paul-Emile-« François » (1838-1912)
D'azur au coq d'or, cretté, patté, becqué de gueules.

(0)**Le Cocq de La Frémondrière** (2005) (Normandie (Coutances)) : anobli le 14 mai 1594. Maintenu de noblesse par Chamillart en 1666 (AR). [ANF-1990]. Derniers du nom : Edouard-Charles (1870-1936) d'où Simone-Marthe (1914-2007), Guy-Robert (d'où Yvette et Gisèle), Suzanne (1916-2011) (d'où Rolande (1952)) et Pierre (1927-2000) (d'où Béatrice (1960-2015)). Décès : Didier (1914-2005). En extinction.
Coupé d'argent et d'azur, au sautoir de l'un en l'autre, accompagné en chef d'une molette d'éperon de gueules.

†**Le Cocq de Biéville** (Normandie (Caen)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1730. [WNOR] Dernier du nom : François-Casimir (1822-1898).

►**Le Compasseur de Créqui - Montfort de Courtivron** (Bourgogne (Dijon)) : autorisation d'achat du fief de Courtivron en 1598. Anobli par charge de conseiller au Parlement de Dijon le 31 janvier 1620 puis Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat le 9 août 1656. Maintenu de noblesse par jugement de 1698. Marquis de Courtivron par L.P. en mai 1698. Demande en vain les Honneurs de la Cour en 1775. Admission aux Chevaliers le 27 mars 1764. Preuves pour Malte le 12 novembre 1787. Comparait avec la noblesse en 1789 à Dijon. Confirmé Marquis héréditaire le 19 février 1829 sur institution de majorat. [ANF-1969, CEA XI p. 290, SS, V89, ENFS n°30]
D'azur à trois compas ouverts d'or deux et un.
Coupé : au I parti d'azur à trois compas d'or au créquier de gueules ; au II d'azur à trois bandes d'or.

†**Le Comte / Leconte des Gravières** (Île de France (Paris)) : Claude-Eléonore (1742-1815), baron de l'Empire le 23 décembre 1810. [SS] Derniers du nom : Augustin-Claude (1802-1875) d'où Auguste-Raoul (1844-1866), Marie-Clotilde (1845-1924), Anne-Marie (1849), Claire-Hélène (1852) et Renald-Claude-Henry (1854-1858).
Ecartelé : au I d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux soucis du même et en pointe d'une sphère d'argent ; aux II et III de gueules à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois molettes d'or ; au IV d'azur au chevron accompagné en chef d'un lion léopardé et en point d'un cœur le tout d'or.

†**Le Comte de Theil** (-1939) (Poitou) : Pierre Lecomte, trésorier de France et garde-scel au bureau des fiancées de Poitiers, maintenue noble le 25 janvier 1669 par arrêt du Conseil et 18 juillet 1715. [SS] Félix (1811-1868) d'où Henriette Léonie (1842) et Marie-Geneviève-Alix (1846-1908) // Louis-Marie-Stanislas Lecomte de Teil (1833) d'où Pierre-Marie-Joseph (1868) // Zacharie (1803-1879) d'où Marie-Rose-Blanche (1841-1939).
D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules cantonné de quatre étoiles d'argent.

► **Le Conte** (Forez) : Pierre (1690-1754), anobli par charge de secrétaire du Roi le 29 décembre 1747. Vote noble en Forez en 1789. [ANF-1935, V89, SS sup] Postérité d'Hubert (1862-1947).

D'argent à trois merlettes de sable au chef d'azur chargé d'un lion passant d'or.

► **Le Conte des Floris** (Normandie (Election de Coutances)) : **anobli par L.P. de François Ier du mois de septembre 1543.** [WNOR] Postérité d'Henri-Alphonse (1896-1970). Famille subsistante mais principe de noblesse à vérifier.

D'argent à l'écusson d'azur chargé d'une bande d'or, surchargée de trois merlettes de sable et accompagnée de trois cœurs de gueules.

† **Le Conte de Nonant de Raray** (1912-1926) (Normandie) : ancienne extraction, maintenue noble en 1667. Marquis de Beaumesnil par L.P. de 1604 et marquis de Nonant(-Le-Pin) par L.P. de mars 1623 [SS] Derniers du nom : Henri-Charles (1822-1879) d'où Hélène- Henriette-Marie-Wilhelmine (1864), Ida (1865-1926) et Albert-Ferdinand (1867-1912).

D'azur au chevron d'argent accompagné en point de trois besants mal ordonnés d'or.

► **Le Conte d'Ymouville** (Normandie (Orval)) : anobli en décembre 1576, maintenue noble en 1666. [V89, SS] Postérité de Bernard (1915-1994).

D'or au vautour s'essorant de gueules, beccqué et membré du mesme.

† **Le Coq de Bréauté** (1904) (Normandie) : anobli en 1700. [SS]

De gueules à un coq d'argent beccqué onglé du mesme regardant une étoile d'or posée en chef.

<!!> **Le Cordier de Bigars de Lalonde** (Normandie (Lisieux)) : Nicolas Le Cordier, sieur du Tronc, greffier en la juridiction des Aides, anobli par L.P. en novembre 1508, registrées en la Chambre des Comptes de Normandie le 9 août 1510. Maintenu noble le 8 juin 1523 en l'élection d'Evreux et le 24 janvier 1667 en l'élection de Rouen par La Galissonnière. Admission aux Cheval-légers de la Garde du Roi le 10 mars 1785. Preuves pour le service le 9 juin 1784. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 22 août 1784. Vote en 1789 à Rouen, Caen, Arques, Conches et Valognes. (branche éteinte) érection du marquisat de La Londe en 1782.[WNOR, V89, SS, SS sup, ENFS n°34] Postérité de Jacques (1912-2013) d'où Michel (1948-2004), Chantal (1949), Christian (1950) (d'où Charles-Henry (1979), Béatrice (1983), Astrid (1985)), Sylvie (1952) et Catherine (1955). *Ecartelé : aux I et IV d'azur à la bande d'argent à cinq losanges de gueules accostée de deux étoiles d'or ; aux II et III d'argent à deux fasces de gueules.*

† **Le Cornier de Cideville** (1918-1921) (Normandie) : extraction, maintenue noble le 17 janvier 1667. [SS] Derniers du nom : Jean-Baptiste Julien (-1874) d'où Marie-Pierre (1838) et Marie (1840-1921).

D'azur à la tête et col de licorne d'argent accompagnés en chef de deux molettes d'or.

† **Le Cornu de Balivière** (1821-1893) (Normandie) : ancienne extraction 1425, maintenue noble par La

Galissonnière le 19 septembre 1668 dans l'élection de Pont-Audemer. Honneurs de la Cour en 1788. Preuves pour Saint-Lazare en 1784. [Le Bret, NNF]

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois cors de chasse du même liés de gueules.

► **Lecourbe et Le Courbe** (Franche-Comté) : Charles Séraphin Lecourbe (1805-1879), titré comte héréditaire sur réversion du titre de son oncle paternel, le général Claude Jacques Lecourbe, par lettres patentes du 1er mai 1865. [ANF-1998]

► **Le Court de Béru** (Bourgogne (Tonnerre)) : filiation non noble suivie depuis 1627. François Le Court, sieur de Béru, anobli par lettres de relief de dérogeance le 16 décembre 1686, enregistrées à la Cour des Aides de Paris. Achat de la terre de Béru, près de Tonnerre, en 1627. Sentence de l'élection de Tonnerre du 16 mai 1725 portant réhabilitation de noblesse, confirmé noble le 20 juillet 1730 pour 750 livres. Chevalier de Notre-Dame du Mont Carmel et Saint-Lazare le 21 mars 1787. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1761, 1764, 1768 et 1770. Certificat de noblesse délivré par d'Hozier le 26 mai 1761 rappelant les L.P. de relief de dérogeance du 29 avril 1686 et l'arrêt de la Cour des Aides de Paris du 16 décembre 1686. (AR) [ANF-1995, GAF III, V89, V07, SS, NNF] Postérité de Louis (1857-1924).

D'azur à une aigle bicéphale éployée d'or.

(0) **Lecourt d'Hauterive** (1987) (Auvergne (Issoire), Normandie) : Jean Lecourt (1620-1702), conseiller à la Cour des aides de Clermont, son fils Victor (1665-1735), président de la Cour des aides de Clermont ; son petit-fils Jean (1695-1765), conseiller à la Cour des aides de Clermont ; son arrière-petit-fils François (1725-1796), président de la cour des aides de Clermont. Achat de la terre d'Hauterive en 1761.[WNOR] Derniers du nom : Paul (1867-1921) d'où George (1913-1987) (d'où x et François de Paule (1961-1961)), Guy (1914-1985), Henriette (1915-2007) et Madeleine (1917-2002). Subsiste au moins Marie-Caroline (1959).

D'azur au chevron d'or, surmonté d'un croissant du même et accompagné de trois aiglettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

† **Le Courtois (d'Heroudeville) de Sainte-Colombe** (Normandie) : anobli en février 1578. Maintenu noble en 1650. [SS] Charles-Ambroise d'où Caroline ép. 1827 Adolphe-René de La Gonnivière

De gueules à la fasce d'or accompagnée de trois oies d'argent sans queue posées deux et une.

► **Le Courtois du Manoïr** (Normandie (Caen)) : Guillaume-Gilles (1727-1799), capitaine des grenadiers royaux, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie à Paris le 10 mai 1768- toujours en charge en 1789. Requête en désignation d'enquêteurs de bonne vie et mœurs pour un office de conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 17 mai 1768 (AR). [ANF-1984, WNOR, V89, NNF] Postérité d'André (1879-1960).

De gueules à la fasce ondée d'or accompagnée de trois canettes d'argent membrées d'or.

► **Le Cousturier de Courcy** (Normandie (Pont-Audemer)) : Guillaume, sieur de La Motte, anobli en 1577. Maintenu noble le 11 juin 1667. Vote noble en

1789 au Perche. Baron le 2 janvier 1814 sur promesse d'institution de majorat, supprimé le 15 février 1817 par retrait d'autorisation du majorat. [WNOR, SS, V89] Postérité d'Eugène-Ernest (1810).

D'azur à trois croissants d'argent.

<!!>**Le Couteux de Caumont, <!!>Le Couteux du Molay et †Le Couteux de Verclives** (Normandie (Rouen)) : (Caumont) François Léonor Etienne Benoît (1727), avocat en Parlement, substitut au Parlement, anobli avec son frère par L.P. en juillet 1764, enregistrement en la Cour des Aides de Rouen le 13 août 1764. (du Molay) Jean-Etienne (1669-1757), anobli par L.P. en janvier 1756, enregistrées à la Cour des Aides de Rouen le 23 février 1756. Baron le 11 juin 1810, baron héréditaire le 6 janvier 1815. (Verclives) : Antoine (1680-1753), anobli par charge de secrétaire du Roi le 2 décembre 1749, son fils Antoine (1722-1810), conseiller-secrétaire du Roi le 16 novembre 1753-1777. (†Canteleux) : comte de l'Empire le 26 avril 1808, pair de France héréditaire le 19 août 1815, comte pair le 31 août et le 20 décembre 1817. [WNOR, SS, V89, NNF] (Caumont) Postérité d'Olivier (1923-1994) d'où 4 filles. Son frère Hubert (1921-2013). (Molay) Postérité de Michel (1923-1978). (Verclives) Derniers du nom : Charles-Barthélémy (1851) d'où Camille (1873-après 1927). (Canteleux) : éteinte en 1926.

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople.

†**Le Couvreur de Saint-Manvieu** (-1952) (Picardie, Normandie) : trésorier de France au bureau des finances d'Amiens. Vote à Vire en 1789. = ? Le Couvreur de Vreigne (Vraignes), président trésorier de France et général des finances de la Province de Normandie, maintenue noble le 30 mai 1670 par Dorieu, intendant de Soissons et le 28 novembre 1716 par Bernage, intendant d'Amiens. [WNOR] (Saint-Manvieu) Derniers du nom : Anne-Marcelle-Marie (1877-1952). Vérifier que l'origine de cette famille est bien commune à la famille homonyme, seigneur de Vraignes.

? *D'or, à un sanglier de sable passant à travers une touffe d'arbres ou buisson de sinople.*

†**Le Danoys/Dannois de Tourville des Essarts** (Normandie (Caudebec)) : Issue de Robert, secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie (1697-supprimé 1697) puis secrétaire du Roi (1703-1716), mort en charge d'où Thomas Le Danoys (1664-1740), écuyer d'où Joseph-Romain (1688-1728), conseiller du Roi au Parlement de Normandie d'où Aimable Joseph (1723-1793), conseiller du Roi en la Grande Chambre du Parlement de Normandie. Vote en 1789 au bailliage de Rouen. [WNOR, NNF, d'Arundel de Condé] Derniers du nom : Jules-Hippolyte Arthur (1823-1905) d'où Edagr (1851), Roger (1854-1927) et Suzanne (-1854).

D'argent au chevron d'or accompagné de trois noyers arrachés de sinople au chef d'azur chargée d'une croix recroisetée d'or entre deux étoiles (6) d'argent

†**Le Demours de Kernillien d'Ivory** (1937-1989) (Bretagne (Matignon), Bourgogne) : Jean-Baptiste (1726-1797), anobli par charge de secrétaire du Roi en 1756. Relève le nom d'Ivory par ordonnance du 9 janvier 1822 et transmission du titre de son oncle le 28 juin 1822. [SS] Derniers du nom : Henri (1850-1937) d'où Odette (1889-1989).

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'argent ; aux II et III de sable à trois besants d'argent.

►**Ledesvé d'Heudières** (Normandie) : Jacques-Louis (1756-), juge de paix, député au Conseil des Cinq-Cents, anobli par L.P. du 16 décembre 1815. Autorisation de rajouter le nom d'Heudières par décret du 25 décembre 1859, 5 décembre 1861. [ANF-1961, WNOR, V89, SS] Postérité de Louis (1866-1924).

D'argent au chevron d'azur à trois molettes d'or accompagné de trois roses de sable.

►**Le Dieu de Ville** (Champagne (Sézanne)) : filiation depuis Claude Le Dieu, seigneur de Beau-Buisson, cité en 1454. Extraction 1504. Noble du côté maternel par sentence du bailli de Château-Thierry le 21 juin 1486. Noble du côté maternel par sentence des élus de Soissons le 26 mai 1555. Maintenu noble le 26 juillet 1672 par arrêt du Conseil d'Etat et le 20 octobre 1698 par Larcher, intendant de Champagne. [ANF-1954, V89, SS, ENFS n°7] Postérité d'Albert (1857-1929).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois glands d'or.

<!!>**Le Duc de Lillers** (Normandie (Caudebec)) : Nicolas-Michel Leduc (1673-1752), anobli par charge de secrétaire du Roi le 6 juin /10 juillet 1741, mort en charge en 1752. Vote noble en 1789 au bailliage de Caudebec. Claude-Michel (1761-1834), Comte de l'Empire le 4 février 1810. [ANF-1981, V89, GAF n°21425, SS, SS sup] Postérité de Louis (1906-1991).

D'or à la croix échiquetée d'argent et de sinople.

(0)**Le Duchat d'Aubigny** (1992-) (Champagne, Pays Messin) : filiation suivie depuis Claude en 1538. Six conseillers au parlement de Metz. Charles Le Duchat, sieur de Rurange, capitaine de cavalerie au régiment du Dauphin fut maintenu dans sa noblesse et anobli en tant que besoin par L.P. le 6 mai 1721, enregistrées au bureau des finances du Parlement de Metz. Certificat de noblesse pour La Flèche le 9 octobre 1774. Comparution pour l'Ordre de la noblesse au bailliage de Vezelize le 16 mars 1789. [ANF-1936, V89, SS, ENFS]. Derniers du nom : Jean-Laurent-Gédéon (1908-1992) d'où Guy-Michel (1935-1975), Chantal-Marie-Thérèse (1937) et Jeanne-Yvonne-Marie (1949).

D'argent à cinq fusées de gueules, accolées en fasce..

?►**Le Fanu** (Normandie (Caen)) : Etienne Le Fanu (1550-1613), anobli par L.P. en septembre 1595. Maintenu noble par Chamillart le 8 mars 1671. Emigrés en 1685 suite à la révocation de l'édit de Nantes et fixés en Irlande. [WNOR, NNF] famille présumée subsistante : William-Richard (1816-1894) d'où Thomas-Philippe (1858-1945) (d'où William-Richard (1904-1995)) et Brnsley-Rankine (1862-1945) (d'où John Lewen (1906) d'où x).

D'azur au cygne d'argent ; au chef d'or chargé de trois roses de gueules fleuronées d'or.

►**Lefébure du Bus** (Picardie (Abbeville), Normandie) : filiation 1588. Maire d'Abbeville en 1645-1646. Anobli par L.P. enregistrées à la Cour des Aides le 21 février 1711, remise de la finance d'anoblissement du 14 juin 1725. [WNOR, NNF, SS, SS sup, V07] Postérité de Pierre (1897-1988).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois gousses de fève de sinople.

<!!> **Le Febvre et Lefebvre – Charbonnier de Villequetout** (Orléanais (Romorantin)) : Laurent-Etienne (1770-1845), chevalier de l'Empire le 19 juin 1813. Laurent-Léon (1797-1877), Baron par décret du 9 février 1867 et L.P. du 2 janvier 1869, Comte Romain le 13 avril 1856. Autorisé par décret du 12 février 1867 à reprendre le nom Charbonnier de Villequetout. [SS, V89] Subsiste la postérité de Christian (1916-2004). Branche éteinte : Jules (1835) d'où Henri (1875-1927) (d'où x), Julie-Joséphine (1878-1918), Elisabeth (1880-1966), Louis (1884) et Marguerite (1888-1926).

D'azur au pélican entouré de huit petits le tout d'or, au chef de gueules chargé de trois besants d'argent au franc quartier des barons propriétaires.

Le Febvre d'Argence (Maine) : aucune descendance actuelle ne provient d'un des deux secrétaires du Roi que compta cette famille avec François (1646-1724) ou son fils Urbain-François-Joseph, anobli en tant que besoin en 1773. [Kerfranc, V89, SS]

D'argent à une louve de sable sur une terrasse de sinople au chef d'azur à trois roses d'argent.

†**Lefebvre de Chasles et Lefebvre de Maurepart (-1871)** (Touraine, Bretagne) : anobli par charge de 3 auditeurs successifs à la chambre des comptes de Bretagne de 1623 à 1713, maintenue de noblesse en 1667. Vote avec la noblesse à Angers en 1789. [Le Bret] Dernière du nom : Mélanie (1793-1871).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois grelots du même.

► **Lefebvre de Gouy** (Picardie (Doullens), Artois (Saint-Omer)) : (Branche de Milly éteinte) anobli par charge de conseiller au Conseil d'Artois en 1672, maintenue noble le 4 octobre 1698. (Gouy) anobli par charge de conseillers au Conseil d'Artois et L.P. de vétérance du 16 janvier 1748. [ANF-2003, V89, SS] Postérité de Charles (1897-1982).

De sable au chevron d'argent chargé de trois roses de gueules boutonnées d'or.

Lefebvre de Laboulaye : charge de conseiller secrétaire du Roi 1785-1790. Noblesse inachevée.

► **Lefebvre de Ladonchamps olim Lefebvre** (Picardie (Abbeville), Champagne (Chalons), Lorraine (Metz)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1633-1674. [ANF-1950, V89, SS].

D'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux aiglettes de sable, becquée et membrée de gueules, et en pointe d'un arbre de sinople.

► **Le Febvre de Maurepas** (Champagne, Normandie) : ancienne extraction 1450. Maintenu noble en 1667. [SS, V89] Postérité de Jean (1908-1986).

D'azur à trois croix pattées d'or deux et une.

†**Lefebvre de Montjoye** (1913) (et – de Tumejus) (Lorraine) : Nicolas-Joseph Lefebvre, sgr d'Hénaménil, avocat, premier substitut du procureur général près de la Cour Souveraine fut anobli le 14 août 1706 par lettres patentes du Duc. Reconnu d'ancienne noblesse par arrêt

du conseil d'Etat du 12 juin 1756, lettres de gentillesse du 18 juin 1756, entérinées le 25 juin 1756. [SS, SS sup]

D'or au buste de cerf au naturel mouvant de la pointe au chef d'azur chargé d'une lance d'argent accostée de 2 quintefeuilles d'or.

► **Lefebvre de Plinval, de Plinval-Salgues et de Plinval-Maule** (Picardie (Saint-Valéry sur Somme)) : Philippe Lefebvre (1670-1733), anobli par charge de Conseiller-Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 15 juillet 1718, mort en charge le 22 janvier 1733, son successeur reçu le 7 janvier 1734 (AR). Comparution pour l'ordre de la noblesse de Sézanne et Châtillon en 1789 (AR). Le nom de Salgues a été repris par décret en 1881. [ANF-1936, V89, SS, SS sup] Postérité de Georges (1891-1973) et d'Olivier (1934-2015).

Ecartelé en sautoir : aux I et IV, de sinople à une étoile d'argent ; aux II et III, d'or à une rose de gueules tigées et feuillées de sinople sur le tout de gueules à une tête de chérubin d'or.

► **Le Febvre de Saint-Germain** (Champagne, Lorraine) : Nicolas, valet de chambre du duc de Lorraine fut anobli par L.P. le 20 mars 1543. Lettres de gentillesse du 27 mai 1711, preuves pour les cadets gentilhommes du roi Stanislas le 14 décembre 1748 (AR). Comte du Saint-Empire par diplôme de l'Empereur François Ier le 8 avril 1755. Baron de l'Empire le 2 janvier 1814 non suivi de lettres patentes. Prit part aux assemblées de la noblesse à Nancy et à Coutances en 1789. [ANF-1951, V89, SS] Postérité d'Yvan (1874-1941).

D'azur à une rencontre de cerf d'or accompagnée de 3 croix pommées et fichées d'argent 2 et 1.

†**Lefebvre de Vatismesnil** (1931) (Normandie) : Pierre-Georges (1662-1742), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi audencier en la chancellerie du Parlement de Rouen en 1720 avec Lettres d'Honneur le 13 mai 1740. Vote en 1789 à Rouen et à Gisors. Acquisition de la terre de Vatismesnil en 1715. [WNOR, SS, SS sup] Derniers du nom : Pierre (1827-1887) d'où Jean (1860-1931).

D'azur à un huchet enguiché et virolé du mesme cantonné de quatre molettes d'or.

†**Lefebvre-Pigneaux de Béhaine** (1985) (Aisne (Hirson), Île de France (Paris)) : Pierre-Edouard Lefebvre (1769-1828) fut anobli par L.P. du 6 avril 1826. Comte Romain en janvier 1870. Autorisé par décret du 24 mars 1858 à reprendre le nom de Pigneaux de Behaine. [SS, V89] Derniers du nom : Francis (1860-1930) d'où Françoise (1892-1970), Claire (1893-1963), Jean (1897-1985) et Edouard (1899-1970).

D'argent au cerf naturel passant sur une terrasse de sinople, au chef de sable chargé de trois étoiles d'or.

► **Lefebvre du Grosriez** (Picardie) : Charles Lefebvre (1715-1790), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie établie près le parlement de Besançon par lettres du 19 octobre 1780, mort en charge le 4 février 1790. Son fils aîné Charles-François Lefebvre des Fontaines (1747-1819), confirmé dans sa noblesse par ordonnance du 19 décembre 1816 et L.P. du 1^{er} février 1817. Son fils cadet Charles-Claude Lefebvre du Grosriez (1752-1818), confirmé dans sa noblesse en même temps que son frère. Derniers du nom : Charles-Fernand (1843-1926) d'où Louise (1870-1920), Edouard Claude Joseph

(1875-1897) et Marguerite (1881-1936). Subsiste la postérité de Maurice-Marie-Henri (1870-1945). Le nom est porté aujourd'hui par Jean-Pierre, Jérémy, Daniel, Marie-Charlotte... Cette famille ne peut plus entrer à l'ANF.

D'azur, à une fasce d'argent accompagnée de trois étoiles du même, 2 et 1 ; au chef d'or chargé de deux pals de sable et de trois merlettes de gueules rangées en fasce sur l'or.

†**Le Fer de Beauvais, - de La Gervinai (1963-2019), - de Bonaban et de La Motte** (Bretagne (Saint-Malo)) : filiation suivie depuis Bertrand Le Fer (1540-1606), sieur de Limonnay. Désistement de François Le Fer, sgr de La Saudre et de Luc, sieur du Val devant la chambre de réformation de Bretagne le 12 septembre 1668. Luc, sieur du Val, débouté par le conseil d'Etat le 18 mai 1702. (Beauvais & Gervinai) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Bretagne en 1711. Preuves pour la Marine en 1788 (La Motte) « ne paraît jamais avoir cherché à régulariser sa situation nobiliaire (CEA) » ? (Bonaban) demande de rajout du nom « de Bonaban » le 17 septembre 1865. [GAF n°15040 bis, SS] Derniers du nom : (La Motte) Albert (1871-1939) d'où Marguerite (1900-après 1925). (La Gervinai) Fernand (1887-1963) d'où Christiane (-2008), ép. Jean Amilhat, Françoise (1922-2016) et Monique (1924-2019). Ce dernier eut également une postérité naturelle deux sœurs jumelles : Chantal (1952-2011) et x. *Echiqueté d'or et de gueules.*

†**Le Feron d'Eterpigny** (après 1924) (Île de France (Compiègne)) : anobli en septembre 1697. Révoqué par suite de l'édit d'août 1715. Anobli par charge de secrétaire du Roi le 21 avril 1731. [SS] Derniers du nom : Bernard (1873) d'où Jean (1900). *De gueules au sautoir accompagné en chef et en pointe d'une moeltte, en flancs d'une aigle le tout d'or.*

►**Le Féron de Longcamp** (Normandie (Pont-Audemer)) : anobli par charge de secrétaire du roi audiencier en la chancellerie du Parlement de Rouen le 30 juin 1602, lettres d'honneur le 14 janvier 1634. Maintenu noble en 1668. Confirmé dans sa noblesse par arrêt de la Cour des Aydes de Normandie le 16 mai 1698. Maintenu noble le 20 mai 1700 par jugement de M. de La Bourdonnaye, intendant de Rouen. Confirmation de noblesse en 1785. [ANF-2017, WNOR, V89, SS, SS sup] Postérité d'Albert (1838-1905). *D'azur au chevron d'or accompagné de trois fers de lance d'argent au chef du même chargé de trois tiercefeuilles de sable.*

Le Fèvre de Virandéville (-1904)

►**LeFèvre d'Ormesson** (Île de France (Epinay sur Seine)) : Anobli par L.P. le 14 septembre 1553. Maître des requêtes au Grand Conseil les 17 juin 1733 et 20 janvier 1738, Lettres d'Honneur le 28 janvier 1745. Conseiller d'Etat en 1758. Arrêt du Grand Conseil portant dispense du Marc d'or de noblesse les 13 avril 1775 et 11 février 1779. Marquis d'Ormesson par érection, L.P. en mai 1758. [ANF-1947, V89, SS, ENFS n°36] Postérité d'Henri (1808-1882). *D'azur à trois fleurs de lys au naturel.*

►**Leffe (de)** (Berry) : extraction 1504. Maintenu noble en 1669. [ANF-1963, V89, SS] Postérité d'Urbain-Sylvain (1826-1903). *D'argent à trois merlettes de sable.*

►**Le Filleul (de La Chapelle) des Guerrots et †Le Filleul de Longthuit** (-1939) (Normandie (Généralité d'Alençon)) : anobli par L.P. de François Ier en juin 1522, vérifiées en 1523. Maintenu noble en 1667 dans l'élection de Bernay et le 6 février 1669 par La Gallissonnière, intendant de Rouen. Vote noble à Caudebec et Orbec en 1789. [ANF-1981, WNOR, V89, SS, SS sup] (Guerrots) Postérité de Stanislas (1823-1893). (Longthuit) Dernier du nom : Raoul d'où Angèle (1847-1931), x, Marthe (1850) et Rose-Octavie (1855-1939). (La Chapelle) éteinte en 1905. *De gueules à un lion d'or à la tierce d'azur en fasce brochante sur le lion, au franc quartier d'or plein.*

† Le Flon de Royalcourt (Artois) : anobli le 10 septembre 1619 par les archiducs d'Autriche Albert et Isabelle, comte d'Artois. [SS] Henri-François-Prosper d'où Henriette (1839) et Henri-Louis-Prosper (1842-après 12 décembre 1899). Principe de noblesse ? <i>D'azur à un trèfle d'or, à la bordure du même.</i>
--

►**Le Forestier du Buisson Sainte-Marguerite** (Normandie (Foucrainville, Nonancourt)) : extraction 1538. Maintenu noble le 8 mars 1669 par arrêt du Conseil d'Etat. Preuves pour Saint-Cyr le 24 octobre 1736. Vote en 1789 à Nonancourt.[ANF-2001, WNOR, V89, SS] Postérité de Jean (1928-2018). *D'argent à trois cors de chasse de sable.*

►**Le Forestier de Quillien et – de Kerosven** (Bretagne (Cornouailles)) : ancienne extraction 1481. Maintenu noble le 21 mars 1671.[ANF-1962, GAF n°15797, V89, SS] *De sable à trois bandes fuselées d'argent.*

†**Le Forestier de La Romade** (Saintonge) : extraction, maintenu noble en 1666, 18 avril 1698 et 2 janvier 1700. Comparait à Saintes en 1789. [GAF n°15798, SS] x d'où Marie-Louise ép. Thromas et Suzanne. *D'argent au lion rampant de gueules armé, lampassé et couronné de mesme.*

<!!>**Le Forestier de Vendevre et †Le Forestier d'Osseville** (1921) (Normandie) : extraction féodale 1371, maintenu noble en 1463 par Montfaut et 1666 dans l'élection de Carentan. Comparait à Argentan en 1789. Vote à Falaise et Caen en 1789. (Vendevre) Comte de l'Empire en 1811. [Osseville] (titre éteint en 1921) Comte héréditaire par L.P. le 4 juin 1830. [GAF n°15796, SS, V89, WNOR] La branche du Bois de La Ville vota en 1789 à Breteuil. Dernier du nom : Robert-Frédéric-Louis-Auguste-Léon (1851). *D'argent au lon de sable armé et couronné de gueules.*

†**Le Fournier d'Yauville** (1911) (Haute-Normandie, Picardie) : anobli le 22 octobre 1471 en vertu de la charte des francs-fiefs. Maintenu noble le 17 février 1668 à l'intendance de Rouen. [WNOR] Derniers du nom : Etienne (1856-1911) d'où Jacques.

<!!>**Le Franc de Pompignan** (1987) (Quercy, Languedoc) : extraction 1544. (branche éteinte)

maintenue noble en 1667 et le 13 février 1698. () charges de présidents en la Cour des Aides de Montauban. Marquis par L.P. en 1763. Comparait à Cahors en 1789. [GAF n°16137, V89, SS] Jacques-Guillaume-Marie (1899-1987) d'où Michel (d'où x) et Sabine. Le nom a été relevé par la famille Durand.

D'azur au cavalier d'argent tenant une épée de même.

► **Le François des Courtis (de La Groye et Montchal)** (Poitou, Angoumois) : ancienne extraction 1420. Maintenu noble le 8 janvier 1617 et 8 mai 1663. [ANF-1935, V89, SS]

D'azur à une tour d'argent à trois mouchetures d'hermines de sable accostée de trois fleurs de lys d'argent et soutenue d'une croisette de même.

† **Le François de Grainville** (1885-1975) (Vexin Normand, bailliage de Gisors) : semblent issus des Le François, sieurs de Pommère/Pomméré, élection de Verneuil : N Le François de Longchamp ép. Catherine Charlotte de Grainville. Maintenu le 15 mai 1666 par de Marle, intendant d'Alençon. [NNF, WNOR] Derniers du nom : Gaston (1854-1885) d'où Pauline (1880-1975) et Yvonne (1881-1970).

D'azur à cinq vergettes d'argent.

► **Le Gac de Lansalut et Le Gac de Lesvren** (Bretagne (Evêché de Tréguier)) : anobli en 1431 ou 1438. Maintenu noble le 25 janvier 1670. [ANF-1982, V89, SS]

D'or à un lion de sable armé lampassé de gueules.

< !!> **Le Gardeur de Tilly** (Normandie (Thury-Harcourt), Canada) : anobli moyennant 300 écus d'or par L.P. en mai 1510. Maintenu noble en 1666 par Chamillart, intendant de Rouen et 1671. Titres enregistrés au Conseil Supérieur du Canada le 23 juillet 1667 et par le Conseil Supérieur de Port-au-Prince le 10 janvier 1723. Comparait à Saintes en 1789. Présents en France et en Louisiane. [WNOR, SS] (branche canadienne) Postérité de René-Joseph (1893-1973). (branche française) Pierre (1900-1987) d'où Jacques (1929-1956), x et Florence (1935-1958) ; Françoise (1901-1994). La branche de Repentigny subsistante au Canada (jusqu'en 1991) est probablement illégitime ?

De gueules au lion d'argent lampassé d'or, tenant des deux pattes de devant une croix latine patriarcale recroisettée d'or.

† **Le Gendre de Luçay** (1927) (Lyonnais, Île de France) : Bénigne Legendre, contrôleur des guerres, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 2 juillet 1694 / 12 juillet 1695, mort en charge en 1715. Comte d'Empire le 14 février 1810. [V89, SS] Comte Palatin par le pape Innocent XI en 1677. Derniers du nom : Charles-Marie-Ernest (1867-) d'où Hélion (1907-1927).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une levrette courante d'argent colletée de sable.

† **Legendre d'Onsembray** (1893-1963) (Beauvaisis) : anobli par L.P. en septembre 1495 (1496). Vote à Beauvais, Clermont-en-Beauvaisis, Chaumont en Vexin, Paris, Melun-Moret, Provins-Montereau et à Orléans en 1789. [SS] Derniers du nom : henri-Charles-Marie-

Auguste (avant 1867-1893) d'où Marie-Ange-Olga-Louise (1888-1963).

D'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois bustes de pucelle du même chevelés d'or.

► **Le Gentil de Rosmorduc** (Bretagne (Cornouailles)) : ancienne extraction 1480, maintenue noble les 24 mai 1669, 3 août 1669 et 27 octobre 1670 par la chambre de réformation de Bretagne. Honneurs de la Cour en 1787. [ANF-1946, V89, SS, ENFS n°42] Postérité de Georges (1859-1941)

D'azur au serpent volant d'or.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au dragon d'or (Le Gentil) ; aux II et III d'argent à trois roses de sable (Rosmorduc).

► **Legge de Kerléan (de)** (Angleterre, Bretagne) : maintenue noble par arrêt du parlement de Bretagne du 28 juin 1740. [ANF-1937, V89, SS] Postérité actuelle: Paul-Marie-Joseph (1871-1942) d'où Geoffroy (1905-1982) d'où Roger (1931-2017) d'où Stéphane, Christian et Frédéric d'où postérité.

Parti d'azur et d'argent au chevron de l'un en l'autre accompagné de trois lionceaux de même.

† **L'église de Ferrier de Félix (de)** (1951) (Comtat Venaissin (Avignon), Principauté d'Orange) : extraction 1623. Comparait à Orange en 1789. [V89, SS] Derniers du nom : Casimir Augustin Marie (1849-1919) d'où Fernand (1874-1951).

Tiercé en fasce : au I d'azur à trois fleurs de lys d'or rangées ; au II d'argent à l'église de gueules ; au III de gueules plein.

► **Le Gonidec, Le Gonidec de Traissan, Le Gonidec de Kerhalic, et Le Gonidec de Pénlan** (Bretagne (Tréguier)) : ancienne extraction 1410, maintenue noble le 28 novembre 1670. Confirmé comte de Traissan le 27 février 1819. [ANF-1944, V89, SS, SS sup] (Pénlan) : Rémy (..1977..) sans postérité. (Tressan) Olivier (-1945) d'où Jacqueline.

D'argent à trois bandes d'azur.

† **Le Gouëslie d'Argence** (1888-1923) (Normandie (Pays d'Auge)) : maintenue noble le 28 novembre 1668 dans la généralité de Rouen, élection de Pont-l'Évêque. [WNOR] Derniers du nom : Achille-Léon (1800-1888) d'où Théodore Oscar (1846-1871) et Hélène (1855-1923). Le nom est représenté par la postérité de Jean (1926-2018). Le Journal officiel de la République française du 8 mai 1908 publie la demande de M. de Pitti-Ferrandi (Robert), né à Livourne (Italie), demeurant à Paris, sollicitant l'autorisation de substituer et subsidiairement d'ajouter à son nom patronymique celui de : Le Gouëslie d'Argence. Puis, par décret du 13 février 1909 il est autorisé à substituer son nom par celui de sa mère, et à s'appeler à l'avenir "Le Gouëslie d'Argence".

Le Gouvello de La Porte (Bretagne) : maintenue noble en 1671-1672, [ANF-1936, JO, NNF, NG01] Figure à « de Gouvello » dans Valette.

D'argent au fer de mule de gueules, accompagnées de trois molettes du même

Le Gouvello du Timat

†**Legoux** (après 1908) (Bourgogne (Dijon)) : baron de l'Empire le 12 avril 1813. Confirmé le 11 novembre 1814. [SS] Dernier du nom : Emile-Victor-Honoré (1839-). // Son cousin Jules (1836-1908) d'où Marguerite (1865).

Tiercé en pal d'hermine, de gueules à l'étoile à dix pointes d'argent et de contre-hermine.

†**Le Gouz du Verger et †Le Gouz du Plessis** (1864-1905) (Anjou, Bretagne) : maintenue noble d'extraction par sentence du siège de La Flèche le 11 septembre 1631 et arrêt du parlement de Paris du 23 août 1633. Maintenu noble en 1668 et le 9 mai 1714 dans la généralité de Tours. Preuves pour le service en 1785. Comparait en Anjou en 1789. [Le Bret, GAF n°18056, NNF] Derniers du nom : Amédée (1784-1864) d'où Marie-Léontine (1818-1905) et Mathilde (1819-1894).

De sable à trois fasces d'or au franc quartier d'azur à trois quintefeuilles d'argent.

Fascé d'or et de sable à six pièces au canton d'azur chargée de trois quintefeuilles d'argent.

►**Le Gouz de Saint-Seine** (Bourgogne (Dijon)) : anobli par charge de secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chambre des comptes de Dijon en 1554, Dispense du Marc d'Or en 1784. [ANF-1949, V89, SS, SS sup]

De gueules à la croix endenchée d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent.

(0)**Legrain de Guyancourt** (2005) (Île de France) : Jean-Baptiste Legrain, avocat en Parlement, maintenue noble dans la généralité de Paris le 28 mai 1705 sur titres de 1536. (Antoine Le Grain, conseiller au Châtelet en 1558). [NNF] Derniers du nom : Charles-Ferdinand-Joseph (1911-2005) d'où Marie (1951) (d'où Thibault-Philippe-Aziz-Jérémie (1997) qui a repris le nom de sa mère.)

D'argent à trois merlettes de sable posées deux et une.

►**Le Grand de Mercey (olim Legrand)** (Bresse (Pont de Vaux), Bourgogne) : Etienne (1755-1828), baron de l'Empire le 15 juin 1808. [SS, V89]

Coupé : au I parti d'azur au casque d'or et des barons militaires ; au II d'azur à la tour crénelée de quatre pièces d'or accompagnée de quatre étoiles du même.

►**Le Gras du Luart** (Maine) : filiation depuis Michel Le Gras, sieur du Luart, lieutenant particulier de la ville du Mans en 1552. Anobli par charge au Grand Conseil en 1582 (cinq générations de conseillers au Grand Conseil). Marquis de Luart par L.P. en janvier 1726, enregistrées au Parlement de Paris le 17 juin 1726. [SS, V89, ENFS n°12] Postérité de Georges (1841-1925). Reprise du nom de Montsaunlin (famille éteinte en 1912) pour une branche.

D'azur à trois rencontres de cerf d'or.

(0)**Le Gras de Vaubercey** (Champagne) : extraction 1522. Maintenu noble en 1667 [V89, SS] Erreur de Valette : famille noble éteinte vers 1861, famille subsistante homonyme non noble issue de fabricants d'Etoffe à Lyon. En cours d'extinction.

D'azur à trois roseaux du même posés en pal sur les ondes d'argent surmontés chacun d'un besant d'or, au chef vairé d'azur et d'or à trois tires.

►**Le Grix de La Salle et †Le Grix de Tustal** (Normandie, Guyenne) : Jacques (1700-1775) anobli par charge de président-trésorier-général de France au bureau des Finances de Guyenne à Bordeaux en 1747, lettres d'honneurs le 4 octobre 1768 puis son fils Jacques (1735-1820) pourvu de l'office de président-trésorier-général et garde-scel au bureau des finances le 4 février 1762, Lettres d'Honneur le 29 novembre 1787. [ANF-1974 (La Salle), SS, V89] Nombreuse Postérité d'Albert (1840-1911). (Tustal) Eteinte avec Louis (1833).

De gueules à trois quintefeuilles d'argent.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois serres d'aigle d'argent onglées d'or deux en chef et une en pointe.

†**Le Groing de la Romagère** (1937) et – **de Treignat** (Berry, Bourbonnais, Auvergne) : extraction prouvée 1370. (5^{ème} branche dont le point de jonction n'est point prouvée) maintenue noble le 1^{er} février 1669. Preuves pour Malte en 1699, Saint-Cyr en 1718. Honneurs de la Cour en novembre 1771 et 1772. Comparait à Issoudun en 1789. [GAF n°18335-18336, SS] Le nom a été relevé par une branche des Loubens de Verdalle. Derniers du nom : Octave (1828-1879) d'où Guillaume (1868-1937).

D'argent à trois têtes de lions arrachées et couronnées de gueules, posées deux et une et un croissant d'azur.

►**Le Gualès de Mézaubran** (Bretagne (Tréguier)) : extraction féodale 1400. Maintenu noble en 1669. [V89, SS] Postérité d'Adolphe (1886-1944).

De gueules à un croissant d'argent accompagné de six coquilles du même : trois en chef et trois en pointe.

►**Le Guay** (Bretagne (Chateaugiron), Normandie, Anjou) : François-Joseph (1764-1812), baron de l'Empire le 26 avril 1810. [WNOR, V89, SS] Postérité d'Albert (1831-1918).

Coupé : au I parti gironné d'argent et d'azur et des barons militaires ; au II d'or au château à trois tours de sable, celle du milieu plus élevée.

►**Le Harivel de Gonville (de Mézières, de Maizey et du Rocher)** (Normandie (Vire), Lorraine) : **anobli aux francs-fiefs en 1470 (d'après Chamillart)**, maintenue noble les 23 janvier 1599 et 1^{er} décembre 1599 par Jean-Jacques de Mesmes, sieur de Roissy, en 1666 dans l'élection de Vire par Chamillart, en 1667 par La Gallissonnière, intendant de Rouen (AR). Vote en 1789 aux bailliages de Mortain, Tinchebray, Caen, Falaise et Domfront. La branche de Gonville répandue en Lorraine [ANF-1981, WNOR, V89, SS]. Nombreuse postérité.

De gueules à trois roses d'or, posées 2 et 1.

►**Leissègues de Légerville (de), Leissegues de Pennayen (de) et de Rosaven** (Bretagne) : Urbain-Marie (1776-), anobli le 16 novembre 1816 à la suite de l'ordonnance du 6 août. Chevalier héréditaire le 25 avril 1825. [SS, SS sup, NG01] Les porteurs du nom ne descendent pas de l'anobli. (Légerville) Charles (1814-1866).

D'or à trois fasces ondées de gueules et une épée haute d'argent garnie d'or en pal brochant.

►**Le Jay de Bellefond olim Legé** (Berry, Orléans) : filiation 1320, maintenue noble en 1599, 1669 et 1716. Comparait à Orléans en 1789. [Le Bret, GAF n°20059,

Dioudonnat] Postérité de Charles (1912-2009). Noblesse contestée : la maintenue de 1599 commune à toutes les branches n'a pas pu être retrouvée. // **René Lejay, sieur de Massuère, maintenue le 8 mars 1698 (BN ms fr 32584 f°10) // Maintenu de Charles et Louis Legé, sieur du Buisson en 1716 (BN ms fr 32272 f°152)**

De sinople à trois fasces d'or, au lambel du mesme en chef.

†**Lejéas** (1940-1994) (Île de France (Paris), Bourgogne (Dijon): Antoine (1718-1804), intendant de la généralité de Bourgogne, en charge de conseiller secrétaire du Roi contrôleur à la Cour des Aides de Bordeaux en 1788. [bulletin ADF]. Martin (1748-1831), comte de l'Empire le 24 avril 1808, confirmé par L.P. le 24 décembre 1825. Pair de France. [SS, SS sup, ENFS n°38] Derniers du nom : Olivier (1881-1918) d'où Bernadette (1910-1983), Christian (1914-1940) et Ghislaine (1918-1994).

De gueules au chevron d'or surmonté de deux étoiles d'argent rangées en fasce.

<!!>**Lejeune** (Alsace (Strasbourg)): Louis-François (1775-1848), baron de l'Empire par L.P. du 6 octobre 1810. Subsiste : Edgar-Louis (1915-1989) d'où Ghislaine (1943), Stanislas (1944-1998) (d'où Cyril (1972)) et Laetitia (1948-2009). [ANF-2016, GAF n°21482, SS, V89, ENFS n°38]

Coupé : au I parti d'or au dextrochère gantelé de sable mouvant de senestre, tenant un compas ouvert du mesme et des barons Militaires, càd de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au II d'azur à une t^{te} de minerve de profil d'or.

►**Le Jolis de Villiers et Le Jolis de Villiers de Saintignon** (Normandie (Cotentin)) : Guillaume Le Jolis, officier des archers du Roi Henri IV, anobli par L.P. en janvier 1595. Maintenu noble le 8 janvier 1599 par Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy, intendant de Caen et en 1666 par Guy Chamillart. Certificat de noblesse pour l'admission au Collège Royal de La Flèche du 18 novembre 1769. [ANF-1973, SS, V89, ENFS n°36] Postérité de Louis (1874-1914).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois aigles d'argent les vols abaissés.

►**Le Jumeau de Kergaradec** (Bretagne (Pays de Léon)) : extraction 1547, maintenue noble le 9 janvier 1669. [ANF-1991, SS, V89] Postérité de Robert (1885-1966) et d'Alain (1906-1999).

De gueules au léopard d'or.

►**Le Large d'Ervau** (Touraine) : anobli en 1633. Confirmé en 1668. Maintenu noble en 1670 et 1715. [ANF-1972, SS, V89] Postérité de Maurice (1894-1963).

D'azur à deux fasces d'argent à deux annelets de gueules pour la première, un seul pour l'autre.

†**Le Lart (de Saint-Ermon)** (1971) (Bretagne) : extraction, maintenue noble le 21 mai 1701. [SS] Derniers du nom Joseph-Marie (1810-1880) d'où Angélique (1833-1900), Joséphine-Marie-Caroline (1834-1919), René-Honoré (1842-1919) (d'où Luc-Louis (1904-1971)), Marie-Françoise (1843-1907) et Angèle-Toussainte (1844-1921).

De gueules semé de billettes d'argent.

†**Le Lasseur (de Ranzay)** (-2017) (Normandie, Bretagne) : extraction, maintenue noble en 1666. [SS] Derniers du nom : François (1872) d'où Anne-Marie (1912-1994) et Marie-Françoise (1914-2017).

De gueules à un chevron d'argent accompagné de trois ceps d'or.

►**Le Levreur et Le Levreur-Barton** (Normandie (Dieppe), Bretagne) : charge inachevée au XVIII^e siècle de conseiller en la Cour des Comptes en 1781. Joseph (1779-1869), inspecteur général des contributions indirectes à Rennes, maire de Baulon fut anobli le 18 novembre 1815. [ANF-1983, V89, SS]

D'azur à la merlette d'or.

(0)**Le Lieur de Ville-sur-Arce** (Normandie) : anobli le 12 février 1364, maintenue noble en 1668. [SS, V89] Derniers du nom : Jean (1886-1924) d'où Paul-Etienne-Henri-Joseph (1912-1994) (d'où Françoise-Simone-Jacqueline et Philippe André Marie) et Thérèse (1914-1945).

D'or à la croix denchée de gueules accompagnée de quatre têtes de léopard d'azur.

†**Le Lievre de Lagrange et Le Lievre de Fourilles** (1904-1954) (Orléanais) : anobli en 1400 (?), Président au Grand Conseil en 1637. Marquis de La Grange en 1648. Titre confirmé en 1825. Comparait à Senlis, et à Clermont en Beauvaisis en 1789. [GAF n°21791] Le nom a été repris par la famille de la Fontaine de Fontenay après alliance en 1902.

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une aigle éployée au vol abaissé du mesme.

†**Le Lorgne d'Ideville** (1981) (Champagne (Provins), Bourbonnais) : Louis (1780-1852), baron d'Empire le 24 octobre 1813, confirmé le 11 novembre 1814. Comte Romain le 23 novembre 1866. [SS, V89] Derniers du nom : André (1864-1944) d'où Antoine-Alexandre (1898-1899), Hubert (1900-1981), Pierre (1902-1915) et Diane (1904).

Parti : au I échiqueté de gueules et d'or ; au II d'or à trois vols ouverts de sable posés l'un au dessus de l'autre.

†**Le Lou/Loup de la Billiais** (1993) (Bretagne) : échevin de Nantes en 1564. Anobli par charge de conseiller maître des comptes en la chambre des comptes de Bretagne en mai 1572. Son fils Yves (1562-1637) lui succède en novembre 1586. Son fils Michel à son tour maître des comptes en 1615. Maintenu noble par la chambre de réformation de la noblesse en Bretagne le 15 novembre 1668 et 23 août 1669. Admission aux pages de la Grande Ecurie en 1673. Signataire de la Protestation de la noblesse bretonne le 9 janvier 1789. [ANF-1971, SS, V89, ENFS n°43] Derniers du nom : Léon (1873-1928) d'où Guy (1908-1993)

De gueules à deux fasces d'argent chargées la première de trois, la seconde de deux étoiles de sable.

(0)**Le Lubois de Marsilly** et Le Lubois du Verdier (Normandie) : anobli par charge de secrétaire du Roi en sa chancellerie près le département de Bretagne 1774, mort en charge en 1788. [V89] Derniers du nom : Auguste d'où Raoul (1843-1928) (d'où Stanislas-Marie-Auguste (1870-1919) (d'où Georges (1894-1945) et

Jehan (1905-1969) (d'où ? Jacques-Georges-Roland (1944-2008), Charles (1944-2019), et Alain-Claude (1947-1976)), Stanislas (1845-1864) et Madeleine (1850-1920). Subsiste Isabelle (1968), Sandrine... Le rameau de Treherve est resté non noble.

D'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent accompagné de trois fers de dards du même.

► **Le Maignan de Kerangat** (Bretagne (Vannes)) : ancienne extraction 1477. Maintenu noble le 12 mars 1671. [ANF-1938, V89]

De gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable.

<!!> **Le Maignan de L'Ecorce et – de La Verrie de Vivans** (Bretagne (Vannes)) : ancienne extraction 1476. Maintenu noble 1668-1715-1785. (rattachement à la famille précédente non prouvée). [V89, SS sup, SS] Jean-Georges-Emile-Marie (1920-1991) d'où Annie-Raymonde-Marie (1945-1989), Danielle (1946-2013), Elizabeth et Arnaud-Jean-Jacques (1956-1990).

De gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable.

† **Lemaire de Montifault** (1952-2004) (Orléanais (Gâtinais), Blésois) : ancienne extraction, maintenue noble en 1671. Confirmé noble en 1770. Preuves pour Saint-Cyr en 1775 et pour le service en 1782. [SS sup] Derniers du nom : Gaston (1874-1929) d'où Christian (-1944), Alain (-1952), Claude (1907-2004) et Monique (1911-1995).

D'or au lion de sable armé et lampassé de gueules tenant entre ses pattes un écusson d'azur.

► **Le Maire de Sars-Le-Comte** (Artois, Picardie) : anobli le 18 septembre 1678. [V89, SS] Postérité de Georges (1905-1979).

Parti : au I d'argent au lion de sable accompagné de trois étoiles du même ; au II d'or au chef de gueules chargé de trois coquilles d'or.

► **Le Maistre d'Anstaing** (Flandre (Lille)) : Michel (1657-1731), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1724. [ANF-1986, V89, SS] Postérité de Idesbalde (1882-1968).

D'or à la croix ancrée de sable.

<!!> **Le Marant de Kerdaniel** (Bretagne) : ancienne extraction 1481. Maintenu noble le 21 février 1671. [ANF-1979, V89, SS] Pierre-Yves (-2008) d'où x et x. // Pierre-Loïc (1938-2019) ép. Patricia d'Hertault de Beaufort // Jacques d'où Pierre-Loïc d'où Dominin, Irène et Aymeric.

D'azur à la tête d'aigle arrachée d'argent accompagnée de trois molettes de même ; au franc quartier parti d'hermines et de gueules à neuf mâcles d'or.

► **Le Marchand et Le Marchand de Guignard de Saint-Priest** (Normandie) : charge inachevée au XVIIIe siècle. Anobli en 1815. Une branche a repris le nom de Guignard de Saint-Priest après adoption en 1930. [ANF-1965, V89, SS sup, SS]

D'azur à une bande d'or accompagnée en chef de deux mouchetures d'argent et en pointe de deux molettes d'éperon couronnées de même

† **Le Marié des Landelles** (1910-1924) (Normandie (Cotentin)) : anobli en 1777. [V89, SS] Derniers du nom : Louis-Arthur (1845-1910) d'où Fernand, Marthe (1872) et Marie-Louise (1881-1924).

De sinople au lion d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

► **Le Marois** (Normandie (Briquebec)) : comte de l'Empire le 15 juin 1808, confirmé le 25 novembre 1814. [ANF-1951, V89, SS]

Ecartelé : au I d'azur à l'épée en pal d'argent ; au II de sinople au cheval d'argent ; au III de sinople à la pensée au naturel ; au IV d'azur à la croix alésée d'or.

► **Le Masson** (Normandie (La Vieille Lyre), Champagne) : anobli par L.P. du 13 janvier 1815. [ANF-1965, V89, SS]

Coupé : au I d'azur à deux tiges de lys d'argent en sautoir ; au II de gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

<!!> **Le Masson de Rancé** (Lorraine) : anobli en 1660, maintenue noble en 1699 et 1702. [ANF-1940, V89, SS, SS sup]. Henri (1875-1965) d'où Cécile (1908-2006), Thérèse (†2004), x, Louise (1914-2008), Elisabeth (1915-2009) et Victor (1918-2008) d'où x et x. // susbsiste Charles (1946).

D'or à la bande d'azur chargée de 3 lions passant d'argent.

Ecartelé : aux I et IV, d'or à la bande d'azur chargée de 3 lions passant d'argent lampassés et allumés de gueules ; aux II et III d'azur à la croix ancrée d'argent.

► **Le Mau de Talancé (de la Barre et de Sirvinges)** (Lyonnais) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1750. Comparait à Villefranche-sur-Saône en 1789. [ANF-1946, V89, SS] Relève le nom de Sirvinges, famille du Lyonnais maintenue dans sa noblesse en 1641, admise aux Etats de Bourgogne en 1724, éteinte au XIXe siècle. Relève le nom La Barre suite à une adoption par le dernier représentant des la Barre de Carroi.

D'azur à la fasce d'argent chargée de deux trèfles de sinople accompagnée en chef d'un croissant d'argent et en pointe d'un coq d'or.

<!!> **Le Menuet de La Jugannière** (Normandie (Saint-Lô, Caen)) : baron de l'Empire le 6 octobre 1810. [ANF-2014, V89, SS]

D'azur à la croix alésée d'or cantonnée en chef d'une rose et en pointe d'une coquille à dextre et à senestre, le tout d'argent, au franc quartier des barons présidents de cour d'appel.

Le Merchier de Cirminil (aujourd'hui Graf von Reventlow-Criminil) (Artois, Danemark, Holstein) : anobli par charge de conseiller au conseil d'Artois en 1652/ 1675. Admis aux Etats d'Artois en 1767 à cause de la seigneurie de Moringhem, comte en 1786. Devenu par adoption Comte de Reventlow par l.p. du roi de Danemark en 1815. Le dernier du nom semble être décédé en 1992. [SS]

Ecartelé aux I et IV, d'argent à trois fascés d'azur ; aux II et III d'argent à trois bandes d'azur, sur le tout d'azur à une gerbe de blé d'or accostée de deux étoiles du même.

†**Le Mercier / Lemerrier de Jauvelle** (1911) (Saintonge) : anobli en 1704. [SS] Derniers du nom : Abel-Octave-Raymond (1845-1911).
D'argent au lion passant de sable couronné de gueules.

► **Le Mercier de Maisoncelle (-Vertille de Richemont)** (Bretagne, Guadeloupe) : Louis (1672-1742), colonel de milice et commandant en chef de la Grande-Terre et du Fort-Louis fut anobli le 6 septembre 1734. [ANF-1960, V89, SS]
D'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cœur du même.

<!!>**Le Merle de Beaufond** (Normandie (Orbec), Martinique, Bretagne) : François occupa la charge de procureur du Roi au Conseil Supérieur de la Martinique et prit la qualification d'écuyer à la fin du XVIIe siècle. (noblesse graduelle). Chevalier de l'Empire en 1810. Noblesse à titre personnel ? [SS, NG01]
De gueules à cinq quintefeuilles d'argent et un merle d'argent tenant dans son bec un rameau de laurier de sinople posé sur un rocher de trois coupeaux d'argent posés en abîme.

► **Le Mesre de Pas** (Flandre, Artois) : Charles-François Le Mesre (1719-1783), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Flandre le 12 décembre 1781, mort en charge le 2 avril 1783. Convoqué le 24 mars 1789 pour l'élection des députés du second ordre du bailliage de Lille. Comte Romain le 12 octobre 1870 à cause de son frère, zouave pontifical, autorisé *ad personam* le 4 août 1874. [ANF-1987, V89, SS] Postérité de Paul (1856-1938).
De gueules à trois quintefeuilles d'argent.

► **Le Mintier de la Motte-Basse et Le Mintier de Léhélec** (Bretagne) : ancienne extraction 1440. Maintenu noble le 17 décembre 1668. [ANF-1937, V89, SS]
De gueules à la croix engrêlée d'argent.

†**Lemoine des Barres** (1910) (Normandie (Généralité de Caen)) : extraction, maintenue noble en 1667. [SS]
D'or fretté de sable à six pièces au franc quartier du mesme.

Le Monnier de Gouville (Normandie) : issue de Jean-Baptiste Romphaire Le Monnier (1721-1767) fils de Jean Romphaire, avocat au parlement de Rouen, lieutenant particulier ancien civil et criminel au bailliage de Saint-Lô. [JO]

†**Lemot de Clisson** (1920-) (Lyonnais) : François-Frédéric (1771-1827) fait baron sur institution de majorat par L.P. du 28 avril 1827. [SS, V89] Derniers du nom : Olivier (1850-1919) d'où Yvonne (1885), Elisabeth (1886), Olivier (1888-1920), François (1890-1918) et x.
D'azur à la colonne d'argent avec un chapiteau d'or sommé d'un buste du même et terrassé de sinople.

†**Le Mouton de Boisdeffre** (1919-1978) (Normandie (élection de Carentan)) : anobli en 1490, maintenue noble en 1665. [SS] Eteinte au XXe siècle avec Germaine (1895-1978) qui adopta ses neveux Joseph Fernet (1920-) en 1951 et Pierre Néraud (1926-2002), fs de Françoise (1892-1988), ép. de Jean Néraud.

D'argent à trois gibecières de sable, boutonnées et huppées d'or.

†**Le Moyne d'Aubermesnil et Lemoyne de Boisgautier d'Abancourt** (Normandie) : anobli par L.P. de novembre 1577 pour Antoine, procureur syndic de Dieppe, vérifiées en la Chambre des Comptes de Rouen le 5 décembre 1577. Maintenu noble par La Galissonnière dans l'élection d'Arques le 31 décembre 1667. [NNE, Le Bret] Derniers du nom : Jean-Baptiste-Raymond (1864) d'où Alice Le Moyne d'Aubermesnil, (1896-1933).
De gueules à trois roses d'argent deux et une, accompagnées en chef d'un lion léopardé d'or.

†? **Le Moyne/Moine de Blangermont** (Picardie, Normandie) : extraction 1559. Maintenu noble le 9 novembre 1668 et 22 décembre 1698. [V89, SS] Dernier du nom : Charles (1893-1983) // sa sœur Edith-Gabriele-Marie (1901-2001) // Monique-Pauline-Jeanne (1924-2012) // Françoise-Bernadette-Marie-Anne (1927-1991).
D'azur à la bande d'argent chargée de trois croix de gueules.

<!!>**Le Moyne de Serigny** (Normandie (Dieppe), Saintonge et Canada) : Charles Le Moyne (1626-1685) fut anobli par L.P. en 1668. (Lettres d'anoblissement de mars 1668, enregistrées à la Cour des compes le 21 février 1680 et au Parlement le 23 juillet 1717 en vertu des lettres de surannation du 20 avril précédent). (branche d'Iberville éteinte). [ANF-1939, SS, V89] Postérité d'Alain (1912-1986) d'où Florence, Margrete et Eric d'où Alexis, Dyane, Cédric et Chloé.
D'azur à trois roses d'argent au chef de gueules accosté de deux étoiles d'or.

► **Lempereur de Guerny et Lempereur de Saint-Pierre** (Normandie (Avranches)) : (Guerny) François Lempereur reçut Conseiller Secrétaire du Roi en 1663. (Saint-Pierre) Jean (†1668), conseiller du Roi, élu en l'élection d'Avranches fut anobli par L.P. en octobre 1644 / décembre 1654. Maintenu noble en 1669. [ANF-1993, V89] (Guerny) Postérité de Paul (1912-1992) et de Xavier (1915-1985). (Saint-Pierre) Postérité de Gaston (1857-1934).
D'or à la croix de gueules au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.

► **Lemps (de La Touvière) (de)** (Dauphiné (Vienne)) : ancienne extraction. Preuves pour la petite écurie le 8 avril 1785. [ANF-1968, V89, SS sup] Postérité de Charles (1870-1942). **Quel est le principe de noblesse de cette famille ?**
Parti de gueules et d'or au lion de l'un en l'autre.

<!!>**Le Muet** (Nivernais, Bourgogne (Auxerre)) : ancienne extraction 1438, maintenue noble le 20 juillet 1699 par Ferrand, intendant de Bourgogne. [ANF-2003, V07] Représentée par Sylvère.
D'azur au cygne d'argent ayant au col une écharpe nouée du même, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.

†**Le Myre de Vilers** (1973) (Normandie (Caen), Île Bourbon) : Jean-Jacques Le Myre (1721-1798), anobli par charge de conseiller Maître en la cour des comptes, aides et finances de Rouen, Lettres d'Honneur le 30 juin

1768 // 26 septembre 1768. [ANF-1963, V89, SS, SS sup] Derniers du nom Jean (1866-1934) d'où Ladislas (1915-1973). **Noblesse graduelle ? voir d'Arundel.**
De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant et d'une marguerite de même.

Lenchantin de Gubernatis (Comté de Nice) : renseignements font défaut

► **Lencquesaing (de)** (Artois (Saint-Omer, Avre en Artois)) : Jean-Jacques de Lencquesaing (1629-1683), receveur du domaine du Roi, mayeure d'Aire fut anobli par L.P. du 18 juillet 1660 données à Madrid par Philippe V, roi d'Espagne. [ANF-1949, SS, V89] Postérité de Bernard (1886-1946).
D'azur fretté d'or au chef d'azur chargé de deux étoiles à cinq rais d'or.

<!!> **Le Nepvou de Carfort** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : ancienne extraction 1469, maintenue noble le 30 mars 1702. [ANF-1961, V89, SS, NG01] Postérité d'Olivier (1892-1970).
De gueules à six billettes d'argent, trois, deux et une au chef plein de même.

† **Leneuf de Montenay de Minhy** (1854) (Normandie, Vendomois) : Ancienne extraction, maintenue noble le 4 décembre 1659 et 22 mars 1666. Eteinte en 1854 mais le nom a été repris par André Trotignon autorisé par décret du 15 octobre 1859 à s'appeler Trotignon de Montenay. Transmis par adoption à la famille Piquois. [SS sup, SS]
De gueules à trois coussins d'or deux et un.

► ? **Leneuf de Neufville** (1910) (Normandie) : extraction, maintenue noble le 4 décembre 1655 et 1^{er} décembre 1667. [SS] **René Alphonse (1891-1964). Quid de Gilles, photographe en 2020 et Sian, étudiant ? D'après Dioudonnat le nom a été relevé. [DIOU-1994]**
De gueules à trois coussins d'or deux et un.

† **Lenez de Cotty de Brecourt** (1930-1955) (Normandie, Picardie) : extraction, maréchal de camp au XVII^e siècle. [SS] Derniers du nom : Paul (1856-1919) d'où Yvonne (1886-1955) et Jean (1890-1916).
D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules, au hef du mesme chargé de trois étoiles d'or.

► **Lengaigne (de)** (Boulogne) : anobli par le roi d'Espagne en mai 1653. Preuves devant l'élection d'Artois le 3 août 1770. [ICC 1991 p889, NG01, Diou]
D'or à la croix d'azur chargée d'une merlette d'argent

► **Le Noir de Tournemine et Le Noir de Carlan** (Bretagne (Saint-Brieuc), La Guadeloupe) : ancienne extraction, maintenue noble en 1669. [ANF-2013 (Carlan), V89, SS] (Tournemire) branche éteinte ? Bernard de Tournemine (1947-2015). (Carlan) Postérité de Robert (1872-1922)
D'azur à trois chevrons d'or au franc canton de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent.

► **Le Normand de Bretteville** (Normandie (Falaise), Danemark, Etats-Unis, Belgique) : ancienne extraction 1488. Maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt de la cour des aydes de Normandie en date du 3 Juillet 1593

et le 2 mai 1667. [ANF-1961, V89, SS, SS sup] Reconnue noble au Danemark le 4 mai 1804. Postérité de Robert (1883-1962).
D'argent au chevron de sinople accompagné en chef de deux croissants du même et en pointe d'une tête de maure de sable tortillée d'argent.

<!!> **Le Normand de Flaghac** (Paris, Auvergne (Riom)) : Jean-Jacques (1683), anobli par charge de secrétaire du Roi le 5 juin 1745. Achat du comté de Flaghac le 19 juin 1765. Jean-Jacques (1754-), Baron de l'Empire le 2 mai 1811, confirmé le 21 octobre 1815. [SS, V89] Postérité de Christian (1918-2005).

De sable à trois fusées d'argent au chef du même chargé de trois mouchetures de sable.

† **Lenormant d'Etiolles** (1860-après 1875) (Orléanais, Île de France) : Charles (1634-1712), anobli par charge de Conseiller secrétaire du Roi en 1679. Même famille que ci-dessus. Derniers du nom : Charles-René Constant (1794-1860) d'où Louise-Constance (1826) et Victoire (1828-après 1875).

† **Le Normand de Viette (-1908)** (Normandie) : issue de François Le Normand du Val (1701-1774), conseiller secrétaire du Roi. Dernière du nom Marie (1826-1908)

† **Le Normand de Lourmel (1912) et (0)le Normand du Hourmelin** (1998 - sub) (Bretagne) : anobli en 1606, maintenu noble d'extraction le 11 février 1669 par arrêt de la chambre de réformation de Bretagne. [ANF-1971, SS, V89] Derniers du nom : **Charles (1906-1998) d'où Yves (1931-1993), y, y et Dominique (1940-1965).**

Coupé : au I d'azur au lion léopardé d'or au chef de gueules chargé d'un léopard d'or soutenu d'une triangle d'argent ; au II d'argent à trois merlettes de sable.

<!!> **Le Normant de la Villehelleuc (alias Normant)** (Normandie, Bretagne (Saint-Brieuc)) : Ancienne extraction 1464, maintenue noble le 9 janvier 1669. [ANF-1971, GAF n°25107, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1173, WP] **(La Villehelleuc) Postérité de Xavier (1929-2016). ?? confusion d'origine avec la famille précédente ??**

D'azur au massacre de cerf d'or en abîme accompagné de quatre molettes du même 1, 2 et 1.

► **Lentaigne de Logivière (de)** (Normandie (Caen, Saint-Germain de Tallevende)) : François-Jean (1711-1781) fut anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Normandie le 24 janvier 1781, mort en charge le 20 juin 1781. [ANF-1990, SEC, V89, SS] Nombreuse postérité de Gustave (1828-1896).

D'or à un chevron d'azur accompagné de trois merlettes de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

† **Léon des Ormeaux** (1976-après 2001) (Bretagne (Saint-Brieuc)) : **ancienne extraction, maintenue noble le 3 juillet 1669 à Rennes. ???** issue de Guillaume Léon (1680-1747), marchand de drap. Son fils Joseph Léon (1716-1781), conseiller du Roi, Garde des Sceaux de la chancellerie de Bretagne, directeur des Monnaies à Rennes, Garde des sceaux de Bourbon en 1776. [SS, V89]

D'argent au lion de gueules armé lampassé et couronné d'or.

► **Léon de Tréverret** (Bretagne) : Désistement de prétentions nobiliaires le 17 octobre 1668. François-Claude Léon (1672-1731), anobli par charge de secrétaire du Roi le 30 mai 1702-1727. [SS, V89] Postérité de Charles (1900-1990).

D'or à la fasce vivrée de gueules.

► **Léonard de Juvigny [et Léonard de Rampant]** (Normandie (Bayeux)) : **anobli en février 1582, maintenue noble en 1666.** [ANF-1950 et ANF-1984 (Juvigny), SS, V89] (Juvigny) Postérité d'Albert (1884-1961). (Rampant) semble éteinte.

D'azur au lion rampant d'or accompagné de trois flammes du même.

† **Léopold** (Alsace) : famille anoblie par le Roi de Prusse en 1753. Charles-Philippe (1775-1858), colonel, chevalier de l'Empire le 29 août 1810, d'où Caroline (1819-1875) et Charles-Auguste-Philippe (1824) ép. en 1860 de Louise-Joséphine Chamon.

Tiercé en fasce d'azur, de gueules et d'or : l'azur au lévrier courant d'argent ; le gueules au signe des chevaliers ; l'or au dragon à cheval de sable, soutenu de sinople.

► **Léotard (de)** (Guyenne, Guadeloupe) : anobli en février 1582, maintenue noble en 1666. [SS, V89] **rattachement non prouvé des descendants actuels mais possible à la souche noble.** Actuellement représentée à La Guadeloupe.

D'or à un cerf passant de sable au chef de gueules accompagné de trois flammes du même.

† **Léotoing d'Anjony (de)** (1864-1882) [ANF-1943] Derniers du nom : Jean-André (1775-1864) d'où Iphigénie (1805-1881), Catherine (1806-1882) et Jean-Joseph-Armand (1808-1809). Nom repris par la famille Pellissier de Féligonde suite à l'alliance entre Paul-Ange Pellissier de Féligonde (1799-1861) et Iphigénie de Léotoing d'Anjony (1805-1881).

<!!> **Le Paige de Dommartin** (Anjou, Lorraine) : Anobli en 1585, autorisation de reprise de noblesse maternelle par lettres du duc de Lorraine le 15 avril 1708 et confirmées par L.P. le 19 avril 1711. Vote noble à Bar en 1789. [ANF-1959, V89, SS sup] Représentée par Alain (1942) d'où Eve // Marc (1982)...

D'azur à 2 pigeons affrontés d'argent sur un montjoye d'or et surmontés d'une croisettes de même.

† **Le Painturier de Guillerville** (1898-1929) (Normandie (Rouen), Allemagne) : Baron le 30 octobre 1810, confirmé le 25 novembre 1815. [SS] Derniers du nom : Alexandre (1820-1898) d'où Anne (1842-1929), Alexandre (1862-1866) et Marie-Thérèse (1868).

D'azur au chevron d'or chargé de trois roses de gueules et accompagné de trois étoiles d'argent.

► **Le Pays du Teilleul** (Normandie, Bretagne (Fougères)) : extraction, maintenue noble le 28 mai 1701, 20 juin et 17 août 1816. (branche éteinte de La Riboisière en 1870) titre personnel de Baron le 11 juin 1830. [ANF-1947, V89, GAF V p.230, SS] Postérité de René (1902-1940).

D'argent au chevron de sable accompagné en chef de deux hures de sanglier du même et en pointe d'une rose de gueules.

► **Le Peletier d'Aunay et Le Peletier de Rosanbo** (Maine (Sablé, Le Mans), Paris) : anobli par charge au conseil d'Etat en 1624, secrétaire du Roi en 1637. Honneurs de la Cour. Marquis de Rosanbo le 2 août 1822, comte d'Aunay le 3 juin 1810. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [ANF-1952 (Rosanbo), V89, SS, SS sup]

D'azur à la croix pattée d'argent chargée en cœur d'un chevron de gueules accostée de deux molettes d'éperon de sable et accompagnée en pointe d'une rose de gueules.

(Rosanbo) Écartelé : aux I et IV d'azur à la croix pattée d'argent chargée en cœur d'un chevron de gueules accostée de deux molettes d'éperon de sable et accompagnée en pointe d'une rose de gueules boutonnée d'or ; aux II et III contre écartelé : aux I et IV d'or à un sanglier de sable ; aux II et III contre-écartelé d'or et d'azur.

† **Le Pellerin de Gauville** (1904) (Normandie, Touraine) : **extraction féodale 1396 (ou anobli 1389), maintenue noble en 1667.** Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1718. Vote à Tours en 1789. [GAF n°25963, SS] Dernier du nom : Henri (1833-1904) d'où Jeanne qui ép. en 1893 Georges-Isham Scott (1869-1915).

D'or au chevron échiqueté d'argent et de gueules et un chef de sable chargé de trois coquilles d'or.

► **Le Pelletier de Glatigny et ► Le Pelletier de Woillemont** (Pays Chartrain, Île de France) : **anobli en 1703 et enregistré à la Cour des Aides de Paris le 2 juillet 1704.** Confirmé noble en 1738 et 1739. Louis-François (1746-1823), maréchal de camp, fait baron de Glatigny le 12 septembre 1817. [ANF-1954, V89, SS, SS sup] (Glatigny) postérité de Michel (1889-1932) et Fernand (1894-1981). (Woillemont) postérité de Xavier (1855-1938).

D'azur à la fasce d'argent chargée d'un croissant de gueules et accompagnée de trois étoiles d'or.

Le Pelletier de la Houssaye voir Delahoussaye

† **Le Pelletier de Molandé** (Normandie (Vire, Bayeux)) : anobli en 1587, maintenue noble en 1727. [SS] Derniers du nom : Léopold (1798-1873) d'où Hervé (1827) (d'où Thérèse (†1897)) et Blanche (1838-1917).

D'azur à trois losanges d'argent au chef du mesme chargé de trois roses de gueules.

► **Le Pelley du Manoïr** (Normandie (Granville)) : qualification d'écuyer dans la deuxième moitié du XVIIème siècle, vicomte le 3 février 1816. [ANF-1949, SS, V89] Postérité d'Armand (1819-1882). La branche Le Pelley de Fontenay est demeurée non noble.

D'azur à la croix d'argent cantonnée aux I et IV d'une aigle éployée d'or et aux II et III d'une étoile d'argent.

<!!> **Le Pesant de Boisguilbert** (Normandie (Rouen)) : anobli par charge de conseiller-maître en la chambre des comptes de Rouen en 1586, Lettres d'Honneurs du 11 janvier 1606 puis son fils le 11 octobre 1603 et Lettres d'Honneur reçues le 13 juin 1647. [SS, V89] Postérité de Pierre (1892-1981) d'où Guy d'où Pierre (d'où Victoire et Charlotte), Bérengère et Nicolas (1953-1955). Famille en extinction.

D'azur à un chevron accompagné en chef de deux têtes de lion et en pointe d'un cœur le tout d'or.

† **Le Petit de Sérans** (1943-1978) (Normandie (Pays d'Auge)) : François Le Petit (1539), licencié es lois, procureur du Roi en la vicomté de Caen puis lieutenant criminel fut anobli en 1586/1589/1596. [SS sup] Derniers du nom : Gaëtan (1845-1914) d'où Gonzague (1876-1902), Bernard-Marie-Jacques (1880-1943), Marie-Josèphe (1895-1955) et Françoise (1897-1978). Le nom a été repris par la famille Cinalli devenue Cianelli de Sérans.

D'azur, à la fasce d'argent sommée d'un léopard d'or.

► **Lepic** (Languedoc (Montpellier)) : Joachim (1768-1835), chevalier de l'Empire le 15 juillet 1810, baron de l'Empire le 2 avril 1814 sans L.P.. Confirmé le 30 mai 1863. [ANF-1943, SS, V89] Postérité de Napoléon, 4^{ème} baron (1903-1944).

Son frère Louis (1765-1827), baron de l'Empire le 3 mai 1809, comte le 30 mai 1819 dont postérité éteinte (1889-1945).

Coupé : au I parti d'or à trois grenades de gueules et de gueules à l'épée d'argent en pal ; au II d'azur au faisceau d'argent accosté de deux lions d'or surmontés d'une étoile d'argent, l'un armé d'un badelaire, le tout soutenu d'une champagne de sable.

► **Lépinau (de)** (Lorraine (Toul), Bretagne) : Charles-Etienne (1769-1846), maréchal de camp, fait Chevalier de l'Empire le 13 septembre 1810, Baron le 20 juin 1817. [ANF-1968, V89, SS]. Postérité de Pierre (1906-1962).

Parti : 1 d'argent au lion grim pant d'azur au chef de gueules chargés de 3 étoiles d'or ; d'azur à une épée d'argent en pal accostée de 2 fers de hallebarde d'or

► **L'Epine (de)** (Aix-la-Chapelle, Flandre) : Lettres de naturalisation en 1745. Ferdinand-Charles (1719-1789), **conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie de France**, commissaire des guerres au département du Quesnoy. Vote noble en 1789. Son fils Ferdinand-Joseph (1784-1868), fait chevalier de l'Empire le 13 mars 1813, baron héréditaire par L.P. le 19 juillet 1825. [SS, V89] Postérité de Ferdinand (1857-1945) et de Charles (1887-1967). La branche établie en Belgique fut reconnue noble le 7 octobre 1901 avec concession du titre de baron.

D'or chapé d'azur : l'or chargé de deux fasces de sable treillisées d'argent, l'azur chargé d'une tête de lion d'argent et d'une tour du même.

► **Le Poitevin de la Croix-Vaubois** (Normandie, Guyenne (Agenais)) : addition du nom de Vaubois le 12 août 1829. Titre de comte sur réversion du titre conféré au général Belgrand de Vaubois par Lettres du 20 août 1808, le 17 avril 1869. Ce titre fit bien l'objet d'une décision du Conseil du Sceau du 1^{er} août 1870 mais ne put être régularisé. [SS, SS sup] Titre inachevé.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au chevron d'or accosté de deux maillets d'argent surmontés en chef d'une grappe de raisin d'or et soutenu en pointe d'une croix pattée du même ; aux II et III de gueules à la bande componnée d'argent et de sable.

► **Le Poupet de Tréville** (Normandie, Canada) : anoblissement de février 1509, maintenue noble en 1598, 1666 et 1698 [NNF] Présents en Caroline du Sud sous le

nom de Tréville. Postérité de Jean-Charles Le Poupet ép. Julia Wilkinson.

D'azur à la croix pattée d'or, accompagné de trois croissants du même.

† **Le Pourceau de Trémaec** (1892-1907) et **Le Pourceau de Montdoré** (Bretagne) : anobli en 1436, maintenu noble en 1669. Fixé à La Martinique, maintenue noble en 1740. [WNS, GAF n°27530] (Trémaec) Derniers du nom : Louis (1788-1860) d'où Louis-René (1827-1892) et Armande (ca 1829-1907).

D'azur à l'étoile d'argent accompagnée de trois dauphins du même couronnés d'or.

† **Le Prestre de Vauban** (1871-1880) (Bourgogne, Nivernais) : filiation depuis Pierre Le Prestre en 1388. Comte de Vauban par L.P. en 1725. Comparait à Chateaufort en 1789. [GAF n°27662] Derniers du nom : Antoine (1758-1832) d'où Sébastien (1805-1871) (d'où Elisabeth (1857-1858) et Antoinette (1857-1858)) et Antoinette (1809-1880).

† **Le Preud'homme de Fontenoy** (1903-1956) (Lorraine) : Jean, anobli en 1510 en Lorraine. Comte de Fontenoy par acquisition de cette terre. Comparait en Lorraine en 1789. [WNS, GAF n°27668] Derniers du nom : Albert (1839) d'où Yvonne (1870-1956), Pierre-Louis-François-Erasmus (1872), Robert (1873-1903), Gaston-Victor-Octave (1877).

De gueules aux trois chevrons d'or et au chef cousu d'azur chargé d'un lévrier courant d'argent colleté de gueules.

† **Le Prévost d'Iray** (1982-2011) (Normandie (Verneuil), Bretagne) : ancienne extraction 1500, maintenue noble le 13 novembre 1667. Vicomte le 9 mai 1827. [SS, V89] Derniers du nom : Raoul (1899-1982) d'où Claude (♀) ép. Andrieu, toujours vivante en 2005. Le nom a été relevé par la famille Andrieu.

De gueules à deux fasces d'argent accompagnées en chef de trois croissants et en pointe de trois besants.

► **Le Prévost de La Moissonnière** (Normandie (Argentan)) : ancienne extraction, maintenue noble le 12 août 1667. Rajout de « Cauvin » pour une branche par décret du 11 novembre 1930. [SS, V89] Postérité d'Henry (1872-1957).

D'azur au lion d'argent tenant une hallebarde du même entre les pattes.

<!!> **Le Provost de la Voltais** (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1435, maintenue noble le 26 mars 1669 en Bretagne. [SS, V89] Postérité de Bernard (1930-2018) d'où x ép. Poirier de Courcy, x ép. Lebreton et X. // Valérian...

D'argent à deux bandes de sable.

► **Le Provost de Saint-Jean olim Le Prevost et Le Prévost de Rousseville** (Normandie (Avranchin), Picardie) : filiation 1378. Maintenue noble en 1463, 1491, 1499 et le 30 avril 1666. Comparant à Caen et à Thorigny en 1789. [ANF-1975, WNS, GAF N°27708, SS, V89] Postérité d'Hervé (1925-2010).

D'azur à trois têtes de lion d'or lampassées et arrachées de gueules.

† **Le Ray d'Abrantès** (1982-2006) (Maine, Île de France (Paris)) : duc d'Abrantès par décret impérial du 6 octobre

1869 sur réversion du titre du général Junot, duc le 15 janvier 1809. [SEC, V89] Dernier du nom : Maurice (1906-1982).

Écartelé : au premier de sable à trois corbeaux et à trois étoiles, le tout d'argent, les corbeaux posés un, deux, les étoiles deux et une ; au deuxième d'azur au palmier d'or, soutenu d'un croissant d'argent ; au troisième d'azur au vaisseau à trois mâts d'or, soutenu d'une mer d'argent ; au quatrième de sable au lion rampant d'or, tenant de sa dextre une épée haute d'argent ; au chef des ducs de l'Empire brochant.

†**Le Ray de Chaumont** (1915) (Pays Nantais, Touraine, USA) : René-François Le Ray (1692), anobli par charge de secrétaire du Roi au XVIIIe siècle, chevalier de l'ordre de Saint-Michel. [SS] Derniers du nom : James (1821-1877) d'où Charles (1840-1915).

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles de sable et en point ed'une raie du mesme nageant sur une mer de sinople.

†**Le Rebours** (1908-1939) (Normandie, Dauphiné) : extraction, plusieurs charges au parlement de Paris entre le XVIe et le XVIIIe siècle (Président, Conseillers), vicomte héréditaire le 18 mai 1830. [SS] Derniers du nom : Adolphe Odoard (1828-1902) d'où Jeanne (1863), Marie (1864-1939), Thérèse (1865-1898), Louis (1869-1908) et Marguerite (1878).

De gueules aux sept losanges d'argent, trois, trois et un.

†**Le Riche de Cheveigné** (2001-2004) (Chinon, Bretagne) : acheteur de lettres de noblesse en 1700, révoquées en 1715 puis anobli par charge de secrétaire du roi le 23 février 1719. Derniers du nom : Michel- Henri (1919-2001), prêtre en 1960, Aymonette (1921), Geneviève-Andrée (1924-1985) et Marie-Léonie (1927-2004) – Maurice- Henri-Marie (1920-1992), français libre est issu de cette famille en ligne naturelle. [ANF-1949, GAF n°29053, WNS, V89, SS]

†**Le Riche de Breuilpont** (1925-1976) : branche aînée de la famille Le Riche de Cheveigné Derniers du nom : Guillaume (1853-1925) d'où Jacqueline (1894-1976).

De gueules au coq hardi d'argent (d'or) perché sur une chaîne d'or en fasce, la patte dextre levée, adextrée en chef d'une étoile du même.

†**Le Rond de Gérvie** (Normandie (Granville)) : anobli le 11 novembre 1815. [SS] Derniers du nom : Pierre-Auguste (1797-ca 1869) d'où Marie-Amélie (-après 1880). // Gérard-Emmanuel-Stéphen (1852-)

Coupé : au I de gueules au dextrochère d'or mouvant du flanc dextre du chef de l'écu et tenant une balance du mesme ; au II d'azur à une ancre d'argent entortillée d'un cable de sable.

†**Le Rouge de Busunan** (Bretagne (Evêché de Léon)) : ancienne extraction, maintenue noble le 29 mai 1669. [SS] ? **François-Marie-Hippolyte (1834)**

Ecartelé : aux I et IV d'argent à un lion morné coupé de sable sur gueules ; aux II et III burelé d'argent et de gueules de idx pièces sur le tout fretté de gueules.

►**Le Rouge de Guerdauid** (Bretagne (Evêché de Tréguier)) : ancienne extraction 1568, maintenue noble le 5 avril 1669. [ANF-1948, SS, V89] Postérité de Gaston (1850-1908).

D'argent à la fleur de lys de sable surmontée d'une merlette du même.

►**Le Roux de Bretagne** (Flandre (Douai), Artois) : Jean-François Le Roux (1730-1797), avocat, conseiller au conseil supérieur de Douai fut anobli par L.P. du 8 août 1775. [ANF-1962, SS, V89]

De gueules au lion d'or, à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent brochant sur le tout.

†**Le Roux de Kerninon** (1924) (Bretagne (Evêché de Tréguier et de Léon)) : ancienne extraction. Maintenu noble en 1670 et le 8 août 1775. Derniers du nom : Jean-Baptiste (1819-ca 1900) d'où Jean-Baptiste dit Roger (1868-1924) et Joseph (1872-1886). [SS, SS sup]

Ecartelé d'argent et de gueules.

<!!> **Leroux de Salvart olim Le Roux de Mazé du Salvart** (Anjou (Saumur)) : extraction, preuves pour Saint-Cyr en 1695. [SS] Postérité d' Henri (1935-1989) d'où x, Armelle (1951-2011) et x ; et postérité de Christian (1919-1971).

Gironné d'argent de sable de huit pièces.

†**Le Roux de Puisieux** (1979-2013) et **Le Roux du Châtelet** (Artois (Arras)) : vraisemblablement anobli en 1531 par Charles-Quint, confirmé en 1546 mais dérogea par la suite. (Puisieux) François Floris Le Roux (1687-1761), anobli par charge de secrétaire du Roi par L.P. le 18 février 1755. Achat de la terre de Puisieux vers 1760. (Châtelet – éteinte au XIXe siècle) Jacques Augustin Leroux de Puisieux (1685-1756), conseiller secrétaire du Roi à la chancellerie d'Artois. Etienne-Ghislain-Stanislas succéda en 1761 à son père comme contrôleur en la chancellerie d'Artois et obtint en 1783 des lettres de secrétaires du roi honoraire. [SS, V89] Derniers du nom : Jean Le Roux de Puisieux (1876-1961), d'où Marie-Antoinette-Louise-Victoire (1905-1980), Valentine (1907) et Thérèse (1913-2013) ; Raymond (1881-1971), père de 4 filles dont Anne-Marie (1920-1960) et Geneviève (-2011) ; Yves (1876-1928) sans descendance ; et Bernard (1906-1979), d'où 5 filles et un fils Hubert (1931-1951). (Châtelet) Etienne (1796-1859) d'où Marie (1830-), Berthe (1837-1929) et Herman Vincent-de-Paul (1838-1854).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la fasce de gueules surmontée de trois coqs de sable ; aux II et III d'or à la bordure engrêlée de gueules à la fasce du même ; sur le tout d'argent à trois fleurs de lys de gueules au lambel d'azur en chef.

†**Le Rouxeau de Rosencoat** (1885-1914) (Bretagne) : extraction, maintenue noble le 6 août 1670.[SS] Derniers du nom : Edouard-Louis (1810-1885) d'où Agathe (1840) et Marie-Hélène (1843-1914).

D'azur au croissant d'or en abîme accompagné de trois soleil du mesme deux et un.

†**Le Roy** (-1904) (Île de France (Paris)) : Jean-Joseph (1771-1849), député de la Seine, baron le 5 juillet 1823. Dernier du nom : Joseph (1839-après 1862) et sa sœur Marie-Anne-Joséphine (1826-1904). [SS]

De gueules au lévrier d'argent parti d'or à une tige de lys au naturel terrassée de sinople sur le tout d'azur à une ruche d'or accostée en chef de deux abeilles et soutenue d'une terrasse de sinople.

<!!>**Le Roy de Boisauvarié** (Normandie) : Pierre-Thomas (1773-1837), chevalier de l'Empire le 10 septembre 1808, confirmé baron le 27 novembre 1859. [V89, SS] Postérité de Pierre (1890-1967) d'où Henri d'où Chantal, Thierry et Bruno d'où Maguelonne, Aude, Benoît et Alexandre.

D'azur au chevron de gueules accompagné en chef à dextre d'une tour d'or, à sénestre d'une balance d'argent et en pointe d'un livre ouvert.

Le Roy de Brée (1903)

†**Le Roy de Lenchères** (1916-1938) (Angoumois) : extraction, maintenue noble le 21 juin 1698. [SS] Derniers du nom : Jean (1851-1916) d'où Antonine (1883-1938), Gaston (1885-1914) et Marthe (-après 1906).

D'argent à la bande de gueules accompagnée de deux lions aussi de gueules couronnés du même posés l'un en chef et l'autre en pointe.

►**Le Roy de La Tournelle** (Bresse) : Qualification d'écuyciers au XVIII^e siècle. Louis-Ferdinand (1769-1838) fut anobli et confirmé noble par L.P. du 25 octobre 1821. Jean-Antoine (1841-1915) créé baron héréditaire le 6 juillet 1863 et confirmé par décret impérial du 19 juin 1867 sur réversion du titre de on grand-père maternel le baron de Fleury de 1818. [SS, V89] Postérité de Guy (1898-1982).

D'argent à trois merlettes de sable.

†**Le Roy de Valanglard** (1956-1958) (Picardie) : extraction féodale 1375, maintenue noble le 17 décembre 1702 par Bignon, intendant de Picardie, et 24 février 1708. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 27 juin 1719. Honneurs de la Cour en 1775. [SS, V89, ENFS n°20] Derniers du nom : Robert (1844-1917) d'où Guy (1882-1956) et son frère Maximilien (1846-1920) d'où Elisabeth (1876-1958).

Tiercé en fasce d'or de sinople et d'hermine.

†**Le Sage d'Auteroche d'Hulst** (1896-1906) (Languedoc (Narbonnais)) : Comte en août 1757. Derniers du nom : Joseph Maurice () d'où Maurice (1841-1896) et Marie-Nathalie (-1906). [SS]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois étoiles d'or à six rais (Le Sage) ; aux II et III de gueules au chevron d'or accompagné de trois grelots de même (Beaulieu de Barneville).

<!!>**Le Saige de La Villèsbrunne** (Bretagne, République Argentine) : extraction 1519, maintenue noble en Bretagne le 13 mai 1669. [ANF-1946, V89, SS, SS sup] Postérité de Roland d'où Gérard (1916-2009) et Christian (1918-2011).

D'or à trois fusées d'azur rangées en fasce et au croissant de même en pointe.

<!!>**L'Escale (de) olim Quenauldon** (Lorraine, Bretagne) : Substitution avec reprise du nom et autorisation de reprise de noblesse maternelle le 24 juillet 1608 par le duc de Lorraine pour Charles Quenauldon, fils d'André et de Claude de l'Escale. [ANF-1983, V89, SS]

D'azur à la croix engrêlée d'argent cantonnée aux I et IV d'une poire de bon chrestien d'or et aux II et III d'un éperon d'argent posé en barre les molettes en haut.

L'Escale Jouan de Kervénoaël

►**L'Escalopier (de)** (Paris) : Nicolas (-1610), anobli par charge d'échevin de Paris en 1553, conseiller secrétaire du Roi et de ses finances en 1597. [V89] Postérité de Léon (1858-1914).

De gueules à une croix d'or cantonnée de quatre croissants du même.

►**Lescaudey de Manneville** (Normandie) : principe de noblesse douteux : Louis Lescaudey, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1735 – uniquement relevé par Magny ?? (Lescaudey de Menneval) Chevalier de l'Empire le 11 juillet 1810. Eteint avec le titulaire en 1812. [SS, V89, PPC, ENFS n°44] Postérité de Léon (1805-1881).

De gueules à l'épée haute d'argent accolée d'un rameau de laurier de sinople et accostée de deux grenades allumées d'or à la bordure de gueules.

†**Leschassier de Mery de Montferrand** (Paris) : Louis Leschassier (1557-1631), anobli par charge de secrétaire du Roi (1588-1624). Autre charge de conseiller à la cour des Aides de Paris (1764-1785). [ANF-1990 (Posthume), Le Bret, Bluche]

Ecartelé aux I et IV, bandé d'or et de gueules de six pièces (Méry), aux II et III palé d'argent et de sable de six pièces, au chef de gueules (Montferrand), sur le tout d'azur au chevron d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines et accompagné de trois demi-vols d'argent (Leschassier)

†**Lescours** (Guyenne, Limousin, Poitou) : ancienne extraction, maintenue noble en 1667. Marquis de Lescours en 1816 pour une autre branche.[SS]

Bandé d'or et d'azur de dix pièces.

►**Lescure (de Saint-Denis) (de) olim Escurettes** (Languedoc (Gévaudan)) : extraction 1543, maintenue noble le 26 mars 1715 et 24 juillet 1739. Preuves de noblesse pour les mousquetaires gris du Roi en 1773 devant M. le Barbier, président de la sénéchaussée et siège présidial de Béziers. Le 12 janvier 1773, arrêt du conseil du Roi portant maintenue de noblesse d'extraction (AR). (même armes que la maison éteinte de Lescure-Salgues en Albigeois). Acquisition de la terre de Saint-Denis le 29 septembre 1609. [ANF-1934, V89, SS, SS sup.] Nombreuse postérité.

De gueules au lion d'argent à sept ou huit besants du même en orle.

†**Lescure (de) (olim de Salgues)** (Languedoc (Albi)) : extraction féodale, maintenue noble le 18 septembre 1669 et le 2 avril 1773. [SS, SS sup, NG01]

Ecartelé aux I et IV d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules adextré au premier canton d'une croix pattée d'argent ; aux II et III d'azur à deux fasces d'or accompagnées de trois roses d'argent posées en pal.

►**Le Sellier de Chézelles** (Picardie, Île de France (Soissons), Normandie) : **Extraction 1530, maintenue noble 13 mars 1700 par l'intendant de Picardie à Amiens** ou anobli par charge au parlement de Metz 1729-20 octobre 1762, lettres d'honneur le 5 octobre 1762, dispensé du Marc d'or le 25 mai 1781. [ANF-1952, V89, SS, SS sup]

D'or à un aigle d'azur becué et lampassé et membrée de gueules.

†**Le Sénéchal de Kercado** (1881-1929) (Bretagne): extraction féodale 1259. baron de Kercado par L.P. de décembre 1624 et marquis de Pontecroix par L.P. de février 1719. Honneurs de la Cour en 1739, 1751, 1756, avant 1771, 1772, 1777, 1782, 1784, 1786, 1787, 1789 et 1790. [Kerfranc] Dernière du nom : Alfred-Boniface (1827-1881) d'où Yvonne (1859-1929) et x.
D'azur, à neuf macles d'or, posées trois, trois et trois.

†**Le Sens (de Morsan) (de)** (1929) (Normandie (Caen)) : anobli en 1445 par le Roi d'Angleterre, confirmé en 1470 aux francs-fiefs. Maintenu noble le 20 février 1668. [SS] (Morsan) Derniers du nom Joseph-Marie-Philémon (1817-1891) d'où Edmond (1853) et Gaston (1854).
†**Le Sens de Lion de Folleville** (Normandie) : souche identique, établie en Espagne depuis 1865. Derniers du nom : Joseph-Hippolyte Le Sens (1828-1898), ép. 1865 Maria de la Concepcion Mesia del Barco d'où Joseph-Hippolyte (1870-) d'où Maria de La Concepcion (1905-+après 1925). [GAF n°31731, SS] Valette indique la famille Le Sens de Folleville subsistante ?
De gueules au chevron d'or accompagné de trois encensoirs d'argent.

†**Le Sergent de Monnecove** (1916-1933), - †**de Bayenghem** (1922) et - †**d'Hendecourt Gontreuil** (Artois) : (Hendecourt) : anobli par L.P. en juin 1614. Admis aux Etats d'Artois le 29 octobre 1750-1755 à cause de la seigneurie d'Hendecourt, comparait en Artois en 1789. (Bayenghem) : anobli par charge de secrétaire du Roi près le Conseil d'Artois le 28 juillet 1738, mort en charge en 1739. (Monnecove) : anobli par charge de Conseiller-Secrétaire du Roi en 1733, confirmé noble en 1773, député de la noblesse d'Artois, baron de l'Empire en 1813, confirmé à titre héréditaire en 1815. Derniers du nom : (Bayenegen) Félix (-1914) d'où Auguste (1872-1922). [ANF-1948 (Hendecourt), GAF n°31756, WNS, SS, NG01, V89]
De sinople à trois gerbes de blé d'or liées de gueules. (1813) Parti : au I d'azur à trois gerbes d'or, deux et une ; au II d'azur à trois flammes d'or.

<!!>**Lesguern (de)** (Bretagne (Léon)) : ancienne extraction 1447. [V89] Derniers du nom : Yann (1919-1999) d'où Tiphaine, Allain (1949-2019), Guillemette et Nicolas.
D'or au lion de gueules à la bordure engrêlée d'azur.

†**Lespagnol de Chanteloup** (1941) (Champagne) : **anobli et enregistré à la Cour des Aides le 5 juillet 1701 ou anobli par charge de conseiller du Roi en sa cour de parlement de Metz le 27 mars 1697, mort en charge le 5 octobre 1726.** [SS, V89] Derniers du nom : Léopold (1812-1885) d'où Maxime (1840-1900), Raoul (1841) et Eugène (1844-1941).
D'azur à une foi d'argent.

<!!>**Lesparda (de)** (Béarn, Orléanais) : anobli par charge de **secrétaire du Roi le 17 novembre 1775.** Jean (1758-1843) créé baron de l'Empire le 16 décembre 1810, confirmé le 10 mai 1817. [SS, V89] Décès en 2019 de Richard (1943).

D'azur à trois tours d'argent en fasce, maçonnées de sable, celle du milieu accostée de deux fers de lance d'argent.

<!!>**L'Espée (de)** (Lorraine, Anjou) : Anobli par L.P. du 1^{er} juin 1595 par le duc Charles de Lorraine, enregistrées le 3 juillet à la Chambre des Comptes de Lorraines. Preuves de noblesse pour les cadets-gentilshommes du roi Stanislas en 1761 et 1764, [ANF-1951, V89, SS].
D'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de 2 croix, recroisetées et fichées d'or, à l'épée d'argent en pal brochant sur le tout.

†**L'Esperonnière (de Vritz) (de)** (1913-1919) (Anjou) : Extraction, maintenue en 1666, 1667 et 1701, preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1705. [ANF-1937, SS, SS sup]. Derniers du nom : Edouard-Marie (1818) d'où Antoine-René (1846-1913) et Marthe-Marie-Madeleine (1848-1896) // Antoine d'où Hermine (-1919).
D'hermines fretté de gueules.

Lespinnasse (de) (Normandie, Anjou) : extraction 1515. Maintenu noble en 1666. [SS, V89]
Ecartelé : aux I et IV fascé d'argent et de gueules de six pièces ; aux II et III d'azur au croissant d'argent en abîme accompagné de trois étoiles de même.

†**Lespinnasse-Langeac (de)** (1923-1971) (Bourgogne, Normandie) : extraction féodale, maintenue noble en 1668, Honneurs de la Cour en 1770 et 1786. Derniers du nom Harold (1848-1923) d'où Gilberte (1885-1939) // Robert (1857-1920) d'où Odette (1884-1971) et Yolande (1886-1970). Le nom a été relevé par la famille Thiry. [SS]
Ecartelé : au I d'or au dauphin d'azur ; au II d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople ; au III d'azur semé de fleurdelys d'or à la tour d'argent brochant sur le tout ; au IV d'or à six fleurdelys d'azur posées trois, deux et une ; sur le tout fascé d'argent et de gueules à huit pièces ; sur le tout de gueules à la bande d'argent et un lambel de mesme en chef.

► **Lespinnay (de) ou L'Espinnay (de)** (Bretagne, Poitou) : ancienne extraction 1429, maintenue noble le 31 octobre 1668, 15 avril 1715. Baron le 31 janvier 1810, confirmé avec modification des armes le 21 février 1815, chevalier le 21 février 1814.. [ANF-1946, SS, V89] Postérité de Zénobe-Alexis (1854-1906).
D'argent à trois épines de sinople.

†**Lespinnay de la Ville-Girouard ou Ville-Gillouard (de)** (1873-1911) (Bretagne) : ancienne extraction, montres d'enoblesse de 1445 à 1513, maintenue noble le 26 mars 1669. [SS sup] Derniers du nom : Victor-Laurent (1801-1873) // Dernière du nom Jeanne (-1911)
De sable au sautoir d'argent soutenu de deux léopards de même lampassés et couronnés d'or.

► **L'Espinnay (de Marteville) de Pancy (de)** (Beauvaisis, Bretagne) : ancienne extraction 1420, maintenue noble le 20 mars 1664, 23 juin 1667 et 10 décembre 1670. [ANF-1992, V89, SS, GAF n°21647] Postérité de Jacques (1910-1970).
D'argent à trois losanges de gueules.

†**L'Espine de Grainville (de)** (1920-1956) (Normandie, Île de France (Paris), Bretagne) : anobli par charge de

Conseiller en la Chambre des Comptes de Normandie en 1696. Maintenu noble en 1697. [SS] Derniers du nom : Adrien (1824-1905) d'où Adrien (1855-1882), Charles (1857-1920), Marie (1859-1955), Anne (1861-1950), Eugénie (1863-1888) et Constance (1864-1956).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au trèfle d'or accompagné de trois molettes d'or ; aux II et III d'azur à la fasce d'argent chargée de trois coquilles de sable.

†**L'Espine du Puy (de)** (1913-1963) (Comtat-Venaissin) : ancienne extraction, maintenue noble le 20 septembre 1669. [SS sup] Dernier du nom Raymond (-1913) d'où Marie-Thérèse (1884-1963).

D'argent à la croix de gueules adextrée en chef d'une plante d'aubépine de sinople.

►**Lesquen du Plessis-Casso (de)** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : extraction féodale depuis Guillaume connu en 1346, maintenue noble en 1669. (Lesquen de La Villemeneust) Honneurs de la Cour en 1766. Certificat de noblesse délivré par d'Hozier pour le Collège Royal de La Flèche le 11 octobre 1775 (AR). Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1715, les pages de la Grande Ecurie le 2 novembre 1750 (sur titres de 1511), les Ecoles Royales Militaires en 1775 et 1783. [ANF-1934, V89, SS] Nombreuse postérité.

De sable à trois jars d'argent becqués et membrés de gueules.

Lestang (de) (Angoumois) : extraction [ANF-1968]

†**Lestang de Fins (de)** (-1872) (Berry (Issoudun)) : extraction, maintenue noble le 8 septembre 1726 et 19 février 1727. [SS, V89] Derniers du nom : Honoré Pierre (1754-1838) d'où Delphine (1794-1848), Elisabeth-Olive (1797-1872) et Honoré Philippe (1799).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, celle en pointe soutenue de deux cœurs du même.

►**Lestang de Ringère (de) et Lestang de Turigny (de)** (Poitou) : extraction féodale 1396, maintenue noble le 9 septembre 1667 et 3 avril 1715. [ANF-1973 (Ringère), V89, SS]

D'argent à sept fusées de gueules, quatre et trois.

<!!>**Lestang-Parade (de) olim Parade** (Provence) : anobli par inféodation le 3 juillet 1389 (acquisition de la terre de Parade en 1385), maintenue noble en 1666, le 28 juin 1667 par Belleguise en Provence. Conseiller au Parlement d'Aix au XVII^e siècle. Preuves pour les Etats de Provence en 1787. [ANF-1987, SS, V89, ENFS n°10] Postérité de Jean (1923-2012) d'où Melchior (1957) et Thierry (1959).

D'or à un lion d'azur armé et lampassé de gueules.

►**L'Estant du Rusquec (de)** (Bretagne (Léon)) : ancienne extraction 1420. Maintenu noble 18 janvier 1669. [ANF-1951, SS, V89] Nombreuse postérité.

Ecartelé : aux I et IV d'or à la coquille de gueules ; aux II et III losangé d'argent et de sable.

►**Lestang Laisné (de) et Lestang Labrousse (de) (olim Segonds de Lestang et de Labrousse)** (Rouergue) : maintenue noble en 1716 dans la généralité de Montauban. [ANF-1993 (Laisné), JO]

D'or à la scie de sable posée en bande

►**L'Estoile (de)** (Picardie, Anjou) : filiation depuis Jehan de l'Estoile en 1487, extraction prouvée 1575. Maintenu noble le 25 avril 1669 par arrêt du Conseil d'Etat. Vote avec la noblesse à Saumur en 1789. [ANF-1985, SS, V89, ENFS n°33] Postérité de Louis-Jacques (1759-1839).

D'azur à la croix d'or accompagnée aux I, II et III^e quartier d'une étoile d'or, au IV d'un croissant d'or.

†**Lestorey de Boulongne** (2002-2004) (Normandie (Le Havre)) : Jacques (1697-1780), échevin du Havre anobli en novembre 1749. [SS, V89] Derniers du nom : Henri (1891) d'où Anne (1918-2002), Monique (1920-1976), Etienne (1924-2002) et Nicole (1930-2004).

D'argent à la fasce de gueules chargée de trois mouchetures d'hermine d'or et accompagnée de trois étoiles de gueules.

►**L'Estourbeillon (de)** (Bretagne (Rennes)) : extraction féodale 1381. Maintenu noble le 21 décembre 1668. [ANF-1978, SS, V89]

D'argent au griffon de sable armé et lampassé de gueules.

<!!>**Lestrade de Conty (de) (alias de Conti)** (Guyenne (Quercy), Périgord, Bas-Limousin) : extraction féodale depuis Etienne de Lestrade, damoiseau en 1299. Maintenu en 1666 sur titres remontant à 1543. Maintenu noble en 1635 par Verthamon et de Gourgues, et le 7 février 1667 par Montozon. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1667 (AR). Comparution pour l'Ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Périgueux en 1789 (AR).[ANF-1957, V89, SS, SS sup, ENFS n°11] Postérité de Jean-Antoine-Adhémar (1841-1928). Alexandre (1929-1996) eut Axelle (1976) et Albane (1977).

D'argent au lion rampant de gueules.

†**Lestrade de la Cousse (de) olim Ruffi (Roux)** (1972) (Périgord) : ancienne extraction 1439. Substitué au XV^e siècle aux Lestrade d'Excideuil. (†La Cousse – éteinte après 1924) maintenue noble le 18 décembre 1666 sur preuves de 1439. (†Arcelot – éteinte en 1877 en ligne féminine) Admission aux Etats de Bourgogne en 1677. (Dernière ligne) Maintenu noble par Montozon, subdélégué de Pellot le 18 décembre 1666 et par Bezons, le 10 mars 1698 à Bordeaux. Preuves de noblesse pour les Pages de la Grande Ecurie le 22 avril 1750, 20 juillet 1758.[SS, V89, Bluche, ENFS n°11, NNF] Derniers du nom : Raoul-Augustin (1838-1876) d'où « Suzanne » (1868-1938) et Odon (1872-1936). // Augustin-Marie (1874-1962). // Jacques-Esmerau (1886-1972).

D'or à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée de trois mouchetures d'hermine de sable.

►**Lestrange (de)** (Limousin, Auvergne et Saintonge) : extraction féodale 1351. (branche éteinte) maintenue noble le 2 novembre 1669. (branche subsistante) maintenue noble en 1667. Page de la Grande Ecurie le 30 avril 1700. Baron de l'Empire par décret impérial du 2 janvier 1814 sans lettres patentes. [ANF-1938, SS, V89, ENFS n°26] Postérité d'Alfred (1800-1886).

De gueules à deux lions adossés d'or surmontés d'un léopard d'argent.

► **Le Sueur de Givry** (Champagne) : Charles-Antoine fut anobli par L.P. datées de juin 1721 en récompense de 37 années de services continus commencées en 1684, enregistrées à la Chambre des comptes de Paris le 7 février 1722 et à la Cour des aides le 9 mars 1723. [ANF-1949, V89, SS, SS sup] Postérité de Jean-Juvénal (1810-1865).

D'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent posé à la pointe du chevron et accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une hure de sanglier du même.

† **Le Suire de Bizi/Bizy** (Bretagne (Renes)) : adjudant commandant puis général de Brigade, Baron de l'Empire et de Bizy par L.P. du 12 novembre 1812, confirmé le 13 avril 1816. [V89] ? Dernier du nom : Henry Paul Vary (1852) ép. en 1882 Marie-Emma Antoinette Le Couteulx de Caumont.

Coupé : au I parti d'azur à deux drapeaux d'argent en sautoir surmontés de deux molettes du même et de gueules à l'épée des barons militaires ; au II d'or à trois chevrons de gueules, deux étoiles d'azur en chef et une ancre de sable en pointe.

Le Tanneux von Saint-Paul (Bretagne) : R.P.R. En Prusse au XVIIIe siècle.

► **Letard de la Bouralière** (Poitou) : anobli en 1815. Augustin, né en 1838 est légitimé par le mariage des parents en 1850. Cette famille ne peut plus être reçue à l'ANF. [V89]

D'azur à la bande d'or chargé d'une tortue de sable accompagnée de six étoiles d'or, trois et trois.

† **Le Tellier de Brothonne** (1977-) (Normandie) : anobli par charge de secrétaire du Roi (1740-1745). [ANF-1946] Derniers du nom : Paul-Marie-Albert (1898-1977) d'où Odile et Elisabeth (en religion).

De gueules à la fasce, accompagnée en chef de deux molettes, et en pointe d'une main droite appaumée, le tout d'argent

► **Le Tellier de Blanchard** (Normandie) : Armand-Louis-Marie, créé chevalier héréditaire le 17 août 1816, autorisé par ordonnance de 1816 de rajouter le nom de Blanchard. Famille aujourd'hui connue sous le nom de Le Tellier de Blanchard de la Roche Fontenilles. [Révérend, JO, GAF n°32511, SS sup] Postérité de Guy (1895-1969).

D'azur aux trois croissants d'argent

† **Le Tessier de Coulonge** (1910-1946) : anobli par Lettres du 17 janvier 1817. [SS sup] Derniers du nom : Ludovic (1837-1910) d'où Jacqueline (1869-1929) et Christine (1880-1946)

Le Thoillier de Guillebon voir de Guillebon

† **Le Thueur de Jacquart** (avant 1951-1978) (Picardie) : extraction 1514. [V89] Derniers du nom : Henricus Arthur (1882-avant 1951) d'où Margaretha Philimena Joanna (1903-1978).

D'or au chevron de gueules accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une croix ancrée le tout de gueules.

► **Le Tonnelier de Breteuil** (Beauvaisis) : Claude, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1572, général des finances à Paris en 1589 et secrétaire des commandements de François, duc d'Alençon. Nombreuses charges au parlement de Paris. Honneurs de la Cour avant 1732, en 1753, 1771 et 1783. Achille (1781-1864), baron de l'Empire par L.P. du 9 mars 1810 sur institution de majorat, pair de France le 23 décembre 1823 et baron-pair par L.P. du 9 août 1824 sur institution de majorat. Marquis de Breteuil et de Fontenay-Tresigny Par LP de 1691 pour une branche éteinte. [V89, ENFS n°31] Postérité d'Achille (1781-1864).

D'azur à l'épervier essorant d'or longé et grillé du même.

► **Le Tors et †Le Tors de Larray** (Bourgogne) : filiation début XVIe siècle. (branche éteinte : Thory) Edmé Bernard (1707-1749), Conseiller à la Cour des Monnaies ; son fils Hubert François, conseiller au parlement de Dijon. (branche subsistante) sans principe de noblesse. [WNS, GAF n°33127]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants et en pointe d'une étoile d'argent.

† **Le Tourneur-Hugon** (Normandie (Grandville)) : baron en 1864. [SEC, V89] Derniers du nom : Charles-Michel Désiré (1858-1900) d'où Henri (1888-1968), x, Léon-Michel (1891-1892), Louis-Charles (1897) et Marie (1900).

D'argent au chevron d'azur accompagné en chef à dextre d'un pavillon sommé d'un croissant de gueules et à senestre d'une proue de sable ornée d'une tête d'Armide et en pointe d'une ancre du même.

► **Le Tourneux de la Peraudière** (Anjou) : Anobli par lettres de noblesse de Juin 1769 enregistrées à la chambre des comptes de Paris le 6 septembre 1769 en faveur de René Sébastien Le Tourneux alors Sous Brigadier à la 1ère Compagnie des mousquetaires de la garde. [ANF-2019, V89, SS, SS sup]

D'azur au chevron d'argent surmonté d'un croissant accompagné en chef de deux têtes de licorne et en pointe d'une tour, le tout d'argent.

► **Le Touzé de Longuemar olim Le Touzé du (ou de) Maillot** (Normandie) : anobli par L.P. le 17 décembre 1410, maintenue noble en 1463 par Montfaut et en 1666 par Chamillart (AR). Comparution pour l'ordre de la noblesse au bailliage de Vitry-le-François en mars-avril 1789 (AR). [ANF-1934, SS, V89, ENFS n°37] Postérité de Paul (1888-1972).

De gueules à la fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent ; au chef cousu d'azur à trois fleurs de lys d'or en fasce.

† **Le Trésor de la Rocque** (1900) : filiation depuis Guillaume Le Trésor, vicomte de Condé sur Noireau au XVe siècle. Cyprien, anobli par L.P. en avril 1580, vérifiées en la Chambre des Comptes de Rouen le 4 octobre 1580, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 22 octobre 1580. Maintenu noble par Roissy le 22 décembre 1598, et par Chamillart en 1666. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1747, et pour les chevaliers de la Garde en 1765. Comparait à Carentan en 1789. [NNF] Derniers du nom : Louis-César (1788-1867) d'où Henri (1831-1900).

D'azur au trésor d'or en abîme, accosté de deux épées d'argent, soutenues de deux brassards d'or.

†**Leullion de Thorigny (de)** (1965-1975) (Beaujolais) : anobli par charge de Maître des requêtes au parlement de Dombes le 4 juin 1766. [SS, V89] Derniers du nom : René (1851-1912) d'où Georges (1886-1965), Elisabeth-Louise-Marie (1887-1975), Anne-Marie-Louise et Marie-Renée-Marguerite (1890).

D'azur à une aigle posée sur une montagne et fixant un soleil, le tout d'or.

►**Leusse (de) et de Leusse de Syon** (Dauphiné, Lyonnais) : extraction féodale 1349. Lettres de réhabilitation de noblesse le 10 janvier 1607. Titre de marquis de Leusse porté depuis 1770 et apparaît dans un arrêt du 5 mars 1776. Convoqué en 1789 aux Etats généraux du Dauphiné. [ANF-1938, V89, SS, SS sup] *De gueules à deux brochets-luccio adossés d'argent accompagnés de trois croix de Malte d'or, une en chef et deux en flancs.*

►**Le Vaillant de Chaudenay** (Berry, Touraine) : extraction 1505. Maintenu noble en 1669 et 1715. [ANF-1949, SS, V89]

D'azur à quatre fusées et deux demies d'argent en fasce.

►**Le Vaillant du Douët de Graille** (Normandie) : extraction 1516. Maintenu noble le 10 février 1669. [SS, V89]

►**Le Vaillant de Charny et - de Folleville** (Normandie) : gentilshommes verriers, issue des Le Vaillant, seigneur de Valcourt et de la Haye. Louis-François (1722) et son père François (1691-1769), son grand-père (1654-1691), qualifiés d'« écuyers ». Maintenu noble en 1666-1669. Filiation qualifiée depuis 1687 et comparution en 1789 (AR) [ANF-2019 (Folleville), GAF n°33862, JO] Même famille que la précédente.

D'azur au dextrochère au naturel (ou d'argent), paré de gueules mouvant d'une nuée d'argent et tenant une épée en pal aussi d'argent garnie d'or.

Le Vannier des Vauviers (1886-1911) : Derniers du nom : Eugène (1801-1886) d'où Marie-Adèle-Amélie-Françoise-Augustine (1831-1911). **Quel principe de noblesse ?**

< !!>**Le Vasseur (de Cognée de Thouars)** (Normandie, Maine, Touraine) : Filiation XVe siècle. Maintenu noble en 1668 sur preuves de 1420. Jacques Le Vasseur, titré marquis de Cogners par L.P. de 1651. (Cognée – branche de Ste Osmane) Preuves pour Saint-Cyr en 1687. [WNS, GAF n°34183, Le Bret] substantive aux Pays-Bas sous le nom « de Thouars ». Postérité de Johan Eduard Frederik de Thouars (1892-1968).

D'argent au lion de gueules armé lampassé et couronné d'or.

†**Le Vasseur de Bambecque-Mazinghem** (1925-1978) (Artois) : ancienne extraction 1485. Admis aux Etats d'Artois pour la seigneurie de Mazinghem le 26 janvier 1772. Chevalier héréditaire en juillet 1776. [SS, V89] Derniers du nom : André (1871-1925) et Bernadette-Marie-Alix-Ghislaine (1876-1978).

D'or à une rose de gueules boutonée d'or.

†**Le Vassor de la Touche (1945)** (Île de France, Pays Chartrain, Martinique) : anobli en 1706 et L.P. du 5 février 1707, enregistrées à la Chambre des Comptes et à la Cour des Aydes de Paris le 16 février 1707, confirmé le 24 mai 1721, enregistré à la Cour des Aydes et le 27 mai 1721 à la Chambre des Comptes. [V89, SS, SS sup] Derniers du nom : René (1865-1908) d'où Robert (1905-1945).

D'argent à un oranger terrassé de sinople fruité d'or.

†**Le Vavasseur** (1950) (Normandie (Rouen)) : chevalier héréditaire par lettres du 10 décembre 1815, baron le 2 février 1841 sur réversion d'un titre de son beau père le baron Chapais de Marivaux du 22 mars 1814. [V89, SS, SS sup] Dernier du nom Jacques Le Vavasseur (1876-1950)

D'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent.

?**Le Vavasseur** (Normandie (Rouen), Picardie) : anobli en mars 1776. Vicomte le 15 février 1823. [SS]

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.

†**Le Veneur de Tillières** (1963) (Normandie (Carrouges)) : extraction féodale, comte en 1565, Honneurs de la Cour en 1739, 1771, 1774 et 25 juillet 1779. Un député de la noblesse en 1789. Alexis Paul Michel (1746-1833), Comte de l'Empire le 4 juin 1810. [SS] Tanneguy (1851-1925) d'où Tanneguy (1882-1948), Charles (1883), Marie-Alexandrine (1884-1884), Etienne (1885-1963) et Gilone (1889-1962).

D'argent à la bande d'azur chargée de trois sautoirs d'or.

►**Le Vert** (Franche-Comté) : Jean-Baptiste (1670-1739), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi-contrôleur près la Chancellerie de Bourgogne, provision du 4 février 1738 (AR), mort en charge le 7 mai 1739. Son fils Antoine (1697-1747) lui succède dans la charge de conseiller-secrétaire du Roi-contrôleur près la Chancellerie de Bourgogne du 9 juin 1739 (provision du 27 juin 1739 (AR)) au 31 juillet 1746 ; son petit-fils Jean-Baptiste (1724-1779), conseiller secrétaire du Roi, avocat au parlement de Besançon, baron en 1817 pour un maire de Vesoul sans postérité mâle. [ANF-1992] Postérité de Louis (1872-1917). 11 descendants masculins.

D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux quintefeuilles de sinople et en pointe d'un pivert du même.

(Armes anciennes) D'or au tertre de sinople surmonté d'un arbre du même sur lequel est une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau du même ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

†**Le Vesque de Neuville** (1940-1954) (Picardie (Abbeville)) : anobli le 30 juillet 1821. Derniers du nom : Jean-Marie (1839-1917) d'où Jeanne-Marie (1867-1954) et Charles (†1940). [GAF n°21713, SS]

D'azur au cœur percé de trois flèches du même, deux en sautoir les pointes basses et la troisième en fasce, la pointe à senestre ; au chef cousu de gueules chargé de trois larmes d'argent.

► **Levezou de Vezins (de) (alias Vesins) olim Luzençon** (Rouergue) : extraction féodale 1264. Honneurs de la Cour en 1787. [ANF-1935, SS, V89]
D'azur au lion couronné d'or armé lampassé et allumé de gueules.

Parti de deux traits coupé d'un : au I d'azur au lion couronné d'or armé allumé et lampassé de gueules ; au II d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent à la brodure engreslée de mesme ; au III bandé de gueules et d'argent à huit pièces à l'aigle éployée de sable brochant sur le tout ; au IV de gueules à trois clefs d'or mises en pal ; au V de France au chef d'or ; au VI d'argent à la croix fleuronée de sable au pied fiché.

► **Le Viconte de Blangy** (Normandie) : extraction féodale 1367, maintenue noble le 21 février 1668 par Chamillart, intendant de la généralité de Caen. Honneurs de la Cour 1765-1779-29 février 1784 et 23 février 1787. Marquis le 1^{er} octobre 1864. [ANF-1987, V89, SS]
D'azur à trois coquilles d'or.

► **Lévis (de), Lévis Mirepoix (de) et Lévis de Robech (de)** (Île de France, Languedoc) : Extraction féodale 1180, Branche éteinte : duc de Ventadour en 1578 (pairie de 1589 à 1717), Baron de Sourville par LP d'Août 1629, duc de Damville et pair de France enregistré (1648-1661), duc de Lévis (duché-pairie 1723-1734), (1784), Duc de Mirepoix. Honneurs de la Cour, Duc Espagnol de San Fernando Luis en 1865. (AR) baron-Pair par L.P. du 8 février 1828. [ANF-1934, V89, SS sup, SS, ENFS n°13]
D'or à trois chevrons de sable.

† **Lévisse de Montigny de Jaucourt** (1969-2005) : adoption par le Marquis de Jaucourt, pair de France en 1821. Créé Marquis héréditaire par décret du 25 juillet 1860. [GAF n°21723, SS] Derniers du nom : Pierre (1876-1969) d'où Marie-Thérèse (1914-2005) et X, ép. de Lévis-Mirepoix.
De sable à deux léopards d'or.

► **Levreau de Langis** (Québec) : attestée 1423, maintenue 1667.
D'argent à la bande d'azur

► **Leyris (de) (de Campredon)** (Languedoc) : condamnée pour usurpation de noblesse le 28 septembre 1667, maintenue noble par lettres de relief du 27 mai 1672 et en 1698. Comparait à Nîmes en 1789. [GAF n°21729, SS] La famille actuelle est originaire de Genolhac, seigneur de Vernissac distincte d'une autre famille de Leyris.
De pourpre au rameau d'olivier d'or posé en bande accompagné de deux besans d'argent, un en chef et un en pointe et un chef d'azur plein.

† **Leyssac (de)** (1923) (Velay) : extraction, maintenu noble le 12 octobre 1668. Le nom a été relevé par la famille Lucas. [SS, GAF n°21731] Derniers du nom : Anthonodor (1806-1857) d'où Jeanne-Olympe (1847-1890), Gilbert (1849-1923), Marie-Antoinette et Jean.
De gueules au chevron d'argent au pal d'azu rchargé de trois étoiles d'or brochant.

► **L'Hermitte (de)** (Haute-Marche) : ancienne extraction 1406, maintenue noble en 1697 sur titre de 1442. [ANF-1950, SS, V89]

Parti : au I de sinople au patenôtre d'or accompagné de trois quintefeuilles d'argent ; au II d'argent à trois chevrons de gueules, au chef de Jérusalem.

► **L'Hermuzière (de)** (Vivarais (Villeneuve de Berg)) : extraction 1520. Maintenu noble le 28 octobre 1668 et 21 octobre 1669. [SS, V89]
D'azur à une fleur de lys d'or, à la fasce chargée de trois étoiles d'or brochant, au chef d'argent chargé d'une aigle de sable.

† **L'Horme (de) olim Delhorme** (1945-1978) (Lyon) : anobli le 11 juin 1819, baron le 9 septembre 1824. [SS] Derniers du nom : Edouard (1871-1945) d'où Germaine (1900-1978).
D'azur à la bande d'or chargée de trois feuilles d'or de sinople accompagné en chef d'une épée d'argent en pal et en pointe d'un lévrier du même.

† **Lhuillier de la Mardelle** (1897) (Poitou, Berry) : anobli et maintenue noble en 1784. [SS, V89, GAF n°21756] Hippolyte-Hyacinthe d'où Edouard (1814), Louis-Charles (1819-1897) (d'où Marie Ludovisca Caroline (1844)), Adèle-Prudence-Léocadie (1816) et Elisabeth-Eulalie-Marie (1833-1893).
D'azur au lion d'or adextré en chef d'un croissant d'argent.

† **Lhullier** (Anjou (Beaupréau), Bretagne (Nantes)) : anobli le 10 mai 1819. [SS]
De gueules au lion d'or tenant de la patte senestre une tige de lys au naturel et de la dextre un badelaire d'argent.

† **Lhullier de Hoff** (Bresse Louhannaise (Cuisery)) : baron le 26 octobre 1808, confirmé le 6 juillet 1817. Autorisé par ordonnance royale du 11 février 1817 à ajouter le nom de Hoff. [SS]
Coupé : au I, parti d'argent à la pyramide de sable et de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au II de sinople au lion passant d'or.

► **Libault de la Chevasnerie** (Bretagne (Nantes)) : anobli par charge d'échevin de Nantes en 1655, maire de Nantes en 1671 et 1766. Secrétaire du Roi en 1674. Maintenu noble en 1669. Secrétaire du Roi en 1753. [ANF-1947, SS, V89]
D'argent à six fleurs de lys de gueules, trois, deux et un, au chef de gueules chargé de trois fers de pique d'argent.

► **Lichy de Lichy (de)** (Nivernais (Bona), Bourbonnais) : ancienne extraction 1457. Maintenu noble le 15 mars 1667. [ANF-1989, V89]
D'azur à la bande d'argent accostée de trois losanges d'or pèris en bande un et deux.

† **Liebert de Nitray** (1933-1988) (Laonnois, Touraine) : baron de l'Empire le 2 mai 1808 sous le nom de Nitray. [SS] Derniers du nom : Louis (1859-1933) d'où Yvonne (1892-1988) et Madeleine (-).
D'or à la barre de gueules chargée d'un lion passant et contourné d'argent au comble d'azur chargé de trois étoiles d'or au franc quartier des barons militaires.

† **Liège d'Aunis (du)** (1960-1980) : noblesse inachevée avec deux Trésoriers de France au bureau des finances d'Amiens le premier Pierre-Antoine Duliège (1714-1789)

de 1756 à 1785 et le second Pierre-Charles-François-Auguste (1764-avant 1821) en charge de 1785 à 1790 sans la durée accomplie. [SS sup] Les derniers porteurs du nom descendant de Nicolas-Louis (1766-1840) : Georges (1853) d'où Jacques (1882-1960) (d'où Marie-Thérèse (1909)) et Madeleine (1884-1980).

<!!>**Liège (de Puychaumeix) (du)** (Marche, Poitou) : extraction 1584, maintenue noble en 1717. [CEA (Duliège) XV p.15, GAF n°21770, SS, SS sup, WP] subsistance confirmée avec Godefroy. La notice sur cette famille réalisée par Borel d'Hauterive est fautive : il a voulu rattacher cette famille à une famille noble du Liège de Saint-Mars.
De gueules à une épée d'argent posée en bande.

†**Liénard (du Colombier) (de)** (1980-1998) (Champagne, Normandie) : anobli par charge de secrétaire du Roi, audancier près la Chancellerie du Palais à Paris en 1758. [SS] Derniers du nom Jean (1871-1948) d'où Christian (1910-1980) et Odette (1908-1998).
D'azur au lion d'argent.

►**Ligier de Laprade** (Auvergne (Billom)) : anobli le 22 février 1817. [ANF-1966, SS, V89] Postérité d' Henri (1878-1964).
D'or à une branche d'alisier de sinople, au chef de gueules chargé de trois flammes d'or.

►**Lignaud de Lussac (de)** (Marche) : extraction féodale 1397. Maintenue noble le 17 septembre 1669 par Tubeuf, intendant de Bourges et le 31 décembre 1714 par Foullé de Morangis. Admission aux Cheval-Légers de la Garde du Roi le 17 juin 1772. Honneurs de la Cour le 16 février 1788, marquis le 3 juillet 1761. [ANF-1968, SS, V89, PPC, SS sup, ENFS n°36] Postérité d'Antonin (1847-1919).
D'argent à trois merlettes de sable.

►**Ligneris (des)** (Vendômois, Bourbonnais) : ancienne extraction 1430, maintenue noble en 1669, marquis par L.P. du 3 décembre 1776. [ANF-1970, SS, V89, PPC]
De gueules fretté d'argent au franc quartier d'or au lion de sable.

►**Lignières (de)** (Picardie) : extraction 1506. Maintenue noble le 5 septembre 1667. [ANF-1952, V89, SS, PPC]
D'argent à la croix ancrée de gueules.

►**Ligniville (de)** (Lorraine) : Extraction féodale 1172, Honneurs de la Cour en 1780 et 3 janvier 1788, Comte du Saint-Empire en 1620. [ANF-1977, V89].
Losangé d'or et de sable.

►**Ligondès (de et du)** (Auvergne (Combrailles), Marche) : extraction féodale depuis Aubert en 1374. Maintenue noble à l'intendance d'Auvergne par Fortia le 12 août 1666. Preuves pour Malte en 1712, 1754 et 1787, pour Saint-Cyr en 1708, 1718, 1743 et 1746, pour les pages de la Grande Ecurie le 20 avril 1700 et 12 avril 1777 (sur actes remontant à 1537), les Ecoles Royales Militaires en 1757. [ANF-1936, V89, SS, ENFS n°33] Deux branches séparées au XVI^e siècle subsistent.
D'azur semé de molettes d'épéron d'or au lion de même brochant.

►**Limairac (de) ou Lymairac (de)** (Languedoc (Toulouse)) : Gabriel (1686-1751), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1724. [SS, V89, ENFS n°24] Jean (1915-1964) d'où Suzanne (1944), Pierre (1946) (d'où Alexandra (1970) et Albin (1972)), Agnès (1950), Hubert (1951) (d'où Charles (1985), Edouard (1986), Thibault (1988)).
(ancienne) D'azur à une fasce d'or chargée de trois limes de sable.

(actuel) D'azur au lévrier passant d'argent, au chef d'or chargé de deux têtes de chevaux affrontées de sable.

†**Limosin-Dalheim (de)** (Lorraine, Russie) : Baron du Saint-Empire le 17 novembre 1540. Reconnu noble par Louis XV en 1760.[SS]
De sinople à la fasce d'or chargée d'un lion léopardé de sable et accompagné de 5 besants d'argent 3 en chef et 2 en pointe.

►**Lingua de Saint Blanquat (de)** (Comté de Foix (Couserans)) : extraction 1604. Maintenue noble le 14 avril 1717. [ANF-1967, SS, V89]
Bandé d'argent et d'azur, au chef d'argent chargé d'un lynx au naturel passant à senestre.

►**Liniers (de)** (Poitou (Saint-Pompain)) : Extraction féodale 1392, preuves de 1291, maintenue noble le 3, 9 et 24 septembre 1667, 26 juillet 1699 et 26 janvier et 10 août 1715. Honneurs de la Cour en 1783 et 1786. Marquis le 8 juillet 1862. [SS, V89]
D'argent à une fasce de gueules et une bordure de sable chargée de 8 besants d'or.

(0)**Lion** (Provence (Val)) : chevalier de l'Empire le 30 juillet 1810, confirmé le 6 janvier 1818. [SS, V89] postérité d'Emmanuel-Jean (1863) ? Présument éteinte.
D'or à la barre de gueules, lion de sable en chef et en pointe dextrochère habillé d'azur retroussé de gueules la main de carnation et tenant une épée de sable en pointe.

►**Liot de Norbécourt** (Artois (Saint-Omer)) : confirmé et anobli en tant que besoin le 4 septembre 1677 et confirmé en août 1695. [SS, V89, PPC]
D'argent aux trois quintefeuilles de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

Lipowski (de) (Pologne, Île de France (Paris)) : chevalier de l'Empire le 3 janvier 1812. [SS]
Tiercé en pal d'azur au dextrochère mouvant de senestre et tenant une hallebarde posée en bande d'or, de gueules du signe des chevaliers légionnaires et d'or à la guivre de sinople surmontée de trois étoiles d'azur deux et une.

<!!>**Lisle du Dreneuc (de) et Lisle du fief (de)** (Bretagne) : ancienne extraction, maintenue en 1668. [SS, V89] La branche du Fief est fixée au Canada.
De gueules à dix billettes d'or, quatre, trois, deux et un.

►**Lisleferme (de) (olim Nicolas de Lisleferme)** (Aunis, Saintonge) : Vincent Nicolas, anobli par charge de Maire de La Rochelle 1518, exempté de la vérification de ses privilèges le 5 janvier 1518. Maintenue noble en l'élection de La Rochelle le 16 décembre 1669, et par arrêt de la Cour des Aides de Guyenne en 1760. [WN, GAF n°24958, SS, V89, NG01, PPC t. III p. 1165, WP, ENFS n°35] Postérité de Louis (1859-1937).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'or.

► **Livron (de)** (Angoumois) : extraction féodale 1393. Honneurs de la Cour le 28 juin 1787, 3 janvier 1788 et 1790. [ANF-1944, SS, V89]

D'argent à trois fascées de gueules au franc quartier d'argent chargé d'un roc d'échiquier de gueules.

<!!> **Llamby (de) alias Llambi** (Roussillon) : bourgeois honoré / citoyen noble de Perpignan en 1699. [SS, V89] Emmanuel-Antoine (1893) d'où Charles (1926), Grand-Croix de La Légion d'Honneur en 2015 et Gabriel-Serge (1931). // Quid de Dominique, Laure ?

Parti : au I d'or à une main de carnation tenant un foudre de gueules ; au II de gueules à un chevron d'or à trois abeilles du même ; au chef d'azur à trois étoiles d'or.

<!!> **Llobet (de)** (Roussillon) : citoyen noble de Perpignan en 1595, anobli en juillet 1760. [SS, V89, PPC] Michel (1904) d'où Gabriel (1936) (d'où Claire et Anne), Germaine, Régine, Charles (1941), Alain (1945) (d'où Michel (1971)) et Marie-France. Indiquée éteinte par erreur dans V89.

D'or au loup ravissant de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

† **Lobit (de Monval) (de)** (Guyenne (Dax)) : anobli par le grade de maréchal de camp en 1780, vote noble en 1789 à Dax. Il semblerait que la descendance de Christophe Étienne de Lobit de Monval (1722-1784), maréchal de camp en 1783, soit éteinte, la famille de Lobit subsistante descend d'un de ses lointains cousins. [Kerfranc, V89, SS, PPC, GAF n°21893]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois sceaux d'argent ; aux II et III d'or au lion de gueules.

† **Locré (olim Locré de Roissy)** (Île de France (Paris)) : baron de l'Empire le 16 mai 1813 [SS, NG01] Dernière du nom Solange (1929).

Ecartelé : au I de sable au coq chantant d'or, soutenu d'une pile de livres du même ; au II échiqueté de gueules et d'or ; au III d'azur plein ; au IV de sable au lévrier rampant d'or.

<!!> **Loisson de Guinaumont** (Champagne (Mairy, Chalons)) : anobli par charge de Trésorier à Châlons en 1627 (provisions du 23 septembre dans lesquelles Claude est qualifié de Conseiller-Secrétaire du Roi). Maintenu noble le 15 février 1688. [SS, V89]. Joseph d'où Louis, Henri, Marguerite, Marie-Odile, Emmanuel (1950) (d'où Brunilde et Maxence).

D'azur à deux bandes d'or au chef d'or chargé de trois molettes de sable.

† **Lombard (de)** (Gourdon, de Montauroux et de Castelet) (1872-1888) (Provence) : (Montauroux) Marquis de Montauroux par L.P. de mars 1675. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1701.(Gourdon) preuves pour les Etats de Provence en 1787 et 1789. [Kerfranc, NNF] Derniers du nom : Henri Joachim de Lombard (1797-1872) et Camille de Lombard du Castellet (1809-1888).

D'or à trois sempervives de sinople.

► **Lombard de Buffières de Rambuteau (de)** (Lyonnais) : Baron avec anoblissement le 7 mars 1830 sans L.P.. Comte le 11 mars 1863 sur transmission du titre

de comte de l'Empire de son bisaïeul le général Comte de Narbonne-Lara, titre du 23 décembre 1810. Relève Rambuteau par décret du 28 mars 1870 et confirmé par décret du 28 mars 1870 dans le titre de son aïeul maternel le comte de Rambuteau, titre du 27 décembre 1811. [ANF-1969, SS, V89]

D'azur au lion d'or rampant tenant un épieu enfilant une pomme, sur le tout un écu de gueules, chargé au canton dextre d'une rose d'or.

(0) **Lombard de Château-Arnoux (de)** (Provence (Sisteron)) : filiation 1451, extraction 1519, maintenue en 1667 et 1785. Trois générations de présidents à la Cour des Comptes de Provence. [PPC, SS, V89] Quid de Catherine [JO-2018] ?

D'or à trois joubarbes ou sempervives arrachées de sinople, deux et une..

► **Lombard d'Esperel** (Provence) : anobli par charge de trésorier à Aix en 1745.[SS, V89] subsiste mais indiquée éteinte par V89 : Arnaud, Hélon, Thérèse...

D'or au chevron de gueules accompagné de trois fleurs de lys de sable, au chef de gueules.

► **Lombard de Montchalin (de)** (Bresse, Autunois) : ancienne extraction, maintenue noble le 16 juillet 1669 et 24 avril 1698, certificat du corps de la noblesse de Bugey le 8 juin 1740. Vote noble au bailliage de Belley en 1789. [ANF-1983, V89, SS sup]

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois fleurs de lys de sable au chef de gueules.

► **Longeaux (de) et Longeaux Brunet du Guillier (de) olim Pauli** (Barrois, Lorraine) : Anobli le 26 septembre 1698, Certificat de noblesse pour La Flèche en 1775, lieutenant des Maréchaux de France au bailliage de Bar-le-Duc de 1774 à 1790. [ANF-1948, SS, V89].

De gueules au cor de chasse d'argent lié du même, surmonté de 2 trèfles de sable.

Longueau Saint-Michel (de) (Gâtinais, Orléanais) : ancienne extraction 1480, maintenue noble le 26 janvier 1702. [ANF-2010, SS, V89]

D'azur fretté d'argent de six pièces.

Longuemare (de) (Normandie) : extraction, rétablissement en novembre 1787 de la particule « de » par jugement du Tribunal de Neufchâtel en Normandie. [SS][= ? Le Touzé de Longuemar]

D'or au lion grimpeur de sable.

► **Longuet de La Giraudière olim Bourre** (Orléanais (Montlivaut)) : anobli par charge de secrétaire du Roi au XVIIème siècle. François-Charles Longuet (1694-1767), seigneur de l'Ecluse, conseiller du Roi en ses conseils. Reprise par décret du 29 mai 1867 du nom de terre de La Giraudière. [SS, Complément.] Postérité de Pierre (1891-1969).

D'azur au chef d'or chargé de trois têtes de léopard de gueules.

► **Longueval (de), comte de Bucquoy et †Longueval d'Haracourt (de)** (1902) (Picardie, Maine, Bohême) : Extraction féodale, chevalier de la Toison d'Or en 1610. Subsiste en Autriche. [SS] (Haracourt) : Théodore d'où Henri-Raoul (1830-1902)

Bandé de vair et de gueules de six pièces

(0)Lonjon (de) (1902-1938) (Gascogne) : maintenue noble le 10 juin 1667 et 15 mai 1700, confirmation de noblesse en 1747. Famille en extinction. Alphonse-Félix (1845-1902) d'où Jules-Marie-Pierre (1890-) d'où Charlotte-Eugénie-Maire-Louise ép. Guy Sénac de Monsebernard. // Joseph-Victor (1834-1881) d'où Marie-Charlotte-Hermine-Yvonne (1858), Marie-Charlotte-Hermine-Thérèse (1861-1938) et Marie-Donatienne Gracieuse (1864). [Compléments]
D'or à la bande de gueules

< !!>**Lonlay (de)** (Normandie, Orléanais) : ancienne extraction, maintenue noble le 22 avril 1667. [V89, SS, PPC] Robert (1900-1980) d'où Hubert (1932) // Henri d'où Marie-Christine (1952), Gaële (1958), Maryannick (1962).
D'argent à trois porcs épics de sable, deux et un accompagnés en abîme d'une fleur de lys de gueules.

► **Loppin de Montmort et < !!>Loppin de Gémeaux** (Bourgogne (Beaune)) : Guillaume Loppin, anobli par charge de conseiller maître en la chambre des comptes de Dijon en 1585. Preuves pour les Chevaliers-Légers le 6 juin 1778 et pour les Ecoles Royales Militaires le 12 mars 1783. (Montmort) comte héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 16 décembre 1826. [ANF-1944 (Montmort), WNS, SS, GAF n°22008, V89, SS Sup] La terre de Montmort acquise au XVIIIe siècle. (Montmort) Postérité de Robert (1862-1935). (Gémeaux) Albert (1886-1969) d'où Marie-Germaine (1922-2004) et Marie-François-Charles d'où Patrick-Albert-Marie et Christine-Marie-Jeanne.
D'azur à une croix ancrée d'or.

► **Loppinot (de)** (Acadie, Lorraine, Artois) : comte romain à titre personnel par Pie X, anobli en 1814 par trois générations de chevaliers de Saint-Louis ?? A prouver [WNS]

†**Lordat (de Bram) (de)** (1963) (Languedoc, Pays de Foix) : extraction féodale depuis Hugues de Lordat en 1404. Marquis de Lordat par L.P. du 21 septembre 1780, registrées en mai 1781. Honneurs de la Cour le 17 juillet 1755, 1770, 1778 et les 1 septembre 1780, 25 mars et 31 mai 1781 (sur preuves de 1404).[WNS, GAF n°22011, SS, ENFS n°7] Derniers du nom : Charles (1829-1908) d'où Louise (1852-1914), Jacques (1861-1939) (d'où Jean-Charles-Marie-Roger (1889-1963) et Jeanne (1864-1944)).
D'or à la croix de gueules.

†**Lorde ou Lourde (de)** (1942) (Béarn, Foix, Armagnac) : maintenue le 12 août 1698, 27 mars et 15 juillet 1700 sur production remontée à 1548 et 1529 à l'intendance de Montauban. [WNS] Derniers du nom Romain (1827) d'où André (1869-1942).

► **Lorenchet de Montjamont** (Bourgogne (Beaune)) : Etienne Lorenchet (1672-1735), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Besançon par provision du 30 mars 1724, réception du 24 avril 1724, office supprimé le 28 août 1724 puis à la chancellerie près le Conseil Souverain d'Alsace, mort en charge le 30 avril 1735. Vote à Dijon en 1789. (branche cadette éteinte en 1756) anobli par

charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Dijon par provision du 17 octobre 1693 et réception le 18 novembre 1693, mort en charge le 23 janvier 1706. [ANF-1957, WNS, GAF n°22012, SS, V89, ENFS n°43] Postérité d'Henri-Jacques (1810-1887).
D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois molettes d'argent, rangées en chef, et en pointe d'un chat du mesme.

► **Lorgeril (de)** (Bretagne (Saint-Malo)) : extraction 1530, maintenue noble le 17 octobre 1668 à Rennes sur preuves de 12 générations par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne. Preuves de noblesse pour les pages de la Grande Ecurie le 10 mai 1721 (AR) et pour Saint-Cyr en 1760. [ANF-1933, WNS, GAF n°22015, SS, V89, ENFS n°41] Nombreuse postérité.
De gueules à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagnées de trois molettes d'or.

†**Lorme de Pagnat (de)** (Bourbonnais, Martinique) : maintenue noble en 1698 sur preuves de 1549. Page de la Grande Ecurie en 1726. [WNS, GAF n°22030] Eteinte au XVIIIe siècle ?
D'argent à trois merlettes de sable posées deux et une, accompagnées de neuf étoiles du mesme rangées trois en chef, trois en fasce et trois en pointe.

Lormel (de) (Île Bourbon) (1915) [WNS] Derniers du nom : Eugène-François-Louis (1847-1910) d'où Louise Juliette (1882) et Renée Marie Josée (1889).

► **L'Orne d'Alincourt alias Lorne d'Alincourt** (Artois (Béthune), Île de France, Allemagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 16 septembre 1728, mort en charge le 27 septembre 1730. [WNS, GAF n°22034, V89, SS]
D'argent au sautoir de sinople chargé de cinq étoiles d'or.

†**Lort de Sérignan (de)** (1932-1950) (Guyenne, Languedoc (Béziers) et Île Bourbon) : citée 1431, extraction 1542. Maintenu noble en 1668. Honneurs de la Cour les 6 décembre 1773 (au titre de marquis) et 23 avril 1786. Chérin demande l'indulgence du Roi pour les faire admettre aux honneurs de la Cour disant qu'il ne voit aucun principe de noblesse avant 1498 mais qu'ils ont "depuis deux siècles des services et de bonnes alliances". Ce n'est que récemment que l'on sait certainement qu'ils ne sont pas de noblesse de race puisque descendants des Razeire, marchands notables de Narbonne au XVè siècle [WNS, V89, SS] Derniers du nom Arthur (1849-1880) d'où Christiane // Augustin (1813-) d'où Clotilde (1840-1907) et Guillaume (1850-1885) // Arthur Maximilien Timoléon (1849-1932) d'où Marie-Joséphine Cécile (1886-1950) et Jacques-Joseph-Guy (1890).
D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules adextré en chef d'une étoile d'argent.

†**Losse (de) (1942)** (Périgord) : extraction, maintenue noble en 1667. [SS] Derniers du nom : Charles (1829-1902) d'où Claire (1863-1925) et Guillaume (1870-1942).
D'azur à neuf étoiles d'or posées trois, trois, deux et une.

(0)Lostalot-Bachoué (de) (Béarn) : admis aux états de Béarn dans l'ordre de la noblesse en 1760 et en 1786. [Compléments] Philippe (1929-2007) d'où trois filles.

†**Lostanges (de) olim La Branche (de)** (1890-1951) (Quercy, Périgord) : ancienne extraction 1466, Honneurs de la Cour 1750-1754-1782, 8 mai 1785 et 1789. Baron de l'Empire le 28 mai 1809 et Comte de l'Empire le 9 septembre 1810. [V89, SS, SS sup] Derniers du nom : Henri-Charles-Gabriel (1831-1890) d'où Henriette Stéphanie Caroline Marie (1868-1943), Marie-Elisabeth-Louise-Joseph (1871-1934), Marthe-Elise-Marguerite-Marie-Josèphe (1873-1951)
D'argent au lion de gueules armé lampassé et couronné d'azur accompagné de cinq étoiles de gueules posées en orle.

Lostie ou Lositis de Kerhor (Bretagne) : qualifications nobiliaires. Non noble. [WNS]

<!!>**Loth (de)** (Provence (Manosque)) : anobli par charge de secrétaire du Roi près de la Chancellerie de la Cour des Comptes de Provence en juillet 1707. [WNS, GAF n°22052, SS, V89]. Subsiste avec plusieurs filles et Arnaud (1960).
D'azur au fer de lance d'argent et une fasce cousue de gueules brochant.

†**Loüan de Coursays (de)** (1924) (Bourbonnais) : extraction 1538, maintenue noble en 1667, Page du Roi en 1711, Preuves pour Saint-Cyr en 1722, comparait en Bourbonnais en 1789. [WNS, GAF n°22055] Derniers du nom : Gabriel-Balthazar (1828-1886) d'où Henri (1857-1924).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent (ou d'or) alias D'argent à un chevron de sinople accompagné de trois croissants de gueules.

Loubat (Quercy (Sainte-Livrade)) : comte romain en 1888, duc romain par bref pontifical du 10 avril 1893. [WNS, GAF n°22057]
D'azur au lion rampant d'or surmonté de deux fleurdelys d'argent.

►**Loubens de Verdalle (de) et Loubens de Verdalle Le Groïng de La Romagère (de)** (Languedoc (Carcassonne), Béarn, Marche) : extraction féodale depuis Roger de Loubens, chevalier, seigneur de Verdalle en 1287. Preuves de noblesse pour l'ordre du Saint-Esprit le 5 octobre 1585. Maintenu noble le 7 novembre 1670 par de Bezons, confirmation de noblesse en 1700 par Le Gendre. Honneurs de la Cour avec le titre de comte et de Marquis le 11 mars 1773-1774 sur preuves remontant à 1287. [ANF-1938, WNS, SS, GAF n°22061, V89, ENFS n°21] Relève « Le Groïng de La Romagère » par jugement du 3 novembre 1924 et ordonnance du 5 mars 1925. (Verdalle) Postérité de Lionel (1887-1984).
De gueules au loup ravissant d'or.
Ecartelé : aux I et IV de gueules au loup ravissant d'or (Loubens de Verdalle) ; aux II et III d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules et couronnées d'or (Le Groïng de La Romagère).

†**Louis de Villiers** (Île de France, Paris) : baron de l'Empire le 12 novembre 1811, vicomte héréditaire le 16 avril 1825. Autorisé à prendre le nom de Villiers par

ordonnance du 24 décembre 1823. Dernier du nom (1848) [WNS, GAF n°22090]
D'azur au casque fermé, panaché et taré de face d'argent ; au franc canton senestre de gueules à l'épée haute d'argent en pal.

►**Loustal (de)** (Guyenne) : filiation 1762. Peut-être issus des Lostal du Béarn. [WNS, GAF n°22106]
D'or au chevron brisé d'azur accompagné de trois trèfles de gueules deux et un.

►**Louvat de Pontlevoye** (Picardie, Vendée, Bas Poitou) : citée 1388 (d'après Saint-Allais), issue d' Henri, écuyer, seigneur de Kermartin décédé le 25 octobre 1704, maintenue de noblesse 1766 (introuvable ? **principe de noblesse douteux** : absent du NNF et GAF). Vote avec la noblesse de Paris en 1789. La branche pûinée subsistante s'est fixée à Saint-Domingue où Louis-Dominique Louvat de Pontlevoye, né en 1758, était capitaine au régiment du Cap, aide de camp du gouverneur de la colonie..Puis ses descendant ont vécu à Haïti, à La Réunion et à Madagascar, avant de revenir se fixer en Métropole. [WNS, Saint-Allais, V89, V07, SS, ENFS n°44]
D'or à trois têtes de maure de sable, bandées d'argent.

†**Louvat de Champolon (du)** (1889-1962) (Bugey) : filiation 1340. Syndic de la noblesse du Bugey. Comparait en 1789 à l'assemblée de la noblesse du Bugey. [WNS] Derniers du nom : Victor (1829-1885) d'où Aglaé-Marie-Félicie (1858), Marie-Louise-Eugénie (1860-1886), Marie-Mélanie (1863), Marie-Félicie (1870-1962) et Marie-Louise-Aglaé (1875-1962).

►**Louveau de La Guigneraye** (Poitou) : Maire de Niort en 1652, maintenue noble en 1699 et 1757, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1780. [Compléments]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une rose tigée et feuillée du même.

<!!>**Louvel-Lupel (de) olim de Louvel** (Picardie) : extraction prouvée 1526, reconnu noble par arrêt du parlement du 9 mars 1555, maintenue noble en 1699 sur preuves de 1546. Maintenu à l'intendance d'Amiens les 3 août 1666 et 16 janvier 1700 sur preuves de 1526. Page de la Dauphine en 1749, Chevalier de Malte en 1700 [WNS, GAF n°22119, SS, V89] Postérité : Antoine (1913) d'où France et Pierre-Gilles d'où Vanina et Benjamin.
D'or à trois hures de sanglier de sable deux et une.

†**Louvel de Courdonneuil (de)** (1921) (Picardie) : maintenue le 3 août 1666 par M. Colbert, intendant d'Amiens et le 16 janvier 1700 par M. Bignon sur filiation de 1546. Le nom a été changé en 1820 pour celui « **d'Ault du Mesnil** » [WNS] **Même famille que la précédente ?**

Louvel (de Janville) (Normandie) : anobli en décembre 1576 (ou 1567), maintenue noble en 1666 dans l'élection de Coutances. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1756. Vote en 1789 au bailliage de Cuny sous le nom de « chevalier de Janville ». Le nom a été changé en 1820 pour celui « **de Martel de Janville** ». [WNS, GAF n°22117]

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux coquilles d'or et en pointe d'un griggon du mesme.

†**Louvel de Monceau** (1965) (Normandie) : maintenue noble en 1598-1666-1671, preuves pour le service en 1784, comparait à Coutances en 1789. Eteinte dans les mâles en 1965. Le nom est encore porté aujourd'hui par une descendance naturelle. [JO, GAF n°22116]
De gueules au griffon d'or.

Louvel de Valroger (Normandie) : nom changé en 1820 pour celui « de Valroger ». [WNS]

► **Louvencourt (de)** (Picardie (Amiens)) : **anobli en 1586 pour Antoine ? filiation 1411, maintenue noble en 1666**, maintenue par arrêt des Commissaires généraux des 30 juin 1701, 19 janvier 1702 et 6 décembre 1703 sur filiation de 1525, preuves pour les cheveu-légers de la garde en 1787, marquis de Louvencourt par L.P. du 6 avril 1825 sur institution de majorat. [ANF-1975, WNS, V89, SS, SS sup]. Cette famille n'a pas été anoblée par Lettres et ses maintenues de noblesse montrent une noblesse de race et d'extraction d'après SS.
D'azur à la fasce d'or (ou d'argent) chargée de trois merlettes de sable, accompagnées de trois croissants d'or (ou d'argent).

†**Louvières (de)** olim Brard de Louvières (1935) (Normandie (Bayeux)) : officier commensal du Roi. [WNS]

Louvigny (de) (Normandie) : ancienne extraction 1429, maintenue noble en 1642 et 1666. [ANF-1985, V89, SS sup]
D'argent au chevron de sable accompagné de trois têtes de loup arrachées du même.

†**Loverdo (de) olim Loverdos** (1961) (Îles Ioniennes, Beauvais) : Autorisation de porter le titre de Comte par décision du Conseil Souverain de la Sérénissime République de Venise du 28 avril 1725, Chevalier de l'Empire le 23 février 1811, Baron de l'Empire, Comte de l'Empire le 19 novembre 1813.. Lettres de grande naturalisation le 21 octobre 1815. [WNS] Derniers du nom : Georges (1834-1875) d'où Régine (1868-1931), Marie-Louise (1869-1935), Thérèse (1872) et Georges (1876-1961).
D'or à l'aigle éployée de sable.

†**Loyac (de)** (1869-1907) (Limousin, Antilles, Beauce) : filiation 1490. Maintenu noble par M. de Bernage, intendant de la Province de Limousin le 28 octobre 1697 sur preuves de 1555. Comparant à Tulle en 1789. [WNS, GAF n°22133] Derniers du nom : Jean-Baptiste (1788-1869) d'où Gasparine Marie Charlotte (1813-1905) et Antoinette Marie Luce (1815-1907).
D'azur à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une oie d'argent becquée et membrée d'or.

†**Loyac de La Bachellerie (de)** : Jacques-Joseph, reçu Conseiller notaire secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Metz le 9 novembre 1748, mort en charge le 27 octobre 1765. [E. Michel, Biographie du Parlement de Metz]

D'argent à un chevron d'azur chargé d'un croissant d'or ; accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une oie de même.

†**Louys ou Louis ou Loys de La Grange** (2017) (Lorraine, Champagne, Flandres) : Anobli le 13 août 1578 par le duc de Lorraine, vérifiées le 29 novembre 1578 avec règlement d'armoiries, puis le 25 mars 1600 par le roi de France, Page de la Petite Ecurie en 1673 (sans postérité), baron personnel le 4 septembre 1829. [WNS, V89, SS, ENFS n°34] Derniers du nom : Amaury (1888-1953) d'où Amicie (1917-2009), Anne-Odetta (1918-1959), Emily-Louise-Marie (1919-1983) et Henry-Louis (1924-2017).
De gueules à l'ours debout d'or armé lampassé et accolé d'azur, l'écu semé de grains de sel d'argent.

Loynes (de) (Orléanais (Beaugency)) : filiation 1448, échevin de Paris en 1582. [WNS]

Loynes (de), Loynes d'Autroche (de), Loynes d'Estrées (de) (Orléans) : anobli par charge de trésoriers de France successifs à Orléans en 1670. (Estrées) preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. [ANF-1958 pour les deux branches d'Autroches et d'Estrées, V89, SS]

Loynes de Fumichon (de) et - de Mesenge de Beaurepaire [JO] : Roland d'où Olivier, N. ép Dussueil, N. ép. de Saint-Paul et N. ép. Gaudefroy de Mombynes.
†**Loynes de la Coudraye (de)** : branche éteinte – anoblée par Julius (1605-1683), secrétaire de la Marine en 1646. [V89]

Coupé : au I de gueules à la fasce gironnée d'or et d'azur de six pièces accostée de deux vivres d'argent en fasce ; au II d'azur à sept besants d'or quatre et trois.

(0)**Loyré et Loyré d'Arbouville** (1978) (Orléanais) : François-Claude Loyré du Perron (1755-1839), anobli par L.P. le 12 septembre 1817 (AR). [ANF-1933, SS] Deniers du nom : Hubert (1915-1978) d'où Ghislaine (1949) (toujours en vie en 2001) et Chantal (1953-1977). En extinction.
D'or au lion léopardé d'azur passant au pied d'un chêne terrassé de sinople.

Loys-Chandieu (de) olim Jaquerod (Suisse, Alsace) : [WNS]

<!>**Loz de Coëtgourhant (de)** (Bretagne (Tréguier)) : maintenue d'ancienne extraction le 6 août 1670 sur preuves de neuf générations. Honneurs de la Cour au titre de comte de Loz le 10 février 1788. [WNS, GAF n°22149, V89, SS] **Derniers du nom Edouard (1848-1910) d'où Lucien (1876-1926) d'où Luc (1913-1964) (d'où x), Jules (1878-1957) d'où Constant (1910-2001) (d'où x, x et x), x, x, x (d'où x). // subsiste Nicolas. Indiquée éteinte dans les mâles par Valette.**
De gueules à trois éperviers d'argent becqués, membrés et grillés d'or.

► **Loze de Plaisance (de)** (Agenais, Gascogne (Lomagne)) : extraction 1554, maintenue noble le 19 septembre/novembre 1699 par M. Le Pelletier, intendant de Montauban. Comparait en 1789 dans la sénéchaussée d'Agen. [ANF-1973, WNS, GAF n°22153, V89, SS] Postérité de Gaston (1849).
D'argent à trois losanges d'azur en fasce.

► **Lubersac (de)** (Limousin, Picardie) : extraction féodale depuis Pierre de Lubersac en 1267. Maintenu noble par jugement de l'intendant de Limoges le 22 décembre 1666 par d'Aguesseau, intendant de Limoges et le 7 mars 1699 par Bégon. Page de la Grande Ecurie le 21 avril 1731. Honneurs de la Cour le 20 septembre 1751 (sous le titre de marquis), 1766 et 20 avril 1785. Page de la Petite Ecurie les 21 avril 1731, 5 juin 1755 et 22 novembre 1777. Certificat de noblesse pour le service le 28 février 1783. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1785. [ANF-1937, WNS, GAF n°22156, V89, SS, ENFS n°36] Postérité de Guy (1849-1919).
De gueules au loup passant d'or.

(0) **Luc (du) olim Duluc** (1963-) (Guyenne) : anobli par charge de garde des sceaux en la Chancellerie près la Cour des Aides de Guyenne (Lettres de provision du 11 mars 1729 (AR), mort en charge). Quittance de paiement de confirmation de noblesse en vertu de l'édit de 1771, le 30 juin 1773 par l'intendance de Guyenne (AR). [ANF-2019 (Posthume) - Dsravez]
D'argent à l'arbre de sinople chargé de 4 merlettes de sable dont l'une s'envole.

? **Luc (du)** : diocèse de Nîmes. [WNS]

†? **Lucas de Bourgerel** (1974-) (Poitou, Bretagne) : chevalier de l'Empire par L.P. du 23 août 1810. [WNS, SS, NG01] Derniers du nom : Félix (1859-1909) d'où Marie (1887-1960), Yvonne (1891-1941) et Félix (1897-1974) d'où x.
D'argent au chevron de gueules accompagné en tête de deux têtes de lévrier coupées et colletées de sabel et en pointe d'un chêne terrassé de sinople.

► **Lucas de Couville** (Normandie) : extraction, maintenue noble en 1666. Vote en 1789 aux bailliages de Valognes et de Saint-Sauveur le Vicomte [ANF-1951 (Couvile), WNS, SS sup] **Absente du Valette ??**

► **Lucas de Lestanville** (Normandie) : Jacques-Adrien, anobli par charge au parlement de Normandie de conseiller au parlement (1704-1759) puis celle de conseiller maître (1740-1764). Son petit-fils pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Normandie en 1770. Vote noble en 1789. [Inédit, Ta, Diou-2010, Arundel] Famille noble d'arpès le comte d'Arundel de Condé : Les anoblis par charges en Haute-Normandie.
D'or à la fasce d'azur, accompagnée de six trèfles de gueules, trois en chef et trois en pointe

† **Lucas de Montigny** (1908) (Normandie, Poitou) : anobli par charge de maire de Poitiers en 1555. Maintenu noble le 20 décembre 1667. [GAF n°22173, SS] Derniers du nom : Gabriel (1814-) d'où Gabriel (1844-1908) et Auguste-Charles-Paolino (1850-1902).
De gueules à trois chevrons d'argent.

† **Luchapt (de) olim Luchât** (-1922) (Auvergne) : comparait à Riom en 1789. [GAF n°22184]. Derniers du nom : Pierre-Alexandre (1798-1877) d'où Xavier (1840-après 1919), prêtre et Louis (1842). // Victorine (1828-1922)
D'azur à une croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable.

► **Lucy de Fossarieu (de)** (Normandie, Martinique) : Jean de Lussy, L.P. de relief de dérogeance en juillet 1756 (registres du parlement et de la Cour des Aides de Guyenne). Vote à Bordeaux en 1789. [ANF-1987, WNS, V89, SS, SS sup] Postérité de Louis (1848-1916). Indiquée éteinte par erreur dans SS.
D'or à une tour de gueules ouverte d'argent sur une terrasse de sinople au chef de sable chargé de trois étoiles d'argent.

† **Ludre (de) et Ludre-Frolois (de)** (1979-1980) (Lorraine) : Extraction féodale 1282, Honneurs de la Cour en 1758, Marquis de Bayon par L.P. du duc de Lorraine, le 7 octobre 1720 et de Ludre-Frolois le 20 mars 1747. [ANF-1937, WNS, GAF n°22192, SS, V89] Dernier du nom : Jean-Marie (1913-1979) – Sa cousine Françoise (1902-1980).
Bandé d'or et d'azur à la bordure engrêlée de gueules.

† **Luetkens (de)** (Hambourg, Bordeaux) : contrôleur des guerres en 1774. [WNS]

† **Lurette de la Pilorgerie** (1870-) (Maine, Bretagne) : en charge anoblissante de conseiller-correcteur en la Chambre des Comptes de Bretagne vers 1760 pour Michel-Jean (1715-1793), son fils conseiller maître en 1785, maintenue noble le 16 novembre 1816 avec règlement d'armoiries. [WNS, GAF n°22194, SS] Derniers du nom : Camille Eusèbe (1812-1870) d'où Juliette (1858-1951), Gabrielle (1860-1953), Camille (1862) et Victorien.
De gueules à trois lions d'hermine couronnés d'or, deux et un.

† **Lullier d'Orcières** (-1935) (Languedoc, Auvergne) : anobli par charge de capitoul de Toulouse par lettres du 24 décembre 1757, taxe de confirmation de noblesse le 8 mars 1772, comparant en Auvergne en 1789. Parait éteinte. [WNS, GAF n°22199] Dernier du nom : Emmanuel d'où Marie (1843-1935).
D'azur à trois coquilles d'or.

Lunegarde de Lapize (de) (Quercy) voir **Lapize**.

Lunesse (de) (Périgord) voir **Chausse**

► **Lunet de La Jonquière, - de La Malène** (Rouergue) : filiation 1630. Agrégé à la noblesse. [WNS, GAF n°22207] Derniers du nom : Edmond (1861-1933) d'où x et Yves d'où Etienne (1925-1975) d'où x..
D'azur à trois croissants montants d'or, deux et un.

► **Luppé (de)** (Gascogne, Armagnac) : filiation 1309, extraction féodale prouvée pour les Honneurs de la Cour depuis Raymond-Guillaume connu en 1380, maintenue à l'intendance de Montauban le 1^{er} juillet 1698 sur production de 1544, Honneurs de la Cour en mai 1758 sous le titre de marquis, 1763, avril 1768 (AR) et le 12 novembre 1784. [ANF-1933, GAF n°22209, WNS, SS, V89] Postérité de Gaston (1802-1880).
D'azur à trois bandes d'or.

► **Lur-Saluces (de)** (Guyenne, Bas-Limousin (Uzerches), Périgord) : ancienne extraction 1472, comte en 1810. Honneurs de la Cour le 12 février 1760, 21 et 28 août 1785. Pair de France héréditaire au rang de baron-

pair le 5 novembre 1827. [ANF-1937, GAF n°22214, WNS, SS, V89] Postérité d'Amédée (1889-1966).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois croissants d'argent, au chef d'or ; aux II et III d'argent au chef d'azur.

Luret de Fleix (de) (Limousin) ?

► **Lurion de L'Egouthail (de)** (Normandie, Franche-Comté (depuis 1677), Gapençais (Vaynes)) : extraction prouvée 1565/1620, qualifié noble en 1630, maintenue noble en 1781 (? preuves pour les Ecoles Royales Militaires). Trois générations de Saint-Louis. [WNS, GAF n°22216, SS, V07] Postérité d'Alphonse (1860-1930).

D'azur au lion d'or (lampassé de gueules) accompagné en chef et à dextre d'une étoile d'argent et à senestre d'une croix (d'un trèfle) de mesme.

Lusignan (de) voir Couhé

► **Lussy (de)** (Languedoc, Agenais, Bigorre) ? : [WNS, GAF n°22222] issue de Joseph (1711-1774), garde du corps du Roi. Il donne son dénombrement le 18 août 1736 pour certaines terres nobles situées à Maubourguet. *D'or à une tour de gueules terrassée de sinople au chef de sable chargé de trois étoiles d'argent.*

► **Lustrac (de)** (Gascogne, Condômois, Agenais, Périgord) : branche naturelle de cette ancienne maison chevaleresque, légitimation par Lettres de François Ier en février 1514. Maintenu noble en 1667. Baron de l'Empire par décret impérial du 29 juillet 1810 et sur institution de majorat le 17 mars 1811. [ANF-1936, GAF n°22223-22224, WNS, V89, SS, SS sup] La branche de Canabazès, éteinte en 1914.

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois fasces d'argent ; aux II et III d'azur au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

† **Luxer (de)** (1941-1974) (Lorraine (Charmes)) : anobli le 22 novembre 1815. [ANF-1954, WNS, SS] Derniers du nom : Henri (1843-1904) d'où Marie-Thérèse Emilie (1875-1974), Edouard- Henri-Eugène (1877), Louis-Marie (1881-ca 1914), Andrée (1886) // Charles (1844-1899) d'où Geneviève (1876-1952), Thérèse (1877-1957), Suzanne (1884-1942) et Pierre (1888-1941).

D'argent au dextrochère de carnation armé d'azur mouvant du bas flanc senestre de l'écu tenant une épée en pal du mesme chargée d'une fasce d'or et accostée à senestre d'un lion contre rampant d'azur

† **Luzarey (de)** (Gascogne, Bayonne) : famille de juge et de magistrats royaux en Bas Armagnac. Derniers du nom : Etienne Adrien Ferdinand (1826-1910) d'où Louis-Marie-Léon (1864-).

Luze (de) (Saintonge, Suisse) : anobli dans la principauté de Neufchâtel en janvier 1773 par le Roi de Prusse. Noblesse étrangère. [WNS]

† **Luzuy de Maillargues** (Basse-Auvergne) : qualification d'écuyers en 1765. Deux générations de visiteurs des gabelles. [WNS, GAF n°22237] Derniers du nom : Auguste (1875-1961) d'où Gabrielle (1911-1987) et Hubert (1916-1970).

D'azur à six losanges d'argent, trois, deux et un, accompagnés de trois étoiles du mesme en chef.

► **Luzy de Pélassac (de)** (Nivernais, Velay, Forez puis Dauphiné) : extraction féodale depuis Pierre de Luzy en 1340. Maintenu noble le 2 janvier 1669. Admission à Saint-Cyr en 1718, aux Ecoles Royales Militaires le 27 mars 1782. Preuves pour Malte en 1775. (Rameau éteint) : Marquis le 28 avril 1860. [ANF-1962, GAF n°22238-22239, WNS, V89, SS, ENFS n°39] Postérité de François-Gabriel (1762-1831).

D'or à une fasce échiquetée d'argent et de gueules ; parti de gueules au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du mesme.

De gueules au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or, deux et une.

(0) **Lyautey et Lyautey de Colombe** (1972) (Franche-Comté) : Anatole Lyautey, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Besançon le 7 octobre 1723, mort en charge le 10 janvier 1748. Dispensé du Marc d'or le 3 juillet 1785 pour la charge de conseiller au Parlement de Besançon. Comparait en 1789 au bailliage d'Aumont [WNS, GAF n°22240-22241, V89, SS, ENFS n°40] Derniers du nom : Jacques (1897-1972), lieutenant-colonel, d'où Odette (1927-2009) ép. de Cadoret, Béatrice (1933) ép. de Goy, Jacqueline (1928) ép. de Reboul. En vertu d'une adoption confirmée par jugement du 6 septembre 1919, la famille Joly a obtenu l'autorisation de porter Joly-Lyautey de Colombe en 1921.

D'azur à une foi d'argent en fasce, surmontée d'un soleil du même et accompagné en pointe de deux roses aussi d'argent tigées et feuillées les tiges passées en sautoir.

D'azur à la foi d'or posée en fasce, mouvante des flancs, surmontée d'un soleil du mesme et accompagné en pointe de trois quintefeuilles d'argent.

† **Lyée de Belleau (de)** (1981- ?après 1984) (Basse-Normandie) : ancienne extraction 1426. Maintenu le 14 mai 1667 dans l'élection de Lisieux. [WNS, GAF n°22242, V07, SS] Derniers du nom : François (1894-1961) d'où Germaine Marthe Marie Madeleine (1927) et **Noëlle Madeleine Marie (1928-1984) // Antoine (1898-1981).**

D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.

† **Lyle-Taulane (de)** (1892-1926) (Provence (Grasse) : issue d'Honoré de Lyle, Chrétien néophyte imposé de 75 florins en 1512 pour "La perception du subsidé versé au roi Louis XII par les « nouveaux chrétiens » Louis-Auguste (1716-1795) chef d'escadre des Armées Navales en 1777, député de la noblesse aux États généraux de Provence en 1788-1789. [Le Bret] Derniers du nom : Jules (1808-1892) d'où Claire (1850-1924) et Elisabeth (1852-1926).

D'azur à deux palmes adossées d'or accompagnées d'une étoile du même posée au point du chef.

† **Lyon de Campet (de)** (1914-1929) (Béarn, Gascogne) : extraction féodale, marquis de Campet par érection en novembre 1737. [WNS, GAF n°22251, SS] Derniers du nom : Marie-Amédée-lauretn (1839-1914) // Marthe (1847-1929).

D'or au lion d'azur armé et lampassé du mesme.

†**Lyon de Rochefort (du)** (1980) (Bourgogne, Forez, Champagne) : maintenu noble en 1668 sur preuves de 1556. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1770. [GAF n°22252, WNS] Derniers du nom : Gaston (1820-1887) d'où Jules (1852) et Gaston-Joseph (1870-1915) d'où Georges (1904-1980) d'où Bernard.
D'or semé de croisettes de sable au lion du mesme armé et lampassé de sable brochant sur le tout.

†**Lyonne (de Servon) (de) olim de Lionne** (1906) (Normandie, Champagne) : anobli par L.P. données à Blois en décembre 1580. Comte de Servon par L.P. en 1651. (branche éteinte) Charles Marie de Lyonne (1797-1878), comte de Lyonne, fut confirmé dans le titre de comte héréditaire avec autorisation de transmission à son fils adoptif [Charles Marie Louis Albert Gigault de Crisenoy, comte de Lyonne], par décret impérial du 21 décembre 1861. [GAF n°22255 et 22256, Le Bret] Dernier du nom : Henri-Charles-Marie-Joseph (1838-1906).
*De sable au lion d'argent armé lampassé de gueules
D'azur à une fasce d'argent (d'or) accompagné de trois têtes de lionne du mesme.*

►**Lyons (des) et Lyons de Feuchin (des) olim Deslyons** (Artois, Flandres, Picardie) : anobli par L.P. le 19 février 1634, enregistrées à Lille. Admis aux Etats d'Artois le 20 novembre 1768 pour la seigneurie de Monchaux. Baron de Locon par L.P. en juillet 1714, baron des Lyons en novembre 1786. [WNS, V89, SS]
D'argent à quatre lions de sable armés et lampassés de gueules.

<!!>**Lyrot (de)** (Anjou, Bretagne) : ~~anobli en 1449~~?, extraction 1543, maintenue noble par arrêt du Conseil en 1696 et par arrêt du Parlement de Bretagne en 1777. [WNS, GAF n°22261, SS, V89] Postérité de Guy (1923-2017) d'où Louis, x ép. Patricot, x ép. Laurent, x ép. Gourier.
D'azur au lion d'argent.

†**Lyvet d'Arrantot (de)** (1924) (Normandie) : maintenue noble par arrêt de la Cour des Aides du 24 juin 1656 et jugement du 21 juillet 1668 dans la généralité de Rouen. Vote en 1789 aux bailliages de Cany et de Bernay.[WNS, SS] Derniers du nom : Augustin Stanislas (1805-1880) d'où Constantin Augustin (1859-1924).
D'argent à la croix d'azur engreslée de sable à la bordure de gueules.

M

►**Mabaret du Basty** (Limousin (Saint-Léonard)) : deux trésoriers de France au bureau des finances de Limoges (père et fils). Vote noble en 1789 à Limoges. [WNS, SS] noblesse inachevée.
D'azur au chevron accompagné en chef d'une fleur de lys accostée de deux étoiles et en pointe de trois besants le tout d'or.

►**Mabille de Bronac de Vazelhes (de)** (Velay) : originaire du Hainaut. Lettres de naturalité en février 1741. Vote au Puy en 1789. [WNS] Aujourd'hui connu sous le nom de Bronac de Vazelhes.

►**Mabille du Chêne et Mabille de La Paumelière** (Maine, Anjou (Saumur)) : filiation 1356, extraction 1500, maintenue noble en 1635, le 25 janvier 1667 dans l'élection de Saumur par Voisin de La Noiraye, intendant de Tours, et en 1715. Vote noble en 1789. [ANF-1957, WNS, SS, GAF n°22266, V89]
D'azur au chevron d'or accompagné de trois tours du mesme.

Mabon de Beaulieu (et - de Briqueville) (Normandie (Rouen), Bourgogne) : chevalier héréditaire par L.P. du 18 novembre 1815. [WNS, SS, GAF n°22270, V89]
De gueules à une ancre et une épée, le tout d'argent, posés en sautoir et soutenus d'une muraille d'argent crénelée de six pièces, surmontée d'une branche de chêne d'or en fasce.

Mac-Carthy (Irlande, Languedoc) : extraction 1550, naturalisé en 1756 et 1765, reconnu noble en France le 4 août 1769 par arrêt de la Chambre des Comptes de Paris. Honneurs de la Cour en 1777 et sous le titre de vicomte le 16 février 1788. Maintenu noble en 1785. [WNS, SS, SS sup, GAF n°22276, V89]
D'argent au cerf passant de gueules ramé de dix cors, les bois et les sabots d'or.

Mac Curtain de Kainlis (Irlande, Bretagne) : baron en 1825. [GAF n°22277]
D'or au cerf passant de gueules ramé de sinople accompagné en chef d'un croissant du mesme.

†**Mac Guir de Crux** (1920-1963) (Irlande, Normandie, Île de France) : agrégé à la noblesse française vers 1560. [GAF n°22291, SS] Derniers du nom Fernand (1845-1920) d'où Gabrielle (-1963) et Jacqueline (-1954). **Quel principe de noblesse ?**
D'azur au chevron d'or accompagné de deux croissants d'argent en chef et d'une étoile d'or en pointe.

†**Macdonald (de Claranald) de Tarente** (1912) (Ecosse, Irlande, Principauté de Sedan) : établie en France en 1746. Duc de Tarente le 9 décembre 1809, pair de France héréditaire le 19 août 1815. Duc pair le 31 août 1817 confirmé sans majorat le 18 février 1818. [WNS, GAF n°22278] Dernier du nom : Napoléon-Eugène-Alexandre (1854-1912).
Ecartelé : au I d'argent au lion de gueules ; au II d'or au dextrochère armé de gueules tenant une croix de calvaire recroisettée et fichée du mesme ; au III d'or à la galère de sable pavillonnée et girouettée de gueules sur une mer de sinople dans laquelle nage un saumont d'argent ; au IV d'argent à l'arbre arraché de sinople, surmonté d'une aigle éployée de sable ; à la champagne d'or chargée d'un scorpion de sable en bande, au croissant de gueules brochant au centre de l'écu sur les écartelures.

►**Macé de Gastines et Macé de Gastines-Dommaigné** (Normandie, Provence, Touraine) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1578, maintenue noble par arrêt du 4 mai 1724 et 1774. [ANF-1944 (pour les deux branches), WNS, SS, SS sup, GAF n°22288]. Relève Dommaigné par décret du 5 mars 1930 pour une branche.
D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de trois roses du mesme et en pointe d'un lion de gueules. (alias d'azur au chevron d'or)

(Dommaigné) brise d'argent fretté de gueules de six pièces.

†**Macé de La Barbelais** (1906-1933) (Bretagne) : anobli en 1453, maintenue noble en 1696 par la Cour des Aides et en 1782 et 1789 par arrêt du Parlement de Bretagne. [GAF n°22282, SS, WNS] Derniers du nom : Gustave-Henri (1822-1906) d'où Marthe (1853-1933), Gustave (1854-1854), Gabrielle (1858), Alexandrine (1861-1862) et Marie-Aimée Alice (1865). Le nom a été relevé par la famille Gries devenue Gries-Macé de La Barbelais. *D'azur à trois masses d'armes d'or posées en sautoir et en pal, les manches vers la pointes, les piquérons de gueules.*

► **Macé de La Rochemacé** (Bretagne (Nantes)) : anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi, Maire de Nantes en 1662, maintenue noble en février 1669. [GAF n°22289, SS, V89] *De gueules à trois rencontres de daim (ou têtes de daim posées de profil) d'or, au chef cousu d'azur chargé d'une croix engreslée d'argent.*

Mac-Guckin de Slane (Irlande) : [WNS]

Machard de Chillaz voir Chillaz

► **Macbet de La Martinière** (Poitou) : noblesse de robe ? Non : famille d'ancienne bourgeoisie [WNS]

†**Mackau (de)** (1918-1921) (Irlande, Alsace) : baron du Saint-Empire en 1698, maintenue noble en France en 1701 et 1717. Honneurs de la Cour en 1771-1781-1782. [GAF n°22302, SS] Derniers du nom : Armand (1832-1918). *Ecartelé : aux I et IV de gueules à un cheval gai et contourné de gueules ; aux II et III de gueules à une couronne d'or.*

Macquart de Terline (de) (Artois) : anobli par charge de secrétaire du Roi au XVIIIe siècle en la Chancellerie de Flandres [SS, JO, NG01, TA/FN] – Fausse noblesse. *D'argent à une épée d'azur posée en pal la pointe en haut soutenant une couronne et accostée de deux fleurs de lys, le tout d'azur au chef aussi d'azur à deux étoiles d'argent*

< !!> **Mac-Mahon (de)** (Irlande, Bourgogne) : extraction 1564, reconnu noble français le 23 juillet 1750. Lettres de naturalité en 1749. Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827, (branche éteinte) baron pair le 4 août 1828. Duc de Magenta le 6 juin 1859 et confirmé le 11 février 1860. [SS, V89] *D'argent à trois lions léopardés de gueules, armés lampassés et vilénés d'azur passant l'un sur l'autre.*

Macqueville du Souchet (de) [NG01]

► **Madaillan de Montataire (de) olim Madaillan puis Madaillan de Cauze** (Guyenne, Périgord, Île de France) : famille de marchands de Bergerac. Lettres de relief de dérogeance du 6 juillet 1659, vérifiées en la Cour des Aides le 28 (mai ?) 1661. Héliet et Pierre son frère, produisirent, signant Madaillan de Montatterre devant du Puy, subdélégué de Pellot à Agen le 11 octobre 1667 mais il n'est pas dit qu'ils furent maintenus. Le principe de noblesse assurée de cette famille est

l'anoblissement par la charge de conseiller secrétaire du Roi avant 1683. Certificat de noblesse pour les sous-lieutenance délivré par Chérin le 17 juin 1768 (BN Clairambault 936) (AR) [ANF-1976, SS sup, SS, WN, GAF n°22320, V89, NNF, Gontran du Mas des Bourboux, pages 196-197, *L'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne*, 2001, édition Pilote 24, Périgieux] Représentée par N d'où Valérie, Simon, Arnaud // Alain d'où Amanieu (1979) et Lancelot (1980). Cette famille a souvent été confondue avec une famille de Madaillan de Lespare, originaire de l'Agenais, maintenue en 1670 en Bretagne et aujourd'hui éteinte. *Tranché de gueules et d'or écartelé d'azur au lion d'or.*

†**Madec (de) olim Madeux** (1950-1963) (Bretagne) : René-François (1736-1784), aventurier aux Indes où il fut commandant dans l'armée du Grand Monghol forte de 6000 hommes et 6000 cavaliers, créé Nabab de premier rang puis colonel par brevet du 1^{er} janvier 1777, anobli par L.P. de décembre 1780 avec règlement d'armoiries du 13 mars 1781. [ENFS vol 39, SS]. Derniers du nom : René Jules Marie (1866-1950), vicomte de Madec, d'où Marie-Henriette (-1963). *D'azur à une épée flamboyante d'argent garnie d'or posées en fasce accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe d'un croissant d'or*

†**Madier de Montjau** (1926) (Vivarais (Bourg-Saint-Andéol)) : anobli par ordonnance du 6 septembre 1814 sans Lettres Patentes d'investiture. [SS] Noblesse inachevée du XIXe siècle. Derniers du nom : Raoul (1841-1909) d'où Emile (1868-1926). *D'argent au griffon de sable.*

Madre (de Loos) (de) (Flandre, Artois, Île de France) : anobli en juillet 1778, autorisation de timbrer les armoiries d'une couronne de comte le 23 mars 1786, sans avoir le titre. Comte héréditaire le 29 mai 1861. [SS, V89] *D'azur à l'entrelacs d'or.*

Madron (de) (Languedoc (Toulouse)) : capitoul de Toulouse en 1476, 1510, 1637 et 1646. Maintenue noble le 1^{er} août 1669. [SS, SS Sup] à la suite d'une alliance Bellocq, cette dernière famille a relevé par décret du 14 août 1873 le nom de Madron et est devenue Bellocq de Madron. *D'or à une vahce de gueules passante, accolée clarinée d'azur au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

†**Magallon (de)** (1956) (Dauphiné (Embrunois)) : anobli au XVIIIe. Chevalier de l'Empire le 14 février 1810 [SS, NG01] *Parti d'azur à deux chevrons versés et entrelacés d'or et fascés d'or et de sable à six pièces.*

Mages (de) (Languedoc (Rivière-Verdun)) : Ancienne extraction, maintenue noble le 20 avril et le 5 mai 1667. [SS, NG01] *D'azur à la fasce d'or chargée de trois losanges de gueules.*

†**Magne** (1933), comte

► **Magnien de Magnienville (de)** (Lorraine) : Anobli en 1567. [ANF-1937, SS, V89].

D'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 cosses de poix du même.

► **Magon de la Giclais (de)** (Bretagne (Saint-Malo)) : anobli en mars 1695, par Lettres de septembre 1696, maintenue noble par arrêt du Conseil d'État le 18 mars 1716. [ANF-1964, SS, V89]

► **Magon de Saint-Elier (de), Magon de la Villehuchet et Magon de La Vieuville** (Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Bretagne le 5 décembre 1687, mort en charge le 23 janvier 1699, maintenue noble le 13 janvier 1702. Dispensé du Marc d'Or le 28 mars 1784. (Saint-Elier) Baron le 6 janvier 1815 sans lettres patentes d'investiture. [ANF-1964 (La Villehuchet, La Giclais), SS, V89] Même famille que la précédente.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un lion couronné d'argent.

<!!> **Magy (de)** (Provence (Marseille)) : anobli en avril 1747. [SS, V89] Derniers du nom : Edouard (1902-1968) d'où Gérard (1935-1998) d'où (de deux unions différentes) Pascal et Thibault.

De sinople à un vaisseau d'or sur une mer d'argent surmontée d'un croissant du même, le vaisseau accosté de deux étoiles d'or.

<!!> **Mahé de Berdouaré et Mahé de Kerouant** (Bretagne (Evêché de Léon)) : extraction 1557, maintenue noble le 20 mai 1669 et le 14 octobre 1670. (Kerouant) dispense du Marc d'Or le 21 mai 1774. [SS, V89] Postérité d'Amédée (1881-1962) d'où Alain (1912-1950), Anne-Marie (1914-2004), x, x (d'où x). // Subsiste : Nicolas (1968), Christian, Cédric. (Kerouant) Ameline-Julie-Marie (1829-1905).

D'argent à deux haches adossées en pal surmontées d'un croissant, le tout de gueules.

► **Mahuet (de) et – de Lupcourt** (Lorraine) : Anobli en 1599, baron du Saint-Empire le 5 février 1678, Comte du Saint-Empire en 1728 par Léopold, Empereur et duc de Lorraine. Certificat de noblesse pour la lieutenance des Maréchaux de France en 1788. [SS, V89] Postérité d'Antoine (1866-1958)

D'azur à trois besants d'or au chef d'argent chargé d'un léopard de gueules.

† **Maignol (de) olim Maignol de Mataplane** (1873-1913) (Guyenne (Bordeaux)) : Jean-Baptiste (1694-après janvier 1761), avocat au Parlement de Bordeaux, anobli en août 1733, L.P. du 24 août 1734. Conseiller au Parlement de Bordeaux le 31 janvier 1751, Procureur général de la Cour des Aydes de Bordeaux en 1776. Dispensé du marc d'Or le 10 février 1775 et 15 août 1785. [V89, NG01, SS sup] Dernière du nom : Jeanne-Amélie (1825-1913).

D'azur au griffon d'or.

► **Maigre de La Motte** (Dauphiné) : filiation depuis Elysée Maigre, qui vivait noblement en 1580. Jacques, anobli par charge de conseiller en la chambre des comptes de Grenoble le 11 avril 1759 (lettres enregistrées au bureau de Grenoble le 22 mai 1759), mort en charge le 22 janvier 1789. [ANF-1990, SS, V89, ENFS n°25] Postérité de Georges (1846-1924).

D'azur à une croisettes d'or accostée de deux tours d'argent accompagnées en chef et en pointe d'un

croissant (alias de deux croissants d'argent, celui du chef versé).

► **Maigret (de)** (Lorraine) : Joseph-Gustave (1810), confirmé Comte par décret impérial le 10 août 1861 (AR). [ANF-1952, SEC, V89, SS, SS sup]. Il a existé en Bourgogne et en Franche-Comté plusieurs familles de ce nom, l'une d'elles s'est éteinte au XVIIIe siècle, une autre, maintenue noble le 18 juin 1669, a reçu le titre de comte du Saint Empire le 23 avril 1687, titre confirmé le 6 décembre 1786. C'est à cette dernière famille que l'on a voulu rattacher au XIXe siècle la famille Maigret de Lorraine, qui a pour auteur Jean-François de Maigret (1672).

D'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 coquilles du même.

Ecartelé : aux I, d'or à une aigle à 2 têtes de sable ; au II, d'or au lion de sable lampassé de gueules ; au III, d'argent au lion de gueules ; au IV, de gueules au sautoir d'argent ; sur le tout d'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 coquilles du même.

Maillard de La Couture (Bretagne) : noblie par charge d'échevin de Nantes en 1614. Maintenu noble en 1699 et 1703. [SS]

D'azur au sautoir alésé d'or cantonnée en chef et en flanc de trois maillets du mesme et en pointe d'un lion d'argent lampassé de gueules.

† **Maillard de Belestre de Bois Saint-Lys** (1929) (Bretagne) : maintenue noble le 21 août 1769. [SS] Derniers du nom : Gustave (1847) d'où Marie- Henriette (1880), Anne-Marie (1884) et Georges (1899-1929).
De gueules à trois maillets d'or deux et un.

† **Maillard/Mailhard de la Faye (de)** (1921-) **et - de Marafy** (Bretagne, Périgord) : ancienne extraction, maintenue noble le 5 mai 1668, preuves pour le service en 1783. Comparait à Périgueux en 1789. [GAF n°22420, SS sup] – branche ? de la famille reçue à l'ANF en 1993. Dernier du nom : (Lafaye) : Edmond (1843-1921).

D'argent à trois pommes de pin d'azur.

► **Maillard (de), ► Maillard de La Combe (de) et ► Maillard-Taillefer (de)** (Périgord) : ancienne extraction 1486. Sentence de l'élection de Périgueux du 22 juin 1613. Ban de la noblesse du Périgord le 18 juillet 1639 et le 14 juin 1702. Maintenu noble le 5 mai 1668 par Pellot. Décharge de noblesse le 12 mars 1704. Preuves de noblesse devant Chérin le 30 septembre 1786 mentionnant les jugements de maintenues de noblesse des 5 mars 1668 et 12 mars 1704 rendus par les intendants de Guyenne (AR). Vote noble en 1789 à Périgueux (pour une veuve) [ANF-1993, V89] la branche subsistante a d'abord été condamnée avant d'être maintenue noble d'extraction en 1668 (page 207, Gontran du Mas des Bourboux, *L'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne*, 2001, édition Pilote 24, Périgueux). (Taillefer) Postérité de Georges (1869-1944).

D'argent à trois pommes de pin d'azur ou d'azur à trois pommes de pin d'argent.

(Maillard-Taillefer (de)) Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois pommes de pin d'azur ; aux II et III de gueules à une main de carnation, le bras vêtu d'argent, mouvant du canton dextre du chef et tenant une épée du même montée d'or mise en pal la pointe en bas tranchant une barre de

fer de sable posée en barre et accompagnée de deux étoiles d'or, l'une en chef et l'autre en pointe.

Maillard de La Gournerie (de) (Bretagne, Limousin) : Echevin de Nantes en 1614. Maintenu noble le 29 mars 1669. [SS, NG01]

D'azur au sautoir alésé d'or cantonné en chef et en flanc de trois maillets du mesme et en pointe d'un lion d'argent lampassé de gueules.

Maillardoz (de La Rue) (de) (Suisse) : bourgeois de Fribourg depuis 1620. Marquis par L.P. du 10 juin 1763, enregistrées au Conseil Souverain d'Alsace. [ENFS n°35] Postérité d'Albert (1865-1949).

D'argent à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or.

†**Maillart de Landreville** (2012) et †**Maillart de Landres (de)** (1908-1955) (Pays de Liège, Gévaudan, Lorraine) : Filiation prouvée de 1364, Honneurs de la Cour le 13 novembre 1774. Pages de la Petite Ecurie en 1772-1782. La branche de Landre s'est éteinte au début du XXe siècle. [SS] Derniers du nom : (Landreville) Robert-Lucien-Marie-Antoine (1885-1958) d'où Christophe-Lucien-Marie-Jean-Gaston (1922-2012), sans alliance, Marie-Philomène-Valentine (1924-1984), Marie-Caroline-Lucienne-Suzanne (1931). (Landres) Edouard (1828-1903) d'où Marie (1857-1931) et Amédée (1858-); son frère Amédée-Charles (1839-1895) d'où Gabrielle (1868-1941) et Stéphanie (1873-1955).

D'azur à un écusson d'argent accompagné en chef d'un lion naissant du mesme armé et lampassé de gueules.

►**Maillé (de) et Maillé de La Tour Landry (de)** (Touraine, Anjou) : extraction féodale 1069, Reçu aux Honneurs de la Cour sept fois de 1752 à 1789. Baron de Bouloire par LP de septembre 1593, Marquis de Kerman par LP d'août 1612, Marquis de La Flocellière par LP de nov 1616, comte de Maillé par LP de janvier 1626, duc de Fronsac par brevet de 1643 (pour des branches éteintes). Duc de Maillé en 1784. Duc pair héréditaire le 31 août 1817, confirmé par Lettres du 14 avril 1820 [ANF-1936, SS, V89, SS sup]

D'or à trois fasces ondées de gueules.

►**Mailly et - Nesle d'Orange (de)** (Picardie) : extraction féodale 1050, Comte en janvier 1744. Duc de Mailly personnel par brevet du 2 février 1777. Honneurs de la Cour de 1729 à 1786. Pair de France héréditaire les 17 et 19 août 1815, comte-pair le 31 août 1817 sans Lettres ni majorat. Par succession en 1810, relève le titre de marquis de Nesle érigé par Lettres de janvier 1545, relève aussi le titre de Marquis de Mailly-Montcavrel par L.P. de mars 1687 et enregistrées en 1701.. [ANF-1951, SS, V89]

D'or à trois maillets de sinople.

►**Maintenant (de)** (Picardie (Plainval) puis Gondreville (Oise)) : ancienne extraction 1441. Maintenu noble en 1671. [SS, V89]

De gueules à une hure de sanglier d'or accompagnée de trois losanges d'argent.

†**Maisniel (de Saveuse) (du) et Maisneil d'Applincourt (de)** (1953) (Picardie) : anobli par Lettres d'octobre 1447. Arrêt de maintenue et de relief de dérogeance le 6 juin 1671 par le conseil d'Etat. Maintenu noble le 27 octobre

1699 par l'intendant Bignon dans la généralité d'Amiens. (Applincourt) Maintenu de noblesse le 26 mars 1761, enregistrées en la Cour des Aides de Paris et le 6 juin 1761 au Parlement de Paris, le 17 juillet 1762 en la chambre des comptes de Paris. (Saveuse) preuves pour les cheveau-légers de la Garde en 1764. [SS sup, NNF] (Applincourt) Pierre-Marie-Aymar d'où Pierre (1868-) et Jean (1872-1953). (Saveuse) : Fernand (1836-1888) d'où Jeanne (1864-avant 1934) et Edith (1868-1932).

D'argent à deux fasces de gueules chargées chacune de trois besants d'or.

†**Maison** (1899) : Nicolas-Joseph, baron de l'Empire en 1808, comte de l'Empire en 1813, marquis-pair héréditaire en 1817. [GAF n°22485]

Ecartelé : au Ier d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or ; aux II et III d'azur à la maison d'argent ajourée et maçonnée de sable, girouettée d'or de deux girouettes et surmontée en chef de trois étoiles d'argent ; au IV d'azur au rocher d'argent sommé d'un épervier s'essorant d'or tenant dans son bec un anneau d'argent.

Maisons (des) (Île de France (Paris)) : anobli en août 1769, confirmé sans L.P. le 7 mars 1815. [SS]

D'azur à une maison de gueules à deux tours surmontées d'un cube de sinople au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

►**Maistre (de)** (Île de France) : Filiation suivie depuis 1588. Jean-Armand-Philippe (1714-1780), baron de Vaujours par L.P. de mai 1763, enregistrées au Parlement le 11 janvier 1764. [ANF-1940, SS, V89]. Nombreuse postérité.

D'argent à deux fasces de gueules, surmontées de cinq hermines de sable, rangées en chef.

►**Maistre (de)** (Savoie) : François-Xavier Maistre (1705-1789), anobli par charge de sénateur de Savoie le 17 mars 1740, comte héréditaire par L.P. du duc de Savoie du 8 mars 1778 / 16 septembre 1778. [ANF-1942, V89] Son appartenance au Sénat de Savoie entraîne statutairement l'aggrégation de sa famille à la noblesse du duché de Savoie (Voir la thèse de 1977 d' Henri Arminjon publiée à Annecy, chez Gardet, intitulée : « De la noblesse des sénateurs au Souverain Sénat de Savoie et des Maîtres Auditeurs à la cour des Comptes ». Cette thèse est agréée par la commission des preuves de l'ANF depuis l'année 1983)

D'azur à trois soucis tigés et feuillés d'or posés deux et un.

? **Maizière (de) olim Masières** (Champagne) : ancienne extraction 1499. Maintenu noble en 1668. [SS, V89] 1 représentant mâle d'après V89.

De gueules à trois losanges d'argent au chef du même.

†**Majance de Camiran (de)** (1986) (Guyenne (Bazas)) : Ancienne extraction, Jugement du bureau des finances de Bordeaux le 25 février 1651. Charge de secrétaire du Roi en 1739 // Jean-Luc, conseiller au parlement de Bordeaux le 31 juillet 1744. Dispense du marc d'Or le 10 mai 1776. [SS, V89, SS sup] Derniers du nom : Joseph (1883-1944) d'où x et x // Luc (1914-1977) // Raymond (1899-1983) // Michel (1910-1986) // Jean-Luc Ernest (1911-1978)

D'or au lion de gueules au chef d'azur, chargé de trois croissants d'argent.

► **Majou de La Débutrie et <!!>Majou de La Rousselière** (Bas-Poitou) : anobli le 26 septembre 1817. [ANF-1966, SS, V89] (La Rousselière) Derniers du nom : Henri (1873-1913) d'où Denyse (1898-1977) et René (1901-1978). *Quid d'Yvan (1932-2005) ?*

D'azur à la tête de lion arrachée d'argent accompagnée de trois trèfles d'or.

† **Malafosse du Couffour (de)** (1913) : Derniers du nom : Jean-Baptiste (1803-1858) d'où Marie (1837-1887) et x.

<!!> **Malafosse (de)** (Languedoc (Montpellier)) : Louis-Simon (1770-1838), juge de Paix à Marvejols, anobli le 11 avril 1818. [SS, V89] Postérité de Jacques de Malafosse-Varennes (1912-2002).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux massues d'argent et en pointe d'une tête de lion d'or.

‡ **Malbec (de)** (Périgord (Clermont de Beauregard)) : extraction 1490. Dénombrement de la noblesse du Périgord en 1536. Ban de la noblesse du Périgord du 16 juillet 1615. Maintenu noble en 1666 et le 23 décembre 1699. Vote noble en 1789. [SS] subsisteraient pour la branche des verriers sous le nom de Roch Malbec, nom inversé depuis la naissance de Roch de Malbec, début XVIIIe, de la branche de gentilshommes verriers, réhabilités en 1697 (AD Gironde C 3331) et vote en 1789 à La Rochelle. Pour la branche aînée des Malbec, du Périgord, éteints, nom repris par adoption. (Malbec) Pierre-Henri-Jean d'où Robert (1938-2017). (de Malbec de Montjoc) Derniers du nom : Albert (1817-1866) d'où Elias (1847-1887).

D'or à trois têtes de griffon d'argent

† **Maledent de La Bastille** (olim Malden) (Languedoc, Guyenne) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Bordeaux en 1570. Maintenu noble en 1706. [SS] Eteinte au début du XIXe siècle.

D'azur à trois lions passants l'un sur l'autre d'or lampassés d'argent.

Malefette (de) (Languedoc (Toulouse)) : Jean-Baptiste (), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1741. Jugement ordonnant le rétablissement de la particule le 8 août 1894 par le Tribunal Civil de Toulouse. Les porteurs du nom actuels ne descendent pas du capitoul. [SS]

► **Maleprade (de) olim Maleprade** (Guyenne (Agenais), Languedoc (Toulouse)) : François-Bernard (1748-1826), anobli le 29 mars 1817, **baron héréditaire sans majorat le 26 mai 1820. Député de la noblesse aux États-Généraux.** [SS, V89] Postérité de Louis (1900-1978), 6e Baron.

D'or à l'orme terrassé de sinople au lion passant de sable brochant, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

<!!> **Malestroit de Bruc de Montplaisir (de)** (Bretagne) : Extraction 1538, maintenue noble en 1671. [ANF-1954, SS] Branche de la famille de Bruc devenu de Malestroit de Bruc de Montplaisir par décret de 1861. Postérité d'Armand (1870-1962).

Parti de gueules à neuf besants d'or et d'argent à une rose de gueules à six pétales boutonnées d'or.

► **Malet (de) (La Jorie, <!!>Roquefort)** (Périgord, Guyenne) : extraction féodale 1375. Maintenu noble le 6

août 1667 par Bazin de Bezons, intendant de Guyenne (collationnement du 9 juin 1764 (AR)). Honneurs de la Cour en 1783 et 1786. Vote noble à Périgueux en 1789. (rattachement non prouvé à la famille Malet de Graville) [ANF-1977, SS, V89] (Roquefort) Louis-Alexandre (1886-1958) d'où Léo (1933) d'où Bérangère (1965), Guillaume (1967) et Louis-Alexandre (1971). (La Garde, branche de La Jorie) Postérité de Louis (1929-2016) et d'Olivier (1932-2016).

De gueules à trois fermeaux d'or.

<!!> **Malet de Coupigny (de) olim de Coupigny** (Flandres) : extraction féodale 1342. Admis aux États d'Artois en 1747 pour la seigneurie de Fouquières-les-Lens et le 14 octobre 1753 pour celle de Noyelles. Comte de Malet de Coupigny par érection de la terre de Louverval par L.P en août 1765. Preuves pour Saint-Cyr [SS, V89, ENFS n°20] Postérité de Robert (1855-1918).

D'azur à l'écusson d'or au chef de gueules chargé de trois fermeaux d'or.

(O) **Malet de Graville (de Maily) (1998)** (Normandie (Argentan), Angleterre) : extraction féodale 1370, maintenue noble le 31 janvier 1670. Honneurs de la Cour en 1771 et 1777. [SS] Derniers du nom Joseph (1886-1976) d'où x, Pierre (1923-1998), Odette (1925-1961), Cécile (1926-1932) et x. Une reprise du nom a été demandée en 2020. En 1977, Dugast-Rouillé indiquait que la famille actuelle n'était pas noble.

De gueules à trois fermeaux d'or.

Malet (de) (Périgord) : charge inachevée au XVIIIe siècle au parlement de Bordeaux (1787 !). Baron de l'Empire le 20 septembre 1809, confirmé le 20 juillet 1816. [ANF-1963, SS, V89] Cette famille porte sans lien de parenté les armes de Malet de Graville.

De gueules à trois boucles d'argent.

<!!> **Maleville (de)** (Périgord (Sarlat)) : baron de l'Empire le 25 avril 1808, comte de l'Empire le 31 janvier 1810, Pair de France héréditaire le 19 août 1815, Marquis-Pair le 31 août et L.P. du 20 décembre 1817 sur institution de majorat de Pairie confirmé marquis-pair le 18 mai 1825. [ANF-1981, SS, V89] Postérité de Charles (1861-1923).

D'azur à trois molettes d'or, deux et une.

‡ **Malézieu (de)** (1971-1996) (Lorraine (Saint-Menehould), Île de France) : Henry-Auguste-Antoine (1716-1780), anobli par charge de secrétaire du Roi au Grand Conseil le 17 octobre 1740, Lettres d'Honneur en 1774. [SS, SS sup] Derniers du nom : Charles (1841-1906) d'où François (1879-1944) (d'où Jean (1922-1945)) et Robert (1881-1971) d'où Bernadette (1928-1996).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux lys de jardin du mesme et en pointe d'un lion aussi d'or.

► **Malglaise (de) olim Malglaise** (Lorraine (Nancy)) : Anobli le 18 novembre 1815. [ANF-2016, SS, V89] Postérité de Maurice (1841).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 molettes et en pointe d'une épée en pal, le tout d'argent.

‡ **Malher** (1923) (Lorraine (Nancy)) : Jean-Pierre-Firmin, Comte de l'Empire le 10 mars 1808. [SS] Eteint avec Edmond (1834-1923).

Coupé : au 1, parti des comtes militaires et d'azur à 3 étoiles d'argent 1 et 2, et de gueules plain.

► **Malherbe (de) (de Poillé)** (Normandie, Maine) : ancienne extraction 1453 ou 1435 ou 1469, maintenue noble en 1666 à Caen, Alençon, Rouen et Orléans. Marquis de Juvigny par LP de 1722 pour une branche éteinte [ANF-2000, V89]

D'hermines à six roses de gueules, trois, deux et un.

► **Mallard de La Varende (de)** (Normandie (Verneuil)) : filiation depuis Guillaume Malart, écuyer, vivant en 1315. Extraction prouvée 1504, maintenue noble le 23 janvier 1641 dans la généralité d'Alençon et le 30 septembre 1667 par de Marle, intendant d'Alençon. Page de la Grande Ecurie le 23 janvier 1747 pour une branche éteinte. Baron Agis de Saint-Denis par décret du 23 mars 1851 sur adoption et réversion d'un titre de 1810. [ANF-1944, SS, V89, ENFS n°28] Postérité de Gaston (1849-1887).

D'azur à la fasce d'or chargée d'un fer à mulet de sable cloué d'argent de six pièces et accosté de deux losanges de gueules.

† **Mallet (de) olim Mallet-Butini** (1930-1967) (Suisse) : François (1765-1839), lieutenant-général en France, baron Mallet le 16 août 1817. [SS] Derniers du nom : François de Mallet (1845-1930) d'où Françoise (1879-1967).

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux roses du même et en pointe d'un trèfle d'argent.

► **Mallet (de Chalmassy)** (Normandie, Suisse (Genève), Paris) : Guillaume (1747-1826), baron de l'Empire le 9 septembre 1810, établissement de majorat sur la terre de Chalmassy le 25 mars 1813, confirmé baron de Chalmassy le 17 février 1815. [SS, V89]

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux quintefeuilles et en pointe d'un trèfle, le tout d'argent.

► **Mallet de Chauny** (Artois, Cambrésis) : anobli (par trois générations de chevaliers de Saint-Louis et confirmé) en 1815. [SS, V89] Postérité de Jean-Baptiste (1768-1841).

D'hermine à trois fascées de gueules.

< !!> **Mallevoüe (de)** (1985-2018) (Normandie (Pays d'Auge)) : extraction 1545. [ANF-1996, SS, V89] Eudes (1887-1969) d'où x (d'où x) et x. // Fernand (1849-1924) d'où Robert (1877-1966) et Marie-Blanche (1881-1962). // Jean-René-Martin-Marie (1922-1985), Alberte-Marie-Hélène-Jeanne (1924-2018), Odile Aimée Antoinette Thérèse-Marie (1925-2002) et Sabine-Marguerite-Henriette-Marie (1933-2015) // quid de Guillaume (1992), Delphine ... ?

D'azur à trois oies d'argent.

† **Mallie** (Lyonnais) : chevalier héréditaire le 28 juin 1822. [SS]

D'azur au mallier (cheval porteur) harnaché d'or soutenu d'une terrasse de sinople.

< !!> **Malmazet de Saint-Andéol (de)** (Comtat-Venaissin, Vivarais) : filiation depuis André, avocat, docteur en droit, né en 1650. Créé Comte héréditaire par bulle du pape Pie VI le 13 avril 1778 en tant que descendant d'un docteur en droit d'Avignon (?).

Maintenue noble le 13 avril 1788. Comparait en 1789 aux assemblées du bailliage de Villeneuve-de-Berg. [GAF n°22620, SS, V89, PPC] Derniers du nom : Charles (1875-1954) d'où x. Subsistante en 2019 avec Serge (1951), en 2015 avec Guy (1920).

D'azur au chevron d'or abaissé sous une fasce du même accompagné en chef de trois croissants.

► **Malortie (de) olim Benel** (Normandie) : maintenue noble le 19 novembre 1670. Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie en 1711. Eteinte en France en 1886. Subsistante en Allemagne et en Suède. [SS]

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois fers de dard renversées d'argent

† **Maloteau de Guerne** (1937-1992) (Flandres (Tournai, Douai)) : anobli par charge de conseiller du Roi en la Chancellerie d'Artois en 1766 et au Parlement de Flandre lors de sa suppression en 1771. Dispense du Marc d'Or le 12 février 1778. Baron de l'Empire le 2 janvier 1814, baron héréditaire sur majorat le 10 mai 1817, comte héréditaire le 29 novembre 1842. [SS, SS sup, NG01]

De gueules à trois massues d'or.

† **Malouet** (Auvergne (Riom)) : baron de l'Empire le 31 janvier 1810. [SS]

D'azur à la fasce d'argent chargée de trois oiseaux de sable au franc quartier des barons conseillers d'Etat.

► **Malvin de Montazet (de)** (Guyenne (Agenais)) : extraction féodale, maintenue noble en 1666. Honneurs de la Cour en 1755 et 1772. [SS sup] Postérité de Raymond (-1950).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois étoiles d'or ; aux II et III de gueules à deux balances d'or posées l'une au-dessus de l'autre.

< !!> **Malzac de Sengla (de)** : issue d'Etienne Simon (1728-1796), capitaine de cavalerie, brigadier des gardes du corps du roi dans la compagnie écossaise. [Diou-1994] Postérité de Bérenger (1870-1947).

Manas (de) (Languedoc, Quercy) : maintenue noble en 1669 et 1719. [NG01]

< !!> **Manceau (de)** (Poitou (Niort), Martinique) : échevin puis maire de Niort en 1598, échevin de Saint-Jean d'Angély. Maintenue noble en 1666 par d'Aguesseau. Maintenue noble le 5 février 1790 par le Conseil Souverain de la Martinique. [SS, SS sup, V89] Derniers du nom : Jean (1910) d'où Anne-Marie-Françoise (1940) // Pierre-René (1863) d'où « Patrick » Jean-Pierre-René (1901-1980) (d'où x), Anne-Yvonne (1904-2000), Alice-Olympe (1907-2005), Patrice (1908-1983).

D'argent (ou d'azur) au chevron de gueules accompagné en pointe d'un chêne de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Mancier (de)** (1899-1970) (Poitou, Languedoc) : extraction, maintenue en 1667. [SS, V89] Derniers du nom : Marie-Auguste-Rodolphe (1845-1899) d'où Marie (1873-1873), Marie-Elisabeth-Marguerite (1874), Marie-Alix-Clotilde (1877-1970) et Charlotte-Marie-Antoinette (1888-1963). Le nom a été relevé par la famille Le Blond suite à une alliance d'où Le Blond de Mancier.

D'azur à trois mains senestrées d'argent.

► **Mandat-Grancey (de)** (Bourgogne) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 10 novembre 1572. Galliot (1808-1887), conseiller-général de la Côte d'Or, comte héréditaire de Grancey le 5 janvier 1851 et 5 juillet 1865. [ANF-1958, SS, V89] Postérité de Charles (1832-1912). *D'azur au lion couronné d'or (au chef d'argent chargé d'une hure de sanglier de sable accostée de deux roses de gueules).*

► **Mangin d'Ouince** (Berry, Poitou) : ancienne extraction 1440. Maintenu noble le 13 janvier 1701, 22 mars, 20 septembre 1715 et 17 janvier 1716. [ANF-1959, SS, V89] Postérité de Jean (1860-1929). *D'azur à deux croissants d'argent posés en fasce.*

<!!> **Mangin d'Hermantin** (Poitou) : filiation 1440, lettres de relief de dérogeance en 1678-1680. [GAF n°22681, JO] Postérité de Léon (1896-1981) *D'azur à deux croissants d'argent posés en chef*

► **Manheulle (de)** (Lorraine) : Extraction, maintenue en 1667. [ANF-1984, V89]. Subsiste Jean-François (1969). *De gueules à 2 roses d'or accompagnées en chef d'un lambel d'argent et en pointe d'un croissant du même.*

<!!> **Maniquet-Vauberet (de)** (Dauphiné, Forez (Saint-Paul-en-Forez)) : Augustin, anobli par charge de secrétaire du Roi à la Cour des Monnaies de Lyon le 8 mars 1720. Confirmation de noblesse d'Antoine le 14 mai 1818 suite à l'ordonnance du 23 mars 1818. [SS, V89] Derniers du nom : Louis (ca 1870) d'où Marie-Louise-Antoinette-Ivane (1905-1995). // Subsiste Pierre, architecte. *D'azur à trois demi-vols d'argent deux et un.*

<!!> **Manneville (de)** (Artois (Boulonnais), Anjou) : Victor (-1738), conseiller au Châtelet de Paris, secrétaire du Roi près la Cour des Aides de Clermont-Ferrand. Son fils Victor-François (1711-1767), conseiller au Châtelet puis au Parlement de Paris. Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1738 en la Chancellerie près la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand. [SS, WP] Postérité de Charles (1903-1933). *De sable semé de croisettes recroisées d'argent au lion passant d'argent lampassé de gueules brochant sur le tout.*

► **Mannoury de Croisilles (de) olim Manoury** (Normandie (Argentan, Falaise)) : maintenue noble le 31 mars et 30 septembre 1666. [SS] Derniers du nom : Louis-Marie (1834-1906) d'où Ehrard Henri Fernand (1867-1919), Ernestine (1868-1942), Marie-Hortense (1876-1955) et Ernest-Robert (1881-1956) d'où postérité. *D'argent à trois mouchetures d'hermines de sable deux et un.*

† **Manny (de)** (1980) (Angoumois) : reconnu noble en 1601, maintenue noble le 16 janvier 1668. [SS] Derniers du nom Etienne (1840) d'où Gaston (1869-1899) (d'où Robert (1898-1980) et Gaston (1899)) et Marie-Hélène (1875-1959). *D'argent au croissant de gueules écartelé losangé d'or et de gueules sur le tout d'or au lion de sable.*

<!!> **Manoël-Saumane (de)** (Languedoc (Lasalle), Provence (Marseille)) : extraction 1558, maintenue noble en 1716. Comparant à Alais en 1789 [V89, SS, SS sup] Roger (1884-1960) d'où Geneviève (1914-2008), Olivier (-1976) et x. Subsiste Thierry d'où Pierre.

De gueules à une main de carnation orné d'un demi-vol d'argent et tenant un épée du même.

? **Marans (de)** (Aunis, Touraine, Poitou) : ancienne extraction 1489. [SS, V89] Derniers du nom : François (1796) d'où Clémence (1833), Joséphine (1835-1916), Claire-Gabrielle-Augustine (1838), Eugène-Louis (1842), Alfred et Henri. Une famille de Marans subsiste : postérité de « Roger » Simon- Henri (1901-1980) d'où « Daniel » d'où Philippe (d'où Victoir et Arnaud), Serge (d'où Léo) et Anne.

Fascé contrefascé d'or et d'azur à six pièces au chef gironné et contrepalé du même et un écu d'argent en abîme.

† **Marassé (de)** (Languedoc (Grenade-sur-Garonne), Pologne) : anobli en 1777. [SS] Une famille de Marrasé-Enouf subsiste issue du mariage de Gurie Benjamin Enouf et d'Adelaïde-Marie-Charlotte Marrassé ; postérité d'Henri (1909-1982).

D'argent à deux bandes d'azur.

† **Marbotin de Sauviac (de)** (1909-1952) (Guyenne (Agenais, Montflanquin, Bordeais)) : anobli par charge de conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux en 1612-1654 et par provisions du 14 décembre 1654. Convoqué en 1789 à l'assemblée générale de la noblesse de Bazas et de Saintes. [SS] Derniers du nom : Charles-Léonce (1827) d'où Marguerite (1862-1952) et Geneviève (). *D'azur au lion rampant d'or.*

<!!> **Marcassus de Puymaurin** (Quercy (Moissac)) : Jean, marchand, syndic de la province de Languedoc, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1721, baron de Puymaurin par L.P. en 1744. [SS, V89, ENFS n°26] Joseph-Marie-Antoine « Jacques » (1897-1973) d'où Etienne (1931-) (d'où Véronique(1960), Thierry (1961) (d'où Etienne (1994) et Adrien (1997)), Aude-Françoise-Christiane (1966)), Marthe (1925-1992) et Françoise-Marie-René 1928(-1929).

D'argent au marcassin de sable animé de gueules passant en abîme au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

(0) **Marcé (de) et Marcé des Louppes (de)** (2014) (Anjou, Touraine (Baugé)) : ancienne extraction 1460, maintenue noble le 21 décembre 1669. [ANF-1956, SS, GAF IV p.521, V89, V02] Derniers du nom : Joseph (1881-1951) d'où Joseph (1912-1937), Gabrielle (1914-1994), Jeanne-Marie-Anne-Josèphe (1916-1916), Jean (1919-2014) (d'où Chantal), Anne-Marie, x, et Marie-Claire (1927-2011). Subsiste Stanislas de Marcé (1966), reçu à Saint-Cyr en 1987, appartient-il à cette famille ?

D'argent à six quintefeuilles de gueules, trois, deux et un.

► **Marcelier de Gaujac (de)** (Dauphiné, Languedoc, Gascogne) : anobli par charge de conseiller au parlement de Toulouse en 1709. Alphonse (1815-1901), confirmé dans le titre de baron héréditaire par décret impérial du 2 mai 1868 et par L.P. du 2 janvier 1869. [SS, V89] Postérité d' Henri (1845-1912).

Parti : au I de gueules à deux tours d'argent crénelées de trois pièces chacune au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ; au II d'or à trois bandes ondées d'azur.

†**Marchais de La Berge** (-1972) (Angoumois) : anobli par charge de Maire d'Angoulême de 1773 à 1790. Pierre Marchais de la Berge reçut des lettres d'anoblissement qui furent enregistrées le 29 septembre 1775 à la Cour des Aides de Paris (AN Z1A 615). [Saintdie] Dernière du nom : Isabelle (1877-1972).

†**Marché (du)** (1922-1968) (Savoie) : anobli en 1598, maintenue noble en 1666 et 1699. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1767 et 1775. Semble éteinte en ligne masculine depuis 1922. [WP, SS, NNF, GAF n°22802, V89] Derniers du nom : François-Georges- Henri (1836-1922) d'où Frédérique (1874-1945), Philippine-Marie-Sophie-Suzanne (1877-1968), Marguerite.
D'azur parti d'argent et un soleil aussi parti d'or et de gueules sur le tout

†**Marenches (de)** (1995) (Franche-Comté) : anobli par charge de président au parlement de Franche-Comté en 1562. Certificat de noblesse le 2 janvier 1667. [SS, V89, V07, ENFS n°21] Derniers du nom Alexandre (1921-1995) d'où Anselme (1956-1971).
D'argent au lion d'or à la tierce en bande brochant.

►**Mares de Trébons (des)** (Normandie) : extraction féodale depuis Guillaume des Mares, écuyer, seigneur de la vavassorie des Mares, vivant en 1324. Maintenu noble au baillage de Caux le 19 novembre 1462. Comparution à la montre du 31 décembre 1470 au baillage de Caux sur preuves de 1324. Maintenu le 13 mai 1513 par arrêt de la Cour des Aides de Normandie et le 12 août 1667 par La Galissonnière, intendant de Rouen. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1779 et les Honneurs de la Cour en 1788, non suivi d'effet. [ANF-1985, SS, GAF n°22848, V89, ENFS n°12] Postérité d' Henri (1879-1935)
D'azur à trois croissants montants d'argent.
Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois croissants montants d'argent, posés deux et un (des Mares) ; aux II et III d'azur à trois traits ou flèches d'or posées en pairle et appointées en cœur (Trébons).

►**Mareschal (de Franchesse) (de)** (Bourbonnais) : ancienne extraction. [ANF-1948, SS, V89] Postérité de Xavier (1863-1945).
D'or à trois tourteaux d'azur chargés chacun d'une étoile d'argent.

<!!>**Mareschal de Bièvre** (Île de France) : Georges Mareschal (1658-1736), premier chirurgien du Roi, anobli en décembre 1707. Marquis de Bievre en juin 1770. [ANF-1993, SS, V89] Postérité de Jehan (1891-1961).
De sinople à une fasce ondée d'argent accompagnée de trois rochers de même.

►**Mareschal de Charentenay (de)** (Franche-Comté) : Luc (1588-1651), anobli par l'empereur Ferdinand II, et de nouveau par Ferdinand III le 20 octobre 1637. Anobli après dérogeance par Philippe IV d'Espagne le 28 janvier 1642. Premier Président en la Chambre des comptes de Dôle le 24 décembre 1660. Dispensé du Marc d'Or le 18

juillet 1771 [ANF-1937, SS, V89, SS sup] (branche de Vezet) Comte de Vezet par L.P en 1749. Derniers du nom : Joseph (1838-1926) d'où Marie-Jeanne (1870) et Marguerite (1874-1959).

D'argent à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or et accompagnée de deux grappes de raisin de pourpre, celle de la pointe queue en bas.

<!!>**Mareschal de Longeville de La Rodde** (Franche-Comté (Lons-le-Saulnier)) : anobli par Charles Quint le 27 juillet 1525. [SS, V89] Postérité d'Olivier (1951-2019) et de Joseph (1912-1992).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles du même et en pointe d'un croissant d'argent.

(0)**Maréchal de Luciane (de) (1998-)** (Savoie) : ~~ancienne extraction 1457.~~ Filiation suivie depuis Antoine de Mareschal ép. Jeanne Philiberte de Passier. (branche éteinte) comte de Surmont par L.P. du 23 novembre 1733. Preuves pour Malte le 12 novembre 1773. Cité dans l'état des nobles de la Province de Maurienne signé par le marquis de Samoëns, intendant de la Province (AR). [ANF-1954, SS, V89, SS sup] Derniers du nom : Guy (1918-1998) d'où Caroline (1949-2018) et Alix (1952). En extinction.

D'or à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent dans le sens de la bande.

†**Marescot (de)** (-1875) (Orléanais, Blésois, Vendôme) : Extraction. Comte de Marescot et de l'Empire le 19 mars 1808, marquis de Marescot le 31 juillet 1817. [Le Bret] Dernière du nom : Sophie (1799-1875).

Parti: au I, coupé, d'argent à la bande de gueules et d'argent à 3 fasces de sable; au II d'argent à la croix ancrée de gueules.

†**Marescot (de) (1940-1989)** (Normandie (Orbec)) : anobli en 1643, confirmé en 1697. [SS] Derniers du nom : Antoine-André (1875-1940) d'où Yolande (1906-1989) et Régine (1908-1979).

Fascé de gueules et d'argent de six pièces au léopard lionné d'or brochant et un chef d'or chargé d'une aigle couronnée et éployée de sable.

†**Maret de Bassano** (1906) (Bourgogne) : comte de l'Empire le 3 mai 1809, duc de Bassano le 15 août 1809. [SS] Derniers du nom : Napoléon-Charles-Hugues-Marie-Gislain (1844-1906).

Tiercé en pal d'or de gueules et d'argent : coupé de gueules à la main ailée d'or écrivant avec une plume d'argent au franc quartier des comtes ministres au chef des ducs de l'Empire brochant sur le tout, d'argent à la colonne de granit sommée d'une couronne civique de chêne au naturel et accostée de deux lions, la queue fourchue, affrontés et contre-rampants de gueules.

†**Marette de Lagarenne** (1933-1962) (Normandie (élection de Bernay), Paris) : filiation depuis Charles Marette, sieur de La Garenne, gendarme de la garde du Roi le 24 décembre 1710. Pierre-François Marette, sieur de La Garenne, gendarme de la Garde du Roi, chevalier de Saint-Louis ainsi que son fils et son petit-fils. Charles-Nicolas (1733), colonel de cavalerie, anobli par L.P. en septembre 1773, enregistrées en la cour des aides de Rouen le 25 septembre 1787. [PPC, SS, V89, ENFS n°43] Derniers du nom : Robert (1853-1911) d'où Jeanne

(1880-1962). Son frère Georges (1856-1929) d'où Georges (1884-1933) et François (1885-1918).
D'azur à une aigle à deux têtes au vol abaissé d'or.

†**Marguerie ou Marguerie (de Colleville) (de)** (1947) (Normandie(diocèse de Bayeux)): Extraction 1533, maintenue noble en 1599 et le 12 avril 1666. Honneurs de la Cour le 7 avril 1781, 15 mai 1784 et 29 juin 1784. Marquis pour la branche de Colleville confirmé le 30 mars 1864. [ANF-1953, V89]. Derniers du nom : Henry (1833-1904) d'où Marguerite (1865-1891) et Henri (1868-1947). **Voir la personne reçue à l'ANF**
D'azur à trois marguerites d'argent, boutonnées d'or, au pied feuillé de sinople.

†**Marguerit (de)** (Normandie) : extraction, maintenue le 28 juin 1599 et 11 avril 1667. [SS] Derniers du nom : Ernest (1804-1884) d'où Berthe (1845-1928).
D'or à trois roses de gueules.

†**Marguier d'Aubonne** (1895-1936) (Languedoc (Toulouse)): maintenue noble en 1671. [SS] Derniers du nom : Maxime (1835-1895) d'où Louise-Marie-Marthe (1864-1936) et Thérèse (1866-1916).
D'azur à la fasce de gueules accompagnée de trois croissants du mesme.

†**Maria (de)** (1902-1927) (Roussillon) : François de Maria, « burgès honrat de Perpignan, domicilié à Ria. Derniers du nom : Hyacinthe-Marie (1813) d'où Joseph (1849-1902), Angélique (1852-1927) et François (1856-1899).

Mariani (Corse) : Antoine (1776-1845), baron par le Roi Jérôme de Westphalie en 1813. [GAF n°22910] Derniers du nom : Albert, 5^e baron dont Joseph (1901-1921). Noblesse étrangère.
D'azur à la tour donjonnée d'or maçonnée de sable et ajourée de gueules ; au chef d'or, chargé de trois coquilles de sable.

▶**Marie d'Avigneau** (Bourgogne (Auxerre)) : anobli en 1660 et confirmation de noblesse le 21 mars 1667. Confusion de Valette avec une famille subsistante homonyme non noble. Invention de Magny. [SS]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un cerf passant d'or.

†**Marien de Fréméry** (1813-1832) (Lorraine) : anobli le 19 mars 1567 par lettres du duc de Lorraine. Plusieurs conseillers maîtres auditeurs à la Chambre des Comptes de Lorraine. Dispensé du Marc d'or le 14 mars 1773.[V89, SS, SS sup]
D'or au sautoir de gueules chargé de 5 roses d'argent boutonnées d'or.

▶**Marillac Saint-Julien (de)** (Bourbonnais, Basse-Auvergne) Filiation depuis Gilbert de Marillac, seigneur de Saint-Genès-de-Retz, contrôleur de la maison de Madame Anne de France et intendant de Charles de Bourbon, décédé après le 10 juillet 1511. Subsiste en Afrique du Sud. Il s'agit de la famille de Michel de Marillac 1560-1632, surintendant des finances en 1624 Garde des Sceaux en 1626, de Louis de Marillac (1573-1632) Maréchal de France et de Sainte Louise de

Marillac (1591-1660), Fondatrice des Filles de la Charité. [Le Bret]
D'argent maçonné de sable, chaque carreau chargé d'une merlette de sable.

< !!>**Marin de Bouilleres (de)** (Vendée, Poitou, Guyenne) : maintenue noble le 9 septembre 1667 par Barentin, intendant du Poitou et le 19 décembre 1699 dans la généralité de La Rochelle par l'intendant Bégon. *Cette famille est vraisemblablement noble mais il lui manque deux générations, la filiation n'est prouvée que depuis 1737.* Un dossier a été constitué pour l'ANF dans les années 70 mais sans suite. [ICC 1991 p. 889, Compléments, Diou-91, NG01, Dugast-Rouillé] Charles-Paul (1837-1826) d'où Jeanne (1873-1952), Henri-Paul-Louis (1875-) (d'où Henriette (1907-1942), Berthe (1908-1986), Jean (1913-1982), Elisabeth (1915-1978) et Charles-Edouard (d'où Charles (1928), Jean-Pierre (1932), Marguerite (1934), Annick (1938)), Yvonne (1876-1975), Carlos et Théodore. Dominique (1955-2016) // Jean (1932-2003) // Jacqueline (1921-1974) // Marguerite (1912-2001) // Elisabeth (1915-1978). Subsiste Alexandre et Virginie (1972).
De gueules au lion d'argent armé et lampassé de sable

▶**Marin de Carranrais (de)** (Provence (La Valette-du-Var), Canada) : Premier consul de Toulon en 1497-1502. Porte la qualification nobiliaire d'écuyer dès 1534. Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1675. [SS, V89] Postérité de Jean (1892-1975).
D'argent à trois bandes ondées entées de sable.

▶**Marin de Montmarin (de)** (Bourgogne (Auxonne), Vendômois) : Denis Marin (1600-1678), anobli par charge de secrétaire du Roi le 3 mars 1632, Lettres d'Honneur le 23 septembre 1652. Maintenu noble le 25 septembre 1698 par Hue de Miromesnil. [ANF-1938, SS, V89, ENFS n°29] Nombreuse postérité.
D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois croissants d'argent et en pointe d'un coq aussi d'argent.

< !!>**Marin-Dubuard** (Île de France) : Jean (1769-1837), colonel d'artillerie, baron de l'Empire le 6 juin 1811 [ANF-1959, SS, V89] Jean-Paul-Napoléon (1921-2011) d'où Yves-Eugène-Pierre-Napoléon (1949-2018) d'où Luc (1973).
Coupé au I à dextre losangé d'azur et d'argent chargé en abîme d'une billette de gueules et à senestre des barons militaires ; au II de sinople au crocodile d'or surmonté d'un comble d'azur à une étoile entre deux bombes, le tout d'argent.

▶**Marion** (Lorraine (Charmes)) : Charles-Stanislas (1758-1812), baron le 2 septembre 1810. [V89, SS] Postérité de Charles (1887-1944).
Ecartelé : au I d'azur à quatre chevrons d'or ; au II des barons militaires ; au III d'argent à la fasce de gueules à deux étoiles du champ et surmontée d'une grenade de sable ; au IV d'azur au lion d'or tenant un sabre et un bouclier d'argent.

(0)**Marion de Brézillac (de)** (Languedoc) : anobli par charge en 1578. Maintenu noble en 1671 et 1788. [ANF-1938, SS, V89] André (1898-1979) d'où Geneviève (1926-1976), Jacqueline (1924-2014) et x. **En extinction ou peut-être déjà éteinte.**
D'argent au poirier terrassé de sinople fruité d'or.

► **Marion de Glatigny (de)** (Lorraine (Metz)): Louis de Marion, seigneur de Glatigny, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, anobli par lettres du 15 février 1713. Maintenu par un arrêt de la Chambre des comptes de Lorraine du 20 mars 1772, Louis-Gabriel de Marion, baron héréditaire le 6 juillet 1816 sans lettres patentes d'investiture, [ANF-1994, SS, V89, SS sup]. Postérité de René (1892-1975). Indiquée éteinte par erreur dans Woelmont.

Parti d'argent et de sinople, au lion parti de l'un en l'autre.

► **Marion de Procé** (Bretagne): Martin (1706-1777) puis son fils René Joseph (1740-1803), anobli par charge d'échevin de Nantes en 17xx et 1780. [SS] Postérité subsistante des deux fils de Martin.

D'azur au croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or.

Mark de Tripoli de Panisse-Passis olim Bonsenhor : sous le nom Panisse-Passis dans Valette.

► **Marliave (de)** (Languedoc (Albi)): filiation 1542. Maintenu noble par arrêt de la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier le 1^{er} août 1746 (sur preuves de 1542). [ANF-1958, V89, SS, SS sup] Nombreuse postérité.

De gueules à deux bars adossés d'argent.

† **Marmier (de)** (1947-1992) (Champagne (Langres), Franche-Comté (Gray)): baron de Longwy par L.P. de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie le 19 octobre 1528; comte de Sallenove en Piémont par Lettres de Charles-Emmanuel, duc de Savoie le 30 mars 1584. Erection de la terre de Seveux en marquisat sous le nom de Marquis de Marmier par Lettres du 4 juillet 1740. Honneurs de la Cour en 1779 et 31 janvier 1786. Comte de l'Empire le 22 octobre 1810, Pair de France héréditaire le 2 juin 1815, marquis Pair héréditaire par L.P. du 24 octobre 1820 avec constitution de majorat. Duc de Marmier par transmission confirmée par Lettres de Louis-Philippe le 30 mars 1839. [ANF, GAF n°22989-22990, SS] Dernier du nom: Etienne, 4^e duc (1876-1947) d'où Madeleine (-1973), Elisabeth (1905) et Gabrielle (1911). Le nom a été relevé par adoption par la famille de Salvette-Marmier et confirmé par arrêt du Conseil d'Etat du 10 juin 1949.

De gueules à une marmotte rampante d'argent

Ecartelé: aux I et IV de gueules à l'escarboucle pommetée à 8 rais d'or; aux II et III d'or à la bande de gueules chargée de trois fleurdelys d'argent; sur le tout de gueules à la marmotte d'argent en pied.

<!!> **Marmiesse de Lussan (de)** (Languedoc): anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1614. [ANF-1983, SS, V89] Postérité de Chrisitan (1914-1997) d'où y et Bernard (1953-2013) d'où x, y et x.

Parti: au I d'or au lion contourné de sable au chef d'azur à deux étoiles d'or une moitié cachée; au II fascé d'argent et de sable au chef d'azur au croissant d'or.

† **Marnière de Guer (de) olim de Marinière** (après 1918-1980) (Poitou, Bretagne (Saint-Malo)): extraction féodale, maintenue noble le 12 décembre 1668. [SS] Derniers du nom: Henri-Marie-Joseph (1861) d'où Suzanne (1893-1976), Gisèle-Marie-Louise (1894-1980) et René-Jean-Auguste-Ludovic (1897-1918).

D'azur au chevron accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion, le tout d'or.

► **Marnix (de Sante-Aldegonde) (de)** (Savoie (Chatellenie d'Yennes, Chambéry), Belgique): anobli par charge de secrétaire du duc de Savoie au XVI^e siècle. [SS] **Véifier le principe de noblesse française ?**

D'azur à la bande d'argent accompagnée de deux étoiles à six rais d'or.

(0) **Marolles (de)** (Touraine): extraction 1577. Maintenu noble en 1635 et 1672. [SS, V89] Derniers du nom: Gérard (1851-1941) d'où Louis (1890-1917), x, Marguerite, x et x. // DC: Anne-Marie-Gabrielle (1892-1979), Jacqueline-Marie-Victorine-Pulcherie (1902-1987).

D'azur à une épée d'argent en pal pointe en bas la poignée d'or accostée de deux panaches en sautoir sous la pointe de l'épée.

† **Marqué / Marques (de)** (Languedoc (Beaumont de Lomagne)): anobli le 14 août 1818. [ANF-1994, SS]

D'or au manteau mi-parti de gueules et de sable bordé d'hermines au chef d'argent chargé d'un vaisseau de sable.

† **Marquès de Cazaux alias du Goût de Cazaux** (?1927-1978) (Armagnac (Lasseube)): condamné comme usurpateur de noblesse le 16 juin 1699 et 22 mai 1700. Vote noble à l'assemblée de la noblesse d'Armagnac en 1789. Marquis héréditaire par décret impérial le 24 mai 1862. [WNS, SS] Derniers du nom: Louis-Joseph-Antoine-Guillaume (1853) d'où Diane (1902-1978) et Isabelle (1905).

D'argent au sautoir de gueules accosté en flancs de deux aigles de sable.

† **Marqueyssac ou Marquessac (de)** (1943-1996) (Périgord (Sarlat), Quercy): ancienne extraction 1443, maintenue noble en 1666. Confirmé comte héréditaire le 29 juin 1863. [SS, V89] Jean (1829-1912) d'où Jean-Joseph-Louis (1862), Jeanne-Cécile-Marie (1864), Honoré-Gustave-Louis (1865) et Jules-Charles-Joseph (1867). // Raoul-Marie-François-de-Salles (1828-1900) d'où Joseph-Augustin- Henri-Marie-Jean (1862-1943), Jean-Marie-Pierre-Arthur (1864) et Marguerite-Pauline-Marie-Thérèse (1867-1906). DC: Jeanne-Georgette-Claudine-Charlotte (1923-1996), Jeanne-Marie-Eugénie (1894-1981), Marie-Louise-Charlotte-Germaine (1897-1971)

D'azur à trois marcs d'argent, deux et un.

† **Marquis de Tallenay olim Marques** (1895-1920) (Franche-Comté (Vesoul)): Lettres patentes de confirmation de noblesse en juin 1721, enregistrées en la chambre des comptes de Dole le 8 août 1721. Arrêt du Grand Conseil portant dispense du Marc d'Or de noblesse le 11 juillet 1781. [SS, ENFS n°34] Derniers du nom: Henri-Charles-Auguste (1832-1884) d'où Angèle, Alexandrine-Laura-Olga (1862) et Jeanne (1863).

D'azur à une motte chargée de sept épis de blé d'or.

► **Marraud des Grottes** (Guyenne (Agenais), Martinique): Etienne Isaïe, anobli le 24 mai 1788 soit une semaine après sa mort survenue le 18 mai 1788. Titres de noblesse enregistrés par le Conseil Souverain

de la Martinique le 5 mai 1789. Comte Romain en 1876. [ANF-1972, SS, V89] Nombreuse postérité.
De gueules à l'épée d'argent posée en bande au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

(0)Marrier de la Gatinerie (Île de France (Fontainebleau)) : Jean-Louis Marrier, lieutenant de la maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontainebleau (1705), anobli par L.P. en octobre 1781 en raison des services rendus par sa famille depuis 250 ans.. Chevalier de l'Empire le 13 mars 1808. Charles-Jean-Jacques (1784, 1868), baron personnel le 16 septembre 1829. [SS, V89] « Landry » Fernand-Charles (1912-1999) d'où « Marc »-Michel (1949-1983) d'où de deux unions différentes Berengère (1969-1991) et Camille (1980). // **Jacques (1879-1946) d'où x, x (d'où y et x).**

D'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent et accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe d'une foi d'argent.

<!!>Marrier d'Unienville (Île de France, Île Maurice) : branche de la famille précédente, anobli par charge de Conseiller à la Cour des Monnaies de Paris le 1^{er} février 1703. [SS, V89] Même famille que la précédente. Derniers du nom : Jules-Noël (1888-1959) d'où Solange (1910-1979), x, France (1917-2004) (d'où y) et Alix (1919-2015). // DC : Marie-Antoine Jean-Claude (1946-2004) // Marie-Lucie-Geneviève (1942-1996) // Marie-Louisa-Renée (1909-2003) // Marie-Paul-Philippe (1929-2012) // Marie-Thérèse Anne (1914-1998) et Paule Henriette (1928-2016).

D'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent et accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe d'une foi d'argent.

†Marsault de Parsay (1945-1972) (Poitou, Limousin) : anobli le 5 décembre 1654, maintenue noble le 20 mars 1715. [SS, SEC] Derniers du nom : Marie Oscar (1850) d'où Elisabeth (1879-1959), Marie- Henri (1880-1945) et Thérèse // Marie-Edgard (1850-1887) d'où Marie-Thérèse (1882-1972).

D'argent à trois lions de sable, armés et lampassés de gueules

†Marsay (de) (1975-2017) (Poitou) : ancienne extraction 1409 suivie depuis François de Marsay ép. en 1451 Renée Tiercelin de La Roche. Maintenue noble en la généralité de Tours le 21 mai 1635 et le 23 août 1666, à l'intendance de Touraine le 2 septembre 1715. Admission dans les Pages de la Petite Ecurie le 22 juin 1754 (AR) [ANF-1933, V89, SS, SS sup, ENFS n°23] Derniers du nom Henri de Marsay (1892-1975) d'où Suzanne (1920-2001), Renée (1922-2017), Germaine (1924-2011), Anne-Marie-Marthe, Thérèse-Marie-Antoinette (1929) et Claire (1930-1997).

De sable semé de fleurs de lys d'or.

<!!>Marseul (de) (Normandie) : anobli en 1592. [PPC, GAF n°22754] Serge (1898-1946) d'où Guy-Louis-Robert (1923-2015) (d'où Louis (1976-2015)), Jacques-Serge-Alain (1928-2017) d'où Patrick-James-François-Sylvain (1951-1990) et **x d'où x.**

D'azur à trois pertuisanes d'argent, emmanchées d'or, posées deux et un

†Martel (-1875) (Bretagne et Normandie) : (du Parc et du Vaudrey) maintenue noble en 1668 et 1701. (La

Mallonnière et de Grandel) maintenue noble en 1669. (Gravetel) Maintenue noble en 1670. [Le Bret, GAF n°23049] Dernière du nom : (branche Martel de Delincourt) Anaïs (ca 1803-1875) ép. en 1822, Charles de Grasse.

†Martel de La Porte Martel (de) : branche de la famille précédente. [Le Bret] dernier du nom Damien (1878-1940) ép. en 1905 Marguerite Bardac d'où Thierry. Pour une autre branche dernier du nom : Edouard (1787-1873). *D'or à trois marteaux de sable, posés deux et un.*

►Martel (de) (Normandie, Poitou) : extraction 1504. Maintenue noble en 1665, 12 août et 12 octobre 1668, et 11 février 1700. [ANF-1937, SS, V89] Postérité de Pierre-Achille (1845-1892).

D'or à trois marteaux de gueules.

►Martel (de) (Poitou) : Extraction depuis Geoffroy, père de René, père de Gabriel (1535). Maintenue noble par Barentin le 1^{er} septembre 1667 et par Richebourg le 18 janvier 1716. [Le Bret] Postérité de Charles (1889).

Même armes ?

†Martel de Janville (de) olim Louvel (1940-1968) (Normandie) : anobli en décembre 1576, maintenue noble en 1666. Obtint en 1820 de changer son nom de Louvel en de Martel de Janville à cause de l'homonymie avec l'assassin du duc de Berry. [SS, V89] Dernier du nom : Roger (1848-1920) d'où Aymar (1873-1900), Thierry (1875-1940) (d'où Aymar (1898-1916)), Nicole (1877-1968).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux coquilles d'or et en pointe d'un griffon du même.

†Martel (de) et Martel de La Galvagne (-1882) (Guyenne) : maintenue noble par Pellot en 1666. Comparait à Agen en 1789. [GAF n°23051, Le Bret] Derniers du nom : Lucile Martel de Lagalvagne (1837-1882).

D'azur à un marteau d'argent couronné d'or en pal accompagné en pointe d'un croissant d'argent.

►Martel de Saint-Antoine et Martel de Gaillon (de) (Normandie, Canada) : Jean-Baptiste Martel (1710-1767), anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi à Tours en 1765, mort en charge en 1767. [WNOR] Postérité d'Enguerrand (1884-1969) et de Pierre-Achille (1845-1892)..

►Martène (de Charencey) (de) (Bourgogne) : anobli en 1782. Comparant à Autun et à Sejougne en 1789. [ANF-1986, SS, V89] Postérité d'Edmond (1893-1924)

D'azur à une épée d'argent en pal la garde d'or accostée de deux étoiles d'argent et soutenue d'un croissant du même.

†Martenot – Chadelas de Cordoux (1925-1943) (Bourgogne) : Baron de l'Empire le 6 avril 1813, confirmé héréditaire le 9 novembre 1816. [GAF n°23062, SS, NG01]. Le nom fut porté par André Jean (1893-1991), As de la première guerre mondiale, fils de Claude François Jean et de Bathilde Martenot de Cordoux.

Parti : au I d'azur à une colonne sommée d'une figure d'argent les bas reliefs figurés de sable ; au II d'or à deux branches de laurier passées en sautoir, traversées en pal d'une épée haute de sable et soutenues d'une grenade éclatante du mesme enflammée de gueules.

► **Martimprey (de)** (Lorraine, Picardie) : anobli par lettres patentes du duc de Lorraine datées du 8 décembre 1614, reconnu noble en 1685, comte héréditaire le 1^{er} août 1870, régularisé le 21 mai 1874. [ANF-1937, SS, V89, SS sup]. L'origine de la noblesse de cette famille est sujette à contestation (cf. le supplément de Séreville et Saint-Simon)

D'azur à la fasce d'or chargée de 3 étoiles de gueules.

Martin (de) (Languedoc (Narbonne)) : Dominique-François-Guillaume Martin (1774), anobli le 22 janvier 1825 suite à l'ordonnance du 6 août 1824. [SS, V89]

D'azur à une branche d'olivier fruitée d'or posée en bande.

< !!> **Martin d'Ayguésvives (de Malaret)** (Languedoc, Albigeois (Gaillac)) : Jacques (-1745), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1717. [V89] Postérité de Paul (1891-1919) et de Joseph (1891-1963).

D'azur au chevron d'or accompagné d'un martin-pêcheur pêchant dans une rivière, le tout d'argent.

► **Martin de Baudinière olim Martin-Badunière** (Bretagne) : anobli le 22 mai 1819. [ANF-1993, SS, V89] Postérité de Jean (1889-1941).

De gueules au naturel adextré d'un sabre d'argent et senestré d'un plumet du même, au cœur d'or en abîme brochant sur le tout.

< !!> **Martin de Bellerive (de)** (Languedoc, Quercy) : Bonaventure (1713-1762), conseiller à la Cour des Aydes Montauban. Son père Pierre-Joseph, également conseiller à la Cour des Aydes de Montauban. Son grand-père, conseiller à la Cour des Aydes de Montauban en 1700. Vote noble à Cahors en 1789 (« seul indice de noblesse, selon Woëlmont »). // Postérité de Maurice (1859-1917), Philippe d'où Bénédicte, Sophie, Marie-Stanis-Jeanne-Christine et Quitterie Marie-Françoise. Subsiste Alexandre, Pierre, Georges, Jean-Michel....

† **Martin-Beurnonville** (1906) : baron héréditaire en 1815. [GAF n°23094] Derniers du nom : Etienne (1789-1876) d'où Edmond (1825-1906) et Maurice (1826-1895).

D'azur au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules, la queue fourchue et passée en sautoir, tenant de sa patte dextre une épée d'argent montée d'or.

† **Martin de Bois Le Comte** (1952-1970) (Île de France) : issue de Crepinet Médard Martin, procureur au Châtelet en 1705. Son petit-fils Louis-Alexandre Martin (1742-1800) dit Mr de Bois le Comte, écuyer, conseiller secrétaire du Roi le 21 août 1786. (Rameau aîné) vicomte à titre personnel le 8 mai 1829. (Rameau cadet éteint en 1863) Baron le 24 décembre 1825 puis Comte le 14 janvier 1847 Derniers du nom : Edmond (1849-1922) d'où Marie (1880-1951), Elisabeth (1882-1958), Joseph (1885-1952), Jeanne de Boislecomte de Marbot (1889-1970). Noblesse inachevée d'ancien régime puis personnelle au XIX^e siècle.
De sinople à la bande d'or chargée en cœur d'une étoile de gueules.

Martin de Boudard (Comtat Venaissin (Barbentane)) : lignée de notaire parvenue à des emplois de judicatures.

Pierre (1713-1792) : docteur en droit (mais pas d'Avignon) en 1760. Un garde du corps de Louis XVI.

† **Martin de Bouillon ou des Bouillon** (1948) (Normandie (Avranches)) : extraction, maintenue en 1666. [SS, V89] Derniers du nom : Louis-Marie-Joseph (1826-1879) d'où Albert-Marie-Gabriel (1857-1948).

D'argent à trois pies de sable.

► **Martin de Chassiron** (Saintonge) : anobli par charges en 1755, comparait à La Rochelle en 1789, baron de l'Empire le 29 septembre 1809, confirmé héréditaire en 1816. Subsiste en Angleterre : Claude (1885-1929) d'où Hugnette (1952) et Charles (1948-2018) d'où Anna et Hugo. [GAF n°23101]

Parti : au I d'azur à l'aigle au vol abaissé et couronné d'or ; au II d'argent à une foi au naturel surmontée d'un cœur de gueules et accompagné de trois roses de gueules posées deux et une, celle de la pointe surmontée d'un croissant d'azur.

< !!> **Martin de Compreignac** (Haut-Limousin) : François Martin, bourgeois de Limoges puis conseiller-secrétaire du Roi, mort le 26 mars 1775. Certificat de noblesse de B. Chérin pour l'obtention d'une sous-lieutenance en 1784. [ANF-1981, V89, ENFS n°26] Postérité de Robert (1901-1981). Branche de la famille Martin de La Bastide.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la tour d'or ; aux II et III de gueules à la fasce d'or.

(O) **Martin de Domecq** (Limousin, Béarn) : anobli à cause du fief de la seigneurie du Domecq de Bellinx, située à Morlanne, par lettres de mars 1776. Admis aux Etats de Béarn. [SS, V89]

Losangé d'or et d'azur au pal d'argent.

► **Martin de La Bastide d'Hust** (Limousin) : anobli par charge de deux trésoriers généraux de France au bureau des Finances de Limoges : Jean-François (1648-1710), le 7 décembre 1698 et son fils Antoine-Joseph (1689-1768) en 1710. Jean-Baptiste (1760-1815), Baron de l'Empire en 1810. Son fils Pierre-Hippolyte, confirmé baron héréditaire en 1825. [ANF-1945, GAF n°23129, SS, V89] Nombreuse postérité.

D'azur à la tour d'argent maçonnée de sable.

† **Martin de la Porte** (1936) (Maine, Provence (Montélimar), Lyonnais) : Lettres de noblesse le 19 avril 1817. [SS] Derniers du nom : Léo (1808-1874) d'où Marie (1842-1902) et Marie-Charles-Julien-Raoul (1853-1936).

D'azur à la molette d'argent accompagnée de trois merlettes du même, deux et un.

► **Martin de Lagarde ou Martin-Delagarde** (Languedoc (Lodève)) : Marie-Jacques Martin (1770-1822), baron de l'Empire le 26 octobre 1808, confirmé en 1816. [ANF-1994, V89, NG01] Postérité de Robert (1878-1954).

Ecartelé : aux I de sinople à une sphère un livre et un compas d'argent ; au II de gueules à l'épée d'argent ; au III de sable au chevron d'or surmonté de deux tourelles du même ; au IV d'azur au fleuve de carnation appuyé sur une urne renversée d'or.

► **Martin de Marolles** (Berry, Limousin ((Les Grans-Chézeaux)) : extraction 1560. [SS, V89] Postérité de René (1836-1914).
D'azur à trois hérons d'argent, becqués et membrés de gueules..

Martin de Mereuil (Dauphiné) : Jacques Martin de la Pierre, écuyer, seigneur de Méreuil, jugé noble en 1752 [GAF n°23139 - SEC] – Non consensus : Faux noble pour Charondas.
D'or au soleil de gueules, au chef d'argent chargé de trois roses d'azur.

► **Martin de Montaudry** (Bretagne) : **anobli en 1595 [SS] ou 1602 [Roglo]**. Charge de Conseiller maître en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1647. Maintenu noble le 26 janvier 1669. [ANF-1976, SS, V89] Par jugement le 5 juillet 1929 du tribunal de Saint Brieuc, adoption par Magdeleine Félicie Joséphine Bonnet de Paillerets et le nom patronymique sera désormais Martin de Montaudry Bonnet de Paillerets.
D'argent à trois fasces ondées d'azur.

<!!> **Martin du Nord** (Flandre (Douai)) : Nicolas (1790-1847), comte héréditaire le 21 février 1847. [ANF-1961, SEC, SS, V89] Postérité de Roger (1888-1982).
De gueules à la main de justice d'argent.

► **Martin des Paillières** (Vendée, Saint-Domingue) : Bernard Charles Elisabeth (1768-1848), chevalier de l'Empire le 14 juin/octobre 1810. [SS, GAF n°23141, NG01] Postérité d'Olivier (1904-2002).
Tiercé en fasce : d'azur à deux pals d'or chargés d'une lierre montant de sinople, de gueules au signe des chevaliers légionnaires ; et d'argent à trois merlettes de sable.

†**Martin de Randal** (1937-1981) (Languedoc (Nîmes)) : anobli le 20 juillet 1829 avec autorisation d'un majorat au titre de baron, confirmé le 29 avril et juin 1868. [SS] Derniers du nom : Pierre (1833-1905) d'où Pierre (1866-1937) (d'où Marguerite (1894-1981)) et Jeanne (1873-1958).
D'argent au château sommé de deux tours et crénelé de sable posé au flanc senestre de l'écu et adextré d'une colonne aussi de sable, le tout soutenu d'une terrasse de sinople au chef d'azur chargé d'une croissette d'or accostée de deux branches de lus d'argent.

†**Martin de Salière d'Arve** (1933) (Savoie) : anobli en 1517.[SS] Derniers du nom : Ferdinand-Joseph (1829-1895) d'où Antoine-André-Hidulphe (1853-1933).
D'argent semé de fleurs de noblemie (myosotis) d'azur tigées de sinople boutonnées de gueules.

► **Martin du Tyrac de Marcellus (de)** (Périgord, Guyenne (Bordeaux)) : anobli par charge de président trésorier de France à Bordeaux en 1591. La seigneurie de Marcellus fut érigée en baronnie par Lettres d'avril 1755, enregistrées au bureau des finances de Bordeaux le 12 mai 1755. Pair de France héréditaire le 23 décembre 1823. Baron-Pair héréditaire le 5 mai 1824. [ANF-1975, V89, SS, SS sup]
De gueules à la tour donjonnée à dextre d'argent maçonnée de sable.

► **Martin de Vauxmoret** (Île de France, Paris) : anobli par charge de conseiller auditeur en la chambre des comptes de Paris le 5 août 1758. Dispense du marc d'or de noblesse le 30 décembre 1779. [ANF-1993, SS, V89, SS sup] Postérité de Gastin (1854-1916).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même.

► **Martin de Viviès (de)** (Albigeois, Languedoc (Castres)) : extraction prouvée depuis Antoine, décédé en 1568. Maintenu noble en 1668 et 1669. Certificat de noblesse pour une sous lieutenant le 18 avril 1789 (AR). Acquisition de la seigneurie de Vivès le 21 mai 1565. [ANF-1968, SS, V89, ENFS n°27] Importante postérité. Fno mpère
Parmi les porteurs du noms actuels : postérité naturelle issue de Marguerite (1934-1992).
De gueules à trois martinets d'or et une rivière d'argent en pointe.

†**Martineau des Chesnez** (1922-1945) (Bourgogne (Auxerre)) : baron le 7 avril 1845. [SEC, SS, V89] Derniers du nom : René (1849-1922) et sa cousine Edmée (1856-1945).
Coupé : au I parti d'argent à trois annelets de sable échiquetés de gueules ; au II d'azur au croissant d'argent surmonté de deux demi-vols du même ; à la fasce d'or à trois étoiles de sable brochant sur le coupé.

► **Martinet** (Bouonnais) : Jean-Jacques (1680-1760), anobli par charge de secrétaire du Roi près le parlement de Navarre de 1749 à sa mort en charge en 1760. [ANF-1989, WP] Postérité de georges (1871-1933). 8 représentants masculins.

†**Martonne (de)** (1955) (Normandie) : Jean de Martonne, anobli par charge de secrétaire du Roi (en la Grande Chancellerie) le 18 mai 1678. Il résigna le 1^{er} mai 1681, conseiller maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, pourvu en 1681, Lettres d'Honneur le 28 mai 1718. Il résigna en faveur de son fils. La branche qui a subsisté au XXe siècle est issue d'Hugues de Martonne et n'a pas de principe de noblesse régulier. [WNOR, GAF n°23172, SS, V89] Derniers du nom : Alfred (1820-1896) d'où Nicolas-Georges-Raoul (1863), Charles-Henri-Robert (1869), Emmanuel (1873-1955), Edouard-Guillaume (1879-1952).
D'azur à la croix d'or cantonnée de quatre étoiles du même.

†**Martres (de)** : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1645. Maintenu noble le 29 mai 1715. [SS, V89] – famille éteinte confondue avec la famille subsistante de Martres Jouglar.
Ecartelé d'argent au lion de sable et de gueules à une meule de moulin d'argent.

► **Martrin-Donos (de)** (Languedoc, Rouergue (Martrin en Camarès)) : (ainé éteinte) maintenue noble le 4 avril 1699 et 17 septembre 1700. (cadette) ancienne extraction 1480, maintenue noble d'extraction le 19 novembre 1668 par Bazins de Bezons. [ANF-1940, GAF n°23176, SS, WP, V89, ENFS n°26] Postérité de Guillaume (†1800).
Ecartelé : aux I et IV d'or à l'aigle éployée et couronnée de gueules (Martrin) ; aux II et II de gueules à trois fasces d'argent (Donos).

†**Marulaz** (1960) (Prusse (Zeiskmann), Alsace) : Jacob-François (1769-1842), baron de l'Empire le 24 juin 1808 / 7 décembre 1808, confirmé le 21 février 1818. [SS] Dernier du nom Edmond-Paul (1894-1960)

D'or au lion passant de sinople accompagné en chef de trois étoiles d'azur et en pointe d'un croissant de sable ; au franc canton senestre de gueules à l'épée haute en pal d'argent.

? **Mary de Longueville (de)** (Normandie (Cotentin)) : extraction 1403, maintenue noble en 1598, 1641 et 1666. Certificat de noblesse du 28 décembre 1767 pour les pages de Monseigneur le duc d'Orléans. Comparait à Coutances et Saint-Lô en 1789. [GAF n°23182, SS, V89] Famille qui semble éteinte avec Albéric-Marie-César (1841-1882) d'où Marie- Henriette-Emilie-Mathilde (1868-1955), Blanche- Henriette-Marie (1869-1962), Pierre-Albéric-Marie (1870-1963), Henriette-Laure-Marie-Antoinette (1872-1957), Henri-Marie-Emile (1873-1899), Bernard, Marie- Henri (1876-1876) et Gabreille-Marie-Anne- Henriette (1878-1963). **Mais quid de Françoise-Laurentine-Mathilde-Marie (1933-2019) ? Le nom est porté par Ronan, Lucas, ...**

D'argent au chef de gueules chargé de trois roses d'argent (ou d'or).

Mas (ou Dumas) de La Roc (du) (Bordelais) : connue dès le XVI^e siècle, Pierre- Henri (1736-1794), conseiller au Parlement de Bordeaux en 1766-1790, démissionnaire, vote avec la noblesse en 1789 à Bordeaux. Fils d' Henri, écuyer (1698-1764). Petit-fils de Pierre-Louis, lieutenant-colonel au régiment de Guyenne-Infanterie, chevalier de Saint-Louis. Arrière-petit-fils d' Henri, écuyer, conseiller au parlement de Guyenne +1690 [Diou-1994, Roglo] *De gueules, à trois têtes de lion arrachées d'or*

► **Mas des Bourboux (du), Mas de Paysac (du) et Mas de Veaucocours (du)** (Périgord, Guyenne) : Filiation noble prouvée depuis le 13 février 1423 (Bull ANF n°306, p. 31-32). Montre des nobles du Bas Limousin le 4 janvier 1470 (AD Pyrénées Atlantiques, E 651) où apparaît « Aymeric du Mas, escuyer, armé de brigandines, salades et vouge ». Enquête de noblesse ordonnée par la Cour des aides de Bordeaux le 26 janvier 1647 montrant la filiation suivie depuis ce dernier (AD Dordogne 2^E 1840/1-6, p. 14). « Arrêt du Grand Conseil pour Jacques du Mas, écuyer, sieur de Lalande daté de St Germain en Laye le 26 octobre 1597 scellé et signé par le Roi en son conseil » (cité dans l'enquête ci-dessus : ADD 2^E 1840/1-6). Léonard du Mas, écuyer, son fils, « taxé comme noble pour le ban et arrière-ban, le 17 juin 1637 » (ADD 2^E 1840/1-6). Arrêt de la cour des Aides de Bordeaux du 27 mars 1647 maintenant Léonard du Mas, écuyer, dans sa « noblesse d'extraction » (AD Dordogne, 3^E 1910/2). Le même fut taxé comme noble le 7 avril 1615 pour le répartition des frais engagés par les députés de la noblesse du Périgord aux Etats Généraux de Blois de 1614 (AD Dordogne B 3551, folio 25-27). Confirmation de l'exemption de taille par ordonnance de l'Election de Périgueux du 29 août 1747 [ADDordogne, M^e Lavavé, 7 juin 1752]. Imposition aux 20^e noblesse entre 1781 et 1784 (AD Dordogne (2^E 1840/13). Assignation pour comparaître à l'Election des députés de la noblesse du Périgord aux Etats Généraux, du 28 février 1789 (AD Dordogne 6C 23). [ANF-2004, PPC, ENFS n°23] Postérité de Sicaire-Etienne (1780-1857).

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de trois croissants d'argent et en pointe d'un lion du même adextrant une étoile aussi d'or alaisée entre la plus haute patte du lion, sa tête et le chevron.

► **Mascarel de La Corbière (de)** (Maine) : pensait descendre de la famille de Mascarel de Bois-Geffroy. Filiation depuis Antoine de Mascarel, écuyer, sieur de La Corbière, homme d'armes de la Compagnie des Ordonnances du Roi en 1660. [WNS, GAF n°23193] Postérité de Célestin (1826-1913). *D'argent à la fasce d'azur diaprée d'or, chargée de trois ronds d'or, celui du milieu enfermant un aigle à deux têtes et les autres enfermant chacun un lion, celui de dextre contourné, le tout aussi d'or, accompagné de trois roses de gueules deux et une.*

†**Mascarenc de Rivière** (1854-1907) (Languedoc, Bretagne) : trois frères : Etienne Mascarenc de Rivière (-1730), maintenue noble le 3 novembre 1669 par arrêt de l'intendant du Languedoc ; le deuxième frère Jean (1656-1722), maintenue noble en 1706 en Bretagne. Admis aux Etats de Bretagne en 1761. [GAF n°23194]. La branche Mascarenc de Raïssac subsistante est issue du troisième frère Charles de Mascarenc, seigneur de Rayssac. Elle est demeurée sans principe de noblesse. *D'argent au lion de gueules armé et lampassé d'or, accompagné de trois étoiles de sable rangées en chef.*

†**Masclary (de)** (1883-1908) (Languedoc) : conseiller au Parlement d'Orange en 1601. Conseillers à la Cour des Comptes de Montpellier en 1644 et 1681. Comparant à Montpellier en 1789. Baron de l'Empire en 1813 ; Baron héréditaire en 1819. [GAF n°23198] Derniers du nom : Thomas (1803-1883) d'où Marie (1838-1908) et Berthe (1840-1903). *D'azur au chevron d'argent accompagné en chef d'un soleil rayonnant d'or et en pointe d'un héliotrope du même.*

► **Mascureau (de)** (Poitou) : extraction 1511. Maintenu noble le 26 avril 1667. [ANF-1957, SS, V89] Importante postérité. *Coupé : au I fascé d'argent et de gueules de six pièces ; au II d'argent à trois étoiles de gueules.*

► **Masfrand (de)** (Périgord, Angoumois) : partage noble en 1505. Aux Etats-Unis à partir de 1780. [SS sup] Postérité de Jean (1893-1977). **Quel principe de noblesse ?** *De sable au lion d'or tenant une épée en pal d'argent au chef de même chargé de trois étoiles d'azur.*

Masin (de) (Piémont, Provence, Languedoc, Nivernais, Île de France) : lettres de naturalité en 1541, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1705. [ANF-1945, V89, SS sup] *Fascé d'or et de gueules de six pièces à une tige de chanvre de sinople brochant.*

< !> **Massacré (de) olim Massacret** (Périgord) : extraction depuis Geoffroy décédé avant 1519. Maintenu noble les 24 et 29 novembre 1666. Ban de la noblesse du Périgord le 20 juillet 1702. Vote noble en 1789 en Périgord. [SS, V89] Postérité de Charles (1890-1966). En voie d'extinction : Guy (1921-2007) d'où

Dominique, Philippe (d'où Victoire et Clémence), Marie-Laure.

D'argent à trois écuireils de sable posés deux et un.

< !!>**Massary (de)** (Italie, Picardie) : Pierre (1657-1705) et son frère Antoine, maîtres-verriers, famille originaire de Montferrat en Italie, anoblis le 20 octobre 1705. Arrêt du Roi de mai 1742 ordonnant l'exécution de l'arrêt du 20 octobre 1705 portant délivrances des lettres de noblesse (AR). [ANF-1933, SS, V89] Postérité de Jacques (1891-1938) (d'où Philippe (d'où Xavier (1958) et Anne (1966)) et François (1929)) et postérité d'Arthur Edmond (1891-1954).

De pourpre à l'aigle de sable accompagnée de cinq étoiles d'or à la champagne d'azur chargée d'une flèche d'argent en pal.

< !!>**Masséna d'Essling de Rivoli** (Comté de Nice (Levens)) : duc de Rivoli le 24 avril 1808, confirmé le 18 juillet 1818. Prince d'Essling le 31 janvier 1810, confirmé le 13 juillet 1819. [SS, V89, ENFS n°10] André (1891-1974) d'où Victor (1950) d'où Charles-André-Victor (1999).

D'or à la victoire ailée de carnation tenant d'une main une palme et de l'autre une couronne d'olivier, le tout de sinople accompagné en pointe d'un chien couché de savle, au chef des ducs d'Empire.

►**Massia (de Ranchin) (de)** (Roussillon) : Anobli comme capitoul de Toulouse en 1709 (AR). [ANF-2019, SS, V07] Postérité de Jean (1877-1959).

Parti : au I d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent ; au II d'argent à un arbre terrassé de sinople accosté de deux lions rampants de gueules au chef d'azur à trois étoiles d'argent.

►**Massia (de)** : Féliu Massia (-1690), créé bourgeois honoré « burgès honrat » de Perpignan en vertu des lettres de rescrit données par Louis XIV en juillet 1675. Assiste en 1789 à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon. Famille confondue avec une autre famille de Massia, descendante d'un capitoul de Toulouse en 1709 par Valette.

►**Massias et Massias-Jurien de La Gravière** (Agenais (Villeneuve)) : Nicolas (1764-1848), colonel d'artillerie, baron le 25 janvier 1814, confirmé par L.P. du 3 février 1819. Jurien de La Gravière par décret du 26 juin 1879. [SS, V89] Postérité d' Henri (1913-1986).

D'azur à la bande d'or chargée d'un cœur de gueules.

†**Massieu de Clerval** (Normandie) : Michel-Jacques-Samuel (1732-1793), anobli par L.P. de décembre 1776, enregistrées au Parlement de Paris le 6 mars 1777. Comparant à Caen en 1789. Il n'eut que deux filles : Anne (1756-1816) et Rosalie (1772-1806). [WNOR, GAF n°23234] Une postérité issue de son cousin-germain Samuel (1741-1806) s'est éteinte avec Charles-Louis (1873-1946) d'où Françoise (1903-1997), Jacqueline (1904-1998) et x.

Coupé d'argent au lion de sable langué de gueules, onglé d'or tenant un cœur de gueules et d'azur semé de roses d'or.

†**Massip (de)** (Guyenne) : maintenue noble le 20 septembre 1667 dans la généralité de Guyenne, preuves pour Saint-Cyr le 5 mai 1741 sutr titres de 1599. Charges

de conseillers au Parlement de Bordeaux. [NNF] Derniers du nom : Louis-Jean (1758) d'où Guillaume (1802), Céline (1803-1887) et Catherine (1806-1875).

D'argent à trois têtes de maures au naturel ayant chacune un bandeau d'argent, posées deux et une.

►**Massol (de) et Massol de Rebetz (de)** (Bourgogne, Vexin) : anobli par charge de Secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chambre des comptes de Bourgogne en 1585, président de la Chambre des Comptes de 1595 à 1611, admis aux Etats de Bourgogne en 1677, Preuves pour les cheval-légers de la garde en 1770. [ANF-1948, V89, SS ? SS sup].

Coupé : au I, d'or à l'aigle à deux têtes de sable ; au II, de gueules au dextrochère, armé d'argent, mouvant du flanc senestre d'une nuée du même, et tenant un marteau d'armes aussi d'argent.

►**Masson d'Autume (de) olim Macon** (Franche-Comté (Besançon)) : extraction 1540, marquis le 9 mars 1751. Un député de la noblesse au bailliage d'Amont en 1789. [ANF-1989, SS, V89] Postérité d'Edouard (1933-1992) et de Victor (1870-1950)

D'azur au chevron d'or accompagné de trois glands du même.

†**Masson du Monceau** (-1901) (Orléanais) : Charles-François (1683-1754), anobli par charge de secrétaire du Roi le 14 mai 1728. [SS] Derniers du nom : Ernest (1794) d'où Anatole (1824) et Marie-Pauline (1826-1901).

D'or à une cloche de sinople au chef d'azur chargé d'un casque ouvert d'argent et de deux étoiles du même.

< !!>**Masson de Saint Félix (de)** (Rouergue) : anobli par L.P. en 1723. [ANF, SS, V89] Guy-Fred (1924-2013) d'où Florence (1954), Isabelle (1956), Luc-Antoine (1959) (d'où Florian (1994) et Noémie (1996)) et Valérie-Fabienne (1962).

D'azur à une massue d'or de gueules en pal.

< !!>**Massot de La Fond (de)** (Île de France, Perche, Vivarais) : extraction, preuves pour les Ecoles Royales au XVIIIe siècle. [SS] Derniers du nom : Adolphe (1854-1938) d'où Gonzague (1886-1887), Régis (1888-1915), Bernard (1890-1920), Henry (1894-1918), Marthe (1896-1916), Pierre (1900-1969) (d'où François (1932), toujours en vie en 2016) et Geneviève (1900-1964).

Véifier le principe/preuve de noblesse.

D'argent à la croix de sable cahrgée de cinq ancras du champ.

►**Massougnés (de)** (Poitou) : ancienne extraction 1481. Maintenu noble en 1632, le 10 décembre 1667, 7 avril 1699 et les 27 février et 27 mars 1715). [Alexandre de Massougnés – Dossier en préparation à l'ANF, SS, V89] 8 représentants mâles.

D'azur à trois fasces d'or accompagnées en chef d'une fleur de lys du même écartelé d'or à une fasce de gueules à deux coquilles d'or accompagnées de trois hures de sanglier de sable.

†**Massy** (1912) (Limousin) : Charles (1774-1812), colonel, chevalier de l'Empre le 10 avril 1811. Son fils Oscar (1810-1862), baron de l'Empire en juin 1813, baron le 19 novembre 1860. [SS, V89] Dernier du nom Georges (1851-1912).

D'azur à la tour d'argent surmontée d'une épée du même en pal accostée d'une levrette et d'un lion d'or appuyés sur la tour.

†**Masurier olim Le Mazurier** (1888-1933) (Normandie) : anobli en 1574. Maintenu noble par La Gallissonnière dans l'élection de Caudebec. [Le Bret] Derniers du nom : Jules (1812-1888) d'où Berthe (1853-1933) et Adèle (1857-1894).

D'azur à trois trèfles d'or deux et un.

†**Materre de Chauffour (de)** (Quercy) : Jean (1718-1785), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi 1768-1785. [V89] Derniers du nom : Bertrand (1845) d'où Jean-Augustin-Hugues-François-Marie (1876). Le nom a été relevé par la famille Baugier.

D'or à un globe d'azur chargé de trois croissants d'or et surmonté d'une croix florencée du même accostée de deux étoiles d'azur.

►**Mathan (de)** (Normandie (Saint-Lô)) : extraction féodale 1341. Maintenu à l'intendance de Normandie par Montfaut en 1463, par Jean-Jacques de Mesms, sieur de Roissy le 5 février 1599 et en 1666 par Guy Chamillart. Preuves pour Malte. Admission aux Chevaliers de la Garde du Roi le 25 février 1786. Erection en marquisat de terres normandes par lettres patentes de février 1736, enregistrées au parlement et en la Chambre des comptes de Rouen les 17 mai et 27 juillet suivant. Pair de France héréditaire le 17 août 1815, marquis Pair le 31 août 1817, confirmé le 14 avril 1818. [ANF-1952, SS, V89, ENFS n°44] Postérité de Jacques (1907), d'Olivier (1930-2018) et de Philippe (1921-1995).

De gueules à deux jumelles d'or et un lion passant du même en chef.

Parti au I, de gueules à deux jumelles d'or en fasce au lion passant du même ; au II d'azur à cinq fleurs de lys d'argent posées une, trois et une.

►**Matharel (de)** (Auvergne (Usson), Normandie) : (branche Normande éteinte) Augustin Matharel, anobli par charge de secrétaire du Roi (du Collège des 66 au nombre de 22), le 19 novembre 1616. Il cède sa charge le 12 février 1621 et reçoit celle de Conseiller secrétaire du Roi du collège des 54, le 16 février 1616-1653. Maintenu noble le 16 juillet 1668 par arrêt du conseil d'Etat. (branche Auvergnate subsistante) Maintenu noble le 15 avril 1635 par jugement contradictoire des commissaires du Roi, et le 9 août 1714 par jugement des Conseillers du Conseil. Certificat de noblesse pour l'admission dans les chevaliers de la Garde du Roi le 26 mai 1749. (AR). [ANF-1984, SS, V89, ENFS n°26] Postérité de Melchior (1902-1996).

D'azur à la croix alaisée d'or, accompagnée de trois étoiles du même, une en chef et deux en flanc ; à une champagne de gueules et trois losanges d'or accolés en fasce posés moitié sur l'azur et moitié sur le gueules.

†**Mathei de Valfons** (1947-1958) (Languedoc (Nîmes)) : Anobli par charge de conseiller au parlement de Metz vers 1750. Marquis de Massilian La Calmette en septembre 1764. [SS, V89] Derniers du nom : Camille (1837-1907) d'où Clémentine (1863-1935), Marie (1864-1864), Alphonse (1865-1868), Blanche (1870-1870), Elisabeth (1871-1958), Ernest Mathei de Valfons de la Calmette (1876-1943) (d'où x et y), et Henri (1873-1947).

De gueules à 3 merlettes d'argent.

†**Matherot (de Moisse) (de)** (1899-1925) (Franche-Comté) : une branche anoblie par charge en 1606, une branche agrégée à la noblesse à la fin du XVIIIe siècle. Comparait à Dôle en 1789. [GAF n°23281]

De gueules au coq hardi d'or ayant le pied droit levé et le gauche posé sur une boule aussi d'or.

†**Mathevon de Curnieu** (1871-1887) (Forez) : Jean, capitaine-châtelain de Saint-Etienne en Forez, anobli en septembre 1696 par achat de lettres de noblesse, enregistrées le 21 juin 1697 à la Cour des Aides de Paris, révoquées en 1715. Jean-Louis (1776-1813), baron de l'Empire le 11 juin 1810. [Tulard, GAF n°23283] Derniers du nom : Louis (1810-1871) d'où Caroline (1837-1887).

D'azur au lion couronné d'or, armé lampassé de gueules au chef plein de même.

†**Mathieu de Faviers olim Mathieu-Faviers** (1921) (Metz, Alsace) : Pierre-François (1722-1788), Sénateur au Conseil des quinze à Strasbourg, bailli de la noblesse. Baron héréditaire le 7 mai 1818. [SS] Derniers du nom : Stanislas-Félix (1807-1894) d'où Marguerite (1836-1906), Henry (1840-1921) et Marie (1845).

De gueules à la fasce d'argent chargée d'un croissant de sable et accompagnée de trois étoiles d'argent deux et une.

†**Mathieu de la Redorte** (1926) (Rouergue (Sainte Affrique)) : Maurice (1768-1833), général de Division (1800), comte de l'Empire le 26 avril 1810, confirmé le 10 juin 1828. Pair de France héréditaire le 5 mars 1819, confirmé le 12 mai 1820. Ordonnance de changement de nom le 9 avril 1817. [SS] Derniers du nom : Maurice (1804-1886) d'où Maurice (1832-1908), Valentine (1834-1889) et Louis (1841-1926).

Burelé d'argent et de sinople au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

†**Mathieu de Marclay** (Savoie (Chablais), Suisse (Genève)) : anobli le 1^{er} décembre 1623. [SS] Derniers du nom : François-Aimable-Joseph-Auguste-Raoul (1847) d'où Joseph-Alexis-Amable (1882), Joseph-Ernest-Alexis (1882), Augustine Ghislaine-Marguerite (1887) et Marie-Hermine (1892).

D'azur à la fasce d'argent surfascée de sable et chargée d'un heaume du premier.

►**Mathieu de Vienne** (Champagne (Sainte-Menehould)) : Noblesse inachevée au XVIIIe siècle par suite d'une charge de Trésorier général de France en 1785, anobli le 12 décembre 1815. Autorisé le 28 février 1815 à rajouter le nom de Vienne. [ANF-1948, SS, V89] *D'azur au chevron d'argent, surmonté d'une étoile d'or accompagné en chef de 2 palmes d'argent et en pointe d'une tête de femme de même couronnée d'or.*

†**Matis** (Lorraine (Thionville)) : Jean-François de Salles Matis (1773-), maréchal de camp, chevalier héréditaire le 6 juillet 1826. [WP] Derniers du nom : Léonce (1820-1900) d'où Fernand (1849), Henri (1852), Léonie (1861) et Geogres (1863).

D'or au dextrochère de carnation habillé d'azur, tenant une épée de sable accostée de quatre étoiles de gueules posées en fasce.

†**Matra (de)** (1919) (Corse) : Maintenu noble en 1772 par le Conseil Souverain de Corse. [SS] Derniers du nom : Alerius François-Xavier (1839-1869) d'où Alfiero Ange Louis Robert (1871-1914), Emmanuel-Marius-Antoine-Léon (1873-1919) et Antoine-Jacques-Pierre-Louis-Baptiste (1877-1907).

D'azur au lion d'or rampant tenant un sceptre fleurdelysé du mesme et brochant sur une fasce d'argent.

► **Maublanc de Boisboucher (de)** (Poitou (Noirmoutier), Nantes) : Pierre Maublanc, seigneur de Boisboucher (1710-1780), anobli par charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse en 1770 et décès en charge du titulaire. [Inédit, Diou-2010] Postérité de François (1893). ? famille absente d'ADF n°15.

D'azur à trois roses de gueules

<!!>**Maublanc (de), Maublanc de Chiseuil et †Maublanc de Lavesvre** (Bourgogne(Digoin)) : Jacques Maublanc (1669-test 18 octobre 1739), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Dijon en 1719-1739. (Chiseuil) Baron de Chiseuil le 19 juin 1813, confirmé baron héréditaire le 28 juin 1821. [SS, V89] (Chiseuil) : postérité d'A2010Ibert (1877-1963) (Lavesvre) : Derniers du nom : Edme d'où Jules (1854), Henri (1856), Louise (1842-1915) et Elisabeth (1842).

De contre-hermine plein

†**Maubuée d'Eschoisy (de)** (1926) (Poitou) : extraction, maintenue noble le 7 septembre 1668 et 1^{er} mai 1715. [SS] Derniers du nom : Anatole-Léopold-Marie (1840-1926) // sa sœur Isabelle (1842-1926).

D'azur à trois urnes d'argent.

<!!>**Maudet de Penhoet / Penhouët** (Breagne (Caden, Rennes) : ancienne extraction 1480, maintenue noble en 1669 à Rennes. [ANF-2001]. Henri-Aimé-Bon-Pierre (1876-1927) d'où François-Régis (1912-1916), Yolande (1914), Yves (1915-1916), Roland (1917-2002), Bertrand (1919-1967) d'où x, x, x et y. // subsite Gaëlle, Héléne...

<!!>**Maud'huy (de Beaucharmois) (de) olim de Mauduy** (Lorraine) : Reconnu et déclaré issu de gentilshommes par arrêt du Conseil d'Etat du 15 septembre 1755 et par Lettres du Roi Stanislas du 29 septembre 1755, entérinées à la Chambre des Comptes de Lorraine le 24 novembre 1755. [V89, SS, SS sup] Postérité de Bertrand (1902)

D'azur au chevron d'or, deux étoiles d'or en chef et une levrette courante d'argent en pointe.

<!!>**Mauduit de Carentonne (de)** (Normandie (Mortagne)) : Jean, sieur de La Rozière, anobli par L.P. de mai 1622, confirmé en août 1697, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 2 décembre 1697. Confirmé en mars 1716, enregistrement en la Cour des Aides de Rouen le 28 mars 1716. Lettres de relief de dérogeance le 4 octobre 1757, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 28 septembre 1758. Maintenu noble par La Galissonnière en le 5 mars 1668 en la généralité de Rouen. (Semerville) baron de l'Empire sur institution de majorat le 26 avril 1810. [V89, SS, PPC, NNF, SS sup] Yves-Henri d'où Gilles (1968). **Vérifier si une ou deux familles.**

De gueules au chevron d'or accompagné de trois roses du même.

De sable à l'agneau pascal d'argent portant une croix à banderolle d'or, croisée d'argent.(NNF)

<!!>**Mauduit du Plessix (de) et Mauduit (de)** (Bretagne) : Antoine Mauduit (1650-1729), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie de Bretagne 1726-mort en charge le 13 février 1729. [ANF-1977, SS, V89, SS sup] Postérité de Charles (1900-1983)

D'or au chevron d'argent accompagné de trois molettes de sable, deux et une.

†**Maulde (de La Tourelle) (de)** (1922) (Hainaut, Flandre, Artois) : extraction 1519. Reconnue noble par d'Hozier en 1693. [SS, V89] Confusion du Valette avec une famille subsistante homonyme de Maulde La Clavière non noble. (La Tourelle) Derniers du nom : Joseph-Auguste (1784-1863) d'où Charles-Adrien (1825-1876) d'où Robert-Henri-Marie-Adrien (1851-1914) (d'où Robert-Paul (1877-1922), Adrien-René (1879) et Auguste-Charles (1888)) et René (1852) d'où Renée (- après 1920) et Hugues (1898-1918).

D'or à la bande de sable frettée de trois pièces d'argent.

†**Mauléon (de)** (1923) (Gascogne) : extraction féodale. Maintenu noble en 1666 et 1698. Honneurs de la Cour en 1782 et 1786. [SS] Dernier du nom : Henri (1835-1923).

De gueules au lion d'or armé et lampassé de sable.

► **Mauléon-Narbonne (de), Mauléon Narbonne de Nébias (de) et Mauléon de Bruyères (de) olim de L'Isle-Jourdain** (Languedoc) : extraction féodale 1343, Honneurs de la Cour le 17 décembre 1782 et 7 mai 1786. [ANF-1938, SS, V89]

De gueules au lion d'or armé et ampasé de sable.

► **Maulmont (de) olim de Maumont** (Limousin (Saint-Vitte-sur-Briance)) : extraction féodale 1308. Maintenu noble en 1666 par d'Aguesseau, intendant de Limoges et le 18 juin 1704 par Maupeou d'Ableiges, intendant de Moulins. [SS, V89, NNF] Postérité de Marcel (1882-1914) d'où Jacques (1909-1999) d'où Henri (d'où (1) Anne et Pierre, (2) Aurore et Guillaume (1980-2015)) et Charles. A noter qu'Hervé Lajeunesse (1979) a été autorisé à changer son nom en de Maulmont par décret du 16 juin 2000.

D'azur au sautoir engrêlé d'argent accompagné de quatre tours d'argent.

<!!>**Maumigny (de)** (Nivernais) : filiation depuis Guyot de Maumigny, écuyer, seigneur du Bost en 1419. Maintenu noble à l'intendance de Moulins par Lambert d'Herbigny le 19 mai 1667. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie les 23 septembre 1723, 10 mai 1751 et 13 avril 1785, les pages de la Petite Ecurie le 22 mars 1783. Preuves pour Malte. [ANF-1954, SS, V89, ENFS n°35] Joseph (1884-1960) d'où Paul (1923-2015) (d'où Bénédicte(1960) et Antoine (1967)), Guy (1924) (d'où Hugues (1961)) et Jacques (1929).

D'argent au chevron de sable à l'étoile de gueules en pointe, au chef d'or.

†**Maupassant (de)** (1916-1968) (Clermontois) : (première branche) Jean-Baptiste (1699-1777), procureur

au parlement de Paris, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en décembre 1757. Anobli le 3 mai 1752 par l'empereur François Ier, duc de Lorraine et de Bar. (autre branche éteinte début XIXe) Georges-François (1690-1765), anobli par acquisition d'une charge de secrétaire du Roi près le parlement de Paris le 6 mai 1743. [GAF n°23364] Derniers du nom : Poittevin (1821-1903) d'où Guy (1850-1893) et Hervé (1856-1889) d'où Simone (1887-1968). Leur cousin Alexandre (1852-1916).

D'azur à la fasce d'argent chargée d'un poing dextre de gueules accosté de deux étoiles du même, accompagné en chef de sept arches d'azur trois et quatre, et en pointe d'une ancre du même.

► **Maupeou (de), Maupeou d'Ableiges (de) et Maupéou de Monbail (de)** (Poitou, Île de France (Paris)) : filiation suivie depuis Vincent Maupeou, notaire au Châtelet en 1547. Anobli par L.P. le 12 janvier 1586, registrées le 17 janvier 1587, enregistrées à la Cour des Aydes de Paris le 17 juin 1587. Honneurs de la Cour le 12 janvier 1772 avec dispenses de preuves. Comte d'Ableiges en décembre 1691 et L.P. du 16 mars 1692. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 8 avril 1780. Comparution dans l'ordre de la noblesse de Paris en 1789. [ANF-1942, SS, V89, ENFS n°40] Nombreuse postérité. Une branche a relevé le nom de Monbail par décret du 18 décembre 1948.

(Ableiges) D'argent au porc-épic de sable à la cotice de gueules brochante.

(Monbail) Ecartelé : aux I et IV d'argent au porc épic de sable ; aux II et III d'argent à trois fleurdelys de gueules à la bordure de sable chargé de neuf besants d'or.

† **Maupetit** (Normandie, Bresse, Pays de Gex) : maintenue noble le 18 décembre 1670. Baron de l'Empire le 2 juillet 1808, confirmé en faveur d'un neveu. [SS] Derniers du nom : Christophe (1809-1888) d'où Marie-Emilie (1846-1892) et Amédée (1848-1918).

D'azur à une tour maçonnée et ouverte de sable surmontée à dextre d'un soleil rayonnant d'or.

► **Maupoint de Vandeuil** (Flandre (Lille), Provence) : Louis-Joseph (1766-1849), baron de l'Empire le 24 février 1809. [SS, V89] Postérité d' Henri (1920-2016) et de Jean (1868-1947)

Ecartelé : aux I et IV d'azur semé d'étoiles d'or ; au II des barons militaires ; au III de gueules au lion rampant d'argent.

< !!> **Mauraige (de)** (Hainaut) : reconnu noble du Saint-Empire en 1787. Athanas de Mauraige, Trésorier de France et général des finances du bureau de la Généralité de Lille en 1780. Il dut à cet effet présenter un certificat de noblesse à l'instar de ses frères. Ce certificat ayant été jugé en première instance insuffisant il dut s'acquitter du Marc d'Or de noblesse pour pouvoir entrer en fonction (20/11/1780). Il en demandera remboursement après que ses certificats de noblesse aient été agréés. Il recevra ce remboursement le 4/7/1791 après la liquidation de son 2e office. Il résilie cet office le 19/3/1783. Son frère Maurice Christophe-Joseph-Wenceslas présente le 20/1/1775 des preuves de noblesse testimoniales et locales vérifiées, vues et signées par l'Intendant du Hainaut et du Cambrésis, Louis-Gabriel Taboureaux du Reaux. Un second certificat testimonial et local, de noblesse de race, en date du 3/9/1777, est présenté; vu et signé par

l'Intendant du Hainaut et du Cambrésis, Gabriel Senac de Meillan, et par le commandant militaire en chef des Flandres, Hainaut et Cambrésis, Louis-Alexandre, duc de Montmorency, prince de Robech. [WNS, GAF n°23370] Postérité de Charles (1890-1974) et de Gonzague-Christophe-Joseph (1909-1991).

D'argent à un chevron (ou deux) de sable accompagné de trois roses de gueules tigées et feuillées du second posées deux et une.

† **Maurel de Rochebelle** (-1950) (Dauphiné (Grenoble)) : Baron de l'Empire le 7 janvier 1814, confirmé le 5 octobre 1837. [SS] Derniers du nom : Albert (1824) d'où Berthe (1861-1950) et Magdeleine-Marie (1873).

D'or au lion de sable armé et lampassé de gueules, accosté de deux étoiles de sable au chef d'azur chargé d'une étoile d'or accostée de deux croissants d'argent.

< !!> **Maurès de Malartic (de) olim de Malartic** (Armagnac, Aunis) : Autorisé par lettres de février 1690 à relever le nom de Maures, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 avril 1690 dont ils avaient hérité par testament du 28 novembre 1686. Maintenu noble par arrêt du Conseil du Roi du 4 janvier 1757 et par jugement du Parlement de Navarre le 28 mars 1757. Premier président de la cour des aides de Montauban le 26 mai 1750, dispense du marc d'or le 16 mars 1775 sur le point de se faire pourvoir premier président du Conseil Souverain de Perpignan. Un député de la noblesse pour l'Aunis aux Etats Généraux de 1789. Baron de l'Empire le 14 août 1813. [SS, V89] Postérité de Gérald (1925-2009) d'où Gilles et Bertrand.

Ecartelé : d'or au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or (Malartic) ; de sable à l'aigle d'argent membrée de gueules (Maurès).

Ecartelé : au I d'or au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ; aux II et III de sable à l'aigle éployée d'argent becquée et membrée de gueules ; au IV de gueules plein ; sur le tout d'argent à la croix pommetée de gueules accompagnée au II et III cantons d'une molette de sable.

† **Mauret (de)** (Languedoc, Guadeloupe) : Pierre de Mauret (1643-1713), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1713. **Derniers du nom : Pierre-Jean-Julie-Florent (1786-1855) d'où Ferdinand (1820-1882) [NG01, SS] Des descendants féminins à la Guadeloupe jusqu'en 1943 sous le nom de Mauret-Nolivier.**

D'argent, à trois têtes de maure de sable ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même.

† **Maurey (de)** (2015) (Normandie) : extraction 1453, maintenue lors de la recherche des élus de Lisieux en 1540 et le 6 avril 1666. [SS, NG01] Derniers du nom : Gabriel-Onésiphore (1861-1932) d'où Eugène-Gabriel-Auguste (1886-1934) d'où Jean-Jacques-Eugène (1913-1999) et Claire-Louise-Justine (1891-1966). Décès INSEE : Gilbert (1923-1971) et Jean (1928-2006) ; Jean-Jacques (1913-1999) ; Micheline (1924-2010) et Christophe (1978-2015)... Le nom a été relevé par la famille Antille devenu Antille de Maurey en 1991.

D'azur à 3 bourdons rangés d'argent posés en pal, rangés en fasce.

► **Maurice et Maurice de Saint-Germain** (Provence, Suisse (Genève)) : filiation 1566, anoblissement par le roi de Prusse en 1708. Jean, chevalier de l'Empire le 28

janvier 1809, baron de l'Empire Français le 25 mars 1810 et 25 février 1813. [Diesbach, SS]

Ecartelé au I, d'azur à deux étoiles à six raies d'argent rangées en fasce ; au II, échiqueté de gueules et d'or ; au III d'or à la tête de More de sable tortillée d'argent ; au IV d'argent aux serres d'aigle tenant une clef en fasce le tout de sable.

► **Maurin de Brignac** (Languedoc (Nézignan-l'Evêque) : anobli par charge de conseiller en la chambre des comptes de Montpellier en 1747 – maintenue noble le 21 juillet 1770. **Principe de noblesse douteux. A vérifier.** [SS, V89]

D'azur au lion d'or à la bande de gueules chargée de trois croisettes d'or.

► **Mauroy (de)** (Champagne (Troyes), Cambrésis) : Louis (1722-18 octobre 1791), échevin de Troyes, en charge de secrétaire du Roi 1776-1790 (noblesse inachevée). Comparait à Troyes en 1789. Nicolas (1784-1870), ancien officier de cavalerie, confirmé dans sa noblesse le 22 janvier 1825 suite à l'ordonnance du 24 septembre 1824. [ANF-1966, SS, V89] Postérité d'Adrien-Charles (1848-1927)

D'azur au chevron d'or accompagné de trois couronnes royales de France du même, posées deux et une..

† **Maury** (Île de France) : comte par réversion en faveur d'un neveu le 25 avril 1863 d'un titre du 15 mars 1814. [SS]

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'un oiseau volant et en pointe de deux flèches les pointes en haut passées en sautoir et cantonnées à dextre et à senestre de deux étoiles le tout d'argent.

<!!> **Maury de Lapeyrouse-Vaucresson** (Languedoc) : extraction 1539, maintenue noble le 4 janvier 1669 et en 1671 sur preuves de 1539, admis aux États de Languedoc en 1764. Comparait en 1789 à Montpellier. [ANF-1978, GAF n°23397, SS, V89] Postérité de Roger (1880-1953).

D'or à un mont de six coupeaux de sinople mouvant de la pointe, accompagné en chef de deux têtes de More de sable tortillées d'argent.

† **Maussabré de Puy-Barbeau (de)** (après 1920) (Blésois) : extraction 1526, maintenue noble le 30 septembre 1667, 12 août 1669, 17 mai 1708, 12 janvier 1715 et 3 octobre 1715, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783 et 1784. [ANF-1948, TA, SS, NG01] Derniers du nom : Léonce d'où Raoul (1881), ép. en 1920 Marie-Pauline « Jeanne » de Lestapis.

D'azur au lambel d'or à trois pendans posé en chef.

► **Maussion (de), Maussion de Candé (de) et Maussion de Favières (de), <!!>Maussion du Bois de Tertu (de)** (Maine) : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, reçu le 27 juin 1704 et Lettres d'Honneurs du 16 décembre 1724. Dispensé du marc d'Or le 25 février 1773. Chevalier de l'Empire le 20 septembre 1809. (branche éteinte) Baron héréditaire le 17 mars 1815. [ANF-1948, SS, GAF n°230401, V89, SS sup] Les branches de Candé, de Favières sont subsistantes. (Tertu) Marie-Ghislain-Thomas-Jacques (1889-1936) d'où Myriam et Frédéric d'où Jacques (d'où Axelle, Marine, Servane, Ayméric) et Christian (d'où Jean-Baptiste)).

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un cyprès aussi du même, posé sur une montagne d'argent.

† **Mauvise (de) olim Mauvis (de)** (1910-après 1953) (Poitou) : Extraction, maintenue noble le 22 mai 1634, 5 septembre 1667, 4 août 1669, 11 mai et 22 mars 1715. [SS] Derniers du nom : Edouard (1797-1860) d'où Ferdinand-Louis-Claude (1826-1910) (d'où Marie-Zélie-Eugénie (1855-1944)) et Zélie-Clémentine (1836-1915)) // Marie-Marguerite-Renée (1875-après 1953), dernière du nom adopte Maurice Laurens de la Besgue (1906-1983).

D'argent à la croix ancrée de sable accompagnée de deux croissants de gueules en chef.

► **Maximy (de)** (Dauphiné (Barraux)) : Michel Maximy fut anobli par L.P. de relief de décembre 1654, enregistrées à la chambre des comptes du Dauphiné le 10/6/1655, et au parlement le 8/6/1658. Lettres de confirmation de noblesse par arrêt du conseil Royal le 6 février 1669, enregistrées au greffe le 27 avril 1670. [SS, V89, ENFS n°26] Postérité d'Armand (1866-1952).

D'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'une étoile d'or, au chef cousu de gueules à deux étoiles d'or.

<!!> **May de Termont (de)** (Bourbonnais, Marche) : extraction 1536. Maintenu noble le 26 septembre 1663, 4 mars 1665 et 10 décembre 1667. [SS, V89] Postérité de Bertrand (1902-1991). Un seul représentant mâle à la dernière génération.

D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent, deux et une.

† **Mayaud olim Mayaud de Bois Lambert** (Poitou, Touraine) : anobli par lettres en 1690. [SS] Dernier du nom : Pierre-Charles (1769) d'où Marie-Françoise-Adélaïde (1805-1878).

D'argent au mai de sinople soutenu d'un croissant d'azur et accosté de deux croissants du même.

► **Maynard (de) et de Maynard de La Claye olim Mesnard** (Bas-Poitou) : ancienne extraction 1402. Maintenu noble les 17 avril et 8 mai 1599 par de Heere, commissaire du Roi, 14 septembre 1667 par Barentin, 28 septembre 1699 par Maupeou, 27 juillet 1715 par Quentin de Richebourg et 18 mars 1789. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 18 juin 1749, 4 juin 1751, 2 mai 1754, 25 mars 1782 et 20 mars 1784. Admission aux Ecoles Royales Militaires les 9 août 1777 et 3 octobre 1784. Honneurs de la Cour en 1773, le 29 avril 1785, 31 octobre 1786 et 1789. (branche éteinte) Comte de Mesnard en décembre 1786. [ANF-1964, SS, V89, ENFS n°42, NG01, TA] Gil (1907-1997) d'où Evelyne, Soizic, Elisabeth. // Hugues Bonaventure Aimé Christian Amédée (1971) d'où Stylite (2001), Maÿlis (2003), Hilaire (2005) et Hadrien (2009). (Mesnard) Postérité de Christophe (1862-ca 1922).

D'argent fretté d'azur.

† **Mayol de Lupé (de)** (1999) (Forez (Bourg Argental)) : François (1682-1754), président du bureau des finances de Lyon, anobli par charge de secrétaire du Roi 1707-1737. [SS, V89] Derniers du nom : Luigi (1891-1976) d'où Luigi (1917-1999).

D'or à six pommes de pin versées de sinople trois, deux et une.

†**Mazade (de)** (-1956) (Vivaraïs (Antraignes), Languedoc) : anobli par charge de Secrétaire du Roi auprès de la Chancellerie de Montpellier en 1719, mort en charge en 1728. [SS] Derniers du nom : Edouard (1840) d'où Virginie (1871-1956), Louise (1877) et Louis (1880-1880).

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion du mesme, armé et lampassé de gueules et un chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles.

<!!>**Mazenod (de)** (Lyonnais, Forez (Saint-Chamond), Provence (Marseille)) : (branche éteinte en Provence en 1861) anobli par L.P. en mai 1653, révoquées en septembre 1664, confirmées par L.P. données en avril 1667. Maintenu noble en Provence le 29 juillet 1667. (branche subsistante) Marc-Antoine (1606-1679), anobli par charge d'échevin de Lyon en 1658-1659. Deux générations successives de chevaliers d'honneur au bureau des finances de la généralité de Lyon. (Etienne-Joseph (1680-1731) et Jean-François (1706-1779)). Comparait pour l'ordre de la noblesse au bailliage de Montbrison en 1789 (AR). [ANF-1945, SS, V89, PPC, NNF ENFS n°26] Patrick (1942-2007) d'où Carles (1966) et Arnaud (1970).

D'azur à trois molettes d'éperon d'or au chef d'or chargé de trois bandes de gueules.

► **Mazières de Chambon (de)** (Berry) : maintenue noble en 1669 et 1715. Vote noble à Orléans en 1789. [GAF n°23468, SS sup, NG01] Sylvain (1759-1835) écuyer, sieur de Chambon, fils de Louis de Mazières et d'Ursule Léger. Premier connu François ép. en 1654 Françoise de Perrouin. « Dudit jour. Gaspard de Mazières, pour lui et pour son père, François de Mazières, demeurant en la paroisse de Balzesme, a déclaré maintenir la qualité d'écuyer et a signé Gaspard Demasières. Gaspard demazières ayant produit et n'ayant point encore recouvré ses titres de production en 1672, adressa à ce sujet une requête à M. Tuboeuf, Intendant du Berry, qui ordonna de les lui délivrer (pièces origin. 1907). Dans sa requête, Gaspard de Mazières se qualifie écuyer, ce qui démontre implicitement que la maintenue avait été obtenue; il avait épousé Marie de Laigue, dont postérité. »
De gueules au lion d'or.

► **Mazis (des)** (Pays de Liège, Orléanais, Île de France (Etampes)) : ancienne extraction depuis Jean des Mazis dit Campagne, écuyer, seigneur de Brières les Scelles, Groslien, échanson de Jean sans Peur, en 1445. Maintenu noble le 16 septembre 1667 et le 17 juin 1701 dans l'élection de Dreux. Relief de noblesse le 23 juin 1742, enregistré à la Cour des Aides de Paris. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1765. [ANF-1935, SS, V89, ENFS n°31] Postérité de Pierre (1828-1896)
De gueules à la fasce d'or chargée de trois molettes de sable.

†**Méallet de Fargues (de)** (Auvergne) : ancienne extraction, maintenue noble en 1666. [SS sup] Derniers du nom : Jean-Joseph (1776-1818) d'où Victoire Joachime Emma (1802-1845) et Jeanne-Julienne-Olympe (1804-1873).

D'azur à trois étoiles d'argent au chef d'or.

► **Meandre, <†>Meandre de Sugny et ►Meandre des Gouttes ou Meandre-Desgouttes** (Forez) : Jacques Meandre (1724-1788), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi au parlement du Dauphiné 1764, mort en charge le 29 septembre 1788. (?) **Enregistrement des lettres d'Honneur de l'office de conseiller secrétaire du Roi près le parlement du Dauphiné, pourvu le 17 avril 1768, le 13 décembre 1788 (AR).** Comparution dans l'ordre de la noblesse du Forez en 1789 (AR). [ANF-1934, V89, SS] Les branches de La Pouyade et d'Assit sont restées de roture. Nombreuse postérité. **Incohérence dans les dates pour le secrétaire du Roi. A creuser.**

D'azur au chevron sommé d'une triangle accompagné de trois étoiles rangées en chef, le tout d'or.

<!!>**Meaulne (de)** (Anjou, Touraine) : ancienne extraction 1477. Maintenu noble le 23 septembre 1666 et 18 décembre 1668. [SS, V89] Postérité de Gaëtan (1900-1970).

D'argent à la bande fuselée de gueules accompagné de six fleurs de lys.

†**Meaussé (de)** (Orléanais (Dunois)) : ancienne extraction, maintenue noble le 28 avril et le 19 juin 1668. [SS] Dernier du nom Emile (1858-1906) d'où Suzanne (1893-1982) // Alfred (-1928) qui avait adopté Christian Sabot (1898-1939) d'où la famille Sabot de Meaussé. **Quid d'Henry-Louis-Victor (1905-1974) d'où Guy-Dominique-Pierre d'où Dominique-Marie et Ghislaine-Arlette ?**

D'argent à trois chevrons de sable posés l'un sur l'autre.

► **Meaux (de)** (Île de France (Paris)) : anobli par charge d'échevin de Paris en 1663. [SS, V89] Nombreuse postérité.

D'argent à cinq couronnes d'épines de sable.

► **Meaux (de)** (Beaujolais, Forez) : Charles, anobli par charge de secrétaire audiencier en la chancellerie du parlement de Bourgogne 1704-1709. (rameau éteint) Vicomte personnel par L.P. le 29 mai 1830. [ANF-1935, SS, V89] Postérité de Camille (1895-1965).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un trèfle du même.

†**Mecflet (de)** (1911) (Normandie) : anobli en 1594, maintenue noble le 14 juillet 1668. [SS] Derniers du nom : Louis (1814-1892) d'où Hugues-Louis-Félix-Michel (1851-1911).

D'azur à deux chevrons d'hermine, au chef denché d'argent.

► **Mecquenem (de) et Meckenheim (d'Artaize) (de)** (Cologne, Champagne) : Exrtraction 1530, établie en France ca 1560, autorisée le 7 août 1634 à jouir des privilèges concédés aux nobles. Maintenu dans ses privilèges le 26 avril 1641, condamné comme usurpateur le 14 février 1664. Maintenu noble le 29 août 1770 sur preuves depuis 1530. Chevalier de l'Empire sous le nom d'Artaize le 20 août 1808, Baron le 11 juin 1810. [ANF-1938, SS, V89]

D'azur à deux sceptres fleurdelisés d'or, passés en sautoir.

<!!>**Médrano (de)** (Navarre, Armagnac) : extraction 1550, maintenue noble le 2 avril 1697. [SS, V89] Le nom de cette famille a été repris par décret du 22 juin 1867 par

Louis-Philippe Desrousseaux. Postérité d'Henri (1900-1981).

Coupé d'azur et d'or à une fasce d'argent brochant chargé en chef d'une colombe volante à la banderole « ave maria gratia plena » et en pointe d'une croix fleurdelysée de sable, à la bordure de gueules à treize tous de sable.

†**Meffray de Cesarges (de)** (1927-1950) (Dauphiné (Romans)) : extraction, comparant à Romans en 1789. [SS] Derniers du nom : Henri d'où Henri (1846-1927) d'où Diane (1878-1913) et Louise (1883-1950). **Quel principe de noblesse ?**

Parti : au I de gueules au griffon volant d'or ; au II de gueules à la fasce d'or chargée de trois sautoirs de sable.

< !!>**Megret de Belligny (de)** (Guyenne (Bordelais), Chartres) : maintenue de noblesse en 1768 enregistrées à la Cour des Aides de Paris, preuves pour Saint-Cyr en 1768. Famille en cours d'extinction ? 2 naissances en France entre 1916-1940. Une personne dans l'annuaire en Gironde. [GAF n°23509, SS, NNF]

D'argent à six billettes de sable accompagnées en chef d'un loup passant de gueules et en pointe d'un croissant du même

►**Mégrete d'Etigny de Serilly** (Picardie (Saint-Quentin)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1713. Conseiller du Roi en ses conseils le 7 octobre 1725. Grand audienier de France et receveur général des finances en Auvergne en 1725. [ANF-1986, V89, SS] Postérité d'Henry (1869-1896).

Parti : au I d'azur à trois besants d'argent au chef d'or chargé d'une tête de lion de gueules ; au II d'argent à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'or.

►**Méhérenc de Saint-Pierre (de) olim Bouchart** (Normandie, Bretagne) : extraction chevaleresque 1372 depuis Richard Bouchard de Méhérenc ou filiation suivie depuis Guillaume de Méhérenc, maintenu noble par Montfaut en 1463. Maintenu noble par les 27 février, 11 mars, 15 mars et 20 mars 1599 par Roissy, par arrêt du Conseil d'Etat le 25/26 avril 1669, par arrêt du 30 juin 1762 (Etats de Bretagne). Honneurs de la Cour en 1737, le 6 février 1785 et 24 mars 1786. Admission aux Pages de la Reine le 25 avril 1740, aux pages de la Petite Ecurie le 22 juillet 1754. [ANF-1942, V89, SS, ENFS n°41] Nombreuse postérité.

D'argent au chef d'azur, l'écu à la bordure de gueules.

†**Meiffren Laugier de Chartrouse** (1893-1912) (Provence) : Guillaume (1772-1843), Baron de l'Empire le 13 juin 1811, confirmé le 9 mars 1816 et 27 juin 1847. [SS] Derniers du nom : Henri (1872-1893) et sa cousine Marie (1851-1912).

Ecartelé : aux I et IV de sable au chevron d'argent accompagné de trois molettes du même une et deux ; aux II et III d'azur au chevron d'or accompagné de trois plumes d'argent.

†**Meilheurat des Prureaux** (1913-) (Bourbonnais) : Pierre (1764-1825), anobli par L.P. le 18 novembre 1815. [SS, V89] Derniers du nom : Paul (1862-1913) d'où Ghislaine (1900-)

De gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion passant d'or au chef d'azur à trois croix fleuronnées d'argent cantonnées de flammes du même.

(O) **Méjanès (de)** (1955) (Rouergue) : extraction depuis Jean de Méjanès qui teste en 1486. Maintenu noble en 1645. Maintenu noble le 27 avril 1697. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1776, les Ecoles Royales Militaires en 1778 et 1786. (branche cadette éteinte) Maintenu noble en 1668. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1770-1772-1781 et Saint-Cyr en 1785. [SS, V89, GAF n°23528] Derniers du nom : Armand (1859-1955) d'où Renée-Adrienne (1896) // Gilberte (1906-1992).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.

†**Mel de Noger** (1932-1994) (Languedoc (Pézenas)) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 27 septembre 1755. [SS, V89] Derniers du nom : Georges (1877-1932) d'où Adrienne (1905-1994).

Ecartelé : aux I et IV d'or à trois burelles de sinople ; aux II et III d'argent à la croix d'azur.

†**Mellie-Delannoy** (Île de France (Paris)) : chevalier héréditaire le 26 mai 1827. [SS]

D'azur à deux plumes d'argent posées en sautoir et chargée d'une épée haute du même montée d'or brochant sur le tout liée ainsi que les plumes d'un ruban de gueules.

►**Mellis (de)** (Languedoc) : Barthélémy de Mellis (1726-1792), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1773. [ANF-1978, V89] Subsiste la postérité de Paul (1880-1947).

D'azur à la fasce d'or chargée d'une billette de gueules surmontée de trois abeilles d'or et accompagnée en pointe d'une rose de gueules.

►**Mellon (de)** (Bretagne (Rennes)) : ancienne extraction 1480, maintenue noble le 2 février 1669 à Rennes. (ou reconnu noble d'ancienne extraction par arrêt du Parlement du 20 février 1669). [ANF-1964, SS, V89] Postérité de Gérard (1911-1996).

D'azur à trois croix pattées d'argent.

< !!> **Ménard de Couvrigny** (Normandie (Falaise, Saint-Pierre-du-Bû)) : anobli par charge à la Cour des Comptes de Rouen le 27 septembre 1731 - Lettres d'Honneur du 17 juin 1766. Son fils Noël-François Mesnard, anobli par lettres du 13 janvier 1773. Il exerça la charge de maître en la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Normandie à Rouen de 1766 à 1771 succédant à son père. Il semble que les Lettres Patentes d'anoblissement données par Louis XV entérinent les quarante ans en exercice de la famille dans cette charge de noblesse graduelle (35 ans pour le père et 5 ans pour le fils). [ANF-1979, V89, SS sup] Bernard d'où Patricia (1956-2015), Solange et Thierry (1960-2017) (d'où Maxime).

D'azur à la main au naturel emmanché d'argent issant du flanc senestre tenant un arc en pal aussi d'argent.

< !!> **Menche de Loigne** (Artois) : demande des lettres de réhabilitation de noblesse le 8 décembre 1662. Anobli en septembre 1697 (Arrêt du Conseil du Roi accordant des lettres de noblesse en vertu de l'édit de Mars 1697 (AR)). En réalité, cette famille descend d'Eloi-François Menche, sieur de Saint-Michel, qui fut l'un des acheteurs de lettres de noblesse (une des cinq cents lettres de l'édit de mars 1697), enregistrées à la Cour des Aides de Paris le 20

janvier 1698 [« Calpin du greffe de la Cour des Aydes »]. Pour que ces lettres soient valables, il fallait qu'elles soient exemptées de la révocation de l'édit d'août 1715, ce qui ne semble pas avoir été le cas. Admission à la sainte et noble famille de Lille en 1774. **Principe de noblesse douteux**. Comte Romain le 18 juin 1892. [ANF-1938, SS, V89, V07, ENFS n°11] Postérité de Pierre-Charles (1917-1993).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

► **Méneval (de)** (Île de France) : Claude-François (1778-1850), baron de l'Empire par L.P. du 26 avril 1810. Arrêté d'investiture par le Garde des Sceaux le 16 mars 1900. [ANF-1957, SS, V89, ENFS n°35] Postérité de Louis (1901-1969).

Ecartelé : au I d'argent à trois étoiles d'azur ; au II des barons officiers de la maison de l'Empereur ; au III d'argent au chène de sinople ; au IV d'argent au chevron de gueules à trois annelets du champ.

† **Mengaud de Lahague / Mengaud de La Hage (de)** (1907-1940) (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1667. Maintenu noble le 17 septembre 1668. Dispense du Marc d'Or en 1775. [ANF-1939, SS, SS sup] Derniers du nom : Albert (1831-1907) d'où Marguerite (1867-1934) et Germaine (-1940).

D'argent à une main dextre au naturel tenant trois fleurs de sinople.

† **Mengin de Bionval** (1921-1958) (Flandres, Normandie) : anobli par charge de Secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France le 11 février 1754, décédé en charge le 31 décembre 1759. Dispensé du marc d'or le 4 février 1780. [SS, SS sup] Derniers du nom : Hippolyte (1826-1907) d'où Marc (1869-1921) (doù Anne (1905-1949)), Marie-Louise (1873-1954) et Magdeleine (1876-1958).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la tour accompagnée de trois croissants posés un et deux ; aux II et III d'azur à un chevron accompagné en chef d'une gerbe accostée de deux merlettes affrontées et en pointe d'un croissant.

► **Mengin-Fondragon (de)** (Lorraine, Picardie) : Anobli en 1540, lettres de gentillesces en 1658, maintenue noble le 1^{er} août 1723, le 30 juillet 1727, le 1^{er} août 1755, 23 décembre 1761, 18 mai et 27 juillet 1764. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 15 septembre 1765 (La Flèche), en 1766, 1769 et 1772. [ANF-1938, SS, V89, ENFS n°35]. Postérité de Pierre (1884-1944).

D'azur à une fasce d'or et un griffon en chef du même naissant à mi-corps de la fasce.

† **Menjot de Dammartin** (1955) (Champagne (Saint-Dizier)) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1638-1666. Baron le 21 juin 1819. [SS, V89] Derniers du nom : Edmond (1836-1920) d'où Samuel-Georges-Achille-Henry (1865-1955), Joseph-Maurice-Alphonse (1868) et Madeleine (1881-1952).

D'argent au lion d'azur accompagné de trois roses de gueules.

† **Menon (de Turbilly, de Ville et de Champsaur) (de) et Henri de Menon** (1886-1915) (Dauphiné, Anjou et Maine) : Jean, secrétaire Delphinal, reconnu noble en 1489. (branche de Ville) : maintenue noble en 1667, comparant à Vizille en 1789. (Turbilly) Marquis de

Turbilly par L.P. de mai 1750. [GAF n°23604, Diou] Derniers du nom : Aimé-Gaspard-Suffren-Alfred (1810-1886) ép. en 1879 Adélaïde Alexandrine de Menon de Champsaur (1829-1915) d'où ? Alphonse (1854-1924) d'où Alfred-Alexandre (1875-1881), Alexandrine-Appolonie (1882-après 1936), Blanche Adélaïde (1883-1910) et Marthe-Alexandrine-Marie (1886-1954). Une famille « Henri » fut autorisée par décret en 1909 à rajouter le nom de Menon.

D'or au chardon de sinople fleuri de pourpre mouvant d'un croissant d'argent et accompagné de deux croissants du même en chef.

► **Menou (de)** (Perche, Berry) : extraction féodale 1272, Marquis de Menou en juin 1697. Honneurs de la Cour 1769, le 18 janvier 1784, 6 février 1785 et 24 mars 1786. [ANF-1939, SS, V89]

De gueules à la bande d'or.

► **Mensdorff Pouilly (de)** (Autriche) : extraction féodale 1397, Comte par titre impérial le 29 novembre 1818, prince de Dietrichstein de Nicolsbourg le 20 mars 1869, [ANF-1968]. Branche de la famille de Pouilly.

► **Menthon (de) et Menthon d'Aviernoz (de)** (Savoie, Franche-Comté) : extraction féodale 1219. Maintenu noble en 1669. (Aviernoz) comte d'Aviernoz par L.P. du 3 octobre 1699, confirmé le 25 octobre par la chambre des Comptes. [ANF-1979, V89, SS, SS sup, ENFS n°22] Nombreuse postérité de branches séparées anciennement.

De gueules au lion d'argent chargé d'une cotice d'argent brochant sur le tout.

► **Menu de Ménil** (Flandre (Douai)) : chevalier de l'Empire le 19 décembre 1809, baron d'Empire le 11 septembre 1813. [SS, V89] Postérité de Jean (1904-1973).

D'or au drapeau d'azur en pal accosté de deux épées d'argent en pal au franc quartier des barons militaires.

< !!> **Mercier** (Normandie (Alençon)) : Jacques (1776-1858), Baron de l'Empire le 15 septembre 1811, confirmé le 16 décembre 1814. [ANF-1977, SS, V89, ENFS n°44] Postérité d'Hubert (1889-1960).

Coupé : au I parti d'azur au chevron d'or accompagné de trois colombes d'argent et de gueules à une muraille crénelée d'argent ; au II d'or au lion rampant d'azur.

Mercier d'Ecquevilley olim Le Mercier (Franche-Comté (Vesoul)) : anobli en 1594, (rameau éteint) baron de l'Empire le 11 septembre 1818. [SS]

Parti : au I d'or au lion de gueules ; au II d'argent à la bande de gueules accompagnée de six coquilles du même.

† **Mercier de Lostende** (1950-1998) (Auvergne, Périgord) : baron héréditaire sur réversion du titre de son beau-père (le général de Lostende) par décret du 9 février 1867 et 26 juin 1867. Autorisation du nom de Lostende par décret du 11 juillet 1860. [SEC, SS, V89] Derniers du nom : Maurice-Henri (1860-1950) d'où Antoinette (1893) et Henri-Antoine (1894-1895). // Décès : Françoise-Berthe-Frédérique (1904-1998)

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux mains appaumées d'argent et en pointe d'une épée en pal du même.

(0)Mercier de Malaval (1947) (Gévaudan) : extraction 1519. Preuves pour le service en 1772. [SS, V89] Derniers du nom : Edouard (1890-1947) d'où y et Nicole (1931-2005).

D'or à deux hures de sanglier de sable allumées d'or l'une sur l'autre.

► **Mercier du Paty de Clam** (Aunis, Saintonge) : Anobli par charge de deux titulaires dans la charge de noblesse graduelle de Trésorier de France au bureau des Finances de La Rochelle : Charles-Jean-Baptiste (1720-1767), trésorier de France au bureau des finances de La Rochelle ; son fils aîné Louis-Charles (1744-1782), chevalier d'Honneur au bureau des finances, auteur d'une branche éteinte et son cadet Charles (1746-1788), Président à mortier au parlement de Bordeaux, charge acquise le 16 septembre 1767 et président trésorier de France au bureau des finances de La Rochelle. Le 31 mars 1773, il paya la taxe de confirmation de noblesse, comme président trésorier honoraire au bureau des finances de La Rochelle. Autorisé par décret du 2 septembre 1862 à prendre le nom de Clam. [ANF-1970, SS, V89, SS sup, ENFS n°33] Postérité de Jacques (1878-1968) et de François (1880-1959).

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef d'un croissant d'azur accosté de deux roses de gueules et en pointe d'un lion du même ; parti tranché d'argent et de sable.

► **Mercoyrol de Beaulieu** (Vivaraïs (Saint Pons)) : anobli par le grade de maréchal de camp le 1^{er} janvier 1784 pour Jacques (1725-1817). Comparant à Villeneuve de Berg en 1789. [ANF-1989, SS, V89] Postérité de Numa (1822-1905).

D'or à trois fasces de gueules accompagnées de dix billettes du même en orle trois, deux, deux et trois.

(0) Mèredieu (de) (2004) (Périgord) : anobli par achat de Lettres de noblesse en novembre 1699 (quittance du 22 octobre 1699, enregistrées au contrôle général des finances le 14 novembre suivant), confirmé noble le 5 juin 1704. [SS, V89, PPC] Derniers du nom : Edmond-Guy (1863) d'où Edmée-Marie (1892), Vivianne-Marie-Adrienne (1895), Paule-Bertrande-Marie (1898-après 1918), Hélyett (1899-1983) et Eyméric-Guy-Marie (1905-après 1950) (d'où postérité). En extinction. Décès : Jacques (1924-2004) ; Catherine (1945-1979) ; Sylvie (1948-1995). Subsiste Florence (1944), Isabelle, Elisa.

D'azur à un rocher de conq coupeaux mouvant d'une mer d'argent et surmonté de trois étoiles d'or.

► **Méric de Bellefon (de)** (Guyenne, Lyonnais) : extraction 1531, maintenue noble le 3 février 1670 par Dugué, intendant de Lyon (AR). [ANF-1983, SS, V89, ENFS n°42] Le nom est porté mondainement par la famille Besserat à la suite d'une alliance Méric de Bellefon d'où Besserat de Bellefon.

D'azur à une biche d'or.

► **Méritens (de Villeneuve) (de)** (Languedoc, Gascogne, Béarn (Navarrenx), Saintonge) : extraction 1539, maintenue noble en le 1^{er} janvier 1667, le 9 mai 1669, 3 juin 1698 et 4 décembre 1700. Comparait à Muret, Saint-Girons, Saintes et La Rochelle en 1789. [GAF n°23678, DC 2019, SS, V89]

D'argent au chêne terrassé (arraché) au lévrier arrêté en pointe de gueules, accolé et bouclé d'or, brochant sur le fût de l'arbre.

† **Merle** (1891-) (Provence) : Pierre-Hugues-Victoire (), baron de l'Empire le 2 août 1811, confirmé le 15 juillet 1813. [SS] Derniers du nom : Fortuné (1804-1883) d'où Amélie (1833), Anaïs (1835), Léonie (1838) et Gustave (1841-1891).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes et en pointe d'un lion rampant le tout d'argent au comble de trois merlettes d'azur au franc quartier brochant des barons militaires.

† **Merle (de)** (1906- ?) (Comtat-Venaissin (Malaucène)) : anobli le 23 octobre 1713. [SS, V89] Paul-François-Xavier-Marie-Alphonse-Xavier (1818-1906) d'où Marie-Thérèse-Joséphine (1846).

D'azur à une bande d'argent chargée de trois merles de sable becqués et membrés de gueules.

► **Merle (du)** (Normandie (Orne)) : extraction féodale 1302, Maintenu noble le 2 mars 1666. Honneurs de la Cour le 9 février 1789. [ANF-1938, SS, V89] Nombreuse postérité.

De gueules à trois quintefeuilles d'argent.

► **Merle du Bourg et Merle du Bourg de Pleurre** (Forez) : Mathieu (1722-1790), anobli par charge de greffier en chef du parlement de Dauphiné, conseiller secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances le 8 août 1782 (Lettres de provision) et 30 août 1782 (réception), mort en charge le 21 février 1790 avant l'abolition de la noblesse le 23 juin 1790. [ANF-1981, V89, ENFS n°9] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef et à dextre d'une étoile du même.

† **Merlet** (1902-1949) (Anjou) : baron de l'Empire le 9 septembre 1810, confirmé le 25 octobre 1867. [ANF, SS, SS sup] Derniers du nom : Louis-Urbain-Camille (1836-1902) d'où Béatrix (-1949), Gabriel, Louis, x et x.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois merlettes d'argent un, deux et en pointe d'une hure de sanglier du même, au franc quartier des barons titrés du Conseil d'Etat

† **Merlin (1900)** (Lorraine (Thionville)) : chevalier de l'Empire le 8 mai 1808, comte le 14 avril 1810. [SS, V89] Dernier du nom : Francisco Dieudonné (1814-1900).

Coupé : au I parti de sable au cheval d'argent gravissant un rocher d'or et des barons militaires ; au II d'azur à la cuirasse d'argent chargée en abîme d'un château sommé de trois tours d'azur ouvert et maçonné de sable.

► **Merlin d'Estreux de Beaugrenier** (Hainaut (Valenciennes)) : Guillaume Marie Merlin d'Estreux de Maingoval (1718-1794), anobli par charge de conseiller au parlement de Flandres à Douai en 1750. (titre éteint en 1889) Baron de l'Empire le 14 avril 1810. Comte héréditaire le 15 novembre 1817. [ANF-1944, SS, V89] Postérité d'Alfred (1833).

D'azur à trois coignées à mains ou haches d'or.

► **Mérode (de)** (Hainaut) : extraction féodale 1295, baron puis comte du Saint-Empire, marquis de

Westerloo, prince de Rubempré, d'Everberghe et de Grimberghe, prince de Mérode en Belgique, Grand d'Espagne. Comte d'Empire le 28 mai 1809. [ANF-1975, V89, SS sup]

D'or à quatre pals de gueules et à une bordure engrêlée d'azur.

<!!>**Mérot du Barré** (Bretagne (Nantes)) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi 1736, mort en charge en 1749.[SS, V89] Postérité d'Arthur (1874-1958).

D'azur à deux étoiles d'argent rangées en fasce surmontées d'un cr'oissant du même accompagné en pointe d'une mer ondée de sinople.

†**Mery de La Canorgue alias Méri de La Canorgue (de)** (1991-2002) (Comtat-Venaissin, Privence) : anobli par charge en la cour des aides d'Aix au mois de juin 1730. Comte par érection de fief par bref du pape Benoît XIV le 24 avril 1747. [SS, V89] Derniers du nom : Léon (1858) d'où Renée (1897-1971), Pauline-Cécile-Marie-marcelle (1898-1977), x, Jean (1900-1925), Marie-Andrée (1903-2002), Marie-Josèphe (1906), Paul (1907-1991), Marthe (1909-1991), x.

D'argent à un dauphin de sable sur une mer de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Meschinet (de Richemont) (de)** (1894-1937) (Bas-Poitou, Saintonge) : anobli en février 1593. [V89, SS] Derniers du nom : Jean-Mathias (1800-1882) d'où Jean-Marie-François-Hypolite (1823-1846), Marie-Céleste-Gabrielle (1825), Charles (1828-1894), Marie-Elisabeth-Pauline (1830-1883), Marie (1832-1900) et Anne-Louise-Elisabeth (1836-1919). // Jules (1818-1882) d'où Jeanne (1857-1937) et Marie.

D'or au pin de sinople senestré d'un lion grim pant de gueules et adextré de trois étoiles d'azur.

Mésenge (de) et Mézange de Saint-André (de) (Normandie (Mortain)) : famille de gentilshommes verriers. Ancienne extraction 1470. [V89, SS sup] (Saint-André) Régis (1843-1926) d'où René, Camille (d'où x) et Hélène (1871).

De gueules à trois merlettes d'or et à la bordure de sable. (Saint-André) d'azur à la bande d'argent accostée de deux étoiles d'or.

► **Mesnil d'Engente (du)** (Champagne, Île Bourbon) : maintenue noble par Caumartin en Champagne en 1668. [Compléments - JO]
D'azur à trois fasces d'argent

†**Mesgrigny (de)** : Derniers du nom : Gaston (1804-1876) d'où Louis-Jean (1844) et Henriette (1848-1906).

†**Meslé de Grandclos** (1888-1902) (Bretagne (Saint-Malo)) : Pierre-Jacques (1728-1806), capitaine de navire, armateur, anobli en 1768. Stanislas (1769-1844), baron le 11 novembre 1815 suite à l'ordonnance du 4 février 1815. [V89, AN BB/29/975] Derniers du nom : Stanislas (1769-1844) d'où Félicité Agathe (1829-1899), Pauline-Marie (1834-1902) et Stansilas-Alexandre-Guy (1837-1888).

D'azur au vaisseau d'or au pavillon français sur une mer de sinople et dirigé d'un pôle à l'autre par une étoile d'argent en chef.

<!!>**Meslier de Rocan** (Angoumois, Lorraine) : Jean-Bpatiste (1773-1850), inspecteur des armées, sous-lieutenant militaire, adjoint au maire de Metz de 1824 à 1830, chevalier de l'Empire le 18 juin 1809, anobli par L.P. de Louis XVIII le 17 mai 1815. Il y a un doute sur la transmission de cette noblesse aux porteurs du nom actuels. Jean-Paul-Joseph (1901-1983) d'où Pierre-Louis-Léon (1938) (d'où x) et Michel-Georges (1939-2014) (d'où x).

D'azur à la bande cousue de gueules accompagnée en chef d'une tête de lion arrachée d'or et en pointe d'une épée d'argent montée d'or posée en pal accostée de deux roses d'or.

► **Meslon (de)** (Guyenne, Bordelais) : maintenue noble en 1643, 1666 par Pellot, 1696 et 1712. Ban et arrière-ban de Sarlat en 1674. Décharge de franc-fief en 1677, en 1679 et le 18 mars 1695 par Bazin de Bezons, intendant de Bordeaux. Décharge de noblesse par la Cour des Aides de Bordeaux le 11 juillet 1696. Dispense du Marc d'or le 3 juin 1775 et le 22 novembre 1775. Vote noble en 1789 à Bergerac. [Compléments] (branche aînée) Postérité de Charles-Arthur (1836-1896). (branche cadette) Postérité de Jean (1878-1956). **Descendance naturelle au moment de la Révolution, selon le comte de St Saud (AD Gironde 9 J)**

Ecartelé aux I et IV d'azur à trois fers de pique d'or posés 1 et 2 ; aux II et III de sable à trois mains appaumées d'argent un et deux

Mesmay (de) (Franche-Comté) : anobli par L.P. de Charles Quint en 1553. Avocat général au parlement de Besançon le 25 août 1680. Dispensé du marc d'Or le 3 août 1780. [PPC, NG01, TA] Non consensus, les porteurs du nom sont issus d'Etienne Demesmay (1765-), marchand de toiles à Lille. *D'azur à une fasce d'or chargée d'un losange de gueules*

†**Mesnage de Cagny** (Normandie) (1886-1896) : anobli en 1549 pour services, maintenue noble par Chamillart en 1666, comparait à Caen en 1789. Derniers du nom : Louis (1788-1824) d'où Pauline-Marie (1819-1896) et Louis-Paul (1821-1886). [GAF n°23737]

De sinople à un lion rampant onglé et lampassé de gueules ; au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent.

De sable à un lion d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

†**Mesnard de Chouzy** (1940) (Blésois, Bretagne) : filiation depuis Mathurin Mesnard, écuyer, décédé avant 1532. Cette famille descend de Didier MÈsnard (-1685), notaire à Blois. **Maintenue noble en 1682.** Comparant à Tours en 1789. [GAF n°23743] Derniers du nom : Ernest (1824-1868) d'où Marie (1862-1933) et Victor (1863-1940). **Quel est le principe de noblesse de cette famille ?**
D'or à trois masques de sable deux et un.

Mesnard de Couvrigny voir Menard

<!!>**Mesnaud de Saint Paul** (Angoumois) : Léonard, conseiller du corps de la ville d'Angoulême, (AR) anobli par charge d'échevin d'Angoulême le 21 mars 1659 jusqu'au 22 août 1661. Jean, sieur de la Motte et Paul, sieur de La Prade, fils de l'échevin furent déclarés roturiers le 7 novembre 1668 avant de bénéficier d'une diminution de taxe de confirmation de noblesse en 1692

et 1693 [ANF-1974, V89, NNF, ENFS n°13] Postérité de Paul (1766-1838).

D'azur au lion d'argent lampassé de gueules.

† ?**Mesniel de Sommery (du)** (Normandie, Principauté de Galles) : Extraction, reconnu noble en 1607, marquis de Sommery en 1687, Honneurs de la Cour en 1785-1786. Peut-être subsistante en Belgique avec Nathalie en 2004. [WNOR - SS] Derniers du nom : Eugène (1861-1907) d'où Marc (1892-1912), Irène (1894-1985), Jeanne (1896-1978) et Antoine (1900-1972).

D'argent à deux fasces de gueules surmontées d'un lion léopardé de sable armé et lampassé d'or.

Mesnil (du) (Normandie (Pont-l'Évêque)) : extraction 1537. [V89]

D'azur à une croix ancrée d'argent.

< !!>**Mesnil-Adelée (du)** (Normandie (Coutances)) : ancienne extraction 1463, maintenue noble en 1666. [ANF-1995, V89] Postérité de Julien-Marie-Casimir (1833-1908).

D'argent à trois chevrons de gueules.

►**Mesnil de Maricourt (du) alias Dumesnil de Maricourt** (Haute-Normandie, Ponthieu) : Louis du Mesnil, anobli par L.P. d'avril 1477 pour ses services. François du Mesnil, sieur du fief de Sain, L.P. de relief de dérogeance et d'anoblissement en tant que besoin en février 1604, lettres patentes de relief d'adresse du 27 mai 1604, enregistrées à la Cour des Aides de Normandie le 23 décembre 1604. Anthoine du Mesnil, écuyer, sieur de la Haye et de La Goullée, renvoyé au conseil le 2 mars 1671 par Barin de La Galissonnière dans l'élection de Neufchâtel. Louis du Mesnil, sieur de Maricourt, maintenue noble en 1668 par l'intendant d'Amiens. Comparution dans l'ordre de la noblesse de Provins le 16 mars 1789 (AR). [ANF-1938, WNS, SS sup]. Postérité de Jacques Dumensil de Maricourt (1892-1972).

D'azur à une bande d'or accompagnée de deux roses d'argent alias accompagnée de trois roses d'argent, une en chef et deux en pointe.

Mesnil du Buisson (du) (Normandie) : ancienne extraction, maintenue noble en 1666. [PPC] Figure dans « Un Juge d'Armes au Jockey-Club. La famille noble s'est éteinte au XIXe siècle et les porteurs du nom actuel sont roturiers.

De sable, à un lion coupé d'or et d'argent, armé et lampassé de gueules

►**Mesnildot (du) olim Le Goupil** (Normandie (Valognes)) : ancienne extraction 1487. [ANF-1942, V89] Postérité d'Edmond (1833-1910).

D'azur au chevron d'or bordé de gueules accompagné de trois croisettes d'or.

< !!>**Messey (de) olim Vaugoulay (de)** (Bourgogne) : Extraction depuis Claudine de Messey ép. Germain de Vaugoulois qui fut substitué aux noms, armes et seigneuries de la famille de Messey avant 1536, archer des ordonnances du Roi en 1552. Maintenue noble 1666-1669, marquis en 1705, Honneurs de la Cour le 2 mai 1788. [ANF-1951, V89] Derniers du nom : Henry (1929-2016) d'où Linda-Carole et Lionel-Félix.

D'azur au sautoir d'or.

►**Metz (de) et Metz-Noblat (de)** (Nancy) : Mathieu de Metz, anobli par René d'Anjou le 25 août 1421. Anoblissement par lettres de 1462. Maintenu noble par la chambre des Comptes de Lorraine en 1788. Chevalier de l'Empire le 11 juillet 1810, Baron de l'Empire le 19 septembre 1810, confirmé le 30 mars 1816. [ANF-1983, V89].

D'azur à un monde d'or surmonté d'une croix pattée du même.

†**Montagnac d'Estançannes (de) olim Meuron de Montagnac (1913-1954)** (Marche et Berry) : Jacques Meuron ép. en 1575 Marguerite de Montagnac d'où les Montagnac-Meuron puis Montagnac d'Estançannes. Maintenue noble en 1634 et 1667 sur preuves de 1508. [WNS, GAF n°23795] Derniers du nom Henri (1843-1909) // Maurice (1836-1913) (d'où Marie-Madeleine (1865-1954) et Jehanne (1868-1946)) et Marie (1839-1904).

De gueules au sautoir d'argent cantonné de quatre molettes d'éperon d'or.

†**Meynard (de)** (1934) (Quercy, Aunis) : anobli en 1607. Confusion de Valette avec une famille homonyme non noble, originaire de Corrèze. [V89]

D'azur à une main dextre.

†**Meyran de Lagoy (de)** (1946) (Provence) : filiation depuis Jean Meiran, fils de Bertrand qui testa en 1488. Anobli par L.P. en 1582. (rameau aîné) : maintenue noble en 1666 et Page de la Grande Ecurie du Roi en 1667. (rameau cadet) Marquis de Lagoy par L.P. en 1702, maintenue noble en 1709. Page du Roi en 1712, syndic de la noblesse de Provence en 1753. [GAF n°23806]. Derniers du nom : Jean (1865) d'où Françoise (1893-1938).

Palé et contre-palé d'argent et d'azur à une fasce d'or brochant sur le tout.

†**Meyronnet de Châteauneuf (de)** (1913-1946) (Provence, Comtat Venaissin) : filiation fin XVIe siècle, marchands à Aix. Anobli par charge de conseillers au Parlement de Provence en 1688-1693-1709-1733-1739 et 1765. Marquis de Châteauneuf par L.P. du 1er avril 1727. Preuves pour les Etats de la Noblesse de Provence en 1787 et 1789. Baron de l'Empire en 1812, Comte de Wellingerode et de l'Empire en 1808. [GAF n°23811] Derniers du nom : Georges-Alphonse-Louis (1833-1913) d'où Clotilde (1865-1946), Marie-Thérèse (1866-1915), Louise-Marie-Georgette (1869-1869) et Marie-Henriette-Laire-Odetta (1871-1883).

D'azur au rocher d'argent issant d'une mer du mesme, accompagnée en chef de deux croissants aussi d'argent.

< !!>**Mézamat de Lisle (de)** (Languedoc, Castelsarrasin) : **filiation 1497 ou 1544 (à vérifier dans le dossier de preuves)**. Maintenue en 1784. (AR) Convocation à l'assemblée de la noblesse, sénéchaussée de Toulouse le 23 juillet 1789 et qualifications nobles sur huit degrés. [ANF-1980, GAF n°23815, V89] Ancienne famille qui se prétend issue des anciens Comtes d'Astarac. Henri Jouglu de Morenas écrit que l'original de l'arrêt de la Cour des comptes de Montpellier de 1784 n'a pu être retrouvé. Postérité de Léonard (1874-1948).

Ecartelé de gueules et d'azur à la croisette d'argent brochant sur le tout.

► ? **Mezières de Lepervanche** (Normandie, Canada, La Réunion) : attestée 1492, maintenue noble en 1667 et 1670 ; Preuves pour Saint-Cyr en 1686 et ERM en 1772. [NMF] Derniers du nom : André (1879-1932) d'où Marguerite (1914) // Jacques-Marie-Vincent de Paul (1867) d'où Ren (1908) et Léon (1910-1961). // Filiation naturel pour Ernest (1912). Subsiste aujourd'hui Madi, Yannick....

D'or au lion de sable, couronné du même, armé et lampassé de gueules

†**Michalon (de)** (1862-1928) (Dauphiné) : Jacques de Michalon, anobli en septembre 1598. [Le Bret] Derniers du nom : Adrien (1804-1862) d'où Marie (1856-1928).

D'azur à un escalier de trois marches posé en pal et alaisé d'or.

< !!>**Michaud** (Savoie, Nice) : Pierre (1769-1848), baron par L.P. le 16 juin 1846 par le roi de Sardaigne. [ANF-1959, GAF n°23834, V89] Postérité d'Humbert (1912-1972). 3 représentants masculins.

Tranché d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules brandissant une épée d'argent.

†**Micheau de Cabanes (de)** (-1960) (Rouergue) : maintenue noble au XVIIe siècle sur preuves de 1514. Comparant en 1789. [GAF n°23838] Derniers du nom : Marie-Alexandre-Hippolyte () d'où Henriette (1884-1960) et Alix (1889).

De gueules au lion d'or rampant, armé d'une épée d'argent la garde en haut, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Michel d'Annville** et †**Michel de Monthuchon** (1966-1983) (Normandie (Cotentin) : ancienne extraction depuis Thomas Michel, écuyer en 1350, maintenue noble le 28 septembre 1496 dans l'élection de Coutances, et les 27 novembre-30 novembre et 15 décembre 1598 par Jean-Jacques de Mesmes, et en 1666 par Guy Chamillart. Admission aux Pages de la Grande Écurie le 29 décembre 1691 et aux Pages de la Petite Écurie en 1727. Certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 24 septembre 1784. Admission à Saint-Cyr le 19 août 1767. [ANF-1939 (Monthuchon), ENFS n°34] (Annville) : Postérité de Georges (1858-1913). (Monthuchon) Derniers du nom : Louis-Michel (1863-1935) d'où Pierre (1888-1914), Antoinette (1890-1965), Camille (1891-1918), Jacques (1894-1935), Guillaume (1896-1932), Charles-Thomas (1898-1966), Renée-Camille (1900-1981), Françoise (1902-1983) et Denise (1906-1962).

D'azur à la croix cantonnée de quatre coquilles du même.

(0)**Michel de Grilleau** (1995-) (Bretagne (Nantes)) : Jean (1710-1769) fut reçu dans l'ordre de Saint-Michel le 13 décembre 1746 et prouva sa noblesse par l'exercice depuis août 1746 d'une charge anoblissante de secrétaire du roi près le parlement de Toulouse. **Maintenue noble en 1786 d'après Valette**. Subsistance en ligne féminine après 2003 à prouver. [V89]

D'argent au sautoir de contre-vair chargé en abîme d'un anneau de gueules et cantonné de quatre étoiles du même.

Michel de La Morinerie : Le trop peu fiable (faux) marquis de Magny écrit dans son *Livre d'or de la Noblesse* (1847) : « **FAMILLE MICHEL EN**

SAINTONGE : Cette famille jouit depuis longtemps en Saintonge des prérogatives de la noblesse (...) La famille Michel a formé quatre branches dont plusieurs se sont éteintes; ces quatre branches sont : celle de Saint-Dizant, celle de La Lande, celle de Saint-Fort et celle de La Morinerie de Diconche, la seule qui subsiste actuellement (...) Les titres de cette famille ont été en partie détruits lors des guerres de religion » « La branche des seigneurs de La Morinerie de Diconche, la seule qui subsiste aujourd'hui était représentée au commencement du XVIIe siècle par Isaac Michel écuyer seigneur de la Morinerie et de Diconche marié à Catherine Cottard. » (il ne donne aucun élément qui rattache cette dernière "branche" de la Morinerie aux autres).

Michel du Roc de Brion (de) (Gévaudan) : anobli par charge en la Cour des Aides de Montauban en 1654, marquis en 1756. (titre éteint) Duc de Frioul avec le général Duroc. [ANF-1943, V89]

D'azur au rocher d'argent surmonté d'une étoile d'or en chef.

► **Michel de Roissy** (Île de France) : Charles (1675-1754), receveur général des finances de Bordeaux, anobli par acquisition d'une charge de secrétaire du Roi en 1728. [ANF-1956, V89] Postérité de Jacques (1872-1926).

D'azur à la fasce d'or chargée d'un cœur de gueules accompagnée de trois trèfles d'or.

► **Michel de Trétagne** (Bourbonnais (Montluçon), Picardie) : Jean-Baptiste Michel (1780-1869), anobli et titre de baron le 19 novembre 1828. Baron héréditaire avec anoblissement en tant que besoin le 11 décembre 1829. Reprend le nom de Trétagne par décret du 2 février 1861. [ANF-1998, SS, V89] Postérité de Jean (1883-1956).

D'or à deux chevrons de gueules chargés d'une épée d'argent en pal au serpent entortillé de sinople accompagné en chef de deux étoiles d'or.

► **Michet de Varine-Bohan** (Lyonnais, Bresse) : Charles Michet (1698), avocat au Parlement, anobli par charge de conseiller maître des requêtes au Parlement de Dombes par L.P. du 19 février 1740, enregistrées le 7 mai 1753 à Bourg par ordonnance des élus, Lettres de Vétérances le 17 juin 1760. Autorisé à ajouter le nom de Bohan par décrets de 1913 et 1914. [ANF-1991, SS, V89] Postérité de Francisque (1859-1920).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois merlettes d'argent.

► **Michon-Coster** (Champagne (Ardennes)) : Joseph (1848-1930), baron héréditaire le 28 mars 1870 sur réversion du titre du baron Coster, titré le 6 novembre 1827 et décédé sans postérité en 1870. Confirmé par décret du 20 août 1872. [ANF-1956, SS, V89] Postérité de Jean (1883-1980).

D'azur à la côte humaine d'argent posée en pal.

► **Michon du Marais** (Lyonnais, Forez (Roanne)) : Alphonse (1784-1870), baron héréditaire le 13 janvier et 12 juin 1869. [SS, V89] Postérité de Léon (1834-1917).

D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois besants d'argent.

► **Micolon de Guérines** (Auvergne (Ambert)) : Semble avoir été anobli en 1577 après le siège d'Ambert. Anobli par charge de secrétaire du Roi près la Cour des Aydes de Clermont 1736, mort en charge le 21 août 1742. Comparait à Riom en 1789. [ANF-1987, V89, SS, SS sup] Postérité de Charles (1892-1949).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une merlette du même.

<!!> **Mieulet de Ricaumont (de), †Mieulet de La Rivière** (1888) et **†Mieulet de Lombrail** (1904) (Languedoc) : Jean-François Mieulet (1642-1713), avocat en Parlement, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1683-1684. Preuves pour les Chevaliers-légers de la garde du Roi le 2 septembre 1775. Certificat de noblesse pour le service le 11 septembre 1781. [ANF-1953 (Ricaumont), V89, SS sup] Postérité de Robert (1904-1991) d'où Hervé (d'où Mathieu d'où Juliette), Ghislaine, Béatrice, Geoffroy, Olivier et Isabelle. La branche de Lombrail est éteinte.

D'azur à trois ruches d'or posées deux et une, accompagnées de trois mouches à miel du même, deux entre les deux ruches en chef et une en abîme.

► **Mieulle (de) et Mieulle d'Estornez d'Angosse (de)** (Provence (Sisteron), Anjou) : Joseph-François (1769-1849), ancien avocat au Parlement de Provence, anobli par Lettres le 17 février 1816. Une branche relève d'Angosse par décret du 6 août 1939. [ANF-1943 (Angosse), V89, SS, SS sup] Postérité de Jean (1886-1967) et d'Alain (1913-1996).

Coupé : d'azur à trois étoiles d'argent en fasce et d'or au chat-tigre de sable passant sur une terrasse de sinople.

(Angosse) Ecartelé : aux I et IV les armes de Mieulle ; aux II et III d'azur à trois épées d'argent posées en pal, au chef d'or chargé d'un cœur de gueules accosté de deux merlettes affrontées de sable couronnées d'argent (Angosse).

† **Migieu (de)** (1976) (Bugey, Savoie, Bourgogne) : anobli le 14 février 1520. Maintenu noble en 1670 et 1699. Admis aux Etats de Bourgogne en 1748. [V89] Derniers du nom : Anhelme (1790-1858) d'où Eléonore (1820-1880), Louis-François-Eugène (1821-1883) et Pierrette-Olympe-Octavie-Antoinette (1827-1914) // Fernand de Migieu (1883-1956) // décès de René-Victor-Emmanuel (1912-1976).

De sable à trois étoiles d'argent, deux et un.

† **Mignot de la Martinière** (1910-1915) (Vendée) : Thomas Mignot (1768-1813), baron de l'Empire le 19 mars 1808. Mort au champ d'honneur sans postérité. Son neveu Charles-Edouard (1807-1885), baron de l'Empire le 4 décembre 1813, confirmé le 22 novembre 1817. [SS, AN BB/29/983] Derniers du nom : Charles-Edouard (1807-1885) d'où Ludovic (1862-1910) // sa cousine Adèle (1827-1915).

D'azur à trois épées d'or, deux et une, coupé d'or à trois palmes d'azur deux et une.

† **Mignotte** (1867-) (Île de France (Paris)) : Jean-Jacques (1766-1840), chevalier héréditaire le 16 décembre 1815. [SS] Derniers du nom : Paul (1829-1867) d'où Alice (1854).

D'argent à la bande de pourpre chargée de trois roses d'or accompagnées en chef d'un cheval courant de sable et en pointe de deux tours de gueules pointées par un

entremur du même et chargées de deux lettres S.C posées la première sur la tour de dextre et la deuxième sur celle de senestre.

† **Milhau (de)** (1921-1939) (Languedoc (Béziers)) : Joseph de Milhau (1673), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1707. [SS, V89] Derniers du nom : Henri-Louis-Gabriel (1812-1883) d'où Henry (1848-1921) et Gaëtan (1852-1899). Une famille homonyme à Saint-Domingue mais non issue du capitoul a subsisté jusqu'en 1954 en ligne féminine.

D'azur à trois épis de mil d'or dans une main d'argent soutenus par un croissant d'argent, au chef de gueules à trois étoiles d'argent.

► **Milhé de Saint-Victor (de)** (Languedoc (Béziers)) : Barthélémy Milhé (1689-1759), anobli par charge de conseiller auditeur en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier 1753-mort en charge le 4 septembre 1759. [ANF-1989] Postérité d'Eugène (1875-1966).

D'azur à deux palmes d'argent en sautoir accompagnées d'une tour d'argent en pointe et d'une étoile de même en chef.

† **Milleville (de)** (2006) (Normandie (Arques)) : extraction 1538. Maintenu noble le 4 août 1668. Vote noble en 1789 aux bailliages d'Arques et Corbec [V89, SS, SS sup] Derniers du nom : Gaëtan (1873-1948) d'où Hubert (1909-1986) et Harold (1911-2003) // Marcel (1881-1918) d'où Gérard (1912-2007), Odile (1914-1997) et Monique (1916-2006).

De gueules au sautoir d'argent accompagné de quatre glands d'or.

► **Milleville (de)** (Orléanais (Chartres)) : anobli par charge de secrétaire du Roi près le Conseil Provincial d'Artois le 29 janvier 1743, mort en charge le 28 février 1746. Déchargé du droit de Franc fief le 18 janvier 1774. Les porteurs actuels du nom descendent d'un frère de l'anobli. [V89, SS, SS sup]

D'azur à une aigle d'or au chef de gueules chargé de trois grenades d'or.

► **Milliet de Faverges et de Challes** (Savoie (Remilly), Nivernais) : Vice président du Sénat de Savoie en 1562. Comte de Faverges par L.P. du 8 janvier 1609. (branche éteinte) Marquis de Challes en 1669. (branche éteinte en 1897) Marquis d'Arvillars en 1678. (branche subsistante) Marquis de Faverges par L.P. le 8 octobre 1644, vérifiées le 2 décembre 1644 (AR). Preuves pour Saint-Maurice et Saint-Lazare du 2 août 1648 (AR). Preuves pour Malte le 12 novembre 1753. [ANF-1948, SS, V89, ENFS n°38] Postérité de Amédée-Clément-Gaspard-Henri (1888-1976).

D'azur au chevron d'or chargé d'un chevron de gueules et accompagné de trois étoiles d'or.

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la fasce de gueules accompagnée de deux divises du même, au lion naissant de sinople, armé et lampassé de gueules, mis en chef ; aux II et III de gueules à la bande d'argent accompagnée de deux cotices du même. Sur le tout : d'azur au chevron d'or achagré d'un chevron de gueules accompagné de trois étoiles d'or (Milliet).

† **Millin de Grandmaison** (1889) (Nivernais, Bourbonnais) : chevalier de l'Empire en 1808, baron en

1826. Les porteurs du nom actuels descendent d'un cousin germain du dernier titulaire. [GAF n°23946]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du mesme.

Millon d'Ailly, d'Ainval, de Montherlant et de La Verteville (Picardie, Bretagne) : filiation depuis Robert Million, seigneur d'Abbémont en 1616 dont le fils Jean Million, écuyer, seigneur de la Merlière (1598-1666). (Ainval) comparait à Melun en 1789. [WNS, GAF n°23952 et 23953] Pas de principe de noblesse.
De sinople à la tour d'argent maçonnée de sable, embrasée de gueules, surmontée de deux épées passées en sautoir d'argent montées d'or.
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du mesme et en pointe d'une bouteille dans un panier, le tout d'or.

†**Mimerel** (1928) (Flandres (Roubaix)) : Pierre-Auguste-Rémy (1786-1871), comte héréditaire le 21 mars 1866 par décret et L.P. du 20 mai 1866. [SS, V89] Derniers du nom : Armand (1839_1889) d'où Auguste Armand (1867-1928).
Ecartelé : au I de gueules à la roue d'horloge d'argent ; au II d'argent au navire de sable ; au III d'or à une tour de sable ; au IV de sinople au canal d'argent en fasce et ondé.

†**Minette de Beaujeu** (1923-1973)(Champagne) : extraction depuis Henri, décédé après 1498. Maintenu noble en 1670. [SS] Derniers du nom : François (1858-1923) d'où Thérèse (1886-1970) et Anne (1889-1973) // leur cousine Françoise-Marie-Philippe (1881-1971).
D'or fretté de gueules à six pièces et un losange d'or brochant sur le tout chargé d'un lion de gueules.

►**Miniac (de)** (Bretagne (Dol)) : Guy-Jean (1686-1751), écuyer, avocat et procureur, reconnu noble en décembre 1699. [SS, V89] Postérité de Michel (1899-1941).
De gueules à l'aigle bicéphale d'argent accompagnée de sept billettes du même, quatre et trois.

►**Miollis (de)** (Provence (Villeclouse), Guyenne) : anobli en mars 1769, conseiller au Parlement d'Aix le 5 novembre 1771. Dispensé du Marc d'Or le 8 février 1771. Honoré-Gabriel-Henry (1758), Baron par L.P. le 22 juillet 1830 suite à l'ordonnance du 2 août 1820. [ANF-1948, V89, SS, SS sup] Nombreuse postérité.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois lys de jardin d'argent tigés et feuillés du même.

►**Miorcec de Kerdanet** (Bretagne (Lesneven)) : Daniel-Nicolas (1752-1836), anobli par ordonnance du 9 novembre 1814 et L.P. du 3 février 1815. [SS, V89, ENFS n°24] Nombreuse postérité.
D'azur à un hérisson d'or au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.

†**Mirandol (de) olim Faure** (1972) : maintenue noble en 1666. Les Faure substitués au XVIe siècle à la famille de Mirandol. [SS, SS sup] Derniers du nom : Georges (1854-1905) d'où Marie-Louis-Gustave (1884-1972), Louise (1886-1958) et Georgette (1888-1940).
D'argent à une aigle de sable becquée et onglée de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

(0)**Mirbeck (de)** (1967) (Flandres, Lorraine) : Originaire du Brabant et fixé en Lorraine en 1714, Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1768 ? ou Ignace Frédéric de M, conseiller du Roi en la Grande Chancellerie en 1774. [SEC, SS, SS sup] Derniers du nom : Frantz (1867-1928) d'où Michel-Frédéric (1913-1967) (d'où Christine-Marie-Monique (1957) et Marie-Astrid-Madeleine (1960-1976)), Geneviève (1902-1927), Ghislaine (1904-1983) et Madeleine (1905-1987). Le nom a été relevé par la famille Petit devenue ainsi « Petit de Mirbeck » par jugement du tribunal civil de Saint-Brieuc du 13 octobre 1925.

D'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles celle de la pointe abaissée sous une force renversée et surmontée d'un croissant, le tout d'or.

►**Miribel (de)** : postérité d'Henry (1918-1998) voir famille **Copin de Miribel**.

►**Mirieu de Labarre** (Guyenne (Bordeaux)) : Izzac (1729-1790), anobli par charge de secrétaire du Roi en la Cour des Comptes, Aides et Finance de Montpellier 1788 (achat du 10 janvier 1788, lettres du 30 janvier, prête serment le 6 février, pourvu le 3 mars), mort en charge le 7 mai 1790. [ANF-1977, V89, SS] Nombreuse postérité.
D'azur à une épée d'argent garnie d'or posée en pal la pointe en bas.

†**Mirleau d'Illiers** (†XIXe) et de **Mirleau de Neuville** (1905-1940) (Ile de France) : Antoine-Pierre (1675-1757), avocat en parlement, fermier général, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1737.[SS] Derniers du nom : Stanislas d'où Louis (-1905) // Thérèse (-1940).
De gueules à la bande chargée de trois molettes de sable.

<!!>**Mirman (de) alias Mirmand (de)** (Languedoc) : ancienne extraction depuis Jacques de Mirman, chevalier, baron d'Hierle en 1491. Maintenu noble le 5 janvier 1669. [SS, V89] Postérité de François (1921-1959) et de Guy (1889-1982).
D'or au lion rampant de gueules au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or.

<!!>**Miron d'Aussy** (Roussillon, Orléanais) : Jacques Miron (1712-1785), anobli par charge de secrétaire du Roi Maison et Couronne de France en 1762.[SS] Derniers du nom : Henri (1891-1960) d'où Chantal (1927-2013), x, Robert (1930-1973), y.
De gueules au miroir d'argent rond et pommeté d'or.

►**Miscault (de)** (Lorraine) : filiation depuis Houdot Miscault, écuyer de la compagnie d'ordonnance de Claude de Lorraine, décédé en 1553. Nicolas, anobli par L.P. le 13 novembre 1669. Maintenu noble par arrêt de Léopold, duc de Lorraine le 9 mars 1723. Preuves de noblesse pour les cadets gentilshommes de Stanislas, duc de Lorraine le 5 avril 1748. Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires le 29 avril et le 19 mai 1777. [ANF-1978, SS, V89, ENFS n°20]. Nombreuse postérité.
D'azur au cor de chasse d'argent à la flèche du même brochant en barre, accompagné en chef d'une étoile et en pointe d'une flamme, le tout d'or.

►**Mitry (de)** (Metz) : Ancienne extraction 1426. Famille de « Petits Chevaux ». [ANF-1962, V89, SS]
D'or à trois tourteaux de gueules.

†**Moges (de)** (1903) (Normandie) : extraction 1458, maintenue noble le 14 mai 1670. Honneurs de la Cour en décembre 1766 et 1789. [SS] Derniers du nom : Alphonse-Louis-Théodose (1789-1850) d'où Louis-Joseph-Alfred (1830-1861) et Paul (1832-1903) sans postérité.

De gueules à trois aiglettes éployées à deux têtes d'argent posées deux et une au vol abaissé d'argent.

<!!>**Moisson de Vaux** (Basse-Normandie) : Pierre Moisson d'Urville (1665-1737), anobli par charge de secrétaire du Roi, dès 1712 - mort revêtu en janvier 1737. Michel (1766-1840), Baron de l'Empire le 5 décembre 1811. [ANF-2015, SS, V89] Postérité de Gaston (1875-1953).

Coupé : au I parti de gueules à la croix d'argent et des barons officiers de la maison des Princes ; au II d'azur au lion d'or adextré en chef d'une étoile d'argent.

†**Molen de La Vernède de Saint-Poncy (de)** (1917) (à l'ennemi) (Limousin, Auvergne) : Maintenu noble par deux arrêts du Conseil d'Etat du 18 novembre 1671 et 6 décembre 1672. Vote noble en Auvergne en 1789. [SS, Le Bret] Derniers du nom : Roger-Bernard (1852) d'où Roger-Louis (1883-1917).

De sinople (ou d'azur) à trois flanchis alaisés d'or, posés deux et un.

†**Molette (de Morangiès) (de)** (2014-2015) (Gévaudan, Auvergne) : ancienne extraction 1481, maintenue noble en 1666 et 1668, Honneurs de la Cour. [ANF-2005, SS sup] Derniers du nom : Henri-Auguste (1887) d'où y, Chantal (1925-2015), x et x. // Jean (1899-1948) d'où Guy (1940-1982) // Décès : Félix-Raoul-Albert (1916-2014).

D'azur au cor de chasse d'argent lié de gueules accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

†**Molinier de Montplanqua** (-1878) (Languedoc) : Théodore (1762-1848), chevalier de l'Empire le 14 août 1813. [SS] Le chevalier de l'Empire n'eut que trois filles dont Aurore-Hyacinthe (-1878). Noblesse personnelle.

De gueules à la fasce cousue d'azur chargée du signe des chevaliers de la Réunion accompagnée en chef de deux besants d'argent et en pointe d'une foi posée en fasce et parée d'un nuage d'or.

<!!>**Molitor** (Hayange) : Gabriel (1770-1849), Comte de l'Empire le 19 mars 1808, confirmé le 3 février 1813, pair de France le 9 octobre 1823, baron pair le 15 juin 1824. [SS, V89] Derniers du nom : Pierre (1862-1936) d'où Gabriel (1896-1985) (d'où Pierre (1948)), Nicole (1898-1918) et Suzanne (1898-1976)

De gueules à l'écusson d'argent en abîme chargé de trois fascas d'azur accosté en pal d'argent surmontées chacune de cinq branches de laurier au naturel en étoile, au franc quartier dextre d'azur à l'épée haute d'argent montée d'or.

†**Moloré de Saint-Paul (de)** (1937-1968) (Maine (Le Mans)) : issue de René Mauloré alias de Moloré (1639-1720), sieur de Glatigny, anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi, Maison, Maison et Couronne de France en la chancellerie près le parlement de Pau en 1696, acheteur de lettres de noblesse en mai 1701, enregistré au Parlement de Paris le 17 juin 1701. Excepté de la

révocation de 1715. Rôle du droit de Joyeux avènement le 8 juin 1732. Certificat de noblesse pour le Service Militaire le 20 décembre 1782. [SS, V89, NNF] Derniers du nom : François-Joseph (1861-1937) d'où Anne-Marie-Philomène-Emily-Caroline (1888-1965), Renée (1889-1955), Marguerite-Marie-Françoise (1891-1968) et Thérèse-Marie (1892).

D'azur à une ancre d'argent en pal au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

†**Moly (de)** (1914-1931) (Rouergue) : (branche de Malleville, éteinte) **anobli le 17 mai 1715**. (branche de Billorgues) Guillaume de Moly (1710), conseiller au présidial de Rodez, anobli par charge de capitoul de Toulouse le 5 février 1765. [SS, V89] Derniers du nom : Edouard-Louis-Henry (1871-1904) d'où Joseph-Auguste (1902-1908) ; Charles (1876-1914) ; Henriette-Denise-Germaine (1868-1931).

Note : branche Moly-Desondes : dispense du Marc d'Or pour François-Antoine-Joseph (1755), sur le point de sa faire pourvoir d'un office de Trésorier de France au bureau des Finances de la généralité de Montauban le 26 janvier 1777. Fils de Paul-Joseph Moly (-1776) et petit-fils d'Antoine, pourvus du même office.

D'azur à trois meules de moulin d'or au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

†**Monard (de)** (1939) (Basse Marche, Champagne) : extraction 1503. Maintenu noble par Caumartin en 1668. [SS, V89, NNF] Derniers du nom : Alphonse (1833-1893) d'où Marie (1866-1935) et Louis-François (1873-1939).

D'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois aiglettes d'azur.

Monceau de Bergendal (du) (olim Dumonceau) (Pays-Bas, Belgique (Bruxelles)) : Jean-Baptiste Dumonceau, comte d'Empire et de Bergendal par Lettres du 2 mai 1811. Confirmé en 1820. [ANF-1975, NG01, TA, WP, SS sup]

Ecartelé aux I d'azur à l'épée d'or, au franc quartier aussi d'azur à une épée d'or, aux II et III d'or à la bande de sable, chargée de trois canaris d'or, posées dans le sens de la bande, au IV d'azur à l'épée d'or. Sur le tout de gueules à trois roses d'argent

►**Monchy (de)** (Île de France (Compiègne)) : Jean-Charles-Alexandre (1760-1845), chevalier de l'Empire le 20 juillet 1808, confirmé par L.P. le 25 novembre 1814. Anobli par L.P. le 10 juillet 1824. [ANF-1942, SS, V89] Postérité d'Hippolyte (1866-1940) et de Raoul (1877-1963).

Tiercé en fasce d'hermines, de gueules à l'étoile d'argent et d'azur à une balance d'or.

†**Monclar (de)** (Béarn, Languedoc) : admis aux Etats de Béarn au XVIIIe siècle. [SS] Derniers du nom : Henri (1892-1931) d'où Marie-Louise (1923-2010), Bertrand (1924-2014), Béatrix (1926-2013) et Michel (1927-1947).

D'argent à trois lévriers au naturel courants l'un sur l'autre.

►**Moncuit de Boiscuillé (de)** (Normandie (Saint-Lô)) : Pierre, Baron de l'Empire le 27 janvier 1813 et L.P. du 13 mars 1813. Confirmé baron héréditaire le 14 novembre 1820. [ANF-1947, SS, V89, ENFS n°8] Autorisation du

nom de Boiscuillé le 13 décembre 1814. Les deux branches sont issues de Pierre (1760-1850).

Parti : au I de gueules à sept étoiles d'or, deux, deux, deux et un ; d'argent à sept mouchetures de sable, deux, deux, deux, et une.

†**Monda (de)** (1901-1965) (**Gascogne, Bigorre**) : maintenue noble en 1667. Comparait en Bigorre en 1789.[SS] Derniers du nom : Henri-Etienne (1835-1901) d'où Léon-Emile-Henri (1874-1874), Marie-Thérèse (1875-1965) et Marie-Charles-Bernard (1878-1900).
D'azur à trois lions naissants d'or.

►**Mondenard de Monié (de)** (Guyenne) : extraction, maintenue en 1668. [ANF-1979, V89] Postérité de Gaston (1856-1936).
Ecartelé d'argent et d'azur.

†**Mondini (de)** (-1959) (Languedoc (Mirepoix)) : anobli le 7 mai 1827. [SS] Dernier du nom : Roger (1841-après 1871) d'où Marie-Laelise-Henriette-Adèle (1871), Marie-Octavie-Geneviève (1873-1959) et Marie-Louise-Joséphine-Marguerite (1875).
De gueules au cerf passant d'argent surmonté de trois étoiles d'or, rangées en fasce.

†**Mondion (de)** (1969-1982) (Poitou, Normandie) : extraction 1544, maintenue noble le 20 mars 1635, 9 février 1667 et 20 août 1715. [SS, NG01] Derniers du nom : Charles Adalbert (1852-1923) d'où Michel (1882-1941) et Hubert (1888-1969) // Décès : Marie-Anne-Yvonne (1893-1982).
D'argent à deux fasces de sable accompagnées en chef de trois roses de gueules.

†**Money d'Ordières (de)** (1960-1997) (Angoumois, Guyenne, Périgord) : extraction depuis Jean de Mouneys en 1533, maintenue en 1667 et 1715, page de la Grande Ecurie en 1782. [ANF-1972, TA, SS] Deniers du nom : Gaston (1878-1960) d'où Anne (1922-1997) et Françoise (1924-1987).
Ecartelé aux I et IV d'or au lion de gueules ; aux II et III d'azur à trois bandes d'argent.

< !!>**Monicault (de)** (Berry (Bourges), Lyonnais) : Joseph-Barthélémi-Claude (1767-1824), chevalier héréditaire avec autorisation de prendre les qualités de noble et écuyer par L.P. du 20 avril 1816. [ANF-1946, SS, V89] Postérité de Gaston (1872-1941).
D'argent à deux rameaux de palme de sinople posés en sautoir cantonnées de quatre têtes de léopard de sable

†**Monier de la Sizeranne** (1952-2004) (Dauphiné (Tain)) : Autorisation de relever le nom de La Sizeranne le 31 août 1828, Paul-Jean-Ange-Henri (1797), comte le 4 avril 1866. [SS, SEC] Derniers du nom : Gérald (1876-1951) d'où Henri-Fernand-Expédit-Marie-Bénigne-Antoine (1904-1952) et Georgette (1906-2004).
D'argent au lion de gueules à la fasce chargée de trois croisettes d'or brochant sur le tout au franc quartier des comtes sénateurs.

Monléon (de) olim Monleone (de) (Italie (Savoie), Provence (Menton)) : naturalisé et anobli en février 1643. [ANF-1995, SS, V89]
De gueules au lion d'or.

►**Monmerque du Breuil** (Québec) : anobli par charge de secrétaire du Roi de la Grande Chancellerie le 2 août 1695 ; Présents au Québec sous le nom Montmarquette. [NNF]
D'azur au mont d'argent mouvant de la pointe, surmonté d'un soleil d'or et accosté de deux étoiles d'argent.

†**Monnier de Savigna** (Franche-Comté (Orgelet)) : anobli par le Roi d'Espagne en 1636. [SS] Jean-François-Balthazar d'où Marie-Charlotte-Colette-Caroline (1776-1861) // Jean-Léon (1824-1887).
D'azur à la bande d'or accompagnée de deux besants du même.

†**Mons d'Hedicourt (de)** (1912) (Ponthieu) : Extraction, maintenue noble en 1697 et 1708. Claude-François (1666-1737), Trésorier de France en la Généralité d'Amiens. [SS] Derniers du nom : Edmond (1805-1892) d'où Marie-Thérèse (1840-1924) et Marie-Louise (1854-1922).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes du mesme et en pointe d'une rose aussi d'or.

►**Mons (de Carantilly) (de)** (Normandie (Coutances)) : extraction féodale depuis Raoul de Mons, chevalier, décédé après 1358 ou depuis 1375. Maintenu noble en 1463 par Montfaut, en 1598 par Roissy et en 1666 par Chamillart. [ANF-1944, SS, V89, ENFS n°8] Postérité de Léon-Jean (1803-1861).
D'argent à une aigle de gueules becquée et membrée d'or (et une bordure de sable chargée de 12 besants d'or).

†**Mons de Dunes (de)** (-1907) (Guyenne) : Comparant en 1789. Baron de l'Empire le 19 juin 1813 sous le nom de La Tour de Mons. [SS] Derniers du nom : Jean-Luc (1760) d'où Caroline-Aimée-Félicité (1805-1834) et Anne-Delphine (1817-1907).
Ecartelé : au I, d'or à trois pals de gueules ; au II des barons de l'Empire membres des collèges électoraux ; au III, de gueules au lion rampant d'hermines ; au IV d'or à deux vaches acornées et clarinées d'azur ; sur le tout d'azur à trois molettes d'or surmontées d'un comble de gueules au lion passant d'or.

►**Monseignat (de)** (Rouergue) : charge de conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 2 août 1782-1790. Noblesse inachevée. (branche éteinte) Félix-Hypolite (1764), chevalier de l'Empire le 26 avril 1810. [SS]
D'azur au chevron d'argent accompagné de trois maillets du mesme deux et un.

►**Monspey (de)** (Bresse, Beaujolais) : extraction féodale 1383. Maintenu noble le 10 juin 1667 et 21 juillet 1670. Marquis de Vallières le 6 mai 1689. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1788. Un député de la noblesse en 1789.[ANF-1940, SS, V89] Postérité de Louis (1874-1918).
D'argent à deux chevrons de sable au chef d'azur.

►**Monstiers-(de)-Mérinville (des)** (Poitou) : extraction féodale 1379 (connue depuis Urbain des Monstiers en 1239). Acquisition de Mérinville par alliance en 1564. Maintenu noble le 3 septembre 1667 et 22 février 1715. Honneurs de la Cour le 27 juillet 1754, 9 mars 1755, 4 mai 1756, 1776, 17 mars 1782, 1783 et 13 mars 1785.

(titre éteint en 1785) Comte de Mézinville par L.P. de 1740. Comparant à Montmorillon en 1789. François (1760-1834), pair de France héréditaire le 5 novembre 1827, baron-pair de France le 27 décembre 1828. [ANF-1955, SS, V89, GAF n°24189, ENFS n°9] Postérité de François (1911-2009) et de Georges-Albert (1915-1976). *Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois fasces de gueules (Mézinville) ; aux II et III d'azur à deux lions passants d'or (Monstiers).*

†**Monstron de Sauton (de)** (1930) (Languedoc) : filiation depuis François de Monstron capitaine du Château de Roquetissade (1544). Maintenu noble le 4 septembre 1669. Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie en 1704. Député de la noblesse de Toulouse aux Etats Généraux de 1789. [SS, GAF n°24190] Derniers du nom : Gaston-Théobald (1819-1861) d'où Emmanuel (1858-1930)

D'azur à trois fasces d'or écartelé d'argent au lion rampant de gueules.

†**Mont de Benque (de)** (1902-1975) (Armagnac) : Filiation depuis Louis de Mont, écuyer, seigneur de Lartigue (1549). Maintenu dans sa noblesse en 1698. Et 1715. Comparant à Muret en 1789. [GAF n°24193]. Cyrille (1821-1898) d'où Joseph (1855-1902) (d'où Marguerite (1890-1975)), Marie (1857-1942) et Germaine (1869-1938). Le nom a été repris par la famille Dutfoy qui porte Dutfoy de Mont de Benque.

D'azur à trois monts d'or.

<!!>**Montagnac (de)** (Dauphiné, Lorraine) : **filiation prouvée depuis Guillaume, sgr de Montagnac (1492)**. Branche fixée en Lorraine avec Jean-Antoine (1677-1737). André-Joseph-Elizé (1808-1882), député du corps législatif, confirmé Baron héréditaire par L.P. du 2 janvier 1869. [V89, GAF n°24201] Derniers du nom : Guy (1903-1973) d'où Christiane (1931-1995), Yvonne (1933-2017), Adrien-Etienne-Gérard (d'où Aina-Elisabeth-Marie et Laure-Eliane-Marie)) et Elyane-Marie. Il reste donc un seul représentant mâle, toujours en vie en 2016.

De sable au sautoir d'argent cantonné de 4 molettes d'argent.

†**Montagu d'O (de)** (1914) (Normandie (Alençon), Guadeloupe) : extraction prouvée 1496, maintenue noble le 3 avril 1667 et 18 janvier 1670 par Marle, intendant de la généralité d'Alençon. Marquis d'O. (terre érigée en marquisat en 1616 en faveur d'Alexandre de La Guesle). Preuves pour Malte en 1631 et pour les pages de la Petite Ecurie en 1728. [GAF n°24204] Auguste-Louis-César (1805-1885) d'où x (1837).

De sable à trois mains dextres appaumées d'argent posées deux et une.

►**Montagu (de Chailly) (de)** (Bourgogne (Autun, Couches-les-Mines)) : anobli par charge de conseiller-maître en la Cour des Comptes de Dôle en 1698. Comparant à Autun en 1789. [ANF-2009, SS, V89, GAF n°24206] Postérité d' Henri (1881-1949).

D'azur à trois têtes de lion d'or deux et une.

►**Montagnac de Chauvance (de)** (Limousin, Marche) : extraction féodale depuis Jean de Montagnac, damoiseau (1398), maintenue noble au XVIIIe siècle. (branche éteinte) Honneurs de la Cour en 1784 et 1785. (branche

subsistante) Preuves pour les Pages du Roi en 1702. [ANF-1984, GAF n°24211, SS, V89] La branche d'Estançannes s'est éteinte en ligne féminine en 1954.

De sable au sautoir d'argent accompagné de quatre molettes d'or.

►**Montaigne de Poncins (de)** (Forez, Orléanais) : filiation suivie depuis Jacques de Montaigne, avocat général à la Cour des Aides de Montpellier en 1570, puis président garde des sceaux à la Cour des Aides. Jean Montaigne (1668-1743), anobli par charge de conseiller au parlement de Dombes le 24 mars 1696, reçu le 9 décembre 1696. Lettres d'Honneur le 18 août 1721. Comparant en Forez en 1789. [ANF-1975, SS, V89, GAF n°24213, SS sup, ENFS n°20] Nombreuse postérité.

D'azur à trois bandes dentelées de gueules.

<!!> **Montaigu (de)** (Anjou, Poitou, Bretagne) : ancienne extraction depuis Guillaume de Montagu, écuyer, sgr de Saugré (1438). Maintenu noble le 12 août et 17 novembre 1668, 2 mai 1699 et 7 mai 1715. Honneurs de la Cour en 1771 et 22 juin 1777. Preuves pour Saint-Cyr en 1687. Auguste (1790-1846), Comte de l'Empire le 27 novembre 1810. [SS, V89, GAF n°242221] Postérité d'Hubert (1877-1959).

D'azur à deux lions affrontés d'or.

Ecartelé aux I et IV d'or à trois fasces ondées de gueules ; aux II et III d'azur à deux lions affrontés d'or armés lampassés et couronnés de gueules.

►**Montalembert (de), Montalembert de Cers (de), Montalembert d'Esse (de)** (Poitou) : Extraction féodale 1317, maintenue noble le 30 août 1667, 21 août 1698 et 3 février 1699. Honneurs de la Cour en 1753, 1771, 1772, 1778, 1779. Baron pour une branche le 14 février 1818, pair de France héréditaire le 5 mars 1819, confirmé baron-pair héréditaire le 20 janvier 1820. [ANF-1945, SS, V89, GAF n°24231].

D'argent à une croix ancrée de sable.

►**Montangon (de)** (Champagne, Lorraine, Martinique) : Extraction depuis Pierre de Montangon, écuyer (1503). (rameau éteint) Maintenu noble le 16 avril 1641 et 8 novembre 1668. (rameau subsistant) Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1769. Comparant à Chaumont-en-Bassigny en 1789. [V89, GAF n°24234] Postérité de Jehan (1882-1927).

Gironné de 6 pièces d'or et d'azur.

►**Montanier de Belmont** (Bugey (Seyssel), Brie) : anobli par charge de secrétaire du Roi près de la chambre des comptes de Dôle au XVIe siècle. Charles (-résignation le 15 mai 1719) puis Claude (1642-1724) (Lettres de provision le 18 mai 1719-mort en charge le 6 février 1724) puis son petit fils Anthelme (1727-mort en charge le 15 février 1743) en charge de conseiller du roi garde des sceaux en la chancellerie près la cour des comptes de Dôle.. Figure sur les listes des assemblées de la noblesse du Bugey en 1742 et représenté en 1789 à Belley. [ANF-1938, SS, V89, GAF n°24237] Postérité de Robert (1869-1942).

D'azur à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules.

<!!> **Montarby (de)** (Champagne) : Ancienne extraction 1460, maintenue noble en 1670 par Caumartin en Champagne. Preuves pour les Ecoles Royales Militaire le

17 mai 1780 (AR). [ANF-1934, SS, V89] Postérité de Paul (1882-1964) d'où Catherine (1922-2019), Philippe (1926-1991) (d'où Anne ép. Bellanger, Nicolas (1957) ép. Ceradelli, Lucy ép. Pras) et Monique.
De gueules au chevron d'argent.

► **Montard (de) olim Moutard** (Périgord, Guyenne (Marmande)) : Filiation depuis Bertrand Moutard, avocat au parlement de Bordeaux en 1647. Admission dans la compagnie des cadets gentilshommes le 15 février 1690. Décharge de franc-fief le 1^{er} mars 1752 par l'intendant de Bordeaux. Maintenu noble par ordonnance de Claude Aubert de Tourny, intendant de Bordeaux le 13 janvier 1758. Maintenu de la Cour des Aides de Guyenne le 2 septembre 1777. Reconnaissance de noblesse effectuée le 2 novembre 1777 par la Cour des Aydes et Finances de Bordeaux. Convoqué aux assemblées de la noblesse à Bergerac et Sainte-Foy la Grande en 1789. [ANF-2007, WP, ENFS n°38 et n°39] Postérité de Jean de Montard (1737-1828).
Parti au I d'or à trois bandes de gueules ; au II d'azur à deux pattes de griffon d'or contournées.

< !!> **Montardy (de La Palurie) (de)** (Périgord) : Jehan de Montardy, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi auprès du parlement de Bordeaux en 1713 (enregistré au parlement de Bordeaux le 29 janvier 1714). Noblesse confirmée par L.P. pour services militaires le 7 avril 1777, enregistrées à la Cour des Aides de Bordeaux le 13 mars 1778 (AR). Convocation avec la noblesse le 1^{er} juillet 1789. [ANF-1984, GAF n°24241, SS, V89] Postérité de Joseph (1892) et d'Arnaud (1908-2005).
Ecartelé : aux I d'or à l'abre de sinople ; au II d'azur à trois fleurs de lys d'or en fasce ; au III d'azur au chevron d'argent accompagné de trois croissants du même ; au IV d'or à l'aigle éployée de sable.

< !!> **Montaudouin (de)** (Bretagne (Nantes)) : Thomas de Montaudouin (1684-1750), écuyer, seigneur de La Touche, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi et garde scel de la Chancellerie de Bretagne, mort en charge en 1750. Confirmé noble en 1773. [ANF-1955, SS, V89, GAF n°24247] Bertrand (1924-2004) d'où François (1958) d'où Henri (1996), Elia (1998) et Thaïs (2001).
D'azur au mont de six coupeaux d'argent.

< !!> **Montault (de Castelnau) (de)** (Armagnac) : extraction féodale depuis Galien vivant en 1352. Maintenu noble le 16 novembre 1666, le 6 juin 1699 et 4 décembre 1700. Honneurs de la Cour en 1760, 1770, 18 février 1771 et 1787. Armand-Charles-Henry (1772-1859), Comte de l'Empire le 9 septembre 1810. [ANF-1988, GAF n°25248, SS, V89, PPC, ENFS n°10] Derniers du nom : Odet (1909-1972) d'où Geronime, Aymeric (1949) (d'où Roselyne et Marguerite) et Marie-Brune. En extinction.
Losangé d'argent et d'azur.

† **Montaut-Brassac (de)** (1961-1991) (Comté de Foix, Languedoc) : extraction 1516. Maintenu noble le 28 juin 1698. [SS, NG01, SS sup] Derniers du nom : Marc (1873-1961) d'où Armand (-1919) et Adrienne (1906-1991).
Burelé d'or et d'azur à dix pièces.

† **Montboissier de Beaufort-Canillac (de)** (1910) (Auvergne) : extraction féodale, 11 fois les Honneurs de la Cour de 1750 à 1790. Un député suppléant de la noblesse en 1789. [SS, SS sup] Derniers du nom : Héraclus d'où Pierre (-1910), sans postérité.

D'or semé de croisettes de sable au lion de même brochant.

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la bande d'azur accompagné de six roses de gueules (Roger de Beaufort) ; aux II et III d'azur au lévrier d'argent rampant accolé de gueules, à la bordure crénelée d'argent (Canillac). Sur le tout d'or semé de croisettes de sable, au lion de même (Montboissier).

► **Montbrun (de)** (Bas-Languedoc (Aude), Dauphiné) : comte de l'Empire le 15 octobre 1809. (branche cadette éteinte) Baron de l'Empire en 1810, confirmée en 1822. [ANF-1972, SS, V89] Postérité de Pierre (1878-1955).

Ecartelé : au I des comtes militaires ; au II de sable au lévrier d'or ; au III d'azur à trois tourterelles d'argent ; au IV de sable à une cuirasse d'or.

< !!> **Montcornet de Caumont (de)** (Picardie, Lorraine) : Extraction 1559, maintenue noble en 1700. [SS, V89] Derniers du nom : Robert (1930-2017) d'où Eric (1957) et Sylviane.

De gueules à un aigle s'essorant d'argent.

► **Montécler (de)** (Maine) : extraction féodale 1380 (preuves HC), filiation depuis Guillaume qualifié de chevalier dans un arrêt du Parlement de Paris en 1393. marquis par L.P non enregistrées en janvier 1616 et L.P. du 27 août 1738 enregistrées en la chambre des comptes de Paris le 4 juillet 1739. Maintenu noble le 23 décembre 1697 par Miromesnil, intendant de Tours sur preuves de 1555. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 12 mai 1698, 28 mars 1711 et 28 mai 1755. Honneurs de la Cour en 1765 et 1768. (AR) certificat de noblesse pour les sous-lieutenance le 16 février 1788. (BN Clairambault 936). [ANF-1940, SS, V89, ENFS n°13] Postérité de Henri (1875-1965).

De gueules au lion couronnés d'or.

► **Monteil (de) olim Dumonteil** (Guyenne, Périgord) : anobli en décembre 1651 pour « raisons militaires et fidélité au Roi ». anoblissement supprimé par l'édit de 1664 puis confirmé par décision du Roi en août 1674. Taxé pour confirmation le 2 février 1700. Certificat de noblesse signé Berthier le 11 janvier 1786 pour les Gardes Côtes (AR). Vote noble en 1789 à Périgueux. [ANF-1970, SS, V89] Postérité d'Adhémar (1880-1972).

De gueules à la croix d'or cantonnée de quatre roses du même.

► **Montesquiou-Fezensac (de)** (Armagnac) : extraction féodale 1050. Maintenu noble le 25 février 1700. Honneurs de la Cour, dix fois de 1758 à 1790. Comte de l'Empire le 10 février 1809. Pair de France le 5 mars 1819, baron pair héréditaire le 23 avril 1824. (Titre éteint en 1923) Duc-pair héréditaire de Fezensac les 30 avril et 25 octobre 1821. Transmission à son neveu et confirmation par ordonnance du 5 février 1832. [ANF-1959, SS, V89]

Parti : au I de gueules ; au II d'or à deux tourteaux de gueules.

► **Montesson (de) olim Hubert de Montesson** (Maine) : ancienne extraction 1415, maintenue noble en 1670. Honneurs de la Cour en 1769 et 2 mai 1785. Un syndic de la noblesse du Maine aux Etats Généraux en 1789. [ANF-1952, SS, V89] Postérité de Jean (1882-1951).
D'argent à trois quintefeuilles d'azur.

► **Monteynard (de) olim Aynard et de Domene** (Dauphiné) : filiation depuis Raymond de Monteynard, vivant en 1450. Admission aux Pages de la Grande Ecurie en février 1676. Marquis de Montfrin en mars 1652. Honneurs de la Cour le 29 mars 1756, 29 mars 1760, 1767, 1771 et 23 mars 1789. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires les 22 octobre 1783 (AR) et le 15 avril 1784. Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827. Baron Pair par L.P. le 17 avril 1829 sur institution de majorat. [ANF-1934, SS, V89, ENFS n°40] Postérité issue de plusieurs branches.
De vair au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or.

Montfort (de) (Bretagne) : condamné comme usurpateur de noblesse le 30 janvier 1669 puis maintenue noble au Conseil d'Etat en 1672. [ANF-1962, SS, V89]
D'azur au cygne d'argent.

► **Montfort (de) olim Marye** (Normandie) : ancienne extraction 1459, autorisation de modification du nom en juillet 1543, maintenue noble en 1667 et 17 mars 1663. Confirmé vicomte héréditaire le 12 mai 1860. [SS, V89] Postérité de René (1890-1948).
Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois trèfles de sinople ; aux II et III de gueules au lion d'argent la queue fourchue en sautoir, sur le tout de gueules à la croix d'hermine gringolée d'or.

► **Montgolfier (de)** (Auvergne, Vivarais (Annonay)) : anobli en décembre 1783. [ANF-1956, SS, V89] Nombreuse postérité.
D'argent à une montagne de sinople mouvante de dextre et à une mer mouvante de la pointe, au globe aerostatique de gueules ailé du même.

► **Montgrand (de)** (Vivarais (Aubenas), Provence (Marseille)) : Claude (1616-1706), écuyer, conseiller du Roi au bureau des fermes royales de Villeneuve-de-Maguelone en 1679, anobli par charge de secrétaire du Roi, mort en charge le 22 septembre 1706. [ANF-1946, SS, V89] Postérité issue de deux branches différentes.
D'azur au rocher d'or la cime enveloppée d'un nuage d'argent brichant sur le tout en fasce.

< !!> **Montheil de Septfons (de)** (Auvergne (Saint-Flour), Rouergue) : extraction 1554. Maintenu noble le 17 juin 1699. [ANF-1980, SS, V89, NG01] Bernard-Paul (1907-1998) d'où Jean-Pierre d'où (2) Olivier d'où Jade, Mia et Salomé.
D'argent au tilleul d'azur au chef du même chargé de trois étoiles d'argent.

† **Montherot (de)** (1919-1980) (Bourgogne) : Pierre, marchand, bourgeois de Paris, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi « garde scel des sentences, jugements et ordonnances et autres actes de la juridiction et la douane, maître des ports, ponts et passages de Lyon », pourvu le 14 mars 1711, démis le 7 mars 1738, Lettres d'honneur le 25 avril 1738. Comparait à Bourgen-Bresse en 1789. [SS] Derniers du nom : Charles

(1852-1919) d'où Hélène (1886-1929) et Gabrielle (1888-1980).
D'azur à l'aigle d'or le vol étendu regardant un soleil du même mouvant de l'angle dextre du chef.

† **Montholon de Sémonville (de)** (1951)

► **Monti de Rézé (de)** (Toscane (Montereggio), Bretagne) : Lettres de naturalité et de noblesse le 26 février 1569, maintenue noble le 22 janvier 1669 à Rennes. Comte par érection de la terre de Rézé en avril 1672. Comte Romain le 12 mars 1875. [ANF-1944, SS, V89] Nombreuse postérité.
D'azur à une bande d'or accompagnée de deux monts de six coupeaux d'or un en chef et un en pointe.

► **Monti-Rossi (de)** (Corse) : Maintenu noble par le conseil supérieur de la Corse le 8 mai 1788. [SS] **la postérité de Paul d'où Armelle, Régine, Roland, Chantal et Myriam est elle issue de cette famille ?** // Michel-Roland (1855) d'où Toussaint-Philippe-Joseph (1887).
D'argent à un phénix de profil posé sur une banderolle sur laquelle se lit la devise prost fata resurgo le phénix becquetant un soleil d'or posé en chef.

† **Montigny (de)** (1918) (Orléanais) : extraction 1521, maintenue noble en 1704. Preuves pour Saint-Cyr en 1738. [Le Bret, GAF n°24350] Derniers du nom : Emmanuel (1860) d'où Pierre (1886-1918) et Hélène (1889).
Echiqueté d'azur et d'argent à la bande engreslée de gueules brochant sur le tout.

► **Montillet de Grenaud (de)** (Bugey) : filiation suivie depuis Jacques Moctelliet, notaire à Champdor en 1443, signataire d'un acte en 1479. Maintenu noble le 6 avril 1700 et le 4 juillet 1712. Un maréchal de camp en 1780. [ANF-1967, SS, V89, ENFS n°33] Postérité issue de deux branches.
D'azur au chevron d'argent surmonté d'un croissant du même, écartelé de gueules à deux bandes d'argent ondes.

(0) **Montjoye (de), Montjoye-Frohberg (de), Montjoye-Vaufrey (de) Montjoye de La Roche (de)** (Alsace, Allemagne, Autriche) : maison de Thuillières, Comte français le 15 novembre 1736, reconnu dans l'Empire le 31 juillet 1745. Un député de la noblesse de Belfort aux Etats Généraux en 1789. Immatriculé en Bavière, Graf von Frohberg Montjoie le 22 décembre 1817. [SS, SS sup] Derniers du nom (en Autriche) : Franz de Thuillières, comte de Montjoye-Vaufrey (1900) d'où Irène, Emilie et Claudine. La branche aînée éteinte en 1914.
Ecartelé aux I et IV, de gueules à la clé d'argent posée en pal ; aux II et III de gueules à la clé d'or en pal accostée à dextre de six billettes du même

† **Montléart (de)** (1887) (Gâtinais) : extraction féodale depuis Jean de Montléart, écuyer, seigneur de Chameroles en 1385. Marquis de Rumont par L.P. de 1657. Honneurs de la Cour en 1786. [Le Bret, GAF n°24362] Derniers du nom : Maurice, prince de Monléart, marquis de Rumont (1807-1887).
D'azur à trois besants d'or.

†**Montlong (von)** (2001) (Lyonnais, Autriche) : fixée à Lyon dès 1669, échevin de Lyon en 1744-1745, vote noble à Lyon en 1789. Emigrés en Wurtemberg en 1793 puis passés en Autriche, Chr par diplôme impérial de 1876. Semble éteinte en 2001 avec Oscar (1912-2001) à Wien. [GAF n°24160]

D'argent au chevron d'azur semé d'étoiles d'argent accompagné de trois roses au naturel tigées de sinople.

► **Monmonnier (de) (olim de Montmonier)** (Flandre) : Pierre (1641-1695), anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1691, mort en charge le 30 janvier 1695. Lieutenant des maréchaux de France (1772-1782). Éteinte en France, subsistante aux États-Unis notamment famille de Hubert C. de Monmonnier (1919-2007), Californie, Arizona.[WP]
D'azur à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

†**Montmorency (de) (Luxembourg, Tancarville et Laval)** (1866-1922) (Île de France) : extraction féodale 955. Reçu une trentaine de fois aux Honneurs de la Cour. « La Maison de Montmorency-Laval réunit tant de titres de grandeur qu'on peut dire en matière généalogique : son seul nom fait son éloge » (Chérin). [Le Bret] Derniers du nom : Anne-Adrien-Pierre (1768-1837) d'où Guy-Anne-Marie-Louis-Henri-Adalric (1796), Charlotte (1798-1872) et Marguerite-Pauline-Emmanuelle (1811-1861) // Dernières du nom : Eugénie de Montmorency-Luxembourg (1840-1922) ; Amélie de Montmorency-Tancarville (1803-1883) ; Charlotte de Montmorency-Laval (1798-1872).

D'or à la croix de gueules chargée de trois besants d'argent, cantonnée de seize alérions d'azur.

► **Montmorillon (de)** (Bourgogne, Forez) : extraction depuis Claude de Montmorillon, écuyer, seigneur d'Essanlay en 1508. Admis aux États de Bourgogne en 1622 et 1727. [ANF-1953, SS, V89] Postérité de Ranulphe (1870-1948).

D'or à l'aigle éployée de gueules.

< !!> **Montozon (de Léguilhac) (de)** (Périgord) : extraction 1558. Maintenu noble en 1667. [SS, V89] Derniers du nom : Jean (1924-2001) d'où x, x, x, x, x et Jean-Antoine (-1962)

D'azur à une aigle s'essorant d'or couronnée d'argent posée sur un rocher de sinople et regardant un soleil d'or naissant du chef.

?? **Montpetit (de)** (Poitou) : anobli 1768, éteinte.

†**Montreal de Troisville (de) olim Moneins** (1927) (Navarre, Béarn) : extraction féodale, comte de Montreal le 30 mars 1776, Honneurs de la Cour en 1776 et 1778. [SS] Dernier du nom : Charles-Henri-Clément (1840-1910) d'où Maurice (1878-1927).

D'argent à une croix de gueules chargée en fasce d'un léopard lionné et assailli de deux griffons d'argent affrontés.

†**Montredon (de) olim Couteiller** (1916) (Bas Languedoc) : extraction, maintenue noble en 1668 et 1669. [SS] Derniers du nom : Henri (1821-1904) d'où Clémentine (1863-1914) et Charles (-1916).

D'azur au lion d'or à la bordure componnée d'argent et de gueules.

Montreuil de la Chaux (de) (1900)

► **Montrichard (de)** (Franche-Comté, Nivernais et Ile de Trinidad) : Extraction féodale 1285. Honneurs de la Cour, Marquis de Montrichard en août 1743 pour un rameau éteint. [ANF-1937, SS] Nombreuse postérité.

De vair à la croix de gueules.

► **Montrognon de Salvart (de)** (Auvergne, Orléanais, Île de France) : ancienne extraction 1496, maintenue noble à Moulins le 19 avril 1698 sous le seul nom de Salvart. Honneurs de la Cour en 1760. Page de la Grande Ecurie en 1724. Confirmé Comte par décret impérial du 1^{er} août 1860. [ANF-1959, V89, SS, SS sup] Postérité de français (1864-1937).

D'azur à la croix ancrée d'argent.

< !!> **Montrond (de)** (Vivarais, Dauphiné) : ancienne extraction 1459. Maintenu noble en 1668. [ANF-1946, SS, V89] Gilbert (1900-1975) d'où Paule (1924-2017) et Pierre (1925-1988) d'où Myriam-Simone-Marguerite Michèle, Fabienne-Maule-Marie-Pierre, Thierry-Pierre-Claude (d'où Guillaume-Pierre-Léa) et Camille-Myriam-Béatrice-Anne.

D'or au monde d'azur cintré de sable sommé d'une croix recroisetée du même.

Coupé en pointe d'or à un monde cintré de sable sommé d'une croisette recroisetée du même en chef parti de gueules et d'azur, l'azur chargé de deux croissants d'argent posés en fasce accostés de deux mouchetures d'hermine de sable.

► **Monts de Savasse (de) et von Monts de Mazins** (branche allemande) (Dauphiné, Bigorre, Gascogne, Allemagne) : maintenue noble du Dauphin Louis II en date du 4 janvier 1451. Ordonnance portant maintenue d'ancienne noblesse rendue par Alexandre de Sève, intendant du Dauphiné (AR) (branche de Gascogne) éteinte avec Roger de Monts (1850-1914). (branche établie en Allemagne) Noblesse reconnue par diplôme donné à Berlin le 1^{er} octobre 1766. [ANF-1987, SS, V89, ENFS n°24] Nombreuse postérité.

Bandé d'or et de sable de huit pièces.

► **Morand** (Franche-Comté) : Charles-Antoine, comte de l'Empire le 22 juin 1808. [ANF-1938, SS, V89] Postérité d'Emmanuel (1902-1991), 6^e comte.

Coupé : au I d'azur à l'épée haute d'argent montée d'or parti d'or à trois têtes de maure de sable tortillées d'argent ; au II d'argent à six bandes d'azur.

► **Morand de Confignon (de)** (Savoie, Lyonnais) : inféodation de divers droits et fiefs annexés à la baronnie de Confignon par le Roi de Sardaigne le 23 novembre 1785. [ANF-1967, SS, V89] Postérité de René (1876-1946) d'où Gustave (1908-1988).

D'azur au phénix d'or essorant vers un soleil d'or au canton dextre du chef.

► **Morand de Jouffrey** (Lyonnais) : Antoine (1760-1838), chevalier de l'Empire le 6 octobre 1810. [SS] Noblesse personnelle.

D'azur au chevron cousu de gueules accompagné de trois cormorans d'or.

► **Morant (de)** (Normandie (Arques)) : anobli en septembre 1590, maintenue noble le 13 août 1668. Honneurs de la Cour le 17 juin 1781. Baron de Mesnil-Garnier par LP d'Août 1658 puis Marquis de Mesnil-Garnier par LP de 1672 pour une branche éteinte [ANF-1996, SS, V89] Postérité de René (1903-1968).
D'azur à trois cormorants d'argent.

► **Morard olim Morard (de)** (Provence (Sault)) : Jean-Aymar Morard (1637-1727), avocat au Parlement de Provence, maintenue noble en 1706 par l'intendant de Provence. [SS sup] Postérité d'Albert (1860-1923).
D'argent à un mûrier arraché de sinople, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or.

< !!> **Morard d'Arces (de) alias d'Arces** (Dauphiné (Alleverd)) : extraction féodale, Honneurs de la Cour le 17 avril 1784, 1788 et 1789. [SS] Derniers du nom : Raymond (1873-1951) d'où Louis (1909-1948) d'où x d'où x et x.
D'azur au franc quartier dextre d'or accompagné en chef d'une rose d'argent.

► **Moras (de)** (Naples, Haut-Limousin) : ancienne extraction, lettres de naturalité du 20 juillet 1565. Maintenu noble le 21 janvier 1668 par M. d'Aguesseau, intendant du Limousin sur production de titres de 1552. [ANF-1981, V89] Postérité d'Albert (1854-1926).
De gueules à deux épées d'argent en sautoir accompagnées de quatre molettes d'épéron d'argent.

► **Morati (de) et Morati Gentile (de)** (Corse (Murato)) : reconnue noble par arrêt du Conseil Supérieur de la Corse le 18 février 1772. Une branche a repris le nom de Gentile. [SS] Postérité de Tiburce de Morati Gentile (1834-1909).
D'azur au pont à deux arches d'argent maçonné de sable sur une rivière au naturel en pointe au lion d'or passant derrière l'arche centrale du pont.

† **Moraud de Callac** (1926-1939) (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1427. Maintenu noble le 14 novembre 1668. Adolphe (1821-1893), confirmé Comte le 11 mai 1861 (titre éteint avec son fils Alain (1866)). [SS, V89] Derniers du nom : Hyacinthe-Eugène (1823-1866) d'où Guy-Alphonse (1859-1876), Yves (1861-1926) et Berthe-Hortense (1864-1939).
D'argent à trois coquilles de sable.

Morchesne (de) (Normandie (Evreux, Rouen)) : anobli par charge de président au parlement de Rouen en 1642. Maintenu noble en 1667. [SS, V89]
D'argent au chevron de sable accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable.

< !!> **Mordant de Massiac (de)** (Normandie (Vernon)) : anobli par charge de conseiller en la chambre des comptes de Rouen en 1736. Confirmé noble en 1759. [SS, V89] Derniers du nom : Henri (1882-1961) d'où Christian, x, x et Françoise. // décès de Jeanne-Marie (1887-1989), Jean-René (1916-2005), Jacques (1921-2008), Berthe-Germaine-Jeanne-Marie-Thérèse (1922-2019) // Guy-Henri-Jacques (1943-2006). Subsiste Briec, ancien magistrat ; Jean-François, stomatologue...
De gueules au sautoir alésé d'argent tréflé de même accompagné de quatre besants d'or.

† **Moré de Pontgibaud (de)** (1944-2013) (Gévaudan, Auvergne) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1697, maintenue noble le 1^{er} octobre 1717, comte de Pontgibaud en février 1762. Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827 ; baron Pair le 26 août 1829 à titre personnel seulement faute de majorat. [SS, V89] Derniers du nom : Guillaume (1884-1942) d'où Aimery (1917-1945), Marie-Thérèse (1919-2013), Françoise (1921-2003) et Antoinette (1922-2010).
De gueules à trois bandes d'or au franc canton d'hermines.

< !!> **Moréal de Brévans (de)** (Franche-Comté) : anobli en 1599 par les archiducs Albert et Isabelle. Reconnu noble en France en 1644. [ANF-1962, SS, V89] Derniers du nom : Pierre (1923-2015) d'où postérité : Philippe, Hélène, Anne, Etienne, Nicole
De gueules au chevron d'or accompagné de trois pommes de pin du même.

Moreau (Saintonge) : Louis-Pierre (+1783) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi au Parlement de Grenoble en 1782. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS, ADF 15, GAF]
D'azur à une fasce d'argent chargée de trois têtes de More de sable bandées d'argent.

Moreau de Bellaing : Dans la généalogie donnée par Lainé, on affirme que Jacques Juvénal Joseph M. de B. (1777-1844) fut reçu élève au collège des quatre nations, dit Mazarin sur brevet délivré par le duc de Nivernois du 30 septembre 1789 et preuves de noblesse faites devant d'Hozier. Quelqu'un possède-t-il le livre de Benoit de Fauconpret "Les pensionnaires du collège Mazarin ou des quatre nations (1688-1794) et pourrait confirmer l'admission ou non de cette personne ?

< !!> **Moreau de La Rochette** (Île de France (Melun)) : François-Thomas Moreau d'Olibon, sieur de La Rochette (1720-1791), inspecteur des pépinières, anobli en 1768. Armand (1787-1822), baron héréditaire le 29 mars 1819 sur promesse de transmission du majorat de son oncle Jean-Baptiste Moreau d'Olebon de La Rochette, institué le 9 mars 1810. [SS, V89] Derniers du nom : Charles-Armand (1933-2012) d'où Henri, Laurent, Etienne (1968-1991).
Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois têtes de maure de sable tortillées d'argent ; aux II et III coupé d'or sur azur et trois roses posées deux et une, les deux de gueules et l'autre d'argent.

† **Moreau (de Villars) de Favernay (de)** (1982) (Franche-Comté (Monnet-la-Ville)) : anobli par charge de conseiller maître en la chambre des comptes de Dole le 4 septembre 1722. Comte de Favernier (sic) en août 1787. Dernier du nom : Gontrand (1870-1948) d'où Emmanuel-Henri-Pierre de Moreau-Favernay (1907-1982). [SS, V89]
D'or à trois têtes de maure de sable tortillées d'argent et de gueules.

► **Moreau de Lizoreux** (Bretagne (Morlaix, Quimper)) : Jean-Baptiste Alexandre (1768-1845), receveur particulier des finances, anobli le 3 février 1817 sur rappel de décision royale du 8 octobre 1814. Autorisation d'ajouter de Lizoreux le 22 juin 1817. [ANF-1960, SS, V89] Postérité de Victor (1881-1974).

De gueules à l'épée haute d'argent accompagnée de deux tiges de lys de jardin du même au chef d'hermine.

► **Moreau de Montcheuil et <!!>Moreau de Saint-Martin** (Périgord (Nontrond), Poitou) : Jean-Thibaud Moreau de Villejalet (1719-1772), anobli par charge de Conseiller du Roi en son Conseil, Trésorier de France et Garde-Scel en la généralité de Poitiers le 21 janvier 1743 (serment du 15 février 1743). Charge de noblesse graduelle. (Montcheuil) Son fils Nicolas-Marie (1744-1820), pourvu le 10 janvier 1770 et reçu le 10 avril suivant dans l'office de conseiller lay en la deuxième Chambre des Enquêtes du Parlement de Bordeaux. Comparant pour l'ordre de la noblesse dans la sénéchaussée de Périgueux en 1789 (AR). (Saint-Martin) issue du fils cadet de Jean-Thibaud, Jean (1757-1828). **La branche de Saint-Martin est-elle de noblesse inachevée ?** [ANF-1938 (Montcheuil), SS, V89] (Montcheuil) postérité de Martial (1901-1977). (Saint-Martin) postérité d'Alain (1903-1980).

D'or au chevron de gueules accompagné de trois étoiles du même.

† **Moreau du Breuil de Saint-Germain** (après 1937) (Champagne (Langres)) : en cours d'agrégation à la noblesse au XVIII^e siècle. Jean-François (1774-1842), officier, maintenue noble par L.P. le 3 juillet 1818. [SS, V07, V89] Derniers du nom Albert (1838-1919) d'où Jean-Marie-Thomas (1873-1915) et Pierre-Marie-Jules (1878).

D'argent à trois fougères de sinople.

Morel (de Grimouville) (de) (Normandie (Coutances)) : anobli en 1643. [ANF-1983, V89]

D'or au chevron d'azur chargé de deux badelaires d'argent accompagné en pointe d'une fleur de lys.

<!!> **Morel de Foucaucourt et ► Morel de Boncourt** (Cambrais, Picardie) : extraction 1521. Maintenu noble le 15 janvier 1704 et 16 mai 1707. [ANF-1991, SS, V89] (Foucaucourt) Guy-Alphonse (1897-1993) d'où Andrée (1927-2017), Marc (1926-2002), Hélène et Monique. // Henry (1905-1996) d'où Marie-Christine, Jean (d'où Carine), et Charles-Henry. (Boncourt) postérité de Gérard (1919-2004).

D'azur à la fleur de lys d'or en abîme accompagnée de trois glands versés du même, deux et un.

† **Morel de Fromental (de La Clavière)** (1962-2010) (Limousin) : Mathieu Morel (1640-1706), anobli par l'achat d'une charge de Trésorier de France à Limoges et chevalier d'honneur au bureau des finances en 1704. Son fils Martial (1665-1747), mousquetaire puis sous-lieutenant des gardes françaises, trésorier de France au bureau des finances de Limoges. Lettres patentes de maintenue de noblesse en décembre 1718. [SS, V89] Derniers du nom : Jacques-Martial-Justin (1883-1962) d'où Louis-Joseph (1908-1908) et Marie-Chantal (1911-2010).

D'azur au chevron accompagné de trois étoiles, celle en pointe soutenue d'un croissant, le tout d'or.

† **Morel de la Carbonnière** (1938) (Normandie (Bayeux)) : Thomas Morel a obtenu des lettres d'anoblissement dans le cadre de "l'édit de création de 50 nobles en 1646", "avec permission de trafiquer leur vie durant et leurs enfants tenus de demeurer en ville

franche et servir le roy au premier arrière ban" (...) "aussi ausd. enfants de demeurer à la campagne ne pouvant trafiquer", lettres données à Paris en décembre 1646, vérifiées en la chambre des comptes le 1^{er} décembre 1653 et enregistrées à la Cour des Aides de Normandie le 27 juin 1653. Preuves pour les cheveu-légers de la garde en 1749 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1783. [SS, V89] Derniers du nom : Maurice (1869) d'où Hubert (1903-1938) et Amélie (1907-1921).

D'argent au cheval gai de sable au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux molettes du même.

► **Morel de La Colombe et Morel de La Colombe de La Chapelle d'Apcher** (Auvergne, Languedoc) : reconnaissance de noblesse en 1390, maintenue noble en 1645-1669-1670. Preuves de noblesse pour les pages de la Petite Ecurie en 1764, pour Saint-Cyr en 1789, les Ecoles Royales Militaires en 1785 et le 13 octobre 1788 (AR). D'Apchier (actuellement d'Apcher) par suite de l'adoption en 1826 par les Chateaufort Randon d'Apcher. [ANF-1993, SS, V89] Postérité d'Henri (1924-1987).

D'azur à deux étoiles d'argent en chef et une colombe de même en pointe.

<!!> **Morel de La Durantaye** (Bretagne, Quebec) : attestée 1400, réformation de la noblesse de 1448. Maintenu noble d'ancienne extraction par la chambre de réformation de la noblesse de Bretagne le 14 novembre 1668. [NNF] Cette famille subsiste au Québec avec l'abbé Jean-Paul Morel de la Durantaye, auteur de deux livres sur cette famille.

D'argent au léopard de gueules

► **Morel de Villiers** (Champagne, Bourgogne) : anobli par charges de trésoriers de France à Dijon pour Pierre Morel (1699-1755) en 1743 et son fils Claude (1725) en 1755. [ANF-1958, SS, V89] Postérité d'Octave (1854-1910).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois têtes de maure de sable tortillées d'argent.

† **Morel de Voleine (1919-1936)** (Lyonnais) : François Morel (1680-1763), anobli par charge de secrétaire du Roi en 1726, conseiller à la Cour des Monnaies de Lyon en 1745. Son fils François Morel de Rambion (1724-1778), conseiller à la cour des monnaies en 1748. [SS] Derniers du nom : Claude-Louis-Bon (1812-1894) d'où Claude-Jean-Louis (1852-1919), Irénée (1856-1936) et Louise (1857-1893).

D'azur à trois fleurs de morelles tigées mouvantes d'un croissant accompagnées en chef de deux étoiles le tout d'argent.

► **Morell d'Aubigny d'Assy (de)** (Normandie (Falaise)) : filiation suivie depuis Jehan de Morell, seigneur d'Auberménil (†1424). Ancienne extraction 1480, maintenue noble en 1666 par Chamillart à l'intendance de Caen et par de Marle à l'intendance d'Alençon. Marquis d'Assy par L.P. de décembre 1762, par érection enregistrée en la chambre des comptes de Normandie le 1^{er} mars 1763. Page de la Grande Ecurie le 24 octobre 1702. Preuves pour Malte. Baron de l'Empire le 2 janvier 1814 sans L.P. [ANF-1946, SS, V89, ENFS n°31] Postérité de Marc (1915-2008) et de Pierre (1921-1990).

D'or au lion de sinople couronné d'argent.

► **Morgan (de)**, ► **Morgan de Rivery (de)** et † **Morgan de Maricourt (de)** (Picardie (Amiens) : Jean-Baptiste (1655-1712), anobli par charge de secrétaire du Roi en 1709, mort en charge le 28 octobre 1712. (**Frucourt** titre éteint avec le fils du premier titulaire) : confirmation du titre de comte accordé à Jean-Baptiste-Maur Morgan de Frucourt (1756) par L.P. le 29 mai 1818 suite à l'ordonnance du 4 janvier 1818. (autre branche) : Louis-Alexandre (1759), anobli le 29 juin 1819. [ANF-1977, SS, V89, AN BB/29/978]. (Morgan) Postérité de Franck (1858-1940) (Rivery) Postérité d'Henry (1868-1936). (Maricourt) Adrien (1837-1904) d'où Jeanne (1869), x et Henriette (1872-1943).

D'argent à trois rencontres de buffle de sable.

† **Morgues de Saint-Germain (de) olim Mourgues** (1966-2008) (Velay (Solignac)) : extraction 1583. Maintenu noble en 1666. [SS, V89] Derniers du nom : Louis (1888-1966) d'où Suzanne (1915-2008), Gabrielle (1917-1983) et Marie-Thérèse (1921-1973). **voir également Mourgues (de)**

De gueules au sautoir au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

< !! > **Morin (de)** (Poitou (Mirebeau et Thouars)) : ancienne extraction 1450. Maintenu noble en 1669. [SS, V89] Derniers du nom : Bernard-Armand-Marie-Joseph d'où Odile (1918-1987) et Philippe (1921-2009) d'où Arnaud (1950).

D'azur au porc-épic d'or.

† **Morin de Banneville** (1920-1968) (Normandie) : Ancienne extraction 1447. Maintenu noble en 1666. Preuves de noblesse pour les pages de la Petite Ecurie le 7 juin 1754. (AR) [ANF-1952, SS] Derniers du nom : Charles-Gaston-Guillaume (1848-1920) d'où Léontine (1877-1968).

D'or à trois fasces de sinople.

† **Morin de La Rivière** et † **Morin d'Auvers** (Normandie) : anobli en 1638. Maintenu noble au XVIII^e siècle. [SS] Derniers du nom : (La Rivière) Roger (1860-1933) d'où Jean-Marie-Julien (1891-1918), Marie (1897-1973), Françoise (1901-1958), Alix (1904-2001) et Antoinette (1907-1966). (Auvers) Henry (1779-1858) d'où René (1818-1884).

D'or à la croix engreslée de sable.

† **Morin du Tertre** (-1944) (Bretagne (Comté Nantais), Maine) : maintenu noble le 18 novembre 1669. [SS] Derniers du nom : Alexandre (1802) d'où Hermine (1853-1944).

D'argent à l'arbre de sinople terrassé du mesme au porc épic (sanglier) de sable brochant sur le fût de l'arbre.

† **Morineau (de)** (1920) (Poitou) : baron de La Crosse le 21 mars 1787. [SS, V89] Derniers du nom : Louis-Frédéric (1840-1918) d'où Adrien (1873-1915) // Henry (1848-1920) d'où x et Augustine (1891-1917) // Louis-Marcellin-Albert (1842-1912) d'où Marie-Anne-Radegonde-Marguerite (1870-1920), Henry-Gabriel (1873-1873).

De gueules à la bande d'argent à trois têtes de maure de sable accompagnée de quatre croissants d'argent.

► **Morisson de La Bassetière** (Bas-Poitou, Bretagne) : ancienne extraction 1469, maintenue noble le 6 septembre 1666 et le 24 septembre 1667 et 15 mai 1715 à Poitiers. [ANF-1977, SS, V89] Nombreuse postérité issue de plusieurs branches.

De sable à trois rocs d'échiquier d'or deux et un.

† **Morlhon (de)** (-1900) (Rouergue) : extraction 1515. Maintenu noble le 17 octobre 1667, 4 février 1698, 7 mars, 16 mai et 28 novembre 1699 et 21 novembre 1700. [SS, V89] Derniers du nom Joseph d'où Augusta (1857-1900).

De gueules au lion d'or armé et lampassé d'argent.

† **Morny (de)** (1943-1944) (Île de France) : descendance illégitime de la Reine Hortense et du comte de Flahault. Duc héréditaire le 8 juillet 1862 et L.P. du 29 avril 1863. [SEC, SS] Dernier du nom : Antoine (1896-1942) et sa tante Mathilde (1863-1944).

D'argent à trois merlettes de sable deux et une, à la bordure componnée d'or et d'azur de seize pièces chaque compon d'azur à l'aigle d'or empiétant un foudre du mesme chaque compon d'or au dauphin d'azur crêté, barbé et oreillé de gueules.

† **Morot de Gresigny (de)** (Lorraine, Bourgogne (Auxerre)) : maintenu noble 1664 et 1698. Admis aux Etats de Bourgogne en 1682, Preuves pour les Ecoles Militaires en 1779. [ANF-2019 (posthume), SS, GAF n°24559] Raymond (1867-1946) d'où Hubert (1894-1955) (d'où Françoise (1930-1987)), Fernand (1901-1968) (d'où Alix-Marie-Catherine, ép. Albert Tribout et Claude-Marie (1927-2013) ép. de Redon du Colombier), Roger-Joseph- Henri (1904-1984).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois merlettes de gueules, et un chef d'azur chargé d'une levrette passante d'argent accolée de gueules.

† **Morteaux de Montcru (de) (1988)** (Comté de Foix) : extraction 1509. Maintenu noble le 18 octobre 1783. [SS, V89] Derniers du nom : Ferdinand-Marie d'où Henri (1872-1963) d'où Geneviève-Marie-Thérèse-Irène (1903-1970), Robert (1904-1988), Simone.

De gueules à trois chevrons d'argent accompagnés en pointe d'un olifant versé d'or au chef d'azur au croissant accosté de deux étoiles d'argent.

† **Mortemard de Boisse** (après 1903- ?) (Limoges, Paris) : Léonard de Mortemart de Boisse (1785-1878), chevalier de l'Empire par L.P. du 3 décembre 1811. La famille subsistante descend de son oncle. Derniers du nom : Roger (1866) d'où Marie-Léonie qui ép. ca 1930 Francesco Giusti.

Parti, au premier coupé d'or et d'argent : l'or au coq d'azur crêté et barbé de gueules ; l'argent au chevron d'azur, accompagné de trois allérions de gueules ; au deuxième d'azur au tronc d'arbre d'argent, soutenu de sinople, sommé d'une branche feuillée du même et surmonté d'un dextrochère armé d'argent, mouvan, du flanc dextre, tenant une épée du même, montée d'or ; et d'une étoile d'argent rayonnante d'or : bordure du tiers de l'écu de gueules au signe des chevaliers légionnaires posé au deuxième point en chef.

† **Mortier de Trévise** (1946) (Cambresis) : Duc de Trévise le 2 juillet 1808, Pair de France à vie le 4 juin 1814, annulé le 24 juillet 1815, confirmé Pair héréditaire

le 5 mars 1819 et baron Pair héréditaire le 16 juillet 1824. (autre branche): anoblie le 11 juillet 1820, baron héréditaire le 23 mars 1829 et comte héréditaire le 27 septembre 1839. [SS] Derniers du nom: (branche ducale): Edouard, 5^{ème} duc (1883-1946). (branche comtale) Hector (1797-1864) d'où Hector (1837) et Léonie (1840-1926).

Ecartelé: aux I et IV d'or au buste de cheval de sable celui du premier quartier contourné: au II d'azur au dextrochère d'or armé de toutes pièces et tenant une pée haute d'argent; au III d'azur au senestrochère d'or, armé de toutes pièces et tenant une épée haute d'argent au chef brochant de gueules semé d'étoiles d'argent.

Mortillet (de) olim Gallix (Dauphiné): anobli en 1825. [V89]

De gueules à la croix d'argent chargée de trois molettes de sable en pal.

†**Mosseron d'Amboise (de)** (1852-1903) (Brye) : Maintenu noble en 1667 par Caumartin, intendant de Champagne. Derniers du nom: Louis-Jacques (1787-1852) d'où Louise (1826-1903).

D'argent à la fasce de sable, accompagnée en chef de trois trèfles et en pointe de cinq an cres de même.

<!!>**Mossion de Lagontrie** (Saintonge): Jean-François, anobli par charge de secrétaire du Roi près le Parlement de Bordeaux, Lettres d'Honneur le 1^{er} septembre 1735 (AR). [ANF-1988, V89, NNF] Pierre (1902-1971) d'où Marie-Pierre (1958) // Gaston (1859) d'où Louis (1900) (d'où Jean et Bernard), Claire (1902), Odette (1904-2002), Guy (1906) d'où Alain (1944-2008) et Gérard (1947-2018) d'où Anne, Chantal (1980-2015) et Christophe.

D'azur à trois cors de chasse d'argent enguichés du même.

<!!>**Mostuéjous (de)** (Rouergue): extraction féodale depuis Aimeric en 1225. Maintenu noble en 1700. Une chanoinesse reçue au chapitre de Remiremont le 20 avril 1771 (AR). Prends part aux assemblées de la noblesse de Villefranche de Rouergue en 1789. (branche éteinte) Charles-François (1769-1849), pair héréditaire le 5 novembre 1827 sous condition (non réalisée) de constitution de majorat. [ANF-1973, GAF n°24582, V89, PPC] Postérité de Dieudonné-Louis-Henri-Charles (1817-1864). Nom ajouté par la famille Pahin. Subsiste Louis (1951), Guillaume, Alexandra, Nathalie... (ANF) Gaston-Henri (1898-1967) d'où René (1925) d'où Hélène et Isabelle // Alain-François-Gabriel (1927-2006) d'où Violette (1945).

De gueules à la croix fleurdelysée d'or cantonnée de quatre billettes du même.

►**Moucheron (de)** (Normandie, Bretagne): ancienne extraction vers 1445/1447 depuis Etienne de Boucheron. Maintenu noble le 7 juillet 1667, en 1668 et en 1699. Preuves de noblesse pour l'admission dans le Collège Royale de La Flèche le 11 novembre 1773 (AR) et pour les chevau-légers de la Garde le 13 septembre 1771 (AR). Comparution dans l'ordre de la noblesse de la généralité d'Alençon en 1789 (AR). [ANF-1933, SS, V89] Postérité de René (1871-1935).

D'argent à la fleur de lys d'azur coupée en pal et détachée de toute part.

►**Mouchet de Battefort de Laubespain (de)** (Franche-Comté (Poligny)): extraction 1525 (Hubert Mouchet, seigneur de Villersaraine et de Beauregard). Admis aux Etats de Bourgogne en 1645. Maintenu noble en 1668, 1669, 1698. Chevalier par Philippe II, roi d'Espagne par L.P. du 29 avril 1588. Comte de Laubespain par L.P. de Philippe IV, Roi d'Espagne le 17 mars 1649. Honneur de la Cour. [ANF-1945, SS, ENFS n°32] Postérité de Pierre (1866-1955).

Ecartelé: aux I et IV d'azur au sautoir d'or accompagné de quatre billettes du même (Laubespain); aux II et III de gueules à l'épée d'argent (Battefort); sur le tout de gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois émouchets d'or (Mouchet).

†**Mouësan de La Villirouët** (1919-1944) (Bretagne (Pays de Lamballe)): ancienne extraction. Maintenu noble el 9 août 1670. [SS] Derniers du nom: Charlemagne d'où Paul-Marie-Joseph (1829-1919) d'où Angèle (1854-1940), Anne-Marie (1861-1944) et x.

D'azur à la fleur de lys d'argent accompagnée de trois molettes du même.

►**Mougins (de) Roquefort (de)** (Provence (Grasse)): Jean-Joseph (1742-1822), président du tribunal civil de l'arrondissement de Grasse, anobli le 2 avril 1822. Comte Romain le 13 septembre 1872. [ANF-1972, SS, V89] Postérité de Raoul (1901-1967).

D'or au peuplier de sinople soutenu d'un croissant de gueules et accompagné de trois étoiles de sable.

†**Mouillebert (de)** (1870-1883) (Poitou): connue depuis Jehan de Mouillebert, écuyer, vivant en 1446. Maintenu noble le 9 septembre 1667 dans l'élection de Thouars. [Le Bret, GAF n°24644] Derniers du nom: Marie-Armand-Eugène (1812) d'où Louis-Eugène (1845-1870) // sa lointaine cousine Henriette (1804-1883).

D'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois roses du même.

►**Moulin de Labarthète (du) olim Dumoulin** (Gascogne (Landes)): extraction 1510. Maintenu noble le 22 novembre 1675 et 10 janvier 1698. [ANF-1992, V89, SS] Postérité d'Henry (1836-1896).

D'azur à trois gerbes d'or liées du même.

►**Moulin de La Bretèche (du) et †Moulin de La Fontenelle (du) olim Dumoulin** (1867-1913) (Normandie (Argentan)): filiation 1638. Anobli par L.P. en 1697 (Philippe Dumoulin, sieur de La Fontenelle, acheteur de lettres de noblesse dans la généralité d'Alençon). Révoquées par l'édit d'août 1715. Maintenu noble le 2 juillet 1744 en faveur des deux fils de Philippe (AR) et L.P. d'anoblissement du 25 septembre 1744 en faveur de Jean Dumoulin, sieur Dubois de Commeau, Trésorier de France à Caen. Vote à Argentan en 1789. [ANF-1938 (La Bretèche), WNS (Dumoulin), CEA, SS, V89] (La Bretèche) Nombreuse postérité. (La Fontenelle) Eteinte avec Thomas (1827-1867) et Antonie (1828-1913).

D'azur à trois chevrons d'or

►**Moulinet d'Hardemare (du)** (Normandie): Septembre 1655: Anoblissement de Maître Antoine du Moulinet, sieur du Bois-de-Molins Antoine du Moulinet, sieur de Sentilly, paroisse d'Argentan (1656) (AD 76 3B1129). Anobli en 1653, maintenu noble le 3 avril

1666. [SS, NG01, TA, NNF, JO] Postérité de Charles (1870-1959). **Est-on sûr que la famille actuelle descende de l'anobli de 1653 ?**

D'argent à trois fers de moulin de sable, deux et un

► **Moulins de Rochefort (de)** (Poitou (Mirebalais)) : anobli par charge de secrétaire du Roi, maison et couronne de France, maire de Poitiers en janvier 1464. Maintenu noble le 4 mai 1665, 29 décembre 1702, 9 février 1715 et 18 juin 1718, Honneurs de la Cour le 11 février 1766, Page du Roi, [ANF-1954, SS, V89]. Nombreuse postérité.

D'argent à trois fers de moulin de sable.

► **Moullart de Torcy et ► Moullart de Vilmares** (Picardie) : ancienne extraction 1479. Lettres patentes de relief de noblesse le 27 septembre 1664. Maintenu noble en 1668, 22 janvier 1716 et 26 avril 1770. Baron de Torcy par LP octobre 1738. Admis aux Etats d'Artois en 1788. [ANF-1964, SS, V89] (Torcy) postérité de Pierre (1904). (Vilmares) Postérité d'Hubert (1881-1948).

D'or au lion de vair armé et lampassé de gueules.

► **Mourgues (de)** : branche aînée de la famille Morgues de Saint-Germain. Claude de Mourgues (1594-1668) et son fils Joseph Scipion furent maintenus dans leur noblesse en 1668. Claude est le frère de Gabriel (1581-1634), ancêtre des porteurs du nom actuels. Deux branches puînées en voie d'extinction mais subsistantes par une descendance féminine.

► **Mourins d'Arfeuille olim Morin d'Arfeuille** (Marche (Felletins), Auvergne, Bourbonnais) : extraction féodale 1400. [ANF-1962, SS, V89] Postérité de Jean (1880-1952).

D'azur à la fleur de lys d'or accompagnée de trois étoiles du même.

► **Mourre** (Provence (Lorgues), Orléanais) : Grégoire (1765-1832), baron de l'Empire le 9 janvier 1810. Confirmé le 11 janvier 1823. [ANF-1939, SS, V89] Postérité de Charles (1873-1951).

Taillé d'or et d'azur à la balance droite de l'un en l'autre.

† **Moussy-la-Contour (de)** (1909) (Beauvaisis, Poitou) : ancienne extraction 1448. Maintenu noble le 30 décembre 1667, 15 mars 1715. Honneurs de la Cour en 1746 et 24 mars 1786. [SS, V89] Deniers du nom : Charles-Alexandre-Marie-Gustave (1826) d'où Charles-Alfred Gustave (1850-1909).

D'or au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.

► **Moustier (de)** (Franche-Comté) : ancienne extraction 1496. Marquis de Moustier en février 1741, admis aux Etats d'Artois le 5 novembre 1763 et 1767. Honneurs de la Cour le 27 juillet 1754, 9 mars 1755, 4 mai 1756, 1767, 1768, 1769, 1771 et 1777. [ANF-1994, SS, V89]. (Moustier) postérité de René (1850-1935) (Bermont) Une branche naturelle dite de Moustier de Bermont, reconnue en 1767 et eut l'autorisation de porter les armes brisées d'une barre et obligation de toujours accompagner le nom de Moustier de celui de Bermont. Postérité de Maurice-Melchior-Emile (1908-1967).

De gueules au chevron d'argent accompagné de trois alérions d'or.

Moustier (de) (Provence) : anobli 1596 – Il négligea de faire vérifier et enregistrer ce titre (...) Son fils reçut des lettres de surannation et de confirmation de noblesse en 1630, enregistrées à la Cour des Comptes en 1632. Maintenu noble en 1667. [ANF-2000]

► **Moustier de Canchy (du) olim Dumoustier** (Normandie (Caen), Bourgogne (Courtoin)) : Nicolas, seigneur de la Motte, maire de Caen, conseiller en la Cour des Aides de Normandie en 1674, séant alors à Caen, qui obtint en avril 1654 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que de besoin. Confirmé en 1697 (Acheteur de lettres de noblesse). Maintenu noble en 1732. [ANF-1955, SS, V89] Postérité d'Henri (1914-1970).

D'azur à trois chevrons d'argent.

† **Moustiers (des) olim Desmoutiers** (Normandie (Argentan)) : extraction 1514. Maintenu noble le 4 avril 1666 et 1671. Preuves pour Saint-Cyr en 1776. [GAF n°24691, SS, V89] Derniers du nom (**des Moustiers de Mérinville**): Stanislas-Jean-René (1853-1905) d'où **Andrée-Marie-Berthe** (1886-1980).

D'argent à une fasce d'azur frettée d'or.

► **Moutis (des)** (Normandie (Argentan)) : ancienne extraction, maintenue noble le 4 août 1666 à Alençon. Vote noble à Argentan et Alençon en 1789. [ANF-1967, V89, SS, SS sup] Derniers du nom : Joseph (1916-2008) d'où x, François (1952-2003) et x. // Postérité de Joseph (1852-1894).

D'or à trois chevrons de sable accompagnés en pointe d'une rose de gueules.

† **Mouton de Lobau** (1838-1906) (Lorraine) : comte de l'Empire en 1809, comte de Lobau en 1810. [GAF n°24703]

Coupé : au I des Comtes Militaires càd d'azur à l'épée haute d'argent montée d'or posée en pal ; et d'or au chène arraché de sinople ; au II de gueules au mouton passant d'argent sur une plaine d'or.

(0) **Mouxy de Loche (de)** (1992) (Savoie) : extraction 1507, comte de Loche par Lettres du duc de Savoie le 28 avril 1683. [SS, V89] Derniers du nom : Robert (1902-1992) d'où Marguerite (1932-2011), y et y.

Ecartelé : aux I et IV échiqueté d'or et d'azur à quatre tires ; aux II et III de gueules au sautoir d'or.

(0) **Moÿ (de)** (1989-) (Picardie, Vermandois, Champagne) : extraction féodale 1384, Honneurs de la Cour [V89]. Le dernier proteur du nom a eu 6 filles : Annie (+2016), Marie-Charlotte, Martine, Catherine, Sylvie et Nathalie. Le nom est relevé par la famille Lescop.

De gueules fretté d'or de six pièces.

► **Moÿ de Sons (de)** (Picardie, Champagne) : Extraction féodale prouvée depuis 1327, maintenue noble en 1668 sur titres de 1448, Honneurs de la Cour le 15 mai 1783. Marquis de Moÿ de Sons par lettres patentes de 1748 de Stanislas, roi de Pologne, titre confirmé en France en 1783. Titre de comte héréditaire confirmé par décret impérial du 14 mai 1862. (Rattachement aux précédents non prouvé). (Branche en Bavière) immatriculée dans la noblesse de Bavière le 24 août 1816, baron héréditaire

par diplôme du Roi de Bavière du 1^{er} mars 1858. [ANF-1988, SS, SS sup] Postérité de Robert (1881-1939) et subsistance en Bavière.
De gueules fretté d'or au franc canton d'azur chargé d'une anille d'argent.

†**Moyria-(Châtillon) (de)** (-1901) (Bugey, Bresse) : Filiation 1307. Maintenu noble en 1669 dans la généralité de Bresse. Honneurs de la Cour en 1773. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1756-1762 et 1768, pour les pages de la Grande Ecurie le 5 mai 1760. Certificat pour le service le 11 novembre 1784. [Le Bret, NNF] Derniers du nom : Ferdinand d'où Elisabeth (1805-1901) et Marie-Armande (1806-1888).
D'or à la bande d'azur accompagnée d'un orle de six billettes du même.

<!!>**Muffat de Saint-Amour (de Chanaz)** (Savoie (Faucigny), Italie) : (branche aînée) Créé Comte par L.P. du Roi de Sardaigne le 6 novembre 1719. (branche cadette subsistant) Jean-Nicolas, anobli par L.P. du 17 juin 1720 du Roi de Sardaigne. Comte par L.P. du 9 janvier 1737. Marquis de Chanaz par L.P. du 17 mars 1786. [PPC, SS, ENFS n°24] Postérité de Carlo-Alberto (1847) d'où Paul (1882-1958) (d'où postérité italienne), Marie (1886-1967) et Angélique (1887-1980).
Ecartelé : aux I et IV d'azur au lion couronné d'or ; aux II et III de gueules à trois têtes de loups d'argent, allumés du champ.

†**Muiron** (Île de France (Laonnais)) : N, inspecteur de l'enregistrement, anobli par L.P. le 2 avril 1822. [SS] Derniers du nom : Auguste (1832-1878) d'où Mathilde, Henriette et Bernard (1868).
De sinople au chevron alaisé d'argent accompagné en chef à dextre d'un soleil d'or et à senestre d'un croissant contourné d'argent et en pointe d'un trousseau d'or.

<!!>**Mulatier de La Trollière** (Bourbonnais) : ancienne extraction 1453. Preuves pour Malte dès 1539. Maintenu noble en 1667. Preuves pour la Grande Ecurie en 1770 et admission aux Cheval-légers de la garde du Roi le 15 juillet 1771. Baron en 1773 (?). Reprise du nom patronymique « Mulatier » au XVIII^e siècle. Comparait à Bourbon l'Archambault en 1789. [ANF-1945, WNS, GAF n°33607, V89, SS, ENFS n°36] Postérité de Jacques (1926).
D'azur à trois têtes et cols de mules d'or bridés de sable.

►**Müllenheim (de) et Müllenheim Rechberg (de)** (Alsace, Brisgau) : ancienne extraction 1337, confirmé baron par l'ordonnance de Louis XV du 25 novembre 1773. [ANF-1965, SS, V89] La branche de Rechberg est la seule subsistante en France. Une branche établie en Prusse, reconnue baron le 21 septembre 1704 subsiste en Allemagne.
De gueules à la rose d'argent boutonée d'or et une bordure d'or.

►**Mullot de Villenaut (de)** (Nivernais) : filiation depuis Regnault de Mullot, écuyer, cité en 1500. Extraction prouvée 1538. Maintenu noble le 15 juin 1586 par arrêt de la Cour des Aides. Confirmation de noblesse par ordonnance du 11 février 1599. Maintenu noble le 21 mars 1667 par Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, le 2 mai 1669 et le 9 décembre 1702 par Machault d'Arnouville, intendant d'Orléans. [ANF-2012,

SS, V89, ENFS n°25] Deux branches issues de Louis-Nicolas (1733-1799). Nombreuse postérité.
D'azur à la bande d'argent chargée de trois coquilles de gueules accostée de deux étoiles d'argent.

<!!>**Mun (de)** (Bigorre) : ancienne extraction 1425. Maintenu noble le 23 janvier 1700. Honneurs de la Cour en 1777, 1782 et 4 avril 1786. Comte de l'Empire le 29 septembre 1809, Pair de France le 17 août 1815, Marquis-Pair le 31 août 1817, confirmé le 20 décembre 1817 et le 25 février 1821. [ANF-1961, SS, V89] Postérité d'Antonin (1902-1980).
D'azur au monde d'argent croisé et cintré d'or.

►**Murard de Saint Romain (de)** (Dauphiné (Crest), Lyonnais) : Pons Murard, sieur du Buisson, anobli par charge d'échevin de Lyon en 1574-1575. Maintenu noble le 20 octobre 1667 à Paris et le 11 avril 1699 par M. d'Herbigny à Lyon (AR). Comparait à Lyon en 1789 (AR). Comte Romain en 1873. [ANF-1940, SS, V89, ENFS n°24] Postérité de Guy (1904-1995).
D'or à la fasce crénelée d'azur maçonnée de sable accompagnée en chef de trois têtes d'aigle rangées de sable et en pointe d'une flamme de gueules.

►**Murat** (Quercy (La Bastide, Fortunière)) : prince de l'Empire en 1805 (« ad personam »), grand duc de Berg et de Clèves le 12 juillet 1806 avec qualité d'Altesse Royale, Roi des Deux-Siciles du 15 juillet 1808 au 21 mai 1815. Prince de Pontecorvo le 5 décembre 1812. Prince et Altesse en 1853. Noble français depuis 1806 puisque citoyen français élevé au titre royal des Deux-Siciles, lequel royaume faisait partie de l'Empire Français. [ANF-1991, V89, SS sup]
Coupé : au I parti d'or au cheval cabré de sable et d'azur à deux cornes d'abondance d'or en sautoir ; au II d'or à trois glands de carnation ; sur le tout d'azur à l'aigle d'or empiétant un foudre du même et regardant à senestre.

†**Murat (de)** (-1958) (Auvergne) : extraction féodale, maintenue noble en 1666. Honneurs de la Cour le 12 novembre 1784, 3 novembre 1785 et 27 mars 1789. [SS] Derniers du nom : Paul-Louis-Géraud d'où Pauline (1874-1958) et Noël-Adrien-Marie-Robert.
Losangé d'or et d'azur.

►**Murat de Lestang (de)** (Dauphiné) : extraction 1451. Marquis de Lestang en juin 1643, maintenue noble en 1667. Honneurs de la Cour le 26 novembre 1788 et 27 janvier 1789. [ANF-1938, SS, V89] Postérité de Max (1893-1962).
D'azur à trois fasces murillées d'argent celle de la pointe portichée.

†**Murat-Sistrières (de)** (1880-1919) (Auvergne, Corse) : Vicomte en septembre 1776. Baron de l'Empire le 3 septembre 1813. [SS, NG01] Achètent au XVIII^e siècle une portion de l'ancien vicomté de Murat dont ils étaient auparavant officiers. Derniers du nom : Eugène (1801-1880) d'où Anne-Marie (1846-1919).
Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois fasces crénelées d'argent maçonnées de sable, la première crénelée de cinq pièces, la seconde de quatre pièces, la troisième de trois, cette dernière ouverte en poste au milieu (Murat) ; aux II et III d'azur à un Saint-Michel d'or tenant

enchaîné sous ses pieds le démon aussi d'or et le frappant d'une épée flamboyante de gueules (Sistrières).

†**Mure de Pelanne** (1908) (Dauphiné (Gières)) : chevalier héréditaire le 7 septembre 1822. [SS, V89] Derniers du nom : Martial (1802-1875) d'où Paul-Camille-Napoléon (1850-1908).
D'or à la fasce d'azur accompagnée de trois mures au naturel, un et deux

<!!> **Musnier de Pleignes** (Artois, Paris, Saintonge) : Prosper-Maurice (1721-1798), anobli par charge d'auditeur en la chambre des comptes de Paris par provision du 8 mai 1745. Dispense du Marc d'Or le 15/18 décembre 1777. [ANF-1965, V89, SS, SS sup, ENFS n°44] Postérité de François (1893-1983).
D'azur au chevron d'argent surmonté d'un croissant accompagné en chef de deux épis de blé et en pointe d'un mouton passant le tout d'argent.

†**Mussan (de) (alias Mussen)** (-1926) (Soissonnais, Picardie (Nanteuil-la-Fosse)) : extraction 1541. Maintenu noble en 1667 et 1669. [SS, V89] Derniers du nom : Marie-Emile-Gabriel (1847) d'où Berthe (1875-1926).
D'azur à trois fascées d'or et une hache d'armes du même brochant en bande.

†**Musset (de)** (1899-1904) (Beauce, Vendômois) : extraction, maintenue noble en 1667, 15 décembre 1715 et 3 juillet 1717. [SS] Derniers du nom : Alexandre de Musset-Signac (1819-1899) // sa cousine Herminie (1819-1904), sœur du poète Alfred (1810-1857). Le nom a été relevé par décret du 29 juin 1867 par la famille Lardin et par décret du 15 novembre 1931 par les Legras de Grancourt.
D'azur à l'épervier d'or chaperonné longé percé de gueules.

<!!> **Mython (de) et Mython d'Harcelines (de) (olim Mithon)** (Normandie, Picardie, Saint-Domingue) : extraction 1549, maintenue noble en 1667. [SS, NG01] Postérité de Paul (1860-1922).
De gueules à deux lévriers d'argent accolés de sable, affrontés et accompagnés en chef d'une hure de sanglier d'or.

N

► **Naguet de Saint-Vulfran** (Normandie) : Jacques, anobli par lettres en 1522 (partage noble en 1535). Maintenu noble le 12 septembre 1668 par La Galissonnière, intendant de Rouen. [GAF n°24791, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t. III p. 1158, WP, ENFS n°23] Postérité de deux branches.
D'azur à trois coquilles d'or, deux et une, et une molette d'éperon d'or en chef.

†**Najac (de)** (1915-1960) (Rouergue) : Anobli par lettres en mars 1781, enregistrées à la chambre des Comptes de Paris. Comte de l'Empire le 26 avril 1808. [SS, SS sup] Derniers du nom : Raoul (1856-1915) // sa cousine Louise (1870-1960).
Coupé : au I d'azur à trois étoiles d'or rangées en fascées et de gueules à un faisceau d'armes soutenu par deux lévrettes affrontées d'argent accolées du même soutenues

d'une terrasse de sinople au franc quartier des comtes conseiller d'état.

Napoléon : ancienne famille Bonaparte, extraction 1596.

<!!> **Nantes d'Avignonet (de)** (Dauphiné) : anobli par charge de Trésorier de France au bureau des finances de Grenoble en 1677. Un seul représentant masculin en 2019. [Kerfranc/Keranplein]

Narbonne (de)[WN]

†**Narbonne-Lara (de)** (1939-1939) (Castille, Languedoc) : Extraction féodale 1140, Admises dix fois aux Honneurs de la Cour de 1749 à 1789, Duc de Narbonne-Lara à Brevet en décembre 1780, comte de l'Empire par L.P. du 23 décembre 1810 (titre éteint en 1813 mais relevé par Claude Lombard de Buffières par décret impérial du 11 mars 1863). [SS, SS sup] Derniers du nom : Jean (1865-1939) d'où Raymonde (1890-1939) et Aymeri (1895-1916).

De gueules plein alias Ecartelé : aux I et IV de gueules à deux chaudières fascées d'or et de sable d'où sortent 8 serpents de sinople 4 et 4 à senestre ; aux II et III de gueules plein.

► **Narbonne-Pelet (de)** (Languedoc) : Extraction féodale, maintenue noble en 1669. Confirmation du nom de Narbonne-Pelet en 1669. Honneurs de la Cour 1764-1774-1783-1788. Pair héréditaire les 17 et 19 août 1815, duc à titre personnel le 13 avril 1816 puis héréditaire par ordonnance du 31 août 1817, confirmé par L.P. du 18 février 1818. Eteinte dans les mâles en 1901 en France mais subsistante en Allemagne (Bavière) sous le nom « von Pelet-Narbonne ». [WN, SS, SS sup] Derniers du nom : Aimeric (-1853) d'où Théodoric (1814-1901) et Hermessinde (1832-1834)

De gueules plein à l'écusson en abîme d'argent au chef de sable.

Ecartelé : aux I et IV de gueules à la croix de Toulouse d'or (Toulouse) au II d'argent au lion de gueules ; au III d'or à l'ours de sable armé (portant à sa ceinture une épée d'argent) ; sur le tout d'argent au chef de sable à la bordure de gueules.

► **Narp (de)** (Béarn, Saint-Domingue) : Anobli par lettres enregistrées le 13 octobre 1774. [SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t. III p. 1158, WP] Postérité d'Auguste (1908-1989).

D'azur au lion couronné d'or accompagné de trois molettes d'éperon d'or deux et un.

► **Nas de Tourris (de) (Provence, Île Bourbon)** : Simon, anobli par L.P. du Roi Charles VIII en mai 1495. Maintenu noble par Belleguise le 14 ou 24 janvier 1668. [SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t. III p. 1159, WP, ENFS n°38] Postérité de Joseph-Marie de Nas de Tourris (1748-1804).

D'azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules

<!!> **Nattes (de)** (Rouergue (Rodez), Languedoc) : Bérenger de Nattes, anobli le 4 mars 1369. Maintenu noble le 15 juillet 1669 par les commissaires de Guyenne sur preuves de 1369, le 26 juillet 1669 par l'intendant du Languedoc et 26 décembre 1715. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 21 octobre 1771 (AR) et pour Saint-Cyr en 1775. Prend part à l'assemblée de la noblesse de

la sénéchaussée de Béziers en 1789. [ANF-1968, GAF n°24820, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t. III p. 1159, WP, ENFS n°11] Postérité de Pierre (1867-1945). (branche cadette de Villecomtal) Derniers du nom : Louis-François-Casimir-Paul-Hubert-Marie (1844-1892) d'où Renée () et Catherine (1869-1926).

De gueules à trois nattes d'or posées en fasce traversée d'une épée du même.

(0)Nau de Beauregard (1984-) (Île de France) : Noblesse inachevée par chagr de conseiller au chatelet de Paris le 2 août 1780. Créé chevalier héréditaire le 20 juillet 1829. Autorisation du nom de Beauregard en 1859. [SS, SS sup] Derniers du nom : Raoul-Edgard-Denis (1882-1945) d'où Georges (1920-1984) (d'où Joëlle, Anne-Catherine et Chantal), Yvonne (1919-2006) et Sylvie (1917-2012).

De sinople à la croix potencée d'argent à la bande de gueules brochante et chargée de trois étoiles d'or.

†**Nau de Champlouis** (1991-2014) (Île de France) : Anobli par L.P. en mai 1605. Maintenu noble le 25 janvier 1698. Dispense du Marc d'Or le 22 juin 1780. Pair de France en 1839. Baron héréditaire par décret impérial, confirmé le 6 août 1859. [SS, PPC t. III p. 1158, ENFS n°30] Dernier du nom : Jacques (1876-1941) d'où Clotilde (1913-1996), Victor (1917-1991), religieux bénédictin, et Claude (1920-2014).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la rose de gueules ; aux II et III de gueules à la licorne passante d'argent ; sur le tout, d'azur au chevron d'or accompagné, en chef, de deux molettes et, en pointe, d'un croissant le tout d'or.

†**Nau de Maupassant** (Saumur) : Léon Nau Maupassant devient Nau de Maupassant le 28 décembre 1859 (publié au bulletin des lois le 12 janvier 1860). Comte Romain en 1880. Derniers du nom : Léon (1810-1880) d'où Charles (1866-1941).

†**Naucaze (de)** (-1920) (Auvergne, Rouergue, Guyenne) : maintenue noble le 8 octobre 1666 sur titres de 1490 par de Fortia, intendant d'Auvergne. Preuves de noblesse pour les pages de la Grande Ecurie le 25 janvier 1679. Maintenu noble par Pellot le 20 janvier 1668 et par Le Gendre le 4 avril 1702 dans la généralité de Montauban. [WN, NNF, Kerfranc]

D'argent au lion léopardé de sable armé et lampassé de gueules, surmonté d'une vache passante de gueules, accornée, accolée et clarinée de sable, au chef d'azur chargé d'un navire d'argent.

Naurois (de), voir Jacobé de Haut

►**Navailles-Labatut (de)** (Béarn, Gascogne) : Extraction féodale 1399, maintenue noble en 1671, le 11 avril 1716. Reçu aux Etats du Béarn, Honneurs de la Cour le 19 mai 1784 et 12 octobre 1788, preuves pour les pages de la Grande Ecurie. (branche cadette éteinte) baron d'Angais en 1656. [ANF-1993, GAF n°24836, WN, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t. III p. 1160, WP] Postérité d'Hubert (1907-1983).

Ecartelé : au I d'azur au lion d'or ; au II d'azur à trois fleurs de lys d'or ; au III de gueules à trois flèches d'or ferrées d'argent en pal pointe en bas ; au IV, d'or à l'épée antique de gueules en pal pointe en bas.

< !!>**Naÿs (de), †Naÿs de Candau (de)** (1912-1951) et < !!> **Naÿs de Labasseyre (de)** (Béarn) : filiation suivie depuis Audribert de Nays, seigneur de Cassaet, frère de Fortaner de Nays, syndic général de Béarn de 1494 à 1504. Extraction 1551 (branche de Nays-Candau, baron de Candau par L.P. de 1652, baron de Labasseyre par L.P. de mai 1664, enregistrées à la chambre des comptes de Navarre le 1^{er} février 1670. Maintenu noble en 1670. Marquis de Candau par L.P. de mai 1718, éteinte 1913). Reçu de nombreuses fois aux Etats du Béarn de 1632 à 1765. [ANF-1968 (Labasseyre), GAF n°24855, WN, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1160, WP, ENFS n°7] Derniers du nom (Labasseyre) Paul (1874-1960) d'où Marie-Thérèse (1918-2007), Clotilde (1919-1999), Jeanne (1921-1969), Madeleine (1922-2004), Elisabeth, Jean-Henri-Léopold-Pierre-Sévère (d'où Philippe (1966-2003) (d'où Nathan (1997) et Lisa (1994)) et Olivier (1968)). (Candau) Alexandre-Marie (1834-1912) d'où Gabrielle-Hippolyte-Henriette (1861-1940), Marie-Raymonde-Alice (1862-1951) et Louise-Marie-Nelly (1863-1907).

D'argent à la croix fleuronée de sable.

†**Nédonchel (de)** (1901-1905) (Artois) : Extraction féodale, marquis de Nédonchel en septembre 1723. Député de la noblesse d'Artois aux Etats Généraux de 1789. Honneurs de la Cour 1782-1789. [WN, SS] Dernier du nom : Eugène d'où Georges (1813-1901) d'où Caroline (1840-1905) et Mathilde (1842-1867).

D'azur à la bande d'argent.

< !!>**Negrone (de) olim Negrone (de)** (Corse, Porto-Rico) : Filiation 1578, reconnue noble par arrêt du 22 juin 1778 du conseil supérieur de l'île, sous le double nom de Castagnola Negrone, avec possibilité pour ses membres de ne porter que le nom de Negrone ou Negrone. [SS, PPC t. III p. 1161, ENFS n°22] Postérité de Gio-Giacomo Negrone (1754-1828).

D'or à trois pals de sable.

Nérestang (de)[WN]

†**Nérin** (1882-1939) : Claude (1756-1838), baron de l'Empire le 11 juillet 1810. Derniers du nom : Pierre (1819-1882) d'où Isabelle (1849), Léonie (1853) et Madeleine (1859-1939) ép. en secondes nocces d'Henri Noirod d'où reprise du nom par cette famille devenue « baron Noirod-Nérin ».

D'or à la tour crénelée de sable, au franc-quartier des barons militaires.

►**Nervaux (de Mézières)-Loys (de)** : actuels propriétaires du château de Courson, issus d'André Denervaud d'Invaud (1755-1820). Famille d'origine suisse.

De gueules à deux tours d'argent sommées chacune à dextre d'un oiseau d'argent, à la bordure d'or

Nerville (de), voir Espinay (d')

►**Nervo (de) olim de Nervoz** (Lyonnais) : Anobli par charge de secrétaire du roi près la Cour des Monnaies de Lyons le 28 mars 1752, mort en charge le 14 janvier 1756, baron de l'Empire sur institution de majorat par L.P. du 6 janvier 1810, confirmé héréditaire par L.P. du 29 juillet 1818, preuves pour les Ecoles Royales

Militaires en 1780. [ANF-1947, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1161, WP]

Ecartelé : au I de gueules au dextrochère armé tenant un badelaire d'argent ; aux II et III d'azur au lion d'or ; au IV, d'azur à la tour ruinée d'argent au chef du même à la croix de sinople ; une croix d'or brochant sur l'écartelé.

†**Nesmond (de)** (Angoumois) : Anobli par charge d'échevin d'Angoulême en 1570, maintenue noble en 1667. [SS] Derniers du nom : Pierre-Clément-Justin (1831-1892) d'où Justine (1860), Marie-Cécile-Caroline (1862-1896), Camille (1864) et Jean-Paul-Georges (1876-avant 1945).

De sable à la croix ancrée d'argent.

►**Nettancourt (de), - de Vaubécourt** (Champagne, Lorraine) : Connue depuis 1215, extraction féodale 1376-1386, Honneurs de la Cour 1746-1750-1757-1766-1780, preuves pour Saint-Cyr en 1749, Comte de Vaubécourt le 13 avril 1635, Baron de Nettancourt le 14 juillet 1862. [ANF-1997, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t. III p. 1161, WP]

De gueules au chevron d'or.

Neuchèze, voir Nuchèze

►**Neufville (de) olim O'coche** (Artois, Hollande, Paris) : son ancienne noblesse française fut reconnue en Angleterre et elle reçut un titre de baronnet en 1711 mais éteint en 1735. Une autre branche est fixée en Allemagne, reconnue noble de race et admise dans la chevalerie allemande par décret impérial en 1753. Baron du Saint-Empire en 1792. [SS, PPC t. III p. 1162]

D'or fretté de gueules.

†**Neurisse de Lалуque (de)** (Gascogne) : confirmé Baron héréditaire le 15 novembre 1817. Eteinte en 1913. [SS] Derniers du nom : Bernard-Marie (1765-1829) d'où Charles (1823) et Amédée (1823).

De sinople à trois têtes de léopard d'or.

►**Neverlée (de)** (Namur, Picardie) : Noblesse belge, reconnue noble en France avec le titre de baron le 14 janvier 1863. [SS, V89, NG01, PPC t. III p. 1163, WP]

De gueules à trois fleurs de lys d'argent.

†**Neveu des Châteaux de Champrel** (1972-2014) (Normandie (Alençon, Carrouges)) : Etienne-François, anobli par charge de greffier au bureau des finances d'Alençon de 1722 à 1745. Etienne-François, président trésorier de France au bureau des finances d'Alençon le 29 octobre 1766 et maintenue noble le 21 septembre 1819. [GAF n°24923, SS, V89, NG01, PPC t. III p. 1163, ENFS n°12] Derniers du nom : René (1895-1972) d'où Bernard (1923-1924) et Henriette-Marie-Françoise (1925-2014).

D'azur à deux épées d'argent en sautoir au chef de gueules chargé de trois besants d'or.

†**Ney d'Elchingen** (1969-2005) (Lorraine, Sarre) : Duc d'Elchingen en mai 1808 et Prince de la Moskowa le 7 septembre 1812, pair de France le 4 juin 1814 pour Michel, Maréchal (1769-1815). [SS, V89, PPC t. III p. 1164] Derniers du nom : Michel (1905-1969) d'où Laetitia (1940-2005)

D'or à l'écusson d'azur chargé d'une orle d'or et accosté de deux mains tenant des badelaires de sable à la bordure d'azur.

?†**Neyon de Soisy** (Barrois, Champagne) : Extraction, maintenue noble 1671-1738, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778. Certificat de noblesse pour le collège de la Flèche le 28 avril 1778. [NG01] Derniers du nom : César (1796) d'où Nicolas-Adolphe (1836).

D'argent à un losange de gueules et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Neyron de Saint-Julien** (Forez) : Jacques (1733-1811), maire de Saint-Etienne, anobli par charge de secrétaire du roi en 1768. (Branche cadette) baron héréditaire le 4 décembre 1846, éteinte en 1941. [ANF-1993, GAF n°24937, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1164, PPC supp. p.1688, WP] Postérité d'Aimé (1877-1963).

D'azur au héron d'argent au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

†**Nicéville (de)** (1931) (Lorraine) : comte de Nicéville par L.P. d'avril 1753 du duc de Lorraine. Preuves pour les cadets-gentilshommes du Roi Stanislas le 31 mars 1757 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1760, 1771, 1780 et 1786. [Kerfranc] Dernier du nom : Joseph-Paul (1849-1931).

Ecartelé : au I de gueules à un lion d'or ; au II d'azur à une croix d'or potencée ; au III pallé d'or et de gueules de dix pièces ; au IV d'azur à une bande d'or.

†**Nicod de Neuvecelle de Maugny (de)** (1944) (Savoie) : Convoqué aux élections de la noblesse de Chablais en 1637. [SS] Derniers du nom : Charles-Albert (1839-1915) d'où Alexandrien Rose (1867) et Clément (1873-1944).

Parti : au I d'azur à trois bandes ondées d'argent ; au II d'or au lion de gueules.

< !!>**Nicol de La Belleissue** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : Extraction 1518, maintenue noble 1669. [ANF-1948, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1165, WP] Charles (1890-1967) d'où (1) Serge-Charles (d'où Catherine et Jean-Loup) et Guy-Charles-Pierre (d'où Anne-Isabelle), (2) Jeanne-Marie-Charlotte-Denise, Charlotte-Marie-Valérie-Raymonde, Gilles-Charles-Guy-Marie (1934-2007) (d'où Philippe), François-Marie-Pierre-René (d'où Marie-Pauline, Anne-Sophie, et Diane), Odile-Valérie-Marie-Jeanne (1941-1986) et Alix-Marie-Charlotte (1943-1971).

De sable à dix coquilles d'argent posées 4, 3, 2, 1.

►**Nicolai de Lacoste de Laval (de)** (Périgord, Limousin, Auvergne) : Extraction, maintenue noble le 20 novembre 1740 par le Conseil d'Etat. [WN, SS, V89, NG01, TA, PPC t. III p. 1165, WP]

D'azur au lion d'or couronné de gueules tenant dans sa patte une épée haute d'argent.

Nicolas (Ardennes) : Chevalier de l'Empire le 29 septembre 1809, baron le 28 septembre 1813, confirmé le 15 mars 1817. [SS]

D'argent à la fasce de gueules chargée d'une étoile du champ et accompagnée en chef d'un sabre de hussard d'azur surmonté d'un bonnet de hussard de sable orné d'or et en pointe d'un cerf courant de sable soutenu de sinople.

Nicolas de Lisleferme voir de Lisleferme

†**Nicolas de Lamabellerie** : une famille éteinte de souche différente (Michel Nicolas (1634-1674), marchand tanneur) que la famille Nicolas de Lisleferme aujourd'hui connu sous « de Lisleferme »

†**Nicolau de Montribloud** (Languedoc) : Famille issue d'un capitoul de Toulouse en 1734, originaire du Languedoc et depuis installée à Lyon. Un fils naturel reconnu en 1786. Eteinte définitivement en 1898 ?

► **Nicolaÿ (de)** (Vivaraïs, Île de France) : anobli par charge de conseiller - secrétaire du Roi en la chambre des Comptes de Paris en 1465, branche aînée Honneurs de la Cour en 1776 et 1781, marquis de Goussainville 1645 (aîné aussi comte de l'Empire 1811, pair 1815 et 1832, éteint 1918), cadet marquis-pair 1817; branche cadette de Sabran non titrée. [ANF-1935, WN, SS, V89, NG01, TA, V07, WP]

D'azur au lévrier d'argent courant au collier de gueules bordé d'or.

► **Nicollon des Abbayes** (Poitou, Vendée (Les Sables d'Olonne)) : Pierre Nicolan (1763-1832), général vendéen, anobli par L.P. le 3 février 1819. [SS, V89, NG01, PPC t. III p. 1167, WP, ENFS n°25] Nombreuse postérité.

Parti : au I d'azur à la croix d'argent ; au II de gueules à deux épées d'argent en sautoir accompagnées en pointe d'un lys d'argent.

► **Nielly** (Bretagne) : Joseph-Marie (1751-1833), préfet maritime de Dunkerque, contre-amiral, baron de l'Empire le 1^{er} août 1814 et 17 février 1815 [SS, V89, V07, NG01, TA, PPC t. III p. 1167, WP] Nombreuse postérité.

D'argent au vaisseau de guerre au naturel portant une flamme de gueules à son grand mât et voguant sur une mer de sinople.

†**Nivière** (1952-1968) (Lyonnais) : Laurent (1780-1840), receveur général des finances du département du Rhône, baron le 11 juillet 1820. [SS, V89, NG01, PPC t. III p. 1168] Derniers du nom : Léon (1834-1922) d'où Mathilde (1862-1928), Henry (1863-1952), Fernand (1865-1931) et Hélène (1874-1968).

Tiercé en pal : d'azur à une muraille d'argent, d'or au lion de sable et d'azur à trois besants d'argent.

► **Noailles (de)** (Limousin, Île de France) : Extraction féodale 1225, comte d'Ayen 1592, duc de Noailles et pair 1663 (duc d'Ayen 1737, titre d'attente des ducs de Noailles), marquis de Maintenon (1698, 1719), Honneurs de la cour, comte de Noailles et de l'Empire 1811, br. cadette comte de l'Empire 1810, duc de Mouchy 1814 (prince de Poix, titre d'attente des ducs de Mouchy), duc de Poix 1815 et pair 1817. Arrêté ministériel portant réversion d'un titre héréditaire de comte le 13 mai 1840 (AR). [ANF-1933, SS, V89, TA, V07, NG01, PPC t. III p. 1169, WP]

De gueules à la bande d'or.

► **Noblet d'Anglure (de), alias Noblet (de), - de La Clayette et - Lunet de La Malène** (Bourgogne) : Ancienne extraction 1482, maintenue noble en 1669-1698. Admis aux Etats de Bourgogne en 1703. Marquis

d'Anglure en mai 1715, comte de la Clayette en juillet 1730, Page de la Petite Ecurie en 1786. [ANF-1970 (Anglure), WN, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1169, WP]

D'azur au sautoir d'or.

†**Noblet de Romery** : le nom a été repris sans fondement connu par Gaëtan, candidat Rassemblement National dans l'ain. Famille anoblie par charge de conseiller au parlement de Paris au XVIII^e siècle mais éteinte depuis le XVIII^e siècle.

Noday (du), voir Rolland de Rengervé

(0)**Noë (de)** (1994) (Comminges) : Extraction féodale depuis Jean, seigneur de Noé, Samaran et Féréol, vivant en 1356. Maintenu noble par Bezons le 25 octobre 1668. Honneurs de la Cour le 15 décembre 1753, 14 février 1754 et avant 1773 sous le nom de Marquis de l'Isle de Noé. Page de la Petite Ecurie en 1689. Pair de France le 17 août 1815 et Comte pair héréditaire par ordonnance du 31 août 1817. [GAF n°25011, SS, V89, NG01, PPC t. III p. 1170] Antoine (1885-1964) d'où Jean-François-Marquis-Marie-Louis (1914-1994) d'où Chantal-Germaine-Françoise-Suzanne (1945) et Isabelle-Aline-Mathilde (1947). En extinction.

Losangé d'or et de gueules.

Noël du Payrat : noblesse inachevée

<!!>**Nogaret (de)** (Quercy, Rouergue) : charge inachevée de conseiller à la Cour des Comptes de Montpellier en 1783. Baron de l'Empire le 13 août 1809 et L.P. du 14 février 1810, confirmé par ordonnance royale du 1^{er} février 1817. [ANF-1935, SS, V89, TA, V07, PPC t. III p. 1171, WP] Derniers du nom : Robert (1892-1959) d'où Alain (1937-) (toujours en vie en 2010), Guillaume et Eliane (1940). Ne pas confondre avec une famille homonyme toujours représentée.

Ecartelé : au I d'azur au croissant surmonté de deux étoiles d'argent ; au II de gueules à la muraille surmontée d'une branche de chêne d'argent ; au II d'or au noyer terrassé de sinople ; au IV, d'azur à une foi d'argent en bande.

†**Noguès de Castelgaillard (du)** (1914) (Guyenne) : Déchargée des tailles en 1723. Jean-Baptiste-Victor (1759-1840), maintenue noble le 16 août 1817. [SS] Derniers du nom : Jean-Baptiste (1836-1896) d'où Aimery (1865-1914 (éteinte à l'ennemi)) et Marguerite.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux fers de lance d'argent, et en pointe d'une tige de trois lys du même.

Noinville (de), voir Durey de Noinville

► **Noirot (olim Noirot de Tournay (de)) (Champagne (Langres))** : décharge de droit de franc-fief le 15 mai 1694 par les Elus généraux des Etats de Bourgogne, attendu sa noblesse (AD Côte d'Or C3558), sa veuve fut maintenue noble le 16 janvier 1700 par Pomereu, intendant de Champagne. [ANF-1996, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1171, WP, ENFS n°26] Famille reçue à l'ANF mais issue de Nicolas Noirot (1691-1751), manouvrier ??? La filiation agnatique semble fausse.

La filiation présentée par PPC, tome 3, page 1171, en se basant sur les travaux d'Authier dans le volume 26 de la série "noblesse subsistante" ne correspond pas à la réalité des actes d'Etat Civil : Jean-Nicolas (1799-1848), souche de cette famille qui eut 14 enfants n'est pas le fils d'Emmanuel-Balthazar (1754-1813), page de la Dauphine, sous-lieutenant à Lorraine-dragons en 1776, époux en 1780 de Jeanne-Catherine-Françoise-Victoire Hurault de Gibeaumé de Mailly mais bien de Jean-Noël Noirot et de Marie Boisselier d'après son acte de décès du 24 mars 1848 à Neuilly l'évêque
D'azur à trois lévrier d'argent.

Nolhac (de) (Velay, Lyonnais) : Anobli par charge d'échevin de Lyon en 1775.[SS, NG01] ?? **confondu peut-être avec la famille Giraud de Nolhac ??**
D'azur au vaisseau d'or voguant sur une mer d'argent.

Nolivos (de) : Marquis par L.P. du 17 décembre 1782.[WN] Eteinte au début du XXe siècle.

†**Nollent (de)** (Normandie) : Maintenu noble en 1473 par Montfaut, en 1666 par Bernard de Marle, en 1666 par Chamillart, en 1688 par La Galissonnière. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1768 et 1772, pour Saint-Cyr en 1717, 1736 et 1753, les Pages de la Grande Ecurie le 22 avril 1756. [Le Bret, NNF] Nombreuses branches. Dernière du nom : Anne-Alexandre (1782-1872) d'où Almérine (1842-1931).
D'argent à la fleur de lys de gueules, accompagné de trois roses du mesme.

†**Nompère de Champagny (de) et Nompère de Champagny de Cadore** (2010-2013) (Forez) : Extraction depuis Jean Nompère, cité en 1540. Maintenu noble le 12 septembre 1670 par arrêt du Conseil d'Etat. Preuves pour Saint-Cyr en 1746. Certificat de noblesse pour l'admission dans les pages de la Petite Ecurie le 13 février 1741 (AR). (branche éteinte en 1893) comte de l'Empire par L.P. du 24 avril 1808 ; duc de Cadore par Lettres du 15 août 1809 pour Jean-Baptiste (1756-1834), Pair d'Empire le 2 juin 1815, Pair de France héréditaire le 5 mars 1819, baron-pair héréditaire par L.P. du 24 avril 1820. Le nom a été relevé par adoption en 1919. [ANF-1933, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1172, WP, ENFS n°27] (Champagny) Henri (1890-1944) d'où Aliette (1923-2012), Anne (1925-2017), Henri (1926-1952), Aymar (1926-1998), Marie-Antoinette (1929-2005), Yveline (1930) et Yolande (1933-2016). (Cadore) Yves (1895-1969) d'où Henri (1924-2010) et Marie (1925-2013).

D'azur à trois chevrons brisés d'or.

D'azur à trois chevrons brisés d'or au chef des ducs d'Empire (de gueules semé d'étoiles d'argent).

► **Nonancourt (de)** (Lorraine) : Extraction 1557. Nicolas de Nonancourt, seigneur de Nonancourt, dont son fils Nicolas de Nonancourt, seigneur de Pouilly et Lucy, est convoqué le 1er août 1557 par le duc de Lorraine à l'assemblée des gentilshommes, première mention prouvée de cette famille. Le dernier s'établit à Luxembourg après son mariage en 1611. Attestation de (reconnaissance de) noblesse en France le 15 juin 1628, 12 octobre 1669 et 8 avril 1673, puis reconnue noble au Comté d'Alost le 2 juin 1749, puis admission dans la noblesse de Luxembourg le 2 juin 1765, puis reconnaissance dans le royaume des Pays-Bas en 1816, et

lettres de naturalisation en France le 26.4.1825. [ANF-1994, GAF n°25087, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1172, WP :Paul Brussel] Postérité d'Arthur (1847-1930).
D'or à trois coqs de sable, crêtes et barbés de gueules, posés deux et un, ceux du chef affrontés.

< !!> **Normand de La Tranchade** (Angoumois) : Anobli par charge d'échevin d'Angoulême 1515, maintenue noble en 1668, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781-1788. [ANF-1979, V89, NG01, TA, V07, PPC t. III p. 1172, WP] Derniers du nom : Paul-Joseph (1856-1905) d'où Henri (1893-1965) d'où François-Georges-Paul-Joseph d'où Philippe- Henri-Etienne, Jean-Louis, Marie-Joseph-Andrée, Jacques-Georges-François, Marc-Alain (d'où Mylène-Ariane-Alyzée, Alice-Emilie-Alexandra et Raphaëlle-Claire-Isabelle), Luc-François-Bernard et Catherine-Pascale-Frédérique-Marie.

D'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'une croix de malte d'argent et en pointe de de trois glands d'or en orle.

†**Normand d'Authon** (1945-1981) (Saintonge) : Anobli par charge d'échevin d'Angoulême en 1515, maintenue noble le 25 mai 1699. [SS] Derniers du nom : Pierre (1868-1945) d'où Cécile (1891-1978) et Marie-Thérèse (1894-1981).

D'argent au chevron de gueules surmonté d'une étoile d'azur accompagnée en chef de deux roses de gueules et en pointe d'une croisette de sable.

†**Normanville (de)** (1858-1913) (Normandie) : Maintenu noble en 1668. Comparant à Caudebec en 1789. [Le Bret, GAF n°25109] Derniers du nom : Louis-Jean-Laurent (1782-1858) d'où Hortense-Marie-Prudence (1827), Léonie-Marie (1832), et Marie-Julie-Sophie (1838-1913). Quid de Noemie (1889-1971) ?

D'azur à trois merlettes (ou molettes) d'or deux et une.

†**Nos (des)** (1900-1979) (Bretagne) : Extraction, maintenue noble en 1669. [SS] Derniers du nom : Charles Amable (1844-1900) d'où Hélène (1880-1944) et Jeanne (1887-1979).

D'argent au lion de sable armé lampassé couronné de gueules.

(0)**Nouaillan (de)** (alias Noaillan) (Gascogne) : Ancienne extraction 1421, Maintenu noble en 1667, Honneurs de la cour. [SS, V89, TA, NG01, PPC t. III p. 1173, WP] Derniers du nom : Charles (1878-1961) d'où Nicole (1922-2014), Hélène (1925-2015) et Gaston d'où Anne, Béatrix et Victoria.

De gueules à la croix tréflée et vidée d'argent.

► **Noüe (de)** (Picardie) : Extraction féodale 1308, maintenue noble le 10 octobre 1670. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 28 septembre 1785 (AR). (titre éteint en 1928) Armand (1803-1869), vicomte héréditaire le 23 mai 1866. [ANF-1933, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1173, WP] Postérité d'Henry (1878-1913).

Echiqueté d'argent et d'azur au chef de gueules.

► **Nouël (de), (- de Kérangué et - de Pillavoine)** (Bretagne) : Extraction 1535. Gilles de Nouel, seigneur de Lesquerneq, en Plounez, (Côtes d'Armor), maintenu noble d'extraction en Bretagne, le 31 janvier 1669.

Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne de janvier 1789. [ANF-2010, GAF n°25131, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1174, WP] Derniers du nom (LA Villehulin) Auge-Désiré d'où Joseph (-1906), sans postérité masculine.

D'argent au pin de sinople, fruité d'or soutenu par deux cerfs affrontés de sable.

► **Nouël de Buzonnière, Noël de Tourville de Buzonnière** (Orléanais) : anobli par charge de Président-Trésoriers de France à Poitiers au XVIII^e siècle puis à Orléans en 1735. [GAF n°25130, SS, V89, NG01, TA, PPC t. III p. 1174, WP]

D'azur au chêne ensanglanté d'or feuillé de sinople, une fasce d'argent à la coquille au naturel accostée de deux losanges de gueules brochant sur le tout.

† **Nouhes de Loucherie (des)** (1920-1988) et † **Nouhe de Robineau (des)** (1960-2012) (Poitou) : Filiation suivie depuis Jehan des Nouhes (†1360). Maintenu noble le 16 mai 1664 par Colbert, le 30 décembre 1665 par Barentin, le 30 août 1700 par Maupéou et le 8 juin 1715 par Quentin de Richebourg. [GAF n°25134, SS, V89, NG01, PPC t. III p. 1175, V07, ENFS n°25] (Loucherie) Aymar (1863-1920) d'où Yvonne (1896-1988). (Robineau) Jehan (1894-1960) d'où Ghislaine (1922-2012) et Yvonne (1924-2003).

De gueules à une fleur de lys d'or.

† **Noury (de) et Nourry (de)** (Nivernais, Barrois) : Extraction, maintenue noble en 1667. [SS] Derniers du nom : Léon (1845-1925) d'où Hugues (ca 1885) d'où Gilette (1913-1985) // Arthur (1839) d'où Madeleine-Françoise-Marie (1866-1867), Charles (d'où x) et Marthe (1868-1955).

D'azur au sautoir d'or cantonné de quatre couronnes antiques du même.

► **Noury** (Bretagne (Chateaugiron)) : Gabriel-Henri-François (1763-1847), baron le 28 juin 1822 suite à l'ordonnance du 22 juillet 1821. Éteinte dans les mâles ? [ANF-1938, GAF n°25140, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1175] Derniers du nom : Gaëtan (1888-1967) d'où Elisabeth (1921-2016) et Gérard (1923-1985) d'où x, x et x. **Nombreuse postérité.**

D'or au taureau furieux de sable foulant aux pieds un serpent du même et soutenu d'une terrasse de sinople, au chef d'argent chargé d'une tête de chouette de sable de fasce.

<!!> **Novion (de)** (Champagne) : Extraction 1556, François de Novion, maintenu noble en Champagne, le 16 août 1667, employé sur les côtes du Poitou au ban de 1687, maréchal de camp, secrétaire de l'Assemblée de la noblesse du bailliage de Vermandois pour l'élection des députés aux États-Généraux de 1789. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1755, La Flèche en 1771 et pour Saint-Cyr en 1772. [SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1175, WP] Postérité de Charles (1868-1943).

D'azur à une bande d'or accompagnée de trois colombes d'argent posées deux et un.

Noyelles de Fleurimont (des) : Il est possible que les Fleurimont du Michigan soient des Noyelle de Fleurimont; la trace de cette famille a été suivie jusqu'à Détroit à la fin du 19^e siècle. [Yves Drolet]

► **Nucé de Lamothe (de)** (Languedoc (Martel), Quercy) : Antoine Denucé de Lissac (1724), lieutenant particulier honoraire au sénéchal de Martel, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1773. Comparait avec la noblesse de Cahors en 1789. [ANF-2007, SS, V89, TA, NG01, PPC t. III p. 1176, WP] Postérité de Paul (1900-1983) et Louis-Emmanuel (1888-1939)

D'or à trois noix tigées et feuillées de sinople.

► **Nuchèze (de), alias de Neuchèze** (Poitou, Bourbonnais) : Extraction féodale 1320, maintenue noble le 10 décembre 1667, 8 février 1715 et 20 janvier 1718, Page de la Grande Ecurie en 1746. Baron de Bussy-la-Pesle par LP de 1595 pour une branche éteinte. [ANF-1948 (Neuchèze), SS, SS sup, GAF n°24897, V89, TA, NG01, V07, PPC t. III p. 1162, WP] Postérité de Jean-Armand (1785-1825). ((0)Neufchèze) Derniers du nom : Robert (1904-1944) d'où Chantal, Solange, Jeanne, Jacqueline et Christine (1943-2019). // Quid de Christian-Fernand-Marie (1904-1978) ?

De gueules à neuf molettes d'argent, 3, 3 et 3.

(0) **Nugent (de)** (Irlande, Beauce) : reconnu noble en France et confirmation de noblesse le 23 mars 1821. François-Louis-Bazile-Antoine-Aimé (1779), comte héréditaire le 11 janvier 1823 suite à l'ordonnance du 15 mai 1822. Institution de majorat accordée par L.P. du 17 mai 1828. Succession de son fils Nicolas-Charles le 20 avril 1860. [SS, V89, TA, NG01, PPC supp. p. 1688, AN BB/29/976], ENFS n°24] Derniers du nom : Jacques (1861-1924) d'où Patrick (1901) d'où Patricia (né après 1924). En extinction.

D'hermines à deux fasces de gueules.

† **Nully de Neuilly** (-1976) (Île de France, Île de Saint-Eustache (Antilles Danoises)) : Extraction. Famille émigrée au Danemark suite à la révocation de l'édit de Nantes, passée par les Antilles Néerlandaises. Filiation sujette à caution. [SS] Dernier du nom : Jean-Frédéric-Raoul d'où Mathilde (1891-1976).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

O

O (d')[WN]

(0) **Oberkampf** (2011-) (Suisse, Île de France) : lignée de teinturiers luthériens du Wurtemberg. Christophe-Philippe (1738-1815), entrepreneur de la manufacture de Jouy, reçoit lettres de naturalité en août 1770, anobli par L.P. en mars 1787. Emile Oberkampf, baron le 11 ou 12 février 1820 suite à l'ordonnance du 26 décembre 1819. [ANF-1961, GAF n°25176, V89, NG01, V07, TA, PPC t. III p. 1178, WP] Derniers du nom : Albert (1868-1925) d'où Henriette (1907-1988), Louis (1916-2011) (d'où une fille) et x (d'où x).

D'azur à la colonne d'argent sommée d'un coq du même au chef de gueules chargé de trois annelets d'or.

Oberkirch, voir Hell d'Oberkirch

† **Oberlin de Mittersbach (d')** (Alsace) : Aggrégé à la noblesse du Saint-Empire en 1697. Valentin Doberlin Mittersbach (1785-1848), lieutenant, aide de camp, fait chevalier d'Empire le 25 février 1813. [SS, GAF

n°25178] Dernier du nom : Octave d'où Octavie-Marie-Thérèse (1870-).

Ecartelé : aux I et IV d'argent au demi vol d'aigle celui du premier tiercé en fasce de gueules d'argent et de sable, celui du second tiercé de même de sinople d'argent et de gueules ; aux II et III, de sinople à une porte de ville d'or posée sur les boulets du même ; sur le tout de sinople à la licorne saillante d'argent issant de la pointe de l'écu.

(1813) Tiercé en fasce, au premier de sable à une porte fermée, d'or ; au deuxième d'argent au vol ouvert de sable ; au troisième de sinople à la licorne naissante, d'argent ; bordure du tiers de l'écu de gueules au signe des chevaliers légionnaires, posé au deuxième point en chef ;

†**Obert** (-1894) (Artois (Etaples)) : Marc-Antoine-Marie Obert (1774-), chevalier de l'Empire le 29 septmebre 1809, baron le 24 décembre 1813, confirmé le 11 novembre 1814, vicomte héréditaire le 27 décembre 1817 suite à l'ordonnance du 2 mars 1816.[SS] Postérité semble éteinte avec ses enfants marc-Antoine (1815-après 1831) et Catherine-Anne-Caroline (1819-1894).

(1813) Ecartelé : aux I, d'azur à la tour crénelée de trois pièces d'argent ouverte et ajourée de sable sommée d'un bras armé d'un sabre, le tout d'argent ; au II de gueules à trois grenades d'argent deux et un ; au III de sable au lion rampant d'or tenant dans sa patte dextre une épée haute du même ; au IV, d'argent à trois chevrons de gueules.

►**Obert de Quévy et Obert de Thieusies** (Flandres) : Anobli par L.P. de Philippe II, Roi d'Espagne le 31 octobre 1583, chevalier héréditaire en 1636/1645, admis aux Etats d'Artois en 1765 et aux Etats de Hainaut en 1773. Martel-Daniel- Henri-Vincent Obert de Quévy, vicomte héréditaire le 11 janvier 1823 suite à l'ordonnance du 31 janvier 1819. [GAF n°25179, SS, SS sup] Subsistante en Belgique. Naturalisé par lettres patentes du 19 juin 1822, son père, Zacharie Vincent Joseph, décédé le 10 septembre 1820, avait été décoré du titre de vicomte par lettres patentes du Roi des Pays-Bas du 24 novembre 1816.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois chandeliers du même.

►**O'Byrne** (Irlande, Bordeaux, Gascogne) : lettres de naturalité en 1756/ mai 1758. Jean-Grégoire et Daniel reconnus noble d'ancienne extraction féodale par L.P. datées de novembre 1770 et enregistrées à la Cour des aydes et finances de Guyenne à Bordeaux le 19 janvier 1771. Vote noble à Bordeaux aux assemblées de la noblesse de Guyenne du 9 au 21 mars 1789. [SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1178, AD Gironde C 3869] Postérité importante.

De gueules au chevron d'hermine accompagné de trois mains appaumées sanglantes de carnation, posées deux et une.

►**Odart de Rilly d'Oysonville** (Poitou, Touraine) : filiation 1210, extraction féodale, maintenue noble le 26 août 1715 par M. Chauvelin, intendant de la Généralité de Poitiers. Comparant à Tours en 1789. Paul Odart de Rilly (1812-1880), marquis de Rilly le 16 mars 1851. (par transmission en ligne féminine d'après GAF) [ANF-1975, WNS, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1178, WP] Postérité d'Elie (1880-1957).

D'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent.

†**Odde de La Tour du Villard** (1940) (Languedoc, Dauphiné) : Extraction, Maintenu noble 1699, Marquis Romain en mars 1891. [SS] Derniers du nom : Marie-Auguste (1833-1908) d'où Auguste (-1914) et Jules-Louis-Alexandre (1876-1940) d'où postérité naturelle sous le nom Flacelière et Vanstaevel.

Coupé de gueules sur argent, le premier chargé d'un lion grim pant d'or, le second d'un porc épic passant de sable.

†**Odoart du Haze ou Hazey (de Versainville)** (1902-1925) (Normandie (Rouen)) : Anobli par charge de conseiller au Parlement de Normandie en 1527 et de Paris ensuite. Maintenu noble le 27 janvier 1668 et 1707. [SS] Derniers du nom : François-Gaston (1833-1902) d'où Marie-Sophie Gildippe (1867-1925)

De gueules à trois molettes d'or au chef du même chargé d'un lion passant de sable.

►**O'Garvey** (Irlande, Andalousie, Normandie (Rouen)) : Lettres de naturalité en juin 1756 en faveur de Robert (1734-1776). Lettres patentes de reconnaissance de noblesse données à Fontainebleau en novembre 1770, enregistrées le 26 février 1771 à la chambre des comptes de Normandie et le 18 mars 1771 au Bureau des Finances de la Généralité de Rouen.. Son fils Aloysius O'Garvey d'Aughnagonn (1766-1824), comparait aux assemblées de la noblesse de Rouen en 1789. [SS, SS sup] Postérité de Philippe (1901-1987).

D'hermine à deux chevrons de gueules accompagnées de trois croix pattées du même, deux en chef et une en pointe.

►**Ogier d'Ivry** (Champagne, Île de France) : filiation 1693, anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi à la Cour des Comptes au XVIIe siècle et secrétaire du Roi en 1707. Baron Ogier et de l'Empire le 2 janvier 1814. La famille Ogier de Baulny, contrairement à la Branche Ogier d'Ivry, n'a pas été anoblie, bien qu'elle se soit fort approchée du second ordre, (convocation à l'arrière ban de 1693, comparution dans la noblesse à Meaux en 1789). [GAF n°25209, SS, V89, NG01, TA, PPC t.III p.1179, WP] Postérité de Gaëtan (1895-1969).

D'argent à trois trèfles de sable, la queue arrachée.

†**O'Gorman** (1939-) (Irlande, Languedoc, Lorraine, Saint-Domingue) : Extraction 1544, fixée en France en 1688. Arrêt de naturalité et de reconnaissance de noblesse du 19 juillet 1757 par la chambre des comptes de Paris, reconnue noble en France en 1774, Honneurs de la Cour le 3 novembre et 28 décembre 1783. Titres de noblesse enregistrés à Saint-Domingue le 10 juillet 1786. [SS, SS sup, NG01, GAF n°17847 et 25212] Derniers du nom Ferdinand (1825-1900) d'où Robert (1859-1921) (d'où Odile (1896)), Gaëtan (1861-1939), Gérald (1863-1906), Hyacinthe (1865-1923), Patrice (1869) et Sixte (1871).

D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules accompagné de trois épées hautes en pal du même, garnies d'or posées deux et une.

<!!>**Oilliamson (d') olim Williamson** (Ecosse, Normandie) : cité 1385 (Écosse), ancienne extraction 1495 (garde écossaise) ou 1502, maintenue noble en 1667, marquis d'Oilliamson en mai 1739, Honneurs de la Cour en 1755 pour la marquise d'Oilliamson et en 1775

et 1785.[ANF-1947, GAF n°25215, SS, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1179, WP]

D'azur à l'aigle éployée d'argent perchée sur un barillet d'or cerclé d'argent.

► **Oiron (d') (de Gouzon)** (Berry) : Mention 1388, filiation en 1428 d'après Woëlmont, , maintenue noble en 1666. Comparant à Montmorillon en 1789. [GAF n°25216, WNS, SS, V89, NG01, TA, PPC t.III p.1180, WP] Postérité de Louis (1894-1981).

D'argent à trois roses de gueules tigées et feuillées de sinople.

► **O'Kelly et O'Kelly-Farell** (Irlande, Languedoc, Guyenne) : Extraction féodale 1172, Lettres de naturalité et de reconnaissance d'ancienne noblesse en décembre 1756-1761 et Lettres de surannation le 29 novembre 1775. Honneurs de la Cour le 22 octobre 1776 au titre de « comte ». [ANF-1974, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1180, WP] (Farrel) Postérité de Malek-Adhel (1832-1909)

D'azur à une tour ronde sommée de trois tourelles accostées de deux lions le tout d'argent, ayant deux chaînes d'or pendantes des créneaux.

Olce (d'), voir La Lande d'Olce

Oléon (d') et Oléon-Parteneaux (d'), voir Bonet d'Oléon

† **Olivary (d')** (Provence) : Antoine, anobli par charge au parlement de Provence en 1567. Maintenu noble en 1668. Dernier du nom Gaston (1774-1865) d'où filles. [WN, GAF n°25223]

D'azur à trois colombes d'argent volant en bande, la première tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople.

Ollendon, voir Douzey d'Ollendon

► **Ollone (d') olim Dolon** (Languedoc, Lorraine) : Extraction 1516. Lettres de naturalité en 1560 et 1572. Maintenu noble en 1670. Alexis (-1752), feld-maréchal autrichien en 1745, général des armées du Roi de Pologne en 1752, comte du Saint-Empire le 22 novembre 1724. Promotion au grade de maréchal de camp mentionnée dans l'état des services le 1^{er} mars 1780 (AR).[ANF-1976, GAF n°25267, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1181, WP] Postérité de Maximilien (1875-1959).

D'azur au lion d'or surmonté de trois étoiles d'or rangées en chef et soutenues par une devise d'argent.

► **O'Mahony** (Irlande, Franche-Comté) : Ancienne extraction, reconnu noble en France 1788, Honneurs de la cour le 21 janvier et 30 avril 1788. [SS, V89, NG01, PPC t.III p.1181, WP] Postérité de Maurice (1849-1920).

Ecartelé : aux I et IV d'or au lion d'azur armé et lampassé d'argent ; au II parti d'argent et de gueules au lion de l'un en l'autre ; au III d'argent au chevron de gueules accompagné de trois bisces de sinople.

† **Oms (d') et – de Latenay** (1915-1936) (Roussillon) : Extraction féodale, marquis en août 1767. Comparait avec la noblesse du Roussillon en 1789. Le nom a été relevé par la famille Darru suite à une adoption. [SS, SS sup, WN] Derniers du nom : Gérard (1816-1895) d'où Marie (1853-1924), x (1854-1854), Caroline (1856-1936), Charles-Gérard (1859-1915).

D'or à trois fascés de sable.

► **Oncieu de La Bâtie (d'), et Oncieu de Chaffardon (d'), olim Vignier** (Savoie) : Extraction féodale 1316 ou Ancienne Extraction ?, marquis de La Bâtie le 26 mars 1669, marquis de Chaffardon le 8 décembre 1682. [ANF-1950 (La Bâtie), WN, GAF n°25276, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1182, WP]

D'or à trois chevrons de gueules.

<!!> **Onffroy de Verez** (Normandie, Saint-Domingue, Bretagne) : Anobli par lettres en 1543, maintenue noble en 1666 et 1782. Enregistrement des titres de noblesse à Saint-Domingue en 1768. [ANF-1953, SS, GAF n°25279, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1182, WP] Postérité d'Alain (1930-1998).

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople.

† **Onfroy de Bréville** (1953-2019) (Normandie (Comté d'Eu)) : Anobli par lettres en 1594, maintenue noble en 1666. Le nom a été relevé par la famille Quérenet en 1959. [SS, NG01] Derniers du nom : **Jacques (1858-1931) d'où Jacqueline (1896-1951), Geoffroy (1897-1953) et Odette (1899-1978).** // **André-Marie-Guillaume (1867-avant 1942) d'où Gilette-Emmanuelle-Marie (1901-1986) // Gérard d'où Arlette-Marie-Magdeleine-Jacqueline-Jeanne (1931-2019).** La famille Berryer a été autorisée par décret du 19 décembre 1959 à relever le nom de cette famille.

D'or à la bande d'azur.

Oosthove (d'), voir Zeller d'Oosthove (van)

† **Orceau de Fontette (d')** (Normandie) : anobli en 1718, secrétaire du roi en la Grande Chancellerie en (1691–1703), marquis en 1766, dispense du Marc d'Or en 1780 et 1785. [ANF-1991 (Posthume), WN, V07]

† **Ordener** (Lorraine) : Comte de l'Empire le 20 décembre 1808, confirmé le 28 août 1863.[SS, V89, NG01, PPC t.III p.1183, WP] Derniers du nom : Camille (1809-1882) d'où Charles (1845), Camille (1852) et Gaston (1854-1879).

Ecartelé : au I des comtes sénateurs, au II d'or à la tête de cheval de sable, au III d'or au pont à trois arches de sable, au IV d'azur au badelaire d'argent posé en pal monté d'or.

Ordières (d'), voir Moneys d'Ordières

Orengiani (d'), voir Alexandre d'Orengiani

Orestis de Castelnuovo (de) (Comté de Nice) : Extraction 1526, comte de Castelnuov par L.P. en 1772. [TA]

Orfeuill, voir Rouillé d'Orfeuill

<!!> **Orfeuille (d')** (Poitou) : Extraction 1515, maintenue noble le 22 août 1667 et 1^{er} avril 1715. [SS, V89, V07, NG01, PPC t.III p.1183] Derniers du nom : Jean (1885-1961) d'où Hugues et Marc (-2005). En voie d'extinction. *D'azur à trois feuilles de laurier d'or.*

Orgeix, voir Thonel d'Orgeix

Orgeval (d'), voir Le Barrois d'Orgeval

► **Orglandes (d')** (Normandie) : ~~Extraction féodale 1396,~~ ancienne extraction 1434 (Bertrand Paris, *Mémoriaux de la Chambre des comptes de Normandie, vol. 9 de Dom Lenoir*, Main-levée de la garde noble de Jean d'Orglandes le 3 juillet 1454, éd. gén. de la Voûte) maintenue noble en 1463 et 3 mai 1667. Pair de France en 1823, baron-pair le 8 avril 1824. [ANF-1943, GAF n°25309, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1183, WP]
D'hermines à six losanges de gueules 3, 2 et 1.

Orignac, voir Saint-Légier d'Orignac

Origny (d'), voir Hutteau d'Origny

► **Oriocourt (d') alias Doriocourt (Lorraine) :** Extraction féodale début XVe siècle, maintenue noble en Champagne en 1666. Subsistante aux Etats-Unis sous le nom Doriocourt. [Inédit]
De gueules à trois ou quatre pals de vair au chef d'or, paré d'un lion léopardé de gueules

► **Oriola (d') olim Oriola (Roussillon) :** Bourgeois honoré de Perpignan en 1673. [ANF-1935, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1184, WP]
De sable à cinq étoiles d'argent trois et deux au chef d'argent chargé d'un loriot essoré de gueules.

► **Orival de Miserey (d') (Franche-Comté) :** anobli par charge de Conseiller au Parlement de Besançon en 1684, reconnaissance de noblesse 1707, maintenue noble en 1720.[GAF n°25325, SS, V89, NG01, PPC t.III p.1184, WP] Postérité de Marin (1891-1946).
De gueules à trois fasces d'argent.

† **Orjault de Beaumont (d') (1885-1921) (Bourbonnais) :** Anobli le 30 août 1827. [SS, NG01] Derniers du nom : Augustin (1798-1885) d'où Augustin-Henri-Alfred (1824-1852), Geneviève-Marie-Augustine-Noémie (1832) et Laurence (1841-1921).
D'azur à l'aigle d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or.

► **Orlan de Polignac (d') (Guyenne, Languedoc) :** Extraction 1396, maintenue noble en 1666 et le 29 mai 1715, preuves pour les chevaux légers en 1758. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1789. [SS]
D'azur à une croix d'or cantonnée de quatre croissants du même (ou d'argent) adossés.

► **Orléans (d') et Orléans de Rere (Berry, Orléanais) :** Extraction féodale 1366, maintenue noble le 17 juin 1668, Honneurs de la cour le 16 mai 1787.[ANF-1955, GAF n°25335, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1185, WP]
D'argent à trois fasces de sinople accompagnées de sept tourteaux de gueules 3, 3 et 1.

† **Orlier de Saint-Innocent (d') (1911-1986) (Savoie) :** Extraction féodale 1344, baron en 1662, marquis par L.P. du duc de Savoie le 11 mars 1682 et confirmé par le Roi de Sardaigne le 13 juin 1780. Le nom a été relevé par la famille Kahler. [WN, SS, SS sup] Derniers du nom : Adolphe (1841-1911) d'où Odette (1872), Ellyanne (1876); Jean-Claude-Gabriel (1843-1905) d'où Jean-

Marie (1875), Hubert (1879-1894), Germaine (1881-1948) et Gaëtana (1895-1986).
De sable à l'ours rampant d'or.

Ormeaux (des), voir Léon des Ormeaux

Ormes (des), voir Trudon des Ormes

Ormesson (d'), voir Lefèvre d'Ormesson

Ormois (d'), voir Hennezel (d')

► **Ornano (d') (Corse) :** Ancienne extraction 1470 (branche légitime) (branche Sainte-Marie-Siché) maintenue noble en 1776 par arrêt, (branche cadette dite d'Ajaccio) comte de l'Empire 1808, marquis héréditaire en 1899 par bref pontifical. [ANF-1937, GAF n°25344-25346, SS, V89, NG01, V07, PPC t.III p.1185, WP]
De gueules au château d'or donjonné de trois tours celle du milieu plus élevée écartelé, d'or au lion de gueules au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or
Ecartelé : aux I et IV de gueules à la tour donjonnée d'or ; aux II et III d'or au lion de gueules, au chef d'azur chargée d'une fleurdelys d'or.
(Ajaccio) Coupé : I parti des comtes militaires et d'hermine plein ; II de gueules au griffon essorant d'or.

Ornano (d'), voir Chansiergues d'Ornano

Ornano (d'), voir Cunéo d'Ornano

► **Ornant (de Sévilly) (d') olim Dornant (Normandie (Alençon)) :** Anobli en décembre 1653, confirmé en mai 1667. Baron d'Empire (décret de 1863, titre éteint). Derniers du nom : Guy (1902-1975) d'où Sabine, Jacqueline, Charles-Henry (1935-1994), célibataire et Edouard (1938-2010), ép. d'Hélène Audemard d'Alençon (d'où Raphaëlle, François, Emmanuel, Christian, Claire et Marie-Violaine) et Marguerite-Marie. [SS, SS sup, TA, NNF]
De gueules à une tour sommée d'un donjon le tout d'or.

† **Oro de Pontonx (d') (Gascogne (Dax)) :** Ancienne extraction 1486, maintenue noble 1667, marquis en juin 1743.[WN, GAF n°25349, SS, V89, NG01, PPC t.III p.1186] Derniers du nom : Armand (1817) d'où Eugénie (1849-1897). Le nom a été relevé par la famille Poydenot.
Ecartelé : aux I et IV d'azur au lion d'or ; aux II et III de gueules à trois pals d'or ; sur le tout d'argent à l'aigle à deux têtes de sable.

? **O'Rorke / O'Rourke (Irlande, Touraine, Bretagne) :** Jean, comte O'Rourke, né dans le Comté de Lestreim en Irlande, mestre de camps des armées du Roi. Reconnue noble en France le 2 juin 1772 par arrêt de la Chambre des Comptes de Paris. (Pour une branche : Edmond et Patrice) reconnue noble à Saint-Domingue en 1773 par le Conseil Supérieur. [SS, SS sup]
D'or à deux lions léopardés de sable, armés et lampassés de gueules l'un sur l'autre.

► **Orsanne (d') (Marche, Berry (Issoudun)) :** filiation suivie depuis Pierre d'Orsanne, écuyer, seigneur de Thizay en 1360. Maintenu noble en 1667 sur preuves de 1539. [ANF-1947, GAF n°25353, SS, V89, V07, TA,

PPC t.III p.1187, WP, ENFS n°22] Postérité de Louis (1741-1802).

D'argent au chevron de gueules, au chef d'azur chargé de trois mâcles d'or.

†Ortès (d') (1822-) (Guyenne) : demande en 1787 un arrêt du conseil du Roi pour maintenance de noblesse, avis défavorable de Chérin. Pierre d'Ortès (1721-) fait Maréchal de Camp en 1784, fils de Louis et de Thérèse de Castaignos. Commissaire de la noblesse aux assemblées de Dax en 1789. [GAF n°25361]
Ecartelé : au I d'or à deux lions passants de gueules l'un sur l'autre ; au II de gueules à six losanges d'or posés en deux pals ; au III d'argent à un arbre de sinople ; au IV fascé d'argent et de gueules à six pièces.

†Ortet de Tessan (d') olim Dortet ou Hortet (1986-1992) (Languedoc) : famille de notaires, avocats et premiers consuls du Vigan, maintenue noble d'extraction en 1698. [CEA XIV, GAF n°25362, SS, SS sup, V89, NG01, PPC t.III p.1187] Albert d'où Charles (1899-1986), Marguerite (1901-1968) et Geneviève (1904-1992). Le nom a été repris par la famille Auphan devenue Auphan de Tessan.

D'argent à trois cyprès de sinople terrassés de sable au chef d'azur au croissant d'argent accosté de deux étoiles. Alias D'azur au pin d'or sur une terrasse du même accosté de deux croissants d'argent, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

Orth, voir Geyer d'Orth

► **Ortholi (d') olim Ortoli** (Corse) : cité 1454, noblesse génoise 1656, reconnu noble par le Conseil Supérieur de Corse en 1772. [ANF-1993, V07, TA, PPC t.III p.1187, WP]

Orves (d'), voir Estiennes d'Orves (d')

Oryot d'Aspremont[WN]

†Osmond (d') olim Osmont (d') (1904) (Normandie) : Extraction féodale, maintenue noble 1747, marquis d'Osmond en mars 1739, Honneurs de la Cour en 1778-1780-1784. Comte de l'Empire en 1810, marquis pair sans L.P. et sans majorat le 31 août 1817. [WN, SS] Derniers du nom : Eustache (-1904).

De gueules au vol d'hermines.

► **Osmont d'Amilly et <!!> Osmont du Tillet** (Normandie, Île de France) : Marc Juvénal (1734-1813), anobli par charge de président-trésorier à Paris par provision du 10 août 1759 jusqu'à la suppression de l'office le 6 septembre 1790, et conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Flandres en 1770 (jusqu'en 1791), conseiller maître en la Chambre des Comptes de Paris en 1789. (titre éteint en 1842) Baron héréditaire par L.P. le 19 juillet 1825 sur institution de majorat. [ANF-1966 (Amilly), SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1188, WP, ENFS n°35] (Amilly) : postérité de Juvénal (1929-2006). (Tillet) : Robert (1915-1990) d'où Guy (1943) (d'où Marc-Edouard (1974) et Amaury (1977)), Christian (1946) et Anne (1954).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'or ; au chef d'argent chargé de trois roses de sable.

Ossun (d')[WN]

†Otane (d') alias Autane (d') (Dauphiné, Provence) : Extraction. Un député de la noblesse aux Etats Généraux en 1789. [SS] Derniers du nom Louis-Charles (1818) d'où Marie-Louise-Charlotte-Alix-Mathilde (1851-1899), Jeanne-Marie-Louise (1852), Marie-Joseph-Louis-Charles (1857-1858) et Joseph-Louis-Charles (1863).

D'argent à une croix de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†O'tard de la Grange (1934-1957) (Irlande, Saintonge) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi à Toulouse, mort en charge en 1780, anobli en 1790. [SS, NG01] Derniers du nom : Auguste (1831-1891) d'où Jacques-Jules-René (1863-1934) et Marie-Thérèse (1869-1957).

Parti : au I, d'azur à quatre alérions d'or posés deux, un et un ; au II de gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles rangées en chef et d'un croissant en pointe.

► **Oudet** (Franche-Comté, Saintonge) : Jacques-Joseph, (1772-1809), baron de l'Empire le 6 juin 1809. [SS, V89, NG01, PPC t.III p.1188, WP] Postérité de Joseph (1870-1957)

De gueules à la barre d'or chargée d'un lion contourné de sable au franc quartier des barons militaires.

†Oudinot de Reggio (1956) (Lorraine (Bar-le-Duc), Île de France) : Comte de l'Empire le 19 mars 1808 avec lettres patentes du 12 juillet 1808, Duc de Reggio le 15 août 1809 avec lettres du 14 avril 1810, Pair de France le 4 juin 1814, pair héréditaire le 19 août 1815, duc pair par ordonnance du 31 août 1817 sans L.P. ni majorat. Eteinte en ligne masculine en 1956. Le dernier duc a adopté le fils de son cousin germain Odon Pourroy de Lauberivière, marquis de Quinsonas (voir à ce nom). Il a également adopté Philippe Maupas dont le nom, confirmé par la Cour d'Appel de Paris est devenu "Maupas-Oudinot de Reggio". [SS, V89, ENFS n°7] Dernier du nom : Henri-Charles-Victor (1883-1956).

Parti : au I, de gueules à trois casques tarés de profil d'argent deux et un ; au II d'argent au lion de gueules tenant de la patte dextre une grenade enflammée de gueules au chef brochant des ducs d'Empire.

Oudinot, voir Pourroy de Lauberivière de Quinsonas

Quince (d'), voir Mangin d'Quince

†Oullenbourg (d') olim Schweinhuber (1968-2003) (Rhénanie, Pays de Bade, France) : Stanislas-Marie-Joseph (1766-1833), Baron de l'Empire le 26 octobre 1808, confirmé baron héréditaire le 31 janvier 1818, éteinte dans les mâles. [GAF n°25403, SS, V89, NG01, PPC t.III p.1189, ENFS n°11] Derniers du nom : Louis (1865-1937) d'où Marguerite (1894-1973), Isabelle (1896-1981) et Guy (1900-1968) // Edouard (1872-1914) d'où Geneviève (1908-1986) et Monique-Margaret (1913-2003).

Ecartelé : aux I et IV d'or à la corne de cerf de sable ; aux II et III, de sinople au sanglier d'or, sur le tout d'argent au dextrochère armé et tenant une épée de sable.

†**Ounous (d') (d'Andrurand)** (Comté de Foix) : Anobli en août 1677. [SS, NG01] Henri (1778-1852) d'où Godefroy-Louis (1823).

De gueules à la croix alésée d'argent.

†**Ourches (d')** (Lorraine) Extraction féodale, filiation 1350, Honneurs de la Cour en 1769, 1780, 1784, 1786 et 1790. Le nom a été relevé par la famille d'OLLEAC. [WN]

Oussières, voir Crestin d'Oussières

Ouille (d'), voir Ternisien de Boiville

†**Ouvrier de Villegly de Bruniquel (d')** (1924-1978) (Languedoc) : Anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1541, maintenue noble le 28 juin 1669. Confirmé vicomte héréditaire le 19 avril 1868 et par L.P. du 9 juin 1868.[SS] Derniers du nom :Raymond (1866-1924) d'où Joseph (1894), Georges (1896), Marie (1896-1962) et Marguerite (1898-1978).

D'azur au chevron d'argent chargé de sept merlettes de sable accompagné de neuf épis de blé d'or liés par trois posés deux et un.

†**Oyselet de Chevroz** (1915) (Franche-Comté) : Anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi au parlement de Besançon le 23 août 1755. Dispensé du Marc d'Or le 8 juillet 1787. [SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.III p.1189] Derniers du nom : Henri (1835-1915) d'où Adelaïde-Antonie (1869-1898).

De gueules au chevron d'or cantonné de trois étoiles d'argent et d'un croissant du même en pointe.

Oysonville (d'), voir Rilly d'Oysonville (de)

►**Ozouville (d') et Ozouville-Trémigon (d')** (Normandie, Bretagne) : Extraction 1550, maintenue noble en 1666. [ANF-1987, GAF n°25429, SS, V89, V07, PPC t.III p.1178, WP] Joseph (1870-1949) d'où Jean-Marie-Amable (1896-1972) (d'où Suzanne (-2009) et x), André-Henri-Marie (1898), Anne-Marie (1899-1975), Yvonne-Marie-Léontine (1901), Renée-Marie (1902), Elisabeth-Marie-Henriette (1906) et François (1909)..

De gueules à une pile d'argent mouvante du chef accostée de six losanges du même.

P

†**Pac de Marsolies (du)** (1955-1985) (Couserans) : extraction féodale, maintenue noble en 1698. (branche de Bellegarde) Pierre du Pac (1739-1705), maintenue noble en 1668. Honneurs de la Cour le 27 janvier 1789. [GAF n°25431, SS] Derniers du nom : Louis-Charles-Henri-Marie-Elie-Maurice-Joseph (1850-1890) d'où Odette et Roger (1884-1955) // sa cousine Diane (1904-1985).

(0) **Pac de Pradette (du)** (1992) : même famille. Maintenu noble en 1668. [Le Bret] Derniers du nom : Max (1917-1992) d'où Diane (1954) et Sophie (1958). *D'or à une vache de gueules, cornée et clarinée d'azur passante, brochant sur le fût d'un arbre (d'un chêne de sinople glanté d'or) de sinople terrassé du même.*

†**Paccard** (1860-1892) (Bourgogne (Chalon-sur-Saône)) : Antoine-Marie (1748-1826), anobli le 13 avril 1816. [GAF n°25433, SS, V07] Postérité éteinte avec son

frère Jean-Gaspard-François-Marie (1783-1860) et ses petites-filles : Elisabeth (1810-1840), Marie-Barbe-Louise (1821) et Marie-Esther-Antoinette (1824-1892) *De gueules au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.*

►**Pacoret de Saint Bon** (Savoie (Chambéry et Tarentaise)) : comte de Saint-Bon par L.P. du 4 août 1781 par le roi Victor-Amédée. [ANF-1993, SS, GAF n°25438, V07] Postérité de Jean (1904-1980).

D'azur au lion d'or, au chef du mesme chargé de trois étoiles de gueules.

Pacquement (Bachmann dit) : originaire de Glaris en Suisse [WNOR]

†**Pacquet (de Beauvais) (de)** (1903-1915) (Normandie (Coutances)) : anobli le 16 décembre 1815. [GAF n°25442, WNOR] Derniers du nom : René-Eugène (1840) // Antoine-Louis (1817-1903) d'où Marie-Félicie Berthe (1848) et Gabrielle (1852-1915).

D'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

†**Pagès** (1920) (Auvergne (Valuéjols)) : anobli par L.P. du 17 mai 1827. [SS sup]

D'argent à trois guerriers au naturel ayant sur la poitrine une croix de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

<!!> **Pagès de Beaufort (de) et – de Pourcairès** (Languedoc) : (branche éteinte au XVIII^e siècle) érection en baronnie de la terre et seigneurie de Pourcairès en décembre 1647, maintenue noble en 1670. (Beaufort) anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1734. [GAF n°25468, SS, V07] Derniers du nom : Louis-Marie-Hérald (1888-1990) d'où x et Ghislaine (1941).

Ecartelé : aux I et IV d'argent au lion de gueules, le champ semé d'étoiles d'argent ; au II d'azur au chien passant d'or ; au III de gueules à trois bandes d'or.

†**Pagèze de Saint-Lieux (de)** (1915-1929) (Languedoc (Touloisain)) : Anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1324, maintenue noble en 1669. [SS] Derniers du nom : Alphonse (1795-1857) d'où Emile-Charles-Marie (1835), Charles-Marie-Gabriel (1837-1886) et Eugène-Marie-Paul (1840) // Henri (1812-1898) d'où Louise-Gabrielle-Marie (1841-avant 1890), Claire (1848-1929) et Paul (1850-1915).

De gueules au chef d'argent.

<!!> **Paillard de Chenay et †Paillard de Saint-Aiglan** (Normandie (Alençon), Maine) : anobli par charge de deux trésoriers de France à Alençon en 1677, mort en charge le 1^{er} juin 1710 pour Pierre (1635-1710) et son fils Pierre-Toussaint, conseiller secrétaire du Roi en 1720 puis Président Trésorier de France en 1731. Comparait au Maine en 1789. Achat de la seigneurie de Chenay en 1697.[WNOR, SS, GAF n°25496, V07] Derniers du nom : Bernard (1904-1977) d'où x et y // Georges (1916-2000) d'où x, x, x et x // Robert (1876-1936) d'où Jean (1908-1961) (d'où Jeanne (1939-1996) et y), Jacques (1910-2008) et Françoise (1920-2013). Subsiste : Christophe, Nicolas...

De sable à cinq (neuf) losanges d'or posés en croix.

►**Paillot de Montabert et †Paillot de Saint-Léger** (1905) (Champagne (Troyes)) : extraction suivie de

dérogance. Maintnue noble en 1621, 1641 et 1669. (Saint-Léger) Lettres de relief de dérogeance en 1718. (Montabert) Nicolas (1697-1774) anobli par charge de secrétaire du Roi 1766, mort en charge le 23 janvier 1774. [ANF-1951, V07] Postérité de Guy (1904). (Saint-Léger) Dernier du nom Anatole (-1905).

D'azur au chevron d'or surmonté d'une étoile et accompagné de trois feuilles d'orme le tout d'or, au chef de gueules chargé de trois couronnes d'or.

► **Paix de Cœur (de Roumare) (de)** (Normandie (Rouen)) : anobli par charge au parlement de Rouen en 1543. Guillaume, conseiller au Parlement de Rouen en 1568. Maintnue noble le 13 février 1668. Vote noble en 1789 à Rouen et Montivilliers. [SS, V07] Postérité de François (1787-1864).

De gueules au chevron d'argent accompagné de trois cœurs du même (ou d'or).

† **Pajol** (1894-1915) : Pierre-Claude (1772-1844), baron de l'Empire par décret impérial du 19 mars 1808 et L.P. du 18 juin 1809, comte de l'Empire par décret impérial du 25 novembre 1813, titre confirmé le 2 juin 1814 et en 1851. [GAF n°25511] Derniers du nom Charles (1812-1891) d'où Marie (1845-1915) et Napoléon (1848-1894).

Ecartelé : au I des Comtes Militaires ; au II d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes et en pointe d'une épée haute en pal le tout d'argent ; au III de pourpre au lion rampant d'or, la tête contournée et tenant un drapeau du même ; au IV de sinople au dextrochère d'argent, rebrassé d'azur tenant un foudre d'or.

† **Pajot de Juvisy** (1866-1896) (Île de France (Paris)) : Henri-Gaston, anobli par charge de secrétaire du Roi (le 17 octobre 1680 et 1686), mort en charge le 6 février 1721. Maintnue noble en 1699. [SS] Derniers du nom Jean-Louis (1785-1866) d'où Marie-Adelaïde (1827-1896).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois têtes d'aigle de sable arrachées de gueules.

† **Pajot de Vaux et Pajot de Gévingey** (1841) (Franche-Comté) : (Vaux) Claude-Philippe Pajot de Vaux, conseiller maître à la Cour des Comptes de Dole en 1712, mort sans postérité mâle. (Gévingey) Claude-Ignace (1723-1808), en charge de conseiller maître à la Chambre des comptes de Dôle, anobli par lettres lettres du 27 décembre 1771, qui reconnaissent, en groupe, la vétérance des officiers en charge lors de la suppression de la chambre des comptes par l'édit de Maupeou de 1771 ; reçu conseiller au parlement de Besançon avec dispense du Marc d'Or le 5 avril 1776. [GAF n°25513, SS sup] (Gévingey) Derniers du nom : Euphrasie (1797-1847) et sa sœur Eulalie (1799-1841)

D'argent au lion de sable.

< !!> **Palasne de Champeaux** (Bretagne) : chevalier de l'Empire le 8 mai 1808. [SS] En extinction.
D'azur à la fasce d'argent chargée de trois fers de mulet de gueules et accompagnés de trois feuilles de chardon d'or.

† **Pallarès (de)** (1932-1973) (Roussillon) : anobli le 11 juin 1719, comte en mai 1765. (le nom est relevé par la famille de La Fabrègue). [SS] Derniers du nom Jean

(1854-1932) d'où Gilberte (1883-1956) et son frère Charles (1859-1895) d'où Hélène (1888-1973).

D'azur au soleil d'or soutenu de deux épis de blé tigés du même passés en sautoir coupé d'argent à deux tours jointes par un arc de pont, le tout de sable posé sur une terrasse de sinople.

† **Pallu du Parc** (1877-1894) (Poitou (Poitiers)) : anobli en 1774. Baron héréditaire le 14 août 1818 [SS, V07] Les branches Pallu du Bellay de Beaupuy et Pallu de La Barrière qui semblent avoir la même origine, n'ont pas de principe régulier de noblesse. Derniers du nom : François (1767-1853) d'où (1) François-Xavier-Georges (1800-1860), Alexis-Louis (1802-1875) (d'où Constance-Eugénie (1834)), Louis-Théophile (1804-1877) et Marie-Françoise (1817-1894) et (2) Charles-Antoine-Joseph-Marie-Auguste (1830) et Henriette (1833).

D'argent au palmier de sinople accompagné de deux mouchetures d'hermine de sable.

► **Palluat de Bessey** (Forez (Saint-Chamond)) : Jean (1682-1750), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Grenoble par provisions du 16 octobre 1741, mort en charge le 19 décembre 1750. Comte Romain par bref du pape Léon XIII le 28 février 1888. [ANF-1934, SS, SS sup, V07, ENFS n°22] Nombreuse postérité.

De gueules à un fer de lance d'argent pointe en bas mouvant d'un croissant du même soutenu d'un lion d'or à senestre et d'un griffon d'argent à dextre, au chef d'azur chargé d'une rose d'argent accostée de deux étoiles d'or.

† **Palustre de Montifaut** (-1945) et † **Palustre de Virsay** (1924) (Poitou) : anobli par charge de maire de Poitiers en 1560. Maintnue noble en 1667. [SS, V07] Derniers du nom : (Montifaut) Alfred-Marie-Louis (1860-1930) d'où, François (1887-1907), y, Marguerite-Marie (-1945). (Virsay) Louis-Henri-Prospér (1865-1924).

De gueules à la rivière ondée d'argent au cygne du même au chef d'or chargé d'une étoile d'azur.

† **Palys (de)** (1908-1993) (Comtat Venaissin, Bretagne) : comte palatin de Siant-Jean de Latran le 17 mars 1612. Chevalier de l'Eperon d'or. Maréchal de camp à la fin du XVIIIe siècle. [SS] Derniers du nom : Elie (1836-1908) d'où Raymond (1869-1898) d'où Gabrielle (1897) et Raymonde (1898-1993).

D'or à l'hyeuse arrachée de sinople fruitée d'or.

(O) **Pandin de Lussaudière** (2014) (Poitou, Saintonge) : extraction 1526. Maintnue noble le 30 juillet 1698 et 10 février 1715. (Narcillac) maintenue noble le 27 juillet 1667 et 13 août 1752. (Jarrigues) maintenue noble le 27 juillet 1667. [SS, V07] La branche de Narcillac est éteinte au XIXe siècle. (Lussaudière) André (1894-1981) d'où Max (1921-2014) (d'où Odile et Elisabeth) et Denise-Louise-Henriette (1925-2011).

D'azur à trois pals d'argent au chef de gueules chargé de deux fasces d'or à la bande d'or brochant sur le tout.

† **Paneboeuf de Maynard (de)** (-1964) (Gascogne (Isle-Jourdain)) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 27 août 1678 et 1713. [SS] Derniers du nom : Charles-François d'où Louise-Marie-Eugénie-Françoise (1880-1964) et Henriette-Germaine-Marie-Clotilde (1882-1902).

De gueules au bœuf passant d'or au chef cousu d'azur chargé d'un paon rouant d'argent accosté de deux étoiles du mesme.

†**Panévinon de Marsat (de)** (1922-1977) (Marche, Ponthieu) : lettres de reconnaissance de noblesse le 20 février 1555, maintenue noble en 1669 et 1715. [SS] Derniers du nom : Charles d'où Gaetan (1857-1922) d'où Françoise (1895-1977).

D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules à la fasce du mesme brochant sur le tout.

►**Panisse-Passis (de) olim Marc de Tripoli olim Bonselhor** (Provence (Salon de Provence)) : anobli en septembre 1510. Baron pair le 6 juin 1829. [ANF-1951, SS, V07, SS sup]

D'azur à douze épis de maïs d'or, six, quatre et deux.

Coupé : au I d'azur à trois triangles (diamants taillés) d'argent, celui de la pointe surmonté d'une étoile d'or ; au II parti d'azur à neuf croisettes pattées au pied fiché d'or, posées trois, trois et trois, à deux barbeaux adossés brochant sur le tout et d'azur à douze épis de blé d'or posés six, quatre et deux.

►**Panon Desbassyns de Richemont** (Perche, Île Bourbon) : baron le 17 mars 1815, vicomte héréditaire le 7 novembre 1824 et comte héréditaire le 6 octobre 1827. [ANF-1938, SS, V07] Postérité de Romuald (1860-1945). *D'or à la fasce d'azur chargée de deux pailles en queue au naturel et accompagnée en chef d'une main de carnation.*

►**Panou de Faymoreau** (Périgord, Bretagne) : filiation suivie depuis Jacques Panou (1659-1715), seigneur de Faymoreau, conseiller du Roi en l'élection de Fontenay-le-Comte. Anobli par charge d'auditeur en la chambre des comptes de Bretagne pour Jacques (1704-1789) en 1744-1765 et Jacques-Louis (1751-1832) en 1770-1791. Certificat de noblesse d'Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny le 8 mars 1781. [ANF-1965, SS, V07, ENFS] Postérité de Lucien (1869-1949).

De vair à un écusson de gueules chargé d'un lion d'hermines.

►**Panthou (de) olim Lanfranc de Panthou** (Normandie (Caen)) : **filiation 1380**, ancienne extraction 1487. Maintenu noble en 1666 dans la généralité de Caen. Vote noble en 1789 dans le bailliage de Caen [ANF-1942, WNOR, SS, V07] Postérité de Robert (1868-1953). *De gueules à deux fasces d'argent accompagnées de six croissants d'or, trois, deux et un. (ou de quatre croissants d'or posés deux en chef et deux entre les fasces).*

†**Pantin de La Guère** (1974-1985) et †**Pantin de Landémont** (1962-1981) (Bretagne) : extraction, maintenue le 18 mai et le 19 août 1669. [SS, SS sup] Derniers du nom : (La Guère) Geoffroy (1878-1972) d'où Geoffroy (1927-1927) et Bernadette (1930-1982) // Gaston (-1974) // Marie-Thérèse-Joseph (1897-1985). (Landémont) Marie-Eugène-François-Joseph-Hardy (1883-1962) d'où Thérèse-Anne-Marie-Caroline (1910-1981).

D'argent à la croix de sable cantonnée de quatre molettes à cinq rais de gueules

†**Papillon de La Ferté** (Île de France (Paris)) : baron héréditaire le 20 février 1819. Vicomte à titre personnel

le 28 avril 1827. [SS, SS sup] Derniers du nom : Alfred-Louis-Georges-Xavier () d'où Jeanne-Elisabeth-Louise (1860) et Gabrielle Fanny (1865).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux papillons et en pointe d'un coq, le tout d'or.

Papin (Guadeloupe, Bordelais) : Elié Papin, maréchal de camps, baron héréditaire par ordonnance du 17 août 1822 sans règlement d'armoiries ni L.P.. [SS] noblesse inachevée du XIXe siècle.

†**Papion du Château** (1958-2002) (Touraine) : Pierre-Antoine-Claude (1713-1789), anobli par L.P. du 3 octobre 1781, enregistrés le 14 mai 1782 au Parlement de Paris et le 10 septembre 1782 à la Chambre des Comptes de Paris. [ANF-1937, NNF, SS, SS sup] Derniers du nom : Georges (1839-1902) d'où René (1880-1958) d'où Yvonne (1911-1933), Madeleine (1912-2002), Georges (1915) // Quid de Anna-Marie-Gabrielle (1917-2011), Guy-Amédée-Alfred (1920-2000). **Quid du décès de Nicolas-Pierre-Dominique (1969-1998) ?**

D'azur au chevron, accompagné en chef de trois étoiles, une et deux, et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

†**Papus (de)** (1907-1987) (Languedoc (Toulouse)) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Toulouse en 1544, maintenue noble en 1669 et 1697. [SS] Derniers du nom : Pierre (1850-1907) d'où Marie (1887-1963), Antoinette (1890-1924), Gabrielle (1897-1987) et Marguerite (1899-1918).

Coupé : au I de sable à l'aigle éployée d'argent ; au II coupé émanché d'or et de gueules.

†**Parade (de)** (Languedoc) : Guillaume (1627-1682), conseiller en 1655 et 1682, président à mortier au parlement de Toulouse en 1671 d'où Bernard, avocat puis conseiller au parlement de Toulouse à partir de 1688. (+en 1705). [GAF n°25612]

Cette famille semble éteinte et le nom a été relevé par la famille Triniac.

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or ; aux II et III d'argent à la bande de gueules chargée d'une rose d'argent accostée de deux roses d'or.

►**Parc (de Barville) (du)** (Bretagne, Normandie (Cotentin)) : ancienne extraction 1403, maintenue noble en 1666 dans l'élection de Valognes. Honneurs de la Cour les 11 avril et 2 mai 1788 avec le titre de comte du Parc de Barville. Vote en 1789 aux bailliages de Valognes, Saint-Lô, Carentan, Tinchebray et Falaise. [ANF-1934, WNOR, V07]

D'argent à trois jumelles de gueules posées en fasce.

Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois jumelles de gueules (du Parc) ; aux II et III d'or à deux fasces d'azur accompagnées de neuf merlettes de gueules posées en orle, au franc canton d'hermines (Paynel)

►**Parc-Locmaria (du)** (Bretagne (Tréguier), Belgique : extraction féodale 1340. « La ligne de Kercadou et de Keryvon eut une substitution de nom en 1406, lors du mariage de Tristan du Parc et de Claudine Le Bervet et cette branche porta le nom de Le Bervet jusqu'en 1614 où elle reprit le nom de du Parc ; un arrêt du parlement le 12 mai 1640 confirma à cette branche le droit de reprendre le nom et les armes de du Parc-Locmaria. Malgré

l'opposition de la famille du Parc, seigneur de Locmaria et titrée Marquis de Loc-Maria par LP de mars 1637» Maintenu noble le 7 février 1671 sur preuves de dix générations. Les deux fils de l'aide-major général des Princes Louis-Marie du Parc (1745-1823) forment la branche française avec Maurice, et la branche belge avec Alain. En 2011, le chef de la maison est le français Maurice-Alain, comte du Parc Locmaria, né en 1931, prêtre ; le chef de la branche belge est le marquis Alain, né en 1959. En Belgique, Gustave du Parc (1823-1892) obtint le 29 février 1888 la noblesse du royaume avec le titre de vicomte transmissible à la primogéniture masculine, le titre de marquis suit en 1932 avec même transmission, d'autres preuves de noblesse avec titres concédés et finalement concession du titre de comte en 2005 pour tous, le titre de marquis du 1932 restant pour le chef de la branche belge. En Belgique il existe encore des dizaines des membres masculins de ce nom, le dernier né en 2020. [ANF-1990, V07, SS, SS sup, PPC, Paul Brussel].

D'argent à trois jumelles de gueules posées en fasce.

► **Parcevaux (de) et Parcevaux de Tronjoly (de)** (Bretagne (Pays de Léon) : extraction 1557. Maintenu noble le 12 avril 1669. [ANF-1942, V07, SS, SS sup]

D'argent à trois chevrons d'azur.

► **Pardieu (de)** (Normandie (Arques), Picardie, Lorraine) : Extraction prouvée 1419, maintenue noble le 7 mars 1669 dans l'élection d'Arques, Honneurs de la Cour le 23 décembre 1764 (sous le titre de marquis de Pardieu), 1767, 1784, 24 mars 1786 et 27 janvier 1789. Vote en 1789 à Rouen, Arques, Pont-l'Évêque et Saint-Quentin. Marquis de Maucombe par LP de 1650 pour une branche éteinte [ANF-1949, WNOR, V07, SS, SS sup]

D'or au lion couronné de gueules.

< !!> **Parent** (Champagne (Givet)) : Marie-François-Augustin Parent (1771-1849), maire de Givet, anobli le 18 avril 1818 suite à l'ordonnance du 6 février 1818. [AN BB/29/978, SS, V07, PPC] Postérité de Paul-Henri (1899).

Coupé : au I de sinople à trois fasces d'or ; au II d'argent au dromadaire de sable surmonté de trois créneaux du même.

► **Parent du Châtelet et Parent du Châtelet-Labille** (Le Puy en Velay, Île de France (Paris), Normandie) : Jean-Baptiste Parent des Tournelles (1687-1764), anobli par charge de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Paris le 22 juin 1710, mort en charge le 22 avril 1764. Dispensé du Marc d'Or le 14 mars 1784. Prends part aux assemblées de la noblesse de Nemours en 1789. [ANF-1947, V07, SS, SS sup, GAF n°25642, PPC] Postérité de Gérard (1903-1973) et de Henri (1907-1982).

< !!> **Parent de Lannoy** (Paris, Normandie) : Jacques Parent (1576-après 1652), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi au XVI^e siècle. Maintenu noble le 11 août 1697 (sur filiation de 1437). Prends part aux assemblées de la noblesse d'Arques en 1789. [SS, V07, PPC] Postérité de Raoul (1916-1987). Branche aînée de la famille précédente.

De gueules à deux bâtons écotés posés en sautoir cantonnés en chef d'un croissant d'argent en flancs et en pointe de trois étoiles d'or.

† **Paris (de La Brosse) de Pontceaux (de)** (1958) (Île de France) : anobli par charge d'Auditeur à la Chambre des Comptes de Paris en 1599, échevin de Paris en 1616, marquis de Pontceaux par lettres patentes en juin 1723. Dispensé du Marc d'Or le 11 avril 1785. « Véritable dynastie pendant plus de 150 ans de maîtres et présidents en la Chambre des Comptes de Paris. » [ANF-1956, TA, NNF, SS, SS sup] Derniers du nom : Georges-Gabriel-Antoin (1838-1916) d'où Anne-Marie (1873-1895), François-Marie-Clément (1875-1958) et Pierre-Edmond-Ernest (1877-1898).

D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois roses d'or et en pointe d'une tour du même.

† **Paris de Treffonds d'Avancourt** (1986-2004) (Dauphiné, Île de France) : anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France le 14 mars 1764, mort en charge. Dispensé du Marc d'Or le 29 mai 1783. [SS, SS sup, Diou-1994] Derniers du nom : (Avancourt) Léon-Jean (1868-1937) d'où André (1904-1986) (d'où x (1940-)) et Antoine (1907-1941) // André-Marie (1866-1922) d'où (1) x (d'où x), (2) Françoise (1917-1989) et Madeleine (1919-2004). « La Branche Paris de Bollardière semble être demeurée sans aucun principe de noblesse. »

D'or à la fasce d'azur chargée d'une pomme de pin du champ tigée et feuillée de sinople.

► **Parisot de Bernecourt** (Lorraine) : Anobli le 29 janvier 1598, baron de Bernecourt le 7 septembre 1707. [ANF-2012, SS, V07]. Postérité de Raoul (1897-1971).

Ecartelé : 1 et 4 d'or à l'aigle de sable; 2 et 3 d'argent à la fasce de sable accompagnée de 3 glands de sinople.

► **Parlier, † Parlier du Mazel (de) et ► Parlier de La Roque (de)** (Gévaudan, Cévennes) : (Branche éteinte) Antoine de Parlier (-1726), reçu chevalier dans l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem le 3 janvier 1687, maintenue noble le 28 septembre 1716 par Lamoignon, intendant du Languedoc. **Les porteurs du nom ne descendent pas de ce dernier. Alors quel principe de noblesse ?** [SS, SS sup, V07] Subsiste largement dans sa branche protestante de Pomeyrol (dérogeante ?), qui porte seulement Parlier sans particule et sans nom de terre. Derniers du nom (Mazel) : éteinte en 1972 avec Mille Parlier du Mazel. Après adoption, le nom a été relevé par la famille Jouyaux devenue Joyaux de Parlier du Mazel

Ecartelé : aux I et IV de sable au mont d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ; aux II et III d'azur au lion d'or.

† **Parrin de Sémerville** (-1945) (Normandie) : anobli par charge de Conseiller-Maître en la Cour des Comptes de Rouen en 1768. Vote en 1789 au bailliage de Conches. Derniers du nom : Alexandre (1808-1872) d'où Pierre (1851) (d'où Marguerite (1885-1922) et Pierre-Alexandre-Marie-Etienne (1886)) et Mathilde (1854-1945). [WNOR]

† **Parron (de)** (1923) (Dauphiné (Vienne)) : anobli en octobre 1698. Autorisation d'institution d'un majorat au titre de vicomte héréditaire non régularisé le 16 mai 1830. [SS, V07] Derniers du nom : André-Dominique (1811-1878) d'où Pierre-Gaëtan (1843) (d'où (1) Gaëtan, Alice et Louise-Marie-Andrée-Raphaëlle (1873) et (2) Marie-

dominique-Gaëtan (1876-1885) et Marie-Antoine-Dominique-Gaëtan-André (1898-1923)) et Valentine (1847-1887).

D'azur à la croix pattée d'argent au chef d'argent chargé de trois molettes de sable.

► **Parscau du Plessis (de)** (Bretagne (Léon)) : filiation suivie depuis Vincent Parscau, vivant à la fin du XVI^e siècle. Extraction 1527. Maintenu de noblesse d'extraction par la chambre de réformation de Bretagne les 13 avril 1669, 2 septembre 1670 et 1707. Admission aux Ecoles Militaires (La Flèche) le 2 octobre 1774. [ANF-1957, SS, V07, ENFS n°44] Postérité de Paul (1826-1867).

De sable à trois quintefeuilles d'argent.

Parseval (de) et Parseval de Foudras (de) (Perche, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou) : **anobli par L.P. d'avril 1722 ou par charge de secrétaire du Roi à Paris 1751-1766**. Vote en 1789 aux bailliages d'Orléans et de Blois. [ANF-1939, WNOR, SS, SS sup, V07]

D'argent au pal de sable chargé de trois étoiles d'argent. (Foudras) Ecartelé : aux I et IV d'argent au pal de sable chargé de trois étoiles du champ (Parseval) : aux II et III d'azur à trois fasces d'argent. (Foudras)

† **Partouneaux (de)** (1947-1999) (Champagne) : Louis (1770-1835), anobli par charge de comte héréditaire par L.P. du 15 mars 1817. Succession du titre à Paul-Horace-Michel (1837) en 1875. [ANF-1952, SS, SS sup] Derniers du nom : Paul-Louis (1874-1947) d'où François (1903-1929), Marie, Nicole (1904-1999). Le nom a été relevé par la famille Bonet d'Oléon devenue de Bonet d'Oléon-Partouneaux.

D'azur à la tour crénelée d'or maçonnée de sable accostée à dextre d'une épée d'argent posée en pal et à senestre d'un coq aussi d'argent la patte levée, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

† **Partz de Pressy (de)** (1974) (Artois, Belgique, Bretagne) : filiation suivie depuis Pierre de Partz, seigneur de Plouic, qui reçut de Charles-Quint la seigneurie de Calimont sise à Saint-Pol en Artois le 24 octobre 1552. Membre de la noblesse d'Artois en 1682. Député de la noblesse en 1711. Marquis d'Equirre par érection en octobre 1712, registrées au Conseil et Election provinciale d'Artois le 11 février 1713. Admis aux Etats d'Artois en 1747. Admission au Collège Mazarin le 21 avril 1722 sur preuves de 1552. [SS, ENFS n°10] Derniers du nom : Christian (1852-1921) d'où Jean (1890-1974) et Anne (1891-1967).

D'argent au lion passant de sinople armé et lampassé de gueules.

► **Pascal (de)** (Languedoc (Saint-Laurent des Arbres), Bretagne) : **anobli en 1750**. François-Nicolas (1729-1794), maréchal de camp le 9 mai 1788 (AR). [ANF-1978, SS, V07, ENFS n°44] Postérité d'Hippolyte (1839-1880).

De gueules à l'agneau pascal couché d'argent à une banderole d'argent à la croix au chef d'azur à un croissant d'argent entre deux étoiles d'or.

< !!> **Pasquet du Bousquet de Laurière** (Angoumois (La Rochefoucauld)) : échevin d'Angoulême en 1623, anobli et confirmé en 1693, anobli à nouveau anobli en mars 1702 et 1703. [SS, V07] Derniers du nom : Pierre (1883-

1978) d'où Françoise-Marguerite-Marie (1914-2016) et Jean-Aymery-Gustave-Marie-Michel (1921-2004) d'où Renaud-Jean-François-Marie (1949-2019), Olivier (1951) et x.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croisants d'argent accosté de deux étoiles du même et en pointe d'une sphère d'argent posée sur un pied d'or.

► **Pasquier de Franclieu** (Île de France, Bigorre, Beauvaisis, Normandie) : Extraction prouvée 1561. Reconnue noble le 30 juin 1634. Marquis de Franclieu en juillet 1767. [ANF-1966, GAF n°25736, WNOR, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux têtes de maure de sable tortillées d'argent et en pointe de trois pâquerettes terrassées d'or.

† **Pasquier de Lumeau** (1914-1915) (Orléanais, Allemagne) : anobli par charge de trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Orléans pour Jean-Baptiste (1704-1783) et son fils Jean-Baptiste (1751-1823).[SS] Derniers du nom : Henri (1822-1914) d'où Aymar (1852-1911), Valentine (1854-1915), Guy (1856) et Roger (1858-1899). **Vérier si pas de noblesse inachevée.**

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.

► **Passage (du)** (Picardie) : ancienne extraction 1490. Maintenu noble le 6 juillet 1667. [ANF-1972, SS, V07] Nombreuse postérité.

De sable à trois fasces ondées d'or.

† **Passama de Labusquière** (1920) (Guyenne (Lombez)) : François (1742-1823), baron par L.P. du 13 juin 1811, confirmé héréditaire le 25 octobre 1817. [SS, SS sup, GAF n°25740] Derniers du nom : Maxime (1816) d'où Camille (1846-1920).

D'or au lion de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or, posées en fasce.

† **Passfont de Carbonat de Sediere** (Languedoc) : Condamné à l'amende le 24 avril 1706. Joseph (-1726), écuyer, seigneur de Carbonat, anobli par charge de Secrétaire du Roi en la Cour des Aides de Montauban. [SS] Derniers du nom : Paul (1811-1886) d'où 12 enfants dont Fernand-Louis (1848-1895).

► **Passemar de Saint-André (de) et Passemar de Saint-André d'Alban (de)** (Languedoc (Albi), Picardie) : extraction 1545. Maintenu noble en 1668. [ANF-1959, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur au vaisseau d'argent parti d'argent à l'péervier de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

< !!> **Passerat de La Chapelle** (Bugey, Lyonnais) : filiation suivie depuis Pierre Salomanati alias Passerat, bourgeois de Châtillon en 1548. (branche éteinte) anobli par L.P. en janvier 1769, enregistrées le 21 juin 1769, confirmation par paiement des 6000 livres suivant l'Edit de décembre 1770, le 3 mai 1777 ; dispensé du marc d'Or le 20 juin 1777. (branche subsistante) anobli comme maréchal de camp en 1788 d'après l'édit sur la noblesse militaire de 1770. [ANF-1958, SS sup, V07, ENFS 40] La descendance de Louis François (1726-1796), maréchal de camp en 1770 est elle toujours subsistante? Derniers du nom : Guy (1894-1976) d'où René (1928-avt 2014),

Christian (1930-2014), Alain (1932-2015) et Arnaud (1938-avt 2014). Les nombreux représentants actuels de cette famille semblent descendre de son frère Antoine Honoré (1724-1792). Celui-ci aurait été confirmé dans sa noblesse par L.P. en 1777 : « déclare l'arrêt du Conseil d'Etat du 27 mars 1668 rendu en faveur de Philibert et Jacques Passerat, commun à Antoine-Honoré Passerat de La Chapelle, Chevalier de Saint-Louis, major d'infanterie et lieutenant du Roi à Beaune, à Louis-François Passerat de La Chapelle de Bellegarde et à ses frères, et ordonne qu'ils continueront à jouir, ainsi que leurs descendants, de la noblesse et des privilèges y attachés. » **L'existence de cette acte n'est pas prouvée.** [Le Bret, Kerfranc]

D'azur à la fasce d'or chargée d'un lion passant de gueules accompagnée en pointe de deux vols d'argent.

► **Passerat de Silans** (Bugey) : anobli par L.P. du 18 septembre 1567 d'Emmanuel Philibert duc de Savoie, registrées à la Chambre des Comptes le 10 juin 1568. Maintenu noble par arrêt du conseil d'Etat le 17 mars 1668 et par ordonnance de M. de Bouchu, intendant de Bourgogne le 14 mai 1669. Même famille que la précédente avec un rattachement lointain (XVe siècle) ?.[V07, ENFS n°40] Postérité de Fernand (1770-1852).
D'azur à la fasce d'or chargée d'un lion passant de gueules accompagnée en pointe de deux vols d'argent.

< !!> **Pastorel de Bastugnes (de)** (Languedoc) : maintenu noble en 1715. Pierre +2010 à Sainte-Foy-lès-Lyon, semble subsister en ligne masculine avec Bernard (1961) et féminine avec Agnès. Le nom relevé par la famille Costa [GAF n°25750]

Ecartelé : aux I et IV d'or à trois chevrons de gueules ; aux II et III de gueules au bélier passant de gueules et un chef cousu d'azur chargé de trois cloches (étoiles) d'argent.

(0) **Pastoureau de La Braudière** (2002) (Poitou, Berry) : extraction 1528, maintenue le 26 juin 1696 et le 22 août 1715 par Quentin de Richebourg, intendant du Poitou (AR), le 25 février 1715 et 10 janvier 1716. [ANF-1952, V07, ENFS n°40-ENFS n°41] Derniers du nom : Charles (1885-1974) d'où Joseph-Emmanuel (1923-2002) d'où Marguerite (1965). En extinction.

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une coquille d'or.

D'azur au chevron d'argent chargé de sept aiglettes de sable et accompagné en pointe d'une gerbe d'or.

► **Patard de La Vieuville (olim Patard de La Mellinière)** (Bretagne) : André Patard de La Mellinière (1726-1798), anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi, garde des Sceaux en chancellerie de Bretagne le 14 juin 1767. [SS, WNOR, JO, GAF n°25767] Postérité de Charles (1877-1953).

D'argent au chêne arraché de sinople au chef d'azur chargé d'un cœur d'or.

► **Patas d'Illiers** (Orléanais, Beauce) : anobli par charge de trésorier de France au bureau des finances d'Orléans en 1704 et 1731. [SS, V07] Postérité de Robert (1900-1987).

D'azur à la fasce d'or chargée de trois étoiles de gueules accompagnée en pointe d'un lion rampant d'or.

Paternostre (Normandie, Bretagne) : noblesse d'extraction [PPC].

De gueules à la fasce d'argent, accompagnée de six roses d'or, trois en chef rangées en fasce et trois en pointe ; sur le tout de gueules au chevron, accompagné en chef de deux éperons et en pointe d'une épée posée en pal, la pointe en haut, le tout d'or.

< !!> **Patoüillet de Deservillers (de)** (Franche-Comté (Salins)) : anobli et chevalier du Saint-Empire en 1671. Maintenu noble en février 1785. [SS] Derniers du nom : Marie-Henry-François (1900-1953) d'où Antoine (1929-1998) (d'où x), Erik (1931-2014) (d'où y, Arnaud (d'où Florian-Marie et Damien-Marie-Loïc), et y) et Monique. Indiquée éteinte par SS.

D'or à la croix fleuronée de gueules cantonnée aux I et IV d'une aigle couronnée de sable ; aux II et III d'un lion couronné de gueules tenant dans sa patte droite un œillet.

Patras de Campaigno (de) (Guyenne, Gascogne, Boulonnais) : extraction féodale 1390, preuves pour les honneurs de la Cour. [ANF-2015, V07]

Parti : au I de gueules à une croix d'argent ; au II d'argent au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.

< !!> **Patronnier de Gandillac** (Périgord) : extraction, maintenue noble en 1667 et 1710. [V07] Derniers du nom : André (1880) d'où Maurice (1906-2006) d'où Catherine-Simone-Mathilde (1945-2017), Anne-Andrée (1946-2013) et Denis. En extinction.

D'azur à trois fleurs de lys d'argent.

► **Patureau de Mirand** : sieur de Miran en Vineuil par achat en 1782, conseiller du Roi, greffier en chef de l'élection générale de Châteauroux (1756-1768) puis (1769-). Famille de notables de Châteauroux sous l'Empire.

† **Pattu de Hautchamps** (1939) (Paris, Périgord) : Claude, anobli par charge de secrétaire du Roi le 9 décembre 1713, mort en charge le 1^{er} mai 1723. [SS, V07, SS sup] Derniers du nom Henry (1877-1916) d'où Hugues (1906-1939).

D'azur à trois pigeons pattés d'argent.

† **Paty du Rayet (du)** (Guyenne) : extraction 1517, maintenue noble en 1667 et 1670, conseillers au Parlement de Bordeaux, preuves pour le Service en 1788. Comparait à Bordeaux en 1789. [SS, GAF n°25807] Derniers du nom : Adrien (1804-1873) d'où Louis (1830-1909).

D'or au lion de sable armé et lampassé de gueules à la bande du mesme brochant sur le tout.

† **Paul des Héberts (de)** (Normandie (Rouen)) : charge de Trésorier général au Bureau des finances fin XVIII^{ème} siècle et conseiller à la Cour des Comptes de Normandie. Conseillers au Parlement de Rouen en 1763 et 1778. [WNOR, GAF n°25811] Derniers du nom : Edgar (1832) d'où 3 enfants dont peut-être Emmanuel Aymar (1870).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du mesme.

► **Paulmier** (Paris) : Henri-Michel (1767), anobli par L.P. du 30 août 1825. [ANF-1986, V07, AN/BB/29/979] Postérité d'Albert (1824-1900).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croix ancrées d'argent et en pointe d'un navire du même.

► **Paulo (de)** (Languedoc (Toulouse)) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1512, 1647 et 1657. Chevalier héréditaire en 1563, maintenue noble en 1669. Un grand maître de l'Ordre de Malte en 1623 [SS, V07]. la famille subsistante ne descend pas du capitoul de Toulouse en 1512 mais de son frère. Confusion de Valette avec une famille subsistante homonyme non noble. Vérifier si cette famille descend de Roch de Paulo ép. en 1642 d'Anne d'Ouvrier, trésorier général de France en la généralité de Montauban, conseiller du Roi, son fils Joseph Rigal, confirmé dans sa noblesse par ordonnance du subdélégué de M. l'intendant de Montpellier le 24 septembre 1693. *D'azur au paon rouant d'or sur une gerbe du même au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

<!!>**Paultre de Lamotte** (Orléanais (Gien)) : Pierre-Léon-François (1774-1840), baron de l'Empire par L.P. du 15 octobre 1809 puis Vicomte héréditaire par L.P. du 15 février 1823. Vicomte le 19 février 1845 sur réversion du titre de 1823 pour un neveu du même estoc. [ANF-1961, SEC, SS, V07, ENFS n°36] Postérité de Charles-Pierre-Henri (1858), 3^e vicomte confirmé par arrêté ministériel du 13 novembre 1894. *Coupé : au I de sable au lion d'argent la patte sur une cuirasse du même ; au II d'azur à la licorne galopante d'argent.*

► **Paulze d'Ivoy de La Poype** (Forez) : en charge de secrétaire du Roi à Paris de 1775 à 1790. Noblesse inachevée. [V07] A relevé La Poype éteint en 1851 par décret de 1864. *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois serres d'aigle d'azur.*

<!!>**Pavans de Ceccaty** (Franche-Comté) : anobli par Charles II, Roi d'Espagne le 26 août 1673, maintenue noble en France avec le titre de baron en 1757. [SS, V07] Derniers du nom : Valbert (1897) d'où Geneviève dite Ginette (1921-1925), Bernard (1925) (d'où Michel, Jean (1949), René (1952)) et Max (1927-2009). *D'argent au pou de cochon d'argent accosté de deux lions affrontés d'or, une couronne d'or en chef, une montagne d'argent en pointe.*

► **Pavin de Lafarge** et †**Pavin de Courteville** (Poitou, Vivarais) : Jacques (1674-1761), avocat en parlement, juge du Teil (1697), anobli par charge de secrétaire du Roi au parlement de Grenoble en 1732. [SS, V07] (Lafarge) Postérité de Maurice (1904-1979) *D'azur à trois étoiles d'or, deux et un, celle en pointe soutenue d'un croissant d'argent.*

► **Pavret de la Rochefordière** (Bretagne (Nantes), Anjou (Cholet)) : Pierre Pavret (1724-1789), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi, scelleur héréditaire en la Grande Chancellerie, le 13 février 1788 mort en charge le 13 novembre 1789. [ANF-1945, SS, V07] Nombreuse postérité. *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois étoiles du même.*

► **Payen de La Garanderie** (Basse-Normandie) : maintenue en 1463 par Montfaut : « assis à la taille pendant 25 ans parce qu'ils sont marchands » et en 1666 dans l'élection de Coutances (extraction 1540). Vote en

1789 aux bailliages de Mortain et d'Arques. [ANF-1976, WNOR, SS, V07] Nombreuse postérité. *D'argent à trois tourteaux de sable deux et un le premier chargé d'une rose d'or.*

? **Peau de Chennerue** (Maine, Pays Nantais (Chantenay)) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi le 15 mars 1782, mort en charge avant 1790. [SS] *D'azur au chêne de sinople garni de lierre du même et surmonté d'un paon d'azur au chef du même fretté d'argent de six pièces.*

► **Péan de Ponfilly** (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1479. Maintenu noble le 9 mai 1669. [ANF-1948, SS, V07] Nombreuse postérité. *D'or à trois têtes de maure de sable tortillées d'argent.*

†**Péan de Saint-Gilles** (1887-1946) (Île de France (Paris)) : vote noble en 1789, anobli par L.P. le 9 décembre 1815. [SS, V07, AN/BB 29/978] Derniers du nom issus de l'anobli : Léon (1832-1863) d'où Hélène (1857-1946) et Louis-Henri (1860-1887). *Ecartelé : aux I et IV de gueules à l'épée d'argent en pal accompagnée de trois étoiles d'argent ; aux II et III d'argent à la croix de gueules chargée de neuf coquilles d'or.*

► **Pechpeyrou Comminges de Guitaut (de)** (Quercy, Bourgogne (Epoisses)) : extraction féodale 1346. Maintenu noble en 1697. Honneurs de la Cour en 1753. Reprise du nom Comminges de Guitaut après alliance en 1593. [ANF-1939, SS, V07, WNOR] Nombreuse postérité. *D'or au lion de sable armé lampassé et couronné de gueules.*

†**Pecqueult de Lavarande (de)** (Normandie (Lisieux)) : anobli en 1638, confirmé en 1668 et 1702. Vote noble en 1789 au baillage d'Orbec. Eteinte au XX^e siècle. [WNOR] Derniers du nom : Gabriel-Adolphe (1837-1861) d'où Ferdinand-Henry-Gabriel (1857- après 1893).

†**Pegot** (Comminges (Saint-Gaudens)) : Guillaume (1773-1858), chevalier de l'Empire le 25 février 1809, chevalier héréditaire le 22 juin 1816. [SS] Eteinte au XIX^e siècle. *D'azur au rocher de trois coupeaux d'or sommés d'un pegot du même et soutenu d'une champagne de gueules, chargée d'une croix d'argent.*

► **Peguilhan de Larboust de Thermes (de)** (Gascogne, Comminges (Betbèze)) : filiation suivie depuis 1409. Maintenu de noblesse d'extraction en 1668 et 1700. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 18 juin 1749 sur preuves de 1545 (AR). Honneurs de la Cour en 1751 sur preuves de 1484. [ANF-1955, SS, V07, ENFS n°26] Postérité d'Henry (1871-1942). *De gueules à trois épées d'argent posées en fasce l'une sur l'autre.* *Ecartelé aux I et IV d'or à un lion de gueules ; au II de gueules à une croix d'argent ; au III d'argent à un arbre de sinople arraché.*

†**Pelacot (de)** (1975-2009) (Auvergne) : extraction, maintenue noble en 1668. [SS, V07] Derniers du nom : Alain-François (1900-1975) // Anne-Marie-Thérèse (1919-2009)

Ecartelé : aux I et IV d'or à la rose de gueules ; aux II et III, échiqueté d'or et d'azur à six tires.

► **Pelet (de)** (Artois, Normandie) : extraction 1528, maintenue en 1617 au bailliage d'Amiens. Attestation de noblesse en 1664, maintenue noble en 1666. [ANF-1972, WNOR, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur à la fleur de lys d'or et une bordure engrêlée de même.

<!!> **Pelgrain de Lestang alias Pellegrain** (Touraine (Loches)) : anobli par charges à la Cour des Monnaies de Paris pour Noël de 1673 à 1712 et Nicolas-Charles (1681-1758) de 1712 à 1739. [ANF-1981, V07] Postérité de Louis (1832) d'où Fernande-Louise (1863-1871), Valentine (1868-1897), Paul (1874-1929), Louis (1876-1916), Georges (1878-1923) (d'où postérité), Alice (1880-1984).

D'azur à une tour d'argent entortillée par une couleuvre de sinople.

† **Pelissier de Malakoff** (1864-1935) (Normandie) : Amable-Jean-Jacques (1794-1864), créé duc de Malakoff le 22 juillet 1856 avec majorat de propre mouvement. [SS, GAF n°25940] Dernière du nom : sa fille unique Eugénie (1860-1935).

Ecartelé : au I d'azur à l'épée en pal d'or ; au II d'or au palmier de sinople ; au III d'or au lion couronné de gueules ; au IV d'azur à la croix grecque d'argent, sur le tout d'argent à la couronne murale de sable portant sur son bandeau : Sebastopol et surmontée des trois pavillons anglais, français, sarde.

† **Pelissier de Saint-Féréol** (-1907) (Comtat-Venaissin et Provence) : filiation depuis Guillaume, père de Pierre, allié en 1529. Maintenu noble en France en 1757. [GAF n°25938, Le Bret] Derniers du nom : Anaïs (1826-1907). (*Branche des Granges et Pierrefeu*) w< Coupé de gueules et d'azur à la trangle d'or brochante sur la partition, accompagné en chef d'un pélican dans sa piété d'argent ensablantée de gueules, et en pointe de trois équerres (potences) d'or, deux et une, celles en chef affrontées.

► **Pellegars de Malhortie (de)** (Normandie, Martinique) : extraction depuis Nicolas de Pellegars en 1447 d'où Robert, chambellan du Roi Charles VII, †1472. Maintenu noble le 27 octobre 1661 et le 2 janvier 1668 par M. de La Gallissonnière, intendant de Rouen. Titres enregistrés au Conseil Supérieur de la Martinique le 9 novembre 1766 et 5 juillet 1767. Vote en 1789 au bailliage de Pont-Audemer. [SS, WNOR, V07] Nombreuse postérité.

D'azur à deux chevrons d'or accompagnés de trois fers de lance d'argent pointe en bas.

► **Pelleport-Burète (de)** (Languedoc (Montréjeau), Guyenne (Bordeaux)) : Pierre (1773-1856), baron de l'Empire le 4 janvier 1811, vicomte héréditaire le 15 février 1823. [SS, V07] Postérité de Jean (1887-1957). *Coupé : au I parti de gueules à la croix alésée d'argent, de sinople à une ancre et une épée d'argent en sautoir ; au II d'or au sphinx de sable.*

► **Pellerin de Beauvais olim Le Pellerin** (Normandie (Bernay), Touraine) : François-Charles (1730), lieutenant des maréchaux de France à Richelieu par provisions du

12 août 1769. [SS, SS sup] Postérité d'Alain (1920-1944).

Quel serait le principe de noblesse de cette famille, la charge de lieutenant des maréchaux de France de François Charles ? Avant 1771, les preuves de noblesse n'étaient pas requises pour cet office. Dans l'acte de mariage de ses parents, en 1728, François Nicolas, son père, contrôleur ordinaire des guerres, est qualifié de « noble » mais ne porte pas le titre d'écuyer. Il était fils d'un lieutenant criminel à Châtillon-sur-Indre.

Dugast-Rouillé indique une charge de secrétaire du Roi le 25 avril 1706 mais cela concerne une autre famille Pellerin.

D'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent ; au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent.

† **Pellerin de la Touche (de)** (1924) (Orléanais (Dunois), Martinique) : Extraction, maintenue noble en 1698, titres enregistrés au Conseil Supérieur de la Martinique le 9 novembre 1766. [SS] Derniers du nom : Auguste-Rose-Gastron (1826-1875) d'où Gaston (-1924).

D'azur à trois annelets d'or.

► **Pelletrat de Borde olim Pelleterat** (Bresse (Ligny), Mâconnais, Franche-Comté) : Salomon (1674-1763), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Besançon le 31 juillet 1727, au 1^{er} août 1747. [ANF-1994, V07, SS] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent deux et un.

† **Pelletier de la Garde** (1916-1950) (Comtat Venaissin (Carpentras), Anjou) : filiation depuis Léon Pelletier en 1518, prouvée depuis 1554 Admissions aux Pages de la Grande Ecurie le 25 juin 1718 et 1767. Auguste (1780-1834), pair de France héréditaire le 12 février 1823, baron pair héréditaire par L.P. du 1^{er} mars 1823 sur institution de majorat. [SS, V07, ENFS n°35] Derniers du nom : Alphonse (1826-1916) d'où Amélie (1862-1867), Auguste (1863), Henri (1864-1883), Gaston (1865-1870), Elisabeth (1866-1888), Marie (1868-1942), Jeanne (1872-1885), Françoise (1873-1926/1928), Madeleine (1874-1950).

D'azur à une bande d'or accompagnée de trois molettes d'argent deux et un, au chef d'or chargé d'un lambel de sable.

► **Pelissier de Féligonde et Pelissier de Féligonde de Léotoing d'Anjony** (Auvergne) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 4 juin 1666. [ANF-1946, SS, V07] de Léotoing d'Anjony par décret de 1869 après alliance de 1827.

D'azur au pélican d'argent avec sa piété dans son aire d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.

(Léotoing d'Anjony) Ecartelé : au I d'or à trois fascées de vair, à la bordure de gueules ; au II d'argent à trois fascées ondées de gueules, , au chef d'azur chargé de trois coquilles d'argent ; au III d'or à trois pals de gueules ; au IV d'or à deux vaches passantes de gueules, accolées, accornées et clarinées d'azur. Sur le tout, d'azur au pélican d'argent avec sa piété dans son aire d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines.

► **Peloux(du), Peloux de Praron (du) et Peloux de Saint Romain (du)** (Vivaraïs, Dauphiné) : ancienne

extraction 1456. Maintenu noble en 1668 et 1698.[ANF-1947, SS, V07]
D'argent au sautoir engrêlé d'azur.

► **Penet de Monterno** (Dombes, Beaujolais) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1710-1730, comte de Monterno en la châtellenie de Trévoux le 17 février 1754. [ANF-1951, SS, V07] Postérité de Jacques (1900-1976).
D'azur au vol d'or au chef du même.

► **Penfentenyo de Cheffontaines (de), Penfentenyo de Kervéréguen (de) et Penfenteyo de Kervéréguin (de)** (Bretagne (Léon)) : extraction féodale 1393. Maintenu noble le 12 août 1669. Honneurs de la Cour le 18 mars 1788. Baron de Cheffontaines en 1680. [ANF-1968, V07, WNOR]
Burelé d'argent et de gueules de huit (ou dix) pièces.

► **Penguern (de)** (Bretagne (Cornouailles)) : ancienne extraction 1427, montres de noblesse de 1426 à 1562. Maintenu noble le 20 août 1669. Chevalier de l'Empire par L.P. du 23 mai 1810, baron de l'Empire par décret impérial du 28 novembre 1813 et baron héréditaire le 29 avril 1818. [ANF-2003, V07, SS, SS sup] Nombreuse postérité.
D'or à trois pommes de pin versées de gueules deux et une et une fleur de lys du même en abîme.

► **Pennart (de) olim Pannard (de)** (Touraine, Normandie) : ancienne extraction 1441. Maintenu noble en 1668 sur preuves de 1441, Page de la Petite Ecurie en 1766. Comparait en Maine en 1789.[WNOR, GAF n°25569, SS, V07]
D'argent à deux bandes de gueules (ou de sable)

† **Penne (de)** (Béarn (Coarrazze), Quercy) : Raymond Penne (1770-), baron de l'Empire le 14 juin 1810. [SS, V07] Titulaire sans postérité.
Ecartelé : aux I d'azur à la gerbe d'or ; au II des barons militaires ; au III de gueules au coq d'argent ; au IV d'azur au croissant d'or.

† **Pepin d'Escurac** (1916-1955) (Île de France, Guyenne) : maintenu noble le 7 septembre 1660 et 12 mars 1709. [SS] Derniers du nom : Marie-Joseph-René (1863-1905) d'où Marie-Pierre-Anatole-Joseph-Henri-Jean (1894-1916) et Marie-Joséphine-Louise-Henriette-Alix (1895-1955).
D'azur au pairle d'or.

(0) **Pépin de Bellisle** (1984) (Bretagne (Saint-Malo, Rennes), Martinique) : ancienne extraction 1472, maintenu noble en 1668 et 1699. Confirmé noble en 1735 et 1776. [SS, V07] Derniers du nom Geoffroy (1916-1984) d'où Marie-Sylvine, Valence et Graciane. En extinction.
D'azur au chevron componné de sept pièces quatre de sable et trois d'argent accompagné de trois pommes.

► **Percin (de)** (Languedoc, Martinique) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi au parlement de Toulouse 1553-1582. Maintenu noble en 1698 et à la Martinique le 3 février 1728. M arquis de Montgaillard par LP de 1671 et Honneurs de la Cour pour la branche de Montgaillard éteinte.[ANF-2001, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur au cygne d'argent nageant sur une onde du même et surmonté de trois molettes d'or rangées en chef.

< !!> **Percy (de)** (Normandie) : extraction féodale 1391, maintenue en 1463 par Montfaut, 1477, le 7 février 1641 devant la Cour des Aides de Normandie et en 1666. (branche éteinte en 1845-1861) François-Ambroise (1768-1845), chef de bataillon, comte personnel par lettres du 15 novembre 1828. [ANF-1986, V07, WNOR, Révérend] Derniers du nom : Joseph (1896-1940) d'où Charles (1940-2017) et François (d'où Axel (1983)).
De sable au chef denché de trois pointes et deux demies d'or.

Percy de Tonneville (de) : Derniers du nom : Charles (1847-1917) d'où Alain (1891) (d'où Monique (1925-2016)), Geneviève (1892-1979) et Anne-Marie (1898-1915).

† **Peret (de)** (1917-1955) (Quercy (Figeac)) : extraction 1557. Maintenu noble le 20 janvier 1699.[SS, V07] Derniers du nom : Marie-Joseph-Etienne-Jean-Igance-Raymond (1861) d'où Joseph-Pierre-Gabriel-Jean (1884-1890), Louis-Maurice (1884-1917) et Jeanne-Coralie-Marie-Thérèse (1791-1955).
D'argent au poirier de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

< !!> **Peretti della Rocca (de)** (Corse) : extraction 1550, maintenue noble le 28 avril 1773 par le conseil supérieur de l'île. [SS, V07]
D'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef d'une fleur de lys soutenue de deux lions et en pointe d'un bras tenant une balance accosté de deux demi-tours le tout d'argent.

† **Perez** (Gascogne) : Joseph, baron de l'Empire le 12 avril 1813, confirmé le 30 mars 1816. Titre éteint avec le premier titulaire. Une autre famille Perez, originaire du Gers est restée non noble. [Kerfranc, V07]
Coupé : au I d'azur à vingt pointes onnées et opposées d'argent 10 et 10 séparées par une vergette du même ; au II de gueules au chevron d'argent accompagné de trois merlettes.

Perier (du) (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1651. Maintenu noble le 23 septembre 1669. Jean-Cyprien-Louis-Clément, Baron par ordonnance du 4 août 1879 sur réversion d'un titre du 19 juin 1819 en faveur de son oncle Jean-Henri-Gabriel Dupérier. [SS, V07]
Parti : au I d'azur à dix billettes d'or quatre, trois, deux, un ; au II d'or au poirier de sinople accosté de deux lions de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

< !!> **Périer de Larsan (du)** (Languedoc (Toulouse), Guyenne) : Arnaud Périer, seigneur du Casse, anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi à Bordeaux en 1531. Maintenu noble en 1635 et 1667. Comparait à Bordeaux en 1789. [ANF-1958, SS, V07] Postérité de Tristan (1878-1969).
Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois poires tigées et feuillées d'or à l'épervier d'or perché sur un bâton du même en abîme ; aux II et III d'azur à dix billettes d'or quatre, trois, deux et une.

†**Perier (de) et †Perier de Salvert (de)** (19xx-2018) (Normandie (Le Havre)) : David Perier est le premier membre connu de la famille de Perier, résidant au Havre. Etienne de Perier (1644-1726), anobli (et confirmé noble le 21 juin 1726) par L.P. d'octobre 1726 "en considération des services rendus pendant plus de 50 années sur les vaisseaux du Roy, en qualité de lieutenant, capitaine, commandant et autres et de ceux actuellement rendus par les Sieurs Estienne et Antoine Alexis de Perier de Salvert, ses enfants, le premier en qualité de garde de la Marine depuis 1704 et aujourd'hui dans la place de Gouverneur général de la Louisiane et l'autre en qualité de garde de la Marine depuis ladite année 1704 et depuis l'année 1721 en celle d'enseigne de vaisseau", enregistrées à Rouen le 16 novembre 1726. [SS, V07] Les porteurs actuels du nom « de Perier » sont issus d'une branche cadette non anoblie de la famille Perier, dont la branche aînée de Perier de Salvert, éteinte, a bien été anoblie en 1726 au Havre. L'ancêtre commun auteur des deux branches est Etienne Perier (bourgeois du Havre, fin du XVIe-après 1632). (Perier de Salvert) Eteinte en ligne légitime en 1904 et éteinte en ligne illégitime masculine à la fin du XXè siècle et féminine avec Hélène-Mathilde-Eleonore (1938-2018). [DC 2018, V07] Devise : « Dexterâ Domini fecit Virtutem ».

(lettres d'anoblissement) Un écu d'argent, à une fasce de sinople accompagnée de quatre quintefeuilles de mesme posées une à chaque canton de l'écu. Cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent et de sinople.

Périgaud de Grandchamps (-1914)

< !!>**Pérignon** (Champagne (Sainte-Menehould)) : Pierre-Paul-Désiré-François (1800), anobli le 28 octobre 1816. baron héréditaire le 12 décembre 1828, confirmé le 4 août 1829.[SS] Postérité de Georges (1915-1977) – voir [La Fayette et sa descendance par Chaffanjon](#).
D'azur à la fleur de lys d'or tranchée d'or à la toque d'avocat de sable.

►**Pérignon (de)** (Languedoc (Grenade-sur-Garonne)) : Jean-Antoine Pérignon, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1706. Dominique-Catherine (1754-1818), comte de l'Empire en 1808, L.P. du 6 septembre 1811. Pair de France héréditaire le 19 août 1815, marquis pair héréditaire par ordonnance du 31 août 1817. Titre de marquis-pair confirmé sur promesse d'institution d'un majorat en faveur de son fils par L.P. du 14 avril 1824. [ANF-1973, SS, V07, AN BB/29/974] Postérité de Bernard-Charles-Henri-Marie (1868-1940).
D'azur au bélier passant d'argent accorné d'or, la tête sommée d'une croix patriarcale du même.

Perigord de La Guinandie et – de Villechenon (Poitou) : Jean-Ambroise Périgord de la Guinandie (1721-1800), écuyer, subdélégué de l'intendant du Poitou, secrétaire du Roi en 1757. Fils de Jean (1682-1755). Petit-fils de Jean, sieur de Puyblanc de Rochechouart, conseiller du roi, receveur des tailles. le nom a été relevé par la famille PINOT.
D'argent à trois pommes de pin de pourpre

†**Pernetty, Pernetty-Haussmann** (1929-1988) (Lyonnais) : Baron d'Empire le 21 novembre 1810, vicomte héréditaire le 8 juin 1818 avec autorisation de transmission par décret impérial du 4 février 1865. [SS,

SEC] Dernier du nom : Joseph-Maurice (1844-1920) d'où Didier (1867-1909) (d'où Micheline (-1988)) et Maurice (-1929). Un membre de cette famille relève Haussmann par décret du 21 février 1903.

Ecartelé : au I d'azur à la tortue d'argent ; au II de gueules à l'épée haute d'argent ; au III de gueules au canon d'or issant de la moitié du flanc dextre et senestre d'une pile de boulets d'argent ; au IV d'azur à la tour crénelée de cinq pièces d'argent maçonnée de sable et sommée à dextre d'un pavillon d'argent.

►**Pernot du Breuil** (Franche-Comté, Lorraine) : anobli le 3 mars 1819. [V07]
D'argent à trois bandes de sable au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable.

Pernot de Fontenelle (Franche-Comté) : Lieutenant des Maréchaux de France au bailliage de Dieuze de 1787-1790.
D'azur à deux épées d'argent, à la garde et poignée d'or, en sautoir, accompagnées de trois étoiles d'argent, une en chef et deux aux cantons.

†**Perpigna (de)** (1915-1976) (Béarn) : Raymond (1660-1739), anobli par charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Navarre le 7 juillet 1709, mort en charge en 1739. [GAF n°26176-26177, SS sup] Derniers du nom : Henri (1846-1919) d'où Louise (1876-1972), Joseph (1879-1918), Marie (1882-1976).
Fuselé d'or et de sable à deux fasces de gueules brochant.
D'azur à cinq molettes d'argent posées une, trois et une.

†**Perrault de la Motte de Montrevost** : Pas de jonction assurée avec la famille Perrault de Jotemps.

Perrault de Jotemps (Bugey) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1716. Admission dans la noblesse du Gexois en 1775. Branche cadette anoblie par charge de conseiller du Roi en 1706 mais éteinte en 1898. Pas de jonction assurée avec la famille précédente. [V07]
Parti : au I d'azur à la croix patriarcale d'or accompagnée en pointe de trois annelets du même un et deux.

†**Perrée de la Villostreux** (1970) (Bretagne (Saint-Malo)) : Pierre Perrée, écuyer, sieur du Coudray, anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Bretagne le 28 août 1707. Conseiller maître en la cour des comptes de Bretagne en 1768. Dispensé du Marc d'Or le 13 décembre 1783 Comparant à Chartres en 1789. [SS, SS sup, PPC supp, NG01, GAF n°26195] Derniers du nom : Olivier (1854-1911) d'où Paul (1885-1970) et Antoinette (1886-1944).
De gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancre, le tout du même

< !!> **Perret d'Angloz** (Savoie) : déclaré d'ancienne noblesse par L.P du 1^{er} avril 1626 et confirmé en 1627. François-Marie-César (1794-1866), baron par L.P. en 1845. [SS, GAF n°26205, NG01, PPC, ENFS n°35] Branche aînée des Perret de Rumilly, comte d'Hauteville, éteinte le 24 février 1810. // (Branche du baron (1845) éteinte) : François-Marie-César (1794-1866) d'où Marie-Thérèse-Madeleine (1849-1934), Marie-Ange-Eléonore (1851-1912) et Augusta (1853). (Branche aînée) :

subsistante avec la descendance de Jean-Paul-Marcel (1920).

D'or à la bande de sable chargée de trois épées d'argent rangées en pal, la pointe en haut

†**Perrey (de)** (-1925) (Franche-Comté (Salins) : anobli et chevalier héréditaire en 1721. [SS] Derniers du nom : Léon-Gabriel d'où Jeanne (1839-1925).

De gueules à quatre losanges en bande accompagnés de deux croissants d'argent, un en chef et un en pointe.

(0)**Perrien de Crenan (de)** (1966-) (Bretagne (Tréguiers)) : ancienne extraction depuis Guillaume, seigneur de Perrien, écuyer en 1375. Déclaré noble et exempt de fouage aux réformations de 1513 et 1543. Maintenu noble d'ancienne extraction le 3 janvier (ou 9 février) 1671 par arrêt de la Chambre de Réformation de la noblesse. [SS, NG01, PPC, TA, ENFS n°23] Derniers du nom : Georges (1890-1966) d'où Marie-Reine (1936). En extinction.

D'argent à cinq fusées de gueules posées en bande.

†**Perier du Palais** (1888-1914) (Dauphiné) : Joseph Perier fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Grenoble en 1754. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS, ADF 15, SEC] Derniers du nom : André-Hector (1804-1888) d'où Noémie (1835-1914) et Cécile (1842-1895).

D'azur au poirier d'argent terrassé de sable au chef cousu de gueules chargé de trois annelets d'argent.

†**Périer de la Genevraye** : extraction 1568, maintenue le 12/16 avril 1667 dans la généralité d'Alençon. [SS, V07, WNOR] Derniers du nom : Achille (1819-1892) d'où Marie (1860-1899).

De sable au chevron d'argent chargé de trois roses de gueules et accompagné de trois croissants d'or.

< !!>**Perrier de La Bathie** (Savoie) : Inféodation de terre en 1775 par Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, duc de Savoie. [ANF-2014, WP] Postérité de Maurice (1908-1985).

D'azur à six coupeaux d'argent surmontés d'un étoile d'or

†**Perrin dit Victor de Bellune** (1917) (Lamarche) : Duc de Bellune le 10 septembre 1810, pair de France héréditaire le 17 août 1815, duc pair par ordonnance du 31 août 1817. [SS] Derniers du nom : Jules (1838-1917).

Parti : au I, d'azur au dextrochère armé d'argent le brassard cloué d'or tenant une épée d'argent garnie d'or et mouvant du flanc dextre ; au II, d'or au lion de sable et une fasce de gueules brochant, au chef brochant sur le parti des ducs de l'Empire.

†**Perrin de Bricambault** (Lorraine) : Anobli le 7 mai 1638 par le duc Charles IV, lettres de gentillesse le 7 juin 1754, baron en Espagne en 1913. Eteinte, confusion de Valette avec une famille subsistante homonyme non noble (Sedan) [V07, SS, SS sup] *D'azur au chevron du même chargé en chef d'un alérion d'argent.*

†**Perrin de Cypierre** (1844-1896) (Bourgogne) : anoblie par charge de conseiller au parlement de Bourgogne en 1725. [GAF n°26242, WNS]

D'or au lion de sable rampant contre une colonne de gueules (alias d'azur)

†**Perrin de La Bessière (d'Ancemont) (de)** (1961) (Languedoc) : Certificat de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1772. Dernier du nom : Robert (1882-1961).

De gueules à trois fasces d'or.

†**Perrin de Noailly** (Lyonnais) : Pierre (1705-1789) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Grenoble en 1773. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Noblesse héréditaire suite à la mort en charge du titulaire. [SS] Derniers du nom : Claude-henry (1746-1793) d'où Philippine Pierrette (1779-1846).

De gueules (alias d'azur) au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles du même.

†**Perrinelle du May (de) (alias Perrinel-Dumay (de)** (1944-2006) (Île de France (Paris), Martinique) : anoblie par lettres en 1772. [ANF-1955, SS, TA] Derniers du nom : André (1864-1938) d'où Rémy (1896-1924), Geneviève (1900-1974), Anne (1904-2006) et Hermine // Maurice (1861-1941) d'où Anne (1893-1978), Marie-Louise (1896-1984) et Elisabeth (1903-1993) // Paul (1863-1944).

D'azur au vol d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

†**Perrochel (de)** (1954-1972) (Île de France, Maine) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1597-1634, maintenue noble en 1698. Comparait en Maine et en Perche en 1789. [ANF-1956, GAF n°26247, SS, V07] Derniers du nom : Marie-Charles (1874-1954) d'où Marcelle (1900-1972).

D'azur à deux croissants d'or en chef et une étoile du même en pointe.

Perron de Revel (du) voir Revel du Perron (de)

†**Perrot de Chazelle** (1980), †**Perrot de Pronleroy et ►Perrot du Vernay** (Île de France) : anobli par charge de conseiller en la Chambre des Comptes de Paris en 1676-1678 ou 1686. Même charge le 17 novembre 1718, mort en charge le 25 mars 1744. (Chazelle) : comte le 30 mars 1816. [ANF-1960 (Vernay), SS, GAF n°26271-26272, V07, SS sup] (Chazelle) Derniers du nom : Ferdinand (1862-1943) d'où Henri (1891-1980). (Vernay) postérité de Marc (1879-1963).

D'argent coupé d'azur, au pal fasce ondé d'or, chargé d'un anneaulet d'argent accompagné en pointe d'un mouton passant du même.

< !!>**Perrotin de Bellegarde** (Dauphiné, Vivarais) : Mathieu Perrotin, anobli par L.P. en août 1608, vérifiées par arrêt du 26 novembre 1608. [GAF n°26277, SS, V07] Abel-Henri-Joseph-Hubert (1893) d'où x et x (d'où x et Anne).

D'azur à deux épées d'argent les gardes d'or posées en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant d'argent.

►**Perruchot de La Bussière** olim Estienne (Bourgogne (Dijon)) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi au Parlement de Bourgogne en 1729, mort en charge en 1747. [ANF-1979, GAF n°26280, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur à une ruche d'or accompagnée de trois abeilles du mesme, mitréaillées de sable, posées deux en chef descendantes et une en pointe montante.

†**Perry (de)** (-1984) et †**Perry de Nieul (de)** (1918-1947) (Limousin, Angoumois) : ancienne extraction 1470. Maintenu noble le 15 janvier 1667. [GAF n°26281, SS] Derniers du nom : (Perry de Champs) Léo Isaac Bertrand (1829-1907) d'où Solange (1862-1920), Laurent (1869-) (d'où Solange (1910-1984)) et Henri (1872-). (Nieul) Xavier-Marie-Isaac (1842-1904) d'où Marie-Henry-Olivier (1888-1918 à l'ennemi) et Anne-Marie-Radegonde (1890-1947).

D'argent à la bande de sable accompagnée de deux lions de gueules, un en chef et un en pointe.

< !!>**Person (de)** (Orléanais (Pithiviers)) : Pierre-Louis (1769-1839), colonel d'artillerie de Marine, anobli en 1820. [ANF-1981, GAF n°26284] Postérité de Jacques (1884-1946).

De gueules au tube de canon d'or posé en barre traversé en bande d'une ancre d'argent et à l'épée d'argent montée d'or, la pointe basse et brochant sur le tour : au chef d'azur chargé d'un chevron d'or surmonté de deux étoiles d'argent.

†**Personne de Songeons olim Personne de La Chapelle** (1941-1946) (Beauvaisis, Picardie) : Derniers du nom : Louis-Emile-Gustave (1827-1875) d'où Louise Emilie Mariette (1856-1946), X, Alice-Marie-Louise-Eugénie (1858-1861) et René-Louis-Marie (1863-1941). [WNOR] *De gueules à trois pattes de griffon d'or.*

Perthuis (de)

Perthuis (de) et Perthuis de Laillevault (de) (Beauvaisis, Provence) : extraction 1499 / 1546, un député de la noblesse du bailliage de Chaumont en 1651. Maintenu noble le 19 septembre 1667. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1779. Baron de l'Empire le 3 juillet 1813 pour la branche cadette, confirmé le 1^{er} juin 1816. [GAF n°26292, SS, V07] *D'azur à la croix ancrée et disjointe d'argent.*

Perthuis de La Salle (de) (Poitou) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1653. Conseillers du Parlement de Paris au XVIII^e siècle [SS, V07] *De gueules à la licorne passante d'argent.*

< !!>**Pérusse des Cars (de)** (Limousin) : extraction féodale depuis Audouin de Perusse, seigneur de Saint-Bonnet en 1281. Dix fois les Honneurs de la Cour de 1754 à 1783. Erection de la seigneurie des Cars en Comté par L.P. de mars 1561 pour une branche éteinte en décembre 1780. Comte de La Vauguyon par LP de juillet 1586 (éteint dès 1595). Pair de France les 17 et 19 août 1815. Comte pair héréditaire par ordonnance du 31 août 1817 et L.P. du 29 décembre 1817. (titre éteint en 1832) François (1737), duc des Cars par L.P. du 9 mars 1816. Amédée François (1790-1868) Duc personnel le 30 mai 1825 sans lettres patentes puis duc pair héréditaire les 11 et 24 avril 1830. [SS, V07, ENFS n°9] Postérité de Louis (1849-1920).

De gueules au pal de vair.

†**Pervinquière** (1928-1958) (Poitou, Vendée (Fontenay-le-comte)) : baron de l'Empire le 26 avril 1811. [SS,

V07] Derniers du nom : Joseph-Louis-François-Xavier (1862-1928) // sa cousine Suzanne (1904-1958).

D'argent à une plante de pervenche au naturel surmontée d'une balance d'azur au franc-quartier des barons du collège électoral.

►**Peschart d'Ambly** (Barrois (Saint-Mihiel)) : Anobli par lettres patentes du 10 juillet 1605 par le duc de Lorraine. [ANF-1969, GAF n°26303, SS, V07]

Coupé d'argent et de sable au lion rampant de l'un en l'autre.

Petiet (Bourgogne (Châtillon-sur-Seine)) : trois branches anoblies au XIX^e siècle : (branche aînée) Baron de l'Empire le 12 novembre 1811 ; Baron de l'Empire le 17 janvier 1814, confirmé héréditaire le 11 novembre 1814. (branche éteinte) baron personnel. [SS, V07]

Coupé : au I parti d'azur à l'étoile d'argent, de gueules à une branche d'olivier d'argent en bande et chargée d'une épée d'or en barre ; au II d'hermines plein.

Pétigny de Saint-Romain (de) et Pétigny de Rivery (de) (Picardie, Bretagne) : (branche aînée éteinte au XVIII^e siècle) anobli par lettres enregistrées à la chambre des comptes de Paris le 25 janvier 1768. Représentée à Blois en 1789. (Branche cadette) : anobli par lettres de septembre 1781, enregistrées le 7 mai 1782 à la chambre des comptes de Paris. [GAF n°26321, V07, SS sup]

D'azur à la bande d'argent accompagnée de six roses d'or posées en orle.

< !!>**Peting de Vaulgrenant et Peting de Pagnoz (1903)** (Franche-Comté, Metz) : Dominique-Antoine Peting, anobli par charge de Conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la Chambre des Comptes de Dole en 1702. Son fils devint conseiller en la chambre des comptes en 1704 puis président en 1730. Comparait à Dôle en 1789. [GAF n°26322, V07, ENFS] Postérité de Jean (1929-1980). (de Pagnoz) éteinte en 1903.

D'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses du mesme au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'argent.

(0)**Petit de Beauverger** (2002) (Bourgogne, Île de France (Paris)) : Claude-Auguste Petit (1748-1829), chevalier de l'Empire sous le nom de Beauverger en 1810, baron de l'Empire par L.P. du 6 août 1811. [SS, V07, ENFS n°36] Derniers du nom : Bertrand (1930-2002) d'où Marie. En extinction.

Ecartelé : au I d'azur au pommier d'argent fruité de gueules ; au II des barons du collège électoral ; au III d'argent à trois chevrons de gueules ; au IV d'azur au lévrier assis d'argent colleté d'or.

< !!>**Petit de Chemellier** (Maine et Anjou (Saumur)) : ancienne extraction 1418. Maintenu noble le 27 avril 1667. [ANF-1968, GAF n°26359, V07] postérité de Thibaut (1885-1975).

De sable à trois croix pattées d'or, accompagnées en abîme d'un cœur du même.

†**Petit de l'Heraule olim Petit L'Heraule (1914)** (Beauvaisis) : anobli le 3 avril 1823. [SS] Dernier du nom : Auguste Joseph Tristant (1832-1914).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef à dextre d'une tour et à senestre d'un lion le tout d'or et en pointe d'un dextrochère armé d'argent tenant une épée du mesme.

Petit de Leudeville et Petit de Villeneuve (Paris, Bourgogne) : anobli par charge de secrétaire du roi en 1637. [ANF-1973 (Leudeville) GAF n°26360, V07]

Palé d'argent et d'azur à six pièces au chevron d'or brochant sur le tout, chargé vers la pointe d'un écusson d'azur à une fleurdelys d'or.

Petit de Meurville (Bourgogne, Lyonnais) : comparait avec la noblesse en 1789 à Dijon en se qualifiant de baron de Meurville. François Ignace Nicolas +1805 à Haiti. [Diou-1994] Parait se rattacher à la famille « Petit de Brecey », maintenue noble en 1669 et admises aux Etats de Bourgogne en 1674. Cette dernière famille portait *D'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules*. Marie Petit, chevalier de Bresse, Baron de Meurville reçut une pension royale en qualité de Capitaine au Régiment d'Enghien. [Etat nominatif des pensions sur le trésor royal - NNF]

Petriconi (de) olim Simoni de Petriconi (Corse) : maintenu noble en 1774 par le Conseil Supérieur. [GAF n°26392, V07]

D'azur à la colombe d'or posée sur une montagne de sinople tenant en son bec un rameau de palmier du même, au chef de gueules à l'étoile d'or soutenue d'une devise du même.

<!!>**Petyst de Morcourt (et Petist d'Authieulle)** (Picardie (Amiens), Normandie, Paris) : (Morcourt) anobli par charge de Secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Dijon en 1733- Lettres d'Honneur en 1753. Vote en 1789 au bailliage d'Amiens. (Authieulles) : anobli en 1785. [WNOR, GAF n°26325, SS, SS sup, V07]

D'azur à un pélican d'argent ensanglanté de gueules en son aire d'argent, accosté de deux étoiles d'or et surmonté d'un croissant du même.

►**Peydière et Peydière de Vèze** (Auvergne) : Guillaume-Joseph (1712-1786), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi près la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand en 1777/1780, mort en charge le 29 juillet 1786. Comparant à Riom en 1789. [ANF-1992, SEC, SS, SS sup, V07] Postérité de Pierre-Marie-Emile (1881-1914) d'où Jacques (1909-1988), Max (1913-1975) (d'où y et x) et Denise (-1907)

D'or à trois croix pattées de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Peyerimhoff (de)** (1833)(Suisse (Schaffhouse)) : Joseph-Antoine-Jean-Baptiste (1770-1833), chevalier de Peyerimhoff et de l'Empire le 15 août 1810. Décédé sans postérité. Les porteurs du nom descendent de son frère aîné Charles-Antoine (1740-1807). Famille connue aujourd'hui sous le nom de Peyerimhoff de Fontenelle.[WNOR]

►**Peyrecave de Pomès et ►Peyrecave de Lamarque (de)** (Gascogne (Condom)) : extraction 1575. Maintenu noble le 11 avril 1711. [SS, V07] (Lamarque) Postérité de Louis-François (1893-1944) et de René (1888-1961). (Pomès) postérité d'Henri (1914-2002).

D'or au chêne de sinople accosté au pied de deux canes essorantes de sable au chef d'azur à trois étoiles d'or.

►**Peyronnet (de)** (Guyenne (Bordeaux)) : Antoine-Guillaume (1670-1728), anobli par charge de secrétaire du Roi à la Cour des Aides de Bordeaux en 1722 (achat du 13 mars 1722), mort en charge le 6 mars 1728. Charge de Trésorier de France et général des finances, grand voyer en la généralité de Bordeaux le 16 août 1725 auquel le fils succéda le 1^{er} mai 1754 et reçut ses Lettres d'Honneur le 26 février 1777. Dispensé du Marc d'Or le 27 juin 1782. Comte héréditaire le 19 septembre 1822. Pair de France au rang de baron Pair le 4 janvier 1828. [ANF-1950, WNOR, V07, SS, SS sup, ENFS n°7] Postérité de Guy (1890-1977) et de Franck (1895-1980).

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois étoiles d'azur celle en pointe soutenue d'un croissant de gueules, au chef d'azur chargé d'une épée en fasce d'or.

Peyronnet de Châteaubrun (-1900)

►**Peyroux (du)** (Marche, Berry, Auvergne, Picardie) : filiation depuis Antoine, seigneur du Péroux en 1478. Extraction prouvée 1519. Maintenu noble en 1666 et le 11 février 1669 par Tuboeuf, intendant de Moulins et Bourges. Comparait avec la noblesse du bailliage de Châteauroux en 1789. (branche cadette) (titre éteint) René-Joseph (1763-1835), baron de l'Empire par L.P. du 2 mars 1811.[ANF-1954, GAF n°26429, SS, V07, ENFS n°17, PPC p.1233] Plusieurs branches subsistent. Postérité de François (1899-1966) et de Robert (1905-1983).

D'or à trois chevrons d'azur au pal du même brochant sur le tout.

<!!>**Peyrusse (de)** (Rouergue, Guyenne) : extraction 1534. Maintenu noble le 28 juin 1698. [SS, V07, PPC p.1233] Derniers du nom : Jean-Emmanuel (1900-1984) d'où Claude (1926), Colette-Hélène (1930-2015), Jean, Viviane (1937). En extinction.

D'azur au lion d'argent au chef cousu de gueules chargé de cinq besants d'or.

‡**Peytes de Montcabrier (de)** (1975- 2012) (Languedoc (Toulousain)) : ancienne extraction 1435. Maintenu noble le 26 mars 1666. Comte en 1814 sans L.P. Comte Romain en 1870.[ANF-1977, SS, V07] Derniers du nom : Guy (1883-1975) d'où Mabel (1929-1974) et Gladys. // Odette (1928-2012).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois fasces d'or accompagnées en pointe de deux croisettes d'argent ; aux II et III de gueules à la montagne d'argent de sept coupeaux sommée d'un arbre à sept branches du même surmonté d'une chèvre d'argent au chef d'azur chargé de trois fлерus de lys d'or.

►**Pezet de Corval** (Normandie) Pierre Jacques, directeur des octrois de la Saône. Fils de Pierre ép. de Catherine Vaudilhon. [WNOR, Dioudonnat]

D'azur au cor de chasse d'argent surmonté de trois étoiles mal ordonnées d'or, à la champagne du mesme.

<!!>**Philip (de)** (Provence (Aix)) : Honoré Philip (1708), anobli par charge de secrétaire du Roi audencier en la chancellerie près le parlement de Provence le 1^{er} juin 1768, mort en charge le 20 juillet 1773. Dispensé du Marc d'Or le 16 mars 1781. [ANF-1981, V07, SS sup] Jehan d'où Raymond (1934) (d'où Jehan (1963), Laurence (1964), Armelle (1966), Marie-Eve (1971)),

Gérard (1936) (d'où Emmanuel (1967) et Anne (1969)) et Alain (1938) (d'où Pascale (1963) et Géraldine (1967)).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un pélican du même dans son aire de sable.

< !!> **Philippe de Cantilly** (Normandie) : anobli en 1597, maintenue le 30 mars 1666 dans l'élection d'Argentan. Un député du Tiers-Etat de Coutances en 1789. [WNOR, NNF] Derniers du nom : Jehan (1914-1961) d'où France-Isabelle, Marie-Christine, Clotilde (1952-1997), Jehan-Hugues (1953-2015) et Marie-Yolande. Subsiste Gatean (1981)... **Généalogie à creuser.**
D'argent à la tour et deux demi-tours crénelées de gueules en chef (lire une fasce bastillée), murées de sable, accompagnée en pointe d'une tête de lion arrachée de gueules.

†**Philipp de Bucelly d'Estrées** (Florence, Languedoc) : anobli par charge de Président à la Cour des Aydes de Montpellier au XVIe siècle. Confirmé Baron d'Estrées le 14 février 1865. [SS] Derniers du nom : Albert-Quentin d'où Amédée-Jules d'x (ép. Caffart) et x (ép. d'Hervilly).
D'azur à la bande d'or chevronnée de gueules et de sinople de sept pièces accompagnée en chef d'une demi fleur de lys d'or accostée d'une roue de Sainte-Catherine du mesme perlée d'or et en pointe de trois roses d'argent en orle.

► **Philpin de Piépape** (Champagne (Langres)) : Nicolas, procureur du Roi au présidial de Langres, anobli par L.P. en novembre 1749, enregistrement à la Cour des Aides de Paris, à la chambre des Comptes en janvier 1750 et au Parlement de Paris le 16 janvier 1750. Comte Romain par bref pontifical « motu proprio » en mai 1919. [ANF-1961, SS, V07] Postérité de Jean (1870-1946).
D'or au pin de sinople fruité d'or au chef de gueules chargé d'une croisette d'or.

< !!> **Phily (de) olim Philix** (Lyonnais) : Charles (1603-1659), anobli par charge de conseiller au parlement de Dombes en 1634, exercée pendant 24 ans suivant certificat de service du 2 janvier 1659 et lettres de vétérances accordées le même jour par Anne-Marie-Louise, princesse souveraine de Dombes. Maintenu noble le 22 mars 1669 par arrêt du Conseil d'Etat et le 13 juin 1698 par d'Herbigny, intendant de Lyon. [SS, V07, ENFS n°29] Postérité de Claude-Joseph-François (1880-1954).

Burelé de sable et d'or de huit pièces au chef de sable.

Phiquepal d'Arusmont (Guyenne) : [JO]
D'azur à une croix d'argent cantonnée de quatre trèfles de même

†**Planelli de Mascrary de La Valette olim Planello** (1854-1869) (Gènes, Lyonnais, Corse) : anobli par charge de Président Trésorier de France à Lyon au XVIIIe siècle. Maintenu noble en 1715. Reprise du nom de Pianelli par Lettres de 1728. [SS] Derniers du nom : Joseph-Claude d'où Charles (1763-1854) d'où Caroline (1798-1869).
Ecartelé : aux I et IV coupé de gueules et sable à la fasce d'or brochante ; aux II et III d'azur à trois felur de lys d'or au chef du mesme chargé d'un lion issant de gueules, armé et lampassé d'azur.

► **Picard du Chambon (olim Picard des Guyons et Picart de Launay)** (Bourbonnais (Vichy)) : Gaspard, sous aide major des gendarmes du Roi et Jean, gendarme du Roi, anobli par L.P. en octobre 1741, enregistrées au Parlement de Paris et le 16 mars 1742 à la Chambre des Comptes de Paris. Enquête de noblesse en la Cour des Aides de Paris le 13 août 1742. [NNF, SS, V07] Derniers du nom : Michel-Georges-Jean (1922-1995) d'où Bertrand (d'où René-Jean-Lucien et Gabriel), Laure-Marie-Louise-Marcelle, Gildas-René-Michel-Léonce et Geoffroi-René-Lucien-Bertrand.

De gueules à une tête de cheval d'argent bridée de sable le mors d'or et une bordure d'argent chargée de huit chausse-trappes d'argent.

< !!> **Pichard du Page, Pichard du Verger et †Pichard de La Caillère** (Bas-Poitou, Bretagne) : filiation suivie depuis Jacques, notaire à Fontenay-le-Comte de 1554 à 1568. Trois générations ininterrompues de Conseillers du Roi en l'Election de Fonteny. (Page) René-François-Nicolas (1714-1791), charge de Conseiller-Secrétaire du Roi au Conseil Souverain d'Alsace en mai 1775. **Noblesse inachevée ?** (La Caillère) : Marie-Augustin (1729-1786), anobli par charge de conseiller auditeur la chambre des comptes de Nantes de 1784 à sa mort en charge le 22 avril 1786. [GAF n°26519, SS, V07, ENFS n°44] Derniers du nom : (La Caillère) Marie-Macaire-Auguste-Louis (1855) d'où Antoinette (1884) et Thérèse (1886). (Page) Roger (1921-1996) d'où Ghislaine (1944), Evelyne (1945), François-Jean (1946) (d'où Julie (1972)), Fabienne (1954) et Florence (1956). **Principes de noblesse suspects.**

D'azur au chevron d'or chargé de deux lions affrontés de sinople accompagné en chef de deux croisettes d'argent et en pointe d'une aigle d'or.

†**Pichon** (Bretagne (Nantes)) : Louis-André (1771), baron héréditaire avec anoblissement le 20 janvier 1830, confirmé le 22 décembre 1866. [SS, V07] Derniers du nom : Clarmont (1869) d'où Renée (1895-1897) et Lionel-Clarmont (1900-).

D'or à deux fasces de gueules accompagnée en chef et en pointe de trois billettes d'or, au lion d'azur brochant sur le tout.

†**Pichon-Longueville (de)** (1980-1983) (Guyenne (Bordeaux)) : anobli par L.P. en 1577. Maintenu noble le 25 janvier 1698. [SS, V07] Derniers du nom : Richard (1897-1939) d'où Jeanne (1898-1983), Bernard (1900-1918) et Raoul (1900-1980).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un agneau soutenu d'un croissant le tout d'argent.

Picolet d'Hermilon (Savoie) : Claude (1746-1823), baron d'Hermillon le 14 mai 1785, avocat au Sénat de Savoie (1769-1792). Fils de Laurent (1721-1807), notaire à La Rochette. [Diou-1994]

D'azur au dauphin d'argent, la tête vers le canton dextre de la pointe, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef, une en abîme, et d'un croissant du mesme en pointe

†**Picot de la Peyrouse (1907-1936)**, †**Picot de Buissaison** (1860-1881) et †**Picot de Bazus** (Languedoc (Toulouse)) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1765. Baron héréditaire de Bazus le 3 août 1816, transmissible aux Picot de Buissaison par L.P. du 14

février 1818. [V07] (La Peyrouse) Léo (1809) d'où Alice-Madeleine-Louise-Marie (1855-1936) // Charles (1812-1907). (Buissaison) Etienne (1809-1860) d'où Marie (1834-1881).

D'azur à trois fers de lance d'argent, deux et un, au chef d'or à la tête de coq de sable crêtée et barbée de gueules.

► **Picot de Moras d'Aligny** (Berry, Île de France, Champagne, Artois, Franche-Comté) : anobli par charge de Secrétaire du Roi de 1470 à 1481 (mort en charge le 24 novembre 1481). Autorisation de transmettre le titre de Baron héréditaire reçu par Claude Anne Belon d'Aligny, pour son neveu Albert-Jean-Baptiste Picot de Moras par L.P. du 14 avril 1820 sur institution de majorat. (héritiers des Belon d'Aligny, éteintes en 1834). [ANF-1946, SS, V07] Postérité d'Henri (1843-1909).

D'or au chevron d'azur accompagné de trois falots du même allumés de gueules, au chef de gueules.

† **Picot de Vaulogé** (1972-2007) et <!!> **Picot de Peccaduc** (Bretagne (Vitré), Normandie, Amérique, Autriche) : extraction 1516. Maintenu noble en 1699 et 1739. Vote au Mans en 1789. Vicomte héréditaire le 22 mars 1827. (Peccaduc) branche autrichienne de la famille Picot de Vaulogé, probablement éteinte en France, créé baron von Herzogenberg le 18 juin 1811 et confirmé baron le 19 décembre 1862. [WNOR, SS, V07] (Vaulogé) Derniers du nom : Robert-Charles (1883-1972) d'où Katherine (1922-2005) et Elisabeth (1924-2007). (Peccaduc) postérité d'Antonius (1906-1987).

D'or au chevron d'azur accompagné de trois falots allumés de gueules.

† **Picot de Plédran** (1959-1968) (Bretagne) : Filiation depuis Olivier qui figure dans des montres de 1477 et 1479. Anobli par charge de secrétaires du Roi en 1692 et en 1695 pour la branche de Plédran (Michel Picot de Beauchesne (1652-1730)). [GAF n°26528, SS, SS sup] Derniers du nom : Michel (1876-1946) d'où x et Michèle (1927-1959) // Charles (1844-1912) d'où Paule (1875-1968).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois haches d'armes d'argent deux et un ; aux II et III d'or à trois léopards de gueules l'un sur l'autre.

† **Piquot (de) et Picquot de Magny (de)** (1936-1939) (Normandie (Falaise)) : (Magny) filiation 1300. Maintenu noble le 5 mars 1667. Vote en 1789 à Falaise. [WNOR, SS] (Piquot) : Derniers du nom : Amaury (1849-1936) d'où Marguerite (1878-1939)).

Tiercé en fasce : au I d'azur à deux mascles d'or ; au II de gueules dentelé par le bas ; au III d'or à la mascle d'azur.

► **Piédoüe d'Héritôt (de)** (Normandie (Caen)) : extraction prouvée 1543 ; maintenue noble en 1667 dans la généralité de Rouen. Confirmé noble en 1697 et 1698. Maintenu noble par arrêt du Conseil du Roi le 13 février 1717 (AR). Vote en 1789 à Caen. [ANF-1996, WNOR, SS, V07] Postérité de Jean (1884).

D'azur à trois pieds d'or, posés deux et un.

† **Piellat (de)** (Comtat Venaissin) : (comte palatin le 10 avril 1739). (branche éteinte des Magloire de Piellat) Marquis Romain héréditaire de Favier en 1781. Baron Romain de Sérignan entre 1739 et 1789. Seigneur

feudataire du Saint-Siège en 1789. [SS] Dernier du nom : Amédée (1852-1925).

D'azur au chevron d'azur accompagné de trois têtes de lion arrachées du mesme.

† **Pierlot** (1918) (Guyenne) : anobli et baron héréditaire le 9 mars 1826. [SS] Derniers du nom : Pierre d'où Armand-Louis (1854-1918).

D'or au chevron de gueules accompagné en chef et à dextre d'une tête de bœuf de sable à senestre d'une cuirasse d'azur et en pointe d'un palmier de sinople au chef de sinople cjaré d'une épée d'argent montée d'or posée en fasce.

► **Pierre de Bernis (de), Pierre de Bernis de Marsac (de) et Pierre de Bernis-Calvière (de)** (Vivaraux) : extraction féodale 1378. Chanoine-Comte de Lyon en 1749. Honneurs de la Cour en 1765, 1769 et 1778. Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827, baron-pair avec institution de majorat le 21 avril 1830. [SS, V07] Deux branches ont relevé de Calvière par décret du 16 mars 1873 et 1^{er} août 1893. Une autre branche relève de Courtavel par décret du 13 décembre 1923. Nombreuse postérité.

D'azur à la bande d'or au lion passant du même en chef.

† **?Pierrepont (de)** (1937) (Normandie (diocèse de Bayeux)) : Filiation depuis Jean de Pierrepont, chevalier en 1420. (rameau aîné) maintenue noble en 1640 et en 1667 par Chamillart. Honneurs de la Cour en 1782. Comparant à Paris en 1789. (rameau cadet) Maintenu noble en 1670. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. [WNOR] Derniers du nom : Pierre-Louis (1861) d'où René-Armand-Louis (1894-1937) cocher, puis cultivateur, qui serait l'arrière-grand-père de Cédric de Pierrepont (1986-2019), maître au Commando Hubert, mort pour la France au Sahel. La subsistance de cette famille est à confirmer.

De gueules au chef emanché d'or.

† **Pierres de Fougeray (de)** (1828-1839) (Anjou, Touraine) : ancienne extraction 1429. Maintenu noble le 20 avril 1667. Page de la Grande Ecurie en 1773. Pierre-Jean-René (1758), Vicomte héréditaire le 20 juillet 1816, confirmé le 27 mai 1820 et 8 mai 1829. [SS, V07] Derniers du nom : Pierre-Madelon-Jean-René (1758-1828) d'où Eugène-Armand (-1801), Hercule-Louis-Anne (-1790) et Eugénie (1785-1839).

† **Pierres (de Narsay) (de)** (1952-1976) : branche de la famille précédente. Derniers du nom : Henry (1843-1906) d'où Charles-Stéphane-Amédée (1884-1952), Marie-Marguerite-Eugénie (1885-1976) et Stéphane-Eugène-Ludovic (1892-1915).

D'or à la croix pattée et alésée de gueules.

† **Pierres de Louvières (de)** (-1989) (Normandie (Rouen)) : maintenue noble en 1667 dans l'élection de Coutances et en 1668. [WNOR, SS] Derniers du nom : Albert d'où Henriette (1896-1989).

D'azur au chevron de gueules, accompagné de trois lions du mesme, deux en chef affrontés et un en pointe.

† **Pierre (de) olim Pierres ou Pieyres (de)** (1954-) (Languedoc, Velay, Auvergne et Berry) : extraction 1504, maintenue noble le 13 juillet 1669. Qualifié de Marquis à partir de 1775. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1772. [GAF n°26575, SS] Derniers du nom :

Georges-Arthur (1839-1918) d'où Eliane, Micheline (1869-1945), Henry (1871-1954) (doù Eliane et x), Hélène et Raymonde.
D'azur à trois épis d'or posés en pal, et un chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

†**Pierrette de Mondrans (de)** (vers 1905) (Béarn) : abbé lai d'Orthez, admis aux Etats de Béarn le 17 novembre 1766. [SS] Dernier du nom Jean-Baptiste-Marie-Ernest (1833-1905) d'où Gabrielle (1883).
De gueules à une bande d'or accompagnée d'une flèche d'argent en chef posée en bande la pointe en haut.

< !! > **Piet de Beaurepaire** (Anjou) : Charles-Hilaire Piet, anobli par L.P. en mars 1689. [V07] Postérité d'Alfred (1882-1963).
D'azur à trois fasces d'argent.

†**Piétrequin de Prangey** (1914) (Champagne (Troyes), Bourgogne) : ancienne extraction, maintenue noble en 1664, 1669 et 1671. Preuves pour Saint-Cyr en 1694. Vote noble en 1789 à Langres. [SS sup] Derniers du nom : Pierre-Joseph (1842-1884) d'où Pierre-Charles (1881-1914).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois croix recroisées au pied fiché de même.

Piétri

< !! > **Pieyre et Pieyre Lacombe de Mandiargues** (Languedoc (Nîmes)) : Jean Pieyre (1755-1839), chevalier de l'Empire par L.P. du 27 juillet 1808, baron de l'Empire par L.P. du 14 février 1810, confirmé par L.P. du 21 avril 1815 puis nouvelles L.P. sur institution de majorat le 9 septembre 1824. [ANF-1968, SS, V07, ENFS n°30]
D'argent au palmier de sinople terrassé de sable adextré d'un lion grim pant de gueules surmonté de deux étoiles d'azur en fasce, senestré de deux étoiles d'azur en pal.

(0) **Pigache de Sainte-Marie (de)** (1978) (Normandie (Rouen)) : **filiation 1220 ? ou extraction 1540 (Valette)**, maintenue par Montfaut en 1463. Maintenu noble en 1668 dans les élections de Bayeux et de Valognes. Vote en 1789 dans les bailliages de Thorigny et de Conches. [WNOR, SS, V07] Derniers du nom : Paul-Joseph-Fernand (1889-1978) **d'où 3 filles, nées après 1929.**
D'argent à trois cornets de gueules.

< !! > **Pigault de Beaupré** (Bretagne, Artois) : extraction 1513. Maintenu lors de la réformation de la noblesse par arrêt de la chambre de réformation de la noblesse le 23 juillet 1670. Famille établie en Belgique. [Le Bret – Notice Généalogique sur la famille Pigault de Beaupré, 1906] Postérité de Charles (1914-1970).
D'azur à la croix en grêlée et guivrée d'argent

†**Pignier (de)** (1915-1969) (Savoie (Saint Pierre d'Albigny)) : anobli le 25 août 1633. [SS] Derniers du nom : Octave (1855-1901) d'où Gérard (1894-1915), Yvonne (1896-1969) et Louis (1899).
D'azur au pin d'or accompagné de sept étoiles d'argent posées trois rangées en chef, deux en pal en chaque flanc et deux croissants du même posés en pointe sous les étoiles.

†**Pignol (de)** (Haut Languedoc, Périgord (Sarlat)) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1766. [SS] Derniers du nom : Louis-Gabriel // Jean-Gabriel-Raymond (1814) d'où Raymond-François-René (1844), Armande-Juliette-Marie (1847), Hélène-Marie-Pauline (1854) et Antoinette-Irène-Marie-Marguerite (1856-1911).
De gueules au sautoir de vair cantonné de quatre besants d'or.

†**Pille (du) olim Dupille** (1881-1891) (Marche et Beauvaisis) : Robert du Pille (-1666), avocat, conseiller du Roi en ses conseils d'État et Privé le 16 septembre 1654. Maintenu noble en 1668 puis le 15 décembre 1701. [WN, GAF n°26654] Derniers du nom André-Charles-Gabriel (1780-1852) d'où Amandine (1805-1891) et André-René-Julien (1807-1881).
De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un globe cintré d'or.

†**Pillon de Saint-Philibert** (1900-1901) : Derniers du nom : Pierre-Armand (1798) d'où Pierre (1829-1900) et Mathilde (1830-1901).

► **Pillot de Chenecey de Coligny (de) et Pillot Chantrans (de)** (Franche-Comté) : maintenue de noblesse d'ancienne extraction par l'Empereur Maximilien par L.P. du 12 avril 1494. Lettres de chevalerie le 22 septembre 1628 / 22 mars 1629 par Philippe IV, roi d'Espagne. Admission aux Etats de Bourgogne en 1654 pour la branche de Chantrans. Comte de Colligny par L.P. du 11 novembre 1747. Comte du Saint-Empire par diplôme de l'Empereur François le 2 septembre 1761. Marquis de Pillot-Chantrans par L.P. en août 1780, enregistrées le 4 mai 1780 au Parlement de Besançon. Comparution pour l'ordre de la noblesse au bailliage de Dole. [ANF-1938 (Coligny) et ANF-1954 (Chantrans), V07, ENFS n°39] (Coligny) postérité de Marie-Esprit-Eugène-Louis (1815-1894). (Chantrans) postérité de Antoine-Joseph-Judith-Dorothee (1773-1822).
D'azur à trois fers de pique versés d'argent.
(Coligny) Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois fers de pique versés d'argent posés deux et un ; aux II et III de gueules à l'aigle d'argent becquée, membrée et couronnée d'azur ; sur le tout d'or à l'aigle éployées de sable.

†**Pin** (Provence (Apt)) : Joachim-Félix, **anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie de Provence reçu le 13 juillet 1770 ? (le 3 octobre 1770)**, doyen de la chancellerie le 30 septembre 1790 à la suppression du parlement. Trésorier général des Etats de Provence de 1770 à 1792. [SS] **Noblesse inachevée ?**. Postérité de François (1908-2002), général de Division.
D'azur au pin arraché d'or et au chef cousu de gueules chargé de trois bandes d'or.

► **Pin de La Guérvivière (du)**, ► **Pin de Beyssat (du)** (Poitou), †**Pin de La Richerie (du)** et ► **Dupin de Saint-Cyr** (Poitou puis Périgord) : ancienne extraction depuis Colin du Pin, écuyer, allié en 1420. Maintenu noble en 1584, le 28 juin 1634. (Pin de Beyssat (du)) maintenue noble le 16 octobre 1666 par d'Aguesseau, intendant de Limoges. Preuves de noblesse pour Saint-Cyr en 1746. (La Guérvivière) : maintenue noble le 10

décembre 1667 puis 28 avril 1715. Preuves pour Malte le 21 novembre 1775 (AR). Comparution dans l'ordre de la noblesse du bailliage de Lusignan en 1789 (AR). Vicomte personnel par L.P. le 10 juin 1828. (Saint-Cyr) Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 25 octobre 1777 sous le nom Dupin du Bâtiment. [ANF-1954 (La Guérivière) et ANF-1995 (Dupin de Saint-Cyr), V07, SS, SS sup] (La Guérivière et Saint-Cyr) nombreuse postérité. (La Richerie) éteinte au XVIIIe siècle. Il subsiste également une branche Dupin de Masjoubert. *D'argent à trois bourdons de pèlerin de gueules posé en pal.*

► **Pin de Saint-André (du)** (Languedoc (Albi), Rouergue, Quercy) : anobli par charge de conseiller près la cour des aides de Bordeaux en 1643. Plusieurs offices de conseiller à la Cour des Aides de Montauban. [ANF-1951, SS, V07, SS sup] Postérité d'Ernest (1893-1950). *Parti : au I écartelé aux I et IV d'argent à trois pommes de pin de gueules et aux II et III d'azur à trois fusées d'or ; au II d'azur à trois fasces crénelées d'argent.*

† **Pina de Saint-Didier** (1906-1982) (Dauphiné) : anobli par L.P. en 1591, marquis de Saint-Didier par L.P. de juin 1765. [SS, TA, NG01] Derniers du nom : Jean (1869-1901) d'où Marguerite (1897-1963), Simone (1899-1982) et Noëlle (1901-1950) // Artus (1830-1906). *D'azur à la bande d'or chargée de trois croisettes de sable.*

† **Pinault de La Touche** (1966-1983) (Berry (le Blanc)) : anobli en 1639, confirmé noble en 1701, maintenue noble en 1715. [SS] Derniers du nom : Jean (1879-1966) d'où Jean (1906-1940) et Alice (1908-1993). *D'or au pin de sinople arraché fruité de six pommes d'or posées deux, deux et deux accompagnées de six étoiles d'azur posées trois de chaque côté en pal.*

† **Pinault de Lormais** (1947-2002) (Bretagne (Nantes)) : anobli en 1643, maintenue noble lors de la réformation de la noblesse de Bretagne en 1669. [SS] Derniers du nom : Léon-Jean-Gaston (1859) d'où Henri-Louis-Marie (1885-1921) d'où Léon-Pierre de Lormais (-1947), ép 1933, Marcelle Van Brabant. Décès : Yvonne-Nadia-Marie-Antoinette-Marie-Françoise-Louise-Laura (1913-2002). *D'argent à trois fasces de gueules au franc canton de gueules chargé de trois fusées d'or rangées en bande.*

► **Pinczon du Sel (des Monts)** (Bretagne (Rennes)) : anobli en 1476 par le duc de Bretagne François II. Maintenu noble le 14 novembre 1668. [ANF-1957, SS, V07] Nombreuse postérité. *D'argent à la croix ancrée de sable cantonnée de quatre merlettes du même.*

► **Pindray d'Ambelle (de)** (Périgord) : extraction féodale 1388. Maintenu noble en 1667 et 1700. [SS, V07] Subsistante à La Réunion. *D'argent au sautoir de gueules.*

► **Pineau de Viennay** (Aunis (La Rochelle), Maine) : anobli en 1638, confirmé en avril 1651, maintenue noble en 1667. [SS, V07] Postérité de Raoul (1922-2000). *D'argent à trois pommes de pin de sinople.*

► **Pinel de La Taule (de)** (Languedoc (Bize près Narbonne)) : Certificat de noblesse délivré par Chérin en

1785 pour les Ecoles Royales Militaires. Conseiller à la Cour des Aydes le 26 juillet 1787. Comparant à Carcassonne en 1789. [SS, V07] Postérité d'Henri (†après 1906).

D'or au pin terrassé de sinople au chef d'azur à trois étoiles d'or.

► **Pinel de Golleville et Pinel de Granchamp** (Normandie, Antilles) : filiation 1442, maintenue noble en 1666. (Golleville) Adrien-François charge de conseiller-secrétaire du Roi près le Parlement de Rouen par L.P. du 12 septembre 1731 (AR)-1752. Titres enregistrés en 1754, le 6 septembre 1775 et en 1776 à La Guadeloupe. Vote en 1789 aux bailliages de Valognes et de Saint-Sauveur le Vicomte et dans la sénéchaussée d'Agen. [ANF-2003 (Golleville), WNOR, SS, V07] (Golleville) Postérité de Charles (1901-1960). (Pinel-Grandchamp) Derniers du nom : Jean-Louis-Alphonse d'où Zaïre-Augustine-Louise (1857), Berthe-Clémentine (1859-1917), Gabrielle-Antonia-Adèle (1862) et Gabrielle-Anne (1868-1868).

D'or à la bande de gueules au lion rampant de sable brochant sur le tout.

D'argent au pin de sinople ?

► **Pinet des Ecots** (Nivernais) : Claude-Charles Pinet, seigneur des Perrins, anobli par charge de conseiller-correcteur en la chambre des comptes de Dôle en 1758. [V07] Postérité d'Henri (†2005) et de Gérard (1925-2016).

► **Pineton de Chambrun** (Gévaudan (diocèse de Mende)) : ancienne extraction 1491, maintenu noble le 29 janvier 1669. Preuves pour Saint-Cyr en 1736. [ANF-1977, SS, V07]. Postérité de Pierre (1865-1944).

Ecartelé : aux I et IV, d'azur à trois pommes de pin d'or, les queues en bas ; aux II et III, d'argent à l'aigle de sable le vol abaissé.

† **Pingré de Guignemicourt** (1892-1941) (Picardie (Amiens)) : anobli en 1594. Confirmé le 31 mars 1646, maintenue noble le 9 mai 1699. (branches éteintes du CHaussoy, Marceaux) Charge de secrétaire du Roi en 1690. [SS] Derniers du nom : Louis (1785-1868) d'où Valentine-Aurélié (1823-1866) // Victor (1827-1892) d'où Clara (1858-1941).

D'argent à trois pins de sinople fruités de trois pièces d'or surmontés d'une grive de sable.

► **Pinon et Pinon de Quincy** (Berry, Paris) : filiation depuis Jean Pinon (1475-1536). Nicolas (1510-1563), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi du 7 février 1542 au 12 mars 1547 puis de trésorier de la Chambre des Comptes (1548-1563). Son fils reçut conseiller au parlement de Paris, reçu membre du Conseil Privé le 28 juin 1585. Vicomte de Quincy par L.P. enregistrées au parlement de Paris le 1er août 1646. Maintenu noble le 17 octobre 1702. (branches éteintes) Comte de Villemain en 1720 ; Marquis de Saint-Georges en 1760. Arrêt d'investiture de vicomte de Quincy par le Garde des Sceaux le 22 janvier 1993. [ANF-1964, V07, ENFS n°27] Importante postérité.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois pommes de pin d'or.

† **Pinot du Petitbois** (-1970) (Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi à Montauban en 1706 puis au

Grand Conseil en 1716-1735. [SS, V07] Derniers du nom : Roger (1858) d'où Odette (1891), Renée (1893-1918) et Marie-Thérèse (1896-1970).

D'argent au pin de sinople fruité d'or.(alias fruité de trois pièces d'or le fût accosté de deux mouchetures d'hermines de sable.)

► **Pinoteau** (Angoumois (Ruffec)) : Baron de l'Empire par décret impérial du 28 avril 1815 (durant les 100 jours, les L.P. ne purent être délivrées), confirmé baron héréditaire par décret impérial le 24 mai 1862 et L.P. du 2 janvier 1869. [ANF-1945, V07, SS, SS sup] Postérité d'Alphonse (1828-1909).

Ecartelé : au I d'azur au sabre et à la carabine d'or en sautoir, au II d'argent à trois molettes de sable, au III d'argent au chevron d'azur et trois lapereaux de sable, au IV d'azur au lion d'or ; au franc-quartier des barons militaires.

? **Pins (de)** (Guyenne, Languedoc) : extraction féodale 1362, maintenue noble le 20 juin 1668. Honneurs de la Cour le 23 janvier 1789. [ANF-1948, SS, V07] **Voire personne reçue à l'ANF**

De gueules à trois pommes de pin d'or les queues vers la pointe.

► **Pins de Caucalières (de)** (Languedoc) : capitoul de Toulouse en 1362-1369-1373 et 1383. Maintenu noble le 11 octobre 1668 par jugement de Bazin de Bezons. Page de la Grande Ecurie en 1723. [ANF-2012, GAF n°26744] Postérité de Pierre-Raymond-Roger (1841-1899).

De gueules à deux pommes de pin d'or en chef et une rave du mesme en pointe.

► **Pins-Montbrun (de) olim Pins (de)**(Guyenne) : ancienne extraction 1427, maintenue noble le 20 juin 1668 sur preuves de 1558. Honneurs de la Cour. Un député de la noblesse aux Etats de Blois en 1558. [SS, V07] Postérité de Foulques (1894) et de Raoul (1839-avant 1933).

De gueules à trois pommes de pin d'or les queues vers la pointe.

► **Pinsun (de)** (Béarn (Habas près de Dax)) : extraction 1562, Admis aux Etats de Béarn le 17 juin 1732 et 13 janvier 1753. Preuves pour Saint-Cyr en 1734. Comparant à Dax en 1789. [ANF-1975, GAF n°26749, SS, SS sup, V07] Postérité de Jacques (1887-1956).

D'or à l'arbre terrassé de sinople soutenu de deux sangliers affrontés de sable.

† **Pinteville de Cernon (de)** (1969) (Champagne, Lorraine) : Extraction, maintenue noble le 11 janvier 1661, député de la noblesse en 1789, chevalier de l'Empire le 5 octobre 1808, baron de l'Empire en 1813, baron héréditaire me 3 juillet 1818. [SS] Dernier du nom : Bernard (1895-1969).

D'argent au sautoir de sable et un lion d'or armé et lampassé de gueules brochant sur le tout.

< !!> **Piochard de La Bruslerie** (Gâtinais, Bourgogne (Joigny)) : Jean-Etienne (1696-1766), Mestre de camp de cavalerie en 1753, anobli par L.P. en mars 1743, enregistrées au parlement de Paris par arrêt du 4 janvier 1744 et à la Cour des aides le 26 mai 1756. [ANF-1940, SS, V07] Postérité de Pierre (1888-1969).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois étoiles d'argent ; aux II et III de gueules à l'aigle d'argent ; sur le tout d'or à une bande de gueules.

► **Piogier (de)** (Bretagne (Redon)) : ancienne extraction 1477. Maintenu noble d'extraction par la chambre de réformation de la Bretagne le 1^{er} mars 1669. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 10 août 1760 et 2 octobre 1765. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne convoquée suivant les formes anciennes en 1789. [ANF-1939, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'argent à trois écrevisses de gueules deux et une.

► **Piolenc (de)** (Vivarais, Provence, Languedoc) : ancienne extraction 1484. Maintenu noble en 1670. Preuves pour Saint-Cyr en 1739. [ANF-1940, SS, V07] La branche cadette de Servas est subsistante.

De gueules à six épis de blé d'or, trois, deux et un et une bordure engrêlée d'or.

† **Piou de Saint-Gilles** (1940-1962) (Bretagne, Danemark) : anobli en 1719. [SS] Jean-Frédéric-Guillaume-Emile (1833-1884) d'où Poul-Emile-Nicolasu (1871-1950), Gaston-Frédéric-Oscar (1873-1952), Ellen-Hélène-Marie (1875-1960) et Agnès-Elisabeth (1880-1965).

D'argent au pin de sinople accosté de deux étoiles d'azur

† **Pipierey (de) olim Piperay (-1929)** (Normandie (Orbec)) : anobli par charges de conseillers au Parlement de Rouen 1575, 1577. Maintenu noble le 9 avril 1666 dans l'élection de Lisieux. Vote en 1789 à Orbec. [WNOR, SS] Derniers du nom : Esprit-Gabriel (1826-1863) d'où Jeanne-Françoise-Elisabeth (1852-1929) // Arthur (1818-) d'où Berthe-Marie (1847-1910).

D'argent à trois têtes et cols de héron de sable et au chef d'azur chargé de trois molettes d'or.

† **Piscatory de Vaufreland** (1977- 2008) (Provence (Marseille)) : Achille-Victor (1764-1832), chevalier de l'Empire par L.P. du 10 septembre 1808, vicomte par L.P. du 3 février 1815. Autorisation à ajouter à son nom celui de Vaufreland par ordonnance du 24 janvier 1815. [ANF-1938, GAF n°26773-26774, SS, V07, ENFS] Deniers du nom : Georges (1873-1951) d'où Louis (1912-1977), Charlotte (1915-1918), Marguerite (1917-2008) et x. Leur cousine Bernadette (1913-2003).

Tiercé en bande : a) d'argent à cinq croix de Lorraine de Gueules ; b) d'azur au poisson d'or ; c) d'or à la tête de cheval posée de trois quarts et au naturel traversé en bande d'un sabre courné de sable la pointe haute.

(0) **Pissonet de Bellefonds** (Anjou) : anobli en décembre 1697 (15 mai 1698), maintenue noble en 1720.. Derniers du nom : Gaston (1877-1935) d'où Edouard (1914-2017) d'où 3 filles.[SS, V07]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges d'argent.

† **Piston et Piston de Saint-Cyr** (1844-1988) (Forez, Lyonnais) : baron de l'Empire le 24 juin 1808, confirmé baron le 24 mai 1862. [ANF-1935, SS, GAF n°26780, V07] Derniers du nom : Frédéric (1862-1944) d'où Henriette (1901-1988).

De gueules à un filet cousu d'azur accompagné en chef de trois étoiles d'argent posées une et deux, et en pointe

de deux chevrons entrelacés d'or celui supérieur renversé ; au franc quartier des barons militaires.

†**Pitard de La Brizolière** (Domfront) : maintenue le 24 juillet 1666. Comparait à Domfront et en Anjou en 1789. Subsistait à Versailles en 1905. [WNOR, GAF n°26783] *D'azur à l'épervier d'or (ou faucon d'argent) empiétant une perdrix du mesme.*

< !!>**Piton du Gault** (Normandie (Avranchin, Pontorson)) : ancienne extraction 1453, maintenue par arrêt de la Cour des Aides de Normandies le 19 décembre 1654, et à l'intendance en 1668. Vote en 1789 aux bailliages d'Avranches et de Mortain. [ANF-2011, WNOR, SS, V07] Postérité de Gonzague (1916-2001). *D'argent à la bande d'azur fretté d'argent accompagnée de six merlettes de sable en orle.*

< !!>**Plan de Sieyès de Veynes (de)** (Dauphiné (Digne), Basse-Provence (Mirabeau), Danemark) : **anobli en 1594 ?**, charge de Président-Trésorier de France à Aix en 1701, marquis de Sieyès en 1760. Un député de la noblesse en 1789. [SS, V07] Postérité d'Eléonor (1812-1883). *D'or à la fasce d'azur accompagnée de trois roses de gueules.*

Planchard de Cussac (de) (Bas-Limousin (Monceau), Auvergne (Cussac)) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 15 décembre 1752, Lettres d'Honneur le 4 janvier 1774. Vote noble à Tulle en 1789. [ANF-1975, SS, V07, SS sup] Nombreuse postérité. *De gueules au chevron d'or accompagné en point ed'un cygne d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

< !!>**Planet (de)** (Languedoc) : Joseph (1659-1734), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1700. [ANF-1981, SS, V07] Postérité de Jean (1913-2001). *De gueules au lévrier passant d'or sur une terrasse de sinople au chef d'or à trois étoiles de sable.*

< !!>**Planta de Wildenberg** (Suisse, Dauphiné) : extraction, preuves pour Saint-Cyr en 1721. [SS, GAF n°26835, V07] Postérité de Bernard (1923-2014). *D'argent à une patte d'ours au naturel coupée de gueules montante de dextre à senestre.*

†**Plantade (de)** (1970-1980) (Languedoc (Pezenas)) : Jean-Jacques (1575-1645), anobli par charge de conseiller en la cour des aides de Montpellier le 2 janvier 1622. 4 générations de Conseiller-Maître ou Conseiller-Correcteur à la CCAF de Montpellier. Maréchal de camp en 1788. [SS, V07] Derniers du nom : Pierre (1859) d'où Edmond (1892-1970), Germaine (1895) et Suzanne (1896-1980). *D'or à une plante de plantin de sinople au chef de gueules au croissant d'argent accosté de deux pélicans d'or.*

†**Plantavit de la Pauze (de)** (Languedoc) : extraction 1514. Maintenu noble en 1668. [SS, V07] Dernier du nom : peut-être Maurice (1874-1930). Le nom a été relevé par la famille de Plos, éteinte (1880-1916). *D'azur à l'arche d'or sur des ondes d'argent accompagné en chef d'une colombe du même portant dans son bec un rameau d'olivier d'or.*

†**Planterose (de Berville) (de)** (1939) (Bretagne, Normandie) : Pierre Planterose (1657), anobli en 1719 *en raison des talents utilement déployés pour l'établissement de la Compagnie du Sénégal, Cpa Vert et Côtes d'Afrique*, 1754 et 1755. Achat de la seigneurie de Berville-en-Roumois, vers 1780. Vote en 1789 à Rouen et à Caen. [WNOR, SS] Derniers du nom : Charles (1856-1894) d'où Charlotte-Zoé-Alexandrine (1888-1937), Charles (1889-1939) et Suzanne-Marie-Louise (1881). *D'argent au rosier de sinople boutonné de gueules tigé et feuillé de sinople.*

†**Plantin de Villeperdrix (de)** (1922-1966) (Vivarais, languedoc) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Cour des Comptes de Montpellier en 1695-1704. [SS, V07] Derniers du nom : Léopold (1823-1881) d'où Iwan (1844) (d'où Marie-Mathilde-Suzanne (1877-1951)), François, Paul-Georges, Marie-Gabriel-Paul (1850-1896) et Marie-Joseph-Georges (1852). // Hervé (1845-1908) d'où Marguerite (1879-1966) // Raymond (1850-1922). *D'or au chevron de gueules accompagné de trois arbres de sinople au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or.*

†**Plas (de)** (Limousin, Haut-Quercy) : extraction 1530, maintenue noble le 31 mai 1698 et 11 avril 1699. [SS, V07] Dernier du nom ? : Etienne-Jacques-Roland, ép. en 1821 Aimée Christine de Plas. *D'argent à trois jumelles de gueules posées en bande.*

< !!>**Plas (des)** (Quercy, Normandie, Blésois) : filiation 1452 ou extraction 1500, maintenue noble à l'intendance de Montauban en 1667, 31 mai 1698 et 11 avril 1699 sur production de titres remontant à 1547 et 1530. Maintenu noble le 10 février et 27 juin 1699. [ANF-1942, WNOR, SS, V07, SS sup] Postérité de François-Régis (1928-2007) d'où Régis, Caroline et Antoine (1957-1975). *D'azur au lion couronné d'or lampassé de sable armé de gueules, accompagné de neuf besants d'or posés en orle.*

†**Platel du Plateau (de)** (1851) (Lorraine, Bar-le-Duc) : anobli par le udc de Lorraine le 23 mai 1550, reconnu noble en 1617 et maintenue noble en 1755. [SS] Derniers du nom : Nicolas (1767-1847) d'où Marie-Thérèse (1798) et Nicolas-Charles (1803-1851). *D'argent au chevron d'azur chargé de cinq larmes d'or accompagné de trois plateaux de gueules deux et un.*

►**Plessis d'Argentré (du)** (Bretagne) : Ancienne extraction 1425, maintenue noble le 5 octobre 1668. Honneurs de la Cour en 1774 et les 17 mars et 30 avril 1788. Marquis héréditaire le 17 avril 1819, confirmé le 9 novembre 1819. [ANF-1936, SS, V07]. Nombreuse postérité. *De gueules à dix billettes d'or posées 4, 3, 2 et 1.*

►**Plessis (Mauron) de Grenédan (du)** (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1420. Maintenu noble le 17 décembre 1668, 13 mars 1668. Vicomte de Grenédan en 1577, Marquis en 1747. Honneurs de la cour le 24 mai 1787. [ANF-1969, SS, V07] Nombreuse postérité. *D'argent à la bande de gueules chargée de trois macles d'or accompagnée en chef d'un lion de gueules couronné, armé et lampassé d'or.*

►**Plessis de Pouzilhac (du) alias Duplessis de Pouzilhac** (Dauphiné (Vallabregues)) : en charge de

conseiller à la cour des comptes du Dauphiné en 1780-1790. Baron héréditaire le 14 août 1818 avec majorat sur le domaine de Pouzilhac, confirmé le 22 décembre 1820. [SS, V07] Postérité de Paul (1882-1958).

De sinople au chevron d'argent accompagné en chef de deux cœurs d'or et en pointe d'une gerbe d'or.

†**Plessis-Châtillon (du)** (1847-1866) (Maine) : filiation depuis Jean, seigneur du Plessis-Châtillon en 1457. [WN, GAF n°26896] Derniers du nom : Jules-Charles (1794-1847) d'où Alix (1817-1860), Claire (1824-1866) et Charlotte (1827).

D'argent à trois quintefeilles de gueules.

†**Plessis-Quinquis (du)** (1969) (Bretagne (Evêché de Léon)) : ancienne extraction, maintenue noble le 22 novembre 1670. [SS] Derniers du nom : Bonabès (1844-1911) d'où Cécile (1873), Edouard (1875), Yves (1877), Mériadec (1880-1969), Joseph (1884).

D'argent au sautoir accompagné de trois quinte-feuilles une en chef et deux en flancs et en pointe d'une molette le tout d'gueules.

†**Pleurre (de)** (1923-1964) (Champagne (Sézanne), Île de France) : anobli en 1410. Maintenu noble en 1670. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [ANF-1937, V07, SS, SS sup] Derniers du nom : Ferdinand (1816-1907) d'où Marie-Adèle (1847-1901), Marguerite (1850-1933), Georges (1852-1887), Berthe (1855-1950), Blanche (1858-1940) et Louise (1864-1964) // Pierre (1847-1923).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois griffons d'or, ceux du chef affrontés.

†**Ploeuc (de)** (après 1937-1965) (Bretagne (Saint-Brieuc et Cornouailles)) : extraction féodale, maintenue noble le 13 mars 1671. [SS] Derniers du nom : René Alexandre Etienne Constantin (1867-arpès 1937) d'où Berthe (1870) et Georgette (1871). // Hélène (1896-1945) et sa sœur Béatrice-Jeanne-Marie-Emilie (1899-1965).

Chevronné de six pièces d'hermines de gueules.

†**Plouays de Chantelou (de)** (Bretagne (Lamaballe)) : déboutée de la noblesse en 1668. Anobli par charge de secrétaire du Roi en 1754. [SS] Derniers du nom : Louis (1822-1877) d'où Jacques, ép. en 1877 Charlotte de Gouzillon de Kermeno.

De gueules à trois molettes d'or deux et une.

<!!>**Plument de Bailhac (de)** (Angoumois (Chabanais)) : preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 21 septembre 1788. [ANF-1981, V07] Derniers du nom : Pierre (1887-1944) d'où Bernard (1914-1940), Odile (1916-2004), x, Marcel (1923-1959), x et x. // Décès : Jacqueline-Charlotte-Marthe-Marie (1912-1995), Jean-Maurice-Marie (1902-1976), Madeleine-Herminie-Marie (1903-1985), Maurice-Gabriel-Marie (1917-1988), Monique-Marie-Madeleine (1926-1988), Odile-Marie-France (1916-2004).

D'azur à trois aiglettes d'argent, posées deux et un.

►**Pluvié (de)** (Bretagne (Vannes)) : extraction féodale 1386. Comparait aux Montres et réformations de Bretagne en 1444-1447-1536 et 29 septembre 1670. Maintenu noble d'extraction le 9 février 1669. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 24 septembre 1739 et 15 mars 1741 sur preuves de 1534. Honneurs de la

Cour le 2 avril 1786 avec le titre de Comte. [ANF-1949, SS, V07, ENFS n°22] Postérité de Jean-Fortunat-Toussaint (1723-1763).

De sable au chevron d'or accompagné de trois roses du même.

(0)**Pocquet de La Mardelle** (1976) (Touraine, Berry) : anobli le 14 février 1823. [SS, V07] Derniers du nom : Pierre (1904-1976) d'où Chantal (1931-2020), Odile et Ghislaine (1936-1993).

D'azur au lion d'or tenant de la patte une tige de lys d'argent, au chef d'argent chargé d'un serpent ramapnt de sinople.

►**Pocquet de Livonnière** (Anjou, Martinique) : anobli par charge de conseiller maître en la chambre des comptes de Blois le 16 juillet 1766, mort en charge le 20 mars 1767 et le fils qui lui succéda le 5 août 1768-1775. Maintenu noble le 9 septembre 1781. [ANF-1938, V07, SS, SS sup] Postérité.

De gueules à la fasce d'argent chargée de trois croix pattées de sable.

†**Poencès de La Plesse** (-1982) (Bretagne) : ancienne extraction, maintenue noble le 4 décembre 1668. [WNS, GAF n°27470, SS] Derniers du nom : Hippolyte-Jules-Marie d'où Hippolyte-Stanislas (1873 -après 1904) d'où Simone (†1982).

De gueules à l'épervier grilleté d'or se repaissant d'une cuisse de perdrix au naturel.

<!!>**Poërier de Portbail (du)** (Normandie, Bretagne, Guyenne) : extraction 1550, maintenue noble le 31 décembre 1666 dans la généralité de Rouen. Vote en 1789 à Valognes. [ANF-1957, WNOR, SS, V07] Postérité de Fernand (1875-1969).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant

†**Poictevin de la Rochette** (1934-2016) (Poitou) : extraction, maintenue le 24 septembre 1667, 14 mars et 14 mai 1716. [SS, V07] Ernest (1876-1934) d'où Chantal (1913-1982), France (1914-2016) et Myriam-Diane-Mélanie-Joséphine (1918-1987).

De gueules à trois haches d'armes emmanchées de sable.

<!!>**Poignand de La Salinière et ►Poignand du Fontenioux** (Poitou) : anobli par charge de maire de Poitiers en 1718. Jean-Jacques (1715-1784), conseiller secrétaire du Roi en 1774. Comparant en Poitou en 1789. [WNS, GAF n°26959, V07] (La Salinière) : René (1927-2011) d'où Christian d'où x. (Fontenioux) Postérité de Thomas-Paulin (1787-1875).

D'argent au lion de gueules.

(Fontenioux) *Ecartelé : aux I et IV d'argent au lion rampant de gueules ; aux II et III de sinople à la bande d'or chargée d'un porc épic de sable.*

Ecartelé : aux I et IV, d'argent au lion rampant de gueules ; aux II et III de sinople à la bande d'or chargée d'un porc épic de sable.

►**Poilloüe de Saint-Perrier et Poilloüe de Saint Mars** (Orléanais (Beauce)) : ancienne extraction 1407. Maintenu noble en 1700. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [SS, V07] (Saint-Perrier) postérité d'Urbain (1881-1923).

D'argent à trois chevrons de sinople et de sable.

†**Poinsot (de Chansac)** (1918-) (Bourgogne (Châlons-sur-Saône)) : Pierre (1764-1833), baron de l'Empire le 14 février 1810. Confirmé le 21 décembre 1878. [SS] Dernier du nom : Antoine-Joseph-Edmond, baron de Chausac (1834-198) d'où Madeleine (1863).

Coupé au 1 d'argent à une tête de cheval de sable accompagné de trois étoiles d'azur rangées en chef ; au 2 d'azur à trois chevrons d'argent accompagné de trois épées du même 2 en chef et 1 en pointe ; et à senestre au franc-canton de gueules chargé d'une épée d'argent

(0)**Poissalolle de Nanteuil de La Norville** (1961-2016) (Paris) : Denis (1754-1834), baron héréditaire le 24 mai 1821. Confirmé le 7 avril 1836 et 9 décembre 1842 [SS, V07] Derniers du nom : Robert (1890-1961) d'où Gisèle (1920-2016) et Brigitte.

D'azur au coq d'or.

†**Poisson de Gastines** (1870) (Anjou, Touraine) : Maintenu noble en 1667 et 1697. Comparant en Anjou en 1789. [GAF n°27020, Le Bret] Derniers du nom : Jacques (1747-1809) d'où Jacques (1782-1861) (d'où Marie-Thérèse (1808-1853)) et René (1787-1870).

De gueules (ou d'azur) au dauphin d'or (ou d'argent) accompagné de trois coquilles d'or (ou d'argent).

< !!>**Poittevin de Fontguyon** (Angoumois (Rouillac)) : deux frères anoblis par L.P. de juin 1783, registrées en la chambre des comptes de Paris , en la Cour des Aides et au Parlement le 12 janvier 1784. Baron du Saint-Empire. Achat du château de Fontguyon en 1777. [ANF-1980, V07, ENFS N°28] Derniers du nom : Louis (1914-1984) d'où Guy (1949) d'où Olivier (1981) et Maxime (1985). *Ecartelé : au 1 d'azur à trois abeilles d'or ; au 2 de gueules à une tourtourelle au naturel ; au 3 de gueules à un chien braque d'argent ; au 4 d'azur à trois mortiers d'or ; une étoile d'or et une bordure d'argent sur le tout.*

†**Poittevin de la Motte de Maissemy** (Île de France (Soissonnais)) : anobli le 7 septembre 1826 sous le nom de Poittevin de Cambronne, nom porté pendant une seule génération. [SS, NG01] Derniers du nom : Jean-Henri-Edouard (1820) d'où Gaston (1851-après 1891).

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux molettes de sable et en pointe d'une grappe de raisin tigée et feuillée au naturel au chef d'azur chargé de trois roses d'argent.

Poix Tyrel de Poix (de) voir Tyrel de Poix (de)

†**Pollaillon (de Glavenas) (de)** (-1937) (Lyonnais, Languedoc) : anobli par charge d'échevin de Lyon en 1577-1586-1594 et 1603. Maintenu noble le 18 janvier 1670 par jugement de l'intendant du Languedoc. [Le Bret, GAF n°27064] Derniers du nom : Jean-Louis (1815) d'où Marcelin-Louis-Hippolyte (1843), Henriette (1846-1917), Marie-Thérèse (1852-1936) et Marie Madeleine Henriette Julie (1861-1937).

D'azur à la fasce d'argent chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'un lion de sable au chef de gueules.

†**Poli (de)** (1908-1949) (Corse) : maintenue noble le 7 avril 1775 par le Conseil Supérieur de la Corse (AR). Comte Romain en 1864.[ANF-1933, SS] Derniers du

nom : Oscar (1836-1908) d'où Alix (1866-1949) et Isabeau (1867-1896).

D'argent à trois violettes d'azur, tigées de sable ; au chef d'azur chargé d'une molette à sept pointes d'or

†**Polier (de)** (Rouergue, Suisse) : (rameau éteint) Pierre-Amédée-Charles-Guillaume-Adolphe de Polier (1795), comte par L.P du 29 janvier 1827 avec institution de majorat. (rameau subsistante) titre de comte par diplôme du Roi de Bresse en 1828. [GAF n°27075]

D'argent au coq de sable crêté, becqué et éperonné de gueules.

†**Polignac (de) olim Poullignac** (1851-1900) (Angoumois, Saintonge) : extraction, maintenue noble en 1667. Honneurs de la Cour en 1761-1767-1783 et 9 décembre 1787. Reconnue comme parente par les Polignac du Velay au XVIIIe siècle. [SS] Derniers du nom : Heracle-Charles (1789-1851) d'où Berthe (-1853), Marie-Gabrielle (1814-après 1879) et Marie-Louise-Léontine (1819-1900).

Ecartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois fascées de gueules (Polignac en Velay) ; aux 2 et 3 de sable au lion d'or lampassé de gueules couronné et armé d'argent (Polignac d'Angoumois).

►**Polignac (de) olim Chalencon (de)** (Velay (Polignac)) : extraction féodale 1205 ou depuis Pons de Chalençon en 1231. En 1421, ils reprennent les noms, titres et armes des Polignac, confirmé par le Parlement de Poitiers en 1431 et 1435, puis par le parlement de Paris. Honneurs de la Cour, duc en 1780, prince romain en 1820. Une branche souveraine de Monaco devenue Grimaldi par le mariage en 1920 de Pierre de Polignac avec Charlotte Grimaldi, duchesse de Valentinois héritière de son père le Prince Louis II de Monaco. [ANF-1936, SS, V07]

Fascé d'argent et de gueules de six pièces.

†**Polinière (de)** (1899-1979) : Augustin-Pierre-Isidore, Baron héréditaire le 6 mai 1844 / 5 juin 1844. [SEC, AN BB/29/977] Derniers du nom : Louis (1857-1899) d'où Henriette (1886-1967), Marie-Frédérique (1888-1963), Jean-Marie-Léon (1895-1895) et Mathilde (1896-1979).

D'hermines à la croix d'or.

†**Pollin du Moncel (de Mauny) (de)** (1921-1941) (Normandie (Conches)) : anobli en 1698 et 1749. [WNOR, SS] Paraissent collatéraux des Pollin de Boislaurent dans l'élection de Lisieux. Derniers du nom : Alfred de Pollin de Mauni (1803-1882) d'où Louise-Caroline (1846-1941), Roger-Alfred-Gratien (1847-1921) et Constance-Blanche (1849-1925).

D'argent au lion de sable au chef du même chargé de trois huchets d'argent.

†**Pomairols de Pujol (de)** (1950-1988) (Dauphiné, Rouergue (Villefranche-de-Rouergue)) : extraction 1517, maintenue noble le 26 novembre 1699. [ANF-1934, SS, SS sup] Derniers du nom : Jean (1870-1950) d'où Raymond (1896-1898), Jeanne (1898-1985), Bernadette (1899-1916) et Monique (1904-1988). Le nom a été relevé par la famille Plaut devenue Plaut de Pomairols.

D'argent au pommier arraché de sinople, fruité de gueules, au lion brochant de sable, lampassé de gueules

< !!>**Pomereu (de) et Pomereu d'Aligre (de)** (Soissonnais, Beauce, Normandie) : filiation 1485, anobli par charge de secrétaire du Roi de 1586 à 1605. Marquis des Riceys (en Bourgogne) par L.P. de novembre 1777. Vote en 1789 aux bailliages de Rouen et de Carentan. Transmission des rangs, titre et dignité de marquis-pair de France du marquis d'Aligre en faveur de son petit-fils Etienne-Marie-Charles de Pomereu d'Aligre, avec justification d'intitution de majorat par ordonnance royale du 21 décembre 1825. Autorisation d'ajouter le nom « d'Aligre » par ordonnance du 14 décembre 1825 et décret du 21 décembre 1891. [ANF-1956, WNOR, V07, SS sup, SS] (Aligre) Armand (1895-1974) d'où Robert (1920-1992) d'où Nicolas, Anne et (2)Jean (d'où Théodore, Oriana, Constantin).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au chevron d'argent accompagné de trois pommes d'or tigées et feuillées du mesme les queueus en haut (Pomereu) ; burelé d'or et d'azur au chef d'azur chargé de trois soleils d'or (Aligre)

►**Pommare(s) (des) olim Pommare (de)** (Normandie (Montivilliers)) : anoblie en 1585. Maintenu noble par jugement du 20 avril 1667 dans l'élection de Montivilliers. Vote en 1789 à Rouen et Caudebec. [ANF-1968, WNOR, SS, V07] Postérité d'Alfred (1810-1897). *D'argent au pal d'azur chargé de trois coquilles d'or et accosté de deux griffons de sable.*

►**Pommereau (de)** (Berry, Normandie) : connus depuis 1513. Anobli par une charge secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux le 8 juin 1763, mort en charge le 15 juin 1768. Dispensé du Marc d'Or le 2 avril 1780. Président-trésorier au bureau des Fiances de Bourges par provision du 17 avril 1780. Vote en 1789 à Bourges. [ANF-1966, WNOR, SEC, V07, SS sup, SS] Nombreuse postérité. *D'argent au pommier de sinople arraché de sable au chef d'azur chargé de deux croissants d'argent.*

†**Pommereul (de)** (1905-1942) (Normandie) : maintenue noble en 1667. Baron de l'Empire le 9 septembre 1810. [SS] Derniers du nom : Henri-Charles (1830-1904) d'où Jeanne (1872-1942). *De gueules au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même.*

►**Pompéry (de) olim Pompry (de)** (Soissonnais (Château-Thierry), Champagne) : extraction 1545. Maintenu noble le 10 juin 1667. [ANF-1936, SS, V07] Postérité de Victor (1830-1878). *De gueules à trois coquilles d'argent, deux et une.*

►**Pomyers (de) olim Pomiers (de) ou Pomies (de)** (Guyenne (Bordeaux)) : anobli par charge de conseiller au Parlement de Guyenne 1519. Famille de parlementaires bordelais qui occupèrent de nombreuses charges au parlement de 1519 à 1787. Postérité de René (1866-1920) [V07, SS, SS sup] *D'or à un pommier de sinople sommé d'une colombe d'argent, le tronc traversé du nom de Jésus de sable.*

►**Poncelin de Raucourt** (Franche-Comté (Gay)) : anobli par charge de conseiller maître à la chambre des comptes de Dole le 20 janvier 1724, mort en charge le 1^{er} décembre 1750. [ANF-1953, V07, SS, SS sup] nombreuse postérité. *De sable au lion d'or.*

►**Ponnat (de)** (Dauphiné (Gap)) : filiation depuis Pierre Ponnat, vivant en 1380. Ancienne extraction prouvée depuis 1499. Maintenu noble le 26 novembre 1667 par Dugué, intendant du Dauphiné. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie sur preuves de 1499 les 23 mars 1726 et 5 février 1755. La famille fournit depuis le XVII^e siècle des conseillers, doyens et présidents au parlement de Dauphiné. [ANF-1947, V07, SS, SS sup, ENFS n°27] Postérité d'Antoine (1840-1905). *D'or à trois têtes de paon arrachées d'azur, posées deux et une.*

†**Pons (de)** (1953-1954) (Languedoc) : François-Etienne-Louis (1756), anobli par L.P. le 9 mars 1826 suite à l'ordonnance du 18 septembre 1825. [SS, AN/BB/29/979] Derniers du nom : Ernest Jean-Baptiste (1834-1890) d'où Henriette (1868-1949), Gabrielle (1873-1954), Henri-Marie-Joseph (1874-1953) et x. *D'argent au pinb de sinople terrassé du mesme et surmonté de trois étoiles de gueules.*

†**Pons (de) (de La Grange, de Bar et de Frugières)** (1885) (Auvergne) : filiation depuis Hugues de Pons, écuyer en 1445. Maintenu noble en 1667. Page de la Petite Ecurie en 1789. Comparait en 1789. [WN, GAF n°27199, Le Bret] Dernier du nom : Gustave (1805-1885) *De gueules à trois fasces d'or.*

(O)**Pons de l'Oliverie (de)** (1993-) (Saintonge) : Jean-Hubert (1908-1993), dernier mâle mais famille subsistante avec sa dernière représentante Dominique, née en 1954. *Ecartelé : au I d'argent au lion grim pant de gueules, armé, lampassé et couronné d'or ; au II d'argent au chevron de sable, accompagné de trois fleurs de lys de gueules, posées deux en chef, une en pointe ; au III écartelé : au 1) et 4) d'azur à trois pals d'or qui est de Ravart ; au 2) et 3) parti et coupé d'azur et d'argent, à quatre fleurs de lys de l'une en l'autre qui est Desmier, au IV d'argent au lion grim pant de sable, orné lampassé et couronné de gueules ; sur le tout : d'argent à la fasce cotivée d'or et de gueules de six pièces qui est de Pons*

†**Pons de La Batie** (2000) (Briançon) : Derniers du nom : Pierre de Pons de Mont d'Or (1875-1956) d'où Pierre (1907-2000).

†**Pons du Grippet (de)** (1929) (Bourbonnais) : extraction, maintenue noble en 1670. [SS] Derniers du nom : Henri d'où Charles-Henri (-1929). *D'argent à trois fasces de gueules.*

†**Ponsardin** (1820) (Champagne) : baron de l'Empire en 1814. Eteinte avec le premier titulaire en 1820. [WP, GAF n°27206] *D'argent à la fasce d'azur chargée d'une sardine d'or, accompagnée en chef d'une muraille crénelée de sable et adextrée d'une tour carrée et en pointe d'un pont de trois arches du mesme soutenu d'une rivière de sinople*

† ?**Ponson (du Terrail) (de) et Ponson du Terrail-Couvat** (-1986) (Provence (Simiane)) : Alexis Ponson (1745-1823), anobli le 19 avril 1816. [SS, V07] Derniers du nom : Alexis-Henri-Ferdinand (1866-1896) d'où Marie-Auguste-Edith (1895-1895) // Thimé Germaine (1909-1986) // Alexandre-Pierre-Henry-Désiré (1836-

1887) d'où Jean-Ferdinand-Alexis (1864) d'où Jean (1909).

D'azur au pont de deux arches d'or surmonté d'une cloche d'argent accostée de deux épées en pal du même.

†**Pont (de)** (Aunis) : anobli en 1668. Maintenu noble le 18 juillet 1773. [SS]

D'azur au pont d'or maçonné de sable.

†**Pont d'Aubevoye (du)** (1875) (- **de La Roussière et d'Oysonville**) (Touraine, Anjou, Bretagne, Maine) : extraction prouvée depuis 1575 (Selon d'Hozier, les qualifications nobiliaires attribuées aux trois premières générations ne correspondaient pas à la réalité). Maintenu noble le 24 juillet 1715 par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1750. Comparait en Anjou en 1789. (La Roussière) maintenue noble en 1657. Subsistait à Hambourg vers 1930 ?. [SS, Le Bret, GAF n°27230] Derniers du nom Henri-Charles (1738-1812) d'où Emilie (1781-1857), Henri (1782-1849), Théodore (1784-1862) et Eugène (1794-1875).

D'argent à deux chevrons de gueules.

†**Pont de Boussuge de Roquedol (du)** (1882-1936) (Languedoc, Cévennes) : maintenue noble le 13 décembre 1668. Baron héréditaire le 24 janvier 1862. [SS] Derniers du nom : Pierre-Philippe-Gaston (1808-1882) d'où Nancy-Rose-Marguerite (1842-1845), Jacques-Aymar (1845) et Antoinette (1850-1936).

D'or à une ombre de soleil d'azur.

Pont de Chambon (du) voir Dupont de Chambon

Pont de Ligonnières (du) voir Dupont de Ligonnières

Pont de Romemont (du) voir Dupont de Romemont

►**Pontac (de) et Pontac Perier de Feral de Schwarz (de)** (Béarn Guyenne) : Arnaud de Pontac, anobli par L.P. du 16 mai 1513. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de Blois en 1588. Nombreux conseillers et procureurs au Parlement de Guyenne. Comparait à Bordeaux en 1789. Comte de Valade par LP de septembre 1654 pour une branche éteinte [ANF-1934, SS, V07, ENFS N°8] Postérité de Jean-Baptiste-François (1770-1838).

De gueules au pont de trois arches portant deux tours d'argent sur une rivière d'argent ondée d'azur à l'étoile fleurdelysée d'or en chef ;

►**Pontavice (du), Pontavice des Renardières (du), Pontavice du Pontavice (du), Pontavice de Heussey (du), Pontavice de Heurssef (du) et Pontavice du Vaugarny (du)** (Bretagne, Normandie) : Extraction féodale 1400. Maintenu de noblesse d'ancienne extraction avec la qualité de chevalier par arrêt du Parlement de Bretagne le 13 août 1770 sur preuves de douze générations (AR). Honneurs de la Cour les 27 mars 1771 et le 5 février 1786 (pour le marquis du Pontavice de Rouffigny) et 1788. Vote noble en 1789 à Avranches, Mortain et au Mans.[ANF-1933, WNOR, SS, V07] (Vaugarny) Postérité de Samuel (1874-1964).

D'argent au pont de quatre arches.

(Renardières) D'argent au pont de trois arches.

†**Pontbriand (de)** (1962) (Île de France, Bretagne, Pays Chartrain) : ancienne extraction 1499, maintenue noble en 1634, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. [ANF-2010 (Posthume), SS, TA, NG01]

D'azur à un pont de trois arches d'argent maçonné de sable et posé sur une rivière aussi d'argent

Pontevès d'Amirat (de) et de Sabran-Pontevès olim Agoult (Dauphiné, Provence, Guadeloupe et Martinique) : extraction féodale 1213, Honneurs de la Cour le 20 mars 1772. [ANF-1948, SS, V07]

De gueules à un pont à deux arches d'or maçonné de sable.

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'argent (Sabran) ; aux II et III contre écartelé : aux I et IV de gueules à un pont à deux arches d'or maçonné de sable (Pontevès) ; aux II et III d'or au loup ravissant d'azur armé et lampassé de gueules (Agoult).

Ponthaud (de) (Basse-Normandie (Domfront)) : anobli de janvier 1629, maintenue le 11 août 1766 dans l'élection de Domfront. Vote en 1789 au bailliage de Mortain (note : La famille actuelle descend de Mathurin P, ép. de Gillette de La Faucherie † en 1715) [WNOR, SS, NG01, TA, GAF n°27261, NNF]

Gironné d'argent et de sable de sept pièces.

D'or à l'ours de sable

(O)**Ponthieu (de)** (Picardie (Amiens)) : anobli par charge de trésorier de France à Amiens en 1715 et 1740. [SS, V07]

D'azur à deux roses d'argent en chef et au croissant d'argent en pointe.

†**Ponthus (de)** (Lyonnais, Forez) : anobli par charge de receveur et payeur des gages des offices de la chancellerie en la Cour des Aydes de Paris le 11 octobre 1743. [SS]

D'azur à trois fasces ondées d'or au chef d'azur soutenu d'or chargé de trois fleurdelys d'or.

►**Pontich (de)** (Roussillon (Perpignan)) : anobli par Philippe IV, roi d'Espagne le 20 février 1639. Citoyen noble de Perpignan au XVIIIe siècle. chef de famille en 1977 = Pierre de Pontich résidant en Andorre. [SS, SS sup] Jacques d'où Pierre-Stéphane (d'où Claire-Bérangère) et Anne-Cécile-Zébina.

D'or à un chevron d'azur accompagné de trois merlettes de sable posées deux en chef et une en pointe et un pont d'argent sur une onde aussi d'azur au-dessus du chevron.

†**Pontier de Laprade (de)** (Languedoc (Toulousain)) : anobli le 27 février 1819. [SS] Derniers du nom : Etienne-Félix (1821) d'où Marie-Edouard (1857).

D'azur à dix besants d'or , quatre, trois, deux et un au chef d'argent chargé d'un croissant d'egueules accosté de deux étoiles du mesme.

†**Pontoi (de) et Pontoi-Camus de Pontcarré (de)** (Franche-Comté, Orléanais) : issu de marchands. [GAF n°27272] Derniers du nom : Louis-Cyprien-Charles (1865) d'où Thérèse (1920-2004).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au pont d'argent (Pontoi) ; aux II et III d'azur à l'étoile d'or accompagné de trois croissants d'argent.

► **Ponton d'Amécourt (de)** (Champagne (Perthois), Normandie) : filiation 1556. Conseiller Secrétaire du Roi en 1708 [WNOR, GAF V p.339] Cette famille subsistante ne descends pas d'un Charles de Ponthon, originaire de Calais et conseiller au parlement de Metz en 1708. *De sable à une fasce onnée d'argent.*

► **Pontual (de)** (Bretagne (Saint-Malo)) : extraction féodale 1400. Maintenu noble le 27 octobre 1668. [SS, V07] Postérité d'Alain (1897-1929). *De sinople au pont à trois arches d'argent surmonté de trois cygnes ou canes du même membrés et becqués d'or passant sur le pont.*

► **Pontville (de)** (Normandie) : Extraction 1514. Jacques de Ponville et de Druchamp, maintenue noble par arrêt du Conseil d'Etat du 31 décembre 1668 sur preuves de 1514. Mêmes preuves en faveur d'Elisabeth (1678) pour Saint-Cyr en 1686. Vote noble en à Nonancourt 1789. [PPC, NNF, GAF n°27288, SS sup] *De gueules à trois fers de lance de sable mornés d'argent.*

► **Porcaro (de)** (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1426. Maintenu noble avec qualification de chevalier pour les aînés le 17 octobre 1669. [ANF-1948, SS, V07] Postérité d'Emile-Pierre-Marie (1809-1856). *De gueules au héron d'argent becqué et membré de sable.*

† **Porcellets (des)** (1876) : filiation 1361. Quatre branches séparées au XVe siècle. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1761. Comparait à Nîmes en 1789. [WN, GAF n°27304] Derniers du nom : Ange-Charles-Joseph-Guillaume-Rainaud-Gaspard (1791-1876) d'où 7 enfants nés à partir de 1811 dont Rodolphe (1812-1849). *D'or au porcelet passant de sable.*

< !! > **Porée du Breil et † Porée de la Touche olim Porée** (Bretagne (Saint-Malo)) : anobli par charge de secrétaire du Roi, mort en charge le 15 mai 1730. [SS, V07] (Breil) postérité d'Alain (1873-1963). (La Touche) Derniers du nom : Charles (1824-1887) d'où Louise (1858-1936) et Charles (1864). *De gueules à la bande d'argent chargée de trois merlettes de sable.*

► **Poret (de)** (Normandie (Falaise)) : ancienne extraction depuis Guillaume Poret, seigneur du Fresne au comté de Mortain, décédé avant 1423. Un député de la noblesse aux Etats de Rouen en 1543. Maintenu noble en 1576 et le 21 août 1666 dans l'élection de Falaise, Honneurs de la Cour au titre de comte les 20 avril 1785 et 16 mars 1788. Page du Duc d'Orléans en 1739. Vote en 1789 aux bailliages de Mortain, Avranches, Tinchebray, Arques et Beaumont-le-Roger. [ANF-1951, WNOR, V07, ENFS n°21] Postérité de Maurice (1854-1938). *D'azur à trois lions d'or*

< !! > **Poret de Civille (de)** (Normandie (Falaise)) : Bénigne, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi près la chancellerie du Parlement de Rouen le 20 novembre 1722, mort en charge le 6 janvier 1724. Son fils Bénigne Etienne François (1712-1775), conseiller au Parlement de Rouen, reçu le 16 janvier 1734, lettres d'honneur le 19 mars 1753. La branche aînée de Blossville éteinte en 1850. Autorisation d'ajouter le nom

de Civille pour Léon Poret de Blossville par ordonnance du 24 janvier 1815. [SS, V07, ENFS n°21] postérité de François (1925-1985). *D'azur à trois glands d'or.*

† **Poriquet** (-1934) (Berry (Sancerre)) : chevalier de l'Empire le 8 mai 1808. [SS] Derniers du nom : Charles-Gabriel (1818-1866) d'où Albert (1852) et Louise-Mathilde (1849-1934). Noblesse personnelle. *D'argent à la fasce de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires accompagnée en chef d'un lévrier naissant de sable et en pointe de trois étoiles du même rangées en fasce.*

† **Porlier de Rubelles** (1950) (île de France, Normandie et Bourbonnais) : extraction, maintenue noble 1671 dans l'élection de Lions. maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Conseiller Secrétaire du Roi en 1720. Comparait à Beaumont le Roger et Melun en 1789. [WNOR, GAF n°27327] Derniers du nom : Albert (1843-1934) d'où Gontran (1873-1950). *D'azur à l'aigle éployée d'or, surmontée d'une triangle d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines de sable et aux trois hures de sanglier d'or rangées en chef.*

† **Portal** (1896-1929) (Quercy (Montauban)) : Pierre Barthélemy Portal (1765-1845), Ministre de la Marine de 1818 à 1821, Pair de France et Grand-Croix de la Légion d'Honneur est institué baron héréditaire par LP du 2 mai 1818, puis baron-pair héréditaire par LP de 1821. Derniers du nom : Pierre (1803-1876) d'où Jeanne (1836), Céline (1842-1913), Jeanne-Laure (1844-1929), et Louis (1851-1896). [Paul Courbis de Villemor, GAF n°27350] *D'argent, au lion de sable ; au chef d'azur chargé de six étoiles d'or, posées trois et trois.*

(0) **Portal (de Pénardière) (de)** (1998) (Quercy) : Jean-Pierre (1761-1856), maréchal de camp le 6 décembre 1820 dit baron Portal (neveu du ministre de la Marine) Louis Jean-Pierre-Marie (1909-1998) d'où Véronique, Catherine et Isabelle. Sans principe de noblesse.

► **Portalis** (Provence (Le Beausset), Normandie) : Chevalier de l'Empire le 26 avril 1808, comte de l'Empire le 9 décembre 1809, Pair de France héréditaire le 5 mars 1819, Baron Pair héréditaire le 12 mai 1820. [ANF-1939, WNOR, V07] Nombreuse postérité. *Parti : au I, d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable à trois créneaux chargés chacun d'une tourelle aussi d'argent maçonné de sable celui du milieu supportant une branche de lys au naturel à trois feuilles ; au II, écartelé : au I, d'argent à une fasce de gueules ; au II, d'argent à sept billettes de gueules, 1, 2, 2, 2 ; au III, d'azur à une chaussetrappe d'or ; au IV, d'argent à une muraille maçonnée d'or.*

† **Portanier de la Rochette (de)** (1895-1901) (Provence, Languedoc) : anobli le 10 mars 1430 par Louis III, Roi de Sicile et par le Roi de France Charles IX en 1569. Condamné par défaut pour usurpation de noblesse en 1700. Continue à jouir des privilèges nobles et comparait à Nîmes en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : François-Joseph-Désiré (1844-1895) d'où Amable Elisa Jeanne (1873-1901). *D'azur à la bande d'argent accompagnée de trois roses du même.*

<!!>**Portes (de Pardailhan) (de)** (Dauphiné, Languedoc, Suisse) : extraction 1547 (filiation non noble ?), maintenue noble le 14 janvier 1671 par jugement de l'intendant Bazin de Bezons. Marquis des Portes par L.P. en 1747 (érection de la baronnie de Manses, diocèse de Mirepoix, au rang de marquisat, sous le nom de marquisat de Portes). [SS, V07, GAF n°27399] Derniers du nom : Paul-Georges-François- Henri (1900-1969) d'où Hervé-Charles-Géraud-René (1931) (d'où François-Charles et Amélie-Anne) et Anne-Juliette-Caroline (1932-2010).

D'azur à la bande d'argent accompagnée en chef de trois merlettes et en pointe d'une tour, le tout d'argent.

†**Portets (de)** (Gascogne, Languedoc) : anobli comme Capitoul de Toulouse en 1755. Comparant à Dax en 1789. [WNS, GAF n°27400] Derniers du nom : Alexis (1851) d'où Germaine (-après 1917) et Marie (-après 1913).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une tour d'argent maçonnée et crénelée de sable ; aux II et III d'or à une ancre de sable en pal sur une mer de sinople.

<!!>**Portier de Bellair** (Savoie) : filiation milieu du XVIe siècle. [GAF n°27403, ENFS n°42] Postérité de Joseph (1737-1818). **Quel principe de noblesse ?**

D'argent à la bande d'azur, accompagnée de deux lions du même, armés et lampassés de gueules

Portier de Laggarigue (Normandie, Languedoc) : comte romain vers 1907. [WNOR]

►**Portier de Villeneuve (de)** (Champagne, Lorraine) : Anobli en février 1651 pour services militaires. [SS, V07] Postérité d'Hubert (1911-2001)

D'or à 2 branches de sinople en sautoir l'une de palmier, l'autre de laurier.

†**Possas-Genas (de)** (1900) (Languedoc) : anobli en 1698. Révoqué en 1715. Re-anobli en 1728. Maintenu noble en 1737. [SS]

De vair au chef d'azur chargé d'un lion niassant de gueules.

►**Possel-Deydier (de)** (Provence) : Jean-Paul-Hyacinthe (1725-1795), anobli en 1784. (« Il aurait obtenu en 1784 une nouvelle expédition de lettres de noblesse antérieures. »). Comparant à Toulon en 1789. [SS, V07] Postérité de René (1905-1974).

D'or à trois hures de sanglier arrachées de sable

<!!>**Postel (de) (de Lenteuil, des Minières et d'Orvaux)** (Normandie (Conches)) : filiation suivie 1478. Maintenu noble le 15 juin 1523 dans l'élection d'Evreux, le 20 juin 1667 dans les élections de Conches et de Pont-de-l'Arche par de Marle, intendant d'Alençon. Cheval-léger de la garde du Roi le 5 août 1768. Conseiller au parlement de Rouen par dispense du Marc d'Or le 3 juillet 1785. Vote en 1789 aux bailliages de Conches, Evreux et Breteuil [ANF-1945, WNOR, V07, ENFS n°25] Henry (1910) d'où Catherine (1949), Laurence (1950), Jean-Baptiste (1953), Agnès (1954) et Marie (1956-1956) // Georges (1920) d'où Brigitte (1945), Nicole (1946) et Marie-Catherine (1957).

D'argent à une colonne de gueules posée en bande et accompagnée de trois trèfles de sinople deux et un.

<!!>**Postis du Houelbec (de)** (Normandie (Pont-Audemer)) : anobli par la charte des francs-fiefs en novembre 1470. Maintenu noble le 10 juin 1523 dans l'élection d'Evreux, le 2 janvier 1669 dans l'élection de Pont-Audemer. Une branche établie depuis 1770 dans les Landes. [ANF-2010, WNOR, SS, V07] Postérité de Henri (1892-1960).

D'azur à trois rencontres de cerf d'or.

†**Posuel de Verneaux** (1919-1998) (Lyonnais) : anobli par charge d'échevin de Lyon en 1709. Baron héréditaire le 11 septembre 1820. Vicomte héréditaire le 5 octobre 1820. [SS, V07] Pierre (1874-1919) d'où Marie-Thérèse (1908-1998), x, et Guy (1912-1916).

D'argent au chevron de gueules, au chef de gueules chargé d'un lion passant d'argent

†**Pot de Piegu** (1894- ?) (Limousin, Berry) : extraction féodale. Maintenu noble le 15 et 20 juillet 1669 et le 30 mars 1715. [SS] Derniers du nom : Henri d'où François-Raoul (1816-1894).

D'or à la fasce d'azur au lambel de gueules de trois pièces.

†**Poterat (de)** (1924) (Champagne (Troyes)) : condamné par défaut pour usurpation le 13 février 1668. Maintenu noble le 15 décembre 1716. Anobli le 4 mai 1719. Secrétaire du Roi le 14 décembre 1719, mort en charge. [SS] Derniers du nom : Louis d'où Philibert (1847-1924).

De gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même posées deux et une.

†**Poterin du Motel (1934) et Poterin de La Morinière** (Normandie (Bayeux)) : ancienne extraction (reconnu noble) 1477. Confirmé en 1592 et 1641. Réhabilitation de noblesse par L.P. données à Paris le 17 février 1720, enregistrées au Parlement de Rouen et en la Cour des Aides et Finances de Rouen le 4 juillet suivant. [WNOR, SS, V07] (Motel) Derniers du nom : Eugène (1816-1884) d'où Marie (1849-1921), Caroline (1852) et Henri (1862-1934).

D'hermine à labande ondée de gueules chargée de trois coquilles d'or.

►**Potet (de Cruzilles) (du)** (Bourgogne, Champagne) : maintenue noble en 1702. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 10 janvier 1782. [ANF-1975, V07, SS sup] Postérité de Robert (1876-1965).

D'azur à trois vases d'or remplis de trois lys d'argent.

<!!>**Potier (de)** (Bourgogne (Auxonne), Lorraine) : ~~extraction, maintenue en 1702, 3 générations de chevaliers de Saint-Louis avant 1816.~~ Claude de Potier, anobli par charge de Trésorier Receveur et Payeur général des gages de la chambre des comptes d'Aix de 1725 au 3 juin 1728 (mort en charge). Certificat pour les sous-lieutenances le 7 juin 1787 (AR). (rameau éteint) baron héréditaire le 9 mars 1816. (rameau subsistant) Comte héréditaire le 9 mars 1816. Arrêt du garde des sceaux, ministre de la justice portant investiture du titre de Comte le 12 juin 1936 (AR). [ANF-1979, SS, V07] Derniers du nom : Achille-Louis-Henri (1858) d'où Guy (1892) // Jacques de Potier (1925-2006) d'où Philippe (1956).

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de 3 étoiles d'argent en fasce et en pointe d'un croissant de même.

► **Potier de Courcy** (Normandie (Coutances)) : filiation depuis Arouf Potier, seigneur de La Galaisière en 1410, ancienne extraction 1486, maintenue noble par arrêt de la Cour des Aides de Normandie le 19 décembre 1634 sur preuves de 1486 et par Chamillart en 1666 (AR). Qualifié Baron de Courcy dans un acte du 27 mai 1774. Preuves pour les Ecoles Royales Militaire en 1783. Vote en 1789 à Coutances et à Bayeux. [ANF-1937, SS, WNOR, V07, ENFS n°11] Nombreuse postérité.

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois croisettes du même deux et une.

< !!> **Potier de La Houssaye** (Bretagne) : Robert Potier (1635-1708), conseiller-secrétaire du Roi près la Cour des Aides de Clermont-Ferrand le 23 novembre 1708. Maintenu noble le 25 avril 1788 par arrêt du Conseil du Roi (AR). [ANF-1943 (La Houssaye), JO, SS, V07, ENFS n°11] François-Jean (1907-1994) d'où Gilles-Marie-Jean (1949-2004) (d'où Emmanuel-Philippe) et Robert-Marie-Guillaume.

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois croisettes du même deux et une.

► **Potier de La Varde** (Normandie, Bretagne (Saint-Malo)) : Confirmé dans sa noblesse par chartre d'Henri III donnée à Paris en mars 1586, enregistrées en la Cour des Aydes de Rouen le 12 mars 1587. Maintenu par l'Intendant Roissy le 26 novembre 1599. Maintenu noble en 1635 par d'Aligre, le 30 janvier 1654 par arrêt de la Chambre des Comptes de Normandie et en 1666 par Chamillart. [SS, V07, ENFS n°11] postérité de Robert (1878-1961).

(0) **Potier de Pommeray (olim La Pommeraye (de))** (Normandie) : souche de la famille précédente. Maintenu en 1617 dans la généralité de Caen. Fixée au Canada depuis 1686 puis en Saintonge. Vote à Saintes en 1789. [WNOR]

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois croisettes du même deux et une.

► **Potier de La Morandière** (Île de France, Blésois) : Nicolas, échevin de Paris en 1466, anobli par charge de conseiller-Général en la cour des monnaies de Paris en 1475. Comte Romain en 1911. [WNS, GAF n°27448, SS, V07] Postérité de Gabriel (1848-1942).

D'azur à deux mains dextres appaumées d'or au franc-quartier d'argent et d'azur.

Potocki (Pologne, Touraine) : Alexandre, **Comte de l'Empire en 1810**. Comte en Russie en 1843. [WNS, GAF n°27451] vérifier ce titre d'Empire.

D'azur à la croix alésée de trois traverses, d'argent à laquelle manque le bras inférieur de dextre.

† **Potrelot de Grillon** (1934) (Nivernais et Bourbonnais) : anobli en 1759. Comparant à Nevers en 1789. [WNS, GAF n°27455] Derniers du nom : Ernest d'où Madeleine (1856) et Elisabeth (1856) // Louis-Charles (1829-1901) d'où Charles (1856-1934).

D'azur à un chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

† **Pottier d'Ennery** (olim Potier) (Île de France, Lorraine) : Michel P. d'E., inspecteur des hôpitaux militaires, † le 12 avril 1788 fut pourvu de la charge de

Conseiller Secrétaire du Roi au parlement de Metz le 28 juin 1765. (charge anoblissante au 1^{er} degré, mort en charge). [SS, ADF n°15] Derniers du nom : Armand-Félix-François-Isidore (1787) d'où Caroline.

D'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un vase à une anse de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

† **Pottin (du Chesne) de Vauvineux** (1932) (Saintonge, Normandie (Conches)) : extraction, maintenue le 15 juillet 1667 dans l'élection de Conches. [WNOR, SS, V07] Derniers du nom : Henri-Pierre-Philippe-Frédéric (1821-1875) d'où Armand-Philippe-Auguste (1862-1932) et Henri-Robert-Abel (1866-1914).

D'argent à la fasce d'azur accompagnée de six merlettes de sable trois et trois.

† **Pouchin de la Roche olim de La Roche-Pouchin** (1883) : Pierre-Guillaume (1767-1825), baron de l'Empire le 5 décembre 1811, baron héréditaire le 28 décembre 1814. [SS] Derniers du nom : Pierre-Ferdinand (1804-1883) d'où Constantin-Achille-Marie (1844-1870) et Fernandine.

Ecartelé : au I d'azur à trois pommes d'or ; au II de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au III de sinople au lion d'or ; au IV d'argent à trois trèfles de sinople 1 et 2.

† **Poucques d'Herbingham (de)** olim Pocque (1911-1960) (Flandres, Artois) : **extraction 1529. Maintenu noble en 1700. Comparait en 1789.** (Herbingham) Claude-François-Marie (1710-1778), conseiller en la Cour des Monnaies par provisions du 23 juin 1768. [WNS, GAF n°27465] Derniers du nom : Amédée (1822-1911) d'où Appoline-Marie (1856-1932), Jeanne (1858-1895), Marie-Hermence (1861-1938), Renée (1867-1960).

D'or au lion léopardé de sable armé, lampassé et allumé de gueules.

► **Pougeard du Limbert** (Angoumois) : François (1753-1837), baron de l'Empire le 14 avril 1810, confirmé héréditaire le 10 mai 1817. [ANF-1969, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois boulets d'or.

► **Pouget (de La Gondarie) (du)** (Périgord) : Agrégation à la noblesse dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. Déchargée le 22 mars 1667 par Lartigue, subdélégué de Pellot. Déchargée le 12 août 1698 sur preuves de 1555 par l'intendant de Montauban. (Pouget de Neirac) Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 1^{er} novembre 1766 (AR). Sentence de l'élection de Sarlat de décharge de tailles du 10 novembre 1781. Vote noble en 1789 (AR). [ANF-1936, SS, V07, GAF n°27480] Postérité de Victor (1847-1928).

D'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'un mont de six coupeaux de sinople.

► **Pouget de Nadaillac (du)** (Quercy, Périgord, Berry, Touraine) : filiation suivie depuis Guillaume du Pouget, notaire de Domme en 1386. Son petit fils Guillaume ép. ca 1440 Allemane de La Manhanie, dame de Nadaillac. Maintenu de noblesse d'extraction le 10 novembre 1667 par Lambert d'Herbigny, intendant de La Marche. Confirmé Marquis héréditaire par décret impérial du 7

janvier 1860 et transmission du titre confirmé par arrêté ministériel du 18 octobre 1906. [ANF-1947 (Nadaillac), V07, ENFS n°38]

D'or au chevron d'azur accompagné en pointe d'un mont de six coupeaux de sinople.

► **Pougin de La Maisonneuve et †Pougin de Nomion** (Île de France, Bretagne) : Pierre Pougin (1636-1710), anobli par charge de secrétaire du Roi au Grand Collège en 1655 (! l'acte de décès est raturé et on a rajouté la mention secrétaire du roi dans la marge). (son fils Pierre Pougin (1676-1750), seigneur de Nomion, également conseiller-secrétaire du Roi, reçu en 1729 ?). Louis (1736-1818), président trésorier de France en 1789. Vote noble en 1789 à Orléans. [WNS, GAF n°27481] Postérité de Jacques (1774-1802). **Vérier les charges anoblissantes.**

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de trois croissants mal ordonnés d'argent et en pointe d'une gerbe d'or.

Pougné de Bois-Vert : Peut-être issue de Jean Pougné, écuyer, sr de Bois-Vert, conseiller du roi, élu en l'élection, échevin, maire et capitaine en 1656 de Niort. Il fut maintenu noble en 1667.

Pouilly (de) et Mesndorff-Pouilly (de) (Stenay, Autriche) : Extraction féodale 1397, maintenue noble en 1670. (Branche éteinte) : marquis de Lanson en 1639. Une branche établie en Autriche sous le nom de Pouilly de Mensdorff, créé comte par titre impérial du 29 novembre 1818, incolat bohémien le 24 mars 1844, membre héréditaire de la Chambre Autrichienne des seigneurs le 27 décembre 1909, prince de Dietrichsteind de Nicolsbourg le 20 mars 1869. [ANF-1968, SS, V07] (Pouilly) postérité de Jean (1877-1948). (Mensdorff-Pouilly) nombreuse postérité.

D'argent au lion d'azur armé lampassé et couronné de gueules.

► **Poujol de Moliens et †Poujol d'Acqueville** (1909-1954) (Languedoc (Nébian), Picardie (Amiens)) : Lupien-Florimond (1716-1777), anobli par charge de secrétaire du Roi près le bureau des finances d'Amiens (ou près de la Grande Chancellerie de France) le 17 juillet 1765, mort en charge le 14 août 1777. [ANF-1967, V07, SS, SS sup, ENFS n°22] Autorisation par décret du 5 mars 1870 à ajouter le nom de Moliens à son patronyme. *D'azur au pal d'argent accosté de deux croisants du même supportant chacun trois roseaux fleuris feuillés et tigés d'or.*

†**Poulain olim Poullain des Dodières (- de La Rivière et - de La Vincendière)** (1909) (Bretagne et Anjou) : anobli en 1560, maintenue noble en 1670. Maire de Nantes en 1649 et 1660. [WNS, GAF n°27491] Robert (1803-après 1866) d'où Henriette-Marie (1843-1871), Fernand (1845-1909)

De sable au sautoir d'or chargé en cœur d'une étoile de gueules.

†**Poullin d'Arsigny** (1967-1978) (Chartres, Normandie) : (Fleins) conseiller-correcteur à la chambre des comptes de Paris au XVIIIe siècle. (Arsigny) Comte Romain par bref du 9 octobre 1884. [WNOR, WNS, GAF n°27512.] Derniers du nom : Henri (1870-1935) d'où Marie-

Thérèse-Anne-Rose (1895-1978) et François-Marie-Charles-Olivier (1900-1967).

De sable à l'aigle éployée d'argent.

Poulain de Courval-Chessé (Normandie, Canada) : peut-être éteinte depuis 1768. [WNOR]

†**Poulain du Mas (-1961) et Poullain de la Forestrie (1896-1917) (Angers)** : (La Forestrie) François, échevin de la Ville d'Angers en 1690, anobli par lettres en septembre 1697, enregistré au Parlement de Paris le 18 janvier 1698, Maire d'Angers de 1703 à 1706. (du Mas) son demi-frère Jacques, correcteur de la chambre des comptes à Nantes d'où François en charge de conseiller-secrétaire du Roi, maître en sa chambre des comptes de Blois en 1755. [SS, V07] S'ils se prétendent issus de la lignée bretonne des Poulain de Maulny, les Poulain descendent en réalité d'un habitant de Feneu, Julien Poullain, et de son fils Antoine. Ce dernier épouse en 1607 Bernardine Bodin, sœur et héritière de Pierre Bodin, sieur de la Forestrie, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de ses finances. La terre de la Forestrie reviendra d'ailleurs à la famille Poulain après la mort de Pierre Bodin. Qualifié d'"honnête fils" dans son acte de mariage, Antoine Poullain est désigné lors du partage de ses biens en 1675 comme "noble homme Anthoine Poullain, sieur de La Fontaine, conseiller du roy, grenetier au grenier à sel de Pouancé". Derniers du nom : (La Forestrie) Charles (1804-1896) d'où Marie-Aimée (1839-1917). (du Mas) Gaston (1845) d'où Joseph, Mathilde (1876-1961) et Marie-Madeleine. *De sable au sautoir d'or chargé en cœur d'une étoile de gueules.*

< !!>**Poulain de La Fosse-David et < !!>Poullain de Saint-Père** (Bretagne) : extraction, maintenue noble d'ancienne extraction le 28 janvier 1669. [ANF-1957 (La Fosse-David), SS, V07] branche de la famille Poullain de Mauny. (La Fosse-David) Postérité de Charles-Bertrand-Joseph (1897) d'où Bernard-Henri-Marie-Gérard (1931-1998) d'où postérité. (Saint-Père) Postérité de Thibaut (1901-1977).

D'argent au houx arraché de sinople au franc-canton de gueules chargé d'une croix dentelée d'argent.

†**Poullain de Sainte-Foix** (1954) (Bretagne (Rennes)) : Augustin-Marie (1703-1782), anobli en novembre 1763. [V07, SS, SS sup] Derniers du nom : Olivier (1832-1894) d'où Georges (1874-1954) *D'argent à trois feuilles de houx en pal, au chef de gueules chargé d'une croix dentelée d'argent.*

†**Poullétié de Gannes** (1939-1947) (Île de France (Compiègne), Bretagne) : Jacques (1644-1711), anobli par achat d'une charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 16 mars 1690-1711 (mort en charge), fermier général en 1701-1703, intendant des finances en 1708. [SS] Derniers du nom : Antonin (1845-1939) d'où Louise (1872-1947), Marie (1873) et Charles-Antoine (1883-1915 à l'ennemi). *De sable à trois poules d'or deux et une.*

Poullin d'Arsigny (Chartres, Normandie) : comte Romain par bref du 9 octobre 1884. [WNOR]

► **Poulliquet du Halgouët (de) et ►Poulliquet de Brescanvel (de)** (Bretagne (Evêché de Léon)) :

extraction féodale 1395, preuves pour les Honneurs de la Cour. Maintenu noble le 23 octobre 1668. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1727. Certificat de noblesse pour le service militaire le 29 avril 1785. [ANF-1938 (pour les deux branches), SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur à trois spallérons ou pies de mer d'argent beccuées et membrées de gueules.

†**Poumayrac (de Masredon) alias Poumayrac-Rieuvignat (après 1914)** (Languedoc (Albigeois)) : Jean-Louis-Casimir-Dominique (1783-1854), anobli par L.P. le 24 novembre 1827. [WNS, GAF n°27517, SS, V07] Derniers du nom : Alfred (1824-1900) d'où Fernand-Joseph-Marie (1877-après 1914) et Louis-Marie-Joseph (1880-avant 1905). La branche subsistante sous le nom Poumayrac de Masredon est sans principe de noblesse.

D'or au pommier terrassé de sinople chargé de trois pommes d'or.

†**Poupart de Neufelize** (1999-2018) (Normandie, Ardennes (Sedan)) : anobli en avril 1769. Baron de l'Empire le 22 juin 1810. Baron héréditaire le 30 novembre 1816, confirmé le 4 mars 1817. [SS, V07] Derniers du nom : Jean-Louis (1920-1999) // Françoise (1932-2018).

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une fleur des champs d'argent, au chef d'argent chargé d'un croissant de sable accosté de deux étoiles de gueules.

<!!>**Pourailly** (Béarn (Oloron)) : baron le 10 mai 1865 sur réversion d'un titre de Baron de l'Empire du 8 mai 1808 (éteint en 1828). [SS, V07] Olyme-Jean-André (1875-1952) d'où Jean-Marie-Hubert-René (1906-1978) d'où x d'où x, x, x, x.

D'or à l'arche de pont de bois de sable rompue à dextre appuyée de deux tertres du même surmontée d'une tour de sable et soutenue d'un champ d'azur figurant les eaux du fleuve au franc-quartier des barons militaires.

†**Pourcet de Sahune (de) et Pourcet de Sahune – Dumottier de La Fayette (de)** (2000) (Languedoc) : filiation 1684, anobli par charge de secrétaire du Roi en la chambre des comptes de Montpellier le 15 septembre 1718. Preuves devant Chérin. Comparant à Nîmes en 1789. Relève Dumottier de Lafayette par décret de 1899 et 1904. [WNS, GAF n°27532, SS, V07, SS sup] Derniers du nom : Jacques (1868-1952) d'où Sigismond (1915-2000) et Philippe (1919-1979).

D'argent au porc-épic de sable.

(0)**Pourquery de la Bigotie** (1992-) (Périgord, Comtat Venaissin) : anobli par L.P. de 1654, enregistrées en 1656 près la Cour des Aides de Bordeaux, révoquées par l'édit d'août 1664 puis anobli définitivement par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Bordeaux le 3 juin 1701. Prends part aux assemblées de la noblesse tenue à Périgueux en 1789. [SS, NG01, PPC, GAF n°27540-27541-27542] Décès en 2015 de la comtesse de Pourquery de la Bigotie, née Françoise Teisseire. Mention de ses filles Patricia (1958), Sylvie, Sabine (1962) et Nathalie (1969). Elle était veuve de Pierre (1913-1992), dernier mâle du nom.

D'azur au porc-épic d'argent, armé et défendu du même ; au chef d'argent semé de trèfles de sable, chargé d'une aigle de même

<!!>**Pourquery de Boisserin (de)** [GAF n°27540]. Jugement rectificatif de nom par décision du TC de Bergerac du 7 novembre 1860 en prouvant la filiation jusqu'à l'ancêtre Jean Raymond, juge de Monpazier, anobli en 1643 par Louis XIV. Représentée par François (-2012) et ses fils Thomas et Martin. Pour SS, cette branche est restée non noble.

D'azur à la balance d'or équilibrée sur une épée haute d'argent montée d'or, tenue par un bras armé, gantelé de fer, mouvant du flanc senestre et surmontée d'une couronne royale d'or. (1654)

<!!>**Pourroy de Lauberivière de Quinsonas Oudinot de Reggio** (Dauphiné (orcières-en-Embrunois)) : filiation depuis Paul Pourroy, secrétaire des comptes du Dauphiné (le 5 décembre 1593) et secrétaire des Etats du Dauphiné, puis conseiller maître à la chambre des comptes, anobli par L.P. en 1609, enregistrées en la chambre des comptes de Dauphiné. Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827, baron Pair avec institution de majorat le 21 avril 1830. Une branche a relevé par adoption de 1943 Oudinot de Reggio, maison ducale d'Empire de 1809, éteinte en 1956. [ANF-1949, ENFS n°27] Postérité d'Odon (1921-2018).

D'or à trois pals de gueules au chef d'azur à trois molettes d'éperon d'argent.

†**Pourtalès (de)** (1928-1940) (Languedoc (Montpellier), Suisse (Neuchâtel)) : Jules-Henry-Charles-Frédéric (1779), comte de l'Empire le 31 décembre 1809. Comte Prussien le 19 mai 1814. [SS] Derniers du nom : Frédéric (1853-1928) et Hélène (1849-1940). D'autres branches subsistent sans principe de noblesse en France.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au pélican avec sa piété de gueules ; aux II et III de gueules à deux chevrons d'argent ; sur le tout de gueules au portique d'argent ouvert du champ.

†**Pourtier de Chaucenne** (-1934) (Franche-Comté (Salins)) : confirmé noble par le roi d'Espagne Philippe IV en 1636 et en 1706. Comparait à Salins en 1789. [SS] Derniers du nom : Louis-Antoine-Ernest (1818) d'où Marie (1865-1934).

D'or à la bande d'azur chargée de trois fusils de Bourgogne d'or accompagnée de deux clefs à l'antique de sable.

►**Pous (de)** (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1756. [SS, V07, SS sup] Postérité d'Henri (1830-1906).

D'azur au puits au naturel au chef de gueules chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles d'argent.

<!!>**Pousargues (du Parsat) (de) alias Pousargues ou Pouzargues** (Quercy, Languedoc) : extraction 1545. Maintenu noble en 1668, 16 mars 1697 et 23 janvier 1698 sur preuves de 1611. Comparant à Rivière Verdun et Cahors en 1789. Président à la Cour des Aides de Montauban en 1726. [WNS, GAF n°27550, V07] Henri-Louis-Joseph d'où Gustave-Arthur-Charley (1871), Henri (1878) et (2) Pierre-Marcel-Joseph (1897) et Stanislas-Edouard-Joseph (1901-1983) // Jean de Pousargues (1929) // Ghislaine (1955) // Alain (1970), Massima (1975), Kelly... mais le nom a été relevé par la famille Muriel.

D'argent à trois corneilles de sable beccuées de gueules au chef de gueules à trois étoiles d'or.

► **Poute de Puybaudet et †Poute de Nieuil** (1949-1981) (Poitou) : ancienne extraction 1427. Maintenu noble le 7 janvier 1599 et le 4 décembre 1666. Honneurs de la Cour le 19 février 1786 pour la branche de Nieuil éteinte. [ANF-1971 (Puybaudet), V07, SS sup] (Puybaudet) nombreuse postérité. (Nieuil) Derniers du nom : Maurice (1859-1949) d'où Germaine (1892-1981).
D'argent à trois pals de sable et au chevron du même brochant.

► **Poutier (de) et Poutier de Sône (de)** (Franche-Comté (Besançon), Poitou) : filiation 1557, anobli par charge de conseiller au parlement de Dole en 1593/1595. Lettres de Chevalerie par le Roi d'Espagne en 1633. Chevalier de Saint-Georges le 16 avril 1750 sur la preuve de 16 quartiers de noblesse, vérifiés et signés par MM de Belot-Villette et de Faletans, commissaires désignés à cet effet. Preuves devant Chérin. Comparatif à Dôle en 1789. [ANF-1998, WNS, SS, GAF n°27563, V07] Postérité de Marie-Gabriel Gustave (1830-après 1902).
De sable à la croix engrêlée d'argent.

Pouy et – de Bonnegrade (du) voir Dupouy

† **Pouy (de)** (1903-1931) (Gascogne (Condom)) : Extraction , maintenue noble le 3 juin 1698, 30 janvier 1700 et 7 juillet 1701. [SS] Derniers du nom : Louis-François-Léopold (1820) d'où Marie-Rosine (1855-1931).
D'argent à la tour de gueules maçonnée d'or.

† **Pouzols (de)** olim du Pouzol (Auvergne) : ancienne extraction 1426. Maintenu noble en 1666. [SS, V07]
D'azur au lion d'or au chef de gueules chargé d'une fleur de lys d'or accostée de deux coquilles d'argent.

► **Poyen de Bellisle (de)** (Guyenne, Guadeloupe) : Jean Poyen (1683-1775), capitaine de Milice, Bois Debout, Capesterre, co-seigneur de Sainte-Marie, anobli le 23 février 1770 (AR), titres enregistrés le 3 juillet 1770. [ANF-1985, SS, V07] Nombreuse postérité.
De gueules au paon d'argent sur une terrasse de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Poyferré de Céré (de)** (Bigorre, Armagnac, Gascogne (Pays de Marsan)) : extraction 1568, maintenue noble le 4 octobre 1706. Baron le 24 février 1815. [ANF-1975, SS, V07] Postérité de Robert (1896-1968).
D'argent au chevron brisé d'azur accompagné de trois sceaux du même au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Pozzo di Borgo** (Corse) : extraction 1629. Maintenu noble le 5 septembre 1774 par le conseil supérieur de la Corse. Autorisation de rajouter « d'azur à une fleur de lys d'or » à leurs armoiries par L.P. du 3 juin 1829. Titre de duc étranger par François II, Roi des Deux-Siciles le 29 novembre 1852. [SS, V07]
D'azur au château de trois tours d'argent sur un rocher du même.

► **Pracontal (de)** (Dauphiné, Nivernais) : ancienne extraction 1443, Honneurs de la Cour en avril 1772, 1775, et 1776 avec dispenses de preuves. [ANF-1948, SS, V07] Postérité d'Alain (1924-2007).
D'or au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

< !!> **Pracontal (de)** (Normandie (Mortain)) : issus de Louis de Pracontal, écuyer, époux de demoiselle Guyonne Regnaud, veuve en 1473, demeurant alors en Dauphiné (d'où vient la grande maison de Pracontal, subsistante en Nivernais) ; leur fils Louis va dès 1510 en Normandie, où sa postérité s'établit en la paroisse d'Ardevon (Manche) et au Mont Saint-Michel. Jean, petit-fils de Louis fut barbier et valet de chambre des rois Henri II et Henri III et fut l'aïeul de Jean et de Louis dont les descendants furent confamnés comme usurpateurs de noblesse le 3 août 1667 pour dérogeance. Mais François, fils de Louis, obtint des lettres de relief de dérogeance le 12 juillet 1681 ; et les petits-fils de Jean furent maintenus nobles par arrêt du Conseil du Roi le 10 octobre 1730. Vote en 1789 aux bailliages de Mortain et d'Arques. [ANF-1998, WNOR, SS, V07] Postérité d'Yves (1899-1923).

D'or au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

► **Pradel de Lamaze (de) alias Lamase** (Limousin (Uzerche)) : Jacques, lieutenant-général et maire d'Uzerches, confirmé noble en 1700. Charge de secrétaire du Roi le 16 juillet 1735. Taxe de confirmation de noblesse le 25 janvier 1772 (AR). Comparatif dans l'ordre de la noblesse de Tulle en 1789 (AR). [ANF-1934, SS, V07] Nombreuse postérité.
De sable au lion léopardé d'argent au chef d'or chargé de trois billettes d'azur.

< !!> **Pradier d'Agrain (de)** (Velay, Bourgogne) : Hugues Pradier (1599-1679), anobli par L.P. en décembre 1652 avec exemption de l'édit d'août 1664 par arrêt du conseil du 8 mars 1669. Maintenu noble par de Bezons, intendant du Languedoc, le 8 mars 1671. Rôle du Joyeux avènement en 1757. Marquis d'Agrain par L.P. du 26 octobre 1826 sur institution de majorat. [ANF-1945, SS, V07, ENFS n°32] Postérité de Jean (1873-1958).
D'azur à trois lions d'argent armés lampassés de gueules et couronnés d'or.

† **Pradines d'Aureilhan (de)** (1909) (Languedoc (Béziers)) : maintenue noble en 1670. Comparatif à Castelnaudary en 1789. [WNS, GAF n°27590, SS] Derniers du nom : Hercule (1804-) d'où Georges (1838-1909). Il subsiste une famille « de Pradines » faiblement représentée et sans principe de noblesse.
Parti : au I d'azur au tau d'argent surmonté d'une étoile d'or ; au II d'azur au lion couronné d'or accompagné d'une orle de besans du mesme.
Parti : au I d'argent au tau de sable accosté de deux étoiles d'azur ; au II d'azur au lion d'or accompagné de dix besans d'argent en orle.

† **Praire de Nerieux alias Praire de Neyrieux olim Praire de Terrenoire** (-1924) (Forez) : Jean-Joseph (1720-1795), conseiller-secrétaire du Roi audicien en la Chancellerie de Nancy en 1777. [WNS, GAF n°27596] Derniers du nom : Antoine-Philippe (1793-1860) d'où Antoine-Philippe, Jean-Baptiste-Benoit-Camille (1842), Stéphanie (1843) et Anaïs (1849-1924). Noblesse inachevée.
De gueules au lys d'argent dans une prairie de sinople et à l'agneau paissant d'or devant le lys.

† **Prat (de) olim Prat de Gratens et Prat de L'Estang (de)** (1969-1997) (Languedoc) : **capitoul de Toulouse en**

1531, 1558, etc... barons de Rieux. Dénombrements de fiefs nobles devant les capitouls le 30 mars 1730 et 8 janvier 1770. Comparait à Toulouse en 1789. [WNS, GAF n°270602] Postérité de Jean de Prat (1759), comte de Pradère, baron de Rieux qui passa en Espagne au moment de la Révolution. Derniers du nom : Pierre de Prat de Nantouillet (1892-1969) d'où Isabel (1918-1997) (et (2) Maria-Elena (1932-1981) et Maria-Consuelo de Prat y de Leusse (1934-1991). **Quel principe de noblesse ?**

D'or aux trois tiercefeuilles de sinople, et au chef d'azur plein.

Prat (de) (Béarn) : admission aux Etats de Béarn en 1774. [ANF-1979, V07]

Parti : au I d'azur à un lion contourné d'or ; au II de sinople à la panthère rampante d'argent.

†**Praud de La Nicollière** (1900) (Bretagne (Machecoul, Nantes)) : Joseph-Marie (1772), créé chevalier héréditaire le 22 janvier 1824. [SS, WNS, GAF n°27610] Derniers du nom : Joseph-Marie (1772-avant 1854) d'où Marie-Louise (1810-1895), Claire-Perrine (1812) et Joseph-Marie (1824-1900).

De gueules à la croix d'argent chargée de cinq trèfles de sable.

►**Pré de Saint-Maur (du) olim Pré (du)** (Brie, Nivernais) : anobli par charge en la chambre des comptes de Paris en 1513. Maintenu noble en 1757. [ANF-1955, SS, V07]

Parti : au I d'azur à la bande d'or chargée de trois casses de pois de sinople ; au II d'argent à la fasce de sinople accompagnée de trois trèfles du même.

†**Préau deau (de)** (1957-1972) (Bourgogne (Auxerre) et Bretagne (Ploërmel)) : (branche éteinte) Jean, conseiller secrétaire du Roi en 1724. Anobli le 3 août 1816. [SS, WNS, GAF n°27632, NG01] Derniers du nom : Albert (1844-1921) d'où Marie (1876-1907), Thérèse (1877-1931), Louis (1879-1911), Jean (1881-1884), Jeanne (1886-1972), Marc (1887-1957), Guy (1893-1943) et Louise (1896-1896). Le nom a été repris par la famille Barbié après adoption.

D'azur à l'aigle d'or couronné du même tenant dans sa patte senestre une banderolle d'argent montée d'or (la tarbe d'or).

(0)Préaulx (de) (1971) (Touraine, Berry, Poitou, Guadeloupe) : ancienne extraction 1451. Maintenu noble en 1669 et 1671. (rameau établi à La Martinique) : reconnu noble en 1787 par le Conseil Souverain. [SS, V07] Derniers du nom : Amaury (1906-1971) d'où Isabelle, Nicole, Ghislaine (1933-2017), Marie-Christine.

Encore présent à la Guadeloupe et aux USA ???
De gueules au lion d'argent armé lampassé et couronné d'or au chef d'argent chargé d'une vivre de sable.

†**Preissac d'Esclignac et Preissac de Firmacon** (1873-1911) (Gascogne) : filiation depuis Vital de Preissac dit de Montgaillard en 1295. Comparait à Bordeaux en 1789. Duc à brevet et Grand d'Espagne de 1^{ère} classe en 1787. Honneurs de la Cour avec rang ducal en 1788. Pair de France héréditaire en 1819. [GAF n°27645, SS] derniers du nom : Charles-Philippe (1790-1873) d'où Archambaud (1819-1842), Ernestine-Louise-Xavière (1819-1847), Gabriel-Victor-Claude (1824-1853),

Caroline-Albertine (1825-1847) et Georgine (1827-1911).

D'argent au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

†**?Pressac (de) et Pressac-Lioncel (de) olim Pressat (de)** (Angoumois, Saintonge, Périgord) : filiation 1373. Maintenu noble en 1666 et 1704. Comparut en Saintonge et Angoumois en 1789. [SS, WNS, GAF n°27655, NG01] Pas de traces de cette famille au-delà de la première moitié du XIX^e siècle. Dernier du nom ? Pierre (1765). Le nom a été relevé par la famille Dumas de Raully.

D'azur au lion rampant d'argent (d'or) couronné d'or, lampassé de gueules et accosté de huit losanges d'or rangés en deux pals.

< !!>**(Le) Preud'homme d'Hailly** (Artois, Belgique) : admission aux Etats d'Artois en 1747. Marquis de Verquigneul par LP de Janvier 1756 pour une branche éteinte. [NNF] Subsiste en Belgique.

De sinople à l'aigle d'or, becquée et membrée de gueules

►**Préval (de)** (Franche-Comté (Salins, besançon)) : Baron de l'Empire le 7 juin 1808, vicomte héréditaire le 29 mai 1818, pair de France. [SS, GAF n°27672, V07]

Ecartelé : aux I et IV, d'argent au lion de gueules couronné armé et lampassé d'or la queue fourchue et passée en sautoir ; au II et III, d'azur à la tour d'argent maçonnée de sable crénelée d'or accompagnée de deux lézards en pal du même et surmontée d'un cerf aussi d'or.

►**Préveraud (de Laubepierre) de Vaumas** (Bourbonnais, Normandie) : Pierre (1703-1756), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi audicien en la Chancellerie près le Parlement du Dauphiné par L.P. données à Paris le 23 avril 1728, Lettres d'Honneur le 14 août 1749. (La Boutresse) : Hector-François (1763-1845), charge de conseiller au Grand Conseil le 9 août 1786-1791 noblesse inachevée car durée d'exercice de la charge insuffisante.[ANF-1938 (Laubepierre), SS, V07, ENFS n°20]

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois grenades du même.

< !!>**Préveraud de Sonnevile** (Angoumois) : anobli par charge d'échevin d'Angoulême en 1656 puis en 1666. Maintenu noble en 1699. [SS, WNS, GAF n°27674, V07] Georges (1889-1978) d'où Colette (1916-1932), Denise (1919-2008), Georgette (1919-2012) et Jean d'où Sabine-Madeleine-Paul, Catherine-Anne-Marie-Georgette, Béatrice et Emmanuel (1960).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois grenades ouvertes tigées et feuillées d'or.

†**Prévost** (1886-1935) (Île de France) : Achille, baron le 24 avril 1824. Achille-Félicité (1828-1886), confirmé le 24 mars 1860 sans règlement d'armoiries. [SS, WNS, GAF n°27724] Dernière du nom : sa fille Anna-Caroline-Marie (1862-1935).

†**Prévost olim Prévost de Bord** (2003) (Paris) : chevalier de l'Empire le 1^{er} avril 1809, confirmé à titre héréditaire le 14 avril 1820. [SS, WNS, GAF n°27684, V07] Derniers du nom : Henri (1863) d'où Jean-Paul-Marie (1891-1919), Marie-Isabelle-Valentine-Alice

(1893), Marguerite-Marie-Valentine (1896-1991) et Bernard-Jean-Marie (1903-2003).

Parti de gueules au sautoir d'argent et d'azur à la licorne grimpeante d'or; à la champagne de gueules brochant sur les partis et chargée de trois croissants d'argent.

<!!>**Prévost de La Boutetière de Saint-Mars** (Poitou, Bretagne) : extraction 1556. Maintenu noble le 5 mai 1667 par Barentin, 27 mars et 31 mai 1715. [ANF-1968, SS, V07] Un rameau Prévost de La Gainonnière, maintenu noble en 1669. Postérité de Louis-Paul (1867). *D'argent à trois hures de sanglier arrachées de sable défendues d'or.*

†**Prévost de Longperier et Prévost de Longperier-Grimoard** (1899-1931) (Brie) : Antoine (1747-1820), conseiller auditeur en la chambre des comptes de Paris, anobli par L.P. en 1818. [WNS, SS, GAF n°27699] Derniers du nom : Nicolas (1816-1882) d'où Gabrielle (1848), Louis (1849-1899), Evelyne (1855-1881) et Gustave (1860). // Henriette (1846-1931). *D'azur aux trois masques d'or deux et un.*

<!!>**Prévost-Sansac de Traversay** (Poitou, Guyenne, Russie) : extraction féodale depuis Guillaume en 1375. Maintenu noble le 2 mars 1665 et 22 septembre 1667. Titre de noblesse reconnu à La Guadeloupe en 1787. Honneurs de la Cour le 10 et 29 février 1788. Preuves pour Saint-Cyr en 1744. [ANF-1938, WNS, GAF n°27730, SS, V07] Postérité de Paul-Marie-François-Louis (1904) et de Léonel (1906). *D'argent à deux fasces de sable accompagnées de six merlettes du même, trois, deux et un.*

► **Prévost de Saint-Cyr** (Île de France, Blésois) : filiation 1540. Comparant à Tours, Paris et Castelsarrasin en 1789. **Chr de l'Empire en 1810.** [GAF n°27709]. **Paraît distincte de la famille parisienne, le nom est pris par Jean-Guillaume (1726-1809), capitaine instructeur à l'École Militaire puis inspecteur ??** *D'or au chevron renversé d'azur accompagné en chef d'une molette de gueules et en pointe d'une aiglette éployée de sable.*

Prez de La Morlais (des) [NG01] voir Desprez

(0)**Prez-Crassier (de)** (Savoie, Champagne) : ancienne extraction depuis Antoine, écuyer en 1480. Lettres de naturalité en 1608. Maintenu noble en 1626 et 1670. Filiation naturelle 1839/1840 non légitimée. La descendance naturelle semble en voie d'extinction. [SS, V07] Derniers du nom Raoul (1875-1936) d'où Jacques (1903) (d'où Nicole-Odette-Thérèse (1931-2006) et x) et Charles-Bernard (1907).

Coupé : au I d'or au lion naissant de gueules mouvant du coupé; au II d'azur plein.

Prez de Gésincourt (de) vois Desprez de Gésincourt

†(Le) **Prieur de Rocquemont** (1903) (Lorraine, Franche-Comté) : anobli en 1562. Maintenu noble en 1749. [WNS, GAF n°27742]. Derniers du nom Louis-Marie 1800-1872) d'où Alice-Stéphanie-Marie-Alexandre (1854), Marie-Stéphanie-Joséphine (1855-1855), Adolphe-Henri-Marie-Joseph (1857-1903) et Charles-Marie-Alexandre (1862)

D'azur au chef d'argent chargé de trois têtes de léopard (ou panthère) de sable lampassé de gueules.

†**Prigny de Querrieux (de)** (1907-1956) (Lorraine (Metz), Guyenne (Bordelais)) : Baron héréditaire le 25 octobre 1821. [SS] Derniers du nom : Guillaume (1842-1907) d'où Jeanne (1875-1956) et Marie-Juliette-Camille (1875). Le nom a été relevé par la famille Raynaud d'où les Raynaud de Prigny.

D'argent à 3 fasces d'azur et à une pointe coupée de gueules chargée de 3 besants d'or, 2 et 1.

†**Prioul du Hautchemin** (1903-1925) et **Prioul de Montframmery** (1902) (Bretagne) : maintenue noble d'extraction par arrêt le 24 juillet 1669 et 26 novembre 1669. Maintenu noble le 2 juillet 1693. [SS, NNF] Derniers du nom (Hautchemin) : Edouard (1799-1874) d'où Anne-Marie (1839-1922), Yvan (1843-1903) (d'où Yvonne-Anne-Charlotte (1877-1925)), Berthe-Marie (1845-1872). (Montframmery) Alexis d'où Alexis (-1902) d'où y ép. Aymar de Roquefeuil-Cahuzac.

D'argent au cygne de gueules accolé d'une couronne d'or; au chef de gueules chargé de trois annelets d'or.

†**Priour de Boceret** (Bretagne) : sans principe de noblesse [GAF n°27764, WNS] Derniers du nom : Emmanuel (1856-1944) d'où Marguerite (1882-1969) et Yvonne (1885-1980). *De gueules à la fasce surmontée de deux ou trois coquilles rangées et accompagnées en pointe d'un trèfle le tout d'argent.*

†**Priqué de Guippeville** (1905-1946) (Saintonge) : comparait à Saintes en 1789. [WNS, GAF n°27765] *D'azur au chevron d'or, accompagné de deux croissants d'argent en chef et d'une pensée du même feuillée de sinople en pointe.*

Prom (Guyenne) : marquis romain en 1891. [WNS, GAF n°27779] *De gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.*

†**Pron-Cugnot de l'Épinay de Sainte-Radegonde** (1976) (Champagne (Vitry-le-François)) : anobli par L.P. le 13 avril 1816 et titre de baron personnel le 15 avril 1829. Autorisation de relever le nom de Cugnot de L'Épinay de Sainte-Aldegonde le 24 octobre 1877. [SS, V07, GAF n°27780] Philippe (1885-1953) d'où x et x. Son frère Ferdinand (1888-1976) d'où François (1914-1937) et Monique (1920-1944).

Parti d'azur au chevron d'or de deux pièces accompagnées en pointe d'une épée d'or posée en pal, entortillée d'une branche de lys de jardin d'argent; au II d'or au tube de canon au naturel posé en pal, surmonté de deux étoiles de gueules.

► **Proust de La Gironière** (Bretagne (Nantes)) : Anoblissement par charge de Maire de Nantes (1693-1715), certificat de noblesse pour le service militaire par Chérin en 1784. [Compléments] Postérité de Robert (1883-1942). *D'azur à la tête d'aigle arrachée d'or.*

<!!>**Provenchères (de)** (Auvergne, Bourbonnais) : Bertrand (1665-1739), conseiller référendaire à la cour

des aides de Clermont par provision de janvier 1708. Claude (1705-1774), anobli par charge de secrétaire du Roi, Trésorier de France par provisions du 24 octobre 1760. Titres de noblesse enregistrés le 3 janvier 1772 (23 novembre 1772, extraits des anoblis depuis 1715 de la généralité de Riom, ayant eu confirmation de leurs privilèges suite à l'édit d'avril 1771 (AR)). Prends part aux assemblées de noblesse tenues à Riom et à Clermont en 1789. [ANF-1958, SS, GAF n°27805, V07, PPC p.1292] Jean (1912-1979) d'où Charles-Henri (d'où Marie-Laure, Sabine, Claire-Marie, Elisabeth), Marie-Ange, Jacques.

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de trois étoiles deux et un et en pointe d'un croissant le tout d'argent.

Prudhomme de La Boussinière (Maine (Le Mans)) : (branche aînée éteinte en ligne féminine en 1886) René-Jean-François (1766), anobli par L.P. du 16 avril 1825. (branche subsistante) Jean-René-François, en charge de secrétaire du Roi en la chancellerie établie près le parlement de Grenoble, prestation de serment en 1782-1790. Noblesse inachevée. [SS, V07]

D'azur à deux épées d'argent montées d'or en sautoir au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.

†**Prugue (de) olim Micarrière (de)** (1902-1950) (Guyenne, Gascogne (Pays de Marsan)) : filiation 1508. trésorier du Roi de Navarre en 1597. Maintenu noble en 1668 et 1714. Comparant à Mont-de-Marsan en 1789. [SS, WNS, GAF n°27817] Derniers du nom : Louis-Vital (1822-1902) d'où Eugène-Marie-Charles (1875), Gabriel-Pierre (1876-1877) et Marie-Louise-Elisabeth (1877-1950).

D'azur à l'ancre d'or soutenue par deux lions affrontés d'or, armés et lampassés de gueules (et surmontés de deux étoiles d'or).

†**Pruines (de)** (1922-1924) (Rouergue) : filiation 1507. Maintenu noble le 21 janvier 1668, 22 février et 6 décembre 1698 et 1743. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1788. [SS, WNS, GAF n°27818] Derniers du nom : Victor (1810-1889) d'où Antoine-Marie-Victor (1842-1922) (d'où x et Geneviève (1879-1917)) et Claire (1847-1924).

D'azur au prunier de sinople entortillé d'un lézard d'or et au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Prunelé (de) olim Prunelay (de)** (Beauce) : extraction féodale 1191. Preuves pour Saint-Cyr en 1731. Honneurs de la Cour en 1772, 1773 9 avril 1780 et 17 avril 1784. Comparait dans le bailliage d'Orléans en 1789. [ANF-1934, V07, SS, SS sup, ENFS n°5] Postérité d'Ernest (1845-1895).

De gueules à six annelets d'or, trois, deux et un.

†**Pruvost de Saulty** (1923-1989) (Maine) : [WNS, GAF n°27823] Derniers du nom : Albert (1853) d'où Henri (-1923) et Ida (1898-1989).

De sable aux trois têtes de léopard d'or lampassé de gueules.

< !!> **Puch (de) (de Montbreton et de Paillas)** (Guyenne (Pessac-sur-Dordogne)) : Preuves pour les chevaux-légers de la garde en 1756 et pour les ERM en 1772, pour les pages de la Grande Ecurie le 21 mars 1726 et 18 décembre 1732. Famille subsistante bien qu'indiquée

éteinte par Valette. [SS, Christophe Morand du Puch, V07] Postérité de Bertrand (1925-2010).

De gueules à trois fasces d'argent

D'argent à trois fasces de gueules.

†**Puel de Besset (Puel de Parlan et Puel de Peyrelade) (de)** (Languedoc, Rouergue) : filiation XIV^e siècle. Maintenu noble en 1699 sur preuves de 1478. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1784. Preuves pour Malte en 1621 et 1782. Comparant à Villefranche-de-Rouergue et à Toulouse en 1789. [SS, WNS, GAF n°27830] Eteinte au milieu du XIX^e siècle avec Françoise (1782-1847) ép Waroquier dont la descendance reprit le nom « de Puel-Parlan »

Ecartelé : aux I et IV d'or au chêne de sinople terrassé du même ; aux II et III d'azur à la tour d'or et au chef aussi d'azur chargé de trois coquilles d'argent.

†**Puget (du) alias Pujet (du)** (1925-1948) (Picardie (Montdidier) et Champagne) : Jean-Pierre (1702-1778), confirmation de noblesse par L.P. de septembre 1760. Lettres de surannations sur lettres de maintenue et confirmation de noblesse le 10 mai 1764, et le 8 juin de la même année, un arrêt de la Cour du Parlement de Paris en ordonnait l'enregistrement. Comparant à Montdidier en 1789. Maréchal de camp en 1792. [SS, WNS, GAF n°27834] Derniers du nom : Estève (1814-1849) d'où Arnold (1836-1902) (d'où Valentine (1860-1948) et Marie (1872-1957)), Raymond (1838-1925) et Henry (1841-1841).

Ecartelé : aux I et IV d'or aux trois pals de gueules ; au II d'azur aux trois coqs d'argent ; au III de gueules au lion d'or ; et sur le tout d'or aux trois bandes de sable.

< !!> **Puget de Barbantane (de) et Puget de Cabassole du Réal de Barbantane (de)** (Provence) : anobli en 1443 par le Roi René. Honneurs de la Cour en 1753, 1769, 1778, 25 mai 1783. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. Marquis le 15 mars 1862 [ANF-1940, SS, V07] Postérité de Gérard (1903-1971).

D'argent à une vache passante de gueules sommée entre les cornes d'une étoile d'or.

Ecartelé aux I et IV d'or à quatre losanges de gueules posés en bande, accompagnés de deux cotices d'azur (qui est de Cabassole), et aux II et III de gueules à deux anneaux d'or posés en pal (qui est de Réal), et sur le tout Puget.

► **Puiffe de Magondeau (de)** (Poitou) : branche restée non noble de la famille de Puiffe dont un membre François-Jacques, chevalier-léger de la Garde et seigneur de Femiger fut anobli par L.P. en août 1727. [GAF n°27844] *D'azur à la bande d'or et à l'épée d'argent posée en barre, la pointe en haut, montée d'or et brochante sur le tout.*

Puis (du) olim Puis-Vaillant (du) (Flandre, Hainaut) anobli en 1678 et maintenu noble en 1723. [WNS, GAF n°27858]

De gueules à la bande engreslée d'argent chargée de trois flammes du champ.

†**Puissant de la Villeguerif** (1934) (Champagne, Picardie) : Adrien-Jacques Puissant (1699-1783), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Paris le 6 novembre 1756, lettres de vétérance en 1779, mort en charge en 1783.

Comparant à Dole en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : François-Louis (1818-1894) d'où Fernand (1848-1934) et Marthe (1851-1911).

D'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un croissant du même en pointe.

<!!>**Pujo de La Fitole (de)** (Bigorre (Vic)) : déchargé du droit de franc-fief à l'intendance de Montauban le 7 mai 1694 et à celle de Bordeaux le 14 février 1698. Maintenu noble en décembre 1699. Déchargé du droit de franc fief le 1^{er} décembre 1720. Marquis de La Fitole par L.P. en mars 1741. Conseiller au parlement de Navarre le 14 juin 1776 par arrêt du Conseil du Roi portant dispense du Marc d'Or de noblesse du 14 juin 1776 puis président par arrêt du 8 février 1781. Baron de Caselneuilh par L.P. de mars 1751. [ANF-1977, V07, PPC, ENFS n°36] Derniers du nom : Guy (1911-1994) d'où Clément (1954) et François (1958). En extinction.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois croissants d'or.

† ? **Pujol (de) et Pujol de La Grave (de) (et Pujol de Ronnet (de))** (Languedoc) : filiation depuis Bernard Pujol, cité en 1466. Anobli par charge de greffier en chef de la Cour des Aides de Montpellier et secrétaire du Roi. Maintenu noble en 1670. Comparait à Carcassonne et à Laon en 1789. Preuves pour Saint-Cyr en 1708. [SS]

D'azur à la bande de gueules

D'argent au lion de sable couronné, armé et lampassé de gueules.

†**Pulignieux alias Pullignieu de Vantia olim Pulignieux** (Lyonnais) : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1740 et Lettres d'Honneur en 1767. Pierre de Pulignieu fit enregistrer à Bourg, en l'élection, le 18 août 1772, ses lettres de conseiller juge-garde en la Monnaie de Lyon et de moitié de l'office d'inspecteur général de ladite Monnaie. Dominique Antoine de Pullignieu, Président à la Cour des Aides Montauban, nommé le 27 septembre 1755. [SS, WNS, GAF n°27873] Derniers du nom : Marie-Valérie (1879-après 1911)

D'azur au chevron d'or accompagné de trois larmes du même.

<!!> **Puniet de Parry (de)** (Quercy) : filiation suivie depuis Arnaud Punhet, vivant en 1460, bachelier ès loi en 1467, conseiller du Roi auprès du lieutenant général en Quercy. Maintenu noble par arrêt du Conseil d'Etat les 30 septembre 1642, 10 mai 1675 et 22 février et 6 décembre 1698. [SS, V07, ENFS n°23] Postérité de Jean (1903-1989) d'où Claude (1932-1978), Marie-Françoise (1936) et Jean-Philippe (1943) d'où Gaëlle (1980) et Laure (1982).

D'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef d'un gantelet du même et en pointe d'un lion léopardé d'or.

►**Putecotte de Renévile** (Normandie, Dauphiné) : extraction 1615. Maintenu noble le 27 août 1666. [ANF-1967, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de six roses du même, un et deux et en pointe d'un lion de gueules

(0)Puthod (de) olim Putod (1988) (Brese (Bage-le-Châtel)) : chevalier de l'Empire le 28 janvier 1809. Vicomte le 11 août 1822 sans L.P.. [SS] Pierre (1927-1988) d'où Daisy et Marie-Lou.

D'or au croissant d'azur sur le champ vêtu du même.

►**Puton** (Savoie (Le Chatelard), Lorraine (Remiremont)) : Joseph-François, né à Remiremont, anobli avec son père le 20 décembre 1786, Baron de l'Empire le 9 août 1813, baron héréditaire confirmé le 11 novembre 1814. [SS, V07] Postérité d'Alfred (1832-1893).

D'azur au cimenterre d'argent en bande traversant une branche de laurier de sinople en barre à la bordure d'argent

►**Puy de Clinchamps (du) olim Dupuy ou du Puis** (Barrois, Champagne)

Ancienne extraction 1486 depuis Didier, conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Bar. Maintenu noble en 1668 sur preuves de 1552 par Caumartin en Champagne. Preuves pour les cadets-gentilshommes du Roi Stanislas le 22 février 1762 sur preuves de 1400. Se fit représenter pour les assemblées de la noblesse en 1789 à Chaumont. (titre éteint) Baron par L.P. du duc de Lorraine le 18 juin 1730. [ANF-1947, WNS, CEA XV p. 156-157, V07, ENFS n°20] Postérité de Théodore Dupuy (1802-1851).

D'azur au chef émanché de gueules et d'or.

►**Puy de Goynes (du)** (Lyonnais) : ~~extraction 1576~~. (1^{ère} branche) Alexis-Louis (1739) : reconnaissance de noblesse le 26 septembre 1788 par arrêt du conseil d'Etat. Comparait avec la noblesse à Toulouse en 1789. (2^{ème} branche – du Puy de La Chapelle / du Puy de Guerard) Maintenu noble le 9 août 1766 par arrêt de la Cour des Aides de Normandie. Représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse de Gisors [ANF-1977, CEA XV p. 158-159, V07, SS sup, ENFS n°34] Postérité de Roger (1858-1908)

De sable au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant du même au chef d'argent chargé de deux lions affrontés de gueules.

Puy-Montbrun de Saint-Amand (du)

►**Puy-Montbrun (du) olim Podio, del Puech** (Languedoc (Albi)) : extraction. Maintenu noble en 1668. Reçut aux Honneurs de la Cour pour la branche de Melgueil en 1788 sur filiation prouvée devant Chérin depuis 1190. (Rameau éteint La Riverolle) Vicomte héréditaire par L.P. en novembre 1827 et autorisé par ordonnance du 6 avril 1828 à substituer Melgueil à La Riverolle. [V07] Distinct de la grande maison du Puy-Montbrun éteinte en 1741. [ANF-1969, SS sup, V07]

D'or au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

†**Puy-Montbrun (du) olim Dupuy** (1871-1880) (Dauphiné) : (titre éteint en 1741) marquis de Montbrun par L.P. en février 1620, enregistrées le 13 avril 1620. () Honneurs de la Cour le 26 janvier 1788 sur preuves depuis 1267. [SS sup] Derniers du nom : Raymond-Louis-Désiré (1783-1871) d'où Gabrielle (1810-1842), Clotilde (1813-1880)

D'or au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

†**Puy-Montbrun de Nozières (de)** (1944-1975) (Languedoc (Cévennes)) : ancienne extraction, maintenue noble le 12 avril 1702. [SS sup] Derniers du nom : Henri (-1896) d'où Marguerite (1869-1945) ; Gaston (1872-1944) et Jeanne (1879-1975).

D'or au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

(0) Puy de Quiquéran-Beaujeu (du) et Puy (de Parnay) (du) (1976) (Anjou, Touraine, Orléanais) : maintenue noble en 1667 sur preuves de 1433. Changement de nom suite à l'alliance en 1860 entre Léon-Raymond du Puy de Parnay et Louise-Stéphanie de Quiqueran-Ventabren : Son père, le marquis de Quiqueran-Beaujeu demanda à l'empereur Napoléon III que, n'ayant pas de fils, son nom et son titre passe à l'époux de sa fille Stéphanie, en procédure d'urgence, sans l'enquête préalable habituelle dans ce cas, le mariage étant imminent et les titres demandés devant figurer dans l'acte de mariage. L'Empereur donna cette autorisation par décret du 18/4/1860. [GAF n°27903] Derniers du nom : Edouard d'où Raymond (1832-1890) ('où Louise (1862) et Edouard (1867-1941) d'où Roger-Clément (1906-1976) (d'où Josette-Claudine (1928-1964) et Madeleine-Georgette (1934)) et Simone-Lucie (1895-1980).

De sinople à la bande d'or accostée de six merlettes du mesme.

<!!>Puybusque (de) et Puybusque-(Toutens) (de) (Languedoc) : filiation suivie depuis Raymond de Puybusque, seigneur de Paulhac, capitoul en 1482. Maintenu noble en 1669. (branche cadette) Preuves pour l'Enfant Jésus. Comparait à Castelnaudary en 1789. [ANF-1987, WNS, GAF n°27841, V89, PPC, V07] Charles (-2019) ép. Suzanne d'Esparron d'où François et Agnès. (branche de Veilhes) Derniers du nom : François (1877-1942) d'où Marie-Alix (1906-1995) et Guy (1918-1991) (d'où x et x). Branche éteinte au XIX^e siècle : de Puybusque de Saint-Pardou.

De gueules au lévrier passant d'argent colleté de sable.

Puy de Cabrille Campignas (du) (Rouergue, Languedoc) : extraction, preuves pour les Ecoles Royales Militaires au XVIII^e siècle. [SS]

D'or au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

†**Puymirol (de)** (Béarn, Gascogne) : extraction, maintenue noble le 19 février 1700. [SS, NG01] Derniers du nom : Marcel (1823-1908) d'où Cécile (1856-1933), Suzanne (1857), Joséphine-Marie-Suzanne (1858) et Marthe (1862).

D'azur au croissant d'argent accompagné de cinq têtes de bélier coupées du mesme trois et deux.

<!!>Puyou de Pouvoirville (Languedoc, Alsace) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1695. [ANF-1975, SS, V07] Postérité de Gérard (1883-1914) *D'azur à deux gerbes de blé d'or posées en sautoir.*

Q

► **Quarré de Boiry** (Artois) : Anobli par lettres du roi d'Espagne le 18 juin 1627, registrées en la chambre des comptes de Lille le 3 février 1728 et au greffe de l'Élection provincial d'Artois le 27 octobre 1728 en tant qu'échevin d'Arras. Lettres de chevalerie par le Roi de France le 28 février 1723, registrées en la Cour des Elus provinciaux d'Artois le 19 mars 1723. Admission aux cheveu-légers le 25 février 1775. Preuves pour les écoles militaires en 1783. [ANF-1975, GAF n°27934, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1300, WP, ENFS n°10] Postérité de Jean (1925-2004).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois besants d'or, le chevron chargé en chef d'une étoile de sable et au bas de chaque côté d'une molette du même.

► **Quarré de Château-Regnault d'Aligny** (Bourgogne) : Jean Quarré, sommelier du duc Jean sans Peur, anobli par lettres du 26 avril 1412, registrées en la chambre des comptes de Dijon le 1^{er} septembre 1412. Lettres de relief le 24 février 1615 et arrêt du Parlement de Dijon du 15 juillet 1615 avec rappel de l'anoblissement de 1412. Maintenu noble en 1637, 1667 et 1698. Admissions aux Etats de Bourgogne en 1679-1682-1688 et 1727. Preuves pour Saint-Cyr le 29 janvier 1744 et 23 août 1756. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 7 avril 1762 sur titres de 1641. Preuves pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 20 mars 1665. [ANF-1970 (Aligny), GAF n°27935, SS, V89, NG01, V07, PPC t.IV p.1300, WP, ENFS n°11] Postérité de Louis (1834-1923).

► **Quarré de Verneuil** (Bourgogne) : (branche éteinte) déchargée aux francs-fiefs en 1637 ; amise aux Etats de Bourgogne en 1649, 1651 et 1656 ; maintenue noble le 24 août 1667 par Bouchu, intendant de Bourgogne. (branche subsistante) Jacques (1744-1812), anobli par charge de conseiller- maître à la chambre des Comptes de Dole reçu le 21 novembre 1769, office supprimé en 1771 mais les bénéficiaires furent pourvus des privilèges de noblesse comme si le temps de charge du premier degré avait été accompli. Même souche que la famille précédente détachée au XV^e siècle. [V89, TA, PPC t.IV p.1300, WP, ENFS n°11] Postérité de Hugues (1911-2006).

Echiqueté d'argent et d'azur au chef d'or chargé d'un lion léopardé de sable.

► **Quatrebarbes (de)** (Anjou, Maine) : Extraction féodale 1218, maintenue noble le 14 septembre 1668, Honneurs de la cour le 31 mars 1786. (branche éteinte en 1703) marquis de La Rongère par L.P. du 31 décembre 1688. [ANF-1938, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1301, WP]

De sable à la bande d'argent accostée de deux cotices du même.

†**Quatrefages de la Roquette (de)** (Lyonnais) : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1741. Comparant à Lyon en 1789. [WNS, GAF n°27937] Derniers du nom : Anne-Claude-Anatole (1797-1860) d'où Louise-Jeanne (1830-1892) et Pauline (1834-1892).

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion du mesme et au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles du second.

†**Quatresols de Marolles** (1912) (Champagne (Brie)) : **Anobli par lettres en 1623 (ou Jean Quatresols anobli par charge d'auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, mort en charge en 1669), confirmé le 14 août 1660, maintenue noble en 1666, le 11 juin 1667.** (rameau) Nicolas Quatresols, sieur de Marolles, anobli le 2 mars 1703, enregistré à la Cour des Aydes puis à la Chambre des Comptes de Paris le 10 mars 1703 ; de nouveau enregistré à la chambre des comptes le 5 juin 1716 et à la Cour des Aydes le 16 juin 1719. [SS, SS sup, V89, NG01] Derniers du nom : Augustin-Paulin (1805-1881) d'où (1) Charles-Maurice Victor (1836-1912) et Marie Ernestine (1838) puis (2) Félicie-Marie-Alices (1850-

1911) et Maurice-Louis-Edmé (1851-1885) d'où Joseph-Nicolas-Henry (1878-1879), Jeanne-Marie (1879-), Justine-Pauline-Germaine (1881-1920), Louise-Marie-Madeleine (1882-1909) et Jacqueline Renée-Guillemette (1883-1913).

D'azur au lion d'or accompagné en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une palme d'or en bande.

Quecq d'Henripret (Flandres) : Anobli par charge de Trésorier de France à Lille en 1754. [SS]
De sinople au canard d'argent et au chef d'or chargé de deux tourteaux de gueules posés en fasce.
En fait noblesse inachevée. [Dioudonnat]

► **Quelen (de)** (Bretagne (Cornouailles)) : Extraction féodale 1379, maintenue noble le 17 novembre et 10 décembre 1668, 4 février, 15 juin et 16 août 1669 et 14 octobre 1670. Honneurs de la cour 1772, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783, Baron 1810. [ANF-1972, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1302, WP]
Burelé d'argent et de gueules de dix pièces.

† **Quélenec (de)** (Bretagne) : Ancienne extraction 1431, maintenue noble en 1668-1669. [SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1303, WP]
D'hermines au chef de gueules chargé de trois fleurs de lys d'or.

► **Quemper de Lanascol (de)** (Bretagne (Tréguier)) : Ancienne extraction 1413, maintenue noble 1669. [ANF-1961, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1303, WP]
Postérité de Gabriel (1880-1940)
D'argent au léopard de sable accompagné de trois coquilles du même rangées en chef.

Quenec'h de Quivilic ou Quenechquivilly (de) (Bretagne) : Extraction, maintenue noble le 17 juillet 1670 en qualité de chevalier. Tombée au XIXe siècle dans une situation très modeste. Le nom a été relevé en 1994 par une famille Daniel et en 1986 par une famille Gourvéneq. [SS, V07, Dioudonnat, NNF, Noblesse Bretonne]
De sable aux trois défenses de sanglier d'argent.

► **Quengo de Tonquédec (de) et Quengo de Tonquédec de Crenolle (de)** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : Extraction féodale **1319 ou 1390**, maintenue noble le 27 août 1669. Un député de la noblesse aux Etats de Bretagne en 1683. Honneurs de la Cour le 25 octobre 1765-1767-23 février 1782-1785-1790, preuves pour Saint-Cyr en 1783. Crénonle relevé au XIXe siècle. Marquis de Crenolle par LP 1779 pour une branche éteinte [ANF-1949, SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1304, WP] Nombreuse postérité *D'or au lion de sable armé lampassé et couronné de gueules.*

Quentin de Champcenez et - de Champlots [WN]

► **Quentin de Coupigny** (Normandie (Cotentin)) : Extraction, maintenue noble 1605 et 1665. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p.1305] Postérité d'Etienne (1823).
D'azur à trois pals d'or.

Quérecques olim Crésecques [WN]

† **Querqui de La Pouzaire** (1880-1941) (Bas Poitou) : Anobli et enregistré à la Chambre des Comptes de Paris

le 19 octobre 1697. Maintenu noble 1715. [SS, SS sup] Derniers du nom : Armand (1836-1880) d'où Emiliane (1866-1941) et Marie-Marguerite (1867-1940).
D'argent aux trois coqs de gueules, crévés et barbés d'or.

† **Quesnay de Beaurepaire** (1923) (Nivernais, Île de France) : Anobli par L.P. d'octobre 1752, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris en avril 1754, confirmé le 1^{er} août 1775, dispensé du Marc d'Or le 22 mars 1776. [SS, SS sup] Derniers du nom : Jean-Marie-Marc (1798) d'où Alfred (1830-1898), Jules (1834-1923) et Marie-Joséphine-Marguerite-Laure.
D'argent à la fasce onnée d'azur accompagnée de trois fleurs de pensée du même.

Quesne (du) (Normandie, Hollande) : Maintenu noble 1663 et 27 juillet 1666. [SS]
D'azur au chevron d'or accompagné de trois glands du même deux et un.

► **Quesne (du)** (Normandie, Martinique, Cuba) : Extraction depuis Jean du Quesne, écuyer qui partage noble en 1547. Maintenu noble le 27 septembre 1666, reconnaissance de noblesse le 15 juillet 1719 par le Conseil de la Martinique, Marquis le 1^{er} mars 1821, transmissible à 4 fils qui pourront respectivement porter les titres de marquis, comte, vicomte et baron comme le spécifient les quatre majorats. [SS, ENFS n°42]
D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.

► **Quesnel** (Normandie (Rouen)) : Nicolas-Louis (1713-1787), anobli par charge de Secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Rouen en 1781, mort en charge le 17 juillet 1787, [ANF-1956, SS, V89, TA, NG01, V07, PPC t.IV p.1305, WP] Nombreuse postérité.
D'azur à la bande d'or accompagnée de deux étoiles du même.

† **Quesnoy (du)** (Boulonnais, Normandie) : Ancienne extraction **1378 ou 1495**, maintenue noble 1667-1698, marquis par L.P. de 1714. [SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1306, WP] – famille probablement éteinte et confusion homonymique.
D'or à l'aigle de sable éployée.

< !!> **Quétier de Saint-Éloy** (Bretagne (Vire)) : Extraction, maintenue noble 1670-1700. [ANF-1995, GAF n°28007, SS, V89, TA, V07, PPC t.IV p.1306, WP] Charles (1873-1905) d'où Jacques (1903-1987) d'où Claude et x d'où Françoise-Raymonde-Jacqueline et Philippe.
D'argent au cerf passant de sable.

† **Quetil de la Poterie** (1998) (Normandie (Vire)) : Extraction, maintenue noble en 1666. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p.1306] Raoul-Eugène (1862) d'où Magdeleine (1893-1974), Antoinette-Marie (1895-1989) et Jean-Raoul-Henri (1899). // Henri-Raoul-François (1910-1998) ; Jacques-Guillaume-Jean (1896-1990) ; Solange-Myrthille-Jeanne-Gabrielle-Lucie (1896-1990).
D'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois roses du même.

Queylar (de) olim Caylar (du) (Languedoc) : Famille de gentilhommes verriers avec qualifications nobles sans interruption au XVII^e et XVIII^e siècles. Patronyme du Languedoc, seule province où les gentilhommes verriers

étaient systématiquement nobles. [ANF-2018] Postérité de Jean (1868-1927).

†**Quifistre (de Bavalan) (de)** (-1886) (Bretagne) : extraction féodale 1382. Maintenu noble d'ancienne extraction en qualité de Chevalier lors de la réformation de la noblesse par arrêt du 27 juin 1670. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1738. Honneurs de la Cour en 1788. [NNF, Kerfranc] Dernière du nom : Marie-Louise-Joséphine (1836-1886).
D'argent à trois fasces de sable (alias d'argent à trois fusées d'azur rangées en fasce).

†**Quinemont (de)** (1921-1934) (Ecosse, Touraine, Canada) : Ancienne extraction 1483, maintenue noble en 1668-1715. [WN, GAF n°28039, SS, V89, NG01, PPC t.IV p.1306] Derniers du nom : Arthur (1808-1883) d'où Abel (1845-1921) et Marie Anna Hélène (1848-1934).
D'azur au chevron d'argent accompagné de trois fleurs de lys aux pieds nourris d'or.

†**Quinette de Rochemont** (1929) (Picardie, Île de France) : Chevalier d'Empire le 27 juillet 1808, Baron d'Empire le 19 septembre 1810, Pair de France en 1815. [SS] Dernier du nom : Théodore d'où Ernest-Gabriel (1840-1929)
Tiercé en bande, d'azur aux trois portions de chaînes brisées posées en barre ; d'or au pélican avec sa piété de sable et de gueules au signe des chevaliers ; au franc quartier des barons préfets.

Quinsonas, voir Pourroy de Lauberivière de Quinsonas

► **Quintin de Kercadio** (Bretagne (Tréguier)) : Anobli en 1490 par la duchesse Anne, maintenue noble le 20 juillet 1669. [SS, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1307, WP]
D'argent au lion morné de sable accompagné de trois molettes du même.

► **Quiqueran-Beaujeu** (Provence, Comtat Venaissin) : Anobli par lettres du Roi René en 1440. [GAF n°28059, NG01, PPC supp p.1693, ICC 1991 p.889, Diou-1991] Subsiste en France et en Amérique du Sud.
Parti d'or et d'azur émanché en fasce de l'un en l'autre.

► **Quirot de Poligny** (Bourgogne) : François Quirot, anobli par charge de greffier en chef de la chambre des comptes de Dole le 20 novembre 1722, mort en charge le 30 octobre 1732. Conseiller-maître à la Chambre des Comptes de Dijon de 1749 à 1789. Dispense du Marc d'Or le 8 mars 1776. [ANF-1992, SS, SS sup, V89, NG01, TA, V07, PPC t.IV p.1307, WP, ENFS n°7] Deux branches issues de Réne (1836-1903).
D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un pélican sur son aire d'argent, au chef d'argent.

R

< !! > **Rabaudy-Montoussin (de)** (Languedoc) : anobli par charge de conseiller au parlement de Toulouse le 12 mars 1597. Capitoul de Toulouse en 1659. Maintenu noble en 1669. [SS, V07] Postérité d'Henri-Arnaud (1892-1960).
D'or au lion de gueules.

†**Rabuan de La Hamonnaye** (1935) (Bretagne (Rennes)) : Jean-Baptiste-Julien (1760-1838), anobli par L.P. du 27 février 1819. [SS, V07] Derniers du nom : Albert (1842-1926) d'où Yves (1871-1932), x et Jean (1882-1935).

D'argent à trois rocs d'échiquier de gueules celui de la pointe soutenu d'un chevron versé et alésé du même à la bordure de sinople.

< !! > **Rabusson-Corvisart** (Bourbonnais) : Jean Rabusson (1774-1848), chef d'escadron aux chasseurs à cheval de la garde, baron de l'Empire le 13 mars 1813. Relève Corvisart éteinte en 1939 à la suite d'une alliance de 1909 par décret du 22 avril 1926. [ANF-1936, SS, SS sup, V07, BB/29/969] Postérité de Jean (1879-1965).
D'azur au cheval libre galopant d'or surmonté d'une étoile d'argent en chef et au franc-quartier des barons militaires. (porte écartelé de Rabusson et de Corvisart)

► **Radiguès Saint-Guedal de Chennevière (de) et Radiguès de Chennevière (de)** (Maine, duché de Limbourg, Belgique) : Extraction depuis Pierre de Radiguès qui épouse par contrat passé le 14 mars 1410, Marquis de Radiguès par L.P. en 1572 ou 1592, lettres de relief de noblesse en 1651, preuves de noblesse d'ancienne extraction à la Cour des Aides de Paris en 1652. Fixé au duché de Limbourg vers 1730. Naturalisée Belge en 1816. Aux Pays-Bas : nomination d'un descendant du marquis français dans le corps équestre de Liège en 1816 avec le titre de marquis, qui, selon la première liste de nobles de 1825, se transmettra par primogéniture masculine (ligne aînée), puis admission en 1920 dans la noblesse belge pour la ligne cadette, concession du titre de baron transmissible par primogéniture masculine pour quatre frères en 1966. EPN mentionne concession du titre de comte pour tous en 2010 pour un rameau (et dans l'introduction des preuves de noblesse entre 1400 et 1763). [SS, Paul Brussel] Depuis le 27 avril 2016 le chef de la famille est Xavier marquis de Radiguès Saint-Guédal de Chennevière (1954), habitant en France ; cette première ligne connaissait en 2011 encore 18 représentants masculins, le dernier né en 2006. Les branches des barons qui forment la deuxième ligne avec le nom de Radiguès de Chennevière comptaient encore de dizaines représentants masculins, le dernier né en 2003 ; le rameau comtal connaissait que le chef François comte de Radiguès de Chennevière (1941), ses trois filles et son fils Rodolphe (1980), sans alliance en 2011 mais marié en 2016 avec une comtesse de la famille d'Arschot Schoonhoven.
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent

†**Rado de Saint-Guédas** (1947) et †**Rado du Matz** (1939-1977) (Bretagne (Ploërmel)) : ancienne extraction, comparait aux montres de l'évêché de Vannes en 1555 et 1562, maintenue noble d'extraction le 24 novembre 1668 sur preuves de 8 générations. Preuves pour Saint-Cyr [WNS, GAF n°28116, SS, V07] Derniers du nom (Saint-Guédas) : Frédéric (1816-1900) d'où Henri (1856-1947), Marie-Anne-Frédéric (1857) et Amélie (1860-1940). (du Matz) : Alcide (1855-1939) d'où Madeleine (1886-1977) et Josette (1891-1937). La branche Rado de Cournon s'est également éteinte au XXe siècle.
D'azur à trois étoiles à six rais d'or, deux et une.

< !!> **Rafélis de Brovès (de)** (Provence (Draguignan)) : extraction 1557 « noble marchand drapier ». Agrégée à la noblesse au XVI^e siècle par inféodation, achat de la seigneurie de Brovès vers 1574. Condamné pour usurpation de noblesse en 1667. Maintenu noble le 12 janvier 1669 par Belleguise (après desistement du 7 juillet 1667 et condamnation du 20 décembre 1668) et les 9 juillet 1697 et 25 septembre 1698 par Le Bret à l'intendance de Provence (après condamnation par ordonnance de défaut du 17 mai 1697). Sous-lieutenant garde marine en 1767 et 7 avril 1788. [ANF-2014, V07, SS, SS sup, ENFS n°13, Blanc, NNF] Postérité de Charles (1873-1939).

D'azur à trois chevrons d'or.

► **Rafélis de Saint-Sauveur (de) et Raphélis-Soissan (de)** (Milan, Provence) : ancienne extraction 1453 (Preuves GE ou 1406 selon Beaujon), Lettres de naturalité en 1553 (chambre des comptes de Montpellier). Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 19 janvier 1751. Honneurs de la Cour en 1766-1770-1773, 27 février 1780 et 1781. Baron de l'Empire par L.P. du 25 mars 1810. [SS, V07, ENFS n°16, NNF, BN ms fr 32107 f°144] (Saint-Sauveur) Postérité d'Armand (1879-1969) (Soissan) Postérité de Jean (1893-1984).

Ecartelé : aux I et IV d'or à la croix recroisettée et alésée d'azur ; aux II et III de gueules au roc d'échiquier d'argent.

< !!> **Raffin de La Raffinie (de)** (Haute-Auvergne (Salers)) : extraction 1504. Maintenu noble le 30 décembre 1656, 10 novembre 1666 et 17 avril 1700. Preuves pour la Grande Ecurie en 1770 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1783. Comparait à Saint-Flour, Nérac, Agen et Nîmes en 1789. [ANF-1962, GAF n°28128, V07] Postérité de Pierre (1873-1919), d'Emmanuel (1875-1939)...

D'argent à deux raves de sinople en pal.

† **Raffron du Val** (Hainaut (Avesnes), Bretagne) : Baron de l'Empire le 3 janvier 1813. [SS] Derniers du nom : Auguste-Marie ép. en 1865 Félicité Hervé de Beaulieu.

D'azur chargé à senestre d'une tour crénelée et donjonnée de trois tourelles aussi crénelées et donjonnées, le tout d'argent ouvert ajouré et maçonné de sable soutenu d'argent et senestré d'un lion d'or armé lampassé de gueules tenant de la patte dextre une foudre du même ; au franc quartier des barons militaires.

† **Ragon de Bange** (1922-1970) (Champagne) : ancienne extraction, maintenue noble le 21 juillet 1489, 1603 et 1674. [SS, NG01] Derniers du nom : Antoine-Barnabé-Maximilien (1798) d'où Bathilde (1831-1913), Valéran (1833-1914) (d'où Marie (1872-1879), Jeanne (1876-1970) et x), Edmond (1834-1922) (d'où Alice (1894-1966) et x) et Noémie.

D'azur au dragon d'or, sans tête et au chef de gueules chargé de trois croissants d'argent.

► **Ragueneil de Montmoreil (de)** (Bretagne) : Nicolas (1736-1803), garde des sceaux en la chancellerie de Bretagne de 1781 à 1787. Son fils Mathurin Julien, maintenue noble le 31 août 1819. Son petit-fils Achille-Marie-Joseph-Pierre-Toussaint-Emmanuel, nouvelle maintenue de noblesse le 22 décembre 1828 avec règlement d'armoiries. [ANF-1994, SS, V07, ENFS

n°31] Postérité de Joseph (1867-1916) et de Louis (1869-1941).

(1819) Parti : au I écartelé d'argent et de gueules au lambel de trois pendants de l'un en l'autre en chef ; au II d'argent au chevron d'azur accompagné de trois quintefeuilles du même.

(1828) Ecartelé : aux I et IV parti comme ci-dessus ; aux II et III d'argent au chevron de sable accompagné de trois roses de gueules posées deux et une.

► **Raguet de Brancion (de Liman) (de)** (Lorraine (Toul), Charolais) : Extraction 1567, certificat de noblesse le 17 janvier 1637 et pour le collège de la Flèche le 24 septembre 1774, comte héréditaire le 24 avril 1861. [ANF-1962, SS, V07]. A la suite d'une adoption, le nom est porté par la famille Chatel, confirmée par jugement de 1939. Charles (1829-1895) d'où (1) Charles (1863-1926) et (2) Jean (1873-1941) (d'où Jean), Marguerite et Geneviève. // postérité de Louis (1853-1917).

D'azur à une tour d'argent maçonnée de sable surmontée d'un rat passant du même.

Ecartelé aux I et IV, d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable surmontée d'un rat passant du même (Raguet) ; aux II et III, d'azur à 3 fasces ondées d'or (Brancion).

† **Raiberti** (1929-2009) (Comté de Nice) : baron par lettres patentes de 1822. [TA] Dernier du nom : Flaminius (1862-1929) d'où Flaminia (1912-2009).

† **Raigecourt (de) et Raigecourt-Gournay (de)** (1913-1944) : Extraction féodale 1243, preuves de 1388, preuves pour Saint-Cyr en 1698, Honneurs de la Cour en 1784, 1785 et 1788, Marquis pair le 30 décembre 1817. [SS] Derniers du nom : Raoul d'où Gustave (1827-1913) d'où Louise (1857-1933), Jeanne (1858-1944), Emmanuel (1859-1868) et Marie (1861-1889).

D'or à la tour crénelée de sable ouverte et ajouré du champ, maçonnée d'argent.

< !!> **Raigniac (de) alias Raignac (de)** (Guyenne, Agenais) : filiation suivie Marc-Antoine père de Gaston allié en 1517. Ordonnance de décharge du droit de franc-fief par Tourny à l'intendance de Guyenne le 8 juin 1746. [ANF-1980, GAF n°28160, PPC, V07, ENFS n°35] Postérité de Gaston (1866-).

D'or à l'aigle éployée de sable au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent.

† **Raillard de Grandvelle (Trois-Evêchés)** : Benoît Georges (1746-) fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Flandres en 1777 puis celle de Maître des Requêtes en 1784 et enfin de Président à Mortier au Parlement de Metz en 1781 avec dispense du Mac d'Or. [ADF 15, GAF] Derniers du nom : benoît-Georges d'où Marie-Françoise-Pauline (-1858).

† **Raillard de Prauthoy (ou Prautois) (de)** (1872-1891) (Lorraine) : Grand Chambellan du Roi de Pologne au XVI^e siècle, maintenu noble en 1700, Preuves de noblesse pour les écoles militaires en 1767. Derniers du nom : Louis (1787-1844) d'où Ludovic (1821) (d'où Louis-René-Hyacinthe (1853-1872)) et Emma (1824-1891).

D'azur à trois têtes de léopards d'or posées deux et une.

< !!>**Raincourt (de)** (Franche-Comté, Champagne) : extraction féodale suivie depuis 1353. Maintenu noble par Cuamartin en 1669 sur preuves de 1494. Marquis de Raincourt par L.P. de septembre 1719. Honneurs de la Cour en 1731 et le 18 mars 1788. Admis 14 fois dans la Confrérie des chevaliers de Saint-Georges en Franche-Comté. [ANF-1950, SS, V07, ENFS n°24] Postérité d'Henri (1948) d'où Charles-Philippe (1976), Geoffroy (1978) et Hortense (1983).

De gueules à la croix d'or cantonnée de 18 billettes d'or cinq, cinq, quatre et quatre.

► **Raison du Cleuziou** (Bretagne (Tréguier)) : extraction 1531. Maintenu noble le 6 août 1669. [ANF-1998, SS, V07] Postérité d'Alain-Joseph (1866-1955).

D'hermines à trois annelets de sable.

†**Raity (de) et Raity de Villeneuve de Vittré (de)** (1934) (Poitou) : filiation depuis Jean Raity, vivant en 1480. Maintenu noble en 1667. Marquis de Vittré par L.P. de 1740. Comparant en Poitou en 1789. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. [WNS, GAF n°28181, SS, SS sup] Derniers du nom : Charles-Amédée (1836-1921) d'où Hélion (1869-1934), Elisabeth (1872-1896) et Marguerite (1875).

De gueules au cygne d'argent nageant sur une rivière au naturel mouvante de la pointe et à la comète d'or posée au canton dextre du chef.

< !!>**Rallier du Baty** (Bretagne) : anobli par charge de conseiller-référendaire en la chancellerie de Bretagne en 1650. [SS, NG01] le nom est toujours porté par Hervé. **Est-on sûr que la famille actuelle descende de l'anobli de 1650 ?**

D'azur à trois colombes d'argent et au chef du même chargé de quatre mouchetures d'hermines de sable.

†**Rambures de Porreauville (de)** (1918) (Picardie) : extraction, maintenue noble par arrêt du 30 octobre 1599 de la Cour des Aides puis maintenue ou confirmé le 21 février 1630, octobre 1633, 23 janvier 1666, 20 février 1699, 21 mars 1699 et 6 mars 1700. [SS, SS sup] le nom a été relevé par une branche de la famille Borel de Brétizel par arrêt du conseil d'Etat du 4 février 1931 et par décret du 11 avril 1931.

D'or à trois fascés de gueules.

► **Ramel (de)** (Languedoc (Alès)) : Régis (1759-1836), anobli par L.P. du 30 septembre 1819. Comte Romain le 7 décembre 1827. Marquis Romain en 1919. [ANF-1935, SS, V07, SS sup] Postérité de François (1883-1951).

D'or à trois bandes d'azur chargées chacune d'un rameau d'olivier d'argent au chef de gueules chargé de trois molettes d'argent, à la bordure composée de sable et d'hermines.

< !!>**Ramey de Sugny (de)** (Forez) : filiation depuis Jehan, notaire juré en 1539. Condamné comme usurpateur en 1669 puis anobli et maintenue en 1671 en raison de lettres de vétérance de la charge d'exempt des gardes du corps du Roi. Comparait avec la noblesse au bailliage de Forez en 1789 (AR). (branche cadette éteinte) comte par L.P. du 28 janvier 1809. [ANF-1933, SS, GAF n°28217, V07, PPC p.1315] Postérité de Joseph-Léopold-Jean (1910-1984) (d'où France, Antoine et Claude) et d'Olivier (1904-2006) (d'où Guillaume (1947), Nicole (1950) et Roselyne (1953)).

D'azur à la bande d'argent.

< !!>**Ramolino de Coll'Alto** (Corse (Ajaccio)) : comte héréditaire par décret impérial du 30 mars 1870, et L.P. du 4 mai 1870. (rameau éteint) Comte de l'Empire le 11 juin 1813. [SEC, SS, V07, ENFS n°44] Postérité de François (1866-1957).

D'argent au lion de sable gravissant une colline de sinople et soutenu d'un chêne du même, au franc-quartier des comtes militaires.

†**Ramond de Carbonnieres** (1921) (Alsace, Languedoc) : Jean Jacques Ramond (1682-1761), conseiller du roi, payeur des gages de la cour des aides de Montpellier (1711). Louis (1755-1827), baron de l'Empire le 14 février 1810, confirmé le 3 avril 1816. [SS] Derniers du nom : Louis-Bernard (1811-1842) d'où Paul (1837-1921) et Olympe (1841-1896).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à la croix cléchée vidée pommelée d'or ; aux II et III d'azur à la cloche d'argent bataillée de sable.

†**Rampont de Surville** (après 1889-après 1890) (Lorraine, Martinique) : anobli le 7 avril 1724 à Lunéville, procureur du roi, garde des sceaux royaux. Maintenu noble à la Martinique en 1743. Comparait à Pont-à-Mousson en 1789. [WP] Semble éteinte depuis le XIXe siècle. [GAF n°28229]

D'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules et à la fasce de sable brochant sur le lion et chargé d'une étoile d'argent.

†**Rance de Guiseuil et – de Maussans** (1941-1992) (Franche-Comté) : connue depuis 1623. Anobli par charge de Conseiller Auditeur à la Chambre des Comptes de Dôle en 1749. Trésorier de France au bureau des finances de Besançon en 1784. Comparait à Amont en 1789. [GAF n°28233, WNS]

D'azur au croissant d'argent.

†**Rancher (de)** (1966-1989) et **Rancher de La Ferrière (de)** (Berry, Touraine, Vendômois) : filiation depuis Rolin, écuyer, sieur du Pont en Berry en 1440. Maintenu noble en 1667 et 1716. Page de la petite Ecurie en 1774. Comte par L.P. du 22 janvier 1825. [SS] Derniers du nom : Louis (1865-1966) d'où René-Auguste-Louis (1896-1918) et Henriette-Lucie (1900-1989) ép. Robert. // Daniel-Charles (1938-2008). Le nom a été relevé par la famille Robert devenu Robert de Rancher.

D'azur à un sautoir d'or chargé d'une quintefeuille de gueules et accompagné de quatre annelets du même posés dans chaque angle.

► **Rancourt de Mimérand (de) olim Foucher** (Berry (Henrichemont), Orléanais) : Achille (1796-1840) et Hyppolyte (1799-1878), anobli par L.P. du 28 octobre 1826. [ANF-1974, SS, V07, SS sup] Par ordonnance royale du 18 octobre 1818, cette famille fut autorisée à substituer le nom de Derancourt à celui de Foucher. Nombreuse postérité.

D'azur au bélier passant d'or surmonté de deux étoiles du même.

†**Randon** (-1892) (Languedoc, Dauphiné) : comte héréditaire par L.P. en 1847 sur réversion du titre de son oncle le Général Marchand. [GAF n°28249]

Ecartelé : au I des comtes militaires ; aux II et III d'hermines plein ; au IV d'azur aux trois épis de seigle d'or posés en pal, rangés en fasce.

†**Randon de Lucenay, Randon de la Tourandon et Randon de Pully** (1945-1973) (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1737, baron de La Tour-Randon le 30 janvier 1818. Charles-Joseph (1751-1832), comte de Pully le 12 novembre 1809 et 20 janvier 1815. [SS, V07] (Pully) Derniers du nom : Raoul (1843) d'où Henri (1877-1945), Marie-Thérèse (1879-1968), Albert (1881-1884) et Mathilde (1894-1973).

D'azur à la fasce d'argent chargée d'un cœur de gueules et accompagnée en chef de deux gerbes et en pointe d'une ancre, le tout d'or.

†**Ranfer de Bretonnière** (1914) (Bourgogne) : anobli par charges successives d'Avocat du Roi au bureau des finances de la généralité de Bourgogne à Dijon, le 3 mai 1748 avec Lettres d'Honneur le 7 février 1770 et de maître en la Chambre des comptes de Dijon le 5 octobre 1762, en charge en 1785. Dispensé du Marc d'Or le 24 mars 1785. Comparant à Dijon en 1789. (Titre éteint) Baron par L.P. de 1822. [GAF n°28252, WNS, SS, SS sup] Derniers du nom : Simon-Paul (1811-1878) d'où Simone (1838-1927), Simon-Marie-Léonce (1842-1898) et Pauline-Françoise-Valentine (1850).

Ecartelé : aux I et iV d'azur à la fasce d'argent accompagné en chef d'un croissant du mesme, et en pointe d'une tête de chérubin d'or ; aux II et III d'azur à l'ancre d'argent, la trabe d'or ; et à la fasce de gueules brochant et chargé de trois étoiles d'or.

(0) **Ranse (de) olim Rance (de)** (1992) (Guyenne (Agenais)) : extraction 1527. Conseiller-Secrétaire du Roi de Navarre et auditeur en la chambre des comptes de Nérac au XVIIe siècle. Maintenu noble en 1698. Comparait en Agenais en 1789. [SS, V07, PPC IV p.1317] Christian (1913-1977) d'où y, Jean-Marc (1954-1977), y et y ; Pierre-Joseph-Marie-Camille (1922-1998) et Robert-Marie-Alain (1924-1992). En extinction. *D'azur à trois roses d'or et au croissant d'argent en abîme.*

†**Ranst de Berchem de Saint-Brisson (de)** (1965-1996) (Flandres (Valenciennes)) : Lettres de légitimation en août 1739. Charles-Philippe (1747-1817), conseiller du Roi au Parlement de Flandres (charge inachevée au XVIIIe siècle). Marquis de Saint-Brisson le 21 février 1866 sur réversion du titre de son beau-père. [SS, V07] Derniers du nom : Arnould-Pierre-Henri-Joseph (1867-1927) d'où Maurice-Pierre (1893-1965) (d'où Marie-Brigitte, Anne et †Henri), Marguerite-Georgina (1894-1976) et (2) Jean-Henri (1899-1953) (d'où x, x et x) , Yves-Cotin (1901-1961) et Anne-Marie (1902-1996). *D'argent à trois pals de gueules et au franc-quartier de Brabant qui est de sable au lion d'or.*

†**Raoult de Rudeval** (1945-2007) (Artois (Therouanne, Saint-Omer)) : anobli / confirmé en 1697. Maintenu noble le 17 décembre 1707, révoqué par l'édit de décembre 1711, confirmé noble en mai 1716. Maintenu le 13 décembre 1717. [ANF-1937, SS, V07] Derniers du nom : Frédéric-Elie (1830-1874) d'où Henry (1861-1945) (d'où Louise (1899-1995) et Henriette (1902-1988)) et Charles d'où Marie-Antoinette (1911-2007).

De sable à trois coquilles d'or.

†**Raoul de Raousset-Soumabre** (1959-1997) et †**Raoux de Raousset-Boulbon** (1956-1967) (Provence, Comtat Venaissin) : anobli par charge de conseiller au parlement d'Aix le 19 mai 1694. (branche éteinte) : Henri (1763-1846) baron de Raousset-Boulbon le 19 janvier 1811. [SS, V07] (Soumabre) : Gaston (1870-1959) d'où Simone (1901-1986) et Germaine (1904-1997). (Boulbon) Emile-Victor (1846-1910) d'où Antoinette (1881-1931), Gaston (1882-1956), Jeanne (1882-1956) et Marie-Théodore-Isabelle (1885-1936).

D'or à la croix pattée de sable bordée de gueules.

†**Rapine de Sainte-Marie du Nozet** (1939) (Bourgogne (Auxerre), Nivernais) : anobli par charge de conseiller à la Chambre des Comptes de Nevers au XVIIe siècle. Maintenu noble en 1671 et 1701. [SS, NG01] Derniers du nom : Henri-Louis (1842-1902) d'où Henri-Louis-Adrien (1876-1939).

D'argent au chevron dentelé de gueules accompagné de trois coquilles du mesme.

†**Rapp** (1921) (Alsace (Colmar)) : comte d'Empire le 28 janvier 1809, confirmé le 23 décembre 1815, baron Pair le 14 avril 1820. [SS] Derniers du nom : Charles Rapp (1875-1921).

Ecartelé : au I d'azur à l'épée haute d'argent montée d'or ; au II de gueules au vol éployé d'or surmonté de trois étoiles d'argent deux et une ; au III de gueules au cavalier monté armé cuirassé à l'antique d'or soutenu d'une terrasse de sinople et surmonté d'un comble d'or chargé d'un lion passant de sable lampassé de gueules ; au IV d'azur au palmier d'or terrassé de sable brochant sur un crocodile passant d'argent accosté d'un ibis d'or tenant dans son bec un serpent du mesme.

†**Raquet (de La Vieille-Loye) (du)** (1914-1953) (Franche-Comté (Dôle, Bretagne)) : filiation 1524, maintenue noble en 1680 et le 29 novembre 1689. La branche de Montjay comparut à Dôle et celle de l'Orme à Châlon-sur-Saône en 1789. Le nom a été relevé par la famille Le Grand. [WNS, SS, SS sup, GAF n°28287] Derniers du nom : Louis-Joseph (1843-1908) d'où Louis (1882-1914), Marie-Anne (1885-1953), Amicie (1886-1929), Marguerite (1888-1910), Elisabeth (1891-1922) et Jeanne-Marie (1893).

D'azur au croissant d'or (ou d'argent) accompagné de trois pattes d'aigles d'or, les serres en bas.

► **Rarécourt de La Vallée de Pimodan (de) olim Henriet** (Lorraine (Argonne), Champagne) : Reprise de noblesse maternelle en 1581. Honneurs de la Cour le 19 août 1766, 28 mars et 28 mai 1786 et 17 février 1789. Certificat de noblesse pour les erm en 1778, Comte de l'Empire d'Autriche le 13 août 1852, duc romain héréditaire par bref pontifical du 31 octobre 1860, duc de Rarecourt de la Vallée de Pimodan par bref pontifical du 14 mai 1899. [ANF-1950, SS, V07] Nombreuse posérité. *D'argent à cinq annelets de gueules en sautoir accompagnés de quatre mouchetures d'hermines de sable en croix un, deux et un.*

†**Rascas de Châteauredon (de)** (1984-2010) (Limousin, Provence, Languedoc) : **maintenue noble en 1668. Joseph-Paul-Hyacinthe-Raymond (1776), Baron héréditaire le 17 décembre 1818.** [SS] Derniers du nom : Roger (1860-1941) d'où Honoré (1898-1984), Paul-

Arnaud (1906-1934) et Roselyne (1916-2010). La famille de ce nom descend d'un neveu adopté (en réalité : de Rascas de Gros de Chateaufort).
D'or à la croix fleuronnée au pied fiché de gueules et au chef d'azur chargée d'une étoile à 8 rais du champ.

► **Rasilly (de)** (Touraine, Anjou) : extraction féodale 1223. [ANF-1938, SS, V07] Postérité de Stéphane (1841-1913).
De gueules à trois fleurs de lys d'argent.

► **Rasque de Laval (de)** (Provence (Castellane) : extraction 1559. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires. [ANF-1987, SS, V07] Postérité d'Osman (1835-1920).
D'or à la croix fleuronnée au pied fiché de gueules, au chef d'azur chargée d'une étoile de huit rais d'or.

► **Raulin de Gueutteville de Realcamp (de)** (Normandie) : ancienne extraction 1478. Maintenu noble le 5 janvier 1668. [SS, V07] confusion avec une famille subsistante homonyme non noble – changement de nom 1905. Teinturiers sous l'ancien régime.
D'azur à trois besants d'or.

► **Ravel d'Esclapon (de)** (Provence (Draguignan)) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1675-1700. (rameau éteint – Ravel de Marlet) comte héréditaire le 12 mai 1860. [ANF-1944, SS, V07] Postérité de Charles-François-Xavier (1803-1878).
D'azur à deux chevrons d'argent accompagnés en chef de deux besnats du même, au chef d'or chargé d'une étoile de gueules.

† **Ravel de Malval** (1962) (Forez) : anobli par charge de secrétaire du Roi 1776, mort en charge 1782 [SS, V07] Derniers du nom : Maurice (1849-1931) d'où Marguerite (1879-1937), Marie-Louise (1880), Henri (1884-1962) d'où France (1948). Le nom a été relevé par la famille Griffé. Le rameau Ravel de Montmagny éteint à la fin du XIXe siècle.
D'azur au dextrochère d'or tenant trois épis d'or au chef de gueules au soleil d'or.

► **Ravez** (1914-1944) (Lyonnais, Guyenne) : Le principe de noblesse est contesté. Baron-pair le 10 août 1829 pour la famille : Auguste Simon Ravez a été nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 30 mai 1825 (cf. côte M 628), pour être reçu officiellement dans l'ordre lors de la cérémonie du 14 mai 1826 aux Tuileries, il lui fallait des armoiries puisqu'elle était disposée lors de la cérémonie, Charles X lui en attribua donc le 14 avril 1826 (côte BB 30 1118). Il fut créé pair de France en 1829, dispensé à titre personnel du majorat de 10 000 Fr (majorat de baron-pair) (côte CC 487), il put donc siéger à la pairie, hors selon l'ordonnance du 14 août 1819 (côte BB 30 1697) "le titre à conférer aux pairs nouvellement créés sera celui de baron" ce qui explique le "baron-pair" que l'on retrouve chez Révérend et Séreville St Simon. Eteinte en ligne légitime avec Alfred (1880-1914), mort pour la France et Caroline (1883-1944). [SS] Subsistante en ligne naturelle reconnue : Postérité d'Amédée-Jean (1874 - 1952)
D'azur à la bande d'or chargée d'une étoile à six rais du champ.

► **Ravinel (de)** (Lorraine) : Anobli en 1664, baron du Saint-Empire le 26 octobre 1755. [ANF-1988, SS, V07]. Nombreuse postérité de Félix (1806-1867)
D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une gerbe de blé du même, liée de gueules, au chef d'argent chargé d'un lion passant de sable.

<!!> **Raviot de Saint Anthost** (Bourgogne (Dijon)) : Bénigne, anobli par charge de secrétaire du Roi audienier près le parlement de Bourgogne par provisions du 4 et réception du 20 août 1672, Lettres d'Honneur du 13 novembre 1693. [ANF-1945, SS, V07, ENFS n°36] Postérité de Bernard (1874-1956).
D'azur au chien braque d'argent, passant de dextre à senestre.

► **Raymond (de)** (Rouergue) : décharge de franc-fief en 1757. [ANF-1963, SS, V07] Postérité d'Augustin (1840-1900).
D'azur au globe d'or surmonté d'une croix du même brochant sur une croix de Saint-André d'argent cantonnée de deux flammes du même.

► **Raymond-Cahuzac (de)** (Languedoc (Castelnaudary)) : anobli et confirmé en 1769. [SS, V07] Postérité d'Edouard (1913-1991).
D'azur au chien passant d'argent et au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or

† **Raymond de Modene (de)** (1927) (Comtat Venaissin) : extraction féodale, maintenue noble le 19 décembre 1667. Derniers du nom : André-Hippolyte-Joseph-Charles-Christiane (ép 1827) d'où Gaston de Raymond de Mormoiron (-1927).
D'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent.

† **Raymond-Lasbordes (de)** (1950-1997) (Languedoc) : Anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1728. Maintenu noble en 1668. [SS] Derniers du nom : François (1857-1950) d'où Marie (1894-1966) et Yvonne (1900-1997).
D'or aux trois mondes de gueules et au chef d'azur chargé d'un croissant du champ accosté de deux étoiles aussi d'or.

† **Raynaud de Lage** : anobli en 1757. Marc d'où Louis-Paul-Dominique-Marie // Nicole // Léon (1870-1963) d'où Guy (1905-1993), Henriette (1909), Jacques (1913), Edmond (1921), Jean (1924-1998) d'où Florence et Sabine // Christophe, photographe // Philippe, avocat // Christian, médecin... Nom relevé par la famille Bertrand devenue Bertrand Raynaud de Lage mais qui figure sous le nom Raynaud de Lage dans le BM. D'après Dugast-Rouillé, « M. Bertrand à l'état civil a demandé en vain ce nom non accordé encore. » voir Dioudonnat : deux branches de cette famille, l'une porte Bertrand Raynaud de Lage et l'autre Raynaud de Lage après simplification par décret de 1976.

► **Reau de La Gaignonnière (du) olim Dureau** (Anjou) : Jean du Réau (1623-1703), chevalier de la garde du Roi, anobli le 26 août 1670. L.P. enregistrées le 29 mai 1715 « contre paiement d'une soule par son fils Jean-François ». Comparait à Angers en 1789. Comte Romaine héréditaire par bref de S.S. Pie IX en 1870.

[ANF-1979, SS, V07] Nombreuse postérité de Paul (1877-1953) et de Maurice (1881-1917)...
D'argent à la bande de gueules frangée de sable.

†**Réaulx (des)** (1931-2005) (Brie et Champagne) : Filiation depuis Jean des Réaulx, écuyer en 1395. Maintenu noble en 1667. Preuves pour Malte et les pages de la Petite Ecurie en 1767, et de la Grande Ecurie en 1668. (titre éteint) Marquis de Coclois par L.P. en 1690. Un député suppléant aux Etats Généraux en 1789. Comparant à Chaumont-en-Bassigny. [WNS, SS, GAF n°28433] Derniers du nom : François-Guy (1885-1931) d'où Guillemette (1931-2005).

D'or au lion monstrueux de sable à la tête humaine de carnation, posé de front, barbée et chevelée de sable.

†**Rebel (de)** (1931-1965) (Agenais) : baron héréditaire le 16 juin 1818. [SS] Derniers du nom : Louis (1854-1916) d'où Jeanne (1884-1965), Pierre (1886-1931) et Marcel (1889-1906).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes d'argent et au chef d'or de trois autres molettes de sable.

†**Rebillot** (1918-1970) (Franche-Comté (Vesoul)) : chevalier de l'Empire le 15 juillet 1810, confirmé le 2 décembre 1814. [SS] Derniers du nom : Joseph-Paul-Alfred (1823-1918) d'où Jeanne (1864) et (2) Béatrice (1875-1970).

Coupé : au I de gueules chargé à dextre d'une épée haute en pal d'argent montée d'or et à senestre d'un croissant les pointes à dextre ; au II d'azur au dauphin posé en fasce d'argent surmonté de trois étoiles d'or rangées.

► **Reboul (de)** (Languedoc, Saintonge) : filiation depuis Antoine Reboul, notaire de Pont-Saint-Esprit, né vers 1470. Maintenu noble le 31 janvier 1669. [ANF-1965, SS, V07] Nombreuse postérité.

De gueules à trois tortues d'or.

Parti : au I d'azur à trois tortues d'or, les têtes en haut deux et une ; au II d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules accompagné en chef de six étoiles d'or rangées.

Reboulh de Veyrac – Blin de Grincourt olim Reboulh de Lavée : baron de Servissac par achat en 1764. Convoqué avec la noblesse de la sénéchaussée du Puy-en-Velay en 1789. [] Postérité de Jean (1909-1999). Figure dans Magny

Recourt (de) (Artois) : Ancienne chevalerie, maintenue noble en 1668, certificat pour le service militaire en 1783, Honneurs de la Cour avant 1732, 1738 et 1741.

Bandé de gueules et de vair ; au chef d'or.

†**Reculot (de)** (1910-1930) (Franche-Comté) : Comparait à Dole en 1789. Derniers du nom Louis (1790-1874) d'où Edmé (1815-1891) (d'où Edmée (1856-1930)) et Melchior (1824-1864) d'où Pierre (1859-1910). [GAF n°28479]

De gueules au chevron d'argent accompagné d'un croissant d'or ((d'argent) au premier canton.

► **Recum (de) olim von Recum** (Provinces Rhénanes (Hesse-Nassau) : baron de l'Empire le 14 août 1813, confirmé par le Roi de Bavière le 24 mai 1822, confirmé par le roi de Prusse le 30 novembre 1829. [SS] Postérité de Rudolph (1861-1944).

Ecartelé : au I de sable à un livre ouvert ; au II de gueules à un rameau de laurier d'argent ; au III d'or à une chouette de sable ; au IV d'azur à un château d'argent bâti sur des rochers du même mouvant du flanc.

†**Récusson (de)** (Normandie) : [GAF n°28481, Le Bret] Derniers du nom : Jean-Frédéric (1813-1836) d'où Eugénie-Véronique (1836-après 1870).

Fascé d'or et de sinople chargé de treize fleurdelys de l'un en l'autre, deux, trois, deux, trois, deux et un.

Fascé d'or et de sinople de six pièces chargées chacune de deux fleurdelys de l'un en l'autre.

(0)**Reding de Biberegg (de)** (1984) (Suisse (Canton de Schwyz)) : baron du Saint-Empire en 1688. Comte Français héréditaire le 16 janvier 1818. [SS] Dernier du nom : Aloïs (1883-1984) d'où 4 enfants.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la fleur de lys d'or ; aux II et III d'argent au rameau de cinq feuilles de sinople, sur le tout de gueules à l'annelet d'argent.

†**Redon de Beaupreau** (1894-1922) (Bretagne, Poitou (Thouars)) : Jean-Claude, créé comte Redon de Beaupreau par L.P. de 1808, pair de France à vie en 1814. Son fils confirmé comte héréditaire par L.P. le 16 août 1817. [WNS, SS, GAF n°28489, NG01] Derniers du nom : Henri-Jean-Louis (1808-1865) d'où Philippe-Henri (1837-1894) (d'où Henriette-Germaine-Marie (1880-1922) ép. Charles Tassin de Montaigu) et Lucie. D'autres rameaux Redon de Beaupreau sont demeurés non nobles étant issus des frères aînés du comte de l'Empire.

Ecartelé : au I échiqueté d'azur et d'or ; au II d'argent à l'ancre de sable accolée d'une gumène d'or ; au III d'argent à l'olivier terrassé de sinople ; au IV d'azur à l'étoile d'or.

<!!>**Redon (de) olim Redon de Mausonville (de) et Redon de Montplaisir (de)** (Condomois et Agenois, Gascogne) : Extraction depuis Robert de Redon, écuyer, seigneur de Limpost qui teste en 1529, maintenue noble le 5 juillet, 10 décembre 1698 et 26 juin 1715. Preuves pour les écoles militaires en 1783 et 1784. Comparait à Agen en 1789. [GAF n°28491, SS, V07] Postérité d'Henri (1826).

D'azur à deux tours d'argent maçonnées de sable.

Redon de Colombier (de) (olim Ramond de Redon) : Jean-Gabriel-Ramond de Redon, sieur de Bonnepeaux, nommé le 18 juin 1770, chevalier d'honneur au Bureau des finances de Montauban. Filiation qualifiée depuis 1667 et comparution en 1789 (AR). [ANF-2019]

†**Redon (de)** (1997) : François (1675-1750) anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1710. Derniers du nom : Henri-Arthur (1875-1949) d'où Roger (1901-1970) et Raoul (1908-1997)

<!!>**Regard de Villeneuve (de)** (Suisse (Genève), Savoie) : filiation suivie depuis 1511, confirmation de noblesse en 1567. [SS, V07, ENFS n°42] Postérité de Valentin (Ernest) (1819-1879).

D'azur au monde d'argent cintré et croisé de gueules.

(0)**Regis de Gatimel (de)** (1970)(Provence) : anobli par charge, conseiller secrétaire du Roi en 1632 et 1652. [NG01, BM2005] Derniers du nom : Georges (1900-

1970) d'où Marie-Noëlle, Thérèse (1946-2003), Agnès et Hélène.

†**Regnard – Archambaud des Coudrées** (Bourgogne) : baron le 17 janvier 1817 sous la dénomination Reganrd – Archambaud Despre. [SS] Derniers du nom : François-Edmé-Théodore, baron Archambault Reganrd des Coudrees, mort après 1900.
Losangé d'azur et d'argent.

†**Regnard de Lagny (2006-2020)**(Île de France (La Ferté-sous-Jouarre): baron de l'Empire le 2 janvier 1814, confirmé héréditaire le 26 octobre 1816. Autorisé par ordonnance du 30 juillet 1817 à continuer de porter le nom de Reganrd de Lagny. [SS, V07] Derniers du nom : Fernand (1903-1979) d'où Bernard, Chantal (1930-2020) et Maurice (1932-2006).
Coupé : au I d'argent à la barre d'azur à l'écrevisse d'or ; au II d'azur au renard d'or surmonté de trois étoiles d'argent.

►**Regnauld de Bellescize (de) et †Regnauld de Parcieu** (1911) (Lyonnais, Savoie) : anobli par charge au parlement de Dombes le 16 décembre 1597. Déchargé au francs-fiefs le 6 février 1635. Maintenu de noblesse par les commissaires au règlement des tailles le 6 février 1635 et le 1^{er} juin 1667 par Dugué, intendant du Dauphiné. Marquis de Bellescize Alleman en 1710 par Marie-Casimire, reine douairière de Pologne et grande duchesse de Lithuanie, avec le droit, pour le fils aîné, « de porter le titre du vivant du chef de famille », mesure de faveur ratifiée par Louis XV. Page de la Grande Ecurie le 10 octobre 1699. Comparait à Lyon en 1789. (Branche de Parcieu éteinte en 1911) : marquis en 1710. [ANF-1980, V07, ENFS n°32] Nombreuse postérité.
De gueules à la fasce d'argent accompagnée de deux losanges d'or, un en chef et un en pointe.

►**Regnauld de Lannoy de Bissy** (Savoie) : Entérinement par la Chambre des Comptes de Turin en 1827, des lettres patentes accordées par le Roi de Sardaigne la même année autorisant cette famille à unir à leur nom celui de Bissy et de se qualifier seigneur noble Camille Regnauld de Lannoy, Vassal de Bissy. Branche de la famille Regnauld de Bellescize. [Simon C. – Dioudonnat] Postérité de Camille (1809).
De gueules à la fasce d'argent, accompagnée de deux losanges d'or, un en chef et un en pointe

►**Regnauld de La Soudière** (Angoumois) : extraction féodale 1213. Maintenu noble en 1667. [ANF-1981, SS, V07] Postérité de Paul (1857-1928).
D'argent à deux fascés de gueules accompagnées de six merlettes de sable trois, deux et une.

►**Regnault de Bouttemont** (Normandie (Gisors), Bretagne) : extraction 1575. Maintenu noble en 1701. [SS, V07] Postérité d'Yves (1892-1962).
D'argent à la croix ancrée de sable.

†**Regnault d'Evry** (1960-1993) (Île de France (Paris), Bretagne) : François Regnault (1648-1728), échevin de Paris en 1698, marchand de soie, anobli en décembre 1720 pour services rendus à l'État et à la ville de Paris (les dites lettres enregistrées aux Cours souveraines). Relève le nom d'Evry par décret du 8 septembre 1846.

(rameau éteinte) chevalier héréditaire le 28 avril 1827. [SS, V07] Derniers du nom : René (1879-1960) d'où Jeanne (1904-1993).
D'azur à la tête de renard d'or.

†**Regnier (de)** (Soissonnais, Champagne) : lettres de dispense de preuves avec anoblissement en tant que besoin en 1608, en récompense de services militaires pour François, seigneur de Vigneux en Thiérache. Maintenu noble le 18 juillet 1667 par l'intendant de Soissons. [WNS, SS, V07, PPC p.1327]
D'or au sautoir de gueules accompagné de quatre merlettes de sable.

†**Regnier (de Gronau) (de Massa) (de)** (1962) (Lorraine (Blâmont)) : Comte de Gronau le 24 avril 1808, duc de Massa et de Carrarra le 15 août 1809, confirmé le 7 mars 1815, pair de France héréditaire le 19 juillet 1816, duc pair héréditaire le 31 août 1817. [SS] Derniers du nom : Jean (1875-1946) d'où André (1905-1962), Philippe (1910-1940) et Henri-Claude (1913-1934).
D'hermines à la fasce de sable chargée de 3 alérions d'or et au chef des ducs d'Empire.

►**Regnouf de Vains olim Regnault** (Normandie (Avranches)) : anobli par L.P. du 22 juin 1816. Relève le nom de Vains en 1875. [ANF-1974, V07,SS, SS sup] Postérité d'Hubert (1919-1996).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles d'argent en fasce et en pointe d'un croissant du même.

†**Régny (de)** (-1956) (Lyonnais, Belgique) : Aimé (1709-1786), anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Bourgogne à Besançon le 11 octobre 1776, mort en charge le 29 août 1786. Semble éteinte depuis 1956 en Belgique. Le nom est repris en Italie par la famille Vinassa. [Woelmont]

Regny (de) (Lyonnais) : anobli le 31 janvier 1815, non régularisé et sans L.P. [SS]
Coupé d'azur et de gueules à la bande ondée d'argent brochante et accompagnée en chef d'une couronne royale d'or et en pointe d'un lion du mesme.

†**Régny** (1883-) (Lyonnais) : Aimé Régny (1709-1786), banquier fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi au près du Parlement de Besançon le 11 octobre 1776, mort en charge le 29 août 1786. [SS, ADF 15, GAF n°28582] Derniers du nom : Paul-Gabriel-Maurice (1809-1874) d'où Jean-Jacques-Georges (1845) et Anne-Jeanne (1847) ; Eugène-François (1804-1883).
De gueules au lion d'or au chef d'azur soutenu d'une divise d'or et chargé d'une couronne fermée du mesme.

< !> **Reich de Reichenstein et Reich de Reichenstein de Brombach** (Alsace) : ancienne extraction 1258 ou filiation prouvée depuis 1504. Comte du St-Empire en 1720 pour Nicolas Dominique Ignace Reich von Reichenstein-Inzlingen (branche éteinte en 1785). Reconnaissance de noblesse par le Conseil Souverain d'Alsace en mars 1770. Une ordonnance royale de Compiègne du 6 août 1773 reconnaît le titre de baron pour tous les membres (AR). Vote noble à Huningue et comparait à Belfort en 1789. [ANF-1975, V07, SS sup] Derniers du nom ? : **Frédéric (1943-2016). Probablement éteinte.**

D'or au fer d'épieu de sanglier de sable posé en bande.

†**Reilhac (de)** (1923-) (Limousin, Brie) : maintenue noble en 1667. [SS] Derniers du nom : Albert-Alphonse (1846-1923) d'où Françoise (1874).

Ecartelé : aux I et IV d'argent au lion armé et lampassé de gueules ; aux II et III de gueules à l'aigle éployée d'or.

►**Reille et ►Reille-Soult de Dalmatie** (Provence (Antibes), Île de France) : Charles (1775-1860), comte de l'Empire le 29 juin 1808. Pair de France le 5 mars 1819, baron pair le 13 mars 1820. Reille-Soult de Dalmatie pour une branche par décret du 24 janvier 1910. [ANF-1947, SS, V07] Nombreuse postérité.

De sinople au centaure sagittaire d'argent décochant une flèche d'or.

†**Reinach-Foussemagne (de)** (1986-2017), ►**Reinach-Hirtzbach (de)** et <!!>**Reinach-Wert (de)** (Haute-Alsace) : extraction féodale 1210, baron du Saint-Empire le 13 avril 1635, comte de Grandville Foussemagne le 20 août 1718 par Louis XV en tant que Landgrave d'Alsace. Reconnu noble en France en 1773. [ANF-1937 (Foussemagne et Hirtzbach), SS, V07] (Foussemagne) Charles (1908-1986) d'où Geneviève (1935-2017) et Michel (1945-1980). (Hirtzbach) postérité de Sigismond (1869-1947). (Werth) Hardouin (1878-1950) d'où (1) Anne-Marie (1920-2011) et (2) Hardouin (1942) d'où Sarah, Alexandre et Eliza.

D'or au lion de gueules, la tête d'azur.

<!!>**Reiset (de)** (Alsace, Picardie) : chevalier de l'Empire le 14 juin 1810, baron de l'Empire le 25 mars 1813. Vicomte par décret du 17 août 1822 sans L.P.. Comte Romain par bref pontifical du 6 septembre 1841, autorisé en France le 31 mai 1842. (rameau éteint en 1893) baron de Reiset en 1818. [SS, V07] Florimond (1863-1954) d'où Louis (-1996) d'où Philippe (d'où Nicolas (1970)) et Béatrice (1938).

D'azur au croissant d'argent surmonté d'un trèfle d'or et soutenu d'une montagne de trois coupeaux du même.

►**Rémond du Chélas (de) olim Raymond-Merlin** (Dauphiné (Romans), Bretagne) : Jacques, anobli par charge de conseiller en la chambre des comptes de Grenoble en juin 1676. Maintenu noble en 1764. [GAF n°28624, SS, V07] Postérité d'Auguste (1789-1863).

D'azur à la bande d'argent chargée de trois demi-vols de gueules et accompagnée de deux molettes d'or.

†**Rémond de Montmort (de)** (1905-1944) (Bourgogne, Champagne (Epernay)) : filiation 1504 (branche éteinte) Maintenu noble en 1672, 1698 et 1700. (autre branche) anobli en 1653, confirmée en 1675 et maintenue noble en 1700. Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 4 janvier 1758. Honneurs de la Cour avant 1771 et en 1781. Auguste (1755), chevalier de l'Empire le 10 avril 1811. Le nom a été relevé par les Crombez, noblesse belge. [SS, V07] Derniers du nom : Auguste (1775-1848) d'où François-Louis (1825-1905) d'où Jeanne, Geneviève (1854-1944), Marianne (1855-1939) et Charlotte Marianne (1855)

De gueules à trois roses d'argent deux et une.

(1811) Parti, au premier de gueules à trois roses, deux et une d'argent ; au deuxième d'azur à trois épées croisées, l'une en bande, l'autre en barre, la troisième en pal d'or

; à l'orle d'argent ; bordure du tiers de l'écu de gueules, au signe des chevaliers non légionnaires

†**Rémusat (de)** (1946) (Provence (Marseille)) : (ainée) comte de l'Empire le 27 novembre 1808. (cadette) anoblie et maintenue le 23 et 2 août 1817, éteinte après 1880. Les deux branches anoblies l'une sous l'Empire, l'autre sous la Restauration sont éteintes aujourd'hui. Il reste une branche subsistante non noble. [SS, V07]

D'azur au chevron d'or, deux roses en chef et une hure de sanglier en pointe du même.

►**Rémÿ de Campeau** (Flandres, Ponthieu) : (branche éteinte) Marc Antoine Rémÿ de Cantin (1710-1768), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 11 août 1747, mort en charge le 27 septembre 1768. (branche subsistante) Jacques-Philippe-François (1706-1767), anobli par charge de conseiller au Parlement des Flandres le 15 décembre 1758, mort en charge le 3 mai 1767. [ANF-1936, SS, V07] Postérité de Pierre-Michel (1780-1874).

De sinople à l'aigle essorante d'argent, regardant un soleil d'or au franc-canton de l'écu.

►**Remy de Courcelles (de)** (Normandie (Arques)) : ancienne extraction 1495. Maintenu noble le 2 novembre 1667. [ANF-1995, SS, V07] Postérité d'Edouard (1836-1866).

D'hermines à l'écu de gueules.

►**Rémy de Cournon** (Champagne, Lorraine) : André, sgr du fief et moulin de la Saulx d'Ablainville, comparait avec la noblesse en 1789 dans le bailliage de La Marche. Seigneurs de la baronnie de Bonnet par acquisition en 1727. Plusieurs officiers. La famille descend de Pierre-Charles (1702-1774), contrôleur honoraire des payeurs des gages de la grande chancellerie de France (charge anoblissante au 1^{er} degré), écuyer. Fils de Claude (1658-1734), tanneur. [Diou-1994 - Roglo]

D'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant du même, entre deux étoiles d'argent, et accompagné en pointe d'un lion aussi d'argent

(0)**Renaud d'Avène des Meloizes-Fresnoy** (1994) (Nivernais, Québec, Oise) : filiation suivie depuis Edme Renaud d'Avène, seigneur des Meloizes, vivant en 1650. Maintenu noble le 7 avril 1785 par arrêt du conseil. Marquis de Fresnoy en 1767 sur réversion d'un titre de 1652. Preuves pour une sous-lieutenance le 7 avril 1785. Un député de la noblesse du bailliage de Senlis en 1789. [ANF-1946, SS, V07, ENFS n°32] Derniers du nom : Louis (1878-1959) d'où François (1912-1959), Albert (1920-1994) (d'où Anne (1944) et Nicole) et Bernadette.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent et en pointe d'une fourmi du même.

Ecartelé : aux I et IV de gueules à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'azur (Coligny) ; aux II et III d'or au sautoir d'azur (Fresnoy) ; sur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent, et, en pointe d'une fourmi du même (Méloizes).

<!!>**Renepont (de Vicq) (de)** (Barrois, Champagne (Chaumont-en-Bassigny)) : Jean de Renepont de Vicq (1642-1710), anobli par charge de secrétaire du roi en la Chancellerie présidiale de Chaumont-en-Bassigny par

provision le 12 août 1708, reçu le 31 – mort en charge le 12 juin 1710 (office vendu à son successeur le 31 mai 1711). Déchargé du droit de franc fief le 25 juillet 1765. Maintenu par arrêt du Conseil le 20 janvier 1772. [ANF-1950, V07, SS, SS sup, ENFS n°26]. Postérité de Joseph-Arthur (1847-1915). En extinction : Bernard (1922-2005) d'où Jean (1959), dernier mâle, sans postérité en 2001.
D'azur à trois glands d'or au chef de gueules chargé de trois croissants d'argent.

<!!>**Renouard de Bussière** (Berry (Sancerre)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1760, baron le 18 octobre 1828, vicomte le 6 mai 1826 pour une branche cadette. Vicomte héréditaire avec anoblissement sur majorat le 14 février 1827, majorat dissous en août 1847 mais confirmé par décret le 14 juin 1861 avec transmission en vertu des décrets du 30 avril 1862 et 17 juin 1865. [SS, V07] Louis-Georges-Joseph-Marie (1889-1959) d'où Marie-Henriette (1933) et Etienne (1935-2010) d'où Stéphanie (1964), Mélanie (1966), Virginie (1969) // Arnauld d'où Balthazar et Marguerite.
D'argent à l'aigle éployée de sable surmontée de trois étoiles de gueules.

†**Renouard de Sainte-Croix (de)** (1922-1968) (Orléanais (Chartres), Bourgogne, Franche-Comté, Bresse) : anobli par charge de Conseiller secrétaire du Roi le 27 août 1577. Marquis de Sainte-Croix par L.P. de mai 1764 et comte de Villayer par L.P. de 1749. [WNS, GAF n°28708, SS] Derniers du nom : Edgard d'où Henri (1844-1922) et Roger (1846-1919) (d'où Cécile (1880-1957), Marie-Louise (1881-1968) et Valentine-Esther-Marie-Madeleine (1885-1889)).
D'argent à la quintefeuille de gueules.

►**Renty (de) olim Renty** (Flandre) : Louis-Joseph (1759-1837), anobli le 6 septembre 1828, baron le 6 novembre 1828 sur majorat. [ANF-1970, SS, V07] Autorisé par jugement du Tribunal civil de Lille du 22 avril 1825, à s'appeler "de Renty". Nombreuse postérité. Attention, il existe des branches de cette famille demeurées non noble. Cette famille a repris les armes d'une ancienne famille du même nom maintenue noble en 1599 et 1669. Admises aux Honneurs de la Cour en 1753 sur preuves de 1404.
D'argent au chevron de sable accompagné de trois doloires de gueules, deux et une celles du chef adossées.

►**Renusson d'Hauteville (de)** (Maine) : Pierre de Renusson, avocat au parlement, seigneur des Hunaudières, anobli par achat de lettres de noblesse en juillet 1703, enregistrées au parlement de Paris le 26 juillet 1703, à la Chambre des Comptes le 2 août 1703 et à la Cour des Aides de Paris le 6 août 1703. Révoquées par l'édit d'août 1715. (la famille ne descend pas de ce Pierre) René-François (1715-1780), anobli par charge de Conseiller-Secrétaire du Roi auprès de la Cour des Aides de Clermont en 1777, mort en charge. Comparait avec la noblesse du Maine et de Tours en 1789. [SS, V07, PPC p.1334] Postérité de Jules (1822-1896).
D'argent au pin arraché de gueules soutenu d'un croissant et accosté de deux lions affrontés le tout de gueules.

►**Resseguier (de)** (Gascogne, Rouergue, Autriche) : anobli par charge graduelle de conseiller au parlement de Toulouse (1597-1618) puis (1620-1644). Comte et

marquis le 10 décembre 1652. Maintenu noble le 29 avril 1667 et 23 janvier 1698. Une branche fixée en Autriche confirmée dans ses titres par diplôme impérial du 1^{er} décembre 1842. [ANF-2016, SS, PPC p.1335, WP, NG01] Nombreuse postérité.

D'or à un pin de sinople terrassé de même ; au chef d'azur chargé de trois quintefeuilles d'argent

►**Retz de Bressoles (de) et Retz de Serviès (de) olim Red** (Gévaudan, Auvergne (Blesle), Languedoc, Guadeloup) : filiation suivie depuis Thomas Red ou Reed, venu d'Ecosse, qui épousa Louise de Lopertus, quittance de la dote de sa femme en 1361. Extraction 1525. Maintenu noble le 8 mai 1668 à l'intendance d'Auvergne par Fortia et le 3 septembre 1668 par Bazins de Bezons à l'intendance du Languedoc sur preuves de 1529. Admission aux Pages de la Reine le 14 janvier 1734 et aux Pages de La Grande Ecurie les 13 juillet 1761. Preuves devant Chérin le 28 août 1781 et pour une sous-lieutenance le 26 janvier 1786. La branche de Malevielle comparut à Mende en 1789. Confirmation du titre de comte par décret impérial du 29 avril 1863. (Chanlos) Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1788 et les Pages de la Grande Ecurie les 11 janvier et 6 février 1770. [ANF-1984 (Serviès), V07, SS, SS sup, ENFS n°34] Postérité d'André-Marie-Lucien (1881-1912).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une épée d'argent en pal garde en haut.

†**Revanger (de)** (1910) (Bourbonnais (Vichy)) : anobli le 6 avril 1718. [SS] Derniers du nom : Emmanuel (1838-1910).
D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules.

►**Revel du Perron (de) alias du Perron de Revel olim Janon** (Dauphiné) : Joffrey Janon du Perron, anobli par charge de maître ordinaire en la cour des comptes de Grenoble en 1604. Charge de secrétaire du roi, maison et couronne de France près de la Chambre des Comptes de Grenoble en 1681. [ANF-1981 (du Perron de Revel), WNS, SS, NG01, V07] Postérité de Robert (1887-1982).
Ecartelé : aux I et IV d'or au demi-vol de sable accompagné d'une étoile d'azur en chef à dextre ; aux II et III de gueules à une colonne d'argent, au chef chargé d'une aigle d'argent.

†**Révérard du Mesnil** (Normandie (Caen), Bourgogne) : anobli en 1594. [SS] Quid de Georges-Gustave (1906-1995) ép. 1934 Marcelle Barres d'où une fille. // Clémentine (1893-1971) // Gabrielle (1921-2000).
Ecartelé : aux I et IV de sinople à trois mouches d'or ; aux II et III de gueules à l'aigle d'argent.

†**Révérory (de) olim de Reveroni Saint-Cyr** (1891-1958) (Italie, Lyonnais (Lyon)) : anobli comme échevin de Lyon en 1723 et 1724. Certificat de noblesse pour le service militaire le 22 mai 1783. Octroi de la particule « de » le 20 avril 1864 pour la branche aînée. (branche cadette) Baron d'Empire le 30 octobre 1810, confirmé le 16 novembre 1816. [SS, NNF] Derniers du nom : Jules (1832-1883) d'où Camille (1860-1904) et Jeanne (1874-1942) // Henry (1840-1883) d'où Charlotte (1872-1920), Amélie (1875-1949) et Henriette (1881-1958).
De gueules au joug (ver tortillé) d'argent mis en fasce, au chef cousu d'azur chargé d'un soleil naissant d'or.

< !!> **Reversat de Cèlès de Marsac (de)** (Languedoc) : anobli par charge de conseiller au parlement de Toulouse en 1681. [SS, V07] Postérité d'Emmanuel-Marie-Jean (1898-1940) d'où Henri (1928-2007).

D'azur au chevron d'or chargé de trois roses de gueules accompagné de trois lions rampants du même, armés et lampassés de gueules deux en chef et une en pointe.

► **Reviers de Mauny (de)** (Normandie, Orléanais) : ancienne extraction 1469, maintenue 1634 et 1667. [ANF-1948, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'argent à six losanges de gueules, trois, deux et un.

† **Revigliasc (de) olim Revilliasc** (1909-1936) (Dauphiné) : extraction, preuves pour la Grande Ecurie en 1752, comparant en 1789 à Grenoble et à Gap. [SS] Derniers du nom : Louis-Charles (1727-1796) d'où Adélaïde Louise Sophie (1764-1860) et Albertine-Louise (1771-1855) // René (1830-1909) d'où Geneviève (1856-1905), Françoise (1857-1936) et Pierre.

D'argent au lion de gueules.

† **Revol (de Porte) (de)** (1851-1882) (Dauphiné) : Antoine de Revol, archer de la garde du Roi, anobli par L.P. le 9 avril 1591. [Le Bret] Derniers du nom : Jean-Claude de Revol (1766-1826) d'où Félicie (1797-1856), Christine de Revol de Porte (1800-1882), Hélène (1802-1841), Joseph (1803-1851) et Esther.

D'argent à trois trèfles de sinople, deux et un.

† **Rey** (1988-2014) (Languedoc (Albi)) : Jean-Pierre-Antoine Rey, maréchal de camp, Baron de l'Empire par décret le 19 mars 1808 et L.P. du 28 mai 1809. [V07] Derniers du nom : Jean (1862-1918) d'où Pierre (1888-1940) (d'où Jacqueline (1927-2014)), Isabelle (1890) et Jeanne (1893-1969) et Jacques (1898-?1988), sans enfant de son mariage avec Claude Schvarm. Son frère Louis (1866-1950) d'où François (1901).

Coupé : au I d'azur à une barre d'or accostée de deux étoiles d'or ; au II de sable à une forteresse d'or surmontée d'un L d'argent ; au franc-quartier brochant des barons militaires.

† **Rey de Baron (de)** (Comtat Venaissin) : Charles-François-Augustin de Rey-Dubaron, reçu docteur en droit de l'Université d'Avignon en 1778. Certificat de noblesse délivrés par Chérin pour le service militaire le 25 octobre et 29 novembre 1783. Derniers du nom : Jules (1822) d'où Marie-Marguerite (1858-1953) et Marie-Emilie-Pauline (1860).

► **Reydet de Vulpillières (de)** (Savoie, Comtat Venaissin) : anobli en 1560 et 1579. [ANF-1987, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux étoiles d'or en pointe d'un croissant d'argent.

► **Reynal de Saint Michel (de) olim de Raynal** (Languedoc, Martinique, Bordeaux) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1682. Maintenu noble à la Martinique en 1713 et à la Guadeloupe en 1769. [SS, V89, V07] Nombreuse postérité.

D'or au chevron de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Reynaud de Boulogne de Lascours (de) alias Reynaud** (1879-1909) : **anobli sous Louis XV.** (Boulogne de Lascours) comparant à Nîmes en 1789. Chevalier de l'Empire en 1809 puis baron en 1810. (Autre branche) baron Reynaud par L.P. de 1809. [WNS, GAF n°28916] Derniers du nom : Louis-Joseph (1786-1850) d'où Cécile-Sophie-Albertine (1827-1909) et Joseph-René (1830-1879).

D'argent au renard de gueules passant sur une terrasse de sinople, et au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Reynes (de)** (Languedoc (Lauraguais)) : décharge des droits de franc-fief en janvier 1783 comme noble d'extraction. [SS]

D'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un arbre terrassé de sinople et en chef de deux rainettes du même.

► **Reynold de Sérésin olim Reynaud** (Dauphiné, Bresse, Dombes) : Blaise (1697-1767), anobli par charge de conseiller au parlement de Dombes 1732-1752. [ANF-1981, SS, V07] nombreuse postérité issue de Paul (1843). *D'argent à la bande d'azur chargée de trois molettes d'or.*

< !!> **Ribault de Laugardière** (Normandie, Anjou) : extraction, maintenue noble le 17 novembre 1668 par La Galissonnière, intendant de Rouen (Ribault, sieur du Mesnil). Prend part aux assemblées de la noblesse de La Rochelle en 1789. [SS, NNF, V07] Postérité d'Alain (1918-2007).

De gueules à la fasce cousue d'azur chargée de trois besants d'or et accompagnées de trois croix ancrées d'argent.

► **Riberolles (de)** (Auvergne (Thiers)) : Barthélémy (1679-1763), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour des Aides de Montpellier en 1736-1762. Son fils Joseph-Just lui succéda de 1781 à 1783 puis son petit-fils Barthélémy (1746-1853) qui fit enregistrer le 2 février 1772 les lettres de vétérances obtenues par son grand-père. Comparait à Riom et à Moulins en 1789. [ANF-1998, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur au lion d'or rampant sur une tour d'argent maçonnée de sable.

< !!> **Ribes (de)** (Languedoc (Toulouse), Picardie, Paris) : Jean Ribes, avocat en parlement, receveur général des finances de Languedoc puis d'Orléans, directeur de la Monnaie de Perpignan, anobli par charge de secrétaire du Roi le 11 février 1764, mort en charge le 19 juin 1781. Comte héréditaire par L.P. du 16 juillet 1816, confirmé par L.P. du 29 juillet 1818 sur institution de majorat. Inscription et transmission du titre et majorat en date du 5 mai 1831 et ordonnance du 23 juin 1837, confirmée par Lettres du 27 septembre 1837. [ANF-1952, SS, SS sup, V07, ENFS n°10] Postérité de Jean (1893-1982).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux tours d'or et en pointe d'un lion rampant d'or tenant de sa patte une épée d'argent.

† **Ribeyrols (d'Entremaux (de))** (Languedoc (Saint-Jean de Maruejols), Forez) : anobli par L.P. le 16 septembre 1514. Maintenu noble en 1668. Comparait à Nîmes en 1789. [WNS, GAF n°28967, SS] Derniers du nom : Joseph-Louis-Xavier-Dominique (1788-) d'où Joseph-

Charles-Benjamin (1828-) d'où Alfred-Joseph-Casimir (1856).

Ecartelé : aux I et IV de gueules au cerf d'argent passant ; aux II et III de sable aux trois pals d'or.

► **Ribier (de) et Ribier de Cheyssac (de)** (Haute-Auvergne) : ancienne extraction 1428. Maintenu noble en 1666 et 1706. Preuves pour Saint-Cyr en 1764 sur titres remontant à 1428. Comparait à Saint-Flour en 1789. [ANF-1939 (Cheyssac), GAF n°28970, SS, V07] Postérité de Louis (1876-1936) et de René (-1973).
De gueules au lévrier saillant d'argent colleté de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

† **Ribiers (de)** (1901) (Comtat-Venaissin) : anobli par charges consulaires de la ville de Pernes dans le Comtat. [GAF n°28971, SS sup] Derniers du nom : Henri-Alexandre (-1896) d'où Jean-Georges (1865-1901).
De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent surmonté d'une palme d'or.

► **Ricard (de)** (Languedoc (Montpellier)) : ancienne extraction (filiation XIV^e siècle), Conseillers Maîtres en la Cour des Comptes de Montpellier. Maintenu noble le 10 décembre 1668 ; le 12 avril 1669 et le 30 mars 1697. Jugement de noblesse de la Cour des Comptes de Montpellier du 23 août 1780 qui les déclara nobles de races. Comparant à Béziers en 1789. Marquis de Vacquières par LP de juin 1718 pour une branche éteinte [WNS, GAF n°28989, SS sup] Postérité de François (1835-1890-1970).
De pourpre à une rose d'or, au chef d'azur à une croix d'or et un croissant d'argent.

† **Ricard olim Ricard de Lacaze (de)** (Rouergue) : Gabriel-Jean-Baptiste (1760-), anobli par L.P. du 22 février 1817. [WNS, GAF n°28986, SS, V07, ANBB/29/978] Derniers du nom : Adolphe-Armand (1835) d'où Joseph-Léonce-Galiot-Bénédict (1875).
De gueules au lion d'or surmonté de trois besants du même.

† **Richard d'Abnour (1921-1986) et Richard de Tussac** (Poitou) : extraction 1517, maintenue noble en 1728. Rattachement à la famille suivante non prouvée. [GAF n°29038, SS, V07] Derniers du nom : Lionel (-1913) d'où Lionel (1877-1896) et Marie. // Etienne (1845-1916) d'où Andrée-Nana (1879-1966) et Fernande-Anne-Marie (1892-1986). (branche de Tussac) François-Antoine Edoard (1786-1847) d'où Cornélie Marie Marguerite (1816-1895) et Edmond (1828).
De sinople au chevron d'or accompagné de trois merlettes d'argent.

† **Richard d'Aboncourt (1921-1926)** (Lorraine) : anobli en 1713 comme banquier des ducs de Lorraine. Conseiller-maître en la chambre des comptes de Lorraine au XVIII^e siècle. [SS] Derniers du nom : Alexandre-Antoine-Charles (1810) d'où (1) Emmanuel (1848-1921) et (2) Marie (1852-1926) et Sophie (1856-1923).
D'argent à l'aigle éployée d'azur.

< !!> **Richard de Latour** (Berry, Poitou (Montmorillon, Poitiers)) : Maintenu noble en 1600, 5 juillet 1669, 27 novembre 1697 et 13 septembre 1715. Comparait à Poitiers en 1789. [ANF-1948, GAF n°29037, SS, V07]

Postérité de Robert (1918-2006) d'où x, Isabelle (1946-1966), x, x et x.

De sable au chef de gueules chargé d'un lambel de cinq pendans d'or.

► **Richard de Soultrait** (Provence (Valréas), Nivernais) : Pierre (1682-1747), anobli par charge de conseiller-maître à la chambre des Comptes de Dole par provisions du 21 mai 1745, mort en charge le 4 octobre 1747. Comparait à Moulins en 1789. Comte romain le 2 août 1850. [ANF-1944, GAF, SS, TA, V07] Postérité de Gaspard (1855-1929) et de Roger (1859-1940).
D'argent à deux palmes adossées de sinople accompagnées en pointe d'une grenade de gueules tigée et feuillée de sinople.

Ecartelé : aux I et IV d'argent aux deux palmes adossées de sinople accompagnées en pointe d'une grenade de gueules tigées et feuillées de sinople ; aux II et III d'azur à la corne d'abondance d'or.

< !!> **Richard d'Ivry (de) et ► Richard de Vesvrotte** (Bourgogne (Beaune)) : anobli par lettres en 1561. Marquis d'Ivry par L.P. en 1776. Comte de Vesvrottes par L.P. du 27 décembre 1828. [ANF-1955 (Vesvrotte), SS, SS sup, V07] (Ivry) postérité de Bernard (1903-1939). (Vesvrotte) postérité d'Henri (1845-1914).
D'azur au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules.

(O) **Richard de Villersvaudrey** (Franche-Comté) : filiation 1495. Anobli par charge de conseiller au parlement de Besançon en 1650. Maintenu noble en 1697. Marquis de Villersvaudrey par L.P. en août 1742. Comparait à Besançon en 1789. [WNS, GAF n°29019, SS, V07] Philippe-Philéas (+ca 1870)
De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois quintefeuilles d'or.

► **Richaud / Richaud (de)** (Dauphiné, Languedoc) : Anobli par Louis XI en 1475, reconnu noble en 1554 par François de Lorraine, duc de Guise. Plusieurs branches : celle de Gastaud établie en Languedoc et maintenue noble en 1699. Comparait à Romans et Montélimard en 1789. [Le Bret, SS sup]
D'azur à une patte d'ours d'or posée en bande.

► **Richer de Forges** (Normandie (Avranches), Bretagne) : anobli en février 1472, maintenue noble en 1666 dans l'élection d'Avranches. [ANF-1995, SS, V07] Postérité d'Albert (1862-1949) et de Charles-Albert (1880-1942).
D'argent à trois chevrons d'azur chargés de cinq besants d'or.

† **Richerand** (1934) (Bugey (Belley)) : Anthelme (1779-1840), anobli par ordonnance royale du 4 février 1815, créé baron à titre personnel par ordonnance royale du 4 février 1829. Confirmation du titre de baron le 23 mars 1861 par ordonnance sans L.P.. [V07, SS, AN/BB/29/991] Derniers du nom : Louis (1875-1934) d'où Joseph (1914-1916).
De gueules au portail de l'hôpital Saint-Louis à Paris d'argent maçonné de sable surmonté de deux plumes d'or passées en sautoir.

† **Richeteau de la Coudre (de)** (1917-1967) (Poitou, Anjou) : filiation prouvée depuis Louis Richeteau, écuyer, sgr de La Coindrie au XVI^e siècle. Maire et

échevin de Poitiers en 1658. Maintenu noble en 1666, 1697 et le 11 décembre 1699 par l'intendant Maupéou. Preuves pour le service en 1783 et 1784. Comparait à Poitiers en 1789. [GAF n°29075, SS sup] Dernier du nom : Armand-Gustave (1845-1917) d'où Marie-Thérèse (1876-), Suzanne (1876-1930), Antoinette (1878-1966), Jeanne (1884-1967), Anne (1888-1923). Le nom de cette famille a été relevé par la famille Malcor par décret du 7 janvier 1966.

D'or à l'aubier de sinople fruité de sable et au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ.

► **Richoufftz de Manin (de)** (Allemagne, Noyonnais, Artois) : ancienne extraction en Allemagne. Maintenu noble par sentence le 29 novembre 1585 puis reconnu noble par L.P. du 12 septembre 1599. Maintenu noble en 1712. Admis aux Etats d'Artois en 1778 et 1788 à cause de la seigneurie de Manin. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1770. Comparait à Lille en 1789. [ANF-1934, WNS, GAF n°29082, SS, V07] Postérité de Jules (1861).

D'azur à trois rencontres de cerf d'or.

† **Richter (de)** (1906) (Suisse, Lorraine (Metz)) : Jean-Louis (1769-1840), Baron de l'Empire par L.P. du 25 mars 1809, confirmé par L.P. le 25 mai 1816. [SS, V07] Derniers du nom : Victoire de Richeter (1815-1872) d'où Augustine (1842), Anaïs (1843), Georges-Louis-Jules (1844-1871), Henri (1845-1906), Charles-Edouard (1847-1880), Charles-Léonce (1849-1856), Marie-Louise-Albertine (1850), Jules-Ferdinand (1852-1875). Le nom a été relevé par la famille Kiesgen.

D'argent à 4 cantons : I d'azur à l'étoile de 8 pointes d'or; II de gueules à l'épée en pal d'argent; III de gueules à une pyramide d'argent; IV d'azur au dextrochère d'or armé d'un cimenterre d'argent issant d'une nuée du même.

† **Ricouart d'Hérouville (de)** (1995) (Flandre, Île de France, Bretagne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1570 (puis 1719), comte d'Hérouville en décembre 1654. [ANF-1980, SS, V07] Derniers du nom : Adolphe-Georges (1842) d'où Georges-Edouard (1875), Maurice (1877-1940) (d'où Hubert-Jacques-Antoine (1910-1995)) et Marie (1880).

D'azur à l'ombre de soleil d'or au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de sable.

< !!> **Riencourt (de)** (Picardie) : extraction féodale 1206. Maintenu noble le 28 janvier 1701. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1789. Marquis le 25 juin 1860. [ANF-1953, SS, V07] Derniers du nom : Raoul (1879-1970) d'où Amaury-Olivier-Marie-Gratien (1918-2005) (d'où Guy (1967)), Marguerite (1920-1990) et Aleth (1924-1994). En extinction.

D'argent à trois fascés de gueules frettées d'or.

(0) **Rieu de Séverac (1956) et ► Rieu de Maynardier (du) olim Del Rieu** (Rouergue, Périgord) : Extraction. (Séverac) maintenue noble 1699 (Maynardier) filiation depuis Martial du Rieu, sieur de Maisonneuve d'où Michel du Rieu ép. en 1655 Marie Caillau. Maintenu noble en 1784. [SS, V07] (Séverac) Jean-Baptiste-Guillaume-Edgar (1855) d'où (1) Marie-Thérèse (1881), (2) Marguerite-Marie (1888-1978) et Pierre-Roger-Joseph (1892-1956) (d'où Antoinette).

D'argent à trois fascés ondées d'azur au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

► **Rieux de la Villoubert (des)** (Bretagne (Nantes)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1747 (**principe de noblesse suspect - non retrouvé**). Toussaint-Marie (1760-1843), anobli par L.P. le 12 octobre 1816 suite à l'ordonnance du 2 juillet 1816. [ANF-1974, WNS, GAF n°29112, SS, V07, WP] Postérité d'Emile (1855-1932) et de son cousin Yves-Guy-Maurice (1848-1893).

D'azur à trois têtes de more d'argent posées deux et une.

< !!> **Rigal (de Puechmartin) (de)** (Agenais, Auvergne) : Extraction 1545, maintenue noble en 1666. Comparait à Saint-Flour en 1789. [ANF-2000, GAF n°29119, V07] Postérité de Jean (1877-1964).

Parti : au I d'azur à la fasce d'or chargée d'une corneille de sable ; au II d'or à un château de trois tours de gueules celle du milieu accostée de deux haches d'armes d'azur.

► **Rigaud (de) olim Rigaud de Corneille et des Alauzes (de)** (Languedoc) : Joseph-Julien-Honoré (1748-1794), conseiller au parlement de Toulouse en 1769-1790. Comparant avec la noblesse dans la sénéchaussée de Castelnaudary et à Toulouse en 1789. [SS, NG01] En charge de noblesse graduelle donc de noblesse inachevée. Postérité de Stanislas (1915-1985).
Écartelé : aux I et IV, d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois merlettes du même (Rigaud), aux II et III, fascé d'or et de gueules au chef d'hermines (Clermont-Lodève).

† **Rillart alias Rillart de Verneuil** (1917-2005) (Picardie) : Filiation 1580. Jacques Rillart (1625-1696), anobli par charge de Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1676. Comparait à Laon en 1789. Addition du nom de Verneuil par décret du 22 mars 1862. [GAF n°29157, SS, NG01] Derniers du nom : Ludovic (1869-1917) d'où Gisèle (1899-1981), Nicole (1900-1982), Claude (1902-1922) et Monique (1909-2005).

D'azur au lion d'argent, au chef du même chargé de trois merlettes de sable.

► **Rimonteil de Lombarès (de)** (Agenais, Périgord) : ancienne extraction. Agrégée à la noblesse au XVIIIe siècle. Comparait à Agen et en Périgord en 1789. [ANF-1937, WNS, GAF n°29166, V07] Postérité de Guy (1863-1909).

D'or à trois aigles de gueules.

Parti : au I d'or à trois aigles de gueules ; au II de gueules à la branche d'olivier d'or chargée d'une corneille de sable au chef cousu d'azur chargé d'une croix pattée d'argent accostée de deux étoiles du même.

► **Riollet de Morteuil (de)** (Poitou, Bourgogne, Velay) : ancienne extraction 1461, maintenue noble 1669 et 1692. Admis aux Etats de Bourgogne en 1650. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1684. Eteinte en France en 1928 mais subsistante en Belgique. [ANF-1948, SS, PPC] Postérité d'Adhémar (1865-1928).

De gueules au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, posées deux et un

► **Riols de Fonclare (de)** (Languedoc, Auvergne) : (branche subsistante) Sébastien de Riols, seigneur de Fonclare et Pierre-Jacques-Etienne de Riols, son fils

habitants des Verrières de Moussans, diocèse de Saint-Pons, furent confirmés dans leur noblesse, en vertu d'un précédent jugement de maintenue, rendu par M. de Villevieille, gouverneur de la viguerie de Sommières, par arrêt rendu le 19 octobre 1753, à Sommières, par le vicomte de Narbonne Pelet (AR). Arrêt sur preuves filiatives remontant à Bernard de Riols vivant en 1480, qui testa en 1498. (branche aînée éteinte de Trémolèdes) : maintenue noble le 20 avril 1668 par M. de Fortia, intendant en Auvergne, Preuves de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1788 et pour Saint-Cyr en 1724 et 1785. (branche de Moussans éteinte au XIXème siècle) maintenue noble le 5 janvier 1671 par l'intendant du Languedoc. (branche du Plos et du Crouzet) Maintenue noble en 1690. [ANF-1981, WNS, GAF n°29175, SS, V07, AL Roque, SS sup] Postérité de René (1896-1944) et de Georges (1870-1952).

D'argent à un arbre arraché de sinople au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or. (branche d'Auvergne éteinte en 1915) : D'azur à un croissant d'or surmonté de deux étoiles de même.

► **Riout de Neuville** (Normandie (Lisieux)) : maintenue noble en 1463 par Montfaut. Confirmation de noblesse en 1596. Maintenue noble d'extraction par la Cour des Aides de Normandie le 6 juillet 1658, au Conseil d'Etat le 6 novembre 1658 et 17 septembre 1664, à la chambre souveraine des francs-fiefs le 18 juin 1660 et à l'intendance de Rouen le 16 octobre 1666. Preuves pour les Pages du Roi en la Petite Ecurie en 1781 et le 20 juillet 1784. Comparait à Pont-l'Évêque, Caen et Arentan en 1789. Marquis et comte de Neuville sur institution de majorat par L.P. du 16 avril 1825. Pair de France le 5 novembre 1822. Baron-pair héréditaire par L.P. du 4 août 1828. [ANF-1983, WNOR, WNS, GAF n°29187, SS, V07] Postérité de Joseph (1863-1926).

D'argent à l'aigle à deux têtes à la bordure engrêlée du même.

► **Rioust des Villes-Audrains de Largentaye** (Bretagne) : Frédéric-Auguste (1764-), anobli par L.P. du 22 juin 1816. [ANF-1935, WNS, GAF n°29189, SS, V07, ENFS n°27] Postérité de Marie-Ange (1797-1856).

D'azur au coq d'argent crêté barbé et membré de gueules accompagné de trois étoiles d'or.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au coq d'argent et trois étoiles d'or (Rioust) ; aux II et III de gueules à l'épervier d'argent accompagné en chef d'un croissant versé accosté de deux molettes et soutenu d'une troisième, le tout d'or (Lesquen de Largentaye).

► **Rioux de Messimy (des) olim Desrioux de Meisniy** (Aunis, Dombes, Martinique) : Antoine Desrioux, 1^{er} président au Parlement de Dombes, comte de Messimy par L.P. de 1699. Maintenue noble à la Martinique en 1772. Preuves pour le service en 1785. Comparait en Dombes et à Bourg en 1789. [WNS, SS, GAF n°29191] Derniers du nom : Roger-Marie-Alexandre (1874) d'où Alice (1905-1994), Germaine (1908) et Antoine-Jean-Marie-Maurice (1912)... Décès de Guy (1945-1990), Ralph (1950-1997)... sous le nom Desrioux de Messimy. Subsiste Guy, Lorenz, Serge, Diane..

D'azur à la bande d'argent chargée de trois trèfles de sable et accompagnée de deux besants d'or.

† **Ripert d'Artaud de Montauban (de)** (1921) (Dauphiné (Saint-Martin de Clelles en Trièves),

Provence) : Condamnée comme faux noble en 1667. André de Ripert reçoit des lettres de réhabilitation de noblesse en 1670. (branche cadette de Montclar éteinte au XIXe siècle) Maintenue noble en 1701. Marquis de Montclar par L.P. en 1769. [WNS, SS, GAF n°29194] Dernier du nom : François (1843-1921).

Ecartelé aux I et IV de gueules au château à trois tours d'or ; aux II et III d'azur à trois tours d'or. Sur le tout de gueules à la fleur de lys d'or traversée par une fasce d'azur.

► **Ripert (de Fabry) d'Alauzier (de)** (Dauphiné, Comtat venaissin) : ancienne extraction 1443. (branche aînée) dérogea – Lettres de réhabilitation en 1616, confirmation noble en 1646. (branche cadette subsistante) Admission aux Pages de la Petite Ecurie en 1700 et 1735. Marquis par bref pontifical le 10 mai 1741. Comparait à Montélimar en 1789. [ANF-1975, WNS, GAF n°29195, SS, V07] Postérité d'Eugène (1802-1887) et d'Amalric (1804-1865).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la fleur de lys d'or à une fasce de gueules brochant sur le tout chargée à dextre d'un croissant d'argent et à senestre d'un soleil d'or ; aux II et III d'azur à la bordure d'or et une croix de Lorraine de gueules brochant sur le tout.

Ripert (Comtat Venaissin) : Alexandre-Antoine-Calixte (1770), baron de l'Empire par L.P. du 28 janvier 1809, confirmé à titre héréditaire en 1815. Son neveu Joachim institué par testament de son oncle héritier de celui-ci. [WNS]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges du même.

Parti : au I de sable au chevron d'or accompagné en pointe d'un sanglier d'argent contourné et accroupi la tête tournée à dextre et surmontée en chef de trois étoiles d'argent ; au II coupé de gueules à l'épée haute d'argent en pal et d'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges du même.

† **Ripoud de La Salle (1908-) et Ripoud de La Bresne** (Bourbonnais) : Jean Ripoud (1698-1738), Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Moulins dès 1724. Son fils Nicolas Ripoud de La Salle (1717-1793), lui succède dans la charge de 1736 à 1758 (Lettres d'Honneur). Comparait à Moulins et à Verneuil en 1789. [WNS, GAF n°29199] (La Salle) Derniers du nom : Henri (1827-1908) d'où Alice (1876- après 1900).

D'azur à la fasce d'argent accompagné en chef de deux trèfles et en pointe d'une étoile le tout d'argent.

† **Rippe de Beaulieu de Sablé (de)** (Angoumois, Saintonge) : échevin d'Angoulême en 1598. Maintenue noble en 1698./ Comparait à Saintes en 1789. [WNS, GAF n°29200] Dernière du nom ? Anne-Charlotte-Claire (1823).

D'argent à l'aigle éployée de sable accompagné de trois serres d'aigle du même, deux en chef adossées et une en pointe.

► **Riquet de Caraman (de) et Riquet de Caraman-Chimay (de)** (Languedoc, Toulousain, Île de France, Belgique) : filiation depuis Nicolas Riquetti en 1565. Pierre-Paul Riquet, Lettres de réhabilitation de noblesse le 20 novembre 1666 et créé baron de Bonrepos. Maintenue noble le 20 janvier 1670, comte de Caraman le

6 août 1670. Honneurs de la Cour en 1770, le 18 janvier 1786 et 4 février 1789. Comparait à Béziers et à Carcassonne en 1789. (duc de Caraman) Pair de France héréditaire le 17 et 19 août 1815, Marquis-Pair héréditaire le 31 août 1817, confirmé par Lettres le 9 décembre 1817, duc de Caraman ad personam le 31 mai 1828 puis Duc-Pair héréditaire par ordonnance du 10 mai 1830 non suivie de L.P., confirmé duc par décret impérial le 19 juin 1869 et lettres du 4 mai 1870. (prince de Chimay) titre reconnu par diplôme du Roi des Pays-Bas le 21 septembre 1824 et par Lettres du Roi des Belges le 20 avril 1856 et 15 mars 1867. [ANF-1938, WNS, GAF n°29201, SS, V07] Subsiste dans les deux lignes.

D'azur à la bande d'or accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys d'or défaillante à dextre fleuronée du même et en pointe de trois roses d'argent posées en orle.

†**Riquetti de Mirabeau** (1884-1932) (Provence (Seyne), Dauphiné) : filiation depuis Antoine (alias Honoré), juge à Digne en 1411. Confirmé noble en 1668, marquis de Mirabeau par L.P. de juillet 1685. Maintenu noble en 1698. Comte de Beaumont par L.P. en 1715. Un député de la noblesse de Limoges en 1789. [SS, GAF n°29202] Derniers du nom : Gabriel (1819-1884) et son frère Joseph-Arundel (1820-1860) d'où Sybille (1849-1932).

D'azur à la bande d'or accompagnée en chef d'une demi-fleurdelys du même, défaillante à dextre et fleuronée d'argent, et en pointe de trois roses du même, rangées en orle.

†**Riqueur dit Lainé olim Riqueur** (1912-1961) (Bretagne (Nantes)) : Pierre-Marie Riqueur (1778-), Lettres de noblesse par L.P. du 17 janvier 1817, Baron héréditaire par L.P. du 4 décembre 1819 suite à l'ordonnance du 12 septembre 1819. Autorisé le 7 novembre 1819 à ajouter à son nom celui de Lainé. [WNS, GAF n°29204, AN/BB/975] Derniers du nom : Adolphe-Marie (1802-1883) d'où Charles-Alfred (1835-1912).

Tiercé en fasce, au I de sable à l'épée d'or posée en fasce, la pointe à dextre, surmontée d'une branche d'olivier d'or, feuillée de sinople ; au II d'or au cheval abattu de sable ensanglanté de gueules ; au III de gueules au navire d'argent voguant sur une onde du même.

<!!>**Riston** (Irlande ou Angleterre puis Lorraine) : Albert (1731-1785), avocat à la cour, substitué de monsieur le procureur général au Parlement de Lorraine, anobli par charge de secrétaire du Roi en 1775, mort en charge le 14 juin 1785. Comparait à Nancy en 1789. [ANF-1949, WNS, SS, GAF n°29211, SS, V07]. Derniers du nom : Jacques (1889-1964) d'où Jean d'où Nicole (1954), Anne (1956), Solange (1958), François (1963) (sans postérité en 2005). En extinction.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 abeilles et en pointe d'un caducée le tout d'or, au chef d'argent.

<!!>**Rivals (de)**, <!!> **Rivals de Boussac (de)** et ►**Rivals-Mazères (de)** (Languedoc (Lavaur)) : ancienne extraction 1403. Maintenu noble le 14 octobre 1521 par les commissaires au règlement des tailles. Maintenu noble le 19 octobre 1668, le 13 juillet 1669 (branche de Mazère) et le 17 octobre 1670 par Bazin de Bezons, intendant du Languedoc. Admission aux Ecoles Royales Militaires le 10 septembre 1779 et en 1788. Certificat de

noblesse pour une sous-lieutenance le 13 septembre 1787 (AR). Vote noble à Carcassonne et à Toulouse en 1789. [ANF-1956 (Boussac), WNS, GAF n°29222, SS, SS sup, V07, ENFS n°40] (Boussac) Alain (1913-1998) d'où Bruno (1939-2004) // postérité de Louis (1901-1988). (Mazères) postérité d'Alphonse (1837-1920).

D'azur à un sautoir d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent, au flanc de l'écu de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant aussi d'argent.

†**Rivau (du)** (Touraine, Poitou) : filiation 1452. Preuves pour Saint-Cyr en 1687. Comparait en Poitou en 1789. [WNS, GAF n°29226]

De gueules à la fasce de quatre fusées et de deux demies d'argent.

<!!>**Rivaud de la Raffinière (de)** (Poitou) : Olivier Macoux (1766-1839), général de division en 1802, baron de l'Empire par L.P. le 29 juin 1808, comte de La Raffinière le 31 janvier 1818. [SS, V07] Derniers du nom : René (1887-1971) d'où Micheline (1929), Guillemette et Claude. // Hervé (1896-1976) d'où Ghislaine (1925-2006), Maud et Isabelle (1929-2017). Un rameau issu d'un frère du 1^{er} baron est demeuré non noble. En extinction.

Coupé : au I parti d'azur à l'épée d'or en pal et d'argent à deux jumelles de sable en bande ; au II d'azur au lion ailé d'or la tête sommée de trois étoiles d'or.

Rives de Mazelet : Nom porté aujourd'hui par Stéphane mais sans lien avec la souche noble.

►**Rivérieux de Varax (-Sédaiges) (de) et Rivérieux de Chambost de Lépin (de)** (Bourbonnais, Lyonnais, Beaujolais, Bresse, Savoie) : Etienne (1656-1731), marchand, banquier à Lyon, anobli par charge de secrétaire du Roi le 12 avril 1719, mort en charge en 1731. Comparait avec la noblesse à Lyon et à Bourg-en-Bresse en 1789. Preuves pour le service en 1781. [ANF-1935, GAF n°29237, SS, SS sup, V07, ENFS n°27] Nombreuse postérité. Une branche dite de l'Arbaletrière est demeurée non noble.

D'azur à la rivière d'argent surmontée d'un croissant du même.

†**Rivet (de)** (1872-1925) (Limousin) : Léonard-Philippe (1768), chevalier de l'Empire le 22 novembre 1808, Baron de l'Empire par L.P. le 9 mars 1810. [WNS, GAF n°29243, AN BB/29/967 et 970] Derniers du nom : Jean-Charles (1800-1872) d'où Marie-Joséphine (1834-1907), Marie-Gabrielle-Eugénie (1836-1925), Gabriel-Alexandre (1840-1870) d'où François (1869-1869).

D'or à l'amphystère d'azur au vol ouvert de sable.

►**Rivière (de)** (Vivarais (Saint Crigues), Dauphiné) : Claude-Léonard (1748-1828), garde du corps, maréchal de camp, baron par L.P. du 2 avril 1822 avec réversion sur neveu. « à charge pour ledit neveu de se présenter devant le Garde des Sceaux de France pour obtenir de nouvelles lettres patentes ». Transmis à son neveu Louis de Rivière [ANF-1949, AN/BB/29/976, GAF n°29253, SS, V07] Postérité de Joseph (1861-1936).

D'or à trois épées hautes de gueules rangées en fasce soutenant une couronne du même.

†**Rivière (de)** (1890-1907) (Bourbonnais) : Maintenu noble par sentence des Elus de Bourges le 15 mai 1634 et

en 1716. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778. Charles-François (1763-1828), pair de France héréditaire les 17 et 19 août 1815, marquis-pair héréditaire le 31 août 1817, confirmé par Lettres du 26 décembre 1818, duc-pair héréditaire le 30 mai 1825 sur promesse de majorat non régularisé. [SS] Derniers du nom : Charles (-1870) (d'où Délic-Louise-Gabrielle (1842-1907) ; Louis (1817-1890)

Fascé d'argent et d'azur au chevron de gueules brochant sur le tout.

► **Rivière de Laubinière et de Vauguérin** (Bretagne) : filiation depuis Antoine Rivière, sieur de Vauguérin au XVIIe siècle. Qualification d'écuyers dès 1741. [WNS, GAF n°29262, Diou-1994] (Vauguérin) postérité d'Emmanuel (1895-1941).

D'or flanqué de deux rivières au naturel

† **Rivière de Labatut (de)** (Armagnac, Bigorre) : extraction 1550. Maintenu noble le 18 décembre 1697. [SS, V07]

D'or à trois épées hautes de gueules rangées en pal soutenant une couronne du même.

► **Rivière de La Mure (de)** (Dauphiné, Provence, Comtat Venaissin) : **Preuves pour Malte en 1661, Syndic de la noblesse de Provence en 1730.** (La Mure). Pierre-Charles pourvu de la charge de Conseiller-Secrétaire du Roi, garde des Sceaux au Parlement de Grenoble en 1769/1775-1790. Comparait à Grenoble et à Vizille en 1789. [GAF n°29249, SS sup, PPC, AQT, ADF n°15] Noblesse inachevée.

De gueules à la croix engrelée, componnée d'or et d'azur de treize ou neuf pièces.

<!!> **Rivoire de La Batie (de)** (Dauphiné, Savoie, Forez) : extraction féodale 1288. Marquis du Palais en 1626. [SS, V07] La Branche de Rivoire du Palais fut possessionnée en Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles. Postérité de Robert (1924-1989).

Fasce d'argent et de gueules à la bande d'azur brochant sur le tout chargé de trois fleurs de lys posées en bande.

► **Robert (des)** (Languedoc, Lorraine) : extraction 1542. Maintenu noble le 18 décembre 1670 par Bazin de Bezons, intendant du Languedoc (AR). Comparution pour l'ordre de la noblesse dans la bailliage de Sarrelouis (AR). [ANF-1933, SS, V07] Postérité de Melchior-Adolphe (1806-1865).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois grenades tigées et feuillées d'argent au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

D'azur au chevron d'or brochant sur une divise d'argent surmontée de deux étoiles du même, le chevron accompagné de trois soucis tigés et feuillés d'or, posés deux et un.

† **Robert d'Aqueria de Rochegude** (1940-1949) (Dauphiné, Comtat-Venaissin) : Filiation depuis Joseph-Rodolphe de Robert, citoyen d'Avignon, comte du Sacré Palais du Latran le 15 novembre 1685. Marquis par le Duc de Parme en 1741, confirmé par le St Siège le 19 juin 1742. Preuves pour le service en 1784. [GAF n°29339, SS, SS sup] Derniers du nom : Ernest (1829-1899) d'où Marguerite (1861-1949), Félix (1863-1940), Hippolyte (1866-1924) et Catherine (1874).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la colombe d'argent tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople et au chef d'or chargé de trois roses de gueules ; aux II et III échiqueté d'or et de gueules de douze pièces chaque point de gueules chargé d'une rose d'or.

<!!> **Robert de Boisfossé** (Bretagne, Bas-Poitou) : filiation depuis Pontus Robert dont le fils Alain, écuyer, vivant en 1404. Maintenu noble le 24 septembre 1667 par Barentin et le 1^{er} décembre 1712 par Jean-Baptiste des Gallois de la Tour, intendants de Tours. Reçu aux Etats de Bretagne en 1764. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 5 janvier 1683. [ANF-1975, SS sup, V07, ENFS n°36] Postérité de Joseph (1887-1970).

D'azur au lion rampant d'or.

Robert d'Escragnolle-Taunay (Provence) : maintenue noble en 1677, preuves pour les E.R.M en 1785, reçue aux Etats de Provence de 1787 à 1789. Subsistante au Brésil en 2009 avec Alfredo- Henrique.

D'or au sautoir de sinople, accompagné en chef d'un roc d'échiquier du même

† **Robert du Châtelet (de)** (1930) (Béarn, Champagne) : preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1767 et 1774. Comparant à Vitry-le-François en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : Auguste (1818-1882) d'où Ernestine (1843), Albert (1850-1930), Henri (1852-1897) (d'où Marguerite (1882-1914)) et Marie (1854-1921).

De gueules à l'aigle éployée d'argent surmontée d'un croissant du même et accostée de deux étoiles d'or.

► **Robert du Gardier olim Robert** (Dauphiné, Vivarais, Barrois) : Pierre-Charles (1742-1818) fut pourvu de la charge de Président-Trésorier de France au bureau des finances de Grenoble en 1766, en charge en 1789. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Autorisée par ordonnance en 1816 et 1841 à relever le nom de du Gardier. [Inédit – GAF n°29313, SS, ADF 15, PPC] Postérité de Raoul (1844-1886).

D'azur au lion d'argent regardant un soleil mouvant de l'angle dextre du chef

Robert de Hautequère (de) (Comté de Foix) : extraction, maintenue en 1698 à Montauban. [ANF-1991, V07]

D'azur à un chevron d'argent accompagné de trois noisettes d'or la tête en bas deux et une au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

† **Robert de La Goupillière** (1976) (Bretagne) : maintenue noble le 15 avril 1669. [SS] Derniers du nom ? : Jean-Marie-Joseph-Louis (1884-1917) d'où Armande-Jeanne-Juliette (1912-2014) et Joseph (1915-1976).

De sable au moineau colleté du champ.

► **Robert de Latour** (Dordogne) : familles de gentilhommes-verriers. Famille de cafetier et menuisier au XIXe siècle. **Subsistante mais quel principe de noblesse ?**

► **Robert de Lafregeyre (de)** : famille de gentilhommes-verriers. **Subsistante mais quel principe de noblesse ? voir Dioudonnat 1994**

► **Robert de Lalagade (de)** **Subsistante mais quel principe de noblesse ? voir Dioudonnat 1994**

► **Robert (de La Salle) de Lézardière** (Poitou) : filiation prouvée depuis Vincent, sgr de La Baraudière, partage noble le 24 octobre 1457. Maintenu noble le 2 septembre 1667 et 7 novembre 1697. Admission aux Pages de la Grande Ecurie le 13 octobre 1753. Certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 15 mai 1782 et pour les aspirants garde marine le 15 juin 1782. [ANF-1970, V07, SS, ENFS n°43] Postérité de Marc Paul (1848-1909).

D'argent à trois quintaines de gueules.

† **Robert de Lignerac de Caylus** (1905) (Limousin, Quercy, Auvergne) : ancienne chevalerie. Grand d'Espagne de 1^{ere} classe et titre de duc de Caylus par héritage des Tubières le 3 mai 1770, reconnu en France en 1770, duc à brevet en 1783. Honneurs de la Cour en 1771, 1783 et 1784. Duc pair héréditaire le 28 février 1818. [SS] Derniers du nom : Joseph-François (1820-1905).

D'argent aux trois pals de gueules.

► **Robert de Saint-Victor** (Normandie (Rouen)) : Louis (1644-1719), anobli par charge de maître des comptes en la chambre de Normandie le 14 mars 1661, mort en charge en 1719. Son fils Louis (1687-1765), conseiller au Parlement de Normandie pourvu le 20 juillet 1710, reçu le 2 septembre 1710, résigne le 7 juillet 1758, honoraire avant 1744, l'est toujours en 1763. Comparant à Rouen en 1789. [SS, V07, Arundel de Condé (d')] Nombreuse postérité.

D'argent au lion rampant d'or.

► **Robert de Saint-Vincent** (Perche, Île de France, Picardie) : Jean Robert (1555-1645), greffier du présidial de Chartres, conseiller secrétaire du Roi. Il exerça cette charge de 1584 à 1586, durée insuffisante pour acquérir la noblesse héréditaire. Son petit-fils Pierre Robert de Saint-Martin (1643-1727) : « en 1684, il acquit de Jean de Gouville, capitaine au régiment de Vendoeuvre, le château et la terre de Fessard en Gâtinais, près de Montargis, ainsi que le fief de Saint Vincent qui l'entourait et en dépendait. Il prit alors le titre de vicomte de Fessard et de Saint Vincent. Cependant, sa qualité de noble lui fut alors contestée et le 26 août 1684, en vertu d'un rôle arrêté en conseil le 2 juillet précédent, il fit l'objet d'une contrainte d'avoir à s'acquitter d'une somme de 3000 frs pour le règlement des droits de franc fief résultant de son acquisition. Il forma aussitôt opposition excipant non seulement de sa qualité d'avocat depuis 30 ans et de bourgeois de Paris, mais surtout de sa qualité de petit-fils de secrétaire du roi ayant exercé pendant plus de 20 ans, ce qui lui avait conféré la noblesse. Par ordonnance des commissaires généraux rendue à Versailles le 1^{er} septembre 1693, et par une lettre de Monsieur d'Argenson, procureur de la chambre souveraine des francs-fiefs, il fut déchargé de toute contrainte et à cet égard avec défense de faire aucune poursuite contre lui, sa qualité de noble lui ayant été reconnue. Malgré cela, en 1712, ayant acquis le fief de Chesneau près de Fessard, il fut à nouveau taxé d'un droit de franc-fief le 29 juillet 1712. Il protesta à nouveau, et sa noblesse fut encore reconnue en tant que petit-fils d'un secrétaire du roi et fut déchargé du rôle le 23 août 1712. Après avoir fait carrière comme avocat au parlement, il en devint le Doyen des avocats. » Son fils Pierre-Nicolas (1676-1747), avocat en 1703, conseiller au Grand Conseil

en 1705, puis au Parlement le 18 mai 1708. (branche de Septeuil) Dispensé du Marc d'Or le 31 juillet 1778 (AR). Louis-Antoine (1802-1852), vicomte par L.P. le 12 septembre 1817, confirmé le 21 février 1818 pour Pierre-Antoine (1756-1826), oncle du précédent. [ANF-1996, SS, SS sup, V07, Bluche, ENFS n°11] Postérité de Gustave (1829-1923).

D'or à la vache passante de gueules accornée accolée et clarinée d'azur à l'étoile du même posée entre les cornes et au chef d'azur plein.

† **Robichon (de)** (-1959) (Bretagne (Plessy, Côtes du Nord)) : extraction, maintenue noble le 6 septembre 1669. [SS] Deniers du nom : Théophile (1842) d'où Marie-Angélique (1878-1959).

D'argent à trois rencontres de cerf de gueules, deux et une, au croissant monté de sable posé en abîme.

► **Robien (de) olim Gauteron (de) et Gautron** (Bretagne) : extraction féodale 1389. Par suite d'une alliance se substitue en 1605 aux nom et armes de la première maison de Robien, issue de la maison ducal de Bretagne. Maintenu noble le 26 septembre 1668 et 29 juillet 1670. Honneurs de la Cour. [ANF-1975, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur à dix billettes d'argent quatre, trois, deux et une.

Robillard (de) et Robillard de Beaurepaire (de) (Haute-Normandie) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement et la Cour des aydes de Normandie à Rouen en 1707- lettres d'Honneur du 10 mai 1729. [ANF-1975, V07, SS sup]

D'azur à trois fasces alaisées d'or.

< !> **Robillard de Magnanville** (Normandie, Île de France (Paris)) : filiation suivie depuis Antoine-Jean-Baptiste Robillard, seigneur de Pérouville, trésorier principal de l'extraordinaire des guerres. Jacques-Florent (1757-1834), baron de l'Empire sur insinuation de majorat par L.P. du 22 octobre 1810, confirmé par L.P. du 14 décembre 1822. Confirmé par arrêté ministériel du 22 juillet 1882. [ANF-1948, SS, V07, ENFS] Autorisation par ordonnance du 7 janvier 1824 du nom de Magnanville. Postérité de Jean (1899-1970).

D'or à trois écrevisses de gueules, posées en pal, deux et une.

► **Robin de Barbentane (de)** (Provence) : anobli et confirmé en 1479, maintenue noble le 29 août et 27 septembre 1669 et 1707. Confirmé marquis par Lettres du 15 mars 1862, 13 mai 1863 et par arrêté de 1879. [ANF-1946, SS, V07] Postérité de Roland (1892-1970).

Fascé d'or et de gueules de quatre pièces, l'or chargé de trois merlettes de sable, deux et une.

† **Robin de Châteaufur (de La Tremblaye)** (Berry) : extraction, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1762. [SS] Derniers du nom : Charles (1830-1895) d'où Jacques (1882-1882), Henriette (1885-1931), Blanche (1886) et Françoise (1890-1965).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à deux clés d'argent passées en sautoir accompagnées en chef d'une coquille d'argent en flancs et en pointe de trois coquilles d'or placées une sur chaque flanc et la 3^e à la pointe de l'écu (Robin) ; aux II et III d'or au chevron de gueules accompagné de trois palmes de sable, deux en chef et une en pointe, celles du chef adossées (Coulogne).

► **Robin de La Cotardière** (Berry (Issoudun)): noblesse inachevée. Secrétaire du Roi 1776-1790. [V07]
D'azur au lion passant d'or surmonté d'un mouton d'argent.

< !!> **Robineau de Rochequairie** (Bretagne, Poitou (Venainsault)): ancienne extraction 1432. Maintenu noble le 24 septembre 1667, 4 octobre 1699 et 22 mars 1715. [ANF-1967, SS, V07] Postérité de Daniel-Jérôme (1856-1919).

De gueules à la croix ancrée d'argent au chef d'argent chargé de cinq tourteaux de gueules en fasces.

< !!> **Robinet de Cléry** (Barrois (Dun)): Anobli le 5 juillet 1823. [ANF-1977, SS, V07]. Postérité de Bernard (1933-1985).

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une rose tigée d'argent et au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'argent.

< !!> **Robinet de Plas et †Robinet de La Serve** (Périgord, Angoumois, Île de la Réunion): extraction 1500. Maintenu noble en 1667 et 1697. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778 et 1781. [ANF-1964 (Plas), SS, V07] (Plas) postérité de Bernard (1901-1981) et de Roger (1913-1963). (La Serve) Derniers du nom: Jean-Norbert (1828-1896) d'où Emmanuel (1858), César (1862) et Marguerite.

Ecartelé: aux I et III d'azur à la tour crénelée d'or; aux II et IV d'azur à trois jumelles de gueules posées en bande.

† **Robiou de Troguindy** (1905) (Bretagne): Maintenu noble en 1726 et 1776. [SS] Derniers du nom: Jean-Marie (1768-1849) d'où Bertrand-François (1811-1858), Marie-Anne (1812), Hippolyte-Marie (1815), Henriette Françoise (1815), Adolphe-Jean-Marie (1818-1905) et Louise-Clotilde-Marie-Judith (1821).

D'argent à trois fasces d'azur.

< !!> **Robuste de Laubarière** (Normandie, Angoumois): extraction. Certificat de noblesse délivré par d'Hozier pour la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr le 5 avril 1750 (AR). [ANF-1997, V07] Olivier (1883-1953) d'où Laure (1908-1994), Jean (1912-2002) (d'où x), Paul (1918-1988) (d'où Olivier d'où Stanislas (1994)), Andrée (1920-2002) et x.

De gueules à deux lions affrontés d'or en chef et au rocher du même en pointe.

Rocca-Serra (de) (Corse): extraction 1556, maintenue par le conseil supérieur en 1772. [SS, V07]

D'argent à la tour au naturel accompagnée en chef d'une aigle de sable tenant dans ses pattes une balance du même.

Rochas d'Aiglun (de) olim de Roxas (Dauphiné): preuves pour Malte 1557-1579. Cette famille semble descendre de Jean de Rochas, député de la noblesse de Digne aux Etats de 1487. [Le Bret]
De gueules à la rose d'or soutenue d'un croissant d'argent

† **Roche du Teillois (de)** (1975-1992) (Lorraine): Léopold de Roche, capitaine de dragons, maintenue noble en 1761. [ANF-1935, SS, V07] Derniers du nom: Alexandre

(1837-1915) d'où Madeleine (1874-1964) // Aymar-Jean-Henri (1867-1901) d'où Valentine-Marie-Elisabeth-Yvonne (1894-1961), Charles-Joseph-Xavier (1897-1975) et Jeanne-Thérèse-Marie-Antoinette (1900-1992).
D'azur à une roche issante d'argent.

► **Rochechouart (de) et Rochechouart de Mortemart (de)** (Limousin, Nivernais): Extraction féodale, filiation 980, duc de Mortemart en 1650 (branche cadette), Reçus 13 fosi aux Honneurs de la Cour de 1732 à 1783. [ANF-1939, SS, V07] « La maison de Rochechouart est une des plus anciennes et des plus illustres du royaume ». *Fascé, ondé, enté d'argent et de gueules de six pièces.*

► **Rochefort (d'Epercieux et La Valette) (de)** (Forez, Russie, France): extraction 1510. Comparant en Forez en 1789 (AR) (« de Rochefort, chevalier, seigneur de Beauvoir et comte de Bussy » = Antoine-Camille de Rochefort (1743-1793)). Une branche émigra en Russie et en revint en France qu'en 1920. [ANF-1939, SS, V07] Constantin (1875) d'où Nicolas (1902), Alexandre-Beauvoir (1904) et Constantin (1906) (d'où postérité). *Parti de vair et de gueules.*

Parti: au I d'azur à trois fleurs de lys d'or, au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueules; au II de vair plein.

► **Rochefort (de)**: Antoine (1819-1895), comte Romain. Famille différente de la précédente.

► **Rocher de La Baume du Puy-Montbrun (de)** (Vivarais, Roussillon): « vivant noblement » sous l'ancien régime. Convoqué à l'assemblée de la noblesse de Villeneuve-de-Berg et à celle d'Annonay en 1789. Sans aucun principe de noblesse avant d'être créé Comte héréditaire par décret impérial du 22 janvier 1868 et L.P. du 28 février 1868. Autorisé à joindre le nom de Du Puy-Montbrun par décret du 7 avril 1866. [ANF-1981, SS, SS sup, V07] Postérité d'Armand Alexandre Joseph (1867-1942).

D'argent à trois pals d'azur au chef de gueules chargé d'un cœur d'or accosté de deux étoiles du même.

† **Rocher du Quengo (du)** (-1916) (Bretagne, Hollande): ancienne extraction, maintenue noble le 7 janvier 1669. [SS, V07] Derniers du nom: Louis-Marie-Henri (1827-1886) d'où Antoinette-Marie-Joseph Eliane, Geneviève-Marie-joseph-Elisabeth (-1916).

D'azur à la bande d'argent accostée de deux molettes d'éperon du même.

Rochère (du)

< !!> **Roches de Chassay (des)** (Poitou): anobli/confirmé en 1663. Maintenu noble le 25 janvier 1665, 22 mars 1699 et 13 septembre 1715. [SS, V07] Postérité d'Ambroise (1842).

D'azur à la lance d'or brisée et posée en bande.

(0) **Rochette (de Cohendier) (de) (1981)** (Savoie): anobli en tant que besoin en 1573. Baron du Donjon en 1603 pour un rameau éteint. Comte de Sciozier en 1699 pour un rameau déchu de ses titres et banni de Savoie en 1716. [SS, V07] Dernier du nom: Jean (1901-1981). En extinction.

D'azur à deux potences ou équerres d'or accompagnées de cinq étoiles d'or, trois en chef posées en fasce et deux en pal entre les tiges verticales des équerres.

► **Rochette de Lempdes** (Auvergne (Clermont-Ferrand)) : filiation suivie depuis Antoine Rochette, bourgeois de Clermont vers 1550. Blaise Rochette (+1693), anobli par charge de secrétaire du Roi 1650, Lettres d'Honneur du 12 avril 1671, registrées en la Cour des Aides de Clermont-Ferrand le 26 janvier 1671. Maintenu noble le 17 juin 1706. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1785. [ANF-1955, SS, V07, ENFS n°39] Postérité de Jean-Charles-Guillaume (1781-1844). *D'azur à trois rochers d'or, au chef d'or.*

† **Rochon de Lapeyrouse (Bonfils de La Blénie** substitués en 1846) (1940-1979) (Périgord (Bergerac)) : Léonard Léonce Rochon de Lapeyrouse (1808-1895), comte le 23 juin 1866. [SEC, SS, V07, AN BB/29/991] Derniers du nom : Maxime de Bonfils de Rochon de Lapeyrouse (1856-1940) d'où Roseline (1883-1891), Andréine (1884-1979), Irène (1887), Angèle (1889-1965). *D'azur à la bande d'argent chargée de cinq étoiles d'azur et accompagnée de deux chevrons alésés.*

► **Rocoffort de Vinnière olim Roccofort** (Lyonnais) : François Roccofort, anobli par charge d'échevin de Lyon en 1786 et 1787. [ANF-1954, SS, V07] Postérité de Louis (1878-1973) *D'azur au château d'argent sur un rocher de sinople.*

† **Rocous de Cahuzac (de)** (1922) (Languedoc) : anobli par charges de capitoul de Toulouse en 1737. [SS] Derniers du nom : Pierre-Guillaume-Henry (1820-1889) d'où Marie-Louise (1857) et Etienne (1861-1922). *De gueules au mont componné d'argent et de sinople sommé de deux colombes se becquetant d'argent au chef cousu d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles d'or.*

<!!> **Rocquigny (de), Rocquigny du Fayel (de) et Rocquigny-Adamson (de)** (Normandie (Caux), Picardie, Bourbonnais) : anobli 1479 ou extraction 1540. Maintenu noble le 29 juillet 1667 et 9 juin 1708. [ANF-1938 (Rocquigny), SS, V07] En extinction ? (Rocquigny) Pierre-Régis d'où Solange, Elisabeth et Hervé. Hervé d'où Charlotte et Laure. (Fayel) Jean-Robert d'où Malcy, Renaud et Daphné. *(Fayel) D'argent aux trois rocs d'échiquier de sable. D'argent à trois fers de lance émousés de sable les pointes en bas ou trois rocs d'échiquier.*

► **Rodat (de)** : Guillaume, sieur de Druelle, trésorier de France en 1769 à Montauban (reçu en 1770). Noblesse inachevée. Garde du corps du Roi.

† **Rodays (de) olim Rodais (de)** (1947-1962) (Anjou, Bretagne) : anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi le 22 août 1705. [SS] Dernier du nom : Fernand (1845-1925) d'où Isabelle (1868-1962), Marie-Suzanne (1875) et Jacques (1877-1947). *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une tour du mesme.*

† **Rodde de Chalaniat** (1879-) (Auvergne) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1729. Comparant à Riom en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : Edaourd (1812-1858) d'où Claude-Charles (1842) et Jeanne-Benoîte (1848).

D'azur à l'étoile d'argent en chef et à la roue de six rayons du même en pointe.

► **Rodellec du Porzic (de) olim Le Rodellec** (Bretagne (Léon)) : ancienne extraction 1486. Maintenu noble le 9 janvier 1669. [ANF-1981, SS, V07] nombreuse postérité. *D'argent à deux flèches d'azur pointées en bas.*

► **Rodez-Bénavent (de) olim Bénavent (de)** (Rouergue) : Extraction 1507. Maintenu noble le 12 décembre 1668 au diocèse de Catres, le 13 octobre 1669, à l'intendance de Languedoc par Bazin de Bezons et le 11 avril 1716 à l'intendance de Montauban par Laugeois. Admission aux Pages de la Grande Ecurie du Roi en 1714 et aux Ecoles Royales Militaires en 1761. Preuves pour les carrosses en mars 1784, Honneurs de la Cour en mai 1784. Comparution pour l'Ordre de la noblesse à la sénéchaussée de Castres en 1789. [ANF-1938, WNS, SS, V07, ENFS n°44] Extraction féodale 1278 selon Chérin et 1307 selon Valette et Joula mais rupture de la filiation agnatique. Postérité de Hugues-Anne-Henri (1840-1917). *Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or ; aux II et III d'argent à trois bandes de gueules et un chef d'azur chargé d'un lambel d'or.*

<!!> **Rodorel de Seilhac (de) olim Rodarel (de)** (Quercy, Bas-Limousin) : ancienne extraction 1478. Maintenu noble en 1667 et le 1^{er} mars 1701. [ANF-1935, SS, V07] Postérité de Marcy (1909-1959) et Victor (1891). *D'azur au roc d'or.*

<!!> **Roederer** (Lorraine (Metz)) : Anobli par charge de substitut du Procureur général du roi en la Cour du parlement de Metz le 22 septembre 1740, en charge le 27 décembre 1779. « Bien que cette charge ne fût pas anoblissante à metz, que le parlement de Metz fût supprimé par l'Edit de Maupeou d'octobre 1771 et rétabli en septembre 1775, il est fait référence à l'édit de janvier 1770 qui assimile le parlement de Metz à celui de Paris, à savoir que les substituts du procureur général ont la noblesse au premier degré, comme au parlement de Paris selon la déclaration du roi du 29 juin 1704. » Son fils Pierre-Louis (1754-1835), fut dispensé du Marc d'or le 10 février 1780 pour la charge de conseiller au parlement. Comte de l'Empire par L.P. du 21 décembre 1808, pair héréditaire de l'Empire le 2 juin 1815, pair à vie le 11 octobre 1832 et 23 mai 1845. [V07, SS, SS sup, ENFS n°36] Pierre-Louis (1927) d'où Philippe (1964) (d'où Pierre et Olivia), Julia (1965) et Laetitia (1967). *Ecartelé : au I des comtes Sénateurs de l'Empire; au II : de gueules à la tête de lion d'or; au III d'argent au saule de sinope; au IV : échiqueté d'or et d'azur.*

► **Roffignac (de Sannat) (de)** (Limousin, Angoumois, Périgord) : extraction féodale 1385. Maintenu noble en 1667. Honneurs de la Cour le 19 juillet 1773. [ANF-1953, SS, V07] Nombreuse postérité. *D'or au lion de gueules.*

† **Roger** (1881) (Suisse, Nord) : Daniel (1769-1829), baron de l'Empire le 10 février 1809. Titre de baron héréditaire confirmé par lettres patentes du 15 mars 1817, avec règlement d'armoiries. Autorisation d'institution d'un majorat au titre de comte par ordonnance du 16 juin 1830, mais non régularisé et sans lettres patentes d'investiture. Dernier du nom : Edouard (1803-1881)

(1817) Ecartelé : au I, de sable au casque grillé et panaché d'argent ; au II, de gueules au bélier saillant d'argent ; au III, d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et, en pointe, d'une quintefeuille du même ; au IV, d'azur au lion rampant d'or, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

< !!>(Roger) de Bellegarde / de Bellegarde olim Roger de Viau de Bellegarde et anciennement Bouchet de Roget (Guyenne, Languedoc) : anobli par la charge de capitoul de Toulouse en 1770. Pierre Bouchet Sr de Roget marié le 20 août 1637 à Marie de Viau de Bellegarde (une sœur du poète Théophile de Viau), dont Odet Bouchet, Sr de Roget, Boussères et Viau, marié en 1677 à Marie Alexandrine de Roussannes. Né de ce mariage, leur fils Pol, décédé en 1743, prend le nom de « Roger de Bellegarde de Viau » ; celui-ci épouse le 18 août 1717 Jeanne Saubère, dont : Guillaume, Gaspard Antoine Roger de Bellegarde de Viau, décédé en 1791, qui devient capitoul de Toulouse en 1770 ; celui-ci épouse Marie Redon de Montplaisir, dont entre autres enfants : Antoine Roger de Bellegarde, décédé en 1853, marié à Marie Germaine Desclaux (décédée en 1870). (passé en vente aux [enchères](#) : beau certificat de noblesse héréditaire pour Antoine Guillaume Roger Bellegarde de Viau, délivré par les Capitouls gouverneurs de Toulouse, avec armoiries peintes (1771)) [GAF n°3951, Raymond Courbis de Villemor] Famille aujourd'hui représentée par Lionel de Bellegarde.
D'argent à un senestrochère de sable mouvant du flanc tenant une épée du second couronnée de sinople et adextrée d'un cœur de gueules.

†Roger de Cahuzac de Caux (Languedoc (Carcassonne)) : maintenue noble le 1^{er} octobre 1669. [SS] Dernier du nom Henry 1775-1839) d'où Henri (1826-1889), Marie-Frédérique.
D'or à trois pals ondés d'azur.

†Roger de Sivry (1974-1985) (Suisse (Nyon), Paris) : Salomon-Louis (1765-18xx), baron de l'Empire par L.P. du 17 mai 1810, confirmé baron héréditaire par L.P. du 3 août 1816. Son fils Alfred Gustave, autorisé à ajouter à son nom celui de Sivry par décret du 26 décembre 1854. [SS, V07, ENFS] Derniers du nom : Eugène (1850-1906) d'où Gabriel (1896-1974), Marie (1898-1979) et Solange (1901-1985).
Ecartelé : au I de sable au casque à trois plumes d'argent ; au II de gueules à une muraille d'argent ; au III d'azur au chevron d'or, deux étoiles en chef et une quintefeuille en pointe d'argent ; au IV d'azur au lion d'or traversé en barre d'une flèche d'argent.

►Roger de Villers (Île de France (Comté de Dunois)) : François-Jean (1696), notaire au Châtelet, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, provisions du 18 mai 1742, reçu le 8 juin 1742, Lettres de vétérances du 17 août 1762, Lettres d'Honneur le 12 août 1765. Son fils Pierre-Victor, correcteur en la Chambre des Comptes de Paris du 12 juin 1761 à 1789. Dispensé du Marc d'Or le 4 décembre 1777 pour une ncharge de Conseiller au Parlement de Paris puis le 29 février 1784 pour la charge de Président de la Cour des Aides de Paris. [ANF-1972, SS, SS sup, V07] Postérité de Georges (1840-1902).
D'azur au coq vigilant d'argent sur un rocher de six coupeaux du même.

†Rogier de Rothemont (de) (1909) (Poitou) : anobli par Lettres d'avril 1635. Maintenu noble le 17 mars 1663, le 25 février 1666, le 12 août 1667, le 16 décembre 1698 et le 9 décembre 1714. [SS, SS sup, V07] Derniers du nom : Charles-Prudent-Xavier (1796) d'où Charles-Alexandre-Ambroise (1839-1909).
D'azur à trois roses d'or

►Rogon de Carcaradec olim Royon (Bretagne (Saint-Brieuc)) : extraction 1551. Maintenu noble le 19 janvier 1669 et 1702. Honneurs de la Cour pour la branche éteinte des Rogon de la Bintinaye le 8 juin 1785. [ANF-1993, SS, V07] Postérité d'Anatole (1837-1896).
D'azur à trois rocs d'échiquier d'or.

►Rohan (de) (Bretagne, Autriche, Bohême) : issue des princes souverains de Bretagne, reçues 19 fois aux honneurs de la Cour. Prince de Guemenee en septembre 1570, Lettres enregistrées en 1571. Duc pair de Montbazou en Touraine en mai 1588. Lettres enregistrées le 27 avril 1589. Etablie en Autriche depuis 1845. [SS, SS sup]
De gueules à 9 mascles d'or
Parti : au I de gueules à neuf mascles d'or (Rohan) ; au II d'hermine plein (Bretagne).

►Rohan-Chabot (de) olim Chabot (Poitou, Bretagne) : extraction féodale 1269, Honneurs de la Cour, duc de Rohan en 1648. [ANF-1936, SS, V07] Nombreuse postérité. Famille de Chabot devenue de Rohan-Chabot par mariage en 1645 d'Henri de Chabot seigneur de Jarnac avec la fille unique et héritière du duc de Rohan.
Ecartelé : aux I et IV de gueules à neuf mâcles d'or (Rohan) ; aux II et III d'or à trois chabots de gueules en pal (Chabot).

†Roig (de) (1975) (Roussillon (Thuir)) : filiation depuis Antoine Roig qui obtint en 1598 du Roi de Castille des Lettres de Bourgeois Honoré de Perpignan à titre héréditaire. Comparait à Perpignan en 1789.[WNS, GAF n°29649, SS, SS sup] Derniers du nom : Charles (1846-1918) d'où (1) Pauline (1877-1915), Marie-Louise (1879-1959), Antoinette (1881-1903) et (2) Marie-Clotilde-Elisabeth (1885-1899), Jean (1888-1910) et Guy (1890-1975).
D'or à la comète de gueules posées au canton dextre du chef.

< !!>Roissard de Bellet (Savoie, Nice) : baron de Bellet le 12 septembre 1777. Confirmé baron le 5 mai 1900 par arrêté ministériel en vertu du traité de 1860 réunissant la Savoie et Nice à la France dont un article prévoit la reconnaissance des titres. [SS, V07] Postérité de Pierre (1918-2009) et de Guy (1903-1972).
De sable à la croix engrêlée d'argent chargée en abîme d'une rose de gueules.

†Rolland d'Arbouse (de) (1915-1949) et Roland (de Venet) (de) (Bourbonnais, Berry, Île Bourbon) : ancienne extraction (branche du Coudray d'Arbouze)). Maintenu noble en 1667 et 1716. Comparant à Nevers et à Blois en 1789. [ANF-1998, V07] (Arbouze) Derniers du nom : Armand (1867-1915) d'où Ludmilla (1902-1949).
D'azur au griffon d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

† **Roll d'Emmenholz (de) olim Rolle (de)** (Suisse, France) : Famille originaire du Pays de Vaud, bourgeois de Genève en 1371 et de Soleure en 1495. Filiation prouvée de 1383, Jean-Louis, fut créé en 1698 Baron du Saint-Empire. Officiers Suisses au service de la France. Reconnu noble en France en 1752. Honneurs de la Cour en 1776 et 1782. Preuves devant Chérin au XVIII^e siècle. [SS, V07] Dernier du nom : Henri de Roll (1897). *Ecartelé aux I et IV d'azur à une roue d'or accompagnée en pointe d'un mont à quatre cimes d'argent, aux II et III, coupé d'argent au lion naissant de sable et de gueules plein.*

D'azur à une montagne de trois coupeaux d'argent surmontée d'une roue de huit rayons d'or.

► **Roll-Montpellier (de)** (Navarre, Gascogne (Pays de Labour)) : admis aux Etats de Béarn le 20 août 1720 après délibération du 8 janvier 1720. Comparution dans l'ordre de la noblesse pour l'élection aux Etats Généraux à Ustarritz le 19 avril 1789. [ANF-1973, SS, V07, ENFS n°44] Postérité de Jules (1830-1901).

D'azur au mont de six coupeaux de sinople accompagné en chef de deux roses de gueules au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

► **Rolland (de) et Rolland-Dalon (de)** (Normandie, Guyenne) : ancienne extraction 1459. Maintenu noble le 20 juillet 1666, 14 mars 1706 et 4 août 1756. Marquis Dalon le 25 août 1867 sur réversion du titre conféré à un père adoptif. [ANF (Roland), SS, V07] Postérité de Henri (1924-2003).

D'azur au lion d'or couronné d'hermines.

► **Rolland (de Villard-Sallet) (de)** (Savoie) : anobli en février 1563. Baron italien le 17 septembre 1869 pour un rameau éteint en 1902. [ANF-1954, SS, V07] Postérité de François (1893-1992).

D'azur au griffon d'or.

< !!> **Rolland de Blomac et †Rolland du Roquan (de)** (1971-1995) (Languedoc (Albi, Carcassonne)) : anobli par Lettres du 5 février 1777. (Blomac) Baron de Blomac et de l'Empire par décret du 2 janvier 1814 et baron de Blomac héréditaire par Lettres du 7 mars 1818. [SS, SS sup, V07] (Blomac) Postérité d'Henri (1855-1922). (Roquan) Derniers du nom : Raymond (1865-1931) d'où Charles (1895-1971) et Nicole (1902-1995).

► **Rolland de Chambaudoin d'Erceville** (Languedoc, Île de France (Paris)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 16 juillet 1691, mort en charge le 11 février 1718. Comte de Chambaudoin et d'Erceville par L.P. en janvier 1770. (rameau éteint) Baron de l'Empire par Lettres du 29 septembre 1809 ; vicomte héréditaire de Chapuis par Lettres du 25 septembre 1829. Les branches de Malleloy et de Villarceaux, toutes deux créées Baron de l'Empire éteintes au XIX^e siècle. [ANF-1949, SS, SS sup, V07, ENFS n°28] Même famille que la précédente. Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or surmonté de trois étoiles du même rangées en chef et accompagné en pointe d'une levrette courante d'or colletée d'argent bouclée d'or.

< !!> **Rolland du Noday** (Bretagne (Evêché de Dol et de Saint-Malo)) : ancienne extraction 1464. Maintenu noble par arrêt du 22 mai 1669 par la chambre de réformation de Bretagne. [ANF-1950, SS, V07, BNR Ms

506 f°993 r°] Postérité de Christian (1896-1945) d'où Michel d'où Christian (1959-2018) et Monique. En extinction ?

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois molettes du même.

Ecartelé : aux I et IV d'argent au chevron brisé de gueules accompagné de trois étoiles du même ; aux II et III d'argent à l'épervier de gueules tenant en ses serres une merlette de sable.

► **Rolland de Rengervé** (Bretagne (Dol)) : extraction féodale 1385. Maintenu noble le 10 novembre 1668. [ANF-1949, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois molettes du même.

► **Rolland du Roscoat** (Bretagne (Tréguier)) : extraction féodale depuis Raoul Rolland, seigneur de Kerloury en 1373. Comparution aux montres de 1469 et 1513. Maintenu de noblesse d'ancienne extraction par la chambre de Réformations de Bretagne les 22 décembre 1668 et 31 décembre 1704. Signataire de la protestation de la noblesse de Bretagne le 9 janvier 1789. [ANF-1937, SS, V07, ENFS n°33] Plusieurs branches issues de Louis-Casimir (1749-1818).

D'or à trois aiglons d'azur éployés becqués et membrés de gueules.

† **Rollée de Baudreville** (1951-1991) (Normandie (Alençon), Île de France) : Pierre Rollée (1671-1731), receveur général de la généralité de Caen, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1702. [SS] Derniers du nom Charles-Alfred (1858-1951) d'où Paule Marie Augusta (1887-1954), Odette-Marie-Henriette (1889-1976), Andrée-Marie-Amélie (1895-1991).

De gueules à la bande d'or chargée d'un ours de sable lampassé de gueules et accompagnée en chef d'une épée d'argent et en pointe d'une molette du même.

< !!> **Romain (de)** (Anjou (Montreuil-Bellay), Orléanais) : anobli par la fonction de maire d'Angers en 1743. Comparant à Angers en 1789. Comte personnel sur promesse d'institution de majorat le 22 janvier 1825 non régularisé. [SS, V07] Félix (1873-1953) d'où Alice (1901-1996), Yvon (1903-1984) d'où x et x.

D'argent à l'aigle éployée de sable becquée membrée et allumée de gueules.

† **Romain de Beurieux (de)** (1954-1965) (Île de France, Laonnais) : famille bourgeoise de Laon sous l'ancien régime qui hérita de la famille Marquette, la vicomté de Beurieux. Anobli en 1818 et par L.P. du 26 mai 1820 (AR), baron à titre personnel en 1825. [ANF-1933, SS sup] Derniers du nom : Henri-Antoine (-1910) d'où Edmond (1861-1954) // Sa cousine Marguerite-Marie (1876-1965). Pas de rapprochement avec la famille précédente.

Parti au I de gueules à trois bandes d'or ; au II d'or aux trois dauphins d'azur

► **Romance (de) et Romance-Mesmon (de) ollim Drockmans, de Rockmans** (Liège, Champagne, Picardie) : Godefroy de Romance, seigneur de Mesmon (Ardennes), originaire de Liège, reconnu noble en France en août 1639 (lettres de naturalité). Hugues de Romance, maintenu noble le 22 novembre 1668 par le Conseil d'Etat et en 1697. Marquis de Mesmont en Portien en

juillet 1752 pour une branche éteinte le 2 mars 1831. [ANF-1954, WNS, SS, GAF n°29717, V07] Postérité de François (1882-1970) et de Godefroy (1899-1949).

D'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules. Ecartelé au I d'argent au lion de sable armé et secrétaire de gueules ; aux II et III d'azur semé de fleurdelys d'or au franc canton d'argent chargé d'une merlette de sable ; au IV de gueule à la quintefeuille d'argent.

< !!> **Romand (de)** (Dauphiné, Orléanais) : Laurent (1666-1745), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Grenoble et secrétaire du Roi près la chambre des comptes de la Ville 1707-1745. Son fils Balthazard, syndic de la noblesse de Saint-Ferjus en 1772. Confirmation de noblesse le 2 mai 1818 suite à l'ordonnance du 23 avril 1818. [ANF-1966, GAF n°29718, SS, V07] Postérité de Jacques (1913-1991).

D'azur, à cinq besans d'or, posés deux et trois.

► **Romanet de Beaune (de)** (Limousin, Perche) : **anobli en mars 1644** (selon Chérin). Comparait en 1789. [ANF-1935, WNS, SS, GAF n°29722, V07] Postérité d'Etienne (1911-1966) et Olivier (1859-1936).

D'argent au chevron de gueules chargé en chef d'une étoile d'or et accompagné de trois branches de romarin de sinople, le tout surmonté d'un lambel de gueules.

(0)**Romanet du Caillaud** (2015-) (Limousin) : Siméon Romanet, anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi au XVIIIe siècle à Aix, confirmé noble en 1771. Comparait à Limoges en 1789. (rameau éteint) Chevalier de l'Empire en 1810. [ANF-1990, GAF n°29721, SS, V07] Derniers du nom : Bernard (1920-2015) d'où Martine () et Frédéric (1957-1999).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois branches de laurier de sinople.

†**Romanet de Lestrangle (de)** (2012-2015) **olim Romanet de Beaudiner (de)** (Velay, Vivarais (Sartilleu), Forez) : filiation depuis Jean de Romanet en 1542. Maintenu noble le 21 mars 1670. Devenu Romanet de Lestrangle par alliance de 1743. Comparait en Vivarais en 1789. [WNS, GAF n°29724, V07] Derniers du nom : Pierre (1890-1976) d'où Anne (1922-2015) et Audouin-Guy-Ferdinand (1928-2012).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à trois casques de gueules tarés de profil ; aux II et III de gueules à deux lions d'or adossés surmontés d'un léopard d'argent.

†**Romanet (de Rosay) (alias Rozet) (de)** (Franche-Comté, Bourgogne) : ancienne extraction 1481. Membre des Etats de Bourgogne en 1597. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1756. Honneurs de la Cour le 22 mars 1788. Comparait à Besançon en 1789. [SS, GAF n°29724, V07] Semble éteinte au XIXe siècle.

D'azur à une tête de lévrier d'argent colletée d'or.

► **Romans (de Félines) (de)** (Touraine, Anjou) : extraction depuis Etienne de Romans, écuyer en 1529. Maintenu noble le 17 mai 1667 par Voisins de la Noiraye, intendant de la généralité de Tours, et en 1717. Preuves pour Saint-Cyr en 1727 et les Ecoles Royales Militaires en 1785. Comparait à Saumur en 1789. [ANF-1975, SS, GAF n°29725, V07] Postérité de Jean (1872-1943).

D'azur au chef à trois croix pattées de gueules.

†**Romeuf (de) et Romeuf de la Valette (de)** (1919-1991) (Velay (La Voûte-Chillaz)) : Baron de l'Empire par Lettres du 3 mai 1810, éteint avec le titulaire le 7 septembre 1812. Son neveu Baron de l'Empire par transmission du titre de son oncle par Lettres du 13 mars 1813. Le frère du premier baron fut baron de l'Empire héréditaire par réversion du titre de son frère par Lettres du 13 janvier 1815. Nouvelle réversion du même titre confirmée en faveur d'un neveu (branche de La Valette) par décret impérial du 19 avril 1865 et Lettres du 22 avril 1865. Autorisés à faire précéder leur nom de la particule par décret impérial du 11 février 1860. [SS, SS sup, V07] Derniers du nom : (branche cadette) Guy (1869-1919) d'où André (1898-1904) et Solange (1900-1991) (branche cadette) Barthélémy (1811-1867) d'où Berthe (1837), Jean-Alexandre (1845-1915), Marie (1849). Les porteurs du nom actuels n'appartiennent pas à la noblesse.

D'azur à deux épées d'argent en sautoir et cantonnées de quatre coquilles renversées d'argent et à l'orle d'or.

< !!>**Ronseray (de)** (Bretagne, Saint-Domingue) : Louis de Ronseray (1636-1684), procureur en la chambre des Comptes de Bretagne, anobli par charge municipale d'échevin de Nantes en 1676, sous-maire de Nantes en 1678. Comte Romain le 17 avril 1880. [WNS, SS, GAF n°29764, V07] Arnold (1908-1972) d'où Jean-François (d'où Arnold et Louis) et Yolande.

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même.

†**Roquecave d'Haumières de Thuret (de)** (1941-?) (Rouergue, Auvergne) : Jean-Baptiste-Raymond (1681-1749), trésorier de l'extraordinaire des guerres en Auvergne, anobli par achat d'une charge de conseiller-secrétaire du Roi, contrôleur près le conseil supérieur d'Alsace le 23 décembre 1740, provisions du 5 janvier 1741. Paiement du supplément de finances (taxe de confirmation de noblesse) le 10 mars 1772. Comparait à Clermont-Ferrand en 1789. [WNS, V07, SS, SS sup] Derniers du nom : Henri (1869-1941) d'où Marguerite (1906-) et Jean-Joseph-Guy-Emmanuel (1908-ca 1928).

D'azur à trois tours d'or et au chef du même chargé de trois croissants de gueules.

► **Roquefeuil (de), Roquefeuil de Bars (de), Roquefeuil-Blanquefort (de), Roquefeuil du Bousquet (de), Roquefeuil-Montpeyroux (de) et Roquefeuil-Cahuzac (de) olim Blanquefort (de)** (Rouergue) : extraction féodale 1352, Confirmé marquis par ordonnance des commissaires royaux en 1668 et le 7 septembre 1671 ainsi que par arrêt du Parlement de Toulouse du 13 avril 1677. Maintenu noble le 8 juillet 1701, 1704 et 1786. Honneurs de la Cour le 9 avril 1755, 26 mars 1771, 1773 et 1777. [ANF-1938, SS, V07] Nombreuses branches : du Bousquet, Montpeyroux, Amber, de Bars, de la Bessière, Cahuzac...

D'azur à neuf cordelières d'or, trois, trois et trois.

Fascé contre fascé d'or et de gueules de quatre pièces aux 8 cordelières de l'un à l'autre.

► **Roquemaurel (de)** (Auvergne (Saint-Flour)) : ancienne extraction 1420. (AR) Maintenu noble le 22 décembre 1666 par Bernard de Fortia, intendant d'Auvergne. (AR) Comparution dans l'ordre de la noblesse au bailliage de Saint-Flour en 1789. [ANF-1940, SS, SS sup, V07]

D'azur à trois rocs d'échiquier d'or, deux et un, et au chef d'argent chargé d'un lévrier de sable.

► **Roquemaurel (de) (Lordat, †Taurignan et <!!>Montégut)** (Languedoc (Toulouse)) : extraction 1553. Maintenu noble le 5 mai 1667, 7 et 21 juin 1698. Chevalier de Malte en 1678 et 1779. (ligne aînée éteinte) (branche) dérogeance le 23 juin 1645, Maintenu noble le 22 avril 1700 par Legendre, intendant de Montauban. (branche) déclaré usurpateur le 15 novembre 1666 mais maintenu noble par Pellet le 17 septembre 1667. Comparait avec la noblesse en Comminges en 1789. (Taurignan) éteinte avec Joseph (1867-1957). (ligne cadette – Montégut / Lisle) Maintenu noble le 16 juin 1698 par Le Pelletier de la Houssaye. Preuve pour Malte le 27 décembre 1674. Rattachement non prouvé à la famille précédente. [ANF-1940, SS, SS sup, V07, ENFS n°13] (Lisle) Christian (1920) d'où Diane (1961) et Hugues (1964).

D'azur à trois rocs d'échiquier d'or, deux et un, et au chef d'argent chargé d'un lévrier de sable.

Roquet de La Tribouille voir La Tribouille (de)

► **Roquette-Buisson (de)** (Languedoc, Guyenne) anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1466 et 1487. Maintenu noble en 1669. Comparait à Mirepoix en 1789. Preuves pour le service en 1788 et pour Malte en 1790 [ANF-1992, WNS, SS, V07] Postérité de Jean (1904-1975) et de Bernard (1871-1931).

D'azur à trois rocs d'échiquier d'or.

► **Rorthays (de) alias Rorthais (de) et Rorthais de Saint-Reverend (de)** (Poitou) : ancienne extraction 1497 (preuves pour la Grande Ecurie). Maintenu noble le 9 août 1667, le 6/7 octobre 1699, le 20 septembre 1715, les 17 et 18 janvier 1716, 20 mars 1717. Preuves pour Saint-Cyr en 1687. Demande les Honneurs de la Cour le 6 avril 1790. [ANF-1936, SS, SS sup, V07] Postérité de Raymond (1874-1951).

D'argent à trois fleurs de lys de gueules et à la bordure de sable chargée de dix besants d'or.

► **Rosel de Saint-Germain (du)** (Normandie (Falaise)) : maintenue par Montfaut en 1463 et le 11 juin 1666. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1773. [ANF-1985, WNS, GAF n°29830, V07] Postérité de Louis (1884-1954).

De gueules à trois roses d'argent, deux et une.

† **Roslin d'Ivry** (1915-1933) (Beauvaisis) : Edme-Joseph (1680-1760), receveur de tailles à Alençon, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1736. Jean-Baptiste Roslin d'Ivry, Baron de l'Empire le 19 décembre 1809. Confirmé Baron héréditaire le 22 mai 1840. [GAF n°29844, WNS, SS] Derniers du nom : Jean-Baptiste (-1915) et sa cousine Simplicie (1844-1933).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois clés d'or.

(1809) *Ecartelé aux I et IV d'argent au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de sinople ; au II des barons propriétaires ; au III d'argent au lion de gueules.*

► **Rossard de Mianville** (Orléanais (Dunois)) : Louis-Marie-Augustin-Gaspard (1763-1857), juge, anobli par L.P. du 16 juillet 1819 suite à l'ordonnance du 4 juillet

1819. [AN/BB/29/978, SS, V07] Postérité d'Olivier (1892).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois glands du même.

† **Rosset de Létourville (de)** (1946-1950) (Dauphiné, Vexin français) : Pierre de Rosset, écuyer, seigneur de La Martellière, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi au Parlement de Grenoble en 1596. Comparait à Orléans en 1789. [GAF n°29864, SS] Derniers du nom : Charles-Marie (1828) d'où Charles-Henri (1858-après 1933), Gaston-Henri (1858-1946), Marie-Charlotte (1867-1950).

D'azur à trois trèfles d'or.

† **Rosset de Tours** (1921) (Savoie) : anobli en 1759, baron de Tours en Savoie en 1772. [SS] Derniers du nom : Hippolyte d'où Albert (1881-1921).

De gueules à la rosette d'or en cœur.

† **Rossignol (de Sceaux et de La Combe) (de)** (Poitou, Limousin, Périgord) : maintenue noble en 1697. Charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Paris le 7 juin 1711, mort en charge le 16 juin 1713. Dispensé du Marc d'Or le 6 septembre 1772. (Deux présidents trésoriers de France au bureau des finances de Limoges au XVIIIe siècle.) Comparait à Civray et à Saint-Yrieix en 1789. [WNS, GAF n°29875, SS, SS sup, V07]

D'azur à trois épées d'argent rangées en pal pointes en bas.

† **Rossignol des Dunes de Poincy** (1909-1955) (Agenais, Antilles (Saint-Domingue)) : Maintenu noble en 1666. Eteinte en 1952 en Louisiane. [SS] Derniers du nom : Paul (1833-1909) d'où Jeanne-Marie (1866-1955).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à la tour d'argent maçonnée et crénelée de sable ; aux II et III d'azur au chevron d'or ; sur le tout, au rossignol d'azur becqué et membré de gueules.

† **Rostaing (de Champferrier) (de)** (1885) (Vivarais, Dauphiné) : filiation prouvée depuis Mathieu de Rostaing en 1522. Maintenu noble en 1667 et le 28 juillet 1706 par jugement de Nicolas-Prosper Banyn, intendant du Dauphiné. Preuves pour le service en 1781. Comparait à Romans en 1789. [GAF n°29884, Le Bret] Derniers du nom Emmanuel-Jules d'où Henri (1826-1885).

De gueules au lion d'or.

Rostaing (de) (Dauphiné (Viennois)) : baron par ordonnance du 12 février 1817, non régularisé par des L.P.. [SS]

D'or à la bande d'azur chargée de trois corneilles d'or et soutenue d'un filet de gueules.

<!!> **Rostan d'Ancezune** (Provence (Aix)) : anobli en 1776. [SS, V89] La branche subsistante n'est pas issue de l' anobli.

D'azur à la tour d'argent à dextre sur un rocher de trois coupeaux d'argent et au lion d'or couronné d'argent appuyé contre la tour.

† **Rostang (de)** olim Robert de Rostan (1973) (Comtat Venaissin) : issue de François de Robert (1706-1759), négociant, originaire de Toulon. Son fils Marie-Jean

Robert de Rostang (1751-1806), gendarme de la garde ordinaire du Roi, capitaine de gendarmerie. **Seigneur feudataire du Saint-Siège pour les terres de Venasque et Saint-Didier ? Quel principe de noblesse ?** [SS, V89, V07] Henri (1833) d'où Paul (1868-1914), Joseph (1875-1973), dernier du nom ? et Blanche (1881-1910). *De gueules au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent.*

► **Rotalier (de) olim Petitjean et Petitjean de Rotalier** (Franche-Comté (Salins, Orgelet, Lons-le-Saulnier)) : Félix-Désiré Petitjean (1694-1775), seigneur de Rotalier, anobli par charge de conseiller-maître en la chambre des comptes de Dole le 19 juillet 1737 (provision du 9 août), Lettres d'Honneurs du 14 décembre 1768. Autorisé par L.P. de novembre 1778 à abandonner le nom de Petitjean. [ANF-1938, SS, V89, V07, ENFS n°31] Postérité de Joseph (1768-1855). *D'azur à trois anneaux d'argent entrelacés deux et un.*

► **Roton (de) olim Rotton (de)**(Verdun) : Anobli le 29 décembre 1724 par le duc de Lorraine, confirmé noble en 1731, maintenue noble en 1775. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 9 août 1781 (AR). [ANF-1933, SS, V89, V07, ENFS n°9] Nombreuse postérité. *D'azur à 2 cotices d'argent accompagnées en chef de 3 coquilles du même mises en fasces.*

► **Rotours (des)** (Normandie, Cambrésis) : ancienne extraction 1448, maintenue noble le 28 mai 1599, 1641, 30 août 1666 et 1667. Baron par L.P. en juin 1785 après acquisition de la baronnie de Chaulieue en 1784, lettres enregistrées au Parlement de Normandie à Rouen par arrêt du 17 novembre 1786. (rameau éteint) baron de l'Empire en 1811. [ANF-1947, GAF n°30002, SS, V89, PPC, V07] Raoul (1938-2019) ép. Isabelle de Lassus Saint-Geniès d'où Laurence, Antonin (1970), Robert (1974), Hadrien (1978). *D'azur à trois besants d'argent.*

† **Rotrou (de Saudreville) (de)** (1942-1974) (Orléanais (Dreux), Île de France, (Paris), Perche, Touraine) : filiation depuis 1497. Pierre (1618-1702), anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 19 mars 1682, mort en charge le 15 mars 1702. Son fils Jean-Baptiste-René (1650-1712) lui succéda dans la charge. Son petit-fils Michel Chrétien (1703-1779) fut Conseiller au Grand Conseil en 1727. Comparait à Etampes et à Paris en 1789. Le nom a été relevé par la famille Ploix. [WNS, SS, GAF n°30003, NG01] Derniers du nom : René (1840-1922) d'où Ernestine (1890-1954) // Saint-Rémy (1844-1885) d'où Berthe (1872-1955), Maurice-Adolphe-Albert (1874-1942), et Marguerite-Marie-Angèle (1881-1974). *De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'argent (d'or) et en pointe d'une rose du même.*

† **Rottier de Laborde (1928) et †Rottier de Madrelles** (Maine) : (Madrelles) : anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1735, comparait au Maine en 1789. (Laborde) : Charles (1779-1828), colonel de cavalerie, Baron de l'Empire par L.P. du 3 août 1813, confirmé à titre héréditaire le 27 décembre 1815. [WNS, GAF n°30005, SS] (Laborde) derniers du nom : Charles-Léopold (1828-1890) d'où Raoul (1852-1928), Hélène (1854-1890) et Ludovise (1857).

(Madrelles) *D'azur aux trois flèches posées en pal et en sautoir, écartelé d'azur aux trois gerbes d'or.*
(Laborde) *Coupé : au I de gueules au dextrochère armé d'argent mouvant du flanc senestre, tenant une épée en pal d'or ; au II d'azur au chevron d'or accompagné de trois hures de sanglier d'argent.*

► **Roüalle (de) et Roüalle de Rouville (de)** (Île de France (Paris), Nivernais) : François Roüalle (1647-1719), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Paris 1699, mort en charge en 1719. Comparait à Paris en 1789. [ANF-1939, WNS, GAF n°30009, SS, SS sup, V89, V07] Pascal (1942-2018) d'où Stéphanie, Natalie, Erik et Diane /// Postérité de Jean (1898-1973). *D'azur à la bande d'argent accompagnée en chef d'un demi-vol d'or et en pointe d'une roue (alias : rose) de même.*

† **Rouault (de) et Rouault de Tréguel** (1948-1991) (Bretagne (Saint-Malo)) : ancienne extraction 1420 depuis Jean Rouaud. Maintenu noble d'extraction le 13 mars 1669 par la chambre de réformation de Bretagne. Titre de Comte confirmé par décret impérial du 14 décembre 1861. [SS, V89, V07, ENFS] Derniers du nom : Louis-Alfred (1825-1886) d'où Henry (1864-1948) (d'où Madeleine (1900-1903), Joachim (1903-1948), Odette (1904-1991)), Marguerite (1867-1944), Armand-Charles-René (1870-) (d'où Anne-Solange-Marie-Renée (1895-1984) et Aliette (1900-)) *D'argent à six coquilles de gueules trois, deux et une.*

► **Roubin (de)** (Languedoc (Nîmes)) : Gilles Roubin, anobli par L.P. en décembre 1677, enregistrées au parlement de Toulouse. Comparait à Nîmes en 1789. Henri (1792-1862), baron par L.P. du 28 mai 1819. [SS, GAF n°30022, V89, V07] Postérité de Victor (1884-1944). *D'azur à trois coquilles d'argent deux et une au soleil naissant d'or contourné à dextre en chef.*

► **Rougé (de) et Rougé du Plessis-Bellière (de) olim des Rues** (Anjou) : extraction depuis Huet des Rues, cité en 1375, décédé en 1416. Maintenu noble en Anjou le 21 mai, 17 juin 1667 sur preuves de 1530 et 22 janvier 1699. (branche aînée) Honneurs de la Cour 1774, 1775 et 13 février 1780. Comparait en Anjou en 1789, Pair de France le 17 août 1815, Marquis-Pair le 31 août 1817, confirmé Marquis à titre héréditaire le 22 janvier 1825. (branche cadette) député suppléant de la noblesse de Bresse en 1789. Pair de France le 5 novembre 1827, confirmé baron pair le 5 février 1830. [ANF-1938, SS, GAF n°30041, V89, V07] Nombreuse postérité. *De gueules à la croix pattée d'argent.*

† **Rouget (de)** (1957-1964) (Rouergue) : maintenue noble en 1698 sur preuves de 1531. Comparait à Villefranche-de-Rouergue en 1789. [WNS, GAF n°30061] Représentée au XXe siècle par Marie-Cécile (1867-1964), Thérèse (1871-1964), Bertrand (1886-1957) *D'or aux trois rougets de gueules posés en pal deux et un.*

► **Rouget de Gourcez (et Rouget de Lagotellerie)** (Poitou (Niort)) : François Rouget (1699-1761), anobli par charge de maire de Niort en 1728. [SS, V89, V07]

Postérité d'Etienne Rouget (1872-1938) et de Xavier Rouget de Conigliano (1912-1975)
D'argent à une aigle de gueules couronnée becquée et membrée d'or.

< !!> **Rouilhan (de Montaut) (de)** (Gascogne (Armagnac)) : filiation depuis 1577. Michel (1702-1763), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie de Languedoc en 1729. [ANF-1980, GAF n°30076, SS, V89, V07] Antoine (1879-1914) d'où Jean-Bertrand (1907-1993) d'où postérité.

D'azur au mont de trois coupeaux d'or accompagné de deux lions affrontés d'or au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

†**Rouillé du Coudray** (1866-1870) (Bretagne, Île de France) : filiation depuis Pierre Rouillé en 1466. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1779. Pair de France héréditaire en 1815. Marquis-Pair héréditaire en 1817. [GAF n°30078, Le Bret] Derniers du nom : Hilaire-Octave (1798-1866) et Catherine (-1870).
De gueules à trois mains senestres d'or, au chef accompagné de trois molettes de gueules.

< !!>**Rouillé d'Orfeuil** (Touraine, Normandie, Île de France) : Louis (1629-1694), anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1679, mort en charge le 29 juin 1694. Dispensé du marc d'Or le 18 juillet 1777 et le 10 février 1780. Honneurs de la Cour. Antoine-Louis, Baron de l'Empire par L.P. du 6 octobre 1810, confirmé par L.P. du 3 mars 1815. Son fils Gaspard, baron de l'Empire par L.P. du 21 octobre 1810, confirmé par L.P. du 12 juin 1834. [ANF-1954, SS, SS sup, V89, V07, ENFS n°22] Postérité de Roger (1873-1963).
D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses tigées d'argent et en pointe d'un croissant du même.

► **Roulhac de Rochebrune** (Limousin, Toulouse) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1747. Même famille que les Grégoire de Roulhac [ANF-1954, SS, SS sup, V89, V07] Postérité de Laurent (1832-1892).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'uncroissant d'argent et en pointe de trois étoiles mal ordonnées du même.

► **Roulet de La Bouillerie et Rouillé de La Grange** (Maine (La Flèche), Anjou, Île de France) : charge de Trésorier Général au bureau des Finances de Tours le 6 septembre 1751 et Lettres d'Honneur le 29 janvier 1777. (Branche aînée) Baron de l'Empire par L.P. le 11 juillet 1810, confirmé héréditaire le 20 avril 1816 et nouvelles L.P. du 11 juin 1828, créé Pair de France par ordonnance du 5 novembre 1827, confirmé Baron-Pair puis Comte-Pair héréditaire par L.P. du 18 mars 1829 et 6 novembre 1829. (Branche cadette) anoblée par L.P. le 17 août 1816, Baron à titre personnel le 8 mai 1830. Comte par bref pontifical le 2 avril 1887. [ANF-1936 (La Bouillerie), GAF n°30091, WNS, SS, V89, V07, ENFS n°29] Nombreuse postérité.
(Branche aînée 1810-1814) *De gueules au chevron d'argent surmonté d'un croissant du même et accompagné de trois pommes de pin d'or, deux et une*
(Branche cadette 1816-1830) *De gueules au chevron d'argent surmonté d'un croissant dumesme et*

accompagné de trois pommes de pin d'or, deux et une à la bordure crénelée d'or.

► **Roure (du) et Roure de Beaujeu (du)** (Vivarais, Bas-Languedoc) : Henry du Roure (1741-1807), confirmé noble en novembre 1758. Comparait à Nîmes en 1789. [ANF-1954, V89, V07] Postérité de Scipion (1858-1924).
D'argent au chêne de sinople fruité du même mouvant de la pointe de l'écu.

► **Rousiers (de)** (Limousin (Saint Brice), Angoumois) : filiation suivie depuis Jehan de Rousiers, père de Pierre mentionné dans un acte de 1344. Extraction, maintenue noble le 12 avril 1599. Admission au collège militaire de Pontlevoy le 7 mars 1788. [ANF-1989, SS, V89, V07, ENFS n°30] Nombreuse postérité.
~~*D'argent au chevron d'azur accompagné de trois boutons de roses au naturel.*~~
D'argent à trois roses de gueules feuillées et tigées de sinople, posées deux et une.

Rousseau (Île de France) : comte palatin par bref de 1827, baron personnel le 30 juin 1830. [SS]
D'or au palmier de sinople et un puits d'argent posé en pied et sur une terrasse de sinople au chef d'azur chargé d'un badelaire d'argent.

†**Rousseau** (de Vermot) (1838-1888) (Nivernais, Bourbonnais) : Philibert, seigneur de Vermot, chr de Saint-Louis, 1^{er} capitaine commandant du régiment de La Sarre, anobli par L.P. du 4 avril 1781. [le Bret, GAF n°30144] Dernière du nom : Jeanne-Charlotte (1791-1888).
D'azur à trois trèfles d'or alias
D'azur au chevron d'or accosté en chef de deux roseaux d'argent tigés chacun de deux feuilles de sinople.

†**Rousseau de Fayolle (du) olim Durousseau** (1928-1958) (Angoumois, Poitou) : maintenue noble en 1671 et 1698, comparait à Civray et à Poitiers en 1789, marquis héréditaire le 17 mars et 7 avril 1869. [GAF n°30150, WNS, SS] Derniers du nom : Charles-Gustave (1816-1899) d'où Mathilde (1858-1897) et Yvonne (1873-1941) ; Guy-Hubert (1818-1896) d'où Hubert (1858-1928), Marguerite (1861-1902), Elisabeth (1862-1941) et Marie (1872-1958).
De gueules au chevron d'argent accompagné de trois besans du mesme, et au chef d'argent chargé de trois losanges de gueules.

†**Rousseau de Saint-Aignan** (1889) (Bretagne (Nantes)) : anobli par charge en chambre des comptes de Bretagne 1619-1631. **Comment rattacher Thierry, né à Nantes en 1972 et auteur d'ouvrages sur l'ordre du temple à Gabriel +1889 qui semble être le dernier du nom ?**

► **Rousseau de Villejoint** (aujourd'hui Villejoin) (Nivernais, Champagne, Saint-Domingue, Nouvelle-Orléans) : issue d'Étienne Rousseau, écuyer du comte de Saint-Aignan en Berry vers 1500, et confirmée dans sa noblesse en 1596 [Jacques Petit, GAF n°30146] Postérité de Jules Villejoin (1870-1951).
D'azur à trois bandes d'or alias Ecartelé aux I et IV d'azur à trois bandes d'or ; aux II et III de gueules au chamois passant d'argent :

► **Roussel de Courcy** (Orléanais (Chartres)) : Jacques-Louis-François (†1761), conseiller en la première chambre de requêtes au parlement de Paris par provisions du 8 mars 1720 et Lettres d'Honneur en 1742. Marquis de Courcy-aux-Loges par L.P. de mars 1751. Comparait à Chartres en 1789. [ANF-1943, GAF n°30183, WNS, SS, V89, V07, ENFS n°31] Nombreuse postérité.

D'argent à deux jumelles de sinople accompagnées au centre de l'écu de deux cotices posées en barre et en pointe de deux cotices posées en bande le tout d'azur.

► **Roussel de Préville (de)** (Picardie, Ponthieu, Boulonnais) : extraction 1516. Maintenu dans sa noblesse d'extraction en 1664, 1697 et 1715. [ANF-1953, SS, SS sup, V89, V07] Postérité de Gaston (1847-1916).

D'argent au lion de sable armé lampassé et allumé d'or couronnés d'or.

† **Rousselot de Morville** (1919-après 1943) et **Rousselot d'Hédival** (Lorraine) : Confirmé noble le 27 avril 1609 en Lorraine, reconnu noble d'extraction en 1639. [SS, V89, V07] (Morville) Derniers du nom : Antoine-Bruno-Anne-Raymond (1850-1916) d'où Guy (1881-1919) et Laurence (1887-après 1943).

D'argent au chevron de gueules accompagné de 3 poires de Rousselot au naturel feuillées de sinople

† **Roussin** (1896-1914) (Bourgogne, Île de France (Paris)) : Albin (1781-1854), baron héréditaire en octobre 1820 et le 1^{er} mars 1821. [SS, PPC] Derniers du nom : Albert (1821-1896) d'où Julie-Virginie-Alice (1861-1914).

D'azur au globe d'argent monté sur un pied d'or ; au chef de sable soutenu d'une divise d'or, chargé d'une ancre et d'une épée posées en sautoir, le tout d'or.

< !!> **Roussy de Sales (de)** (Languedoc (Vigan), Savoie) : Pierre Roussy (1643-1725), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier le 8 septembre 1704, mort en charge le 10 mai 1725. Marquis le 56 août 1821 par L.P. du Roi de Sardaigne. (rameau éteint en 1890) Vicomte de Roussy héréditaire le 15 février 1823. [SS, V89, V07] Postérité de François (1885-1943) et François-Maurice (1897-1945).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la licorne passante d'or au chef du même ; aux II et III d'azur à deux fasces d'or remplies de gueules et accompagnées d'un croissant d'or en chef et de deux étoiles d'argent une en abîme, l'autre en pointe.

† **Routier de Bullemont** (1904) : Derniers du nom : Annibal-Alexandre (1799) d'où Lucien (1822-1904), Arthur (1830), Marie (1831), Marie-Joseph-Alfred (1840-1894), Emmanuel. **Principe de noblesse ?**

† **Rouverie alias Rovérié de Cabrières (de) olim Roverie** (1899-1975) (Languedoc (Nîmes)) : Ancienne extraction, confirmé noble le 6 octobre 1697, baron le 7 janvier 1814 sans L.P. [SS, NG01] Derniers du nom Artus d'où Antoine (1851-1899) d'où Renée (1881-1967), Yvonne (1884-1975) et Charlotte (1891-1891).

D'azur au chêne arraché d'or et englanté du mesme.

† **Rouvrois** (Lorraine, Guyenne) : Jean-François Rouvrois (†ca 1788) fut pourvu de la charge de Conseiller

Secrétaire du Roi près le Parlement de Bordeaux en 1775. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS, ADF 15]

Coupé : au I, d'argent à un rouvre ou chêne englanté de sinople ; au II, de sinople à une oie d'argent.

† **Rouvroy (de Fourmes) (de)** (1970-2015) (Flandres (Lille)) : anobli par charge de deux trésoriers de France à Lille 1693-1721 et 1721-1754. (Rameau éteint en 1855) Baron le 11 septembre 1813, confirmé le 23 mai 1817, comte héréditaire le 3 mai 1817. [SS, V89, V07] Derniers du nom : Jean (1898-1970) d'où Jacqueline (1926-2015).

De sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules.

► **Rouvroy de Saint Simon (de) (de Sandricourt)** (Picardie, Bretagne) : extraction féodale depuis Mathieu de Rouvroy, chevalier, seigneur du Plessis Saint-Just et de Coivrel en Beauvaisis en 1334. (branche éteinte en 1760) maintenue noble le 27 mai 1667 par Dorieu, intendant de Soissons. (branche éteinte en 1910) Pair de France par ordonnance du 5 mars 1819. Honneurs de la Cour dix fois. Branche ducale de Rasse éteinte en 1755. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 19 octobre 1780 (AR). [ANF-1953, SS, V89, V07, ENFS n°27] Postérité d'Eudes (1854-1935).

De sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules.

Ecartelé : aux I et iV de sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules (Rouvroy) ; aux II et III échiqueté d'or et d'azur au chef chargé de trois fleurs de lys d'or (Vermandois).

† **Roux-Déagent (de Morges) (de)** (1884-1943) (Dauphiné) : filiation depuis François Roux, maître des requêtes en 1538. Maintenu noble en 1641. Comte de Morges par LP mai 1731. Page de la Petite Ecurie en 1747. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. [Le Bret, GAF n°30273] Derniers du nom : François-Marie-Charles (1834-1884) d'où Marguerite (1862-1943).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or alias accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un ours aussi passant d'or.

► **Roux (de Navacelles) (de)** (Languedoc, Provence, Poitou) : extraction 1546. Maintenu noble le 13 janvier 1671. [ANF-1963, SS, V89, V07] Postérité de Marie (1878-1943)

D'azur à deux diamants d'argent, appointés et posés en fasce.

► **Roux (de) et – Roux de Bonnecorse (de)** (Provence (Marseille)) : anobli en 1772. [V89, V07]

D'argent à trois lys de jardin au soleil d'or.

† **Roux (de) et - de Puivert (-1928)** (Languedoc) : extraction féodale, maintenue en 1666 sur preuves de 1372. [PPC supp]

D'azur à trois croix d'or posées deux et un

► **Roux de Bézieux (et Roux de La Noerie)** (Lyonnais) : Jean-Antoine Roux (1710-1789), anobli par charge d'échevin de Lyon en 1769-1770-1771. Comparant à Lyon en 1789 [ANF-1989, SS, V89, V07] (Bézieux) postérité d'Henri (1858-1937).

D'argent au chevron d'azur accolé de trois roses de gueules.

► **Roux de Chevrier de Varennes de Bueil (du)** (Brie) : ancienne extraction 1404. Maintenu noble en 1660. Honneurs de la Cour le 23 janvier 1786. Confirmé comte de Bueil le 25 avril 1827. Le patronyme du Roux substitué au nom de Chevrier par suite d'un testament de 1621.[ANF-1963, SS, V89, V07] Postérité de René (1872-1964).

Ecartelé : aux I et IV losangé d'argent et de gueules ; aux II et III d'azur à trois têtes de licorne d'argent ; sur le tout d'azur à trois têtes de léopard d'or.

► **Roux de Reilhac** (Angoumois, Périgord) : ancienne extraction 1411. Maintenu noble en 1593, le 7 mai 1635 sut titres de 1531 et 1667 sur preuves de 1411. Vote noble à Périgueux en 1789 (AR). (branche de Vigneras de Pomaut) Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 8 novembre 1732 (depuis 1545) et pour l'enfant Jésus le 16 juin 1770. [ANF-1951, GAF n°30280, SS, V89, V07] Nombreuse postérité.

D'azur à trois fasces d'argent, au chef chargé de trois fleurs de lys d'or.

† **Rouxel de Lescouët** (1910-1950) (Bretagne) : Ancienne extraction, Montres de noblesse de 1423 à 1535. Maintenu noble en 1668. [SS sup] Derniers du nom : Joseph-Louis-Amédée (1847-1910) d'où Hermine (-1950).

D'azur à trois roussettes ou chiens de mer d'argent.

► **Rouxelin de Formigny de La Londe** (Normandie (Mesnil-Rouxelin)) : anobli par lettres en 1652, révoquées en 1664 et rétablies par d'autres en 1665, confirmées en 1696. [TA, NG01, SS, NNF sous Rousselin] Postérité d'Henry (1900-1992).

Parti : au I, d'or au sauvage de sable tenant une masse de gueules (Rouxelin) ; d'azur chargé d'un lys au naturel à trois tiges mouvant d'une terrasse de sinople au chien braque couché d'argent accolé d'or brochant sur le tout (La Londe)

► **Rovira (de)** (Roussillon) : anobli comme citoyen noble de Perpignan en 1689. Comparant à Perpignan en 1789. [ANF-1936, SS, V07, SS sup] Postérité de Fernand (1870-1951).

Ecartelé : au I d'or au senestrochère de carnation portant un cœur de gueules ; au II d'argent plein tranché d'azur à trois étoiles d'argent en bande ; au III d'argent au chêne de sinople ; au IV de gueules à deux plumes d'écrivain d'argent.

► **Roy de Lachaise** (Bourbonnais, Franche-Comté) : anobli / confirmé en 1698. Maintenu noble en 1723. Comte Romain en 1888. [ANF-1991, SS, V07] Postérité de Louis (1850-1925).

D'azur au chevron d'or accompagné en sautoir de trois rencontres de buffle d'or posées de front.

► **Roy de Puyfontaine** : Charles-Alfred (1833-), comte romain par bref en 1876. – nom repris par la famille Conte suite à une adoption.

? **Roye (de) olim Deroy** (Picardie, Belgique, Bavière) : Extraction féodale ; Admis dans la noblesse immédiate de l'Empire d'Allemagne le 23 juillet 1764. Bernard-

Erasmus, Comte de l'Empire par décret impérial du 27 août 1812 à titre posthume. Son fils Aimé-François-Xavier, comte de l'Empire par Lettres du 16 juin 1813. Cette branche représentée en 1977 en Bavière. La branche de Hollande eut deux rameaux, celui de Blinckhorst et celui des barons de Wichem, reconnu noble par le roi des Pays-Bas le 25 août 1825, baron héréditaire de Roye de Wichem par diplôme du 14 juillet 1839. [SS sup, NG01] Eteinte en 1986 en Belgique. Peut-être subsistante en Hollande et en Bavière

De gueules à la bande d'argent

► **Royer (de) alias Royer-Dupré** (Dauphiné) : Joseph-Etienne (1765-1833), directeur des contributions directes du Jura, des Bouches du Rhône et de l'Isère, anobli par L.P. du 31 mai 1817 (suite à l'ordonnance du 16 mai). [WNS, GAF n°30446, SS, V07, AN BB/29/978] Autorisé par décret à faire précéder son nom de la particule « de » en 1863. Postérité d'Ernest (1808-1877).

De vair à la fasce composée d'or et d'azur.

† **Royer de Belou (et Royer de Mauny)** (-1885) (Île de France) : Ange-Louis (1713-1782), anobli par charge de Conseiller du Roi en sa cours des monnaies de Paris, reçu le 25 mai 1748. [Le Bret] Derniers du nom : Ange-Pierre-Charles d'où Françoise Royer de Belou (1789-1885).

Parti au I d'azur au chevron d'or adextré en chef d'une rose et senestré d'une étoile, et en pointe un lion le tout d'argent ; au II d'azur au loup d'argent, ayant la teste contournée, sur une terrasse de sinople, en chef deux étoiles d'argent surmontées d'un soleil d'or.

† **Royer de Fontenay (et Royer de Donnemarie)** (1951) (Champagne) : filiation depuis Antoine Royer, capitaine au régiment d'Enghien, écuyer, seigneur de Boncourt, en 1637. Déchargé du droit des francs-fiefs en 1729. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1770 et 1773 sur preuves depuis 1639. Comparait à Chaumont en Bassigny en 1789. [WNS, GAF n°30434, SS, V07] Derniers du nom : Louis (1866-) d'où Marcel (1902-1951).

De gueules au pélican d'or dans sa pitié du même.

► **Royer de La Bastie** : Jean-Baptiste Royer (1698-1763), secrétaire du Roi, audencier en la chancellerie de la Cour des Monnaies de Lyon en 1763. Son fils Jean-Henri-Joseph (1736-1819) lui succède à la même charge en 1765 mais ne semble plus posséder cette charge en 1767. Comparait à Lyon en 1789. Noblesse inachevée ? [WNS, GAF n°30432, SS, V07] Postérité d'Anatole (1866-1962)

D'azur à la roue d'argent, cloutée de gueules ; au chef d'or, chargé d'un lion issant d'azur

† **Royer de Saint-Julien** (1933) olim Royer (Lorraine, Touraine) : Raymond-Pierre-Charles, créé Baron par L.P. le 7 septembre 1822 (suite à l'ordonnance du 20 juin 1822, autorisée à ajouter de Saint-Julien par ordonnance du 14 avril 1819. [GAF n°30435, AN BB/29/976, SS, V07] Derniers du nom : Raymond (1800) d'où Raymond (1845), Raymond-Paul-Adolphe-Marie (1849-1900) et Paul-Louis-Charles (1851-1933).

D'azur au lion et au griffon affrontés d'argent et à la divise en chef d'or surmontée de 2 étoiles d'or.

► **Royère (de Peuraux) (de)** (Limousin, Périgord) : extraction féodale depuis Pierre de Royère en 1384. Maintenu noble au règlement des tailles en 1598 sur

preuves de 1361. Maintenu noble en 1666 par d'Aguesseau, intendant de Limoges (sur preuves de 1289). Preuves pour les chevaliers de Saint-Lazare et de Notre Dame du Mont Carmel le 18 juin 1724, pour les pages de la Grande Ecurie le 4 mai 1746 et 26 mai 1751, pour Saint-Cyr le 22 janvier 1744, 16 mai 1750 et en 1757. Vote noble en 1789 à Périgueux [ANF-1938, GAF n°30450, SS, V07, ENFS n°29] Postérité d'Achile-Ludovic (1824-1891).

De gueules à trois fasces de vair.

†**Royou (de)** olim Royou (1943-1992) (Bretagne (Quimper)) : Jacques-Corentin Royou (1749-1828), ancien avocat au parlement de Paris et procureur fiscla de Pont l'Abbé de 1775 à 1782, anobli par L.P. le 16 décembre 1815. [SS, V07] Derniers du nom : Henri (1879-1914) d'où Annick (1912-1992) et Jacques (1914-1943).

De gueules au rocher d'or au chef d'argent chargé d'une moucheture d'hermines de sable.

(0)**Roys (d'Eschandelys) (des)** (2009-) (Velay (Le Puy en Velay), Auvergne) : Filiation suivie depuis Jean Roys, vivant en 1553. Maintenu noble le 3 août 1667 par Fortia, intendant d'Auvergne. Preuves pour Malte en 1775, pour les pages de la Petite Ecurie le 28 juin 1771, les Ecoles Royales Militaires les 17 décembre 1778 et 16 février 1779. Honneurs de la Cour les 3 novembre et 18 décembre 1785. Comte le 20 décembre 1821, confirmé marquis par décision du Conseil du Sceau de France le 1^{er} août 1870, régularisé le 25 septembre 1874. [ANF-1934, SS, SS sup, V07, ENFS] Derniers du nom : François (1903-1991) d'où Jacqueline-Marthe-Marie-Ghislaine (1934-2006) et Etienne-Armand-Heracle-Jacques-Jose-Marie (1935-2009), Claude (1939-), duchesse Sangusko. *D'azur à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules alias D'or à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'argent.*

►**Roys de Ledignan Saint-Michel (de)** (Bas-Languedoc (Beaucaire)) : extraction depuis Guillaume Desrois, écuyer, seigneur de Lédignan en 1530. Représenté à Nîmes en 1789. Richard, comte puis Marquis des Roys de Lédignan-Saint-Michel. (autre branche éteinte) : maintenue noble en 1669 et preuves pour Saint-Cyr en 1770. [ANF-1991, WNS, GAF n°30457, V07] Postérité de René (1898-1945).

D'azur à l'aigle éployée d'or.

< !!>**Rozat de Mandres** (Lorraine) : Nicolas-Félix Rozat (1773-1860), colonel de dragons en 1809, chevalier de l'Empire par L.P. du 17 mai 1810 sous le nom de Mandres. [GAF n°30459, SS, NG01] Postérité de Christian (1900-1949).

D'azur à la croix d'or cantonnée de 15 billettes du même 5 dans chaque canton posées 2, 1, 2 et au 3^{ème} canton de 3 étoiles d'argent posées 2 et 1 à la bordure de gueules.

†**Rozée d'Infreville alias Rosée** (1958-2009) (Basse-Normandie (Falaise)) : filiation XVe siècle, maintenue noble en l'élection de Falaise le 3 février 1667. Preuves pour Saint-Cyr en 1668. Comparait avec la noblesse en 1789 à Caen, au bailliage de Falaise et à Argentan. [WNS, GAF n°30462, SS, V07] Derniers du nom : Gustave (1880-1958) d'où Mafalda (-2009).

De gueules à la bande de vair accostée de deux lions d'or.

†**Rozière (de Pouzols) (de)** (-1949) (Auvergne, Languedoc) : Michel-Louis (1789-1848), avocat, maître des requêtes au conseil d'Etat, anobli par L.P. le 1^{er} février 1817 suite à l'ordonnance du 4 janvier 1817. [WNS, GAF n°30472, SS, AN/BB/29/978] Derniers du nom : Ernest (1829-1901) d'où Marie-Geneviève (1858-1860), Jean-Marie-Guillaume (1858), Marie-Jeanne-Louise (1865-1901) et Magdeleine (1865-1949).

D'argent à la bande de sable chargée d'un lion d'or et accompagné de deux roses de gueules au chef d'azur chargée de trois étoiles d'argent.

►**Rozières (Gentilhomme de Laveline) (de)** (Lorraine) : Ancienne extraction 1476. Confirmée noble par L.P. le 22 janvier 1711 comme descendant d'un gentilhomme de Laveline (en reconnaissance de l'anoblissement accordé en 1476 à tous les habitants du village de Laveline). Lettres de gentillesse du 22 juillet 1726 et 1728. Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine du 20 août 1785 qui autorise l'ajout de la particule « de ». Comparait avec la noblesse en 1789 à Nancy et à Epinal. [ANF-1948, WNS, GAF n°30473, SS, V07] Subsistent deux branches assez éloignées : branche antillaise issue de Charles de Rozières, officier au régiment de la Martinique et postérité à La Guadeloupe et la branche de Saint-Dié.

D'azur à 2 épées d'argent emmanchées d'or à la pointe haute passées en sautoir et à une aigle éployée d'argent posée en chef.

< !!>**Ruault des Courchamps** (Normandie (Vire)) : filiation XIVe siècle, Extraction depuis François Ruault, écuyer, seigneur de La Haie du Val en 1568. Maintenu noble en 1666. (La branche aînée de La Bonnerie fit ses preuves pour Saint-Cyr en 1725 sur titres de 1568 – La branche cadette de La Haye du Val, maintenue noble en 1668. Preuves pour Saint-Cyr en 1745 et les Ecoles Royales Militaires en 1771). [ANF-1961, GAF n°30484, SS, V07] Postérité de Georges Eugène Ruault (1885-1967) d'où Jacques-Marie-Antoine (1920) (d'où Christine-Marie-Germaine et Philippe-Edouard-Lionel (1953) (d'où Diane et Servane)), Françoise et Lionel.

D'azur au chef d'or chargé d'un lion de sable armé et lampassé de gueules.

(La Bonnerie) Palé d'or et d'azur de six pièces.

< !!>**Rubin de Cervens** (Savoie (Faucigny), Italie) : Louis Rubin (1785-1860), baron par L.P. du Roi Charles-Félix en 1830 en Savoie. La branche aînée est fixée en Italie, et le cadet est demeuré en France (Une branche anoblie en 1741 éteinte). Autorisé à relever en 1858 le nom de Cervens. [WNS, GAF n°30493 bis, SS, V07] Postérité de Guy (1930-1996).

D'azur au lion d'or lampassé de gueules.

†**Rubin de la Grimaudière** (1920) (Bretagne (Vitré)) : filiation du XVe siècle. Joseph-Jean-Marie (1745-1818), conseiller au Présidial de Rennes, maintenue noble / confirmation de noblesse par L.P. du 20 janvier 1815 suite à l'ordonnance du 9 novembre 1814. Baron à titre personnel par ordonnance du 22 mars 1825 non régularisé. [WNS, GAF n°30493, SS, AN BB/29/980]. Derniers du nom : Hippolite-Marie-Joseph-Aubin (1787-1857) d'où Adèle-Marie-Joséphine, Adèle Marie

Joséphine Jacob (1828-après 1886), Marie-Jeanne-Joséphine (1830-1860) et Hippolyte-Joseph (1835-1920).
De sable à six coquilles d'argent, posées trois, deux et une.

†**Ruble (de)** (1909) (Guyenne, Gascogne (Beaumont-de-Lomagne)) : Quatre fils anoblis en septembre 1677. Maintenu noble le 27 août 1699 et 11 avril 1716. Comparait à Rivière-Verdun en 1789. Confirmé Baron héréditaire par décret impérial du 8 mai 1861. [WNS, GAF n°30495, SS, NG01] Derniers du nom : Armand (1840-1909) d'où Alphonse (1880), Joseph et Germaine.
D'azur à deux bandes d'argent au chef d'or chargé d'un lion léopardé de gueules.

†**Rudel du Miral (de Tony)** (1917) (Auvergne) : Pierre-Blaise (1691-1783), notaire royal. [GAF n°30498] Derniers du nom : Elie Rudel du Miral de Tony (1838-1917) d'où Psalmette-Agnès-Marie-Marguerite-Françoise-Yvonne (1870).
De sable au lion d'or armé, lampassé de gueules, au chef d'argent chargé d'une étoile de gueules.

►**Rudelle (de) alias Rudelle d'Alzon (de)** (Rouergue (Cassagne-Bégonhès)) : (anobli par charges de conseiller au Parlement de Toulouse en 1559, 1596, 1643. Capitouls de Toulouse en 1573, 1608 et 1610. Maintenu noble le 6 mai 1701). Jean-Bernard (ép. de Marie de Nogaret), anobli par charge de Conseiller-secrétaire du Roi près de la Cour des Aides de Montauban par L.P. du 10 juillet 1751, mort en charge le 18 mai 1752 (AR). Comparant à Rodez en 1789. [ANF-2005, WNS, GAF n°30499, SS, V07] Postérité de Marie-Bernard-Lucien-Alphonse (1882). Famille parfois rattachée à une famille de noblesse d'extraction.
D'azur à trois roues d'or.

†**Ruel de Sourouvre de Guéfosse** (1953-1987) (Normandie, Algérie) : Sans principe de noblesse. Issue d'un agriculteur. Derniers du nom : Ernest-François-Joseph (1872-1953) d'où Marthe (1898-1987) et Germaine (1902) [WNOR]

Ruette d'Auteil (Île de France, Québec) : Branche naturelle de cette famille subsiste au Québec : Charles d'Auteuil marié à Ste-Foy en 1750 était un fils illégitime de Pierre Ruette de La Malotière.
D'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles à cinq rais d'argent en chef et d'une gerbe d'or en pointe

►**Ruffo-Bonneval de La Fare (de) olim Roux de Bonneval** (Provence (Marseille), Belgique) : Condamné à l'amende lors de la recherche de noblesse de 1669. Pierre-Joseph-Hilarion Roux de Bonneval (1703-1786), capitaine dans le régiment du Roi en 1737, anobli et confirmé le 29 février 1732 et 19 juin 1733. Marquis par L.P. du Roi Louis XV en mars 1768, L.P. non enregistrées mais confirmé par Lettres de surrannation du 31 décembre 1787. Autorisé en 1814 et 1815 à substituer le nom « Ruffo » à celui de « Roux » [SS, V07] Postérité de Gabriel (1843-1933). Eteinte en France mais subsistante en Belgique où son titre de marquis a été reconnu le 31 décembre 1902.
Ecartelé : aux I et IV coupé emmanché d'argent et de sable ; aux II et III d'argent à trois pals de gueules et à la

bande d'azur chargée de trois besants d'or brochant sur le tout.

►**Ruinart de Brimont** (Champagne (Reims), Bretagne) : Claude, en charge de conseiller-secrétaire du Roi le 1^{er} juillet 1777-1790. Irénée (1770-1850), négociant de vins de champagne, maire et député de Reims, anobli par L.P. du 21 juillet 1817, vicomte personnel le 19 juillet 1825 puis héréditaire par L.P. du 17 mars 1827 sur institution de majorat. Comte Romain de Fornello en 1856 [ANF-1985, WNS, GAF n°30560, SS, V07, ENFS n°8] Postérité de Gabriel (1918-2006) et Paul (1868-1930).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un cœur du même, au chef d'or chargé d'une rose de gueules.

†**Runes (de)** (1892) (Picardie) : filiation depuis Philippe Rune, seigneur de Haucqueville, tr en 1420. Maintenu noble en 1699. Preuves pour Saint-Cyr en 1710. [Le Bret, GAF n°30570] Derniers du nom : Charles-Malo (1775-1816) d'où Charles-Anne-Josèphe (1800), Jeanne-Joseph-Charles (1802), Josèphe-Lise (1807-1867) et Henri-Charles (1813) // Alain-François-Ulrich d'où Alexandre-Gabriel-Raimond (1826-1879) et Charles-Louis-Ulric (1828-1892).
D'argent au sautoir d'azur cantonné de quatre alérions de gueules.

†**Ruolz-Montchal (de)** (1896-1927) (Lyonnais, Vivarais (Lacombe de Brossein)) : Pierre, maître d'hôtel du Roi, anobli en juillet 1659. Maintenu noble le 7 septembre 1668. Substitution aux nom et armes de la maison de Montchal en 1686. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1755, les Pages de Monsieur en 1787. Comparait à Lyon en 1789. [GAF n°30571, SS] Derniers du nom : Léon (-1896) d'où une fille (-1917) // Camille (1846-1927).
D'azur à trois fusées d'or mises en fasce

†**Ruphy** (1890-1930) (Savoie) : (branche éteinte en 1842) anobli par lettres du 4 mars 1625. (autre branche) Autorisée à ajouter Menthon de Lornay par décret impérial du 17 mai 1813. François-Louis (1765), Chevalier de l'Empire par Lettres du 14 juillet 1813. Baron par ordonnance royale du 11 novembre 1814. [SS sup] Derniers du nom : Scipion (1805-1890) d'où Isaure (1838-1930), Hortense (1839-1921) et Aline.
Coupé d'or au lion issant de sable et d'argent à trois triolets (trèfles de sinople). (1813)De gueules au lion rampant d'argent, armé et lampassé de sable ; à la bande d'azur au signe des chevaliers de l'ordre impérial de la Réunion

† **?Russel de Bedford** (2018) (Angleterre, Bretagne, Île Bourbon) : reconnu par le Roi Jacques II en 1682 comme issu de la grande Maison des Ducs de Bedford ? ou plutôt issu de Pierre Roussel, aubergiste à Landrecies en 1739 et 1741. Olivier (-1870), aspirant de Marine confirmé comte héréditaire par décret impérial le 4 avril 1863. [GAF n°30581, SS] Derniers du nom : Bertrand (1890-1942) d'où Armand (1921-1934), Marthe (1922-1922), Solange (1928-1947), Ghislaine (1930-2011), Rémy-Marie-Joseph-Charles (1931-2018) et x. **Vérifier le principe de noblesse de cette famille.**
D'argent au lion de gueules, au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent.

► **Russon (de)** (Anjou) : maintenue noble le 24 janvier 1668. Comparait en Anjou en 1789. [ANF-1985, GAF n°30582, SS, V07] Postérité de Raphaël (1818-1879).
D'azur à trois chevrons d'or au chef d'argent chargé de six fusées rangées de gueules.

< !!> **Russy (de)** (Normandie, Bretagne) : branche naturelle de la famille Picot légitimé par Charles IX en 1573, anobli en 1606, maintenue noble le 8 janvier 1667. [SS] Postérité aux Etats-Unis issue de Lewis Gustavus (1795-1864).
De gueules à la croix ancrée d'argent.

< !!> **Ruty (de)** (Franche-Comté (Besançon)) : Charles Ruty (1774-1828), Baron de l'Empire le 11 août 1808, comte de l'Empire le 11 septembre 1813. Pair de France héréditaire le 5 mars 1819, baron Pair le 14 avril 1820 et 9 septembre 1824. [ANF-1979, SS, V07] Postérité de Gabriel, 5^{ème} comte (1899-1994).
Parti : au I coupé de gueules à l'épée en pal d'argent et d'azur au chevron d'or une étoile d'argent en cœur ; au II d'argent au palmier terrassé de sinople.

< !!> **Ryard de Parcey** (Franche-Comté (Dôle)) : anobli par charge d'avocat général en la chambre des comptes de Dole en 1745, Lettres d'Honneur le 26 mars 1766. A relevé Rigollier de Parrevey ou Parcey éteint. [ANF-1947, GAF VI, SS, V07, ENFS] Postérité de François-Gabriel-Auguste-Isidore-Abel (1869-1942). // Décès : Florence-Marie-Marguerite-Thérèse-Henriette (1951-1999) // Hugues-Jean-François-Marie-Geoffroy (1956-2009).
Ecartelé : aux I et IV d'azur à un épi de riz d'or en pal soutenu d'un croissant d'argent et un arc d'or en fasce (Ryard) ; aux II et III d'azur au chevron d'argent accolé de trois étoiles et surmonté de deux demi-vols le tout d'argent (Rigollier de Parcey).

S

† ? **Sabaros (de)** (Béarn) : extraction, comparant à Agen et à Libourne en 1789. [SS]
Coupé : au I d'azur aux deux étoiles en chef et au croissant d'argent en pointe ; au II d'or, à l'arbre arraché de sinople.

► **Sabatie-Garat** (Languedoc (Toulousain, Saint-Phélix)) : Autorisé par décret du 27 octobre 1869 à relever le nom de Garat. [SS, NG01] Postérité de Pierre (1881-1974). La famille Sabatie-Garat ne descend pas du baron de l'Empire Bonaventure Sabatier (1773-1842), chevalier le 18 juin 1809, baron de l'Empire le 9 février 1810 contrairement à ce qui est écrit dans SS.
De sable à l'autruche d'argent et au franc quartier des barons militaires.

Sabatier (Languedoc) : anobli en 1599, maintenue noble en 1669.

< !!> **Sabatier de Lachadenède** (Languedoc, Vivarais (Lagorce)) : Paul-Jean-Baptiste-Charles [anobli](#) en novembre 1780, lettres enregistrées à la chambre des comptes, cour des aydes et finances de Montpellier et au Parlement de Toulouse. Comparution dans l'ordre de la noblesse dans la sénéchaussée de Villeneuve de Berg en

1789. Paul (1768-1833), Baron d'Empire le 22 octobre 1810, confirmé le 9 novembre 1816. [ANF-1934, SS, V07] Postérité de René (1911-1992).
D'argent à deux pals de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent (alias d'or).

< !!> **Sabbathier (de) et Sabbathier de Lafontan (de) olim Sabbathie, Sabbatier** (Gascogne (Condom)) : anobli le 18 mai 1825. [SS, V07, PPC] Rectification du nom le 1^{er} avril 1825 par jugement du tribunal de Condom. Un rameau a relevé le nom de Lafontan en 1921. Postérité de Marcel (1842-1922).
Parti : au I d'azur à dix étoiles d'or quatre, trois, deux et une ; au II d'or au lion de sable.

< !!> **Sablon du Corail (de)** (Auvergne (Riom)) : anobli par L.P. de juin 1757 en raison des services militaires (AR), enregistrées à la Cour des aydes de Clermont Ferrand le 9 septembre 1757 et à la Chambre des Comptes de Paris en 1757 (AR) Comparait à Riom en 1789. [ANF-1933, SS, SS sup, V07] Les lettres d'anoblissement rappelle l'origine espagnole de cette famille. Postérité de Gabriel-Abel (1825-1901).
D'azur à l'ancre d'or posée en pal ; au chef d'argent chargé d'une épée de gueules mise en fasce.

† **Saboulin Bollena (de)** (Provence (Digne)) : (branche éteinte) maintenue de noblesse d'extraction le 19 octobre 1668. « La seule branche subsistante actuellement ne figurait pas aux réformations et fut anoblie par charge de secrétaire du Roi ». (branche subsistante) anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 12 janvier 1704, mort en charge le 12 février 1717 (AR). [ANF-1973, V07, SS, SS sup]
De gueules à trois roses d'argent.

Sabran Pontevès (de) (olim d'Agoult) (Provence) : (maison de Pontevès, duc de Sabran en 1828 et 1829 sur réversion du titre d'Elzéar (1764-1847), dernier de la maison de Sabran. Filiation 1213 (citée 1064), Honneurs de la Cour. [ANF-1939, V07]
Ecartelé : aux I et IV de gueules ua lion d'argent ; aux II et III contre-écartelé de gueules au pont à deux arches d'or et d'or au loup ravissant d'azur.

► **Sachs (de)** (Bavière (Nuremberg), Bretagne) : baron de l'Empire par L.P. du 2 juillet 1808. Comte romain par bref pontifical du 22 mars 1886. [SS, V07, PPC] Bernard d'où Arnold (1931) d'où Gilles (1955) d'où Arnault (1991) ; Marie-Hélène, Carole et Paul (1946).
De sinople au chevron d'hermines, accompagné de trois têtes de cheval d'argent, posées deux et une ; à la bordure componée d'or et de sable ; au franc quartier brochant des barons militaires.

► **Sachy de Fourdrinoy (de)** (Picardie, Vendomois) : (branche éteinte) Jean de Sachy, anobli par L.P. de septembre 1698, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 18 septembre 1698 et à la Cour des Aydes le 26 septembre 1698. (branche subsistante) Jean-Baptiste, trésorier de France au bureau des finances d'Amiens en 1695, mort en charge en 1724 puis son fils Gabriel qui lui succède le 24 février 1724 et mort en charge en 1760. Le fils du second titulaire fut dispensé du Marc d'Or le 22 juillet 1771 pour sa charge de conseiller du Roi en la Cour près le Parlement de Paris. [ANF-1952, SS, SS sup, PPC, V07, V89] Postérité de Gabriel (1902-1994).

Echiqueté d'argent et de sable, à la bordure d'azur.

► **Sade (de)** (Comtat Venaissin (Avignon), Brie) : ancienne extraction depuis Hugues de Sade qui testa en 1302. Président au Parlement d'Aix au XVe siècle. Admission aux Chevaliers-légers de la Garde du Roi le 24 mai 1754. Honneurs de la Cour en 1763 et 1766. Certificat de noblesse pour le service le 31 mars 1783. Preuves pour Malte et devant les généalogistes des ordres du Roi. Admission aux Etats d'Aix de 1787 à 1789. [ANF-1974, SS, V89, V07, ENFS n°36] Postérité d'Hugues (1845-1925).

De gueules à l'étoile d'or de huit raies chargée d'une aigle éployée de sable becquée et diadémée de gueules.

† **Saget de la Jonchère** (1917-1969) (Bretagne (Evêché de Rennes)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1712. Comparant en Anjou en 1789. [SS] Derniers du nom : Charles-Adolphe d'où Léon-François (1859). Son frère Louis (1846-1917) d'où Christiane (1874-1963), Renée (1875) et Marie (1876-1969).

De gueules aux trois anneaux d'or deux et un accompagnés de trois flèches d'argent 1 et 2 posées en pal les pointes en haut.

► **Saguez de Breuvery** (Champagne) : filiation 1431, reconnu noble en 1613. (La Baume) : anobli par charge de Conseiller-Secrétaire du Roi au XVIIe siècle, lettres de relief en 1649, déclaré noble de race en 1674, maintenue noble en 1698. (Breuvery) maintenue noble en 1698, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1766 et 1772. Comparait à Châlons-sur-Marne en 1789. [ANF-1936, GAF n°30673, WNS, SS, V07] Postérité de Jules (1864-1942).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois cors de chasse d'argent, viroëls et liés d'or.

Sahuguet d'Amarzit d'Espagnac (de) voir d'Amarzit : la famille Sahuguet appartenait à la noblesse de robe de Brives, maintenue dans sa noblesse en 1667 et éteinte peu après.

† **Sahuqué (de)** (1940) (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1778. [SS, V07] Dernier du nom : Louis-Charles-Joseph (1857-1940) d'où Elisabeth-Pauline-Marie-Paule-Edmée (1885-1954) // Clémentine (1849-1924).

De gueules au sursaut terrassé de sinople au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

† **Saillard du Boistertre** (1913-1976) (Normandie (Laigle)) : Anobli par L.P. le 28 mars 1818, baron héréditaire sur majorat le 30 avril 1822. Relève le nom de Boistertre par décret du 8 mars 1879. [SS, SS sup] Derniers du nom : Pierre-Olivier (1853-1913) d'où Pierre-Marie-Joseph (1881-1886), Marie-Thérèse (1883-1939), Simone-Marie-Stéphanie (1885-1940), Denise-Blanche-Marie (1887-1976), Nicole-Hélène-Marie (1893-1969).

D'azur au caducée d'or adextré d'une branche de lys de jardin d'argent et senesté de deux besants posés en pal.

† **Sailly (de)** (Artois (Arras)) : Augustin Hubert de Sailly (1788-1864), capitaine au corps royal d'état-major, fut fait chevalier personnel en 1830, confirmé héréditaire le 18 août 1866. Confusion probable de Valette avec une

famille subsistante non noble également originaire de l'Artois. Illustrée au XXe siècle avec Emmanuel Philibert Henry (1854-1931), général de brigade, commandeur de la Légion d'Honneur. [SS, SEC, V07]

D'azur à l'épée d'argent montée d'or et couronnée d'une auréole rayonnante du mesme à la fasce aussi d'or brochante et chargée de trois croisettes de sable.

† **Sailly (de Berval) (de)** (1882) (Normandie, Île de France) : filiation depuis Nicolas de Sailly, auditeur des comptes en 1444. Plusieurs branches. Preuves pour Saint-Cyr en 1686, 1695, 1712, 1718 et 1722. Preuves pour la Petite Ecurie en 1692. (Dernière branche) Maintenu noble en 1668 sur preuves de 1538. Preuves pour Saint-Cyr en 1689 et 1690, pour les Pages en 1690. Comparait à Orléans, Chartres, Dreux et Mantes en 1789. [Le Bret, GAF n°30696] Derniers du nom : Charles-Joseph (1771-1840) d'où Charles-Joseph-Désiré (1798), Théodore Ernest André (1804-1882) et Zoé-Marie-Charlotte.

D'azur à la fasce d'or chargée de trois croisettes de sable accompagnées de trois têtes de buttor arrachées de gueules.

† **Sain de Maunevieux, Sain-Rousset de Vauxonne olim Sain Rousset** (-1934) (Lyonnais) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 21 avril 1762 en la Chancellerie près le parlement de Dijon. Chevalier de l'Empire le 18 juin 1809, baron de l'Empire sur majorat du 3 mai 1810 et 2 octobre 1813. [SS] Derniers du nom : Albin-Henry (1841) d'où (filiation naturel) Adrien Henry (1874) ; sa sœur Marie-Emilie (1845-1934). La branche cadette Sain fut autorisée par ordonnance royale du 11 octobre 1818 à ajouter à son nom celui de Maunevieux.

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef d'un croissant et en pointe de trois étoiles rangées en fasce, le tout d'argent.

† **Sainsbut des Garennes (de) olim Rollet** (Bourbonnais (Saint Pouçain)) : anobli confirmé en le 28 décembre 1714 avec autorisation de substituer au nom de Rollet celui de Sainsbut. [SS, V07] Derniers du nom : Henri (1857-1933) d'où Marie-Ernestine-Jeanne-Yvonne (1885-1929), Gabrielle, Renée, et x.

D'argent à la barre d'azur chargée de trois pommes de pin d'or posées dans le sens de la barrre.

Saint-Aignan (de) (olim de Burrnet) (1904-1916)

† **Sainte-Aldegonde de Noircarmes (de)** (1909-1973) (Artois) : ancienne chevalerie, connue 1169, filiation 1298. Comte de Noircarmes par L.P des archiducs Albert et Isabelle le 4 mai 1605 et chevalier de la Toison d'Or. Admis aux Etats d'Artois le 5 juin 1732 et 1747. Honneurs de la Cour le 15 avril 1781, 27 février 1785, 31 mars 1786 et 22 avril 1789. Pair de France héréditaire et baron pair le 5 novembre 1841. [SS, GAF n°31051] Derniers du nom : Edmond (1866-1904) d'où Aldegonde (1892-1973) // Gaétan (1841-1909).

Ecartelé : aux I et IV d'hermines à la croix de gueules chargée de cinq quintefeuilles d'or ; aux II et III d'or à la bande de sable chargée de trois coquillages d'argent.

Saint-André (de) (Saintonge) : extraction 1549. Maintenu noble le 17 avril 1698. [SS, V07] confusion possible avec différentes familles subsistantes homonymes.

De gueules au chevron d'argent accompagné en chef à dextre d'un croissant à senestre d'une étoile le tout d'argent et en pointe d'un lion d'or.

► **Saint-Angel (de)** (Périgord (Périgueux)) : anobli par charge de conseiller en la cour des Aides de Guyenne et conseiller au parlement de Bordeaux en 1556. Maintenu noble le 5 mars 1667. Preuves comme premier écuyer de la Reine le 29 mai 1783 (AR). [ANF-1970, SS, V07] Postérité d'André (1897-1953).

D'or au palmier de sinople supporté par deux lions affrontés de gueules.

Saint-Balmont (de) [ANF-1957] = **Alexandre de Saint-Balmont.**

† **Saint-Belin de Malain (de)** (1912-1935) (Champagne (Bassigny au diocèse de Langres)), Bourgogne, Inde) : extraction, député de la noblesse aux Etats Généraux de Blois en 1588. Comte de Bielle en mai 1662, maintenue noble en 1670. Admis aux Etats de Bourgogne en 1682.[SS] Dernier du nom : Louis (1817-1882) d'où Louis (1856-1912) et sa sœur Berthe (1876- 1935).

D'azur à trois têtes de bélier d'argent accornées d'or et posées de front deux et un.

† **Saint-Chamans (de) olim Philip** (1918 à l'ennemi-1952) (Bas-Limousin, Champagne) : extraction féodale. Relève au XV^e siècle le nom de Saint-Chamans à cause d'une alliance. Honneurs de la Cour en 1747, 1757, 1766 et 1789. [SS] Odon d'où Henri (1891-1918) et Elisabeth (1894-1903) ; sa sœur Marie-Ernestine (1862-1952).

D'argent à trois fasces de sinople.

† **Sainte-Colombe de Laubespain (de)** (après 1915) (Beaujolais, Forez, Suisse (Fribourg)) : extraction, maintenue noble en 1667. [SS] Derniers du nom : Louis-Gabriel d'où Rodolphe.

Ecartelé d'argent et d'azur.

† **Sainte-Colombe de Boissonade (de) olim Despans de Sainte-Colombe** (1889-1956) (Gascogne) : Jean-Baptiste (-après 1741), trésorier général de France au bureau des finances de la généralité d'Auch d'où Joseph-Nicolas (1736), trésorier de France, grand et petit voyer du Roi au bureau des finances de la généralité d'Auch [] Fernand (1844-1889) d'où Cécile (1886-1956).

† **Saint Cricq (de)** (1910) (Béarn) : Jurat de Pau en 1572. Comte héréditaire le 10 avril 1819. Pair de France le 16 juin 1833. [SS] Derniers du nom : Auguste-Paul-Louis (1804) d'où Arthur (1828-1910)

Ecartelé : aux I et IV d'argent à deux fasces d'azur ; aux II et III d'azur à l'épée posée en pal accostée en chef à dextre d'une molette d'argent et à senestre d'une tour du même.

† **Saint-Denis (du Breuil) (de)** (Normandie, Orléanais (Beauce)) : ancienne extraction 1496. Maintenu noble en 1637 et le 18 juillet 1720. [SS, V07]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes du même.

► **Saint-Exupéry (de), Saint-Exupéry de Castillon (de) et Saint-Exupéry de Miremont (de)** (Périgord, Bas-Limousin) : ancienne extraction 1405. Maintenu noble en 1667 et le 15 janvier 1698 (branche du Fraisie).

Maintenu noble le 27 septembre 1699 par Le Pelletier de La Houssaye, intendant de Montauban (AR). Honneurs de la Cour en 1764 (pour une branche aînée éteinte). (Castillon) Certificat de noblesse pour l'admission dans les Gardes du Corps délivré par Chérin le 21 avril 1788 (AR). Vote noble en 1789 à Périgueux. Relève Castillon par décret du 19 novembre 1921. [ANF-1948 et ANF-1970 (Castillon), SS, V07] Nombreuse postérité.

D'or au lion de gueules.

Saint-Félix (de) (Languedoc (Lodève), Lorraine) : Ancienne extraction 1420, capitoul de Toulouse en 1530, maintenue noble en 1669. [SS, V07]

D'azur au lévrier rampant d'argent colleté de gueules et cloué d'or.

† **Saint-Géniès (de)** (1960) (Quercy (Montauban)) : baron héréditaire le 7 mars 1818.[SS] Derniers du nom : Henri (1872-1960) d'où Isabelle (1914-2007) et Gonzague (1917-1944).

D'azur à la bande bretissée d'or accompagnée en pointe d'une croix ancrée adextrée d'un drapeau le tout d'argent, au chef d'or chargé d'une tour de gueules accostée de deux étoiles d'azur.

(O) **Saint-Genys (de)** (Normandie, Bretagne, Anjou) : anobli en 1653. Maintenu noble en 1764. [SS, V07] Dernier du nom : Louis (1896-1974) d'où Florence-Louise-Marie (ép. en 1970 de Loppin de Montmort). En extinction.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un chêne arraché de sinople.

► **Saint Germain (de)** (Normandie (Mortain)) : ancienne extraction 1453. Maintenu noble le 11 août 1667. [ANF-1974, SS, V07] Postérité d'Emile (1859).

De gueules à trois besants d'argent.

† **Saint-Germain (de La Vallade) (de)** (1881-1917) (Languedoc) : anobli comme capitoul de Toulouse en 1589, maintenue noble en 1706. Comparait à Toulouse en 1789. [SS] Derniers du nom : Charles-Jean-Louis (1796-1881) d'où Amélie (1830-1907), Caroline (1832-1917) et Marie-Paul (1835).

D'or au lion de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

< !!> **Saint-Gilles (de)** (Bretagne (Rennes)) : extraction féodale 1283. Maintenu d'ancienne extraction chevaleresque en 1669. [SS, V07] Postérité d' Hervé (1923-1974) d'où Pierre-Olivier d'où Sophie et Charlotte. // Philippe (1947) En extinction.

D'azur semé de fleurs de lys d'or.

► **Saintignon (de)** (Lorraine (Verdun)) : ancienne extraction 1498. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 6 juin 1778 et 1784. Honneurs de la Cour en 1788 (preuves depuis 1388). Comparution pour la noblesse au bailliage d'Etain le 23 mars 1789. [ANF-1938, SS, V07, ENFS n°44]. Postérité d'Edmond (1843-1911).

De gueules à 3 tours d'or maçonnées et ajourées de sable.

† **Sainte-Hermine (de)** (1982-2008) (Angoumois, Aunis, Poitou) : extraction féodale 1383. Maintenu noble le 1^{er}

septembre 1667. Honneurs de la Cour en décembre 1778 et 23 décembre 1789. [SS, V07] Derniers du nom : Jules-Antoine (1864-1944) d'où Anne-Marie (1914-2008) et André (1917-1982).

D'argent semé de mouchetures d'hermines.

†**Saint-Jacques (de)** (Provence (Saint-Maximin), Marseille) : condamnée lors de la recherche de 1667, anobli par charge de trésorier de France à Aix en 1720. Comparant à Marseille en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : Gustave (1833-1907) d'où Marguerite (1865-1932), Blanche (1866-1914), Louis (1868) (d'où y), Elisabeth (1877-1963), x, x et x.

D'argent à trois croisettes recroisetées de gueules au chef d'azur.

Saint-Jean (de) (Bretagne (Gévézé)) : extraction, maintenue noble le 21 mai 1669. [SS]

D'argent à la fasce vivrée d'azur surmontée d'un lambel à quatre pendants du mesme.

Saint-Jean de Pointis (de) (1917 à l'ennemi) (Comminges, Languedoc, Guyenne) : maintenue noble en 1609, 1666, 1670. [SS]

D'azur à la cloche d'argent bataillée de sable accompagnée en pointe de trois étoiles d'or.

Saint-John de Crèvecœur (de) olim Jean de Crèvecœur (Normandie (Caen), Canada) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1660. Comparant à Caen en 1789. [WNOR, SS, V07]

De sable à trois fasces d'or coupées de gueules à une aigle d'argent tenant dans sa serre dextre un cœur du même.

Saint-Julien (de) (Gascogne, Armagnac) : extraction 1550. Maintenue noble le 19 juin 1700 et 11 novembre 1715 [V07, SS, SS sup]

De gueules à deux lions affrontés d'or.

Saint-Just (de) et Saint-Just d'Autingues (de) (Flandres) : maintenue noble en 1706, 1715 et 1742. [ANF-1954, SS, V07]

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une croix pattée et alésée d'argent et en pointe d'un lion du même.

Saint-Léger (de) (Île de France, Maine) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1703. Reconnue noble par les Elus de Laon en 1784. [SS]

D'azur à deux épées d'argent garnies d'or et accompagnées en chef d'un soleil d'or.

Saint-Léger (de) (Normandie, Angleterre, Irlande, Artois) : ancienne extraction irlandaise, se réfugie en France au XVIIe siècle, maintenue noble en France en 1783 par le Conseil du Roi avec reconnaissance de son ancienne noblesse en Irlande. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783. [ANF-1951, V07, SS sup.]

D'azur fretté d'argent au chef d'or.

Saint-Légier de La Sausaye (de) et Saint-Légier d'Orignal (Saintonge) : ancienne extraction 1421. Maintenue noble le 22 août 1667, le 9 novembre 1699, 28 décembre 1699, 29 mars 1715. [ANF (La Sausaye), SS, V07]

De gueules à la croix d'argent et d'azur cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

►**Sainte Marie d'Agneaux (de)** (Normandie) : extraction féodale 1393. Maintenue noble en 1666. Honneurs de la Cour en 1778. [ANF-1975, SS, V07] Nombreuse postérité.

Ecartelé d'or et d'azur.

Saint-Martin (de) (Charente (Cognac)) : baron de l'Empire le 9 septembre 1810, confirmé le 13 janvier 1815. [SS]

Ecartelé : au I d'or à trois têtes de More de sable tortillées d'argent ; au II des barons militaires ; au III d'azur au lion d'or ; au IV de pourpre au vol ouvert d'argent.

Saint-Martin (de) (Picardie) : anobli en 1591. [V07]

D'azur à l'épée d'argent mise en bande accompagnée de trois trèfles d'or deux et un.

(O)Saint-Martin-Lacaze (de) olim de Saint-Martin Pouy (1942) (Guyenne, Gascogne (Dax)) : extraction 1568. Comparant à Dax en 1789. [SS, PPC sup, V07] Derniers du nom : Francis (1875-1942) d'où Anne, Isabelle (1949-1970), Hélène et Claire // Louis d'où x et x.

D'argent au chêne de sinople senestré d'un lion de gueules rampant contre le fit.

Saint-Martin de Tourempré (de) (Normandie, Boulonnais) : anobli le 31 mai 1591, maintenue noble le 25 juin 1700. Comparant à Calais en 1789. [SS, NG01]

D'azur à l'épée d'argent mise en bande accompagnée de trois trèfles d'or deux et un.

(O)Saint-Mauris d'Augerans (de) (1956) olim de Saint-Maurice (Franche-Comté (Dole)) : preuves de 1547. Anobli par charge de conseillers au parlement de Dole au XVIe siècle. Reconnu noble d'ancienne extraction par l'Empereur Ferdinand II. Comte de Bosjean en 1634. Certificat de noblesse pour les Ecoles Royales Militaires en 1759. Six fois les Honneurs de la Cour de 1753 à 1784 pour la branche de Montbarrey éteinte en 1796, prince du Saint-Empire en 1774. [SS, V07]

D'azur à la croix fleuronnée d'argent

†**Saint-Mauris de Chatenois (de)** (1910-1928) (Franche Comté) : extraction féodale. Marquis de Châtenois en février 1705. 27 chevaliers de la confrérie noble de Saint-Georges en Franche-Comté. 8 Chanoinesses de Remiremont. Baron pair le 6 septembre 1828. [SS] Derniers du nom : Edouard d'où Marie-Fernande-Caroline-Odélie-Claire (1834-1914), Claire (1836-1928) et Charles (1839-1910) ép. en 1867 sa cousine Théoduline de Saint-Mauris (1842-1913).

De sable à deux fasces d'argent

►**Saint-Meleuc (de)** (Bretagne (Dol)) : ancienne extraction depuis Jean, seigneur de Saint-Meleuc en 1478. Maintenue de noblesse d'extraction par la chambre de réformation de la noblesse le 30 juin 1669. [ANF-1985, SS, V07, ENFS n°26] Postérité d'Aristide (1790-1856).

De gueules à dix roses d'or (alias d'argent), quatre, trois, deux et une.

► **Saint-Méloir (de)** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : ancienne extraction, maintenue noble en 1668. [ANF-1947, SS, V07] Postérité de Joseph (1861-1922).
De gueules à dix molettes d'or à six rais quatre, trois, deux et une.

† **Saint-Ouen d'Ernemont (de)** (1890-1930) (Normandie (Caux)) : **extraction 1580** ou maintenue noble en 1540. Lettres de relief de noblesse en 1610. Maintenu noble le 1^{er} décembre 1667. [SS, V07] Derniers du nom : Jules (1798-1890) d'où Hélène (1826-1925), Amélie (1833-1867), Berthe (1846-1930).
D'azur au sautoir d'argent cantonné de quatre aiglettes au vol abaissé du même.

< !!> **Saint-Ours (de) olim Xainctours (de)** (Périgord) : extraction 1436, maintenue noble en 1666 (pour 11 d'entre eux) et le 23 avril 1698 par jugement de Bazin de Bezons, intendant de Bordeaux (AR). Vote noble en 1789 à Périgueux et à Bergerac. [ANF-1991, SS, V07] Raymond (1915-2015) d'où Renaud (d'où Edouard (1990)) et Béatrice.
D'azur à l'ours passant d'or et au croissant du même posé au premier canton du chef.

< !!> **Saint-Pastou de Bonrepeaux (de)** (Béarn (Rivière sur Verdun), Languedoc (Toulouse)) : extraction féodale 1397. Maintenu noble le 26 décembre 1715. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 23 juin 1781. [ANF-1989, SS, V07] Postérité d'Eugène (1837-1896).
D'azur à l'aigle d'argent fondant la tête en bas tenant en son bec une cloche d'argent bataillée de sable accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or.

► **Saint-Pern (de)** (Bretagne (Saint-Malo et Rennes)) : extraction féodale 1330. Maintenu noble le 13 décembre 1668 et 9 mars 1669. Honneurs de la Cour le 12 mars 1787. [ANF-1936, SS, V07] Nombreuse postérité d'Henri (1874-1945)
D'azur à dix billettes vidées d'argent quatre, trois, deux et une.

► **Saint-Phalle (de)** (Champagne, Bourgogne, Nivernais) : extraction féodale 1230. Maintenu noble en 1666 et le 22 juin 1700 à l'intendance d'Orléans. Honneurs de la Cour en 1790 sur preuves de 1230. [ANF-1935, SS, V07, ENFS n°30] Nombreuse postérité.
D'or à la croix ancrée de sinople.

► **Saint-Pol (de)** (Normandie) : extraction féodale 1340. Maintenu de noblesse à l'intendance d'Alençon (élection de Mortagne) par Bernard de Marle le 4 janvier 1667. Admission à Saint-Cyr en 1705 et 27 mars 1745, et aux Pages de la Grande Ecurie les 9 décembre 1745, 20 décembre 1769, 17 mars 1786 et 28 mars 1789. [ANF-1946, ENFS n°40, SS, V07] Postérité de Louis-François (1780-1846). Jacques (1935) d'où Yann (1962) (d'où Alexandra, Erwann et Xavier) et Loïc (1964).
D'argent au sautoir dentelé de sable.

(0) **Saint-Pol (de Lias) (de)** (Languedoc (Albi)) : extraction féodale 1340. Maintenu noble en 1668. [SS, V07]
D'azur au lion rampant d'or armé et lampassé de gueules soutenant une épée d'argent croisée et pommetée d'or la pointe en bas.

< !!> **Saint-Priest d'Urgel (de)** (Forez, Languedoc) : extraction féodale depuis 1339. Marquis de Saint-Priest en 1594. Maintenu noble le 31 octobre 1667 par du Gué en Lyonnais et le 30 janvier 1669 par Bazin de Bezons depuis Josserand d'Urgel, seigneur de Saint-Priest en Forez, ép. en 1339 Matalone de Jarez. (branche éteinte en 1856) Baron de Saint-Priest par L.P. du 30 août 1825. [ANF-1934, SS, V07, ENFS n°10] Postérité de Josserand (1907-2004) d'où Aymon (1932-2016) (d'où Anne-Dauphine (1957) et Magdeleine (1961), Humbert (1940-2008) (d'où Olivier (1976), (2) Guichard (1981-2012)) et Laure (1943). Un seul représentant mâle.
Cinq points d'or équipolés de quatre d'azur.

► **Saint-Quentin (de)** (Champagne, Bretagne) : ancienne extraction 1450. Maintenu noble le 2 mars 1668 par Caumartin, intendant de Champagne. [SS, V07] Postérité d'Alfred (1840-1902) et d'Emilio (1877-1945)
D'azur à la fasce d'or chargée d'une souche d'arbre de gueules accompagnée de trois molettes d'éperon d'or rangées en chef.

Saint-Savin (de) (Poitou) : extraction, maintenue en 1715. [V07]
D'azur à la fasce onnée d'argent portant cinq fleurs de lys du même, trois en chef et deux en pointe.

► **Saint-Vincent (de) et Saint-Vincent de Brassac (de)** (Languedoc) : Marie-Joseph (1785-1848), chevalier de l'Empire le 16 décembre 1810 et baron le 13 juillet 1818. [ANF-1985, SS, V07] Postérité de Roland (1927-2000).
De gueules au dextrochère d'argent à trois bracelets d'argent tenant une épée d'argent supportant une couronne d'or.

< !!> **Saisy de Kerampuil (de)** (Bretagne (Plouguer/Kerampuil)) : filiation suivie depuis Alain de Kerampuil **en 1372**. Maintenu de noblesse d'extraction par la chambre de réformation de Bretagne le 31 janvier 1669 sous le seul nom de Kerampuil et par le parlement de Bretagne le 28 février 1778 avec rectification du nom. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie le 29 mai 1769, 19 mai 1773, 20 décembre 1774 et 12 décembre 1777. [SS, V07, ENFS] Postérité de Jean (1920-2019) d'où Agnès, Sabine, Anne-Marie et Emmanuel.
De gueules à trois pigeons d'argent.
Ecartelé : aux I et IV de gueules à une hache et une épée d'argent passées en sautoir, la pointe de l'épée touchant au canton dextre de la pointe à une guêpe au naturel (Saisy) ; aux II et III de gueules à trois colombes d'argent posées deux et une (Kerampuil).

< !!> **Saladin** (Lorraine) : Charles-Antoine (1761-1832), Baron de l'Empire le 25 mars 1813, confirmé le 22 février 1817. [SS, V07] Les enfants de Charles (1860-1921) sont légitimés lors de son mariage en 1891. Charles (1888-1979) d'où Amaury Jehan d'où y.
D'hermine à la bande de gueules chargée d'un alérion d'argent.

► **Salaun de Kertanguy** (Bretagne (Pays de Léon)) : ancienne extraction 1446. Maintenu noble le 24 juillet 1670. Baron de l'Empire en janvier 1811. [SS, V07] Postérité d'Adolphe (1884-1951).
D'argent à une hure de sanglier arrachée de sable défendue d'argent couronnée d'or.

†**Salettes (de Denguin) (de)** (Béarn) : anobli par charge de Président de la Chambre des Comptes de Navarre en 1570. Baron de Denguin en 1654. Admis aux Etats de Béarn en 1637. [SS] Derniers du nom : Henry (1836) d'où Marie-Félicité-Marguerite, Marie-Alexandrine-Hortense-Suzanne (1868), Marie (1872-1900).
D'or au chevron de gueules chargé de cinq merlettes d'argent.

< !!>**Salignac Fénélon (de)** (Angoumois, Périgord) : ancienne extraction depuis Guichard en 1474. Maintene noble le 18 août 1667. Fénélon porté sous Louis XVI et régularisé par décret de 1855 en souvenir d'une alliance de 1771 avec cette maison éteinte. [SS, V07] Jean (1897-1965) d'où Hélyane (1932-2009), Bertrand (1930), Hugues (1934) (d'où Adélaïde, Anne et Emilie), Delphine. En extinction.
D'or à trois bandes de sinople.

†**Salignon (de)** (Dauphiné (La Côte Saint André) : maintenue noble au XVIIe siècle. [SS] Eteinte au XXe siècle.
D'azur au chevron parti d'or et d'argent.

†**Salin de Saillan (de)** (-1986) (Auvergne (Limagne), Gévaudan, Bordelais) : extraction 1555. Maintneue noble le 5 mars 1700. [SS, V07] Derniers du nom : Marie-Charles-René-Prosper (1866-1900) d'où Marie-Henri-Oscar-Guy (1897) et Marie-Georgine-Armande-Henriette-Renée (1900-1986).
Parti : au I de gueules au heaume d'or coupé d'or à la bande de gueules ; au II d'azur à l'anille d'argent.

†**Salinis (de)** (1935-1968) (Béarn (Morlaas près Pau)) : filiation depuis Jean en 1596. Admis aux Etats de Béarn en 1786. [SS, V07] Derniers du nom : Henri (1849-1935) d'où Marie-Bernadette (1884-1968).
De gueules fretté d'or à la fasce d'or brochante.

†**Salis de Lagué (de)** (1893-1969) (Suisse (Evêché de Coire), Saint-Domingue, Île de Grenade) : Extraction féodale XIIIe siècle, reconnue noble en France en 1757. [SS, SS sup] Derniers du nom : Paul-Barthélémy (1836-1893) d'où Marie-Caroline-Amélie (1869-1941), Marie-Adèle-Jeanne (1872-1962), Marie-Eugénie-Berthe (1875-1955), Marie-Charlotte-Marguerite (1877-1969).
Coupé : au I d'or à un saule arraché de sinople ; au II palé d'or (alias d'argent) et de gueules de quatre pièces.

Salivet de Fouchécourt (de) (Bourgogne) : anobli en janvier 1531 par l'empereur Charles-Quint et confirmé par arrêt du conseil d'état en 1785. [ANF-2012, WP]
D'azur à trois besons d'argent surmontés d'un lambel à trois pendants de gueules

►**Sallé de Chou** (Berry (Bourges)) : Etienne-François (1754-1832), baron de l'Empire le 6 mai 1810, confirmé le 15 mars 1817. [ANF-1968, SS, V07] Le nom de Chou a été relevé par ordonnance du TGI de Bourges le 24 février 1969. Nombreuse postérité.
De gueules au chevron brisé d'or accompagné de trois étoiles d'argent, à la bordure d'hermines

†**Sallen (de La Quièze) (de)** (1865-1908) (Normandie) : Thomas, anobli par L.P. en mars 1594, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 20 octobre 1610. Mainteneue noble par Chamillart en 1666 dans la généralité de Caen.

Certificat de noblesse de Chérin pour le service militaire le 21 juin 1783. [le Bret, NNF] Derniers du nom : Georges-Louis (1790-1865) d'où Marie (1836) et Mathilde (1839-1908).

D'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois anneaux de même, deux en chef et un en pointe.

(0)**Salles (de)** (1925-1968) (Île de France, Orléanais) : créé baron héréditaire par L.P. le 18 mars 1825, confirmé en 1859. [GAF n°31175, WNS] Derniers du nom : Ferdinand (1831-1925) et sa nièce Adèle (1878-1968)
De gueules au lion d'or surmonté de trois étoiles aussi d'or et accompagné d'une ancre d'argent.

†**Salles (des) olim Desalles des Rosais** (1961)

†**Dessalles ou Salles (des) olim Dessalles d'Epinoix** (2019) (Bretagne, Martinique) : Pierre (1719-1781), et son fils Pierre-François-Régis (1755-1808), conseillers au conseil souverain de la Martinique. Anobli le 1^{er} juin 1781. Enregistrement des lettres de noblesse par le Conseil Souverain de la Martinique le 5 mars 1782. [SS] Derniers du nom : François (1861-1930) d'où Louis (1888-1918), Henriette (1890-1969) et Isabelle (1893-1926) // Charles (1882-1947) d'où Béjane (1914-1947), Monique (1916-1961), Gérard (1921-1934) et Pierre (1925-2019).
D'azur à trois roses d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or.
D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux têtes de maure de sable tortillées d'argent et en pointe d'une ancre de navire de sable.

< !!>**Salles de Hys (de)** (Bigorre (Tarbes)) : filiation depuis Pierre ép. ca 1625 Graciane du Mestre dont le petit-fils Joseph de Salles, secrétaire du Roi près le parlement de Toulouse. Baron le 15 janvier 1862. [SS, SEC, V07] Postérité de Louis (1865-1962) d'où Raymond (1902-1982) d'où ... d'où Louis d'où Domitille, Ombeline, Enguerrand, Aymeric.
D'argent au serpent ailé de sinople au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent accostée de deux croissants du même.

►**Sallmard de Rassis (de) olim Salmard et Sallemard (de)** (Forez, Dauphiné) : extraction féodale 1333. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. [ANF-1940, SS, V07] Postérité de Raymond (1815-1904).
Coupé d'argent et de sable à la bande engrêlée de l'un en l'autre.

†**Sallonier (de Chaligny)** (Nivernais) : Mainteneue noble en 1669. Preuves pour les Pages de la Reine d'Espagne en 1725 sur titres de 1598. Trois chevaliers de Saint-Louis. Vote avec la noblesse au bailliage de Saint-Pierre-Le-Moustier et à Nevers en 1789. [Le Bret, GAF n°31191] Dernier du nom : François-Gabriel-Marie-Joseph (1872) ép. en 1921 Charlotte-Léopoldine-Alphonsie-Amélie Duport de Poncharra.
D'azur à la salamandre d'or sur son brasier de gueules.

< !!> **Salmon de Loiray (de)** (Orléanais, Savigny-sur-Braye) : filiation suivie depuis Jean Salmon, écuyer, seigneur du Léhon en 1454. Mainteneue noble en 1634, le 6 juin 1667 par Machault et le 14 septembre 1673 par Marin de La Chasteigneyrae à l'intendance d'Orléans, le 22 juillet 1667 par Voisin de La Noiraye à l'intendance

de Tours. Maintenu noble le 12 juillet 1716. Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie le 17 mars 1742, 24 mars 1744 et 20 décembre 1774. Preuves pour les Chevaliers-légers le 28 juin 1786. [SS, V07, ENFS] Postérité de Pierre (1907-2008).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de lion du même, arrachées et languées de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

†**Saltet de Sablet d'Estières** (1840-1885) (Gévaudan, Rouergue) : Louis (1773-1840), maire de Saint-Jean-de-Bruel, reçut des lettres de noblesse le 22 février 1817 « ayant perdu ses anciens titres dans un incendie qui avait détruit sa maison en 1776 et d'où son oncle ne sortit vivant que par des cordes d'une fenêtre ». [GAF n°31212, WNS, SS, V07] Louis d'où Clarisse (1803-1863) et Nancy (1808-1885). Le nom est encore porté aujourd'hui par d'autres branches de cette famille mais restées non noble.

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de trois étoiles d'or rangées en fasce et en pointe d'un lys d'or.

►**Salteur de La Serraz** (Savoie) : filiation depuis Boniface Salteur en 1507. Charge de Sénateur de Savoie en 1560, 1652. Marquis de Samoëns par L.P. en 1698, confirmé marquis de La Serraz en 1784 après achat en 1755. [WN, WNS, SS, V07, GAF n°31213] Postérité de Jacques (1898).

De gueules à la bande échiquetée d'or et d'azur de trois traits accompagnée de deux étoiles d'argent.

<!!>**Saluces (de)** (Piémont, Saintonge, Champagne) : Auguste (-1587), « Bâtard de Saluces, naturalisé et légitimé en 1566; il s'habitua en Champagne, gentilhomme de la Chambre du Roy, et chevalier de son Ordre; il eut de grandes pensions ». Maintenu noble en 1667. Preuves pour Saint-Cyr en 1705-1715 et pour les Ecoles Royales Militaires le 19 novembre 1781. [WN, WNS, SS, GAF n°31214, V07] Derniers du nom : Henri (1887-1945) d'où Marie (1919-2004), Henriette (1921-1940), Marguerite (1922-2009), Louis (1926-2008) (d'où Eric (1959-2014) d'où Matthieu) et Jean (1929-2005).

D'argent au chef d'azur.

†**Salvador de Pertuis de Saint-Amand (de)** (1967) (Comtat Venaissin, Auvergne) : Installée à Avignon avec François Salvador vers 1520. Plusieurs générations de docteurs en droit de l'université d'Avignon avec Pierre-Joseph en 1600, Jean-François en 1634, Paul en 1656 (peut-être des collatéraux : Paul-François en 1668, Joseph-François en 1686, Claude en 1695...) La famille Pertuis de Saint-Amand a fourni plusieurs Docteurs en Droit de l'Université d'Avignon en 1623 (Jean-Michel), 1650 (Paul-Joseph)... Cette famille laissa son nom à Claude Salvador. [SS, SS sup] Derniers du nom : Henri-Louis-Benoit-Ignace (-1913) d'où Edmond (1867-1951), curé ; Jules d'où Joseph-Marie-Raymond (1874-1967).

D'azur au pin d'or mouvant d'une terrasse du mesme accosté de deux cerfs surmonté de trois molettes d'éperon le tout d'or.

<!!>**Salvaing de Boissieu (de) olim Perrin de Boissieux** (Dauphiné (Saint-Marcellin)) : Jean-Joseph Perrin de Boissieu (1755-1846), baron héréditaire par L.P. le 22 novembre 1821. [ANF-1947, SS, SS sup, V07, ENFS n°41] Postérité de Monet (1912-2013). Il subsiste d'autres branches... Cette famille n'a pas de lien avec la

famille de Salvaing de Boissieu dont Denys (1600-1683), premier président à la Chambre des comptes du Dauphiné, éteinte au début du XVIII^{ème} siècle.

D'or à l'aigle éployée de sable becquée membreée et diadémée de gueules soutenue d'une rose tigée et feuillée au naturel mouvant de la pointe et une bordure d'argent.

<!!>**Salve de Villedieu (de) et Salve de Vachère (de)** (Languedoc (Valensole), Provence) : extraction 1527. Maintenu noble en 1666. [SS, V07] Une branche Salve de Bruneton établie en Hollande éteinte en 1891. Postérité de René (1931-1966) et de Jean (1864-1940).

D'argent à deux loups passants de sable l'un sur l'autre armés et lampassés de gueules et à la bordure engrêlée de gueules.

<!!>**Salviac de Viel Castel (de)** (Périgord, Quercy, Normandie) : ancienne extraction depuis Pierre de Vielcastel, seigneur de La Vignas en 1446. Maintenu de noblesse d'extraction par Rabastens, subdélégué de Pellot à Montauban le 25 septembre 1666. Page de la Petite Ecurie le 11 avril 1751, admission aux Ecoles Royales Militaires le 22 septembre 1784. Preuves pour Saint-Cyr en 1787. Baron d'Empire par L.P. le 6 octobre 1810. [ANF-1991, SS, V07, ENFS n°26] Postérité d'Edouard (1838-1882).

De gueules à une tour ouverte du champ donjonnée de trois tourelles non crénelées du même et maçonnées de sable.

†**Samatan (de)** (1943) (Provence (Marseille)) : Louis-Nicolas (1812-1889), baron héréditaire par L.P. du 1^{er} avril 1846. [SEC, SS] Dernier du nom : Odon (1867-1943). Le nom a été relevé par la famille Gasquet devenue Gasquet de Samatan.

D'azur, au dextrochère de carnation vêtu de pourpre, mouvant du flanc sénestre, tenant trois épis de blé d'or, le chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

►**Sambucy de Sorgue (de) olim Sahuc** (Rouergue) : Marc-Antoine (1695), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1745. Baron le 22 juillet 1861. [ANF-1953, SS, V07] Postérité de Gaston (1827-1901).

D'or à une branche de sureau de sinople fleurie d'argent posées sur un croissant de sable au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

(0)**Sampigny (d'Issoncourt de Bussière) (de) olim Rehez de Sampigny** (1974) (Lorraine, Bourbonnais, Auvergne) : Extraction 1559, maintenue noble le 27 octobre 1661 par Charles IV, duc de Lorraine, comte en février 1717 par le duc Léopold commutation du nom Rehez en celui de Sampigny le 17 février 1717, naturalisée 2 mai 1723, confirmée noble en août 1724. [ANF-1962, SS] Derniers du nom : Raoul (1858-1940) d'où Claire (1897-1924) et Ernest (1899). // Louis (1903-1974) d'où Claude (-1957), Marie-Solange (1938) et Dominique (1940).

De gueules au sautoir d'argent

†**Sanchelly (de) olim Saint-Cely** (Languedoc) : Jacques (1638), anobli comme capitoul de Toulouse en 1681 et 1709. [SS, V07] Derniers du nom : Pierre-Jean-Alexis-Aubin (1808) d'où Isabelle-Amélie (1843), Albin-Victor (1845), Elisabeth-Flore-Marie (1847) et Marie-Adèle-Philomène (1850).

D'azur à la croix patriarcale alésée d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe de deux coquilles d'argent.

► **Sanderet de Valonne** (Franche-Comté (Dôle)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1745, conseiller au Parlement de Besançon, Maître en la chambre des Comptes de Dole en 1748, Lettres d'Honneur du 20 janvier 1768. Dispensé du Marc d'Or le 23 septembre 1775. [ANF-1977, SS, SS sup, V07, ENFS n°36] Postérité de Charles (1918-2008).

D'azur à la bande d'argent chargée de trois flammes de gueules.

Sanglier de La Bastie (de) (Poitou, Touraine) : ancienne extraction, maintenue noble en 1635. [V07]

D'or au sanglier de sable défendu d'argent au chef d'azur chargé d'un croissant et deux étoiles d'or.

† **Seignard de Choumouroux (de)** (1969-1988) et < !!> **Seignard de La Fressange** olim Saignard (Velay et Vivarais) : Jean, écuyer du Roi, anobli en 1439. Maintenu noble en 1668 et 1699. [GAF n°31260, SS, V07] (Choumouroux) : Joseph-Victor-Georges-Auguste (1871-1930) d'où Edouard-Guy-Régis-Aloys-Marie (1903-1969), Eliane-Marie-Joseph-Mercédès (1904-1984) et Béatrix-Joseph (1906-1988). (La Fressange) postérité de Paul (1889-1947) d'où André (1932) (d'où Emmanuel (1956), Inès, Ivan (1969)), Christiane, Gérard, Hubert (1925-1944).

D'azur au sautoir d'or.

(La Fressange) *Ecartelé : aux I et IV d'azur au sautoir d'or ; aux II et III d'azur à l'aigle éployée d'argent.*

(Choumouroux) : *Ecartelé : aux I et IV d'azur au sautoir d'or ; aux II et III d'azur à trois chevrons d'or.*

† **Sanson de Pongerville** (1915) (Picardie (Abbeville)) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1753. [SS, V07] Derniers du nom : Nicolas (1814-1885) d'où Jean (1857) d'où Adolphe-Ibert (1885-1915).

D'or à trois sanonnets de sable membrés de gueules.

► **Sanson de Sansal** : Robert Sanson, anobli par charge de Secrétaire du Roi (1658-1664 puis 1680-1698). Reçut des Lettres d'Honneur le 15 février 1698, pour avoir servi 22 ans : 5 ans et 8 mois comme Secrétaire du Roi de Juillet 1658 à avril 1664, cet office a été supprimé, puis 17 ans dans son dernier office de Secrétaire du Roi où il fut reçu le 17 février 1680. [Compléments – Le Bret] Postérité d'Antoine (1922-2013).

D'azur au lion d'or accompagné de trois gerbes de blé du même

< !!> **Sansonetti (de)** (Corse (Bastia)) : filiation XVI^e siècle. Maintenu par le conseil supérieur le 27 août 1771. [V07] Roger d'où Brigitte, Christine, Annick et Jean-Marie.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une tour crénelée, lion à senestre, trois étoiles en chef, le tout d'argent ; aux II et III de gueules à un arbre terrassé de sinople sommé d'un sanzonnet d'argent, une étoile en chef à dextre.

† **Santeul (de) alias Santeuil (de)** (Île de France (Paris)) : Augustin, anobli en 1626. Claude de Santeuil (-1673), échevin de Paris de 1655 à 1657 puis son fils Henri de Santeuil (-1700), échevin de Paris de 1669 à 1671. // Anobli par charge d'échevin de Paris en 1703-1706.

[GAF n°31279, WNS, SEC, SS, SS sup, V07] Dernier du nom : Claude (1873-après 1908) d'où Agnès (-2012).

D'azur à la tête d'argus d'or couverte de 11 yeux.

† **Santo-Domingo (de)** (1942-1962) (Espagne, Bretagne (Nantes), Antilles, Limousin) : Marchand espagnol, fixé à Nantes en 1523. Echevin de Nantes en 1587. Maintenu noble le 19 mars 1655, le 23 octobre 1668 et 11 mars 1671. Page de la Petite Ecurie en 1748. Comparait en Anjou en 1789. [WN, WNS, GAF n°31280, SS] Dernier du nom : Théophile (1828-1882) d'où Marie-Elisabeth (1864-1937), Lédia Corinne (1866-1949), Léon (1869-1942) et Amélie-Pauline (1871-1962).

D'azur à la bande d'or engoulée de deux têtes de dauphin du même.

† **Sanzillon (de)** (1910-1911) (Limousin (Saint-Yriex), Périgord) : filiation depuis Aymery de Sanzillon, damoiseau en 1426 selon Chérin. Preuves pour Saint-Cyr en 1742 et 1746, les pages de la Petite Ecurie en 1784. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1789. [GAF n°31283, SS] Derniers du nom : Louis-Cosme (1783-1851) d'où Adhémar Louis Daniel (1830-1910), Yolande (1834-1904) et Aurélie-Victoire (1837). (Mensignac) : Louis-Grégoire (1767-1831) d'où Germain-François (1808-1864), Louis (1812-1813) et François-Marie-Gabrielle (1821-1911).

D'azur à trois sanzilles d'argent becquées et membrées de gueules deux et un.

Saint-Cricq (de) (1910)

† **Sapinaud de Boishuguet** olim Sapinault ou Sapineau (1921-1947) (Poitou, Touraine) : extraction. Maintenu noble le 6 août 1667. Baron pair le 5 novembre 1827. [SS] Derniers du nom : Ernest-René d'où Maurice-Luc (1837-1921) ; sa cousine Marguerite (1865-1947).

D'argent à trois merlettes de sable.

► **Saporta (de) olim Zabulon** (Languedoc (Montpellier), Provence (Apt)) : maintenue en 1668. « Maintenu noble selon Artefeuil, par jugement rendu par la commission le 18 juin 1668. Ce jugement, si tant qu'il ait existé, ne figure pas dans les registres de la commission. » Condamné comme faux noble par jugement du 26 novembre 1667. Admis aux Etats de Provence en 1787-1788. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. Aurait été confirmé comte lors de la dernière séance du Sceau le 1^{er} août 1870. [ANF-1938, GAF n°31289, SS, V07] Postérité de Gaston (1823-1895).

D'azur à la porte d'or au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'or.

► **Saqui de Sannes (de) ou Saqui-Sannes (de)** (Provence) : extraction depuis Jean de Saquy dont le fils Jacques ép. en 1534 Gasparde de Pons. Maintenu noble le 15 mars 1668. Henry-Joseph, conseiller au Parlement de Provence le 24 décembre 1667. [ANF-1946, SS, V07, ENFS n°8] Postérité d'Hypolite (1811-1878).

De gueules au chevron d'argent accompagné en pointe d'une ancre de vaisseau à quatre branches du même.

† **Sarcé (de)** (Maine, Anjou) : ancienne extraction, maintenue noble en 1634 et 1667. [SS, V07] Dernière du nom : Clémence (1821-1904) ; son cousin Pierre (1885-ca 1904).

D'or à la bande fuselée de sinople.

<!!>**Sarcilly (de)** (Bretagne, Normandie (Falaise)) : Filiation suivie depuis Jean de Sarcilly, vivant à la fin du XV^e siècle. Maintenu noble le 21 mai 1599 par de Mesmes, en 1666 par Chamillart, le 25 mai 1667 par de Marle. Lettres de relief de dérogeance du 26 janvier 1686, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 19 mars 1687. Admissions aux Ecoles Royales Militaires le 10 septembre 1782. [ANF-1978, SS, V07, ENFS] Postérité de Robert-René-Pierre (1906-1990).
Ecartelé : aux I et IV d'argent à la moucheture d'hermines de sable ; aux II et III de gueules à trois fasces d'argent chargées de six merlettes de sable, trois, deux et une.

<!!>**Sarcus (de)** (Picardie, Normandie, Martinique) (2000) : ancienne extraction 1410. Maintenu noble le 29 octobre 1668, le 25 août 1668 à l'intendance de Rouen, élection de Neufchâteau par La Galissonnière et le 27 juin 1717 par M. de Bernage, intendant d'Amiens sur preuves de 1490. Preuves pour les pages en 1738 et le 25 novembre 1776. Preuves pour Malte en 1582, 1605, Saint-Cyr en 1697, 1704 et 1705. Titres enregistrés au Conseil Souverain de La Martinique en 1784 pour un rameau. [ANF-1994, SS, V07, ENFS n°30] Postérité de Louis-Charles-Philippe (1743-1802). Joseph (1881-1914) d'où Pierre (1913-2000) d'où Renaud (1945) d'où Olivier et Audrey...
De gueules au sautoir d'argent cantonné de quatre merlettes du même.

†**Sardain de La Fonfais** (1879-1908) et **Sardain de la Soutière** (1874-1942) (Angoumois) : Joseph Sardain, anobli par achat de L.P. de Louis XIV données à Versailles en décembre 1696, révoquées par l'édit d'août 1715. Joseph Sardain (1704-1774), anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Metz le 31 août 1767 puis près la Cour Souveraine de Nancy le 28 novembre 1771, mort en charge le 17 juin 1774. Comparant à Angoulême en 1789. [SS sup] Derniers du nom : (Soutière) Aimé (1811-1874) d'où Juliette (1853-1942). (Fonfais) Jules (1814-1879) d'où Louise (1843). // Marie-Louise (1820-1908).
D'azur à trois sardines d'argent posées en fasce.

†**Sariac (de)** (Picardie, Armagnac) : maintenue noble le 2 mai 1697 par Sanson, les 18 octobre 1698 et 28 mars 1699 par Le Pelletier de la Houssaye, le 22 mai 1700 par Le Gendre, le 2 novembre 1715 par Laugeois. Preuves pour Saint-Cyr en 1722, les Ecoles Royales Militaires en 1755. Honneurs de la Cour en 1785. [Le Bret, NNF] Dernier du nom : Louis-Hippolyte (1807) ép. en 1866 d'Elisabeth Marie-Christine Berot de Cologne. Une branche naturelle subsistante sous le nom Baqué de Sariac issue de Louis-Adrien (1842-1927), fils de Louis-Paul-Benoît de Sariac et de Joseph Bacqué.
D'argent à la corneille de sable becquée et membrée de gueules alias D'argent à la corneille de sable, becquée et membrée de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Sarrau (de)** (Guyenne, Gascogne) : Jean de Sarrau, écuyer, sgr du Boynet fut anobli par L.P. du 4 avril 1614 ; son fils Jean fut anobli par charge de secrétaire du roi en 1604, Lettres d'Honneur en 1626. Maintenu noble en 1697, 1701 et le 14 octobre 1716 par Le Gendre, intendant de Montauban. Preuves pour le service en 1786.

Comparait à Bordeaux en 1789. [WNS, GAF n°31310, SS, SS sup, V07, NG01] Postérité de Louis-Marie (1851-1933).
De sable à trois pattes de griffon d'or.

Sarraut (de)

<!!>**Sarrazin (de)** (Auvergne (Miremont), Limousin) : Extraction 1535. (Bonnefont) maintenue noble en 1667 par M. de Fortia, intendant d'Auvergne. (La Fosse) maintenue noble en 1666 par d'Aguesseau, intendant de Limoges. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. [SS, V07] Bertrand de Sarrazin (1934-2014) d'où Jean-Marie (1960). (1975) Bernard (ou Bertrand ?), Christian (1936-2002), Jean-Pierre, Alain, Marie-Thérèse... ? Derniers du nom : Raoul (1852-1915) d'où Pierre (1879-1961), Antoinette (1882-1971) et Jeanne-Marie-Gilberte (1893-1987).
D'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

►**Sarrebourg de La Guillonnière et Sarrebourg d'Audeville** (Berry, Orléanais, Bretagne) : anoblie en mai 1410 par le duc de Berry, confirmée noble le 22 mars 1518 et 29 juin 1667. [WP, GAF n°31329, SS] Les deux branches subsistent.
D'azur à la croix ancrée d'or

†**Sarret de Coussergues (de) et Sarret de Fabrègues (de)** (1942-2007) (Languedoc, Auvergne) : extraction féodale 1351. Maintenu noble le 1^{er} décembre 1668. Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827, Baron pair le 19 décembre 1829 [WNS, GAF n°31333, SS, V07] Derniers du nom : Robert (1879-1933) d'où Germaine (1914-1975) et Paule (1915-2007). Son frère Louis (1885-1942).
D'azur (alias de Gueules) à deux lions affrontés d'or soutenant ensemble une étoile aussi d'or (alias d'argent) et posés sur un rocher de six coupeaux d'or mouvant de la pointe.

<!!>**Sarrieu (de Jance) (de)** (Béarn, Languedoc, Comminges) : extraction 1502. Maintenu noble le 28 juin 1698 et 1^{er} juillet 1700. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1788. [WN, WNS, GAF n°31335, SS, V07] **Derniers du nom : Joseph (1883-1949) d'où Roger (1908-1956), André (1909-1914), Edmond (1911-1918), Yves (1915-1990), Gabriel (1916-1982), Jean (1917-1918), Emmanuel (1920-2010), Hermine (1925-1986) et André (1927-2017). // Bernard (1962-2010) // Marie-Christine (1953-2001).**
De sable à deux lions rampants d'or l'un sur l'autre.

<!!>**Sarrut** (Comté de Foix) : Augustin Sarrut (1797-1870), baron de l'Empire le 10 janvier 1814 sur réversion d'un titre du 14 avril 1810. [SS, V07] Postérité d'Antoine (1902-1982).
D'or à la bande de gueules chargée de trois lions d'or.

►**Sars (de) olim Barat** (Hainaut (Sars-La Bruyère), Valenciennes, Picardie) : Anobli par L.P. de Philippe IV, roi d'Espagne en 1656 puis annulation suivie de lettres de Chevalerie le 22 juillet 1671. Reconnaissance de noblesse en France par sentence des élus de Laon du 16 avril 1777 (AR). Preuves pour les Ecoles Militaires en 1777 et 1778. Preuves pour le service le 6 octobre 1784. Dispense du

Marc d'Or de noblesse le 2 mars 1788. [ANF-1933, SS, V07, ENFS n°32] nombreuse postérité.
D'or à la bande de gueules chargée de trois lions d'argent, armés et lampassés d'azur.

► **Sartiges (de)** (Auvergne) : extraction féodale 1362. Maintenu noble le 15 décembre 1666. Honneurs de la Cour en mai 1789. (branche de Sourniac, éteinte) Comte héréditaire par L.P. du 17 juin 1786. [ANF-1953, V07, SS, SS sup] Postérité d'Eugène (1853-1913).
D'azur à deux chevrons d'or accompagnés de trois étoiles d'argent deux et une, le chevron du chef surmonté d'une fleur de lys d'or.

► **Sartre (de)** (Languedoc, Saintonge) : Pierre (1639-1711) anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie de la cour de Montpellier en 1691. Maintenu noble en 1717. [SS, V07] Postérité de Joseph (1914-1998) et de Jean-Bruno (1926-2016).
D'azur à la fasce d'argent chargée de trois étoiles de gueules surmontée d'une aiglette d'argent et accompagnée en pointe d'un croissant du même.

► **Sartz de Vigneulles (du)** (Lorraine) : extraction féodale XVe siècle. Etabli dans le pays de Trèves en 1658. De retour en France au XXe siècle. [Compléments]
D'azur à cinq annelets d'argent posés deux, deux et un.

† **Saucière de Tenance** (1898) (Bourgogne, Champagne) : filiation depuis Nicolas de Saucières, écuyer en 1500. Maintenu noble en 1668 sur titre de 1500. Preuves pour la grande Ecurie en 1690 et 1731, de la Petite Ecurie en 1760. Admis aux Etats de Bourgogne en 1718. [WN, GAF n°31365] Derniers du nom : Auguste-Anne-Louis (1784-1850) d'où Marie-Marguerite-Céleste (1820-1833), Louis-Auguste-Charles-Olivier (1822) et Gustave-Henri (1823-1898).
De gueules au lion d'or armé lampassé et couronné du même.

► **Saulieu de La Chomonerie (de)** (Nivernais) : extraction 1532, Lettres de relief de dérogeance, enregistrées à la Cour des Aydes de Paris le 8 avril 1656 et à la Chambre des Comptes le 13 décembre 1656. Maintenu noble le 22 juin 1709. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie le 24 avril 1760 et pour l'Ordre de Saint-Lazare en 1667. [ANF-1940, SS, SS sup, V07] Postérité de Jacques-Amable (1797-1862).
Tiercé en fasce : au I de gueules chargé de trois étoiles d'or ; au II d'or plein ; au III d'azur au lévrier passant d'argent colleté de gueules.

(0) **Saulnier (de)** (1994) (Périgord) : ancienne extraction 1430. Maintenu noble en 1667 et 1704. [SS, V07] Derniers du nom : Guy (1926-1994) d'où x.
D'azur au chardon à trois tiges d'or feuillé de sinople supportant deux chardonnerets affrontés d'or.

► **Saulnier d'Anchald** (Auvergne, Bayet en Bourbonnais, Nivernais) : anobli par L.P. du 13 janvier 1816. Etienne Jacques (1798-1878), vicomte par L.P. du 21 août 1828. [SS, V07, ENFS n°25] Postérité d'Etienne (1908-1976).
D'argent au chevron d'azur accompagné de trois étoiles de gueules, deux et une.

Sault (du) olim Dussault (Guyenne, Saintonge) : anobli par charge de secrétaire du Roi en 1592 et parlement de Paris au XVIIe siècle. Maintenu noble le 28 novembre 1699. [SS, V07]

De sable à l'aigle éployée et couronnée d'argent le vol abaissé becquée, membrée et onglée d'or.

† **Sault de Saint-Montan (du)** (1912) (Vivaraïs) : « M. Dussault de Saint-Montan est condamné au paiement du droit de franc-fief des biens nobles dont il jouit, les titres de noblesse qu'il produit n'étant pas suffisants pour l'exonérer de ce paiement. » AD Hérault C1621. « condamné en 1698 par Lamoignon mais son fils se pourvoit et est reconnu. Vote noble dans le diocèse de Viviers en 1789. Eteinte vers 1912.

Ecartelé aux I et IV de sable à deux têtes humaines d'argent ; aux II et III d'argent à l'arbre de sinople posé sur une terrasse du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or

► **Saunhac de Belcastel et ► Saunhac du Fossat** (Quercy, Rouergue, Louisiane) : ancienne extraction 1418, maintenue noble par M. de Bezons en 1671 et le 3 juin 1698, 10 avril 1699 et 16 octobre 1715 sur titres remontant à 1538-1577. Subsistante aux Etats-Unis (Louisiane) en Soniat du Fossat. [YD, V07, SS]
Coupé : en chef d'or au lion de gueules, en pointe de gueules contourné d'argent.

† **Saussey (du)** (1895-1913) (Normandie (Pont l'Evêque)) : ancienne extraction. Maintenu noble en 1463, 1598, 1624 et 1641. [SS] Derniers du nom : Constant (1795-1863) d'où Hervé-Jean-Marie (1827-1895) (d'où César René (1856-1890), Albert-Henri-Constant (1858-1889), Gabrielle (1865-1888), Marie-Josèphe (1871)), Isabelle-Louise-Marie (1831-1913), Euphrasie-Zoé-Marie (1833-1914), Albert-Marie-Joseph (1838).
D'hermines au sautoir de gueules.

► **Saussure (de)** (Lorraine, Suisse) : Anoblie par lettres du duc de Lorraine du 22 janvier 1503. Emigra en Suisse en 1552. [PPC] Nombreuse postérité.
Bandé, contre-bandé d'or et de sable de huit pièces

► **Sautereau du Part** (Nivernais) : baron de l'Empire le 21 juin 1813, confirmé le 14 juin 1818. (une branche maintenue noble le 2 décembre 1815 comme fils et petit-fils de chevaliers de Saint-Louis) [SS, V07] Postérité d'Ernest (1859-1943).
Parti : au I d'argent au lion de sable, surmonté d'une figure égyptienne du même ; au II d'azur à une tour d'argent surmontée d'une tête de cheval d'or et senestrée d'une grenade d'argent.

► **Sauvage de Saint-Marc et † Sauvage des Marches** (Bourgogne, Bugey) : anobli par charge en la chambre des comptes de Dole 1758-1771. Admis à la noblesse de Bugey le 25 juillet 1779. [SS, V07] (Saint-Marc) postérité de Gaston (1892-1982).
D'azur au cor de chasse lié d'or en sautoir.

† **Sauvaire de Barthelemy olim Sauvaire-Barthélémy, Sauvaire** (1940) (Provence) : Relève Barthélémy par suite d'adoption et autorisation du 29 décembre 1824, autorisé le 7 mars 1860 à ajouter la particule « de », succède au marquisat pairie de son grand oncle le 19

septembre 1829, confirmé le 30 octobre 1830. [SS] Derniers du nom : Gaston (1833) d'où Pierre (1870-1940) et Henriette (1872).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du mesme et en pointe d'un agneau pascal portant une croix haussée de Lorraine et passant sur un tertre de sinople.

► **Sauvan d'Aramon (de)** (Languedoc, Comtat Venaissin) : anobli par charge de secrétaire du roi le 27 novembre 1634-1655. Maintenu noble le 18 juillet 1669. Chevalier de l'Empire le 13 mars 1813, baron le 2 janvier 1814. Pair de France héréditaire le 5 mars 1819, baron Pair héréditaire le 25 juillet 1822. [ANF-1946, SS, V07] Postérité de Guillaume (1862-1945).

Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or ; aux II et III losange d'argent et de gueules.

† **Sauveur de La Chapelle** (Bretagne (Rennes)) : Jean-François S. (1729-), mort en charge, greffier en chef au parlement de Bretagne. Son fils Luc Ange S., sieur de La Chapelle-Boby (1762-1839), greffier en chef à la première chambre des enquêtes de ce parlement en 1783. [PPC, TA, AQT, Diou 2010, ADF 15] Dernier du nom : Jacques (1863-1933) d'où Jacqueline (1899-1943). **?? cas douteux : le caractère anoblissant des charges détenues n'est pas totalement avéré.**
D'or à trois trèfles de sinople.

† **Savalette de Lange** (Île de France, Bresse, Languedoc (Toulouse)) : anobli par charge d'échevin de Paris en 1690, capitoul de Toulouse en 1710. [SS, V07] Derniers du nom : Charles-Pierre-Paul (1746-1797) d'où en ligne naturelle Jenny (1786-1858), Augustin (1790-1865), Ange-Louis-Dieudonné (1792-1832), Louise-Léonie (1795-1871) et Isidore-Paulin (1797-1860) (d'où Paul (1834) et Pauline).

D'azur au sphinx d'or surmonté d'une étoile du même.

† **Savary de Lancosme** (1873-1912) (Touraine, Berry, Nivernais) : filiation prouvée depuis Pierre Savary, chevalier, seigneur de Lancosme en 1354. (branche de La Chenelière) Preuves pour Saint-Cyr en 1705. Honneurs de la Cour en 1777 et comparait à Mortagne en 1789. Baron puis Marquis de Lancosme par L.P. de 1738. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. Louis-Charles-Alphonse, comte de l'Empire en 1810, Pair de France héréditaire en 1827. [WN, GAF n°31484] Derniers du nom : Louis-Stanislas (1809-1873) d'où Marie-Louise-Marguerite // Adolphe-Louis-Charles-Alphonse (1799-1837) d'où Emmeline Marie Aglaé (1834-1886) et Anne-Marthe (1835-1912).

Ecartelé d'argent et de sable.

† **Savary de L'Espinerais** (Normandie, Vendée) : La branche aînée des Forges et de L'Espinerais, éteinte fut anoblée par L.P. de 1816. [GAF n°31481, WNS] La branche Savary de Beauregard est restée non noble.

D'azur à trois pommes de pin d'argent, deux et une, au chef aussi d'argent chargé d'un croissant d'azur.

► **Savenelle de Grandmaison (de) alias Desavenelle** (Île de France (Paris), Picardie) : Jean-Baptiste-Louis Desavenelle (1716-1784), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi au Grand Conseil par provisions du 9 février 1763 (reçu le 26 février, charge

supprimée par l'édit d'avril 1771, maintenu dans ses privilèges de noblesse par L.P. du 4 décembre 1771), redevient secrétaire du Roi au Grand Conseil en vertu de l'édit de novembre 1774. Son fils Jean-Baptiste-Louis, reçu conseiller maître en la chambre des comptes de Paris le 19 octobre 1775. Jean-Baptiste-Augustin (1785-1843), baron héréditaire par L.P. du 15 juin 1824. [V07, ENFS n°31] Postérité de Louis (1909-1995).

D'or à six losanges d'azur, trois, deux et un.

† **Savignac des Roches (de)** (1901-1909) (Poitou) : filiation fin XIVe siècle. Lieutenant des maréchaux de France et commissaire juge de la noblesse à Niort en 1789. Comparait en Poitou en 1789. [WN, GAF n°31492] Derniers du nom : Frédéric (1787-1862) d'où Louise (1819), Ernest (1823-1901), Adrienne (1833-1909), Caroline et Eugénie.

D'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois étoiles d'or.

► **Savignac (de Vaux) (de)** (Limousin (Bridiers)) : filiation depuis Vincent Savignac, seigneur de Saint Priest Arfeuille (†après 1487). Extraction 1516. Maintenu noble le 22 août 1667 par d'Aguesseau et en 1677. Preuves pour Saint-Cyr en 1775 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. [ANF-1975, SS sup, V07, ENFS n°25] Postérité de Henri (1881-1957) et de François (1890-1984).

D'azur coupé d'argent, deux étoiles d'argent en chef et une rose de gueules en pointe

† **Savonnières (de)** (1837-1876) (Anjou, Bretagne) : filiation d'après Chérin depuis Jean, chevalier, seigneur de La Bretesche en 1406. Honneurs de la Cour en 1781. Comparait en Anjou et au Maine en 1789. [WN, GAF n°31503] Derniers du nom : Louis (1773-1837) d'où Mathilde (1805-1876), Jacques-Ferdinand (1808-1823) et Amélie (1814-1867).

De gueules à la croix pattée d'or.

(La Maison Rouge) De gueules à la croix pattée et alésée d'or chargé en cœur d'une étoile d'azur et à la bordure aussi d'or.

Savournin (de) alias Savornin (de) (Provence) : filiation XVIe siècle. Maintenu noble en 1668. Preuves devant Chérin au XVIIIe siècle. Branche établie à la Guadeloupe y fit reconnaître sa noblesse en 1765. Comparait à Forcalquier en 1789. [WNS, GAF n°31505] Derniers du nom : Alphonse d'où Amélie (1889). Ne pas confondre avec une famille néerlandaise subsistante issue en ligne féminine de cette famille et connue sous le nom « de Savornin-Lohman ».

Parti : au I d'azur à trois cœurs appointés d'or ; au II d'azur à un tron cd'arbre écoté posé en pal surmonté d'une étoile et accompagné en pointe d'un croissant le tout d'or.

† **Savy (de)** (Languedoc) : Blaise, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1624. Un autre capitoul en 1690. Conseillers au parlement de Toulouse au XVIIIe siècle. Maintenu noble en 1669. Comparait à Toulouse en 1789. [SS, V07]

D'azur au caducée d'or ailé d'argent.

† **Scépeaux (de)** (1885-1910) (Anjou, Maine) : ancienne chevalerie depuis Robert en 1250. Maintenu noble en 1635, en 1667 puis en 1736 à La Martinique. Preuves

pour le service en 1785. [WN, GAF n°31526] (branche de Boisguinot) Derniers du nom : Louis-Marie-Alexandre (1779-1831) d'où Sidonie (1825-1910) et François (1826-1885).

Vairé d'argent et de gueules.

Vairé, contrevairé d'argent et de gueules.

< !!>**Scey-Montbéliard (de) et Scey-Montbéliard de Brun (de)** (Franche-Comté) : ancienne extraction 1449 (citation depuis Richard, sire de Scey en 1260). (titre éteint avec le titulaire) Comte de scey en 1649 par L.P. de Philippe IV, roi d'Espagne. (autre rameau éteint) Marquis de la Minglane le 19 décembre 1647. La branche subsistante a été substituée au titre de comte de Scey par lettres de 1679. Honneurs de la Cour le 19 juillet 1789. Le nom de Brun a été relevé par les Scey à la suite d'une adoption en 1799. 15 chevaliers de la confrérie de Saint-Georges de 1449 à 1816. [ANF-1936, SS, V07, ENFS n°21] Postérité de Jean-Pierre (1927-2014).

Ecartelé : aux I de sable au lion d'or couronné du même, armé et lampassé de gueules et accompagné de neuf croisettes recroisettées au pied fiché d'or (Scey) ; au II de gueules à deux bars adossés (Montbéliard) ; au III d'or à trois raisins de pourpre (Brun) ; au IV de vair plein (Scey moderne).

< !!>**Schauenburg (de)** (Bade, Alsace, Moravie, Lorraine) : extraction féodale 1332. Baron du Saint-Empire par diplôme du 15 septembre 1639. Baron de Bohême par diplôme daté de Vienne le 31 décembre 1650 et baron de Schauenbourg et du Saint-Empire par diplôme du 8 avril 1654. Titres reconnus en France par Lettres de Louis XV le 6 août 1773. (branche cadette) Baron de l'Empire par L.P. du 16 décembre 1810. Pair de France à Vie le 4 juillet 1846. [ANF-1946, SS, SS sup, V07] Postérité d'Auguste (1886-1971).

D'argent à la bordure nébulée d'or et d'azur au sautoir de gueules brochant.

†**Scheler (von)** (Wurtemberg, Île de France (Paris)) : comte le 23 octobre 1812 par le roi de Wurtemberg. Comte de l'Empire le 14 août 1813. [SS] Derniers du nom Karl-Stephan d'où Georges-Frédéric-César (1866). *Tiercé en fasce : d'or à la corne de sable posée et feuillée d'or et de gueules à l'épée posée en fasce, la pointe à senestre d'argent, au franc quartier brochant des comtes militaires.*

†**Scherer de Scherbourg** (1903-1917) (Suisse (Thurgovie, Saint Gall), Flandres (Lille)) : anobli par l'Empereur Ferdinand III le 10 juillet 1646. Maintenu noble et créé chevalier héréditaire par L.P. de Philippe IV roi d'Espagne le 16 mai 1710. Preuves devant Chérin au XVIIIe siècle. [SS] Dernier du nom : Raphaël Adolphe Henri (1863-1903), sa sœur Isabelle (1854-1917).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à une demi aigle à deux têtes couronnées du mesmes mouvantes du parti ; aux II et III d'or au cerf de gueules posé sur une terrasse de sinople, le cerf du III contourné.

►**Schlumberger** (Alsace) : Jean Schlumberger (1819-1908), filateur à Guebwiller en Alsace (alors territoire prussien), a été anobli en 1895 par l'Empereur d'Allemagne Guillaume II. L'ANF dans l'article 3 de son règlement affirme : "Les familles des pays annexés depuis 1789 produiront les preuves requises dans leur pays d'origine". Elle reconnaît donc comme étant de

noblesse française, les familles d'un territoire anciennement non français, anoblies par un souverain étranger avant le rattachement de ce territoire à la France, on peut donc considérer comme nobles en France les Schlumberger qui descendent de Jean Schlumberger, l'Alsace ayant été rattachée à la France le 28 juin 1919 par le traité de Versailles, donc postérieurement à l'anoblissement de 1895. [C'est sur la base de ce principe que l'ANF a reconnu de noblesse française la famille de Turckheim qui a été anoblie par l'Empereur Joseph II en 1782, avec le titre héréditaire de baron du Saint-Empire]. Suppression de la particule « de » par décrets des 2 mars 1921 et 29 septembre 1921.

? D'azur aux trois étoiles, une et deux surmontées d'une croisette en chef et accompagné de trois monts ou coupeaux mouvants de la pointe, le tout d'or.

< !!>**Schmitz** (Lorraine, Alsace (Memering)) : chevalier de l'Empire le 9 mars 1810, baron le 15 mars 1814 sans L.P., baron par L.P. non retirées le 17 avril 1815, confirmé par décret du 29 avril 1868 et par L.P. du 9 juin 1868. [ANF-1995, SS, V07] Postérité de Bernard (1925-2003), 7eme baron.

D'or au lion d'argent au franc quartier des barons militaires.

< !!>**Schonen (de)** (Suisse (Zurich), Bretagne) : ancienne extraction 1443. Preuves devant Chérin au XVIIIe siècle. Comparant à Paris en 1789. [SS, V07] Postérité d'Albert (1912-2007).

D'argent à une fleur de lys au pied nourri de sable.

†**Schreiber-Desvaux de Saint-Maurice (de)** (1917) (Champagne) : baron le 17 mars 1869 sur réversion d'un titre du 30 octobre 1810. Autorisation de relever le nom de Desvaux de Saint-Maurice le 18 juillet 1868. [SS, V07] Derniers du nom : Gustav-Ludwig (1808-1864) d'où Charles (1838-1917), Carlotta (1843-1931) et Léon (1845-1917).

Ecartelé : au I d'azur à deux tubes de canon d'or en sautoir ; au II de gueules à l'épée en pal d'argent ; au III de gueules à la fasce d'or à trois glands de sinople accompagnée de trois étoiles d'or ; au IV de sinople au chevron accompagné en chef de deux croissants et en pointe de trois tours, le tout d'or.

†**Schwarz (de) ou Schwartz** (1941) (Silésie, Bade, Lorraine) : Baron du Saint-Empire le 16 novembre 1759, Baron de l'Empire le 15 janvier 1809. [SS, SS sup] Derniers du nom : Alphonse-René (1872-1941). Celui-ci a adopté son neveu Guy Périer de Fréal en vertu du jugement du T.C. de Versailles en date du 9 juillet 1930.

Ecartelé : aux I et IV, d'azur au lion d'or à la champagne d'argent chargée d'une étoile de gueules ; aux II et III, parti emmanché de 5 pièces de gueules sur argent.

►**Scitivaux de Greische (de)** (Metz) : Anne-Louis dit Tancrede, anobli par lettres patentes du 29 juin 1819, autorisé à relever le nom de Greische le 4 mai 1825. [SS, V07, ENFS n°36] Postérité de René (1902-1986) et de Roger (1888-1914).

Parti : 1 de gueules à la fasce d'argent chargée d'une rose de gueules ; 2 d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de 2 croissants d'or soutenus chacun d'une étoile à 6 rais d'argent et en pointe, d'une quintefeuille d'argent.

► **Scorbiac (de) et Scorbiac de Villanges (de) olim d'Escorbiac** (Bas-Quercy (Montauban)) : filiation 1529, maintenue le 28 novembre 1697 sur preuves remontant à 1578 dans la généralité de Montauban. Conseillers au parlement de Toulouse sans interruption de 1631 à 1770. Baron de l'Empire avec majorat par décret le 13 juin 1811, confirmé par L.P. du 28 décembre 1816. [ANF-1951, WNS, SS, GAF n°14138, V07, ENFS n°24]
De gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion d'argent lampassé et armé de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.
D'argent à un chevron d'azur accompagné en pointe d'un lion de gueules et en chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Scorailles (de) (olim Escorailles (d'), Escorailles (d'), Scorraille (de))** (Auvergne) : extraction féodale 1168. Maintenu noble en 1667. [SS, V07, ENFS n°38] Nombreuse postérité.
D'azur à trois bandes d'or.

► **Scott de Martinville** (Ecosse, Bretagne (Saint-Brieuc)) : extraction, maintenue noble en 1671. [SS, V07] Postérité de Louis (1874-1950).
D'or à trois têtes de lion de gueules arrachées, languées d'azur.

† **Scourion de Beaufort (de)** olim Scourion (Picardie, Poitou, Île de France) : déchargé des droits de franc fief en 1548. Maintenu noble le 29 mars 1699 et en 1715. [SS, V07] Derniers du nom : Hubert (1853-1921) d'où Jacqueline (1884-1968) et Isabelle (1885-1945).
D'azur à trois gerbes de blé d'or.

† **Sebastiani della Porta** (1921-) (Corse (Ajaccio)) : (branche éteinte en 1896) Baron de l'Empire le 14 juin 1810 pour Louis, évêque d'Ajaccio avec transmissibilité à un neveu Horace, comte de l'Empire le 31 décembre 1809 avec transmission à son frère cadet Ange par ordonnance du 10 juillet 1840. (autre branche) Vicomte héréditaire le 30 juin 1830, Pair de France en 1837, autorisation de transmission à un neveu par décret du 17 juin 1863, confirmé par décret du 30 octobre 1872. [SS, GAF n°31571] Dernier du nom : Horace (1869-1921) d'où Yvonne (1895-après 1900).
D'aur au griffon d'or.
Coupé au I de gueules au lion d'or adextré d'une étoile et senestré d'un croissant le tout du mesme ; au II d'or à deux tours jointes par un entremur ouvert de sable.

► **Séillon (de Kerfur) (de)** (Bretagne (Guérande)) : ancienne extraction 1464. Maintenu noble le 7 février 1669. [SS, V07] Postérité de Guy (1890).
D'azur à trois fusées d'or.

► **Secondat de Montesquieu (de)** (Guyenne (La Brède)) : Pierre, anobli par charge de Trésorier Général de France en Guyenne le 18 avril 1544. Son fils Jean lui succède dans la charge le 19 décembre 1599. (branche aînée subsistante) maintenue à l'intendance de Montauban par l'intendant Le Gendre le 22 mai 1700. (branche cadette éteinte en 1824) Baron de Montesquieu par L.P. de février 1606. [ANF-1952, SS, V07, ENFS n°20, NNF] Postérité de Prosper (1797-1871).
D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux coquilles du même et en pointe d'un croissant d'argent.

► **Sède (de Liéoux) (de)** (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1657 puis 1691. Maintenu noble le 11 août 1669. [ANF-1956, SS, V07] Postérité de Géraud (1921-2004). Cette famille ne peut plus être reçue à l'ANF.

D'azur au mûrier d'or terrassé de sinople et accompagné de sept abeilles d'or, trois, deux et une.

Ecartelé : au I d'azur au murier d'argent terrassé de sinople et entouré de sept abeilles d'or ; au II de vair plein ; au III d'azur à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable ; au IV de gueules à l'aigle éployée d'or.

† **Seganville (de)** (1957) (Languedoc (Lavaur)) : Chevalier le 15 octobre 1809, baron d'Empire le 14 février 1810, confirmé le 11 juillet 1816. [SS, NG01] Derniers du nom : Louis (1859-1921) d'où x, Marc (1892-1957) et Jean (1897-1918).

Coupé : au I de gueules au dextrochère d'or tenant un sbare d'argent mouvant de senestre ; au II d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe de trois besnats du mesme.

Segond de/von Banchet : la famille s'exila en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes. Elle porte un titre de Baron.

Segogne (de) (Normandie et Thimerais) : en charge de secrétaire du Roi 1777-1790. Noblesse inachevée. [V07]
Ecartelé : aux I et IV de gueules à deux gerbes de blé d'or surmontées d'une croix de sable ; aux II et III d'argent à trois fers de lance de sable.

► **Séguier et Séguier d'Agout** (Île de France, Languedoc, Bourbonnais) : anobli par charge de conseiller-maître à la chambre des comptes de Paris en 1544-1568. Baron de l'Empire le 28 janvier 1809, pair de France héréditaire le 17 août 1815, baron pair héréditaire le 31 août 1817, confirmé le 14 avril 1818. [GAF n°31611, SS, V07] Postérité d'Antoine (1891-1978).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un mouton arrêté d'argent.

Seguier (de) (Languedoc-) : anobli par charge au parlement de Toulouse en 1485. Rattachement aux précédents difficile à établir. [V07]
Ecartelé : aux I et IV des grands Séguier qui précèdent ; aux II et III d'azur au lion rampant et couronné d'or au chef de gueules à trois coquilles d'argent.

< !!> **Seguin (de Sejour) (de)** (Guyenne (Bazas)) : Pierre Roch, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1762. Comparant à Bazas en 1789. [ANF-1965, SS, V07] Jean (1893-1981) d'où Maurice-Philippe (1931) (d'où Claire et Pierre-Roch), Jean-Louis (1934-1980) et Marie-Hélène (1935-2016).

De gueules à une grille d'or.

Echiqueté d'argent et de gueules à l'écusson d'argent posé en abyme au chevron d'azur accompagné de trois coquilles aussi d'azur.

< !!> **Seguin de Broin** (Bourgogne) : Edmé (-1783), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Dijon le 29 novembre 1749-Lettres d'Honneurs le 31 décembre 1769. La branche du

secrétaire du Roi 1735-1755 est éteinte. [ANF-1975, SS, V07, SS sup] Postérité de Roger (1903-1986).

De gueules à une couleuvre d'argent mise en fasce au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ;

< !!>**Seguin des Hons (de)** (Languedoc (Saint-Pons)) : preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1787, baron le 30 août 1825. [SS, V07] Postérité de Louis (1840-1903).

D'azur à trois pals d'or au chef d'azur chargé d'un lion passant de sable armé et lampassé de gueules.

(0)Seguin de Jallerange (Franche-Comté (Besançon)) : anobli par charge de secrétaire du roi 1765-1786. [V07] *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent et en pointe d'un cygne du même.*

Seguin de La Salle : issue de Georges François Seguin de La Salle, chevalier, seigneur de la Mothe †1712. Titre de noblesse enregistrées le 8 novembre 1749 au Conseil Supérieur de la Martinique pour Guillaume Daniel de la Salle Seguin de la Mothe, de Chartres. Bertrand (1902-1966) a eu postérité de ses deux épouses. Jean-Louis S. de la S., né en 1955, dirigeant d'entreprise.

†**Seguin de Prades** (1917) et ►**Seguin (de La Tour) de Reyniès (de)** (Gévaudan) : extraction 1550. Maintenu noble le 31 octobre 1668. [ANF-1962 (Reyniès), SS, V07] Branche de Prades éteinte en 1917. Postérité d'Antoine (1870-1942).

Ecartelé : aux I et IV de sinople au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent ; aux II et III d'or à un laurier de sinople au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

Seguineau de Preval (Normandie, Île de France, Lorraine) : Conseiller au Châtelet. (La noblesse ne commence qu'après 10 ans dans la charge et il faut 40 ans pour accomplir son temps ; de plus la mort en charge n'anoblit que si elle a lieu après 20 ans d'exercice). ?? **Cas douteux** [SS, Diou 2010]

A noter que Pierre Seguineau (†1784), négociant, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi Contrôleur près le Parlement de Bordeaux en 1775.

►**Seguins-Vassieux (de), Seguins Cohorn de Vassieux (de) et ►Seguins Pazzis d'Aubignan (de)** (Provence (Tarascon), Comtat-Venaissin) : ancienne extraction depuis Jacques ou Jaumes Seguin, syndic de la noblesse de Tarascon le 6 avril 1387, qui fait une reconnaissance en 1409. (Cohorn de Vassieux) Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1750 et les Ecoles Royales Militaires en 1780. (Pazzis d'Aubignan) Marquis d'Aubignan le 24 septembre 1667 par bulle du pape Clément IX, co-élu de la noblesse du Comtat Venaissin en 1710. Syndic de la noblesse du Comtat venaissin en 1756 et 1779. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1769. Honneurs de la Cour en 1775 (sur preuves de 1409).[ANF-1949 (Cohorn de Vassieux) et ANF-1957 (Pazzis d'Aubignan), SS, V07, ENFS n°22] La branche de Vassieux porte Cohorn en souvenir d'une alliance de 1803. La famille Cohorn est originaire de Suède, installée dans le Comtat Venaissin à la fin du XV^e siècle puis à Carpentras.

D'azur à la colombe huppée d'argent essorante becquée et onglée de gueules accompagnée de sept étoiles d'or, quatre en chef et trois en pointe.

(Seguins Cohorn) Parti au I d'azur à la colombe huppée d'argent essorante becquée et onglée de gueules accompagnée de sept étoiles d'or, quatre en chef et trois en pointe (Seguins) ; au II écartelé aux a) et d) d'or à quatre pals de gueules ; aux b) et c) de sable à un cor de chasse d'argent lié de gueules (Cohorn).

(Seguins Pazzis) : Parti au I qui est Seguin ; au II d'azur à deux dauphins adossés d'or crévés et oreillés de gueules l'écu semé de croix recroisetées au pied d'or (Pazzis).

< !!>**Séguir (de) et Séguir-Lamoignon (de)** (Guyenne, Autriche) : ancienne extraction 1435. Maintenu noble en 1667. 9 fois les Honneurs de la Cour avant 1732 et jusqu'au 21 juin 1786. Comte de l'Empire le 8 mai 1808, pair de France héréditaire le 19 novembre 1819, baron pair le 8 avril 1824. Relève « de Lamoignon » par décret en 1860. [SS, V07] Louis-Gaston (1934), dernier mâle // Postérité de Pierre (1925-2013) d'où Isabelle (1953) et Sophie (1954). En extinction.
Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or ; aux II et III d'argent plein.

†**Seillière** (1932) (Lorraine) : Baron de l'Empire le 2 janvier 1814, baron héréditaire le 2 août 1817, baron le 31 octobre 1843. La branche subsistante est non noble. [SS] Dernier du nom : Marie-Nicolas-Raymond (1845-1912) ; son frère François (1849-1932) d'où Gaston (1882-1913) et Anne (1898-1959).

De gueules au bélier sautant d'or senestré d'un caducée du même coupé d'or à l'ancre de sable jetée en bande dans une mer de sinople et surmonté d'une étoile de même..

►**Seissan de Marignan (de)** (Gascogne (Armagnac)) : Jean-Bernard, lieutenant général de la sénéchaussée d'Auch, président au présidial d'Auch, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie de Toulouse, mort en charge le 23 mai 1753. Lettres de provision de l'office pour son successeur (AR). Reception dans la chambre de noblesse des Etats de Béarn le 3 février 1787 (AR). [ANF-1981, V07] Postérité de Gabriel (1851-1924).

D'argent à l'oranger de sinople, terrassé de sable ; au chef d'azur à la canette entre deux cœurs d'argent.

►**Selle (de La Castille et du Réal) (de) et < !!> Selle de Beauchamp (de)** (Provence) : Jean de Selle (1686-1762) anobli par charge de secrétaire du Roi le 9 juillet 1734, Mort en charge le 1^{er} avril 1762. (Autres branches) Conseiller au Parlement de Paris en 1730 avec Lettres d'Honneur du 11 janvier 1759. Dispensé du marc d'Or le 31 décembre 1777. Un autre secrétaire du Roi en 1741, mort en charge en 1743. [ANF-1973 (Selle), SS, SS sup, V07] Postérité de Joseph (1835-1907). (Beauchamp) : Albert (1908-1993) d'où x et x.

D'argent à trois bandes de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ;

(0)Selve (de) (Île de France) : Jean de Selve (†1529), conseiller au parlement de Paris le 3 décembre 1511 puis premier président au parlement de Bordeaux en 1514, de Rouen en 1519 et Paris, reçu le 15 décembre 1520. Maintenu noble par arrêt du Conseil d'Etat le 9 juillet 1667 et à l'intendance de Paris en l'élection de Nemours le 27 avril 1700. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1772. [ENFS n°35] Postérité de Claude-

Marie (1774-1842). Derniers du nom : Lucien (1920-2003) d'où Martina (1947).
D'azur à deux fasces ondées d'argent.

< !!>**Selve de Sarran (de) (de Bity) olim Laselve, de Silva** (Bas-Limousin (Tulle)) : Jean-Martin (1695-1765), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la cour du parlement de Bordeaux le 16 mai 1749, mort en charge le 18 décembre 1765. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1772. Prend part aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée du Bas-Limousin en mars 1789 (AR). [ANF-1939, PPC, SS, V07, ENFS n°35, ENFS n°36] Derniers du nom : Jean (1905-1965) d'où Guy (d'où Jean-Fabien d'où Tristan et Clémentine), Priscillia et Laetitia, Patrick (d'où Isabelle et Benoît) et Henri (d'où Laure, Astrid, Mathilde, Diane).
D'azur à deux fasces ondées d'argent. (mêmes armes ?)

†**Sémallé (de)** (1982-2019) (Basse-Normandie (Mortagne)) : ancienne extraction depuis Jean de Sémallé, décédé après 1400 // 1437. Maintenu noble le 10 juillet 1666 sur preuves de 1549 par Bernard de Malle dans la généralité d'Alençon, élection de Mortagne, le 29 juin 1668 par Voisins de la Noiraye, intendant de Tours. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1786. Comparait avec la noblesse dans la sénéchaussée du Maine le 16 mars 1789 (AR). [ANF-1935, SS, V07] Derniers du nom : Bernard (1895-1982) et Jacques (1887-1935) d'où Christiane (1924-2003), Aliette (1925-2013) et Anne (1930-2019).

D'argent à la bande de gueules accompagnée d'un faucon de sable armé d'or (au franc-canton d'azur au drapeau d'argent à la hampe d'or surmonté d'une fleur de lys du même)..

►**Senailhac (de)** (Périgord) : Filiation 1609, Raymond (1672-1750), sieur du Mas d'où Jacques Sénailhac (1702-1771), sieur de la Mothe de Tresses d'où Raymond de Senailhac (1725-1793). Raymond de Sénailhac, prit la suite de la charge de son oncle et parrain, conseiller en la Cour des Aides de Bordeaux en 1751 (charge anoblissante à deux degrés) et non de son père, les deux portants le même prénom de Jacques. Après ses 20 ans, en 1771, s'estimant noble ? (Il fut en effet convoqué à l'assemblée de la noblesse du Bordelais en 1789 cf/ La Roque et Barthélémy) il ne résigna pas sa charge en faveur de son fils Jean-Baptiste mais préféra la vendre le 9 avril 1771, pour 25 000 £ à Raymond Gat de Beylas (AD Gironde, Me Baron et Cheyron). La Branche de Sénailhac de La Vitrolle, noble par achat d'une charge de Secrétaire du Roi, qui vota avec la noblesse en 1789 à Périgueux, est éteinte. [Diou-1994, Roglo, GAF n°31697, Généalogies périgourdines (tome 5, Patrice du Puy, éditeur, 2014)] famille en cours d'anoblissement par charge mais interrompu. La Branche de Sénailhac de La Vitrolle, noble par achat d'une charge de Secrétaire du Roi, qui vota avec la noblesse en 1789 à Périgueux est éteinte.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du mesme

Senigon de Roumefort du Cluzeau (Limousin, Périgord, Agenais) : Substitution à la famille Rousset du Cluzeau en 1712, ratifiée par L.P. anoblissantes en 1720. Vote noble en 1789. [GAF n°31722, SS, NG01, WP]. Le caractère anoblissant des L.P. n'est pas assuré.

Ecartelé aux I et IV, d'or à deux lions affrontés d'azur ; aux II et III d'or à trois bandes de sinople.

†**Sénovert (de)** (-1860) (Languedoc) : anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1778-1781.

†**Senneville (de)** (Orléanais, Berry) : extraction 1509 (? anobli par charge de Président au Parlement de Paris au XIVE siècle). Maintenu noble en 1599, 1667 et 1703. [SS, V07] Eteinte, confusion avec différentes familles subsistantes homonymes non noble
De gueules au lion d'or tenant un bâton d'argent.

†**Sennevoy (de)** (1872) (Bourgogne) : filiation prouvée depuis Jean de Sénevoy, écuyer en 1486. Maintenu noble en 1668 et 1698. Preuves pour être reçu chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne en 1736 pour les Pages de la grande Ecurie le 15 juin 1751. Comparait à Châtillon sur Seine en 1789. [WN] Derniers du nom : François-Marie (1737-1819) d'où Jules-Armand (1809-1872).

De gueules à la bande d'or, au chef cousu d'argent.

†**Senot de la Londe** (1930-1985)(Normandie (Bayeux), Bretagne) : ancienne extraction 1425. Maintenu noble en 1524, 1598 et le 30 avril 1667. [SS, V07] Derniers du nom : Joseph (1858-1925) d'où Marie (1888-1984), Yvonne (1890-1978), Marguerite (1892-1985).
De sable à trois cygnes d'argent, deux et un.

†**Seran (de)** (1906-1922) (Normandie) : Extraction. Baron d'Andrieu en 1615. Maintenu noble en 1666. 5 fois les Honneurs de la Cour de 1765 à 1787. [SS] Derniers du nom : Marie-Joseph-Raoul d'où Harold (1839-1906) et Béatrice (-1922).
D'azur à trois croissants d'or posés deux en chef et un en pointe.

►**Sercey (de)** (Bourgogne, Guyenne, Saint-Domingue) : ancienne extraction 1464. Maintenu noble en 1666. Pages de la Grande Ecurie le 27 novembre 1687 et 26 novembre 1750. Un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1789. Admis aux Etats de Bourgogne en 1733. Titres enregistrés par le conseil de Saint-Domingue en 1762 et 1770.[SS, V07, ENFS n°7] Deux branches issues de Pierre (1753-1836).
D'argent à la croix de gueules chargée d'une rose d'argent sur chaque branche, sur le tout d'argent à trois fasces ondées d'azur.

< !!>**Séré (de)** (Comté de Foix) : anobli le 6 janvier 1815. [SS, V07] Postérité de Louis (1897-1968).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même et en pointe d'une gerbe d'or.

►**Séré de Rivière** (Languedoc (Albi)) : Jean Séré (1679-1758), anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1723. [SS, V07] Postérité d'Edmond (1835-1909).
D'azur à la sirène de carnation sur des ondes d'argent tenant un peigne et un miroir d'or, une étoile d'or en chef et un croissant d'or en pointe.

< !!>**Serech d'Aurimont de Saint Avit (de)** (Quercy) : extraction XVe siècle, maintenue le 28 août 1669 par d'Herbigny, intendant de Montauban (AR). Déchargé du droit de franc fief en septembre 1693. [ANF-1972, SS,

V07] André-William-Albert (1870-1956) d'où Jacqueline (1908-1982), Bernard (1910) d'où Alix, Olivier (1948), Arnaud (1950) et Guyonne.
D'azur à trois soleils d'or.

► **Sérène d'Aquéria olim Serini** (Venise, Languedoc, Danemark) : Cette famille qui reçut en 1666 des lettres de naturalité et de reconnaissance de noblesse est toujours représentée au Danemark. Naturalisée danoise depuis 1801, y fut anoblée le 30 avril 1877. [SS, SS sup]
D'argent à la sirène de carnation accostée de deux tours de gueules ouvertes, maçonnées et crénelées de sable.

► **Seroux (de)**, Seroux-Fouquet (de), Seroux de Bienville (de) (Île de France (Beauvais)) : (Bienville) François Seroux, maître particulier des eaux et Forêts de Senslis en 1672, anobli en 1698. (Seroux, ainée) anobli en décembre 1717. Baron du Fay le 20 juillet 1818, confirmé le 3 février 1815. [SS, V07] (Séroux) nombreuse postérité. (Bienville) derniers du nom : Henri (1876-1956) d'où Marie-Antoinette (1927-1977).
D'azur à trois étoiles d'or en chef et une rose d'argent en pointe.

► **Serre de Saint Roman (de)** (Languedoc (Saint-Roman de Cordieu), Île de France) : filiation depuis Jean Serre, seigneur de Fromental, cité en 1522. En cours d'agrégation à la noblesse au XVIIe siècle par la possession de fiefs nobles dès le XVIe siècle. Etienne (1698-1781), anobli par charge de conseiller-maître en la chambre des comptes de Paris le 13 juin 1744, mort en charge en 1780. Comte de Frégéville par Lettres de janvier 1766 par érection de la terre de Roeux. Preuves pour les pages de la Petite-Ecurie en 1757-1767-1771. Pair de France héréditaire les 17 et 19 août 1815. Comte héréditaire par Ordonnance Royale du 31 août 1817, confirmée par lettres du 15 avril 1829 et 3 avril 1830 ; autorisé à transmettre ses titres et dignité à son neveu et gendre Jacques de Serre de Saint-Roman par ordonnance du 18 juillet 1829, transmission confirmée par arrêtés ministériels du 8 janvier 1864 et 17 juillet 1873. [ANF-1954, V07, SS, SS sup] Nombreuse postérité.
D'or à la montagne de sinople mouvante de la point eau chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

► **Serres de Mespès (de)** (Vivaraïs, Languedoc) : anobli par charge de conseiller maître en la cour des comptes de Montpellier en 1609. (branche éteinte) Marquis de Gras en novembre 1750, enregsitré à Montpellier le 15 décembre 1750 et à Toulouse le 25 février 1751. Plusieurs générations de magistrats financiers à la CCAF de Montpellier : conseiller, présidents... [ANF-1937, SS, V07] Postérité d'Olivier (1811-1884).
D'argent au chevron d'azur chargé de trois étoiles d'or accompagné de trois trèfles de sinople.

< !!> **Serres de Monteil (de)** (Dauphiné (Saint-Paul des Trois Châteaux), Comtat Venaissin) : baron palatin par bref papal du 2 novembre 1770. [WN, GAF n°31802, SS, V07] Joseph (1884-1962) d'où Claude (1920-1990) d'où Olivier (1945-1989) et x.
D'argent au chevron d'azu rchargé de trois étoiles d'or accompagné de trois trèfles de sinople.

Serret (de) (Belgique) : famille belge titrée baron de l'Empire en 1813.

† **Sers (d'Aulix) (de)** (1903-1919) (Languedoc, Comminges, Armagnac) : extraction, maintenue noble el 19 octobre 1668, confirmé noble le 18 février 1698. Marquis héréditaire le 10 janvier 1863. [SS] Derniers du nom Henri-Léopold-Charles (1822-1903) d'où Suzanne (1869-1919).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au lion rampant d'or ; aux II et III d'azur à trois étoiles d'or.

< !!> **Sers** (Albigeois) : Comte de l'Empire le 26 avril 1808, Baron personnel le 22 janvier 1825, pair de France le 19 mai 1845. [SS, V07] 1 seul représentant mâle, né en 1962.

D'azur au navire d'or, mâté de sable et voilé d'argent ; ondé de sinople ; le navire chargé d'un tonneau, d'une caisse et d'un ballot de sable.

► **Servan** (Lyonnais) : anobli par charge d'échevin de Lyon 1763-1765. Comparant à Lyon en 1789. [ANF-1985, SS, V07] Nombreuse postérité.
D'azur à la bande d'argent accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe d'un chevreuil du même.

† **Servant de Pleymieux** (Bourgogne, Lyonnais) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Bourgogne le 30 décembre 1756, mort en charge en 1773. [SS, SS sup] Dernier du nom ? Claude (1741-1816).

D'azur au cerf d'argent sur un tertre de sinople regardant une tête d'Eole soufflant posée au franc quartier de carnation.

† **Servatius** (1932-1938) (Artois (Bapaume)) : Mathias alias Martial (1791-), baron héréditaire le 7 avril 1847. [SS, SEC, V07] Derniers du nom : René (1841-1883) d'où Charles (1878-1932), Marie-Louise, Hélène (-1938), x.

De gueules mantelé d'azur au chevron d'argent brochant accompagné à dextre d'un lion d'or et à senestre de trois molettes d'or, et en pointe d'un dextrochère armé tenant une épée d'or.

Servières (de) (-1905)

† **Servins d'Hericourt (de)** (1917 à l'ennemi) (Artois) : convoqué à l'assemblée de la noblesse d'Artois en 1681. Chevalier héréditaire en juin 1760, marquis en août 1779 sans inféodation de terre. [SS] Derniers du nom : Charles d'où Jean-Antoine-Marie (1896-1917).

D'azur au croissant d'or accompagné de cinq étoiles d'argent trois en chef et deux en pointe.

► **Sesmaisons (de)** (Bretagne (nantes)) : extraction féodale 1375. Maintneue noble le 17 janvier 1669. Honneurs de la Cour en 1767, 1776, 1777 et 1^{er} avril 1781. Pair de France héréditaire le 5 novembre 1827. Paron pair héréditaire par Lettres du 11 juin 1830. [ANF-1982, SS, V07] Postérité d'Olivier (1894-1967) et de Robert (1894-1986).

De gueules à trois tours de maison d'or.

► **Seurraat de La Boulaye** (Berry, Orléanais) : anobli par charge d'échevin de Bourges en 1569, Maire de Bourges en 1631. Maintneue noble en 1715. Charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des aydes de Montauban le 14 avril 1761, mort en charge le 25 octobre 1780. Un député de la Noblesse aux États Généraux de

1789. Vote noble à Orléans et à Chartres en 1789. [ANF-1968, SS, SS sup, V07] Postérité de Jacques (1913-2001). *D'azur au lion d'or soutenu d'un chien d'argent passant et supportant de sa patte une tour carrée d'argent.*

†**Sévelinges (de)** (Picardie (Amiens), Lyonnais) : Charles-François (1674-1742), anobli par charge de secrétaire du Roi au Grand Collège le 5 février 1720, comparant à Soissons en 1789. Maintenu noble le 16 août 1827 pour la branche aînée éteinte en 1831. [SS] Les porteurs du nom actuels n'ont pas de principe de noblesse.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent deux et une, au chef de gueules chargé de deux croissants d'argent.

►**Séverac (de)** (Rouergue, Languedoc (Lauraguais)) : extraction 1518. Maintenu noble le 23 septembre 1666 par Pelot, intendant de Guyenne et le 24 novembre 1668 par Fortia, intendant d'Auvergne. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1768 et 1779. Certificat pour le service militaire le 8 mars 1783. Comparution dans l'ordre de la noblesse à Castelnau-dary en 1789 (AR). [ANF-1936, SS, SS sup, V07] Postérité de Sébastien (1889-1980).

D'argent à quatre pals de gueules.

Parti : au I d'azur à trois étoiles d'argent en barre ; au II coupé d'argent au monde d'azur cintré et croisé d'or et de gueules à trois fasces d'argent.

►**Sevin (de Ségougnac) (de), Sevin de Bandeville (de), Sevin de Quincy (de)** (Orléanais, Agenais, Île de France) : filiation suivie depuis Jean Sévin, seigneur de Villeran, Villepreux, Chaudoux et du Bois d'Orgères, partages de ses biens en 1445. (branche de Segougnac, seule subsistante) preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1783. [ANF-1963 (Bandeville et Quincy), SS, SS sup, V07, ENFS n°27] Une branche sous le seul nom de Sevin sans particule en Auvergne aux XVIe et XVIIe siècles.

D'azur à une gerbe de blé d'or liée du même.

Seyssel (de) (Savoie) : extraction féodale 1330. (branche de Sothonod). [V07]

Gironné d'or et d'azur de huit pièces.

►**Seyssel (de) et Seyssel-Cressieu (de)** (Savoie) : extraction 1522. Marchese d'Aix par L.P. d'Emmanuel-Philibert, duc de savoie le 1^{er} mars 1575 et comte en 1745. Un syndic de la noblesse de Bugey au XVIII^{eme} siècle. [ANF-1947, SS, V07] Probablement issu de la famille précédente.

Seyssel d'Aix (von) : branche de la famille de Seyssel, originaire de Savoie et établie en Bavière.

Gironné d'or et d'azur de huit pièces.

►**Sèze (de) olim Deseze** (Guyenne (Saint-Emilion)) : Raymond (1748-1828), pair héréditaire par ordonnance du 17 août 1815, puis comte-pair par ordonnance du 31 août 1817, confirmé par Lettres du 20 décembre 1817. [ANF-1936, SS, SS sup, V07] Seule sa postérité a un principe de noblesse.

De gueules au château du temple d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe de seize fleurs de lys d'argent sept, six et trois.

†**Sibeud de Saint-Ferreol (de)** (1927-1944) (Dauphiné (Monestier de Clermont, Saint-Ferréol en Diois)) : extraction, preuves pour Saint-Cyr au XVII^e siècle. [SS] Derniers du nom : Louis (1814-1877) d'où Gabriel (1850-1927), Elisabeth (1853-1939), Jeanne (1856-1920), Louise (1869-1944).

Bandé d'or et d'azur au chef cousu de gueules chargé de trois fleurdelys d'or.

< !!>**Sibour (de)** (Comtat Venaissin, Amérique) : filiation 1634. Confirmé noble et anobli en tant que de besoin en 1770. Henri est décédé le 31 juillet 2017. [GAF n°31878, SS] Derniers du nom : Jacques (1896-1979) d'où Blaise-Jean (1922-1943), x et Jacques-Blaise (1928-2005). Peut-être éteinte.

D'azur à trois bandes d'or accompagnées en chef d'une étoile du même et en pointe de trois besans d'argent

†**Sibuet** (1874-1932) : Benoît (1773-1813), chevalier de l'Empire par décret du 17 mars 1808 et L.P. du 30 octobre 1810. Confirmation du titre de Baron le 29 mai 1861. Derniers du nom : Prosper (1811-1874) d'où Angélique (1843-1888) et Charlotte-Léonie Alix (1856-1932). [AN BB/29/991] Nom relevé par la famille Abord suite à une alliance.

Parti au premier d'azur à l'épée haute en barre d'argent chargée d'un casque antique d'or ; au deuxième d'or à deux bayonnettes en sautoir de sable ; le tout soutenu d'une champagne du tiers de l'écu de gueules au signe des chevaliers légionnaires.

< !!>**Sicard** (Languedoc) : anobli par charge en la cour des comptes de Montpellier 1746-1766 et 1759-1790. [ANF-1990, V07] Etienne d'où Maguelonne, Claude-Henri (d'où Raphaëlle, Bruno, Florian, Marion), Dominique, Catherine, Antoine, Daniel.

D'or à un chevron de gueules accompagné de trois pattes de lion de sable couchées en fasce deux et une.

< !!>**Sicard de Carufel** (Languedoc (Castres), Québec) : attestée 1530. Présents au Québec. Quel principe de noblesse ?

De gueules au paon d'or rouant, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent

†**Sigaud de Lestang (de)** (1912-1968) (Dauphiné, Velay) : ancienne extraction 1499. Maintenu noble en 1698. [SS, V07] Derniers du nom : François-Marie-Joseph (1841-1912) d'où Régine (1888-1968).

De sable au griffon d'or.

►**Silguy (de)** (Bretagne (Rennes, Guilers)) : ~~ancienne extraction 1410~~. Filiation depuis Claude, écuyer, qui ép. en avril 1635 Françoise Pezron de l'Esconvel. Maintenu noble d'ancienne extraction le 26 juin 1669. Arrêt du Conseil portant dispense du Marc d'Or de noblesse le 18 avril 1773. Preuves pour les sous-lieutenances le 20 octobre 1786. [ANF-1976, SS, SS sup, V07, ENFS n°36] Postérité d'Even (1837-1890).

D'argent à deux lévriers de sable colletés d'argent courants l'un sur l'autre.

►**Silvestre (de)** (Lorraine, Paris) : Jacques-Anobli par Auguste III, roi de Pologne le 10 juillet 1741, confirmée par L.P. du roi de France d'octobre 1775, enregistrées au Parlement de Paris le 28 novembre 1775 et à la Chambre des Comptes de Paris le 7 février 1776. Augustin-

François, Baron par L.P. du 9 mars 1826, baron personnel le 20 avril 1830. [ANF-1962, SS, SS sup, V07, ENFS n°31]. Postérité de Jacques (1879-1955).

D'azur au chevron d'or accompagné de 3 glands au naturel au chef de pourpre chargé d'une couronne d'or fermée ornée de pierreries en forme de grandes feuilles entressemées de perles d'or.

► **Silvestre de Sacy** (Île de France) : issue de conseillers du Roi au Châtelet. En charge de conseiller à la Cour des monnaies, nommé le 1^{er} août 1781-1790, chevalier de l'Empire le 3 mai 1809, baron de l'Empire le 12 avril 1813, confirmé le 1^{er} juin 1816, pair de France le 11 octobre 1832. [SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant le tout du même.

► **Simard de Pitray (de)** (Guyenne (Saint-Emilion), Île Maurice) : François, anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Guyenne, le 24 novembre 1699, mort en charge (son successeur nommé le 11 décembre 1701). Prise du nom de Pitray suite à une alliance en 1730. (branche cadette) Louis (1784-1866), vicomte héréditaire par décret impérial du 24 mars 1860. [SS, V07, ENFS n°21] Nombreuse postérité de la branche aînée. La branche cadette est en extinction avec le dernier vicomte François (1927) d'où Sophie (1960) et Anne (1962).

D'azur au chevron d'argent chargé de six billettes de gueules et accompagnée de trois têtes de lions couronnées d'or.

< !!> **Siméon** (Provence (Aix)) : en cours d'agrégation à la noblesse au XVIII^e siècle. Conseiller secrétaire et syndic de la noblesse du Pays d'Aix. Vote noble en 1789. Chevalier de l'Empire le 10 septembre 1808, comte le 3 juillet 1818 (AR), confirmé le 21 octobre 1821. Pair de France héréditaire le 25 octobre 1821, baron pair héréditaire le 12 décembre 1821 et 13 mars 1822. Pair de France le 11 septembre 1835. [ANF-1970, SS, V07] André-Marie-Joseph-Gérôme (1922-1994) d'où x et x // Charles d'où Marie-France, Ludovic, Frédéric, Victor (1963).

Ecartelé : au I d'or à la fasce d'azur à trois merlettes d'argent, soleil de gueules en chef ; au II de gueules au cheval d'argent ; au III d'azur à la nef d'argent sur une mer de pourpre ; au IV d'azur à la fasce échiquetée d'argent et de gueules.

< !!> **Simon du Buysson/Buisson** (Normandie (Cotentin)) : maintenue noble en 1667. [SS] Henri-Charles-François (1886-1951) d'où Henri-Frédéric-Alphonse (1916-2012) d'où x. En extinction. // Décès : Georges (1926-1982) et Colette (1924-2009).

D'azur à trois fers de lance d'or, deux et un, au croissant d'or posé en abîme.

► **Simon de La Mortière** (Île de France (Versaille)) : chevalier de l'Empire le 22 novembre 1808, chevalier héréditaire le 20 juillet 1816, confirmé noble le 28 décembre 1821 en considération de l'Édit de noblesse militaire de 1750. [ANF-1938, SS, V07] Postérité d'Henri (1880-1942).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef à dextre d'une ancre d'argent et à senestre d'un dextrochère d'argent tenant une épée et en pointe d'une tour d'argent.

(0) **Simony (de)** (1999-) (Sienne, Lorraine, Champagne) : Anobli en 1571, maintenue noble en 1641, 1665, 1715 et 1730. [SS, V07] Derniers du nom : Reinald (1905-1999) d'où Immacolata (toujours en vie en 2015).

Ecartelé : I d'or; II de gueules à l'étoile d'or; III d'azur; IV d'argent à la croix de sinople.

► **Sinéty (de)** (Naples, Provence (Apt)) : filiation depuis Claude Sinéty, marchand d'Apt en 1493. En cours d'agrégation par usurpation de qualification nobiliaire dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. Condamnée ou désistée dans ses trois branches en 1667. Maintenu noble d'extraction le 6 février 1708 par Le Bret, intendant de Provence. Honneurs de la Cour en 1760, 1778 et 11 mars 1787 (sur fausses preuves de 1410). Marquis de Lurcy-levy en août 1770. Un député de la noblesse en 1789. [ANF-1958, SS, V07, ENFS n°26] Deux branches issues de Jean-Baptiste (1708-test 1735). Nombreux représentants.

D'azur à un cygne d'argent le col passé dans une couronne à l'antique de gueules.

► **Sioc'han de Kersabiec** (Bretagne (Pays de Léon)) : ancienne extraction 1426. Se désiste de sa noblesse en 1670 mais maintenue noble en 1716 et 1773. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 26 mai 1780. [ANF-1973, SS, V07] Nombreuse postérité.

De gueules à quatre pointes de dard posées en sautoir passées dans un anneau posé en abîme, le tout d'or.

† **Siorac (de)** (-1918) (Périgord) : extraction, maintenue noble en février 1667. [SS] Derniers du nom : Alfred-Hyppolite d'où Armand (1860) ; sa cousine Thérèse (1857-1918).

D'azur à un rais d'escarboucle d'or.

► **Siraudin** (Bourgogne (Mâcon)) : deux frères anoblis : Claude-François-Nicolas (1778) le 9 août 1819 et Jean-Elisabeth (1781) le 5 octobre 1820. [SS, V07] Postérité d'Albert (1913-1959).

D'azur au daim de sable accompagné de trois griottes de gueules deux et une.

† **Siresmes (de) (1900) voir Cyresmes (de)**

► **Siriez de Longeville** (Boulonnais) : deux frères anoblis par les mêmes Lettres du 16 novembre 1816. [ANF-1962, SS, V07] Postérité d'Henri (1876-1918).

D'argent à un arbre de sinople accosté de deux étoiles de sable et accompagné en chef d'une étoile du même et en pointe d'un croissant d'azur.

† **Sobirats (de)** (1957) (Comtat Venaissin) : anobli par charge de président au Parlement d'Orange au XVII^e siècle. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1777. [SS, SS sup] Derniers du nom : Théophile d'où Hortense (1858-1922) et Victor (1861-1957).

D'or au coq de sable crêté et barbé de gueules posé sur une montagne de six coupeaux de sable mouvante de la pointe de l'écu.

► **Solages (de) olim d'Arjac** (Rouergue, Albigeois) : extraction féodale 1382. Maintenu noble le 15 juillet 1700. [ANF-1939, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'azur au soleil d'or agissant.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au soleil agissant (Solages) ; aux II et III d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent (du Robal).

► **Solan-Bethmale (de)** (Comminges et Comté de Foix) : extraction 1558. Maintenu noble le 6 juin 1699. [SS, V07] Postérité d'André (1899-1948).
De gueules à la bande d'or.

Sollier (du) (Languedoc (Vivarais)) : anobli comme capitoul de Toulouse au XVI^e siècle. Maintenu noble en 1668 et 1700. Comparant à Villeneuve de Berg en 1789. [SS]
D'azur à la bande d'argent chargée de trois roses de gueules accompagnée de deux étoiles d'or l'une en chef l'autre en pointe au chef d'argent.

† **Solliers (de)** (Provence) : extraction, maintenue noble le 10 novembre 1671 et 1715. [SS, V07] Eteinte, confusion de Valette avec une famille subsistante homonyme non noble (Var, changement de nom 1900).
De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un soleil du même.

► **Solminihac (de)** (Périgord, Bordelais, Bretagne, Chili) : ancienne extraction 1417. Maintenu noble le 15 mai 1715. [SS, V07] Nombreuse postérité.
D'azur à deux cerfs passants d'argent l'un sur l'autre la tête contournée.

< !! > **Sommyèvre (de)** (Champagne (Châlons-sur-Marne), Bourgogne) : ancienne extraction 1401, maintenue noble le 14 octobre 1669. Honneurs de la Cour le 19 décembre 1762. [V07] Postérité de Gérard-Simon (1930-1992).
D'azur à deux massacres de cerf posés l'un sur l'autre.

(0) **Sonier de Lubac** (1984) (Vivarais (Vernoux)) : anobli le 20 juillet 1829. [SS, V07] Derniers du nom : Paul (1898-1984) d'où Jeannine (1926-2020), Galienne (1928-1955), Nicole, Michèle (1931-2003), Jacqueline et Myriam. En extinction.
D'azur au sautoir d'or cantonné en chef d'un croissant en flancs de deux étoiles et en pointe de cinq besants deux et trois, le tout d'argent.

► **Sorbier de Pognadoresse (de)** : Jean-François Soerbier de la Condamine (1744-1826), chevalier de l'Empire (1808). [DC 2018]

< !! > **Sorbiers de La Tourrasse (du ou de)** (Touraine, Berry) : ancienne extraction 1434. Maintenu noble en 163' et 1716. [SS, V07] Postérité d'André (1904).
De gueules au chef d'argent chargé d'un lion passant d'azur armé lampassé et couronné de gueules.

† **Soret de Boisbrunet** (1916-1965) (Île de France) : Alexandre-Claude-Louis (1746), anobli par L.P. le 9 décembre 1815 à la suite de l'ordonnance du 7 mars 1815. [AN BB/29/978] Derniers du nom : Pierre (1864-1899) d'où Jean (1893-1893), Madeleine (1894-1965) et Gérard (1895-1916).
De gueules à un léopard couronné d'or ; urmonté de trois molettes d'épéron d'argent, posées en fasce.

< !! > **Soualhat de Fontalard (de)** (Auvergne (Saint-Flour, Randan), Lorraine) : extraction 1529. Maintenu

noble le 13 novembre 1669. [ANF-1993, SS, V07] D'autres branches existent et sont demeurées bourgeoises. Postérité de Bernard (1899).
De gueules au chevron d'or accompagné de trois rencontres de cerf du même, deux et un.

► **Soucanye de Landevoisin** (Picardie (Nesle)) : Armand René (1735-1814), titre de baron le 2 mars 1816 non régularisé par L.P.[SS] Postérité de René (1901-1978). Noblesse inachevée XIX^e siècle.
D'aur à trois serres d'aigle d'argent.

(0) **Souhy (de) olim Gouzian de Saint-Martin de Souhy** (1994-) (Béarn) : anobli en 1663, confirmé en 1748 et 1773. [ANF-1980, V07]
Ecartelé : aux I et IV d'azur au lion d'argent ; au II d'or à l'arbre de sinople ; au III de gueules à trois coquilles d'or.

► **Soulier (du)** (Limousin, Boulonnais, Touraine) : Famille bourgeoise de Saint-Laurent-sur-Gorre (Haute-Vienne), dont une branche a été anoblie par lettres patentes d'octobre 1722 pour services rendus dans les armées du roi par Simon, Martial, autre Martial, Léonard, Charles-François, Louis, et Pierre du Soulier, frères, tous chevaliers de Saint-Louis (cf. notamment *Armorial général des registres de la noblesse de France*, Louis-Pierre d'Hozier). Leur descendance est toujours représentée. Vicomte le 2 août 1817. [SS, NG01] Postérité d'Henri (1905-1986).
De gueules au lion d'or tenant une épée d'argent posée en pal la pointe en haut garnie d'or accosté de deux gantelets aussi d'or.

► **Sourdeau de Beauregard** (Orléanais, Saumurois) : Clément-François (1685-1755), anobli par charge au Grand Conseil 1711-1741. Conseiller à la Chambre des Comptes de Bretagne au XVIII^e siècle. Comparant à Saumur en 1789. [SS, V07] Nombreuse postérité.
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

< !! > **Souris (de La Praderie) (de)** (Bas-Limousin (Tulle)) : extraction 1562. Maintenu noble en 1598, 1667. Comparant à Tulle en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : Philibert (1880) d'où Jehanne (1914-1995) // postérité de Louis-Julien-Melchior-Marie (1898-1981).
D'or à trois tringles de gueules en pointe surmontées de trois souris de sable rangées en fasce et celles-ci de trois étoiles de gueules que surmonte un croissant d'azur.

† **Soussay (de)** (1979) (Bretagne (Nantes)) : extraction féodale 1355. Maintenu noble en 1667 et 21 mai 1669. Vicomte le 6 septembre 1828. [SS, V07] Derniers du nom Henry (1869-1929) d'où Roger (1908-1979) et Annette (1909).
De gueules à trois coqs d'or.

† **Sousselier (de La Tour)** (1917) (Bourgogne) : Guillaume (1688-1758), anobli par charge de secrétaire du Roi à la Cour des Comptes de Bourgogne à Dôle. Derniers du nom : Charles-Louis (1839-1917) d'où Marie (1869).

† **Souville (de)** (Languedoc) : capitoul de Toulouse en 1767. [ANF-1995, TA]

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux losanges d'azur et en pointe d'une aigle de sable essorante ; au chef d'azur à trois étoiles d'or à cinq pointes

†**Soyer (de)** (1945) (Anjou (Thouarcé), Bretagne) : François (1775-1855), entreposeur de tabac et son frère Louis-Pierre (1777-1859), chef de bataillon, anobli le 27 septembre 1817. [SS, V07] Derniers du nom : Ludovic (1836-1924) d'où René (1874-1945) et x.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois épées d'argent montées d'or posées en pal, deux et une.

►**Soyres (de)** (Guyenne) : extraction, maintenue en 1660 et 1756. [ANF-1939, SS, V07] Postérité de Paul (1885-1914).

D'argent à un phénix de sable sur son immortalité de gueules accompagné en chef d'un soleil senestré d'une étoile du même.

►**Sparre (de) olim Tosseta** (Suède, France) : extraction féodale 1223, preuves de 1523, Honneurs de la Cour en 1763, 1765, 1766 et 1787, Comte suédois de Sparre le 8 mai 1675 (en Suède). (branche aînée) Louis (1780-1845), Baron de l'Empire le 9 mai 1811, pair de France héréditaire par ordonnance du 5 mars 1819, baron pair par L.P. du 25 juin 1822, confirmé par L.P. du 28 mai 1824. [ANF-1938, SS, V07, ENFS n°20]

D'azur au chevron d'or.

<!!>**Spens d'Estignols de Lancre (de)** (Ecosse, Guyenne (Bordeaux)) : anobli par charge au parlement de Bordeaux au XVI^e siècle. Maintenu noble en 1667 et 1670. Comparant à Bordeaux, Bazas, et Dax en 1789. [ANF-1979, SS, V07] Michel d'où Renaud (d'où Lyane-Catherine-Zufen), Anne et Duncan (d'où Loïc et Thierry).

Ecartelé : au I d'azur à douze losanges d'or quatre, quatre et quatre au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules ; au II contre-écartelé d'azur au lion d'or et de gueules à la tour d'or ; au III d'azur à trois anres d'or ; au IV d'or à l'aigle éployée de sable ; sur le tout d'or au lion de gueules.

†? **Spon (de)** (Mayence, Alsace, Angleterre) : anobli par l'Empereur d'Allemagne par L.P. de septembre 1612. Syndic de la noblesse d'Alsace en 1697. Baron de Spon et du Saint-Empire par diplôme impérial du 6 mars 1742. Titre de baron héréditaire reconnu en France par Lettres de Louis XV du 21 septembre 1743. Immatriculée au Directoire de la noblesse d'Alsace le 17 juillet 1760. Dispense du Marc d'Or de Noblesse en 1776. Installée en Angleterre depuis François-Nicolas, ancien président du Conseil Souverain d'Alsace et son fils Edward. Le commandant de la Royale Navy, Francis Landon de Spon (1890-1973) a-t-il eu une descendance de son épouse ?

D'argent à la fasce de gueules, accompagnée en chef d'une étoile du même et en pointe de trois fèves d'argent rangées en bande

►**Stabenrath (de)** (Silésie, Normandie) : lettres de naturalité française en 1687. Baron de l'Empire le 29 juin 1808, confirmé le 17 février 1816. [SS, V07] Postérité de Roger (1868-1942).

D'azur au lion d'argent tenant en sa patte un flambeau de sable, l'autre patte appuyée sur une roue d'or posée sur une terrasse de sinople.

►**Stacpoole (de)** (Irlande (Cork), France (Paris)) : Naturalisé et crée vicomte le 21 juillet 1818, marquis héréditaire par bref du pape Léon XIII en 1828, duc héréditaire par bref du pape Grégoire XVI en 1831. [SS] Postérité de Georges (1860-1929).

De gueules au lion d'argent armé et lampassé d'or.

†**Stadiou (de)** (1890-1937) (Languedoc (Castelnaudary)) : Julien (1776-1853), anobli le 24 février 1816. [SS, V07] Derniers du nom : Charles (1818-1890) d'où Cécile (1854) et Marguerite (1856-1937).

D'or à la bande de gueules accompagnée en chef d'un épervier de sable et en pointe d'un agneau pascal du même.

<!!>**Stellaye de Baigneux de Courcival** (Maine (Bonnétable)) : filiation depuis Colin Teillaye, sieur de Baigneux en 1377. Ancienne extraction 1469. Maintenu de noblesse le 22 juillet 1669. Page de la Reine le 6 mars 1787. [NF-1979, V07, ENFS n°34] Postérité d'Edgard (1849-1914).

De sable à trois étoiles d'or deux en chef et une en pointe.

†**Strada d'Arosberg (de)** (après 1935) (Bohème, Auvergne) : anobli par l'Empereur Rodolphe II le 18 mai 1599. Lettres de naturalité en 1639, confirmé noble en France en mai 1641, maintenue noble en 1671. [SS] Derniers du nom : Robert (1794-1863) d'où Raoul Edgard (1858-1918) d'où Charlotte (1883) et (2) Robert (1893).

D'or à l'aigle couronnée de sable les ailes étendues coupé parti au I, tiercé en fasce de sable d'argent et de gueules ; au II bandé de gueules et de sable de six pièces.

<!!>**Suarès d'Almeyda (de)** (Portugal, Saint-Domingue, Languedoc) : maintenue en 1814. [SS, V07] Henri (1905-1966) d'où Bernard (1934-1974) (d'où Bénédicte), Geneviève (1935-2018), Chantal (-2014) // Gabriel (1901-1974) d'où Isabelle, Jean (1932-1936) et Antoine. En extinction.

Coupé au I : parti écartelé I et IV de gueules à la tour d'argent ; II et III d'argent au lion de gueules parti de gueules à trois pals d'or ; au II d'or à l'arbre de sinople au lion de gueules contre le fût.

►**Suau de La Croix (du)** (Dauphiné, Provence) : filiation XV^e siècle. François fut condamné à l'amende lors des recherches de la noblesse en 1698 (BN ms fr 32268). Affranchissement de tailles de feu noble Isaac en 1660. Vote avec le second ordre à Gap en 1789. [Diou-1994, GAF n°32232.]

D'azur à trois chevrons d'argent au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

<!!>**Sublet d'Heudicourt de Lenoncourt** (Blésois (Blois), Lorraine) : anobli par L.P. en mars 1574. (branche aînée éteinte en 1743) maintenue noble le 20 février 1669 par La Galissonnière, intendant de Rouen. (branche cadette). Relève le nom de Lenoncourt suite à une alliance en 1677. Marquis de Lenoncourt par L.P. du duc de Lorraine, le 7 février 1737. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1764, de la Grande Ecurie le 12 décembre 1696. [SS, V07, ENFS n°23] Postérité d'Henri (1833-1916). Guy (1932) d'où Brigitte (1957) et Patrick (1958) ; son frère Robert (1942) d'où Olivier (1968).

Ecartelé : aux I et IV, d'azur au pal bretessé d'or maçonné de sable chargé d'une vergette de sable (Sublet); aux II et III, d'argent à la croix de gueules (Lenoncourt).

†**Subtil de Beaumont (2003-2008)** (Normandie) : Charles Subtil (1636-1691), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi **en la chambre des comptes de Rouen au XVIIIe siècle ?** son fils François Subtil, sieur de la Huttière (1670-1750), conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie de Rouen pourvu le 21 décembre 1728, honoraire le 14 juin 1748. Comparant à Falaise en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : Henri (1870) d'où Paule (1911-2008) et Claude (1909-2003).
D'azur au chevron d'or accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

<!!>**Suchet d'Albuféra** (Lyonnais) : Louis-Gabriel (1772-1826), comte de l'Empire le 24 juin 1808, duc d'Albufera le 11 janvier 1813. Pair de France à vie le 4 juin 1814. Pair héréditaire le 19 mars 1819, duc pair héréditaire avec dispense de majorat le 4 novembre 1824, titre confirmé le 17 mars 1827 sur promesse d'institution de majorat en faveur du fils du maréchal. [ANF-1954, SS, V07] Postérité de Louis (1877-1953).

Parti de trois traits, coupé d'un autre, qui fait huit quartiers : au 1, d'or, à quatre vergettes de gueules, à trois fers de pique d'argent, 2 et 1, brochant sur le tout ; au 2, d'argent, à une tour sommée de trois tourelles de sable ; au 3, contre-écartelé, de gueules à une tour de sable, et d'or à un arbre de sinople ; au 4, d'argent, à trois pals ondés d'azur ; au 5, d'azur, à une galère d'argent de six rames, surmontée des lettres S A G, et acc. en pointe d'un dauphin et d'une coquille d'argent ; au 6, d'or, à quatre vergettes de gueules, et un lis d'argent, brochant sur le tout ; au 7, d'azur, à une tour sommée de trois tourelles de sable, sur une terrasse de sinople ; au 8, d'or, à cinq étoiles d'azur, 2, 1 et 2. Sur le tout : coupé, au 1, parti, à dextre, d'azur à une épée d'argent, montée d'or ; à sénestre, d'or à un demi-vol d'aigle renversé de sable ; au 2 de gueules au pont d'or, sommé d'un lion passant du même tenant de la patte dextre un rinceau de grenadier d'or. Au chef des ducs de l'Empire brochant.

† **Suffren (de) et Suffren de Saint-Tropez (de)** (1974) (Provence (Salons)) : anobli par Lettres de septembre 1557. Maintenu noble en 1598. (branche aînée) plusieurs conseillers au Parlement de Provence au XVIIIe siècle. (branche cadette (1817-1871)) Honneurs de la Cour avec dispenses de preuves les 9 mai et 12 novembre 1784. Pair de France héréditaire le 17 août 1815, comte-pair héréditaire le 31 août 1817. [SS, SS sup] (branche aînée) Eugène-Emmanuel-Ferdinand (1821-1887) d'où Fernand (1879-1974), légitimé par le mariage de ses parents et Marguerite (1881).
D'azur au sautoir d'argent cantonné de quatre têtes de léopard d'or.

Suin (de) (Picardie) : anobli et confirmé noble en 1656. [SS] Il existe une famille homonyme avec la postérité d'Albéric (1922-2004) mais qui ne semble pas descendre de l'anobli.

D'azur à une grue tenant sa vigilance d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même.

► **Suisse de Sainte Claire** (Metz) : Claude (1773-1824), chevalier de l'Empire le 11 juin 1810, Baron le 21 février 1814, confirmé le 6 juillet 1826 et 29 mars 1865. [ANF-1949, SS, V07] Postérité de Léon (1859).

Ecartelé : 1 d'azur à une foi d'argent en fasce; 2 de gueules à une épée d'argent; 3 d'or à un arbre de sinople et un renard de sable; 4 d'azur au coq d'or surmonté de 2 étoiles d'or.

(0)**Supervielle (de)** (1998) (Béarn) : admis aux Etats de Béarn en le 25 janvier 1759 et le 12 janvier 1778 pour le fief de Lassale de Bidos acquis le 16 décembre 1756. [ANF-1979, V07] Derniers du nom : François (1898-1988) d'où Marie-Chantal, Christiane..

Losangé d'or et de sinople au pal d'or brochant.

► **Suremain (de)** (Bourgogne) : Jean-Baptiste Suremain (1658-1743), anobli par charge de secrétaire du Roi reçu le 20 mars 1701, Lettres d'Honneur en 1724. Comparant à Dijon en 1789. [GAF n°32279, SS, V07, PPC] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or accompagné d'une main d'argent en pointe.

†**Surian (de Bras) (de)** (1980-2010) (Provence (Brignolles, Marseille)) : anobli par L.P. de 1777, échevin de Marseille. Comparant à Marseille en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : Gustave d'où Jean (1917-1980) et Claude (1919-2010).

Coupé d'argent et de sable de l'un en l'autre.

†**Surineau (de)** (1920) (Poitou) : extraction 1480, maintenue noble le 9 août 1667 par Barentin et 17 janvier 1716 par Richebourg, intendant du Poitou. [SS] Derniers du nom : Augustin (1832-1920) d'où Antoinette (1862-1903) et Edmée (1864-1899).

D'or à trois cœurs de gueules.

► **Surirey de Saint Remy (de)** (Normandie, Paris, Champagne) : Pierre Surirey de Saint-Rémy (1644-1716), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi à Besançon en 1710, mort en charge le 25 décembre 1716. [ANF-1946, SS, V07] Branche cadette Surirey de La Rue, anoblée en 1820 et éteinte avec Clémence-Antoinette (1825-1893).. (Saint-Rémy) nombreuse postérité de Pol (1837-1887).

D'azur à la fasce d'argent chargée d'un tourteau de gueules et accompagnée en chef de deux roses d'or et en pointe d'un cœur du même.

► **Surrel de Saint Julien (de)** (Velay (Saint-Julien-Chapteuil)) : Acte Recognitif ANF : Admission de Jacques Clair Stanislas de Surrel de Saint-Julien comme cadet-gentilhomme au régiment La Couronne Infanterie en 1778, sur présentation d'un certificat de noblesse du 13 mai 1776 signé de l'Intendant du Languedoc de Saint-Priest et du comte de Périgord, commandant militaire de la province de Languedoc (Archives de l'Armée de Terre, à Vincennes) et Registre de contrôle du régiment La Couronne (Archives de l'Armée de Terre Yb 410, p. 94). Ce type de certificat était souvent un certificat de complaisance. [ANF-1989, V07] Postérité d'Edmond (1887-1967) et d'Hyppolite (1860-1925).

D'azur au cygne d'argent soutenu d'un croissant du même et au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

► **Surville (de)** (Languedoc (Nîmes)) : Jean-Louis-Charles (1773-1847), anobli le 16 novembre 1816 avec règlement d'armoiries. Comte Romain par bref du pape Pie IX. [SS, V07] Postérité de Paul (1852-1934).

D'azur à l'épée d'argent en fasce surmontée d'une étoile d'argent et soutenue d'une tige de lys de jardin et d'un chien assis du même.

† **Sury de Bussy (de)** (1973) et **Sury d'Aspremont (de)** (Suisse (Soleure)) : famille du patriciat de Soleure en Suisse. Confirmation d'ancienne noblesse par un diplôme de chevalier du Saint-Empire le 12 juin 1695. la branche de cette famille possédant un principe de noblesse français : comte héréditaire par Lettres du 20 février 1819 ; son frère comte héréditaire le 17 février 1830 est éteinte. La branche cadette d'Aspremont est donc de noblesse étrangère. [SS, SS sup] Derniers du nom (Bussy) : Olivier (1868-1940) d'où Elisabeth (1901-1950) // Charles (1884-1973) d'où Gaston (1918-1968) et Jean (1920-1922).

D'azur diapré d'or chargé en abisme d'un quartefeuille d'argent boutonné d'or soutenu d'un rocher à trois pointes d'argent mouvant du bas de l'écu.

► **Susanne / Suzanne d'Épinay (de)** (Normandie (Arques, Caux)) : anobli en novembre 1593 par Henri IV par reconnaissance des services rendus lors de la bataille d'Arques (capitaine d'une compagnie de bourgeois de Dieppe). Maintenu noble en 1663. [SS, V07] Postérité d'Henri (1892-1981). Une branche Suzanne de Breauté, éteinte au XIXe siècle.

D'or à deux arbres arrachés de sinople passés en sautoir et accolés de trois étoiles d'argent deux en flancs et une en pointe.

► **Susbielle (de)** (Béarn, Trinidad, Île de France (Paris)) : François (1776-1841), baron héréditaire par L.P. du 12 octobre 1822. [SS, SS sup, V07] Postérité de Serge (1907-1970) et de Roger (1863-1939).

D'azur à trois pyramides d'argent mal ordonnées et au chameau agenouillé au naturel posé en pointe.

† **Susini d'Arescia (de) alias Susini d'Arainchi d'Arescia di L'Alta (de)** (1953) (Corse (Bastia)) : maintenue noble par le Conseil souverain de Corse en 1772 et 1780. [SS]

D'or à la tour de sable surmontée d'une aigle du même au vol abaissé tenant une branche de laurier de sinople.

► **Suyrot (de) olim Suirot** (Poitou, Vendée) : ancienne extraction 1447. Maintenu de noblesse à l'intendance de Poitiers (élections de Niort et de Saint-Maixent) le 22 août 1667 par Barentin et le 4 juin 1715 par Quentin de Richebourg. Comparution pour l'ordre de la noblesse à la sénéchaussée et comté de Poitou en 1789. [ANF-1935 et 1990, SS, V07, ENFS] Postérité d'Henry (1885-1949) et de son lointain cousin Pierre (1894-1938).

Gironné d'argent et de gueules de 8 pièces, les girons d'argent I et IV chargés de trois pals de gueules et les II et III chargés de trois fasces de gueules.

< !! > **Suzannet (de)** (Poitou) : filiation suivie depuis 1515 avec Denis Suzannet, conseiller au siège présidial de Poitiers. Maintenu noble le 27 septembre 1667 par Barentin et le 18 février 1715 par Quentin de Richebourg. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 17 septembre 1785. (branche éteinte) Baron-Pair le 5

novembre 1827. [ANF-1968, GAF VI, SS, V07, ENFS] Postérité de Louis-Constant-Fortuné (1866-1928) // Alain d'où Anne-Catherine – Robert d'où Victoire et Constance.

D'azur à trois canettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

< !! > **Suzzarelli** (Sardaigne, Corse (Bonifacio)) : Marquis le 15 décembre 1541 par Charles-Quint (et un frère créé Baron), reconnu noble en France en 1782 et par arrêt du Conseil Supérieur de Corse le 9 septembre 1789. [PPC, NNF, ENFS 2 p 187.] François (1914) d'où Catherine (1938), Michèle (1940), Chantal (1946), Bruno (1948) et Pascal (1952).

D'argent à l'arbre mouvant de la pointe, sur le tronc duquel grimpe un lion au naturel, le sommet de l'arbre se perdant sous un chef d'azur, chargé d'une aigle éployée, au vol abaissé, armée et posée sur un tertre au naturel

T

► **Taffanel de La Jonquière (de) et – de Cabanac**

(Languedoc, Albigeois) : Filiation 1484 (à confirmer sur titres). Début d'agrégation à la noblesse en 1609 lorsque Clément, bourgeois et consul d'Albi se qualifie de seigneur de La Jonquière. Condamné par jugement le 30 novembre 1699 à une amende de 3000 livres comme usurpateur de noblesse par l'intendant du Languedoc, Nicolas de Lamoignon de Basville (Il y aurait eu une condamnation antérieure par l'intendant Claude Bazin de Bezons en 1668). (branche cadette éteinte) Agrégé à la noblesse lorsque Jacques-Pierre (1685-1752), reçut une confirmation de noblesse le 14 mars 1749 par arrêt du conseil (AN E 2281 f°89) (AR) Enregistrement à la Cour des Comptes de Montpellier le 5 septembre 1753 de l'acte précédent. (AD Hérault B 557). Jacques-Pierre de Taffanel (1685-1752) n'a pas eu de postérité masculine. Seule la branche aînée issue de Jean de Taffanel (né en 1609) a eu une descendance issue de Clément de Taffanel (1706-1795). Ce dernier a pu être anobli par son grade de lieutenant-général des armées navales en 1780 voire par celui de chef d'escadre en 1771 (il semble cependant que l'édit de 1750 ne s'appliquait curieusement pas aux officiers généraux de la marine). Preuves devant Chérin au XVIIIe siècle sur titres de 1547 (sic). Concernant l'acte de 1547, Chérin écrit dans son mémoire : "*cet acte paraissant suspect (...) on ne peut rien statuer sur cet acte*". Pour lui, il y a une possession centenaire de noblesse depuis 1596 (qualifications nobles depuis cette année) et il mentionne une reconnaissance de noblesse par jugement des commissaires des francs-fiefs à Toulouse le 13 décembre 1658. Chérin précise que le jugement de condamnation de 1697 n'a pas été retrouvé, Jean Taffanel n'ayant pu être assigné dans la généralité de Montpellier (Bas-Languedoc) car résidant en Laurageais (Haut-Languedoc). En réalité, aux AD31 (C503-513), il y a bien un jugement de condamnation pour un certain "Taffanel, sieur de La Fouquière" (in : A. Clément, Les recherches de la noblesse", page 108). Quoi qu'il en soit, Chérin propose au roi de rendre un arrêt de maintenue révoquant tous les arrêts antérieurs de condamnation "*s'il s'en trouvait par la suite*", ou bien d'octroyer des "*lettres de confirmation de noblesse, portant anoblissement en tant que de besoin*". Il est cependant curieux que Chérin n'évoque pas les lettres de confirmation de noblesse de 1749 (anoblissement également ?) mais concernant la

branche cadette éteinte. L'arrêt de maintenue ou les lettres de confirmation (anoblissement) de la branche subsistante, que propose Chérin au roi, sont donc postérieurs à 1771 (Chérin est nommé généalogiste et historiographe des Ordres du Roi le 3 février 1772) et doivent être recherchés. Comparait à Toulouse et à Castres en 1789. [ANF-1935 (La Jonquière), WNS, SS, GAF n°32312 et VII, V07, ENFS n°17, NNF, [Chérin 192](#)]

Postérité d'Aimé-Jean-Louis-Marie (1788-1837).
D'azur au rocher d'argent et un cercle au chef d'argent chargé d'un croissant et deux étoiles de gueules.
D'argent à la fasce de gueules.

†**Taffart de Saint-Germain** (1917-1921) (Guyenne, Gascogne) : bourgeois de Bordeaux, comparait en 1789. [GAF n°32322] Une famille noble du nom de Taffard eut un Arrêt du Grand Conseil portant dispense du Marc d'Or en 1777. Il ne semble pas y avoir de lien. Derniers du nom : Georges (1842-1917) d'où René (1873-1885) et Alberte (1873-1886) ; sa sœur Marie-Ernestine-Catherine (1851-1921).

D'azur au chevron d'or sommé d'une étoile d'argent accompagné en chef de deux roses tigées et feuillées d'or et en pointe d'un croissant aussi d'argent

► **Taffin de Givenchy** (Flandre, Artois) : Pierre Taffin (1668-1743), procureur général au Conseil Provincial, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi près le parlement de Flandres, le 20 août 1713, Lettres d'Honneur le 21 novembre 1740. [ANF-1978, SS, V07, PPC] Postérité de Louis (1781-1858).

De gueules au pairle d'hermines.

► **Taffin de Tilques** (Artois (Saint-Omer)) : filiation suivie selon des lettres de reconnaissance de gentilshommes de 1598 et 1634 présentées par elle à l'appui de sa noblesse, remonterait au début du XVIIe siècle (preuves non admises par Chérin). Maintenu noble le 16 mars 1658 par sentence de l'élection d'Artois. Preuves pour Saint-Cyr au XVIIIe siècle, pour le collège royal de Saint-Louis à Metz en 1770 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1782 et certificat de noblesse en date du 26 mai 1783. [SS, V07, ENFS n°17] Postérité de Louis (1881-1958).

D'argent à trois têtes de maure de sable bandées d'argent.

► **Taillandier (de) olim de Tailhandier** (Auvergne (La Servilie)) : Jean-Joseph (1667), anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la cour des aides de Clermont-Ferrand, reçu le 13 mars 1699, lettres enregistrées au greffe le 10 juin 1699, Lettres d'Honneur le 30 août 1720, enregistrées à la Cour des Aides le 2 janvier 1721. [ANF-1965, GAF n°32331, SS, V07] Postérité d'Anrtonin (1858-1936).

D'argent à trois chevrons d'azur accompagnés en pointe d'un cœur de gueules au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.

†**Taillasson (de)** (entre 1895/1901–1945) (Toulouse) : Anobli par charge de capitoulat de Toulouse en 1692. Famille ayant reçu un arrêt du Grand Conseil portant dispense du marc d'or de noblesse en 1784 pour une charge de Conseiller au Parlement de Toulouse. [Xavier René de Taillasson (1832-+ca 1895/1901), inspecteur des

forêts, ép en 1861 à Pont-à-Mousson, Marie-Marguerite Aline Noisette (1839-1910) d'où Marie-Amélie (1861), Suzanne (1864-1945), Marguerite (1868) et Germaine (1874).

Barré d'argent et de gueules de dix pièces ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

†**Taillefer (de) (olim Wilgrin de Taillfer)** (1885-1933) (Périgord) : extraction féodale 1284. Maintenu noble en janvier 1667. Honneurs de la Cour en 1755 et 1783. [SS, NNF] Derniers du nom : Adrien (1818-1885) d'où plusieurs enfants dont (1) Augustine (1846) et (2) Madeleine-Valentine (1871-1933). Eteinte chez les Maillard d'où les « Maillard-Taillefer ».

De gueules à un bras vêtu d'argent mouvant du canton dextre tenant une épée du mesme montée d'or tranchant une barre de fer de sable posée en bande et accompagnée de deux étoiles d'or l'une en chef l'autre en pointe.

†**Taillefumyr et Taillefumyr de Saint-Maixent (de) olim de Tailfumyer, Taillefumier** (1895-1923) (Lorraine (Commercy), Maine) : Anobli le 18 juillet 1597 par le damoiseau de Commercy, confirmé le 7 octobre par le duc de Lorraine, confirmé noble en 1661 et maintenu noble en 1689. [SS, GAF n°32345] La branche de Taillefumyr de Saint-Maixent éteinte complètement en 1923 avec Marie (1852).

De gueules à 3 têtes de lion d'or posées en bande entre 2 cotices d'argent.

► **Taillepiéd de Bondy** (Île de France (Mantes)) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 8 mars 1736-1766. Pierre-Marie (1766-1847), Baron de l'Empire le 12 novembre 1809, comte de l'Empire le 14 février 1810. Pair de France à vie le 19 novembre 1831. [ANF-1991, SS, V07] Postérité de Robert (1876-1914).

D'azur à trois croissants d'or au chef de gueules chargé de trois molettes d'or

†**Taillevis de Jupeaux (1904) et Taillevis de Périgny (de)** (1901) (Vendomois) : anobli en 1513, confirmé marquis de Périgny par ordonnance du 12 janvier 1867 et par L.P. du 26 juin 1867. [SS, SS sup] (Périgny) Derniers du nom : Olympe-Georges-Gonzalve (1834-1901).

D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules tenant de sa patte senestre une grappe de raisin de pourpre.

► **Talhouët (de Boisorhand) (de) et Talhouët-Roy (de)** (Bretagne (Vannes), Anjou, Maine) : ancienne extraction depuis Guillaume ép. ca 1425 de Marie de Keredern. Maintenu de noblesse d'ancienne extraction par la chambre de réformation de Bretagne les 12 février et 5 mars 1669. Preuves pour Saint-Cyr en 1734. Comte de l'Empire le 3 décembre 1809. (Baron de l'Empire le 3 août 1810, pair de France Héréditaire le 5 mars 1809, baron-pair le 29 avril 1826). (branche de Bonamour) maintenue de noblesse d'extraction avec la qualité de chevalier par la chambre de réformation de Bretagne le 10 mars 1671. Président des requêtes au Parlement de Bretagne provisions du 14 janvier et réception le 12 juillet 1647, mort en charge. Baron de Keraveon LP septembre 1636 pour une branche éteinte [ANF-1940, GAF n°32359, SS, V07, ENFS n°39] (Talhouët-Roy) autorisé à ajouter à son nom celui de son aïeul, le comte Roy par ordonnance royale du 27 décembre 1847, investi des titres et majorat de baron héréditaire par arrêté

ministériel du 20 juillet 1843. Nombreuse postérité des deux branches.

D'argent à trois pommes de pin versées de gueules.

†**Talleyrand-Périgord (de Montmorency) (de)** (1968-2003) (Périgord, Paris) : extraction féodale depuis Boson Talleyrand en 1245, Honneurs de la Cour, duc en 1815. Duc de Montmorency de 1864 à 1951 (l'illustre maison de Montmorency éteinte en 1878). [ANF-1937, SS, V07, ENFS n°34] Dernier du nom : Hélié (1882-1968) // sa cousine Hélène-Violette (1915-2003). Le nom a été relevé par une branche de la famille de Pourtalès qui a été autorisée à s'appeler « de Pourtalès de Talleyrand-Périgord ».

De gueules à trois lions d'or armés lampassés et couronnés d'azur.

†**Talon** (Paris) : (branche aînée) anobli par l'échevinage de Paris en 1595. (branche cadette) Jean-Baptiste, anobli par charge de conseiller au Parlement de Paris le 17 mars 1762, décédé le 24 novembre 1772 avant le rétablissement des offices qui neut lieu qu'en 1774. Dispensé du Marc d'Or le 18 juillet 1777. [SS sup] Derniers du nom : Denis (1827-1893) d'où Omer et René. *D'azur au chevron d'or accolé de trois épis de blé du mesme soutenus de trois croissants aussi d'or.*

► **Tandeu de Marsac** (Marche) : anobli par charge de trésorier général de France à Limoges en 1743 (2 générations successives : Jean-Joseph (1703-1745), mort en charge, puis Grégoire Gabriel (1733-1820)). [SS, TA, NG01, Compléments, WP] Nombreuse postérité. *D'argent à deux barres de sable.*

► **Tanoüarn (de) (olim Le Mesnager)** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : anobli en 1581, maintenue noble le 6 mai 1669, 1696. Substituée à son nom celui de Tanouarn en 1642. [ANF-1972, SS, V07] Postérité de Charles (1761-1815). *D'azur à trois molettes d'or de 8 rais.*

► **Tappié (de) et Tappié de Vinssac (de) olim Tapié** (Languedoc) : François de Tapié, avocat, conseiller au sénéchal d'Auch, anobli par charge de capitoul de Toulouse en 1766. [ANF-1977, SS Sup, V07] Postérité d'Edouard (1896-1964). *D'or au lion de gueules accompagné en pointe d'un croissant du même au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

► **Tarade (de) et Tarade de Corbeilles (de)** (Orléanais, Champagne) : Jacques de Tarade, anobli par L.P. de janvier 1683, enregistrées au Parlement de Paris le 18 mars 1684. Confirmation de noblesse le 18 décembre 1696. Certificat de noblesse pour le service les 3 mars 1781 et 5 mars 1782. [ANF-1938 (Tarade), SS, V07, ENFS n°36] Postérité de Jean (1872-1947). *D'azur à deux fascées d'argent maçonnées de trois traits de sable.*

► **Tarbé de Saint Hardouin, †Tarbé des Sablons et †Tarbé de Vauxclairs** (Basse Navarre, Bourgogne (Sens)) : Trois branches formées par trois frères anoblis par L.P. le 3 février 1816. (Saint-Hardouin) chevalier de l'Empire par décret du 19 mars 1808 et L.P. du 31 janvier 1810. (Sablons) éteinte dans les mâles en 1893. (Vauxclairs) chevalier de l'Empire par L.P. du 2 juillet 1808. Autorisée à ajouter de Vauxclairs à Tarbé par

ordonnance royale du 8 janvier 1817. Eteinte en 1929. [ANF-1962, SS, V07] (Saint-Hardouin) postérité de Guy (1901-1983).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois molettes d'or.

< !!>**Tardieu de Maleyssie et Tardieu de Maleyssie-Melun (de)** (Normandie) : anobli le 5 novembre 1576 moyennant une finance de 1000 livres. Marquis de Maleissye en 1629. Maintenu noble en 1670. Autorisée à ajouter « Melun » à son nom par décret de 1902. [ANF-1937, SS, V07] Postérité de Jacques (1895) d'où Régis (1919-1995). (Melun) Postérité de Charles (1875-1957). *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une croix pattée du même, au chef de gueules chargé d'une étoile d'or.*

► **Tardif d'Hamonville** (Normandie, Lorraine, Metz) : Anobli en 1720 comme Maréchal de camp, maintenue noble et anobli en tant que besoin en octobre 1735. [ANF-1994, SS, V07] Postérité de Jean (1892-1967). *D'or à trois palmes de sinople, posées en pal deux et une ; écartelé d'azur au lion rampant d'or, à une fasce d'argent, brochante sur le tout.*

► **Tardif de Moidrey** (Normandie (Avranches), Lorraine (depuis 1782)) : filiation depuis Jehan Tardif, écuyer, seigneur de La Rochelle vivant en 1450. Ancienne extraction 1498. Maintenu noble le 9 décembre 1598 par de Mesme, seigneur de Roissy, 1599, 1634, 1657, en 1666 par Chamillart, le 22 mars 1666 par de Marle, intendant d'Alençon, le 29 novembre 1666 et 15 décembre 1670. Preuves pour le service le 19 mars 1784. Jacques-Marie-Paul (1826-1872), baron héréditaire (ou personnel) par décret impérial du 21 juillet et L.P. du 21 décembre 1866 sur réversion d'un titre de 1828 accordé à son aïeul maternel Jean-François-Gilbert Gérard d'Hannoncelles. [ANF-1953, SS, ENFS n°31] Postérité de Jean (1898-1978).

D'azur à la croix d'or, cantonnée en chef de deux roses d'argent et en pointe de deux coquilles du même. (1866- branche cadette) D'argent à une jumelle de gueules, accompagnée en chef d'une aigle, éployée de sable, allumée et armée de gueules, et en pointe de deux lions d'azur affrontés, armés et lampassés de gueules, le tout cantonnée de quatre mascles de gueules

► **Tardif de Petiville** (Normandie) : Guillaume (1667), anobli par charge de secrétaire du Roi près le Parlement de Metz avant 1734 ; son fils Louis-Gabriel-Hercule (1701-1774), conseiller-Secrétaire du Roi en la chancellerie de Normandie, reçu le 4 mai 1745, mort en charge le 2 février (ou 31 mars ?) 1774. Comparait avec la noblesse du bailliage de Caen en 1789 sous le nom Tardif d'Amaye. [ANF-1939, SS, SS sup, WNOR, V07, ENFS n°21] Nombreuse postérité d'Henri (1849-1896). *D'argent au lion de gueules accompagné de trois feuilles de vigne de sinople deux et une.*

► **Tardy de Montravel de Léautaud de Mablan (de)** (Auvergne, Vivarais) : origine modeste : marchands, laboureur puis notaire royal... Soumis à une contrainte de l'administration des douanes pour le paiement d'un droit de franc-fief sur une terre située à La Voultte, en Vivarais, Jean Fleury Tardy de La Brossy obtint du vicomte de Saint-Priest, intendant du Languedoc, une ordonnance de maintenue de noblesse, en date du 18 février 1786, ce qui

lui permit d'être dispensé de cette taxe. Admis à l'assemblée de la noblesse de Villeneuve-de-Berg en 1789. Comte héréditaire de Montravel par ordonnance le 6 décembre 1814.[SS, SS sup, V07] Postérité d'Henri (1900-1984) et de Théodore (1838-), comte romain.

(1814) D'argent à trois cyprès de sinople arrachés et rangés en pal au chef de gueules chargé de trois besants d'or.

Ecartelé : aux I et IV contre-écartelé d'or et d'azur (Montravel) ; aux II et III d'argent à trois cyprès arrachés de sinople rangés en pal, au chef de gueules chargé de trois besants d'or.

► **Tarragon (de)** (Orléanais (Dunois)) : ancienne extraction depuis Robert de Tarragon en 1485. Maintenu noble le 4 décembre 1598 par le commissaire député au règlement des tailles de l'Orléanais. Confirmé le 9 juin 1634 en l'élection d'Etampes, le 22 janvier 1667 par d'Aubry, intendant d'Orléans, le 5 octobre 1700 par Phéliepeaux, intendant d'Orléans. Maintenu de noblesse rendue par Phéliepeaux, intendant de Paris le 17 mai 1705 (AR). Confirmé en l'élection de Châteaudun le 22 septembre 1739. [ANF-1933, SS, V07, ENFS n°26] Nombreuse postérité.

De gueules au chevron d'argent accompagné de trois croissants de même, celui de la pointe surmonté d'une étoile d'or.

(0)Tascher et Tascher de La Pagerie (1993) (Perche, Martinique) : ancienne extraction 1455 (branche aînée dite de La Pagerie) maintenue noble en 1598, le 12 mars 1667, le 30 juillet 1667 et en 1745 à La Martinique. Comte de l'Empire par L.P. du 6 octobre 1810, comte héréditaire par L.P. du 14 août 1818. Titre ducal sur réversion du duché de Dalberg en 1810 en 1833, confirmé par décret impérial du 2 mars 1859, éteint en 1901. (branche cadette dite de Tascher) maintenue noble en 1700 sur preuves de 1466. Comte de l'Empire le 8 mai 1808, baron de l'Empire le 23 octobre 1811. Pair de France héréditaire le 31 août 1817, confirmé par Lettres du 18 février 1818. [ANF-1954, SS, SS sup, V07] Derniers du nom : Renaud (1914-1993) d'où Joséphine (1939), Hortense (1945) et Marie (1949).

(la Pagerie) D'argent à trois fasces d'azur chargées chacune de trois sautoirs alésés d'argent et surmontées de deux soleils rayonnants de gueules (au franc-canton à dextre d'azur à une épée d'argent en pal montée d'or).

D'argent à trois bandes de gueules chargées chacune de quatre sautoirs d'argent.

► **Tassin de Montaigu** (Orléanais) : Charles (1696-1765), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble en 1754- mort en charge le 6 mai 1765. [ANF-1954, SS, V02, V07] Postérité de Louis (1870-1914) et de René (1897).

† **Tassin de Villepion** et ► **Tassin de Nonneville** (Orléanais) : Guillaume (1700-1776) anobli par charge de secrétaire du roi près le Parlement de Grenoble 1759, mort en charge le 17 mars 1776. Vicomte de Nonneville le 3 août 1816. [SS, V07] (Villepion) Derniers du nom : Guy (1884-1967) d'où Jane (1919-2008) et Geneviève (1922-2003). (Nonneville) : postérité de Hubert (1911-2003).

► **Tassin de Saint-Péreuse** (Orléanais) : François (1707-1774), anobli par charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil d'Artois le 2 octobre 1765 (enregistrées le 3 décembre 1765) (AR)-mort en charge le

18 février 1774. [ANF-1993, SS, V07] Postérité de Joseph (1877-1951)

< **Tassin de Charsonville** (Orléanais) : noblesse inachevée : charge de conseiller-secrétaire du Roi près la Cour des Aides de Montauban par lettres du 14 mars 1781. Postérité de Gaston (1845-1893).

(Saint-Péreuse) D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'azur au point en chef d'un croissant du même et en pointe d'une aigle au profil de sable la tête contournée.

(Nonneville) D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'azur au point en chef d'un croissant de gueules et en pointe d'un lys de jardin de sable.

† **Tassy de Montluc** (1853-1893) (Auvergne (Saint-Flour)) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 7 mai 1639-1676. Maintenu noble le 18 décembre 1711. Preuves pour les cheveu-légers de la garde en 1775. [SS, V07, NNF] Dernier du nom : Jean-Baptiste (1786-1853) d'où Octavie (1829-1893). Nom relevé par la famille Balany : Jean-Baptiste-François-Maurice (1866-1947), Charles-François (1875-1951).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à deux poissons d'argent posés en fasce ; aux II et III de sable à l'aigle éployée d'argent accompagnée de huit étoiles du même en orle et au chef d'argent.

► **Tastes (de Labarthe) (de)** (Agenais, Guyenne) : Maintenu noble en 1696 et 1698. Preuves pour Saint-Cyr en 1743, pour la Marine en 1764, pour les pages de la Reine en 1778, pour le service en 1787 et devant Chérin en 1788. Vote noble à Nérac en 1789. [ANF-1979, V07] Postérité de Bertrand (1923-2000).

De gueules au chevron d'or (alias à la fasce d'or) accompagné de trois besants du même.

► **Taupinart de Tilière** (Orléanais, Beauvaisis, Île de France) : Gabriel-Nicolas, anobli par charge de substitut du procureur général au Parlement de Paris par provisions du 26 janvier 1720 (AR), mort en charge le 6 juin 1779 et son fils Claude, conseiller à la Cour des Aides de Paris, réception du 26 avril 1758, toujours en charge en 1789. Comparution pour l'ordre de la noblesse pour la ville de Paris le 20 avril 1789 (AR). [ANF-1933 et 1992, ENFS n°40, SS, V07] Postérité de Claude (1728-1809).

Ecartelé : aux I et IV de gueules au chevron d'argent rempli de sable accompagné de trois coquilles d'argent ; aux II et III d'azur au demi-vol d'or.

† **Tauriac (de Bussac) (de)** (Guyenne, Quercy (Cahors)) : qualification d'Ecuyer en 1558, maintenue noble en 1666 et 1668, réhabilitée dans sa noblesse par L.P. en mars 1681, enregistrées en la Cour des Aides le 4 juillet 1698. Maintenu noble le 27 janvier 1699 par Le Pelletier de La Houssaye, intendant de Montauban. Arrêt du conseil du 30 mars 1700. Preuves pour Saint-Cyr en 1721, et les Ecoles Royales Militaires en 1774 et 1777, l'Enfant Jésus le 26 octobre 1784. [NNF, Diou-1991, SS, V07] ? Derniers du nom : Antoine d'où Marie-Gabrielle-Françoise (-1833) et Suzanne.

D'azur au taureau passant d'or.

? **Tauzia (de) et Tauzia de Montbrun (de)** (Guyenne (Agenais)) : Isaac de Tauzia, capitaine de cavalerie, anobli par L.P. en 1703, enregistrées au Parlement de Bordeaux. Preuves pour les cheveu-légers de la garde en 1754.

(Montbrun) Preuves pour les cheveu-légers de la garde en 1755. Certificat de noblesse pour le service militaire le 11 août 1785. Comparant à Cahors en 1789. [SS, NNF, V07] **subsistance à prouver.**

D'azur au taureau passant d'or cantonné de quatre étoiles d'argent

Tauzia de Lespin (de) et Tauzia de La Bastide (de) (Guyenne) : extraction 1544 depuis noble Pierre de Tauzia, homme d'armes des ordonnances du Roi, maintenue noble le 1^{er} avril 1700 et 30 avril 1700 par Le Gendre, intendant de Montauban. [NNF] (Lespin) Pierre (1886-1956) ; Olivette-Christiane (1924-2016) ; Lilianne-Jeannette. **subsistance à prouver : peut-être Johel-Maurice-Hyacinthe d'où Philippe d'où Laurène Esla Suzanne.**

†**Tauzin de Bonnehe (de)** (1916, à l'ennemi) (Guyenne) : **anobli par la Robe au XVIII^e siècle**, comparant à Dax en 1789. [SS] Derniers du nom : Daniel (1858-1898) d'où Pierre-Joseph Frix (1891-1916) et Henri. **Vérier le principe de noblesse.**

D'or au chêne de sinople accosté de deux lions affrontés de gueules.

<!!>**Taveau de Morthemmer et <!!>Taveau de Lavigerie** (Poitou) : ancienne extraction 1428. Maintenu noble le 9 septembre 1667, 12 mars 1699, 28 février 1701, 19 octobre 1715, 10 janvier 1716 et 14 juillet 1717. [SS, V07] Derniers du nom : Jacques-Adrien (1846-1914) d'où Marguerite et Marie (1880). // (Morthemer) Décès : Alexandre-Joseph-Guy (1907-1984), Vit Marie-Joseph-Hilaire (1935-1997), Gilles-Marie-Joseph-Guy (1936-1997), Eric-Marie-Joseph-Guillaume (1937-2002), Hilaire-Marie-Joseph (1939-2013), Gratienne-Marie-Josephe (1941-1993), Philippe (-2011). (Vigerie) Jean (1884-1958) d'où Geneviève, Chantal (1932) et Marie-Odile (1936). En cours d'extinction.

D'or au chef de gueules chargé de deux pals de vair.

Taxis du Poët (de) (Dauphiné) : comparait avec la noblesse en 1789 dans l'élection de Gap. Cyrus Taxis (1664-†avt 1736) fut conseiller du Roy, secrétaire de la Chambre des Comptes de 1712 à 1719. [JO]

†**Teil (du), Teil de Beaumont (du) et Teil de Halvet (du)** (1978-2005) (Haute Provence (Manosque), Guatemala) : ancienne extraction 1476, baron héréditaire le 14 avril 1820. [GAF n°32491, SS, V07, PPC] Une branche autorisée par décret à relever le nom de Halvet. (du Teil) Derniers du nom : Louis (1868-1927) d'où Françoise (1911-1998), x, Henri (1915-1978), Antoine (1916-1976), Anne-Marie (1918-2005).

D'or au tilleul de sinople au chef de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent accostée de deux étoiles du même.

Teillard ou Teilhard de Beauvezeix, Teilhard du Chambon, ► Teilhard de Chardin, ► Teilhard d'Eyry, ► Teilhard de Rancilhac de Chazelles et Teilhard de Tysonnières (Auvergne (Murat)) : (Beauvezeix et du Chambon) : Trésorier de France le 11 août 1620 avec Lettres de vétérance le 30 août 1650, le fils Trésorier, reconnu noble le 20 décembre 1666. (Tysonnières) : anobli par L.P. de Mars 1751. (Eyry) anobli par L.P. du 22 juin 1816. Rancilhac de Chazelles relevé par décret du

27 janvier 1859. [ANF-1974 (Eyry), SS, V07] (Chardin) postérité de François-Régis (1924-2016). (Eyry) postérité de Jean (1899-1949) (Rancillac de Chazelles) postérité d'Olivier (1929-1992).

†**Teillard de Nozerolles** : Chevalier de l'Empire par L.P. du 5 août 1809. [SS] Jacques (1801-1843) d'où Louise (1835-1918), Clémence et Marie.

D'or au tilleul arraché de sinople, sommé de flammes de gueules, terrassé de même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Teissier de Marguerittes olim Teissier (de)** (1965) (Languedoc (Nîmes)) : Antoine (1667-1744), anobli par charge de secrétaire du Roi audienier en la chancellerie près la cour de Montpellier en 1732. Achat de la baronnie de Marguerites en 1738. Un député de la noblesse en 1789. (rameau éteint) Chevalier de l'Empire en 1810. [SS, V07] Derniers du nom : Eugène (1838-après 1905) d'où Jean (1882-1958) et Paul (1883-1965).

D'azur au porc-épic de sable passant sur une terrasse du même, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

<!!>**Temple de Rougemont (du)** (Chartres) : Charles (-1774), anobli par charge de conseiller en la cour des Monnaies de Paris, Lettres de Provisions du 5 juillet 1769, office supprimé en 1771 par l'édit de Maupeou, Lettres d'Honneur le 30 octobre 1771. [ANF-1976, SS, V07, ENFS n°36] Postérité de Christian (1921-1992) et de Jean-Louis (1910-1990).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe.

Ecartelé aux I et IV d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même (du Temple) aux II et III d'hermines plein (Paris de Boisrouvray)

►**Tenant de La Tour** (Limousin, Périgord) : ancienne extraction 1440. Maintenu noble le 25 février 1682 et 6 juillet 1714. [ANF-1938, SS, V07] Postérité de François (1881-1915).

D'argent au lion de gueules accompagné en chef de deux merlettes de sable.

†**Tenêt de Laubadère (de) (-1873)** (Gascogne) : extraction 1602. Maintenu noble le 22 août 1715 et 11 avril 1716. [SS, V07] Derniers du nom : Germain (1749-1799) d'où Virginie (-1873).

Parti : au I de gueules à l'épée d'argent en bande accompagnée de deux cuirasses d'or soutenues de deux casques d'or ; au II d'azur à neuf molettes d'argent et au lion d'or brochant.

<!!> **Ternisien de Boiville et <!!> Ternisien d'Ouille** (Picardie) : extraction 1515. Maintenu noble le 6 juin 1698. Preuves pour le service militaire devant Chérin en 1778 et 1784. Vote noble à Calais et à Ardres en 1789. [SS sup, V07] (Boiville) Alain (1916-2008) d'où Chantal-Marguerite-Marie-Madeleine, Yolaine-Edith-Marie-Nicole, Ghislaine et Guy-Jehan-Bernard (d'où Arielle et Hélène). (Ouille) postérité de Gérard (1923-2011).

D'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules et à trois étoiles de gueules, une en chef et deux en flancs.

<!!>**Terras (de)** (Dauphiné, Provence) : Louis-Jacques (1706-1779), capitaine des vaisseaux du Roy, anobli le 22 juin 1767. [ANF-1972, SS, V07] Postérité de Charles-

Michel (1901-1992) d'où Jean-Eudes, France, Béatrix, Anne et Guillemette. En extinction.

D'argent au lion léopardé de sable sur une terrasse de sinople au chef chargé de trois molettes d'or.

► **Terrasson de Montleau (de) et †Terrasson de Villemort (de)** (1887-1919) (Angoumois) : anobli par charge d'échevin d'Angoulême en 1553 et le 21 août 1580, mort en charge en 1622. Maintenu noble le 7 mars 1668 par d'Aguesseau. Preuves pour les Chevaliers le 26 juillet 1749, pour Saint-Cyr en 1773, pour les Pages en 1783 et les Ecoles Royales Militaires en 1760, 1769 et le 31 août 1781. [ANF-1986 (Montleau), SS, V07, ENFS n°13] (Montleau) Postérité de René-Marie-Henry (1841-1918). (Villemort) Derniers du nom : René-Marie-François-Joseph (1858-1887) / Berthe-Caroline-Marie-Joséphine (1840-1919).

D'azur au globe d'or croisé du même cintré de sable accompagné en pointe de deux étoiles d'argent.

< !!> **Terrasson de Senevas** (Lyonnais) : Jean Terrasson, avocat en parlement, juge du comté de Lyon, anobli par charge d'échevin de Lyon en 1684 et 1685. Quittance de taxe de confirmation de noblesse pour son fils le 15 septembre 1695. Maintenu de noblesse le 12 août 1706 dans la généralité de Paris. Comparution dans l'ordre de la noblesse à la sénéchaussée de Lyon le 14 mars 1789. Baron de l'Empire par L.P. le 19 juin 1813, confirmé en 1825. Investiture par arrêté du Garde des Sceaux le 25 octobre 1910. [ANF-1934, SS, V07, ENFS n°36] Derniers du nom : Raoul (1931) d'où Florence (1965), Noëlle (1966), Bruno (1968-1995) et Marie-Laure (1969). En extinction.

D'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'un soleil d'or.

► **Terray olim Tarray** (Forez (Boën), Lyonnais) : François, comte de Rozières, anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 12 janvier 1711. (mort sans alliance). Son frère Antoine (1662-1727), **aurait été** anobli par charge de secrétaire du Roi en 1720, mort en charge en 1727. Pierre Terray de Rozières, maître des requêtes avec Lettres d'Honneur le 16 avril 1749 puis procureur général en la Cour des Aides de Paris jusqu'à la suppression de la dite Cour en avril 1771. Arrêt du Grand Conseil portant dispense du marc d'or de la noblesse du 19 mai 1772 pour son fils conseiller en la cour des aides de Paris par provisions du 17 janvier 1771. (branche éteinte) vicomte de Morel-Vindé et pair héréditaire par substitution ordonnance du 1^{er} mars 1819. [SS, V07, ENFS N°31] Postérité de Jean (1906-1980).

D'azur à la fasce d'argent chargée de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagnée de trois croix tréflées d'or deux et une au chef d'or chargé d'un lion issant de gueules.

► **Terrien de la Haye** (Bretagne (Nantes)) : Grégoire (1717-1768), anobli par charge de conseiller du Roi, auditeur à la chambre des comptes de Bretagne. (**vérifier si pas trois auditeurs des comptes de 1580 à 1741**). [GAF n°32569, DC 2018, ENFS] (La Haye) Postérité de Gustave-Marin-Jules (1854-1896) // Hervé (1895-1979) d'où x, Ghislaine (1925-2009), Claude (1928-2018) et Stanislas (1941-1964). *De gueules à la fasce d'argent accompagnée de 3 croissants de même, 2 et 1, et chargée d'une merlette de sable. Alias De gueules à la haie de 5*

montant d'argent, appointés parle haut, réunis par une face alésée de même.

† **Terrier de Mailleroncourt, - de Santans (1931), - de Lorry (1895) et de Monciel** (Franche-Comté (Vesoul)) : anobli par L.P. de Charles Quint en 1550, confirmée en 1627. **Marquis en avril 1821**. (Monciel) marquis par L.P. de 1740. [SS, GAF n°32571, WNS, NG01]

De gueules aux trois gerbes de blé d'or liées de gueules (Terrier)

De gueules aux trois gerbes de blé d'or liées de gueules, posées sur un écu d'or à la croix ancrée de sable. (Santans).

Terris (de) (Comtat Venaissin) : filiation XVI^e siècle, anoblie au XVIII^e siècle (deux docteurs en médecine de l'université d'Avignon). [TA, Annuaire de la noblesse 1874, GAF n°32573]

Seuls les docteurs en droit civil sont nobles.

D'or, à trois taupes se terrissant de sable, deux et un

† **Terson de Paleville (de)** (1940-2006) (Languedoc) : filiation depuis Noble Jean Terson dont le fils François ép. en 1530 Marie du Puy. Déchargé des droits de franc fief en 1638, maintenue noble en 1669, déchargée en 1700 d'assignation en preuves de noblesse. Preuves pour le service militaire en 1784. Comparait à Toulouse et à Castelnaudary en 1789. [SS, GAF n°32576] Derniers du nom : Paul-Gabriel (1813-1892) d'où Jeanne-Mathilde (1865-1961) // Paulin (1856-1940) d'où Louis (1900-1917), Acélie (1902-1910), Marie-Louise (1904-2006).

D'or à la main de gueules en fasce posée à la pointe de l'écu surmontée d'un faucon d'azur grilleté enrubanné de gueules.

Peut-on rattacher à la famille précédente les porteurs du nom ? < !!>Paleville (de) : Henri-Emile-Georges (1874-1958) d'où Jacques (1911-1977) d'où Jean-Gabriel, Gilbert (1950), Yolande

Tertre (du) et Tertre d'Elmarcq (du) (Artois (Boulonnais), Comtat Venaissin) : ancienne extraction 1468. Maintenu noble le 28 avril 1604, 11 décembre 1697, 4 septembre 1715. Demande les Honneurs de la Cour en 1783 sans les obtenir. [SS, V07] Postérité de Guy (1890-1924). Ne pas confondre avec la postérité homonyme de Jean-Baptiste Dutertre, négociant à Dinan. *D'argent à trois aigles éployées de gueules becquées et membrées d'azur.*

► **Terves (de) olim Amaury** (Poitou, Anjou) : ancienne extraction depuis Louis de Terves, écuyer, seigneur de Beauregard en 1444. Maintenu noble par sentence des élus de Thouars le 2 mars 1609 et par les commissaires chargés du régallement des tailles à l'intendance de Poitou le 16 juillet 1624, par Barentin le 18 août 1667, 26 septembre 1667, 10 novembre 1699 et 28 février 1715. Admission aux Pages de la Grande Ecurie le 16 mars 1785. [ANF-1975, SS, V07, ENFS n°41] Postérité d'Edmond (1900-1955).

D'azur à la croix de gueules cantonnée de quatre mouchetures d'hermines de sable.

Tessières de Blanzac (de) voir Teyssières (de)

†**Tesson (de)** (1961-1962) et **Tesson de La Mancelière** (après 1935-1985) (Normandie (Avranches)) : anobli aux Franc-fiefs en 1470. Maintenu noble en 1624. [SS, V07] (Tesson de La Mancelière) : derniers du nom : Gabriel (1860-après 1935) d'où Solange (1901-1985), Genevive (1902-1985) et Bernadette (1903-1972) . (de Tesson) Derniers du nom : Alfred-Jean (1840-1912) d'où Louis-Michel-Jean-Joseph (1881-1916), Charles-Alfred-Marie (1883-1961) et Anette-Marie-Mathilde-Augustine (1885-1962).

Fascé d'argent et de sinople de six pièces les fasces d'argent chargées de douze mouchetures d'hermines de sable cinq, quatre et trois, les fasces de sinople chargée chacune d'une chaîne d'or.

†**Testart de la Neuville** (1915-1954) (Artois, Picardie) : extraction, certificat de noblesse des élus d'Artois le 7 février 1685. Maintenu noble le 19 décembre 1699. Admis aux Etats d'Artois le 17 décembre 1734. Preuves pour le service le 15 mars 1782 Comparait en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois. [SS sup] Derniers du nom : Hubert (1880-1915) // Ludovise (1887-1954). Suite à une adoption, le nom a été relevé par deux membres de la famille Dessayette de Clairval.

Echiqueté d'hermine et de Vair.

< !!>**Testas de Folmont (de)** (Quercy) : extraction 1600. Condamné pour usurpation de noblesse, puis maintenu par arrêt du conseil du Roi du 14 février 1716, pour services rendus. [ANF-1950, SS, V07] Postérité de Guy (1900-1981).

Ecartelé : aux I et IV d'azur semé de billettes d'argent à une cloche du même brochante ; aux II et III d'argent à la croix alésée de sinople.

►**Testot-Ferry** (Bourgogne (Arnay-le-Duc)) : Claude (1773-1856), baron de l'Empire le 16 mars 1814, confirmé héréditaire le 27 janvier 1815. Relève le nom de Ferry par ordonnance du 17 janvier 1815. [ANF-1951, SS, V07] Postérité issue des deux mariages du premier baron.

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une tête casquée d'or accostée de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion passant d'or tenant de la patte une épée d'argent.

►**Testu de Balincourt** (Vexin français, Picardie) : filiation depuis Jean Testu vivant dans la deuxième moitié du XVe siècle. Jean, anobli par charge de secrétaire du roi en 1556 (secrétaire du Dauphin par L.P. de 1554, Secrétaire des Finances en 1557). (branche aînée) (titre éteint en 1770) Marquis par L.P. en 1719. Reçut des lettres de surannation par lettres patentes du 10 octobre 1750, enregistrées le 7 novembre suivant. Cette famille compte trois admissions aux honneurs de la Cour : Admission, au titre de comte de Balincourt, le 12 février 1769. Admission d'une autre branche, au titre de vicomte, en 1786. Présentation au titre de vicomtesse, le 24 février 1788. (branche cadette) Maintenu noble en 1668 et 1699. Comparait à Chartres en 1789. [ANF-1974, WNS, GAF n°32629, SS, V07] (branche aînée) Postérité de Fernand (1825-1894). (branche cadette) postérité de Jules (1829-1910) et de Jeanne du Pont de Compiègne (1850-1902).

D'or à trois léopards de sable lampassés et armés de gueules l'un en l'autre celui du milieu contourné.

†**Teullé** (après 1888) (Quercy) : François-Marie-Cyprien (1769-1848), chevalier de l'Empire le 28 mai 1809, Baron de l'Empire le 16 octobre 1812. [SS, V07, GAF] Derniers du nom : Antoine Silvestre Alexandre (1821-1885) d'où Pierre-Eugène-Marie (1851) et Roger (1855-après 1888).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux épées en pal et en pointe d'un lion léopardé, le tout d'argent.

†**Textor de Ravisi** (Forez, Bresse) aurait été créé Baron de l'Empire par décret de 1815 non suivi de L.P. : « il fut créé pendant les cent jours baron et lieutenant-colonel; mais la Restauration refusa de lui confirmer ce titre et ce grade, qu'il n'avait pas eu le temps de faire régulariser. » [WNS, GAF n°32657] Derniers du nom : Arthur (1822-1902) d'où Edouard (1850), Clara (1852-1915), Caroline (1855-1935), Elisabeth (1859-1887), Henri (1864-1912), Marie (1865-1944).

D'argent à l'épée haute d'or (de gueules) accompagné en chef de trois étoiles de sable mal ordonnées.

(O)**Teyras de Grandval** (1962-2000) (Auvergne (Chambon, Saint Amant, Rochesavine)) : anobli par charge de secrétaire du Roi le 19 juin 1736 en la Chancellerie près le parlement de Besançon, mort en charge le 2 décembre 1746. Autorisée à reprendre le nom de « Grandval » en mai 1860. [SS, V07] Derniers du nom : Charles (1875-1962) d'où Gabrielle (1906-1908), Marie-Louise (1907-2000) et Bernard (1914-1916).

D'azur à la croix pattée et arrondie d'or cernonnée de quatre boules d'argent.

< !!>**Teyssandier de Laubarède olim Texandier** (Limousin, Périgord) : ancienne bourgeoisie qui porta des qualifications nobiliaires. Jean-Baptiste (1669) d'où Pierre (1700), seigneur de Laubarède d'où Alexis (1726-1802), écuyer d'où Jean (1756-1843), écuyer. La branche Texandier de l'Osmonerie (éteinte en 1814) semble avoir accédé à la noblesse par charges successives au bureau des finances de Limoges : Jean-Baptiste (1663-1757), greffier en chef puis son fils Joseph-Alexis (1711-1753), greffier en chef puis chevalier d'honneur d'où Jean-Baptiste (1737-1784), chevalier d'honneur également après son père. [WNS] Raymond-Jean-Victor (1905-1985) d'où G.E.E et Marlène-Raymonde. Nom repris par la famille Krafe devenue Krafe de Laubarède.

De sable au croissant contourné d'argent.

†**Teyssier de Chaunac des Farges** (1902-1921) (Limousin, Brie) : filiation depuis Jean Teyssier « écuyer », seigneur de Chaunac en 1593. Jean-Blaise, écuyer, seigneur de La Combe d'Augeat, **anobli en 1701** puis devint conseiller secrétaire du Roi, mort en charge le 10 juin 1721. Déchargé noble en 1748. [WN, GAF n°32663, SS] Derniers du nom : Gustave-Aimé-Victor (1814-1869) d'où Georges-Aimé (1847-1902) et Lucie-Pauline (1852-1921).

D'argent aux deux jumelles de gueules posées en bande.

►**Teyssières (de) et Tessières de Blanzac (de) olim Paradol** (Périgord, Limousin) : ancienne extraction depuis Bernard dont le fils Jean de Texières, écuyer, seigneur de Texières et de Beaulieu est cité en 1447. Maintenu noble le 6 février 1645 en Limousin, le 24 janvier 1667, par Pellot le 5 mai 1668, 1669 et 1715. Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie, de la Reine,

Saint-Cyr, Ecoles Royales Militaires et Malte. [ANF-1961 (La Guillerme) et ANF-1962 (de Puyfranc-Blanzac), V07, NG01, ENFS n°9] Nombreuse postérité.

Losangé d'argent de gueules.

(Blanzac) Ecartelé aux I et IV losangé de gueules et d'argent aux II et III d'azur à trois pommes de pin d'or.

†**Thabaud** (Berry) Trois trésoriers de France à Bourges au XVIII^e siècle, comparait à Blois en 1789. [GAF n°32667] (branche Deshouillères non noble) Derniers du nom : François (1861-après 1948) d'où Bernard (1890-1974), Jacques (1892-1917), Philippe (1897-1933), x, x et x. // Thabault de Belair – Thabault de La Forêt *D'azur au chevron d'argent accompagnées de trois trèfles tigés du mesme.*

<!!>**Thaon de Revel (Comté de Nice)** : filiation 1454, marquis de Thaon par lettres patentes de 1796, comtes de Revel par lettres patentes de 1687. Subsistante dans le Piémont. [TA] Postérité de Carlo Francesco (1906-1973). *D'azur au bouc d'or, issant d'une mer d'argent flottée de sinople, regardant une étoile d'or posée dans le canton dextre et tenant dans sa bouche un serpent de sable écaillé d'argent tortillant en pal.*

►**Thélin (de)** (Auvergne, Champagne) : extraction depuis Guillaume, écuyer, seigneur de Gudmont et Villiers-sur-Marne, chancelier de la Baronnie de Mercoeur en 1542. Maintenu noble en 1668. Comparait à Chaumont-en-Bassigny en 1789. [SS, WNS, GAF n°32688, V07] Postérité de Pierre-Marie (1896-1957) et de René (1912-1980).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois plantes de lin au naturel.

►**Thellier de Poncheville** (Artois) : **filiation bourgeoise 1487**. Charles (1842-1915), Comte Romain le 3 avril 1895.. [WNS, GAF n°32690] Postérité de Charles (1842-1915)

Ecartelé : aux I et IV d'azur au lévrier de sable rampant lié et enchaîné à un arbre terrassé de sinople posé en pal ; aux II et III d'azur au lion armé d'argent, au chef d'hermine chargé de trois tourteaux de sable.

►**Thénard** (Champagne (La Louptière), Bourgogne) : Louis-Jacques, chimiste, membre de l'Académie des Sciences, baron héréditaire et anobli par L.P. le 19 octobre 1825 et 1831. Pair de France le 11 octobre 1832. [ANF-1950, WNS, GAF n°32695, V07] Postérité de Jacques (1904-1940).

D'or à trois creusets de chimie avec leurs couvercles d'or.

†**Thepault du Breignou** (1901-) (Bretagne (Evêché de Tréguier)) : extraction prouvée selon Chérin depuis Alain Thepault en 1435. Maintenu noble le 11 mai 1669 et en 1698 à l'intendance sur preuves de 8 générations.. [SS, WNS, GAF n°32698] Henri-Théobald (1835-1901) d'où Marguerite et Gabrielle.

De gueules à la croix alésée d'or accompagnée au canton dextre du chef d'une macle du même.

►**Theron de Montaugé** (Quercy, Languedoc) : Conseillers au Parlement de Toulouse en 1638 (Bernard) et 1666 pour une branche éteinte. La famille actuelle ne semble pas avoir de principe de noblesse. [GAF n°32700]

D'or au chevron d'azur, accompagné de trois lys (alias : tulipes), de gueules tigés et feuillés de sinople, posés deux et un.

†**Théry de Gricourt** (Artois) (1885-1927) : Anobli par charge en 1678. Charles, conseiller du Roi au Parlement de Flandre. Comparait à Arras, Douai et Orchies en 1789. [SS, WN, GAF n°32705] Derniers du nom : Raphaël (1813-1885) d'où Catherine (1848-1927) et Sabine (1855-après 1905).

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de deux merlettes de même en chef et d'une étoile d'or en pointe.

† **?Thésut (de) alias Théseul (de)** (-1901)(Bourgogne) : (Ragy) anobli en 1586 par Henri III, L.P. enregistrées à la Cour des Comptes le 25 février 1587. (du Colombier, de Jully, du Parc et de Fisse) maintenue noble en 1667, Lettres de relief de noblesse en 1676. Reçu à la chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne en 1677 et 1754. Preuves pour les Pages du Duc d'Orléans en 1739. Comparait à Châlon en 1789. [GAF n°32708, Jules d'Arbaumont, JO] (Moroges) Dernière du nom : Marie-Philiberte-Claire (1844-1901). (Chagny, Rully) Quid de Jean (1861) d'où Joannès-Julien (1894) père de Jean (peut-être Jean-Roger-Marcel) (1921-1989) ?

D'or à la bande de gueules chargée de trois flanchis (croisettes) d'or.

†**Theulier de Saint-Hilaire** (Périgord, Île de France) : Antoine (1682-1758), conseiller du Roi en la Cour des Aides et finances de Guyenne. Antoine (1715-1801), chevalier de Saint-Louis, brigadier de la compagnie des gens d'armes de la garde ordinaire du Roi, anobli par L.P. en mai 1779, enregistrées à la Cour des Aides de Guyenne. [WNS, GAF n°32709, SS, V07] Derniers du nom : Jean-Baptiste (1813) d'où Berthe (1840).

D'azur au lion d'or embrassant un tilleul terrassé d'argent.

<!!>**Thévenard (de) olim Thévenard** (Bretagne (Saint-Malo)) : Antoine-Jean (1733-1815), comte de l'Empire le 9 janvier 1810. Pair de France héréditaire le 4 juin 1814. [WNS, GAF n°32714, SS, V07] Postérité de Robert (1890-1937) d'où Maurice (d'où Martine (1949), François (1950), Béatrice-Maryvonne-Madeleine (1951) et Robert-Antoine (1954-2019)), Yves (d'où Maurice (1952), Dominique (1953), Olivier (1956), Hubert (1956) et Eric (1969).

D'argent à l'ancre d'azur surmontée d'un compas du même.

†**Thévenin de Tanlay** (1957-1977) (Aunis (La Rochelle), Bourgogne) : filiation depuis Samuel Thévenin, maîtres de Monnaies à Poitiers, seigneur de la Ménardie, confirmé noble et anobli en tant que de besoin par L.P. en 1652 et 19 mai 1664. Conseiller secrétaire du Roi en 1700. Confirmé Marquis de Tanlay par L.P. en mars 1705 et L.P. en juin 1755. Admis aux Etats de Bourgogne en 1754. Preuves pour le service en 1753. Baron de l'Empire par L.P. le 26 avril 1811. [WN, WNS, GAF n°32723, SS, SS sup, V07] Derniers du nom : Jacques (1884-1957) d'où Marguerite (1908-1977).

De gueules au chevron d'argent accompagné de trois lions d'or.

†**Thézan de Lescout (de)** (1912-1934) et **Thézan de Biran (de)** (1903 ?) (Gascogne (Bezolles, Beaucaire)) :

(Lescout) charge de conseiller en la Cour des Aides de Montauban le 11 mai 1759, Lettres d'Honneur en 1784 et le fils qui succéda en 1784, toujours en charge en 1790 donc de noblesse inachevée sous l'ancien régime. Maintenu noble par Lettres du 11 septembre 1820, autorisé à instituer un majorat au titre de baron par ordonnance du 16 octobre 1825 non suivies de L.P. (Biran) anobli par Lettres du 16 août 1817. [SS, V07] Derniers du nom : (Lescout) Adrien (1869-1912) // Alphonse (1848) d'où Geneviève (1877-1901), Madeleine (1880-1934) et Paule-Marie-Louise (1883).. (Biran) Armand (-1903) d'où 3 filles. La branche subsistante de Thézan de Gaussen est sans principe de noblesse.

D'azur à une aigle éployée d'argent.

†**Thiballier (de)** (1898-1956) (Savoie, Lorraine, Barrois) : extraction 1522. Lettres de naturalité en 1533. Déchargés noble en 1635. Preuves de noblesse enregistrées à Saint-Domingue en 1707. Preuves pour les cadets-gentilshommes du Roi Stanislas en 1757 et 1762. Preuves pour le service devant Chérin en 1782 et 1783. [GAF n°32738] Derniers du nom : Constantin-François-Joseph (1820-1898) d'où Jules-Charles-Constantin (1863-1899), Constance-Charlotte-Eugénie-Pepita (1869-1956), Anne-Louise-Joséphine (1871) et Anne-Marie-Constance (1875).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants du mesme affrontés et en pointe d'une champfleure renversée aussi d'or jetant cinq larmes d'argent.

► **Thibaud de La Rochethulon olim Thibault de Noblet** (Beaujolais et Poitou) : Issue de Hugues Thibault, notaire royal (1540-1614). Son fils Philibert (-1665), capitaine d'infanterie, anobli par lettres en 1627. Maintenu noble en 1667 et 1698 en Bourgogne. Confirmé en 1733. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1721 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1760. [ANF-1935, ANF-1991, SS, SS sup, V07]. (La Rochethulon) postérité d'Emmanuel (1902-1954), de Philippe (1923-1986).

D'argent au chevron d'azur, au chef de même.

†**Thibault d'Allery (alias Allerit) et Thibault de Neuchaise** (Poitou (Niort), Martinique) : filiation depuis 1500. Anobli par charge de maire de Niort le 12 juin 1619. Maintenu noble en 1661, 1665, le 1^{er} avril 1699, 5 février 1700. Preuves pour Saint-Cyr en 1785, le service militaire en 1783 et les Ecoles Royales Militaires en 1784. Maintenu noble par le Conseil Souverain de La Martinique en 1722 et comparait en Poitou en 1789. [WNS, GAF n°32758, SS, V07] **Subsistance ?? confondue avec une famille d'Allery ???** (Neuchaise) Derniers du nom : Louis-Jacques (1815-1856) d'où Henry (1842), Arthur (1847-1887) et Marie-Caroline (1854-1919).

D'azur à la tour d'argent maçonnée de sable, au chef aussi d'argent chargé d'un croissant d'azur accosté de deux sautoirs alésés de gueules.

► **Thibault de La Carte de La Ferté-Sénéctère** (Poitou, Touraine) : extraction féodale 1395. Maintenu noble le 10 novembre 1667 par Barentin dans la généralité de Poitiers. Maintenu noble le 19 novembre 1699 et 22 mars 1715. Preuves de noblesse pour les Pages de la Petite Ecurie en 1686, pour les Pages de la Grande Ecurie

le 25 mars 1710. Honneurs de la Cour le 7 mai 1780. (substitué après alliance de 1698 à la maison de La Ferté-Sénéctère). [ANF-1966, SS, V07, ENFS n°28] Nombreuse postérité.

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la tour d'argent crénelée de trois pièces et maçonnée de sable ; aux II et III d'azur à cinq fusées d'argent rangées en fasce.

► **Thibault de Chanvallon** (Martinique) : titres de noblesse enregistrés le 9 novembre 1722 au Conseil Supérieur de la Martinique. Plusieurs membres du conseil supérieur de la Martinique : Jean-Baptiste (1667-1727), reçu en 1698 et honoraire en 1723, son fils Jean-Baptiste (1695-1724), reçu en 1721 et son petit-fils Jean-Baptiste (1723-1788), reçu en 1754. Le nom subsiste aujourd'hui : Aurélie, Aubin, Manon, Sophie, David... Evelyn Honora (1914-2018). [DC 2018]

†**Thibault de La Guichardière** (Bretagne) : filiation depuis Jean - Baptiste, écuyer, avocat en Parlement. Qualification d'écuyer au XVIII^e siècle. [WNS, GAF n°32753] Porte les mêmes armes que la famille Thibault de Cery et de Beurains, originaire du Valois. Derniers du nom ? Henri (1876-1936) et Fernand-Jean-Baptiste-Marie-Ange (-1908) d'où x.

De gueules à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable.

†**Thibault de La Pinière alias Thibaud** (1923) (Poitou, Saintonge) : Jean Thibault, sieur de La Pinière (1670-1724), anobli par L.P. en septembre 1718 pour services militaires, enregistrés à la chambre des comptes le 21 février 1720. Comparait à Angers en 1789. [WNS, GAF n°32757] Derniers du nom Henri (1809-1899) d'où Louis-René-Anthime (1839-1906) (d'où Auguste-Jean (1871)), Georges-René-Charles (1840-1923) et Marie-Albert (1842-après 1875).

D'azur à trois molettes d'épéron d'or.

► **Thibaut de Menonville** (Lorraine) : Jean, conseiller auditeur de la chambre des comptes de Lorraine, anobli par L.P. en 1659, confirmé noble en 1705. Conseiller au Parlement de Metz en 1717. Un député de la noblesse aux Etats Généraux en 1789. [ANF-1993, WNS, SS, GAF n°32755, V07] Postérité de Jean (1912-1997).

D'or au chevron de gueules accompagné de 3 merlettes de sable.

Thibon de Courtry : [ANF-1955] : Famille issue d'une branche bâtarde. Exclue de l'ANF.

†**Thibout de Trévigny** (Normandie) : lettres de relief en 1644 sur titres de 1457, condamnée en 1667, confirmée noble en 1698. [GAF n°32769] – branche naturelle subsistante – ligne légitime éteinte (1970- 1977 ?)

D'argent à la fleur de lys de gueules surmontée de deux roses (quintefeuilles) du mesme.

†**Thieffries de Layens (de)** (1915) (Flandres, Cambrésis, Île de France) : filiation depuis Jacques, écuyer, seigneur de Thieffries et du Bus en, 1392. Admis à jouir des privilèges de noblesse en 1550. Déchargé du droit de franc-fiefs en 1582. Anobli ou reconnaissance de noblesse en France par L.P. en 1700. Comparait au Quesnoy et à Cambrai en 1789. (Roelx – titre éteint) marquis à titre héréditaire par L.P. de 1821. Preuves pour

le service en 1782 et 1783. [WN, WNS, SS, GAF n°32782] Henri (1855-1895) d'où Marie-Louise (1889-1904), Gabriel (1890-1914) et Edouard (1893-1915).

D'argent à quatre jumelles de gueules, posées en bance, accompagnées de neuf merlettes du mesme, 3, 3 et 3 (posées en bande).

(1700) D'or au chevron de gueules chargé en pointe de deux croissants entrelacés d'argent accompagnés de trois quintefeuilles de sinople tigés du mesme boutonnées d'or, deux en chef et une en pointe.

†**Thiennes (de)** (Artois) : Marquis de Berthen par L.P. du 19 juin 1660 par Philippe IV. Preuves pour l'admission aux Etats d'Artois en 1744 et 1747. [Kerfranc, NNF] Derniers du nom : François (1777-1855) d'où Marie-Thérèse (1828-1909) et Astérie (1830-1861).

D'or à l'écusson d'argent bordé d'azur et chargé d'un lion de gueules, à la bordure d'argent.

†**Thiennes (de) alias Thiene (de)** (Dauphiné, Touraine, Angoumois) : [WNS, GAF n°32783]

D'azur à un pal vivré d'argent.

Ecartelé aux I et IV d'or à l'aigle de sable becquée et membrée de gueules (concession de l'Empereur Frédéric en 1469) ; aux II et III comme ci-dessus.

► **Thiérion de Monclin** (Champagne) : Charles-Henry-Mathieu Thierion-Maillefer (1747-1823), conseiller secrétaire du Roi à la chancellerie du conseil supérieur de l'Artois par L.P. du 2 novembre 1776. A la même famille : deux trésoriers de France à Amiens en 1755 et 1783. Comparait à Vitry-le-François en 1789. [GAF n°32795] Noblesse inachevée.

De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux merlettes du même affrontées et en pointe d'un croissant aussi d'argent.

Thierry (de) (1911)

<!!>**Thierry de Faletans (de)** (Lorraine (Etain)) : Anobli en 1606 par l'Empereur Rodolphe, confirmation par le duc de Lorraine en 1613, confirmé noble en 1665. Marquis héréditaire pour une branche le 21 janvier 1863.[SS, V07] Autorisation de l'addition du nom de Falletans par suite d'une alliance par décrets des 25 février 1851 et 19 février 1853. Postérité d'Henry (1879-1967).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de 2 étoiles d'or en pointe d'un mufler de léopard du même

► **Thierry de Ville-d'Avray** (Île de France (Versailles)) : Marc-Antoine (1732-1792), anobli par Lettres d'avril 1769, enregistrées le 8 juillet 1769 à la Chambre des Comptes de Paris. Baron par L.P. en juillet 1784 par érection de la terre de Ville-d'Avray. Vicomte personnel le 24 décembre 1825. [ANF-1975, SS, SS sup, V07] Postérité de Victor-Armand (1796-1872).

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux tours du même et en pointe d'un lion d'or armé et lampassé de gueules.

► **Thillaye du Boullay** (Normandie (Rouen)) : Louis-Nicolas Thillaye (1709-1791), marchand drapier, anobli par l'achat d'une charge de secrétaire du Roi le 1^{er} juin 1763-1783. [ANF-1967, SS, V07] Nombreuse postérité.

D'or à la fasce d'azur chargée de deux croissants d'argent et accompagnée en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un tilleul de sinople.

(0)**Thiollaz (de)** (1985) (Savoie) : filiation suivie depuis 1517. Boniface, anobli par L.P. du duc de Savoie le 1^{er} février 1594.[GAF n°32834, SS, V07, PPC, ENFS n°25] Derniers du nom : François (1864-1932) d'où Louis (1908-1979) (d'où Béatrix (1937-2016)), Henry (1909-1985) (d'où Marie-Alix (1940)) et Marc (1911). En extinction.

De gueules à l'aigle naissante d'argent becquée de sable et à deux étoiles d'or au canton du chef.

†**Thionville (de)** (-1957) (Barrois) : Extraction ? en tout cas connue dès le milieu du XV^e siècle. Louis-Nicolas, fs d'Antoine et de Marie de Platel fit ses preuves de noblesse pour les cadets-gentilshommes du roi Stanislas en 1743 en remontant sur six générations. Derniers du nom : Charles-Pol (1850) d'où Marie-Thérèse (1887-1957).

D'argent à trois roses d'azur au chef de même, chargé de trois écussons d'argent.

► **Thirion de Briel** (Lorraine) : Reprise de noblesse maternelle par Lettres du 7 septembre 1719 pour Jean Thirion, chirurgien du duc. [SS, SS sup, V07] Postérité d'André (1909-1991).

D'azur au chevron renversé d'or duquel pend un huchet du même virolé et lié de gueules.

<!!>**Thiroux de Gervillier** (Bourgogne (Autun)) : Claude Thiroux (-1687), avocat au parlement de Dijon, anobli par L.P. de juin 1659, enregistrées au Parlement de Dijon le 5 août et à la Chambre des Comptes de Dijon le 14 août 1659. Lettres de confirmation le 16 décembre 1664, vérifiées le 14 novembre 1665. Quittance de taxe de confirmation de noblesse le 17 août 1697. Son fils, maintenue noble le 31 janvier 1698 par l'intendant de Bourgogne.[SS, V07, ENFS n°20] Postérité de Raoul (1836-1873).

D'argent à la fasce d'azur chargée de trois bandes d'or accompagnée en chef d'une croisette ancrée de gueules et en pointe de trois têtes de lion du même.

†**Thiry** (après 1970) (Lorraine) : Nicolas-Marin (1769-1827), Baron de l'Empire le 20 août 1809. Eugène-Alexandre (1803-1879), baron héréditaire le 5 février 1846 sur réversion du titre précédent. [SEC, SS] Derniers du nom : Emile (1837-avant 1906) d'où Pierre (1874-1924) et Louis (1880-après 1970). Le dernier baron adopte Jean Thiry de même nom d'où descendance actuelle non noble portant à tort le titre de Baron.

Coupé : au I, parti d'or au pal d'azur chargé de 3 étoiles d'argent et de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au II, d'azur au cheval galopant d'or accompagné en pointe d'un obus éclatant du mesme enflammé de gueules.

► **Thoinet de La Turmelière** (Bretagne) : Pierre Thoinet, négociant en vin, maire d'Ancenis, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour du Parlement de Bretagne en 1771/72, mort en charge le 17 mars 1788. [ANF-2010, WP] Postérité de Charles-Louis (1880-1915).

D'azur au château d'or donjonné de deux pièces du même, girouetté et maçonné de sable

► **Thoisly (de)** (Bourgogne (Thoisly-l'Evêque)) : issue en ligne naturelle légitimée d'une famille suivie depuis Perrin dont les fils Laurent et Regnault furent anoblis en 1422 par le duc de Bourgogne. Claude, reçu des lettres de légitimation en 1599. Lettres de confirmation de noblesse du 6 mai 1662 par arrêt du Conseil d'Etat, enregistré par le Parlement de Bourgogne le 14 juillet 1667. Condamnée en 1668 puis maintenue noble le 15 mars 1669 par arrêt du conseil d'Etat et le 6 décembre 1669 par Bouchu, intendant de Bourgogne et en 1698-1699. Admis dans la chambre de la noblesse de Bourgogne en 1688. Procès Verbal d'admission en la chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne le 13 mai 1781(AR). [ANF-1933, WN, GAF n°32853, SS, V07, NNF, ENFS n°23] Nombreuse postérité d'Amédé (1782-1843).
D'azur à trois glands d'or.

† **Thollemer ou Tollemer (de)** (1886-1974) (Normandie) : anobli par Lettres de 1514, maintenue noble le 14 janvier 1668. [SS sup] Derniers du nom : Auguste-Célestin-Constant (1849-1886) d'où Valence-Aimée (1883-1958) et Yvonne-Pauline (1886-1974), religieuse.
D'azur à trois trèfles d'or.

< !! > **Tholomese de Prinsac (de)** (Vivarais, Champagne) : maintenue noble le 21 mai 1777 par la Cour des Comptes du Duché de Bar. Louis-Joseph (1754-1827), page du Roi Stanislas et baron de Prinsac par concession du Roi de Pologne. [ANF-1995, V07] Postérité de Charles-Stanislas-Georges (1885-1936).
D'azur à trois épées d'argent en pal.

† **Tholozan (de)** (olim de Tolozany) (1917) (Languedoc, Lyonnais) : reconnue noble en 1534, capitoul de Toulouse en 1669, maintenue noble en 1669. [SS] Dernier du nom : Maurice d'où Antoine (-1917).
D'azur à la sirène au naturel posée de front la queue fourchée et tenant de chaque main une de ses queues relevée.

† **Thomas (du Fossé) de Bosmelet** (1975) (Normandie (Bray)) : anobli par charge de Maître en la chambre des comptes de Rouen en 1594. Maintenu noble le 28 juillet 1701. [SS, V07] Derniers du nom : Pierre (1838-1903) d'où Henriette (1880) // Gentien-Marie-Augustin (1844-1927) d'où Marie-Amélie-Jacqueline-Yvonne (1892-), Louis-gentien-Marie-Jacques-Raoul (1894-1975) et Jacques-Henri-Gaston (1895-1917).
D'azur à trois mains d'argent armées d'un coutelas du même à la poignée de sable.

< !! > **Thomas des Essarts alais Thomas Desessarts** (Bretagne (Saint-Malo)) : Augustin-Jean-Claude (1765-1861), maire de Saint-Malo, anobli le 16 décembre 1815. [V07] Postérité de René (1882). // Claude-Thomas d'où Yann, Bruno, Orianne, Caroline.
D'azur au chevron d'or, en chef une moucheture de contre hermines accostée d'une abeille d'or et d'une étoile d'argent, en pointe une ancre d'argent.

► **Thomas de Labarthe (de)** (Languedoc) : anobli en 1627. Maintenu noble en 1670. Comparant à Nîmes et à Agen en 1789. [ANF-1959, SS, V07, ENFS n°28] L'anoblissement de 1627 ne devrait pas apparaître, en effet la maintenue de 1670 est une "maintenue de complaisance" : anoblie par LP de Louis XIII le 27

décembre 1627 pour la branche aînée éteinte en 1685. La branche cadette, pour la maintenue de noblesse de 1670, s'est fait passer pour descendante de l'anobli de 1627 alors qu'elle n'en descend pas. Sur foi de ce faux, elle a donc été maintenue. (cf "Etat de la Noblesse Française subsistante" vol 28 p280 et 281 de Michel Authier et Alain Galbrun, qui montre que le père de Jean de Thomas, le maintenu de 1670, Antoine Thomas, seigneur de Rocquecourbe est mort en 1612 et que c'est son fils, donc le frère de Jean, autre Antoine Thomas, aussi seigneur de Rocquecourbe qui a été anobli en 1627, donc 15 ans après le décès de leur père!. Même si cette maintenue a l'autorité de la chose jugée, et seuls l'intendant ou le conseil du roi, auraient pu l'annuler si cette erreur avait été découverte, la date officielle de l'entrée dans la noblesse de la branche subsistante est donc 1670. Sinon maréchal de camp le 1er mars 1780 pour la branche subsistante. Postérité de Raymond (1866-1946).

D'or à trois renoncules de gueules tigées de sinople au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

† **Thomas de La Plesse** (Bretagne (Vitré)) Paul-Alexis (1749-1836), baron de l'Empire le 6 juin 1811, confirmé le 31 juillet 1821. [SS, V07] Derniers du nom : Paul-Constant-Joseph-Félix (1828-1888) d'où Félix-René (1854-1900), Anna-Joséphine (1858-1898) et Joseph-Félix (1868-1914).
D'or à la bande de gueules chargée en abîme d'une quintefeuille d'argent.

► **Thomas de Pange** (Lorraine (Clermont-en-Argonne, Metz), Champagne) : Anobli par L.P. en 1626, marquis de Pange le 6 janvier 1766, Comte de l'Empire par L.P. le 22 octobre 1810, pair de France héréditaire le 5 mars 1819, baron Pair le 8 août 1822. [ANF-1944, SS, V07, ENFS n°34]. Postérité de Jean (1844-1931).
D'argent au chevron d'azur chargé de 2 épées d'argent garnies d'or accompagné de 3 étoiles de gueules 2 et 1.

† **Thomas de Saint-Laurent (de)** (1949-1954) (Comtat Venaissin) : anobli par charge de Vice Général, Président de la Chambre Apostolique d'Avignon à partir de 1725. Primitier de l'Université d'Avignon en 1749 et 1761, autre charge anoblissante. Confirmée noble en France en 1770. [SS, SS sup] Derniers du nom Henri (1841-1908) d'où Marie (1868), Madeleine (1871), Jeanne (1872-1954), Raymond (-1949), abbé, Hélène (1885-1936) et Jean (1886-1916).
Ecartelé de gueules et d'azur à une croix tréflée au pied fiché d'or, brochant sur le tout.

► **Thomassin de Montbel (de)** (Barrois, Bourgogne (Châtillon-sur-Seine)) : anobli le 30 mars 1700 par le duc de Lorraine, Maintenu noble en 1756, 1757, 1773. Paul-Emile-Antoine Thomassin, autorisé par décret impérial du 8 octobre 1866 à ajouter à son nom patronymique celui de de Montbel. [ANF-1934, SS, V07] Postérité de Charles (1829-1888).
D'azur à la croix alésée et écotée d'or.

► **Thomasson (de) et Thomasson de Saint-Pierre (de)** (Périgord, Limousin) : extraction 1545. (Saint-Pierre) Maintenu noble le 16 décembre 1667 et 11 août 1692. (Vaugoubert) maintenue noble en 1670. (du Queyroix) preuves pour Saint-Cyr en 1760. Comparait à Périgueux et Saint-Yrieix en 1789. Dans le registre des maintenues

de noblesse de l'élection de Périgueux étudié par Gontran du Mas des Bourboux, on trouve « Guillaume, Jacques, Léon, Pierre Thomasson, frères habitant de la paroisse de Saint-Germain des Près ». Cette notice est barrée et porte en marge « le bruit commun est qu'ils ne sont pas nobles ». Pourtant leur père comparait au ban de la noblesse en 1639 et leurs ancêtres portent des qualifications nobiliaires. [WNS, GAF n°32907, SS, V07] (branche de Thomasson de Saint-Pierre) Derniers du nom : Jacques (1886-1971) d'où Marie-Anne (1914-2002) et x.

► **Thomasson (de)** : La famille de Thomasson subsistante descend du couple Pierre de Thomasson, seigneur de La Quintinie et de Léonarde Peytoureau. Le rattachement à la souche précédente n'est pas prouvée. Cette famille achète le château de Vaugoubert en 1780. Postérité de Paul (1894-1973). **Le principe de noblesse est à vérifier.**

De gueules au chevron d'argent accompagné en chef d'un lion d'or et en pointe d'une étoile du même.

† **Thomé de Keridec** (après 1940-1970)(Bretagne (Vannes)) : Jacques Thomé (1623-1710), débouté lors de la recherche de 1666, anobli par charge de secrétaire du Roi à la chancellerie de Bretagne 1680-Lettres d'Honneur en 1701. [SS, V07, TA, NG01] sous le nom Thomas. Derniers du nom : Christian (1834-1892) d'où Odile (1876-1970), Allain (1878-après 1940), Henri (1879-1908), René (1882-1888) et Marie-Thérèse (1885-1964). *De gueules au héron d'argent posé sur un rocher du même.*

► **Thonel d'Orgeix (de)** (Comté de Foix) : extraction 1555, maintenue noble en 1667. Jean-François (1783-1856), Marquis héréditaire par L.P. le 30 août 1817. [SS, V07] Postérité de Charles-François (1846-1910).

D'azur à trois épis de blé d'or posées en pal et accostées de deux tours d'argent sommées de trois tourelles.

† **Thoré (de)** (Île de France) : Nicolas-François Thoré (1704-1783), seigneur de Charonne, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 18 décembre 1752. Il n'eut que des filles. ~~Titres enregistrés à la Martinique en 1790.~~ [WNS, GAF n°32923, SS, NNF] Une famille de Thoré sans lien avec la précédente s'est perpétuée jusqu'au XXe siècle à La Martinique. Le nom a été relevé par décret du 3 mars 1860 par la famille Gerbé devenue Gerbé de Thoré.

D'azur au chevron accompagné en chef de deux abeilles et en pointe d'une gerbe le tout d'or.

< !!> **Thoury (de La Corderie) (de)** (Normandie) : Trois frères, anoblis et confirmés en tant que besoin par lettres du 17 juillet 1762, enregistrées en la cour des aides de Rouen le 5 avril 1764. Comparant à Tinchebraye et à Mortain, et représentée au bailliage de Vire en 1789. [ANF-1959, SS, V07, PPC] Postérité de Jules-Charles-Marie-Adolphe (1872-1942). *D'or à trois fasces d'azur au lion de gueules ayant le visage et la tête d'une femme brochant sur le tout.*

► **Thoury (de)** (Nivernais (Saint Saulge)) : filiation depuis Claude, décédé avant 1544. Maintenu de noblesse le 26 avril 1635 à Moulins et le 1^{er} avril 1667 par jugement de Lambert d'herbigny, intendant de Moulins. Comparant à Nevers en 1789. [ANF-2011, Woëlmont, PPC, WP] Postérité de Robert (1870-1940).

D'azur à la rencontre de cerf d'argent surmonté d'un rais d'escarboucle fleurdelysé d'or, accosté de deux fleurs de lys du même en point

† **Thubert (de) olim Thubert** (1983-1987) (Touraine, Anjou) : filiation 1651, Preuves pour Saint-Cyr en 1765. Comparait en 1789 dans les bailliages de Châtellerault et de Saumur. [SS, V07, PPC] Derniers du nom : Jean-Louis (-1854) d'où Isabelle (1826-1874) et Armand-Ludovic (1829-1901) d'où Marie-René (1867-1928) d'où Jean-Marie-François (1900-1972), Guy-Marie-Yves (1904-1983), Jean-Marie-Henri (1912-1931) et Yvette (1913-1987).

De sinople au chevron d'or accompagné de trois trèfles d'argent.

† **Thumery (de)** (1842-1886) (Île de France, Soissonnais, Lorraine) : filiation prouvée depuis Robert de Thumery en 1399. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1774 et 1780 et pour les Cadets gentilshommes du Roi Stanislas en 1765. [GAF n°32974, Le Bret] Derniers du nom : Pierre-Sébastien (1770-1842) d'où Anne-Marie-Charlotte (1813-1882) et Jeanne-Léontine (1817-1886).

D'or à la croix de gueules cantonnée de quatre aigles employées de sable.

Thuret (Auvergne, Picardie, Pays-Bas) : Filiation depuis Jehan, grand-père d'Eléonor, allié par contrat de 1511. Maintenu noble par arrêt de la Cour des Aides le 28 mars 1642, 4 février 1665 et 1667. [PPC] Postérité de Louis (1871-1941). La généalogie donnée par PPC est complètement erronée à partir de Jacques, négociant à Senlis. Cette famille ne se rattache pas aux Thuret noble.

De gueules à trois mufles de lion léopardés d'or, deux en chef et un en pointe

► **Thy (de) et Thy de Milly (de)** (Bourgogne, Beaujolais, Mâconnais) : extraction féodale 1394. Maintenu noble en 1669. Honneurs de la Cour le 20 avril 1785 et 30 avril 1786. [SS sup, V07, PPC] Les deux branches sont représentées aujourd'hui.

D'argent à trois lionceaux de gueules, le premier tenant une fleur de lys d'or.

Ecartelé : aux I et IV de gueules au chef denché d'argent ; aux II et III d'argent à trois lions de gueules, le premier tenant une fleurdelys d'or.

► **Thysebaert (de)** (Gand, Brabant) : Chevalier du Saint-Empire le 1^{er} juin 1712, baron le 20 mai 1718. Auguste-Joseph (1770), Baron de l'Empire le 21 février 1814. Famille de nationalité belge subsistante. [SS, AN BB/29/969] Postérité d'Auguste (1840-1918).

Parti ; au premier d'azur à la fasce ondée d'or, surmontée d'un vol ouvert, du même ; au deuxième d'or au château de gueules donjonné de trois tourelles du même, ouvert et ajouré de sable, chargé

de deux fanaux du même et accompagné de deux renards contrerampants, aussi de sable, le tout soutenu de sinople, à la bordure de gueules chargée de huit sautoirs d'or, franc-quartier des barons membres de collège électoral brochant au neuvième de l'écu.

► **Tiersonnier** (Beauvais, Bourbonnais) : charges de maire et échevins de Beauvais au XVIe siècle. En cours d'agrégation à la noblesse dès le début du XVIIe siècle. Vote noble en 1789. Charles-Eloi (1763), anobli par Lettres le 2 avril 1822 suite à l'ordonnance du 25

novembre 1821. [ANF-1955, SS, SS up, V07] Postérité de Bernard (1913-2002) et de Jean (1870-1953).
D'azur au cœur d'or surmonté d'une étoile du même et soutenu d'un croissant d'argent.

† **Tillet (du)** (1942-1954) (Angoumois, Île de France) : Elie, anobli par lettres le 22 avril 1484. Marquis de La Bussière en 1679. Maintenu noble en 1700 sur preuves de 1533. Preuves pour les pages de la Reine en 1741 et 1751 [SS, V07, PPC] Derniers du nom : Jacques (1857-1942) d'où x et Anne (1899-1954). **La postérité de Gabriel (1853-1928) cité par PPC n'appartient pas à cette famille.** (cf <http://genealogiehistoiredefamilles.over-blog.com/2020/05/gabriel-du-tillet.html>)
D'or à la croix pattée et alésée de gueules.

► **Tillette de Mautort**, ► **Tillette de Mautort de Clermont-Tonnerre**, † **Tillette d'Acheux** et † **Tillette de Buigny (1926)** (Picardie (Abbeville)) : Pierre, seigneur de Mautort, anobli par L.P. enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 19 mars 1577. Maintenu noble le 1^{er} septembre 1703. Baron de l'Empire le 2 janvier 1814, confirmé le 10 janvier 1821. La branche aînée joint Clermont-Tonnerre à son nom à la suite d'une adoption de 1816, confirmée le 4 février 1818. (Buigny) anobli en 1638. (Acheux) anobli en 1638 [ANF-1938 (Mautort et Clermont-Tonnerre), SS, SS sup, V07] (Buigny) Derniers du nom : Alfred (1855-1926) d'où Jeanne-Marie (1882-1907) et Maurice (1886-1914).
D'azur au chevron d'argent au chef d'or chargé d'un lion léopardé de sable lampassé de gueules.
La branche de Clermont-Tonnerre écartèle son blason avec les armes des Clermont-Tonnerre.

† **Tilly-Blaru (de)** (1837-1880) (Normandie) : extraction féodale. Maintenu noble en 1598 et 12 mars 1642. Marquis de Blaru par L.P. de 1659. [WN] Derniers du nom : Henri-Hilaire (1766-1837) d'où Octavie (1791-1865) et Mathilde (1804-1880). Le nom a été relevé par la famille Récopé.
D'or à la fleur de lys de gueules.

† **Tilly (de) olim Harcourt (d')** (1875-1901) : preuves devant les commissaires du Roi en 1624. Dernier du nom : Henry (1805-1875) d'où Geneviève (1838-1901).

► **Tinguy (de)**, † **Tinguy de Nesmy (de)** (1987), ► **Tinguy du Pouët (de)**, **Tinguy de Vexiau (de)** et ► **Tinguy de La Giroulière (de)** (Poitou) : ancienne extraction prouvée depuis Jean, seigneur de La Garde en 1480. Maintenu noble le 14 juillet 1700 et 25 juin 1710. (Nesmy) Maintenu noble en 1667 et le 25 juin 1718. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1741. [ANF-1936 pour toutes les branches, SS, V07, PPC] (Nesmy) Derniers du nom : Jean (1895-1987).
D'azur à quatre fleurs de lys d'or une à chaque canton.

< !!> **Tinseau (de)** (Franche-Comté (Besançon)) : anobli par lettres en 1568, confirmé noble le 12 août 1670 par Charles II, Roi d'Espagne. Comparait à Dôle et à Metz en 1789. [ANF-1958, SS, V07, PPC]. Subsiste avec Alain d'où Antoine (1947), Jeanne (1948) et Alain (1950) ; Nicolas...
De gueules au dextrochère d'or, mouvant au flanc sénestre de l'écu, tenant un rameau de trois branches de saule d'or.

► **Tinténac (de) olim Tintiniac** (Bretagne (Evêché de Saint-Malo)) : extraction féodale 1385. Maintenu noble le 26 juillet 1669. Honneurs de la Cour le 21 février 1788. [ANF-1951, SS, V07] Postérité d'Alain-Hippolyte-Marie (1832-1896).
D'or à deux jumelles d'azur posées en fasce et à la cotice de gueules brochant en bande sur le tout.

< !!> **Tirant de Bury** (Champagne) : Pierre Baudouin Tirant (1717-1778), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi au XVIII^e siècle. [Secrétaire du Roi à Châlons-sur-Marne en mars 1771, conseiller secrétaire du Roi au parlement d'Aix-en-Provence, demeurant à Châlons-sur-Marne en août 1772 chargé cédée en 1775 pour 67900 livres, secrétaire du Roi honoraire en 1777. Comparant en 1789 à Vitry-le-François et à Châlons-sur-Marne. [SS, V07] Derniers du nom : Joseph-Marie (1892-1944) d'où Albert (1922-2003) (d'où Agnès (1950), Blandine (1951), Elisabeth (1953), Philippe (1956), Hervé (1958)), René (1925-2018) et Bernadette (1927-2016).
D'azur au chevron d'or accolé de trois flèches d'argent posées deux et une.

† **Tircuy de Corcelle** (1898-1899) (Lyonnais, Auxois) : ancienne extraction, maintenue noble en 1697 et 1703. [SS] Derniers du nom François-Claude-Philibert (1802-1892) d'où François (1851-1898) d'où Françoise (1898-1899).
D'azur à la fasce d'or.

† **Tirel de La Martinière olim Thirel** (1918-) (Normandie) : anobli en 1575. Maintenu noble en 1656, 1664 et 1667. [SS] Derniers du nom : Edouard d'où Edouard (1849-1918) d'où Amélie (1876) et Louise (1885-1907).
D'azur au lion d'or lampassé et armé de gueules contourné de quatre molettes d'éperon d'or.

(0) **Tisseuil (d'Anvaux) (de)** (2017) (Limousin, Marche) : ancienne extraction depuis Pierre de Tissier, écuyer, sieur du Rhus en 1483. Maintenu noble d'extraction par Barentin, intendant du Poitou le 3 septembre 1667. Preuves pour Saint-Cyr en 1714 et 1777, pour les Ecoles Royales Militaires le 2 septembre 1770 et pour le service le 5 avril et 12 juin 1782. Vicomte héréditaire sur institution de majorat par L.P. du 6 juillet 1826, titre transmis à son gendre Charles-Louis Chasseloup par ordonnance du 15 mai 1826. [ANF-1995, SS, V07, ENFS N°28] Postérité de Joseph (1857-1916). Aymeric (1923-2017) d'où Béatrice (1951). En extinction.
D'argent à trois hures de sanglier de sable défendues d'argent, posées deux et une.

► **Tissot (de)** (Haute-Alsace) : Jean-François-Antoine (1716-1792), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le conseil supérieur d'Alsace qui reçut des lettres d'honneurs en 1764. [V07, PPC supp] Postérité de Charles (1868-1927).
D'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes de tigre de gueules et en pointe d'un rameau d'olivier de sinople en pal

► **Tissot de la Barre de Mérona** (Franche-Comté) : autorisation de tenir fief en 1532. charge de conseiller au parlement de Paris le 13 avril 1771 et de Conseiller au

Grand Conseil en 1774 pour Xavier (1745-1810). Comparait à Lons-le-Saunier en 1789. [WNS, SS sup, GAF n°33060] Noblesse inachevée.
*D'azur au sautoir engreslé d'or chargé en cœur d'une quintefeuille de gueules (alias une rose d'azur).
D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une plante de joubarbe du mesme ; au chef d'azur.*

< !!>**Titelouze de Gournay (alias Tete Louze)** (Artois) : Jérôme Titelouze, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en 1750, mort en charge le 19 juillet 1758. Maintenu noble en 1769. [Compléments, SS, NG01] Amédée (1819-1894) d'où Henri (1871-1933) (d'où Yves), Joseph (1877-1945) (d'où Berthe (1907-1968)) // Patrick (1927-1988) d'où Eric et Xavier (1953-2004) d'où Dorothee (1986), Ludovic-Frédéric (1990) et Karine (1990). **Filiation à confirmer.**
D'argent à l'aigle de sable soutenue d'un croissant versé du même rempli d'or

†**Tixedor** (Roussillon (Prades)) : **citoyen noble de Perpignan au XVIIe siècle.** François-Xavier (1744-1818), anobli le 18 novembre 1814 / 17 février 1815. (il n'eut que des filles) [SS]
Coupé : au I d'azur au soleil d'or ; au II de sable au pin d'argent planté à senestre et soutenu d'un rocher du mesme.

?Tocqueville (de) (Normandie (Rouen)) : autorisation d'instituer un majorat au titre de baron avec anoblissement le 3 février 1828 titre non régularisé et sans L.P. [SS]
D'azur à la licorne saillante d'argent.

?Tomei (Corse) : maintenue noble par arrêt du Conseil Souverain de Corse en 1776 sur titre de 1500. [WNS, GAF n°33094, SS]
D'azur à un cœur d'argent surmonté d'une croix du mesme, le cœur chargé des initiales B. et T. et soutenu de deux sirènes surmontées chacune d'un bouton de rose.

†**Tondutti de La Balmondrière alias Tondou** (Bresse) : Joseph (1672-avant 1750), avocat à Mâcon, greffier en l'élection de Bourg en Bresse en 1714, anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi, reçu le 28 juillet 1730, mort en charge et remplacé le 5 juin 1750. Comparait à Tulle en 1789. [WNS, GAF n°33100, SS] Derniers du nom : Alexandre (1810-1875) d'où Henri qui ép. en 1877 Marthe d'Espagne.
*De gueules à la croix d'azur (alias d'or)
Ecartelé : aux I et IV de gueules contre-écartelé d'argent à la rose de l'un en l'autre, aux II et III d'argent à une bande de sable chargé de trois molettes d'or. (Armes de la famille de Tonduti, originaire du comté de Nice)*

►**Tonnac-Villeneuve (de)** (Languedoc (Albi)) : extraction, maintenue en 1669. Comparait à Toulouse en 1789. [SS, WNS, GAF n°33102, V07] Postérité de Paul (1859-1927).
D'or à deux fasces de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Torquat de La Coulerie (de)** (Italie, Bretagne) : établis en France en 1558 avec la Cour de Catherine de Médicis d'après la tradition familiale. Qualification d'Ecuyer. Gentilhomme Ordinaire de la Grande Fauconnerie de France (1647-1653). Partage noble en

1659. [WNS, GAF n°33124] Nombreuse postérité. **Quel principe de noblesse ?**
De gueules à trois fasces de sinople et un heaume d'argent taré de profil brochant sur le tout.

†**Toscan du Terrail** (1911-1928) (Dauphiné) : chevalier de l'Empire le 11 novembre 1813, confirmé à titre héréditaire le 22 juin 1816. [WNS, SS, GAF n°33137] Derniers du nom : Edouard-Désiré (1796-1864) d'où Léon (1830-1911) et Cécile (1834-1928).
D'or à trois tilleuls de sinople soutenus d'une terrasse du mesme, surmontées chacune d'une étoile d'azur, celui du milieu chargé sur le fût de deux épées hautes de sable en sautoir.

►**Toubeau de Maisonneuve** (Berry) : anobli par charge d'échevin de Bourges en 1684 et 1685. Ajout « de Maisonneuve » par décret de 1911. [WNS, GAF n°33140 bis] Selon Bluche et Durye "L'anoblissement par charges avant 1789" p 33 et 34, l'anoblissement des échevins de Bourges fut aboli en mars 1667 et pour les maires, de 1667 à 1692, il fallait 4 ans d'exercice.
D'azur à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules accompagnées d'un soleil d'or accosté de deux bâtons nouveaux du mesme en chef et d'un bâton nouveau aussi d'or en pointe.

< !!>**Toucheboeuf-Beaumont (de)** (Périgord, Quercy) : extraction féodale 1379. Maintenu noble en 1635. Preuves pour les Honneurs de la Cour en 1790. [ANF-1983, SS, V07] Paul (1921-2001) d'où Elisabeth (1951-2014), Geoffroy (1952), Guyon (1952), Philippe (1955), Sabine (1959), Arnaud (1961) et Marie (1965).
D'azur à deux bœufs d'or passants l'un sur l'autre.

►**Touchet (de) et Touchet-Exelmans (de)** (Basse-Normandie) : extraction féodale depuis Richard de Touchet en 1369. Maintenu en 1453 par arrêt de l'Echiquier, en 1463 par Montfaut, en 1540 sur preuves de 1388, en 1599, en 1641, 1646, 1666, 1741 et 1785. Preuves pour les Pages de la Petite Ecurie en 1724. Honneurs de la Cour en 1778 sur preuves de 1369. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784 et en 1782. [SS, V07, ENFS n°10] Postérité de Gabriel (1851-1934). Une branche relève Exelmans par décret du 7 novembre 1977.
D'azur au chevron d'argent accompagné de trois mains dextres du même, deux en chef et une en pointe.

†**Toulangeon (de)** (1910) (Franche-Comté, Bourgogne, Bresse) : filiation depuis Etienne de Toulangeon, chevalier en 1270. Honneurs de la Cour en 1762. Député de la noblesse en 1789. Comparait à Aumont, Besançon, Orgelet, Dôle, Melun, Moret, Paris et Nemours en 1789. [WNS, GAF n°33173] Derniers du nom : René-Alexandre (1784-1839) d'où Charlotte (1817), Léonel (1820-1868) (d'où André (1865-1910), Charles-Alexandre-Gaston (1830-1896) (d'où Chantal (1865-1910)).
Ecartelé : aux I et IV de gueules aux trois jumelles d'argent (Toulangeon) ; aux II et III de gueules aux trois fasces ondées d'or. (Sennecey).

►**Toulouse-Lautrec (de) et Lautrec (de)** (Languedoc) : extraction féodale depuis Pierre de Lautrec (1330-1390). Maintenu noble le 24 octobre 1669. Honneurs de la Cour. (branche cadette : Lautrec) déchargé du franc-fief

par Bernage le 4 novembre 1719 puis le 11 septembre 1745. Confirmé noble de race par la Cour des Aides de Montpellier le 7 mars 1743. [ANF-1958 (Toulouse-Lautrec), SS, V07, ENFS n°22] Postérité de Charles-Joseph-Constantin (1734-1800).

Ecartelé : aux I et IV de gueules à la croix de Toulouse d'or ; aux II et III de gueules au lion d'or.

†**Toulza (de)** (1936-1995) (Languedoc (Rabastens) : Clément-Cyrille (1773), anobli par L.P. le 26 mai 1827. [WNS, GAF n°33179, SS] Derniers du nom : Pierre (1877-1936) d'où Yvonne (1906-1966) et Jacqueline (1909-1995). Le nom a été relevé par la famille suédoise Ahlsell suite à une alliance.

D'azur à une gerbe d'or accostée de deux fers de lance d'argent, la point een bas, surmontée et soutenue d'une tige de lys de jardin d'argent.

► **Tournadre de Noailat (de)** (Guyenne, Auvergne) : charge de Conseiller au Conseil supérieur de Clermont (créé par l'édit Maupeou, puis supprimé) à la suite de son père, conseiller à la Cour des Aides de Clermont (1782-1789), comparait à Sisteron et à Agen en 1789. [WNS, GAF n°33345] – **Noblesse inachevée.**
D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant du mesme et au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.

†**Tournay (de) olim d'Assignies** (Artois) : éteinte au XVIIIe siècle ? [WNS, GAF n°33349]

D'or aux trois lions naissants de gueules, armés et lampassés d'argent, deux et un.

< !!>**Tournebu (de)** (Basse-Normandie) : extraction féodale 1170. Maintenu noble en 1464, 1524, 1540, 1599, le 18 janvier 1599 ; le 28 juin 1539, le 17 avril 1614, le 14 février 1665 par arrêt de la Cour des Aides de Rouen ; en 1666 et 1667 dans les généralités de Rouen et de Caen (AR). [ANF-1955, SS, V07, ENFS n°13] Les deux branches descendent de François-Jean (1723-1771).
D'argent à la bande d'azur (et aux trois lambels de gueules rangés en chef).

► **Tournemire (de)** (Auvergne) : extraction féodale depuis Rigaud, chevalier en 1259. Maintenu noble le 30 mai 1668 par de Fortia et en 1765. Comte de Tournemire en 1765. Honneurs de la Cour le 14 mars 1778 pour une branche éteinte. (Une autre branche maintenue le 12 août 1668 donne des capitouls de Toulouse). Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 2 janvier 1788. [ANF-1948, SS, V07, ENFS n°9] Deux branches descendent de Pierre (1770).

D'or à trois bandes de sable au franc-quartier d'hermine à la bordure de gueules chargée de onze besants d'or.

†**Tournois de Bonnevallet** (1922-1973) (Dauphiné, Artois) : Comparait à Roanne en 1789. Chevalier de l'Empire par L.P. le 25 mai 1811. Comte Romain par bref du 18 décembre 1877. [WNS, GAF n°33379, SS] Derniers du nom : Henri (1849-1905) d'où Madeleine-Marie-Antoinette (1883-1922), Marie-Thérèse-Charlotte (1884), et Elisabeth-Marie-Joséphine (1885-1973) et Jacques-Abel-Joséph-Maurice (1890-1906).

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une tour d'argent, et au chef du mesme chargé de trois noix de sable tigées de sinople.

D'azur à la fasce cousue de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires et accompagnées en chef d'un soleil rayonnant.

†**Tournon et Tournon-Simiane (de)** (1912-1960) (Dauphiné, Vivarais) : extraction féodale 1353. Maintenu noble le 2 novembre 1668. Honneurs de la Cour. A relevé Siminane en 1748 par héritage d'une branche de cette maison provençale éteinte. Comte de Tournon Simiane le 18 octobre 1808, baron le 9 mars 1810. Pair de France héréditaire le 23 décembre 1823, baron Pair le 5 avril 1824. [ANF-1936 (Simiane), SS, V07] Derniers du nom : Philippe-Antoine (1820-1905) d'où Françoise (1873-1960) ; Just-Marie-Eugène-Pierre (-1912) d'où Camille (-1908).

Ecartelé : aux I et IV parti d'azur semé de fleurs de lys d'or et de gueules au lion d'or ; aux II et III d'or semé de fleurs de lys et de tours d'azur.

†**Tournu de Ventavon** (1951-2006) (Dauphiné (Gap)) : anobli par charge de Président Trésorier de France à Grenoble le 15 mai 1739, mort en charge le 20 avril 1760 (charge anoblissante au premier degré en raison de l'arrêt du conseil d'Etat du 10 février 1774). Dispensé du Marc d'Or le 31 juillet 1786. Comparant à Dax et à Sisteron en 1789. [V07, S, SS sup] Derniers du nom : Lionel (1881-1951) d'où Fanny (1920-2006).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au serpent d'argent plié en rond se mordant la queue ; aux II et III d'azur à trois têtes de lion d'or couronnées d'argent.

Tours (de) voir Detours

► **Tourtier (de)** (Orléanais, Picardie) : anobli par charge de trésorier à Orléans depuis Nicolas Tourtier (1608-1681) en 1671. Maréchal de camp nommé le 5 décembre 1781 Comparant en 1789 à Orléans, Blois et Amiens. [ANF-1958, SS, V07, ENFS] Postérité de Gabriel (1831-1915).

D'azur au chevron d'argent chargé de trois merlettes de sable accompagné de trois besants d'argent.

< !!>**Tourtoulon (de)** (Auvergne, Languedoc) : filiation depuis Guillaume en 1414. Maintenu noble en 1668 sur preuves de 1539. Preuves pour Saint-Cyr en 1744 et devant Chérin en 1786. [WNS, GAF n°33394] Postérité de Charles-Jean-Marie (1836-1913) d'où Pierre (1867-1932) d'où postérité.

D'azur à la tour crénelée d'argent ouverte et maçonnée de sable, surmontée d'un étendard de deux bandes ondoyantes d'argent à la hampe d'or et accompagné de trois colombes d'argent, l'une contournée au canton droit du chef, les deux autres affrontées à la base, vis-à-vis le pied de la tour ; et en pointe d'une molette d'éperon d'or.

†**Toussaint** (1955-1980) (Sarrelouis, Lorraine) : Jean-François (1772), baron d'Empire le 18 juin 1809, vicomte le 15 février 1823. [SS, V07, AN BB/29/966] Derniers du nom : René (1856-1918) d'où Renée (1880) et Colette (1897-1980). // Frantz (1879-1955), quatrième et dernier vicomte.

D'azur au léopard d'or tenant d'une patte une épée en pal de l'autre l'enseigne du 28^e régiment d'infanterie, le tout d'argent, au franc-quartier de gueules à l'épée en pal d'argent.

Toussaint (Lorraine (Dieuze)) : anobli par le duc de Lorraine en 1736, baron du Saint-Empire en 1745. Paul-Arthur, membre de la délégation américaine auprès des organisations internationales à Vienne en 1957.

D'or coupé de sable, à l'aigle éployée de l'un en l'autre, couronnée de gueules et allumées d'argent, l'écu bordé de gueules

†**Toustain de Frontebosc (de)** et †**Toustain de Richebourg (de)** (1912-1969) (Normandie, Bretagne, Artois) : filiation prouvée devant Chérin depuis 1414. Anobli par charge de conseiller au Parlement de Rouen en 1499, un député de la noblesse aux Etats Généraux de 1522, maintenue noble en 1667. Honneurs de la Cour en 1780. [WNS, GAF n°33411, SS] Derniers du nom : (Richebourg) Henri (1818-1912) d'où Christian (1846-1892) d'où Odile (1872-1969). (Escrennes) : Victor-Louis-Alexandre (1774-1829) d'où Corysandre-Marie-Sophie (1808-1885). (Frontebosc) Martin-Emile (1808) d'où Valentine (1837-1918) et Sophie-Marthe (1839-1926).

D'or à la bande de deux traits échiquetée d'azur et d'or.

<!!>**Toustain du Manoir (de)** (Basse-Normandie (Bessin)) : Martin Toustain, anobli par L.P. en mai 1489, registrées en la chambre des comptes de Bayeux les 28 novembre 1491 et 17 décembre 1491. Maintenu noble à l'intendance de Normandie par Jean-Jacques de Mesmes, sgr de Roissy le 18 mars 1599, en 1641 et à l'intendance de Caen par Guy Chamillart en 1666. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1787. Certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 6 mars 1789. [ANF-1984, V07, ENFS n°33] Yves (1902-1965) d'où Yves (1931) (d'où Nicolas d'où Victor) et Hubert (1942) (d'où Bertrand et Martin).

De gueules à trois colonnes d'argent deux et une, celle de la pointe surmontée d'une colombe d'or.

†**Toustain de Fultot (de)** (1922-1984) (**de Bethencourt, de Beaumont, d'Englesqueville, d'Haquenouville et d'Herbeville**) (Normandie) : filiation prouvée depuis Raoulin, seigneur de Beaumont, maintenu noble aux francs-fiefs en 1520. Maintenu noble en 1603 et 1666 (dans l'élection de Vire), déchargée noble en 1641. Plusieurs conseillers au Parlement de Rouen et à la Cour des Aides au XVIIIe siècle et un procureur général à la chambre des comptes en 1665. [WNOR, WNS, GAF n°33409] Derniers du nom : Henri Toustain-Habeneck (1880-1922) d'où Yvone (1907-1984), Renée-Henriette (1909-1969) et Suzanne (1913)

D'argent à deux fasces d'azur accompagnées de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

►**Toutté (de Champgarand)** (Auvergne (Riom)) : Annet, Amable (1776), anobli le 22 juin 1817 suite à l'ordonnance du 6 novembre 1816. [ANF-1962, SS, V07] Postérité de Robert (1885-1965).

D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent.

►**Touzalain (de)** (Poitou) : René (1615-1692), anobli par L.P. en mars 1660, confirmé le 3 avril 1664. Maintenu noble le 31 décembre 1717. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784. Comparait en Poitou en 1789. [WNS, GAF n°33418, SS, V07] Postérité de Charles-Ernest (1833-1905).

De sable à une fasce ondulée d'argent accompagnée en chef d'un lion du même et en pointe d'un chevron renversé entre les jambages duquel est une croix pattée, le tout d'argent.

►**Toytot (de) et Toytot de Rainans (de)** (Franche-Comté (Dole)) : Augustin (1712-1805), conseiller au Parlement de Besançon, maintenue noble en 1769 par arrêt du parlement de Besançon, comme ayant été anobli par la charge de Secrétaire des Archiducs Albert et Isabelle en 1580. Achat de la seigneurie de Rainans en 1767. [SS, V07] Nombreuse postérité de différentes branches.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois croissants du même.

†**Tragin (de)** (-1872) (Normandie) : Comparant au Maine en 1789. [WN, GAF n°33425] Derniers du nom : Emmanuel-Marie (1754) d'où Albertine-Jeanne-Amélie (1779) et Françoise-Zoé (1786-1872).

D'argent à une orle de merlette de gueules.

►**Trambly de Laissardière** (Bourgogne) : Claude Trambly, anobli par charge de secrétaire du Roi près le parlement de Dijon, provisions du 29 décembre 1721. [GAF n°33429, WNS, Compléments, ENFS n°43] Une branche relève « de Cruzy Marcillac ». Postérité de Pierre-Marie-Gabriel (1847-1920).

D'argent à un arbre appelé tremble de sinople alias D'azur à un arbre d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef

†**Tramécourt (de)** (1887-1936) (Artois) : Admise aux Etats d'Artois en 1414. Chevalier héréditaire par L.P. des Archiducs Albert et Isabelle en 1612. Marquis de Tramecourt par L.P. de 1814, confirmées en 1824, Pair de France en 1827, Baron-Pair en 1828. [WN, GAF n°33430] Derniers du nom : Gustave (1810-1874) d'où Renaud (1863-1887), Jeanne-Marie (1864-1925) et Louise-Marie (1865-1936).

D'or à la croix ancrée de sable.

(O)**Trannoy (de)** (1960) (Artois, Belgique) : ; Baron héréditaire le 12 juillet 1830. [SS] Derniers du nom : Gaston (1880-1960) d'où N ép. de Meeüs d'Argenteuil et N, ép. Van Strydonck de Burkel et Jacqueline (1920-1986) ép. Lagasse de Loch. Vraisemblablement complètement éteinte.

D'azur à la croix d'or chargée d'une branche de lys au naturel et cantonnée : aux I et II cantons d'une épée d'argent montée d'or ; aux III et IV cantons d'une gerbe aussi d'or

†**Travers (olim Travers de Beauvert)** (1894) (Île de France) : Auguste-Pierre-Dominique (1784-1832), baron à titre personnel en 1826. [WNS, GAF n°33452] Eteint avec ses deux enfants : Augustin-Antoine-Pierre-Dominique (1827-1894) et Marie (1832-1861). Noblesse personnelle.

D'azur au chevron d'or chargé de sept étoiles de sable et accompagné de trois cigognes d'argent tenant dans leur bec une givre renversée d'or.

►**Trazégnies (de) et Trazégnies d'Ittré (de)** (Hainaut, Artois, Belgique) : maison chevaleresque. Admis aux Etats d'Artois en 1755. (branche aînée en Belgique) : marquis héréditaire par Lettres du 8 février 1614 de

Philippe III, roi des Pays-Bas. (rameau) Comte de l'Empire par L.P. du 10 avril 1811, titre éteint en 1862. (cadette d'Itré fixée dans le Bordelais) marquis héréditaire en 1777. [SS sup] (Itré) Postérité de Jean (1919-1982).

Bandé d'or et d'azur de six pièces, une ombre de lion sur le tout à la bordure engrelée de gueules.

†**Trécesson (de)** (1871-1962) : branche de la famille de Carné-Trécesson [WN] Derniers du nom : Achille (1829-1871) d'où Marie (1869-1912) et Alix (1871-1962) ; son frère Charles (1835-1910).

► **Tredecini (de Buffalora) de Saint-Severin** (Savoie) : famille d'origine Piémontaise, fixée en Savoie en 1826 et autorisé par L.P. de 1858 à relever le nom et les armes des Saint-Séverin. [GAF n°33470, NG01] Postérité d'Hubert (1915-1989) et de son cousin François (1896-1964) Subsiste au moins : Jean-François.

Ecartelé aux I et IV d'argent à deux fasces d'azur chargées la première de trois et la deuxième de deux étoiles d'argent et surmontées chacune en chef et en cœur de quatre étoiles de gueules rangés en fasce ; aux II et III d'argent à la fasce de gueules.

► **Trédern (de)** (Bretagne (Léon)) : filiation prouvée depuis Jean Guillaume de Tredern, ép. vers 1440 Marguerite de Tugdual. Ancienne extraction prouvée 1475. Comparaisent aux Montres de Noblesse en 1481 et 1534. Maintenu noble le 4 juin 1669. [ANF-1965, GAF n°33469, SS, V07, ENFS n°25] Postérité d'Henri (1878-1925).

Echiqueté d'or et de gueules, au franc-canton fascé d'argent et de gueules de six pièces.

< !!> **Treil de Pardailhan (de)** (Languedoc) : Anobli par charge de Conseiller Secrétaire du Roi en 1750 en la chancellerie près la Cour de Montpellier. (Dans le cas de la famille Treil de Pardailhan, la charge de secrétaire du roi avait d'abord appartenu à François de Treil (lettres patentes de provisions du 21 août 1750). Celui-ci céda la charge à son père, Joseph de Treil, en 1756 soit après six années d'exercice (lettres patentes de provisions du 14 décembre 1756). Joseph de Treil est décédé en charge en 1779, il a ainsi rempli deux conditions : vingt années d'exercice (en 1776) et mort en charge (en 1779).) Preuves pour Malte en 1788 (1762-1755-1786 d'après JJ. Lartigou). Derniers du nom : François (1874-1952) d'où Cécile (1909-1998). Postérité de Joseph-François (1871-1958) d'où Jean (1911-1972) d'où Philippe (1948) d'où Alexandre (1986) et Antoine (1991).

D'or à la treille de sable ; au chef de gueules chargé d'un lion issant et lampassé de gueules, montrant une partie de sa queue

†**Treillard** (Limousin (Brives), Île de France) : Jean-Baptiste (1742-1810), comte de l'Empire le 24 avril 1808 (confirmé le 20 mai 1856 et le 27 mai 1881). [WP, GAF n°33483, SS, NG01] Derniers du nom : Jean Treillard (1899-1945) d'où Marie-Ange, Jérôme (†), Martine, Marie-Gisèle.

D'azur à trois palmes d'or, posées deux et une, au franc-quartier échiqueté d'or et d'azur.

► **Trémaudan (de Carbehault) (de)** (Bretagne (Saint-Brieuc)) : extraction depuis Thomas, seigneur de Carbehaut en 1531. Maintenu noble le 3 septembre 1670

et 1672.[WNS, GAF n°33494, SS, V07] Postérité de plusieurs branches.

De gueules à une levrette courante d'argent accompagnée en pointe d'une moltette du mesme.

†**Trémault (de)** (1903) (Vendômois, Orléanais) : filiation XVI^e siècle, déchargé des droits de franc-fief en 1657, maintenue noble de race en 1664, 1669 et 1702. Comparait à Vendôme et Saint-Calais en 1789. [GAF n°33495, SS] Derniers du nom : Auguste (1787-1866) d'où Charles-Auguste (1821-1903) et Adrienne-Delphine ().

De gueules à deux haches d'armes d'argent mises en pal, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or rangées en fasce.

†**Trémereuc de Lehen (de)** (après 1937- ?) (Bretagne (Evêché de Saint-Brieuc, Dol)) : ancienne extraction 1436, maintenue en 1667 et le 16 avril 1669. [GAF n°33503, SS, V07] Derniers du nom : Henri (1854-1937) d'où Robert et Christine.

Echiqueté d'argent et de gueules.

†**Trémeuge(s) de La Roussière (de)** olim de Tremeugeol (1949) (Auvergne) : ancienne extraction 1475, maintenue noble en 1666. (ainé) preuves pour les cadets-gentils-gommes en 1745. (cadette) preuves devant Chérin en 1785. Comparait à Riom et Saint-Flour en 1789. [ANF-1961, GAF n°33504, WNS, SS, V07] Derniers du nom : Victor (1848-1911) d'où Louis-Charles-Marie-Jean (1883-1949).

De gueules à la fasce d'azur chargée de trois mouchetures d'hermine de sable.

†**Trémigon (de)** (Bretagne) : Filiation prouvée depuis Olivier de Trémigon, cité en 1430. Maintenu noble en 1671. Preuves pour Saint-Cyr en 1737 et 1746, devant Chérin en 1771, pour le service en 1785. Comparait en Ajour en 1789. [Le Bret, GAF n°33507] Dernier du nom : Michel-Alexis-Achille d'où Lucrèce (1828) ?

D'azur à trois écussons de gueules, deux et un, chargé chacun de trois fusées d'or rangées en fasce.

► **Trémolet de Lacheisserie (du)** (Vivaraire (diocèse de Viviers)) : ancienne extraction 1490. Maintenu noble le 15 décembre 1717, 20 février 1721 et 24 mai 1784. [ANF-1989, SS, V07] Postérité de Maurice (1873-1943). *D'azur à trois trèfles d'or au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

†**Trenqualye (de) olim Trancalie** (-1981) (Languedoc, Auvergne, Guyenne) : anobli par charge de conseiller au parlement de Toulouse en 1700. Conseiller au parlement de Toulouse en 1781. Comparant à Clermont-Ferrand en 1789. Baron de l'Empire par L.P. le 11 juin 1810, confirmé en 1861. [SS, NG01, GAF n°33516] Nom relevé par la famille Guiral. Derniers du nom : Felix (1822-) d'où Blanche (1865-) et Louis ; Alfred (1834-) d'où Adrien (1862-) ; Paul-Jean-Marie-Léon (1854-) d'où Geneviève-Marie-Adèle (1895-1981).

D'argent au lion de gueules tenant un rameau de laurier de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Parti : au I d'argent au lion de gueules tenant une branche de laurier de sinople ; au II d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux quintefeuilles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

► **Trentinian (de)** (Languedoc et Bretagne) : agrégée à la noblesse, anoblée en 1814, trois générations de chevalier de Saint-Louis (1724-1783-1814) [TA, SS, NG01] => Le chevalier de Saint-Louis de 1814 ne peut pas être décompté suivant l'édit de 1750 aboli par la Révolution Française. La Commission du sceau a maintenue 4 familles en raison de la permanence de l'édit de 1750 sur la noblesse militaire : il s'agit des familles Bonnefont de Puycousin, Duhesme, Foubert de Bizy et Sautereau mais pas la famille de Trentinian... Il faut noter toutefois que la Restauration a reconnu ce que l'Empire avait décidé pour les membres de la Légion d'Honneur (en cas de 3 générations successives le titulaire de la 3ème génération devenait un chevalier héréditaire de l'Empire) ; il serait paradoxal que ce qui était accepté pour la Légion d'Honneur (à l'imitation de ce qui avait été accordé par Louis XV pour les chevaliers de St Louis) ne le soit plus pour St Louis sous la Restauration.

Ecartelé aux I et IV de gueules au lion grimpant d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois roues d'argent ; aux II et III d'azur à l'épée haute d'argent traversant un casque taré de profil d'or

<!!> **Tréourret de Kerstrat (de)** (Bretagne (Cornouaille)) : ancienne extraction 1430. Maintenu noble en 1669 [ANF-1978, SS, V07] Postérité d'Henri (1913-1995) d'où Jean-François (d'où Marine et Caroline (1978)) et Jean-Louis. En extinction.

D'argent au sanglier passant de sable.

► **Tressemanes (de) et Tressemanes-Brunet de Simiane (de)** (Provence) : anobli par charge au parlement et à la chambre des comptes d'Aix en 1567. Maintenu noble en 1668. « La noblesse d'André de Tressemanes était donc éminemment contestable sur le plan du droit des offices. Aussi prouva-t-il l'anoblissement de sa famille, au XVIe siècle par charge de secrétaire du Roi, en produisant des titres falsifiés entérinés sans difficultés par la commission et plus tard par Artefeuil, ou récemment par L. Antonini. » [SS, V07] postérité de Claude (1913-1988) et de Maurice (1915-1994).

D'argent à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or et accompagnée de trois roses de gueules à une bordure de gueules chargée de huit besants d'or.

<!!> **Treton de Vaujuas-Langan** (Maine) : Jacques Tréton (1652-1701), anobli par charge de secrétaire du Roi le 17 juillet 1701, mort en charge le 13 novembre 1701. Maintenu noble le 30 octobre 1715 comme issu d'un secrétaire du Roi. Autorisé par ordonnance royale du 31 mars 1843 à ajouter le nom de Langan. [SS, V07] Postérité d'Yves (1921-1986).

Ecartelé : aux I et IV d'or à la rose de gueules cantonnée de quatre étoiles d'azur ; aux II et III de sable au léopard d'argent.

† **Trevec (de)** (Bretagne (Evêché de Nantes)) : ancienne extraction, maintenue noble le 13 avril 1669. Honneurs de la Cour le 15 juillet et 31 octobre 1784. [SS] Derniers du nom : René-Isidore-Marie (1828-1862) d'où Guy-Isidore-Marie (1861-après 1907) et Yvonne-Marie-Angèle (1861-1862).

D'azur à une fleurdelys d'or accompagnée de trois croissants du même deux et un.

<!!> **Trévou (du)** (Bretagne, Île Maurice) : maintenue noble en 1668 sur titres de 1421. Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1689. [WNS, GAF n°33543] Une branche subsiste à l'île Maurice issue de Julien du Trévou de Kersauzon (1844-1914) d'où Guy d'où Raymond d'où postérité.

D'argent à un léopard de sable (accompagné de six merlettes du mesmes rangées en orle).

† **Triboudet de Mainbray** (1926-1935) (Nivernais, Berry) : anobli par charge de maire de Bourges en 1755. Maintenu noble à ce titre le 22 juin 1759. Comparant à Bourges en 1789. [SS, V07] Derniers du nom : Henri (1847-1926) d'où Renée (1881-1935).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois macles du même.

► **Tricaud (de)** (Lyonnais, Bugey) : anobli par charge d'échevin de Lyon en 1630. L.P. de relief de noblesse en 1649 et 1652. Maintenu noble en 1698. Comte romain le 3 février 1845. [SS, V07] Postérité d'Henry (1862-1940).

D'azur au chevron d'or à l'étoile du même posée au premier canton.

► **Tricornot (de) et Tricornot de Rose (de)** (Franche-Comté (Dôle)) : permission de tenir fief en 1609 pour Denis Tricornot, docteur en droit et procureur fiscal à Gray. Anobli par L.P. du 12 octobre 1630 par le Roi d'Espagne, enregistré en la Chambre des Comptes de Dôle en 1698. Baron du Tremblay par L.P. en 1749, enregistrées en la chambre des Comptes de Dôle. Tricornot de Rose par décret de 1875 pour la branche aînée. [SS, V89, V07, ENFS n°11] (Tricornot) Postérité d'Henri (1876-1915). (Rose) Postérité de Charles (1936-2017).

D'azur à trois cors de chasse virolés d'argent.

† **Trigant de Latour** (Préigord (La Roche-Chalais), Guyenne (Libourne), Saint-Domingue) : charge inachevée de Conseiller au Conseil Souverain de Saint-Domingue en 1784. Antoine-Marie-François (1787-1858), baron le 30 juillet 1819. [SS, V07] Derniers du nom : Roger-Yves (1903-1988) d'où Yvon-Jean 1930-1994) d'où x

† **Trigant de Beaumont** (Guyenne) : Joseph (1759-1833), comte le 6 juillet 1816. (même famille). [SS, V07] Derniers du nom : Louis (1867) d'où Christiane (1893-1982).

D'azur à deux lions affrontés d'argent soutenus de sinople au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules.

† **Trimond (de)** (Languedoc (Nîmes), Provence) : extraction 1552. Maintenu noble le 12 octobre 1697. Louis-Pierre-Victor (1782-1835), Vicomte le 11 septembre 1820 suite à l'ordonnance du 7 mars 1815. [SS, V07] Derniers du nom : Joseph (1848-1933) d'où Marcelle (1902-1987), Bernard (1913-2000) et Simone.

D'azur à une cloche d'argent surmontée d'une croix fleurdelysée d'or.

<!!> **Trinquelague-Dions (de) olim Trinquelague** (Languedoc) : anobli par L.P. le 11 juillet 1820, baron héréditaire le 8 décembre 1860 sur réversion du titre de son beau-père de Trinquelague. (Autre famille sans lien : anoblée en 1789, maintenue noble le 16 décembre 1815 et titre de baron personnel créé le 11 janvier 1830, éteinte en 1850). [SS, V07] Derniers du nom : René (1868-1952)

d'où Simone (1894-1953), Charles (1895-1988) (d'où Colette (1929-2020) et Yvonne), Jean (1897-1962) d'où Guy (1925-2013) (d'où Renaud et Laure) et Monique.
D'or à deux fasces ondées d'azur au chef d'hermine et à l'orle d'azur.

Tripier de La Fresnaye, ► de Lozé et ► de Laubièrre (Touraine) : comparait au Maine en 1789. [WNS, GAF n°33580]. A la même famille appartient une branche
► Trippier de Lagrange subsistante.

► Tripier de Lozé (Maine (Mayenne), Bretagne) : anobli par charge de conseiller correcteur en la chambre des Comptes de Bretagne à Nantes en 1727, lettres d'Honneur du 2 février 1748 et le fils lui succède, Lettres de Provision du 17 février 1751- Lettres d'Honneur du 11 novembre 1775. [ANF-1977, SS sup]

D'azur au chevron d'or accompagné de trois pieds humains d'argent, au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

► Tristan (de) (Beauvaisis, Orléanais) : Extraction féodale 1378. Confirmation de noblesse par la Cour des Aides de Paris le 22 janvier 1669. Maintenu noble le 5 septembre 1716 à l'intendance de Paris sur preuves de 1479. [ANF-1961, SS, V07, ENFS n°10] Les deux branches subsistantes descendent de Jules (1776-1861).
De gueules à la bande d'or.

†**Trochereau (de)** (Bourbonnais, Indes Françaises) : branche éteinte comparait en Bourbonnais en 1789. Semble sans principe de noblesse. [WNS, GAF n°33593] Derniers du nom : Emmanuel Louis (1836) d'où Frédéric (1863-1892), Jeanne-Marie-Henriette (1865-1944), Marthe (1867-1957) et Yvonne (1882-1974).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une croix ancrée du mesme.

†**Trochet du Néon (du)** (1966-1984) (Bourbonnais, Poitou) : ancienne extraction 1453. Maintenu noble en 1667 sur titres de 1453. Comparait à Tours et à Poitiers en 1789. [WNS, GAF n°33594, SS, V07] Derniers du nom : Albert (1841) d'où Marie-Louise-Albertine (1893-1984), Marguerite (1895-1984) et Henri (1898-1966).
D'azur à cinq pals d'or.

► Trochon de Lorière, ► Trochon de La Théardière et † Trochon de Beaumont (Anjou, Maine, Bretagne) : 9 familles du nom de Trochon portant des armes différentes et dont la plupart semblent avoir une communauté d'origine. Trochon de Lorière et de La Ménardière à Angers puis à Nantes n'ont pas de principe de noblesse. Trochon de La Théardière (Château-Gontier) dont un rameau éteint accéda au second ordre (de Beaumont et de Mortreux) Jean-Laurent Trochon de Beaumont, président honoraire au siège présidial de Château-Gontier, anobli en décembre 1754, enregistrées au Parlement le 31 janvier 1755, comparait à Angers en 1789. [WNS, GAF n°33595]
D'argent à trois merlettes de sable deux en chef et une en pointe (Mortreux) D'argent à la bande de gueules chargée de trois mâcles d'or.

†**Trocu de La Croze d'Argil** (1914) (Bugey) : filiation 1634. Anobli par charge de Secrétaire du Roi le 6 novembre 1684, mort en charge. Maintenu noble en

1699. Syndic de l'noblesse de Bugey au XVIIe siècle. Conseiller-Maître en la Chambre des Comptes de Dijon en 1765. Comparait à Bourg et à Belley en 1789. [WN, GAF n°33596] Derniers du nom : Melchior (1828-1914) d'où Albert-Joseph (1865-1898).

D'argent à la bande d'azur parsemée d'étoiles d'or.

► Trogoff (de), ► Trogoff Coatalio (de), ► Trogoff du Boisguézennec (de) et Trogoff de Kerlessy (Bretagne (Tréguier), Saint-Brieuc) : ancienne extraction 1403. Maintenu noble le 24 avril et le 29 août 1669. [ANF-1938 (Boisguézennec), SS, V07] (Coatalio) postérité d'Henri (1875-1911). (Boisguézennec) nombreuse postérité.

D'argent à trois fasces de gueules.

► Trolong du Romain (de) (Bretagne (Tréguier)) : extraction féodale depuis Meryan de Trolong en 1388. Maintenu noble le 18 mai 1669. (branche cadette) preuves pour Saint-Cyr en 1782, les Ecoles Royales Militaires en 1779 et La Marine en 1787. (branche aînée) Page de la Chambre du Roi en 1778. Honneurs de la Cour avant 1771. [WNS, GAF n°33609, SS, V07] Postérité d'Henry (1864).

Ecartelé : aux I et IV d'argent à cinq tourteaux de sable posés en sautoir ; aux II et III d'azur au château d'argent.

► Tron de Bouchony, Tron de Bouchony de Bérard de Montalet olim Trono et Tron (Comtat Venaissin) : issue d'un docteur en droit civil d'Avignon au XVIIIe siècle. anobli le 27 mars 1776 par bref de S.S. Pie VI souverain d'Avignon. [ANF-1967, SS sup, SS] Nombreuse postérité

Ecartelé : aux I et IV bandé de gueules et d'or de six pièces au chef d'or chargé de trois fleurs de lys au pied de gueules ; aux II et III d'argent à un chêne arraché de sinople au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

► Trouilloud de Lanversin (de) (Dauphiné) : anobli par charge de conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, greffier en chef de la chambre des comptes de Dauphiné (1757-1779). [Compléments - JO]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même.

► Truchis de Varennes (de) et Truchis de Lays (de) (Bourgogne) : anobli par Lettres du duc de Savoie du 22 juillet 1647 et confirmé en France en juillet 1648, confirmation de noblesse enregistrée à la Chancellerie de Dijon le 7 mai 1667 et au parlement de Dijon le 17 mai 1667. Admis aux Etats de Bourgogne en 1661 et 1699. [ANF-1937, V07, SS, SS sup, ENFS n°7]. Les deux branches sont subsistantes.

D'azur au pin d'or soutenu par deux lions affrontés du même.

(O) Truchsess de Rheinfelden (Alsace) : baron de Truchsess, comparait à Colmar, Haguenau et Selestat en 1789. [GAF n°33670 - JO] Georges d'où Jean-Charles-Christian (1943-2020) d'où Séverine-Yvonne-Jeanne. Décès : Yvonne (1904-1992), Etienne (1908-1980), François (1913-1998).

Fascé d'argent et d'azur de six pièces

► **Trudon des Ormes** (Île de France) : anobli par charge d'échevin de Paris, élu le 16 août 1774. [ANF-1962, SS, V07] Postérité de Charles-Alexandre (1894-1947).
De sable au chevron d'or accompagné de trois daims passants du même, posés deux et un.

< !! > **Trutié de Varreux** (Nivernais) : anobli par charge de secrétaire du Roi en la cour des Comptes d'Aix le 21 février 1746, Lettres d'Honneur du 13 avril 1771 avec dispense de temps de service bien que le titulaire n'avait été en charge que du 21 février 1746 au 3 décembre 1754 alors que normalement il eut fallu 20 ans ou la mort en charge. [ANF-1971, SS, V07] Postérité de Jean-Baptiste (1899-1997).
D'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef d'un soleil d'or et en pointe d'une branche de laurier et d'un éperon d'or.

Trutié de Vaucresson : anobli par lettres patentes de Louis XVI en 1781 ? ou descendante de Jean-Baptiste (1713-1779), conseiller secrétaire du Roi. Une branche naturelle semble subsistante.

† **Tryon (de)** (1875-1951) et **Tryon-Montalembert (de)** (1955-2007) (Angoumois, Berry) : extraction féodale depuis Guillaume de Tryon, damoiseau en 1395. (branche aînée éteinte) Maintenu noble en 1666, en 1703. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1782. (branche cadette) Montalembert par alliance de 1516. Maintenu noble en 1635 et 1666. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1772, Comte de l'Empire en 1810. Comparait à Angoulême [WNS, GAF n°33687, SS, V07] Derniers du nom (branche aînée Tryon) : Gaston (1811-1858) d'où Jeanne (1854-1951). (branche Tryon-Montalembert) René (1877-1955) d'où René (1920-2007).
Ecartelé : aux I et IV d'or à deux bandes de gueules ; aux II et III d'argent à la croix ancrée de sable.

† **Tuault de La Bouverie (de)** (-1959) (Bretagne) Joseph-Golven (1744-1822), anobli par L.P. le 25 novembre 1814. [WNS, GAF n°33690, SS, V07] Derniers du nom : Louis-Marie (1829-1896) d'où Joseph-Victor-Marie (1860), Mathilde (1862-1954), Jean-Hyacinthe (1864-1897) (d'où Jean (1894) et x) et Louis-Gabriel-Marie-Joseph (1868-1896) // Charles-Louis-Marie (1826-1871) d'où Marie-Louise Virginie (1869-1959) et Benjamin-Casimir-Marie (1870-après 1914).
D'azur à la fleur de lys d'argent surmontée d'un croissant du même.

► **Tudert (de)** (Poitou, Île de France, Suisse (Genève)) : ancienne extraction 1370, un premier président au parlement de Bordeaux en 1462. Maintenu noble le 10 juillet 1700. Admis aux Etats de Bourgogne en 1710. Honneurs de la Cour. [ANF-1976, SS, SS sup, V07] Postérité d'Aymar (1881-1953).
D'or à deux losanges d'azur au chef du même chargé de trois besants d'or.

† **Tugnot de Lanoye** (1896-1978) (Franche-Comté) : anobli par le grade de Maréchal de Camps au XVIIIe siècle. Un baron d'Empire le 10 septembre 1808. [SS] Derniers du nom : Charles-Joseph-Ferdinand-Henri (1846-1896) d'où Yvonne-Henriette (1894-1978).
D'azur au palmier d'or.

► **Tullé de Villefranche (de)** (Piémont, Comtat Venaissin (Avignon), Bourgogne) : ancienne extraction 1382. Pair de France le 23 décembre 1823, baron pair le 7 avril 1824, Honneurs de la Cour. Titre de Marquis confirmé par arrêt ministériel du 28 mars 1907. [ANF-1997, SS sup, V07] Postérité d'Henri (1880-1946).
D'argent à un pal de gueules chargé de trois papillons d'argent mitrillés d'azur.

† **Tulles (de)** (-1939) (Guyenne, Limousin) : issue de Guillaume de Tulles (1730-1808), maréchal de camp (?). (branche éteinte) Charles-Bernard-Joseph-Matthieu de Tulles (1779), anobli par L.P. le 18 novembre 1815 suite à l'ordonnance du 6 janvier 1815. [WNS, GAF n°33708, AN/BB/29/978] Derniers du nom Pierre-Auguste (1812) d'où Marie-Marguerite-Clémence-Alexandrine (1842-1883), Aurèle-Auguste (1844), Lionel (1845) et Marie-Marguerite-Valentine (1847-1939).
D'argent au pal de gueules chargé de trois abeilles d'or.

† **Tupinier** (Bourgogne) : Jean, chevalier de l'Empire par L.P. du 11 juin 1810, confirmé à titre héréditaire le 23 mars 1816 mais décédé avant de prêter serment. Son fils Jean-Marguerite (1779-1850), chevalier héréditaire le 23 mars 1816 puis baron héréditaire par L.P. le 20 janvier 1830. [WNS, GAF n°33715, SS, V07] Derniers du nom (issus du frère du baron Augustin (1783)) : Georges (1862-1935) d'où Hélène (1896-1971), Jacques (1897-1960), Jean (1900-1983) et Pierre (1902-1974).
D'argent à trois aiglettes de sable à la champagne de gueules chargée d'une étoile d'argent ?

► **Turckheim (de)** (Alsace) : anobli et confirmé en 1552, baron héréditaire du Saint-Empire le 8 mars 1782. [Mémoire](#) généalogique produit devant Chérin à l'appui d'une demande de reconnaissance de noblesse en 1789. (AR). Chérin affirme que ce dossier présente trois difficultés et pourtant cette famille est admise à l'ANF alors que la demande elle-même prouve que cette famille n'appartenait pas à l'ordre de la noblesse en France. L'ANF avait tourné la difficulté en considérant qu'en 1919 la famille était noble en Alsace et qu'en conséquence du fait du rattachement de ce territoire à la France au traité de Versailles, on devait donc considérer les Turckheim comme nobles en France. [ANF-1959, SS, V07, ENFS n°1]. Nombreuse postérité. Famille de noblesse étrangère.
Ecartelé aux I et IV, d'azur au lion d'or à la queue fourchue lampassé de gueules ; aux II et III, d'or à la fasce de sable accompagnée de deux étoiles du même, une en chef et une en pointe.

† **Turenne d'Aynac** (1955) et ► **Turenne d'Aubepeyre (de)** (Limousin) : extraction féodale 1399. Maintenu noble en 1666, 1667 et 1707. Honneurs de la Cour. Comte d'Aynac le 11 novembre 1813. (branche naturelle des Turenne). [ANF-1935 (Aubepeyre), SS, V07] (Aubepeyre) postérité d'Henri (1921-2016) et de Jean (1913-2006). (Aynac) Derniers du nom : Léonor (1844-1903) d'où Marie-Elisabeth-Gabrielle (1874-1941), Marguerite (1881-1945) et François-Joseph-Athanase (1899-1955).
Cotice d'or et de gueules de dix pièces.

† **Turgot** (1924-1936) (Normandie, Île de France) : déclaré en roture en 1463. Confirmée et anobli en tant que besoin en 1475 en vertu de la charte de Louis XI du 5

novembre 1470. Maintenu noble en 1667, 1669 et 1700. Marquis de Sousmont par L.P. de 1735. [GAF n°33728, SS] Derniers du nom : Louis-Félix-Etienne (1796-1866) d'où Marie-Félicité (1833-1897) et Jacques-Louis (1835-1888). Son cousin Alfred (1795-1848) d'où Amédée (1829-1889) d'où Antoine (1870-1924) d'où Jacqueline (1918-1936). Nom repris par la famille Jacobé de Naurois par décret du 4 mai 1933.

D'hermines fretté de gueules de 1 à (alias 9 pièces).

D'argent fretté de gueules de douze pièces les clairevoies semées de moucheture d'hermines de sable.

< !!>**Turgy (de) et Turgy d'Estrées (de)** (Île de France, Bretagne) : Jean-Baptiste-Louis-Charles de Turgy (1798-1869), major de cavalerie, anobli le 2 décembre 1814 en considération du dévouement de son père, valet de chambre du roi Louis XVI, baron personnel le 22 janvier 1825.[SS, V07] Derniers du nom : Albert d(1877) d'où Gabrielle (1907-1996), Marie-Thérèse (1910), Elisabeth, Yvonne (1913-2001), Yvan (1915-1950) (d'où Yves (1947) d'où Oriane), Guy et Marie-Madeleine.

D'azur à la tour du temple crénelée d'argent sommée d'une tige de lys d'argent et senestrée d'un chien couché de même.

†**Turmeau** (Blésois, Bretagne) olim Turmeau de La Morandière et de La Templierie : certificat de « réputation de noblesse » donné en 1773 par quatre gentilshommes de Romorantin en faveur de Denis-Laurian. [WNS, GAF n°33734, LCDB] Éteinte au milieu du XIXe siècle.
D'argent à l'étoile d'azur accompagnée de trois croissants de gueules.

†**Turpin de Condé et †Turpin de Morel** (1997-2012) (Normandie, Sénégal) : anobli en 1593. Maintenu noble en 1668. [SS, V07](Morel) Derniers du nom : Joseph-Edmé (1893-1997) d'où Edmée (1927-2012) et Jeanne (1930-2012).

De gueules à la fasce d'or accompagnée de trois pommes de pin d'or rangées en chef.

†**Turpin de Crissé (1862-1874)** (Anjou) : filiation depuis Herbert Turpin, chevalier, seigneur de Crissé en 1240. Honneurs de la Cour en 1742. [WN, GAF n°33748] Derniers du nom : Prosper-Urbain (1748-1807) d'où Prosper (1801-1854) (d'où Anatole (1831-1862)) et Marie-Eulalie (1804-1870) ; une cousine : Aline (1801-1874) ; Alphonse d'où Denise.

Losangé d'argent et de gueules.

†**Turpin de Jouhé (de)** (1897-1941) (Angoumois, Poitou, Saintonge) : extraction féodale depuis Thomas Turpin, seigneur de Jouhé en 1367, maintenue noble en 1666 (sur titres de 1466), le 1^{er} septembre 1667 et 1700. Titres enregistrés au Conseil souverain de La Martinique en 1781. Preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1686 et 1740. Comparait à Saint-Jean d'Angély en 1789. [WNS, GAF n°33749, SS, SS sup] Derniers du nom : Théodore (1829-1897) d'où Gabrielle (1854-1941) et Thérèse.

D'azur à trois besans d'or

► **Turquet de Beaugard** (Picardie, Bretagne) : issue de Samson Turquet, bâtard d'Antoine d'Auxy d'Antoine Turquet. Louis sieur de Beaugard, descendant de Samson Turquet seigneur de Rüe en Ponthieu, "faute de produire", fut débouté de la qualité d'écuyer le 16 juin

1670. Reprise de la qualification d'écuyer peu après. [WNS, GAF n°33751, Diou-1994] Nombreuse postérité.
D'or à deux cœurs appointés en pal accompagné de trois molettes posées deux et une, le tout de gueules.

► **Tursan d'Espaignet** (Gascogne, Languedoc) : Extraction, Président à la Cour des Aides de Montauban en 1780. Comparait à Lectoure en 1789. [WN, GAF n°33755, SS] Postérité de Marc-Edouard-Joseph-Philippe. SS la considère éteinte en 1908. **Véifier filiation et principe de noblesse.**

Ecartelé : aux I et IV d'azur au sautoir d'argent ; aux II et III d'argent à une aigle éployée de sable au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du mesme.

†**Tusseu de Maisontiers (de)** (-1885) (Poitou) : Extraction 1507. Maintenu noble le 26 novembre 1598, 10 novembre 1667 et 8 janvier 1715. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1784 et 1786. Comparait à Poitiers en 1789. [WNS, GAF n°33756, SS, V07] Derniers du nom : Charles-Xavier-Eusèbe (1807) d'où Radegonde-Marie-Gabrielle (1837-1885) et Charles (1843).

D'argent à trois croissants de gueules.

► **Tyrel de Poix (de) alias de Poix dit Tyrel** (Berry, Touraine) : ancienne extraction prouvée depuis Adam de Poix, écuyer, seigneur de Villemort en 1418. Maintenu noble le 27 janvier et 7 mars 1671. Preuves pour les sous-lieutenants le 10 janvier 1788. [ANF-1938, GAF, SS sup, V07, ENFS n°26] Cette famille n'a pas de lien avec la maison Tyrel de Poix, originaire de Picardie et éteinte en 1612. Nombreuse postérité.

De sable à trois aiglettes d'or aux ailes étendues posées deux en chef et une en pointe.

U

†**Udressier (d')** (Franche-Comté) : Filiation 1493, maintenue noble 1696, Comte en 1712, Page de la Petite Ecurie en 1741 et 1785. Famille éteinte en 1847. [GAF n°33762, WN3, NNF]

D'argent à deux rameaux entrelacés de sinople, fruités de pourpre.

Uhalt (d') ? [JO] : renseignements font défaut.

†**Uhart (d') (de Sorhapuru)** (Basse-Navarre) : Filiation prouvée 1425, preuves pour les écoles militaires en 1779. famille éteinte en 1851. Le nom a essayé d'être relevé en 1969 par une famille Alba et une famille Azaïs [GAF n°33767, WN4, Dioudonnat]

D'argent à trois tourteaux de gueules chargée d'un croissant de sable alias de gueules à trois besans d'argent chargé chacun d'une étoile de gueules.

†**Ulmes (des)** (1951-1986) (Nivernais, Bourbonnais) : Ancienne extraction depuis Jean des Ulmes, écuyer, seigneur de Trougny en 1452. Maintenu noble en 1634, 1667 et 1715. Admis aux Etats de Bourgogne en 1668. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires ou le Service en 1782 et 1784. Comparait à Nevers, Moulins et Verneuil en 1789.[WNS, GAF n°33769, SS, Dioudonnat] Derniers du nom Bernard (1868-1951) d'où Marguerite

(1907-1986). Une famille Tiersonnier a demandé en vain de relever ce nom en 1952.

D'azur au lion d'or lampassé d'argent alias De sinople au lion morné d'argent.

†**Urguet de Saint-Ouën** (1987) et **Urguet de Valleroy** (Lorraine et Champagne) : Anobli par lettres du duc de Lorraine le 4 octobre 1619. Confirmées le 20 janvier 1759 par le roi de Pologne, duc de Lorraine. Dispensé du Marc d'Or le 22 juillet 1771 pour une charge de conseiller au parlement de Paris. Comparant à Langres en 1789. [ANF-1968, SS, V89, NG01, V07, TA, NNF] Derniers du nom : Louis (1922-1987), célibataire // Colette (1926) et sa cousine germaine Cécile (1928)
D'azur au triangle d'or, environné de trois étoiles d'argent.

†**Urre d'Aubais (d')** (1927) (Dauphiné, Languedoc, Comtat-Venaissin) : Ancienne chevalerie, maintenue noble 1641-1668-1671-1716, Pages de la Petite Ecurie en 1694. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1755, certificat pour le service en 1783, preuves pour l'Enfant Jésus en 1741.[WN, SS, NNF] Dernier du nom : Maurice (1856-1927).
D'argent à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'or.

►**Ursel (d')** olim Schets (reprise de nom maternel au XVIe siècle) (Belgique (Brabant), Flandres) : anobli en 1527 en Belgique, comte de l'Empire par L.P. le 16 décembre 1810. [ANF-2017, SS] Famille belge largement représentée.

De gueules au chef d'argent chargé de trois merlettes du champ.

Coupé : au I, parti des comtes maires et d'argent à trois merlettes enfasce de gueules ; au II, de gueules plein

Urtières (d'), voir Brondeau d'Urtières

†**Urtubie (d') et d'Alzate d'Urtubie du Garro** (1923) (Béarn, Navarre, Guyenne) : Ancienne Maison dont le nom fut continué à plusieurs reprises par substitution. Baron de Garro et Vicomtes d'Urtubie par L.P. de 1654. Comparait au Paus de Labour en 1789. [WNS, GAF n°33784] Derniers du nom : Dominique (1772-1839) d'où Elisa (1820-1893), Marie-Sophie (1821), Caroline (1825) et Victor-Armand (1831-1923).

D'argent à trois fasces de gueules chargées de neuf loups passant de sable, trois, trois et trois.

†**Urvoit de Saint-Mirel** (1975) (Bretagne (Dinan)) : trois frères Henry-Charles (1789-1855), Hypolite-Charles-Stanislas (1791-1832) et Adrien-Marie-Joseph (1797-1832), anoblis en 1814, confirmés nobles par L.P. du 30 mars 1816. [WNS, SS, GAF n°33786] Derniers du nom : Adrien-Marie-François-Edouard (1857) d'où Simone-Marie-Yvonne (1894), Monique-Marie-Anne-Adrienne (1895), Yvonne-Marie-Anna (1896), Marie-Thérèse-Marthe (1900) et Adrien-Marie-Roger (1901-1975).

D'azur à sept molettes d'éperon d'argent 4 et 3.

►**Urvoy de Portzamparc, Urvoy de Closmadeuc, †Urvoy de Kerstanguy** (1907-1940) (Bretagne (Saint-Brieuc)) : Ancienne extraction 1402, maintenue noble en 1668-1671, admis aux Etats de Bretagne en 1736 et 1756, preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1737, preuves pour Saint-Cyr en 1697. [ANF-1948

(Closmadeuc et Portzamparc), GAF n°33787, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC IV p. 1550, WP] Derniers du nom (Kersatinguy) : Pauline (-1940).

D'argent à trois chouettes de sable becquées, membrées et allumées de gueules.

►**Ussel (d')** (Limousin, Marche, Auvergne) : extraction féodale 1353, maintenue noble 1666-1667. (titre éteint)baron de l'Empire le 25 mars 1813. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1766. [ANF-1934, CEA I-II, GAF n°33791, WN, SS, NG01, V07, TA, PPC IV p. 1551, WP] Nombreuse postérité.

D'azur à l'huis ou porte d'or la serrure et les bris d'huis de sable et aux trois étoiles du second, deux en chef et un en pointe.

Usson de Bonac (d')[WN]

►**Uston de Villeréglan (d')** (olim : Duston) (Languedoc (Limoux)) : baron Duston de Villeréglan et de l'Empire le 9 juin 1813 avec institution de majorat, baron héréditaire 1816. [ANF-2016, SS, NG01, PPC IV p. 1552, WP, V07] Postérité de Guilhem (1865).

Ecartelé : aux I et IV, de gueules à trois fusées rangées en fasce d'or ; aux II et III d'azur à deux poissons d'or nageant l'un sur l'autre.

†**Ustou (de Saint-Michel) (d')** (1859-1899) (Comminges, Languedoc) : filiation 1417, Extraction prouvée 1530, maintenue noble en 1669 et 1699. Député de la noblesse de Comminges aux Etats Généraux de 1789. Comparait à Muret et à Toulouse en 1789. Preuves pour le service en 1785. [WNS, GAF n°33794, SS] Louis-Bernard-Gausserand (1769-1846) d'où Nathalie (1810), Gabrielle (1814-1899), Louise-Juliette-Marie (1815-1888), Antoinette (1819-1874) et Marie-Rose-Elisabeth (1821-1874) // Jules (1780-1859) et sa sœur Louise (-1871). Ép. N de Courrèges.. Le nom a été relevé par une branche de la famille de Courrèges.

D'or à la vache de gueules colletée et clarinée d'argent passant sur une terrasse de sable.

Ustou (d'), voir Courrèges (de)

►**Utruy (d') olim Dutruy** (Guyenne, Genève) : Jacques (1762-1836) baron d'Empire le 18 août 1809 sans L.P. et sans armoiries. Confirmé le 4 avril 1863 sans armoiries. [SS, V89, NG01, PPC IV p. 1552, WP, V07] Postérité de Jean-Alexis (1888-1946).

Coupé : aul, parti d'or et de gueules, l'or chargé de trois étoiles d'azur, le gueules d'une épée d'argent en pal ; au II, d'azur aux deux lettres d'argent HD.

Uxelles (d'), voir La Chapelle (de)

†**Uzard (d')** (1904-1944) (Guyenne (Bazas)) : Pierre (1716-1760), anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi près la Cour des Aides de Guyenne, pourvu le 7 janvier 1750 et reçu le 15 octobre 1750, mort en charge le 6 avril 1760.. Comparait à Bazas en 1789. [WNS, GAF n°33795, SS, V89, NG01, V07] Derniers du nom : Clément (1832) d'où Clémence (1874-1944), Louis (1876) et Antoinette (1878) // Neuflois (1812-1904).

D'argent à une fasce de gueules accompagnée de trois têtes de loup de sable.

Uzès (d'), voir Crussol d'Uzès (de)

V

†**Vacher de Saint-Géran (de)** (2002-2009) (Anjou, Vivarais, Bourgogne) : Anobli par lettres en mars 1789. Le nom a été relevé par la famille Dorge (non noble) suite à une adoption. [ANF-1986, GAF n°33806, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1554, WP] Derniers du nom : Raoul-Louis-Adolphe-Clériade (1926-2002), membre 6968 de l'ANF. // Berthe-Augusta-Louise (1922-2006) // Helene-Augusta-Louise (1921-1975) // Yvonne-Henriette-Augusta-Clairiade (1927-2000) // Eliane-Augusta-Marguerite-Clairiade (1930-2009)..
D'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

†**Vacher olim Vacher de Tournemire** (1900) (Auvergne) : Charles (1755-1845), baron héréditaire par L.P. de 1817. [WNS, GAF n°33808] Derniers du nom : Charles (1812-1872) d'où Marie-Agathe-Edith (1848-1893), Lucien-Léon (1850-1900) et Stéphane (1853-1893). Addition du nom de Tournemire suite à une alliance en 1686.
Ecartelé d'or et d'azur à une rencontre de vache de gueules br. en abisme.

†**Vacheron (de)** (1863-1905) (Lyonnais) : anobli par charge d'échevin de Lyon en 1665. Jean (1659-1728), trésorier de France à Lyon en 1687. Comparait à Lyon en 1789. [WNS, GAF n°33821] Derniers du nom Jean-Marie (1788-1858) d'où Paul (1825-1863), Félicie (1827-1905) et Maurice (1828-1832).
D'azur (ou d'argent) au lion d'or (ou de gueules), au chef d'or (ou d'azur) chargé de trois flammes de gueules (ou d'argent).

► **Vachon (de), - de Briancon de Belmont et - d'Agier (olim Dagier)** (Auvergne, Dauphiné) : ancienne extraction 1454, maintenue noble en 1667. Comparant au Puy en 1789. [ANF-1954, WN, WNS, GAF n°33823, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1554, WP] Postérité d'Albert (1873-1950).
De sable à la vache passante d'or.

► **Vaillant de Guélis olim Guel** (Orléanais, Nivernais) : anobli par charge de secrétaire du Roi au parlement de Paris XVIe siècle, déchargée de la taille le 26 juin 1669 par arrêt du Conseil. [SS, V89, NG01, TA, PPC t.IV p 1554, WP] Postérité de Georges (1855-1933).
D'azur à une ancre d'argent la trabe de sable accompagnée en chef de deux molettes d'or.

< !!> **Vaillant de Meixmoron-Mathieu de Dombasle** (Bourgogne, Lorraine) : Jean-Baptiste-Charles Vaillant, seigneur de Meixmoron, conseiller -maître en la chambre des comptes de Dijon de 1759 à 1777 puis président de cette chambre de 1777 à 1786. Son fils Bénigne-Charles-Vaillant, président à la chambre des comptes de Dijon en 1786 jusqu'à la suppression de cette chambre en 1791. Noblesse inachevée car les charges exercées à la chambre des comptes de Dijon étaient anoblissantes au 2d degré et le deuxième titulaire n'a pas exercé pendant la durée requise. (Autre branche éteinte en 1860) Nicolas Vaillant (†1695), conseiller du Roi en la Grande Chancellerie pourvu le 15 mars 1689, mort en charge. Maintenu aux droits et possession de prendre la qualité d'écuyer le 3

décembre 1775 par arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine. (relève Mathieu de Dombasle par décret de 1866 après alliance en 1837). La famille Vaillant de La Perrière est de même souche mais est demeurée non noble. [SS, SS sup, V89, NG01, PPC t.IV p 1554, WP, Diudonnat] Antoine (1904-1940) d'où Christiane-Marie-Joseph-Stéphanie, Claude-Marie-Noëlle-Anne (1930-2013) et Jacques-Joseph-Raoul (1932-2001) d'où Thierry-Jacques-Daniel, Eric (1959-1995) et Olivier.
D'azur au chevron d'or accompagné de trois merlettes du même.

► **Val (du) et Val de La Grange (du)** (Touraine (Marray), Guyenne (Bordeaux)) : filiation depuis Yvon, secrétaire du Roi de Charles VII le 6 juillet 1437 à Bourges. Déchargé des droits de franc-feif le 16 juillet 1629 et 8 novembre 1635. (Episy) maintenue noble par le Conseil du Roi le 19 mars 1668. (Belair) maintenue le 16 septembre 1697. (Branche éteinte) Marquis de Tercis par L.P. d'octobre 1685, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 20 juin 1687 et à la Chambre des Comtes le 5 août 1687. // anobli par charge de secrétaire du Roi au Parlement de Bordeaux en 1629, (AR) dispense du Marc d'Or le 19 mars 1786. Vote noble à Bordeaux en 1789. [ANF-1977 et 2016, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1555, PPC supp. p. 1703, WP, ENFS n°42] Postérité de Ferdinand (1847-1921).
D'argent à trois trèfles de sinople.

► **Val de Beaulieu de Blaregnies (du) olim Duval** (Champagne, Belgique (Mons)) : chevalier héréditaire du Saint-Empire le 12 juillet 1703, Comte de l'Empire français le 12 novembre 1809, confirmé en 1820 aux Pays-Bas et en 1847 en Belgique. Famille subsistante en Angleterre en 2017. [SS]
D'argent à la croix de gueules, chargée en abisme d'un lion d'or.

†**Val de Bonneval (du) et Val de Lescaude (du)** (1987) (Normandie) : filiation 1462. Anobli par charge de secrétaire du Roi au Parlement de Rouen en 1519. Maintenu le 12 septembre 1666 à l'intendance de Rouen. Marquis de Bonneval par L.P. d'août 1677. [ANF-1951, WN, WNS, GAF n°13853, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1554, WP] Derniers du nom : Robert (1869-1915) d'où Paule (1896-1981), Guy (1898-1987) et Hélène (1899-1943).
De gueules à une fasce vivrée d'or.

†**Val de Dampierre (du)** (1974) (Normandie, Champagne) : Etienne Duval, anobli sans finances en mars 1548. Maintenu noble en 1668. Page de la Petite Ecurie en 1707. [WN, GAF n°13856] Derniers du nom : Robert-Henri-Léon Armand (1860-1914) d'où Henriette-Françoise, Renaud (1895-1918), Roselle (1903-1999), Maurice (1905-1974).
D'azur à trois croisettes d'or rangées en fasce, écartelé d'hermines ; sur le tout de gueules à une tête et col de licorne coupé, d'argent.

► **Val d'Eprémesnil (du)** (Normandie (Le Havre)) : anobli en janvier 1719, maintenue noble le 20 janvier 1830. [ANF-1962, GAF n°13858, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1554, WP] Postérité de Jacques (1827-1891).
(†**du Val du Manoir**) branche comte de l'Empire le 25 mars 1810, confirmé en 1828, éteinte en 1888.

Ecartelé : aux I et IV, d'azur à la bande écotée d'or accompagnée en chef d'un vase rempli de fleurs du même et en pointe d'un lion aussi d'or ; aux II et III, d'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois rocs d'échiquier de sable.

(0)Val de La Croix (du) (Normandie) : anobli en 1638, révoquée en 1664, rétablies en 1673. Peut-être éteinte avec Marie-Louis-Camille-Edouard (1875-1954). // Lucien (-avant 1959) d'où Nathalie et Marie-Christine. Le nom est repris par les famille Vialaret et Levy.

†**Valade (de) alias de Valada** (après 1878-1946) (Languedoc) : capitouls de Toulouse aux XVe et XVe siècles. Comparait à Cahors en 1789. [WNS, GAF n°33906] Derniers du nom : Hyppolyte Désiré d'où Olympe-Pauline de Valda (1821-1912) et Antoine-François-Calixte (1819-après 1878) (d'où Eugénie-Suzanne de Valada (1852-1946)). Le nom a été relevé par la famille d'Aram.
Palé de gueules, d'or, d'azur, d'or et de gueules.

†**Valadoux d'Ancy (de)** (Bourbonnais, Bourgogne) : renvoyés pour décision au Conseil d'Etat en 1666, famille éteinte en 1830. [GAF n°33909, WN]
D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules accompagné de trois molettes d'argent.

Valavoire (de) (Provence) : Ancienne chevalerie, marquis de ~~Valavoire~~ Volx par LP de novembre 1652 pour une branche éteinte, preuves pour Malte 1573-1642 et pour la Petite Ecurie en 1718.[GAF n°33914, WN]
Ecartelé : aux I et IV, de sable à un vautour d'argent ; aux II et III, de gueules plain.

†**Valbelle (de)** (Provence) : famille anoblée au XVIème siècle (?), Honneurs de la Cour 1754-1755-1763. [GAF n°33915, WN]
D'azur au lévrier rampant d'argent.

†**Valée** (1846-1887) : baron de l'Empire en 1810, Comte et Paire de France héréditaire en 1830, baron-pair en 1830. [GAF n°33920]
D'azur à la tour donjonnée de trois tourelles d'argent ouverte, ajourée et maçonnée de sable, senestrée d'un lion rampant d'or, armé et lampassé de gueules tenant un foudre de mesme et surmonté d'une grenade ouverte d'or.

►**Valence de Minardièrre (de) et Valence de Marbot (de)** (Forez, Lyonnais) : filiation depuis le début du XVème siècle, anobli par lettres de relief le 22 décembre 1678, maintenue noble par arrêt de la Cour des Aides de Paris le 9 mars 1680, enregistrées le 5 avril 1680 en l'élection de Roanne. Secrétaire du Roi le 30 novembre 1715. Preuves pour les cheveu-légers le 26 mai 1780. (une branche a relevé Marbot par décret de 1893 après une alliance de 1869). [ANF-1952, GAF n°33923, WNS., SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1556, PPC supp. p. 1703, WP, ENFS n°22] Nombreuse Postérité.
D'azur à la fasce d'or, accompagnée de six trèfles du même, 3 et 3.

†**Valentin de La Roche-Valentin (de) et Valentin de Vitray-Wicardel (de)** (1915) (Vermandois, Lorraine) : Preuves pour les cheveu-légers de la Garde en 1783. [Le Bret, NNF] Derniers du nom : (branche lorraine) Charles-

Henry-Augustin (1806) d'où Marie-Pauline-Henriette (1841) et Achille (1842-1915) // (Vitray) Jean-Louis (1746-1837) d'où Louise-Henriette (1794-1875) .
D'or à trois roses à cinq feuilles de gueules.

†**Valentin du Plantier** (1876) et ►**Valentin-Smith (olim Valentin-Desmures)** (Bresse) : Joseph Valentin (1721-1777), seigneur du Plantier et des Mures, conseiller au Parlement des Dombes pourvu le 17 juillet 1751, enregistrées à Bourg par ordonnance des élus du 12 septembre 1753. Comparait à Trévoux en 1789. (branche aînée) Jean-Marie (1758-1814), baron de l'Empire le 23 mai 1810. Son fils confirmé baron héréditaire par L.P. du 13 novembre 1819. (branche cadette) Jean-Baptiste-Victor Valentin-Desmures (1761-1845), garde de la Marine en 1778. [WNS, GAF n°33931] (branche aînée) Dernier du nom : Victor-Auguste (1826-1876). (branche cadette subsistante) : postérité de Jean (1882-1961).
Parti au I coupé d'azur et d'or à cinq besants de l'un en l'autre posés en sautoir ; au II de sable à trois pommes de pin d'or.

►**Valicourt (de) et Valicourt de Becourt et Valicourt de Séravillers olim Valincourt (de)** (Poitou, Flandres, Cambrésis) : anobli par lettres en décembre 1668. Maintenu noble en 1786. [ANF-1934 Valicourt et Séravillers), GAF n°33959, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1557, WP] Postérité de Guy (1897-1971).
D'azur au franc canton dextre d'hermine.

†**Vallat** (1930) (Languedoc) : Charles-Etienne (1756-1829), anobli par L.P. le 1^{er} février 1817 suite à l'ordonnance du 13 décembre 1816. [GAF n°33969, WNS, AN BB/29/978] Derniers du nom : Jules (1849-1960) d'où Gabrielle (1874).
D'or à un caféier de sinople garni de son fruit de gueules soutenu d'une terrasse de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Vallée** (Île de France) : Olivier Vallée, conseiller-secrétaire du Roi le 19 juillet 1691, dépossédé de son emploi le 5 février 1703. Son neveu Nicolas, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris pourvu le 3 janvier 1697, reçu le 24, mort en charge en septembre 1729 et son fils Jacques-Olivier (1706-1768), maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris pourvu le 20 janvier 1730 et reçu le 30 janvier. Reconnu noble en 1774. [WNS, GAF n°33976] Dernier du nom : Edmond (1785).
D'azur au pal d'argent accosté de deux aigles affrontés d'or.

? **Vallée** (Saintonge) : Président et conseiller au parlement de Bordeaux au XVI^e siècle. Comparait à Saintes en 1789. [WNS, GAF n°33979]
D'azur au chevron d'argent surmonté d'un rocher du même et deux lions affrontés de gueules rampants contre le rocher et une étoile d'or en pointe.

†**Vallée** (1889-1917) (Saintonge) : maintenue noble en 1666. Preuves pour la Petite Ecurie en 1723 et pour la Grande Ecurie en 1769 sur titres de 1524. Comparait à Saintes en 1789. [GAF n°33982] (Monsanson) Derniers du nom : Ernest (1827-1889) d'où Marthe (1858-1917).
De sable au lion d'or courant du mesme (alias d'argent) et contourné.

†**Valles (de Montjay) (de)** (1902) (Île de France, Saintonge) : Anobli en 1482, secrétaire du Roi en 1606, maintenue noble en 1668. [GAF n°33996, WNS, SS] Derniers du nom : Bernard-Etienne-Alfred d'où Bernard-René-Léon-Fernand (1864-1902)

D'azur à un cerf d'or, gisant au pied d'un chêne du même ; au chef aussi d'or chargé de deux roses (alias : de quintefeuilles) de gueules feuillées de sinople.

►**Vallet (de la Touche) de Villeneuve et †Vallet de Villeneuve-Guilbert** (1911) (Anjou (Beaufort-en-Vallée)) : Nicolas Vallet (1698-1759), anobli par charge de Secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 29 septembre 1730, résigna le 1^{er} mars 1733 en faveur de son fils Nicolas (1698-1759), mort en charge d'où Pierre-Armand (1731-1794), conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 19 janvier 1761, résigne le 24 février 1762. (branche ainée éteinte) François-René (1777-1863), comte de l'Empire le 3 octobre 1808, décret du 28 octobre 1808. (branche cadette subsistante) Auguste (1779-1837), ancien trésorier de la ville de Paris, créé baron héréditaire par L.P. du 14 février 1815. [ANF-1967, GAF n°33999, SS, SS up, V89, V07, TA, PPC t.IV p 1558, WP, ENFS n°21] (branche ainée) : autorisée à ajouter Guibert à son nom par ordonnance du 14 février 1815, éteinte en 1911 avec Armand.

D'azur à l'ancre d'argent accostée de deux étoiles d'or. Ecartelé : aux I et IV, de sinople (alias d'azur) à l'ancre d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or ; aux II et III d'azur à trois coquilles d'or.

►**Valleteau de Mouillac et - - d'Hust** (Angoumois (Angoulême)) : Elisée (1626-ca 1708), anobli comme échevin d'Angoulême au XVIII^e siècle. Son fils Pierre occupa la même fonction de 1733 à 1740. Comparant à Angoulême en 1789. [ANF-1948, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1558, WP] (Mouillac) Postérité de Boisdran (1846-1904).

D'azur à la tour d'argent ; au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.

†**Valleteau de La Fosse et de La Roque et †Valleteau de Chabrefy de Valmer** (-1929) (Touraine, Poitou, île de France) : Jacques Valleteau, conseiller-secrétaire du Roi et de ses Finances, contrôleur des gages de la Grande Chancellerie de France en 1755. Anobli par L.P. en 1771 et confirmées par arrêt du Conseil du 6 décembre 1771. (La Fosse et La Roque) Nicolas (1738-1785), maîtres en la chambre des comptes de Paris en 1771, comparait à Chartres en 1789. (Chabrefy) Directeur général de la Fermes/ Comparait à Poitiers, Tours et Angoulême en 1789. [WNS, GAF n°34002] Derniers du nom : (Valleteau de Chabrefy) Roger (1851) d'où Marie-Amélie-Magdeleine (1886-1929) et Charles-Gustave-Roger (1889-1891). (La Fosse) Nicolas (1738-1785) d'où Angélique-Marie-Sophie (1774-1855).

Parti : au I d'argent à l'aigle au vol abaissé de sable ; au II d'argent à trois monts mal ordonnés de sable, chacun de trois coupeaux posés en pyramide, le 1^{er} sommé d'un coq au naturel.

†**Valleton de Boissière (de)** (1967-2010) et †**Valleton de Garraube (de)** (1895) (Guyenne) : extraction, maintenue noble en 1667. [V89, NG01] (Boissière) Gaëtan (1901-~~1967~~) d'où Christine (1930-2010) et

Corinne (1932-1991). (Garraube) Antoine-Edmond (1813-1895).

D'or au sautoir de gueules accompagné en chef d'une étoile d'azur en flancs de deux aigles de sable et en pointe d'un lion de gueules.

†**Valleton (de)** (Languedoc, Vivarais) : filiation de Jean de Valleton, docteur en droits à Aubenas en 1551. Maintenu noble le 14 août 1704 par arrêt du Conseil. Comparait en 1789 à Villeneuve-de-Berg. [WNS, GAF n°34005] Derniers du nom : Marie-François-Auguste-Edmond (1817) d'où François-Raoul (1841) et Marie-Françoise-Antoinette-Valérie (-1925).

D'azur à la fasce de gueules chargé de trois coquillages d'argent et accompagné en chef d'une croisette d'or et en pointe d'un pélican dans sa piété d'or.

(0)? **Vallier de By (de) (2019- ?) et Vallier de Vaulmarey(s)** (Dauphiné (Cuirieu en Gaisvaudan) : Filiation présumée 1402, extraction 1512. Convoquée aux assemblées de la noblesse du Dauphiné au XVI^e siècle. [GAF n°34009, WNS, SS, V89, NG01, PPC t.IV p 1558] Derniers du nom supposés : Charles (1853-1934) d'où Marguerite (1880-1970) et Mathilde (1884-1967). Quid de Marie-Anne (1933-2018) et Jacques-Pierre-Paul-Guy (1933-2019) (d'où Nathalie et Aude) ?

D'or au chevron d'azur, abaissé sous une fasce du même, au chef denché aussi d'azur.

Vallin (de) [Dioudonnat]

►**Vallois (de)** (Anjou, Saint-Quentin, Orléanais (Romorantin)) : René Jean de Vallois (1693-1766), conseiller au siège de la sénéchaussée de Saumur, anobli par charge de secrétaire du roi 1753, mort en charge le 10 juin 1766. Vote noble à Blois et à Romorantin en 1789. Comparant à Tours, Issoudin, au Man et Saumur. [ANF-1983, GAF n°34015, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1559, WP, NNF] Postérité de Georges-Marie (1875-1946).

D'or au pommier de sinople affrontés de deux lions de gueules.

†**Valmalette (de) et Valmalette du Coustel (de Solières) (de)** (1956-1999) **alias Valmalète (de)** (Languedoc) : Pierre (1682-1783), capitoul de Toulouse, banquier à Paris. Comparait à Paris en 1789. (du Coustel) Pierre-Gabriel (1730-1816), anobli par charge de capitoul en 1748-1752-1756. [WNS, GAF n°34023] Derniers du nom : (première branche issue de Pierre) postérité éteinte au début du XIX^e siècle ?? (branche du Coustel) Pierre-Marie-Raymond-Georges (1862) d'où Camille-Marie-Simone (1897-1980) et Thérèse-Marie-Sabine (1900-1983) // Jean-Gabriel-Louis-Roger (1855-après 1924) d'où Marcel-Marie-Joseph (1893-1956) (d'où Marie-Anne et Françoise), Madeleine-Marie-Marthe (1899-1999) et Marie-Anne.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.

†**Valois de Saint-Rémy (de)** (Champagne) : famille issue d'Henri de Valois Saint-Rémy 1557-1621, fils naturel du roi Henri II. Derniers du nom : Etienne-Melchior (1801-1867) d'où Charles (1839-1840), Emile (1840-1843), Marie-Caroline (1842-1897), Henri (1843-1844), Louise (1844-1925), Gustave (1848-1880).

†**Valon (de) olim Stephani de Valon** (1940) (Quercy, Limousin) : Extraction féodale, Honneurs de la Cour 1784, 1785, et 15 décembre 1786, certificat pour le service militaire en 1784. Eteinte en ligne masculine pour la branche de Valon du Boucheron d'Ambrugeac en 1898 et au XXème siècle pour la branche de Saint Hyppolyte. [SS, WN, NNF] Derniers du nom : (Ambrugeac) Louis-Gustave-Marie-Charles (1816-1898) d'où Marie-Louise (1848-1905), Louis-Adolphe (1849-1856), Anne-Louise (1857-1940), Berthe (1859-1900), Huguette (1868) (Saint-Hippolyte) Léon (1810-1887) d'où Appoline (-1926), Bertrand (1851-1933), Jules (-1940).

Ecartelé d'or et de gueules (alias : Ecartelé au I et IV contre écartelé d'or et de gueules ; aux II et III d'or à trois lions de gueules)

†**Valori (de)** olim Valory (1943-1972) (Italie, Provence, Anjou, Normandie) : Extraction féodale 1376, maintenue noble en 1614 et 1635. (titre éteint en 1898) Marquis d'Estilly en 1667. Honneurs de la Cour 1785-1786-1787, preuves pour les Ecoles Royales Militaires 1752-1763-1764., pour les pages de la Petite Ecurie 1730-1736-1765-1767, pour Saint-Cyr 1714-1724-1736. [SS, NG01, TA] Derniers du nom : Xavier (1847-1911) d'où Guy (1877-1943), Renée (1878-1972), Yvonne (1880-1949), Suzanne (1882-1965), Louis-Marie-Hervé (1885-1916), Odette (1885-1931).

Ecartelé aux I et IV, de sable à l'aigle au vol éployée d'argent ; aux II et III d'or au laurier arraché de sinople ; au chef de gueules.

►**Valous (de)** (Lyonnais) : Gabriel Valous (-1619), conseiller-secrétaire du Roi puis notaire royal à Lyon en 1573 puis à Saint-Etienne, reçut le 5 octobre 1578 des lettres de réhabilitation pour avoir dérogé de sa noblesse en exerçant le métier de notaire. Son petit-fils Gabriel (1625-1709), élu échevin de Lyon en 1687 puis premier échevin en 1688. Il réserva en entrant en charge sa noblesse d'extraction et déclara à cette fin renoncer, conformément aux ordonnances sur les privilèges de noblesse conférés par l'échevinage aux honneurs et privilèges correspondants en 1691. Maintenu noble en 1695 et 1697. Reconnaissance de noblesse par sentence du Conseil de l'élection de Lyon le 17 septembre 1752 (AR). Comparution dans l'ordre de la noblesse dans la ville et sénéchaussée de Lyon le 14 mars 1789. [ANF-1933, GAF n°34036, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1559, PPC supp. p. 1703, WP, NNF, ENFS n°36] Postérité de Paul-Marie-Constance (1861-1916).

De gueules à l'hermine d'argent ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

►**Valpergue de Masin** [ANF-1945], voir de Masin

►**Van Cappel de Prémont** (Flandres (Ypres), Cambresis) : Extraction, admis aux Etats du Cambresis au XVIIe siècle. Preuve de noblesse au baillage de Cambresis en 1777 (AR) et Député de la noblesse aux Etats de Cambresis de 1783 à 1787 (AR) [ANF-2019, SS, JO] Postérité de Jean (1898-1970).
D'azur à un pélican avec ses pattes dans son aire le tout d'argent.

►**Van der Cruisse de Waziers** (Flandres) : Anobli par charge de secrétaire du roi par lettres données à Paris le 4 août 1741. Convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 3 octobre 1761. [ANF-2015,

SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1559, PPC supp. p. 1703, WP] Postérité de Pierre (1868-1933).

D'azur à deux étoiles d'argent posées en chef, accompagnées en pointe d'une croix pattée du même.

►**Van Robais** (Hollande, Picardie) : Anobli par lettres en 1666. [SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p.1352, NNF] Les lettres de 1665 (AN, Z1A 154), sont en fait des libéralités fiscales en vue d'installer une manufacture à Abbeville, rien concernant la noblesse des van Robais, pas de qualificatifs nobiliaires, pas de vote en 1789.

D'azur à une ancre d'argent au chef d'or chargé de trois roses de gueules.

<!!>**Van Zeller d'Oosthove** (Flandres) : Théodore van Zeller, anobli par charge de secrétaire du roi 1702-1728. [ANF-1963, V89, PPC t.IV p1628, WP] Robert-Arnould-Anatole (1909-1975) d'où x (d'où x), Ghislaine, x, x, x. Subsiste Christian, Bernard (1938)... (voir postérité de Wendel)

D'argent à une étoile à cinq rais de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable.

†**Vandelin d'Augerans** (1866-1925) (Franche-Comté (Dôle)) : Pierre-Gabriel, anobli par L.P. le 20 juillet 1816 suite à l'ordonnance du 21 avril 1816 [AN BB/29/978] Derniers du nom : Maxime (1792-1866) d'où Delphine (1839-1925).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même.

►**Vandière de Vitrac (de), Vandière de Vitrac de Bellussière (de) et Vandière de Vitrac d'Abzac (de)** (Périgord) : extraction 1541, maintenue noble le 20 avril 1667 en Périgord. Vote noble en 1789 à Périgueux. D'Abzac par adoption de 1828 pour une branche et relève Grant de Bellussière éteint pour une autre branche. [ANF-1948 (Vitrac et Bellussière), SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1560, WP]

D'azur à trois trèfles d'or (alias de sinople), posés deux et un (qui est de Vitrac).

►**Vanel de Lislérois (de)** (Gévaudan, Comtat Venaissin, Provence) : Extraction 1552, maintenue noble en août 1668, 29 septembre 1691 et 1693-1695. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1774-1782, page de la Petite Ecurie en 1777. [ANF-1980, GAF n°34060, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1561, WP] Postérité d'Auguste (1795-1872).

Ecartelé : aux I et IV, d'azur à trois rocs d'échiquier d'or, posés deux et un ; aux II et III, d'azur à une colombe essorante d'argent becquée de gueules, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople ; sur le tout, d'argent à un chêne de sinople mouvant d'une terrasse de même.

†**Vanembras (de)** (1870-1906) (Normandie) : Maintenu noble en 1666. Preuves pour le service en 1786 et 1787. [WNS, GAF n°34062] Derniers du nom : Ulri-Aimé (1804-1870) ?, Marie-Thérèse-Aurélié (1814-1906).

D'argent au chevron de gueules accompagnés de trois feuilles de chênes de sinople.

►**Vanssay (de) et Vanssay de Blavous (de)** (Maine) : Extraction féodale 1386, maintenue noble en 1669, Honneurs de la cour en juin 1789, preuves pour les

Ecoles Royales Militaires 1786, pour Saint-Cyr 1696-1724. Un député de la noblesse du Maine aux Etats Généraux de 1614. Baron d'Empire le 27 décembre 1811. [ANF-1938 (pour les deux branches), GAF n°34075, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1561, WP] Nombreuse postérité.

D'azur à trois besants d'argent, chargé chacun d'une moucheture d'hermine de sable posés deux et un.

†**Varagnes (ou Varaigne ou Baraigne) de Gardouch (de)** (Languedoc) : connu depuis 1174, preuves depuis 1345, Honneurs de la Cour 1752.[WN, NNF]

D'or à la croix de sable alias D'azur à la croix d'or chargé d'une croix de sable.

†**Varaigne du Bourg (de)** (1872-1892) (Lorraine) Auguste-Marie-Ferdinand de Varaigne (1786), baron par L.P. du 16 décembre 1826. Transmission à son petit-cousin Camille (1809-1872) par décret impérial du 14 mars 1860. [SEC] Derniers du nom : Camille (1809-1872) d'où Théodore-Camille (-1870) et Marie-Camille-Thérésine-Félicie (1838-1892). La famille Varaigne est subsistante.

D'or au palmier terrassé de sinople, chargé d'une bonne-foi de carnation paré d'azur ; au chef aussi d'azur chargé d'une épée d'argent montée d'or, posée de fasce.

► **Varenard de Billy** (Beaujolais) : comparait en Beaujolais en 1789. Qualifié de noble en 1817. [WNS, GAF n°34098] Postérité d'Henri (1857-1935) et de Jean (1893-1958).

De sable au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiliers d'argent et en pointe d'un agneau du même.(GAF)

Vairé d'or et d'azur à un renard rampant d'argent brochant sur le vairé (Rietstap)

†**Varènes (de) (de Boisrigaud)** (1982) (Auvergne) : trésorier à Riom en 1689-1694-1715, maintenue noble en 1656, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778, preuves de noblesse pour les dames de Montdidier en 1785. [ANF-1971, SS, V89, V07, TA] Derniers du nom : Alfred (1832-1899) d'où Marguerite (1870) et Suzanne (1879). Gustave (1869) ép. Marie-Jeanne-Marguerite Martin d'Auvilliers d'où Guillaume-Marie-Henry (1904-1982) reçu à l'ANF en 1971.

D'azur au chevron d'or et au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

< !!>**Varenne de Fenille (de)** (Bourgogne, Bresse) : Anobli par charge de Secrétaire du Roi 1731-1751. [ANF-2005, SS, V89, NG01, TA, PPC t.IV p 1562, WP] Postérité d'Ernest (1902-1968).

D'azur à deux fasces d'argent, accompagnées de trois demi-vols du même.

► **Varennes Bissuel de Saint-Victor (de)** (Beaujolais (Amplepuis)) : Anobli par charge de Secrétaire du roi en la chancellerie de Dombes le 11 mai 1709. Certificat pour une sous-lieutenance en 1789. [ANF-1935, GAF n°4888, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1563, WP] Postérité de Jean (1868-1935).

D'argent à l'aigle de sable posée sur un mont de trois coupeaux de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or alias D'argent à la merlette de sable posée sur trois pommes de pin de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

†**Varennes (de), - de Condat, de Mondasse, de Kergozon et de Bourron** (Bretagne) : Branche cadette de la famille de Varènes de Boisrigaud anobli par charge de secrétaire du Roi en Bretagne en 1682, maintenue noble 1685-1699-1700, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1754, éteinte en ligne féminine en 1875 pour la branche de Bourron. [GAF n°34113, WN4] *D'azur à trois chardons d'or.*

► **Varin d'Ainvelle** (Franche-Comté) : anobli (confirmé) en 1598-1611-1634, Lettres de chevalerie en 1661. [SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1563, WP] Postérité d'Amédée (1851-1926).

D'azur à la croix ancrée d'or, chargée au milieu d'un écu d'argent au rameau de laurier à cinq feuilles de sinople en bande, et accompagnée au premier canton d'une étoile d'argent.

< !!>**Varin de La Brunelière** (Normandie, Bretagne) : débouté en 1670 (d'après Révérend) ou maintenue et Lettres de noblesse en 1715 (d'après Woelmont). ? se prétend être la branche aînée de la famille Varin de Bretteville ? [WNS, GAF n°34126]

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes du même et en pointe d'un fer de pique d'argent posé en pal la pointe en haut.

†**Varin de Beautot** (1863-1897) (Normandie) : Auditeur et Maître à la chambre des Comptes de Normandie aux XVIIe et XVIIIe siècle. [GAF n°34127] Derniers du nom : Louis-Amable (1788-1863) d'où Louise-Marie (1828-1897).

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes du même et en pointe d'un fer de pique d'argent posé en pal la pointe en haut.

†**Vassal de Rignac (de), Vassal de La Barde (de), ► Vassal de Montviel (de), ► Vassal de Sineuil (de)** (Quercy, Agenais) : Ancienne extraction 1414, maintenue noble 1666-1667 (pour 37 branches du nom !), preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1778-1786, page de la Grande-Ecurie 1766-1772-1779, Saint-Cyr 1752-1761-1764-1784-1788. Confirmé comte héréditaire de Sineuil le 2 septembre 1861. [ANF-1947, WN, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1564, WP, ENFS n°25] (Rignac) Guy (1894-1980) d'où Marie-Jeanne (1921-2008), Madeleine (1922-2017) et Isabelle (1929).

D'azur à la bande d'argent remplie de gueules, chargée de trois besants d'or, accompagnée de deux étoiles de même.

†**Vassal** (-1865) (Languedoc, Agde) : anobli Au XVIIIe siècle par 2 génération la charge de conseiller maître à la cour des comptes de Montpellier : Mathieu (1672-1749) puis Jean (1703-1770). Un député de la noblesse aux Etats-Généraux de 1789. [Le Bret] Dernière du nom : Christine Vassal (1776-1865).

D'or au vase à deux anses de gueules portant 3 fleurs d'azur tigées de sinople.

†**Vassan (de)** (Champagne, Valois) : filiation 1176, prouvé 1382, Honneurs de la Cour 1789.[GAF n°34151, WN]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une coquille du même.

< !!>**Vassart d'Andernay (de) et Vassart et d'Hozier** (Barrois) : Nicolas Vassart, avocat à Bar, anobli par L.P. du duc de Lorraine le 17 avril 1624. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1777 et 1780. Le nom d'Hozier a été relevé par décret du 19 mai 1858 après alliance en 1820. [WNS, GAF n°43152, SS, V89, NG01, PPC t.IV p 1565, WP] Postérité de Charles (1896-1967). *De gueules au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent.*

†**Vassé (de) (olim : Grognet)** (Maine, Poitou) : Ancienne chevalerie, filiation 1295, maintenue noble 1668-1715 sur preuves de 1491 pour la branche cadette, preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1729, Honneurs de la Cours en 1737. Famille éteinte en 1844.[WN1, GAF n°34157] *D'or à trois fasces d'azur.*

►**Vasselot de Régné (de)** (Poitou, Bretagne) : connue depuis Regnault, commandant de Saint-Maixent en 1322 et 1324 et prouvée depuis 1341 (d'après Chérin pour les preuves des Honneurs de la Cour). Maintenu noble le 15 avril 1599 et 20 août 1670 au règlement des tailles et à l'intendance de Poitiers par Barentin suivant les arrêts du Conseil d'Etat des 22 mars 1666 et 5 mai 1667, par Quentin de Richebourg les 30 mars et 24 juillet 1715 et le 27 février 1699 dans la généralité de La Rochelle. Honneurs de la cour le 27 mars 1789. [ANF-1938, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1565, WP, ENFS n°32] Importante postérité *D'azur à trois guidons d'argent alias D'azur à trois guidons d'argent futés d'or, posés en pal deux et un.*

†**Vasserot** (1840) (Bourgogne) : Louis (1771-1840), Baron de l'Empire par L.P. du 2 septembre 1810. Confirmé à titre héréditaire par L.P. le 11 avril 1818. Vicomte héréditaire par L.P. de 1823. [WNS, GAF n°34162] *Coupé au I d'azur au globe d'argent sommé à senestre d'une pointe de lance du mesme et accompagné de six étoiles rangées en orle ; au II d'argent à l'arbre au naturel terrassé de sinople.*

†**Vassinac d'Imécourt (de) (olim : de Vassignac)** (2008-2013) (Limousin, Champagne) : Extraction féodale 1400, maintenue noble en 1670 par Caumartin en Champagne, Honneurs de la cour 1769-1770-1774-1778-1780. (AR) Expédition des preuves de noblesse déposées pour les Honneurs de la Cour en 1770 et 1780. Pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827. Baron-pair héréditaire d'Imécourt par L.P. du 15 novembre 1828. Confirmé marquis le 25 septembre 1877. [ANF-1954, WNS, GAF n°34188, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1566, WP, ENFS n°13] Derniers du nom : Bertrand (1879-1955) d'où Odile (1910-2009), Ghislaine (1912-1986), Agnès (1914-2013) et Stanislas-Edmond (1919-2008). *D'azur à la bande d'argent, cousue de sable.*

†**Vassoigne (de)** (1959) (olim : de Vassougne) (Angoumois, Saintonge) : Extraction 1537, maintenue noble en 1666. [WN et WNS, GAF n°34189, SS, V89, NG01, PPC t.IV p 1567, WP] **Famille supposée éteinte avec Jean (1811-1898) d'où Anicet (1867-1959) ((d'où Anicet (1901-1948)), Jean-Auguste (-1959), Emmanuel-André (-1916)), Jean (1872-1959), Caroline (1874-) et André. Mais le nom est toujours porté à La Martinique.**

Quid de Michel ép. Annick Lepoitevin d'où Dimitri-Maurice-Joseph d'où Léandre Christophe Michel ?
D'or au lion rampant armé lampassé et couronné de sable accompagné de trois souches d'arbre du même.

†**Vast-Vimeux** (1908-1993) (Saintonge) : Charles (1787-1859), Baron héréditaire le 3 juillet 1818. [SS] Derniers du nom : Raoul (1860-1897) d'où x et Yvonne (1895-1993) // Charles d'où Paul-Auguste-Léon. *Coupé : au I, de gueules au cheval cabré d'argent, au II d'argent à une porte de ville fermée de sable entre deux murailles crénelées de même.*

Vatboy du Metz de Ferrieres (Île de France) : marquis de Ferrières[WN1] *De gueules à la licorne d'argent, issante d'un croissant du même et surmonté de deux étoiles d'argent.*

►**Vathaire et Vathaire de Guerchy (de)** (Bourgogne (Auxerre)) : Extraction depuis Michel, écuyer, seigneur de Champcornille en 1527. Maintenu noble le 25 mars 1637 sur sentence du bailliage d'Auxerre, et le 27 janvier 1655 sur sentence du bailliage de Vézelay. Exemption du droit de franc fief le 22 mai 1658. Maintenu noble le 22 février 1701 dans la généralité de Paris. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 19 novembre 1767. [ANF-1962 (Guerchy), SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1567, WP, ENFS n°20] *D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même.*

►**Vaucelles (de) et Vaucelles de Ravigny de la Vouste (de)** (Maine, Poitou) : Extraction 1553, maintenue noble le 21 août 1698, preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1709. [ANF-2007, GAF n°34213, SS, SS sup V89, NG01, V07, PPC t.IV p 1568, NNF, WP] Postérité de Jules-Marie (1869-1928). *D'argent au chef de gueules chargé de sept billettes d'or posées 4 et 3.*

►**Vauchassade de Chaumont (de)** (Auvergne (Compas), Bourbonnais) : Ancienne extraction 1422, maintenue noble 1666 et le 2 avril 1667, preuves pour Saint-Cyr en 1748. [ANF-1995, WN, GAF n°34216, SS, V89, NG01, V07, PPC t.IV p 1568, WP] *D'azur au croissant d'argent chargé d'une étoile du même alias de gueules au croissant d'argent surmontée d'une étoile du même.*

►**Vaucleroy (de)** : Maintenu de noblesse en 1668 en Champagne, admission dans la noblesse belge en 1925 et concession du titre personnel de baron en 2002. [WP, NNF] *D'argent à l'anille de sable*

†**Vaucouleurs de Lanjamet (de)** (olim : de Lenjamet) (1944) (Bretagne (Saint-Brieuc, Rennes) : porte le nom de Vaucouleurs depuis le XVIe siècle. Anobli en 1577, maintenue noble le 30 octobre 1668. Autorisé à porter le nom de Vaucouleurs par arrêt du conseil d'Etat de 1679. [WN, SS, Dioudonnat] Dernier du nom Georges (1866-1944). Le nom a été relevé par adoption par la famille Collignon d'Ancy en 1942. *D'azur à une croix d'argent.*

(0)Vaudrimery d'Avout (de Capellis) (de) (1946) (Franche-Comté, Picardie) : Comte Romain le 3 avril

1867. [WNS, GAF n°34232] Bernard (1896-1946) d'où x.

D'azur au taureau d'or passant sur une terrasse de sinople surmontée de deux étoiles d'argent.

†**Vauferrier (du)** (Bretagne) : Extraction féodale, montres de noblesse de 1427 à 1523 ; maintenue noble le 14 novembre 1668 et en 1669, preuves pour Saint-Cyr. [SS, SS sup]

D'or au chef de sable alias D'or au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent.

Vaufleury (de), voir Berset de Vaufleury.

†**Vaufleury (de)** (1934-1983) (Normandie, Anjou) : anobli en 1629. (Saint-Patrice & Grigny) maintenue noble en 1668, reconnue noble en 1760, comparait à Mortain en 1789. (La Durandière) Maintenu noble en 1668. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1786, pour la Marine en 1789 et comparait également à Mortain. [WNS, GAF n°34236] Derniers du nom : (Malterre) François (1857-1934) d'où Louis (1890-1914) et Arlette (1894-1971) // Guillemette (1909-1983).

D'azur au sautoir d'or , accompagné de quatre roses d'argent pointées de sinople.

<!!>**Vaugelet (de)** (Dauphiné) : Anobli par lettres en 1660, confirmé et anobli en tant que besoin en 1714. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p 1569, WP, NNF] Derniers du nom : Gérard (1904-1985) d'où Sabine, Marie-Thérèse et Jean-Philippe. **Quid de Guy (1929-2019) ?**

D'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes d'or posées deux et un.

►**Vaugiraud (de)** (Poitou, Anjou) : Ancienne extraction 1465, déchargée des droits de franc fief le 11 juillet 1582 sur preuves remontant à 1427, maintenue noble le 16 février 1667, 22 février 1668 et 1715, preuves pour les pages de la Grande Ecurie en 1757 et pour les Ecoles Royales Militaires en 1787. [ANF-1949, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1569, WP, NNF]

D'azur à l'aigle bicéphale de sable.

†**Vaugrineuse (de)** (1955) (Savoie) : légitimé et anobli par lettres du duc de Savoie du 1er mars 1563, enregistrées à la Chambre des Comptes de Chambéry le 27 avril 1563. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1775 et l'Enfant Jésus en 1768, Chevalier de l'Empire le 29 septembre 1809 [SS, Dioudonnat, NNF] Derniers du nom : Ancelis-Albert-Maurice (1862-1955). Le nom a été relevé par la famille Brochet en 1952.

De sinople à la croix d'or.

►**Vaujany (de)** (Dauphiné, Provence) : maintenue de noblesse par l'intendant du Dauphiné du 24 juin 1699 sur titres de 1472. Confirmé noble le 10 avril 1730 par arrêt du Conseil d'Etat. Comparait à Vizille et à Grenoble en 1789 [WNS, GAF n°34242, JO, NNF] Généalogie dans Magny et Bachelin-Deflorenne.

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces ; au chef de gueules chargé d'un lion naissant d'or.

►**Vaulchier et Vaulchier du Deschaux (de)** (Franche-Comté) : Filiation depuis Jean de Vaulchier en 1430. Jean, anobli et confirmé par lettres en 1516, puis greffier au parlement de Dôle. Confirmé noble par Charles Quint en 1534. Admis aux Etats de Franche-Comté en 1654,

preuves pour Saint-Cyr en 1751, pour Malte en 1754, pour les cheveu-légers le 10 mai 1755, pour le chapitre noble de l'abbaye royale de Saint-Claude en 1718. Marquis par L.P. de février 1755. [ANF-1949, WN, GAF n°34244, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p 1570, WP, ENFS n°22]

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe.

†**Vauloger (de)** (olim : de Vologer) (Normandie, Canada) : ancienne extraction 1451, maintenue noble en 1599-1667-1687. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p 1571] Derniers du nom : Paul-Léon (1832-1890) d'où Marcel-René-Léon-Paul (1862), René-Pierre-Léon-Paul (1866) et Jeanne-Marie-Mathilde (1869).

D'argent à deux chevrons jumelés de sable accompagnés de cinq merlettes du même deux, deux et un.

†**Vaultier de Moyencourt** (1870-1899) (Île de France, Champagne, Guadeloupe) : filiation de puis Pierre, père de Jacques, écuyer en 1547. Maintenu noble le 17 février 1667. Titres enregistrés à la Guadeloupe en 1772. Preuves pour la Petite Ecurie en 1787, La Marine en 1782 et pour le service en 1785. Comparait à Montreuil-sur-Mer en 1789. [WNS, GAF n°34256] Derniers du nom : ? Charles-Marie-Eugène (1842-1870) // Gabrielle (1812-1899).

D'azur au croissant d'argent accompagné de neuf mouchetures d'hermines posées en pal.

►**Vaulx (de) (des Morets)** (Bourbonnais (Saint-Gérand)) : anobli le 11 septembre 1820. Même famille que les Devaulx de Chambord. [ANF-1937, GAF n°12895, SS, V89, NG01, V07, TA, NNF, WP]

D'azur au chevron brisé d'or, accompagné en pointe d'une montagne d'argent et en chef de trois croissants rangés d'or.

†**Vaumesle d'Esneval (de)** (1896-1942) (Normandie (Alençon)) : Anobli en 1625, maintenue noble en 1668 et 1731, certificat de Chérin pour le service militaire en 1785. [SS, NG01, NNF] Derniers du nom : Henry-Pierre (1821-1896) d'où Marie-Thérèse (1861-1942).

D'azur à trois aiglettes éployés d'or ; au chef du même chargé d'un léopard de gueules alias D'azur à trois aiglettes éployés d'or, surmontées d'un soleil du même.

†**Vauquelin (de) (de La Fresnaye, des Chesnes, de La Brosse, des Ifs)** (1902-1968) (Normandie) : Extraction depuis Guillaume Vauquelin, gentilhomme de la Maison du Roi en 1477. Preuves pour Malte, les Pages de la Grande Ecurie en 1743 et 1746 (sur titres de 1547) et pour les cheveu-légers de la garde en 1785. [GAF n°34274, Le Bret, NNF] (des Chesnes) Derniers du nom : Guillaume de Vauquelin des Chesnes (1852-1902) d'où Hélène (1884-1968).

D'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois croissants de même, posés deux en chef et le dernier à la pointe de l'écu, surmonté d'une molette d'éperon aussi d'or.

†**Vayrac (de) alias Vairac (de)** (Quercy) : maintenue noble en 1717 sur preuves de 1606. Comparait à Cahors en 1789. [WNS, GAF n°34331]

D'argent au soleil de gueules.

► **Védrines (de)** (Agenais (Montflanquin)) : Anobli le 21 août 1828. [ANF-1982, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1572, WP] Postérité d'Henri (1820-1912).
De sinople au dextrochère de carnation habillé d'or tenant une épée en pal d'argent accostée à dextre d'une étoile et à senestre d'un croissant le tout d'argent.

Veillechêze de la Mardière (de) (Poitou (Saint-Maixent)) : maintenue noble 1667. [SS, NG01, TA Fausse noblesse]. Ancienne bourgeoisie de Saint-Maixent pour Dioudonnat.
D'azur à trois barres d'or enflammées de gueules

< !!> **Veillon de La Garoullaye et †Veillon de Boismartin** (1901) (Anjou) : Ancienne extraction, maintenue noble le 18 juillet 1657, le 16 avril 1668 et le 22 août 1698. [ANF-1968, GAF n°34360, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1572, NNF, WP] La branche de Boismartin s'est éteinte en 1901. (La Garoullaye) postérité de Roger (1847)
D'argent au bâton écoté de sinople en pal, accosté de deux losanges de sable.

† **Vélarde (de)** (1916-1972) (Berry, Champagne, Bourbonnais) : filiation suivie depuis Antoine Vellar, écuyer, sieur des Bordes en 1529. Maintenu noble à l'intendance de Moulins par Lambert d'Herbigny le 9 avril 1667. Page de la Grande Ecurie le 28 avril 1687. [SS, ENFS n°35] Derniers du nom : Bruno (1855-1916) d'où Geneviève (1881-1949) et Aliette (1882-1972).
D'azur semé de croisettes d'or, au chef du même.

† **Venant (de), - d'Yvergny et - - et de Sainte-Croix** (Artois) : preuves pour l'admission aux Etats d'Artois en 1747. [WN, NNF]
D'or à la bande composée d'hermine et de gueules accompagnées de deux fleurs de lys d'azur.

► **Venault de Bourleuf et de †Venault de Lardinière** (Poitou) : filiation 1624. En agrégation à la noblesse au XVIIIe siècle. Nicolas-Etienne (1760-1840), greffier au bureau des finances de Poitiers en 1786. [WNS, GAF n°34379] (Bourleuf) postérité de Joseph (1870-1962). Noblesse inachevée.
D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois vanneaux du mesme, deux et un ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

† **Vendomois (de) et Vendomois de Fontaines (de)** (Gascogne) : Extraction, maintenue noble le 6 mai 1699 et le 17 août 1702, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1769-1782. [SS, WN, NNF] Dernier du nom : Emile-Fernand (1852).
Coupé : le chef de gueules chargé de trois fasces d'or ; la pointe d'argent à trois mouchetures d'hermines de sable posées cinq, quatre et trois.

< !!> **Vénel (de)** (Provence (Aix-en-Provence, Digne)) : Extraction 1558, maintenue noble 1668. Preuves pour Saint-Cyr en 1753. Vicomte en 1817 non régularisé. Le nom a été relevé par la famille d'Espinassy en 1827. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1573, WP, Dioudonnat] Derniers du nom : Adrien (-1915) d'où Henri (1897-1981) (d'où postérité) et Raymond (1900-1986).
Coupé : au I, d'azur à trois pals d'or ; au II de gueules à un lion d'or à la fasce d'or brochant sur le coupé.

† **Vénot de Noisy (de)** (Bourgogne, Antille, Orléanais) : anobli par lettres de décembre 1673, enregistrées au Parlement de Dijon le 9 avril 1674 et au bureau des finances de Dijon le 13 mai 1676. (branche de Mont-Cenis) Admis aux Etats de Bourgogne en 1668, maintenue noble en 1698. Une famille roturière subsiste sous ce nom après une décision du TGI d'Orléans en 1968. [GAF n°34398, SS, SS up, V89, NG01, Dioudonnat]
D'azur à un sautoir d'or.

► **Verbigier de Saint-Paul (de)** (comté de Foix) : filiation depuis Pierre de Verbizier, décédé après 1544. Famille de gentilshommes verriers. Maintenu noble en 1676, le 16 juillet 1698, 12 avril 1717 et 1753. Baron de l'Empire et de Saint-Paul en 1811. [ANF-1973, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1573, WP] Postérité de Jacques (1903-1972).

< !!> **Verbizier (de) et Verbizier-Latreite (de)** : autres branches protestantes de la famille de Verbigier de Saint-Paul. (Verbizier-Latreite) Derniers du nom : Simon (1792-1866) d'où Jeanne-Marie (1821-1909), Jean (1829-1899), Paul-Ulysse, Jean-Prosper (1843-1909). // Georges de Verbizier d'où Henri (1894-1925) (d'où Jeannine et Jean), Marguerite (1895) et Marinette (1899)
De gueules à la croix pattée et alésée d'or à la bordure d'azur chargée de sept besants d'argent.

< !!> **Verchère (des Bayons) (de)** (Bourgogne, Bretagne) : Anobli par charge de Secrétaire du roi au parlement de Bourgogne le 3 mars 1714, mort en charge auquel le fils succède le 29 juillet 1740, mort revêtu. Dispensé du Marc d'Or le 15 février 1777 et 29 avril 1779. Les autres branches d'Availly et de Reffye sont non nobles. [SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1573, WP, Dioudonnat] Posétrité de Victor-Marie-Charles-Eugène (1860-1941). **Principe de noblesse douteux** : secrétaire du Roi en 1714 ? – pas de secrétaire du Roi dans la généalogie donnée par Charles Arminjon dans H&G n°185-186.

De sable à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent.

► **Verdelhan des Molles (de)** (Languedoc, Gévaudan, Gascogne) : filiation 1658. Qualifications nobiliaires depuis le début du XVIIe siècle. Comparait à Toulouse en 1789. Pas de principe de noblesse.

† **Verdelhan des Fourniels (de)** (1882) : filiation 1611. (branche aînée) maintenue noble et anoblie en tant que de besoin par L.P. en 1816. (branche cadette) conseiller-secrétaire du Roi, Fermier Général, Maître d'Hôtel de la Reine au XVIIIe siècle. [WNS, GAF n°34416] Ces 2 familles, qui portent les mêmes armes et ont vraisemblablement une origine commune, pensent être issues de la Maison de Verdelhan qui établissait sa filiation depuis 1377 et s'éteignit à la fin du XVIIe siècle. Cette origine, considérée comme probable par d'Hozier, ne fut pas acceptée par Chérin.
Ecartelé : au I de sable à l'étoile d'argent ; au II d'azur à trois coquilles d'or ; au III d'azur à un lion d'or ; au IV de gueules à six besants d'argent, trois, deux et un.

< !!> **Verdelon (de)** (Auvergne) : Ancienne extraction **1471 ou 1474**, renvoyée devant l'intendant pour compléments de preuves le 10 octobre 1666, condamnée pour usurpation de noblesse le 15 décembre 1667, déchargée des droits de franc-fief et maintenue noble le

12 août 1669 par arrêt du Conseil d'Etat. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1781. [SS, V89, TA, PPC t.IV p. 1574, WP] Postérité de Paul (1902-1942).

Parti : au I losangé d'argent et de gueules ; au II d'azur au lion d'or.

► **Verdier (du) et - de Genouillac (alias Duverdier)** (Limousin, Quercy, Anjou) : Anobli par charge de trésorier à Limoges en 1586, secrétaire du roi au parlement de Bordeaux le 16 décembre 1704, mort en charge le 8 octobre 1713. Maintenu noble en 1697. [ANF-1968, GAF n°34425, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1574, WP]. Importante postérité.

D'or à l'arbre de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent.

† **Verdier de La Sorinière** (1891-1932), (- **de Belleville et - de Beauvau (du) olim Verdier** (Anjou) : filiation 1441. (branche) anobli par charge d'échevin en 1648. Maintenu noble en 1666. (Belleville) anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1623, maintenu noble en 1668. (La Jousselière et Beauvau) condamnée en 1668, maintenue noble de race en 1682. Preuves pour les pages de la Petite Ecurie en 1712. (Laurière et de Colombier) condamné en 1669. (La Pelleterie et La Sorinière) condamnée en 1668. François Verdier, Seigneur de la Pelleterie, fut déchargé du droit de franc-fief, le 29 avril 1698, par arrêt des commissaires généraux du Conseil. Cette branche porta le titre de Marquis du Verdier au XVIIIe siècle. Comparait à Angers et à Limoges en 1789. [WNS, GAF n°34426] (La Sorinière) Derniers du nom : Louis (1813-1866) d'où Joséphine (1846-1932), Valentine (1847-1919) et Solange (1852-1870) ; son frère Félix (1821-1891).

D'azur à une fasce ondée d'argent accompagnée de trois émerillons d'or, becqués, chaperonnés et onglés de gueules, posés deux en chef et un en pointe.

< !! > **Verdilhac (de) (de Peyrou)** (Limousin) : anobli le 6 décembre 1826. [SS, V89, V07, NG01, PPC t.IV p. 1575, WP] Postérité d'Yves (1910-1998), écrivain sous le nom de Serge Dalnes..

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois colombes d'azur.

† **Verdonnet (de)** (1878-1918) (Auvergne) : Extraction féodale depuis Durand de Verdonnet, chevalier en 1282, maintenue noble 1666 sur preuves de 1459. Preuves pour Malte en 1673. Maintenu noble en 1698. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1774, Saint-Cyr en 1761. [WNS, GAF n°34430 bis, SS] Derniers du nom : Adrien (1820-1878) d'où Sosthène (1851) et Adelaïde (1853-1918).

D'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules à la bordure de vair.

► **Verdun (de)** (Normandie) : Ancienne extraction 1478, maintenue noble 1599-1624-1666, marquis de La Crenne XVIIe siècle, preuves pour les Ecoles Royales Militaires 1760-1766-1785, Page de la Grande Ecurie 1752-1762. [ANF-1937, GAF n°34436, WN, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1572, WP]

D'or fretté de sable.

< !! > **Vergier de Saint-Thomas des Essarts (du)** (Savoie) : Extraction féodale 1323, baron des Essarts par L.P. du 27 janvier 1739. (branche éteinte en 1918) Comte

du Vergier de Saint Thomas par L.P. du 27 juin 1847. [SS, V89, PPC t.IV p. 1574, WP, ENFS n°24] Postérité de Marie-François-Léon-Philibert (1841-1895).

D'or à trois huchets d'azur.

†? **Vergier (du) olim Vergier de Monroy (du) (aujourd'hui von Monroy en Allemagne)** (Poitou) : famille huguenote qui partit dans un premier temps aux Pays-Bas puis s'établit au Mecklembourg : George du Vergier de Monroy ép. en 1764 Anna Georgine Friedirke Beaulieu-Marconnay. [WNS, GAF n°3447] Carl von Monroy (1846-1924) d'où Johann-Albrecht (1900-1964).

D'azur à trois croissants d'or.

? **Vergier (de)** (Bigorre) : (seigneurs de La Salle) maintenue noble en 1715 sur titres de 1594. Comparait à Lectour (Autre branche) agrégée à la noblesse au XVIIIe siècle. [WNS, GAF n°34451]

D'argent à l'arbre de sinople terrassé du mesme, au chef d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles d'argent.

< !! > **Vergès (de)** (Île de France) : Avocat général au Grand Conseil, Premier avocat au Parlement de Paris, Président de la Cour des Aides. Anobli par charges près le Parlement de Paris le 21 avril 1771-1782. [ANF-1968, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1576, WP] Postérité de Bernard (1865-1930).

D'argent à l'arbre terrassé de sinople au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

† **Vergèze d'Aubussargues et - du Mazel (de)** (Languedoc) : filiation 1431. Maintenu noble en 1668 sur preuves de 1544. Comparait à Nîmes, Mende et Villeneuve-de-Berg en 1789. [WNS, GAF n°34453]

D'azur (alias de sinople) au lévrier d'argent colleté de gueules (alias d'or) accompagné de quatre roses d'argent deux et deux.

(0) **Vergier de Kerhorlay (du)** (1995) (Bretagne (Vannes)) : Extraction féodale depuis Pierre du Vergier en 1400. Maintenu noble d'extraction le 15 avril 1669 par la chambre de réformation de la Noblesse à Rennes. (branche éteinte) Preuves pour les Pages de la Grande Ecurie en 1727. [ANF-1957, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1576, WP, ENFS n°23] La branche aînée subsiste peut-être en Angleterre. (branche cadette) Paul (1908-1995) d'où Irène (1942) et Elisabeth (1946). En extinction.

De gueules à deux bandes de vair.

† **Vergne de la Borde** (Berry) : comte romain en 1879. [WNS, GAF n°34461] Derniers du nom : Sylvain-Prosper-Arthur (1831-1920) d'où ROmée (1862-1948) etc. Porte les armes de la famille de La Vergne de Marginier en Limousin dont elle n'est pas issue car descendant de deux notaires royaux à Bourges.

† **Vergnette (d'Hardencourt) (de)** (Normandie) : filiation 1480. Maintenu noble en 1587 par arrêt de la Cour des Aides et en 1670. Preuves pour Saint-Cyr en 1752 et pour la Grande Ecurie en 1782. Comparait à Caen, Evreux et Etain en 1789. [WNS, GAF n°34468] Eteinte au XVIIIe siècle. Parfois confondue avec la famille Vergnette de Lamotte

► **Vergnette de Lamotte et Vergnette de La Motte (de)** (Rouergue, Marche, Paris et Bourgogne) : filiation suivie depuis 1570. Jean-Baptiste Vergnette (1670-1739), anobli par charge de subsébut du procureur général en la Chambre des Comptes de Bourgogne par LP. Du 27 octobre 1705, reçu à Dijon le 28 novembre 1705 ; il résigne sa charge en 1732 en faveur de son fils et obtint des lettres d'honneur le 26 mars 1733. Dispense du Marc d'Or de noblesse le 30 décembre 1787 (AR). [ANF-1968, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1577, WP, ENFS n°23] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'argent chargé de trois étoiles de gueules et accompagné de quatre étoiles d'or, trois en chef et une en pointe.

Vérité olim Vérité de Saint-Michel (Maine, Touraine) : comte romain en 1884. [WNS, GAF n°34478]
D'azur au chevron d'argent (alias d'or- ; au chef d'argent chargé d'un rameau de vigne de sinople.

Vernay (du), voir Perrot du Vernay

► **Verne (du) olim Duverne** (Nivernais) : Ancienne extraction 1440, maintenue noble le 19/29 juillet 1667 par d'Herbigny, intendant de Moulins et le 13 mai 1671/1676 par arrêt du conseil d'Etat. Preuves pour Saint-Cyr en 1746 et 1766, et pour les Ecoles Royales Militaires en 1772, 1777 et 1781. [CEA XV, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1577, WP, ENFS n°30] Postérité de Guy (1898-1976).

De sable à trois fasces d'argent.

< !!> **Verne** (Lyon, Île de France) : Antoine Verne (1728-1807), anobli par charge de secrétaire du Roi à la Cour des Aydes de Paris de 1760 à 1780 [V07, WP] Postérité de Michel (1861-1925). Deux représentants mâles.

D'argent à l'arbre arraché de sinople au chef chargé de trois étoiles d'argent.

† **Verneilh de Puyraseau (de)** (1946-2011) (Limousin) : chevalier de l'Empire le 14 août 1813, confirmé le 3 février 1815. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1578] Probablement éteinte avec Pierre (†1946) ; Marie (1904-1985) et Solange (19221-2011).

D'argent au croissant de gueules sommé de trois palmes de sinople réunies par la tige au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

< !!> **Vernejoul (de)** (Comté de Foix, Guyenne) : Extraction 1590, maintenue noble en 1758-1777. [ANF-1987, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1578, WP] Postérité d'Edgar (1860-1947).

De gueules à la fasce d'or au chef de sable chargé d'un écusson d'or à une branche de cinq feuilles de sinople.

† **Vernerey (de)** (Franche-Comté) : anobli en 1623. [V89, V07, NG01, PPC t.IV p. 1579] [Ce nom est également porté par la famille Magrin de Vernerey dit Monclar non noble.] Derniers du nom : Numa (1856-1904) d'où Henri-Numa-Marie-René (1891).

D'argent à l'aigle à deux têtes de sable chargé d'un écusson d'or à une branche de cinq feuilles de sinople.

† **Vernier de Byans** (1941-1974), (Vernier d'Usiers et de Séjourné) (Franche-Comté, Champagne) : filiation 1481, anobli en 1520. Preuves pour les Ecoles Royales

Militaires en 1782. Comparait à Dôle, Besançon et Salins en 1789. [WNS, GAF n°34524] (Byans) Derniers du nom : Charles-Stanislas (1846-1925) d'où Joseph (1878-1941) et Charlotte (1889-1974)

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux têtes d'aigle (alias : de lion) arrachées de sable (alias : d'argent) ou Ecartelé aux I et IV comme précédent ; aux II et III d'azur à trois colombes d'argent becquées de gueules deux et une.

† **Vernin d'Aigrepont** (1882-1891) (Bourbonnais) : anobli par charges de Président Trésorier de France à Moulins en 1726 puis 1754. Garde de la Marine en 1780. [WN, GAF n°34527] Derniers du nom : André-Achille (1761-1805) d'où Marie-Virginie (1797-1863), Victor (1799-1836), Achille-Pierre (1800-1880) (d'où Octavie (1821-1891)), Françoise-Zoé (1801-1864), Auguste (1805-1882).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du mesme ; aux II et III d'argent à la feuille d'aulne posée en barre.

► **Vernot de Jeux (de)** (Bourgogne) : Pierre-Philibert, co-seigneur de Jeux, officier de garde robe de Monsieur ; son fils Vivant (1675-1742), officier de Monsieur, frère unique du Roi. Sans principe de noblesse. [WNS, GAF n°34531]

D'or au chevron de gueules accompagné en chef de trois étoiles d'azur et en pointe d'une croisette de surmontée d'une étoile d'azur.

► **Vernou-Bonneuil (de) ou Vernou de Bonnœil (de)** (Poitou, Guadeloupe) : anobli par L.P. en 1482. Maintenu noble le 30 août 1667 par Barentin, intendant de Poitiers, le 29 mars 1715 et en 1774 par le Conseil Supérieur de La Martinique. Preuves pour les Écoles Royales Militaire le 23 octobre 1784, certificat de noblesse pour une sous-lieutenance le 7 janvier 1786. (branche éteinte en 1891) Marquis le 11 juillet et 22 août 1866. [ANF-1970, GAF n°34532, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1579, WP] Postérité d'Henri-Emmanuel-Gaston (1863-1953).

D'or au chevron de gueules accompagné de trois croissants d'azur, deux en chef et un en pointe alias d'azur au croissant d'argent.

† **Véron de Farincourt** (1904) (Franche-Comté, Champagne (Langres)) : anobli par Lettres de Charles Quint données à Bruxelles le 7 juin 1540. Confirmé noble 1722. Baron le 2 mars 1816 sans lettres patentes et titre non régularisé. [SS] Derniers du nom : Louis-Marie d'où Louis-Anatole (1823-1904).

D'azur à trois vérons d'argent émaillés de gueules.

► **Veron de La Combe (de)** (Velay) : filiation suivie depuis Jacques Veron vers 1490. Extraction 1527. Maintenu noble par sentence de Charles de Clermont, sénéchal du Velay le 19 février 1642. Maintenu noble d'ancienne extraction par arrêt du Conseil d'Etat du 6 mars 1779. Admission à l'Enfant Jésus le 7 juillet 1781 et à Saint-Cyr en 1767. (AR) Arrêt de maintenue de noblesse rendu par le bureau des Aides de Montpellier le 2 mars 1778. [ANF-1973, GAF n°34541, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1579, WP, ENFS n°22] Postérité de Thomas (1774-1845).

D'azur au cerf ailé, élané et volant d'or (ou d'azur à deux tours d'or, l'une à côté d'une fleur de lys d'argent, chargée à la pointe d'un filet de même posé en fasce.

Verot (de) (1945-2010) (Languedoc) : filiation XVI^e siècle. Désistement de noblesse après condamnation en 1668. Demande de maintenue en 1789. Comparait à Nîmes en 1789. [WNS, GAF n°34544]
D'azur à trois roues d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles du champ.

► **Vertamy (de)** (Auvergne) : filiation 1504. Maintenu noble en 1666 et 1698. Preuves pour Malte en 1780. Comparait à Riom en 1789. [WNS, GAF n°34563, SS, Diou] Le nom a été relevé par la famille de Brye (non noble). Cette famille ne s'est pas éteinte en 1915 mais est subsistante en Italie sous le nom seul « Vertamy ». Postérité d'Augusto de Vertamy (1879-1939) (branche de Vertamy de La Borie).
D'azur au chevron d'argent entravé dans trois ou deux fasces du même.

► **Verteuil (de)** (Poitou, Guyenne) : Extraction prouvée 1556, maintenue noble en 1668, 16 juillet 1697 et 13 juin 1715. [GAF n°34564, SS, NG01, PPC t.IV p. 1580, WP] Nombreuse postérité.
Ecartelé : au I d'argent à trois losanges de gueules en bande, au II d'argent à la fasce ondulée d'azur au chef de gueules chargé d'une étoile d'or, au III de gueules à la bande d'or accosté de deux cotices d'argent ; au IV d'azur au mouton d'argent.

► **Verthamon (de)** (Limousin, Guyenne) : Martial, anobli par charge de Président Trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Limoges, pourvu le 27 avril 1593 (serment en la chambre le 21 octobre et le 5 avril 1596 entre les mains du Chancelier) et succession du fils le 26 novembre 1623. Maintenu noble le 24 février 1715. (branche éteinte en 1738) : Baron de Masnoeuvres par L.P. d'août 1643, enregistrées au parlement le 23 et en la chambre des comptes les 27 mai 1644 et Marquis de Masnoeuvre par L.P. de décembre 1653, enregistrées le 15 juin 1657. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1765. [ANF-1965, WN, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1580, WP, ENFS N°7] Postérité d'Henri (1871-1963).
Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion passant d'or ; aux II et III de gueules plein.
Ecartelé : au I de gueules au lion léopardé d'or ; aux II et III points d'or équipolés à quatre d'azur ; au IV de gueules plein.

† **Vesc (de)** (1822-1864) (Dauphiné) : filiation depuis Hugonin de Vesc en 1180. Plusieurs conseillers au Parlement de Dauphiné. Preuves en 1786. [WN] Derniers du nom : Louis de Vesc-Salien (-1822) d'où Octavie (1785-1865) et Caroline (1787-1864). Le titre de marquis de Vesc-Lalo a été relevé par la famille de La Bruyère.
D'azur à trois pals d'argent au chef d'or.
(Espeluche) De gueules à trois tours d'argent, donjonnées, maçonnées, bretessées et contre-bretessées de sable.

< !!> **Vésian (de)** (olim : de Vézian) (Languedoc) : capitoul de Toulouse 1468-1472-1590, maintenue noble le 27 septembre 1669. [ANF-1937, GAF n°34572, SS,

V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1581, WP] Postérité de Marcel (1875-1950) d'où Bernard (1906-1985) d'où Sabine, Hubert (d'où Anne (1975)), Ghislain (1947-2017).

D'azur à la bande d'or accompagnée de deux croissants d'argent, un en chef et un en pointe.

† **Vésin (Rouergue)** : Jean-François (1761), chevalier de l'Empire par L.P. le 11 juillet 1810. Marie-François-Louis-Henri (1843-1880), confirmé par décret du président de la République du 25 septembre 1874. [WNS, GAF n°34573]

D'azur au chevron de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires accompagné en chef au 2^e point d'une foi au naturel accostée de deux gerbes de sinople et en pointe d'une maison de sable ouverte et ajourée d'or.

(0) **Veye (de)** (2017) et **Veye de Livry (de)** (Languedoc) : Anobli par charge de Président-Trésorier de France à Toulouse, mort en charge le 12 mai 1646. [GAF n°34589, SS, V89, NG01, TA, WP] (Veye) Derniers du nom : Gérard (1898-1985) d'où Marie-Thérèse (1923-2013) (d'où Robert (1953-1991), Hubert (1924-2018), Germaine, Philippe (1925-2017) (d'où Anne (1954), Odile (1956), Béatrice (1957) et Gérard (1959-1969)), Marie (1929-1986), Elisabeth (1932-2010), Geneviève, Claude. (Veye de Livry) N d'où Elisabeth. Une branche protestante semble subsister aux Pays-Bas sous le nom Swanenburg de Veye (autrefois de Veye de Burine).

D'azur à un cyprès d'or les racines surmontant un croissant de même accompagné en chef de deux étoiles d'or.

† **Veyny d'Arbouze (de) (-de Villemont, - de Fernoël et de Marcillac)** (olim : Veini) (1954-1980) (Auvergne, Bourbonnais) : Extraction, maintenue noble 1667, marquis de Villemont le 12 mai 1720. [WNS, SS, SS sup, GAF n°34597] Derniers du nom : Charles (1860-1954) d'où Marguerite (1893-1980), Gilberte (1895-1973), Antoine (1896), Jeanne (1898-1962), Claude (1899-1972) et Marie (1904-1973).

Ecartelé : aux I et IV d'or à un arbousier de sinople ; aux II et III de gueules à une colombe d'argent fondant en bande de haut en bas ; sur le tou : d'azur à trois molettes d'éperon d'or posées deux et en chef et l'autre en pointe et au bâton de gueules péri en bande.

► **Veyrac (de) (de La Valette de Chadron)** (Velay) : filiation depuis Antoine de Veyrac, baron de Paulhan en 1494. Maintenu noble par l'intendant de Montpellier le 10 mars 1700 (sur preuves de 1536). Preuves pour les pages de la Petite Ecurie le 12 février 1745. Admis aux Etats du Velay en 1764. Comparait à l'assemblée du Puy en Velay en 1789. [ANF-1960, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1582, WP, GAF n°34598]

De gueules à trois pals d'or.

Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois pals d'or ; aux II et III d'azur au chevron d'or accompagné d'un lion de même posé sous le chevron ; et un chef de gueules chargé de trois étoiles d'or rangées en fasce brochant sur le tout.

► **Veyre de Soras (de)** (Forez, Vivarais (Bouliou)) : Claude Veyre (-1785), co-seigneur de Soras, anobli par charge de Conseiller Secrétaire du roi trésorier en la chancellerie du Parlement de Pau 1745-1766. (SS indiquer au Parlement de Dombes ??) Acquisition du fief de Soras

en 1672. Comparant à Annonay en 1789. [ANF-1988, GAF n°34600, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1582, WP, ENFS n°27] Nombreuse postérité.
De gueules au château d'argent sommé de deux tours au chef de vair.

†**Veyrières du Laurens (de)** (-1986) (Limousin) : maintenue noble en 1667, déchargée noble en 1767, preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1785. [GAF n°34603] Derniers du nom : Félicien (1868) d'où Edmée (-1986).
D'argent à trois verres à pied de gueules à la branche de laurier de sinople, mise en abîme.

<!!>**Veyrines (de)** (Velay, Forez) : Extraction depuis Claude de Veyrines, père de Jean, présent au ban et à l'arrière ban le 20 août 1536. Maintenu noble le 23 septembre 1669 par Bazins de Bezons, intendant du Languedoc. Preuves pour Saint-Cyr en 1776. [ANF-1994, SS, V07, TA, PPC t.IV p. 1583, WP, GAF n°34603, ENFS n°43] Postérité de Melchior-Ferdinand (1885).
D'argent à la croix d'azur cantonnée de quatre merlettes de sable
D'or au griffon de gueules couronné du même.

►**Veyron la Croix** (Dauphiné) : Charles-François-Joseph (1766-1839) fait chevalier de l'Empire par LP du 2 mai 1811. [Voir Dioudonnat, GAF n°34604]
Parti au I, d'azur à la croix alésée d'argent soutenue d'une molette d'or ; au II de sable au dextrochère armé d'or mouvant de senestre et tenant une épée haute d'argent ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.

►**Vezeaux de Lavergne (de)** voir *Devezeaux de Lavergne et Rancogne*

†**Vézien de Montmartin (de)** (1919-1948) (Poitou) : anoblissement par lettres d'août 1644, confirmée noble le 23 décembre 1655, maintenue noble le 3 juillet 1700. [SS, SS sup] Derniers du nom : Léonce (1831-1919) d'où Lucie (1858-1934), Marie-Françoise (1859-1941) et Marguerite (1864-1948).
D'azur à trois flèches d'or enflammées d'argent posées en fasces l'une sur l'autre la première et la troisième contournées accompagnées en chef d'un coq d'or et en pointe d'une rose du même.

Vezeaux de Lavergne (de) : Philippe-Jean (1963) prétend se rattacher à la famille Levezou de Vézins... famille inconnue des nobiliaires.

Vezeaux (de), voir Levezou de Vezeaux (de)

Vezeaux (de), voir La Fontaine de Follin de Vezeaux

Vial d'Allais [Dioudonnat]

†**Vialar (de)** (1942-2001) (Languedoc (Gaillac)) : Jacques-Augustin (), baron héréditaire par L.P. le 30 août 1827, confirmé le 1^{er} septembre 1849 et 27 décembre 1879. [WNS, GAF n°34624, SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1582, Dioudonnat] Derniers du nom : Jacques (1874-1942) d'où Jacqueline dite Jacotte (1906-2001) et Pierre (1913-1937). Le nom a été relevé par la famille Chatelus en 1955.

Parti au I d'azur au portique d'argent ; au II de gueules au sautoir alésé d'or ; au chef d'or brochant sur le parti et chargé d'une guivre rampante de sable accostée de deux croix pattées du même.

<!!>**Violet de Montbel olim Viallet (de)** (Bresse, Savoie) : Cette famille tire sa noblesse de quatre charges successives de Sénateur au Sénat de Savoie dont trois de ses membres devinrent Président. Selon Révérend, elle reçut l'autorisation d'un titre impérial en 1812. Comte par L.P. du 18 janvier 1829 du Roi de Piémont (A.R.) [ANF-2004, WNS, GAF n°34628, SS, V89, NG01, TA, PPC t.IV p. 1584, WP, ENFS n°24] Postérité de Raoul (1826-1884).
D'azur au sautoir d'or accompagné en chef d'une étoile du même.

†**Vialètes d'Aignan** (-1943) et †**Vialètes de Mortarieu** (1940-1970) (Quercy, Guyenne) : Anoblissement par charge de Secrétaire du roi en 1592. Maintenu noble en 1716. (Aignan) confirmation de noblesse pour Etienne (1740) le 10 février 1816 suite à l'ordonnance du 3 octobre 1814. « Famille de Rouergue qui s'est livrée au commerce, demande une reconnaissance ». (Mortarieu) Pierre (1768), chevalier de l'Empire en 1808, baron de l'Empire le 19 janvier 1811, confirmé le 4 novembre 1815. [WNS, SS, SS sup, V89, NG01, PPC t.IV p. 1584, GAF n°34629] (Aignan) Etienne- Henri (1809) d'où Isabelle (1853-1943). (Mortarieu) : Georges (-1940) d'où Marguerite (1890-1970).
(Aignan) De gueules à la montagne d'argent (alias d'or) sur une terrasse de sinople accompagnée de deux violettes d'or, au chef d'argent chargé de trois emmanchés de gueules.
(Mortarieu) : Ecartelé aux I et IV d'or à quatre pals d'azur ; aux II et III de sable au cor frangé et enguiché d'or.

►**Viard** (Lorraine (Pont-à-Mousson)) : Louis-René (1748-1833), baron de l'Empire le 25 février 1813. [GAF n°34641, SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1584, WP] Postérité de Pierre (1874-1967).
Parti : au I, d'argent au lion de sable armé et lampassé d'or chargée sur l'épaule d'une croix potencée du même à la bordure engreslée de gueules chargée de 13 billettes d'argent ; au II, de gueules au chevron d'argent accompagné de 3 sphères d'or, 2 et 1.

►**Viaris de Lesegno (de)** (Piémont, France) : Extraction, originaire du Piémont où elle posséda le Marquisat de Ceva. Gaston-Fortunat, -Eusèbe-François-Marie-Benoît (1783), Baron de l'Empire par L.P. du 25 mars 1810. [ANF-1951, WNS, GAF n°34642, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1584, WP, BB/29/967] Nombreuse postérité.
Coupé : au I de sable au lion d'argent lampassé de gueules ; au II d'or à la guivre tortillée de sinople.

†**Viard (de)** (1872) (Poitou, Normandie, Bourgogne, Champagne) : filiation depuis Jean de Viard, écuyer du duc d'Orléans (1432). [WN, GAF n°34646] Derniers du nom : Amédée (1809-1868) d'où Charles (1840-1872).
D'or au phénix de sable posé sur un bûcher de gueules au chef d'azur chargé de trois coquilles d'argent.

†**Vibert de Massingy de La Pierre** (Savoie) : sénateur de Savoie, inféodé en 1676 des Baronnie de Saint-

Marcel et de Chorausonay. Marquis de La Pierre au XVIIIe siècle. [WN, GAF n°34655]

Ecartelé : aux I et IV d'argent à la fasce de sable chargée de trois coquilles d'or ; aux II et III de gueules à la colombe volante d'argent couronnée d'or.

< !!>**Vichet (de)** (Languedoc (Montpellier)) : anobli par charge de Trésorier Général de France au bureau des finances à Montpellier 1713 et 1747. Comparait à Montpellier en 1789. [ANF-1995, WNS, GAF n°34664, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1585, WP] Subsiste au moins Patrick (1960) et plusieurs représentantes féminines.

De gueules au lion d'or accompagné de trois grenades d'argent les tiges en haut, au chef d'azur chargé d'un cor de chasse d'argent.

†**Vichy (de)** (1930-1983) (Bourbonnais, Auvergne, Bourgogne) : Maintenu noble d'ancienne extraction en 1668 et en 1763 par arrêt. Honneurs de la Cour le 29 février 1788-1789. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1772. [WN, SS, SS sup, GAF n°34665] Derniers du nom Jean-Baptiste d'où Alice, Vincent-Gaston (1836-1878), Marie-Antoinette (1838-1906), Gabrielle Isabelle (1840-1908), Théodore-Louis (1841-1907), Antoine-Alexandre (1843-1909) et Amable-Emmanuel (1846-1897) d'où Jeanne-Louis-Madeleine (1877), Pierre-Emmanuel Gaston (1880) (d'où Madeleine (1912-1983)), Jean-Léon-Joseph (1885), Alfred-Renaud (1886) et Geneviève (1893-1980). Le nom a été repris par la famille Navet.

De vair plein alias Vairé d'argent et d'azur de quatre tires.

†**Vidal d'Argeville, d'Ezerville et d'Ormeville (de)** (Orléanais, Berry) : filiation depuis Jean de Vidal, seigneur de Fleury dont le fils Jean, écuyer, cité en 1482. Maintenu noble en 1599, 1667 et 1770. Preuves pour Saint-Cyr en 1736, les pages de la Grande Ecurie en 1732, les Ecoles Royales Militaires en 1772. Comparait à Etampes en 1789. [WNS, GAF n°34679] Famille éteinte au début du XIXe siècle.

D'azur à trois casques d'argent, fermés et panachés posés de front.

†**Vidal de Leris olim Vidal de Lery** (après 1912) (Provence, Picardie) : Anobli en novembre 1786 pour service militaire dans la Marine. Trois générations de chevaliers de Saint-Louis. Alphonse-Jean-Baptiste-Louis Vidal Delery, baron personnel le 7 mai 1828 à la suite de l'ordonnance du 8 août 1827. [WNS, GAF n°34676, SS, BB/29/976] Derniers du nom : Charles-Alphonse (1829-1888) d'où Antoine « Fernand » (1857-après 1912).

D'azur au phénix d'or sur son immortalité du même, fixant un soleil aussi d'or ouvant de l'angle dextre de l'écu, ledit écu surmonté de la devise : E cinere phenix e sanguine miles.

†**Vidal de Lirac (de)** (Comtat-Venaissin) : feudataires du Saint-Siège en 1789. [GAF n°34677, WNS, DC 2018] Derniers du nom : Maurice (1882-1976) d'où Germaine (1910-1993) et Henry (-1937). **Quid d'Odette- Henriette-Marcelle (1932-2018) ? 2 naissances en (1916-1940).**

D'or au rosier de sinople fleuri de trois roses de gueules

†**Vidal de Montferrier (du)** (1937-1951) (Languedoc) : Antoine du Vidal, écuyer, seigneur de la Terrade d'où

Jean, ép. en 1538 Jeanne de Corbière. Anobli par charge de conseiller-secrétaire du Roi en 1675, conseiller-maître en la Cour des Comptes de Montpellier. Maintenu noble de race en 1676. Syndic général de la noblesse du Languedoc. Marquis de Montferrier par L.P. de 1763. Comparait à Montpellier en 1789. Chevalier de l'Empire en 1808. [WNS, GAF n°34680] Derniers du nom : Edgar (1832-1894) d'où Abel (1861-1937), Lucie (1862-1951) et Henri (1864-1927).

D'or au sautoir échiqueté d'argent et de sable cantonné de quatre quintefeuilles de gueules

Ecartelé : aux I et IV comme ci-dessus (du Vidal) ; aux II et III d'or à trois fers à cheval de gueules (Montferrier).

†**Vidart (de)** (1875-1916) (Navarre, Béarn) : filiation depuis Pierre (1555-1603). Reconnu noble d'ancienne extraction en 1741. Comparait à Tartas et à Albret en 1789. Vicomte héréditaire par L.P. en 1829. [GAF n°34684] Derniers du nom : Jean-Louis (1791-1875) d'où Pauline (1827-1868) et Marie-Louise (1836-1916).

Ecartelé : aux I et IV de gueules au sanglier de sable passant devant un cyprès de sinople accompagné de huit croix de Saint-André d'or, trois, deux et trois ; au II de gueules à trois dards d'argent fûtés et empennés d'or l'un en pal et les autres passés en sautoir, les pointe en bas ; au III de gueules à trois dards rangés en pal d'or fûtés et empennés d'argent, les pointes basses.

†**Vidau (de)** (1902) (Corse) : Comte romain en 1803, reconnu noble par bref pontifical du 9 septembre 1814. Anobli et confirmé le 6 septembre 1828 par Charles X. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1585] Derniers du nom : Louis-Félix-Fredien (1810-1848) d'où Charles-Edouard-François-Hyppolite-Fernand (-après 1871), Emile-Louis-Félix-Fredien-Dominique (1834-1902) et Pauline-Félicité-Anne-Marie-Adelaïde (1842)

D'argent à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or et accompagnée en chef d'une tour de sable sommée d'un lion naissant de gueules, et en pointe d'un coeur enflammé du même.

†**Vidau du Dognon de Pomerait** (1926-après 1941) (Limousin, Angoumois) : Citation 1400, Extraction prouvée 1580, maintenue noble en 1667. Comparait à Limoges et Angoulême en 1789. [WNS, GAF n°34687, SS, V89, NG01, PPC IV p. 1586] Derniers du nom : Pierre-Paul (1826-1907) d'où Paul-Joseph (1854-1913) (d'où Rosa-Paul-Claire (citée en 1941) et Jean-Marie-Paul (1888)) et Louis-Edmond (1855-1914). Joseph-Ernest (1869-1926).

D'azur au lion d'or surmonté d'une trangle d'or accompagnée de trois fleurs de lys du même rangées en chef.

► **Viel de Lunas d'Espeuilles (de) et †Viel de Lunas d'Espeuilles de Caulaincourt de Vicence (de)** (1929-2004) (Languedoc, Nivernais) : Jean Viel, banquier à Montpellier, seigneur de Lunas en 1688, anobli par charge de conseiller secrétaire du roi en 1702. Une branche éteinte relève de Caulaincourt de Vicence par décret du 11 juillet 1897 après alliance de 1872. [WN, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1586, WP] Postérité d'Antoine (1922-1994).

De gueules à une enceinte fortifiée d'argent maçonnées de sable au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or.

†**Vielbans (de)** (Bas-Limousin (Brives)) : agrégée à la noblesse et reconnue noble en 1599 comme archer des Gardes. Gabriel-Etienne, anobli par charge de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie de France le 7 décembre 1725, puis secrétaire du Roi en la Cour des Aides de Montauban, le 15 septembre 1730. Jacques-Raymond, baron héréditaire le 13 mars 1820 pour une branche éteinte en 1847. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1586]

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une épée haute d'argent montée d'or au chef d'or chargé de deux grenades enflammées de gueules.

†**Vienne (de)** (Champagne): Antoine, anobli par lettres de 1594. La branche de la Thuillerie condamnée par défaut en 1669 puis maintenue en 1670 avec les autres branches. [SS, SS sup, NG01] Eteinte au XVIIIe siècle. La famille subsistante de ce nom n'est pas noble.

D'argent à l'aigle de sable.

►**Viénot de Vaublanc** (Bourgogne) : Charles Viénot (1659-1724), anobli par charge de Secrétaire du roi près la cour des comptes de Dole le 3 mars 1697, réception le 19 décembre 1698, Lettres d'Honneur le 9 février 1719. Admission aux Ecoles Royales Militaires les 2 octobre 1765 (La Flèche), 16 février 1768, 13 septembre 1770 et 1784. Maréchal de camp le 1^{er} mars 1780. Comparution pour l'ordre de la noblesse au bailliage de Dijon le 28 mars 1789. Baron de l'Empire 1809 (titre éteint en 1845). [ANF-1946, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1587, WP, ENFS n°44] Nombreuse postérité.

De gueules au lion passant d'or, au chef d'argent chargé d'un soleil de gueules, accosté de deux grappes de raisins de sable (alias de pourpre).

† ? **Viette de la Rivagerie** (2013) (Aunis) : anobli par fonction d'échevin de La Rochelle en 1600, maintenue noble 1700. Comparait à La Rochelle en 1789. [WNS, GAF n°34726, SS] Derniers du nom : Adolphe-Hyacinthe (1828-1881) d'où Gaston (1863-après 1925), Gabrielle (1869-1922), Roger. // Manuelle // Edgar (1898-1986) // Décès : Miguel-Émile-Noel-Gaston (1943-2013).

D'argent à six mauviettes de gueules embrochées d'une broche de sable.

►**Vigan (de)** (Normandie (Bernay), Etats-Unis) : filiation depuis Jean Vigan (1508-1509). Anobli par L.P. en décembre 1609, registrés en la Cour des Aides de Rouen le 12 novembre 1623. Maintenu de noblesse le 30 mars 1666 par de Marle à l'intendance d'Alençon. [ANF-1955, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1587, WP] Postérité de Joseph (1849-1925).

D'argent au chevron de sable accompagné de trois roses de gueules posées deux et une et de cinq mouchetures d'hermine les trois en chef mal ordonnées et les deux en pointe placées l'une au dessus, l'autre en dessous de la rose.

†**Vigen alias Vigent** (Périgord) : Jean-Pierre (-1811), Baron de l'Empire le 15 août 1810. [SS, NG01, PPC t.IV p. 1587, V07] Derniers du nom : Pascal (1799-1879) d'où Evariste (1823).

De sable à l'épée haute en pal d'argent.

►**Vigier de La Tour** : dans un article de Woelmont de Brumagne : "Vigier de la Tour, originaire de la Haute auvergne, filiation 1583. La branche subsistante, passée

en 1861 aux îles Seychelles, et de là à l'île Maurice, n'a pas de principe de noblesse" or on trouve également dans le Nouveau Nobiliaire de France : VIGIER, sgr de Saint-Benoît, de la Tour (de) (Quercy) : Famille maintenue noble lors de la recherche de noblesse par arrêt du conseil d'Etat le 12 mars 1674 et dans la généralité de Montauban par l'intendant Le Pelletier de la Houssaye le 10 juin 1698, par l'intendant Le Gendre le 22 juillet 1700. S'agit-il de la même famille ? Woelmont s'est-il trompé ? Une généalogie de cette famille figure dans le nobiliaire universel de Magny et est donc à prendre avec des pincettes. Cette famille est toujours représentée en 2017 à l'île Maurice.

►**Vigier (de)** (Périgord, Quercy, Poitou) : filiation depuis 1631 d'après Chérin. Maintenu noble en 1674, 1698 et 1700. Comparait à Cahors, Castres, Condom et en Poitou en 1789. (D'après Woelmont, une branche non noble subsistante à l'île Maurice). [WNS, GAF n°34753] (Vigier de La Tour, branche issue de François Blaise) postérité d'Henry (1912-1987).

De gueules à trois fleurs de lys d'or, deux et une, soutenues de trois fois d'argent.

†**Vigier** (1931) (Île de France) olim Félix-Vigier : autorisation d'ajouter le nom de Vigier par ordonnance de 1818. Aurait été créé comte héréditaire par L.p. de 1820 et Pair de France à vie en 1846 mais il n'existe pas trace de ces créations aux Archives du Sceau de France. [WNS] Dernier du nom : René (1859-1931).

†**Vignaud (du)** (olim : Jauldronneau) (Poitou) : maintenue noble le 13 mars 1599, le 25 avril 1669 et 12 juin 1699. [SS]

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

†**Vignaud de Villefort (du)** (Poitou, Limousin, Berry) : Extraction 1544, maintenue noble 1634-1637, 26 août 1666-1696. La branche du Vignaud des Vories éteinte en émigration mais le nom a été relevé par la famille Frichon non noble en 1878. [GAF n°34763, SS, V89, V07, NG01, PPC t.IV p. 1588, WP] Famille éteinte confusion de Valette avec une famille subsistante homonyme non noble. (changement de nom 1907-1913-1922). Postérité légitimée par le mariage de ses parents.

D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

►**Vigneral (de) (olim Estienne)** (Normandie) : Jean Estienne de Vigneral, contrôleur des aides et tailles d'Argentan, anobli par lettres en 1588. Autorisation de changer le nom d'Estienne en celui de Vigneral par lettres de 1593. Déchargé noble en 1605. Maintenu noble le 3 avril 1667. Comparait à Alençon et Argentan en 1789. [ANF-1969, WNS, GAF n°34777, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1588, WP] Postérité de Bernard (1874-1951).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or et en pointe d'une tête de léopard d'or.

< !!> **Vignes de Puylaroque (de)** (Quercy) : Ancienne extraction depuis Arnaud de Vignes en 1492. Maintenu noble en 1668. Marquis par L.P. en 1685. Comparait à Toulouse et Cahors en 1789. Un député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse en 1789. [WN, WNS, GAF

n°34786, SS, V89, V07, NG01, PPC t.IV p. 1588] Postérité de Louis-Avit (1921-1979) d'où Paul-Hyppolyte-Bernard et Laurent-Raymond-Etienne (d'où Lucie, Mathilde et Marie)). En extinction ?
D'or à la vache d'or clarinée d'azur paissant sur une terrasse de sinople.

<!!> **Vignet de Vendeuil (de)** (Savoie (Chablais)) : anobli par inféodation de la baronnie des Etoles en 1757, comte en 1818. Baron de Vignet par L.P. de Charles Félix, roi de Sardaigne du 22 octobre 1821. (Clérembault de Vendeuil éteint en 1832, relevé par décret du 17 avril 1869). [ANF-1980, SS, SS sup V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1589, WP, ENFS n°36] François-Marie-Louis (1914-1950) d'où Thierry d'où Caroline et Thierry.
D'argent à deux fasces de sable, chargées, la première de deux grappes de raisin d'or, la seconde d'une grappe de raisin de même.

► **Vignon** (Île de France) : Chevalier de l'Empire par L.P. du 21 décembre 1808. [ANF-1988 ou ANF-1998, NG01, SS sup, V07, TA, PPC t.IV p. 1589, WP, ENFS n°33] Famille exclue de l'ANF suite à l'évolution de la doctrine sur les Chevaliers d'Empire.
D'azur à la fasce cousue de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires et accompagnée en chef d'un vaisseau d'or et en pointe d'une balance aussi d'or.

► **Vigouroux d'Arviu (de)** (Rouergue (Rodez)) : Anobli en 1470, maintenue noble en 1668 et le 15 mai 1700. [ANF-1935, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1589, WP] Nombreuse postérité.
D'azur à la croix pattée d'or.

► **Viguerie (de)** (Languedoc) : Pierre de Viguerie, anobli par charge de capitoul de Toulouse 1537-1551, son fils capitoul en 1575, son petit-fils capitoul en 1582. Maintenu noble le 15 août 1669 par Bazin de Bezons et le 12 janvier 1702 par Lamoignon, intendant de Toulouse. Vote noble en 1789. [ANF-1977, GAF n°34817, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1590, WP, ENFS n°10] Les deux branches subsistantes descendent de Jean-Antoine-François (1736-1807).
Ecartelé : aux I et IV d'azur à une tour d'argent ; aux II et III de gueules à trois fasces d'or.

† **Viguiier (de Ségadènes) (de)** (1840-1884) (Languedoc) : capitouls de Toulouse aux XVe et XVIe siècles. Maintenu noble en 1671 et 1770. Comparait à Toulouse en 1789. [WNS, GAF n°34819] (Juzes) Derniers du nom : Louis-Alexandre (1759-1840) d'où Améline (1803-1884) et Louise (1812-1883).
D'or à trois bandes de gueules.

† **Vilagre de Viguier de Sainte-Vallière (de)** (1942) (Languedoc) : Jean-Sébastien de Vilagre, comparait en 1789 à Carcassonne. Dernier du nom : Alban d'où Joseph-Marie-Maurice (1857-1942). Famille Cuculet de Vilagre. Autorisé par jugement à ajouter à son nom de Vigueier de Sainte-Vallière par ordonnance du Roi le 23 décembre 1817.

► **Vilain XIII** (Flandres (Malines)) : vicomte par l'impératrice Marie-Thérèse en 1758, duc à Brevet par le roi de France le 3 août 1789. Comte de l'Empire français le 27 décembre 1811. Reconnaissance de noblesse et du titre de comte en 1816 en Belgique. [SS, WP] La plupart

des auteurs font la confusion entre les Gand Vilain, princes de Masmines et d'Isenghien (éteints) et les Vilain XIII créés vicomte par l'impératrice Marie-Thérèse, comtes de l'Empire par Napoléon (1811), encore représentés en Belgique. Ces deux familles n'ont aucun point commun.

► **Villaines (de)** (Berry, Bourbonnais (Moulins)) : Ancienne extraction 1434, maintenue noble en 1706, pages de la Petite Ecurie 1749-1756. [ANF-1965, GAF n°34834, WN, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1590, WP] Postérité d'Etienne (1851-1936).

Ecartelé : aux I et IV d'azur au lion passant d'or armé et lampassé de gueules ; aux II et III de gueules à neuf losanges d'or, posés trois, trois et trois.

► **Villard de Montlaur (de)** (Milan, Comtat-Venaissin, Provence, Languedoc) : Extraction féodale 1354. Maintenu noble en 1698 par Pierre Cardin Le Bret, intendant de Provence, sur preuves de 1354. Maintenu noble le 16 juin 1768 et le 17 novembre 1783. Marquis de Montlaur en octobre 1787, titre enregistré le 14 novembre 1787 au Parlement de Toulouse. [ANF-1938, SS, SS sup, WN, WNS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1591, WP, ENFS n°23] Nombreuse postérité.

D'azur au dextrochère armé d'argent mouvant de senestre et tenant une palme d'or.

Ecartelé : aux I et IV d'azur au dextrochère armé d'argent tenant une palme d'or (Villard) ; au II d'azur à deux fasces d'or accompagnées de six besans d'argent, trois en chef et trois en pointe ; au III d'or à la croix vidée de gueules, au chef d'azur chargé de sept fleurs de lys d'argent, rangées quatre et trois.

† **Villaret de Joyeuse** (1871-1943) : filiation depuis Jean-François (-1784), contrôleur receveur-général des domaines du Roi en la généralité d'Auch. [WN] Derniers du nom : Félix (1790) d'où Félix (1825-1868) (d'où Marie-Jules-Thomas-Yves (1855)) et Louis (1826-1871) d'où Marie-Antoinette (1869-1943). Prétendait se rattacher à la famille de Villaret d'ancienne chevalerie.

† **Villaret (de)** (Provence, Languedoc) : (du Guerdy) [WNS, GAF n°34838] (branche présente à Lauzerte puis Montesquieu) Derniers du nom : Etienne (1854-1931) d'où Juliette (1889-1971), Valentine (1890-1919), Madeleine-Marie-Antoinette (1891-1980). Le nom a été relevé par la famille Thouvenin suite à une alliance en 1913, par la famille Gilles-Deperrière suite à une alliance de 1911 et par la famille Mouton suite à une alliance de 1918. **Autre branche (à Sumène dans le Gard) issue d'Henri de Villaret (1710-1790), officier de cavalerie : Jean-François-Marie-Maurice d'où Jean-François-Félix-Raymond de Villaret (1901-1987) ?**

D'or à trois monts de gueules rangés en fasce et mouvant de la pointe de l'écu, sommés chacun d'une corneille de sable.

<!!> **Villars (de)** (Limousin (Albignac), Périgord) : Ancienne extraction, maintenue en 1667, 1698. [WNS, SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1592, WP] Jacques d'où Isabelle, Arnaud, Gilles, Laure (1948), Francis (1952), Antoine et Anne.

Ecartelé d'azur et d'argent au lion de sable brochant sur le tout.

(0)Villars (de) (1973) (Bourbonnais) : Extraction 1521, maintenue noble en 1667. Claude (1715) fit ses preuves pour la Petite-Ecurie en 1731 (seigneur de La Motte, de Mauvésinières et de Sallevart) [WNS, GAF n°34841, SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1592] Jean (1888-1973) d'où Anne-Marie, Marie-Josèphe (1930-2015) et Haude.
D'hermines au chef de gueules chargé d'un lion issant d'argent.

†**Villate d'Outrelmont** (1934) (Lorraine (Longwy)) : baron de l'Empire le 26 octobre 1808, comte héréditaire le 3 février 1819. [SS] Dernier du nom : Gaston (1856-1934)

Coupé : au I, d'azur à 3 tours d'argent rangées en fasce ; au II, de sinople à un cavalier passant portant cuirasse et casque le tout d'or monté sur un cheval d'argent pommelé de sable tenant de sa main dextre une épée d'argent et le bras gauche chargé d'un bouclier d'or portant en abisme un V de sable.

(0)Ville (de), Ville de Ferrières (de), †Ville de Ferrières de Quincy (de) et †Ville de Travernay (de) (Savoie) : Anobli 1567. (Quincy) Comte en 1845 et éteinte en 1970. (Travernay) éteinte en 1914 à l'ennemi. [ANF-1990, WN, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1592, WP] Derniers du nom (Ferrières) : Charles-Eugène (1861) d'où Henry (1890) et Léon-Horace-François-Marie (1894-1975) d'où Claude d'où Brigitte et Chantal.

D'azur à la tour d'argent accompagnée de trois étoiles d'or, une en chef et deux en flanc.

†**Villebois-Mareuil (de)** (1917-1976) (Périgord, Anjou, Île de France) : Extraction depuis François de Villebois en 1489. (branche aînée) reconnu noble de race en 1678. (branche cadette) Déchargé du droits de franc fief en 1660, condamné par défaut en 1668, maintenue noble en 1678. Admission aux Ecoles Royales Militaires en 1766. Comparait en Anjou en 1789. Baron de l'Empire le 19 juillet 1811. [WNS, GAF n°34874, SS] Derniers du nom : Georges (1847-1900) d'où Simone (1882-1976). Son cousin Godefroy (1858-1917) d'où Marie-Cécile (1888).
D'azur au château d'argent surmonté d'un arbre d'or accompagné en chef à dextre d'une mouche aussi d'or et à senestre d'une hure de sanglier d'argent.

►**Villedieu de Torcy** (Bourgogne) : Jean (1691-1768), anobli par charge de Conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France au Parlement de Dijon le 16 juin 1730, reçu le 6 juillet suivant, mort en charge le 19 décembre 1768 **dont le père fut également conseiller et mourut revêtu après 38 ans de charge**. Dispensé du Marc d'Or le 24 avril 1785. Autorisation du port du titre de comte en Russie le 17 mai 1801 pour deux branches émigrés dans ce pays. [ANF-1955, SS, SS sup, WN, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1593, WP] Nombreuse postérité.

D'azur à deux pals d'or au chef d'hermine.

<!!>**Villedon et Villedon de Naide (de)** (Poitou) : Ancienne extraction 1398, maintenue noble le 19 août 1667 et les 28 février et 9 mars 1715 (A.R.) [ANF-2010, SS, NG01, V07, WP, Diouonnat] Postérité d'Emile-Marc-Marcel (1912-1994).

D'argent à trois fasces ondées de gueules

►**Villèle (de)** (Languedoc (Castelnaudary), Île Bourbon) : anobli par charge de Secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse 1633-1674, maintenue noble le 8 juillet 1700. Comte le 19 septembre 1822, pair de France héréditaire le 4 janvier 1828 avec rang de baron sans institution de majorat. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires. [ANF-1944, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1594, WP]
Parti émanché d'or et d'azur.

►**Villèle (de)** (Catalogne, Comtat-Venaissin) : [PPC t.IV p. 1595] A ne pas confondre avec une autre famille du même nom reçue à l'ANF en 1949.

De gueules à la tour d'or maçonnée de sable, ouverte d'argent à la herse de sable, donjonnée de deux tourelles du même à côté l'une de l'autre

►**Villelongue (de)** (Champagne (Rehthel), Picardie) : Extraction 1533, maintenue noble 1667 et 29 décembre 1670, preuves pour les Ecoles Royales Militaires 1756-1764-1770-1781-1782, Page de la Petite Ecurie 1748, preuves pour Saint-Cyr 1764-1775-1784.[ANF-1988, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1595, WP] Postérité d'Albert-Julien (1836-1903).

Ecartelé : aux I et IV d'argent au loup passant de sable ; aux II et III d'azur à une gerbe d'or.

►**Villelume (de) et Villelume de Sombreuil (de)** (Auvergne, Limousin) : Extraction féodale 1334, maintenue noble le 4 novembre 1667 par d'Aguesseau, intendant de la généralité de Limoges. Honneurs de la cour 1756-1768. Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénchaussée du Limousin (AR). Relève le nom de Sombreuil par Lettres de Louis XVIII du 14 novembre 1800 puis régularisées par ordonnance le 14 novembre 1814. [ANF-1933 (pour les deux branches), SS, WN, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1596, WP, NNF] Postérité.

D'azur à dix besants d'argent, 4, 3, 2 et 1.

(Sombreuil) : Ecartelé : aux I et IV de gueules à un dextrochère d'or sortant d'un nuage du même et tenant un badelaire d'argent ; aux II et III d'azur à dix besants d'argent, 4, 3, 2 et 1.

►**Villemandy de la Mesnière (de)** (Charente) : bourgeois de La Rochefoucault, marchands de la RPR. Non nobles.

►**Villeneuve (de), Villeneuve-Bargemon (de), - Esclapon, - Trans, - et - Flayosc** (Provence) : Extraction féodale 1204, marquis de Trans en 1505, marquis de Flayosc en 1678, Honneurs de la cour 1767-1770-1784-1788, preuves pour Saint-Cyr 1710-1716. Nombreuses branches dont une naturelle pour la branche de Flayosc. [ANF-1942 (Branches de Bargemon et d'Esclapon), GAF n°34929, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1597, WP] « L'ancienneté de la maison de Villeneuve, le nombre de ses branches, ses alliances illustres, l'étendue de ses possessions la placent entre celles de la haute noblesse du royaume. » (Beaujon)

De gueules fretté de six lances d'or accompagné de douze écussons.

►**Villeneuve (de)** (Languedoc) : Extraction féodale 1183. Maintenu noble à l'intendance du Languedoc par Bazin de Bezons le 24 décembre 1668 et à l'intendance de Montauban par Le Gendre le 22 avril 1700. Honneurs

de la cour le 12 août 1767 et le 18 janvier 1781, 1786. Preuves pour Saint-Cyr le 13 août 1734, aux Pages de la Petite Ecurie le 17 avril 1784. Preuves pour une sous-lieutenance le 1^{er} décembre 1781. [ANF-1976, GAF n°34928, WN, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1597, WP, ENFS °40] Postérité de Louis (1875-1952). *De gueules à l'épée d'argent nue et à l'antique, montée d'or et posée en bande, la pointe en bas.*

†**Villepreux (de)** (1996) (Normandie, Guyenne, Agenais) : confirmé noble en 1631. Comparait à Bordeaux en 1789. [WNS, GAF n°34935] Derniers du nom : Bernard-Louis d'où Louise (1860-1924) et Joseph (1862-1907) d'où Martin-Marie-Joseph (1894-1913) et Jérôme-Marie-Raymond (1903-1996).

Parti au I : de gueules à trois bourdons de pèlerin d'or posés en pal, rangés en fasce, surmontés de trois coquillages d'argent ; au II : d'argent à un arbre de sinople, accompagné en pointe d'une tête de More de sable tortillée d'argent.

†**Villereau (de)** (1891-1937) (Normandie, Perche) : filiation prouvée depuis Guillaume de Villereau, écuyer en 1334. Maintenu noble en 1667. Reconnu noble en 1743. Page de la Grande Ecurie en 1765. Honneurs de la Cour en 1781. (Autre branche) preuves pour Saint-Cyr en 1712. Comparait à Belesme, Montargis, ALENÇON, orléans, Villeneuve-le-Roi en 1789. [WNS, GAF n°34941] (Saint-Hilaire) Derniers du nom : Louis-Charles de Villereau (1817-1884) d'où Gaston-Charles (1855-1858) et Blanche-Mathilde de Villereau (1859-1937) // Théodore-François-Louis (1806-1860) d'où Louis-Ernest (1831-1842), Marie-Laurence (1832-1833), Laurence (1836-1885) et Hippolyte-Théodore (1837-1891) d'où Georges-Louis-Théodore (1861-après 1871), Albert-Félix-Hippolyte (1864-1864) et Marie-Mathilde-Eulalie (1872).

De sable au lion d'argent couronné d'or accompagné de cinq fleurs de lys du mesme mises en orle.

†**Villers La Faye (de)** (1937) (Bourgogne) : filiation suivie depuis Jacques, écuyer en 1395. Page de la Petite Ecurie en 1723 et 1756, Page de la Grande Ecurie en 1786. Honneurs de la Cour en 1786. Comparait à Autun en 1789. [WNS, GAF n°34949] Raoul (1843-1936) d'où (1) postérité naturel : Raoul de Villerslafaye (1869-1914) d'où Anne-Marie-Solange (1902-1992), x et Solange (1907-2001)), (2) Nicole (1892-1909) et René-Jean-Marie-Magdeleine-Simon (1896-1903).

D'or à la fasce de gueule.

►**Villers (de Grignoncourt) (de/von)** (alias Graf und Marquis von Villers) (Bourgogne, Lorraine et Allemagne) : Extraction féodale 1126, preuves pour les cadets gentilshommes 1745 (A.R.). Comte de Grignoncourt en 1627 pour une branche éteinte. [ANF-2001, GAF n°34950, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1599, WP]

De gueules à trois étoiles d'argent posée en bande, côtoyée de deux cotices du même.

†**Villers au Tertre (de)** (Flandres et Artois) : Extraction féodale 1396, maintenue noble 1677, lettres de chevalerie en 1600-1632, preuves pour les écoles militaires 1778, admis aux Etats d'Artois 1747, Marquis de Wavrin-Villers en 1767 pour une branche éteinte en 1815. Une branche belge reconnue comte par le Roi des Belges le 30

juillet 1859. [ANF-1956, GAF n°34951, SS, V89, NG01, V07, TA]

D'azur à l'écusson d'argent accolé de neuf billettes du même posées en orle.

Villespassans de Faure voir Fauré (de)

►**Villetard de Laguérie (de) et †Villetard de Prunières (de)** (Bourgogne, Bretagne) : Edme-Pierre-Alexandre (1699-1770), anobli par charge de conseiller Secrétaire du roi en la chancellerie près la Cour des Comptes, Aides et Finances de Dôle en 1755 puis office transféré à la chancellerie près le parlement de Rouen le 12 octobre 1756. Vote noble en 1789 à Auxerre. Comte de l'Empire le 26 avril 1808. [ANF-1963 (Laguérie), GAF n°34956, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1599, WP, ENFS n°29] (Prunières) Derniers du nom : Pierre (1874-1958) d'où Claude (1913-1933) et Aline (1927-1948). (Laguérie) Postérité de Georges (1859-1911).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de sinople.

Villette (de) (Normandie) : Georges-Pierre de Villette (†1782) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi près le parlement de Rouen en 1777. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS, ADF 15]

D'azur au chevron d'or au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

†**Villiers de Hesloup (de)** (1934-1953) (Normandie (Argentan)) : Ancienne extraction 1474, maintenue noble 1523-1610, 22 juin 1667 et 1670. [SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1600] Derniers du nom René-Léon (1808) d'où Paul (1832-1893) (d'où Edith (1868-1953), René-Louis-Raoul (1869-1934), Bathilde (1870-1938) et Alice-Louise-Marie-Calixte (1879-1943)), Georges (1841-1892) (d'où André (1871-1892) et Marc (1848-1913)).

D'hermine à deux lances de sable posées en chevron brochant sur le tout.

►**Villiers de La Noue (de)** (Champagne (Jouarre)) : Anobli en 1661, lettres de relief de dérogeance en 1737. Vicomte le 22 octobre 1825 et L.P. du 16 décembre 1826. [GAF n°34999, SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1600, WP] Postérité d'Henri (1854-1930).

D'azur à trois serres de griffon d'or

†**Villiers du Terrage ou Villiers-Terrage (de)** (1987-2004) (Champagne, Île de France, Bretagne) : filiation depuis Marc de Villiers (1671-1762), avocat en Parlement, secrétaire de l'intendant de Bourbonnais, ép. vers 1710 Jeanne-Claire Barbotin, anobli par charge de secrétaire du Roi en 1732. Son fils Jacques-Etienne, conseiller au Châtelet de Paris (26 février 1740 à 1752), premier commis aux Finances puis conseiller secrétaire du Roi le 11 février 1763. Chevalier de l'Empire le 21 décembre 1808. (Titre éteint en 1879) vicomte héréditaire le 26 février 1825. [ANF-1940, GAF n°35000, SS, SS sup, V89, V07, TA, PPC t.IV p. 1601] Derniers du nom : Jean-Maurice-Marie-Marc (1891-1942) d'où Jeanne-Marie-Ruth-Dorothee-Eglandtine (1921-2004) et René-Louis-Jean-Etienne (1924-1987).

De gueules à trois serres de griffon d'or.

► **Villoutreys (de) et Villoutreys de Brignac (de)** (Limousin, Anjou), ancienne extraction 1495, maintenue noble le 26 avril 1695. Page de la Petite Ecurie en 1755. [ANF-1946 (Brignac), V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1601, WP]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même et en pointe d'une rose aussi d'argent.

► **Vimal du Monteil et Vimal-Teyras alias Vimal de Teyras** (Auvergne, Velay) : anobli le 16 décembre 1815. [SS, SS sup, V89, NG01, TA, PPC t.IV p. 1602, WP]

D'or à une croisette d'argent au cerf cantonné et couché au naturel sur une terrasse de sable.

► **Vimal, Vimal de Saint Pal et Vimal des Murs** (Auvergne), même famille que la précédente : anobli par charge de Secrétaire du roi près de la Cour des Comptes de MontPELLIER 1762-1783. La branche Vimal du Bouchet est de noblesse inachevée. [ANF-2000, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1602, WP]

D'argent au sanglier de sable passant sur une terrasse de sinople.

† **Vimeur de Rochambeau (de)** (1868) (Vendomois) Extraction féodale, Honneurs de la Cour 1748, le 19 mars 1778 et le 20 mai 1779. Pair de France à vie le 11 septembre 1835. [SS, WN, GAF n°35013] Dernier du nom : Philippe-Auguste-Doantien (1787-1868). Le nom a été relevé par la famille Lacroix suite à une adoption en 1862.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon d'argent.

► **Vimont (de)** (Normandie) : Extraction 1545, maintenue noble en 1666. [WNS, GAF n°35015, V89, NG01, PPC t.IV p. 1603, WP]

D'or au bouc saillant de sable.

† **Vincens d'Agoult (de)** (1909) (Provence (Aix)) : filiation prouvée depuis Raymond co-seigneur de Rogues en 1399. Substitué en 1489 aux noms et armes de la Maison d'Agoult. Syndic de la noblesse de Provence en 1746. Honneurs de la Cour en 1770 [WN, GAF n°35022, SS] Dernier du nom : Louis-Charles-Marie Fouquet (1844-1909).

D'or au loup ravissant d'azur armé, vilainé et lampassé de gueules, colleté d'argent.

► **Vincens (de Mauléon) de Causans (de)** (Comtat Venaissin, Principauté d'Orange, Provence) : Extraction féodale 1378, marquis par L.P. de Guillaume de Nassau, prince d'Orange le 28 août 1667, vérifiées au parlement de Grenoble le 16 mars 1679. Maintenu noble 1701, Honneurs de la cour en 1768, 1772, le 20 février 1780, 13 janvier 1782 et 18 février 1787. Un député de la noblesse d'Orange en 1789. Pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827, baron-pair par L.P. des 10 juin 1828 et 15 avril 1829. [ANF-1946, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1604, WP, ENFS n°9] Postérité d'Henry (1880-1965).

Écartelé : aux I et IV d'or au lion de sable armé, lampassé et couronné de gueules, à la bordure d'azur chargée de quatre étoiles d'or et de quatre croissants d'argent alternant ; aux II et III de gueules à l'aigle couronnée d'or, membrée et becquée d'azur.

† **Vincent (olim Vincent de Fésigny)** (1907-1925) (Savoie) : anobli en 1556 et 1565. [WNS, GAF n°35036] Derniers du nom : Hector-Marie (1848-1907) d'où Charles (1878-1901) et Gabrielle (1880-1925).

D'argent à l'arbre de sinople à trois fruits d'or.

† **Vincent de Panette (de)** (1872-1933) (Dombes, Lyonnais) : Echevin de Lyon, cité comme noble en 1530. Maintenu noble en 1668, Conseillers et Maîtres des Requêtes au Parlement des Dombes aux XVIIe et XVIIIe siècles. Preuves devant Chérin en 1786. Député de la noblesse en 1789. [WN, GAF n°35039] Derniers du nom : Jean-François-Alphonse (1816-1872) d'où Marie-Jeanne-Gabrielle-Isabelle (1852-1869) et Marie-Charlotte-Gabrielle-Mélanie (1852-1933).

D'azur au foudre ailé d'or.

► **Vincent de Vaugelas et Vincent de Saint-Bonnet** (Lyonnais) : anobli par charge de Secrétaire du roi en la chancellerie de Colmar le 12 avril 1761- mort en charge en 1769. (branche de Marniolas éteinte) Chevalier de l'Empire le 5 octobre 1808 et comte le 19 décembre 1810. [SS, V89, NG01, TA, PPC t.IV p. 1605, WP]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un soleil d'or accosté de deux raisins du même et en pointe d'une tour couronnée d'or.

† **Vincent d'Hantecourt** (1912-1952) (Picardie) : Extraction (depuis Jean Vincent, vivant en 1413), maintenue noble le 6 novembre 1717. [WN, SS, SS sup] Derniers du nom : Henri-Charles-Aloph (1823-1883) d'où Yvonnet (1845-1897) (d'où Marie-Agnès (1875-1952), André (1888-1912) et Yvonne) et Aimée-Marie (1847-1878).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois licornes saillantes d'argent les deux du chef affrontées.

† **Vinols (de) et Vinols de Montfleury (de)** (1988) (Forez, Velay) : Ancienne extraction depuis Jean de Vinols, maître d'hôtel de Jean, duc de Bourbonnais en 1485. Maintenu de noblesse à l'intendance de Lyon par DuGgué le 3 avril 1667. Convocation pour l'ordre de la noblesse, sénéchaussée du Puy en Velay en 1789. [ANF-1978, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1605, WP, ENFS n°39] Raymond (1854-1921) d'où (1) Gabrielle (1885-1906) et (2) Françoise (1905-1945) et Régis (1906-1988) (qui adopta Hubert de Jouvenel).

D'or à un cep de vigne de sinople, au chef de gueules chargé de trois coquilles d'or.

† **Vins (de) (du Masnègre)** (1916) (Périgord) : Maintenu noble 1666-1698. Preuves pour les écoles militaires. Une autre branche dite de Fonbat, eut des L.P. de réhabilitation de noblesse le 6 décembre 1718. [WN, SS] Derniers du nom : Louis (1818-1863) d'où Ferdinand (1845-1916).

D'or à l'arbre de sinople terrassé du même à deux sangliers de sable posés sur la terrasse affrontés et regardant le fût de l'arbre.

► **Vion de Gaillon (de)** (Bourgogne, Île de France) : Ancienne extraction depuis Pierre de Vion, écuyer, chevalier, seigneur de La Barre en 1478. Maintenu noble par Bernard de Marle, intendant de Normandie, par arrêt du Conseil le 11 juin 1667 sur titres de 1488, dans la généralité de Paris le 29 novembre 1700 (élection d'Etampes), le 1^{er} février 1688 par arrêt du Conseil et le

11 avril 1699 (Election de Monfort), le 14 novembre 1668 par arrêt du Conseil et le 17 février 1707 (Election de Paris), le 23 novembre 1703 (Election de Mantes). Preuves pour Saint-Cyr le 10 mai 1702 et en 1703. Preuves pour les cheveu-légers le 30 avril 1749. Comparution dans l'ordre de la noblesse de Meudon le 5 mars 1789. [ANF-1949, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1605, WP, ENFS n°38] Deux branches issues d'Anne Charles de Vion (1783-1858). Postérité de Jean-François (1909-1973) et de Raymond (1917-2014).
De gueules à trois aigles d'argent becquées et membrées d'argent.

†**Vios du Guay (de) et Vios-Lasserre (de)** (Gascogne) : comparait à Tartas en 1789. [WNS, GAF n°35065] (Gay) Derniers du nom : Henri-Joseph (1815) d'où Marie (1858-1926). Quel principe de noblesse ?
D'or à l'ours passant de sable.

► **Vipart (de)** (Normandie) : maintenue en 1669 en Normandie suite à un arrêt de la Cour des aides de Rouen en 1602. Subsiste à la Guadeloupe. [NNF] [Inédit]
D'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

► **Virieu (de)** (Dauphiné) : Extraction féodale 1394, maintenue noble en 1667, Honneurs de la cour le 18 octobre 1753-1763-1765-1766-1774-1780, 12 avril 1781. Un député de la noblesse aux Etats Généraux en 1789. [ANF-1935, ANF-1947, WN, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1606, WP]
De gueules à trois vives d'argent.

► **Virieu-Beauvoir (de)** (Dauphiné) : ancienne extraction 1460. Baron le 26 janvier 1811 [ANF-1935, SS, V07]
Ecartelé : aux I et IV d'azur à trois vives d'or ; aux II et III contre-écartelé d'or et de gueules.

Le point de jonction des deux branches dont la parenté n'est pas mise en doute n'a pu être formellement établie et que la légitimité de la branche de Virieu-Beauvoir fut sérieusement contestée par d'Hozier en 1752 et par Chérin en 1779.

► **Viry (de) (olim de Sallenove)** (Savoie) : Extraction féodale depuis Vullielme, seigneur de Sallenove en 1160. Honneurs de la cour 1773. Comte par L.P. du duc de Savoie le 12 mars 1598. Comte de l'Empire par L.P. du 26 avril 1808. [SS, V89, NG01, TA, PPC t.IV p. 1607, WP, ENFS n°27] Postérité de François (1896-1991).
Palé d'argent et d'azur à la bande de gueules brochant sur le tout.

†**Visdelou de Bonamour (de) (1905) et †Visdelou de la Villeheart** (1907) (Bretagne (Saint-Brieuc)) : Extraction féodale, (Bonamour) maintenue noble le 31 décembre 1669. (Villeheart) maintenue noble en 1669.[WN, SS] (Bonamour) Derniers du nom : Gaston-Marie (1848-1905) d'où Ignace (1881) et Henri-Marie-Ferdinand (1883-1885) ; (Villeheart) Derniers du nom : Victor (1823-1878) d'où Inès, Paul (-1905), Victor (1878), Jean-Pierre et Yvonne.
D'argent à trois têtes de loup de sable arrachées et lampassées de gueules.

†**Visien (de)** (Franche-Comté, Champagne, Antilles) : filiation XVe siècle. ? Issue de Joseph (1660-1722), conseiller du Roi, receveur général des poudres et salpêtres de France, trésorier général des armées d'Italie

et du Dauphiné père de Joseph-Augustin (1708-1764), président trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Paris. [WNS, GAF n°35095] Derniers du nom Louis-Edmond-Edouard (1836-1878) d'où Octavie (1866-après 1900) et Ferdinand-Emile (1867-après 1900). **Quel principe de noblesse ?**
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une rose du mesme.

†**Vissaguet (de)** (Auvergne (Riom)) : Charles, anobli par charge de Président trésorier de France à Riom pourvu le 20 février 1689 (reçu le 9 mars 1689), son fils Claude (1706-avant 1770), pourvu le 10 mai 1730 et son petit-fils Antoine-Joseph Premier président du bureau des finances de la généralité de Riom en décembre 1766. [SS] Cette branche s'est éteinte en 1885. Une autre branche non noble issue de notaire royaux a subsisté jusqu'en (1943-2007).
D'argent à la fasce de gueules accompagnée en chef de trois étoiles du même et en pointe d'une levrette de sable

†**Vischer de Celles (de)** [WN] Derniers du nom Philippe (1779-1841) d'où Pulchérie (1811-1888) et Antonine (1812-1856). ==> noblesse belge

†**Vissec de La Tude (de)** (Languedoc) : filiation depuis Pierre de Vissec, seigneur de La Tude en 1229. Prouvée depuis 1456 devant d'Hozier et Chérin. (branche aînée) Maintenu noble en 1658. Preuves pour la Petite Ecurie en 1787. Comparait à Béziers et Montpellier, Saint-Lô, Sedan Carignan en 1789. [WN, GAF n°35102, Dioudonnat] Derniers du nom : Alexis-Anne (1783-1841) d'où Isabelle (1824-1902) et Marie-Louise-Glossinde. le nom a été relevé par la famille Delpon (non noble) devenue Delpon de Vissec : Par décret signé par le Président de la République Française, en date du 10 juillet 1874, la dame de Laurès, Françoise Joséphine, veuve de Monsieur Fulcrand Félix Édouard Delpon est autorisée à ajouter à son nom celui de Vissec et à s'appeler à l'avenir de Laurès veuve Delpon de Vissec. Le tribunal civil de Lodève, en date du 13 janvier 1888, confirme cette décision.
Ecartelé d'argent et de sable alias Ecartelé aux I et IV échiqueté d'or et de gueules de seize pièces ; aux II et III contre-écartelé d'or et de gueules sur le tout écartelé d'argent et de sable.

Vitrac (de), voir Vandières de Vitrac (de)

► **Vitton de Peyruis (de)** (Provence, Bretagne) : Anobli par charge de Secrétaire du roi 1750. Comte Romain le 28 août 1835.[SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1608, WP] Secrétaire du Roi non daté selon Magny ou 1750 en Provence. **Principe de noblesse douteux.**
Gironné de seize pièces d'hermines et d'azur chaque giron d'azur chargé d'une couronne d'or ; à l'écu en abîme sur le tout d'azur au chevron d'or accompagné de cinq losanges d'or trois et deux.

► **Vittu de Kerraoul (de)** (Artois, Bretagne) : Anobli par charge de Secrétaire du roi près le parlement de Bretagne en 1730, reconnu noble en Bretagne en 1743 et par arrêt du 11 avril 1774.[SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1608, WP]

D'azur à deux massues de sable en sautoir accompagnées en chef d'un croissant de gueules et en flancs et en pointe de trois quintefeuilles du même.

Vivans (de) (Vivant)[WN]

Vivie de Régie (de) (Guyenne, Sarlandais) : Citée 1363 et 1501, filiation 1623, convoqué à l'arrière ban de la noblesse le 10 juin 1703, 10 juillet et 19 juillet 1706. Plusieurs qualifications « écuyer » et plusieurs officiers. Un garde du corps gentilhomme, admis en 1785, brevet de lieutenant de cavalerie le 1^{er} avril 1788. [Nobiliaire de Guienne et de Gascogne, Dioudonnat, WNS, GAF n°35136] Nombreuse postérité.

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois grenades au naturel, ouvertes de gueules, tigées et feuillées de sinople, les deux du chef confrontées.

†**Vivien de Chateaubrun** (1975) : Issue de Jean-Baptiste (1686-1775), auteur dramatique. Éteinte en Angleterre avec le décès du dernier marquis Victor (né en Russie en 1896 †1975 à Chelsea).

†**Vivier de la Chaussée** (1988) (Bourbonnais (Saint-Georges-sur-La-Prée), Berry (Bourges)) : François-Benoît (1754-1830), anobli par L.P. le 28 juin 1822. [WNS, GAF n°35143, SS] Derniers du nom : Georges (1860-1918) d'où Jean (1891), Guy (1892-1946) et Maxime-Jean-Jules-Edouard (1897-1988).

D'azur à trois poissons d'argent rangés en fasce l'un au-dessus de l'autre ; au chef d'or chargé de deux roses de gueules.

†**Vivier-Deslandes** (1917-1932) (Touraine, Île de France) : Auguste-Emile (1832-1917), baron héréditaire le 15 septembre 1862, sur réversion d'un titre de baron du 21 février 1814, créé en faveur de Paul Deslandes. [WNS, GAF n°35144, SS] Derniers du nom : Emile (1832-1917) d'où Marguerite (1864-1932) et Madeleine (1866-1929). *D'azur à trois tiges de lys au naturel surmonté d'une taupe de sinople au 2^e point du chef.*

►**Vivier de Fay-Solignac (du)** (Dauphiné) : Philippe du Vivier, seigneur du Molard, anobli par charge de secrétaire du Roi en la chambre des comptes de Grenoble 1666, président en 1668, (substituée à la maison de Fay-Solignac en 1748 à la suite d'une alliance). Admission au chapitre noble de Montigny le 27 avril 1780. [ANF-1956, WN, SS, V89, NG01, V07, TA, WP, ENFS n°10] Postérité de Philippe (1870-1929).

Ecartelé : au I de sable à trois fasces ondées d'argent ; au chef de gueules chargé d'un cerf passant d'or (du Vivier) ; au II de gueules à la cotice d'argent accompagnée de six besants d'or posés en pal (Boissac) ; au III de gueules à la bande d'or chargée d'une fouine courante d'azur (Fay de Veauve) ; au IV d'azur semé de felurdelys d'or (Solignac).

►**Viville (de)** (olim : Viville) (Lorraine) : Claude-Philippe Viville (1770-1841), secrétaire général de la préfecture de Moselle, anobli par lettres le 30 mars 1816. [ANF-1996, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1609, WP] Postérité de Michel (1907-1978).

D'azur à une foi au naturel, tenant une touffe de lys de jardin d'argent.

►**Voguë (de)** olim d'Alès alias d'Allex (Vivarais) : Une première famille portant ce nom d'extraction féodale 1256 s'est éteinte en 1326. Extraction féodale. Maintenu noble le 15 janvier 1671. Admis aux États de Languedoc. Baron de Voguë par L.P. de 1713. Honneurs de la cour 1763-1770-1771-1777 sous le titre de Marquis. Un député de la noblesse du Vivarais en 1789. (branche cadette) pair de France héréditaire, confirmé baron-pair héréditaire par ordonnance royale du 24 mai 1824, (rameau cadet) pair de France héréditaire le 5 novembre 1827, confirmé baron-pair le 22 juillet 1829. [ANF-1937, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1609, WP]

D'azur, au coq d'or, le bec ouvert barbé et crêté de gueules.

†**Vogt d'Hunolstein** (1952-1971) (Pays de Trèves, Lorraine) : Filiation de 1245, Preuves de 1337, fixée en Lorraine en 1580, Honneurs de la Cour en 1771, 1773, 1785, 1786. Vote en 1789 aux bailliages de Montivilliers, Amiens, Thionville, Metz et Villers-la-Montagne. Pair héréditaire le 5 mars 1819, baron pair héréditaire le 26 mai 1820, puis comte pair héréditaire le 4 août 1829 par accroissement du majorat. [ANF-1935, V07, WNS, SS, SS sup, ENFS n°7] Éteinte en France avec Félix (1861-1952) et sa fille Anne-Marie (1896-1971) mais subsistant en Allemagne.

D'or à 2 fasces de gueules accompagnées de 2 billettes de même 5, 4 et 3

►**Voïnesson et Voïnesson (de)** (Lorraine) : Gentilhomme de Laveline en 1476. Déclaré exempt de toutes tailles, subsides, impositions et droit de mainmorte par arrêt du conseil des finances du 4 septembre 1739. (branche cadette) comparait à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Remiremont en 1789. [PPC t.IV p. 1610, ENFS vol 33 p.222] *De gueules à deux épées d'argent emmanchées d'or, passées en sautoir, sur un râteau d'argent mis en pal, pendant vers la pointe, le tout lié d'un cordon d'or ; au chef cousu d'azur chargé d'une levrette passante d'argent*

†**Voïssins de Lavernière (de)** (1957-2006) (olim : Devoïssins-Lavernière) (Languedoc (Lavaur)) : charge inachevée de Président Trésorier de France au bureau des finances de Toulouse au XVIII^e siècle. Jean-Marius (1744-1820), anobli par L.P. du 31 mars 1817. [SEC, SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1611] Derniers du nom : Marcel (1871-1941) d'où Guy (1904-1957) et Elisabeth (1906-2006).

D'azur au chevron de gueules accompagné de trois losanges du même au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

†**Vougnny de Boquestant (de)** (1907-1915) (Île de France) : filiation depuis Louis (1575-1644), médecin ordinaire de la ville de Montfort l'Amaury. Anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1703. (Boquestant) : baron de l'Empire par L.P. en 1810 et confirmé héréditaire en 1818-1819. (Folleny) Conseiller-Secrétaire du Roi et Maître des Requêtes au XVIII^e siècle. Comparait à Paris en 1789. [WN, GAF n°35213] Derniers du nom : Hippolyte (1791-1865) d'où Louise-Marie (1831-1915). (Folleny) Anatole-Gabriel (1821) d'où Paul-Emile-Louis (1841-1907).

D'azur à l'agneau pascal d'or ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'azur.

<!!>**Voyer d'Argenson (de) et Voyer de Paulmy d'Argenson (de)** olim Voes (Touraine, Poitou) : Ancienne extraction depuis Philippon Voyer, écuyer, seigneur de Paulmy en 1374, anobli en février 1375. Vicomte de La Roche de gennes en 1569. Maintenu noble en 1668. Comte d'Argenson par L.P. du 25 janvier 1654, marquis d'Argenson par L.P. de janvier 1700. Magistrat au Grand Conseil le 28 décembre 1738. Certificat de noblesse de Louis-Pierre d'Hozier le 27 septembre 1742. Honneurs de la Cour avec dispense de preuves en 1744-1750-1753. Preuves pour Saint-Lazare en 1757. Lieutenant-Général des Armées du Roi le 5 novembre 1758. Comparution dans l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Châtellerauld le 10 mars 1789. Baron de l'Empire par L.P. du 25 mars 1810. [ANF-1937, SS, V89, NG01, V07, TA, WP, ENFS n°34] Postérité de Marc (1836-1897) // Jean-Denis (1952) d'où Pierre-Henri (1979) (d'où Eleanor) et François-Louis (1983).

Ecartelé : aux I et IV d'azur à deux léopards couronnés d'or ; aux II et III d'argent à la fasce de sable ; sur le tout : de gueules au lion ailé d'or tenant une épée et un livre ouvert d'argent.

► **Vuillefroy de Silly et Vuillefroy-Cassini (de)** (Soissonais, Artois, Bretagne) : François-Charles (1751-1839), anobli par L.P. du 4 novembre 1815 (A.R.). Ajoute Cassini par décret du 26 avril 1865. [ANF-2013, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t.IV p. 1612, WP, ENFS n°42] Nombreuse postérité.

D'azur à deux chiens (alias levrettes) affrontés d'argent.

<!!>**Vuillet alias Vulliet** (Savoie) : filiation 1494. (branche de Lagnieu) anoblie en 1570, éteinte à la fin du XVIIIe siècle. (autre branche) anobli par L.P. de 1621, Marquis d'Yennes par L.P. de 1680 et 1699, éteinte en 1830. (Branche subsistante, seigneur de Fontanette) Jean-Louis, anobli par L.P. le 13 août 1633. [WNS, GAF n°35242, SS, V89, NG01, PPC t.IV p. 1612, WP] Gérard d'où Geraldine ; Guy d'où François, Bruno (d'où Tanguy, Nolwenn, Guilhem, Alix) et Genviève. (Lagnieu) *D'argent au chevron de sable accompagné en pointe d'une tête d'ours du mesme.*

Coupé : au I d'or au lévrier naissant d'azur accolé d'argent, bordé, cloué et bouclé de sable ; au II de gueules plein.

► **Vulliod (de)** (Savoie) : d'après une source, nous trouvons trois générations successives de procureur au Sénat de Savoie : Pierre (1647) puis Claude-François (1671) et enfin Jean-François (1721-1801). Fait démenti par les recherches de Laurent Périllat qui confirme qu'il n'y a aucun membre du Sénat au nom de Vulliod...En revanche : *1/II existe un dossier d'une famille noble Vulliod dans le supplément manuscrit de l'Armorial conservé aux archives départementales de la Hte Savoie (sous la cote 4312361). *2/II existait un secrétaire ducal (fonction automatiquement anoblissante) à la fin du XV^e siècle, du nom de Vulliod (cf archives d'État de Turin), mais j'ignore s'il y a eu descendance...Il me semble, en tout cas, acquis qu'il n'y avait pas de famille noble du nom de Vulliod en Savoie au dernier siècle de l'Ancien Régime. Woelmont indique Baron de l'Empire en 1813 (?). Absente de Révérend et de Tulard. Fernand-Louis (1839-1911) fut fait baron par le Roi Humberto d'Italie par décret du 10 mars 1892 et L.P.

enregistrées par le consulta heraldica le 24 avril 1892. [WNS, Diou-1994] Noblesse étrangère.

► **Vulpian (de)** (Dauphiné, Bretagne) : Joseph de Vulpian, procureur au Parlement de Dauphiné, anobli à la fin du XVIII^e siècle mourut s.p. laissant entre autres un frère Gaspard, auteur de la branche subsistante. Sans principe de noblesse. [WNS, GAF n°35248]

D'azur au dextrochère armé mouvant d'une nuée du flanc dextre, tenant une épée haute enfilant une couronne, le tout d'argent ; au chef du mesme, chargé d'un renard passant de sable.

<!!> **Vyau de Baudreuil, de Fontenay et †Vyau de Lagarde** (Nivernais, Franche-Comté) Jean-François Vyau de Lagarde, conseiller secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1785. Demande une confirmation de noblesse sous la Restauration sans suite. [WNS, GAF n°35255] (Vyau de Baudreuil) Postérité de Charles (1876).

D'azur à une porte de ville ouverte, flanquée de deux tours d'argent et supportant une 3^{ème} tour du mesme maçonnée de sable, celle-ci sommée d'un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules tenant de la dextre une demi-pique d'or, armée de sable et huppée de gueules.

W

†**Wacrenier de Rilly** (Flandres) : filiation 1580. (branche 1) Pierre (1701-1743), Conseiller-Secrétaire du Roi à Douai – postérité éteinte en 1840. (branche 2) Jean-Baptiste Wacrenier, sieur de La Thioffais, secrétaire du Roi honoraire et vétéran en la Chancellerie du Parlement de Flandres / contrôleur en la Chancellerie de Tournay décédé en charge le 17 novembre 1697. Comparait à Lille et Bailleul en 1789. [WNS, GAF n°35258] Postérité éteinte

D'hermine au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.

► **Waddington** (Picardie) : aurait été anobli en 1415. Fixée en France au début du XIX^e siècle : William, négociant et banquier à Londres qui vint s'installer en France pour y fonder une industrie cotonnière à Saint-Rémy-sur-Avre (Eure-et-Loire), et obtint avec son fils Thomas des Lettres de Grande Naturalisation pour services rendus à l'industrie en 1816. [WNS, GAF n°35259] Quel principe de noblesse ?

D'argent à la fasce de sable chargé d'un lion léopardé d'or ; accompagné de trois fleurs de lys d'azur deux en chef et une en pointe.

Wailly (de), voir Warnier de Wailly

► **Walckenaer** (Hollande, Île-de-France) : baron le 21 octobre 1823, confirmé 1890. [ANF-1996, GAF n°35276, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1614, WP] *Coupé : au I d'azur au globe terrestre d'argent ; au II de gueules au vaisseau d'argent sur une mer de sinople.*

► **Waldner de Freundstein (de)** (Alsace) : Extraction féodale 1235. Honneurs de la Cour les 12 mars et 19 avril 1755, et en 1769. Comte par Lettres en juin 1748. Reconnu baron du Saint-Empire en France par Lettres du

6 août 1773, confirmé 1907. [ANF-1935, GAF n°35270, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1614, WP] Postérité de Ferdinand-Adalbert (1823-1857). *D'argent emmanché de sable de trois pointes chacune surmontée d'une merlette de gueules.*

► **Walewski et Colonna-Walewski** (France) : Fils naturel de Napoléon, Alexandre-Joseph (1810-1868), comte de l'Empire le 1er mai 1812 d'où Charles-Rodolphe (1848-1916), mort sans postérité. Un autre fils Alexandre-Antoine Walewski (1844-1898) reconnu et adopté, d'où postérité Colonna-Walewski. Contrairement à ce que l'on pense (et lit) souvent, le titre de "comte" n'a pas été transmis à Alexandre Colonna-Walewski. En effet, si Napoléon Bonaparte a bien créé comte son fils naturel Alexandre Walewski le 15 juin 1812, ce dernier a adopté son propre fils naturel Alexandre Colonna-Walewski peu avant sa mort en 1868. Or, à cette époque, s'appliquait le second décret du 1er mars 1808 : « 35. Le titre qu'il nous aura plu d'attacher à chaque majorat, sera affecté exclusivement à celui en faveur duquel la création aura eu lieu, et passera à sa descendance légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. 36. Toutefois aucun de nos sujets, revêtu d'un titre, ne pourra adopter un enfant mâle, suivant les règles déterminées par le Code Napoléon, ou transmettre le titre qui lui sera accordé ou échu, à un enfant adopté avant qu'il soit revêtu de ce titre, si ce n'est avec notre autorisation énoncée dans nos lettres patentes délivrées à cet effet. Celui qui voudra obtenir ladite autorisation, se pourvoira devant notre cousin le prince archichancelier, qui prendra à cet égard nos ordres. » Faute d'avoir obtenu cette autorisation, le titre n'a pas été transmis. [WNS, GAF n°35272] *Coupé : au I : parti : a) des comtes militaires ; b) de sable à une demi-figure d'enfant tenant de chaque main un rameau de laurier et soutenue d'une écharpe nouée, le tout d'or ; au II de gueules à la colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, surmonté d'une étoile d'argent. (1812)*

(0)**Wall (de)** (après 1980) (Irlande, Bourgogne) : Extraction féodale 1171. Honneurs de la cour 1751-1752, 15 mai 1784 et 9 mai 1787. Comte le 11 décembre 1829. [WN, GAF n°35273, SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1615, WP] Derniers du nom : Marie-Patrice-Joseph-Georges (1856) d'où Emmanuel (1881-1902), Blanche, Robert (1890), Jehan (1896) et Charles-Edward, fiancé avec Mlle Marcelle Rouquette de Venelles. *D'argent à la croix alésée de sable chargée de cinq lions d'or.*

► **Walsh Serrant (de)** (Irlande, Anjou, Bretagne) : Extraction féodale 1174, Honneurs de la Cour 1770-1771-1774-1785-1786, comte en 1741 par Lettres de Jacques III Stuart, le Prétendant. Maintenu noble le 15 août 1754. Comte de Serrant par le Roi de France en 1755, secrétaire du Roi en 1740 et 1751, comtes de l'Empire le 2 septembre 1810. Comte héréditaire le 9 avril 1831, confirmé le 2 mars 1847. [ANF-1936, GAF n°35276, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1615, WP] Nombreuse postérité. *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois fers de lance ou phéons de sable les pointes en haut.*

► **Wangen de Géroldseck (de) et – aux Vosges** (Alsace) : Ancienne extraction, baron du Saint-Empire par Lettres du 3 mai 1678, confirmation du titre de

Baron du Saint-Empire par Lettres de Louis XV du 6 août 1773. [SS sup, SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1615, WP] *Ecartelé : aux I et IV, de gueules au lion d'argent couronné d'or, celui du I contourné ; aux II et III, d'argent semé de billettes d'azur au lion de gueules, couronné d'or brochant sur le tout, celui du III contourné.*

► **Warengien (de) et Warengien de Flory (de)** (Flandres) : Philippe de Warengien (1666-1736), anobli par charge de Conseiller Secrétaire du roi en la Chancellerie près le parlement de Flandre le 13 juin 1733, mort en charge le 27 avril 1736. Son fils Louis-Joseph (1698-1761), conseiller le 21 juillet 1736 avec Lettres d'Honneur du 31 août 1756. Membre de la noblesse des Etats de la Flandre Wallonne et du Hainaut. Preuves devant Chérin pour le service en 1783. Comparution dans l'ordre de la noblesse dans les bailliages de Douai et d'Orchies en 1789. Louis-Joseph-Marie (1741-1824), Chevalier de l'Empire par L.P. du 16 octobre 1810 puis baron de l'Empire par L.P. du 25 février 1813. Titre de baron de Warengien, confirmé par décret impérial du 18 août 1860 et Lettres du 27 novembre 1864. Acquisition de la seigneurie de Flory en 1719. [ANF-1934, GAF n°35285, SS, SS sup, V89, V07, TA, PPC t. IV p. 1616, WP, ENFS n°35] Postérité de Louis-Philippe-François (1771-1843). *D'or à trois léopards passants de sable l'un sur l'autre.*

► **Waresquiel (de)** (Flandres (Lille)) : anobli en 1643 par Philippe IV, roi d'Espagne, confirmé en France le 26 octobre 1728. Secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Tournai 1681 (9 décembre 1682)-1715. Comte de Metzgaland en 1687. Admis aux Etats de Flandre en 1777. Comte romain en 1905. [SS, V89, NG01, TA, PPC t. IV p. 1617, WP, ENFS n°9] Postérité de Berckmans (1884-1922). *D'argent au chevron de sable.*

† **Warluzel (de)** (Artois) : Lettres de chevalerie en 1583, éteinte en 1676. [WNS, GAF n°35294] Confusion de Woelmont avec la famille Palisot de Warluzel. *De sinople à la fasce d'argent, à une bande de sept losanges de gueules brochant sur le tout.*

► **Warnier de Wailly et †Warnier de Wailly de Wandonne** (1969) (Picardie) : Josse (1682-1747), anobli par charge Secrétaire du roi en la chancellerie d'Artois le 16 juillet 1745, mort en charge le 31 décembre 1747. [ANF-1935, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1617, WP] La branche qui avait relevé le nom de Wandonne par décret du 12 août 1850 est éteinte. Derniers du nom (Wandonne) : Joseph (1889-1969). *D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'un lion du même.*

► **Waroquier (de)** (Rouergue) : agrégé à la noblesse par charge de Président Trésorier de France à Paris en 1636. Confirmé noble par L.P. en mai 1647. Preuves pour l'ordre de Saint-Michel le 7 juillet 1668. Maintenu noble le 26 mars 1697 par Sanson, intendant de Montauban, et en 1706. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires en 1765-1771, pour Saint-Cyr en 1761, pour les écuyers du Roi en 1781 (sur titres de 1693). (relève Puel-Parlan par décret du 18 mars 1843 suite à une alliance de 1806). [ANF-1955, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p.

1618, WP, ENFS n°10] Postérité de Jean-Baptiste-Frédéric-Henri-Auguste-Gédéon (1807-1883).
D'azur à la main dextre appaumée d'argent posée en pal.

► **Warren (de) et Warren - Le Peletier de Rosambo (de)** (Angleterre, Irlande, Lorraine, Blésois) : Ancienne extraction, naturalisé lorrain le 25 décembre 1712, reconnue noble le 31 juillet 1726 par Léopold, duc de Lorraine. Preuves pour les cadets-gentilshommes du duc Stanislas le 12 décembre 1745, maintenue nobles d'ancienne extraction le 4 décembre 1771 et en 1777. Certificat de noblesse du 19 mars 1783 et 23 mai 1783 établi par Chérin. (titre éteint) Duc pontifical par bref du 27 juin 1900. [ANF-1937, GAF n°35299, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1618, WP, ENFS n°28]
Echiqueté d'or et d'azur de sept tires au franc quartier de gueules chargé d'un lion rampant d'argent.

► **Warsberg (von)** (Lorraine) : extraction féodale 1312. Subsistante en Autriche.
De sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or

► **Wartelle et Wartelle d'Herlincourt** (Artois) : Anobli par charge de conseiller au conseil d'Artois le 17 décembre 1747, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 24 avril 1794. (branche aînée) Baron de l'Empire et d'Herlincourt par Lettres le 9 octobre 1813, confirmé par Lettres du 13 janvier 1816. [ANF-1949, GAF n°35300, WN, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1619, WP]
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

† **Wasservas (de)** (Artois, Flandres) : Reconnue noble en France en 1697, preuves pour le collège Mazarin en 1721, Admis aux Etats d'Artois en 1763, Chevalier de l'Empire le 29 août 1810. Le nom a été repris par la famille Anthouard de Vraincourt après une alliance en 1847. [SS] Eteinte au XIXe siècle.
D'azur à trois aiguères d'or à l'antique posées deux et une.

†? **Watrin** (Lorraine) : Claude-Blaise, père de Claude, lieutenant général du bailliage d'Étain, anobli par lettres du duc de Lorraine le 27 janvier 1723. [WNS, GAF n°35312, SS] Subsistance à prouver.
De gueules au chevron d'argent accompagné de trois fleurs de lys du mesme.

► **Watteville (de)** (Suisse, Franche-Comté) : filiation prouvée depuis Gérard vers 1410. Noblesse étrangère. Albert (1787), baron de l'Empire le 23 juillet 1810. Postérité inconnue. [WNS, GAF n°35314]
De gueules à trois demi-vols d'argent, deux et un.

Wattier alias Watier (Flandres, Cambrésis) : filiation 1649. Oierre-François Wattier, Conseiller-Secrétaire du Roi en 1739. Comparait à Cambrai en 1789. [WNS, GAF n°35315]
De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles à six rais du mesme et en pointe d'un croissant d'argent.

† **Wattringue** (1916-1964) (Artois, Picardie) : Bernard-François-Norbert et Victor-Alexandre-Edouard anobli le 10 décembre 1817 et par L.P. le 14 mai 1818 suite à

l'ordonnance du 6 avril 1818. [WNS, GAF n°35316, SS] Derniers du nom : Edouard (1794) d'où Gustave, Alix et Jules (1830-1916) (d'où Edgar-Henri-Jules (1879), Louis-Djelma-Laurent-Auguste (1882-1915), Marie-Jeanne-Alix-Odetta (1883-1913) et Alix-Léontine-Anna-Louise-Juliette (1885-1964).
De gueules à la croix patriarcale d'argent au chef d'or chargé d'une clé d'azur.

† **Waubert d'Herchu (de) et ►Waubert de Puiseau (de)** (Picardie, Île de France, Normandie Hollande) : Joseph-François (1699-1765), anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi, mort en charge le 15 mai 1765. Reconnu noble en Hollande en 1816. [SS] (Waubert de Puiseau) subsistante en Allemagne. Postérité de Jacques-Frédéric (1894).
D'azur à la herse d'or (et à deux épis d'orge du mesme passés en double sautoire brochant sur le tout

► **Wavrechin (de)** (Flandres (Douai)) : cité 1592, anobli par charge de conseiller au parlement de Flandres à Douai en 1725. [ANF-1948, GAF n°35320, SS, V89, V07, TA, PPC t. IV p. 1620, WP] Nombreuse postérité issue de Gontran (1875-1947).
De sable à trois lions d'or armés et lampassés de gueules.

► **Wazières (de)** (olim : de Fourmestraux) (Artois, Picardie, Flandres) : anobli par L.P. le 3 novembre 1623, Chevalier en 1642, Comte de Roncq en 1768, [CEA XIX, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1620, WP] Nombreuse postérité d'Arthur (1856-1931).
Ecartelé : aux I et IV d'or à l'aigle bicéphale de gueules ; aux II et III d'or à l'ours de sable rampant contre un bâton écoté de gueules.

† **Welles de La Valette** (1892-1945) (Etats-Unis, Île de France) : naturalisé français en 1863, adopté en 1863. Créé Marquis héréditaire sur la dévolution de son père adoptif le 23 juin 1863. [SS] Derniers du nom : Samuel d'où Napoléon (1870-1892), Henriette (1864-1943), Marie (1865-1943) et Aimée (1866-1945).
D'or au cœur de gueules au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du mesme.

► **Wendel (de)** (Lorraine) : Jean-Martin Wendel fut anobli par lettres du 17 février 1727 par le duc de Lorraine. Secrétaire du Roi auprès du Parlement de Metz le 10 octobre 1730. Comparait à Longwy, Thionville, Longuyon et Villers-la-Montagne en 1789. [ANF-1936, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1621, WP] Postérité d'Henri (1913-1982).
De gueules à 3 marteaux d'or emmanchés du mesme liés d'azur les 2 du chef passés en sautoir, le 3^e brochant en pal et renversé à un tube de canon aussi d'or mis en fasce à la pointe de l'écu ledit écu bordé d'argent.

<!!> **Werbier d'Antigneul (de)** (Artois) : Anobli par charge de Secrétaire du roi le 3 mai 1749 et Lettres d'Honneur le 10 janvier 1770. Comparant à Arras en 1789. [ANF-1975, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1621, WP] Postérité de Guy (1889-1945).
D'azur à trois nénuphars d'argent tigés et feuillés d'or.

† **Werbrouck (de)** (1940-1992) (Anvers) : anobli par lettres en 1779 et chevalier de l'Empire le 5 août 1809. [SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1621] Edmond (1835-

1902) d'où Henri (1875-1940) (d'où Yolnade (1909-1992)).

De gueules au lion d'or armé et lampassé d'azur.

†**Whyte d'Albyville** (1928) (Irlande (Limerick), Bretagne (Saint-Malo)) : Lettres de naturalité en 1713, reconnue noble en France en 1718, maintenue noble en 1788. Éteinte après 1925.[SS] Dernier du nom : Louis d'où Louis (1847), Louis-Gabriel (1850-1928) et Hélène (1853-1920).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules boutonnées d'or, tigées et feuillées de sinople.

►**Wicquet de Rodelinghem (du)** (Hainaut, Boulonnais) : maintenue noble le 1^{er} septembre 1517 et 21 septembre 1697. Un député de la noblesse du Bourbonnais en 1680. Preuves pour Saint-Cyr en 1741-1763 pour la branche de Lenclous et en 1724-1764 pour celle de Saint-Martin. [SS, JO, NNF] (30 porteurs du nom en 2018).

De sinople au chevron d'argent accompagné de trois rustres de même

►**Widerspach-Thor (de)** (Bavière, Alsace) : Ancienne extraction, baron du Saint-Empire en 1773, reconnu en France en 1787. [SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1622, WP] Postérité de Fernand (1874-1963).

D'argent à deux cornes de bouquetin adossés de sable et de gueules mouvant d'un tertre d'azur.

†**Widranges (de)** (1924) (Lorraine) : Ancienne extraction 1430, lettres de naturalité du 10 juin 1723, maintenue noble en 1777. [GAF n°35347, SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1622]

D'azur à 3 cygnes d'argent becqués et membrés d'or.

†**Wignacourt (de)** (1945-2006) (Picardie, Champagne) : extraction féodale, maintenue noble le 9 février 1668. [SS, WN] Derniers du nom : Etienne (1876-1945) d'où Eliane (1917-2006).

D'argent à trois fleurdelys au pied nourri de gueules posées deux et un.

†**Wignier et Wignier d'Avesnes** (1987) (Ponthieu, Picardie) : Charles François Joseph Wignier d'Avesnes (1750), écuyer, Sgr d'Avesnes, avocat, conseiller-rapporteur du point d'honneur au tribunal de nos seigneurs les Maréchaux de France **anobli par charge en 1786**. [SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1622] Derniers du nom : Charles (1886-1975) d'où Henri-Ghislain (1914-1987) et Marie-Eliane (1916-1987).

D'azur à trois molettes d'argent.

►**Willecot de Rincquesen (de)** (Boulonnais, Lorraine) : Extraction depuis Antoine, homme d'armes d'une compagnie d'ordonnance du Roi en 1528. Maintenue noble le 29 mai 1658, les 20 mai et 3 octobre 1662, le 15 avril 1670, le 4 janvier 1698 par Begon, intendant de Picardie et d'Artois (AR) et en novembre 1716. [ANF-1951, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1622, WP] Nombreuse postérité.

D'azur à trois fasces ondées d'or.

†**Wimpffen (de)** (1912-1933) (Souabe, Alsace) : extraction féodale, baron du Saint-Empire en 1363, confirmée noble par L.P. de l'Empereur en 1656. Un député de la noblesse de Caen aux Etats Généraux de

1789. (Titre éteint) baron de l'Empire le 23 décembre 1810. [GAF n°35357, SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1623] *De gueules à un bélier d'argent sur une montagne de sinople tenant dans ses pattes une croix de Lorraine d'or.*

►**Witasse (de) et Witasse-Thézy (de)** (Picardie) : Extraction 1548. Maintenue noble le 27 avril 1665 et le 4 décembre 1700 par Bignon, intendant d'Amiens. Preuves pour les Ecoles Royales Militaires le 14 avril 1762 (AR), pour les pages de la Grande Ecurie en 1786, pour Saint-Cyr en 1741-1760-1766, les cheval-légers de la Garde en 1753 et 1759. [ANF-1933 (Witasse-Thézy), GAF n°35357, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1623, WP, ENFS n°23] Nombreuse postérité issue de deux branches séparées au XVII^e siècle.

D'azur à trois bandes d'or.

►**Wolbocq-Châtillon (de) olim Wolbocq (de)** (Gueldres, Soissonnais) : Extraction 1573 (lettres de naturalisation), maintenue noble le 16 juillet 667. [ANF-1992, GAF n°35368, SS, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1624, WP] (Châtillon) postérité d'Henry (1899-1945).

De gueules à la fasce d'or.

YZ

†**Ycart de Pontaud** (Comté de Foix) : extraction, maintenue noble le 21 novembre 1703 et 26 décembre 1715. [SS] Derniers du nom : Hippolyte (1823-1868) d'où Victorine (1861) et Léonie (-1886).

D'azur au lion d'or tenant entre ses pattes une lance du même en pal.

†**Yon de Jonage** (1888-1923) (Lyonnais) : Filiation 1580, échevin de Lyon en 1629 et 1739, conseiller secrétaire du Roi en 1687. Comparait à Lyon et à Vienne en 1789. dernière du nom Claudine (1856-1923). Changement de nom le 12 juillet 1892 en faveur de son mari (Calvet-Regniat) en substitution du sien. [WNS, GAF n°35385]

D'azur à la montagne d'argent chargée de trois pensées au naturel, deux et une ; à la bordure engrêlée de gueules.

†**Yrenne de Lalanne (d')** (1920) (Comminges) : extraction prouvée 1551, maintenue noble 1669 et le 16 mai 1699 à l'intendance de Montauban. Assiste à l'assemblée de la noblesse du Comminges en 1789 à Muret. [WNS, GAF n°35387, SS] Louis (1838-1920) d'où Germaine (1867-1897).

Ecartelé : au I de gueules à une cloche d'argent ; au II d'azur au lion rampant d'or lampassé et armé de sable ; au III d'azur à quatre besants d'or ; au IV de sinople à trois fasces d'argent.

†**Ysoré, Ysoré de Pleumartin et Ysoré d'Hervault de Pleumartin** (1917-1962) (Anjou, Poitou, Touraine) : connue depuis Pierre Ysoré en 1145, extraction féodale 1366 (prouvée devant Chérin), Marquis de Pleumartin par L.P. de janvier 1652, resgitrées le 28 mars 1653 en parlement et le 28 mai 1653 en la Chambre des Comptes. Honneurs de la Cour en 1773.[SS, GAF n°35392, WN, WNS, ENFS n°10] Marie-Louis-Antoine-Emmanuel-Fortuné (1857-1887) d'où Louis (1884-1917) et Ida (1886-1962).

D'argent à deux fasces d'azur.

†**Yvelin de Beville** (1940) (Normandie) : anobli par L.P. en 1653, maintenue noble en 1666. Comparait en 1789 à Rouen, Coutances et Falaise. [WNS, GAF n°35398, SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1628]. Dernier du nom : Franz-Alphonse Charles Amable (1855-1940).
D'azur à la bande d'or.

†**Yvera alias Yvert de Saint-Aubin** (1973) (Poitou, Maine, Normandie) : Extraction, lettres de relief en 1637, maintenue noble 1657-1666-1680-1708. Comte Romain le 1er mars 1870. [SS] Dernier du nom : Xavier (1888-1973).
D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles du même

► **Yver de La Bruchellerie** : issue de Jean-Baptiste (1724-), conseiller du Roi, lieutenant particulier assesseur criminel au bailliage de Carentan. (cf Les anoblis par charges en Haute-Normandie de 1670 à 1790 pp. 263). Noblesse inachevée. Peut-être issue de la même souche que la famille précédente.

†**Yversen (d')** (1904-1959) (Rouergue) : Extraction depuis Jean Yversen, chargé d'affaire près de Grand Seigneur en 1550. Baron de l'Empire par décret du 2 janvier 1814, confirmé baron héréditaire le 15 novembre 1817 sur institution de majorat. [ANF-1997 (posthume), GAF n°35401, SS, TA, WP, ENFS n°9] Derniers du nom : Charles (1876-1904) // sa sœur Henriette (1871-1959).
D'or au cerf ailé élané de gueules, ramé de sable ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, accosté de deux croissants d'argent.

†**Yvicquel de l'Escly** (-1912) (Bretagne (Croisic)) : maintenue noble par arrêt du 23 août 1740. [SS] Dernier du nom : Eléonore (1826-1912) ép. Louis de La Monneray.
D'azur au chevron d'argent chargé de cinq coquilles de sable et accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

► **Yzarn de Freissinet de Valady (d')** (Rouergue, Bretagne) : extraction féodale 1313, maintenue noble le 5 mars 1701 par M. Le Gendre, intendant de Montauban, Honneurs de la Cour le 26 mai 1785 sous le titre de marquis de Valady. La famille Allibert a demandé en 1998 la permission de relever le nom. [ANF-1934, WNS, GAF n°19851, SS, SS sup, V89, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1628, WP]
De gueules à la levrette courant d'argent, colletée d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.
Ecartelé : aux I et IV de sable au château de trois tours d'argent à un cor d'or sur la tour de dextre ; aux II et III de gueules au lévrier passant d'argent chargé de trois étoiles d'or.

†**Zeddes (de)** (Champagne) : Extraction, maintenue noble 1681-1698-1721. Comparant à Troyes en 1789. [SS] Derniers du nom : Alphonse (1803) d'où Laure (1837-1853) et Gabriel (1843).
D'or à un Z de gueules.

<!!>**Zeller d'Oosthove (Van)** (Limburg et Picardie) : chevalier de l'ordre équestre du duché de Clèves en 1633. Anobli par charge de conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Tournai en 1702. Une branche reçut des L.P. de reconnaissance de noblesse en 1789. [ANF-1963,

SS, NG01, V07, TA, PPC t. IV p. 1628] Robert (1909-1975) d'où Bernard (1938) (d'où Victoire (1977)), Ghislaine (1940), Patrick (1944), Christian (1946), Anne-Françoise (1949). En extinction.
D'argent à une étoile à cinq rais de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable

??**Zoller (de)** (Lorraine, Bavière) : Anobli en 1674-1712. Lettres de surannation de noblesse en 1718, confirmée noble en 1731. ? Subsistante en Bavière. [SS]
D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux croix de Lorraine de gueules et en pointe d'une aigle éployée de sable.

► **Zorn de Bulach** (Alsace (Strasbourg)) : Ancienne extraction 1393, baron du Saint-Empire, reconnu noble (baron) en France en 1773. [SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1629] Subsistante en Allemagne, dernier du nom en France Stanislas (1931-1983).
Coupé : au I de gueules à une étoile à 8 rais d'argent ; au II d'or plein.


<!!>**Zuylen van Nijvelt (Van)** (Hollande (Province d'Utrecht)) : Philippe Julius (1742-1826), Comte de l'Empire le 17 mars 1811. [SS, V89, NG01, PPC t. IV p. 1629, TA] Famille subsistante aux Pays-Bas avec le titre de comte transmissible par primogéniture masculine, baron(ne) pour les autres. Premier connu de cette famille est Gerrit Fredericxz van Nyvelt, mentionné pour la première fois en 1554 comme bourgeois de Zwolle ; il se peut qu'il était un fils naturel d'un membre de l'ancienne famille noble Van Zuylen van Nieveit, famille éteinte en 1947 aux Pays-Bas mais subsistante en Belgique. Comte de l'Empire en 1811, baron de l'Empire en 1813. Nomination dans un corps d'équestre aux Pays-Bas en 1815, incorporation dans la noblesse des Pays-Bas en 1822 et reconnaissance de noblesse avec le titre de baron en 1822, et concession du titre de comte par primogéniture cette même année. Le chef de la famille était jusqu'au 13 août 2018 le comte Hugo van Zuylen van Nijvelt (1929-2018), fondateur du parc d'attractions Duinrell à Wassenaar. Son fils aîné Philip (1962) lui a succédé comme chef de famille, et comme co-directeur avec son frère du parc ; il est marié avec jkvr. Bibi den Beer Poortugael, d'une famille noble des Pays-Bas (depuis 1903), dame d'honneur de la reine Beatrix des Pays-Bas, puis du roi et la reine actuels des Pays-Bas, depuis 2014 leur grand-maîtresse. Cette famille est depuis 2018 représentée par six membres masculins, nés entre 1962 et 2003. Postérité du comte d'Empire : Philips Just (1898-1940) d'où x, x et x.
D'argent à trois doubles rocs d'échiquier de gueules.

†**Zylof de Steenbourg** (1943-1983) (Hollande, Flandres (Bailleul)) : Filiation 1474 (à prouver). Jacques-Mathieu Zylof (1637-1703), écuyer, seigneur de Steenbourg, maintenu et anobli en tant que besoin le 3 septembre 1670 (par achat ?). **Cet acte est à retrouver.** (AR) Comparution aux Etats Généraux en 1789 dans l'ordre de la noblesse à Bailleul et 3 qualifications nobles par génération. [ANF-2014] Derniers du nom : Joseph (1873-1943) d'où Monique (1900-1983).
De gueules au chevron d'or accompagné de trois pommes de pin du même

« Noblesse Inachevée »

^{deux} Mons de Valenciennes — J'avoys à mes
Grand Conseil M^{re} de Lamoignon Secrétaire
de l'Assemblée Nationale, qui a aboli le Noblesse
héréditaire

Et je vous fais cette Lettre pour vous mander et
ordonner de faire pour leur enregistrement, même
en temps de vacances, tout ce qui est du devoir et de
l'autorité de votre Charge. Sur ce je prie Dieu qu'il
vous ait, Mons de Valenciennes et sa
sainte garde. Écrit à Paris le 12 Juillet 1790


15
Lamoignon

« Pour en revenir à la « noblesse inachevée », il demeure entendu que sa situation, si regrettable soit-elle, est légalement sans appel depuis 1830. Il serait intéressant que ses représentants actuels se comptent, filiation à l'appui, dans une position d'attente, faute de mieux. »

Martial de Pradel de Lamase
Le bon plaisir, 1959

Aux origines de la noblesse inachevée

Il existait en 1789 environ 4160 charges anoblissantes dont plus d'un tiers étaient occupées par des personnes déjà nobles. Il n'y avait donc pas plus de 2775 charges anoblissantes à la fin de l'ancien régime.

S'il est certain que ces charges donnaient une noblesse personnelle à ceux qui en étaient pourvus, la noblesse héréditaire n'était acquise que lorsque la période de service était accomplie (20 ans) ou suite à la mort en charge du titulaire pour les charges anoblissantes au 1^{er} degré. Deux générations étaient nécessaires pour les charges de noblesse graduelle. Il n'y a jamais eu d'obligation de succéder à son père dans la même charge pour être anobli graduellement ceci en vertu de l'édit sur les tailles de mars 1600.

L'assemblée constituante, dans sa séance du 19 juin 1790, compléta l'œuvre qu'elle avait commencée dans celle du 4 août 1789, supprimant la noblesse héréditaire et toutes les qualifications qui en dérivent. Cette proposition, faite par un membre obscur, fut aussitôt appuyée par Charles de Lameth, de La Fayette, de Noailles, Mathieu de Montmorency, et chacun d'eux se fit gloire d'en amplifier le sens et l'étendue.

« L'Assemblée nationale décrète que la noblesse héréditaire est pour toujours abolie en France ; qu'en conséquence les titres de marquis, chevalier, écuyer, comte, vicomte, messire, prince, baron, vidame, noble, duc, et tous autres titres semblables, ne seront pris par qui que ce soit, ni donnés à personne ; qu'aucun citoyen français ne pourra prendre que le vrai nom de sa famille ; qu'il ne pourra non plus porter, ni faire porter de livrée, ni avoir d'armoiries ; que l'encens ne sera brûlé dans les temples que pour honorer la Divinité, et ne sera offert à qui que ce soit ; que les titres de monseigneur et messeigneurs ne seront donnés ni à aucun corps, ni à aucun individu, ainsi que les titres d'excellence, d'éminence, de grandeur, etc. »

La révolution interrompt donc pour un grand nombre de famille ce processus d'acquisition de la noblesse héréditaire et ce décret créa une situation inédite.

Lorsque Louis XVIII rétablit la noblesse en 1814, cette situation ne fut pas clarifiée pour les anciens titulaires. « Il est constant, en effet, que sous la monarchie restaurée, ni les anciens titulaires des offices abolis en 1790-1791 (ou leur descendants), ni le pouvoir royal ne considèrent ceux-ci comme noble. Aucun d'entre eux, sollicitant anoblissement ou reconnaissance de noblesse, ne se voit opposer la possession d'une noblesse parfaite ». ¹

Nous avons essayé de dresser la liste des familles contemporaines (c'est-à-dire en principe subsistante au 1^{er} janvier 1900) dont un aïeul était titulaire d'une charge anoblissante au 23 juin 1790 (date de signature du décret royal).

D'après Patrice du Puy de Clinchamps : « deux cents familles, encore représentées aujourd'hui semblent être dans cette situation curieuse de noblesse inachevée. »

La liste de ces offices et de ses titulaires a été soigneusement dressée en juillet 1983 dans le bulletin n°15 de l'Association pour l'histoire et la défense des dernières familles anoblies par charge (A.D.F.). Cette association reçoit les familles issues en ligne masculine d'un auteur revêtu le 23 juin 1790 d'une charge donnant la noblesse transmissible.

¹ Dioudonnat

► **Afflon de Champié (d')** (Suisse, Lyonnais, Montélimar) : Jean-Joseph Dafflon (1752-) fut pourvu de la charge de trésorier au Bureau des Finances de Lyon en 1785. (charge de noblesse graduelle) Il épousa en 1792 Elisabeth Pétronille Prodon. Un cadet gentilhomme au régiment de Champagne en 1789. [WNS, TA, DIOU, ADF 15]

D'azur, à deux bandes d'argent, accompagnées de trois flanchis du même, rangés entre les bandes.

† **Aladane de (La) Paraize** (Bourbonnais (Moulins), Nivernais) : Laurent-Claude (1757-1826) fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Moulins en 1786 (noblesse graduelle, condition non accomplie). [WNS, SS, TA, PPC, WP, ADF 15] Eteinte vers 1930 ?

D'azur à deux fasces d'argent, accompagnées de six besans d'or, trois en chef et d'un en pointe.

† **Amev de Champvans** (Franche-Comté) : filiation depuis 1555. Simon Désiré (1759-) fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Besançon en 1783/1784. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Autorisation par décret du 6 octobre 1860 à joindre à son nom celui du fief de Champvans. [WNS, CEA I p. 176, SS, ADF 15]

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux ou trois étoiles d'argent et en pointe d'une rose du même.

► **Amyot du Mesnil-Gaillard** (Normandie) : Antoine-Alexandre A., seigneur du M.-G. (1734-1810) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Rouen en 1759. (noblesse graduelle, condition non accomplie). Un garde du corps du Roi en 1710. La famille porte un titre de baron dans le BM 2005. [WNS, V59, SS, SS supp, TA, WP, ADF 15]

D'azur à la bande d'argent brochante sur le tout, chargée de cinq mouchetures d'hermines de sable posées dans le sens de la bande.

† **Anginieur** (Lyonnais, Forez) : Léonard A. (1734-1796) fut pourvu d'une charge de CSR auprès de la Cour des Comptes de Montpellier en 1788. (charge anoblissante au 1^{er} degré) [WNS, SS, ADF 15]

D'argent à une échelle d'engin de gueules au chef d'azur chargé d'une hure d'or.

Archin (Bretagne) : Louis-Toussaint-Joseph, commissaire de la marine et contrôleur au département de Lorient, fut pourvu de la charge de Conseiller secrétaire du roi en la chancellerie établie près de la Cour des Monnaies de Lyon le 18 décembre 1776. La cour des monnaies de Lyon ayant été supprimée et transférée à Nancy, il demanda le 13 décembre 1777 à la Chambre des Comptes de Lorraine l'enregistrement des Lettres pour jouir en cette province du bénéfice de sa charge. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie) [SS, SS SUP, WP, ADF 15]

Argent (d') (Berry, Nivernais, Orléanais) : Claude-Jacques d'A. (1725-), pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Orléans en 1771. (noblesse graduelle, condition non accomplie) [WP, SS, SS SUP, ADF 15]

D'azur, au chevron d'argent accompagné de deux étoiles en chef et d'un ciboire en pointe le tout d'argent.

Arnaud des Ruhes (Poitou) : Paul A. (1756-), sieur des Ruhes, ancien procureur du Roi en la gruerie d'Aulnay fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France en la généralité de Poitiers le 26 juillet 1778. [SS Sup, ADF 15]

D'or à un coq échiqueté d'argent et d'azur.

† **Artus de Valois** (Picardie) : Nicolas-Joseph (1733-1790) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances d'Amiens. Famille éteinte en 1975. [SS Sup, ADF15]

D'or à trois couronnes de gueules rangées en pal.

† **Aubineau d'Insay** (Poitou) : Jean-Louis A. (1727-), seigneur d'Insay, La Cigogne, La Roche, Le Beugnon fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France en la généralité de Poitiers en 1755 (toujours en charge en 1790). (noblesse graduelle, condition non accomplie) [SS, SS Sup, WP, ADF 15]

D'azur à deux fasces ondées d'argent et une bine ou binet d'or posée en abîme.

< !! > **Augier de Montgrenier** (Marche) : Claude Gilbert A., seigneur de Moneix et de la Monterolle fut reçu secrétaire du roi en la chancellerie établie près la cour des aides de Clermont en 1786. Eteinte en 1995 ? Le nom a été relevé par la famille VU. [CEA, Diou-1994/2010 , ADF 15]

D'argent à deux couronnes d'épines de sable, rangées en fasce ; accompagnées de trois croissants de gueules, deux en chef et un en pointe.

< !! > **Ayral de Serignac (d')** (Rouergue) : Jean (1726-), fut reçu Avocat du Roi au Bureau des finances de Montauban en 1768 (charge de noblesse graduelle). Les dernières porteuses du nom sont Marie-Christine, née en 1936, Marcelle et Yvette +2016 (ces dernières filles de René). Faux titre de Baron. [TA, Diou-1994/2010, ADF 15] [Dominique d'Ayral de Sérignac +octobre 1813 fut conseiller à la Cour des Aides de Montauban. Guillaume Ayral, baron de Sérignac fut conseiller également le 6 mai 1727.]

B

† **Baillieu d'Avrincourt** (Flandres (Lille)) : Augustin-Martin-Joseph B. (1753-1799), chevalier, seigneur d'Avrincourt, fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 12 mars 1783 (noblesse graduelle, condition non accomplie). Epoux de Bernardine-Alexandrine-Rosalie Le Gillon de Montjoye +18 octobre 1845. [WP, SS Sup, ADF 15]

De sinople au chevron d'or accompagné de même.

► **Baillot d'Estivaux** (Limousin) : Martial B. (1719-1800), chevalier, seigneur d'Estivaux, Gain, Chatenet, Puy-Imbert, co-seigneur de Veyrac, fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Limoges en 1761. (Charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). Vote noble en 1789.

Epoux de Catherine Baillot du Queyroix (sa parente) [WP, SS, SS Sup, PPC, TA, Diou 2010, ADF 15]
D'azur à la fasce ou divise d'argent, accompagné en chef de trois étoiles d'or et en pointe de trois escots du même.

†**Bailly de Barberey de Bayre** (Champagne) : Edme Bailly du Can fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Nancy le 9 novembre 1787 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Les lettres de provisions ne furent enregistrées que le 15 septembre 1789 et furent les dernières de l'ancien Régime. Vote noble à Troye en 1789. [WP, SS Sup, ADF 15]
De gueules à une plante de trois lys de jardin sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé d'une croisettes pommée d'or accostée de deux coquilles d'or.

<!!>**Bancarel (de)** (Rouergue) : Raymond de B. (1753-) fut pourvu de la charge de trésorier général de France au bureau des finances de Montauban le 22 mai 1782. (Charge de noblesse graduelle, condition non accomplie) [WP - SS - PPC - TA - Diou 2010 - ADF 15]
D'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un chien passant du même.

†**Banizette de Bacalan (de)** (Guyenne) : Jacques de B. (1745) fut pourvu de la charge de Trésorier de France au bureau des Finances de Bordeaux en 1777. Les porteurs du nom descendent d'un frère du Trésorier de France qui mourut sans postérité masculine. [AQT - Diou 2010 - ADF 15]

►**Barbou des Courières** (Limousin) : pourvu de la charge de trésorier des ponts et chaussées (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Dioudonnat ne les place pas dans la catégorie de *noblesse inachevée* ! [WP, SS, Diou 2010]

►**Barny de Romanet** (Limousin) : Pierre B. de R. (1751-1809) fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Limoges en 1774 (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). Vote noble en 1789. [WP - SS - TA - Diou 2010 - ADF 15]
D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe d'un lion du même armé et lampassé de gueules.

►**Bastide d'Isard (de)** (Rouergue, Bas-Languedoc) : Antoine-Joseph B (1753-1818), co-seigneur de Faveyrolles, de la Descarie et d'Isard, fut pourvu en 1782 de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse. (charge de noblesse graduelle). Baron de l'Empire en 1814 mais cela ne fut pas suivi de lettres patentes. [Diou-1994/2010, ADF 15]

†**Bazilhac (de)** (Bigorre) : Jean Anne de B. (1745-) fut reçu en 1773 procureur du roi au bureau des finances de Toulouse (charge de noblesse graduelle). La famille porte un titre de Comte. [Diou 2010, ADF 15]
D'argent à la corbeille de sable fleurie au naturel, mouvante d'une terrasse de pourpre, au chef d'azur chargé de trois molettes d'épéron du premier.

►**Bechet de Balan** (Champagne, Ardennes) : Etienne B., sgr de B, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Rouen le 4 septembre 1782. (Charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Il reçut des armoiries le 11 novembre 1782. [WP, SS, PPC, TA, Diou 2010, ADF 15]
D'argent à la fasce de gueules chargée de trois merlettes aussi d'argent.

†**Bellier du Charmel** (Dauphiné) : François-Jacques-Etienne B du C (né le 27 juillet 1735), avocat au Parlement de Grenoble en 1757, Grand Voyer du Dauphiné en 1787, fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Grenoble en 1787. (charge anoblissante au 1er degré après 20 ans d'exercice, durée non accomplie). Il épousa en 1758, Magdelaine-Catherine Odier. Le nom du Charmeil a été relevé par décret en 1859. [WP, SS, ADF 15]
D'or au bélier grim pant de sable au chef de gueules chargées de trois roses d'or.

Belot (Bourgogne (Saulieu)) : Bernard B. fut pourvu de la charge de Secrétaire du Roi, audicien près de la Chancellerie du Parlement de Bourgogne le 29 octobre 1783. (charge anoblissante au 1er degré). [SS, ADF 15]
D'azur à la main d'argent accompagnée de quatre étoiles de même, deux en chef et deux en pointe.

►**Benoist d'Etiveaud** (Limousin) : Joseph B. (1759-1794), écuyer, sgr d'E. pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des Finances de Limoges en 1777. (noblesse graduelle, condition non accomplie) Convoqué aux assemblées de l'ordre de la noblesse tenues à Limoges en 1789. La branche Benoist de Lostende a été anoblie en 1829. [PPC, TA, WP, SS, Diou 2010, ADF 15]
D'azur au chevron d'or accompagné de trois mains bénissantes d'argent.

†**Benoist de Voisey** (Franche-Comté) : Charles Bonaventure Laurent (1752-) fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Besançon le 20 août 1777 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie) [WP, SS SUP, ADF 15]
De gueules au chevron d'or accompagné de trois coquilles de pèlerin d'argent.

†**Bernard de Meurin** - Flandres : Jean-Baptiste Joseph (1734-1813) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France en 1756. Branche éteinte mais le nom a été relevé en 1913. Titre de Comte Romain du 18 mars 1913 au profit d'André Bernard (1844-1913), ancien zouave Pontifical. (branche éteinte). [Kerfranc] [SS - Diou 2010 - ADF 15]
D'argent au chevron de gueules accompagné de trois abeille au naturel.

†**Berthoumieu de Neyrac**- Limousin. : Pierre B. de M. (1754-) fut pourvu de la charge de conseiller à la cour des aides de Guyenne à Bordeaux en 1783 (noblesse graduelle, condition non accomplie) [WP - SS - ADF 15]
D'argent à un lion de sable couronné d'or.

►**Bethenod (olim Ingénieur)** (Lyonnais) : Claude B. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la

chancellerie près le parlement de Grenoble le 1^{er} septembre 1776. [SS, ADF 15]

D'azur à l'agneau passant d'argent accosté de deux billettes et surmonté d'un tau de mesme au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

► **Béthery de La Brosse (de)**– Bourgogne : Paul-Thibault (1731-), avocat en parlement, fut pourvu de la charge de conseiller-secrétaire du roi en la grande chancellerie le 1^{er} juillet 1778. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie). Il était fils de Pierre, bourgeois à Montréal, en Bourgogne. [TA – WP – SS – PPC – Diou 2010 – ADF 15]

D'azur au chevron d'or, à un arbre au naturel brochant sur le tout.

► **BÉTOLAUD du COLOMBIER** : Jean B. du C. (1748-1811), ancien gendarme de la Garde, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la cour des Aides de Bordeaux en 1786. Vote en 1789 avec la noblesse du Poitou. Fixée à Marseille à la fin du XIX^e siècle. [PPC – Diou 2010 – ADF 15]

Armes inconnues.

► **Bezuel Le Roux d'Esneval**– Normandie : Adrien (1759-1806) fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Rouen en 1783 (noblesse graduelle, condition non accomplie). Cette famille a relevé le nom Le Roux d'Esneval par décrets en 1867 et 1869. La famille porte un titre de Baron dans le BM 2005. [WP – SS – TA – PPC – Diou 2010 – ADF 15- Arundel – SEC] *Ecartelé : aux I et IV, palé d'or et d'azur, au chef de gueules ; aux II et III, d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopards d'or ; sur le tout de gueules à trois fasces d'argent, accompagnées entre la 1^{re} et la 2^e fasce de deux molettes, entre la 2^e et la 3^e fasce d'une croix et en pointe d'un chevron écimé, le tout d'argent.*

Bidault de Maison-Neuve– Champagne : Gérard B. (1719-), contrôleur ordinaire des guerres, conseiller échevin de la ville de Reims en 1776, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 16 mai 1781 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie) [WP – SS – ADF 15]

D'azur à une ancre d'argent au chef du mesme chargé d'une hure de sanglier de sable accostée de deux étoiles d'azur.

Bienassis de Caulusson (de)– Guyenne, Gascogne, Agenais.

Jean-Etienne fut pourvu de la charge de président de la chambre des requêtes au parlement de Bordeaux en 1766. (noblesse graduelle, condition non accomplie). La famille porte un titre de Comte. [WP – SS – TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15]

D'argent au fauteuil de gueules soutenu d'un rocher de 10 coupeaux d'or au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'or.

BIENAYME ou BIENAIME – Île de France (Corbeil) Louis-Spyre B. (1723-), pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 4 mars 1788. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie) [SS – ADF 15]

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois cœurs de gueules.

† **BIGORIE de LASCHAMPS et † Bigorie du Chambon** – Limousin (Lubersac) : Aubin B. (1757-1793), seigneur de Chambon, pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Limoges le 26 juin 1782 (noblesse graduelle, condition non accomplie) [WP – SS – ADF 15]

De sinople à trois pals d'argent.

BITTARD des ARMENIENS, BITTARD du CLUZEAU et Bittard des Portes– Bretagne, Auvergne : Jean B des A. (1729-1798), seigneur des Portes, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 3 février 1786 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie) [WP – SS – TA – PPC – AQT – Diou 2010 – ADF 15]

D'azur à trois billettes d'or mises en fasce, accompagnée de deux croissants d'argent, l'un en chef tourné à dextre, l'autre en pointe tourné à senestre.

Boistel de Belloy– Picardie.

Joseph-René-Louis B. (1753-1824), seigneur de Belloy-sur-Somme fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens le 14 mars 1781 (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). Il était fils de Joseph-René, greffier en chef au bureau des finances d'Amiens en 1763.

De gueules à trois losanges d'argent posées en fasce.

[WP – SS – PPC – TA – Diou 2010 – ADF15 - SEC]

† **BONNEAU de LA TOUCHE** – Poitou

Jean-Gabriel B., sieur de La Touche, fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Poitiers le 21 juillet 1785. (charge de noblesse graduelle). Famille éteinte au XX^e siècle.

D'azur à une fontaine d'argent.

[SS – ADF15]

► **BONNEL de LONGCHAMPS** – Île de France

Charles-Victor B. de L. (1747-1807) fut pourvu de la charge de conseiller en la Cour des Monnaies de Paris en 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

Armes inconnues.

[TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

► **Bonnet de Pailleters**– Gévaudan.

Claude B. des P. fut pourvu de la charge de conseiller-maître en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier en 1755. (noblesse graduelle, condition non accomplie)

De gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux casques d'argent et en pointe d'une épée du même, posée en pal, brochant sur le chevron.

[WP – SS – TA – Diou 2010 – ADF 15]

† **Bonnier du Metz**– Flandres.

Ignace-Bernard-Joseph B., chevalier, seigneur du Metz fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Lille le 12 janvier 1758 (noblesse graduelle, condition non accomplie) et devint honoraire en 1789. Son fils aîné Hyacinthe-Ignace-Joseph lui succéda le 20 mai 1789.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles du même.

[WP – SS SUP - ADF 15]

†**Borne de Ménildon (de la)**- Ile-de-France. Edméé Didier de La B. (1735-), sieur de Menildon, portemanteau du Roi, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 30 août 1779. Son fils Edme (1770-) fut pourvu de la charge de conseiller au Châtelet en 1789. (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie).

D'azur à trois tulipes d'or.

[WP – SS – ADF 15]

►**Boscq de Beaumont (du)**,- Normandie.

Michel (1727-+1826), conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Bayeux, fut pourvu de la charge de conseiller, notaire et secrétaire du roi au grand conseil le 30 août 1775 (charge anoblissante au 1er degré - durée d'exercice non accomplie)

Michel était le petit-fils de Thomas du B., sieur du Breuil, acheteur de lettres de noblesse en juin 1697. Ces lettres ont été révoquées en 1715. Une source inconnue (peut-être familiale) indique que Michel du Boscq fut confirmé dans sa noblesse en 1771. La famille porte un titre de Comte.

De gueules à la croix échiquetée d'argent et de sable.

[WP – SS – PPC – TA – Diou 2010 – ADF15]

►**Botet de Lacaze**- Guyenne.

Jean Ferdinand (1739-) fut pourvu de la charge de conseiller à la cour des aydes de Guyenne à Bordeaux le 7 juin 1780 (noblesse graduelle, condition non accomplie). Vote noble à Agen en 1789.

De sinople au lion d'or, traversé d'une flèche de gueules ; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.

[WP – SS – PPC – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

BOUCHAUD de BUSSY (de) – Provence

Jean B. de B., chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie fut pourvu de la charge de conseiller-Secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie d'Aix en 1778. La famille porte un titre de Comte (Romain ?).

[TA – Diou 2010 – ADF 15]

†**Bouchereau de Saint-Georges**– Guyenne, Saint-Domingue.

Jacques Elie (1741-) fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux le 26 septembre 1787. Sa postérité s'est éteinte au milieu du XIXe siècle.

Guillaume-Ignace (1727-), issu d'une autre branche fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux en 1765. (noblesse graduelle, condition non accomplie). Famille convoquée avec la noblesse en 1789 dans la sénéchaussée de Castelmoron mais il ne s'y rendit pas.

De gueules à un lion passant d'or tenant dans sa bouche une fleur de lys de même mise en fasce ; au chef aussi d'or chargé d'un coq de sable crêté, onglé, et barbé de gueules.

[WP – SS – CEA VI - ADF 15 - SEC]

/!\ **BOUDIER de LARIBAL de BOISSON** – Languedoc

Simon B., seigneur de Laribal fut pourvu de la charge de conseiller-correcteur en la chambre des comptes de Montpellier en 1786. Autorisé par décret à rajouter de Boisson en 1875. Famille en extinction.

Armes inconnues

[Diou 1994/2010 – ADF 15]

►**Bouly de Lesdain** (Flandres) : Léopold-François-Joseph (1734-1804) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 23 mai 1787 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie) . Il était fils de Thomas, marchand. La famille a parfois porté un titre de Comte. [WP, SS, PPC, AQT, Diou 2010, ADF 15, SEC]

D'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'une aigle tenant dans sa serre senestre une balance, le tout d'or.

†**BOURDINEAU (de)** – Orléanais, Limousin

Léonard ou Pierre de B (1707-1792), seigneur de Couchaut et de Boudélie fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi en la chancellerie près la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand en 1783. (Charge anoblissante au 1er degré). Son fils Pierre est convoqué avec la noblesse en 1789 à Saint-Yriex.

D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois losanges d'argent deux en chef et un en pointe.

[SS – ADF15]

†**BOUREE de PONCEY** – Bourgogne

Nicolas-Gabriel (1748-1823) fut pourvu de la charge de Conseiller Auditeur à la Chambre des Comptes de Dijon en 1776. (Charge de noblesse graduelle)

D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de deux rencontres de béliers de même et en pointe d'un grelot aussi de même.

[SS – ADF 15]

BOURGEOIS - Bourgogne (Beaune)

Jean B., avocat en Parlement, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi, maison couronne de France, en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne le 15 mai 1776. (Charge anoblissante au 1er degré)

D'azur à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable.

[SS SUP – ADF 15]

►**Bourlon de Rouvre**– Champagne (Saint-Dizier).

Pierre-Antoine B. de Charmais, seigneur de Colombey en 1776 et frère de Bourlon de Sarty, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie près le parlement des Flandres à Douai en 1775 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

D'or à la bande d'azur chargée de trois annelets aussi d'or.

[WP – SS – SS SUP – PPC – TA – Diou2010 – ADF 15 - SEC]

†**Bourlon de Sarty**- Champagne.

Pierre-Henry B. de S., maître de forges à Charmes, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 14 mai 1777 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Il demanda en 1777 des lettres de reconnaissance de noblesse d'extraction ou, en tant que besoin, réhabilitation. Les lettres ne furent pas accordées. Prit part en 1789 aux assemblées tenues par la noblesse à Bar-sur-Seine.

D'or à la bande d'azur chargée de trois annelets aussi d'or.

[WP – SS – TA- Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

†**Bousenot du Clos**- Ile-de-France (Melun).

Jean-Baptiste B. du C. (1729-1797), avocat en parlement, seigneur du Clos, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la cour des aydes et finances de Provence le 1er mai 1782 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

D'argent à un trèfle de sable, accompagné de trois roses de gueules.

Alias

Parti : au I : d'argent à un trèfle de sable accompagné de trois roses de gueules ; au II d'argent à un palmier d'or accompagné à senestre d'un serpent d'argent ondoyant et rampant au pied de l'arbre et au chef d'un triangle flamboyant d'or chargé d'un Jéhovah hébraïque de sable à la champagne de gueules chargée d'une croix d'honneur d'argent.

[WP – SS – PPC – ADF 15 - SEC]

► **Boysson (de)**– Périgord, Quercy.

Bernard de B. (1741-1817) fut pourvu de la charge de avocat général près la Cour des aides de Montauban en 1767 (charge graduelle interrompue : il fallait deux générations consécutives d'exercice). Vote noble en 1789 à Cahors. Connue depuis le XVIe siècle à Villefranche-du-Périgord, La famille revendique un rattachement au capitoulat de Toulouse qui n'a pas pu être établi.

D'argent, au chevron de gueules surmonté de deux croissants de même, au buisson terrassé de sinople en pointe, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

[WP – Diou 2010 – ADF 15]

†**BRIDAULT** – Aunis (La Rochelle)

Ami Félice B. (1738-), médecin ordinaire du roi, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 20 mars 1776. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Vote noble en 1789.

D'or au pélican de gueules avec sa piété et troispetits du même au chef d'azur chargé d'une colombe volante d'argent accostée de deux étoiles du même.

[SS – ADF 15]

†**Brignon de Lehen**– Bretagne (Saint-Malo).

Nicolas, Jean B. de L. (1741-) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Bretagne le 16 août 1788 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

D'azur à une tête de léopard d'or accompagnée de trois merlettes du même.

[WP – SS – ADF 15 - SEC]

► **Broca (de)**- Guyenne.

Deux générations successives de cette famille furent pourvues de la charge de conseiller à la cour des aides de Montauban le 9 juillet 1759 (Jean de B. (1716-1791), procureur du roi au sénéchal et présidial de Montauban) et le 6 avril 1774 (Louis-Charles, né en 1754) (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). Convoqué avec le second ordre en 1789 à Lectoure, Tartas, Nérac et Cahors. La famille porte un titre de Comte.

D'or à l'arbre de sable terrassé de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

[WP – SS SUP – PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

► **Bruley des Varannes (olim BRULEY)** – Irlande, Touraine

Deux générations successives de cette famille furent pourvues de la charge de trésorier de France au bureau des finances de Tours en 1773 pour le père Bernard Prudent B. (1715-1787) et en 1787 pour Prudent-Jean (1759-1847) (noblesse graduelle, condition non accomplie). Le nom des Varannes est relevé suite à une alliance.

D'argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'un fer de lance de gueules, fûté de sable.

[WP – Diou 1994 p147 – PPC – TA – ADF 15]

► **(LE) BRUN D'AUBIGNOSC** - Provence.

Laurent-Jacques (1746-1822) fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Aix en 1764 (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). Vote noble en 1789.

Armes inconnues

[WP – SS - ADF 15]

► **BUDAN de RUSSÉ**

Claude César Marie Budan (1732-1794), écuyer, seigneur de Russé et de Linières, trésorier de France à Poitiers en 1760, honoraire en 1788. (charge de noblesse graduelle). La famille porte un titre de Baron.

D'azur à un chevron d'argent accompagné en chef d'une buire d'or à dextre, d'une dent arrachée d'argent à senestre et en pointe d'un dauphin d'or s'égayant sur une mer de sinople.

[NG01 – Diou 2010 – CEA – ADF 15]

► **BUROT de CARCOUET** – Bretagne (Nantes)

Jean Burot (1727-), conseiller en 1748 puis président en 1758 de la chambre des comptes de Bretagne. (charge de noblesse graduelle). La famille porte un titre de Comte.

D'azur à trois étoiles mal ordonnées d'or.

[Diou 2010 – ADF 15]

†**Du BUT de SAINT PAUL (olim DUBUT)** – Languedoc

Nicolas ou Léonard du B. (1720-1809), seigneur de la Baronnie, du Chalard et de Saint-Paul fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la Cour des Aydes de Montauban le 3 mars 1784. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur à la bande d'or accompagnée de deux fleurs de lys du même, 1 en chef et 1 en pointe au paon rouant d'or brochant sur la bande.

[SS – ADF 15]

C

†**CALF de NOIDANS** – Franche-Comté (Besançon)

Joseph-Renaud-Marie (1757-) fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Besançon le 31 décembre 1777. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée non accomplie)

D'argent à deux palmes de sinople attachées par un ruban de gueules.

[SS SUP – ADF 15]

†**CALLARD d'AZU** – Bourgogne (Mont-Saint-Vincent).

Lazare C. d'A. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi près le parlement de Dijon 28 juin 1770. (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Recouvre le nom de d'Azur par décret de 1865.

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même.

[WP – SS – TA – Diou 2010 – ADF 15]

†**CANDIE de SAINT-SIMON** – Languedoc (Toulouse) Jean-François Marie C. de S-S. (1747-) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France. (charge de noblesse graduelle). Vote noble en 1789. Eteinte en ligne masculine en 1895.

De gueules à un lys de jardin fleuri d'argent terrassé du même accosté de deux colombes également d'argent au repos affrontées au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

[SS – ADF 15]

†**CARBON-FLINS des OLIVIERS (de)** - Champagne. Claude-Marie-Louis C.-F. (1758-) fut pourvu de la charge de conseiller à la cour des monnaies (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

[WP – SS SUP]

► **CARDES (de)** – Gascogne (Seissan).

Eloi de C. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi près le parlement de Pau en 1783 ou 1784 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux chardons du même et en pointe d'une montagne de sable, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.

[WP – SS – PPC – Diou 2010 – ADF 15]

†**Caroillon de Tillières et Caroillon de Villecourt** (Champagne (Langres), Île de France (Paris)) : Claude C. de T. (1748-1814), fermier général fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 23 avril 1786 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). [WP, SS, TA, Diou 2010, ADF 15, SEC]

De sinople au lion d'argent posé sur un carreau du même la tête contournée au chef cousu d'azur chargé de trois poissons d'or posés en pal.

†**Carré de Candé et Carrais des Marais** (Aunis, Saintonge) : François Charles Carré de Candé. (1718-1791), écuyer, seigneur de Candé et de Bazoges, président trésorier de France au bureau des finances de la Rochelle depuis 1754, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 20 août 1774 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Son fils François-Louis-Cyprien Carré des Marais, conseiller au parlement de Rouen en 1785. Comparait avec la noblesse de La Rochelle en 1789.

Son frère Louis-Charles Carré de Varennes fut également conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement à Grenoble à la fin du XVIIIe siècle. Famille devenue Carré de Mangou au XIXe siècle. Une autre branche Carré de Saint-Gemme anoblie par charge de CSR en 1752. [WP, SS, TA, AQT, Diou 2010, ADF15, SEC]

D'azur à trois carreaux d'or.

► **Cassan-Floyrac (de)** (Rouergue, Languedoc) : Jean fut pourvu de la charge de Conseiller-Auditeur en la Chambre des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier en 1768. [ANF-1937, CEA VIII p.368, V07, WNS, WP, PPC, ADF 15] – exclue de l'ANF en 2016 – 1 seule génération à la Chambre des Comptes insuffisante pour acquérir la noblesse héréditaire.

D'azur à une levrette d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

?**Castan de la Roque** (Languedoc) : Guillaume-Joseph (1750) pourvu de la charge anoblissante de président-trésorier de France au bureau des Finances de Montpellier en 1783. Alfred-Auguste-Barthélémy (1853), ingénieur des Mines. [WNS, SEC, ADF 15]

†**Castelain (du Petit-Vendeville) de Lispré olim Castelain** (Flandres (Lille)) : Louis-Joseph (1738-1827) fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Lille le 28 juillet 1761, démissionnaire le 31 décembre 1766 (noblesse graduelle condition non accomplie), greffier en chef au bureau des finances de Lille le 8 janvier 1767 (noblesse graduelle condition non accomplie), conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie près le parlement de Douai en 1786 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). [WNS, WP, SS, SS Sup, ADF 15, SEC] *Coupé : au I de gueules au château flanqué de deux tours rondes pavillonnées d'argent ; au II de sable à la fleur de lys d'argent surmontée de deux étoiles à six raies d'or.*

†**Catoire de Moulainville** (Picardie, Lorraine) : Jean-Baptiste-Henry-César (1720-an IV), seigneur de M. , trésorier de France au bureau des finances de Metz en 1765, fut pourvu d'une charge de secrétaire du roi près le parlement de Metz le 7 avril 1773. [SS Sup, PPC, ADF 15]

D'argent à un mont de six copeaux de sinople, accosté de deux lions de gueules ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles d'argent.

Caussé (de) (Guyenne) : Jean de C. (1751-1821), fut conseiller du Roi à la Cour des Aides de Bordeaux en 1779. (charge anoblissante au 1er degré – durée non accomplie). [SEC]

†**Caussin de Perceval** – Picardie (Montdidier).

Jacques Nicolas C., marchand de draps, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Rouen en 1786 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Caussin de P. par ordonnance royale de 1827. En voie d'extinction en 1977 mais nom repris par suite d'adoption. [WNOR, WNS, WP, SS, TA, PPC, Diou 2010, ADF 15, SEC]

D'azur à un coq hardi d'argent, accompagné de trois croisettes du même.

†**Celier de Soissons** (Saint-Domingue) : Jean-Baptiste Thomas C. de S. (1742/1747-), capitaine de milice, officier de marine, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie en 1782 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie) [WP, SS, ADF 15]

D'or à une épée de gueules posée en pal accostée de deux croissants d'or.

†**Cérat (de)** (Provence) : Bernard-Jean-Joseph (1751-), fut pourvu de la charge de Président Trésorier Général de France en 1772 puis de celle de Président des requêtes du Parlement de Toulouse le 11 septembre 1775 (charge de noblesse graduelle, conditions non accomplies) [SS Sup, ADF 15]

►**Chaillou de l'Etang** (Bretagne, Bourgogne) : Ambroise-Julien fut pourvu en 1743 de la charge de conseiller maître en la Chambre des Comptes de Nantes. Toujours en exercice en 1789. Jean-Nicolas C. (1751-), avocat en Parlement, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 27 novembre 1786 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)..[CEA IX p. 208, GAF n°8164, WP, SS, TA, Diou-2010, ADF 15] Subsiste avec Frédéric, Tom, *D'azur à un chevron échiqueté d'argent et de gueules de deux titres, accompagné en chef de deux soleils d'or et en pointe d'une croisette du même.*
D'azur au lion accroupi d'or armé et accolé d'azur tenant dans sa dextre une épée aussi d'or.

†**Chamerlat de Bourassol et Chamerlat des Rochettes (1952) et Chamerlat des Guérins (de)** (Auvergne (Billon)) : Jean-Joseph C., Président Trésorier de France au bureau de Riom en 1761 et mort en charge fut le père de Jean-François-Antoine, ancien gendarme ordinaire qui fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Riom en 1775/1776. (noblesse graduelle, condition non accomplie)
La branche de Chamerlat des Guérins : deux présidents-trésoriers de France en 1776 et 1782 (en charge en 1789). [WNS, WP, SS, SS sup, TA, Diou-2010]
D'argent au chevron de gueules accompagné de trois merlettes du même.

†**Chanceaulme de Fontrose (de)** (Guyenne (Bergerac)) : Jean-Elie de C., sieur de F. fut pourvu de la charge de Conseiller en la Chambre des requêtes du Parlement de Bordeaux en 1767. (Charge de noblesse graduelle). [SS, SEC]
D'azur à trois casques d'argent.

†**Chappe** – Lorraine (Nancy)
François-(Antoine)-André C., avocat en parlement, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Metz le 12 septembre 1781. (Charge anoblissante au 1^{er} degré)
D'azur à une bande coupée d'or et de gueules et à une croix à 12 branches d'argent brochant sur le tout.
[SS]

►**Charlemagne** (Berry (Issoudun)) : Deux générations successives de trésoriers de France au bureau des finances de Bourges, en 1777 avec Nicolas-Jean, bourgeois d'Issoudun, mort en charge en 1781 et en octobre 1781 avec Jean-Claude (1762-1853), maire d'Issoudun, député de l'Indre. [PPC, SS, ADF 15]
D'or à l'aigle de sable, à la fasce de gueules chargée de trois roses d'argent brochant sur le tout.

Chassaing (de) / Chasseing (Auvergne) : Antoine Bernard de C. fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Riom en 1781 (noblesse graduelle, condition non accomplie). [WP, SS, SEC]

De gueules à trois lévriers courants d'argent posés l'un sur l'autre.

►**Chevreil de Frileuze**
Nicolas-François (1711-1769) fut pourvu de la charge de Trésorier de France au bureau d'Alençon en 1754. Il n'y en eut pas de deuxième et pas de titulaire en 1789.
De gueules au chef d'argent et un lion d'or brochant sur le tout.
[AQT – ADF 15]

►**Chiron de La Casinière** – Bretagne
Nicolas, négociant, échevin de Nantes en 1684 alors que la charge n'était plus anoblissante après 1669.
Joseph fut pourvu de la charge de conseiller-auditeur à la chambre des comptes de Nantes en 1690, mort en charge en 1734. François Nicolas, conseiller auditeur de la même chambre en 1734. (noblesse graduelle, condition non accomplie : une seule génération, le second était le frère du premier)
? NG01 : anobli par charge de conseiller en la chambre des comptes de Bretagne en 1690.
D'azur à un chevron d'or accompagné de trois dauphins du même, les deux en chef adossés.
[WP – SS SUP – Diou 2010]
Cette famille ne figure pas dans le bulletin ADF n°15

► **Cledat (de) et de Cledat de la Vigerie** (Limousin, Auvergne) : Henri de C., magistrat fut pourvu de la charge de secrétaire du roi en la chancellerie près la cour des aydes de Montauban en 1784 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). La famille de Cledat porte un titre de Baron dans le BM2005. [WP – SS – PPC- AQT – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]
D'or à la fasce d'azur chargée d'une épée d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une porte de sable ouverte du champ soutenue d'un croissant d'azur.

†**Constans de Bonneval et Constans de Saint-Sauveur** (Languedoc, Rouergue) : Jean-Louis C. (1735-1812), seigneur de Saint-Sauveur et de Bonneval fut pourvu de la charge de conseiller à la cour des aydes de Montauban le 23 mai 1770 (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). [WP – SS – ADF 15 - SEC]
D'or à un mont de sable sommé d'un pin de sinople au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent.

►**Crobin de Grnadchamp et Corbin de Mangoux** (Berry) : Deux générations successives de Trésoriers de France au bureau des finances de Bourges en 1767 pour Sébastien Louis Etienne C. de G. (1724-1789) et en 1789 pour son fils Michel (1763-1814) [TA – PPC – Diou 2010 – ADF 15]
D'or à la fasce ondée d'azur, accompagnée de trois cors de chasse du même liés de gueules.

† **Cossin de Maurivet** : Henri Elie (1720-) fut pourvu de la charge de Greffier au Bureau des Finances de La Rochelle en 1779. Famille éteinte en 1945. [ADF 15 – SEC - SS]

Cotteau (Cambresis, Bretagne) : Ernest-Joseph fut pourvu d'une charge de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie près la chambre des comptes de Rennes en 1777. Il était fils de Jean-François, marchand pauvrier. La

famille Cotteau de Simencourt descend de son neveu.
[PPC – SS – Diou 2010 – ADF 15]
D'azur au chevron accompagné en chef d'un croissant accosté de deux étoiles, et en pointe d'une rose, le tout d'or.

Cottin (Bretagne (Pays Nantais)) : Jacques Edmé Léger C. (1754-1828) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne en 1784. [SS – ADF 15]
D'azur à deux chevrons d'argent accompagnés de trois hures de sanglier d'or.

Couderc de Saint-Chamant (Auvergne) : Pierre C. fut pourvu de la charge de Conseiller-secrétaire du roi en la chancellerie près la Chambre des Comptes de Montpellier en 1783.(charge anoblissante au 1^{er} degré) [PPC – Diou 1994-2010 – ADF 15]
De gueules à cinq cyprès d'argent, 3 et 2, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or.

► **COURNAUD (de) & CORNAUD de FONBOURGADE** – Guyenne (Bordeaux)
Jean-Jacques (+1794), ancien capitaine au régiment de Normandie, chevalier de Saint-Louis, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Nancy le 28 mai 1777. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie) Vote noble à Libourne en 1789.
D'azur au cor de chasse d'argent lié d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.
[WP – SS - PPC – Diou 1994/2010 – ADF 15]

† **COUSTANT d'YANVILLE** – Picardie (Compiègne), Laonnois.
Charles-François C. d'Y. (1759-1817) fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Soissons le 24 avril 1782 (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie) puis de la charge de conseiller-correcteur à la chambre des comptes de Paris en 1786 (charge anoblissante au 1^{er} degré durée d'exercice non accomplie). Titre de Comte Romain en 1867.
Ecartelé : aux I et IV, de gueules à trois fleurdelys d'or au canton d'argent chargé d'une étoile à six rais de sable ; aux II et III, de gueules à un arbre d'or, au chef d'argent chargé d'un croissant de sable.
[WP – SS - SS SUP – TA – PPC – AQT – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

† **COUTOULY (de) / de COUTOULY de LA VERGNE** – Albigeois, Poitou
Alphonse Henry (1730-1810), docteur en médecine fut pourvu de la charge de Conseiller-Secrétaire du Roi en la chancellerie du Roussillon le 24 septembre 1788.
D'azur à la fasce d'or chargée de trois roses de gueules.
[TA – SS – Diou 2010 – ADF 15]

† **CRAMAIL / CRAMAIL du TRONCHAY** – Île de France
René-Claude C. (1744-1822), porte-manteau du Roi fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France en la grande chancellerie le 31 mai 1782 (charge anoblissante au 1^{er} degré durée d'exercice non accomplie)

D'or à la fasce de gueules accompagnée de deux tourteaux du mesme.
[WP – SS – ADF 15]

† **CREUZÉ (du FRESNE)** - Poitou
Michel Pascal C. du F. (1736-1804) fut pourvu de la charge de Greffier au Bureau des Finances de Poitiers en 1766. Vote noble en 1789 avec l'assemblée de Poitiers.
D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un bras d'argent issant du côté senestre, tenant une épée en pal aussi d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de deux ET, de forme antique d'or.
[AQT – ADF 15]

CROZET (du) - Comtat-Venaissin, Provence.
Etienne Joseph du C. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement d'Aix en 1789 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie)
D'azur à trois étoiles d'or mal ordonnées accompagnées de trois croisettes d'argent.
[WP – SS]
Absent du bulletin ADF 15 ??

† **CRUET (de BARAILLON) (du) (olim DUCRUET)** – Savoie, Île de France
Germain Ducruet, sieur de B., (1726-), cadet au régiment de Reine-Infanterie fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 16 mai 1777. (charge anoblissante au 1^{er} degré)
D'azur au château donjonné de trois tours.
[SS – ADF 15]

† **CUREAU de la ROULLEE** – Maine
Charles Pierre (1724-1789) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Grenoble en 1762. (Charge anoblissante au 1^{er} degré).
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux flammes du même et en pointe d'un écreuil aussi d'or.
[SS – ADF 15]

D

► **DAGNEAU de RICHECOUR olim D'AGNEAUX** – Picardie (Laon).
Deux générations successives de cette famille furent pourvues de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Soissons au xviii^e siècle : en 1758 pour Marie-Joseph (1716-), avocat et en 1787 pour Jean-Marie-Abraham son fils, né en 1763. (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). La famille porte un titre de Comte.
D'azur à deux lions affrontés en chef, et en pointe, le tout d'or.
[WP – SS – PPC - TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

† **DANSAY de LA VILLATTE** - Poitou.
Luc (1722 - +1788), conseiller au présidial de Poitiers, fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers le 1^{er} juillet 1778. Son fils Luc-François (1756-) lui succéda dans sa charge le 16 avril 1788. (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie)

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées et en pointe d'un croissant le tout d'azur.

[WP – SS SUP – ADF 15]

DARCY ou d'ARCY – Orléanais (Nemours)

Nicolas Denis, avocat en parlement fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Metz en 1783 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie).

De gueules à trois arcs d'argent et surmontés d'un casque couronné d'une couronne de Comte.

[WP – SS – PPC – ADF 15]

†**DARDARE de la MARCHE (olim : DARDARE)** - Lorraine.

Joseph D., seigneur du fief de La Marche à Hottinville, doyen des échevins de Saint-Mihiel, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Metz le 27 juin 1787 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

D'azur au soleil d'argent à l'orle de huit abeilles d'or.

[WP – SS – ADF 15 - SEC]

DARNAY OLIM D'ARNAY - Ile-de-France.

Jean-Baptiste D. (1719-), ancien receveur des tailles, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 27 janvier 1775 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

Coupé : au I, parti d'argent à deux yeux humains posés l'un en chef et l'autre en pointe une oreille posée en flanc dextre une bouche fermée en flanc senestre, le tout de carnation et de gueules à une tête de chien arrachée d'or ; au II, d'azur à un coq crêté barbé d'argent.

[WP – SS – ADF 15]

► **DAVID de SAUZÉA** - Forez.

André (+1823) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en 1789 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

D'argent à la harpe de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

[WP – SS – PPC – Diou 2010 - SS]

ADF 15 : « Douteux. Nous n'avons pas trouvé de références manuscrites. »

†**DECROIX (olim de CROIX)**- Flandres.

Jacques-Joseph-Marie (1746-1826), ancien receveur du chapitre de Saint-Pierre de Lille, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement des Flandres à Douai en 1776 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

Armes inconnues.

[WP – SS - SS SUP – ADF 15]

†**DELBOS du BOUSQUET**- Quercy.

Antoine D. du B. (1754-1841) fut pourvu de la charge de conseiller au grand conseil le 28 mars 1787 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

D'azur à une tour d'argent maçonnée de sable et donjonnée de trois pièces du même.

[WP – SS – ADF 15]

†**DELPECH** - Languedoc.

Jean-Pierre-Anne D. (1758-1823) fut pourvu de la charge de président trésorier de France à Toulouse en 1784. (noblesse graduelle, condition non accomplie)

D'azur au chevron d'or, au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules, accosté de deux étoiles de même.

[WP – SS SUP – ADF 15]

Anobli par lettres patentes de Louis XVIII le 24 février 1816.

†**DENION du PIN** - Bretagne.

Jean-Baptiste- Angélique D. du P. (1737-1793) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Nancy le 11 mars 1778 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

Ecartelé : aux I et IV, d'argent à trois pins arrachés de sinople ; aux II et III d'azur à trois merlettes d'argent.

[WP – SS – ADF 15 - SEC]

†**DESJOBERT (de PRAHAS)** - Berry.

Jean-Baptiste D. de P. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Grenoble en 1784 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie).

De gueules à trois étoiles d'or accostées de deux gerbes de même.

[WP – SS – TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

► **DESORTES de LA FOSSE ou PORTES de LA FOSSE (des)**

DESORTES de LINIÈRES - Maine.

Charles-Henri D. de L. (1712-1791) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie établie près le parlement de Bordeaux en 1779 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)

De sinople au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'une canette de sable nageant sur une rivière d'argent.

[WP – Diou 2002 p.181 / 2010 – PPC – TA - ICC 2002 p382 – ADF 15]

†**DESVAUX DU MOUTIERS** - Poitou.

François (1746-), ancien gendarme du Roi, maire de Poitiers en 1792, fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau de la généralité de Poitiers le 1er mai 1782 (noblesse graduelle, condition non accomplie)

D'azur à un chevron brisé et écimé d'argent surmonté d'une tête de bœuf d'or posée de profil accompagnée en pointe d'un croissant de même.

[WP – SS – ADF 15]

†**DOAZAN** - Guyenne.

Pierre Eloi D. (1734-1793), fermier général, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France en la grande chancellerie le 18 février 1784 (charge anoblissante au 1er degré durée d'exercice non accomplie). Cette famille essaya vainement de se faire confirmer le titre de baron en 1860.

D'or à une fasce diminuée d'azur accompagnée en chef de six étoiles du même posées 1,2 et 3 en pointe d'un pélican dans son aire au naturel.

[WP – SS – ADF 15]

†**DOE de LUYERES**

Louis D., sieur de Luyères, échevin de Troyes fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi au Conseil Souverain de Colmar en 1775. Famille éteinte en 1955.

Une branche de cette famille (Doe de Maindeville) a été anoblíe par charge de conseiller secrétaire du Roi en 1691 et subsiste aujourd'hui.

D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois roses du même.

[ICC 2002 p382 – ADF 15]

► **DOR de LASTOURS** – Sedan, Languedoc.

Louis, seigneur de L., fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Toulouse en 1763. Son fils Joseph fut pourvu de la charge de conseiller maître à la chambre des comptes de Montpellier en 1783 (noblesse graduelle condition non accomplie pour ces deux charges). La famille porte un titre de Comte.

D'azur à quatre tours d'or ouvertes du champ surmontées d'un pavillon et posées 1,2 et 1.

[WP – SS – PPC – AQT – Diou 2010 – ADF15]

► **DORE du PERRON / DORE de BEAUSOLEIL / DORE-GRASLIN** – Bretagne (Pays Nantais).

Jean Louis Salomon D. du P., négociant à Nantes, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la cour des aides de Montauban le 7 décembre 1785 (noblesse graduelle, condition non accomplie). La descendance est connue aujourd'hui sous le nom de Doré-Graslin.

D'or à deux dorades au naturel l'une sur l'autre.

[WP – SS – ADF 15]

† **DOSNE** – Île de France

Jean-Pierre D (1740-), notaire au Châtelet à Paris fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison et couronne de France le 17 août 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux croissants du même et pointe de trois besans d'or posés deux et un.

[SS – ADF 15]

† **DRILLET de LANNIGOU** – Bretagne (Pays de Léon)

Sébastien René D. (1729-), seigneur de L., fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Rennes le 28 juillet 1779 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie).

Fascé d'argent et de sable à six pièces au lion d'or couronné de gueules brochant sur le tout.

[WP – SS – ADF 15 - SEC]

† **DUBUT ou DU BUT de SAINT-PAUL** – Périgord

Nicolas (1720-1809) fut pourvu de la charge de Conseiller du Roi contrôleur à la Cour des Aides de Montauban en 1784. Comparant en 1789.

D'azur à la bande d'or accompagnée de deux fleurdelys du mesme, 1 en chef et 1 en pointe, au paon rouant d'or brochant sur la bande.

[GAF 7322 - ADF 15]

► **DUKOURRECH de RAQUINE** – Guyenne (Bordeaux).

Jean (1718-), bourgeois à Bordeaux fut pourvu de la charge de conseiller maître en la cour des aydes de Bordeaux le 29 juin 1779 (noblesse graduelle, condition

non accomplie), secrétaire du roi à la fin du XVIII^e siècle (charge anoblissante au 1^{er} degré durée d'exercice non accomplie)

D'argent à un chevron alésé d'azur, accompagné de trois cœurs de gueules.

[WP – SS – PPC – Diou 2010 – ADF 15]

► **DUFAU de FELZINS** - Languedoc.

Louis-François, sgr de F., fut pourvu de la charge de conseiller correcteur à la cour des comptes de Montpellier en 1782 (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). La famille porte un titre de Baron.

D'or à l'arbre de sinople terrassé de même, accosté de deux lions.

[WP – SS – PPC – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

† **DUFAU de SAINT-SANTIN** - Rouergue.

Alexandre D. de S (1760-) pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Montauban en 1785 (charge de noblesse graduelle condition non accomplie). La famille a porté un titre de Baron.

De...à la fasce abaissée... et un coq contourné de ... posé au dessus de la fasce.

[WP – SS – ADF 15]

► **DUGAS de la BOISSONNY (olim DUCOIGNET)** – Forez (Valfleury).

Camille D. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Besançon en 1785 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie). De son frère Claude-Marie, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Metz est issue la branche de cette famille de noblesse inachevée. Plusieurs rameaux de cette famille accédèrent à la noblesse (La Catonnière, du Villard).

Coupé de gueules à deux cimenterres d'argent en sautoir, et d'azur au chêne d'or terrassé du même.

[WP – SS - PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

► **DUMAS de LA ROQUE** – Bordelais

Pierre Henri D. de la R. (1736-1794), fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Bordeaux en 1766. (charge de noblesse graduelle). Il prend part aux assemblées de la noblesse tenues en 1789.

De gueules à trois têtes de lion arrachées d'or.

[Diou 2010 – ADF 15]

† **DUMOULIN de PAILLART** – Picardie

Charles (1708-) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France en la Généralité de Soissons en 1757. Son fils Charles-Claude (1745-) lui succéda en 1778. (Charge de noblesse graduelle). Vote noble à Amiens en 1789.

Ecartelé d'azur au lion d'argent et d'azur au soleil d'or.

[SS SUP - ADF 15]

► **DUPLAA de GARAT (de)** - Béarn

Martin-Simon de D. de G. (1721-1817) fut reçu conseiller au parlement de Pau en 1742 et président en 1751. Son fils Pierre fut pourvu en 1776 de la charge de conseiller au parlement de Pau sans dispense du droit de Marc d'Or. La famille porte un titre de Baron.

Les porteurs du nom actuels ne semblent pas descendre de ces deux conseillers.

[Diou 2010 – ADF 15]

†**DUPLAIN de SAINT-ALBINE** - Ile-de-France.
Joseph-Benoît (1747-1794) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Nancy le 17 septembre 1787 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie)
Ecartelé : aux I et IV, coupé d'or à trois bandes de gueules et d'azur à la couronne d'argent ; aux II et III, à la croix perronnée de gueules.
[WP – SS SUP – ADF 15]

†**DUPORT-ROUX** – Dauphiné (Roux, Romans)
Jean Gabriel D-R. (1755-1822), avocat, fut pourvu de la charge de Conseiller Maître en la chambre des comptes de Grenoble en 1786. (charge anoblissante au 1^{er} degré)
D'argent à un vaisseau de sable les voiles pliées au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ.
[SS – ADF 15]

DUPUY – Poitou, Saint-Domingue.
François D., (1730-1783), grand voyer de la généralité de Poitiers, fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Poitiers le 27 mai 1757. Mort en charge en 1783. (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie)
Armes inconnues.
[WP – SS – ADF 15]

†**DURAND de PUYBEREAU**
DURAND de RAMEFORT- Périgord.
Laurent D., sieur de P et de la Barbe fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement d'Aix à la fin du xviii^e siècle, mort revêtu en 1777. (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Vote noble en 1789. La branche de Puybereau est éteinte.
D'or à un arbre de sinople posé sur le sommet d'une montagne de quatre buttes du mesme au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.
[WP – SS – Diou 2010]
Absent ADF 15

►**DURAND de LA PASTELLIÈRE (-NEUILLY)** - Poitou
Charles-Philippe (1756-), fut pourvu de la charge de conseiller au bureau des finances de Poitiers en 1777. Charles Léonce D. de la P. (1810-1865), épouse en 1843 N de Brunet de Neuilly. La famille porte un titre de Comte.
D'argent à un chevron d'azur, accompagné de trois grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople.
[PPC – Diou 2010 – ADF 15]

†**DUREAU de LA MALLE** – Bretagne (Nantes).
Jean-Baptiste Joseph René D. de la M. (1742-1807), hommes de lettres, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi au Parlement de Nancy, le 5 décembre 1770 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Il ne manqua que quelques mois.
Parti : au I, d'argent à trois molettes d'éperon de gueules ; au II d'azur au lion d'or adextré d'une étoile d'argent.
[WP – SS – ADF 15]

E

†**Elminger d'Oeufrage** (Trois-Evêchés) : Nicolas E. d'Angevillers ou d'O. (1762-) fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Metz le 12 février 1787. (charge de noblesse graduelle). [SS, Diou 2010, ADF 15]
D'azur à un casque d'or taré de front traversé par derrière d'une plume à écrire d'argent posée en barre accompagné aux premier et quatrième cantons de deux étoiles aussi d'or.

Espaux (d*) [SEC]
Absent ADF

†**Etiganrd de Lafauvelotte** (Nivernais (Château-Chinon)) : Claude-Etienne E. de L. (1718-1809), marchand de bois à Paris, fut pourvu de la charge de conseiller du Roi-audienier en la chancellerie près le parlement de Grenoble en 1785. Eteinte en ligne masculine en 1957. [SS, Diou-2010, ADF 15, SEC]
D'azur au chevron d'or, sommé d'une tige de trois roses du mesme.

F

►**FALVELLY (-LA MARTHONYE) (de)** – Auvergne (Aurillac).
Jean-Louis-Joseph (1749-), contrôleur des guerres, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Metz en 1777 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Une branche de cette famille a pris le titre de Marquis.
D'azur au chevron d'or, au chef du même.
[WP – SS - Diou 2002 p. 207 – PPC – TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

†**FARINOLE** – Corse
Vicenzo-Maria F. (1756-1818) fut pourvu de la charge de Conseiller au Conseil Souverain de la Corse en 1770. (charge de noblesse graduelle).
De gueules au lion d'or brandissant une épée haute du même au chef cousu d'azur chargé d'une aigle impériale d'or.
[SS - ADF 15]

►**FAUCOMPRET ou FAUCONPRET (de)** - Flandre.
Jean-Baptiste Ernest (1737-1808), sieur de Thulus, avocat au parlement, échevin de Lille fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Douai en 1773 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie) (une branche éteinte anoblie par lettres patentes en 1778).
D'azur à trois bandes d'or chargées de sept roses de gueules boutonnées d'argent, 2, 3 et 2.
[WP – SS – Diou 1994 p.280/2010 – PPC – ADF 15 - SEC]

†**FAULTE du BUISSON** - Limousin
Antoine F. (1745-1819), seigneur du B, fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Limoges en 1784/1786. Son père Jean-Baptiste avait également occupé cette charge. (charge de noblesse graduelle). Vote noble à Limoges en 1789.
D'azur à l'arbre de sinople sur une champagne du même au lion léopardé d'or brochant sur le tronc de l'arbre

accompagné en chef d'un croissant d'argent soutenant une croisette d'or aux flancs de deux roses de même et en pointe d'une faux d'argent avec le manche d'or.
[SS - SS SUP – ADF 15]

FAURE-LABATIE – Dauphiné

Marc-Jean F. (1762-), fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France, général des finances en la généralité de Lyon le 30 juillet 1783.

D'azur au sautoir d'argent.

[SS SUP – ADF 15]

FAUROT – Île de France

Jacques Philippe F. (1725-1797), chevalier de Saint-Michel, avocat en Parlement fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France en la Grande Chancellerie, le 21 mai 1775. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

De gueules à trois paires d'argent posées deux et un, à la fasce haussée d'or surmontée d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

[SS – ADF 15]

†**FAVENTINE de BELLEGARDE** – Languedoc (Le Vigan)

Etienne-Philippe F. de B. (1712-), directeur des domaines d'Aix fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Nancy le 7 octobre 1771 (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois cannes d'argent.

[SS SUP – ADF 15]

†**FERRUYAU** – Poitou (Saint-Maxent)

Louis-Jacques (1757-+30 mai 1794 guillotiné à Paris), écuyer, seigneur de Puybacher, fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers le 11 juin 1778. (charge de noblesse graduelle).

D'azur à la tour d'argent de trois créneaux, chargée de trois roses de gueules, posées deux et un, et surmontée d'une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau de sinople.

[SS SUP – ADF 15]

► **FLAMEN d'ASSIGNY** – Nivernais

Jean-Claude F. d'A. (1741-) fut pourvu de la charge de Conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de Paris en 1778. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'azur à deux lions d'or rampants posés en fasce..

[SS - PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

► **FLEURIAU et - de MORVILLE (de)**

FLEURIAU (de TOUCHELONGUE) (de – Poitou (Châtellerauld), Aunis, Saintonge

Aimé-Paul F. (1757-1793), seigneur de Touchelongue, garde des lévriers de la chambre du Roi, receveur général des finances à Moulins, fut pourvu de la charge de Secrétaire du Roi de la grande chancellerie le 10 mai 1785. (Charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie). Vote noble en 1789. La famille porte un titre de Comte.

D'argent à la fasce de sinople accompagnée en chef d'une rose de gueules.

[AQT SS – Diou 2010 -WP – Diou 2002 p. 216 – PPC – TA – ADF 15 - SEC]

†**FOACIER de RUZE** – Île de France

Henri Marie Alexandre F. (1732-1818), avocat en Parlement, receveur des fermes à Alençon, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi, maison, couronne de France le 10 mars 1775.

Son cousin Auguste Joseph Marie (+1794) fut pourvu de la charge d'Avocat Général au Conseil Provincial d'Arras en 1761.

De gueules à une aigle éployée d'argent becquée onglée d'or au chef du même chargé de trois étoiles d'azur.

[SS – ADF 15]

FONTAINE (de) et – de RESBECQ (de) – Flandres, Angleterre

Gilles-Xavier-Casimir (1733-1806), chevalier, seigneur des Sarteaux, Liévin, Oréaulmont fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 24 mars 1756. (charge de noblesse graduelle)

A noter que trois membres de cette famille ont porté la charge de trésorier, mais jamais deux générations consécutives comme il était requis pour valoir anoblissement par charge au bureau des finances de Lille.

Parti : au I, de gueules au lion d'argent ; au II d'azur à une fontaine d'or.

[SS SUP - AQT]

Famille reçue à l'ANF en juin 1965 sur base d'une lettre d'admission aux assemblée de la noblesse des Etats d'Artois en 1769.

†**FOUQUETEAU (de MORTIERS)** – Poitou

Charles-Aimé (1749-1816) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers le 29 août 1781. (charge de noblesse graduelle)

D'azur à neuf glands d'or posés 4,3 et 2, les tiges en haut.

[SS – ADF 15]

†**FRANCE-MANDOUL (de)** – Quercy, Guyenne (Montauban)

Henri-Pons de F-M. (1728-) fut pourvu de la charge de conseiller à la Cour des Aides de Montauban en 1758. (charge de noblesse graduelle). La postérité actuelle de cette famille ne descend pas du conseiller mais d'un de ses frères.

D'or au sautoir de sable coupé de sinople à un ours d'argent.

[SS - PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

†**FREY de NEUVILLE** – Maine, Suisse, Bretagne

François Claude Joseph F. de N. (1754-1800) fut poruvu de la charge de Conseiller maître à la chambre des Comptes de Nantes en 1786. (charge de noblesse graduelle). Vote noble en 1789.

D'argent à la cotice de gueules accostée de deux demi-vols du même.

[SS – ADF 15]

G

► **GAMET de SAINT-GERMAIN** - Ain

Jean-Marie fut pourvu de la charge de conseiller-secrétaire du Roi en la chambre des Comptes de Besançon en 1786. Cette famille a été illustrée par un garde du corps des Rois Louis XVIII et Charles X.

Armes inconnues.

[PPC – Diou 2010 p.341 – ADF 15]

► **GARIDEL-THORON (de)** - Provence.

Bruno-Amable-Pierredé G. (1753-) fut pourvu de la charge de conseiller au parlement d'Aix en 1777/1778/1780 (noblesse graduelle, condition non accomplie). Famille condamnée comme usurpateur en 1697. Porte un titre de Marquis dans le Bottin Mondain 2005 qui se décline en de nombreux comtes et comtesses. *D'azur à une croix d'or, accostée de deux triangles d'argent.*

[WP – SS – PPC – AQT – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

GARNIER – Bresse, Lyonnais

Léonard G. (1735-), fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lyon le 25 avril 1781. (charge de noblesse graduelle, conditions non remplies)

De gueules à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent rangées en chef et d'un croissant d'argent.

[SS SUP – ADF 15]

► **GAUDEMAR (de)** – Haute-Provence

Balthazar-Nicolas-Etienne (1756-1828) fut pourvu de la charge de conseiller en la Cour des Comptes, Aides et Finances d'Aix en 1788. La famille porte un titre de Baron.

Parti : au I, coupé d'or et d'azur, chargé d'une aigle éployée de sable ; au II, d'azur à trois coqs d'or.

[SS - PPC – TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15]

► **GENTY de LA BORDERIE** – Limousin, Bas-Poitou

François-Xavier G. de la B. (1749-1812) fut pourvu de la charge de trésorier des finances à Limoges en 1777 et de Conseiller Secrétaire du Roi au Parlement de Besançon en 1779/1781. Comte Romain en 1891. La famille porte ce titre.

D'azur au lion d'or surmonté de trois étoiles du mesme rangées en chef.

[AQT – SS – ADF 15]

► **GEOUFFRE de LA PRADELLE (de)**

Pierre (1755-) fut pourvu de la charge de conseiller au Grand Conseil en 1787.

Palé d'argent et de gueules de six pièces, au chef fasscé d'argent et d'azur de six pièces.

[PPC – ADF 15]

< ! > **GERARD d'HANNONCELLES** – Lorraine

Jean-Baptiste G. d'H. (1730-1807) fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Metz en 1771.

Son fils Jean-François Gilbert (1758-1838) fut pourvu de la charge de conseiller au Parlement de Nancy en 1784. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'argent à la fasce de gueules coupée d'un trait de sable, accompagnée en chef d'une aigle éployée de sable, allumée, becquée et armée de gueules et en pointe de deux lions affrontés d'azur, armés et lampassés de gueules ; le tout cantonné de quatre macles aussi d'or.

[TA – Diou 2010 – ADF 15]

(?) **GILBERT des AUBINEAUX** – Guyenne

[Diou 2010]

Issu d'un trésorier de France mais non en charge en 1789.

[ADF 15]

† **GLAND de VILLIERS (de)** – Île de France

Charles-Etienne-Claude G. de V. (1728-1797) , chevalier de Saint-Louis, fut pourvu de la charge de Notaire secrétaire de la Cour des Aydes de Paris en 1780, charge assimilée à celle de secrétaire du roi en la Grande Chancellerie (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois glands d'or.

[SS – ADF 15]

† **GOUPY** – Île de France

Claude Martin G. (1720-+1793), entrepreneur des bâtiments du roi et du prince de Condé et des bâtiments des Filles-Dieu, écuyer fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, couronne de France en la Grande Chancellerie, le 17 septembre 1779 . (charge anoblissante au 1^{er} degré). Son fils Guillaume Louis Isidore fut pourvu de la charge de Conseiller au Châtelet de Paris par Lettres du 19 mai 1784.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent rayonnantes.

[SS – ADF 15]

► **GOURSAUD de MERLIS** – Limousin, Poitou

Jean-Baptiste G., sieur de Merlis (1745-1794), ancien gendarme du Roi, fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers le 13 janvier 1773. (charge de noblesse graduelle). Membre de l'assemblée provinciale du Poitou en 1788.

D'azur à un châtaignier d'or planté sur une terrasse du même, au lion de sable couché au pied.

[SS SUP – ADF 15]

► **GRANDIN de L'EPREVIER**- Normandie (Elbeuf).

Michel G. (1724-1798), fabricant et commerçant de draperies, maire d'Elbeuf, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France en la grande chancellerie le 25 juin 1784 (charge anoblissante au 1^{er} degré durée d'exercice non accomplie). G. de L'E. par décrets de 1864, 1865 et 1866. *D'azur au chevron accompagné de trois étoiles, le tout d'or.*

[WP – SS – Diou 2002 p. 251/ 2010 – PPC – TA – ADF 15]

► **GROC (de)** – Bordelais

Antoine G. (1707-1791) fut pourvu de la charge de garde des Sceaux en la chancellerie de Bordeaux en 1766 (charge anoblissante au 1^{er} degré) et Jean de G. (1739-1794) fut pourvu de la charge de président en la cour des aides de Bordeaux en 1780. Cette famille comparait avec la noblesse en 1789 à Bordeaux et Bazas.

De gueules au lambel d'argent à 3 pendans posé en chef.

[TA – Diou 2010 – ADF 15]

GROUSSOU (de) [SEC] – absente ADF

GUENARD – Île de France (Paris)

Jean-Joseph (1729-), premier commis de la chambre aux deniers du roi, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi, maison et couronne de France le 21 août 1774.(charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'argent à trois écrevisses de gueules.

[SS – ADF15]

† **GUERARD d'ESTOMBELLES (olim GUERARD)** – Picardie (Amiens)

Louis-Léon (1739-1791) fut pourvu de la charge de Trésorier de France à Amiens en 1766.

Firmin Honoré G. d'E. de Folleville (1744-) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi, maison et couronne de France en la Grande Chancellerie le 23 décembre 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Plusieurs autres membres de cette famille furent pourvu de charges anoblissantes.

D'argent à une croix dentée de gueules chargée en cœur d'une étoile du champ et cantonnée de 4 roses de gueules.

[SS – ADF15]

► **GUERIN** – Ardèche, Lyonnais.

Deux charges successives de notaires secrétaires près le parlement d'Aix, avec, en 1758, Joseph-Marie (1738-1795), maire de Saint-Chamond, et, en 1779, son fils Hugues-Louis (1764-1847), banquier.

D'azur au chevron de gueules accompagné de trois roses du même, tigées et feuillées de sinople ; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

[PPC – SS]

► **GUERIN du MASGENET / GUERIN LESE** - Limousin.

Jean dit Jean-Baptiste (1728-1793), négociant, consul et échevin de Limoges fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Bordeaux en décembre 1785 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie)

D'or au chevron de gueules accompagné en pointe d'une palme de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

[WP - SS – Diou 2002 p. 256/2010 p.380 – PPC - TA]

† **GUILHEMANSON (de)** (de SAINT-MAIGNE) – Guyenne

François Charles Adam de G. de Saint-Maigne fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Bordeaux en 1776. La famille porte un titre de Comte.

De sinople au colimaçon d'or.

[SS - PPC – TA – Diou 2010 - SEC]

► **GUILHON (olim GUILLON)** – Bretagne

Daniel-Jean G. (1720-1800) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi, maison et couronne de France au parlement de Rennes en 1771. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'argent au lion de sable armé lampassé et couronné de gueules au chef du même chargé de 3 masclés d'or.

[SS – ADF 15]

► **GUILLET de LA BROSSE (olim : GUILLOUET de LA BROSSE)** – Bretagne, Maine.

François-Louis (1742-1826), capitaine aide-major des milices du Nord de Saint-Domingue fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Rennes en décembre 1786 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie).

D'azur au sautoir d'argent accompagné en chef d'un croissant du même, en flancs de deux étoiles d'or, et en pointe d'un tiercelet aussi d'or.

[SS - WP – Diou 2002 p. 259 / 2010 p.384 – PPC – TA – ADF 15 - SEC]

† **GUILLON de LA PALINIÈRE** – Poitou

Pierre-Marie (1744-+1826) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers le 3 mai 1780. (charge de noblesse graduelle, conditions non accomplies)

D'argent à un faisan, alias un geai de sable, accompagné d'un croissant d'azur en pointe, au chef cousu d'or, chargé de trois roses de gueules.

[SS SUP – ADF 15]

† **GUIRINGAUD (de)** - Languedoc

Pierre (1751-+1794 guillotiné), fut pourvu de la charge de procureur du roi aux requêtes au département des Eaux et Forêts en 1777, et de la charge de Conseiller au parlement de Toulouse en 1785. Vote noble à Toulouse en 1789. Maire de Grave en 1794. La descendance masculine de Pierre est éteinte mais celle de son frère Jean subsiste.

De gueules à la chèvre passante d'argent sur une terrasse de sinople ; au chef cousu d'azur à trois étoiles d'argent.

[SS - PPC – TA – SS SUP – AQT – Diou 2010 – ADF 15]

H

► **HAREMBERT (d')** – Bretagne

Pierre Jean d'H. (1736-1807), sieur de la Bazinière, conseiller au présidial de Rennes, fut pourvu de la charge de Conseiller en la Cour supérieure provisoire de Rennes en 1790. La famille porte un titre de Comte.

[TA – Diou 2010 – ADF 15]

† **HAUSSY (de)** (de GUYENVAL) – Picardie (Péronne)

Jean-Furcy-Fidèle de H. (1730-), seigneur de Guienval, magistrat, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France en la chancellerie d'Artois en 1778.

D'azur à une tour d'argent accostée de deux palmes d'or, au chef d'or et de gueules, chargée de trois étoiles d'argent rangées en fasce.

[SS SUP – ADF 15]

† **HECQUET d'ORVAL** – Picardie (Abbeville)

Jacques H. (1711-1797), fut pourvu de la charge de conseiller-secrétaire du Roi à la Cour des Aides de Clermont en 1777. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée non accomplie). Branche éteinte en 1955. Une branche subsiste sans principe de noblesse : Hecquet de Beaufort.

D'or à deux fasces engrêlées de sable (ou de sinople)

[SS SUP – Diou 2010 – ADF 15]

► **HERAIN (de) (olim DEHERAIN)** – Ile de France

Pierre-Mathieu Deherain (1710-), avocat en parlement, ancien procureur du Roi à la table de marbre, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France près de la Grande Chancellerie en 1777.

D'azur au serpent rampant d'or, mis en fasce ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

[SS - PPC – TA – Diou 2010]

HERBIN - Lorraine

Conseiller au parlement de Metz en 1696.

[Diou 2010]

†**HUILLARD de BREHOLLES** – Normandie, Île de France

Pierre fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Rouen. (charge de noblesse graduelle, conditions non accomplies)

D'azur à une lampe d'or allumée de gueules entourée de sept étoiles d'argent.

[SS SUP]

Ne figure pas dans ADF-15 ni dans Arundel de Condé (comte d'), les anoblis par charges en Haute-Normandie de 1670 à 1790.

I

IMBERT (de BONNILLET)

► **IMBERT de TREMIOLLES** - Auvergne.

Charles Henry I. de T., chevalier de Saint-Louis, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Rouen en 1781 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). A la même famille appartient :

Gabriel-Abraham-Opportune I. de B. (1761-1846), fut pourvu de la charge de Président Trésorier Général des Finances au bureau de la généralité de Poitiers le 9 mai 1787. (charge graduelle, conditions non accomplies).

D'azur semé de gouttes d'eau d'argent.

[WP – Diou 2002 p. 278 / 2010 – TA – SS SUP – ADF 15]

J

†**JACOB de TIGNÉ** – Anjou (Saumur)

Joseph-René J. de T. (1762-) fut pourvu de la charge de Président Trésorier Général des Finances au bureau de la généralité de Poitiers le 15 octobre 1788. (Charge graduelle, conditions non accomplies). Il était fils de Joseph-Jacob, écuyer, conseiller du Roi, correcteur en la Chambre des Comptes de Blois. (charge de noblesse graduelle).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois roses en quintefeuilles d'argent.

[SS SUP – ADF 15]

†**JACOBET de MAZIERES** - Agenais

Antoine fut pourvu de la charge de Conseiller à la Cour des Aides de Bordeaux en 1757. (charge de noblesse graduelle). Maintenu noble en 1820.

D'azur à deux épées d'argent, les pointes basses, rangées en pal et soutenues d'un croissant d'or, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or, accolé : d'or au sautoir de gueules ; au franc quartier d'azur à la fleurdelys d'or.

[Diou 2010 – ADF 15]

► **JACQUELOT de CHANTEMERLE (de VILLETTE)** - Bourbonnais

Jean-Louis Marie J. de C. (1745-) fut pourvu de la charge de Chevalier d'Honneur au bureau des finances de Moulins en 1775. Famille reçue à l'ANF en 1935.

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux gablets, et en pointe d'un lévrier assis du mesme, colleté de gueules bouclé d'or.

[AQT – ADF 15]

► **JANSON de COUET** - Orléanais (Gien).

Jean-Louis J. de C. (1732-1807) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de

France en la chancellerie près le conseil supérieur du Roussillon le 12 décembre 1781 (charge anoblissante au 1er degré durée d'exercice non accomplie)

D'azur à trois têtes de serpent d'argent 2 et 1.

[SS - WP – Diou 2002 p. 282 / 2010 – PPC – TA – ADF 15]

► **JOHANNY de ROCHELY** – Velay

Antoine J. de R. (1738-1807), avocat au parlement de Toulouse, fut pourvu en 1781 de la charge de conseiller auditeur à la cour des comptes et finances de Montpellier. (charge de noblesse graduelle). Comparait avec la noblesse en 1789 au Puy-en-Velay. Vérifier que la postérité subsistante est bien issu d'Antoine...

D'argent au rocher de sable surmonté d'une fleurdelys de gueules.

[Diou 2010 – ADF 15]

JOLEAUD des FORGES de SAINT-MAURICE – Bourgogne.

Charles (1742-) fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Dijon en 1776. (charge de noblesse graduelle)

De... à la chapelle de... et au soleil de ... mouvant du franc canton.

[SS – ADF 15]

†**JOLY de BAMMEVILLE** - Poitou

Jean-Louis fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1779. Baron de l'Empire en 1814.

Parti : au I d'azur à deux gerbes d'or, la seconde mi-partie ; au chef cousu de gueules, chargé de deux larmes d'argent ; au II coupé de sinople au chef d'argent chargé d'une épée de pourpre en fasce et d'or à une bande d'azur chargée de deux coquilles d'argent.

[AQT – ADF 15]

► **JUDDE de LARIVIERE** – Limousin - Guyenne.

François J. de la R. (1743-1815) fut pourvu de la charge de procureur du roi au bureau des finances de Limoges en 1789 (noblesse graduelle, condition non accomplie)

D'azur à l'ancre d'argent accostée de deux étoiles du mesme.

[WP – Diou 2002 p. 288 / 2010 p.428 – TA – ADF 15]

L

LA BARGE de CERTEAU (de) – Savoie, Dauphiné, Bourgogne

Michel-Luc-André-Louis-Jacques B. de C. fut pourvu de la charge d'avocat général à la Chambre des Comptes du Dauphiné à Grenoble le 27 novembre 1784. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Cette famille Barge a repris les noms et armoiries de l'ancienne famille de La Barge et porte aujourd'hui un titre de Comte.

D'argent à la bande de sable.

[WP – PPC – TA- SS SUP – Diou 2010 – ADF 15]

LACAZE de MONTFORT (de) – Languedoc

Raymont Nonnat de L. de M. (+guillotiné an II-1794), fut pourvu de la charge de conseiller aux requêtes du Parlement de Toulouse le 3 janvier 1771. (charge de noblesse graduelle). Il épousa A. de Pijon.

[SS SUP – ADF 15]

†**LA CROIX (de) / - d'HANONSTAT**

Jean La C. d'H. (1735-), chevalier de Saint-Louis, fut pourvu de la charge de Président trésorier de France au bureau des finances de Metz en 1783. (charge de noblesse graduelle).

D'azur à une croix d'or.

[ADF 15 – Diou 1994]

†**LA FAGERDIE (de)** (de SAINT-GERMAIN) – Limousin (Tulle)

Antoine de La F. de S.-G. fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux en 1781. (Charge de noblesse graduelle). Vote noble en 1789.

De gueules à deux triangles évidés et entrelacés d'or au chef cousu d'azur chargé de deux étoiles d'or.

[SS – ADF 15]

†**LAFARGUE (de)**

Jean-André de L. (1748-) fut pourvu de la charge de Conseiller à la Cour des Aides de Montauban en 1780, en charge en 1789. (charge de noblesse graduelle)

[ADF 15]

†**LA GARDE de BOUTIGNY (de)**

†**LA GARDE de LA PAILLETERIE (de)** – Flandres (Valenciennes)

Auguste Joseph (1748 - +1807), sgr de Boutigny et de la Pailleterie fut pourvu de la charge de président trésorier de France en la généralité de Lille le 6 juin 1777. (charge de noblesse graduelle)

D'azur à la bande dentelée d'or, accompagnée de six trèfles, sans queue, posés en orle.

[WP- SS SUP – ADF 15]

►**LA GORGUE de ROSNY (de)** – Picardie

Antoine-Nicolas (1732-1804), seigneur de R., fut pourvu de la charge de Président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens en 1759. La famille porte un titre de Baron

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur percé de deux flèches posées en sautoir, le tout d'argent.

[SS - PPC – Diou 2010 - SEC]

Absent ADF 15

LA HAYE (de) – Normandie

Etienne-Dominique de L. H. fut pourvu de la charge de conseiller Secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près le Parlement de Rouen en 1786. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

De sinople au vaisseau d'or accompagné en chef d'une étoile d'argent et en pointe d'une ancre du même.

[SS – ADF15]

†**LAIR de CHICHEBOVILLE (olim LAIR)** – Normandie (Caen)

Pierre-Etienne Claude L. de C. (1735-) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, couronne de France en la Grande Chancellerie, le 14 juin 1782. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'azur au pégase ou cheval ailé d'argent surmonté de trois étoiles d'or rangées en chef

[SS – ADF 15]

LAJARD de PUYJALON – Guyenne

Léon de P. (1729-), trésorier de France à Montauban en 1782.

[Diou-2010]

Absent ADF 15

†**LALLEMANT** –Lorraine (Nancy)

Jean-François-Eloi (1732-1799), avocat à la Cour de Nancy, conseiller, receveur général des fermes du Roi au département de Lorraine allemande, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi auditeur au parlement de Nancy le 17 août 1785.

D'argent à une foi parée de couleurs naturelles en fasce, mouvante des flancs et un chef d'azur chargé d'un triangle d'or.

[SS- SS SUP – ADF 15]

†**LALO (de)** – Languedoc

Jean-Guy Marie de L. (1743-1817) fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Toulouse en 1763. (charge de noblesse graduelle). Vote noble en 1789.

Ecartelé : aux I et IV, d'argent à la fasce de sinople chargée de trois roses d'argent accompagnée de trois têtes de More de profil de Sable ; aux II et III, d'azur à trois besants d'or ; sur le tout , de gueules à une grue d'argent avec sa vigilance et un chef cousu d'azur chargé d'une étoile d'argent.

[SS – ADF 15]

►**LAMBOT de FOUGERES** - Paris

René (1734-1802), seigneur de F. et Boissay, ancien notaire au Châtelet, avocat en parlement, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi à la Grande Chancellerie en 1776. Il fut père de René, avocat en Parlement, créé Baron sur promesse d'institution de majorat en novembre 1826 qui n'eut que des filles.

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur percé de deux flèches posées en sautoir, le tout d'argent.

[PPC – TA – AQT – Diou-2010 – ADF 15]

†**LAMY de BEAUMONT (olim LAMY)** – Bretagne

Jean-François Charles, chevalier de Saint-Louis, Ancien Major d'Infanterie, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi au Parlement de Rennes en 1782. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'azur à une tête de lévrier d'argent accompagnée de trois étoiles d'or.

[SS – ADF 15]

†**LANGE**

Antoine Hubert Gabriel L. (1750-), fut pourvu de la charge de trésorier de France à Besançon en 1784. (charge de noblesse graduelle)

? famille anoblée par charge en 1732. Comparait au bailliage d'Amont en 1789.

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois têtes d'ange de carnation.

[Diou 2010 – ADF 15]

LANNEY (de) [SEC] ??

†**LANTY** – Lorraine (Toul)

Christophe-François-Sébastien L. (1744-1834), avocat au parlement, fut pourvu de la charge de conseiller au Parlement de Metz le 18 mars 1780. (charge de noblesse au 1^{er} degré, durée non accomplie).

D'or à la fasce de gueules chargée d'un sautoir d'argent et de deux coquilles du même et accompagnée de trois besans de gueules.

[SS SUP – ADF 15]

†**LA PIERRE de LA ROUVIERE** - Languedoc
Etienne de L. (1715-1795), seigneur de la Rouvière et d'Aycoles, fut pourvu de la charge de trésorier de France à Montpellier en 1783.
[Diou-2010 – ADF 15]

†**LASSÉE de MARON (de)** - Angoumois
Paul-Elie Salomon de L. de M. (1722-) et son fils Jean-Baptiste (1757-) se succédèrent dans la charge de trésorier de France au bureau des finances de Bourges en 1754 et 1782. Cette branche est éteinte.
[Diou 2010 – ADF 15]

LAUNAY-BOURBEDOT (de)
Conseiller à la Cour des Aydes de Paris en 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré).
Armes inconnues
[SS]
Absent ADF 15

LAURENT de LABESGE et L de L de MAUVISE – Poitou
Pierre L. de L. (1721-) fut pourvu de la charge de procureur du Roi au bureau des finances de Poitiers en 1762 et se démit de sa charge en 1782. La famille porte des titres de Comtes et Vicomtes.
D'argent au chevron de gueules accompagné de deux étoiles d'azur en chef, et d'un croissant de mesme en pointe.
[Diou 2010 – ADF 15]
Aucun membre de cette famille en charge anoblissante en 1789.

†**LAUTAR (de)** – Haut-Languedoc : Jean-François Etienne de L. (1736-), fut pourvu de la charge de procureur du roi honoraire en la Chambre des requêtes du parlement de Toulouse (charge de noblesse graduelle). Comparait à Toulouse en 1789.
Ecartelé : au I, de gueules au lion rampant d'or, tenant dans ses pattes une croix latine du mesme ; au II, coupé en chef d'or, à trois étoiles de gueules rangées et en pointe d'azur à trois besans d'argent posés deux et 1 ; au III de gueules à trois monts de trois coupeaux d'argent, posés deux et un ; au IV, d'azur à trois demi fleurdelys d'or posés en pal.
[Diou 2010 – ADF 15]

LAVAL (de) – Auvergne (Montaigut, Combrailles)
François de L., chevalier, seigneur de Fay fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Riom en 1776. (charge de noblesse graduelle, conditions non accomplies). Il était petit fils de François, Président Trésorier de France au bureau de Riom en 1722 mais la charge fut vendue au décès du titulaire. Une branche éteinte fut créée baron d'Empire en 1810 et confirmée en 1816.
D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.
[SS SUP – ADF 15]

► **LAVEDAN de SARNIGUET de CASAUBON (de)**
Deux générations successives de greffier en chef au bureau des finances de Toulouse pour un père et son fils Jean-Baptiste (1759-) en 1775. Vote avec la noblesse de Bigorre en 1789. Rameau naturel des comtes de Lavedan.

D'argent à trois chevrons d'azur, accompagnés de trois canettes de sable.
[PPC – Diou 2010 – ADF 15]

†**LA VOYEPierre (de) – (olim de LA VOIEPIERRE)** – Île de France
Nicolas Noël de la B (1727-) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 16 juin 1777. (charge anoblissante au 1^{er} degré)
De sinople au rocher d'argent issant d'une voie ou chemin pavée de même mouvant de la pointe.
[SS – ADF 15]

†**LE BOURGUIGNON du PERRÉ du MESNIL** – Normandie
Jacques François Le B. de P. (1742-) fut pourvu de la charge de Trésorier de France au bureau des finances de Caen en 1767. (charge de noblesse graduelle). Une branche descendante d'un frère du trésorier fut anoblie en 1776.

A la même famille appartient Louis Gustave Le B. de Blamont, pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau de Caen en 1770.

De gueules au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants de même et en pointe d'une rose d'argent.
[SS – ADF 15]

<!!>**LE CORVAISIER de SAINT-LAURENT** – Bretagne
Toussaint-François Marie Le C. (1734-1810), sieur de Villeneuve, avocat au présidial de Quimper, conseiller en la cour supérieure provisoire de Rennes le 5 février 1790.
D'azur au sautoir d'or cantonné de quatre étoiles du même. (alias, et un chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.)
[Diou 2010 – ADF 15]

► **LEFEVRE de LABOULAYE** - Île-de-France (Paris).
Louis-Claude L.de L. (1721-1786) fut reçu trésorier de France au bureau des finances de Montauban en 1765. (charge de noblesse graduelle).
Jean-Baptiste-René (1743-) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi de la grande chancellerie en 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie) (Les sources sur cette famille ne sont pas consensuelles). Il était fils de François-Benoît, marchand, bourgeois de Paris.
Parti : au I d'azur à la banderole d'argent chargée d'une aigle de sable ; au II coupé au 1 losangé d'argent et de gueules, au 2 d'or à la demi aigle de sable le vol abaissé, à la bande de sable brochant sur le tout.
[SS- WP – Diou 2002 p. 341/2010 – PPC – TA – ADF 15 - SEC]

► **LE LIEVRE de LA TOUCHE** - Bretagne
Deux générations successives de conseillers auditeurs à la chambre des comptes de Nantes pour un père et son fils, Jean-Baptiste François-Louis (1756-) en 1784.
D'azur à la tête de lièvre arrachée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même.
[PPC – Diou 2010 – ADF 15]

► **LE MOINE de MARGON** - Languedoc
Joseph-Michel (1744-) fut pourvu de la charge de conseiller auditeur en la cour des comptes de Montpellier en 1775.

D'or à trois pals de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

[PPC – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

► **LEOBARDY (du MAZAN) (de)** - Limousin

Guillaume (1753-1813), ancien gendarme de la Garde, sieur du M et du Vignaud, fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Limoges le 15 juillet 1778. (charge de noblesse graduelle)

D'azur au lion d'or armé et lampassé d'argent, tenant une hache du même tournée à dextre ; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.

[SS - PPC – Diou 2010 – ADF 15]

LE PAILLEUR d'HAYVILLE / LE PAYEUR de LANGLE –

Louis-Marin (1720-) fut pourvu de la charge de conseiller à la Cour des Aides de Rouen en 1777. (charge de noblesse graduelle)

Pierre Illivier fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble en 1778. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

De gueules au chevron hérissé d'argent accompagné en pointe d'une chaussetrappe du même.

[SS – ADF 15]

† **LE POT de la FONTAINE / LE POT d'AUTEUIL** – Île de France

Conseiller Secrétaire du Roi en 1784. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

De sinople au chevron d'argent accompagné en chef de deux losanges d'or et en pointe d'une étoile aussi d'or.

[SS]

Absent ADF 15

Famille de deux secrétaires du Roi morts en charge.

LE ROUX d'EMMALEVILLE - Normandie

François Alexandre fut pourvu de la charge de Conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Rouen en 1787. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur à l'aigle d'or regardant un soleil du même posé au canton dextre.

[SS – ADF 15]

† **LEROY de LISA de CHATEAUBRUN** – Franche-Comté, Paris

Louis L. de L. fut pourvu de la charge de conseiller au Grand Conseil en 1774. La famille porte un titre de marquis. Cette famille pense être originaire du Béarn. Peut-être issu d'un échevin de Paris en 1728 dont ils portent les armes.

Ecartelé aux I et IV échiqueté de gueules et d'argent (de FORGES de CHATEAUBRUN) ; aux II et III de MONTMORENCY, sur le tout : d'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un lion de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. (LE ROY)

[TA – Diou 2010 – ADF 15]

† **LESCENAULT** – Bourgogne (Autun)

Claude-Théodore, écuyer, seigneur de Rupt, co-seigneur de La Tournelle et de Bays, procureur du Roi au bailliage et présidial de Châlons-sur-Saône, fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Dijon en 1777. ~~secrétaire du roi, maison et couronne de France et~~

~~de ses finances, en la chancellerie près le parlement de Bordeaux en 1784.~~ (charge anoblissante au 1^{er} degré).

Coupé : au I d'argent à deux chênes de sinople ; au II d'azur à la tour d'argent.

[SS - SS SUP – Diou 2010 – ADF 15]

LE SECQ – Île de France (Argenteuil)

Jean-Etienne L. S. (1754-), banquier à Paris, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi, maison, couronne de France le 16 janvier 1789. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'argent à deux chevrons de gueules au poisson de sinople posé en fasce brochant.

[SS – ADF 15]

LESTRE – Bourgogne (Semur-en-Auxois)

Louis L., docteur en médecine fut pourvu de la charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Metz en 1778. La famille porte un titre de comte.

Armes inconnues.

[TA – Diou 2010 – ADF 15]

► **LEURY (de) olim PIPELET de LEURY** - Soissonnais

François (1723-1809), directeur de l'Académie royale de chirurgie, médecin de la famille royale fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, en la chancellerie près le parlement de Bordeaux le 4 août 1784. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur au chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une navette de tisserand, le tout d'or.

[PPC – TA – SS SUP – Diou 2010 – ADF 15]

† **LIMOUSIN de NEUVIC**

Léonard L., seigneur de Neuvic et de Masléon fut pourvu de la charge de greffier en chef du bureau des finances de la généralité de Limoges (charge de noblesse graduelle). Son fils mourut en laissant une fille unique. La famille subsiste toutefois.

[Diou 2010]

Absent ADF 15

† **LITAIZE**

François L. fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le parlement de Metz en 1788. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'azur au soc de charrue d'or posé sur une terrasse de sinople au chef d'argent chargé de deux étoiles de six rais de gueules.

[SS – ADF 15]

► **LOMBARDON (de)**- Provence (Marseille)

Mathieu de L. (1719-1803) fut pourvu de la charge de Trésorier général de France en la généralité de Provence en 1788. Relève le nom de Cachet de Montézan par décret de 1879 et un titre de Comte de la terre de Garnerans. Dioudonnat ne la donne pas de noblesse inachevée. [TA – Diou 2010 – ADF 15]

LORTIE-PETITFIEF – Saintonge

Jean-Alexis fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil Souverain d'Alsace à Colmar en 1779. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

Ecartelé aux I et IV, de gueules au lion d'argent ; aux II et III, d'azur au lambel d'or mis en fasce ; sur le tout, d'argent à trois feuilles d'ortie de sinople.
[SS – ADF 15]

LUCAS de LA CHAMPONNIERE – Poitou, Bretagne
Pierre (1734-1793) fut pourvu en 1762 de la charge de conseiller maître en la chambre des comptes de Nantes (charge de noblesse graduelle) et obtint des lettres d'honneurs en 1785.

D'or au taureau de gueules accompagné de trois roses de même rangées en chef.
[SS - Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

LUQUAS - LUCQUAS de LA BROUSSE – Charente (Saint-Claud), Provence

Paul (1753-) fut pourvu de la charge de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement d'Aix en 1775. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent tigées et feuillées de sinople et en pointe d'un bœuf ailé d'or.

[SS - TA – Diou 2010 – ADF 15]

M

► **MABARET du BASTY** – Limousin (Saint-Léonard).

Deux générations successives de trésoriers de France au bureau des finances de Bourges en 1768 pour Jacques (1732-1792) et en 1786 pour son fils Jean-Joseph (1760-1826). (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). Vote noble à Limoges en 1789.

D'azur au chevron accompagné en chef d'une fleur de lis accostée de deux étoiles et en pointe de trois besants, le tout d'or.

[WP – SS – PPC – TA – SS SUP – Diou 2010 – ADF 15.]

MAIGNE de LA GRAVIÈRE (olim MAIGNE) – Auvergne (Riom)

François fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi au Parlement de Paris en 1788. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'argent à une montagne de sinople chargée de deux oiseaux affrontés d'argent au chef d'azur chargé d'une foi d'argent.

[SS – ADF 15 - SEC]

MARCHAIS de LA BERGE – office de Maire d'Angoulême

[SS - Diou 2010]

MARONIEZ du SART – Flandres (Lille)

Antoine Xavier (1751-1832) fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille en 1787. (charge graduelle)

Armes non connues

[PPC – SS SUP – ADF 15]

MAULBON d'ARBAUMONT – Bourgogne, Bassigny

Deux générations successives de trésoriers de France au bureau des finances de Dijon en 1754 pour Henri M. (1715-1800), sieur d'A. et en 1783 pour son fils Louis-Charles M. (1755-1827), époux de Marie-Marguerite-Josèphe Lardillon. (charge de noblesse graduelle)

D'azur au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent, celui de la pointe surmonté d'un hêtre de sinople.

[SS - PPC – TA – SS SUP – Diou 2010 – ADF 15]

MAUSSION du JONCHERAY – Anjou, Maine

Deux générations successives de conseiller maître en la chambre des comptes de Nantes, en 1771 pour le père et en 1781 pour son fils Gabriel-Claude-François. La famille relève un titre de Baron.

D'azur à la montagne d'or, sur le tout d'argent à la tête de More de sable tortillée d'argent.

[SS - PPC – TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15]

MEGRET de DEVISE (de MERICOURT) – Picardie (Saint-Quentin)

Claude Marie M. (1742-1800), seigneur de Méricourt et de Devise, gentilhomme servant le roi, fut pourvu de la charge de conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Dijon en 1780. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

Parti : au I d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même ; au II d'azur à trois besans d'argent et au chef d'or chargé d'une tête de lion arrachée de gueules.

[SS - TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

MENJOT de CHAMPFLEUR – Champagne (Saint-Dizier)

Un trésorier de France

[Diou 2010]

Absent ADF 15

MERINDOL (de) – Provence, Dauphiné

François de M., conseiller maître en la chambre des comptes du Dauphiné.

Jean (1757-1807) fut pourvu de la charge de conseiller maître en la cour des Comptes d'Aix en 1781. La famille porte un titre de Comte.

D'azur à l'hirondelle d'argent volant en bande.

[SS - PPC – TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15]

MERLAND de LA GUICHARDIÈRE – Poitou

Jacques-Etienne M. de la G. (1741-) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers le 30 juillet 1766.

D'azur à un merlan d'argent sur une mer de même surmonté d'une étoile d'or.

[SS SUP – ADF 15]

► **MERLE du BOURG (de PLEURRE)** – Dauphiné.

Mathieu M. du B. (1722-1790) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi – Greffier au parlement de Grenoble en 1782 (noblesse graduelle, condition non accomplie)

D'azur au chevron d'or accompagné en chef et à dextre d'une étoile du mesme.

[WP – SS – ADF 15]

► **MERY de BELLEGARDE** – Normandie

Michel Alexandre M. de B. (1762-) fut pourvu de la charge de conseiller-maître en la Cour des Aides de Rouen en 1787. (charge de noblesse graduelle). Il était fils de Michel Louis, pourvu de la charge de secrétaire du Roi au parlement de Toulouse en 1776. Famille autorisée par décret de 1879 à rajouter à son nom celui de « de Bellegarde ».

[TA – Diou 2010 – ADF 15]

†**MINGRÉ de NORAS** – Orléanais (Orléans)

Benjamin-François M. de N., ancien mousquetaire de la deuxième compagnie, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Rouen le 17 août 1780. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Famille éteinte avec sa petite-fille + en 1904.

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois rosettes de même, deux en chef, une en pointe, surmonté d'une étoile d'argent.

[ADF 15]

MISSILLIER – Roussillon

Joseph M. fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en 1788 au Conseil Souverain de Perpignan. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

Tranché : d'or à une aigle de sable et de sinople au lion d'argent.

[SS – ADF 15]

†**MOLLERAT (de)** – Champagne

Bernard M., trésorier de France au bureau des finances de Dijon en 1757, secrétaire du Roi en la chancellerie établie près le parlement de Dijon en 1778 après son frère Jean. La postérité actuelle est issue du 3^{ème} frère Marie Joseph, auteur des Mollerat du Jeu.

D'argent à une bande d'azur chargée de trois molettes d'argent et accostée de deux cotices d'azur.

[Diou 2010 – ADF 15]

MONSEIGNAT (de) - Rouergue.

Louis-Félix (1724-1805) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie en 1782. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie). Vote noble en 1789.

D'azur au chevron accompagné de trois maillets, le tout d'argent.

[WP – Diou 2002 p. 392/2010 – PPC – TA - ADF 15]

MONTAULT des ISLES – Poitou

Pierre M. des I. (1751-) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Rouen le 11 septembre 1776. (charge anoblissante au 1^{er} degré. – durée insuffisante)

D'azur à deux mortiers d'argent posés en pal.

[SS – ADF 15 – d'Arundel de Condé]

MONTEGUT (de) – Languedoc (Toulouse)

Jean-François (1729-1793), fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Toulouse en 1751. Son fils Raymond-André-Philibert (1767-1794) fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Toulouse le 16 avril 1789. (charge de noblesse graduelle)

[SS SUP – ADF 15]

MONTLOVIER de ROYNAC (de) (olim de MONTLOVIER) – Vivarais (Crest)

Laurent de M. (1753-) fut pourvu de la charge de Conseiller maître en la chambre des Comptes de Grenoble en 1783. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'argent à une moucheture d'hermine de sable au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

[ADF 15 - SEC]

► **MORAND de JOUFFREY** – Lyonnais, Savoie

Antoine M. de J. (+1760-1838) fut pourvu de la charge de procureur du roi au bureau des finances de Lyon en 1785. (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). chevalier de l'Empire en 1810. La famille porte un titre de Comte.

D'azur au chevron cousu de gueules accompagné de trois cormorans d'or.

[WP – Diou 2002 p. 396/2010 – TA – ADF 15]

► **MOREAU de BELLAING** – Flandres, Hainaut (Valenciennes).

Pierre François (1749-1827), sieur de B. et des Aulnois, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie, maison et couronne de France le 8 août 1787 (charge anoblissante au 1^{er} degré durée d'exercice non accomplie). Admission dans la noblesse belge avec le titre de chevalier héréditaire en 1877 pour une branche. Cette famille porte un titre de Baron.

D'azur à la bande d'argent chargée de trois mouchetures d'hermine de sable.

[WP – SS – PPC – TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

► **MOREAU de BONREPOS** – Vivarais, Dauphiné (Serrières).

Charles-Louis M. de B. (1711-), avocat au Parlement fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie, maison et couronne de France le 13 septembre 1777 (charge anoblissante au 1^{er} degré durée d'exercice non accomplie).

D'argent au chevron d'azur accompagné de trois têtes de Mores de sable tortillées d'argent.

[WP – SS – PPC – TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

MORTIER des NOYERS – Île de France

François Bernard M. des N. (1733-), fut pourvu de la charge de greffier en chef au bureau des finances de Soissons en 1786. (charge de noblesse graduelle)

[Diou 2010 – ADF 15]

MOURAIN de SOURDEVAL (olim : MOURAIN de l'HERBAUDIÈRE de SOURDEVAL) – Poitou

Charles M., sieur de l'H (1734-1793), avocat en parlement, sénéchal de l'Île de Bouin, maire de Noirmoutier fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi au Parlement de Rennes en 1789. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur au chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant le tout d'or.

[SS – ADF 15]

MOUY (de COURCEMAIN) (de) - Champagne

Edouard François Mouy de Courcemain (1744- ?), fut pourvu de la charge de trésorier de France au bureau des finances de Châlons en 1787.

Armes inconnues

[PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

MURAT de MONTAIS (de) (olim : MURAT) – Languedoc

Jean-Gabriel (1735-) fut pourvu de la charge de Conseiller Auditeur à la chambre des Comptes de Montpellier en 1784. (charge de noblesse graduelle).

De sable à la tour maçonnée de sable.

[SS – ADF 15]

NEYRAND (de LA BAROLLIÈRE) – Vivarais (Barutel)

Eustache (1736-1812), négociant cloutier, seigneur de Lorette, fut pourvu de la charge de Conseiller-Secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Pau en 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

Son frère Antoine (1737-1830), maître de forges, fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Besançon en 1785.

De gueules au chevron d'argent accompagné en pointe d'un buis arraché d'or soutenu d'un croissant d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

[SS - PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

► **NOËL du PAYRAT** – Périgord, Île de France

Pierre Théodore N. du P. (22 décembre 1761 à Thiviers, †1^{er} décembre 1823 à Paris), fut pourvu de la charge de substitut du procureur général le 18 mars 1782 (charge anoblissante au premier degré), puis de la charge de Conseiller au parlement de Paris en 1786 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie)

D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois étoiles du mesme.

[WP – SS – Diou 1994 p.517/2010 – TA – ADF 15]

NOTAIRE – Sénonnais

Pierre Jean Louis N. (1740-), receveur général des fermes à Nancy, fut pourvu de l'office de Conseiller Secrétaire du roi, maison, couronne de France en la Grande Chancellerie le 28 août 1781. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

De sinople au chevron d'or accompagné en chef de deux épis de blé du mesme penchés et feuillés et en pointe d'une tour d'argent au chef cousu d'azur chargé d'une colombe aussi d'argent.

[SS – ADF 15]

► **Omezon (d') olim Daumezon ou Domezon** (Languedoc (Toulouse)) : Guillaume-Joseph d'O. (1730-1814) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Toulouse en 1779. (charge de noblesse graduelle, condition non accomplie). [WP - SS TA – Diou 2010 – ADF 15].

D'azur à un vaisseau d'argent accompagné de trois roses du mesme.

Olry de Labry (Lorraine) : Nicolas-François Olry, fut pourvu de la charge de trésorier de France en 1782 au bureau des finances de Metz. (charge de noblesse graduelle). Comte Romain héréditaire en 1890. [Diou 2010 – ADF 15]

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cygne de même.

O'Tard ou Otard de La Grange (Irlande, Languedoc) : Jacques Ottard (1705- 1790) dit le Baron de La Grange fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Toulouse en 1774. (charge de noblesse graduelle). [AQT – ADF 15]

Parti au I d'azur à quatre alérions d'or posés deux, un et un ; au II de gueules au chevron d'or.

PAGEAUD – Bourgogne

Conseiller maître à la chambre des Comptes de Blois en 1775, juste avant la suppression de cette chambre. (charge de noblesse graduelle)

De pourpre à deux fasces d'or chargées de deux molettes de sable.

[SS]

Absent ADF 15

PAGIN ou PAGNIN (olim : PAYEN)

Jean-Pierre fut pourvu de la charge de Conseiller secrétaire du roi auditeur à la Chancellerie du Parlement de Paris en 1783. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'azur à la fasce arquée d'argent chargée de trois étoiles de gueules accompagnée en chef d'un soleil d'or et en pointe d'une rose aussi d'argent tigée et feuillée de même.

[SS – ADF 15]

PAPILLON de MACHAUT

Deux trésoriers de France au bureau des finances d'Orléans en 1766 et 1789.

François Georges (1731-) fut pourvu de la charge de Trésorier de France au Bureau d'Orléans en 1766 puis de celle de Conseiller à la Cour Souveraine de Perpignan en 1787.

De sinople au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du mesme et en pointe d'un papillon d'argent au chef cousu de sable chargé de trois losanges d'or.

[SS – ADF 15]

< !!>**Parent de Curzon et Parent de Curzon** Bain de la Coquerie (Poitou) : Jean Jacques Amable P. de C. (1751-1792), fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie transférée près le Parlement de Besançon le 12 janvier 1780 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie). Comparait avec la noblesse en 1789 à Fontenay et à Poitiers. Reprennent Bain de la Coquerie en 1876 suite à une alliance. [WNS, GAF n°25640, WP, SS, SS Sup, PPC, TA ,AQT, Diou 2010, ADF 15]

D'azur à quatre barres d'argent.

†**Parrin de Semainville** (Normandie) : Pierre-Luc (1735-), écuyer, seigneur de Sémainville fut pourvu de la charge de Conseiller-Maître en la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Rouen le 16 mai 1768. (charge de noblesse graduelle). Vote noble en 1789 au bailliage de Conches. [SS - SS SUP – Arundel de Condé (d') – ADF 15 - SEC]

D'azur à deux fonts baptismaux d'or au chef d'argent chargé d'une croix pattée et alésée de gueules.

PASQUANET de LAVAUD de PIERREBRUNE – Marche, Bourbonnais

Michel-Gaspard fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1772. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'or au lion de sable accompagné d'une étoile d'azur au canton senestre et d'un croissant de gueules en pointe.

[SS]

Absent ADF 15

PAULZE d'IVOY de LA POYPE - Forez (Usson).

Jacques P. (1723-1794), fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la Grande Chancellerie le 3 décembre 1775 (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). La famille a relevé le nom de La Poype par décret de 1864. Elle prend un titre de Comte dans les annuaires mondains.

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois serres d'aigle d'azur.

[WP – SS – PPC – TA – AQT- Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

PAYAN / PAYEN du MOULIN (de) – Vivarais, Comtat Venaissin, Provence, Languedoc

Joseph François de P., fut pourvu de la charge de conseiller-maître en la chambre des comptes de Grenoble en 1788.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes de même.

[SS- TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

PAYREBRUNE – Guyenne (Agenais)

Bernard P. (1735-), négociant, banquier et commerçant fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, couronne de France en la Grande Chancellerie le 23 juillet 1778.

D'or au rocher de sable.

[SS – ADF 15]

PAYS-MELLIER – Poitou, Anjou, Touraine, Saint-Domingue

Michel-Mathias-Antoine P.-M. (1737-1806), écuyer, seigneur de la Guillonnière, fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers le 7 mars 1758. (charge de noblesse graduelle, conditions non accomplies). Il épousa en 1760, Charlotte-Antoinette Chevalier de La Resnière.

D'argent à l'arbre de sinople chargé d'une merlette de sable.

[SS SUP- ADF15]

PENICAUD – Guyenne

Guillaume P. (1716-1785) fut pourvu de la charge de Conseiller à la Cour des Aides de Guyennes. Son fils Jean-Baptiste Nicolas P. (1757-) fut pourvu de la charge de Conseiller à la Cour des Aides de Guyenne en 1780. (charge de noblesse graduelle)

De gueules au pélican d'argent.

[SS – ADF 15]

PERCHERON de MONCHY - Paris

Adrien Louis P. de M., agent de la Marine, avocat en parlement, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie établie près le parlement de Metz en 1778.

[Diou 2010 – ADF 15]

PERES d'ARTASSAN (de)

François fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Bordeaux en 1764. (Charge de noblesse graduelle.)

? A la même famille appartient certainement Nicolas PERES du VIVIER, pourvu de la charge de conseiller contrôleur au Parlement de Bordeaux en 1758.

D'azur à l'étoile d'or au chef du même chargé de trois trèfles de sinople.

[SS – ADF 15]

PERIER, CASIMIR-PERIER – Dauphiné (Trièves)

Claude P. (1742-1801), conseiller du roi, garde-scel de la juridiction des gabelles de Grenoble, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble le 31 décembre 1778.

Autorisés à s'appeler Casimir-Périer au lieu de Périer par décret de 1874.

D'azur à une bande d'or accompagnée en chef d'une tête de lion arrachée et couronnée d'argent, lampassée de gueules.

[SS - SS SUP – ADF 15 - SEC]

PERON – Île de France (Paris)

Jacques Claude P. (1730-), avocat en Parlement, ancien notaire au Châtelet fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, couronne de France en la grande chancellerie le 22 avril 1774. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'or au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de mesme et en pointe d'un perron de gueules maçonné du champ.

[SS – ADF 15]

PEROUSE (de) (olim : PEROUZE) – Dauphiné

Joseph P. du VIVIER fut pourvu de la charge de Conseiller au parlement de Grenoble en 1748. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Il ne figurait plus dans l'almanach de 1790.

D'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de lion du même au chef cousu de gueules chargé de trois coquilles d'argent.

[SS – ADF 15]

PERREAU – Poitou, Vendée

Pierre-Paul-Jacques-Alexis P., sieur de la Franchère, conseiller en la sénéchaussée de de Fontenay-le-Comte, fut pourvu de la charge de Conseiller-Secrétaire audienier en la chancellerie près le Parlement de Nancy le 27 mai 1778. Vote noble en 1789.

D'argent au chevron brisé d'azur accompagné de trois oiseaux de sable, les deux du chef affrontés.

[SS SUP – ADF 15]

PIN – Provence (Apt)

Joachim Félix fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi le 3 octobre 1770. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Son fils Joachim Xavier Blaise de P. (1765-1813) fut pourvu de la charge de Conseiller à la Cour des Comptes d'Aux en 1789.

D'azur au pin arraché d'or au chef cousu de gueules chargé de trois bandes d'or.

[SS – ADF 15 - SEC]

PLAIZE/PLAISE de BEAUPUY – Guyenne (Casteljaloux)

Claude Antoine P. de B. (1727-+1811) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Dijon le 16 janvier 1782. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

[SS – ADF 15]

PLOUYE – Île de France (Saint-Germain-en-Laye), Lyonnais

Jean-Antoine P. (1724-), régisseur général pour le roi fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, couronne de France en la Grande Chancellerie le 15 mai 1781. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

Coupé : au I d'azur à trois bourdons d'or posés en pal ; au II d'argent à un sabre de gueules posé en pal la pointe en bas accosté de deux croix au pied fiché du même et accompagné en pointe d'une croisette (alias croix de malte) de gueules.

[SS – ADF 15]

POEY (du) – Béarn

Bertrand fut pourvu de la charge de Conseiller au Parlement de Navarre en 1762. (charge de noblesse graduelle).

D'azur à l'oe d'argent.

[SS – ADF 15]

POINSIGNON (de GERBEAUX) – Lorraine

Claude-François (1730-), procureur en la Cour et Chambre des Comptes de Lorraine le 26 juillet 1754, démissionnaire en août 1778, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Lorraine à Nancy le 23 janvier 1789. Il épousa Thérèse Peigny.

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux abeilles du même et en pointe d'une gerbe de blé aussi d'or.

[SS - PPC – SS SUP – ADF 15]

► POIRIER de CLISSON – Poitou, Touraine (Richelieu)

Auguste Jérôme Antoine P. de C. (1745- ?), fut pourvu de la charge de trésorier de France au bureau des finances de Poitiers le 26 avril 1769 (noblesse graduelle, condition non accomplie). Vote noble en 1789. La famille porte aujourd'hui un titre de Comte.

D'argent au chevron brisé de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un poirier arraché de sinople.

[SS - WP – Diou 2002 p.433/2010 – PPC – TA – SS SUP – AQT – ADF 15 - SEC]

► POUGIN de LA MAISONNEUVE – Orléanais (Chartres), Bretagne

Louis (1736-), fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances d'Orléans en 1773. (charge de noblesse graduelle)

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de trois croissants mal ordonnés d'argent et en pointe d'une gerbe d'or.

[SS - PPC – TA- Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

PRAIRE de MERIEUX, PRAIRE de MEZIEU - Forez

Jean-Joseph P. (1720-), sieur de Terrenoire fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Lorraine à Nancy le 23 avril 1777. (Charge anoblissante au 1^{er} degré)

A la même famille appartenait Joseph Praire-Montaud qui fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi près le Conseil Provincial d'Arras en 1786.

D'azur à trois lis tigés, fleuris d'or, issants d'une terrasse de sinople, au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'....

Alias De gueules au lys d'argent dans une prairie à l'agneau paissant d'or devant le lys.

[SS – ADF 15]

► PREVERAUD de LA BOUTRESSE – Bourbonnais

Hector-François P. de La B. (17 novembre 1763 au Donjon, †14 mai 1845), lieutenant-général des Basses

Marches en 1783, président de la Cour d'Appel de Riom, député de l'Allier après la Révolution, fut pourvu de la charge de conseiller au Grand Conseil le 9 août 1786. La famille porte un titre de Comte.

D'azur au chevron accompagné de trois grenades, le tout d'argent.

[SS - PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

► PRUD'HOMME de LA BOUSSINIÈRE (de) - Maine (Le Mans), Normandie.

René Jean-François (1738-1800), subdélégué de l'intendant de Tours, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie établie près le parlement de Grenoble en 1782, (charge anoblissante au 1^{er} degré durée d'exercice non accomplie). La famille porte un titre de Comte.

(Les sources sur cette famille ne sont pas consensuelles)

D'azur à deux épées d'argent montées d'or en sautoir, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.

[WP – Diou 2002 p. 442/2010 – PPC – TA – ADF 15]

Q

► QUECQ d'HENRIPRET

QUECQ de SEVELINGE – Flandre

Deux générations de cette famille furent pourvues de la charge de trésorier de France à Lille, pour Jean-Baptiste Q. de la Chérye (1729-1794) le 29 juillet 1754, et pour ses deux enfants : son fils aîné Jean-Baptiste Gabriel Joseph Q. de S. (1755-1827) en 1783 et son fils cadet François-Emmanuel Désiré Q. d'H. (1756-1838), licencié en droit, le 13 mai 1783. (Noblesse graduelle, conditions non accomplies).

De sinople au canard d'argent, au chef d'or chargé de deux tourteaux de gueules, posés en fasce.

[WP – Diou 2002 p. 444/2010 – PPC – TA – SS SUP – ADF 15]

► QUERANGAL (de) ou KERANGAL (de) des ESSARTS / QUERANGAL des ESSARTS – Bretagne

Jacques Paul (de) Querangal (1716-1804), sieur de Quenquis, échevin de Pontivy, avocat au parlement de Bretagne fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Metz le 28 novembre 1781 (charge anoblissante au premier degré).

D'argent à l'aigle de sable posée sur un rameau d'olivier de sinople fruité d'or.

[SS - TA – Diou 2010 – ADF 15]

QUILLIARD – Bourgogne

Jean (1715-1792) fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Rouen en 1783. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

D'azur à trois quilles d'argent.

[SS – PPC – ADF 15]

R

† RABILHAC de PONTAILLEE – Poitou

Deux générations de cette famille furent pourvues de la charge de trésorier de France à Poitiers pour François (+1776), le 20 avril 1768 et pour son fils Léon ou Léonard R. de La Vareille (1737-), le 5 juin 1776.

D'or à trois pals de sable

[SS SUP – ADF 15]

RANGEARD de VILLIERS – Touraine, Orléanais (Blois)

François, sieur de Villiers, procureur du roi en la maîtrise des Eaux et Forêts du comté de Blois fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi, audienier en la chancellerie près le parlement de Nancy le 16 septembre 1786. (Charge anoblissante au 1^{er} degré, durée non accomplie)

D'argent à la fasce de sable accompagnée en chef d'un bonnet de juge de même, galonné d'or et en pointe d'un heaume posé en fasce.

[SS SUP – ADF 15]

► **RAUDOT de CHATENAY** – Bourgogne

Jean R. (1724-1798), seigneur d'Orbigny fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la chambre des comptes de Besançon en 1782 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie). Henri RAUDOT d'ORBIGNY, ép Marie-Berthe GENET de CHATENAY, d'où postérité RAUDOT de CHATENAY.

D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'un genêt de sinople.

[SS -WP – Diou 2002 p. 448/2010 – PPC – TA – ADF 15]

REGNAULT – Flandres (Lille)

Jean-François-Joseph (1740-1816) fut pourvu de la charge de trésorier de France au bureau des finances de Lille le 9 mars 1767. (charge de noblesse graduelle). Il épousa Barbe-Reine-Angélique Macquart.

[SS SUP – ADF 15]

RENOULT – Normandie (Saint-Arnould)

Nicolas-Marie R. fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en 1786. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Vote noble en 1789. Chevalier d'Empire en 1808.

D'azur au palmier d'or accompagné à senestre d'un serpent d'argent ondoyant et rampant au pied de l'arbre, et en chef d'un triangle flamboyant d'or chargé d'un Jéhova hébraïque de sable et à la champagne de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires.

[SS – ADF 15 – Arundel de Condé (d')]

REY du MOUCHET (olim : REY) – Vivarais

Président Trésorier de France. (charge de noblesse graduelle).

De gueules à la fasce d'argent accompagnée de trois mouchets d'azur.

[SS - GAF]

Absent ADF 15

† **REYTIER** – Nivernais, Artois (Arras)

Jacques-Philippe-Augustin, écuyer, lieutenant au régiment de Nivernais, maire d'Auby, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie d'Artois en 1782. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Postérité masculine éteinte en 1872.

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux branches de coretiers et en pointe d'une pomme de pin, la queue en bas, le tout de gueules.

[SS SUP – ADF 15]

► **RICAUD (de)** – Languedoc, Agenais, Vivarais

Pierre Laurent de R. (1742-), fut pourvu de la charge de conseiller en la cour des aides de Bordeaux en 1774, vote noble en 1789 en Guyenne. (charge de noblesse graduelle)

D'argent au chevron de gueules accompagné de trois mouchets d'azur. [SS - PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

► **ROBERT de GESNAIS** – Bourbonnais, Nivernais

Joseph-César R., sieur de Gesnais, fut pourvu de la charge de secrétaire du roi-audienier en la chancellerie près le parlement de Rouen en 1787.

D'azur au chevron d'argent surmonté d'un croissant du même, accompagné de quatre étoiles d'argent, deux à dextre et deux à senestre, entré en pointe de gueules à la couronne d'or.

[PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

► **ROBIN de LA COTARDIERE** – Berry (Issoudun).

Philippe R. de la C. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Metz en 1776 (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie). Alliée au XVIII^e siècle à la famille Roux de La Cotardière.

D'azur au lion passant d'or armé et lampassé de gueules, surmonté d'un mouton d'argent.

[SS -WP – Diou 2002 p. 461/2010 – PPC – TA – ADF 15 - SEC]

► **RODAT (de)** – Rouergue

Guillaume Rodat (1729- ?), seigneur de Druelle, fut pourvu de la charge de trésorier de France en la généralité de Montauban en 1770 (noblesse graduelle, condition non accomplie). Il comparait avec la noblesse en 1789 à Rodez.

[WP – Diou 1994 p. 582/2010 – TA – ADF 15]

RODESSE – Île de France

Claude Alexandre R. (1745-) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, couronne de France, en la Grande Chancellerie le 30 mai 1780. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur au chevron d'or accompagné de trois glands d'argent.

[SS – ADF 15]

ROLLAT (de)

ROLLAT du BOURGET – Bourbonnais, Auvergne

Yves-Louis de Rollat (+mort guillotiné), lieutenant-général du bailliage de Montpensier, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Grenoble en 1784. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie)

Famille éteinte ?

[WP – Diou 2002 p. 464/2010 – SS SUP – ADF 15]

► **ROSTOLAN (de)** – Dauphiné, Provence, Normandie

Louis-Hyacinthe-Elzéar (1747-1796), docteur en droit et avocat fut pourvu de la charge de président trésorier de France au bureau des finances d'Aix en Provence en 1770 (noblesse graduelle, condition non accomplie). Comte romain héréditaire en 1855.

Illustration familiale : Louis (1791-1862), Général de Division, Grand' Croix de la Légion d'Honneur et comte pontifical en 1830 avec son neveu Balthazar. Michel (né

en 1946), homme politique français, député. Jean, général.

D'azur à la montagne d'argent, surmontée d'un croissant d'argent.

[WP – PPC – SS SUP – ADF 15]

ROUQUAYROL de BOISSE (?) – Rouergue, Guyenne
Jean Paul Rouquairol, fut pourvu de la charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Toulouse en 1784.

[Diou 2010 mais non indiqué de noblesse inachevée – ADF 15]

ROUS de FÉNEYROLS – Rouergue

Antoine (de) R., seigneur de F. fut pourvu de la charge de Trésorier de France au bureau des finances de Montauban en 1758. (charge de noblesse graduelle).

[Diou 2010 – ADF 15]

ROUX, (depuis **ROUX (JOFFRENOT) de MONTLEBERT**) – Languedoc (Montpellier), Lorraine
Fulcrand Etienne Claude R. (1760-1820), fut pourvu d'une charge de conseiller président trésorier général de France et grand voyer au bureau des finances de Montpellier le 4 février 1786. (noblesse graduelle, condition non accomplie). Par décret impérial du 10 octobre 1859, Michel-Marie-Achille Roux, chr de la Légion d'Honneur, capitaine d'artillerie et officier d'ordonnance de Son Excellence le maréchal ministre de la guerre (né le 16 mars 1824 à Metz) et Maurice-Marie-Fulcrand, adjoint de première classe à l'intendance militaire (né le 8 avril 1826 à Metz) sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de Joffrenot de Montlebert et à s'appeler à l'avenir Roux-Joffrenot de Montlebert.

Ecartelé : aux I et IV, d'azur au dextrochère tenant trois fleurdelys de jardin, le tout au naturel (ROUX) ; aux II et III, d'argent au chevron d'azur à une fasce du mesme brochante accompagnée en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'une merlette de sable. (JOFFRENOT de MONTLEBERT).

[SS - WP – Diou 2002 p. 471/2010 – TA – ADF 15]

ROUX de SAINT CERAN – Lyonnais

Léonard R. de St C. (+1793) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la cour des Monnaies de Lyon en 1760. (charge anoblissante au 1^{er} degré) puis à Nancy en 1776.

Coupé au I d'azur à deux annelets d'argent ; au II de ...

[SS – ADF 15]

ROY de CLOTTE – Guyenne (Bordeaux)

Joseph R. de C. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi en la Cour des Aides de Bordeaux le 11 août 1779.

De gueules à une tour d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

[SS – PPC – ADF 15]

ROZIER de LINAGE

3 générations de chevaliers de Saint-Louis 1726-1769-1814

Absent ADF 15

► **RUBAT du MERAC** – Mâconnais, Marche

François-Marie Rubat du Mérac (1741-1798), avocat en parlement, fut pourvu de la charge de secrétaire du roi

greffier en chef en la chambre des comptes de Grenoble en 1777. La famille est connue depuis François (1601-1655), marchand ferratier et échevin de Mâcon. Famille très largement représentée.

Armes non connues

[WP – Diou 2002 p. 472-473/2010- PPC – TA – ADF 15]

RUELLON – Normandie

François-Nicolas R. (1712-) fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Rouen en 1751. (Charge de noblesse graduelle).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux cors de chasse liés d'or et en pointe d'un coq aussi d'or.

[SS – ADF 15]

RUEY (du) (olim : DURUEY)

Joseph D. (1741-), conseiller du roi, agent de change, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, couronne de France en la Grande Chancellerie le 24 janvier 1781. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur à trois pals de vair au chef d'argent.

[SS – ADF 15]

S

SAINT-ESTEVE (de) – Saintonge (La Rochelle)

Joseph-Louis-Stanislas de St-E. fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1775. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Vote noble à La Rochelle en 1789.

D'azur au chevron brisé d'or accompagné de trois couronnes du mesme.

[SS – ADF 15]

SALELES (de) – Languedoc, Guyenne

Jean S. fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi contrôleur en la Cour des Comptes de Montpellier en 1786. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur à une tête de lion d'or au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

[SS – ADF 15]

► **SARTON du JONCHAY** – Beaujolais, Lyonnais

Dieudonné S. du J. (1730-1801), fut pourvu de la charge de président-trésorier de France au bureau des finances de Lyon le 25 septembre 1782. (noblesse graduelle, condition non accomplie). Veuf, il acquiert le domaine du Jonchay à Anse (Rhône). Il comparait avec la noblesse en 1789. La famille serait originaire de Liège en Belgique. Elle occupa une place distinguée dans l'horlogerie : Hubert Sarton est l'inventeur de la montre automatique. La famille s'est illustrée au XIX^e siècle avec Simon-Joseph-Charles, général de division, commandant la cavalerie d'Algérie, commandeur de la légion d'honneur. Famille largement représentée.

D'or au lion de gueules ; au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.

[SS -WP – Diou 2002/2010 – PPC- TA - ADF 15 - SEC]

SAUTEREAU de QUINCIZE – Nivernais, Bourgogne

Simon Pierre S., sieur de Quincize (1735-), fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la grande chancellerie le 30 avril 1777. Il était fils de Simon, marchand de bois, bourgeois d'Arleuf.

Parti : au I, d'argent au lion de sable lampassé de gueules surmontée d'une figure égyptienne du même ; au II d'azur à une tour crénelée d'argent maçonnée de sable, surmontée d'une tête de cheval arrachée d'or et senestrée d'une grenade d'argent.

[SS - PPC – Diou 2010 – ADF 15]

► **SÉGOGNE (de)** – Normandie, Paris

Jacques Bonaventure, seigneur de la Mancellière et de la Haute-Barre, fut reçu en la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Rouen en 1777. (charge anoblissante au 1^{er} degré, durée d'exercice non accomplie). Il est décédé après le 5 avril 1819. Il participe aux assemblées de 1789 avec la noblesse sous le nom de Ségogne de la Mancellière, dans l'Eure-et-Loire et prends le titre d'écuyer. Au XX^e siècle, la famille a été illustrée par Henry (1901-1979), alpiniste, conseiller d'état et ami d'Antoine de Saint-Exupéry.

Ecartelé : aux I et IV de gueules chargé de deux gerbes de blé surmontées d'une croizette, le tout d'or, aux II et III d'argent chargé de trois fers de lance de sable.

[WP – SS – PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

SEGUIN de JALLERANGE - Franche-Comté (Vesoul)

Charles-Antoine (1708-1790), professeur de droit à Besançon en 1748, fut pourvu de la charge de secrétaire du roi en 1765 au Parlement de Besançon. Son fils Claude Pierre (1737-) fut pourvu de la charge de conseiller au Parlement de Dôle en 1777. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Comte Romain en 1870.

D'azur au chevron d'or accompagné de deux quintefeuilles d'argent en chef et d'un cygne essorant de même en pointe.

[SS – AQT – ADF 15 - SEC]

SEMILLIARD – Provence, Île de France, Normandie

François S. (1727-), sieur de Toulon, conseiller notaire au Châtelet à Paris, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, Couronne de France en la Grande Chancellerie le 18 août 1775. (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur à deux épées d'argent passées en sautoir la pointe en bas accompagnées sen chef d'une croizette du mesme chargée d'un anneau de gueules et de trois roses aussi d'argent deux en flanc et une en pointe.

[SS – ADF 15]

SEMAILHAC (de) - Périgord

Raymond de S. (1721-), fut pourvu de la charge de conseiller à la cour des aides de Bordeaux, reçu en 1751. (charge de noblesse graduelle) Il comparait avec la noblesse en 1789.

[Diou 2010 – ADF 15]

SENAUX (de) – Languedoc (Toulouse)

Pierre-Magdeleine-Joseph-François de S. fut pourvu de la charge de conseiller au parlement de Toulouse le 16 janvier 1784. (charge de noblesse graduelle).

D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même.

[SS SUP – ADF 15]

SERVAT – Guyenne

Jean-Baptiste S. fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi près le parlement d'Aix en 1789 mais **sa réception est incertaine..** (charge anoblissante au 1^{er} degré).

D'azur au cerf d'or sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe accompagné de deux molettes d'argent posées en chef.

[SS – ADF 15 - SEC]

SIMON de QUIRIELLE – Bourbonnais, Lyonnais

Pierre S. de Q. (1725-), fut pourvu de la charge de président trésorier de France en 1769 au bureau des finances de Moulins, et remplacé en 1779 par son fils Jean-Baptiste S. de Q. (1754-). Comparait avec la noblesse à Moulins en 1789.

D'azur à six mains apaumés d'argent.

[SS - PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

SINSON de LA HOUSSAYE, SINSON de GAMILLIERE (olim : SINSON d'AUNEUX) – Orléanais

Pierre Clément Sinson d'Auneux (1730-), fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances d'Orléans en 1753.

Louis S. de la H. (1723-)fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Rouen en 1762. (charge de noblesse graduelle). Cette famille comparait à Orléans en 1789.

D'azur à cinq cloches d'argent bataillées de sable posées en sautoir.

[SS – ADF 15 - SEC]

SINSON SAINT-ALBIN

SIVARD de BEAULIEU – Normandie

Charles-Antoine S. de B. fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi, maison, couronne de France, près le Parlement de Rouen en 1774. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

De gueules au léopard d'or surmonté d'une fasce d'argent chargée de trois doubles croix de sable au chef d'azur mouvant de la fasce chargé de deux étoiles d'or.

[SS – ADF 15 – Arundel de Condé (d')]

SOCHON de LAUBESPINE – Orléanais

Jean-Claude S. du BROSSERON., sgr de L. (-+1786), fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi audienier près le Parlement de Bordeaux en 1780. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Comparait à Chartres en 1789.

D'azur à trois léopards d'argent, l'un en dessus de l'autre.

[SS – ADF 15]

SOUCHET (du) – Aunis (La Rochelle), Île de France

Georges (1737-), bourgeois de La Rochelle, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 18 octobre 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré)

De sinople à une ancre d'or posée en bande, accompagnée en chef d'un soleil du même et en pointe d'un croissant d'argent.

[SS- PPC – ADF 15]

SOUFFLOT de MAGNY – Bourgogne (Auxerrois)

Famille connue depuis Jehan Soufflot, procureur fiscal mort en 1662. Jacques Germain fut anobli en 1757 mais est mort sans alliance en 1780. Son frère Jean-André (1724-) fut pourvu d'une charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie des Comptes transférée près le parlement de Besançon le 12 décembre 1780. (charge

anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie). Il épousa Geneviève Thérèse Bailly et laissa une postérité connue sous le nom de Soufflot de La Palotte et Soufflot de Magny. La famille porte un titre de Comte.

D'argent à une colonne de gueules accostée de deux castors au naturel posés en pal.

[SS - WP – Diou 2002 p. 534/Diou 2010 – PPC – TA – AQT – ADF 15 - SEC]

†**Sthème de Rampont** (Trois-Evêchés) : Cette famille est originaire de Verdun. Elle a fourni deux générations de trésorier de France Joseph à partir de 1752, mort en charge en 1757 puis son fils Alexandre dit Sthème de Rampont, Trésorier de France en 1758 qui reçut des Lettres d'Honneurs en 1783. Ce dernier n'a semble-t-il pas eu de postérité masculine subsistante. Les porteurs du nom actuel descendent de son frère Antoine, écuyer, seigneur de Jubécourt, gendarme de la Garde du Roi, conseiller-maître particulier au siège royal de la maîtrise des eaux et forêts de Metz, décédé en 1785. Les fonctions exercées par Antoine ne lui permirent pas d'accéder à la noblesse héréditaire car la charge de Trésorier de France était de noblesse graduelle.

†**SUREL de SAINT-JULIEN (de SAINT-HAOND) (de)**

Jacques-Clair-Stanislas (1761-) fut pourvu de la charge de conseiller maître en la cour des comptes de Montpellier en 1787. (charge de noblesse graduelle). Il est décédé sans alliance. Les porteurs du nom actuels descendent de son frère cadet.

D'azur au cygne d'argent, soutenu d'un croissant du même ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

[SS - PPC – AQT – ADF 15]

SYMON de PERIGNY [SEC]

T

TAPIÉ de CELEYRAN (du BOSCO) – Languedoc

Jean-Marc Tapié (1734-1802), intendant des gabelles du Languedoc fut pourvu de la charge de Trésorier Général de France en la généralité de Montpellier le 12 novembre 1783. Prends aujourd'hui le titre de comte du Bosc
De gueules au chevron d'or au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

[SS SUP – Diou 2010 – ADF 15]

Tassin de Charsonville (Orléanais) : Augustin Prosper Tassin de La Renardière (1728-1814), seigneur de Charsonville, lieutenant des chasses du duc d'Orléans dans la capitainerie de Sologne et ancien échevin d'Orléans fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près la cour des aydes de Montauban en 1781. (charge anoblissante au 1er degré, durée d'exercice non accomplie) Raffineur de sucre avec son beau-frère, Pierre Philippe Jean Miron, seigneur de Poisioux et du Coudray. Il épousa Madeleine Monique Seurrat de La Barre - fille de Étienne Augustin Seurrat de La Barre, raffineur à Orléans en 1760, seigneur de La Grand-Cour, président de la juridiction consulaire d'Orléans - et cousine de Jacques-Isaac Seurrat de La Boulaye. Il eut, entre autres, un fils : Étienne Augustin Tassin de Charsonville, raffineur de sucre également, mais qui dut fermer les raffineries familiales en 1816 à la

suite du blocus anglais contre Napoléon Ier qui eut pour effet de bloquer l'approvisionnement de canne à sucre. [WP – SS – PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15]

D'argent, au chevron d'azur, sommé d'un croissant de sable, et accompagnées en chef de deux étoiles de sable, et en pointe d'une aigle essorante de mesme, le chef contourné.

Terrats (de) [SEC]

Théard (des Closières) (Bretagne (Nantes), Touraine, Flandres) : Étienne-François T.(1721-), seigneur des Closières fut pourvu de la charge de secrétaire du roi de la grande chancellerie en 1776. [SS – PPC – ADF 15]

De gueules à la croix de Toulouse d'or pommetées de douze pièces.

Thellier de Poncheville et Thellier de La Neuville (Artois) : Jean-François-Joseph Hubert T. (1745-1794) fut pourvu de la charge de conseiller au conseil provinciale d'Artois en 1776. (charge anoblissante au 1^{er} degré). La branche de Poncheville est de noblesse pontificale. [SS - PPC – TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]

Ecartelé : aux I et IV, d'azur au lévrier de sable rampant enchaîné à un arbre terrassé de sinople, aux II et III d'azur au lion d'argent au chef d'hermine chargé de trois tourteaux de sable.

Theron de Ladeveze (de) (Quercy, Languedoc) : Pierre-Charles T. de L. (1746-) fut pourvu de la charge de Conseiller à la Cour des Aides de Montauban en 1774. (charge de noblesse graduelle). [SS – ADF 15]

D'or au chevron d'azur accompagné de trois lys (alias tulipes) de gueules tigées et feuillées de sinople.

Thieffray (Normandie) : Joseph-François T. (1716-) fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi à la Cour des Comptes de Rouen en 1784. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS – ADF 15 – Arundel de Condé (d'*)]

Ecartelé : aux I et IV d'azur à une tête de lion arrachée lampassée de gueules ; aux II et III d'argent à la rose de gueules.

Thieron de Chipilly olim Thierron (Artois, Picardie, Champagne) : Henri T. (1729-), écuyer, seigneur de Chapilly et de Misserville fut pourvu de la charge de Président Trésorier de France au bureau des finances d'Amiens en 1755, démissionna en 1783 en faveur de son fils Jean-Baptiste Gaspard T. (1758-). (charges de noblesse graduelle). Un autre membre de cette famille fut Conseiller Secrétaire du Roi en 1776. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS – ADF 15]

De gueules au chevron d'argent accompagné en chef de deux merlettes du même affrontées et en pointe d'un croissant aussi d'argent.

Thiolloère (Lyonnais) : Jean Louis T. de la Garinière fut pourvu de la charge de conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble en 1778 / 1789. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS – ADF 15]

D'argent à trois tulipes de gueules.

Thiollière de Lisle : Jean-François T. de L. fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près le parlement de Nancy le 4 décembre

1776. (Charge anoblissante au 1^{er} degré, durée non accomplie). [SS SUP – ADF 15]
D'argent au chevron de gueules accompagné de trois tuiles à crochet de même.

Thoinnet de La Turmelière olim Thoinet, Thoin (Anjou, Bretagne) : Pierre ou Charles fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du Roi près le parlement de Bretagne à Rennes le 30 septembre 1771. Remplacé en 1788 ? (charge anoblissante au 1^{er} degré) [SS - PPC – TA – ADF 15]
D'azur au château d'or, donjonné de deux pièces du même, essoré, girouetté, ouvert, ajouré, et maçonné de sable.

†**Thomas des Chesnes** (Normandie (Alençon)) : François-Guillaume T. des C. (1713-) fut pourvu de la charge de Conseiller-secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie en 1781. Une branche éteinte reçut des lettres de noblesse en 1818 et fut créée Baron héréditaire par L.P. en 1826. [TA – Diou 2010 – ADF 15 - SEC]
D'argent au chevron de gueules surmonté d'un étoile de sable et accompagnée de trois chênes de sinople deux et un, celui de la pointe accosté de deux étoiles de sable.

Thomas des Colombiers de Boismarmin (Berry) : Cette famille est connue depuis René des Colombiers, conseiller du Roi à Bourges ép de Dame Rose Nibelle d'où Henri-François T. des C. (né en 1713) qui fut pourvu de la charge de Trésorier de France au bureau des finances de Bourges en 1738, charge qu'il exerça plus de 50 ans. (noblesse graduelle, condition non accomplie)
Cette famille s'appelaient anciennement Thomas des Colombiers avant d'hériter du château de Boismarmin vers 1868 suite à une alliance avec la famille Fournier de Boismarmin. Par décret du 4 mars 1868, Marie-François-Gabriel-Georges, ancien lieutenant d'infanterie, propriétaire (né le 11 avril 1836 à Bourges) et Marie-Raoul-Christian, docteur en médecine (né le 17 octobre 1838 à Bourges) furent autorisés à porter « Thomas des Colombier de Boismarmin ». [WP – Diou 2002 p. 507-508/2010- TA – ADF 15]

Thorel de Campigneulles (Flandres (Montreuil-sur-Mer)) : Charles-Claude-Florent (1737-1809) fut pourvu de la charge de charge de Président Trésorier de France au bureau des finances de Lyon en 1760. (charge de noblesse graduelle). [SS SUP – ADF 15]

Tiger de Rouffigny (Maine, Normandie (Alençon)) : René François Théodore T., écuyer, seigneur de R., avocat en Parlement, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Dijon le 5 avril 1775. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS – ADF 15]
D'azur à cinq épis d'or rangés sur une terrasse du mesme.

†**Tougard de Boisrose et Boisrozay** (Normandie, Île de France) : Etienne-Dominique-Nicolas (1758-) fut pourvu de la charge de Conseiller Auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie. (charge de noblesse graduelle). Sa postérité s'est éteinte en 1901. [SS SUP – ADF 15]
D'azur semé de fers de lance d'argent à une fasce échiquetée d'argent et d'azur de quatre traits.

Tournadre de Noailat (Guyenne, Auvergne) : Antoine Bernard Marie T. de N. (1761-), fut pourvu de la charge de Conseiller à la cour des aides de Clermont en 1782. [PPC – Diou 2010 – ADF 15]
D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant du même ; au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.

Tournu de Ventanon (Dauphiné, Provence) : Gaspard Allouis Edouard (1766-) fut pourvu de la charge de conseiller près le Parlement de Dauphiné à Grenoble en 1786. [PPC – ADF 15]
Ecartelé : aux I et IV d'azur au serpent d'argent plié en rond se mordant la queue ; aux II et III d'azur à trois têtes de lions arrachées d'or, lampassées de gueules, couronnées d'argent.

Turquand d'Auzay et Turquand de La Chattelière (Poitou) : Louis-Augustin T. (1749-) sgr d'Auzay et de la Chattelière, fut pourvu de la charge de président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Poitiers le 28 mai 1777. (charge de noblesse graduelle) [PPC – SS SUP – Diou 2010 – ADF 15]
D'azur à trois lions léopardés, posés deux et un.

V

Val (du) olim Duval (Lorraine) : Jean-Baptiste, avocat, Conseiller Secrétaire du Roi audienier près le Parlement de Nancy en 1785/1786. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS – ADF 15]
D'or à la bande d'azur chargée en cœur d'une étoile aussi d'or.

Valladon (de La Borde Fournier) (Île de France, Angoumois) : Guillaume V. de la B. F. (1717-), procureur au parlement de Paris fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi, maison, couronne de France près de la Grande Chancellerie en 1774. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS – ADF 15]
D'or à trois chevrons renversés de gueules au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon du champ.

†**Valleteau de Chabresy** (Touraine) : Contrôleur alternatif des Trésoriers payeurs des gages des Secrétaires du Roi. Charge anoblissante au 1^{er} degré. Vote noble à Angoulême en 1789. [SS] Absent ADF 15

►**Vaucorbeil de La Bachelierie (de)** (Limousin) : Mathieu (1730-1810), seigneur de la Bachelierie, fut reçu avocat du roi honoraire au bureau des Finances de Limoges en 1765. Son fils François (1771-) lui succéda en 1789 dans la charge d'avocat du roi au bureau des finances de Limoges. (noblesse graduelle, condition non accomplie). Vote noble à Limoges en 1789. 1 naissance a été enregistrée de 1941 à 1965. Cette famille est-elle en train de s'éteindre ? [SS - WP – Diou 2002 p. 520/2010 – PPC – TA – ADF 15]
Ecartelé : aux I et IV d'azur à la tour d'argent surmontée d'une merlette de sable ; aux II et III d'or au lion de gueules.

►**Venault de Bourleuf** (Poitou) : La filiation de cette famille est suivie depuis Mathurin, greffier au siège royal de Lusignan en 1612. Nicolas-Jean-Etienne Nicolas V. de B. (1760-1840), conseiller du Roi, fut reçu en la charge

de greffier au bureau des finances de Poitiers en 1786. (noblesse graduelle, condition non accomplie). [WP – Diou 1994 p. 650/2010 – TA – ADF 15]

D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois vanneaux du mesme, deux et un ; au chef d'azr chargé de trois étoiles d'argent.

Verdier de Suze (du) olim Duverdier (Rouergue) : Deux branches de cette famille accédèrent à la noblesse (Mandillac et Marcillac) avec chacunes deux générations de trésoriers de France au bureau des finances de Montauban. La branche de Suze n'eut pas cette honneur. La famille porte toutefois un titre de Comte. [SS - AQT – Diou 2010]

Parti : au I d'or à trois arbres arrachés de sinople au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or ; au II de gueules à trois coquilles d'argent posées 2 et 1, au chef d'azur chargé d'une fleurdelys d'or accostée de deux étoiles d'argent.

Vieujo-Descolin (Lorraine (Nancy)) : Joseph (1728-), avocat, fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en 1774. Remplacé avant 1790. (charge anoblissante au 1^{er} degré). [SS – ADF 15]

D'azur à l'épée d'argent posée en fasce la garde d'or accompagnée de trois quintefeuilles d'argent.

Vigière (de Farges) (Auvergne (Saint-Flour)) : Jean-Baptiste (1734-), échevin de Saint-Flour fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Nancy le 3 mai 1775. (charge anoblissante au 1^{er} degré). Famille issue de Jean-François, marchand à Saint-Flour (Cantal) au début du XVIII^e siècle. Cette famille semble éteinte. [SS SUP – PPC – ADF 15]

D'or au châtaignier arraché de sinople, sommé d'un coq d'or, chargé d'un flanchis d'argent, accosté de deux pointes d'hermines de sable.

Vignerone de Breuteil et Vignerone d'Heucqueville (Île de France) : Claude François V. de B. (1715-1785) fut pourvu de la charge de trésorier de France à Soissons en 1781 et est mort en charge en 1785. [AQT – Diou 2010 – ADF 15]

D'argent à la fasce de sable chargé de huit frettes d'or accompagné en chef de trois merlette de sable et en pointe d'un cor de gueules.

Villate de Peuffelhoux (de) (Berry, Bourbonnais) : Président Trésorier de France au bureau des Finances de Moulins à la fin du XVIII^e siècle. (charge de noblesse graduelle). Cette famille porte un titre de Comte. [SS - PPC – Diou 1994 ?? douteux/2010 - AQT] Absent ADF 15.

D'argent au sapin terrassé de sinople ; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'or

Villemejeane (de) (Languedoc (Le Vigan)) : Pierre-David de V. (1716-1800), seigneur de Rochebelle, fut pourvu de la charge de conseiller maître en la cour des comptes, aydes et finances de Montpellier en 1783. (noblesse graduelle condition non accomplie). Il fut le premier à rajouter une particule à son patronyme. Cette famille est issue de David Villemejeane, praticien au Vigan qui abjura le protestantisme avec sa femme le 19 octobre 1685. [SS - WP – Diou 2002 p. 529/2010 – PPC – TA – ADF 15 - SEC]

D'argent à une porte de ville de gueules, maçonnée et hersée de sable.

► **Vimal du Bouchet et Vimal des** (Auvergne, Velay) : André V. (1723-1793), garde-marteau de la maîtrise des eaux et forêts, fut pourvu de la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie près le conseil souverain de Perpignan le 17 février 1777. Il acquit le fief du Bouchet à Vertolaye moyennant 100 000 livres. Son frère Michel V. (1719-1794), sieur de Saint-Pal et des Murs fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du Roi à la Cour des Comptes de Montpellier en 1762. Il revendit sa charge en 1783 après plus de 20 ans de charge, donc Noblesse héréditaire pour ses descendants. Reçue à l'ANF en 2000 sous Vimal de Saint-Pal. [Kerfranc] (Ces deux charges anoblissantes au 1^{er} degré). Famille de papetiers originaire de Vimal près d'Ambert dans le Puy-de-Dôme, connue depuis le XV^e siècle. La famille porte un titre de Comte. [SS - PPC – TA – AQT – Diou 2010 – ADF 15]

Ecartelé aux 1 et 4, de gueules, à une croix pattée d'argent; aux 2 et 3, d'argent à un sanglier de sable, passant sur une terrasse de sinople alias Taillé au I de gueules à la croisette d'argent ; au II d'argent au cerf au naturel contourné et couché sur une terrasse de sable.

Vyau de Lagarde (Auvergne) : Jacques-François (1757-) fut pourvu de la charge de conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France, en la grande chancellerie en 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré durée d'exercice non accomplie). Famille illustrée par Jean Vyau de Lagarde (1908-1984), ambassadeur de France. La famille porte un titre de Comte. [SS -WP – Diou 2002 p534/2010 – PPC – AQT – ADF 15]

D'azur, à la porte de ville ouverte d'argent, flanquée de deux tours, et en supportant une troisième de même, maçonnée de sable, celle-ci sommée d'un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules, tenant de sa patte dextre une demi pique d'or, armée de sable et huppée de gueules.

Y

Yver de La Bruchollerie (Normandie, Paris) : Peut-être de la même souche que la famille Yver de Saint-Aubin, de noblesse d'extraction éteinte en 1973. Jean Joseph (1754-1800), fut reçu avocat général en la chambre des comptes de Rouen en 1782. (noblesse graduelle, condition non accomplie). Son père Jean-Baptiste était conseiller du roi, lieutenant particulier assesseur criminel au bailliage de Carentan, seigneur de la Bruchollerie (fief se situant sur la paroisse de St Georges de Bohon). Illustrée par Monique (1915-1972), pianiste française et Hubert, ambassadeur de France au Burundi de novembre 1966 à 1972. [WP – Diou 2002 p538/2010 – TA – ADF 15]

Yvonnet (Lorraine (Metz)) : Pierre, fournisseur des approvisionnements de la marine à Rochefort fut pourvu de la charge de Conseiller Secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Metz le 4 décembre 1782, puis Nancy en 1785. (charge anoblissante au 1^{er} degré – durée non accomplie). [SS – ADF 15]

D'argent au pin arraché de sinople accosté de deux an cres de sable et surmonté d'un croissant de gueules.

Familles de
Noblesse Pontificale
(depuis 1815)

A

ABADIE (d') (Comte puis Marquis) (olim DABADIE) *D'or à l'arbre de sinople au lévrier de gueules colleté d'argent attaché au tronc par une chaîne de même* : Poitou ; Bref pontifical du 24 mars 1896 pour le titre de Comte et du 30 octobre 1899 pour celui de Marquis en faveur de René-Raoul d'Abadie. [Diou-1994 - SS- SEC – BON - AQT] Une demande de rajouter de Gobetière en 1891 a été refusée.

ABEILLE (comte) *D'azur à une ruche d'or accompagnée de trois abeilles du même* : Provence ; Bref de 1852 en faveur d'Auguste Abeille et bref du 24 septembre 1869 en faveur d'Adolphe-Jean-Honoré A., cousin germain du précédent, armateur de Marseille. [SS- SEC – Magny – BON - AQT]

► **ABRIAL** (Comte) – Vivarais (Annonay)
Bref du 15 août 1912 pour Raymond (1852-1941), receveur des domaines, à Montfort l'Amaury, révoqué de ses fonctions au moment des inventaires, lors de la séparation de l'église et de l'état. RNP-1994. Cette famille est une branche cadette non noble en France de la famille du ministre de la justice, comte du 1^{er} Empire. [TA – Diou-1994 – SS – Annuaire pontifical 1913 - AQT]

† **ACHÉRY (d') (olim : DACHERY)** (Duc) *De gueules à la croix d'argent chargé en abyme d'un écusson d'azur à deux haches d'arme d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une fascine du même* : Picardie ; Bref du 9 avril 1875 en faveur d'Edmond (1832-1923), camérier secret de Sa Sainteté. Titre éteint avec lui. ? Prince héréditaire de San Donino en octobre 1876 ? [SS – SEC – Magny - BON]

AFFRE dit de SAINT-ROME (Comte) *D'azur à un dauphin d'argent nageant sur une mer ondulée de même et soufflant par ses éventails ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent* : Languedoc ; bref du pape Pie IX en faveur de Denis, neveu de l'archevêque de Paris tué sur les barricades en juin 1848. [Diou-1994, Le Cahier Noir – SEC – Magny – BON - AQT]

AGNIEL de CHÈNELETTE (Comte) *Coupé au I d'azur, à trois étoiles d'argent rangées en fasces, surmontées d'un soleil d'or ; au II d'or, à l'agneau passant d'azur* ; Bref du 26 février 1864 en faveur de Théodore (1797-1880), titre rejeté par le conseil du sceau en France. [SEC - Magny]

AGUILLON (Comte) *D'azur à un bâton d'or posé en pal, ferré en chef d'une pointe d'argent accompagné de deux serpents enroulés et affrontés d'argent accompagnés en pointe de trois aiguilles d'argent en pal bande et barre* : Provence (Toulon) ; En faveur de Victor-François (1828-1905), ancien officier de marine, receveur des finances. [SS]

► **ALBIOUSSE-DORIÉ (d')** (Comte héréditaire) *De gueules, à l'épée d'or en pal ou D'azur au bœuf passant d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent* : Languedoc ; Bref du 6 juin 1886 et rendu héréditaire par bref du 8 février 1887 pour Augustin-Numa d'A. (1831-1911), colonel des zouaves pontificaux. RNP-1994. [TA – Diou-1994 – Magny – Le Cahier Noir – SS – SEC -Magny - BON]

ALLARD de CHOLET (Comte) ; Bref 1899 [SEC]

ALLARD de GAILLON (Baron) – Normandie ; Bref de baron personnel en 1898 puis héréditaire du 22 février 1902 en faveur d'Edouard Jules Noël. Ancienne famille de maîtres de forges. [Diou-1994 – SEC – CEA - SS]

ALLÉON (Comte) *D'argent à une bande engreslée de gueules* : Vivarais (Annonay) ; Bref de comte personnel du 15 septembre 1842, comte héréditaire en 1863, autorisé en France à titre personnel par décret du 1^{er} octobre 1863. [SS - Magny] Comte en 1888 pour Amédée, rejeté [SEC - BON]

ALZIARY de MALAUSSÉNA (Comte) *de gueules à la tour ouverte d'or, sommée d'une aigle de sable, au vol éployé* ; en faveur d'un député des Alpes Maritimes +1882. [BON]

AMADE (d') (Comte) ; en faveur d'Adolphe (1821-1892) [SEC]

ARGY (d') (Comte)
Bref de 1870 en faveur de Charles-Henri-Louis (1805-1870), ancien colonel de l'armée française. [SS]

ARMANCOURT (d') (Comte) ; Bref du 1^{er} avril 1887 en faveur de Camille. [SEC - BON]

► **ARMAND** (Comte– autorisé « ad personam » du 4 juillet 1868 en France) *D'hermines à trois annelets de gueules enlacés en triangle, les chatons garnis : le premier d'une tiare, le second d'une couronne impériale, le troisième d'une louve* : Champagne ; Bref du 26 ou 27 novembre 1867 ou 1869 pour Ernest (1829-1898), ambassadeur de France à Rome, membre de la chambre des députés, commandeur de la Légion d'honneur. RNP-1995. [TA – Diou-1994 – Magny – Juge d'armes – SS – SEC – Magny - BON]

► **ARNAULT de GUÉNYVEAU** (Comte) *D'azur à la fasce denchée d'or chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de trois croix pattées d'or, deux et un* : Poitou ; Bref du 15 mai 1888 en faveur de Septime (1839-1917), zouave pontifical – RNP-1994. [TA – Diou-1994 – SS – SEC - BON]

ARONDEL de HAYES / ARUNDEL des HAYES de BEDEE (Comte) *D'argent, à deux lions de gueules, affrontés et soutenant une épée vue du même, la pointe en bas* : Bretagne ; Bref du 10/11 octobre 1877 en faveur de Sélim, fils de Ladislas

Théodore et de Mille de Bédée. [Diou-1994 – SS – SEC – Magny - BON]

ARRON (Baron) - Bref de 1866. [SEC]

ARTIGUES (d') (Baron) *D'argent à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un lion de gueules* ; Bref de 1880/1881 en faveur de Pierre-Henri. [SEC – Magny - BON]

ASSOUAD (Comte romain ?)

† **ASTRAUDO** (Duc) *D'azur au soleil d'or naissant de l'angle dextre du chef à la tige de rose feuillée d'argent fleurie de trois pièces du même mouvantes de la pointe de l'écu* : Nice ; Bref du 26 avril 1898 de Léon XIII en faveur d'Amédée Eugène Prosper Maximin (1871-1944), ministre plénipotentiaire de la République dominicaine auprès du Saint-Siège, consul de la République de San-Marin. Seul titulaire de son duché. [SS – SEC - BON]

ATHANOUX (d') cf **BERNARD d'ATHANOUX AUCAIGNE de SAINTE-CROIX** *D'azur à un chevron d'or surmonté d'un croissant du même et accompagné en chef de deux canes d'argent et en pointe d'une montagne de six coupeaux enflammés de trois flammes, le tout d'argent* : Bourgogne ; Bref du 18 mars 1893 en faveur de Paul. Famille d'ancienne bourgeoisie. [Diou-1994 – Le Cahier Noir – CEA - SEC]

AUGIER de MOUSSAC (Marquis) *D'or, à trois croix de sable, potencées par le haut et posées en pal* ; Bref de 1887 pour Jean, ancien zouave pontifical. [SEC – Magny - BON] ; famille anoblée par charge de secrétaire du Roi en 1747.

AUZAC de LA MARTINIE (d') (Comte) *Parti au I d'azur à la tour d'argent surmontée d'une étoile d'or ; au II de gueules à la fasce d'or, accompagnée de deux croissants du même, l'un en chef et l'autre en pointe, surmontés, chacun d'une étoile d'argent* ; Bref de 1895 en faveur de N, camérier de Léon XIII. [SEC- BON]

AVROUIN-FOULLON (Comte) ; bref en faveur de Louis [SEC]

B

BACONNIERE de SALVERTE (Comte), bref de 1890 [SEC]

BAILLIEUX de MARISY (Comte)
Bref du 28 mai 1913 – RNP-1994
[TA – Diou-1994]

BALLANDE (Comte) - Bref de mai 1913 en faveur d'André, (1857-1936), député de la Gironde. [SS]

BALNY d'AVRICOURT (Comte) *D'or au sautoir d'azur cantonné de quatre merlettes de gueules* : Picardie ; Bref du 20 décembre 1871 en faveur de

Léopold-Fernand (1844-), secrétaire d'ambassade, ministre plénipotentiaire. Autorisation de joindre le nom d'Avricourt par décret du 9 août 1877. [Diou-1994 - Le Cahier Noir – CEA – SEC – Magny - BON]

† **BANDY de NALECHE** (Comte) *D'azur au chevron d'argent accompagné de trois molettes d'éperon d'or* : Marche ; Charles Léonard (1828-1879), député de la Creuse. [Diou-1994 - Le Cahier Noir – CEA - SEC]

BARASCUD (Comte) - Bref de novembre 1888 pour Antoine Hippolyte, député de l'Aveyron. [SEC – Magny - BON]

† **BARBIER d'AUCOURT** (Comte) *D'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules ; au chef d'azur, chargé d'une croix d'or, accostée de deux molettes du même* ; brefs du 8 janvier 1819 et du 19 janvier 1877 par transmission de son grand-oncle maternel Alexandre Happey en faveur de François-Joseph-Gaston, officier. Titre éteint en 1972. [SS – SEC - BON]

BARBIER de FELCOURT (Comte) ; Bref en faveur d'Etienne Julien (1841). [SEC]

BARDEAU (de) (Comte héréditaire) *D'or au mulet de sable* : Bourgogne ; Trieste, Styrie. Bref du 23 mai 1855 pour Charles. Titre reconnu en Italie en 1886 et 1887. [SS – SEC – Magny - BON]

BARLATIER (Comte) *D'azur, à la croix alaisée d'or cantonnée de quatre étoiles du même* ; Bref en 1880 du pape Léon XIII en faveur de N, camérier de Sa Sainteté. [SEC - BON]

BAROUX (Comte) *D'argent à la bande de sable chargée de trois fleurs de lys* : Artois ; Bref du 19 décembre 1922 du pape Pie XI en faveur de Georges (1900-), viticulteur. [Diou-1994 - SS]

BARRÉ de SAINT-VENANT (Comte) *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux hermines d'argent et en pointe d'un soleil d'or* : Poitou ; Bref du 27 août (ou avril ?) 1869 en faveur d'Adhémar (1797-1886), membre de l'institut. Aymar (5^e Comte de Saint-Venant) est l'actuel chef de famille. Cette famille ne descend pas du secrétaire du Roi - RNP-1988 [TA – Diou-1994 – Juge d'armes – SS – SEC – Magny - BON]

BARTHELEMEY (de) (Comte) *Gironné d'argent et de sable de 8 pièces, à une orle de 8 écussons de l'un en l'autre ; sur le tout, d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux cailloux et en pointe d'un lys de jardin le tout d'argent* : Champagne (Langres) ; Bref du 8 mai 1874 en faveur d'Edouard-Marie B. (1830-1888) avec transmission (?) à son neveu. [SS – SEC - BON]

BARTHELEMY de MAUPASSANT (Comte)
Tente de relever le nom d'un oncle Nau de Maupassant en 1938 et 1942. Titre de Comte Romain vers 1950 ??? [Diou-1994]

BEAULATON (Comte) *D'azur au drakkar d'argent au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent* : Auvergne ; Bref de 1905, héréditaire en 1911. [Diou-1994 d'après LdR – SS - SEC]

BEAUREGARD (Comte) ; Bref en 1896. [SEC]

BÈGE (Comte) *Ecartelé au I, d'azur à la comète coudée d'or ; aux II et III, échiqueté d'or et d'azur ; au IV de gueules à deux épées garnies d'or la pointe en haut* : Maine, Normandie ; Bref du 11 juillet 1882 en faveur de Jules-Félix-Achille (1830-1906), conseiller d'Etat. [SS - Magny]. Bref de 1890 [SEC - BON]

BÉGUIN-BILLECOQ (Comte) - Bref 1903 [TA]

BELHOMME de FRANQUEVILLE (Comte) *De gueules au chef d'or ou De gueules à l'aigle éployée d'or, surmontée de trois étoiles d'argent rangées en fasce* ; Bref de 1870 pour Louis, conseiller d'Etat, camérier secret de sa majesté. Demande d'autorisation du port du titre en France rejetée. [SEC – Magny - BON]

BELLANGE (Comte) ; Bref en 1908. [SEC]

BENEYTON (Comte) *De gueules à la croix cantonnée de 4 B antiques du même, chargée de 3 taons de sable, surmontés d'un soleil de gueules, en abîme* : Champagne ; Bref de 1883 (rendu héréditaire en 1887) en faveur de Charles-Amédée (1824-1888), ancien percepteur, camérier secret de Léon XIII. [Diou-1994 d'après LdR et CEA – SS – SEC - BON]

BENGY de PUYVALLEE (Comte) ; Bref en faveur de Claude-Gilles (1851-). [SEC]

? **BERGER du SABLON** (Comte) *D'azur, au chevron accompagné en chef d'un soleil et en pointe d'un léopard, le tout d'or* : Lyonnais. [Magny - BON]

BERNARD (Comte) *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois abeilles au naturel* : Flandres ; bref du 18 mars 1913 en faveur d'André Joseph Marie Bernard (1844-1913), ancien zouave pontifical. [SS]

BERNARD d'ATTANOUX (Comte) *Ecartelé : aux I et IV de gueules au lion d'or couronné à la bande d'azur chargée d'un croissant d'argent et de deux étoiles d'or brochant sur le tout ; aux II et III d'azur au chevron d'or accompagné de trois besants d'argent deux et un* : Provence ; Bref de 1900 et du 19 janvier 1901 en faveur d'Henri-Jean-Baptiste-Joseph (1845-1915). [Diou-1994 d'après LdR et CEA - SS]. Bref de 1903 [SEC]

BERNAY (Comte) ; bref du 26 janvier 1894 en faveur de Camille. [SEC]

BERTERECHÉ de MENDITTE (de) (Comte) : *Ecartelé aux I et IV d'azur à une couleuvre d'argent*

ondoyante en pal ; aux II et III à un dragon ailé de sinople : Pays Basque, Auvergne. Douteux [BON]

BERTHE de POMMERY (Comte) *De gueules au lion d'or* : Picardie, Champagne ; Bref du 1^{er} octobre 1888 pour Charles-Amédée. [SS - SEC]

BERTIN (Comte) ; bref du 1^{er} avril 1892 en faveur de Charles-Fernand. [SEC]

† **BERTON des BALBES de CRILLON et de MAHON** (Duc) *D'or à cinq cotices d'azur* : Italie, Comtat-Venaissin, Île de France ; La seigneurie de Crillon fut érigée en duché par bulle du pape Benoît XIII du 27 septembre 1725. [SS - Magny]

BERTRAND de BROUSILLEN (Comte) ; bref de 1898. [SEC]

BIADELLI (Comte) *Ecartelé : aux I et IV d'azur à une aigle sommée d'une couronne antique d'or, empiétant sur deux épis de blé du même soutenu d'une terrasse ombrée de sinople accompagnée en chef de trois étoiles d'argent mal ordonnées, aux II et III parti au I, de gueules à la tour d'argent crénelée de cinq pièces sur une terrasse d'argent sommée à senestre d'une guêrite d'argent et à dextre d'un cyprès d'argent ; au II d'or à un arbre arraché de sinople sommé d'une colombe d'argent tenant dans son bec une bande du même cri de lit « in bello leones, in pace columbae »* : Corse ; Bref de 1887 en faveur de Lucien Biadelli (1852-1939), avocat et littérateur. [SS – suspect ? pour SEC]

BIVER (Comte) Bref du 1^{er} décembre 1912 pour Eugène, châtelain de Villiers-le-Bacle. [SS]

† **BLANC de MANVILLE ou de BIANCHI de MEDICIS de MANVILLE** (prince) - **BLANC** (Comte) *De Sable à un lion d'or surmonté d'une ville d'argent* : Monaco ; Prince ; Bref du 5 septembre 1900 en faveur de Charles-Alexandre B. de M. (1870-1956), seul titulaire ; son frère Henri (1876-1967) fut créé marquis en même temps que son frère. Comte : Bref de Léon XIII en faveur d'Edmond Blanc. [Diou=1994 = Le Cahier Noir – SS – SEC - BON]

BLANCHY (Comte)
Bref 1896 – RNP-1995
[TA]

BOHRER de KREUZNACH (Comte) *Coupé : au I, de sable à deux croisettes pattées d'argent ; au II, d'argent à la croisette pattée de sable à la fasce échiquetée d'argent et de sable à deux traits brochants sur le tout* : Prusse, Lyonnais ; Bref du 28 avril 1863 pour Jean Guillaume (1791-1871), négociant à Lyon. [TA – SS – Magny - BON]

† **BONAPARTE** (Prince) *De gueules, à deux barres d'or, accompagnées de deux étoiles du même, l'une en chef et l'autre en pointe* ; Bref du 21 mars 1824 en faveur de Lucien (1775-1840), fait Prince de Canino et de Musignano par le pape Léon XII. Titre éteint en 1924. [SS – Magny - BON]

BONNEAU-AVENANT (Comte) *Aux I et IV d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un bassin d'argent, avec un jet d'eau d'or ; aux II et III, d'argent à sept fusées de gueules, posées quatre et trois ;* Bref du 4 février 1881 en faveur de Victor-Alfred-Saint-Gaudent-Louis (1847-). [Magny - BON]

BONNEAU de SAINTE-CATHERINE (Comte) ; bref de 1881. [SEC]

BOSELLI (Comte) -Italie - Bref en 1882 [Diou-1994]

BOUBÉE (Comte) ; bref du pape Léon III en faveur de N, magistrat démissionnaire, avocat à Lyon. [BON]

BOUCHAUD de BUSSY (Comte) *D'azur au bouc saillant d'argent accorné d'or surmonté d'un soleil du même : Provence ;* Bref du 23 novembre 1856 en faveur de Jules (1800-1881), bref de comte héréditaire en faveur de son fils Joseph-Louis-Pierre (1837-). [Diou-1994 d'après LdR et CEA – SS – Magny - BON]. Famille de noblesse inachevée.

BOULARD de GATELIER (Comte) *D'azur, à une branche de cinq rameaux de bouleau d'argent, feuillée d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants d'or : Lyonnais ;* Bref de 1880 en faveur de Vital (1792-1884), ancien conseiller auditeur à la Cour Royale de Lyon. [SS – Magny - BON]

BOULET-COLOMB d'HAUTESERRE (Comte) (olim : BOULET) *D'azur au champignon renversé d'argent au chef d'argent chargé d'un boulet de gueules : Languedoc (Marsillargues) ;* bref de Comte Personnel du 5 février 1883 et de Comte héréditaire du 27 novembre 1884 en faveur de Pierre-Arthur B-C d'H., chef de bataillon démissionnaire lors des poursuites contre l'église. [SS – Magny - BON]

BOULLOCHE (de) (Comte) *De gueules à un chevron d'or accompagné de trois étoiles du même : Normandie, Île de France ;* Bref du 4 décembre 1905 pour Georges-Charles-Casimir (1865-1925), conseiller à la Cour de Cassation révoqué lors des inventaires. – RNP-1985 [TA – Diou-1994 - SS]

BOURGAULT de COUDRAY (Comte) - Touraine – Bref vers 1906 en faveur de Louis-Albert (1840-1910) ; compositeur et professeur de musique [Diou-1994 d'après LdR et CEA]

BOURIAT (Comte) – Maine
Bref de 1890/1891 du pape Léon XIII en faveur de Jean-René, châtelain des Arches (Sarthe). [Le Cahier Noir – Diou-1994]

BOUTRY (Comte) : Bref du 14 août 1847 [Diou-1994 – CEA]

BOYER de LATOUR du MOULIN (Comte) – Île de France ; bref de 1878 en faveur de Pierre-

Célestin, publiciste politique. [Diou-1994 d'après LdR]

BRAUER (de) (comte) *D'azur, au gautherot d'or, le vol levé, posé sur un mont de sinople, mouvant de la pointe : Alsace ;* Bref vers 1865 « en confirmation d'un titre anciennement porté par ses ancêtres » en faveur de N, général +1890 - [Diou-1994 d'après CEA et LdR - BON]

BROSSAUD de JUIGNÉ (Comte) *D'azur au lion d'argent à une fasce d'hermine brochant sur le tout : Pays Nantais ;* Bref du 9 juin 1871 en faveur de Gaston (1836-). [SS – Magny - BON]

BRUNET (Comte) ; bref de Pie X en faveur de N. [BON]

BUCHERE de L'ESPINOIS (Comte) *D'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef d'une étoile à dextre et d'un croissant à senestre aussi d'azur, et en pointe d'un mouton de sable ;* Bref de 1881. [BON]

C

CAGNINACCI (Comte) *D'azur au chevron accompagné en chef d'un cor et en pointe d'une tour soutenue à senestre d'un lévrier, le tout d'argent : Corse, Île de France ;* Bref du 24 mai 1901 en faveur d'Antoine Hyacinthe et de 1910 en faveur de son cousin Hector. Un autre titre en faveur de Jean Nonce (1835-1895) semble être resté personnel. [SS]

CAHEN d'AVERS (Comte – reconnu héréditaire en Italie en 1866) *D'azur, au lion d'or tenant entre ses pattes une harpe du même ; à la bordure d'argent chargée de huit billettes d'azur : Belgique, France, Italie ;* Bref de Pie IV pour le financier israélite d'Anvers, Joseph Cahen. Un décret en France du 28 janvier 1923 les a autorisés à s'appeler Cahen d'Anvers. [Le Cahier Noir – Diou-1994 - SS]

CAIX de SAINT-AYMOUR (Comte – titre héréditaire refusé par le Conseil du Sceau en 1867) *Ecartelé : aux I et IV, d'or à un chevron d'azur accompagné en pointe d'un lion de gueules, au chef du même chargé d'un croissant entre deux étoiles le tout d'argent (Caix) ; aux II et III, contre-écartelé : aux I et IV d'argent à trois bandes de sable, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable ; aux II et III d'or à une bande d'azur (Saint-Aymour) : Picardie, Bref du 5 décembre 1865 en faveur de Charles-Louis (1812-1867), conseiller général de la Somme. Son père Marie-Joseph Victor Caix avait bénéficié d'un titre de comte personnel en octobre 1862. Port du titre rejeté en France. [Diou-1994 d'après CEA et LdR – SS – Magny - BON]*

CAMBIAIRE (de) (Marquise) *D'azur, semé de fleur de lis et de molettes d'or, au lion couronné et lampassé du même, brochant sur le tout ;* Bref du 14 mars 1876 en faveur de Jeanne-Isoline-Eugénie-Marie de CABIRAN, veuve du général Jean-Joseph-Alexandre-Amédée de Cambiaire. [Magny - BON]

CARDEZ (Comte) *D'azur, à trois chardons d'or, 2 en chef et 1 en pointe et quatre caractères chinois d'or mis en pal* : Bordelais ; Bref du 22 décembre 1876 en faveur de Bertrand Ferdinand (1822-), maire de la ville de Riom. [Diou-1994 d'après CEA et LdR – Magny - BON]

CARMOY (de) (Comte) *Ecartelé aux I et IV d'azur à une tour d'argent sommée de trois tourelles maçonnées de sable et soutenues d'une demi-rose du même ; aux II et III d'or à un lion d'azur ; sur le tout d'or à un bœuf de sable accorné de gueules* : Bourgogne (Paray-le-Monial) ; Bref du 27 septembre 1859 en faveur d'Antoine Frédéric de C. (1804-), titre autorisé à titre personnel pour le fils du titulaire. – RNP-1986. [TA – Diou-1994 – SS – Magny - BON]

CASANELLI d'SITRIA (Comte) – Corse - Bref de 1880 en faveur de Jean-Jourdain (1820-1892), président du tribunal d'Ajaccio. [Diou-1994 – CEA]

† **CASTERAS-SOURNIA (de)** (Comte) ; Bref d'octobre 1891 pour Roger (+après 1940). Le titre semble éteint après le décès de ses deux fils mort pour la France. [SS]

CASY (Comte) *D'azur à deux ancras d'argent en sautoir à l'épée d'or brochant sur les ancras et trois étoiles d'or en chef* : Comté de Nice ; Comte personnel en 1849, rendu héréditaire le 30 septembre 1853 en faveur de Jacques C. (1787-1862), vice-amiral, sénateur de l'Empire. [SS – Magny - BON]

CATHELINEAU (de) (comte héréditaire)
Famille anoblée par Louis XVIII. Bref de 1870, sous le nom de Montfort, à Henri de Cathelineau (1813-1891), commandant des volontaires de l'Ouest.

CATTA (Comte) *D'azur à la fasce accompagnée d'une étoile rayonnante d'or posée au canton dextre du chef* : Ile d'Elbe, Corse ; Bref du 19 février 1885 en faveur d'Antoine-Benoît (1839-1902), procureur de la République à Nantes – RNP-1992 [TA – Diou-1994 - SS]

CAUDRON (Comte) – bref de 1936 - famille d'industriel du Nord [Diou-1994 d'après LdR]

CAVROIS (dit de SATERNAULT) (Baron) *Coupé, en chef d'or à trois étoiles d'azur, parti de gueules à l'épée haute d'argent (qui est des barons militaires) ; en pointe d'azur au croissant d'argent* : Artois ; Bref du 7 juillet 1891 (autorisation de relever le titre accordé par Napoléon Ier à son grand-oncle (?)). [Diou-1994 – CEA - BON]

† **CECILLE** (Comte) *Ecartelé : aux I et IV d'argent à une étoile de gueules ; aux II et III d'azur à une ancre d'argent en barre sans trabe, armée d'un double crampon à dextre ; sur le tout d'argent au P de gueules* : Normandie ; comte personnel en 1845, héréditaire par bref du 16 mai 1847, autorisé à titre personnel le 16 avril 1859 en faveur de Jean-Baptiste-Thomas-Amédée (1787-

1873). Mort sans postérité. Titre éteint [SS – Magny - BON]

Celier (Comte) (Maine, Orléanais) : Bref du 10 novembre 1911 en faveur d'Alexandre Marie Joseph Celier (1861-1929), avocat des bénédictins de Solemes. [TA, Diou-1994 d'après CEA et LdR, SS] **Une branche éteinte anoblée par 2 génération de conseiller-auditeur à la chambre des comptes de Blois 1729-1744 et 1744-1746.**

D'azur à une fasce d'or chargée d'une tête de lion de gueules et accompagnée en chef d'un chêne d'or accompagné de deux glands et en pointe d'une étoile d'argent

CHAILLOU de FOUGEROLLES (Comte) *De gueules au chat d'argent surmonté d'un lion de gueules* : Poitou (Thouars) ; Bref du 26 janvier 1904 en faveur de René (1854-1936) – RNP-1985 [TA – Diou-1994 - SS]

CHAMPIGNY (dit du BOUCHET) (Comte) ; bref de 1888 pour N, châtelain du Bouchet, rpès de Loudun. [BON]

CHANDON de BRIAILLES / CHANDON-MOËT (Comte) *D'or, à une fasce de gueules denchée de sable et accompagnée de trois trèfles du même* : Bourgogne ; Bref de 1866 pour Jean, chevalier de Malte, et 4 août 1876 pour Paul (1821-), négociant en vin, également chevalier de Malte, son fils Gaston, comte romain héréditaire par bref de 1882. RNP-1992. [TA – Juge d'armes – Le Cahier Noir - Diou-1994 – SS – Magny - BON]

CHARRETTE de LA CONTRIE (de) (comte héréditaire)
Bref de 1876 pour Ferdinand (1837-1917), lieutenant des Zouaves pontificaux.

CHAURAND de PAYZAC (olim : CHAURAND) (Baron) *D'azur à la croix de gueules bordée d'or accompagnée de deux fleurdelys de même, à la champagne d'argent chargée d'une croix pattée et des lettres S.P.Q.R. de sable* : Vivarais (Payzac) ; Noblesse personnelle le 13 mars 1863 et baron héréditaire par bref du 15 avril 1864 – RNP-1985 [TA – SS – Magny - BON]

CHAUVEAU (de) (comte) *D'azur, au léopard d'or, au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules* ; en faveur de Charles-Louis-Honoré (+1889), ancien conseiller général, chef d'escadron. [Magny - BON]

CHENU-LAFFITTE (Comte) *D'or au chevron d'azur accompagné de trois hures de sanglier aussi d'azur* : Berry, Guyenne ; Comte personnel du 25 mai 1899, héréditaire en 1900 en faveur de Paul-Auguste-Roger C-L (1866-1910), viticulteur. [SS - BON]

CHEVREAU d'ANTRAIQUES (Comte) - Anjou – Bref de 1891 en faveur d'Urbain (1856-1927). [Diou-1994 d'après LdR et CEA]

CHOMEREAU de SAINT-ANDRE (de) (Comte) *D'or, à un chêne arraché de sinople ; au chef cousu d'azur chargé d'un lion passant d'or* : Bourgogne ; Comte personnel le 24 janvier 193 et héréditaire par bref du 9 juin 1896 pour le général Louis-Marie Gaston (1826-1905) dont le fils est décédé en 1947 sans postérité. Titre confirmé en 1950 par le pape Pie XII pour le frère du général, Gaston Marie-Joseph, lui-même général de Brigade. – RNP-1985 [TA – Le Cahier Noir - SS]

CLERMONT-TONNERRE (de) (Prince) *De gueules, à deux clés d'argent passées en sautoir* ; Bref du 12 décembre 1823 du pape Léon XII, confirmé le 11 août 1911 par Pie X. Maison d'extraction chevaleresque, duc en France (1769). [SS – Magny - BON]

CLOT-BEY (Comte) *De gueules au croissant d'argent surmonté de deux étoiles du même, au chef parti d'azur à une pyramide chargée à senestre d'un palmier terrassé de sinople, le fût tortillé d'un serpent d'or et d'or à la croix de gueules* : Auvergne, Dauphiné ; Antoine Barthélémy Clot (1793-1868), dit Clot-Bey, médecin du pacha d'Égypte, créé Comte Romain par bref du 23 décembre 1851, héréditaire le 25 avril 1860, titre autorisé « ad personam » en France le 4 mars 1860. [Diou-1994 d'après CEA et LdR – SS – Magny - BON]

COGNARD d'AGORET (Comte) ; bref de 1887 en faveur d'Henri, camérier de sa sainteté. [Magny - BON]

COLAS des FRANCS (Comte) ; Bref de 1895. [BON]

COLLEVILLE (de) (Marquis) ; Marquis héréditaire le 5 février 1895. [SS]

†**COMMAILLE (de)** (Marquis) *de sable à l'aigle d'argent becquée, allumée de gueules au chef d'argent chargé du mot PAX entouré d'une couronne d'épines et accompagné de deux casques tarés de profil, le tout de sable* : Anjou ; Bref de 1837 en faveur d'Henri-Elysée-Périclès (1786-1857), lieutenant de cavalerie. Titre éteint. [SS – Magny - BON]

CORNET d'ELZIUS (Comte) ; bref de 1894. Famille de noblesse belge. [BON]

COSTA de BASTELICA (Comte) *D'azur à une tour d'argent posée sur un mont de même accompagnée de deux moufflons affrontés au naturel, au chef cousu de gueules chargé d'un caducée d'argent et d'un glaive du même garni d'or, passé en sautoir brochant sur le tout* : Corse ; Bref du 15 juillet 1877 en faveur de François C., médecin, Comte personnel en 1871. [TA – Diou-1994 d'après CEA et LdR- SS – Magny - BON]

COTTEAU de SIMIENCOURT (Baron) – Cambrésis – Bref du 4 mars 1901 en faveur d'Eugène-Joseph [Diou-1994 d'après CEA]

COURET (Comte) *D'azur au chef d'argent chargé d'une croix de Jérusalem accompagnée de trois cœurs d'or posés deux et un* : Dauphiné (Grenoble) ; Bref du 11 janvier 1895 pour Casimir-Alphonse C. (1841-1916), ancien procureur de la République, avocat à Orléans. [SS - BON]

COURTIN de NEUFBOURG (Comte) *D'azur, à trois croissants d'or* ; bref du 31 août 1880 en faveur de Jean-Baptiste-Louis (1805-1881), châtelain de Beauvoir en Forez. [Magny - BON]

COUSTANT d'YANVILLE (Comte) *Ecartelé : aux I et IV de gueules à trois fleurs de lis d'or, au canton d'argent chargé d'une étoile à six rais de sable ; aux II et III, de gueules, à un arbre d'or, au chef d'argent chargé d'un croissant de sable* : Picardie ; Bref de 1867 en faveur de Charles-César (1795-1871), conseiller à la Cour des Comptes. Famille de noblesse inachevée. [Le Cahier Noir – SS – Magny - BON]

CREUZÉ (Comte) *D'argent au chef de gueules au chevron d'or accompagné en pointe d'un bras d'argent issant du côté senestre tenant une épée en pal aussi d'argent, au chef cousu de gueules chargé de deux étoiles antiques d'or* : Poitou (Châtelleraut) ; Bref du 28 décembre 1898 pour Adrien (1845-1919), banquier et député de la Vienne. RNP-1995. [TA - SS]

CROUY-CHANEL de HONGRIE (de) (Marquis) *fascé d'argent et de gueules de huit pièces* ; bref du 28 janvier 1848. [BON]

CUNEO d'ORNANO (Marquis) ; bref de 1840 en faveur d'Antoine (1756-1840)

D

DAMAZE de CHAUDORDY (olim : CHAUDORDY) (Comte – autorisé en France en 1874) *D'or à une pairle d'azur* : Agenois ; Bref de 1846 en faveur de N, président de chambre à la Cour Royal d'Agen, député, puis titre confirmé en 1874 pour Jean-Baptiste (1826-1899), ambassadeur de France. Autorisé en France en 1874. [SS – Magny - BON]

†**DAMPIERRE de SAN LORENZO** (de) (duc – autorisé en Espagne en 1903) *de gueules à une tête col de licorne d'argent* ; Bref du 24 décembre 1898 du pape Léon XIII en faveur de Louis-Fretard-Charles-Henri-Richard de Dampierre (1857-1906). [BON – SS]

DANIEL de VAUGUION (Comte) *De gueules, à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon de sable, et accompagnée de deux lions d'or, l'un en chef et l'autre en pointe* ; Bref en faveur de Félix Alexandre (+1886). [Magny - BON]

DAUDE LAGRAVE (Comte) – Périgord ; Bref du 16 juillet 1912 en faveur de Jean-François Edmond (1862-1952), médecin, ophtalmologiste. [TA – Diou-1994 - SS]

DELAMARRE de MONCHAUX (Comte) – Normandie ; Bref vers 1880 en faveur de Casimir [Le Cahier Noir]

DELARBRE (Comte) ; bref de 1904 en faveur de N, député. [BON]

DELPECH de SAINT-GUILHEM (Comte) *D'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois besants de même, deux en chef et un en pointe* : Languedoc (Castelsarrasin) ; Bref de comte personnel en 1856 en faveur d'Aimable-Dieudonné (1822-1902), trésorier général de la Sarthe, ép. de Marie de Bourqueney et de comte héréditaire en 1850 en faveur de son frère Hugues François Emmanuel (1812-1891). [TA – Juge d'armes – Le Cahier Noir – Diou-1994 –SS - DON]

DESGRANGES (Comte) ; bref du 28 août 1846 en faveur de N. (1784-1854), secrétaire interprète pour la langue turque ; confirmé le 29 mars 1847 par Louis-Philippe. [Magny - BON]

DESPONS de PAUL (Comte) – Bref de Comte héréditaire du 1^{er} juin 1866, autorisé ad personam le 25 septembre 1877 en faveur de Charles-Etienne D. (1825-1895), autorisé à rajouter de Paul en 1860 (nom de son épouse). [SS]

DESROUSSEAUX de VANDIERES (duc) Bref du 9 février 1909 en faveur de Ange-Louis-Alphonse-Edward, comte D de V (1866-1935). La famille ne porte pas son titre.

DESSON de SAINT-AIGNAN (Comte) *D'azur, à la tour d'or, accompagnée de trois croissants d'argent* : Normandie ; Bref de 1878. [BON]

DESVERNAY (Comte) ; Bref du 2 septembre 1892 en faveur de Maurice (+1901) – RNP-1985. [TA - SS]

DIDIERJEAN (Comte) *Parti : au I, de gueules à la croix ancrée d'argent accompagnée de trois étoiles d'or, au II coupé au chef d'azur à l'épée d'argent montée d'or placée en fasce, accompagnée de trois quintefeuilles d'argent et en pointe d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or* : Lorraine ; Bref du 30 mars 1886 en faveur d'Etienne (1835-1895), administrateur général pour son activité sociale aux cristalleries de Saint-Louis. [Diou-1994 -SS]

DIEUDONNE (Baron) ; Bref de 1898 en faveur de N, camérier de Léon XIII puis de Pie X. [BON]

DIGEON (Baron) – douteux [BON]

DILLON (Comte) *D'argent, au lion léopardé de gueules, armé et lampassé d'azur, accompagné de trois croissants de gueules, deux en chef et un en pointe* ; Bref de 1887 pour Jacques. Originaire d'Irlande, ou Charles (+1889), consul de France à Melbourne, ministre plénipotentiaire. [Magny - BON]

DOMET de VORGES (Comte) ; Bref du 4 décembre 1893 en faveur d'Edmond-Charles-Eugène (1829-1910), historien, vice président de la Société de Saint-Thomas d'Aquin. [SS]

DONCQUER de T'SERROELOFFS (Comte) *Ecartelé aux I et IV de sinople à trois pommes de grenade d'argent ; aux II et III d'or à la tour d'azur posée sur une mer au naturel et dont est issant un fauconnier habillé de gueules ; avec cuirasse et brassard tenant sur sa dextre un faucon de sable ; sur la mer, à senestre un cygne d'argent nageant près la tour. Sur le tout : de pourpre à neuf billettes d'argent posées 4,3 et 2* ; bref du 25 septembre 1846 en faveur d'Hipolyte-Anne-Julien, ancien magistrat. [Magny - BON]

DRIGON (dit de MAGNY) (Marquis) *D'or à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée en chef d'une tête de Maure de Sable, tortillée d'argent, et en pointe une tête de lion de gueules, arrachée ; au chef de la religion* ; bref du 16 septembre 1845 en faveur de Claude Drigon, fondateur du collège héraldique. [BON]

DUBERN de LA FONTENELLE (Comte) *D'azur à un arbre terrassé d'or, senestré d'un lion rampant du même et adextré d'une escarre d'argent mouvante du flanc dextre et de la pointe, supportant deux oiseaux d'argent et renfermant une balance du même surmontée de deux étoiles d'or* : Béarn ; Bref du 14 mai 1913 en faveur de Lucien. [Le Cahier Noir]

DUBOSC de PESQUIDOUX (Comte) *Coupé : au I, d'argent à trois étoiles de gueules accompagnées en pointe, d'un croissant du même ; aux II, parti de sable à deux lions affrontés d'or tenant chacun de la patte dextre une épée d'argent, à un léopard couronné de gueules* : Béarn ; Bref du 23 mai 1876 – RNP-1985 Bref de 1860, confirmé héréditaire en 1881 par Léon XIII. [TA – Le Cahier Noir]

DU BOUAYS de LA BEGASSIERE (Comte),bref de 1888 en faveur de Jules-Anne-Marie. [SEC]

DU BUISSON de COURSON (Comte) *Ecartelé : aux I et IV, d'argent au franc-quartier de gueules ; aux II et III, d'azur à trois roses de buisson d'or* ; Bref du 30 janvier 1877 en faveur de Joseph-Roger (1850-), ancien zouave pontifical. [Magny - BON]

DU CHEYRON du PAVILLON (Comte) *D'azur à trois rocs d'échiquier d'argent, posés deux et un* ; bref du 13 janvier 1866 en faveur de Paul-Marie-Anne. [SS – Magny - BON]

DUCROS (Comte) ; en faveur de Joseph (1812-), ancien préfet du Rhône. [Magny - BON]

DUFAUD de LAGRANDEMAISON (Comte) *de gueules à trois fasces d'argent* ; bref de 1878 en faveur de Jean-Baptiste-Charles (1820-). [Magny - BON]

DUFAURE (Comte) *D'argent, à une fasce de sable frettée d'or et accompagnées de trois étoiles de*

sable : Saintonge ; Bref à une date inconnue de Pie IX en faveur de Gabriel +1914. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d’après CEA et LdR]

DUFRESNE de LA CHAUVINIÈRE (Marquis)
Bref du 6 juin 1917 du pape Benoît XV – RNP-1988 [TA – Le Cahier Noir] (la famille porte un titre de comte et non de Marquis ? à vérifier)

DUFRESNE de SAINT-LEON (Comte) – Paris ;
Bref en 1878 du pape Pie IX en faveur d’Alexandre-Henri. [Diou-1994 d’après LdR – Magny - BON] – Douteux ?

† **DUMANS de CHALAIS** (Marquis) *D’or, à une fasce de gueules, chargée de trois étoiles d’argent et à une merlette de sable en pointe* ; bref de Léon XIII en faveur de Léon. Eteinte au XXe siècle. [SS - BON]

DURAND de BEAUREGARD (Comte) *Mi-parti : au I, d’azur à un vaisseau équipé voguant sur une mer le tout d’argent ; au II, d’or, à un rocher mouvant du flanc et adextré en chef d’une étoile de gueules ; au chef d’azur chargé d’une ancre de sable* : Limousin ; Bref de juin 1884 en faveur de Charles. [Le Cahier Noir – Diou-1994 – Magny - BON]

DURANTY (Marquis) *De gueules à un loup d’or coupé d’or à un pal de gueules* : Provence (Marseille) ; Bref de 1886 en faveur de Nicolas. [SS]

DU REAU de LA GAIGNONNIÈRE (Comte héréditaire) ; Bref de 1874 en faveur de Zacharie (1812-1902), père de trois fils Zouaves pontificaux. [SS]

DURIEU de LACARELLE (Comte) *D’or à trois fascés ondées d’azur ; au chef d’azur chargé de trois fleurs de lis d’or* : Lyonnais ; Bref du 17 février 1880 – RNP-1986 [TA – Le Cahier Noir]

DURRIEU (Comte) *Ecartelé : aux I et IV d’argent à la fasce ondée d’azur ; aux II et III, coupé de gueules sur argent à la fasce emmanchée d’argent sur gueules* : Gascogne ; Bref du 10 ou 11 juin 1879 en faveur d’Henri (1821-1890) receveur général des finances, président du conseil des chemins de fers algériens. Comte personnel le 11 juin 1874. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d’après CEA et LdR – SS – Magny - BON]

E

EDMOND-BLANC – voir BLANC (Comte) *De sable au lion d’or surmonté d’une ville d’argent* : Comtat Venaissin ; Bref en décembre 1879 en faveur de François-Edmond-Eugène BLANC (1856-1920), propriétaire. [SS]

EMMERY (Comte) †1969 *Ecartelé : aux I et IV d’azur à trois chevrons d’or, à la bordure composée d’argent et de sable de vingt pièces ; aux II et III de gueules au lion passant couronné d’or, surmonté en chef à sénestre d’une étoile d’argent*. Comte romain par bref pontifical du 4 avril 1878 (ou 1879 ?) du Pape Léon XIII en faveur de Georges Louis Emmery (1842-1930), commandant d’État-major, chevalier de la Légion d’honneur [Diou-1994 - Magny]

ESPIÈRE de LANGE HOVYN (Comte) – Bas Poitou ; Bref du 10 avril 1907 en faveur de Gabriel. [Diou-1994 d’après CEA]

ESPIVENT de LA VILLEBOISNET (Comte – titre autorisé en France par le Conseil du Sceau à titre personnel en 1877) *D’azur, à trois croissants d’or, à la molette du même en abîme* ; Bref de Comte personnel en 1870 et de Comte héréditaire du 7 janvier 1876 en faveur d’Henri (+1908), général de Division, Sénateur de la Loire Atlantique. [SS - Magny]

ESPOUS de PAUL (d’) (comte) *Ecartelé aux I et IV, d’azur au puits d’argent, surmonté d’une foi d’or ; aux II et III, d’argent) la croix ancrée, surmontée d’une couronne murale., le tout de sable. Sur le tout : un écu d’azur, au chevron d’or, accompagné en chef de deux coqs hardis et affrontés, et en pointe d’une rose, le tout d’argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d’or* ; Bref du 1^{er} juin 1877, autorisé à porter ce titre en France par décret du 25 septembre 1877 en faveur de Charles-Etienne (1825-). [Magny]

EVANS d’OYLEY (Marquis) *D’azur à deux cottices d’argent* ; Bref du 7 octobre 1879 en faveur de John, dentiste. [SS]

F

FALCON (Comte) – Auvergne – Bref de 1884 en faveur de Raphaël. [Diou-1994 d’après CEA]

FERRIER de MONTAL (Comte) ; Bref de 1882 en faveur d’Arthur. [SS]

† **FERY d’ESCLANDS** (duc) *De gueules à une croisette d’argent au chef cousu d’azur chargé de trois étoiles d’or* : Provence, Île Bourbon, Auvergne ; Bref du 9 avril 1898 du pape Léon XIII en faveur de Camille-Joseph-Charles-Alphonse (1837-1909). Titre éteint en 1969. Bref de Comte héréditaire du 2 avril 1898 en faveur de Michel (1875-1969) [Diou-1994 d’après CEA - SS]

FILLEUX d’ARRENTIÈRES (Comte) – Champagne ; bref du pape Léon XIII vers 1882 [Diou-1994]

FISCHER de CHEVRIERS (Comte) *D’argent à trois chevrons de gueules à la filière engrelée d’azur* : Ile de France ; Bref du 7 novembre 1876 en faveur de Philippe (1835-1915), homme d’affaires. [Diou-1994 d’après LdR – CEA - SS]

FRANQUET de FRANQUEVILLE (Comte) *De gueules au chef d'or* : Normandie ; Bref du 1^{er} avril 1870 en faveur d'Anatole, membre de l'institut. Autorisé « ad personam » en France le 14 janvier 1875. [Juge d'armes – Le Cahier Noir – Diou-1994]

FREIGE (de) (Marquis)
Bref 1897 – RNP-2005. [TA]

FREMINVILLE (de) (Comte héréditaire) ; Bref en 1899 en faveur d'Edgar Renaud de F. [SS]

FREMY (Comte) – Paris, Orléanais ; Bref de 1899 d'après LdR [Diou-1994]

FRESNAYS de LEVIN (de) (Comte) – Bretagne ; Bref de 1890 [Diou-1994 d'après LdR]

FRESNE (de) (Comte héréditaire) *De gueules au chevron d'argent accompagné de trois plumes d'autruche de même* : Flandres ; Bref du 11 juillet 1873, autorisé en France à titre personnel le 25 septembre 1877 en faveur de Charles-Guillaume de F (1830-1891), maire de Closfontaine. [SS]

FRESNEAU (Comte héréditaire) *D'or au fresne de sinople ombré et futé de sable* : Maine, Bretagne ; Bref du 3 juillet 1891 en faveur d'Armand-Edmond-Louis F. [SS]

FRESSON (Comte) – Bref du 17 juin 1881 du pape Léon XIII en faveur de Charles-Auguste. [Diou-1994]

FRISCH de FELS (Comte) *D'argent à la croix ancrée de gueules* : Luxembourg, Danemark, Provence ; Bref de 1887. Comte de Fels, Prince de Heffingen. [Le Cahier Noir – Diou-1994]

FRUCHARD (Comte) – Poitou (Châtelleraut) – bref du 28 mars 1890 en faveur de Henry (1840-1910), Jean-Albin (1842-1912) et Louis Prosper Fruchard (1844-1910). [Diou-1994 d'après LdR]

G

GAILLARD de LA VALDENE ? – Comtat Venaissin

GALZAIN (de) (Comte héréditaire) *D'or à la croix de sinople cantonnée de 18 billettes de sable, posées 5,5,4 et 4* : Languedoc, Bretagne - Bref de 1866 en faveur de Léopold Galzain puis de Galzain (1796-1869) et bref du 5 septembre 1873, pour Benjamin (1819-1890), officier de recrutement de l'armée pontificale et conseiller général de la Charente. – RNP-2007 [TA – Diou-1994 d'après CEA et LdR - SS]

GARDES (Comte héréditaire) *De gueules au chevron d'or ayant en pointe un château d'argent ajouré de sable posé sur une terrasse du même surmonté d'une main au naturel de profil, accosté de deux palmes de chêne de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or* : Guyenne ; Bref du 5

septembre 1837 en faveur de Jean-François-Philippe-Edouard (1819-1888). [SS]

GARNIER des GARETS (de) (Comte) – Lyonnais, Beaujolais, Dombes
Ancien officier au service Sarde, ancien conseiller général de l'Ain, maire d'Ars près Trévoux.

GARDÈS (Comte) – Tarn, Bref de 1837 en faveur de Jean-François Philippe Edouard Gardès (1819-1888) [Diou-1994 d'après LdR]

†**GAUTIER-VIGNAL (olim : GAUTIER)** (Comte) *D'azur à la bande d'or* : Provence (Roquevaire) ; Bref de 1895 en faveur de Albert (1864-1939). Titre éteint. [Diou-1994 d'après LdR - SS]

GAZEAU (comte héréditaire) *D'or au chevron de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires accompagné en chef à dextre des Tables de la loi et à senestre d'une balance le tout de sable, et en pointe d'un pélican avec sa piété d'azur* : Anjou ; Bref du 8 janvier 1903 en faveur d'Ernest (1869-1923), substitut au tribunal de la Flèche, démissionnaire lors des inventaires. [SS]

GEAY de MONTENON (Comte) *D'or au chevron de gueules, accompagné de deux molettes de sable en chef et en pointe d'un geai du même* : Marche, Limousin, Bretagne ; Bref du 25 mars 1920 en faveur de Ferdinand-Léonce (né en 1860), camérier secret. [TA – Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR -SS]

GENEBRIAS de GOUTTEPAGNON (Comte héréditaire) *D'argent à trois genévriers de sinople rangés sur une terrasse du même, à la licorne de gueules brochant sur le tout et à une étoile du même en chef* : Marche, Limousin, Bretagne ; Bref du 1^{er} septembre 1896 en faveur d'Emmanuel (1835-1904), officier des Zouaves Pontificaux. Il participa à la défense de Spolète en 1860 et au siège de Rome en 1870.– RNP-1985. [TA – Le Cahier Noir - SS]

GENTY de LA BORDERIE (Comte) ; Bref du 17 février 1891 (ou Bref du 23 avril 1891) en faveur de François-Xavier G de la B. - RNP-1986 [TA - SS]

GICQUEL des TOUCHES (Comte, Marquis de Nodo) *D'azur à trois quintefeuilles d'argent, accompagnées d'un chevron du même chargé de cinq coquilles de sable* : Bretagne ; Bref de 1860 pour Albert Auguste (1818-1901) capitaine de vaisseaux devenu vice-amiral, ministre de la marine en 1877. [Juge d'armes – Le Cahier Noir – Diou-1994 - SS]

GOUBAUX (Comte) – Flandres - bref de 1880 d'après LdR [Diou-1994]

GOURDON de L'ECHO (Marquis héréditaire) – Anjou ; Bref de 1882 en faveur de Guy G. dit G. de l'E. (1868-1917), industriel lainier. [SS]

GOURNAY (de) (Comte) – Lyonnais – Bref vers 1888 en faveur de Jean (1859-), directeur des mines de Blanzay. [Diou-1994]

GROSDURDY de SAINT-PIERRE (de) (Marquis héréditaire) ; bref du 5 décembre 1873. [SS]

? †**GUIGNÉ (de)** (Comte héréditaire) *D'argent à trois maillets de gueules posés deux et un : Champagne, Île Bourbon* ; Bref du 3 juillet 1888 en faveur de Paul-Louis (1844-1925), zouave pontifical. [SS]

GUILHEM de POTHUAU (Marquis) *D'azur à la fasce d'or crénelée de cinq pièces, maçonnée de sable et accompagnée en pointe d'une molette d'éperon d'argent* : Anjou, Bretagne ; Bref 1855 en faveur de Jean Guilhem-Pothuau (1820-1870). [TA – Le Cahier Noir – Diou-1994 - SS]

GUILLAUME (Comte) *D'or à un loup cervier passant de gueules, à la fasce ondée, haussée d'azur* : Champagne, Brie ; Bref du 19 juin 1922 en faveur de Pierre-Joseph G. (1891-), en même temps que son père. [Diou-1994 d'après LdR]

GUILLET de CHATELLUS (Comte héréditaire) ; bref du 15 décembre 1863 en faveur de Barthélémy-Ernest (1809-1888). [SS]

GUILLOUARD (Comte héréditaire) – Normandie ; Bref du 7 mars 1904 en faveur de Louis-Vincent G., avocat et professeur à Caen. [SS]

GUYOT d'ASNIERES de SALINS (Comte) *D'or, à trois perroquets de sinople becqués, membrés et colletés de gueules* : Bretagne ; Bref du 29 novembre 1887 pour Albert (1851-1928). [TA – Le Cahier Noir - SS]

H

HAPPEY (Comte héréditaire) *D'azur à un agneau pascal diadémé d'or* ; bref du 8 janvier 1819 en faveur de Jacques, mort célibataire. Titre transmis par autorisation du 19 janvier 1877 à son neveu François Barbier d'Aucourt. [SS]

HAUTECLOCQUE (de) (Comte héréditaire) Bref du 11 mai 1857 en faveur de Constantin-Gabriel (1788-1884). [SS]

HENNESSY (??) *D'or à trois marteaux de gueules* : Angoumois ;

†**HENRION** (Baron héréditaire) *D'azur à deux cornes de buffle de sable posées en fasce accompagnées de trois feuilles versées de même, au chef d'azur chargé de trois croisettes d'or* : Lorraine ; Bref du 14 juillet 1837, autorisé à titre personnel en France le 26 octobre 1838 en faveur de Mathieu-Richard-Auguste (1805-1862), avocat à la Cour de Paris. Titre éteint. [SS]

†**HENRY de NISSOLE** (Prince)

Bref du 30 mars 1896 en faveur de Edouard-Emile-Gaston, baron Henry (1874-1926). Titre éteint en 1927 avec son fils.

HENRY (Comte) – Franche-Comté
Bref de Pie IX – Devenu Henry de Navenne par décret du 17 novembre 1877. [Diou-1994 d'après LdR]

HERIOT (Comte)
Bref du 8 mars 1893 en faveur de Zacharie Olympe (1830-1899), propriétaire des magasins du Louvre. [Diou-1994 d'après LdR]

HERMAND (Comte héréditaire) – Artois, Orléanais ; Bref du 12 juillet 1895 en faveur d'Octave-Philippe-Célestin – RNP-1985. [TA - SS]

†**HORSCHER de VALLEFOND** (Marquis d') – Suisse, Berry - Bref de 1903 en faveur de Joseph Marchesse dit d'Horscher de Vallefond (1833-1925). Titre reconnu en Espagne en 1910. Le titre semble avoir été transmis par adoption de la dernière porteuse du nom, décédée en 1972. [Diou-1994 d'après Woelmont - SS]

HOUZE de L'AULNOIT (Comte) – Flandres [Diou-1994 d'après LdR]

I

IVERNOIS (d') (Comte héréditaire) *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même* : Principauté de Neufchâtel, Bourgogne. Bref de 1868 en faveur de Louis-Charles. [Juge d'armes – Le Cahier Noir -SS]

J

JACQUEMONT du MOUCHET (Comte héréditaire) *D'azur au mont de six coupeaux d'argent mouvant de la pointe au chef du même chargé de trois étoiles d'azur* : Forez ; Bref du 7 mai 1872 en faveur de Sauveur-François (1837-1898), capitaine des Zouaves Pontificaux, blessé à la bataille de Mentana en 1867. [SS]

JACQUIER (noblesse héréditaire)
Bref du 30 décembre 1922 pour un avocat à la Cour d'appel de Lyon. [TA - SS]. Seul anoblissement de ce type qui permet l'appellation noble homme en France et nobili en Italie.

JAMETEL (de) (Comte) – Normandie, Paris – Bref du 8 mai 1866 en faveur de Georges-Maurice-Ernest (1827-+ap 1910). [Diou-1994 d'après LdR]

JANGOT de VILLECHAIZE (Comte) – Bref vers 1872 en faveur de Just Aimé. Autorisé par décret à joindre à son nom celui de Villechaize en 1876. [Diou-1994]

JOB (de) (Comte) – Lorraine

Bref de 1901 en faveur de Gaston – RNP-2005 [TA – Le Cahier Noir – Diou-1994]

JONGLEZ de LIGNE (olim : JONGLEZ) (Comte héréditaire) *Ecartelé : aux I et IV de sable à la fasce d'argent accompagnée de trois aiglettes d'or deux et un ; aux II et III d'or à la bande de gueules chargée d'un écu d'azur au chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une quintefeuille, le tout d'or* : Flandre ; Bref du 7 décembre 1891 en faveur d'Alexandre Procope Joseph Jonglez dit Jonglez de Ligne (1830-1911). [Diou-1994 d'après LdR - SS]

K

KELLER (Comte)
Bref du 28 novembre 1890 – RNP-1986 [TA]

L

LA COMBE (Comte) – Anjou [Diou-1994 d'après LdR]

LAFON (Comte) *De gueules à la coupe d'or d'où émerge une fleur feuillée et tigée au naturel* : Bourgogne ; Bref du 20 avril 1919 en faveur de Jules Joseph Henry Barthélémy (1864-1940), directeur de l'Enregistrement démissionnaire lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. [TA – Diou-1994 d'après LdR - SS]

LAFOND (Comte) – Paris – Bref du 15 décembre 1863 en faveur de Narcisse Antoine Lafond (1793-1866), régent de la banque de France et député de Paris. [Diou-1994 d'après LdR]

LAFONT (Comte) – Martinique – Bref du 16 décembre 1867 en faveur de Louis-Charles-Georges (1825-1908), vice-amiral. [Diou-1994 d'après LdR]

LAHENS (Comte) – Guyenne – Bref de 1887 en faveur de Joseph Lahens (1861-1937), conseiller général de Saint-Vivien (Gironde) [Diou-1994 d'après LdR]

LAIR (Comte) – Maine – Bref de 1903 en faveur de Charles L. [Diou-1994 d'après LdR]

LANET (de) (Comte héréditaire) *De gueules au taureau d'argent onglé et accorné d'or* : Poitou ; Bref du 25 septembre 1874, autorisé à titre personnel en France en faveur de François-Maurice, colonel d'artillerie. [SS]

LANTIANY (de) (Comte) – Bref du pape Grégoire XVI en faveur de Charles François, +1867. [Diou-1994 d'après LdR]

LAPARRE de SAINT-SERNIN (de) (comte héréditaire) ; bref du 26 juin 1877 en faveur de Frédéric (1826-1905), officier des zouaves pontificaux. [SS]

† **LA SALLE de ROCHEMAURE (Duc)**

Bref du 21 août 1898 et du 14 septembre 1899, autorisé en Espagne en 1901, en faveur d'Anne Louis Hercule Félix, camérier secret de cape et d'épée de sa Sainteté (1856-1915). Le nom et le titre sont éteints. [SS]

LA TOUR d'AUVERGNE-LAURAGUAIS (de)

(Prince héréditaire – reconnu en France par Napoléon III par décrets impériaux du 17 juillet et du 21 décembre 1869, ainsi que le 9 août 1870) Bref du 31 octobre 1853, en faveur d'Henry (1823-1871), ambassadeur de France et ministre des affaires étrangères. Titre confirmé par un autre bref de 1907. [SS]

LAUDET (Comte héréditaire)

Bref de 1905 pour Ferdinand (1860-1933), attaché d'Ambassade au Vatican de 1899 à 1904. [Diou-1994 d'après LdR - SS]

LAURENT (du) (Comte) – Bretagne – Bref de 1890 en faveur de Charles du Laurent (1825-1890), zouave pontifical. [Diou-1994]

LAVEDAN (Comte) – Bigorre - Bref du 6 avril 1880 en faveur d'Hubert-Léon (1826-1904), publiciste. Son fils Henri (1859-1940) fut confirmé en 1905. [Diou-1994 d'après LdR]

LAZERME de LON (de) (Comte héréditaire) *D'argent au chef losangé d'or et de sinople* : Velay ; Bref du 2 janvier 1888 en faveur de Joseph (1846 -1922), docteur en droit.[SS]

LAZERME (Comte) – Roussillon
Bref de 1880.

†**Le Beuf de Montgermont (Normandie)** : comte par bref du 1^{er} juillet 1881 en faveur de Georges Louis Claude (1854-), maire de Montereau et conseiller général de la Seine-et-Marne. Titre éteint. Autorisation d'ajouter le nom « de Montgermont » par décret des 30 mai 1853 et 24 septembre 1859. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR]
D'azur, à une ruche d'or cantonnée de quatre abeilles du même, les têtes tournées vers le centre de l'écu

LE BLANC (Comte) – Limousin, Provence – titre en faveur d'Anne-Louis Alexandre. Le titre n'est pas porté par la famille ? [Diou-1994]

LE CAMUS (Comte)
Bref du 16 février 1889 – RNP-1994 [TA]

LE CARON de TROUSSURES (Comte) *D'azur, à trois besants d'or ; au chef cousu de gueules, fretté d'or* ; Bref du 20 septembre 1887 en faveur de Marie-Louis (1829-), dont le frère commandant des zouaves municipaux fut tué en 1870. [Magny - BON]

LECOINTRE (Comte)
Bref du 28 mars 1890 – RNP-1992 [TA]

LE FEBURE (Comte héréditaire) *Burelé d'argent et d'azur, à la tour d'argent, la porte ouverte, brochant sur le tout* : Artois, Alsace ; Bref du 3 mars 1882 en faveur d'Albert-Léon, ancien député et châtelain de Ronfeugery (Orne) [Le Cahier Noir - Diou-1994 d'après LdR -SS]

LEFEBVRE (Comte héréditaire) – Bref de comte personnel le 13 avril 1856 puis de comte héréditaire en 1898 en faveur de Louis-Laurent-Maxence.[SS]

LEFEBVRE – PIGNEAUX de BEHAINE (Comte, confirmé en France en 1873) ; Bref de janvier 1870 ou Bref du 19 mai 1871 et 26 novembre 1892, en faveur d'Edmond-Edouard-Alphonse (1829-1897). Autorisation d'ajouter le nom de Pigneaux de Béhaine par décret impérial du 24 mars 1858. Son fils fut également Comte Romain héréditaire en 1891. [SS]

LEGEARD de LA DIRIAYS (Comte) – Bretagne – Bref du 14 octobre 1911 en faveur de Joseph L de La D. [Diou-1994 d'après La Messelière]

LEGENBRE (Comte héréditaire) *Ecartelé : aux I et IV, de sinople au pélican en sa piété d'argent au chef d'argent ; aux II et III, d'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois bustes de pucelles au naturel chevelées d'or* : Aunis, Bretagne ; Bref du 20 août 1889 en faveur de François Joseph Alcide (1815-1907). [Diou-1994 d'après LdR - SS]

LE GOARZE de TOULGOUËT-TRÉANNA (Comte héréditaire – port du titre autorisé ad personam en France le 21 novembre 1874) *De gueules à trois quintefeuilles d'argent ou Ecartelé aux I et IV, d'argent à la croix de sinople cantonnée de quatre molettes de sable ; aux II et III d'argent à une macle d'azur* : Bretagne (Quimper) ; Bref du 24 mai 1862 ou Bref du 21 juin 1867. Emile (1833-ap 1906), comte de Toulgouët, camérier secret, chevalier de Malte (!) ép. Sarah de Bernard de Gautret d'où Yves, Jean et Henri. [TA – Juge d'Armes – Le Cahier Noir - SS]

LE LORGNE d'IDEVILLE – Bref de Comte personnel le 23 décembre 1863 et héréditaire le 23 novembre 1866 en faveur d'Henri-Louis-Amédée (1830-1887), préfet d'Alger, écrivain. [SS]

LE MAIGNAN de LA VERRIE (Comte) – Bretagne - Bref du 12 juillet 1861.

LE MESRE de PAS (Comte héréditaire – titre autorisé « Ad Personam » en France en 1874) Bref du 30 octobre 1860 par le pape Pie IX en faveur de Charles-Joseph (1827-1899), conseiller général du Pas-de-Calais, dont le frère Mizal, zouave pontifical fut tué à Castelfidardo en 1860. [SS]

†**LE POMELLEC** (Baron) – bref en faveur d'Edouard, ancien Zouave Pontifical. Titre éteint mais repris par la famille. [Diou-1994]

LE ROY de LA BRIERE (Comte) – Nivernais ; Bref (?) en faveur d'Albert-Léon (1845-1899) [Le Cahier Noir]

LE SALLE (de) (Prince) *Ecartelé : aux I et IV d'or au sautoir de sinople accompagné de quatre merlettes de gueules ; aux II et III d'argent à la croix de gueules chargé en abyme de l'écu du Sacré-Cœur* : Flandre ; Marquis par bref du 24 février 1890 en faveur d'Henri (1840-), son petit-fils Gérard est fait prince de Le Salle et de Denthelin par bref du 10 mars 1951. [Diou-1994 - SS]

† **LESTERPS de BEAUVAIS** (Comte héréditaire) *D'azur à la souche d'or arrachée et fleurie de deux rameaux du même* : Marche ; Bref du 1^{er} octobre 1878 en faveur d'Henri-Félix, chef d'escadron en 1870. Les représentants actuels n'en descendent pas. [Le Cahier Noir – Diou-1994 -SS]

LESTRÉ (Comte héréditaire) *D'or au chevron d'azur au chef de gueules orné de trois cœurs d'or* : Bourgogne ; Bref du 3 septembre 1889 en faveur de Marie-Louis-Henry (1838-1931). [SS]

LEVY (Comte) - Bref de 1917 – LEVY de SOUZA par décret de 1917 et Substitution à LAMBREY de SOUZA vers 1950. [Diou-1994 d'après LdR]

LIBAULT de LA CHESVANERIE (Comte héréditaire) ; Bref du 11 mai 1869 en faveur de deux frères Henri (1827-1911) (dont postérité éteinte en 1962) et Arthur (1826-1884). [SS]

LOPPINOT (de) (Comte) – Artois, Touraine - Bref de Pie X en faveur de Maurice-Joseph +1941. [Diou-1994 – d'après LdR]

LORD de LA RAGOTIÈRE (Duc) Duc d'Escoublant par bref pontifical de 1895 – RNP-2004. [TA]

†**LOUBAT** (duc héréditaire) *D'azur au lion rampant d'or surmonté de deux fleurdelys d'argent* : Guyenne (Quercy) ; Comte héréditaire par bref du 29 mai 1888 puis duc héréditaire par bref du 10 avril 1893, en faveur de Joseph-Florimont L. (1831-1927). Seul titulaire.[SS]

LUSSIGNY (de) (Comte) – Hainaut (Valenciennes) – Bref du pape Pie XI en faveur de Jean-Jules L ou de L. [Diou-1994 d'après LdR]

M

MAGGIAR (Comte) - Bref 1896 pour Octave (1843-1907) [TA]

MAINGARD (Comte héréditaire) *D'or à une fasce de gueules au chêne arraché, de sinople brochant sur le tout et fruité de deux glands d'or pendant sur la fasce* : Bretagne (Saint-Malo), Île Maurice, La Réunion ; Bref du 16 décembre 1873 du pape Pie IX en faveur d'Arthur André Josselin (1837-1904), avocat à la Cour d'Appel de Paris. [TA – Juge

d'armes – Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR -SS]

MALARTRE (Comte héréditaire) *D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux croisettes et en pointe d'une fleurdelys, le tout d'or* : Vivarais, Velay ; Bref du 15 mars 1904 en faveur de François-Florentin (1834-1911), fondateur des usines de Dela l'Eau, conseiller général, député de la Haute-Loire – RNP-1985 [TA - SS]

MALCOR, comte DEYDIER de PIERREFEU (Comte) – Gapençais - Bref de 1920. [Diou-1994 d'après LdR]

MALHERBE de MARAIMBOIS (Comte) – Lorraine ; Bref du 20 avril 1880. [Diou-1994 d'après LdR]

MARQUET de VASELOT (olim :MARQUET) (Comte héréditaire) *Ecartelé : aux I et IV, d'azur au sautoir d'argent accompagné de quatre besants bordés de sable ; aux II et III, de gueules à trois guidons d'argent* ; Bref du 30 octobre 1894 ou du 31 décembre 1894 en faveur de Jean-Joseph-Marie-Anatole (1840-1904), ancien secrétaire d'ambassade du roi de Siam à Paris, volontaire en 1870, statuaire et historien d'art – RNP-1994. [TA - SS]

MARQUSET (Comte) *D'or à une tige de lis de jardin au naturel terrassée de sinople et adextrée d'un lévrier assis de sable, accolé d'argent et la tête contournée ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or* : Franche-Comté ; [Le Cahier Noir – Diou-1994] Titre douteux.

MARRAUD des GROTTES (Comte héréditaire) ; Bref du 3 octobre 1876 en faveur de Joseph-Marie-Vincent-Dieudonné-Geneviève-Jules (1826-1912). [SS].

MAS-LATRIE (de) (Comte héréditaire) *D'azur à une tour d'or maçonnée de sable au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or* : Lauraguais (Castelnaudary) ; Bref du 17 août 1875 pour Louis (1815-1897), directeur de l'école des Chartres. Son fils Jacques-Armand MAS-LASTRIE, général, avait été créé comte romain non héréditaire le 17 avril 1875. Sans postérité. Changement de nom par ordonnance du 30 décembre 1829. [TA – Diou-1994 d'après LdR - SS]

MATHEUS (Comte) – Normandie
Bref vers 1880 en faveur de Jean-Michel Eugène M., maître des requêtes au conseil d'Etat, châtelain de Mussegros dans l'Eure. [Diou-1994 d'après LdR]

MERCIER de LACOMBE (Comte héréditaire) – Périgord ;
Bref du 19 février 1894 en faveur d'Hilaire-Auguste (1831-1908), homme de lettres – RNP-1985 [TA - SS]

MEUNIER du HOUSOY (olim : MEUNIER) (Comte héréditaire) *D'azur, à cinq châteaux de gueules maçonnés de sable et posés deux, un et deux* : Normandie ; Bref du 22 novembre 1885 pour

Georges M dit M du H. (1859-1935). Le titre est repris par ses neveux !! [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR - SS]

MICHEL d'ARMANCOURT (Comte) *De gueules à deux fasces, l'une d'argent et l'autre d'or, accompagnées en pointe d'une rose d'argent ; au chef cousu d'azur chargée d'un soleil d'or* : Lyonnais, Picardie ; Bref du 1^{er} avril 1887 en faveur de Victorin Michel. Le nom d'Armancourt a été rajouté par décret de 1875. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR]

MICHEL de PIERREDON (Comte héréditaire) *Ecartelé aux I et IV, d'azur à trois phares d'or ; aux II et III, d'argent au lion de gueules surmonté de trois tourteaux du même* : Provence ; Bref du 12 décembre 1882 pour Michel-Pacha, inspecteurs des phares de l'Empire Ottoman. (Ou Blaise-Jean-Marius. Confirmation de ce titre en faveur de son petit-fils Marie-Henry Thierry par bref du 4 avril 1911. Reconnaissance de ce titre en Espagne en faveur du même par L.P. du 19 juillet 1911. RNP-1985. [TA – Le Cahier Noir - SS]

MIGUEL (de) (Comte) – bref de 1882 [Diou-1994 d'après LdR]

MINANGOY-PERIGNON (Comte) – Champagne ; Bref de février 1887 en faveur d'Henry, châtelain de Lésigny. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR]

† **MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC (de)** (Prince) ; bref de 1822 en faveur de Charles-Maurice-Philippe-Jean (1794-1872). Titre éteint en 1910. [SS]

† **MONTHOLON de SEMONVILLE (de)** (prince) *Ecartelé aux I et IV d'azur au mouton d'or surmonté de trois quintefeilles d'argent ; aux II et III contrécartelé : aux I et IV d'or au chêne arraché de sinople ; aux II et III d'azur à une merlette d'argent* ; Prince romain héréditaire d'Umbriano del Preetto et comte de San Michele par bre du 1^{er} octobre 1847. Titre éteint en 1944. [SS]

MORILLOT (Comte) – Bourgogne ; Bref de 1900 en faveur de Jean-Baptiste Léon [Diou-1994 d'après LdR]

MORTIMER-MEGRET (Comte) – Orléanais, Antilles, Bordelais ; bref de xxxx en faveur de Charles-Henri Théophile Mégret (1870-1964). [Diou-1994]

MOTTIN de LA BALME (Comte) – Dauphiné, Bretagne ; Bref de 1922 en faveur de Louis Aimé Mottin. Autorisé à joindre à son nom celui de La Balme en 1930. [Diou-1994]

MOUY (de) (Comte héréditaire) *De gueules fretté d'or de six pièces* : Champagne ; Bref de 1888 en faveur de Charles-Louis (1835-1922), ambassadeur de France près le roi d'Italie. [Diou-1994 d'après LdR - SS]

MURARD de SAINT-ROMAIN (Comte héréditaire) ; Bref de 1873 en faveur d'Alexandre - Victor (1809-1882). [SS]

N

NAU de MAUPASSANT (Comte) *D'azur à la fasce d'or chargé d'un poing fermé accoté de deux étoiles, le tout de gueules, accompagnée en chef de sept besants d'or posés quatre et trois, et en pointe d'une ancre d'argent* : Barrois, Normandie ; Bref vers 1880 en faveur de Léon. Titre douteux [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR]

NIEL (Comte – autorisé en France à titre personnel le 25 septembre 1877) *D'azur à un nid d'or, surmonté d'un demi-vol du même. (NID-AILE), ou de la lettre L* : Comminges ; Bref du 27 avril 1877 en faveur de Gustave, fils du maréchal de France et de son épouse Charlotte Maillières, créée comtesse romaine en même temps que son fils – RNP-1985. [TA – Juge d'armes – Le Cahier Noir - SS.]

NITOT (Comte) ; Bref de 1884 en faveur de Georges Marie Joseph Léon (1864-1950), joaillier parisien. [Diou-1994 d'après LdR]

O

ODDE de LA TOUR du VILLARD (Marquis héréditaire) ; bref du mars 1891 pour Jean-Louis. [SS]

OGNY (d*) (olim DONGNY) (Comte héréditaire) *De gueules à la fasce d'hermines* : Ardennes, Picardie ; Bref du 5 décembre 1826 en faveur de Charles (1786-1863) – Comte héréditaire en 1880 en faveur de Charles-Henri-Alfred (1829-), éditeur d'art [TA – Diou-1994 d'après LdR - SS]

OLRY de LABRY (Comte héréditaire) *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cygne de même* : Lorraine (Metz) ; Bref du 29 juillet 1890 en faveur de Félix Jacques O de L (1827-), inspecteur des ponts et chaussées. [Diou-1994 d'après GAF - SS]

OPPENHEIM (Baron) – Paris - Bref de 1882 en faveur de Robert.

ORNANO (d') (Marquis héréditaire) - Bref du 5 mai 1899 en faveur de Pierre-François. [SS]

P

PALLUAT de BESSET (Comte héréditaire) ; bref du 28 février 1888 en faveur de Emile Joseph (1836-1896), conseiller général de la Loire. [SS]

PARENT du MOIRON (Comte) – Flandres ; bref de 1896. [Diou-1994 d'après LdR]

PASTRE (Comte) *D'or, à un chevron d'azur accompagné de deux chênes de sinople en chef et en pointe d'un lion de sable* : Gascogne ; bref du 6 mai 1884 en faveur d'Eugène +1889 et de son neveu

Pierre, prince d'Edde en Egypte. Ange André, comte par bref de 1898. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR]

PERRET du CRAY (olim : QUELLEX) (Comte héréditaire) *Ecartelé aux I et IV d'hermine au sautoir de gueules ; aux II et III fascé d'argent et de gueules* : Savoie, Bourgogne ; Bref du 27 novembre 1894 pour César-Joseph-Maurice (1855-1928), administrateur des mines de Blanzly. Autorisé à rajouter du Cray en 1899 – RNP-1985. [TA – Le Cahier Noir - SS]

PETITON de SAINT-MARD (Comte héréditaire) *Ecartelé : aux I et IV d'argent à la croix de Jérusalem potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même ; aux II et III de sinople à un écusson en abîme de gueules, bordé d'r et chargé d'une feuille de chêne tige en bas ; sur le tout de gueules au lion léopardé d'or surmonté d'un croissant d'argent* : Normandie ; Bref du 22 décembre 1868 en faveur d'Elie-Jules (1803-1884), receveur particulier des finances [TA - SS]

PHILPIN de PIEPAPE (Comte héréditaire) Bref d'avril 1919 en faveur de Jean-Nicolas-Louis (1870-1938), Colonel de l'armée française, commandant les troupes françaises de Syrie et de Palestine.

PIERARD de MAUJOUY (Comte) – Lorraine [Diou-1994 d'après LdR]

PIGAULT de BEAUPRE (Comte héréditaire) *D'azur à la croix anillé d'argent* : Bretagne, Belgique ; Bref du 29 juillet 1870 en faveur de Louis-Antoine-Gaspard (1816-1878), ingénieur des ponts et chaussées. [SS]

PILLET-WILL (Comte héréditaire) *Ecartelé au I et IV : d'argent au chêne arraché de sinople, au chef d'or abaissé sous un autre d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; au II et III d'or à la pie de sable au chef d'azur chargé d'une étoile d'or* : Savoie ; Brefs de 1849 et 1861 en faveur de Louis-Alexis-Hyacinthe (+1871). Comte Sarde par lettres patentes du 27 septembre 1833 pour Michel. [Juge d'armes – Le Cahier Noir - SS]

PLACE (de) / PLACE-BISSERET (de) (Comte) *De gueules à une main dextre appaumée, posée en pal* : Forez ; Bref 1891 (ou 1889) en faveur de Paul. [TA – Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR]

POCQUET de LIVONNIERE (Comte héréditaire) ; bref du 15 février 1870 en faveur de Scévole (1845-1926), officier, ancien zouave pontifical puis préfet du cantal. [SS]

† **POLI (de)** (Comte héréditaire) ; bref du 20 décembre 1864 en faveur d'Oscar-Philippe-François-Joseph (1838-). Titre éteint.

POLIGNAC (de) (Prince héréditaire – reconnu en France par ordonnance de Louis XVIII en date du 30 juillet 1822) ; Bref du 21 juillet 1820 du pape Pie VII. Inscription du titre de prince étendu à tous les

descendants au nobiliaire bavarois des princes le 17 août 1838. [SS]

PREVOST de LA BOUTETIERE de SAINT-MARS (Marquis héréditaire) ; Bref du 25 mars 1825 en faveur de Louis-François, colonel. [SS]

PROYART de BAILLESCOURT (de) (Comte) *Ecartelé aux I et IV d'argent, au chevron de sable accompagné de trois merlettes du même ; aux II et III, d'azur au sautoir d'or cantonné en chef d'un croissant contourné en pointe d'un monde croisé et cintré et en flancs d'une étoile le tout d'or* : Hainaut, Artois ; Bref du 10 avril 1897 pour Ernest (1831-1902), propriétaire – RNP-1994. [TA – Le Cahier Noir - SS]

Du PUY (Comte) *D'or au puits de gueules maçonné de sable et accoté de deux dragons ailés de sinople mis en pale, les queues unies en sautoir* : Anjou ; Bref du 16 juin 1908 en faveur de Jean-Marie-Louis-Charles (1879-1952). [TA – Juge d'armes – Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR - SS]

R

RAMEL (de) (Comte) – Bref du 7 décembre 1827 en faveur de Jean-François-Régis (1759-1836). Son petit-fils fut confirmé dans son titre en 1914. Le fils de ce dernier François, député du Gard, fut créé marquis romain en 1919 à titre personnel. [SS]

RAOUSSET-BOULBON (de) *D'or à la croix pattée et alésée de sable, bordée de gueules*. Comte par bref en date inconnue (suspect). [BON]

RARECOURT de LA VALLEE de PIMODAN (de) (duc héréditaire)

Bref du 31 octobre 1869 du pape Pie IX en faveur de Gabriel (1856-1924) et Claude (1859-1923), tous les deux fils du marquis de Pimodan, tué à la tête de ses hommes à la bataille de Castelfidardo. [SS]

†**RECOPE** (Comte) – Bref de 1890, rendu héréditaire par bref de 1898 en faveur d'Edmond, ingénieur de la marine. [Diou-1994 d'après LdR – SS - BON]

REGNAULT de BEAUCARON (Comte héréditaire) *D'argent au chevron de gueules chargé d'un soleil d'or* : Champagne, Bourgogne ; Bref du 29 novembre 1920 pour Charles Edmond (+1944) (en vertu du dévouement de sa famille pendant la Terreur, au moment des massacres de septembre dans les prisons révolutionnaires – RNP-1985. [TA - SS]

REINACH-CESSAC (de) (olim : HERZ) (Comte héréditaire) *D'argent à une mer agitée au naturel en pointe ; en chef, parti : au I de sable à trois abeilles mal ordonnées d'or ; au II tiercé en pal de sinople d'argent et de gueules* : Suisse, Allemagne, France ; Bref de 1885 en faveur d'Oscar (1845-1922), banquier de Francfort-sur-l'Oder ; titre de baron italien le 29 avril 1866, confirmé par le roi de Prusse

le 12 août 1867. [TA – Diou-1994 d'après LdR – SS - BON]

REISET (de) (comte héréditaire) *D'azur, au croissant d'argent surmonté d'un trèfle d'or et soutenu d'une colline de trois coupeaux du même, mouvante de la pointe de l'écu*. ; Bref du 21 mai 1842, autorisé en France le 8 septembre 1842 en faveur de Gustave-Armand-Henri (1821-1905), ministre plénipotentiaire. [SS - BON]

REMACLE (de) (Comte) – Provence ; Bref du 22 avril 1884 en faveur de Louis-Marie-Joseph de Rémacle (1840-). [Diou-1994 d'après LdR]

RETAILLIAU (Comte) – Anjou ; Bref du 29 septembre 1897 en faveur de Georges. [Diou-1994 d'après LdR]

REY (Comte) – Île de France ; Bref de 1776. [Diou-1994]

RIANT (Comte) *De gueules, semé de trèfles d'or, à deux bars adossés du même brochant sur le tout* : Bourbonnais ; Bref du 8 mars 1864 pour Paul-Edouard-Didier (1836-1888), RNP-1994. [Le Cahier Noir]

RICHARD de SOULTRAIT (Comte héréditaire) ; bref du 2 août 1850 en faveur de Jacques-Hyacinthe-Georges (1822-1883), conseiller général, trésorier-payeur général. [SS]

†**ROBERT de BAUCHAMP** (Marquis héréditaire) *Parti au I d'azur à trois bombes enflammées d'or, deux et un ; au II d'azur, au chevron d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un buste de chevalier revêtu d'une arme d'argent* : Poitou ; Bref du 12 août 1892 du pape Léon XIII en faveur de Evariste Robert de Beauchamp (1820-1894). Le titre est éteint avec Michel, 4^{ème} marquis (1915-1988) qui n'a eu qu'une fille. [Le Cahier Noir - SS]

ROCHAÏD-DAHDAH (olim : DAHDAH) (Comte héréditaire) *D'or au chêne arraché de sinople au chef d'azur* : Liban, Bretagne ; Bref du 16 juillet 1867 en faveur de Joseph Rochaid-Dahdah (1813-1889). [Diou-1994 d'après LdR - SS]

ROCHE-BRUYN (Comte) - Bref du 8 avril 1897 – RNP-1985 [TA]

†**ROHAN-CHABOT (de)** (Duc héréditaire) – duc de Ravèze - Bref du 3 août 1908 du pape Pie X. Titre éteint en 1962 avec le 2d et dernier duc Gérard de Rohan-Chabot. [SS]

ROMAIN-DESFOSSÉS - Bref 1850 – RNP-2000 [TA]

RONSERAY (de) (Comte) *D'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même* : Bretagne ; bref du 17 août 1880 en faveur d'Arnold, homme d'affaire, ép. 1875, Frasquita Thomas (de Bojano) [Bonnefon, GAF n°29764]

ROSELLY (dit de LORGUES) (Comte) *D'azur à un cœur percé d'une flèche d'or ; au chef d'argent chargé de trois roses de gueules* : Provence ; bref du 24 avril 1863. [BON]

ROSTOLAN (de) (Comte héréditaire – autorisé à titre personnel en France par Napoléon III le 29 juin 18xx) *D'azur au rocher d'argent surmonté d'un croissant du même* : Dauphiné ; Bref du 7 septembre 1855, autorisé en France « ad personam » le 21 juin 1859 en faveur de Louis Rostolan (1791-1862), général sénateur, mort sans postérité. « Le général, selon le bref pouvait transmettre son titre à son neveu mais à titre personnel seulement » – RNP-1992. [TA – Le Cahier Noir- SS – BON – GAF n°29994]. Famille de noblesse inachevée.

ROUGANE deCHANTELOUP (Comte héréditaire) *Tranché de gueules et d'or, chargé chacun d'une roue de l'un sur l'autre* : Bourbonnais ; Bref du 15 mars 1861 en faveur de Félix-Antoine (1801-1890), lieutenant-général du génie, maire de Clermont-Ferrand. [TA – Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR – SS]

ROULLET de LA BOULLERIE (Comte héréditaire) ; Bref du 2 avril 1887 en faveur de Marie-Joseph Mélie (1822-1894), président des cercles ouvriers, député, ministre de l'agriculture. [SS]

ROZAN (Comte héréditaire) – Bretagne, Paris ; Bref de comte personnel en 1867, héréditaire en 1875 en faveur de Gustave Auguste, financier, camérier secret et commandeur de Saint-Grégoire le Grand . [Diou-1994 d'après LdR]

RUINART de BRIMONT (Comte héréditaire) ; Bref de 1856, au titre de comte de Formello en faveur de Pierre-Henry, négociant en Champagne. [SS].

S

SAINT-BRIS (Comte) *Coupé : aux I, d'or à une clé de sable accompagnée au canton dextre d'un cœur de gueules ; au II d'argent à la croix d'azur cantonnée de quatre mouchetures d'hermine de sable ; sur le tout : d'azur, à une étoile d'or* : Touraine ; Bref du 4 août 1874 en faveur d'Auguste de Saint-Bris – RNP-1992. [TA – Le Cahier Noir]

SAINTE-AGATHE (de) (Comte) *De gueules à une ancre d'or* : Franche-Comté ; Bref du 8 juillet 1890 du pape Léon XIII en faveur de Jean-Marie-Joseph (1854-1931). [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR – BON – GAF n°31050 bis]

SALLES (Comte) – Guyenne, Landes, Picardie ; bref de 1888 en faveur d'Isidore Bertrand (1821-1900), ancien préfet de l'Empire. [Diou-1994 d'après LdR]

SAUVAGE de BRANTES (Marquis héréditaire) *D'azur au chevron d'argent, chargé d'une croixette ancree de gueules et de deux fleurs de lys d'azur et accompagnée d'une étoile d'or et en chef d'un*

croissant d'argent en pointe : Orléanais ; Bref de 1898 pour Paul-Marie-Joseph (1854-1950), général. Sauvage de Brantès par décret de 1863. [Juge d'armes – Le Cahier Noir – Diou-1994 - SS]. Cette famille pratique la déclinaison du titre.

SAVARY de BEAUREGARD (Comte) *D'or, à trois pommes de pin d'argent ; au chef d'argent chargé d'un croissant d'azur* : Poitou ; Bref du 21 mars 1882 pour Henry-Charles-Gabriel (1822-1884), maire de Montravers (en Vendée), à cause de sa défense des chanoines de Saint-Augustin, lors des expulsions, aussi pour l'édification de l'église et des écoles libres de Montravers – RNP-1985. [TA – Juge d'armes – Le Cahier Noir - SS]

SCHAËFFER (Comte) - Bref 1891 - [TA]

SEILLIÈRE, SEILLIÈRE de LABORDE (Baron) *Coupé : Au I, de gueules, au bélier sautant d'or senestré d'un caducée du même ; au II, d'or, à l'ancre de sable jetée en bande dans une mer de sinople et surmontée d'une étoile du même* : Lorraine ; Bref de 1885. [TA – Le Cahier Noir]

SENARD (Comte héréditaire) – Bourgogne, Lyonnais - Bref du 24 novembre 1891 en faveur de Jules (1848-1929) – RNP-1989 [TA – Juges d'Armes - SS]

SERVOIS de WATELET (olim : SERVOIS) (Comte héréditaire) – Nivernais – Bref de comte personnel en 1903, héréditaire en 1923 en faveur de Paul S. (1835-1924) dit Servois du Watelet, châtelain de la Chassaigne dans le Cher. Titre rendu héréditaire en 1921. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR]

SEVENE (Comtesse) – Languedoc ; Anne-Marie, dame du Saint-Sépulchre, comtesse à titre personnel. [Diou-1994 d'après LdR]

SONIS (de) (Comte héréditaire) *D'azur, à la fasce haussée d'argent surmontée de trois étoiles du même rangées en chef et accompagnée en pointe d'un lion d'or* : Guyenne, Guadeloupe, Bretagne ; Bref de 1880 en faveur de Louis-Gaston (1825-1887), général de division. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR - SS]

SOUCHARD de LAVOREILLE (Comte) – Bourbonnais [Diou-1994 d'après Woelmont]

SOYE (de) (Comte) – Luxembourg, Provence, Languedoc ; bref du 7 juillet 1882 en faveur d'Alexandre (-1887), intendant militaire. [Diou-1994 d'après GAF et LdR]

T

THELLIER de PONCHEVILLE (Comte) *Ecartelé : aux I et IV, d'argent au lévrier de sable rampant, lié et enchainé à un arbre terrassé de sinople posé en pal ; aux II et III, d'azur au lion armé d'argent, au chef d'hermines chargé de trois tourteaux de sable* : Artois ; Bref du 3 avril 1895 en

faveur de Louis-Charles-Zéphirin (1842-1915), avocat, député de Valenciennes – RNP-1985 - [TA - SS]

TIBERGHIE (Comte) – Flandres – titre d'origine romaine ?. [Diou-1994]

TIRCUY de CORCELLES (Comte) *D'azur à une fasce d'or*; bref en faveur de Claude-François-Philibert (1802-), titre confirmé en France en 1859. [Magny]

TREUILLE (Comte) *D'or à la truelle d'or*: Poitou; Bref du 2 novembre 1897 en faveur d'Adrien (1842-1917), ingénieur des tabacs – RNP-2003. [TA - SS]

TRESVAUX de BERTEUX (Comte) *Ecartelé : aux I et IV, coupé denché de gueules sur argent ; aux II et III d'argent à un chevron d'azur accompagné de trois lys au naturel tigés et feuillés de sinople*: Bretagne (Rennes); bref du 24 janvier 1846, autorisé à titre personnel en France le 21 mars 1861 en faveur de Louis-Marie-Luc (1790-1866), ancien garde du corps, lieutenant-colonel. [SS]

TURQUET BRAVARD de LA BOISSERIE (Comte) *D'argent au pin de sinople terrassé du même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*: Picardie; Bref d'avril 1888 en faveur d'Henri Philibert. [Le Cahier Noir – Diou-1994 d'après LdR]

V

VALBREGUES (de) / VALABREGUES ? (Comte) *Ecartelé de sable et d'or*: Comtat Venaissin, Île de France; bref de 1881 puis rendu héréditaire par bref du 23 août 1883 en faveur de Paul-Auguste-Jean (1809-1886), général de brigade. Un de ses frères Paul fut fait comte romain à titre personnel sous le nom de Valabrègue de La Woestine [Diou-1994 d'après LdR - SS]

†**VAUDRIMEY d'AVOUT de CAPELLIS (de)** (Comte) *D'azur, au taureau d'or passant sur une*

terrasse de sinople, surmonté de deux étoiles d'argent: Franche-Comté; Bref du 3 août 1867 en faveur de Charles de V (1802-1881). [Le Cahier Noir – Diou-1994 - SS]. Le titre est éteint.

VAYSSE de RENNEVILLE (Marquis héréditaire-autorisé « Ad Personam » en France) *Ecartelé aux I et IV d'azur à trois étoiles de sable ; aux II et III de gueules à trois fasces d'or*: Picardie; Bref du 6 août 1861 en faveur de Jean-Hubert (1839-1894), zouave pontifical, député de la Somme. [SS]

VERGNE de LA BORDE (Comte) – Berry; bref du 25 avril 1879 en faveur de Sylvain Prosper Arthur. [Diou-1994 d'après LdR]

VITALI (Comte) *De gueules à la bande d'or*: Corse, Provence; Comte personnel en 1887 et héréditaire en 1893 en faveur de Camille-François-Georges, Avocat. [SS]

VITRY d'AVAUCOURT (Comte) *D'argent, à la bande engrêlée de gueules chargée d'une étoile d'argent, accompagnée en chef de dix mouchetures d'hermine posées 4,3,2, et 1 et en pointe de trois trèfles de sable*: Normandie, Île de France; Bref du 2 mai 1891 en faveur de Marie-Modeste (1814-1898), inspecteur d'académie. [TA – Juge d'armes – Le Cahier Noir - SS]

W

WALLET (Comte) *D'or à un pommier de sinople terrassé du même, le tronc de l'arbre entouré d'une couronne de Vidame*: Picardie; Bref du 16 janvier 1902 en faveur de Léon (1837-1922), propriétaire exploitant forestier – RNP-1985. [TA - SS]

†**WARREN (de)** (duc) bref du 27 juin 1900 en faveur de René de Warren (1879-1926). Sans postérité, le titre est éteint mais la famille est subsistante. [SS]

Sources :

■ [ANF] Table des familles reçues à l'association d'entraide de la Noblesse Française. (consultées sur internet le 24 mars 2017).

[AQT] Charondas, A quel titre ?, 1970.

Anne-Marie ARMELIN, « Les anoblissements enregistrés à la chambre des comptes de Paris [1635-1742 & 1737-1787] [AN PP 146 bis & AN P 2592 à 2601] », *Héraldiques et généalogie*, n° 3, 1971, p. 112-133

[Blanc] Blanc (François-Paul), *Le second ordre provençal et les réformations de noblesse sous le règne de Louis XIV*, 2019

[BM] Bottin Mondain 2005

[Bonnefon] Bonnefon (Jean de), *La ménagerie du Vatican*, 1906.

[CEA] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, Evreux, impr. de C. Hérissey, 1903-1929.

[Charondas] – Un juge d'armes au Jockey club – réédition 2000.

[Crapouillot – nouvelle série] Vraie et Fausse noblesse -1996

[Crapouillot] Vraie et Fausse noblesse -1937

[DIOU-1994] Dioudonnat (Pierre-Marie), *Encyclopédie de la Fausse Noblesse et de la Noblesse d'Apparence*, 1994

[DIOU-2010] Dioudonnat (Pierre-Marie), *Le similitudinaire français*, 2010

[ENFS] Etat de la noblesse française subsistante = volumes 7-10, 13, 20, 22-44.

[GAF] Jouglas de Morenas (Henri) puis Warren (Raoul de), *Grand Armorial de France*, 6 volumes et un supplément, 1934-1952.

Paul LACROIX, « Les anoblissements sous le règne de Louis XIV et de Louis XV [Tirés du calepin du greffe de la cour des aydes] », *Revue nobiliaire, héraldique et biographique*, 1867, série 2, t. 3, p. 81-88, 155-164, 279-285, 376-379 & 516-521.

[N38] Jouglas de Morenas (Henri), *Noblesse 38*

[Magny] Magny (L. de), *Armorial des princes, ducs, marquis, barons et comtes romains (1815-1890), et des titres pontificaux conférés en France par les papes, souverains du Comtat-Venaissin*, 1890.

[MAR] Vicomte de Marsay, *De l'âge des privilèges au temps des vanités*, (1932).

[Michel] Michel (Emmanuel), *Biographie du Parlement de Metz*

■ [NG01] Guerre (Nicolas), *Noblesse 2001*, édition I.C.C., 2001

■ [PPC] Clinchamps (Patrice de), *Dictionnaire et Armorial de la noblesse*, 4 tomes et un supplément, 2004-2009

[SEC] Le Second Ordre, 1947. [noblesse pontificale page 190-198]

■ [SS] Saint-Simon (F. de) & Séréville (E. de), *Dictionnaire la noblesse française*, 1975 et [SS sup] *Supplément*, 1977. [La noblesse inachevée est traitée p. 1143-1201]

■ [TA] *Dictionnaire la Vraie Noblesse / Dictionnaire de la Fausse Noblesse*, Tallandier, 2008

■ [V89] Valette (Régis), *catalogue de la noblesse française au XXe siècle*, Paris, Editions Robert Laffont, 1989.

[V02] Valette (Régis), *catalogue de la noblesse française au XXIe siècle*, Paris, Editions Robert Laffont, 2002.

[V07] Valette (Régis), *catalogue de la noblesse française au XXIe siècle*, Paris, Editions Robert Laffont, 2007.

[WM] Woelmont de Brumagne (Henry de), *Les Marquis Français*.

■ [WN] Woelmont de Brumagne (Henry de), *Notices généalogiques*, 9 séries, 1928.

[WNS] Woelmont de Brumagne (Henry de), *La noblesse française subsistante*, 4 volumes, Paris, 1931

■ [WP] Wikipedia : Familles subsistantes de la noblesse française (A à K) et (L à Z) (consulté sur internet le 24 mars 2017) et article « noblesse inachevée ».

Abréviation :

ADXX : archives départementales suivit du numéro minéralogique du département

anc. : ancienne

anobl. : anoblissement

BMR : bibliothèque municipale de Rennes

BNF, ms. fr. : bibliothèque nationale de France, manuscrit français

chev. : chevalier

cons. : conseil

déb. : débouté

de la Troisième & de Montmort, 1953 : Jean de la Troisième & R. de Montmort, *Les cheval-légers de la garde du roy 1592-1787*, Paris, 1953

dés. : désisté

ext. : extraction

gén. : générations

HC : honneurs de la cour

int. : intendant

inter : interloqué

Lorant & Flourey, 2003 : Eric Lorant & Jérôme Flourey, *Montres générales & réformations des fouages de Bretagne aux XV^e & XVI^e siècles ; tome I, évêché de Saint-Brieuc*, Rennes, 2003.

l.p. : lettres parentes

maint. : maintenue

NAF : nouvelles acquisitions françaises

parl. : parlement

réf. : réformation

Torchet, 2010 : Hervé Torchet, *Réformation des fouages de 1426, diocèse ou évêché de Léon*, Paris, 2010